Digitized by Google

DICTIONNAIRE
ETYMOLOGIQUE
DE LA
LANGUE FRANÇOISE.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE ETYMOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇOISE,

PAR M. MÉNAGE,

Avec les Origines Françoises de M. DE CASENEUVE, les Additions du R. P. JACOB, & de M. SIMON DE VALHEBERT, le Discours du R. P. BESNIER sur la Science des Etymologies, & le Vocabulaire Hagiologique de M. l'Abbé CHASTELAIN.

NOUVELLE ÉDITION.

Dans laquelle, outre les Origines & les Additions ci-dessus, qu'on a insérées à leur place, on trouvera encore les Etymologies de Messieurs HUET, LE DUCHAT, DE VERGY, & plusieurs autres.

Le tout mis en ordre, corrigé, & augmenté, par A. F. JAULT, *Docteur en Médecine, & Professeur en Langue Syriaque au Collége Royal.*

Auquel on a ajouté le Dictionnaire des Termes du vieux François, ou Trésor des Recherches & Antiquités Gauloises & Françoises de BOREL, augmenté des mots qui y étoient oubliés, extraits des Dictionnaires de MONET & NICOT, & des Auteurs anciens de la Langue Françoise.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez BRIASSON, rue Saint Jacques, à la Science & à l'Ange Gardien.

M. D C C. L.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

AU ROI DE PRUSSE.

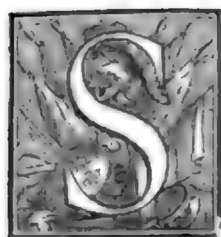

IRE,

L'Hommage d'une Dédicace est un de ceux qui peuvent le moins flatter un grand Prince, qui en est continuellement importuné; & il perd encore de son prix aux yeux d'un Prince, dont les lumieres,

& une profonde connoiſſance du cœur humain, ne lui permettent pas d'ignorer, combien de motifs mépriſables peuvent altérer l'encens qu'on lui offre. Je n'aurois donc aſſurément jamais penſé, SIRE, à me mêler dans la foule de ceux qui ſe préſentent ſans ceſſe aux pieds du Trône de VOTRE MAJESTE', ſi le don que j'y apporte ne m'avoit parû propre à ſe concilier quelques momens d'une attention précieuſe, & qui n'eſt accordée, je le ſais, qu'aux objets les plus importans.

*C'eſt ici, SIRE, le principal Ouvrage d'un Auteur *, qui en a fait un grand nombre d'autres, tous eſtimés, & qui l'avoient élevé, pendant le cours d'une longue carriere qu'il a fournie, à une eſpéce de Dictature parmi les Savans ſes contemporains. Dès que ce Livre parut, il fut regardé comme un de ces Livres, qui ſont, non un vain ornement des Bibliothéques, mais qui ont le privilége rare d'être d'un fréquent uſage. Il devint par-là un objet d'attention pour pluſieurs Savans, livrés au même genre d'étude ; & comme un Dictionnaire eſt toûjours ſuſceptible d'accroiſſement & de perfection, ils raſſemblérent divers matériaux, deſtinés à enrichir celui-ci.*

*Un de ceux qui y conſacrérent le plus de tems & de ſoins **, eut l'avantage de le faire dans le ſein du docte repos, dont il a joüi pendant trente-cinq ans, ſous les glorieux Prédéceſſeurs de VOTRE MAJESTE'. Rapportant preſque toutes ſes études à l'intelligence des Ouvrages qui ont paru en France depuis FRANÇOIS I. juſqu'à HENRI IV. cela l'obligea d'étudier attentivement le langage de ces tems-là ; & comme il avoit une ſagacité particuliere pour ces recherches, ce qu'il a fait de meilleur & de plus achevé, ce ſont ſes Additions au Dictionnaire de Ménage, qui égaloient preſque l'Ouvrage même.*

Elles étoient reſtées dans ſon Cabinet à ſa mort, & je les en tirai il y a quinze ans, dans la penſée de communiquer ce Tréſor au Public. Il a fallu tout le tems qui s'eſt écoulé depuis pour le mettre en état de paroître, parce que quelques Savans de Paris, qui s'étoient chargés d'une derniere réviſion, ont trouvé l'objet aſſez important, pour ne point ſe livrer à un travail précipité.

* MÉNAGE.

** LE DUCHAT.

On a donc tout sujet d'espérer, que ce Dictionnaire soutiendra non-seulement son ancienne réputation, mais qu'elle sera considérablement réhaussée par ce concours de soins, qui se sont réunis en sa faveur. Ce motif, SIRE, & celui que je tire de ce que les Additions, qui sont le principal prix de cette Edition, sont un fruit du Terroir soumis à la Domination de VOTRE MAJESTE', suffiroient déja pour m'autoriser à mettre ici son auguste Nom.

Mais j'y suis tout autrement engagé, quand je considére combien la Langue, dont voici les Origines, a reçu & reçoit encore tous les jours de gloire, du choix que VOTRE MAJESTE' en a fait, je ne dirai pas pour la préférer aux autres dans l'usage ordinaire; ce seroit déja une circonstance bien propre à lui donner du relief; mais sur-tout pour contribuer, peut-être plus que personne ne l'a jamais fait, ni ne pourra le faire, à sa perfection & à son universalité. Ce que j'avance n'a pas besoin de preuves; l'Univers en est rempli, & la postérité en conservera d'immortels monumens.

Le sort des Langues a beaucoup de rapport à celui des Empires; elles ont leurs périodes, leurs révolutions, leur splendeur, & leur décadence. Un esprit Philosophe démêle aisément les liaisons étroites qui unissent ces choses entr'elles: il voit combien un déluge de barbarie, ou quelque inondation de faux bel-esprit, peuvent arrêter les progrès des Langues, & même les faire aller en rétrogradant; combien au contraire la justesse de l'esprit, la politesse des mœurs, la connoissance solide des Sciences & des Beaux-Arts, influent sur la perfection du langage. Généralement il est vrai de dire, qu'on parle comme on pense; ou du moins, que dès-là qu'on pense juste, on applanit bientôt les obstacles qui empêchent de parler de même. N'y auroit-il pas de la prédilection, ou même de la présomption, à ajouter, que de-là vient l'excellence de la Langue Françoise, la plus nette de toutes, celle qui s'accorde le mieux avec l'arrangement naturel des idées, celle qui, malgré sa simplicité admirable dans le style didactique, & dans l'Histoire, peut le plus aisément s'allier avec les graces de la Poësie, avec la force de l'Eloquence, avec tout ce que l'esprit humain enfante de plus fort & de plus sublime? Non, je ne crains point de donner ces éloges à notre Langue; il faut qu'elle les mérite. Le goût dont VOTRE MAJESTE' l'honore, en fournit la preuve, &

personne n'ignore que cette preuve est soutenue de l'exemp
digne d'être admiré, & le plus difficile à imiter.

Je suis avec la plus profonde soumission,

SIRE,

De VOTRE MAJESTE',

Le très-humble &
Serviteur &
FORME

Berlin, le 12. Novembre 1749.

AVERTISSEM

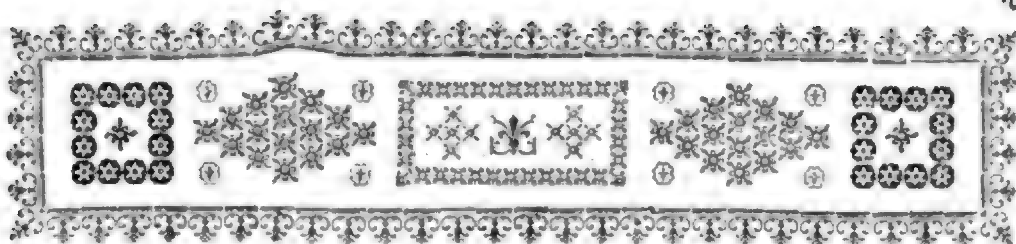

AVERTISSEMENT.

TOUT ce que l'on peut dire sur cette nouvelle Edition du Dictionnaire Etymologique de la Langue Françoise, ayant déja paru dans le *Prospectus* donné au Public ; nous en répéterons ici seulement ce qui vient à notre sujet.

» Chercher ce que les Langues ont emprunté les unes des autres, les analyser, & » les rappeller à des origines, dont les vestiges presque effacés se dérobent aux yeux » les plus pénétrans ; c'est ce qui constitue la Science Etymologique, c'est enrichir la » Langue : travail épineux, qui demande des connoissances prodigieuses, une sagacité singuliere, beau- » coup de Dialectique, & même de la Philosophie «.

On verra dans la Préface qui suit cet Avertissement l'Histoire de cette Science chez les Grecs, les Romains, & les Etrangers ; on y lira même les commencemens de cette Science en France. Le R. P. Besnier a traité cette matiere avec tant d'érudition, que nous n'avons rien à y ajouter.

» M. l'Abbé Ménage, muni d'une vaste Littérature, versé dans les Langues anciennes, savant dans » quelques-unes des modernes, est entré le dernier dans la carriere des Etymologies, & a devancé » tous ceux qui avoient écrit sur cette Science en François. Ses Origines de la Langue Françoise paru- » rent en 1650. *in*-4°. avec l'applaudissement presque unanime des gens de Lettres, & lui valurent » ce compliment de la Reine Christine de Suéde, qu'*il savoit non-seulement d'où venoient les mots, mais* » *où ils alloient*. Cependant son Ouvrage fut critiqué : mais Ménage ne fut ni irrité des critiques, ni » aveuglé des éloges ; il sentit combien il lui restoit à faire ; il y travailla toute sa vie ; & la seconde » édition de ses Origines étoit fort avancée lorsqu'il mourut.

» M. Simon de Valhebert, de l'Académie des Sciences, la donna au Public sur les Mémoires de » l'Auteur, & elle parut en 1694. en un volume *in-folio*, sous le titre de Dictionnaire Etymologi- » que, ou Origines de la Langue Françoise. Outre quelques Additions, dont les unes sont du feu » Pere Louis Jacob, & les autres de l'Editeur & de l'Abbé Berrault, cette édition contient plusieurs » piéces qui ne sont pas de Ménage, telles que le savant Discours sur la Science des Etymologies, » qui sert de Préface, un Traité du changement des Lettres dans les noms propres, sous le titre de » Vocabulaire Hagiologique, qui est de M. Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris : mais l'augmen- » tation la plus importante est de M. de Caseneuve, dont les Origines de la Langue Françoise furent » mises à la fin de cette édition du Dictionnaire de Ménage.

» Il sembloit que M. Ménage avoit rempli tout son objet, & qu'il avoit été aussi loin qu'il étoit possible » dans cette recherche : cependant peu après cette seconde édition de son Livre, parurent les Dissertations » de M. l'Abbé Tilladet, à la fin desquelles on trouve des étymologies de M. Huet, Evêque d'Avranches, » l'un des plus illustres Savans de nos jours. Don Liron, Benédictin, & quelques-autres en publiérent » aussi. D'autres travailloient dans le secret, & leurs Ouvrages n'étoient jusqu'à présent connus que par » des Savans qui étoient informés de leurs occupations. Entre ces derniers, M. de Vergy avoit recueilli » un très-grand nombre de recherches. Mais le plus célébre de tous est M. le Duchat, un de ceux qui » a le plus apporté de lumieres dans cette partie. Il avoit chargé toutes les marges du Dictionnaire de » Ménage de ses nouvelles observations & des augmentations qu'il se proposoit d'y faire. Il y a consommé » une vie très-longue, qu'il avoit presqu'uniquement destinée à l'étude de la Langue Françoise & de ses » Origines. A sa mort ce morceau précieux pour notre Langue passa dans le Cabinet de M. Formey, » Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Berlin, qui a eu la complaisance de nous le céder. » C'est le fondement des principales Additions que nous publions sur Ménage. Outre ceux que nous » venons de citer, quelques Auteurs célébres parmi les Etrangers nous ont fourni de nouveaux matériaux. » Leibnitz avoit donné en 1717. *Collectanea Etymologica*. Wachter a publié depuis son *Glossarium* » *Germanicum*, Ouvrage important & plein d'excellentes choses. Les Mémoires de l'Académie Royale » des Sciences de Berlin, année 1745. ont aussi donné un Essai sur cette Science. Nous avons profité de » tous ces secours, & de tout ce qui s'est publié jusqu'à nos jours, ainsi que des conseils & des lumieres » de plusieurs Savans illustres qui ont favorisé notre entreprise ; de sorte que nous n'avons rien laissé de » tout ce qui existe en cette partie, que nous n'ayons vu & consulté pour la perfection du Dictionnaire » Etymologique que nous donnons au Public.

» Un autre avantage sensible de notre Edition, c'est que la précédente n'avoit donné les Additions du » Pere Jacob & de M. de Caseneuve, qu'à la fin du volume de Ménage, en sorte que le Lecteur avoit » à consulter trois fois ce Livre pour trouver ce qu'il cherchoit : nous avons tout réuni aux articles » mêmes de Ménage, en observant seulement de citer les noms des Auteurs à la fin de chaque article. » En rendant à chacun ce qui lui appartient, nous satisfaisons à la justice qui est dûe à ceux qui nous » ont éclairés ; & nous espérons que le Public sera content de l'attention que nous avons à lui faire » connoître les garans de nos Additions au travail de M. Ménage «.

¶ Les articles à la fin desquels se trouve la lettre *M*, sont de M. Ménage, comme
Messieurs de Caseneuve, Huet, le Duchat, & Vergy, sont marqués tout au long
désigné par ces lettres *P. J. Add.* M. Simon de Valhebert, par *S. Add.* L'astérisque
Nous ne nous sommes pas attachés scrupuleusement à l'Ortographe un peu
Ménage : outre qu'elle n'a pas été entierement applaudie, on nous a persuadé que
teurs désiroient qu'on se rapprochât de l'Ortographe ordinaire.

Nous avons cru faire au Public un présent bien digne de la curiosité des Ama
Françoise, que de lui donner à la fin du Tome second de ce Livre une nouvelle é
Recherches & Antiquités Gauloises de BOREL, augmenté de ce qui s'est trouvé de p
naires de MONET *&* NICOT, & dans la plus grande partie des Auteurs anciens
La rareté de la précédente édition de ce Livre, toute imparfaite & mal ordonnée c
preuve qu'il est estimé le meilleur qui ait paru jusqu'ici en forme de Dictionnaire du

Discat puer quid in litteris proprium, quid commune, quæ cum quibus cognatio : nec m
fiat scabellum. Quintilien, liv. 1. chap. 4.

Continet in se Etymologia multam eruditionem, sive illa ex Græcis orta tractemus
præcipuèque Æolicâ ratione, cui est sermo noster simillimus, declinata : sive in Historia
nomina hominum, locorum, gentium, urbium, requiramus. Quintilien, liv. 1. chap.

VIE DE M. MÉNAG

Extraite des Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres

GILLES MENAGE naquit à Angers le 15. Août 161
Ménage, Avocat du Roi dans la même Ville, & de *Guionne A*
Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel.

Dès sa plus grande jeunesse il fit paroître tant d'inclination pour l'étud
se crut obligé de n'épargner rien pour lui donner une éducation confor
dispositions. La mémoire prodigieuse qu'il avoit ne contribua pas pe
progrès, & on a remarqué en lui ce merveilleux talent jusqu'à la fin d

Lorsqu'il fut en âge, son pere lui fit apprendre les premiers élémen
Latine ; & sans s'arrêter à lui faire faire des Thêmes, comme on fait or
lui fit lire & expliquer les meilleurs Auteurs de la belle Latinité. C'est c
qu'il fit ses Humanités, d'où il passa à l'étude de la Philosophie, dans
progrès extraordinaire. Pour le délasser quelquefois de sa trop grande a
pere lui donna des Maitres de Musique & de Danse : mais il ne put réus
ni dans l'autre ; il avoit même si peu de dispositions à la Musique, qu'
possible d'apprendre jamais aucun air.

Il s'appliqua avec plus de succès à l'étude du Droit, & plaida à Angers
cette même année, ayant été amené à Paris par M. *Loyauté*, ami particu
il fut reçu Avocat au Parlement, où il plaida plusieurs Causes, une entr
Sengebere, son Maître de Droit, qui vouloit répudier sa femme pour ca

Quelque tems après il alla aux *Grands Jours de Poitiers*, en qualité d
son retour ayant été attaqué d'une sciatique, & d'ailleurs dégoûté de c
il quitta le Barreau, & s'en retourna à Angers, pour faire appliquer le

Après son entiere guérison, son pere croyant lui faire plaisir, se dém
d'Avocat du Roi en sa faveur : M. Ménage ne voulut pas la refuser,
mais sitôt qu'il fut de retour à Paris, il lui en renvoya les Provisions. C
pere dans une grande colere contre lui ; mais M. l'Evêque d'Angers l
dans la suite. Ce fut dans ce tems-là qu'il déclara le dessein qu'il av
l'Etat Ecclésiastique, pour lequel il avoit toujours eu beaucoup de pen

Peu de tems après il fut pourvu de quelques Bénéfices, entr'autres
Saint Pierre d'Angers, que son pere avoit possédé.

Il s'appliqua alors à l'étude des Belles-Lettres avec une ardeur ex
rechercha la connoissance des Savans, & commença à se faire un nom
Cependant son pere ne s'étant pas trouvé disposé à continuer la dép
pour l'entretenir à Paris, il craignit que son retour en Province ne fut
espérances, & un obstacle à sa fortune ; & pour l'éviter, il chercha
subsister à Paris, indépendamment du secours de sa famille. Il les trouva
de *M. Chapelain*, de l'Académie Françoise, qui le fit entrer dans la n

Cardinal *de Retz*, qui n'étoit alors que Coadjuteur de l'Archevêché de Paris. Il jouit dans cet état du repos néceſſaire à ſes études, & y eut tous les jours de nouvelles occaſions de faire paroitre ſon érudition & ſon eſprit.

Il demeura pluſieurs années chez M. le Cardinal de Retz, ſans y recevoir aucune récompenſe de ſes aſſiduités, ou de ſes ſervices. Comme pluſieurs perſonnes s'étoient attachées à ce Prélat, dans l'eſpérance qu'il ſeroit un jour chargé du Gouvernement de l'Etat, & qu'ils auroient alors part aux premieres Dignités du Royaume, M. Ménage, qui ſe moquoit ouvertement de leurs prétentions & de leurs projets, ne manqua pas de ſe brouiller avec eux. Leur méſintelligence alla un jour ſi avant, qu'il reçut de l'un d'eux une injure, dont il demanda réparation au Cardinal, ou du moins ſon congé; & il obtint le dernier.

Depuis ce tems-là il ne vit plus que rarement ce Prélat, loua un appartement dans le Cloître de Notre-Dame, & y tint tous les mercredis une aſſemblée, qu'il appelloit ſa *Mercuriale*, où il eut la ſatisfaction de voir toujours un grand concours de Gens de Lettres, tant François, qu'Etrangers. Les autres jours il alloit aſſidûment au Cabinet de Meſſieurs *Dupuy*, & après leur mort à celui de M. *de Thou*.

Parlant naturellement beaucoup, & aimant à débiter ce qu'il ſavoit, il ne laiſſoit qu'à peine la parole aux autres dans toutes ces aſſemblées. Pour s'en excuſer il diſoit que quand il étoit en Anjou, il y paſſoit pour taciturne, parce que les autres y parloient encore plus que lui. Sa mémoire lui fourniſſoit ſur toute ſorte de ſujets des Vers Grecs, Latins, Italiens & François, & quantité de bons mots, qu'il avoit appris dans ſa jeuneſſe, & il les répétoit ſouvent: ſes contes paroiſſoient étudiés, parce qu'il les exprimoit preſque toujours en mêmes termes.

Il demeuroit encore chez M. le Cardinal de Retz, lorſqu'il reçut la nouvelle de la mort de ſon pere arrivée le 18. Janvier 1648. Etant l'aîné, il eut de ſa ſucceſſion une Terre qu'il vendit ſoixante mille livres à M. *Servien*, alors Surintendant des Finances, qui au lieu de lui en payer le prix, lui en paſſa un Contrat de conſtitution de 3000. livres de rente.

Peu de tems après il obtint par Arrêt du Grand'Conſeil le Prieuré de Montdidier, qu'il avoit requis en vertu d'un Indult qu'un Conſeiller de ſes amis lui avoit donné. Quand il fut en poſſeſſion paiſible de ce Bénéfice, il le réſigna à M. l'Abbé de *la Vieuville*, depuis Evêque de Rennes, qui pour l'en récompenſer, fit créer en ſa faveur une penſion de 4000. livres ſur deux Abbayes. L'agrément du Roi, néceſſaire pour la création de cette penſion, ne fut accordé à M. Ménage, qu'après qu'il eut aſſuré M. le Cardinal *Mazarin*, qu'il n'avoit eu aucune part aux Libelles, qui avoient couru contre ce Miniſtre, & contre la Cour, durant les troubles de Paris.

Dans le même tems il fut chargé par M. le Cardinal *Mazarin* & par M. *Colbert*, de faire un Rôle des Gens de Lettres, comme celui qui les connoiſſoit le mieux. Cette recherche ne produiſit rien alors; mais quelques années après elle eut ſon effet, & il fut gratifié pour ſa part d'une penſion de 2000. livres, qui ne lui fut payée que pendant les quatre premieres années.

Cette augmentation conſidérable de revenu lui procura un plus grand repos, & un plus honnête loiſir que jamais, pour travailler à pluſieurs Ouvrages qu'il donna ſucceſſivement au Public; elle lui fut auſſi d'une grande utilité pour fournir aux grandes dépenſes qu'il fit pour les imprimer, car la plûpart le furent à ſes dépens.

Il eut pluſieurs conteſtations avec divers Savans, qui l'attaquérent en différens tems, comme l'Abbé d'*Aubignac*, M. *Boileau*, M. *Cottin*, M. *Salo*, le P. *Bouhours*, M. *Baillet*; mais tous ces différens particuliers n'eurent rien d'auſſi dangereux pour M. Ménage, que l'affaire que lui attira en 1660. une Elégie Latine à M. le Cardinal *Mazarin*, où, parmi les louanges qu'il lui donne, on prétendoit avoir trouvé une Satyre injurieuſe contre une Députation que le Parlement fit alors à ce Miniſtre. Elle fut portée à la Grand'Chambre par des Conſeillers, qui propoſérent d'en délibérer; mais M. le Premier Préſident de *Lamoignon* à qui M. Ménage avoit proteſté que la piéce avoit été faite trois mois avant la députation, & qu'il ne s'y agiſſoit point du Parlement, empêcha que la choſe eût aucune ſuite.

Outre la réputation que ſes Ouvrages lui donnerent, ils lui procurerent une place dans l'Académie de *la Cruſca* de Florence. Il auroit pû en avoir une dans l'Académie Françoiſe dès le tems de ſon inſtitution, ſans ſa *Requête des Dictionnaires*. Mais le ſouvenir de cette piéce ayant été effacé par le tems, & la plûpart des Académiciens qui y étoient nommés étant morts, il fut propoſé en 1684. pour remplir une place vacante

dans cette Compagnie, & n'en fut exclus que par la rencontre d
(M. *Bergeret*) ; car de tous ceux qui ne donnerent point leur voix à M
en eut pas un ſeul qui ne reconnût qu'il la méritoit.

Il n'étoit pourtant plus guères en état d'aller à l'Académie, parce c
cuiſſe démiſe par une chute, & qu'il ne ſortoit preſque plus de ſa ch
noit tous les jours une eſpéce d'Académie.

Au mois de Juillet 1692. il lui ſurvint un rhume, qui fut ſuivi d'un
trine, qui fut d'abord jugée mortelle, & dont il mourut le 23. Jui
année âgé de ſoixante-dix-neuf ans.

Les Ouvrages qu'il a donnés au Public ſont :

1. *Origines de la Langue Françoiſe. Paris*, 1650. *in*-4°. Il n'épargna
bien imprimer & fort correctement cet Ouvrage ; il a travaillé toute ſ
ter, mais il n'eut pas la ſatisfaction de le voir imprimé de nouveau ; la
ne parut que deux ans après ſa mort, avec les *Origines Françoiſes de M*
Diſcours de la Science des Etymologies par le P. Beſnier Jéſuite, & une
Saints, qui paroiſſent éloignés de leur origine, & qui s'expriment diverſemen
des lieux, par M. l'Abbé Chaſtelain. Paris, 1694. *fol.*

2. *Miſcellanea. Pariſ. in*-4°. 1652. C'eſt un Recueil de diverſes p
Latines & Françoiſes, tant en Vers qu'en Proſe, qu'il avoit comp
tems, & ſur divers ſujets. Trois entr'autres firent beaucoup de bruit.

Gargilii Macronis Paraſito-Sophiſtæ Metamorphoſis, & *Vita Gargilii M*
Pædagogi. Il entendoit ſous ce nom *Piérre de Montmaur*, Profeſſeur e
que, contre lequel beaucoup d'autres Savans s'étoient exercés à faire
a beaucoup d'eſprit dans ces piéces, dont la premiere eſt en Vers, &
Proſe, mais trop d'érudition. Ces deux piéces avoient déja été imprim
furent inſérées dans ſes *Mélanges*. Celle qui eſt intitulée, *Vita M.*
Paraſito-Pædagogi, Scriptore Marco Licinio (c'eſt le nom que Ménage j
prendre), parut à Paris en 1643. *in*-4°. *pp*. 34. L'autre, qui a pour titr
cronis Paraſito-Sophiſtæ Metamorphoſis, ad Joannem-Ludovicum Balzaciu
à Paris *in*-4°. *pp*. 12. L'année n'eſt point marquée, mais on peut la rap
tems que la précédente.

La Requête des Dictionnaires. On peut dire que c'eſt une piéce des
qui aient paru en ce genre. Il ne l'entreprit par aucun mouvement de
contre l'Académie Françoiſe, mais ſeulement pour ſe divertir, & pour
les bons mots qui lui étoient venus dans l'eſprit. Auſſi la ſupprima-t-i
tems cachée parmi ſes papiers ; mais enfin elle lui fut enlevée, & à
Montreuil la fit imprimer. Cette piéce empêcha qu'il n'eût une place à
le tems de ſon inſtitution ; ſur quoi M. de *Monmor*, Maître des Requê
plaiſamment, que c'eſtoit à cauſe de cette piéce qu'il falloit le conda
comme on condamne un homme qui a deshonoré une fille, à l'épouſe

3. *Oſſervazioni ſopra l'Aminta del Taſſo*. 1653. *in*-4°.

4. *Diogenes Laertius, Gr. & Lat. cùm Commentario. Londini, fol.* 16
fit d'abord imprimer à Paris avec beaucoup de ſoin & de dépenſes ſes
corrections ſur Diogéne Laerce, à deſſein ſeulement de les mettre a
envoyer en Angleterre, où elles ont été imprimées avec le Diogéne
augmenta depuis ſi conſidérablement, qu'il donna envie aux Libraires
réimprimer cet Auteur, qui parut à Amſterdam en 1692. en deux tom
édition eſt bien plus correcte & plus ample que la précédente : c'eſt u
Ouvrages de M. Ménage.

5. *Poëmata*, 2. *editio. Pariſ.* 1656. *in*-12. Ses Poëſies avoient déja pa
cellanea. Le nombre en eſt augmenté dans cette édition, & encore plus
tes. 3. *Edit.* 1658. *in*-8°. 4. *Edit. Elzevir*, 1663. *in*-12. 5. *Edit. Pa*
6. *Edit. Pariſ.* 1673. *in*-8°. 7. *Edit. Pariſ.* 1680. 8. *Edit. Amſterd.* 16
ſeule que M. Ménage reconnoit pour ſon véritable ouvrage. Tant d'édi
une preuve du mérite de ſes Poëſies. Car quoiqu'elles fuſſent ſon ouv
pouvoit s'empêcher d'avouer qu'il n'étoit pas Poëte, mais ſeulement
qu'il faiſoit des Vers en dépit des Muſes. Il avoit en effet le génie trop
rile pour y réuſſir, & M. Deſpreaux le raille dans ſa ſeconde Satyre de
à ſe ſervir de ces phraſes Poëtiques, *en charmes féconde, à nulle autre pa*
vre des cieux, & autres ſemblables, qui reviennent à tout moment c

Françoises. M. le Clerc a avancé dans son *Parrhasiana*, que les Vers Italiens de M. Ménage étoient pitoyables, & qu'ils avoient été sifflés en Italie ; mais les Auteurs du Journal des Savans (Janvier 1724.) prétendent que cela n'est pas vrai : il est certain au contraire, disent-ils, que les Italiens en font beaucoup de cas, & regardent comme un prodige, qu'un homme né François ait fait de si bons Vers dans une Langue étrangere. Il est cependant à remarquer que M. Ménage ne pouvoit parler Italien. On dit que quand quelque homme de Lettres d'Italie venoit à Paris, il ne manquoit pas de lui rendre visite, mais qu'il ne pouvoit répondre deux mots en Italien, quoiqu'il fût Membre de l'Académie de *la Crusca*. Morhof prétend qu'il a pillé beaucoup de choses des Poësies Latines de Vincent Fabricius qu'il a fait entrer dans les siennes ; plusieurs autres lui ont reproché les vols qu'il a fait sur les Anciens. Ce qu'il y a de plaisant, c'est qu'à la mode des Poëtes, qui se font des Maîtresses en l'air, ayant choisi pour la sienne Mademoiselle *de la Vergne*, depuis Madame la Comtesse *de la Fayette*, il l'appelloit en Latin *Laverna*, nom de la Déesse des voleurs ; ce qui donna lieu à cette Epigramme :

Lesbia nulla tibi est, nulla est tibi dicta Corinna,
Carmine laudatur Cynthia nulla tuo.
Sed cum Doctorum compiles scrinia Vatum,
Nil mirum, si sit culta Laverna tibi.

6. *Recueil des Eloges faits pour M. le Cardinal Mazarin. Paris, fol. 1666.* Les héritiers de M. le Cardinal Mazarin jetterent les yeux sur M. *Ménage*, sur M. *de la Menardiere*, & sur deux autres, pour faire un choix des meilleures piéces de Poësie, qui avoient été composées à sa louange, afin de les faire imprimer en un volume, qui fut un monument éternel de la vénération que la France avoit eue pour lui. Ces quatre Savans travaillerent ensemble certains jours de la semaine pendant plusieurs mois, & mirent à part un assez grand nombre de piéces pour faire un juste volume. L'édition ne fut point débitée, on ne tira qu'un petit nombre d'exemplaires, qui furent distribués aux personnes de la premiere qualité. Les trois autres qui avoient travaillé à ce Recueil étant morts bientôt après, M. Ménage s'en attribua toute la gloire.

7. *Origini della Lingua Italiana. Parigi*, 1669. *in*-4°. 2. *Edit.* 1685. *in Geneva, fol.* Il n'entreprit cet Ouvrage que pour faire voir à l'Académie de *la Crusca*, qu'il n'étoit pas indigne de la place qu'elle lui avoit donné dans son Corps. L'édition de Genéve contient des additions considérables.

8. *Juris Civilis Amœnitates, Paris.* 1664. *in*-8°. 2. *Edit. Paris.* 1667. *in*-8°. 3. *Edit. Francofurti & Lipsiæ*, 1680. *in*-8°. M. de Salo ayant fait de ce Livre un extrait dont M. Ménage ne fut pas content, celui-ci en prit occasion dans la Préface de ses Observations sur Malherbe, de traiter le Journal des Savans de *Gazette* & de *Billevezées Hebdomadaires*. C'est fort peu de chose que ces Aménités ; outre que Crénius prétend (*Animadv. Philol. Fasc.* 10.), qu'il a copié hardiment les *Parerga* de *Scipion Gentilis*.

9. *Les Poësies de Malherbe, avec des Notes, Paris*, 1666. *in*-8°. Seconde édition retouchée, *Paris*, 1689. *in*-12. Troisiéme édition, *Paris*, 1722. *in*-12. 3. *Tomes.* M. Chevreau rapporte dans ses Œuvres mêlées (*p.* 103.) qu'ayant laissé pendant quelques mois ses observations sur les Poësies de M. Malherbe à M. *de la Menardiere*, celui-ci les prêta à M. Ménage, contre la promesse qu'il lui avoit faite de ne les montrer à qui que ce fût, & M. Chevreau reconnut l'infidélité de son ami par les observations de M. Ménage sur ces Poësies. Cependant comme M. Ménage dit dans sa Préface, qu'il s'est privé du plaisir de lire le Commentaire de M. Chevreau sur les Poësies de Malherbe, afin qu'on ne l'accusât point de l'avoir volé ; M. Chevreau fait remarquer, que ce n'est pas de ses observations qui sont imprimées qu'il se plaint, mais du manuscrit qu'il avoit confié à M. de la Menardiere. Il ajoute, que M. Ménage n'a pas été sincére dans cette rencontre, & qu'il en appelle à sa conscience ; qu'il y a long-tems qu'on l'a fait passer pour le parasite de tous les Livres, & qu'on le soupçonne de larcin, pour peu qu'il se pare. Il finit en déclarant, que, puisqu'il a plû à M. Ménage de s'approprier ses plus curieuses observations sur Malherbe, il ne les fera jamais imprimer. Ces Poësies ont été réimprimées à Paris en 1722. *in*-12. 3. vol. avec les notes de Ménage, & les observations de M. Chevreau.

10. *Annotazioni sopra le Rime di Monsignor della Casa. In Parigi*, 1667. *in*-8°. M. Ménage fit imprimer ces Annotations à ses frais, sans avoir dessein de les répandre dans Public, quoiqu'il s'y en soit répandu quelques exemplaires.

11. *Vita Matthæi Menagii, primi Canonici Theologi Andegavensis. Paris.* 1674. *in*-8°. Item, *Paris.* 1692. *in*-12.

12. *Vita Petri Ærodii, Quæstoris Regii Andegavensis, & Guillelmi Menagii, Advo-*

cati Regii Andegavensis. Paris. 1675. *in*-4°. Pierre Ayrault, Lieutenant
gers, étoit son ayeul maternel, & Guillaume Ménage, son pere.

13. *Observations sur la Langue Françoise. Paris, in*-12. 2. *tom.* Le pr
& le second en 1676.

14. *Mescolanze. In Parigi.* 1678. *in*-8°. Item, *Rotterdam, in*-8°. 1692
édition est augmentée.

15. *Histoire de Sablé, contenant les Seigneurs de la Ville de Sablé, jusqu
d'Anjou & Roi de Sicile; premiere Partie, qui comprend les Généalogies
Craon, avec des remarques & des preuves. Paris*, 1686. *in-fol.* Il étoit for
cette Histoire, & travailloit à la seconde partie lorsqu'il est mort. On
le *Ménagiana* que c'est un Livre incomparable, qu'il n'y a rien qu'on
qu'il y a à chaque page vingt-deux éruditions l'une portant l'autre. Le
dant n'en a pas fait un si grand cas.

16. *Historia Mulierum Philosopharum. Lugduni*, 1690. *in*-12. Ouvrag
superficiel.

17. *Antibaillet*, 1690. *in*-12. 2. *vol.* C'est une Critique des Jugem
de M. Baillet, qui avoit parlé de lui dans cet Ouvrage d'une maniere
déplu. La rigueur avec laquelle il avoit repris la licence des Poësies d
& lui avoit remontré qu'elles convenoient peu à son âge & à son caract
tout touché sensiblement ; ce fut ce qui le détermina à composer l'*A*
lequel il semble qu'il ait moins songé à se défendre qu'à attaquer son A
en relevant les fautes de M. Baillet, il en a fait de nouvelles, comme
noye le fait voir dans les remarques qu'il a faites sur cet Ouvrage, &
voulu publier durant la vie de M. Ménage, de peur de le chagriner.
M. le Président Cousin, ennemi déclaré de ce Savant, pressa forte
Monnoye de le publier ; mais celui-ci s'en excusa, & lui fit en plaisan
suivante :

Laissons en paix Monsieur Ménage,
C'étoit un trop bon personnage,
Pour n'être pas de ses amis.

Souffrez qu'à son tour il
Lui dont & les Vers &
Nous ont si souvent enc

Ces remarques ont paru enfin dans l'édition de l'*Antibaillet*, faite e
1727. à la suite des *Jugemens des Savans de Baillet*, en 17. vol. *in*-12.
réimprimées *in*-4°. à Paris en 1730.

La haine que M. Cousin avoit pour M. Ménage étoit de fraîche date,
été long-tems amis. M. Ménage, qui retenoit difficilement un bon mot,
l'Epigramme suivante sur M. Cousin, qui étoit accusé d'impuissance :

Le grand Traducteur de Procope
Faillit à tomber en syncope
Au moment qu'il fut ajourné
Pour consommer son mariage.
Ah! dit-il, le pénible ouvrage,
Et que je suis infortuné!

Moi qui fais de belles H
Moi qui traduis en tour
A quoi sert mon vaste s
Puisque par-tout on me
Pour n'avoir pas eu le p
De traduire une fille en

Cette plaisanterie satyrique les brouilla irréconciliablement ; & M.
s'en venger, fit, après la mort de M. Ménage, son éloge d'une manie
ironique dans le Journal des Savans.

18. *Discours sur l'*Heautontimorumenos *de Térence. Paris*, 1640. *in*-4
les Miscellanea *de M. Ménage*, 1652. Item, *avec des corrections & des*
Utrecht, 1690. *in*-12. Item, *Amst.* 1715. *in*-8°. *avec la Pratique du Th*
d'Aubignac. Cet Ouvrage est contre l'Abbé d'Aubignac, & roule sur u
mince, qui cependant les rendit ennemis irréconciliables, d'amis qu'il
ravant. Il ne s'agissoit que de savoir si une Comédie étoit de dix ou de q

19. *Ménagiana.* Cet Ouvrage n'a paru qu'après la mort de M. Ména
un volume, ensuite en deux ; mais M. de la Monnoye en a donné un
augmentée, à Paris, 1715. *in*-12. 4. tom. & les augmentations n'en font
moins estimable.

Voyez son Eloge par M. Cousin, *Journal des Savans du* 11. *Août*
Illustres de M. Perrault, *tome* 2. A la tête du *Ménagiana*.

On trouvera son Epitaphe ci-après, fol. cvj.

AVERTISSEMENT SUR LES PIÉCES SUIVANTES.

DANS la précédente édition du Dictionnaire Etymologique de M. Ménage, les trois piéces suivantes étoient, la premiere au commencement de tout l'Ouvrage, & les deux autres à la tête des Origines de Caseneuve, qui étoient séparées de celles de M. Ménage. En réunissant le travail de ces deux Auteurs sous le même ordre Alphabétique, nous nous sommes trouvés hors d'état de donner la même place aux piéces concernant M. de Caseneuve.

Cependant tous ces morceaux appartenans de trop près à la Littérature Françoise, nous avons cru devoir les conserver au Public, & nous nous flattons que l'on sera bien aise de les trouver ici à la suite les unes des autres.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

De l'Edition de 1694. à M. Bignon, Conseiller d'Etat.

MONSEIGNEUR,

L'ESTIME & la considération que vous avez eüe pour M. Ménage pendant sa vie, m'ont inspiré la pensée de vous dédier cette nouvelle édition de ses Origines de la Langue Françoise. Celle qui parut dès l'année 1650. n'étoit en quelque façon, selon la destinée ordinaire des grands Ouvrages, qu'un simple modéle & un essai de celle que j'ai l'honneur de vous présenter. Aussi ne la publia-t-il que dans le dessein de nous en donner une autre & plus ample & plus parfaite.

Il étoit prêt à donner cette satisfaction au Public, s'il eût eu encore quelques mois à vivre pour continuer l'impression des Mémoires, dont il m'a fait l'honneur de me charger en mourant. Les bontés qu'il a eües pour moi jusqu'à ce moment, m'ont fait ressentir plus vivement qu'un autre la perte que font les Lettres à sa mort.

Je ne pouvois, M. donner à sa mémoire de preuve plus forte de ma reconnoissance, qu'en publiant celle qu'il a tant de fois témoignée de l'honneur que vous lui faisiez de l'aimer, & des offices importans que vous lui avez rendus dans les occasions.

C'est en qualité de Dépositaire, ou plutôt de Légataire de ce qu'il avoit de plus précieux, & d'Interpréte des sentimens de son cœur, que je me sens obligé, M. de vous offrir le dernier fruit de ses veilles. Vous y trouverez par tout cité avec éloge le grand & le savant Jérôme Bignon; comme il avoit accoûtumé de parler; l'Oracle & l'ornement de son siécle, votre illustre pere.

Vous savez mieux que personne, M. quelle part avoit feu M. Ménage à l'amitié de ce grand Homme; & vous n'ignorez pas, je m'assûre, les soins qu'il a apportés pour s'en rendre digne, & pour lui faire connoître les sentimens de reconnoissance que ses bontés lui avoient inspiré.

Vous pouvez aussi vous souvenir, M. qu'à la mort de ce savant Homme,

il regarda cette perte générale avec les mêmes yeux que si elle
particuliere : mais peut-être n'avez-vous pas sû qu'écrivant à un c
pour lui annoncer cette triste nouvelle, il usa des mêmes terme
toit servi un grand Orateur dans une occasion à peu près s
Cic. de Amic. *Mihi quidem, quamquam est subitò ereptus, vivit tamen, semperque v*
tutem enim amavi illius viri, quæ extincta non est : nec mihi soli versa
los, qui illam semper in manibus habui, sed etiam posteris erit clara & r

Succédant à un pere dont les rares vertus avoient attiré l'esti
miration des Grands, aussi-bien que l'amour & le respect de
votre principale étude fut de faire connoître que vous ne pou
dégénérer de toutes ces admirables qualités, qui sont comme i
de votre Nom : & l'amitié dont votre illustre pere honoroit les
d'un mérite distingué, particulierement les gens de Lettres, vo
sans peine à ne leur pas refuser la vôtre.

Tout le monde remarque avec plaisir, que la Fortune même
diminuer de cette douceur & de cette affabilité qui font la jo
sonnes qui vous abordent, de cette probité & de cette intégri
affaires, de cette charité envers les pauvres, de cette piété touj
plaire, non plus que de cet amour qui vous est si naturel pour
ni de l'honneur que vous avez toujours porté à ceux qui en font
ni enfin de tant d'autres vertus qui sont héréditaires dans votre N

Il vous est bien glorieux, M. de suivre d'aussi illustres Ayeux
tenez tous ces avantages : mais ce n'est pas, sans doute, une moi
lation pour vous, de voir déja les nobles semences de tant d
reproduire si heureusement & se perpétuer dans Messieurs vos
Cic. de Cl. Orat. *generosam stirpem ; & tamquam in unam arborem plura genera, sic in*
multorum insitam atque illuminatam sapientiam !

Mais je m'apperçois, M. que mon zèle me conduit dans un
vous m'avez interdite ; & que votre modestie m'a imposé un sil
ne puis rompre sans crime. Comme je n'ai point eu d'autre vû
dédiant cet Ouvrage, que de vous faire connoître le sensible re
son Auteur, de mourir sans vous avoir donné des marques de r
je dois me tenir dans les justes bornes de mon dessein : trop he
puis me flater d'avoir en quelque maniere satisfait à mes obliga
vous daignez bien agréer le peu de part que j'ai à cet Ouv
me un foible témoignage de la reconnoissance à laquelle
m'engagent, & du profond respect avec lequel je serai tou
MONSEIGNEUR, votre très-humble & très-obéissant Serv.

SIMON DE VALHEBERT.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

De M. Simon de Valhebert à M. Foucault, Intendant de Justice, Police & Finances en la Généralité de Caën.

MONSEIGNEUR,

JE viens enfin vous rendre compte d'un bien qui vous appartient. C'est un Ouvrage célébre, dont l'infortune & le mérite vous ont touché jusqu'au point de l'adopter, & de ne rien épargner pour le tirer du profond oubli dans lequel il seroit demeuré enseveli. Je fus témoin, MONSEIGNEUR, de la joye avec laquelle feu M. Ménage, informé de l'heureux sort de ce manuscrit, témoigna son impatience de le voir; & de la maniere obligeante dont vous voulûtes bien accepter l'offre qu'il vous fit de le faire imprimer à la suite de la nouvelle édition qu'il commençoit de ses Origines.

Ce n'est donc pas pour trouver un Patron & un Protecteur à ce Livre, que je vous le présente : c'est pour m'acquiter de ce que je dois à la mémoire de M. Ménage, que j'ose nommer ici & le Varron & l'Atticus de notre siécle; c'est pour suivre ses intentions, qui ont toûjours été de vous donner cette marque publique de sa reconnoissance.

Je ne prétens pas, MONSEIGNEUR, me servir de cette occasion pour entreprendre de rendre votre Nom plus célébre. Il s'est rendu assez recommandable par les Intendances de Béarn & de Poitou. On sait que par un heureux ménagement, dont votre admirable prudence vous rendit le succès facile, vous avez appaisé les troubles intestins dont le Parlement de Béarn étoit agité. On sait que dans cette Province, & ensuite dans celle de Poitou, vous avez eu l'avantage de contribuer à rétablir le culte de la Religion Catholique, & à couronner l'entreprise du glorieux Monarque qui vous animoit de son zèle & de sa piété.

Si vous n'avez plus trouvé de ces monstres à combattre dans la Province dont l'Intendance vous est aujourd'hui confiée, vous n'y avez pas trouvé de moindres occasions de signaler vos soins pour sa défense & pour sa sûreté. Tandis que pour satisfaire à la principale fonction de votre Ministere, vous avez fait connoître cette fermeté, que l'amour de la justice a toûjours rendue incorruptible & inébranlable contre la fraude & le crime; vous avez laissé goûter ces manieres douces & faciles, qui font le soulagement des peuples, & la félicité des honnêtes gens. Dans cette contrée, où les Muses semblent se plaire avec quelque sorte de préférence, vous n'avez rien négligé, MONSEIGNEUR, pour leur marquer votre amour: & si parmi les pénibles mouvemens, inséparables de votre Ministére, vous trouvez des heures pour les cultiver; vous n'en usez jamais que comme d'un divertissement permis, qui rend votre esprit plus propre à de nouvelles applications.

C'est dans ces momens de relâche que vous avez si bien fait paroître

votre amour pour les Belles-Lettres. Mais quoique par une inclination, qui a toûjours été votre passion dominante, vous vous soyez appliqué à l'étude de la belle antiquité ; les Médailles & autres monumens précieux, dont votre Cabinet est rempli, n'ont pû donner de bornes à votre curiosité : & vous avez fait voir par l'acquisition des Origines de M. de Caseneuve, que les excellens Manuscrits n'étoient pas indignes de votre attachement.

Le soin que j'ai pris de publier cet Ouvrage, est bien payé, MONSEIGNEUR, par l'avantage qu'il m'a donné d'être connu de vous, & d'avoir quelque part en l'honneur de votre bienveillance. M. Ménage m'ayant confié cet excellent Manuscrit en mourant, vous fîtes de moi un jugement assez favorable, pour ne me pas croire indigne d'un si précieux dépôt : & cette marque particuliere qu'il vous plut me donner de votre confiance & de votre estime, m'engage aussi à une reconnoissance publique, & à vous réitérer ici les très-humbles protestations du zèle respectueux avec lequel je suis, MONSEIGNEUR, votre très-humble & très-obéissant Serviteur H. P. SIMON DE VALHEBERT.

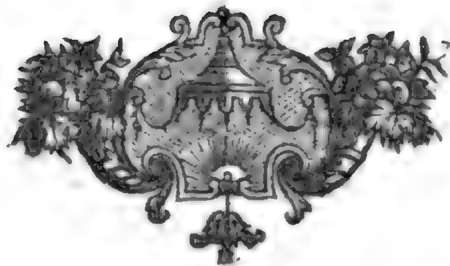

PRÉFACE

DE M. SIMON DE VAL-HÉBERT,

Sur les Origines de la Langue Françoise, par M. DE CASENEUVE.

LE nom de Monsieur de Caseneuve n'est pas inconnu dans la République des Lettres. Tous les beaux ouvrages qu'il a donnés au Public de son vivant, & ceux qu'on a pris soin de publier après sa mort, font assez connoitre quel étoit son mérite dans les Sciences. Il étoit d'une fort honnête famille de Toulouse ; comme je l'apprens de l'Histoire abrégée de sa Vie, écrite en Latin par Monsieur Médon, Conseiller au Présidial de Toulouse. Il étoit né le dernier jour d'Octobre de l'année 1591. Après l'étude de la Théologie, il acquit une connoissance si parfaite de la Jurisprudence, qu'un grand Jurisconsulte de son tems se fit une habitude de le nommer par honneur *Legum Fodina*. Le progrès merveilleux qu'il avoit fait dans les Langues Grecque & Romaine pendant le cours de ses études préliminaires, lui fit naître l'envie d'apprendre les Langues vulgaires ; comme l'Allemand, l'Espagnol, l'Italien & l'ancien Provençal. Et cette étude lui fut d'un grand secours pour l'intelligence des Auteurs Latins des derniers tems, qu'il examina avec beaucoup de soin & d'application. Comme il aimoit naturellement une vie paisible & retirée, il la chercha dans l'état Ecclésiastique : & méprisant tous les avantages que son mérite & la fortune lui offroient, il se contenta d'une simple Prébende dans l'Eglise de Saint Etienne de Toulouse. Son mérite lui acquit la bienveillance des illustres de sa Province. Messieurs de Montchal & de Marca, successivement Archevêques de Toulouse, l'honorerent de leur estime & de leur considération. Mais le premier lui donna des marques très-particulieres de l'inclination naturelle qu'il avoit pour les gens de Lettres, & une part singuliere dans son amitié. C'est aux pressantes instances de ce Prélat que nous sommes redevables du beau Traité du *Franc-alleu de Languedoc*, que notre Auteur donna au Public. L'approbation universelle qu'eut cet ouvrage, & entr'autres l'avantage qu'il eut d'être admiré de l'Assemblée des Etats de Languedoc, engagerent M. de Caseneuve à écrire l'Histoire de sa Province, à la sollicitation encore du même M. de Montchal, qui fut prié par cette illustre Compagnie de lui en faire la proposition, & de lui assurer pour cet effet une pension considérable. M. Médon remarque que M. de Caseneuve rejetta les offres de la pension, & qu'il dit à M. de Montchal qu'il ne vouloit point d'autre motif pour l'engager à ce travail, que l'avantage qu'il avoit d'être né Toulousain, & que le plaisir de rendre service à sa Patrie lui tiendroit lieu de récompense. Cet ouvrage, qu'il intitula *la Catalogne Françoise*, fut d'autant plus agréablement reçu dans ce tems-là, qu'il contribua beaucoup à confirmer les droits & les prétentions de la Couronne de France sur la Catalogne, qui venoit de se rendre à l'obéissance du feu Roi, pere de notre Auguste Monarque.

Il a aussi donné des preuves de sa piété & de son zèle pour la gloire de l'Eglise, dans les différens ouvrages de piété qu'il a composés, & dont je donnerai le Catalogue à la fin de ce discours. J'aurois entrepris avec plaisir un plus ample détail des particularités de sa vie & de ses occupations, si je n'avois fait réflexion que n'ayant rien à ajoûter à ce que nous en a dit le Sçavant M. Médon, son Compatriote & son ami particulier, je ne ferois que l'office de Traducteur d'un discours qui est encore entre les mains de la plûpart des Sçavans.

Je supplie donc les Lecteurs de ne me savoir pas mauvais gré si je laisse à part toutes les autres circonstances, pour ne m'attacher ici qu'à ce qui regarde ce Traité des Origines de notre Langue. Il y a assez bon nombre d'années que cet ouvrage est composé, comme on le verra par une Lettre de l'Auteur, dont je donnerai copie ci-après. L'état irrégulier auquel j'ai son Manuscrit, ne permet pas de douter qu'il n'ait eû dessein de le revoir tout entier, puisqu'il en a lui-même mis au net tout le commencement jusques & compris le mot *BAILLIF*; & depuis le commencement de la lettre *F*, jusques & compris le mot *JATE*.

Je ne sçaurois être de l'avis de ceux qui publient à la sourdine, que M. Ménage, craignant que cet ouvrage ne fit tort au sien, fit agir quelques amis *incognito*, pour faire quitter à notre Auteur le dessein de le publier. M. Ménage & M. de Caseneuve étoient rivaux sans se connoître, ou du moins ne se connoissoient-ils que sur la réputation de leurs autres ouvrages. Le concours de deux excellens hommes, sur une matiere que personne avant eux n'avoit encore portée si loin, ne pouvoit faire qu'un effet agréable. La curiosité des Sçavans, excitée par la nouveauté du sujet, les auroit sans doute engagés à prendre ces deux ouvrages pour juger de leur mérite.

L'état où j'ai trouvé les Mémoires de notre Auteur me fait croire qu'ayant commencé à les revoir, une pure civilité lui fit tomber la plume de la main, comme on le verra par la suite de ce Discours.

M. Ménage rendit compte de sa conduite dans le discours préliminaire de son Livre, en ces termes : *Au reste, depuis que ce Recueil est imprimé, j'ai sçu que M. de Caseneuve avoit travaillé plu-*

sieurs années sur le même sujet, & qu'il faisoit imprimer à Toulouse le Livre qu'il en a composé. Ce que j'ai vû de ses autres ouvrages & sa grande réputation, car je ne le connois que par-là, ne me permettent pas de douter du mérite de son travail ; & j'en suis tellement persuadé, que je proteste ici que j'aurois supprimé le mien, si les choses eussent été en leur entier quand j'ai reçu cet avis.

Quand son Livre fut achevé d'imprimer, il en envoya un Exemplaire à M. de Caseneuve, qui répondit à cette civilité par une Lettre que j'ai heureusement trouvée parmi les Manuscrits qu'il m'a fait l'honneur de me laisser par son Testament. Comme elle justifie le procédé de ces deux illustres Rivaux, on ne sera pas fâché de la voir ici.

MONSIEUR, *L'honneur que vous me faites de parler de moi avantageusement dans votre Préface, & le présent du Livre qu'il vous a plu m'envoyer, me sont plutôt des sujets de honte que de vanité. Je me connois assez pour ne savoir pas que je ne mérite rien de semblable. On vous a fait croire,* MONSIEUR, *que je faisois imprimer un Livre de la matiere du vôtre. Je crois que vous avez deja sçu le contraire. Il est vrai qu'il y a quelques années que je commençai à y mettre la main ; mais ayant là dessus été obligé d'écrire pour notre Province, j'abandonnai si bien mon premier dessein qu'il ne m'en souvenoit plus. On me presse pourtant de donner au Public ce peu que j'en avois fait ; & j'aurois peine à me défendre de l'importunité de ceux qui me le conseillent, si je ne leur remontrois que tout ce que je sçaurois faire après vous, ne seroit que des ombres pour donner du relief à votre ouvrage. Je vous rends un million de graces, &c. A Toulouse, le 18. Novembre 1650.*

M. de Caseneuve ne survécut que peu d'années à cette liaison d'amitié. Il fut attaqué d'une fiévre pestilentielle, qui l'emporta le dernier jour d'Octobre de l'année mil six cens cinquante-deux.

Je n'ai pas eu le tems de m'informer du sort de tous ses ouvrages. Je sais seulement que ses Origines Françoises étant tombées entre les mains de M. Tornier, célébre Avocat de Toulouse, & l'un de ses héritiers, dont il avoit épousé une niéce, il avoit toûjours regardé cet ouvrage comme un trésor précieux, & qui faisoit un des plus considérables ornemens de son Cabinet. Mais Monsieur Foucault, aujourd'hui Intendant à Caën, homme d'un mérite distingué dans les Lettres, aussi-bien que dans les grands Emplois qui lui sont confiés depuis vingt ans, ayant été envoyé Intendant à Montauban en 1674. il rechercha la connoissance de M. Tornier, qui ne put résister long-tems au louable empressement qu'il lui témoigna d'avoir cet excellent Manuscrit.

Monsieur Foucault n'ayant eu d'autre vûe dans l'acquisition de cet ouvrage, que d'en faire un meilleur usage que n'avoit fait M. Tornier, il n'en fut pas plutôt le maître qu'il rechercha les occasions d'en faire part aux Sçavans.

Tout le monde sçait que Monsieur de Segrais, par un excès d'amour pour sa Patrie, s'est retiré depuis plusieurs années dans sa maison de Caën, où dans les charmans entretiens d'une Compagnie célébre de gens de Lettres, qu'il a formée, son esprit & son sçavoir ne se font pas moins admirer, qu'ils ont fait autrefois à Paris, dans l'Illustre Académie dont il a l'honneur d'être Membre.

Comme il a toûjours été un des meilleurs amis de feu M. Ménage, & qu'ils avoient ensemble un commerce de Lettres assez régulier, il ne fut pas des derniers à savoir que M. Ménage avoit enfin résolu de donner une nouvelle édition de ses *Origines de la Langue Françoise.* Il fit part de cette nouvelle à Monsieur Foucault, & le convia de contribuer à ce travail, en communiquant à M. Ménage le manuscrit des Origines Françoises de M. de Caseneuve. Monsieur Foucault, qui n'avoit rien plus à cœur que de rencontrer une occasion aussi favorable à ses intentions, accorda sans peine à Monsieur de Segrais ce qu'il lui demandoit au nom de M. Ménage ; & Monsieur de Segrais sans perdre de tems, manda à son ami le succès de sa négociation.

L'envie qu'avoit toûjours eû M. Ménage de voir un travail de la nature du sien, & dont tous les Sçavans du tems avoient plaint le sort, changea la jalousie dont on l'accuse en une véritable tendresse. Touché de la générosité de Monsieur Foucault, il en écrivit à Monsieur de Segrais, & lui marqua qu'il ne croyoit pas pouvoir mieux faire connoître combien il étoit sensible à l'honnêteté de Monsieur Foucault, qu'en lui offrant de faire imprimer l'ouvrage de M. de Caseneuve à la suite du sien. Monsieur Foucault n'avoit garde de refuser une chose qu'il souhaitoit tacitement. Il en voulut écrire lui-même à M. Ménage, pour lui témoigner, *qu'il se savoit très-bon gré d'avoir retiré, étant Intendant à Montauban, des mains d'un des héritiers de M. de Caseneuve, le travail qu'il avoit fait sur cette matiere ; qu'il étoit très-glorieux à la mémoire de ce savant homme, qu'il voulût bien prendre soin de mettre ses découvertes au jour ; que pour lui il s'estimoit doublement heureux, & d'avoir garanti ces Origines de l'oubli, & de ce qu'elles lui procureient la connoissance d'une personne qui fait les délices & l'admiration des gens de Lettres.* Ce sont les termes de sa Lettre, qui est du 13. Août 1689.

L'embarras que causoit à M. Ménage le soin de son propre travail, ne lui laissoit pas toute la liberté qu'il auroit souhaité. Il voyoit un nombre infini de nouvelles découvertes à ajoûter aux premieres. Il falloit copier l'ancienne édition pour ajuster ce qu'il avoit préparé pour la nouvelle ; tantôt se dédire d'une opinion, tantôt en fortifier une autre : c'étoit un labyrinthe d'où il ne sçavoit par où sortir.

Il se repentoit de n'avoir pas commencé plutôt à revoir ses mémoires, & il appréhendoit avec quelque sorte de raison de n'avoir pas assez de tems pour voir la fin de cette nouvelle édition. L'ordre que j'imaginai pour faciliter l'exécution de son dessein ne lui déplut pas ; & par un excès

de

de confiance il se reposa sur moi du soin de relire ses écrits, & de supplée r aux petites fautes qu'un empressement assez naturel lui faisoit souvent commettre.

Comme il prévoyoit que son travail seroit de longue haleine, il changea de résolution à l'égard de celui de M. de Caseneuve. Il proposa à quelques-uns de ses amis d'en entreprendre l'édition; & le chagrin de voir que personne ne se pressoit de lui accorder ce soulagement, me fit penser à examiner l'affaire de plus près. Je lui déclarai le dessein que j'avois de me charger d'un soin dont tout le monde se défendoit, & il eut assez bonne opinion de moi pour ne pas balancer à me confier la conduite de cet ouvrage.

Les précautions qu'il avoit prises jusqu'alors font assez voir qu'il avoit toûjours prévû ce qui arriva à la fin: car pour faire connoître à Monsieur Foucault qu'il avoit connu le prix de son présent, il cite son Manuscrit dans toutes les occasions qui s'en présentent, jusqu'à rapporter presque toûjours les propres termes de l'Auteur.

Malgré l'occupation qu'il me donnoit pour son Livre, il voulut néanmoins avoir la satisfaction de voir un essai de celui de M. de Caseneuve; & j'ai eu la consolation de lui en faire voir quatre feüilles tirées. L'impression de son ouvrage approchoit de sa fin, lorsque la mort en vint interrompre le cours. Il mourut le vingt-troisiéme jour de Juillet de l'année derniere 1692. à un mois près de la fin de la soixante & dix-neuviéme année de son âge.

Il m'a fait l'honneur par son Testament de me confier ce qui lui restoit de Mémoires pour continuer l'impression de son Livre, qui étoit arrestée Note de *SEULTE*. Cette mort changea entierement les mesures que j'avois prises pour les Origines de M. de Caseneuve. Quoique j'en eusse commencé l'édition du vivant & de l'aveu de M. Ménage, la clause honorable de son Testament ne m'autorisoit pas assez pour pouvoir continuer. La bienséance vouloit que j'obtinsse l'agrément de Monsieur Foucault, qui commença en m'accordant généreusement cette faveur, à me donner des marques de son estime & de sa confiance.

Je ne puis m'empêcher d'avouer ici que j'ai trouvé ce travail plus épineux par la suite, qu'il ne m'avoit paru au commencement. L'Auteur avoit revû environ la quatriéme partie de son Manuscrit, & il l'avoit même mise au net de sa main; la suite a été continuée par une autre main qui n'y avoit pas apporté assez d'exactitude. J'ai supplée en plusieurs endroits des mots que l'Auteur avoit laissés en blanc, quand j'ai eu la connoissance de ce que sa mémoire lui avoit refusé. Par exemple, au mot *ADVOUE*, il cite *une Charte d'Eberhard, Archevêque de . . . . . .* j'ai supplée *Saltzbourg*. Au mot *FOIRE*, il avoit seulement indiqué la Loi 17. *ff. de Usuris*; j'ai supplée les termes de la Loi. Au mot *FOREST*, il avoit cité *S. Hugon, Evêque de . . . . . .* j'ai supplée *Lincolne*. Au mot *HAVRE*, il n'y a que les deux premieres lignes qui soient de l'Auteur, qui avoit seulement indiqué *la Coûtume de Boulogne, art. . . . . . .* j'ai supplée le reste de la Note. Au mot *LAMBRIS*, il avoit voulu citer un Auteur, qui appelloit un lambris *materiariam incrustationem*, & il avoit laissé le nom en blanc; j'ai supplée dans les Additions & Corrections que c'étoit *Budée*. Au mot *FUSIL*, il a cité un endroit d'Isidore, livre 15. & c'est du livre 16. Il y a apparence qu'ici, comme dans plusieurs autres endroits, il travailloit de mémoire: car après avoir laissé la place de *eò quòd* en blanc, il avoit mis *exilit* pour *exiliat*. Il avoit apparemment vû ce passage dans le *Pliniana Exercitationes* de M. de Saumaise, à la page 717. où la seconde citation d'Isidore est de la même maniere que M. de Caseneuve l'a rapportée; & elle est d'une autre maniere dans Isidore, où au lieu d'*aridis fungis*, il y a *aliis fungis*; au lieu de *profert ignem*, il y a *prabet ignem*; & l'adverbe *vulgò* n'y est pas. Il y a plusieurs autres endroits où j'ai cru qu'il ne seroit pas inutile de fournir quelques pensées, lorsqu'elles m'ont paru donner quelque éclaircissement, ou appuyer ce qui étoit avancé par l'Auteur. Ce que j'ai ajoûté dans cette vûe se connoîtra par des étoiles ou astérisques *, que j'ai mis au commencement de ces petits supplémens; comme on peut voir sur les mots * *DEPANE*, * *ETANCHER*, * *FUMIER*, * *GALOPER*, & en plusieurs autres endroits.

Il se trouvera dans cette édition d'autres endroits que je n'ai pas remplis, & que j'ai laissés comme je les ai trouvés dans l'Original. J'ai cru que j'en devois user ainsi, après avoir perdu beaucoup de tems à des recherches inutiles, & à vérifier les autorités d'un ouvrage qui n'est exact que dans ce qui a été mis au net par l'Auteur; encore y ai-je bien trouvé des pierres d'attente. Quoique cette partie de son Manuscrit ne soit pas fort correcte; j'aurois souhaité qu'il nous eût au moins donné la suite dans la même disposition. Cette suite n'est qu'une confusion de cayers, dont chacun contient, sans aucun ordre, tous les mots dont l'Auteur a recherché l'origine; ensorte qu'un cayer comprend tous les mots qui commencent par *G*, un autre ceux qui commencent par *H*, & ainsi des autres. Et tous ces Mémoires sont écrits d'un caractere assez ordinaire à la plupart des Sçavans; qui dans la crainte de perdre, même en écrivant, une pensée qui paroit juste, & qui vient souvent lorsqu'on y pense le moins, ne se donnent pas la patience d'écrire les mots tout au long, & ne marquent le plus souvent que les trois ou quatre premieres lettres d'un mot de trois ou quatre syllabes. C'est l'état où j'ai trouvé près des trois quarts de ces Mémoires, ou plutôt de ces brouillons, dont le nombre prodigieux de difficultés ne m'a pas donné peu d'exercice, pour mettre cet ouvrage dans l'état où il est. Je ne doute pas qu'il ne s'y trouve encore des fautes, nonobstant les corrections que j'ai données à la fin. J'ai remarqué même depuis deux jours, qu'au-lieu de corriger une faute dans les Additions, on en a fait une seconde. C'est au mot *AUBAIN*, où il faut corriger *Galfredus Monemutensis*. Au mot *ESCLAVE*, il y a *miseraliter* pour *miserabiliter*: & plus bas, *fut prise sous le nom . . . . .* pour *fut comprise*. Au mot *COUPER*, au-lieu de *prendere & copulare*, corrigez *& capulare*. Au mot *GIROUETTE*, après *baculi*, ajoûtez *vel canna*; & au-lieu de *fertur*, il faut *defertur*. Ce sont les termes du Catho-

licon, que j'ai lus depuis quelques jours. Au mot *FAGOT*, après ces mots (il est croyable qu'ils ont été ainsi appelés de *fagus*), il faut entendre la suite de cette sorte, *parce que les Anciens ont souvent compris sous le nom de* fagus *presque toutes les espéces d'arbres qui portent le glan ; & que le glan, selon eux, ayant été la viande & la nourriture des premiers hommes, les arbres glandiféres ont été appellés* fagi, ἀπὸ τῦ φαγεῖν. C'est la pensée de l'Auteur, que j'avois mal rendue, pour n'avoir pû lire un certain mot de sa Note.

On trouvera dans les Additions qui sont à la fin de cet ouvrage trois Notes qui se sont trouvées oubliées dans le cours de l'impression : la premiere est sur le mot *BLOND*, la seconde sur le mot *BOULANGER*, & la troisiéme sur le mot *BUIMES*. Ces trois mots sont distingués chacun par deux petites croix au commencement, de cette maniere †† *BLOND*, &c. J'y ai aussi ajoûté quelques autres pensées qui avoient été oubliées par celui qui a continué la copie de ce Manuscrit après celle de l'Auteur. Comme cette copie est fort lisible, je m'en servis pour avoir celle qui m'étoit nécessaire ; & c'est pour suppléer à son peu de fidélité que j'ai donné les Additions & Corrections, conformément aux Mémoires originaux de l'Auteur, que j'ai revus assez exactement.

On y trouvera aussi quelques Remarques que M. Médon avoit faites dans les marges du Manuscrit de l'Autur ; & dans une petite Note que j'ai donnée sur le mot *GANS*, j'ai dit qu'il faut voir l'*Haginomasticon* de M. Chastelain à la fin de ces Origines. Cet *Hagionomasticon* est au commencement de celles de M. Ménage, ensuite des Principes de l'Art des Etymologies, parce qu'on a jugé que ces deux Traités avoient du rapport ensemble. *S. Betarius* y est rendu en François par *S. Boare*.

S'il reste encore quelques fautes dans le corps de ce Livre, elles ne peuvent être que légéres ; & le Lecteur voudra bien, en faveur de la peine que cet ouvrage m'a coûté, excuser quelques petites fautes qui échapent aux plus exacts, & dont la recherche demanderoit un tems dont la fortune ne me permet pas de disposer.

Il ne me reste plus qu'à donner ici le Catalogue des Ouvrages de M. de Caseneuve. Il seroit à souhaiter pour sa gloire, & pour le bien des Lettres, que M. Tornier voulût bien ne pas laisser plus long-tems dans l'oubli ceux qui restent encore à publier.

CATALOGUE
DES OUVRAGES DE M. DE CASENEUVE ;

Tant imprimés que manuscrits, imprimé en suite de sa Vie, écrite en Latin par M. Médon.

OUVRAGES IMPRIMÉS.

La Caritée, ou Cyprienne Amoureuse. 8°. *à Toulouse, chez P. Bosc.*
De l'Institution de la Noblesse. *in-12. ibid.*
Le Petit Jesus. *in-24. ibid.*
La Vie de Saint Edmond, Roy d'Angleterre. 8°. *ibid.*
Le Franc-alleu de Languedoc. *fol. Toulouse, chez J. Boude.*
La Catalogne Françoise. *in-4°. P. Bosc.*
Lettre à Messieurs des Etats, en date du 28. May 1649. *in-4°. J. Boude.*
L'origine des Jeux Fleuraux. 4°. *Raimond Bosc*, 1659. Cet ouvrage a été publié depuis la mort de l'Auteur, par M. Tornier son héritier.
Les Origines Françoises. *fol. à Paris, J. Anisson*, 1694.

OUVRAGES NON-IMPRIMÉS.

Traité des Justices de France.
Histoire des Comtes de Toulouse, par Gouvernemens, liv. 1.
Traité des Armoiries.
Un Traité de la Langue Provençale & de ses Poëtes.
Μισόκαιρος, *Sive Satyra in calamitates sui temporis.* Il fit cette Satyre peu de tems avant sa mort.
De l'Origine des François.
Histoire des Favoris de France.

APPROBATION.

J'Ai lu par ordre de Monseigneur le Chancelier le *Dictionnaire Etymologique de Ménage, augmenté ; avec le Trésor des Recherches & Antiquités Gauloises & Françoises de Borel, aussi augmenté ;* & j'ai cru qu'on pouvoit en permettre l'Impression. A Paris, le 7. Juin 1749.

MAUNOIR.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : à nos amés & féaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre amé ANTOINE-CLAUDE BRIASSON, Libraire à Paris, ancien Adjoint de sa Communauté, Nous a fait exposer qu'il désireroit faire imprimer & donner au Public des Ouvrages qui ont pour titre, *Dictionnaire Etymologique de Menage, avec des augmentations, le Trésor des Antiquités Françoises, & les Dictionnaires de Nicot & Monet ;* s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces présentes de faire imprimer lesdits Ouvrages en un ou plusieurs volumes & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de neuf années consécutives, à compter du jour de la date des présentes ; faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire lesdits Ouvrages, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement, ou autres, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Exposant, ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : à la charge que ces présentes seront enrégistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume, & non ailleurs en bon papier & beaux caractéres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modéle sous le contre-scel des présentes ; que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. qu'avant de les exposer en vente, les manuscrits ou imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur d'Aguesseau, Chancelier de France, Commandeur de nos Ordres, & qu'il en sera ensuite remis deux exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier le Sieur d'Aguesseau, Chancelier de France, le tout à peine de nullité desdites présentes ; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir ledit Exposant & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la copie des présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Ouvrages, soit tenue pour dûement signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secretaires, foi soit ajoutée comme à l'original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent, sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires. Car tel est notre plaisir. DONNE' à Paris, le quatriéme jour du mois d'Avril l'an de grace mil sept cent cinquante, & de notre Regne le trente-cinquiéme.

Par le Roi en son Conseil. *Signé*, SAINSON.

Registré sur le Registre XII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 397. fol. 277. conformément aux anciens Réglemens, confirmés par celui du 28. Fevrier 1723. A Paris, le 7. Avril 1750.

Signé, LE GRAS, *Syndic.*

De l'Imprimerie de GISSEY.

Fautes à corriger dans le premier Volume du Dictionnaire Etymologique.

PAge 9. colonne 2. ligne 25. après *habits*, ajoutez *Caseneuve*.
Ibid. l. 27. au lieu de *Caseneuve*, lisez *S. Add.*
P. 71. col. 1. l. 11. au lieu de *practiciaire*, lisez *practiciare*.
P. 108. col. 1. l. 49. au lieu de *Monumetensis*, lisez *Monemutensis*.
P. 151. col. 2. l. antipénult. au lieu de *pur net*, lisez *pur, net*.
P. 152. col. 1. l. 49. au lieu de *hommenoble*, lisez *homme noble*.
Ibid. l. 55. au lieu de *celles*, lisez *celle*.
P. 429. col. 2. l. 40. au lieu de *copulare*, lisez *capulare*.
P. 469. col. 1. l. 48. avant *Depané* mettez une *.
P. 547. col. 1. l. 44. au lieu de *miseraliter*, lisez *miserabiliter*.
Ibid. l. 53. au lieu de *prise*, lisez *comprise*.
P. 558. col. 2. l. 18. avant *flancare*, mettez une *.
P. 566. col. 2. l. 33. au lieu de *Evesque*, lisez *Evêque*.
P. 570. col. 2. l. 62. au lieu de ces mots, *fut appellé faine*, lisez, *les arbres glandiferes ont été appellés fagi*.
P. 576. col. 1. l. 2. au lieu de *similitudine*, lisez *similitudine*.
Ibid. l. 57. après *Faraillon*, ajoutez ; *& ci-dessous* Phare.
P. 592. col. 2. l. 37. au lieu de *coco*, lisez *ecco*.
P. 600. col. 1. l. 55. au lieu de *fiéche*, lisez *flèche*.
P. 630. col. 2. l. 23. avant *Les* mettez une *.
P. 644. col. 1. l. 63. avant *Voici* mettez une *.
P. 676. col. 1. l. 12. après *baculi*, ajoutez *vel canna*.
Ibid. l. 14. au lieu de *fertur*, lisez *defertur*.

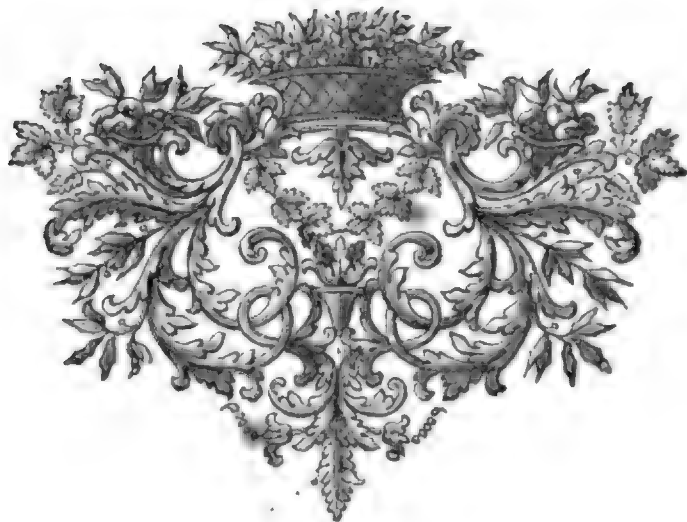

DISCOURS

DISCOURS
SUR
LES ÉTYMOLOGIES FRANÇOISES,
POUR SERVIR DE PREFACE AUX ORIGINES de Monsieur MENAGE.

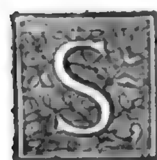

SI la mort n'eût point sitôt envié Monsieur Ménage à l'Empire des Lettres, & qu'elle lui eût au moins accordé les six mois de vie, qu'il destinoit à mettre dans son jour tout le mérite des Etymologies ; nous aurions sur cette matiere une ample Préface de sa façon, digne de la capacité de l'Auteur & de la bonté de l'Ouvrage. Etant aussi plein de son sujet qu'il paroissoit l'être ; ce n'est ni deviner ni exagérer, que de dire qu'il en eût beaucoup mieux parlé qu'un autre. L'on ne peut même guères douter qu'il ne se fût fait un vrai plaisir de nous communiquer ce qu'il sçavoit de plus curieux & de plus rare en faveur d'une Science, qui avoit fait sa premiere & sa derniere passion, qui lui étoit devenue propre en quelque maniere, & dont il possédoit toute l'étendue, comme il en avoit épuisé la profondeur. *Plan général de ce Discours.* *Ménagiana.*

Je n'ai point assez de présomption, ni assez peu de lumiere, pour me croire propre à remplacer la perte qu'ont fait en cela les belles Lettres. Aussi n'est-ce point de quoi je me flatte en prenant ici la parole, au nom & à la place d'un si célébre Ecrivain. Tout ce que je prétens, est de satisfaire aux inclinations de cet Illustre Défunt, qui peu de tems avant sa mort témoigna souhaiter, que quelqu'un de ses amis lui rendît ce dernier office d'amitié. Comme les volontés des mourans, si nous en croyons les maximes du Droit, ont quelque chose de sacré, qu'on ne doit regarder qu'avec respect ; il m'a été difficile de lui refuser un devoir, dont chacun se défendoit, & se mettoit peu en peine ou en état de s'acquitter.

Ménagiana.

Car, du reste, quoique Monsieur Ménage, de son autorité, & sans mon aveu, m'ait mis au nombre des Etymologistes; ce n'étoit apparemment que pour faire nombre, & pour ne se trouver pas le seul partisan d'une Science presque abandonnée parmi nous. Du moins, je ne me sens pour ces sortes de connoissances, ni la vaste capacité qu'il s'y étoit acquise par un travail infatigable, ni moins encore un certain attrait, qui lui étoit particulier, & qui souvent tient lieu de génie.

L'inclination naturelle que tout homme raisonnable peut avoir pour la Science des Langues, ne s'étend piont à mon égard jusqu'aux Etymologies: & bien loin de les aimer, comme on aime ses amis, avec tous leurs défauts; lors même que par leur justesse & leur vrai-semblance, elles se trouvent à l'épreuve de la critique, je les aime sans passion, & les estime sans entêtement. Que si cette disposition d'esprit m'empêche ou me dispense de leur donner des louanges outrées, telles que les voudroient les Maîtres de l'Art; j'espere au moins qu'elle m'attirera une entiére croyance pour le peu de chose que j'en dirai; & que si les Etymologistes ne sont pas peut-être si contens de ma réserve, les Critiques le seront de ma bonne foi, & mon témoignage ne leur sera pas suspect.

Distribution de ce Discours.

Après un aveu aussi sincere que celui-ci, l'on me permettra bien de dire quelque chose à l'avantage des Etymologies, & sur-tout de celles de Monsieur Ménage: Car sans flatter les personnes intéressées à sa mémoire, il me semble que si un Ouvrage se rend recommandable à la postérité, ou par la qualité du dessein, ou par le succès de l'exécution, ou par le mérite de l'Auteur; rien ne manque à celui-ci, & qu'il est presque parfait en son genre: ces trois avantages se trouvant assez heureusement réunis dans les Origines de la langue Françoise, dont Monsieur Ménage a bien voulu faire ce nouveau présent au Public.

Je sais bien qu'il pourra se trouver des Savans, qui faisant consister leur principale gloire, à censurer tout, & n'approuver rien, ne seront pas peut-être là-dessus de mon avis: que les uns se déclareront contre le dessein, les autres contre l'exécution, & quelqu'uns contre l'Auteur même. Pour toute Apologie, je leur oppose trois propositions, qui renferment à peu près, ce qui se peut dire sur ce sujet.

La premiere: ce n'est point un dessein frivole, & qui ne méne à rien, que de travailler sur les Etymologies; & il y a du moins autant de danger à mépriser trop cette sorte d'érudition, qu'à la trop estimer.

La seconde: l'exécution n'en est pas impossible; & quand on a tous les secours nécessaires, & qu'on se fonde sur des principes sûrs, l'on y peut réussir d'une maniere solide, & qui ait un air de Science réguliere.

La troisiéme: quelque décriés que puisse être la plûpart des Auteurs de Livres d'Etymologies, le vrai mérite n'est point incompatible avec la qualité d'Etymologiste; & le nom de Monsieur Ménage suffit pour nous prévenir en faveur d'un Art, qu'il a poussé plus loin que personne, & dont il est comme le restaurateur.

Si après cela les Savans, qui d'ordinaire n'estiment que ce qu'ils savent, s'opiniâtrent encore à traiter les Etymologies de curiosité vaine, d'amusement épineux, & de marque d'esprit né pour la bagatelle, on leur

permettra de blasphêmer ce qu'ils ignorent, pourvû qu'ils nous permettent de penser qu'ils en parlent sans connoissance de cause.

PREMIERE PARTIE. *Avantages des Etymologies.*

LORSQUE les demi-Savans se montrent si ennemis de cette espèce de Science, je ne sais s'ils ont fait trop réflexion, qu'il étoit impossible d'en user de la sorte, sans s'attirer en même tems sur les bras toutes les Nations, tous les Siécles, & toutes les Sciences, qui presque de concert ont pris parti pour les Etymologies. En effet, il n'y a point de Nation un peu fameuse, qui n'ait cru trouver sa gloire & son avantage à débrouiller l'origine de sa langue. Si l'on prétend que c'est une curiosité pure qui flatte la vanité des Peuples, je soûtiens qu'elle est aussi ancienne que le monde, & du goût de tous les Siécles qui en ont eu pour les Lettres. J'ajoute même qu'il est difficile qu'elle n'ait quelque chose de solide, puisque toutes les Sciences les plus sérieuses n'ont pas pû se dispenser de la cultiver.

I. *Reconnus de toutes les Nations.*

J'avance donc d'abord, que la pratique & l'exemple des Nations les plus célébres justifie pleinement la Science des Etymologies: puisque ce seroit s'opposer à la raison, que de rejetter l'autorité de tous les Peuples, dont le suffrage ne peut être suspect, quand il est général, étant alors fondé sur un certain bon sens que la Nature inspire également à tous les hommes. Or de quelque côté du monde que l'on jette les yeux, on ne trouvera pas de Nation ou polie ou savante, qui pour peu qu'elle ait été jalouse de sa gloire, n'en ait fait consister une partie à rechercher soigneusement la premiere origine de sa langue, & qui par-là n'ait prétendu en tirer quelque avantage au-dessus des autres Peuples ses ennemis ou ses voisins. Car soit que toutes les Nations se fassent honneur de l'antiquité de leur origine, & qu'il n'y ait pas de meilleurs titres pour l'établir, que l'antiquité même de la langue qui leur est naturelle; soit qu'elles se piquent d'aimer la vérité, & qu'elles esperent la rencontrer dans l'Etymologie, qui renferme dans sa nature aussi bien que dans son nom, *la raison véritable* des Nations & des Idées attachée à chaque terme & à chaque expression; soit que la variété des mots, qui ont l'air étranger, conserve les vestiges des révolutions de chaque Etat, & de ses communications avec les Peuples voisins; soit enfin que quelque autre raison secrette & inconnue fasse aimer cette Science: on peut dire qu'il n'y a pas de passion si universelle ni si commune à tous les climats, que l'inclination pour les Etymologies: & l'on auroit autant de peine à la déraciner du cœur des hommes, que celles qu'ils ont d'être éclairés sur leur propre Généaologie.

Des Espagnols.

Pour en être convaincus plus en détail, nous n'avons qu'à examiner là-dessus la conduite des Espagnols, nos voisins & nos concurrens. Cette Nation, autrefois si belliqueuse, qui s'entendoit alors mieux que Nation du monde en rafinement de gloire, qui n'avoit que de grandes vûes dans les choses mêmes les plus minces, qui ne pensoit pas à moins qu'à la Monarchie universelle; ne crut pas indigne de sa grandeur, qu'on travaillât chez elle à remonter jusqu'à la source de la langue Castillane. Le Docteur Bernard *Aldrete*, Chanoine de Cordoue, se chargea de ce soin; & dès le commencement du Siécle il fit imprimer à Rome un Ouvrage Espagnol, intitulé *del origen y principio*

de la lengua Castellana ô Romance; qu'il dédia au Roi Catholique Don Philippe III. Dans cet Ouvrage, rempli d'érudition & de recherches curieuses, il démêle savamment tous les divers mélanges de la langue Espagnole. Il fait voir ce qui lui est venu des irruptions des Arabes & des Mores, qui ont gouverné l'Espagne depuis le septiéme Siécle, & qui n'en sont pas encore bien chassés après tant de guerres & de bannissemens. Il tâche de découvrir ce qu'elle a reçu des Grecs ; soit par le canal des Sciences & de la Religion, dont les termes sont en partie tirés de cette langue; soit par les colonies des Rhodiens fondateurs de Roses, par celles des Zacynthiens qui bâtirent Sagonte, des Elysiens ou des Peuples de l'Elide, qui peuplerent les Champs Elisées, & des Tartessiens descendans de Tarsis, qui habiterent la côte de Tartesse. Il n'oublie pas même ce qui s'y trouve de reste de la langue Phénicienne, & de la Punique ou de la Carthaginoise, que l'on parloit anciennement à Carthagene, & dans les autres endroits d'Espagne, dépendans alors de la domination de Carthage. Il s'attache sur-tout à expliquer ce que les Visigoths de Léon & de Castille, les Cattes & les Alains de Catalogne, les Suéves de Galice, & les Vandales d'Andalousie, y ont contribué de leur part; sans parler des Gaulois & des anciens Celtes, qui avoient commandé bien auparavant dans les Espagnes, & avoient laissé leur nom aux Celtiques, aux Celtibériens, & aux Peuples de la Galice. Il découvre enfin ce que la Castille doit à l'ancienne Rome, & ce que Rome doit à la Castille, dont la langue ressemble si fort à la Romaine, qu'on peut composer selon lui des Poësies entieres qui soient en même tems & Castillanes & Latines.

L'ouvrage d'Aldrete fut si bien reçu de toute l'Espagne, que Covarruvias, parent du fameux Jurisconsulte, entreprit aussi-tôt de travailler sur le même sujet, & peu de tems après mit au jour son Trésor de la langue Castillane, où il exécute en détail & en Grammairien, ce qu'Aldrete n'avoit traité qu'en général & en Historien.

Des Portugais. Après les Espagnols, il est comme naturel de faire suivre les Portugais, qui en fait de passion outrée pour la gloire, l'emportent autant sur les Espagnols que ceux-ci sur les François. Quoiqu'ils affectent en tout le contrepied des Espagnols, ils ne voulurent pas moins faire qu'eux en cette occasion. L'honneur de la Nation, la jalousie ou l'émulation secrette, leur fit oublier leur antipathie naturelle : & *Nuñes Delião* fit paroître à Lisbonne les Origines de la langue Portugaise, en même tems qu'Aldrete faisoit imprimer à Rome celle de la Castillane. Si le Castillan affecte plus d'esprit, & étale son érudition avec plus de pompe ; le Portugais de son côté va plus droit à son but, & prouve ce qu'il avance d'une maniere plus précise & moins embarrassée.

Lorsque deux Nations aussi opposées que celles-ci, concourent tous un même sentiment, on peut presque croire que c'est l'instinct de la nature, qui les force à s'accorder malgré elles: du moins leur jugement ne doit point être suspect, s'il est favorable à la France ; & elle peut former un dessein sans qu'on la soupçonne de légéreté, après que l'Espagne & le Portugal lui en ont donné l'exemple.

Des Grenadins. Avant les uns & les autres, les Grenadins avoient fait paroître un Dictionnaire Arabe, en caractéres Espagnols: & cet Ouvrage fut aussi utile à éclair-

cir

cir l'origine d'une partie de la Langue Castillane, qu'à la réduction des Mores de Grenade, sous les auspices du célébre Cardinal Ximenès ; dont un Evêque Illustre vient de nous donner la Vie, d'une maniere si noble & si chrétienne, qu'on ne sait presque lequel admirer le plus, de l'Historien, ou du Héros.

Des Basques.

Les Basques, qui prétendent, & peut-être avec raison, que leur langue est la plus ancienne d'Espagne, n'ont eu garde de manquer à se déclarer hautement, dans une occasion de cette nature. Outre les Historiens de toute la Nation Espagnole, qui de concert leur accordent cet avantage, ils ont eu des Auteurs particuliers, qui ont tâché de le prouver d'une maniere presque convainquante. Le Jurisconsulte Emanuel Poza s'acquit par-là beaucoup de réputation dès la fin de l'autre siécle : & quoique le détail de ses preuves ne soit pas toujours bien juste, on ne peut pas néanmoins douter en le lisant, que la langue qui se parle à Pampelune & dans tout le Royaume de Navarre, aussi-bien que dans les deux Biscayes, ne soit en effet la premiere source de la Langue Espagnole : ce Royaume & ses dépendances ayant conservé avec soin tous les vestiges de l'ancien Langage, comme il a empêché de périr ce qu'il y a de plus pur & de plus net, en fait de Noblesse Espagnole. Le Savant Ohenart, dans sa Notice des deux Gascognes, a très-bien suppléé ce qui manquoit aux preuves de Poza, & aux conjectures des Historiens, Mariana, Moralez & Garibai. Enfin le P. Moret Jésuite, dans son Histoire de Navarre qui vient de paroître au jour, a tellement épuisé la matiere, qu'il est également impossible ou d'y rien ajoûter ou de douter de ce qu'il avance.

Des Italiens.

Mais l'Italie se déclare encore plus que l'Espagne en faveur des Etymologies : & quoique ses Auteurs n'y aient pas trop bien réussi, leur témoignage n'en est pas moins recevable. Le vrai Pere de la Langue Italienne, le Poëte Dante, a fort bien démêlé ce que l'Italie avoit emprunté des François, & sur-tout des Trouvéres Provençaux, qui suivirent la Cour de nos Rois de Sicile & de Naples. Tout jaloux que sont & les Italiens & les Poëtes, il reconnoît de bonne foi, que cette Cour Françoise porta avec elle la politesse & le bel esprit en Italie. Outre ce Poëte, qui n'a traité les Etymologies de sa langue qu'à mesure qu'il en a eu besoin pour l'Histoire du bel esprit; Monosini en a fait un Traité exprès, où faute de savoir le Lombard, le Grec & le Sarasin, qui ont dominé chacun de son côté en Italie, il avance des choses si peu vrai-semblables, qu'il donna une belle occasion à Monsieur Ménage, de faire paroître son érudition, & de se montrer digne du choix de l'Académie de la Crusca, qui se pique plus qu'aucune autre Académie, de se connoître en mérite Académique.

Les Origines Italiennes de notre Auteur ne manquerent pas de donner de la jalousie aux Italiens : ils trouverent mauvais qu'un Etranger leur fît des Leçons sur leur propre Langue, & Ferrari imprima un autre Ouvrage sur le même sujet. Mais s'il lui déroba son Titre, il ne lui enleva pas la gloire que son ouvrage lui avoit justement acquise.

Des François mêmes.

On me dira sans doute, que les gens de delà les Alpes ou les Pyrénées ne sont pas de trop bons modèles pour la France ; aussi éloignée de suivre leur exemple que d'en recevoir la Loi. Je n'ai garde de croire, & encore

moins de dire, que les Etrangers puissent rien apprendre aux François: il vaudroit presque autant s'imaginer que les Anciens soient en tout les maîtres des modernes. Mais après tout il me semble, que sans sortir de France nous pouvons aisément trouver parmi nous de quoi justifier l'étude des Etymologies. Car enfin, quelque bizarre que ce dessein paroisse aux critiques chagrins, Monsieur Ménage n'est ni le premier ni le dernier qui y ait travaillé dans le Royaume. Comme il en a suivi d'autres qui depuis long-tems lui avoient marqué la route, il en a vu d'autres aussi qui depuis la moitié de ce Siécle ont fait gloire de marcher sur ses pas, & de franchir hardiment un gué qu'il leur avoit fondé lui-même pour rassurer leur vaine timidité.

Avant lui nous possédions déja les origines Françoises de Budée, de Baïf, & de cet Imprimeur habile Henri Etienne, aussi fameux par ses propres ouvrages que par ceux des autres. Nous avions celles de l'Ambassadeur Nicod, de l'Abbé Perion, de Sylvius, de Picard & de Tripault, qui par la passion ou l'entêtement qu'ils avoient pour le Grec, prétendoient y réduire tout. L'on avoit lû avec moins de plaisir que de surprise, celles de Guischard, qui sachant l'Ebreu à fond, crut faire honneur aux François, en faisant remonter leur Langue jusqu'à sa premiere source. Et enfin du tems de la Ligue, l'on avoit applaudi au Président Faulchet sur son *Recueil de l'origine de la Langue & Poësie Françoise, Rime & Romans*; où l'on voit les monumens du vieux langage, dans l'extrait des ouvrages de 127. Poëtes, qui tous avoient écrit avant la fin du treiziéme siécle.

Comme cette Science étoit morte avec tous ces Savans, Monsieur Ménage la fit revivre. Dès qu'on vit paroître son ouvrage sous les auspices du Savant M. du Puy, qui avoit encore plus de goût que de capacité, l'ardeur se réveilla pour les Etymologies: bien des gens y travaillerent chacun à leur maniere, & dans des vuës un peu différentes.

Messieurs de Port-Royal s'en servirent pour faciliter la mémoire aux jeunes enfans du Parti; & à leur Jardin de Racines Grecques, ils ajoûterent une liste assez nombreuse des mots François qui paroissent avoir quelque rapport au Grec, soit par voie d'Etymologie, soit par simple allusion. C'est ce qui donna occasion au Pere Labbe Jésuite, qui ne s'accordoit pas en tout avec ces Messieurs, de donner au Public l'extrait d'un Dictionnaire Etymologique de toute la Langue Françoise, qu'il avoit eu le courage de sacrifier autant par amitié pour M. Ménage, que par déférence pour M. du Puy. Il y ajoûta un ancien Glossaire de nos mots Gaulois, qui peut être de quelque secours pour éclaircir l'origine de notre Langue; & à la queuë de tout l'ouvrage il découvre la véritable source d'une infinité de mots, dont un Grammairien moderne & peu habile avoit produit de fausses généalogies dans un Livre intitulé, *Les Principes de la Langue Françoise*. Peu de tems après l'on vit paroître en basse Normandie l'origine des expressions proverbiales, dont le langage du Peuple, & de la conversation est tout rempli: cela dispensa M. Ménage d'achever ce qu'il avoit déja mis en état sur le même sujet; & il apprit par sa propre expérience, à ne communiquer pas aisément ses desseins à personne, sur-tout à de certains Savans, dont la jalousie va jusquà la bagatelle.

Avertissement de la premiere édition.

Ce n'est pas là l'unique peine dont on ait bien voulu soulager M. Ménage. Dans la Préface de sa premiere édition il avoit dessein de traiter ample-

ment des Langues en général: & de la Françoise en particulier, mais le discours qu'il en avoit, n'étant pas encore en l'état où il souhaitoit le faire paroitre, il en différa l'impression, dans le dessein de le placer au-devant des origines de nos façons de parler proverbiales, qu'il espéroit donner au Public peu de tems après. Le Médecin Borel le prévint; & dans le Livre qu'il intitula, *Trésor de recherches & antiquités Gauloises & Françoises*, il y ajoûta une Préface aussi ample que superficielle, où il traite du progrès & du changement des Langues, particulierement de la Françoise. Il éclaircit en même tems beaucoup d'origines, & quantité de mots de la Langue qu'il nomme *Thyoise* ou *Theutofranque*, dont l'usage avoit duré pendant les deux premieres Races de nos Rois.

M. de Caseneuve en usa tout autrement. Quoiqu'il eût travaillé plusieurs années sur les origines de la Langue, & qu'il l'eût fait avec autant de capacité & de pénétration que nous en admirons dans tous ses autres ouvrages, cet habile Jurisconsulte se fit honneur d'abandonner le champ de bataille à M. Ménage, & un pur excès de civilité lui fit tomber la plume des mains. Comme il mourut quelques années après, ses héritiers conserverent avec soin le précieux monument de la science & de l'honnêteté d'un savant, honnête homme, & au-dessus des foiblesses de la jalousie.

M. Foucault, qui a sçu joindre un goût exquis pour les lettres, à un génie rare pour les affaires; pendant le cours de son Intendance de Languedoc, eut soin de le retirer de leurs mains, & c'est à son amour pour les sciences & à sa générosité que nous devons aujourd'hui le présent que l'on fait au Public de ce manuscrit curieux.

Comme Messieurs Borel & de Caseneuve savoient parfaitement l'un & l'autre le langage de leur Province, & que le Languedocien nous a conservé les racines, aussi-bien que la vraie signification, d'une infinité de mots dont nous ne cherchions l'origine qu'en tâtonnant: ces deux ouvrages sont d'un secours incroyable pour débrouiller l'histoire des changemens de la Langue Françoise; & nous avons obligation à un Académicien fort habile, qui savoit autre chose que le François, d'avoir bien voulu ramasser tout ce qui s'en trouve dans le Goudouli. Car ce recueil ne sert pas seulement à entendre les ouvrages ingénieux de ce fameux Toulousain, que la nature avoit fait Poëte en dépit de l'Art; mais aussi pour éclaircir une infinité de choses, dont on ne peut rendre de raison dans notre Langue, qu'en ayant recours au Languedocien. (M. Daujat.)

On croira peut-être, que ces trois sœurs n'ayant presque rien d'original, elles n'ont travaillé sur les Etymologies, que pour découvrir leur origine illustre, & faire voir qu'il est souvent plus noble de reconnoître une souche glorieuse, que de se trouver à la tête de la race; la dépendance en cette occasion n'ayant rien de bas ni de méprisable. Mais les trois Langues savantes, qui passent parmi les critiques pour originales, n'ont pas laissé que de faire des tentatives pour remonter plus haut. (*Des Romains.*)

Dans le tems même que les Romains faisoient la loi à l'Univers, Varron composa ses livres de l'origine de la Langue Latine; & ce fut autant par-là, que par ses recherches profondes sur l'histoire, qu'il mérita d'être qualifié *le plus savant des Romains*, par l'Orateur son contemporain, qui ne prodiguoit

guères les louanges que pour lui-même. Tout ambitieux que fut César, il marcha sur les pas de Varron: car les principes d'analogie que ce Monarque tâcha d'établir, sont en quelque façon du ressort de l'étymologie.

L'Archevêque de Seville, Isidore, y travailla six siécles après, y ajoûtant tout ce que le Christianisme avoit changé à la Langue de Rome la payenne. Et dans le dern er siécle Jules Scaliger en composa quatre-vingts livres, que les curieux n'o it pas tant regretté pour la réputation de l'Auteur, que par l'envie de voir de leurs propres yeux jusqu'où peut s'égarer l'esprit humain, quand il n'a pas d'autre guide dans les sciences que la présomption. Enfin l'Alleman Vosse, dont les Hollandois se parent & se font honneur, a fini ses jours en achevant son Dictionnaire Etymologique, où il a un peu mieux réussi pour le détail, que dans ses principes, qui sont pitoyables, de la maniere dont il les expose, ou qu'il les prouve.

Des Grecs. Quoique la Langue Grecque soit plus ancienne & ait l'air plus original que la Romaine, qui faisoit gloire d'en descendre en beaucoup de choses, cela n'a pas empêché les curieux de chercher encore son origine. Le grand & le petit Etymologique en font foi, aussi-bien que de la vanité Grecque, qui vouloit trouver chez elle-même de quoi rendre raison de tous ses termes. Si les Grecs avoient autant lû Platon, qu'ils le louoient sans le lire, ils y auroient pû voir, que ce Philosophe, en tout de bonne foi, avoue qu'il faut avoir recours aux Langues étrangeres ou barbares, pour découvrir la principale source où les Grecs ont puisé leur Langue.

Sur cette idée du Philosophe divin, l'Alleman Martine fit d'abord son Cadmus le Phénicien, & il montra en détail ce que la venuë de ce Héros à Thébes avoit causé de changement dans le langage aussi-bien que dans les mœurs & le gouvernement. Un Auteur Anglois a poussé la chose plus loin; & dans un petit ouvrage, intitulé *Delphi Phœnicissantes*, il fait voir que l'Oracle de Delphes, le plus ancien & le plus fameux de la Grece, parloit Phénicien. Un autre ensuite a découvert tout ce qu'Homere & Hesiode devoient à Moïse, non pas tant pour les mots, que pour les expressions & les idées. Enfin Alstede, dans son Encyclopédie, a fait remonter la Langue Grecque jusqu'à l'Ebraïque, qu'il regarde, avec la Syriaque & la Chaldaïque, comme les trois sources de cette belle Langue, & de tous ses différens Idiômes.

Des Ebreux. Pour ce qui est de la Langue Ebraïque même, il est vrai que les Ebreux la supposant la premiere Langue du monde, ils n'ont pû en chercher l'origine que dans son propre fonds. Ils se sont contentés de la réduire à ses premieres racines, formées par la combinaison de deux ou trois consonnes, & par-là d'expliquer toute la chaîne des dérivés & des composés. Ils ont même par ce moyen développé très-ingénieusement ce que signifioient tous les noms propres des anciens Peuples, des personnes illustres, & des fausses divinités; aussi-bien que tous les différens noms du vrai Dieu, & ceux des Intelligences qui gouvernent le monde sous ses ordres.

C'est sur ce modèle que l'on a rangé ensuite toutes les autres Langues, dans un ordre si conforme à la nature, lequel a paru abréger extrêmement une étude, qui d'elle-même est infinie. Le Dictionnaire Grec des Etiennes, dont celui de Scapula n'est que l'abrégé, fut composé dans cette méthode;

que

que le P. Labbe & Messieurs de Port-Royal même, après beaucoup d'autres, réduisirent encore davantage. Ce quon avoit fait pour la Greeque avec tant de succès & de profit, l'on ne jugea pas inutile de l'entreprendre pour la Langue Latine; & M. l'Abbé d'Anet se crut propre à achever ce qu'Alstede n'avoit fait qu'ébaucher dans sa Philologie.

Les Arabes, les Persans, & les Turcs, dont les Langues n'en font presque plus qu'une, ont suivi la même route chacun dans celle qui leur est propre. Les Dictionnaires manuscrits de ces deux dernieres Nations en font foi, & le Dictionnaire Arabe du Hollandois Golius ne permet pas d'en douter. Mais je ne puis assez m'étonner du dessein de M. *Meninski*, qui dans son Dictionnaire Oriental, renversant cet ordre fondé sur la nature, pour y substituer l'ordre alphabétique, n'a pas prévû qu'il lui faudroit un seul volume pour les seuls participes Arabes qui commencent par un *m*: ce qui fait un effet ridicule, que devoit prévoir un homme à qui la seule connoissance des Langues a donné un poste honorable dans le Conseil de guerre de l'Empereur.

Il eût été bien plus sage & plus naturel de suivre dans les Langues Orientales un ordre, que tout l'Orient n'a point inventé ou pratiqué sans raison. Aussi l'Académie Françoise a-t-elle bien voulu s'y assujettir dans la nôtre, pour rendre ses décisions plus réguliéres & plus sensibles. Et même cet ordre paroît si juste aux Peuples du Levant, que les Arabes en disputent l'invention aux Ebreux, qui le leur ont derobé, à ce qu'ils disent, aussi-bien que leur systême de Grammaire.

Des Arabes.

Leur dispute n'en demeure pas là: non-seulement ils prétendent que leur qualité d'Ismaëlites leur donne le droit d'aînesse sur les enfans d'Israël, qui n'ont formé un Etat que plusieurs siécles après les Princes Ismaëlites: mais ils ajoûtent, qu'ayant vécu dans les déserts, séparés du reste des hommes, ils ont beaucoup mieux & plus aisément conservé la Langue du Patriarche Abraham, dont ils font gloire d'être les enfans aînés en plus d'une maniere. Outre que leur Langue a deux fois plus d'étenduë que l'Ebraïque, occupant encore aujourd'hui plus de trois mille lieuës de pays, d'Occident en Orient; elle a presque retenu toutes les combinaisons de la premiere Langue: du moins a-t-elle plus de six mille racines toutes différentes; au lieu que l'Ebraïque en compte à peine deux mille. Ainsi selon eux, c'est un dessein chimérique de prétendre réduire toutes les Langues à celles de Moyse & des Prophetes, puisqu'elle ne comprend pas même le tiers des mots essentiels que la Langue Arabe a conservés depuis plus de quatre mille ans qu'on la parle.

des Allemans.

Mais ce ne sont pas les seules Langues, ou polies ou savantes, qui se sont appliquées à rechercher leur origine: les Langues Barbares du Nord d'Europe ont eu ce même goût. La Langue Tutone, qui étoit dans sa splendeur du tems de nos anciens Celtes, & de nos premiers François, s'est fait un plaisir de cette étude. Pour se consoler de la Barbarie où elle se trouve aujourd'hui réduite, elle a tâché de montrer que tout ce qu'il y avoit presque au monde de plus illustre avoit rapport à elle. Martin Luther, au milieu des soins attachés à la qualité de Chef de Parti, n'a pas laissé que de composer un Traité de l'origine des noms propres Allemans.

Il seroit à souhaiter qu'il eût travaillé sur toute la Langue. Comme il la savoit aussi-bien qu'un Hérésiarque puisse savoir sa Langue naturelle quand il la croit nécessaire à insinuer ses dogmes; il nous eût développé cette matiere avec la même netteté d'esprit qui fait le caractére de tous ses Ouvrages, & qui brille jusques dans ses erreurs.

Le Géographe Cluvier a marché sur ses pas, & il a savamment exécuté pour les noms des Peuples & des Villes, ce que le faux Docteur n'avoit qu'effleuré pour les noms propres des personnes illustres, & fameuses dans l'Histoire. C'est par-là qu'il a démontré d'une maniere invincible la vaste étendue de la Langue Celtique, dont il découvre des vestiges dans les Espagnes, dans les Gaules, dans l'Illyrie & dans la Thrace; sans oublier la Germanie, la Sarmatie, & les Isles Britanniques; non plus que la Galatie ou la Gallogrece, qui du tems de Saint Jérôme parloit encore la même Langue dont on usoit à Tréves, alors la plus célébre Ville de toutes les Gaules.

Des Flamans. Si Gorope Bekan eût suivi une méthode semblable, le Public ne se fût pas si fort réjoui aux dépens de cet Auteur Flaman, l'homme du monde le plus ingénieux pour l'erreur, & qui abuse de tout son esprit & de sa politesse, pour donner quelque couleur à ses visions, & montrer que le Flaman d'Anvers fut la Langue du Paradis Terrestre, & que toutes les Nations du monde les plus anciennes, sans en excepter aucune, parlerent Bas-Teuton, ou un langage fort approchant.

Des Danois. On peut trouver un peu plus de raison aux prétentions de l'Auteur Danois qui ne nous est connu que par le titre bizarre de son Livre *Magog Aramæus.* Il n'a pas trop mal expliqué les rapports de l'ancien Danois, qu'il fait descendre de Magog, l'un des fils de Japhet, avec la langue d'Aram fils de Sem, & pere de Gether; dont il fait venir les Getes & les Goths, qui, selon l'Historien Grec Procope, ne faisoient qu'une Nation. Et d'ailleurs comme il suppose que la Langue de cet Aram est la même que l'Araméenne ou la Syriaque dont parle l'Ecriture, & qu'ainsi elle n'est pas fort éloignée de l'Ebraïque; il croit par ces deux démarches avoir fait remonter le Danois jusqu'à sa premiere origine.

Wolffgang Laze ne va pas si loin que l'Auteur Danois: mais dans son Ouvrage des Transmigrations des Peuples; dessein qui mériteroit d'être aussi heureusement exécuté qu'il est beau en lui-même; sans aller creuser jusques dans les fondemens de la Tour de Babel, il se contente de faire voir ce que la Langue de l'Empire Romain fit insensiblement passer dans celle des Germains par le commerce inévitable des Armées de la frontiere, & ce qu'ils devoient auparavant de nouveaux termes au voisinage des Républiques Grecques.

Ce n'est pas que quelques Savans de Dannemarck, ou de Suéde, n'aient eû envie de se faire descendre des Grecs: le nom de Dodan, fils de Javan ou d'Ion, Fondateur des Ioniens, leur a paru tout propre à fonder cette généalogie; aussi-bien que le nom de *Danai* & de *Dani.* Sur ce principe ils prétendent que les *Danaïens* passerent de la Forêt de *Dodone,* aux Rives du *Danube*; qui porta leur nom; & que de-là, accompagnés des Grecs & des Daces ou des Daves, ils passerent jusqu'en Dannemarck, qui conser-

ye encore l'ancien nom de ses premiers Fondateurs. Mr *Worme* a cru plus faire que les autres, & détruire toutes leurs conjectures, en déchifrant les Antiquités Danoises, que ces Peuples du Nord avoient gravées sur les rochers mêmes en caractéres *Runiques*; c'est ainsi que se nomment les anciens caractéres dont se servoient les Poëtes & les Prophetes de cette Nation: & sur ces monumens, plus incontestables que tout ce qui est empreint sur le bronze, il tâche d'expliquer l'origine de la Langue & de la Nation Danoise.

Si Mr. de *Sparvenfeld* peut mettre fin à ses Voyages, & se donner le repos nécessaire aux travaux de l'esprit, il nous débrouillera mieux que tous les Savans ce qu'on doit croire de ces Langues du Nord. Ce qu'il m'en a communiqué sur le rapport du Gothique, de l'Islandois, & du Finlandois, marque autant sa pénétration profonde, que le voyage qu'il vient de faire en Afrique, dans l'espérance d'y trouver le tombeau d'Huneric ou de Genseric, marque sa curiosité & son zele pour enrichir l'Histoire du Nord à quelque prix & avec quelque risque que ce puisse être.

Des Anglois.

Les Anglois, qui reconnoissent pour leurs Fondateurs, non-seulement les Danois, mais aussi les Saxons, n'ont rien oublié pour démêler leur origine, parmi toutes les confusions de cet Etat, qui de tout tems fut sujet à des révolutions bizarres, comme l'Histoire des Révolutions d'Angleterre ne le fait que trop connoître. Les monumens de la Langue Saxone, que l'on a pris de l'Histoire du vénérable Bede, & de quelques autres, nous ont donné la clef de cette ancienne Langue, dont l'Anglois & l'Ecossois d'aujourd'hui n'est qu'une corruption.

Tout ce qui fâche les Etymologistes Anglois, c'est que pour rendre raison du systême de leur Langue, il faille avoir besoin de la Françoise. Pour peu qu'on examine l'air chagrin dont ils en parlent, il semble qu'ils aient honte de leur origine; & il est aisé de pénétrer qu'ils s'en passeroient volontiers, s'ils ne craignoient d'être bientôt démentis par leurs Loix & leur Bareau, qui se sentent encore de la venuë de Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, lequel y porta avec les armes Normandes l'Art & les termes de la Chicane.

Ceux de la Principauté de Galles, & de la Cornouaille d'Angleterre, soit par sympathie pour la France leur ancienne patrie, soit par antipathie pour les Anglois leurs nouveaux conquérans, ont pris un sentiment tout opposé. Ils se font un véritable honneur de ressembler pour la Langue, même aux Bas-Bretons, & d'avoir encore parmi eux l'ancien langage dont on usoit dans les Gaules avant que l'Empire Romain eût donné atteinte à la liberté & à la Langue des Celtes. Davies en a donné les preuves au Public dans la Préface de son Dictionnaire Cambrobritannique: & Boxhorn les a confirmées en savant critique, dans un ouvrage posthume qui a pour titre *Origines Gallicæ*, où il montre que l'ancien langage de la Grande-Bretagne étoit une dépendance du Celtique, & que toute l'Isle parloit alors le même langage que la Gaule; de même que la Cornouaille de France & celle d'Angleterre parlent aujourd'hui un idiôme assez semblable pour s'entendre l'un l'autre sans interprete.

Les Hibernois au contraire voudroient faire bande à part, ou du moins,

avoir l'ancienne Langue Ibérique, que les Ibériens en peuplant l'Hibernie y auroient apportée avec eux. L'ouverture de ces deux Nations pour les précisions métaphysiques & l'Etre de Raison, suffisoit presque sans autre preuve que la ressemblance du nom, pour me convaincre de leur commune origine. Mais depuis que j'ai lu la traduction Irlandoise du Nouveau Testament, qui vient de paroître à Londre, je me suis desabusé par mes propres yeux, & j'ai découvert que le fonds de la Langue Hibernoise est presque le même que celui de la Cambrique, c'est-à-dire de la Britannique, & de la Celtique: car elle n'a pas le moindre rapport au Navarrois ou au Basque, qui conserve l'ancien langage des Espagnes. A moins que pour accorder les deux sentimens, l'on ne dise que les Hibernois ont reçu leur Langue des Celtibériens de l'Hebre, ou des Celtiques de la Guadiane, qui parloient la Langue du Peuple dont ils portoient le nom. Quoi qu'il en soit, le langage Celtique, qui est mort en quelque façon à notre égard, ne laisse pas de subsister encore dans les deux Bretagnes, aussi-bien que sur les bords du Rhin & de la Meuse: & l'unique maniere de le rétablir, c'est de prendre ce qu'il y a d'original & de propre dans ces deux Idiômes, & de le joindre avec ce que nous trouvons en François, qui n'a l'air ni Latin, ni Grec. Outre que c'est un sentiment très-conforme à l'Histoire, que la Celtique des Gaules est la vraie matrice de toutes les colonies des Celtes ou des Gaulois répanduës dans tout l'Univers; c'est un moyen sûr & commode pour accorder les divers sentimens des Critiques sur ce sujet, d'une maniere avantageuse à la France; laquelle tirera ainsi son origine des Celtes mêmes qui passerent le Rhin pour mieux faire la guerre aux Romains, & après bien des combats le repasserent enfin pour rentrer dans leur premier patrimoine.

Des Esclavons. La Langue Esclavonne a fait aussi des recherches de son origine, & leurs Historiens marquent que les trois freres Lech, Chec, & Rus, ne sortirent d'Esclavonie que pour fonder dans le Nord les trois Etats fameux, de pologne, de Boheme & de Russie: dont les différens Peuples parlant encore le même langage, quoique divisé en plus de soixante Idiômes, nous empêchent de douter qu'ils ne soient tous sortis de la même tige. Néanmoins, quoiqu'ils fassent une nation à part, leur Langue a aussi rapport, & à celle des Allemans, parmi lesquels ils sont mêlés, & à celle des Latins ou des Grecs, selon quils suivent l'un ou l'autre rit. C'est ce que l'on voit éclairci dans l'ouvrage de Sigismond Gelen, intitulé *La Symphonie des Langues*; à laquelle un bel esprit du Nord appliquoit joliment ce mot du Poëte, *vox diversa sonat, populorum est vox tamen una.*

Si les Curieux peuvent jouir du Dictionnaire Russiotte de M. de Sparvenfeld, qu'il a eu l'adresse de tirer des mains des Moscovites, malgré l'esprit soupçonneux & jaloux de cette nation, la plus impraticable de l'Univers; il sera plus aisé de faire des réflexions sur le systême de cette Langue, que la situation des lieux a dû préserver du mélange, autant que l'attachement inviolable de ces Peuples à leurs anciennes manieres ou de vivre ou de s'exprimer.

Quoique les Lithuaniens soient environnnés de nations Esclavonnes, ils ont néanmoins une Langue particuliere, qui a plus de ressemblance au Latin

Latin qu'à tout autre, & qui apparemment leur est restée des Colonies Romaines que Flaccus conduisit au de-là du Danube dans les deux Valachies; d'où elles peuvent s'être insensiblement avancées vers le Nord sur les bords du Borysthene. C'est, à mon avis, ce que l'on peut dire de moins visionnaire sur ce sujet: car de s'en rapporter à ces nations, qui prétendent, aussi-bien que les Moscovites, descendre d'un *Palæmon*, parent & favori d'Auguste; c'est vouloir aimer la fable avec eux, & prendre plaisir à se laisser tromper.

Il n'y a que les Hongrois qui semblent ne s'être pas mis si fort en peine de leur origine. Pourvû qu'on leur passe qu'Attila, ce fameux Roi des Huns, descendoit en droite ligne du Nembrod de l'Ecriture, premier fondateur des Monarchies, & qu'il avoit autant raison de prendre cette qualité, que celle de Fleau de Dieu; ils sont contens, & s'embarassent assez peu si le systême de leur Langue s'accorde avec cette prétention fabuleuse. Néanmoins, par le fréquent commerce que j'ai eu avec eux pendant plusieurs années, ayant tâché de pénétrer à fonds ce que ce pouvoit être que cet Idiôme si différent de tous les autres d'Europe, je les ai convaincus qu'ils étoient Scythes d'origine, ou du moins que leur Langue étoit une des branches de la Scythique; puisqu'à l'égard de l'infléxion elle avoit rapport à celle des Turcs, qui constamment passoient pour Scythes, étant originaire du Turquestan, & de la Transoxiane; & qu'outre cela les prépositions de ces deux Langues, aussi-bien que de la Géorgienne, se mettoient toujours après leur régime, contre l'ordre de la nature & la signification de leur nom. *Des Hongrois.*

Si le consentement de toutes les nations d'Europe ne suffit point pour nous convaincre, peut-être que celui des Peuples d'Asie & d'Afrique sera plus propre à le faire, & que n'ayant pas de raison de nous tromper, ils croiront être en droit d'éxiger de nous quelque créance. *Des Nations Asiatiques.*

Néanmoins les Turcs & les Usbecs, aussi-bien que les grands & les petits Tartares du Turquestan & de la Krimée, qui à proprement parler ne font qu'une seule nation, marquent tous un grand soin de distinguer dans leur Langue ce qu'il y a de pur Tartare, d'avec le mélange du Persan, & de l'Arabe, dont le premier fait leurs belles lettres, & l'autre est le langage de leur Religion & de leurs Sciences. Aussi M. Méninski, à leur exemple, dans son Trésor des Langues Orientales, nécessaire pour traiter avec la Porte Ottomane, a-t-il fort bien démêlé ces trois Langues les unes d'avec les autres: & avant lui un Missionnaire Capucin, se faisant honneur à Rome du Dictionnaire Turc de l'Ambassadeur M. de Cezy, se proposa d'abord ce dessein, & en vint assez heureusement à bout tandis qu'il fut secouru des lumieres du savant M. d'Herbelot, dont la Bibliotheque Orientale est attendue du Public avec impatience. *Des Scythes.*

Les Persans ne sont pas moins soigneux sur cela que les Turcs leurs vainqueurs; & ils se font un mérite de montrer le rapport qu'a encore le langage d'aujourd'hui avec celui du grand Cyrus & de l'Empire des Medes; & de quelle maniere, malgré la fureur du tems qui n'épargne rien, il subsiste après tant de Siécles & se conserve à la Cour de Perse & du

Mogol, où ces deux Princes, quoique Tartares d'origine, le parlent avec plaisir, au mépris de leur Langue naturelle.

Les Arméniens font gloire de même d'avoir parmi eux l'ancienne Langue des Parthes, qu'ils ont conservée dans leurs montagnes inaccessibles, qui les auroient mis à couvert de l'ambition de toutes les Monarchies Tartares, s'ils n'avoient mieux aimé sacrifier leur liberté à celle du commerce. L'Archevêque d'Andrinople, Karabiet, laissa en mourant un ouvrage digne de sa pénétration, & de la curiosité des Savans, lequel est comme la clef de plus de mille volumes fort anciens, écrits en cette Langue, depuis Mesrob, l'inventeur & le restaurateur de leurs caractéres.

Des Indiens. Outre ces trois Nations Scythiques, qui ont eu successivement l'empire d'Asie, & ne se sont même que trop fait connoître aux Europeans; les Peuples d'au de-là du Gange, tout barbares qu'ils sont à notre égard, ont encore plus de soin que nous, de pénétrer l'origine de leur Langue, & de la réduire à ses premiers principes.

Le P. Alexandre de Rhode, par la communication qu'il eut avec les Savans du Tonquin & de la Cochinchine, a rendu sensible la Langue d'Anam, en la tirant de ses propres caractéres, qui étoient infinis pour leur nombre, & qui avoient une espèce d'air magique; pour la réduire, autant que la chose est praticable, aux manieres Européanes. Le P. Couplet fit il y a quelques années la même chose à l'égard de la Langue Chinoise, dont la Tunquinoise n'étoit qu'une branche, puisque Tunquin étoit la troisiéme Cour de l'Empire de la Chine, après Pequin & Nanquin. Les Portugais, qui sont nés grands exaggérateurs, nous avoient dépeint cette Langue comme une espéce de monstre, capable d'épouvanter les plus hardis; & moi-même dans mes jeunes années, étant assez simple pour les croire sur leur parole, j'avois crû qu'un Curieux devoit borner au fameux mur de la Chine toutes ses conquêtes en fait de Langue. Le Jésuite Flaman, plus sincere ou plus habile, nous a convaincus que c'étoit une Langue faite à peu près comme les autres, aux caractéres près, qui représentant immédiatement les objets, au lieu des paroles, ont à la vérité l'avantage de nos chifres, que toute l'Europe entend, malgré la diversité de ses Idiômes; sans avoir néanmoins la commodité de nos caractères, qui peignent la prononciation présente, & la transmettent à la postérité, comme ils nous conservent l'ancienne. En un mot nous savons enfin, qu'encore que cette Langue ait plus de quatre-vingts mille caractères, elle n'a que 1200. racines, eu égard aux combinaisons simples des sons qui la composent. C'est de quoi les Curieux peuvent se convaincre par la vue des dix volumes Chinois dont ce P. fit présent à la Bibliotheque du Roi, où il s'est donné la peine de distinguer les caractères primitifs, la prononciation & la signification des racines, ce que personne avant lui n'avoit ni osé ni sû entreprendre.

La Grammaire des Tartares Orientaux, qui possédent depuis plus d'un demi-siécle l'Empire de la Chine, peut de même éclaircir les doutes raisonnables que nous avions sur l'origine de cette Nation conquérante, qui n'a rien de commun que le nom avec les Tartares Occidentaux, que les

Chinois nomment Samahan, c'est-à-dire ceux de l'Empire de Samarkand, dans la Transoxiane. Le P. Ferdinand Verbiest, grand Mandarin du Tribunal des Mathématiques, à qui les Missionnaires & les Curieux ont cette obligation, nous a fait voir qu'un Géometre fait tout avec symétrie, & que l'esprit géométrique paroît autant dans la formation d'un systême de Grammaire, que dans une hypothése d'Astronomie.

Les Siamois, que la réputation du Roi attira ici de l'extrémité de l'Orient, nous apprirent seulement alors, qu'outre la Langue vulgaire ils en ont une autre qu'ils nomment *Balie*, c'est-à-dire ancienne, & qui renferme tous les mystéres de leurs sciences & de leur religion. Mais un homme illustre par ses négociations & par son génie pour les lettres, dont l'Académie vient de reconnoître autentiquement le mérite, est le premier qui nous ait découvert que la Langue Balie ressembloit en bien des choses à celle que parlent les Bramines de Paliacate, sur la côte de Coromandel, & qu'ils nomment le *Samscortan*. Cela n'empêche pas les Siamois de prétendre venir des *Laos*, qui sont des peuples fameux au de-là du Gange, situés au-dessus de l'Isthme de la grande Péninsule dont les Siamois occupent l'extrémité. Mais il n'y a pas d'inconvénient à dire que les Laos mêmes peuvent être venus où ils sont, de la côte Orientale de l'Indostan; & que c'est là le principe de cette ressemblance du langage des Talapouins de Siam, & des Bramines de Paliacate. M. de la Loubere.

Je ne parle point ici de la Langue Malaye, dont l'origine se fait assez connoître par ce qu'en disent les Voyageurs, qui prétendent avoir appris des Savans du Pays, qu'elle est assez moderne, & que pour la facilité du commerce on la forma de ce qu'il y avoit de plus joli & de plus commode dans toutes les Langues de l'Orient, mêlant ensemble l'Arabe, le Persan, l'Indien & le Portugais. Comme l'Arabe y domine plus que les autres, le P. Thomassin a eu moins de peine à la réduire à son Ebreu, dont l'Arabe est comme un ruisseau; mais qui a reçu tant d'autres rivieres dans son cours, que les eaux de la source en sont presque méconnoissables; de sorte qu'il est inutile de faire remonter à une même origine ce qui en a de diverses sans contredit.

Si le témoignage de l'Europe & de l'Asie n'est pas suffisant, on peut jetter une œillade sur l'Afrique; & sans avoir égard à l'Arabe, qui en occupe plus de la moitié, & qui s'est aisément mêlé avec le Carthaginois pour son extrême ressemblance, l'on n'a qu'à considerer avec quelle exactitude les Coptes, qui ont conservé, à ce qu'ils prétendent, l'ancienne Langue des Pharaons, distinguent ce qu'ils ont d'original, d'avec ce qu'ils ont reçu des successeurs d'Aléxandre, & du voisinage des Phéniciens & des Ebreux. *Des Nations Africaines.*

On verra les Abyssins, dont le nom seul renferme l'origine, qui ne donnent point d'autre nom à leur Langue, que celui de Langue-libre ou indépendante, c'est-à-dire originale. Aussi a-t-elle tant de rapport avec la Chaldaïque ou la Babylonienne, qu'on ne peut pas douter qu'elle ne vienne de Babylone même, où les enfans de Chus la parlerent sous l'Empire Nembrod, le premier Monarque de l'Univers.

Enfin il n'y a pas jusqu'aux Africains de la Libye intérieure, qui ne se

glorifient d'avoir un Idiôme origlnal, tout différent de celui des Arabes & des Bereberes, dont ils se trouvent environnés, & de l'avoir préservé de la corruption par leur retraite dans les déserts, à la faveur du Mont Atlas qui leur sert comme de barriere contre les entreprises des Conquérans.

Conclusion.

Il m'est donc permis de conclure, que si toutes les Nations des trois parties de notre hémisphere qui ont quelque connoissance des Lettres, ont eu du penchant pour la recherche de l'origine de leur langue; c'est une fausse délicatesse, que de vouloir se distinguer du reste de l'Univers, en condamnant la France seule à ignorer son origne, & celle des termes dont elle se sert; ou du moins on ne peut guères accuser Monsieur Ménage de goût bizarre & particulier, pour en avoir eû un qui lui étoit commun avec tous les peuples.

II.
Avantages des Etymologies estimés dans les plus beaux siécles.

Le goût pour les Etymologies est du moins aussi ancien qu'il est étendu: & l'antiquité a quelque chose de si respectable, qu'il semble que ce soit mettre une science à couvert des chagrins de la Critique, que de faire voir qu'elle est ancienne. C'est pourquoi M. Ménage, voulant exalter le mérite des Etymologies, vouloit sur-tout faire valoir leur antiquité. C'est ainsi qu'il s'en déclare lui-même dans le Ménagiana. Pour montrer, dit-il, l'excellence des Etymologies, je commencerois par remarquer, que le mot d'Etymologie signifie discours véritable: je releverois ensuite son antiquité en faisant voir qu'Aristote a fait un livre d'Etymologies, & que plusieurs Auteurs célébres l'ont imité.

Au siecle d'Alexandre.

Je sais bien que cet Oracle ou cet Interpréte de la Nature a parlé très-avantageusem ent de la science des Notions, qui renferme les premieres idées que les hommes ont naturellement de chaque chose, & que la Notion, ou comme les Philosophes l'appellent, la définition du nom, n'est nullement différente de l'Etymologie: mais je ne sache point que le Gouverneur d'Alexandre le Grand, ait jamais fait de Traité exprès sur cette matiere. Je crains même que ce qu'en dit M. Ménage n'ait pas d'autre fondement que la bévûe d'un Critique Hollandois, qui ayant lû quelque part qu'Aristote avoit fait un Ouvrage intitulé *Nomima Barbarica,* crut apparemment, selon l'audace ordinaire aux Critiques nés présomptueux, qu'il falloit lire *Nomina* pour *Nomima*; & d'un traité curieux sur les Loix des Peuples Barbares, digne des réflexions d'un Philosophe Politique, en fit une simple Dissertation de Grammaire sur les noms tirés des Langues Etrangéres à l'égard de la Gréce.

Quoi qu'il en soit, si le Chef des Péripatéticiens nous manque au besoin, le Fondateur de l'Académie vient à notre secours, & le maître remplace avantageusement le disciple. Le Cratyle, l'un des plus jolis dialogues de Platon, en fait foi; & l'on ne peut pas examiner avec plus de subtilité & d'agrément la question fameuse que les Stoïciens adopterent dans la suite, si les mots signifient naturellement, ou si ce sont des signes purement arbitraires, ou bien si le systême des Langues n'est point en même tems composé de signes naturels & d'artificiels; qui peut-être est le parti le plus sûr & le moins déraisonnable qu'un Grammairien Philosophe puisse prendre.

Au siecle des sept Sages.

Pythagore, à qui la Gréce doit la premiere naissance de toutes ses lumieres

mieres, avoit traité la chose quelques Siécles avant Platon, d'une maniere plus mystérieuse, qui par là en pourra paroître moins solide aux personnes d'une imagination bornée, à qui tout paroît étrange dès qu'il passe les vues ordinaires. Ce Pere de la Philosophie Grecque, que son génie rêveur rendoit peut-être trop profond, sachant que l'Auteur de la Nature ne faisoit rien qu'avec *nombre*, avec *mesure*, & avec *poids*, crut que pour pénétrer dans les mystéres du Créateur, la science des Nombres, d'où dépend celles des Figures & du Mouvement, y devoit servir d'introduction. Sur ce principe il supposoit avec les Phéniciens, & après Phérécide le Syrien, son premier Maître, contemporain des sept Sages, que les Langues n'étoient à proprement parler que des chifres ; mais bien plus mystérieux que ceux du cabinet des Princes, qui ne dépendent souvent que du caprice des Secrétaires. Il prétendoit donc que chaque chose ayant dans la Nature un nombre conforme à son essence, il n'y avoit qu'à examiner les nombres renfermés dans les Caractéres de chaque mot, pour déchifrer l'idée distincte de chaque objet, cachée sous l'écorce de ce chifre. Je ne prétens point ici justifier les vues ou les visions de ce Philosophe Oriental, dont la Physique & la Grammaire ont trop de profondeur pour nos imaginations superficielles : tout ce que je prétens, c'est de montrer que dans les Siécles où les sciences ont le plus fleuri, l'étude des Etymologies en a toujours suivi la fortune.

Au siécle de Moyse & d'Abraham.

Je n'ai garde après cela de faire fond sur le systême de la Cabale, dont Pythagore apparemment avoit emprunté le sien, en le déguisant à sa maniere. Les Cabalistes ne doutent point, ou du moins font semblant de ne pas douter, que Moyse, & même Abraham, ne soit l'auteur de la distribution mystérieuse des lettres de leur Alphabet. Qui les voudroit croire, diroit avec eux, qu'elles ne font qu'une espèce de symboles des Elémens, des Causes & des Principes, qui contribuent à la formation & à l'être de chaque chose. Ainsi, comme ils pensoient que les sept Planettes, les douze Signes du firmament, & les quatre ou les trois Elémens du monde sublunaire, renferment comme en abrégé toutes les vertus naturelles ; chaque lettre, selon eux, répond à son Elément, à sa Planette ou à son Signe, & l'Analyse des trois lettres d'un mot, vaut à ce qu'ils prétendent, tout un traité de Philosophie.

Mais sans être obligés d'avoir recours aux chifres des Nombres avec Pythagore, aux figures de la Géometrie avec les Platoniciens, à la force naturelle de chaque son, propre à exprimer chaque chose, avec les Stoïciens; ou enfin aux symboles de l'Astronomie avec les Cabalistes ; nous pouvons apprendre de l'Histoire Sainte toute seule la véritable origine des premieres Langues; d'où sont venues ensuite par une altération insensible toutes celles que les différentes Nations parlent aujourd'hui. Elle nous découvre que tous les hommes étoient autrefois assez heureux pour n'avoir qu'une même Langue, & qui plus est, qu'une même prononciation : que pour s'être trop bien entendus contre les desseins du Créateur, ils avoient mérité de perdre ce lien commun de leur intelligence : que la confusion & la division des Langues, aussi-bien que la dissension & l'antipathie des Peuples, avoit été le juste châtiment de leur union criminelle.

Néanmoins depuis cette division fatale, les Monarchies, la Religion, les

Sciences & le Commerce, ont tellement mêlé ces premieres Langues, qu'on en peut dire maintenant ce que certains Philosophes disoient des semences universelles de tous les êtres de la Nature, *omnia in omnibus*; que chacune les renferme toutes en quelque maniere: & même cette confusion est devenue tellement avantageuse, que qui la sait débrouiller dans sa Langue naturelle, y peut trouver le fonds de toute Langue, à peu de choses près. Et c'est proprement à quoi s'occupe l'étude des Etymologies; à pénétrer les Langues Etrangeres par ce que nous en trouvons de vestiges chacun dans notre propre Langue.

L'on voit par ce que nous venons de dire, que le premier Législateur du monde s'est fait un point de religion de savoir l'origine des Langues aussi-bien que celle des Peuples: & c'est une chose surprenante que cet Historien fidéle nous ait si bien marqué leurs premiers noms, qu'après tant de Siécles, nous trouvions encore qu'ils subsistent la plûpart tels que Moyse nous a appris qu'ils étoient long-tems avant lui.

Au siécle d'Auguste.

Cependant, sans qu'il faille remonter jusqu'à des tems si éloignés de nous, qui peut-être nous frappent moins pour leur éloignement; les Siécles qui nous sont moins inconnus, nous en fournissent de nouvelles preuves. Le Siécle de César & d'Auguste, le plus vanté de tous les Siécles, ne nous apprend-il pas la même chose que celui d'Aléxandre & de Moyse? Outre *Varron*, qui ne creusa alors les origines de la Langue Latine qu'avec des principes de Grammairien; l'Enéide de Virgile ne découvrit-elle pas aux Romains, qu'il falloit aller chercher jusques dans les ruines de Troye l'origine de la Langue aussi-bien que de la Nation Romaine? N'y voit-on pas que Teucer, fondateur des Troyens, étoit fils de Scamandre, originaire de Crete, fameuse & ancienne Colonie des Phéniciens? Et dès qu'on en est venu jusqu'en Phénicie, n'est-on pas à la Patrie commune du genre humain, d'où, comme autant d'essains, sont sorties toutes les peuplades qui ont fondé ce qu'il y a de plus illustre & de plus ancien dans les diverses parties du monde. Ce n'est pas Virgile seul qui nous dessille les yeux en cette matiere. A bien examiner les Métamorphoses & les Fastes d'Ovide, on verroit qu'elles ne comprennent presque autre chose que les premieres aventures de ces fondateurs des Nations, à qui les expressions figurées de la Poësie, autant que leurs Actions illustres, ont donné rang parmi les Dieux; & l'on remarqueroit avec plaisir, que la fable sur cela s'accorde si bien avec l'histoire, que si la vérité même vouloit écrire en stile & en langage fabuleux, elle ne pourroit guères parler ni plus correctement ni avec plus d'esprit.

Au siécle de Charlemagne.

Comme l'Empire Romain ne changea proprement de face qu'à Charlemagne, il ne fut pas fort nécessaire de chercher de nouvelles origines à la Langue de l'Empire. Mais les François s'en étant enfin rendus maîtres dans l'Occident, il fallut changer de systême, & cultiver le Langage de ces nouveaux Conquérans. Ce fut alors que Charlemagne, tout Empereur qu'il étoit, voulut lui-même, sans s'en remettre à un autre, composer une Grammaire de sa Langue naturelle; & en même tems donna des noms à ce qui en manquoit. Il ne se contenta pas d'en inventer pour les douze mois de l'année, qui n'eussent rien de commun avec ceux de Rome; c'est à lui que la Marine a l'obligation de cette maniere si commode & si simple

de marquer par leur propre nom tous les Airs de vent de la bouſſole que depuis neuf cens ans toutes les Nations de l'Europe qui navigent ſur l'Ocean n'en ont pas d'autre.

Au premier ſiécle du monde.

Que ſi tous les Siécles des Conquérans qui ont fait le plus de bruit dans le monde, favoriſent cette ſorte d'étude, nous ne lui trouverons pas une moindre protection dès que nous voudrons remonter juſqu'au premier Siécle du monde. Oui, ſans donner dans la viſion, on peut dire que le premier Homme a été en même tems le premier Etymologiſte; & que cette ſcience fut, pour ainſi dire, ſa premiere occupation. Il ne fut pas plutôt créé, que Dieu lui ayant amené tous les animaux pour leur faire reconnoître leur commandant, ce nouveau Sage leur impoſa à tous des noms tellement ſignificatifs, que c'étoit autant d'images de leur eſſence, ou de leurs principales propriétés: & ce n'eſt pas ſans raiſon que la Philoſophie de l'Ecole, après les Peres, conclut de ces noms ſi ſagement impoſés, qu'il eut une eſpèce de philoſophie infuſe, pour découvrir les véritables idées qu'on doit former de chaque choſe: tant il eſt vrai que ceux qui ſont ſemblant de mépriſer le plus les Etymologies, ſont ceux-là même qui les exaltent davantage quand ils en ont beſoin pour établir leurs opinions.

Après cela je ne crois point qu'on puiſſe ſouffrir le langage de certaines gens, qui ſous prétexte de n'eſtimer que la ſeule ſcience des choſes, avancent de ſang froid, qu'un traité d'Etymologies deshonore preſque la France, ou du moins le Siécle de Louis le Grand.

III.
Avantages des Etymologies pour toutes les Sciences.

Si la ſcience des choſes pouvoit être indépendante de celle des mots, je leur pardonnerois en quelque façon ces ſortes d'expreſſions outrées: mais le malheur des hommes eſt qu'ils ne peuvent ſéparer l'un de l'autre, & que les ſciences les plus ſolides n'ont guères d'autre fondement, ni d'autre baſe, que l'explication nette des termes, laquelle dépend uniquement de leur origine & de la premiere impoſition; dès qu'on veut parler avec les hommes, ſans ſe faire un jargon nouveau à ſa mode.

Pour la Philoſophie.

On ne doit donc pas s'étonner que les plus grands Philoſophes du monde aient bien voulu traiter cette matiere. Le divin Platon, tout divin qu'il étoit, n'a pas dédaigné de mêler cette partie de la Grammaire avec les plus hautes ſpéculations de ſa Philoſophie; & Ariſtote, qui faiſoit gloire de prendre en tout le contrepied de ſon Maître, ſe fit un mérite de l'imiter en cela. Car toute ſa Métaphyſique n'eſt à proprement parler qu'un livre de notions; que peu de gens entendent, faute de concevoir qu'elles ſont particuliéres à la Langue Grecque, & qu'il eſt abſolument impoſſible d'en donner qui ſoient communes à toutes les Langues; y ayant auſſi peu de vrais ſynonymes d'une Langue à l'autre, que dans celle d'une ſeule nation. Les Stoïciens mêmes, qui ont donné un air plus ſérieux à la philoſophie, ne faiſoient rouler la leur que ſur la force des mots, à peu près comme les Nominaux parmi les modernes.

Pour la Phyſique.

Ce beſoin ne s'étend pas à la ſeule Philoſophie abſtraite, qui ſouvent diſpute plus du nom & de l'idée, que de la choſe même. Les ſciences les plus ſenſibles ne vont pas loin ſans ce ſecours. La Médecine, l'Anatomie, la Chymie, la Botanique, & l'Hiſtoire naturelle, qui ſont autant de dépendances de la Phyſique, ne ſe peuvent guères paſſer de l'origine de leurs

termes, dont la multitude presque infinie est capable d'accabler la mémoire, quand on les apprend d'une maniere puérile, sans pénétrer ce qu'ils signifient. C'est apparemment pour cela qu'on vient d'imprimer un Dictionnaire Etymologique de Médecine, qui sera d'un grand secours pour connoître la force des termes de cet art : comme on fut autrefois obligé de donner au Public le Dictionnaire de Paracelse, pour l'intelligence de ses ouvrages, dont le principal mérite roule sur l'obscurité, cessant d'être admirable & n'ayant plus rien qui impose dès qu'on l'entend. Et dans cette même vue M. Ménage nous a laissé un ouvrage fort étendu sur l'origine des noms des Plantes, par où l'on voit qu'un habile homme est propre à tout entreprendre, & même aux choses les plus éloignées de sa vraie profession. Le Ministre Bochart, après Bustamante, en a fait autant sur les noms des animaux de l'Ecriture : comme il s'est trouvé d'autres Auteurs qui se sont plus particulierement appliqués à expliquer ceux des pierres précieuses & des minéraux, qui d'ordinaire ne se font connoître que sous des noms étrangers dans nos Langues d'Occident.

Pour la Mathématique.

Il seroit à souhaiter que les termes des autres sciences fussent aussi expressifs que ceux de la Mathématique, qui sont tirés ou du Grec ou de l'Arabe : car il n'y a rien de plus commode que d'avoir des mots d'art, dont la seule analyse tienne lieu d'une définition juste, & soit ainsi la clef de toute la science. On peut se convaincre de cet avantage par la lecture du Dictionnaire des Mathématiques qui s'imprima en Italie il y a quelques années, & par les deux Ouvrages de même nature qui viennent de paroître en France, & qui se sentent également de la capacité & de l'exactitude de leurs Auteurs.

L'on eût fait plaisir à bien des gens si les termes de Marine, qu'un habile Officier a mis au jour pour l'instruction de l'Amiral de France, eussent été accompagnés de leurs Etymologies : ces mots, qui embarassent l'imagination des jeunes Officiers, perdroient bientôt toute leur barbarie & ce qu'ils ont de plus rebutant. Si le public ou Messieurs de la marine y prenoient quelque goût, je leur ai d'ailleurs trop d'obligation pour leur refuser ce léger service, dès qu'ils le souhaiteront de moi comme une espèce de reconnoissance.

Pour tout ce que je viens de dire, on voit aisément que la notion précise des termes fait comme la principale ou du moins la plus nécessaire partie des sciences mêmes qui semblent ne s'attacher qu'à la connoissance des choses. N'a-t-on pas plus de droit de porter un jugement semblable touchant celles qui seroient presque réduites à rien si l'on en retranchoit les questions de nom ? Je n'oserois presque les nommer, de crainte que l'on m'accusât aussitôt de blasphême.

Sur la Jurisprudence.

Afin de ne pas tomber dans un tel désordre, la science du Droit s'applique plus qu'aucune autre à l'explication de ses termes, qui sont comme une nouvelle langue, pour ne parler néanmoins que des choses qui sont le plus dans le commerce des hommes. Je sais de bonne part, que le Savant Cujas, interrogé où il avoit puisé des connoissances si nettes & si distinctes sur toute la Jurisprudence, ne montra point d'autre livre que le Calepin : ajoûtant que qui étoit maître des notions, étoit maître des loix, & du bon

sens

sens qui leur sert d'interprète. Car enfin, quel moyen d'entrer dans la pensée & dans les intentions du Législateur, sans pénétrer la force des termes qui composent la loi? & peut-on avoir une idée distincte de la signification de ces termes, sans savoir auparavant ce qu'ils ont signifié en premiere instance, & de quelle maniere ils se sont ensuite éloignés de leur premiere acception dans l'usage ordinaire des hommes? Les bévuës des Jurisconsultes ne viennent-elles pas d'ordinaire d'avoir négligé cette étude? qui néanmoins est, à proprement parler, l'unique ou la principale clef des loix Humaines, soit Civiles, soit Ecclésiastiques; aussi-bien que des loix Divines de l'Acienne ou de la Nouvelle alliance.

En effet, de quoi sont remplis tous ces vastes volumes des Commentateurs de l'Ecriture, si ce n'est de ces sortes de questions, sur la force du mot Ebreu, qui a une signification plus ou moins étenduë dans l'original que dans la traduction Chaldaïque ou Syriaque, Grecque ou Latine, Arabe ou Ethiopienne? & n'est-ce pas avec de semblables réflexions que l'on renverse les dogmes ou les maximes opposées à la foi, & que l'on réprime la vaine audace des ennemis de la Religion, qui voudroient interpréter les oracles divins chacun à leur mode?

Pour l'Histoire. Les Etymologies ne rendent pas des services moins importans à la science de l'Histoire qu'à celle des Loix & des Canons: le Phaleg & le Chanaan du savant ministre Bochart en peuvent servir de preuves: on y voit l'origine des nations & des premieres colonies assez heureusement découverte par les seules indices que nous en ont conservé leurs anciens noms, & par les vestiges qui subsistent encore, ou dans les Auteurs prophanes de l'Antiquité, ou dans l'usage présent des Peuples Barbares.

C'est par cette même méthode & sur ces sortes de mémoires, que le critique Vosse, & le docte Evêque d'Avranches, nous ont débrouillé le chaos de l'histoire du Paganisme, dont la principale, ou pour mieux dire, l'unique idolâtrie, consistoit à regarder comme des dieux les premiers fondateurs de leurs villes ou de leurs colonies. L'on n'a qu'à produire la généalogie de ces Héros, telle que Moïse nous la donne, & l'on voit aussi-tôt que tous ces Dieux ne sont au fond que des hommes comme nous.

Scaliger s'en est servi de même dans sa Doctrine des Temps, pour décider les différens des Chronologues: & si un Critique moderne eût bien voulu s'instruire des principes de la Langue Assyrienne & Médique, il n'eût pas peut-être si légérement rejetté la suite des Rois Assyriens & Medes, produite par Ctesias: car au fond elle ne lui a paru frivole que faute d'entendre ces deux Langues, qui font voir que ce Médecin, tout Grec qu'il est, n'est ni charlatan ni imposteur. Je ne finirois point si je m'arrêtois à montrer en détail ce que l'intelligence des Langues anciennes ou étrangeres contribue à celle de l'Antiquité, & que sans ce secours ou ce guide les médailles même & les monumens antiques, qui sont maintenant si fort à la mode, ne nous conduisent pas fort loin.

Pour les belles Lettres. Je n'ai garde de m'amuser ici à relever les avantages qu'en reçoivent les belles Lettres, ni de dire que la Philologie, qui en fait la partie la plus amusante, ne peut gueres s'en passer. Pour peu que l'on soit versé dans ces

matiéres, l'on ſait aſſez, par exemple, que le Dictionnaire Philologique de Martinius, n'eſt proprement qu'un Dictionnaire Etymologique; comme l'Etymologique de Funger pour les trois Langues ſavantes n'eſt en effet qu'un pur ouvrage de Philologie. Mais je ne puis me diſpenſer de dire, que la Poëſie & l'Eloquence, n'ayant point d'autre baſe que la Grammaire; la connoiſſance des Langues ne peut être que fort ſuperficielle, ſi elle eſt deſtituée de celle des Etymologies, qui en eſt la partie la plus noble & la plus importante. Car puiſque les mots ne ſont que des ſignes ou des ſymboles de nos idées, il eſt ſûr que la connoiſſance n'en eſt pas complette, ſi l'on ne ſait également, & la connexion des divers ſons qui repréſentent ces idées, & le rapport des différentes idées repréſentées par ces ſons, & enfin la dépendance & l'union mutuelle des ſons & des idées.

Conclusion.

Ainſi, puiſque le mérite des Etymologies, quelque mince qu'on le veuille croire, eſt néanmoins un mérite dont ſe piquent également tous les païs, tous les tems, & toutes les profeſſions; je ne crois pas qu'on puiſſe avec raiſon trouver à redire au deſſein de M. Ménage, à moins de vouloir être ſeul de ſon ſentiment, & s'oppoſer au torrent qui a emporté de ce côté-là preſque tous les hommes, ou au moins toutes les perſonnes ſages & intelligentes.

SECONDE PARTIE.

La ſcience des Etymologies n'a rien que de réel dans l'exécution.

CE ne ſeroit rien dire que de parler ſi avantageuſement de la ſcience des Etymologies, ſi elle n'étoit réelle dans l'exécution, ou qu'elle promît des choſes qu'elle ne pût donner que d'une maniere très-défectueuſe. Je ſerois auſſi peu content de mes louanges que de la Science même dès que je la croirois réduite à des conjectures fautives, qui ont plus l'air de divination que de ſcience: & quelque envie qu'eût Balzac de louer ſérieuſement ſon ami M. Ménage, quand il le regardoit comme un homme inſpiré, & né entierement pour deviner les choſes les plus abſtruſes & les plus éloignées de nos connoiſſances; je n'aurois pas de peine à prendre des éloges de cette nature, pour des railleries auſſi piquantes que délicates.

Mais nous n'en ſommes pas dans ces termes. Outre tous ſes autres avantages, c'eſt une ſcience auſſi réelle & auſſi réguliere que les autres; qui a ſes principes; des principes ſûrs & de plus d'une ſorte; que l'on peut diſtinguer en Principes d'Origine, Principes de Connoiſſance, & Principes de Méthode, pour parler le langage de la Dialectique.

I.

Elle a ſes principes d'origine.

J'avouë néanmoins qu'à cet égard elle ne reſſemble pas tout-à-fait au reſte des Arts, dont les principes ſont aiſés & les concluſions difficiles; au lieu que les concluſions de celle-ci ſont fort aiſées, n'y ayant de difficulté que pour les principes, ſur-tout ceux d'origine, dont elles dépendent plus que des autres. Au reſte on ne doit point être ſurpris, que les Etymologies ſe trouvant accompagnées d'autant d'avantages qu'on vient de le faire entrevoir, elles le ſoient en même tems d'un grand nombre de difficultés; mais qui n'ont rien eu d'inſurmontable pour un homme de la trempe & du génie de M. Ménage. La principale peut venir de ce que les nations les plus illuſtres, s'étant mêlées enſemble plus d'une fois depuis la diſperſion & la confuſion de Babel, il n'y a preſque point de Langue un

peu fameuſe, qui ne demande la connoiſſance d'une infinité d'autres, dès qu'on veut faire remonter juſqu'au premier principe tout ce qu'elle a de mots de différente origine.

Or quand même les Critiques, qui ſe font un mérite de révoquer tout en doute, voudroient douter de cette maxime priſe en général; pour peu qu'ils ouvrent les yeux, ils auront de la peine à ne la pas recevoir, au moins par rapport à la Langue Françoiſe, telle que nous la parlons aujourd'hui.

En effet, pour réuſſir en la recherche des origines de notre Langue, puiſque la Monarchie Françoiſe ne s'eſt fondée que ſur les débris de l'Empire Romain, qui par les intrigues de Céſar plutôt que par ſa bravoure, avoit uſurpé les Gaules; il faut d'abord avoir une parfaite connoiſſance de la Langue Latine, dont la Françoiſe eſt en partie venue; & ſur-tout de la moyenne & de la baſſe Latinité, dont les livres nous épouvanteroient autant par leur nombre que par leur ennui, ſi M. du Cange, homme né pour le ſoulagement du Public, n'eût bien voulu nous décharger de ce fardeau par un ouvrage de quatre grands volumes, qui ſont le fruit de ſes ſavantes veilles, & de ſes lectures infinies.

De plus, il faut avoir la même connoiſſance de la Langue Grecque, non-ſeulement parce que les Grammairiens ſuppoſent avec Denis d'Halicarnaſſe, que la Romaine s'en eſt formée; mais auſſi parce que nous en avons emprunté les termes des ſciences, & même quelques dictions du langage ordinaire.

Avec cela, pour remonter à la ſource il faudroit ſavoir l'ancienne Langue des Phéniciens, que l'Ebreu, le Chaldéen, le Syriaque & l'Arabe de l'Ecriture, qui en dépendent, nous ont conſervée en partie, & dont nous avons des veſtiges infinis dans les mots ou Grecs ou Latins qui ont paſſé juſques dans la Langue Françoiſe.

Mais ſur-tout il faudroit ſavoir toutes les Langues des Nations de la frontiere de France, avec leſquelles elle n'a pû avoir de guerre ou de commerce ſans prendre leurs mots & leurs tours auſſi-bien que leur pays. C'eſt-à-dire que l'Italien, l'Eſpagnol, le Baſque, l'Alleman, le Suiſſe, le Flaman, le Hollandois, l'Anglois, le Gallois & l'Irlandois, ont chacun contribué de leur part à enrichir notre langue, & à lui faire une eſpèce d'hommage de ce qu'elles avoient de meilleur, & qui valoit la peine d'être pris ou donné.

Il faut même avoir égard à toutes les courſes que les François, les Gaulois & les Celtes, on fait de temps immémorial dans les Pays étrangers: car il n'y a pas un endroit du monde, ni un ſeul recoin de l'univers, où les François n'aient porté leurs armes, ou promené leurs inquiétudes. Il n'y a pas eu une Nation illuſtre de qui nous n'ayons reçu, ou à qui nous n'ayons envoyé des Ambaſſades: pas un endroit propre au commerce, auquel les beſoins de la vie, ou l'amour des richeſſes, ne nous aient donné quelque rapport ou direct ou indirect: pas une ſcience, un art, une religion, qui ait pû ſe mettre à couvert de notre curioſité, & de l'activité de notre génie: en un mot pas un livre qui en valût la peine, que nous n'ayons trouvé le ſecret de déchifrer & de traduire, malgré la bizarrerie des caractères, &

l'éloignement des Langues, du moins aussi grand que celui des climats & des régions.

Voilà une partie de ce qu'il faut au moins effleurer, pour n'en être pas réduits à parler comme le peuple, qui se contente d'employer les termes qu'il trouve dans l'usage & le commerce, sans se mettre en peine de savoir d'où il les a; si c'est son propre bien ou un vol fait sur les étrangers.

Ce n'est pas tout: sans sortir des bornes de la Monarchie, on peut trouver dans la France seule de quoi exercer toute la vivacité d'un savant. Pour satisfaire à l'activité de son esprit, il n'a qu'à approfondir les divers idiômes de nos Provinces, qui se sentent encore de la maniere dont elles ont été gouvernées par différens Seigneurs, & que la conduite peu sage de ces Princes, ou l'heureuse étoile de leurs sujets, a insensiblement réunies à la Couronne. La Langue Limousine, si fameuse dans les siécles passés, le Provençal, le Gascon, le Languedocien, lui donneront bien autant à faire que le Lorrain, le Oüallon, le Picard, & le bas Norman. Le Langage même des habitans de la campagne, & du bas peuple des villes, dans les Provinces les plus polies, & au milieu de la Capitale, est un grand fonds de réflexions pour des gens qui voudront bien comprendre, que des termes qui nous font rire aujourd'hui, ont fait autrefois les délices de la Cour, & les agrémens du Style.

Après avoir, pour ainsi dire, voyagé dans notre propre pays, & visité tous les cantons du Royaume, où bien des choses nous paroîtront étrangéres: si l'on veut creuser davantage l'histoire des Origines Françoises, il est comme nécessaire de parcourir tous les siécles ou François ou Gaulois, & de fouiller dans tous les monumens qui nous restent de chaque Regne, & de chaque Ministére. Il y a de quoi faire des découvertes en fait d'Origines, dans la lecture de nos vieux Poëtes & de nos vieux Romans; dans celle des anciens Coûtumiers de chaque Province, de nos anciens Titres, des Chartres, des Fondations, des Monumens, & de tout ce qui peut nous aider à suivre comme à la piste les altérations imperceptibles qu'ont souffert nos mots de siécle en siécle.

Mais il n'y a rien de pareil à l'étendue d'imagination que demande la multitude prodigieuse des termes de chaque Art, qui sont comme autant de Langues différentes parmi la même Nation. Le seul langage de la Marine, soit celui de l'Ocean, ou de la Méditerranée, donnera de quoi penser aux Critiques les plus profonds: celui des beaux Arts qui ont rapport à la Peinture ou à l'Architecture, peut piquer leur sagacité; aussibien que celui du Blason & des Armoiries, qui est particulier à la seule Nation Françoise. J'en dis tout autant de nos termes de guerre, de chasse & de fauconnerie, qui marquent le génie noble & actif de nos François. On ne doit pas même oublier le jargon de la bagatelle, qui a changé presque aussi souvent que le caprice des modes & les ajustemens bizarres de chaque Regne. Et de plus, il faut qu'un Curieux se condamne à savoir jusqu'au langage épineux de la Chicane; laquelle pour se mettre à couvert du bon sens & de l'équité, qu'elle redoute, s'est retranchée dans des termes inconnus, qui servent comme d'azyle à l'ignorance, ou à la mauvaise foi. Enfin pour dernier supplice, il faut qu'un homme d'esprit ait le courage de déchifrer,

chifrer, pour parler ainsi, le langage mystérieux des Chymistes, des Médecins & des Arboristes, qui croyent surprendre l'estime du Public & imposer aux plus éclairés, par le secret qu'ils ont de marquer souvent les choses du monde les plus communes avec des termes magnifiques.

C'est dans ces sources fécondes où l'adresse d'un habile Etymologiste puise aisément la vérité ; & c'est ainsi qu'il la fait paroître au jour, quelque effort qu'elle fasse pour se dérober à nos yeux.

Afin de le faire d'une maniére plus exacte, il appelle à son secours tous les Principes de Connoissance, qui lui servent comme de guides pour conduire sûrement les mots qui se sont le plus déguisés sur la route ; quelque éloigné que soit souvent le terme d'où ils sont venus jusqu'à nous.

II. *Elle a ses principes de connoissance.*

Le systême juste de nos idées qu'il tâche de former sur des exemples hors de doute & de controverse, lui fait découvrir comment les mots altérent leur premiere signification, & passent du propre au figuré, qui dans la suite devient lui-même le fondement d'une nouvelle métaphore. Le plan précis de toutes les modifications de la Langue, qui sont exprimées par des terminaisons finales, ou des particules compositives, lui apprend à détacher les lettres Radicales, qui sont proprement l'essence d'un mot, d'avec celles que les Grammairiens Orientaux nomment Serviles, qui lui sont comme accidentelles, & sur quoi il est inutile & ridicule de se fatiguer l'esprit, avec les Critiques d'une habileté superficielle.

S'étant ainsi débarassé de mille soins superflus, il pense uniquement à pénétrer toutes les maniéres imaginables dont les sons essentiels de chaque mot peuvent s'être ou altérés ou corrompus. Il découvre aussi-tôt, qu'elles se réduisent à quatre principales, puisque la premiere combinaison des sons, laquelle d'ordinaire n'est que de deux, ou au plus de trois consones, qui sont comme l'essence d'un mot ou d'une racine, ne peut s'altérer que parce qu'on les change en d'autres, qui les remplacent ; l'on en y ajoûte quelqu'une de superflue ; l'on en retranche quelque autre de nécessaire ; ou enfin l'on se contente d'une simple transposition, qui souvent est ou mystérieuse ou faite exprès ; mais d'ordinaire un pur effet du hazard, du caprice, de l'ignorance du peuple & des demi-savans.

Comme il est à propos de distinguer toutes les causes de ces corruptions, aussi-bien que les corruptions mêmes, un Etymologiste éclairé prend bien garde à ne pas confondre celles qui sont fondées sur la Nature, sur l'Analogie constante d'une langue, sur le Génie propre d'une nation, d'avec celles qui n'ont rien de naturel, quelque fréquentes qu'elles puissent être ; & celles-ci même d'avec quelques autres qui souvent ne sont fondées que sur la bizarrerie d'un usage ou fort douteux ou peu établi, pour ne pas dire sur les conjectures frivoles des Grammairiens, dont la plûpart n'ont guères crû jusqu'à aujourd'hui, que le raisonnement puisse faire une partie de leur Art.

C'est faute de cette exactitude & de cette précision, que les Etymologistes ont donné à la Critique ou à l'Ignorance un juste sujet de traiter leurs maximes & leurs découvertes de visions creuses, & d'imaginations

bizarres. C'est aussi pour cela que sans rien changer que l'ordre aux principes de M. Ménage, l'on a trouvé moyen d'en faire une espèce de science, qui séparant le certain d'avec le douteux, la démonstration d'avec la simple conjecture, l'ordinaire d'avec ce qui l'est moins, l'analogique d'avec la phantasque, ôte aux incrédules tout le prétexte qu'ils pourroient avoir de ne pas se rendre aux décisions de l'Art. Il est vrai que M. Ménage n'avoit suivi un ordre contraire que sur l'exemple de Passerat & de Vosse. Mais quelque illustres qu'aient été ces Auteurs chacun en leur tems, notre siécle qui ne reconnoît de juge souverain que le seul tribunal du bon sens, nous dispense du respect qu'éxigeroit l'Université de Paris, ou la République de Hollande, pour des gens qui lui ont fait honneur.

Néanmoins, avec tout le soin que l'on a pris de ranger ces principes dans un nouvel ordre, capable d'éclaircir cette matiere si obscure & si confuse, l'on ne croit point y avoir encore apporté assez de précaution pour certaines gens, qui se trouvent aussi surpris & aussi étonnés du changement d'une lettre dans une autre, que le seroit un Cartésien d'une transmutation substantielle. C'est dans cette vûe que pour fermer la bouche à cette sorte d'esprits, l'on a jugé à propos d'appuyer par d'autres preuves l'autorité de ces principes, qui paroissoit un peu chancelante, ou du moins qui n'est pas également établie parmi toutes sortes de gens. L'on ne pouvoit pour cela produire de piéce plus autentique & moins suspecte, que le Recueil curieux des noms de Saints, qui se trouve à la queue des principes pour les fortifier. C'est l'ouvrage de la piété ou de la science d'un illustre Abbé, dont le mérite & la modestie font honneur à la Vertu. Comme l'origine de ces noms propres est incontestable, & qu'on ne peut pas douter que ce ne soit le même nom qui se trouve sans corruption dans la Langue savante d'où il vient, & diversement corrompu dans la nôtre; il ne sera plus permis de se récrier sur les altérations étranges qu'il faut souvent reconnoître dans le passage que fait un mot d'une Langue à l'autre; & l'on peut presque regarder ce petit traité comme une espèce de passeport & de saufconduit pour les grands voyages que M. Ménage a fait faire aux mots qu'il a conduit des pays étrangers jusques en France. Mais outre cet avantage, les personnes qui se piquent de justesse en fait d'histoire Ecclésiastique & de Chronologie, y trouveront encore de quoi se défendre des bévûes dont les Auteurs les plus renommés n'ont pû s'exempter faute d'attention ou de lumiere.

III. *Elle a ses principes de méthode.*

Il ne faut pas croire non plus, que la science de la parole puisse manquer de principes en fait d'ordre & de méthode: il est plutôt à craindre que pouvant y en avoir de plus d'une sorte, qui tous sont bons, pourvû qu'on les place où ils peuvent produire le meilleur effet, leur multitude ne serve souvent qu'à embarasser, & à rendre l'esprit indéterminé sur le choix qu'on en doit faire. Aussi les Auteurs se trouvent-ils plus partagés sur ce sujet, qu'ils ne le sont sur leurs opinions mêmes; & il est difficile de les accorder là-dessus, tant il y a d'avantages ou de désavantages, quelque parti qu'on puisse prendre.

Les uns ont suivi l'ordre des différentes sources où chaque Langue a

puiſé; & pour examiner en détail une Langue particuliere, ils lui font en quelque façon ce que firent les Oiſeaux à la Corneille d'Eſope: je veux dire qu'ils lui ôtent d'abord tout ce qu'elle a d'étranger, tout ce qu'elle a pris de ſiécle en ſiécle ſur l'ennemi, ſur l'ami, ſur le voiſin: & quand enſuite on vient à examiner ſon propre fonds, elle ſe trouve ſi pauvre, qu'à peine oſeroit-on lui conſerver le nom de Langue, tant elle a peu de choſes qui puiſſent être véritablement à elle.

D'autres au contraire s'attachant à ſuivre l'ordre des différens canaux par où les termes étrangers ont pû paſſer juſqu'à nous, recherchent ſéparément ce que les Sciences, les Arts, la Religion, le Commerce, les Ambaſſades, les Guerres, les Voyages, le Miniſtére & les Alliances étrangeres, nous ont communiqué en divers tems, & chacun à ſa maniére.

Il y en a qui ſe défiant de la ſévérité des lecteurs peu crédules pour tout ce qui s'appelle découverte en fait d'Origines, rangent toutes les parties de cette Science ſelon le plus ou le moins de rapport qui paroît entre les mots. Car pour convaincre l'incrédulité, ils placent en tête ceux qui ne ſont nullement altérés, ou qui le ſont ſi peu, qu'on les reconnoît auſſi aiſément que ces perſonnes qui ne ſe déguiſent ou ne marchent *incognito* que pour ſe faire mieux connoître. Cela fraye le chemin aux mots où les changemens ſont plus ſenſibles; mais fondés ſur une certaine Analogie générale, qui ne trompe guères, pour peu qu'on y ſoit fait, ou qu'on y faſſe attention. L'un & l'autre ne ſe pratique que pour accoûtumer l'eſprit au concours de divers changemens dans un même mot: car quoique chaque principe pris ſéparément, ſoit d'une évidence inconteſtable; dès qu'ils ſe trouvent réunis ils s'ôtent leur évidence l'un à l'autre, & l'on eſt tout prêt de nier ce qu'on avoit accordé ſans peine, ou ſans crainte des ſuites & des conſéquences. C'eſt alors que le nombre des exemples de même ou de ſemblable nature, nous raſſûre contre nos doutes; leſquels ne laiſſent pas d'être fondés, ſur-tout à l'égard de ces mots, qui étant uniques en leur eſpèce, n'exigent guères de nous plus de foi qu'en méritent ces chevaliers inconnus, qui paroiſſent dans le monde ſans ſuite & ſans aveu.

Si l'on pouvoit une fois s'accorder ſur les mots ſimples & primitifs de chaque Langue, l'on pourroit y réduire tout ce qui en dépend, à peu près comme les Géomètres rangent ſous une même propoſition tous les corollaires qu'elle renferme. Mais comme cet ordre ſeroit d'une diſcuſſion trop fine & trop longue, & que les génies médiocres, qui font le grand nombre, ne s'en accommodent guères, M. Ménage après y avoir bien penſé, prit le parti de l'Ordre Alphabétique, le plus trivial & le moins rêvé; mais au fonds le plus commode, & le moins embaraſſant de tous les Ordres, ſoit pour le Lecteur, ſoit pour l'Auteur même. Sur-tout il a cet avantage, que commençant par ce qui eſt inconnu, pour chercher une origine connuë, il pique davantage la curioſité du Lecteur, & laiſſe à l'Auteur la liberté de dire non-ſeulement ce qu'il penſe, mais le ſentiment de tous les Critiques qui ont traité la même choſe: & ſouvent ces opinions toutes bizarres & toutes oppoſées qu'elles ſont, ne laiſſent pas de faire ouvrir les

yeux pour tirer le vrai du sein de la fausseté même. C'en est assez pour justifier là-dessus la conduite de M. Ménage, principalement depuis que l'Ordre Alphabétique est devenu tellement à la mode, que l'on met tout en Dictionnaires; du moins je ne vois guères que les Elémens de Géométrie qu'on ne se soit pas encore avisé de ranger par les lettres de l'Alphabet: quelque extraordinaire que fût ce dessein, je connois des gens assez superficiels pour s'en accommoder.

TROISIE'ME PARTIE.
Le mérite seul de l'Auteur justifie les Etymologies.

MAIS quand la science des Etymologies, n'auroit point d'autre mérite que d'avoir pû plaire à M. Ménage, il me semble que ce n'en seroit pas un médiocre. Le goût seul d'un Auteur aussi illustre vaut encore mieux que toutes les raisons, pour servir d'apologie à une science qu'il n'est pas permis à tout le monde de connoître ou d'estimer. Supposé que les Etymologies ne fussent d'elles-mêmes qu'une espèce de bagatelles savantes, comme les Critiques se croyent en droit de le penser, elles cesseroient de l'être dès que M. Ménage les a prises sous sa protection. Et de même que la sage conduite de ce vieux Romain étoit devenuë si autorisée, qu'elle pouvoit, disoit-on, faire changer de nature au vice même, & le mettre au rang de la vertu; l'on peut dire que le mérite de notre Auteur a de quoi tout annoblir, jusqu'aux Etymologies.

J'ajoûterois presque, qu'il tient un peu de la qualité de ce Prince d'Asie, qui ne manioit rien sans le changer en or, & que les matiéres les plus minces deviennent toute autre chose entre ses mains. Quoi qu'il en soit, comme M. Ménage a fait autre chose que des Etymologies, ce n'est point, si l'on veut, cette sorte d'ouvrage qui fait la gloire de son Auteur; c'est bien plûtôt l'Auteur même qui fait l'honneur de son Ouvrage. Car enfin, quelques fameuses que soient les Etymologies de M. Ménage, ce n'est point par-là qu'il s'est fait le plus connoître dans le monde; c'est son génie heureux pour les belles Lettres, son grand fonds de capacité, sa réputation si justement & si universellement établie, qui nous ont donné dans sa personne l'idée véritable d'un esprit né pour la politesse, d'un savant qui sait même vivre, d'un homme propre à mériter & à soutenir une haute réputation. Que si quelqu'un prétendoit encore, qu'un si rare mérite ne se répand pas jusques sur les Etymologies, & qu'elles le deshonorent en quelque maniére, on sera du moins convaincu que la qualité d'Etymologiste n'est nullement incompatible avec celle de bel esprit, de savant poli, & d'homme du grand monde.

I.
Son mérite du côté de l'esprit.

Comme M. Ménage étoit, pour ainsi dire, né bel esprit, l'éducation avantageuse qu'il reçut dans une Province toute spirituelle, servit moins à lui former le goût pour les Lettres qu'à l'augmenter. Néanmoins dès qu'il fut en âge de profiter du commerce de la Capitale, qui est comme le rendez-vous de ce qu'il y a de gens d'esprit dans le Royaume, il y fut envoyé par ses proches, quoique dans des vûës bien différentes de ce que lui marquoit son étoile. Comme ces Personnes illustres faisoient dans l'Anjou l'honneur de la Robe, autant pour leur noblesse & leurs alliances considérables, que par leur droiture & leur capacité; on le crut tout propre

propre à perpétuer dans sa maison ce mérite héréditaire. Si pour entrer dans leurs desseins il n'eût fallu que se rendre profond dans la vaste science des Loix ; il avoit la mémoire trop heureuse & le sens trop droit pour n'y pas réussir d'une maniére à se distinguer, même parmi les plus habiles Jurisconsultès d'un tems où cette science florissoit & étoit le plus à la mode. Mais autant que la beauté & la justesse des Loix Romaines, qui sont comme un précis du bon sens, lui donnoit d'attrait pour cette profession, autant s'en d'égoûta-t-il d'ailleurs. Sa politesse s'accomodoit aussi peu du langage & des maniéres dont se piquoit alors le Barreau, que sa candeur naturelle étoit ennemie de la chicane, & le rendoit incapable des détours & des faux fuyans qu'il y faut souvent prendre, même pour ne pas laisser la Justice dans l'oppression. Ainsi le Parnasse l'eût eu dès-lors tout à lui, si les fausses lueurs de la Cour & quelques vûës de fortune ne s'y fussent opposées pour un tems. Il eut le malheur de se laisser séduire par les propositions brillantes de l'Achevêque de Corinthe, qui cherchoit à engager dans ses intérêts des gens capables de bien écrire, pensant à quelque chose de plus qu'à être le Cardinal de Rez. Il s'apperçut bien-tôt, que la Fortune n'est guères faite pour des gens qui ayant l'ame noble comme l'extraction, naissent avec assez de bien pour se passer de ses faveurs. Il n'attendit pas pour se dégager, la défaite des Corinthiens : c'est ainsi que l'on nommoit le Régiment & le parti du Coadjuteur : il fut assez heureux pour le prévenir comme par instinct : & afin que son retour au bon parti n'eût rien d'équivoque, il eut la hardiesse de faire des vers sur le retour du Cardinal Mazarin, qu'on ne louoit pas alors avec trop de sûreté. La persécution que ces beaux vers lui attirerent, ne fit que l'affectionner davantage à la personne & aux grandes qualités du Cardinal ; jusques-là même que pour justifier son attachement, il fit dans la suite imprimer un Recueil très-ample des Eloges que ce Génie tutelaire de l'Etat avoit mérités par sa conduite.

Ce Ministère, si fécond en événemens, ne put point seul exercer son esprit. Il ne se passa rien en France, ni même en Europe, qui fût digne de sa veine, sans qu'il y applaudit par ses vers, que l'on peut regarder comme une histoire ingénieuse de son tems. Sans parler de son héroïne la Reine de Suéde, ou des autres Têtes couronnées, & de ceux qui les approchent, il n'y a guères eu de personnes illustres par leur rang, leur science, leur esprit, ou leur beauté, que la Poësie de M. Ménage n'ait rendu encore plus célébres qu'elles ne l'étoient par leur propre mérite. Il ne peut pas se plaindre d'avoir obligé des ingrats, ou d'avoir prodigué son encens : on lui a rendu au centuple ce qu'il avoit donné ; & dans ce commerce réciproque de louanges fines, celui qui y a le plus avancé du sien a cru le plus gagner. Après tant d'habiles Panégyristes, je n'ai garde de prendre d'autre parti que celui du silence. Il y auroit plus de présomption que d'amitié & de sagesse à prétendre enchérir par dessus.

Je me dispenserois même d'examiner le chapitre de sa capacité, sans que sa science se rend sensible & palpable aux personnes les moins sçavantes, au lieu que l'esprit ne se laisse guères appercevoir qu'à l'esprit ; & que pour II. *Sa capacité.*

le bien découvrir dans un autre, il faut en avoir beaucoup soi-même.

La variété des sciences, qui embarasse les génies bornés, ne fut qu'une espèce de jeu ou d'amusement pour ce savant homme, qui eût pû sans peine les embrasser toutes, s'y sentant également propre. Néanmoins comme l'Histoire a plus de rapport au commerce du monde, il y avoit en quelque façon réduit toutes les sciences, leur donnant un certain tour historique, qui ne se sentant point de la sècheresse du dogme, est comme sûr de plaire à toutes sortes de personnes. Il nous donna d'abord l'Histoire des productions ou plutôt des égaremens de l'esprit humain, dans son Commentaire sur les Vies des anciens Philosophes, de la façon de Diogene Laërce. Il y débrouilla savamment les imaginations bizarres de ces sages visionnaires, qui s'érigeant de leur chef en conseillers ou en copistes du Créateur, ont prétendu bâtir des mondes chacun à leur mode; & en même tems il nous laisse entrevoir, qu'ayant devant soi tant de modèles de construction, ce n'est point une chose si surprenante, ni l'ouvrage d'un si grand génie, que de construire un nouveau monde avec M. Descartes. On voit aussi que tous ces différens systêmes de philosophie étant plutôt un effort de l'imagination qu'un effet du raisonnement, il ne faut point être trop surpris qu'il y ait eu des femmes philosophes: on devroit plutôt l'être qu'il n'y en ait pas eû davantage, & que la liste qu'il en a publiée en faveur des femmes savantes de notre siécle ne soit pas plus nombreuse. Ce qui m'y paroit de moins croyable, c'est que Pythagore en ait pû engager dans sa secte, à moins que par indulgence pour leur foible il n'ait crû pouvoir les dispenser de cette loi si sévére du silence & du secret.

Il avoit dessein d'accompagner son Histoire des Philosophes de celle des Médecins & des Jurisconsultes; la Médecine n'étant qu'une dépendance de la Philosophie naturelle réduite en pratique, & la Jurisprudence qu'un extrait des maximes de la Morale pour la conduite des Nations entieres. Il marque dans le premier, non-seulement les diverses hypothèses de Médecine pour guérir ou pour tuer les hommes; mais aussi les aventures plaisantes des Charlatans de l'antiquité, n'oubliant pas sur-tout le prétendu fils d'Esculape, dont Lucien nous a laissé l'Histoire, qu'un habile Antiquaire a très-bien développée par le secours des médailles. Mais nous n'avons cet Ouvrage qu'en manuscrit, soit qu'il craignît de retomber entre les mains de la Faculté, soit que se portant bien il crût par-là venger assez les fréquens arrêts de mort qu'elle avoit prononcés contre lui. Pour l'Histoire des anciens Jurisconsultes, qu'il regardoit lui-même, comme les seuls vrais Philosophes: j'ai plus de peine à concevoir pourquoi il n'en a point fait part au Public, vû qu'il a toûjours conservé des liaisons avec ceux que notre siécle a considéré comme ses maîtres: Si ce n'est peut-être qu'ayant scrupule de rien dire au désavantage d'une profession qui l'avoit d'abord produit dans le monde, il aima mieux en supprimer entiérement l'éloge, que de n'y pas mêler certains traits de satyre délicate, qui ôtent aux louanges ce qu'elles ont naturellement de fade. Quoi qu'il en soit, cet ouvrage n'est point sorti de son cabinet, non

Epitre dédicatoire à M. Du Puy.

plus que son histoire des Plantes, & ses remarques sur la Vie de Marc-Antonin, qui avoient l'un & l'autre du rapport à son dessein, de donner une Histoire complette de toute la Philosophie.

Il n'honoroit pas moins sa patrie & sa famille, que les sciences qu'il avoit adoptées, & avec qui il avoit contracté des alliances si étroites. Sans chercher des sujets étrangers, il en trouva un qui lui plut dans le lieu même de sa naissance, & sacrifia ses études & ses recherches à l'Histoire de Sablé, que l'on peut mettre au nombre de ces Ouvrages dont le titre est trompeur, mais qui ne l'est qu'en ce que promettant peu il donne beaucoup plus qu'il ne promet. Ayant rendu ce qu'il croyoit devoir à sa patrie il se sentit comme obligé d'en faire autant pour ceux de ses Ancêtres, à qui il étoit redevable d'un nom déja connu dans l'Histoire. Il fit d'abord la Vie de Mathieu Ménage, l'un des Députés du Concile de Basle, & ensuite il y ajoûta les Vies de Pierre Ayrault & de Guillaume Ménage. Le premier est l'ayeul du R. P. Ayrault, Jésuite, que sa prudence & sa probité firent choisir pour servir de Confesseur à la feue Reine d'Espagne, dans une Cour difficile, qui demande une conduite également nette & délicate.

III. *Sa réputation.*

Le Public, qui ne commet guères d'injustices grossieres, en eût fait une s'il eût refusé son approbation à un mérite si marqué. Aussi ne peut-on pas s'en plaindre à l'égard de M. Ménage. Jamais homme n'eut de réputation plus universelle, & ne sut mieux l'entretenir. Jamais savant ne fut plus applaudi, ni plus flatté, soit qu'il eût plus de droit qu'un autre à ces sortes de louanges, soit qu'il se les attirât avec plus d'adresse. L'on n'a qu'à voir ce qui se dit de lui dans les Ouvrages que lui dédient les Savans du premier ordre; tels que Saumaise, qui lui adressa son traité *de Mutuo*, & le célébre Fabrot, qui en usa de même pour ses deux Ouvrages *de Puerperio*. Car pour faire la liste de ce qu'il a eu d'amis illustres, il en faudroit donner une de tout ce qu'il y a eu dans la France & hors du Royaume de gens fameux en quelque genre que ce puisse être. On verroit sur-tout les Etrangers se faire honneur de la connoissance de M. Ménage, & par leur empressement reprocher aux François de n'estimer point encore assez un mérite domestique. Ce grand nombre de connoissances choisies, qui d'ordinaire ne fait qu'embarrasser, ne lui fut point inutile. C'est autant par reconnoissance que par modestie qu'il les cite honorablement dans tous ses Ouvrages, principalement dans celui-ci; dont il attribuoit les découvertes aux lumieres de M. Guyet, le premier qui lui ouvrit l'esprit sur les principes de l'Art; aussi-bien qu'à celles d'un Evêque très-éclairé, & d'un Ministre fort habile, au moins dans les Langues Orientales. M. Huet. M. Bochart.

Une réputation si éclatante ne pouvoit manquer d'éblouir les yeux de la jalousie: l'une & l'autre lui attira des railleries fines, ou des critiques outrées, sur-tout depuis qu'il se fut mêlé d'écrire & de décider sur notre Langue. L'on n'oublia pas quelques origines ou forcées, ou fausses, que l'on crut être en droit de tourner en ridicules; sans considérer que sur un si grand nombre d'Etymologies franches, on pouvoit bien lui en passer quelques-unes de douteuses & de moins plausibles, pendant qu'on en

pardonnoit de plus méchantes & en bien plus grand nombre aux fameux Grammairiens d'un Parti qui se pique de tout sçavoir. Il s'étonna peu de ces railleries, sachant bien qu'elles contribuoient du moins autant à sa réputation que les louanges mêmes, & que la satyre est au mérite ce qu'est la persécution à la sainteté. Il s'étonna encore moins du déchaînement & des outrages d'un Savant de nouvelle espèce, dont le jugement n'est par fort sûr, & qui n'a guères pour héros que des gens flétris. Il ne laissa pas d'y répondre par un Ouvrage curieux, où à l'occasion de l'apologie des grands hommes qui ont l'honneur de déplaire à ce Critique, il nous apprend mille détails touchant les aventures des gens de Lettres, qui sans lui seroient échappées à l'Histoire.

Mais ce qu'il y a de plus rare dans la personne de M. Ménage, ce n'est ni la justice que le Public, toûjours équitable, a faite à son mérite, ni l'injustice ou le caprice de quelques particuliers à son égard. Ce qui me frappe & me paroît singulier, c'est qu'ayant vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, sa réputation n'ait point vieilli, & qu'il n'ait point, comme il n'arrive que trop, survécu à sa gloire.

PRINCIPES

PRINCIPES
DE L'ART DES ÉTYMOLOGIES,
OU
EXEMPLES
DE LA DIVERSE ALTÉRATION
DES LETTRES.

TOUTE la corruption des Langues anciennes se réduit à quatre sources principales, qui produisent de tems en tems des Langues nouvelles ; & ces quatre sources de corruption regardent toutes l'altération des lettres : car selon qu'elles se changent les unes dans les autres, s'ajoûtent, se retranchent, ou se transposent, il se forme par ce moyen de nouveaux mots, qui paroissent souvent si déguisés, qu'on a de la peine à les reconnoître.

Ainsi tout ce que l'on peut dire des Principes de l'Art des Etymologies, se peut rapporter à quatre chefs : Savoir, au changement, à l'addition, au retranchement, & à la transposition des lettres. On trouvera ci-après, par ordre Alphabétique, des exemples de ces quatre sortes d'altération.

A.

A *ajoûté au commencement du mot.*

FRANÇOIS. bericoccum, *abricot.* lamella, *alumelle.*

ITALIEN. laurus, *allero.* vulturius, *avoltoio.*

ESPAGNOL. galla, *agalla.* limitaneus, *aledanno.* larix, *alenzo.* Cet *A* a été ajoûté à ces mots Espagnols, à cause de l'article Arabe *al.*

LATIN. ποτί, *apud.*

GREC. στάχυς, ἄσταχυς. σπαίρειν, ἀσπαίρειν. σταφὶς, ἀσταφίς.

A *ôté du commencement du mot.*

ITAL. Abadessa, *Badessa.* amurca, *morca.* Amiraglio, *Miraglio.* &c.

ESP. Vanguardia, fait du François *avant-garde.*

LAT. ἄρουρα, *rura.* ἀμέλγω, *mulgeo.* ἄμοιτος, *meto.* arrabo, *rabo.*

GR. ἀνώνυμος, νώνυμος. ἀνήλιπον, νήλιπον. ἀνώδυνος, νώδυνος. ἀνοδὸς, νοδός.

A *ajoûté au milieu du mot.*

ITAL. quisque unus, *ciascuno.* simus, *siamo.* legimus, *leggiamo.* amemus, *amiamo.* incippare, *inciampare.* circulare, *ciarlare.* &c.

ESP. almus, *alamo.* Salmantica ; Salmanca, *Salamanca.* palpare, falsare, halgare, *halagar.*

A *changé en Æ.*

LAT. Ἀσκληπιός, *Æsculapius.*

GR. ἐλίσας, ἐλίσσαις : à la Dorique, dans Pindare.

A *changé en E.*

FRANÇ. Margarita, *Marguerite.* mare, *mer.* &c.

ITAL. amaro, *amero.* Les Siennois disent *amarò* ; & les Florentins, *amerò.* habui, *ebbi.* alacer, *alegro.*

LAT. δαὴρ, *levir.* πράτιον, *pretium.* arceo, *coerceo.* &c.

GR. λαὸς, λεώς. Μενέλαος, Μενέλεως. &c. Les Eoliens disoient de même κρέτος, δρέκων, γελλών, au lieu de κράτος, δράκων, γαλλών.

A *changé en I.*

FRANÇ. cerasus, *cerise.* incamisrænatus, *enchifrené.* &c.

ITAL. andarn, *indarno.*

LAT. Μασσανίσσας, *Massinissa.* Ζεὺς πατὴρ, *Jupiter.* μαχανὰ, *machina.* κάναστρον, *canistrum.* βάσκανος, *fascinus.* βουκάνη, *buccina.* facilis, *difficilis.* facio, *perficio.* &c.

A *changé en O.*

ITAL. natare, *notare.* facies, *foggia.* nannus, *nonno.* bufalus, *bufolo.*

Esp. ſerare, ſeraculum, ſeraclum, ſerajo, *cerrojo.*

Lat. μάρμαρος, *marmor.* δαμάω, *domo.*

Gr. ἄσταχυς, ὄσταχυς. ἀσταφίς, ὀσταφίς. &c.

A *changé en* U.

Lat. Ἑκάβη, *Hecuba.* θρίαμβος, *triumphus.* ſalſus, *inſulſus.* &c.

A *changé en* AI.

Franç. macer, *maigre.* alacer, *alaigre.* panis, *pain.* &c.

A *changé en* AU.

Lat. πλατύς, *plautus.* Πὰν, Πανὸς, *Faunus.*

A *changé en* OU.

Franç. aperire, *ouvrir.*

Æ ôté du commencement.

Ital. æramen, *rame.* ærugo, æruginis, *ruggine.*

Æ *changé en* I.

Lat. inæquus, *iniquus.* concæſus, *conciſus.* &c.

AU *changé en* O.

Franç. auricula, *oreille.* audere, auſare, *oſer.* Aurelia, *Orléans.* &c.

Ital. aurum, *oro.* laurus, *alloro.* Maurus, *Moro.* &c.

Lat. cautes, *cotes.* caudex, *codex.* aula, *olla.* &c.

B.

B *ajoûté au commencement.*

Franç. lædo, læſum, læſare, *bleſſer.* rugitus, *bruit.* orlo, *bord.*

Lat. ruſcus, *bruſcus.* &c.

Gr. Les Eoliens & les Lacédémoniens ajoûtoient le B au commencement de pluſieurs mots, comme en βρόδα, pour ῥόδα; en βίχυν pour ἰχὺν; en βαγὶς, pour ἄγος; en βραδινὸς, pour ῥαδινός. &c.

B *ajoûté au milieu.*

Franç. humilis, *humble*, numerare, *nombrer.*

Ital. rumex, rumice, *rombice.* gremium, *grembo.*

Esp. homo, homine, *hombre.* fames, *hambre.* nomen, nomine, *nombre.* cumulus, *cumbre.* lumen, lumine, *lumbre.*

Lat. μόρος, *morbus.* Héſychius: μόρος, νόσος.

Gr. ἴαξ, ἴβαξ. σιγᾶν, σιβᾶν: d'où le Latin *ſubare.* βέλτος, βίλβτος. &c.

B *changé en* D.

Gr. ὀβελὸς, ὀδελός. βουνὸς, δουνὸς: d'où le Celtique *dun*, dans la ſignification de *lieu éminent.*

B *changé en* F *ou* PH.

Franç. ſebum, *ſuif.*

Ital. bubulcus, *biſolco.*

Lat. θρίαμβος, *triumphus.* βρέμω, *fremo.* βασκία, *faſcia.* βάσκανος, *faſcinus.* &c.

Gr. ἀμφιλαβὴς, ἀμφιλαφής. Ce changement étoit fréquent aux Macédoniens. Voyez Euſtathius, ſur le Géographe Dionyſius.

B *changé en* G.

Ital. le *B* double ſe change en *G* double: *debbo*, *deggio.* ſubietto, *ſuggetto.* gabbia, *gaggia.* &c.

Esp. abuelo, *aguelo.*

Gr. βλέφαρον, *Æolicè* γλέφαρον. βάλανος, γάλανος: d'où le Latin *glans.* &c.

B *changé en* L.

Esp. bombarda, *lombarda.*

B *changé en* M.

Franç. ſorba, *corme.* Sabati dies, *Samedi.*

Ital. Jacobus, *Giacomo.*

Esp. benjouin, *menjuy.* morbus, *morba*; d'où le François *morve*: morbulus, morbolus, morbol, *muermol*: vimen, viminis, vimine, bimine, bimre, *mimbre.*

Lat. globus: d'où l'inuſité *glomus*; d'où *glomerare.* proboſcis, *promuſcis.*

B *changé en* P.

Lat. βάπαι, *pape.* κύββα, *cuppa.* βόσκω, *paſco.* &c. Voyez Quintilien, liv. 1. chap. 7.

B *changé en* T.

Lat. βραδὺς, bardus, *tardus*: ſelon Nunneſius.

B *changé en* U.

Lat. abſerre, *auferre.* Cicéron, dans ſon Orateur: *Quid ſi abſugites turpe viſum eſt? Et abſer noluerunt*, aufer *maluerunt.* &c.

B *changé en* V.

Franç. cubare, *couver.* morbus, morba, *morve.*

Ital. rubens, rubente, *rovente.* plebs, plebe, *pieve.* plebanus, *piovano.*

Esp. cibus, *cevo.*

B *changé en* Z.

Esp. bombare, *zumbar.*

C.

C *ajoûté au commencement.*

Franç. arca, arcacea, *carcaſſe.*

Ital. arca, arcamen, arcame, *carcame.* ſcrannum, iſcrannum, *ciſcranno.*

Esp. apud, apo, *cabo*: d'où le François *chez.*

Lat. ἰλιγγιᾶν, *caligare.*

Gr. ἀπρὸς, καπρός. Pluſieurs croyent que de l'inuſité ἀπρὸς, d'où *aper*, on a fait καπρός. Αὐλωνία, Καυλωνία, Cité d'Italie.

C *ou* CH *ôté du commencement.*

Lat. κάπρος, *aper.* χλαῖνα, *lana.* χλωρὸς; χλωφὸρ, à la Laconique; *luror*: d'où *luridus.* χρῖος, *res.*

C *ajoûté au milieu.*

Ital. ſeligo, *ſcelgo.* ſelecta, *ſcelta.* ſolvo; ſolgo, *ſciolgo.* ſolutus, ſoltus, *ſciolto.* ſeparare, *ſcevare.*

Lat. ἄα, *aca*, *aqua.* Voyez Héſychius.

Gr. μηκέτι, fait de μὴ ἔτι.

C *ôté du milieu.*

Franç. ſqualus, *ſale.* ſcalere, ſcalire, *ſalir.*

Ital. ſacramentum, *ſaramento.*

Lat. ἀράχνεια, *aranea.* auctor, *author.* auctumnus, *autumnus.*

C *changé en* CH.

FRANÇ. capo, *chef.* canis, *chien.* caro, *chair.* carus, *cher.*

ITAL. fascinum, *aschio.*

GR. Plutarque, dans ses Problêmes Symposiaques, section x. τὸ γὰρ φι, καὶ τὸ χι. τὸ μὲν ἐστι πι, τὸ δὲ κάππα, δασυνόμενον.

C *changé en* F.

ITAL. bucca, *buffa* : d'où le mot de *bouffon.* mucus, muca, musa, *muffa.*

ESP. mocare, *mofar.* &c.

C *changé en* G.

FRANÇ. crypta, *grote.* hemicrana, micrana, *migraine.* cibarium, *gibier.*

ITAL. acer, *agro.* macer, *magro.* alacer, *alegro.* &c.

ESP. cuculla, *cogulla.* mucro, mucronare, *mogronar.* *mogronar vides*, c'est *tailler la vigne.* mucor, mucoris, mucore, *mugre.*

LAT. κάλλος, κ, *gallus.* κύκνος, *cygnus.* ἀγκύλος, *angulus.* Ἀκράγας, Ἀκράγαντος, *Agrigentum.* &c.

Il est à remarquer que les anciens Romains ne se servoient point du G, au lieu duquel ils se servoient du C. Ausone :

Prævaluit postquam gamma, *vice functa prius* C.
Festus : G *olim, quòd nunc* C. Quintilien, livre premier, chapitre xi. *Et cùm* C, *ac similiter* T *non valuerunt, in* G *ac* D *molliuntur.* Voyez Victorinus, au livre premier de son Orthographe. Spurius Carvilius est l'inventeur de la lettre G, selon Plutarque.

C *changé en* P.

LAT. λύκος, *lupus.* σηκὸς, *sepes.* σκῦλον, *spolium.* κύκλος, Æolicè κλύκος, κλύπιος, *clypeus.*

GR. ὀκοῖον, ὀποῖον. Hésychius : ὀκοῖον, ὀποῖον, Ἀττικῶς.

C *changé en* Q.

ITAL. Nasceo, nascui, *nacqui.* placeo, placui, *piacqui.* &c.

LAT. κέρκερος, *querquerus.* δέσκια, *tesqua.* κάλος, *qualus* : ainsi dit de sa matiere. κάλος signifie *juncus.* Et c'est de ce mot κάλος que vient celui de κάλαμος, & non pas, comme le veut Caninius, du Punique *kalam.* κάλαθος vient aussi de cette source.

C *changé en* S.

FRANÇ. racemus, *raisin.* placere, *plaisir.* licere, *loisir.* Saracenus, *Sarasin.*

C *changé en* T.

ITAL. fascellus, *fastello.* labrusca, brusca, brusta, brustina, brustinus, *abrostino.* vacuus, vacus, vaco, voco, *voto.*

LAT. Λευτικία, *Lutetia.* clausiporca, *clausiporta* : d'où notre François *clauporte.* marculus, *martulus, martellus.*

GR. κλῆμα, τλῆμα. Voyez le Jugement des voyelles de Lucien. κεῖνος, τλῶνος.

CH *ôté du commencement.*

LAT. χλαῖνα, *lana*, selon les Grammairiens.
GR. χλιαρὸς, λιαρὸς, selon les Grammairiens.

CH *changé en* F, *ou plutôt en* PH.

LAT. χλόος, *flos.* χλωρὶς, *flora.* χέω, Æol. χεύω, *fovo* ; c'est-à-dire *cavo, fodio* ; d'où *fovea* ; d'où *fovissa*, & par contraction *fossa.* &c.

CH *changé en* G.

LAT. χαλβάνη, *galbanum.* ἄγχω, *ango.* δοχὴ, *doga.* ὄνυξ, χος, *unguis.* &c.

CH *changé en* H.

LAT. χάω, *hio.* χαμαὶ, *humi* : χαμαλὸς, *humilis.* χεὶρ, *hir.* &c.

CH *changé en* T.

LAT. μόσχον, *mustum.* Voyez Scaliger sur Varron, p. 204.

CH *changé en* TH.

GR. κάλχη ; κάλθη, à la Sicilienne ; d'où le Latin *caltha.* &c.

CL *changé en* LL.

ESP. clamare, *llamar.* clavis, *llave.* &c.

CT *changé en* CC.

ITAL. tango, tactum ; tactare, *toccare.* adaptare, *attaccare.* frango, fractum, *fiaccare.* figo, fictum, fictare, *ficcare.* &c.

D.

D *ajoûté au commencement.*

FRANÇ. urna, *dourne*, mot Toulousain. Aquæ, *Daqs*, nom de ville.

ITAL. unde, *donde* ; selon la plûpart des Etymologistes. jaspis, *diaspro.*

LAT. ἱκανὸς, ἴκνος, *dignus* ; selon M. Guyet. aquila, *daquilus*, qui, dans les Gloses anciennes, est interprété ἀετός.

D *ôté du commencement.*

LAT. δρόσος, *ros.* δεύτερον, ὕστερον, *iterum.*

GR. δαίμων, αἵμων. δαῖρα, αἶρα ; selon les Grammairiens.

D *ajoûté au milieu.*

FRANÇ. ponere, *pondre.* cinere, *cendre.* attingere, *atteindre.* stringere, *étreindre.* gener, genero, *gendre.* gemere, *geindre.* corylus, *coudre.* consuere, *coudre.* &c.

ESP. Humilis, *humilde.* cella, *celda.*

LAT. proest, *prodest.* reago, *redigo.* rearguo, *redarguo.* &c.

D *changé en* B.

FRANÇ. radere, raduttum, *rabot.*

ITAL. funda, *fromba* ; d'où *frombola.*

LAT. duellum, *bellum*, &c. Voyez Cicéron, dans son *De Oratore* ; & Quintilien, livre premier, chap. 4.

GR. ἐνδύνειν, Æol. ἐμβύνειν. δέλεαρ, βέλεαρ : κλάδα, κλάβα : d'où le Latin *clava.* &c.

D *changé en* G.

ITAL. diurnum, *giorno.* hodie, *oggi.* modius, *moggio.* radius, *raggio.* &c.

ESP. dama, *gama.* delfin, *golfin.*

LAT. Chartada, Punic. Χαρχηδὼν, *Chartago.*

D *changé en* L.

FRANÇ. Vidiana, *Villaine* : riviere de Bretagne. Voyez ci-dessous les changemens de l'*L* en *D.*

ITAL. cicada, *cigala*, selon quelques-uns. odore, *olore*, selon le Salviati.

Esp. cauda, *cola*. cadis, *calis*. Voyez mes Observations sur Malherbe.

Lat. Varron : *Thetya* Telim *dicebant*. *Sic Medicam* Melicam *vocabant*. Quintilien, I. 4. *Sic* Ὀδυσσεὺς, *quem* Ὀλισσέα *fecerant Æoles*, *ad* Ulyssem *deductus est*. Festus : odefacit. *Veteres dicebant pro* olfacit ; & dacrimas *pro* lacrimas. *Item*, dautia, *pro* lautia ; impelimenta, *pro* impedimenta. &c.

D *changé en* N.

Ital. perdix, perdice, *pernice*.

Lat. Donat, sur ce vers du *Phormio* de Térence,

Quia non rete accipitri tenditur, neque milvio :

Legitur & tennitur : *habet enim* N *litera cum* D *communionem*.

D *changé en* R.

Lat. medidies, *meridies*. Voyez Cicéron *De Oratore* ; & Quintilien, liv. I. chap. 6. & Priscien, liv. I.

D *changé en* S.

Lat. Quintilien, XII. 10. *Quid, quòd pleraque nos illâ quasi mugiente literâ cludimus* M, *quâ Græcè nullum verbum cadit ? At illi* N *jucundam, & in fine præcipuè quasi tinnientem, illius loco ponunt ; quæ est apud nos rarissima in clausulis. Quid, quòd syllaba nostra in* B *literam &* D *innituntur ? Adeò asperè, ut plerique, non antiquissimorum quidem, sed tamen veterum, mollire tentaverint ; non solum* asversa *pro* adversis *dicendo, sed in præpositione* B *absonam & ipsam* S *subjiciendo*.

D *changé en* T.

Franç. funda, *fonte*.

Ital. exsipidus, *scipito*. Drepanum, *Trapani*, ville de Sicile.

Lat. Quintilien, I. 4. *Quid* D *litera cum* T *quædam cognatio ? Quare minus mirum si in vetustis operibus urbis nostræ & celebribus templis legantur* Alexanter & Cassantra. Et au chapitre 7. du même livre : *Illa quoque servata est à multis differentia, ut* ad, *cùm esset præpositio*, D *literam ; cùm autem conjunctio*, T *acciperet*. On trouve souvent dans le Digeste *set* pour *sed*. Les Latins ont fait de même leur *tæda*, du Grec δᾷδα, accusatif de δαΐς : & *mentula*, de μάνδαλος.

D *changé en* V.

Ital. adultero, *avoltero*. chiodo, *chiovo*.

D *changé en* Z.

Ital. medium, *mezzo*. ordeum, *orzo*. frondutus, *fronzuto*. ardente, *arzente*.

Esp. gaudium, *gozo*. gaudere, *gozare*. vividarium, *verziere*.

Lat. Διαβολῶνος, *Zabolenus*. Diabolus, *Zabolus* ; qui se trouve dans Saint Cyprien. Diarrhytus, *Zarrhytus* ; dans l'*Itinerarium Antonini*. diæta, *zeta*.

Gr. διάπλουτος, ζάπλουτος. δῖον, ζῖον : d'où le Latin *jus*. Voyez mes Aménités de Droit, chapitre 39.

E.

E *ajoûté au commencement*.

Franç. species, *espèce*. sperare, *espérer*. spina, *épine*. &c.

Gr. Plutarque, au lieu ci-dessus allégué, parlant des Athéniens : τῷ δ' αὐτῶν ἐστὶ καὶ τὸ ἴομεν, καὶ ἐντεταμένην, ἐκ ἀειμνήστου προστιθέντων τὸ ε, ὥσπερ καὶ τὸ ἐνεσχεῖν.

Αὖ ἔλω : d'où *velim*, *velle*. θέλω, ἐθέλω. σφάραγος, ἀσφάραγος : λελίσφακος, ἐλελίσφακος.

E *ôté du commencement*.

Ital. eremita, *romita*. eruca, *ruca*. eruquetta, *ruquetta*. epacta, *patta*. exspargere, *spargere*. extricare, *strigare*. exoticus, *zotico*. Epiphania, *Befania* eleemosyna, *lemosina*.

Lat. ἐρεύγω, *eructo*, *ructo*. ἐνύδρις, ἐλύδρις, *lutra*.

Gr. M. de Saumaise *De Hellenistica*, p. 376. *Bacti quoque* ἰὼν, *pro* ἐγὼν *dicebant ; non, ut putabat Tryphon Grammaticus apud Apollonium* (il parle d'*Apollonius Dyscolus*), *subtractione, vel* ὑφέσει τοῦ γ, *& mutatione* τοῦ ε *in* ι, *sed detractione* τοῦ ε, *ut in pronomine* κεῖνος *pro* ἐκεῖνος. *Ita* γὼν *vel* γὼ, *pro* ἐγὼ *dixere. Deinde* γάμμα *in* ἰῶτα *mutarunt ; & sic* ἰὼν *fecere, pro* ἐγὼν : *ideò & aspirarunt, quia* γάμμα *plerumque vicem supplet densi spiritus*.

E *ôté du milieu*.

Gr. Plutarque, dans son petit Traité de la Poësie d'Homére : ἔνιοι τοῦ ὑφαιρεῖν τὸ ε ἐν τῷ ἱερὸς καὶ ἱρός. De même ὀρτὴ, pour ἑορτή.

E *changé en* A.

Franç. emendar, *amender*. mergus, mergotta, *marcote*. &c.

Ital. Duce, *Duca*. sorte, *sorta*. specie, *spezia*. tigre, *tigra*. &c.

Esp. insero, insertum, insertare, *ensartar*.

Angl. Elderman, *Alderman* selon Polydore Virgile, dans son Histoire d'Angleterre.

Lat. ἔγχελυς, *anguilla*. ἔχις, *anguis*. ἔνος, *annus*. ἐρωδιός, *ardea*.

Gr. στεγνὸν ; à la Sicilienne σταγνὸν : d'où le Latin *stagnum*. ἔχις, ἄχις. Ἄρτεμις, Ἄρταμις.

E *changé en* I.

Ital. demane, *dimane*. desio, *disio*. immantenente, *immantinente*. beneficio, *benificio* beltade, *biltade*. C'est comme les Anciens écrivoient.

Esp. merula, *mirla*.

Lat. πλέκω, *plico*. ἄνεμος, *animus*. ἐν, *in*. ἐνδύω, *induo*. &c.

Gr. ἐφέστιος, ἐπίστιος. Voyez Eustathius, sur l'Odyssée z.

E *changé en* O.

Franç. creta, *croie*.

Ital. demane, *domani*.

Esp. dehonestare, *denostar*.

Lat. Περσεφόνη, *Proserpina*. ἑκυρός, *socer*. ἔλαιον, *oleum*. &c.

Gr. στέλλω, στολή. ὑπέρ σε, πρός σε, Æol. ἔπωρα, ὀπώρα, ἐπὶ ὥρα ; c'est-à-dire, κατόπιν ὥρα, *l'arriere-saison*.

E *changé en* U.

Franç. ἀπόστημα, *apostume*. sebum, *suif*.

Lat. εἰμὶ, Æol. ἐμὶ, *sum*. ἐντὶ, *sunt*. νεφέλη, *nebula*. σκόπελος, *scopulus*. τέος, *tuus*.

F, ou PH.

Macrobe : *Ipsum autem* φ *adeò Latinitas non recipit*,

recipit, ut pro ea in Græcis nominibus p & h *utatur, ut* Philippus, Phædon.

F *ajoûtée au commencement.*

FRANÇ. lactare, *flater.* rapere, *fraper.*
ITAL. raucus, *fioco.* ramus, ramiſca, *fraſca.* &c.
LAT. αἴλος (d'où αἰλουρὸς), Æol. φαιλὸς, *felis.* ῥήγνυμι, ῥήγω, *frago, frango.* &c.
GR. ὁρμίαι, φορμίαι. &c.

F *ôtée du commencement.*

LAT. φρὴν, *ren.* φρυνὸς, φρυνὴ, *rana.*

F *changée en* B.

FRANÇ. fiber, *biévre.*
ITAL. fiber, *bevero.*
ESP. fremitus, *bramido.* fiber, *befre.* φῦσα, boſſa, *boçar :* Gall. *ébaucher.*
LAT. ἄλφος, *albus.* ἄμφω, *ambo.* φάλαινα, *balena.* ὀμφαλὸς, ὀμφαλικὸς, *umbilicus.* &c.
GR. Φερονίκη, Βερονίκη, à la Macédonienne. Φρύγες, Βρίγες. Φέροια, Βέροια, qui eſt le nom d'une ville de Macédoine. Voyez l'*Etymologicum Magnum.*

F *changée en* C.

LAT. Ζέφυρος, ζόφυρος, κῦρος, corus, caurus.

F *changée en* G.

LAT. σέρφος, Æol. τέρφος, *tergus.* φέρω, *gero.*

F *changée en* H.

FRANÇ. foras & foris, *hors.* fagus, fagaſter, *haitre.*
ESP. formoſus, *hermoſo.* furca, *horca.* fabulari, *hablar :* & une infinité d'autres.
LAT. φορβὴ, Æol. φερβὴ, *herba.* Voyez Héſychius.

F *changée en* P.

LAT. πορφύρα, *purpura.* φοῖβος, *pubes.* ἀφύα, *apua.* φιλλὸς, *pellis.* φοινικοῦν, *puniceum.*
GR. γεῖφος, γεῖπος.

F *changée en* T & *en* TH.

ITAL. blaſphemia, *beſtemmia.* calcifraga, *citracca.*
LAT. σφίγγω, στίγγω, *ſtringo.* μέμφω, σέμνω, *temno.* Rufuli, *Rutuli.* Voyez Feſtus, au mot *Rufuli.*
GR. φύλλα, θύλλα. σκύφος, σκύθος. Voyez Athenée, au mot σκύφος.

F *changée en* V.

Priſcien, liv. I. *Apud Antiquos Romanorum litera* F *habebat hunc ſonum quem nunc habet* V, *loco conſonantis poſita.* Ainſi le mot Latin *Vates* a été fait du Grec φάτης : & *veſica* de φύσκα.

FL *changée en* LL.

ESP. flamma, *llama.* &c.

G.

G *ajoûté au commencement.*

FRANÇ. ranuncula, *grenouille.* ringo, rinxare, *grinſer.* veſpa, *guêpe.* vadum, *gué.* &c.
ITAL. vaſtare, *guaſtare.* junctus, *giunto.* ire, *gire.* &c.

ESP. ovum, *guevo.* hirundo, hirundinis, *golondrina.* os, oſſis, *gueſſo.*
LAT. natus, *gnatus.* nobilis, *gnobilis*, qui ſe trouve dans Saluſte. noſcere, *gnoſcere.* Les Loix des douze Tables : *Ante meridiem cauſam gnoſcito.*
GR. ἔντερα, γάστηρ, d'où le Latin *venter.* λῆμα, λάμα, γλάμα ; d'où *gramia.* ἔλειος, γέλειος ; d'où *glis.* Ῥαῖκος, Γραῖκος ; d'où *Græcus.*

G *ôté du commencement.*

ESP. glans glandis, glando glandinis, glandine, *landre.* gelatus, *elado.* glis gliris, *liron.*

G *ôté du milieu.*

FRANÇ. fugere, *fuir.* fagus, fagina, *faine :* c'eſt le fruit du haître.
ESP. pigmentum, *pimiento.* &c.

G *changé en* B.

GR. ἄργος, ἄρβος. Voyez Servius ſur le vers 386. du livre VII. de l'Enéide.

G *changé en* C.

FRANÇ. γάγγραινα, gangræna, *cangraine.*
LAT. Victorinus, liv. I. de ſa Grammaire : *Pro agro* Gabino *dicebant* Cabino ; *pro* lege, lece ; acna *pro* agna, &c.
GR. גמל *gamal*, κάμηλος. Scaurus, dans ſon Ortographe : Camelum *alii dicunt*, *alii* gamelum.

G *changé en* D.

ESP. fingus, *fendo.*
GR. γημήτηρ, δημήτηρ. γνόφος, δνόφος.

G *changé en* H.

ESP. germanus, *hermano.* fugere, *huyr.* &c.
LAT. γίννος, *hinnus.* &c.

G *changé en* L.

LAT. σιγάω, σιγῶ, *ſileo.* γαθὸς, *latus.* γύα, γύρα, *lyra.*
GR. μόγις, μόλις. Voyez Lucien, dans ſon Jugement des voyelles.

G *changé en* N.

LAT. ἄγγελος, *angelus.* ἄγκυρα, *anchora.* ἔγχελυς, *anguilla.* Ἀγχίσης, *Anchiſes.* ἀγκύλος, *angulus.*

G *changé en* R.

LAT. agger, *arger :* d'où l'Italien *argine.*

G *changé en* S.

LAT. μογερὸς, Æol. μυγερὸς, *miſer.* algeo, algeoſus, *alſioſus.*

G *changé en* T.

LAT. τρυγὼν, Æol. τυργὼν, *turtur.* μῦς γαλῆ, μῦς γαλῆ, *muſtela.*

G *changé en* V.

FRANÇ. doga, *douve.* &c.

G *changé en* U.

LAT. βράγχος, *raucus.*

H.

H *ajoûtée au commencement.*

FRANÇ. altus, *haut.* ames, amitis, *hante,*

oleum, *huile*. ostrea, *huitre*. ostium, *huis*. ascia, *hache*.

Esp. ovum, *huevo*. olet, *huele*. Osca, *Huesca*: c'est le nom d'une ville. Orphanus, *huerfano*. os, ossis, *huesso*.

H *changée en* F.

Franç. hepar, hepa, *foye*.

Ital. hepar, hepate, *fegato*.

Lat. haba, *faba*. Voyez ci-dessus le changement de l'*F* en *H*.

I.

I *ajoûté au commencement.*

Lat. σφέ, Dor. ψὲ, *ipse*.

I *ôté du commencement.*

Ital. innanzi, *nanzi*.

Esp. inaranzia, *naranza*.

Gr. Lat. ἰσχίον, χίον, qui se trouve dans les Gloses anciennes: d'où *schias* pour *ischias*, selon Martianus Capella; & *schiatici*, pour *ischiatici*, qui se trouve en plusieurs lieux. *Istrumentum*, *strumentum*, qui se trouve dans les mêmes Gloses: d'où l'Italien *stromento*.

I *ajoûté au milieu.*

Franç. mel, *miel*. fel, *fiel*. Galenus, *Galien*. bene, *bien*. &c.

Ital. cosmo, *cosimo*. spasmo, *spasimo*. Lætus, *lieto*. fantasma, *fantasima*.

Esp. serra, *sierra*. Græcus, *Griego*. dente, *diente*. &c.

Gr. νόσκω, γινώσκω. &c.

I *changé en* A.

Franç. pigritia, *paresse*.

Ital. pampinus, *pampano*. chronica, *cronaca*. syndicus, *sindaco*. &c.

Lat. θίγω, *tango*.

I *changé en* E.

Franç. in, *en*. intrare, *entrer*. illa, *elle*. infernus, *enfer*. &c.

Ital. Ilva, *Elba*: c'est le nom d'une Isle. Dominica, *Menica*.

Esp. vitta, *veta*. mina, *almena*.

Lat. Quintilien, liv. 1. chap. 7. dit qu'on a dit *here* pour *heri*: & il remarque que *sibe* & *quase*, pour *sibi* & *quasi*, se trouvent dans Messala en plusieurs endroits.

Gr. Platon, dans son Cratyle, remarque que l'*iota* a été changé en *epsilon*; & que l'on a dit premierement ἱμέρα pour ἡμέρα; & ensuite ἑμέρα; & enfin ἡμέρα.

I *changé en* G.

Franç. simia, *singe*. somnium, *songe*. tibia, *tige*. fimbria, *frange*. &c.

Ital. commeatus, commiatus, *congedo*.

Esp. alienus, ajenus, *ageno*. mulier, *muger*.

I *changé en* O.

Ital. divitiæ, *dovizia*. horrible, *orribole*. dimanda, *domanda*. &c.

I *voyelle changé en* U.

Franç. fimus, fimarium, *fumier*. pellicia, *peluche*. &c.

Esp. barba caprina, *barba cabruna*. &c.

Ital. ferita, *feruta*. &c.

Lat. lachrima, *lacruma*. fors, fortis, fortina, *fortuna*. aprinus, *aprugnus*.

J *consone ôté du commencement.*

Esp. juniperus, *enebro*. Januarius, *Enero*. jactare, *echar*.

J *consone changé en* G.

Ital. Januarius, *Gennaro*. &c.

J *consone changé en* L.

Ital. Julius, *Luglio*. &c.

L.

L *ajoûtée au commencement.*

Franç. hedera, *lierre*. indemane, *lendemain*. Indictum, *Landi*. &c.

Ital. ervum, erum, *lero*. Adice, *Ladice*. Aubrate, *Laubrate*. horridus, *lordo*. &c.

Lat. πόνος, *labos*, *labor*.

L *ôtée du commencement.*

Ital. luscinia, lusciniola, *usciguuolo*. lauribacca, *orbacca*. latone, *ottone*. lazurd, *azurro*.

Esp. lazurd, *azul*.

L *ajoûtée au milieu.*

Franç. acanthina, *aiglantine*.

Esp. aquæductus, *alcaduz*. amygdala, *almendra*: amylum, *almidon*.

Lat. γαυριᾶν, *gloriari*. φαλξ, *fulix*; d'où *fulica*.

L *ôtée du milieu.*

Franç. stultus, *sot*. sulcus, *soc*.

Ital. glandula, *gangola*. plerique, *parecchi*.

Esp. sulfure, *açufre*. colligere, *coger*. &c.

L *changée en* C.

Franç. arsenal, *arsenac*.

Ital. lanugine, *calugine*. lippus, *cispo*.

L *changée en* D.

Ital. amylum, *amido*. &c.

Esp. monopolium, *monipodio*. &c.

Lat. μελετᾶν, *meditari*. &c.

Gr. ἔλαφος, ἔδαφος.

L *changée en* G.

Ital. lilium, *giglio*.

Gr. μόλις, μόγις.

L *changée en* I.

Ital. flos, flore, *fiore*. planta, *pianta*. plenus, *pieno*. flumen, *fiume*. &c.

Lat. φύλλον, *folium*. ἄλλομαι, *salio*. ἄλλος, *alius*. &c.

L *changée en* N.

Franç. colus, colucula, *quenouille*.

Ital. mugile, *mugine*. philomela, *filomena*: melancholia, *maninconia*.

Esp. falx, falcis, *alfange*. calx, calcis, *alcance*.

L *changée en* R.

Franç. ulmus, ulmellus, *orme* & *ormeau*; floccus, *froc*. lavina, *ravine*. &c.

ITAL. lusciniolus, *rusignuolo*. Alchimia, *Archimia*. ululare, *urlare*. &c.

ESP. lusciniolus, *ruyseñor*. pallidus, *pardo*. palpebra, *parpado*. &c.

L *changée en* T.

FRANÇ. petilus, *petit*. &c.

LAT. capum, capulum, capul, *caput*. καλὸς, *catus*.

L *changé en* U *voyelle*.

FRANÇ. altus, *haut*. alter, *autre*. alba, *aube*. &c.

ITAL. les Napolitains disent *autro*, *auto*, *fauto*, pour *altro*, *alto*, *falto*.

GR. ἀλκύων, ἀυκύων. ἀυδεῖν, ἀλγεῖν.

L *changée en* V *consone*.

LAT. glara, grala, *grava*; d'où le François *grave*. &c.

LT *changée en* CH.

ESP. multo, *mucho*. puls, pultis, pulta, *pucha*.

M.

M *ajoûtée au commencement*.

GR. LAT. ἄμμα, μάμμα. ἄρης, Mars. ἴα, μία. ἰκκὸς, μικκὸς. ὄρος, μόρος, μέτος; d'où *mons*. &c.

M *ôtée du commencement*.

ITAL. mappamondo, *appamondo*.

LAT. μιμηγὼν, *imago*. μιμῦλος, *amulus*. μιμηοῦ, *imitor*.

M *ajoûtée au milieu*.

ITAL. cubitus, *combito*.

LAT. λυκάων, lucamon, *lucumo*. δάκρυα, *lacryma*. cubo, *incumbo*. &c.

GR. λήβω, λάβω, λαβάνω, λαμβάνω. &c.

M *ôtée du milieu*.

ITAL. ingommiare, *ingoiare*.

M *changée en* B.

FRANÇ. flamma, flammellum, *flambe*, *flambeau*. marmore, *marbre*. &c.

ITAL. murmurium, *lorboglio*. cammarus, *gambaro*. limus, limellus, limellettus, mellettus, melletta, *belletta*. &c.

LAT. στίμμι, στίμμι, *stibium*. μολγὸς, *bulga*. mascada, *buscanda*. &c.

GR. μύρμηξ, βύρμηξ. Hésychius: βύρμακας, μύρμηκας. τέρμινθος, τερέβινθος.

M *changé en* F.

GR. μύρμηξ, φύρμηξ. Hésychius: φύρμηκα (d'où *formica*), μύρμηκα. μόρος, *fors*.

M *changée en* G.

ITAL. ruminare, *rugumare*. &c.

LAT. ῥύμη, *ruga*. &c.

M *changé en* N.

FRANÇ. mappa, *nappe*. matta, *natte*. Comes stabuli, *Connestable*.

ITAL. speme, *spene*. addomare, *adonare*. mespilus, *nespolo*. milvus, milvulus, *nibbio*.

ESP. limpidus, *lindo*. &c.

LAT. ὤκιμον, *ocimum*, nom d'herbe. γαμβρὸς, *gener*. Mortia, *Nyrtia*. Priscien, Quintilien, & Cicéron, sont pleins d'exemples de ce changement de l'*M* en *N*.

M *changée en* P.

LAT. μολύνω, moluo, *polluo*. μόλιβος, *plumbum*.

GR. ὄμμα, Æol. ὄππα. ὄμμα. Æol. ὄππα, d'où *offa*. μικκύλος, πικκύλος. μετὰ Dor. πεδὰ: Pindare.

M *changée en* R.

ITAL. ammoniacum, *armoniaco*.

M *changée en* S.

LAT. μόρος, *fors*.

M *changée en* V *consone*.

ITAL. smembrare, *svembrare*. menomare, *menovare*. Les anciens Italiens s'en sont servis, & le Salviati en rapporte plusieurs exemples.

LAT. μαλλὸς, *vellus*. &c.

N.

N *ajoûtée au commencement*.

FRANÇ. umbilicus, *nombril*. ansa, *nance*.

ITAL. ebbio, *nebbio*: c'est un mot Siennois. aranzo, *naranzo*. ascondere, *nascondere*. aspo, *naspo*.

N *ajoûtée au milieu*.

FRANÇ. laterna, *lanterne*.

ITAL. pavitare, *paventare*. lutra, *lontra*. &c.

ESP. ficcare, *hincar*. locusta, *langosta*.

LAT. ἑκατὸν, *centum*. δασὺς, *densus*. παχὺς, *pinguis*. λίχω, *lingo*. toties, *totiens*. elephas, *elephantis*. &c.

GR. φλιὰς, φλιὰς. Hésychius: φλιὰς, φλιὰς.

N *ôtée du milieu*.

ITAL. sponsus, *sposo*. mensura, *misura*. prehensus, *preso*. &c.

ESP. sensus, *seso*. sensatus, *sesado*. mensis, *mese*.

LAT. Velius Longus: *Sequenda est nonnunquam elegantia eruditorum, qui quasdam literas lenitatis causâ omiserunt, sicut Cicero, qui* foresia, *&* Megalesia, *&* Hortesius, *sine* N *litera, libenter dicebat*.

N *ajoûtée à la fin des mots*.

LAT. atqui, *atquin*. alioqui, *alioquin*. Voyez Muret, liv. 29. chap. 7. de ses *Variæ Lectiones*.

GR. τύπτουσι, τύπτουσιν. Cato, Pollio, Scipio; Κάτων, Πολλίων, Σκιπίων.

N *changée en* B.

FRANÇ. nanus, nanottus, *nabot*.

N *changée en* D.

LAT. Donatus, sur ce vers du *Phormio* de Térence:

Quia non rete accipitri tenditur, neque milvio:

Legitur & tennitur: *habet enim* N *litera cum* D *communionem*.

N *changée en* G.

LAT. innotus, *ignotus*. Cicéron, dans son Orateur: Noti *erant &* navi *&* nari: *quibus cùm in præponi oporteret, dulcius visum est* ignoti, ignavi, ignari *dicere, quàm ut veritas postulabat*. Priscien:

N *transit in* G ; *ut* ignosco, ignavus, ignarus, ignominia, cognosco, cognatus.

N *changée en* L.

FRANÇ. unicornus, *licorne.* orphanus, orphaninus, *orphelin.*

ITAL. canonico, *calonico.* venenum, *veleno.* Naupactus, *Lepanto.* Πάνορμος, *Palermo.* Bononia, *Bologna.*

ESP. anima, alima, *alma.* antenatus, *almado.*

LAT. νύμφα. *limfa.* ἀμείνων, *melior.* Messana, *Messala.* Sénéque, *de Brevitate Vitæ.*

GR. ἀνθβασρον, ἀλάβαστρον. γίπους, λέπους, d'où *lepus.* ἐνύδρις, ἐλύδρις, d'où *lutra.* &c.

N *changée en* M.

FRANÇ. stannare, *étamer.* ninnus, ninniario, *mignard.* ninio, ninionis, *mignon.*

ITAL. ναρκασίτης, *marchesita.*

LAT. ὕνις, ὕνιρ, ὕμιρ, d'où *vomer.* ἀναφέρω, ἀμφέρω, d'où *amphora.* inmunis, *immunis.* Quintilien, l. 7. *Et* immunis, *illud* N *quod veritas exigit, sequentis syllabæ sono victum,* M *geminâ commutatur.* Priscien, liv. 1. N *transit in* M, *sequentibus* B, *vel* M, *vel* P : *ut* imbibo, imbellis, imbutus, immineo, immitto, immotus, improbus, imperator, &c.

N *changée en* R.

FRANÇ. Diaconus, *Diacre.* pampinus, *pampre.* tympanum, *timbre.* cossinus, *coffre.* &c.

ITAL. Ferdinandus, Fernandus, *Ferrando.*

LAT. κνισσᾶν, crissare. μονή, mora. condolium, *cordolium.* canimen, *carmen.* Priscien, l. 1. *Transit etiam* N *in* R, *ut* corrigo, corrumpo, irrito.

N *changée en* S.

LAT. πλέον, *plus.* ζύον, *jus.* δίον, *jus,* &c.

N *changée en* T.

ITAL. gena, gona, *gota.* &c.

LAT. οἶνη, οἴνη, *vitis.* canis, canulus, *catulus.*

GR. πέντε, κέντε, à la Sicilienne.

N *changée en* U *voyelle.*

FRANÇ. constare, *couster.* conventus, *couvent.* monasterium, *moustier.* sponsare, *épouser.* montone, *mouton.*

O.

O *ajoûté au commencement.*

LAT. πλάγιος, *obliquus.*

O *ôté du commencement.*

ITAL. obscurus, *scuro.* obliquus, *bieco.* officina, *fucina.* orezzo, *rezzo.* orecchioni, *recchioni.*

ESP. Olysippo, *Lisbona.*

LAT. ὀδοὺς, *dens.* ὄραμνος, *ramus.* ὀρούω, *ruo.*

GR. ὀλίγως, λίγως.

O *ajoûté au milieu.*

ITAL. καλπᾶν, calpare, *galoppare.*

O *changé en* A.

FRANÇ. Domina, Domicella, *Dame, Damoiselle.*

ITAL. otium, *agio.* solidus, *saldo.* Christoforus, *Cristofano.*

LAT. ἄροτρον, *aratrum.* βόσκω, *pasco.* Fovii, *Fabii.* fovissæ, *favissæ.*

O *changé en* AU.

LAT. Nonius Marcellus : codam *veteres dicebant pro* caudam. Voyez ci-dessus à l'article de l'*AU* en *O.* ὀρείχαλκον, c'est-à-dire, *æs montanum, aurichalcum.*

O *changé en* E.

ESP. horologium, *relox.*

LAT. κύκλωψ, *cocles.* γόνυ, *genu.* tutor, *tutela.* bonus, *bene.* Les anciens disoient, *vortices, vorsus, comploctis, votare, convollere,* pour *vertices, versus, complecti, vetare, convellere,* selon Quintilien, Priscien, & Cassiodore.

GR. ὄρνις, Æol. ὄρνις. φράτωρ, φράτηρ, d'où *frater.* Hésychius : τορῶ, τιρῶ, τίρως, d'où *teres.*

O *changé en* EU.

FRANÇ. mola, *meule.* morus, *meure.* novus, *neuf.* soror, *sœur,* &c.

O *changé en* I *ou en* Y.

LAT. ὄς, *is.* κόνις, *cinis.* ὄμβρος, *imber.* πάνος, *panis.* &c.

GR. ἀσπότερον, ἀσπύτερον. μοχηρὸς, μυχηρός. ὄνομα, ὄνυμα, ἀνώνυμος.

O *changé en* HUI.

FRANÇ. oleum, *huile.* hodie, *hui.* octo, *huit.* ostreum, *huitre.*

O *changé en* OU.

GR. νόσος Ion. νοῦσος. πολὺς, πουλύς. μόνος, μοῦνος. &c. Il faut remarquer à ce sujet, que les anciens Grecs ne se servoient point de *l'omicron,* & qu'ils prononçoient l'*O* comme l'*OU* : c'est le sentiment d'Eustathius, d'Athénée, de Scaliger, & de plusieurs autres Savans.

O *changé en* U *voyelle.*

ITAL. Les Italiens se servent dans plusieurs mots de l'*O* & de l'*U* indifféremment, comme dans les mots de *sorge, fosse, facoltà, popolo,* &c. qu'ils écrivent aussi, *surge, fusse, facultà, populo,* &c. en quoi ils ont suivi l'usage des Latins.

ESP. cossus, cusus, *cusano.*

LAT. Les Latins se servoient indifféremment de l'*O* & de l'*U* : ainsi ils ont dit *Hecoba, notrix, mecom, colpa, exsoles, Hercoles,* &c. pour *Hecuba, nutrix, mecum, culpa, exsules, Hercules,* &c. Ils ont dit au contraire, *funtes, frundes, huminem, Acherunte ;* pour *fontes, frondes, hominem, Acheronte,* &c. C'est ainsi que le rapportent Quintilien & Priscien.

O *changé en* UO.

ITAL. στόλος, *stuolo.* foras, *fuora.* potest, *può.* &c.

Œ *changé en* U.

LAT. φοῖβος, *pubes.* οἶνος, *unus.* Les Anciens disoient *mœrorum,* pour *murorum ;* & au contraire, *punio,* pour *pœnio.*

OU *changé en* U.

LAT. βούτυρον, *butyrum.* βούγλωσσον, *buglossum,* &c.

P.

P *ajoûté au commencement.*

LAT. ὀυτάω, ὀυτῶ, *puto :* c'est-à-dire *amputo.*

ὠθέω,

αἰδὼς, αἴδεῖρ, *pudor*. ἄμπελος, *pampinus*. &c.

GR. ἤγαγον, ἄγαγον.

P *ôté du commencement*.

FRANÇ. ptisana, *tisane*. psalmus, *seaume*.

P *changé en* B.

FRANÇ. dupliones, *doublons*. pruina, *brouine*. pusa, *bosse*. polentiarius, *boulanger*. dealapare, *dauber*.

ITAL. pruina, *brina*. opprobrium, *brobbio*. epiphania, *befania*. palcus, palco, palcone, *balcone*. capanna, *cabanna*.

ESP. mancipium, *mancebo*. Episcopus, *Obispo*. lupus, *lobo*. capum, d'où caput; *cabo*, *cabeça*.

LAT. πύξος, *buxus*. ὑπὸ, *sub*. ἀπὸ, *ab*. πυῤῥὸς, *burrus*. ἐμπολὴ, *embole*.

GR. πρασική, βρασική: d'où le Latin *brassica*. Ceux de Delfes disoient βατεῖν & βικρὸν, pour πατεῖν & πικρόν.

P *changé en* C, *ou en* Q.

ITAL. exparcus, *scarso*. sapio, *saccio*.

LAT. σπινθὴρ, spintilla, *scintilla*.

GR. πῶς, Ion. κῶς, d'où *cur*. λείπω, Æol. λίκω, d'où *linquo*. ἀμπελῶ, ἀμκελῶ, d'où *ancillor*. &c.

P *changé en* CH.

FRANÇ. propè, *proche*. sepia, *seiche*. greppia, *creiche*. apium, *ache*. &c.

ITAL. spina, *schiena*. sperno, *scherno*. spira, *schiera*. &c.

P *changé en* D.

ITAL. papilione, *padiglione*. &c.

P *changé en* F, *ou en* PH.

FRANÇ. præsaga, *fresaye*. capo, *chef*.

ITAL. catapalco, *catafalco*.

LAT. τρόπαιον, *trophæum*. βοσπόρος, *bosphorus*. πίστις, Æol. φίτις, *fides*. ὄψον, Æol. ὄφα, *offa*. &c.

P *changé en* L.

ESP. plorare, *llorar*. &c.

P *changé en* M.

FRANÇ. sapella, *semelle*. sputare, sputire, exsputire, *émutir*.

ITAL. serpullum, serpullinum, *sermollino*. carpere, carpire, *ghermire*. exparire, *smarrire*.

LAT. ὕπνος, sopnus, *somnus*.

P *changé en* T.

LAT. σπουδὴ, *stadium*. λίσπη, *lista*.

P *changé en* V *consone*.

FRANÇ. sapo, sapone, *savon*. cepa, *cive*. cupa, *cuve*. sapor, *saveur*. ripa, *rive*. sapere, *savoir*. &c.

PH *changé en* P.

ITAL. sphæra, *spera*.

PL *changé en* CH.

ESP. amplus, *ancho*.

PS *ajoûté au commencement*.

GR. ἄμμος, ψάμμος.

PS *changé en* S.

GR. ψίτλακος, σίττακος. ψαρὸς, σαρός. ψαγδὰς, σαγδάς.

PT *changé en* T.

ESP. sceptrum, *settro*.

Q.

Q *changé en* C.

FRANÇ. quare, *car*. Quadragesima, *Carême*. quassare, *casser*. quadratus, *carré*.

Q *changé en* G.

ITAL. sequente, *seguente*. sequestro, *seguestro*. frequentare, *freguentare*.

R.

R *ôtée du commencement*.

LAT. ῥὰξ, ῥάγος, ῥαγικὸς, *acinus*.

R *ajoûtée au milieu*.

FRANÇ. thesaurus, *trésor*. funda, *fronde*. temperare, *tremper*.

ITAL. bettonica, *brettonica*. tuono, *truono*.

ESP. stella, *estrella*. ridica, ridicare, *rodrigar*. mendicus, *mendrugo*.

LAT. νυὸς, *nurus*. φυτὸν, φυτὰς, *frutex*. &c.

GR. ἀγλαὸς, ἀγλαρὸς; d'où *clarus*. ἱλαὸς, ἱλαρὸς, d'où *hilaris*. φάω, φάζω, φράζω. ἐγείρω, ἤγωρα, ἐγήγωρα, ἐγρήγωρα. &c.

R *ôtée du milieu*.

ITAL. capitastrum, *catasto*. castrum, castro, castronis, *castone*. Notarius, *Notaio*. Januarius, *Gennaio*. aciarium, *acciaio*. &c.

LAT. ἄρτρον, *artus*. λέκτρον, *lectus*. κέντρων, *cento*. δρυμὸς, *dumus*. &c.

R *doublée*.

ITAL. aringo, *arringo*. bis varius, *bisvarro*. amphimallus, *zimarra*, ou *cimarra*.

ESP. honor, honore, *honrra*. cithara, *guitarra*.

LAT. ὗος, ὕαξ, ὕραξ, ὕρηξ, *verres*. narare, *narrare*. &c.

R *changée en* D.

ITAL. ferita, *fedita*. contrariare, *contradiare*. rarus, *rado*.

LAT. κηρυκεῖον, καρυκεῖον à la Tarentine, *caduceum*.

R *changée en* L.

FRANÇ. tempora, *temples*. fragrare, *flairer*. mus, muris, murottus, *mulot*. &c.

ITAL. peregrinus, *pellegrino*. arbore, *albero*. Mercurii die, *Mercoldi*.

ESP. parabola, *palabra*. papyrus, *papel*. carcer, *carcel*. arbitrium, *alvedrio*.

LAT. λείριον, *lilium*. κρίβανος, *clibanus*. παῦρον, *paulum*, latiaris, *latialis*. &c.

R *changée en* N.

LAT. τέρην, *tener*. δῶρον, *donum*.

R *changée en* S.

FRANÇ. quernus, *chesne*.

GR. ἄῤῥην, ἄρσην. τύῤῥις, τύρσις. θάῤῥος, θάρσος.

Voyez le changement de l'*S* en *R*.

S.

S *ajoûtée au commencement*.

ITAL. piaggia, *spiaggia*. quadrones, *squadrones*.

Esp. umbra, *sombra.* otium, otiacum, *sosiego.*

Lat. εἰ, *si.* ὑπὲρ, *super.* ὑπὸ, *sub.* ὗς, *sus.* ἑπτὰ, *septem.* εἴρω, *sero*; c'est-à-dire *dico*: d'où *assero* & *dissero.* &c.

Gr. μάραγδος, σμάραγδος. μικρὸς, σμικρὸς. μίγω, σμίγω, selon Moschopulus. τέγος, στέγος. γλάφω, & à l'Eolienne γάλφω, σγάλφω; d'où *scalpo.* &c.

S ôtée du commencement.

Lat. σχοῖνος, *funis.* σφάλλω, *fallo.* σφόγγος, *fungus*, selon Vossius. scapellare, *capellare*; d'où le François *chapeler.* &c.

Gr. σφαιρίζειν, φαιρίζειν, & à l'Eolienne φαιρίσδειν.

S ôtée de la fin.

Lat. Cicéron, dans son *de Oratore*, dit que les Anciens retranchoient l'*S* finale, dans les mots qui commençoient par une consone: par exemple, *qui est omnibu' Princeps*, pour *omnibus Princeps*, &c. Charisius, liv. 1. dit que Varron a dit *fami*, pour *famis*: *Herculi*, *Ulixi*, pour *Herculis*, *Ulixis*, selon Pline: *Aristoteli*, *Demostheni*, *Euripidi*, pour *Aristotelis*, *Demosthenis*, *Euripidis*, selon Priscien.

S ajoûtée au milieu.

Franç. utencilia, *ustensiles.*

Lat. dusmuso in loco, *apud Livium*, *significat* dumosum locum. *Antiqui enim interserebant S literam*, *& dicebant* cosmittere *pro* committere, *&* Casmenæ *pro* Camenæ: *sic* Pæsnis *pro* Pænis, *&* cæspis *pro* cænis; dit Festus. opicus, opicenus, *obscenus.*

S ajoûtée à la fin.

Gr. Catilina, ὁ Κατιλίνας. fimbria, ὁ φιμβρίας. Scylla, ὁ Σκύλλας.

S doublée.

Lat. causa, *caussa.* casus, *cassus.* divisiones, *divissiones.* &c.

S changée en C.

Franç. versellum, *berceau.* sorba, *corme.*

Ital. Sicilia, *Cicilia.* visitare, *vicitare.* fascis, fascinus, *facchino.* caseus, *cacio.* &c.

Esp. seraculum, *cerrojo.* morsus, *almuerço.*

Lat. σὺν, *cum*, & le *con* des Italiens.

S changée en D.

Lat. μέσος, *medius.*

Gr. ὀσμὴ, ὀδμή. ἴσμεν, ἴδμεν. κεκασμένος, κεκαδμένος, selon les Doriens.

S changée en F.

Ital. sino, *fino.* dolsi, *dolfi.* dolsero, *dolfero.* dolsono, *dolfono.* &c.

Lat. σῦκος, *ficus.*

S changée en G.

Lat. τέρσω, & à l'Eolienne τέρσω, *tergo.* βλαισὸς, βαλαισὸς par metathèse, βαλαιὸς, *valgus.*

S changée en H.

Lat. Priscien, liv. 1. dit que dans les mots Latins qui viennent du Grec, on met souvent une *S* au lieu de l'aspiration; comme dans *semis*, de ἡμὶς; *sex*, de ἕξ; *septem*, de ἑπτὰ; *se*, de ἑ; *si*, de εἰ; *sal*, de ἅλς. Et il ajoûte, que dans certains mots le Bœotiens mettoient l'*H* au lieu de l'*S*, & disoient *Muha*, pour *Musa.*

S changée en R.

Franç. Massilia, *Marseille.*

Ital. camurus, *camuse.*

Lat. *Valesii* & *Fusii*, pour *Valerii* & *Furii*; *arbos*, *labos*, *rapos*, pour *arbor*, *labor*, *rapor*; *clamos* & *lases*, pour *clamor* & *lares*, selon Quintilien, liv. 1. chap. 4. Pomponius le Jurisconsulte, dans ses Origines du Droit, dit qu'Appius Claudius fut l'inventeur de la lettre *R*, & qu'au lieu de *Valesii* & de *Fusii*, qui étoient lors en usage, on dit depuis *Valerii* & *Furii.* Voyez ce que dit Festus sur ce sujet.

S changée en SC.

Ital. vesica, *vescica.* exsolutus, *sciolto.* exsipidus, *scipito.* &c.

S changée en SP.

Gr. σίττακος, ψίττακος. &c.

S changée en T.

Lat. Quintilien rapporte que les Anciens avoient dit *mertare* & *pultare*, au lieu de *mersare* & *pulsare.*

Gr. γλῶσσα, Att. γλῶττα. σεῦτλον, τεῦτλον. ἅλας, salsus. πίσις, Æol. πίτις: d'où le Latin *fides.*

S changée en X.

Lat. Αἴας, *Ajax.* Κάλλιστος, *Callixtus.*

S changée en Z.

Ital. σικύα, *zucca.* sapa, *zappa.* solto, *zolto.* sampogna, *zampogna.* &c.

SS changée en X.

Lat. πάσσαλος, *paxillus.* μαλάσσω, *malaxo.* πίσσα, *pix.* Voyez N. Heinsius, dans sa Préface sur Virgile.

Gr. διασὸς; Ion. διξός.

ST ajoûtée au commencement.

Lat. Festus rapporte que les Anciens disoient *stlocum* pour *locum*, *stlitem* pour *litem*, *stlatam* pour *latam.* &c.

ST ôtée du milieu.

Esp. astur, *açor.* Cæsaraugusta, *Çaragoça.* mastix, masticha, *almacica.*

T.

T ajoûté au commencement.

Franç. amita, *tante.* arire, *tarir.* ridica, *trique*: d'où *tricot* & *tricoter.*

Lat. ἐρέβινθος, *terebinthus.* ἔρα, *tera*, *terra.* ὀργῶ, *turgeo.*

Gr. ἔω, ἔδω (d'où *edo*, & *comedo*), ἔδω, τένδω. Voyez Hésiode.

T ajoûté au milieu.

Ital. rimaso, *rimasto.*

T ôté du milieu.

Franç. stagione, *saison.* stolto, *sot.* patre, *pere.* matre, *mere.* &c.

Lat. πτέρνα, *perna.* πτίσσω, *piso*; d'où *pinso.* πτιστὴρ, *pistor.* sumo, sumpsi, sumptum, *sumpulum*, *simpulum.* eximo, exemptus, exemptum, *exemplum.*

Gr. πτόλις, πόλις. πτόλεμος, πόλεμος. &c.

T *doublé.*

ITAL. brutus, *brutto.* totus, *tutto.* &c.
LAT. ἄτυπος, *attubus.* Voyez Scaliger sur Ausone, c. 9.

T *changé en* B.

ESP. sputare, sputire, *escubir.*
LAT. λίτρα, *libra.* τειτλὸς, *tribus.* τέρετρον, *terebra.*

T *changé en* C, *ou* K.

ITAL. postea, *poscia.* bestia, *biscia.* angustia, *angoscia.* turma, *ciurma.* infantulus, *fanciullo.* &c.
ESP. mutilare, mutlare, motlare, *mochar.* puls, pultis, pulte, pulta, *pucha.* multus, *mucho.*
LAT. fœtus, fœtundus, *fœcundus.* iratus, iratundus, *iracundus.* &c.
GR. ὅτε, Dor. ὅκα. πότε, πόκα. ἀντλεῖν, *anclare*, c'est-à-dire *haurire.*

T *changé en* D, *ou* Δ.

FRANÇ. intyba, *endive.* catena, catenula, catellum, *cadeau.* cubitus, *coude.* male-satus, *maussade.*
ITAL. capitolium, *campidoglio.* patronus, *padrone.* potesta, *podesta.* nutrire, *nudrire.* &c.
ESP. catena, *cadena.* amatus, *amado.* vitis, viticula, *vidija.* &c.
LAT. οἰνοτομία, vintemia, *vindemia.* βατὸν, *vadum.* ἄντος, *adis*, & ensuite *ades.* &c. Festus, Quintilien, & Velius Longus, font mention du changement du *T* en *D.*
GR. ἐντελέχεια, ἐνδελέχεια. διὰ πάντων, διὰ πάνδων. μετὰ, μεδὰ.

T *changé en* G.

LAT. στένω, τένω, τέμω, *gemo.*
GR. ἴξιον, ἴγιον.

T *changé en* L.

LAT. Varron, l. 3. c. 9. *De Re Rust.* dit que les Anciens prononçoient *Thelim* pour *Thetim.* &c.

T *changé en* N.

LAT. πίτυς, *pinus.* Voyez Vossius, dans son Traité du changement des Lettres.

T *changé en* P.

ITAL. extinguo, *spengo.* extinctus, *spento.*
LAT. σταχὺς, σταχὰ, *spica.* χρῶς, χρωτὸς, & par métathèse χορτὸς, *corpus.* σταλος, *palus.* rustare, *ruspare.* &c.

T *changé en* Q.

LAT. τίς τι, *quisque.*

T *changé en* S.

GR. ναυτία, ναυσία; d'où *nausea.*

TH *ou* Θ *ajoûté au commencement.*

GR. ὗς, θῦς. Varron, *De Re Rust.* livre 2. Sus *Græcè dicitur* ὗς, *olim* thys *est dictus : ab illo verbo quod dicunt* θύειν, *quod est* immolare, &c.

TH *ou* Θ *changé en* D.

LAT. Θεὸς, *Deus.* πέρθω, *perdo.* γαθέω, *gaudeo.* ἔνθεν, *inde.* ἄθυρ, *adur*, *ador.*

TH *changé en* F, *ou* Θ *en* Φ.

LAT. θύρα, *foris.* θύραζε, *foras.* θύρος, *furor.*

GR. θῆρες, & à l'Eolienne φῆρες, d'où *feræ.* θλίβω, φλίγω; d'où *fligo*, inusité; d'où le composé *affligo.* θλᾶν, φλᾶν. θύλλις, φύλλις; d'où *follis.* &c.

TH *ou* Θ *changé en* T.

LAT. ἐσθὴς, *vestis.* &c.

TH *ou* Θ *changé en* Z.

ITAL. θεῖος, *zio.* theca, *zecca.* &c.

V.

V *ajoûté au commencement.*

ITAL. opus, *vuopo.*
LAT. οἶνος, *vinum.* εἴκοσι, *viginti.* ἔχλος, & par métathèse ἔλχος, *vulgus.* ἦρ, *ver.* ἴον, *viola.* ἕσπερος, *vesper.* εἰδέω, *video.* &c.

V *ajouté entre deux voyelles.*

LAT. ὄϊς, *ovis.* ὠὸν, *ovum.* ἄορνος, *avernus.* κεραὸς, *cervus.* ναὸς, *navis.* &c.

V *changé en* B.

FRANÇ. vellarius, *bélier.* vara, *barre.* variè longus, *barlong.* &c.
ITAL. voce, *boce.* vara, *barra.* vettonica, *bettonica.* &c.
ESP. avus, avulus, *abuelo.* volvere, *bolver.* vota, festa, *bodas.* &c.

V *changé en* F.

FRANÇ. vices, vezes, *fois.* clavis, *clef.* navis, *nef.* bos, bovis, *bœuf.* &c.

V *changé en* G *ou* GU.

FRANÇ. Vasco, *Gascon.* vastare, *gâter.* vagina, *gaine.* viscum, *gui.* vespa, *guêpe.* vadum, *gué.* &c.
ITAL. solvo, *sciolgo.* volvo, *volgo.* vulpes, *golpe.* &c.
ESP. calvus, *cialgo*, & *cielago*; d'où *murcielago*, c'est-à-dire *chauve-souris.*

V *changé en* H.

FRANÇ. vagus, vagardus, *hagard.* veredus, veredardus, *hedard*, vieux mot qui signifie *cheval.*

V *changé en* J.

FRANÇ. vacariæ, *jachères.* &c.

V *changé en* M.

FRANÇ. varicare, *marcher.* &c.
ESP. vimen, vimine, *mimbre.* &c.
LAT. divulgare, *dimulgare.* provulgare, *promulgare.* avita, *amita.*

V *changé en* P.

ITAL. vespertilio, *pipistrello.*
LAT. calvitur, *calpitur.*

U *ajoûté au milieu.*

LAT. Ἀσκληπιὸς, *Æsculapius.* κάπηλος, *caupo.*

U *retranché.*

ITAL. extinguere, *stingere.*

U *changé en* A.

LAT. ulna, *aune.* fulvus, *fauve.* &c.

U *changé en* E.

Ital. furfur, furfurinus, *inferigno*.

Lat. pondus, *ponderis*. vellus, *velleris*. munus, *muneris*. *Dejerat*, *pejerat*, pour *dejurat*, *pejurat* : *auger*, & *augeratus*, pour *augur* & *auguratus* ; dit Priscien, liv. 1.

U *changé en* I.

Ital. vitupero, *vitiperio* : & vituperare, *vitiperare*. &c.

Lat. optumus, *optimus*. maxumus, *maximus*. lacruma, *lacrima*. &c.

U *changé en* O.

Ital. stultitia, *stoltizia*. sepultura, *sepoltura*. triumphus, *triomfo*. fraga, fragula, *fragola*. &c.

X.

X *changée en* C.

Ital. excessus, *eccesso*. excellens, *eccellente*. excidium, *eccidio*. &c.

X *changée en* S.

Ital. exemplum, *esemplo*. taxo, taxonis, *tassone*. Alexander, *Alessandro*. axungia, *sugna*. &c.

X *changée en* SC.

Ital. exire, *uscire*. exalbus, *scialbo*. exauguratus, *sciaugurato*. &c.

Lat. ἀξίνη, *ascia*. myxa, *mysca*. axilla, *ascella*. &c.

X *changée en* Z.

Lat. xenia, *zenia*. xenodochium, *zenodochium*. &c.

Y.

Y *changé en* A.

Lat. κυὼν, *canis*. κύλιξ, *calix*. μυδάω, *madeo*. &c.

Y *changé en* E.

Lat. ῥυμὸς, *remus*. ῥυμουλκὸς, *remulcus*. ματτύης, *mattea*. &c.

Y *changé en* I.

Lat. λύμαξ, *limax*. &c.

Y *changé en* O.

Lat. μύλη, *mola*. &c.

Y *changé en* U.

Lat. μινύω, *minuo*. δύω, *duo*. μῦς, *mus*. Syria, *Suria*. Syracusæ, *Suracusæ*. symbola, *sumbola*. &c. selon Cassiodore dans son Orthographe.

Z.

Z *changé en* D.

Lat. cyzicus, *cydicus*. sabazius, *sabadius*. lazi, *ladi*. &c.

Gr. ζυγὸν, & à l'Eolienne δυγόν. ζωμὸς, δωμός.

Z *changé en* DD.

Gr. μάζα, μάδδα. παίζειν, παίδδειν. σφαιρίζειν, σφαιρίδδειν.

Z *changé en* DS.

Gr. παίζειν, παίδζειν. Ζεὺς, & à l'Eolienne Δζεύς. μελίζειν, μελίδζειν. &c.

Z *changé en* J.

Lat. ζυγὸν, *jugum*. Ζεὺς πατὴρ, *Jupiter*. Ζανὼ, *Juno*. &c.

Z *changée en* L.

Lat. κονίζα, *cunila*, selon Vossius.

Z *changé en* SD.

Voyez le changement du *Z* en *DS*.

Z *changé en* SS.

Lat. crotalizo, *crotalisso*. malacizo, *malacisso*. &c.

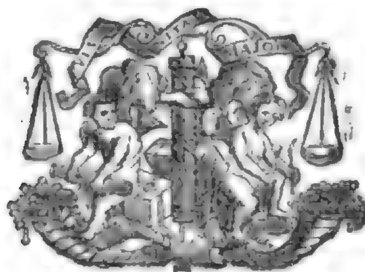

VOCABULAIRE

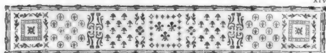

VOCABULAIRE
HAGIOLOGIQUE,
OU
RECUEIL DE NOMS
DE SAINTS,

Contenant principalement ceux que l'usage a éloignés de leur origine, & ceux qui s'expriment diversement selon la diversité des lieux;

ADRESSÉ A FEU M. MENAGE PAR CETTE LETTRE.

VOUS ne pouviez, MONSIEUR, *m'obliger plus sensiblement, que de me faire connoître que mes recherches touchant l'analogie des Noms de plusieurs Saints, ne vous feroient pas inutiles. On m'avoit déja fait appercevoir, que cette Nomenclature pourroit être de quelque secours à ceux qui écrivent l'Histoire, en leur épargnant la peine d'aller chercher ces noms, ou dans de vieux manuscrits, ou dans les pays souvent éloignés, où ils sont connus: faute de quoi on voit des Auteurs, d'ailleurs fort habiles, qui, par exemple, ayant à traduire le mot de* Richarius, *ont mis* Richar *pour* Riquier; *d'autres qui ont donné le nom de* Fidole *à* Saint Fale, *de* Carilefe *à* Saint Calès, *& de* Guinaile *à* Saint Guenau. *On m'avoit aussi fait remarquer, que cet Ouvrage pouvoit être utile à ceux qui administrent le Baptême; qui ne sachant pas en Latin le nom que l'on donne à l'Enfant, en forment quelquefois sur le champ de fort éloignés du véritable; comme on l'a vû arriver à celui qui pour exprimer le nom de* Dreux *donné par le Parrein, disoit au vocatif* Druse *pour* Drogo, *& à un autre qui dit* Omeri *pour* Audomâre. *Mais je n'aurois pas cru pouvoir fournir quelque lumiere à une personne qui en a autant que vous en toute sorte de Littérature. La même recherche avoit déja été faite en partie par M. Robert, à la fin de son* Gallia Christiana, *où il a mis un Catalogue de Noms de Saints sous ce titre,* Sanctorum quædam Nomina Latina & Gallica, non sibi facilè correspondentia; *& par le Pere Labbe, en son Année Sainte, où il a mis un pareil Catalogue sous cet autre titre,* Noms Latins & François qui ne sont pas facilement entendus de toute sorte de personnes. *C'est cela même,* MONSIEUR, *que vous me demandez pour mettre à la tête de vos Origines de la Langue Françoise. M. Robert n'a donné que cent-six de ces Noms; & le Pere Labbe, cent-soixante-quatorze: & vous en trouverez plus de mille dans l'*HAGIONOMASTICON *que je vous envoye. Je marque avec ces Noms de Saints, non-seulement le nom des lieux où ils sont honorés, que je mets dans les deux Langues lorsque ces noms de lieu ne sont pas intelligibles à tout le monde: mais je marque encore le temps de leur mort; dont je mets à la marge l'année en chiffre commun, ou au moins le siécle en chiffre Romain, lorsque je n'ai*

pû trouver l'année : & à l'égard du Natalice, je le place entre le nom du Saint & cette marge. J'ai mis un v. qui signifie vers, *c'est-à-dire* environ, *devant le chifre de ceux dont il s'en faut peu que je n'aye trouvé l'année de la mort ; & je n'ai rien mis à ceux dont je n'ai pû même découvrir le siécle, après une recherche assez exacte. Vous en trouverez aussi dont le jour de la mort est demeuré en blanc : & quoique quelques-uns de ceux-ci se trouvent placés par quelques Martyrologistes modernes en certains jours, je n'ai pas cru devoir suivre ces Auteurs, ayant observé qu'ils n'étoient fondés sur aucune tradition, & qu'ils ne les avoient mis en ces jours que par leur choix, & le plus souvent à l'occasion d'autres Saints qui portent le même nom. Mon premier dessein étoit de ne vous envoyer que* les Noms qui paroissent éloignés de leur origine, & ceux qui s'expriment diversement selon la diversité des lieux : *mais j'ai cru pour rendre ce travail plus utile, y en devoir joindre d'une troisiéme sorte, qui peut faire quelque difficulté :* Bruno, *par exemple, quand il signifie l'Evêque de Virsbourg de ce nom, s'exprime par* Saint Brunon ; *& quand il signifie l'Instituteur des Chartreux, il s'exprime par* Saint Bruno : Brigida, *au contraire, qui est le nom de la sainte Patrone d'Irlande, &* Brigitta *qui est le nom de celle de Suéde, s'expriment l'un & l'autre par le seul nom de* Brigide. *Rien ne pouvoit,* MONSIEUR, *avoir plus de rapport à votre excellent Ouvrage, que cette analogie de noms : car comment peut-on mieux être persuadé, par exemple, que* songe *vient de* somnium, *&* tige *de* tibia, *que de voir que tout le Peuple se soit porté dans la suite des siécles à limer le nom de* Potamius *en celui de* Poange, *&* Balsemius *en celui de* Baussenge ? *N'est-ce pas encore une preuve que notre adverbe* même *vient de* maximè, *de ce que le mot de* Maximinus *a été naturellement tourné en celui de* Mémin ? *& ainsi d'une infinité d'autres. Je vous laisse à découvrir le nom François de quelques Saints dont je n'ai pû trouver que le nom Latin ; & le nom Latin de quelques autres dont je n'ai pû trouver que le nom François : vous les trouverez marqués par des points mis à la place du reste du nom qui ne m'est pas connu. Si vous vous appercevez que je me sois trompé en quelque chose, ne m'épargnez pas, je vous prie : car je ne cherche que la vérité, & je n'ai jamais plus de joie que quand je trouve quelqu'un qui me corrige. Je suis, &c.*

CL. CHASTELAIN, Chanoine de l'Eglise de Paris.

Ce Lundi 17. Décembre 1691.

RECUEIL
DE NOMS DE SAINTS
QUI PAROISSENT ÉLOIGNÉS DE LEUR ORIGINE, & de ceux qui s'expriment diversement selon la diversité ou des lieux, ou des Saints même :

Avec le jour & l'année ou au moins le siécle de la mort de la plûpart de ces Saints, & les noms des lieux où ils sont honorés.

A.

		Natalice.	*Siécle.*
Abbacyrus,	Saint Cyr d'Aléxandrie, en Italien *Sant'Appassara*, pour *Appaçarò*, *y* en *a*, comme dans *Girolamo* d'*Hyeronymus*; honoré près de *Pozzo-Pantaleone*, hors de Rome; le même que *Cyrus* ci-après.	31 Janv.	IV.
Ablebertus,	Saint Emebert, frere de Sainte Goule; honoré comme Evêque de Cambray à Maubeuge (*Malbodium*), où est son corps.	15 Janv.	*vers* 714.
Abundius,	Saint Abonde, honoré vers Lyon, où on le nomme *Saint Aûd*, qu'on écrit *Haond*.		
Acharius,	Saint Acaire, Evêque de Noyon (*Noviomum*); qui avoit été Moine à Luxeu sous Saint Eustâse.	27 Nov.	*l'an* 623.
Acheolus,	Saint Acheul, Martyr, honoré à Amiens, Patron d'Ecouan (*Iscuina*), où on le nomme *Saint Axeuil*, apparemment du mot Latin *Aciolus*, qui se trouve en des manuscrits plus anciens que ceux où on lit *Acheolus*.	1 May.	
Acius,	Saint Ache, martyrisé avec Saint Acheu.	1 May.	
Acyndinus,	Saint Aquidan, Martyr en Thrace, Patron de l'Église que les Vénitiens avoient à Constantinople.	22 Août,	IV.
Ada,	Sainte Adenette, Vierge, Religieuse de Notre-Dame de Soissons, puis Abbesse du Pré au Mans, où son corps, qui étoit en une châsse dans la Cathédrale, a été brulé par les Calvinistes. Elle avoit encore nom *Adrechildis*.	4 Déc.	686.
Adalardus,	Saint Allard, cousin germain de Charlemagne, Abbé de Corbie. Les gens de Lettres disent *Adelard*.	2 Janv.	826.
Adalgisus,	Saint Augis, Confesseur en Thiérache (*Theorascia*).	2 Juin,	VII.
Adamnanus,	Saint Aidaine, Pénitent à Coldingham (*Coluda*), près de Barvik en Ecosse.	27 Déc.	689.
Adauctus,	Saint Adaucte, Martyr à Rome; honoré en un Village de Picardie sous le nom de *Saint Af*, en un autre du Doyenné de Mante (*Medunta*) sous celui de *Saint Adraut*, & dans un autre de Normandie sous celui de *Saint Chault*.	30 Août,	IV.
Adelaïs, *idis*,	Sainte Aliz, Abbesse près de Bonne (*Bonna*), au Diocèse de Cologne.	5 Fev.	1015.
Adelelmus,	Saint Aleaume, en Espagnol *Sant'Elesmes*, Moine de la Chaise-Dieu (*Casa-Dei*), mort à Burgos.	30 Janv.	1100.
Adelferius,	Saint Alfier, en Italien *Sant'Alfiere*, Abbé de Caves près de Naples.	12 Avril,	1050.
Adelgotus,	Saint Algot, Evêque de Coire (*Curia*), Capitale des Grisons, Moine de Cîteaux.	3 Octob.	1160.
Adelzarius,	Saint Elsiaire, Moine de Saint Savin de Lavedan (*Levitania*) en Bigorre.	5 Juin,	1036.
Adjutor,	Saint Ajoutre, Moine de Tiron. En Poitou on dit *Saint Ustre*.	30 Avril,	1131.
	Saint Ajudou, dont une Eglise à Clermont.	26 Juin.	
Adulfus,	Saint Adolf, Evêque d'Osnabruc (*Hasapons*, *ontis*), Moine de Cîteaux.	11 Fev.	1222.

		Natalice.	Siécle.
Æconius,	Saint Ygoine, Evêque de Maurienne; qualifié de *Bienheureux* par Frédégaire.		585.
Ægidius,	Saint Gilles, Abbé en Languedoc.	1 Sept.	
Æmil	Sainte Meille, dont il y a une Eglise au Diocèse d'Ausche, en l'Archiprêtré de la Cieutat (*Civitas*).		
Æmilianus,	Le Vénérable Miâni, Fondateur des Sommasques.	8 Fev.	1537.
	Saint Emilien, Moine de Redon (*Roto, onis*) en Bretagne, & non de Rennes (*Redones*), comme a mis Baronius.	11 Oct.	IX.
	Saint Emilion, Abbé en Guienne (*Aquitania*); qu'on appelle Saint Millon dans l'une des dépendances de l'Abbaye de son nom.	16 Nov.	767.
	Saint Milhan, Prêtre de Taraçone (*Turiaso, onis*), dit *Saint Milhan de la Cagolle.*	12 Nov.	574.
	Saint Ymelin, Abbé de Lagny (*Latiniacum*) au Diocèse de Paris; honoré à Rougeval (*Rubeavallis*) près de Tillemont (*Tena, arum*) en Brabant.	10 Mars,	674.
Æoladius,	Saint Eulail, Evêque de Nevers (*Niverni, orum*).	26 Août,	VI.
Æternus,	Saint Etern, Evêque d'Evreux, qu'en Bretagne on nomme *Saint Edern.*	15 Juill.	v. 660.
Africanus,	Saint Efrique, Evêque de Comminges (*Convenæ, arum*); & non de Lyon, comme ont cru quelques-uns, à l'occasion du mot de *Lugdunum Convenarum.*	1 May,	VI.
Agapetus,	Saint Agapit, Martyr à Palestrine (*Præneste*) en Italie. A Noyon on le nomme *Saint Agrapart*, & on l'y invoque contre les tranchées des enfans nouveaux-nés, *ab agro partu*, dit l'Auteur des Annales de Noyon. Au Liévin on le nomme *Saint Agroupy*, s'il est vrai que ce soit lui, & non Saint Eutrope, qui y soit Patron de Réville.	18 Août.	
Agatha,	Sainte Agathe, qu'au Diocèse d'Uzès on nomme *Sainche Apthe*, au lieu de quoi les nouveaux Pouillés mettent *S. Chapte.*	5 Fev.	251.
Agericus,	Saint Airy, Evêque de Verdun (*Virdunum*).	1 Déc.	549.
Agilus.	Saint El, premier Abbé de Rébay en Brie (*Respax, âcis*; depuis, *Resbacum*).	30 Août,	650.
	Saint Y, Vicomte, près de Meun-sur-Loire (*Magdunum*).		VII.
Agobardus,	Saint Aguebaut, Evêque de Lyon. Les gens de Lettres disent *Agobard*, sans le qualifier de *Saint.*	6 Juin,	840.
Agricola,	Saint Arille, Evêque de Nevers; différent de Saint Arey, Evêque de la même Ville.	26 Fev.	589.
	Saint Agrique, Evêque d'Avignon, avant cela Moine de Lérins.	2 Sept.	700.
Agripanus,	Saint Agreve, Evêque de Puy (*Podium Anicii*).	1 Fev.	VII.
Agrippinus,	Saint Arpin, Evêque de Naples.	9 Nov.	III.
	Saint Agrippin, Evêque d'Autun (*Augustodunum*), qui conféra la Prêtrise à Saint Germain de Paris.	1 Janv.	v. 540.
Aicadrus,	Saint Achart, Abbé de Jumiéges (*Gemmeticum*): & de-là Bocachart (*Burgus Aicadri*). A Hâpres on dit *Saint Acaire*: de-là *Acariâtres.*	15 Sept.	647.
Aigulfus,	Saint Aiou, Abbé de Lérins; honoré particulierement à Provins (*Pruvini*).	3 Sept.	675.
Alanus,	Saint Alain, Patron de Courlay (*Curtis-lata*), Diocèse de Quimper; différent de Saint Elan (*Elanus*), Patron de Lavaur, (*Vaurum*), mort un 25. Novembre au septiéme siécle.	7 Déc.	
Albanus,	Saint Aubans. C'est peut-être le Martyr du 22. Juin, qu'on nomme ainsi en Provence.		
Albeus,	Saint Elvé, Evêque d'Emeley, au Comté de Tirperary en Irlande.	12 Sept.	520.
Albericus,	Saint Aubrinx, Corévêque à Mombrizon (*Mons Brisonis*).	7 Janv.	VII.
Albinus,	Saint Aubin, Evêque d'Angers (*Andegavi, orum*).	1 Mars,	650.
Aldegundis,	Sainte Orgonne, selon le peuple de Saint Omer: en discours sérieux, *Sainte Aldegonde.*	30 Janv.	v. 694.
Aldrovandus,	S. Aldobrand, Ev. de Fossombrone (*Forosempronium*), & S. Aldobrand, Evêque de Bagnarée (*Balneoregium*), en Italie.	1 May, 19 Août.	XII.
Almarus,	Saint Almer, Evêque de Senlis (*Silvanectum*).	7 Nov.	VII.
Alnobertus,	Saint Aunobert, Evêque de Séez (*Sagium*).	16 May,	v. 700.
Alodius,	Saint Aleu, Evêque d'Auxerre (*Antissiodorum*).	28 Sept.	v. 460.
Alorus,	Saint Aloir, Evêque de Quimper (*Curiosolites*).	27 Oct.	460.
Alpinus,	Saint Alpin, Evêque de Châlons-sur-Marne (*Catalaunum*); confondu par un Auteur avec Saint Aubin.	7 Sept.	456.
Alveus,	Saint Alnée, Solitaire; honoré au Maine, en l'Archidiaconé de Passais (*Passagium*).	11 Sept.	

		Natalice.	Siécle.
Amabilis,	Saint Amable, Curé de Riom en Auvergne (*Ricomagus*).	1 Nov.	474.
Amandinus,	Saint Amandis, Confesseur en Auvergne (*Arvernia*).	7 Nov.	
Amantius,	Saint Chamant, Evêque de Rodès (*Ruteni*, *orum*).	4 Nov.	V.
Amarinus,	Saint Damarin, martyrisé à Volvic (*Volovicum*) en Auvergne, avec Saint Prix.	25 Janv.	74.
Amator,	Saint Amatre, Evêque d'Auxerre. A Langres on dit *Saint Amaitre*.	1 May,	418.
	Saint Amadour, Confesseur en Quercy. Proverbe : *En chair & en os comme Saint Amadour*. Il y a des lieux où on l'appelle *Saint Madour*.	20 Août.	
	Saint Amateur; en Espagnol *Amador*; Martyr à Cordouë, avec deux autres.	30 Avril,	855.
Amatus,	Saint Amat, Evêque de Nosque (*Nusca*) près de Bénévent.	31 Août,	1093.
	Saint Amé, Evêque de Sens, Patron de Douay (*Duacum*).	29 Avril,	v. 689.
	Saint Amet, Moine de Saint Maurice en Vallais, puis de Luxeu, & enfin premier Abbé du Monastere situé au lieu qu'on nommoit *Habundi-Castrum*, qui, peu après sa mort, fut transféré à Remiremont.	13 Sept.	v. 627.
Ambrosius,	Saint Ambroise, Evêque de Milan.	4 Avril,	397.
	Saint Ambrois, Evêque de Cahors (*Caturci*, *orum*).	16 Oct.	v. 770.
Ammata,	Sainte Aimée, Vierge recluse en Egypte.	5 Janv.	V.
Amor,	Saint Amour, martyrisé en Franche-Comté avec Saint Viotre,	9 Août,	VII.
	Saint Amour, Diacre à Monstrebilse (*Monasterium-Belisiæ*) près de Tongres.	8 Oct.	
Anastasia,	Sainte Anastâse, & non *Anastasie*, autrefois *Anastaise*, comme il est écrit sur un ancien Reliquaire gardé à Paris en l'une des deux Eglises de cette Martyre. C'est d'*Anastasis*, qui signifie *Résurrection*, que prend son nom le Monastere l'Antâse, qui est à Milan.	25 Déc.	304.
Anastasius,	Saint Anastaise (selon d'anciennes étiquetes), Evêque de Sens.	7 Janv.	977.
	Saint Anastâse, Moine, Martyr en Perse sous Cosroès. En Provence on dit *Saint Estiez*; en Velay, *Saint Austiez*.	22 Janv.	628.
Anatolianus,	Saint Antolien, Martyr à *Clermont* en Auvergne, parlant proleptiquement.	6 Fev.	v. 265.
Andeolus,	Saint Andeole, Martyr en Vivarais, où on dit *Saint Andiol*; en Bourgogne, *Saint Andeux*; en Lyonnois *Saint Anduel* : ancien titulaire de Saint André des Arcs à Paris.	1 May,	208.
Andochius,	Saint Andoche, & non *Andoque*, Martyr à Autun; Patron de Saulieu.	4 Sept.	v. 216.
Andreas,	Saint André, Apôtre. Dans un canton du Rouergue (*Rutenia*) on l'appelle Saint Andrieu.	30 Nov.	I.
Anemundus,	Saint Chaumond, Evêque de Lyon, & Martyr. Voyez *Enemundus*.	28 Sept.	557.
Anencletus,	Saint Anaclet, successeur de Saint Lin : que Saint Jérôme & Saint Epiphane nomment *Cletus*; Eusèbe & Usuard, *Anencletus*; Saint Irenée, Optat, Saint Augustin & Rabon, *Anacletus* : diversité qui l'a fait prendre pour deux personnes par Anastase le Bibliothécaire, & par ceux qui l'ont suivi.	26 Avril,	I.
Angadrisma,	Sainte Agadreme, Vierge, Patrone de Beauvais; où les jeunes filles de ce nom sont appellées *Gadron*.	14 Oct.	698.
Angelelmus,	Saint Angelaume, Bavarois; honoré à Auxerre en l'Abbaye Saint Germain.	7 Juill.	VII.
Angilbertus,	Saint Inglevert, Abbé de Saint-Riquier (*Centula*). Les gens de Lettres disent *Angilbert*.	18 Fev.	814.
Anianus,	Saint Agnan, Evêque d'Orléans. En Rouergue, on dit *S. Chignas*.	17 Nov.	v. 451.
Annarius,	Saint Eanne, Evêque de Poitiers (*Pictavi*, *orum*).	1 Nov.	V.
Annianus,	Saint Chignan, Abbé au Diocèse de Narbonne; loué par Théodulse.		VI.
Ansericus,	Saint Ansery, Evêque de Soissons.	5 Sept.	634.
Ansfridus,	Le Bienheureux Aufroy, Evêque d'Utrect (*Ultrajectum*); qui avoit été Comte d'Huy, & Avoué de Nivelle.	3 May,	1008.
Ansilio,	Saint Ansillon, Moine de Lagny au Diocèse de Paris.	11 Oct.	VIII.
Anstrudis,	Sainte Austrude, fille de Sainte Salaberge, Abbesse de Saint Jean de Laon.	17 Oct.	v. 688.
Antidius,	Saint Antege, Evêque de Langres (*Lingonæ*, *arum*).	14 Nov.	VII.
Antimius,	Saint Anéme, Evêque de Poitiers, Patron de Jonzac en Saintonge.	3 Dec.	V.
Antimundus,	Saint Aumond, Evêque de Terouanne (*Ternanna*).		v. 545.
Antiochus,	Saint Antiogue, en Sardaigne.	13 Dec.	v. 135.
Aper,	Saint Evre, Evêque de Toul (*Tullum*).	15 Sept.	VI.
Aphrodisius,	Saint Afrodise, premier Evêque de Béziers, où le peuple dit *Saint Afradoce*.	22 Mars,	III.

		Natalice.	Siécle.
Apollinaris,	Saint Aiplomay, Evêque de Valence en Dauphiné.	5 Oct.	v. 520.
Apollonia,	Sainte Apolline, V. M. à Alexandrie.	9 Fev.	249.
Apollonius,	Saint Apollône, Martyr à Rome.	18 Avril,	v. 185.
Apra,	Sainte Abre, Vierge en Poitou.	13 Déc.	IV.
Apronia,	Sainte Evroine, Vierge en Champagne. A Toul, on dit *Sainte Aprône*; en une partie de la Champagne, *Sainte Evronie*.	15 Juill.	V.
Aquilinus,	Saint Aquelin, Evêque d'Evreux. Les Ecclésiastiques disent *Aquilin*. En Auvergne on dit *Saint Agolin* d'un Saint de même nom.	15 Fev. 16 May.	684.
Arcontius,	Saint Arcous, Evêque de Viviers (*Vivaria, orum*), & Martyr.	8 Janv.	v. 800.
Ardagnus,	Saint Ardaing, Abbé de Tornus (*Trinorchium*).	11 Fev.	1056.
Aredius,	Saint Yriez, Abbé à Limoges. En Poitou on dit *Saint Ereie*; en Saintonge, *Saint Erie*.	25 Août,	v. 591.
	Saint Arige, Evêque de Gap (*Vapincum*). Dans une partie de ce Diocèse on le nomme *Saint Arey*.	1 May.	601.
Aregius,	Saint Arey, Evêque de Nevers.		
Armagilus,	Saint Ermel, Confesseur en Bretagne: de-là Ploërmel (*Plebs Armagili*).	16 Août,	v. 566.
Armentarius,	Saint Ermentaire, honoré à Draguignan (*Draconianum*), & à Antibes (*Antipolis*).	16 Août,	552.
Ar	Saint Armon, dont il y a une Eglise au Diocèse de Létoure (*Lactora*) en l'Archiprêtré de Castet; apparemment le même qui vers l'Astarrac est appellé *Saint Arroman*: nom qu'on pourroit peut être abréger en *Arman* ou *Armand*, en faveur de ceux qui ont eu ce nom au Baptême, & qui ne peuvent trouver de Saints qui l'aient porté.		
Arnoaldus,	Saint Arnalt, Evêque de Metz (*Metæ, arum*).	9 Oct.	v. 616.
Arnualdus,	Saint Arnaud, Confesseur, que quelques uns font pere de Saint Arnou, Evêque de Metz, & que d'autres ne distinguent pas assez de Saint Arnalt.		v. 615.
Arnulfus,	Saint Arnou, Evêque de Metz.	16 Août,	640.
	Saint Arnou, Martyr en Yveline près de Paris (*Aquilina*. Molan, & d'autres depuis, ont placé Saint Arnou de Metz le jour de celui-ci.	18 Juill.	VI.
Ar	Saint Aroan, honoré près de Tarascon.		
Aspasius,	Saint Aspais, Patron de la Ville de Melun (*Miledunum*).	1 Janv.	
Asterius,	Saint Astier, Confesseur en Périgord (*Petrocorii, orum*).		
Avia,	Sainte Avoie, honorée en Bretagne, & à Paris. On dit aussi *Advisa & Edvigis* ou *Hedvigis*.	2 May.	
Auda,	Sainte Alde, Vierge à Paris: c'est ainsi qu'on la nomme à Sainte Geneviéve du Mont où est sa Châsse. Au pays Mulcien (*Pagus Meldicianus*), où est un Village de son nom, on dit *Sainte Aude*.	18 Nov.	VI.
Audoenus,	Saint Ouein, Evêque de Rouen, Chancelier de France; mort à Clichy, près de Paris. A Americourt, & en quelques autres lieux de Normandie, les paysans disent *Saint Ouan*. En Limousin on dit *Saint Audoin*.	24 Août,	v. 680.
Audomârus,	Saint Omer, Evêque de Térouanne.	9 Sept.	v. 667.
Augulus,	Saint Ouil, Evêque en Angleterre. Ussérius croit qu'il étoit Evêque de Londres. Les Anglois l'appellent *Saint Aule*, les Normans *Saint Ouil*; ce qui revient au nom d'*Augulius*, qui se trouve en divers manuscrits.	7 Fev.	v. 361.
Augustalis,	Saint Augustal, Evêque; mort à Arles, où il étoit venu pour les affaires de son Eglise après la tenue du premier Concile d'Orange (*Arausio, onis*). Dans l'un des deux endroits de Provence où il y a une Eglise de son nom, on l'appelle *Saint Autan*; en l'autre, *Saint Autal*.	7 Sept.	v. 460.
Augustinus,	Saint Augustin d'Angleterre, premier Evêque de Cantorbie: qu'au Pont de Sé (*Saum*) en Anjou, où il a une Eglise, on nomme *Saint Outin*; en Angleterre, *Saint Austin*; en une vieille Charte Françoise, *Saint Autin*: cette Charte, qui est rapportée en un Papier-Terrier du Monastere de Saint Augustin de Cantorbie, commence ainsi: *Fait assavoir de la Fraunchise de l'Ercevesque de Canterbirs*, &c.	26 May,	605.
	Saint Augustin d'Hippone (*Hippo-Regius*); en un Calendrier François manuscrit de Vabres du quinziéme siécle, *Saint Aoustin*. *Hippo*, selon Samuel Bochart, a été dit en Langue Punique pour *Ubbo*, mot Phénicien qui signifie *Baie* ou *Port*. Comme il y avoit en Afrique plusieurs Villes maritimes de ce nom, on les a distinguées par un surnom, comme on fait ici à l'égard des noms de	28 Août,	430.

		Natalice.	*Siécle.*
	Ménil, de *Plessis*, & autres semblables. Celle dont Saint Augustin étoit Evêque, est differenciée d'avec les autres par le surnom de *Regius*. Ainsi *Hippo-Regius* signifieroit *Port-Royal*. Cette Ville se nomme *Bone* en Langue Franque; ce qui ne fortifie pas peu la conjecture de Bochart, fondée sur le mutuel changement des commutes labiales *b* & *p*.		
Augustus,	Saint Oût, Prêtre en Berry (*Bituriges*).	7 Oct.	*v.* 560.
Aunacharius,	Saint Aunaire, Evêque d'Auxerre.	25 Sept.	*v.* 589.
Aunofledis,	Sainte Noflete, morte à Vernon; honorée à S. Longils près de Mamers (*Mamerciæ, arum*) au Maine.	1 Déc.	VII.
Aurea,	Sainte Aure, premiere Abbesse de S. Martial de Paris; inhumée à Saint Paul; honorée particulierement à Rome en l'Eglise de Saint Eusebe tenue par les Célestins, où on la nomme *Santa Aurea di Pariggi*: mal nommée *Sainte Avoye* par le Pere Bonnefons.	4 Oct.	666.
Auremundus,	Saint Annemond, Abbé de Mairé-l'Evecau près de Poitiers (*Mariacum-Episcopale*), Monastére réduit en Prieuré-Cure.	9 Juill.	*v.* 600.
Ausonius,	Saint Ausone, Evêque d'Angoulême (*Ecolisma*), où le peuple dit *Ausony*.	22 May.	
Auspicius,	Saint Sauspis, premier Evêque d'Apt.	2 Août,	*v.* 398.
Austindus,	Saint Ostent, Evêque d'Ausche (*Ausci, orum*).	25 Sept.	1068.
Austregisilus,	Saint Outrille, Evêque de Bourges (*Biturica, arum*). La plus petite de celles des Eglises de son nom qui sont à Bourges se nomme *Saint Outrillet*. On l'appelle en Forest *Saint Autelige*; en un lieu des environs de ce même pays, *Saint Austrilége*.	20 May,	624.
Austremonius,	Saint Austremoine, premier Evêque de Clermont. Les anciens des bas siécles disoient, *Saint Stremoine*.	1 Nov.	295.
Autarius,	Saint Autaire, Seigneur d'Ussy sur Marne (*Ultiacum ad Matronam*), pere de Saint Ouein,	24 Avril,	VII.
Autbertus,	Saint Aubert, Evêque de Cambray.	13 Déc.	VII.
Autpertus,	Saint Aupert, Abbé de S. Vincent sur Vulturne, au Royaume de Naples.	19 Juill.	778.
Auxilia,	Sainte Aussillé, honorée en Auxois (*Alexienses*) comme Vierge & Martyre.	4 Sept.	
Auxonius,	Saint .... Evêque de Viviers.		

B.

B*Abolenus*,	Saint Babolein, premier Abbé de S. Maur près de Paris; qu'il ne faut confondre avec aucun de ces cinq; Babolin de Granval, Babulein de Bobio, Bobolin de Vienne, Babon de S. Germain des Prés, & Papolein de Stavelo (*Stabulaus*); comme ont fait divers Auteurs.	26 Juin,	*v.* 671.
Babylas,	Saint Babylas, Evêque d'Antioche. A Nanteuil-le-Haudouin (*Nantogilum Hilduini*) à onze lieues de Paris, où il y a de ses reliques, on dit *Saint Babyle*; près la Chaise-Dieu, *Saint Babel*; en deçà de Milan, *Saint Baible*.	24 Janv.	III.
Bacchus,	Saint Bacq, Martyr en Euphratese; dont l'Eglise de Saint Benoît de Paris portoit autrefois le nom. L'Euphratese est ce qu'on nomme à présent *La Comagene*.	7 Oct.	303.
Baldechildis,	Sainte Batilde, Reine de France. A Chelles, le peuple dit *Sainte Bauteur*; en l'Histoire de France, on écrivoit *Sainte Baudour*: en Latin moderne c'est *Batildis*.	30 Janv.	*v.* 689.
Balderîcus,	Saint Baudry, frere de Sainte Beuve; mort à Reims.	8 Oct.	VII.
Baldomérus,	Saint Galmier, Serrurier, puis Diacre; honoré près de Lyon. On dit à Tarascon *Saint Geaumier*.	27 Fev.	VII.
Balduînus,	Saint Baudouin, Archidiacre de Laon, fils de Sainte Salaberge.	8 Janv.	VII.
Baldulfus,	Saint Badou, Confesseur; honoré en Lyonnois: apparemment le même que *Blidulfus*.		
Baldus,	Saint Baud, Evêque de Tours. On dit à Sens, *Saint Bond*.	29 Oct.	VI.
B	Saint Baillon; du nom duquel il y a un hameau au Diocése de Fréjus (*Forojulium*).		
Balsamia,	Sainte Balsamie, plus communément *Sainte Norrice*, qui est le nom dont on appelle son Eglise Collégiale de Reims, parce qu'elle avoit nourri Saint Remy; au lieu de quoi le Pouillé de Reims imprimé à Paris en 1648. a mis *Sainte Balsamie, autrement S. Maurice*.	14 Nov.	V.
Balsemius,	Saint Baussenge, Martyr; Patron de Rameru en Champagne (*Ramerus, udis*).	16 Août,	407.

		Natalice.	*Siécle.*
Bandarides,	Saint Bandriz, Evêque de Soissons; dont les Reliques sont à Saint Crépin le Grand.	2 Août,	VI.
B......	Saint Bars; dont'il y a une Eglise au Diocèse de Létoure.		
Bartholemaus,	Saint Barthelemi, Apôtre. Dans un canton du Diocèse de Rodès on l'appelle *Saint Barthomieu.*	24 Août,	I.
Basanulfus,	Saint V.non, Irlandois, Corévêque à Condé en Hainaut. V. au V.	1 Oct.	*v.* 700.
Basilius,	Saint V.le, Moine en Ré.	12 Fev.	
Basolus,	Saint Bâle, Conf. à Verzy près de Louvois (*Viridiacum*).	26 Nov.	*v.* 520.
Bavo,	Saint Bavon, Conf. à Gand, où on le nomme *S. Baefs:* & de-là, *le Terme de la Bémis* (*Bavonis-Missa*), comme on dit ici *le Terme de la Saint Remi.*	1 Oct.	*v.* 653.
Baudelius,	Saint Baudille, Martyr à Nîmes, où on le nomme *Saint Bauzille.* En Catalogne on dit *Saint Boile*; en Lyonnois, *Saint Bandille*; en Auvergne, *Saint Bauzire*; en Rouergue, *Saint Bauzely.* A Brou près de Paris, où il est Patron, on dit *Saint Baudels*; quoiqu'à Neuilly-sur-Marne, qui est tout proche, & où il est aussi Patron, on dise *Saint Baudille*, comme on fait à Orléans, où il est particulierement honoré. A Sainte Geneviéve-du-Mont à Paris, où il y a une partie de son chef en une châsse, il est connu sous le nom de *Saint Baudele.* Ceux qui croyent que la Porte Baudès à Paris c'est *Porta Baudelii*, à cause que c'est par la rue Saint Antoine où étoit cette Porte, qu'on va à Saint Baudels de Brou, & à Saint Baudille de Neuilly, ne font pas réflexion que son ancien nom, selon les manuscrits, est *la Porte Baudoyer*, & qu'ainsi il lui faut chercher une autre étymologie.	20 May,	IV.
Baudericus,	Saint Beury, Berger à Mémont (*Magnimontium*) près de Dijon; du nom duquel il y a un Village en ce pays-là.	8 Juill.	
Baudomirus,	Saint Baumer, Conf. au Perche. A Tulle, où sont ses Reliques, on dit *Saint Baumar.*	3 Nov.	VI.
Beatus,	Saint Bié, Conf. à Vandôme; où, parlant du Pont de son nom, on dit *le Pont Saint Blé*, quoique parlant du Saint, on dise *S. Bienuré*, nom qui ne peut venir que de *Beneboratus.* Il y a au Maine le Village de Saint Bié. Son corps est à Laon. L'Auteur du Martyrologe Germanique l'a mis à Vindisch à cause de la conformité de ce nom avec celui de *Vindocinum*, qui signifie Vandôme.	9 May,	V.
Bedianus,	Le Vénérable Vezians, connu en Basque.		
Bega,	Sainte Bée, Vierge Irlandoise, ancienne Patrone de Norvége, où on dit *Vée.*	6 Sept.	
Beneatta,	Sainte Béate, Vierge & Martyre à Sens, où depuis plusieurs siécles on la nomme en Latin *Beata.*	29 Juin,	*v.* 294.
Benedicta,	Sainte Benoite, Vierge à Origny en Lannois; & non en Lyonnois, comme ont écrit ceux qui se sont trompés au mot de *Lugdunum Clavatum*, qui signifie *Laon*, & non *Lyon.* Origny c'est *Auriniacum.*	8 Oct.	286.
Benedictus,	Saint Benoît, Pere des Moines d'Occident.	21 Mars,	543.
	Saint Benedet, Evêque de Milan.	11 Mars,	525.
	Saint Benezect, Berger près d'Avignon. En la Viguerie d'Anduze on dit *Saint Benazects.*	14 Avril,	1184.
	Saint Bonizect, Solitaire à Quinçay (*Quintiacum*) au Diocèse de Poitiers; honoré à Aisenay (*Asiniacum*) en celui de Luçon. Il a été canonisé par Innocent IV.	23 Oct.	VI.
Benignus,	Saint Benigne, Martyr à Dijon; qu'on nomme *Saint Broin*, en écrivant *Saint Beroing*, dans une partie de la Bourgogne; & que le petit peuple des environs de Dijon appelle *Saint Breigne*; quelques-uns *Sainte Benigne.*	1 Nov.	*v.* 220.
	Saint Bereng, Martyr en Touraine, frere de Saint Epain. On l'écrit aussi *Saint Breng:* & de-là peut-être *Brengon*, nom d'enfant, qui à Guéret (*Varactum*) en la Marche, se donne au Baptême.	25 Oct.	IV.
Berarius,	Saint Beraire, Evêque du Mans; dans de vieux Livres, *S. Bérier.*	16 Oct.	689.
Bercharius,	Saint Bercaire, premier Abbé de Montirendé (*Monasterium in Dervo*).	26 Mars,	685.
Beregisus,	S. Bergis, Abbé de S. Hubert en Ardenne (*Andaginum in Ardenna*).	2 Oct.	
Berelendis,	Sainte Bellande, Vierge Brabançonne, honorée à Tin-le-Moutier en Retelois (*Registestenses*).	3 Fev.	*v.* 702.
Berengarius,	Saint Berenger, Moine à Saint Papoul.	26 May,	1092.
Berhardus,	Saint Barnart, Evêque de Vienne en Dauphiné, Fond. du Monastere d'Ambournay (*Ambroniacum*), & de celui de Romans (*Romanum*).	22 Janv.	843.
	Saint Bênard, Conf. à Vic, au Diocèse de Metz.	15 Juill.	X.
	Saint Bernard, premier Abbé de Clervaux; en vieux langage, *Saint Bernaut.*	20 Août,	1153.

Bertaldus

		Natalice.	Siécle.
Bertaldus,	Saint Bertaud, Confesseur près de Rocroy (*Rupes Radulfi*).	16 Juin,	*v.* 540.
Bertelmus,	Saint Berteaume, Pénitent à Stafford (*Statesfortum*).	9 Sept.	VIII.
Berthārius,	Saint Berthier, Prêtre à Menou, près de Favernay en Franche-Comté.	6 Juill.	*v.* 715.
Bertichramnus,	Saint Bertran, Archidiacre de Paris, puis Evêque du Mans, où il fonda l'Abbaye de la Couture. Il avoit des terres au de-là de Versailles en Yveline, comme on voit dans son Testament, où il nomme ce pays *Aquilina*; ce qui l'a fait prendre par M. du Saussay pour un Evêque d'Aquilée. Il en avoit aussi à Nigeon au de-là de Chaillol, comme il paroît au même Testament, où il nomme ce lieu *Nimio*. Chaillol c'est *Callógelum*. Il y a une Chapellenie de son nom dans l'une des Chapelles de la Nef du Saint Sépulcre de la rue Saint Denis à Paris.	30 Juin,	620.
Bertulfus,	{ Bardols, troisiéme Abbé de Bobio.	19 Août,	640.
	{ Saint Bertou, Confesseur à Renty (*Rentica*) en Artois (*Pagus Atrebatensis*), dont le corps est à Saint Bavon de Gand. C'est lui ou un autre de même nom qui est connu en Savoie sous le nom de *Saint Bardols*, que quelques-uns orthographient mal *Bardaud*, comme ceux de Bauvoisis qui mettent *Evraud* ou *Evrost* pour *Evrols*, ce mot ne venant point d'*Ebraldus*, encore moins d'*Ebrulfus*, mais d'*Ebrulfus*.	5 Fev.	705.
Betarius,	Saint Boaire, Evêque de Chartres (*Carnuta, arum*), dont un village porte le nom près de Blois.	2 Août,	VII.
Betesus,	Saint Bes, Architecte à S. Denis en France, où il est honoré en la Paroisse S. Marcel, Eglise que Du-Breuil a pris pour être de S. Marcel de Paris, mais qui est de S. Marcel de Chalons.	22 Avril.	
Biabaïlus,	Saint Balley, Disciple de Saint Guingalois.	12 Juin,	VI.
Birgitta,	Sainte Brigide, veuve de Suéde; Auteur des Révélations.	23 Juill.	1373.
Blademeres,	Saint Volodimer, Duc de Moscovie.	15 Juill.	
Blancardus,	Saint Blanchart, Conf. à Néelle-la-Riposte près de Villenoce en Brie (*Nigella-Reposita propè Villam-Noxiam in Brigio*).	10 Mars,	*v.* 659.
Blasius,	Saint Blaise, Evêque de Sébaste, & Martyr. En Poitou on dit *Saint Blais*; en Italie *San-Biagio*, qu'on prononce comme si nous écrivions *San-Biadjo*. C'est apparemment lui, plutôt que Saint Braule de Saragosse, qu'on nomme *Saint Blau* au Diocèse d'Oléron (*Iluro*), où est la Commanderie de Saint Blau de Miséricorde: d'autant plus que dans le manuscrit d'Usuard, dont s'est servi Molan, & dans quelques autres, Saint Blaise est nommé *Blavius*.	3 Fev.	320.
Blidulfus,	Saint Blidou, Moine de Bobio (*Ebobium*), où on dit *San-Bidolfo*; en Allemand, *Plidolf*.	2 Janv.	*v.* 650.
Blitarius,	Saint Blier, Confesseur à Verdey (*Viridiacum*) près de Sézannes en Brie.	11 Juin,	
Blithmundus,	Saint Blimont, Moine de Bobio sous la Régle de Saint Colomban, puis Abbé de Saint Valery en Picardie.	3 Janv.	VII.
Boamadus,	Saint Baumez, Confesseur au Maine: c'est peut-être le même qu'on nomme *Saint Baumar* à Tulle, où diverses Reliques du Maine furent portées dans le tems de l'irruption des Normans.	3 Nov.	VI.
Bobo,	Saint Beuvon, Soldat de Noguiers (*Nuceria, iorum*) en Provence, mort à Voghere (*Vicus-Irius*).	22 May,	986.
Bodegisilus,	Saint Buéle, Confesseur en Lorraine.	18 Déc.	625.
Bodoaldus,	Saint Bodart, Confesseur en Poitou.	25 Juin,	VII.
Bogisilus,	Saint Boile, Prevôt de Mailleros en Ecosse.	23 Janv.	664.
Bonitus,	Saint Bont, Evêque de Clermont en Auvergne, où on dit *Saint Bonet*.	15 Janv.	*v.* 710.
Bonosa,	Sainte Veneuse; en Italien *Venusa*; femme mariée, Martyre à Port.	15 Juill.	IV.
Bonosus,	Saint Venoux, Evêque de Tréves; inhumé à Saint Paulin sous l'Autel Saint Clément.	17 Fev.	381.
Bova,	Sainte Beuve, Vierge à Reims: mal nommée *Bona* par Galesinius, & par ceux qui l'ont suivi.	24 Avril,	VII.
Brictio,	Saint Brice, Evêque de Tours: dit en quelques lieux *Saint Brisson*; en d'autres, comme en Poitou, *Saint Bris*. Plusieurs manuscrits Latins ont *Brittius*.	13 Nov.	V.
Brigida,	Sainte Brigide, Vierge d'Irlande; Patrone de cette Isle; en Anglois, *Bride*.	1 Fev.	490.
Briocus,	Saint Brieu, Evêque en Bretagne; dont le corps est à Saint Sierge d'Angers. C'est apparemment ce Saint, qui est nommé *Briomaclus* en quelques manuscrits.	1 May,	*v.* 645.

		Natalice.	*Siécle.*
Britta,	Sainte Brigide, Vierge Tourangelle; dont le corps est à Nogent-les-Vierges en Bauvoisis.	3 Juill.	V.
Bruno,	Saint Bruno, Instituteur des Chartreux.	6 Oct.	1101.
	Saint Brunon-d'Ast, Evêque de Segne en Italie (*Signium*).	18 Juill.	*v.* 1120.
	Saint Brunon, Evêque de Wirsbourg (*Virciburgus*, autrement *Herbipolis*).	27 May,	1045.
Brunus,	Saint Brun, Archevêque, Martyr en Russie (*Ruthenia*), & non en Rouergue.	14 Fev.	1008.
Budocus,	Saint Buzeu, Abbé de Dol après Saint Magloire. C'est peut-être lui qu'on nomme *Saint Buzy* près Pontivy.	19 Nov.	VII.
Burgundofára,	Sainte Fâre, premiere Abbesse de Farmoutiers (*Faremonasterium*, avant cela *Evoriaca, arum*); mal nommée *Burgundóphara* dans l'édition de Béde dont se servoit Baronius, qui sans la reconnoître l'a placée le 3. Avril, veille Saint Ambroise, au lieu qu'elle mourut durant les veilles de la Fête de l'Ordination de S. Ambroise, c'est-à-dire le 7. Décembre. Cette édition contenoit aussi les œuvres de Jonas de Bobio, où se trouve ce qui est écrit de cette Sainte.	7 Déc.	*v.* 655.

C.

Cælinia,	Sainte Céligne, Vierge à Meaux (*Meldæ, arum*).	21 Oct.	*v.* 500.
Cæsarius,	Saint Césaire, Evêque d'Arles, Président du Concile d'Agde. On l'appelle *Saint Césary* au Diocèse d'Uzès; *Saint Assaire* en celui de Saintes.	27 Août,	542.
Caïdocus,	Saint Cazou, Evêque de Banavenne, à présent *Vedon*, selon Camden, au Comté de Northampton (*Antona septentrionalis*) en Angleterre, & non *Evêque de Bénévent*, comme a mis Albert de Morlaix dans la Vie qu'il en a donnée pour le premier Novembre, où il marque qu'à Vennes on en fait l'Office le 21 Septembre; ce qui apparemment se doit entendre d'une mémoire.	24 Janv.	
Calminius,	Saint Carmery, Duc d'Aquitaine.	19 Août,	VI.
Caluppa,	Saint Caluppan, Reclus en Auvergne.	3 Mars,	626.
Candidus,	Saint Candre, Evêque Missionnaire, mort à Mastricht (*Mosæ-Trajectum*); honoré à Rouen (*Rotomus* ou *Rotomagus*).	1 Déc.	V.
	Saint Sandre, Patron d'un Village de ce nom en bas Poitou, autrefois *Saint Chandre*, que quelques-uns écrivent *Xandre*, d'autres *Cendre*.	12 May.	
Caprasius,	Saint Caprais; en Gascon, *S. Grapâsy*; Martyr à Agen (*Aginnum*).	20 Oct.	IV.
Caradocus,	Saint Caradeu, Prêtre; qui avant son entrée en l'état Ecclésiastique, avoit eu le soin de l'équipage de chasse de Rès, Prince de Galles: mort à Saint Ismaël en Angleterre; dont les Reliques apportées autrefois en France, sont en une châsse en l'Eglise Collégiale de Donzy en Nivernois. Il est nommé *Saint Querdeu* en un manuscrit envoyé du Donziois en 1610. à un Curieux de Colmar.	13 Avril,	1124.
Carannus,	Saint Chéron, Martyr près de Chartres.	28 May,	V.
Carilefus,	Saint Calès, Abbé au Maine. Il y a un lieu où on le nomme *Saint Charly*; & un autre en Poitou où on dit *Saint Carlès*.	1 Juill.	*v.* 540.
Carpophorus,	Saint Grégosane, Martyr à Côme: c'est ainsi qu'on nomme Saint Carpophore à Milan.	7 Août,	IV.
Carterius,	Saint Chartier, Prêtre près la Châtre en Berry (*Castra, orum*).	[illegible] Fev.	VI.
Cassius,	Saint Cassy, Martyr en Auvergne.	15 May,	IV.
Ceadmannus,	Saint Cémon, Chantre du Monastere de Sainte Hilde à Strenescalé (*Streneaschalum*) en Angleterre.	11 Fev.	*v.* 680.
Celsinus,	Saint Soussin, Prêtre à Laon (*Laudunum*, ou *Lugdunum Clavatum*).	25 Oct.	*v.* 530.
Celsus,	Saint Ceols; qu'on prononce *Saint Sous* en Josas & en Berry; Martyr à Milan.	28 Juill.	64.
	Saint Soux, Confesseur en Limousin; dont une Eglise en Berry.	7 Août.	
Ceolfridus,	Saint Souffroy, Abbé de Saint Pierre de Vermouth en Angleterre (*Virimudum*); mort à Langres.	25 Sept.	716.
Ceolvulfus,	Saint Celvolf, Prince de Northomberland (*Umbria Septentrionalis*), puis Moine.	15 Janv.	760.
Ceratius,	Saint Céras, Evêque de Grenoble (*Gratianopolis*).	6 Juin,	V.
Ceratus,	Saint Ceré, Evêque d'Eause (*Elusa*), dont le Siége a été transferé à Ausch.	24 Avril,	III.
Ceraunus,	Saint Céran, Evêque de Paris; inhumé à Sainte Geneviéve du Mont, où est sa châsse.	27 Sept.	*v.* 624.

		Natalice.	Siécle.
Cerbonius,	Saint Cerboney, Evêque de Populonio, dont le Siége a été transféré à Piombino près de Portolongone.	10 Oct.	V I.
Cessator,	Saint Cézadre, Evêque de Limoges; mort à Malamort. Le petit peuple dit *Saint Sadre*.	15 Nov.	*v.* 730.
Childomerga,	Sainte Hildemarque, premiere Abbesse de Fécan (*Fiscannum*) en Normandie; Monastere qui dans son origine a été fondé pour des Religieuses.	25 Oct.	*v.* 689.
Chillenus,	Saint Quillein, Irlandois, Prédicateur Missionnaire; mort à Aubigny (*Albiniacum*) en Artois, où Saint Faron de Meaux l'avoit envoyé. Ses Reliques sont honorées à Montreuil-sur-Mer (*Monasteriolum*) en l'Abbaye de Saint Sauve.	13 Nov.	*v.* 669.
Chlodesindis,	Sainte Glossine; honorée à Metz, où on dit aussi *Sainte Glozine* & *Sainte Glossinde*.	25 Juill.	*v.* 610.
Chomeanus,	Saint Gobrien, Evêque de Vennes (*Veneti, orum*).	16 Nov.	725.
Christiana,	Sainte Christienne, Patrone de Dendremonde (*Teneramunda*).	26 Juill.	
Christophorus,	Saint Christofle, Martyr en Lycie: le peuple dit *Saint Chrestofle*: en Languedoc on dit *Saint Christols*, que quelques-uns écrivent *Christaud*: en Rouergue, *Saint Christofol*: en un canton de l'Auvergne, *Saint Christovel*. De-là a été autrefois formé le nom de *Sanctus Christivilus*, trouvé par Dom Mabillon dans un très ancien manuscrit, où il est parlé d'un Monastere de filles de ce nom à Paris; qui certainement n'est pas *Chreteil*, comme il paroît l'avoir cru; mais *l'Hôtel-Dieu*, comme on voit au grand Pastoral de l'Eglise de Paris: car les Hôpitaux, avant que d'avoir des Eglises consacrées, étoient appellés du nom de la Paroisse où ils étoient situés: ainsi l'Hôtel-Dieu de Paris étoit appellé *l'Hôpital Saint Christofle*; Sainte Catherine de la rue Saint Denis, *l'Hôpital Sainte Opportune*; & encore à présent Sainte Anastase se nomme *l'Hôpital Saint Gervais*.	25 Juill.	
	Saint Christoval, Martyr à Cordoue (*Corduba*).	20 Août,	852.
Chrodesingus,	Saint Grossinc, Confesseur; dont les Reliques sont à Saint Maxe de Barleduc.	Sept.	
Chrodogangus,	Saint Godegranc de Metz.	6 Mars,	766.
	Saint Godegranc de Seès.	3 Sept.	VIII.
Chromatius,	Saint Gramas, Evêque de Metz.	25 Avril,	545.
Chrysolius,	Saint Chryseuil, Disciple de Saint Denis de Paris; martyrisé à Vrelinghen en Flandres.	7 Fev.	
Cicercula,	Sainte Cerille, honorée en Berry.		
Citronius,	Saint Citroine, Conf. près de Loudun (*Losdunum*). Au Prieuré dont il est Patron, on l'appelle *Saint Cistron*.	19 Nov.	VI.
Clarus,	Saint Clair, Prêtre & Martyr en Vexin (*Veliocasses*).	4 Nov.	*v.* 275.
	Saint Clars, Evêque d'Alby; honoré particulierement près de Létoure (*Lactora*).	1 Juin,	III.
Claudius,	Saint Claude, Evêque de Besançon; qu'on prononce depuis longtems *Saint Glaude*, comme il est gravé en lettres Gothiques au Mont Saint Quentin, près de Péronne, dans une Chapelle du Cloître.	6 Juin,	698.
Clodesindis,	La Vénérable Closseinde, Vierge, Abbesse de Marchiennes, sœur de Sainte Ysoie.	30 Juin,	*v.* 603.
Clodoaldus,	Saint Cloud, Prêtre, petit-fils de Clovis: en Berry & en Angoumois, *Saint Cloaud*.	7 Sept.	*v.* 560.
Clodulfus,	Saint Clou, Evêque de Metz.	8 Juin,	696.
Clotarius,	Saint Clotaire, Conf. à Prom (*Prumium*); dont les Reliques sont à Vitry-le-Brulé, où le peuple l'appelle *Saint Caraire*.	7 Avril,	
Colmocus,	Saint Colme, élu Evêque dans les Isles Orcades, où il y a une Eglise de son nom.	6 Juin,	*v.* 1015.
Cohætia,	*Sainte Coyere*: c'est ainsi qu'on nomme une Eglise du Diocèse de Châlons-sur-Marne, fondée en mémoire de la cohérence ou jonction des deux Chaînes de Saint Pierre, rapportée dans les anciens Légendaires.	1 Août.	
Colodocus,	Saint Ké, Solitaire à Cleder (*Clater, eris*), au Diocèse de Léon en Bretagne.	7 Oct.	495.
Columbanus,	Saint Colomban, Irlandois, premier Abbé de Luxeu & de Bobio, qui le premier a donné une Régle Monastique aux François; nommé *Saint Colombain* au Diocèse de Nantes, & en divers autres lieux.	21 Nov.	615.
Condedus,	Saint Condé, Solitaire près de Candebec (*Calidobeccum*).	21 Oct.	*v.* 685.
Condilucus,	Saint Coudeloc, Jardinier à Redon (*Roto*) au Diocèse de Vennes.	6 Nov.	IX.

		Natalice.	Siécle.
Consalvus,	Saint Goussaut, Solitaire en Limousin; qu'on trouve aussi dit *Gunsaldus*.	5 Nov.	
Contextus,	Saint Contest, Evêque de Bayeux (*Baiocasses, ium*).	19 Janv.	v. 510.
Convoio,	Saint Couvoyon, premier Abbé de Redon.	5 Janv.	495.
Cornelius,	Saint Corneille, Pape. A Compiegne, le peuple dit *Sainte Cornille*.	14 Sept.	252.
Crispurius,	Saint Crêpier, Conf. en Italie, où on dit *San-Crespiere*.		
Crispinus,	Saint Crépin, Martyr à Soissons avec Saint Crépinien.	25 Oct.	286.
Cucufas,	Saint Cucufat, Martyr à Barcelone (*Barcinona*), où on dit *Saint Congat*: à Ruel près de Paris, on dit *Saint Couquenfat*; au Diocèse d'Alet, *Saint Cogat*.	25 Juill.	304.
Cunibertus,	Saint Gombert, Evêque de Cologne. Les gens de Lettres disent *Cunibert*.	12 Nov.	VII.
	Saint Compert, Chanoine de Virsbourg.	11 Mars,	IX.
Curcodomus,	Saint Courcodême, Diacre d'Auxerre: nommé en certains lieux *Saint Cordon*; en d'autres, *Saint Carcodan*; en un autre, *Saint Courcôme*.	18 May,	III.
Cuthbertus,	Saint Cuthbert, Evêque de Lindisfarne en Angleterre; qu'il a plu à M. de Ceriziers de nommer *Saint Colbert* en ses Eloges des Saints en douze volumes; & que les Religieux de Saint Calès ont appellé *Saint Eutbert*, pour n'avoir pas bien lu son nom dans les Livres de Chœur de leurs anciens, écrits en lettres Gothiques, où il est le 4 Septembre, qui est le jour de sa Translation, c'est-à-dire de celui auquel, l'an 998, Audouin, Evêque de Durême (*Dunelmum*), dédia sa Cathédrale sous son nom, en y plaçant ses Reliques apportées de Lindisfarne en 995.	20 Mars,	687.
Cyprianus,	Saint Cyprien, Evêque de Carthage, Martyr; qu'en Forês on nomme *Saint Subrin*.	14 Sept.	258.
	Saint Cyvran, Conf. à Antigny sur la Gartempe en Poitou (*Antiniacum ad Vartimpam*); qu'à Poitiers seulement on nomme *Saint Cyprien*.	14 Juin.	
	Saint Subran, Abbé en Périgord; qu'à Sarlat on nomme *S. Cybras*.	9 Déc.	561.
Cyriacus,	Saint Quiriace, honoré à Ancône, Patron de la grande Eglise de Provins. A Saint Vulfran le Grand à Abbeville, on l'appelle *Saint Queurx*; en un canton du Diocèse de Létoure, *Saint Creac*. N'est-ce point lui qu'à Mirepoix on nomme *Saint Cyrac?*	1 May.	
Cyricus,	Saint Cyr, Martyr à Antioche avec Sainte Julitte sa mere; Patron de Nevers: nommé en Guienne *Saint Ciergues*; en Toscane, *San-Quirico*; en Saintonge, *Saint Cierx*; au Diocèse de Nantes, *Saint Cyur*; en Chalosse, *Saint Cricq*; à Comminges & en Bigorre, *Saint Cyrq*.	16 Juin,	v. 305.
Cyrinus,	Saint Cerin, Martyr à Gany en Vexin avec Saint Nigaise; honoré à Saint Clair-sur-Epte comme Solitaire: qu'il ne faut pas confondre avec Saint Serein du 2 Octobre, Confesseur en Champagne, honoré à la Celle, à Beton, & à Chantemerle (*Camus-Merula*, au génitif *Cami*, d'où un *Canton*).	11 Oct.	
Cyrus,	Saint Appaçare; en Italien *Sant-Appassara*, autrefois *Appacera*; en Cophte *Abacer*; dans l'Auteur de la Vie de Saint Jean l'Aumônier *Abbacyrus*, qui est le même nom dont Anastase le Bibliothécaire appelle les Eglises que ce Saint avoit à Rome, desquelles il n'est resté que celle de *Saint Appaçare* près Pozzo-Pantaleone hors la Porte Portese, Eglise que Jean Diacre en la Vie de Saint Gregoire appelle *Saint Cyr*, sans la préaddition d'*Abba*. D'*Abbacyro* s'est formé *Appacero*, & enfin *Appaçara*: d'où quelques-uns de ceux qui entendoient prononcer *Sant-Appaçara*, & n'en savoient pas l'origine, ont mis au féminin *Santa Passara*; comme plusieurs en Guienne ont mis *Sainte Frique* pour *Saint Esrique*, & *Sainte Mere* pour *Saint Emere*; ce qui a fait imaginer à d'autres que ce nom qu'ils prenoient pour celui d'une Sainte, pouvoit être celui de *Sainte Praxede* corrompu, ce qui paroît absolument impossible à ceux qui ont la moindre teinture de l'analogie des lettres: aussi n'y a-t-il nul vestige de tradition qu'on ait jamais honoré Sainte Praxede en cette Eglise; au lieu qu'on y a toujours honoré sans discontinuation Saint Cyr & Saint Jean martyrisés à Alexandrie le 31 Janvier, qui est le seul jour de l'année que l'on ouvre cette Eglise de Saint Appaçare, & le seul auquel les Chanoines de Sainte Marie *in Via lata*, dont elle dépend, y envoient faire l'Office. On lit en cette Eglise ces deux vers sur un marbre:	31 Janv.	IV.

Corpora Sancta Cyri renitent hic atque Joannis,
Quos quondam Romæ dedit Alexandria magna.

D.

		Natalice.	*Siécle.*
DAgobertus,	Saint Dàbert, Evêque de Bourges.	15 Fev.	1012.
Decentius,	Saint Dizans, Evêque de Bordeaux ou de Saintes; dont il y a diverses Eglises en ces deux Diocèses. Le 28 Octobre on honore à Pisaure en Italie un Saint de même nom.		VIII.
Deicola,	Saint Diel, premier Abbé de Lure en Franche-Comté (*Lutra*): mal placé en Bretagne par Baronius. A Baufremont & à Seneçay on dit *Saint Déel*.	18 Janv.	*v.* 619.
Demetrius,	Saint Démétre, Martyr à Thessalonique; où en Langue Franque on dit *San-Dimitry*.	8 Oct.	*v.* 303.
Deodatus,	Saint Dié, Evêque de Nevers.	19 Juin,	679.
Desideratus,	Saint Désirat, Evêque de Clermont.	11 Fev.	602.
	Saint Désiré, Evêque de Bourges. Il y a encore *Saint Désiré de Besançon*, Patron de Lion-le-Saunier (*Ledo Salinarius*) en Bourgogne, mort vers l'an 400.	8 May,	550.
	Saint Diric, Prêtre, Reclus à Gourdon (*Gurtho, onis*) en Bourgogne; dont le corps est à Châlons.	30 Avril,	*v.* 569.
Desiderius,	Saint Didier, Evêque de Vienne en Dauphiné, & Martyr.	23 May,	608.
	Saint Dizier, Evêque de Langres, Martyr. On le nomme *Saint Didier* à Paris, & *Saint Désir* à Liége. A Montpellier on dit *Saint Drezery*; à Uzès, *Saint Desery*. Seroit-ce lui qu'en Bretagne on nomme *Saint Diry?*	23 May,	*v.* 264.
	Saint Géry, Evêque de Cahors; où il y a une Eglise Paroissiale de son nom.	17 Nov.	*v.* 660.
Didacus,	Saint Diégue, de l'Ordre de Saint François. Les Cordeliers disent depuis près d'un siécle, *Saint Didace*. Voyez *Jacobus*.	12 Nov.	1463.
D......	Saint Diogart; dont il y a une Eglise Paroissiale au Diocèse d'Agen.		
Dionysia,	Sainte Denyse, Martyre en Afrique.	6 Déc.	V.
Dionysius,	Saint Denys, premier Evêque de Paris, martyrisé avec Saint Rustique & Saint Eleuthere. En Forès on le nomme *Saint Dônys*.	9 Oct.	
Dominicus,	Saint Domenge. C'est ainsi qu'on nomme Saint Dominique à Fanjaux (*Fanum-Jovis*) en Languedoc, qui fut le berceau de son Ordre, par les onze filles qu'il y convertit, & qui commencérent sous sa conduite le célébre Monastere de Prouille (*Prullianum*), avant même qu'il se fût formé sous lui aucune Communauté d'hommes. Un quartier de Fanjaux se nomme encore à présent *le Bourguet Saint Domenge*. Le nom de *Dimenche* qui se donne au Baptême, sur-tout en Brie, est encore le même nom.	6 Août,	1221.
Domitius,	Saint Domice, Chanoine de Notre-Dame d'Amiens: en un ancien manuscrit, *Saint Domis*.	23 Oct.	*v.* 740.
Domninus,	Saint Donnin, Martyr en Italie.	9 Oct.	304.
Domnio,	Saint Donge, Evêque de Salone.	7 May,	
Domnolenus,	Saint Tonnolein; honoré au Gimel en Limousin.	25 Juin,	VI.
Domnolus,	Saint Domnole, Abbé de Saint Laurent de Paris, pour-lors Monastere; & depuis Evêque du Mans, où le peuple dit *Saint Tannoley*. A Chaumes en Brie (*Calami, orum*), où il y a de ses Reliques, on dit *Saint Dôme*. Au Diocèse de Nantes il y a une Eglise dite *Saint Dôle*.	1 Déc.	581.
Donatianus,	Saint Donatien, Evêque de Reims; Patron de Bruges, où on dit *Saint Donas*.	14 Oct.	IV.
Donoaldus,	Saint Dinevaut, Martyr à Milly en Bauvoisis; dont la châsse est à Saint Lucien: mal nommée *Donoas* dans l'Histoire de Bauvais de M. Louvet, par la faute d'un Imprimeur de Rouen.	11 Août,	
Dorotheus,	Saint Dorothée, Martyr à Nicomédie; Patron de Véron près de Sens, où on dit *Saint Doroth*: Gouverneur des Pages de la Chambre de Dioclétien, selon Rufin.	9 Sept.	303.
Droctoaldus,	Saint Drouaut, Evêque d'Auxerre; que le peuple nomme *Saint Drouet*.	8 Nov.	VI.
Droctoveus,	Saint Droctovée, premier Abbé de Saint Germain des Prés à Paris, où le peuple autrefois disoit *Saint Trotteins*.	10 Mars,	578.
Drogo,	Saint Druon, Confesseur près de Valenciennes (*Valentianæ, arum*); nommé en quelques endroits *Saint Dreux*.	16 Avril,	1186.
Dulcardus,	Saint Douchard, Confesseur à Amblis en Berry (*Ameliacum*), où le peuple dit *Saint Touchart*.	25 Oct.	463.
Dulcidius,	Saint Deucis, Evêque d'Agen.	16 Oct.	*v.* 430.

E.

		Natalice.	Siècle.
EAdmundus,	Saint Edmond, Roi d'Angleterre, Martyr; dont il y a une Eglise à Paris.	20 Nov.	870.
Eadnochus,	Saint Esneu; honoré autrefois comme Evêque à Yorc (*Eboracum*).	19 Oct.	
Ebba,	Sainte Abs, Vierge à Coldingham en Ecosse; qu'un Géographe a prise pour un Saint.	25 Août,	
E	Saint Eble, ou *Sainte Eble*, dont il y a une Eglise en Auvergne.		
Ebrigisilus,	Saint Ebrigisile, Evêque de Meaux, dont le corps est à Joarre (*Jotrum*): nommé *Saint Evréie* en un Calendrier François écrit en lettres Gothiques.	31 Août,	VII.
Ebrulfus,	Saint Evrols, Abbé de Saint Fuscien-au-Bois près d'Amiens; nommé *Eurose* par une faute d'impression dans l'*Histoire de Beauvais* de Pierre Louvet, imprimée à Rouen en 1614 chez Manassés de Preaux; faute à laquelle l'Auteur avoit lui-même donné occasion, en mettant un *u* pour un *v* dans sa copie, & *se* pour *ls*.	25 Juill.	*v.* 600.
	Saint Evrou, Abbé d'Ouche en Hyémois (*Utica in pago Oximensi*); qu'à Angers, où il y a de ses Reliques, on nomme *Saint Ouvrou*.	29 Déc.	596.
Ecclesius,	Saint Ecclése, Evêque de Ravenne.	27 Juill.	
Ecleonardus,	Saint Ecclénart, Irlandois; dont la châsse est à Saint Nicaise de Reims.		
Edilburgis,	Sainte Aubierge, Vierge, troisiéme Abbesse de Farmoutiers en Brie. Les manuscrits Latins des bas siécles ont *Adalberga*.	7 Juill.	
Ediltrudis,	Sainte Audrie, Vierge, Reine d'Angleterre, sœur de Sainte Aubierge.	23 Juin,	*v.* 700.
Edmundus,	Saint Esme, Archevêque de Cantorbie; inhumé à Pontigny (*Pontiniacum*) en Auxerrois.	16 Nov.	1246.
Eleutherius,	Saint Léhire, Evêque de Tournay.	20 Fev.	531.
Eligius,	Saint Eloi, Evêque de Noyon; en Italien *Sant' Alò*. Seroit-ce lui qu'on nomme *Saint Lis* vers l'Estarrac?	1 Déc.	665.
Eliphius,	Saint Eloph, Martyr au Diocèse de Toul. En Brie, où il y a une magnifique Eglise de son nom, on dit *Saint Eliphe*: au Diocèse de Chartres, où il y en a aussi une, on l'appelle *Saint Elis*.	16 Oct.	IV.
Elpedius,	Saint Ylpize, honoré en Auvergne comme Martyr; dont les Reliques sont à Brioude (*Brivas, atis*).	16 Juill.	
Elpidius,	Saint Lupede, Abbé en la Marche d'Ancône; en Italien *San-Lupedio*.	2 Sept.	
Elvidius,	Saint Arpine, Evêque d'Atelle au Royaume de Naples; en Italien *Sant' Arpinio*.	24 May,	V.
Elzearius,	Saint Elzéar, Comte d'Arian en Provence, & Baron d'Ansouis, mort à Paris; dont il ne faut confondre le nom ni avec celui de *Saint Elsiaire*, ni avec celui d'*Eléazar*.	27 Sept.	1325.
Emericus,	Saint Emery, Prince de Hongrie.	4 Nov.	1034.
Emerius,	Saint Emere, Abbé de Bagnoles (*Balneola, orum*) au Diocèse de Girone (*Gerunda*); Patron du Prieuré de Rectourez au Diocèse de Létoure: nommé *Sainte Mere* dans un Pouillé imprimé à Paris en 1648.	27 Janv.	VIII.
Emeterius,	Saint Madir. C'est le même que les modernes écrivent *Hemiterius*.	3 Mars,	IV.
Encrâtis, idis,	Sainte Engrasse, Vierge & Martyre à Sarragosse (*Cæsaraugusta*); honorée dans les Monts Pyrénées: Patrone d'une Abbaye au Diocèse d'Oléron sous le nom de *Sainte Grace*, où, en Latin, on dit plus communément *Engratia* qu'*Encrâtis*.	24 Août,	304.
Enemundus,	Saint Chaumond, Evêque de Lyon & Martyr. On dit aussi *Anemundus*; autrefois *Chanemundus*, d'où a été formé *Chammond*, puis *Chaumond*. Les Religieuses de Saint Pierre de Lyon disent depuis un demi-siécle *Saint Ennemont*. Au Diocèse d'Autun on le nomme *Saint Ymond*.	28 Sept.	657.
Engelmârus,	Saint Englemer, Laboureur en Baviere.	14 Janv.	1101.
Enneco,	Saint Innigo, Abbé d'Ogne (*Onia*) au Diocèse de Burgos.	1 Juin,	1057.
Enymia,	Sainte Enemie, Vierge en Givaudan (*Gabalitanum*).	6 Oct.	VII.
Eorcûngoda,	Sainte Artongathe, Vierge, Religieuse de Fermoutiers.	23 Fev.	*v.* 700.
Eorcunvaldus,	Saint Archambaud, Evêque de Londres.	30 Avril,	693.
Eovaldus,	Saint Oud, Confesseur à Vautorte (*Vallis-torta*) au Diocèse de Girone; honoré à Celran.	17 Juill.	
Eparchius,	Saint Cybar, Reclus à Angoulême; nommé en un canton de la Champagne *Saint Chipar*.	1 Juill.	581.
	Saint Eparque, Evêque de Clermont, prédécesseur de Saint Sidoine-Apollinaire.	14 Sept.	472.

		Natalice.	Siécle.
Epipodius,	Saint Ypipoy, Martyr à Lyon. Il y a un lieu où on dit *Saint Pipoy*. Le petit peuple de Lyon dit *Saint Porrey*, selon le Pere Ménestrier.	22 Avril,	178.
Erasmus,	Saint Elme, Evêque de Formies, Martyr. A Malenoue, près de Paris, on dit *Saint Treaumes*. C'est de lui qu'on dit à Naples *le Château Saint Elme*.	3 Juin,	304.
	Saint Erasme, Martyr à Antioche.	25 Nov.	
Er......	Saint Ergat, Patron de Ploudregat (*Plebs-Er......*) au Diocèse de Quimper.		
Ermino, onis.	Saint Erme, Abbé de Lobes; du nom duquel y a un Bourg au Diocèse de Laon.	25 Avril,	737.
Ethelvoldus,	Saint Daulé, Evêque de Vincestre; honoré au Diocèse de Nantes. *Vinchester* en Anglois (en Latin *Gumnicastrum* ou *Vintonia*) est le même nom que *Bicêtre* en François.	1 Août.	
Etto,	Saint Zé, honoré à Fescau (*Fisciacum*) aux confins d'Artois & de Picardie.	10 Juill.	651.
Evangelius,	Saint Evangéle, Martyr à Aléxandrie.	17 May,	IV.
Eusius,	Saint Vas, Evêque de Casal (*Casale*).	1 Déc.	
Everardus,	Saint Evrard, Marquis de Frioul; honoré à Cisoing en Flandres (*Cisonium*), où est son corps en une très-magnifique Châsse d'argent.	16 Déc.	842.
E......	Sainte Evrande, Titulaire d'un Prieuré au Diocèse d'Agen.		
Evermarus,	Saint Evremer, tué dans un Bois près de Tongres.	1 May,	702.
Evermundus,	Saint Evremond, Abbé de Fontenay-sur-Orne en Bessin (*Bajocassini, orum*). Il y a une Paroisse en Normandie où on dit *Saint Ebremond*. Ses Reliques sont à Creil (*Credilium*), à dix lieues de Paris.	10 Juin,	689.
Evodius,	Saint Evozey, Evêque de Puy. En une partie du Velay on dit *Saint Vozy*; en une autre *Saint Voy*.		IV.
	Saint Yved, Evêque de Rouen, Patron de Braine en Soissonnois. On dit *Saint Yoize* en un canton de Normandie.	2 Oct.	V.
Evonius,	Saint Ygony, honoré en Auvergne; nommé *Saint Yveine* à Yssoire (*Iciodorum Arvernorum*, différent d'Iseure, qui est *Iciodorum Turonum*).		
Evurtius,	Saint Euverte, Evêque d'Orléans. A Thurmentines, Diocèse de la Rochelle, on l'appelle *Saint Eveurce*. Grand nombre de manuscrits ont *Evurtius*, nom que celui qui a fait imprimer un Propre de Chanoines Réguliers à Toul a mal lu *Emirtius*: ce qui a fait mettre *Saint Emirce*, au lieu de *Saint Euverte*, dans le Calendrier des Chanoinesses Régulieres, par la plus grossiere de toutes les inadvertances.	7 Sept.	390.
Eucharius,	Saint Eucaire, Evêque de Tréves (*Treviri, orum*).	8 Déc.	
Eucherius,	Saint Eucher de Lyon, unique de ce nom, veuf de Sainte Galle, dont il avoit eu Saint Véran, Evêque de Vence, Saint Salône, Evêque de Genève, Sainte Tulle, & Sainte Consorce. A Lure en Gressoles, au pays de Forès, on le nomme *Saint Echire*; en Provence, *Saint Auquély*.	16 Nov.	449.
	Saint Eucher d'Orléans.	20 Fev.	738.
Eugendus,	Saint Oyend, Abbé du Monastere qu'on a depuis nommé Saint-Claude. En Forès, où il est titulaire d'une Châtellenie, on le nomme *Saint Eand*. Les plus anciens manuscrits Latins l'appellent *Augendus*.	1 Janv.	510.
Eugenia,	Sainte Ouine: c'est ainsi qu'on nomme Sainte Eugénie, près le Mans.	7 Juin,	
Eugenius,	Saint Eugéne, Martyr à Deuil, près de Mommorency, (*Diogilum, propè Montem-Maurentiacum*), où on dit *Saint Eugein*.	15 Nov.	286.
Eulalia,	Sainte Eulalie, Vierge & Martyre à Mérida; chantée par Prudence: en Espagnol *Saint Olalha*.	10 Déc.	303.
	Sainte Ouille, Vierge & Martyre à Barcelone; en Gascon, *Sainte Olàre*, & *Sainte Olaire*, que quelques-uns déguisent en *Sainte Aulaire*: au Diocèse de Viviers on dit *Sainte Eulaye*. Les Religieux de la Mercy, qui l'ont prise pour Protectrice, à cause d'une Eglise de son nom qui fut la premiere qu'ils eurent, l'appellent *Sainte Eulalie*.	12 Fev.	304.
Eumachius,	Saint Ymas, Prêtre Périgourdin, Patron de Barbézieux en Angoumois (*Barbezilus*). En Périgord on le nomme *Saint Chamassy*; à Brantôme, *Saint Omaie*; & dans leur ancien Martyrologe manuscrit *Eumagius*. Le nom d'*Ymas* l'a fait prendre par le petit peuple de Barbézieux pour le Bon Larron, à qui des inventeurs	3 Janv.	V.

		Natalice.	*Siécle.*
	de noms ont autrefois donné celui de *Dismas*, comme on le lit en la Tragédie intitulée *Mystere de la Passion de Nostre-Seigneur*, &c. imprimée à Paris en 1532 sur la correction qui vers 1426 en avoit été faite par le Docteur Jean-Michel, depuis Evêque d'Angers, mort le 12 Septembre 1447. dont le Roi René de Sicile demanda la Canonisation par l'entremise du Cardinal Balue, à l'instigation de Bellanger, Préchantre d'Angers, envoyé pour cela à Rome par son Chapitre.		
Eunuchius,	Saint Eunuce, Evêque de Noyon.	10 Sept.	VIII.
Euphebius,	Saint Ofiem, huitiéme Evêque de Naples, selon Jean Diacre, qui l'appelle *Ephevus*. Dans l'ancienne Inscription qui est en lettres Lombardes sur son tombeau, il est nommé *Effrimus*. Ce tombeau est sous l'Autel de la très-ancienne Eglise de son nom, servie par les Capucins depuis l'an 1530. Paolo-Régio, suivi de Baronius, qui descend ce Saint jusqu'à l'an 713. le confond peut-être avec Saint Eusébe de Naples, qui vivoit au septiéme siécle.	23 May,	III.
Euphemia,	Sainte Euphémie, Vierge & Martyre à Calcédoine. Il y a un lieu où on dit *Sainte Tphenge*; d'autres où on dit *Sainte Euphéme*: en Charollois (*Quadrigellenses*) on dit *Sainte Pheime*. Un Corps saint donné sous ce nom aux Hospitalieres de Moulins, y fut nommé *Benoite*, qui est de même signification; & cela parce que les Minimes de la même Ville en avoient déja un sous le nom d'*Euphémie*: c'est comme si on se donnoit la liberté de changer le nom de *Sébastien* en celui d'*Augustin*, parce qu'il signifie la même chose.	16 Sept.	303.
Euphrasius,	Saint Euphraise, Evêque de Clermont, qui envoya au Concile d'Agde, & souscrivit au premier d'Orléans.	14 Janv.	515.
Eusebia,	Sainte Ysoie, honorée en Vermandois; & en Beauvoisis, où on dit *Sainte Eusoie*.	24 Juin,	*v.* 300.
Eusitius,	Saint Ysis, Abbé de Celles en Berry: c'est ainsi qu'on le nomme à Saint Denys en France, où il est Patron des Boulangers de petit pain, apparemment à l'occasion de son nom, qui en Grec signifie *Bon-blé*. A Celles on dit *Saint Eurice*.	27 Nov.	542.
Eustadius,	Saint Eustaze, Evêque d'Ausch, mort à Bourges.	31 Déc.	607.
Eustasius,	Saint Eustâse, second Abbé de Luxeu en Franche-Comté: qu'on nomme *Saint Eustaise* dans les lieux où il y a des Eglises de son nom.	29 Mars,	625.
Eutropius,	Saint Eutrope, premier Evêque de Saintes & Martyr. A Montmorillon en Poitou, on le nomme *Saint Acropy*.	30 Avril,	
Eutychius,	Saint Oye, Martyr à Léon en Espagne (*Legio*).	11 Déc.	IV.
Exuperantia,	Sainte Espérance, Vierge honorée à Moutier-la-Celle, près de Troyes.	26 Avril,	VI.
Exuperatus,	Saint Essouvré, Confesseur en Cotantin (*Constantinenses*).		VI.
Exuperius,	Saint Spire, Evêque de Bayeux; Patron de Corbeil (*Chora*). Les Bessins disent *Exupere*.	1 Août.	III.
	Saint Exupere, Evêque de Toulouse.	28 Sept.	408.

F.

F*acundus*,	Saint Fagond, Martyr en Galice avec Saint Primitif. Une Ville de son nom au Royaume de Léon, se dit tout en un mot *Saahgun*. C'est celle où étudia Saint Jean-Gonçalez de Castille, Chanoine de Burgos, puis Augustin; canonisé en 1690: qui, de cette Ville, a été appellé *Saint Jean de Sahagun*.	27 Nov.	304.
F......	Saint Falmy; dont il y a une Eglise au Diocèse d'Alet (*Electa*).		
F......	Saint Fatimat, dont il y a une Eglise dans le Vivarais.		
Fanchea,	Sainte Faine, Vierge en Irlande. Il y a une Paroisse de ce nom en bas-Poitou.	1 Janv.	545.
Faraïldis,	Sainte Verylde, Vierge de Lorraine; dont le corps est à Gand *Gandavum*, où les Ecclésiastiques disent *Faraïlde*.	4 Janv.	710.
Fasciolus,	Saint Fazlou; dont il y a un Prieuré en Poitou. A Lucé (*Luciacum*) au Maine, on l'appelle *Saint Fascile*.	7 Sept.	
Fecus,	Saint Fiéque, Evêque de Slept en Irlande.	25 Oct.	*v.* 540.
Ferdinandus,	Saint Ferdinand, Roi de Castille, cousin germain de Saint Louis.	30 May,	1252.
	Saint Fernand, Evêque de Cajas vers Naples (*Calatium*, en Italien *Cajazzo*).	27 Juin,	1024.
	Saint Vreland; dont il y a une Mémoire au Diocèse de Bordeaux.		

Fermerius,

		Natalice.	*Siécle.*
Fermerius,	Saint Fraigne, Confeſſeur; honoré en Angoumois; qu'en un canton du Poitou on appelle *Saint Frenır*; & que le Pere Giry nomme *Saint Frenier* au premier Octobre, jour auquel il eſt honoré en Bazadois.	30 Août,	VI.
Ferreolus,	Saint Fargeau, Martyr à Beſançon, avec Saint Fergeon.	16 Juin,	*v.* 200.
	Saint Ferreol, Martyr à Vienne; qu'à Dampierre, au Diocèſe de Paris, on nomme *Saint Forgey*; au Mas d'Azil, *Saint Ferriol*; au Diocèſe de Lyon, *Saint Fargeu*; ailleurs, *Saint Fergeux*.	18 Sept.	304.
Ferrutio,	Saint Fergeon, Martyr à Beſançon avec Saint Fargeau.	16 Juin,	*v.* 200.
Fidentius,	Saint Fens, Evêque de Padoue; dont le corps eſt près de Montagnane en Padouan, où on le nomme *San-Fenzo*.	16 Nov.	
Fides, is,	Sainte Foy, Vierge & Martyre à Agen; qu'en Auvergne on nomme *Sainte Fé*.	6 Oct.	IV.
Fidivetenus,	Saint Fivetein, Moine de Saint Sauveur de Redon.	11 Déc.	888.
Fidolus,	Saint Fale, Conf. honoré à Moutier-la-Celle, près de Troyes.	16 May,	VI.
Fingar, is,	Saint Eguigner, Martyr à Ploudiry vers Breſt (*Brivates*).	14 Déc.	499.
Firminus,	Saint Fermins, Evêque d'Uzès, petit-fils de Clovis; qui ſouſcrivit au deuxiéme Concile de Paris.	11 Oct.	*v.* 560.
	Saint Firmin, premier Evêque d'Amiens, Martyr. On le nommoit autrefois à Paris *Saint Fremis*; & de la Corrozet l'avoit pris pour *Saint Remy*, en parlant de l'Egliſe des Bons-Enfans, rue Saint Victor, dont Saint Firmin eſt Titulaire.	15 Sept.	286.
Firmus,	Saint Ferme, honoré en Bazadois & en Agenois.		
Flavitus,	Saint Flaive, Concierge du Château de Marcilly, près de Troyes.	18 Déc.	VIII.
Flavius,	Saint Flaive, honoré à Châlons.	30 Avril,	*v.* 500.
	Saint Flieu, Evêque de Rouen; dont le corps eſt à Saint Martin de Pontoiſe.	23 Août,	547.
Flodovens, aux anc. mſſ. *Hlodovens*,	Saint Flôvié, honoré près de Châtillon-ſur-Indre, où le peuple dit *Clivié*.	3 May,	V.
Florus,	Saint Flour, premier Evêque de Lodève, Patron de la Ville de ſon nom.	1 Nov.	389.
Floſculus,	Saint Flou, Evêque d'Orléans. Pluſieurs anciens manuſcrits ont *Fuſculus*; d'autres, *Fulcolus*.	2 Fev.	500.
Fluduuldus,	Saint Cloud, le même que *Chlodoaldus*: ce qu'un Traducteur d'Aimoin n'ayant pas apperçu, il a mis *Saint Fluduulde*.	8 Sept.	*v.* 560.
Foïllanus,	Saint Foignan, frere de Saint Furſy, Patron d'une Chapellenie au Diocèſe de Luçon.		
Fortunatus,	Saint Fortunat, Evêque de Poitiers, Patron de deux Chapelles en Poitou, & de trois Egliſes en Saintonge, où on le nomme *Saint Fort*.	14 Déc.	*v.* 600.
	Saint Fortuné, Evêque de Forlimpopoli (*Forum Popilii*) en Italie, Patron de Verno en Brie (*Vernotum*).	18 Juin,	*v.* 569.
Fragulſus,	Saint Frajou, Confeſſeur; du nom duquel il y a une Egliſe Collégiale & Archipreſbitérale au Diocèſe de Comminges. Ce nom a été mal copié *Exagulſus* dans un Pouillé envoyé à Paris en 1647.		
Frambaldus,	Saint Frambours, Solitaire au Maine; où, ſelon l'analogie ordinaire, on l'appelle *Saint Fraimbaud*. A Yvry (*Iberiacum*) près de Paris, où il a demeuré; & à Senlis, où eſt ſon corps; on dit *Saint Frambourd*.	15 Août,	VII.
Framechildis,	Sainte Frameuze, autrefois *Sainte Framebeut*, Comteſſe du Palais de Dagobert; mal nommée *Franchildis* par M. du Sauſſay. Elle eſt nommée *Framehildis* dans un excellent manuſcrit gardé par les Religieuſes de Sainte Auſtreberte de Montreuil.	17 May,	*v.* 709.
Francoveus,	Saint Franchy, Moine en Nivernois.	16 May.	
Freculſus,	Saint Frichou, honoré au Diocèſe de Carcaſſonne, où il y a une Egliſe & un Village de ſon nom. Ne ſeroit-ce point le même que *Saint Frajou*; & peut-être, que *Saint Frion*?		
Fredegandus,	Saint Fregaut, Conf. à Dorne près d'Anvers; honoré à Moutier-ſur-Sambre.	17 Juill.	
Fredulſus,	Saint Frion, Conf. en Saintonge; mal nommé *Saint Erion* dans le Pouillé de Bordeaux imprimé à Paris en 1648.	5 Août,	VII.
Fredus,	Saint Fré, Abbé en Irlande.	2 Déc.	
Frideſvitha,	Sainte Fréviſſe, Vierge, Patrone de Baumy près de Téroanne; honorée à Saint Vandrille.	19 Oct.	*v.* 735.
Frodoaldus,	Saint Frezaut, Evêque de Javoux (*Gabali, orum*), dont le Siége a été transféré à Mende (*Mimas, atis*).	4 Sept.	820.
Frodoberta,	Sainte Flôberde, Vierge à Amilly en Brie (*Ameliacum*).	2 Avril,	VIII.

		Natalice.	Siécle.
Frodobertus,	Saint Fróbert, Abbé de Moutier-la-Celle. Le peuple de Troyes dit *Saint Flóbert*.	1 Janv.	VII.
Frodulfus,	Saint Frou, Moine à Paris; mort à Grancey.	21 Avril,	VII.
Fronto,	Saint Front, premier Evêque de Périgueux (*Petrocorium*), Patron de Neuilly-Saint-Front en Valois (*Vadenses*).	25 Oct.	IV.
Fulcaldus,	Le Vénérable Foucaut, Evêque d'Auxerre, inhumé à Saint Eusébe.	15 Mars,	713.
Fulcus,	Saint Foulques, Confesseur à Aquin.	22 May,	XII.
Fulgentius,	Saint Fulgence, Evêque de Ruspe en Afrique. A Bourges, où est son corps en une Eglise de son nom depuis le tems de Dagobert II. le peuple l'appelle *Saint Fregent*, les autres *Saint Fulgent*.	1 Janv.	533.
Furseus,	Saint Fursy, Corévêque à Lagny au Diocèse de Paris, & premier Abbé de Saint Pierre en la même Ville; Patron de Péronne (*Peróna* ou *Cygnopolis*); mort à Mésieres-sur-Authie (*Macerie ad Alteiam*), Bourg dit à présent *Frobeins* (*Fursai-domus*) au Diocèse d'Amiens, où le peuple dit *Saint Foursy*.	16 Janv.	653.

G.

Galla,	Sainte Galle, épouse de Saint Eucher de Lyon; qu'en Dauphiné on nomme *Sainte Jalle*.	1 Fev.	*v.* 420.
Gallus,	Saint Gau, honoré à Laval.		
Galterus,	Le Bienheureux Gautier, Evêque d'Auxerre.	15 Oct.	1144.
Gangulphus,	Saint Gengon, mort à Avaux en Bassigny.	11 May,	760.
Garloesius,	Saint Urloux, Abbé de Sainte Croix de Quimperlé (*Quimperlegium*). Ne seroit-ce point de lui que seroit la Relique qui est honorée à Notre-Dame d'Amiens sous le nom de Saint Ouarlux, en Walon *Warlux*, dont le Natal est le 20. Novembre? Albert de Morlaix a vu un manuscrit corrompu, où il est nommé *Corbasius*.		X.
Gaudentius,	Saint Gaudeins, enfant, Martyr à Comminges. On l'appelle à Castres *Saint Ganzeins*; à Oléron, *Saint Goins*.	30 Sept.	VIII.
Gaudericus,	Saint Galdry; honoré à Canigon en Roussillon; au Val-de Grace à Paris, où on dit *Saint Gaudry*; & à Mirepoix, où on l'appelle plus communément *Saint Jean Galdry*.	16 Oct.	
Gaufridus,	Saint Géofroy, Apocrisaire d'Alexandre II. vers Michel VII.	3 Août,	*v.* 1069.
Gaugericus,	Saint Gery, Evêque de Cambray.	11 Août,	*v.* 594.
Gebuinus,	Saint Julbin, Archevêque de Lyon.	18 Avril,	1083.
Gelasius,	Saint Gelais, Evêque de Poitiers.	26 Août,	V.
	Saint Gélase, Pape.	8 Sept.	496.
	Saint Giorz, Confesseur à Plaisance en Lombardie.	4 Fev.	*v.* 440.
Gendulfus,	Saint Genou, Evêque de Cahors, mort en Berry.	17 Janv.	
Generosus,	Saint Généroux, Abbé de Saint Jouin de Marnes en Poitou; Patron de Groaux au Diocèse de Luçon. Près de Thouars on l'appelle *Saint Gendroux*.	10 Juill.	*v.* 682.
Genesius,	Saint Genès, Bâteleur, Martyr à Rome: nommé *Saint Genois* dans la Charte de fondation de Saint Julien des Ménétriers à Paris en 1330.	24 Août,	303.
	Saint Geniez, Greffier, Martyr à Arles.	25 Août,	304.
	Saint Genis, Martyr en Sicile.	11 Oct.	
Genovefa,	Sainte Geneviéve, Vierge, Patrone de Paris. En Rouergue, on l'appelle *Sainte Gerveve*; en Italie *Santa-Ginevra*. Feu M. Catherinot de Bourges, qui faisoit venir ce nom de *Zenobia*, ne faisoit pas réflexion que sa racine est Teutonique, & nullement Grecque.	3 Janv.	509.
Georgius,	Saint George: en Poitevin, *Saint Juire*; en Espagnol, *Saint Lorje*; en Languedochien, *Saint Jory*; en Provençal, *Saint Juers*; en Auvergnat, *Saint Joiry*; dans un canton du Rouergue on dit *Saint Juery*; dans un autre, *Saint Jordy*; au Diocèse d'Acqs, *Saint Geoirs*; &c.	23 Avril.	
G......	Saint Géran, Patron de Lédal en Agenois.		
Geraldus,	Saint Geraud, Baron d'Orillac (*Aureliacum*).	13 Oct.	909.
Gerannus,	Saint Geran, Chanoine de Soissons, puis Evêque d'Auxerre.	28 Juill.	915.
Gerardus,	Saint Gérard, Evêque de Conad en Hongrie; Martyr.	24 Sept.	1044.
	Saint Géraud, Moine de Corbie, premier Abbé de la Seauve près de Bordeaux (*Silva-major*).	5 Avril,	1095.
	Saint Girard, Moine de Saint Denys en France, puis premier Abbé de Brogne (*Bronium*) près de Namur.	3 Oct.	959.
Germerius,	Saint Germier, Evêque de Toulouse.	16 May,	*v.* 560.

		Natalice.	Siécle.
Geremarus,	Saint Germer, premier Abbé de Fly en Bauvoisis (*Flaviacum*), que quelques-uns écrivent *Flaix* contre la prononciation usitée.	24 Sept.	658.
Gereon,	Saint Géreon, Martyr à Cologne; qu'on nomme *Saint Giron* au Diocèse de Nantes, selon le Pere Lubin.	10 Oct.	287.
G......	Saint Geres, dont il y a une Eglise au Diocèse d'Acqs, en l'Archiprêtré d'Auribat.		
Gervasius,	Saint Gervaise, honoré comme Diacre & Martyr au Diocèse de Châlons.	6 Juill.	v. 400.
	Saint Gervais, Martyr à Milan, avec Saint Protais.	19 Juin.	
Gerulfus,	Saint Gerou, Martyr à Dronghene près de Gand (*Truncinium*).	21 Sept.	
Gerundius,	Saint Géroche, Prêtre à Gilmoutier en Brie (*Gerundii-Monasterium*).	2 Juill.	VII.
Geruntius,	Saint Giroux, Confesseur à Aire en Gascogne (*Atura*). A Acqs on l'appelle *Saint Guirons*; à Couserans, *Saint Girons*.	6 May.	
Getulius,	Saint Gétule, Martyr à Rome; en Italien, *San-Zetucchio*; ce qu'en François nous dirions *Saint Zetouil*: mal nommé *Zoticus* dans un manuscrit de l'Eglise de Tivoli: ce qui a donné occasion de le placer deux fois dans un Martyrologe des derniers siécles; l'une sous le nom de *Zotique*, le 12 Janvier, qui est le jour de Saint Zotique d'Afrique; l'autre le 10 Juin, sous son vrai nom de *Gétule*.	10 Juin,	II.
Gildardus,	Saint Gildard, Evêque de Rouen, où on dit *Saint Godard*.	8 Juin,	581.
Gildas,	Saint Gildas, Abbé de Ruis (*Reunvisius*) au Diocèse de Vennes: qu'au Diocèse de Treguier on nomme *Saint Guettas*; en Lyonnois, *Saint Jodars*.	29 Janv.	
Gildericus,	Saint Joudry, Confesseur; du nom duquel il y a une Eglise en Vendomois entre Chauvigny (*Calviniacum*), & la Ville-aux-Clercs; & dont le corps est à Saint George de Vendôme en une Châsse élevée. Le Val-de-Grace à Paris en conserve une Relique.	14 May.	
Gilduinus,	Saint Gédouin, Chanoine de Dol, mort à Chartres à Saint Pere en Vallée.	30 Janv.	1077.
Ginaeus,	Est-ce Saint Igny, Titulaire d'une Paroisse de l'Archiprêtré de Beaujeu au Diocèse de Mâcon?		
Gislenus,	Saint Guilein, Evêque Missionnaire, mort en Hainaut; qu'en Touraine on nomme *Saint Gélin*.	9 Oct.	v. 680.
Glycerius,	Saint Licar, Evêque de Couserans (*Consuaranni, orum*). A Comminges on l'appelle *Saint Lezer*. Les manuscrits moins anciens ont *Licerius*.	7 Août,	v. 515.
Goar, aris,	Saint Goar, Prêtre Gascon, célébre par ses aumônes, mort près de Schomberg en un lieu du Diocèse de Tréves, dont il avoit refusé l'Archevêché. On l'y nomme *Saint Guévres*; ce qui s'écrit *Gewers* en Allemand.	6 Juill.	649.
Gobbanus,	Saint Gobbains, Prêtre Irlandois, mort en Picardie près de la Fere (*Fara*), où il y a une Forêt de son nom.	20 Juin.	
Godericus,	Saint Gorry, Solitaire à Fincale.	21 May,	1170.
	Saint Gûry, Evêque de Metz, où on dit *Saint Goiry*.	19 Sept.	667.
Godo,	Saint Gân, qu'on écrit *Gaond*, premier Abbé d'Oye, près de Sézanne en Brie.	26 May,	VII.
	Saint Gon, Evêque de Metz.	8 May,	650.
Godoleva,	Sainte Godoleine, femme mariée; qu'en Flandres on nomme *Sainte Godeliéve*.	6 Juill.	1070.
G......	Saint Goignet, honoré au Diocèse de Comminges, en l'Archiprêtré d'Ysaut.		
G......	Saint Goïles, Patron d'une Eglise Paroissiale en Agenois.		
Gordanius,	Saint Gourdaine, Solitaire à Anschin, nommé *Saint Gourdinel* à Douay.	16 Oct.	
Gratulfus,	Saint Grauls, Confesseur en Angoumois (*Pagus Ecolismensis*). Il y a un canton du même pays où on l'appelle *Saint Groux*; un autre où on dit *Saint Grons*.	11 Oct.	VIII.
Grimbaldus,	Saint Grimbaut, Moine de Saint Bertin à Saint Omer (*Sithivum*).	8 Juill.	903.
Gudila,	Sainte Ergoule, Vierge, Patrone de Brusselles: on dit aussi *Sainte Goule*, & *Sainte Gudule*. *Ergoule* est une incorporation de la fin du mot Flaman *Sinter* avec le nom de *Goule*.	8 Janv.	v. 712.
Gudualus,	Saint Goau, Evêque en Angleterre, honoré à Yevre-le-Châtel, près de Pluviers (*Pithiver, eris*); & à Locoal (*Locus Guduali*), Prieuré dépendant de Redon au Diocèse de Vennes, où il est Patron sous le nom de *Saint Goal*. Seroit-ce de lui que seroit l'Eglise de Saint Go au Diocèse d'Aire?	6 Juin.	

		Natalice.	Siécle.
Guenegamus,	Saint Conocain, Evêque de Quimper, honoré à Montreuil en Picardie.	15 Oct.	VI.
Guido,	Saint Guidon, Contre-Lay (*Custos-Laïcus*) de Notre-Dame de Laque, près de Bruſſelles.	12 Sept.	1112.
	Saint Guion, Abbé de Pompoſe ſur le Pô; Patron de Spire. Voyez au V.	31 Mars,	1026.
Guidus,	Saint G.. y, Comte de Donorage, Patron d'une Abbaye de Filles, près de Livourne.	10 May,	1099.
Guimerra,	Saint Gimier, Evêque de Carcaſſone.	13 Fev.	VI.
Guinailus,	Saint Guenau, ſecond Abbé de Landevenec en Bretagne; dont le corps, qui dès l'an 857. avoit été tiré de ſon tombeau pour être mis en une châſſe, fut vers l'an 966. apporté à Paris, & dépoſé à Saint Barthelemy: & à quelque tems de-là, le Prévôt Thiou l'ayant obtenu d'Hugues-Capet, pour-lors encore Comte de Paris, le fit porter en ſa maiſon des champs, qui étoit ſur la Paroiſſe de Courcouronne; où les Moines qui l'avoient apporté, en accompagnant Salvator, Evêque de Quidalet, qui apportoit ceux de Saint Sanſon, Saint Magloire, Saint Malo, & autres, pour les ſauver des Danois, bâtirent un Oratoire ſous ſon invocation. Mais n'étant pas là en ſûreté, le Comte Haymon le fit porter à Corbeil en une Chapelle du Fauxbourg Saint Jacques. Et le Comte Bouchard ayant fait bâtir une Egliſe de ſon nom au dedans de la Ville, ce ſaint corps y fut apporté en 1007. à la garde de quatre Chanoines, que Louis le Gros en 1134. changea en Chanoines Réguliers ſous un Prieur, & incorpora à Saint Victor de Paris.	3 Nov.	VI.
Guinninus,	Saint Guenin, Evêque de Vennes.	19 Août,	VI.
Gulstanus,	Saint Gouſtant, Frere Convers de Saint Gildas de Ruis; Patron du Croiſic.	27 Nov.	*v.* 609.
Gumesindus,	Saint Gomez, Prêtre; martyriſé par les Maures à Cordoue, avec Saint Servuſdéi, Moine.	13 Janv.	852.
Gundanisolus,	Saint G.... nil; qui a été connu au Maine & à Paderborn.		
Gundericus,	Saint Gondry, de Tréves; honoré à Yvoy (*Epusus*) dit Carignan.		
Gusleinovus,	Saint Goiſenou, Evêque de Léon, mort à Quimperlé.	25 Oct.	*v.* 675.

H.

Hadelaugidis,	Sainte Halloie, Vierge à Kitzing (*Cuccingum*) en Franconie; priſe par Trithême pour l'Abbeſſe Thécle, mentionnée par Othlon en la Vie de Saint Boniface de Mayence.	2 Fev.	VIII.
Hadrianus,	Saint Adrien, & non *Adrian*, Martyr à Nicomédie; & ainſi des autres, *Sébaſtien*, *Julien*, &c. pourvû que l'*i* ne ſe perde point, car pour lors l'*a* demeureroit, comme dans *Agnan*, *Mamillan*, *Riran*, &c. En Rouergue pour Saint Julien on dit *Saint Jolias*.	8 Sept.	303.
Haduindus,	Saint Hardouin, Evêque du Mans, qu'on a auſſi dans la ſuite exprimé par *Harduinus*.	20 Janv.	651.
H......	Saint Hahayrat, dont il y a une Egliſe dans le Vivarès.		
Harelindis,	Sainte Herlinde, Vierge, Abbeſſe de Maſeic (*Masacum*) ſœur de Sainte Renelle.	12 Oct.	745.
Hedvigis,	Sainte Avoie, Vierge de l'Ordre de Prémontré, Prieure de Méere à Cologne.	14 Avril,	1198.
Helibertus,	Saint Helvert, Solitaire; honoré autrefois en l'Iſle de Gerſey (*Cæſarea*).	16 Juill.	VI.
Hemiterius,	Saint Madir, martyriſé près de Calahorre (*Calagurris, is*), avec Saint Chélidoine.	3 Mars,	304.
Hermelandus,	Saint Herblond, Abbé d'Aindre (*Antrum*), Monaſtere qui étoit dans une Iſle du Diocèſe de Nantes, abſorbée depuis dans la Loire. A Bagneux (*Balneolum*) près de Paris, où il eſt Patron, on dit *Saint Herbland*; en un canton du Diocèſe de Nantes, *Saint Harblond*.	25 Mars,	VIII.
Hermolaüs,	Saint Hermolé, Martyr à Nicomédie: on le nomme ainſi à Saint Jean de Chartres, où il y a de ſes Reliques, apportées au retour d'une Croiſade.	27 Juill.	303.
Hervaus,	Saint Hervé, ou Hervieu, Exorciſte en Bretagne, fils d'Houardon, Muſicien de Childebert à Paris.	17 Juin,	VI.
Hesperus,	Saint Eſpre, ſuivant les Grecs modernes, Martyr en Orient.	2 May,	*v.* 130.
Hesychius,	Saint Hiſque, Prédicateur Evangélique en Eſpagne.	1 Mars.	
Hiacynthus,	Saint Jacynthe, de l'Ordre de Saint Dominique; dont le nom de famille étoit *Odrovisky*.	16 Août,	1257.

Hidulfus,

		Natalice.	*Siécle.*
Hidulfus,	Saint Hildou, Evêque de Trêves; que les Peres de Saint Vennes aiment mieux nommer *Hidulphe*, quoiqu'ils n'aient pas pensé à changer de même le nom de Saint Vennes en *Vitone*.	11 Juill.	*v.* 769.
Hieronymus,	Saint Jérôme.	30 Sept.	420.
Hilarius,	Saint Chelirs, Evêque de Javou, ancienne Capitale de Givaudan, dont le Siége a été transféré à Mende, où on dit *Saint Gely*. A Saint Denis en France, où il y a de ses Reliques, on l'appelle *Saint Hilare*. Seroit-ce lui, ou celui de Poitiers, ou celui de Carcassonne du 3. Janiver, qu'on nomme *Saint Lary* vers les Pyrénées; & *Saint Yglary* en Rouergue, où on dit aussi *Saint Yglariny* pour Saint Hilarin?	25 Oct.	*v.* 540.
	Saint Hilaire, Evêque de Poitiers; qu'à Rennes on nomme *Saint Hélier*, selon les manuscrits du Pere Lubin.	13 Janv.	*v.* 368.
	Saint Hilier, martyrisé à Semont en Bourgogne (*Pseudunum*) avec Saint Florentin.	27 Sept.	*v.* 264.
Hippolytus,	Saint Hippolyte, Martyr à Rome; en Berry, *Saint Plé*; en Alsace, *Saint Bilt*; en Allemagne, *Polten*.	13 Août,	258.
Hoildis,	Sainte Houë, Vierge honorée près de Barleduc, dont le corps est à Saint Etienne de Troyes, & un bras à Paris sous le grand Autel des petites Cordelieres, avec une Relique de Saint Aventin du 4. Fevrier.	31 Avril,	VI.
Honestus,	Saint Honêt, Prêtre de Toulouse, mort à Pampelune; honoré à Amiens, & à Yere (*Hedera*) au Diocèse de Paris, où il est Patron.	16 Fev.	*v.* 289.
Honoratus,	Saint Honorat, Abbé de Lérins (*Lerinum*); puis Evêque d'Arles.	16 Janv.	580.
	Saint Honoré, Evêque d'Amiens.	16 May,	600.
Honorius,	Saint Honoire, natif de Buzançois; honoré à Tenezay en Poitou *Tinitiacum*.	9 Janv.	V.
Hospitius,	Saint Sospis, Reclus à Nice (*Nicia*). Les Auteurs disent *Hospice*.	21 May,	*v.* 580.
Hyemulus,	Saint Gemble; tué par des voleurs près de Varèse en Milanès.	4 Fev.	
Hypothemius,	Saint Apothême, Evêque d'Angers; où on le nomme présentement en Latin *Apothemius*, quoique les anciens manuscrits de l'Histoire de la Translation de son corps à Redon le nomment *Hypothemius*.	20 Nov.	V.

J.

JAcobus,	Saint Jacques; en plusieurs lieux *Saint Jame*, & même *Sainte Jame*; en l'Archiprêtré de Mirande au Diocèse d'Ausch, *Saint Jaimes*; en Espagne, *Sant-Iago*, puis *San-Diego*, d'où on a fait *Didacus*.		44.
Januaria,	Sainte Janviere, Martyre à Port près d'Ostie.	2 Mars,	303.
Januarius,	Saint Janvier, Evêque de Naples, Martyr; en Italien, *San-Gennaro*.	19 Sept.	305.
Jejunius,	Saint Jéjune, Caloyer en Calabre.	25 May.	
Johavius,	Saint Jaoua, Curé de Braspars en Bretagne, élu à l'Evêché de Léon.	2 Mars,	554.
Jorius,	Saint Jûre; honoré comme Evêque à Saint Barthelemi de Béthune.	25 Juill.	
Jovinus,	Saint Jouin, Solitaire en Poitou.	1 Juin	IV.
Jucundus,	Saint Jogond, Evêque d'Aoste.	30 Déc.	*v.* 869.
Judicael,	Saint Giguel, Prince de Bretagne, frere de Saint Josse; qui étant à Clichy près de Paris, comme rapporte Frédégaire, y fit hommage de ses Etats à Dagobert; à la table duquel il ne voulut pas manger, par humilité, mais seulement à celle de son Référendaire qui étoit Saint Ouein.	16 Déc.	*v.* 660.
Judocus,	Saint Josse, Prêtre en Ponthieu, fils du Roi Juel (*Juthael*).	14 Déc.	651.
J......	Saint Juino, dont il y a une Eglise Paroissiale au Diocèse de Luçon.		
Julia,	Sainte Jule, Vierge & Martyre à Troyes, Patrone du Bourg de Joarre en Brie.	21 Juill.	274.
Julitta,	Sainte Julite, Martyre à Antioche; qu'on nomme *Sainte Julie* au Diocèse de Lyon. Le nom de *Villejuy*, Village près de Paris, où elle est Patrone, fait juger qu'on l'aura pû nommer autrefois *Sainte Juy*.	16 Juin,	*v.* 305.
Junianus,	Saint Julien, Reclus en Limousin (*pagus Lemovicinus*).	15 Nov.	VI.
	Saint Junien, Abbé de Mairé-l'Evecau, à présent simple Prieuré-Cure.	13 Août	587.

		Natalice.	Siécle.
Justus,	Saint Just d'Alcala, qu'on prononce *Saint Ju*; Patron de Narbonne, avec Saint Pasteur, Compagnon de son martyre.	6 Août,	303.
	Saint Ju de Bauvoisis, Martyr; qu'on écrit *S. Just* : auquel, depuis plusieurs siécles, on a attribué ce que Béde dit de Saint Justin, martyrisé à Louvre un premier jour d'Août, & dont la châsse est à Notre-Dame de Paris.	18 Oct.	286.
	Saint Just de Lyon.	2 Sept.	*v.* 389.

I.

IBarus,	Saint Yvoire, Evêque en Irlande.	23 Avril,	VI.
Icardus,	Saint...... qui étoit honoré au Diocèse d'Avignon, en un lieu nommé *Frigoletum* dans les Titres.		
Illidius,	Saint Alyre, Evêque de Clermont.	5 Juin,	385.
Imago,	*Sainte Imoge*, dont il y a près d'Hauviler en Champagne un Village qui porte le nom, où la Fête est la Nativité de la Vierge; ce qui fait croire que ce nom vient de quelque ancienne Image de la Vierge, qu'on honoroit en ce lieu.	8 Sept.	
Imiterius,	Saint Ityere, Confesseur en Franche-Comté.	31 Juill.	
Imperia,	Sainte Impere, femme mariée à Mauprouvoir (*Maloprobatorium*) près de Charroux (*Carofum*).	6 Sept.	
Inflannanus,	Saint Efflam, Confesseur au Diocèse de Tréguier; honoré à Morlaix (*Mons-Relaxus*).	6 Nov.	512.
Iolendis,	Sainte Yoland, fille d'un Comte de Vianes.	17 Déc.	
Irenæus,	Saint Ernié, Confesseur à Ceauçay.	9 Août.	
	Saint Irénée, que le peuple de Lyon nomme *Saint Erigny*.	28 Juin,	201.
Irmina,	Sainte Ermine, Vierge à Tréves; honorée en Bas-Poitou.	24 Déc.	706.
Isarnus,	Saint Isar, Abbé de Saint Victor de Marseille.	24 Sept.	X.
Iserus,	Saint Ysery, Evêque de Mende.	1 Déc.	VII.
Isidorus,	Saint Isidore, Martyr de Chio; honoré en Picardie, où au treiziéme siécle on le nommoit *Saint Odére*.	14 May,	250.
Ismido, onis,	Le Bienheureux Isméon, Chanoine de Saint Jean de Lyon, puis Evêque de Die (*Dea Vocontiorum*).	7 Oct.	1119.
Isserninus,	Saint Sernis, Confesseur au Diocèse de Léon en Bretagne.	19 Sept.	*v.* 530.
Itha,	Sainte Ye, femme mariée à Pendenis (*Pendinas, atis*) dans la Cornouaille (*Cornubia*) en Angleterre.	25 Janv.	
Itisberga,	Sainte Ybergue, Vierge, près d'Aire en Artois (*Aria*).	21 May,	VII.

K.

KEntigernus,	Saint Keintegern, Evêque de Glasco en Ecosse; que l'on nomme aussi *Saint Mongo*; & que l'on honore à Paris en l'Eglise de Saint André des Ecossois, où il est représenté sur une vître.	8 Janv.	
Kessogus,	Saint Maquessague, Evêque en Ecosse; dont la Vie est aux Leçons du Bréviaire d'Aberdone.	10 Mars.	
Kilianus,	Saint Kulhn, Evêque de Virsbourg, Capitale de Franconie.	8 Juill.	687.

L.

LAberius,	Saint Lavier, Martyr près de Saponâre, aux confins de la Basilicate.	17 Nov.	
Ladislaüs,	Saint Ladislas, Roi de Hongrie (*Ungaria*). A Varadin, où il y a une Eglise de son nom, on l'appelle *Saint Lalo*, qu'on écrit *Laslo*; & ainsi au reste de la Hongrie & de la Transylvanie.	27 Juin,	1095.
Latus,	Saint Lié, Prêtre au Diocèse d'Orléans.		
	Saint Ly, Berger à Meou, près de Mézieres en Champagne.	5 Nov.	701.
Landericus,	Saint Landry, Evêque de Paris.	14 Sept.	
Lanosledis,	Sainte Noslete; la même qui est sous le nom d'*Aunosledis*.	10 Juin,	*v.* 660.
Lavinus,	—— Voyez *Launus*.	1 Déc.	VII.
Laudoveva,	Sainte Laudoveve, Reine des Armoriques; honorée à Saint Frambourd de Senlis; dite *Sainte Loueve* en un manuscrit de lettres Gothiques qui a appartenu à cette Eglise.	29 Oct.	
Laudulfus,	Saint Loul, Evêque d'Evreux.	13 Août,	*v.* 620.
Laudus,	—— Voyez *Lauto*.		
Launogisilus,	Saint Longils; qu'on prononce *Longis* au Maine, & *Langis* au Perche; Solitaire au pays Sonnois, au Maine.	2 Avril,	*v.* 650.
Launomârus,	Saint Lômer, Prévôt de l'Eglise de Chartres.	19 Janv.	*v.* 590.
Launus,	Saint Lan; honoré à Touars : pour lequel on a pris le Jour & la Vie de Saint Lo.		VI.

		Natalice.	*Siécle.*
Lautenus,	Saint Lotin, Abbé de Moisney.	2 Nov.	VII.
Lauto,	Saint Lo, Evêque de Coutances.	21 Sept.	*v.* 554.
Lazarus,	Saint Càro, Solitaire à Malsesine, près de Vérone.	26 Juill.	IX.
	Saint Lazare, ressuscité par Notre Seigneur : qu'autrefois par tou te la France on nommoit *Saint Ladre*, même a Paris, où il en est resté le nom de la rue *Grenier-Saint-Ladre*. A Autun & à Meaux on dit encore à présent *Saint Ladre* ; ce qui est selon toutes les régles de l'analogie : en Rouergue, *Saint Laze*.	17 Déc.	I.
Leo,	Saint Liey, Confesseur à Mentenay (*Atemuniacum*) au Diocèse de Troyes. En un canton du Poitou on dit *Saint Lein*.	25 May,	*v.* 550.
Leobardus,	Saint Leuvart, Abbé près de Savernes en Alsace (*Tabernæ, arum*).	31 Déc.	*v.* 608.
	Saint Liberd, Reclus en Touraine.	18 Janv.	583.
Leobgytha,	Sainte Lieubete, Abbesse de Biscopheim au Diocèse de Mayence : peut-être la même qui est nommée *Liveta*, le 25. Septembre, en un Martyrologe manuscrit du Limousin.	28 Sept.	*v.* 772.
Leobinus,	Saint Lubin, Evêque de Chartres.	14 Mars,	556.
Leocadia,	Sainte Locaie, Vierge & Martyre à Tolède. De-là *le Bourg de Sainte Locaie en Lampourdan*, d'où sont autrefois sortis les meilleurs gens de pied, que nous nommons *Laquais*.	9 Déc.	303.
Leocritia,	Sainte Lucrèce, Vierge & Martyre à Cordoue.	15 Mars.	
Leodardus,	Saint Ludard, Boulanger à Soissons.	28 Oct.	VIII.
Leodegarius,	Saint Leger, Evêque d'Autun, Martyr en Artois, où on dit *Saint Ligaire* ; en Gascogne, *Léagier* ; vers Lyon, *Saint Lagié*.	2 Oct.	678.
Leodovaldus,	Saint Liébaud, Abbé de Saint Agnan d'Orléans, pour-lors Monastere.	11 Août,	*v.* 540.
Leonardus,	Saint Léonard, Solitaire en Limousin, où on dit *Saint Liénart*.	6 Nov.	*v.* 560.
	Saint Lônart, Solitaire à Vendeuvre au Maine (*Vendopera*).	15 Oct.	VI.
Leonius,	Saint Liéne, Confesseur à Melun.	12 Nov.	VI.
	Saint Liéne, Confesseur en Poitou ; mal nommé *Leontius* par Vincent de Bauvais, Jacobin de Paris.	1 Fev.	V.
Leonorius,	Saint Léonore, Evêque ; dont les Reliques apportées de Bretagne à Paris vers l'an 966 & déposées à Saint Barthelemi, furent ensuite portées à Beaumont en Bauvoisis, où on l'appelle *Saint Liénuere* selon la plus exacte analogie.	1 Juill.	
Leontius,	Saint Léonce, Evêque de Saintes. En Rouergue on dit *Saint Lions*.	17 Nov.	VII.
Leopatius,	Saint Lubais, Abbé de Senevieres-sur-Aindre en Touraine (*Senaparia ad Agnerim*), à présent Paroisse, où est son tombeau. On le nomme *Leobatius* dans l'Office.	25 Janv.	
Leopharius,	Saint Liphàry, honoré à Moissac.	14 Juin.	
	Saint L...... mentionné sous le nom de *Leufarius* par Jean XXII. en la Bulle d'érection de l'Evêché de Montauban.		
Leothardus,	Saint Létard, Evêque de Senlis, mort en Angleterre.	7 May	
Leporius,	—— Voyez *Liborius*.		
Leutfridus,	Saint Leufroi, Abbé de la Croix, au Diocèse d'Evreux ; dont le Corps est à Saint Germain des Prés à Paris ; & dont il y a eu une Eglise en la même Ville près le grand Châtelet.	21 Juin,	738.
Libanius,	Saint Lévange, Evêque de Senlis.	19 Oct.	514.
Libaria,	Sainte Libiere, Vierge & Martyre en Lorraine ; Patrone de Condé-sur-Marne, à huit lieues de Paris. Il y a un canton de la Lorraine, où on dit *Sainte Libaire*.	8 Oct.	362.
Liberalis,	Saint Livrau, Evêque d'Embrun ; dont le corps est à Brive-la-Gaillarde (*Briva Curretia*), en l'Eglise de son nom.	21 Nov.	X.
Liberata,	Sainte Livrade, Vierge à Côme. En Guienne on nomme *Lieurade* une Sainte de même nom.	18 Janv.	518.
Liborius,	Saint Liboire, Evêque du Mans ; Patron de Paderborn ; où lorsqu'on porta son corps en 836. il reposa durant tout un Dimanche en l'ancienne Eglise de Notre-Dame de Paris. Raban l'appelle *Leporius*.	9 Juin,	425.
Liceria,	Sainte Lisiere, Vierge à Sens.	6 Janv.	
Licinius,	Saint Lesin, Evêque d'Angers.	1 Nov.	616.
Lidorius,	Saint Lidoire, Evêque de Tours, successeur de Saint Gatien, & prédécesseur de Saint Martin : mal nommé *Liden* dans un manuscrit de la Bibliothéque Barberine ; *Litlor*, dans l'ancien Martyrologe de Saint Martin de Tournay ; *Licren*, dans le Pseudobéde de Plantin ; & *Ligorius*, par Petrus-de-Natalibus, & après lui par divers Modernes, dont quelques-uns l'écrivent *Lygorius*.	13 Sept.	371.

		Natalice.	Siécle.
Lietfardus,	Saint Lifart, mort près de Gonnelieu (*Godonis-Locus*) en Vermandois; différent de Saint Liphard de Meun.	4 Fev.	*v.* 640.
Limininus,	Saint Linguin, Martyr en Auvergne sous Chrocus; qu'on trouve aussi nommé *Liminius*. Seroit-ce lui, ou Saint Lubin, qu'on nomme *Saint Lumine* à Clisson, & *Saint Limine* à Courtais, tous deux au Diocèse de Nantes?	29 Mars,	*v.* 264.
L......	Saint Linaud, ou *Livaut*, dont il y a une Eglise Paroissiale en Agenois. Seroit-ce *Leobaldus*? l'analogie avec *Livaut* en seroit excellente.		
Linentius,	Saint Louens, Moine de Saint Mémin d'Orléans; mort près de Chinon (*Caino*, *onis*).	28 Janv.	VI.
Livarius,	Saint Libier, Martyr à Marsal.	25 Nov.	IV.
L......	Saint Louboir, honoré au Diocèse d'Aire. Seroit-ce *Lupercus*?		
Longinus,	Saint Longis, Martyr à Césarée en Cappadoce.	15 Mars,	304.
Lotharius,	Saint Lotaire, Comte, martyrisé en Saxe avec d'autres par les Danois.	2 Fev.	880.
	Saint Loyer, Evêque de Séez.	15 Juin,	756.
Lubentius,	Saint Louveins, Curé de Covern (*Cubrunum*) près de Cobleints (*Confluentes*).	13 Oct.	369.
Lubetia,	Sainte Lioubete, honorée à Sainte Croix de Poitiers.	7 Fev.	IV.
Lucanus,	Saint Lucain, Martyr à Logny (*Lucaniacum*) près de Villepion (*Villa-peditonis*) sur les limites des Diocèses de Chartres & d'Orléans; où on le nomme *Saint Lucan*. Sa châsse est à N. D. de Paris.	30 Oct.	
Lucegia,	Sainte Lucée, Vierge, martyrisée avec Saint Auxéias son frere, & quelques autres.	18 Déc.	
Lucia,	Sainte Luce, Vierge martyrisée à Syracuse en Sicile.	13 Déc.	303.
Lucia,	Sainte Lucie, Veuve, Martyre à Rome. Le bois de Sainte Lucie tire son nom d'une autre, qui est honorée en Lorraine.	16 Sept.	303.
Ludanus,	Saint Loudain, Confesseur en Alsace.	12 Fev.	1202.
Ludovicus,	Saint Louis, Roi de France; à Venise, *Aloïsio*; au reste de l'Italie, *Luigi*: même nom que *Clovis*; en Theuton, *Hlodvech*; en Latin Theutonique, *Chlodoveus*.	25 Août,	1270.
Lugidianus,	Saint Elouan, Irlandois; loué par Saint Bernard en la Vie de Saint Malachie; honoré au Diocèse de Quimper.	4 Août,	VI.
Lumanus,	Saint Lomain, premier Evêque de Thrym en Irlande.	17 Fev.	*v.* 458.
Luneta,	Sainte Luneze, honorée en Berry.		
Lupentius,	Saint Louvent, Abbé de Saint Privat de Mende; Martyr en Champagne, où on le nomme *Saint Lupieins*.	22 Oct.	*v.* 600.
Lupercus,	Saint Luperque, martyrisé à Sarragosse avec dix-sept autres mentionnés par Prudence; du nom duquel est l'Eglise d'Euse en Armagnac, autrefois Episcopale, où on le fête le 28. Juin sous le nom de *Saint Loubert*, qu'ils nomment en Latin *Luperculus*; & dont un Village du Diocèse de Chartres, situé sur la riviere d'Eure, entre Courville & Pontranchefétu, porte le nom de *Saint Lyperche*, qu'ils disent en Latin *Lupercius*, où il y a de remarquable que le Saint Sacrement y est conservé en une Colombe suspendue.	16 Avril,	303.
Lupianus,	Saint Lupien, Confesseur au Duché de Rets (*Ratiaste*); confondu par un Auteur avec Saint Lupiens de Champagne, celui qu'en Givaudan on nomme Saint Louvent.	1 Juill.	
Lupus,	Saint Leu, Evêque de Sens, où le nomme *Saint Lou*.	1 Sept.	*v.* 630.
	Saint Loup, Evêque de Troyes. Il y a une Eglise en Rouergue qu'on nomme *Saint Lop*.	29 Juill.	480.
Lusor,	Saint Ludre, fils du Sénateur Leucade; mort à Bourdieu en Berry (*Burgus-Dolensis*).	1 Nov.	III.
Lutrudis,	Sainte Lindrue, Vierge au Diocèse de Châlons en Champagne.	22 Sept.	*v.* 500.
Luxorius,	Saint Rossôre, Martyr en Sardaigne, où on le nomme *San-Rossorio*.	21 Août,	303.

M.

Macarius,	Saint Macâry, Evêque de Comminges, mort près de Cadillac (*Catelliacum*) sur la Garonne: le seul d'entre les Saints qui ont porté le nom de *Macarius* pour lequel on ne dise pas *Macaire*,	1 May,	V.
Macedonius,	Saint Macédône, surnommé le Critophage; & non *Macédoine*; Solitaire à Saint Aphraates en Syrie.	24 Janv.	V.

Machutes;

		Natalice.	Siécle.
Machutes, ou *Macliavus*, ou *Maclovius*, ou *Macutus*,	Saint Mâlo, Evêque d'Aleth en Bretagne, mort à Archambray en Saintonge : dont le corps fut reporté à Aleth, Ville qui depuis réduite en Village, prit le nom de *Quidaleth* pour Guic-d'Aleth (*Vicus Aleti*), & qui se nomme à présent *Saint-Servans*. Là, ce saint corps fut divisé : une partie resta à Saint Pierre, Cathédrale de ce lieu : l'autre fut portée à un quart de lieue de là au Monastere de Saint Vincent de l'Isle d'Aaron, où il avoit gouverné des Moines à son arrivée des Isles Britanniques, & où se forma dans la suite la Ville de Saint Malo, en laquelle l'an 1141. fut transféré le Siége Episcopal d'Aleth ; dont l'Evêque nommé Salvator, vers l'an 966. craignant les Danois, que Thibaut, Comte de Chartres, avoit fait venir à son secours contre Richard, Duc de Normandie, réunit les Reliques de ce Saint, & les apporta à Paris, avec celles de Saint Sanson, Fondateur du Monastere de Dol, duquel Nominoé, qui s'étoit fait Souverain de Bretagne, attenta de son autorité d'ériger l'Eglise en Métropole en 848. & qui ne fut reconnue pour Cathédrale qu'en 1199. de Saint Magloire (qu'on croit avoir été Evêque Régionaire), successeur de Saint Sanson à la Supériorité du Monastere de Dol, mort en l'Isle de Gersay, dont le corps en 857. avoit été porté au Prieuré de Léhon près de Dinan ; de Saint Senaitre, de Saint Léonôre, & de Saint Guenau ; & une partie des Reliques de Saint Brieu (si c'est lui que l'Auteur contemporain d'Hugues Capet a entendu par le nom de *Vriomacle*) ; de Saint Corentin, de Saint Leuthern, de Saint Levien, & de Saint Cifférien, Evêques ; de Saint Méloir, de Saint Trémoré, de Saint Viunganton Abbé, de Saint Scophile Abbé, de Saint Paterne d'Avranches, & de Saint Scubilion Moine en Cotantin ; & une dent de Saint Buzeu. Salvator, accompagné des Moines de Saint Magloire de Léhon, & de quelques autres, qui sauvoient aussi les Reliques de leurs Monasteres, porta toutes ces précieuses dépouilles droit au Palais à Hugues Capet, qui n'étoit encore que Comte de Paris : lequel les fit mettre à Saint Barthelemi, Eglise servie pour-lors par des Chanoines, que l'Auteur contemporain d'Hugues dit avoir été *autrefois batie par les Rois* (apparemment par Eudes & par son fils Robert), *vis-à-vis leur Palais, & en laquelle étoient déja d'autres Reliques, que ces Rois*, dit le même Auteur, *qui en faisoient leur Chapelle, y avoient mis de leurs mains ; & d'autres fidéles aussi. Cependant*, continue le même Auteur, *la paix ayant été faite entre le Comte Thibaut, & Richard, Comte de Normandie, par l'entremise du Roi Lotaire II. & des Seigneurs François* ; & les Danois s'en étant retournés ; le corps de Saint Guenau fut porté près de Courcouronne, puis à Corbeil ; celui de Saint Léonore à Beaumont-sur Oise : & à l'égard de celui de Saint Sanson (qu'ils nommoient dès-lors *Archevêque de Dol*, sans observer que de son tems ce lieu n'étoit qu'un simple Monastere du Diocèse d'Aleth), Hugues voyant qu'ils le vouloient reporter en Bretagne ; ne leur en accorda qu'une partie, avec la tête qu'ils emportérent, & s'arrêtérent long-tems à Orléans, où ils laissérent de ses Reliques en l'Eglise de Saint Syphorien ; en laquelle, dans une autre irruption de Danois en 878. Maynon, censé Archevêque de Dol, avoit déja mis en dépôt pour un tems le corps du même Saint ; & laquelle en a pris dans la suite le nom de Saint Sanson, que les Jésuites qui la desservent à présent ont conservé. Cependant Hugues Capet fit agrandir de beaucoup l'Eglise de Saint Barthelemi, & la fit dédier en l'honneur de Saint Magloire ; &, de Collégiale qu'elle étoit, la fit Abbatiale, & donna aux Moines Bretons qui la desservoient la Chapelle de Saint Georges, qu'Hugues le Blanc son pere avoit autrefois donnée aux Chanoines de Saint Barthelemi, & qui étoit située près les murs de la Ville en dehors du côté de Saint Denis, & dont la place adjacente leur devoit servir de cimetiere. Cette chapelle en changea son nom en celui de Saint Magloire dès devant l'an 985. & en 1117. elle commença d'être desservie par deux Moines Prêtres, que Guénégaud, Abbé de Saint Magloire en la Cité, y envoya par la permission de Louis le Gros. Enfin en 1138. les Magloriens se trouvant trop resserrés dans la Cité, allérent loger près leur Eglise cimétériale (qui fut rebâtie magnifiquement sous le nom de	15 Nov.	VI.

		Natalice.	Siécle.
	Saint Magloire), & portérent avec eux les Reliques de leur saint Patron, de Saint Malo, & de Saint Senaitre, avec ce qui leur étoit resté de celles de Saint Sanson, & quelques-unes de celles qui étoient avant eux à Saint Barthelemi, y laissant néanmoins celles de Saint Brieu, & celles de Saint Corentin, qui sous Philippe Auguste donnérent le nom à une Abbaye de Filles qu'il fonda au Diocése de Chartres sur le bord de la Seine, sous l'invocation de ce premier Evêque de Quimper, ville dite pour-lors Cornouaille. Celles de Saint Paterne furent portées partie à Orléans, partie à Issoudun; celles de Saint Méloir, à Meaux; celles de Saint Cisérien, avec un ossement de Saint Malo, à Saint Victor de Paris; les autres avoient été reportées en Bretagne, où on reporta aussi quelques ossemens de Saint Malo, sans ce qui fut porté à Rouen & à Pontoise, où on le nomma *Saint Maclou*. Cependant l'Eglise de Saint Barthelemi ayant repris son ancien nom fut faite Paroisse, en y laissant toutefois un Moine avec titre de Prieur. Et le Monastere de Saint Magloire en la rue Saint Denis demeura avec un Abbé Régulier sous la Régle de Saint Benoît jusqu'en 1564. auquel tems fut donnée la premiere Bulle pour l'union de cette Abbaye à la Mense Episcopale de Paris: ce qui ne fut enregistré au Parlement qu'en 1578. Dans cet entretems, Catherine de Médicis ayant choisi la place où étoit le Couvent des Filles Pénitentes pour y bâtir l'Hôtel de Soissons, transféra ces Religieuses à Saint Magloire, & les Magloriens à Saint Jacques du Haut-Pas, Eglise qui en 1519. le 17. Juillet, avoit été dediée en l'honneur de Saint Raphael Archange, & où étoient des Chevaliers Hospitaliers sous la Régle de Saint Augustin, l'Ordre desquels avoit commencé au treiziéme siécle en Toscane, sous ce même nom de *Saint Jacques du Haut-Pas*, à cause que c'étoit le nom de leur premiere Eglise de Toscane. Il n'en restoit plus que le Commandeur, lorsque les Bénédictins de Saint Magloire en vinrent prendre possession, ce qui arriva le 17. Septembre 1572. Ils y apportérent toutes leurs Reliques, entre lesquelles il s'en trouva de Saint Candre, qui étoient peut-être de celles qui étoient déja à Saint Barthelemi avant l'arrivée de Salvator: & pour-lors Saint Jacques du Haut-Pas commença d'être nommé Saint Magloire; & l'ancien nom de *Saint Jacques du Haut-Pas* fut transferé à la Paroisse qui fut érigée près de-là, & bénie sous le nom de Saint Jacques le Mineur, au lieu que les Hospitaliers avoient pour titulaire Saint Jacques le Majeur. En 1621. le Cardinal Henri de Gondy, Evêque de Paris, mit à Saint Magloire un Seminaire d'Ecclesiastiques; &, l'année suivante, en donna la conduite aux Peres de l'Oratoire. Les Bénédictins restérent avec eux jusqu'à la mort du dernier de ces Religieux, qui arriva en 1664. Les Peres de l'Oratoire y conservent le corps de Saint Magloire en son ancienne châsse d'argent; ce qui reste de celui de Saint Sanson, en une châsse moins précieuse; & dans des caisses, les ossemens de Saint Candre, qu'ils nomment *Saint Candide*; de Saint Senaitre, qu'ils nomment *Saint Sénateur*; & de Saint Malo, qu'ils nomment *Saint Maclou*, & que de *Malutus* les Italiens ont appellé *San-Mauto*, comme on voit par le nom de *la Guglia di San-Mauto*, qu'un mauvais copiste a traduit *Aiguille de Saint Maur*, pour *Aiguille de Saint Mahout*, ou *de Saint Malo*: c'est celui des Obélisques de Rome qu'on voit vis à-vis le Portail de Saint Barthelemi des Bergamasques, près l'Eglise de Saint Ignace du Collége Romain, pour l'achevement de laquelle il fallut abbatre une ancienne Eglise qui étoit en ce lieu, qu'on nommoit *San-Mauto*, c'est-à-dire *Saint Malo*.		
Maltastedis,	La Vénérable Mâstée (selon un vieux manuscrit François), Abbesse de Remiremont.		VIII.
M......	La Bienheureuse Mâcolde, connue à Ast.		
Madalveus,	Saint Mauvé, Evêque de Verdun.	4 Oct.	v. 762.
Madelberta,	Sainte Maubertе, troisiéme Abbesse de Maubeuge (*Malbodium*).	7 Sept.	VIII.
Madelbertus,	Saint Maubert, dont il y a une Eglise à Reignac (*Reginiacum*) au Diocése de Bordeaux.		
Madelfridus,	Saint Maufroy, Corévêque à Moissac en Quercy (*Musciacum*).	4 Oct.	
Madelgarius,	Saint Mauger, qu'on nomme aussi Saint Vincent de Soignies (*Sonnegiæ, arum*).	14 Juill.	v. 680.

		Natalice.	Siécle.
Madelgisilus,	Saint Mauguille, honoré à Saint Riquier, où il y a une petite Eglise de ce Saint, & où la syllabe *gui* de son nom se prononce diphthongiquement comme dans *aiguille*, & non monophthongiquement comme dans *Guillaume*.	30 May,	v. 685.
Madulfus,	Saint Molf, dont il y a une Paroisse au Diocèse de Nantes.		
Mabodus,	Saint Maibeu, massacré en Franche-Comté; honoré à Mombéliard (*Mons Beligardis*).	23 Janv.	
Magdalupus,	Le Bienheureux Malou, Prêtre à Hauviler, Diocèse de Reims.	20 Déc.	
Magenulfus,	Saint Meynon, Diacre en Vestphalie; en Allemand, *Meenolf*.	5 Oct.	v. 810.
Magnentia,	Sainte Magnence, Vierge en Morvan (*Morvinnum*); mal nommée *Magnantia* dans le *Viola SS.* contre le témoignage des anciens manuscrits d'Héric d'Auxerre; honorée à Saint Paul de Lagny au Diocèse de Paris.	26 Nov.	437.
Magnobodus,	Saint Maimbeuf, Evêque d'Angers; qu'autrefois on prononçoit & écrivoit *Maimbeu*.	16 Oct.	v. 640.
Magnus,	Saint Maing, Comte des Orcades, & non d'*Arcadie*, comme a mis M. D.	16 Avril,	1106.
Maianus,	Saint Majas, Pélerin, mort à Longuiers en Gascogne (*Longaria, iorum*).	1 Juin,	
Maidocus,	Saint Moeg, Evêque de Ferne (*Fearnum*) en Irlande.	31 Janv.	
Maiolus,	Saint Maieul, Abbé de Clugni; où on l'a autrefois nommé *Saint Meu*, comme on le lit encore sur d'anciennes tapisseries de ce Monastere.	11 May,	994.
Malehardus,	Le Vénérable Maillart, Evêque de Chartres.	19 Juin,	v. 660.
Mamas, antis,	Saint Mammès, Martyr en Cappadoce; Patron de Langres.	17 Août,	III.
Manechildis,	Sainte Ménehoud, Vierge en Champagne.	14 Oct.	VII.
Mansuetus,	Saint Mansuy, premier Evêque de Toul.	3 Sept.	
Mantius,	Saint Manços, martyrisé par les Juifs à Evora.	21 May,	VI.
Manvoeus,	Saint Manvieu, Evêque de Bayeux.	28 May,	v. 480.
Marcellus,	Saint Marceau, Martyr à Argenton.	29 Juin,	v. 274.
	Saint Marcel, Evêque de Paris; où on dit, *les Cordelieres S. Marceau, la fausse Porte S. Marceau, le Fauxbourg S. Marceau, des bas de S. Marceau*; quoiqu'on dise *le Cloître S. Marcel, le Chapitre de S. Marcel*, &c.	1 Nov.	V.
	Saint Marcel, Pape; Patron d'un Village, au Diocèse de Noyon, qui en porte le nom de *Marchelpau*.	16 Janv.	v. 310.
Marculfus,	Saint Marcou, mort en Normandie; invoqué contre les écrouelles.	1 May,	558.
Mariamne,	Sainte Marianne, Vierge en Orient.	17 Fev.	I.
Marianus,	Saint Margeain, loué par Saint Grégoire de Tours; mort près d'Evaux en Combraille (*Evahonium in Convallibus*): c'est ainsi qu'on l'appelle au Diocèse de Bordeaux, où il y a une Eglise de son nom: en celui de Bourges on dit *Saint Marein*.	19 Août,	VI.
	Saint Marien, Frere Convers à Fontenai en Auxerrois sous Saint Mamertin; mal nommé *Martianus* par Molan, & mal corrigé *Marcianus* par Baronius.	20 Avril,	V.
Marius,	Saint Marius, Martyr à Sainte-Nymphe près de Rome (*Sancta-Nympha*), lieu ainsi nommé de la mare d'eau où fut jettée Sainte Marthe, femme de Saint Marius, qui pour cela est dite dans ses Actes *necata in nympha*, c'est-à-dire *noyée en une mare*.	19 Janv.	270.
	Saint Mary, Conf. Protecteur de Mauriac en Auvergne.	7 Juin,	III.
	Saint Mary, premier Abbé de Beuvoux (*Bobacum*), & non de *Beauvais*, comme a mis Louvet. Beuvoux étoit au Val de Bannès (*Bodanensis*) au Diocèse de Sistéron (*Secustero*, que les Modernes nomment *Sistaricum* contre l'analogie).	27 Janv.	v. 545.
Martialis,	Saint Martial, premier Evêque de Limoges, où le peuple dit *Saint Marsau*: il y a même un lieu, vers les limites de Guienne & de Languedoc, où on dit *Saint Marcels*. En Rouergue on le nomme *Saint Marsal*.	30 Juin.	
Martinus,	Saint Martin, qu'en Rouergue on nomme *Saint Martis*; comme on y dit *Saint Germas* pour *Saint Germain*.	11 Nov.	400.
Martius,	Saint Mars, Abbé en Auvergne; qu'il ne faut pas confondre avec Saint Médard, qu'on nomme *Saint Marz* en plusieurs lieux.	13 Avril,	489.
M......	Saint Martory, dont il y a une Eglise au Diocèse de Comminges.		
Maspicianus,	Saint M...... troisiéme Evêque de Viviers.		
M......	Saint Massire; dont il y a une Eglise au Diocèse de la Rochelle.		
Mastidia,	Sainte Mathie, Patrone de Troyes en Champagne.	7 May.	
Mathildis,	La Bienheureuse Mahaut, mere d'Othon I.	14 Mars,	968.
Matthaeus,	Saint Matthieu, Apôtre & Evangéliste: en Bretagne, *Saint Mahé*; en quelques lieux, *Saint Maheu*; en d'autres, *Saint Macé*.	21 Sept.	I.

		Natalitia.	*Siécle.*
Maudetus,	Saint Mandé, Solitaire en Bretagne; honoré près de Paris.	18 Nov.	
M......	Saint Mauillet, en Languedocien *Maulhet*; dont il y a une Eglise au Diocèse d'Uzès.		
Mauritius,	Saint Maurice; nommé *Saint Morge* en quelques endroits de Touraine, & *Saint Merize* en un canton du Diocèse de Lyon.	22 Sept.	
Maxentia,	Sainte Messence, Vierge & Martyre en Bauvoisis.	20 Nov.	
Maxentiolus,	Saint M..... honoré à Cunaud en Anjou (*Cunaldum*). Cela ne signifieroit-il point *le petit S. Messent*; comme on dit à Rome, *S. Carlin* pour *le petit S. Charles*; à Modéne, *la Madonine* pour *Notre-Dame la petite*; & à Milan, *S. Cyprianin* pour *le petit S. Cyprien?*		
Maxentius,	Saint Messent, Prêtre, natif d'Agde, Abbé en Poitou.	26 Juin,	*v.* 515.
Maxima,	Sainte Méme, honorée comme Vierge & Martyre à Dourdan près de Paris (*Dordincum*).	7 May.	
Maximianus,	Saint Messien, Martyr en Bauvoisis; que les Actes de Saint Lucien nomment *Maxianus*; Adon, *Messianus*; & le manuscrit d'Usuard dont s'est servi Môlan, *Maximinianus.*	8 Janv.	
Maximilianus,	Saint Mamillan, Martyr à Thébeste en Afrique; dont il y a eu une Eglise à Rome qu'on nommoit *San-Mamigliano.*	12 Mars,	295.
	Saint Maximilien, Evêque de Lorc (*Laureacum*), près de Strigonie, dit à présent *Gran*; ce qui s'est formé ainsi: *Strigonia, Stregon, Stregan, Stegran, Gran.*	12 Oct.	
Maximinus,	Saint Mémin, second Abbé de Micy près d'Orléans.	15 Déc.	*v.* 520.
Maximus,	Saint Masse, Patron de Boulogne-sur-Mer. A Abbeville on dit *Saint Mans.*	27 Nov.	
	Saint Maxime, Evêque de Turin (*Taurinum*).	25 Juin,	V.
	Saint Méme, Confesseur à Chinon. A Barleduc, où il y a de ses Reliques, on dit *Saint Maxe.*	20 Août,	V.
	Saint Meu, Martyr à Aquigny, près d'Evreux. A Vernon, où il y a une petite Eglise de ce Saint, on dit *Saint Mosse.*	25 May.	
Medardus,	Saint Marz, Evêque de Noyon. A Paris on dit *Saint Médard*; en un canton du Diocèse de Lyon, *Saint Miard*; en Périgord, *Saint Méard*; en l'Archiprêtré de Marsoulan au Diocèse de Lectoure, *Saint Mezard*; à Tournay, où est une Abbaye de son nom, *Saint Mard*, bref. Sur un ancien Reliquaire de Corbie il est gravé S. MARZ.	8 Juin,	562.
Mederasma,	Sainte Marême, Vierge à Soissons.	22 Nov.	
Medericus,	Saint Merry, Abbé de Saint Martin d'Autun; mort à Paris, où il s'étoit retiré pour vivre Solitaire près d'une Chapelle de Saint Pierre, & où a été élevée une Eglise de son nom sur son tombeau.	29 Août,	VII.
Medicus,	Saint Mie, Cordonnier à Huisseau près de Chambord (*Ostiolum*); honoré à Notre-Dame de Bourmoyen à Blois, en une Chapelle de son nom.		
	Saint Mie, honoré près de Chambord.	16 May,	
Medulfus,	Saint Mion, Confesseur en Auvergne.	1 Juin,	
Megengoses,	Saint Mangors, Comte de Gueldres.	19 Déc.	*v.* 985.
Melanius,	Saint M..... Evêque de Viviers; à la place duquel son Archidiacre nommé Cantin souscrivit au cinquième Concile d'Orléans.		
	Saint Melaine, Evêque de Rennes; qu'on nomme *Saint Melagne* en un canton de Normandie.	6 Janv.	*v.* 548.
M......	Saint Melaucy, dont il y a une Eglise au Diocèse de Viviers.		
Mellonus,	Saint Mélon, premier Evêque de Rouen; honoré à Pontoise dans une Eglise de son nom où est son corps: mal nommé *Melaine* par le Pere Bonnefons.	22 Oct.	IV.
Melorus,	Saint Méloir, Prince, mort à Landemur en Bretagne. Quelques-unes de ses Reliques apportées à Paris vers l'an 966. & déposées à Saint Barthelemi, furent ensuite portées à Meaux, où on le nomme *Saint Melor.*	1 Oct.	VIII.
Memmius,	Saint Menge, premier Evêque de Châlons-sur-Marne.	5 Août.	
Memorius,	Saint Mémiers, Diacre, Martyr près de Troyes en Champagne; nommé *Nemorius* par Baronius, après Môlan en sa premiere édition, qui s'est corrigé dans sa seconde. Le peuple de Troyes l'appelle *Saint Mémins.* On le nomme *Saint Menvre* à Périgueux, où il y a un de ses ossemens qui y fut autrefois porté de Champagne avec des Reliques de Saint Parre & de Sainte Savine, & que le peuple prend pour celui d'un des SS. Innocens. On l'y écrit *Saint Membre*, mot qui a la même analogie avec *Memorius*, que *remembré* avec *rememoratus.*	7 Sept.	450.

Meneleus,

		Natalice.	Siècle.
Menelens,	Saint Mènelé, Abbé de Menat en Auvergne. On le nomme *Saint Manevieu* au Diocèse de Bauvais ; & *Saint Mauvy* en celui d'Amiens, où il y a un Village de ce nom.	22 Juill.	*v.* 720.
Mengoldus,	Saint Meingaud, Comte d'Huy (*Hogum*).	8 Fev.	*v.* 892.
Meraldus,	Saint Meraud, Abbé en Rouergue (*Rutenia*) ; honoré à Saint Georges de Vendôme, où est sa châsse, dont on a tiré une Relique qui est au Val-de-Grace à Paris.	23 Fev.	
Mereodocus,	Saint Mériadec, Evêque de Vennes.	7 Juin,	VII.
Merolilammus,	Saint Mirlouriraim, honoré à Saint Syphorien de Reims.	18 May,	VIII.
Mevennius,	Saint Méen, premier Abbé de Ghé en Bretagne (*Gaëlum*) ; d'où *le mal Saint Méen*.	21 Juin,	VII.
Michaël,	Saint Michel, Archange ; en Lorraine, *Saint Miel*. En Angoumois, il y a une Eglise du même titre sous le nom de *Saint Angeau*, (d'*Angelus*).	h. le 29 S.	
	Saint Michel, Evêque de Synnade.	23 May,	*v.* 810.
Michomeres,	Saint Micomé, Conf. honoré à Tonnerre (*Tornodorum*).		
Miltiades,	Saint Melchiades, Pape.	10 Janv.	314.
Minulfus,	Saint Menou, honoré comme Evêque en Berry.	12 Juill.	
M......	Saint Misfoir, dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes.		
Mitrius,	Saint Merre, Martyr à Aix en Provence.	13 Nov.	IV.
Mochua,	Saint Moncain, Abbé en Irlande (*Iria* ou *Hibernia*).	1 Janv.	
Moderamnus,	Saint Moran, Evêque de Rennes ; mort à Berzet en Parmesan (*Bercetum*).	22 Oct.	730.
Modericus,	Saint Mondry, Evêque d'Arsat en Auvergne (*Arisitum*, Siége aboli) ; oncle de Saint Arnou de Metz : honoré en un canton du Diocèse de Chartres.	10 May,	*v.* 600.
Mommolenus,	Saint Mommolein, Evêque de Noyon. A Saint Omer on dit *Saint Mommelein* ; en d'autres lieux, *Saint Momblein*.	16 Oct.	*v.* 589.
Montana,	Sainte Montaine, Abbesse de Ferrieres en Gâtinois (*Ferraria, arum, in pago Vastinensi*).	1 Oct.	VIII.
Montanus,	Saint Montain, Solitaire près de Mommédi (*Mons Mediacus*) ; honoré à la Fere en Picardie.	17 May,	V.
Monulfus,	Saint Mondolf, Evêque de Mastrict (*Mosæ-Trajectum*) ; mentionné par Saint Grégoire de Tours.	16 Juill.	609.
Mummolus,	Saint Momble, Abbé de Saint Benoît-sur-Loire ; mort à Bordeaux.	8 Août,	VII.
Mummulus,	Saint Mommole, Moine de S. Pierre de Lagny, Diocèse de Paris.	18 Nov.	
Mundana,	Sainte Modette, honorée près de Fenelon.	31 May,	*v.* 505.

N.

N*Aamatius*,	Saint Nâmas, Evêque de Clermont.		461.
Nabor,	Saint Nabor, Martyr en Italie ; dit en Lorraine, *Saint Avol*.	12 Juin,	303.
Namatius,	Saint Namaze, Evêque de Vienne en Dauphiné.	17 Nov.	*v.* 566.
N......	Saint Naufary, dont il y a une Eglise au Diocèse de Montauban.		
Natalia,	Sainte Noèle, Martyre à Cordoue ; dont le chef est à Paris en la Sacristie de Saint Germain des Prés. Saint Euloge, en son Memorial, la nomme *Sainte Sabigothon*. Seroit-ce elle, ou Sainte Natalie, femme de Saint Adrien, qu'en Bretagne près de Pontivy on nomme *Sainte Noyale?*	27 Juill.	852.
Nazarius,	Saint Nazaire, Martyr à Milan ; Patron d'Autun, de Béziers, & de Carcassonne. En Provence on l'appelle *Saint Senâry* ; ce que quelques-uns écrivent *Cenary*.	28 Juill.	
Nebularius,	Saint Nèvolaire, Tailleur à Faience (*Faventia*).		
Nectarius,	Saint Nectaire, Evêque de Vienne.	1 Août,	IV.
	Saint Nectoire (selon M. de Valois), Confesseur en la Limagne d'Auvergne (*Lemania* ?, où on dit *Saint Nectere*, conformément à des manuscrits peu anciens qui ont *Necterius* ; d'où on a aussi dit *Saint-Netere*, nom d'une Terre célèbre, qu'on trouve quelquefois écrit *Senetere*, & souvent, contre la prononciation, *Senectere*.	9 Déc.	III.
	Saint Netaire, Evêque d'Autun.	13 Sept.	*v.* 555.
Nemesius,	Saint Nemese, Confesseur ; qu'en un canton du pays Liévin on a autrefois nommé *Saint Lemps*.	1 Août.	
Neomadia,	Sainte Néomaie, Bergere en Poitou ; honorée particulierement à Guaîne, près de Richelieu. En Touraine on dit *Sainte Neumoize*.	13 Janv.	VI.
Nicasius,	Saint Nicaise, Evêque de Reims & Martyr ; du nom duquel il y a à Paris une petite Eglise devant les Tuileries. Saint Jérôme parle de l'occasion de son martyre en sa Lettre à la Dame *Achérugia*.	14 Déc.	*v.* 407.
	Saint Nigaise, Prêtre, Martyr à Gany en Vexin (*Vadiniacum*	11 Oct.	

		Natalice.	Siècle.
	in Veliocassibus). En Périgord on dit *Saint Nicâry*.		
Nicetius,	Saint Nisier, Evêque de Lyon. A Troyes, on dit *Saint Niciez*.	2 Avril,	623.
N......	Saint Nôly, dont il y a une Eglise au Diocèse de		
N......	Saint Noziers, dont il y a une Eglise vers l'Estarrac.		
Nummius,	Saint Nom, Confesseur; honoré en un Village de son nom, près de Villepreux (*Villapirosa*) au Diocèse de Paris.	8 Juill.	

O.

ODelbertus,	Saint Ulbert, Laboureur près de Bréda en Brabant.	22 Oct.	
Odilo,	Saint Odilon, Abbé de Clugny. A Brunoy près de Paris on dit *Saint Olon*; à la Voute-Chillac en Auvergne, *Saint Ougeau*. Les Cluniaciens disent *Saint Odile*.	3 Déc.	1048.
Odino,	Le Bienheureux Othenon, Prémontré à Monchrot en Souabe (*Monachirodium in Suevia*).	2 Janv.	1182.
Odo,	Saint Eudes, Evêque de la Seu d'Urgel en Catalogne (*Sedes Urgelitana*).	30 Juin.	[illegible]
	Saint Odo, Abbé de Clugny, où on dit *Saint Odet*.	18 Nov.	942.
	Saint Odon, Abbé de Bel en Angleterre; ami de Saint Thomas de Cantorbie.	2 Juin,	v. 1187.
Odranus,	Saint Odrain, Cocher en Irlande.	19 Fev.	
Olaüs,	Saint Olafs, Roi de Norvége, Martyr; honoré à Saint Victor de Paris, où on dit *Saint Olave*.	29 Juill.	1026.
Olivarius,	Saint Olivier, Religieux de Sainte Croix à Ancône.	27 May,	v. 1275.
O......	Sainte Omerande, dont il y a une Eglise Abbatiale dans l'Agenois.		
Onosledis,	—— Voyez *Annosledis*, & *Lanosledis*.		
Opio,	Saint Pion, Prêtre en Berry.	12 Oct.	
Or......	Saint Orazer, dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes.		
Oriculus,	Sainte Oricle, Martyr à Senuc (*Sindunum*) près de Grandpré en Champagne.	18 Nov.	V.
Orientius,	Saint Orens, Evêque; honoré à Ausch, & à Toulouse.	1 May,	V.
Ortrudis,	Sainte Rodrue, Vierge; honorée à Saint Omer dans Saint Bertin.	22 Juin,	XII.
Othgêrus,	Saint Oder, Diacre; honoré à Ruremonde.	10 Sept.	VIII.
Othilia,	Sainte Odille, Vierge à Strasbourg (*Strateburgus* ou *Argentoratum*).	13 Déc.	v. 720.

P.

PAduinus,	Saint Pavin, Abbé; honoré au Mans en deux Eglises de son nom.	15 Nov.	v. 583.
Palladia,	Sainte Pallaie, Vierge en Auxerrois.	8 Oct.	V.
Palladius,	Saint Pallais, Evêque de Bourges; mort en Quercy.	10 May,	461.
	Saint Pelade, Evêque d'Embrun; oublié par du Saussay & par Bollandus. Son corps est honoré à Saint Pere de Camp-Redond en Catalogne.	7 Janv.	v. 550.
P......	Saint Palpier, dont un Prieuré dépendant de la Chaise-Dieu porte le nom.		
Pancratius,	Saint Brancas, Evêque de Taormine en Sicile.	3 Avril,	I.
	Saint Pancrace, Martyr à Rome. Près de Villefranche, au Diocèse d'Ausch, on l'appelle *S. Blancat*; en Charolois, *S. Branchy*. On le nomme encore *S. Branchs*, *S. Blanchars*, *S. Branchais*, *S. Planchais*, *S. Plancart*, selon la diversité des lieux.	12 May,	304.
Pantaleemon, ou *Pantaleon*,	Saint Pantaléon, Médecin, Martyr à Nicomédie. En quelques lieux (selon Robert en son *Gallia-Christiana*) on dit *S. Pantrate*; en Périgord, *S. Pantaly*.	28 Juill.	309.
Papulus,	Saint Papoul, Martyr en Lauraguais (*Pagus Laureacensis*).	3 Nov.	IV.
Parargorius,	Saint Paragoire, Martyr en Corse; honoré à Milhac en Languedoc.	7 Sept.	
Pardulfus,	Saint Pardou, Abbé de Guéret en la Marche d'Auvergne (*Varactum*), où les paysans disent *Saint Pardon*. Il y a un endroit où on dit *Saint Perdou*: ce qui a donné lieu à un Auteur peu exact de l'appeller *Perdulcis*.	6 Oct.	737.
Parthenius,	Saint Parthein, dont il y a une Eglise Priorale en Rouergue. C'est peut-être Saint Parthene, martyrisé à Rome le 19. May 250. dont quelques Reliques, avec celles de Saint Calocer, avoient été apportées en France avant l'an 1074.		
*Paschariu*s,	Saint Pâquier, Evêque de Nantes (*Namnetes, um*).	10 Juill.	v. 647.
Paschasius,	Saint Pâquiez, Evêque de Vienne en Dauphiné.	22 Fev.	IV.
Pastor,	Saint Pastour. C'est ainsi qu'on nomme en Condomois & en Périgord le Compagnon de S. Just d'Alcala, Patron de Narbonne.	6 Août,	303.

		Natalice.	*Siécle.*
Patermuthius,	Saint Patermuthe, & non *le Pere Muthie*, comme a mis Blaise de Vigénére en sa Traduction du Calendrier Grec, ne sachant pas que *Termuth* est un mot Egyptien devant lequel on a mis *Pa*, l'un des articles de cette Langue qui se joint ordinairement aux noms propres ; comme il paroît dans *Pa-Chome*, *Pa-Phnuce*, &c. dont les Cophtes ne font qu'un même mot : ce qui a été suivi des Grecs & des Latins. C'est peut-être ce saint Solitaire que les Auvergnats entendent par le nom de *Saint Padelmure*, qui est celui d'un Village près de la Chaise Dieu, que quelques-uns nomment *Saint Paldemure*.	9 Juill.	IV.
Patricius,	Saint Parrize, Abbé en Nivernois.	24 Août.	
	Saint Patrice, Patron d'Irlande, où on dit *Padraigh*.	17 Mars,	460.
Patroclus,	Saint Pârre, Martyr près de Troyes. Un manuscrit de Périgord le nomme *Saint Perle*.	21 Janv.	275.
Patusius,	Saint Patu, Chanoine de Saint Etienne de Meaux.	3 Oct.	VIII.
Pavatius,	Saint Pavas, troisiéme Evêque du Mans ; dont il y a une Relique à Chanteuge sur l'Allier (*Cantus-Julii ad Elaverim*), où on le nomme *Saint Pavais*.	24 Juill.	378.
Paulus,	Saint Paul, Apôtre. En Forès on le nomme *Saint Pal* ; en un canton du Berry, *Saint Peuls* ; dans les Archiprêtrés de Laverdeins & de Valence au Diocèse d'Ausch, *Saint Pau*.	29 Juin,	66.
Paxentius,	Saint Paxent, honoré sous ce nom à Paris ; & en Berry sous celui de *Saint Paissens*, particulierement à Mâcé (*Mastisiacum*), où il est Patron.	23 Sept.	
Pecinna,	—— Voyez *Perseveranda*.		
Pelagia,	Sainte Pelage, Martyre à Antioche ; louée par Saint Ambroise.	9 Juin,	300.
	Sainte Pélagie, Pénitente au Mont des Olives ; dont il y a une Eglise à Paris en la place de Puits-l'Ermite. A Joarre, où est son corps, on l'appelle *Sainte Pelage*. Quelques-uns croient que c'est elle qu'on a entendue sous le nom de *Marine*, qui est le même nom en Latin que *Pélagie* en Grec.	8 Oct.	V.
Pelagius,	Saint Palais, Evêque d'Auxerre ; qu'on nomme à présent en Latin *Palladius*. Baronius l'a pris en ses Notes pour un Saint Pelage honoré à Constantinople.	8 Avril,	*v.* 654.
	Saint Paye, Martyr à Cordoue ; en Portugais, *Payo* ; en Espagnol, *Palaio*.	26 Juin,	925.
	Saint Pelay, Martyr à Constance sur le Rhin. Quelques-uns écrivent *Plé*. On l'appelle en certains lieux, *Saint Pels* ; en d'autres, *Saint Pès*.	28 Août,	III.
Peregrinus,	Saint Pérégrin, premier Evêque d'Auxerre, Martyr. En quelques lieux on le nomme *Saint Perrin* ; en d'autres, *Saint Pèlerin*.	16 May,	304.
Perfectus,	Saint Parfait, Prêtre, Martyr à Cordoue ; loué par Saint Euloge.	18 Avril,	850.
Perpetuus,	Saint Perpès, Evêque de Mastrict ; honoré à Dinant (*Dionantum*) au pays de Liége.	4 Nov.	630.
	Saint Perpet, Evêque de Tours.	30 Déc.	490.
Perseveranda,	Sainte Pechinne, Vierge à Niort ; honorée à Saint Quentin en Vermandois. Les Bas-Poitevins la nomment *Sainte Pozanne* ; les Bretons, *Sainte Pazanne* ; d'autres, *Sainte Pezaine*. Usuard & le Martyrologe Romain ne l'ont que le 26. De *Pechinne* on a dans la suite formé le nom Latin de *Pecinna*, qui se trouve avec celui de *Perseveranda* en un ancien manuscrit de sa Vie gardé en la Bibliothéque de l'Eglise de Paris.	24 Juin,	VI.
P......	Saint Pessere, dont il y a une Eglise Archipresbytérale au Diocèse de Létoure, en une Terre qui a donné ce nom à une ancienne famille. Seroit-ce *Abbacyrus* ?		
Petrocus,	Saint Perreuze, Solitaire en Bretagne ; honoré en Nivernois.	4 Juin,	VI.
Petronilla,	Sainte Petronille, Vierge à Rome. A Paris & en Picardie, on dit *Sainte Perrine* ; en quelques lieux, *Sainte Perronnelle* ; en d'autres, *Sainte Pernelle*.	31 May.	
Petrus,	Saint Pierre, Apôtre. En Bigorre & en Périgord on dit *Saint Pé* ; en Rouergue, *Saint Peyre* ; à Chartres, à Auxerre, & ailleurs, *Saint Pere*.	29 Juin,	66.
Pharetrius,	Saint Phalier, Confesseur à Chabris (*Carobria, arum*) près de Celles en Berry.	23 Nov.	
Philippus,	Saint Phelippes, Apôtre : c'est ainsi qu'on prononce ; & qu'il étoit aussi écrit dans les anciens Livres, nommément à la derniere page de la Tragédie de la Passion, imprimée à Paris en 1532. Il y a des lieux en France où on dit *Saint Phlès*, qu'on écrit *Saint Phleps*.	1 May,	*v.* 99.

		Natalice.	Siécle.
Phœbadius,	Saint Phiàry, Evêque d'Agen; loué par Saint Jérôme. Les Traducteurs François disent *Phébadius*.	25 Avril,	*v.* 387.
Phronymius,	Saint Frenin, Evêque de Metz.	17 Juill.	IV.
P......	Saint Piénon; dont il y a une Chapelle à Sonlans en Bas-Poitou.		
Pientia,	Sainte Pienche, Vierge & Martyre à Gany en Vexin avec Saint Nigaise. On la nomme *Sainte Pience* au Diocèse d'Avranches.	11 Oct.	
Pientius,	Saint Piens, Evêque de Poitiers; mort à Paris.	13 Mars,	612.
P......	Saint Piney, dont il y a une Eglise en Vivarais.		
Pionius,	Saint Pionius, Martyr à Smyrne; que quelques-uns ont nommé *Pioine*; d'autres, *Piom*; d'autres, *Pion*.	5 Avril,	251.
Pipius,	Saint Pipe, honoré à Baune (*Belna*); qu'on trouve aussi nommé *Pipio* en Latin, & *Pige* en un vieux manuscrit François.	7 Oct.	
Placidius,	Saint Plaisis, Confesseur en Berry.	1 Sept.	
Placitus,	Saint Plaits, Prêtre, Abbé de Saint Syphorien d'Autun.	6 May,	VI.
Plechelmus,	Saint Pléchaume, Evêque de Massecandide en Northomberland.	15 Juill.	*v.* 755.
Pomponia,	Sainte Pompoigne, Patrone d'une Paroisse en Condomois.		
Pomponius,	Saint Pompone, Evêque de Naples; & non *Pompon*, ni *Pompoine*.	14 May,	536.
Pontius,	Saint Pons, Martyr à Cimies (*Cemenelum*) en Provence; Patron de Tomieres; qu'on nomme *Saint Poins* en Bourgogne, où il y a un Village de ce nom, dont l'Eglise toutefois a Saint Donat d'Arezze pour Titulaire, & non Saint Pons.	14 May,	257.
Porcaria,	Sainte Porcaire, Vierge & Martyre à Sens.	8 Oct.	
Porcarius,	Saint Porcaire, Abbé de Lérins; honoré à Monverdun en Forès.	12 Août,	731.
	Saint Porchaire, Abbé de Saint Hilaire le Grand à Poitiers.	31 May,	600.
	Saint Porquier, mentionné par le Pape Jean XXII. en la Bulle d'érection de l'Evêché de Montauban, auquel Diocèse il y a une Eglise de son nom.		
Portianus,	Saint Pourçain, Abbé en Auvergne; qu'en Forès on nomme *Saint Purgean*.	24 Nov.	*v.* 540.
Possemius,	Saint Pozan, Prêtre à Châtillon sur Loire (*Castellio*).	17 Juin.	
Potamius,	Saint Poange, Confesseur en Champagne.	31 Janv.	V.
Pothinus,	Saint Pothin, Evêque de Lyon; martyrisé avec Sainte Blandine & plusieurs autres; & non *Photin*, qui n'est ni dans Eusèbe, ni en usage à Lyon.	2 Juin,	II.
Præcordius,	Saint Précorz, Prieur de Vély (*Viduliacum*) au Diocèse de Soissons.	1 Fev.	VI.
Prajectus,	Saint Prict, ou, comme on orthographie communément, *Saint Prix*, Evêque de Clermont, Martyr. A Sens on dit *S. Prets*; à Lyon, *S. Priest*, qu'on prononce presque *S. Prié*; en Saintonge, *S. Preils*.	25 Janv.	674.
P......	Saint Predo; dont il y a une Eglise au Diocèse de Nantes.		
Principius,	Saint Princes, Evêque de Soissons; frere de Saint Remi.	25 Sept.	506.
	Saint Principe, Evêque du Mans.	16 Sept.	530.
Priscus,	Saint Prex, Martyr; honoré particulierement le 16. Octobre à Jouares (*Jovis-ara*), petit Village du Diocèse de Chartres. Il pourroit être le même que le suivant.		
	Saint Prisc, Martyr en Auxerrois, avec plusieurs autres.	26 May.	
Proba,	Sainte Preuve, Vierge près de Guise.	5 Sept.	VI.
Probatius,	Saint Probas, Prêtre à Saint Cloud, pour lors dit *Novientum sub Parisiis*.	1 Juin,	IV.
Probinus,	Saint Provin, Evêque de Côme.	8 Mars,	392.
Proculus,	Saint Preuil, Martyr à Autun.	4 Nov.	
Promasius,	Saint Promaise; honoré près de Forcalquier (*Furnus Calcarius*), & à Saint Victor de Marseille.		
Protasia,	Sainte Protaise, Vierge & Martyre à Senlis.	20 May.	
Protasius,	Saint Preurs, Evêque d'Avenche (*Aventicum*), dont le Siége a été transferé à Lausanne, où en 1234. l'Evêque Boniface, qui avoit professé la Théologie à Paris, commença de faire chanter un Office propre de ce Saint, comme on voit au Mandement qu'il donna pour cela, gardé aux Archives de la grande Eglise de Fribourg.	6 Nov.	*v.* 507.
Prudentius,	Saint Prouents, Confesseur en Bas-Poitou. Seroit-ce lui, ou un de même nom, qu'au Diocèse du Puy on appelle *Saint Pruzas*?	6 Oct.	

Q.

Quiridius,	Saint Quiniz, Evêque de Vaison; nommé *Quindius* au très-autentique Martyrologe des Religieuses de Saint Laurens de Bourges, donné par le Pere Labbe.	15 Fev.	*v.* 578.

Quintinus,

		Natalice.	Siécle.
Quintinus,	Saint Quentin, Martyr en Vermandois (*Veromandui*, *orum*).	31 Oct.	
	Saint Quintin, Martyr en Touraine, sur le bord de l'Aindroix (*Agnerisus*); dont la châsse est à Saint Etienne de Meaux derriere le grand Autel.	4 Oct.	
Quiriacus,	—— Voyez *Cyriacus*.		
Quiricus,	Saint Cyr, *Cricq*, *Gurec*, *Ciergues*, *Cierx*, *Cyur*, *Cyrq*, *Quirico*; le même que *Cyricus*: martyrisé à Antioche à l'âge de trois ans avec Sainte Julitte sa mere; Patron de Nevers.	16 Juin,	*v.* 305.
Quirinus,	Saint Cuirin (car c'est ainsi qu'on le prononce, & non *Quirin*); honoré comme Martyr en l'Eglise de la Madeleine à Troyes, où il y a de ses Reliques. C'est aussi un Saint Quirin qu'on honore à Noyon sous le nom de *Saint Chelin*, en une Eglise de ce titre sur le chemin de Ham.		
Quiteria,	Sainte Quitere, Vierge & Martyre à Aire en Gascogne, & non *en Espagne*, comme a mis Baronius: qu'on nomme *Sainte Quitiere* en quelques lieux.	22 May.	

R.

Racho, *onis*,	Saint Roc, ou *Roques*, Evêque d'Autun; mort à Bâle.	25 Janv.	VII.
Radbertus,	Saint Rabert, Abbé de Corbie: connu des gens de Lettres sous le nom de *Pascase-Radbert*.	26 Avril,	865.
Radegundis,	Sainte Radegonde, Reine de France. En Poitou il y a un lieu où on la nomme *Sainte Ragonde*; un autre en Rouergue, où elle est connue sous le nom de *Sainte Regonde*; un autre en Basse-Bretagne, où on l'appelle *Sainte Aragond*; & un autre près de Clugny, où on dit *Sainte Aragonde*.	13 Août,	587.
Radulfus,	Saint Rauls, Moine de Saint Jouin de Marnes en Poitou: le même qu'on nomme *Saint Raoul de Fragrey* à Rennes, où il mourut Chapelain des Religieuses de Saint Sulpice.	16 Août,	1129.
	Saint Rolls, Evêque de Bourges; frere de Rodolfe, Vicomte de Turenne (*Torinna*).	21 Juin,	866.
Ragenaldus,	Saint Renaud, Evêque de Nocere (*Nuceria*); en Italien, *San-Reinaldo*.	9 Fev.	1225.
Ragenildis,	Sainte Ernelle, Vierge & Martyre au pays de Cléves (*Clivus*); sœur de Sainte Goule.	16 Juill.	*v.* 680.
Ragenulfa,	Sainte Reinofle, Vierge à Incourt en Brabant, où on dit *Sainte Reinofre*.	14 Juill.	*v.* 650.
Ragenulfus,	Saint Renon, Martyr à Telu en Artois (*Teledium*).	9 Nov.	*v.* 700.
Raginfredis,	Sainte Refroie, Abbesse de Denain sur l'Escaud (*Dononium ad Scaldim*).	8 Oct.	*v.* 800.
Ragnebertus,	Saint Rambert; percé d'un coup de lance par les Emissaires d'Ebroïn à Bron (*Bredo*, *onis*) dans le pays de Bresse (*Brexia*), sous le vestibule d'une Eglise de Saint Geniez. Il y a des Eglises de son nom en Dauphiné, en Forès, & au pays de Valromey.	13 Juin,	*v.* 680.
Ragnemôdus,	Saint Raimond, surnommé *Scriptôris*, Archidiacre de Toulouse.	9 Nov.	XIII.
Ragnerius,	Saint Renier, Conf. en Toscane; en Italien, *San-Rainiero*.	17 Juin,	1161.
Ragnobertus,	Saint Raimbert, Evêque de Baïeux, où on dit *Saint Renobert*. Ses Reliques sont honorées, partie à Corbeil près de Paris, partie à Saint Raimbert, Prieuré de Filles en Franche-Comté, où on le fait fort bien distinguer de Saint Rambert connu au même pays.	16 May,	VII.
Ramissarius,	Saint Remezaire, Evêque de Nîmes; qui souscrivit au quatriéme Concile de Toléde.		*v.* 650.
Randoaldus,	Saint Randaud, Martyr à Granfel au Diocèse de Bâle.	21 Fev.	VII.
Regina,	Sainte Reine, Vierge & Martyre à Alise en Bourgogne (*Alexia*).	7 Sept.	
Regulus,	Saint Rieule, premier Evêque de Senlis.	30 Mars,	302.
Remaclus,	Saint Remacle, Evêque de Mastrict, où on le nomme *Saint Rimail*.	3 Sept.	*v.* 680.
Remedius,	Saint Rémi, Evêque de Gap (*Vapincum*); qu'en Vivarais on nomme *Saint Ramezy*.	3 Fev.	*v.* 540.
Remigius,	Saint Remi, Evêque de Reims; que vers Montmorillon en Poitou on nomme *Saint Remoy*; en Rouergue *Saint Remisy*.	13 Janv.	525.
Renatus,	Saint René, Evêque d'Angers; different de Saint Rénat de Sorrente, qui est le 6. Octobre.	12 Nov.	*v.* 640.
Reverianus,	Saint Révérien, Evêque d'Autun; qu'en Forès on nomme *S. Riran*.	1 Juin,	III.
Ribarius,	Saint Ribier, Moine de Saint Claude en Franche-Comté.	19 Déc.	
Riberius,	Saint Rabier, Confesseur en Périgord.	25 Août.	
Ricaldus,	Saint Rigaut; honoré comme Martyr en un Monastere de son nom au Diocèse de Mâcon.		
Ricardus,	Saint Richard, Maître-ès-Arts de Paris, Evêque de Chester en Angleterre (*Castrum*).	3 Avril,	1253.

		Natalice.	*Siécle.*
Richarius,	Saint Riquier; premier Abbé du lieu qui porte son nom, dit avant cela *Centula;* dont il ne faut pas s'attendre de trouver le nom François, car la Langue n'étoit pas encore formée lorsque ce nom se perdit pour faire place à celui du Saint.	26 Avril,	v. 645.
Richgardis,	Sainte Richarde, Reine de France; honorée autrefois à Andelaha en Holsace.	18 Sept.	v. 900.
Richmirus,	Saint Rimer, Tourangeau, Prêtre & Abbé; honoré au Maine.	17 Janv.	v. 710.
Rigomarus,	Saint Rigomé, Conf. a Souligné (*Subluniacum*) au Maine.	24 Août,	v. 680.
Rigomeres,	Saint Rigomer, Evêque de Meaux, où le peuple dit *S. Ragomé.*	28 May,	V.
Rioc[illegible],	Saint Rion, Prêtre, Moine de Saint Sauveur de Redon: dont le chef est en l'Abbaye de Beauport, Ordre de Prémontré, au Canton de Goelo.	14 Août,	VIII.
Rodaldus,	Le Bienheureux Ruaut, de l'Ordre de Cîteaux, Evêque de Vennes.	22 Oct.	1177.
Rodanus,	Saint Ruan, Abbé de Lothre en Irlande.	15 Avril,	VI.
Rodingus,	Saint Rouin, Moine de Toley sur la Sâre (*Tabulegium ad Saravum*), premier Abbé de Beaulieu en Argonne.	17 Sept.	v. 682.
Rogerius,	Saint Roger, Evêque de Cannes dans la Pouille; Patron de Barlette (*Baruitta*), où on croit que son ancien nom étoit *Rugerius.*	30 Déc.	v. 600.
Romadius,	Saint Rome, Confesseur à Bourdieu en Berry (*Burgidolum*).	25 Août.	
Romaricus,	Saint Romberg, Fondateur de Remiremont (*Romarici Mons*), où les Chanoinesses disent à présent *Saint Romaric.*	8 Déc.	653.
Romulus, {	Saint Rémo, Evêque de Gennes.	13 Oct.	V.
	Saint Romble, Prêtre à Saint Satur en Berry.	1 Nov.	v. 700.
Ronannus,	Saint Renan, Solitaire à Locrenan.	1 Juin,	VI.
Rossolina,	Sainte Rosseline, fort dévote à l'Ordre des Chartreux; dont le corps se voit entier proche les Arcs au Diocèse de Fréjus (*Forum Julii*).	11 Juin,	1202.
Rostagnus,	Le Bienheureux Rostaing, Archevêque d'Arles, II. de ce nom.	13 Juill.	1303.
Rotulandus,	Le Bienheureux Róland, Archevêque d'Arles.	19 Sept.	869.
Rudericus,	Saint Rodrigue, Prêtre & Martyr à Cordoue.	13 Mars,	857.
Rudesindus,	Saint Rozeind, Evêque de Dume en Espagne.	1 Mars,	977.
Rufillus,	Saint Roguil, Evêque de Forlimpopoli (*Forum-Popilii*); en Italien *San-Roghiglio.*	18 Juill.	
Rufus,	Saint Rus, premier Evêque d'Avignon; que quelques-uns écrivent mal *S. Rut;* d'une des Eglises duquel la plus ancienne Congrégation de Chanoines Réguliers, commencée dans l'onziéme siécle, a pris le nom de *S. Rufs.*	12 Nov.	IV.
Rumoldus,	Saint Roimbaut, Evêque de Dublin (*Eblana*) & Martyr; Patron de Malines (*Mechlinia*), où on prononce *Rombaut.*	24 Juin,	v. 869.
Rumpharius,	Saint Romphaire, Evêque de Coutances; honoré à Saint Lo de Rouen. Le peuple dit *Saint Rephaire.*	18 Nov.	728.

S.

SAbina,	Sainte Savine, Vierge à Troyes.	29 Janv.	v. 289.
Sabinianus,	Saint Savinien de Troyes, Martyr à Rilly, dit à présent Sainte Syre.	24 Janv.	275.
Sabinus, {	Saint Savin de Lavedan (*Levitanicus*), Conf. en Bigorre.	9 Oct.	550.
	Saint Savin de Poitou, où quelques-uns disent *Saint Sevin.*	11 Juill.	v. 530.
Sacerdos, {	Saint Sadroc, Evêque de Limoges; Patron de Sarlat, où on dit *Saint Sardot.*	5 May,	v. 530.
	Saint Serdot, Evêque de Lyon; mort à Paris.	12 Sept.	
Sadalaberga,	Sainte Salaberge, Veuve; Fondatrice de Saint Jean de Laon.	22 Sept.	v. 655.
Salmannus,	Saint Salmon, Pélerin; honoré à Aix-la-Chapelle (*Aquisgranum*).		VII.
Salonius,	Saint Salone, Evêque de Genève, fils de Saint Eucher de Lyon; & frere de Saint Véran de Vence, de Sainte Tulle & de Sainte Conforce. Les gens de Lettres l'appellent souvent en François *Salonius.* Un Auteur célébre en avoit fait un *Salomon de Gennes,* qui ne se trouve point dans la véritable antiquité. Ne seroit-ce point lui qu'on nomme *Saint Sauny* dans le Vivarais?	28 Sept.	v. 469.
Salvius, {	Saint Salvy, Evêque d'Alby; qu'on appelle *Saint Sauge* en Nivernois, & *Saint Sauby* en Gascogne.	10 Sept.	586.
	Saint Sauge; honoré à Valenciennes, où on l'appelle *Saint Sauve.*	26 Juin,	801.
	Saint Sauve, Evêque d'Amiens, où les Ecclésiastiques disent depuis peu *Saint Salve;* honoré en l'Abbaye de Saint Sauve de Montreuil, où est son corps.	28 Oct.	v. 689.
S......	Saint Samonin; dont il y a une Paroisse au Diocèse de Nantes.		
Sananus,	Saint Sané; honoré près de Loumaria.	8 Mars,	v. 485.
Sancio,	Saint Sanche, Martyr à Cordoue.	5 Juin,	851.
Sanctinus,	Saint Saintin, Evêque de Meaux.	22 Sept.	III.
Sanderaidus,	Saint Sandraz, Abbé au Diocèse de Strasbourg.	24 Août,	

		Natalice.	Siécle.
Sapphirus,	Saint Saffier, Confesseur près de Bourges; obmis par Catherinot en son Santuaire de Berry.	6 Sept.	
Sarius,	Saint Saires, Curé de Notre-Dame à Cateau-Cambresis (*Castellum-Cameracesii*).	23 Nov.	
Saturninus,	Saint Saturnin de Rome, où on le nomme *Sant-Assitronina*.	29 Nov.	*v.* 306.
	Saint Saturnin de Toulouse, où on le nomme *S. Sernin.* Près d'Orgedeuil au Diocèse d'Angoulême, on dit *S. Sorlis*; en Poitou, *S. Sorlix*; en Berry, *S. Satornis*; en Brie, *S. Adeurny*; à Rouen, *S. Atourny*; près d'Apt, *S. Savornin*; au Diocèse de Lyon, *S. Sorlin*; en d'autres lieux, *S. Savourny*.	29 Nov.	*v.* 258.
Satyrus,	Saint Satur, Martyr à Carthage avec Sainte Perpétue, &c. honoré en Berry.	7 Mars,	*v.* 203.
Savinianus,	Saint Savinien, premier Evêque de Sens, Martyr. Le petit peuple des environs de Sens dit *Saint Savegnan*.	31 Déc.	
Scholastica,	Sainte Scolastique, Vierge, sœur de Saint Benoist: qu'on nomme au Maine, *Sainte Ecolâce*; à Saint Benoist sur Loire, *Sainte Scolaste*. Sa châsse est au Mans en l'Eglise Collégiale de Saint Pierre de la Court; & sa Fête est *de precepto* dans toute la Ville pour le 11. Juillet.	10 Fev.	543.
Scrutarius,	Saint Scrutaire (selon un Calendrier d'anciennes Heures du Vêlay *Saint Ecroyer*), Evêque du Puy. C'est lui ou Saint Suacre, un de ses successeurs, que l'Imprimeur du Pere Théophile Rainaud a mal nommé *Suitarius* en sa Liste des SS. Architectes.		
Scuviculus,	Saint Egobille, Martyr à Gâny avec Saint Nigaise; honoré près d'Etampes.	11 Oct.	
Segulena,	Sainte Sigouleine, Veuve près de Rabasteins; honorée à Sainte Cécile d'Alby.	25 Juill.	
S......	Sainte Senarde; dont il y a une Chapelle à Saint Gilles de Soulans, Diocèse de Luçon.		
Senator,	Saint Senaitre; dont il y a une Eglise vers le Bas-Poitou; le même apparemment qu'on nomme *Saint Sinier* à Avranches, & dont les Reliques sont à Saint Magloire de Paris, où on le nomme à présent *Saint Sénateur*.	26 Sept.	
Sentias, atis,	Saint Sence, Martyr à Biede.	25 May,	IV.
Sequanus,	Saint Seine. Prêtre en Bourgogne; nommé aussi en Latin *Sigo*, *Signus*, & *Sigonius*.	19 Sept.	*v.* 580.
Serenedus,	Saint Serné, Solitaire à Sauge (*Sylvia*,) près de Sablé (*Sabliolum*) en Anjou; frere de Saint Selering.	21 Juill.	VII.
Serenicus,	Saint Selering; qu'on nomme en Brie *Saint Sènery*; au Maine, *Saint Cèlerin*.	7 May,	VII.
Sergius,	Saint Serge, Martyr dans la Comagene; dont il y a une Abbaye à Angers, où on le nomme *Saint Sierge*; comme on dit *miel* de *mel*, & *bien* de *bene*.	7 Oct.	303.
Seronna,	Sainte Séronne, Vierge au Perche; qu'il ne faut pas confondre avec Sainte Sérote.	15 Nov.	
Serronius,	Saint Siroine, Martyr en Saintonge.	20 Aoust.	
Servatius,	Saint Servais, premier Evêque de Mastrict; loué par Saint Athanase: qu'en Bretagne on nomme *Saint Servant*.	13 May,	384.
Servulus,	Saint Serfle, Martyr à Trieste en Istrie (*Tergeste, is*).	24 May.	
	Saint Servule, Paralytique sous le vestibule de Saint Clément de Rome, où on le nomme *San-Servolo*.	23 Déc.	*v.* 700.
Servus,	Saint Sèr; du nom duquel il y a un Ermitage près de Puilobier (*Podium Albarii*), au Diocèse d'Aix.		
Severinus,	Saint Severin; nom commun à ceux de Naples, Paris *, Château-Landon (*Castrum-Nantonis*), &c. qu'on prononce *Sevrin*.	*11 Fev.	507.
	Saint Surin; honoré à Bordeaux.	23 Oct.	V.
Severus,	Saint Sevèr, Evêque d'Avranches (*Abrinca, arum*): le peuple dit *Saint Sevé*.	6 Juill.	*v.* 568.
Sicarius,	Saint Sicaire, Evêque de Lyon; selon un vieux manuscrit François, *Saint Seguier*.	26 Mars,	V.
Sicildis,	Sainte Seraute, Vierge du Maine; communément *Sainte Serote*. Ce nom s'est ainsi formé: *Sicildis* Sesaut, comme *Mathildis* Mahaut; puis *Seraut*, comme pour *maison* le peuple du Maine dit *mairon*; & enfin *Seraute*; &, pour exprimer la brièveté de la prononciation, *Serote*, que quelques Modernes ont écrit *Cerote*, & en Latin *Cerota*; déguisement qui l'a rendue si méconnoissable à un Curé de la magnifique Eglise qui porte son nom près Sainte Osmanne, qu'il étoit tout résolu de la prendre pour Sainte Conforce, fille de Saint Eucher de Lyon, qui arrive le	22 Juin,	VII.

		Natalice.	Siécle.
	même jour, si on ne lui eût fait voir Sainte Sesaute, marquée à trois Leçons le 22. Juin, dans l'ancien Bréviaire de Saint-Calès, sous son vrai nom de *Sicildis*.		
Sidonius,	Saint Saens, Cellerier de Jumiége, puis Abbé de Cansoudain en Caux (*Campus-subitaneus in Caletibus*).	14 Nov.	*v.* 689.
	Saint Sidoine, Evêque de Clermont. C'est *Sidonius-Apollinaris*.	23 Août,	482.
S......	Saint Sidieu; du nom duquel il y a une Cure au Diocèse de Luçon dépendante de Marmoutier (*Majus-Monasterium*).		
Sidronius,	Saint Sidroin; honoré comme Martyr à Messines en Flandres.	3 Juill.	
Siffredus,	Saint Siffroy; selon le peuple, Saint Suffrein; Evêque de Venasque; Patron de Carpentras.	27 Nov.	*v.* 569.
Siginaldus,	Saint Senaut; dont il y a des Reliques à Trêves.	21 Janv.	
Sigirannus,	Saint Siran, premier Abbé de Lonrey en Berry (*Longorete*, *is*); mal orthographié *Cyran* par quelques Modernes, qui ne le prenoient donc apparemment que pour un allongement du nom de *Cyr*, avec lequel il n'a nul rapport.	4 Déc.	*v.* 655.
Sigismundus,	Saint Sîmond: c'est ainsi qu'on nomme Saint Sigismond près de Châteaudun.	1 May,	524.
Sigrada,	Sainte Segrauz, Religieuse de Notre-Dame de Soissons; que Saint Leger regardoit comme sa Mere spirituelle. Il y a un Village de son nom au Diocèse d'Autun, à deux lieues de Thyl en Auxois (*Thyle in Alexiensi Pago*). Les Chanoines de Thyl l'appellent *Sainte Segrete*, quoique le Village ait nom *Sainte Segrauz*. A Notre-Dame de Soissons on l'appelle *Sainte Sigrade*.	4 Août,	VII.
S......	Saint Silaire; dont il y a une Eglise à Saint Silaire des Bois, Diocèse de Nantes. Ne seroit-ce point Saint Hilaire qu'ils nommeroient ainsi?		
S......	Saint Simaut; dont il y a une Eglise Paroissiale au Diocèse de Luçon, & un Prieuré en Saintonge.		
Similinus,	Saint Sembein, Evêque de Nantes.	16 Juin,	310.
Simplicius,	Saint Simples, Confesseur à Tours.	1 Mars.	
Sindulfus,	Saint Drieuls, Evêque de Vienne en Dauphiné; dont il y a une Eglise Priorale vers la Savoie. On a apparemment mis d'abord *Saint Sindrieuls*, ou même *Saint Sindrieuls*. C'est celui-ci, ou le suivant, que les Auvergnats écrivent *Saint Sandoux*.	10 Déc.	VII.
	Saint Sendou, Confesseur a Aussonce en Champagne.	20 Oct.	*v.* 800.
Sinerius,	Saint Sendre, Evêque d'Avranches; honoré vers le bas-Poitou. A Avranches on dit *Saint Sinier*, de celui-ci, ou de *Senator*, qui est peut-être le même.	18 Sept.	
Sineros, *otis*,	Saint Serneu; Patron de Billon en Auvergne (*Biliomum*), & de Thiers, où on dit *Saint Syrenat*.	23 Fev.	307.
S.......	Saint Simieux; Patron d'une Eglise vers Rouillac, au Diocèse d'Angoulême.		
Sisintrudis,	Sainte Silsetrude, Celleriere de Fermoutiers en Brie.	7 May,	VII.
Solas,	Saint Suale, Prêtre Anglois; mort en Allemagne.	2 Déc.	*v.* 788.
Solemnis,	Saint Souleine, Evêque de Chartres; mort a Maillé en Touraine (*Malleacum*), où on le nomme *Saint Sclau*.	24 Sept.	VI.
Solongia,	Sainte Solange; honorée à Bourges comme Martyre pour la virginité.	10 May,	*v.* 880.
Sorus,	Saint Sour, Solitaire en Périgord près la riviere de Vezere, en un lieu dit depuis *Terrasson* (*Terra-Sori*).	1 Fev.	VI.
Soteres, *is*, ou *idis*,	Sainte Sotere, parente de Saint Ambroise; qu'on nomme *Sainte Sure* à Sézanne en Brie; & *Sainte Zuarde* à Dordrect, où on l'écrit *Zwaerdt*.	10 Fev.	304.
Spanus,	Saint Epain; honoré comme Martyr en Touraine.	25 Oct.	
Stephanus,	Saint Estevan; honoré comme Martyr à Xérez de la Frontere (*Asta-Regia*), en Andalousie (*Vandalitia*).	21 Nov.	
	Saint Etienne, premier Martyr. Les Boulenois d'Italie disent *San-Stie*; les Basques, *Saint-Esteve*; ceux de Rouergue, *Saint Steve*; ceux des environs de Juvignac en Angoumois, *Saint Estief*; les Forésiens, *Saint Stivan*: les Baujolésiens, *Saint Tivein*; & de-là *Tévenin*, de *Stephaninus*; & *Tévenot*, de *Stephanotus*, petit Etienne; & *Tévenard*, de *Stephanardus*, grand-Etienne.	26 Déc.	34.
Suliavus,	Saint Suillaf, Abbé au Diocèse d'Aleth, à présent Saint Malo.	29 Juill.	VII.
Sulpicius,	Saint Souplex, Corévêque en Basse-Normandie; honoré à Saint Guilein.	27 Janv.	
	Saint Sulpice, Evêque de Bourges, II. de ce nom, dit le Débonnaire: qu'on nomme en quelques lieux *Saint Souplex*; en d'autres *Saint Suplix*, & même *Saint Suplice*.	17 Janv.	644.

Superius,

Superius,	Saint Supéry, massacré à Valenciennes par le fils d'un Procureur.	26 [illegible]	
Sylvanus,	Saint Sauvan, Martyr en Limousin. En un canton du Berry on dit *Saint Sauvain*; en un antre du même pays, *Saint Sylvain*.	16 [illegible]	
Sylvester,	Saint Sevêtre, second Abbé de Moutier Saint Jean en Auxois.	15 Av[illegible]	
Syveus,	Saint Saunié, honoré vers le Berry.		
Sylvius,	Saint Selve, Evêque de Toulouse, restaurateur de Saint Sernin; qu'il ne faut pas confondre avec Saint Sylvin d'Auchy, mort en 715. originaire de Doesbourg (*de Terra Thosana*), dit l'Evêque Antenor, au lieu de quoi ceux qui ont pris cela pour faute ont mis *Tholosana*.	31	
Symphorianus,	Saint Syphorien, Martyr à Autun. En un canton de la Touraine on dit *S. Sphern*; en Bauvoisis, *S. Dynephorn*; en Charolois, *S. Sephrein*; plus près de Lyon, *S. Saphorein*, que plusieurs écrivent *Saforin*.	22 Août,	171.

T.

T Abracas,	Saint Trabate, honoré comme Martyr à Torcel (*Turricellum*), l'une des Isles de Venise; où ses Reliques sont conservées avec celles de Saint Théoneste, Evêque d'Altin, massacré par les Ariens en 425.		
Tauricia,	Sainte Taurette, Vierge près d'Issoudun (*Exoldunum*) en Berry.	1 May.	
Taurinus,	Saint Taurin, premier Evêque d'Evreux; qu'on nomme *Saint Turin* en Forès.	11 Août,	
Tegulus,	Saint Thiel, honoré à Yvrée.	25 Nov.	
Tethivius,	Saint Theteviu, Moine de Redon au Diocèse de Vennes.	11 Janv.	v. 880.
Tetricus,	Saint Trety, Evêque d'Auxerre; tué à l'Escan (*Scamnum*).	8 Mars,	v. 709.
Thaumastus,	Saint Thaumast, sans prononcer l'*s*; dont il y a une Eglise à Poitiers.		
Theatildis,	Sainte Thiételt, Vierge en Vestphalie.	30 Janv.	IX.
Theobaldus,	Saint Thibaud, fils d'un Comte de Champagne; honoré à Provins.	30 Juin,	1066.
Theocritus,	Saint Thecret, honoré en Berry.		
Theodardus,	Saint Thôdart, Evêque de Narbonne; qu'on trouve écrit *S. Andart* & *S. Audert*.	1 May,	v. 893.
Theoderia,	Sainte Theutere, Vierge; honorée à Vérone.	5 May,	v. 700.
Theodolechildis,	Sainte Telchide, Vierge, premiere Abbesse de Joarre; sur le tombeau de laquelle (placé entre plusieurs autres au milieu de la très-ancienne Crypte de Saint Paul, Ermite de Joarre) se lit très distinctement THEODLECHILDIS, & non *Theodechildis*, ni *Theodiechieldis*.	10 Oct.	v. 660.
Theodoretus,	Saint Théodorit, Patron d'Usès; mal nommé *Theoderus* par Baronius.	23 Oct.	362.
Theodoricus,	Saint Thierry, Prêtre près de Reims.	1 Juill.	533.
Theodorus,	Saint Théodore le Téron, Martyr d'Amasée. En un canton de Berry on dit *S. Tridoire*; en Auvergne près l'Allier, *S. Thiours*; en certains lieux, *S. Thiers*; en d'autres, *S. Zéger*; à Rome, *Santo-Toto*. Les mots de *S. Thiers*, & de *S. Zéger*, se disent aussi en quelques cantons pour S. Théodore le Stratélate du 7. Février, l'un des quatre Patrons de Venise.	9 Nov.	303.
Theodosia,	Sainte Thuise, Vierge & Martyre; Protectrice de Montirendé en Champagne.	2 Avril,	307.
Theodulfus,	Saint Thiou, Abbé de Saint Thierry de Reims.	1 May,	v. 588.
Theofredus,	Saint Châfre, second Abbé de Monastier en Vêllay, Martyr. En Dauphiné on l'appelle *Saint Jafré*.	19 Oct.	728.
Th.....	{ Saint Thegonet; dont il y a une Eglise Paroissiale au Diocèse de Léon en Bretagne.		
	Saint Thifroy, Abbé de Corbie.	9 Oct.	
Theophanes,	Saint Thiphaines; comme il est nommé en des Heures Gothiques, dans lesquelles l'Epiphanie est aussi nommée *la Thiphaigne*, ce qui vient de *Theophania, orum*.	9 Sept.	IV.
Theotonius,	Saint Thitoin, premier Prieur de Sainte Croix de Conimbre.	18 Fev.	1166.
Theuderius,	Saint Cherf, Abbé à Vienne; mal nommé *Theodorus* par Baronius; & encore plus mal *Carus* par un Auteur de l'Ordre de Saint Dominique.	29 Oct.	575.
Theutechildis,	Sainte Theodéchil, Reine des Varnes; Fondatrice de Saint Pierre-le-Vif à Sens; dite *Thechildis* dans des vers gravés en lettres Gothiques sur une pierre dans Saint Pierre-le-Vif (*S. P. in Vico*).	28 Juin,	v. 520.
Thillo,	Saint Theau; *qui*, au rapport de Saint Ouein, *apprit l'orfévrerie à Paris sous Saint Eloi*; & depuis, l'accompagna en Plandres, &	7 Janv.	v. 687.

		Natalice.	Siècle.
	y convertit ceux du pays d'Ysenghien. Il mourut près le Vigean en Limousin. En Flandres on le nomme *Saint Tiiman*, qu'on orthographie *Thielman*, c'est-à-dire *Theau-homme*.		
Thuribius,	Saint Thorive, Evêque d'Astorgue (*Asturica*); en Espagnol *San-Torivio*.	16 Avril,	460.
Tiarmailus,	Saint Ermel : le même qu'*Armagilus* ci-devant.	16 Août,	552.
Tiberius,	Saint Tubéry, Martyr au Diocèse d'Agde; Patron de Florensac (*Florentiacum*). Il y a des lieux où on dit *Saint Tiberge*.	10 Nov.	*v.* 304.
Tiernomalus,	Saint Thiarmail; honoré à Léon en Bretagne. On dit aussi *Tigernomagilus*. Il pourroit être le même que Saint Ermel.		
Tinidorus,	Saint Tenénan, Evêque de Léon en Bretagne.	16 Juill.	636.
Torpes, etis,	Saint Tropès, Martyr à Pise; honoré au Diocèse de Fréjus.	29 Mars,	I.
T.......	Saint Trais; dont il y a une Eglise dens le Vivarais.		
Tr.......	Saint Tregaret, Titulaire d'une Chapellenie en l'Eglise de Kerlouan au Diocèse de Léon.		
Trelodius,	Saint T...... dont il y a un Prieuré au Diocèse de Bordeaux.		
Tremorius,	Saint Tremoré, Confesseur en Bretagne; où on dit *Saint Tremeur*, & *Saint Trever*; dont quelques Reliques apportées à Paris vers l'an 966. furent déposées à Saint Barthelemi, avec celles de Saint Magloire & les autres, que Salvator d'Aleth sauvoit de la fureur des Danois que Thibaut, Comte de Chartres, avoit fait venir à son secours contre Richard, Duc de Normandie.	8 Nov.	VII.
Tresanus,	Saint Tresain, Prêtre à Avenay en Champagne; que Ferrarius nomme *Sanissimus*, prenant *Tresain* pour *tres-sain*.	7 Fev.	V.
Treverius,	Saint Trivier, Moine de Teroanne; mort au Pays de Dombes.	16 Janv.	VI.
Troecia,	Sainte Triaise, Vierge en Poitou.	16 Août.	
Trojecius,	Saint Troëse, Confesseur; honoré en Nivernois.	17 Oct.	
Trudo,	Saint Tron, Prêtre au Comté d'Hasbain; en Flaman *Sinte-Truyen*.	23 Nov.	*v.* 698.
Tugdualus,	Saint Tugal, Evêque de Cosgueaudet en Bretagne; Patron de Laval au Maine; mort à Treguier, où on dit communément *Saint Pabut*; ce qui pourroit faire croire qu'au fragment donné par Duchesne, où il est nommé *Saint Rabutualus*, on devoit lire *Pabutualus*, abrégé apparemment de *Pabutugdualus*, dont les Bretons auroient retenu les premieres syllabes, & les Manseaux les dernieres.	30 Nov.	*v.* 705.
Tullia,	Sainte Tulle, Vierge; fille de Saint Eucher de Lyon : du nom de laquelle il y a un Village en Provence; & dont les Reliques sont à Manosque (*Manuasca*).		*v.* 488.
Turiavus,	Saint Turiaf, Evêque en Bretagne; mort à la Croix-Saint-Leufroy en Normandie : dont le corps est à S. Germain des Prés à Paris.	13 Juill.	749.
Tuscana,	Sainte Toscaine, Veuve; Religieuse de Saint Jean de Jérusalem à Vérone.	14 Juill.	1343.
Tygridius,	{ Saint Terredes, Martyr à Gap.	3 Fev.	
	{ Saint Tygride, Archidiacre de Clermont.	16 Fev.	*v.* 388.

V.

Valaricus,	Saint Valery, Abbé au Vimeu (*Vinemacum*) en Picardie.	12 Déc.	622.
Valburgis,	Sainte Valburge, Vierge; Abbesse en Allemagne. Au Perche on dit *Sainte Gauburge*; au Diocèse de Luçon *Sainte Falbourg*; en un autre canton du Poitou, *Sainte Avaugourg*; en Champagne, *Sainte Vaubourg*; à Hédeneim, où elle est morte, *Walpurg*.	25 Fev.	*v.* 780.
Valdebertus,	Saint Gaubert, ou Vaubert, natif de Vinant sous Meaux (*Vicus Nanensis*), troisiéme Abbé de Luxeu.	2 May,	665.
Valdericus,	——— Voyez *Gaudericus*.		
Valdetrudis,	Sainte Vaudrue, Veuve; Patrone de Mons en Hainaut.	9 Avril,	*v.* 686.
Valdrada,	Sainte Vaudrée, Supérieure de Saint Pierre de Metz.	5 May,	*v.* 620.
Valdus,	Saint Gaud, Evêque d'Evreux.	31 Janv.	VI.
Valeria,	Sainte Valere, Vierge & Martyre en Limousin. En Bourbonnois on dit *Sainte Valiere*.	10 Déc.	III.
Valerianus,	{ Saint Valerein, Martyr à Tornus sous Marc-Aurele.	15 Sept.	*v.* 179.
	{ Saint Valérien, Evêque de Cimies (*Cemenelum*) près de Monaco (*Monœcum*).	23 Juill.	V.
Valericus,	Saint Vaury, Hermite Alleman; mort en Limousin.	10 Janv.	VII.
Valerius,	{ Saint Valere, premier Evêque de Couserans; loué par Saint Grégoire de Tours.	5 Juill.	V.
	{ Saint Valier, Diacre de Langres, Martyr; dont les Reliques sont à Molôme (*Melunda*), qu'on ne doit pas confondre avec Molême (*Molisma*).	22 Oct.	*v.* 264.

		Natalice.	*Siècle.*
Valimbertus,	Saint Garembert, Abbé de	31 Déc.	
Vallesius,	Saint Ouarlux, Confesseur; honoré à Notre-Dame d'Amiens: apparemment le même que *Saint Urloux* de Quimperlé. Voyez *Garlesius.* Au reste, on ne doit pas confondre ce nom de *Vallesius* avec celui de *Valesius*, marqué depuis peu ce même jour-ci 20. Novembre, par remise du 4. dans le Bréviaire Romain; ce dernier étant le surnom qu'on a donné au B. Félix, Solitaire à Cerfroid près de Meaux, parce qu'il étoit du pays de Valois (*Pagus Vadensis*) entre Senlis & Soissons; d'où il semble qu'on auroit plutôt dû surnommer *Vadensius* ce Coinstituteur des Maturins: qui, pour le dire en passant, n'ont point pris ce nom du Vénérable-Jean de Mata, Provençal, leur Fondateur; mais de l'Eglise de Saint Maturin de Paris, autrefois Hôpital, qui leur fut donné en 1228. par le Chapitre de Notre-Dame, avec la permission de l'Evêque, & dont deux ans après ils donnérent cette reconnoissance: *Frater Michael, Ordinis Sanctæ Trinitatis & Captivorum Redemptionis Minister major licèt indignus; cæterique Ministri & Fratres ejusdem Ordinis in generali Capitulo apud Cervum-Frigidum congregati: Universis præsentes litteras inspecturis, Salutem, & devotæ orationis hostiam salutarem. Noveritis quod Fratres nostri receperunt à Venerabili Patre Guillelmo Episcopo Parisiensi, & à Venerabili Viro Decano & Capitulo Parisiensi Ecclesiam & Domum Sancti Maturini Parisiensis, in omnimoda obedientia, subjectione & reverentia in qua antecessores eorum dictas Ecclesiam & Domum tenuerant & possederant: promittentes etiam se bona fide dictis Episcopo, Decano & Capitulo, omnimodam obedientiam, subjectionem & reverentiam, super prædictis in perpetuum servaturos, renuntiantes omnibus privilegiis & litteris impetrandis super præmissis. Nos verò de consensu totius Capituli nostri generalis consentimus omnibus prædictis, & ea rata habemus & approbamus. In cujus rei testimonium præsentes litteras sigilli nostri generalis Capituli munimine roboravimus. Datum apud Cervum-Frigidum anno Domini 1230. Feriâ tertiâ post Trinitatem.*	20 Nov.	
Vandalenus,	Saint Vandelein, Abbé de Toley sur la Sarre.	21 Oct.	v. 650.
Vandregisilus,	Saint Vandrille, Abbé; Patron du Port-au-Pec (*Portus Alpicensis*), près Saint Germain en Laie.	22 Juill.	671.
Vaningò,	Saint Varang, Bourdelois, mort à Fécan; Patron de Ham (*Hamum*); honoré près de Touars en Poitou.	9 Janv.	v. 688.
Varinus,	Le Bienheureux Guérin, Evêque de Sion en Vallais, Cistercien.	6 Janv.	XII.
Varocus,	Saint Guérec, Disciple de Saint Tugal.	17 Fev.	587.
Vasanulfus,	Saint Vânon, Irlandois, Corévêque à Condé en Hainaut. Voyez au B.	1 Oct.	v. 700.
Vasius,	Saint Vaise, massacré à Saintes par ses héritiers.	16 Avril,	v. 500.
Vedastus,	Saint Vâst, Evêque d'Arras; premier Catéchiste de Clovis.	6 Fev.	v. 540.
Vedericus,	Saint Guerry, Moine de Saint Pierre de Gand.		
Velosianus,	Saint Volusien, Evêque de Tours; mort au Comté de Foix, où on dit *Saint Voussien.*	18 Janv.	491.
Venantius,	Saint V . . . . . . Evêque de Viviers; qui souscrivit au Concile d'Yene (*Epaonum*) en Bugey, en 517.		v. 530.
Venerius,	Saint Vendre; Patron de *Porto-Venere*, près de Sarzane.	13 Sept.	v. 604.
V	Saint Vensas; dont il y a une Eglise au Diocèse de Rodés.		
Veomades,	Saint Guiémat, Evêque de Tréves.	6 Nov.	781.
Veraldus,	Saint Guiraut, Evêque de Béziers.	5 Nov.	1131.
Veranus,	{ Saint Véran, Evêque de Vence (*Vintia*), fils de Saint Eucher de Lyon.	10 Sept.	v. 480.
	{ Saint Vrain, Evêque de Cavaillon (*Cabellicum*); honoré le 19. Octobre à Gergeau (*Jargolium*).	11 Nov.	v. 600.
Veredemus,	Saint Vrême, Evêque d'Avignon.	17 Juin,	720.
Veremundus,	Saint Bermond, Abbé en Navarre.	8 Mars,	
Verenfridus,	Saint Guerfroy, Chanoine d'Utrect, puis Curé de Westrewolt.	14 Août,	v. 545.
V	Saint Vriston; dont il y a une Eglise vers l'Estarrac (*Astaracum*).		
Veronica,	*La Sainte Venisse* ou *Véronique de Notre-Seigneur*: de *Vericonica*: la preuve en est au second tome du *Musæum* de Dom Mabillon, page 122. C'est ainsi qu'on nomme les portraits du Visage de N. S. représentés sur un linge, semblables à celui qu'on conserve à Saint Pierre de Rome.	*f. la veille des Cendres.*	
Verulus,	Saint Vorle, Confesseur à Marcenay; honoré à Châtillon-sur-Seine; où on raconte qu'un Grand-Vicaire avoit un jour ordonné qu'on le nommât en Latin *Vorlius*, trouvant que son vrai nom de	17 Juin,	VI.

		Natalice.	Siècle.
	Verulus, ou plutôt de *Verolus*, comme il l'avoit vû écrit dans les Litanies, approchoit trop d'un mot qui lui paroissoit peu honnête.		
Verus,	Saint Vèr, Evêque de Vienne en Dauphiné, second du nom.	13 Janv.	*v.* 594.
Vialis,	Saint Viau. Voyez ci-dessous au mot *Vitalis*, son vrai nom.	16 Oct.	VIII.
Viator,	Saint Bietre, Evêque de Bourges : qu'en certains lieux on nomme *Saint Viet.*	5 Août,	*v.* 354.
	Saint Viateur, Commensal de Saint Jût de Lyon.	22 Oct.	*v.* 400.
	Saint Viâtre, Conf. Patron de Tremblevif en Sologne (*Tremulivicus in Secalaunia*).	29 May.	
	Saint Viotre, martyrisé en Franche-Comté avec Saint Amour par les Emissaires d'Ebroin.	9 Août,	VII.
V......	Saint Vivraud; dont il y a une Eglise dans les Cévennes (*Cemmeni, orum*).		
Victor,	Saint Victeur, Evêque du Mans; nommé *Victorius* au Concile d'Angers de 453.	1 Sept.	490.
	Saint Victor, Martyr à Marseille.	21 Juill.	*v.* 290.
	Saint Vitre, Conf. près d'Arcis sur Aube; loué par Saint Bernard, qui a fait un Office propre pour le jour de sa Fête, qu'on chante encore à Montiramé (*Monasterium Arremari*).	16 Fev.	VII.
Victoricus,	Saint Victorique, martyrisé à Amiens avec S. Fuscien; l'un des Protecteurs de Baugency (*Balgentiacum*); qu'en quelques lieux on nomme *S. Victory*, en d'autres *S. Victorix*, & même *Victorisse*.	11 Déc.	
Victorinus,	Saint Victurin; honoré à Fontenoy près Ferrieres comme Compagnon de Saint Savinien de Sens.		
Victurus,	Saint Victour, Evêque du Mans, prédécesseur de Saint Victeur.	J. *ou* F.	451.
Vido,	Saint Guion, Abbé de Pompose sur le Pô; honoré à Spire, où on le nommoit *S. Witen.* Voyez au G.	31 Mars,	1026.
Vidus,	Saint Guit, Evêque d'Aqui, au Marquisat de Monferrat.	2 Juin,	1070.
Vilibaldus,	Saint Guillebaut, Evêque d'Aichstat, frere de Sainte Valburge.	7 Juill.	*v.* 786.
Villeicus,	Saint Guillec, Chanoine d'Utrect; mort à Késervert (*Cæsaris-Verda*).	7 Mars,	727.
Vinailus,	Saint Guenau; honoré à Corbeil près de Paris. Voyez au G.	3 Nov.	VI.
Vincentianus,	Saint Viants, Confesseur en Auvergne; honoré en Limousin.		
Vinebaldus,	Saint Vinebaud, Abbé de Saint Loup de Troyes.	6 Avril,	620.
Vinemarus,	Saint Guimer, honoré près de Tonnerre; où on le nomme *Saint Vinemer.*		
Vinizo,	Saint Guenizon, Moine de l'Ordre de Saint Benoît.	26 May,	*v.* 1050.
Vinnocus,	Saint Vinox, Abbé de Vormhoud en Flandres.	6 Nov.	*v.* 717.
Vinvaloeus,	Saint Guingalois; Abbé de Landevenec; Patron de Château du Loir (*Castrum-Lidi*); qu'on nomme en Bretagne *S. Vennolé*; en Ponthieu, présentement *S. Valoy*, autrefois *S. Vignevalé*; en d'autres lieux, *S. Guignolé.*	3 Mars,	VI.
Virgana,	Sainte Viergue, Bergere près de Touars.	7 Janv.	
Viridiana,	Sainte Verdienne, Vierge à Florence; en Italien, *Verdiana.*		
Vitalis,	Saint Viau, mort au pays de Retz en Bretagne; honoré à Tornus.	16 Oct.	VIII.
	Saint Vital, Martyr à Ravenne. A Boulogne en Italie on dit *San-Véel*; en Languedoc, *S. Vitau.*	28 Avril,	I.
Vitesindus,	Saint Guidezind, Martyr en Espagne.	15 May,	855.
Vitonus,	Saint Vennes, Evêque de Verdun; que le Pere Giry a nommé *Saint Viton*, contre l'usage. Plusieurs l'écrivent *Venne*, comme venant de l'ablatif *Vitono*, suivant la régle la plus générale: car les noms viennent de l'ablatif, excepté un très-petit nombre où l'*s* du nominatif a été conservée, comme dans *Jacques*, *Charles*, *Phelipes*, &c.	9 Nov.	*v.* 508.
Vitus,	Saint Guy, Martyr en Italie, avec Saint Modeste & Sainte Crescence; Patron de Corvey en Saxe (*Corbeia-nova*); dont il y a une Eglise près Mommeillan au Diocèse de Paris, que Sanson nomme *Saint Vif*, & Vivier *Saint Vic.*	15 Juin,	IV.
Vivianus,	Saint Bien : c'est ainsi qu'on nomme Saint Vivien de Saintes en Saintonge.	28 Août,	III.
Vodoalus,	Saint Voël, Reclus à Soissons; où le peuple dit *Saint Voé.*	5 Fev.	VIII.
Volfgangus,	C'est peut-être Saint Offange, Evêque de Ratisbone (*Ratispona*).	31 Oct.	
Volfolendus,	Saint Florend, Evêque de Bourges.	12 Déc.	*v.* 660.
Vulbandus,	Saint Bourbaz, massacré en Bugey par les Emissaires d'Ebroïn.	10 May,	VII.
Vulfilaicus,	Saint Valfroie, Solitaire près d'Yvoy dans le Luxembourg; mentionné par Saint Grégoire de Tours.	7 Juill.	VI.
Vulfinus,	Saint Goufin, Moine de Celles en Berry.	12 Juill.	*v.* 569.
Vulflagius,	Saint Vulflix, Curé de Rue sur Maie en Ponthieu (*Ruga ad Madiam in Pontivo*, & non *Duroïcóregum*, qui est *Drucarg*).	7 Juin,	630.

Vulfrannus,

		Natalice.	Siécle.
Vulframnus,	Saint Vulfran, Evêque de Sens, Tutélaire d'Abbeville; où le peuple dit *S. Suffrain*; & quelques-uns *S. Offran*.	20 Mars,	VIII.
Vulganius,	Saint Vulgaine, mort en Artois; Patron de Lens (*Eleni, orum*).	2 Nov.	VII.
Vulgisilus,	Saint Vulgis, Confesseur à Troënes, près la Ferté-Milon (*Firmitas-Milonis*.	1 Oct.	VII.
Vulmârus,	Saint Vilmer, Abbé de Samer en Boulenois (*Samer* n'est qu'un abrégé de *Sanctus-Vulmârus*). On le nomme encore en Picardie, selon la différence des lieux où il a des Eglises, *Saint Gaumier*, *Saint Villaumèr*, *Saint Goumar*, *Saint Vilmil*, & *Saint Goumèr*.	20 Juill.	v. 710.
Vulstanus,	Saint Volstain, Evêque de Vorcestre (*Vigornia Castrum*).	19 Janv.	1095.
Vultus de Luca,	*Le Saint Vout de Lucques*, vulgairement *Saint Godelu* : c'est ainsi qu'on nomme les Crucifix habillés, semblables à celui qui est conservé en la Cathédrale de Saint Martin de Lucques en Toscane; tels que sont ceux qu'on voit à Saint Etienne de Sens, au Sépulcre à Paris, à Saint Denys en France, &c.		

U.

UDalricus,	Saint Udlaric, Evêque d'Ausbourg : dit en quelques lieux *Saint Oudry*; en d'autres *Saint Oury*.	4 Juill.	963.
Udalricus,	Saint Uldaric, Moine de Clugny; qui a rédigé par écrit les Constitutions de cet Ordre.	10 Juill.	XI.
Ulfacius,	Saint Ulface, Solitaire au Maine; honoré à Tulle, où on dit *Saint Ulfart*.	9 Sept.	VII.
Ulfobertus,	Saint Oflebert, honoré en Cotantin (*Pagus Constantinus*).		
Ulfus,	Saint Ou, honoré comme Martyr en un Village de son nom près d'Arcis, au Diocèse de Troyes en Champagne.	22 Janv.	
Ulphia,	Sainte Ulphe, & non *Ouse*, Vierge, Solitaire au lieu où est à présent le Paraclit des Champs près d'Amiens.	31 Janv.	
U.......	Saint Ulfans; dont il y a une Eglise vers l'Estarrac.		
Ursicinus,	Saint Ursane, Moine de Luxeu; qu'on nomme en Suisse *Saint Ursix*.	20 Déc.	
Ursicius,	Saint Ursice; mal écrit *Urcisse* par quelques Géographes; mentionné par Jean XXII. en la Bulle d'érection de l'Evêché de Montauban.		
Ursulina,	La Bienheureuse Orseline, Vierge; dont le corps est à Saint Quentin de Parme.	7 Avril,	1410.
Ursus,	Saint Ours, Confesseur à Loches en Touraine (*Luca, arum*).	28 Juill.	

X.

XAverius,	Saint Xavier, Jésuite, Apôtre des Indes Orientales; en Italien *San-Saverio*.	2 Déc.	1552.
Xystus,	Saint Xyste, Pape, II. du nom : & non *Sixte*, quoiqu'on le dise aux autres Papes de ce nom.	6 Août,	258.

Y.

Y......	Saint Yaguein; dont il y a une Eglise près de Tartas, au Diocèse d'Acqs.		
Y......	Saint Ygest; dont il y a une Eglise au Diocèse de Rodès.		
Yolana,	Sainte Yolaine, Vierge & Martyre à Plainecerf, près de Guise. On écrit aussi *Iolana* : & quelques-uns veulent que ce nom soit le même qu'*Yoland* & *Yolande*.	17 Janv.	
Y......	Saint Yors; dont il y a une Eglise vers Ausch en l'Archiprêtré de Vic.		
Ytherius,	Saint Ythier, Evêque de Nevers; Patron de Suilly (*Solliacum*).	25 Juin,	v. 691.
Yvo,	Saint Yves, Official d'un Archidiacre de Rennes, puis de l'Evêque de Treguier; & enfin Curé de Lohanec. Catherinot tiroit le nom d'*Yves* d'*Eusebius*. Par le même principe on pourroit tirer celui d'*Yon* d'*Eugenius* : mais il faut des preuves; & ceci n'est qu'une idée pareille à celle de faire venir *Geneviéve* de *Zenobia*.	19 May,	1303.

		Natalice.	Siécle.
	Il n'y a nul rapport du Theuton au Grec.		
Y......	Saint Yzernay; dont il y a un Prieuré en Poitou.		

Z.

Z......	Saint Zelande, Titulaire d'une Chapelle à l'Esparre, au Diocèse de Bordeaux.		
Zeno,	Saint Zein : c'est ainsi qu'on le nomme à Vérone; ailleurs on dit *Saint Zenon*.	8 Déc.	IV.
Zoërardus,	Saint Suirad, Solitaire en Hongrie.	16 Juill.	

Voilà, M o n s i e u r, *la Liste que vous m'aviez demandée. Vous n'y aurez pas vû divers Noms que la seule inexactitude de quelques Géographes a fait passer pour des noms de Saints. On trouve, par exemple, sur les Cartes dans le seul Diocese de Lyon,* Saint Bel, Saint Polgue, Saint Visinet, *trois Villages dont les noms bien orthographiés sont* Saimbel, Saimpolgue, Sainvisinet, *& en Latin* Sanibellum, Sanipulcrum, Campovicinetum : *Saint Laurent est Titulaire de ce dernier; Saint Pierre, des deux premiers : sur quoi, à l'égard du second, un Auteur s'est imaginé que le nom de* Saint Polgue *pourroit être venu de ce qu'on auroit vû écrit* SS. P. Paulique : *mais cet Auteur ne faisoit pas réflexion que ce n'est pas par la vûe que les mots s'altérent, mais par l'ouie; c'est-à-dire, que régulierement les changemens des mots n'arrivent pas pour les avoir vû écrits, mais pour les avoir entendu prononcer.* Saint Soir *que l'on a mis de même en un certain Pouillé, &* Sainte Gabelle *marquée sur quelques Cartes du Diocèse de Bordeaux, doivent être écrits* Ceinsoir *&* Cintegabelle, *de* Censorium *&* Cincta Gavella, *selon les anciens Titres.*

Vous n'y aurez pas trouvé non-plus certains noms de choses saintes qu'on prend souvent pour des noms de Saints. C'est pour cela, par exemple, que vous n'y voyez pas Saint Eran, *qu'on écrit ordinairement* Saint Erem, *de* Sancta Eremus : *quoique j'aie cru y devoir mettre* Sainte Véronique, Sainte Imoge, *&* Sainte Coyere, *à cause du rapport particulier qu'ont ces noms à* Notre-Seigneur, *à la* Sainte Vierge, *& à* Saint Pierre; *& je me suis contenté de vous les marquer en caractére différent de celui des autres noms, en mettant (au lieu du Natalice)* f. le, *c'est-à-dire* fêtée, le &c. *comme j'ai mis à Saint Michel Archange* h. le, *c'est-à-dire* honoré le &c.

Vous aurez, sans doute, fait quelque attention à l'accent circonflexe que j'ai mis sur la pénultiéme des mots d'origine Theutonique terminés en mârus; *& je crois que vous ne m'opposerez pas l'accoutumance de ceux qui prononcent* Hincmarus *en dactyle; car cette syllabe est constamment longue; ce qui paroît, non-seulement par la maniere dont ces sortes de noms se rendent en Langue vulgaire où la voyelle de cette syllabe est conservée ou changée, sans se perdre, comme il arrive aux syllabes brèves; mais encore par l'usage où sont les Eglises de faire ces syllabes longues; aussi-bien que par la pratique des meilleurs Poetes, qui les font toûjours longues, jusqu'à aimer mieux en syncoper les syllabes, par licence poëtique, que de faire ce* ma *bref; comme on voit en ce distique de Jean des Mousseaux, adressé à Saint Germer de Fly sous ce titre,*

Ad Divum Geremârum :
Stridentes sævis dum campi aquilonibus horrent
Germare, hos sedes, nubila purifices :

où on ne peut pas dire qu'il y eût Geremare *dans l'original; car, au contraire, Manassès de Préaux ayant imprimé ces vers à Rouen au revers de l'Epître dédicatoire du troisiéme Livre de l'*Histoire de Bauvais *de M. Louvet avec le mot de* Geremare, *M. des Mousseaux prit un soin particulier de faire mettre dans l'*Errata, *par M. Louvet, qu'il falloit lire* Germâre, *& non* Gerémare. *Je vous dirai pour vous réjouir (& finirai par-là), que l'inscription de cette Epître dédicatoire, qui est de 1613, est conçue en ces termes :* A la glorieuse Sainteté de Monsieur Saint Germer, *&c. Auriez-vous cru que l'on eût ainsi parlé dans le siécle où nous vivons?*

TABLE DU VOCABULAIRE HAGIOLOGIQUE,

En commençant par le Nom vulgaire.

A.

Abre,	*Apra.*
Abs,	*Ebba.*
Acaire,	*Acharius.*
Achart,	*Aicadrus.*
Ache,	*Acius.*
Acheul,	*Acheolus, Aciolus.*
Agropy,	*Eutropius.*
Adelard,	*Adalardus.*
Adenette,	*Ada.*
Adolf,	*Adulfus.*
Adourny,	*Saturninus.*
Adrien,	*Hadrianus.*
Af,	*Adanctus.*
Afradoce, Afrodîse,	*Aphrodisius.*
Agadreme,	*Angadrisma.*
Agapit,	*Agapetus.*
Agnan,	*Anianus.*
Agolin,	*Aquilinus.*
Agrapart,	*Agapetus.*
Agreve,	*Agripanus.*
Agricole, Agrique,	*Agricola.*
Aguebaud,	*Agobardus.*
Aiou,	*Aigulphus.*
Ajoutre, Ajudou, Ajutory,	*Adjutor.*
Aidaine,	*Adamnanus.*
Aigne, deuxiéme Evêque de Périgueux,	*Anianus,*
Aigulin,	*Aquilinus.*
Aimée,	*Ammata, Amma-Tolida.*
Aiplomay,	*Apollinaris.*
Airy,	*Agericus.*
Alain,	*Alanus,*
Alauzie,	*A. . . . . .*
Alde,	*Auda.*
Aldobrand.	*Aldrovandus.*
Aleaume,	*Adelelmus.*
Aleu,	*Alodius.*
Alfier,	*Adelferius.*
Algot,	*Adelgôtus.*
Adélaïde, Alez, Aliz,	*Adelaïs, ïdis.*
Almèr,	*Almârus.*
Alnée,	*Alveus.*
Alò,	*Eligius.*
Aloir,	*Alorus.*
Aloisio,	*Ludovicus.*
Alyre,	*Illidius.*
Amable,	*Amabilis.*
Amadour, Amaitre, Amarre,	*Amator.*
Amandis,	*Amandinus.*
Ambrois, Ambroise,	*Ambrosius.*
Amat, Amet, Amé,	*Amatus.*
Amour,	*Amor.*
Anastâse, Anastaise,	*Anastasia.*
And,	*Abundius.*
Andéole, Andeux, Andiol,	*Andeolus.*
Andoche,	*Andochius.*
Andras, André, Andrieu,	*Andreas.*
Andueil, Anduel,	*Andeolus.*
Anême,	*Antimius.*
Anestezicas, Dioc. d'Uzès.	An *Anastasius & Cassius?*
Aufroy,	*Ansfridus.*
Angeau,	*Angelus.*
Angelaume,	*Angelelmus.*
Annemond,	*Auremundus.*
Ansillon,	*Ansilio.*
Antaise,	*Anastasius.*
Antége,	*Antidius.*
Anthiogue,	*Antiochus.*
Antolein,	*Anatolianus.*
Aoustin,	*Augustinus.*
Apolline,	*Apollonia.*
Apollône,	*Apollonius.*
Apothême,	*Hypothemius.*
Appaçâre, Appacer, Appallara,	*Abbâcyrus, Cyrus.*
Aprône,	*Apronia.*
Apthe,	*Agatha.*
Aquelin,	*Aquilinus.*
Aquidan,	*Acyndinus.*
Aragond, Aragonde,	*Radegundis.*
Archambaud,	*Eorcynvaldus.*
Arcous,	*Arcontius.*
Ardaing,	*Ardagnus.*
Arey,	*Aregius.*
Arige,	*Aredius.*
Arille,	*Agricola.*
Armon,	*Ar. . . . . .*
Arnalt,	*Arnoaldus.*
Arnaud,	*Arnaldus, Arnualdus.*
Arnou,	*Arnulfus.*
Arpin,	*Agrippinus.*
Arpine, Arpinio,	*Elvidius.*
Arroman,	. . . . . .
Artheme, Arthemy, Arthein,	*Arthemius.**
Artongathe,	*Eorcungoda.*
Ary,	*Aregius.*
Assaire,	*Casarius.*
Assard,	*Adalardus; Adelardus.*
Aspais,	*Aspasius.*
Assitronine,	*Saturninus.*
Astier, Disc. de S. Cybar,	*Asterius,* 21. Octob.
Atornis,	*Saturninus.*
Avaugourg,	*Valburgis.*
Avoie,	*Avia, Hedvigis.*
Avol,	*Nabor.*
Aubans,	*Albanus.*
Aubert,	*Albertus, Autbertus.*
Aubierge,	*Adelberga, Edilburgis, Ethelburga.*
Aubin,	*Albinus.*
Aubrinx, Aubry,	*Albericus.*
Audart, Audert,	*Theodardus.*
Aude,	*Alda, Auda.*
Audoin,	*Audoenus.*
Audrie,	*Ediltrudis.*
Audry,	*Aldericus.*
Aufroy,	*Adelfridus, Altofrêdus.*
Augis,	*Adalgîsus.*
Aulaie, Aulaire,	*Eulalia.*
Aule,	*Angulius, Angulus.*
Aumond,	*Antimundus.*
Aunaire,	*Aunacharius.*
Aunobert,	*Alnobertus.*
Aupert,	*Autpertus.*
Auqtély,	*Eucherius.*
Aure,	*Aurea.*
Ausône, Ausôny,	*Ausonius.*
Aussens,	*Auxentius.*
Aussille,	*Auxilia.*
Austins,	*Augustinus.*
Austremoine,	*Austremonius, Stremonius.*
Austrilége,	*Austregisilus.*
Austrude,	*Anstrudis.*
Autaire,	*Autarius.*

Autal, Autau, } *Augustalis.*
Autelige, *Austregisilus.*
Axeoil, *Aciolus.*

B.

BAbolein, *Babolenus.*
Babel, Babylas, Babyle, } *Babylas.*
Bacq, *Bacchus.*
Badou, *Badulfus.*
Baefs, *Bavo.*
Baible, *Babylas.*
Baillon, An *Badilo?* 8. Oct.
Bâle, *Basolus.*
Balley, *Biabailus.*
Bardols, *Bertulfus.*
Batilde, *Baldechildis.*
Baud, *Baldus.*
Baudiere, Baudille, } *Baudelius.*
Baudou, *Baldulfus.*
Baudouin, *Balduinus.*
Baudour, { *Baldechildis*, *Batildis.*
Baudry, *Baldericus.*
Baumar, Baumer, } *Baudemirus.*
Baumard, Baumez, } *Boamadus.*
Bauffenge, *Balsemius.*
Bauteur, *Baldechildis.*
Bauzely, Bauzille, Bauzire, } *Baudelius.*
Béate, { *Beata*, *Beneacta.*
Béc, *Bega.*
Bellande, *Berelendis.*
Bénard, *Bernardus.*
Bénazects, Benazets, Bénédet, Bénézect, Bénézet, Benoist, } *Benedictus.*
Benoiste, *Benedicta.*
Beraire, *Berarius.*
Bercaire, *Berecharius.*
Bereng, *Benignus.*
Bérenger, *Berengarius.*
Bergis, *Beregisus.*
Bérier, *Berarius.*
Bermond, *Veremundus.*
Bernaut, *Bernardus.*
Beroing, *Benignus.*
Bertaud, *Bertaldus.*
Berteaume, *Bertelmus.*
Berthier, *Bertharius.*
Berthomieu, *Bartholomaeus.*
Bertou, *Bertulfus.*
Bertran, *Bertichramnus.*
Bês, *Betesus.*
Beury, *Baudericus.*
Beuve, *Bova.*
Beuvon, *Bobo.*
Bidolfo, *Blidulfus.*

Bié, *Beatus.*
Bien, *Vivianus.*
Bietre, *Vlater.*
Bilt, *Hippolytus.*
Blais, Blaise, } *Blasius.*
Blancat, Blanchars, } *Pancratius.*
Blanchart, *Blancardus.*
Blay, *Blavius.*
Blé, *Beatus.*
Blier, *Blitarius.*
Blimont, *Blithmundus.*
Boaire, *Betarius.*
Bodart, *Bodoaldus.*
Bodolf, *Botulfus.*
Boile, *Bogisilus.*
Boïle, *Baudelius.*
Bond, *Baldus.*
Bonet, Bont, } *Bonitus.*
Bonizect, *Benedictus.*
Bourbaz, *Vulbandus.*
Boutou, *Botulfus.*
Bouty, ...
Brancas, Branchais, Branchy, Branchs, } *Pancratius.*
Breigne, *Benignus.*
Brex, Brice, } { *Brictio*, *Brictius.*
Brieu, { *Briocus*, An & *Briomaclus?*
Brigide, { *Birgitta*, *Brigida*, *Britta.*
Bris, Brisson, } { *Brictio*, *onis*, *Brictius.*
Brun, *Brunus.*
Bruno, Brunon, } *Bruno.*
Bruzy, An *Budocus?*
Brynolf, Ev. de Scaren, } *Brunulfus*, 6. Fev.
Buèle, *Bodegisilus.*
Buzeu, Bury, } *Budocus.*

C.

CAlès, *Carilefus.*
Caluppan, *Caluppa.*
Candre, *Candidus.*
Caprais, *Caprasius.*
Caradeu, *Caradocus.*
Carcodan, *Curcodomus.*
Carmery, *Calminius.*
Caro, *Lazarus.*
Cassy, *Cassius.*
Cébrias, *Cyprianus.*
Célerin, *Serenicus.*
Célicy, *C. . . . . .*
Celigne, *Calinia.*
Celvolf, *Ceolvulfus.*
Cémon, *Ceadmannus.*
Cenâry, *Nazarius.*
Ceudre, *Candidus.*
Ceols, *Celsus.*

Céran, *Ceraunus.*
Céras, *Ceracius.*
Cerboney, *Cerbonius.*
Ceré, *Ceratus.*
Cerille, *Cicercula.*
Cerin, *Cyrinus.*
Césaire, *Caesarius.*
Cezadre, *Cessator.*
Châfre, *Theofredus.*
Chamant, *Amantius.*
Chandre, *Candidus.*
Chapte, *Agatha.*
Charlis, *Carilefus.*
Chartier, *Carterius.*
Chaumond, { *Anemundus*, *Chanemundus*, *Enemundus*, *Hanemundus.*
Chelin, *Quirinus.*
Chelirs, *Hilarius.*
Chelis, *Eligius.*
Cherf, *Theuderius.*
Chéron, *Carannus.*
Chignan, *Annianus.*
Chignas, *Anianus.*
Chipar, *Eparchius.*
Chivert, *Childebertus.*
Chretofle, Christau, } { *Christivilus*, *Christophorus.*
Christienne, *Christiana.*
Christofle, Christôls, Christoval, Christovel, } *Christophorus.*
Chryseuil, *Chrysolius.*
Ciergues, *Cyricus.*
Cirac, Diocèse de Mirepoix, } An *Ceracius?* An *Cyriacus?*
Cistron, Citroine, } *Citronius.*
Clair, Clars, } *Clarus.*
Clavié, *Flavius.*
Closseinde, *Clodesindis.*
Clou, *Clodulfus.*
Clouaud, Cloud, } { *Clodoaldus*, *Fludualdus.*
Colme, *Colmocus.*
Colombain, Colomban, } *Columbanus.*
Colome, Abbé d'Hiie, } *Columba.*
Combert, *Cunibertus.*
Condé, *Condedus.*
Conocain, *Guenegannus*,
Contest, Contêt, } *Contextus.*
Coran, à Lan, Diocèse de Mende, } . . . . . .
Cordon, *Curcodomus.*
Corneille, Cornille, } *Cornelius.*
Coudeloc, *Condilucus.*
Cougat, Couquenfat, } *Cucufas.*
Courcodême, *Curcodemus.*
Couvoyon, *Convoio.*
Coyere, Cohaeria.

Crapais, Crapafy,	*Caprasius.*
Creac,	*Quiriacus.*
Crépin,	*Crispinus.*
Crèpier,	*Crisparius.*
Cricq,	*Quiricus.*
Cuirin,	*Quirinus.*
Cybar,	*Eparchius.*
Cybras,	*Cyprianus.*
Cyr, Cyrq,	*Cyricus.*
Cyvran,	*Cyprianus.*

D.

DAbert,	*Dagobertus.*
Damarin,	*Amarinus.*
Daulé,	*Ethelvoldus.*
Déel,	*Deicolus.*
Démetre,	*Demetrius.*
Denys,	*Dionysius.*
Denyse,	*Dionysia.*
Desir,	*Desiderius.*
Desirat, Desiré,	*Desideratus.*
Dezery, Didier,	*Desiderius.*
Dié,	*Deodatus.*
Diegue,	*Didacus.*
Diel,	*Deicola.*
Dirié,	*Desideratus.*
Dimenche,	*Dominicus.*
Dimitry,	*Demetrius.*
Dinephorn,	*Symphorianus.*
Dinevaut,	*Donoaldus.*
Diogart,	*D......*
Diry	An *Desiderius?*
Dizans,	*Decentius.*
Dizier,	*Desiderius.*
Dôle,	An *Domnolus?*
Dôme,	*Domnolus.*
Domenge,	*Dominicus.*
Domice, Domis,	*Domitius.*
Donas,	*Donatianus.*
Donge,	*Domnio.*
Donnin,	*Domninus.*
Dônys,	*Dionysius.*
Doroth,	*Dorotheus.*
Douc,	......
Douchard,	*Dulcardus.*
Doucis,	*Dulcidius.*
Dreux,	*Drogo.* *Drogus.*
Drezery,	*Desiderius.*
Drieuls,	*Sindulfus.*
Drouaut,	*Droctoaldus.*
Druon,	*Drogo.*

E.

EAnd,	*Eugendus.*
Eanne,	*Annarius.*
Eble,	*E......*
Ebremont,	*Evermundus.*
Ecclese,	*Ecclesius.*
Echire,	*Eucherius.*
Eclénart,	*Ecleonardus.*
Ecolâce,	*Scholastica.*
Effiam,	*Inflannanus.*
Efrique,	*Africanus.*
Egobille,	*Scuviculus.*
Eguigner,	*Fingar, aris.*
El,	*Agilus.*
Elesmes,	*Adelelmus.*
Eliphe, Elis,	*Eliphius.*
Elme,	*Erasmus.*
Eloph,	*Eliphius.*
Elouan,	*Ludigianus.*
Eloy,	*Eligius.*
Elpignan,	*Alpinianus.*
Elsiaire,	*Adelzarius.*
Elvé,	*Albeus.*
Elzear,	*Elzearius.*
Emebert,	*Ablebertus.*
Emond,	*Eadmundus.*
Emere,	*Emerius.*
Emery,	*Emericus.*
Emilien, Emilion,	*Æmilianus.*
Enemie,	*Enymia.*
Englemèr,	*Engelmârus.*
Engrasse,	*Encratis, idis.*
Epain,	*Spanus.*
Ercie,	*Aredius.*
Ergoule,	*Gudila.*
Erigny,	*Irenæus.*
Erme,	*Ermino, onis.*
Ermel,	*Armagilus.*
Ermentaire,	*Armentarius.*
Ermine,	*Irmina.*
Ernelle,	*Ragenildis, is.*
Ernié,	*Irenæus.*
Esme,	*Edmundus.*
Esneu,	*Eadnochus.*
Espérance,	*Exuperantia.*
Espre,	*Hesperus.*
Essouvré,	*Exuperatus.*
Estef, Esteve, Etienne,	*Stephanus.*
Evangele,	*Evangelius.*
Eveurce,	*Evortius.*
Evozey,	*Evodius.*
Evrande,	*E......*
Evrard,	*Everardus.*
Evre,	*Aper.*
Evréle,	*Ebrigisilus.*
Evremèr,	*Evermârus.*
Evremond,	*Ebremundus,* *Evermundus.*
Evroine,	*Apronia.*
Evrôls, Evrou,	*Ebrulfus.*
Eucaire,	*Eucharius.*
Euchèr,	*Eucherius.*
Eudes,	*Odo.*
Eufraise,	*Euphrasius.*
Eugein, Eugêne,	*Eugenius.*
Eulail,	*Æoladius.*
Eulaie,	*Eulalia.*
Eunuce,	*Eunuchius.*
Eurice,	*Eusitius.*
Eusoie,	*Eusebia.*
Eustaise, Eustâse,	*Eustasius.*
Eustaze,	*Eustadius.*
Euverte,	*Evurtius.*

F.

FAgond,	*Facundus.*
Faine,	*Fanchea.*
Falbourg,	*Valburgis.*
Fale,	*Fidolus.*
Falmy,	......
Fargeau, Fargeu,	*Ferreolus.*
Fascile, Faziou,	*Fasciolus.*
Fatimat,	*F......*
Fé,	*Fides, is.*
Fens,	*Fidentius.*
Fergeon,	*Ferrutio.*
Fergeux,	*Ferreolus.*
Ferme,	*Firmus.*
Fermins,	*Firminus.*
Fernand,	*Ferdinandus.*
Ferriol,	*Ferreolus.*
Fieque,	*Fecus.*
Fivetein,	*Fidivetênus.*
Flaive,	*Flavitus.*
Flieu,	*Flavius.*
Flôberde,	*Frodoberta.*
Flôbert,	*Frodobertus.*
Florend,	*Volfelendus.*
Flou,	*Flosculus.* *Fulcolus.* *Fusculus.*
Flôvié,	*Flodoveus.*
Flour,	*Florus.*
Foignan,	*Foillanus.*
Forgent,	*Fulgentius.*
Forgey,	*Ferreolus.*
Fort, Fortunat, Fortuné,	*Fortunatus.*
Foucaut,	*Fulcaldus.*
Foulques,	*Fulco.* *Fulcus.*
Foursy,	*Fursæus.*
Frajou,	*Fragulfus.*
Fraigne,	*Fermerius.*
Fraimbaut, Fraimbourd,	*Frambaldus.*
Frameheut, Frameuze,	*Framechildis.*
Franchy,	*Francovêus.*
Fré,	*Fredus.*
Frégaut,	*Fredegandus.*
Fregent,	*Fulgentius.*
Fremis,	*Firminus.*
Frenier,	*Fermerius.*
Frenin,	*Phrónymus.*
Frenir,	*Fermerius.*
Freville,	*Fridesvitha.*
Frezaut,	*Frodoaldus.*
Frichou,	*Freculfus.*
Frion,	*Fredulfus.*
Frôbert,	*Frodobertus.*
Front,	*Fronto.*
Frou,	*Frodulfus.*
Fulgence, Fulgent,	*Fulgentius.*
Fursy,	*Fursæus.*

G

GAldry,	*Gaudericus.* *Valdericus.*

Galmier,	*Baldomérus.*
Gan, Gaond,	*Godo.*
Garembert,	*Valimbertus.*
Gau,	*Gallus.*
Gaubert,	*Valdebertus.*
Gauburge,	*Valburgis.*
Gaud,	*Valdus.*
Gaudeins,	*Gaudentius.*
Gaumier,	*Vulmarus.*
Gautier,	*Galterus.*
Gauzeins,	*Gaudentius.*
Geaumier,	*Baldomeres.*
Gedouin,	*Gilduinus.*
Gelais, Gélâse,	*Gelasius.*
Gêlin,	*Gislenus.*
Gely,	*Hilarius.*
Gemble,	*Hyemulus.*
Gendroux,	*Generosus.*
Gengon,	*Gangulphus.*
Generoux,	*Generosus.*
Genès,	*Genesius.*
Geneviéve,	*Genovefa.*
Geniez, Genis,	*Genesius.*
Gennâre,	*Januarius.*
Genois,	*Genesius.*
Genou,	*Gendulfus.*
Geofroy,	*Gaufridus.*
Geoirs, George,	*Georgius.*
Geran,	. . . . . .
Geran,	*Gerannus.*
Gerard, Géraud,	*Gerardus.*
Geraud,	*Geraldus.*
Geret,	. . . . . .
Germas,	*Germanus.*
Germèr,	*Geremarus.*
Germier,	*Geremares.*
Géroche,	*Gerundius.*
Gerou,	*Gerulfus.*
Gerveve,	*Genovefa.*
Géry,	*Desiderius.*
Gery,	*Gaugericus.*
Giguel,	*Judicael.*
Gilles,	*Ægidius.*
Gimier,	*Guimerra.*
Ginevra,	*Genovefa.*
Giorz,	*Gelasius.*
Girard,	*Gerardus.*
Girolamo,	*Hieronymus.*
Giron,	*Gereon.*
Girons; Giroux,	*Geruntius.*
Glascôve,	. . . . . .
Glaude,	*Claudius.*
Gloffine, Glozine,	*Chlodesindis.*
Go,	An *Gudualus?*
Goal, Goau,	*Gudualus.*
Gobbains,	*Gobbanus.*
Gobrien,	*Chomeanus.*
Gervais, Gervaise,	*Gervasius.*
Gladie,	. . . . . .
Godard,	*Gildardus.*
Godeberte,	*Godeberta.*

Godegranc,	*Chrodogangus.*
Godelieve,	*Godoleva.*
Godelu,	Vultus de Luca.
Godoleine,	*Godoleva.*
Goignet,	*G. . . . . .*
Goiles,	*G. . . . . .*
Goins,	*Gaudentius.*
Goiry,	*Godericus.*
Goisenou,	*Guscinovus.*
Gômès,	*Gumesindus.*
Gombert, Gompert,	*Cunibertus.*
Gon,	*Godo.*
Gondry,	*Gundericus.*
Gorry,	*Godericus.*
Gotard,	*Gothardus.*
Gousin,	*Vulsinus.*
Goule,	*Gudila.*
Goumar, Goumèr,	*Vulmarus.*
Gourdaine, Gourdinel,	*Gordanius.*
Goustaut,	*Consalvus.*
Goustans,	*Gulstanus.*
Grace,	*Eucratis, idis.*
Gramas,	*Chromatius.*
Grapasy,	*Caprasius.*
Grauls,	*Gratulfus.*
Gregosane,	*Carpophorus.*
Grimbaut,	*Grimbaldus.*
Grons,	*Gratulfus.*
Groffinc,	*Chrodesingus.*
Groux,	*Gratulfus.*
Gueltas,	*Gildas.*
Guenau,	*Guinailus.* *Vinailus.*
Guénegaud,	*Vinebaldus.*
Guenin,	*Guinninus.*
Guenizon,	*Vinizo.*
Guérec,	*Quiricus.*
Guérec,	*Varocus.*
Guerfroy,	*Verenfridus.*
Guérin,	*Varinus.*
Guerry,	*Vedericus.*
Guevres,	*Goar, aris.*
Guidezind,	*Vitesindus.*
Guidon,	*Guido.* *Vido.*
Guiémat,	*Veomades.*
Guignolé,	*Vinvaloeus.*
Guilein,	*Gislenus.*
Guillebaut,	*Vilibaldus.*
Guillec,	*Villeicus.*
Guimèr,	*Vinemarus.*
Guin,	*Guinninus.*
Guingalois,	*Vinvaloeus.*
Guion,	*Guido.* *Vido.*
Guiraut,	*Veraldus.*
Guirons,	*Geruntius.*
Guit,	*Vidus.*
Gury,	*Godericus.*
Guy,	*Guidus.* *Guido.* *Vitus.*

H.

Hagond, Hagun,	*Facundus.*
Hahayrat,	. . . . . .
Haond,	*Abundius.*
Harblond,	*Hermelandus.*
Hardouin,	*Haduindus,* *Harduinus.*
Hélier,	*Hilarius.*
Helvert,	*Helibertus.*
Héreie,	*Aredius.*
Herbland, Herblond,	*Hermelandus.*
Herlinde,	*Harelindis.*
Hermenfroy,	*Hermenfridus.*
Hermolé,	*Hermolaüs.*
Hervé, Hervieu,	*Herveus.*
Hidou, Hidulf,	*Hidulfus.*
Hilaire, Hilâre, Hilier,	*Hilarius.*
Hildemarque,	*Childomerga,* *Hildomarca.*
Hilles,	. . . . . .
Hisque,	*Hesychius.*
Honest,	*Honestus.*
Honfroy,	*Hunfridus.*
Honoire, Honorius,	*Honorius.*
Honorat, Honoré,	*Honoratus.*
Houarlux,	*Vallesius.*
Houë,	*Hoildis.*

J.

Jafré,	*Theofredus.*
Jaimes, Jame,	*Jacobus,*
Jalede,	. . . . . .
Jalle,	*Galla.*
Jacynthe,	*Hiacynthus.*
Janvier,	*Januarius.*
Janviere,	*Januaria.*
Jaoua,	*Johavius.*
Jéjune,	*Jejunius.*
Jéroche,	*Gerundius.*
Jérôme,	*Hieronymus.*
Jodars,	*Gildas.*
Jogond,	*Jucundus.*
Joiry, Jordy, Jory,	*Georgius.*
Jolias,	*Julianus.*
Josse,	*Judocus.*
Jouin,	*Jovinus,*
Joudry,	*Gildericus.*
Ju, Just,	*Justus.*
Juers, Juery,	*Georgius.*
Jubin, Julbin,	*Gebuinus.*
Juire,	*Georgius.*
Jule,	*Julia.*
Julien, Junien,	*Junianus.*
J.	*Jumeres.*
Jûre,	*Georgius.*

I.

Igny,	An *Ginacus?*
Imoge,	Imago.
Impere,	*Imperia.*
Inglevert,	*Angilbertus.*
Innigo,	*Enneco.*
Isar,	*Isarnus.*
Ismeon,	*Ismido, onis.*
Iryere,	*Imiterius.*

K.

Ke',	*Colodocus.*
Keintegern,	*Kentigernus.*
Kirec,	*Varocus.*
Kulhn,	*Chilianus.*

L.

Ladre,	*Lazarus.*
Lagier,	*Leodegarius.*
Lâlo,	*Ladislaus.*
Lan,	*Lavinus,* *Launus.*
Landry,	*Landericus.*
Langis,	*Launogisilus.*
Lâry,	*Hilarius.*
Lavier,	*Laberius.*
Leagier, Léger,	*Leodegarius.*
Léhire,	*Eleutherius.*
Lein,	*Leo.*
Lemps,	*Nemesius.*
Lesin,	*Licinius.*
Léthard,	*Leothardus.*
Leu,	*Lupus.*
Levange,	*Libanius.*
Leufroy,	*Leufredus,* *Leutfridus.*
Leuvart,	*Leobardus.*
Lezer,	*Glycerius.*
Libaire,	*Libaria.*
Liberd,	*Leobardus.*
Libier,	*Livarius.*
Libiere,	*Libaria.*
Liboire,	*Liborius.*
Licar,	*Glycerius.*
Lidoire,	*Lidorius,* *Litorius.*
Lié,	*Letus.*
Liébaud,	*Leodovaldus.*
Liénart,	*Leonardus.*
Liéne,	*Leonius.*
Liénuere,	*Leonorius.*
Lieubete,	*Leobgytha,* *Liveta.*
Liey,	*Leo.*
Lifart,	*Lietfardus,* *Liphardus.*
Ligaire,	*Leodegarius.*
Limine,	An *Liminius?*
Lindrue,	*Lutrudis.*
Linguin,	*Limininus.*
Lions,	*Leontius.*
Lioubete,	*Lubetia.*
Liourade,	*Liberata.*
Liperche,	*Lupercius,* *Lupercus.*
Liphâry,	*Leopharius.*
Lisiere,	*Liceria.*
Livaut,	*Leobaldus.*
Livrade,	*Liberata.*
Livrau,	*Liberalis.*
Lo,	*Laudus,* *Lauto.*
Locaie,	*Leocadia.*
Lomain,	*Lumanus.*
Lômer,	*Launomarus.*
Lônart,	*Leonardus.*
Longils, Longis,	*Launogisilus.*
Lop,	*Lupus.*
Lorje,	*Georgius.*
Lors,	*Laurus.*
Lotaire,	*Lotharius.*
Lotin,	*Lautenus.*
Loubers,	*Lupercius,* *Luperculus,* *Lupercus.*
Louboir,	An *Lupercus?*
Loudain,	*Ludanus.*
Louens,	*Linentius.*
Loueve,	*Laudeveva.*
Louïs,	*Chlotovechus,* *Ludovicus.*
Loul,	*Laudulfus.*
Loup,	*Lupus.*
Louvains,	*Leobonus.*
Louveins,	*Lubentius.*
Louvents,	*Lupentius.*
Loyer,	*Lotharius.*
Lubais,	*Leobatius,* *Leupatius.*
Lubin,	*Leobinus.*
Lucain, Lucan,	*Lucanus.*
Luce,	*Lucia.*
Lucée,	*Lucegia.*
Lucie,	*Lucia.*
Lucrece,	*Leocritia.*
Ludard,	*Leodardus.*
Ludre,	*Lusor.*
Lumine,	An *Leobinus?* An *Liminius?*
Lunaire,	*Leonorius.*
Luneze,	*Luneta.*
Lupede, Lupedio,	*Elpidius.*
Lupien,	*Lupianus.*
Ly,	*Letus.*
Lyperche,	*Lupercus.*

M.

Macaire, Macary,	*Macarius.*
Mâcé,	*Matthaus.*
Macédône,	*Macedonius.*
Mâchaut, Ev. d'Ardeubonne,	*Macaldus*, 25. Avril.
Maclou,	*Machutes,* *Macliavus,* *Maclovius,* *Macutus.*
Macolde,	*M.....*
Madir,	*Emeterius,* *Hemiterius.*
Madour, Mâdre,	*Amator.*
Mâslée,	*Mastasledis.*
Mahaut,	*Mathildis.*
Mahé, Maheu,	*Matthaus.*
Majas,	*Maianus.*
Maibeu,	*Mabôdus.*
Maieul,	*Maiolus.*
Maillard,	*Malebardus.*
Maimbeu, Maimbeuf,	*Magnobodus.*
Maing,	*Magnus.*
Malô,	*Machutes,* *Macliavus,* *Maclovius,* *Macutus.*
Mâlou,	*Magdalupus.*
Mamillan,	*Maximilianus.*
Mammès,	*Mamas, antis.*
Mancos,	*Mantius.*
Mandé,	*Maudetus.*
Manevieu,	*Meneleus.*
Mangors,	*Megengoses, is.*
Mans,	*Maximus.*
Mansuy,	*Mansuetus.*
Manvieu,	*Manvaus.*
Maquessague,	*Kessogus.*
Marceau, Marcel,	*Marcellus.*
Marcels,	*Martialis.*
Marcou,	*Marculfus.*
Mard,	*Medardus.*
Marême,	*Mederasma.*
Margeain,	*Marianus.*
Marianne,	*Mariamne.*
Mars,	*Martius.*
Marsal, Marsau, Martial,	*Martialis.*
Martis,	*Martinus.*
Martory,	. . . . . .
Mâry,	*Marius.*
Marz,	*Medardus.*
Masse,	*Maximus.*
Massire,	*M. . . . . .*
Mâthie,	*Mastidia.*
Maubert,	*Madelbertus.*
Mauberte,	*Madelberta.*
Maufroy,	*Madelfridus.*
Mauger,	*Madelgarius.*
Mauguille,	*Madelgisilus.*
Mauillet, Maulhet,	. . . . . .
Mauvé,	*Madalveus.*
Mauvy,	*Meneleus.*
Maxe,	*Maximus.*
Meard,	*Medardus.*
Meen,	*Mevennus.*
Meille,	*Æmil. . . .*
Meingaud,	*Mengoldus.*
Meinolf, Meinon,	*Magenulfus.*
Melagne, Melaine,	*Melanius.*
Melaucy,	. . . . . .
Méloir,	*Melôrus.*
Mélon,	*Mellônus.*
Membre,	*Memorius.*
Même,	*Maxima,* *Maximus.*
Mémin,	*Maximinus.*

Mémiers, Mémins, } *Memorius.*
Ménehoud, *Manechildis.*
Ménelé, *Meneleus.*
Menge, *Memmius.*
Menou, *Minulfus.*
Menvre, *Memorius.*
Meraud, *Meraldus.*
Mériadec, *Mereódocus.*
Merize, *Mauritius.*
Merre, *Mitrius.*
Merry, *Medericus.*
Méssence, *Maxentia.*
Méssent, *Maxentius.*
Méssien, { *Maxianus,* *Maximianus,* *Maximimianus,* *Messianus.*
Meu, { *Maiolus.* *Maximus.*
Mezard, *Medardus.*
Miâni, *Æmilianus.*
Miard, *Medardus.*
Micomé, *Michoméres.*
Mie, *Medicus.*
Miel, *Michael.*
Milhan, Millon, } *Æmilianus.*
Mion, *Madulfus.*
Mirlouriraim, *Merolilammus.*
Missoir, *M. . . . .*
Modette, *Mundana.*
Moëg, *Maïdocus.*
Molf, *Madulfus.*
Mongo, *Kentigernus.*
Momble, *Mummolus.*
Momblein, Mommelein, } *Mummolenus.*
Mommole, *Mummulus.*
Mommolein, *Mommolenus.*
Moncain, *Mochua.*
Mondolf, *Monulfus.*
Mondry, *Modericus.*
Montaine, *Montana.*
Montain, *Montanus.*
Moran, *Moderamnus.*
Morge, Môris, } *Mauritius.*
Mosse, *Maximus.*
Moucherat, Reclus à Ratisbonne, *Muricheroda-cus,* 27. Janvier 1088.

N.

NAmas, Namaze, } *Naamatius.*
Naufary, ...
Nazaire, *Nazarius.*
Nectaire, Nectere, Nectoire, } *Nectarius.*
Némoie, Néomaie, } *Neomadia.*
Netaire, *Nectarius.*
Névolaire, *Nebularius.*
Nicaise, Nicâry, } *Nicasius.*
Niciez, *Nicetius.*
Nigaise, *Nicasius.*
Nisiez, *Nicetius.*
Noele, *Natalia.*
Noflete, *Aunofledis.*
Nôly, *N. . . . . .*
Nom, *Nummius.*
Nomoie, Noumoise, } *Neomadia.*
Noyale, An *Natalia?*
Nozies, *N. . . . . .*

O.

ODes, *Odo.*
Odile, *Odilo.*
Odille, *Othilia.*
Odo, Odon, } *Odo.*
Odôre, *Isiderus.*
Offange, An *Volfgangus?*
Offebert, *Ulfobertus.*
Ofiem, *Euphebius.*
Oger, *Othgérus.*
Olafs, *Olaus.*
Olaie, Olaille, Olaire, Olâre, } *Eulalia.*
Olâve, *Olaüs.*
Olivier, *Olivarius.*
Olon, *Odilo.*
Omaie, *Eumachius.*
Omerande, ...
Omèr, *Audemârus.*
Orazèr, *Or. . . . . .*
Orens, *Orientius.*
Orgonne, *Aldegundis.*
Oricle, *Oriculus.*
Orseline, *Ursulina.*
Ost, ...
Ostent, *Austindus.*
Othenon, *Odino.*
Ouarlux, { An *Garloesius?* *Vallesius.*
Ou, *Ulfus.*
Oud, *Eovaldus.*
Oudrille, *Austregisilus.*
Oudry, *Udalricus.*
Ouein, *Audoenus.*
Ougeau, *Odilo.*
Ouil, { *Augulius,* *Augulus.*
Ouille, *Eulalia.*
Ouine, *Eugenia.*
Ours, *Ursus.*
Oût, *Augustus.*
Outin, *Augustinus.*
Outrille, *Austregisilus.*
Outrillet, *Austregisilulus.*
Ouvrou, *Ebrulfus.*
Oye, *Eutychius.*
Oyend, { *Augendus,* *Eugendus.*

P.

PAbut, *Tugdualus.*
Padelmure, An *Patermuthius?*
Padraigh, *Patricius.*
Paissens, *Paxentius.*
Pal, *Paulus.*
Palaie, Palaïo, Palais, } *Pelagius,*
Paldemure, *P. . . . . .*
Pallaie, *Palladia.*
Pallais, *Palladius.*
Palpier, An *Palparius?*
Pantaléon, Pantaly, Pantrate, } *Pantaleemon,* ou *Pantaleon.*
Papoul, *Papulus.*
Pâquier, *Paschárius.*
Paquiez, *Paschasius.*
Paragoire, *Parargorius.*
Pardon, Pardou, } *Pardulfus.*
Parfait, *Perfectus.*
Parrize, *Patricius.*
Parthein, *Parthenius.*
Pastour, *Pastor.*
Patu, *Patusius.*
Pavais, Pavas, } *Pavatius.*
Pavin, *Paduinus.*
Pau, *Paulus.*
Paulet, ...
Paye, *Pelagius.*
Pazanne, *Perseveranda.*
Pé, *Petrus.*
Pechinne, { *Pecinna.* *Perseveranda.*
Pelade, *Palladius.*
Pélage, Pélagie, } *Pelagia.*
Pelay, Pels, } *Pelagius.*
Perdou, *Pardulfus.*
Pere, *Petrus.*
Pernelle, Peronnelle, } *Petronilla.*
Perpès, Perpet, } *Perpetuus.*
Perreuze, *Petrocus.*
Perrin, *Peregrinus.*
Perrine, Perronnelle, } *Petronilla.*
Pessere, ...
Peyre, *Petrus.*
Peyrias, *P. . . . . .*
Pezaine, { *Pecinna,* *Perseveranda.*
Phalier, *Pharetrius.*
Pheime, en Charolois, } *Euphemia.*
Phelippes, *Philippus.*
Phiâry, *Phœbadius.*
Phleps, *Philippus.*
Pience, Pienche, } *Pientia.*
Piénon, ...
Piens, *Pientius.*
Piney, ...
Pion, *Opio.*
Pipe, *Pipio.*
Pipoy, *Epipodius.*
Plaisis, *Placidius.*
Plaits, *Placitus.*
Plancart, Planchais, } *Pancratius.*

Plé,	*Hippolytus.*
Pléchaume,	*Plechelmus.*
Pley,	*Pelagius.*
Plidolf,	*Blidulfus.*
Poange,	*Potamius.*
Poins,	*Pontius.*
Polten,	*Hippolytus.*
Pompoigne,	*Pomponia.*
Pompone,	*Pomponius.*
Pons,	*Pontius.*
Porçain,	*Portianus.*
Porcaire,	*Porcaria.*
Porcaire, Porchaire, Porquier,	*Porcarius.*
Portey,	*Epipodius.*
Pouange,	*Potamius.*
Pozan,	*Possennus.*
Pozanne,	*Perseveranda.*
Précorz,	*Pracordius.*
Predo,	*P......*
Preils, Prets,	*Prajectus.*
Preuil,	*Proculus.*
Preuts,	*Protasius.*
Preuve,	*Proba.*
Prex,	*Priscus.*
Priêt, Prié, Prieſt, Prix,	*Prajectus.*
Princes, Principe,	*Principius.*
Prisc,	*Priscus.*
Probas,	*Probatius.*
Promaise,	*Promasius.*
Protais,	*Protasius.*
Protaise,	*Protasia.*
Provin,	*Probinus.*
Proents,	*Prudentius.*
Pruzas,	An *Prudentius?*
Purgean,	*Portianus.*

Q.

Quentin,	*Quintinus.*
Queurx,	*Quiriacus.*
Quillein,	*Chillenus.*
Quiniz,	*Quinidius.*
Quintin,	*Quintinus.*
Quiriace,	*Cyriacus.*
Quirico,	*Cyricus.*
Quitere, Quitiere,	*Quiteria.*

R.

Rabert,	*Radbertus.*
Rabier,	*Riberius.*
Ragomé,	*Rigomerus.*
Ragonde,	*Radegundis.*
Raimbert,	*Ragnobertus.*
Raimond,	*Ragnemodus.*
Rambert,	*Ragnebertus.*
Ramezy,	*Remedius.*
Randaud,	*Randoaldus.*
Raoul, Rauls,	*Radulfus.*
Refroie,	*Raginfredes.*
Regonde,	*Radegundis.*
Reinald,	*Ragenaldus.*
Reine,	*Regina.*
Reinofle, Reinofre,	*Ragenulfa.*
Remezaire,	*Ramissarius.*
Remisy,	*Remigius.*
Rémo,	*Romulus.*
Remy,	*Remedius.* *Remigius.*
Renan,	*Ronannus.*
Renaud,	*Reginaldus.*
René,	*Renatus.*
Renier,	*Ragnerius.*
Renobert,	*Ragnobertus.*
Renon,	*Ragenulfus.*
Rephaire,	*Rumpharius.*
Ribier,	*Ribarius.*
Richard,	*Ricardus.*
Richarde,	*Richgardis.*
Rieu, Abbé en Bretagne,	*Riocus*, 12. Fevrier.
Rieule,	*Regulus.*
Rigaud,	*Ricaldus.*
Rigomé,	*Rigomarus.*
Rigomer,	*Rigomeres.*
Rimail,	*Remaclus.*
Rimer,	*Richmirus.*
Rion,	*Riovennus.*
Riquier,	*Richarius.*
Riran,	*Reverianus.*
Roc,	*Racho, onis.*
Rodrigue,	*Rudericus.*
Rodrue,	*Ortrudis.*
Roger,	*Rogerius.*
Roghiglio, Roguil,	*Rufillus.*
Roils,	*Radulfus.*
Roimbaut,	*Rumoldus.*
Róland,	*Rotulandus.*
Rolle,	An *Rutulus?*
Rombaut,	*Rumoldus.*
Romble,	*Romulus.*
Rome,	*Romadius.*
Roques,	*Racho, onis.*
Rosseline,	*Rossolina.*
Rossore, Rossorio,	*Luxorius.*
Rostaing,	*Rostagnus.*
Rouin,	*Rodingus.*
Rouperaire,	......
Rozeind,	*Rudesindus.*
Ruan,	*Rodanus.*
Ruaut,	*Rodaldus.*
Rus,	*Rufus.*

S.

Sabigothon,	*Natalia.*
Sâdre,	*Cessator.*
Sadroc,	*Sacerdos.*
Saens,	*Sidonius.*
Saffier,	*Sapphirus.*
Saflorein,	*Symphorianus.*
Saintin,	*Sanctinus.*
Saires,	*Sarius.*
Salaberge,	*Sadalaberga.*
Salmon,	*Salmannus.*
Salône,	*Salonius.*
Salve, Salvy,	*Salvius.*
Samonin,	*S......*
Sambein,	*Similianus.* *Similinus.*
Sanche,	*Sancio.*
Sandou,	*Sindulfus.*
Sandraz,	*Sanderadus.*
Sané,	*Sananus.*
Sardot,	*Sacerdos.*
Satur,	*Satyrus.*
Savegnan,	*Savinianus.*
Savin,	*Sabinus.*
Savine,	*Sabina.*
Savinien,	*Sabinianus.*
Savornin, Savourny,	*Saturninus.*
Sauby, Sauge,	*Salvius.*
Saunié,	*Sylveus.*
Sauny,	An *Salonius?*
Sauspis,	*Auspicius.*
Sauvain, Sauvan,	*Sylvanus.*
Sauve,	*Salvius.*
Scolaste, Scolastique,	*Scholastica.*
Segrauz, Segrete,	*Sigrada.*
Seguier,	*Sicarius.*
Seine,	*Sequanus.* *Signus.* *Sigo.*
Selering,	*Serenicus.* *Sinericus.*
Selve,	*Sylvius.*
Senaitre,	*Senator.*
Senarde,	......
Senâry,	*Nazarius.*
Senaut,	*Siginaldus.*
Sence,	*Sentias, atis.*
Sendre,	*Sinerius.*
Senery,	*Serenicus.*
Sephrein,	*Symphorianus.*
Sèr,	*Servus.*
Seraute,	*Sicildis.*
Serdot,	*Sacerdos.*
Serfle,	*Servulus.*
Serné,	*Serenedus.*
Serneu,	*Sineros, otis.*
Sernin,	*Saturninus.*
Sernis,	*Isserninus.*
Serote,	*Sicildis.*
Servais, Servans,	*Servatius.*
Sevé,	*Severus.*
Sevêtre,	*Sylvester.*
Sevin,	*Sabinus.*
Sicaire,	*Sicarius.*
Sidieu,	*S......*
Sidoine,	*Sidonius.*
Sidroine,	*Sidronius.*
Sierge,	*Sergius.*
Siffroy,	*Siffredus.*
Sifroy, Ev. de Vexieu,	*Sigifridus*, 15. Fev. *v.* 1045.
Sigouleine,	*Segulena.*
Sigues, Ev. de Clermont,	*Sigo*, 10. Fev. X.
Simaut,	......
Simond,	*Sigismundus.*
Simples,	*Simplicius.*

Sinier,	*Senator.*
Sinieux,	......
Siran,	*Sigirannus.*
Sirenat,	*Sineros, otis.*
Siroine,	*Serronius.*
Sissétrude,	*Sisintrudis.*
Soacre,	*Suacrius.*
Solan,	*Solemnis.*
Solange,	*Solongia.*
Sorlin,	
Sorlix,	*Saturninus.*
Sornin,	
Sospis,	*Hospitius.*
Souffroy,	*Ceolfridus.*
Souleine,	*Solemnus.*
Soulenge,	*Solongia.*
Souplex,	*Sulpitius.*
Soupplex, Ev. de Mastrict,	*Supplicius*, 9. Fev. *v.* 506.
Sous,	*Celsus.*
Soussin,	*Celsinus.*
Soux,	*Celsus.*
Sphern,	*Symphorianus.*
Spîre,	*Exuperius.*
Steve,	*Stephanus.*
Stie,	
Stremoine,	*Austremonius.*
Suale,	*Solus.*
Subran,	
Subras,	*Cyprianus.*
Subrin,	
Suffrain,	*Vulfrannus.*
Suffran,	
Suillac,	*Suliavus,*
Suillaf,	*Sulinus.*
Suirad,	*Zoerardus.*
Suplix,	*Sulpitius.*
Sure,	*Soteres, is.*
Surin,	*Severinus.*
Syphorien.	*Symphorianus.*

T.

TAnnoley,	*Domnolus.*
Taurete,	*Tauricia.*
Téliou, Ev. de Landaf,	*Teliaüs*, 9. Fev. *v.* 560.
Ténénan,	*Tinidorus.*
Terredes,	*Tygridius.*
Thaumast,	*Thaumastus.*
Theau,	*Thillo.*
Thécret,	*Theocritus.*
Thelchide,	*Theodolechildis.*
Theodéchilde,	*Theutechildis.*
Theteviu,	*Tethivius.*
Theutere,	*Theoderia.*
Thiarmail,	*Tigernomaldus.*
Thibaud,	*Theobaldus.*
Thiel,	*Tegulus.*
Thielman,	*Thillo.*
Thierry,	*Theodoricus.*
Thiers,	*Theodorus.*
Thiételt,	*Theatildis.*
Thifroy,	*Theofredus.*
Thiou,	*Theodulfus.*
Thiphaînes,	*Theophanes.*
Thitoin,	*Theotonius.*
Thôdart,	*Theodardus.*
Thulse,	*Theodosia.*
Tiberge,	*Tiberius.*
Thilman,	*Thillo.*
Thorive,	*Thuribius.*
Tonnelein,	*Domnolenus.*
Torivio,	*Thuribius.*
Toscaine,	*Tuscana.*
Toto,	*Theodorus.*
Touchart,	*Dulcardus.*
Trabate,	*Tabracas.*
Trais,	......
Treche,	*T.*.....
Tr......	*Trelodius.*
Tremeur,	*Tremorius.*
Tremoré,	
Trenet,	......
Tresain,	*Tresanus.*
Trety,	*Tetricus.*
Trever,	*Tremorius.*
Triaise,	*Troecia.*
Tridoire,	*Theodorus.*
Trivier,	*Treverius.*
Troëse,	*Trojecius.*
Tron,	*Trudo.*
Tropês,	*Torpes, etis.*
Trotteins,	*Droctoveus.*
Truyen,	*Trudo.*
Tubery,	*Tiberius.*
Tugal,	*Tugdualus.*
Tuitien, Duc de Carinthie,	*Domitianus*, 5. Fev.
Tulle,	*Tullia.*
Turiaf,	*Turiavus.*
Turin,	*Taurinus.*
Tuyen, h. à Eneftudy.	*Tugdinus*, 9. May.

V.

VAise,	*Vasius.*
Valere,	*Valeria.*
Valerein,	*Valerianus.*
Valérien,	
Valery,	*Valaricus.*
Valfroie,	*Vulfilaicus.*
Valfroy, Abbé de Palassole,	*Valfridus*, 15. Fev. *v.* 765.
Valier,	*Valerius.*
Valiere,	*Valeria.*
Valoy,	*Vinvaloeus.*
Vandelein,	*Vandalenus.*
Vandrille,	*Vandregisilus.*
Vânon,	*Basanulfus,* *Vasanulfus.*
Varang,	*Vaningo.*
Vas,	*Evasius.*
Vast,	*Vedastus.*
Vaubert,	*Valdebertus.*
Vaubourg,	*Valburgis.*
Vaudrée,	*Valdrada.*
Vaudrue,	*Valdetrudis.*
Vaury,	*Valericus.*
Vée,	*Bega.*
Veel,	*Vitalis.*
Vêle,	*Basilius.*
Vendre,	*Venerius.*
Veneuse,	*Bonosa.*
Venice,	Veronica.
Venisse,	
Vennes,	*Vitonus.*
Vennolé,	*Vinvaloeus.*
Venoux,	*Bonosus.*
Vensas,	......
Vèr,	*Verus.*
Verbourg, Princesse des Merciens,	*Vereburgis*, 3. Fev. VIII.
Verdienne,	*Viridiana.*
Vérilde,	*Faraildis.*
Veronique.	Vericonica.
Vezians,	*Bedianus.*
Viants,	*Vincentianus.*
Viateur,	*Viator.*
Viâtre,	
Viau,	*Vialis*, *Vitalis.*
Victeur,	*Victor.*
Victor,	
Victur,	*Victurus.*
Vidal,	*Vitalis.*
Viergue,	*Virgana.*
Vic,	*Vitus.*
Vif,	
Vignevalé,	*Vinvaloeus.*
Villaumer,	*Vulmarus.*
Vilmer,	
Vilmil,	
Victurin,	*Victorinus.*
Vinebaud,	*Vinebaldus.*
Vinemer,	*Vinemarus.*
Vinox,	*Vinnocus.*
Viot,	*Viator.*
Viotre,	
Vital,	*Vitalis.*
Vitau,	
Vitre,	*Victor.*
Vivraud,	......
Voé,	*Vodoalus.*
Voel,	
Volodimer,	*Bladomeres.*
Volstain,	*Vulstanus.*
Volusien,	*Velosianus.* *Volusianus.*
Vorle,	*Verulus.*
Voussien,	*Velosianus.*
Vout de Lucques,	Vultus Lucensis.
Voy,	*Evodius.*
Vozy,	
Vrain,	*Verannus.*
Vreland,	An *Ferdinandus?*
Vrenit,	An *Fermerius?*
Vrime,	*Veredemus.*
Vriston,	......
Walpurg,	*Valburgis.*
Witen,	*Guido.* *Vido.*
Vulflix,	*Vulflagius.*
Vulgis,	*Vulgisilus.*
Vylgaine,	*Vulganius.*

U.

UDalric,	*Udaldricus.*
Uldaric,	*Udalricus.*
Ulbert,	*Odelbertus.*
Ulface,	*Ulfacius.*
Ulfars,	
Urloux,	*Garloesius.* An *Vallesius?*
Ursine,	*Ursicinus.*
Ursix,	

TABLE DES LIEUX MENTIONNÉS
DANS LE VOCABULAIRE HAGIOLOGIQUE.

En commençant par le Nom Latin.

Blera,	Biede, en Toscane,
Bobacum,	Beuvoux, au Val de Bannès.
Bodanenses,	Le Val de Bannès, au Diocèse de Sisteron.
Bonna,	Bonne, au Diocèse de Cologne.
Brannovices, um,	La Maurienne.
Bredo, onis,	Bron, en Bourgogne.
Brexia,	La Bresse, en Bourgogne.
Briax, agis,	Archambray, en Saintonge.
Briva ad Senulam,	Brusselle.
Briva-Curretia,	Brive-la-Gaillarde.
Brivas, atis,	Brioude.
Brivates, atum,	Brest.
Brixia,	Bresse, en Italie.
Brixino, onis,	Bressenon, dans le Tirol.
Bronium,	Brogne, près de Namur.
Burgidolum, ou *Burgus Dolensis*,	Bourgdieu, en Berry.
Burgus Aicadri,	Bocachart.
Burgus-Medianus,	Bourgmoyen, Abbaye à Blois.

C.

Cabellicum,	Cavaillon.
Cabilonum,	Chalons-sur-Saone.
Cadurcinus Pagus,	Le Quercy.
Cæsaraugusta,	Saragosse, en Espagne.
Cæsarea,	Gerzey, Isle des côtes de Normandie.
Cæsaris-Verda,	Keservert.
Caino, onis,	Chinon, en Touraine.
Calagurris, is,	Calahorre, en Espagne.
Calami, orum,	Chaumes, en Brie.
Calatium,	Cajas, vers Naples.
Caletes, um,	Le Pays de Caux.
Calidobecum,	Caudebec.
Callogelum,	Chaillol, à Paris.
Calviniacum,	Chauvigny, en Vendomois.
Cameràcum,	Cambray.
Cam.	Chambord.
Campus-Rotundus,	Can-Redond, Diocèse de Gironne.
Campus-Subitaneus,	Cansoudain, au pays de Caux.
Cantus-Julii,	Chanteuge, sur l'Allier.
Cantus-Merulæ, *Cantis-Merula*, & non *Camus*,	Chantemerle, en Champagne.
Carcasum, ou *Carcassona*,	Carcassonne.
Carnutæ, arum,	Chartres.
Carobrya, arum,	Chabris, près de Celles en Berry.
Carofum,	Charroux, en Poitou.
Casa-Dei,	La Chaise-Dieu.
Castellio,	Chatillon.
Castellum-Cameracense,	Cateau-Cambresis.
Castra, orum,	Châtres.
Castrum,	Chester, en Angleterre.
Castrum-Lidi,	Château-du-Loir.
Castrum-Nantonis,	Château-Landon.
Catalaunum,	Chaalons-sur-Marne.
Catelliacum,	Cadillac, en Guienne.
Caturci, orum,	Cahors.
Cemenelum,	Cimies, près de Monaco.
Cemmeni, orum,	Les Sevennes.
Cenomanni, orum,	Le Mans.
Centula,	Saint Riquier.
Cervus-frigidus,	Cerfroid, près de Meaux.
Chora, ou *Chorabilia*, ou *Corbolium*, ou *Jossedum*,	Corbeil.
Cisonium,	Cisoin, en Flandres.
Claromontium, autrefois *Arverni, orum*,	Clermont.
Clater, eris,	Cledèr, au Diocèse de Léon, en Bretagne.
Clicchio,	Clisson, près de Nantes.
Clippiacum,	Clichy, près de Paris.
Clivus,	Cléves.
Cluniacus,	Clugny.
Colonia,	Cologne. Coulange. Coulonge. Gouleine.
Coluda,	Coldingham, en Ecosse.
Compendium,	Compiegne.
Confluentes,	Coblents. Conflans.
Conimbrica,	Conimbre.
Constantia,	Constance, sur le Rhin. Coutance, en Normandie.
Constantinenses,	Le Cotantin.
Consuaranni, orum,	Couserans.
Corvallia, ium,	La Combraille.
Convenæ, arum,	Comminges.
Corbeia Nova,	Corvey, en Saxe.
Corbeia Vetus,	Corbie, en Picardie.
Corduba,	Cordoue, en Espagne.
Corisopites,	Cornouaille, communément *Quimpercorentin*.
Cornubia,	La Cornuaille, en Angleterre.
Credilium,	Creil, au Diocèse de Beauvais.
Cubrunum,	Covern, près de Coblents.
Cuccingum,	Kitzing, en Franconie.
Curia,	Coire, Capitale des Grisons.
Curiosolites, um,	Quimper.
Curtatium,	Courtais, en Bretagne.
Cygnopolis.	Péronne.

D.

Dalfinatus,	Le Daufiné.
Dea,	Die.
Devona ad Donam,	Aberdone, en Ecosse.
Dinannum,	Dinan, en Bretagne.
Diogilum,	Deuil, près de Paris.
Dionantum,	Dinant, au pays de Liége.
Dona,	Don, R. d'Ecosse.
Domnus-Petrus,	Dampierre, au Diocèse de Paris.
Dononium,	Denein, sur l'Escaud.
Dordincum,	Dourdan, près de Paris.
Dordracum,	Dordrec.
Dumia,	Dume, en Espagne.
Duroïcóregum,	Drucarg, en Ponthieu.

E.

Eblana,	Dublin.
Ebolium,	Bobio, en Italie.
Eboracum,	Yorc.
Ebredunum,	Embrun.
Ebroica, arum,	Evreux.
Echium ad Mosam,	Maseic,
Ecolisma,	Angoulême.
Elaver, eris,	L'Allier, R.
Eleni, orum,	Lens.
Electa,	Alet.
Elusa,	Eause, dont le Siége a été transféré à Ausch.
Epaonum, ou *Epanna*,	Yène, en Bugey.

Epusus,

Epusus,	Yvoy, dit aussi *Carignan*.
Evahonium,	Evaux, en Combraille.
Euphratesia,	La Comagéne.
Exoldunum,	Issoudun, en Berry.

F.

FAnum-Jovis,	Fanjaux, en Languedoc.
Fara,	La Fere.
Faremonasterium, autrefois *Evoriacæ, arum*.	Fermoutiers, en Brie.
Faventia,	Faïence, en Italie.
Ferrariæ, arum,	Ferrieres, en Gatinois.
Firmitas-Milonis,	La Ferté-Milon.
Fiscannum,	Fécan, en Normandie.
Flaviacum,	Fly, en Bauvoisis.
Florentiacum,	Florensac.
Fontanetum,	Fontenay.
Forenses,	Le Forès.
Forosempronium,	Fossombrone, en Italie.
Forum-Popilii,	Forlimpopoli, en Italie.
Forum-Julii,	Fréjus, en Provence. / Le Frioul, en Italie.
Furnus-Calcarius,	Forcalquier, en Provence.
Fursæi-Domus,	Froheins, au Diocèse d'Amiens.
Fuxus,	Foix.

G.

GAbali, orum,	Javoux, dont le Siége Episcopal a été transféré à Mende.
Gabalitani, orum,	Le Givaudan.
Gaëlum,	Ghé, en Bretagne, qu'on écrit *Gael*.
Gallæcia,	La Gallice.
Gandavum,	Gand.
Garumna,	La Garonne, R.
Gemmeticum,	Jumiége, en Normandie.
Geneva,	Geneve.
Genua,	Gennes.
Gerunda,	Gironne, en Catalogne.
Gerundii-monasterium,	Gilmoutier, en Brie.
Glascuum,	Glasco, en Ecosse.
Godonis-locus,	Gonnelieu, vers l'Artois.
Graniciacum,	Grancey.
Gurtho, onis,	Gourdon, en Bourgogne.

H.

HAsapons, ontis,	Osnabruc.
Hasbania,	Le Comté d'Hasbain.
Hedera,	Yeres, près de Paris.
Helvetii,	La Suisse.
Herbipolis, ou *Virceburgus*,	Virsbourg, en Allemagne.
Hibernia, ou *Iria*,	L'Irlande.
Hildinsigemium,	Hildesheim, en Allemagne.
Hogium,	Huy.
Holsatia,	L'Holsace.

J.

JArgolium,	Gergeau.
Jotrum,	Joarre, Diocèse de Meaux.
Jovis-Ara,	Jouarre, Diocèse de Chartres.
Juveniacum,	Juvigny, en Angoumois.

I.

IBeriacum,	Yvry.
Iciodorum Arvernorum,	Yssoire.
Iciodorum Turonum,	Ifeure.
Iluro,	Oleron, en Béarn.
Iria,	Irlande, autrement *Hibernie*.

L.

LAſtôra,	Létoure.
Landava,	Landaf.
Lascurris,	Lescar.
Latiniacum,	Lagny.
Laudunum,	Laon.
Laureacenses,	Lauraguais.
Laureacum,	Lore, près de Strigonie.
Ledia,	Laie.
Ledo Salinarius,	Lion-le-Saunier, en Bourgogne.
Legio,	Léon, en Espagne.
Lemania,	La Limagne d'Auvergne.
Lemovicæ, arum,	Limoges.
Lemovicinus Pagus,	Le Limousin.
Leo,	Léon, en Bretagne.
Leodium,	Liége.
Leuconaüs,	Saint-Valery, en Vimeu.
Levitania,	Lavedan, aux Pyrénées.
Lexovinus Pagus,	Le Pays Liévin.
Lingonæ, arum,	Langres.
Lirinum,	Lérins, en Provence.
Locus-Guduali,	Locoal, en Bretagne.
Locus-Varoci,	Lockirec, en basse-Bretagne.
Longariæ, iorum,	Longuiers, en Gascogne.
Longoretæ, is,	Lonrey, en Berry.
Losdunum,	Loudun, en Poitou.
Luca, æ,	Lucques.
Lucæ, arum,	Loches, en Touraine.
Lucaniacum,	Logny, en Beausse.
Luciacum,	Lucé, au Maine.
Lutra,	Lure, en Franche-Comté.
Luxovium,	Luxeu, en Franche-Comté.

M.

MAceriæ ad Alteiam,	Mesieres sur Authie.
Madia,	La Maie, R. en Ponthieu.
Madisciacum,	Mâcé, en Berry.
Magdunum,	Meun-sur-Loire.
Magnimontium,	Mémont, près de Dijon.
Majus-Monasterium,	Marmoutier.
Malbodium,	Maubeuge.
Maliacum,	Maillé, en Touraine.
Maloprobatorium,	Mauprouvoir, en Poitou.
M......	Malsesine, près de Vérone.
Mamerciæ, arum,	Mamers, au Maine.
Mansionile,	Le Ménil.
Manuasca,	Manosque, en Provence.
Marciliacum,	Marcilly.
Mariacum-Episcopale,	Mairé-l'Evecau, en Poitou.
Masacum,	Maseic.
Massacandida,	Massecandide, en Angleterre.
Massilia,	Marseille.
Matavallis,	Laval.
Mâtrona,	La Marne, R.
Maudiacum,	Môzac, en Auvergne.
Mauriana, autrefois *Brannovices*,	La Maurienne.
Mechlinia,	Malines.
Medunta,	Mante.
Meldæ, arum,	Meaux.
Melunda,	Molôme, près de Tonnerre.
Menatum,	Menat, en Auvergne.

Mentuniacum,	Mentenay, au Diocèse de Troies.
Metæ, arum,	Metz.
Miciacum,	Saint-Mémin, près d'Orléans.
Miledunum,	Melun.
Milliacum,	Milhac, en Languedoc. Milly.
Mimas, tis,	Mende.
Moguntia,	Maïence.
Molisma,	Molême, Diocèse de Langres.
Monachirc-dinum,	Monchrot, en Souabe.
Monasteriolum ad Mare,	Monstreuil-sur-Mer.
Monasterium-Arremarense,	Montiramé, en Champagne.
Monasterium ad Sabim,	Moustier-sur-Sambre.
Monasterium-Belisiæ,	Monstrebilse, près de Tongres.
Monasterium-Cellæ S. Bobini,	Moutier-la-Celle, près de Troies.
Monasterium-in-Dervo,	Montirendé, en Champagne.
Monasterium S. Theofredi,	Monastier, en Vélay.
Monœcum,	Monaco.
Mons-Beligardis,	Mombéliard.
Mons-Brizonis,	Mombrison.
Mons-Maurentiacus,	Mommorency.
Mons-Maurilionis,	Mommorillon, en Poitou.
Mons-Medicus,	Mommedy.
Mons-Relaxus,	Morlaix.
Mosa-Trajectum,	Mastrict.
Muritum,	Moret, en Gâtinois.
Musciacum,	Moissac, dans le Quercy.
Mutina,	Modène.

N.

NAmnetæ, arum,	Nantes.
Namûcum, Namurcum,	Namur.
Nantensis Vicus,	Vinant-sous-Meaux.
Nantogilum-Hilduini,	Nanteuil-le-Haudoin.
Nigella-Reposita,	Néelle-la-Riposte, en Brie.
Nimio,	Nigeon, près de Paris.
Niverni, orum,	Nevers.
Northumbria, ou Umbria-Septentrionalis,	Le Northomberland.
Noviliacum,	Neuilly.
Noviomum,	Noyon.
Nucearia, orum,	Noguiers, en Provence.
Nuceria, æ,	Nocere, en Italie.

O.

OCcitania,	Le Languedoc.
Olina,	Orne, R. au Païs Bessin.
Onia,	Ogne, au Diocèse de Burgos.
Ostiolum,	Huisseau, près de Chambor.
Oxymensis Pagus,	L'Hyémois, en Normandie.

P.

PAlatiolum,	Palaiseau, près de Paris. Palassole, en Toscane.
Paracletus,	Le Paraclit; en Champagne, & en Picardie.
Passagium,	Passais, au Pays du Maine.
Pendinas, atis,	Pendenis, en Angleterre.
Perôna,	Péronne.
Perticum,	Le Perche.
Petrocorii, orum,	Le Périgord.
Petrocorium,	Périgueux.
Pictavi, orum,	Poitiers.
Pictavia,	Le Poitou.
Plana-Cervi, Planicervium,	Plainecerf, près de Guise.
Plebs Armagili,	Ploërmel, en Bretagne.
Plebs De....	Ploudiry, en Basse-Bretagne.
Plexitium,	Le Plessis; nom commun à plusieurs lieux.
Podium Albarii,	Puilobier, en Provence.
Podium Anicii,	Le Puy.
Pons Vici,	Pontivy, en Bretagne.
Pontiniacum,	Pontigny.
Pontivum,	Le Ponthieu.
Portus-Alpicensis,	Le Port-au-Pec, près Saint Germain en Laie.
Prullianum,	Prouilles, en Languedoc.
Prumium,	Prom.
Pruvini, orum,	Provins.
Psendunum,	Semont, en Bourgogne.

Q.

QUadrigellenses,	Le Charolois.
Quimpellegium,	Quimperlé.
Quintiacum,	Quinçay, Diocèse de Poitiers.

R.

RAmerus, ûdis,	Rameru, en Champagne.
Ratiaste, is,	Rets, Duché en Bretagne.
Ratispona,	Ratisbonne.
Ratum,	Ré.
Rédone, arum,	Rennes.
Reginiacum,	Reignac, en Guienne.
Regiteste, is,	Retel.
Rentica,	Renty, en Artois.
Respax, âcis,	Rébay, en Brie.
Reunvisius,	Ruis, en Bretagne.
Ricomagus,	Riom.
Romani, orum,	Romans, en Dauphiné.
Romarici-Mons,	Remiremont.
Roto, onis,	Redon, Diocèse de Vennes.
Rotomagus, Rotômum,	Rouen.
Ruga ad Madiam,	Rue-sur-Maie, en Ponthieu.
Rupes Radulfi,	Rocroy.
Ruténi, orum,	Rodes.
Rutenia,	Le Rouergue.
Ruthenia,	La Russie.

S.

SAbiona,	Seben, vers Bressenon.
Sablelium,	Sablé, en Anjou.
Sagium,	Séez.
Sagonenses,	Le Sonnois, au Maine.
Salvia,	Sauge, en Anjou.
Salviacum,	Sauviac, en Gascogne.
Santonia,	La Saintonge.
Sâravus,	La Sâre, R.
Sarsana,	Sarzane, en Italie.
Scaldis,	L'Escaut, R.
Scamnum,	L'Escan, en Auxerrois.
Scara, Scarane, is,	Scaren, en Suéde.
Scotia,	L'Ecosse; *autrefois signifioit l'*Irlande.
Sebusiani, orum,	Le Bugey.
Secalaunia,	La Sélogne.

Sedes Urgelitana,	La Seu d'Urgel, en Catalogne.
Sena, *Senula,*	La Sene, R. de Bruxelles.
Senaparia, arum,	Senevieres, en Touraine.
Sénona, arum,	Sens.
Sénones,	Le Sénonois.
Sequana,	La Seine, R.
Sidólocus,	Saulieu.
Signium,	Segne, en Italie.
Silva-major,	La Seauve, près de Bordeaux.
Silvanectum,	Senlis, Capitale de Servois.
Silvensis Pagus,	Le Servois.
Sindunum,	Senuc, près de Grandpré, en Champagne.
Sithívum,	S. Omèr, avec S. Bertin dans S. Omèr, *autrefois* Sithieu.
Solliacum,	Suilly.
Sonnegia, arum,	Soignies.
Spédona,	Epône, près de Mante.
Stabulaüs,	Stavelo.
Stagnum,	Estain, en Rouergue, où est le Corps de Saint Florès (*Floregius,* 1. Juillet). Stain, près de Paris.
Statefurtum,	Stafford, en Angleterre.
Stirps,	L'Etèr, en Limousin.
Strateburgus,	Strasbourg.
Streneáschalum,	Streneschale, en Angleterre.
Strigonia,	Gran.
Subluniacum,	Souligné, au Maine.
Surrentum,	Sorrente, au Royaume de Naples.
Suessiona, arum,	Soissons.
Suessiones, um,	Le Soissonnois.

T.

TAberna, arum,	Savernes, en Alsace.
Tabulegium,	Tôley, sur la Sare.
Tardanenses,	Le Tartenois.
Tarracôna,	Tarragonne, Archevêché, en Catalogne.
Tegularia,	Les Tuileries.
Telodium,	Telu, en Artois.
Teneramunda,	Dendremonde.
Tergeste, is,	Trieste, en Istrie.
Teruanna,	Terouanne.
Theoduadum,	Doue en Anjou.
Theorascia,	Thiérache.
Thiernum,	Thiers, en Auvergne.
Thosa,	Doesbourg. Doest.
Thyle,	Thyl en Auxois.
Thyle-Castrum,	Trichâteau.
Tibur,	Tivoly.
Tignum-Monasterium,	Tin-le-Moutier.
Tinitiacum,	Tenezay, en Poitou.
Tinurtium,	Trevoux.
Toarci, orum,	Touars, en Poitou.
Torinna,	Turenne.
Tornodorum,	Tonnerre.
Treca,	Troies.
Trecorum, i,	Treguier.
Tremulivicus,	Tremblevif, en Sologne.
Tréviri, orum,	Tréves.
Trinorchium,	Tornus.
Truncinium,	Dronghene, près de Gand.
Tullum,	Toul.
Turiaso, onis,	Taraçonne, en Aragon, Evêché de la Province de Tarragonne.
Turones,	La Touraine.
Turoni, orum,	Tours.
Turricellum,	Torcel, près de Venise.
Tutela,	Tulle.

V.

VAdensis Pagus,	Le Valois.
Vadiniacum,	Gâny, en Vexin.
Valentiana, arum,	Valenciennes.
Vallis Romensis,	Le Valromey.
Vallia,	Le Pays de Galles,
Vallis-torta,	Vautorte, Diocèse de Gironne.
Vallis,	Laval.
Vapincum,	Gap.
Varactum,	Guéret, en la Marche.
Vartimpa,	La Gartempe, R. en Poitou.
Vaurum,	Lavaur.
Veliocasses, ium, ou Pagus Vilcassinus,	Le Vexin.
Vendópera,	Vendeuvre, au Maine.
Venetia,	Venise.
Veneti, orum,	Vennes, en Bretagne.
Vernotum,	Verno, en Brie.
Veromandui, orum,	Vermand. Le Vermandois.
Versalia, arum,	Versailles.
Vexio, onis,	Vexieu, en Suéde.
Vicenonia,	La Vileinne, R. de Bretagne.
Victoriacum,	Vitry.
Vicus Aleti,	Quidalet, près S. Malo, à présent *Saint-Servans* & *Solidor* ensemble.
Viduliacum,	Vély, Diocèse de Soissons.
Vigornia-Castrum,	Vorcestre,
Villa-noxia,	Villenoce, en Brie.
Villa-Parisiaca,	Ville-Parisis, près de Paris.
Villa-Peditenis,	Villepion, près de Terminier, Diocèse d'Orléans.
Villa-pirosa,	Villepreux, Diocèse de Paris.
Vinemâcum,	Le Vimeu.
Vintia,	Vence, en Provence.
Vintonia-Castrum,	Vinceſtre, en Angleterre.
Virciburgus,	Virsbourg, en Allemagne.
Virdunum,	Verdun.
Viridiacum,	Verdey. Verzy.
Virimúdum,	Vermouth, en Angleterre.
Vivianum,	Le Vigean, en Limousin.
Volovicum,	Volvic, en Auvergne.

U.

UCetia,	Uzès.
Uliarus,	L'Isle d'Oleron.
Ultiacum,	Ussy-sur-Marne.
Ulto, onis,	L'Oud, R. de Bretagne.
Ultrajectum,	Utrect.
Umbria Septentrionalis,	Le Northomberland.
Ungaria,	La Hongrie.
Utica,	Ouche; à présent Saint Evrou.

Z.

ZAcynthus,	L'Isle du Zanthe.

TABLE DES LIEUX MENTIONNÉS
DANS LE VOCABULAIRE HAGIOLOGIQUE;

En commençant par le Nom vulgaire.

A.

Abbeville, *Abbatis-Villa.*
Aberdone, en Ecosse, *Devana ad Donam.*
Agen, *Aginnum.*
Aindre, Isle absorbée dans la Loire, *Antrum.*
Aindre, *voyez* Indre.
Aindroix, Riviere en Touraine, *Agneriscus.*
Aire, en Artois, *Aria.*
Aire, en Gascogne, *Atura.*
Aix, en Provence, *Aqua-Sextiæ.*
Aix-la-Chapelle, *Aquisgranum.*
Alby, *Albiga.*
Alcala de Hénarez, *Complutum.*
Alet, *Electa.*
Alise, en Bourgogne, *Alexia.*
Allier, R. *Elaver, eris.*
Aisenay, Diocèse de Luçon, *Asiniacum.*
Amblis, *Ameliacum.*
Ambournay, en Bugey, *Ambroniacum.*
Americourt, *Am......*
Amiens, *Ambiani, orum.*
Amilly, en Brie, *Ameliacum.*
Ancône, *Ancôna.*
Andalousie, *Vandalitia.*
Angers, *Andegavi, orum.*
Angoulême, *Ecolisma.*
Anis, Montagne en Vellay, *Anitius.*
Antâse, Monastere à Milan, *Anastasis, eos.*
Antigny, sur la Gartempe, en Poitou, *Antiniacum.*
Apt, *Apta-Julia.*
Aquigny, près d'Evreux, *Aquiniacum.*
Archambray, en Saintonge, *Arcus in Briage.*
Arcy-sur-Aube, *Artiaca,*
Ardeubonne, Isles aux côtes d'Irlande, *Arida-Evonia.*
Arles, *Arelas, atis.*
Arsat, en Auvergne. *Arisitum.*
Artois, *Atrebatenses.*
Astorgue, en Espagne, *Asturica.*
Avenay, Diocèse de Reims, *Avennacum.*
Avranches, *Abrincæ, arum,*
Aubigny, *Albiniacum.*
Auchy, en Artois, *Alciacum.*
Auraguais, *Laureacenses.*
Ausche, *Ausci, orum.*
Authie, Riviere en Ponthieu, *Alteia.*
Autun, *Augustodunum.*
Auxerre, *Autissiodorum.*
Auxois, *Alexienses.*

B.

Bagnarée, en Italie, *Balneoregium.*
Bagneux, près de Paris, *Balneolum.*
Bagnoles, au Diocèse de Gironne, *Balneola, orum.*
Baïeux, *Baïocasses.*
Bâle, *Basilea.*
Barbezieux, *Barbezilus.*
Barcelonne, *Barcinôna.*
Bar-le-Duc, *Barrum Ducis.*
Barlette, en Apouille, *Barulita.*
Baumy, vers Térouanne, *Balm....*
Beaune, *Belna.*
Bel, en Angleterre, *B......*
Berry, *Bituriges, um.*
Berzet, en Parmesan, *Bercetum.*
Bessin, *Baïocassini, orum.*
Beton, en Champagne, *B......*
Beuvoux, au Val de Bannès, Diocèse de Sisteron, *Bobacum.*
Beziers, *Biterræ, arum.*
Bicêtre, près de Paris, *Vintonicastrum.*
Biede, en Toscane, *Blera.*
Bigorre, *Bigerritani, orum,*
Billon, en Auvergne, *Biliomum.*
Bobio, en Italie, *Ebobium.*
Bocachart, *Burgus Aicadri.*
Bonne, au Diocèse de Cologne, *Bonna,*
Bourges, *Bituricæ, arum.*
Bourgdieu, en Berry, *Burgidolum,* ou *Burgus Dolensis.*
Bourgmoyen, Abbaye à Blois, *Burgus-Medianus.*
Bresse, Contrée en France, *Brexia.*
Bresse, en Italie, *Brixia.*
Bressenon, dans le Tirol, *Brixino, onis.*
Brest, *Brivates, atum.*
Brioude, *Brivas, atis.*
Brive-la-Gaillarde, *Briva-Curretia.*
Brogne, près de Namur, *Bronium.*
Bron, *Bredo, onis.*
Brusselle, *Briva ad Senam,* ou *Bruxellæ.*
Bugey, *Sebusiani, orum.*

C.

Cadillac, en Guienne, *Catelliacum.*
Cahors, *Caturci, orum.*
Cajas, vers Naples, *Calatium.*
Calahorre, en Espagne, *Calagurris, is.*

Cansoudain,

Fanjaux, en Languedoc,	*Fanum-Jovis.*
Fécan, en Normandie,	*Fiscannum.*
Fènelon, en Quercy,	*Fanilo, onis.*
Fere, en Tartenois,	*Fara.*
Fermoutiers, en Brie,	*Faremonasterium*, autrefois *Evoriaca, arum.*
Ferrieres, en Gatinois,	*Ferraria, arum.*
Fincale, en Angleterre,	*Finchala.*
Fineterre, en Bretagne,	*Finis-Terræ.*
Flay, *voyez* Fly.	
Florensac, en Languedoc,	*Florentiacum.*
Fly, en Bauvoisis,	*Flaviacum.*
Foix,	*Fuxum.*
Fontenay,	*Fontanetum.*
Forcalquier, en Provence,	*Furnus-Calcarius.*
Forès,	*Forenses.*
Forlimpopoli, en Italie,	*Forum-Popilii.*
Fossombrone, en Italie,	*Forosempronium.*
Fréjus, en Provence,	*Forum-Julii.*
Froheins, au Diocèse d'Amiens,	*Fursei-Domus.*
Frioul, Duché en Italie,	*Forojulium.*

G.

GÂny,	*Vadiniacum.*
Galles, en Angleterre,	*Vallia.*
Gallice, Province d'Espagne,	*Gallæcia.*
Gand,	*Gandavum.*
Gap,	*Vapincum.*
Garonne, Riviere,	*Garumna.*
Gartempe, Riviere en Poitou,	*Vartimpa.*
Geneve,	*Geneva.*
Gerber, en Basse-Bretagne, lieu de la mort de Saint Taneguy (*Tanneguidus*, 12. Mars), Abbé de Saint Mahé de Fineterre.	*G......*
Gergeau,	*Jargolium.*
Gergoie, près de Clermont,	*Gergovia.*
Gerzey, Isle des côtes de Normandie,	*Cæsarea.*
Ghé, en Bretagne, qu'on écrit *Gael*,	*Gaëlum.*
Gilmoutier, en Brie,	*Gerundii-monasterium.*
Gironne, en Catalogne,	*Gerunda.*
Givaudan,	*Gabalitani, orum,*
Glasco, en Ecosse,	*Glascuum.*
Gonnelieu, en Vermandois,	*Godenis-locus*, ou *Gundulfilocus.*
Gouleine, en Bretagne,	*Colonia.*
Gourdon, en Bourgogne,	*Gurtho, onis.*
Gran,	*Strigonia.*
Grenoble,	*Gratianopolis.*
Grancey,	*Graniciacum.*
Guéret, en la Marche,	*Varactum.*
Guicalet, en Bretagne,	*Vicus Alctensis.*
Guienne,	*Aquitania.*
Guise,	*Gusia.*
Guixanné, en Bretagne,	*Vicus Sanani.*

H.

HÂpres,	......
Hasbain,	*Hasbania.*
Hauviller, en Champagne,	*Altovillare, is.*
Hermopole, en Egypte, où souffrit Saint Abre (*Abibus*, 13 Mars 287).	*Hermopolis*; confondue dans les Ménées avec Hermopole en Phrygie.
Hifauge, canton de la Lagénie en Irlande.	*Hifalgia.*
Hildeseim, en Allemagne,	*Hildinsigemium.*
Holsace, en Dannemarc,	*Holsatia.*
Hongrie,	*Ungaria.*
Huisseau, près de Chambor,	*Ostiolum.*
Huy,	*Hogium.*
Hyémois, pays en Normandie,	*Oxymensis Pagus.*

J.

JAvoux, près de Mende,	*Gabali, orum.*
Joarre, Diocèse de Meaux,	*Jotrum.*
Jonzac, en Saintonge.	*Junctiacum.*
Josas, partie méridionale du Diocèse de Paris,	*Joviacenses*; nouvellement *Josaium.*
Jou, à présent *Saint-Claude*,	*Condatisco*, in *Locis-Jurensibus*, & non *Virentibus.*
Jouare, Diocèse de Chartres,	*Jovis-Ara.*
Jumiége, en Normandie,	*Gemmeticum.*
Juvigny, en Angoumois,	*Juveniacum.*

I.

INcourt, en Brabant,	......
Indre, Riviere en Touraine,	*Agnis, eris,* ou *Anger.*
Irlande,	*Iria*, ou *Hibernia.*
Isseure,	*Iciodorum Turonum.*
Issoudun, en Berry,	*Exoldunum.*

K.

KErlouan, en Bretagne,	......
Késervert,	*Cæsaris-Verda.*
Kitzing, en Franconie,	*Cuccingum.*

L.

LAie,	*Ledia.*
Lagny,	*Latiniacum.*
Landemur, en Bretagne,	*L......*
Langres,	*Lingona, arum.*
Languedoc,	*Occitania.*
Laon,	*Lugdunum-Clavatum*, ou *Laudunum.*
La Seauve, près de Bordeaux,	*Silva-major.*
La Seu d'Urgel, en Catalogne,	*Sedes Urgelitana.*
Laval,	*Vallis.*
Lavaur,	*Vaurum.*
Lavedan, aux Pyrénées,	*Levitania.*
Laverdeins, en Gascogne,	*L......*
Le Ménil,	*Mansionile.*
Lens,	*Eleni, orum.*

Léon, en Bretagne, *Leo.*
Léon, en Espagne, *Legio.*
Le Paraclit, Abbayes en Champagne & en Picardie, *Paracletus.*
Le Plessis ; nom commun à plusieurs lieux, *Plexitium.*
Le Pec, Diocèse de Paris, *Alpicum,*
Le Perche, *Perticum.*
Lérips, en Provence, *Lirinum.*
Lescar, *Lascurris.*
Les Sevennes, *Cemmeni, orum.*
Les Tuileries, *Tegularia.*
Létoure, *Lactôra.*
Le Vigean, en Limousin, *Vivianum.*
Liége, *Leodium.*
Limagne; partie d'Auvergne, *Lemania.*
Limoges, *Lemovica, arum.*
Le Limousin, *Lemovicinus Pagus.*
Lion-le-Saunier, en Bourgogne, *Ledo Salinarius.*
Loches, en Touraine, *Luca, arum.*
Locoal, en Bretagne, *Locus-Gudvali.*
Locrenan, en Bretagne, *Locus-Ronanni.*
Logny, près de Villepion, aux limites des Diocèses de Chartres & d'Orléans, *Lucaniacum.*
Lohanec, en Bretagne, *L. . . . . .*
Londres, *Londinium.*
Longuiers, en Gascogne, *Longaria, iorum.*
Lockirec, en basse-Bretagne, *Locus-Varoci.*
Lonrey, en Berry, *Longorete, is.*
Lorc, près de Strigonie, *Laureacum.*
Loudun, en Poitou, *Laudunum,* ou *Losdunum.*
Louberciac, en Limousin, où est le Corps de S. Adrier (*Adorator*, 4. ou 14. Novembre), contemporain de S. Dizeins de Saintes (*Decentius*, 25. Juin), *Luperciacum.*
Loumaria, en Basse-Bretagne, *Locus-Mariæ.*
Lure, en Franche-Comté, *Lutra.*
Lucé, au Maine, *Luciacum.*
Lucques, *Luca, æ.*
Luxeu, Abbaye en Franche-Comté, *Luxovium.*

M.

MAcé, en Berry, *Madisciacum.*
Maïence, *Moguntia.*
Maie, R. en Ponthieu, *Madia.*
Maillé, en Touraine, *Malliacum.*
Mairé-l'Evecau, en Poitou, *Mariacum-Episcopale.*
Malines, *Mechlinia.*
Malsesine, près de Vérone, *M. . . . . .*
Mamers, Capitale du Sonnois, au Maine, *Mamercia, arum.*
Manosque, en Provence, *Mannasca.*
Mante, *Medunta.*
Marcilly, *Marciliacum.*
Marmoutier, *Majus-Monasterium.*
Marne, Riviere, *Mátrona.*
Marsoulan, près de Létoure, *M. . . . . .*
Maseic, *Echium ad Mosam.*
Massecandide, en Northomberland, *Massacandida.*
Mastrict, *Mosæ-Trajectum.*
Maubeuge, *Malbodium.*
Mauprouvoir, en Poitou, *Maloprobatorium.*
Maurienne, Province dans les Alpes, *Mauriana,* autrefois *Brannovices.*
Meaux, *Melda, arum.*
Médoc, partie de la Guienne, *Medulcum.*
Melun, *Miledunum,* nouvellement *Melodunum.*
Mémont, près de Dijon, *Magnimontium.*
Mende. *Mimas, atis,*
Mentenay, au Diocèse de Troies, *Mentuniacum.*
Meou, près de Mesieres, *Medulsum.*
Mesieres, *Maceriæ, arum,*
Messines, en Flandres, *M. . . . . .*
Metz, *Metæ, arum.*
Meun-sur-Loire, *Magdunum.*
Saint-Mémin, près d'Orléans, *Miciacum.*
Milhac, en Languedoc, } *Miliacum.*
Milly, en Bauvoisis, }
Modéne, *Mutina.*
Moisney, en Franche-Comté, *Maximiniacum.*
Moissac, dans le Quercy, *Musciacum.*
Molême, Diocèse de Langres, *Molisma,*
Molôme, près de Tonnerre, *Melunda.*
Mombéliard, *Mons-Beligardis.*
Mombrison, *Mons-Brizonis.*
Mommedy, *Mons-Mediacus.*
Mommeillan, *Mons-Melianus.*
Mommorency, *Mons-Maurentiacus.*
Mommorillon, en Poitou, *Mons-Maurilionis.*
Monaco, *Monœcum.*
Monastier, en Vêlay, *Monasterium S. Theofredi.*
Monchrot, en Souabe, *Monachirodium.*
Monstrebilse, près de Tongres, *Monasterium-Belisia.*
Monstreuil-sur-Mer, *Monasteriolum ad Mare.*
Montiramé, en Champagne, *Monasterium-Arremarense.*
Montirendé, en Champagne, *Monasterium-in-Dervo.*
Moret, en Gâtinois, *Muritum.*
Morlaix, en Bretagne, *Mons-Relaxus.*
Moustier-sur-Sambre, *Monasterium ad Sabim.*
Moutier-la-Celle, près de Troies, *Monasterium-Cella S. Bobini.*
Môzac, en Auvergne, *Maudiacum.*

N.

NAmur, } *Namûcum, Namurcum,*
Nantes, *Namneta, arum.*

Nanteuil-le-Haudoin, *Nantogilum-Hilduini.*
Nécelle-la-Riposte, en Brie, *Nigella-Reposita.*
Nevers, *Niverni, orum.*
Neuilly, *Noviliacum.*
Nice, *Nicia.*
Nigeon, près de Paris, *Nimio, onis.*
Nivelle, en Brabant, { *Niviala, Nivigella.*
Nocere, en Italie, *Nuceria, æ.*
Noguiers, en Provence, *Nucearia, orum.*
Northampton, *Antona-Septentrionalis.*
Northomberland, *Umbria Septentrionalis.*
Noyon, *Noviomum.*
Nuis, *Novesium.*

O.

OGne, dans la Castille-vieille, *Onia.*
Oleron, en Béarn, *Iluro.*
Oleron, Isle de Saintonge, *Uliarus.*
Origny, en Lannois, *Auriniacum.*
Orillac, en Auvergne, Orly, près de Paris, } *Aureliacum.*
Orne, Riviere de Normandie, *Olina.*
Osnabruc, *Hasepons, ontis,*
Ouche, Forest en Hyémois, *Utica.*
Oud, Riviere de Bretagne, *Ulto, onis.*

P.

PEndenis, en Angleterre, *Pendinas, atis.*
Périgord, *Petrocorii, orum.*
Périgueux, *Petrocorium, ii.*
Péronne, { *Perôna, ou Cygnopolis.*
Plainecerf, près de Guise, { *Plana-Cervi, Planicervium.*
Ploërmel, en Bretagne, *Plebs Armagili.*
Ploudiry, en Basse-Bretagne, *An Plebs Desiderii?*
Ploussane, près le Conquest, *Plebs-Sanani,*
Poitiers, *Pictavi, orum.*
Poitou, *Pictavia.*
Ponthieu, *Pontivum.*
Pontigny, en Auxerrois, *Pontiniacum.*
Pontivy, en Bretagne, *Pons Vici.*
Prom, *Prumium.*
Provins, *Pruvini, orum,*
Prouilles, en Languedoc, *Prullianum.*
Puilobier, en Provence, *Podium Albarii.*
Puy, en Vélay, *Podium Anicii.*

Q.

QUercy, *Cadurcinus Pagus.*
Quimper, { *Curiosolites, ou Corisopitum.*
Quinçay, en Poitou, *Quintiacum.*
Quidalet, en Bretagne, { *Vicus Aletensis, ou Aleta.*

R.

RAmeru, en Champagne, *Ramerus, ûdis,*
Ratisbonne, *Ratispona.*
Ré, *Ratum.*
Rébay, en Brie, *Respax, âcis.*
Redon, Diocèse de Vennes, *Roto, onis.*
Reignac, en Guienne, *Reginiacum.*
Remiremont, *Romarici-Mons.*
Rennes, *Rédona, arum.*
Renty, en Artois, *Rentica.*
Retel, *Regiteste, is.*
Rets, Duché en Bretagne, *Ratiaste, is.*
Riom, *Ricomagus.*
Rocroy, *Rupes Radulfi.*
Rodès, *Rutêni, orum.*
Romans, en Dauphiné, *Romani, orum.*
Rouen, { *Rotomagus, Rotômum.*
Rouergue, *Rutenia.*
Rouillac, en Angoumois, *R. . . . . .*
Rue-sur-Maie, en Ponthieu, *Ruga ad Madiam.*
Ruis, en Bretagne, *Reünvisius.*
Russie, *Ruthenia.*

S.

SAblé, en Anjou, *Sablolium.*
Saint-Evrou, en Normandie, *Uticâ.*
Saint Hubert, en Ardenne, *Andaginâ.*
Saint Omèr, *Sithivum.*
Saintonge, *Santonia.*
Saint Riquier, *Centula.*
Saint-Valery, en Vimeu, *Leuconaüs.*
Saragosse, en Espagne, *Cæsaraugusta.*
Sare, R. en Lorraine, *Sáravus.*
Sarzane, en Italie, *Sarsana.*
Savernes, en Alsace, *Tabernæ, arum.*
Sauge, en Anjou, *Salvia.*
Sauviac, en Gascogne, *Salviacum.*
Saulieu, en Bourgogne, *Sidólocus.*
Scaren, en Suéde, { *Scara, Scarane, es.*
Seben, vers Bressenon, *Sabiona.*
Séez, *Sagium.*
Segne, en Italie, *Signium.*
Semont, en Bourgogne, *Pseudunum.*
Senevieres, en Touraine, *Senaparia, arum.*
Senlis, *Silvanectum.*
Sens, *Sénona, arum.*
Senuc, près de Grandpré, en Champagne, *Sindunum.*
Servois, Pays d'autour de Senlis, *Silvensis Pagus.*
Sezannes, *S. . . . .*
Soignies, en Haynaut, *Sonnegia, arum.*
Soissons, *Suessiona, arum.*
Sólogne, *Secalaunia.*
Sonnois, Canton du Maine, limitrophe du Perche, *Pagus Sagonensis,*
Sorrente, en Italie, *Surrentum.*
Souligné, au Maine, *Subluniacum.*
Stafford, en Angleterre, *Statefurtum.*
Stain, près de Paris, *Stagnum.*
Strasbourg, { *Argentoratum, ou Strateburgus.*
Stavelo, *Stabulaus.*
Strenescale, en Angleterre, *Strenéascha-lum.*
Suilly, en Sologne, *Solliacum.*

Suisse,

Suiſſe, *Helvetii.*

T.

Taraçonne, en Aragon, Evêché de la Province de Tarragonne, *Turiaſo, onis.*
Tarragonne, Archevêché en Catalogne, *Tarracôna, æ.*
Tartas, au Dioceſe d'Acqs, *T......*
Telu, en Artois, *Telodium.*
Tenezay, en Poitou, *Tinitiacum.*
Terouanne, *Teruanna.*
Thiérache, *Theoraſcia.*
Thiers, en Auvergne, *Thiernum.*
Thyl en Auxois, *Thyle, is.*
Tin-le-Moutier, *Tignum-Monaſterium.*
Tivoly, *Tibur.*
Tôley, ſur la Sare, *Tabulegium.*
Tonnerre, *Tornodorum.*
Torcel, près de Veniſe, *Turricellum.*
Tornus, *Trinorchium.*
Touars, en Poitou, *Toarci, orum.*
Toul, *Tullum.*
Treguier, *Trecôrum, i.*
Tremblevif, en Sologne, *Tremulivicus,*
Tréves, *Tréviri, orum.*
Trevoux, *Tinurtium.*
Trichâteau, *Thyle-Caſtrum.*
Trieſte, en Iſtrie, *Tergeſte, is.*
Troênes, près la Ferté-Milon, *T......*
Troies, *Trecæ.*
Tulle, *Tutela.*
Turenne, en Limouſin, *Torinna.*

V.

Valenciennes, *Valentianæ, arum.*
Vallais, partie des Alpes, *Vallenſes.*
Valois, partie de l'Iſle de France, *Vadenſis Pagus.*
Valromey, *Vallis Romenſis.*
Vautorte, Diocèſe de Gironne, *Vallis-torta.*
Vély, Diocèſe de Soiſſons, *Viduliacum.*
Vénaſque, ancienne Capitale du Venaiſſin, *Vindauſca.*
Vence, en Provence, *Vintia.*
Vendeuvre, au Maine, *Vendopera.*
Vennes, *Venetia, æ,* ou *Veneti, orum.*
Verdey, près de Sezannes, *Viridiacum.*
Verdun, *Virdunum.*
Vermandois, *Veromandui, orum.*
Vermouth, en Angleterre, *Virimûdum.*
Verno, en Brie, *Vernotum.*
Verſailles, *Verſaliæ, arum.*
Verzy, près de Louvois, *Viridiacum.*
Veſtrevolt, *V......*
Vexin, *Veliocaſſes, ium,* ou *Pagus Vilcaſſinus.*
Vexieu, en Suéde, *Vexio, onis.*
Vezere, R. en Périgord, *V......*
Vianes, en Ardenne, *V......*
Vileinne, R. en Bretagne, *Vicenonia.*
Villenoce, en Brie, *Villa-noxia.*
Villepion, près de Terminier, à l'extrémité du Diocèſe d'Orléans, *Villa-Peditonis.*
Villepreux, Diocèſe de Paris, *Villa-piroſa.*
Vimeu, partie de Picardie, *Vinemâcum.*
Vinceſtre, en Angleterre, *Gummicaſtrum,* ou *Vintonia-Caſtrum,*
Virſbourg, en Allemagne, *Herbipolis,* ou *Virceburgus.*
Vinant-ſous-Meaux, *Vicus Nantenſis,* ou *Vicinantum.*
Vitry, *Victoriacum.*
Vorceſtre, en Angleterre, *Vigornia-Caſtrum.*
Volvic, en Auvergne, *Volovicus.*
Vormhoud, en Flandres, *V......*

U.

Uſſy-ſur-Marne, *Ultiacum.*
Utrect, *Trajectum ad Rhenum,* ou *Ultrajectum.*
Uzès, en Languedoc, *Ucetia.*

X.

Xerez, en Eſpagne, *Aſta Regia.*

Y.

Yene, en Bugey, *Epaonum,* ou *Epauna.*
Yère, près de Paris, *Hedera.*
Yorc, en Angleterre, *Eboracum.*
Yſſoire, *Iciodôrum Arvernorum.*
Yveline, pays entre Paris & Chartres, au de-là de Verſailles, *Aquilina.*
Yvoy, dans le Luxembourg, qu'on nomme auſſi *Carignan*, *Epûſus.*
Yvrée, en Piémont, *Eporedium.*
Yvry, nom commun a pluſieurs lieux en France, *Iberiacum.*

Z.

Zanthe, *Zacynthus.*

Fin des Tables du Vocabulaire Hagiologique.

EPITAPHIUM.

VIRUM OFFICIOSUM,
INGENIO PRÆSTANTIOREM,
MEMORIA TENACISSIMUM,
SCIENTIA DENIQUE NOTUM UBICUMQUE;
GRÆCUM NON SOLUM VEL LATINUM,
SED ET ITALICUM, GALLICUMQUE SCRIPTOREM POLITISSIMUM,
QUÆRIS VIATOR;

HIC JACET:

SEU POTIUS VENERANDI MANES ÆGIDII MENAGII ANDINI,
REGI, DUM VIVERET, A CONSILIIS ET ELEEMOSYNIS;
GULIELMI, REGII APUD ANDES PATRONI, ET GUIDONÆ ÆRODIÆ, FILII,
QUIESCUNT.

QUI NOMINIS SUI, SCRIPTORUMQUE FAMA,
EUROPAM FERE UNIVERSAM, NON SINE INVIDIA, PERAGRAVIT;
SOCIETATEMQUE, ETIAM JUVENIS, CUM PRINCIPIBUS,
AC DOCTIS QUIBUSCUMQUE VIRIS, SIVE EXTERIS, SIVE GALLIS,
UBIQUE INIIT;

QUAM AD MORTEM USQUE MAGNOPERE COLUIT,
STUDIOSE FOVIT, ET CONSTANTER RETINUIT:

HEBDOMADARIIS PRIMUM, POSTEA QUOTIDIANIS CONGRESSIBUS
MAGNA CELEBRITATE DOMI HABITIS, ETIAM CLARUS;
FLORENTINÆ, ANDEGAVENSISQUE ACADEMIARUM SOCIUS;
JURIS UTRIUSQUE FACULTATIS PARISIENSIS DOCTOR HONORARIUS:

VIR, UT PAUCIS ABSOLVAM,
QUEM TOTUS ORBIS ERUDITUS, ET CONSULUIT, ET SUSPEXIT:
QUIQUE VETUSTATIS LUX, AC NOSTRI SÆCULI DECUS FUIT,
POSTERITATIS ETIAM EXEMPLAR FUTURUM.

OBIIT EPIPHORA PECTORALI,
DIE 23. JULII 1692. HORA FERE SEPTIMA SEROTINA, ÆTATIS 79.
SACRO-SANCTIS ECCLESIÆ SACRAMENTIS, MIRA PIETATE, MUNITUS.

FAUSTAM MANIBUS QUIETEM APPRECARE.

Viro singulari multisque sibi nominibus colendo posuit FRANCISCUS PINSSONIUS, *Advocatus Parisinus.*

LETTRE

ÉCRITE A M. MÉNAGE L'AINÉ, NEVEU DE L'AUTEUR, par M. SIMON DE VAL-HEBERT, touchant la seconde édition de cet Ouvrage.

MONSIEUR,

Il est bien juste de satisfaire à l'empressement que vous me témoignez par votre derniere, de savoir en quel état est l'Ouvrage de feu Monsieur votre Oncle. Quand la part que vous avez à sa gloire ne vous autoriseroit pas à me demander ce détail, l'amitié dont vous m'avez toujours honoré ne me permettroit pas de vous le refuser. Vous avez vû, MONSIEUR, *que cet Ouvrage étoit avancé vers la fin de la lettre S lorsque Monsieur votre Oncle mourut. J'ai continué l'impression des Mémoires qu'il m'a laissés, qui ont fait encore douze feuilles d'impression. Et comme dans le cours de cette édition il avoit fait quelques nouvelles découvertes, soit de mots dont il n'avoit pas encore donné l'origine, soit de nouvelles autorités pour fortifier ses premieres idées, j'ai été obligé de faire des Additions, où j'ai donné tout ce qu'il m'a laissé dans les marges de l'exemplaire sur lequel il écrivoit ce qui lui venoit de nouveau en travaillant. Ces Additions ne sont pourtant pas toutes de Monsieur votre Oncle. Il y en a de trois sortes.*

Les Additions de la premiere espéce sont de lui, & comprennent presque toutes les nouvelles autorités qu'il faut ajoûter aux mots dont il a donné les origines. Outre ces Supplémens, il y a plusieurs Notes nouvelles, qui sont distinguées chacune par deux étoiles au devant, de cette sorte : ** AJUSTER, ** ALLUMER, ** BALIAIRES, *&c.* I. Additions de M. Ménage.

Les Additions de la seconde espéce sont du Pere Jacob, Religieux Carme. Quelques mois après la mort de feu Monsieur votre Oncle, le Pere Marc, Prieur du Convent des Billettes, ayant appris que je continuois l'impression de cet Ouvrage, me fit prier de l'aller voir : & j'acceptai l'offre qu'il me fit de me prêter un Exemplaire de la premiere édition de ce Livre, sur les marges duquel le Pere Jacob, Religieux du même Ordre, & dont le mérite est connu parmi les Savans, avoit écrit quantité de remarques étymologiques. A vous dire le vrai, je n'ai tiré que très-peu de secours du travail de ce Pere. Tout ce que sa plume nous a laissé sur les marges de ce Livre sent plus le Dictionnaire que l'Etymologique ; comme vous le pouvez voir par les Notes, que vous trouverez marquées d'une étoile ou astérisque, de cette maniere : * ADOUR, * AHÙN, *&c.* II. Additions du P. Jacob.

Les Additions de la troisiéme espéce sont de moi. C'est un petit Spicilége que j'avois fait en travaillant sur l'Ouvrage de feu Monsieur votre Oncle, & qui contient entr'autres plusieurs mots usités dans ma Province. Ces Notes sont distinguées par des piés de mouche, de cette sorte : ¶ S'ACCOUTER, ¶ ANFORGES, ¶ APERTISE, ¶ APPAISER, *&c.* III. Additions de M. Simon.

Il y a encore un second Traité de Corrections, & de quelques Additions nouvelles de quelques particularités que je n'ai retrouvées qu'après l'impression des premieres Additions. Les Corrections & Remarques que M. l'Abbé Berault, ami particulier de feu Monsieur votre Oncle, avoit faites en lisant les bonnes feuilles qu'il lui donnoit à mesure qu'il les recevoit, m'ont engagé à donner ce dernier chapitre.

Je suis persuadé, MONSIEUR, *que vous ne serez pas fâché d'apprendre que je dédie cet Ouvrage à Monsieur Bignon, le Conseiller d'Etat. Ce n'a pas été sans peine que j'ai obtenu de lui cette permission : mais enfin le souvenir d'un homme dont la mémoire lui est chére, l'a emporté sur sa modestie.*

Le Traité du Changement des Lettres est sous le nom de Principes de l'Art des Etymologies. *C'est le Pere Besnier, Jésuite, qui m'a donné ce titre, avec le petit Discours qui le suit, & qui sert d'introduction à ce Traité. Pour abréger matiere, j'ai réduit tous les exemples des altérations à trois ou quatre des plus sensibles dans chaque espéce.*

Vous trouverez ensuite de ce Traité un Vocabulaire Hagiologique, *que M. l'Abbé Chastelain, Chanoine de Notre-Dame, avoit présenté à feu Monsieur votre Oncle quelques mois avant qu'il mourût, avec la Lettre qui le précéde.*

Le Pere Besnier, dont je viens de vous parler, a joint à cet Ouvrage, à la priere du Pere Ayrault, un ample & savant Discours sur les Etymologies, pour servir de Préface.

Il n'est pas nécessaire de vous parler des Origines de M. de Caseneuve. Je les ai dédiées à Monsieur Foucault, Intendant de Caën, qui en avoit donné le manuscrit à feu Monsieur votre Oncle. La petite Préface que j'ai donnée à la tête de cet Ouvrage vous instruira du reste.

Je crois, MONSIEUR, *avoir suffisamment satisfait à ce que vous avez souhaité de moi. Je suis avec une parfaite reconnoissance,*

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur S. D. V.

A Paris, ce 22. Novembre 1693.

DICTIONNAIRE

DICTIONNAIRE ETYMOLOGIQUE DE LA LANGUE FRANÇOISE.

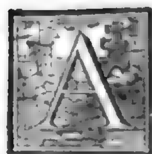

A, Préposition, vient d'*ad*. L'on prononçoit & écrivoit ainsi autrefois. On le trouve dans Cretin, sur la mort d'Olvergan : *Ardent desir ad ce mon cœur allume ;* & souvent ailleurs. Le Continuateur de Monstrelet, chap. 185. *Qui l'avoit meu ad ce. Huet.* Dissert. de Tillad. T. 2. p. 172.

AA.

AA, Riviere qui passe à Saint Omer. Outre cette riviere, il y en a encore deux de ce nom à Bolduc, une autre à Munster, que les Allemans appellent en Latin *Alpha*, qui tombe dans l'Ems ; & une autre non loin de Munster, qui tombe dans la Lippe. M. Sanson, très-sçavant Géographe, croit que le mot AA a été fait du Latin *Aqua*. Pour moi je croirois plutôt que le Latin *aqua* auroit été fait du Grec ἄα, qui, dans Hesychius, est interprété deux fois un amas d'eau, σύστημα ὕδατος ; & qu'on y auroit ajouté un *c*, comme en *specus*, de σπέος. Mais il n'y a guéres d'apparence de croire que les Flamans & les Allemans ayent emprunté ce mot-là des Grecs. Dans le Dictionnaire Danois, *aa* est expliqué un *fleuve :* or comme les Danois ont possédé plusieurs endroits des Pays-bas, & particulierement le Pays le long duquel coule cette riviere de Saint-Omer (car nous voyons dans l'Histoire, que Sifridus le Danois, vers l'an 918. occupa le Comté de Guines) : il y a grande apparence que ne sçachant pas le nom particulier de ce Fleuve, ils l'appellerent du nom général *aa*, c'est-à-dire, *riviere :* comme les Arabes ayant occupé la Sicile, appellerent le mont Ætna *Gibel*, c'est-à-dire, *montagne.* Car je ne suis pas de l'avis de Scaliger, qui pense que *Mont Gibel* a été dit par corruption pour *Mulciber*, à cause de ses flammes : c'est dans ses Notes sur le Poëme d'Ætna. Il a été ainsi dit, comme je crois, du mot Latin *Mons*, & de l'Arabe *Gibel ;* comme qui diroit *la Montagne de Gibel.* Ainsi *Gibraltar* a été dit de *Gibal*, qui est la même chose que *Gibel*, & d'un Capitaine nommé *Tarik*, comme l'a curieusement remarqué le même Scaliger dans son Livre de l'Emendation des Temps. Quant aux Allemans, qui ont aussi appellé plusieurs rivieres de ce nom d'*aa*, quoiqu'eux & les Danois ne s'entendent comme point à présent, il est certain néanmoins que la Langue Danoise est originaire de l'Allemande ; & il est vrai-semblable que ce mot a signifié autrefois parmi les Allemans ce qu'il signifie aujourd'hui parmi les Danois. *M.*

AACHÉE, Détresse. Aachée est un substantif formé de l'interjection *Ah.* Dans les quinze Joies du Mariage, p. 172. de l'édition de 1726. *Or jugez quelle Aachée il a d'ouyr telles nouvelles.* Le Duchat.

ABA.

ABACO. Rouillard, dans son Histoire de

Melun, page 607. *Amyot se fit expliquer les derniers Livres d'Euclide par un petit Ecrivain, mais fort subtil Mathématicien; qui apprenoit aux enfans à écrire, avec l'Abaco, selon qu'on parloit; c'est-à-dire, avec l'Arithmétique, & l'art de calculer par jettons, ou par chiffres.* De l'Italien *abaco*, fait du Latin *abacus*, usité des Ecrivains des bas siécles en la même signification. Guillaume, Moine de Malmesburi, liv. x. chap. 20. des Gestes des Rois d'Angleterre, parlant de Gerbert, premierement Archevêque de Reims, ensuite de Ravenne, & enfin Pape sous le nom de Silvestre II. qu'il appelle Jean XV. *Abacum certè primus à Saracenis rapiens, regulas dedit, quæ à ludentibus Abacistis vix intelliguntur.* Et dans le livre 2. il dit que ce Gerbert avoit appris des Sarazins Espagnols, *Astrologiam, Abacum, cæterasque artes.* Le Latin *abacus*, a été fait du Grec ἄβαξ ἄβακος, qui signifie un comtoir. *M.*

ABANDONNER. Nous verrons sur le mot de *Ban*, qu'en matiere de Police il signifie la *Crie, ou Proclamation par laquelle il est permis, enjoint, ou défendu de faire quelque chose.* De *Ban*, sont formés *Banon*, *Bannie*, & *Bandée*, qui se disent des choses dont l'usage est permis, par *Ban*, *Crie*, ou *Proclamation*. Le tems de *Banon*, dans la Coutume de Normandie, Art. 81. est celui durant lequel les bêtes peuvent impunément & indifféremment paître par tous les champs. La permission de vendanger, donnée par *Ban*, ou *Crie*, est appellée *Bannie*, ou *Bandée*. La Coutume de Nivernois, chap. 13. Art. 1. *L'on ne peut vendanger vignes étant en Bannie, avant l'ouverture du Ban.* La Coutume de Bourbonnois, Art. 351. *Et partant n'est entendu que les Seigneurs desdites vignes ne les puissent garder plus longuement, que du jour assigné de la Bandée.* Et Art. 352. *Vignes qui se vendangent hors Bandée.* De même source vient le mot *bandon*, qui signifie la licence qu'on prend de laisser paître les bêtes, sans être gardées de personne, & sans que la permission en soit donnée par Ban ou Crie. La Coutume de Meaux, Art. 179. parlant des bêtes trouvées dans les prés ou gaignages: *Si c'est à garde faite, ou à bandon.* Celle de Nivernois, chap. 15. Art. 6. *Si pourceaux sont trouvez fougeans en estangs vuides, & sont pris à bandon.* Et celle d'Orléans, Art. 156. *Prise de bestes, soit à bandon & sans garde.* De-là est formé le verbe *Abandonner*, qui signifioit originairement *exposer les champs à la pâture de toute sorte de bestes.* La Coutume de Nivernois, chap. 14. Art. 14. *Pré en prairie réguliérement est abandonné pour pasturer toutes bestes, réservé pourceaux, depuis que le foin est entierement dehors dudit pré, jusqu'à la Nostre-Dame de Mars.* Mais enfin le verbe *Abandonner* a été transféré à tout ce qui est exposé à l'usage licite ou illicite. *Caseneuve.*

ABANDONNER. Le mot de *ban* a été pris en plusieurs significations; & entr'autres pour une chose publique & vouée au public; comme nous le ferons voir en son lieu: ce qui a fait croire à Pasquier, au chap. 36. du livre VIII. de ses Recherches, qu'*abandonner* avoit été fait de ces trois mots, *à ban donner*; comme qui diroit, exposer à la discrétion du public. Pasquier se trompe. *Abandonner* a été fait de l'Italien *abbandonare*; qui l'a été de *bando bandonis*, qu'on a dit pour *bandum bandi*. Voyez M. du Cange, dans son Glossaire, aux mots *Abandum* & *Abandonum*. M. Ferrari, Professeur de Padouë, dans ses Origines de la Langue Italienne, dérive l'Italien *abbandonare* de *bandum*, dans la signification d'un drapeau. *Rectius tamen est à* bando *derivare; quod, ut infrà dicetur, vexillum erat, quo expanso milites convocabantur: unde* abbandonare, *bandum deserere, & ab exercitu discedere, & simpliciter pro discedere, & aliquem relinquere: non autem ab* abandonner, *hoc est publico exponere; quod fit in re cujus nulla cura est.* Mais, comme je l'ai remarqué dans la seconde édition de mes Origines Italiennes, *abbandonare* signifieroit plutôt *aller au drapeau*, que *quitter le drapeau*. C'est ainsi qu'*appollaiare* se dit des poulets & des poules qui vont au juchoir. Il me reste à remarquer, que nos Hellénistes dérivent *abandonner* de τῶν δίδωμι, qui est une étymologie si peu vrai-semblable, qu'elle ne mérite pas d'être réfutée. *M.*

ABANDONNER. *A Bandon*, se dit pour *Abandon*. Alain Chartier, dans un de ses Ouvrages, intitulé l'Esperance, &c. p. m. 354. *Qu'est-ce autre chose fors mettre tout à bandon, & outre nature provoquer le monde à superflu de lit, & à commune & publicque luxure?* Je crois que *bandon* vient de *bande*, dans la signification de *vexillum*. Du reste, voici un passage qui prouve qu'effectivement *bandon* a autrefois signifié un *Drapeau militaire*. Le Roman de la Rose, fol. 8. r°.

Moult eut largesse pris & lots
Les saiges avoit & les fols
Communement à son bandon.

Je comprends fort bien qu'*abbandonare* peut avoir été pris pour *à bando discedere*: & c'est *adbandonare*, qui signifieroit à un besoin *aller au Drapeau.* Item, fol. 12. r°.

De ce me venoit tel guerdon,
Quant le voyois en mon bandon,
Que tous mes maux entroublioys.

En mon bandon, c'est-à-dire, *à moi comme abandonné.* Item, fol. 36. v°.

Oncques Pucelle de paraige
N'eut d'aymer tel bandon que j'ay:
Car j'ay de mon pere congié
De faire amy & d'être aymée.

Il me vient une autre pensée touchant l'origine du mot *abandonner*. *Bandum*, au lieu de quoi on a dit *bando, onis*, vient sans contredit de l'Alleman *band*, qui a signifié un ruban, aussi-bien qu'un drapeau, ou une cornette; & encore aujourd'hui l'Alleman *band* signifie toute sorte de liens. Je m'imagine donc qu'*abandonner* vient de la préposition Allemande *ab*, qui est exclusive, & vaut l'*ex* des Latins, & de l'Allemand *band*, dans la signification d'un lien. Etre au *bandon* d'une personne, dans le passage susdit du Roman de la Rose, fol. 12. r°. c'est être dans ses chaînes, dans ses liens, aussi-bien qu'être rangé sous son drapeau. Et ainsi *abandonner* pourroit bien n'être autre chose que *délier*. Aussi dit-on d'un *abandonné* au crime, que c'est un cheval échapé. *Le Duchat.*

ABB.

ABBATTRE. De l'Italien *abbattere*, qui signifie la même chose: & non pas de la particule *ad*, & du mot *bas*; comme l'ont cru Nicot & M. du Cange. *Abbattere* a été fait d'*ad* & de *battere*. Voyez M. Ferrari, au mot *Battaglia*. M.

ABBE'. D'*Abbate*, ablatif d'*Abbas*; qui vient du Syriaque אבא *Abba*, qui signifie *Pere*, parce que l'Abbé est comme le Pere des Moines. Voyez Claude Mitalier sur le Fragment *De ratione Nominum*, qui s'ajoute ordinairement aux neuf Livres de Valére Maxime. Les Gloses, *Abba*, *Pater*. Dans Hésychius, ἄππας est interprété ὁ τροφεύς: & il est pris pour *Pere* dans une hymne de Callimaque à Diane. Ce qui a fait dire à Louis Capel, dans son *Spicilegium post messem*, sur le chap. 14. de l'Evangile de S. Marc, que ce mot d'*Abba* est aussi-bien Grec que Syriaque. Ces deux mots, *Abba* & *Pater*, se trouvent joints ensemble dans l'Epitre de S. Paul aux Romains, VIII. 15. *Non enim accepistis spiritum servitutis iterum in timore: sed accepistis spiritum adoptionis filiorum, in quo clamamus*, Abba Pater. Et dans l'Epitre aux Galates, IV. 6. *Quoniam autem estis filii, misit Deus Spiritum Filii sui in corda vestra, clamantem*, Abba Pater: sur lesquels endroits. Drusius a remarqué qu'*Abba Pater* n'est pas un pléonasme; *Abba* étant un nom de dignité, & *Pater* un nom de nature. ¶. D'*Abbas*, *Abbatis*, on a fait *Abbatissa*, qui se trouve dans Sidonius, livre VIII. épitre 17. d'où nous avons fait ABBESSE. ¶. Je remarquerai ici en passant, que le mot *Abbé* a été pris autrefois parmi nous, pour celui de *Noble* & de *Seigneur*; les meilleures Abbayes étant inféodées aux grands Seigneurs, sous même condition de service personnel que les Fiefs. Cujas, sur le titre 1. du livre 1. des Fiefs: *De Abbatis nomine illud non omittam, nonnumquam in Historiis* Abbates *accipi pro* Nobilibus: *quod nomen etiam hodie retinent in montibus Pyrenais nobiles quidam: & hoc sensu, quantùm opinor, Annonius V. cap.* 1. Carolus, *inquit*, ordinavit per totam Aquitaniam Comites, Abbatesque, necnon alios plurimos, quos *Vassos* vulgò vocant. *Et capite* 39. Quibusdam Abbatiolas, sicut erant, integras dedit. *Et capite* 36. Ludovicus, quos potuit, conciliavit sibi, dans eis Abbatias, & Comitatus, ac Villas. *Suidegerus, in Chronicis Francia Gallicis*: Abbates, *inquit*, in antiquis Historiis non sunt Monachi, vel Religiosi; sed Barones, Magnatesque seculares, quibus Abbatias, vel Monasteria, Princeps dat ad tempus, vel quoad vixerit. Et comme ces Abbés étoient ordinairement Comtes, ils sont appellés *Abbicomites* dans Gerbert, épitre 17. Ils se trouvent aussi appellés *Archiabbates* dans un Cartulaire de S. Aubin d'Angers: & *Abbates milites*, dans une Transaction entre l'Abbé de Moissac & le Comte de Monfort, comme M. Galland, célébre Avocat au Parlement de Paris, l'a observé dans son Traité du Franc-alleu; où il a aussi observé qu'à la différence de ces Seigneurs Abbés, les Abbés qui faisoient les fonctions Ecclésiastiques, furent appellés *revera Abbates*: fondé sur un Titre de l'an 1219. par lequel la Communauté de Moissac rend hommage *al Senhor revera Abbat*. Mais ce *revera Abbat* est peut-être une faute d'écriture, au lieu de *Rever. Abbat*; c'est-à-dire, de *Reverendus Abbas*. ¶. Voyez Fauchet, IX. 5. ¶. Il me reste à remarquer, que les femmes Laïques ont tenu des Abbayes: ce qui a été remarqué par Justel. *M.*

ABBEVILLE, Ville de Picardie. De *Abbatis villa*. Le Pere Sirmond, dans ses Notes sur les Epitres d'Alexandre III. epist. XXXVI. *Villa Abbatis initio dicta est, qua possessio erat Abbatis S. Richarii, titulo Prioratus in agro Pontivo Ambianensis Diæcesis ad Semonam. Nunc priscum etiam nomen retinet, postquam ad justa amplitudinis oppidum excrevit*. M.

ABBOIS. *Etre aux abbois*: c'est une façon de parler tirée de la chasse du Cerf. Henri Etienne, dans son Discours de la Précellence du Langage François, page 90. *Si n'oublieray-je pas, entre ce peu d'exemples que je veux amener, ces façons de parler*, rendre les abbois, *&* faire rendre les abbois; *car c'est un des gentils emprunts que notre langage ait fait de Messieurs les Veneurs: disant d'un homme qui n'en peut plus, & pourtant est contraint de se rendre*, qu'il rend les abbois: *ou (comme les autres écrivent)* les abbais. *Et proprement se dit du pauvre Cerf, quand ne pouvant plus courir, il s'accule en quelque lieu le plus avantageux qu'il peut trouver, & là attendant les chiens, endure d'être abbayé par eux. Ce qui pourroit sembler toutefois estre plutost* se rendre aux abbois, *que* rendre les abbois: *mais tant y a que ces mots, suivant cette signification là, ont bonne grace en ce passage de Belleau*,

> *Aussi-tost que ces Avocats*
> *Nous ont empiétez une fois*,
> *Ils nous font* rendre les abbois.

Et ne faut douter que cette façon de parler, Tenir quelqu'un en abbois, *(on en abbai) ne soit aussi venue de la Venerie: mais il y a apparence que ce soit des bestes noires plutost que des autres; comme quand un Sanglier se laisse abbayer par les chiens, perdans leur peine*. M.

ABBONNER. Voyez ABONNER.

ABBOYER. De *baubari*, ou *baubare*, on a fait *abboyer*, comme qui diroit, *abaubare*. Les Gloses, *Baubantur*, ὑλακτοῦσιν. Baubant, *latrant*, ὑλακτοῦσιν. Non. Marcellus: Baubare, *latrare: à canum voce*. Lucretius, lib. 5.

> Et cum deserti baubantur in ædibus. *Caseneuve.*

ABBOYER. D'*adbaubare*. Les Gloses anciennes, *Baubantur*, ὑλακτοῦσιν. *Baubant*, *latrant*, ὑλακτοῦσιν. L'Onomasticon Grec-Latin: *Baubo*, βαΰζω. Lucréce: *Aut cùm desertis baubantur in ædibus*. *Baubare* a été fait du son de la voix: duquel son les Grecs ont dit aussi βαΰζειν: Hésychius, βαΰζειν, ὑλακτεῖν. *M.*

Baiier se dit encore à Metz en la signification d'*abboyer*. Le Duchat.

ABBREUVER. En ancienne Langue Gauloise & Britannique, comme remarque Camdenus en sa Bretagne, *Briva* signifioit *le gué* ou *passage d'une riviere*. Et ainsi, dit-il, le lieu d'Angleterre, appellé *Duro-Briva* signifie *trajet d'eau*, comme aussi en France, *Briva Oders*; *Briva Isara*, maintenant *Pontoise*; & *Samaro Briva*, qui signifie *le passage ou trajet de la riviere de Somme*. De sorte qu'il y a apparence, que comme d'ordinaire on abbreuve les animaux dans les trajets ou passages des rivieres qui sont guéables, de *briva* on a formé le verbe *abbreuver*; comme qui diroit *abrivare*. Que si depuis on a pris *briva* pour un Pont; comme il se voit en *Briva Isara*, qui est *Pontoise*; c'est, à mon avis, parce qu'on a bâti des ponts sur les mêmes trajets des villes qui portoient déja le nom de *Briva*. Je ne sçai si je dois assurer, que comme dans les gués ses rivieres l'eau sautelle par dessus le gravier, les anciens Gaulois ont formé *briva* du verbe βρύειν, qui signifie le mouvement de l'eau lorsqu'elle jaillit de sa source, qui se dit en Latin *scaturire*. En effet, les Gascons

appellent *Briv*, le courant de l'eau. *Caseneuve*.

ABBREUVER. D'*adbibare*, qu'on a dit par métaplasme, au lieu d'*adbibere*. Et on a fait *abbreuver* d'*adbibare*, en y ajoutant une R : comme au mot *Frontevaux*, de *Fons Ebraldi*, & autres semblables. Voyez *Breuvage*. Nos Anciens disoient *abeuvrer*. Une Charte de Jeanne d'Evreux, Reine de France & de Navarre, de 1343. *De l'éponge dont il fut abeuvré en la Croix*. M. du Cange dérive *abbrevoir* de *prabendarium* : *quasi locus unde prabenda aqua hauritur pro equis*. M. de Caseneuve le dérive de *briva*, qui signifie *le passage d'une riviere*. Voyez-le. *M*.

(r) En Breton on dit *Abeuri*, et pour Abbreuvoir, *Abeurouër*. Cela prouve que le François ne vient pas du Latin *Adbibare*, au lieu d'*adbibere*, qui d'ailleurs ne signifie pas abbreuver. Mais qu'*Abeuri* est un mot Celtique, composé de *Ab*, de *Eu* et de *ri*.

ABBREUVER, & *Breuvage*. Je crois qu'ils viennent de *Brou*, *Brouë* & *Brouet* : & ces derniers viennent de *Braïa*, ancien mot Gaulois, qui signifie *de la Bouë*, & qu'on a transporté à toute sorte de liqueur épaisse. Dissert. de Tillad. T. 2. p. 172.

ABE.

ABECÉ. Des trois premieres lettres Françoises *a b c*, comme Alphabeth des deux premieres Grecques, ἄλφα & βῆτα. *M*.

ABECHER. De *bec*. Voyez *Bec*, *Becquée*, & *béchée*. M.

ABÉE. Les Editeurs du Dictionnaire de Trevoux, disent que l'*Abée* est cette ouverture par où l'on laisse couler l'eau d'un ruisseau ou d'une riviere, pour faire moudre un moulin. Selon M. de Lauriere, dans son Glossaire du Droit, l'*Abée* est l'ouverture par où l'eau a son cours, quand les moulins ne moulent pas. Les Editeurs du Trevoux croyent que ce mot peut venir de *baye*, qui signifie une *ouverture*. Il est plus vrai-semblable que le mot *Abée*, ainsi que l'écrit de Lauriere, a été fait du Latin *abitus*, formé du verbe *abeo*, & qui signifie une issuë, un passage. *Vergy*.

ABEILLE. D'*apicula* : d'où vient aussi *aveille*, & l'Espagnol *abeja* : comme *avette* & *appette*, d'*apetta*, diminutif d'*ape*, ablatif d'*apis*. *Avette* se trouve dans les Menus Propos de Pierre Gringore, feuillet 83. verso.

Bec Anglois, et Beai Irlandois indiquent l'origine Celtique d'*Apis* même.

Comme apparoit par aucunes mouchettes,
Qui miel font, qu'aucuns nomment avettes.

On a aussi dit *eps*, d'*apis*. L'ancienne Coutume de Montreuil : *Se aucuns eps, ou mouschet à miel, s'envolent*. L'ancienne Coutume d'Anjou : *Cil qui emble avettes, que l'on appelle eps en France, &* abeilles *en Poitou : l'en li doit crever les œils*. Le Livre intitulé, *Thomæ Cantimpratani liber Apum*, est intitulé en François : *Le Livre des Eps de Thomas Cantimbray-les-Cambray*. Cette version n'est pas imprimée. Voyez *aboilage*, & *éves*. *M*.

ABENER. En Poitou, c'est *se marier*. Voyez Epitres Françoises écrites à Joseph Scaliger, recueillies par de Resves, page 354. Peut-être par corruption pour *s'abiner*, c'est-à-dire, *s'accoupler* : peut-être aussi est-ce comme qui diroit se mettre *à bien*, *s'abiener*. Le Duchat.

ABET : mot Toulousain, qui signifie *sapin*. D'*abiete*, ablatif d'*abies*. M.

ABL.

ABLETTE, Poisson. D'*albuletta*, diminutif d'*albula*, qui a été dit de ce poisson. Les Gloses anciennes, *albula*, ἰκτάρα. ἰκτάρα est une espéce de poisson. Hésychius : ἰκτάρα, ἐθνικῶς ἰχθῦς. L'Ecole de Salerne : *Lucius & perca, & saxaulis, albula, tinca*. Voyez Moreau, sur cet endroit de l'Ecole de Salerne, & Gesner, dans son livre des Poissons. Cet *albula* est apparemment l'*alburnus* dont parle Ausone, en ces Vers :

Quis non, & virides, vulgi solatia, tincas
Norit, & alburnos, prædam puerilibus hamis.

Et ce poisson a été appellé *alburnus* & *albula*, de sa couleur blanchâtre. Voyez *Gardon*. Le Tibre a été de même appellé *Albula*, de sa couleur blanche. Festus, ALBULA, *Tiberis fluvius : dictus ab albo aqua colore*. Comme on a fait *ablette* d'*albuletta*, on a fait aussi ABLE d'*albula*. Ce mot se trouve pour *ablette*, dans la version Françoise du Livre des Poissons de Rondelet. *M*.

ABO.

ABOILAGE. C'est un droit qu'ont les Seigneurs Châtelains, de prendre les Abeilles qui se trouvent dans les Forêts de leurs Châtellenies. Un Titre de la Maison de Sully : *A tous ceux qui ces Présentes*, &c. *C'est à savoir sur ce que li dis Messire Pierre avoit pris aboilles en son Bois, qui appartenoit à ladite Dame pour le droict de la Chastelenie*, &c. *à la parfin lesdites Parties présentes*, &c. *Accordé fut en Jugement en l'Assise de Chasteau-Meillan*, &c. *que de cecy en avant ladite Dame prendra & aura ledit aboilage : & ly demora li droict & la saisine de prendre & d'avoir ledit aboilage en Bois doudit Chevalier, & ailleurs, en sa Terre, pour raison de sa Justice, & du droict de son Casteaul & de sa Chastelenie. Donné le Dimanche après la Saint Georges, l'an de Grace* 1369. Il y a sur le Titre : *Lettre de condamnation de Monsire* Pierre de Guirlay, *Que toutes les aboilles qui seront trouvées en la Forest de Nichier, seront à Madame*. Un autre Titre de la même Maison : *Universis*, &c. *Nobiles Viri* Petrus de Gupelayo, *Miles, &* Guilermus, *ejus filius, Domicellus*, &c. *recognoverunt se adscensasse, & ad censum tenere & habere in perpetuum, à Domina nobili Margareta Domina Soliaci & Castro-Mellani, pro viginti solidis Turonensibus annuæ pensionis, sive censa, reddenda & solvenda in perpetuum*, &c. *abolagium nemorum de Nichier : quod abolagium eidem Nobili pertinebat ratione juris Castellaniæ suæ de Castro-Mellani*, &c. *Datum die Veneris ante hyemale Festum B. Martini, anno Domini* 1319. Et ce mot a été fait de celui d'*aboilles*, qu'on a dit pour *abeilles*, comme il paroît par le Titre François ci-dessus allégué ; lequel m'a été communiqué par M. de Launé, Avocat au Parlement. *M*.

ABONNER. Anciennement *bonne* signifioit *limite* ; & *borne*, qui en est formé par l'addition de la lettre R. Glaber Rodulphus, Histor. lib. 2. cap. 10. *Multi illi limites, quos alii* bonnas *nominant, suorum recognoverunt agrorum*. Jean de Meun, au Roman de la Rose :

Les terres ensemble partirent,
Et au partir bonnes y mirent.

De *bonne* on forma le verbe *abonner*, qui signifie *limiter & borner à certain prix* la valeur de quelque chose. La Coutume de Mante, art. 23. *Si ce n'est que le fief fut amété & abonné*. Où il est remarqué dans la note marginale, *Améter & abonner, signifient ici mesme chose, qui est quand le Seigneur Féodal & le Vassal se bornent par accord de*

ce que l'on doit payer pour les profits du fief. La Coutume de Tours, art. 122. *Pour abonner ou changer hommage à devoir, n'est point le fief despecé, c'est-à-dire, pour en borner & limiter la valeur au payement de quelqu'autre redevance.* Dans la même Coutume de Tours, art. 96. *abonner* signifie *apprécier*, qui est le même que *limiter la valeur de quelque chose à certain prix. Pour roncin de service non apprécié, ou abonné, sera payé la cinquiéme partie de la valeur du fief pour une année.* Comme de *bonne* on a fait *borne*; ainsi d'*abonner* on a fait *abourner*, qui signifie la même chose. La Coutume d'Anjou, art. 131. *Le sujet qui doit cheval de service, est quitte en payant la somme de cent sols tournois, sinon que le cheval de service fust abourné à plus ou moins.* La Coutume de Châteauneuf, art. 22. *Si le fief est abourné, on se doit régler selon l'abournage.* Caseneuve.

A B O N N E R. Comme quand on dit, *terres abonnées; roucins de service abonnez à tel prix.* Pasquier, livre VIII. chapitre 62. veut qu'on ait dit *abonner* par corruption pour *aborner.* J'estimerois plutôt qu'on auroit dit *aborner* au lieu d'*abonner*, & *borne* au lieu de *bonne*; le mot de *bonne* étant très-ancien dans notre Langue. Glabert Rodolphe, qui vivoit environ le tems du Roi Robert: *Multi ibi limites, quos alii* bonnas *vocant, suorum recognoverunt agrorum.* C'est au chapitre 10. du livre 2. de son Histoire. En Périgord, on dit encore aujourd'hui *boine* pour *borne*; & *bone* en Picardie. *Bonna* peut venir de *βουνὸς*, qui signifie *une bute, une petite éminence de terre*; ces sortes d'éminences servant souvent de bornes. Faustus & Valerius: *in limitibus, ubi rariores terminos constituimus, monticellos plantavimus de terra, quos* botontinos *appellavimus.* Voyez Ragueau dans son Indice. *M.*

Le P. Jacob, Carme, dit qu'*en Bourgogne on dit*, Bomme & Bommer. *M.*

ABOUQUER. *Abouquer du sel*, c'est mettre du sel nouveau sur le vieux. *Voyez* Pomey & Vénéroni. *M.*

ABOUTIR. C'est proprement *confiner*, & *se terminer.* Les anciens élevoient des monceaux de terre, pour servir de bornes & de limites aux champs, que le Jurisconsulte Paulus appelle *bodones* ou *botones*; & les Auteurs *Finium Regundorum*, *botontinos*; comme je dirai sur les mots *bout* & *bouton.* Ces monceaux ou levées de terre, sont appellés *butinæ*, dans la Loi des Ripuariens tit. 60. §. 4. *Si ibidem infra terminationem aliqua judicia* (il faut lire *absque judicio*) *suâ arte, vel butinæ, aut mutuli facti extiterint, ad sacramentum non admittatur, sed in præsenti cum legis beneficio cogatur restituere.* Nous appellons encore *bute*, une éminence ou levée de terre. Je ne fais nulle difficulté de dériver de-là le verbe *aboutir*; de même que nos vieux François, de *marche*, qui signifie *terme* & *confin*, ont formé *amarchir*, qui est *se terminer* & *confiner.* Caseneuve. x)

A B R.

ABREGER. Je serois porté à croire que ce mot vient de l'Alleman *abbrechen*, *abrumpere*, qui est composé de *brechen*, *frangere*, & d'*ab*, particule augmentative. *

ABRI. En Languedoc *abric.* Il n'y a point de doute que ce mot ne vienne d'*apricus*, bien qu'en une signification différente: Car nous disons, *se mettre à l'abri du soleil & de la pluie*, pour dire, *se mettre à couvert*: & *apricus* est proprement *un lieu exposé au soleil.* Les Gloses, *apricus*, *προσείλος*, *εὐήλιος.* Et un autre Glossaire, *ἡλιαζόμενος*, *apricus.* Mais il y a apparence que nous avons pris *se mettre à l'abri*, pour *se mettre à couvert*: parce que les choses exposées au soleil sont en quelque façon à couvert du froid & du mauvais tems. En Languedoc & en Gascogne on dit *abrica*, ou *abriga*, pour *se mettre à couvert*: du Latin *apricari.* Varro, *in Ministeriis: Licet videre multos quotidie in hyeme in sole apricari.* Caseneuve.

A B R I. Les Espagnols disent de même, *abrigo.* La pluspart des Etymologistes dérivent l'Espagnol & le François du Latin *apricus.* Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane: A B R I G O *vale reparo contra las inclemencias del cielo: particularmente contra el frio. Del Latino* apricus, *que vale* Soli expositus, vel apertus: *porque los lugares abrigados, o puestos al medio dia, los calienta el Sol.* Muret, sur le Sonnet 107. du premier livre des Amours de Ronsard: *Ce mot* abri, *semble venir du Latin* apricus, *combien qu'il signifie tout le contraire. Ainsi cuidé-je que le mot* Ilet *vient du Grec λύω, qui a toutefois contraire signification.* Pasquier, livre VIII. de ses Recherches, chapitre 61. *Je ne veux pas icy oublier le mot de* apricus *Latin, dont les nostres ont formé* abri: *& toutefois tous deux de contraire signification: car le Latin signifie estre à l'ouvert, & le nostre au couvert du Soleil.* M. de Saumaise sur Solin, page 990. Aprica loca *dicuntur quæ opportunè Solem accipiunt, quasi* aperica: *quòd Soli aperta sint: nam* apericum *Veteres dixere. Id tamen cum modo fieri debet: nec omnis locus Soli expositus* apricus, *dicitur ex Latinè loquentium usu. Quod enim si adeo Soli patens sit & apertus, ut immodicis caloribus torreatur, hunc Latini* apricum *non dicerent.* Et après plusieurs passages qu'il allégue, pour montrer que le mot d'*apricus* a été dit par les Latins dans la signification dont il vient de parler, il ajoute: Apricas terras *Poëta simpliciter opposuit frigidioribus. Inde inepti Grammatici* apricum, *quasi ἄνευ φρίκης dictum interpretantur, atque inde etiam appellatam Africam.* Il entend parler de Pompeius Festus. *Ab ea voce* apricum *locum idiotismo suo Galli vocant, qui à vento, pluvia, & reliquis cœli injuriis seclusus est ac tectus,* abri, *hoc est,* apricum. *Glossæ:* apricus *ἴλεως εὐήλιος. Rectè εὐήλιος, qui Solem adtemperatum recipit.* Je trouve dans les mêmes Gloses, *apricum*, *ἡλιαζόμενον.* M. de Caseneuve: *Il n'y a point de doute que le mot d'*abri *ne vienne d'*apricus, *bien qu'en une signification différente.* Nicot, dans son Trésor de la Langue Françoise, improuve cette étymologie. A B R I, dit-il, *est en la terre, ce que* C A L M E *est en mer; & partant ne peut être du Latin* apricus: *jaçoit que Nébrissence rend en Espagnol* abrigado lugar, *pour* locus apricus. Pierre Pithou est du même avis. C'est dans son Traité des Comtes de Champagne; où, après avoir dit que la Brie a été ainsi appellée du mot *abri*, qui signifie *couvert*, il ajoute: *Ce qui me fait émerveiller de ceux qui faisans profession de la pureté de nostre Langue, interprétent* abri *(car ainsi l'écrivent-ils) lieu découvert & exposé au Soleil: déduisant ce mot du Latin* apricum; *veu mesme que Solomoch, ancien Rabi, &, comme aucuns pensent, Champenois, qui s'ayde bien souvent des mots de ceux entre lesquels il a vescu, use de cettuy-cy en la premiere signification que nous avons dite; exprimant au 3. chapitre de Joël, ce que les autres ont tourné* operimentum, *par le mot*

(x) L'Anglois dit Abbutte.

d'abri ; *qu'encor en tout évenement je déduirois plustost de* arbre, *selon notre prononciation.* Je remarquerai ici en passant, qu'il y a dans Solomo *abriel*, אבריאל [Ce Rabbi s'appelloit *Solomo*, & non pas *Solomoch* : & il n'étoit pas Champenois. Il étoit de Lunel en Languedoc, d'où il s'est appellé *Jarchi*, du mot *Jarach*, qui signifie *Lune*.] Nicot & P. Pithou se sont fort bien apperçus que notre mot *abri* ne venoit pas d'*apricus* : mais ils n'ont pas sçu d'où il venoit. Il vient d'*opericus*, inusité ; qu'on a fait d'*operio*, comme *apricus* d'*aperio*. On a changé l'O en A, comme en *Dame* & *Damoiselle*, de *Domina* & *Domicella*. Les Latins ont dit de même, *aratrum* d'ἄροτρον : & les Italiens *saldo* de *solidus* ; *agio* d'*otium*. Et on a changé, au contraire, l'A en O dans le mot d'*ormoire*, qui a été dit pour *armoire*. ¶ D'*abri*, on a fait le verbe ABRIER, qui est un vieux mot, qui signifie *couvrir*. M.

Le Traducteur de Platine, *de Opsoniis*, l. 3. au chap. de la Mente : *Elle verdoye en esté & flecit en yver, si n'est qu'elle soit en son abrich & lieu chault ; mais elle renouvelle & sordist tous les ans quant vient le beau temps, & par ainsi dure sans fin, puisqu'elle est une foys avenue en nos jardins.* Rab. l. 2. chap. 22. *Je m'en allay à eux rendre à l'abrit.* C'est ainsi qu'on lit dans l'édit. de 1542. *Le Duchat.*

ABRICOTS. Les Latins ont appellé les abricots *mala præcoqua*, & *præcocia*, à cause que ce sont fruits hatifs. Et c'est ainsi, pour le marquer en passant, que les Hébreux ont appellé les amandes שקד *saked*, du verbe שקד *sakad*, qui signifie *être diligent*. Et par cette raison l'Auteur du Grand Etymologique veut qu'on ait appellé les amandiers, θάσια, ἀπὸ τοῦ θᾶσσον τὸν καρπὸν πρoϊέναι. πρώϊμα γὰρ ὑπὲρ τὰ λοιπὰ δένδρα. Mais, pour le marquer encore par occasion, M. Bochart croit avec plus de raison que ces arbres ont été ainsi appellés de Thásos, Isle de la mer Egée. Je reviens aux mots *præcoqua* & *præcocia*. Plusieurs Auteurs anciens se sont servis de ces mots dans la signification d'*abricots*. Martial, livre XIII. ép. 46.

Vilia maternis fueramus præcoqua ramis :
Nunc in adoptivis Persica cara sumus.

Calphurnius, Eglogue 2.

Insita præcoquibus surrepere persica prunis.

Pline, livre XV. chapitre 12. *Persica duracina post autumnum maturescunt ; æstate præcocia : intra triginta annos reperta : & primò denariis singula venundata.* Dioscoride, livre 1. chapitre 166. ἀρμενιακά, ῥωμαϊστὶ δὲ, πραικόκια. De *præcocia*, les Grecs ont fait premiérement πραικόκκια. Galien, dans son livre de l'Enfant épileptique : καὶ τὰ πραικόκκια καλούμενα : & πρικόκκια. Galien, au titre du chapitre 20. du livre 2. des Facultés des Alimens : περὶ ἀρμενιακῶν καὶ πρικοκκίων. Ils ont dit ensuite βερικόκκια. Galien, livre 1. chapitre 4. du même Traité des Facultés des Alimens : ἐκ δὲ τῶν ὑγρῶν καὶ ὑδατωδῶν σωμάτων ἐστὶ τὰ βερικόκκια καλούμενα, καὶ τὰ περσικά. Voyez Meursius, dans son Glossaire au mot βερικόκκιον. Ils ont dit aussi, βερίκοκκα. Les Gloses, βερίκοκκα, *pruna*. Démocrite, cité dans les Géoponides, κεκκύμηλόν ἐστιν ὃ καλοῦσι δαμασκηνόν. ἀρμενιακὸν ἐστι τὸ βερίκοκκον. De βερίκοκκον, ou βερίκοκκον, les Italiens ont fait *bericoco*, & *bericocolo* : & les Arabes, avec leur article *al*, *albercoq* : & les Syriens, *bercoquia*. De l'Arabe *albercoq*, les Espagnols ont fait *alvarcoque*. De l'Espagnol *alvarcoque*, les François ont fait *abricot* ; que les Anglois ont ensuite emprunté des François. Les Gascons & les Languedociens prononcent encore *albricot*. Le P. Labbe, dans ses Etymologies des Mots François, dit que les *abricots* ont été ainsi nommés, parce qu'il faut élever les abricotiers à l'abri du mauvais vent, contre quelques murailles exposées au Soleil du midi : comme qui diroit, *apricotia*. Voyez H. Etienne, dans son Trésor de la Langue Grecque, au mot μῆλον περσικόν, Tom. 2. pag. 1633. *M.*

ACA.

ACABIT. Voyez *Acheter*.

ACACIA. Arbre: L'Auteur des Doutes sur la Langue Françoise, dit que ce mot nous est venu des pays étrangers avec l'arbre qui porte ce nom. *Acacia* est un mot Latin, qui se trouve dans Columelle, v. 7. dans Pline, XXIV. 12. & dans Marcellus Empiricus ; & qui vient du Grec ἀκακία, qui se trouve dans Dioscoride, I. 133. dans Galien, au livre des Médicamens des Simples, dans Aëtius, dans Oribasius, dans Hésychius, & dans Suidas. Et ce mot Grec a été formé par réduplication de celui d'ἀκὰ, qui a été dit à la Dorique, au lieu d'ἀκὴ, qui signifie la pointe aiguë de quelque chose : *cuspis*, *mucro*. Et l'*acacia* a été ainsi appellé à cause de ses épines : d'où vient que Théophraste l'appelle simplement *épine* : ἄκανθα. De ce mot ἀκὴ, ou ἀκὰ, les Grecs ont nommé plusieurs autres plantes épineuses, ἄκανθα, ἄκανθος, ἀκάνθιον, ἄκανθις, ἄκαινα, ἄκανος, ἀκάνιον, ἀκόνη, ἀκοντίας, ἀκαρία, comme je le fais voir dans mes Origines de la Langue Grecque, & dans mes Botaniques ; où je fais voir aussi que le mot ἀκαλύφη, qui signifie *ortie*, a la même origine. Mais pour revenir au mot *acacia*, l'arbre que nous appellons de ce nom, n'est pas l'*acacia* de Dioscoride, ni des autres Auteurs dont nous avons parlé : c'est un autre arbre moins épineux, qui nous vint de Barbarie il y a quarante ou cinquante ans. Le premier *acacia* qui fut apporté à Paris, fut donné à feu M. Robin, célebre Botaniste du Roi, lequel le planta dans le Jardin Royal. Et c'est pour cela que les Botanistes appellent cette plante *acacia Robini*. Feu M. Robin m'a souvent montré cet *acacia*. Et il me souvient qu'un jour en me le montrant, il me dit que dans le temps qu'on l'apporta à Paris, on y apporta aussi le premier maronnier d'Inde qui ait été vu en France. Ce maronnier, pour le dire en passant, fut planté dans un des jardins du Temple, où il est encore présentement. *M.*

ACADEMIE. D'*Academia*, fait du Grec ἀκαδημία ; dit par corruption, pour ἑκαδημία, d'un nommé Ecadéme. Voyez Diogéne Laerce, dans la Vie de Platon. *M.*

ACAKIA, famille de Paris. Cette famille a été ainsi appellée d'Acakia, Médecin célebre de François I. duquel il est fait mention dans Marot, en cette Epigramme,

Tes Vers exquis, Seigneur Akakia,
Méritent mieux de Marot le renom,
Que ne font ceux de ton ami, qui a
Avec Marot confinité de nom.

Et dans l'Epitre au Roi :

Et pour autant, Sire, que suis à vous,
De trois jours l'un viennent taster mon poux
Messieurs Braillon, le Coc, Akakia,
Pour m'empescher d'aller jusqu'à Quia,

J'apprends de Gabriël Naudé, dans son Jugement sur les Œuvres de Niphus, & de René Moreau, Médecin de Paris & Professeur du Roy, dans sa Vie de Sylvius, que ce Médecin Acakia s'appelloit *Sans malice*, & qu'il changea ce nom en celui d'*Acakia*, lequel en Grec signifie *sans malice*. Le P. Labbe, dans ses Etymologies Françoises, traite cette histoire de fable. Le P. Jacob a remarqué sur ce mot, que Taxander, dans son Catalogue des Ecrivains Espagnols, fait le Médecin *Acakia* natif de Catalogne, parce qu'il est appellé *Catalaunensis*, qui veut dire *qui est de Chalons*, d'où étoit ce Médecin. *M.*

ACARER des Témoins. Voyez *Confronter*, & *Chere*.

ACARIASTRE. Jacques Sylvius, dans sa Grammaire Françoise, page 104. le dérive de *Saint Acaire. A Sancto Aquario, hujus mali propulsatore.* Nicot dit la même chose dans son Trésor de la Langue Françoise. ACARIASTRE : *de Saint Acaire, qu'on appelle en Latin* Acarius, *& auquel on meine les Acariastres.* Il y auroit plus d'apparence de croire qu'on auroit u recours à ce Saint pour ce mal, à cause de la conformité du mot *acariastre* avec celui d'*Acarius*. C'est ainsi qu'on s'est adressé à S. Maturin, pour guérir les fous, qu'on appelle *matti* en Italien ; à S. Eutrope, que le petit peuple appelle *Itrope*, pour les hydropiques ; à S. Avertin, pour les vertigineux, qu'on appelloit autrefois *avertineux* ; à S. Mammès, pour les maux de mammelles ; à S. Clou, pour les clous ; à S. Main, pour la galle des mains ; à S^te^ Reyne, pour la rogne : on prononçoit anciennement S^te^ *Roine :* à S. Genou, pour la goutte au genou ; à S. Aignan, pour la teigne ; à S. Clair, & à S^te^ Luce, pour le mal d'yeux ; à S. Ouen, pour la surdité ; à S. Fenin, qui est comme les paysans de Normandie appellent S. Félix, pour ceux qui sont en chartre, qu'on appelle *fenez* ; à S. Atourni, qui est *S. Saturnin*, pour ceux à qui la tête tourne ; à S. Pris, pour les entrepris ; c'est ainsi qu'on appelle les paralytiques : à S. Fiacre, pour le fic ; aux Chartreux & à S. Denis de la Chartre, pour ceux qui sont en chartre. Voyez Henri Etienne, dans son Apologie d'Hérodote, p. 471. Par cette raison de conformité de nom, on a eu recours pour les choses égarées, qu'on nomme *épaves*, à S. Antoine de Padoue. Coquille, dans ses Institutions, au chapitre des Droits de Justice en commun : *L'autre cas est des épaves ; qui est un mot François signifiant des choses mobiliaires égarées, desquelles on ne sçait le maistre & propriétaire. Ce mot a donné à aucuns Chrestiens de facile créance, de s'adresser par prieres à S. Antoine de Padoue, de l'Ordre de S. François, pour recouvrer les choses égarées ; parce qu'en ancien langage Italien, que les Contadins retiennent encore, on appelloit* Pava *ce qu'aujourd'huy on appelle* Padova : *en laquelle ville repose & est grandement révéré le corps de S. Antoine, dit* de Padoue, *ou* de Pade. Il est à remarquer, que S. Acaire s'appelle en Latin *Aicadrus*. Pour revenir au mot d'*acariastre*, quelques-uns le dérivent de κάρη, qui signifie *teste* ; & croyent qu'on a dit *acariastre* de κάρη, comme *testu* de *teste*. D'autres le dérivent d'ἄχαρις, *injucundus*. Je croi qu'il vient d'*acriaster* ; comme *rouastre* de *rudaster*. *Acer, acris, acriaster, acariaster.* Le P. Labbe, après avoir blâmé toutes ces étymologies, le dérive d'*adquadrare*. *Car comme de* quadrare (ce sont ses paroles) *on a fait* quarrer, *ou* carrer, quarrure, quarriere, quarrier, &c. *de mesme du composé* adquadrare *on a fait* acquarrer, *ou* accarrer, *comparer une chose à une autre, confronter*, &c. *& ensuite* acariastre : *(comme* opiniastre *d'*opiner*) un homme qui estant confronté à ses témoins, ou délateurs, ou accusateurs, demeure ferme & inébranlable, sans varier, ny changer de sentiment.* Messieurs de l'Académie ont défini dans leur Dictionnaire ACARIASTRE, *un homme d'humeur aigre, opiniatre & criarde :* ce qui me fait persévérer dans mon opinion. *M.*

ACC.

ACCABLER. La naturelle signification de ce verbe est *atterrer*, ou porter par terre par la pesanteur d'une charge, ou par la violence des coups. Il pourroit bien être formé du verbe Latin-barbare *caplare* ; duquel pourtant je ne trouve autre marque que le Participe *caplosus*, qui, dans les Glossaires de Papias & d'Ansileubus, signifie *froissé & jetté contre terre, ou contre quelque chose dure.* Caplosus, *Elisus*. D'où vient sans doute le mot *chablis*, qui, dans les Ordonnances des Eaux & Forêts, signifie les branches des arbres que les vents, ou tel autre accident, font tomber à terre. Toutefois je ne sçai si je le dois former d'une machine de guerre appellée *cabulus*, laquelle, selon la description qu'en a fait Guillaume le Breton, liv. 7. de sa Philipide, jettoit de si grandes pierres, que non-seulement elle abattoit les murailles, mais crevoit par le milieu & se froissoit elle-même.

——— sed mox ingentia saxa
Emittit cabulus, nequiensque ferire, dehiscit ;
Per mediumque crepat : pars corruit altera muri ;
Altera pars stans recta manet : patuitque foramen
In sua damna ruens. Caseneuve.

ACCABLER. Méric Casaubon, dans son Traité de la vieille Langue Anglicane, page 254. le dérive du Grec καταϐάλλειν Cambden, dans sa Bretagne, le fait venir du Breton *cablu*, qui signifie *opprimer*. Et M. du Cange, dans son Glossaire Latin, le dérive de *cable*, dans la signification d'une machine de guerre. M. de Caseneuve le dérive du même mot. D'autres le dérivent d'*accumulare* : par le changement de l'U en A ; comme en *chatouiller*, de *catullire*. M.

ACCABLER. Peut être d'*abcaballare*, comme qui diroit, faire tomber de cheval. Peut être de l'Alleman *gabel*, une *fourche*. En Allemagne le toit des anciens édifices est terminé par deux chevrons, qui se croisent en maniere de fourche. Ainsi *accabler* seroit proprement faire tomber sur quelqu'un le toit d'une maison, en sorte que cette fourche qui lie le toit tomberoit sur lui, & l'écraseroit. *Le Duchat.*

ACCARER. Comme *confronter*, qui signifie même chose, est formé de *front* ; parce que les témoins confrontés aux personnes accusées leur doivent être présentés & opposés front à front ; de même ce verbe vient de *care*, qui en Languedoc & en Gascogne signifie *visage* ; mot dérivé du Grec : car dans le Poëte Sophocle, κάρα se trouve pris au même sens, dans la Tragédie intitulée l'*Electre*, page 137. de l'édition de H. Etienne. *Caseneuve.*

ACCARER. Voyez ACARER.

ACCE'S *de fievre*. D'*accessus* : qu'on a dit pour *accessio*. *Accessus* se trouve en cette signification dans les bons Auteurs. L'ancien Glossaire, au

titre *de Medicina : accessio*, εἰσβολή. Vespasien dans Suétone : *prima accessione Deus fio*. Comme on a dit *accessus* pour *accessio*, on a dit de même *accessio* pour *accessus*. Plaute : *Quid tibi interpellatio, aut in concilium huc accessio est*. M.

ACCOINTER. D'*adcomitare*. M.

ACCOISER. Voyez *coy*.

ACCOLADE. D'*adcollare* : fait de *collum*. M.

ACCOLE'E. C'est le coup qu'on donnoit aux nouveaux Chevaliers lors de leur création, ainsi appellé, parce qu'il étoit donné sur le chignon du col. Le Roman de Guillaume au court nez, décrivant les cérémonies observées lorsqu'il fut fait Chevalier par Charlemagne :

Karles li baise la bouche & le menton :
De sa main dextre le fiert el chaaignon ;
Puis li a dit, Dex barnage te dont.

Sous les Rois de France de la premiere Race, le Prince qui conferoit un Office, Gouvernement, ou Charge importante à la Cour, en mettoit le pourvû en possession, en lui passant le bras autour du col, comme pour l'embrasser. Voy. Fredegar. De Gest. Franc.

Lambertus Ardensis, en l'Histoire des Comtes de Guines & des Seigneurs d'Ardres, décrivant comme Saint Thomas de Cantorbie fit Chevalier Baldric, Comte de Guines : *Qui eidem Comiti in signum militiæ gladium lateri, & calcaria sui militis pedibus aptavit, & alapam collo ejus inflixit*. Olaüs Magnus, livre 14. de l'Histoire du Septentrion, dit que ce coup se donnoit sur le dos du nouveau Chevalier, afin qu'il lui fût comme un mémorial, & un moyen de s'en souvenir à l'avenir. Car parlant des Nations du Septentrion, qui ont coutume de s'entredonner des coups de poing sur les épaules lorsque le Prêtre met l'anneau dans le doigt de l'épousée : *Nec silendum est*, dit-il, *quòd sub ipsâ annuli impositione, pugno dorso tenus sese astantes impetunt, ut eadem ratione actum corroborent : uti in aurati militis creatione, ut memor sit, servari solet*. Mais, selon mon avis, ce coup, ou soufflet, se donnoit sur le chignon du col, ou sur les épaules du nouveau Chevalier, comme le dernier coup qu'il devoit recevoir par derriere ; l'exhortant par cette action de ne tourner jamais le dos aux ennemis : ce qu'il est aisé d'inférer de ces paroles de Lambertus Ardensis ci-dessus alléguées, où il décrit comme Arnoul II. fils de Baudouin II. Comte de Guines, fut fait Chevalier. *Convocavit filios suos, & nothos, & amicos, in curiam suam apud Ghisnas, in die sancto Pentecostes, & ei militarem non repercutiendus dedit alapam, & militaribus eum in virum perfectum dedicavit sacramentis*. Où, parce que le mot *repercutiendus* ne peut être entendu que du nouveau Chevalier qui reçoit l'accolée, il faut nécessairement lire, *non repercutiendo* ; bien que les Auteurs de ce tems-là soient en possession de pécher impunément contre la Grammaire. Je ne sçai si le Chevalier Bayard faisoit réflexion à ce mystere de l'Accolée, lorsque se voyant blessé à mort, il se fit appuyer contre un arbre, le visage tourné contre les ennemis, disant, que puisque durant sa vie il ne leur avoit jamais tourné le dos, il ne vouloit pas qu'on lui reprochât de l'avoir fait en sa mort. Mais encore qu'originairement l'*Accolée* se fit par un soufflet ou coup de main, on la donna depuis avec l'épée nue, du plat de laquelle on frappoit les épaules du nouveau Chevalier. J'en pourrois alléguer quantité d'exemples, mais il me suffit d'en rapporter un que du Tillet a trouvé dans le Trésor des Chartes. *L'an 1415. l'Empereur Sigismond séant au Parlement de Paris, assista au plaidoyé d'entre les Sieurs de Pettel & de Seignel, qui disputoient l'Office de Sénéchal de Beaucaire ; & oyant qu'on reprochoit à Seignel, qui lui avoit été recommandé, qu'il n'étoit pas Chevalier, il l'appella, & prenant l'épée d'un de ses Gentilshommes, il en frappa trois coups sur son dos, lui ceignit l'épée, lui fit chausser les éperons, & le fit Chevalier sur l'heure*. Toutefois Jacobus Durantius Casselius *Variar. lib. 1. cap.* 8. dit seulement, par conjecture, que cette façon de donner l'Accolée pourroit bien tirer son origine de cette ancienne coutume des gens de guerre ; qui, prêtant le serment militaire, tenoient l'épée nue sur leurs épaules, comme il se voit dans le livre 21. d'Ammian Marcellin, dont voici les paroles : *Jussique universi in ejus jurare nomen solemniter ; gladiis cervicibus suis admotis, sub exsecrationibus diris, verbis juravere conceptis*. L'usage de l'Accolée étoit jadis si fréquent en France, que toutes sortes de coups furent enfin appellés *colées*. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées, *Li établissemens li Roi de France, selon l'usage de Paris, d'Orleans, & de toute Baronnie*, au livre 1. *& doit dire ; Sire, il me frappa de ses armes émoulues, & me donna coups & colées, dont cuir creva & sang en issit*. Et en un autre endroit du même livre : *Cil qui sera trouvé en son tort, & aura la collée donnée, & il soit de ce atteint par témoins, payera LX. sous d'amende à la joutise*. Caseneuve.

ACCOLE'E. Comme quand on dit *donner l'accolée à un Chevalier*. D'*adcollata*, ainsi dit d'un coup qu'on donnoit à ceux qu'on faisoit Chevaliers. Voyez M. de Caseneuve. M.

ACCOMMETTRE. D'*adcommittere*. Dans les premiers *Scaligerana*, page 3. ACCOMMETTRE LES CHIENS. *Vieux mot François : pour* inciter les uns contre les autres. *Græcè*, ξυνέηκε μάχεσθαι *Homerus*. *Latinè*, committere canes. *M.*

ACCOMMICHER. Borel : *Accommicher*, Communier. Là il cite Froissard, & il auroit pu citer encore le Roman de Galien Restauré ; mais il ne dit pas d'où vient ce mot. D'*adcommunicare*, ou peut-être d'*adcommicare*, fait de *mica*, dans la signification d'une miche de pain. A Metz, *engommicher à quelqu'un sa marande*, c'est lui soustraire par de belles paroles ce qu'il avoit de plus cher. *Le Duchat*.

ACCOMPLIR. D'*accomplire*, dit par métaplasme pour *adcomplere*. M.

ACCONCEVOIR. C'est *atteindre*, qu'on disoit autrefois *Acconsuivre*. Rabelais, liv. 1. ch. 23. *qu'à grande course on ne l'eust pu acconcevoir*. Item, au chap. 26. *Finalement les acconceurent, & osterent de leurs fouaces environ quatre ou cinq douzaines*. Et liv. 5. chap. 39. *En témoignage sont les champs de l'Isle de Samos, dits* Panema ; *c'est-à-dire, tous sanglants, auxquels Bacchus les Amazones acconceut, fuyantes de la Contrée des Ephebiens*. D'*adconcipere*. *Acconcevoir*, c'est rejoindre, rattraper à la course. *Le Duchat*.

ACCORDER. *Mettre d'accord ; Unir des affections divisées ; & concilier des opinions contraires*. Robert Etienne croit que ce verbe est formé de ces deux mots Latins *ad cor*, quasi *ad unum cor, sive ad eamdem voluntatem adducere*. Mais il est bien plus croyable que c'est une métaphore prise des instrumens de Musique, desquels on dit *accorder & mettre d'accord*, lorsqu'on en tend les cordes à un point capable de rendre une parfaite harmonie. Nous disons aussi *accorder*, par la même métaphore, quand une personne ne refuse pas à une autre ce qu'elle lui demande, parce que leurs volontés devenant conformes, deviennent semblables à deux

cordes de Musique accordées par unisson & consonance. *Caseneuve.*

Accorder. Les Italiens disent de même *accordare.* L'un & l'autre viennent de *corda*, en la signification de *corde*. *Accorder*, se dit proprement d'un instrument de Musique, dont on met les cordes dans le ton qu'il faut pour faire l'harmonie. Et delà, *concordare* & *discordare*, qui se trouvent dans les bons Auteurs. Nicot s'est tout-à-fait trompé, en dérivant *accorder* de la particule *ad* & du substantif *cor : quasi ad unum cor, sive ad eamdem voluntatem adducere :* ce qu'il a pris de Robert Etienne. Jules Scaliger, sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, dérive aussi le mot d'*accordare* de *corda* en la signification de *corde.* M.

ACCORT. De l'Italien *accorto.* Pasquier VIII. 3. *Nous avons depuis 30. ou 40. ans emprunté plusieurs mots d'Italie, comme* contraste; *pour* contention; concert, *pour* conférence; accort, *pour* avisé; en conche, *pour* en ordre; garbe, *pour* je ne sçai quoi de bonne grace; faire une supercherie à un homme, *quand on lui fait un mauvais tour à l'impourveu*, &c. Muret, sur le second des Sonnets de Ronsard : Accort; *fin, avisé : mot Italien.* Et Belleau, sur le vingtiéme. Accort; *mot Italien, qui signifie de gentil esprit, bien né, honneste, gaillard, avisé, que les Grecs appellent* πολύτροπον. L'Italien *accorto* vient d'*accorgere*, qui a été fait d'*adcorgere*, comme *porgere*, de *porrigere.* M.

ACCOURSIER. Rabelais a dit, *une sédition de ballivernes meuë entre les Barragouins & les Accoursiers.* M. de la Monnoye dit qu'on appelle *Accoursiers* dans la Saintonge les chalans d'une boutique, où ils ont accoutumé de prendre sur taille, comme on parle; & on les appelle de la sorte d'*adcruciare*; parce que sur les tailles chaque dixaine est désignée par une coche en forme de croix. M. de la Monnoye pourroit peut-être s'être trompé. On disoit autrefois *Accours* pour dire *chalandise*, ou *affluence d'advenans*, ainsi que parle Nicot. Le mot *Accours* étoit formé du Latin *Accursus*, d'où avoit été fait celui d'*Accoursier.* Cette étymologie est plus naturelle & plus conforme à l'Ecriture. Aux *Accoursiers* Rabelais oppose les *Barguigneurs*, qui n'achetent jamais; & selon le même M. de la Monnoye, il fait allusion aux *Barragouins*, ou Juristes barbares, qui proposent mille questions sans les résoudre, & aux disciples d'*Accurse*, qui se vantent d'avoir approfondi tout le Droit Romain. *Vergy.*

s'ACCOUTER, ou, comme disent les Parisiens, *s'accoter.* Le premier se dit en Normandie; & l'un & l'autre signifie *s'appuyer du coude, cubito inniti.* Il vient d'*accubitare se*, dont vous trouverez des exemples dans le Glossaire de M. du Cange sur ce mot. D'autres prononcent *s'accouder :* & les Anciens disoient *s'acqueuter*; témoin ce Vers de la Chronique de Bertrand du Guesclin :

Dessus une fenestre s'est allé acqueuter. S. Add.

ACCOUTRER : *orner & agencer.* Comme de *culter*, qui dans Pline liv. 18. ch. 18. signifie ce fer tranchant, duquel au labourage on se sert pour fendre la terre, nous avons fait le mot *coultre*, qui signifie la même chose; de même de *cultellare*, nous avons formé le verbe *accoutrer* : car en matiere d'habits *cultellare*, en Latin-barbare, signifie *plisser les habits*, parce que les plis en ayant été bien pressés, représentent le tranchant d'un couteau. Ainsi Pline, livre 32. chap. 2. appelle le dos de la murène, *cultellatum*; parce qu'il est tranchant en forme de couteau : *Infixam hamo invertere se; quoniam sit dorso cultellato, spinaque lineam præsecare.* Cæsarius, ancien Moine d'Alberstad, *lib.* 4. *Historiarum Mirabilium cap.* 15. introduisant Noradin, fils de Saladin, qui blâmoit le luxe des Chrétiens du Levant, lui fait dire ces paroles : *Superbia verò sic in iis regnavit, ut cogitare non sufficerent quali modo vestimenta sua inciderent, stringerent, atque cultellarent.* Or que *cultellare* signifie en cet endroit *plisser*, il se peut facilement juger de ces paroles du même Cæsarius, décrivant la modestie de Noradin : *Nulla erat in vestibus plicarum multiplicitas, nulla curiositas; licet ipsa vestium materia foret satis pretiosa.* Ainsi faut-il entendre ces paroles du même Auteur, liv. 10. ch. 11. *Erat indutus vestibus purpureis atque cultellatis.* Cette mode de plisser les habits étoit jadis en telle estime, & l'usage en étoit si commun, qu'il y avoit des femmes, qui, pour ne faire autre métier, étoient appellées *vestiplicæ.* Les Gloses d'Isidore : Vestiplica, *fœmina quæ vestes plicat.* Si bien que par la suite du tems le verbe *accoutrer*, qui ne s'entendoit que de cette sorte d'agencement, fut enfin étendu à toutes sortes d'ornemens d'habits.

Ce mot ne vient point d'*adcultellare* : Il vient d'*adculturare*, formé d'*ad* & de *cultura.* Caseneuve.

ACCROCHER : *arrêter, & prendre avec quelque chose de crochu.* Ce verbe est de l'ancienne Langue Françoise, ou Tioise. Dans la Loi Salique; Titre 69. Art. 2. *incrocare* est accrocher, ou pendre à une branche d'arbre taillée en forme de croc, qui vient de même origine. *Si quis hominem, sine consensu Judicis, de ramo, ubi incrocatur, deponere præsumpserit.* Nos vieux François disoient *encrouer.* Le Roman de Guillaume au court nez :

Je te feroie encrouer à un arbre.

Le Roman de Guion de Tourthant :

De noier, ou d'ardoir, ou d'encrouer au vent;
Caseneuve.

Croc et Crochet, mots Celtiques, sont les pères de tous les termes François dans lesquels ils entrent, de mêmes que des Allemans. Crog, dit Davies, Suspendium, Suspensio. Item Crux. Crogi, Pendere, Suspendere. En Breton un Crochet est Croguecg: un Croc, ... Crocq. Dans le pays de Galles Crwcca veut dire Courbe.

ACCRAVANTER. *Voyez* Acraventer.

ACCROUE'. Rabelais, liv. 5. chap. 8. *Et nous mena en tapinois & silence droit à la cage en laquelle il étoit accroué.* Et plus bas : *Retournans à la beuverie, aperçumes un vieil Evegaut à tête verde, lequel étoit accroué, accompagné d'un Soufflegon.* C'est ainsi qu'il faut lire, suivant les anciennes éditions, & non pas *accroné*, comme dans les éditions modernes. D'*ad*, & de *curvatus.* Le Duchat.

ACCUEILLIR. D'*adcolligire*, dit au lieu d'*adcolligere.* Voyez *Cueillir.* M.

A C E.

ACE'E. On appelle ainsi une beccasse dans la Saintonge & dans le Poitou. Du Latin *acceia.* Les Gloses anciennes : *accia* & *acceia*, ἀσκαλάφη. L'ancien Lexicon Grec-Latin, au chapitre des Oiseaux : *acceia*, ἀσκαλάφη. Bonaventura Vulcanius, sur ce lieu des Gloses, a remarqué que ce mot étoit en usage parmi les Saintongeois & les Poitevins : *Avis est quam à rostri magnitudine Galli* Beccasse, *Belga* Sneppe *vocant. Pictones tamen hodie & Santones* acceiæ *appellationem vernaculâ suâ linguâ retinent.* Ce qu'il tenoit sans doute de Scaliger, qui avoit demeuré long-temps en Saintonge & en Poitou. *M.*

ACERER. Voyez *Asier.*

ACESMER, c'est *orner*. Le Roman de la Rose, édition de 1531. fol. 100. v°. *Et sont les meurs bien acesmez*. Voyez Borel, aux mots *Achesme*, & *Acesme*. Le Duchat.

ACH.

ACHARNER. De la particule *ad*, & du substantif *caro carnis*. M.

ACHE. D'*apium*. P en CH. comme *anchoye*, d'*apua*; *proche*, de *prope*; *échine*, de *spina*. Voyez *Achée*. M.

ACHÉE. Lat. *lumbricus*. Gr. γῆς ἔντερον. Ce mot est fort en usage dans les Provinces d'Anjou & du Maine. Belon, livre v. de la nature des Oiseaux, chap. 18. *Ceux qui ont estimé que le Pluvier ne vit que de vent, semblent s'être trompez. Cela, dient-ils, parce que communément on ne lui trouve rien en l'estomac : mais l'on sçait par expérience qu'il mange : & aussi qu'on en a surpris quelques-uns qui avoient encore les* achées *vivantes dedans la gorge à demi avallées*. Il se trouve dans Nicot. A Blois on prononce *ache*, & non pas *achée*. *De l'huile d'ache :* c'est comme parlent les Apoticaires de Blois. M.

ACHEPTER. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, Tit. 16. chap. 13. *Acaptare* signifie *se rendre vassal d'un Seigneur :* comme il se voit en ces paroles, adressées à ceux qui s'etoient détachés du parti de Charles le Chauve : *Et mandat vobis noster Senior, quia si aliquis de vobis talis est, cui suus Senioratus non placet, & illi simulat ut ad alium Seniorem meliùs quàm ad illum accaptare possit*, &c. Ce verbe est formé de *caput*, parce que les vassaux reconnoissent leur Seigneur comme leur Chef; d'où vient que les Seigneurs Suzerains sont appellés souvent, *Domini Capitales*; de même que ceux qui commandent à la guerre sont appellés *Capitaines*, & en vieux François *Chevetaines*, à l'égard de leurs soldats. Or, comme les mots passent avec le tems d'une signification à une autre, & produisent d'autres termes qui portent toujours les marques de leur origine; le verbe *acaptare*, qui ne servoit que pour signifier la reconnoissance de celui qui devenoit vassal d'un Seigneur, fut étendu à toute sorte d'inféodation, & à celles même qui furent faites à certain prix d'argent : d'où se formerent les mots, *Acapitum*, *Acaptio*, & *Acaptamentum*, lesquels signifient proprement le droit d'entrée que les vieux Actes appellent *intragium*; & les Coutumes de Bourbonnois & de Nivernois *Entrage*, qui est certaine somme d'argent qu'on payoit au Seigneur, pour l'inféodation d'un bien, qui étoit de trop grand prix pour être donné sous la seule obligation de l'hommage, ou sous la redevance d'une petite Censive. Il y a dans le Regitre *Olim*, de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Feuda*, un Acte de l'inféodation du Château de Beaucaire, & des terres qui en dépendoient, faite à Simon Comte de Monfort, par l'Archevêque & Chapitre d'Arles; dans lequel ils confessent avoir reçu du Comte, outre cent marcs d'argent de rente annuelle, à laquelle lui & ses Successeurs s'obligent, *pro Acapito MCCCC. marchas boni & legalis argenti, ad pondus Villæ Montispessuli*. Ce droit d'entrée est appellé *prim acapte*, dans un vieux Acte en Langue vulgaire, de l'an 1255. en ces termes : *Et avei nom donat d'intrada & de prim acapte & de conquerement* XI. *sols de Melgloires*. Il y a dans un ancien Livre des Archives de l'Eglise S. Etienne de Toulouse, un Acte où se lisent ces paroles; *Et in hoc Fevo dederunt illorum Domino Præposito* v. *solidos acaptionis*. Et j'ai vu encore un Acte de l'an MCLXIV. où il est dit : *Insuper solvet pro acaptamento viginti solidos Monetæ Tolosanæ, bene pensantes, & unum denarium ejusdem Monetæ, annui census*. Or parce que, par le moyen de ce droit, appellé *acapitum*, *acaptio* & *acaptamentum*, les Féodataires achetoient en partie les possessions qui leur étoient inféodées; toutes sortes d'acquisitions faites à prix d'argent furent enfin appellées *achapts*, & la façon de les acquerir *achepter :* car je trouve que le verbe *acaptare*, duquel il est formé, signifie proprement *achepter*. Dans un Acte rapporté par Fray Diago, livre 11. chap. LXXX. de l'Histoire des anciens Comtes de Barcelone : *Et ego, Raymundus, Comes Barcinonensis, dono uxori meæ Almodi, & filiis quos de eâ habuero, omnia quæ acaptavi in Balaguerio*. Après la Chronique MS. d'Ademar, Moine d'Angoulême, qui est dans la Bibliotéque de la Maison de Thou, j'ai vu inseré un vieux Fragment de l'Histoire d'Aquitaine, sans nom d'Auteur, où se lisent ces paroles : *Fac Castrum per tale conventum, ut si ego valeo acaptare eum Comiti Fulconi de pretio meo, & de tuo, una pars sit mea & alia tua*. Caseneuve.

ACHETER. Quelques-uns le dérivent d'*acceptare*. Il vient d'*accaptare*, qui, dans les Capitulaires de Charles le Chauve, est employé pour *petere*, *captare*, *acquirere :* d'où les Italiens ont aussi fait *accattare*. Nous prononcions anciennement *achapter*, comme le témoigne le mot *achapt*; & il est toujours ainsi écrit dans les vieux Livres. Voyez le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 38. Vossius *de Vitiis sermonis* IV. 1. croit qu'*accaptare* a été corrompu d'*acceptare*. M. de Caseneuve est d'un autre avis : c'est au chap. 12. du livre 2. de son Franc-Alleu. Voici ses termes : *Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, tit.* XVI. *chap.* 13. Accaptare *signifie se rendre vassal d'un Seigneur, comme il se voit en ces paroles adressées à ceux qui s'étoient détachés du parti de Charles le Chauve :* Et mandat vobis noster Senior, quia si aliquis de vobis talis est, cui suus Senioratus non placet, & illi simulat ut ad alium Seniorem melius quàm ad illum accaptare possit, &c. *Or d'autant que les mots passent avec le temps d'une signification à l'autre, & produisent d'autres termes, qui portent toujours les marques de leur origine, de* accaptare *se formerent les mots* Acapitum, Acaptio & Acaptamentum, *lesquels signifient proprement le droit d'entrée, que les vieux Actes appellent* intragium, *& les Coutumes de Nivernois & de Bourbonnois* Entrage : *qui est cette somme d'argent qu'on payoit au Seigneur pour l'inféodation d'un bien qui étoit d'un trop grand prix pour être donné sous la seule obligation de l'hommage, ou sous la redevance d'une petite censive. Il y a dans le Registre* Olim *du Parlement de Paris, intitulé* Feuda, *un acte de l'inféodation du Chasteau de Beaucaire & des autres terres qui en dépendoient, faite à Simon, Comte de Montfort, par l'Archevesque & le Chapitre d'Arles, dans lequel ils confessent avoir reçu du Comte, outre cent marcs d'argent de rente annuelle, à laquelle lui & ses successeurs s'obligent*, pro accapito M. CCCC. marchas boni & legalis argenti ad pondus Villæ Montispessuli. *Ce droit d'entrée est appellé* Primacapté *dans un vieux Acte en langue vulgaire de l'an* M. CCLV. *en ces termes ;* Et avei nom donat

d'intrada è de prim acapté & de conqueremen XI. sols de melgoires. *Il y a dans un vieux livre des Archives de l'Eglise de S. Etienne de Tolose un Acte où se lisent ces paroles*, Et in hoc Fevo dederunt illorum Domino Præposito v. sol. Acaptionis, & in uno quoque anno unum prandium optimum. *Et dans un autre Acte des memes Archives, ce droit est appellé* munus, *par une façon de parler plus douce & plus honorable à celui qui faisoit l'inféodation :* Alios vero feudos laïcales quisque teneat, nostra manu teneat, & si pro honore Acaptationis detur munus, sit medietas nostra & medietas Prioris. *J'ai vu encore un Acte de l'an* MCLXIV. *où il est dit :* Insuper solvet pro Acaptamento XX. solidos Monetæ Tolos. bene pensantes, & unum denarium ejusdem Monetæ annui census. *Je trouve aussi que* Acaptamentum *signifie le droit qui se payoit à chaque changement de Seigneur & de Vassal, comme dans un autre Acte, extrait de ce Registre* Olim, *& passé entre Simon, Comte de Monfort, & l'Eveque d'Agen :* Prædictas autem medietates Justitiarum, & Monetam, Agenni Episcopus, tenebit à Comite in Feudum, & in mutatione Comitis seu Episcopi, tanquam Domino jurabit Episcopus Comiti fidelitatem, salvâ in omnibus Ecclesiæ Romanæ fidelitate, & dabit in mutatione Comitis seu Episcopi Acaptamentum in recognitione Domini unum ostearium. *De-là vient qu'en Languedoc* Acapte *&* Réacapte *sont des droits qu'on doit payer à la mort du Seigneur & du Féodataire. Et de-là vient aussi que le droit de rachapt, qui se paye lorsque le Fief tombe en ligne collaterale, est ainsi appellé, comme estant formé de* Reacaptum. *Tout cela témoigne clairement, contre l'opinion de nos adversaires, que* Acaptamentum *est un droit différent des lods & ventes, puisque primitivement ce n'estoit que le droict d'entrée qu'on payoit à la premiere investiture ou inféodation; & que mesme depuis, les mots de* Acaptio *ou* Acapitum, *qui signifient mesme chose que* Acaptamentum, *n'ont été pris que pour ce qui se payoit à la mutation du Seigneur ou du Vassal ; qui ne peut point convenir aux lods & ventes, lesquels ne furent jamais deus à raison de la mutation du Seigneur. Et d'autant qu'en France presque tous les biens sont tenus en Fief, sur-tout és endroits où la regle*, Nulle Terre sans Seigneur, *a lieu ; & que par le moyen de ce droict appellé* Acaptamentum, Acapitum, *ou* Acaptio, *les Féodataires acheptoient en partie les possessions qui leur étoient inféodées ; toutes sortes d'acquisitions faites à prix d'argent y ont été appellées* Achapts, *& la façon de les acquerir*, Achepter : *Car du moins le verbe* Acaptare *se trouve pris en ce sens dans un Acte rapporté par Fray Diago liv. 2. chap. 80. de son Histoire des anciens Comtes de Barcelonne :* Et ego Raymundus, Comes Barcinonensis, dono uxori meæ Almodi, & filiis quos de ea habuero, omnia quæ acaptavi in Balaguerio.

M. du Cange, dans son Glossaire Latin, produit plusieurs autres exemples de ce mot *acaptare* dans la signification d'*acheter*; & il ajoute : *Hinc nostri vocem* acheter, *seu, ut Picardi efferunt*, acater, *velut est apud Froissartem* 1. *volumine*, *capite* 190. achapter, *pro* emere, *hauserunt : quòd qui à domino prædium in* accapitum, *vel cum onere præstationis, vel etiam in emphyteusin accipit, dato pretio illud sibi habeat ac comparet.* Il y produit aussi plusieurs exemples de cette façon de parler *ad accapitum dare*, pour dire *in emphyteusin dare.* Et comme ceux qui prenoient des héritages à emphytéose, étoient estimés les acheter en quelque façon, & que pour cette raison, on a dit *acaptare*, en général pour *acheter*, on a dit de même *accapitum*, en général, pour toute sorte d'achats. Et c'est de-là que vient notre mot d'ACABIT. Nous disons à Paris, *Ce fruit, ce mouton, ce drap, ne sont pas de bon acabit*, pour dire, *ne sont pas bien conditionnés.* Ce qui veut dire proprement, *ne sont pas de bon débit.* De tout ce discours, il paroist que le Latin *accaptare*, & l'Italien *accattare*, sont des contractions d'*acapitare* ; & qu'*acapitare ad aliquem*, comme M. du Cange l'a très-bien expliqué, est proprement *ut caput & dominum agnoscere.* Voyez *Rachat.* J'oubliois à remarquer, que quelques-uns disent *Acabie.* Boursault, dans sa Comédie d'Esope, Acte 4. Scène 3. *Et de quelle acabie étoit-il Conseiller ?* M.

ACHEVER. *Parfaire*, ou *venir à bout & à chef.* Je me persuade que ce verbe est une métaphore prise des femmes qui dévident du fil, lesquelles achevent leur besogne lorsqu'elles trouvent le chef, c'est-à-dire, le bout de l'écheveau qui est sans doute formé de *chef* : car encore en Languedoc & en Gascogne on appelle *cab*, (c'est-à-dire *chef*) le bout du fil ; d'où il semble aussi qu'on a formé *acaba*, qui signifie *achever.* Ce qui me porte à cette opinion, sont les paroles de l'ancienne Chronologie extraite de Grégoire de Tours, où l'Eunuque Narses est introduit parlant de cette sorte : *Filum filabo, de quo Justinus Imperator, nec Augusta, ad caput venire non possint.* Caseneuve.

ACHEVER. C'est mettre à chef. V. *Chef.* M.

ACHIER. Vieux mot François, qui signifie le lieu où sont les ruches des Abeilles. L'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine non imprimée, au titre *De home qui suit avettes, ou eps : Si aucun a avettes, & elles essinent, & il les envoye à l'air, & les suit toujours à veue sans les perdre ; & elles s'asséent en autre lieu que où sien, & celui à qui sera le lieu où elles se seront assises, les pregne avant que l'autre vienne, & l'autre dit, cettes avettes sont moyes : & l'autre die que non, si doivent aller en justice, à qui soyent les espaces du lieu : & dire*, Sire, j'ay cueilly un essain d'avettes : & cet homme les avoue : & l'autre dit : Sire, l'essain est mien : & le vy partir de mon achier : & l'ay toujours ségu à veue jusques le vy asseoir ou lieu où cet homme l'a cueilly. *Et s'il ose ainsi jurer, il les aura, & rendra à l'autre la valeur de son vaisseau.* La Coutume d'Anjou & du Maine imprimée, Titre 4. qui est des Amandes : *Celui qui emble avettes en ruche sur l'achier, ou siege, il doit avoir l'oreille coupée :* Car c'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *archier*, comme ont les éditions. Il est sans doute que ce mot vient d'*apiarium*, qui se trouve en cette signification dans Columelle. *Durant, si diligenter excussa sunt, in annos decem : nec ullum examen hanc ætatem potest excedere : quamvis in demortuarum locum quotannis pullos substituant. Nam ferè decimo ab internecione anno, gens universa totius alvei consumitur. Itaque ne hoc in toto apiario fiat, semper propaganda erit soboles.* C'est au chapitre 3. du livre IX. Et au chapitre 5. du même livre : *Si villæ situs ita competit, non est dubitandum, quin ædificio junctum* apiarium *macerià circumdemus*, &c. *conseri deinde circa totum apiarium debent arbuscula.* Les Grecs ont dit de même μελίττιον, pour une ruche. Hésychius : μελίττιον, τὸ σμῆνος. On a fait *achier* d'*apiarium*, par le changement du P en CH : comme en *ache*, d'*apium* : en *proche*, de *prope*, &c. M.

ACHOISON, vieux mot François, d'*Occasio. Huet*. Dissert. de Tillad. T. 2. p. 172.

C'est occasion. Dans le Quadrilogue Invectif, p. m. 415. des Œuvres d'Alain Chartier, on lit *Achoison* dans le texte, & *Accoison* à la marge. *Le Duchat.*

ACI.

Acier vient du Celtique Asiad, Ferrumen; et Asio, Ferrumino, a-t-il en Gallois. Les Bretons disent Dirr, Diir et Dir

ACIER. C'est une espéce de fer, beaucoup plus dur que le commun; appellé *chalybs*, en Latin. Nous avons formé ce mot du Latin-barbare *aciarium*, dérivé de ἀκὴ, αἰχμὴ σιδήρου, & *acies*, qui signifient, la pointe ou le fer tranchant des armes, & des instrumens de fer qui servent à couper & à trancher, parce que la pointe, & le tranchant sont faits de cette sorte de fer. Les Gloses: *Aciarium*, στόμωμα: car ce mot Grec signifie entr'autres choses, la force & la dureté du fer. *Caseneuve.*

Acier. D'*aciarium*; dont les Italiens ont aussi fait *acciaio*, & les Espagnols *azero*. Les Gloses anciennes: *acciarium*, στόμωμα: où *acciarium* est dit pour *aciarium*. Voyez M. de Saumaise sur Solin, page 1084. & dans ses Epîtres page 97. *Aciarium* vient d'*acies*, dont Pline s'est servi pour le mot de *chalybs*, parce que les pointes des outils de fer sont acérées. Du substantif *acier*, on a fait le verbe *acierer*, qu'on prononce *acerer*. Henri Etienne, dans ses Hypomnéses, page 152. dérive *acier* directement d'*acies*. Voici ses termes: *Voce* acier, *quam ex Latina* acies *fecerunt (facta ex Græco* ἀκὶς, *) permiserunt sibi pro chalybe uti, quod acies, id est cuspis, ex chalybe fieri soleret: & ita ei quod cuspidis materia erat, nomen dederunt, quo ipsa cuspis à Latinis vocabatur.* L'analogie ne souffre pas cette dérivation. *M.*

ACO.

ACOLYTHE. Du Grec ἀκόλουθος, qui signifie *Comes*, *assectator*. Les *Acolythes* ont été appellés de la sorte, parce qu'ils accompagnent & servent le Soudiacre, le Diacre & le Prêtre, dans les fonctions où leur ministere est nécessaire. *

ACONS. Les Poitevins appellent ainsi ces petits bateaux avec lesquels ils vont par les marais, & que celui qui est dedans mene en poussant la terre avec le pied: ce que Rapin a trés-élégamment décrit par ce Distique:

Cimbula cœnosum plantis pulsata per æquor,
Semiviro vehitur, semivirumque vehit.

Je ne sçai pas bien l'étymologie de ce mot. Il vient peut-estre d'*acus*, comme *arcons* d'*arcus*: à cause que ces bateaux sont pointus. On a dit *aco aconis*: ce qui paroît par le mot *acuncula*, qui se trouve dans l'Onomasticon Latin-Grec, page 3. *acuncula*, ἀκάτιον. §. *Aco aconis*, *aconicus*, *aconiculus*, *acunculus*, Acuncula: d'où *acucula*, & ensuite *acicula*. On a dit de même *avo*, *avonis*, *avonicus*, *avoniculus*: d'où Avunculus. Et *rano ranonis*, *ranonicus*, *ranoniculus*: d'où Ranunculus. C'est la remarque manuscrite de M. Guyet, sur l'endroit de l'Onomasticon ci-dessus rapporté. M. Guyet ajoute: *Ab* aco aconis, Acon, *lembi genus apud Pictones.* Je suis bien aise de voir mon opinion confirmée par celle d'un si grand Etymologiste. M.

Acons. De l'Anglo-Saxon *asc*, qui désigne un petit bateau de cuir. Voyez M. Eccard, page 50. de son *Reges Francorum Salicæ*, sur ces mots du Tit. 22. n°. 3. de la Loi Salique: *Si quis ascum de intro clavem furaverit.* Le Duchat.

ACQ.

ACQUE, mot Messin, qui veut dire *quelque chose*. D'*aliquid*. Le Roman du Grael, composé par Christian de Troyes, le dixiéme entre les anciens Poetes François, mentionnés par le Président Fauchet:

Qui petit seme, petit cuolt;
Et qui acque recœuillir volt,
En tel lieu sa semence epande,
Que fruit a cent double lui rande.

Voyez AUQUES. Le Duchat.

ACQUERIR. Voyez AQUERIR.

ACQUESTER. Voyez AQUESTER.

ACQUITER. Voyez AQUITER.

ACR.

ACRAVENTER. Hélinand, dans son Poëme de la Mort, Stance 3.

Mors, qui en tos leux as tes rentes,
Et de tos marchiez as les ventes;
(x) *Qui les riches fez dénuer;*
Qui les levez en haut adentes,
Et les plus puissans acravantes.

(x) Acraventa dans le Pays de Vaud.

Du Latin *gravis*. *Gravis*, *grave*, *graventum*, *graventare*, *adgraventare*, agraventer, acraventer. Ou bien, selon Sylvius dans son *Isagoge*, de *gravans*, *gravantis*. En basse Normandie on prononce encore *agravanter*. Les Espagnols disent, *agravar*. M.

La Légende Dorée, imprimée en 1476. dans la Légende des Saints Crisant & Darie: *En la parfin les deux Mariez sans corruption furent mis en un parson de fosse, & furent agravantez de terre & de pierre, & furent Martyrs de Jesus-Christ.* Ce qui est pris du Latin, *terrâ & lapidibus obruti*. Le Duchat.

ACRE. On appelle ainsi en Normandie une portion de terre qui contient huit-vingt perches. Spelman en son Glossaire, & Vossius liv. 2. *de vitiis sermonis*, chap. 1. le dérivent du mot Saxon *acher*, qui signifie *ager*, & qui en a été fait. Il vient d'*acra*, qu'on a dit pour *akena*. M. de Saumaise sur Solin, page 683. *Hero* ἄκαιναν *facit decem pedum Philetæriorum:* ἡ δὲ ἄκαινα ἔχει πόδας φιλεταιρίους ι, ἤτοι δακτύλους ρξ΄. *Alter Hero Geodætes acæna tribuit* σπιθάμας *sedecim, hoc est, pedes duodecim. Pedes ergo Italicos intelligit:* ἡ ἄκαινα σπιθάμας ις΄. *Græci antiqui* ἄκαιναν *scribunt, recentiores* ἄκεναν. *Inde* Acna *Columellæ pro certo mensuræ agri modo: recentior Latinitas* acram *pro eo dixit. Hinc in veteribus Legibus*, acra prati, acra terræ; *quam vocem audio hodieque Normanos retinere. Nec id obstat quod* ἄκαινα *decem pedes erat longa,* Acnæ *verò Columella centum pedes ac vicenos tribuit, qui Bæticos actum quadratum vocare scribit. Certè* acra *ab* acna. *Sic* Diacrum *pro* Diacono *dicimus*, Pamprum *pro* Pampino, Tymprum *vel* Tymbrum *pro* Tympano. Acnua *vel* Agnua *Veteres scribunt libri apud Columellam. Auctor vetus:* Agnua habet pedes xiv. cccc. Jugerum habet pedes xxviii. ccc. Les Anglois & les Ecossois usent aussi du mot d'*acre*; & il y a apparence qu'ils l'ont pris des Normands. Voyez Spelman & Vossius aux lieux allégués, &

Ragueau en son Indice. *Acra* se trouve dans la Chartre de la Fondation de l'Abbaye de la Trinité de Caën. *Emi ego, Mathildis Regina, quinquaginta acras terræ*, &c. *In villa quæ dicitur* Maintrud, *sexaginta acras terræ*. M.

ACROU, ACROUSE, Adjectif, qui se dit à Metz d'une chose si hideuse, qu'elle fait fremir en la regardant. D'*Acrosus*, fait d'*acer*, qui se dit des choses acres, & qui offensent les sens. L'Epître de Philisterie à Plenus, dans le Verger d'Honneur :

Mais pour ton corps duyre en l'escorcherie,
Ou du moins faire acrouse boucherie.

Et dans l'Epître suivante :

Une douleur vehemente & acrouse,
Dont j'ay la teste ung bien petit trop crouse.

Le Duchat.

ADD.

ADDÉE. Nom de famille, dans l'Histoire Chronologique de la Chancellerie de France, de Fr. de Tessereau, page 251. & ailleurs : c'est une contraction d'*Amidée* ; & de même le surnom Anglois *Addisson*, comme qui diroit, fils d'*Addée*, ou d'*Amidée*. Le Duchat.

ADE.

ADEZ. C'est un vieux mot qui signifie *ores*, *maintenant*. Alain Chartier, au Parlement d'Amours :

Jamais n'eust fait adroit son point
L'Amant : car cette femme adez
Le faisoit jouer mal à point.

Hélinand, dans son Poëme de la Mort, s'est servi de ce mot. D'*adipsum* : en sousentendant *tempus*. Au lieu d'*ipsum*, on a dit *issum* : témoin l'endroit de Suétone, où il est dit que l'Empereur Claudius condamna un Sénateur à l'amende pour avoir dit *isse* pour *ipse* (a). Au lieu d'*issum*, on a dit ensuite *essum* : comme *ella* pour *illa* : d'où l'Italien *ella*, & le François *elle*. *Ellam* est interpreté dans les Gloses anciennes par *ἐκείνην*. *Ellum* se trouve dans Plaute : mais pour *en illum*. D'*essum*, les Italiens ont fait *esso* : comme *adesso* d'*ad ipsum*. Pasquier, livre VIII. de ses Recherches, chapitre 3. prétend qu'ils ont fait *adesso* du François *adez* : ce qui n'est pas vrai-semblable. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *adesso*. M.

(x) ADEZ, se dit à Metz, dans la signification de *toujours* ; & on l'y doit prendre aussi dans le passage de Chartier, où le mot *adez* est opposé à celui de *jamais*. Mais en voici un autre du même Auteur, où le mot *adez* se prend constamment pour *ores*, ou *maintenant*. Il est pris du Poëme de la belle Dame sans mercy, en ces termes :

Après disner on s'avança
De danser chascun & chascune,
Et le triste amoureux dança
Adez à l'autre, adez à l'une ;

C'est-à-dire, *ores* ou *maintenant* à l'une, *maintenant* à l'autre. *Le Duchat.*

(a) *Mulctavit Senatorem qui isse pro ipse dixerat*, dice Suetonio parlando di Claudio Imperatore. *Menag. Orig. Ital.* Passage que je ne trouve point dans Suétone.

(x) Adez est en usage dans le Pays de Vaud, pour toujours, et pour encore et maintenant, dans le Patois. S'il vient d'une Langue étrangere, ce sera du Grec Ἀεὶ, d'où Ἀΐδιος, perennis. Le Breton exprime toujours par Atau. C'est l'ancienne Langue des Celtes, mère commune des Langues de l'Europe et de [illegible]

ADI.

ADIEU. Dire *adieu* à quelqu'un qui s'en va, c'est souhaiter que son départ soit au nom de Dieu. Dire à quelqu'un qu'il s'en aille au Diable, c'est comme si on lui disoit : Partez au nom du Diable. Voyez H. Etienne, page 111. de ses Prov. François épigrammatisés, édition de 1594. *Le Duchat.*

ADJOURNER. Anciennement en France on donnoit assignation à comparoître en Jugement le matin ; parce que, comme il est ordonné au liv. 1. tit. 62. des Capitulaires de Charlemagne, il falloit que les Juges fussent à jeun lorsqu'ils rendoient justice aux Parties. *Rectum autem & honestum videtur, ut Judices jejuni causas audiant & discernant.* De-là viennent *adjourner* & *adjournement* ; lesquels, en vieux François, signifient *le matin*, ou *le point du jour.* L'Histoire du Connétable du Guesclin, chap. 5. *Un logis auquel il reposa jusqu'à l'adjournement.* Et au chap 9. *On cria aux armes droit à l'adjourner.* Et Froissart, vol. 1. chap. 27. *Par vespres & par adjournement* : c'est-à-dire, *soir & matin.* Le mot *adiurnatus* se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne, pour *cité* & *assigné*, liv. 5. tit. 151. *Pro nimia reclamatione quæ ad nos venit de hominibus Ecclesiasticis, seu fiscalinis, qui non erant adiurnati.* Je ne sçai si je dois assurer, que tant le verbe *mannire*, que les noms *mannitio*, *mannita*, & *mannima*, qui signifient *adjourner*, & *adjournement*, dans les Loix barbares & dans les Capitulaires, viennent de *mane* (x) ; car aussi bien les Espagnols appellent *mannana*, le matin. *Caseneuve.*

(x) Mannire et les autres viennent du Celtique Manen, advertir, sommer. De là le nom de Meneurs, donné encore au XIV^e Siecle aux Huissiers ou Sergens de Justice, que l'on appelle ici, et à Geneve, Officiers.

ADJOURNER. Voyez *Ajourner.*

ADIRER. *Egarer. Pièce adirée* : terme de Palais. M. Nublé le dérive de ces deux mots, *à dire* : comme qui diroit *trouver à dire.* Fleta, livre 1. chapitre 38. §. 1. a traduit *adirer* par *adisrare* : *& poterit rem suam petere civiliter ut adisratam, quamvis furatam.* M. du Cange le dérive d'*adarare. Videtur vox orta à Latino* adærare : *adeo ut res adirata, sit ea quæ amissa & deperdita, & quæ aderatur, seu cujus pretium æstimatur, quod possessori reddendum sit ; vel à voce Italica* adirato ; iratus : *Nam qui sunt irati, seu quorum ira provocatur,* (qui sont fâchés contre quelqu'un) *ab eorum consortio abstinent quibus irascuntur : ita ut amplius non compareant, uti priùs, cum iis : quæ vis est vocis* adiratus, *in re quæ amplius non comparet.* C'est au mot *adiratus.* Cette étymologie n'est pas naturelle. La véritable m'est inconnue. *M.*

ADJUSTER, ou *ajuster.* Nous disons qu'*une chose est ajustée*, quand elle a ses proportions & ses mesures ; & *un homme ajusté*, lorsqu'il est proprement vêtu. C'est une métaphore prise des mesures qui étoient dites *ajustées*, lorsqu'elles contenoient ce que par raison & justice elles devoient contenir. Les Coutumes du Comté de Bourgogne, Art. 55. *Avoir seels, & adjuster mesures à ble & à vin.* Où il faut sans doute lire *ajuster* : aussi bien Charles du Moulin, dans la note marginale, explique ce mot, *æquas facere.* C'est pourquoi il y avoit anciennement certains pots ou mesures de vin, appellées *justæ* & *justitiæ.* Petrus Venerabilis, au Livre des Statuts de Cluni : *Statutum est, ut non vasis illis vinariis ; quæ* justitiæ *vocantur ; sicut olim facere cogebantur, sed propriis scyphis unusquisque bibat.* Le même en l'Epître 20. du livre 1.

Vascula vinaria, quæ justitias vocant, vel similia, concavare, & componere tenta. Sur lequel passage André du Chesne rapporte ces paroles du Cartulaire de Marmoustier : *Tres quotidie panes, & quatuor vini justas.* Les anciennes Coutumes du Couvent de Fleury, qui sont dans le volume intitulé, *Bibliotheca Floriacensis : Potus in justitiis, sicut aliis diebus, ponitur.* Caseneuve. *Voyez* AJUSTER.

ADO.

Adoba, dont se sert encore le peuple du Pays de Vaud, pour raccommoder, reparer, preparer, est Celtique. Le Bearnois l'emploie dans les mêmes sens.

ADOUBER. D'*adoppiare.* Voyez *Radouber.* M. du Cange le dérive d'*adoptare.* ADOBER. *Propriè, armis militem instruere :* adober un Chevalier. *Ex adoptare : fiebat enim Miles per arma adaptantis filius.* Messieurs de l'Académie ont remarqué dans leur Dictionnaire, qu'*adouber* ne se dit guere qu'en cette phrase, *J'adoube*, au jeu du Trictac & au jeu des Echecs, pour faire entendre qu'on touche une piéce, sans avoir dessein de la jouer. *J'adoube*, c'est-à-dire, je raccommode cette piéce, je ne la joue pas. L'étymologie de M. du Cange est réfutée par l'analogie. M.

ADOUBER, ou *adouver*, pour signifier *assembler les douves d'un tonneau*; & *radouber*, c'est-à-dire, *raccommoder un Vaisseau*, viennent tous deux du mot *douve*, qui vient lui-même de l'Alleman *daube*, *tabula doliaris.* *

ADOUCIR. D'*addulcire.* Les anciens Auteurs Latins ont dit *edulcare.* Matius, dans Nonius Marcellus :

> *Quapropter edulcare convenit vitam,*
> *Curasque acerbas sensibus gubernasse* (a). M.

A-dour, en Celtique, ne veut dire que l'Eau, la Riviere. Les Latins joignirent l'Article au Nom, en formant celui d'Aturus, ou d'Atyrus. Le tur se prononçoit tour. On l'a aussi écrit tyr. Les Celtes varioient aussi de ces differentes manieres leur Dour.

ADOUR. Riviere. D'*Aturus.* La Ville d'Aire en Gascogne tire son origine de cette riviere. *Urbs Aturensis :* selon Nicolas Sanson, dans ses Disquisitions Géographiques, page 134. Lucain appelle cette riviere *Atyrus.* P. J. Add.

ADR.

ADRESSER. D'*addirectiare :* d'où les Espagnols ont aussi fait *adderecar.* M.

ADROIT. La main droite fait toutes choses avec tant de facilité & de bonne grace, que celui qui fait quelque action, tant du corps que de l'esprit, au gré du monde, est à cause de cela appellé *adroit :* & l'action *dextérité.* De même les Grecs appellent δεξιὸς, & les Latins *dexter*, celui que nous appellons *adroit*; & δεξιότης, & *dexteritas*, ce que nous appellons *adresse*, & *dextérité.* Caseneuve.

ADROIT. Voyez *droit.* M.

ADV.

ADVEU : ADVOUERIE. Parce que les Eglises & les Abbayes étoient sous la protection des Advoués, & que semblablement toute sorte de Vassaux & de Feudataires sont sous la protection de leurs Seigneurs ; l'usage, qui par la suite du tems détourne les mots de leur naturelle signification, fit que le verbe *advouer* fut pris pour *tenir & relever d'un Seigneur.* Le chap. 2. *De rebus Ecclesiæ non alienandis, in Sexto*, parlant des biens inféodés par les Eglises : *Ab ipsis eadem advocando, prout in quibusdam partibus vulgariter dicitur* avoher. Je laisse à part un grand nombre de lieux de diverses Coutumes de France, où *advouer* est pris en ce sens, pour ne pas abuser de la patience du Lecteur. Du verbe *advouer* on fit *advou*, qui se trouve dans quelques exemplaires de la Coutume de Mons, Art. 7. & 8. d'où vient *adveu*, qui signifie ordinairement *la profession & la déclaration que le Vassal fait de tenir sa Terre d'un Seigneur*; comme il se voit à tous propos dans les Coutumes de France. De la même source vient *advouerie*, que nous avons formé d'*advocatio* ou *advocatia*; mais qui signifie proprement *tutele* & *adoption.* Car dans le Titre 94. de la Somme Rural de Boutillier, *advouerie* signifie *adoption.* Et André du Chesne, dans les Preuves du troisiéme livre de l'Histoire de la Maison de Châtillon, allégue un Acte de l'an 1222. extrait du Registre des Chartes de Champagne, où se lisent ces paroles : *Theobaldus, illustris Comes Campaniæ, in prædicta matris suæ advocatiâ tenebatur.* Où *advocatia* signifie *tutéle.* Caseneuve. *Voyez* AVEU.

ADVIS, ADVISER. Nous les avons formé de *visus*, participe de *videre :* ainsi *adviser*, signifie *voir* & *appercevoir.* Mais comme *videre* ne signifie pas seulement l'action des yeux, mais encore celle de l'esprit, puisque *videtur* signifie *il me semble*, & que *videre* signifie *considerer :* comme en ce lieu d'Ovide :

> —— *Video meliora, proboque,*
> *Deteriora sequor :*

Ainsi prenons-nous *advis*, pour *conseil*; & *adviser*, pour *penser à quelque chose, & la bien examiner.* Nicolas de Clémangis : *Deputatos fuisse certos alios de singulis nationibus, ad advisandum de remediis.* Joachim Perion, & Jean Picard, livre 4. *De priscâ Celtopædiâ*, tiennent qu'*adviser* est formé de ἀθρεῖν, qui signifie *considerer* & *prendre garde.* Caseneuve. *Voyez* AVIS.

ADVOES ou ADVOUES, qu'on prononce AVOUÉS. On appelloit ainsi anciennement les Patrons, Protecteurs & Défenseurs des Eglises & des Monasteres. D'*advocati :* c'est ainsi qu'ils sont nommés dans nos Histoires Latines, & leur charge y est appellée *Advocatio* & *Advocatia.* Cette charge fut introduite après le Consulat de Stilicon, pour maintenir les droits & les biens temporels des Ecclésiastiques contre les entreprises des Puissances séculieres. Le Canon 99. du Concile de Carthage : *Post Consulatum Stiliconis indulta est Advocatorum defensio pro causis Ecclesiæ.* Et ces Avoués étoient pourvus par élection, qu'on faisoit ensuite confirmer par le Prince. Les Capitulaires de Charlemagne, livre v. 31. *Defensores Ecclesiarum versus potentias Sæcularium vel Divitum ab imperatore sunt poscendi.* Et au livre VIII. 308. *Pro Ecclesiarum causis ac necessitatibus earum & servorum Dei Executores, vel Advocati, seu Defensores, quotiens necessitas ingruerit à Principe postulentur.* D'où vient qu'en la Chronique de l'Abbaye de Saint Pierre de Béze, au Diocese de Langres, on lit que le Roi Clothaire, à la priere de Waldalenus, Abbé de ce Monastere, lui accorda pour Défenseur & Avoué un Seigneur très-illustre appellé *Gengoul. Petiit à nobis ut inlustris vir Gengulfus omnes causas ipsius Monasterii ad prosequendum & redintegrandum deberet recipere. Cui nos hoc beneficium præstitisse cognoscite. Quapropter per præsens hoc preceptum jubemus ad memoratas omnes causas ipsius Monasterii, inlustris vir ille ex nostro per-*

(a) *Dulcire* dans Lucrece, l. 2. v. 473.

missu licentiam habeat prosequi : & unumquodque ut justum est, restituas. Sic tamen quandiu eorum pariter fuerit voluntas. Data XV. KL. *Sept. anno* VIII. *regni Domini Chlotarii Regis.* Ces confirmations n'ont pas toutefois toujours été requises ni observées : car il se trouve un nombre infini d'élections & de provisions d'Avoués, faites par la seule autorité des Eglises & des Monasteres, comme l'a très-curieusement remarqué André du Chesne, en son Histoire de la Maison de Béthune, livre 1. chapitre 3. qui est de la dignité & charge des Advoés, où il produit plusieurs exemples de ces élections & provisions, faites sans avoir été confirmées par les Princes. Outre ces Advoés des Eglises & des Monasteres, il y en avoit des Villes, Pays & Communautés, comme l'a aussi très-curieusement remarqué Pierre Pithou, en son Livre des Comtes de Champagne : *Et tels sont*, dit-il, *ceux que nous trouvons estre appellez les Advoez d'Ausbourg, de Zurich, de Béthune, de Bergues, d'Arras, de Theroüenne, de Saint Michel Nomeni, & autres lieux.* Ce qu'il confirme par deux Actes des années M. CCXXXVII. & M. CCX. par lesquels Berthoul, Duc de Zeringe, & Gouverneur de la haute Bourgogne pour l'Empereur, se qualifie légitime Advoé de Zurich. *Ego Berchtoldus de Zeringen, Dux & Rector Burgundia, Dei & Imperiali gratiâ Thuregici loci legitimus Advocatus, quod* Kastuogt *dicitur*, &c. *Berchtoldus, Dux Zeringia, Dei & Imperatorum ac Regum dono Judex constitutus & Advocatus, qui vulgò* Kastuogt *dicitur, in omne Thuregium Imperialem Jurisdictionem tenens.* Les Annales de Colmar remarquent aussi, qu'Adolphe, Roi des Romains, ayant résolu d'assister le Roi d'Angleterre contre Philippe le Bel, Roi de France, institua Thibaut, Comte de Ferrette, Advoué de la Terre d'Alsace, pour la défendre contre les entreprises des François. Quant aux Advoés d'Arras, de Théroüenne, de Tournay, & de Bergues, ils ont été appellés *Adlouez*, non pas comme l'a cru Pierre Pithou, qu'ils le fussent de ces villes, mais parce qu'ils l'étoient des Eglises principales de ces lieux-là ; ce qu'André du Chesne a observé au lieu allégué, où il remarque aussi que ces Advoués des Villes & Communautés n'ont été ainsi appellés que bien tard, & à l'exemple des Advoués des Eglises, à l'exemple dequels les maris & les tuteurs ont été aussi appellés Advoués de leurs femmes & de leurs pupilles. Ainsi les Seigneurs de Béthune se qualifioient Advoués d'Arras, à cause qu'ils étoient Protecteurs de l'Abbaye de Saint Vaast, à laquelle une partie de la Jurisdiction & Seigneurie de la Ville d'Arras appartenoit. Ils se disoient aussi Advoués de Béthune, non parce que cette Ville fût en leur Advouerie, comme quelques-uns ont cru ; car le domaine & la propriété leur en appartenoit, & les habitans étoient leurs sujets ; mais parce qu'aiant l'Advouerie de Saint Vaast d'Arras, & étant avec cela Seigneurs de la Ville & Baronnie de Béthune, ils attribuoient à leur Seigneurie le titre de leur Charge & Dignité. Voyez M. Bignon, dans ses Notes sur Marculfe, Ragueau, dans son Indice, François Pithou & Spelman, dans leurs Glossaires, Cujas, sur le v. livre des Fiefs, Pierre Pithou, des Comtes de Champagne, page 471. & les suivantes, Ritterhusius sur Salvien, page 221. M. Grotius, *de Imp. summ. potest.* & sur-tout André du Chesne, en son Histoire de la Maison de Béthune. On a aussi dit ADVOYERS & ADVOUERIE ; ce qui fait voir que pour *Advocatus* & *Advocatia*, on a dit *Advocatarius* & *Advocataria*. M.

ADVOUE', ou *Avoyer*. Parce qu'il est défendu, par les Canons, aux gens d'Eglise de se mêler des affaires du monde ; & que d'ailleurs il n'est pas séant aux Prêtres & aux Moines, de quitter les divins Offices, pour aller poursuivre dans les Cours de Justice les affaires des Eglises & des Monasteres, on trouva bon d'établir à cet effet des personnes laïques, qui furent appellées *Advocati*, & en François *Advoués*, ou *Avoyers*. Le Canon 99. du Concile de Carthage, remarque le tems de cette institution. *Post Consulatum Stiliconis, inducta est Advocatorum defensio, pro causis Ecclesia.* Et parce que la protection & la défense des Eglises est un droit de la Couronne, tels Advoués devoient être demandés au Prince. Les Capitulaires de Charlemagne, liv. 7. chap. 303. *Pro Ecclesiarum causis, ac necessitatibus earum, atque servorum Dei, Executores vel Advocati, seu defensores, quotiens necessitas ingruerit, a Principe postulentur.* Chronicon Besuense : *Anno* VIII. *Regni Chlotarius defensorem & Advocatum Gengulphum, virum illustrissimum, Monasterio Besuensi instituit ; quod ejus Littera indicant. Petiit a nobis, ut illustrissimus vir Gengulphus omnes causas ipsius Monasterii ad persequendum, & redintegrandum deberet recipere.* Et une Charte de l'Empereur Henri le Noir, datée de l'an 1056. rapportée par Nicolaus Zyllesius, en son Livre intitulé, *Defensio Abbatia imperialis sancti Maximini*, parlant de Giselbert, Comte de Luxembourg, & ses Successeurs, Advoués de l'Abbaye de S. Maximin, au Diocese de Tréves : *Advocatus verò Giselbertus, qui impræsentiarum est ; aliique successores ipsius, qui bannum à regiâ manu susceperunt.* La profession de ces Advoués étoit d'aller poursuivre & plaider les causes des Eglises, dans les Cours de Justice. Adrevaldus, Moine de Fleury, au Livre *De Miraculis S. Benedicti*, chap. 24. fait mention de deux Advoués, *Advocati Ecclesia*, qui plaiderent une cause en la Cour de Zheodoin Viguier, qu'il appelle *Vicarium Mauriacensem*. Et au chapitre suivant, il parle au long d'une autre cause débattue devant Jonas, Evêque d'Orleans, & Donat, Comte de Melun, Commissaires du Roi : *Missi Dominici* ; par l'Advoué de Fleury, nommé *Epitagius*, & par celui de S. Denis : *Decurso exhinc non modico tempore, alia iterum oboritur controversia inter præfatum hujus loci* (il entend Fleury) *Advocatum, atque Advocatum S. Dionysii.* Le Chronicon Reicherspergense, sur l'an 1140. rapporte une Charte d'Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, où se lisent ces paroles : *Pradia, qua, Deo miserante, in posterum loco accesserint, adsignentur Advocatis talibus, à quibus in placitis judicialibus prologuii defensionem possint è vicino habere, ne longinquos Advocatos advocandi, vel impossibilitas, vel difficultas in detrimentum veniat, & absente legitimo Prolocutore, pradia, qua impugnantur, Ecclesia perdat.* Où il faut remarquer, que *prologuium* signifie *plaidoirie*, & *postulation* ; & *Prolocutor*, *Advocat postulant*. Or les Advocats étoient appellés *Prolocutores*, parce qu'ils parlent avant que le Juge prononce la Sentence : aussi étoient-ils appellés, par nos vieux François, *Avant-parleurs* ; & par corruption de langage, *Avant-palliers* & *Amparliers*. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées : *Li Establissemens li Roy de France, selon l'usage de Paris, d'Orleans, & de toute Baronnie*, Livre 2. au Titre : *Comment*

Avocas se doit contenir en sa cause : Li Avocas & li Avant-palliers doit mettre avant, & pour soy, en jugement, ses deffenses. Et Carondas le Caron, en ses Annotations sur le Titre 6. de la Somme Rural de Boutillier : *La mémoire des Advoués est abolie, mon vieil Praticien, que j'ay escrit à la main, les appelle* Ampaliers, *qui ont adveu de partie pour playdoyer pour li.* Les Advoués avoient de plus, certaine jurisdiction dans le détroit des Terres & des Fiefs mouvans des Abbayes. Aimoinus Monachus, liv. 3. *De Miraculis S. Benedicti*, chap. 13. parlant de Gauzfred, Avoué de Fleury : *Eò, in domo propriâ, intra memorata Urbis Tricassina muros constitutâ, residente, & judiciariam inter rusticanos agente actionem.* Besly, dans les Preuves de son Histoire des Comtes de Poitou & des Ducs de Guyenne, rapporte une Charte de Gaufred, Archevêque de Bourdeaux, extraite des Archives de Maillezay, où il est dit que Sebrand étoit Advoué héréditaire de l'Abbaye de Maillezay ; & que l'Abbé ne pouvoit juger les affaires des vassaux de l'Abbaye, que l'Advoué n'en eût auparavant pris connoissance : *Dicebat siquidem Sebrandus, se Advocatum esse Ecclesiæ Malleacensis ; ita videlicet, quòd custodiam & defensionem ejusdem Ecclesiæ paterno jure suam asserebat. Superaddebat, ut si quis super aliquem de hominibus hujus Ecclesiæ clamaret, nec per Abbatem Ecclesiæ justitiam consequi posset, priusquàm ipse susciperet inde clamorem.* Cela pourtant se pratiquoit diversement selon les Coutumes des lieux : car, comme il se lit dans la Charte de l'Empereur Henri le Noir, ci-devant rapportée, les Advoués de S. Maximin ne pouvoient espérer la fonction de Juges, que le lendemain de la Fête de S. Maximin : *Proximâ die*, dit l'Acte, parlant de l'Advoué Giselbert & de ses Successeurs, *post festum S. Maximini, super prædia & mancipia eorum, qui* Ministri *vel* Scaremanni *dicuntur, illâ solâ die, si festum celebre vel jejunium non fuerit, placitabunt ; sin autem, cùm prima pulsata fuerit, placitum intrabunt, & usque ad Nonam illud tenebunt ; posteà verò nullum ibi diutius distringere poterit.* Mais je me persuade volontiers que le mot *ibi* s'entend de l'Abbaye ; & que les Advoués pouvoient tenir ailleurs leurs plaids. Il faut pourtant remarquer, qu'il y avoit deux sortes d'Advoués ; les uns de petite, les autres de grande considération. Les premiers avoient la charge de poursuivre & plaider les causes des petites Eglises, & de celles qui dépendoient des Abbayes : & je croi, sauf meilleur avis, qu'il n'étoit pas nécessaire de les demander au Prince, & que les Abbés les pouvoient nommer & établir de leur propre autorité : car encore que nous ayons veu ci-devant que les Comtes & Ducs de Luxembourg, Aduoués de S. Maximin, devoient prendre l'investiture des Empereurs, l'Abbé ne laissoit pas d'avoir la faculté d'instituer & destituer les petits Advoués des Eglises dépendantes de son Abbaye ; comme il se voit par une Charte de l'Empereur Othon, datée de l'an 990. rapportée par le susdit Nicolaus Zyllesius. *Insuper etiam concedimus, ut idem Abbas, sibique commissa congregatio, eorumque successores, potestatem habeant Advocatias Monasterii sui cui velint dandi, cuique velint tollendi.* Mais c'étoit toujours par concession & privilége de l'Empereur. Et c'est de ces petits Advoués que doit être entendu le Roman de Guillaume au court nez, lorsqu'il introduit Charlemagne en une remontrance qu'il fait à son fils Louis le Debonnaire, disant qu'il se donne garde d'admettre en son Conseil les enfans des Avoyers, qu'il met au rang des Vilains, c'est-à-dire, des personnes Roturieres :

> *Que se tu veux il t'aura grant mestier,*
> *Que de Vilain ne fasses Conseiller,*
> *Filh à Pruost, ne de filh Avoyer.*

Les autres Advoués que j'ai dit être de grande considération, étoient des Seigneurs, qui ne se mêloient que de la protection & deffense générale des biens & des droits des Abbayes ; lesquelles, pour avoir été dotées d'un grand nombre de possessions, furent enfin contraintes de se mettre sous la protection de quelques grands Seigneurs, lesquels, pour représenter en la défense générale des droits des Abbayes, celle que recevoient ordinairement les Eglises de ceux qu'on appelloit *Advocatos*, furent aussi appellés *Advocati*, & en François *Advoués*, & *Avoyers*. Et afin qu'ils fussent d'autant plus étroitement obligés à cette protection, les Abbayes leur infeodérent à ces fins des Terres de leur Domaine. Mais parce que ces Advoués en avoient d'autres sous eux, sur lesquels ils se déchargeoient de la poursuite des affaires ordinaires, ils sont appellés *Principales Advocati*, dans la Charte d'Eberhard, Archevêque de Saltzbourg, ci-dessus alléguée ; & *Advocati majores*, comme nous allons voir ci-après. Et afin qu'on ne puisse pas révoquer en doute que ces Advoués ne fussent de grands Seigneurs, les Seigneurs de Béthune, dont le nom est si célebre dans les anciennes Histoires, étoient Advoués de l'Abbaye de S. Vaast d'Arras, & prenoient la qualité d'*Advoués de Béthune.* Orderic Vital, liv. 6. de l'Histoire Ecclésiastique, parlant de Galbert, Advoué de S. Valery, témoigne qu'il étoit grand Seigneur, puisqu'il écrit qu'il mérita d'avoir à femme la fille de Richard, Duc de Normandie : *Galbertus, cognominatus* Advocatus de Sancto Galerico, *filiam Ducis Richardi duxit uxorem.* Les anciens Ducs de Limbourg étoient Advoués de l'Abbaye de S. Trudon : comme il se voit dans une Lettre de l'Abbé Rodolphe, à Valeram, Duc de Limbourg, qui se lit dans le Code *Donationum piarum*, d'Aubertus Miræus, dont le commencement est conçu en ces termes : *Glorioso Principi, & Advocato suo majori, Waleramo, Abbas Rodulphus, & Congregatio S. Trudonis.* Où Aubertus Miræus remarque que Valeram est appellé *Advocatus major*, parce que la même Abbaye avoit pour sous-Advoué le Comte de Durasse. Bref nous avons vû ci-devant, que les Ducs de Luxembourg étoient Advoués de l'Abbaye de S. Maximin, au Diocèse de Tréves.

Les noms d'*Advocatus*, & d'*Advoué*, devinrent enfin tellement illustres, qu'on les donna aux Ducs, & aux Princes mesmes ; non comme Advoués des Eglises, mais à cause de la protection & défense générale qu'ils donnoient à leurs sujets. Dudo Aquitanicus, liv. 2. *De Moribus & Actibus Normanorum*, parlant de Rollo, Duc de Normandie : *Tunc Dacia, pio Duce, Patritioque, atque robustissimo Advocato, privata, magno ejulatu concussa, cœpit nimium flere.* Le même, au livre 3. *Gratiâ Dei, te Regem & Advocatum nobis recuperavimus.* Et plus bas : *Puto te esse Regem Normanorum, & Advocatum.* Caseneuve.

ADVOUER. Les Advocats, ou Advoués, dont je viens de parler, devoient intervenir à tous les Actes qu'on passoit touchant le temporel des Eglises. Joachimus Vadianus, au Livre *De Collegiis Monasteriisque*

Monasteriisque Germani, *veteribus*, allégue cette clause d'un ancien Acte : *Ego Bernardus*, *Augiæ Abbas*, *cum consensu fratrum meorum*, *& Advocati mei Wichardi*. Et dans les Centuries des anciennes Chartes Allemandes que Goldast a données au public, il y en a plusieurs où l'Advoué est nommé avec l'Abbé & les Moines ; & entr'autres, la dixseptiéme. *Convenit inter quemdam virum*, *nomine* Tolonem, *& inter Grimaldum*, *Monasterii S. Galli Abbatem*, *& Advocatum suum Libonem*, *unà cum consensu Fratrum*, *quoddam Concambium*. Et parce que le consentement & l'approbation des Advoués étoient nécessaires en tels Actes, on forma de-là le verbe *advocare*, duquel nous avons fait *advouer* ; qui signifie *approuver quelque chose*, *& y donner son consentement*. Mathieu Paris, dans ses aditions aux Vies des Abbés de S. Alban : *Quòd frater tuus bene advocaret quod fecit*. Caseneuve. Voyez AVOUER.

AER.

AEROLE. C'est une petite ampoule pleine d'eau, qui se fait sur le corps. Il semble qu'il faudroit écrire *eaverole* ; car aussi bien ce mot est formé de *eau*, comme qui diroit *aquariola*. En effet, en Languedoc on l'appelle *aiguarolle* ; de *aigue*, qui signifie *eau* : & lorsque l'eau s'est convertie en pus, on l'appelle *pouiré* ; de *pouirit*, qui signifie *pourri*. Caseneuve.

AEROLES. Voyez *Evroles*. M.

ÆOLOPYLE. Rabelais, dans ses Notes sur son livre 4. *Æolopyle*, *porte d'Æolus. C'est un instrument clos*, *auquel est un petit pertuis*, *par lequel si mettez eau*, *& l'approchez du feu*, *vous verrez sortir vent continuellement. Ainsi sont engendrez les vents en l'air*, *& les ventosités ès corps humains*, *par échauffemens*, *ou concoction commencée*, *non parfaite*, *comme expose Claude Galen. Voyez ce qu'en a écrit notre grand ami & Seigneur Monsieur Philander sur le premier livre de Vitruve*. Nous disons présentement *Æolipyle* : & c'est ainsi que ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Messieurs de l'Académie. *M.*

AFA.

AFAIRE. Nous le prenons absolument pour *negotium*. C'est proprement, *agendum* ; c'est-à-dire, *tout ce qui est à faire* : aussi appellons-nous *Agenda*, le Mémoire, ou le Rôle, des choses que nous avons à faire. Et anciennement dans l'Eglise, *Agenda* signifioit l'*Office des Prêtres*, qui est proprement ce qu'ils ont à faire. Le Concile de Carthage, 2. 9. *Agenda mortuorum*. Le *Lectionarium B. Hieronimi* : *Agenda matutina*. Caseneuve. *Voyez* Affaire.

AFAITER. C'est proprement *faire souvent une chose en laquelle on croit avoir bonne grace*. Nous l'avons formé du fréquentatif *factitare*. Les Gloses, factio, ἐργῶ ; c'est-à-dire, *travailler avec grand soin*. Aussi dans un autre Glossaire, *factionarius* signifie celui qui fait profession d'agencer & d'orner les choses : ευσκευαστής, *Factionarius*. Caseneuve. *Voyez* AFFAITER.

AFF.

AFFABLE. Digne de foi. Le Roman de la Rose, tout au commencement :

Si en puis trouver pour garant
Macrob, *ung Auteur tres-affable*
Qui ne tient pas songer à fable.

Affable, par contraction pour *affeable* ; d'*adfidabilis*, fait d'*adfidem* ; d'où nous avons fait *affier* : dans la signification de *fidem dare*. Le Duchat.

AFFAIRE. De l'Italien *affare* : qui a été fait d'*adfacere*. Et de-là, *un agenda*. M. du Cange le dérive d'*avere*, en la signification de *biens* & de *facultés* ; *Affare* & *affarium* se trouvent en plusieurs endroits des Ecrivains de la basse Latinité. Voyez le Glossaire de M. du Cange. *M.* Voyez Afaire.

AFFAISSER. De *fais* : en la signification de *poids*, de *charge*, de *fardeau* : comme quand on dit, *obéir au fais* ; *plier sous le fais* ; *ne pouvoir porter le fais* : *elle a pris son fais*, c'est-à-dire, *elle s'est affaissée*. M. *Voyez* Fais.

AFFAITER *un Oiseau*. C'est l'assurer, l'apprivoiser. D'*adfactitare*, c'est-à-dire, le faire, le façonner : & de-là *factionarius*, pour celui qui a soin d'agencer & orner les choses. *M.* Voyez Afaiter.

AFFERMER : pour *bailler à ferme*. Périon : *Sed illa me magis angunt*, *quibus locare & redimere*, *locatorem & redemptorem*, affermer, *&* Fermier, *interpretari solemus. Eorum*, *inquam*, *non obscura est origo* : *ab affirmando enim mihi orta videntur esse. Nam quoniam ii*, *inter quos ejusmodi contractus intercedit*, *se certam vim pecuniæ quotannis dominis dissoluturos esse affirmant*, *quod illi ratum & firmum putant*, *ex eo* affermer *&* Ferme, *&* Fermier, *dicta esse existimo* : *nisi tu melius aliquid habes. Nihil*, *inquit*, *est quod tuam originem improbem*, *aut ad eam possim addere. Hæc inquam*, *verba non ita pridem inventa sunt. Quæ res facit*, *ut ab imperitis Linguæ Latinæ Jureconsultis*, *qui*, *cùm Latina superiora ignorarent*, *primum* affirmare, *&* firmam, *&* firmarios *dixerunt* ; *deinde verbum è verbo hæc in nostrum sermonem transtulerunt* ; *conficta esse putem. Hunc enim eorum ortum tradere malo*, *quàm orta ea à Græcis illis* φιρίγγυϑ : *id est*, *firmus & certus præs*, *aut* φίρνη, *id est*, *dos*, *ut N in M. mutetur*, *dicere* : *quanquam hoc posterius similitudine quadam rectè dici potest. Ut enim dos ad tempus datur*, *sic etiam hic contractus*, *& quasi pactio. Hoc*, *inquit*, *aliquid est*, *sed illud superius mihi magis probatur*. Périon se trompe ; ce qui a été remarqué par Nicot, en ces termes : *Aucuns estiment que* Ferme *en cette signification de* conduction *vienne du Latin* : *parce*, *disent-ils*, *que les Fermiers afferment aux Maîtres & Seigneurs des choses prinses à ferme*, *leur payer l'argent ou moison accordée par chacun an*. Se redemptionis conventionem quotannis dominis dissoluturos esse affirmant, quod illi ratum ac firmum putant. *Et cuydent que de-là vient qu'on dit* affermer, *pour* prendre, *ou* bailler à ferme. Mais ils se trompent en cela. Voyez Ferme. M.

AFFETÉ. Plein de *façons* ; & quelquefois, *fait au badinage*. La soixantiéme des Nouvelles Nouvelles : *Et s'en allerent devestir*, *& mettre jus leurs habitz de dévotion chez une certaine Matrone affetée*. C'est-à-dire, qui étoit au fait de leur rendre service. *Le Duchat*.

AFFEURER, ou Afforer. C'est un vieux mot François, qui signifie *taxer*, *estimer*, *mettre à un certain prix*. Le vieux Coutumier de Normandie, chap. 20. au Titre des Usuriers : *Tel a affeuré*

Quoique les Breton[s] se servent de feur pour prix, taux, ma[is] ...été arrêté, je ne vou-droys pas asseurer que ce terme ne leur soit pas venu d'un mot Latin. Je ne le vois pas entre ceux dont usent les Gallois : Ils se servent entr'autres du mot pris, de même que les Bretons. Pre-tium Latin ne le leur aura pas fourni, et ne sera pas [...] pere de pris ou priz des Gaulois. On ecrit priz en Breton...

son cheval à feur, &c. C'est-à-dire, a estimé son cheval au prix, &c. Voyez Spelman, au mot *Affi-raterers*, & Ragueau, au mot *Affeurer*. Et de-là AFFEURAGE, pour le droit d'*affeurer*. *Feur* vient de *forum*. Voyez ci-dessous *feur*. M.

AFFIER. D'*adfidare* : comme qui diroit *fidem dare*. M.

AFFIER *des Arbres*. D'*adficare*. Charles Etienne, dans son *Seminarium*, sive *Plantarium*, page 33. *Sed & illud omittendum non est*, figere humo plantas feraces, *apud Virgilium quarto Georgicorum, eleganter id significare quod vulgus nostrum dicit* affier, ou afficher, ou piquer des Plantes fertiles. *Quod etiam ponere dixisse videtur Columella libro 2. capite 2.* Plantasque ulmorum (*inquit*) nunc ponere utile est. *M.*

AFFIERT. Comme quand on disoit, *cela ne m'affiert pas : cela ne m'affiert en rien.* Voyez Nicot. De *ferit* : c'est-à-dire, *tangit*, *attinet*. Virgile :

Nec solos tangit Atridas iste dolor. M.

AFFIN. Périon le tire ridiculement du Grec ἵνα. *Hoc nostrum afin à Græca conjunctione ἵνα ortum esse existimo. Si enim A primam litteram facias, & P interjicias*, aphin *existet. Itaque errant qui duplici ff hanc scribunt.* Il vient d'*ad finem*. Dans la Préface d'une Ordonnance non imprimée, de Charles VI. du 15. Aoust 1389. vérifiée le 27. du même mois : *Plures ex ipsis alias plerumque Literas impetrare conantur ; & de facto obtinent ; ad finem, quod dicta eorum causa in suspenso, sive statu usque adlongum tempus remaneant & teneantur.* Dans la Bulle d'or de Charles IV. Empereur des Romains, Titre 2. *Missam de Sancto Spiritu faciant decantari, ad finem ut ipse Sanctus Spiritus corda ipsorum illustret*, &c. Anciennement on disoit *adfin* : & c'est comme ce mot se trouve écrit dans Perceforest. *M.*

Fin est Celtique dans tous les sens qu'il a en François. Afin voulait dire la fin. Aussi dit on en Bretagne d'ar fin pour afin. Notre peuple dit de meme d'affin.

AFFIQUET : parure de femme. D'*Adficatus.* Voyez *Ficher*, & *Colifichet*. M.

AFFISTOLURE. Coquillart, fol. 113. édit. de 1532.

Amours . . . . . .
Engendré m'ont affistoluré,
Et faict faire maintes moëttes.

Borel, aux mots *Affistolure* & *Moëttes*, n'a entendu ni l'un, ni l'autre de ces deux mots. Le premier vient de l'Italien *Fistola*, & se dit des ruses de l'Oiseleur, qui avec sa flute attire l'Oiseau dans ses filets. Le Blason des fausses Amours, page 37. de l'édit. jointe au Patelin, de 1614.

Homme pourveu,
Qui tant a veu
D'Affistolez,
Bien est cornu
S'il s'est venu
Prendre au filetz.

Ainsi c'est *affistolé*, qu'il faut lire dans la cinquiéme & la neuviéme des XV. Joies du Mariage, & non pas *Apistolé*, qui fait un contre-sens. *Moëtte*, c'est l'action de l'oiseau appellé *Mouvant*, parceque par son chant il meut les autres oiseaux à se jetter dans les filets, *Le Duchat.*

AFFOLLER : pour *blesser*. Gaston de Foix, dans son Miroir de la Chasse, page 12. *Les Ours estreignent aucunefois un homme ou chien, si fort qu'ils l'affollent ou tuent.* Et page 19. *Le levrier revint à l'hostel du Roy : & là trouva Machaire, qui étoit moult grand Gentilhomme, & dessus, & l'eust affollé, se on ne l'eust deffendu à force à l'encontre du levrier.* Et page 23. *Quand un cheval est affollé & blessé devant l'espaule.* Et page 51. *Un ours mord, & estreint, & affolle.* Et page 52. *Car j'en ay veu des gens plagés & affollés par le sanglier. Plagez*, c'est *plagatos*. Et page 61. *Car par tel cas vy-je affoller Messire Godefroy de Harecourt de l'un des bras.* Rabelais, IV. 47. *Ha, dit la vieille, où est-il le méchant, le bourreau, le brigand? Il m'a affolée.* Et ailleurs : *Vous nous affolerez de coups.* Voyez Nicot. L'étymologie de ce mot m'est inconnue. Car je ne puis approuver ce qu'a écrit de ce mot M. du Cange. Voici ce qu'il en a écrit : AFFOLER, *leviter lædere, quod facere solent qui invicem*, follorum *instar, nugantur, vel sese propellunt.* Il paroist par les passages que j'ai allégués ci-dessus, & par ceux mesme que M. du Cange allégue dans son Glossaire, au mot *affolare*, qu'*affoller* n'est pas *blesser légérement*, quoique Papias explique *affolare* de la sorte. M.

AFFOLLER. De l'Alleman *abfellen*, écorcher, fait de *fell*, qui signifie *peau*. Le Roman de Perceforest, vol. 2. chap. 10. *Ma chere Dame, je vous fais sçavoir que Monseigneur le Roy a mandé ses chiens pour chasser le porc perilleux, dont j'ay ouy compter, long tems a, qu'il ne seroit prins, s'il n'avoit affolé le Roy d'Escosse.* Item Froissart, vol. 1. fol. m. 114. r°. au chap. où il parle du Sieur de Vercler, Chevalier Anglois, qui fut blessé & pris par Jean de Helennes, Escuyer Picart, que cet Anglois poursuivoit à la déroute de Poitiers. *Et quant il lui fut un petit amendé, il le mit en une litiere, & le fit mener . . . . en son Hostel en Picardie. Là il fut plus d'un an, tant qu'il fut bien guary ; mais il demeura affolé.* Laurent Joubert, dans son Explication des Mots vulgaires, n°. 2. *Notre vulgaire dit*, fouler *&* affouler, *le mal qui est de contusion, comme par cheute, coup de baston, de pierre, ou autre coup. Et d'autant que telle est la plus commune cause de l'avortissement, on dit* s'affouler *pour* avorter. *De mesme est ce qu'on dit en France* blesser. *Car il semble qu'une femme est blessée & navrée quand elle avorte ; d'autant qu'elle a beaucoup de mal, & perd beaucoup de sang par un moyen contre nature.* Dans le Languedoc, où *affoler* signifie *faire une contusion*, je veux croire que ce mot vient effectivement de *fouler*. Mais dans ces autres passages, où *affoler* signifie *faire une profonde blessure*, je ne sai si ce mot ne viendroit point d'*adfodilare* ou *adfolare*, qu'on auroit dit pour *adfodiculare*, d'*adfodicare*, fait de *fodere*. Je me le persuade encore mieux en voyant ces Vers de Jean le Maire de Belges, qui commencent la sixiéme Chanson de son Poëme intitulé, *le Temple d'Honneur & de Vertus :*

Dragons fumans, Ours, Lyons, Lyopards,
Ne sont ès parcz de ton très-noble Duc.
Si Loups y a, ils y sont affolez
D'arcz & de gros dardz.

Et ce passage pris de Platine, L. 10. *De Obsoniis*, chap. *De la Lamproye*, où le Traducteur parle ainsi : *Doncques ostées les dens & la langue de la Lamproye, & tirées les entrailles par la partie postérieure, tu laveras bien icelle en eau chaulde, & garderas d'affoler la peau en auscune part.* Platine avoit dit, *Nullibi comminuta pelle*: ce que le Traducteur ayant rendu comme on vient de le voir, il est clair qu'*affoler* c'est proprement *percer*. Le Traducteur écrivoit en 1506. & il étoit du Languedoc, & écrivoit à Montpellier, comme on le voit à la fin du Livre, & dans sa Traduction, L. 10. fol. m.

93. v°. Autre passage de la même Traduction, L. 1. au chap. des Pommes de Grenades, fol. m. 12. v°. *Columelle dit, que pour faire que lesdites pommes grannées ne se rompent point, ne ne s'ouvrent à l'arbre, fault ung petit tordre le pied de la dicte pomme, affin que la pluye ne les fasse partir, ne ouvrir, & après les lier a une aultre branche assez puissante pour les soustenir & garder de tomber à terre par auscuns vens qui pourroient survenir; & cecy doit-t'on faire quand le temps est beau, affin que l'arbre ne soit* affoulé. *Affoulé* ici, c'est *écorché*. Le Duchat.

AFFRES de la mort. Voyez *affreux*. M.

AFFREUX. Je ne sçai s'il le faut dériver d'*Afer*; c'est-à-dire, *Africain & More*: parceque la plûpart des Africains, & particulierement les Négres, ont le visage hideux & épouvantable. *Caseneuve*.

AFFREUX. M. de Caseneuve le dérive d'*Afer*, les Africains, à cause de leur noirceur, étant affreux. *Afer, afrus, afrosus*, AFFREUX. *M.*

On peut aussi dériver ce mot du Flamand *vrese*, *crainte*, ou du Grec φρίξ, *horreur*. *

AFFRIOLÉ. Voyez *Friand*. M.

AFFRONT. De l'Italien *affronto*. Pasquier, au chap. 3. du livre VIII. de ses Recherches, a remarqué que ce mot n'étoit pas ancien en notre Langue. *M.*

AFFRONTER. C'est s'opposer front à front; résister en face. Voyez *Confronter*. M.

AFFUBLER, ou *affuler*. Ils signifient *couvrir*. Les Anciens, lorsqu'ils alloient aux champs, mettoient par dessus leurs habits un manteau, qui se fermoit par devant avec une agrafe, appelée en Latin *fibula*; de mesme que nous faisons maintenant avec des boutons. Virgile, au 4. de l'Enéide, décrivant l'équipage de Didon allant à la chasse:

Aurea purpuream subnectit fibula vestem.

De *fibula* on forma le verbe Latin-barbare *affibulare*; qui signifie *couvrir*; d'où est sorti le François *affubler*. Hugo de Cleriis, Gentilhomme Angevin, qui vivoit du tems du Roi Louis le Gros, en un petit Traité que le Pere Sirmond, Jésuite, a fait imprimer à la fin de ses Notes sur les Epistres de Geoffroi de Vendôme: *Pallium, quo in Curiâ affibulatus erit, dispensatori dabitur.* Les Gloses d'Isidore: *obsibulare, concludere, circumdare.* Il est bien vrai qu'en bon Latin on trouve *diffibulare*, mais il signifie *dégrafer la boucle*. Stace, liv. 6. de la Thébaïde:

——*torto chlamydem diffibulat auro.*

Toutefois le même Hugo de Cleriis prend absolument ce verbe pour *ôter le manteau, & se mettre en pourpoint. Comes se desibulans è scamno surget; & de manu Senescalli ferculum accipiens, ante Regem & Reginam apponet.* Et dans le chap. *Clerici, De vitâ & honest. Cleric.* Aux Decrétales, il est pris pour *se découvrir*: *Palliis diffibulatis non utantur in publico: sed vel per collum, vel ante pectus hinc inde connexis.* Caseneuve.

AFFUBLER. D'*affibulare*. Dans le Traité de la Sénéchaussée d'Anjou de Hugues de Cleriis: *Pallium, quo in Curia affibulatus erit, Dispensatori dabitur.* Les Picards disent encore aujourd'hui *affuler*, & les Bas-Normands *affluber*. *Fibula* signifie une *agrafe*: *affibulare* signifie proprement *agrafer un manteau*: mais comme on trouve en plusieurs endroits, *affibulare*, pour *se couvrir d'un manteau*. (M. du Cange en cite plusieurs exemples) il faut qu'on ait pris *fibula* pour le manteau même. M.

AFFUST, AFFUSTER. Voyez *Fust*. M.

AGA.

AGA. Mot Turc, qui signifie *Seigneur*: qui est un titre qui se donne particulierement à des Officiers de guerre. *Aga des Janissaires. Les Agas du grand Visir.* M.

AGA. Cette interjection d'admiration & d'étonnement, fort usitée à Paris, semble être formée d'ἀγᾶν, qui signifie *admirer*, & *s'étonner*. Caseneuve.

AGA. Interjection d'admiration. M. de Caseneuve le dérive d'ἀγᾶν, qui signifie *admirer, s'étonner*. M. Lancelot dit la même chose: ce qui est réfuté avec raison par le P. Labbe: AGA, *mot vulgairement usité en quelques pays de la France, pour signifier* admiration *ou* indignation, *est tiré par nos Hellénistes, du Grec* ἀγάω, *ou* ἄγαμαι, admirer, s'étonner, porter envie, s'indigner. *Mais je croy que nos bons ancestres ne l'ont point été chercher en Gréce, & que la nature le leur a fourni, comme les autres interjections* d'ah, ho, hi, he, hu, *&c.* Ce sont les termes du P. Labbe. *M.*

Ce mot *Aga* est purement Hébreu Rabbinique, הגה, *Haga*. C'est une abbréviation de ces mots, הגהת המחבר, *animadversio auctoris*. Ainsi *Aga* a été employé pour *animadverte*. Ce mot est en usage dans toute la haute Normandie, & principalement à Rouen, où plusieurs Juifs, qui s'y sont autrefois réfugiés, l'ont apporté. *Huet*. Diss. de Tillad. T. 2. p. 172.

AGACE. On appelle ainsi une Pie en Picardie, en Gascogne, & dans la Bourgogne: & *agasso*, à Toulouse. En Poitou on l'appelle *ajace*; & en Bretagne *agacc*. Rabi Salomon, habitant de Lunel, & de là surnommé *Iarchi*, du mot ירח *iareach*, qui signifie *lune*, expliquant sur le Lévitique, le mot Ebreu qui signifie *une pie*, use du mot *agace*. M. Bochart croyoit qu'il avoit été dit par transposition de lettres de l'Arabe *azaggo*, qui signifie la mesme chose. D'autres le dérivent du Grec vulgaire ἀγάσσα, qui signifie aussi la mesme chose, selon le témoignage de Gesner, dans son Histoire des Animaux, au chapitre du Cerf, & de Gelenius dans son Lexicon. J'ai quelque opinion qu'il a été fait de l'inusité *acax, acacis*, formé du verbe *aceo*: d'où *acesco*, & *acidus*. On peut avoir dit *acax*, comme *emax, vendax, fallax, currax, catax*, &c. qui se trouvent dans les Auteurs anciens. Et de-là le mot d'*agasser*, *acax, acacis, acacia*, AGACE: *acaciare*, AGACER, & AGASSER. Les pies sont colères. Voyez *Pie griesche*. M.

M. Ménage devoit penser ici comme il a fait au mot *Perroquet*. Voyez-le à ce mot. *Agace* ou *Agasse* est dit pour *Agathe*. On a donné des noms d'hommes aux animaux. Voyez ci-dessous *Agasse*. *

AGACER *les dents*. Latin, *dentes hebetare*. M. Lancelot: *Quand le mot* agacer *se prend au sens que nous disons* avoir les dents agacées, *il vient* d'acere, *être aigre; parceque ce sont les choses aigres, & qui ne sont pas meures, qui font cet effet.* Le P. Labbe: *Je tire* agacer, d'agriacer, *qui vient* d'agria, *du verjus, de l'aigret. Pierre de S. Julien, de la Maison de Balleure, Doyen de Challon sur Saone, en ses Origines des Bourguignons, le tire*

d'acacia, ἀκακία, *que quelques-uns ont pris pour du jus de prunelle, & autres méchans fruits verdâtres; & l'arbre, pour un prunier d'Egypte*. ¶. Il vient d'*alligare*, qu'on a dit, pour *lier*, ou *agacer les dents*, comme il paroît par le mot Italien *allegare*. Messieurs de la Crusca, dans leur Vocabulaire : ALLEGARE *è anche quel effetto, che fanno le cose agre, o aspre a' denti, le quali, morse, quasi gli legano. Morali di San-Gregorio*, li denti di ciascuno huomo, il quale mangera l'uva acerba, s'allegheranno. *Albertano, cap.* 22. Non gli credere, acciocchè non ti doglia, e di dietro non te n'alleghino i denti. *Onde il Proverbio :* Tal pera, o uva, mangia il padre, ch' al figliuolo allega i denti : *che è quello che disse Dante*. Et il en vient de cette maniere : *alligare, alligatiare, agatiare*, AGACER. Le passage de Dante, pour le marquer en passant, est pris du Prophéte Jérémie. *M.*

AGACER. On disoit autrefois *esquasser*, & c'est comme a parlé Rabelais dans le nouveau Prologue du L. 4. Ainsi comme *agacer* répond entierement au mot *hebetare*, je dérive ce mot d'*exaciare*, fait d'*ex* & d'*acies*, dans la signification du tranchant des dents. Des dents *agacées*, ou comme on parloit anciennement *esquassées*, sont des dents rebouchées, & hors d'état de couper. *Le Duchat.*

AGACER *quelqu'un*, c'est le provoquer par paroles piquantes. De l'inusité *agaciare*. Voyez *Agace*. M.

AGARIC. ἀγαρικὸν, *agaricum*, AGARIC. C'est une racine qui vient d'Agarie, région de la Sarmatie, dit Dioscoride : ce qui est réfuté par Scaliger dans son premier Scaligerana ; où il soutient qu'il n'y a jamais eu de lieu appelé *Agarie*. Ce qu'a écrit M. de Saumaise, au chapitre 102. de ses Homonymes des Plantes, au sujet de l'*agaric*, justifie Dioscoride. Voyez, je vous prie, l'Observation de M. de Saumaise. *M.*

AGASSE. On disoit autrefois *Agasse*, pour *Agathe*; comme *Macieu*, pour *Matthieu*; *Macé*, pour *Matthias*. La Venelle Sainte Agathe, qui est dans le Fauxbourg de Saint Gilles de Caën, est nommée dans les vieux Titres, *la Venelle Sainte Agasse*. On trouve dans les mêmes Registres, *Agasse* sa femme, pour *Agathe*. On a nommé les pies *Agathe*, comme *Margot*; les geais, *Richard*; les étourneaux, *Sansonnet*; les asnes, *Henry*, & *Martin*. D'*Agasse*, dans la signification de pie, l'on a fait *agasser*. Huet. Dissert. de Tillad. *T.* 2. *p.* 172.

AGASSER : *quereller, harceler*. Ce mot est formé du bruit que font les pies, lorsque découvrant quelque animal qu'elles n'ont point accoutumé de voir, elles criaillent après lui. Jacques du Fouilloux, chap. 19. *Que si il y a en un gagnage quelques cerfs ayant mué ; que si les pies ou grailles les agacent ou décélent, ils retourneront tout incontinent*. Et c'est pourquoi les Gascons & les Picards appellent les pies *agaces*. Le Glossaire de Papias : *Pica, ajacia*. Caseneuve.

AGATE. Pierre précieuse. D'*achates, achate*, fait du Grec ἀχάτης, ainsi dit d'un fleuve de Sicile de ce nom-là. Pline XXXVII. 10. *Achates in magna fuit auctoritate, nunc in nulla est : reperta primùm in Sicilia juxta flumen ejusdem nominis ; posteà plurimis locis ; excedens amplitudine ; numerosa varietatibus diversis, mutantibus cognomina ejus. Vocatur enim* jaspachates, sardachates, hæmachates, leucachates, dendrachates, *velut arbustula insignis :* antachates, *cùm uritur, myrrham redolens :* coralloachates, *guttis aureis sapphiri modo sparsa, qualis copiosissima in Creta*, sacra *appellata est*. M.

AGE.

AGE. On prononçoit anciennement *éage*. Villon, au commencement de son Grand Testament : *En l'an de mon tremiéme eage*. Où Marot a fait cette note : *Il fait eage trissyllabe ; comme* péage : *si fait le Roman de la Rose*. Et en Provence on prononce encore ce mot de la sorte. D'*ætatium* inusité, formé d'*ætas, ætatis*. *Ætatium*, pour *ætatum*, génitif plurier d'*ætas*, se trouve dans Ulpien, en la Loi premiere, *De Minorib. 25. annis*. M.

AGE. Fritch dérive ce mot d'*ævum*, qui feroit *ége*, & non pas *éage*, & *âge* par le retranchement de la premiere syllabe. Tous les mots qui en Latin commencent par un *æ*, comme *Æmilius*, *Æneas, æquitas, æternitas*, &c. font en François *Emile, Enée, équité, éternité*. Le Duchat.

AGENDA. C'est un mot pur Latin. Voyez *Affaire*. M.

AGENCER. Voyez AJANCER.

AGENOUILLER. Comme de *fœniculus* nous avons fait *fenouil :* ainsi avons-nous formé *genouil* de *geniculum*, diminutif de *genu ;* desquels sont aussi venus les verbes *geniculari* & *adgeniculari ;* & de-là, *agenouiller*. Tertullien, dans son livre de la Pénitence : *Presbyteris advolvi, & caris Dei adgeniculari*. Les Gloses : γονατῶ, *geniculo, geniculor, genua advolvo*. Caseneuve.

AGENOUILLER. D'*adgeniculare*. *Ingeniculare* se trouve plus d'une fois dans la Vie de Sainte Colombe. M.

AGENT. D'*agente*, ablatif d'*agens*. Il y a un Titre au Code Théodosien, *de Agentibus in rebus*. Symmaque fait souvent mention de ces Agens. M.

AGEONS. Sorte de bruiére. Voyez *Bruiére*. M.

AGH.

AGHAIS. C'est un vieux mot qui se trouve dans l'Article 63. de la Coutume de Lille. *Qui entend profiter d'aucun marché à aghais, est requis, à sçavoir le vendeur, consigner la denrée par lui vendue, & l'acheteur des deniers du marché, avant le temps desdits aghais expiré*. M. Galland, célébre Avocat du Parlement de Paris, expliquant au chapitre 6. de son Traité du Franc-alleu, le texte que nous venons d'alléguer de la Coutume de Lille, semble dériver ce mot d'*aghais* de celui d'*aguester*. *C'est une vente*, dit-il, *faite à terme de payement & de livraison ; de laquelle celui qui désire profiter, doit* agaister, *c'est à dire guetter, guester, acguester, observer le jour du terme, & ne le laisser écouler, sans avoir préalablement livré ou payé, & au refus de sa partie, consigné en Justice, & fait signifier*. M.

AGI.

AGIOS : affiquets, bijoux. On dit à Paris, *agios de mariée de village*. Je ne sçai d'où vient ce mot : car il n'a aucun rapport avec l'*Agios ô Theos* du Vendredi-Saint. M.

Le Livre I. du Nouveau Tristan de Leonnois, chap. 43. parlant d'un vieil Hermite consulté sur un songe du Roy d'Irlande : *De quoi se signant le Moyne, & ayant fait l'espace d'un quart d'heure ses* AGIOS, *y fit telles gloses & commentaires, qu'ils*

passoient le texte de tous côtez. Ici *Agios* s'entend de certaines oraisons où se trouve ce mot dans les Livres d'Eglise. Rabelais, l. 5. ch. 12. *Je ne vis oncques tant de flambeaux, de torches, de glimpes, & d'agiaux.* Le mot *Agios* comprend tout ce dont la vûe inspire des mouvemens d'un respect religieux ; & je ne doute point que ce mot en cette signification ne vienne de l'*Agios ò Theos* du Vendredi-Saint, parceque ces paroles s'y prononcent ordinairement avec cet air de surprise & d'étonnement qu'inspire la vûe de la Croix qu'on expose en ce jour destiné à rendre à la Croix une vénération toute particuliere. Dans le même sens d'*Agiaux* les Lorrains & le peuple de Metz disent plus communément *Mirabeliaux*, qui vient de *mirabilia*, pour exprimer des choses à la vûe desquelles le peuple sent des mouvemens de surprise & d'étonnement. Dans les Dialogues de Mathurin Cordier, p. 330. de l'édition de Lyon en 1539. *Delicias facis* est interprété par, *O que de mines! vous faites trop de mines ; vous faites trop d'agios.* Ce qui confirme l'explication que l'on vient de donner du mot *Agios*. Le Duchat.

AGN.

AGNELET. Voyez Aignelet.

AGO.

AGOBILLES. Sainte-Aldegonde, Tableau, &c. quatriéme édition, Tome I. folio 32. a. *Et se trouvant abeuris de voir toutes ces dévotes Agobilles parées en leurs plus précieux habits des jours de Festes.* Ce mot est du patois Messin, dans la signification des *choses de néant*, que celui qui les montre voudroit faire passer pour rares & précieuses. Voyez le même Volume, fol. 176. & 178. b. *Item*, fol. 293. & 294. *Pastez d'Agobilles*, c'est-à-dire, de *béatilles*. Les Languedociens appellent les choses de néant, *Escoubilles*, c'est-à-dire *balieures* ; & ce mot, qui se dit aussi à Metz, vient du Latin *Scopæ*, d'où *Econvillon*. Le Duchat.

AGR.

AGRAFE. Jean Picard, dans son *De Prisca Celtopædia*, livre 4. après Budée, dit que ce mot vient d'ἄγρα, c'est-à-dire, *capture*, *prise*. Mais Budée ajoute, qu'il pourroit être formé d'ἄγαν, qui signifie *beaucoup*, & de ἁφὴ, qui signifie *attouchement* : parce que l'agrafe fait que deux choses se touchent & se joignent. *Caseneuve.*

Agrafe. *Quòd valde copulet, à nostris majoribus dictam puto* agraphen, παρὰ τὴν ἄγραν, καὶ ἁφὴν : *vel quasi* τὴν ἄγαν ἁπτομένην, καὶ συνάπτουσαν, dit Budée, dans ses Commentaires de la Langue Grecque. Périon, page 92. *Solent interdum mulieres hoc genus vestis fibulis quibusdam connectere, quas Parisii, ut, cùm Lutetiæ essem, notavi*, agrafes *dicunt, nos* crochets *vocamus. Illud, inquam Budæus ab* ἄγρα, *id est*, captura, *vel* ἄγαν, *id est*, valde, *&* ἁφῇ, *id est* tactu, *quòd valde copulet, ortum esse dicit. Ego hoc addere possum, mihi etiam videri, ortum esse à nomine* ἁρπάγη, *quod instrumentum illud aduncum significat, quo ex puteis vasa extrahuntur. Nam si rectè mutes litteras & P in PH aspiratam*, agraphe *existet. Hinc à verbo ipso, quod est* ἁρπάζειν, *multa verba ejusdem significationis, id est quæ vi & unco capere declarant : ut* haper, harper, agraper, *&* arraper *duximus. Illud etiam indè ortum videtur, quo rei aduncæ vel acutæ vestigium in manu vel pede vi expressum significamus, cùm* égraphigner *dicimus.* Le P. Labbe : Agraffer *a été supposé au lieu d'*agriffer, *&* Agraffe *en la place d'*agriffe, *la lettre* A *donnant une plus grande emphase au mot.* Les Picards prononcent *agrape*, que Charles de Bovelles dérive d'*arripere*, ou d'*harpago*. Les Toulousains disent *agafa* pour *accrocher*, & les Anglois & les Bas-Bretons appellent *craf* une agrafe, & *crapaf*, une ancre. *M.*

Ce mot ne viendroit-il pas plutôt de l'Alleman *Krappen*, ou *Krapfen*, *unco arripere* ? Il a de l'affinité avec le Grec γρυπὸς, qui signifie celui qui a le nez ou le bec crochu. *

AGRANDIR. Nous l'avons formé de l'ancien verbe *grandire*. Plaute, dans son *Aulularia* :

Testudineum istum ego tibi grandibo gradum.
Caseneuve.

AGRAS. Verjus, en Languedocien. De l'Espagnol *Agras*, qui signifie la même chose. *M.*

AGRÉER. Il n'y a point de doute qu'il ne soit formé de *gratus*, duquel il est croyable qu'on fit le verbe Latin-barbare *gratare* ; d'où vient *agréer*, & en Languedoc *agrada*. Toutefois Spelman, dans son Glossaire, sur le mot *Agreamentum*, veut qu'il soit formé d'*aggradior* ; qu'il dit être pris au sens d'*aggréer*, en quelque endroit de Ciceron, qu'il ne nous a pas pourtant indiqué. *Caseneuve.*

Agréer. D'*adgratare* ; comme Agréable d'*adgratabilis*. *Voyez* Gré. M.

AGRÉMENT : pour un lavement. On pourroit croire que ce mot en cette signification auroit été fait de l'Italien *argomento*, qui signifie la même chose. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. Mais comme ce mot *argomento* est peu connu en cette signification, & que le mot d'*agrément* en la signification de lavement, n'est pas ancien dans notre Langue, je ne puis donner dans cette étymologie. Je crois donc qu'on a ainsi appellé un lavement, à cause que les Dames prennent souvent des lavemens pour s'éclaircir le teint. *M.*

AGRIER, ou AGRIERE. Il vient d'*agrarium*, formé d'*ager*. C'est la part & la portion que le Seigneur prend sur le champ même, lorsqu'il est cultivé. C'est pourquoi il est appellé *Terrage*, ou *Champart*. Marculse, livre 2. des Formules, Form. 61. *Pascuarium, aut agrarium, aut carropera, aut quodcumque dici potest exinde solvere.* Voyez le Glossaire de M. du Cange ; & Vossius, *De vitiis sermonis*, sur le mot *carropera*. La Loi des Bajuvariens, Tit. 1. chap. 14. §. 1. *Qualia tributa reddant, hoc est agrarium, secundùm æstimationem Judicis : provideat hoc Judex ; secundùm quod habet donet : de triginta modiis tres donet.* Où l'on voit qu'anciennement ce droit d'*agrier* se prenoit sur le blé lorsqu'il étoit battu : au lieu que maintenant (du moins en beaucoup de lieux du Royaume) on le prend en gerbe sur le champ même, comme l'on prend la dixme. En Languedoc on appelle ce droit *Tasque* : de *tesca*, qui, en bon Latin, signifie *des terres incultes & de peu de rapport* ; parce que leur fertilité n'étant pas assez grande pour payer tous les ans une rente fonciere, les Seigneurs se contenterent, en les inféodant, d'en exiger certaine quantité de gerbes lorsqu'elles étoient cultivées. *Caseneuve.*

Agrier. C'est ce qu'on appelle autrement *champart*, ou *terrage*. D'*agrarium* ; qui se trouve en cette signification dans Marculse. Voyez Spel-

(x) Il vient du Celtique Ysoba, Balaïer. Le Breton dit encore Scuba, Scubein, et Scupein : un Balai Scub et ysqub. l'Irlandois exprime balaïer par so Squabat, et l'Italien par Scopare. Nôtre peuple a conservé ce mot de son ancienne langue, en disant Ysovalo for, c'est balaier le four quand il est prêt à recevoir le pain, et en nommant Ysovian, l'espèce de Balai dont on se sert pour cela.

man & Lindembrog dans leurs Glossaires, Ragueau dans son Indice, & M. Bignon sur Marculfe. *M.*

AGU.

AGUET. Voyez GUET. *M.*

AGUILANLEU. Par corruption, pour *an gui l'an neuf : ad viscum, annus novus.* Paul Mérule, dans sa Cosmographie, partie 2. livre 3. chapitre XI. *Sunt qui illud* au gui l'an neuf, *quod hactenus quotannis pridie Kalendas Januar. vulgò publicè cantari in Gallia solet, ab Druidis manasse autumant : ex hoc fortè Ovidii,*

Ad viscum Druidæ, Druidæ cantare solebant.

Solitos enim aiunt Druidas per suos adolescentes viscum suum cunctis mittere, eoque quasi munere, bonum, faustum, felicem & fortunatum omnibus annum precari. Voyez Goropius Becanus *in Gallicis*, Vigénaire sur César, Vinet sur Ausone, Gosselin au chapitre 14. de son Histoire des anciens Gaulois, André Favyn dans son Théatre d'Honneur, page 28. & sur-tout, Jean Picard dans sa Celtopédie. Il est à remarquer que le vers ci-dessus allégué par Mérule sous le nom d'Ovide, n'est point d'Ovide. En Touraine on dit encore *Aguilanneu*. Les Espagnols disent *Aguinaldo*, pour les présens qu'on fait à la Fête de Noel. En basse Normandie, les pauvres, le dernier jour de l'an, en demandant l'aumône, disent *hoguinanno.* M.

AH.

AHAN. Nicot, dans son Trésor de la Langue Françoise, & Pasquier, dans ses Recherches, liv. VIII. chapitre 6. croient que ce mot a été fait du son que font les Bucherons, & autres manœuvres, lorsqu'ils font quelque effort : & Messieurs de l'Académie sont dans les mêmes sentimens dans leur Dictionnaire. Il l'a été de l'Italien *affanno.* Les Espagnols & les Languedociens disent encore à présent *affan.* Et dans le Lyonnois, on appelle *affanneurs* les Journaliers qui travaillent aux champs. Boutillier, dans sa Somme Rural, appelle *Terres ahanables*, les Terres qui sont de grand rapport, & qui se labourent avec peine. La Coutume de Boulenois, article 170. use du mot d'*ahavables. Si aucuns veulent planter jardins, haies, ou enclos, contre terres ahavables.* Mais c'est une faute d'impression. Il faut lire *ahanables* ; comme M. Féramus, Avocat au Parlement, l'a restitué dans ses Commentaires doctes & curieux qu'il a faits sur cette Coutume, non encore imprimés ; & comme il se voit par l'ancienne Coutume de Boulenois, rédigée sous Charles VIII. *Item : Nul ne doit terres qui marchissent ausdits grands chemins, que ce ne soit en recouvrant ladite terre à trois royes d'ahan*, &c. *Item : Si aucunes divisions sont entre bois & terres ahanables.* C'est au chapitre des Usages, Ordonnances, & Observations anciennes. On a dit *ahaner la terre*, du mot *ahan*, qui signifie *peine, travail* ; comme *labourer*, du mot *labor*, qui signifie la même chose. *M.*

Rabelais, liv. 2. chap. XI. *Je sue ici de haan pour entendre la procedure de votre différend, & tu me viens encore tabuster.* C'est ainsi qu'on lit dans l'édit. de 1542. dans celle de 1547. & dans celle de 1626. qui a été revûe sur celle de 1552. qui passe pour la meilleure de toutes. Ce qui fait croire que Rabelais dérivoit le mot de *haan*, non du son que font les Bucherons & les autres Manœuvres, quand ils font quelque effort, ni du mot Italien *affanno* ; mais du son qui sort de la poitrine d'un homme essouflé, & à qui l'haleine manque. *Le Duchat.*

AHEURTER. On écrivoit anciennement *ahurter.* Voyez la Balade de le Maistre, au chap. 4. du Roman du petit Saintré. *M.* Voyez HEURTER.

AHONNIER les chemins. Monstrelet, vol. 1. chap. 17. Unir, d'*adunitare.* Le Duchat.

AHUN. Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèse de Limoges. D'*Acedunum*, ou *Agedunum*, qui est employé dans le *Gallica Christiana* de Claude Robert. *P. J. Add.*

AIA.

AJANCER. Sylvius, dans son *Isagoge in Linguam Gallicam*, page 53. le dérive de *gens*, en la signification de *gens*. GENS, *gentis*, GENT : *quod etiam adjectivum facimus, pro* eleganti *&* culto : *quem &* gentilem, gentil, *vocamus, unde* ad-gencer, *id est disponere, pro* ad-genter. Cette étymologie paroît assez naturelle. *M.*

AID.

AIDER. De l'Italien *aitare*, qui a été fait du Latin *adjutare.* Les nouveaux Grecs disent ἀγιτάζειν : & ἀγίτα pour l'Italien *aita.* En Arabe, *iad* signifie *main* & *aide* : ce qui a obligé Casaubon de tirer le François *aider* de la Langue Arabe. *M.*

Ce mot ne viendroit-il point du verbe Syriaque *adar*, qui signifie la même chose? *

AIDES. On appella autrefois du nom d'*Aides*, les deniers & les subsides que les Rois levoient sur le peuple. On leur donna ce nom, pour faire entendre que ce n'étoit que pour aider à subvenir aux nécessités de l'Etat & aux frais de la guerre. Les *Aides* furent établies sous les Rois de la troisiéme Race. Quelques-uns les rapportent au temps du Roi Jean, & d'autres leur donnent une origine beaucoup plus antérieure. Aujourd'hui on appelle *Aides* le droit qui se prend sur les marchandises qui se vendent ou qui se transportent, & principalement sur le vin, eau-de-vie, cidre, biere, & autres boissons. Droit différent de celui qui se leve sur le sel, qu'on appelle *Gabelle*, & de celui qui se leve sur les terres & sur les personnes, & que l'on nomme *Taille.* La Cour des Aides a été ainsi appellée, parce qu'elle connoît des *Aides* du Roi. Elle n'a proprement commencé à être érigée en Cour ordinaire que sous Charles VI. qui en 1382. créa huit Généraux des *Aides* pour exercer cette Jurisdiction. Elle fut alors composée d'un Président, de quatre Généraux, & de trois Conseillers ; & cette Jurisdiction s'appella les *Généraux des Aides.* Vergy.

AIE.

AIE. Vieux mot qui veut dire *aide.* De-là vient l'interjection *aie*, que nous disons & que nous répétons toutes les fois qu'une douleur nous surprend, ou qu'elle se fait sentir plus fortement. C'est comme si nous disions, *à l'aide.*

AIE est encore un mot que les paysans & les chartiers disent à leurs chevaux pour les faire avancer. On veut qu'*aie* en ce sens soit l'impératif du verbe *aller*, & qu'on dise *aie* par corruption pour *aille* : *I, ito* en Latin. *Vergy.*

AIEUL. Voyez AYEUL.

A I G.

AIGAIL. Rosée qui est sur les feuilles des herbes & des arbres. D'*Aquale*. M.

AIGLANTIER. Joachim Périon, dans son Traité *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, dit que c'est *le Rosier sauvage* : & le dérive d'ἄκανθα, qui signifie *épine*. Aussi dans Théophraste, & dans Dioscoride, ἄκανθις, ἀκάνθιον, & ἄκανθος, sont des arbustes, ou des herbes épineuses. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'aiglantier est épineux. Guillaume de Loris, au Roman de la Rose :

Par ronces & par aiglantiers,
Dont en la haye avoit assez.

Et *Peyré de Cerbia*, ancien Poëte Provençal, appelle *aiglantine*, le Buisson ardent dans lequel Dieu apparut à Moyse ; & le compare à Notre-Dame :

Dompna, vos ets l'aiglantina,
Que troubet verds Moysens,
Entre las flammas ardens. Caseneuve.

AIGLANTIER, AIGLANTINE. D'*acanthus*. *Acanthus*, *acanthinus*, *acanthina*, AIGLANTINE. *Acanthus*, *acanthi*, *acanthiarium*, AIGLANTIER. L'aiglantier est une espéce d'épine. Périon s'est apperçu de cette étymologie. *M.*

AIGLE. Du Latin *Aquila*. *

AIGNELET : sorte de monnoie. Voyez *Moutons à la grand laine*. M.

AIGRE. Nous l'avons fait d'*acer* : comme *maigre*, de *macer*. On pourroit aussi le faire venir d'ἄγριον, & d'*agreste*, qui signifient *sauvage* : parce que les fruits sauvages sont d'ordinaire aigres & amers. Joannes Hocsemius, liv. 2. chap. 15. des Evêques de Liége, appelle *agresta*, ce que nous appellons *aigres*. *Vina verò hujus terræ nihil valebant, sed id modicum quod excrevit, erant agresta*. Caseneuve.

AIGRE. D'*acer* : comme *maigre* de *macer*, & *alaigre* d'*alacer*. Les Italiens d'*acer* ont fait de même *acro* & *agro*. M.

AIGRE. D'*acidus* ; comme *mucre* vient de *mucidus*. *Mucre* se dit en Normandie proprement du linge mal séché, & encore moite : on en a fait le mot *ramucrer*, pour dire, rendre moite. *Huet*. Dissert. de Tillad. T. 2. p. 173.

AIGREFINS. Sorte de monnoie. Rabelais, Progn. Pantagr. chap. 6. *Et ces vieux doubles ducats, nobles à la rose, angelots, aigrefins, royaux, & moutons à la grand laine*. M.

On appelle en France *Egrefin* un Officier subalterne, dont l'emploi ne mérite pas qu'on ait la moindre considération pour celui qui en est revêtu. A Metz on appelle noix *égreffines* ou *greffaines*, celles qui viennent sur un sauvageon, ou sur un arbre qui n'a point été greffé. Je m'imagine donc que l'*aigrefin* dont parle Rabelais, étoit quelque monnoie de bas or, qui n'étoit presque d'aucune considération, en comparaison des vieux doubles ducats, & autres vieilles & bonnes pieces d'or, dont il venoit de parler. *Aigrefins*, monnoie d'or, est une corruption d'*Aiglefins*, sorte de monnoie Impériale d'un très-fin or, comme sont les ducats, qui, d'un côté, ont la marque de l'Aigle. *Le Duchat*.

AIGREMOINE, simple ; autrement *Eupatoire*. Par corruption, au lieu d'*Argemone*. C'est ainsi que quelques Auteurs Grecs ont appellé l'*Eupatoire* : en quoi ils se sont trompés, comme l'a remarqué Dioscoride, livre 2. chapitre 207. σφαλλόμενοι, τὴν ἀργεμώνην εὐπατόριον ὀνομάζοντες. Photius, dans son Epitre 223, a fait la même remarque. *M.*

L'*aigremoine* est une plante tout-à-fait différente de l'*argemone*. On ne lui a point donné le nom d'*aigremoine*, *quod præcipuè abundet in agris* ; comme l'ont voulu quelques-uns ; mais à cause de son suc aigre. C'est l'étymologie de Martinius. *Hispanis*, dit-il, *est* agrimonia, *Gallis* aigremoine, *quod sonat tanquam ab acredine sic dicta ; & sanè succus est nonnihil acidus*. Vergy.

AIGRETTE. Espéce d'oiseau ressemblant à un Héron. Belon, dans son Traité des Oiseaux, livre 4. chap. 6. *L'aigrette doit estre mise entre les espéces de hérons : car elle vit, fait son nid, & est de mesmes mœurs que les hérons. Les François l'ont ainsi appellée à cause de l'aigreur de sa voix, qui est beaucoup plus puissante que celle d'un héron. Les Italiens la nomment* agroti. *Nous donnons à sçavoir s'ils l'ont prinse de nous, ou que nous l'ayons prinse d'eux*. Et ensuite : *Il y a certaines plumes en deux costez des alles sur le dos de l'aigrette, qui sont déliées & blanches, & qui sont vendues bien cheres ès basseaux de Turquie ; de quoy quelques hommes se réservent à eux pour secret de les arracher de dessus les aigrettes ; car ceux qui les prennent, ou apportent vendre ès marchez, n'y prennent garde*. Ces deux étymologies de Belon sont indubitables. Et cependant le P. Labbe dérive *aigrette* d'*ardea*. ARDEA : *aire*, *airon* ; puis *airette*, ou aigrette, d'*ardolea*. Ce sont ses termes. ¶ Jules-César Scaliger a écrit *Egrette*. C'est dans son Exercitation 233. contre Cardan. *M.*

AIGRETTE. Par corruption pour *Aiglette*. *Huet*. Dissert. de Tillad. T. 2. p. 173.

AIGRETTE, dans la signification d'*oseille*. A cause de son goût aigret : pour lequel les Grecs l'ont appellée ὀξαλίς. Voyez *Oseille*, & *Sur*. M. •

AIGRUN. D'*acrumen* : d'où les Italiens ont aussi fait *agrume*. *Acrumen* a été fait d'*acrum*. Les Gloses anciennes : *acrum*, δριμὺ, ὀξύν. Charisius a remarqué que Cneus Mattius dans sa Version de l'Iliade s'étoit servi du mot *acrum*, au lieu de celui d'*acrem*. L'Italien *agrume*, & le François *aigrun* se disent de toutes sortes d'herbes fortes, & de fruits aigres. Voyez mes Origines Italiennes. *M.*

AIGU. AIGUISER. D'*acutus*, & d'*acutiare*. Les Gloses : ἀκονητής, *samiarius*, *cotiarius*, *acutiator*. Voyez Vossius *de Vitiis sermonis* liv. 4. chap. 1. On prononçoit anciennement *agu* : Marot : VISER *est plus agu du tiers*. En Basse Normandie, on dit encore *agu*, & *agucher*. M. (x)

AIGUE-MARINE. Pierre précieuse ; ainsi appellée de sa ressemblance au vert de mer, c'est-à-dire, à de l'eau de mer. *M.*

AIGUES-MORTES. Ville. D'*Aqua mortua*. M.

Cette Ville, qui est dans le Languedoc, a été ainsi appellée à cause des eaux mortes & croupissantes qui l'environnent. C'étoit autrefois un Port de mer. C'étoit même le seul que Saint Louis eût sur la Méditerranée, ainsi que M. l'Abbé de Longuerue l'a observé dans sa description de la France, Part. 1. page 254. Aujourd'hui la mer s'en est retirée de près de deux lieues. *Vergy*.

AIGUIERE. Il n'y a point de doute qu'il ne vienne du mot *aigue*, qui signifie *eau* ; dont l'usage est en Languedoc & en Gascogne : ce qui ne semblera pas étrange à ceux qui sçauront que les an-

Aigre, Aigrun, Aigu, viennent du Celtique. Les Bretons disent Egr : pour Aigre et Acide : Egri, p. devenir aigre. Egraich, mélange de choses aigres. Les Gallois se servent aussi d'Egr, comme de Sur, et de Chwibl, pour dire Acide. Les Italiens d'Agre. Nôtre peuple use d'Egro, et d'acro. Les termes d'où le françois est né, sont plus anciens que la Langue Latine dans les Gaules.

(x) Entre le nombre de termes qu'ont les Gallois pour dire Aigu, ont voit Awchus. Les Bretons n'ont conservé que Beguec et Lémm.

ciens François disoient *aigue*, pour *eau*. Le Maréchal de Ville-Hardouin, au livre 5. *Li corant de l'aigue les emmenoit contreval le bras.* Caseneuve.

AIGUIERE. AIGUIER. D'*aquarium*, & d'*aquaria*. Les Gloses : *aquarium* ; ὑδροδόχειν, On disoit anciennement *aigue*, pour dire *de l'eau* : témoin le mot d'*aigues-mortes* : *Aqua mortua* : & les Gascons, & les Provençaux le disent encore aujourd'hui. Les Espagnols d'*aqua* disent de même *agua*. Nous avons fait aussi *évier* d'*aquarium* : & *eave* d'*aqua* : d'où Ronsard a fait *eaver*, pour dire *changer en eau*.

Méduse seulement tournoit l'homme en rocher :
Mais cette-cy enroche, enéave, ensoue, englace.

C'est au Sonnet 55. du livre 2. de ses Amours. *M.*

AIGUILLE. Ce mot est formé de *acucula*, *acuncula*, ou *acucla*, diminutifs d'*acus*. Le Livre 1. *De Repudiis*, Cod. Théodos. *Oportet eam usque ad acuculam capitis in domo mariti deponere.* Les Gloses : *Acuncula*, *acus*, ἀκίςρα. Un autre Glossaire : *acucla*, ῥαφίς. Cette sorte d'aiguille, que les femmes portent à la tête, & qui leur sert, ou à se gratter, ou à démêler les cheveux, est appellée *discerniculum* par le Poëte Lucilius, & *gnason* dans Festus. Car pour celles qui servent à tenir & attacher les affiquets, & autres piéces d'atour ; & que nous appellons *épingles*, Scaliger a remarqué que les Latins les appellent quelquefois *fistulas*, & que leur nom Grec est χαλαμίδες, & συειγγες. Caseneuve.

AIGUILLE. De l'Italien *aguglia*, fait du Latin *acicula*. On dit encore *aiguille* en plusieurs Provinces : lequel mot a été formé d'*acucula*, qui se trouve dans la Loi 1. au Code Théodosien, *de Repudiis*. M.

AIGUILLETTE. Ce n'est proprement ni le ruban, ni la courroie, avec quoi on attache, mais bien le bout de fer ou d'argent ; qui, pour être semblable à une aiguille, a donné le nom à l'*aiguillette*. Caseneuve.

AIGUILLETTE. D'*aciculetta*, diminutif d'*acicula*. Les premieres aiguillettes étoient ferrées d'un long fer pointu : & il n'y a pas long-tems que les Cavaliers portoient de ces sortes d'aiguillettes sur leurs épaules. *M.*

Aiguillette. *Courir l'aiguillette*, se dit proverbialement de ces coureuses qui se prostituent à tout venant. Rabelais, liv. 3. chap. 22. parlant des femmes, dit : *Si nature ne leur eust arrosé le front d'un peu de honte, vous les voyriez comme forcenées courir l'aiguillette.* Pour l'intelligence du Proverbe, il est nécessaire de sçavoir qu'anciennement il étoit défendu à ces sortes de femmes de porter des ceintures dorées ; & même afin qu'elles eussent une marque qui les fit connoître & distinguer des honnêtes femmes, il leur fut enjoint de porter une aiguillette sur l'épaule. *Coustume*, dit Pasquier, liv. 8. chap. 35. de ses Recherches, *que j'ay veu encore se pratiquer dedans Tholose, par celles qui avoient confiné leurs vies au Chastel-verd, qui est le bordeau de la Ville. De cette coustume*, ajoûte Pasquier, *est dérivé entre nous ce proverbe, par lequel nous disons qu'une femme* court l'aiguillette, *lorsqu'elle prostitue son corps à l'abandon de chacun.* Bellingen, dans son Etymologie des Proverbes, dit à peu près la même chose. M. de la Monnoye dans sa Note sur l'endroit de Rabelais que j'ai rapporté, semble donner une autre origine à ce Proverbe. Il dit que ceux de Beaucaire en Languedoc instituérent une course, où les prostituées du lieu, & celles qui y venoient à la Foire de la Magdelaine couroient en public la veille de cette Fête, & où celle qui avoit le mieux couru, avoit pour récompense quelques paquets d'aiguillettes. Jean-Michel de Nimes, dans son Embarras de la Foire de Beaucaire, page 39. édition d'Amsterdam, 1700. parle de cette course comme se pratiquant encore de son tems. Et il est vrai que les filles de joie ont couru chaque année les aiguillettes à Beaucaire la veille de la Foire jusqu'un peu avant l'année 1676. C'est donc aussi peut-être de cet usage, qu'on a dit d'une femme, *elle court l'aiguillette*, pour dire elle est une prostituée. Cette coutume, qui a été abolie à Beaucaire, se pratique en quelque maniere dans la plûpart des Villages de Provence, où le jour de la Fête du Patron, l'on voit courir, non pas des filles de joie, mais les jeunes filles du Village, dont le prix de la course n'est de même que quelques aiguillettes, ou des épingles. *Vergy.*

Aiguillettes. Sorte de manger de très-haut goût. Rabelais, liv. 2. chap. 2. *Sept chameaux chargez d'aiguillettes.* Car j'estime que c'est ainsi qu'il faut lire, suivant l'édition de 1626. & non pas d'*anguillettes*, comme on lit dans les autres. C'est quelque ragoût qui excite à boire, comme des *aiguillettes* de jambon. Rabelais, liv. 2. chap. 7. a mis au nombre des plus curieux Livres de la Bibliothéque de S. Victor, l'*aiguillon* de vin, & l'*éperon* de fromage, comme *aiguillonnées* & *éperonnées* à boire. Plus bas, dans le même chap. 2. du liv. 2. les jambons, langues de bœuf fumées, & autres choses pareilles dont Rabelais venoit de parler, sont par lui traitées d'*aiguillons* de vin. Liv. 4. chap. 60. au lieu d'*anguillettes* salées, je crois qu'il faut lire *aiguillettes*. Le Duchat.

AIGUILLON. D'*aculione*, ablatif d'*aculio*, dit pour *aculeo*. Les Gloses : *aquilio*, κέντρον βοῶν, καὶ σκορπίων. M.

AIGUISER. De *aigu*, qui est formé *d'acutus*, vient le verbe *aiguiser*. Ou bien, nous l'avons fait du verbe Latin-barbare *agusare*, que je juge avoir été autrefois en usage ; parce que je trouve dans les Loix de Sicile la diction *aguso*, qui signifie la pointe d'un bâton aiguisé par le bout. *Constitutionum Sicularum, lib. 2. Tit. 37. lin. 1. Campiones habeant clavas aquales, non spinosas, nec cum agusonibus.* En Languedoc & en Gascogne, *aiguiser* se dit *agusa*. Caseneuve.

A I L.

AILE d'oiseau. D'*ala*. M.

Nous disions anciennement *ale* pour *aile* : de quoi il y a une infinité d'exemples dans nos vieux Livres ; le mot *ale* s'étant même conservé dans le Languedoc, où l'on dit d'une personne, qu'elle prend trop d'*ales*, ou qu'elle prend *ales*, pour dire que par ses manieres hautaines, elle s'éleve au-dessus de sa condition naturelle. Et c'est pourquoi aussi je ne doute point que ce ne soit en ce pays-là que soit né le vieux Proverbe qui dit :

Depuis que Decrets eurent ales,
Que gens-d'armes porterent males,
Moines allerent à cheval,
En ce monde abonde tout mal.

Car ce Proverbe ne veut pas simplement dire, à propos des anciens Decrets, que tout est allé de mal

mal en pis depuis qu'à ces anciens Decrets ont succédé les Decrétales ; mais principalement que ce qui a fait tout le mal, c'est qu'on a donné aux Decrétales trop d'autorité, en les égalant aux anciens Decrets ; & c'est ce qui est entendu par le premier Vers :

Depuis que Decrets eurent ales.

Témoin ces paroles de Duaren, qu'il a mises au-devant de son Traité, *De sacris Ecclesiæ Ministeriis ac Beneficiis : In eo Decretalium volumine multa intueri licet quæ à priscâ illâ disciplinâ, quam Decretorum liber à Gratiano editus continet, multum degenerant. Atque hinc natum est illud apud nostrates tritum ac vulgò jactatum, malè cum rebus humanis actum esse ex quo Decretis alæ accesserunt.* Du reste, ce Proverbe, qui fait un quatrain dans le liv. 4. chap. 52. de Rabelais, est de cinq Vers dans un vieux Recueil de Proverbes & Discours Moraux, imprimés *in*-12. en caractéres Gothiques, au commencement du regne de François I. p. 138. Les Decrétales ont été ajoutées au corps du Decret, comme des *ailes* à un corps. *Le Duchat.*

AILE D'EGLISE. Les ailes de l'Eglise que Saint Namas (en Latin *Namatius*), Evêque de Clermont en Auvergne, avoit fait bâtir à Clermont, sont appellés *ascella* par Grégoire de Tours, liv. 2. chap. 16. *In altum intra capsum usque cameram, pedes 50. in ante absidem rotundam, habens ab utroque latere ascellas eleganti constructas opere : totumque ædificium in modum crucis habetur expositum.* Ce qui donne sujet de croire que ce mot d'*aile* en cette signification viendroit plutôt d'*ascella* que d'*ala*. M. de Haute-Serre sur cet endroit de Grégoire de Tours : Ascellæ, *sunt alæ, seu latera Ecclesiarum : quæ dicuntur* ascellæ *à comparatione partium corporis humani.* Ascella *est ala, seu axilla, cava pars brachii.* Gregorius infrà *lib. 4. cap. 31.* nascente in anguine, aut in *ascella* vulnere. *M.*

AILLEURS : car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *allieurs*. D'*aliorsum*. M.

AIM.

AIMANT. Sorte de pierre qui attire le fer. Le Pere Fournier, Jésuite, a écrit dans son Hydrographie, que cette pierre avoit été ainsi nommée de l'amour que lui portent tous ceux qui en connoissent les effets : ou, parce que se tournant vers le pole, elle témoigne avoir plus d'amour pour cette partie du monde que pour les autres. Le Pere de la Philosophie, l'admirable M. Gassendi, croyoit au contraire qu'elle avoit été ainsi appellée de l'amitié qu'elle a pour le fer. Et il me souvient qu'il m'alléguoit à ce propos ces beaux vers de Claudien,

Flagrat anhela silex, & amicam saucia sentit
Materiam, placidosque chalybs agnoscit amores.

Monsieur Ferrari, célebre Professeur de Padoue, dans ses Origines de la Langue Italienne, au mot *calamita*, est du même avis. *Galli magnetem* aimant *appellant, quia ferrum amet, & ad se pelliciat.* Et Bourgoin dans ses Origines Françoises dit la même chose. Mais il est constant que l'aimant a été ainsi appellé d'*adamas*, qui se trouve en cette signification. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : ADAMAS, *aymant.* Remon Lulle dans son livre intitulé *Ascensus & descensus intellectus : Potentia visus vere videt quod adamas attrahit ferrum.* ¶ *Adamas adamantis, adamante,* AIMANT. Les Ecossois l'appellent encore aujourd'hui *adamant*. Les Poëtes Grecs l'ont appellé ἀνδροδάμας. Et *androdamas* a été pris par les Anciens pour une sorte de pierre *aimantine*. Pline, livre XXXVI. chapitre 20. *Sotacus quinque genera hæmatitarum tradit præter magnetem &c. alterum,* androdamanta *dicit vocari, colore nigro, pondere ac duritia insignem : & inde nomen traxisse : trahere autem in se argentum, æs, ferrum.* Dans une vieille Version Françoise du livre *de Lapidibus* de Marbodus Evêque de Rennes, qui est manuscrite dans la Bibliotéque de Saint Victor de Paris, le diamant, que les Latins nomment constamment *adamas*, est aussi appellé *aimant* : ce qui ne laisse aucun lieu de douter que l'aimant n'ait été ainsi appellé d'*adamas*. Il est pourtant étrange qu'on ait appellé du même nom ces deux pierres, qui ont une telle antipathie, si on en croit Pline, que le diamant mis avec l'aimant, l'empêche d'attirer le fer. Elles ont été toutes deux ainsi appellées à cause de leur dureté : *à duritie indomita* : ce que signifie le mot ἀδάμας. Duquel mot, pour cette raison, on a aussi appellé une sorte de fer. Hésychius : ἀδάμας· γένος σιδήρου κίνησεν, τὸ ἐν σιδήρῳ ἀδαμάντινον. Pline, livre XXXVII. chapitre 4. a remarqué cette étymologie du mot *adamas* en la signification de *diamant*. *Incudibus hi deprehenduntur : ita respuentes ictum, ut ferrum utrinque dissultet, incudesque etiam ipsæ dissiliant. Quippe duritia inenarrabilis est, simulque ignium victrix natura, & nunquam incalescens : unde & nomen indomita vis, Græca interpretatione, accepit.* D'*adamante*, les Espagnols on fait *iman*. *Adamante, amante, imante,* IMAN. Covarruvias, qui le dérive de *magnes*, s'est en cela tout-à-fait trompé. Je dis la même chose du Pere Labbe, qui dérive *aimant* du même mot *magnes*. C'est à la page 7. de la seconde partie de ses Etymologies. Cette pierre se trouvoit dans Héraclée Ville de la Magnésie, qui est une partie de la Lydie, d'où elle a été appellée par les Latins *Heraclius lapis, Magnes* & *Lydius*. Nicander, qui veut qu'elle ait été appellée *Magnes* du nom de son inventeur, s'est aussi en cela tout-à-fait trompé. Voyez Suidas, au mot μαγνῆτις : où il est fait mention d'une statue d'airain qui étoit suspendue en l'air dans le Temple de Sérapis de la Ville d'Alexandrie en Egypte, par le moyen d'un clou de fer qui étoit dans la tête de cette statue, & d'une pierre d'aimant attachée à la voute de ce Temple immédiatement au-dessus de la statue. *M.*

Les Bretons n'ont pas d'autre nom p.r l'Aimant, dans le Dictionaire de Rostrenen que Maentouïck, et Meintouïck, qui signifie Pierre de touche. Les Gallois le nomment entr'autres Maen tynnu nom qu'ils donnent aussi au Diamant. C'est-à-dire, Pierre qui attire : car tynnu est trahere, haurire : comme σύρειν Grec. L'Anglois nomme l'Aimant Load stone, c. a. d. Pierre de charge ; et l'Irlandois An cnoc neirt, c. à. d. Pierre de force.

AIN.

AIN. Alain Chartier, p. m. 532. au Poëme intitulé : *Excusation*, &c.

Votre humble serviteur Alain,
Que beauté print pieça à l'ain.

De *hamus*. *Ain*, c'est un hameçon. *Le Duchat.*

AINDRE : petite riviere qui passe à Cormery en Touraine. D'*Agner*. Périon, qui étoit de Cormery : *Fluminum nomina in E ferè exeunt : ut* Vigenna, VIENNE ; Liger, LOIRE : *&, quod hoc oppidum meum Cormœriacum alluit*, Agner, AINDRE. *M.*

L'Aindre avoit ce nom avant que le Latin fût connu dans la contrée. Ain-tre, et Ain-dre, ou Ain-ter et Ain-der, signifient egalement en Celtique ; Eau-riviere, Eau rapide, Eau torrent. C'est de ce nom, le même que Indre, qu'on a formé le Latin Agner. Les noms Latins de Pays, Lieux, Montagnes, Lacs et Rivieres des Gaules, ne sont que des traductions des anciens noms Gaulois.

AINE. D'*inguina*, formé d'*inguen*. *Inguen inguinis, inguine, inguina, inna,* AINE. *M.*

AINE. Voyez AISNE.

AINS. De l'Italien *anzi* : qui a été fait d'*ante*

tius inusité. On a fait *antius* d'*ante* : d'où les Espagnols ont aussi fait *antes*. M.

On a dit *avant* d'*ab antè*, dans la signification d'*ains*. Froissart, édit. de 1574. vol. 4. chap. 101. *Mais ledit Roy n'en avoit nul talent : avant faisoit tout le contraire.* *Einchicus*, dans la signification d'*ains*, se trouve dans la Préface des XV. Joyes du Mariage, ouvrage du XV. Siécle : & *einchicus*, fait aussi d'*antius*, se prononce *ausschou* à Metz, où il a à peu près la même signification. *Le Duchat.*

AINSI. Périon le dérive de ὥτως. Il vient d'*insic*. Anciennement on écrivoit *ensic*. Huon de Villeneuve : *Il est ensic coustume en nostre contrée.* On a écrit ensuite *ensi* : & vous le trouverez toujours écrit de la sorte dans Ville-Hardouin. Les Espagnols disent *assi* : qu'ils ont fait d'*ad sic*. Monsieur du Cange le dérive du Grec vulgaire ἰτζι. M.

AJO.

AJOURNER, ou, comme on écrivoit anciennement, ADIOURNER. D'*adiurnare* : qui est comme qui diroit *diem dicere* : & qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires de Charlemagne. Voyez Spelman & Lindembrog dans leurs Glossaires, & Vossius *de Vitiis sermonis*, livre 2. chapitre 22. Nous usions autrefois de ce mot dans une autre signification, comme l'a remarqué Pasquier. *Nous usons*, dit-il, *du mot* adjourner *quand nous faisons appeller un homme en justice par la semonce d'un Sergent. Le Roman de Pepin en a usé pour dire que le jour estoit venu : qui n'estoit trop mal à propos. Nous en avons perdu la naisveté pour la tourner en chicanerie.* C'est au chapitre 3. du liv. VIII. de ses Recherches. M. de Caseneuve dit que le mot de *jour* se prenoit anciennement pour *le matin* : & que c'est de-là qu'on a dit *adjourner*, pour *donner assignation en jugement*, parce qu'anciennement on ne plaidoit que le matin : à quoi je ne crois pas qu'on ait visé lorsqu'on a fait le mot *ajourner*, pour *diem condicere*. *M.* Voyez *Adjourner*.

AIR.

AIR. Ce que nous appellons *air de chanson*, est le *numerus* des Latins. Virgile dans ses Eglogues :

—— *numeros memini, si verba tenerem.*

M. de Saumaise a remarqué, qu'on a formé ce mot de *æra*, qu'on a pris pour le *nombre* : bien que proprement il signifie *la marque du nombre*. Nonius Marcellus : Æra, *numeri nota*. Le Poëte ancien Lucilius,

Hæc est ratio, perversa æra, subducta summa improbè. Caseneuve.

Air pour l'Élément ainsi nommé en François, s'est fait, selon tous les Etymologistes d'Aer Latin, et celui-ci du Grec Ἀὴρ, Ἠὴρ, Ἠέρα. mais d'où vient que les Bretons n'ont pas d'autre terme pour designer cet Element, que Ear, Ær, avel : à Vannes Eér, en éér, et a Leon, Aër ? Et les Gallois, Awyr, Avel et chwa ?

AIR DE CHANSON. Monsieur de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 352. le dérive d'*æra*, *æræ*. *Hodierna Gallica Poësis tota rhythmica est, certo syllabarum ad rhythmum copulatarum libero scribentis arbitrio currens. Nec enim propriè pedum dimensione graditur. Sed* rhythmum *malè vocamus in nostra poësi, syllabarum ad finem cujusque versus in eumdem sonum recidentium* καταλήξιν : *sic finem rhythmi* rhythmum καλαχρησικῶς *appellamus.* Rhythmum *in cantione veteres vocarunt, quam nos hodie* æram cantionis *dicimus* : rhythmus *enim Latinè* numerus *dicitur. Virgilius* : numeros memini, si verba tenerem. Æra *autem idem quod* numerus. *Nam recentiores æras pro numeris, vel numerorum notis dixerunt : quæ Veteribus æra dicebantur. Lucilius* :

Hæc est ratio, perversa æra, subducta summa improbè ?

Hinc, hæc æra æræ, *pro numero, vel numeri nota, vel calculo, apud Recentiores. Nonius* : ÆRA, numeri nota. *Sic* æras breviores *Sextus Rufus dixit* ; Ac morem sequutus calculonum, qui ingentes summas æris brevioribus exprimunt, res gestas signabo, non eloquar. *Inde nos* æram cantionis *pro numero, vel rhythmo cantionis vocamus : &* æras *pro cantionibus. Eodem planè modo quo & Latini* numeros *pro canticis ipsis, vel carminibus usurpârunt.* ¶ Les Italiens disent *aria* en la même signification : Ce qui me fait douter de l'étymologie de M. de Saumaise. *M.*

AIR. Comme quand on dit *du bel air*. Les Allemans se servent du mot *ards* en la même signification. Je crois pourtant que ce mot François a été fait du Latin *aër*. M.

Perceforest, vol. 6. chap. 8. *Et Blanor ferit le frere du Roy par tel ayr, qu'il lui abbatit le dextre bras à tout l'épée emmy le champ.* Comme on voit par ce passage de Perceforest, qu'autrefois ce mot se prononçoit *ayr* dissylabe, il est indubitable que cet *ayr*, qui signifie proprement le *marcher*, tantôt d'une chanson, tantôt d'une personne, est une infinitif, comme *haïr*, *ouïr*, &c. & qu'il vient d'*adire*, comme *haïr* d'*odire*, & *ouïr* d'*audire*. Il est sûr qu'on s'est servi du mot *aller*, dans cette signification du mot *air*. Belleforest, dans sa Traduction du Livre 16. des Histoires Tragiques de Bandel : *Cecy l'asseura en son opinion, & plus y mit-il ses advis, voyant qu'à l'aller & en geste cette Damoiselle qui sortoit, représentoit beaucoup mieux la contenance d'un homme que d'une fille. Qu'à l'aller & en geste*, c'est-à-dire qu'à l'*air* & au geste. Un habit de bon *air* est un habit qui *va* bien : un homme de bon *air*, un homme qui a l'*aller* bon : un bel air de chanson, une chanson qui *va* bien.

Air dans cette signification, se prononçoit anciennement *aïr* : ce qui fait que je ne doute point que ce mot ne vienne d'*adire*. L'Histoire du Duc Jean IV. dans l'Histoire de Bretagne de D. Guy-Alexis Lobineau, T. 2. p. 710.

Ceux qui se prindrent à foüir
Furent poursëus par tel aïr.

Et page 721.

Ils vont courir de grand aïr,
Tant qu'à leur maître vont venir.

Et plus bas :

Se de cy nous veulons foüir,
Nous poursuivrent par tel aïr.
Le Duchat.

AIRAIN. D'*æramen* : comme *essain* d'*examen* : mairrein, de *materiamen*. M. (x)

AIRAIRE. Jean Edouard du Nonin, en son Epitre Dédicatoire à Philippe Desportes : *Ausquels me criant Sauterelle dansante en Eté, frissonnante en Hyver, & ne leur découvrant que je raisi de mon airaire les seillons non terresses, ains célestes, &c.* P. J. Add.

Le Pere Jacob n'en dit pas davantage : & je croi que ce mot *airaire* veut dire un champ, ou un terre labourable. Et ce mot vient d'*aratorium*, ou d'*ararium*. M. du Cange, dans son Glossaire

(x) En Breton on dit, Arem, et Arain. Dans le pays de Galles on se sert du terme d'Arian bath. Les Gaulois n'auroient-ils eu d'autre nom pour designer ce Metal, que ceux qu'ils apprirent des Romains ? Oui, on dit encore en Gallois, Pres, copr, lattwn, Efyd, Elydr, Elydn, Stefiw. Davies Dict. En Flamand Aeran, eren, eeren.

Latin, indique plusieurs exemples d'*aratorium* en cette signification. *S. Add.*

AIRAUT, ou *Erbau*. Riviere qui s'embouche à Agde dans la mer méditerranée. D'*Araurais*, qui est la même chose qu'*Arar* ou *Ar*. *Ar*, *Arar*, *Arauris*, *Araurasis*. M. Bochart livre 1. chapitre 42. des Colonies des Phœniciens, dit que ce mot *ar* est Breton, & qu'il signifie *lent*, *tardif*: ARA *Britannis*, lentum *sonat*, *ut Hebrais* אחרי, ahari, *Prov.* 28. 23. *à verbo* אחר, ahar *tardare*, *morari*. *Inde Arari fluvio nomen*, *qui*, *Cæsare teste*, *fertur incredibili lenitate*, *ita ut oculis in quam partem fluat judicari non possit*. *Hinc Claudianus*: Lentus Arar, Rhodanúsque celer. *Et Seneca in Apotheosi*: Arárque dubitans quò suos cursus agat. *Est & in Brigantibus fluvius* Arus, *quem vix fluere scribit Cambdenus pag.* 565. *& meandris ita ludere quasi dubium fontes an mare petat*, *ut septies semihoræ spatio recto itinere sibi trajiciendus fuerit*. Outre ces rivieres, il y en a encore plusieurs autres qui s'appellent du mot *Ar* ou *Arar*: L'Airoux, qui passe à Autun; l'Ar, qui divise la Germanie supérieure ou la Province de Mayence d'avec l'inférieure ou la Province de Cologne, & sur laquelle est située Aunberg, Principauté tombée en la Maison d'Ascot; l'Arola, qui a sa source dans le mont Adulas ou de Saint Godard, qui passe à Arberg & à Arburg, deux places qui sont en Suisse, & s'en va dans le Rhin auprès de Basle. Les naturels du païs l'appellent *Ar*. M. du Buisson, très-entendu dans la connoissance de l'ancienne & de la nouvelle Géographie, estime que cet Arola est l'Araris dont il est parlé dans ce vers de Virgile:

Aut Ararim Parthus bibet, *aut Germania Tigrim*,

contre l'avis des Grammairiens, qui l'entendent de la Saone, & qui croyent que Virgile a fait à dessein cette faute, faisant parler un Berger. Mais ce fleuve n'étant pas un des plus renommés de l'Allemagne, il n'y a gueres d'apparence qu'un Poëte aussi judicieux que Virgile eût feint qu'un simple Pasteur en eût eu connoissance: outre que l'Arola étoit aussi-bien de la Gaule du tems de Virgile que l'Araris. *M.*

AIRE. Les oiseaux de rapine, comme aigles, vautours, autours, faucons & autres, font leur nid au sommet des rochers, des arbres, & autres lieux élevés. Ces nids sont appellés en Latin barbare *aerea*. Les Ordonnances de Jean, Roi d'Angleterre, qui se lisent dans l'Histoire de Matthieu Paris: *Unusquisque liber homo*, *habeat in boscis suis aereas accipitrum*, *spervariorum*, *falconum*, *aquilarum*, *& heironum*. Je crois que *aire*, & *aerea*, viennent de *aër*; parce que les nids de cette sorte d'oiseaux sont fort élevés en l'air: ou bien de *αἴρειν*, qui signifie *hausser*, *élever*. Toutefois Henri Spelman, dans son Glossaire, tient que *aire* & *aerea*, sont formés du Saxon *Eghe*, & de l'Alleman *Eye*, qui signifient *œuf*, prenant *aire* & *aerea*, pour les poussins de ces oiseaux; de même que Virgile, au 4. des Georgiques, prend *nidus* en ce sens-là:

—— *ipsæque Volucres.*
Ore ferunt dulcem nidis immitibus escam.
Caseneuve.

AIRE. Pour *nid d'oiseau de proye*. Les Auteurs de la Basse Latinité se sont servis d'*aria*, d'*aërea*, & d'*aëria*, en la même signification. L'Empereur Frédéric II. en son Traité de la Chasse, livre 2. chapitre 5. *Aves rapaces pullos suos à se abjiciunt*, &c. *Et ideo rarò possunt se invenire*, *nisi ad certum locum*. *Exspectant se invicem aliquando prope nidum suum consuetum*, *qui à quibusdam area dicitur*. Joannes de Burgo, dans son *Pupilla oculi*, chapitre 22. *Unusquisque liber homo habeat in boscis suis aërias accipitrum*, *spervariorum*, *falconum*, *aquilarum*, *& heironum*. Voyez Spelman & Wats dans leurs Glossaires: Wats au mot *aeria accipitrum*, & Spelman, au mot *aerea*. M. du Cange dans son Glossaire, au mot *aerea*, a fort bien remarqué que ces mots Latins avoient été faits du François *aire*. ¶ En Normandie, on dit, *une aire de pigeons*, & *une paire de perdrix*, pour dire *une couple*: Et *les perdrix sont airées*, pour dire, qu'elles sont accouplées; &, comme disent les Angevins, *adouées*. M.

Rabelais, liv. 5. chap. 45. *Enjoye soit l'aire de Noach close*, *lequel de toy nous fit la temperie*. L'*aire de Noach*, c'est l'*arche de Noé*. Ainsi comme *arche* vient d'*arca*, *aire* en vient aussi; & il faut qu'on ait appellé *aire* le nid des oiseaux de proie, de sa ressemblance à un bahu ou coffre vouté. *Arca*, *ara*, *aire*. Le Duchat.

AIRE. Ville de Gascogne. D'*Atyrum*. Scaliger sur Ausonne 11. 7. *Atyrensium civitas retinet nomen*, *sed depravatione Vasconica*. *Vocatur enim* Airensium civitas, *quia ypsilon elisum est*, *& dixerunt* Atrensium. *Sic* Elysa, *quia ypsilon corripitur*, *ut apud Claudianum*: invadit muros Elysæ, *propterea fecerunt* Elsam. *Quod enim ypsilon corripiatur in* Atyro, *unde dicti Atyrenses*, *ex Lucano cognoscimus*, *qui dixit* & ripas Atyri, quas litore curvo. *Hoc in causa fuit ut* Atrenses *dixerint*. *Ipsi verò pronuntiant* Airenses. *Nam nunquam aliter solent* TR *efferre*, *quàm per* IR. *Sic petram*, peiram *dicunt*; *patrem*, paire; *matrem*, maire. *Nemini mirum videri debet*, *si cogar his exemplis uti*: *In re enim nova non omnes statim mihi credituros*, *nisi his rationibus convictos*, *puto*. *Quod non dico propter nostrates*. *Ipsi enim statim sciunt quid velim*, *sed propter alios Galliæ populos*, *præsertim Francos*, *quorum lingua & mores multùm abhorrent à Novempopulanis*. *Novempopulanorum longè integrior lingua est*, *quàm illorum*, *sed illorum cultior propter aulam Regis*. *Ipsi verò Franci contra* TR *depravant* IER. *Petram* pierre, *& similia*. *Non est quòd aliquis nostræ Galliæ veteres appellationes locorum ad recentiora nomina revocare se postulet*, *nisi perfectè omnium idiomata teneat*: *quæ quidem facilè Vasco discit*, *Francus negligit*. Ou d'*Adure*. La date des lettres par lesquelles Alaric ordonna la publication de l'abrégé & de l'interprétation qu'il avoit fait faire du Code Théodosien, est *Aduris*, c'est-à-dire, à Aire. Aubertus Miræus en sa Géographie Ecclésiastique: *Adura*, *sive Atura*, AIRE *ad Atrum fluvium*, *Urbs Episcopalis Vasconiæ sub Arch. Auscensi*. M.

Voy. ci dessus Adour.

AIS.

AIS. D'*axis*. Festus: *Tabula sectilis* axis *appellatur*. Scaliger dans ses premiers Scaligerana, pag. 22. Axis, *vel* assis, *vel* asser, *sunt* soliveaux, *non autem* tabulæ *Latinis dictæ*: *ut nos impropriè* aisses *Gallicè nuncupare credendum sit*. Ce mot d'*ais* est ancien dans notre Langue, étant expliqué par *asserculus* dans les Origines Gauloises de Boxhornius. *M.*

On a dit autrefois *aisse* dans la même signification, & ce mot étoit féminin. Rabelais, liv. 4.

Aij, Sing. Asen, Eisec Costa, asserculus, assiculus, assula, lata Davies: Dict. Brit. Lat.

(x) Il faut que Bochart ait été jetté dans l'erreur par quelque Livre fautif. Car ni en Bretagne, ni dans le Pays de Galles on ne se sert pas de Ara pour dire Lent, tardif. Les Bretons disent Gorreg: Baléuy Rostren. Dict. Franc. Celt. Et dans le Pays de Galles, c'est Araf, qui veut dire [illegible]

dit le Diction. de Davies. Les Bretons se servent aussi de Lént, précisément comme nôtre peuple. Ils disent Léntaat, Lentëat, pour devenir lent; et Ez lént est lentement en leur langue. Ar, et Er signifient au contraire Rude, rapide, dans les noms de Rivieres. Je l'ai fait voir dans mes Memoire sur l'Hist. Anc. de la Suisse Tom. 1. en parlant [illegible]

chap. 52. *Car il étoit couvert de grosses aisses, & ferré à glas.* Le Duchat.

AISANCE : *Commodité, facilité.* Je ne sai s'il vient de même source que *aisé* & *aise*. Toutefois nous le pourrions avoir formé du Latin-barbare *Æcentia*, qui se trouve dans la Charte 39. de la Centurie des Chartes Allemandes, que Goldast a fait imprimer : *Et in Reutinchovà terras & sylvas, Suetqua, vel alias acentias.* Toutefois Goldast doute s'il faut lire *adjacentias*. Caseneuve.

AISE. *Contentement, plaisir.* Henri Spelman dans son Glossaire, sur le mot *aisiamentum*, dit qu'il vient de ἴασις, c'est-à-dire *guérison* ; par la transposition de l'*A* devant l'*I* ; mais il est croyable qu'il vient de même origine que *aisé*. Caseneuve.

AISE. D'*asia* : qui se trouve en cette signification dans un Glossaire François-Latin qui m'a été communiqué par M. Bigot. AISE. *asia.* Et dans le Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe. ASIA. *aise* : une *région.* Du substantif *asia*, on a fait le verbe *asiatim*, qui se trouve dans le Concile de Basle, Session 21. *Statuit Sancta Synodus, ut in cunctis Cathedralibus ac Collegiatis Ecclesiis, horis debitis, signis congrua pulsatione præmissis, laudes divinæ per singulas horas, non cursim ac festinanter, sed asiatim, & tractim, & cum pausa decenti ; præsertim in medio cujuslibet versiculi Psalmorum ; debitam faciendo inter sollemne ac feriale Officium differentiam, reverenter ab omnibus persolvantur.* C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, comme porte la leçon de la marge, de l'édition de Binius, *adeatim. Asiatim*, c'est-à-dire *posément*, & comme diroient les Italiens, *adagio. Asia* a été fait de l'Italien *agio* : qui l'a été du Latin *ocium.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne. C'est la véritable étymologie du mot *aise*. Périon, qui le tire d'αἴσιος, & Charles de Bovelles, qui le tire d'*est*, troisiéme personne de *sum*, n'ont pas bien rencontré. Monsieur de Caseneuve a donné dans l'opinion de Charles de Bovelles. D'*aise*, on a fait *aisé*, *aisance*, & *aisément*. M.

Je crois qu'*aise* vient d'*aie*, qui est un mot Gaulois. *

AISE pour *Asie*, aussi d'*Asia*, se lit dans ces Vers d'Alain Chartier :

Il est ce jour & plus riche & plus aise,
Que s'il gaignoit tout l'or d'Aufrique ou d'Aise.

C'est dans son Poëme intitulé, *Le débat des deux fortunes d'Amours.* On a dit autrefois *agie* dans la signification de *facile*, de l'Italien *agiato*, & ce mot se dit encore à Metz. Ce qui fait voir qu'*asia*, dans la signification d'*aise*, vient en effet d'*otium.* Le Duchat.

AISÉ. On a remarqué qu'il vient de αἴσιος, qui signifie *fortuné & heureux.* Caseneuve.

AISEMENTS : pour *latrines.* De leur commodité. *M.*

AISNÉ Il faudroit écrire *ainsné.* Il vient de *ains*, formé d'*antè*, & de *natus.* Une ancienne Charte, intitulée *Saisina Paganelli*, qu'André du Chesne a donnée à la fin des Historiens de Normandie : *Quod Guillelmus Paganellus habeat saisinam terræ, quæ fuit domini Radulphi Tesson, sicut ante-natus.* Et plus bas : *Ante-natus capiet portionem suam primus ; & post, secundò-natus.* Caseneuve.

AISNÉ. D'*antè natus* : comme *puisné* de *post natus.* Voyez Coquille dans la question 257. de son Traité de la différence d'aînesse & primogéniture, & Pasquier dans ses Recherches livre VIII. chapi. 50. Anciennement on écrivoit *ainsné* : & vous le trouverez toujours ainsi écrit dans la Coutume de Champagne, & dans les Commentaires de Pithou sur cette Coutume. Voyez *ains.* On écrivoit aussi anciennement *puiaisné* pour *puisné.* ¶. Les Auteurs de la Basse Latinité ont dit *antenatus* pour *privignus*, à cause que le beau fils est aîné des enfans du second mariage. Les Gloses d'Isidore : *Privignus vulgo* antenatus. *Filiaster, privignus, qui antè natus est.* M.

AISNÉ, pour *aint-né*, *ante natus.* On disoit aussi *maisné*, pour *puisné.* Froissard, liv. 1. ch. 162. s'est servi de ce mot dans cette signification. Il vient de *moins né*, *minor natu.* Le même Froissard appelle Philippe, Duc de Bourgogne, le plus jeune des fils du Roi Jean, *son moins né fils. Huet.* Dissert. de Tillad. T. 2. p. 173.

AISSELLE. En Latin *axilla*, qui depuis a été corrompu & changé en *ascilla*, ou *ascella.* Le Glossaire d'Ansileubus : Acella, *locus sub bracchio.* Joannes Januensis, *in Catholico* : Ascella, *locus sub brachio : dicta, quòd ab eis ascellis brachia cillentur ; hoc est, moveantur, secundùm Papiam.* A quoi il fait cette addition : *meliùs* ala, *sive* axilla ; *nam alæ, sive axillæ, partes sunt sub brachiis, per quas natura expellit sordidiores humores.* Un ancien établissement de Rouen, qu'André du Chesne a fait imprimer ensuite des Historiens de Normandie : *Si fœmina convincatur esse litigiosa & maledica : alligabitur fune subtus ascellas, tunc in aquam projicietur.* Caseneuve.

AISSELLE. D'*ascella* ; qu'on a dit pour *axilla.* Les Proverbes de Salomon, chapitre XXVI. 15. *Abscondit piger manum sub ascella sua.* Grégoire de Tours livre 4. de son Histoire, chapitre 31. *nascente in inguine aut in ascella, vulnere.* Vous trouverez ce même mot dans Marcellus Empiricus, chapitre 18. Voyez Vossius *de Vitiis sermonis*, liv. 3. chapitre 1. & Goldast dans ses Alémanniques sur l'onziéme chapitre du livre d'Ison *de Miraculis Sancti Othmari.* M.

AISSIEU. D'*axiculus.* On écrivoit anciennement *aisseul* : & vous le trouverez ainsi écrit dans Joachim du Bellay, en son Prosphonématique au Roi Henri II. *M.*

A I T.

AITRE. D'*Atrium.* On appelle à Rouen l'*Aitre Nostre-Dame* le parvis de Notre-Dame. ¶. AITRE : en la signification de *foyer.* Monsieur du Cange le dérive de l'Anglo-Saxon *anstrum.* M.(*)

A J U.

AJUSTER du Latin-barbare inusité *adjustare*, formé d'*ad* & de *juxta.* On a aussi dit *adjustitiare.* Voyez M. du Cange. Les Italiens disent, *giustare*, & *adgiustare* ; & les Espagnols *ajustar.* M. Voyez ADJUSTER.

A I X.

(**) AIX. L'on a donné à plusieurs Villes ce nom, qu'on a fait du Latin *aqua*, eaux. *Aix*, Capitale de la Provence, fut fondée par Sextius Calvinus, Général Romain, qui ayant passé les Alpes l'an de Rome 630. & ayant été obligé d'hiverner dans le pays des Saliens, bâtit une Forteresse pour défendre le territoire de Marseille des incursions des

(*) Notre peuple dit encore Atre.
(**) Aix est Celtique, et signifie Eau. Le Latin Aquæ n'en est que la traduction.

Gaulois. Il nomma cette Forteresse *Aquæ Sextiæ*, à cause des eaux chaudes qu'il avoit trouvées en ce lieu, & auxquelles il donna son nom. On bâtit auprès de cette Forteresse; & cette Place devint une de ces Villes que les Romains appelloient *Oppida Latina*. Elle fut faite dans la suite Colonie Romaine : mais elle ne l'étoit point encore du temps de Pline, qui ayant publié son grand Ouvrage sous le regne de Vespasien, ne nomme *Aix* que *Oppidum Latinum*. Cependant s'il falloit ajouter foi à une prétendue médaille, qui a pour inscription *Colonia Julia Aquæ Sextiæ*, il sembleroit qu'elle étoit déja Colonie du tems d'Auguste. M. l'Abbé de Longuerue, dans la Description Historique & Géographique de la France, Part. 1. page 346. dit que cette médaille ne se trouve point; qu'elle n'a point été mise par le célébre Vaillant dans son grand Recueil des Médailles battues dans les Colonies; & que n'étant rapportée que par Simeonis, elle ne doit pas avoir plus d'autorité que plusieurs autres qui n'ont été recueillies que par ce seul Auteur; & il conclud, sur l'autorité de Pline, qu'*Aix* ne peut avoir été fait Colonie Romaine avant le regne de Vespasien. *Aix*, petite Ville de Savoye, a été ainsi appellée à cause de ses eaux minérales; & en Latin *Aquæ Gratianæ*, parce que l'Empereur Gratien fit réparer ses bains. *Aix-la-Chapelle*, Ville Impériale dans le Duché de Juliers, a été nommée *Aix* par rapport à ses thermes, ou bains d'eau chaude; & *la Chapelle*, par rapport à la magnifique Chapelle que Charlemagne y fit bâtir, où, par la Bulle d'or, le couronnement de l'Empereur devroit se faire, & où l'on devroit se servir pour cette cérémonie du Baudrier, de l'Epée, & de l'Evangile en lettres d'or qu'avoit Charlemagne, & que l'on y conserve. *Aix-en-Otte*, parce que cette petite Ville de France dans le Sénonois, étoit autrefois dans une Forêt appellée *Otte*, en Latin *Otta Sylva* : ce qui l'a fait nommer *Aix-en-Otte*. Vergy.

A L A.

ALAISE'. Voyez *Alézé*. M.

ALAITER. Ce mot n'est pas de difficile origine. Aussi ne le mets-je ici que parce qu'il a deux significations, dont l'un des plus sçavans Etymologistes de notre temps, je veux dire M. Guyet, a ignoré la plus ancienne. Il avoit lû, liv. 1. ch. 40. de son édition de Rabelais.... *C'est parce que ma nourrice avoit les tetins molets, en l'alaictant mon nez y enfondroit comme en beurre, &c.* Et supposant que l'*alaictant* signifiât lui *donnant à tetter*, il avoit pris cela pour une faute d'impression, & au lieu de *l'alaictant*, il avoit mis *m'alaictant* à la marge de cet endroit dans son exemplaire. Il est vrai que les plus anciennes éditions ne portent point *l'alaictant*, mais *la laictant*, comme celle de 1553. ou *la laitant*, comme celle de 1626. Mais encore n'est-ce pas ainsi qu'il faut lire, mais *allaictant*, comme dans l'édition de 1542. Et l'embarras de M. Guyet venoit de ce qu'il ne sçavoit pas que du temps de Rabelais, & même auparavant, & longtemps depuis, *allaicter* ne signifioit pas, comme aujourd'hui, *donner à tetter*, mais *tetter*. Le Traducteur du Traité de Platine, *de Obsoniis*, qui étoit de Montpellier, & qui y écrivoit en 1505. liv. 4. au chap. *du Mouton, Brebis*, &c. fol. m. 44. r°. *Or des aigneaux il y en a des masles & des femelles. L'on garde les femelles voulontiers pour multiplier, & des masles l'on choisit le meilleur & le plus fort pour fournir a gouverner les brebis. Les autres, tandis qu'ils alaictent, on les vend aux Bouchiers, ou l'on les chastre au cinquiéme mois accomply.* En cette signification, que j'appelle active, du verbe *allaicter*, duroit encore du temps de Nicot, qui appelle un enfant à la mammelle, *enfant qui allaicte*, & qui nomme cet enfant en Latin *lactens puer*. Les Faits & Gestes de Godefroy de Bouillon, dans un des chapitres de la premiere Partie : *Car miraculeusement vint en sa maison une belle chievre blanche, laquelle benignement se approche des sept petits enfans, en leur presentant son laict, & ils l'allaicterent naturellement comme leur nourrice.* Et plus bas : *Et ainsi cette chievre blanche allaictoit continuellement ces povres petits enfans.* Un ancien Pseautier François, imprimé en Gothique environ l'an 1460. Ps. 10. *Et tu as parfaicte la louange de la bouche des petits enfans & des alaictans.* Et la Légende Dorée, édition de 1476. sur la fin de celle de Sainte Paule : *Eustoche, fille d'icelle, ne pouvoit estre traicte de dessus sa mere, ainsi comme se elle alaictoit, & la baisoit.* Perceforest, vol. 1. chap. 146. *Et leur fut advis que chascun chevrot alaictoit sa mere.* Et au chap. 161. *Dont c'est dommage qu'ilz empreignent si tost les pesans faitz, quand leurs os & leurs nerfs alaictent encores & croissent.* Le Duchat.

ALAMBIC. Scaliger dans ses Notes sur le *Culex* de Virgile, dit que les Arabes l'ont formé de leur article *al*, & d'ἄμβιξ, qu'Hésychius explique par χύτρα, κάδιν; & qu'Athenée met au nombre des coupes, comme fait aussi Dioscoride, dont Pline traduisant les paroles, explique ἄμβιξ, par *calix*. *Caseneuve*. Voyez ALEMBIC.

ALARME. De l'Italien *all'arme*. *Gridare all'arme*, c'est-à-dire *crier aux armes*. M.

ALATERNE. Arbre. Furetiere dans son Dictionnaire, au mot *aile* : AILE, *en termes de Botaniques, se dit des branches, ou des feuilles qui poussent à costé l'une de l'autre sur les tiges des arbres ou des plantes* : d'où est venu le nom d'*alaternus*. Voyez ci-dessous *Pimprenelle*. M.

A L B.

ALBATRE. D'*alabastrum*, fait d'ἀλάβαστρον, dit pour ἀλάβαστον. Saint Epiphane : ἀλάβαστρον ἢ κέκληται διὰ τὸ εὔθρυπτον. Voyez Mathias Martinius & Vossius dans leurs Etymologiques. *M.*

L'*Albâtre* est une sorte de pierre blanche, unie & glissante. Les anciens en ayant d'abord fait des vaisseaux pour conserver l'huile & le parfum, ils les nommerent *alabastra*; & dans la suite on donna ce même nom à tous les vases destinés à cet usage, de quelque matiere qu'ils fussent. L'opinion commune est, qu'on appella ainsi ces vaisseaux, parce qu'ils étoient faits sans anse. Du Grec, formé de la préposition privative α, & de λαβὴ, *anse*. Mais le savant M. de Saumaise, & plusieurs autres après lui, croient avec raison, que les Grecs ont dit ἀλάβαστρος, pour ἀνάβαστρος; la lettre ν se changeant en λ dans les dialectes Attique & Eolien. Du Grec ἀναβάζειν, qui signifie *porter*. Les Evangélistes parlent d'un *albâtre* plein d'huile de parfum qu'une femme répandit sur la tête de J. C. lorsqu'il étoit à table. Il n'est guéres probable que ce vase fût de pierre d'*albâtre*; cette femme n'auroit pû le casser facilement comme elle fit : *Et fracto alabastro effudit super caput ejus.* Marc 14. 3. M. Chevreau & plusieurs autres, après Saint Epiphane, qui nomme

cet *albâtre* βικίον ὑάλινον, *vasculum vitreum*, ont cru qu'il étoit de verre, & que cette femme, pour répandre plutôt & plus aisément l'huile, rompit l'ouverture, qui étoit étroite. *Vergy.*

ALBERGE. C'est un mot Arabe, si on en croit Monsieur de Saumaise. Voici ses termes, qui sont du chap. 68. de ses Homonymes des Plantes; *Sunt & in eo genere* (il parle des pêches) *quæ* alberica *vocantur*, *Gallicè* alberges : *corrupta hac appellatione ex Arabico* allebegi, *vel* albegi. *Apud Avisenam ita scribitur, ut legi possit* allebach. *Vetus interpres scripsit* allabuch. *Quoquomodo legatur, certum est hinc nomen invenisse* alberica. Je doute fort de cette étymologie dont M. de Saumaise parle avec tant de certitude. Et je croirois plutôt que les alberges auroient été ainsi appellés de la blancheur de leur chair. *Albus*, *alba*, *albarius*, *albarecus*, *albarica*, *albarca*, ALBERGE. Et je vois que c'est l'opinion des Médecins de Lyon. *Altera species est eorum*; disent-ils à la page 294. du 1. volume, en parlant des pêches; *quæ* duracina *Latini vocârunt*, *Græci quidam* rhodacena. Duracina *quidem*, *non quòd servari possint diutiùs*, *sed ob carnis duriorem ac solidiorem callum* : rhodacena *verò*, *aut quòd odoris suavitate rosam imitentur*, *aut quòd plerumque roseo colore*, *id est rubro*, *altera sui parte niteant* : *Gallorum alii* presses, *&* perses, *vocant* : *alii* auberges; *præsertim si candida eorum pulpa fuerit*; *alii* myrecotons, *si lutea*, *veluti Cydoniorum*. M.

ALBERGE. Cette Pêche nous est venue du Languedoc environ l'an 1540. Mais en vingt ans de temps on en fit venir une si grande quantité de greffes, qu'en 1560. il y avoit a Paris peu de jardins où on n'en trouvât des arbres. Joan. Bruyerinus, *De re cibaria*, liv. XI. chap. 15. *De Persicis malis* : *Quin etiam quadam profert Narbonensis Gallia Auberica*, *modicæ magnitudinis suavitatisque non ingrata. Arbor intrà viginti annos in Franciam translata*, *nunc Lutetiæ frequens. Plures vidimus illic in horto (in suburbiis Germanis) Dionisii Coronei*, *viri omnium bonarum doctrinarum parentis.* Cet Auteur vivoit en 1560. *Le Duchat.*

ALBERGUE. C'est une espéce de Cens qu'on paye en certains endroits du Royaume, & particuliérement en Guienne : duquel on a autrefois composé, pour s'exempter du logement des gens de guerre. Aussi est-il formé de *Heribergum*, qui étoit parmi nos anciens François, un camp ou un logement de gens de guerre : de *heri*, qui en Langue Tioise signifioit *armée*. Le Glossaire que Juste Lipse a donné dans son 3. livre des Epîtres *ad Belgas*. Heriberga, *castra*. Charles le Chauve, dans ses Capitulaires, Titre 3. chap 37. *Heribergum nostrum*, *quod præterito anno fieri jussimus*. De là fut formé le verbe *heribergare*, qui signifie *loger des gens de guerre*, ou *contribuer à leur logement*. Les Capitulaires de Charlemagne, livre 3. chapitre 68. *Ut non per aliquam occasionem*, *nec pro Wacta*, *nec de Scara*, *nec de Wardea*, *nec pro heribergare*, *nec pro alio banno*, *heribannum Comes exactare præsumat.* De *heribergare* on fit *albergare*, qui signifie même chose. Les Constitutions de Raimond, Comte de Toulouse, que Papirius Masso a données dans ses Annales : *Item*, *statuimus*, *ne Barones*, *milites*, *& alii homines nostri*, *Abbatias*, *grangias*, *& alias domos Religiosas*, *importunitate albergandi opprimere præsumant.* Il est bien vrai que déja *albergaria* se prenoit pour toute sorte de logement. Jean Besly, dans les Preuves de son Histoire des Comtes de Poitiers, & Ducs de Guienne, rapporte une Charte de Guillaume Gaufred, Duc de Guienne, qu'il a extraite des Archives du Moustier-neuf de Poitiers, où se lisent ces paroles : *Ut nullus meorum*, *non filius*, *non filia*, *non uxor*, *non aliquis propinquus*, *non Dapifer*, *non Præpositus*, *non Mariscalcus*, *non Serviens*, *aut in aliquo ministerio positus*, *Monachos jam dicti Monasterii*, *aut homines eorum*, *in quocumque loco eorum habitent*, *cogat sibi præbere albergariam aut hospitium.* Et un autre Acte extrait du même lieu & du même Duc : *Et concedo omnia*, *ad ipsum Monasterium pertinentia*, *libera ab hospitio & Albergaria*; *sicut Pater meus voluit*, *& jussit esse ea libera & quieta.* Dans un Acte de l'Hôtel de Ville de Toulouse, daté de l'an 1204. *Albergatores*, & *Albergatrices*, signifient *les Hostes & les Hostesses* qui logeoient les Pelerins, dans une rue appellée pour cette raison *de Albergariis* : *Quòd postquàm Peregrini*, *vel Romevi venerint in Carraria de Albergariis de Ponte*; *Albergatores vel Albergatrices non recipiant Peregrinos nec Romevos.* D'où vient aussi qu'en Italien *albergare* signifie *loger*; & *albergo*, *Logis* & *Hostellerie*. Ce droit d'Albergue est appellé *Albergaria*, aux Décrétales, chap. *Præterea* 23. *de Jure Patronatûs*; que la Glose explique mal, *Pactiones*, *quæ debentur pro comestionibus.* Les François disent encore *Hébergement* ou *Héberge*, pour *logement*. La Coutume d'Anjou art. 30. *Celui qui tient à foi & hommage le hébergement où il demeure.* Celle de Normandie, art. 356. & celle de la Marche, art. 175. prennent aussi *hébergement* en ce sens. Les Coutumes de Calais, art. 180. de Bourbonnois, art. 512. & les Nouvelles de Paris, art. 194. se servent du mot *Héberge*, pour dire *Logement*. Caseneuve.

ALBERT. Nom propre d'homme. C'est un mot Saxon, qui signifie *tout illustre*. *Bert* en Langue Saxonne signifie *illustre*, & *al* signifie *tout-à-fait*. Voyez ci-dessous au mot *Berte*, & Cambden dans son chapitre des mots Anglo-Saxons. *M.*

ALBERT. C'est une contraction d'*Adelbert*, mot composé d'*Adel* & de *bert*, qui signifie *Illustre en noblesse*. M. Frisch m'a fait remarquer cela. *Le Duchat.*

Selon Wachter *all* est une particule intensive, qui augmente le sens dans les composés; & de cette maniere *Albert* signifiera très-illustre, comme *Alaric*, très-puissant, *&c.* Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *All.* *

ALBICORE. Sorte de gros poisson, ainsi appellé à cause d'une espece de piece blanche qu'il a sur l'endroit du cœur. Jean Ouington, dans ses Voyages, page 44. dit qu'il a vû une chose singuliere d'un *Albicore*, d'où il conclud que les poissons ne dorment pas; ce qui ne les empêche pas de vivre plus longtems que les autres animaux. *Nous harponnâmes*, dit-il, *sur la queue un Albicore*, *qui cependant échapa*, *en arrachant le crochet qui le tenoit. Ce même poisson suivit notre Vaisseau pendant une semaine entiere*, *lors même que nous faisions par jour deux degrés*, *c'est-à-dire cent-vingt milles. Nous le voyions le matin dès que nous pouvions discerner les objets*, *& nous ne le perdions que lorsque l'obscurité de la nuit le déroboit à nos yeux. Ce qui nous le faisoit distinguer étoit la large blessure qu'il avoit sur la queue*, *& qu'il s'étoit faite en arrachant le crochet du harpon. En un mot*, *il faisoit constamment la même route*, *& il alloit aussi vite que nous.* Ce que Jean Ouington vient de rapporter, peut bien prouver que ce poisson n'avoit pas dormi d'une semaine; mais ce n'est pas là une preuve

que les poissons ne dorment jamais. Et si cet *Albicore* s'obstina à suivre le Vaisseau si long-temps, n'étoit-ce pas plutôt par un instinct qui le portoit à tâcher de se venger de ceux qui l'avoient blessé? *Vergy.*

ALBIGEOIS. Hérétiques. De la Ville d'Albi, où ces Hérétiques enseignoient leur doctrine. Un certain Pierre Bruis, Provençal, l'enseigna premiérement en Provence l'an 1140. d'où ayant été chassé, il passa le Rhône, & alla en Languedoc: & vingt ans après il fut brûlé à Saint Gilles. Ses sectateurs furent condamnés au Concile de Latran en 1180. & l'article de ce Concile, où il est fait mention de leur condamnation, porte qu'ils enseignoient leur fausse doctrine, dans la Gascogne, dans l'Albigeois, & vers Toulouse, sous le nom *de Cathares*, ou *Puritains*. Hugue, dans son Appendice, appelle l'hérésie des Albigeois *l'hérésie des Bulgares*. Et de-là vient que dans les anciens Titres écrits en langage François, ou Gascon, ces Hérétiques sont appellés *Boulgres*: c'est-à-dire, sectateurs de l'hérésie des Bulgares, qui étoient Manichéens. Voyez ci-dessous au mot *bougre*, & M. de Marca livre VIII. de son Histoire de Bearn, chap. 14. *M.*

ALBIN *d'œuf.* D'*albinum*, diminutif d'*album*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe: ALBUMEN. *Albin d'oef.* M.

ALBRENT. C'est un petit Canard sauvage. Joachim Périon, Jean Picard, & plusieurs autres, ont remarqué qu'il est formé de βρίνθος, qui signifie *un Canard*. Caseneuve. *Voyez* HALBRAN.

ALBRET. Nom de Duché. De *Leporetum*. M. de Valois, dans sa Notice des Gaules, au mot *leporetum*: *Vicus est* Leporetum *in arenis Burdigalensibus vel Vasatensibus, alias, truncato nomine*, Lepretum, *à re nomen habens, vulgò* Labrit *dictus, litteris E in A, P in B, & E in I conversis.* Labritum *nostri postea in* Albretum *mutavêre; alias* Alebret, *quasi* ad Lepretum. Labret *Annales Flandrensium dicunt. Pagus leporetarius, qui nunc in Ducatûs fastigium evectus est, à vico isto nomen accepit, appellaturque* l'Albret. *Ab eodem vico cognominata familia Leporetana, vel Albretana. Arenæ autem Burdigalenses*, les Landes de Bourdeaus, *aliàs arenæ vel Landæ Vasatenses*, les Landes de Bazas *dictæ, saltuum plenæ, à Martianensi Vicecomitatu, Scialocia* (la Chalosse) *proximo, latè ad Oceanum versus promittuntur, & frugum quidem steriles sunt, sed leporibus scatent: à quibus vicum* Leporetum, *vel* Lepretum *in priscis monumentis vocâri observavêre Andreas Chesnius, & Oihenartus. Aiunt leporem hodieque* Bret *indigenis appellari.* M.

A L C.

ALCAIDE. C'est le nom d'un Juge & Gouverneur d'une Ville de Barbarie; c'est aussi le nom d'un Juge Espagnol, & les Espagnols qui ont pris ce mot des Maures, disent aussi *Alcade*, & *Alcalde* par corruption. Il y a un *Alcade* de la Cour ou de la Maison Royale: c'est ce que nous appellons Grand-Prevôt de l'Hôtel. Diego de Torrès, dans sa Relation ou Histoire des Chérifs, dit que les Puînés du Roi de Maroc ses freres & ses parens, sont au nombre des principaux *Alcaïdes*, que ce Roi a un *Alcaïde* qui a charge de commander aux Ministres de la Justice, & de faire les exécutions secrettes, comme d'arrêter quelque Alcaïde ou Seigneur; qu'il y a un autre *Alcaïde*, qui est comme Maître des Cérémonies, un autre qui a l'Office de Grand Ecuyer; un *Alcaïde* des chameaux, qui a soin de les faire panser, &c.

Ce mot vient de l'article *al*, & du verbe Arabe *Kada*, qui signifie gouverner, régir, administrer, être Gouverneur. Son participe actif est *Kaïd*, dont on a fait aussi un nom appellatif, qui, chez les Arabes, signifie Gouverneur, Chef, Juge, &c.*

ALCANGE. Nom d'herbe, dite en Latin *halicacabum*, & *vesicaria*. D'*halicacabum. Halicacabum, halicacabium, halicabium, halicanbium, balcambium*, ALCANGE. *M.* Voyez ALQUAGUENGE.

ALCHERMES. Voyez *Confection d'alchermes*. M.

ALCHYMIE. Voyez *alquemie*. M.

ALCORAN. C'est un mot Arabe, qui signifie *Recueuil de préceptes*, & qui est composé de l'article *al*, & de *coran*, ou *koran*, qui vient de la racine *Kara*, qui signifie *coacervavit, congessit*. Il signifie aussi *legit*. Et suivant cette signification, on pourroit dire que les Turcs (a) ont appellé leur Loi *alcoran*, comme les Hébreux ont appellé la leur מקרא *micra*, c'est-à-dire, *lectio*. Les Turcs appellent aussi leur Loi *elphorcan*: qui vient de la racine *pharaca*, qui signifie *separavit, divisit*: *quasi liber discretivus: quòd vera à falsis distinguat.* Voyez, je vous prie M. de Saumaise dans ses Prolégomenes sur Solin. *M.*

ALCOVE. De l'Espagnol *alcova*, ou *alcoba*, qui signifie la même chose, & qui vient de l'Arabe *alcobba*, qui signifie *conclave camerati operis, quo lectus circumdatur*, comme l'explique M. Bochart, dans son livre des Animaux de l'Ecriture Sainte. *M.*

A L D.

ALDERMAN. C'est un mot Anglois, qui signifie *Echevin*: Et qui a été formé de celui d'*alder*, qui veut dire *vieux*, & de celui de *man*, qui signifie *homme*. Polydore Virgile dans son Histoire d'Angleterre, en la Vie de Richart I. *Sane Civitas in quatuor & viginti dividitur regiones, quas* Custodias *nuncupant*, (Il parle de Londres) *quibus singulis singuli præsunt* Aldermani: *id est* Senatores. *Nam* elder *Anglicè* senior, *&* man, homo *dicitur. Sed E littera in A, soni causâ, mutata*, Aldermani *vocantur.* Voyez ci-dessous *Stathouder*. M.

A L E.

ALECTRIOMANTIE. C'est-à-dire *divination par le coq*; ce mot est Grec: ἀλέκτωρ, signifie un coq, & μαντεία, divination. Pour faire entendre comment se pratiquoit cette maniere de deviner, je rapporterai ce trait connu de l'Histoire de l'Empereur Valens, lequel ayant voulu sçavoir par la magie, le nom de son successeur, s'adressa au Philosophe Jamblique, qui traça sur la terre un grand cercle, au tour duquel ayant marqué toutes les lettres de l'alphabet, il mit un grain de blé sur chaque lettre, & fit entrer un coq dans ce cercle. Pendant que ce prétendu Magicien disoit tous bas quelques paroles magiques, on étoit attentif aux grains que le coq bequeteroit les premiers, qui furent ceux qui avoient été mis sur les

(a) Il falloit dire les Arabes, ou les Musulmans; les Turcs n'étant pas les premiers qui ont nommé la Loi de Mahomet *alcoran*, puisqu'elle fut ainsi nommée par Mahomet lui-même.

lettres Θ. Ε. Ο. Δ. L'Empereur pour être plus sûr de ce qu'il souhaitoit sçavoir, voulut que le Magicien, les yeux bandés, touchât lui-même du bout de sa baguette au hazard, des lettres du cercle ; & ayant touché les mêmes que celles dont le coq avoit mangé les grains qui étoient dessus ; l'Empereur se persuada que le nom de son successeur commenceroit par ces lettres, THEOD. Dès-lors il forma le dessein de faire mourir toutes les personnes de considération, dont le nom commençoit par ces lettres, & fit périr en effet plusieurs Officiers de distinction, sans penser à Theodose, qui lui succéda. Du reste, Ammien Marcellin, Liv. 29. sur l'an 371. prétend avec Sozoméne, que le sort employé en cette occasion, fut la *Dactyliomantie*, c'est-à-dire, la Divination qui se fait par un anneau. *Vergy.*

ALEMBIC. De l'article Arabe *al*, & du mot Grec ἄμβιξ, qui se trouve pour une espece de vaisseau dans Athénée, liv. xi. & dans Dioscoride, liv. v. chapitre 110. Casaubon, liv. xi. de ses Animadversions sur Athénée, chapitre 8. expliquant le mot ἄμβιξ : Ambix, *Vasis nomen quo Antiqui ita fermè utebantur ut nos hodie eo quod sermo vernaculus* alambicem *vocat. Ejus mentio in Græcorum Medicorum libris : ut apud Dioscoridem, libro* v. *ubi Plinius* calicem *vertere maluit Græca alia dictione, quàm istam retinere. Arabes primi frequentarum hujus vasis usum, à quibus nos didicisse testatur nomen hybrida. Ejusdem naturæ cùm alia vocabula quædam sunt, tum in primis famosissimæ artis* Alchymiæ *nomen*, &c. Scaliger, sur le Culex de Virgile : *Arabes, addito suo* al, *pleraque Græca ad morem suum interpolarunt. Ut Liber Ptolomæi est* Almageste : *est enim ἡ μεγίστη πραγματεία. Sic* Alchymia, χυμεία, *&* Alchymista, χυμιστής. *Sic* Almanak, *Kalendarium*, μανακὸς *à luna & mensibus : unde circulus Lunaris apud Vitruvium*, μανακός. *Sic* Alembic *à Græco* ἄμβιξ *apud Dioscoridem*. Vossius dit la même chose dans le livre 2. de son *de origine & progressu Idololatriæ*, chapitre 63. & dans son *de Vitiis sermonis* livre 2. chapitre 2. ¶. Du nom d'*Alembic*, on a fait le verbe Alembiquer. *M.* Voyez ALAMBIC.

Guichard tire le Grec ἄμβιξ, de l'Hébreu אביק *abik*, mot Talmudique, qui signifie un tuyau, ou un canal par lequel l'eau coule dans un bain. Mais Matthæus Silvaticus, dans ses Pandectes de Médecine, dit que ce mot est Arabe, & signifie la partie supérieure du vaisseau distillatoire. Je crois qu'il a raison. On trouve dans Avicenne *alanbik*, pour signifier *alambic*, vaisseau distilatoire : ce mot vient du verbe Arabe *nabaka*, qui à la huitiéme conjugaison *intabaka*, signifie *eduxit*, *elicuit*, il a tiré, d'où se forme le nom *anbik* ou *enbik* ; & avec l'article *alanbik* ou *alenbik*, d'où nous avons fait *alambic* ou *alembic*, en changeant l'*n* en *m*, sans rien changer au son ni à la prononciation. C'est aussi le sentiment de Monsieur d'Herbelot. *

ALENOIS. Voyez *cresson alenois*. M.

Alenois. Cresson Alenois. Fauchet dit, que dans les Cris de Paris de Guillaume de la Villeneuve, il est appellé *Cresson Orlenois*. Peut-être pour *Orléanois*. Huet.

ALERIONS. On appelloit ainsi anciennement une sorte d'Aigle. Guyot de Provins, qui vivoit du tems de Philippe Auguste :

Ses yaux deust toziors aveir
Vers Dieu, qui li feist savoir
La droite voye, que Faucons
Ne Aigles, ne Alérions
Ne peussent voir si clair.

Et de-là vient que nos Anciens, parlant des seize alérions de armes de la Maison de Montmorency, les appellent *aiglettes*, & les figurent avec les ailes rabatues, & le plus souvent avec un bec & des pieds ; comme des petites aigles. Voyez André du Chesne, au chapitre 3. du livre premier de son Histoire de Montmorency : où il remarque qu'il n'y avoit pas cent ans que l'usage avoit prévalu de nommer *alérions* ces seize aiglettes, & de les représenter à ailes étendues, sans pieds & sans bec. C'est ce qui me fait croire que le mot *alérion* a été fait d'*alario*, contraction d'*aquilario*, augmentatif d'*aquila* ; & non pas d'*alario* fait d'*ala*. Et ce qui me confirme dans cette créance, c'est cet endroit de Jean de Salesbery, liv. 1. de son Polycratique, chapitre 13. *Aquila namque sicut rex avium est, si non alarionem excipias ; quæ fortè aquilarum species potentissima, omnium avium, si contrà loquatur, fidem evacuat.* Et ainsi ce que dit du Chesne que les alérions sont des petites aigles, ne seroit pas véritable. *M.*

Alérions. De *Valeria*, nom Latin donné à l'Aigle, appellée par les Grecs *Melanætes*. Voyez Pline, liv. 10. chap. 3. & Belon, en son Histoire des Oiseaux, liv. 2. chap. 3. *Valeria*, *Valerius*, *Valerii*, *Valerio*, *Valerionis*, *Valerione*, *Alérion*. Cette sorte d'Aigle se nomme encore actuellement à Metz *Halére*, de *Valerius*, par le changement de l'*u* en *h*, comme en *hucher*, fait de *vocare*. Ou bien, comme *Adler* en Alleman signifie Aigle, ce pourroit bien être de ce mot Alleman qu'auroit été formé celui de *Halére*, d'où *Alérion*. Le Duchat.

ALERTE. Etre à l'erte. C'est une façon de parler Italienne. La Crusca : *Diciamo in proverbio*, stare all' erta, *quando uno in favellando cerca il vantagio, di non si lasciare intendere, e di non esser preso in parole.* ERTA en Italien signifie *un chemin qui va en montant* : & il vient du Latin *erecta*, en sousentendant *via*. Les Espagnols disent de même *estar en alerta*. Et ainsi *être à l'erte* signifie proprement être dans un lieu éminent, d'où on peut découvrir ce qui se passe à l'entour de soi. L'Anonyme qui a publié les nouvelles Remarques de M. de Vaugelas, a fait mention de cette étymologie : mais il l'a prise mot pour mot du Dictionnaire Espagnol de César Oudin : car il n'est pas capable de trouver de lui-même une semblable étymologie. *M.*

Alerte, pour *à l'air*. On disoit autrefois *irte* pour *air*. Et ce mot se trouve dans Montagne. *Alerte*, *expeditus*. Huet.

ALESAN. Sorte de poil de cheval. De l'Espagnol *alazan*, qui signifie la même chose. *Alazan tostado, antes muerto che cansado*, disent les Espagnols : ce que nous disons en François, *Alesan brûlé, plutost mort que lassé*. L'Espagnol *alazan* vient de l'Arabe *alhesan*, qui signifie *un cheval courageux, & de bonne race*. M.

ALESE'. Terme de Blason : comme quand on dit ; *croix alésée*, c'est-à-dire, *racourcie* : croix dont les croisons ne vont pas jusqu'au bord de l'écusson. M. l'Abbé Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris, croit que cette façon de parler vient du mot *à l'aise* ; parce que la croix ne touchant point à l'écu, elle est à son aise dans l'écu. On dit *Sautoir*

toir alisé, pal alisé, en la même signification : ce qui ne s'accorde pas avec l'étymologie de M. Chastelain. *M.*

ALESÉ. *Croix alesée.* Ces sortes de Croix ont au bout de leurs branches des ornemens qui ressemblent à de petites ailes. Je crois que c'est de-là qu'elles ont été appellées *Croix alesées* ou *alisées*, d'*alata*, qui par production fait *alisata* ou *alesata*. On appelle *Croix alesée* celle qui ne touche pas les deux flancs ou côtes de l'Ecu. Ainsi ce mot peut avoir été fait de la particule *à* & de *latus*, d'où nous avons fait *lez*. C'est comme qui diroit, une Croix éloignée des côtés de l'Ecu, *a lateribus distans*. Le Duchat.

ALESNE. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. M. Bochart le dérivoit de l'Espagnol *alesna*, qui signifie la même chose ; qu'il dérivoit de l'Arabe *Alsenna*, ou *Assenna*, qui signifie aussi la même chose, & qui a été fait du verbe *sanna*, qui signifie *rendre pointu*. Les Flamans appellent *essene* une alesne : ce qui ne favorise aucunement l'opinion de M. Bochart. Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane, dérive l'Espagnol *alesna* du Latin *ladere*. Les Italiens disent *lesina*, & les Gascons *lezéne* : ce qui favorise aussi cette opinion. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, dérive l'Italien *lesina* de l'Alleman *alen*, qu'il dit signifier la même chose. Je croi que le François, l'Italien, & l'Espagnol ont été faits d'*aculeus*. *Aculeus*, *aculesus*, *aculesinus*, *aculesina*, *alesina*, ALESNA. On a ôté l'A dans l'Italien, comme en *Badissa*, d'*Abbatissa*, & autres semblables. *M.*

ALESSO. Famille de Paris ; ainsi dite d'Alessio, fils de Brigilde Martotille, sœur de S. François de Paule. Cet Alessio étant venu en France, y épousa Jaquette de Malandrin du pays Blesois. Voyez Du Breuil dans ses Antiquités de Paris. *M.*

Vers ALEXANDRINS. Nous appellons ainsi nos grands vers de douze à treize syllabes. La raison pour laquelle on les appelle de la sorte n'est pas bien constante. Quelques-uns ont cru que c'est parce qu'Alexandre Pâris, vieux Poëte François, s'est servi particulierement de ce genre de vers : & les autres, à cause que Lambert li Cors, c'est-à-dire, *le Court*, Alexandre Pâris, Pierre de Saint Cloot, & Jean li Nivelois, s'en servirent en écrivant la Vie d'Alexandre le Grand. Voyez Jean le Maire de Belges dans son Temple de Venus, Jacques Peletier du Mans au chapitre 2. du livre 2. de son Art Poëtique, Etienne Pasquier au chap. 3. du livre VI. de ses Recherches, Thomas Sibilet livre 1. chapitre 5. de son Art Poëtique, & le Président Fauchet au commencement du 2. livre de son Traité des anciens Poëtes François, en la Vie de Jean li Nivelois. Je remarquerai ici en passant, & je prie mes Lecteurs de me pardonner cette digression ; que Jean le Maire, au lieu allégué, a écrit, au rapport de Fauchet, que quoique cette sorte de vers eût été autrefois fort approuvée, la plus grande partie des Poëtes modernes de son tems ne les approuvoient pas. Et en effet, cette sorte de vers, qui est aujourd'hui la plus commune parmi nous, étoit si peu en usage du tems de Marot, que quand il s'en trouve dans ses Ouvrages, il en avertit le Lecteur par ces mots qu'il met au titre de ses vers, *Vers Alexandrins*. Et à ce propos il est à remarquer, que nos Poëtes qui depuis la restauration des Belles-Lettres jusqu'au tems de Ronsard firent des Poëmes Héroïques, les composerent en vers de dix à onze syllabes, qu'ils nommoient *Vers communs*. Voici le nom de ces Poëtes : Hugues Salel, dans sa version de l'Iliade d'Homere : Clément Marot, dans celle des deux premiers livres des Métamorphoses d'Ovide : Isaac Habert de Berri, dans celle des quinze livres des mêmes Métamorphoses : Mellin de Saint Gelais & Jean-Antoine de Baif, dans leurs Imitations de quelques Chants de l'Arioste : Joachin du Bellay, dans celle du quatriéme & du sixiéme de l'Enéide : lequel, au quatriéme chap. du second livre de son Illustration de la Langue Françoise, les appelle *héroïques* ! & Louis des Masures, dans celle de l'Enéide entiere. Mais enfin ceux qui réussissoient le mieux en notre Poësie, s'apperçurent que les vers Alexandrins étoient plus propres que les autres pour les Poëmes Epiques, & pour les autres Poësies relevées. C'est le témoignage que nous en rend Jacques Peletier, à qui Pasquier, dans la quatriéme Lettre du livre 3. de ses Lettres, donne la gloire d'avoir le premier mis nos Poëtes François hors de page. Voici les Paroles de Peletier, qui sont de son Art Poëtique, à l'endroit où il traite des differentes sortes de vers François : *Restent les Décasyllabes & Dodécasyllabes : c'est-à-dire, de dix & de douze : desquels le premier jusques icy a esté accommodé aux faits héroïques. Le Dodécasyllabe, autrement* vers Alexandrin, *estoit fort rare jusques à cet âge : lequel nous avons oui avoir esté ainsi dit, parce qu'en ce vers furent premiérement écrits les Gestes d'Alexandre par un de nos anciens Poëtes François. Il a depuis naguéres esté receu pour héroïque, qui est son vray & propre usage : car le décasyllabe estoit trop court, & n'y avoit lieu de comprendre que peu en deux vers, estant les rimes trop prés l'une de l'autre. Maintenant entre deux rimes y aura commodité de parler plus sententieusement : Et encore n'avons-nous pas cette capacité du vers hexamêtre des Grecs & Latins : laquelle peut aller jusques à dix-sept syllabes sans collision aucune, & avec collisions jusques à plus de vingt.* Et c'est suivant cette opinion qu'il a rendu en vers Alexandrins quelques endroits du premier & du sixiéme de l'Enéide, qu'il fit imprimer en 1580. Ronsard est du même avis. Car voici comme il parle des vers Alexandrins dans l'abregé de son Art Poëtique à Alfonse d'Elbene : *Les Alexandrins tiennent la place en nostre langue telle que la tiennent les vers héroïques entre les Grecs & les Latins : lesquels sont composez de douze à treize syllabes : les masculins de douze, les féminins de treize : & ont tousjours leur repos sur la sixiesme syllabe, comme les vers communs sur la quatriesme, dont nous parlerons aprés*, &c. *La composition des Alexandrins doit estre grave, hautaine, & (s'il faut ainsi parler) altiloque, d'autant qu'ils sont plus longs que les autres, & sentiroient la prose s'ils n'estoient composez des mots éleus, graves, & resonans, & d'une rime assez riche, afin que telle richesse empesche le style de la prose, & qu'elle se garde tousjours dans les oreilles jusques à la fin de l'autre vers qui est long. Tu les feras donc les plus parfaits que tu pourras, & ne te contenteras point, comme la plus grand' part de ceux de nostre temps, qui pensent, comme j'ay dit, avoir accompli je ne sçay quoy de grand, quand ils ont rimé de la prose en vers. Tu as desja l'esprit assez bon pour découvrir tels versificateurs par leurs misérables esprits, & par la connoissance des mauvais faire jugement des bons, lesquels je ne veux particuliérement nommer, pour estre en petit nombre, & de peur d'offenser ceux qui ne seroient couchez en ce papier. Aussi suivant mon naturel, je sçay bien, que*

non seulement κεραμεὺς κεραμεῖ κοτέει καὶ τέκτονι τέκτων, mais aussi ἀοιδὸς ἀοιδῷ. Si je n'ay commencé ma Franciade en vers Alexandrins, lesquels j'ay mis, comme tu sçais, en vogue & en honneur, il s'en faut prendre à ceux qui ont puissance de me commander, & non à ma volonté : car cela s'est fait contre mon gré, esperant un jour la faire marcher à la cadence Alexandrine : mais pour cette fois, il faut obéir. Il ajoute ensuite, lorsqu'il traite des vers communs : *Or comme les Alexandrins sont propres pour les sujets heroïques, ceux-cy sont proprement nez pour les amours, bien que les Alexandrins reçoivent quelquefois un sujet amoureux, & mesmement en Elégies, en Eclogues, où ils ont assez bonne grace, quand ils sont bien composez.* Ce qui peut être confirmé par ces mots qu'il a mis au commencement des Sonnets des Amours de Marie, de la premiere édition, & de quelques autres suivantes. *Sonnets en vers heroïques :* & qu'il a intitulés de la sorte, à cause qu'ils sont presque tous composés en vers Alexandrins, & que ceux des Amours de Cassandre sont presque tous composés en vers communs de dix à onze. Et ce qui est encore confirmé par cette Note de Remi Belleau sur l'Elégie de Ronsard à son livre des Amours de Marie : *Au reste il ne se faut esbahir si l'Aucteur a escrit en vers Alexandrins la plus grande part de ce livre, pour autant qu'il a opinion que ce soient les plus François, & les plus propres pour bien exprimer nos passions. Et si quelqu'un les blasme de trop sentir leur prose, ce n'est qu'à faute d'être bien faits, & bien prononcez. Mais la pluspart de ceux qui écrivent aujourd'huy, ne les sçavent pas animer, ny donner la grace qu'il leur faut. Car s'ils estoient composés & forgés par bons artisans & rusés, à la façon de ces beaux vers, ils changeroient d'opinion. Aussi que les Latins & les Grecs escrivent ordinairement leurs passions amoureuses en vers heroïques, bien qu'il ne leur en manque de petits, & de plus mignards ; comme Hendécasyllabes, Saphiques, & autres qui semblent estre plus propres au sujet amoureux.* ¶ Il est vrai qu'il pourroit sembler que Ronsard auroit changé d'avis ; car voici comme il parle des vers Alexandrins dans son Avertissement au Lecteur, qui est au-devant de la premiere édition des quatre premiers livres de sa Franciade, qui est de 1572. *Et si tu me dis, Lecteur, que je devois composer mon ouvrage en vers Alexandrins, pource qu'ils sont pour le jourd'huy plus favorablement receus de nos Seigneurs & Dames de la Cour, & de toute la jeunesse Françoise ; lesquels j'ay remis le premier en honneur ; je te respons qu'il m'eust été cent fois plus aisé d'escrire mon œuvre en vers Alexandrins, qu'aux autres, d'autant qu'ils sont plus longs, & par conséquent moins sujets ; sans la honteuse conscience que j'ay, qu'ils sentent trop leur prose. Or tout ainsi que je ne les approuve du tout ; si ce n'est en Tragédies ou Versions ; aussi je ne les veux du tout condamner. J'en laisse à chacun son libre jugement, pour en user comme il voudra.* ¶ Et ce qui pourroit contribuer à faire croire qu'il seroit demeuré dans cette derniere opinion, c'est que cet endroit de l'Abregé de son Art Poëtique qui commence par ces mots, *Si je n'ay commencé*, & qui finit par ceux-ci, *Mais pour cette fois, il faut obéir*, est retranché de toutes les Editions qui en ont été faites depuis la publication de sa Franciade. Et que d'un autre côté, ces mots, *Sonnets en vers heroïques*, ne paroissent plus, dans les dernieres éditions de ses Œuvres, à la tête des Sonnets des Amours de Marie. Il y a davantage : S'étant depuis résolu, & peu de mois avant sa mort, de changer cet Avertissement en un Discours du Poeme Heroïque, pour servir de Préface à sa Franciade ; (ce Discours a été ajouté dans l'impression qui se fit de toutes ses Œuvres en 1586. incontinent après sa mort ; & il se trouve dans les suivantes) il le commence de la sorte : *Il ne faut s'émerveiller, Lecteur, de quoy je n'ay composé ma Franciade en vers Alexandrins, qu'autrefois en ma jeunesse, par ignorance, je pensois tenir en nostre Langue le rang des carmes heroïques, encore qu'ils respondent plus aux Senaires des Tragiques qu'aux magnanimes vers d'Homere & de Virgile : les estimans pour lors plus convenables aux magnifiques argumens, & aux plus excellentes conceptions de l'esprit, que les autres vers communs. Depuis j'ay veu, connu, & pratiqué par longue experience, que je m'étois abusé : Car ils sentent trop la prose très-facile, & sont trop énervés & flaques : si ce n'est pour les Traductions, ausquelles, à cause de leur longueur, ils servent de beaucoup pour interpreter le sens de l'Autheur qu'on entreprend de traduire. Au reste, ils ont trop de caquet, s'ils ne sont bâtis de la main d'un bon artisan, qui les fasse autant qu'il lui sera possible, hausser comme les peintures relevées, & quasi séparer du langage commun ; les ornant, & enrichissant de figures, schémes, tropes, métaphores, phrases, & periphrases,* &c. Et ensuite, après avoir touché quelque chose des principales regles qui doivent être gardées en la disposition & en l'élocution du Poeme Epique, il ajoute : *Or venons à nos vers communs de dix à onze syllabes, lesquels pour estre plus courts & pressés, contraignent les Poëtes de remascher & ruminer plus longuement. Et telle contrainte, en méditant & repensant, fait le plus souvent inventer d'excellentes conceptions, riches paroles, & phrases élabourées : tant vaut la méditation, qui par longueur de temps les engendre en un esprit mélancholique, quand la bride de la contrainte arreste, & refrène la premiere course impétueuse des fureurs & monstrueuses imaginations de l'esprit : à l'exemple des grandes rivieres, qui bouillonnent, écument, & frémissent à l'entour de leurs remparts : là où, quand elles courent la plaine sans contrainte, elles marchent lentement & paresseusement, sans frapper les rivages, ny d'écumes, ny de bruit.* Cependant il est vrai-semblable, que ce qu'il avoit dit dans l'Avertissement au Lecteur dont il accompagna en 1572. la premiere édition de la Franciade, n'est pas tant une déclaration sincere de son sentiment, qu'une continuation de la complaisance qu'avoit exigée de lui Charles IX. qui aimoit les vers communs : lequel ne mourut qu'en 1574. Que s'il n'a pas satisfait à l'espérance qu'il avoit fait concevoir en 1567. à ses Lecteurs dans l'Abrégé de son Art Poëtique, qu'il remettroit sa Franciade sous l'enclume, pour la faire en vers Alexandrins ; on peut dire d'un autre côté qu'il a négligé de l'achever en vers communs. Cependant il est très-vrai que ce qu'il a écrit dans sa derniere Préface sur la Franciade : *Qu'il avoit autrefois pensé en sa jeunesse, que les vers Alexandrins tenoient en nostre Langue le rang des carmes heroïques, & qu'il avoit depuis reconnu par longue experience qu'il s'étoit abusé*, est tout-à-fait contraire à ce qu'il écrivit dans l'Abrégé de son Art Poëtique en 1567. qui étoit l'an 43. de son âge : *Que c'estoit contre son gré qu'il avoit commencé sa Franciade en vers communs, & qu'il la feroit un jour marcher à la cadence Alexandrine.* Mais comme il s'est servi des vers Ale-

xandrins en plusieurs ouvrages héroïques qu'il a écrits dans un âge avancé, & qu'il faisoit état de s'en servir dans son Poëme de la Milice Françoise, & dans celui de la Loi Divine, comme il paroît par les commencemens de ces deux Poëmes, produits dans sa Vie par Binet, on peut croire qu'il préféra enfin ces sortes de vers aux vers de dix à onze syllabes. Quoiqu'il en soit, ce sont ceux qui ont été employés ensuite par les Poëtes Epiques: par Desportes, dans ses Imitations de l'Arioste; par du Bartas, dans sa Judith & dans ses Semaines; par Bertaut, dans sa Traduction du second de l'Enéide, dans son Timandre, & dans sa Panarette; par le Cardinal du Perron, dans sa Traduction des commencemens du premier & du quatriéme de l'Enéide; par M. Chapelain, dans sa Pucelle d'Orleans; par M. de Scudery, dans son Alaric; par M. Godeau, dans son S. Paul; par M. Des-Marets, dans son Clovis; & par le Pere le Moine, dans son Saint Louis. Et à ce propos, je rapporterai ici en passant ce qu'en a écrit M. Lancelot dans ses Regles de la Poesie Françoise. *C'est*, dit-il, *en cette sorte de vers que se font les Poëmes Héroïques, les Poëmes Dramatiques, ou de Théatre, les Eglogues, les Elégies, & autres Pieces*, &c. *Mais quoyque les vers de dix à onze syllabes ayent quelque gravité, il s'en faut néanmoins beaucoup qu'ils soient si beaux ny si pompeux, & si magnifiques que ceux de douze syllabes. Et il n'y a personne maintenant qui ne condamne le jugement de Ronsard, qui a cru que les vers de dix syllabes étoient les vrais vers héroïques, & qui répondoient aux hexamétres des Grecs & des Latins.* M.

ALEZAN. Voyez ALESAN.

ALG.

ALGALIE. Instrument de Chirurgien. Matthæus Silvaticus: ALGALIA, *instrumentum in quo liquores injiciuntur in vesicam; quod etiam siringa dicitur.* Du Grec barbare ἀργαλεῖον, dit pour ἐργαλεῖον Voyez M. du Cange dans son Glossaire Grec au mot ἀργαλεῖον. M.

ALGAME. Des Maisons d'Etrées & de Lorraine. Conf. de Sanci, liv. 3. chap. 3. D'*Adligamen*. Voyez les additions au mot *Aloy*. *Adligamen*, *inis*, *ine*, *Algame*. Le Duchat.

(x) ALGARADE. De l'Espagnol *algarada*: que César Oudin dérive d'*Alger*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *Algaria*. Le Pere Thomassin, à la page 485. du premier Tome de son Traité des Langues réduites à l'Hébreu, veut que l'Espagnol *algarada* soit d'origine Hébraïque. ALGARA ALGARADA; *en François*, algarade: *faire semblant d'attaquer l'ennemi: de* גרה gara, *miscere lites*. M.

ALGARVE, ou ALGARBE, ou LES ALGARVES. C'est le nom d'une Province de Portugal, qui a été ainsi appellée à cause de sa situation vers le couchant, par rapport aux autres Provinces d'Espagne. Ce mot est Arabe, étant formé de l'article *al*, & de *garb*, qui signifie le couchant, l'occident. Les Arabes appellent aussi l'occident *magreb*; & c'est ainsi qu'ils ont nommé la partie occidentale de l'Afrique, autrement la Mauritanie. L'Arabe *magreb* est la même chose que l'Ebreu מערב maarab, & ils viennent tous deux d'une racine qui exprime le coucher du Soleil. *

ALGEBRE. D'*algebra*: qui vient de l'Arabe *algiabarat*, qui signifie *rei redintegratio; reparatio ossis fracti; valetudinis reparatio*. De la racine *giabara*, qui signifie *reparavit, roboravit, concinnavit, refecit*: parce que l'Algèbre est la perfection, & comme la réparation de l'Arithmétique, que les Arabes appellent *Attacsir*, c'est-à-dire, *fraction*. Ceux-là se trompent qui dérivent *Algébre* d'un nommé Géber, qu'ils font Auteur de cette science. *M.*

L'*Algebre* est une arithmetique par lettres, plus parfaite que celle qui se fait par nombres. On convient assez que cette science est née en Orient, & que son nom est Arabe, comme l'article *al* le fait voir. Mais on ignore qui le premier a imaginé de trouver par lettres ou autres notes, des grandeurs qu'on ne pouvoit exprimer par nombres, & dont on ne connoissoit point la valeur. L'on n'est pas d'accord non plus, touchant ce que ce mot signifie proprement en Arabe. Quelques-uns ont prétendu que M. Menage s'étoit trompé en fondant l'étymologie qu'il donne du mot *Algebre*, sur ce qu'il semble supposer que cette science considére principalement les fractions; parce qu'il n'est pas vrai-semblable que l'algebre considere plus les nombres rompus que les nombres entiers: elle exprime même ses grandeurs par des lettres qui ne sont pas susceptibles de fractions. Mais ne pourroit-on pas dire pour M. Menage, que l'Algebre a souvent pour objet, de réduire les nombres rompus à un nombre entier, & que c'est proprement là ce que ce mot Arabe signifie, suivant le sentiment de Messieurs Harris & d'Herbelot? M. le Chevalier Chardin, sçavant dans les Langues Orientales, dit tom. 5. pag. 63. de ses voyages, que ce mot signifie en Arabe, *réparer, rétablir, réduire*; & que l'on a donné ce nom à cette science, parce que son but est de rétablir & réparer l'arithmetique, en la rendant plus parfaite, & de réduire les termes de la comparaison à la forme de l'équation, qui est la principale partie de l'Algebre. Selon M. de Lagny, dans ses nouveaux Elémens d'Arithmétique & d'Algebre, il n'y a guere que deux cens ans que l'on a commencé de connoître l'Algebre en Europe, ce furent des Religieux Italiens de l'Ordre de saint François, qui en apporterent de l'Orient les premiéres regles, auxquelles ils donnerent le nom de regles *Cossiques*, de l'Italien *Cosa*, parce que c'étoit la *chose* même que l'on prétendoit faire considérer par le moyen de ces régles *Cossiques*. Et c'est par la même raison, dit le P. Lamy, dans ses Elémens de Mathématiques, que l'Algebre se nomme aujourd'hui *specieuse*, parce que ce sont les espéces ou formes de choses mêmes que l'on désigne par des lettres. C'est M. Viette, Maître des Requêtes sous Henri III. qui a inventé l'Algebre spécieuse; & c'est M. Descartes qui le premier a enseigné la méthode de résoudre par la Géométrie, toutes les équations déterminées & indéterminées: & ces deux grands hommes ont ouvert par-là le chemin à une infinité d'autres découvertes qui ont été faites depuis. *Verzy.*

ALGUAZIL. Les *Alguazils* sont en Espagne, ce que les Sergens & les Huissiers sont en France. Ils exécutent les mandemens de Justice, & constituent les gens prisonniers. Ils ne sont pas si fort méprisés, ni si fort en horreur que les Sbirres sont en Italie, quoique leurs fonctions soient à peu près les mêmes. Les Espagnols ont pris des Arabes ce terme, & nous des Espagnols. Covarruvias qui en a cherché l'étymologie, dit qu'il est composé de l'article *al*, & de *guazir*, qui en cette Langue

(x) Les Bretons s'en servent il y a longtemps, pour dire faire des courses sur l'ennemi, ils ne disent que Algaradi, et Argadi: une telle course ils l'appellent Argaden, et Algaraden.

signifie Ministre de Justice. Il croit aussi qu'il pourroit venir de l'Hebreu *gazal*, qui signifie *prendre*, parce que les Alguazils prennent & arrêtent les criminels. *Vergy.*

ALH.

ALHANDAL. C'est un terme de pharmacie Arabe, il signifie des trochisques de coloquinte, & il est formé de l'article *al*, & de *handhal*, qui en Arabe signifie la coloquinte. *

ALI.

ALI. Nom d'une famille venue à Metz de Troyes en Champagne. D'*Aleaume*, nom propre. *Aleaume*, *Aliaume*, *Ali*. L'*e* s'est changé en *i*, comme en *Lion* de *Leo*. Le Duchat.

ALIBI. Comme quand on dit, *prouver son alibi*. C'est un mot purement Latin. Nos Anciens disoient *alibis* au plurier. Nous disons aujourd'hui *des alibi*. M.

ALIBIFORAINS. Rabelais 2. 21. a dit *alibis forains*. M.

ALIBORUM. Comme quand on dit, *Maître aliborum*. Rabelais 3. 20. *Que diable, dit Panurge, veut prétendre ce Maistre Aliborum.* Monsieur l'Abbé Huet croit avec beaucoup d'apparence, qu'*aliborum* en cette façon de parler est le génitif d'*alibi*; & que *Maître Aliborum* a été dit premierement d'un homme fécond & subtil à trouver des alibi. *M.*

ALIBORUM. *Maître Aliborum.* Ce mot me semble avoir été donné par dérision à quelque Avocat ignorant, qui lorsqu'on plaidoit en Latin, voulant dire qu'un homme n'étoit pas recevable à ses alibis, dit : *Nulla habenda est ratio istorum aliborum*; ou quelque chose de semblable. *Huet.*

ALIBOUR. Surnom d'un Médecin du Roi Henri IV. dans les Mémoires de Sully, Tome I. chap. 58. *Alibour* & *Aliborum* pourroient bien avoir une seule & même origine. *Le Duchat.*

ALIER. Retz à prendre des oiseaux. Voyez *allier*. M.

ALISE. Château sur une montagne près Sainte Reine en Bourgogne, où étoit anciennement la ville d'Alexia, si fameuse par les Commentaires de César. Les plus anciens Manuscrits de ces Commentaires ont *Alesia*, qui approche davantage d'*Alise* qu'*Alexia*. Voyez M. Sanson dans ses doctes & curieuses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule : où il est de l'opinion de ceux qui croient qu'*Alexia* est *Alise* : ce qu'il justifie par l'assiette du lieu. Diodore de Sicile la nomme Ἀλησία : qui est *Alesia* : & il dit que cette ville fut bâtie par Hercule, qui la nomma Ἀλησίαν, ἀπὸ τῆς κατὰ τὴν στρατείαν ἄλης : qui est une étymologie peu vrai-semblable D'*Alise*, le pays a été nommé *l'Auxois*. *Pagus Alexiensis, le pays d'Auxois.* M.

Le nom Ale-sia, dont les Latins n'eurent besoin de changer aucune lettre, pour le mettre à la latine, signifioit literalement en Celtique, Sourcil de l'Eau.

ALISE. *Chere Alise.* Le Roman de la Rose, fol. 74. v°.

Mais beguins à grands chaperens,
Aux cheres basses & alises ;
Qui ont ces larges robes grises,
Toutes fretelées de crotes,
Houseaulx, froncis & larges bottes,
Qui semblent bourses à cailler.
Et telz doivent Princes bailler,
Et gouverner eulx & leur Terre,
Soit en temps de paix ou de guerre.

Et ailleurs :

Visage eut bel, doux, & alis.

Ce que Borel interpréte par *uny*. Dans ce dernier passage *alis* peut signifier *uni* ; mais dans l'autre il n'y a pas d'apparence, à moins qu'*uni* ne signifie une blancheur de lis, ou une pâleur entiere sans mélange de rouge. *Le Duchat.*

ALIZIER : arbre. Les Latins l'appellent *aria*, & les Grecs ἀρία. Et il y a bien de l'apparence que le François *alisier* a été formé d'*aria*. *Aria*, *alia*, *alisa*, *alisarium*, ALISIER. Son fruit s'appelle *alise* : & ce mot est féminin. *M.*

ALK.

ALKALI. Sorte de sel, mot de Chymie. Furetiere dit que ce mot est un mot Arabe, composé du mot *al* qui signifie *sel*, & de *Kali* ; qui est une herbe que nous appellons *soude* ou *soute*. *Al* en Arabe ne signifie point *sel* : c'est l'article Arabe. Mais il est vrai que *Kali* signifie cette herbe que nous appellons *soude* ou *soute*, & que c'est de cette herbe, qui est une herbe salée, que ce sel a été appellé *alkali* : & de cette herbe brulée on en fait une masse, qui est appellée *Kali*, & *alcali*, du nom de l'herbe : en François *soude*, ou *soute*. Voyez les Médecins de Lyon, chapitre 13. du liv. 12. Mais écoutons M. de Saumaise qui prétend que *Kali* n'est pas une herbe, mais la cendre d'une herbe. C'est au chapitre 120. de ses Homonymes des Plantes, page 220. Ses termes méritent d'être ici rapportés, Les voici : κάλι, *aut* χάλι, *nusquam apud Arabes invenio ; sed scriptum fuit* κάλι, *vel* χάλι, alumen catinæ *hoc vocant. Nec enim* Kali *est herba, ut vulgò accipiunt, sed cineres herbæ exustæ, & in lapidis duritiem solidati. Herba ipsa vocatur Arabicè* axnan. *Sed* usnan, *vel* usnen, *pronunciant. Græci in Lexicis suis Arabicis scribunt* ὔσνεν. *Duo sunt diversa apud Avisenam capita de* usnen *& de* cali. *Herba illa est, hoc aluminis genus sive salis, quod ex herba fit exusta. Hinc* usnen *appellatur* herba alcali. *Quòd ex ea fiat* alcali. *Vitrum conficitur ex hujus cineribus, quod & olim factitatum.* M.

ALKEKENGE. Voyez ALCANGE, & ALQUEGUENGE.

ALKERMES. Voyez ALCHERMES.

ALL.

ALLAH. C'est le nom de Dieu chez les Arabes, & chez tous ceux qui font profession du Mahométisme, quelque Langue qu'ils parlent. *Allah* est dit pour *al-ilah*. Ce nom est le même en Arabe que אלוה *Eloah*, singulier de אלהים Elohim, en Ebreu, & répond à ces mots, & à celui d'*adonai* chez les Ebreux, & même à celui qu'on appelle *Tetragrammaton*, ou de quatre lettres, qui marque plus particulierement l'essence Divine. Les Mahométans répetent d'ordinaire ce mot plusieurs fois dans leurs prieres. Et quoique les Turcs s'en servent, il ne faut pas dire pour cela avec quelques Dictionnaires, que c'est un mot Turc. Il est Arabe ; mais les Turcs l'ont pris de l'Arabe, ou de l'Alcoran, comme beaucoup d'autres. Il est même originairement Ebreu, & vient du Verbe אלה *alah*, qui signifie *honorer*, *adorer*, & qui est encore en usage en ce sens chez les Arabes. Ainsi *Eloah*, comme on dit en Ebreu, ou *Allah*, comme on dit en Arabe, signifie par excellence l'Etre digne de culte, l'Etre adorable. *

ALLAQUAIS. Nom qui, dans Monstrelet,

eſt donné à l'Infanterie, de même que celui de *Laquais*, qu'autrefois on écrivoit *Laquet*. *Allaquais* vient de l'Alleman *all-Landsknecht*, comme *Laquais* de *Landsknecht*, qui ſignifie *un homme du plat pays*; comme *all-Landsknecht* veut dire *des gens de pied de toutes ſortes de pays*. Voyez Brantôme, en ſon Diſcours ſur les Colonels de l'Infanterie Françoiſe, & ci-deſſous ma remarque ſur le mot *Laquais*. Le Duchat.

ALLEBRENT. Voyez *halbran*. M.

ALLE'E. M. Du Cange le dérive de ces deux mots François *la lée*. ALEE. *Via, maximè in hortis. Vox pravè enunciata : dicendum enim disjunctis vocibus*, la lée : *quomodo etiam in ſylvis vias appellamus : atque adeò plana ad ſylvas : unde Palatium, ſeu ſuburbanum Regium*, Saint Germain en Lée : *id eſt*, Suburbanum ad Sylvam Sancti Germani. *Vox autem* LEE *latum & expanſum ſignificat. Vide* leda. Cette étymologie me paroît plus ingénieuſe que véritable. Voyez *aller*. M.

ALLE'GER. De *levis*, ſe forma le verbe Latin-barbare *alleviare*, ou *allevigare*, duquel nous avons fait *alléger*. Le *Chronicon Weingarenſis Monachi*, qui eſt au Tome 1. des Leçons Anciennes de Caniſius, ſur l'an MCXCII : *Cujus mæſtitia, ex tanti viri, & fortis, amiſſione, vix alleviari poterat*. Ekkehardus junior, *De Actis Monaſterii S. Galli*, chap. 14. *Si quem corpore dolentem tangeret, allevigaret*. Caſeneuve.

ALLEGER. D'*alleviare*. Eſaïe, IX. 1. *Alleviata eſt terra Zabulon*. Actes des Apôtres, chap. 27. 38. Et *ſatiati cibo, alleviabant navem jactantes triticum in mare*. Saint Jacques, verſet 14. *Infirmatur quis in vobis? inducat Preſbyteros Eccleſiæ, & orent ſuper eum, ungentes eum oleo in nomine Domini : & oratio fidei ſalvabit infirmum : & alleviabit eum Dominus : & ſi in peccatis ſit, remittentur ei*. Voyez ci-deſſous au mot *leger*, & mes Origines de la Langue Italienne, au mot *allegiare*, & au mot *leggiadro*. On appelle en Angleterre *Serment d'allégeance*, le ſerment que fait le Vaſſal à ſon Seigneur. Voyez *lige*. M.

ALLELUIA. Les Botaniſtes appellent ainſi le *trifolium acetoſum*. Et ſi on en croit Dodonée, ils l'appellent de la ſorte, parce qu'il fleurit dans le tems qu'on chante dans les Egliſes *alleluia*. Trifolium *nominant* acetoſum *Officinæ, & vulgò* Alleluia, & Panem Cuculi : *quòd vel Cuculus avis eo veſcatur, aut quia hoc erumpente ac florente, vocem potiſſimùm edat : quo etiam tempore Alleluia in templis frequentiùs cani conſuevit*. C'eſt au chap. 23. du livre 4. de ſa quatriéme Pemptade. Jules Scaliger ſur le livre 1. de l'Hiſtoire des Plantes de Théophraſte, page 49. de l'édition d'Amſterdam, ſe mocque de cette étymologie. *Trifolium acidum quam* Juliolam *Romana voce appellant Itali, Barbari barbarè* Alleluia. *Alleluia* eſt donc une corruption de *Juliola*. M.

ALLEMANS. Servius ſur ces vers des Géorgiques,

Eſt etiam flos in pratis, cui nomen Amello,
fecêre Agricolæ, &c.
——*tonſis in vallibus illum*
Paſtores, & curva legunt prope flumina mella.

dérive *Alemani* du fleuve Lémannus. *Mella, fluvius Galliæ eſt, juxta quem herba hæc plurima naſcitur : unde &* amello *dicitur : ſicut etiam populi habitantes juxta Lemannum fluvium* Alemanni *dicuntur. Lucanus :*

Deſuevêre cavo tentoria fixa Lemanno.

Servius ſe trompe, auſſi-bien que Contius, lequel ſur ces mots de la Conſtitution de Juſtinien pour la confirmation des Inſtitutes, *Alemanicus, Germanicus*, a cru que le mot *Alemanni* avoit été fait d'ἀειμάνες. Voici ſes termes : *Euſtathius in Parecbolis ad Periegeten Dionyſium*, Germanos *ſic dictos à quibuſdam refert, quaſi fratres Gallorum*. Alemanni *verò recens nomen : nam Germani primùm* Alemannorum *nomine appellari cœpti Probo imperante, teſte Vopiſco in Proculo. Gregorius Turonenſis, in libro 1. ſic propriè appellari Suevos ait. Utroſque eleganter Dionyſius Periegetes deſignavit hoc verſu*,

Λευκά τε φῦλα νέμονται ἀειμανίων Γερμανῶν.

An Alemanni, *quaſi* λειμάννοι? Il eſt ſans doute qu'*Allemanni* vient du mot Alleman *al*, qui ſignifie *tout*, & de celui de *man*, qui ſignifie *homme* : parce que les Allemans furent ramaſſés de toutes ſortes de gens. Agathias, livre 1. de ſon Hiſtoire : οἱ δὲ Ἀλεμαννοί, εἴγε χρὴ Ἀσινίῳ Κουαδράτῳ ἕπεσθαι, ἀνδρὶ Ἰταλιώτῃ καὶ τὰ Γερμανικὰ ἐς τὸ ἀκριβὲς ἀναγραψαμένῳ, ξυνήλυδές εἰσιν ἄνθρωποι καὶ μιγάδες, καὶ τοῦτο δύναται αὐτοῖς ἡ ἐπωνυμία. Cluverius, dans ſon Ancienne Germanie, livre 1. chapitre 8. *Alemanni etiam diverſarum Galliæ nationum fuêre colluvies, Rhenum ſub Auguſti principatu tranſgreſſi : quorum nomen eſt merè Germanicum : ab* alle, *id eſt*, omnes, *&* mannen, *id eſt*, viri, *compoſitum*. Voyez Paſquier, dans ſes Recherches, livre 1. chapitre 6. Du Tillet, dans ſes Mémoires, & Favin, au livre 1. de ſon Théatre d'Honneur. Du mot de *Man*, on a dit de même *Cenomani, Marcomani, Normani*, &c. Quelques-uns ont cru que *Man* a été dit de *Manus*, fils du Dieu Tuiton. *Celebrant carminibus antiquis Tuitonem, Deum terrâ editum, & filium Manum, originem gentis, conditoreſque*, dit Tacite, en parlant des Germains. ¶ Le mot *Allemanni* eſt au reſte fort ancien dans la Langue Latine. Spartien, dans la Vie d'Antonin Caracalla : *Non alienum re eſt etiam diaſyrticum quiddam in eum dictum addere. Nam cum* Germanici, & Parthici, & Alemannici *nomen aſcriberet ; nam Alemannorum gentem devicerat ; Helvius Pertinax, filius Pertinacis, dicitur joco dixiſſe, Adde, ſi places, etiam* Geticus, Maximus : *quod Getam occiderat Fratrem, & Gotti Getæ dicerentur*. Aurelius Victor, parlant de Caracalla : *Alamannos, gentem populoſam, ex equo mirificè pugnantem, prope Mœnum, omnem devicit*. Arnobe a auſſi uſé du mot *Allemanni*. Pour ce qui eſt du paſſage de Vopiſcus, dans la Vie de Proculus, *Alamannos, qui tunc adhuc* Germani *dicebantur, non ſine ſplendore gloriæ contrivit* ; il faut l'entendre comme l'explique M. de Saumaiſe : qui eſt, qu'en ce tems-là les Allemans & les Germains n'étoient pas mêlés les uns avec les autres. Ce que dit Pierre Pithou, que le Scholiaſte de Juvénal a vécu après Conſtantin le Grand, parce qu'il uſe du mot d'*Alemannia*, n'eſt donc pas concluant. *M.*

Wachter, *Gloſſar. German.* au mot *Alamanni*, s'explique de la maniere ſuivante. ALAMANNI, *nomen commune omnium populorum qui Marcomannis & ſociis à Danubio, Rheno, Mœnoque digreſſis in ſolo vacuo ſucceſſerunt. Horum duo genera deprehenduntur apud Hiſtoricos ſi rectè inſtituatur computatio*, Galli *&* Germani. *Nam poſt exceſſum Marcomannorum mox in ſedibus eorum trans Rhenum, Danubiumque conſiderunt Galli, de quibus Tacitus, cap.* XXIX. Leviſſimus quiſque Gallorum, & inopia

audax, dubiæ possessionis locum occupavêre. *Et deinde sub Antoninis Germani, quos ex omnibus Germaniæ oris eo confluxisse lingua Alamannica, quæ certè Germanica est, quamvis vocabulis Gallicis mixta, satis prodit. Utrisque nomen commune fuit* Alamannorum. *Hinc gens Alamannica, si parva initia spectes, originem refert ad* Gallos; *si magnitudinem & incrementa, ad* Germanos. *Estque omnino convena quædam multitudo ex acerrima Gallorum, Germanorumque juventute congregata ...... Unde mirum non est* Alamannos, *cum fuerint mixti homines, & Resp. quædam* Gallo-Germanica, *jam haberi pro Gallis, jam ab illis distingui. Fuisse autem mixtos homines auctor est Agathias, lib.* 1. *qui suum vicissim auctorem habet.* Ensuite il rapporte en Latin le passage d'Agathias, cité par M. Ménage; puis il ajoute: *Nec asinium fefellit opinio. Nam prior compositi pars tam Gallis quàm Germanis significat* alium, alienum, peregrinum, *ut demonstravi in* El, *altera verò* hominem, *vel* virum. *Hinc Alamannus, vi nominis, est* homo peregrinus, alienigena, extraneus, *&* aliunde adventitius, *non Germanis tantùm, sed etiam Gallis & Britannis, teste Boxhornio in Lex. Ant. Brit. ubi sequentia leguntur.* Ellmyn, Alemanni, & usurpatur pro peregrino. Ab *all*, alius. *Tales autem fuisse Alamannos, h. e. peregrinos in solo Marcomannico, ex ante dictis manifestum est. Asinius* convenas *vocat, quod idem. Nam* convenæ *sunt peregrini, qui ex diversis gentibus in unam, sive gentem, sive civitatem conveniunt. Sed &* mixtos homines *denotare possunt, quia* all *in compositis sæpè* varium *significat, quòd etiam videtur novisse Asinius significationem eodem nomine complexus......* Et hujus mixturæ manifesta extant documenta in lingua Alamannica, &c. *

ALLER. La premiere signification de ce mot, étoit *se promener*; d'où vient qu'on appelle *allées*, dans les jardins, & dans les autres lieux de plaisir, les espaces destinés aux promenades: de sorte qu'il y a quelque raison de croire, qu'il est formé, par contraction, d'*ambulare*. Aussi trouvons-nous que ce verbe signifie proprement *aller*: Nonius Marcellus: Ire, *est ambulare*. Cornelius Fronto: *Ambulare incipiunt infantes, inambulare homines.* Le Concile d'Auxerre, tenu l'an 588. Canon 24. *Non licet Abbati, nec Monacho, ad nuptias ambulare.* Et notez que le titre du Canon est tel: *Abbati & Monacho ad nuptias ire non licet.* Caseneuve.

ALLER. M. de Valois le jeune le dérive d'*ambulare*, qui a été dit en la signification de *proficisci*, & d'*ire*. La Chronique imprimée derriere l'Ammian: *Ambula Constantinopolim ad Justinum Imperatorem.* La Loi Salique, Titre 52. *Ad domum illius cum testibus ambulare debet.* L'Auteur de la Vie de S. Udalric, Evêque d'Ausbourg, qui écrivoit il y a plus de 650. ans. *Signo vespertinali sonante, statim surrexit, & ad Ecclesiam ambulavit*, &c. *Qui semper callem rectitudinis ambulasti.* Anastase le Bibliothécaire, & plusieurs autres Ecrivains, dont l'énumération seroit ennuieuse, ont employé le même mot dans la même signification. Cette étymologie est assez naturelle; & elle a été suivie par Ferrari dans ses Origines Italiennes au mot *andare*, & par M. du Cange dans son Glossaire, au mot *ambulare*: & elle se trouve dans les Origines Françoises de Charles de Bovelles, imprimées en 1533. Les Gascons & les Provençaux disent *ana*, pour *aller*. J'ai quelque opinion que ce mot, & l'Italien *andare*, & le François *aller*, & le Latin *ambulare*, viennent originairement du Grec ἄω, dans la signification d'*eo*, *vado*. ἄω, ἄνω, *ano*, *anare*: d'où le Gascon & le Provençal ANA. ἄω, ἄνω, ἄνδω, *ando*, d'où l'Italien ANDARE. *Anduare* se trouve dans Festus, où il est interprété par *recurrere*. ἄω, ἄλω. *allo*, *allare*; d'où le François ALLER. ἄω, ἄβω, *ambo*, *ambulo*; d'où AMBULARE. ἄω, ἴω, & ἴω, est la même chose, comme je le fais voir dans mes Racines de la Langue Grecque. ἴω ne se trouve point: mais le mot Latin *eo* ne permet pas de douter qu'il n'ait été en usage. ἴω ne se trouve point non plus: mais l'infinitif ἰέναι qui se trouve, ne permet pas non plus de douter qu'il n'ait été aussi en usage. Et c'est de-là que viennent κίω, κίνω, κινέω, *moveo*. De κίω, on a fait κίσσα, pour dire une Pie: *à motu caudæ & totius corporis.* Et κισσὸς, pour *hedera*, d'où vient *hedera*. κισσὸς, κιττὸς, κίτταρος, HEDERA. κίτταρος se trouve dans le Dictionnaire d'Erotien. Le lierre a été ainsi appellé de son rampement. *Hederæ sequaces*, dit Perse. Virgile a dit, *errantes hederæ*, & *serpentes*. Les Latins ont dit de même *serpillum*, de ἕρπυλλον, *à serpendo*. ἄω ne se trouve point non plus: mais les mot βάω, βάδω, (d'où le Latin *vado*) βαδίζω, βαίνω, βατέω, πατέω, (d'où περιπατέω) ne permettent pas non plus de douter qu'il n'ait été en usage. D'ἄω, en la signification d'*eo*, on a fait aussi νάω: d'où le Latin *nato*. ¶ Le Pere Labbe dérive *aller* de l'Alleman *allen*: & il reprend ceux qui le dérivent d'*ambulare*. M.

Dans toute la Langue Allemande il n'y a, que je sçache, point d'autre *aller*, que le datif du plurier *alles*, *omnis*. *Pedes ambulare*, dans la signification d'*aller à pied*, se trouve dans l'Enquête pour la canonisation de Charles de Blois, Tome 2. page 564. de l'Histoire de Bretagne de Lobineau. *Je vais*, *nous allons*, *j'irai*, viennent de trois verbes différens; *je vais*, de *vado*; *nous allons*, d'*ambulare*; & *j'irai*, du verbe *ire*. On sçait qu'*amble*, dans la signification de certaine allure de cheval, vient d'*ambulare*. Froissart, édit. de Verard, volume 2. fol. 202. r°. *Quatre coursiers & deux allans d'Espagne*, &c. Ici *allans*, ce sont des chevaux qui vont l'amble; ce qui me fait voir qu'*aller vient d'ambulare*: *ambulare*, *amblare*, *amlare*, *allare*, *aller*. J. H. Ottius, dans sa *Franco-Gallia*, imprimée à Bâle en 1670. dérive le verbe *aller* de l'Alleman *wallen*, qu'il dit signifier la même chose. *Le Duchat.*

Cette étymologie d'Ottius paroît fort naturelle: & de-là *Galerie*, par un changement de l'*W* en *G*; ce qui est fort ordinaire. C'est ainsi que de *Willelmus* on a dit *Guillaume*, &c. *

ALLEU. Ce mot se trouve prononcé diversement. Boutillier, dans sa Somme Rural, dit *aluez*. La Coutume de Meaux art. 189. 190. & 191. *aloy*. Bien que j'en aye parlé amplement dans mon *Franc-Alleu de la Province de Languedoc*, livre 1. chap. 9. je ne laisserai pas d'en redire ici quelque chose. Nous l'avons formé d'*Allodium*, qui est proprement *un bien possédé en propriété pleine & absolue*, où la directité & l'utilité se trouvent unies sans reconnoître autre puissance supérieure que la Souveraineté. C'est pourquoi il est dit être possédé *ab integro*, ou *cum omni integritate*, dans quantité d'Actes anciens. Il est quelquefois appellé *fundus*: parce qu'au Fief qui lui est opposé, on ne possède que l'utilité; le fonds, c'est-à-dire la propriété, demeurant au Seigneur directe. L'ancien Grammairien Grecisinus:

Dicitur Allodium fundus; fundum, maris imum.

Kerardus Augiensis, dans ses Synonimes : Allodium, *furveg*, *fundus*. *Allodium* se trouve aussi expliqué par *prædium*, dans la Loi des Lombards liv. 2. tit. 6. Loi 9. comme aussi par un ancien Interpréte d'Horace, rapporté par Lindburgius, dans ses Notes sur le Code des Loix Barbares. Marculfe, & les Actes Anciens, le désignent souvent par ces mots, *hæreditas*, *proprium*, & *proprietas*. Les Doctes donnent diverses étymologies du mot *Allodium*. Pithou, en son Glossaire sur les Capitulaires de Charlemagne, veut que ce soit un vieux mot de la Langue Gauloise ; & là-dessus il allegue Suétone au chapitre 24. de la Vie de Jules César : & Pline au livre 11. chapitre 37. Mais parce que dans ces Auteurs il est parlé d'une Légion dont César avoit fait la levée en Gaule, appellée *Alauda*, que Pline dit signifier en Gaulois *Galerita* ; c'est-à-dire, *Alouete* ; je ne voi point encore de quel biais ce grand personnage veut tirer de-là le mot *Allodium*. Alciat a cru qu'il venoit du verbe *laudo*, parceque *ab eo nullum alicui laudativum præstandum est*. Beatus Rhenanus, lib. 2. *Rerum Germanicarum*, & Joachimus Vadianus, le veulent dériver du mot Allemand *Anlot* ; comme étant un bien inséparable de la famille. Vitus Amerbachius, en ses Notes sur l'Epitome des Constitutions de Charlemagne, croit qu'il vient du mot Allemand *All*, qui signifie *tout* : parce qu'il appartient tout entier à son possesseur. Joannes Aventinus, dans un Glossaire, le forme d'*ald*, qui signifie *ancien* : parce que l'Alleu est ancien dans la famille ; comme étant un bien patrimonial & héréditaire. Jean Bodin, liv. 1. chap. 9. de sa République, le fait venir d'*Aldius* ou *Aldia*, qui signifie *affranchi*, dans les Loix des Lombards. Et le Docteur Cujas veut qu'il soit appellé *Allodium*, *quasi sine leode* ; *quòd ejus possessor nemini sit leodis* : car *leudis*, ou *leodis*, est *un Vassal ou Feudataire*. Mais voici mon opinion, que l'honneur & le respect que je dois à ces grands hommes me permet seulement de hazarder comme une simple conjecture. Après que les Nations Barbares eurent conquis les terres de l'Empire Romain, on appella *Sortes* le pays de leurs conquêtes, où ils établirent leur demeure : parce qu'à mon avis elles leur étoient partagées au sort. Sidonius Apollinaris, liv. 7. Epist. 6. *Populos Galliarum, quos limes Gothicæ Sortis incluserat*. Victor Uticensis, lib. 2. *de Persecutione Vandalorum : Non semel, sed sæpius constat esse prohibitum ut in Sortibus Vandalorum Sacerdotes nostri Conventûs minimè celebrarent*. Et Procope, au livre 1. de la Guerre des Vandales : κλῆροι βανδίλων. Cela se voit encore bien plus clairement dans la Loi des Bourguignons, Tit. 6. §. 1. *Si quis fugitivum intra Provincias ad nos pertinentes corripuerit, pro fugitivo solidum unum accipiat*. Et après quelques mots : *Si extra Sortem ; duos solidos, is qui fugitivum arripuerit, pro fugitivo componat*. On n'appella pas seulement *Sortem*, le pays où ces Nations établissoient leur demeure : mais encore les terres & les possessions échues en partage aux particuliers, comme l'on peut voir en ces paroles de la Loi des Wisigots, liv. 8. Tit. 5. Loi 5. *Qui Sortem suam concluserit, & aliena pascua absente Domino invadit*. Et en celles-ci de la Loi des Bourguignons, Tit. 84. §. 1. *Quia cognovimus Burgundiones Sortes suas nimiâ facilitate distrahere ; hoc præsenti lege credidimus statuendum, ut nulli vendere terram suam liceat, nisi illi qui alio loco sortem aut possessiones habet*. Où la défense de vendre indifféremment à toutes sortes de personnes, fait voir que ces biens, appellés *Sortes*, n'étoient pas des Alleus, mais bien des Fiefs ; qui, pour ne commencer que de naître, n'avoient pas encore leur droit & leurs réglemens établis. Or parce que ces Nations, pour se maintenir dans les pays de leurs conquêtes, étoient obligées d'avoir toujours les armes à la main : les Princes qui les commandoient leur départirent depuis ces Terres, avec obligation de les servir à la guerre : & ne leur en laisserent que l'usufruit, retenant pour eux la propriété, c'est-à-dire la faculté d'en pourvoir un autre après leur mort : ce qui fut depuis appellé *Feudum*, & *Beneficium*. Ce fut alors, à mon avis, que les possessions héréditaires & patrimoniales, pour être distinguées de cette nature de biens, appellés *Sortes*, prirent le nom d'*Allodium*, ou *Alodis*, formé de la privative *A*, & du mot *los*, qui signifie *sort* en ancienne Langue Tioise ou Allemande. Le Glossaire Latin-Tiois, que Lipse a donné dans le 3. livre de ses Epîtres *ad Belgas* ; Los, *sortem*. Le petit Glossaire qu'Isaac Pontanus a mis à la fin de son dernier livre *Originum Francicarum* : Losse, *sorte*. Et Kéron, Moine de Saint Gal, qui vivoit environ le tems de Charlemagne, en son ancien Glossaire que Goldast a fait imprimer : *Sortiantur, si erlozzan*. Caseneuve.

Alleu : auquel mot on ajoute ordinairement celui de *franc*. D'*alodium*. Il y a grande diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot *alodium* ; & M. Caseneuve a raison de dire qu'elle n'est pas moins inconnue que celle de la source du Nil. Cujas, au livre II. des Fiefs, titre XVII. le dérive de la particule *a* & du mot primitif *lodis* : comme qui diroit *sine lode : quòd ejus possessor nemini sit leodes* ; c'est-à-dire *vassal* : & il croit qu'on a dit *alodem*, *sine lode*, comme *amentem*, *sine mente*. Budée, Alciat, & Hadrianus Junius, estiment qu'*alodium* est dit de la particule *a* & du verbe *laudare* ; celui qui posséde une terre en franc-alleu, n'étant point obligé de louer son Auteur ; ne la tenant de personne. Hotman, au livre qu'il a fait *de Verbis Feudalibus*, improuve ces deux opinions. Beatus Rhenanus au livre II. de ses Germaniques, & Joachim Vadianus, le dérivent de l'Alleman ANLOT, ou *anlodt* ; comme qui diroit un bien inséparable de la famille. Et en effet, le mot *alodium* & celui de *patrimonium* se trouvent souvent joints ensemble. Geoffroi, Abbé de Vendôme, livre 1. épit. XXV. *Monasterium nostrum patrimonium Beati Petri, & ejus alodium noveritis*. Sur lequel endroit le Pere Sirmond a fait cette Note : *Duo ista sæpe conjungit, & reipsa conjuncta sunt. Nam quod alodium est, transit ad hæredem & fit patrimonium. Quod in feudis, aliisve beneficiis locum non habet. Etsi enim hodie plerisque in locis feuda sunt patrimonialia, id tamen non habent ex feudi natura, quod in personam Vassalli constitui solebat ; sed ex peculiari pacto & conventione. Alodium verò semper est patrimoniale. Quare patrimonium dicitur & hæreditas, quatenus ab alio manat : proprium jus & proprietas ut à Domino possidetur. Hinc illa sæpe connexa*, in proprio alodio, de proprio alode, *& alia id genus. Urbanus* II. *Ugoni Abbati Cluniacensi* : Monasterium Sanctissimæ Trinitatis in Marciniaco, quod in alodio proprio ædificasti. *Noster épist*. II. In patrimonium & alodium proprium. François Pithou en son Glossaire sur les Capitulaires de Charlemagne, semble dériver le mot *alodium* d'*alauda* : Car après avoir dit qu'*alode* est un mot Gaulois, il ajoute : *Plinius* II. 37. *Suetonius in Julio cap*. 24. & dans ces

deux lieux de ces deux Auteurs, il est parlé de là légion de César, appellée *alauda*. Mais ce mot n'aïant aucun rapport avec celui d'*alleu*, l'opinion de Pithou est si peu vrai-semblable, qu'on ne peut deviner sur quoi elle peut être fondée. Amerbachius, en ses Notes sur l'Epitome des Constitutions de Charlemagne, veut qu'il vienne de l'Alleman *al* qui signifie *tout*; ce qui est possédé en franc-alleu, étant un bien possédé avec toute la plénitude de la propriété. Bodin, livre I. chapitre IX. de sa République, le tire d'*Aldius*, ou *Aldia*, qui dans les Loix des Lombards, livre I. titre VI. Loi 4. & titre 30. Loi 5. & titre 25. Loi 82. & livre II. titre 44. Loi 1. signifie *un affranchi : Servus sic libertatem consecutus, ut interim Domino fores obnoxius.* Jean Aventin, dans son Glossaire, & après lui M. Bignon dans ses Notes sur les formules de Marculfe, le dérivent d'*Ald*, qui en langage Alleman signifie *ancien*. Vossius, livre & chapitre 2. *de Vitiis sermonis*, est à peu près du même avis. *Cùm verò alodium*, dit-il, *& feudum sibi mutuò adversentur; ac allodialia sint patrimonialia & à majoribus transeuntia ad hæredem; placet eorum conjectura qui putant* alodium *fieri ex Belgico* AL-OUT, *quasi quod jam ab antiquis temporibus possessum sit, tanquam proprium; non verò obtineatur & regio beneficio, propter quod homagium debeas.* Spelman le dérive du Saxon *leod*, qui signifie *populaire*. *Ita ut* alodium *sit idem quod prædium populare, oppositum feudo : quod* est *prædium dominicale.* M. Caseneuve est d'un autre avis : c'est au chap. IX. du livre I. de son Franc-Alleu. Voici ses termes : *Après que les Nations barbares eurent conquis les terres de l'Empire, on appella* Sortes *le pays de leur conqueste où ils establirent leur demeure, parce que, à mon advis, elles leur étoient partagées au sort. Sidonius Apollinaris liv.* VII. *epist.* VI. Populos Galliarum quos limes Gothicæ sortis incluserat. *Victor Uticensis liv.* II. *de la Persécution des Vandales :* Non semel, sed sæpiùs constat esse prohibitum, ut in sortibus Vandalorum Sacerdotes nostri Conventûs minimè celebrarent. *Et Procope au liv.* I. *de la guerre des Vandales :* κλῆροι βανδίλων. *Cela se voit encore bien plus clairement dans la Loi des Bourguignons, titre* VI. §. I. Si quis fugitivum intra Provincias ad nos pertinentes corripuerit, pro fugitivo solidum I. accipit, *&c.* Si extra sortem, duos solidos, is, qui fugitivum arripuerit, pro fugitivo accipiat. *On n'appelloit pas seulement* SORTEM *le pays où ces Nations establissoient leur demeure; mais encore les terres & les possessions écheues en partage aux particuliers, comme l'on peut voir en ces paroles de la Loi des Wisigoths liv.* VIII. *tit.* V. *loi* V. Qui sortem suam concluserit, & aliena pascua absente Domino invadit. *Et en celle-cy de la Loy des Bourguignons tit* LXXXIV. §. I. Quia cognovimus Burgundiones sortes suas nimia facultate distrahere, hoc præsenti lege credidimus statuendum, ut nulli vendere terram suam liceat, nisi illi qui alio loco sortem aut possessiones habet. *Or d'autant que ces Nations, pour se maintenir dans les pays de leur conqueste, estoient obligées d'avoir tousjours les armes en main; les Princes qui les commandoient leur départirent depuis ces terres, avec obligation de les servir à la guerre, & ne leur en laisserent que l'usufruit, retenans devers eux la propriété, c'est-à-dire la faculté d'en pourvoir un autre après leur mort; ce qui fut depuis appellé* Feudum *&* beneficium. *Ce fut alors, à mon avis, que pour distinguer cette nature de biens, qui avoit été jusques-là inconnue dans l'Empire Romain, les possessions héréditaires & patrimoniales, qui pour estre libres de ces devoirs militaires, se trouvoient d'une condition différente de ces biens appellez* SORTES, *prirent le nom d'*Allodium *ou* Allodis, *formé de la privative* a *& du nom* los, *qui signifie* sort *en ancienne Langue Tudisque ou Allemande. Le Glossaire Latin-Teudisque que Lipse a donné dans le* III. *livre de ses Epistres* ad Belgas : LOS, sortem. *Le petit Glossaire que Joannes Isâcus Pontanus a mis à la fin de son dernier livre des Origines Françoises :* LOZZE, sorte. *Et Keron Moine de Saint Gal, qui vivoit environ le temps de Charlemagne, en son ancien Glossaire :* sortiantur, si erlozzan. *D'où vient que depuis nous avons appellé* LOT *la portion d'un partage, &* LOTIR partager. Hauteserre en son Traité du Franc-alleu chap. 8. le dérive de l'Alleman *ohn leiden : Hoc ipsa nominis notatio satis indicat;* Alodium *enim, vel* Alode, *idem est veteribus Germanis, ac sine subjectione.* Ohn leiden *siquidem etiamnum apud illos exprimit; unde conficta vox* Alode, *mutata præpositione quæ privativa est in* A *ejusdem qualitatis.* Leiden *enim, ut est in Dictionario Levini Hulsii & Joannis Frisii,* pati *& subire significat, sicut &* subjectionem *&* servitium. *Inde* leudes *dicti, Principis ditioni subjecti, apud Gregorium Turonensem sæpissimè, & Aimonium lib.* II. *cap.* 91. *Et* leude samium *vocatur in veteribus Formulis,* servitium quod laudes Domino debet. *Sic* Aldiones, *quasi* Alodiones, *dicuntur liberti qui quodam modo servitute liberati sunt. Longob.* I. *t.* 25. *l.* 82. *Et in veteribus Glossis* Aldius *statu liberum significat; litteram quippe* A *penes Germanos etiam privativam fuisse, videre est in verbo* Amund : *quo in antiquis Legibus designatur servus qui meliori libertate gaudebat. Derivatur enim à voce* Mundium, *quâ denotatur* dominium, jus & authoritas, *ut patet ex iisdem Legibus. A qua etiam fluxit* Mundeburde, *vel* Mundeburdium, *Gallis* MAINBOURNIE : *idemque sonat ac* tutela, dominium *&* defensio. *Qui ergo factus* Amund, *liber aliquatenus est, & solutus dominicâ potestate : Eademque ratione* Alode *dicitur* hæreditas, prædium, *vel* fundus sine subjectione : *quod certe explicatur in veteri Martyrologio Abbatiæ Grassensis, ubi Aimericus Vice-Comes Narbonensis circa annum* 1013. *dedi Monasterio Thomeriensi* fundum liberum, quem *Alodium* vocant, in Parœcia Sancti Saturnini de Brisonte situm, ita ut nihil omnino juris sibi in eo retineret, sed potiùs ab omni sensu & onere liberum foret. *Varii varias hujus nominis notationes effinxêre, quæ quidem ipsius naturæ convenire possunt, sed non ejus vim ita dilucidè demonstrant. Nec contemnenda quæ à Pithœo V. C. proponitur in Glossario ad Capitul. Caroli Magni, ideò quod hanc assequi non posse viri quidam eruditi ingenuè profiteantur.* (C'est de moi dont parle M. Hauteserre.) *Nec enim* Alodium *ab* Alauda, *voce Gallicâ, &* Alaudis *veteranis militibus derivari concoquere possunt, quod tamen facili negotio conficitur.* Alauda *quippe, si Goropio credamus, Gallic. lib.* I. *dicitur ab* Al-aud *voce Germanicâ, quæ idem sonat ac omnino antiqua. Unde cùm milites Galli se* Alaudas *dicerent, ipsis Veteranis Romanorum militibus, penes quos summa militiæ laus, sese anteponebant, dum se omnes veteranos ipso nomine jactarent. Eademque sententia* Allodium *dici putavit Magnus vir, quasi omninò antiquum sit, & hereditas aviatica, vel forsan alludere videtur ad hujus aviculæ morem in symbolis plerumque usurpatum, quæ ut à terra sese elevans, post aliquot crispante voce versiculos decantatos felici epodo Deum laudat; ita allodium sit terra aliis sublimior, veluti*

tuti quæ solum Deum ratione dominii recognoscat in superiorem, *quod an placeat*, *non spondeo*. M. Dominicy, chapitre 5. du même Traité, article 12. improuve l'opinion de M. Caseneuve : *Quamobrem facilè crederem virum eruditissimum qui* Alodem *deduxit à voce Teutonica* los *quæ sortem sonat*, *quasi Alodium sine sorte obvenisset*, *sed jure proprio*, *novæ originis fictione deceptum fuisse : quæ certè nominis notatio stare non potest*, *cùm & ipsæ sortes allodia sint*, *seu loca hæreditaria ; & nomen commune*, *tam veteri quàm novo possessori ; eaque sola deprehendi possit differentia*, *quam inter loca hæreditaria Romanorum cap. 4. jam annotavimus*, *ut scilicet sortes Gothorum sint hæredia*, *seu prædia*, *jure hæreditario possessa beneficio Principis ; sortes verò Romanorum jure successionis.* Ce sont toutes les opinions touchant l'origine du mot *alleu* qui sont venus à ma connoissance ; que je me contente d'avoir rapportées sans en choisir aucune. La Coutume de Meaux au lieu d'*alleu* use d'*aloy*. Et c'est comme parle Rabelais 1. 32. Il y a plusieurs terres en France qui s'appellent *l'Alleu*, & *les Alleus*, comme l'a remarqué le Pere Simond dans ses Notes sur Geoffroy, Abbé de Vendôme, page 5. *Retinent hodieque priscum alodii vocabulum vici aliquot in Gallia ;* quos, quia liberæ conditionis erant, Alodia *&* Alodos *appellabant. Nam* Alodos *etiamnum vocant Andegavi*, *quos Adela Comitissa S. Albino dedit : & Pictavi* Monasterium S. Mariæ de Alodiis, *quod in ejus nominis vico situm est.*

Touchant la nature du Franc-alleu, outre les lieux ci-dessus allégués, voyez Pasquier, livre II. chapitre 15. le Pere Simond dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 9. & 10. Lindembrog & M. du Cange dans leurs Glossaires ; Galland chapitre 1. de son Traité du Franc-alleu ; & sur-tout M. de Caseneuve dans sa réponse à ce Traité, & dans ses Origines Françoises ; & M. Dominicy dans son liv. *de Prærogativa Allodiorum*. M.

Il est hors de doute que le mot Latin-barbare *allodium*, d'où a été formé notre François *alleu*, vient des Langues Septentrionales. Mais on n'est pas d'accord de sa véritable signification ; & les Sçavans sont si fort partagés là-dessus, qu'il est difficile de rien établir de certain. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Allodium*. *

ALLIER. Nicot : ALIER *signifie ores ce petit filet qui est tendu à deux bastons pour prendre les perdrix : qu'on appelle* alier tremaillé, *à cause des trois doubles de maille dont il est fait. Et ores est le nom d'une riviere qui passe par l'Auvergne*, *& s'en va emboucher dans la riviere de Loire au Nivernois : lequel endroit est pour ce appellé* le Bec d'Allier. *Aucuns le rendent en Latin par* Elaver. En cette derniere signification, il vient d'*Elaver :* dans l'autre, il vient d'*ales alitis. Ales*, *alitis*, *alitarium*, ALLIER. *M.*(x)

ALLIER, ALLIANCE, *Adligare*, *Adligantia*. Huet.

ALLOBROGES. Peuples du Dauphiné & de la Savoye, qu'on appelle encore aujourd'hui *Brodes* par corruption pour *Allobroges*, comme l'a remarqué Nicot dans son Trésor de la Langue Françoise au mot *Allobroges*. Voyez M. Sanson sur la Carte de la Gaule. Ce mot est ancien Gaulois. Le Scholiaste de Juvenal sur ce vers de la Satyre VIII.

Ut Bracatorum pueri Senonumque minores.

Allobroga Galli sunt, *ideò dicti* Allobrogæ *quoniam* Brogæ *Galli agrum dicunt.* Allo *autem* aliud. *Dicti igitur quia ex alio loco translati.* BRO en Breton signifie encore à présent *région*, & ALLAU, *dehors*, *externe*. Voyez Cambden en sa Bretagne. *Braeklandt* en langage Belgique signifie aussi encore à présent *latifundia ;* & *el*, ou *alle*, *alius ;* comme le témoigne Isaac Pontanus dans son Glossaire Celtique, au mot *Allobroges*. Le vieux Commentateur d'Horace allégue une autre étymologie de ce mot *allobroges*. *Allobroges sunt Galli*, *Rufi & Sequanici dicti*, *insolentes illum tractum Alpium*, *qui est à Visuntio in Germaniam*, *qui vehementer res novas affectant*, *unde & Ducibus suis rarò fidem servant*, *habentque flavum præcipuè capillitium.* Et Isidore dans ses Gloses : *Allobroga*, *Gallus rufus.* Isaac Pontanus, au lieu allégué, semble ne pas désapprouver cette opinion. *Quæ verba in eam me ferè opinionem deduxerint*, Allobroges *ex Gothico præsertim sive Cimbrico idiomate ita nuncupatos. Nam Rufos illi & in totum versicolores hodieque* Albrogit, *nonnullo à nostrati locutione deflexu*, *disertè cognominant efferuntque.* Et elle est confirmée par cet endroit de Juvenal de la Satyre VII.

Sed Rufum, *atque alios cadit sua quemque juventus :*
Rufum, *quem toties* Ciceronem Allobroga *dixit.*

Ce Rufus étoit *Quintus Curtius Rufus*, lequel étoit célebre Rhéteur à Rome. Et comme il étoit né à Vienne ville des Allobroges, & qu'il s'appelloit *Rufus ;* ce que ce mot *allobroge* signifie ; les Ecoliers l'appelloient le *Ciceron Allobroge*. J'ai fait part autrefois de cette interprétation à M. de Valois. Mais il l'a improuvée dans sa Notice des Gaules. Voyez-le au mot *Vienna*, page 607. M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phœniciens chapitre 42. est d'une troisiéme opinion : *Apud utrosque Britannos* BRO regionem *vel* agrum *sonat*, *ut Syris* ברא BARO, *&* HEL *vel* VHEL excelsum, *ut Hebræis* על hal *vel* al, *& Syris* עליא ellojio. *Inde à Gallis dicti* Allobroges, *qui montanam Sabaudiæ regionem obtinebant. Hoc multò verisimilius*, *quàm quod scribit vetus Juvenalis Scholiastes :* Dicti sunt Allobrogæ, quoniam Brogæ Galli, *&c.* Allo *aliud significat*, *sed Græcè*, *non Latinè. Interim hoc accipimus quòd* Brogæ *vult* agrum *sonare*, *quòd sermo Britannicus adeòque Syrus confirmant.* De-là vient que le pays de Vannes étoit anciennement appellé *Broguerec*, comme qui diroit *Guereci regio.* M. de Valois le jeune, pag. 279. de son Histoire de France : *Anno 17. Regni Guntchramni atque Chilperici à Waroco Britanno Veneti recepti sunt. Qui non multò post*, *cæso cum suis copiis Beppoleno*, *fraude decepto Ebrachario*, *Guntchramni Ducibus*, *Venetiam in potestate sua ita retinuit*, *ut usque ad Pipinum Regem*, *qui oppidum Venetos anno 753. cepit*, *per annos 174. non alios quàm Britannos Regulos habuerit. Atque ob id Veneticam regionem à Waroco Venetorum Comite*, *quem* Guerecum *&* Werocum *appellat*, BROGUEREC *Britannico nomine dictam ait Auctor libri de Vita Gildæ sapientis.* Voyez *Breuil*. M.

La véritable étymologie du mot *Allobroges*, est celle que donne le Scholiaste de Juvenal, dont M. Ménage a cité le passage ; sçavoir, que les *Allobroges* ont été ainsi appellés, *quia ex alio loco translati :* & c'est en vain que Bochart combat cette étymologie, sous prétexte qu'*allo* est un mot Grec, & non pas Gaulois. Car *allo* ou *alla* est aussi Gaulois, & il est formé de *el* ou *ell*, mot Celtique, qui signifie *alius*, *alienus*, *peregrinus*. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *El*. *

(x) Al-lier est pur Celtique : il signifie l'Eau legere, l'Eau courante. Si au lieu de faire de A, l'article La, on le prend pour Al, Sourcil, Bord, le nom signifiera Bord de Riviere, ou Riviere du Bord. Lier est le meme nom que Loire, Loir, et Lere

ALLOUER. Vieux mot qui signifie *agréer*. Pasquier II. 15. dit qu'il vient de *los*, qui est un autre vieux mot qui signifie *gré* & *volonté*. Il vient d'*allaudare*, dont le simple *laudare* se trouve souvent en cette signification. Voyez M. Bignon sur Marculfe. *M.*

ALLUINE. Nous appellons ainsi de l'absinte. M. Bochart le dérive de l'Hébreu *laana*, qui se trouve dans Jérémie IX. 15. & dans Amos V. 7. en cette signification; d'où il dérive aussi le Bas-Breton *vhelen*. Pour moi je suis très-persuadé qu'*alui ne* vient d'*aloë*. *Aloë*, *aloëna*, ALOENE, ALOYNE, ALUINE. Malherbe a appellé *Absinte* le Duc de Luine. *Cet Absinte au nez de barbet*, &c. par une allusion du mot *absinte* à celui de *Luine*. Voyez mes Remarques sur Malherbe. Le Pere Thomassin, dans son Discours des Langues réduites à l'Hébreu, pag. 316. du 2. Tome, après avoir remarqué que nous appellons l'absinte *aluyne*, & les Espagnols *alosna*, & les Flamans *alsene*, dit que ce mot a été fait du Celtique, & originairement de l'Hébreu לענה *lahana*, qui signifie *absinthium*. M.

ALLUMER. Voyez ALUMER.

Le Breton dit Alum, et Man alum: l'Anglois Alum, et l'Irlandois Ailim.

ALLUN. D'*alumen*. *Allun de plume*. L'alun de roche a été ainsi appellé parce qu'on le fait de fragmens de roche. Scaliger contre Cardan CIV. 6. *Alumen rocha è Saxo fit, sive excisâ rupe, atque redacta in calcem. Eam calcem in cumulis dispositam aspergunt aquâ, sæpe in die, quoad in luti speciem tabescat. Id quod paulominus sesquimense perficitur. Tum in lebete cum aqua conturbatum coquunt. Coctum per canales in alveos derivant: quorum ad parietes concrescit alumen inæquale, ac grandibus pustulis fastigiatis. Ea exemptâ aquâ ferramentis decutiuntur. E rutila rupe rutilum, ex alba candidum fit.* De Meuve, dans son Dictionnaire Pharmaceutique, dit que l'alun de roche a été ainsi appellé, parce qu'il se tire d'une mine dure comme pierre. L'opinion de Scaliger est la véritable. *M.*

Pline, livre 35. chap. 15. parlant de l'*allun de plume*: *Concreti aluminis unum genus*, Schiston *appellant Græci, in capillamenta quædam canescentia dehiscens: unde quidam* Trichitin *potius appellavêre. Hoc fit ex lapide; ex quo &* Chalcitin *vocant, ut sit sudor quidam ejus lapidis in spumam coagulatus.* Le Duchat.

ALM.

ALMAGESTE. D'*almagestus*, qui a été fait de l'article Arabe *al* & du Grec μεγίστη. Scaliger, sur le Culex de Virgile: *Arabes addito articulo suo* al *pleraque Græca ad morem suum interpollârunt. Ut liber Ptolomæi est* Almageste: *est enim ἡ μεγίστη πραγματεία*. Pancirole, titre VII. des choses nouvellement trouvées: *Al-megistus Ptolomæus, idem quod hic Megistus, vel maximus Ptolomæus*. Vous trouverez la même chose dans Vossius *de Vitiis sermonis*, page 174. M.

ALMAN, ou ALMAIN. *Peigne d'Alman*, ou *peigne d'Almain*. Rabelais, liv. 1. chap. 21. *Après se peignoit du peigne d'Almain*: (on lit *Alman* dans l'édition de 1542. qui est très-bonne) *c'étoit les quatre doigts & le pouce: car ses Précepteurs disoient que soy autrement peigner, laver & nettoyer, estoit perdre tems en ce monde.* Ce *peigne d'Almain*, c'est *dentata manus*; & c'est ainsi que l'explique M. Simon de Val-Hebert, à la marge de cet endroit dans son Rabelais, où on lit d'*Almain*. Mais une chose m'embarasse, sçavoir si l'on doit lire *Alman*, de l'Italien *alman*, c'est-à-dire, *à la main*; ou *Almain*, du François *à la main*. Car, d'un côté, en disant *peigne d'Alman*, Rabelais peut avoir eu en vûe de railler quelques Allemans sur leur malpropreté qui lui étoit connue; & de l'autre, en disant *peigne d'Almain*, qui sçait s'il n'aura pas prétendu se moquer d'un Moine de ce temps-là, nommé Jacques Almain, Docteur de Paris, qui, quoi qu'il eût beaucoup écrit, ne se peignoit peut-être jamais guéres autrement qu'avec les quatre doigts & le pouce? On voit par le passage même, qu'en effet ses semblables avoient mis le jeune Gargantua sur le pied de ne se peigner que de la sorte. *Le Duchat.*

ALMANAC. C'est proprement le Calendrier qui marque les Lunaisons & les Mois. Quelques-uns disent que les Arabes l'ont formé de μήνη, qui signifie la *Lune*; au Dialecte Dorique μάνα; & de l'article *al*. Quelques-autres tiennent qu'ils l'ont fait du même article *al*; & de *Manah*, qui, en Hébreu, ou Chaldéen, signifie *nombrer* & *compter*; parce que l'Almanac sert à sçavoir le nombre des Jours & des Mois. Il me semble qu'on le pourroit aussi former de l'article Arabe *al*, & de μὴν, qui est le Dialecte Dorique de μὴν, qui signifie *Mois*, parce qu'en effet il est divisé par mois. Toutefois H. Etienne, au livre *De Latinitate falso suspecta*, chapitre 7. assure que c'est un mot purement Allemand; & qu'il prend son origine de cette formule, dont les Allemans se servent lorsqu'ils veulent marquer les tems auquel quelque chose est arrivée, *Als man nach der geburt Jesu Christi unsers seligmachers gezelt hat* 1560: c'est-à-dire, *lorsque depuis la Nativité de Jesus Christ notre Sauveur on comptoit* 1560. ou tel autre nombre. *Caseneuve.*

ALMANAC. Covarruvias & Nicot le dérivent de l'article Arabe *al*, & de l'Hébreu מנה *manah*, qui signifie *nombrer*. Scaliger, sur le Culex de Virgile, le fait venir de μανακὸς: *Arabes addito articulo suo* al *pleraque Græca ad morem suum interpollârunt. Ut liber Ptolomæi est* ALMAGESTE; *est enim ἡ μεγίστη πραγματεία. Sic* ALCHYMIA χυμεία, *&* ALCHYMISTA χυμιστὴς. *Sic* ALMANAK, Kalendarium, μανακὸς, *à Luna & mensibus; unde Circulus Lunaris apud Vitruvium* μανακὸς. *Sic* ALEMBIC *à Græco* ἄμβιξ, *apud Dioscoridem*. Et sur l'Ætna: *Orbita Lunæ est linea* σεληνιακή. *Ea Tarentina voce à Latinis vocabatur* Circulus manacus. *Vitruvius lib.* 9. Circinatio Circuli menstrui agatur qui *manacus* dicitur. *Nam ut* Βαρδιαῖοι *Illyrienses à Latinis dicti* Bardiaci, *sic* μηνιακὸς, maniacus *&* manacus. *Unde* ALMANAC *dixerunt Arabes Kalendarium, addito scilicet articulo suo. Non enim, quod quibusdam persuasum audio, mera vox Arabica est; sed tantùm in Arabicarum vocum familiam recepta. Meritò ergo sententia doctissimi viri explodenda est, qui in Vitruvio non* manacus, *sed* μηνιακὸς, *legendum censet*. Et sur Properce livre III. MANACA *aliquando dicta ostendimus articulo Arabico, & voce Græca, quam tamen Latini inflexione suam fecerant.* μηνιακὸς, maniacus, *seu* manacus: Βαρδιακὸς, Bardiacus: Σπαρτιακὸς, Spartiacus. *Nam Spartiacum etiam in quibusdam Historicis in Mss. libris semper legitur. At illa vox* ALMANAC, *quamvis Arabes suam usu fecerunt, tamen non hodie atque heri eam agnoverunt; sed diu est postquam hoc factum est. Porphyrius in Epistola ad Anebo Ægyptium, citante Eusebio*: τάς τε εἰς δεκανοὺς τομὰς, καὶ τοὺς ὡροσκόπους, καὶ τοὺς λεγομένους κραταιοὺς ἡγεμόνας, ὧν καὶ τὰ ὀνόματα ἐν τοῖς ἀλμενιχιακοῖς φέρεται. Et dans son second

Scaligerana : ALMANACH *est vox Arabica.* Il vient de l'Arabe ALMANACH. Monsieur de Saumaise, dans ses Prolégoménes sur Solin, improuve cette opinion de Scaliger, en ces termes : *Quod eam vocem Arabicam vir doctissimus à Latino* Manacus *vel* Maniacus *deducit, quod à Græco* Μηνιαῖος *inflexum esse dicit, id est lunaris, planè hallucinatur. Arabicum illud* Manach *ex Hebræo venit* מנה*, quod est* numerare. *Inde* Manach*, & cum articulo* Almanach*, laterculus vel index, in quo res plures nominatim numerantur, & ordine recensentur.* Πίνακα *Græci vocant. Unde & πίναξ ἀστρονομικὸς Genethliacorum in quo descripta nomina Horoscoporum decanorum & alia hujusmodi ad genesim cujusque ex astris colligendam facientia sic vocata. Hodie quoque sic vocamus Arabica voce τὰ ἡμερολόγια, sive Calendaria vulgò nuncupata, quæ festos ac profestos dies totius anni per ordinem digestos habent, adnotatis insuper & lunaribus incrementis decrementisque, & præterea variarum tempestatum prognosticis ex obitu & ortu siderum, &c. Arabicum* Almanach *idem prorsus sonat quod Græcorum πίναξ, Brevis in quo res plures ordine enumerantur ac recensentur ut Plutarchus absolutè πίνακα: de Mathematico dixit, ita Arabes* Almanach, &c. Et dans son liv. des Climatériques, page 605. après avoir cité un passage d'Iamblichus où le mot de Σαλμεσχινιακὰ se trouve : Σαλμεσχινιακὰ, *vocat quæ apud Eusebium scribuntur* Ἀλμενιχιακά. *Sed eo modo legitur etiam apud Hephæstionem,* Σαλμεσχινιακά. *Nec dubito etiam veram esse lectionem,* &c. *Vox* Σαλμεσχινιά Persica est, & composita ex *Salmaha*, quæ periodum Lunarem significat, & *Sakanan, quæ verba sunt ac sermones. Hinc* Schundan ἑρμηνευτής, interpres, nuntius. *Quem Græci Authores dixerunt* Ἀσκάνδας. Ἀσκάνδης ἄγγελος, *Hesychio, de quo alibi.* Mahe *Persis est Luna:* sal *periodus. Vetustissimis* sar *genus periodi,* Σάρος. *Rho & Lambda quomodo invicem permutentur, in omnibus fermè linguis notum est. Eam vocem Persicam Arabes corripuerunt, & ex eo fecerunt suum* Almanach, *quod nihil in Arabico significat, & pro Kalendario ab his ponitur, hodieque sic vocant omnes fermè Europeæ nationes.* Les Arméniens disent aussi almanac, pour *Ephemeris, Calendarium.* M.

ALMENECHE, Abbaye de femmes au Diocèse de Séez, en Normandie. De *Salmonacharum.* P. J. Add.

ALO.

ALOE'. Herbe. D'ἀλόη. Voyez les Botanistes. M.

ALORS. D'*ad illam horam*, d'où les Italiens ont aussi fait *allora*. Les Languedociens disent *alaro.* M.

ALOSE. D'*alausa.* Ausone, dans l'Idylle de la Moselle :

Stridentesque focis obsonia plebis alausas.

Les Vénitiens appellent ce poisson *chiepa*, par corruption de *clupea*; qui est un ancien mot Gaulois, si on en croit Callisthénes en ses Galatiques. Voyez M. Bochart, liv. 1. chap. 42. des Colonies des Phéniciens. *M.*

ALOUETTE : en Latin, *Cassita, Galerita.* Nous l'avons formé d'*Alauda*, qui est un mot d'origine Gauloise. Jules César donna ce nom à une Légion qu'il leva dans les Gaules. Plin. liv. XI. chap. 37. *Ab illo Galerita appellata, posteà Gallico vocabulo etiam Legioni nomen dederat Alauda.* Ce qui est encore plus clairement dit par Suétone en la Vie de Jules César, chapitre 24. *Quâ fiduciâ ad Legiones quas à Rep. acceperat, alias privato sumptu addidit; unam etiam ex Transalpinis conscriptam, vocabulo quoque Gallico,* (Alauda *enim appellabatur*) *quam disciplinâ cultuque Romano institutam & ornatam posteà universam civitate donavit.* Isaac Pontanus, dans son *Glossarium Prisco-Gallicum*, tient que ce nom fut donné à cette Légion, parce que les Soldats portoient sur leurs casques des cimiers, qui ressembloient à la petite touffe de plumes que cet oiseau a sur la tête : & il ajoute, après Casaubon, que de même les Perses, au rapport de Plutarque en la Vie d'Artaxerxes, appelloient les Cariens ἀλεκτρυόνας, c'est-à-dire *coqs*; parce que les cimiers de leurs casques ressembloient à des crêtes de coq. Ensuite de quoi le même Pontan écrit, que pour la même raison ceux de Cléves ayant dressé une Compagnie de Gendarmes pour résister aux courses des ennemis, on les appella *banesederen*, c'est-à-dire *crêtes de coq.* Caseneuve.

ALOUETTE. D'*alaudetta*, diminutif d'*alauda*, d'où nous avons fait *aloue*, qui se trouve dans les vieux Poëtes François. Villon :

——————j'y perdis
Un grez & un manche de houe.
Alors huit Faucons, non pas dix,
N'y eussent pas pris une aloue.

Alain Chartier, dans le Régime de Fortune, Balade III.

Les biens mondains, les honneurs & les gloires,
Qu'on aime tant, désire, prise & loue;
Ne sont qu'abus & choses transitoires,
Plustost passans que le vol d'une aloue.

Alauda est un mot Gaulois. Pline, liv. II. chap. 37. *Ab illo galerita appellata quondam, posteà Gallico vocabulo etiam legioni nomen dederat Alaudæ.* Marcellus Empiricus, au commencement du chap. 29. *Avis galerita, quæ Gallicè* alauda *dicitur.* Suétone en la Vie de César : *Quâ fiduciâ ad legiones quas à Repub. acceperat, alias privato sumptu addidit. Unam etiam ex Transalpinis conscriptam, vocabulo quoque Gallico,* (Alauda *enim appellabatur*) *quam disciplina cultuque Romano institutam & ornatam, posteà universam civitate donavit.* Grégoire de Tours, livre IV. *In Ecclesia Arverna, dum matutinæ celebrarentur Vigiliæ, in quadam festivitate, avis corydalus, quam* alaudam *vocamus, ingressa est.* Voyez Isaac Pontanus en son Glossaire, au mot *Alauda.* M. Bochart, livre 1. chapitre 42. des Colonies des Phéniciens dit, qu'*alauda* en la signification de *légion*, a été dit pour *alasda*, & qu'*alasda* vient du Syriaque *alasata*, qui signifie *millenarius.* Voyez Goropius Becanus. *M.*

ALOY. Il semble qu'il vienne de *lex*; comme qui diroit *ad legem* : parce que la monnoie qui est de bonne matiere, est faite conformément à la Loi, & à l'Ordonnance du Prince. C'est pourquoi en Latin la monnoie est appellée *nummus*; de νόμος, qui signifie *Loi.* Caseneuve.

ALOY. Peut être d'*adlex*; qu'on aura pu dire de même qu'*exlex* : comme qui diroit *selon la loy.* Du Haillan dans son Traité de l'Etat de France : *Les Monnoyes de France sont altérées & de mauvaise loy : la corruption du langage dit* Alloy, *mais il faut dire* loy, *pour ce que la Monnoye est la Loy du peuple.* Dans les anciennes Ordonnances touchant les

monnoyes, il n'y a que *loy*. *A 24. caras de loy. Qui ne sont pas de telle loy*. Et c'est comme parle toujours M. de Bouteroue. *M.*

ALOY vient d'*adligium*, fait de *liga*, d'où l'ancien mot *Loy*, pour signifier l'aliage légitime de certains métaux avec l'or & l'argent dans les bonnes monnoies. Et le mot *liga* a été employé dans cette signification dans le titre de ce Livre imprimé en grand *in-4°*. à Cologne en 1591. suivant la Bibliothéque de Draudius, Tome 2. page 788. *Reneri Budelli de Monetis & re nummaria lib. 3. His accesserunt tractatus varii atque utiles de Monetis, earumdemque valore, liga, pondere, potestate, mutatione, variatione, falsitate ac similibus. Aleier*, dans la signification de se lier par serment, se trouve dans du Cange, au mot *adlegiare*, fait de l'Italien *lega, lien, aloy, aliage*. Le Duchat.

ALOYAU. Piece de bœuf coupée le long du dos. M. Vatier, Professeur du Roi en Arabe, prétendoit que ce mot François venoit de l'Arabe *alojos*, qui dans les vieilles Traductions d'Avicenne signifie *os sacrum*. Cette étymologie n'est pas vraisemblable. Je ne sai point d'où vient ce mot. Ne viendroit-il point de *lumbus*, en cette maniere? *Lumbus, lumbellus, adlumbellus, allumbellus, alloellus*, ALOYAU : comme *boyau*, de *botellus*; & *noyau*, de *nucleellus*. Le peuple de Paris appelle un aloyau un *alleluia*, par allusion de ce mot *alleluia* à celui d'*aloyau*. M.

ALP.

ALPES. Montagnes. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. L'Abbréviateur de Festus le dérive d'ALBUM : *Album quod nos dicimus, à Græco, quod est ἄλφον, est appellatum. Sabini tamen* Alpum *dicunt : unde credi potest nomen Alpium à candore nivium vocitatum*. L'Auteur du Grand Etymologique est du même avis : διὰ τὸ πλῆθος τῆς λευκῆς χιόνος Ἄλπεις ἐκλήθη τὰ ὄρη. Les autres croient que c'est un mot Gaulois, qui signifie *hautes montagnes*. Servius, sur ces vers du x. de l'Enéide :

Cùm fera Carthago Romanis arcibus olim
Exitium magnum atque Alpes immittet apertas :

Denique loca ipsa quæ rupit (Annibal) Apennina Alpes vocantur. Quamvis legatur à Pœnina Dea quæ ibi colitur ALPES *ipsas vocari : Sanè omnes altitudines montium licet à Gallis* ALPES *vocantur, propriè tamen montium Gallicorum sunt*. Philargyrius sur ces mots du III. des Géorgiques.

Tum sciat aërias Alpes & Norica castra :

NORICA, *id est*, Gallica. *Et dicendo* AERIAS, *verbum è verbo expressit. Nam Gallorum linguâ alti montes* Alpes *vocantur*. Isidore dit la même chose, livre XIV. chapitre 8. de ses Origines. Et Cluverius, livre I. de son ancienne Germanie, chapitre I. & 8. & Isaac Pontanus, en son Glossaire Celtique, sont de cette opinion. A quoi on peut ajouter qu'*Alpes* a été pris en cette signification de *hault* par les Ecrivains des derniers siécles, (vous en pouvez voir plusieurs exemples dans Spelman en son Glossaire, au mot *Alpes* & *Alpa*) & qu'Eustath. sur Dionys. explique le mot ἄλπεις par celui de χλοσσύρα. Procope, livre I. de ses Gothiques, l'interpréte *un passage étroit* : καὶ χώρα μὲν ἡ πρώτη τῆς Εὐρώπης, ἀμφί τι τὸν ὠκεανὸν καὶ δύοντα ἥλιον, Ἱσπανία ὠνόμασται, ἄχρι ἐς Ἄλπεις τὰς ἐν ὄρει τῷ Πυρηναίῳ οὔσας. Ἄλπεις δὲ καλεῖν τὴν ἐν στενοχωρίᾳ δίοδον, οἱ ταύτῃ ἄνθρωποι νενομίκασι. τὸ δὲ ἐνθένδε μέχρι τῶν Λιγουρίας ὁρίων, Γαλλία ἐκλήθη. ἔνθα δὴ καὶ Ἄλπεις ἕτεραι. Γάλλους καὶ Λιγούρους διεζεύγνυνται. Voyez M. Bochart, livre I. des Colonies des Phéniciens, chap. 42. où il dérive le mot *Alpes* du Punique, en la signification du *blanc*, d'*alben*, qui signifie *albescere* ; & en la signification de *hault*, d'*al*, qui signifie *altus*, & de *pen*, qui signifie *collis*. Voyez aussi M. du Cange, dans son Glossaire. *M.*

Festus, Polybe dans le troisiéme Livre de son Histoire, Schinder, dans son Dictionnaire en cinq Langues, & plusieurs des anciens & des modernes, se sont trompés quand ils ont écrit que ces montagnes qui divisoient la Gaule Transalpine de la Cisalpine, & qui séparent aujourd'hui l'Italie de la France & de l'Allemagne, ont été appellées *Alpes*, à cause de la neige qui couvre toujours leur sommet, & que les Sabins disoient *alpum* pour *album*. Le nom des Alpes ne vient point de leur blancheur, mais de leur hauteur. Il est certain, selon le témoignage d'Isidore, de Servius, de Philargyrius; & de plusieurs autres, que le mot *Alpes*, dans l'ancienne Langue des Celtes ne signifie autre chose que *hautes montagnes*. M. Chevreau, dans son *Chevræana*, tome 2. page 280. éclaircit encore davantage ce sentiment, en rapportant la remarque que Vossius a faite dans son premier Livre de l'Idolatrie, chap. 35. pag. 136. où il dit que dans la Langue des Celtes *al* ou *alp*, n'est autre chose que *montagne haute*, & que de *al-ap*, on a fait Alpes par contraction. M. Huet, dans une lettre à M. Bochard, lui dit qu'il s'est appliqué longtems à chercher l'étymologie du mot *Alpes*, & qu'il est convaincu que ces montagnes ont été ainsi nommées de leur hauteur. *Postquam redii ad litteras nostras valdè & diu quæsivi originem nominis* Alpium, *quam peti jubent veteres ex lingua Celtica. Egregiè sanè & eruditè disputatum est à Buchanano, ac potius demonstratum*, Alpes *dictas esse ab altitudine*. A plusieurs réflexions que M. Huet fait sur ce point, il ajoûte cette remarque, que Nonnus décrivant un géant, qui par sa grandeur démesurée peut, pour ainsi parler, de sa tête toucher le ciel, l'appelle *Alpus*; d'où M. Huet conclud que le nom d'Alpes étoit plutôt un nom appellatif qu'un nom propre. *Notandum præterea est, Nonnum, cùm gigantem quemdam ὑψιπεῦ, sidera vertice ferientem, describeret in Dionysiacis, nomen ei* Alpum *imposuisse planè φερωνύμως. Nec aliam vocabuli* Olympus *radicem quæras, quo nomine plures etiam affectos montes reperias quàm nomine* Alpium ; *adeò ut quater ida vertices* Olympi *sint dicti. Hinc colligo nomen utrumque &* Olympi *&* Alpium *appellativum potiùs fuisse quàm proprium*. Le mot *Alpes* vient donc du vieux Gaulois ou Celtique, & ne signifie autre chose que *hautes montagnes*. Vergy.

ALPISTE. On appelle ainsi la graine avec laquelle on nourrit les Serins de Canarie. C'est un mot Indien. *M.*

ALQ.

ALQUAGUENGE. Simple, Lat. *solanum*. C'est un mot Arabe corrompu de *halicacabum*. Voyez les Botanistes. *M.*

ALQUEMIE, ALQUEMISTE, par corruption pour *Alchymie* & *Alchymiste*. Libavius, liv. VII. chap. 24. de son livre intitulé *Syntagma arcanorum chymicorum*, dit que les Alchymistes sont ainsi nommés d'un certain *Alchymus* qui faisoit de faux or : & Savot, chapitre 16. de la II. Partie de

son discours des Médailles, semble approuver cette opinion. D'autres font venir ce mot de l'article Arabe *al*, & de *Cham* fils de Noë, lequel ils font Auteur de l'Alquemie, & dont ils disent que Moyse & sa sœur Marie ont fait des livres. Pancirole, tit. VII. des Choses nouvellement trouvées, Scaliger sur le Culex de Virgile, Casaubon sur Athénée, Æmilius Portus sur Suidas au mot χημεία, & Vossius *de Vitiis sermonis*, livre II. chapitre 2. le dérivent de l'article Arabe *al*, & du mot Grec χυμιστής, *infusor*. Salmuth, sur ce lieu de Pancirolle, improuve cette opinion; Suidas & Cédrénus nomment l'Alquemie χημείαν, & non pas χυμείαν. Les paroles de Suidas méritent d'être ici rapportées tout au long. Les voici : Χημεία, ἡ τοῦ ἀργύρου καὶ χρυσοῦ κατασκευή. ἧς τὰ βιβλία διερευνησάμενος ὁ Διοκλητιανὸς ἔκαυσε, διὰ τὰ νεωτερισθέντα Αἰγυπτίοις Διοκλητιανῷ. Et au mot δέρας : τὸ χρυσόμαλλον δέρας, ὅπερ ὁ Ἰάσων διὰ τῆς Ποντικῆς θαλάσσης σὺν τοῖς Ἀργοναύταις εἰς τὴν Κολχίδα παραγενόμενοι ἔλαβον, &c. τοῦτο δὲ οὐχ, ὡς ποιητικῶς, φέρεται. ἀλλὰ βιβλίον ἦν ἐν δέρμασι γεγραμμένον, περιέχον ὅπως δεῖ γίνεσθαι διὰ χημείας χρυσόν. εἰκότως οὖν οἱ τότε χρυσοῦν ὠνόμαζον αὐτὸ δέρας, διὰ τὴν ἐνέργειαν τὴν ἐξ αὐτοῦ. On croit que cette science a été fort familiere aux Egyptiens; & l'Egypte a été dite χημία, de חם *cham*, qui signifie *noir*. Plutarque, en son Traité d'Osiris : ἔτι τὴν Αἴγυπτον ἐν τοῖς μάλιστα μελάγγειον οὖσαν, ὥσπερ τὸ μέλαν τοῦ ὀφθαλμοῦ, χημίαν καλοῦσι. C'est pourquoi Salmuth, au lieu allégué, croit que l'Alquemie a été ainsi appellée de ce mot χημία; comme qui diroit *la science d'Egypte*. Cœlius Rhodiginus, livre VII. chap. 2. estime qu'on l'a nommée de la sorte, *quasi* ἀργύρου χημεία. Et d'autres, au rapport de Libavius, livre I. de ses Epîtres Chymiques, ép. 6. veulent qu'elle ait été ainsi dite, *quasi* ἁλὸς χυμεία. Casaubon, livre XI. de ses Animadversions sur Athénée, chap. 8. se mocque de cette étymologie. *Ejusdem naturæ cùm alia vocabula quædam sunt, tum in primis famosissimæ artis* Alchymiæ *nomen : nam quod aiunt ita dictam, quasi* ἁλὸς χυμείαν, *quia finis ejus scientiæ proximus ultimo sit sal illud* θαυματουργὸν, *de cunctis rebus extrahere, cinissonum commentum est, parum salsum & omnino falsum.* M. de Saumaise, sur Solin, page 1097. est d'opinion que l'Alquemie a été ainsi dite d'un certain Chimes ou Chemes : *Mirum verò* Chymiam *&* Chymistas *hodie passim vocari, cùm Veteres eam scientiam,* χημείαν *ubique nominent, &* χημευτικήν. *Zosimus Panopolita caput habet* περὶ χημευτικῆς, *& Mosen Prophetam citat ἐν* χημευτικῇ συντάξει. *Suidas* χημείαν *vocat. Item, Joannes Antiochensis* περὶ ἀρχαιολογίας, *de vellere aureo :* τὸ μυθολογούμενον χρυσοῦν δέρας βιβλίον ἦν ἐν δέρμασι γεγραμμένον περιέχον, ὅπως δεῖ διὰ χημείας χρυσὸν ἐργάζεσθαι. *Eadem habet Suidas in voce* δέρας, *quæ ex hoc Auctoris loco habet. Firmicus, lib. III. cap.* 15. scientiam Chymiæ *vocat. Ita legendum, id est,* χημείας. *Infimæ Græciæ Auctores* ἀρχημίαν *nuncupant. Patrum quoque nostrorum ævo* Archemia *dicebatur* Archemista. *Cur igitur* Chymiam *&* Alchymiam *dicimus? Nec enim ἀπὸ τοῦ* χυμοῦ, *aut* χυμάτων *nomen invenit hæc ars.* χημείαν *interpretantur ac definiunt* τὴν τοῦ ἀργύρου καὶ χρυσοῦ κατασκευήν. *Unde igitur* χημεία *hæc appellata. Omnium rerum quæ ad hanc scientiam pertinent vocabula ab usu & consuetudine communi submoverunt Auctores sui, & peculiarem sibi dialectum vindicârunt, solis mystis tanti arcani intellectam. Fornaculam fortean sive caminum in quo argentum & aurum fundebatur, quod ore hianti & patulo esset,* χήμην *vocârunt, id est,* χάσκουσαν. *Hesychius :* χήμη, χάσκουσα. *Inde & ostrio nomen,* χήμη, τὸ ὄστρεον : *&* χημὰς, ὁ ἰχθῦς, *ab hiando scilicet.* Hiatulam *Latini dixere. Est &* chema *mensuræ nomen duobus cochlearis constantis. Vetus Auctor :* Duo cochlearia chemam faciunt. *Ut ut sit,* ἀπὸ τῆς χήμης *non est deducta* χήμεια *vel* χημεία. *Auctores illius artis Græci* Χήμην *quemdam vel* Χήμην *Prophetam nomine miris laudibus celebrant, & inter præcipuos nominant qui divinam hanc scientiam repererunt & amplificarunt. Zosimus Panopolita :* Χήμης δὲ καλῶς ἀπεφήνατο, ἓν γὰρ τὸ πᾶν, καὶ δι' αὐτοῦ τὸ πᾶν γέγονεν. ἓν τὸ πᾶν, καὶ εἰ μὴ πᾶν ἔχῃ τὸ πᾶν, οὐ γέγονε τὸ πᾶν. Δεῖ οὖν σε τοῦτο βάλλειν τὸ πᾶν, ἵνα ποιήσῃ καὶ τὸ πᾶν. *Idem paulò post,* Χήμην *vocat :* οὕτω καὶ Χήμης εἰς πολλοὺς τόπους, καὶ μάλιστα τὴν δὲ ἐλυδρίν. Οὕτω καὶ Πεβήχιος. *Sæpè hos duos Auctores conjungit. Et infra :* καὶ ὁ τρισμέγιστος Χήμης χρυσίον μετὰ τῆς ἐπιβολῆς ἔλεγε δὶς αὐτὸν ἄσημον ξανθόν. *Nihil nocet credere ab hoc Chime, vel Cheme Propheta, ut alibi vocatur,* χημείαν *dictam esse.* Toutes ces opinions ne me plaisent point. La plus vrai-semblable, à mon avis, est celle du sçavant M. Bochart, qui dérive ce mot de l'Arabe כמא *chema*, qui signifie *occultare*, d'où l'on a fait כמיה *chemia*, & puis avec l'article אלכמיה *alchemia*; comme qui diroit *l'art occulte*. Voyez-le, au livre IV. de son Phaleg, chap. 1. où il établit cette étymologie par plusieurs doctes raisons, & où il montre que Julius Firmicus, qui vivoit du temps de l'Empereur Constantin, est le premier des Auteurs que nous avons, qui a usé du mot *Alchimie*. M.

Villon, suivant le témoignage de M. Borel, a dit *arquemie* pour *alquemie*; & Rabelais a dit *arquin*, pour du cuivre, ou du faux or, tel qu'est l'or que font les Chimistes. C'est au pénultiéme chapitre de son second livre, où, dans l'édition de 1542. Rabelais parlant des pillules de cuivre qu'il dit que Pantagruel avoit avalées, il finit le chapitre en ces termes : *Et de ces pillules d'arquin en avoit une à Orléans sur le clochier de l'Eglise de Sainte Croix.* Ceux qui dans les autres éditions ont mis *d'airain*, au lieu de *d'arquin*, n'ont pas bien rencontré. On appelle encore à Metz *Alquimi* un composé d'étain & de cuivre bien plus beau que l'étain ordinaire. *Le Duchat.*

A L S.

ALSACE. La riviere qui passe à Strasbourg, s'appelle aujourd'hui *Ellus*, ou *Illus* : mais elle s'appelloit autrefois *Alsa*, comme il paroît par de vieux Titres qui sont à Strasbourg : & c'est de ce mot *Alsa*, que l'Alsace a été appellée *Alsatia*. M.

A L T.

ALTE. Pause que font les gens de guerre dans leur marche. Comme nous disons *alte* aux soldats, pour dire *arreste*, les Allemans disent de même *halte* qui signifie la même chose, & qui est l'imperatif du verbe *halten*, qui signifie *s'arrester* : ce qui donne sujet de croire que ce mot François *alte* vient de l'Alleman *halte*. Mais comme nous disons *faire alte*, de cette pause que font les soldats en marchant, & que les Italiens disent *far alto* en la même signification, M. Guyet croyoit que cette façon de parler Françoise venoit de l'Italienne, & que les Italiens avoient dit *far alto*, en sousentendant *legno* : la Coutume des Piquiers étant de tenir leurs piques droites quand ils s'arrêtent : ce

que les Macédoniens appelloient κάγχαρμος. Hésychius : κάγχαρμον, τὸ τὴν λόγχην ἄνω ἔχειν, Μακεδόνες. J'ai été autrefois pour cette seconde étymologie : je suis présentement pour la premiere. *M.*

L'opinion de M. Guyet est la véritable, si l'on en juge par le passage de H. Etienne, en son premier Dialogue du Langage François italianisé, pag. 286. de l'Edition de 1579. *Il faut* (dit Phil.) *que je vous confesse la vérité, que moy-mesme ay oublié la plus grande part des termes dont on uset avant que partissiez de France : tellement qu'il m'est force d'user des nouveaux. Mais la pitié est quand il me faut user de ceux, desquels si on me demandoit le pays, je ne le saurez dire : comme par exemple, quand je dis faire alte, pour s'arrester : au lieu qu'on disot* Haut le bois, *pour ce qu'en s'arrestant on levoit les piques.* CELT. *je ne m'esbahi pas si vous vous trouvez empesché en cestui-ci: plusieurs autres s'y trouveroient bien empeschez ; car cest* ALTE *ne semble point venir du Latin* ALTUS, *& aussi cela n'auroit point bonne grace de dire* FAIRE ALTE, *comme si on disoit* FAIRE HAUT, *pour signifier* HAUT LE BOIS, *comme j'ai dit qu'on parloit auparavant. Et pourtant seroit à présumer que nous ne l'aurions pas de ce mot Latin, mais de l'Italien* ALTO, *venu du Latin ; car ils disent* FAR ALTO, *quand les gens de guerre s'arrestent. Autrement quelcun songeant plus creux pourroit penser qu'il seroit venu des Alemans. Car ils disent coustumierement* HALT, *quand ils commandent à quelqu'un de s'arrester & attendre.* PHIL. *Quant à moi je vous déclare que je ne vous en puis résoudre.* On disoit aussi autrefois *baisser bois*, pour s'apprêter à combattre. Rabelais, livre 4. chapitre 41. *Tant approcherent ces Andouilles, que Pentagruel apperceut comment elles desployoient leurs bras, & se commençoient baisser bois.* De sorte que, comme on dit ordinairement que l'Allemand est le langage des chevaux, si le mot *alte*, employé dans notre langue, vient de l'Allemand *halt*, c'est uniquement lorsqu'on le dit à un cheval, pour l'obliger à s'arrêter. *Le Duchat.*

Nonobstant tout ce raisonnement de Henri Etienne, l'opinion de M. Guyet sur l'étymologie de *faire alte* est fausse ; & celle de M. Ménage, sçavoir que *alte* vient de l'Alleman *halten*, s'arrêter, est la seule véritable. *

ALTHÆA. C'est un mot Latin, dont nos Apoticaires appellent la guimauve. Du Grec ἀλθαία, ainsi dit, διὰ τὸ πολυαλθὲς καὶ πολύχρηστον αὐτῆς, dit Dioscoride, III. 163. ¶ ἀλθω, ἀλθίω, ἀλθαίνω, c'est *augeo, sano, medeor.* Et ἄλθω a été formé de l'inusité ἄλω ; d'où le Latin *alo.* M.

ALU.

ALUIE. Petite ville du pays de Chartres. D'*Alogia.* C'est ainsi que ce lieu est appellé dans les Epîtres de Fulbert Evêque de Chartres. *M.*

ALUINE. Voyez ALLUINE.

ALVINER *un étang.* C'est le peupler de petits poissons: D'*albinare.* Voyez *gardon.* M.

ALUMELLE de couteau : par corruption, pour *alemelle.* De *lamella*, diminutif de *lamina*, d'où nous avons fait *lame* : comme quand on dit *une lame d'épée.* Les Gloses anciennes : λάμινα, *lamella.* ¶. *Lamella, alamella, alumella,* ALUMELLE. ¶. Les Prêtres habitués de Paris, de Rouen & de plusieurs autres villes, appellent *alumelle* une soutane sans manches : par métaphore d'une alumelle de couteau non emmanchée. Je remarquerai ici par occasion, que les Anciens appelloient *colobium*, une sorte de robe sans manches, qui étoit de linge. Voyez *Polemite.* M.

Je ne crois pas qu'on ait jamais dit en Latin *alumella.* On aura dit *lamella*, d'où nous aurons fait *lamelle* ; & par incorporation de la voyelle de l'article *la*, ceux qui auront oui prononcer *la lemelle*, auront cru que le mot étoit *alemelle*, qui se dit encore à Metz. *Le Duchat.*

ALUMER. De l'Italien *allumare*, formé de *lume. Illuminare* se trouve en cette signification dans un Réglement fait le 22. Juin 1429. entre l'Evêque & le Chapitre de l'Eglise de Tulle, touchant les devoirs réciproques desdits Evêque & Chapitre envers l'Eglise & le Monastere, qui pour lors étoit composé de Religieux de l'Ordre de S. Benoît. Parmi les devoirs du Sacristain, il est dit : *Item, debet tenere duas candelas à parte B. Martini, & ab alia parte unam : quarum duæ illuminantur de die, & omnes tres illuminantur de nocte, &c. Item, in barra S. Clari debet tenere 7. candelas quæ debent illuminari diebus Dominicis, & ad omnes Processiones usque ad introitum Chori, &c.* Ce passage m'a été communiqué par M. Baluze. *M.*

ALUN. Voyez ALLUN.

AMA.

AMADIS. On appelle ainsi depuis quelques années la manche d'une veste d'homme serrée & boutonnée jusqu'au poignet. Et elle a été ainsi appellée, parce que dans l'Opera d'Amadis les Acteurs avoient de ces sortes de manches. Les Tailleurs prononcent *Amatis.* M.

AMADOTES. Sorte de poires. Par corruption, pour *Damoudot.* C'est ainsi que les Bourguignons ont appellé ces poires du nom d'une femme, nommée *Dame Oudot*, qui étoit du Village de Demigny entre Beaune & Chaalons, & qui la premiere eut de ces sortes de poires en ce pays-là. J'ai appris cette étymologie dans un Traité que M. Ferrand, Président des Comtes de Dijon, a fait des Espaliers, & qu'il m'a fait l'honneur de me communiquer. L'Auteur de l'Abregé des bons fruits a fait après moi mention de cette étymologie. *M.*

AMADOUER. D'*amatutare*, inusité. *Amatus, amatutus, amatutare.* M.

AMAN. C'est à Metz un Notaire créé par l'Hôtel de Ville ; les Actes duquel ne portent hypotéque que dans le ressort du Parlement ; n'y ayant que les Notaires Royaux, dont les stipulations ayent leur exécution dans tout le Royaume. D'*Amanus*, qu'on aura dit pour *Amanuensis*, qui se trouve employé dans la signification de *Secretaire Domestique.* Le Protocole d'un *Aman* se nomme *arche*, d'*arca* ; à la différence du *cabas* des Notaires. *Le Duchat.*

AMANDE. D'*amygdala*, ou *amygdalum*, on fit, par corruption, *amandola*, & *amandula* : d'où nous avons formé *amande.* Marculfe, liv. 1. de ses Formules, chapitre XI. *Dactylas tantas, pistacias tantas, amandolas tantas.* Anastase le Bibliotécaire dans la Vie de Benoist III. *Amendulas aureas numero undecim.* Caseneuve.

AMANDE : fruit. D'*amandala* : qu'on a dit par corruption pour *amygdala.* Le Capitulaire de Charlemagne de *Villis suis*, article 70. où Charlemagne fait mention des arbres fruitiers qu'il veut que son Jardinier mette dans son Jardin : *De arboribus, volumus quòd habeat pomarios diversi generis,* &c.

avellanarios, *amandalarios*, &c. Ce Capitulaire a été premierement publié par Hermannus Conringius, & ensuite par M. Baluze. Au lieu d'*amandala*, on a dit par autre corruption, *amanda*. Les Languedociens disent *amelle*.

Nous appellons depuis quelques années *des amandes à la Prasline*, ou simplement, *des praslines*, des amandes fricassées au sucre en conserve avec la peau; & elles ont eu ce nom d'un Sommelier du Maréchal du Plessis Prassin, lequel le premier les a preparées de la sorte. ¶. *Amygdala* a été fait d'ἀμυγδάλη. Touchant l'étymologie d'ἀμυγδάλη, Voyez Athénée, livre 2. *M.*

Amelle, que les Languedociens disent pour *Amande*, vient d'*animella*, diminutif d'*anima*, qui est le mot dont les Italiens se servent pour dire une *amande* de noyau. Le Dict. Ital. & Fr. d'Ant. Oudin: *Anima di noviolo*, amande de noyau. *Le Duchat.*

AMANDE. Comme quand on dit *condamner à l'amande*. D'*emenda*, qu'on a dit pour *emendatio*. Anciennement on prononçoit *émende* : & vous le trouverez ainsi écrit en plusieurs Coutumiers. Voyez Ragueau au mot *émende*, & Nicot au mot *amende*. D'*emendare*, nous avons fait AMANDER, en la signification de payer l'amande. *M.*

AMANDER. Nous disons aussi *s'amander* pour *se corriger* : d'*emendare*. Drusius sur le sixiéme ch. du premier livre des Rois : *Liranus* emendam *pro peccato : Gallicè* amande : *quod à verbo Latino* emendo *derivatum*. M.

AMANDER, signifie aussi réparer une faute qu'on a faite, & quelquefois en recevoir le châtiment. Rabelais, liv. 3. chap. 11. *La premiere fois sera une faute, & vaudra quinze ; au desjucher vous l'amanderez : par ce moyen seront seize.* La soixantiéme des cent Nouv. Nouv. *Dites-moy, je vous requiers, qui a esté votre Recteur ; ou, par S. François, vous l'amanderez : & fit semblant de tirer sa dague.* Le Duchat.

AMARANTE. Fleur. D'*amarantus*, fait d'ἀμάραντος, composé de la particule privative *alpha*, & du verbe μαραίνω, qui signifie *marcessere*. Pline, livre 21. chapitre 8. qui est *de vestium æmulatione cum floribus : Amaranto non dubiè vincimur : Est autem spica purpurea veriùs quàm flos aliquis : & ipse sine odore. Mirum in eo, gaudere decerpi, & latius renasci. Provenit Augusto mense : durat in autumnum. Alexandrino palma, qui decerptus asservatur : mirùmque, postquam defecére cuncti flores, madefactus aquâ revivescit, & hybernas coronas facit. Summa ejus natura in nomine est, appellato, quoniam non marcescat.* Et c'est par cette raison d'étymologie, que Columelle a appellé *immortelles*, les amarantes.

Et malè damnati mœsto qui sanguine surgunt
Æacii flores, immortalesque amaranti.

De la couleur de cette fleur, nous disons *une étoffe, un drap amarante*. La plûpart de nos plus célebres Auteurs de la Langue Françoise écrivent *amaranthe* : en quoi ils ne sont pas à imiter. *M.*

AMARANTE, est aussi le nom d'une espéce d'Ordre de Chevalerie, que la Reine Christine de Suede institua en 1653. Cet Ordre doit son nom & son origine à une fête galante que je vais décrire en peu de mots. Il y avoit en Suede un jour de divertissement établi chaque année, que l'on passoit en festins & en danses, qui commençoient le soir & duroient jusqu'au matin. Cette fête, telle à peu près qu'est parmi nous celle du *Roi boit*, se nommoit *la fête de l'Hôtellerie*. La Reine Christine lui changea ce nom, & l'appella *la fête des Dieux* ; nom plus majestueux, & qui convenoit parfaitement ; puisque les Seigneurs & les Dames de la Cour tiroient au sort la Divinité qu'ils devoient représenter à cette fête. Les Dieux étoient servis à table par une élite de jeune Noblesse de l'un & de l'autre sexe, qui paroissoit encore plus brillante par la diversité des habillemens que chacun inventoit pour se distinguer. La Reine prit le nom d'*amarante*, c'est-à-dire immortelle, & parut avec un habit superbe, couvert de diamans, habit qu'elle quitta sur la fin de la fête, & en ayant fait détacher les pierreries, elle en fit present aux masques qui avoient été admis dans l'assemblée. C'est le jour de cette galanterie que fut établi l'Ordre de l'*Amarante*, composé des seize Dieux & des seize Déesses qui avoient soupé avec la Reine, qui s'en déclara le chef. Cet Ordre fut ainsi appellé du nom que la Reine avoit pris. Deux A, l'un droit & l'autre renversé, entrelassés dans une couronne de laurier, étoient le chifre de cet Ordre, & signifioient le nom d'*Amarante*, avec ces mots Italiens : *Dolce nella memoria*, c'est-à-dire, *le souvenir en plait*. Vergy.

AMARER. Terme de Marine, qui signifie *attacher*, ou *lier*. Voyez le Sieur Guillet dans son Dictionnaire de la Marine : Et Messieurs de l'Académie dans leur Dictionnaire de la Langue Françoise.

AMARRER. Voyez AMARER.

AMARRI. C'est la matrice. Ce mot a été fait de *matrice*, ablatif de *matrix*, en y préposant un A : comme en *amarella*, mot Italien qui signifie l'herbe dite *matricaria*. *Matricare*, *matricarella*, *marella*, AMARELLA. *M.*

AMAS, AMASSER. Il y en a (x) qui le dérivent d'ἀμάω, qui dans l'Iliade d'Homére signifie *accumuler*, *assembler*. Mais il y a plus d'apparence de dire qu'il vient de *massa*, qui signifie *un amas* de quoi que ce soit. Les Jurisconsultes font souvent mention de *massa auri*, *argenti*, *æris*. La Loi 89. *De Legatis* 3. *Massâ legatâ, scyphi ex ea facti exigi possunt.* Virgile liv. 1. des Georgiques :

——massam picis urbe reportat.

Isidore liv. 16. chap. 2. parlant des montagnes de sel : *Ut muros domosque massis salis faciant.* Et les derniers Grecs ont appellé μάζαι, un monceau & un amas. De *Massa* les anciens Latins firent *Massare*. Lucréce liv. 1.

Ignes in cœtus stringi, massareque corpus :

bien qu'on ait voulu substituer *mutare*, au lieu de *massare*. Les Auteurs du tems moyen en ont aussi formé *immassare*. Isidore liv. XI. chap. 1. *Ultimi sunt molares, qui concisa à prioribus atque confracta subigunt, molunt, atque immassant.* Toutefois Goropius Becanus, dans ses Origines d'Anvers, livre 7. veut, que tant le Latin *massa*, que le François *amasser*, & l'Italien *amazzare*, soient formés du Flamand *mas*. *Mas enim nobis non* massam *Latinorum ; quamvis ea vox à nostrate descendat ; sed summam rerum multarum in unum coacervatarum signat. Unde Galli Romanizantes*, amasser, *& Itali* amassare, *fecerunt*. Caseneuve.

AMASER. Froissart, édition de Jean Petit, v. 4. f. 100. r°. *Car le Roy croissoit & scelloit les libertés si grandes & franchises, que plusieurs se y vin-*

(x) Entr'autres H. Estienne Hypomn. de L. Gall. p. 142

drent amaser voulontiers. S'amaser, c'est-à-dire, s'habituer ; de mansus, fait de maneo, d'où mas, dans la signification de maison. Le Duchat.

AMASSER. D'admassare, qui a été fait de massa. Les Italiens disent de même amasser. M.

AMASSER, tuer. Le Continuateur de Monstrelet, sur l'an 1515. vol. 3. fol. 252. a. édit. de 1572. *Tout le demourant fut amassé & vaincu.* De l'Italien *Ammazare*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

AMASSER, dans le même sen: qu'amaser, c'est-à-dire, bâtir, fournir de maisons. Monstrelet, vol. 1. fol. 276. a. *Ardirent la Ville, qui étoit puissamment amassée.* Le Duchat.

AMATHYSTE. par corruption pour améthiste. Rabelais livre 5. de son Pantagruel chapitre 21. Du Bartas dans la troisiéme journée de sa Semaine, & Belleau dans son livre des Pierres précieuses, ont dit *amethiste*, conformément au Latin *amethistus*, & au Grec ἀμέθυστος : & plusieurs le disent encore présentement. Mais nonobstant l'origine, la meilleure & la plus saine partie des Ecrivains d'aujourd'hui disent *amathiste* : conformément à l'Italien & à l'Espagnol *amatista*. Et il y a plus de deux cens ans qu'on parloit de la sorte. Villon dans son Grand Testament, feuillet 15. *Vermeille comme une amathiste.* Nicot a aussi dit *amathyste* ; & il l'a même préféré à *amethyste*, ayant mis *amathyste* dans l'ordre alphabétique. On ne parle point autrement à la Cour, & on croit, non sans apparence, que les Reines Catherine & Marie de Médicis, qui étoient Italiennes, & les feues Reines Anne d'Autriche, & Thérese d'Autriche, qui étoient Espagnoles, n'ont pas peu contribué à y confirmer cette prononciation : les Italiens & les Espagnols, comme il vient d'être remarqué, disant *amatista*. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie du mot ἀμέθυστος. Psellus dans son Traité des Pierres précieuses dit, que cette pierre a été ainsi appellée, parce qu'elle empêche ceux qui la portent de s'enivrer. Les autres avec plus de vrai-semblance, disent qu'elle a eu ce nom à cause de sa ressemblance à la couleur du vin. Et Théophraste en son livre des Pierres précieuses ; & Pline au chapitre 9. du livre 37. de son Histoire Naturelle ; & Plutarque au livre 3. chap. 1. de ses Symposiaques ; & Epiphane dans son Traité des Pierreries, sont de cet avis. *M.*

Suivant la première opinion, *amethyste* vient du Grec ἀμέθυστος, qui signifie *arcens ebrietatem* ; & suivant la seconde, il vient de μέθυ, *vinum*. Lorsque M. Menage a écrit, l'usage pouvoit être *amathyste* : aujourd'hui cet usage ne subsiste plus, & l'on dit communément *amethyste*. Vergy.

AMAZONE. Nous disons d'une femme courageuse : *c'est une Amazone.* C'est-à-dire qu'elle ressemble à ces Amazones que l'on dit avoir habité la Scythie près du fleuve Tanaïs, & dont on nous raconte qu'elles faisoient une république, gouvernant elles-mêmes leurs Etats, & n'y souffrant point d'hommes, faisant mourir les enfans mâles qu'elles avoient des étrangers ausquels elles s'abandonnoient, brûlant la mamelle droite à leurs filles, afin de les rendre plus propres à tirer de l'arc, & afin que le bras droit devînt plus fort en recevant la nourriture qui se seroit portée au teton qui leur manquoit. D'où elles furent appellées *Amazones*, c'est-à-dire *sans mammelles*. Du Grec formé de l'a privatif, & de μαζὸς, *mammelle*. Vergy.

A M B.

AMBASSADEUR. César, livre 6. *de Bello Gallico*, écrit que parmi les anciens Gaulois, *Ambacti* étoient des Cliens, & des personnes qui tenoient aux grands Seigneurs par quelque puissante considération. *Ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se Ambactos Clientesque habet : hanc unam gratiam potentiamque noverunt.* Quelqu'un se pourroit persuader que c'est un mot Latin, sur ce que Pompeius Festus écrit, que chez le Poëte Ennius, *Ambactus* signifie un *serviteur* ; & qu'il est composé de la préposition *am*, que les Grammairiens appellent *loquélaire*, & d'*actus* ; comme qui diroit, *envoyé çà & là* : Am, *præpositio loquelaris, significat* circum : *unde servus* Ambactus, *id est* circumactus, *dicitur*. Et plus bas : Ambactus, *apud Ennium*, servus actus *dicitur*. Mais Joseph Scaliger, & quelques hommes doctes avec lui, tiennent bien que dans Ennius ce mot est purement Latin : mais que dans César, il est de l'ancienne Langue Gauloise. En effet, en vieille Langue Tioise, ou Allemande, ce mot signifie *Ministre* & *Officier*. L'ancien Glossaire de Kéron : Minister, *ambaht* : ministraverit, *ambahtit* : officina, *ambahti* : officium, *ambahte* : officina, *ambaht*. Dans l'ancien Moine Otfridus, & dans les autres vieux Auteurs de la Langue Tioise, *ambachten* signifie *œuvrer* & *travailler*. Mais enfin l'usage a élevé ce mot à une plus noble signification ; car Isaac Pontanus, dans son *Glossarium Prisco-Gallicum*, dit que dans la plûpart des Villes de Flandres, *ambachten* signifie ce corps d'Assemblée, où un homme, par le choix des autres, tient le principal lieu, & y est honoré comme Chef. Et il ne faut par trouver étrange que ce mot soit pris, tantôt pour une fonction honorable, & tantôt pour une fonction vile & abjecte ; puisque dans les Loix barbares, & dans les anciennes Chroniques, *Ministerialis*, qui signifie même chose, se trouve aussi pris pour un simple *Artisan*, & pour *un Officier de Prince*, ou *de Ministre d'Etat*. D'*ambaht* on forma *ambascia* ; qui, dans l'Addition premiere, Art. 17. de la Loi des Bourguignons, signifie *l'usage & le service qu'on tire d'une bête*. *Quicumque asinum alienum, extrà domini voluntatem, præsumpserit, aut per unum diem, aut duos, in ambascia sua.* Le même mot signifioit aussi l'emploi que le Prince donnoit à quelque personne : car au lieu de ces paroles de l'édition commune de la Loi Salique, Titre 1. Article 4. *Si in jussione Regis fuerit occupatus*, on trouve dans l'édition de Bâle, *in Ambascia Regis*. Quoiqu'il en soit, il est certain que de-là est venu le mot *Ambasiator*, ou *Ambaxator*, qui du commencement signifioit celui qui avoit la charge de faire quelque chose pour un autre ; mais qui depuis a été seulement pris pour celui qui porte la parole pour autrui, ou qui a la charge de traiter les affaires d'un autre ; bien que maintenant le mot d'*Ambassadeur*, que nous en avons formé, signifie seulement l'Envoyé, ou le Député, qui traite les affaires de Souverain à Souverain. Car anciennement *Ambasciator* étoit pris pour toute sorte de Député. Petrus de Vineis, liv. 1. Epist. 8. *Ambaxatores Civitatum rebellium Lombardorum.* Et liv. 3. Epist. 82. *Ambaxiatores Civitatum à Papiâ.* Et dans une Lettre de l'Empereur Frideric, rapportée par Mathieu Paris, dans la Vie de Henri III. *Cum Ambasiatoribus Civitatum rebellium Lombardiæ.* Voire même il

il n'y a pas plus d'un siécle & demi, que les Députés, envoyés à nos Rois par quelques Communautés du Royaume, étoient appellés *Ambassadeurs*; comme j'ai vû dans les Registres du Parlement de Toulouse, où les Députés qu'il envoyoit vers le Roi, prennent la qualité d'*Ambassadeurs*; & comme il se voit dans les Archives des Etats de Languedoc, où les Députés de la Province sont appellés *Ambassadeurs*, en plusieurs Actes. *Caseneuve.*

AMBASSADEUR. D'*Ambasciator*, ou *Ambassiator*, qui se trouve souvent en cette signification dans les Ecrivains du bas siécle. Le Ruscelli, sur ce vers de l'Arioste, Stance 63. chant IX.

Il fante al Re fa l'Ambasciata in fretta,

confesse ingénument qu'il ne sait pas d'où peut venir ce mot : *L'etimologia o origine di questa voce* Ambasciata, *io non ò saputo fin qui rintracciare, se non che ella è pura voce ultramontana. E principalmente della lingua Spagnuola. Il commune d'Italia oggi dice più* Imbasciata *che* Ambasciata : *ma tuttavia cioè per corrottione del suo proprio.* Ambascia *poi è voce a noi che significa ansia, fastidio, o pensiero, o dispiacer d'animo & cura & sollecitudine, o affano. Dante :*

E però leva sù, vince l'Ambascia
Con l'animo, che vince ogni bataglia.

Et questo autor nostro più di sotto :

Non ti meravigliar ch'io n'abbia Ambascia,
E se di cio diffusamente io dico.

& se si sapesse l'etimologia e l'origine di questa, si potrebbe forse dire che da essa fosse fatto Ambasciatore; *convenendosi à uno Ambasciatore di star di continuo ansioso, affannato, pieno di cure & sollecito.* Le P. Thomassin & M. Huet le dérivent de l'Ebreu המבשר *nuncius.* Ce mot se trouve 1. Sam. 4. 17. & vient de בשר *nunciavit.* Lindembrog, dans son Glossaire, le dérive de l'Alleman *Ambacht*, ou *Ambachten*, qu'il dit signifier *operari.* Encore aujourd'hui en Flandre, *Ambachten* signifie un membre de la République qui est obligé au corps de la République à certain service; & les quatre grands Membres de Flandre, ou les quatre Métiers, en Latin, *Ministeria*, s'appellent les quatre Ambactes. Parmi les Danois, comme je l'apprens d'Isac Pontanus, ce mot *Ambacht* signifie aussi *munus, officium, Præfectura. Nam & Ambachtsheeren*, dit-il, *illustres sunt viri penes quos est summa rerum in municipiis & territoriis.* C'est au chap. 24. du livre VI. de ses Origines de France. Ce mot au reste est très-ancien dans la Langue Germanique; *Ambachta* se trouvant employé pour *Ministri* dans la version Teutonique de l'Harmonie des IV. Evangiles de Tatianus Syrus; qui selon l'opinion de Bonaventura Vulcanius, est la piéce la plus ancienne qui soit dans la Langue Allemande. Pontanus l'a insérée toute entiére au liv. VI. chap. 24. de ses Origines de France. Voyez-le dans son Glossaire Gaulois, au mot *Ambactus*; & Cluverius liv. 1. de son ancienne Germanie chap. 8. où ils soutiennent que le mot *Ambactus* est Gaulois. Conformément à cette opinion, Spelman, dans son Glossaire, croit que le mot d'*Ambacten*, & celui d'*Ambasciator*, viennent du Gaulois *Ambactus. Mihi autem omnia videntur à vetustissimo Gallico* Ambactus *deduci; de quo sic Festus :* Ambactus, apud Ennium linguâ Gallicâ servus dicitur. *Certè hunc non tacuit Cæsar lib. VI. bell. Gall. de Equitibus Galliæ agens :* Eorum ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se Ambactos clientesque habet : hanc unam gratiam potentiamque noverunt. *Philoxeni Glossæ a Vulcanio juxta Scaligerum emendatæ :* Ambactus, *δοῦλος μισθωτὸς, ὡς ἴυνιος. Sic, ut* Ambactus *idem sit quod περιφέρητος, circumactus, & nusquam consistens; cujus operas quotidianas dominus locat lucelli causâ; qui &* locellaris & lucellaris *appellatur. Aliis* ministerialis. Voyez Scaliger sur Festus, pag. 14. & 15. & Turnébe liv. XIV. de ses Adversaires, chap. 12. & Gosselin, chapitre 63. de son Histoire des anciens Gaulois. M. de Saumaise, page 486. sur l'Histoire Auguste, estime au contraire que le mot *Ambactus* est purement Latin; d'où il dit que celui d'*Ambasciator* a été fait : AMBASCIATORES *infima Latinitas dixit. Quod vocabuli ex bona & veteri Latina voce factum est.* Ambactus *veteribus Latinis servum mercenarium significabat, qui hac & illac circumagitatur & circumducitur mercedis gratiâ.* Ambagere *vetus verbum pro* circumagere, *ut* ambire, circumire. *Optimæ Glossæ :* Ambactus, *δοῦλος μισθωτὸς, ὡς ἴυνιος. Glossæ Placidi :* Ambacti, servi. *Festus : A M*, Præpositio loquelaris : significat *circum.* Unde *servus Ambactus*, id est, *circumactus*, dicitur. *Sequitur apud eumdem Festum, vel ejus Abbreviatorem :* Ambactus apud Ennium linguâ Gallicâ servus dicitur. *Scripserat Festus*, Ambactus apud Ennium servus dicitur. *Voces illas* linguâ Gallicâ *liquet mihi à Paulo additas esse, qui* Ambactus *apud Cæsarem in rebus Gallicis legerat, & putabat vocabulum esse Gallicum. Verba Cæsaris ex sexto Commentario belli Gallici :* Atque eorum ut quisque est genere copiisque amplissimus, ita plurimos circum se Ambactos clientésque habet. *Ex his verbis non magis liceat colligere Gallicam vocem esse* Ambactos *quàm* Clientes. *Frustra igitur vir magnus apud Festum*, (il veut parler de Scaliger) *qui notavit* Ambactus, *cùm servum significet, Latinum esse; at cùm pro cliente sumitur, Gallicum.* Ambactus *pura Latina vox est*, ὁ περιφέρητος, ὁ περιφερόμενος. Ambactus *etiam pro eodem dicebatur. Festus :* Ambaxi, qui circumeunt, *&c. Nam ut à* FIGO fixus *&* fictus; à TAGO, taxus *&* tactus; à VEHO, vexus *&* vectus; *sic ab* AGO, actus *&* axus. *Sic* Ambactus *&* Ambaxus *idem. Atque idem* Ambactia *vel* Ambaxia, *servitium vel opera mercede conducta; pro quo recentiores Latini* Ambasciam *scripserunt in Legibus Burgund.* Quicumque asinum alienum extra domini voluntatem præsumpserit, aut per unum diem, aut duos, in Ambascia sua, *&c. Hinc & verbum* Ambasciare, *&* Ambasciator *pro Legato vel Internuntio & Intercursore & domestico etiam & adsecula.* Ambaxatores *Hispani dicunt ab* Ambactus. Je suis de l'avis de M. de Saumaise. Nous avons dit *Ambaxiateurs.* Voyez les libertés de l'Eglise Gallicane, page 14.

Il me reste à remarquer, ce que M. de Caseneuve a remarqué, qu'il n'y a pas long-tems qu'on appelloit *Ambassadeurs* les personnes envoyées par des Communautés à des Souverains. Voyez la Vie de Mathieu Ménage, Théologal de l'Eglise d'Angers, à l'endroit où il est dit qu'il fut envoyé par l'Evêque & par l'Eglise d'Angers au Concile de Basle. *M.*

AMBLER. Il est formé d'*Ambulare* : parce que les bêtes d'amble servent à se promener. Fulbert, Evêque de Chartres : *Rogo ut secundùm promissionem tuam mittas equum ambulatorem.* Ekke-

hardus Junior, *De Casibus Monasterii Sancti Galli: Sternatur ambulatrix mea quantocyùs.* Le même chapitre 10. *Misit post dies istos Dux Buchardo nostro ambulatorem valde docibilem & alacrem: audivit enim eum delicatis equis delectari nimiùm.* Et chap. 15. *Ambulator autem, cui ipse insederat, alacritatem equorum post se sentiens.* Caseneuve.

Ambler. D'*ambulare*, dont les Latins se sont servis en cette signification. Ekkehardus, chap. 1. *Sternatur ambulatrix mea.* Et au chap. 15. *Ambulator cui ipse insederat, alacritatem equorum post se sentiens, caput concutiens exultare cœpit.* Et au Chap. 10. *Ambulatorem valde docibilem & alacrem.* L'Auteur de la Vie de S. Udalric chapitre 5. *Qui virtutem caballicandi habebant, in cautissimis ambulatoribus pergebant.* Casaubon sur ce vers de l'Empereur Hadrien, *Ambulare per Britannos: Verbum* amblare *resedit in Gallica Lingua, diversa notione: ut cùm de tolutario, vel asturcone, usurpamus.* Les Grecs ont dit de même βαδίζειν. Les Gloses: *tolutarius* βαδιστής. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, p. 245. *Græci* βαδίζειν κατὰ ἐξοχὴν, *de hoc molli delicatoque Asturconum gressu dixerunt, ut Latini* ambulare *& nos* amblare. *Vegetius lib.* IV. *cap. 6.* Inter collatorios & eos quos *guttonarios* vulgus appellat, ambulatura eorum media est. *Et alibi:* Non enim circulis aut ponderibus prægravant, ut soliti ambulare condiscant. *Ambulaturam vocat quam nos* amblam *dicimus, quæ & ipsa vox Latina est, & ex Latinorum consuetudine facta. Sic enim* resonam, *pro* resonatione, *à* resono. *Sic* ornam, *pro* ornatione *vel* ornatura. *Sic* curam, *pro* curatione *vel* curatura, *à* curo. *Sic* sudam, *pro* sudatione. *Ita* amblam *pro* amblatura. Les Espagnols disent aussi *cavallo amblador*, pour un cheval d'amble. M.

Ambler: pour *voler:* comme quand on dit, *Il est bien larron qui larron emble.* Voyez *embler.* M.

L'Auteur du Roman de la Rose a dit *embler*, pour s'enfuir, *evolare.* C'est fol. 5. r°. en ces termes:

Le temps qui s'en va nuit & jour,
Sans repos prendre & sans séjour,
Et qui de nous se part & emble,

Se *emble*, c'est-à-dire s'envole.

L'*Emble* se prenoit autrefois pour le pied du cheval. Collenucio, fol. 243. v°. de son Histoire de Naples, édit. de 1546. *Et déja son cheval avoit mis l'emble de devant sur le pont.* L'*emble de devant*, c'est-à-dire, *les pieds de devant.* Le Duchat.

AMBOISE. Ville, située entre Blois & Tours, à l'endroit où se décharge du côté du midi dans la riviere de Loire une petite riviere qui s'appelle l'*Amasse.* Cette Ville est appellée par Sulpice Sévere, au chapitre 9. du troisiéme de ses Dialogues, par Fortunat dans le Poëme qu'il a fait de la Vie de S. Martin, par Grégoire de Tours au chapitre 35. du livre 2. & au chapitre 31. du livre 10. de son Histoire *Vicus Ambaciensis:* Et par Jean, Moine de Marmoutier, en la Vie de Geoffroi, Duc de Normandie & Comte d'Anjou, elle est appellée *Ambasium:* & par l'Auteur *de Commendatione Turonicæ Provinciæ, Ambaziacum: Ambaquis*, & *Ambasia*, & *Ambasium*, par l'Auteur, *de Castro Ambasiæ. Baugeredi linguâ suâ non ampliùs* Abaquis, *sed* Ambasiam, *sive* Ambagium, *vocari deinceps jusserunt.* Et par tous les Auteurs récents, & dans les Titres du pays, elle est appellée *Ambasia.* Joseph Scaliger a écrit au chapitre 4. de son *Elenchus Trihæresii Nic. Serrarii*, que le nom d'*Amboise* se trouvoit tout entier dans le Texte Ebreu de l'Histoire qui est attribuée à Joseph, fils de Gorion. Et Papyrius Masso remarque dans sa Description de la France par les Fleuves, que quelques Juifs ont cru que l'Auteur de cette Histoire étoit d'Amboise. Pour ce qui est de l'étymologie du mot d'Amboise, il semble qu'Antoine Mornac ait dérivé ce mot, *ab ambabus aquis*, s'étant servi du mot d'*Ambaquium* pour exprimer en Latin la Ville d'Amboise, non-seulement dans un Poëme héroïque, par lequel il a décrit les Guerres de la Ligue, mais encore dans l'allégation qu'il fait sur la Loi *Dudum* au Code *de Contrahenda emptione*, d'un Arrêt du Parlement du 10. Février 1598. Voici l'endroit du Poëme, que je produis, d'autant plus volontiers que ce Poëme n'est point imprimé:

Te subeunt ambabus aquis, Amatissa, Ligerque,
O montana crepido, nec exsuperabile saxum,
AMBAQUIUM, Ogygiæ cui cedat Homerica tellus.
Exurgunt vultu triplici radiantia tecta,
Unde procul placeant plusquam Peneïa Tempe;
Aërio veluti dulcis nutricula nido,
Educis nostros pridem primo ubere Reges,
Atque doces pedibus terram signare tenellis
Heroas patrios. Decorant & origine prima
Te fratres gemini, duo nunc rutilantia Francis
Sidera, quæ tenebris numquam sua lumina condent.
Alter purpurei septena per astra Senatus
Eminet, ac turbæ dicit sacra jura silenti.
Alter & arcanas Regum, penna alite, voces
Exprimit: ac isto dum nomen tollit honore,
Gaudet honoratam regni complere quadrigam.
Hæ tibi erant dotes, & circum mœnia palmæ,
Felix Ambaquium. *Eheu sed furiavit Enyo*
Francigenas, cœpitque à te fanatica flammam
Ducere, terdeno nec dum satiata Decembri.
Extentum vicinus habet sibi Sicia collem,
Cui vix Sextilis medius vada tuta relinquit.

Ces deux freres, sont Messieurs Forget: c'est-à-dire, M. Forget, Président au Mortier du Parlement de Paris, & M. de Fresne Forget, Secrétaire d'Etat; lesquels n'étoient qu'originaires d'Amboise: car ils étoient nés à Tours. Et cette riviere *Sicia*, c'est une petite riviere assez poissonneuse, que l'Auteur *de Commendatione Provinciæ Turonensis* nomme aussi *Sicia*, & que les habitans du pays appellent *la Cisse.* Elle s'embouche du côté du Septentrion dans la riviere de Loire, en un endroit qui s'appelle de cette embouchure *le Bec de Cisse*, & qui est entre Amboise & Tours. Papyrius Masso, qui a écrit qu'elle entroit à Blois dans la Loire, n'a pas été bien informé de cette particularité. Cette étymologie de Mornac est plus ingénieuse que véritable. M. de Valois a remarqué dans la Notice des Gaules, que l'ancien mot étoit *Ambacia.* Et c'est comme elle est appellée dans Paulin, au liv. 5. de la Vie de saint Martin:

Haud longo spatio præfata amotus ab urbe
Vicus erat, veteris quondam vestigia castri,
Tunc famulis habitata Dei, Christique ministris:
Ambacia nomen priscum prior incola dixit.

Il me reste à remarquer ici que c'est à cause que les trois principales rues d'Amboise sont disposées en trepié, qu'on appelle *Tripiez* les habitans d'Amboise. ¶ Je dois une grande partie de ce discours sur la Ville d'Amboise, à la courtoisie & à l'érudition de M. Nublé, Amboisien. *M.*

AMBON, en Latin *ambo*. C'est une tribune qui étoit autrefois dans les Eglises, & sur laquelle on montoit pour lire ou chanter certaines parties de l'Office divin, & pour prêcher au peuple. Il y avoit des degrés pour y monter. Après la lecture de l'Epître, le Chantre montoit sur l'*ambon* avec son Livre nommé Graduel, ou Antiphonier, & chantoit le Répons, que nous nommons Graduel, à cause des degrés de l'*ambon*, & Répons, à cause que le Chœur répond au Chantre. Il est dit dans le premier Livre des miracles de saint Othmar, chap. 4. qu'l'Evêque ordonna à l'Archiprêtre de monter sur l'*ambon*, & de faire le Sermon au peuple à sa place. Et Odilon, Moine du dixiéme siécle, Auteur du Livre de la Translation des Reliques de Saint Sebastien & de Saint Grégoire, dit que l'Evêque monta sur l'*ambon* pour prêcher au peuple. On montoit à l'*ambon* de deux côtés : c'est pour cela que quelques Auteurs, comme Balde & Durand, ont crû que ce nom étoit tiré d'*ambo*, qui signifie *deux*. L'Evangile se lisoit tout au haut de l'*ambon* : l'Epître se lisoit un degré plus bas, comme il paroît par l'Ordre Romain. Les Empereurs étoient aussi couronnés sur l'*ambon*. Saumaise croit que ce nom a été donné à cette tribune, parcequ'elle étoit ronde, de même que les Grecs ont appellé ἄμβωνα le ventre d'une bouteille, parce qu'il est rond, & qu'ils disent ἄμβιξ, pour signifier une marmite. *Ambon*, vient d'ἀναβαίνω, *ascendo*; d'où en retranchant un α se fait ἀνβαίνω : & parceque l'*n*, qui est une lettre palatale, ne peut soutenir une lettre labiale, telle qu'est *b*, cette *n* s'est changée en *m*, & l'on a dit ἀμβαίνω, *je monte*; d'où s'est formé ἄμβων, *ambo*. *

AMBRE. De l'Espagnol *ambar* : d'où les Italiens ont fait aussi leur *ambra*. L'Espagnol *ambar* a été fait de l'Arabe *anbar* : ce qui a été très-véritablement remarqué par Caninius dans ses Canons des Dialectes, à la lettre ρ. ¶ Anbar *Æthiopicè est* cetus. *Ita occurrit in Evangelio Æthiopico Matthai* XII. 40. *& in Cantico trium sociorum Danielis, in Daniele* III. 79. *Atque inde plurale* anabroth cete, *Liturgia Æthiopica, Roma edita, pag.* 176. *D. Arabicè* alanbar *est ceti species, de quo Damir :* Alanbar, *est piscis marinus magnus, è cujus pelle fiunt scuta, qua vocantur* SCUTA ALANBAR. *In hujus piscis ventre ambram reperiri scribunt, Avicenna, Damir, Abenzitar, Alcamus, Leo Africanus libro 9. atque Arabum plures alii. Unde est quod vocatur* anbar. C'est ce que M. Bochart avoit écrit dans son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise, au mot *ambre*. Ce qu'il a encore remarqué dans son livre des Animaux de l'Ecriture Sainte. M.

AMBRELIN. Rabelais, livre 4. chap. 40. C'est le nom de l'un des Cuisiniers qui combattirent les andouilles. Ant. Oudin, dans son Dictionnaire Fr. Ital. *Hambrelin, huomo di poca consideratione*. Ce mot est Alleman d'origine, & c'est un diminutif de *Hammer*, qui signifie *un marteau*. Ce diminutif seroit *Hamerlein*. Et quoiqu'il ne signifie proprement qu'un petit marteau, on le prend pourtant figurément pour le Jaquemar qui frappe les heures d'un horloge avec le petit marteau qu'il tient en main : & de-là vient que le mot *Ambrelin*, qui se dit encore à Metz dans la signification que lui donne Oudin, a signifié chez nous un homme de néant, ou de peu de considération. *M. Otho Hemerlin* est un mot qui se trouve dans les Epîtres, *Obscurorum virorum*, page m. 290. *Le Duchat*.

AMBRETTE. Nom d'une fleur assez connue, & qui a été ainsi appellée à cause que son odeur approche de celle de l'ambre. Par la même raison une sorte de poire qui a l'odeur de l'*ambrette*, a été nommée poire d'*ambrette*. Vergy.

AMBROSIE. Comme le nectar est le breuvage des Dieux, on a feint de même que l'*ambrosie* étoit leur viande, τὸ τῶν θεῶν βρῶμα. Ce qui a fait dire à Ovide :

> *Nectar & Ambrosiam, latices epulasque Deorum.*

Et à Martial,

> *Jupiter Ambrosia Satur est & nectare vivit.*

Ce mot est Grec, & signifie *immortalité*, étant formé de l'*a* privatif & de βροτὸς, *mortalis*. La viande des Dieux a été ainsi appellée, parcequ'il n'est pas permis à un mortel d'en manger, ou parce qu'on devient immortel lorsqu'on en mange. *Vergy*.

AMBUBAIE, *Ambubaia*. Ce mot, que quelques-uns de nos Dictionnaires ont fait François, est pris d'Horace, Liv. 1. sat. 2. & de Suétone dans Néron. Un Commentateur d'Horace a cru que les *Ambubaies* étoient des femmes & des coureuses que l'on avoit ainsi appellées à cause des sotises qu'elles disoient en bégayant dans l'yvresse. Torrentius sur Suétone, Turnebe, Liv. XI. chap. 25. & Pulmannus dans ses notes sur Suétone, ont pensé que ce mot venoit de *ambu* ou *am*, vieille préposition Latine, qui signifioit *circùm*, autour, & de *Baia*, *Baies*, lieu délicieux proche de Naples ; & que c'étoient des femmes débauchées qui se trouvoient aux environs de Baies ; que *ambu* a été dit pour *am*, de même qu'*indu* a été dit pour *in* ; que c'est de-là qu'on a dit *ambarvale* & *ambedo*, & de même *ambubaia*. Cruquius, dans son Commentaire sur Horace, croit qu'*ambubaia* s'est dit pour *ambubeja*, & qu'il signifie proprement un vendeur d'*ambubeja*, herbe dont Dioscoride, Celse, Panthin, Mathiole & d'autres ont parlé, & qui, dans Pline, s'appelle *ambugia*, par la faute des Copistes, qui ont substitué ce mot à *ambubeja* ; parce que ces vendeurs d'*ambubeja* étoient des charlatans ; qu'ensuite on a transporté ce mot à toutes sortes de charlatans, & que c'est-là ce qu'il signifie. Mais toutes ces étymologies ne paroissent point vraies : la derniére sur-tout n'a aucune apparence. Il faut dire avec Acron, ancien Commentateur d'Horace, avec Scaliger, Casaubon, Beroalt, Sabellicus, Caninius sur Suétone, Lambin dans ses notes sur Horace, Buxtorf, Schindler, Bochart, & tous ceux qui sçauront les Langues, que ce mot est Syriaque. En effet de l'Hebreu אביב *abib*, qui signifie une tige de blé, on a fait אבוב *abbub*, qui revient au *calamus* des Latins, & signifie ordinairement un petit instrument de musique fait avec un chaume, une tige de blé, en un mot un chalumeau. Et parceque les flutes ont commencé par-là, quoiqu'elles se soient perfectionnées dans la suite, & qu'elles n'aient point

été de simples chalumeaux ; ou parcequ'elles y ressembloient, on les a toujours appellées אבוב *abbub*, & avec la terminaison Syriaque, אבובא *abbuba*, ou אבוביא *abbubaia* : & comme le Syriaque met *nun* au lieu de *daguesch*, aussi-bien que l'Arabe ; pour אבוביא *abbubaia*, on dit אנבוביא *anbubaia*, une flute, d'où les Romains ont fait *ambubaia*, en changeant seulement l'*n* en *m*, sans rien changer dans le son ni dans la prononciation ; & ils ont donné le nom de l'instrument à celui qui en jouoit, appellant *ambubaia*, joueur ou joueuse de flute, comme nous appellons Flute, Haut-bois, Violon, Trompette, non-seulement ces Instrumens, mais encore ceux qui en jouent. J'ai dit joueur ou joueuse de flute, parce que Lambin croit que c'étoient des hommes. Mais la plus ancienne & la plus comune opinion est que c'étoient des femmes Syriennes ; & dans Suétone il paroît que ce sont des femmes. *

AMD.

AMDENPA. On dit à Metz d'une personne qui se tient coye & sans dire mot, qu'elle a la figure d'un *amdenpa*, c'est-à-dire d'une ame, ou d'une personne *in pace* ; supplice que dans les Couvens on fait souffrir dans une étroite & dure prison à ceux d'entre les Religieux qui ont commis quelque crime énorme, ou quelque grand scandale. Ce supplice est décrit par Erasme, dans son Colloque intitulé, *Exequiæ Seraphicæ* ; où il passe pour bien constant, ayant été de son tems pratiqué chez les Cordeliers, en la personne de deux Moines de cet Ordre. *Le Duchat.*

AME.

AME'. Comme quand le Roi dit dans ses Lettres-patentes, *Notre amé & féal.* D'*amatus*. M.

AMELETTE. On dit *amelette* & *omelette* indifféremment. Rabelais livre 4. chapitre 9. a dit *omelette*. *En pareille alliance, l'un appelloit une sienne* mon omelette : *Elle le nommoit* mon œuf : *& étoient alliés comme une omelette d'œus.* Et c'est comme on parle en Saintonge. Le long de la riviere de Loire on prononce plus communément *amelette*. A Paris, on dit *amelette* & *omelette*. L'un & l'autre est bien dit, & conformément à l'étymologie : mais cette étymologie est cachée, & je croi être le seul qui l'ait découverte. La voici. Les Italiens apppellent *anima* la semence des fruits. *Il seme de' frutti ch' è rinchiuso dentro al nocciolo, dal quale nascon le piante*, disent les Académiciens della Crusca. Et ils appellent *animelle*, c'est-à-dire, *petites ames*, certaines béatilles ; comme foyes, cœurs, roignons, gesiers, & autres parties des entrailles des animaux, dont on fait ordinairement des fricassées. Nous disons de même en France, *l'ame d'un fagot*, pour dire le dedans d'un fagot. Et Plaute a appellé l'*ame du puis*, l'eau qui est dans un puis. Or comme une amelette ou omelette, n'est autre chose qu'une fricassée d'œufs (d'où vient qu'on l'appelle *frittata* en Italien ; c'est-à-dire, *fricassée*) d'*animaletta*, diminutif d'*anima*, nous avons dit *amelette*, pour signifier une fricassée d'œus : car *amelette* parmi nous, veut dire *petite ame*, qui est un mot dont Ronsard s'est servi dans la traduction des vers de l'Empereur Hadrien, *Animula, vagula : Amelette Ronsardelette*, &c. De l'Italien *alma*, qui signifie *ame*, nous avons fait de la même sorte le mot d'*omelette* : *alma, almula, almuletta*, AUMELETTE : c'est ainsi que ce mot a été écrit premiérement. Et dans l'édition du quatriéme livre de Rabelais, de l'année 1553. au passage ci-dessus rapporté, il y a *haumelaicte*. Les Gascons écrivent & prononcent encore aujourd'hui *aumelette*. On a écrit ensuite *omelette*, l'*au* se prononçant comme un O. Tous ceux qui se connoissent en étymologies, ne douteront point, je m'assure, que celle-ci ne soit très-véritable. Ceux donc qui veulent qu'on dise *amelette*, parce que, selon Trippault, ce mot vient de ἅμα λύειν, qui veut dire *délayer ensemble* ; ou d'ἀμύλαλειν, selon M. Lancelot : qui est un mot qui se trouve à peu-près dans cette signification dans le Scholiaste d'Aristophane : & ceux qui veulent qu'on prononce *omelette*, parce que, selon M. de la Mote le Vayer, ce mot vient d'*œus meslés*, & selon Bourdelot, d'*ovum melle*, & selon le P. Labbe, d'*oomelia*, fait d'ὠὸν, & de μέλι, sont mal fondés dans leur opinion. Mais quoiqu'on dise à Paris *amelette* & *omelette*, on dit pourtant, & à la Cour, un peu plus communément *omelette*. Le meilleur & le plus sûr est donc de dire *omelette*. Et c'est aussi comme parlent les Célestins, grands artisans de ces sortes de fricassées. M.

On l'appelle en Bretton Fritaden vyou: c. à. d. Fricassée d'oeuf.

AMELETTE. Du même mot d'où nous avons fait *alumelle*, sçavoir de *lamella*, diminutif de *lamina*. *Lamella, alamella, alumella, alumelletta, aumelette*, comme nous écrivions & prononcions anciennement ce mot. Au chap. 34. du *Janua Linguarum*, imprimé à Toulouse en 1645. on appelle *aumelettes* & *flammiches* cette sorte de pâtisserie, qu'on nomme communément *galettes*, à cause que par leur peu d'épaisseur, elles ressemblent à ces pierres plates qu'on appelle *galets* : & il est clair que l'aumelette à œufs n'a pareillement eu le nom d'*aumelette*, que parce qu'autrefois on la faisoit déliée comme une lame de métal. Rabelais, à l'endroit cité par M. Ménage, a écrit *haumelaicte*, parce que pour faire parade de son Grec, il dérivoit ce mot d'ὁμαλῆ ἀκλῆ, *simul trita*, à cause que les œufs sont battus ensemble dans l'omelette. ὁμαλῆ *simul*, ἀκλῆ nom verbal, d'ἄγω, dans la signification de *frango, tero* : d'où vient que le bord de la mer est appellé ἀκλῆ, parce que les flots s'y brisent. Cette alliance que Rabelais suppose dans l'omelette, me fait penser qu'*omelette* pourroit bien ne vouloir dire autre chose que des œufs brouillés, ou des œufs mêlés dans la poële.

Aumelette peut aussi venir en cette maniere de *lamella*. *Lamella, alamella, almella, almelletta, aumelette. Haumelaicte*, dans Rabelais, est une orthographe de fantaisie. La lettre *h* & le *i* y sont inutiles, & au lieu d'*ai* il auroit dû écrire *e*. Les Provençaux appellent *amolate* une sorte d'épée, à cause de la largeur de sa lame. Ant. de Arena, *de Gentilessiis instudiantium*, où il parle des armes de la Bourgeoisie d'Avignon, dans la guerre dont ils étoient menacés par la Bourgeoisie du lieu : *Raperias largas amolatas.*

Il me vient dans l'esprit une autre étymologie d'*amelette*, que je suppose être le bon mot. Les amelettes sont des œufs battus, qu'on a jettés dans une poële, avec certaine quantité de beurre. Ces œufs se lient par la force du feu ; & pour empêcher qu'ils ne s'attachent à la poële, il faut la mouvoir continuellement, ce qui fait tourner sans cesse l'amelette ; ensuite de quoi on la renverse sens dessus dessous pour achever de la cuire des deux côtés. Je

m'imagine donc qu'on l'a appellée de la sorte d'*ambulata*, à cause de la continuelle agitation où on la tient, jusqu'à ce qu'elle soit cuite à propos. *Le Duchat.*

AMELLON. Nom de famille. Peut-être d'*amello*, qui est un nom de fleur, ainsi appellée de Mella, fleuve de Lombardie. Virgile liv. IV. des Géorgiques:

Est etiam flos in pratis cui nomen Amello
Fecêre Agricolæ, facilis quærentibus herba, &c.
——— *tonsis in vallibus illum*
Pastores, & curva legunt propè flumina Mellæ.

Servius sur cet endroit: *Mella fluvius Galliæ est, juxta quem herba hac plurima nascitur, unde & Amello dicitur.* Les Gloses: *amellum*, μελίφυλλον. *Amellus*, στρύχνος. D'*amello*, on a fait *amelottus*, dont nous avons fait *Amelot*, qui est un autre nom de famille. M.

AMELOT. Nom de famille, vient d'*Amis*, ancien nom propre. Témoin le Roman de Milles & Amis. De *Milles* on a fait le diminutif *Millet*; comme d'*Amis*, *Amiot* & *Amelot*. Huet.

AMEN. Ce mot est pur Ebreu; mais il est aussi en usage chez les Syriens & les Chaldéens, & il a passé dans les Langues vulgaires par le moyen de la Religion. Il signifie en premier lieu *verité*. Comme dans Isaïe 65. 16. *Qu'il jure par le Dieu d'amen*, c'est-à-dire, *par le Dieu de verité*. En second lieu il sert à marquer le consentement que l'on donne à quelque chose, & alors nous l'exprimons en François par *ainsi soit-il*, en Latin par *fiat*. C'est le sens qu'il a à la fin de toutes les prieres. Au chap. 27. du Deutéronome le peuple devoit répondre *amen* à toutes les malédictions qui seroient prononcées contre les Violateurs de la Loi. Dans le Nouveau Testament, *amen* au commencement du discours est un abverbe qui signifie véritablement, certainement; comme quand N. S. dit *amen amen dico vobis*. Au lieu d'*amen*, on lit dans S. Luc, chap. 9. 27. ἀληθῶς, c'est-à-dire *véritablement*, & au chap. 11. 51. ναὶ, c'est-à-dire, *assurément*. *

AMENDE. Voyez AMANDE.

AMENDE. ou *Emende*. Il n'y a point de doute que ce mot ne vienne d'*emendare*, qui signifie ordinairement *corriger* & *réparer*, mais que les Jurisconsultes prennent quelquefois pour *châtier de fait & de parole*. La Loi 7. paragr. *Præterea*, Digest. *De injuriis: Libertum conquerentem, quòd Dominus ei convicium dixerit, vel quòd leviter pulsaverit, vel emendaverit.* Et la Loi 9. *De Plano*, Dig. *De Officio Proconsulis: Libertum non obsequentem emendare, aut verbis, aut fustium castigatione.* Delà vient qu'*amende* est une peine pécuniaire: en Latin *mulcta*; parce que c'est une espéce de correction qu'on fait pour les fautes qui ne méritent point de plus grande peine, bien que pour certains délits on condamne quelquefois à une amende d'honneur. Il y a long-tems que le verbe *emendare* est pris pour *payer l'amende*. Par la Loi des Bajuvariens, Tit. 1. paragr. 12. celui qui a enlevé une Religieuse, & l'a épousée, est condamné à la remettre dans le Couvent, au profit duquel il est aussi obligé de composer le double de la composition que feroit celui qui auroit enlevé l'épouse d'autrui: *Componat ad illud Monasterium dupliciter; sicut solet componere qui alienam rapit uxorem.* Et cette composition est ce que nous appellons *amende*; car il y a ensuite de ces paroles: *Et si noluerit emendare & reddere, expellatur de Provincia.* La Loi des Saxons, Tit. 10. paragr. 7. *Quicquid servus aut Litus, jubente Domino perpetraverit, Dominus emendet*: ce qu'au paragraphe suivant la Loi appelle *mulctam componat*. Si bien qu'il n'est pas toujours vrai de dire, selon le *Speculum Saxonicum*, liv. 3. art. 53. que *mulcta Judici datur; emenda parti læsæ*. Caseneuve.

AMENDER. Voyez AMANDER.

AMERIQUE. Cette grande partie du monde qui est dans l'émisphere opposé au nôtre, est ce que nous appellons l'*Amerique* ou *le nouveau monde*. Christophle Colomb, Genois de nation, ayant compris par le raisonnement tiré de la rondeur du Globe, qu'il devoit y avoir des pays habitables dans la partie opposée a celle que nous habitons, & ayant été confirmé dans cette idée, par la relation de quelques Mariniers qui lui racontoient comment une tempête les avoit jettés sur des terres inconnues; il s'adressa au Roi d'Espagne, dans le dessein d'aller tenter la découverte de ces pays inconnus. Il obtint de Ferdinand & d'Isabelle trois Vaisseaux avec lesquels il partit de Cadix au mois d'Août 1492. il navigea tant qu'il découvrit les Isles de la Floride; & de retour en Espagne au mois de Mars de l'année suivante, il rapporta des preuves certaines de sa découverte & des grandes richesses de ce nouveau monde. En 1497. le Roi d'Espagne y envoya Americ-Vespuce Florentin, qui poussa plus loin les premiéres découvertes qui avoient été faites; & de son nom d'*Amerique*, ce pays auparavant inconnu, fut appellé *Amérique*. Vergy.

AMETHYSTE. Voyez AMATHYSTE.

AMI.

AMIANTE. Pierre qui se réduit en cotton ou en filamens assez souples pour pouvoir être filés. On en fait, dit-on, de petits ouvrages que le plus grand feu ne sçauroit endommager. L'*Amiante* se nomme autrement *Asbeste*, ou *Lin incombustible*. M. Chevreau, dans son Histoire du Monde, tome 2. page 101. & 104. dit avoit rapporté des Pyrenés des Pierres & du lin d'*Amiante* ou *Asbeste*, dont il a fait présent à plusieurs curieux de sa connoissance. Il croît sur la pointe d'un rocher de la vallée d'Azun, qui n'est éloigné de Barége que de quatre lieues; *il est*, dit-il, *blanc, doux & délié comme de la soie. Il est très-sec, & se file facilement, ainsi que j'en ai vû faire l'expérience.* Le mot Amiante est Grec, ἀμίαντος, & signifie *impollutus*, *incontaminatus*, nom qu'on a donné à ce lin, parce que bien-loin que le feu le gâte, il en sort au contraire plus blanc & avec plus d'éclat. Le mot *Asbeste*, est aussi Grec, ἄσβεστος, & signifie *inextinctus*, qui ne se détruit point. Plusieurs ont cru que c'est dans un linceul fait d'Amiante, que l'on brûloit les corps des anciens, & que ce linceul n'étant pas consumé par le feu, les cendres du corps, par ce moyen, n'étoient pas mêlées avec celles du bucher. Le Pere Martini, dans ses voyages, parlant du Royaume de Tangut, pense que ces draps incombustibles, qui servoient à brûler les morts, pourroient bien avoir été faits d'une certaine herbe qui croît en Tartarie sur des pierres. Elle ressemble, dit-il à une espéce de chanvre. Si on la met dans de l'eau, elle tombe en piéce, & devient comme de la boue: mais elle s'enflâme en quelque façon dans le feu, & ne se consume point. Aussi, ajoute-t-il, en fait-

on des méches qui durent toujours. La pensée du P. Martini n'est guére vrai-semblable, puisque les Romains n'avoient point de commerce avec les Tartares Asiatiques. Et si la graine ou la racine de cette herbe incombustible, avoit été apportée en Italie pour y être cultivée, sans doute que parmi tant d'Historiens, qui nous ont détaillé avec quelle pompe on brûloit les morts, il s'en seroit trouvé quelqu'un qui en eût parlé, & la chose étoit assez singuliére & assez curieuse pour que les relations anciennes & modernes de la Tartarie en eussent fait quelque mention. Au reste, je ne sçais s'il n'y a point lieu de douter de la vérité de ces linceuls incombustibles. *Vergy.*

AMICT ou AMIT. Grand morceau de linge quarré, que les Prêtres, quand ils se revêtent des ornemens sacerdotaux, mettent sur leur tête ou autour de leur col, suivant la coutume des lieux & des Eglises. Du Latin *amiculum* & *amictus*, qui ont été formés d'*amicire*, se couvrir, se voiler, & qui dans la bonne Latinité, signifient un vêtement que l'on met par-dessus les autres; tel qu'est à l'égard des hommes, le manteau, la cape, & à l'égard des femmes un grand voile. *Visus est in somnis amicæ esse amictus amiculo.* Cicer. *De Divin.* Vergy.

AMIDON. D'*amylum*, d'où les Italiens ont aussi fait *amido*, & les Espagnols *almido*. *Amidum* se trouve dans S. Thomas. 3. q. 74. art. 3. ad 4. *Amidum, est ex tritico corrupto.* Le Latin *amylum* a été fait du Grec ἄμυλος; & ἄμυλος a été dit de la particule privative α, & du substantif μύλος, qui signifie *une meulle*: parce que l'amidon se fait sans meule. Pline XVIII. 7. *Amylum verò ex omni tritico ac siligine: sed optimum è trimestri. Inventio ejus Chio insulæ debetur: & hodie laudatissimum inde est: appellatum ab eo quòd sine mola fiat.* Dioscoride II. 123. ἄμυλον ὠνόμασαι, διὰ τὸ χωρὶς μύλης κατασκευάζεσθαι. Les Espagnols ont dit *almidon*, pour *amidon*, par le pléonasme de L: comme en *almendra* d'*amigdalus*. M.

AMIENS. Ville Capitale de la Picardie. Les peuples de la Gaule Belgique, que l'on appelloit *Ambiani* ou *Ambianenses*, & qui s'étendoient jusqu'à l'Océan, ont donné le nom d'*Ambianum* à cette Ville qui étoit leur Ville principale; d'où est venu celui d'*Amiens*. Elle se nommoit auparavant *Samarobriva*, c'est-à-dire, *pont sur Somme*, parce que l'ancien nom de la Riviere de Somme, sur laquelle cette Ville est située, étoit *Samara*, qui a été changé en celui de *Sumina*, d'où a été fait celui de *Somme*. Vergy.

Les Bretons disent Aminal -

AMIRAL. L'origine de ce mot est fort débattue. Les uns le forment de ἁλμυρὶς, qui signifie *la salure de la mer*; parce que les Amiraux sont Chefs des armées navales. Les autres le composent de *Amir*, ou *Emir*, qui signifie *Prince* parmi les Arabes; & ἅλιος, qui veut dire *maritime*: aussi bien les derniers Grecs l'écrivent ἀμιράλιος; comme il se voit dans le *Curopalata*. Mais l'opinion la plus assurée, comme je croi, est que nos anciens François, dans les voyages qu'ils firent en Orient, emprunterent ce mot des Arabes, lesquels, comme je viens de dire, appellent *Amir*, ou *Emir*, un Prince ou Gouverneur de Province. Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. parlant de la ville d'*Assur*: *Procurator civitatis qui linguâ eorum* Emir *dicebatur.* Il est bien vrai que les Auteurs écrivent ce mot de diverses façons; car il y en a qui disent *Amiras*. Paulus Diaconus Aquileiensis, *Hist. Miscell.* lib. 119. *Dolo necatus est Hoamen Dux, cùm Amiras decem fuisset annis*: mais avec cette différence, qu'*Amiras* est le titre du Prince Souverain, & *Amyraus*, celui d'un Gouverneur de Prince. Sigebert dans sa Chronique sur l'an 630. parlant de Mahomet: *Hic in regno Sarracenorum quatuor Prætores statuit, qui* Amiræi *vocabantur; ipse verò* Amiras *dicebatur.* Le même sur l'an 657. *Muhavias ex Amirao Amiras factus.* Et encore sur l'an 718. *Zuleimen Amiras, cum Amirais suis, & stolo navium pene trium millium, Constantinopolim triennio obsidet.* Quelques-autres Auteurs disent *Admiratus*. Ademarus Engolismensis: *Nabuchodonosor, Babyloniæ, quem vocant*, Admiratum. Et Mathieu Pâris, dans la Vie de Henri III. *Potestas Januæ, quem* Admiratum *vocant.* Il y en a encore plusieurs qui écrivent *Admiraldus*, & *Amiralius*, conformément à notre façon de parler. L'*Historia Gestorum Viæ Hierosolymitanæ*, livre 5. qui est dans le quatriéme Tome des Historiens François de Duchesne.

Tres Ammiraldi; sic Reges quippe vocati
Hierusalem.

Robertus Monachus, dans son Histoire de Jerusalem, livre 4. *Et quos* Admiraldos *vocant, Reges sunt, qui Provinciis regionum præsunt.* L'Auteur du Supplément de la Chronique de Sigebert: *Stolus etiam Babyloniæ per mensem unum obsedit Accaron.* Et les anciennes Annales de France: *Legatos Aaren Amiralmumminim Regis Persarum.* Bref, ce mot se trouve diversement écrit dans Mathieu Pâris, & dans plusieurs autres Historiens; car on y rencontre assez souvent les mots de *Admirabilis*, *Amiralius*, *Admiralius*, *Admiraldus*, *Admiravisus*. Mais ce qui me confirme davantage en cette opinion, qu'*Amiral* signifie originairement *Chef*, & *Gouverneur*, & qu'anciennement il n'étoit pas proprement dit d'un Chef d'armée navale; c'est que le Grand Maître des Arbalestriers a été autrefois appellé *Amiral des Arbalestriers*. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. chap. 15. *Et là se trouverent les François; c'est-à-sçavoir, l'Admiral de France & l'Admiral des Arbalestriers: lesquels avec leurs gens se mirent sur mer.* Si ce n'est qu'on veuille dire, que lorsqu'il commandoit dans les armées de terre, il étoit appellé, *Maître des Arbalestriers*; & que lorsqu'il étoit sur mer, il prenoit la qualité d'*Amiral*. Du Tillet en son Recueil des Rois de France, nous veut persuader que l'Office d'*Amiral* est fort ancien; & qu'il étoit déja établi du tems de Charlemagne; parceque, dit-il, Eginard, en la Vie de cet Empereur, appelle Roland *Prefet de la Mer Britanique*. Mais il s'est mépris, en ce qu'il a pris la côte de la mer, pour la mer même. Car les paroles d'Eginard sont, *Rutlandus, litteris Britannici Præfectus*: où *littus Britannicum* signifie proprement les villes, les ports, & les terres assises le long de la côte de l'Ocean Britannique. Outre que dans l'édition d'Eginard, qu'André du Chesne a donné dans son Recueil des anciens Historiens de France, il y a *Limitis Britannici Præfectus*. Or, qu'en ce tems-là l'Office d'*Amiral* n'étoit pas encore établi, il est aisé de le prouver; parce que Charlemagne envoyant une armée navale en l'Isle de Corseque, pour la défendre des incursions des Mores, elle fut commandée, non par un Amiral, mais par le Connétable, qui étoit alors celui que nous appellons *Grand Ecuyer de France*. Les Anciennes Annales de Fulde, sur l'an DCCCVI. *Eodem anno Rex Burg-*

bardum, Comitem stabuli sui, cum classe misit in Corsicam, ut eam à Mauris, qui superioribus annis illuc prædatum venire consueverant, defenderet. De sorte que le terme d'*Amiral* ne se trouve pas usité en France, que depuis les voyages de la Terre Sainte. Il est bien vrai que l'Amirauté ne fut pas d'abord érigée en Office; & que jusqu'au Regne de Charles V. les Amiraux étoient institués par nos Rois, lorsqu'ils équippoient des armées navales; & destitués, lorsqu'ils n'en avoient plus affaire. Et le premier qui exerça l'Amirauté en Titre d'Office, fut Amaury, Vicomte de Narbonne, comme du Tillet a remarqué. *Caseneuve.*

AMIRAL. Il y a plusieurs opinions touchant l'étymologie de ce mot. La plus vrai-semblable est de ceux qui le dérivent d'ἀμηρᾶς, qui se trouve en cette signification, & qui a été fait de l'Arabe *Æmir*, ou *Amir*, qui signifie *Seigneur.* Turnébe liv. XXVIII. de ses Adversaires, chap. 2. *Est & Magistratus amplissimus, qui oræ maritimæ Præfectus est: proinde & vocabuli originem Græcam esse multi suspicati sunt. Ego Arabicam puto. Nam à Saracenis & Imperatores Græci hoc nomen sumpsère: & nostri Reges vel à Saracenis vel à Græcis. Itaque in recentiorum Græcorum historiis ἀμηρᾶς sæpè reperitur. Quo nomine est apud nos Præfectus oræ maritimæ. Si quis aut veriora aut probabiliora his habet, me non usque adeò pertinacem inveniet sententiæ meæ defensorem, ut non libenter in alia omnia discessurus sim, modò verum aut verisimilitudo probabilior ostendatur.* La Chronique d'Yves de Chartres: *Arabum Amiras missus ab Humaro cepit Cæsaream Palestinæ.* Celle de Sigebert: *In Regno Saracenorum quatuor Prætores statuit qui* Amiræi *vocabantur, ipse verò Amiras vocabatur, vel* Protosymbulus. Mathieu Pàris en l'année 1203. *Procurator civitatis qui linguâ eorum* (il parle des Turcs) Emir *dicebatur.* Et en l'année 1272. *Amiralius Joppensis, natione Saracenus, quæ dignitas apud nos* Consulatus *vocatur.* Curopalatès: ὥσπερ ὁ μέγας Δομέστικος εὑρίσκεται εἰς τὸ στρατὸν ἅπαν κεφαλὴ, οὕτω καὶ κατὰ θάλασσαν οὗτος (il entend le Grand Duc) ἔχει δὲ ὑπ' αὐτὸν τόντε μέγαν Δρουγγάριον τοῦ στόλου, τὸν ἀμηράλιον, τὸν πρωτοκόμητα, τοὺς Δρουγγαρίους καὶ τοὺς κόμητας. Et ailleurs: ὁ ἀμηράλιος ὑπὸ τὸν μέγαν Δοῦκα εὑρίσκεται, ἡγεῖται δὲ τοῦ στόλου παντός. Il est à remarquer que ce mot *Amiral* a été dit non-seulement de ceux qui avoient commandement sur mer, mais aussi de ceux qui commandoient dans les Provinces, ce qui réfute l'opinion de Junius, de Wats, & autres, qui croient qu'il vient d'*emir*, & de ἅλιος, qui signifie *marinus.* Le Moine Robert, liv. IV. de son Histoire de la Guerre des Sarrazins: *Occisus est Cassiani Magni Regis Antiochiæ filius, & 12. Admiraldi Regis Babyloniæ, quos cum suis exercitibus miserat ad ferenda auxilia Regi Antiochiæ: Et quos* Admiraldos *vocant, Reges sunt qui Provinciis regionum præsunt. Provincia quidem est, quæ unum habet Metropolitanum, 12. Consules, & unum Regem. Ex tot itaque Provinciis convenerunt, quot ibi Admiraldi fuerunt mortui.* Et au commencement du livre suivant: *Dominus noster Admiraldus Babyloniæ mandat vobis Francorum Principibus*, &c. D'*amir*, on a fait ἀμηρᾶς, ἀμηραῖος, ἀμηράλης, ἀμηράλιος, *Amira, Amiras, Amireus, Ammiratus, Admirallus, Admiralis, Admiraldus, Admirans:* (d'où les Espagnols ont fait *Almirante:*) *Admirandus, Admirabilis, Admiravisus, Almiravisus*, &c. qu'on a dit indifféremment. Voyez Vossius *de Vitiis sermonis* pag. 173. La Popeliniere dans son livre de l'Amiral, Wats dans son Glossaire sur Mathieu Pàris, le Président Fauchet liv. II. de l'Origine des Dignités & Magistrats de France, chap. IX. le Pere Fournier dans son Hydrographie, Meursius dans son Glossaire, Covarruvias au mot *Almirante*, & sur tout Spelman dans la Dissertation qu'il a faite de l'Amiral, & qui se trouve dans son Glossaire. Messieurs de l'Académie ont écrit *Admiral*, M.

AMITANCE. Amitié. Le Continuateur de Monstrelet, sur l'an 1502. vol. 3. fol. 326. *b.* édit. de 1572. *Lequel impétra dudit Ussun Cassan soy d'amitance, comme son loyal amy & parent, à cause de sa mere.* Le Duchat.

Amintiaick est le terme dont les Bretons se servent, comme de Mignounaick, et de Carantez, pour Amitié.

A M M.

AMMONITION. *Pain d'ammonition:* par corruption, pour *pain de munition.* Voyez mes Observations sur la Langue Françoise. *Amonitio* se trouve néanmoins en cette signification dans le *Chronicon Novalicense.* Le passage a été produit par M. du Cange. Voyez M. du Cange au mot *amonitio.* M.

A M N.

AMNISTIE. C'est ainsi qu'il faut dire; & non pas *amnestie:* ce mot ayant été introduit dans notre Langue par ceux qui prononçoient *amnistia.* M.

AMNISTIE, est un mot pris du Grec ἀμνηστία, qui signifie en général *oubli*, & qui s'emploie souvent en particulier pour *oubli des injures. L'amnistie* est une Loi, par laquelle le Souverain accorde le pardon de ce qui s'est fait contre lui, & veut qu'il soit mis en oubli. *

A M O.

AMODIER: comme quand on dit, *Il a amodié sa terre à tant de blé.* D'*admodiare:* sur lequel mot voyez M. du Cange. M.

AMOGNES. Contrée du Nivernois. Coquille dans son Histoire du Nivernois, page 502. de la derniere édition: *L'autre Contrée de Nivernois est celle des Amognes, qui est territoire fort fructueux en bleds; pourquoy aucuns estiment qu'il est ainsi nommé de la diction Latine* alimonia, *qui signifie* nourriture. *Mais je croy qu'il est dit ainsi selon l'ancien langage des villageois, qui appellent les Moines,* Mognes; *& en lieu de dire* aux, *disent* as: *comme qui diroit la terre aux Moines. Car en toutes les meilleures paroisses de cette contrée les Moines de Cluny sont les Curez primitifs, & Patrons: qui est à dire, sont les grands Dismeurs: qui sont les Prieurs de Saint Estienne de Nevers, de S. Sauveur de Nevers, de S. Sulpice le Chastel, & de Saint Lurcy le Bourg: ausquels appartiennent les Paroisses de Montigny, Saint Jean de Lichy, Saint Pere à Ville, Lichy, Oroner, Saint Sulpice le Chastel: esquelles Paroisses est le vrai territoire des Amognes.* Et dans son Commentaire sur la Coutume de Nivernois, article IX. & XIII. du titre des prises des bestes: LES AMOIGNES; *c'est un territoire de sept ou huit Paroisses, dont les Moines de Cluny sont, ou se disent être Curez primitifs, ou Patrons, & grands Dismeurs: comme Montigny, Oroner, de Saint Sauveur de Nevers, Saint Jean de Lichy, de Saint Estienne de Nevers, Saint Sulpice de la Charité, Saint Pere à Ville du Prieuré*

de Lurchy. Et sera noté qu'en tout l'Ordre de Cluny il n'y a qu'un Abbé du Monastere & Ordre : & de quelque Monastere que soit le Religieux, il se dit Moine de Cluny : & nul audit Ordre ne reçoit des professions, sinon l'Abbé, ou celui qui est commis pour lui. Les anciens Villageois de ce pays appelloient les Moines, Mognes, *& les Paroisses des Moines*, des Mognes, *dont est venu le mot* Amognes. M. de Lamognon, Avocat Général du Parlement de Paris, homme de grande considération, & duquel on peut dire, *Gloria & Divitiæ in domo ejus, & justitia ejus manet in seculum seculi*, est originaire de Nivernois : Ce qui a fait dire à quelques Ecrivains, que sa Maison avoit pris son nom de ces Amoignes, contrée du Nivernois, dont nous venons de parler. M.

AMONCELER. D'*admonticellare*. Voyez *monceau*. M.

AMONT. D'*ad montem*. M.

AMORABAQUINE. Sorte de Morisque, ou Mascarade Turque. Rabelais, liv. 5. chap. 47. *Et joue l'Amorabaquine*. A la page 118. de l'Hist. de Charles VII. publiée par Denis Godefroy, édit. du Louvre de 1661. sur l'an 1441. on lit l'*Amoral-baquin*. Ainsi ce mot vient, ou du Sultan Amurat I. ou Murat I. Froissart nomme toûjours l'*Amourabaquin*, comme qui diroit le Sultan *Murat*, ou *Amirat*; ou du même Sultan, en qualité d'*Amiral*, ou Chef des Sarrazins. *Le Duchat*.

AMORCER. D'*admorsare*, qui a été fait de *morsus*. De *morsellus*, on a fait *morceau*. ¶ AMORCE : c'est un appas pour prendre des poissons, des oiseaux, des bêtes. *M.*

AMORTIR. AMORTISSEMENT. Les Eglises, Chapitres, Colleges, Confrairies, & Communautés, sont appellés *Gens de Main-morte*, selon la commune opinion, parce que ne pouvant mourir ni aliéner leurs possessions, elles ne peuvent jamais changer de main : bien qu'il y ait plus de raison de les appeller, *Gens de main immortelle*, parce qu'ils ne peuvent jamais mourir. Mais je fais voir sur le mot *Main-morte*, qu'ils sont ainsi appellés, de *main*, qui signifie *possession*, & de *morte*, qui veut dire *inutile & sans fruit* : parce que les possessions que les gens de Main-morte acquierent, sont inutiles & sans fruits à l'égard des Seigneurs desquels elles relevent. Et c'est parce qu'ils y perdent les Ventes, les Quints, Requints, Reliefs, Confiscations, & autres Droits dûs, selon les Coutumes des Pays; qui leur pourroient échoir si tels biens étoient possédés par des particuliers. Ces biens sont dits *amortis*, c'est-à-dire, rendus inutiles & sans fruit à l'égard des Seigneurs de qui ils sont mouvans; lorsque de leur consentement, le Roi, par des Lettres d'amortissement, les décharge de tous les Droits & devoirs féodaux, s'ils sont tenus en fief; ou de toute sorte de Cens, & autres telles redevances, s'ils sont tenus en roture. Et ce consentement des Seigneurs, est simple & conditionel, c'est-à-dire, moyennant le payement de l'indemnité, ou la nomination d'homme vivant, mourant, & confisquant. Il n'y a pourtant que le Roi qui puisse faire tel amortissement : bien que par Arrêt de l'an 1277. rapporté par le Président le Maître, au chapitre 2. *des Amortissemens*, les Pairs de France soient en droit d'amortir les arriere-fiefs qui sont tenus d'eux : Et par la Coutume de Bar, art. 13. *au Duc de Bar seul appartient de donner amortissement des choses acquises par gens d'Eglise, ou de Main-morte, Chapitres, Colléges, ou Communautez.* Le verbe *amortir*, dans les Coutumes, se trouve pris en diverses significations. Dans la Coutume d'Anjou, art. 258. *amortir un hommage*, est l'éteindre par la redevance de quelqu'autre devoir, si la personne Coutumiere (c'est-à-dire, non noble) aborne à quelque devoir, ou amortit la foi & hommage qu'elle doit. Par la Coutume de Rheims, art. 23. *Toute personne débile, ou constituee en vieillesse, se peut donner & amortir à tel que bon luy semble.* Où l'on a fait cette Note marginale : Amortir, *en ce lieu, s'entend de celuy qui se donne, luy & ses biens, à qui lui plaist, à la charge d'estre nourri le reste de sa vie.* La Coutume de Chalons, art. 17. porte que *les gens de condition servile, & de Mainmorte, peuvent donner, vendre, & engager leurs meubles & héritages, & eux amortir à qui bon leur semble.* Où *amortir* signifie laisser les biens; en la même sorte que les Gens de Main-morte, c'est-à dire, de servile condition, mourans sans enfans, sont contraints de les laisser à leurs Seigneurs. Quelques autres Coutumes disent *se faire mort*, pour *amortir*. La Coutume de Cambresis, Titre 1. 70. & 71. *Se faire mort d'un fief en faveur du plus proche héritier.* En Languedoc, *amortir le feu & la chandelle*, est ce qu'on dit en France *éteindre & tuer*. Caseneuve.

AMORTIR. Coquille, dans son Histoire de Nevers, page 398. de la derniére édition : *Le droit d'admortir est fondé, sur ce que par l'ancienne Loi de France, les Eglises & Communautez, qui ne meurent point, ne peuvent acquérir ny tenir héritages, pour ce que telles sortes de gens ne vendent, & les Corps ne meurent point, & ne confisquent. Et c'est l'intérest des Seigneurs Justiciers & directs que les héritages mouvants d'eux soient ès mains de personnes vivantes & mourantes, & qui peuvent aliéner & confisquer : & ce, à cause des profits casuels : & s'appelle* admortir, *quand le Roy, ou autre Seigneur, permet aux Eglises & Communautez, que d'ancienneté on appelloit* Gens de Mainmorte, *de tenir héritages*. M.

AMORTISSEMENT. Le droit d'amortissement doit son origine à la Loi Papyria, ainsi appellée parce qu'elle fut faite lorsque Papyrius étoit Tribun du Peuple Romain. Par cette Loi il étoit défendu d'élever des Temples & des Autels aux Dieux, & de consacrer aucuns biens ou héritages pour leur culte, que du consentement du peuple, crainte que son Domaine ne diminuât parlà chaque jour. *Lex Papyria vetabat, ne terra; domus, aut ara sacraretur populi injussu, cujus potissimum interat ne fundi ac prædia consecrarentur, & ita Domino ac commercio suo sensim eriperentur.* La même raison a fait établir le droit d'*amortissement*. Mais il n'est pas aisé de déterminer en quel tems ce droit a commencé en France. Plusieurs le font fort ancien, & veulent qu'il ait été en usage du tems de Marculfe, qui, selon M. Bignon, vivoit vers l'an 660. M. de Lauriere, dans son Glossaire du Droit François, veut qu'il n'ait été introduit parmi nous que depuis quelques siécles; & pour le prouver, il rapporte la Charte de Hugue, Vicomte de Châteaudun, de l'an 1159. publiée par Chopin, sur l'article 37. de la Coutume d'Anjou. Mais je crois que l'on doit distinguer la permission que nos Rois ont accordée à l'Eglise & aux gens de Main-morte, de pouvoir posséder les donations qui leur avoient été faites, de la permission qu'ils leur ont donné de pouvoir acquérir & acheter. On peut citer des exemples,

ples beaucoup plus reculés de la première que de la seconde. *Vergy.*

AMOURETTES. Sorte de *gramen. Fortasse ob paniculαrum elegantiam*, disent les Médecins de Lyon. M.

AMOUSTILLE'. Rabelais, liv. I. chap. 40. *Ce sont chastaignes du bois d'Estrocs, avec bon vin nouveau : voy vous là composeur de pets. Vous n'estes encore ceans amoustillez.* Frere Jean, qui parle ici, veut dire que ceux qui avec lui voudront boire du moust, ou du vin nouveau, sur les chataignes roties qu'on venoit de leur servir, pouvoient s'attendre d'avance à lâcher beaucoup de mauvais vents : & sur ce qu'apparemment quelqu'un en faisoit difficulté, sur ce qu'il n'avoit pas encore osé gouter du vin de l'année, qui étoit trop nouveau pour lui, le Moine lui demande si donc dans la maison où ils étoient, on n'étoit pas encore *amoustillé*, c'est-à-dire accoutumé au moust, ou au vin nouveau. Du reste, voici un passage de Jo. Bruyerinus, dans son *De re cibaria*, liv. XI. chap. 25. qui parle de cette coutume de manger dès ce tems-là des chataignes roties, avec du vin nouveau, & de l'effet que frere Jean lui attribue: *Portentosa gula*, dit cet Auteur, *jubet hyeme ad focum luculentum castaneas torrere, & ex vino dulci, hoc est musteo & novissime expresso mandi : quo quidem cibatu nihil potest esse stomacho & visceribus difficilius.* Le Duchat.

AMP.

AMPHIBIE. Varron *de Re Rustica*, livre 3. chapitre XI. *Transi, inquit Axius, nunc in illud genus, quod vos Philograci vocatis ἀμφίβιον : quod non est ullâ villâ aut terrâ contentum, sed requirit piscinas, in quibus, ubi anseres aluntur, nomine χηνοβοσκεῖον appellatis.* Columelle VIII. 13. *Venio nunc ad eas aves quas Graci vocant ἀμφίβια, quia non tantùm terrestria, sed aquatilia quoque desiderant pabula, nec magis humo quàm stagno consueverunt.* Ammian Marcellin, livre 22. *Exuperat Ægyptus etiam pecudibus multis : inter quas terrestres sunt & aquatiles : alia, quæ humi & in humoribus vivunt, unde ἀμφίβια, nominantur.* La couleuvre, appellée des Grecs χερσύδρος, a été ainsi nommée, parce qu'elle vit dans l'eau & sur la terre. *M.*

On appelle *amphibies*, ces sortes d'animaux qui vivent également dans l'eau & sur la terre, tels que sont, la grenouille, la tortue, le castor, la loutre, &c. Ce mot est fait du Grec ἀμφὶ, *utrinque* & βίος, *vita*, c'est-à-dire, *animal utrinque vivens, modò in terra modò in aqua.* Baglivi, célébre Médecin & Anatomiste, dans sa Dissertation *de Circulatione sanguinis in Rana*, a observé que dans les animaux amphibies, à la différence des autres animaux, leur cœur n'a qu'une cavité, avec une artere destinée à recevoir le sang qui en sort, & une veine qui l'y porte. *Vergy.*

AMPHIBOLOGIE. C'est un vice du discours qui le rend ambigu & obscur, & qui peut le faire interpréter en divers sens. Telle étoit cette réponse que Pyrrhus reçut de l'oracle qu'il avoit consulté sur la guerre qu'il avoit dessein de faire aux Romains :

Dio te, Acacida, Romanos vincere posse.

L'amphibologie consiste en ce que *te* & *Romanos* peuvent-être également nominatif & cas. La Langue Françoise n'a point de ces sortes d'amphibologies; mais elle en peut avoir dans ses relatifs. Par exemple dans cette phrase, le *pere du soldat que vous avez vû*, le *que*, suivant la Grammaire, se rapporte au dernier, c'est-à-dire à *soldat* ; & selon l'intention de celui qui parle, il se rapporte souvent au premier, c'est-à-dire à *soldat.* Le mot *amphibologie* vient d'un Grec barbare, car on ne dit point en bon Grec ἀμφιβολογος, ni ἀμφιβολογία ; mais ἀμφιβολία, dans le même sens. *

AMPHISCIEN. C'est un terme de Geographie & d'Astronomie. On nomme ainsi les peuples qui habitent la Zone torride, parce qu'ils ont l'ombre tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre, tantôt au septentrion, & tantôt au midi. Ce mot vient du Grec ἀμφὶ, *circum, utrinque*, & de σκία, ombre. *

AMPHORE. Sorte de mesure des choses liquides, haute, large & profonde d'un pied Romain, ainsi appellée du Grec ἀμφὶ, *de part & d'autre*, & de φέρω, *je porte*; parce qu'elle avoit de chaque côté une anse, pour pouvoir être portée facilement. L'*amphore* attique étoit d'un tiers plus grande que l'*amphore* Romaine, qui ne contenoit que huit conges, au lieu que l'Attique en contenoit douze. On voit encore aujourd'hui à Rome, dans le Palais de Farnese, le conge que Vespasien avoit fait mettre au Capitole pour servir d'étalon, & l'on voit à Paris dans l'Abbaye de sainte Geneviéve, une copie de ce conge, que M. Peiresc fit faire à Rome. Ce conge ayant été rempli d'eau, & cette eau ayant été pesée, elle a pesé six livres quinze onces deux gros, poids de Paris. Donc l'eau contenue dans une *amphore*, peseroit cinquante cinq livres dix onces, poids de Paris. Au reste on trouvera que cette supputation s'accorde parfaitement avec ce qu'a dit Fannius, que l'eau d'un conge pesoit dix livres Romaines, c'est-à-dire, cent vingt onces, si l'on fait attention que la livre Romaine n'étoit que de douze onces, au lieu que la nôtre est de seize ; & que l'once Romaine étoit moindre que la nôtre, d'environ cinq grains, en faisant notre once de soixante & douze grains. *Vergy.*

AMPOULLE. *La Sainte Ampoulle.* Voyez M. du Cange au mot *ampulla.* M.

AMS.

AMSTERDAM. Pour sçavoir d'où cette Ville du Comté d'Hollande, qui est la plus grande & la plus peuplée des Villes des Provinces Unies, a tiré son nom, on observera qu'autrefois le territoire qui est le long de la riviere d'*Amstel*, fut possedé par un particulier nommé Gisbert, qui prit le nom de Seigneur d'Amstel. Pour mettre à couvert des inondations ce territoire qui étoit déja fort marécageux, Gisbert y fit faire une digue, & y fit bâtir un Château qui fut appellé *Amsteldam*, c'est-à-dire, *digue d'Amstel*, le mot *dam* signifiant *une digue, une chaussée.* Des pêcheurs vinrent habiter autour de ce Château, & peu à peu il s'y forma un Bourg, qui dans la suite devint une Ville considérable. Les descendans de Gisbert furent Seigneurs d'Amsterdam, jusqu'à la fin du troisiéme siécle ; mais un d'eux ayant alors commis des crimes atroces, & ayant été contraint de prendre la fuite pour en éviter la punition, Guillaume III. dit le Bon, Comte de Hollande, unit à perpétuité à son Domaine *Amsteldam*, & les autres biens de ce Seigneur d'*Amstel.*

La raison, suivant cette origine, voudroit qu'on écrivît & qu'on prononçât *Amsteldam*; mais l'usage veut qu'on écrive & qu'on prononce *Amsterdam*. Vergy.

AMU.

AMULETTE. Se dit de certains médicamens que l'on porte attachés au bras, ou pendus au cou, & qu'on prétend avoir la vertu de guérir ou de préserver de divers maux. Il y a des *amulettes* mystérieux, qui consistent en caracteres & en paroles, & auxquels on attribue une semblable vertu. Pline en fait souvent mention. Les superstitieux se chargeoient souvent de ces sortes d'*amulettes*. Le mot amulette vient du Latin *amuletum*, ou plutôt *amoletum*, dérivé d'*amoliri*, qui signifie écarter, éloigner. Les Grecs appellent ces sortes de remédes φυλακτήρια, περίαπτα, περιάμματα, ἀποτελίσματα. *

AMURE'ES. C'est ainsi qu'on appelloit des Religieuses resserrées étroitement, & enfermées de hautes murailles. Il y a encore un Couvent de Jacobines à Rouen, qu'on appelle *les Amurées*. *Amurées* est dit pour *Emmurées*, c'est-à-dire, *muris cincta ac detenta*. M.

Ce mot ne se dit qu'à Rouen, & se dit uniquement des Religieuses de Saint Dominique, qui sont hors la Ville, dans le Fauxbourg Saint Severe. Peut-être que ce nom leur a été donné, parce qu'il y a eu un tems où elles n'ont pas été enfermées de murailles, & que lorsque leurs murs furent faits on les appella Amurées. *Vergy*.

AMUSER. C'est occuper à une action oiseuse & de peu d'importance. Il doit venir de l'Alleman *muss*, qui signifie *oisiveté*; & *mussig*, c'est-à-dire, *oiseux*. Je ne sai si ces mots sont formés de *Muse* & de *Musique*: & si les Nations du Septentrion, qui durant leur ancienne barbarie n'estimoient rien que le métier des armes, mirent la profession des Arts Libéraux au rang des choses inutiles, & prirent de-là occasion d'appliquer à l'oisiveté les noms de *Muse* & de *Musique*, sous lesquels les Anciens Philosophes entendent ordinairement les *Arts Liberaux*. Caseneuve.

AMUSER, dans le sens de tenir, occuper, peut avoir été formé de l'ancien Alleman *emmazig*, ou *unmuazig*: car *muozu* signifie *oisiveté*, de même que *musse*, d'où est venu vrai-semblablement le mot *muser*, qui n'est plus guéres en usage. *

AMUSER. Voyez *Muser*. M.

AMY.

AMYGDALES. Glandes du gosier: ainsi appellées d'*amygdala*, de leur ressemblance à des amandes. *M.*

AN.

AN ou ANNE'E. Ce mot vient du latin *annus*. Mais *annus* vient-il de la préposition *an*, qui anciennement se prenoit pour *circùm*? L'*année* n'est qu'une certaine révolution de jours. Ou bien ne vient-il pas plutôt du Grec ἔνος, qui signifie la même chose? Je préfererois cette derniere étymologie. Le Pere Pezron croit, que *ennus*, vieux mot, le même que *annus*, est pris de *henn*, terme Celtique, qui, selon lui, signifie *vieux* & *ancien*; parce que l'année vieillit toujours en s'avançant. Le Grec ἔνος signifie aussi *vieux* & *ancien*, soit qu'il vienne du mot Celtique, soit qu'ils aient tous deux une origine commune. *

ANA.

ANABLE. Vieux mot, qui signifie *habile*, *capable*. Un ancien Rôle en parchemin, fait du têms de Philippe de Valois en 1331. & inséré parmi les preuves des Libertés de l'Eglise Gallicane: *Le droit de donner bénéfices chiet au Roi de France nostre Sire, & a cheu en ses devanciers Rois de France de plein droit. Et est la personne du Roi de France convenable & souffisant de donner bénéfices, dignitez, ou offices, ès Eglises, de son droit & de plein droit: car il n'est pas pareil aux autres: car il est personne anable, & sacrée.* C'est en l'article 20, du chapitre 16. à la page 614. de la derniére édition. Et plus bas, au même endroit: *Ledit M. Phelippe dit qu'il tient que li Roy est bien personne anable à donner bénéfices appartenans en sa collation.* Et à l'article 38. *Et n'est pas voir-semblable, que li Roy Saint Loys, qui est Saint en Paradis, & approuvé comme Saint de l'Eglise de Rome; qui à son temps usa de semblables collations pour cause de ses Régales, en eust usé se c'en fust pêchié mortel: & veue & regardé la personne dudit Loys, qui est prenable & anable de tel bénéfice.* Par un ancien Titre du 14. Sept. 1325. qui m'a été communiqué par M. du Puy, le fils aîné du Roi d'Angleterre supplie le Roi de le recevoir à faire la foi & hommage pour le Duché de Guienne, quoiqu'il ne soit pas en âge de la faire, & *de le rendre & faire anable, & convenable à faire cet hommage.* Je ne sçai pas bien d'où vient ce mot. Il peut venir d'*inhabilis*, qu'on aura dit pour *valde habilis*. Il y a un nombre infini d'exemples où la particule *in* se trouve dans un même mot intensive & privative. INSCIENS, qui signifie ordinairement *ignorans*, signifie *valdè sciens* dans la Loi 34. au Digeste *de Usurpationibus. Si servus insciente domino rem peculiarem vendidisset, emptorem usucapere posse.* Dans le chapitre de la Loi Mamilia: *Qui termini hac lege statuti erunt, ne quis quem eorum ejicito, neve loco moveto insciens dolo malo. Si quis adversus ea fecerit, is in terminos quos ejecerit, locove moverit, insciens dolo malo*, &c. IMPRUDENS a été dit de même pour *valde prudens*. Servius sur ces mots du premier des Géorgiques,

—— nunquam imprudentibus imber
Obfuit:

Alii IN *vacare volunt. Alii augentis habere significationem: ut sit, Nunquam imber obfuit valde prudentibus.* Et *infractus*, pour *valde fractus*. Servius sur ce vers du v. de l'Enéide, *Nec Jovis imperio, fatisve infracta quiescit:* INFRACTA, *valde fracta: ut*, Turnus ut infractos adverso Marte Latinos. Voyez Erythrée dans son Indice sur Virgile, & Cujas sur la Loi 34. de *Usurpationibus*. ¶ Les Ecossois ont fait de même ANABLE d'*inhabilis*, pour signifier un homme qui n'est point marié. *M.*

ANC.

ANCELLE. Ce mot, qui, comme tout le monde sçait, vient d'*ancilla*, est aujourd'hui en usage dans l'Ordre de l'Annonciade, fondé par la Reine Jeanne, femme de Louis XII. dans lequel Ordre la Mere Supérieure s'appelle *la Mere Ancelle*. P. J. Add.

ANCESPESSADE. Par corruption pour *lancespessade*. De l'Italien *lancia spezzata*; c'est-à-dire, *lance mise en piéces*. Guicchardin, livre II. de son Histoire : *Il quale seguitato da una valorosa compagnia di Giovani Gentiluomini e Lancie spezzate; sono questi soldati altieri tenuti fuora delle compagnie ordinarie a provisione*, &c. Henri Etienne, page 289. de la Précellence du Langage François : *Mais un des plus notables exemples de ce que j'ay dit, est* lancespessade, *ou* lancespezzade ; *car c'est bien un des mots sous lesquels beaucoup de personnes imaginent quelque nouveau & grand secret. Et toutefois, si on examine son origine pour bien découvrir sa signification, on trouvera que quand ils usent de ce mot, ils ne parlent de rien qui ne soit vieil. Car* lancia spezzata *est comme si on disoit* lance despecée, *ou* lance mise en piéces : *& se baille ce nom à un soldat qui est bien appointé, & auquel on donne plus de priviléges qu'aux autres, (aucunes fois aussi est honoré de quelque charge au défaut de ceux auxquels elle appartient) pour ce qu'anciennement celuy qui avoit perdu ses chevaux, & n'avoit moyen de se remonter, venant se rendre parmy les gens de pied, estoit respecté tant en ce qu'il avoit gages extraordinaires, qu'en ce qu'il n'estoit subject à tant de courvées que les autres. Or est-il certain que tout cecy convient à ceux qui sont appellez* soldats appointez. *Que si quelques-uns des Italiens veulent puis, non pas user, mais abuser de leur* lancia spezzada, *& pareillement quelques François de leur mot emprunté* lancespessade, *c'est à eux ; je dis tant aux uns qu'aux autres, de rendre raison de leur abus. Et nonobstant ce que j'ay dit de l'origine de ce terme, je n'ignore pas qu'aucuns luy en donnent une autre, en le faisant venir du langage Espagnol : mais c'est en prononçant & escrivant autrement que* spezzada ; *lequel mot toutefois nous avons suivy.* Messire Louis de Mongommerie, Seigneur de Courbouson, dit que lancepessade est un Chevau-leger, lequel après avoir perdu cheval & armes en quelque honorable occasion, se jette dans l'Infanterie, & prend une pique attendant mieux, & que cette coutume, & ce mot, viennent des guerres d'Italie. *En ce cas*, ce sont ses termes, *le Chevau-leger qui en un combat avoit rompu sa lance honorablement, cas avenant que son cheval lui fust tué, l'on le mettoit en l'Infanterie, avec la paye de Chevau-leger. Depuis, par corruption de temps, on l'a fait Lieutenant ou Aide de Caporal*, &c. Nous disions anciennement *lances pesades*; & vous le trouverez ainsi dans Maître François Rabelais, livre IV. & les Gascons disent encore *Lance-passade*. M.

On ne dit plus aujourd'hui *Ancespessade*, mais seulement *Anspessade*. Ce mot, comme dit M. Menage, nous est venu par corruption, de l'Italien *lancia spezzada*, qui signifie *lance rompue*. C'étoit autrefois un Gendarme ou Cavalier démonté, qui n'ayant plus moyen de servir dans la Gendarmerie, demandoit une place honorable dans l'Infanterie, où on le faisoit servir avec quelque distinction de paye, ou de service, au-dessus des simples fantassins, mais au-dessous des Officiers.*

ANCESTRES. D'*anceßore*, ablatif d'*anceßor*, qu'on a dit par contraction pour *anteceßor*. Anciennement on disoit *anceßeurs*. Le Chanoine Gasse :

Pour remembrer des anceßors
Les faits, les dits & les morts, &c.

Lancelot du Lac : *Ses anceßeurs avoient le lieu estably & fondé*, &c. Froissard : *Il n'est gueres de mes anceßeurs qui soient morts en chambres.* Comme les Latins ont dit *anteceßores*, pour dire les ancêtres, les Grecs les ont de même appellés *ascendans*. Les Gloses Nomiques : παρίτης, ὁ ἀείνυτις, ἤτει γονεῖς. Touchant la question de savoir si on peut dire *mon ancestre*, voyez mes Observations sur la Langue Françoise, & mes Observations sur Malherbe. *M.*

ANCHE, *de hauts-bois, de cornemuses, de musettes.* Les Gascons disent l'*inche* : ce qui donne sujet de croire qu'*anche* a été fait de *lingulaca*, diminutif de *lingua*. *Lingulaca, linca*, LINCHE, LANCHE. On en a ôté l'L, le croyant un article : comme en *astrico*, pour *lastrico*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *lastra*. Les Latins ont appellé l'anche *ligula*, qui est un diminutif de *lingua*; & les Grecs γλωττίς mot fait de γλῶττα qui signifie *langue*. M.

Toutes ces étymologies qui ont si peu de rapport avec les mots dont on les tire, ne plaisent guéres, & sont très-souvent fausses. Celle que donne ici M. Menage, est de ce nombre. *Anche* vient du Grec ἄγχω, qui signifie *obstructâ gulâ coerceo*, & qui exprime parfaitement le mouvement que fait faire à son gosier, celui qui tenant l'anche serrée entre ses lévres, veut la faire sonner. *Vergy*.

ANCHIN. Abbaye de l'Ordre de S. Benoît, au Diocèse d'Arras, sur l'Escaut, près de Douay. D'*Aquiscinctum*. P. J. Add.

ANCHOIX. Petit poisson. De l'Espagnol *anchoua*, ou plutôt de l'Italien *anchioa*. Scaliger contre Cardan CCXXVI. 2. *Duo halecum sunt genera, pusillum quod* Anchioam Genuensem *vocant Picentes.* L'Italien *anchioa* a été fait du Latin *apua*, fait du Grec ἀφύη. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. *Anchorago* est une sorte de poisson dans Cassiodore, livre 12. chapitre 4. mais qui n'a rien de commun avec notre anchoix. *M.*

ANCIEN. D'*ante*. *Ante, antius, antianus*, ANCIEN. Les Espagnols disent de même *anciano*. Les Italiens disent *antiano*, d'une sorte de Magistrats. *M.*

ANCILE : C'est le nom d'un petit bouclier qui tomba, dit-on, du ciel, sous Numa Pompilius. En même tems une voix se fit entendre, qui dit que Rome seroit la maîtresse du monde, tant qu'elle conserveroit ce bouclier. Denis d'Halicarnasse, Lactance & Ovide, rapportent cette fable. On donne différentes étymologies du mot *ancile*. Camerarius & Muret croyent qu'il est Grec, & qu'il a été formé d'ἀγκύλος, qui signifie courbé. De-là vient que quelques Auteurs qui les suivent, écrivent en Latin *ancyle* & *ancylia* avec un *y*. Mais les médailles & les manuscrits condamnent cette orthographe. Plutarque dit qu'*ancile* pourroit bien venir d'ἀγκών, parce qu'on porte les petits boucliers au coude. Il le dérive aussi d'ἀνέκαθεν, qui signifie *d'en-haut*, pour marquer que l'*ancile* étoit tombé du ciel. Ces deux derniéres étymologies ne valent pas mieux que la premiére. Le même Auteur en ajoute encore deux ou trois autres aussi peu vrai-semblables? Reste celle de Varron, qui au livre VI. *De Ling. Lat.* dit que ces boucliers étoient appellés *ancilia*, ab *ancisu*, parce qu'ils étoient coupés ou échancrés des deux côtés. Cette étymologie paroît la plus vraie.*

ANCOLIE : fleur. D'*aquileia*. C'est ainsi que

les Botanistes Latins modernes appellent cette fleur. Bodæus à Stapel dérive *aquilegia* d'*aquila*. AQUILINA, dit-il, *sive, ut vulgò vocatur*, AQUILEGIA, *nomen accepit à florum mucronibus aduncis, instar unguinum aquilinorum*. C'est à la page 517. de ces Commentaires sur Théophraste. *M.*

ANCONE. Vieux mot, qui signifie *image*. Ville-Hardouin, en sa Conquête de Constantinople, n. 119. page 92. *A l'aie de Dieu fut deconfiz l'Empereor Morchuflex, & dût estre pris ses chars d'armes, & pardi son Gonfanon Impérial, & une Ancone qu'il faisoit porter devant lui, où il se fioit mult, il & li autre Gré. En cèle* ANCONE *ère* NOTRE DAME *formée*. D'*icona*, fait d'εἰκὼν. Voyez M. du Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin. *M.*

ANCONE. C'est le nom d'une Ville d'Italie, dans l'ancien Picenum, que nous appellons aujourd'hui Marche d'*Ancone*, sur la côte de la mer Adriatique. Elle a eu ce nom à cause de la figure de son port : ἀγκὼν en Grec, signifie le coude. De-là vient que dans ses médailles elle a pour symbole un bras, avec ce mot ΑΓΚΩΝ. *

ANCRE de Navire, D'*ancora*, fait d'ἄγκυρα. M.

Ancker, vieux mot Celtique; dont Kilian Dufflæus rend en latin la signification par Figere : et de là Ancker des Flamans et des Allemans, de même que ἄγκυρα, et Anchora, du Grec et du Latin.

ANCRE à écrire. Voyez *encre*. M.

AND.

ANDAIN. Lat. *Spatium inter divaricata crura*. D'*andamen*, ou d'*andena*, formés de l'Italien *andare*. Voyez M. du Cange, au mot *andena*. M.

ANDALOUSIE. C'est le nom d'une Province d'Espagne, qui comprend presque toute l'ancienne Betique. Elle fut ainsi nommée à cause des *Vandales* qui l'occupérent. *

ANDOILLIER. Fouilloux, chapitre 21. de sa Vénerie, dit que Phébus l'appelle *antoiller*. C'est le premier cors de la tête d'un Cerf; le second est le *surandoillier*; les autres s'appellent *chevillûres*. Puisque Phébus, qui est plus ancien Auteur de la Vénerie, dit que Fouilloux l'appelle *antoillier*, il est croyable que c'est son vrai nom : de sorte que je me persuade qu'il est formé d'*ante*, qui signifie *devant*, comme étant le premier cors. Ainsi en Latin *antes*, sont, en une vigne, les premiers ceps ; c'est-à-dire, ceux qui paroissent aux extrémités : & *antæ*, les jambages des portes; parce qu'en entrant elles se présentent les premieres. *Antes sunt extremi ordines vinearum : unde etiam nomen trahunt* antæ, *quæ sunt latera ostiorum*. Et il est vrai-semblable qu'*antoillier* est formé d'*ante* : de même qu'*antilena*, qui signifie le *poitrail du cheval*; comme étant le contraire de *postilena*, qui signifie *la croupiere*. Caseneuve. *Voyez* ANDOUILLER.

ANDOUILLE. Le Pere Commire, de la Compagnie de Jesus, soutient affirmativement que ce mot François a été fait d'*endo ilium*. *Endo*, est un vieux mot Latin qui signifie *dans*. M. du Cange le dérive d'*andelago*, qui signifie *un bâton : quod longioris baculi speciem referat*. Voyez-le dans son Glossaire Latin, au mot *andelangus*. Je suis très-persuadé qu'*andouille* a été fait d'*indusiola*. On dit encore *vestir les andouilles : & le vestis des andouilles : & vestu comme une andouille*. Anciennement nous prononcions *andoille*. On dit dans le Blesois *oissiale*, pour dire *une andouille*. M.

ANDOUILLE. D'*Edulium*. Huet.

Dans Rabelais, liv. 4. ch. 32. Il est dit de Quarême-prenant, qu'il ne craignoit rien tant que quelque camisade d'*andouilles*. On voit déja par cet endroit, que du moins Rabelais dérivoit *andouille* d'*indusiola*. En effet, rien n'est si aisé à des andouilles, considerées comme un composé de plusieurs chemises, vêtues l'une sur l'autre, que d'en vêtir une de plus, en quoi consiste la camisade. Mais ce qui confirme encore cette étymologie, c'est qu'au même livre 4. ch. 36. les plus grosses andouilles sont qualifiées *sarselues*, comme qui diroit *par pelues*, ou *toutes peaux*. Les *Andouilles* de Rabelais étoient de véritables *camisades*, par rapport à Quarême-prenant leur ennemi.

Rabelais, liv 4. chap. 36. *Andouilles sont andouilles, toujours doubles & traitresses*. Ce passage me persuade qu'*andouille* pourroit bien venir d'*indupla*, fait d'induplare. En effet les andouilles sont composées de plusieurs boyaux fourés l'un dans l'autre. En Lorraine, *redoillé* signifie *redoublé*, & anciennement on écrivoit *andoille*. *Andouille*, est formé d'*indupla*, comme *bredouiller*, de *bisreduplare*. *Andouiller*, en terme de vénerie, a la même origine, parce que la premiere branche des cornes d'un cerf, semble doubler sa tige. *Le Duchat*.

ANDOUILLER *de testes de Cerf*. C'est la premiere branche de ses cornes. SUR-ANDOUILLER, c'est la seconde. Voyez Nicot. Peut-être de la ressemblance des branches de cerf à un *andouiller*, c'est-à-dire, ces bâtons auxquels on pend les andouilles dans les cheminées. Phébus de Foix appelle *antoillier* l'andouiller, ce qui a fait conclure à M. de Caseneuve que ce mot a été formé du Latin *ante* : l'andouiller étant la premiere corne du bois du cerf. *M.*

ANDRÉ DES ARTS. Eglise Paroissiale de Paris. Voyez *Etienne des Grecs*. M.

S. ANDRÉ DU CHARDON. Nom d'un Ordre Militaire, institué en Ecosse à l'honneur de Saint André : Mais on ne sçait pas précisément par qui, ni en quel tems il l'a été. L'Ordre de S. *André du Chardon* a été ainsi appellé, parce que le collier des Chevaliers est un tissu de fleurs de chardon, auquel pend une médaille, où d'un côté est l'image de Saint André, & de l'autre cette devise : *Nemo me impunè lacesset*. Vergy.

ANDRIENNE. Sorte de Robe de chambre toute longue, & d'une nouvelle façon, que les femmes portent depuis qu'à la représentation de l'*Andrienne* de Baron, la Dancour, qui jouoit le Rolle de l'*Andrienne*, s'en fut fait faire une de cette façon pour cette occasion. Voyez les Lettres Historiques sur les Spectacles de Paris, *in*-12. pages 84. & 85. *Le Duchat*.

ANE.

ANEAU. Voyez ANNEAU.

ANEMONE. Du Latin *anemone*, qui vient du Grec ἀνεμώνη : comme qui diroit *herba venti* : qui est, comme l'appellent quelques Simplistes. Ovide dans sa Métamorphose, liv. x. parlant de cette fleur ;

Namque malè hærentem, & nimia levitate caducum,
Excutiunt iidem qui præstant nomina venti.

C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit : & non pas, *qui perflant omnia venti*, comme ont les livres imprimés. Pline, livre XXI. chapitre 23. *Flos nunquam se aperit nisi vento spirante : unde & nomen accepit*. J'ai appris de M. l'Abbé Berault, homme de grande vertu & de grande érudition, que les

Arabes ont appellé cette fleur *Chaquaïq Annhoman*, du nom d'un Roi Arabe qui regnoit à Hira, lequel avoit une telle passion pour cette fleur, qu'il défendit aux Arabes d'en avoir dans leurs jardins, voulant être le seul qui pût en avoir. *M.*

M. de Tournefort, dans son voyage du Levant, lettre XII. remarque que nous n'avons point de belles fleurs en France, excepté les oeillets, qui ordinairement ne soient venus du Levant; & qu'un curieux de Paris, nommé M. Bachelier, apporta de ces pays les premiéres *anemones* doubles. Mais cette fleur ne seroit peut-être pas si commune aujourd'hui parmi nous, sans la ruse dont se servit un homme de Robe, à qui M. Bachelier n'en avoit pas voulu communiquer la graine, ni par amitié, ni pour de l'argent, ni en troc. M. de Tournefort raconte que cet homme de robe s'avisa d'aller voir M. Bachelier avec trois ou quatre de ses amis qui étoient du complot, & qu'il donna ordre au laquais qui portoit la queue de sa robe, de la laisser tomber sur des pots qui étoient dans une certaine allée qu'il lui désigna. Les anemones en question étoient dans ces pots, & leur graine prête à tomber. On se promena beaucoup; on s'entretint des affaires du tems. Quand on fut au lieu marqué, un plaisant de la compagnie se mit à faire des contes qui rendirent le bon homme Bachelier fort attentif; & dans le même tems le laquais, qui n'étoit pas maladroit, laissa tomber la queue de la robe de son Maître, à laquelle s'attacherent par leur duvet les graines des anomes. On troussa la robe aussi-tôt à l'ordinaire; la compagnie avança; le curieux prit congé de M. Bachelier, & se retira chez lui, où il éplucha avec soin les graines qui tenoient à sa robe. Elles furent semées, & produisirent de très-belles espéces. *Vergy.*

ANF.

ANFORGES. Vieux mot François dont on appelloit anciennement ces deux grandes gibbecieres quarrées que les Marchands portent à cheval; que les Grecs appellent ἱπποπήρα, les Latins *bulgæ* & *lateralia*, & que nous appellons à présent *bouges*. De l'Espagnol *alforja*, qui vient de l'Arabe. Caninius en ses Dialectes, à la lettre φ. *Æolii* χ *vertunt in* φ, &c. *quod Hispani in multis Punicis verbis faciunt, quæ in suam linguam traduxerunt.* ALCHAIA, alfaiate, *id est, sarcinatorem.* ALCHILEL, alfilel, *id est, calamistrum.* ALCHORG, alforjas, *id est, hippopera.* Ou ce mot vient d'*Elpheriget*, *Elphireph*, qui signifie *vas viatorium multam aquam continens. Vas coriaceum amplum.* De la racine *pherege*, qui signifie *vacuavit.* M.

Le Pere Jacob a remarqué sur ce mot, que les Bourguignons appellent *Sacoches* ce que nous appellons *Bouges*. Une personne sçavante dans la Langue Espagnole, m'a appris que les Espagnols appellent cette sorte de valise *Alforjas*. Il m'a fait voir la définition & l'étymologie de ce mot dans Covarruvias. Mais comme ce discours est un peu long, il suffit de le désigner ici aux Curieux. *S. Add.*

ANG.

ANGAR. Nicot le dérive de l'Alleman. ANGAR, *est le lieu couvert en façon de hal, dont le toit est porté des deux costez sur piliers de bois à clair, où les laboureurs mettent à couvert de la pluie & du Soleil les harnois & charrues ès basses cours. Ce mot peut estre tiré de cettui Allemand* hangen, *qui signifie appentis* : ex pariete tectum prominens : appendix. *Aussi le angar est une couverture addossée au mur en appentis : quoyqu'il s'en fasse en berceau à dos d'asne, pour le même usage : mais selon ledit mot Alleman, il le faudroit aspirer :* hangar : *ce que le François ne fait pas.* Nicot se trompe. Nous prononçons *hangar.* Il vient d'*angarium.* M. du Cange: ANGARIUM, *definitur Equicinium, & officina ubi equi sufferrantur, in Wichbild. Magdeburg. art.* 125. *Brevil.* Angarium, est locus, ubi sufferrantur equi, ab *angulo*, vel *angusto*, vel *ango angis*, unde,

Faber in angario annectit babata gumpha.

Belgis nostris Angar, *est locus, seu ædificium quodpiam, desuper tectum, cætera pervium : cujusmodi sunt equicinia in vicis & plateis : sic autem appellatus videtur, quòd in ejusmodi ædificiis asservarentur equi angariales, & ad cursus publicos destinati.* M.

Dans le Dictionnaire de Trevoux, on attribue à M. Menage de dériver *angar* de l'Alleman *angen.* L'Editeur dit qu'il ne sçait où M. Menage & Nicot ont pris *angen* en Alleman; que pour lui, il ne le trouve nulle part, ni pour appentis, ni pour autre chose, &c. Et que le sentiment de M. du Cange est bien plus vrai-semblable. Il n'y a qu'à lire pour voir que M. Menage ne dérive point *angar* de l'Alleman *angen.* Il dit au contraire, que Nicot qui l'en a dérivé s'est trompé. Il est du sentiment de M. du Cange, dont il rapporte les propres paroles. L'Editeur du Dictionnaire de Trevoux cite donc à faux M. Menage en cet endroit. *Vergy.*

ANGELIQUE. Plante. Les Médecins de Lyon : *Recentiores omnes uno ore plantam hanc angelicam Sancti Spiritûs radicem, à divinis & immensis adversus gravissimos morbos & veneno facultatibus, & à suavissimo radicis odore appellant. Galli* angélique. *M.*

ANGELOT. Monnoye d'or d'Angleterre, frappée à Paris pendant que les Anglois étoient maîtres de Paris : ainsi appellée de l'Ange qui tient les écussons de France & d'Angleterre. Voyez M. le Blanc dans son Traité des Monnoyes, page 297. Il y a eu une autre monnoye aussi du même nom, qui étoit de Philippe de Valois, ainsi appellée à *Anges*, de l'Ange qui en tient l'Ecusson. M. le Blanc, page 243. LES ANGES. *Dans l'Edit qui ordonne la fabrication de ces Anges, ils sont nommez* ANGELOTS. *On discontinua de les fabriquer l'an* 1342. *Ils furent toujours d'or fin : mais ils ne furent pas toujours de même poids. Les premiers pesoient* 5. *deniers* 16. *grains. Et on les appelloit* Premiers Anges. *On en fit dans la suite qui ne pesoient que* 5. *deniers : & on les nomma* Seconds Anges. *Les derniers pesoient seulement* 4. *deniers* 13. *grains : & c'étoit les* Troisiémes Anges. *L'Ecusson que l'Ange tient de la main droite, n'est rempli que de trois Fleurs de Lys. J'ay vû une quittance & une lettre de Philippe de Valois, scellées d'un sceau à* 3. *Fleurs de Lys. Dans un Sceau du Roy Jan attaché à une Charte donnée pour les Orfévres le* 26. *May* 1355. *dont j'ay l'original, il n'y a que trois Fleurs de Lys. Charles V. dans son Contre-scel, selon l'Auteur de la Diplomatique, n'en avoit pas davantage. Par là on voit qu'avant Charles VI. on avoit commencé à ne mettre que trois Fleurs de Lys dans l'écu de nos Roys. On peut même remonter cette coutume plus haut que Philippe de Valois, puisque*

sur un sceau de Philippe le Bel, qui est au bas d'une Charte de 1287. & qui m'a été communiquée par le R. P. du Moulinet, il n'y a que trois Fleurs de Lys, & une au contre-scel. M.

ANGELOT. Sorte de fromage. De la ressemblance à une monnoie d'Angleterre, appellée *Angelot*. Jacque Cahagne, dans ses Eloges des Citoyens de Caen, à l'article de Jacque Bouteiller, qui est le XXIX. *Nulla civitas est inferioris Normaniæ, immo nullus ferè pagus famosior, qui non habeat aliquid peculiare, quod ejus nomen illustret. Bajocas illustrat panis Siligineus: Trevieras, butyrum: Abrincas & Falesiam, gladii: Walonias & Cæsaris Burgum, panni lanei: Theopolim, sive Villam Dei, vasa ænea: Pontem Odomari, farcimina; tam quæ falcisiæ, tam quæ botelli vulgari appellatione dicuntur: Pontem Episcopi, caseus, qui angelotus appellatur, quòd figuram nummi Anglici cognominis exhibeat.* M.

Ces fromages ont été nommés *Angelots*, pour *Augelots*, parce qu'ils se font dans le pays d'Auge. C'est l'opinion de M. de Bras, dans ses Recherches des Antiquités de Caen, liv. 1. chap. 11. *Huet.*

J. Bruyerin. *De re cibaria*, liv. 13. chap. 8. *Normanni pascua habent nobilissima; proinde & caseorum copiâ & butyri abundant. Laudatissimos Rhothomagum mittit quos* Angelotos *nuncuparunt à similitudine nummi Angeloti Anglici: id enim numisma æquat ferè caseum illum magnitudine.* Nous appellons à Metz *Angelots* certains petits fromages de figure quarrée, qui ont l'écorce rouge & gluante, & que d'autres appellent *Fromages de Limbourg*, parce qu'ils viennent de ce pays-là. *Le Duchat.*

ANGER. Vieux mot qui signifie *charger*. On dit encore présentement. *Il m'a angé de cela.* D'*angariare*. M.

* Moliere a dit: *Votre pere se moque-t-il de vouloir vous anger de l'Avocat?* Le verbe Latin *angariare* signifie proprement contraindre de la part de quelqu'un qui a pouvoir & autorité. Le Grec ἀγγαρεύειν signifie la même chose; & tous deux viennent originairement du Persan *angari*, nom qu'on avoit donné aux couriers des Rois de Perse, qui, pour aller plus vîte, avoient droit de prendre les chevaux qu'ils rencontroient, & pouvoient même contraindre les personnes qu'ils trouvoient, d'aller avec eux pour les conduire. La même chose se pratique encore aujourd'hui en Perse. Il est dit dans Saint Mathieu, chap. V. v. 41. ὅστις σε ἀγγαρεύσει μίλιον ἕν, ὕπαγε μετ' αὐτοῦ δύο. *Quiconque vous forcera à faire mille pas, faites-en deux mille autres avec lui.* Ce terme s'est conservé jusque dans la Langue Persanne d'aujourd'hui, dans laquelle, suivant Reland, *dissert. de veteri Ling. Persica*, on trouve le verbe *agariden*, pour signifier *presser*, *contraindre*. La Langue Celtique fournit des mots qui ont beaucoup d'affinité avec celui-là. En Gallois, *angen* signifie nécessité; *angir*, cruel insupportable. En vieux Alleman, *angen* & *engen* signifient presser, serrer, vexer, *enge*, serrement, nécessité. Il faut joindre à ces mots le Latin *angere*. L'ancien Persan & le Celtique, paroissent avoir eu beaucoup de choses une origine commune; & il semble qu'on peut conclure de-là avec quelque fondement, que le terme Persan *angari* a signifié primordialement & en vertu de son origine, *vexator*, *exactor*, *concussor*: & secondairement un courier, à cause des vexations qu'il avoit droit de faire. Cette explication sert à faire mieux entendre le passage de S. Mathieu, que nous avons cité, & à faire mieux sentir la force du vieux mot François *anger*, dont il s'agit ici, & qui, soit qu'on le tire du Latin *angariare*, ou de l'Alleman *angen*, aura toujours à peu-près la même origine. *

ANGERS. Capitale d'Anjou. D'*Andicarii*. Les Villes Capitales des Provinces ont été souvent appellées du nom des peuples. ¶ *Andes*, *Andis*, *Andius*, *Andicus*, *Andicarius*, ANGERS. Voyez *Anjou*. M.

ANGEVINE. On appelle ainsi en Anjou, en Poitou, au Maine, en Normandie, & en Bretagne, la Fête de la Nativité de Notre-Dame. Quelques-uns ont cru qu'elle fut premiérement célébrée en Anjou par S. Maurille, Evêque d'Angers, & que pour cela elle fut appellée *Angevine*. Bourdigné dans son Histoire d'Anjou, à l'endroit où il parle de S. Maurille: *Je ne veuille obmettre qu'il estoit de si grant sainteté de vie, que le Saint Esprit fut veu descendre sur lui en forme d'une colombe blanche. Et à luy fut, ainsi que plusieurs veulent dire, divinement révélé la Fete de la Nativité de Nostre Dame, devoir estre en Septembre huitiéme jour célébrée: parquoy ladite Feste de la Nativité prit son nom de* l'Angevine: *combien que aucuns y alléguent d'autres raisons.* Choppin, liv. 1. *de Feudis Andegavis*, titre 2. page 120. *Clodione Comato, Francorum Rege, & Hengisto Saxone, Andegavorum Consule primo, admonitus fuit cœlesti quodam afflatu B. Maurilius Andium Episcopus, publicè celebrandi natalis D. Mariæ octava Septembris luce vertentis cujusque anni.* Eveillon, dans son Apologie du Chapitre de l'Eglise d'Angers pour S. René, pag. 143. *Cæterùm in versibus Theodulphi, ad Historiæ Andegavensis illustrationem observare licet, epithetum* Salutiferæ, *quod tribuitur sacræ ædi Monialium Beatæ Mariæ de Charitate, aliàs de Ronceréio; cui adnexa est plebana Ecclesia Sanctæ Trinitatis, & sub ejus nomine expressa.* Salutifera *enim* κατὰ κυριολεξίαν *dicitur, quia olim miraculis & curationum signis celebris fuit: eâque ratione piorum peregrinationibus & votis frequentata: unde* Beata Maria Andegavensis *per antonomasiam vulgò cognominabatur, ut ex veteribus monumenti plurimus constat.* Bourdigné & Choppin se trompent. Il est certain que cette Fête n'a point été instituée par S. Maurille, puisqu'elle n'étoit point encore du tems de Charlemagne, c'est-à-dire 400. ans après S. Maurille; comme il se voit par le Concile de Maïence tenu l'an 813. canon 36. & par le premier livre de cet Empereur, où parmi toutes les Fêtes de l'année, dont il est parlé en ces endroits, il n'y est fait mention, à l'égard de celles de la Vierge, que de l'Assomption & de la Purification. *Festos dies in anno celebrare sanximus: hoc est, diem Dominicum Pascha cum omni honore & sobrietate venerari: simili modo totam hebdomadam illam observare decrevimus: Diem Ascensionis Domini pleniter celebrare: In Pentecoste similiter ut in Pascha: In Natali Apostolorum Petri & Pauli unum diem: Nativitatem Sancti Joannis Baptistæ: Assumptionem Sanctæ Mariæ: Dedicationem Sancti Michaëlis: Natalem Sancti Remigii, Sancti Martini, Sancti Andreæ: In Natali Domini dies quatuor: Octavas Domini: Epiphaniam Domini: Purificationem Sanctæ Mariæ: & illas festivitates Martyrum, vel Confessorum observare decrevimus, quorum in una quaque Parochia sancta corpora requiescunt.* Herardus Ar-

chevêque de Tours, qui vivoit l'an 850. parlant des Festes qu'on doit célébrer, ne fait point mention non-plus de la Nativité de Notre-Dame. *De festivitatibus anni quas feriari debeant, id est Natali Domini, Sancti Stephani, Sancti Johannis, & Innocentium, Octavâ Domini, Epiphaniâ, Purificatione Sanctæ Mariæ, & Assumptione, Ascensione Domini & Pentecoste, Missâ Sancti Johannis Baptistæ, Apostolorum Petri & Pauli, Sancti Michaëlis, atque omnium Sanctorum, Sancti Martini & Sancti Andreæ, & Sanctorum, quorum corpora, ac debitæ venerationes in locis singulis peraguntur.* C'est au nombre 67. A quoi on peut ajouter, que Raino, Evêque d'Angers, qui vivoit l'an 905. ne fait aucune mention de cette Fête, dans sa Vie de S. Maurille, qu'il augmente de plusieurs choses, comme l'a remarqué l'Auteur de la Chronique de Vendôme, qui finit l'an 1248. *Anno Domini 905. Vitæ Sancti Maurilii inventio, seu potiùs augmentatio, per Rainonem Episcopum, & Archanaldum Scriptorem, facta est :* & laquelle Vie est attribuée faussement à Grégoire de Tours. Fulbert, Evêque de Chartres, qui vivoit l'an 1020. témoigne aussi que cette Fête de la Nativité de Notre-Dame, n'est pas ancienne. C'est au premier Sermon de la Nativité de Notre-Dame. *Inter omnes Sanctos memoria Beatissimæ Virginis eò frequentiùs agitur atque festiviùs, quò majorem gratiam apud Dominum creditur invenisse : unde post alia quædam ipsius antiquiora solemnia* (la Purification & l'assomption) *non fuit contenta devotio Fidelium, quin Nativitatis solemne superadderet hodiernum.* Cet Ecrivain est le premier des François qui parle de cette Fête : & il y a quelqu'apparence qu'elle a été premiérement célébrée dans l'Eglise de Chartres. C'est l'opinion de M. de Launoy, Docteur en Théologie, de la Faculté de Paris : auquel j'ai l'obligation de la plûpart des passages ci-dessus apportés. Voyez le P. Tomassin dans dans son traité des Fêtes.

Il est vrai néanmoins que dans les Traités de la Vierge Marie, qui se trouvent dans le IX. tome de la Bibliothéque des Peres, sous le nom d'Ildefonse, qui fut Evêque de Tolède depuis 657. jusqu'en 667. il est fait mention plusieurs fois de cette Fête : *Si non beata esset & gloriosa, nequaquam tam festiva celebrarentur ubique ab universis. Sed quia tam solemniter colitur, constat ex authoritate Ecclesiæ, quòd nullis, quando nata est, subjacuit delictis, nec contraxit in utero sanctificata originale peccatum.* C'est en la page 126. Et ensuite : *Nullius igitur Nativitas celebratur in mundo, nisi Christi & ejus Matris, atque B. Joannis.* Et encore ensuite : *B. Virgo Maria nisi in utero matris sanctificata esset, minimè ejus Nativitas colenda esset.* Vous trouverez la même chose pag. 168. & 178. Mais il est vrai aussi que cet ouvrage n'est point d'Ildefonse.

On appelle cette Fête à Paris, *la Notre Dame aux Oignons*, à cause de la Foire aux oignons, qui se tenoit anciennement ce jour-là dans le Parvis de Notre-Dame : car présentement elle se tient dans l'Isle Notre-Dame, où elle fut transportée en 1656. à cause de la Reine de Suéde, qui faisant ce jour-là son entrée à Paris, vint à Notre Dame. *M.*

On appelle à Metz *Engevine* une petite médaille, soit d'or, d'argent, ou de bronze, qu'on répand parmi le peuple pendant la cérémonie de la réception des Echevins, en l'année où la Ville afferme ses droits, qui produisent la male-toste : ce qui arrive de trois en trois ans. *Engevine*, en cette signification, se dit par corruption pour *Echevine*. On voit à Metz & dans la Lorraine, encore une autre *Angevine*, monnoie de Lorraine, ainsi nommée de René, Duc d'Anjou & de Lorraine, qui la fit forger. Les deux cent ne valent qu'un Réal, & les quarante un sol de notre billon. L'argent de cette monnoie est assez fin. Le marc d'argent produit huit mille de ces Angevines. *Bodin*, liv. 6. chap. 3. de sa République, & dans sa Rép. à Malestroit. *Le Duchat.*

ANGLADE. Nom de lieu. D'*Angulata*, en sous-entendant *villa*. De *Villa anglosa*, on a fait de même *Villanglose* ; qui est le nom d'une terre de la Province d'Anjou, en la Paroisse de S. Martin de Villanglose. *M.*

ANGLEUX. *Noix angleuse.* De *nux angulosa*. C'est une noix dont la substance est enfermée & engagée dans certains petits angles, d'où il est difficile de la tirer. C'est la définition qu'ont donné de ce mot, Messieurs de l'Académie, dans leur Dictionnaire. *M.*

ANGLOIS. C'est le nom du peuple qui habite l'Angleterre. Les Auteurs sont tellement partagés sur l'origine de ce nom, qu'il est impossible de rien établir là-dessus de certain. Quelques-uns prétendent qu'il vient de *eng*, mot Teutonique qui signifie *étroit*, *serré* ; & qu'on appella *Engeland*, un petit pays qu'occuperent les Saxons, entre le Holstein & le Jutland, avant qu'ils sortissent de la Germanie pour entrer dans l'Isle de Bretagne. C'est le sentiment de Bede & de Krantzius. Il y a encore aujourd'hui dans la Chersonese Cimbrique, autrement le Jutland, entre les Villes de Sleswik & de Flensbourg, un canton qui s'appelle *Anglen*, du nom des *Anglois* qui y ont habité. Mais comme les *Anglois* portoient déja ce nom du tems de Tacite & de Ptolemée, c'est-à-dire, avant qu'ils eussent pénétré jusqu'au Jutland, ils n'ont pas pû tirer leur nom du lieu où ils allerent s'établir, & que Bede appelle *angulus* ; & ce furent eux au contraire, qui communiquerent leur nom à ce canton. Goropius, Becanus, prétend que le nom d'*Anglois* vient d'*angeln*, pêcher à la ligne, ou avec un hameçon, & qu'il leur fut donné, parce qu'ils habitoient sur le bord de la mer, comme qui diroit *pêcheurs*. Il prétend néanmoins que ce ne fut pas seulement à cause de leur pêche, mais plus encore à cause de leurs rapines, qu'il leur fut donné. Baxter, dans son Glossaire des Antiquités Britanniques, dérive aussi le nom des *Anglois* de la pêche. Boxhorn, dans son Lexicon de l'ancienne Langue Britannique, le dérive de *eingl*, qui en cette Langue signifie étranger, ennemi. Wachter, peu content de toutes ces étymologies, en propose une autre en ces termes : *Si tamen mihi sortem in urnam conjicere liceret, dicerem* Anglos *sic appellatos quasi* juvenes *vel* anculos, *ab* enke *juvenis, vocabulo vetustissimo. Nam* Anglos *progeniem Suevorum fuisse, & ver novum à Suevis emissum, jam ante ex Tacito & Ptolemæo monui. Nec insolens est novum populum appellare* juvenes, *& veterem* Seniores. *Illud ex nomenclatura* Suionum, *hoc* Senonum *patet.* En ancien Saxon, *Suiones* ou *Sueones* signifie *juvenes*, & *senones* signifie *antiqui*, *seniores*. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Angli.* *

Il est plus probable que Angli n'est que An lin, deux mots Celtiques par lesquels étoit designé la position de ce peuple ad aquam, ou ad mare ; car an veut dire près, auprès, et Lin Eau, mer, Riviere.

ANGLOIS : pour *fâcheux créanciers.* Pasquier, livre VIII. chap. 7. *Quand le peuple pour*

un créancier, appelle un homme Anglois, *qui est celui auquel il ne tombe soudain en l'entendement, que l'Anglois prétendoit avoir fait plusieurs convenances d'argent avec nous, qui ne lui avoient été acquitées? Par avanture, aviendra-t-il qu'à nos survivans ce terme ne sera plus en usage : mais tant y a qu'il a été de notre temps, & devant.* Et chap. 27. *Guillaume Cretin remerciant le Roi François I. de ce nom de quelque argent qu'il lui avoit ordonné, par le moyen duquel il avoit acquité toutes ses dettes, entr'autres choses lui dit ainsi :*

Marchands, taquins, usuriers, incrédules,
Pour reconnoître ou nier mes sédules,
Me firent hier ajourner & citer,
Et aujourd'huy je fais solliciter
Tous mes Anglois pour mes dettes parfaire,

(Il y a dans l'original, *pour les restes parfaire*)

Et le payement entier leur satisfaire.

Clément Marot, dans un de ses Rondeaux, qu'il adresse à un sien fascheux créancier,

Un bien petit de près me venez prendre,
Pour vous payer : & si devez entendre
Que ne vey onc Anglois de vostre taille :
Car à tous coups vous criez, baille, baille :
Et n'ay dequoy contre vous me défendre
Un bien petit.

Vous voyez par ces vers que l'un & l'autre appelle ses créanciers Anglois. Et à vray dire, ce mesme mot en cette signification tombe en la bouche ordinaire du peuple, sans sçavoir d'où procéde cela. Toutefois il est aisé d'en rendre compte, qui considérera les Traités qui ont été faits entre nous & eux. On les appelloit autrefois anciens ennemis de la France; & certainement non sans cause : Car depuis que Louis le Jeune eust été si jeune & mal conseillé de répudier Leonor, fille unique & héritiere du Duc d'Aquitaine, & qu'elle se fust mariée avec Richard, Roi d'Angleterre, il seroit impossible de dire combien se trouvérent grands les Anglois au milieu de nous, &c. *Et de-là est venu, à mon jugement, que nous appellons Anglois ceux qui pensoient que nous leur deussions,* &c. *M.*

ANGLOIS, dans ces Vers que cite Pasquier, signifie proprement un hôte qui vit à discrétion dans la maison d'un homme qui ne paye point ses dettes. De-là aussi le Proverbe : *Saoul comme un Anglois*; c'est-à-dire, comme les Anglois vivoient chez leurs hôtes, lorsqu'ils dominoient en France, où ils obligeoient le Bourgeois à les nourrir, comme on dit, à bouche que veux-tu. *Le Duchat.*

ANGOISSE. De l'Italien *angoscia*, fait du Latin *angustia*; comme *poscia* de *posteà*. M.

ANGOISSE. Sorte de poires. J'avois toujours cru que ces poires avoient été ainsi appellées à cause qu'elles sont de mauvais goût, & qu'elles prennent à la gorge. Et c'est aussi la pensée de Charles Etienne dans son *de Re Hortensi*. Mais je viens d'apprendre dans la Chronique manuscrite de Geoffroy, Prieur de Vigeois, chap 27. laquelle m'a été communiquée par M. du Puy, Conseiller d'Etat, & Garde de la Bibliothéque du Roi, qu'elles ont été ainsi nommées d'un Village du Limousin, appellé *Angoisse*. *His diebus (an.* 1094. *) repertum est genus piri agrestis à rustico in ejus agro. Fructum verò nominant* pyras d'Angoisse. *Vicus enim sic vocatur : & est in Lemovicino; non longè à Monasterio Sancti Aredii, quod dicitur* S. Iriez. ¶ On appelle *poires d'angoisse* certaine machine que les voleurs mettent dans la bouche de ceux qu'ils veulent voler, pour les empêcher de crier; & dont un certain Gaucher, Capitaine, servant du tems de la Ligue dans le parti Espagnol, au pays de Luxembourg, fut l'inventeur, selon le témoignage de Daubigné dans son Histoire. Et on les appelle de la sorte à cause de la figure de cette machine semblable à une poire. Voyez *étranguillon*. M.

La poire d'*Angoisse* est bonne dans sa maturité. Loin de prendre à la gorge, la chair en est si douce qu'elle mollit de fort bonne heure. *Le Duchat.*

ANGUILLADE. Rabelais, liv. 2. ch. 30. *Alme le Patissier lui baille l'anguillade, si bien que sa peau n'eust rien valu à faire Cornemuses.* Et liv. 5. chap. 7. *Je le renvoyerois bien d'où il est venu, à grands coups d'anguillades.* Et encore au Prol. de la Prognost. Pantagr. *Les petites anguillades à la sauce de nerfs bovins, ne seront épargnées sur vos épaules.* Nous apprenons de Pline, liv. 9. ch. 23. de son Histoire naturelle, qu'à Rome on châtioit la jeune Noblesse à coups de peaux d'anguilles; & de-là vient, sans doute, qu'on a appellé coups d'*anguillades*, les coups d'étrivieres. Les Gloses d'Isidore: *Anguilla est quâ coercentur in scholis pueri, quæ vulgò scutica dicitur; id est* étrivieres de cuir. Le Dictionnaire Fr. Ital. d'Ant. Oudin : Anguillade, *staffilato con pelli d'anguille.* Le Duchat.

ANGUILLE. On dit proverbialement : *Il fait comme les anguilles de Melun; il crie avant qu'on l'écorche.* Bellingen, qui a donné l'étymologie de plusieurs proverbes François, rapporte que ce qui a donné lieu à celui-ci, est qu'un jeune homme, nommé *anguille*, qui représentoit à Melun dans une Comédie le personnage de Saint Barthelemi, voyant l'exécuteur s'approcher de lui le couteau à la main, pour faire semblant de l'écorcher, se mit à pousser un cri avant que l'exécuteur le touchât; ce qui fit rire toute l'assemblée, & donna lieu au proverbe. On dit encore : *Rompre l'anguille au genou*; c'est-à-dire, tenter l'impossible. *Vergy.*

ANI.

ANICHILER. Voyez *nichil au dos*. M.

ANICROCHE. C'est une sorte d'arme, dans cet endroit de Rabelais, qui est de son Prologue du liv. 3. *Eguisoient vouges, piques, rancons, hallebardes, hanicroches.* On dit. *Il trouve toujours quelque anicroche en son chemin*, pour dire quelque difficulté. Et dans ce sens, Rabelais a dit dans sa Bibliothéque de S. Victor, *Les anicrochemens des Confesseurs.* Et ce mot a été fait par allusion à celui d'*accrocher*. M.

Au liv. 2. ch. 7. de Rabelais, les *hanicrochemens* des Confesseurs, & la *croquignolle* des Curez se suivent immédiatement : ce qui donne lieu de croire, que comme les croquignolles ou chiquenaudes se donnent avec les doigts crochus ou recourbés, & que les deux premieres syllabes de *croquignolle*, & la troisiéme & quatriéme de *hanicroche* & de hanicrochement, viennent constamment de l'Alleman *Krucke*, c'est-à-dire, *croc*, fait peut-être du Latin *cruce*; *hani* vient pareillement de l'Alleman *handt*, c'est-à-dire *main*. Mais je suis persuadé que du moins au mot *hanicroche*, dont

dont Rabelais se sert dans la signification d'une sorte d'arme, *hani* vient de *hamus*, c'est-à-dire un *croc*, un *hameçon*, par le changement de l'*m* en *n*. Je ne sçais pas même si *hanicroche*, dans l'une & dans l'autre signification, ne pourroit pas venir de *hami-curvicus*, fait de *hamus* & de *curvus*. *Curvus*, *curvi*, *curvicus*, *curcus*, *croche*. Rabelais, liv. 1. ch. 16. a écrit *ennicroché*, & il applique ce mot à la queue de la jument de Gargantua, dont il dit que les brancards étoient *ennicrochez* ni plus ni moins que sont les épics au blé. Je ne sçai pas bien ce que veut dire là ni *brancars* ni *ennicrochez*. Le Duchat.

ANILLES: potances. D'*anilis*.

ANIME. Sorte d'armure, que Nicot dépeint comme une cuirasse composée de lames de fer; & que, pour cette raison, il auroit dû dériver de *lamina*, & non point d'*anima*, comme servant, selon lui, à conserver la vie. On a fait de même *Animelle*, de *Lamella*. Voyez ALUMELLE. Le Duchat.

ANJOU. D'*Andegavum*, d'où l'on a fait premiérement *Anjau*; & il est ainsi écrit dans les vieux livres; & puis *Anjô*, & ensuite *Anjou*. Ainsi de *Pictavum*, on a fait *Poitau*, *Poitô*, & puis *Poitou*. Voyez M. Besly, dans une lettre à M. du Puy-du-Fou, imprimée à la fin de son Histoire des Comtes de Poitou. Les Italiens disent *Angiò*. M.

ANIS. D'ἄνισον. Le Scholiaste de Théocrite, sur l'Idylle VII. 63. ἄνηθον, τὸ μάλαθρον· ἄνισον δὲ, τὸ γλυκάνισον. M.

ANK.

ANKYLOSE. C'est le nom d'une maladie qui consiste dans une contraction des jointures, lorsque l'humeur glaireuse qui sert à faciliter leurs mouvemens venant à s'épaissir, colle les têtes des os avec leurs cavités. Le mot d'*ankylose*, est pris du Grec ἀγκύλωσις, qui signifie la même chose, & qui vient d'ἀγκύλη, courbure. Au reste, c'est mal écrire, que d'écrire *anchylose* avec M. Dionis, comme si l'on disoit en Grec ἀγχύλωσις. Il ne faut pas non-plus écrire *anquilose*; mais se servir du k, & écrire ce mot comme nous avons fait. *

ANN.

ANNATE: c'est-à-dire, *le revenu d'une année*. Aussi est-il formé d'*annus*. Un ancien Acte touchant la Terre d'Alzone en Languedoc, parlant du Droit de Rachat, qui est la perception des fruits d'une année des Successions tombées en ligne Collatérale: *Dominus noster Rex Franciæ debet percipere, & percipere consuevit, primam Annatam, seu fructus, redditus, jura, & obventiones, totius dictæ Baroniæ, dicti anni*. Ainsi *Annion*, dans la Coutume de Montargis, chapitre 18. art. 10. est le respit, ou le délai d'un an, donné aux débiteurs. Mais ordinairement *Annate* est le droit qu'a le Pape de prendre le revenu d'une année des Bénéfices vacans. Platina, en la Vie de Boniface IX. écrit que ce fut lui qui le premier établit ce Droit; bien que quelques autres, du nombre desquels est Thomas de Valsinghan, sur l'an 1316. en fassent Auteur le Pape Jean XXII. *Caseneuve*.

ANNATE. D'*annata*. C'est en général le revenu d'une année: & en particulier, le droit qu'a le Pape de prendre une année de revenu de quelques bénéfices vacans. Voyez Choppin, liv. 2. de son *Monasticon*, tit. 1. paragr. 14. Mathieu Pâris dans ses Constitutions des Papes, M. du Cange dans son Glossaire Latin; & M. de Caseneuve dans ses origines Françoises, où il remarque que ce droit, selon Platine, a été établi par Boniface IX. & selon Valsinghan, par Jean XXII. *M.*

ANNE. Ce nom, soit masculin, soit féminin, est Ebreu, & vient du verbe חנן *hhanan*, qui signifie gratifier, faire grace, accorder des graces, faire miséricorde, être gracieux, être miséricordieux. De-là vient חן *hhen*, grace, miséricorde; d'où se forme חנה *hannah*, qui signifie la même chose, & gracieuse, miséricordieuse: & de-là le nom *Anne*, qui devroit par conséquent s'écrire avec une aspiration forte; mais l'usage l'a ôtée, aussi-bien qu'en beaucoup d'autres. *

ANNEAU. D'*anellus*, qui se trouve dans Ciceron pour *anulus*. *Nec tamen Epicurum licet oblivisci si cupiam; cujus imaginem non modò in tabulis nostri familiares, sed etiam in poculis & in anellis habebant*. C'est au livre v. *de Finibus*. M.

ANNELET. Terme de Blason. D'*anulettus*, diminutif d'*anulus*. Voyez le P. Menestrier. *M.*

ANNIBAL. Nom propre d'homme. Ce nom est Carthaginois. Il n'est personne qui ne connoisse Annibal, Général des Carthaginois, qui fit tant d'affaires aux Romains. On trouve encore quatre ou cinq Carthaginois nommés *Annibal*. Ainsi on ne peut douter que ce ne soit un nom Punique. Cela supposé, il faut qu'il vienne du Phenicien חנה *hhannah*, qui, de même qu'en Ebreu, signifie grace, & de בעל *baal*, Seigneur, maître, possesseur. Il signifie Seigneur ou maître de la grace, c'est-à-dire, glorieux, plein de graces. Ce qui confirme ceci, c'est que nous trouvons que des Ebreux ont aussi porté ce nom. Il est parlé dans Josephe, liv. XIX. des *Antiq.* chap. 7. d'un Juif nommé *Annibal*. On a ôté l'aspiration dans ce nom comme dans celui d'*Anne*. Les Grecs disent *Annibas*, en changeant l'*l*, en *s*. Vossius s'est trompé quand il a dit que c'étoient les Latins qui avoient changé l'*s* en *l*. C'est tout le contraire; & dans la langue originale il y a un lamed, בעל *baal*. *

ANNIBAULD. Ce mot, que nous avons fait François, & que nous avons formé du Latin *Annibaldus*, en changeant à l'ordinaire *al* en *au*, n'est autre chose que le nom d'*Annibal*, avec une terminaison Latine. Je crois que d'abord on a dit *Anniballus*, en doublant l'*l*, comme dans *Hanniballianus*, nom d'un neveu de Constantin le Grand, puis, changeant *l* en *d*, *Annibaldus*, d'où *Annibauld*. *

ANNILLES. Ce sont fers de moulin; ainsi nommés parce qu'ils se mettent autour des anneaux des moyeux, pour les fortifier. Et parce que souvent ces annilles sont faites en forme de croix anchrée, on a donné quelquefois le nom d'*annille* à cette croix, dit le Pere Menestrier dans sa Méthode du Blason. *M.*

ANNOBON. C'est le nom que les Portugais ont donné à une petite Isle de la mer des Indes. Jean Ouington, dans ses voyages, place cette Isle à un degré & demi de latitude. Elle a été ainsi appellée, parce qu'elle fut découverte le premier jour de l'année, c'est-à-dire, le jour que l'on souhaite l'*anno bono*, la bonne année. *Vergy*.

ANNULLER. D'*anullare*, qui se trouve dans Optatus Milevitanus, dans Ives de Chartres,

& ailleurs. Voyez Vossius, de *Vitiis Sermonis*, chap. 1. M.

ANO.

ANOMEEN ou ANOMŒEN. Ce mot est Grec, composé de l'a privatif, & d'ὁμοῖος, *semblable*, & signifie *différent*, *dissemblable*. Ce nom fut donné dans le quatriéme siécle aux purs-Ariens, parce qu'ils nioient non-seulement la consubstantialité du Verbe, mais même qu'il fût d'une nature semblable à celle du Pere; & on le leur donna par opposition aux demi-Ariens, qui nioient à la vérité la consubstantialité du Verbe, mais qui avouoient qu'il étoit semblable au Pere. *

ANONNER. C'est ne pas réciter rondement: ne parler qu'en hésitant. Messieurs de l'Académie le dérivent d'*asnon*: car ils l'ont écrit par une S, & ils l'ont mis sous ASNE. Je croi que c'est une onomatopée: ceux qui parlent de la sorte, disant souvent *an*, *on*. M.

ANP.

ANPAN. Les Allemans, les Anglois & les Ecossois disent *Span*: dont les Latiniseurs ont fait *spanna*, qui se trouve dans les Loix des Lombards. De *span*, nous avons fait *espan*, qui se trouve dans Nicole Gilles, en la Vie de Charlemagne: *Il avoit le visage d'un espan & demi de long*. Et d'*espan*, nous avons fait ensuite *enpan*. J'ai cru autrefois que l'Alleman *span* avoit été fait du Grec σπιθαμὴ, qui signifie l'espace qui est entre le pouce & le petit doigt lorsque la main est étendue: & pour user des termes d'Hésychius, τὸ μέτρον, τὸ ἀπὸ τοῦ μεγάλου δακτύλου ἐπὶ τὸν μικρὸν διάστημα ἐκτεθέν; Et qu'il avoit été fait de cette sorte, σπιθαμὴ, σπαμὴ, *span*. Mais aujourd'hui cette étymologie me semble peu naturelle. *M.*

ANS.

ANSBERT. Nom propre d'homme. Il est formé de *hans*, mot Teutonique, qui signifie *compagnon*, *associé*; & de *bert*, mot de la même langue, qui signifie *brillant*, *illustre*. Les Anglo-Saxons disoient *beorht* & byrht, les francs *beraht*: & *berebt*, & par contraction *breht* ou *berht*. Les Gallois ou habitans du pays de Galle en Angleterre, disent *berth*, les Allemans *brecht*. Ainsi *Ansbert* est la même chose que *associé illustre*. *

ANSE de panier; de pot. Gr. λαβή. D'*ansa*, dont les anciens Auteurs Latins ont usé en la même signification. Virgile:

Et gravis attritâ pendebat cantharus ansâ. M.

ANSEATIQUE. Villes Anséatiques. Polydore Virgile dans son Histoire d'Angleterre, en la Vie de Henri III. *Sed scire licet, istos industrios negotiatores, ultro citroque commeantes, & varias merces undique importantes reportantesque, à principio societatem fœderatam inter se coiisse: quæ quidem Societas* Anze *Theutonica eorum Linguâ nuncupatur. Namque* anze *vox significat juxta, & non procul à mari: quæ idcirco valde apta & apposita est gentibus maritimis. Ii deinde emporia aliquot in quibus suos mercatus haberent, sibi constituere: & cum primis quatuor, unum Brugis; (quæ civitas est Flandriæ) alterum Londini ad Tamesis fluminis ripam Septentrionalem; (quod vulgò, Stiliard vocitatur) tertium Novogardiæ in Sarmatia; ac quartum in Norvegia.*

Polydore Virgile n'a pas bien rencontré dans l'étymologie qu'il donne du mot *anséatique*. *Anze* ou *anse*, dont il est formé, ne signifie point *juxta mare*, ainsi que plusieurs l'ont cru, comme s'il venoit d'*ansée*. Mais c'est la même chose que *hanse*, mot Teutonique, qui signifie *alliance*, *conféderation*, *société*. Ainsi, *Villes anséatiques*, signifie *Villes associées*; & ces Villes furent nommées *anséatiques*, à cause de la société de commerce qu'elles firent ensemble. *

ANSELME. Nom propre d'homme. Il est formé de *hans*, mot Teutonique, qui, comme nous avons vu ci-devant, signifie *associé*, *allié*, & de *helm*, autre mot Teutonique, qui signifie une couverture de tête, un casque, un bonnet, une couronne, & dans les noms propres un protecteur, un défenseur; & c'est de ce mot *helm* que vient le François *heaume*, l'Italien *elmo*, & l'Espagnol *yelmo*. Ainsi *anselme* signifie à la lettre *défenseur des Alliés*. *

ANSPESADE. Voyez ANCESPESSADE.

ANSWALD. C'est un nom propre Teutonique. Il signifie *societatis* ou *sociorum rector*. De *hans*, associé, allié, & de *Walt*, qui signifie puissance, puissant, domination, commandement, autorité, Dominateur, Commandant, Magistrat, gouvernement, administration, Gouverneur, Administrateur, & qui vient du verbe *Walten*, pouvoir, dominer, gouverner. Le *t* est ici changé en *d*, comme il arrive souvent. Car il ne faut pas confondre le *Wald* dont il s'agit, avec Wald qui signifie un bois, une forêt. *

ANT.

ANTAN. Vieux mot, qui signifie *l'an passé*. Villon dans une de ses Ballades: *Mais où sont les neiges d'antan?* Rabelais IV. 32. *S'il discouroit, c'etoyent neiges d'antan*. Ce mot est encore aujourd'hui en usage parmi les paysans. Il a été fait du Latin *ante annum*: d'où les Espagnols ont aussi fait *antano*. Ils ont dit de même *agaño*, de *hoc anno*, & les Gascons *hongan*. Les Grecs ont aussi dit de même τῆτες, pour dire, ἐν τῷδε τῷ ἔτει, comme l'interpréte Hésychius. Et les Italiens ont aussi fait de même *oggidi*, de *hocce die*. Nous avons dit aussi *mesouan*, de *medesimo hoc anno*. Frere Jean, dans Rabelais I. 39. *Les perdrix nous mangeront les oreilles mesouan*. Voyez *mesouan*. Dans le Boulenois on appelle *antennois* un jeune bouvart, & *antennoise* une jeune genice. Dans la Picardie, *antennois* c'est un chevreau: Voyez Charle de Bovelles: Et aux environs de Paris, on appelle *antennois* les jeunes moutons. Tous ces mots ont été faits d'*antennensis*, qui a été formé d'*ante annum*. M.

ANTE, pour *tante*. Voyez *tante*. M.

ANTIBE. Ville en Provence. Selon M. l'Abbé de Longuerue, *Antibe* est un mot corrompu du Grec *Antipolis*, qui est le nom que les Marseillois donnerent à cette Ville lorsqu'ils la fonderent: ce qui signifie, *Ville bâtie à l'opposite d'une autre*; & cette autre est Nice, fondée aussi par les Marseillois. *Vergy*.

ANTIBUST. Rabelais, liv. 4. chap. 31. *Le ventre à poulaines, boutonné selon le mode antique, & coint à l'antibust*. L'*antibust* doit être la poitrine. Sainte Aldegonde, en son Tableau, &c. tome 2. fol. 84. v°. édit. de 1605. *Et puis un chascun se prosterne à beaux genoux, & se frappe l'antibust de*

ceaps de poing à l'usage de Saint Jerôme. Le Duchat.

ANTICHTONE. On appelle *antichtone*, en terme de Géographie, celui qui habite une terre opposée à celle qu'habite un autre. Ce mot est Grec, formé de ἀντὶ, *contre*, & de χθὼν, *terre.* Nous entendons aujourd'hui par *Antichtones* la même chose que par Antipodes; c'est-à-dire, ceux qui habitent la partie de la terre qui nous est diamétralement opposée. Les anciens donnoient à ce nom un autre sens. Ils considéroient la terre comme divisée par l'Equateur en deux hémisphères, l'un austral, & l'autre septentrional. Tous ceux qui habitoient dans l'un de ces hémisphères, étoient *antichtones*, par rapport à tous ceux qui habitoient dans l'autre. C'est en ce sens que Mela a pris *antichtone*, liv. 1. ch. 1. selon la remarque de Vossius. *

ANTIDATE. Henri Etienne, dans ses Origines Françoises tirées du Grec: ANTIDATER, LETTRE ANTIDATÉE: *En ces mots nous usons de la préposition Grecque* ἀντὶ, *signifiant* pour. *Car* Lettre antidatée *signifie*, *datée d'un jour pour un autre.* Henri Etienne se trompe. *Antidate* ne vient pas d'ἀντὶ *data*, mais d'*antè data.* Mais on a dit *antidata* au lieu d'*ante data*, pour une plus grande douceur de prononciation. *M.*

ANTIENNE. D'*antiphona*, qui signifie, le chant de deux Chœurs. Isidore, liv. VI. de ses Origines, chap. 19. Antiphona, *ex Græco interpretatur vox reciproca, duobus scilicet Choris alternatim psallentibus, ordine commutato, sive de uno ad unum: quod genus psallendi Græci invenisse dicuntur.* Socrate, liv. VI. de son Histoire Ecclésiastique, chap. 8. attribue l'invention de ce chant à Ignace, Evêque d'Antioche; lequel ayant eu une vision d'Anges qui chantoient alternativement des hymnes en l'honneur de la Trinité, fit chanter de la sorte dans son Eglise. Théodoret l'attribue à Diodore & à Flavien. Saint Ambroise porta ensuite cette coutume dans l'Eglise Latine. La Chronique de Sigebert en 387. *Ambrosius, Episcopus, ritum Antiphonas in Ecclesia canendi primus ad Latinos transtulit à Græcis; apud quos hic ritus jamdudum inoleverat, ex instituto Ignatii, Antiocheni Episcopi, & Apostolorum Discipuli; qui per visionem,* &c. Saint Augustin dans ses Confessions, livre IX. chapitre 7. *Cum Justina Valentiniani Regis pueri mater hominem tuum Ambrosium* (Il parle à Dieu) *persequeretur hæresis suæ causâ, quâ fuerat seducta ab Arrianis, excubabat pia plebs in Ecclesia, mori parata cum Episcopo suo servo tuo. Ibi mater mea, ancilla tua, sollicitudinis & vigiliarum primas partes tenens, orationibus vivebat. Nos, adhuc frigidi, à calore spiritûs tui excitabamur tamen, civitate attonita atque turbata. Tunc hymni & psalmi ut canerentur secundùm morem Orientalium partium, ne populus mœroris tædio contabesceret, institutum est. Et ex illo in hodiernum retentum multis jam ac pœnè omnibus gregibus tuis, & per cætera orbis imitantibus.* M.

ANTILLES. C'est ainsi que nous appellons un nombre de petites Isles de l'Amérique, peu distantes les unes des autres, que Christophle Colomb découvrit en 1493. Les Espagnols les nommerent *Antilas* pour *ante Islas*, parce qu'elles sont au devant des grandes Isles de la Jamaïque, de Cuba, & de S. Domingue. De l'Espagnol *Antilas* nous avons fait *Antilles.* Vergy.

ANTIMOINE. D'*antimonium.* Mathiole sur Dioscoride: *Stibium recentioribus Medicis, Chymicis ac Seplasiariis, qui Mauritanorum doctrinam sequuntur,* Antimonium *dicitur, quòd hoc nomine Serapio & Avicenna Stibium appellaverint.* Il est difficile de dire d'où vient *antimonium.* Fallopius, au livre qu'il a fait des Métaux, chapitre 29. croit qu'il a été dit par corruption pour *achmadium. Arabes vocant* achman, *vel* achiman, *unde Chymistæ & Seplasiarii deduxère* achmadium: *& ab hac voce posteà* antimonium. Vossius, dans son Etymologicon, au mot *stibium*, parle de l'origine d'*antimonium* en ces termes: *Usus ejus est mulieribus in fucanda facie: quòd, quia dedecet homines religiosos, eò Italis* antimonio *videtur usurpari: ab* ἀντὶ, contra, *& Italico* Moine, Monachus. Cette étymologie est ridicule. Et d'ailleurs, le mot de *Moine* est François, & non pas Italien. L'étymologie rapportée par Furetiere dans les Essais de son Dictionnaire Universel, n'est pas plus raisonnable. La voici: *Ce mot* d'antimoine *vient, selon quelques-uns, de ce qu'un Moine Allemand, qui cherchoit la pierre philosophale, ayant jetté aux pourceaux de l'antimoine dont il se servoit pour avancer la fonte des métaux, reconnut que les pourceaux qui en avoient mangé, après en avoir été purgé très-violemment, en étoient devenus bien plus gras: ce qui lui fit penser qu'en purgeant de la sorte ses confreres, ils s'en porteroient beaucoup mieux. Mais cet essay lui réussit si mal, qu'ils en moururent tous: ce qui fut cause qu'on appella ce mineral* antimoine: *comme qui diroit*, contraire aux Moines. *Cette étymologie vient d'un vieux manuscrit d'Allemagne, qui est dans la Bibliothéque de M. Moreau, Médecin du Roy, cité par M. Perrault, dans son livre du Raba-joye de l'Antimoine.* Encore une fois il est difficile de dire d'où vient ce mot. Les Arabes ont appellé *ithmid* l'antimoine, du Grec στίμμι: Mais l'analogie ne permet pas qu'on fasse *antimonium* d'*ithmid.* M.

ANTIMOINE. D'*Alstimmi.* στίμμι est le nom Grec, auquel les Médecins Arabes ont ajouté leur article, comme en plusieurs autres mots. *Huet.*

ANTIQUAILLE. C'étoit une sorte de danse fort ancienne, & qui par cette raison étoit appellée *antiquaille.* Rabelais, liv. 2. chap. 21. a dit: *Voici maître Jean Jeudi qui vous sonneroit une antiquaille.* Et au chap. 22. *Qu'on ne me vienne tabuster le cerveau en me sonnant l'antiquaille.* L'Auteur des Notes sur Rabelais croit probable que ce nommé *Jean Jeudi*, Menetrier, avoit été l'inventeur de cette danse; laquelle, dit-il, étoit une danse gaillarde, & à peu-près comme la *Hussarde*, que depuis peu d'années on a fait danser aux Marionettes Françoises. *Vergy.*

ANTISCIENS. Se dit, en terme de Géographie, des peuples qui habitent des lieux opposés de-çà & de-là l'Equateur, & qui par conséquent ont à midi des ombres contraires. Les peuples du Nord sont *antisciens* à ceux du midi, parce qu'à midi les uns ont leur ombre vers le pôle boréal, & les autres vers le septentrional. Ce mot vient du Grec ἀντὶ, *contre*, & de σκιὰ, *ombre.* *

ANTITUS. Terme de mépris. Rabelais, livre 2. chap. XI. *Alors qu'on passa Licentié Maistre Antitus des Cressonnieres en toute lourderie, comme disent les Canonistes. Beati Lourdes, quoniam ipsi trebuchaverunt.* Et liv. 4. chap. 2. *L'Hermite nous bailla une Lettre adressante à un qu'il nommoit Albion Camar, Maistre Editue de l'Isle sçavante; mais Panurge le saluant, l'appella Maistre Antitus. C'estoit un petit bon homme, vieux, chauve, à museau bien enluminé, & face bien cramoisie.* Rabelais a

forgé ce mot, & il pourroit bien l'avoir fait d'*âne* & de *têtu*. Rabelais, liv. 4. chap. 40. a nommé *Antitus*, l'un des Cuisiniers qui combattirent contre les andouilles. Athenée, liv. 1. chap. 28. après Polyzele, nomme *Antitus* un vin qui croît dans l'Isle de Rhodes. *Le Duchat.*

A N U.

ANUBIS. C'est le nom d'un ancien Dieu des Egyptiens. On trouve sa figure sur plusieurs médailles, & il y paroît avec une tête de chien sur un corps d'homme. On croit qu'*Anubis* étoit le même que Mercure. Plutarque, dans son livre touchant Isis & Osiris, dit qu'*Anubis* étoit appellé *Hermanubis*; & Eusebe, liv. III. de la prep. Evang. l'appelle ainsi, c'est-à-dire, *Mercure Anubis*. Guichard dérive Anubis de l'Ebreu נבח *nabahh*, qui signifie *latrare*, aboyer. *Nabahha* en Arabe signifie la même chose, & *nábbáhh* en cette langue c'est *latrator*. Juvenal dit : *latrator Anubis*. Cette étymologie paroît assez naturelle. Mais, dira-t-on, pourquoi aller chercher dans l'Ebreu ou l'Arabe, le nom d'un Dieu Egyptien ? je répond que les Egyptiens étant voisins des Ebreux & des Arabes pouvoient avoir dans leur langue le même mot, ou du moins un mot fort semblable. Les Grecs & les Latins, qui seuls nous l'ont représenté, en auront ôté la lettre finale aspirée, ou l'auront changée en *s*. *

ANUIT. Vieux mot qui signifie *aujourd'huy*. Les Allemans comptoient anciennement par les nuits, comme l'a remarqué Tacite au Traité qu'il a fait de leurs mœurs. Ce que les anciens Francs & Gaulois ont aussi pratiqué, comme il se voit par plusieurs endroits de la Loi Salique, par les Capitulaires, par les Formules de Marculfe, & par plusieurs anciens Instrumens, dont François Pithou fait mention sur les Capitulaires. Ce qui se pratiquoit encore au tems de Geoffroi, Abbé de Vendôme, comme il paroît par une de ses Epîtres. Et ce qui s'est pratiqué même bien au-dessous du tems de cet Abbé, comme il paroît par l'article 439. de la Coutume d'Orleans, où il est dit, qu'*Un achepteur de biens vendus à l'encant, la solemnité de Justice gardée, peut estre contraint par prison, & ses biens vendus sans solemnité, né attendre les nuits. Sans attendre les nuits*, c'est-à-dire, sans attendre les jours ordinaires de la vente des meubles pris par exécution, qui sont les mercredis & les samedis, auxquels le Prévôt d'Orleans, qui est le Juge ordinaire, tient son Siége, & auxquels seuls par l'usage du pays se fait la vente des meubles exécutés. Et parce que ces meubles peuvent être vendus sans solemnité de Justice, on n'est point obligé d'attendre les jours qui font partie de cette solemnité. Cet article est tiré de l'article 353. de l'ancienne Coutume d'Orleans, où ce mot de *nuits* est employé dans la même signification. Pyrrhus Anglebermæus, qui a traduit en Latin cette ancienne Coutume, en a rendu en ces termes l'endroit allégué : *Emptor bonorum auctione addictorum, carcere, ac celeri summariaque rerum suarum venditione, ad solvendum cogi potest.* Cette célérité consiste à n'attendre pas les jours ordinaires. Je reviens à notre mot d'*anuit*. Isac Pontanus, dans ses Origines Gauloises, a aussi remarqué que les Gaulois comptoient par les nuits. Et à cause de cette coutume de compter par les nuits, Elie Vinet sur les Professeurs d'Ausone, le Pere Sirmond dans ses Notes sur Geoffroi, Abbé de Vendôme, page 38. & M. Bignon sur Marculfe, ont cru que ce mot d'*anuit* avoit été fait d'*hac nocte*. En quoi ils ont été suivis par Gosselin, dans son livre de l'Antiquité des Gaulois, & par Favin, dans son Théatre d'Honneur, livre 2. page 381. Mais il est certain que ce mot a été fait d'*in hodie*, dont on a fait premierement *en hui*, & ensuite, par corruption, *anuit*. D'*hodie*, nous avons fait *huy*, qui est encore en usage dans le Palais; où l'on dit *dans huy*, pour dire *dans ce jour*, qui est la même chose qu'*en huy*, & la même chose qu'*aujourd'huy*, mot composé de ces quatre mots, *au jour de huy*. On a dit *in hodie*, comme *in demane*; dont nous avons fait premierement *endemain*, & puis *l'endemain*, & enfin *lendemain*, en incorporant l'article au mot. Le Maréchal de Monluc, dans son Histoire, dit toujours *lendemain*. ¶ Dans la Bresse & dans le Dauphiné, *anuit* signifie *hier au soir*. M.

A O R.

AORÉ. Le Vendredi Saint s'appelloit anciennement, & il s'appelle encore à présent en quelques Provinces, & particulierement en celle de Normandie, *le Vendredi aoré*, ou *oré*. Un Arrêt du Parlement de Paris, de l'an 1423. *Le Duc de Bethfort, pour l'abscence du Roi son neveu, & représentant sa personne, montrera le Vendredi aoré la Vraye-Croix au peuple, comme ont accoustumé les Rois de France ledit jour.* La Chronique de Louis XI. page 146. *Et le Vendredi Saint & aourné, vint & issit du Ciel plusieurs grands esclats de tonnoirre, espartissemens, & merveilleuse pluye, qui esbaïst beaucoup de gens : parce que les Anciens dient tousjours, que nul ne doit dire* hélas, *s'il n'a ouy tonner en Mars.* D'*adoratus*; parce que ce jour-là on va adorer la Croix. Les Anciens disoient *aourer* pour *adorer*. Martins li Beguins :

Pour la Belle que j'aours,
Qui sur toute a beauté & Valour.

Voyez les Annotations d'André du Chesne sur Alain Chartier, page 854. Mais, comme on ne prononce qu'*oré*, M. Nublé croyoit que ce vendredi avoit été ainsi nommé d'*orare*, non-seulement à cause des fréquentes répétitions d'*Oremus* que fait le Prêtre qui célèbre le jour du Vendredi Saint; mais aussi à cause du grand nombre des prieres qu'il fait pour toute sorte de personnes. Car il est à remarquer que l'Eglise ne prie que ce jour-là, expressément, pour les Hérétiques & les Schismatiques, pour les Juifs, & pour les Idolatres. Et ce qui favorise son opinion, c'est qu'il paroît par les passages allégués par du Chesne, qu'*orer* & *aourer* signifient aussi souvent *prier* qu'*adorer*. M.

AORTE. C'est ainsi qu'on appelle la grande artere ou le grand vaisseau qui sort du ventricule gauche du cœur pour porter le sang dans tout le corps. Ce mot vient du Grec ἀορτή, qui signifie la même chose que ἀγγεῖον, c'est-à-dire, *vas*, vaisseau. L'aorte est le grand vaisseau du sang, le vaisseau par excellence. *

A O S.

AOSTE ou AOUSTE. C'est un nom propre de quelques lieux. Il a été fait par corruption de *Augusta* ou de *Augustum*. Il y a *Aoste* ou *Aouste*, Ville dans la Savoie sur la Doere; c'étoit autre-

fois *Augusta Pretoria*, ou *Augusta Sclassorum*. On prétend que l'Empereur Auguste en fut le Fondateur, & qu'il y envoya une Colonie Romaine. La vallée d'*Aoste*, autrement le val d'*Aoste*, c'est-à-dire la vallée dans laquelle est située cette ville, s'appelloit *Vallis Augustana*. C'est ainsi que d'*Augustus*, nom d'un des mois de l'année, nous avons fait *Aout*.*

A O U.

AOU. Nom propre d'un S. Evêque de Bourges, vers le commencement du neuviéme siécle. Ce nom a été fait par corruption du Latin *Aygulphus*, *Agiulphus*, *Aiulphus*, mais en plusieurs manieres; car on dit S. *Aou*, ou S. *Au*, ou S. *Hou*, ou S. *Aioul*, ou S. *Ayeul*. *

AOUILLER. Alain Chartier, au Quadrilogue invectif, page 414. de ses Œuvres : *Et en pourrez tant user & si longuement vous y aouiller, que trop en avoir pris vous sera souffreteux à toujours*. D'*adsatullare*, fait d'*ad* & de *satullus*, d'où nous avons fait *saoul*. *S'aouiller*, c'est *se saouler*. Le Duchat.

AOURCER. *S'aourcer*, c'est-à-dire se jetter sur quelqu'un. Le Roman de la Rose, fol. 57. v°.

Ses cheveulx luy rompt & dessire
Le jaloux, & sur lui s'aource
Comme fait ung Lyon sur l'Ourse.

Peut être d'*adursare*, fait d'*ad* & d'*ursa*; ou plutôt d'*adoriri*, c'est-à-dire *attaquer*. Le Duchat.

AOURNER. C'est un vieux mot François, qui signifie *orner*, *accommoder*, *ajuster*. Le Sire de Joinville, en la Vie de Saint Louis, page 7. *Il disoit que on se devoit porter, vestir, & aourner chacun selon sa condition*. Maître François I. 39. *Comment, dist Ponocrates, jurez-vous, Frere Jean? Ce n'est, dist le Moine, que pour aorner mon langage*. Et II. 5. *Car, disoit-il, au monde n'y a livres tant beaux, tant aornés, comme sont les textes des Pandectes*. D'*adornare*. M.

AOUSÉ. Le Roman de la Rose, fol. 51. v°.

Femmes sont si très-aousées,
Qu'elles ne quierent que boursées.

C'est peut-être *avisées*, ou *osées*; ou plutôt *aüsées*, d'*adusatus*, fait d'*ad* & d'*usus*, comme *rusé* de *reusus*. Le Duchat.

A P A.

APANAGE. Du Tillet, dans ses Mémoires, le dérive de παναγὸς, qu'il dit signifier *sustentation*, ou *provision*: ce qui ne m'est pas connu. παναγία se trouve dans Codin pour du *pain benit*: qui est un mot composé de πανὸς, & d'ἅγιος; c'est-à-dire, *pain saint*: car πανὸς est un mot Messapien, qui signifie *du pain*, & d'où le mot Latin *panis* a été fait, selon la remarque d'Athénée, au livre 3. de ses Dipnosophistes. Mais pour παναγὸς, je ne croi pas qu'il se trouve dans aucun Auteur. Hotman dans sa Gaule Françoise, au chapitre 9. & dans son *Matago de Matagonibus*, le dérive du mot Celtique *abbannen*, qui signifie *exclurre*; les puînés des Rois de France, au moyen de leur apanage, étant exclus de la part qu'ils eussent pû légitimement prétendre dans la succession de leur pere. Ragueau dans son Indice, & le P. Labbe dans ses Etymologies Françoises, pag. 9. sont du même avis. Il est à remarquer que sous les deux premiéres races de nos Rois, les Fils de France puînés partageoient également avec leur frere aîné, & qu'ils possédoient leurs portions à titre de Royaume. Choppin, au chap. 3. du livre de son Traité du Domaine de France, après avoir rapporté diverses opinions touchant l'étymologie du mot *apanage*, entre lesquelles il n'oublie pas celle d'*annagium* & d'*abannagium*, dont il sera parlé ci-après, conclut enfin que ce mot a été dit de πᾶν ἅγιον, c'est-à-dire, *tout-saint*; le Domaine du Roi, d'où on prend l'apanage, étant comme sacré. Spelman, dans son Glossaire, incline à le faire venir d'*appendere*. *Si verò, quod antiquius & vulgarius est, scribendum sit* appenagium, *haud video cur non dicatur ab* appendendo, *quasi* appendagium *junioris filii, vel* appendagium Coronæ Franciæ: *propterea quòd res ipsa in hunc modum datæ ejusdem sunt appendices, & quales in Divi Eduardi legibus* appendicia Coronæ Regni Britanniæ *nuncupantur*. M. Besly, Avocat du Roi de Fontenay-le-Comte, dans une de ses Lettres qui m'a été communiquée par M. du Puy, Conseiller d'Etat, le fait venir de *pastus*: d'où il dit que nous avons fait premiérement *past*, pour *past*, & que de *pas* nous avons fait ensuite *paage*, trisyllabe; & ensuite *panage*, pour éviter la cacophonie; & enfin *apanage*. D'autres le dérivent de *panis*. Nicot : *Et estiment aucuns que ce mot* appenage, *vienne de cet autre* pain, *prins en si large signification que* lechem *en Hebrieu, c'est-à-dire pour tout aliment de l'homme: comme de* vie, viage; *de* part, partage; *& semblable: car l'appenage se baille aux enfans de France, autres que Dauphin, pour entretenir leur estat & maison*. Pasquier semble être du même avis. *Au regard*, dit-il, *de l'apanage, qui a exercité plusieurs esprits de la France, pour sçavoir dont il prenoit son origine; il est certain que tant sous la premiere que seconde lignée de nos Rois, mesme bien avant sous la troisiéme, les apanages étoient incogneus entre les enfans puisnez de la Couronne, tels que nous les observons aujourd'huy. Paul Emile, autheur duquel je fais grand compte entre tous nos Historiographes, dit que Baudouin, Comte de Flandre, & Louis, Comte de Blois, s'estant croisez avec le Vénitien, Baudouin s'estant emparé de l'Empire de Constantinople, départit entre les principaux Capitaines quelques provinces, par forme de panage*. Henri Etienne, p. 254. de son Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, dit la même chose. Et ce qui rend cette étymologie assez vrai-semblable, c'est qu'on s'est servi du mot de *pain*, pour signifier toute sorte d'alimens de l'homme. Aulugelle IX. 2. *Ad Herodem adiit, nobis præsentibus, palliatus quispiam & crinitus, barbâque propè ad pubem usque porrectâ, ac petiit æs sibi dari* εἰς ἄρτους Marc Auréle, liv. 4. ἄρτους οὐκ ἔχω, φησίν. καὶ ἐμμένω τῷ λόγῳ. Et il se trouve en cette signification dans l'Oraison Dominicale: Et dans cet endroit de la 2. aux Corinthiens IX. 9. *Qui autem administrat semen seminanti, & panem ad manducandum præstabit*: Et dans celui-ci du 1. de Ruth: *Quòd visitasset populum suum dando eis panem*. Et dans cet autre d'Isaïe III. 7. *Et respondebit in die illa dicens, Non sum Medicus; & in domo mea non est panis, neque vestimentum*. Les Ebreux, comme l'a remarqué Nicot, ont usé ainsi largement du mot לחם *lechem*, qui signifie *pain*, pour toutes sortes de vivres. Et quelques Auteurs, & entr'autres Paul Emile, liv. 6. en la Vie de Philippe Auguste, ont dit *panagium*, & non pas *appanagium*. Et *panagium* au-

roit été formé de *panis*, comme de *vinum*, *vinagium*; de *potus*, *potagium*, & de *homo homagium*: Et on auroit dit *panagium* de *panis*, pour signifier une pension, une subsistance, comme on a dit *salaire*, de *sal*: Et on y auroit ajouté un A, comme en plusieurs autres mots. Antoine Loisel, après avoir improuvé cette étymologie, & celle de πᾶν ἅγιον, le fait venir d'*appenner*. Voici sa remarque, qui m'a été communiquée par M. Joly, Chanoine de Paris, son petit fils: *Tout ainsi que Caton disoit*, Gallia duas res studiosissimè persequitur, rem militarem, & argutè loqui; *ainsi nous avons aimé en France le parler court, signifiant, figuré par métaphores ou translations & similitudes, allégories ou énigmes, comme en ce que l'on dit;* Tant que le Seigneur dort, le vassal veille, *pour signifier que le vassal fait les fruits siens si le Seigneur s'endort en sa saisie.* Item, *que le Royaume ne tombe point* en quenouille, *pour dire que les femmes n'y succedent point.* Item, *que le Roi* sied en son lit de Justice, *pour monstrer qu'en se reposant, son esprit est plus en repos pour rendre justice. Que les aisnez ont* le vol du chapon *ès fiefs par préciput, en signifiant le territoire de leur avantage d'aînesse, & autres telles façons de parler. Je croy aussi que nostre mot* d'appenage *se dit en cette forme & figure, & que c'est se donner trop de peine de le faire venir de* pain; *ou de* πᾶν ἅγιον; *& que tout ainsi que l'on dit* rogner les ailes *à celui que l'on veut affoiblir, & que Philippes de Commines, qui tenoit encore de nostre vieil Gaulois François, dit en son Histoire du Roy Charles VIII. qu'il ne faisoit que* saillir du nid *lorsqu'il entreprit le voyage de Naples. Et comme Ciceron dit au* III. *livre de son Orateur, en se raillant d'un Orateur nommé Corax,* Coracem istum vestrum patiamur nos quidem pullos suos excludere è nido; *ainsi disoit-on que l'on* appennoit *les enfans sortans de minorité & prests à sortir de la maison de leurs peres pour chercher à faire fortune, commençans par maniere de dire, à voler d'eux-mesmes; ainsi qu'on dit* appenner une fléche *ou* un materas, *&* un materas desempenné: *Aussi le mot* d'appenner *&* appennage *ne se dit pas seulement des enfans des Rois, mais aussi des Seigneurs & Gentilshommes, ainsi qu'il appert par plusieurs Coustumes anciennes, & en use-t'on mesme en parlant des filles qui sont mises hors la maison de leurs peres & freres par mariage. Ce qui pourroit procéder de ce qu'en plusieurs pays les puisnez des grands, estans faits majeurs, avoient pour tout partage la levée de quelques gens de leurs pays pour aller brusquer fortune ailleurs, signamment depuis que les Danois & Normans, Saxons & autres nations Septentrionales sont venuës par deçà, ainsi qu'il se voit parce que Thomas Walsinghen en son* Hypodigma Neustriæ *en écrit*: Olim mos erat in Dacia, (*Dacia* est ici pour *Dania*) cùm repleta esset terra hominibus, ut, sancita lege, per Reges illius terræ cogerentur juniores de propriis sedibus emigrare. Nam pater adultos filios cunctos à se pellebat præter unum, quem hæredem sui juris relinquebat. *Et Lambert de Scafnaburg sur l'année* 1070. In Comitatus Balduini quâque familiâ, id multis hinc seculis servabatur, quasi sancitum lege perpetua, ut unus filiorum qui patri potissimum placuisset, nomen patris acciperet, & totius Flandriæ Principatum solus hereditariâ successione obtineret: cæteri verò fratres, aut huic subditi dictoque obtemperantes ingloriam vitam ducerent, aut peregrè profecti, magis propriis rebus gestis florere contenderent, quàm desidiæ ac socordiæ dediti egestatem suam vana majorum opinione consolarentur. Hoc scilicet fiebat, ne in plures divisa Provincia, claritas illus familiæ per inopiam rei familiaris obsolesceret. *A quoy on peut adjouster ce qu'on lit dans Asso,* (a) *liv.* 11. *de la vie de Saint Bercher, & dans Gemeticensis des Ducs de Normandie. Je croy doncques qu'*appenner *se dit comme qui diroit* donner des pennes, *c'est-à-dire, des plumes & moyens aux jeunes Seigneurs sortans du nid & de la maison de leurs peres, pour commencer à voler & faire fortune par quelques exploits de guerre, mariage ou autrement, comme Dieu les conduira: ce que depuis nos Rois plus pacifiques & justiciers ont depuis changé en domaines de quelques Duchez & Comtez de leur Royaume, selon les loix de l'appennage de Charles le Sage.* Pierre Pithou, dans ses Mémoires des Comtes de Champagne, dit, qu'*apanage* est un mot purement François, comme celui de *sousanage*. Et à ce propos il est à remarquer, que Joannes Faber, le Prince de nos anciens Docteurs Praticiens, sur le Titre des Institutes *de legitima agnatorum successione*, appelle *annagium* la Légitime des aînés nobles. ¶ Ce sont toutes les opinions touchant l'étymologie du mot *apanage*, qui sont venues à ma connoissance: dont la plus vrai-semblable, selon moi, est celle qui fait venir ce mot François du Latin *panis*. Et c'est aussi celle qui a été préférée aux autres par M. de Caseneuve, & par M. du Cange, fameux étymologistes. *M.* Voyez APPANAGE.

Je crois qu'*Apanage* vient de la particule *ab*, & d'*annagium*, pour *ante natum*, comme qui diroit *sous-ainage*, & que ce mot signifie proprement la portion des fils qui ne sont pas les aînés d'une maison. Ainsi *Apanage* est une portion de la part de l'aîné, pour en accommoder les cadets.

Monstrelet, édit. de 1512. vol. 3. fol. 276. *a*, rapporte en ces termes un des Articles de la Paix de Conflans: *Item, le Duc de Berry, seul frere du Roy, pour son partaige du Royaume de France, auroit le Duché de Normandie par empennaige, pour lui & pour ses hoirs masles.* Le Duchat.

APARINE. Simple, appellée autrement *grateron*. Du Latin *aparine*, fait du Grec ἀπαρίνη, *formé* d'ἀπαλός. ἀπαλός, ἀπαλίσ, ἀπάλιϛσ, ἀπαρίνα, c'est-à-dire, *mollicella*, *tenella*, *delicata*. Bodæus à Stapel, qui croit qu'ἀπαρίνη a été dit *quasi* ἀπαιρίνη, *quod semine orbata videatur*, n'a pas bien rencontré. C'est à la page 883. *M.*

APARITOIRE. Herbe. De *parietaria*. C'est ainsi que les Latins ont nommé ce simple: & *muralium*: à cause qu'il vient d'ordinaire sur les vieilles murailles. On l'appelle autrement, & plus communément, *parietaire*. M.

APAS. Lat. *esca*: Gr. ἄλειαρ. De *pastus*. *Pastus*, *adpastus*, *appastus*, APAS. *M.*

APATISSER. Vieux mot qui signifie *imposer tailles, faire contribuer les Garnisons des places voisines.* Juvénal des Ursins, Evêque de Beauvais, dans sa Lettre au Roi Charles VIII. pendant les Etats d'Orléans l'an 1439. *Appatissoient les villaiges. Tellement qu'ung pauvre villaige estoit appatis à huit ou dix places. Et si on ne payoit, on alloit mettre le feu ès villaiges.* Et en sa Lettre envoyée aux Etats de Blois six ans devant, parlant des misères de son Diocèse: *Esquelles choses le pauvre peuple de tous Estats cuidant mettre reméde, delibera*

(a) *Acta Sanctorum S. Bened. Adso Sæcul. II. p.* 831. *& seq.*

de soy appaticher à la Garnison plus prochaine. Mais tantost toutes les autres Garnisons commencérent à courir les villaiges, voulant avoir patis. Le livre des IV. Dames :

Et desir tient tout apatis
Mon vouloir qui est amatis.

Alain Chartier au Lay de paix, pag. 544.

Pastissages
Et truages
Tailles pour payer les gaiges, &c.

De *pacticiaire*. Paul Emile, en la Vie de Charles VII. *Pacem qui circumcolebant, ab eis redimebant ut tutò agros colere, manereque domi cum conjugibus liberisque sibi liceret; ingentemque pro se quisque mercedem paciscebantur, eo nomine uti ab injuria maleficioque caeterorum prohiberentur: iique* Pactitii *vocabantur.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *appaltare*. M.

A P E.

APE'DEFTE. Ce mot est devenu François par le chap. 1. du liv. 5. de Rabelais: *Comment Pantagruel arriva en l'Isle des Apédeftes*, Rabelais l'a fait du Grec ἀπαίδευτος, qui signifie *ignorant*. Or quoiqu'on prononce indifferemment ἀπαίδευτος, par *apédeftos* ou *apédeutos*; l'une & l'autre de ces prononciations étant appuyée par des personnes sçavantes; la premiere par les Peres Jésuites; & la seconde par Messieurs de Port Royal; on ne peut pas dire *apédeute*: ce mot n'ayant pas été introduit de la sorte dans notre Langue. Il en est de même de *filastie*. M.

On trouve cependant *Apédentes* dans de bons Auteurs; au lieu que, hors le style de Rabelais, il n'est pas permis de dire *Apédefte*. On lit dans le *Huetiana: Il se forme une cabale d'Apédeutes, qui ne pouvant se résoudre à une étude assidue de plusieurs années, ont entrepris de se faire un mérite de leur incapacité, de ridiculiser l'érudition, & de traiter la science de pédanterie.* Et dans les Observat. sur les Ecrits mod. *Autant qu'on se faisoit gloire autrefois de n'avoir aucunes Lettres, autant il est honteux aujourd'hui d'être tout-à-fait Apédeute.* On a dit aussi *Apédeutisme*. *

APENNIN. Célèbre montagne d'Italie, & que l'on peut regarder comme une branche des Alpes. Le mont *Apennin* a été ainsi appellé du Gaulois *pen*, qui signifie la pointe d'une montagne. C'est le sentiment de M. Huet, qui remarque à ce sujet, que les anciens Latins nommoient *pennum* & *pinna* ce qui est aigu. *Vergy.*

Il est certain que *pen* est un terme de l'ancienne Langue Celtique, & qu'il signifie *le sommet*, *le haut*, *la cime*. C'est de-là que les Latins ont nommé *pinna* & *pinnacula* les sommités des murs, des Temples, & des autres édifices, & non pas de ce qu'elles ressembloient aux plumes que les Soldats portoient sur leurs casques, & qui s'appelloient *penna*. C'est de-là aussi qu'ont été formés les noms de *peninus*, *penninus*, & *appenninus*, comme qui diroit *haut*, *élevé*. De-là pareillement *Alpes pennina* & *apennina*, c'est-à-dire *Montagnes très-élevées*, & *Deus penninus* & *apenninus*, c'est-à-dire *Deus verticalis*, ou bien *in summo Alpium sacratus vertice*, comme s'exprime Tite-Live, liv. 31. La lettre *a* dans *Apennin* & *Apenninus* n'est qu'un augment initial. *Pinn* & *pfin* en Alleman, signifie, comme *pen* en Celtique, haut, élevé, hauteur, élevation, sommet; & c'est au fond le même mot. Jupiter a été nommé en cette Langue *pinn*, à cause de son élévation au-dessus des autres Dieux. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Pfin*. *

APENS: qu'on prononce *apans*. Voyez *guétapens*. M.

APENTIS. Dans le premier Scaligérana, pag. 140. *Subgrunda, est tecti pars projecta, quae ejicit stillicidium. Protectum, aut est subgrunda, Graecè γεῖσον, aut est mœnianum, quod quidem significat id, quod Graeci ἐξώστην dicunt, Galli male* hapentis *pro* hallepentis; *hoc est projectum quod quiescit; fultum scilicet columnis ligneis, vel lapideis: subgrunda verò non quiescit.* ¶ *Apentis* vient d'*appendix*, ce qui a été fort bien remarqué par Nicot. C'est un bâtiment ajouté à un autre. ¶ Henri Etienne dans ses Hypomnêses de la Langue Françoise, page 56. dérive *appentis* d'*appendix*. M.

APERTISE. Ce mot est en usage en basse Normandie, où l'on dit, pour se mocquer d'un conseil ridicule, ou d'une imagination sotte: *voilà une belle apertise!* Ce mot vient d'*adperitia*, fait de *peritus*. S. Add.

A P I.

A P I. Sorte de pommes. Les Romains avoient des pommes appellées *mala appiana*, dont il est parlé dans Pline. Mais ces pommes étoient différentes de nos pommes d'api. *M.*

A P L.

APLOMMER. *Je suis tout aplommé*: c'est-à-dire, je suis tout appesanti. *M.*

Guillemette dans Pathelin: *Je croy qu'il repose. Il est ung petit aplommé.* Le Dictionnaire Toulousain. *Aplomba, enfoncer, assommer. Aplommé*, c'est apesanti de sommeil, enfoncé, enseveli dans le sommeil. *Le Duchat.*

A P O.

APOCAGYNE. Terme employé par la Pise, Préface de son Histoire d'Orange, où il semble devoir s'entendre de la lettre de divorce qu'un mari donne à sa femme qu'il veut répudier. Du Grec ἀποχὴ, qui signifie une *quittance*, & de γυνὴ, *mulier*: d'où, pour le dire en passant, il résulte que l'Auteur auroit dû écrire *apochagyne*. *Apocagine*, ou plutôt *Dapocagine*, vient de l'Italien *Dapocaggine*, *lâcheté*. Du reste, le mot *apocagine* se trouve employé par l'Evêque de Plaisance Philippe de Gega, dans une Lettre au Duc de Mayenne, de l'année 1592. Voyez le nouveau Journal de Henri III. 1719. tome 2. page 90. Le même mot se trouve aussi dans Aubigné, édit. de 1626. page 1186. *Le Duchat.*

APOCRISIAIRE. Nom qu'on a donné à plusieurs personnes en France. L'*Apocrisiaire* étoit celui qu'on nommoit aussi *Référendaire*; à qui ont succédé le Chancelier & le Garde des Sceaux. Le Grand *Apocrisiaire*, selon Mezeray, étoit le Chef des Prêtres & des Chefs de la Cour; & on le nomma aussi *Archichapelain*, ou *Garde du Palais*. Il connoissoit de toutes les affaires des Ecclésiastiques. On nommoit encore *Apocrisiaires* ceux des Clercs que les Evêques députoient à la Cour pour les

affaires de leurs Eglises. Ce nom a été donné aux Envoyés & aux Ambassadeurs des Princes, & principalement aux Nonces & aux Légats des Papes, &c. Voyez du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *Apocrisiarius*. Ce terme est Grec. ἀπόκρισις, signifie *réponse*, & ἀποκρισιάριος, *qui porte réponse*; parce qu'ils rapportoient les réponses des Princes, auprès desquels ils faisoient la fonction d'*Apocrisiaires*. Vergy.

APOCRYPHE. Du Latin *apocryphus*, fait du Grec ἀπόκρυφος, qui signifie *absconditus*. Vossius au chapitre 7. de son livre des Oracles des Sibylles, explique fort bien comment ce mot a passé de cette signification d'*absconditus* à celle de *liber spurius*, ou *dubiæ fidei*. Ses termes méritent d'être ici rapportés. Les voici: *Antequam in Græcum sermonem à LXX. Interpretibus converterentur libri sacri, omnes erant apocryphi, utpote ad quos solis Levitis & Sacerdotibus pateret aditus. Et ipsum vocabulum & frequens ejus usus, apud quoscunque etiam Græcos, satis manifestè ostendit, non de aliis id acceptum fuisse libris quàm, vel de raris & non passim obviis, vel de iis qui in archivis & sacris recondebantur armariis, & ad quos solis, ut diximus, daretur accessus Sacerdotibus. Tales semper fuêre Sibyllini, quorum custodia Decemviris erat commissa: tales Tuscorum haruspicum libri reconditi; quorum tam creba passim fit mentio: tales Tyriorum & Ægyptiorum Annales sacri; qui* ἀνακεχωρηκότες βίβλοι *&* ἀπόκρυφοι *passim appellantur. Suidas, cùm dicit Epaphroditum Grammaticum triginta millia* ἀνακεχωρηκότων βίβλων *possedisse, interpretatur* ἀποκρύφων. *Atque hæc vera hujus vocis significatio: neque ullum vetustum invenias Scriptorem, cui* ἀπόκρυφος *non fuerit idem quod* κρυφὸς*: ita ut libri apocryphi idem fuerint qui arcani, inaccessi, sacri, & quibus meritò credatur. Videmus nunc quâ ratione factum sit ut vocabulum hoc apud Christianos aliam, & priori quodammodo contrariam acceperit significationem; cùm scilicet apocryphi pro spuriis, aut saltem dubiæ fidei, accipiuntur libris. Ego ne dubitandum quidem existimo, quin sinistra vocis hujus acceptio à Judæis propagata sit ad Christianos. Antequam enim essent Christiani, in rectâ significatione vox hæc ab ipsis quoque usurpata fuit Judæis*, &c. *Denique, ne quid impietati in Christum deesset, cùm publico cautum esset edicto, ne quis legeret Sibyllinos, aliosque fatidicos libros, continentes adventum Regis jam sibi magis quàm Romanis odiosi, libenter decreto Senatûs paruêre; anathemate etiam proscribentes, si qui inter Judæos istos aut haberent aut consulerent libros: & hac ratione, qui antea palam & religiosè ab illis legebantur libri, facti sunt apocryphi, veluti interdicti, & à nemine legendi. Tum quoque factum ut arctiori quàm antea sæpe libri sacri constringerentur, omnesque qui Hebraicè non exstarent, à reliquis separati, & pro apocryphis fuerint habiti; detortâ à vero significatu vocis naturâ. Quippe cùm antea libri sacri, aut etiam quilibet ad quos non pateret omnibus aditus* apocryphi *dicerentur, illi in sequiorem sensum accepere hoc vocabulum; tanquam si ideo non essent adeundi quòd spurii & dubiæ essent fidei. Satis ex his patet quàm alieno sensu, & è veteribus Christianis complures, & nostræ ætatis ferè plerique, vocem* apocryphorum *accipiant, cùm adulterinos & exigui momenti libros isthoc signant titulo.* M.

M. Simon, dans ses Opuscules Critiques contre Vossius, dont le titre est: *Richardi Simonis Gallicanæ Ecclesiæ Theologi Opuscula critica*, &c. recherche quel est le sens du mot *Apocryphe*: Il soutient que quand il s'agit de Livres sacrés, ce nom ne se donne qu'à des Ouvrages que ni la Synagogue, ni l'Eglise n'ont point insérés dans leur Canon, quoiqu'on les joignît avec la sainte Ecriture, & qu'on les lût même dans l'Eglise. Il ne sera peut-être pas hors de propos de faire remarquer ici avec ce sçavant homme, qu'il s'est glissé une faute dans ces paroles de Saint Jerôme, que l'on lit dans sa Préface sur le Livre de Tobie: *Librum utique Tobiæ, quem Hebræi de Catalogo divinarum Scripturarum secantes his quæ* hagiographa *memorant nuncupârunt*. Où l'on doit lire *apocrypha*, au lieu d'*hagiographa*; puisque Saint Jerôme a dû dire nécessairement, que les Juifs avoient mis le Livre de Tobie parmi ceux qu'ils nommoient *apocryphes*. Dans la Préface du même Pere sur le Livre de Judith, la même faute s'est glissée; & la preuve qu'en donne M. Simon, c'est qu'on feroit dire à Saint Jerôme, qu'un Livre Hagiographe ne peut point servir pour la décision d'une controverse, ce qui seroit une absurdité. *Vergy*.

APOINTER *les parties*. D'*adpunctare*: c'est-à-dire, comme l'explique fort bien M. du Cange, *Litigantes ad hoc punctum adducere, ut de facto invicem conveniant*. M.

APOINTER: pour, *donner le salaire & la récompense des services rendus*. M. de Caseneuve le dérive de *punctum* qui se trouve, à ce qu'il prétend, en la même signification, dans la Loy *laudabile*, au Code *de Advocatis diversorum Judiciorum*. *Inter spectabiles sacri nostri Consistorii Comites, divinâ nostra Serenitatis manu, puncti consequi solatia*. Mais comme ce mot ne se trouve en cette signification qu'en ce seul endroit, & qu'il n'est pas même bien constant qu'il faille lire en cet endroit de la sorte, comme Cujas l'a remarqué au ch. 2. du liv. 13. de ses Observations, j'ai peine à croire que cette étymologie de M. de Caseneuve soit la véritable étymologie de ce mot *apointer*. Mais si elle n'est pas véritable, elle est ingénieuse. *M.*

APOINTER, s'est dit aussi pour accommoder, mettre à point des viandes, une chambre. La cinquante-neuviéme des Cent Nouvelles Nouvelles: *Puis après la bonne Damoiselle fit lever ses gens, & appella sa chambriere, & luy dit qu'elle print les deux plus gras chappons de la chapponnerie, & que les appointast très-bien*. Et la quatre-vingt-uniéme: *Le soupper assez tost après bien appresté, & chascun d'eulx logié en belle & bonne chambre bien appointée, & bien fournie de tapisserie & de toute chose nécessaire*. Et dans la soixante-uniéme: *Et tandis qu'ils s'appointoient & s'appareilloient pour s'en aller*. Dans Froissart, vol. 2. fol. 46. v°. édit. de Verard, *Appointeur* se trouve dans la signification d'homme habile à trouver des expédiens.

Servir à point, faire à point, sont de vieilles façons de parler qui sont encore en usage à Metz, dans la signification de servir & de faire au gré de celui qui nous emploie; comme qui diroit, ne s'écarter pas de son devoir en un seul point. C'est delà sans doute que vient le mot *apointer*, pour donner le salaire & la récompense à une personne qui nous a bien servi, ou qui doit nous servir à notre gré. *Apointement*, dans la signification de *salaire*, ce sont proprement les gages qu'on donne à un serviteur pour se mettre & entretenir en point, c'est-à-dire en état de servir son Maître. On disoit autrefois: *me voilà bien à point*, pour, *me voilà bien*

bien accoutré, *bien accommodé*, accommodé de toutes piéces, c'est-à-dire équipé de toutes les piéces d'un harnois complet, & en état de marcher en campagne. *Le Duchat*.

APOLOGIE & APOLOGUE. Quoique nous entendions par ces deux mots deux choses fort différentes, ils ont néanmoins une même origine, & viennent tous les deux du Grec ἀπολέγειν. Ce verbe signifie quelquefois *rejetter*, *réfuter*, d'où a été fait *apologie*, c'est-à-dire *défense*. Quelquefois il signifie *raconter*, d'où a été fait *apologue* : mot dont nous nous servons à la place de celui de *fable*, & sur-tout pour exprimer le sens moral que l'on tire d'une fable. *Vergy*.

APOSE'ME. Potion médecinale; prépatatif de la purgation. Du Latin *apozema*, fait du Grec ἀπόζεμα, composé de la particule ἀπὸ, & du verbe ζέω. *ferveo*, *bullio*; parce qu'on y fait bouillir quelques herbes, ou quelques racines. APOZEMA, *aqua cocta cum variis condimentis*, dit Papias. *M*.

APOSTER. *Appono*, *apposui*, *appositum*, *apposium*, *appostare*, APPOSTER. *M*.

APOSTILLE. Du Latin Barbare *appostilla*. Alexander Wendock, qui vivoit environ l'an 1220. a fait un livre intitulé, *Postilla in Psalterium*. Et Ricardus Fishaker, qui vivoit quelque tems après, en a fait un autre, intitulé *Postillæ Morales*. Vossius, dans son Traité *de Vitiis Sermonis*, page 551. dit que *Postilla* a été pris pour *explanatio*; *quia*, *qui sua Discipulis dictarent*, *identidem in ore haberent*, Post illa: *puta*, ad hæc, vel illa Auctoris verba, adscribite. Vossius se trompe. *Postilla* a été dit *à ponendo* : comme qui diroit, *parva Nota*, *seu Explanatio adposita*. ¶ *Posita*, *posta*, POSTILLA. *Adposita*; *adposta*, *Adpostilla*, APOSTILLA. On a appellé particuliérement *Postillas* de petites Notes sur l'Ecriture Sainte. *M*.

APOSTOILE. Nos Anciens appelloient ainsi le Pape. Voyez M. du Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin. *M*.

On disoit aussi anciennement *Apostole* pour *Apôtre*. Villon, dans sa Ballade en vieux langage François :

> *Et feusse ly saincts Apostoles*
> *D'aube vestus, demi tressez.* Vergy.

APOSTOLORUM. Sorte d'onguent mondificatif, ainsi appellé des douze drogues qui le composent, qui est le nombre des Apostres. Les Grecs ont appellé de même δωδεκάθεον φάρμακον, un certain onguent composé de douze drogues. Voyez Paul Æginète, livre VII. & Gorræus dans ses Définitions, au mot δωδεκάθεον. Ils ont appellé ἐννεαφάρμακον un autre onguent, parce qu'il étoit composé de neuf drogues. Voyez Spartien, dans la Vie de l'Empereur Hadrien. Ils ont aussi appellé δόδρα une espéce de breuvage, *à dodrante*, à cause des neuf ingrédients qui entroient dans sa composition. Voyez Ausone. Scribonius Largus fait mention en ces termes, d'un certain onguent composé de quatre drogues : *Hoc collyrium ex quator rebus*, *ut quadriga equis*; *constat*, *& celeres effectus habet*. ἅρμα *dicitur*. Il faut ἅρμα : c'est-à-dire *chariot*. ¶ Voyez l'Aléandri, dans sa Réponse à l'*Occhialé*, pag. 217. & Casaubon, sur l'Histoire Auguste, pag. 38. *M*.

APOSTROPHE. Terme d'Imprimerie, c'est la marque de l'élision d'une voyelle, ainsi appellée du Latin *apostrophus*, fait du Grec ἀπόστροφος, qui signifie la même chose. Je remarquerai ici par occasion, que cette marque n'est pas ancienne dans notre Langue. Jaque Peletier, dans son Dialogue de l'Ortographe, dit qu'elle a été inventée de son tems. *M*.

APOSTUME. Par corruption, au lieu d'*apostéme*, fait d'ἀπόστημα. Voyez mes Observations sur la Langue Françoise, chap. 118. de la 1. partie. *M*.

APOTHEOSE. Se dit de cette cérémonie ou consécration pratiquée par les Romains, lorsqu'ils mettoient quelqu'un de leurs Empereurs au nombre des Dieux. Ce mot est Grec, composé de la préposition ἀπὸ, & de Θεὸς, *Dieu*; & signifie *translation parmi les Dieux*. Comme ce qui s'observoit dans les Apothéoses a été décrit par Hérodien, au livre quatriéme de son Histoire, le Lecteur curieux de ce détail pourra y avoir recours. Je me contenterai d'en rapporter cette principale circonstance. Afin que le peuple crût que réellement l'ame de l'Empereur s'étoit envolée au Ciel, pour y prendre une place parmi les Dieux, on cachoit un Aigle au haut d'un édifice composé de matieres combustibles & odoriférantes, où devoit être brûlé le lit de parade ou catafalque de l'Empereur. Les liens qui retenoient l'Aigle enfermé étoient tellement disposés, que le feu pouvoit y prendre, & donner la liberté à l'Aigle avant qu'il eût pû être endommagé. Le peuple voyant cet Aigle s'envoler parmi les flammes, & se perdre dans les airs, pensoit avec admiration que c'étoit l'Empereur luimême qui montoit au Ciel, pour aller prendre rang parmi les Dieux. *Vergy*.

APOTHICAIRE. D'*Apothecarius* : qui a été fait d'*apotheca*, dans la signification de *boutique*. Voyez *boutique*. M.

Ce mot vient originairement du Grec ἀποθήκη, qui signifie un lieu destiné pour arranger ce que l'on veut exposer en vente. Cet arrangement se doit principalement trouver chez les Apothicaires pour leurs drogues, crainte des *qui pro quo*. De-là nous les avons appellés *Apothicaires*, du nom de leur boutique, qui doit être la boutique par excellence. *Vergy*.

A P P.

APPAISER. D'*adpacare*. M.

Quoique j'aye toute sorte de respect pour la mémoire de feu M. Ménage, je ne sçaurois être de son avis sur l'étymologie qu'il donne de ce mot. Il faut absolument qu'il y ait un *i* dans le mot qui a produit celui-ci, & il n'y en a point dans *adpacare*. Il est bien vrai que *pacare* signifie *appaiser* : mais *appaiser* ne vient non plus d'*adpacare*, qu'*arracher* d'*avellere*, quoiqu'*avellere* signifie *arracher*. C'est donc d'*adpaciare*, formé de *pax*, *pacis*, que vient *appaiser*; comme *baiser*, de *basiare*; *faisan*, de *fasianus*; *raison*, de *ratio*; *venaison*, de *venatio*, &c. *S. Add*.

On a dit *appaier* dans la même signification; ce qui montre qu'effectivement *appaiser* vient d'*adpacare*, comme ci-dessous *payer* de *pacare*. Le Roman de la Rose, fol. 67. v°. édit. de 1531.

> *Car tant de blanches & de noires*
> *Leur dirent, ne vous esmaiez,*
> *Que vous en tiendrez appaiez.*

Et fol. 69. v°.

> *Si me tenez pour cela quite,*

Et vous en tenez appaiez
En quelque gré que vous soyez.

Car c'est *appaiez* qu'il faut lire pour rimer au vers suivant, & non *appaiser*, comme on lit dans cette édition, que Marot a revûe. *Le Duchat.*

APPANAGE. Voyez APANAGE.

APPANAGE. Durant les deux premieres races de nos Rois, les Fils de France partageoient les Etats de leurs Peres en égale portion, qu'ils possédoient en Titre de Royaume. En la troisiéme, parceque dès son commencement presque tout le Royaume se trouva divisé entre les Seigneurs, en fiefs héréditaires & patrimoniaux, l'aîné des Fils de France succéda seul au Royaume; les Cadets n'ayant pour tout partage, que les Terres du Domaine de la Couronne, sous le nom d'*Appanages*. Paule Emile, en la Vie de Philippe Auguste, dit qu'après la Conquête de l'Empire de Constantinople, faite par nos François, une grande partie des Terres en fut inféodée, par l'Empereur Baudouin, aux Seigneurs qui avoient aidé à le conquérir; sous l'obligation de la quatriéme partie des rentes & des tributs, qu'ils devoient envoyer à l'Epargne de l'Empire : à quoi ils engageoient leur foi par une espece de serment, que les Grecs appellent πανάγιον; d'où par la suite nos François ont emprunté le mot de *Panage*, ou *Appanage*. *Hi & si qui alii donabantur urbium regionumve ditione, jussi sunt quartam partem publicorum vectigalium Fisco Balduini Cæsaris inferre; ac ei se devincire sacratissimâ religione, Panagioque jurejurando : quo Græco vocabulo etiam vulgo posteà Franci usi sunt.* Si cette étymologie est raisonnable, j'en fais le juge le Lecteur. René Choppin, livre 2. chapitre 2. *de Domanio Franciæ*, dit que les mots *Panagium*, ou *Appanage*, sont formés de τὸ πᾶν ἅγιον, c'est-à-dire, *tout saint* : parceque le Domaine de nos Rois, duquel sont tirés les Appanages, est saint & sacré. François Hotman, dans son *Franco-Gallia*, veut qu'*Appanage* soit formé d'*abannen*, qui en Alleman signifie *exclurre*; parce que les Cadets de France sont exclus de la succession de la Couronne, par le moyen des Appanages. Henri Spelman, en son Archeologe, ou Glossaire, semble vouloir persuader qu'*Appanage* est formé du verbe *appendere*; comme qui diroit, *appendagium* : parce qu'il est comme un appendice & une dépendance de la Couronne; & qu'on a fait *Appennage* d'*Appendagium*; de même qu'*Arpennium* d'*Arpendium* ou *Arvipendium*. Du Tillet, dans son Recueil des Rois de France, dit que quelques-uns tiennent qu'*Appanage* vient de je ne sai quel mot Grec *panegos*, qui signifie *sustentation* & *provision*. Mais il en apporte au même endroit une autre origine, que je trouve beaucoup plus vraisemblable que les précédentes. *Aucuns*, dit-il, *ont dit du nom de* pain, *qui est mot général pour le vivre & entretien de la personne, tant en Langue Françoise* (*où en proverbe est dit*, il a mangé son pain, *pour y avoir esté nourri*) *qu'Hébraïque : ce que l'oraison Dominicale témoigne, parlant du pain quotidien.* Et certes il y a d'autant plus de raison de croire que le mot *Appanage* est formé de *pain*, qu'en Languedoc on appelle *compagnage*, la viande qu'on mange avec le pain; & que *compagnon* signifie proprement celui qui vit avec nous; & *compagnie*, la société de ceux qui mangent & vivent ensemble. Aussi dans les Coutumes, *Appaner une fille*, est la *doter*, & lui donner de quoi vivre auprès de son mari : & la dot est appellée *Appanage*. La Coutume de Nivernois, chapitre 23. article 24. *Fille mariée & appanée, ou dotée par pere & mere vivans.* Et au même lieu : *Dot & Appanage.* La Coutume de la Marche, art. 293. *La mere, ne le frere, après la mort du pere, ne peuvent apanner leur fille, ou sœur, des biens à elle écheus par succession de ses Prédécesseurs.* Et la Coutume de Bourbonnois, art. 265. dit *Apanner*, de toute sorte d'enfans; car parlant d'enfans mariés par échange, *ils sont*, dit-elle, *censés & réputés estre deslors apannés.* Caseneuve.

APPARITEUR. C'est la même chose que Bedeau. Il ne se dit que dans l'Université, de ces Bedeaux, qui portent des Masses devant le Recteur & les quatre Facultés. On appelle aussi *Appariteurs Ecclésiastiques*, des Sergens de la Justice Ecclésiastique. Chez les Romains, les Appariteurs étoient ce que sont en France les Sergens & les Huissiers; ou plutôt c'étoit un mot générique, qui signifioit, ainsi que Servius nous l'apprend sur l'Enéide, livre XII. v. 850. les Ministres des Juges, qui étoient toujours auprès d'eux, prêts à recevoir & à exécuter leurs ordres; & c'est de-là, ajoute-t'il, que leur nom leur étoit venu, c'est-à-dire, d'*apparere*, être présent, être en faction, suivant ces vers de Virgile :

Hæ Jovis ad solium, sævique in limine Regis
Apparent, acuuntque metum mortalibus ægris.

APPAS. Voyez APAS.

APPATISSER. Voyez APATISSER.

APPENS. Nous disons que quelqu'un a été attaqué de guet appens, lorsque ç'a été à dessein, & non par cas fortuit. Les anciens François disoient *guet appensé*. Enguerrand de Monstrelet, volume 1. chapitre 73. *Trahisons par très-grans mauvaistiés & aguets appensés conspirées* : Où *apensé* signifie *résolu & prémédité* : aussi vient-il de *pensare*, qui, comme nous disons sur le verbe *penser*, signifie quelquefois *penser* & *estimer*. Caseneuve. Voyez APENS.

APPENTIS. C'est un corps de logis, galerie, ou telle autre sorte de bâtiment, ajouté à une maison. Il vient d'*appendix*, qui signifie *accessoire* & *augmentation*. Les Gloses : *Appendix*, πρόσθεμα. Caseneuve. Voyez APENTIS.

APPETITS. Sorte d'ail, appellée autrement *eschalotes*. De l'appétit, qu'ils provoquent. Charle Etienne, dans son petit livre *de Re Hortensi* : Bulbus *Græcis*, *sive* bolbus, *cibus, veneris irritamento potiùs quàm vitæ utilis; quo tamen ad provocandam appetentiam utimur : unde vulgò nomen retinet*, des appétits. *Latini* ascalonitas *vocant : quod etiam nomen vulgus retinuit* : des eschalotes. Les Médecins de Lyon disent la même chose : *Franci* appétits *appellant, quia edendi aviditatem excitant.* Les Ecossois pour cette raison les appellent *scaloninos*. M.

APPETITS. Les femmes qui crient des harangs par les rues de Paris, crient *appétits*, *appétits*. Elles appellent ainsi les harangs pour qu'on en achete, comme étant propres à donner de l'appétit. *Vergy.*

APPIGRETS. Rabelais, liv. 5. chap. 7. *Mais l'huile senteit le coffre au Prestre, & Messieurs n'y trouverent pas grands appigrets.* Et liv. 4. ch. 40. *Apigratis* est le nom que Rabelais donne à l'un des cuisiniers qui entrerent dans la truye. Les Contes d'Entrapel. chap. 1. fol. 4. v°. *Le monde s'est apparessé; toutesfois vient tousjours quelque peu d'eau au moulin : s'il ne pleut, il dégoute.* Ainsi *Appigrets* vient d'*ad & de pigratura*. Le Duchat.

APPOINTER. C'est donner le salaire & la

récompense des services rendus. Il est formé de *punctum*, qui signifie *salaire & récompense*. L'Empereur Anastase, en la Loi *Laudabile*, Cod. *de Advoc. diversf. Judicum : Inter spectabiles sacri nostri Consistorii Comites divinâ nostræ Serenitatis manu, puncti consequi solatia*. Caseneuve. *V.* APOINTER.

APPOSTER. Voyez APOSTER.

APPOSTILLE. Voyez APOSTILLE.

APPRIMER. C'est se flatter. Le Roman de la Rose, fol. 26. 1°.

> *Car d'estre aimé maint bon Amant*
> *Se tient or, & plusieurs tiendront*
> *Qui jà nul jour n'y adviendront :*
> *Pource il est fol qui s'en apprime.* Le Duch.

APPROCHER. Voyez APROCHER.

APPUYER. Les Latins appellent *podium*, aux maisons & aux Théatres, cette petite muraille qui regne autour du comble du bâtiment, en forme de terrasse : laquelle, pour s'avancer environ un pied hors du plain de la principale muraille, est ainsi appellé de πούς, qui signifie *un pié* : & parce que ce *podium*, sert d'appui & de soutien à ceux qui veulent regarder en dehors, on en a fait le verbe Latin-barbare *appodiare* ; duquel nous avons formé *appuyer*. Joannes Januensis, *in Catholico : Appodio, innitor*. Radulphus Ardens, en ses Homélies, parlant de l'Eléphant : *Huic venator insidians notat arborem cui se appodiat, cùm requiescit*. Guillaume de Nangis, en la Vie de Saint Louis : *Appodiantes gladios lateri ejus*. Guillaume le Breton dans sa Philippide, livre 2.

> *Fossis jam plenis, parmas ad mœnia miles*
> *Appodiat.*

Et Rigordus, *de Gestis Philippi Augusti, Regis Franciæ : Turris autem quæ* maledicta *dicebatur, quæ longo tempore nostris multa mala intulerat, à Minariis Regis fuerat suffossa, & lignis ibi positis appodiata ; ita quòd ad ipsius ruinam non restabat, nisi quod ignis supponeretur*. Caseneuve.

APPUYER. D'*appodiare*. Le Poëte Brito, livre 2. de sa Philippide :

> *Fossis jam plenis, parmas ad mœnia miles*
> *Appodiat, sub eisque secare Minarius audet.*

Guibert, Abbé de Nogent, livre 3. de sa Vie, chapitre 5. *Erat autem columnæ appodiatus quidam, quam* pilare *vocant*. Orderic Vital, liv. 8. pag 693. *baculo, quem bajulabat*, appodiatus, *immobilis stetit*. Charles de Bovelles: APPUYER, *inniti est ; pendet autem à* podio, *quia podiis ad ea inspectanda quæ extra domum fiunt, innitamur. Est enim* podium *locus ad spectandum aptus, & prominens, vulgò* puye, *vel* appuye. Voyez ci-dessous le mot *puy*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, chapitre 1. Périon se trompe, dérivant *appuier* de *pedare*. Voici ses termes : Pedamentum *adminiculum vitis dicitur : &* pedare, *sive* impedare, *vitem in pedamento fulcire : ex quibus verbis nostrum illud quod inniti* appuier *interpretamur, ductum est*. M.

APR.

APRE'S. Sylvius dans sa Grammaire, page 145. & 146. le dérive d'*apprope*. Il vient de l'Italien *appresso*. M. Ferrari dérive *presso* de *proximè*, en cette maniere: *proximè, proxe, presse,* PRESSO. *M.*

APRE'TADOR. C'est un ornement que les Dames portoient sur leurs têtes, par exemple, un filet de perles, ou une petite chaîne de diamants ; ou quelqu'autre chose semblable. De l'Espagnol *aprétador*, qui signifie la même chose, & qui a été fait d'*aprétar*, qui signifie *étreindre, serrer*. Ce mot est nouveau en France, & ç'a été la Reine Anne d'Autriche qui l'y a apporté. Il n'est présentement comme plus en usage. *M.*

APROCHER. D'*appropiare*. Exode III. 4. *Cernens autem Dominus quod pergeret ad videndum, vocavit eum de medio rubi, & ait Moyses, Moyses : qui respondit, adsum. At ille, ne appropies, inquit, huc.* Saint Luc, x. 34. *Et appropians, alligavit vulnera ejus*. M.

AQU.

AQUERIR. D'*adquirire* ; qu'on a dit par métaplasme pour *adquirere*. M.

AQUESTER. D'*adquæsitare*. M.

AQUITAINE. D'*Aquitania*. Alain Chartier, dans sa Description de la Gaule, dit que l'Aquitaine a été ainsi appellée de la multitude de ses eaux. *Si est nommée cette Province* Aquitaine, *parce qu'elle est plus abondante de fontaines & de fleuves que nulle autre. A quoy*, dit le Président Fauchet, au chap. 1. du liv. 1. de ses Antiquités Gauloises, *il n'y a pas grande apparence, puisqu'avant la venue des Romains, & que les Gaulois parlassent Latin, ce pays portoit ja le nom* d'Aquitaine. Il est certain qu'elle a été ainsi appellée *ab aquis*. Voyez M. Haute-serre, au ch. 1. du livre premier, de son *Rerum Aquitanicarum*, & M. de Valois dans sa Notice des Gaules. *M.*

Il est bien vrai, comme dit Alain Chartier, & après lui M. Ménage, que l'*Aquitaine* a été ainsi appellée à cause de la multitude de ses eaux. Mais cela ne nous donne l'étymologie que de la premiere partie du mot, savoir de *Aqui* ; & il reste à examiner ce que c'est que *tania* qui en fait la seconde. *Tania*, que les Latins ont employé dans les noms de pays, est pris du Grec *τανια*, & celui-ci est imité du Persan *stan*, dont les Grecs ont ôté la lettre sifflante. Or le Persan *stan*, signifie un pays, une région, & il se met à la fin des mots. Ainsi *Arabistan*, en Langue Persane, c'est le pays des Arabes ou l'Arabie ; *Indostan*, le pays des Indiens ; *Turkistan*, le pays des Turcs au de-là de l'Oxus ; *Gurgistan*, le pays des Georgiens ; *Mogolistan*, le pays des Mogols ; *Kurdistan*, le pays des Kurdes, &c. Les noms de plusieurs Provinces de Perse se terminent aussi en *Stan*, comme *Farsistan, Khouzistan, Segestan, Tabarestan, Sablestan*. Les Latins ont dit de même, *Aquitania*, c'est-à-dire, le pays des eaux ; *Lusitania*, le pays des Lusiens ; *Mauritania*, le pays des Noirâtres ; car *mauri* vient de *mor*, terme Celtique, qui signifie noir, noirâtre, brun ; *Britannia*, ou plutôt *Brittania*, le pays des hommes peints : *brith* en Celtique, signifie un homme peint. On sait que les anciens Bretons se peignoient avec du pastel. Le mot Persan *Stan* est en même tems un mot Scythique ; car on le trouve dans le nom de la *Sacastene*, Province de Scythie, comme qui diroit *pays des* SAQUES, lesquels étoient un peuple Scythe. Ce mot est aussi un mot Celtique, & il s'est conservé dans le sens de région chez les Allemans, où il se prononce *stein*. De-là le nom de *Holstein*, c'est-à-dire, *Pays-Bas*. La Langue Celtique ressembloit en beaucoup de cho-

ſes à la Scythique. Voyez Wachter, *Gloſſar. Germ.* au mot *ſtein.* *

AQUITTER. Sur le mot *quite*, je fais voir qu'il vient de *quietus*, parce que celui qui a payé ſes dettes, eſt quiet & en repos. De *quietus* on a formé le verbe Latin barbare *acquietare*, duquel nous avons fait *acquitter*. Les Loix d'Ecoſſe, intitulées *Regiam Majeſtatem*, liv. 2. chapitre 42. *Hæreditates inſtauratas & de debitis acquietatas.* Et livre 4. chapitre 24. *qualiter homo acquietabit contra Dominum ſuum.* Et au chapitre 75. du même livre : *ſi autem per Sacramentum illorum acquietetur, quietus ſit.* Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Quadam debita dicti Abbatis, per ſe, & Priores Cellarum mercatoribus tranſmarinis benignè acquietabat.* Caſeneuve.

AQUITTER. Voyez *quitte*. M.

ARA.

ARABE : pour *exacteur*, *avare & ſévere*. Je croi que ce mot nous eſt venu des Pelerins qui voyageoient en la Terre Sainte, où ils étoient maltraités par les Arabes. Je remarquerai ici par occaſion, que les Anciens ſe ſont ſervis du même mot pour dire *un larron*. S. Jérôme ſur Jérémie III. 2. *Pro* latrone, *ſive* cornice, *ſcriptum eſt* Arabi : *quod poteſt &* Arabes *ſignificare : quæ gens latrociniis dedita uſque hodie incurſat terminos Paleſtinæ, & deſcendens de Jeruſalem in Jericho, obſidet vias.* Voyez Druſius, livre XI. de ſes Obſervations, chapitre 15. Je remarquerai encore en paſſant, que le mot Ebreu, qui ſignifie *latro*, *inſidiator*, & celui qui ſignifie *Arabs*, ne s'écrivent pas par mêmes lettres. Le premier commence par un *aleph*, & l'autre par un *ajin*. M.

La remarque de M. Ménage eſt équivoque. Il eſt bien vrai que le mot *oreb*, écrit par un aleph au commencement, ſignifie *inſidiator*, mais il ne ſignifie pas *latro*, ſinon improprement. D'un autre côté, lorſque Saint Jérôme, Jerem. III. 2. traduit le mot Ebreu *Arabi* par *latro*, il ne donne cette ſignification que comme dérivée, parce que les Arabes, c'eſt-à-dire ceux du Déſert, étoient voleurs, comme ils ſont encore aujourd'hui. Quant à l'origne du nom des *Arabes*, tout ce qu'on dit là-deſſus me paroît fort incertain, & il ſeroit inutile de le rapporter ici. *

ARACHE-PIE'. Comme quand on dit qu'on eſt demeuré dans une place trois heures d'*arache-pié* ; c'eſt-à-dire avec ſi peu de mouvement que le pié auroit pû y prendre racine. D'*adradicare*. On dit encore, qu'à tel voyage on a fait trois bonnes lieues d'*arache-pié*. Et cela ſuppoſe, ſelon moi, que ſoit que le chemin fût bon ou mauvais, on traçoit toujours d'une égale force, en ſorte que ſouvent il ſembloit qu'il fallût s'arracher le pié de dedans les boües. D'*abradicare*. Le Duchat.

ARACHER. D'*abradicare*, ou d'*eradicare*. M.

ARAGNE'E. Nous appellons en Anjou *aragnée* cet inſtrument à pluſieurs crochets, avec lequel on tire les ſeaux tombés dans les puits Gr. *ἁρπάγη*. Lat. *harpago*. De ſa reſſemblance à une aragnée. En Baſſe-Normandie on l'appelle *une gripe*. M.

Aragne'e d'eau : petit animal qui court ſur l'eau : ainſi appellé de ſa reſſemblance à une aragnée. Les Italiens l'appellent *capra d'acqua*. On l'appelle en Latin *tipula* : d'où vient le proverbe *tipulâ levior*. M.

On dit maintenant *araignée*. Le nom de cet inſecte que nous appellons *araignée*, en Latin *aranea*, vient du Grec *ἀράχνη*, que quelques-uns font venir d'*ἀραιὸς*, qui ſignifie *rare*, *délié*, *ſubtil*. Il n'y a rien de plus délicat que les toiles d'araignées. Il eſt bien plus vrai-ſemblable que ce mot vient de l'Ebreu ארג *arag* ; non pas que ce mot ſignifie dans cette Langue *araignée* ; car *araignée* ſe dit en Ebreu עכביש *accâbiſch* ; mais parce que c'eſt un verbe qui ſignifie *texere*, faire un tiſſu, faire de la toile, & qui ſe dit dans Iſaye, LIX. 5. de l'*araignée*, que David de Pomis définit un inſecte qui fait de la toile, שאורג ארג *ſcheôreg ereg*, pour prendre des mouches aux fenêtres ; ſe ſervant deux fois de ארג, & pour marquer l'action, & pour marquer l'ouvrage de cet animal, qu'un autre Rabbin, appellé Menahhem, nomme ארוגה *arougah*, c'eſt-à-dire, le tiſſu. Ainſi il faut dire que le ג ou *g* Ebreu, s'eſt changé en Grec en χ ; de même que ſouvent le χ Grec ſe change en *g* Latin, comme en *χαλβάνη*, *galbanum*, *λείχω*, *lingo*, *ἄγχω*, *ango*, &c. qu'enſuite d'*ἀράχνη* on a fait en Latin *aranea*, comme *lana* de *λάχνη*, en retranchant le χ, comme prétendent pluſieurs Grammairiens. Voyez Bochart, Hieroz. liv. 4. chap. 23. page 608. Voyez auſſi le Pere Thomaſſin, dans ſon Gloſſaire. *

ARAGNES. Le P. Labbe : *On nomme* aragnes *les contrevitres faites d'archal, parce qu'elles reſſemblent aux rets & filets d'araignées.* M.

ARAIGNE'ES. Le ſieur Guillet dans ſon Dictionnaire de la Marine : araigne'es, *ſont des poulies particulieres, par où viennent paſſer les cordages appellés* Marticles. *Ce nom d'*Araignées *leur a été donné à cauſe que les Marticles forment pluſieurs branches qui ſe viennent terminer à ces poulies, à peu-près de la meſme façon que les filets d'une toile d'araignée viennent aboutir par petits rayons à une eſpéce de centre.* M.

ARAINES. C'eſt ainſi qu'on appelle les trompettes dans nos anciens Romans. D'*æs aris*. *Æs, æris, æra, ærania*. Virgile : *Ære ciere viros, Martemque accendere cantu.* M.

ARAN. Mot Meſſin, qui ſignifie une étable à pourceaux. De *haranum*, qu'on aura dit pour *hara*. Dans les ſecondes Additions de Borel : *mettre un porc en rhan*, c'eſt-à-dire à l'engrais. *Le Duchat.*

ARANTELLES. On appelle ainſi en termes de Vénerie les filandres qui ſe trouvent au pié du cerf : de la reſſemblance qu'elles ont aux toiles d'araignées, qu'on appelle *arantelles* en Poitou : mot qui a été formé d'*aranea tella*. Les Eſpagnols diſent de même *telarana*, & les Gaſcons *telaragne*, pour dire une toile d'araignée. Et nous diſons en Anjou, *erantaigne* & *irantaigne*, pour dire une araignée : d'*aranea tinea*. ¶ Voyez Du Fouilloux, dans ſon Recueil des mots de la chaſſe, imprimés à la fin de ſon livre de la Vénerie. ¶ Nos Anciens diſoient *telles*, pour *toiles*. Villon dans ſon Grand Teſtament :

J'en fus batu comme à ru telles.

Sur lequel vers Marot a fait cette Note : *Comme toiles à un ruiſſeau.* Les payſans prononcent encore *téle* pour *toile*. M.

ARB.

ARBALESTE. Il eſt formé d'arcus, & de

balista. Guillaume le Breton, comme nous verrons ci-après, l'appelle *arcu-balistarius.* Rigordus, *de Gestis Philippi Augusti : Quidam Arcubalistarius de Castro, indignatus,* &c. Les Gloses : *Arcubalista, σκορπίον.* Aussi-bien *Scorpio* en Latin est une machine de guerre, ainsi appellée à cause des traits qu'elle jettoit, dont la pointe étoit mortelle, comme celle de la queue du Scorpion. Isidore, liv. 18. chapitre 8. Scorpio, *est sagitta venenata, arcu, vel tormentis, excussa.* Anciennement aussi *ballista* étoit une machine de baterie. Ovido, *lib.* 1. *Tristium, Eleg.* 2.

Quàm grave ballista mœnia pulsat onus.

On s'en servoit aussi pour défendre les Villes, & les vaisseaux de guerre : Et parce qu'elle étoit bandée avec un tour, elle étoit appellée *ballista à turno;* & en François, *arbaleste à tour.* Marinus Sanutus Torsellus, *in Secretis Fidelium crucis,* lib. 2. cap. 8. *Quòd in quolibet navigio dulcis aquæ, ballistæ grossæ à turno, cum suis muniminibus, portarentur.* Guillaume de Lorris, au Roman de la Rose :

Vous peussiez les mangoneaux
Voir par-dessus les carneaux;
Et aux archeres tout au tour
Sont les arbalestes à tour.

A l'imitation de ces grandes arbalêtes, on en fit de petites, dont un homme seul se pouvoit servir : & parce qu'en les lâchant on les appuyoit contre l'estomac, Marinus Sanutus, au livre ci-dessus allégué, chapitre 22. les appelle *balistas à pectoribus.* Elles avoient un os, pour en lâcher le trait, qu'on appelloit *noix;* comme nous faisons encore. Guillaume le Breton, livre 5. de sa Philippide :

Guido nucem volvit ballista pollice lævo,
Dextra premit clavem.

Il y avoit cette différence entre les traits des arbalêtes, & ceux des arcs ; que ceux-là étoient appellés *quarreaux,* & ceux-ci *fléches.* Le même Guillaume le Breton, livre 2.

Nec tamen interea cessat ballista, vel arcus :
Quadrellos hic multiplicat; pluit illa sagittas.

Et Rigordus, *de Gestis Philippi Augusti : Quarellos cum balistis, & sagittas cum arcubus.* Guillaume le Breton, au même livre, écrit que l'usage des arbalêtes étoit inconnu en France durant le regne de Philippe Auguste :

Francigenis nostris illis ignota diebus
Res erat omnino, quid ballistarius arcus,
Quid Ballista foret : nec habebat in agmine toto
Rex quemquam, sciret armis qui talibus uti.

Et au livre 7. il dit que ce fut Richard, Roi d'Angleterre, qui en apprit le premier l'usage aux François. Car décrivant la Parque *Atropos,* qui veut que ce Roi meurt d'un coup d'arbalête, il la fait parler de cette sorte :

Hâc volo, non aliâ, Richardum morte perire :
Ut qui Francigenis ballistæ primitus usum
Tradidit, ipse sui rem primitus experiatur;
Quamque alios docuit, in se vim sentiat artis.

Toutefois je trouve que durant la Vie de Louis le Gros, ayeul de Philippe Auguste, l'usage des arbalêtes étoit déja en France; car Sugger, Abbé de Saint Denis, en la Vie de ce Prince, dit qu'il attaqua *Drogonem Montiacensem cum magna militari sagittaria manu, & balistaria.* Et plus bas : *Radulphus Viromandensis, ballistarii quadro oculo est privatus.* Pour concilier ces contrariétés, il faut remarquer que le Pape Innocent III. qui vivoit du tems de Philippe Auguste, & de Richard Roi d'Angleterre, défendit, sur peine d'excommunication, l'usage des arbalêtes contre les Chrétiens; *cap. unico de Sagittariis :* que lorsque Guillaume le Breton écrit, que parmi les François, *illis diebus,* l'usage des arbalêtes étoit inconnu, il marque le tems durant lequel on obéissoit à la défense du Pape; à laquelle Richard s'étant rendu désobéissant, il fut le premier qui par son exemple rétablit parmi les François l'usage des arbalêtes, qui par un juste jugement de Dieu lui couterent enfin la vie. *Caseneuve.*

ARBALESTE. D'*arcubalista.* L'Onomasticon Grec-Latin : *arcubalista, σκορπίον.* *Arcubalista* a été fait du mot d'*arcus,* & de celui de *ballista*: pour lequel on a dit *balistra.* Les Gloses : *balistra, σφενδόνη, μάγγανον πολεμικόν : balistrari, σφενδονῆσαι.* Et de-là vient que les Italiens & les Espagnols disent *balestra,* & qu'en plusieurs lieux de France on dit *arbalestre.* Il faut dire *arbaleste,* quoiqu'on dise *arbalestrier.* ¶Voyez le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice. Touchant le tems que les arbalestes ont été premiérement introduites en France, voyez M. de Caseneuve, au mot *arbaleste.* M.

Rabelais, liv. 1. chap. 23. *Les fortes arbalestes de passe.* Et liv. 4. chap. 31. *Comme une arbaleste de passe.* M. de la Noue, p. m. 112. de son Dictionnaire des rimes Françoises, dit qu'on a appellé *arbaleste de passe,* une sorte d'arbalête, parce qu'elle faisoit une grande passée, ou passoit fort avant : ce qu'il a pris du Président Fauchet, en son Traité *de la Milice & des Armes,* où fol. m. 529. r°. parlant de ces sortes d'arbalêtes, il donne à entendre qu'elles lançoient fort loin le javelot. Mais ce n'étoit point par rapport à la force dont se débandoit cette machine, qu'on l'appelloit *arbaleste de passe,* mais parce qu'on appelloit *passe* certaine machine de bois sur laquelle on la montoit. Ce que je prouve par Froissart, lequel au vol. 2. de son Histoire, fol. 231. v°. de l'édition de Verard, dit que ce que nos anciens appelloient *passe,* étoit un engin de bois à plusieurs étages, & monté sur des roues. On mettoit dans chacun de ces étages certain nombre d'Arbalêtiers; après quoi on l'approchoit des murs d'une Ville assiégée, & ces Arbalêtiers déláchoient les *arbalêtes de passe,* qui étoient d'une grosseur extraordinaire, sur ceux qui défendoient la Place. De dire présentement pourquoi on appelloit *passe* cette machine, je ne le sais point ; mais il y a bien de l'apparence que c'est du Latin *passer,* & que c'est ce qu'en terme de fortification Rabelais appelle *moineau,* au Prol. du troisiéme livre : lequel terme de *moineau* H. Etienne, page 287. de son Traité de la Précellence, &c. prétend répondre à l'Italien *cazemate.* On se servoit de cette sorte d'arbalête dans la Grande-Bretagne. Voyez le Roman de Perceforest, vol. 1. chap. 83. *Le Duchat.*

ARBOGASTE. C'est le nom d'un noble Franc, qui commandoit des Troupes Auxiliaires dans l'Armée des Empereurs Gratien & Valentinien II. Ce nom, suivant Wachter, signifie à la lettre *telipotens.* Il est composé de *arf* & de *gast,* deux mots Celtiques. *Arf* est encore aujourd'hui en usage chez les Gallois, ou habitans du pays de

Galles ; & il signifie un trait, une fléche. Au lieu de *arf*, les Anglois disent *arrow* dans le même sens. *Gast* signifie puissant, & ensuite Chef, Commandant ; & c'est de-là qu'est formé le nom propre *Gaston*. *

ARBOIS. *Vin d'Arbois :* dont il est fait mention dans Rabelais, 5. 34. *M.*

Jo. Bruyerin. *de re cibaria*, liv. 18. chap. 12. *Dulcia vina apud nos gratissima muliercul is esse video, tum alba, tum rubentia : sed imprimis alba, adhuc turbida & acumen dulcedini conjunctum habentia, elegantioribus palatis gratissimè bibuntur. Id verò genus apud Burgundos* Arbosium *(quod quidem Arvisio Chiorum gustu minimè cedit) provenit. Quin haud absimile illi in Capraria insula, quod nos in triremibus Gallicis Romam navigantes (defuncto Clemente VII. Pontifice) degustavimus. Cætera quæ pigram & torpentem dulcedinem obtinent, damnantur à gulæ proceribus, quale est Trebianum Florentinorum.* Gilbert Cousin, dans sa Description de la Franche-Comté, Bâle, chez Oporin, en 1552. page 72. *Sed hinc rectà Arbosium descendamus, quod inter egregia oppidula numerari potest. Peramœno enim loco situm, atque omnium rerum copia, in primis optimi & ad vetustatem durantis vini florens ac celeberrimum est. Magnis circumquaque suburbiis impeditur. Circum se sunt montes, aspectu fontium & vinetorum ac arborum copia suavissimi : hinc* Arbosium *dictum, quòd arboribus consitum sit. Fructibus enim sic referta est hæc vallis ut pomarium tota videri possit.* Charles Etienne, dans son *Prædium Rusticum*, page 412. de l'édition de 1554. appelle Arbois, *Derboys*, & le vin qui y croît *Derbosianum*. Pour moi j'ai toûjours cru que le *D* étoit un article. *Le Duchat.*

ARBORER. D'*arbre*. Ce mot est nouveau dans notre Langue. Pasquier, VIII. 3. *Je n'avois leu* arborer une enseigne, *pour* la planter, *sinon aux Ordonnances que fit l'Amiral de Chastillon, exerçant lors la charge de Colonel de l'Infanterie : mot, dont Vigeneire a usé en l'Histoire de Villehardouin.* En termes de marine, on dit *arborer*, pour dresser un mât. Et c'est de-là qu'on a dit *arborer une enseigne, un étendart.* M.

ARBOUSIER. Arbre. D'*arbosiarius*, inusité, formé d'*arbos :* ou plutôt d'*arbutiarius.* Les Latins l'ont appellé *arbutus.* Festus : ARBUTUS, *genus arboris*, frondibus raris. Virgile, Eglogue 7. *Et quæ vos rarâ viridis tegit arbutus umbra.* Et ailleurs : *Cùm jam glandes atque arbuta sacra deficerent silvæ.* Voyez Pline XV. 24. *M.*

ARBRE, pour Mât de navire : mot des Levantins. Les Latins ont usé du mot *arbor* en la même signification. Valerius Flaccus, liv. 1. de ses Argaunotiques :

> ——— *Donec jam celsior arbore pontus,*
> *Immensusque ratem spectantibus abstulit aër.*

Papinien, en la Loi 3. *De Lege Rhodia de Jactu : Cùm arbor, aut aliud navis instrumentum, removendi communis periculi causâ dejectum est, contributio debetur.* Les Gloses Anciennes : *Arbor navis*, ἱστὸς πλοίου. Voyez *Aubre*. M.

ARBRE FOURCHU. Sorte de Poëme. Charles Fontaine, Parisien, livre 2. de son Art Poëtique, chapitre 13. *Le Lay, ou Arbre Fourchu, car je les reçoy, & te les baille pour mesme chose ; se fait en sorte que les uns Vers sont plus courts que les autres : d'où lui vient le nom d'*Arbre fourchu : *& se posent en symbole à la forme que c'est exemple, pris de Maistre Alain Chartier, te monstera plus clérement qu'autres précepes.*

> Trop est chose avanturée,
> Prendre mort desnaturée,
> Pour lots de peu de durée,
> Qui deschet :
> Car louange procurée
> En tel mort défigurée,
> Est de leger obscurée,
> Et eschet.

Et ce qui suit. M.

Rabelais, livre 4. chap. 19. *A cette heure fais bien à point l'Arbre fourchu, les pieds à mont, la teste en bas.* Ce proverbe vient de ce que dans le Poëme appellé *Arbre fourchu*, le petit Vers qui est au bas, comparé aux autres, fait comme une pyramide renversée. *Le Duchat.*

A R C.

ARC TURQUOIS. Rabelais, livre 1. chap. 2. *Mais l'an viendra signé d'un arc Turquois.* M.

ARCAJALET. Il est composé d'*arc*, & de *jalet*, qui, selon R. Etienne, en son Dictionnaire, signifie un globe, ou boulet : qui est formé de ἰάλλειν, qui signifie *jetter*. Caseneuve.

ARC-A-JALET. *Il est composé*, dit M. de Caseneuve, *d'arc & de* jalet, *qui, selon Robert Estienne en son Dictionnaire, signifie un globe, ou boulet.* Il est composé d'*arc*, & de *jalet*, fait du Latin-Barbare *jaculetum*, diminutif de *jaculum*. M.

ARCANDOLE. Au chapitre 23. du Roman du petit Saintré, ce mot se dit d'une sorte de chemise. C'est une corruption de l'Espagnol *Alcandora*, mot de même signification dans le Vocabulaire Espagnol & Italien du Franciosin. Ce mot au reste, est pur Arabe. *Alcandora es camisa*, dit un Recueil de mots Arabes Espagnolisés, composé par Francisco Lopez Tamarid, & imprimé à la suite de la deuxiéme Partie du Dictionnaire d'Antoine de Lebrixa, Séville, in-fol. 1610. *Le Duchat.*

ARCS-BOUTANTS. M. Félibien, dans son Dictionnaire des Arts : ARC-BOUTANTS, *ce sont des arcs, ou demi-arcs, qui appuyent & soustiennent une muraille, comme ceux qui sont aux costez des grandes Eglises. Vitruve, liv. 6. chap. XI. les nomme* anterides, erismæ. ¶ *Arc-boutant*, c'est *arcus pultans*, c'est-à-dire, *pulsans :* un arc qui pousse. *M.*

ARC-EN-CIEL. D'*arcus in cœlo ;* ou plutôt *arquus*. Nonius Marcellus : ARCUS & ARQUUS *hoc distant :* (*a*) arcus *enim suspensus fornix appellatur :* arquus *nonnisi qui in cœlo, quam* Irim *Poëtæ dixerunt : unde &* arquati *dicuntur, quibus color & oculi virent, quasi in arqui similitudinem. Lucretius* lib. VI. Tum color in nigris existit nubibus arqui. Les Gloses anciennes : *Arcus cœli*, ἶρις. M.

ARCELER. La plus grande part des Hellénistes ; j'appelle ainsi ceux qui dérivent la plus grande partie de la Langue Francoise de la Grecque ; le dérivent d'ἐριχιλεῖν, qui signifie *irriter*, & qui a été fait d'ἐρίω, qui l'a été d'ἔρις. ἔρις, ἐρίω, ἐρίζω, ἐρεθίζω. D'autres, comme Trippaut, le

(*a*) Distinction imaginaire. *Arquus*, ancienne Orthographe.

dérivent d'ἐρκάζειν. Nicot & le P. Labbe le dérivent d'*arcessere*. Il vient d'*arcellare*, inusité, diminutif d'*arcere*. Il faut écrire & prononcer *harceler* M.

ARCENAL. Quoique ce mot signifie toute sorte de magasin d'armes, il n'étoit originairement entendu que du lieu où sont bâtis & gardés les vaisseaux de guerre & leurs équipages; tel qu'est l'Arcenal de Venise.(x) Meursius, en son Glossaire Grecbarbare : ἀρσηνάλης, *navale*. Aussi est-il composé du mot Latin *Arx*, qui signifie *Citadelle*, & de ἅλς, qui signifie *mer*. Caseneuve. *Voyez* ARSENAC.

ARCER. *Enfermer dans un coffre*. Le Roman de la Rose, fol. 32. v°. parlant de la maniere dont les avares se laissent maîtriser par leurs richesses :

Car après eux honteusement
Ils les traînent, boutent & arcent.

Et plus bas :

Ainsi pecune se revanche,
Comme Dame très-noble & franche,
Des serfs qui la tiennent encloze.

Arcer, d'*arcare*, fait d'*arca*, d'où nous avons fait *arche*, dans la signification de coffre. *Le Duchat.*

ARCHAL. Les Toulousains l'appellent *aram*, d'*eramen*. Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe, il y a AURICHALCHUM, *archant*. Il faut *archaut*. Voyez *fil d'archal*. M.

ARCHE d'un pont. Parce qu'elle est courbée en arc. *M.*

ARCHE'E. C'est ainsi que les Chymistes appellent le feu qu'ils s'imaginent être au centre de la terre, pour cuire les métaux & les minéraux, & pour être le principe de la vie des végétaux. Quelques-uns entendent par ce mot un certain esprit universel, répandu par-tout, & qui est la cause de tous les effets de la nature. Ce mot vient apparemment d'ἀρχὴ, *principe*, parce que ce feu est principe par excellence. *

ARCHE'E. C'est un trait d'Arc. Le Roman de la Rose, fol. 48. v°.

Si largesse prenez à dextre,
Sans vous tourner à main senestre,
Vous aurez ja plus d'une archée
La sente battue & marchée. Le Duchat.

ARCHERS. Archers de la Prevôté. D'*arcuarii* : parce qu'anciennement ils portoient des arcs. D'*arcus*, on a dit de même *arquites*, pour *arcu præliantes* : qui est un mot qui se trouve dans Festus & dans Isidore. Voyez *argoulet*. M.

ARCHET. C'est un diminutif d'*arcus*. Passerat sur Properce; pag. 258: PLECTRUM : *Græcum est*; παρὰ τὸ πλήττειν, *id est*, à percutiendo. *Celticè* archet; *quod exigui arcus forma*. Nos Anciens disoient *arçon*. Dans l'Ovide MS. *Si portent l'arçon & la lyre*. M.

ARCHIERES. On appelloit ainsi anciennement les meurtrieres ou embrasures, c'est-à-dire, ces petites ouvertures des murailles des châteaux, par où l'on tire sur les ennemis. D'*arcuaria*, fait d'*arcus*. Les Grecs les ont appellées de même τοξικαὶ θυρίδες. Voyez S. Jerôme, sur Ezechiel, chap. 40. Cujas, liv. XIII. de ses Observations, chap. 30. *Symmachus in Ezechielem, fenestras obliquas & angustiores, veluti quibus etiam hodiè tela emitti solent adversus hostes*, τοξικὰς *vocat. Et ita in his quæ ex Juliano architecto retulit Harmenopulus*, τοξικὰς *interpretari oportet, non arcus, sed fenestras angustiores*, &c. *M.*

ARCHIMANDRITE. C'est un mot Grec, qui signifie Supérieur d'un Monastere, & ce que nous appellons *Abbé*. *Mandra* signifie en Grec une étable, un lieu où l'on enferme les bêtes, & par métaphore un Monastére : Mais il tire son origine de *dour*, qui en Ebreu, en Chaldéen, & en Syriaque, signifie *demeurer*, *habiter*, d'où vient en Chaldéen *medar* & *medor*, & en Syriaque *mediro*, demeure, habitation. De-là les Grecs, en insérant un *n*, ont formé leur *mandra* dans le sens de Monastere, & *mandrites*, qui dans la même Langue, & selon la même métaphore, signifie *un Moine*. Les Syriens ont employé pareillement leur mot *dairo*, qui vient aussi de *dour*, & signifie proprement demeure, habitation, dans un sens métaphorique pour *Monastere*, & ensuite *dairoio* pour *un Moine*. Les Arabes ont imité en cela les Syriens, comme en beaucoup d'autres choses. *Dair* signifie en Arabe un Monastere; *dairani* le Supérieur d'un Monastere, autrement *Ras al dair*, qui répond précisément au Grec *Archimandrite*. De la même racine d'où vient *dair*, vient aussi le mot *adouar*, qui signifie des habitations, & Villages en rond que les Arabes habitent en certains endroits de l'Afrique. *

ARCHIPERACITE ou ARCHIPHERACITE. Nom d'un Officier dans les Académies des Juifs. C'étoit le chef de ceux qui enseignoient dans les écoles, mais différent du chef de la Synagogue, appellé *Archisynagogus*. *Archiperacite* est un terme hybride, composé du Grec ἀρχι, & du Chaldéen פרק *perak*, qui signifie proprement rompre, arracher, séparer, & métaphoriquement résoudre, expliquer une question, une difficulté; d'où se forme פרק *perek*, qui signifie rupture, division, fragment, chemin fourchu, articulation, tems déterminé, moment; & ensuite section, chapitre d'un livre, leçon publique, enseignement dans une école. Ainsi les *Pirké Aboth*, & les *Pirké de Rabbi Elieser*, ne sont pas des lectures & des explications que les anciens Docteurs ou R. Elieser aient fait de l'Ecriture dans les Synagogues, mais leur doctrine, leurs décisions, leurs enseignemens qu'ils ont donné à leurs Disciples dans les écoles. De ce mot pris en ce sens, s'est fait par les Juifs *Hellenistes*, & dans une forme Grecque celui de *peracite* ou *pheracite*, c'est-à-dire, celui qui enseigne dans une école publique, un Professeur. L'*Archiperacite* étoit donc le chef des Professeurs dans les Ecoles ou Académies des Juifs; mais non pas dans les Synagogues. Aussi les Juifs n'appellent-ils pas la lecture ou l'explication de l'Ecriture *perek*. Ils se servent du mot קריאה *Keriah*, pour exprimer la lecture de l'Ecriture; & de פירוש *perusch*, ou דרש *derasch*, pour en signifier l'explication. *

ARCHITRAVE. Terme d'Architecture. Montagne, liv 1. chap. 51. *Je ne sçay s'il en advient aux autres comme a moy : mais je ne me puis garder quand j'oy nos Architectes s'enfler de ces gros mots de* pilastres, architrave, corniches, d'ouvrage Corinthien, & Dorique, *& semblables de leur jargon; que mon imagination ne se saisisse incontinent du Palais d'Apollidon, & par effet je trouve que ce sont les chétives piéces de la porte de ma cuisine.* De l'Italien *architrave*, composé d'*archi*, & de *trabs*, *trabis*. *Trabs*, *trabis*, *trabe*, TRAVE. *M.*

(x) Questo (dis ent les Journalistes de Venise. Giorn. de' Letter. Tom. 26. p. 128. parlant de l'Arsenal de cette Ville) da principio non era molto grande, e da gli Argini, onde era intorno guardato, esso fu detto Arsenà, siccome poco diversamente si legge in alcuni testi di Dante.

ARCHIVES. C'est le lieu où l'on garde les Actes & les Documens qui concernent le Public. Il est aussi appellé *Tabularium*, & en Grec χαρτοφυλάκιον, & γραμματοφυλάκιον. La Loi 9. paragr. 6. Digest. *de pœnis : In publico instrumenta deponantur, Archio forte, vel Grammatophylacio.* D'*Archium*, ou, selon quelques autres, *Archivum*, nous avons formé le mot *Archives.* Quelques-uns le dérivent d'ἀρχὴ, qui signifie *Principauté :* parce que, disent-ils, c'étoit dans la maison du Prince, qu'on gardoit les Actes & les Documens du Public. Mais on pourroit aussi le dériver d'ἀρχεῖον qui signifie ancien; parce que c'est proprement le lieu où l'on garde les anciens Documens. *Caseneuve.*

Archives. D'*Archivum*, qui se trouve en la signification d'*Archive* dans l'Apologétique de Tertullien, & dans plusieurs endroits de l'ancienne Vérsion de Josephe, attribuée faussement à Rufin. Je rapporterai ci-dessous les endroits de cette Version. *Archivum* a été fait du Grec ἀρχαῖον, ou ἀρχεῖον; comme *Achivi* d'Ἀχαιοι, & *Argivi* d'Ἀργεῖοι. Et ἀρχαῖον, ou ἀρχεῖον, a été dit en la signification d'*Archives.* Eusébe, livre v. de son Histoire Ecclésiastique, chap. 18. en parlant de l'Hérésie des Marcionistes, rapporte ces paroles d'Apollonius : ἔχουσι τὸ τῆς Ἀσίας δημόσιον ἀρχεῖον. *In Archivis publicis apud Ephesum gesta servantur.* C'est comme le prétendu Rufin a traduit ces paroles d'Apollonius. Saint Epiphane, livre 1. tome 3. en parlant de la même Hérésie : ὅταν ῥαδιουργήσωσί τινες βασιλικὰ προστάγματα, ἀπὸ τῶν ἀρχείων τὰ ἀντίγραφα προφερόμενα κεφαλισμένως ἔχοντα, ἐλέγχει τοὺς ἄφρονας. C'est-à-dire, selon la traduction du P. Pétau, *Imperatoris edicta, si qui corrumpere aut depravare conentur, prolata ex Archivis fidelissima exemplaria insanos illos arguunt.* Joséphe, livre 2. de la Guerre Judaïque, chap. 31. μεθ' ἃ, τὸ πῦρ ἐπὶ τὰ ἀρχεῖα ἔφερον, ἀφανίσαι σπεύδοντες τὰ συμβόλαια τῶν δεδανεικότων. *Post quod ignem Archivo intulerunt, volentes omnia creditorum documenta disperdere.* Et livre vi. ch. 35. τῇ ὑστεραίᾳ, τό, τε ἀρχεῖον, καὶ τὴν ἄκραν, καὶ τὸ βουλευτήριον, καὶ τὸν Ὄφλαν καλούμενον, ὑφῆψαν. *Postero die, Archivum, Acram, & Curiam, & qui vocatur* Ophla, *succenderunt.* Et livre vii. chap. 9. συνέβη καταπρησθῆναι τὴν τετράγωνον ἀγορὰν, ἀρχεῖά τε, καὶ γραμματοφυλάκιον, καὶ τὰς βασιλικάς. *Quadratum forum exuri contigit, & Archiva, monumentorumque receptacula publicorum : itemque basilicas.* C'est comme l'ancien Interpréte de Josephe a traduit ces endroits de Josephe. Hésychius & Suidas donnent de même la signification d'*Archive* au mot ἀρχεῖον. Hésychius : ἀρχεῖα, ἔνθα οἱ δημόσιοι χάρται ἢ Χαρτοφυλάκια. Suidas : ἀρχεῖα. ἔνθα οἱ δημόσιοι Χάρται ἀπόκεινται. Χαρτοφυλάκια. M.

A Metz nous appellons *Arche* une *Archive ;* & à Metz, comme ailleurs, les personnes publiques, comme les Notaires, & autres Notaires inférieurs, que nous nommons *Amans*, d'*amanuenses*, conservent les Actes passés ou insinués chez eux dans des lieux voutés & bâtis en forme d'arcs, de peur du feu : ce qui me fait croire qu'*Archive* pourroit bien avoir été formé d'*arcivus*, produit d'*arcus* ou d'*arca. Arca, arciva.* Le Duchat.

ARCIS. *Saint Pierre des Arcis*, Paroisse de Paris. Par corruption pour *Ascetes*, parce que cette Eglise servoit de Paroisse aux Ascetes, ou Moines de Saint Barthelemi, & aux Religieuses de Saint Martial. Voyez le Martyrologe Universel de Châtelain, Par. *in-4°.* 1709. page 1078. *Le Duchat.* Voyez ARSIS.

ARÇON, en vieux Langage, signifioit *incendie.* Voyez Pasquier, livre 4. chap. 1. & en cette signification il vient d'*arsum :* & c'est pourquoi il se devroit écrire par une S. *Arsum, arsi, arsione,* Arson. *M.*

Arçons *d'une selle.* De leur figure, faite en forme d'un arc. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 164. Arciones *vocamus ab* arcu, *quòd in modum arcûs sint incurvi. Græci recentiores* κούρβια *vocaverunt.* Glossæ Græcorum : κοῦρβον, τὸ καμπύλον, καὶ σαμβίον. κἀντεῦθεν τὰ ξύλινα τῆς σέλλας κούρβια λέγονται, ὡς καμπύλα. *Ad verbum,* κούρβια *sunt nostri arciones.* On dit encore à présent en Picardie *archon*, pour dire *un arc.* Les Anglois l'appellent *Saddle-bowe*, c'est-à-dire *arc de selle.* Les Hollandois l'appellent *zadelboom*, & les Allemans *sattelbogen*, qui signifie la même chose. ¶ Voyez M. du Cange, en son Glossaire, au mot *Arctio.* M.

ARCUEIL. De *arcus Juliani*, arc de Julien. C'est le nom d'un Village à une lieue de Paris au midi, ainsi appellé, parce que Julien l'Apostat, pendant le séjour qu'il fit à Paris, fit construire un aqueduc dans ce Village pour conduire les eaux aux thermes de Julien, qui étoient où est aujourd'hui l'Hôtel de Cluny, & où l'on en voit encore des restes. *

ARD.

ARDABURE. C'est le nom d'un noble Goth ou Alain, qui étoit à la Cour & à l'armée de Léon, Empereur d'Orient. *Ardabure* signifie à la lettre *vaillant citoyen.* Ce mot est composé de *hard* & de *bure*, deux termes teutoniques. *Hard* en Gothique, en Flaman & en Anglois; *Hart* en ancien Franc & en Alleman; *Hard* en Suédois; *Heard* en Anglo-Saxon, sont la même chose, & signifient proprement *dur*, & ensuite fort, robuste, vaillant, courageux, hardi, violent, obstiné, cruel, &c. fortement, violemment. Les Grecs disent de même κάρτος, force, καρτερὸς, robuste, courageux, καρτερέω, je soutiens courageusement, κάρτα, fortement, violemment, beaucoup; & dans ces mots Grecs le K répond à la lettre barbare H. *Harto*, en Espagnol, *assez, suffisamment*, & ce mot est resté apparemment des Goths. De *hard* vient aussi le François *hardi* & *hardiment.* En Persan ancien & moderne, *card* ou *carda* signifie courageux, vaillant, belliqueux. Strabon interprete κάρδα par ἀνδρῶδες καὶ πολεμικόν. Dans Hesychius, καρδάκες c'est des hommes belliqueux, & ἀρταῖοι des Héros : de-là *Artaxerxes*, c'est-à-dire, *Grand Héros.* Voilà pour *hard*, qui fait la premiere partie du mot *Ardabure.* Quant à *bure* ou *bur*, qui est la seconde, c'est la même chose que *bauer*, qui signifie demeure, habitation, pays, ville, village, maison de campagne, habitant, citoyen. Dans Hésychius βύρειον est un domicile. Ce *bauer* est formé du Celtique *bau*, mot des plus anciens, & qui signifie pareillement demeure, habitation, pays, &c. Les Anglo-Saxons disoient *bye* dans le même sens, les Goths *bava*, les Islandois disent encore *bo* & *bu*, & les Suédois *by.* Voyez Wachter, *Glossar. Germ.* aux mots *Bau* & *Hart.* *

ARDANS, maladie. D'*ardentes.* C'est une espéce d'érésipele, appellée par les Latins *igni sacer.* Un Auteur anonyme, des Miracles de Saint El, (en Latin, *de Miraculis Sancti Agili*) chapitre 5. *Deus per ejus meritum operatur sanationes, & maxime ardentium restinguit ignes.* Et c'est de-là que l'Eglise

glise de Sainte Geneviéve des Ardans a pris son nom. Voyez M. du Cange dans son Glossaire, au mot *ardentes*, où vous trouverez tout ce qui se peut dire sur ce mot d'*ardans*. M.

Du reste, selon l'Auteur cité par M. Ménage, *Ardans* est le nom, non pas de la maladie, mais des malades qu'ardoit ce mal, appellé communément le feu de Saint Antoine. *Ardentes appellati à nostris qui igneo quodam morbo correpti, toti quodammodo ardebant, & membris depastis toti consumebantur*, dit M. du Cange, qui, comme on voit, n'a pas ici pris le change, comme M. Ménage. *Le Duchat.*

ARDARIC. C'est le nom d'un Roi des Gepides dans Jornandes. Ce nom signifie *fort & puissant*, ou bien *robore potens*, ou *fortitudine potens*. De *Hard*; sur lequel mot voyez *Ardaburr*; & de *rich* ou *reich*, qui en Teutonique signifie puissant, vaillant, riche, opulent; d'où le François *riche*. *

ARDENNES. C'est cette grande forêt de la Gaule Belgique. De *arden*, qui en vieux Gaulois signifie *bois*. De-là vient qu'en la Comté de Warwich, *Arden*, qui étoit la plus grande forêt d'Angleterre, s'appelle aujourd'hui *Woodland*. Voyez Cambden. Dans la Suéde, près de l'Ostrogothie, est une forêt nommée *Comarden*. Observation de M. Huet. *M.*

ARDENS. Voyez ARDANS.

ARDENS. Sobriquet sous lequel Messieurs de l'Académie Françoise sont plus d'une fois désignés dans les Ecrits du Sieur de Saint-Germain. Ce qu'on appelle communément *ardens*, sont des feux sautelans autour des rivieres & des lieux marécageux. De-là apparemment cet homme a appellé *Ardens* ces Messieurs, qui environ l'année 1634. commencérent à s'assembler chez M. des Marests, l'un d'entr'eux. Voyez l'Histoire de l'Académie, année 1717. p. 9. *Le Duchat.*

ARDILLON. C'est ce petit fer aigu qui prend & accroche la boucle. Il est formé de l'ancien verbe François *aerdre*, qui signifie *prendre & accrocher*; comme qui diroit *aerdrillon*. Caseneuve.

ARDILLON. Casaubon le dérive du Grec ἄρδις, qui dans Hérodote signifie la pointe d'une fléche. *Vestium fibulæ à parte sui ita sunt dictæ: cùm enim annulo constent & acu, propriè non utrumque, sed sola acus* fibula *dicitur. Ea pars est toto antiquior: nam primos homines necessitas compulit ut vestem fluentem spinâ vel hastulâ adstringerent, ut observant Rabbini, & legimus apud Tacitum de veteribus Germanis. Id igitur quod insigebatur, è re* fibulam, *quasi* figulam *Latini dixerunt. Nisi malis à* findendo *deducere cum Julio Scaligero. Græci à* πείρειν, *quod est* transfigere, περόνην *&* πόρπην; *& ab* ἐνεῖναι, *quod* immittere *significat*, ἐνετὴν. *Callimachus:*

Κεῖνα χρυσείῃσιν ἐεργομένην ἐνετῇσι.

Vulgò nobis ardille, *vel* ardillon: *quæ vox & sono & significatione affinis est Græca* ἄρδις. *Ars deinde accessit, quæ annulo adjecto, & commodiorem & honestiorem fibulæ usum præbuit. Sed totum illud inventum Latini* fibulam *vocant: etsi propriè id est quod diximus.* C'est dans ses Notes sur Trebellius Pollio, à la page 221. Il n'y a point d'apparence que ce mot François vienne de ce mot Grec, qui est un mot rare dans la Langue Grecque, & qui ne se trouve que dans Hérodote; & qui d'ailleurs ne signifie point un ardillon. Les Italiens l'appellent aussi *ardiglione*. Mais les Provençaux l'appellent *dardiglione*. Ce qui donne sujet de croire que les François ont pris ce mot des Italiens, & que les Italiens l'ont pris des Provençaux, & que les Provençaux ont fait ce mot de *dardiglio*, diminutif de *dard*. M. du Cange, dans son petit Etymologique, le dérive d'*ardalio*. ARDALIO, dit-il, *pars fibulæ quæ infigitur*: ARDALIO, Gluto, vorax; *quod hac parte figula mordeat*: Et M. de Caseneuve dans ses Origines de la Langue Françoise, d'*aerdre*, qu'il dit être un vieux mot François qui signifie prendre & accrocher, comme qui diroit *aerdrillon*. Dans la Basse-Normandie on dit *erdre*, pour dire *atteindre*. *Je n'y saurois erdre*; c'est-à-dire, *Je n'y saurois atteindre*. M.

ARDILLON. Je crois que ce mot vient de *radius*. *Radius, radillus, radillius, radilli, radillo, radillonis; radillone; ardillone, ardillon*. Le Duchat.

ARDOISE. Philandre, dans ses Notes sur Vitruve, livre 2. chapitre premier, le dérive, d'*ardere*. *Utuntur & mei*, (Il parle des François: Philandre étoit de Bourgogne) *cœrulei in nigro lapidis sectilibus laminis. Is lapis serrâ dentatâ, ut lignum, secatur; assulatimque frangitur; non, ut cæteri, in cœmenta:* ardesiam *vocamus: credo, ab* ardendo; *quod è tectis ad solis radios veluti flammas ejaculetur. Eo etiam Musici & Algoristæ pro abacis utuntur, id est, tabulis.* L'ardoise se forme de l'argille noire, ce qui pourroit donner quelque pensée que le mot d'*ardoise* auroit été fait de celui d'*argilla*, en cette maniére: *argilla, argillus, argilli; argillidus, argildus; argildensis, ardensis, ardese*, ARDOISE. On a dit de même *arjalestre* d'*argillastra*. C'est ainsi que nous appellons en Anjou la terre pleine d'argille. Martinus, dans la Vie de la Bienheureuse Marie de Mailly, nombre 32. appelle les ardoises *ardesias*: *Tectum ligneum in lapidem commutavit: quod* ardesias *vocant*. Scaliger, dans son Exercitation 129. contre Cardan, les appelle *ardoesas*. Ardoesam *Galli vocant, quas ad tegularum usum parant. Nos, ad mathematicas designationes, aliquot habemus*. M.

ARDOISE. Cette pierre est fort commune dans le pays d'Artois. Ce qui me fait croire qu'on pourroit bien l'avoir nommée *ardoise*, pour pierre *Artoisienne*, ou *Ardoizine*, comme Rabelais la nomme, liv. 2. chap. 29. On peut aussi l'avoir nommée *ardoise* par contraction, pour *Ardenoise*; car il y en a quantité dans les Ardennes. *Le Duchat.*

L'Ardoise, qui est de nos jours si commune, a été inconnue aux Anciens. M. Ménage n'a pas bien rencontré dans l'étymologie de ce nom. A force de changer des lettres dans un mot, on le rapproche peu à peu d'un autre. Mais de pareilles étymologies ne satisfont guere un Lecteur, qui souvent même trouve ridicules ces sortes de gradations. L'origine du nom d'*ardoise* est toute simple. C'est du pays d'*Ardes* en Irlande, que les premieres *ardoises* ont été tirées; & c'est du nom de ce pays, en Latin *ardesia*, que cette pierre qui n'étoit pas connue, & qui commença d'être transportée dans toute l'Europe, fut appellée *lapis ardesius, later ardesius, ardesia*: d'où nous avons fait notre mot *ardoise*. Il y a en France des pierrieres d'*ardoises*, dont les plus fameuses sont en Anjou & en Bretagne. *Vergy.*

A R E.

ARE. C'est une interjection, fort en usage

dans la Haute Normandie, & principalement à Rouen, où les Juifs l'ont apportée. Elle signifie vois, vois-tu, voilà. De l'Hébreu Rabbinique חזי, qui signifie *ecce*. Huet.

AREMETI. Mot Gascon, dit Tripault, qui signifie *tout maintenant*. Rabelais s'est servi de ce mot. Il a été fait de *Lorâmet ipsâ*. M.

ARER. Vieux mot, fait d'*arare*. Le Moine Alexis dans ses Feintises :

Tel ne veut arer ne semer,
Qui veut bien recueillir les fruits.

Ce mot se trouve souvent dans les livres anciens. Et Henri Etienne, dans son livre de la Précellence du Langage François, dit qu'il ne feroit pas difficulté de s'en servir. Voici ses termes qui sont de la page 145. *En Savoye un Laboureur s'en allant labourer la terre*, *dit* qu'il s'en va arar : *syncopant le Latin* arare. *Or je demande, si nous ne pouvons pas au besoin, en changeant leur A de la fin en nostre E, dire* arer ? *Quant à moy je n'en ferois point de conscience.* M.

Rabelais, liv. 4. chap. 2. *Cettui jour & les deux subséquens, ne leur apparut terre, ne autre chose nouvelle; car autrefois avoient aré cette route.* Le Duchat.

ARE'RAGES. Par corruption, pour *ariérages* : & on le prononçoit ainsi anciennement. *Ariérage* a été fait d'*arriere* : & *ariere*, d'*ad retrò* : d'où les Espagnols ont aussi fait *arredrar*. M.

ARESTE. D'*Arista*, dont Ausone dans sa Moselle s'est servi en cette signification.

Segmentis coeunt, sed dissociantur aristis.

Et ailleurs, dans le même Poëme :

Squameus herbosas capito interlucet arenas,
Viscere præ tenero furtim congestus aristis.

Grégoire de Tours s'est servi du même mot dans la même signification, au chapitre 1. du livre 3. des miracles de S. Martin : *Dum ad convivium residentes post jejunium ederemus, piscis infertur in ferculo : quem Dominica cruce signatum dum edimus, una mihi ex aristis ipsius piscis injuriosissimè adhæsit gutturi.* Scaliger, livre premier de ses Leçons sur Ausone, chapitre 26. *Notabis autem ab Ausonio aristas* ἀντὶ τῶν ἀκανθῶν *usurpari : quod hodie remansit in vulgari sermone Gallico :* arestas *enim vocamus.* Et on a appellé les arestes *aristas*, à cause de la ressemblance qu'elles ont avec la pointe des épics. On les a aussi appellées *épines*, à cause qu'elles sont pointues comme des épines. Le Lexicon de Cyrille, page 371. ἄκανθα ἀνθρώπου καὶ ἰχθύος, *spina.* Calisthene dans Stobée, Discours 98. parlant d'un poisson appellé *clupea*, qu'on croit être l'alose : ὑπεραυξήσας δὲ ὑπὸ τῆς ἰδίας ἀκανθῶν ἐκπείρεται. Je remarquerai ici, par occasion, que les Italiens appellent une areste *lisca*, & que ce mot a été formé de *spina. Spina, spinula, spinulisca*, LISCA. *M.*

ARESTEBŒUF : herbe. Gr. ὄνωνις. Les Médecins de Lyon : Ononis, *quòd* ὄνος, *id est*, *asinos sese terentes ad illam, scabentesque juvet : vel quod in ea se volutantes spinis ejus dorsum libenter affricent & scabant. Vulgus Herbariorum* arrestiam bovis, *vel* restam bovis, *quòd in opere arantes boves sistat, nominare solet. Nonnulli* remoram aratri, *quòd altis & duris radicibus in agris aratrum remoretur, appellant.* M.

A R G.

ARGENT. Il a été ainsi nommé à cause de sa couleur. Du mot ἀργὸς, qui signifie *blanc*, les Grecs firent ἄργυρος, pour exprimer ce métal. Du Grec ἄργυρος les Latins ont fait *argentum*, d'où le François *argent*. Vergy.

ARGENTINE : herbe. De la couleur blanchâtre. Les Médecins de Lyon, IX. 46. *Potentillæ huic nomen ab eximiis viribus quibus pollet :* argentinæ *verò à foliorum argenteo splendore : Galli* argentine. *M.*

ARGOT. Jargon des Bohémiens. Ce mot vient par transposition de *Ragot*, nom d'un fameux bélistre du tems de Louis XII. & de François I. De-là le verbe *Ragoter*, murmurer, grommeler, &c. *D. L. M.* On trouve de l'Argot dans des Livres plus anciens que le fameux Ragot; dans le Recueil des *Pois pilés* entr'autres, & dans le *Verger d'honneur*, &c.

A Metz les enfans ont entr'eux une espece de jargon ou d'*argot*, qui consiste à alonger chaque syllabe de leur discours de deux autres syllabes, dans la premiere desquelles domine un *R*, & dans l'autre un *G*. Par exemple, pour dire : Vous êtes un fou; ils diront : *Vousdregue esdregue undregue foudregue.* Ce pourroit bien être là proprement l'*argot*, qu'on auroit nommé de la sorte à cause de l'*R* & du G qui y dominent. *Le Duchat.*

M. Furetiere a crû que le mot d'*argot* venoit de la Ville d'Argos, parce que, dit-il, la plus grande partie des termes de ce Langage sont tirés du Grec. N'en déplaise à M. Furetiere, cette étymologie est risible. D'ailleurs, il est faux que la plûpart des mots de l'*argot* soient formés du Grec. L'Auteur des nouvelles Notes sur Rabelais, prétend que l'*argot* a été ainsi appellé d'un gueux célèbre nommé *Ragot*, qui vivoit du tems de Louis XII. & de François I. Il prouve que ce gueux a été fort renommé; que le nom de *Ragot* est très-souvent répété dans un *in*-12. de vieille impression, traitant des gueux de l'Hostiere; que dans le Prologue des navigations de Panurge, imprimées à la suite du Rabelais, de l'édition de Dolet, il est appellé *le Prophète Ragot*. Il cite ces paroles de Jacques Tahureau, dans ses Dialogues du Démocritique & du Cosmophile : *Penses-tu, si on avoit certaine cognoissance des prédécesseurs anciens, & de la généalogie de beaucoup de gens, aujourd'hui fort riches & grands Seigneurs, qu'on ne les trouvast possible descendus de quelque pauvre belistre, qui n'auroit fait toute sa vie autre chose qu'estaler une jambe toute mangée & my-pourrie de chancre, à l'entrée de quelque Temple, ou aux lieux où le peuple convient & fréquente le plus ? Témoin l'élégant & l'insigne Orateur, bélistral unique, Ragot, jadis tant renommé entre les gueux de Paris, comme le Parangon, Roi & Souverain Maître d'iceux, lequel a tant fait en plaidant pour le bissac d'autrui, qu'il en a laissé de ses enfans pourveus avec les plus notables & fameuses personnes que l'on sauroit trouver. Et qui doute que si tels enfans sont gens de bien (toutes fois de bon esprit, & secretement meschans), que leur richesse ne s'augmente, & qu'étant poussez à mont par le vent de quelque bonne fortune, ils ne puissent acquérir grands biens & réputation ? Et voilà la personne de Ragot, Monsieur, premier Gentilhomme de sa race, qui aura de beaux neveux si Dieu plaist.* L'Auteur des Notes allégue encore les Dialogues du nouveau Langage François italianisé de H.

Étienne, où Celtophile demande si *Pathelin & Ragot ont toujours force Disciples*, & à qui Philausone répond, *plus que jamais*. De-là l'Auteur conclud qu'il est vrai-semblable que c'est du nom de ce maître gueux, qu'a été fait celui d'*argot*, n'y ayant entre *argot* & *ragot* qu'une légére transposition de lettres. Je ne sais si cette étymologie trouvera beaucoup de partisans. Pour moi je suis convaincu que le mot *argot* vient du Grec, & qu'il a été fait d'ἀργὸς, qui signifie un fainéant, qui mene une vie oisive, qui n'a ni travail ni métier : que de ce mot Grec, qui convient si bien à cette sorte de gens, on a appellé *argot* le jargon qu'ils parlent entr'eux : de même que nous disons, l'*Esclavon*, l'*Espagnol*, pour exprimer la Langue que les Esclavons & les Espagnols parlent. *Vergy*.

ARGOULET: pour, homme de néant. Les Argoulets étoient autrefois des Arquebusiers à cheval : Et comme ils n'étoient pas considérables en comparaison des autres Compagnies de Cavalerie, on a dit *un Argoulet* pour un homme de néant. Je croi que les Argoulets ont porté originairement des arcs, & qu'ils ont été appellés ARGOULETS d'*arcus*. *Arcus*, *arculus*, *arculettus*, ARGOULET. *M*.

Les *Argoulets*, ainsi nommés d'*arcus*, étoient cette même Milice connue aujourd'hui sous le nom de *Dragons*; de *Targa*, à cause de la grande targe qu'elle portoit. Un Poëme de l'année 1243. cité par M. du Cange, au mot *Targa*.

Les arbalestes es poins prises,
Et les targes au col assises.

Voyez ci-dessous les additions au mot *Dragons*. Le Duchat.

ARGOUSIN. Nous appellons ainsi, par corruption, un Sergent de Galère, au lieu d'*alguasil*, qui est un mot Espagnol, qui signifie *Sergent*. Le Pere Thomassin, Tome 2. page 335. de son Traité des Langues, réduites à l'Ebreu, veut que ce mot Espagnol ait été fait de l'Ebreu *Casil*, qui signifie *bipennis*; ou de celui de *Casar*, qui signifie, *justus*, *rectus*. M.

ARGUE. Lieu à Paris où l'on tire & où l'on dégrosse l'or & l'argent pour les Orféves & les Tireurs d'or. Voyez le Dictionnaire de M. Richelet. *M*.

ARGUE, est aussi le nom de la machine dont se servent les Tireurs d'or, pour dégrosser l'or & l'argent. Ce mot vient, par corruption, du Grec ἔργον, *opus*, parceque l'invention & la machine nous ont été apportées de Gréce. *

A R I.

ARIBERT. C'est un nom Lombard, qui signifie *bello clarus*. De *War*, qui signifie *bellum*, & de *bert*, qui signifie *clarus*. On a ôté le *W* dans *War*. Ce *War* est formé de *Wer*, terme Celtique des plus anciens, & qui signifie, *virum*, *bellum*, *defensionem*, *arma*. De *Wer*, dans la signification de *vir*, vient peut-être le *vir* des Latins; & de *Wer*, dans le sens de *guerre*, vient assurément notre François *guerre*, & le Latin-barbare *guerra* & *Werra*. *

ARIERE. D'*adreto*. Voyez *arérages*, & *dernier*. M.

ARIEREBAN. On le dérive ordinairement de *haribannum*, ou *heribannum*, qui a été composé du mot Alleman *hare* ou *here*, qui signifie *armée*, & de celui de *ban*, qui signifie *édit*, *convocation*. Cujas, dans sa Préface sur les livres des Fiefs : *Vasallorum conditio hac est*, *ut cùm delectus edicitur*, *in militiam eant*, *vel vicarium mittant*, *certum censum domini ærario inferant*, *quod* Heribannum, *sive* Haribannum, *dicitur*, *à Germanorum antiqua voce* here, *quâ significatur* exercitus : *quo sensu &* herislit *dixerant*, *l.* 15. *Lang. de Exercit. l.* 17. *De eo qui alii antest. desertionem exercitus. Theodulphus in Chronicis* : D. Pipinum Regem in exercitu derelinquens, & id quod Thediscâ linguâ HARISLIT dicitur. *Idem Hermannus Comes*, *libro de Origine Francorum. Heribanni quantitatem definivit Carolus*, *Legum Longobardarum libro* 3. *Fridericus pro ea portionem certam reditus Feudi*, *libro* 5. BANNUM, *est generale nomen*, *quo significatur* edictum, *sive* citatio. HERIBANNUM, *speciale : citatio nempe ad delectum. Utroque nomine significatur etiam pœna edicto non obtemperantis. Igitur* heribannum *non tantùm edictio delectus est*, *sed etiam pœna non respondentis ad delectum : quam &* herishuldam *Germani vocant*, *Aventino teste*. Coquille dit aussi que *heribannum* est un mot Alleman: mais il dit que ce mot est composé de celui de *ban*, qui signifie *convocation*, & de celui de *her*, qui signifie *Seigneur*. Voici ses termes, qui sont de son Commentaire manuscrit sur l'Ordonnance de Blois, lequel est entre les mains de M. Joly, Chantre de Paris, son petit fils : *Vulgairement se dit* arriereban *par nom corrompu. De grande ancienneté se nommoit* hereban, *comme se voit ès Capitulaires de Charlemagne & Louis le Debonnaire*, *son fils. Qui est mot Alleman*. Ban, *est une convocation générale de tous*, *à cri public*. Her *en Alleman*, *signifie* Seigneur. *Par la loy des Fiefs*, *tous tenans fiefs*, *doivent service au Seigneur Féodal en ses guerres. Et quand le Roy de France avoit guerre entreprise*, *il appelloit à cri public tous les Vassaux*, *pour le venir servir avec armes*, *& à leurs despens*, *pour six semaines hors le Royaume*, *& trois mois dans le Royaume*, *à compter du jour du rendez-vous. Ce service se doit faire par les Vassaux nobles*, *en personne*, *& par les Vassaux roturiers en contribuant deniers : le tout*, *selon la valeur du fief. Et si aucun est retenu pour le service*, *& son fief ne soit de telle valeur qu'il doive fournir un homme*, *les autres fiefs y aideront. E's Estats Généraux*, *les Roturiers tenans fiefs ont prétendu à juste cause qu'ils ne devoient contribuer en deniers à l'Arrièreban : car ils sont quotizés ès tailles selon le revenu : auquel revenu est compris ce qu'ils recueillent de leurs fiefs*. C'est sur l'article 316. Voyez Ragueau, dans son Indice sur le mot *arrièreban*, & sur celui de *ban*; Nicot sur les mêmes Notes; Auguste Galland, dans son Franc-Alleu, page 241. Vossius *de Vitiis Sermonis*; & M. du Cange, dans son Glossaire. M. de Caseneuve a une opinion particulière sur l'étymologie de ce mot *arriereban*, qui me semble la véritable. Il prétend qu'il a été composé du mot *arrière* & de celui de *ban*: L'Arrièreban étant proprement, dit-il, la convocation des vassaux qui tiennent les arriere-fiefs, & ne relévent que médiatement du Roi, & le Ban étant celle des vassaux qui tiennent les fiefs mouvans du Roi sans moyen. Il me reste à remarquer, que *Rièreban*, pour *Arrièreban*, se trouve dans Guillaume Guyart. *M*.

ARIMASPES. C'est le nom d'un peuple de Scythie, dont parle Hérodote, livre 4. chap. 27. *Supra Issedones sunt homines unoculi*, *& Grypes auri custodes. Hoc Scythæ acceperunt ab Issedonibus*, *nos à Scythis*, *quos & Scythicè vocamus* Arimaspos. *Nam* arima *Scythæ unum vocant*, Spu *vero oculum*. On re-

trouve ces deux mots dans la Langue Celtique ; qui convenoit en beaucoup de choses avec la Scythique. *Arima* signifie proprement *sans nombre*, c'est-à-dire, *un*, parce que l'unité n'est pas un nombre, quoiqu'elle soit le principe du nombre. L'*a* qui est au commencement du mot, est un *a* privatif, dans les anciens Dialectes Teutoniques. *Rima* est la même chose que *rim*, qui en Teutonique signifie raison, nombre, vers rimé, & d'où, pour le dire en passant, vient le François *rime*, & l'Italien *rima*. Il est remarquable que dans presque toutes les Langues, le même mot signifie *raison* & *nombre* ou *compte*. C'est parce que le nombre est un être de raison, & une idée abstraite par le moyen de laquelle l'esprit conçoit la multitude & la grandeur des choses. Les Allemans disent *reim* au lieu de *rim*. Les Islandois appellent un Calendrier *rym*, sans doute à cause du compte des jours. Quant au mot *spu*, qui fait la seconde partie de celui d'*arimaspes*, & qui signifie *oculus* en Langue Scythique, il signifie la même chose en Langue Celtique, suivant Dom Pezron, qui aussi donne une origine Celtique aux mots Latins *specio* & *spicio*, *spex* & *aruspex*. Il pouvoit ajouter, qu'en Grec ὢψ est pareillement *oculus*, & que *ops* & *spu* ne différent que par un renversement de lettres. Eustathe, sur Denys, explique fort mal le terme *arimaspes*, en disant, qu'ἀεὶ en Langue Scythique signifie *unus*, & μάσπος, *oculus*. Hornius, dans la Préface qu'il a mis au devant des Origines de Boxhorn, fait encore une plus grande faute, en voulant corriger Denys ; car il change *maspus* en *aspa*, qui dans la Langue Persanne signifie un cheval ou un cavalier. Du Scythique & Celtique *spu*, est dérivé le verbe Alleman *spähen*, qui signifie voir, examiner, considérer, deviner ; le Flaman *spien* & *spieden*, le Suédois *speya*, l'Anglois *to spy*, l'Italien *spiare*, le François *espier*, l'Espagnol *espiar* ; qui tous signifient examiner, observer. De-là le mot François *espion*, l'Anglois *spy*, l'Italien *spia*, *spione*, l'Alleman *spion*, l'Espagnol *espia*, le Gallois *yspiwr*, qui tous signifient ce que le Latin appelle *explorator*. Voyez Wachter, *Glossar. German.* aux mots *Reim* & *Sphähen*. *

ARIOVISTE. Nom d'un Roi des Germains, dont parle César. Ce mot signifie *prælio validus*, *bello intrepidus*. Il est formé de *wer* ou *war*, guerre, combat, & de *vest*, ferme, constant, courageux, intrépide. *

ARISTOLOCHIE, ou ARISTOLOCHE, herbe. D'*aristolochia*, fait d'ἀριστολοχία. Cicéron, au livre 1. *de Divinatione*, chapitre 16. a écrit que cette herbe avoit été ainsi appellée du nom de son inventeur : *Quid aristolochia ad morsus serpentum possit, quæ nomen ex inventore reperit ; rem ipsam inventor ex somnio*. Et Aristote a écrit que la personne qui l'avoit trouvée, étoit une femme. Ταύτην φησὶν Ἀριστοτέλης γυναῖκα εὑρηκέναι : ce sont les termes du Scholiaste de Nicandre. Ce qui a fait dire à Jean Brodeau, (en Latin *Johannes Brodæus*) au chapitre 2. du livre 2. de ses Miscellanées, que cette femme s'appelloit *Aristolochie*. Pline est d'un autre avis qu'Aristote & Cicéron. Il dit que l'aristolochie a été ainsi appellée parce qu'elle est salutaire aux femmes qui accouchent. *Inter nobilissimas, aristolochiæ nomen dedisse gravidæ videntur, quoniam esset* ἀρίστη λεχώαις. C'est au livre xxv. chap. 8. *M.*

ARIVER. D'*adripare* : comme qui diroit *ad ripam appellere*. Les Italiens disent de même *arrivare*. Pétraque a dit, Sonnet 84. *E che mia speme fa venire a riva*. Et dans la VIII. Chanson. *Allor sarranno i miei pensieri a riva*, &c. *Che menan gli anni miei si tosto a riva*. M.

ARIVOUR. Abbaye de l'Ordre de Citeaux au Diocèse de Troyes. D'*Arripatorium*, ou *Ripatorium*, selon Cl. Robert. *P. J. Add.*

A R L.

ARLAN. C'est un cri que nos soldats faisoient, il n'y a pas encore long-tems, quand ils vouloient piller. Je croi que nous avons emprunté ce mot des Hollandois, parmi lesquels il étoit aussi en usage, il n'y a pas long-tems ; & que les Hollandois, après que Frideric de Tolède eut pris sur eux la Ville d'Arlem qu'il traita fort cruellement, ayant pris ensuite quelqu'autre place sur les Espagnols, usérent premiérement de ce cri, comme pour dire qu'ils se souvenoient du traitement qu'ils avoient reçu à Arlem. Ainsi en Italie, lorsque quelques Compagnies Suisses, contre la parole donnée, furent taillées en piéces par les Espagnols à Montdevis ; quelque tems après, les autres Suisses égorgérent tous ceux des Espagnols qui tombérent entre leurs mains, criant, *Mont de Vis*. Il y a plusieurs autres exemples dans l'Histoire de semblables cris. Guicciardin, liv. II. après avoir décrit le combat de Fornou, où les François eurent l'avantage : *Seguitaron gli i Francesi impetuosamente in sino al fiume, non attendendo se non ad ammazzare con molto furore coloro che fuggivano, senza farne alcuno prigione, & senza attendere alle spoglie, & al guadagno : anzi s'udivano per la campagna spesse voci di chi gridava*, Ricordatevi Compagnoni di Guineguaste. *E' Guineguaste una villa in Picardia presso a Terroana, dove ne gli ultimi anni del regno de Luigi XI. l'essercito Francese gia quasi vincitore in una giornata tra loro e Massimiliano, Re de Romani, disordinato per avere cominciato a rubare, fù messo in fuga*. M.

ARLES. Ville de Provence. D'*Arelas*, qui se trouve dans Orosius pour *Arelate*, pour lequel on a dit aussi *Arelatus* & *Arelatum*. Gaguin veut qu'*Arelate* ait été dit pour *Ara lata*, (qui est comme cette Ville s'appelloit autrefois) *à duabus columnis quibus ara imposita erat* ; & il cite pour cela Gervasius. Le bon homme se trompe bien lourdement. On croit qu'*Arelate* vient du mot Celtique *Arlaith*, qui signifie *humidité*. Camden, dans sa Bretagne : *Arelate celeberrima Galliæ urbs, quæ solo uliginoso posita, ab ipso situ nomen sumpsisse videtur. At enim Britannis* super, *&* laith *humida significat*. M. Gassendi, dans la Vie de M. Peiresc : *Ad viros doctos quod attinet, quos seu Londini, seu Oxonii, seu aliis in locis convenit, primus fuit ille de sua Britannia bene meritus Guillelmus Camdenus, apud quem cùm aliquando sermo incidisset de antiquitate Britannicæ Linguæ, ad quam Armorica spectat ; & præsente Doctore Tatò, post rogatas complureis variarum Galliæ regionum voces, requisiisset etiam, quid* Arelate, *quid* Tolonum *significarent, responsum tulit*, Arelatem *eâ linguâ dici civitatem in uliginoso loco constitutam ; &* Tolonum, citharam : *fortè ob vicinum promontorium, cui* Citharistes *nomen fuit. Accepit & id genus alia : ex quibus pœnè deductus fuit in Strabonis, Taciti, aliorumque sententiam, qui scripserunt Gallos & Britannos eadem primitus lingua usos*.

J'apprens de M. du Buisson-Aubenay, que M.

de Peyresc avoit un ancien Glossaire manuscrit, où *Arlait* étoit expliqué par *ad paludes, seu ad stagna.* M.

Le P. Jacob, à la fin de cette Note, a dit qu'il y a une Abbaye nommée *Arles* à cinq lieues de Perpignan ; & en Latin *Arulense Monasterium*, selon le P. Labbe. *S. Add.*

M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phéniciens, chap. 42. dérive ce mot Celtique *laith* de l'Ebreu לחות *lauth*, qui signifie aussi *humidité*. On appelloit autrefois cette Ville *Theline*. Avienus Festus, au Livre qu'il a fait *de Ora maritima* :

> *Arelatus illic civitas attollitur,*
> *Theline vocata sub priore sæculo,*
> *Graio incolente.*

Isaac Pontanus, dans l'Appendice sur son Itinéraire, estime qu'elle fut ainsi appellée à cause de l'abondance du lieu où elle est située ; du mot Grec Θηλὴ, qui signifie *mammelle* ; d'où il croit qu'elle a été aussi appellée *Mamillaria* dans une ancienne Inscription : (car c'est ainsi qu'il estime qu'il faut lire en cette Inscription, & non pas *Mamiliaria*, comme elle porte) ce qu'il prétend prouver par Ausone, qui appelle la Ville d'Arles *Gallula Roma*, comme voulant dire *la mammelle de la France* ; *Roma*, selon Festus, venant de *ruma*, qui est un vieux mot Romain qui veut dire *mammelle*. Cette explication d'Ausone est ridicule ; & la correction de *mamillaria* n'est pas heureuse. Voici les termes de l'Inscription :

SALVIS. DD. NN.
THEODOSIO. ET
VALENTINIANO
P. F. V. AC. TRIUM
SEMPER. AUG. XV.
CONS. VIR. INL.
AUXILIARIS PRÆ.
PRÆTO. GALLIA.
DE. ARELATE. MA.
MILIARIA. PONI. S.
M. P. I.

Scaliger, qui le premier l'a produite dans ses Leçons sur Ausone, livre I. chapitre 29. avoue ingénument qu'il ne sait pas la raison pourquoi cette Ville a été appellée *Mamiliaria*. M. de Marca, livre I. de son Histoire de Bearn, chapitre 13. ne croit pas qu'elle ait jamais été ainsi appellée, & au lieu de *Mamiliaria*, il croit qu'il faut séparer ce mot, & lire MA. MILIARIA : *Le Siége du Préfet du Prétoire establi dans Arles luy apporta beaucoup de gloire ; de sorte qu'encore qu'elle fust en l'ordre de l'Empire sujette anciennement à la Cité de Vienne, comme la Notice en fait foy ; neantmoins par un privilége extraordinaire, ayant succédé à la dignité de la Cité de Tréves, que Saint Athanase nomme la Métropole des Gaules, elle fut aussi avancée jusqu'au degré civil de Métropole ou Mere des Gaules, qui est le titre que l'Empereur Honorius & Valentinien lui baillerent dans une Constitution, comme répréscnterent les Evesques de cette Province au Pape Léon, l'an 450. Je pense qu'en conséquence de l'Ordonnance de Valentinien, cette Ville est nommée* MATER *en l'Inscription gravée sur la Colonne alléguée par Scaliger sur Ausone en ces termes :* Vir. inl. Auxiliaris Præ. Præto. Gallia. De Arelate. Ma. Miliaria. Poni. S. M. P. I. *combien que l'Escale estime que cette Ville est surnommée* Mamiliaria *dans cette Inscription. En quoy il est suivi par Mérula : car la syllabe* Ma. *qui est au bout de la ligne, est séparée par un point de la diction* Miliaria ; *& le sens de l'Inscription est sans doute celuy-cy, qu'Auxiliaris Préfet du Prétoire des Gaules établit depuis Arles la Cité Mere des Milliers ou des Colonnes sur les grands chemins pour en remarquer les distances ; à l'exemple de Rome, où l'Empereur Auguste établit le Millier d'or, auquel les grands chemins d'Italie venoient aboutir.* Il est vrai que Scaliger dans ses Leçons sur Ausone, livre 2. chapitre 30. a cru que la Ville d'Arles étoit appellée *Mamiliaria* dans cette Inscription ; & c'est aussi la créance d'Ortélius en son Trésor Géographique, au mot *Arelas*. Mais depuis Scaliger s'en est dédit, comme je voi par ces paroles d'Isâc Pontanus au lieu allégué : *Monuit me hîc duo Scriverius, primò virum illustrem Jos. Scaligerum malle modò disjunctim interpretandum,* DE ARELATE MASSILIAM MILIARIA, *&c. Deinde paulò aliter Inscriptionem eam ex Knibbii Schedis à Grutero productam, in hunc videlicet modum :*

DE. ARELATE MA :
MILIARIA PONI. S. :
M. P. I.

& capiendum de maritima, Cette derniere opinion de Scaliger me semble la plus vrai-semblable. *M.*

ARM.

ARMAND. M. le Beuf, Sous-Chantre de l'Eglise d'Auxerre, a fait une Dissertation pour rechercher l'origine du nom d'*Armand*. Il observe d'abord, que quoique plusieurs ayent eu ce nom, on doit pourtant convenir qu'il n'y a pas eu de Saint qui l'ait porté ; puisqu'aucun Martyrologe, ni Calendrier n'en a jamais fait mention. Il ajoute que quoique plusieurs noms, portés même par des Chrétiens, tirent leur origine du Paganisme, tels que sont ceux d'Hector & de Scipion, on ne doit pas néanmoins chercher celui-ci dans l'antiquité Payenne. Il fait encore remarquer, qu'on n'a pas dans tous les tems obligé les Chrétiens à porter le nom d'un Saint canonisé : Il leur étoit seulement recommandé de ne donner à leurs enfans que des noms reçus dans le Christianisme. Chez les Grecs, par exemple, on se faisoit un devoir de donner le nom des Martyrs ; & en plusieurs autres endroits de l'Orient, on prenoit le nom des Apôtres, par respect & par dévotion pour eux. Mais en Occident, & sur-tout dans le moyen âge, on donnoit souvent aux enfans le nom d'une personne de distinction de la famille : coutume que Saint Jean Chrysostome a blâmée dans son Homélie 21. sur la Genese. Et c'est de-là que nous sont venus ces noms d'Annibal, de Palamedes, & autres semblables. Ces réflexions portent M. le Beuf à croire que le nom d'*Armand*, qui est d'un usage assez récent parmi les Chrétiens, étoit usité anciennement parmi eux ; mais que la suite des tems l'a rendu méconnoissable, par les lettres qu'on y a changées ou transposées. Pour autoriser sa pensée, il dit que le nom d'*Armand* a été en usage parmi les Chrétiens du Nord ; qu'on l'écrivoit originairement *Arthmannus*, & même avec une aspiration *Harthmannus* ; & que c'est abusivement qu'en francisant ce nom, on est venu à l'écrire *Armandus*, & à le prononcer de même. Ce qu'il confirme par la maniere dont nous écrivons *Normand*, que nous avons

fait de *Northmannus*, ou *Nordmannus*. Et qui fait si insensiblement on ne dira pas un jour en Latin *Normandus?* Enfin, selon M. le Beuf, si l'on n'a pas encore si fort innové sur le terme de *Normand* que sur celui d'*Armand*, c'est que nous avons perpétuellement sous les yeux les Historiens originaux qui parlent des *Normands*; ce qui fait qu'on se transmet de l'un à l'autre le terme de *Northmannus*: au lieu que n'ayant pas si communement sous la vûe le nom d'*Harthmannus*, on s'est accoutumé plus aisément à l'écrire sans les deux aspirations, & sans mettre de *t* ou de *d* au milieu, parceque ces lettres, qui conviennent à la prononciation Teutonique ou Germanique, rendent la prononciation rude dans notre Langue. Et comme les lettres terminales d'un nom se prennent souvent sur le modéle d'un autre, il se peut faire qu'on ait ajouté un *d* au nom d'*Armand*, à l'imitation de celui de *Normand*, où cette lettre est de surcroît, & qu'ensuite on ait formé le nom Latin *Armandus* sur le François *Armand*, qui n'est que celui d'*Harthman*, adouci & déchargé de son Teutonisme. *Vergy*.

En supposant qu'*Armand* vient d'*Harthmannus*, il signifiera *homme courageux*. De *hart*, robuste, vaillant, courageux; & de *man* ou *mann*, homme. Ce mot *man* sert à terminer une infinité de noms propres dans la Langue Teutonique. Au sujet de *hart*, voyez *Ardabure*. Mais je crois qu'on peut aussi dériver la premiere partie du mot *Armand* de *War*, dans le sens de *bellum*, le *W* étant retranché; & alors *Armand* signifiera *vir bellator*: ou bien de *her*, en tant qu'il signifie *exercitus*; & alors *Armand* voudra dire *vir exercitus*, & sera la même chose que *Herman*. L'aspiration des noms Barbares se retranche souvent. *

ARMES. ARMOIRIES. Nos vieux guerriers, à l'imitation des Romains, faisoient peindre sur leurs écus leurs blasons & leurs devises, comme les vieux Romans en font foi, & les anciennes sépultures; & c'est de-là qu'est venu le mot d'*écusson* en termes d'armoiries. Or comme les écus étoient l'arme la plus commune aux gens de guerre, on les appella particulierement *armes*; lequel nom on donna ensuite aux blasons qui étoient peints sur ces écus. Bartole, au livre qu'il a fait des armoiries, a usé du mot *arma* en la même signification: de quoi il a été repris par Laurent Valle; mais dont il a été justifié par Tiraqueau en son Traité de la Noblesse, chapitre IV. *Secutus est Bartolus communem usum loquendi omnium populorum, & caeterorum utriusque Juris Interpretum, ita insignia*, armorum *nomine, appellantium. Et fortè non ineptè, aut certè non sine ratione, quoniam plerumque haec insignia in armis insculpi, & antiquis & nostris temporibus solebant, ut hinc armati, facie armis operta, dignoscerentur. In quo sensu accipi potest illud Virg.* I. *Æneid.*

Aut Capyn, aut celsis in puppibus arma Caïci.

Et lib. 3.

——— cristasque comantes,
Arma Neoptolemi.

Tanquam scilicet cristae illae comantes essent illius insignia. Et lib. VI.

Nomen & arma locum servant.

Quo in loco Servius. Arma, *inquit*, depicta. *Quod rectius de insignibus quàm de armis propriè intellectis, imò vix de illis intelligi potest*, &c. Voyez le Prés. Fauchet, Orig. des Chev. livre 1. chapitre 2. des Armoiries, & Loiseau, chapitre V. de son Traité des Ordres des simples Gentils-hommes, & M. de Caseneuve, dans ses Origines Françoises. *M.*

ARMET. D'*arme*, par diminution, ou plutôt de *helmetto*, par corruption, pour *elmet*, comme qui diroit *petit heaume*. Ce mot n'est pas ancien en notre Langue. Pasquier VIII. 3. *Ce que nos Anciens appellent* heaume, *on l'appella sous François I.* armet. *Nous le nommons maintenant* habillement de tête, *qui est une vraye sottise de dire par trois paroles, ce qu'une seule nous donnoit*. M.

ARMINIUS. C'est le nom d'un célébre Capitaine Germain, qui du tems d'Auguste, tailla en pieces trois Légions Romaines, & tua le Gouverneur Quintilius Varus. Ce nom signifie *vir bellator*, si on dérive *ar* de *war*, dans le sens de *bellum*; ou bien *vir exercitus*, si on dérive *ar* de *her* dans le sens d'*exercitus*: & suivant cette derniere étymologie, *Arminius* sera la même chose que *Herman*. *Man*, c'est *homo*, *vir*. *

ARMOIRE. D'*armarium*, parce qu'on y mettoit ses armes. Perceforest, vol. 1. chap. 143. *Et se il leur falloit chevaulx ou armeures, ils s'en allassent en ses estables & en son armoire*. Le Duchat.

ARMOIRIES ou ARMES. C'étoient anciennement des figures que les gens de guerre portoient peintes ou gravées sur leurs écus, pour se faire connoître sous les armes. Maintenant ce sont des marques honorables des Familles, qui, par droit de succession, appartiennent à ceux qui en portent le surnom. L'Ecu en est le lieu originaire, & comme naturel: d'où vient qu'elles sont ainsi appellées; parce que, sous le nom d'*arma*, les Romains entendoient particulierement les Ecus. Il est bien vrai que ce mot généralement signifie *les armes deffensives*. Isidore, livre 18. chapitre 5. *Arma sunt quibus ipsi tuemur*: tela, *quae emittimus*. Le Glossaire de l'Evêque Goth Ansileubus: *Arma quibus deffendimur, rotunda: tela, quibus oppugnamus, longa*. Et le Grammairien Servius sur ces paroles, *Arma viri*, du 4. de l'Enéide: *Gladius*, dit-il, *abusivè: nam* arma *propriè sunt, quae armos tegunt*. Toutefois il y en a qui prennent proprement *arma*, pour *les Ecus*. Joseph Scaliger sur Varron *De Lingua Latina*: Arma *propriè sunt scuta: ut* Tarpeia necata armis Sabinorum, *id est scutis*; & Ancilia arma, *id est scuta*. Aussi dans les anciennes Gloses Grecques & Latines, ὅπλον, qui signifie toute sorte d'armes, se trouve expliqué par *scutum*: comme *scutum*, par ὅπλον; *scutarius*, par ὁπλίτης; & ὁπλοποιός, par *insigniarius*, qui est un faiseur de Devises & d'Armoiries. Dans le livre 8. de la Thébaïde de Stace, les Ecus se trouvent en deux endroits absolument appellés *arma*. Le premier, où il décrit l'Ecu de Drias, qui avoit pour Devise un Trident & un foudre:

Promovet ecce Drias, hic cui nivea arma Tridentem,
Atque auro rude fulmen habent.

L'autre, où parlant des gens de guerre du pays voisin du mont Parnasse, il leur donne, en faveur d'Appollon, des branches de Laurier pour cimier; & pour Devise, aux uns Tytius, que ce Dieu tua à coups de fléches, & aux autres l'Isle de Délos, lieu de sa naissance, ou bien son carquois.

Omnibus immixtas cono super aspice lauros,
Armaque, vel Tityon, vel Delon habentia, vel quas
Hic Deus innumerâ laxavit cæde pharetras.

Quant à l'origine des Armoiries, il est certain que l'ambition de se faire connoître dans les occasions de la guerre, en fit trouver l'invention. Car les gens de guerre craignant que dans le désordre & la confusion d'une mêlée, où le visage caché sous une visiere baissée, & l'uniformité des armes de tous les combattans, les pouvoit faire passer pour inconnus, la gloire de leurs belles actions ne leur pût être disputée, dans l'incertitude de ceux qui les avoient faites; ils s'aviserent de faire peindre ou graver des signes particuliers sur leurs Ecus, parce que, de toutes les armes, c'est celle qui est le plus exposée à la vûe, puisqu'elle sert à couvrir les autres, & à essuyer les premiers coups des ennemis. C'est pourquoi ces signes, comme il se voit dans Végéce, furent appellés δίγματα, c'est-à-dire *indices* & *manifestations*. Nos anciens François les appelloient aussi *connoissances*. Le Roman de Guillaume au court nez :

Coneut le Comte à son heaume gencé :
As cognoissances de son Escu bandé.

Et Guillaume le Breton, livre 9. de sa Philippide, parlant de la Cotte d'armes des Chevaliers, où leurs armoiries étoient peintes; dit que c'étoient des signes & des marques, pour les distinguer les uns des autres :

Quæque armatura vestis consueta supremo
Serica, cuique facit certis distinctio signis.

Mais parce que ceux qui ont écrit des armoiries se tourmentent fort à la recherche de ceux qui en furent les Inventeurs : sans m'amuser à faire le rapport de leurs opinions, je dis qu'Hérodote, le plus ancien des Historiens Grecs, au livre 1. écrit que les Cariens, peuples de l'Asie mineure, trouverent l'invention de faire des Devises sur les Ecus des gens de Guerre, d'enrichir leurs casques de pennaches, ou tel autre ornement, & d'attacher au revers des Ecus les anses qui servent à les manier. Ce qui est confirmé par Strabon, au liv. 14. de sa Géographie, qui fait voir par l'autorité des Poëtes Anacreon & Alcée, qu'on donnoit aux pennaches des casques, & aux anses des Ecus, l'épithete de τὰ καρικὰ, parce qu'elles étoient de l'invention de ce peuple.

Les Armoiries n'étoient anciennement que des Devises volontaires, qu'un chacun prenoit selon sa fantaisie, sans que les enfans fussent obligés de porter celles de leurs peres, ni d'aucun de leurs Prédécesseurs. Mais parce que maintenant elles sont héréditaires, & qu'elles passent à tous les descendans avec obligation de les porter, il faut que je dise en quel tems & pour quelle raison, de volontaires qu'elles étoient, elles devinrent nécessaires. Je tiens donc qu'en France, & par conséquent parmi les autres nations de l'Europe, qui n'ont été que les singes de ses anciennes Coutumes, les Armoiries fixes & héréditaires commencerent avec l'acquisition générale de la propriété des fiefs; & que ce fut environ le commencement de la troisiéme Race de nos Rois, que le Roi Hugues Capet, pour affermir la Couronne sur sa tête & sur celle de ses Successeurs, & contenter un grand nombre de Seigneurs qui menaçoient de se détacher de son obeïssance, se trouva obligé, par raison d'Etat, de relâcher à toute la Noblesse la propriété des fiefs, qui n'étoient la plûpart tenus qu'à vie, comme sont maintenant les Bénéfices de l'Eglise. Cette générale acquisition de la propriété des fiefs se fit avec l'observation de certaines formalités du tems : d'où les Seigneurs prirent occasion de rendre les Armoiries fixes, héréditaires, & affectées aux familles. Je trouve que selon la pratique des Romains, & de quelques autres nations, nos anciens François avoient de coutume de s'introduire en la possession d'un bien dont on prétendoit la propriété, par une saisie, c'est-à-dire, par l'apposition des Armes du Prince, sous l'autorité duquel on mettoit, comme en dépôt, la chose prétendue, jusqu'à ce qu'elle fût ajugée par sentence définitive; ce qu'ils appelloient *ad proprium facere*, & qui se pratique encore aujourd'hui en matiere de saisies, qui en ont pris le nom, comme je fais voir sur le verbe *saisir*. Là dessus je me persuade, sauf meilleur avis, que la Noblesse qui avoit reçu la propriété des fiefs avec attribution de certains droits Royaux, entre lesquels étoit celui de rendre justice en son nom, crut aussi qu'elle pouvoit saisir son fief en son nom, & de sa propre autorité; & qu'elle prit la hardiesse de faire cette saisie ou prise de possession, par l'apposition de ses propres Armes, dont à cet effet elle posa l'Ecu sur la porte de la principale maison du fief. D'où vient que depuis, les Seigneurs font peindre ou graver leurs Armes sur les portes des Hôtels & Châteaux, pour faire connoître qu'ils leur appartiennent. Et parce qu'auparavant les Armoiries étoient changeantes & volontaires; les Seigneurs les rendirent dès-lors fixes & nécessaires, & en transmirent l'usage à leurs successeurs, aussi bien que la propriété des fiefs. Par ce moyen les Armoiries furent tellement affectées aux fiefs, qu'elles n'en pouvoient pas être séparées; jusques-là même que lorsqu'un Seigneur prenoit le surnom d'un fief, il en devoit nécessairement porter les Armes. C'est pourquoi anciennement les Seigneurs, & sur-tout les Cadets, épousans l'Héritiere d'un fief, en prenoient en même tems le nom & les armes. J'en pourrois rapporter quantité d'exemples; mais quand j'aurai fait voir, que même les enfans de France le pratiquoient, il n'y aura personne qui le puisse révoquer en doute. Hugues, frere du Roi Philippe I. ayant épousé l'Héritiere de Herbert, Comte de Vermandois, prit les Armes de sa femme, qui portoit d'or échiqueté d'azur. Robert, Comte de Dreux, fils de Louis le Gros, prit les Armes d'Agnès, Comtesse de Brenne, qui portoit d'azur échiqueté d'or à la bordure de gueules. Pierre de Dreux, l'un de ses Descendans, surnommé *Mauclerc*, ayant pris pour femme, Alix, Comtesse de Bretagne, prit aussi les Hermines de Bretagne, que ses successeurs, quoique Princes du Sang de France, ont depuis porté. Enfin Pierre, fils du Roi Louis le Gros, ayant épousé Isabelle de Courtenay, en prit le nom & les armes, qui étoient d'or à trois tourteaux de gueules. Ce que du Tillet avoit sans doute remarqué, lorsqu'au chapitre des noms & surnoms des François, il écrit ces paroles : *& dura celle forme long-tems, que la plusspart des familles n'estoient connues que par l'Escu & Armoiries.* De quoi & de la Coutume de saisir les fiefs, je trouve une belle preuve dans le Roman de Guillaume au court nez : où Anselise, Princesse Sarrazine, désirant connoître un jeune

Seigneur François, lui demande seulement quelles sont les armes de son fief.

Elle l'appelle en Roman tot apris
N'el sot nomer, si li dit, biax amis,
Con avés nom a la Cort Looys?
De queux Escus est vostre Fief saisis.

Car à cause de cette saisie, ou prise de possession, qui se faisoit par l'apposition de l'Ecu, comme je viens de dire, le mot *saisir* vint enfin à signifier ce que nous disons maintenant, *blasonner* & *armoyer*: comme il se voit manifestement en ce lieu de Froissart, vol. I. chap. 210. *Fist desveloppér sa banniere, qui estoit saisie d'or & d'azur à un chef palé.* Le Docte M. de Saumaise dérive ce mot *saisir* de σακκίζειν, qui signifie *couper la bourse*; bien que, s'il le faut tirer du Grec, il y ait plus d'apparence de croire, que le verbe *sacire*, duquel nous l'avons formé, vient de σάκος, qui signifie *un Ecu*; puisqu'en effet *saisir* est proprement mettre l'Ecu & les Armes du Prince sur la possession débattue en Justice. Je pourrois encore fortifier de quantité d'autres preuves ce que je viens de dire de l'origine des Armoiries: mais je les réserve pour un Traité particulier que j'en dois donner au public moyennant la grace de Dieu. *Caseneuve.*

ARMOIRIES. Espece de giroflée sauvage. D'*armeria*. Voyez les Médecins de Lyon, VII. 8. *M.*

Charles Etienne, page 44. édition de 1554. de son *Prædium Rusticum*: *Viola æstilis barbara ea est quam vulgus nostrum vocat* des armoiries. *Dioscorides & Plinius Vettonicam coronariam appellare videntur. Quidam etiam Britannicam vocavêre, quòd in Britannia sit frequens.* Il se peut que de la Grande-Bretagne cette fleur aura été transplantée dans la petite, appellée *Armorica*, & que c'est de ce mot qu'elle aura été appellée *armoirie*.

A Metz on appelle *arménie* une espece de petit œillet sauvage, qui est ordinairement de couleur de sang. C'est une corruption d'*armoirie*, ou plutôt d'*armerie*, d'où les Médecins de Lyon dérivent *armoiries*. Le Duchat.

ARMOISE. Simple. D'*Artemisia*. Pline, livre XXV. au chap. 7. qui est des Inventeurs des plantes: *Mulieres quoque hanc gloriam affectavêre: in quibus Artemisia, uxor Mausoli, adoptatâ herbâ quæ anteà* parthenis *vocabatur. Sunt qui ab Artemide Ilithyia cognominatam putant, quoniam privatim medeatur fœminarum malis.* Le faux Macer, liv. I. chap. I. a suivi cette derniere opinion.

Herbarum varias dicturus carmine vires,
Herbarum matrem justum puto ponere primo,
Cui Græcus sermo dedit Artemisia *nomen.*
Hujus opem fertur prior invenisse Diana,
Artemis à Græcis quæ dicitur: indeque nomen
Herba tenet quia sic inventrix dicitur ejus.
Præcipuè morbis mulieribus ista medetur.

Et Apulée le Médecin, autrement le Sicilien: *Has Artemisiæ tres species Diana dicitur invenisse, & virtutes earum & Medicinam Chironi Centauro tradidisse, qui primus de his herbis medicamenta instituit. Has autem herbas ex nomine Dianæ, quæ* Ἄρτεμις *Græcè dicitur*, artemisias *nuncupavit.* M.

ARMOISIN. Sorte de taffetas, ainsi nommé pour *ormoisin*, parce qu'il vient de l'Isle d'Ormus. *Huet.*

ARMONIAQUE. Sorte de sel minéral. De l'Italien *armoniaco*, ainsi dit, par corruption, au lieu d'*ammoniaco*, fait de ἄμμος, qui signifie *du sable.* Pline, livre 31. chapitre 7. *Inter Ægyptum & Arabiam, etiam squallentibus locis cœptus est inveniri, detractis arenis: qualiter & per Africæ sitientia usque ad Ammonis oraculum: is quidem crescens cum Luna noctibus. Nam Cyrenaïci tractus nobilitantur ammoniaco; & ipso, quia sub arenis inveniatur, appellato.* Rabelais, v. 18. a dit *sel ammoniac*. M.

ARMORIQUE. C'est un mot Bas-Breton, qui signifie *maritime*, & qui est composé d'*ar*, qui signifie *sur*, & de *more*, qui signifie *mer*. Camden dans sa Bretagne: *Ante Britannorum nostrorum adventum, hac regio* (il parle de la Basse Bretagne) *primùm* Armorica *dicta erat, id est,* ad mare sita: *deinde, eodem sensu, Britannicè* Llydaw, *id est,* litoralis; *Latinè* Letavia *apud nostros mediæ ætatis Scriptores.* Voyez Argentré, livre I. de son Histoire de Bretagne, chapitre 2. Favin, livre 3. de son Théatre d'Honneur, & Isaac Pontanus, dans son Petit Glossaire des mots Celtiques. On a appellé *Armorique* toute la côte des Gaules depuis les Pyrénées jusqu'au Rhin. César, livre VII. de la Guerre des Gaules: *Gallorum civitates quæ Oceanum attingunt, Veterum consuetudine* Armoricæ *appellantur.* Et ceux qui croyent que la seule Bretagne, & même toute la Bretagne, soit Armorique, se trompent. Le dedans de cette Province ne l'est pas: & les villes maritimes de Normandie, contre lesquelles César eut affaire, sont Armoriques. Et de-là vient que les peuples de la côte de Calais, de Thérouenne, &c. sont aussi Armoriques. Bucanan, livre I. de son Histoire d'Ecosse: Morinus *quidem à* more. *Id vetere lingua* mare *significat.* Et de-là vient aussi que l'Aquitaine s'appelloit anciennement *Armorique*. Pline, livre IV. chap. 17. *Gallia omnis comata uno nomine appellata in tria populorum genera dividitur, amnibus maximè distincta. A Scaldi ad Sequanam, Belgica: ab eo ad Garumnam, Celtica: eadem, Lugdunensis. Inde ad Pyrenæi montis excursum, Aquitanica:* Aremorica *antè dicta.* M.

L'Allemagne a aussi son *Armorique*, c'est la Pomeranie. *Pomerania, Pomerye, Vandalicâ linguâ idem est quod maritima, vel juxtà mare, ut notat Sigismundus ab Herberstein.* Becman, *Orig. Lat. Ling.* au mot *Pomerania*. Le Duchat.

ARN.

ARNAUD. Nom propre d'homme, que l'on a quelquefois confondu avec *Arnold*, ou *Arnoul*. Probablement ce n'étoit dans l'origine que la même chose; mais dans la suite l'usage les a distingués. On trouve aussi la même personne appellée *Arnaud* ou *Renaud*: ce qui montre que ces deux mots sont le même. Je crois qu'*Arnaud* a été fait de *Renaud*, par une transposition de lettres, & par le changement de l'*a* en *e*, ce qui est fort ordinaire. Ainsi, en ayant l'étymologie de *Renaud*, nous aurons en même tems celle d'*Arnaud*. Le François *Renaud* est formé, comme l'on fait du Latin *Renaldus*, ou *Reinaldus*, ou *Reginaldus*, par l'insertion du *g*. On peut regarder *aldus* comme une simple terminaison Latine, ainsi que dans *Annibaldus*, fait d'*Annibal*; & alors *Renaud* viendra de *rein*, mot Alleman, Franc, Anglo-Saxon, & Flaman, qui signifie *purus*, *mundus*, & métaphoriquement, *callidus*, *astutus*,

astutus; comme qui diroit *defæcatus*. Au lieu de *Renald*, on a dit aussi *Renard*, par le changement de *l* en *r*; & c'est de-là, selon M. Huet, qu'on a donné le nom de *Renard* à l'animal appellé en Latin *vulpes*, comme on a donné celui d'*Henri* à un âne, & celui de *Bertrand* à un singe. Si l'on ne veut pas que *aldus* dans le mot *Reinaldus* soit une simple terminaison, on pourra le faire venir de l'Alleman *alt*, en Anglo-Saxon *eald*, en Anglois *old*, en Flaman *oud*, qui signifie *vieux*, *ancien*, de même que le Grec ἴωλος; & alors *Renald* ou *Renaud* signifiera *vieux*, *rusé*. Ceux qui ne voudront pas non plus que *Arnaud* vienne de *Renaud* par transposition des lettres, pourront le dériver de l'Alleman *arn* qui signifie un Aigle, & de *alt*, qui outre *vieux*, *ancien*, signifie aussi *noble*, *généreux*. De cette façon *Arnaud* signifiera *nobilis aquila*. *

ARNIERE. On appelle ainsi à Metz cette sorte de grilles qui se pratiquent dans le mur au-devant des fenêtres qui donnent sur la rue. Peut-être par corruption pour *rayoniere*, en tant que le Soleil n'y entre que par quelques rayons. *Le Duchat*.

ARNOTTE. Mot Bourguignon, qui signifie une espece de bulbe. M. de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 115. page 201. *Castaneorum saporem habent, ubi cocti sub cineribus bulbi illi vulgares, quod Burgundiones nostri rustici vocant* arnottas. *Eos colligunt aratores, dum terram proscindunt, exteriùs nigros, interiùs candidos; fibris quibusdam quasi filis consertos & invicem connexos, majore semper minorem subsequente. Ornithogalum Dioscoridis esse perperam putavit Ruellius. Nonnulli* ἄπιον *esse volunt, pariter falsi. Pseudoapion quidam nominaverunt; qua de causa, nescio. Nullam enim habet notam, per quam videri possit rite hoc nomen ementiri.* Arnottam *Burgundi nostri vocant Belgico vocabulo, quod videntur tum accepisse, cùm sub eodem essent dominio.* Eertnote *illi vocant, quod sonat* nucem terræ. *Nuncupant &* glandem terræ, *item* murem terræ, *hanc eandem radicem*. ¶ On dit en Bourgogne, en parlant d'une chose vile: *Je n'en donnerois pas une arnotte*. Les Bretons disent *iarnotte* & *jarnotte*, au lieu d'*arnotte*: & en Basse Normandie on appelle cette sorte de bulbe *gesnotte*; ce qui pourroit faire douter de l'étymologie de M. de Saumaise, qui d'ailleurs me paroît très-curieuse & très-naturelle. *M.*

L'Alleman *erd nusse* signifie proprement *noix de terre*. Les Bas-Allemans disent *ard notte*. De-là *arnotte*. Le Peuple de Metz appelle *macjon* cette sorte de bulbe. *Le Duchat*.

ARO.

AROCHER. On se sert fort de ce mot dans l'Anjou & dans les Provinces voisines de l'Anjou, pour dire *jetter*; comme quand on dit, *arocher une pierre à la teste de quelqu'un*. Les Espagnols disent de même *arrojar*. L'Espagnol & le François viennent de *ruo*, *ruxi*, *ructum*, *rucare*: *adrucare*, *adrocare*; d'où le François *arocher*. D'*arrocare*, *arrogare*; d'où l'Espagnol *arrojar*: comme *derrocar* de *derrucare*, c'est-à-dire, mettre par terre; *diruere*. M.

ARONDE. C'est ainsi qu'on appelloit anciennement une hirondelle. Marot, dans sa Complainte sur la mort de Louise de Savoye, mere de François I.

Sur l'arbre sec s'en complaint Philoméne.
L'aronde en fait cris piteux & tranchans, &c.
Vien le Dieu Pan, vien plustost que l'aronde.

Et dans un de ses Rondeaux:

Plus qu'en autre lieu de la ronde
Mon cœur vole comme l'aronde.

D'*Hirundo*. *Hirundo*, *herundo*, *harundo*, ARONDE. En Basse-Normandie on dit encore aujourd'hui *une éronde*, pour une hirondelle. *M.*

AROY. Vieux mot qui signifie *charrue*. Rabelais, livre 1. chapitre 40. *Le singe ne garde point la maison comme un chien; il ne tire pas l'aroy comme le bœuf.* D'*aratorium*. *Aratorium*, *aratoium*, *araoium*, *aroium*, AROY. *Arer*, pour *labourer*, se trouve dans nos Anciens Auteurs François. *Voyez* ci-dessus *arer*. M.

ARP.

ARPENT. Ce mot, selon quelques-uns, est de l'ancienne Langue Tioise, ou Gauloise: & selon quelques autres, de la Latine. La Loi des Wisigoths, liv. 8. tit. 4. Loi 25. *Medietas aripennis.* liv. 10. tit. 1. Loi 14. *Per singula aratra quinquaginta aripennes dari solent.* Grégoire de Tours, liv. 5. chap. 27. *Unam amphoram vini per aripennem.* Réginon, liv. 1. *De uno aripenne unam amphoram vini.* Les anciennes Formules: *Vineam quæ continet aripennos tantos.* Toutefois le mot *arpentum* se trouve dans la Loi des Bajuvariens, tit. 1. chapitre 4. paragr. 2. *Pratum arpento clauditur.* Isaac Pontanus dans son *Glossarium Prisco-Gallicum*, veut que ce mot soit formé d'*aert* ou d'*aerde*, qui signifient *terre*, en Langue Allemande; & de *pands*, qui se dit de tout ce qui est enfermé dans certaines bornes: Aert *enim*, & aerde, *terram dicimus*; pand *autem*, *illud quodcumque certo circumseptum termino, modoque, intelligimus.* Et il fonde son opinion sur ce que Columelle, ancien Auteur, livre 5. chapitre 1. témoigne que ce mot est de l'ancienne Langue Gauloise. *Galli semi-jugerum* Arepennem *vocant*. Mais Joseph Scaliger, dans ses Notes sur le Poëme intitulé *Diræ*, qu'il attribue à Valerius Cato, soutient que ce mot est d'origine Latine; parce que dans les anciennes Gloses on trouve *Arvipendium*, χοῖνος γεωμετρικὸς, c'est-à-dire une espece de mesure géometrique: & conclut de-là, qu'il est formé d'*arva* & de *pendere*; mais que de même que Plaute a écrit *dispennere*, pour *dispendere*, on a fait aussi *Arepennis* de *Arvipendium*: ce qui semble être en quelque façon confirmé par ce lieu d'Orderic Vital, au livre 5. de son Histoire Ecclésiastique, *unum Agripennem vineæ*. Isidore, livre 15. chapitre 15. le dérive aussi du Latin, mais c'est du verbe *arare*. *Actus quadratus undique finitur pedibus CXX: hinc Bætici* Arapennem *dicunt; ab arando scilicet.* Caseneuve.

ARPENT. D'*aripennis*, ou d'*arpendium*. Scaliger, dans son Commentaire sur les Dires: *In Italia, ut & pueri sciunt, perticis antiquitus metabantur agros: Barbari verò funibus, ut est in sacris litteris, & apud Herodotum. Unde* χοινίῳ μετρῆσαι. *Posteà hunc funem etiam Romanis* arvipendium *nominatum, invenio. In veteri Glossario exponitur* χοῖνος γεωμετρικός. *Quare cùm in Gallia diceretur* arpennium *pro* jugero, *non puto magis Gallicam vocem esse quàm Latinam Gallis receptam, quasi* arvipennium. *Sic Plauto* dispennere *pro* dispendere. *In Gallia Belgica & Celtica etiam hodieque jugerum* arpen *vocant.*

Quin & in eodem peroptimo Glossario integra vox legitur : arpendia, πλέθρα *non* arpennia. M. de Saumaise sur Solin, page 683. *Reperitur in Glossis* arvipendium, χοῖνος γεωμετρικός. *Certè ab arvis pendendis, id est, metiendis, dictum* arvipendium. *Posteà dictum* arvipennium *&* aripennium. *Inde corrupta vox* aripennis *de certo agri modo. Gallos ita vocare semijugeram tradit Columella.* (c'est au chapitre 1. du livre 5. *Bæticis hoc vocabulum tribuit incertus auctor de mensuris agrorum, qui actum quadratum ita Bæticos appellare notat, ab arando scilicet.* (Voici les termes de cet Auteur, *Hunc Bætici* arapennem *dicunt ab arando scilicet*) *Sive Bætica hac vox sit, sive Gallica, ex Romano utique solo translata & corrupta, ut multa jam olim apud Hispanos & Gallos.* Aripennis *igitur pro* arvipendis : *ab illo* arvipendium, *verbum* arvipendiare. *Inde nostrum* ARPENTER. *Arvipendiator* ARPENTEUR. Grégoire de Tours, livre 1. chapitre 6. & Réginon, livre 1. usent du mot *aripennis*, pour ce que nous appellons *arpent*. *Acripennis* & *agripennis* se trouvent en la même signification dans la Chartre de la Fondation de l'Abbaye de la Trinité de Caen. *Addidimus prætitulatæ Ecclesiæ viginti acripennos vineæ.* Et ensuite : *De istis tribus agripennis*, &c. Voyez Vossius, *de Vit. serm.* livre III. chapitre 1. où il improuve l'étymologie de Scaliger d'*aripennium*, quasi *arvipennium*; & M. Bignon dans ses Notes *ad veteres Formulas*, page 614. qui semble ne l'approuver pas aussi. Isâc Pontanus, livre VI. de ses Origines Françoises, chapitre 24. soutient qu'*aripennis* est un ancien mot Gaulois : ARIPENNIS, *Non tantùm Francica, sed & vetus Gallica vox est, semijugerum significans, etiam Columellæ eo sensu usurpata, ab* aert *scilicet &* pandt, *nostratibus voculis* (il étoit Danois) *deducta.* Aert *enim terram,* pand *id significat quodcumque est certo termino modoque circumscriptum.* Il dit la même chose dans son Glossaire Celtique, au mot *Arepennis.* M.

A R Q.

ARQUE' : Cheval arqué : c'est un cheval qui a les jambes arquées, c'est-à-dire, qui a les genoux courbés en arc a force de travailler. Voyez *brassicourt.* M.

ARQUEBUSE. Ce mot est composé d'*arc*, & de *busio*, qui signifie *trou, en Italien*; comme qui diroit, *arc troué* ou *percé*, parce que l'un des bouts de l'arquebuse, qu'on appuye contre la joue, ou contre l'estomac, étant anciennement courbé & crochu, & pour cette raison appellé *croce*, représentoit en quelque façon la moitié d'un arc. Polydore Virgile, livre 2. chapitre XI. *De Inventoribus rerum*, tient à la vérité qu'*arquebuse* est composé d'*arc* & de *busio* : mais que c'est parce qu'à la guerre on commence les mêlées par les coups d'arquebuse; comme anciennement on faisoit par les fléches, & à cause du trou par où le feu est mis dans le canon qui contient la poudre. Arcusbusius, *à foramine, opinor, quo ignis in pulverem fistula contentum immittitur : nam Itali* busium *vulgò foramen dicunt.* Arcus, *quòd instar arcus pugnantibus sit; quippe hodie hujusmodi tormenti usus in primo statim pugnæ loco est, quem olim sagittariis dabant.* Caseneuve.

ARQUEBUSE. De l'Italien *archibuso*, ainsi dit, selon l'opinion commune, d'*arco*, qui signifie *un arc*, & de *busio*, qui signifie *un trou*. Polydore Virgile, dans son Traité des Inventeurs des choses, livre 2. chapitre XI. Bombarda *vocatur à* bombo, *id est, sonitu, qui* βόμβος *Græcè dicitur. Quidam* tormentum æneum *malunt nuncupare. Ejus nunc plura fiunt genera; quæ variè vulgo nominantur : & unum illud minimum quo nunc pedites utuntur; qui factitio nomine* sclopus *vocitatur :* Sclopus *enim est sonus ille qui ex buccarum inflatione erumpit. Persius :*

Nec Sclopo tumidas intendis rumpere buccas.

Sed alio quoque nomine appellatur arcus busius : *à foramine, opinor, quo ignis in pulverem fistulâ contentum immittitur : nam Itali* busium *vulgò foramen dicunt; &* arcus, *quòd instar arcus pugnantibus sit. Quippe hodie hujusmodi tormenti usus in primo statim pugnæ loco est, quem olim Sagittariis dabant, quum à missilibus præliari inciperent.* Vincentius Castellanus, au commencement de son Histoire de la Guerre de Malte : *Hac nostri, Italicâ linguâ, appellant* archibugi : *quod idem est ac si latinè* arcus perforatos *diceres.* Bonaventure Pistofile, partie premiere de son Oplomakie, page 163. Archibuso *non vuol dir altro che* arco buso; *cioè, un' instromento che fa l'effetto dell' arco; cioè, di cacciar con impeto.* Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, livre 2. *Cet instrument s'appella depuis* haquebute : *& maintenant a pris le nom de* harquebuze, *que ceux qui pensent estre le nom Italien, luy ont donné : comme qui diroit* Arc à trou, *que les Italiens appellent* buso. L'Arioste, dans son Orlando Furioso, au chant neuviéme, a appellé l'arquebuse par cette raison d'étymologie *ferro bugio :*

Porta alcun' arme, che l'antica gente
Non vide mai, nè, fuor ch' a lui, la nova :
Un ferro bugio, longo da due braccia :
Dentro a cui polve ed una palla caccia.
Col foco dietro. Ove la canna è chiusa,
Tocca un spiraglio, che si vede appena :
A guisa che toccare il Medico usa,
Dove è bisogno d'allacciar la vena.
Onde vien con tal suon la palla esclusa,
Che si può dir che tuona eche balena.
Nè men che soglia il fulmine, ove passa,
Con che tocca, arde, abbatte, apre, e fracassa.

Les Flamans disent *busse*, pour dire *une arquebuse :* & nous appellions anciennement cet instrument *hacquebute*, comme il paroît par le passage du Président Fauchet ci-dessus allégué; & par cet endroit de Marot, livre 1. de ses Epigrammes, *Un de ces deux hacquebutiers :* & par celui-ci de Rabelais, I. 44. *excepté qu'à tous faisoit laisser leurs piques, espées, lances, & haquebutes.* Ce qui me fait aucunement douter de l'étymologie d'*arco bugio*. Cependant elle est approuvée par M. de Caseneuve, le Prince des Etymologistes de notre Langue. *M.*

ARQUIN. Rabelais, liv. 2. chap. 33. parlant des boules de cuivre que Pantagruel avoit avalées en guise de pillules : *Et de ces grosses pillules d'arquin en avoit une à Orléans sur le clochier de l'Eglise de Sainte Croix.* Les éditions plus nouvelles disent *d'airain*; mais celle de 1542. & celle de 1547. disent *d'arquin :* & c'est ainsi qu'en quelques Provinces de France les païsans appellent une certaine composition de métaux, qu'ils supposent ne s'être pû faire sans le secours de la Chymie, par eux appellée d'un vieux mot corrompu *Archemie.* De nos jours on a appellé par la même raison

antimoine, certaine composition d'étain avec d'autres métaux. *Le Duchat.*

ARR.

ARRACHER. Voyez ARACHER.

ARRAMIR. C'est un vieux mot François qui signifie promettre de prêter serment à un certain jour & dans un certain lieu. *Adhramire* se trouve en cette signification dans la Loi Salique, dans les Formules de Marculfe, & dans les Capitulaires. Spelman dans son Glossaire, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre II. chapitre 22. croient que le Latin a été fait du François : & en effet le François est très-ancien, comme il paroît par ces vers que François Pithou a produits dans son Glossaire au mot *adhramire*.

Molt les oïssez arramir,
Serement faire & foy plevir,
Que par morir ne l'y falleront :
Tel fra comm'il fera feront.

Voyez M. Bignon, dans ses Notes savantes & curieuses sur les Formules de Marculfe, Lindembrog dans son Glossaire, Pithou, Spelman & Vossius aux lieux allégués. Le Pere Thomassin, dans son Traité des Langues réduites à l'Ebreu, à la page 34. du Tome 2. dérive *adhramire* de l'Ebreu *arab*, qu'il dit signifier *négocier*, *prendre*, ou *donner des gages*. M.

Le Latin *Adramire*, ou *adrhamire*, ou *arrhamire*, (car ce mot se trouve écrit indifféremment de ces trois manieres) ne signifie point jurer, ainsi que l'a cru M. Rageau, dans son Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux, & M. Pithou, dans son Glossaire sur les Capitulaires. Il signifie promettre & s'obliger devant le Juge de faire telle chose. Par exemple, *adrhamire testes*, c'est s'engager de prouver par témoins. *Adrhamire Sacramentum*, c'est promettre de jurer. *Adrhamire bellum seu duellum*, c'est s'obliger de prouver par le duel la vérité de ce dont il s'agit. On peut en voir la preuve dans le Glossaire de M. du Cange. M. Bosquet, sur l'Epître 126. d'Innocent III. lib. 2. Regest. 14. pag. 145. & M. Bignon, sur le Tit. 39. de la Loi Salique, qui donnent la même signification à ce terme, font venir le Latin *arrhamire*, & le François *arramir*, d'*arrha*, *erres*; parce que ce mot signifie promettre, & donner, pour ainsi dire, des erres de sa parole. M. de Lauriere, dans son Glossaire du Droit François, est de même sentiment. *Vergy.*

ARRANGER. C'est proprement *ordonner* & *disposer par ordre*. Il est croyable que ce verbe est formé du Latin-barbare *arrigare*, qui signifie *ordonner*. La Loi des Lombards, liv. 2. tit. 14. Loi 17. *Et si, casu faciente, sine heredibus mortuus fuerit, & ante judicaverit res suas proprias, id est, andegaverit & arrigaverit, secundùm legem Longobardorum, habeat cui donaverit.* Où, comme témoigne Lindembrog, les Gloses ont marqué : ARRIGARE IN INFIRMITATE, *res suas ordinare*. Aussi-bien *arrigaverit*, en ce lieu, explique le verbe *judicaverit*; comme encore maintenant nous prenons le verbe *ordonner*, pour *juger*; & *Ordonnance*, pour *jugement*. Au reste il ne faut pas trouver étrange que d'*arrigare* on ait fait *arranger*; parce que souvent nous prononçons par la syllabe *ran*, ce que les Anciens prononçoient par *ri*. Car l'illustre famille de Rome, qu'on nomme maintenant *Frangipani*, est appellée *Fricapanem*, par Geoffroi de Vendôme, livre 1. épitre 8. & *Domus Frigepanensium*, par Ptolomée, Evêque de Luques, en sa Chronique sur l'an MCXXXIII. *Caseneuve.*

Je crois plutôt qu'*arranger* a été fait de *rang*; mais que *rang* vient de l'Alleman *ring*, qui signifie un anneau, un cercle, un rond, & métaphoriquement une séance de Juges, une assemblée; parce que les assemblées forment ordinairement un rond : c'est pourquoi les Latins les ont nommées *circuli*. Les Anglois appellent aussi un anneau *ring*; mais un *rang* ils le nomment *rank*, & les bas Bretons *renc*, mot qu'ils ont pris apparemment du François. Si l'on préfere l'étymologie de M. de Caseneuve, qui fait venir *arranger* du Latin-barbare *arrigare*, il faudra toujours convenir que ce verbe Latin a une origine Germanique; & s'il n'est pas formé de *ring*, il l'est nécessairement de *reige*, terme Alleman, qui signifioit anciennement, de même qu'aujourd'hui, une ligne, un sillon, & de-là une suite, un ordre de choses. De l'Alleman *reige* s'est fait le François *raie*, l'Italien & Latin-barbare *riga*, dans le même sens. *Voyez* Wachter, *Glossar. German.* aux mots *Reige* & *Ring.* *

ARRERAGES. Voyez ARERAGES.

ARREST. Les Jugemens des Cours Souveraines sont ainsi appellés d'ἀρεστὸν, qui signifie *un Decret* & *une chose conclue & arrestée*. Les Gloses : ἀρεστὸν, *placitum*. Et un autre Glossaire : *placitum*, δόγμα, ἀρεστόν. Ce mot vient du verbe ἀρέσκειν, qui signifie *plaire*. Et il est vrai que les mots *placitum*, & *plaisir*, qui en est formé, n'appartiennent, en matiere de jugemens, qu'aux Puissances & Cours Souveraines. Et de fait, ce qui est appellé *Parlement*, depuis le commencement de la troisiéme race de nos Rois, étoit appellé *Placitum*, durant la premiere & seconde race : & nous voyons encore qu'il n'y a que le Roi qui se serve de ces mots : CAR TEL EST NOTRE PLAISIR : où le mot *plaisir*, ne signifie pas proprement *ce qui plaist*, mais bien *ce qui est ordonné & arresté*. Caseneuve.

ARREST. La plûpart des étymologistes le dérivent d'ἀρεστόν. Budée, sur la Loi derniere, au Digeste *de Senatoribus* : *Ejus autem Curiæ sententia* (il parle du Parlement) Aresta *vulgò dicuntur*, *cùm* aresta *fortasse per unum R dici debeant : quo verbo Græcè* placita *significantur. Cujus me verbi dudum Paulus Æmilius admonuit, Gallicarum Historiarum Scriptor : quæ quidem, cùm hæc scriberem, in magna spectatione inter nostrates erant.* Et dans ses Forenses, page 128. Aresta *verbo Græco dicere malim quàm* Arresta, *sententias Curiæ, id est, quæ Curiæ commentanti placita sunt : & elegantiùs enim & veriùs sic vocantur.* Arrestum *sermone vernaculo moram nodosam significat, & porro eundi agendive obicem. At eorum multa ita pronuntiantur, ut non lites finiisse, sed lites peperisse dicantur. Quare* Arrestorum, *id est discordias forenses sistentium, vocabulum amittunt : litigantium utique culpâ frequentius quàm Judicum.* Et page 254. *Curiæ consulta ab arestis & sententiis differunt. In his enim non causarum disceptatio agitatur, sed de re publica, aut principis deliberatio constituitur. Romani in Senatusconsultis ferendis hoc verbo* placere *utebantur; quasi* aresta, *id est placita Curiæ, appellantur. Usus est Cicero, Philippica V. verbis Senatus loquens, & Philippicâ IX. Seneca ad Lucilium* : Præterea nulla ars contemplativa, sine decretis suis est, quæ Græci vocant dogmata; nobis decreta licet appellare, vel scita, vel placita. *Plinius, libro undevicesimo :*

Eadem ætas, Neronis principatu, ad Thessalum transilivit, delentem cuncta majorum placita, & rabie quadam Medicos perorantem : *& ἀρεστὸν Græcè placitum & gratum significat. Plutarchus libros quatuor scripsit περὶ τῶν ἀρεσκόντων τοῖς φιλοσόφοις; id est, ut nos olim vertimus*, de Placitis Philosophorum; *hoc est, de Dogmatibus*. Périon : *Harum summarum primarumque Curiarum sententiam linguâ nostrâ, ut scis*, arrest *vocamus : quod à Græco, quod est ἀρεστὸν, id est, placitum, ut idem Budæus primus monuit, ortum est. Hoc autem verbum principis voluntatem & sententiam declarat ratam & fixam, à qua nulla sit provocatio*. Chassaneus, en son livre intitulé *Catalogus gloriæ mundi*, dit la même chose, à ce que me dit M. Nublé : car je n'ai pas vu l'endroit. H. Etienne, dans ses étymologies Françoises tirées du Grec, Arest de la Cour, *& non* Arrest; ἀρεστὸν, *selon Budé*. Jean Picard dans sa Celtopédie, page 139. ἀρεστὸν, arrest; *vel potius simplici* r, arest. *Est autem placitum vel sententia in Curia lata*. Benedictus Curtius, tout au commencement de son Commentaire sur le livre intitulé *Aresta amorum : Et est igitur Arestum Curiæ amplissimæ, sive Senatûs, sententia. Quâ voce Græcè* placita *significantur : debetque per unicum* r *scribi. Cujus quidem interpretationis Guillelmus Budæus totius Galliæ ac Literaturæ Græcanicæ præcipuum decus nos primus admonuit*. Gosselin, dans son Histoire des anciens Gaulois, page 41. *Curiæ decretum* ἀρεστὸν, *quasi* placitum. Vossius dans son *de Vit. serm.* arrestum, *pro* ἀρεστὸν, *hoc est, placitum, sive sententia Curiæ : ab* ἀρέσκειν, placere. *Ergo, pro* aresto Curiæ, decretum *melius fit*. Ita placuit Curiæ, *frequens vox in foro : uti & verbum inde formatum* arrestare : *quod & usurpat Concilium Pisanum*, &c. Rabelais semble être du même avis, ayant dit au chapitre 42. du livre 3. *Il n'est de mauvaise cause qui ne trouve son Advocat. Sans cela jamais ne seroit procès au monde : se recommanderoit humblement à Dieu le Juste : invoqueroit à son ayde la grace céleste : se déporteroit à l'Esprit Sacrosaint du hazard & perplexité de Sentence diffinitive : & par ce sort exploreroit son decret & son plaisir, que nous appellons* arest. Mais personne ne révoque plus en doute que le mot d'*arrest* n'ait été fait d'*arrester*; conformément à l'opinion de Nicot : & c'est inutilement que le Pere Labbe l'a voulu faire venir de *reste*, en la signification de *reliquum*; les Arrêts ne laissant rien de reste dans les affaires. Voici les termes de Nicot : arrest, *C'est le jugement d'une Cour Souveraine* : supremæ Curiæ consultum judicatum. *En laquelle signification aucuns veulent qu'il le faut escrire par simple* r, *comme venant de* ἀρεστὸν, *placitum Curiæ. Toutefois les Parlemens & Cours Souveraines n'usent point de ces mots*, Il nous plaît, *ou*, Car ainsi nous plaît. *Vray est que l'équité leur est permise. Et partant* Arrest *est prins de ce mot* arrester, *qui en François signifie closture & fermeture aux appellations & au cours d'un procès*. Les Latins ont dit *restare*, pour dire *s'arrester & demeurer court*. Depuis on a donné à ce mot une signification active, & on a dit *adrestare*, pour *faire arrester*. Et il se trouve en cette signification dans le livre de Henricus Kalteisen *de libera prædicatione verbi Dei*. Et nous avons de-là appellé *Arest* ou *Arrest*, les Jugemens des Cours Souveraines, parce qu'ils rendent les choses stables, & qu'ils font que les parties en demeurent à ces Jugemens. M. du Cange dans son Glossaire, au mot *aresta* : aresta, *apud Gallos sunt decreta, seu judicia forensia, à superiori Judice, à quo nulla intercedit appellatio, lata : cujusmodi sunt Parlamentorum. Quæ sic appellata videntur, quod post varias ab inferioribus & pedaneis Judicibus de re quapiam latas sententias, litem & controversiam supremo examine & judicio definiant ac decidant*. Arrester *enim nostris, est decernere, statuere. Adrestare* a été fait du verbe *stare*, (d'où vient *statuo* & *statutum*) & des particules *ad* & *re*, qui sont des particules qui servent souvent à la composition des mots. Et c'est aussi de ce mot *adrestare*, qu'on a dit *une ville d'arrest*, pour signifier une ville où les vaisseaux s'arrêtent. ¶ Depuis que j'ai fait cette observation sur le mot d'*arrest*, j'ai lu les Origines Françoises de M. de Caseneuve, où je voi qu'il a donné dans l'opinion de ceux qui dérivent *arrest* d'ἀρεστὸν. M.

ARRESTEBŒUF. Voyez ARESTEBŒUF.

ARRESTER. Il n'y a point de doute, que lorsqu'il signifie *terminer*, *conclure* & *résoudre quelque chose*, il ne vienne du mot *Arrest*. Mais lorsque nous disons *arrester un prisonnier*, il est croyable qu'il vient de *restis*, qui signifie *une corde*. Guillaume le Breton, liv. 13. de sa Philippide, parlant des prisonniers que les François firent à la Bataille du pont de Bovines :

> *Jam desunt restes, jam desunt vincla ligandis.*

Lindembrog, dans ses diverses Leçons sur les Loix Barbares, dit que dans le titre 15. paragr. 4. de la Loi Salique, où il y a : *Si quis hominem, præceptum Regis habentem, contra ordinationem Regis adsalire præsumpserit*, l'édition d'Allemagne porte, *extra ordinationem Regis restare, vel adsalire, præsumpserit*. De *restare* on forma depuis *arrestare*. La Loi des Lombards, liv. 3. tit. 1. paragr. 48. *Domini temporales, Consules, & Rectores, per secularem potestatem res & bona Clericorum occupant & arrestant*. Caseneuve.

J'aimerois mieux, avec Wachter, dériver le mot *arrester*, de l'Alleman *rast*, repos; comme qui diroit, *faire reposer*. La particule *ar* chez les anciens Francs & Allemans est intensive, & vaut la même chose que la particule *er*, chez les Allemans d'aujourd'hui. C'est ainsi que ἀρι chez les Grecs est souvent intensif. De-là *Arrest*, pour signifier une Sentence, parce qu'elle fait cesser le procès; & aussi pour signifier détention corporelle prise de corps. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Arrestieren*. *

ARRHES. C'est ainsi qu'il faut écrire & prononcer dans le sens figuré : car dans le sens propre & naturel on prononce ordinairement *erres*, & il y en a qui l'écrivent de la sorte. Ce mot est dérivé du Latin *arrha*, qui est en usage dans cette langue, principalement chez les Jurisconsultes. Ceux-ci l'ont pris du Grec ἀῤῥαβὼν, & les Grecs de l'Ebreu *arâbon*, qui signifie *gage*, & qui vient de ערב *ârab*, qui veut dire, *trafiquer*, *promettre*, *donner des assurances*. Saint Paul s'est servi de ce mot ἀῤῥαβὼν, dans son Epître aux Ephésiens, chapitre 1. v. 14. où il est dit que le Saint Esprit est l'*arrhe de notre héritage*, ἀῤῥαβὼν τῆς κληρονομίας ἡμῶν. Il y a dans la vulgate *pignus*, c'est-à-dire, *gage*. *

ARRI. On se sert de ce mot en Languedoc, pour exciter les animaux à marcher. Les Italiens se servent du même mot en la même signification. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *arri*. M.

Le Roman de la Rose, fol. 52. r°.

En tous les lieux où vous venez
Vous respondez hary, hary:
C'est pour l'amour de mon mary.

Ou, comme Borel a rapporté ce passage :

Vous reportez hary, hary. Le Duchat.

ARRIERE. Voyez ARIERE.

ARRIERE-BAN. La commune opinion est que ce mot vient d'*Heribannum*, qui se trouve avoir deux significations : la premiere est le cri & la proclamation, par laquelle ceux qui étoient obligés de servir le Prince à la guerre, étoient avertis de se rendre à l'Armée. Et ainsi les Capitulaires de Charles le Chauve expliquent *Heribannum* par ces mots *Hostis annuntiationem*; où *Hostis* signifie *Armée*. L'autre signification de ce mot est l'amende à laquelle on étoit condamné pour ne s'être pas rendu à l'Armée. Les Capitulaires de Charlemagne, liv. 3. chap. 67. *Quicumque liber homo in hostem bannitus fuerit, & venire contempserit, plenum heribannum, id est, solidos 60. persolvat.* Et ce mot est composé de *Her*, ou *Heri*, qui, en ancienne Langue Tioise signifie *Armée*; & de *bannum*, qui veut dire *cri*, & *proclamation.* Je ne puis pourtant me persuader qu'*Arriere-ban* vienne d'*Heribannum.* Car *Arriere-ban* est proprement la convocation des Vassaux qui tiennent les Arriere-fiefs, & ne relévent que médiatement du Roi ; & *Ban* est celle des Vassaux qui tiennent les Fiefs mouvans du Roi, sans moyen. De sorte que, comme *Arriere-fief* est composé d'*arriere*, que nous avons formé de *retro*, comme *pierre* de *petra*; puisque les Feudistes l'appellent en Latin *retrofeudum*; il faut par même moyen que la convocation de ceux qui tiennent les Arriere-fiefs, soit appellée *Arriere-ban*, de *retro* & de *bannum.* Car de même qu'*Avant-garde* est la premiere partie de l'Armée, & *Arriere-garde* la derniere ; *Ban* en est la premiere convocation, & *Arriere-ban* la derniere. *Caseneuve.* Voyez ARIERE-BAN.

ARRIERE-FAIX. C'est la membrane dont l'enfant est enveloppé dans le ventre de sa mere. Les Grecs l'appellent χορίον, qui est en Latin *secunda*, ou *secundina*. Nous l'appellons *arriere-faix*, c'est-à-dire, *dernier fardeau*; parce qu'il sort de la matrice après la naissance de l'enfant. Et c'est ainsi qu'*arriere-saison* est le dernier tems de la saison ; & *Arriere-garde*, la derniere partie de l'Armée. C'est aussi de χορίον, que les Romains nommoient *chordos*, les agneaux qui naissent au-delà du tems que la nature leur a prescrit. Varron, *de Re Rustica*, livre 2. chap. 1. *Dicuntur agni* chordi, *qui post tempus nascuntur ac remanserunt in volvis intimis, vocant* χορίον, *à quo* chordi *appellati.* Columelle, livre 7. chap. 3. appelle aussi *chordum*, le foin qui vient en la derniere saison. Les Romains appelloient *chordos*, les hommes qui avoient été dans le ventre de leur mere au-delà du tems ordinaire, *Caseneuve.*

ARRIVER. Voyez ARIVER.

ARROCHE. Lat. *atriplex.* D'*atriplice*, ablatif d'*atriplex*, dont les Italiens ont aussi fait *atrepice*. *Atrepice*, *arrepice*, *arropice*, ARROCHE. Sylvius, dans son *Isagoge in Linguam Gallicam*, pag. 73. s'est apperçu de cette étymologie. *M.*

ARROSER. D'*adrorare.* *Irrorare* se trouve dans la Vie de Grégoire VII. pag. 85. *M.*

ARROY. Nicot : ARROY *signifie* équipage, assortissement, *& aussi* ordre, *ou plustot* ordonnance militaire. *Ainsi dit-on*, le Roi vient en bel arroi ; *c'est-à-dire*, en bel équipage, bien pourvu, & assorti de ce qu'il falloit : *ou bien*, en bel ordonnance militaire. *Dont par le contraire, on dit*, mettre une armée en desarroi ; *c'est-à-dire*, *la rompre*, *l'ouvrir*, *& lui déconfire les rangs.* Concinnitas ; *& comme Cicéron dit*, concinnitudo ; aptitudo, *s'il se peut dire.* Militum ordines apti & compacti, ex qua re concinnitas apparet. L'*Espagnol dit aussi* arreo ; *par aventure à l'imitation du François* : & arrear la casa, eleganti domum supellectili ornare, instruere. *Mais* arroyer *n'est pas usité en François, ainsi que* desroyer. *Voyez* desroyer. SANS ARROY, nullo ordine. Le Pere Labbe, dans ses étymologies Françoises, au mot *allouer*, le dérive d'*ad Regem*. *Dautant*, ce sont ses termes, *que les Seigneurs venant trouver le Roy, quand il tenoit son tinel, & faire leur cour, se mettoient eux & leur train au meilleur ordre qu'il leur estoit possible.* ARROY vient de l'Italien *arredo*; d'où vient aussi l'Espagnol *arreo*. L'Italien *arredo* a l'air d'être Alleman d'origine ; de même qu'*arnese*, mot de même signification, qui vient de l'Alleman *harnisch.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *arnese*. M. Ferrari le dérive *ab arrhis nuptialibus.* Voyez-le au mot *corredo*. M.

ARROY. Signifie proprement l'ordonnance des troupes où chacun garde son rang, & se tient sur la ligne. Rabelais, liv. 1. ch. 27. a dit *desrayé* pour *desroyé*; ce qui fait voir qu'*arroy* vient d'*arradium*, fait d'*ad* & de *radius*. Pathelin au Marchand Guillaume :

Car quoi ! qui vous auroit craché
Tous deux encontre la paroy,
D'une maniere & d'un aroy
Estes-vous & sans différence.

Dans ce passage *aroy* est pris pour les linéamens & les traits du visage. *Le Duchat.*

ARRUMER. Voyez *rum.* M.

ARRUNER. Nicot : ARRUNER, *pour* arranger ; *disponere*, *ordinare*, *componere.* C'est un vieux mot inusité parmi les Auteurs, mais qui est encore en usage parmi le peuple de la Basse-Normandie. *M.*

ARSENAC, ou ARSENAL. Maynard a dit *Arsenal.*

J'admire le Cardinal ;
Il préfére au luth des Muses
Les flutes de l'Arsenal.

C'est dans une de ses Odes à Flote. Et il l'a même préféré à *Arsenac* : car aiant dit dans une de ses épigrammes :

Quand liray-je dans l'Almanac
Que la Paix fera des marmites
De tout le fer de l'Arsenac :

Il a depuis corrigé cet endroit, en mettant :

Quand sera-ce, grand Cardinal,
Que la Paix fera des marmites
De tout le fer de l'Arsenal.

Et c'est aussi comme il faut dire selon l'étymologie ; ce mot venant de l'Italien *arsenale*, & les Grecs des bas siécles s'étant servis d'ἀρσηνάλης, dans la même signification, comme il paroît par cette inscription, mise à l'Arsenal de Constantinople par l'Empereur Théophile, & produite

par Grutérus ; dans ses Inscriptions à la page 169.

ΑΠΟ ΚΤΙΣΕΟΣ ΚΟΣΜΟΥ
Δ. Ψ. ϛ. Β. ΑΠΟ ΔΕ
ΧΡΙΣΤΟΣ ΕΤΟΥΣ Ω. Λ. Δ.
ΒΑΣΙΛΕΥΣ. ΘΕΟΦΙΛΟΣ
ΥΙΟΣ ΜΙΧΑΗΛΟΥ. ΒΗΓΑ
ΑΡΧΩΝ. ΔΙΚΑΙΟΣ. ΚΑΙ
ΕΥΛΑΒΗΣ. ΚΑΙ ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ
ΑΥΤΟΥ ΠΑΡΟΙΚΟΥΣ ΑΝΗΡ.
ΑΓΑΘΟΣ ΕΚΤΙΣΕΝ ΠΡΟΣ
ΑΝΑΠΑΥΣΙΝ ΤΟΥ ΛΑΟΥ
ΤΟΥΤΟΝ ΜΕΓΑΛΟΤΑΤΟΝ
ΑΡΣΗΝΑΛΗΝ.

Meursius, dans son Glossaire, estime que le Grec *ἀρσηνάλης*, a été fait de l'Italien *arsenale*. Mais cette inscription ayant plus de huit cens ans, il y a plus d'apparence de croire que les Italiens ont pris ce nom des Grecs, & que les Grecs l'ont pris des Arabes. Les Italiens appellent *darsena* le lieu où ils mettent leurs Galéres ; & les Espagnols *dorsena*. Ce qui donne sujet de croire qu'*arsenale* a été fait de *darsena*, pour lequel on aura pu dire *arsena*. Et c'est aussi l'opinion du Pere Guadix, selon le témoignage de Covarruvias au mot *arsenal*, où il dit que *darsenaa* est un mot Arabe qui signifie la même chose qu'*arsenal*, c'est-à-dire, *navale*, *νεώριον*, *armamentarium*, *ὁπλοθήκη*. Mais ce mot Arabe est inconnu & suspect à M. Bochart. Les Turcs appellent *tershaneh* le lieu où ils mettent leurs Galéres : qui est un mot composé de deux mots Arabes, de *ters* qui signifie *un bouclier*, & de *haneh*, ou *chaneh*, qui signifie *lieu* ; comme qui diroit, le lieu où l'on met les armes ; le *bouclier* se prenant dans ce mot composé, pour toute sorte d'armes. Et le mot de *tershaneh* n'est pas éloigné de *darsena*. Et il est à remarquer que Philippe de Commines, parlant de l'Arsenal de Venise, n'en parle que comme d'un lieu où l'on équippe particuliérement des vaisseaux. *Après me feirent monstrer leur autre thrésor, qui est un Archenal où ils équipent leurs galées, & font toutes choses qui sont nécessaires pour l'armée de mer, qui est la plus belle chose qui soit en tout le demourant du monde aujourd'huy, & la mieux ordonnée pour cela.* C'est au chapitre dernier du liv. VII. Mais nonobstant que le mot François *arsenal* vienne de l'Italien *arsenale*, nous disons plus souvent *arsenac* qu'*arsenal* ; & M. de Vaugelas qui a écrit le contraire, n'a pas été en cela bien informé de l'usage. M. de Balsac, dans une de ses Lettres à M. de Monchal, Archevêque de Toulouse, qui est l'onziéme du livre VI. *J'ay trop bonne opinion de tant de dignes Prélats qui sont en vos assemblées, pour m'imaginer qu'ils voulussent armer les Rois, ou contre un pénitent, ou contre un homme de bien, offensé ; & que dans l'interest de leur Ordre ils ne se contentassent pas d'employer les foudres du Vatican, mais fissent encore leur possible pour évoquer ceux de l'Arsenac.* Et il y a déja long-tems qu'on prononce de la sorte. Rabelais, livre 3. chapitre 45. *En mon arsenac de Thalasse prenez équipage tel que voudrez.* Et livre 4. chapitre 25. *Tout le peuple de l'Isle étoient Charpentiers, & tous artisans ; tels que voyez en l'Arsenac de Venise.* Et livre 5. chapitre 19. *Descendans au port, trouvasmes en barbe grand nombre d'Archiers, & gens de guerre, lesquels gardoient l'Arsenac.* J'avoue pourtant qu'*arsenaux*, au plurier, est plus usité qu'*arsenacs*. C'est aussi comme parle M. de Rohan, dans ses Mémoires, page 46. Mais avec le tems, *arsenacs* l'emportera sur *arsenaux*. Et j'apprens que Gomberville, dans son Polexandre, l'a préféré à *arsenaux*. Il me reste à remarquer, qu'aujourd'hui à Paris on ne dit dans le discours familier, ni *arsenac*, ni *arsenal*, mais *arsena* ; &que les Italiens disent de même *arzana*. M.

Le tems pronostiqué par M. Menage, où l'on dira *arsenacs* au plurier, au lieu de *arsenaux*, n'est pas encore venu : & l'usage d'aujourd'hui est d'écrire, *arcenal* ou *arsenal* au singulier, & *arcenaux* ou *arsenaux* au plurier. Voyez *Arcenal*. Vergy.

Je ne sais si *arsenac* ne viendroit point de *saracenacus*, fait de *sarracenus*. On a autrefois appellé *sarrazinesques*, les herses qu'on met aux portes des Villes, témoin Rabelais, dont voici les termes au Prologue du liv. 3. de l'édition de 1626. faite sur celle de 1552. qui est la meilleure de toutes : *Asseroient machicoulis, renouoient herses sarrazinesques, & cataractes.* Et il se peut qu'on ait de-là appellé *arsenac* le lieu où l'on tenoit bonne provision de ces herses, & delà encore le magazin où l'on a coutume de tenir en réserve toutes sortes d'armes, soit offensives, soit défensives. Le traducteur de la Maréchallerie de Laurent Ruse, ch. 108. *Prens savon sarracenic, arsenic & chaux vive.* A Metz on appelle *senau*, de *seminale*, un solier de planches pratiqué tout alentour des caves au-dessus des tonneaux, où l'on conserve contre la gelée toutes sortes de fruits d'hiver, comme pommes, poires, même les oignons, les navets, & autres fruits qui viennent de semences. On a donc dit autrefois *senal*. Ainsi je m'imagine qu'*arsenal* pourroit bien être un composé d'*armes*, & de *senal*, c'est-à-dire *armorum seminale* ; & que ce lieu aura été ainsi nommé, parce qu'on y prenoit toutes les sortes d'armes qu'il étoit question de répandre dans une Ville, dans une Province, ou dans les armées de terre ou de mer. *Le Duchat.*

Il n'est guere de terme sur l'étymologie duquel on soit plus partagé que sur celle d'*arsenal*. Les deux que propose M. Le Duchat, ne sont nullement satisfaisantes, & d'ailleurs sont purement hazardées. Je veux bien croire avec M. Menage, que *arsenal* vient de l'Italien *arsenale*, & l'Italien *arsenale*, du Grec des bas siécles *ἀρσηνάλης*. Mais il s'agit de sçavoir d'où vient ce mot Grec, qui paroît visiblement un mot étranger. Or je ne vois rien de plus vrai-semblable, que de le dériver de l'Arabe, *darsenaa*, ou plutôt *dâr-senâah*, qui signifie à peu près la même chose, & à la lettre *domus opificii*. Si ce terme Arabe est suspect à M. Bochart, c'est qu'il l'a regardé comme un seul mot, & en ce sens il a raison ; mais ce n'est plus la même chose quand on le considere comme composé de deux mots, sçavoir, de *dâr* & de *senâah*, dont les Chrétiens en ont fait un seul, & dont on a même retranché la première consonne, apparemment pour la facilité de la prononciation, ainsi qu'il est arrivé à plusieurs autres mots dont on pourroit citer quantité d'exemples. Il est vrai qu'en matiere d'étymologies on doit principalement faire attention aux consones radicales, c'est-à-dire, à celles qui font, pour ainsi parler, l'essence d'un mot ; & c'est à quoi on accuse avec raison M. Menage d'avoir souvent manqué : mais il est vrai aussi qu'il se trouve beaucoup de termes, qui, en passant d'une langue dans une autre, ont perdu une ou même deux de leurs radicales. Ainsi le retranchement de la première consone dans le mot *arsenal*, ne doit faire aucune peine. Au reste, un arsenal est véritablement *dâr-senâah*, c'est-à-dire, *domus opificii*. Par exemple, l'*Arsenal* de Veni-

se, est le lieu où se fabriquent & se conservent les galeres ; l'*Arsenal* de Paris, le lieu où l'on fond les canons ; l'*Arsenal* de la Salpétriere, le lieu où l'on fait le salpêtre ; l'*Arsenal* de Côme, le lieu où l'on fabrique des mousquets. Il y a aussi des *arsenaux* de Marine, comme à Rochefort, à Toulon, &c. Ce qui confirme cette étymologie, c'est que les Italiens appellent *darsena* le lieu où ils mettent leurs galéres, & qu'on se sert aussi de ce terme par toute la Méditerranée, pour signifier la partie d'un port de mer la plus retirée, & où les navires sont plus en assurance. *

ARS.

ARSENIC. Sorte de minéral fort caustique, & poison fort violent. Ce mot vient du Grec ἀρσενικὸν, qui signifie, *mas*, *masculum*. Les Grecs ont nommé de la sorte ce poison, à cause de sa force & de sa violence. ἀρσενικὸν φάρμακον, termes dont s'est servi Galien, signifient un reméde violent, *vi masculâ & acerrimâ praditum*. ἀρσενικὸν, dit Vossius, masculum *dici videtur à* mascula *vi ad hominem interimendum*. Et Martinius : ἀρσενικὸν masculinum *significat. Græcis forte illud à* masculâ *vi ad occidendum : ἄρσην est* mas. *Vergy*.

ARSI. On dit à Beaune, que le vin sent l'arsi, quand il a un certain goût brûlé. D'*arsicius*. *Ardeo*, *arsi*, *arsum*, *arsicium*. M.

ARSIS. Il y a à Paris une Eglise appellée *Saint Pierre des Arsis*. M. de Launoy, dans sa Dissertation *de Veteribus Christianorum Parisiensium Basilicis*, chap. 10. prétend que cette Eglise s'appelloit anciennement *des Syriens* ou *des Assyriens*, & que ce n'est que par corruption qu'on dit aujourd'hui *S. Pierre des Arsis*. Il se fonde sur un Cartulaire de l'Eglise de Paris, de plus de cinq cens ans d'antiquité, où il est parlé de l'Eglise de S. Pierre *des Assyriens*. *Ecclesia cui titulus Sancti Petri de Assyriis*. Et il allégue pour confirmer ce sentiment, ces paroles de Grégoire de Tours, liv. 10. chap. 26. *Ragnemodus quoque Parisiacæ urbis Episcopus obiit. Cumque Germanus ejus Faramodus presbyter pro Episcopatu concurreret, Eusebius quidam negotiator, genere Syrus, datis multis muneribus, in locum ejus subrogatus est ; isque accepto Episcopatu omnem scholam Decessoris sui dejiciens, Syros de genere suo Ecclesiasticæ Domui ministros statuit.* Sur ces autorités, M. de Launoy conclud qu'il y avoit alors à Paris plusieurs négocians Syriens, & que l'Eglise qu'ils bâtirent, & qu'ils dédierent à S. Pierre, fut du nom de cette nation, appellée l'Eglise de S. Pierre *des Syriens* ou *des Assyriens*. *Quæ igitur*, dit-il, *Beati Petri Ecclesia* Syrorum *vel* de Syris *primùm dicta est*, de Assyriis *postmodum dici cæpit. Sed cum annorum vicibus genuina deperdita esset nomenclatio, cognomen novum* de Assidiis, de Arsiciis, de Arsis, de Arsionibus, *affictum est*. Hadrien de Valois, au contraire, dans son livre intitulé, *Disceptationis de Basilicis defensio adversus Joh. Lannoium*, &c. part. 2. chap. 16. pag. 422. combattant l'étymologie de Launoy, en donne une toute différente. Après avoir prouvé par diverses autorités, que dans le dixiéme, l'onziéme & le douziéme siécles, où régnoit cette maladie épidémique, qu'on nommoit *les ardens*, qui étoit, ainsi qu'on peut voir au mot *ardens*, une sorte d'érésipele qui brûloit & consumoit presque entiérement ceux qui en étoient atteints, les Parisiens avoient eu recours dans cette calamité à la Sainte Vierge & à divers Saints, par l'intercession desquels ils avoient été guéris ; & en reconnoissance du bienfait reçu, ils avoient souvent donné des noms aux Eglises, qui pussent perpétuer le souvenir des guérisons miraculeuses qui s'y étoient faites : que comme la chapelle qui se nommoit *de Sainte Marie Mineure*, fut appellée la Chapelle *de Sainte Geneviéve des Ardens* ; par la même raison on donna à l'Eglise de Saint Pierre, le nom de *Saint Pierre des Arsis*. *Verisimillimum est*, dit-il, *Parisiacos*, *qui ignis sacri periculo, invocato B. Petri Apostoli nomine, Parisiis liberati erant, in civitate Parisiensium insulave ; ex voto aut in accepti beneficii memoriam, Ecclesiam Sancto Petro ædificavisse ; quæ à re cognomen invenerit, & Ecclesia Sancti Petri* de Arsis, *vel* de Arsiciis, *aut* de Arsionibus, *vulgò dicta sit : sicuti Ecclesiam Sanctæ Genovefæ* de Ardentibus *cognominatam iidem oppidani sacro igne laborantes condidére. Id qui negaverit, ipso Ecclesiæ cognomine temeritatis & contumaciæ statim convincatur ; cognomine, inquam, non latino tantùm* de Arsis, de Arsiciis, *vel* de Arsionibus, *sed etiam vulgari : nam hodieque eam Ecclesiam* l'Eglise de Saint Pierre des Arsis, *hoc est* des Ars, *vocamus, non* de Assis ; *& vicum ipsum in quo olim Ecclesiam Sancti Petri* de Assyriis *Launoius somniat*, la rue des Arcis, *non* des Assis, *appellamus*. Les curieux pourront voir les dissertations de Messieurs de Launoy & de Valois, à l'endroit cité, pour mieux juger du différent sur ce point entre ces deux grands hommes. Ce que Sauvat rapporte là-dessus n'est qu'une traduction de ce qu'en a dit M. de Launoy. M. Brice, dans sa Description de Paris, parlant de Saint Pierre *des Arsis*, écrit *des Arcis* ; en quoi il s'est trompé ; puisque, quelque étymologie que l'on veuille donner de ce nom, on doit écrire *des Arsis*. Messieurs de Launoy & de Valois, qui sont d'une opinion si différente, conviennent pourtant en ce point. *Vergy*.

ARSOIR. Vieux mot qui signifie *hier au soir*. Meslin de S. Gelais, page 77.

> *Mais quand je la revis arsoir,*
> *Toute seule en un coin s'asseoir. M.*

ART.

ARTEMIS, ἄρτεμις. C'est chez les Grecs le nom de Diane la chasseuse. Comme ce que dit là-dessus Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Hartemis*, me paroît remarquable ; je rapporterai ici ses propres paroles *Pleraque Deorum nomina*, dit-il, *interpretationem capere à signis, jam aliquot exemplis ostendi, & illam linguam in qua Deo & signo idem nomen commune, veram istius nominis matrem esse, ex Logica probabilium suppono. Signum autem Deæ est cervus. Nam in nummis antiquis vel insidet cervo, vel curru vehitur à cervis, vel cervum habet astantem. Hoc signo duce nomen Deæ à cervo desumptum esse reor. Nam cervus, linguâ Anglo-Saxonicâ, dicitur* heort *apud Ælfricum in nominibus ferarum, Scandicâ* hiort, *Anglicâ & Belgicâ* hart. *Littera* H *in vocibus Barbaris apud Græcos sæpe omittitur, ut hoc loco ; vel in aliam & cognatam litteram, qualis est* X, *commutatur, ut alibi. Nomina Deorum Dearumque à Barbaris inventa esse Doctissimi & vetustissimi Græcorum ultrò fatentur, quod productis eorum testimoniis alibi ostendo.* *

ARTICHAUT. Toute la plante est appellée κινάρα, & le bout, ou pour mieux dire, le fruit, σκόλυμος, par les Grecs, & *strobilus* par les

Latins, bien que στρόβιλος soit proprement une *pomme de pin*. Charles Etienne, dans son Livre *de Re Hortensi*, dit qu'Hippocrate appelle *cocalum*, le fruit de cette plante ; & qu'en y ajoûtant l'article des Arabes *al*, on en fit *alcocalus*, & enfin, par la corruption de l'article, *articocalus* ; d'où nous avons enfin formé *artichaut*. Caseneuve.

Artichaut. Lat. *fructus cinaræ*, Gr. σκόλυμος. M. Grotius, sur Arat, page 20. le dérive du Grec ἀρτυτικὰ, qui se trouve, dit-il, dans Trallian en la même signification. Le lieu de Trallian n'est pas venu à ma connoissance. Henri Etienne le dérive du même mot. *Vulgò dicuntur* artichaux, *quasi* ἀρτυτικοὶ καυλοὶ. C'est dans son Trésor de la Langue Grecque. Ἀρτυτικοὶ καυλοὶ, c'est-à-dire, *caules conditanei*. Cette dérivation a été suivie par M. Lancelot. Et si elle est véritable, il faut qu'*artichaut* ait été formé en cette maniere : *artyticus*, *artyticaldus*, ARTICHAUT. Mais je doute fort qu'elle soit véritable ; cette dérivation *artyticaldus* ne me semblant pas naturelle. Les Grecs ont appellé cette plante κάκτος qui est un mot Sicilien. Voyez Athénée à la fin du second livre, Antigonus dans ses Histoires Merveilleuses, & Hésychius dans son Glossaire, au mot κάκτος. Et delà le mot Latin *cactum*, qui se trouve dans Tertullien *de Pallio* : d'où les Herbolistes ont fait *articactum*. Mais d'où peut venir cet *arti* ? J'ai cru autrefois qu'on avoit dit *articactum*, au lieu d'*horticactum* ; comme qui diroit le *chardon des Jardins*, *carduus sativus* : car κάκτος & *carduus* est la même chose. Athénée, au lieu allégué, le dit affirmativement ; & que les Romains ont appellé l'artichaut *carduus*. Le mot de *cardo cardonis*, qui se trouve dans les Gloses anciennes, & dont nous avons fait *chardon*, témoigne d'ailleurs qu'on a dit *carduus cardi*. Et comme le changement de l'R en I est très-naturel, on peut avoir dit *articaldus* : d'où le François *artichaut*. Mais comme les Italiens appellent l'artichaut *articiocco*, *arciocco*, *carciofo*, & *carciofolo*, & les Espagnols *artichofa*, & *alcharchofa*, & les Arabes *harschof* & *charschof* ; & que le mot *artichaut* ne me paroit pas ancien en notre Langue ; je doute présentement de cette étymologie. Mais je n'en sais point de meilleure ; celle de Charles Etienne, dans son *de Re Hortensi*, ne me semblant pas meilleure. La voici : Cinara, *cardui sativi species*, *cujus summitate & veluti fructu (quem Græci* scolymon, *Latini* strobilum *vocant*, *quòd sit ipse echinus*, *vel capitulum nuci pineæ simile) in eduliis utimur. Atque hunc quidem Hippocrates* cocalum *vocat : cui dictioni articulus Arabum subinde à quibusdam est additus*, & alcocalus *dictus est : deinde verò*, *corrupto articulo*, *vulgò* Artichault. Ruellius, 3. 14. & Dodonée, livre 5. chap. 6. de la cinquiéme Pemptade, ont dit la même chose. Il n'y a point d'apparence que l'article Arabe *al* ait été changé en *arti*. Il me reste à remarquer que les Allemans disent *artschock*, & *artischock*, qu'ils ont fait de notre François *artichaut* ; & que les Grecs modernes disent ἀγκινάρα, qu'ils ont formé de l'ancien Grec κινάρα. M.

Je crois que le mot *artichaut* a été fait de *radicaldus*, fait de *radix calida* ; l'artichaut pouvant fort bien avoir été appellé de la sorte à cause qu'effectivement cette plante est très-chaude. *Radix calida*, *ardicalida*, *articalda*, *articaldus*, *artichaut*. On a de même fait *ardillon* de *radius*. Le Duchat.

ARTICLES. Rabelais, liv. 1. chap. 20. *A ces mots prindrent articles contre lui : lui de l'autre côté les fit adjourner*. Et plus bas : *Comme vous sçavez qu'ils sont plus que nature*, *& contre leurs articles propres. Les articles de Paris chantent que Dieu seul peut faire choses infinies : . . . mais ces avalleurs de frimars sont les Procez devant eux pendans & infinis & immortels. Articuli dicuntur capitula in judicio probanda*, *&c*. dit au mot *articuli* le Vocabulaire de Droit, attribué à Alberic de Rosate. *Le Duchat*.

ARTILLERIE. Nous appellons ainsi les canons, couleuvrines, & autres piéces de batterie de campagne ; bien qu'originairement ce mot signifiât les arbalétes, les traits & les fléches. Aussi est-il formé d'*arcus* & de *telum*. Il est pris quelquefois pour les *arcs*, & pour les *arbaletes* ; comme dans le Sire de Joinville, en l'Histoire de Saint Louis : *Nul ne tiroit d'arc*, *d'arbaleste*, *ou d'autre artillerie*. Mais le plus souvent il est pris pour les traits & pour les fléches. Froissart, vol. 1. chap. 142. *Et tant furent en tel estat*, *sans eux mouvoir ne reculer*, *que ces Archers eurent employé toute leur artillerie. Lors jetterent leurs arcs à terre*. Le Sire de Joinville : *Les Turcs leur lancerent par à travers les rues*, *qui estoient estroites*, *force de trait & d'artillerie*. Ce mot est aussi pris pour tout ce qu'on jette pour repousser un assaut. Froissart, vol. 1. chap. 40. *Puis fist armer ses gens*, *& chacun aller aux guettes*, *pourveus de pierre & chaux vive*, *& de telle artillerie comme il appartenoit pour les garder*. Joinville appelle *Maistre de l'Artillerie*, celui qu'il nomme peu après *Maistre des Arbalestriers*. Caseneuve.

Artillerie. Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 3. chap. 1. le dérive d'*arcualia*, parce qu'anciennement on se servoit de l'arc ; mais il vient de l'ancien mot *artiller*, qui signifioit proprement rendre fort par art, & garnir d'outils & d'instrumens de guerre. Le Roman du Chevalier au Barizel :

Près de la marche de la mer
Avoit fait son Castel fermer,
Qui moult estoit bien batilliez,
Si fort & si bien artilliez,
Qu'il ne creinoit ne Roy ne Conte.

Artiller ou *Artillier* vient d'*ars*, *artis*. Ainsi les Grecs ont dit de même μηχανὴ de μῆδω, dit l'Auteur du Grand Etymologique. Les Latins ont dit aussi de même *ingenium* & *ingeniarii*. Asconius : *Machina est*, *ubi non tam materiæ quàm ratio artis atque ingenii ducitur. Itaque fraudes*, *doli*, *insidiæ*, *in hoc nomen apud Comicos aliosque passim venerunt*. Voyez *Engin* ; & Lipse, livre 1. de ses Poliorcétiques, chap. 3. *M*.

ARTISAN. *Ars artis*, *artitius*, *artitianus* ; ARTISAN : comme *courtisan*, de *cortitianus* : *cors cortis*, *cortitius*, *cortitianus*, COURTISAN. Les Espagnols d'*artarius* ont fait *artiere*. M.

ARTISON. M. Félibien, dans son Dictionnaire des Arts : Artison, *petit ver qui s'engendre dans le bois*. (Par corruption, au lieu d'*artuison*.) C'est ainsi que nos anciens appelloient ce ver. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe, à la fin de ses Etymologies Françoises : TINEA, *artuison. C'est ver de drap*. Tineosus, *artuisonneux*. L'étymologie d'*artuison* ne m'est pas connue. *M*.

Le mot *Artison*, est encore en usage à Metz ; pour signifier un ver qui s'engendre dans le drap : ainsi

ainsi ce mot, qu'on prononçoi anciennement *artuison*, ne se seroit-il point formé par corruption de ver toison ou ver de toison ? *Artison* est de la Coutume de Tours, art. 63. & *artuson* de celle de Loudun, ch. 5. art. 5. *Le Duchat.*

ARZ.

ARZEL. Un cheval arzel : c'est un cheval qui a une balzane, ou marque blanche, au pied de derriére du côté droit. Les Italiens, disent *arzelio* en la même signification. Voyez le Dictionnaire de Vigneron, autrement Vénéroni. M.

AS.

(x) AS. On appelle ainsi un point unique marqué sur une carte, ou sur un dé. Du Latin *assus*, qui signifie *solus*, *merus*; d'où les Italiens ont aussi fait *asso*, dans la même signification. *Assa vox*, pour une voix toute seule, non accompagnée d'instrumens, se trouve dans un fragment de Varron, rapporté par Nonius Marcellus, page 76. & 77. de l'édition de Sedan. Vossius, dans son Etymologique, au mot *assum*, croit que *vox assa* a été dit d'ᾄσαι, qui signifie *canere*. Voici ses termes : *Unde igitur, dixerit aliquis*, assa voce, *aut* tibia canere *dicebantur*? *Num dicemus hanc* assi *notionem esse ab* ᾄσαι, *id est*, canere ? *Non displicet. Alii tamen malunt hîc* assus *significare* merus. *Idque propterea, quòd, si quid assetur, aut torreatur, humidum abeat, solumque id remaneat quod siccum aridumque est : sive, quod cibi, qui assantur, soli coquantur, non cum humore; eoque cibi assati tostique, proprium solùm saporem habeant, contrà quam fit in elixis, quæ varios à jusculo sapores accipiunt. Nonius : Assum* æstimandum est, ut in obsoniis sine pigmento saporis alieni, quemadmodum *merum* dicitur *solum*. ¶ *Assum*, en la signification de *tostum*, vient d'*ardo : ardo, arsi, arsum, assum, assatum* : mais dans la signification de *solum*, & de *merum*, il vient d'ἆς : εἷς, μία, ἕν, c'est, *unus, una, unum* : pour lequel on a dit ensuite αἷς, à la Dorique, & ἇς, à la Tarentine : d'ἇς, les Latins ont fait *as assis*. M. de Saumaise, pag. 576. de son livre *De Usuris : Sed &* assem *pro unitate qualibet posuerunt, quia* αἷς μονάδα *quoque denotat, quia idem est cum* εἷς *Græcorum communi*. Au lieu d'εἷς les Grecs ont aussi dit ἴς : ce qui paroît par le féminin μία, *una*, qui a été fait d'ἴα, par le pléonasme de la lettre μ, selon la remarque de Helladius dans la Bibliothéque de Photius : ce qui est confirmé par cet endroit d'Hésychius : ΙΑ, μία, ἢ μόνη. Il me reste à remarquer que comme de κυνὸς, génitif de κύων, les Latins ont fait *canis*, d'ἑνὸς, génitif d'εἷς, ils ont fait *unus* : ἑνὸς, ἕνος, ὕνος, *unus* : on y a ensuite ajouté un μ, & on a dit μόνος, & μοῦνος. Au lieu d'ἕνος, en la signification de μόνος, on a dit aussi οἶνος ; d'où le verbe οἰνίζειν, pour dire, *être solitaire*. Hésychius : οἰνίζειν, τὸ μονάζειν, κατὰ γλῶτταν. Et comme nous disons *un as*, pour un point unique sur un dé, ou sur une carte, les Grecs disoient de même οἶνος & οἴνη. Voyez Pollux, liv. 7. chap. 33. §. 204. *M.*

ASC.

ASCARIDES. Hippocrate & Galien ont appellé *Ascarides* une sorte de petits vers qui viennent au boyau nommé le *Rectum*. Ἀσκαρίδες, ἑλμίνθες μικραὶ ἐν τῷ ἀπευθυσμένῳ ἐντέρῳ γινόμεναι.

(x) Saumaise a donné la veritable Etymologie dans son Commentaire sur Vopisc. in Proculo p. m. 760. dans son traitté de modo usur[illegible] et dans ses notes sur Solin.

Nos Médecins donnent le nom d'*Ascarides* à cette multitude de vers qui viennent quelquefois au fondement, & qui incommodent beaucoup. On les a nommés *Ascarides*, parce qu'ils sont dans un perpétuel mouvement : du Grec ἀσκαρίζειν, qui signifie *sauter*. On a donné aussi le nom d'*Ascarides*, à cette sorte de vermine qui s'attache aux plantes. *Vergy.*

ASCENDANT. *Ab Astro ascendente & dominante.* M.

ASCETE. Ce nom qui est Grec, & qui signifie proprement celui ou celle qui s'exerce, a été appliqué en particulier, & dès les premiers tems de l'Eglise, à ceux qui s'occupent aux exercices de la vertu dans une vie retirée, & sur tout à ceux de l'oraison & de la mortification. Ensuite on l'a donné en général aux Moines, sur tout à ceux qui vivoient en solitude. On l'a dit aussi des Religieuses. Ce mot peut avoir tous ces sens en notre langue, mais il est peu usité. Il vient du Grec ἀσκηταὶ, qui est formé de ἀσκέω, *exerceo.* *

ASI.

ASIE. C'étoit anciennement le nom d'une petite contrée au levant de l'Archipel, & le long de la côte de la mer. Elle comprenoit l'Ionie, la Carie & quelques autres très-petits Pays. C'est de cette petite *Asie* que l'*Asie* Mineure & la grande *Asie* ont pris leur nom : car c'est la coutume des voyageurs & de ceux qui découvrent un pays, de donner le nom de la premiere contrée qu'ils découvrent, à toutes celles qui sont derriere ou au-delà, quelques grandes souvent & quelques vastes qu'elles soient. Ainsi les Européens qui passoient en Orient, ayant trouvé d'abord la petite *Asie* dont je viens de parler, qui dans ces tems-là se nommoit simplement *Asie*, ils donnerent ce nom à tout le pays qui étoit derriere, c'est-à-dire, à toute l'Anatolie, & ensuite généralement à toute la grande *Asie*. De cette remarque très-simple, mais très-vraie, il s'ensuit que c'est à la petite *Asie* qu'il faut attribuer & ajuster tout ce qu'on dit de l'origine du nom *Asie*, & que tout ce qui ne peut lui convenir est faux. Isidore, Etymol. liv. XIV. dit que ce nom vient originairement d'*Asia*, fille de l'Océan & de Thetis, & femme de Japhet. Si cela est vrai, comme il pourroit bien l'être, parce que les anciens noms des lieux sont presque tous des noms d'hommes, il faut dire que la femme de Japhet fut appellée fille de l'Ocean & de Thetis, par une figure ou phrase ordinaire dans la Langue Ebraïque, où בת ים *bath iam*, c'est-à-dire, *fille de la mer*, signifie, qui demeure sur la mer. D'autres disent, que le nom d'*Asie* vient d'un certain *Asius* fils de Cotys, & petit-fils de Manée Lydien, dont parle Herodote, liv. IV. Nos Savans modernes ont pris une autre route. Becman prétend que *Asia* est composé de אש, *es*, feu, & de יה *iah*, nom propre de Dieu abrégé, en sorte que אשיה *Asiah*, signifie, *feu de Dieu*, *feu divin*; & que ce nom fut donné à la vaste contrée que nous appellons *Asie*, parce que dans la Perse, & dans plusieurs autres endroits de ce vaste pays on adoroit le feu. On sent d'abord combien cette étymologie est forcée & peu naturelle. D'ailleurs, comme on a remarqué ci-dessus, le nom d'*Asie* ne fut donné qu'à une partie de la côte de l'Anatolie, qui est sur l'Archipel, où l'on ne fait point que le feu ait été adoré, surtout dans

les premiers tems, & qui est bien éloignée de la Perse. Bochart, dans son Phaleg, liv. IV. ch. 33. pag. 337. dérive ce nom d'un autre mot Ebreu חצי *hhatsi*, qui signifie *moitié*; mais qui veut dire aussi *ce qui est au milieu*, Jos. x. 13. Jug. XVI. 3. Et il conjecture que ce nom fut donné à l'*Asie* (il entend l'Asie Mineure ou Anatolie) parce qu'elle est entre l'Afrique & l'Europe, & qu'elle s'avance au milieu des deux. Mais outre qu'il n'est pas sûr que ce nom d'*Asie* n'ait été donné qu'après qu'on eut fait la distinction des parties du monde, & regardé l'Europe & l'Afrique comme deux parties différentes; qu'il n'est pas sûr quelles étoient les bornes de l'Europe dans les tems qu'on a mis le nom d'*Asie* en usage; c'est que ce nom de *milieu* ne convient nullement à la petite contrée appellée *Asie*, puisqu'elle n'est point entre l'Europe & l'Afrique, mais seulement à l'extrémité de l'Asie en général. Ainsi la conjecture de Bochart n'a aucun fondement. Les autres étymologies que l'on donne du nom d'*Asie* sont aussi peu certaines que les précédentes, & il est difficile d'en adopter aucune préférablement à l'autre. Voyons néanmoins celle que propose Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Asia*. Elle mérite d'être rapportée, quand ce ne seroit qu'à cause de sa nouveauté. *Asia*, dit cet Auteur, *pars mundi orientalis, sic dicta ab* As *Deus, quasi divina, quòd patria esset Deorum. Nam Deos ex minore Asia, quæ universa Asia nomen dedit, prodiisse, & Phrygiam pro natali solo agnoscere, constans fama est, & minimè mendax, sicut alibi ostendo. Hinc Gudmundus Andreæ rectè mihi videtur Asiam exposuisse* terram Sacram, solum Divinum, *in Explicatione Voluspe*, §. 20. *Sic* Europa *dicitur terra illustrium*, & Africa *regio Simiarum. Quæ conjectura etiamsi nova & audax sit, robur tamen accipit ab analogia.* Il avoit dit auparavant, au mot *As*, dans le même Glossaire. As *Deus, verus & summus. Græcis* ἀεὶ ὤν*, quasi* ἀεὶ ὤν*, semper existens, interprete Aristotele de Mundo, cap.* VII. *Quamvis etiam* unus *esse possit, qui Barbaris dicitur* As, *quia* omnibus ex una ducendis sufficit unus. *Cujus rei perspicuum symbolum est in numeris. Ab initio fuit nomen unius & summi Dei, quod & Aristoteles agnoscit, & significatus declarat.* Unus Deus cùm sit, *inquit Philosophus*, pluribus nominibus appellatus est. *Et paulò post:* Aesan denique dictum censuerint ἀεὶ ὤν. *A quibus, non addit. Verosimile autem est, Deum sic appellatum esse ab iis qui apud Græcos philosophati sunt, Orpheo, Pythagora, Platone, aliis. An etiam à Druidibus seu Philosophis Gallorum, dubito, etiamsi* Esus, *quoad sonum, eò ducere videatur. Nam* Esus *Gallorum non fuit summus Deus, cujus donis totus mundus est refertus, in quo vivimus, movemur & sumus; sed Deus quercuum & dæmonium peculiare lucorum, à Druidibus effictum, nullisque beneficiis cultoribus notum nisi visco quercino, cætera malum & immite, & lingua gentis* Esus *dictum, non quòd sit unus ille Deus & per se subsistens, quem solâ reverentiâ videmus, sed quòd feris altaribus horrens, & victimis humanis placandum. Convenientia quæ inter utrumque nomen est, neminem debet movere. Multa sono conveniunt in omnibus linguis, quæ non conveniunt significatu. Et hæc æquivocatio nullibi frequentiùs occurrit quàm in veteri lingua Gallica. Phrygibus* Galli *sunt insani, Gallis vero populares. Græcis* Dryades *nymphæ Sylvarum, Gallis* Druides *Sacerdotes quercuum. Gallis* Bardi *cantores, Græcis & Latinis stupidi. Atque ut paucis me expediam,* Esus *est nomen Deastri, à terrore sic dicti,* Aesa *appellativum Dei, & usu volente, pluribus Diis commune.* Et ensuite: As, *homo divinus, opinione Deus. Quod ab initio fuit nomen veri Dei, postea etiam falsis numinibus tribui cœpit, & inprimis hominibus (nam origo Deorum ex hominibus est), qui inter rudes miraculo quodam, sive rerum gestarum, sive utilium inventorum, claruerunt, & humanam naturam excedere visi sunt. Hinc præter unum verum Deum multi celebrantur* Asæ, *qui etiamsi naturæ Dii non sint, Dii tamen vocantur ab idololatris, præcipuè à Germanis* borealibus. Le même Auteur, en parlant de l'Afrique au mot *Africa*, avoit dit: Africa, *pars mundi meridionalis, ab antiquis Celtarum Philosophis sic dicta quòd regio Simiarum esset. Nomen videtur à Phrygibus conditum ex* af *&* rice, *quorum illud Simiam, hoc regionem, ditionem & regnum etiamnum significat. Constat enim Phryges antiquos usos esse linguâ Germanicæ simili; quod ideo moneo, ne quis ad hanc etymologiam obstupescat. Nomen certè barbarum est, & à vetustissimis Græcorum non intellectum. Herodotus, lib.* IV. *cap.* 45. Neque possum conjecturâ colligere, undè, cùm una sit terra, trifaria sint ei nomina indita è mulierum cognominibus. *Unde dubium non est, Græcos id nominis aliunde accepisse. A quibus autem nisi à Phrygibus mortalium antiquissimis & sapientissimis .... Res ipsa mirè respondet vocabulo. Quis enim in Geographia adeo hospes est, ut Africam Simiarum quasi natale solum esse nesciat? Solinus in Memorabilibus Africæ:* Omne autem latifundium quod inter Ægyptum, Æthiopiam, Lybiamque diffunditur quantumcumque lucis opacum est, varium implevit Simiarum genus. *Ad quæ verba Commentator Solini Georgius Draudius in margine notavit:* Africa Simiarum patria. *Similia refert Strabo è Posidonio de Silvis Lybiæ, Lib.* 17. *Geographiæ.* Cette étymologie du mot *Afrique*, paroît au moins plus vraisemblable que toutes celles que l'on en donne ordinairement. *.

A S M.

ASMODE'E, ou ASMEDE'E. C'est le nom que les Juifs donnent au prince des Démons, ou au Roi des Démons, comme parle la Paraphrase Chaldaïque, sur le chap. I. de l'Ecclésiaste. Il en est aussi fait mention dans le Livre de Tobie III. 8. où il est dit qu'un Démon, nommé *Asmodée*, avoit tué sept maris de Sara, fille de Raguel. Buxtorf le pere rapporte ce nom à אשם *ascham*, qui signifie *pécher*, *être* ou *devenir coupable*. Cette étymologie n'est pas juste, parce que le ד *Daleth* à la fin du mot n'est pas une lettre servile: c'est pourquoi il faut le dériver du verbe Chaldéen *aschmed*, qui signifie *perdre*, *ravager*, *détruire*; ce qui convient parfaitement à ce Démon. *.

ASMONE'EN. C'est le nom que l'Historien Josephe donne aux princes enfans de Mathathias, qui gouvernerent la République des Juifs jusqu'au régne d'Herode Ascalonite. Ce nom est originairement Ebreu, & vient de חשמן *hhaschman*, qui signifie un Grand, un Prince, un Seigneur. On lit au Pseaume LXVII. 32. *Des Princes viendront de l'Egypte*: à la lettre, des *hhaschmannim*. Les Juifs en Italie appellent de la sorte les Cardinaux. *

A S N.

ASNIER. D'*asinarius*, qui se trouve pour

agaso dans Suétone, en la Vie d'Auguste, chap. 96. *M.*

ASP.

ASPIC. Simple. Lat. *nardus Celtica.* De *spicum*, dit par métaplasme pour *spica. Spica, spicum*, ESPIC, ASPIC. Périon s'est apperçu de cette étymologie. *M.*

ASS.

ASSAILLIR. Du Latin *assilire* est formé le Latin-barbare *adsalire*, duquel nous avons fait *assaillir.* La Loi Salique, tit. 19. parag. 10. *Si quis alterum in viâ adsalierit.* Et tit. 37. parag. 2. *Si quis ingenus servum alienum adsalierit.* Et les Capitulaires de Charlemagne, liv. 5. tit. 212. *Qui peregrino nocuerit, vel eum adsalierit.* Caseneuve.

ASSAILLIR. D'*adsalire*; qui se trouve en la signification d'*assaillir* dans les Formules de Marculfe, & ailleurs. Voyez Spelman, Lindembrog; & M. du Cange, dans leurs Glossaires; & M. Bignon sur Marculfe; & Vossius *de Vitiis Sermonis. Adsalire* a été dit pour *assilire.* M.

ASSAISONNER. Lat. *condire.* De *statione*, ablatif de *statio*, les Italiens ont fait *stagione*, pour *anni tempestas*; d'où les Espagnols ont aussi fait *sazon*, & les Gascons *sason*, & les François *saison.* De *stagione*, les Italiens ont fait le verbe *stagionare*, pour dire, *conduire à perfection*; s'étant servis du mot *stagione*, pour le tems en général auquel les choses, selon l'ordre de la Nature, sont dans leur perfection. Et de-là vient que les François ont dit *assaisonner*, pour *condire*; & les Espagnols *sazonar.* Et ainsi *assaisonner les viandes*, c'est les mettre au meilleur état qu'elles puissent être. *M.*

ASSASIN. De même qu'en Latin *Sicarius*, qui signifie *Assasin*, est formé de *sica*, qui est une espéce de couteau: ainsi avons-nous formé *Assasin* de *sahs*, qui, en ancienne Langue Tioise, signifie *couteau* ou *poignard.* Withikindus, *lib.* 1. *Gestorum Saxonicorum*, dit que les Saxons furent ainsi nommés, de ce qu'en un Traité, où ils devoient terminer les différens qu'ils avoient avec les Turingiens, leurs anciens ennemis, ils les poignardérent avec des couteaux qu'ils avoient porté sous leurs casaques: *Cultelli enim*, dit-il, *Linguâ nostrâ* sahs *dicuntur: ideòque* Saxones *nuncupatos, quia cultellis tantam multitudinem fudissent.* Ce qui se trouve aussi remarqué par le Poëte Engelhusius, Saxon de nation:

Quippe brevis gladius apud illos saxa *vocatur:*
Unde sibi Saxo *nomen traxisse videtur.*

Isaac Pontanus, liv. 2. chap. 2. de ses Origines Gauloises, assûre que pour cette raison les anciennes armes de la Saxonie, étoient deux couteaux passés en sautoir; & il ajoute, qu'encore de son tems les Danois & les Frisons Orientaux appelloient *sahs* les ciseaux & les couteaux. Le Glossaire ancien, que Lipse a inséré au 3. livre de ses Epîtres *ad Belgas*: Scarsahs, *novacula: nam* sahs *cultrum notat.* Et Haiminsfeld Goldast, dans ses Notes sur les anciennes Poësies Allemandes, remarque que *sachs* (qu'il dérive du Latin *sica*, ou *saxum*; parce que, comme il fait voir, les Anciens faisoient des couteaux de pierre) est proprement *un poignard* ou *couteau*: & *Ostersachs*, *sica Paschalis*; c'est-à-dire, le poignard qu'on portoit aux jours de Fêtes. Grégoire de Tours; liv. 4. chap. 49. dit que Frédegonde fit assassiner le Roi Sigebert, *cum cultris validis, quos vulgò* scramasaxos *vocant.* Et l'Empereur Frideric, liv. 1. chap. 50. *de Arte venandi cum avibus*, dit qu'il y a une plume de l'aile des oiseaux, appellée *saxellus*, parce qu'elle ressemble à un couteau. Il y avoit anciennement en Asie, dans la Province de Tyr, un peuple appellé *Assasini*; & par corruption, *Arsacides*, & *Chasii*; commandé par un Prince Sarrazin, nommé *le vieil de la Montagne*, qui, par une obéissance aveugle, leur faisoit entreprendre d'aller assassiner ceux que bon lui sembloit, & particuliérement les Princes Chrétiens. Ce peuple étoit proprement appellé *Beduins*, comme témoigne le Sire de Joinville, en la vie de S. Louis. *Tandis*, dit-il, *que le Roi séjournoit en Acre, vindrent devers lui les messagers du Prince des Beduins, qui se appelloit* Le vieil de la Montagne. Et il est croyable que dans les voyages que les Princes Chrétiens firent en la Terre-Sainte, les Allemans; dont les armées des Empereurs Conrad & Frideric I. étoient composées; donnérent à ce peuple le nom d'*Assasins*: de *sahs*, qui, comme je viens de dire, signifie *poignard* ou *couteau*, en leur Langue, en y ajoutant l'article *al* des Arabes; comme qui diroit *Alsasins*; car ils les devoient du commencement appeller *Sacins*, puisque dans Nicétas ils sont appellés *Chasii.* Et pour faire voir que le nom d'*Assasin* n'étoit pas de la Langue Turque ou Sarrasine; comme quelques-uns s'imaginent; Guillaume, Archevêque de Tyr, dans la Province duquel ce peuple habitoit, auprès de l'Evêché qu'il appelle *Antarade*, dit que les Chrétiens du Levant, & les Sarrazins mêmes, ignoroient pourquoi ce nom leur avoit été donné: *Hos*, dit-il, *tam nostri quàm Sarraceni, nescimus unde deducto vocabulo* Assisinos *vocant.* Mais ce qui fait voir encore plus clairement qu'ils sont ainsi nommés de *sahs*, qui signifie, *couteau*, ce sont ces paroles de Mathieu Pâris, dans la Vie de Henri III. *Assasinos, quos* Cultelliferos *appellamus.* Et je trouve dans un ancien Etablissement fait l'an 1152. par les habitans de Toulouse, que les mauvais garçons étoient appellés *Conteliers*, à cause des couteaux dont ils se servoient: *hominem malum quem* Cultellarium *vocant.* Caseneuve.

ASSASSIN. C'est celui qui se loue à prix d'argent, ou autrement, pour tuer un homme: celui qui fait un meurtre de sang froid. C'est la définition que donne de l'Assassin la Coutume de Nevers, art. CXCV. Et c'est celle que j'avois donnée dans la première édition de ces Origines de la Langue Françoise, & qui a été suivie par M. du Cange, en ces termes: *Assasinorum appellatio translata posteà ad sicarios, homicidas, grassatores; sed eos præcipuè, ut auctor est Schenaus ad Leges Scoticas, qui ab alio pecuniam, vel mercedem, accipiunt, alterius interficiendi causâ, & qui hujusmodi scelus, data mercede, fieri procurant.* Et elle a été approuvée par Wendrock, dans sa troisiéme Note sur la sixiéme des Lettres Provinciales du célébre M. Paschal, imprimées sous le nom de Louis de Montalte. Et je ne puis comprendre comment elle a été blâmée par celui qui a répondu à ces Notes; lequel a dit, à ce propos, que j'étois un Auteur de nulle autorité. Je viens à l'origine du mot. Plusieurs croyent que ce mot *assassin* nous est venu d'Orient. Le Président de Thou, dans son Poëme contre les parricides:...

Notus & Eoo tantùm Assassinus in axe,
Proh pudor! in nostro visitur orbe frequens.

Coquille, sur l'article de la Coutume de Nevers, ci-dessus allégué: *Et dit-on que le mot* d'Assassin *est venu des Sarrazins au temps que les Chrestiens étoient à la conqueste de la Terre Sainte.* Montagne, liv. 2. ch. 29. *Ainsi fut assassiné (ce mot est emprunté de leur nom)* (il parle des Assassins) *nostre Comte Raymond de Tripoli.*

La Coste, dans ses Commentaires sur les Décrétales de Grégoire IX. page 303. *Hujus quoque generis est homicidium, quod vulgò* Assasinum *dicitur, ut in cap.* 1. de Homicidiis, in VI. *à notissimis Assasiniis Vetuli Montani, quem Rigordus noster, ad an. Chr.* 1192. *vocat* Vetulum Arsacidarum: *à quibus primum fortè dictum fuit* Arsacidium; *& corruptè denique* Assasinium: *quamvis Guill. Tyrius, lib.* 20. de Bello sacro, *eos tam à Christianis, quàm à Saracenis*, Nescimus, *inquit*, unde deducto nomine *Assasinos* dictos fuisse scribat: fortè dicti fuerunt *Arsacidæ*, vel *Arsacini*, quod à Parthis, quos *Arsacidas* vocat, originem repetebant. Hoc homicidii genus eleganter Novella quædam Basilii Macedonis, relata in 2. parte Juris Orientalis, vocat: φόνος ἐκ μελέτης καὶ αἱρέσεως. *Vetus Auctor Summæ Ruralis*, Meurtre d'aguet & propos à pensé, *vulgò corruptè*, de guet à pensé.

Beduinus, du tems de nos voyages d'outremer, s'étant fortifié dans un Château de difficile accès, y attiroit plusieurs gens ramassés, qui se vouoient à lui pour assassiner ceux qu'il vouloit faire assassiner. Guillaume de Nangy: *Ce tres-mauvais & malveillant Seigneur des Assassins habitoit en la confinité & contrée d'Antioche & de Damas, en chasteaux tres-bien garnis sur montagnes. Celuy Roy estoit moult redouté & craint des Chrestiens & des Sarrasins, Princes prochains & lointains; pource que moult de fois eux par ses Messagers indifféremment faisoit occire. Car aucuns enfans commandoit de sa Terre estre amenez en ses Palais; & illec apprenoient toutes manieres de langues, & estoient enseignez d'aimer leurs Seigneurs sur toutes autres choses, & à luy jusqu'à la mort obéir; qu'ainsi pourroient aux joyes du Paradis parvenir; & quiconque mourroit en obédience, estoit honoré au gré de la Terre des Assassins: & ainsi à leur Roy obéissans, moult de Princes occirent, comme ceux qui de leur mort avoient peu de crainte.* Arnou, Abbé de Lubec, à la page 104. de sa Chronique des Esclavons: *In terminis Damasci, Antiochiæ, & Alapiæ, est quoddam genus Sarracenorum in montanis, quod eorum linguâ vulgari* Heissessin *vocatur.* Voyez Rubruquis, dans son Histoire de Tartarie. Au lieu d'*Heissessin*, on a dit par corruption *Assassin.* Et de-là est venu, selon l'opinion de la plûpart des Etymologistes, qu'on a appellé *Assassins* en France & en Italie, ceux qui faisoient des meurtres de sang froid. Nicétas, Matthieu Pâris, Volaterran, livre XI. de sa Géographie, au chapitre des Sectes de Syrie; Albericus, au mot *Assassinus*, au chapitre 1. *Extra, de Homicidiis in Sexto*; & Paul Emile, livre V. font mention de ces Assassins; & Nicole Gilles, qui les appelle *Arsacides.* Voyez Nicot, au mot *Arsacide*, Pasquier, livre VIII. de ses Recherches, chapitre 20. Favin, livre 3. de son Théatre d'Honneur, page 587. Guenois, sur le Titre premier de la premiere Partie de sa Confrontation des Coutumes, fol. 137. Vossius, *de Vitiis Sermonis*, & Spelman & M. du Cange, dans leurs Glossaires. C'est aussi l'opinion de Barthius, livre 51. chapitre 2. de ses Adversaires, où il traite amplement de l'origine des Assassins, & où, au sujet de cette origine, il rapporte un passage considérable de l'Histoire d'Orient de Jacobus à Vitriaco. M. le Moine, très-savant Ministre de Rouen, & qui marche sur les pas de M. Bochart, Ministre de Caen, a aussi donné dans cette étymologie, dans une Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire au sujet de ce Vieux de la Montagne. Sa Lettre étant très-docte & très-curieuse, je la produirai ici, étant persuadé qu'elle ne déplaira pas à mes Lecteurs. La voici:

Le mot assassin *a été dit du Vieux de la Montagne, Roy des Assassins, qui est ainsi nommé, comme qui diroit, Roy des Herbages, des Prez, des Jardins. En effet, ce Roy occupoit au pied du Liban une Terre fort bonne, & qui pouvoit bien tirer son nom de sa fertilité.* Assesa, *ou* assisa, *signifie des herbes, des pasturages, des jardins: toutes choses qui se trouvent en abondance dans le païs de la domination de ce Prince. Vous savez son histoire. Vous savez comme à la faveur de ses Jardins délicieux il trompoit plusieurs de ses Sujets, & comme il les engageoit à tout entreprendre, dans l'espérance qu'il leur donnoit qu'ils jouiroient après leur mort de tous ces lieux agréables. Alardin fit la mesme chose, comme le rapporte Marc Paul, Vénitien. Et pour cela, plusieurs ont confondu cet Alardin avec le Vieux de la Montagne, croyant que ce Vieux de la Montagne s'appelast Alardin. Mais c'est une bévue: car ce sont deux Princes différents. Au reste, le Vieux de la Montagne est appelé*, le Vieux, *non pas qu'il fust plus vieux que les autres Princes, mais parceque ce mot se prend pour un nom d'honneur. Car comme nous avons fait le mot de* Seigneur *de celui de* Senior; *& comme les Hébreux employent le mot* זקן Zachen, *pour un nom de dignité; ainsi les Arabes, & les Sujets de ce Vieux de la Montagne l'appeloient ordinairement* Scheic, *c'est-à-dire*, le Vieux; *non pas pour marquer son âge, mais pour marquer sa dignité. De ce mot* Scheic, *on a fait celui de* Sichée, *qui étoit le nom du mari de Didon; comme qui diroit Prince & Seigneur. Delà est encore venu* Schah, *qui signifie* Roi *chez les Perses; & dont, comme vous savez, & comme vous l'avez remarqué dans vos Origines Françoises, est venu* Schah mat, *ou* eschec & mat. *Ce Prince donc étant nommé* Scheic, *qui signifie un vieillard & un Seigneur, nos Voyageurs l'ont appelé* le Vieux, *prenant ce mot dans sa primitive & plus fréquente signification. Mais ils ne se sont pas seulement trompez en cela; ils se sont encore mépris, & très lourdement, en le nommant* le Vieux de la Montagne. *Il ne commandoit point sur une montagne: au contraire, il demeuroit au pié du Liban, ainsi que le remarque Benjamin Tudelensis. Voici ce qui a causé l'erreur. Ce Prince est appelé* Scheic Gebal, *c'est-à-dire, le Seigneur de Gébal. Et comme* scheic *signifie* vieux, *&* gebal, *ou* gibal, *une montagne, nos gens, peu versez en la Langue Arabique, ont traduit* le Vieux de la Montagne, *au-lieu de traduire*, le Seigneur de Gebal, *ou* Gibal. *L'Arabe* gebal, *ou* gibal *signifie, dis-je, une montagne: comme aussi l'Hebreu* גבל, *d'où vient* Eliogabalus; *& d'où vient aussi* Mongibel, *comme vous l'avez fort bien remarqué dans vos Origines Italiennes. Mais* Gebal *est aussi un nom de ville. Et il y a plusieurs villes qui ont été ainsi appelées. Vous les connoissez, Monsieur, & il seroit superflu de vous en faire une énumération particulière. Ce*

Prince des Assassins étoit donc le Roy de Gebal, qui étoit, comme je viens de dire, une place au pié du Liban : mais il n'étoit pas Roy de la Montagne. Benjamin le nomme Scheic Elchasisin : *& c'est aussi de la sorte qu'on le nomme dans tout l'Orient. Delà vient que nous l'avons appelé le Roy des Assassins. Mais ces paroles, comme je l'ai déja dit, signifient le Roy des Prairies, des Terres cultivées, des Jardins, où l'Art & la Nature fournissent à l'envi une infinité de choses délicieuses. C'est en la page 32. de l'édition in-8°. que Benjamin parle de ce Scheic Elchasisin : où Lempereur, qui a traduit cet Auteur, a assez bien rendu ces paroles. Mais en la page 89. il faut avouer que cet Interprête s'est trompé le plus lourdement du monde. Benjamin en cet endroit, parlant de certains peuples qui habitent la terre Melechel, dit qu'ils ne sont pas de la Loy des Mahometans, mais qu'ils sont* עונים לזקן שבארץ אלכשישין onim lezaken schebeerez elcaschischin, *c'est-à-dire, Dépendans du Seigneur qui est en la Terre des Aschischin,* ou *Assassins. C'est le véritable sens des paroles de Benjamin. Et cependant le bonhomme Lempereur les traduit de cette sorte,* Qu'ils appellent les plus vieux d'entre eux ELHASSISIN : *comme si c'étoit le nom de l'homme le plus ancien du païs, auquel ils déférassent le gouvernement, & qu'ils le nommassent par excellence* Elassisin, *au plurier, c'est-à-dire,* les Vieillards : *s'imaginant que le mot* Elassisin *venoit de l'Arabe, ou Syriaque,* hasison, *qui signifie* ancien. Sed hæc sunt nugæ, & mera vigilantis somnia. *Il faut traduire, comme j'ai fait,* Dépendans du Seigneur qui est dans la Terre des Assisins : *duquel mot* d'Assisins, *par une légère corruption, nous avons fait notre* Assasins.

Cette Lettre est, dis-je, très-docte & très-curieuse. Mais cependant M. du Cange y trouve à dire, que M. le Moine y soutienne que le Vieux de la Montagne ne s'appelloit pas de la sorte, & qu'il ne demeuroit pas dans une Montagne. De Montanis *verò cognominabatur Vetulus de Montanis, Assassinorum Princeps, quòd revera in montibus habitaret, uti apud Joinvillam docuimus : licèt contrà censeat vir doctus apud Clarissimum Menagium in Originibus Italicis.* C'est dans son Glossaire Latin, au mot *senex*.

Il est certain, & c'est aussi la pensée de M. l'Abbé Berault, que le Vieil de la Montagne demeuroit dans une Forteresse sur le haut d'une montagne : ce qui se prouve par une Lettre fort fiere qu'il écrivit à Saladin, qui l'avoit menacé par une Lettre de lui faire couper la tête, & de ruiner ses Forteresses qui étoient sur des montagnes. Cette réponse qu'il fit à Saladin, est rapportée tout au long dans l'Eloge de Nouraddin, par Ebn Khalekan ; car il y a des Auteurs qui ont écrit que ce fut à Nouraddin qu'il fit cet éloge, & non pas à Saladin. M. Berault, à qui je dois ces particularités, écrit pourtant que ce fut à Saladin.

Je reviens à notre étymologie du mot *assassin*. M. Ferrari, très-célébre & très-savant Professeur de Padoue, l'improuve extrêmement : & il prétend que ce mot a été dit *ab assidendo. Ergo ab assidendo* Assassini *dicuntur, qui itinera obsident, & in viatores grassantur, atque impetum faciunt.* C'est dans ses Origines de la Langue Italienne. De mon côté, je n'approuve pas non plus l'étymologie de M. Ferrari. L'opinion de M. de Caseneuve me paroît plus raisonnable ; lequel dérive le mot d'*assassin* de *sabs*, ancien mot Tiois qui signifie *couteau* : ce qu'il prouve par plusieurs passages très-doctes & très-curieux. Et il croit que nous avons fait *assassin* de ce mot *sabs*, de même que les Latins ont fait *sicarii* de *sica*. Ce qu'il confirme par cet endroit de Mathieu Pâris dans la Vie de Henri III. Roi d'Angleterre, *Assasinos, quos* Cultelliferos *appellamus*. Voyez sa remarque. *M.*

ASSAULT. Dans la signification d'auvent, ou d'avant-toit. Le Livre intitulé, *Aresta amarum*, page 46. édit. de 1546. *Et quand est de la pluye & de la neige, les assaultz ne lui pouvoyent faillir ; & si n'y a rien qui face mal à telz gens.* D'*assaillir*, parce que les auvents & les *assaults* font des saillies sur les rues. *Le Duchat.*

ASSEMBLER : *mettre ensemble.* Il est formé de *simul*, comme d'*insimul* on a fait *ensemble*. Eginardus epist. 13. *Quando insimul fuerimus locuti.* Caseneuve.

ASSEMBLER. D'*adsimulare*, composé d'*ad*, & de *simul* : comme qui diroit *simul ponere*. Voyez *ensemble*. M.

Ce mot ne viendroit-il pas plutôt de l'Alleman *Samlem, colligere, congregare*, anciennement *Sammen*, en Flamand *Zamelen*, en Suédois *Sambla* ? *

ASSENER. Ceux qui veulent donner un grand coup, ont accoutumé, pour ne faillir point l'atteinte, d'approcher plutôt, par forme de visée & de mesure, leur instrument du lieu où ils veulent frapper. Cela s'appelle proprement *assener un coup*. Aussi *assener* est formé d'*ad*, & de *signare* ; comme qui diroit *assignare*, c'est-à-dire, *addresser le coup a un certain signe ou marque.* Et de fait dans les Coutumes, *assener, assenée, assene*, sont même chose qu'*assigner*, & *assignat*. La Coutume d'Auvergne, chap. 21. art. 6. *Le Seigneur direct peut faire assener sur la chose tenue de lui.* La Coutume de Haynaut, chapitre 53. *Les vefves, pour leurs douaires & assenes.* Chapitre 72. *Lettres de Douaire ou assenne.* Et la même, *assenées* : où il est dit dans une Note marginale : Assennées, *ou* assénes, *sont assignats & conventions de mariage.* Dans le Roman de Perceval le Galois, *assener* est pris pour *faire signe*, ou *appeller par signe*.

La damoiselle une meschine
A tout coiement assenée,
Coiement li dit a celée,
Si que nus hom ne l'entendit. Caseneuve.

ASSENER *un coup*. D'*assignare*, c'est-à-dire, *ferire signum*. Anciennement nous disions *assener* pour *assigner*. Bouteiller dans sa Somme Rural, au Titre du Droit de Confiscation, parlant de la femme dont le mari a encouru confiscation de biens : *Item, lui demeure tout son assenée*, &c. c'est-à-dire, tout ce qui lui avoit été assigné par les conventions matrimoniales. *M.*

ASSE'S. Il est croyable que comme *satis* vient de *satio*, cet adverbe est formé d'ἄσω, futur d'ἄδω, qui signifie *saouler* ; d'où vient aussi ἄση, qui veut dire *fastidium*. Caseneuve.

ASSEURER. Comme de *securus* nous avons fait, par contraction, *seur* : ainsi du Latin-barbare *adsecurare*, nous avons formé *asseurer*. Dans la Charte du Traité de Paix entre Henri II. Roi d'Angleterre & ses enfans, rapportée par Roger de Hoveden : *Adsecuravit in manu domini Regis patris sui, quòd illis qui servierunt ei, nec malum, nec damnum aliquod hac de causa faciet.* Caseneuve.

ASSEZ. M. de Caseneuve le dérive d'ἄσω, futur d'ἄδω, qui signifie *saouler* : d'où vient ἄση, qui signifie *fastidium*. Il vient, comme l'Italien *assai*,

du Latin *ad satis.* Voyez *assai* dans mes Origines de la Langue Italienne. Sylvius dans sa Grammaire, page 147. a fait la même remarque. *Satis*, ASSES, *ab* ad satis. Il ajoute, *Nisi ab* affatim *mavis*, FF in SS *mutatis* : qui est une étymologie non recevable. *M.*

ASSIDE'ENS. C'est le nom d'une secte des Juifs. Ils furent ainsi nommés du mot Ebreu חסידים *hhasidim*, miséricordieux, justes. Il est parlé d'eux dans les Livres des Machabées, livre I. chapitre II. 42. & VII. 13. livre II. chapitre XIV. 6. Quelqu'un a dit que les *Assidéens* étoient ainsi nommés, parce qu'ils étoient assidus au Service Divin. C'est une bévue. *Assiduus* n'est point un mot Latin, mais Ebreu. Un autre Auteur dérive ce mot du Chaldéen אשד *aschid*, c'est-à-dire, *il a répandu*, & prétend que ce nom signifie des gens répandus çà & là, ou fugitifs pour leur Religion, & pour ne point obéir au Prince qui vouloit la leur faire abandonner. Il paroît bien plus naturel de le faire venir de חסידים, comme nous avons dit. *

ASSIETTE. Les assiettes d'étain ou d'argent, qu'on range autour de la table, sont ainsi appellées, parce qu'elles marquent les places de ceux qui s'y doivent asseoir, que les anciens François appelloient *assietes*. Froissart, volume 4. chapitre 91. décrivant le festin que fit le Roi Charles VI. à l'Empereur Vinceslaus, en la Ville de Rheims : *Et fut l'assiete de la table telle que je vous diray. A la table du Roy fut tout premierement assis le Patriarche de Hiérusalem; le Roy d'Allemagne après; le Roy de France le tiers; & le Roy de Navarre le quart.* Caseneuve.

ASSIETTES de table. *Parce que*, dit M. de Caseneuve, *elles marquent les places de ceux qui se doivent assoir à table.* Et à ce propos il cite fort à propos cet endroit de Froissart, vol. 4. chap. 91. *Et fut l'assiette de la table telle que je vous diray.* Froissart parle du festin que fit le Roi Charles VI. à l'Empereur Venceslas : *A la table du Roy fut tout premierement assis le Patriarche de Hiérusalem; le Roi d'Allemagne après; le Roi de France le tiers; & le Roi de Navarre le quart.* M.

ASSISES. Du Latin *assisiæ*, dit *à sedendo.* M.

ASSOMMER. De σάγμα, qui signifie *charge*, vient le Latin-barbare *sauma*, dont nous avons fait *sommier*, qui est une bête de charge : de-là je crois que nous avons aussi formé le verbe *assommer*, qui signifie proprement *accabler sous la pesanteur des coups.* Voyez *Sommier.* Caseneuve.

ASSOMMER. Jacques Sylvius dans son *Isagoge in Linguam Gallicam*, page 50. SOMNUS, somme, *pour* somne. *Inde* assommer; *id est*, *in somnum mittere aliquem*, *& occidere ictibus; quod* Olli dura quies oculos & ferreus urget somnus, in æternum clauduntur lumina noctem. *Virgilius.* Isâc Pontanus, livre 6. de ses Origines Françoises, chap. 24. SOMNUS, somne, *vel* sommeil : *unde* assommer. Pontus de Tyard, Sonnet 7.

> *Sommeil, fils de la Nuit, faveur chere à nos yeux*, &c.
> *Vien assommer en moy le travail soucieux*, &c.

Guillemette, dans la Farce de Patelin :

> ——*Pardonnez-moy; je n'ose*
> *Parler haut : je croy qu'il repose.*
> *Il est un petit applommé.*
> *Hélas! il est assommé*
> *Le pauvre homme ....*

Amadis Jamin, dans le Songe d'un Pécheur :

> *Car le souci ne laisse sommeiller,*
> *Mais importun nous presse de veiller.*
> *Et tant soit peu si le dormir assomme*
> *Dessus les yeux les paupieres de l'homme,*
> *Incontinent ce soin qui le poursuit*
> *Le vient troubler : puis le somme s'enfuit.*

Ronsard dans son Hymne de l'Eté :

> *O combien lui desplaist ce vieillard que le somme,*
> *Ronflant entre les draps si froidement assomme.*

Et dans sa Réponse au Ministre Mont-dieu :

> *Quatre ou cinq heures seul je m'arreste enfermé :*
> *Puis sentant mon esprit de trop lire assommé.*

Plaute dans son Amphitruon, acte 1. scene 1. vers 147. a dit de même :

> *Jampridem videtur factum heri quòd homines quatuor*
> *In soporem collocastis nudos.*

Où *in soporem collocastis*, signifie, comme les Glossateurs l'ont fort bien expliqué, *interfecistis.*

D'autres dérivent *assommer* de *somme* en la signification de *charge*, *fardeau* : comme qui diroit, accabler sous la pésanteur du poids. Et c'est la véritable étymologie. *M.*

ASSOUAGER ou ASSOUAIGER, comme Borel a mis ce mot : c'est soulager, adoucir. D'*adsuaviare.* Alain Chartier, dans son Discours intitulé l'*Espérance*, &c. *Et cettuy est le basme de consolation des Saintes Ecritures, qui nous nourrit en espérance, & assouaige les douleurs des angoisses du monde.* Le Duchat.

ASSOUVIR : *remplir* & *saouler.* Il semble que c'est une Métaphore prise des étangs qui sont dits *assouver*, lorsqu'ils se remplissent suffisamment d'eau. La Coutume de Nivernois, chapitre 37. article 22. *Estang qui n'assouve point de luy-mesme; s'il est d'agoust, est prisé chacun arpent vingt sols; & s'il est de fontaine, vingt cinq sols; & s'il assouve de luy-mesme, trente sols.* Caseneuve.

ASSOUVIR. D'*adsopiare.* *Huet.*

Je crois qu'*assouvir* vient d'*ad* & de *sufficio.* Jean Molinet, dans son A. B. C. sauvage, pag. 137. de la Légende de Pierre Faifeu, édit. de 1623. *Cueurs desconfitz en sont en deuil confits, non asouffis de regrets & de pleurs.* Le Duchat.

ASSYRIE, & ASSYRIEN. Ces noms, pris dans leur signification propre & particuliere, viennent originairement de l'Ebreu אשור, *Assur*, nom de celui qui fut le Fondateur de l'Empire d'*Assyrie*, & qui donna son nom à ses descendans les *Assyriens*, & au pays qu'ils habiterent : aussi l'un & l'autre, c'est-à-dire, tant le peuple que le pays, sont appellés dans l'Ecriture אשור, *Assur*, du nom de ce Patriarche, qui signifie en Ebreu *incessus*, *gressus*, ou *felix*, *beatus.* Les Grecs mêmes appellerent d'abord, & dans les premiers tems, les Assyriens, Ἀσσυρες, & non pas Ἀσσύριοι. Eratosthene

en fait foi, au rapport d'Eustathius sur Denys le Géographe, page 116. de l'édition d'Etienne, & il ajoute que ce mot Ἀσσύριος venoit d'Ἀσσυρ, *Assur*. Il ne faut pas confondre les Syriens avec les Assyriens, comme ont fait les Anciens, qui appellent souvent *Assyriens* les Phéniciens & les Syriens. Et dans les Poëtes, la pourpre *Assyrienne*, la couleur, la laine *Assyrienne*, est la même chose que la pourpre, la couleur la laine Tyrienne ou Syrienne. Mais l'origine de ces deux noms est fort différente. La Syrie a été ainsi appellée du nom Phénicien de la Ville de Tyr, qui est צור *Tsour*, ou *Sour*; & de-là les Syriens ont été appellés צורים *Souriim*, d'où s'est fait *Syrii*; & avec l'article הצורים *Hassuriim*, d'où s'est pu faire *Assyrii*, qui est le même nom, quant au son, que celui des Assyriens, mais fort différent, comme on voit, d'origine & de sens; & c'est peut-être cette ressemblance de nom qui a donné occasion de confondre les Syriens avec les Assyriens. *

A S T.

AST de mail. De *hasta*: dont les Italiens usent aussi en la même signification. Du même mot *hasta* on a fait aussi *haste*, qui dans le Nivernois & dans plusieurs autres lieux de France signifie *une broche*. Dans la Maison du Roi on appelle le *Hâteur* celui qui embroche: de *hastator*. M.

ASTRAGALE: membre d'Architecture. M. Despreaux dans sa Poëtique: *Ce ne sont que festons, ce ne sont qu'astragales*. D'*astragalus*, usité des Latins en la même signification. Vitruve: *astragali faciendi sunt octavæ partis*: & ainsi dit, de sa ressemblance à un talon d'homme: *astragalus* signifie proprement, l'osselet du talon, & abusivement, le talon: du Grec ἀστράγαλος. Voyez M. Félibien, dans son Dictionnaire des Arts, au mot *astragale*. M.

A T A.

ATABALE. Tambour à la Moresque. De l'Espagnol *atabal*, d'où les Italiens ont aussi fait *ataballo*. L'Espagnol a été fait de l'Arabe *tabl*, qui est une espece de gros tambour. Et ce mot Arabe a été fait du Grec ταβάλα, dit pour ταβηλα, mot usité parmi les Parthes. Hésychius: ταβάλα, ταβῆλα ὑπὸ Πάρθων. οὕτω καλεῖται ὄργανον κεχαλκωμένον, ᾧ χρῶνται ἐν τοῖς πολέμοις ἀντὶ σάλπιγγος. L'Arioste dans son Orlando furioso, à la Stance 29. du Chant 36. a dit *taballo*, au lieu d'*attaballo*. *Suegliano i fanti, i timpani, e i taballi*. Il est vrai qu'il en a été repris par le savant Benedetto Fioretti, dans ses Progymnasmes Poëtiques, imprimés sous le nom d'Udeno Nisieli. Mais on peut l'excuser; l'étymologie favorisant ce retranchement de l'A. Et d'autres Poëtes en ont depuis usé de la sorte. Le Graziani dans sa Granata Conquistata, chant 2.

——Strepitosi udir da vari lati
Le Trombe, i Corni, i Timpani, e i Taballi. M.

ATACHER. En Languedoc & en Gascogne on dit *estacà*. Les anciens François appelloient *etaque*, & depuis *étache*, un pieu ou un pal planté dans la terre, pour y arrêter & attacher quelque chose. La Coutume de Haynaut, chapitre 109. *Faire une maison sur quatre estaques*. Enguerrand de Monstrelet, volume 1. chapitre 2. *Une chaisne tenant à une estache*. La Coutume de Rheims art. 351. *Planter bouquets & étaches*. Celle d'Artois art. 98. *Estaches de moulin à vent*. Je crois que ce mot est formé de *stava*, qui selon Pithou se trouve dans les vieux exemplaires de la Loi Salique, tit. 30. §. 32. au lieu de *statua*, & qui signifie *un pal*. Mais soit qu'il y faille lire *stava* ou *statua*, ces mots sont sans doute formés du verbe *stare*. De *étaque* ou *étache*, on fit *attache*, & de-là le verbe *attacher*, qui signifioit originairement *lier* & *arrester* quelque chose contre une étache; & qu'on a depuis étendu à tout ce qui est cloué & arrêté. Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Retentus, quod vulgariter dicitur* attachiatus. Dans une Charte rapportée par le même Auteur en la Vie du Roi Jean: *Liceat Comiti, vel Ballivo nostro, attachiare & imbreviare catalla defuncti*. Et dans ses Additions aux Vies des Abbés de Saint Auban: *Attachiare & distringere*. Les Loix de Malcolme, Roi d'Ecosse, livre 2. chapitre 9. *Malefactor debet attachiari, & duci in carcerem*. Caseneuve.

ATACHER. Les Auteurs de la Basse Latinité disent *attachiare*, qu'ils ont fait du François *atacher*: & les François ont fait *attacher* de l'Italien *attaccare*, qui signifie *appiccare*, *impiccare*, c'est-à-dire, *pendre*, *laqueo collum nodare*. L'origine de ce mot Italien est fort difficile. Ferrari le dérive d'*affigitare*, diminutif d'*affigere*. J'ai cru autrefois qu'il venoit d'*aptare*, & il en peut venir de cette maniere: *apto*, *aptavi*, *aptatum*, *aptaticum*, *attaticum*, *attaticare*, ATTACARE. *Laqueum sibi collo aptare*, se trouve, pour *se pendre*. M.

ATACHER. Rabelais, livre 1. chapitre 8. a dit *estacher* dans la même signification que nous disons *atacher*. Dans le Patois Messin les Charpentiers appellent *tasche*, ou plutôt *téche*, la grosse & longue poutre qui soutient toute une maison de paysan. Je ne sais si ce ne seroit pas de ce mot *tache*, que je suppose être ancien dans notre Langue, en la signification de poutre que viendroit le verbe *atacher*. Ceux du Languedoc disent *estaca* dans la même signification: ce qui me fait soupçonner qu'*atacher* & *estaca* pourroient bien venir de l'Alleman *stock*, d'où nous avons fait *estoc* & *estacade*. Ainsi *atacher* signifieroit proprement suspendre à un pieu ou à un bâton; & c'est en ce sens que le Picard, dont parle M. Ménage, disoit au Bourreau de l'atacher. *Le Duchat*.

ATAINE, ATAINEUX. Vieux mot qui signifie *querelle*, & *querelleux*. La vieille Régle de Saint Benoît: *En l'Abbaye sont deffendues toutes ataines. Si establissons, que li uns des Freres ne fiere l'autre*. Alain Chartier dans le Quadrilogue Invectif, page 436. *Longue fut & trop atainense qu'il n'affiert, la contention de ces deux qui escrivoient ensemble par paroles mordans très-haineusement*. Voyez André du Chesne, sur ce lieu d'Alain Chartier. *M*.

ATAINE ou ATENNE, vient d'*atenner*, composé de *tenner*, ou, comme on dit aussi, *tanner*, dans la signification de *chagriner*. Voyez ci-dessous au mot *tanner*. Le Roman de Perceforest, vol. 3. chapitre 15. *Par les parolles du Roi recommença la feste entre ceux à qui il ne touchoit point, & tant furent joyeux que les aucuns s'en tannoient*. Villon, fol. m. 19. r°. *S'ils en sont coursez ou tannez*. Et Coquillart, dans son Blason des Armes & des Dames: *Souvent recreu, fasché, tenné*. *Atainer* se trouve dans le Roman de la Rose, fol. 44. r°. Edit de 1531. & Rabelais a dit *contenner*, dans l'accien Prologue du livre 4. Je me trompe fort si ces mots

ne viennent de quelque diminutif de *tædium*. Le Duchat.

ATANT. Vieux mot qui signifie *alors*. D'*ad tantum* : comme *partant* de *per tantum*. Voyez *autant*. M.

ATAQUER. De l'Italien *attacare*. Ce mot en la signification d'*attaquer*, n'est pas ancien dans notre Langue : car dans la signification d'*attacher*, il est très-ancien dans la Langue Picarde : témoin le Picard, qui étant mené au gibet aima mieux y être attaché, pendu, & étranglé, que d'épouser une fille boiteuse : disant à l'exécuteur, *attaque, attaque, elle cloque*. Montagne & Henri Etienne rapportent cette Histoire : celui-ci, dans son Dialogue du nouveau Langage François italianisé, page 82. & l'autre, dans le chap. 40. du liv. 1. de ses Essais, selon les premieres éditions. *M.*

ATAQUER. *Adoriri, aggredi*. On prononçoit autrefois *attacher*. Amyot dans la Vie d'Agésilas : *Et leur commanda qu'ils allassent vistement attacher l'Ennemi*. Huet.

On peut très-bien, ce me semble, dériver ce mot de l'Anglo-Saxon *æt*, qui, dans plusieurs composés, signifie la même chose que *ad* ; & de *tæcan*, *prendre*, en Anglois *take*. *

ATAULPHE. C'est le nom d'un Roi des Goths, parent & successeur d'Alaric. Ce nom peut signifier deux choses, savoir, *pater juvans*, & *felicitatis adjutor*, suivant qu'on dérive le commencement, ou de *atta*, pere, ou de *aud*, félicité, deux termes Gothiques. *Atta*, dans la signification de *pere*, est fort ancien, & on le trouve employé chez beaucoup de Nations, comme ches les Phrygiens, les Grecs, les Latins, les Goths, &c. Les Phrygiens, selon Arnobe, *adv. gentes*, liv. v. appelloient un bouc *attagoz*, c'est-à-dire, *pere des chévres*, de *atta* pere, & *goz* chévre. Chez les Grecs, ἄττα est un terme de respect, à l'égard d'une personne plus âgée ; & Achille l'employe dans l'Iliade d'Homére en parlant à Phœnix. Les Latins, selon Festus, appellent de même un vieillard *atta* ; & c'est peut-être de-là que vient le mot *atavus*, comme qui diroit *pater avi*. Dans la Version Gothique des Evangiles, *Pater noster qui es in cœlis*, Matth. vi. 9. est rendu par, *atta unsar thu in himinam*. Les Cantabriens ou Basques disent *aita* ; les Frisons *hayte*, *heyte* ; les Hongrois *attya* ; les enfans en Suisse *ætte*. Je rapporte tout cela pour montrer la convenance des Langues. *Aud* en Gothique signifie biens, richesses, & ensuite félicité. En Anglo-Saxon c'est *ead*, en Alleman *od*. Quant à *ulphe*, qui fait la seconde partie du mot *ataulphe*, & qui signifie secours, secoureur, c'est un terme Celtique dont on a ôté l'aspiration, & qui se prononce diversement suivant les différentes dialectes. En Gallois, en Anglo-Saxon, & en Anglois, c'est *helpe* ; en Anglo-Saxon encore *hylp*, & par aphérese *ulph* ; en Alleman *hulf* ; en Flaman *hulp* ; en vieux Franc *helfa* ; en Suédois *hialp*, *hiælp*. Au reste *ataulphe* est la même chose qu'*adolphe*, & ces deux noms ne différent que par la prononciation.*

ATE.

ATEDIER. D'*adtædiare*. *Adtædiari*, pour *tædio affici*, se trouve dans Joannes Major, *De Gestis Scotorum*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, iv. 1. *M.*

ATELER. Je crois qu'il vient d'*adtelare*, comme DETELER de *detelare*. *Protelum* dans les Gloses, est expliqué ἐξάμπρον : *id est*, *Funis qui currui junguntur ad trahendum jumenta*. Il y a apparence que de-là on a dit *ad protelare*, & puis, par contraction, *adtelare*, d'où nous avons fait ensuite *ateler*. Dans Pline *protelum boum* se prend pour *jugum boum* : *Protelis boum & in Danubio extrahitur*. C'est au livre ix. chapitre 15. Et ailleurs : *Nec sarrienda sunt hoc modo sata, sed protelis binis, ternisque sic arant*. Mais il signifie proprement *tenor in ducendo quidam, tractusque longus & continuatus*. Turnébe sur la premiere Oraison contre Rullus, page 7. ADIUNXIT : *translatio ducta ab equis, qui adjunguntur, ut jugalibus funales, & ipsi inter se : id nos vernaculo verbo* attelare *Gallicè dicimus, more Latinam originem referente, ut me docuit vir hujus memoria doctissimus, & ad elegantiam litterarum, ad stirpium, piscium, animalium omnium, atque adeo omnis naturæ cognitionem recuperandam, atque renovandam, natus & imbutus, Montis-Pessuli Episcopus*. Voyez Scaliger sur les Catalectes, & M. de Saumaise sur Solin, page 1318. & 1319. Nous appellons ATTELLES ces deux vaisseaux plats qui accollent le collier d'un cheval de trait, & Nicot croit que c'est de-là que vient le verbe *atteler*. M.

Si on regarde le timon d'un carosse ou d'un chariot comme une espece de fléche, on pourra croire qu'*ateler* aura été fait d'*adtelare*, fait de *telum*. Le Duchat.

ATELIER. Rabelais 3. 51. écrit *astelier* : ce qui pourroit donner sujet de croire que ce mot auroit été fait de celui d'*attelles*, qui sont de menus aisseaux, & que ce mot d'*attelles*, selon la pensée du P. Labbe, pourroit avoir été fait du Grec ἀστῖλαι, dont Hésychius fait mention en ces termes : σείρμια, ἅς τινες ἀστῖλας, τὰς ἐκ σχοίνων πλεκομένας. M.

L'étymologie que M. Ménage donne du mot *atelier* ne paroît guere vrai-semblable. Un *atelier* est le lieu où plusieurs Ouvriers travaillent ensemble. Il se dit principalement des bâtimens. On le dit aussi des lieux où les Charpentiers, Peintres, Sculpteurs tiennent plusieurs Ouvriers qui travaillent sous leurs ordres à de grosses besognes. Ce mot peut venir de ce qu'en quelques lieux on a donné le nom d'*ateliers* aux bassecours des grandes maisons de campagne, à cause que c'étoit le lieu où l'on ateloit les chevaux & les bœufs aux charrues, chariots & charettes, & où logoient aussi les Forgerons, Selliers & Charrons, & autres Ouvriers nécessaires pour faire valoir les terres ; d'où il a été transporté aux autres lieux où plusieurs Ouvriers travaillent ensemble. *

ATELLES. On appelle ainsi en termes de Chirurgie les éclisses dont on se sert pour serrer les os d'un membre rompu ou froissé. Et en cette signification, ce mot vient, je crois, de *hastella*, diminutif de *hasta*. M.

ATH.

ATHALARIC. C'est le nom d'un Roi des Goths en Italie, petit-fils & successeur du Roi Théodoric. *Athalaric* signifie *nobilitate potens*. Ce nom est composé de *adel* qui veut dire *nobilitas*, *nobilis*, & de *reiks* ou *rich*, ou *rice*, ou *reich*, qui en différentes Dialectes de la Langue Celtique & Teutonique signifie *potens*, *valens*, *fortis*. De-là le Latin-barbare a fait *ricus*. Le mot *adel*, autrement *adal*, *edel* & *athel*, entre dans la composition de plusieurs noms propres Teutoniques, comme *Adalbert*,

bert, qui signifie illustre en noblesse; *Adalbold*, fier de sa noblesse; *Adelman*, homme noble; *Adelhaide*, personne noble, de *heit* personne; *Aldegonde*, femme noble, de *gund* qui veut dire *vira*, *virago*. Au lieu d'*Adalbert* on a dit aussi *Udalbert* dans le même sens. *

ATHANOR. C'est en terme de Chymie un grand fourneau immobile, fait de brique ou de terre, qui a une tour au milieu, où l'on met le charbon, & qui par des canaux ou ouvertures qui sont aux côtés du foyer communique sa chaleur à plusieurs vaisseaux voisins. Ce mot vient des Arabes, qui appellent un four *thanour*, & avec l'article *al*, *althannour*. Au lieu de *althannour* on prononce *atthanour*, d'où s'est fait notre *Athanor*, que les Chymistes ont pris apparemment des Médecins Arabes. Les Ebreux appellent aussi un four תנור *thannour*. *

A T I.

ATIEDIR. D'*adtepidire*, qu'on a dit pour *adtepidare*. Les Gascons disent *atieda*. M.

ATIFER. Mot ancien, qui se dit encore aujourd'hui en parlant de la coiffure des femmes, comme l'ont remarqué Messieurs de l'Académie. Les femmes sont long-tems à *s'attifer*. D'*attifare*, inusité, formé d'*aptus* & de *facere*. Le P. Labbe le dérive d'*artifex* : Lancelot de τῦφ☉, *orgueil* ; ou de σέφειν *orner*, *couronner*, *environner* : qui est aussi l'étymologie de Périon. D'*attifer*, on a dit ATTIFET, pour un ornement de tête pour les femmes : qui est un mot qui n'est comme plus en usage. Au lieu d'ATTIFET, Claude Mitalier a dit ATIFEL, qu'il dérive de l'Ebreu. ATIFELUM *Galli numerant inter muliebria ornamenta : est autem integumentum capitis auro ac segmentis ornatum*, *quod Hebræi* מעטפה, mahataphah *appellant*. *Descendit autem à verbo* עטף, hataph, *quod* velare *&* operire *significat*. C'est dans sa Lettre à Jérôme de Chatillon, Président de Lyon, imprimée à la fin des Hypomnéses de Henri Etienne. *M.*

ATIFER. Le simple *tiffer*, en la même signification, se trouve employé dans la cinquiéme des quinze joies du Mariage, & dans la sixiéme. *Le Duchat.*

ATISER. Joachim Périon, dans ses Dialogues *de Linguæ Gallicæ origine*, tient qu'il est formé d'ἀτύζειν, qui signifie *irriter*. Mais Robert Etienne, dans son Dictionnaire, le forme d'*ad*, & de *titio*, qui signifie *tison*. Caseneuve.

ATISER. D'*ad* & de *titiare*, fait de *titius*, dit par métaplasme au lieu de *titio titionis*. Voyez *tison*. Gosselin le dérive ridiculement d'ἀτύζειν : ce qu'il a pris de Périon. *M.*

On a dit aussi *aticer* dans la même signification : ce qui fait voir qu'en effet ce mot vient d'*ad* & de *titiare*. Le Roman de la Rose, fol. 107. r°.

> *Car garde n'aura d'avarice*,
> *Qui d'entasser les gens atice.* Le Duchat.

ATITRER un homme pour faire quelque chose. *Attitulare* se trouve dans Rufin, pour inscrire, mettre un titre : *Ex his præcipuè libris quos περὶ ἀρχῶν attitulavit.* C'est dans sa Version de l'Apologie de Pamphile pour Origéne : mais ce qui n'a rien de commun avec la signification de notre mot *attirer*. M.

ATITRER. C'est fournir un titre ou un prétexte pour faire quelque chose. Ainsi ce mot peut fort bien venir d'*attitulare*, dans le sens où Rufin l'a employé. *Le Duchat.*

A T O.

ATOUR : *ornement*. Henri Spelman, en son Archéologue, ou Glossaire, croit que ce mot est formé du verbe *tourner*, qu'il prend pour *changer*, & *donner une chose au lieu d'une autre* ; parce que ceux qui ont le soin de donner les habits & les ornemens aux Princes, leur en changent souvent. *A Gallico* tourner, *hoc est*, *vertere*, *commutare*, *rem unam in vicem alterius dare* ; *unde qui Nobilibus sunt à vestium mutatione*, *eosque ornant & instruunt*, *(Cosmetæ nempe & Camerarii)* Atourneurs *appellantur*. Mais je ne sçais si en disant *à Gallico*, il entend la Guienne, où les Anglois ont été long-tems les maîtres; & où *tournà* signifie *changer*. Car pour *tourner*, les François ne le prennent point en ce sens. Toutefois on pourroit dire qu'*atour* vient de *tourner*, en tant qu'il signifie *faire & agencer au tour* ; & que les ornemens des femmes ont été appellés *atours*, parce qu'en matiere de gentillesses & d'ornemens, qui sont ordinairement de figure ronde, il est nécessaire de les arrondir au tour. *Caseneuve.*

ATOURNE'. *Adornatus.* On lit dans le Sexte, lib. 3. tit. 16. de Stat. Reg. cap. unic. *Adornati*, *procuratores Abbatissarum*. Huet.

A-TOUT. Ce mot signifie tantôt *avec*, & tantôt la *triomfe* à toutes sortes de jeux de cartes. Dans sa derniere signification, je crois que c'est parce que la triomfe aux jeux de cartes supplée à tout, du moins au défaut de la couleur dont on a rentré. *Le Duchat.*

A T R.

ATRAPE. Il vient de *trape*, qui est une machine à surprendre les oiseaux; le diminutif duquel est *trebuchet*, en changeant le P. en B. François Pithou témoigne, que là où nous lisons, dans l'édition ordinaire de la Loi Salique, tit. 7. *Si quis turturem de reti alterius*, *aut quamlibet aviculam de quolibet laqueo vel decipulâ furatus fuerit* ; il y a dans les vieux exemplaires, & dans l'édition d'Allemagne: *si quis aucellum de trapa furaverit.* Caseneuve.

ATRAPER. D'*adtrapare*. Voyez *trape*. On disoit anciennement *entraper*, d'*intrapare* ; & les Bretons le disent encore à présent. *M.*

ATRAPER. De l'Alleman *treffen*, qui veut dire *decipere*, *irretire*, dolo *capere*, en Anglois *to trap*. De-là aussi *trape*, *decipula*; & *calcitrapa*, qui signifie un fer triangulaire où les pieds sont pris, & une sorte de chardon, appellé autrement, *carduus stellatus*. *

ATRE. D'*atrium*. On appelle dans le Boulenois un Cimetiere *atre*, à cause que les Cimetieres étoient ordinairement au-devant de l'Eglise : *in atrio Ecclesiæ*. M.

La Légende Dorée, en François, imprimée à Lyon en 1476. Dans la Légende de Saint Alexien, on lit que ce Saint se tenoit au Porche de l'Eglise d'Edesse avec les pauvres; & plus bas on lit : *Quand Alexien eût été dix-sept ans en l'atre dessusdit*, *au service de Dieu*. Et plus bas : *C'est celui qui siet hors en l'atre ; & doncques celuy yssit hors hastivement*, *& se mit dedans l'Eglise*. A Metz le peuple dit *atrie*, féminin, dans la même signification, du plurier

atria; comme de *Biblia*, plurier, on a fait *Bible*, au singulier & au féminin. *Le Duchat.*

ATT.

ATTACHER. Voyez ATACHER.

ATTAQUER. Voyez ATAQUER.

ATTEDIER. Voyez ATEDIER.

ATTELIER. Voyez ATELIER.

ATTELLER. Voyez ATELER.

ATTELLES. Voyez ATELLES.

ATTIEDIR. Voyez ATIEDIR.

s'ATTINTER. C'est-à-dire, *s'ajuster*, *se parer*. Ce mot est ancien, & on s'en sert encore en Basse-Normandie, dans un sens ironique; comme quand on dit d'une femme qui emploie beaucoup de tems à s'ajuster: *il lui faut bien du tems à s'attinter.* Il se trouve dans Coquillard:

> *Sera aujourd'hui attincté*
> *Comme un Duc, comme un Connétable.*

Et dans le Livre intitulé l'*An des sept Dames:*

> *Besoin sera que je l'attincte*
> *Comme si se fust pour un Comte.* S. Add.

ATTISER. Voyez ATISER.

ATTITRER. Voyez ATITRER.

ATTITUDE. Terme de Peinture & de Sculpture. Disposition de figure. De l'Italien *attitudine*. *Aptitudo*, dans le petit Dictionnaire Latin-François du P. Labbe, est expliqué par *convenableté*. M.

ATTRAPER. Voyez ATRAPER.

AVA.

AVACHIR. *S'avachir*, c'est devenir lâche comme une *vache*, n'avoir plus qu'un cœur de *vache*, comme on parle. Ainsi ce mot vient de *vache*. Le Duchat.

AVALLER. D'*advallare*, qui a été fait d'*ad*, & de *vallis*; comme *monter* a été fait de *mons montis*. *Advallare* veut donc dire proprement *mettre à val*. Au lieu d'*advallare*, on a dit *avallare*. Une Chartre du Roi Philippe: *Nullus mercator cum mercatura sua poterat transire Rothomagum, per Sequanam, ascendendo, vel avallando, nisi per cives Rothomagi.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. 4. chap. 1. Nous avons dit de-là, par métaphore, *avaller*, en parlant des choses que l'on boit & que l'on mange. Sénéque a dit *demittere*, en la même signification: *Ardentes boletos, & raptim condimento suo mersatos, demittunt pœne fumantes, quos deinde restinguant nivatis potionibus.* Le P. Thomassin, tome premier de son Traité des Langues réduites à l'Ebreu, page 933. prétend que le mot François *avaler*, en cette derniére signification, est d'origine Ebraïque. *M.*

AVANCE, AVANCER. M. de Caseneuve: *Il est certain, comme je fais voir sur le mot* doresnavant *que* avant *est formé* d'anteà, *ou* ante. *Et ainsi* avancer *est fait* d'antecedere, *&* avance d'antecessus: *car* antecedere, *signifie* prendre *ou* bailler par avance. M. de Caseneuve n'a pas ici bien rencontré, contre son ordinaire. *Avant* a été fait d'*ab ante*: dont l'inusité *abantius*; d'où *abantia* & *abantiare*. D'*abantia* nous avons fait AVANCE; & AVANCER d'*abantiare*. *Antius* est le comparatif d'*ante*, comme *propius* de *prope*. Voyez *anzi* dans mes Origines Italiennes: & *ains* ci-dessus. *M.*

AVA.

AVANCER, AVANCE. Il est cértain, comme je fais voir sur le mot *Doresnavant*, que *avant* est formé d'*antea* ou *ante*. Et ainsi *avancer* est fait d'*antecedere*; & *avance*, d'*antecessus*: car *antecedere* signifie *prendre* ou *bailler par avance* Les Gloses: προλαμβάνω *præcapio*, *antecapio*, *præsumo*, *præcedo*, *antecedo*. Sénéque, livre 4. *de Beneficiis*: *Ego quod cui debeam scio, aliis post longum diem repono, aliis in antecessum.* Quintilien, Declam. 12. *Prosit mihi quod apud negociatores solet in antecessus dedi.* Caseneuve.

AVANGER. Dans l'Anjou, le Maine & la Normandie on dit: *Je ne saurois avanger à cela*, pour dire, *je ne saurois fournir à cela.* Du Latin-Barbare inusité *avantiare*. L'I voyelle devient consone. Voyez *avancer*. M.

AVANIE. C'est un mot d'origine Grecque-Vulgaire, qui signifie proprement, un affront avec supercherie, une querelle d'Alleman. Voyez ἀβανία dans le Glossaire Grec de M. du Cange. Les Turcs prononcent *avan*. On veut que le Turc *avan* vienne de l'Ebreu עוה *hava*, qui signifie *iniquè agere*, *marcher de travers en quelque chose*. Mais la Langue Turque ne vient point de l'Arabe; si ce n'est en ce peu qu'il y a d'Arabe mêlé parmi cette Langue, depuis que les Turcs sont devenus Mahométans. Et si le mot d'*avanie* étoit d'origine Ebraïque, il viendroit plutôt du substantif און *aven*, qui signifie *iniquité*, que du verbe עוה *hava*. Je veux dire qu'*aven* approcheroit plus d'*avanie*, qu'*ava*. M. du Cange dérive aussi le François *avanie* du Grec-Barbare ἀβανία, qui signifie la même chose. *M.*

AVANIE vient de l'Arabe *Havân*, *opprobium.* Huet.

AVANT. D'*abante*; comme *en avant* d'*inabante*. *Inante* se trouve non-seulement dans les Auteurs de la moyenne Latinité, comme dans Commodianus, Instr. 46. *Cave ut non delinquas inante*; & dans Gregoire de Tours II. 16. *Inante absidem rotundam habens*; mais dans les Ecrivains Latins du Siécle d'or; comme dans Properce. Scaliger, dans son Traité *de Re nummaria*, pag. 92. au sujet d'une inscription de Barcelonne, qu'Antonius Augustinus a donnée & expliquée, & que Gruterus a insérée dans son Trésor des Inscriptions: *Illud verò leviusculum videbitur quod dicam, mihi verò prætereundum non videtur ob id quod cùm levissimum sit, tanto viro ansam errandi dederit. In Inscriptione, initio est,* ATLECTUS ABANTE. *quod est idem quòd simpliciter* ante. *Ut* inante *apud Propertium nihil aliud est quàm* ante. *Ravenæ Saxum:* NEQUE AD ANTE ALIAM PONAT. *Id est* πρὸ τοῦ. *Aliter in Inscriptione Romana:* FUNDI. HUIUS. DOMINUS. INFANS. HIC IACET. SIMILIS. DEO. HUNC. ABANTE. OCULIS. PARENTIS. RAPUERUNT. NIMPHÆ. *Nam ibi est quod Bibliis Græcis & Novo Testamento*, ἀπὸ ἐνώπιον, ἀπὸ προσώπου, *Inante*, ou *inantea*, signifie aussi *d'ici en avant*. Le Titre de la Constitution de la Donation à cause des Noces que fit au mois d'Avril 1107. Guillaume, Seigneur de Montpellier, à Agnès son épouse: *Decimæ partis omnium rerum mearum mobilium, ubicumque habeo & habere debeo, & inanteà Domino largiente ubique locorum adquisitus fuero.* M.

AVANTGARDE, ARRIEREGARDE. Les Armées sont divisées en trois parties, Avantgarde, Bataille, & Arrieregarde. La premiere & la derniere sont pour garder, c'est-à-dire, conserver & maintenir la Bataille, en laquelle consiste la plus grande force de l'Armée. L'une est formée d'*An-*

regarda; & l'autre de *Retrogarda*. Le *Gesta Ludovici VII. Regis, filii Ludovici Grossi R. Illi de Retrogarda putabant, quòd, sicut ordinaverunt adscenso monte, ibi deberent sistere, & sua tentoria collocare, & propter hoc quia nesciebant Antegardam ulterius prætergressam*. Caseneuve.

Avant-garde. D'*avant* & de *garde*. Voyez le Glossaire de M. du Cange, au mot *antegardia*. M.

AVANT-PROPOS. D'*avant* & de *propos*. Les Latins ont dit de même *antiloquium*, mot qui se trouve dans Symmaque, épître 71. du livre 1. & épître 23. du livre 8. Je remarquerai ici en passant, que ce mot d'*avant-propos* n'est pas ancien dans notre Langue. C'est l'observation de Pasquier. Voici ses termes, qui sont du chapitre 3. du livre VIII. de ses Recherches : *Le premier qui mit en œuvre* avant-propos *pour* prologue, *fut Louis le Charon en ses Dialogues : dont on se mocquoit au commencement : & depuis je vois cette parolle receue, sans en douter. Non sans cause : Car nous avons plusieurs mots de même parure :* avant-garde, avant-jeu, avant-bras. *Et croy qu'il y auroit plus de raison de dire* avant-chambre, *que ce que nous disons* anti-chambre. *Il voulut aussi d'un* Jurisconsulte *Latin, faire en nostre Langue un* Droit-Conseillant : *mais il y perdit son François*. M.

AVANTURIERS. Sorte d'ancienne Milice Françoise. Rabelais, liv. 1. ch. 26. *Et fut par son édit constitué le Seigneur Trapelu sur l'avant-garde, en laquelle furent censez seize mille quatorze harquebusiers, trente mille & onze avanturiers*. Et au ch. 47. du même livre : *quatre-vingts neuf mille harquebusiers, cent quarante mille avanturiers. Dans les vieux Romans de Louis* XII. *& de François* I. dit Brantome, dans son discours sur les Colonels de l'Infanterie Françoise, *par les avanturiers de guerre, on entendoit les Fantassins : c'étoient des gens habillés à la pendarde, comme on disoit, c'est-à-dire, mal-proprement, portant des chemises à longues & grandes manches, qui leur duroient plus de deux ou trois mois sans changer, monstrans leurs poitrines velues & pelues, & toutes découvertes, les chausses bigarrées & balafrées, usans de ces mots, & la plûpart monstreient la chair de la cuisse, voire des fesses. D'autres plus propres, avoient du taffetas en si grande quantité, qu'ils les doubloient, & appelloient chausses bouffantes ; mais il faloit que la plûpart monstrassent la jambe nue, une ou deux, & portassent leurs bas deschaussez, pendans à la ceinture. Encore aujourd'hui les Espagnols usent de ce mot* avanturiers ; *mais ils ne sont pas soldats gagez ny soudoyez, mais qui y vont pour leur plaisir, soit soldats ou Gentils-hommes*. Avant que ce nom d'*avanturiers* fût en usage, quelques-uns appelloient les soldats *laquais* : même dans Monstrelet, sous Louis XI. on les appelloit *laquais* ou *allaquais*, comme voulant dire des gens de pié allans & marchans près de leurs Capitaines. Ces mêmes fantassins ou piétons étoient aussi autrefois appellés *Rustres*. Voilà quels étoient ces soldats qu'on appelloit *avanturiers*, milice sans gage, même en France, quoique Brantome semble insinuer le contraire, & qui, si je ne me trompe, y a subsisté jusqu'à ce que François 1. leur substitua les Régimens, troupes réglées & payées, que Rabelais au même ch. 47. appelle les légions de *grand gousier*, & avec lesquelles ce Prince voulut se défendre contre les *avanturiers* & autres troupes de Picrocole, refusant même le secours que ses sujets vouloient lui fournir, particulièrement en *avanturiers*, comme à ses autres prédécesseurs. Gens au reste très-mal-propres que ces *avanturiers*, & comme dit Brantome, *monstrans leurs poitrines velues & pelues* : & c'est pourquoi, au lieu de *grippeminaud*, que l'édition de 1542. donne pour chef aux *avanturiers* du liv. 1. ch. 26. de Rabelais ; dans les éditions posterieures, leur chef est appellé *trapelu*, de *transpilosus*, qui signifie *très-pelu*, *très-velu*, & extrêmement maussade. Ce qu'on les nommoit *avanturiers*, j'estime que c'est parce qu'ils servoient sans solde, & dans l'espérance de trouver leur fortune dans les *avantures*, à l'exemple des Chevaliers errans, qui ne sçavoient ce que c'étoit de payer dans les cabarets, & qui de pauvres inconnus qu'ils étoient presque toujours, devenoient petit à petit grands Seigneurs. *Le Duchat*.

AVANTURINE. On appelle de ce nom une certaine sorte de pierre factice, faite de verre fondu avec de la poudre de cuivre, de laquelle pierre on fait des chapelets. Et on l'appelle de la sorte, parce que cette composition fut trouvée fortuitement. Et nous avons appellé ensuite du même nom une pierre précieuse qui se trouve dans la Bohême & dans la Silésie, à cause qu'elle ressemble par sa couleur à cette pierre factice, étant jaunâtre comme elle, & marquetée de plusieurs petits points d'or. Et par cette raison de ressemblance, nous avons encore donné le même nom à une pierre qui se trouve dans des carrieres de Provence. *M*.

AVARIE. C'est un Droit qui se paye pour l'entretien d'un port, par chaque vaisseau qui y mouille. Les Italiens disent *avaria*, pour une compensation du dommage de ce qui se jette dans la mer. Voyez mes Origines Italiennes au mot *avaria*. M.

Avarie, signifie aussi le dommage arrivé à un vaisseau, ou aux marchandises dont il est chargé, depuis le départ jusqu'au retour. On répute aussi pour *avaries* les dépenses extraordinaires & imprévues, faites pendant le voyage, soit pour le vaisseau, soit pour les marchandises, soit pour le tout ensemble. Jean Mornac, sur la Loi 4. *Dig. ad Legem Rhodiam de jactu*, dit que ce mot est corrompu du Grec βάρις, qui signifie *navire* chez les Ioniens. Cela s'appelle en Alleman *haveren*, d'où l'on a fait *haveria*, pour exprimer la même chose en Latin. Ce mot, dit un Auteur Alleman, vient de *hafen*, qui signifie *port*. Les Espagnols appellent ce droit *el gasto de haberia* ; & D. Juan Solorzano, dans son ouvrage *de Indiar Gubernat.* liv. IV. ch. 1. prétend que ce nom vient de l'Espagnol *haber*, bien, ou *haberes* biens, qui vient du Latin *habere*. Voyez ce qu'il en dit au même endroit. Les Espagnols disent en Latin *haberia*, & non pas *haveria*, comme dans le Nord. *

AVAUX. Terre en Champagne, érigée depuis peu en Comté en faveur de feu M. de Mesme d'Avaux, homme célèbre par ses Négociations. D'*Avallis*. C'est ainsi que ce lieu se trouve appellé dans les Annales de S. Bertin, écrites par un Moine de l'Abbaye de S. Bertin, qui vivoit il y a plus de 800. ans. *M*.

A U B.

AUBADE. Nous appellons *aubades*, les concerts de musique que donnent à la pointe du jour les amans à leurs maîtresses avec des violons, ou autres instrumens de musique ; & *sérénades* ceux qu'ils donnent le soir. M. le Févre, Professeur de

Saumur, liv. 2. de ses Epîtres, pag. 251. *Quid sit nomus in Musicis, notissimum est.* νόμος ὄρθιος *erat canticum quod sub diluculum pro foribus accinebatur. Hodie apud nos dicitur* une aubade, *quòd sub albam, id est, auroram, edi soleat.* M.

AUBAIN, Aubaine. Les Etrangers, nés dans les Terres qui ne sont pas de la Couronne de France, sont appellés *Aubains.* Il y a diverses origines de ce mot. Quelques-uns le forment d'*albinatus*, qu'ils composent d'*alibi* & de *natus.* Les autres d'*Advena:* car les Aubains ou Etrangers sont appellés *Advenæ* dans les Capitulaires de Charlemagne, liv. 3. chap. 18. & dans ceux de Charles le Chauve, tit. 12. chap. 9. & tit. 13. chap. 6. Ils sont aussi appellés *Adventitii*, titre 31. chap. 31. Toutefois les Doctes ont déja remarqué que le mot *Aubain* est formé d'*Albanus* ou d'*Albinus.* Les Ecossois, ou, pour mieux dire, les Hibernois, ausquels appartient proprement le nom de *Scoti*, étoient anciennement appellés *Albani* ou *Albini.* C'est pourquoi, en quelques endroits d'Ecosse, ils sont encore appellés *Alibawns.* Et Gerardus Mercator, dans son *Atlas*, dit qu'encore maintenant, ceux des Ecossois naturels, qui ont retenu quelque marque de leur ancienne Langue, appellent l'Ecosse *Albain;* & les Irlandois *Alabani.* Voire même George Buchanan, liv. 5. de l'Histoire d'Ecosse, soutient qu'Alcuin est surnommé *Albinus*, parce qu'il étoit Ecossois de Nation. D'où il appert que Julien Peleus, question 127. n'a pas raison de dire qu'*Albinus* est un mot corrompu, qui ne se trouve en aucun bon Auteur. Ceux de cette Nation avoient accoutumé de voyager dans les pays étrangers, & même d'y établir leur demeure. Walafridus Strabo, liv. 2. chap. 47. de la Vie de saint Gal: *De natione Scotorum, quibus consuetudo peregrinandi jam penè in naturam conversa est, quidam advenientes*, &c. De sorte que par la suite du tems, toute sorte d'Etrangers, nés hors du Royaume, furent appellés *Albani.* Des Lettres patentes des Rois Lothaire & Louis, données en faveur de Lisiard, Evêque de Paris: *Nec de liberis hominibus, Albanisque, ac Colonis in supradictâ terrâ commanentibus, aliquem censum, vel aliquas redhibitiones accipere præsumat.* Et un Acte de l'an MLXV. extrait des Archives de l'Abbaye de Saint Pierre de Hasnon, rapporté par André du Chesne, dans ses Preuves de l'Histoire des Comtes de Guisnes: *Advenas, quos* Albanos *vocant.* Galfredus Monumetensis, liv. 2. chap. 1. de l'Histoire des anciens Rois de Bretagne, écrit que l'Ecosse ou l'Hibernie, a pris le nom d'*Albania*, de son ancien Roi *Albanactus;* lequel, comme remarque Ponticus Virunius ou Virunnius, liv. 2. de l'Histoire de Bretagne, étoit fils de Brutus, qu'on croit avoir donné le nom à la Bretagne. Mais il est bien plus croyable que le mot *Albania* est formé d'*Albion*, qui est le nom que les anciens Auteurs donnent à la Bretagne. Du mot *Aubain* sont formés *Aubaine, Aubenage*, ou bien *Aubaineté* ou *Aubanité*, comme disent les Coutumes d'Artois & de Haynaut; qui est le Droit par lequel le Roi succéde aux biens des Aubains ou Etrangers qui meurent dans les terres de son obéïssance.

Ce Droit d'Aubaine, qui n'appartient qu'au Roi, & duquel on a fait un Droit de souveraineté, est dans le Royaume de France l'une de ces coutumes contraires à la liberté naturelle, que les nations du Septentrion ont introduites dans les Terres de l'Empire Romain par eux conquises; & l'un de ces Droits, que Boutiller, en sa Somme Rural, appelle *Hayneus.* Aussi certes est-il odieux, d'autant qu'il répugne à l'hospitalité, à laquelle la nature, la raison, & la Religion même oblige les hommes. Encore que nous ayons divisé le monde en tant de Provinces, il n'est à proprement parler qu'une ville, puisque tous les hommes n'y respirent qu'un même air, n'y sont éclairés que d'un même soleil; & que les Rois qui commandent aux Provinces, n'y sont que des Capitaines ou des Commissaires de Quartier, relevant d'un seul Prince souverain, qui est Dieu. Le monde, dit Philon, Juif, au livre intitulé, *La vie du Politique, ou de Joseph*, n'est qu'une grande ville, ἡ μεγαλόπολις ὁ κόσμος ἐστι. Et Tertulien, dans l'Apologétique, assure que les premiers Chrétiens ne considéroient le monde que comme une seule République: *unam omnium Rempublicam agnoscimus mundum.* Et c'est pourquoi ayant été demandé à Socrate d'où il étoit; du monde, répondit-il: *totius enim mundi*, dit Cicéron. *Tusculan.* v. *se incolam & civem arbitrabatur.* De sorte que comme dans une Ville, ou dans un Etat, ceux qui passent d'un quartier à l'autre, ne perdent point la qualité ou le privilége de citoyens, on ne devroit pas considérer comme Etrangers, ceux qui sortent d'un Royaume pour aller habiter dans un autre, y établir leur fortune, & y vivre soumis aux mêmes Loix que les autres habitans. Aussi selon le Droit Romain, dont les Loix sont sans doute les plus justes du monde, les hommes de condition libre, de quelque nation qu'ils fussent, habitans dans les terres de l'Empire, y étoient tenus pour Citoyens Romains, depuis la Constitution de l'Empereur Antonin, dont il est fait mention en la Loi *In toto orbe*, §. *de Statu hominum*, & dans la Novelle 78. chap. 5. De-là vient que, selon le même Droit, il fut permis aux Etrangers, non-seulement d'établir leur habitation en tel endroit de l'Empire que bon leur sembleroit, mais encore d'y avoir la libre disposition de leurs biens: *Omnes Peregrini & Advenæ liberè hospitentur ubi voluerint: & hospitati si testari voluerint de rebus suis, liberam ordinandi habeant facultatem, quorum ordinatio inconcussa servetur*, dit l'Authentique. *Omnes Peregrini*, au Code *Communia de success.* Les Aubains ou Etrangers ont aussi la même liberté de disposer de leurs biens dans les Loix des Lombards, *L. unica, Titulo* de Advenis, *lib.* 3. Caseneuve.

Aubain. Cujas le dérive d'*advena: Alii sunt in eadem civitate originarii, alii* μέτοικοι; *qui & incolæ dicuntur. Posterior ætas advenas quoque eos appellasse videtur: unde vox Gallica orta est* AUBANOIS, *& in Basilicis Gallicis* AVENAGE. *Sed non ita Latini, quibus advena is est qui in aliena civitate moratur ad tempus.* C'est sur la Loi 4. *de Jure Fisci*, au titre premier du livre dixiéme du Code. Il dit la même chose en ses Récitations Posthumes sur le Titre *de Heredibus instituendis.* Nicot le fait venir de l'ancien mot François *hober.* Voici ses termes: AUBAIN, *est celui qui d'un pays dont il fut né, se transporte, & fait sa demeure en un autre:* advena, qui non est indigena, neque αὐτόχθων. *Et semble qu'il soit dit de* auber, *mot usité parmy les gens de village, qui signifie* bouger, *& se remuer d'un lieu à l'autre. Et parce que tels adventifs ne peuvent jouir des droits & avantages des naturels du païs où ils fichent leur bourdon, sans estre naturalisez, & que leurs biens tombent au Fisc après leur décès; pour cette cause on dit* Aubin, *ce que le Latin*

dit extraneus, peregrinus. *Les Anciens disoient* Hobain & Hobaine, *ou* Droit de Hobaine: *qui viennent du verbe* hober, *signifiant* desplacer d'un lieu pour se transporter à un autre: & *l'escrit-on* aubeine. Antoine Loisel, dans ses Observations Meslées, veut qu'il vienne d'*alibi natus*. M. de Caseneuve, dans son Traité du Franc-Alleu, livre 1. chap. 16. le tire d'*Albanus*. *Le mot* d'Aubaine, d'Aubenage, *ou bien* d'Aubaineté *ou* Aubanité, *comme disent les Coutumes d'Artois & de Haynault, vient du mot* Aubain, *qui signifie* étranger, &c. M. Hauteserre, en son livre des Ducs & Comtes de Provence, improuve cette opinion de M. de Caseneuve, & approuvant celle de Cujas, il en propose une autre. Voici ses termes, liv. 2. ch. 7. *Idiotismus*, Albinates, AUBAINS, *deducto scilicet nomine ex voce Latina* advena. *Eosdem* Albanos *appellasse videtur Diploma Lotharii & Ludovici ad petitionem Elisiardi Parisiensis Episcopi apud Pithœum* (c'est François Pithou, dans son Glossaire sur les Capitulaires). *Quo ex loco malè sibi persuasum habuit quidam, peregrinos in Gallia* Albanos *dictos ab Albanis, id est Scotis, quòd peregrinationibus valde dediti essent. Scio Scotos* Albianos *quandoque dictos, quòd Albionem Insulam, id est Britanniam, occuparint. Sed ex eo non moveor ut Albanorum nomen inde accommodatum sit peregrinis in Gallia. Hic enim non alio quàm Scotorum nomine celebratos invenies.... Verius fuerit vocem Gallicam* AUBAINS *semel ortam ex Latino* advena, *imperitiâ ævi in pejus ruente, Latinè redditam* Albanos, *ob soni consensum. Quòd si altiori investigationi hujusce nominis operam dare juvaret*, Albanos *potiùs dictos videretur, quasi* Albatos, *quòd usum togæ albæ, quæ erat insigne civis Romani & hominis liberi, ambirent*. M. du Cange, dans son *Etymologicon vocabulorum Linguæ Gallicæ*, qu'il a recueilli en ma faveur, comme il me l'a dit plus d'une fois, dérive aussi le mot d'*Aubain* du Latin *Albanus* en la signification d'*Ecossois*. AUBAINS, *alienigenæ, advenæ: ex Albanis, seu Scotis, crebriùs peregrinantibus*. Ce sont ses termes. Et Cette étymologie, comme plus conforme à l'analogie que les autres, est préférable aux autres. Antoine Loisel, au lieu allégué, a écrit, que le Royaume de France ne reconnoissoit anciennement que deux sortes d'Etrangers; qui étoient les Anglois, appellés en Latin *Albini*, ou *Albani*, comme leur Isle *Albion*, & les Lombards; ce qui confirme cette étymologie. *M.*

J. Jacques de Guise, fol. m. 34. r°. du 1. vol. des Chroniques de Hainaut: *Item, ils ordonnerent que en toutes places là où les Albaniens* (les Ecossois) *seroient trouvez, ils fussent chassez & tuez comme gens hors de foi & bestes sauvages. Et de-là vint un commun proverbe, lequel a duré jusqu'à présent, que tous adversaires de Princes, infracteurs de loi, sont réputez comme Albains*. Le Duchat.

AUBAINE. Selon Wachter, ce mot vient du Latin-barbare *Albanagium*, qui signifie *peculium peregrini*. La premiere partie d'*Albanagium*, sçavoir *Alban*, est corrompue d'*Alaman* ou *Alamban*, qui signifie *homme étranger*: car *all* signifie *autre*, *étranger*; & *man* signifie *homme*. C'est de la sorte que furent appellés les peuples de la Gaule & de la Germanie, qui allerent occuper au de-là du Rhin & du Danube les pays qu'avoient abandonné les Marcomans, pour se retirer ailleurs. *Agium* signifie *peculium*, si on le forme du Saxon *agen*, *proprium*. Ainsi le composé *Albanagium* signifie *le bien d'un étranger*. De-là le *jus Albanagii*, en François *droit d'Aubaine*, qui est le droit du Roi sur ce bien d'un étranger. On prononçoit autrefois *Aulbaine*; ensuite on a retranché la lettre *l*, & ce retranchement a obscurci l'étymologie de ce mot. *Voyez* Wachter, *Glossar. German.* au mot *Albanagium*. *

AUBE *du jour*. D'*alba dies*, *quòd aër diurnus dehiscat in candorem, ut ait Festus*, dit Passerat sur Tibulle, page 98. Virgile, livre 4. de l'Enéide: *Regina è speculis ut primùm albescere lucem Vidit*.
Cn. Matius, dans ses Mimiambes:

Jam jam albicascit Phœbus & recentatur,
Commune lux omnibus, voluptasque.

Euripide, dans son Iphigénie, *in Aulide*:

Ἴθι λευκαίνει τόδε φῶς ἤδη
Λάμπουσ' ἠώς. M.

AUBE *de Prêtre*. D'*alba*, qu'on a dit absolument, comme parlent les Grammairiens, pour *alba vestis*; comme *prætexta*, *Dalmatica*, *Galbina*, *pexa*, &c. Dans la Vie de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou, écrite par Jean, Moine de Marmoutier: *Universus verò Clerus in albis & capis, cum cereis, & textis, & crucibus, cum hymnis & laudibus, obviam devotus procedit*. *Alba* se trouve en la signification de robe dans Trebellius Pollio, en la Vie de Claudius: *Albam subsericam, paragaudem, triuncem unam*. Et dans l'Epître de Valérien à Zosimion: *Albam subsericam unam, cum purpura Girbitana*. D'*alba*, on a fait *albatus*, qui se trouve dans le même Pollio, en la Vie de l'Empereur Galien. *Inter togatos Patres, & Equestrem Ordinem, albatos Milites*, &c. *M.*

AUBE *des mouches*. Le Dictionnaire Ital. & Fr. d'Ant. Oudin: *Albadi Tafani*, l'aube des mouches, c'est-à-dire le soir. Le point, la pointe du jour, & l'aube du jour, sont synonimes, parce que le matin, l'air commence à se blanchir, le jour commence à poindre, c'est-à-dire, que les rayons du Soleil font une infinité de pointes qui augmentent le jour, ou qui percent à travers de la nuit. Et l'*aube des mouches*, c'est-à-dire, le soir, est un autre synonime avec la pointe ou le point des mouches, parce que c'est principalement sur le soir que les mouches & autres insectes volans, piquent les personnes & le bétail. Rabelais, liv. 4. ch. 9. *Au tiers jour, à l'aube des mouches, nous apparut une Isle triangulaire, bien fort ressemblante, quant à la forme & assiete, à Sicile*. Le Duchat.

AUBEAU. Arbre, appellé vulgairement *peuplier*. D'*albellum*, à cause de la blancheur du derriere de ses feuilles, pour laquelle les Grecs l'ont appellé λεύκη, & les Latins *populus alba*. M.

AUBEÇON. C'est ainsi qu'à Metz on nomme un champignon. D'*albicio, onis*, augmentatif d'*albicius*, fait d'*albus*, parce que les champignons sont blancs. *Voyez* au mot *champignon*. Le Duchat.

AUBE'PINE. D'*alba spina*. C'est ainsi que les Latins ont appellé cet arbrisseau, à l'imitation des Grecs, qui l'ont appellé λεύκακανθα. Et comme les Grecs l'ont appellé λεύκακανθος, au genre masculin, on l'appelle dans l'Anjou, dans le Maine & dans le Vendomois, *aubépin*. Ronsard, dans une de ses Odes:

Bel aubépin fleurissant,
Verdissant.

Et c'est aussi comme l'a appellé Marot en plus d'un endroit. Dans son Eglogue sur Louise de Savoye, mere de François I. *Aubépins blancs, aubépins azurez.* Et dans celle à François I.

> *D'autant que plus plaisent les blanches roses*
> *Que l'aubépin.*

AUBE'RE. *Cheval aubère, de couleur grisâtre, aiant de grandes taches noires. Equus ex albo fuscus, nigris distinctus maculis*, dit le Pere Pomey, dans son *Indiculus universalis*. Et le sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval : *Cheval aubère, cheval poil de fleur de pescher, ou cheval poil de mille fleurs. C'est un cheval qui a le poil blanc, mais varié & semé par tout le corps de poil alezan & bay.* D'*albus*. *Albus*, *alberus*, AUBERE.

AUBERGE. De *heriberga*, ou *heribergum*, ou *heribergium*, qui dans les Capitulaires, & ailleurs, est pris pour *hôtellerie*. *Heriberga* a été fait de l'Alleman *herbergen*, qui signifie *loger*, ou recevoir une armée, mais qui a aussi signifié *loger*, en général. Et c'est delà que nous avons fait *héberger*, *esberger*, & *herberger* : d'où les Italiens ont aussi fait *albergare*. Lipse, dans ses Notes sur son petit Dictionnaire Alleman, *Epist. ad. Belg.* 44. *Centur. iij.* HEREBERGA, *castra*. Nos *latiùs pro omni diversorio : sed illud propriè & primò*. Heribergo, *castrorum*. Voyez Somner sur cet endroit, dans son Dictionnaire Anglo-Saxon. Voyez aussi François Pithou & Lindembrog, dans leurs Glossaires, le Pere Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 80. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, 2. 9. Les Espagnols disent *albergue*, & les Italiens *albergo*.

AUBERT. Nom propre Teutonique. C'est la même chose que *Albert*, qui signifie *tout illustre*. Si on prend *al* dans le sens de *totus*; ou bien *fort illustre*, si on regarde *al* comme une particule intensive, qui augmente le sens dans les composés. C'est ainsi que *Alaric*, nom du fameux Roi Goth, qui saccagea la Ville de Rome sous Honorius, signifie *fort puissant*. *Bert* signifie *illustre*, Voyez *Albert*. *

AUBERT. Rabelais, liv. 3. ch. ... *Car leurs bourses étoient vuides; de soy cessoient poursuivre & solliciter. Plus d'Aubert n'étoit en fouillousse pour solliciter & poursuivre.* Il est indubitable qu'ici *Aubert*, qui signifie proprement une piéce d'argent, ou une monnoye blanche, vient d'*albus*. Or comme *Aubert*, ou comme nos anciens écrivoient volontiers *Haubert*, signifie aussi une cotte de maille, il y a de l'apparence que *Haubert* ou *Aubert* en cette derniere signification, vient aussi d'*Albus*, suivant l'opinion de Fauchet, ci-dessous au mot *Haubert*; soit à cause du fer poli & clair comme argent, dont étoient composées les mailles du Haubert; soit plutôt, comme je me l'imagine, à cause de la blancheur des manches de toile, de laine, ou de cuir, qui pendoient au *haubert*. Le Duchat.

AUBETTE. Guérite élevée sur une poutre traversée d'échelons pour y monter. Ce mot en ce sens, & qu'à Metz on prononce *hobette*, se trouve dans les Mem. de la Ligue, page 639. du tom. 3. édit. de 1601. C'est un diminutif d'*aube*, fait d'*alba*; & cette guérite a été appellée de la sorte, parce qu'elle n'est que de planches. Sinon, & au cas que *hobette* soit le vrai mot, ce mot viendra de l'Alleman *hoben*, d'où *hober*, pour se lever de sa place, comme fait la *hobette*, qu'on éléve toute en élevant l'arbre au haut duquel elle est placée. *Le Duchat.*

AUBIFOIN. Nous appellons ainsi cette fleur blanche qui vient parmi le blé, appellée de sa couleur, κύανος des Grecs, & *cyanus* des Latins, & *bluet* de nos Herbolistes François. Je n'en sçais pas bien la raison ; car *aubifoin* a été fait d'*album fœnum* ; & quel rapport d'*album fœnum* à cette fleur qui est bleue ? Il y a un *cyanus flore albo*, qui apparamment aura été appellé *album fœnum*, aubifoin : & ce mot *aubifoin* aura été dit ensuite du *cyanus flore cæruleo* ; de la même façon qu'on dit. λευκόϊον, qui signifie *violette blanche*, du *Keiri*, dont la fleur est jaune. *M.*

AUBIGNI. Petite Ville du Berry. D'*Albiniacum*. Quelques-uns croyent qu'*acus*, ou *acum*, est un vieux mot Gaulois, qui signifie *maison*, *demeure*. Mais c'est simplement une terminaison qui marque une demeure. Ainsi Ausone appelle sa maison des champs *Lucaniacus*, que Paulin appelle *fundus Lucanus*, Poëm. x. v. 256. Cette terminaison a été rendue par les François, tantôt en *i*, tantôt en *e*, & tantôt en *ac*. *Aubigni*, *Aubigné*, *Aubignac*. Voyez du Chesne, dans son Histoire de la Maison de Montmorency, livre 1. chap. 2. Outre cette terminaison de maisons des champs en *acus* & en *acum*, les Latins du bas siécle en ont une autre *en aria*, que nous avons rendue par *ière*. MORINARIA, *Morinière* ; c'est-à-dire, la *Maison de Morin*. Cette terminaison de Maisons des champs est fort commune dans l'Anjou. *M.*

AUBIJOUX, famille. Voyez l'Histoire de Melun, page 61. *M.*

AUBIN. Le blanc de l'œuf. D'*albinum*, dit pour *albumen*. Nos Anciens prononçoient *albin*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : ALBUMEN, *albin d'œuf*. M.

AUBIN, pas de cheval ; c'est une allure, ou un train rompu, qui tient de l'amble & du galop, dit le Sieur Guillet dans son *Art de monter à cheval*. Voyez *Hobin*. M.

AUBOUR d'arbre. D'*alburnum*; qui se trouve en cette signification dans les Gloses anciennes : *Alburnum*, σὰρξ δένδρου. Pline, livre XVI. chap. 38. *Atque in totum corpori arborum, ut reliquorum animalium, cutis, sanguis, caro*, &c. *Proximi plerisque adipes. Ii vocantur, à colore*, alburnum : *mollis ac pessima pars ligni ; etiam in robore facilè putrescens, teredini obnoxia : quare semper amputabitur.* C'est au chapitre 38. du livre XVI. Et de-là le mot *exalburnare*, pour *ôter l'aubour d'un arbre* ; qui est un mot dont Pline s'est servi au chap. 40. du même livre. Nous disons en Anjou proverbialement : *Il n'y a point d'aubour en mon fait*, pour dire, *il n'y a point de tromperie*. A Paris, & en plusieurs Provinces, on dit AUBIER, d'*albarium*, fait d'*albus*. *Albus*, *alba*, *albarium*. AUBOUR a été fait d'*albor*. *Albor*, *alboris*, *alborinus*, *albornus*, *alburnum*. M.

AUBRE, un mât, en Provençal. D'*albore*, ablatif d'*albor*, dit pour *arbor*. Les Latins ont appellé de même *arbor*, un mât de Navire. Voyez *Arbre*, ci-dessus. *M.*

AUBRI, ou AUBERI. Nom de famille. D'*Albericus*. Ainsi de *Medericus*, nous avons fait MERRI : de *Theodericus*, THIERRI : CHASTEAU-THIERRI, c'est *Castellum Theoderici* : de *Federicus*, FERRI : d'*Amalricus*, AMAURI : de *Castellum de Alarico*, CASTELNAUDARI : d'*Agericus*, ARRI, nom d'un Evêque de Verdun. Il est à remarquer, que la pénultième de tous ces noms terminés en

icus, est longue : & c'est ce qui fait que cet *icus* est rendu par I en François. *M.*

A U C.

AUCHI. Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèse de Saint Omer. D'*Alciacum*. P. J. Add.

AUCON. On appelle *aucon* à Metz certain poisson de riviere, qu'ailleurs on appelle *Vilain*. Peut-être de l'Italien *accone*, qu'Antoine Oudin dit être le poisson appellé *aiguille* ; lequel mot Italien vient du Latin *acus*, qui signifie *aiguille*. Le Duchat.

AUCUN. D'*aliquis unus* : dont les Italiens ont aussi fait *alcuno*, & les Espagnols *alguno*. M.

A U D.

AUDACE. On appelle ainsi depuis quelques années une gance qui sert à soutenir & relever les bords du chapeau. *M.*

AUDEFLEDE. C'est le nom d'une Reine d'Italie, femme du Roi Théodoric, & sœur du grand Clovis, dans Grégoire de Tours & dans Jornandes. Ce nom signifie *opibus splendida* : il est composé de deux mots Teutoniques, savoir de *aud* ou *od*, qui signifie *biens*, *richesses*, & de *fliod*, qui veut dire *splendida*, & qui est encore en usage chez les Islandois, où il se dit d'une femme magnifiquement parée. Clovis avoit une autre sœur, qui fut baptisée le même jour que lui, & qui fut nommée *Alboflede*, pareillement de *fliod*, c'est-à-dire *albis splendida*, à cause de la robe blanche que l'on donnoit aux nouveaux baptisés, pour marquer la pureté de leur ame, & qui s'appelloit *alba*. Cette Vierge fut nommée après sa mort *la Reine Blanche*, parce qu'elle mourut lorsqu'elle portoit encore la robe blanche des nouveaux baptisés. *Voyez* Wachter, *Glossar. German.* page 1159. au mot *Od.* *

A V E.

AVE'. C'est un mot Latin, qui signifie *je vous salue* ; mais qui est devenu François, comme lorsqu'on dit, *cinq Pater & cinq Avé*. Etienne Guichard dérive ce mot de l'Ebreu : car il prétend que de חוה *hhavah*, fut formé en Latin *have*, comme il se trouve souvent avec une aspiration, & puis *ave* simplement, omettant l'aspiration ; comme au lieu de *Hava* on a dit *Eva*, en parlant de la premiere femme. *Avé* donc, si on le tire de cette racine Ebraïque, signifie *vive*, *vivez*. Or quelques-uns prétendent que les Anciens disoient *avo* pour *saluto*, selon ce que dit Plaute dans le *Pœnulus* : *Havo, cujates estis, aut quo ex oppido....* D. *Havo*. M. *Salutat*, &c. A la vérité on se trompe. *Avo* n'est point un mot Latin ; c'est un terme Punique ou Carthaginois, qui est l'impératif de חוה, & signifie la même chose que *ave* en Latin. Mais cela n'en prouve pas moins que *ave* pourroit bien en effet avoir l'étymologie que Guichard lui donne. *

AVEC. Ce mot n'a aucune conformité avec tous ceux dont les autres Langues se servent pour dire la même chose, & l'étymologie en est fort cachée. On disoit anciennement *au*, & les paysans parlent encore de la sorte. Les Gascons disent *ab*. *Ab lou jou*, avec le jour : *ab iou*, avec moi. M. Guyet croit que les Gascons ont pris ce mot du Latin *ab*, qui se trouve dans Plaute à peu près dans la signification d'*avec* ; & que de ce mot Latin *ab* on a fait *avé* ; dont on a fait ensuite *avec*, pour éviter la rencontre des voyelles. *M.*

On a dit autrefois *ou* pour *avec*. Une ancienne Traduction Françoise des trois premiers livres de Polydore Virgile, imprimée à Paris en 1644. livre 3. chap. 10. *Aucunes femmes d'Inde se réputoient estre bien heureuses, & se glorifioient d'estre bruslées ou leurs maris.* *Ou* peut-être d'*ubi*. Mais M. Guyet s'est trompé de croire que d'*ab* on ait fait *avé*, avant que d'en avoir fait *avec*. Le Roman de la Charette, composé par Godefroi de Leigni, onziéme des anciens Poëtes François mentionnés dans le Recueil du Président Fauchet :

Le evers qui est siros & mestre
De greigner pooir assez,
Est ouec lui autre passez ;
Et si oil sont remez dehors
Plains de larmes avec le cors.

C'est donc *ouec* qu'on a dit ; & il n'y a pas de preuve qu'on ait jamais dit *avé*. On a dit aussi *o* pour *avec*, témoin le *Manipulus Curatorum*, fol. 116. r°. où le passage, *jejunia vestra facta sunt in contentione, & percutitis pugno impiè*, est traduit par, *vos jeusnes sont faits en toutes noises & contentions, vous frappez l'un l'autre o le poing par maulvaistié*, &c. Le Roman de la Rose, fol. 92. v°.

Car loyealment vous veulx promettre,
Que si ou luy me voulez mettre,
Que je vous y ferez service.

Et plus bas :

Ha Dieu, quel' requeste y a,
De vous mestre en prison ou luy,
Vous qui avez cœur tant joly,
Et le sien est tant debonnaire.

Cet *ou*, qui est mis ici pour *avec*, m'a bien la mine de venir d'*ubi*, & *avecque* d'*ubique*. Jean le Maire de Belges, au Temple d'Honneur & de Vertus :

En grand triumphe, en grand pompe funebre,
Le corps fut mis o ses peres antiques.
L'obseque fut admirable & funebre.

En Languedoc on dit *ambé* pour *avec*. Ainsi *avec* pourroit bien en être venu. *Le Duchat.*

AVEINDRE. Ce mot signifie aujourd'hui proprement prendre, ou tirer à soi quelque chose, comme d'un coffre, ou d'une armoire. Ronsard :

Qu'a mon retour des horribles combats
Hors de son croc mon luth j'aveigne à bas, &c.
Et jamais de son coffre elle ne l'aveignoit,
Sinon quand Jupiter l'Ocean bienveignoit.

Il signifie aussi *atteindre*. Montagne, tout au commencement de son chapitre de la Grandeur, qui est le 7. du livre 3. *Puisque nous ne la pouvons aveindre, vengeons-nous à en médire.* C'est comme portent les premieres éditions. Dans celle de Paris, de Christophe Journel, il y a *atteindre*. Ce mot, dans l'une & l'autre de ces significations, a été fait d'*advenire*. M.

AVELINE. D'*avellana*, qui se trouve en cette signification dans les Priapées : *Nucemque*

longam quam vocant avellanam ; & que Servius, sur le second des Géorgiques, & sur le VII. de l'Enéide, Vers 740. dérive d'*Avella*, Ville de la Campanie. Pline, XV. 22. dit la même chose, ajoutant qu'on disoit autrefois *abellina* : ce qui approcheroit encore davantage du mot François *aveline*. Mais il distingue *avellana*, d'*abellina*. *Cæteris quicquid est, solidum est, ut in avellanis, & ipso nucum genere, quas antea* abellinas *patrio nomine vocabant : in Asiam Græciamque è Ponto venere : & ideò* Ponticæ nuces *vocantur*. Nous disions anciennement *avellaine*. Les Languedociens disent encore présentement *avellane*. Dans l'Onomasticon Latin-Grec, *avellana* est expliqué par λεπτοκάρυον. Voyez *Coudre*. M.

AVERIEULE. On appelle ainsi à Metz les petites pustules qui se forment quelquefois sur la peau des mains. D'*aqua variola*. On écrit aussi *avericule*. Le Duchat.

AVERLAN. Terme plutôt de mépris que d'injure. Rabelais l'emploie, livre 1. chap. 25. & dans deux endroits du chapitre 9. du livre 4. mais particulierement livre 1. chap. 3. en ces termes : *Je vous prie par grace, vous autres, mes bons averlans*. Les *averlans*, qui, dans la Lorraine & à Metz, sont connus sous le nom d'*Haverlengs*, sont les habitans du Village de *Herff*, au pays de Liége. La plûpart d'entr'eux font le métier de Voituriers : mais comme chez eux, ou dans leur voisinage, il y a de bons chevaux, qu'on ne laisse pas sortir du pays sans payer de gros droits, leur principal trafic est de ces chevaux, qu'ils attelent à leurs chariots, sous prétexte de s'en servir pour voiturer des marchandises, les vendent ensuite en Champagne & en Lorraine. Or comme souvent n'ayant qu'un cheval à vendre, ou, faute de voiture, ils prétextent un voyage en France, pour avoir lieu d'y mener vendre ce cheval ; c'est ce qui oblige Rabelais de parler comme il fait à ceux qu'il traite d'*averlans*. Dans Brantome, page 325. de son Traité des Duels, ce fameux empoisonneur S. Barthelemi, est qualifié de *bon averlan* du Cardinal de Lorraine, qui s'étoit, disoit-on, servi de ce scélérat pour se défaire du Prince de Porcien. En cet endroit *bon averlan*, c'est suppôt, maquignon, qui amenoit les choses au point où les vouloit le Prélat, & qui le défaisoit de ceux dont la vie lui faisoit de la peine. *Le Duchat*.

AVERON, avoine bâtarde, appellée des Italiens *vena vana*. D'*avenone*. *Avena, avenum, aveno, avenonis*, AVENON, AVERON. Voyez les Médecins de Lyon, IV. 14. *M.*

AVERTI. Comme quand on dit, qu'un *averti* en vaut deux. C'est une corruption d'*a*, avec un accent circonflexe, autrement *a* avec titre. Cet *â* vaut deux *aa*, comme en *aage*, qu'on écrit aujourd'hui *âge*. Voilà le sens littéral du Proverbe. *Le Duchat*.

AVERTINEUX. D'*advertiginosus* ; comme AVERTIN d'*advertiginium*. M. Godeau, Evêque de Vence, a employé le mot d'*avertin* dans son Eglogue XV. *M.*

AVET, arbre. C'est l'*abies* des Latins. De l'Italien *abete*, fait de l'ablatif d'*abies*. M.

AVETTE. Voyez *Abeille*. M.

AVEU. Nicot : *C'est confession & recognoissance*, Agnitio, Professio. *Selon ce, on dit en matiere feodale*, bailler adveu, par le Vassal à son Seigneur de Fief, *qui est le dénombrement & déclaration par le menu des choses esquelles se consiste le Fief tenu de luy, auquel est en teste l'adveu dudit Vassal ; c'est-à-dire, la recognoissance & confession par escrit que le Vassal fait, de tenir dudit Seigneur féodal les choses contenues audit dénombrement qui s'ensuit. A cause de laquelle intitulation dudit dénombrement, icelle déclaration mesmes est appelée* adveu. ADVEU *aussi signifie approbation & ratification, tout ainsi que* DESAVEU, *réprobation & desagréableté d'un acte. Selon ce on dit*, l'adveu du Seigneur y est ; & former un des-adveu de ce qui a été fait par un Procureur. Quant à l'étymologie, *aveu* vient d'*advocium*, qui a été fait d'*advocare* ; comme de *convocare convocium*, pour lequel on a dit ensuite *convicium*. Voyez mes Aménités de Droit, chap. 39. Et d'*advocium*, on a fait *aveu* : comme *jeu*, de *jocus* ; *leu*, (pour lequel on a dit ensuite *lieu*) de *locus* ; *peu*, de *paucus* ; *feu*, de *focus*, &c. Cette dérivation est plus selon l'analogie que celle d'*aveu*, pour *avou*, fait d'*avouer*, suivie par M. de Caseneuve. Voyez ci-dessous, au mot *Avouer*. M. Voyez ci-dessus ADVEU.

AVEUGLE. De la privative *ab*, & d'*oculus*, on fit le Latin-barbare *aboculus* ; duquel nous avons formé *aveugle*. Car il se trouve des Auteurs qui disent *abocellus*, pour *aveugle*. Petrus Blescensis *Sermone* 13. *Noli sequi retributiones, ne faciant te senem abocellum*. Et *Sermone* 43. *Ne munera excæcent te, & faciant senem abocellum*. Caseneuve.

AVEUGLE. D'*aboculus* ; c'est-à-dire, *sine oculis* : comme *amens*, *sine mente*. Pierre de Blois s'est servi d'*abocellus* en cette signification dans son Sermon 13. & dans son Sermon 43. Les Grecs ont appellé de même les aveugles ἐξ ὀμμάτων. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 117. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, & mes Origines de la Langue Italienne, au mot *avocolare*. M.

AUF.

AUFERRANT. Sorte de cheval mentionné dans nos vieux Romans. De l'Arabe *al-faras*. Voyez M. du Cange au mot *Farius*. M.

Ce mot, de même que celui de *Ferrant*, désigne le cheval de ce nom par son poil pommelé à la façon des Tigres, Pards, Léopards & Pantheres, que produit l'Afrique. L'un & l'autre viennent d'*afer*. *Afer, aferus, aferanus, feranus, auferrant, ferrant*. Le Roman de Maugis d'Aigremont, chap. 19. parle d'un *Aufferant de Frise* ; & l'ancienne Chronique de Flandres, chapitre 66. d'un *Messire Aufer d'Espaigne*. *Auferrant* & *Ferrant* sont synonimes & viennent constamment d'*afer*. Le Duchat.

AUG.

AUGE. Henri Etienne le dérive d'ἀγγεῖον. Il vient d'*albia*, qu'on a dit pour *albea*, dit par métaplasme au lieu d'*alveus*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 437. & sur Solin, pag. 1204. La Lettre L en *albia* se change en U, & l'I devient consonne : comme en *tige* de *tibia* ; en *singe* de *simia*. M. Guyet tire AUGE d'*alveus*, de cette façon : *alveus, alvus, alva, alga*, AUGE. *Alvus* se trouve dans les Gloses : σκάφος, *alvus*. Et de-là, l'Italien *avello*, pour *alvello*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. La premiere descente me paroît plus naturelle. *M.*

AUGIVE : l'arceau d'une voute. De la ressemblance à une auge renversée. *M.*

AU-GUY-L'AN-NEUF. Les Gaulois nommoient

moient le mois de Décembre le mois sacré, parce qu'en ce mois les Druides cueilloient le Guy de chêne en grande cérémonie, & le distribuoient au peuple pour étrenne, & pour un heureux commencement d'année. D'où est venu ce proverbe ancien, que nous avons retenu jusqu'à présent, *Au-Gui-l'an-neuf.* C'étoit donc la coutume parmi les Gaulois, que sur le soir du jour qui précédoit le premier jour de l'an, les Druides crioient d'une voix haute & résonnante, *Au-guy, Gaulois.* A ce cri chacun se mettoit en quête dans les bois & les forêts pour trouver le guy de chêne; puis ceux qui l'avoient rencontré en donnoient avis aux Druides, qui le cueilloient avec beaucoup de respect & de cérémonie. Au lieu d'*Au-guy-l'an-neuf*, on a dit par corruption *aguilanleu.* Voyez ci-devant *aguilanleu.* *

AVI.

AVIGNON. Ville de Provence, qui est fort ancienne. En Latin *avenio.* Grégoire de Tours a cru que ce nom venoit du mot Latin *vinum*; mais il n'y a pas d'apparence. *Avenio* est un mot Gaulois, dont nous ne savons ni l'origine ni la signification. *

AUJOURD'HUI. Ce mot en comprenoit originairement quatre, savoir *au jour de hui*, que l'on écrivoit ainsi séparément, *au jour d'hui*; ensuite on a réuni en un seul les trois premiers, & il n'y a eu que le dernier qui soit demeuré séparé des autres. Je n'en vois pas la raison, ou plutôt il n'y en a aucune; car pourquoi séparer celui-ci plutôt que les autres? Nos ancêtres, qui les séparoient tous, agissoient plus conséquemment. Je croirois donc que pour bien faire il faudroit écrire *aujourd'hui* en un seul mot de cette maniere, *aujourdui*, comme a fait M. l'Abbé Girard dans son livre des *vrais principes de la Langue Françoise*, retranchant même la lettre *h* que l'on ne prononce pas. Au reste *hui* dans le mot *aujourd'hui* a été formé du Latin *hodie.* Voyez ci-devant *annit.* *

AVIRON. *Quòd in undis gyret*, dit M. du Cange. *M.*

AVIS, AVISER. *Video, vidi, visum, visare; advisum, advisare,* AVIS, AVISER. Barthius, livre 13. chapitre 4. de ses Adversaires, dit qu'il a été fait d'*advertere.* Il dit la même chose au chap. 20. du livre 43. où il ajoute une étymologie du mot *Ambassadeur*, qui est si ridicule qu'elle mérite d'être ici rapportée. ADVISER, dit-il, *Latinum est* advertere. *Unde* AMBASSADEURS *dicti, qui utrumque moneant; & eum apud quem habitant, si quid minus pro Principis sui amicitia geritur; & eum à quo missi sunt, si quid contra eum moliminis odorantur: quasi dicas*, amborum Advisatorem. Ce que dit Jean Picard, qu'AVISER a été fait d'ἀξιοῦν, n'est pas moins ridicule. *M.*

AVIS, dans la signification d'*avertissement*, n'est en usage que depuis environ l'année 1571. C'est la remarque de H. Etienne, page 269. de son Traité de la Précellence, &c. *Le Duchat.*

Le verbe *aviser* vient peut-être de l'Alleman *Weisen, instruire, avertir*; & cette étymologie paroît assez naturelle. *

AVIVES. Les premiers Scaligerana, page 16. Avives *dicuntur ab aqua viva, quasi* aquevives; *quia eâ epotâ, dum summè jumenta calent, pleuritis succedit, quæ rectè phlebotomiâ curatur, ut videmus in hominibus.* Nicot: AVIVES *de chevaux. Faut considérer si l'on dit* avives, *pour* eaux vives: *car les chevaux communément prennent ce mal pour boire des eaux vives, comme l'on voit à Etampes.* Cette étymologie ne me plaît pas; mais je n'en sais pas de meilleure. Les Italiens disent *vivole.* Dans l'Anjou & dans la basse Normandie on dit *avivres.* M.

Ce mal a été appellé de la sorte, parce qu'il vient à cette partie des oreilles qu'on appelle aujourd'hui les *ouies*, si je ne me trompe, & qu'on appelloit autrefois *avives*, comme on les appelle encore aujourd'hui à Metz. Laurent Rusc, ou plutôt le Traducteur François de sa Maréchallerie, chapitre 62. appelle ce mal *morbilles & uvules.* Et plus bas, au chapitre 7. il l'appelle *vivâles.* Les Espagnols le nomment *adivas*, & donnent le même nom à l'Esquinancie. Le Président Fauchet, en son Traité des Dignités & Magistrats de France, chapitre 9: *La forêt d'Iveline en ce temps (de Hugues Capet) appellée* Aquilina, ab aquis; *c'est à cause des eaux ou des yves (en vieux langage appellées* Jumens*).* J'estime qu'en ce passage Fauchet veut dire, que la forêt d'*Iveline, Aquilina*, ou *Equilina*, fut ainsi appellée, *ab aquis* ou *ab equis*, soit à cause des eaux, ou à cause des jumens, parce qu'au tems de Capet les eaux & les jumens étoient l'une & l'autre appellées *yves*, d'*aqua*, ou d'*equa.* Ce pourroit bien être de l'un de ces mots, ou de tous les deux, que viendroit le mot *avives*; ce mal étant causé aux chevaux par les eaux qu'ils boivent. *Le Duchat.*

AUM.

AUMAILLE. Joachim Périon, dans son livre *De Lingua Gallica cum Græca Cognatione*, dit que les Paysans & les Marchands appellent les brebis & les moutons du seul nom d'*aumaille*; qu'il dérive ou de μαλλὸς, qui signifie *laine & toison*, ou de μῆλον, qui signifie *brebis.* Toutefois dans la Coutume de Sens, article 147. il est pris pour les bœufs & pour les vaches: *On ne peut mener bestes aumailles, chevalines, chévres, ou autres qui peuvent porter dommage, au rejett ez bois & taillis.* En effet Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible, introduit Pharaon, qui raconte de cette sorte à Joseph le songe qu'il avoit fait des sept vaches grasses & des sept maigres:

> *L'autre jour m'endormi, & en dormant songeay*
> *Que j'estoye en un champ; tout flori le trouvay:*
> *Herbe i ot aumaille, quatorze en i trouvay.*

Caseneuve.

AUMAILLES. On appelloit ainsi anciennement le gros bétail. Pierre Pithou, dans son Réglement pour le Bailliage de Tonnere, article 36. du Titre de la Police: *Il est enjoint à chacun Boucher de cette Ville & Fauxbourgs, selon sa faculté & puissance, tuer par chacune sepmaine aumailles, moutons, & autres bestiaux, en telle quantité qu'il conviendra pour la fourniture de ladite Ville.* M. du Cange le dérive de *Manualia*; après avoir remarqué qu'on a dit *manualia pecora*, pour *mansueta.* En Basse-Normandie, on dit *aumeau* pour dire *un jeune bœuf, un bouvard.* Ce mot vient d'*almellus*; & celui d'*aumailles*, d'*almalia. Alo, alis, alitum, alitimum, altimum, almum, almellus*, AUMEAU: *Almum, alma, almalis, almalia*; AUMAILLES. C'est-à-dire, animaux qu'on nourrit pour engraisser. L'étymologie de Périon est ridicule. La voici: *Coloni*, dit-il, *& mercatores totum genus ovium uno*

appellant nomine, id est, omaille : *cujus originis me ignarum esse profiteor. Græca est, inquam, vel à nomine* μαλλῶ, *quod* vellus *significat; vel à* μύλω, *id est ab ove :* μῆλον *enim* ovis *etiam dicitur*. Les Espagnols disent alimana. Covarruvias : *Alimana es la bestia quadrupede, y particularmente dan este nombre los villanos a las que crian en sus casas y son domesticas y de su servicio*. M.

AUMAILLES. D'*animalia*. Voyez Eccard, pag. 19 de son *Leges Francorum Salicæ*. Le Verger d'Honneur, &c. f. 1. *D'extravagantes autres belles omailles.* Dans ce vers, *omailles* semble signifier des animaux rares, qu'on nourrit par grandeur & par curiosité. Dans l'ancienne Traduction de Frontin, Paris, 1536. livre 3. chapitre 10. exemple 6. on lit dans la même signification, *bestes armailles*; ce qui favorise l'étymologie de Ménage. *Le Duchat*.

AUMALE. En Latin *albamala*. C'est le nom d'une petite Ville de Normandie dans le pays de Caux, sur la riviere de Brêle. Quelques-uns croient qu'*Aumale* est un mot corrompu d'*Albe-marle*, c'est-à-dire, *marne-blanche*, parce que cette espece de terre abonde dans son territoire. Dom Duplessis croit au contraire que ce mot est composé de *au*, qui est le nom Franc ou Teutonique de la riviere de Brêle, & de *male* ou *malle*, qui signifioit sous la premiere race de nos Rois, une espece d'Assise ou de Cour ambulante pour l'administration de la Justice. *

AUMELETTE. Voyez *amelette*. M.

AUMOSNE. Il est formé d'*eleemosina*, qui signifie en Grec *miséricorde*. On le prenoit anciennement pour toute sorte de charité faite aux pauvres, ou à l'Eglise. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées *Li Establissement li Roy de France*, *selon l'usage de Paris*, &c. *De héritage qui est donné en aumosne, en Religion*. La Coutume de Normandie, article 139. *Par aumosne ou bienfait que fasse le Vassal de son bien à l'Eglise*. Les anciens François étoient si charitables, que comme s'ils n'eussent eu de bourse que pour faire l'aumône, ils l'appelloient *aumosniere*. Les anciennes Coutumes de Paris, que je viens d'alléguer, disent au livre premier, que *le Gentilhomme qui perd ses meubles par meffait, s'il porte les armes, en conserve une partie, & entr'autres, le lit de sa femme, une robe à contoyer sa femme, & un anel, & une ceinture, & une aumosniere*. Guillaume de Lorris, au Roman de la Rose :

Lors a de s'aumosniere traite
Une petite clef bien faite.

Et plus bas :

De gans d'ausmoniere de soye,
Et de ceinture de contoye.

Une Morale manuscrite, composée par l'ordre du Roi Philippe III. parlant de la Charité : *C'est le denier-Dieu, dont l'on achate tous les biens du monde, & toutes-voyes remaint toujours dans l'aumosniere*. Caseneuve.

AUMÔNE. D'*eleemosina*, fait d'ἐλεημοσύνη, qui signifie proprement *miséricorde*, mais qui a signifié ensuite *aumône :* & il se trouve en cette signification, non-seulement dans le nouveau Testament, mais dans Diogéne Laërce, & dans Julien l'Apostat. *M.*

AUMÔNE, pour un lieu attenant à une Eglise, & où l'on fait l'*aumône*. Ce mot en cette signification se lit plus d'une fois dans l'Histoire du Siége d'Orléans, &c. 1606. Voyez du Cange, au mot *eleemosyna* dans la signification d'*eleemosynaria*, ou l'*aumônerie*. Le Duchat.

AUMOSNIERE. On a ainsi appellé en vieux langage une petite bourse, à cause de l'argent qu'on y mettoit pour faire des aumônes. Voyez Nicot, dans son Trésor, & Henri Etienne, dans son Traité de la Précellence de la Langue Françoise. M. Sarasin a employé ce mot dans la Pompe Funébre de Voiture, qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser. *Comme son premier Trésorier lui bailla en son aumosniere*. C'est au chapitre 6. de la Grande Chronique du noble Vetturius. *M.*

AUMUSSE. Encore que les Chanoines la portent sur les bras, il est certain que c'étoit anciennement un habillement de tête. Lazare Baif, en son livre *de Re Vestiaria*, chapitre 16. croit que ce mot est formé du verbe *amicire :* car parlant des Chanoines, *tempore æstivo*, dit-il, *utuntur amictu pelliceo, quem* ab amiciendo *ut opinor, vulgò* aumiciam *vocant*. Mais il n'y a point de doute qu'il est formé d'*almutium*, qui signifie même chose. Radevicus *de Gestis Friderici I.* livre 2. chapitre 67. parlant du Chancelier Rolland : *Cum pellibus nigro pallio coopertum, & cum nigro almutio*. Aux Clémentines, *de Statu Monachorum*, &c. chapitre 1. *Almutiis de panno nigro, vel pellibus, caputiorum loco, cum caputiis habitûs quem gestaverint, sint contenti*. Où l'on voit que les aumusses étoient indifféremment faites de drap ou de peaux. On pourroit dire que du commencement elles étoient des marques de dignité : car outre que nous venons de voir qu'un Chancelier en portoit, je trouve que les Empereurs même s'en sont servis. L'ancienne Chronique de Flandres, chapitre 105. parlant de l'entrevûe de l'Empereur Charles de Luxembourg, & du Roi Charles VI. *A leur assemblée l'Empereur osta aumusse & chaperon tous jus, & le Roy osta son chapel tant seulement*. Ce qui pourroit porter quelqu'un à croire qu'*almutium* vient d'*almities*. Sosipater Charisius, Inst. Gram. lib. 1. *Almities*, ἱεροπρέπεια, c'est-à-dire, *ornement*. Les Gloses : *Almities*, αὔξησις ἀρχῆς, c'est-à-dire, *accroissement de dignité*. Et ce mot est dérivé d'*almus*, qui signifie quelquefois *honorable* & *glorieux*. Les Gloses : *Almus*, ἔνδοξος, ἔνδοξ@. Toutefois il y a quelque apparence de croire, que du commencement les *aumusses* étoient un habillement de tête, fait de poil ou de peaux d'animaux, que les Moines, ou les Chanoines, portoient par forme de mortification, & qu'elles furent appellées *almutia*, d'*alma*, que je trouve avoir été pris pour *cilicium*. Les anciennes Annales que M. Pithou a données au public, sur l'an DCCCLXXVIII. racontant comme le Pape Jean VIII. étant contraint d'abandonner la Ville de Rome, à cause de la persécution de Lambert & d'Albert, ou Adalbert, disent qu'il couvrit l'autel de Saint Pierre d'un cilice : *Altare Sancti Petri Cilicio cooperuit, & cuncta ostia ejusdem Ecclesiæ clausit*. Ce que Pierre le Bibliotécaire, dans son *Historia Francorum abbreviata*, sur la même année, a écrit en ces termes : *Inde templum Petri clausit, cujus ara priùs almâ adoperta est*. On pourroit dire aussi qu'*almutium* & *aumusse* sont des mots formés, par corruption, d'*armilaus*, ou *armelausa*, qui signifie le scapulaire des Moines, ou telle autre sorte d'habit qui couvroit la tête & les épaules. Isidore, livre 19. de ses Origines, chapitre 22. *Armelausa vulgo dicta, quòd antè & retro divisa atque aperta est, in armos tantùm clau-*

sa, quasi armiclausa, C *litterâ ablatâ.* Les Gloses du même Isidore : Armilaus, *Scapulare Monachorum.* Quelques-uns se sont imaginés qu'*aumusse* est formé de *haut* & de *mucer*, comme qui diroit *hautmuce;* parce qu'elle muce, c'est-à-dire, *cache* la plus haute partie du corps. *Caseneuve.*

AUMUSSE. Baif, au chapitre 16. de son livre *de re Vestiaria*, le dérive d'*amicire. Sacerdotes qui* Canonici *dicuntur, lacernis nigris ornantur, ut cucullo, quum in ædis Choro sedentario divinos Davidis versus alternis ultro citroque vicibus decantant. Tempore verò æstivo utuntur amictu pellium, quem* ab amiciendo, *opinor, vulgò* AUMICIAM *vocant.* L'Auteur de l'Histoire de Melun, page 293. est du même avis. Il vient d'*almucia*, qui se trouve en cette signification dans un nombre infini d'Auteurs de la Basse Latinité, & que Joannes Cognatus, dans son Histoire de Tournay, dérive avec beaucoup de vrai-semblance, de l'ancien Flaman *Host Muse*, c'est-à-dire, *capitis pileus.* Voyez M. du Cange, & M. de Caseneuve. *M.*

Le mot Latin-barbare *almucia*, d'où a été formé le François *aumusse*, vient, selon Wachter, de l'Aleman *mutze*, qui signifie *mitra, capitis tegmen*, en Flamand *muts.* Car cet ornement qui se porte aujourd'hui sur le bras, étoit autrefois un habillement de tête. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *mutze.* *

AUN.

AUNE. Arbre. D'*alnus :* comme *Aunay*, d'*alnetum.* M.

AUNE. Mesure. D'*ulna*, fait d'ὠλένη. M.

AUNE'E. Simple. C'est l'*inula* des Latins, mentionnée par Horace, dans la Sat. 2. du liv. 2. des Satyres, & par Columelle, livre 12. chap. 46. Les Italiens l'appellent *enola*, & *enoa;* & nos Herbolistes *enula campana.* Les Grecs l'ont appellée ἑλένιον. Et c'est de ce mot Grec que notre mot François *aunée* a été formé. ἑλένιον, *helenium, helena, helenata*, AUNE'E. *M.*

AVO.

AVOIR, AVOIRS, en la signification de *biens.* Vieux mots inusités. D'*habere.* Voyez M. du Cange, dans son Glossaire sur Ville-Hardouin.

AVOUER. D'*advocare.* Une Chartre de Philippe le Bel de 1298. *Postquam ex parte Religiosorum requisitus exstitit, & se hominem de corpore dicti Monasterii advocavit.* Lambard : *Erat in mere positum, ut siquis rem furto surreptam mercatus, eamdem alteri vendidisset, atque is porro rem illam cuiquam alienasset, idemque fecissent alii preterea plures, domino tamen per leges licebat rem suam ubivis deprehensam suo sibi jure vendicare. Tum verò ejus quem penes erat res deprehensa, partes erant venditorem proferre, causaque illum advocare, ut is venditionem præstaret, atque in se reciperet. Is demum causæ advocatus alium citabat aliquem, atque ita alio alium advocante, in ipsum tandem furti auctorem culpa transferebatur.* On a dit de même AVOUE' d'*advocatus.* Voyez le Glossaire de M. du Cange, & ci-dessus le mot *advoez.* M. Caseneuve veut qu'on ait dit *avouer* pour *consentir*, à cause que les Avoués devoient intervenir dans tous les actes qu'on faisoit touchant le temporel des Eglises. Voyez cidessus ADVOUER. *M.*

AVOUE'S. Voyez *advoués.* M.

AVOUILLER. *Ouiller*, pour *remplir;* se trouve dans Hélinand. D'*aquulare. Aqua, aquula, aquulare*, OUILLER. L'U d'*aqua* devient consone : *aqua, aqva*, (d'où nous avons fait *eve*, comme *évier*, d'*aquarium*) *aqvula, aqvulare, adaqvulare*, AVOUILLER. Les Toulousains disent *azuilla*, pour dire remplir le vin : d'*adaqulare.* Dans la Basse-Normandie, on dit *œuiller*, & non pas *ouiller.* M.

AVOUILLETTE : *Entonnoir.* Mot Breton, de même qu'*Avouiller.* Le Duchat.

AVOUTRIE, AVOUTRE. Vieux mots, qui signifient *adultere.* M. Guyet dérive *avoutrie* d'*abortus. Abortare, avortare, avortaria*, AVOUTRIE. Les autres le dérivent d'*adulter.* Voyez Pasquier, livre VII. chapitre 50. Et cette dérivation me paroît plus naturelle que celle d'*abortus. Adulter, avulter*, AVOUTRE. *Avulteria*, AVOUTRIE. Les Italiens disent de même *avolteria* pour *adultere*, & *avolterare*, pour *adultérer.* Et dans le Dictionnaire Bas-Breton, *aoultr* est expliqué *adulter. Avoistre* se trouve dans Rabelais pour *fis de putain. Appellant un enfant en présence de ses pere & mere* champis *ou* avoistre, *c'est honnestement, tacitement dire le pere coqu, & sa femme ribaude.* C'est au chapitre 14. du livre 3. Je remarquerai ici en passant que ces paroles de Rabelais sont de Pierre de Fontaines, chapitre 16. nombre 63. Voyez le Glossaire de M. de la Taumassiere. *M.*

AVOUTRIE. La Légende dorée, imprimée à Lyon en 1476. dans la Légende de la Décollation de Saint Jean-Baptiste: *Et lors le Décolleur vint & couppa le chief de Jehan, & le bailla à la pucelle, & la pucelle le présenta à s'avoultrée mere.* Ce qui est pris du Latin : *& à puella matri adulteræ præsentatur.* Du reste *s'avoultre* mere; car c'est ainsi qu'il faut lire au lieu de *s'avoultrée*, est mis par syncope au lieu de *son avoultre* mere, comme *par m'ame* pour *par mon ame*, & *m'amie*, pour *mon amie*, de même que *s'amie*, qu'on lit aussi & qu'on dit encore pour *son amie. Avoultre* vient donc d'*adulter;* & *avoultrée*, si tant est qu'il faille lire ainsi dans ce passage, doit venir d'*adulterata.* Et dans la Légende de Saint Luc : *N'ouis pas, & ne fais pas avouterie.* Le Duchat.

AUP.

AUPRE'S. D'*adpressum :* d'où les Italiens ont aussi fait *appresso.* Voyez *presque* & *après.* M.

AUQ.

AUQUES. L'Histoire de Geoffroi de Ville-Hardouin, édition de Vigenere, Paris 1585. pag. 144. *Et les autres qui auques valoient, fit les testes coper.* Auques d'*aliquid*, c'est-à-dire, quelque chose. A Metz, où ce vieux mot s'est conservé, on le prononce *acq.* Le Duchat.

AUR.

AURE'OLE. Nous appellons ainsi la couronne dont les Peintres & les Sculpteurs ornent le Chef des images & des statues de nos Saints, pour marque de la victoire qu'ils ont remportée; les Martyrs, sur les puissances du monde; les Vierges, sur les tentations de la chair; & les Docteurs, sur les artifices & les séductions du Diable. D'*aureola*, qui signifie une couronne d'or, comme *laureola;* une couronne de laurier, & qui se trouve en cette signification dans la Version Vulgate du 25. ver-

ſet du 25. chapitre de l'Exode. Sur lequel endroit Strabo, qui eſt l'Auteur, ou plutôt le Compilateur de la Gloſe ordinaire; Anſelmus Scholaſticus Laudunenſis, qui eſt l'Auteur de la Gloſe Interlinéaire; & Nicolas de Lyra en ſon Expoſition Morale, traitent des prérogatives des Aureoles : deſquelles traitent auſſi, & plus amplement, S. Thomas d'Aquin, en la troiſiéme partie de ſa Somme Théologique, queſtion 96. article 7. diſtinction 49. du Supplément; Dominicus Soto, ſur le quatriéme des Sentences, diſtinction 49. queſtion 5. article 2. concluſion 4. & Boëtius Epo, dans la Harangue qu'il fit en 1582. *de Aureola Doctorali.*

Cette Etymologie eſt confirmée par cet endroit de Saint Bernard, qui eſt de ſon Traité *de Paſſione Domini*, ſur ces mots de l'Evangile, *Ego ſum vitis vera*, chapitre 31. *Specialem gloriam, ſpecialem coronam, donavit vobis in cœlis*, (il parle aux Vierges) *quam noſtri majores* aureolam *appellant : quam idcirco ab* auro *æſtimo nominatam, ut ipſum coronæ nomen quæ dabitur vobis in præmium virginitatis, inſinuet excellentiam gloriæ virginalis. Quid, inquam, dabitur ſacris Virginibus Chriſti ? Cæteris Sanctis præmineant, ſicut aurum cætera precellit.* Remarquez que du tems de Saint Bernard ce mot ſe diſoit particulierement de la couronne des Vierges.

Mais l'origine de la choſe n'eſt pas ſi connue que celle du nom. Scaliger, dans ſes Notes ſur l'Impuiſſance de Tibulle, a remarqué au ſujet de ces vers de Tibulle, Priap. Carm. 83.

At, ô Priape, ſæpe floribus novis
Tuas ſine arte deligavimus comas,
Abegimuſque voce ſæpe, cum tibi
Senexve corvus, impigerve graculus
Sacrum feriret ore corneo caput ;

& de ceux-ci d'Horace, *Mentior at ſi quid*, (c'eſt le Dieu des Jardins qui parle) *merdis caput inquiner albis Corvorum* ; que la coutume de donner des couronnes à nos Saints venoit de ce que les anciens Grecs voulant garantir leurs ſtatues du bec des oiſeaux & de leur émeut, ils muniſſoient leurs têtes de certaines ombelles, qu'ils appelloient *des lunes*. Ce qu'il prouve par des vers d'Ariſtophane de la Comédie intitulée *les Oiſeaux*, où les oiſeaux qui compoſent le Chœur de cette Comédie, diſent à leurs Juges que s'ils ne prononcent en leur faveur, ils feront bien de s'armer de ces lunes de ſtatues ; car pour ſe venger d'eux, ils prendront l'occaſion qu'ils auront pris leurs habits blancs, & ils les becqueteront. A quoi on peut ajouter cet endroit d'Héſychius : ΜΗΝΙΣΚΟΙ, τὰ ἐπὶ ταῖς κεφαλαῖς τῶν ἀνδριάντων τιθέμενα, ἵνα μὴ τὰ ὄρνεα ἐπικαθίζωνται. Les paroles de Scaliger ſont conſidérables. Les voici : *Hi μηνίσκοι adhuc hodieque in templis Chriſtianorum imponuntur capitibus ſtatuarum. Cujus tamen rei ignorantes Pictores, dum putant honoris causâ imponi debere, non ſolum non omnibus ſtatuis imponunt, ſed & imaginibus quoque pictis adhibuerunt, quæ tamen illis opus non habent ut ſtatuæ.*

Mais le Pere Sirmond (ce que j'ai appris de M. Nublé) croyoit que ces auréoles de nos Saints avoient pris leur origine des rayons que les Payens mettoient autour de la tête de leurs Dieux : car les Payens mettoient des rayons autour de la tête de leurs Dieux : ce que le Pere Sirmond prouvoit par l'explication que Servius donne au mot *nimbus*, en cet endroit du ſecond de l'Enéide :

Jam ſummas arces Tritonia, reſpice, Pallas
Inſedit, nimbo effulgens, & gorgone ſæva.

La voici : NIMBO, *nube divina : eſt enim fulgidum lumen, quo Deorum capita teguntur.* Et par l'explication que le même Grammairien donne au même mot, dans cet endroit du dixiéme du même Poëme :

——— *cœlo ſe protinus alto*
Miſit, agens hiemem, nimbo ſuccincta per auras.

Virgile parle de Junon. Voici l'explication de Servius : NIMBO, *id eſt, nubibus : quia præmiſit*, agens hiemem. *Quod niſi eſſet, ſplendorem acciperemus qui eſt circa corpus Deorum.* Et c'eſt pour cette raiſon, me diſoit M. Nublé, qui étoit de l'avis du Pere Sirmond, que les anciens Romains qui traitoient leurs Empereurs de Dieux, les repréſentoient avec des têtes rayonnantes : car les anciens Romains repréſentoient leurs Empereurs de la ſorte : ce qui paroit par pluſieurs médailles d'Auguſte, & de ſes ſucceſſeurs, comme l'a remarqué Bernartius, ſur ces vers de la Dédicace de la Thébaide à Domitien :

——— *licet ignipedum frænator equorum*
Ipſe tuis altè radiantem crinibus arcum
Imprimat.

D'autres alléguent d'autres raiſons de ces couronnes rayonnantes des ſtatues & des peintures de nos Saints. Voyez Molanus, Profeſſeur en Théologie à Louvain, dans ſon Hiſtoire des Saintes Images, liv. 4. ch. 26. & Joannes Baptiſta Caſalius *de ſacris Ritibus*, chap. 3. *M.*

AUREUM : ſorte d'onguent, ainſi appellé de ſa couleur jaune. *M.*

AURIOLE. Eſpéce d'épine, ainſi appellée en Provence, de la couleur jaune de ſes fleurs. Voyez les Médecins de Lyon, liv. 14. ch. 10. *M.*

AURIPEAUX. Frere Jean des Entommeures dans Rabelais, 1. 39. *En noſtre Abbaye nous n'eſtudions jamais de peur des auripeaux.* C'eſt un mot d'Anjou, qui ſignifie ce mal d'oreilles qu'on appelle *orillons* à Paris. Et ce mot a été formé d'*auris*, en cette maniere : *auris, auripus, auripellus, auripelli*, AURIPEAUX. *M.*

AURONNE. Sorte de ſimple. D'*abrotonum. Abrotonum, avrotonum, avronum*, AURONNE. M.

Il eſt bien vrai qu'*Auronne* vient d'*Abrotonum.* Mais que ſignifie ce mot, & d'où vient-il ? *Abrotonum* eſt Grec, ἀβρότονον. On l'a dérivé de βρωτὸς, qui ſignifie une choſe bonne à manger, & de la particule privative α, comme qui diroit, une plante que l'on ne ſauroit manger, à cauſe de ſon amertume, qui eſt plus grande que celle de l'abſinthe. Mais cette étymologie ne peut s'accorder avec la quantité d'*abrotonum*, dont la ſeconde ſyllabe eſt bréve, & a un *o micron* en Grec. L'*Abrotonum* n'a pas été non plus appellé de la ſorte, διὰ τὸ πρὸς ὄψιν φαίνεσθαι ἁβρὸν καὶ ἁπαλὸν, *quod aſpectu ſit molle & tenerum*, comme dit l'Etymologiſte Grec ; ce qui eſt ridicule. Ainſi il faut tirer l'étymologie de ce mot de l'α privatif, & de βροτὸς, qui ſignifie *mortel*, & dire que l'Auronne a été appellée *Abrotonum* parce que les Médecins la donnoient aux malades pour les préſerver de la mort. C'eſt l'idée que nous donne Horace de l'*Abrotonum*, lorſqu'il dit dans la premiere Epître du ſecond Livre :

Abrotonum ægro
Non audet, niſi qui didicit, dare.

AURORE. Ce mot, selon le P. Thomassin, vient de l'Ebreu אור *ôr*, *lumiere* : & cette étymologie paroît fort naturelle. Les Latins ont allongé le mot par la réduplication de la lettre *r* ; ce qui n'en change point l'essentiel. *

AUROUX, ou OROUX. Ville, entre Autun & Auxerre. D'*Arborosa*, selon Ammien Marcellin, & Nicolas Sanson. Ortelius s'est trompé en la nommant *Arbois au Comté de Bourgogne*. P. J. Add.

AUS.

AUSBOURG. *Augusta Vindelicorum*. Ville célèbre d'Allemagne. On dit que les Lycates, parties des Rhetiens, fonderent cette ville, & la nommerent *Damasia*. Drusus la prit, & la nomma *Drusomagus*. Après la défaite de Varus, Auguste la reprit, la rétablit, & y envoya une Colonie de trois mille citoyens Romains. C'est de-là qu'elle prit le nom d'*Augusta*, qu'elle retient encore : car Ausbourg s'est fait d'*Augustiburgum*, composé d'*Augusti*, nom de l'Empereur Auguste, & de *burgum* bourg, mot Alleman, qui signifie lieu fortifié, Forteresse, Château, Ville. Ainsi *Ausbourg* signifie *Ville*, *Forteresse*, ou *Château d'Auguste*. Sous Tibere elle fut nommée *Tiberia Augusta*. *

AUSCH, ou AUCH. Ville de Gascogne. Son nom vient de celui des anciens peuples qui l'habitoient, nommés *Ausci*. Et je remarquerai à cette occasion que plusieurs villes de France ont pris de même leur nom de celui des peuples qui habitoient les pays où ces villes étoient situées. C'est ainsi que la ville de *Paris* a eu ce nom à cause des peuples *Parisii* ; la ville de *Bourges*, à cause des peuples *Bituriges*, & ainsi des autres. Nous voyons aussi qu'en Orient plusieurs villes ont pris le nom de la Province où elles sont situées. Par exemple, *Schâm* est le nom Arabe de la Syrie, & c'est aussi celui de Damas, qui en devint la Capitale depuis que les Khalifes Ommiades en firent leur résidence ordinaire. L'Egypte s'appelle en Arabe *Mesr*, comme en Hébreu *Mesraïm* : & *Mesr* est aussi le nom du Caire, ville Capitale d'Egypte. *Abouaz* ou *Ehvaz*, est le nom d'une Province de Perse, & de sa Capitale. *Candahar* de même. *

AUSINE. Mot Languedocien, qui signifie *chesne-verd*. D'*ilex*. *Ilex*, *ilicis*, *ilice*, d'où l'Italien *elce* : *elicinius*, *elcinius*, *alcinius*, AUSINE. *M.*

AUSSI. Périon le dérive de ἔτως. Il vient aussi d'*ad sic*. M.

Pourquoi pas d'*aliud sic*, comme *autant* d'*aliud tantum* ; & *autel*, qu'on disoit autrefois pour *tel*, d'*aliud tale* ? Le Duchat.

AUSSONE. Ville. Claude Jurain, dans son Histoire des Antiquités d'Aussone, pag. 2. *Cette ville est assise sur le bord de la riviere de Saone devers le Comté de Bourgogne, & pour ce sujet se nomme* Aussonne, *en Latin* Assona, *quasi* ad Saonam, c'est-à-dire, proche de Saone, *& le Comté* Aussonium. *M.*

AUSTRASIE. C'est le nom qu'on donna à la partie Orientale de la France. Quelques-uns dérivent ce mot d'un Gouverneur qu'y envoya, dit-on, Justinien, & qui se nommoit Austrasius. D'autres, d'un Roi nommé Austrase, qui régna, dit-on, dans ce pays. La véritable étymologie de ce nom est Teutonique, & il est formé de *oste*, qui en vieux Franc, signifie l'Orient. De-là viennent les noms d'*Ostrelings*, c'est-à-dire, Saxons Orientaux ; d'*Ostrogoths*, c'est-à-dire, Goths Orientaux ; d'*Ostfrise*, c'est-à-dire, Frise Orientale. Les Anglo-Saxons disoient *east* ; ce que les Anglois conservent encore. De-là les noms d'*Essexe*, d'*Estangle* ; d'*Aestiens*, peuples sur la mer Baltique, desquels Tacite parle au chap. XLV. *De Mor. German.* c'est-à-dire, Orientaux ; d'*Estonie*, partie Orientale de la Prusse, & beaucoup d'autres. Nous disons encore *est*, pour dire, l'Orient, les Allemans disent *ost*, les Flamans *oost*, les Suédois *oster*, les Islandois *austr*, mot qui approche davantage de celui d'*Austrasie*. Ce pays fut donc ainsi appellé, parce qu'il étoit la partie Orientale de la France. On l'appella aussi Royaume de Metz. La division du Royaume François entre les enfans de Clovis fut l'occasion des nouveaux noms qu'on lui imposa. On nomma *Austrie* ou *Austrasie*, la partie de la France située vers l'Orient entre le Rhin & la Meuse ; & *Neustrie*, c'est-à-dire Occidentale, l'autre partie qui s'étendoit jusqu'à la Loire. Au reste, l'*Austrasie* a eu différentes bornes & a été plus ou moins étendue, suivant les divers tems. On prétend même qu'elle a compris quelquefois tous les pays que les François avoient conquis en Allemagne. Le mot *ost*, d'où *Austrasie*, vient d'un ancien verbe qui signifie *surgere*, *egredi* ; & il se dit de la partie orientale du monde, parce que le Soleil paroît s'y lever & en sortir. On découvre des vestiges bien clairs de cet ancien verbe dans l'Idiôme Gothique, savoir dans la version Gothique des Evangiles. On lit dans S. Marc, VI. 1. *Usstoth jainthro*, c'est-à-dire, *il sortit de-là*. Dans S. Luc IV. 16. *Usstoth Siggwan*, *il se leva pour lire*. Et dans S. Jean XI. 31. *Usstoth Spranto*, *il se leva promptement*. Et au même endroit, *Usstass*, *résurrection*. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Ost*. *

AUT.

AUTAN. C'est proprement le vent qui souffle en France du côté de la mer Méditerranée ; ainsi appellé, d'*altum* qui signifie *la mer*. En effet, sur les côtes du Bas-Languedoc, on l'appelle *marin*. Toutefois *altanus* est proprement ce vent qui souffle seulement sur la mer. Car comme remarque Isidore, dans ses Origines, liv. 13. chap. XI. cette douce agitation de l'air, qui n'est pas assez forte pour porter le nom de *vent*, & qu'il appelle *spiritus*, est appellée *altanus* sur la mer, & *aura* sur la terre : *Duo sunt autem extra hos ubique spiritus, magis quàm venti, Aura & Altanus. Aura ab aere dicta, quasi aerea ; quòd lenis sit motus aeris : agitatus enim aer, auram facit ; unde & Lucretius*, aereas auras. Altanus, *qui in pelago est*, *per derivationem ab* alto, *id est* mari, *vocatur*. La même chose est remarquée par Papias. Altanus, *flatus qui in alto est*, *id est in pelago*. Caseneuve.

AUTAN. On appelle ainsi à Toulouse, & dans tout le Languedoc, & à Narbonne, le vent de Sudest. Et ce mot se trouve dans plusieurs Auteurs. Du Bartas, dans sa 2. Semaine, parlant du Paradis terrestre :

> *Là le robuste Adam ne sentoit point son corps*
> *Aggravé des Autans, ny roidi par les Nords.*

M. Tristan, dans son Eglogue Maritime :

Echauffe le Taureau céleste,
Et que la rage des Autans
Ne produit plus rien de funeste.

M. Colletêt, dans ses vers sur la mort de du Pin-Pager :

Ainsi dans nos Jardins les fleurs impériales,
Les roses & les lis ne durent pas long-temps ;
Tandis que les chardons dépitent les Autans,
Et passent des estez aux saisons hivernales.

M. Perrault, dans son Poëme de S. Paulin, au sixiéme Chant :

Aprés que vostre flotte à l'aide des Autans.

M. Du Perier, dans son Eglogue :

Tel un chesne aux longs bras, au front haut & superbe,
Tandisque les autans mettent plus bas que l'herbe, &c.

J'ai dit aussi dans mon Oyseleur,

Non loin du fier Egée, où l'on voit en tous tans
Contre les Aquilons combattre les Autans.

D'*altanus :* qui se trouve dans Pline en cette signification : *Namque & è fluminibus ac sinibus, & è mari, videmus, & quidem tranquillo, & alios quos vocant* Altanos *consurgere :* Il parle des vents : *qui quidem cùm è mari redeunt*, tropæi *vocantur ; si pergunt*, apogæi. C'est au chap. 43. du livre 2. *Altanus* a été fait d'*altum*, en la signification d'*altum mare.* ¶ A Beziers, & à Montpellier, & dans tout le bas Languedoc, on appelle l'autan *le mari* ; c'est-à-dire, le vent de la mer : ce qui confirme cette étymologie. Les femmes disent dans le Bas-Languedoc, *Fa mari, mon mari n'a fait res que valgue.* Il me reste à remarquer que M. de Brébœuf, au liv. IX. de sa Pharsale a dit *Auton :* ce qui est mal dit. Il faut dire *Autan.* Nicot a dit *Autom* & *Automne*, qu'il explique par *vent de midi.* César Oudin, dans son Dictionnaire François-Espagnol, dit la même chose. M.

AUTANT. Le P. Labbe, pag. 38. de ses Etymologies Françoises, le dérive d'*ad tantùm.* Il vient d'*aliud tantum.* Voyez *atant.* M.

On a dit aussi dans la même signification *austant*, qui se dit encore à Metz. D'*aliud sic tantum.* Voyez les Lettres de Louis XII. tom. 4. pag. 7. Le Roman du nouveau Tristan de Leonnois, Paris 1554. ch. 19. *Cent hommes non mariez de l'aage de vint & cinq ans : autant de pucelles de dix-huit ..... & autre tant de jeunes chevaux de pris. Autre tant* ici, après *autant* est une élégance de ce tems-là, qui revient à *autant encore.* Les Italiens disent *altensi*, pour *aussi ; altretale*, pour *tel ;* & *altretanto*, pour *autant :* ce qui fait douter que l'*au* de ces mots dans le François ne vienne d'*alterum. Boire d'autant.* Rabelais, au Prologue du liv. 1. *Tousjours riant, tousjours beuvant d'autant à un chacun.* Et liv. 1. ch. 24. *Raillant, gaudissant, beuvant d'autant, jouant.* C'est le *Brindeggiare* des Italiens, & *lich bring es euch* des Allemans, c'est-à-dire, porter des santés à quelqu'un & l'inviter à en faire *autant*, à boire comme nous. *Item*, liv. 3. ch. 24. *Et boire d'autant le ventre contre terre.* La vingt-neuviéme des Cent Nouvelles Nouvelles : *Ces gentilzhommes & ces gentils compaignons beuvoient d'autant & d'autel à l'espouse & à l'espousé.* Le Duchat.

AUTEUR. Comme quand on dit, l'*Auteur d'un Livre.* D'*Auctor :* dont les anciens Ecrivains Latins se sont servis dans cette signification. Je remarquerai ici, en passant, ce que Casaubon sur Athénée, liv. 1. chap. 1. a remarqué, que les Grecs n'ont point de mot particulier, pour dire l'*Auteur d'un livre*, & qu'ils l'appelent *pére.* Ἀθηναῖος μὲν ὁ τῆς βίβλου πατήρ. *Eleganter* patrem *vocat qui est auctor libri, &, si per veteres Latinos liceret,* factor. *Sed non habent Græci cum omni sua copia quomodo* auctorem *Græcè dicant : nam* & συγγραφεῖς, & ποιηταὶ, *non in universum de omni scriptione, sed de certis generibus, dicuntur. Propria igitur defectus voce, impropriè, sed eleganter,* πατὴρ βίβλου *dixit.* M.

Dans Froissart, on voit que l'*Auteur* donne la qualité d'*Acteur*, non pas tout-à-fait en cette signification, mais par rapport aux actes ou faits rapportés dans son Histoire. C'est dans le vol. 2. fol. 241. v°. de l'édition de Vérad, en ces termes : *Car je acteur en ay esté suffisamment informé par les nobles du royaume de Portingal.* C'est encore dans le même sens, savoir d'Historien, que Rabelais, liv. 1. ch. 3. sous le nom *Alcofribas*, se qualifie le bon *Facteur* de Gargantua, c'est-à-dire, le fidéle historien des faits de ce Prince. *Le Duchat.*

AUTHENTIQUER. Comme quand on dit, *authentiquer une femme adultère.* De l'Authentique de Justinien *Si quando*, par laquelle les femmes adultères doivent être mises dans un Monastère. Cette Authentique est au chap. 10. de la Novelle 134. collation 9. tit. 27. *M.*

AUTOUR. Toute sorte d'oiseaux de proie sont appelés *accipitres ; ab accipiendo*, comme qui diroit, oiseaux preneurs. C'est pourquoi ils sont aussi appelés *acceptores.* Charisius Sosipater : Acceptor & accipiter *dicitur. Virgilius enim* accipiter *dixit ; Lucilius,* acceptor. Ainsi pourroit-on dire que le mot *autour*, est formé, par contraction, d'*acceptor.* Mais parce que l'autour est appelé *astore* en Italien, & *astou* en Gascon, on pourroit aussi dire, qu'il est formé d'*asterias*, c'est-à-dire, *étoilé :* qui est un oiseau de proie, ainsi appelé, parce qu'il a le plumage marqueté, & comme parsemé d'étoiles. Aristote en fait mention, liv. 9. chap. 36. de l'Histoire des animaux. Toutefois, Raphael Volaterran, au liv. 25. dit que les Italiens ont formé *astore* du nom d'un oiseau de proie, appelé *astorgius :* Astorgios *Pausanias ponit, quos Italici* astores *dicunt.* Mais j'aime bien mieux dériver les mots d'*autour*, *astore*, & *astou* d'*astur*, qui est un oiseau de proie ainsi appelé, parce que les Asturies, Province d'Espagne, en produisent de fort bons, desquels fait mention Julius Firmicus, *lib.* 5. *Mathescos.* Il est aussi appelé *asturco*, pour la même raison. Papias : Asturco, *Accipiter major.* Au reste, nos anciens François avoient en telle estime la chasse de l'oiseau, ou fauconnerie, que dans les Capitulaires de Charlemagne, liv. 4. tit. 21. il est défendu de saisir pour l'amende, appelée *Wirgildus*, ni l'Autour, ni l'épée : *In compositionem Wirgildi volumus, ut ea dentur quæ in lege continentur, excepto accipitre & spatâ.* Ce que l'Empereur Louis le Débonnaire ordonne encore dans la Loi des Lombards, liv. 1. tit. 9. Loi 33. *Caseneuve.*

AUTOUR. Sorte d'oiseau *de proie.* D'*astur.*

Périon le dérive de *vultur* : en quoi il se trompe. Les Toulousains disent *astou*. M.

AUTRE. Ce que je cherche ici, n'est point l'origine de ce mot : chacun sait qu'il vient d'*alter*. Mon dessein est seulement de faire voir, que dans nos vieux Auteurs *Autre* signifie simplement l'une des deux choses qui sont toujours doubles, comme les piés, les mains, les épaules ; & que ce mot ne supposoit pas anciennement, qu'on eût déjà parlé de l'une de ces choses. Jean le Maire de Belges, en son Poëme, sur la convalescence de la Royne : *Nous as-tu tant hays que tu nous ost à chacun son autre œil ?* c'est-à-dire, l'un de ses deux yeux. Et Rabelais, liv. 4. ch. 15. *allégant que un des records lui avoit desincornifistibulé toute l'autre épaule :* c'est-à-dire, l'une des deux épaules. *Le Duchat*.

AUTRICHE. C'est le nom d'une Province d'Allemagne. Les Allemans, l'appellent *Oesterrich* ou *Osterrich*. Elle doit son nom à sa situation, car elle est la partie d'Allemagne la plus orientale, & *ost*, signifie Orient. *Autriche*, est une corruption d'*Austria*, qui signifie la même chose que *Ost*, & *Austrasie*. Voyez *Austrasie*. *

AUTRUCHE. Il n'y a point de doute qu'il ne soit formé de *struthio*. Mais comme les François prononcent l'*au* par *o*, il est croyable que de l'article Grec, & de στρȣθὸς, ils ont formé *autruche*. Et c'est l'opinion de Joachim Périon, dans son Livre : *De Lingua Gallica cum Græcâ cognatione*. Caseneuve.

AUTRUCHE. H. Etienne & Périon, le dérivent de ὁ στρȣθὸς, & écrivent otruche. M. de Caseneuve a suivi cette origine. Je croi qu'il vient d'*avis struthia*. On a dit *struthia* pour *struthio*. M.

AUTRUI. D'*alterius*, génitif d'*alter* ; dont les Italiens ont aussi fait *autrui*. Et nous, & les Italiens, avons fait de même *lui* d'*illius*. M.

AUTUN. Ville de Bourgogne. Ce nom François a été formé par corruption du Latin *Augustodunum*. L'on a dit *Augustdun*, *Augstun*, *Austun*, *Autun*. *Augustodunum* est composé du Latin *Augustus*, & du mot Gaulois *Dun*, qui signifie *colline*, *élévation*, *montagne*, parce qu'en effet *Autun* est bâti sur une colline adossée à une haute montagne ; & selon M. Baudot, c'est le desir de faire sa cour à Auguste, qui lui fit prendre ce nom ; car cette Ville s'appelloit auparavant *Bibracte*. Il ne semble pas qu'on puisse douter de cette étymologie. Cependant Jean Picard, dans sa Celtopédie, pag. 128. dit que Bartholomæus Chassaneus, dans son Livre des *Coutumes de Bourgogne*, tire le nom d'*Autun*, *Augustodunum*, du Grec. Picard semble l'approuver ; & pour le confirmer il dit que l'autre nom de cette Ville, sçavoir, *Ædua*, peut paroître venir aussi du Grec ἀπὸ τȣ̃ ἡδέος, qui signifie *doux*, *agréable*. Mais on rejette avec raison ce sentiment, persuadé que le mot *Æduus* est purement Celtique. *Autun* étoit anciennement la Capitale d'une des principales Républiques des Gaules, & il y avoit une célébre & nombreuse Académie, où la jeunesse Gauloise alloit étudier. Les Druides y avoient leur Sénat. Le lieu où il se tenoit est celui qu'on appelle aujourd'hui le Mont-Dru, *Mons Druidarum*. Ce qu'on appelle le Janitoye étoit un Temple de Janus ; le Mon-Jou, un mont consacré à Jupiter ; le Marchaut, un champ de Mars, *Martis campus*. Il faut observer que le mot *Dunum* ou *Dun*, qui se trouve à la fin des noms de quantité de Villes, non-seulement des Gaules, mais encore d'Allemagne, & d'autres pays, ne signifie pas toujours colline, élévation, montagne ; mais quelquefois aussi Ville, c'est-à-dire, un lieu environné de fossés, de retranchemens, de palissades. Car il y a des Villes qui portent le nom de *Dunum*, & qui n'ont jamais été ni pû être situées sur des hauteurs, comme par exemple, *Lugdunum Batavorum* Leyde. *Town*, en Anglois, signifie encore aujourd'hui une Ville ; & *towns-man* un homme de ville. Or ce *town* est la même chose que *dun*, ou, si l'on veut, il en est formé. Ainsi *dunum*, dans *Lugdunum Batavorum*, signifie Ville ; & dans *Lugdunum in Gallia*, Lyon, il signifie colline, montagne, parce que Lyon étoit anciennement situé sur une montagne. Ceux qui ont toujours expliqué le mot *Dunum* dans ce dernier sens, comme Cluvier, se sont trompés. *Dunum*, dans le sens de Ville, vient d'une autre racine que dans le sens de colline. Dans le premier sens, il vient, selon Wachter, de *tynen*, qui signifie *sepire :* Les Villes sont des lieux clos. Dans le second, il vient de *dunen*, qui signifie, *turgere*, *intumescere*, *elevari :* Les montagnes & les collines sont des élévations de terre. Les Flamans appellent encore aujourd'hui *duinen*, & nous *dunes*, des collines de sable qui sont sur le bord de la mer. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *dun*. Voyez aussi ci-dessous, au mot Lyon. *

AUV.

AUVANT. C'est une contraction d'*ostevent :* & c'est pourquoi il faudroit écrire *ost-vent :* & il se trouve ainsi écrit dans la Version de la Bible par ceux de Genéve, au chapitre 40. d'Ezéchiel, verset 9. *Puis après il mesura de huit coudées l'allée du portail, & ses ost-vents de deux coudées : ensemble ceux de l'allée, qui menoit à la porte la plus en dedans.* Ce même mot est répété aux versets 10. 14. 16. 21. du même chapitre. Et les Commentateurs l'expliquent par le mot d'*avant-toits :* Ce qui fait voir que ces auvans dont il est parlé dans ces endroits d'Ezéchiel, étoient des auvans semblables aux nôtres. Le mot d'*ostevent* se trouve dans Philippe de Commines, livre 4. chapitre 8. *Le Roi fit mettre ledit Seigneur de Contay dedans un grand & vieil ostevent, qui estoit dedans sa chambre, & moy avec lui ; afin qu'il entendist, & peust faire son rapport à son maistre, des paroles dont usoit ledit Connestable, & ses gens, dudit Duc. Et le Roy se vint seoir sur un escabeau rasibus dudit ostevent.* Et ensuite : *Monseigneur de Contay, qui estoit avec moy en cet ostevent, étoit le plus esbahy du monde.* Mais par ces endroits de Commines, il paroît qu'un ostevent étoit un paravent, puisque c'étoit un lieu clos où l'on s'enfermoit, semblable à ces paravents d'aujourd'hui, faits en forme de petite loge. M. de l'Estoile, dans sa Comédie des Filoux, s'est servi de ce mot d'*auvent*, pour signifier *une avance de toit dans la rue :* qui est la signification dans laquelle nous nous servons aujourd'hui du même mot. M. du Cange le dérive d'*altus vannus : quod vanni alti instar suspendatur*. M.

AUVE. Dans la traduction Françoise du Traité de Platine *de honesta voluptate*, imprimée en 1505. ce que nous appellons *sain-doux*, est une fois appellé *sein d'auve*, & par-tout ailleurs *sein* ou *auve de porc*. J'estime que lorsque l'Auteur de cette traduction a employé le terme de *sein d'auve*, on disoit ainsi au lieu de *sein-doux* ; mais que cet hom-

me ayant mal-à-propos dérivé *sein* de *sinus*, au lieu de le dériver de *saginamen*, il a cru que cette graisse pouvoit se nommer avec plus de raison *auve de porc*, que *sein de porc*, parce qu'elle se tire du ventre de cet animal, & que c'est la raison qu'il appelle cette graisse plutôt *auve* que *sein*; au lieu que selon moi, il devoit toujours dire *sain d'auve*, c'est-à-dire *saginamen alvi*, le *sain-doux* étant proprement la graisse qui se tire du ventre du porc. D'*alvus* on a fait *auve*, dans la signification de *ventre*. Voyez la remarque sur le mot *sain-doux*. Le Duchat.

AUVERNAS. On appelle ainsi à Orléans les raisins noirs, à cause que le plan y a été apporté d'Auvergne: de la même façon qu'on les appelle *blois* & *bourdelois* en Anjou, parce qu'ils y ont été apportés du pays Blésois & de celui de Bordeaux. Aux environs de Paris, on les appelle *morillons*, de leur couleur noire. En Bourgogne, on appelle l'auverna *pineau*. Le pineau en Anjou est un raisin blanc. *M.*

AUX.

AUXERRE. Ville de Bourgogne, située sur le penchant d'une colline, au pied de laquelle coule la riviere d'Yonne. Elle s'appelle en Latin *Altissiodorum*, *Altissiodurum*, & *Autissiodorum*, d'où s'est formé le nom François. Quelques Auteurs disent que l'éminence sur laquelle est aujourd'hui l'Evêché, s'est appellée autrefois *autricum*, & qu'elle a donné à la Ville le nom d'*Autrica*; d'autres disent *Autricum*. Ammien Marcellin, qui est le premier qui en parle, la nomme *Autissiodorum* ou *Autessiodorum*. Il n'est pas aisé de découvrir ce que signifie la premiére partie de ce nom, & on ne peut donner là-dessus que des conjectures fort incertaines. Quant à la seconde, sçavoir *dorum* ou *durum*, quelques-uns prétendent que ce mot qui est Gaulois, signifie ici *porte*, & que c'est la même chose que le *thor* ou *thur* des Allemans. Il est certain que *dôr*, d'où a été fait en Latin *dorum*, & qui signifie *janua*, *ostium*, *fores*, est un terme Celtique de la plus haute antiquité. Il se conserve encore aujourd'hui dans la Langue Bretonne. Il y avoit anciennement dans le territoire de Lyon un temple payen, appellé *Isardorum*, c'est-à-dire, *porte de fer*. *Isar* est un terme Gaulois, qui signifie *fer*. Le mot *dôr* ou *thor*, se reconnoît dans les diverses dialectes de la Langue Teutonique. En Gothique c'est *daur*; en Anglo-Saxon, *dora*, *dure*, *duru*; en vieux Franc, *duri*, *thuri*; en Flaman, *deur*; en Islandois, *dyr*; en Anglois, *door*; en Suedois, *dor*. Les Grecs disent de même θύρα, les Ebreux שער, *schaar*; les Syriens *thera*, les Persans *der*. Quelques Sçavans, & entr'autres Bochart, prétendent que tous ces mots, qui signifient *porte*, viennent de l'Ebreu *schaar*, comme étant le plus ancien. Quoiqu'il en soit, les mots Teutoniques que nous venons de citer, signifient dans leur origine une ouverture, soit artificielle, soit naturelle; de même que le Syriaque *thera* vient d'une racine, qui signifie rompre.

Mais pour revenir à la seconde partie du nom de la Ville d'Auxerre, je crois qu'il faut plutôt dériver ce *dorum* ou *durum*, du mot Celtique *dur*, qui signifie eau, eau coulante, riviere, fleuve, passage d'une riviere, d'un fleuve; parce qu'Auxerre est situé sur une riviere. *Dur* est un terme Celtique des plus anciens. Les bas Bretons & les Hibernois appellent encore aujourd'hui l'eau *dur*, comme témoigne Toland, dans son Vocabulaire Harmonique de ces deux Langues. Les Gallois ou habitans du pays de Galles en Angleterre, qui ont retenu aussi l'ancienne Langue Bretonne, disent *dwr*. Le Grec ὕδωρ paroît être la même chose. Wachter prétend que *dur* est originairement un terme Phrygien, & que le Grec ὕδωρ en vient, ainsi que beaucoup d'autres mots de cette Langue, qui ont une origine Phrygienne, comme Platon le fait voir assez clairement dans son Cratyle. Le mot *Dur*, dans la signification de fleuve ou de riviere, & dans celle de passage de fleuve ou de riviere, se connoît encore aujourd'hui en plusieurs noms propres; comme dans *Duria*, riviere de Piémont, en François *la Doire*; dans *Durius*, fleuve de Portugal, qui se jette dans l'Ocean, aujourd'hui *le Douro*; dans *Bosodurum*, c'est-à-dire, *Trajectus Boiorum*; dans *Duren*, Ville sur la riviere appellée *Rora*; dans *Solodurum*, en François *Soleure*, Ville de Suisse, sur la riviere d'Aar; dans *Durocassium*, en François *Dreux*; dans *Epomandurum* ou *Epomanduodorum*, en François, *Mandeure*, Village de la Franche Comté sur le Doux, & qui étoit autrefois une Ville considérable, laquelle fut ruinée par Attila, ainsi que toutes les autres Villes des Séquanois. Voyez Wachter. *Glossar. German.* aux mots *Dur* & *Thur*. *

AUXOIS. Petit pays du Duché de Bourgogne. La Ville d'*Alexia*, si fameuse dans les Commentaires de César, étoit autrefois dans ce pays, à l'endroit où nous voyons aujourd'hui le Bourg d'*Alize*. C'est du nom *Alexia* que s'est formé celui d'*Auxois*. Voyez les Antiquités de Bourgogne, par le P. de S. Julien, page 217. *

AYE.

AYEUL. En Languedoc *aujol*. Ils ne sont point formés d'*avus*; mais bien de son diminutif Latin-Barbare *aviolus*. Un Acte de l'an 1194. qui est dans les Archives de l'Hôtel de Ville de Toulouse: *Idelphonsus, Comes Tolosæ, qui fuit Aviolus ipsius Domini Raymundi, Comitis Tolosæ.* Casen.

AYEUL. Voyez *aïeul*. M.

AYL.

AYL. Nom d'un Saint. Rabelais, au Prologue du quatriéme livre. *Exemple au petit Zachée, duquel les Musaphis de S. Ayl près Orleans, se vantent avoir le corps & les reliques, & le nomment Saint Silvain.* Ce doit être Saint Aignan. *Le Duchat.*

AYM.

AYME. C'est-à-dire, *amé*. Un ancien Pseautier en Roman, imprimé en Gothique environ l'an 1460. Ps. 76. verset 3. *Mon ayme refuse d'être consolée.* Ceci sert à entendre un passage de Rabelais, liv. 1. ch. 10. où dans les éditions de 1542. 1547. 1573. parlant des François, il est dit, que par nature ils sont joyeux, candides, gracieux, & *bien-aymez*, c'est-à-dire douez d'ames bien faites, non-pas qu'on les aime généralement parlant. *Le Duchat.*

AYN.

AYNETS. On appelle ainsi ces petites gaules, ou verges, où l'on enfile les harengs qu'on veut faire saurer. Voyez Nicot. *M.*

AYO.

AYOU. Nom propre d'un Saint, qui étoit né à Blois sur la Loire. Ce nom est formé du Latin *Aigulphus*, en retranchant le *g*, & la fin du mot. Il y a un autre Saint *Aigulphe*, dont l'usage a changé le nom en *Aioul*, *Aou*, *ayeul*, *Au*, *Hou*. Cette diversité vient des différentes Provinces où ces Saints sont honnorés & connus. On voit par ce léger échantillon quelle altération l'usage a causé dans les noms propres. *

AZA.

AZAGAYE. Voyez *Zagaye*.

AZANITE. C'étoit autrefois le nom d'un Ministre ou serviteur dans les Synagogues des Juifs. Voyez S. Epiphane. *Hares. Hær.* XXX. ch. 2. Ce mot vient, suivant toute apparence, de l'Ebreu אזן *azan*, écouter; & signifie des gens qui étoient établis pour écouter & exécuter les ordres que donnoient les Prêtres. *

AZE.

AZEDARACH: C'est le nom Arabe d'un grand arbre qui croît en Orient, & dont les fruits, qui sont fort petits & par grappes, ont une qualité venimeuse. Les habitans de la Province de Giorgian, où cet arbre croît en abondance, l'appellent *zeber zemin*, qui veut dire, *poison de la terre*: & c'est apparemment à cause de la mauvaise qualité de son fruit que les Persans le nomment *azâdirakht*, c'est-à-dire, *arbre libre*, parce que personne n'y touche. Le mot *azedarach* est une corruption du mot Persan, & il se trouve dans Avicenne. Les Arabes ont emprunté des Persans, plusieurs noms de plantes & de drogues. *

AZEROLES. Fruit de cet arbre, rouge-pâle, de la grosseur des cerises. *M.*

AZEROLIER. Espéce d'épine, qu'on appelle autrement *épine d'Espagne*: ce qui me fait croire que ce mot nous est venu d'Espagne. *M.*

AZI.

AZIMUTH. Terme d'Astronomie. C'est un cercle vertical, qui passe par le Zénith, & qui coupe l'horison à angles droits. Ce terme a été fait par corruption de l'Arabe *al-semt*, qui signifie à la lettre *le chemin*, la *route*, *le droit chemin*, & qui ensuite a été employé en particulier pour désigner le cercle vertical dont nous parlons, & que nous nommons *azimut*. Notre mot *zénith* a été fait pareillement de l'Arabe *semt* par corruption. *

AZU.

AZUR: couleur bleue. Jul. Cæsar, Scaliger, Exercitation 325. contre Cardan, dit qu'il vient de *lazul*, qui en Langue Arabe signifie une espéce de terre ou de pierre qui teint en bleu: *Maura vox hac & Arabum* Lazul; *à glebâ, sive lapide, quem κύανον Graci, nos* cæruleum, *privato vocabulo.* Frotarius, Evêque de Toul, en une de ses Epîtres, qu'André du Chesne a donné au 2e volume de son Recueil des Histoires de France: *Peto ut nobis mittas, ad decorandos parietes, colores diversos qui ad manum habentur, videlicet auripigmentum, folium Indicum, minium, Lazur, atque Prasinum.* Meursius, en son Glossaire Grec-barbare: λαζούριον, *color caruleus.* Caseneuve.

AZUR. De l'Italien *azurro*, qui a été fait, comme l'Espagnol *azul*, de l'Arabe ou du Persien *lazurd.* Jules Scaliger, contre Cardan, Exercitation 325. *Maura vox hac & Arabum* LAZUL; *à gleba, sive lapide, quem κύανον Graci, nos* cœruleum, *privato vocabulo.* M. Bochart, dans son Phaleg, livre 2. chapitre 12. *Cœruleum pigmentum quoddam Persa & Arabes* לאזורד lazurd *vocant. Graci recentiores* λαζούριον. *Nos* azur, *primâ rejectâ.* M. de Saumaise a enchéri sur Scaliger & sur M. Bochart. C'est au chapitre 119. de ses Homonymes des Plantes, où il parle de l'étymologie de notre mot *azur*, en ces termes: *Vetus Auctor Arabs apud Dioscoridem* τὸ ἀρμένιον, exponit lazuard; *quo nomine & κύανον Gracorum iidem Arabes solent appellare.* Λαζούριον *Graci barbari dicunt, &* λάζωλι. *Unde lapis* lazuli. Azulum *Latini barbari vocant: quòd mirè depravatum ex illo* lazuard, *vel* lazivard, &c. *Ergo* lazuard, *absolutè, pro pigmento, sive Armenio, sive etiam cœruleo. Alibi tamen lapidem Armenium à lazuard vel lazuardio sic propriè dicto separat Avisena, ut infrà ostendo. Non potest aliter nostris persuaderi quin* lapis lazuli, *vel* λίθος λαζούλιος *Gracorum, idem sit cum hoc pigmenti genere quod Graci* κύανον, *Latini* cœruleum *vocant. Atqui arena est, non lapis. Quid enim possumus per lapidem intelligere quam Lapidem verum? Talis non est cœruleum. Lapidis igitur lazuli nomine debemus accipere lapidem sive gemmam qua Gracis* κύανος *vocatur. Simili prorsus errore Plinius* κύανον *gemmam cum pigmento cyano confudit.* Et ensuite, parlant du *lazuli* des Latins & du λαζούριον des Grecs, il ajoute: *Utrumque ex Arabico illo* lazuard *depravatum. In quo vocabulo pronuntiando, ultimum* DAL *Graci alii videntur abjecisse; quasi scriptum esset tantùm* lazuar. *Unde* λαζούριον *suum fecerunt, Latini barbari* lazul, & azul. *Inde etiam nostrum* azur. Caninius, dans ses Canons des Dialectes, dérive aussi l'Italien *azzuro*, de l'Arabe *azul. Lazul*, pour *azur*, se trouve dans Frotharius, Evêque de Toul, qui vivoit il y a plus de 800. ans. *Nobis mittas, ad decorandos parietes, colores diversos, auri pigmentum, folium Indicum, minium, lazur, atque prasinum.* C'est dans une de ses épîtres à Aglemarus. Et dans les Origines Brito-Latines de Boxhornius, *asur* est expliqué par *asurum.* Voyez Leontius, sur la Sphére d'Arat, page 97. & les Vocabulaires Grecs-Barbares de Meursius & de M. du Cange. *M.*

AZY.

AZYGOS. C'est le nom d'une veine située dans le côté droit de la poitrine, & qui a été ainsi appellée, parce qu'elle n'a point de paire ou de compagne dans le côté gauche: car *azygos* signifie *sans paire*, & c'est un mot Grec formé de l'*a* privatif & de ζυγὸς, paire. *

AZYME: qui n'est point fermenté. Ce mot vient du Grec ἄζυμος, *sine fermento*, composé de l'*a* privatif, & de ζύμη, *fermentum.* *

B. BAA. BAB.   BAB.

B Mol. B quarre. *Voyez* BE'MOL.

BAA.

BAAILLER. De *beer*, ou *bayer*, qui signifie en vieux François, *ouvrir la bouche*, est formé le fréquentatif *baailler*, qui est *ouvrir souvent la bouche*; comme de *badà*, qui en Languedoc signifie *beer*, on a fait *badaillà*, qui signifie *baailler*. L'origine de ces mots est le Latin-barbare *badare*, qui signifie *baailler*. Les Gloses d'Isidore : *Hispitare*, *oscitare*, *badare*; où au lieu de *hispitare*, il faut lire *hiscitare*, qui est le fréquentatif de *hiscere*. Caseneuve.

Baailler. Lat. *oscitare*. De *badare*. Les Gloses d'Isidore : *hispitare*, *oscitare*, *badare*. De *badare* on a fait le diminutif *badicare*; d'où *badiculare*. Et au lieu de *badiculare*, on a dit *exbadiculare*; d'où le mot Italien *sbadigliare*; & de *badiculare* nous avons fait baailler. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *badare*, & au mot *sbadigliare*. M.

BAAL. Nom d'une idole dont il est souvent parlé dans la Sainte Ecriture. Ce nom est Ebreu בעל, & signifie *Seigneur*, *Maître*. Il vient du verbe בעל *Baal*, qui signifie *dominer*, *être Maître*. *Bel*, nom d'une idole des Babyloniens, n'est qu'un abrégé de *Beel*, qui est la même chose que *Baal*. Les Chaldéens & les Syriens, au lieu de *Baal*, disent *Beel* dans le même sens. Au livre 1. d'Esdras, qui est écrit en partie en Langue Chaldéenne, il est parlé, chap. iv. *v.* 8. d'un nommé *Reum*, qui étoit *Beel-teem*, c'est-à-dire, *Maître* ou *Chef du Conseil*. En Syriaque, *Beeldebobo* signifie *ennemi*, à la lettre, *Maître de l'ignominie*, celui qui cause de l'ignominie. Le Dieu qui dans le texte Ebreu, iv. *Reg.* 1. 2. est appellé *Baalzebub*, c'est-à-dire, *Seigneur de la Mouche*, ou *des Mouches*, est nommé dans la Version Syriaque *Beelzebub*. Le Grec du Nouveau Testament l'appelle *Beelzeboul*, & nous en François *Beelzebut*. *

BAB.

BABEL. C'est le nom qui fut donné à la Ville & à la Tour que les hommes bâtirent dans la plaine de Sennaar, quelque tems après le Déluge, avant que de se séparer pour peupler la Terre. Ce mot, qui est purement Ebreu בבל, signifie *confusion*; & l'Ecriture nous en donne elle-même l'étymologie, lorsqu'elle dit, Genes. xi. 9. *C'est pourquoi cette Ville fut nommée Babel* (confusion), *parce que c'est-là que le Seigneur confondit le langage de toute la Terre*. Il y a dans l'Ebreu une allusion de mots entre *Babel* & *balal*. Ainsi בבל *Babel* est formé du verbe בלל *balal*, qui signifie *mêler*, *confondre*, & *Babel* a été dit apparemment au lieu de בלבל *Balbel*, dont le son même exprime très-bien le mélange, la confusion. Aussi la Paraphrase Chaldéenne, au lieu de l'Ebreu *balal*, dit בלבל *Balbel*, à l'endroit de la Genese que nous venons de citer. En Ebreu Rabbinique, בלבול *bilboul*, signifie mélange, trouble, confusion ; & מבולבל *meboulbal*, mêlé, troublé, confondu. De *Babel* on a fait *Babylone*. *

BABIL. Il y en a qui croient que ce mot vient de *Babel*, ou *Babylone*, où se fit la confusion des Langues. Je croirois plutôt que ce mot prend son origine de la voix non articulée des muets & des enfans, lorsqu'ils veulent dénouer leur langue, lesquels communément ne savent former autre syllabe que *baba*; d'où vient le verbe βαβάζω, qui, dans Hésychius, signifie *parler d'une voix non articulée*; & le verbe Flamand *babelen*, qui signifie même chose. Goropius, *lib.* 5. *Originum Antuerpianarum* : Babelen *id est*, *confusè & inarticulatè loqui*, *ut non intelligatur*. Les anciens Grecs appellérent aussi les nations étrangeres *Barbares*; parce que dans la prononciation de leur Langue, qu'ils n'entendoient point, ils ne pouvoient pas comprendre qu'ils articulassent bien leurs mots, comme témoigne Strabon, livre 14. de sa Géographie. Et même Léon d'Afrique, dans la premiere description d'Afrique, dit que la Barbarie est ainsi appellée, parce que les Blancs dont elle est habitée, furent appellés *Barbares*, d'un mot qui signifie parmi eux *murmurer*. Aussi appellons-nous *barboter*, quand quelqu'un parle entre les dents, & d'une voix confuse & non articulée. Or parce que ceux qui parlent beaucoup, & avec une grande volubilité de langue, prononcent d'ordinaire des paroles imparfaites, que le Latin appelle *verba tertiata*; de-là vient qu'on appelle *babil* le caquet de ceux qui parlent beaucoup. *Caseneuve*.

Babil. Plusieurs le dérivent de *Babel*. Nicot : *A* Babel, *seu* Babylone, *ubi existit linguarum confusio*. M. Grotius, sur ces mots du chap. xi. de la Genese ; *Idcirco vocatum est nomen ejus* Babel, *quia ibi confusum est labium universæ terræ : Videtur hæc vox servata è linguæ primæva*, *unde maneant istæ in Linguis variis* βαβάλιον, babbus, *babil*. Guillaume Postel dit la même chose : *Nomen turri & operi imperfecto* Babel *fuit*, *quod* confusionem *notat*; *satis voci Gallicanæ accedens* : balbutiendi *enim verbum* babillare *dicimus*. C'est dans son Traité de l'Origine de la Langue Hébraïque, au feuillet 60. Je crois qu'il vient de *bambinare*, fait de l'Italien *bambino*, qui signifie *un enfant*. *Bambinare*, *bambinulare*, *bambillare*, *babillare*, babiller. *Babillum*, babil. Les Anglois disent de même *bable*, pour *babiller*; & *baby*, pour un enfant. L'Italien *bambo* vient, selon M. Bochart, livre 1. chap. 33. page 646. de ses Colonies des Phœniciens, de βάβιον, mot Syro-Phœnicien, qui signifie *enfant*. Damascius, dans la Bibliothéque de Photius : βάβια δὲ, καὶ μάλιστα οἱ ἐν τῷ Δαμάσκῳ τὰ νεογνὰ καλοῦσι παιδία, ἤδη δὲ καὶ τὰ μειράκια, ἀπὸ τῆς παρ' αὐτοῖς τιμωμένης Βαβίας θεοῦ. M. Bochart remarque à ce propos au lieu allégué, que les Arabes appellent encore aujourd'hui un enfant *babus*, & les Allemans *bub*, & les Anglois *babe* & *babie*. Mais selon moi, βάβιον a été fait de βάω, *loquor*, formé d'ἄω, qui signifie la même chose ; d'où le Latin *aio*, & le Grec φάω. Βάω, βάβω, βάβιον ; βαβάζω, βαβάλω, βαβαίνω, βαμβαίνω. Βάειν, ou βαίειν, c'est proprement *puerorum more loqui*, *balbutire*. Βαβάζειν & βαβαίνειν signifient la même chose. Hésychius : βα-

βαμβαλίζειν, τὸ μὴ διηρθρωμένα λέγειν. Suidas : βαμβαίνειν, τρέμειν τῇ γλώττῃ, ἀσήμως φθέγγεσθαι. Et de-là le nom propre *Bambalio.* Cicéron, dans sa troisiéme Philippique : *Bambalio, homo nullo numero. Nihil illo contemptius ; qui propter hæsitantiam linguæ, stuporemque cordis, cognomen ex contumelia traxerit.* Le mot *balbus* a la même origine. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *Bambino* ; & ci-dessous *Babioles.* Carrion, sur Aulugelle, livre 1. chap. 5. dit que le mot Latin *Barbuleius*, qui se trouve dans Saluste & ailleurs, a été fait de l'ancien mot François *babiller* : en quoi il se trompe, comme nous le ferons voir au mot *barbouiller.* M.

Les Allemans disent *babilen*, pour *babiller*, & *babiler*, pour *babillard.* Le Duchat.

BABINES. Lévres de certains animaux, comme de vaches, de singes, & de chiens. Apparemment de *labina*, τὰ, diminutif de *labia* : quoique le changement de l'L en B ne me paroisse pas naturel. *M.*

BABIOLES. Choses puériles, jouets d'enfans. De βαβίον, *enfant.* Voyez ci-dessus *Babil. Baubella* se trouve à peu près en cette signification dans Roger, en la Vie de Richard II. Roi d'Angleterre : *Rex tres partes thesauri sui, & omnia baubella divisit Ottoni nepoti suo, Regi Alemannorum.* M.

BABOU. Rabelais, livre 4. chap. 56. *Panurge lui fit la babou en signe de dérision.* Je crois que faire *la babou*, c'est proprement faire *la moue.* De sorte que quand au chap. 22. du livre 1. de Rabelais, nous lisons que le jeune Gargantua jouoit à la *babou*, il y a apparence que c'étoit à se faire réciproquement la moue avec des enfans de son âge. *Babouin* signifie un singe, animal à laides grimaces ; & dans Rabelais on lit *babouines*, dans la signification de *balavres.* Or comme *balavres* vient constamment de *bis labra*, *babouines* ne viendroit-il pas de *bis* & de *buccina*, diminutif de *bucca* ? Quoiqu'il en soit, c'est ou de *babouin*, dans la signification de *singe*, ou de *babouines*, que viennent ces façons de parler, *faire la babou*, & *jouer à la babou. Faire la babou*, c'est ce que le Moyen de Parvenir, chap. 19. appelle *faire la quine mine* ; c'est-à-dire, s'appuyer le pouce contre la joue, puis du reste de la main étendue en forme d'aile déployée, contrefaire le battement d'aile d'un oiseau. *Babouin* & le vieux mot *Quin* sont synonimes, dans la signification d'une espece de singe, animal à grimaces, qu'on diroit destiné à se mocquer de ceux à qui il a fait piéce. *Le Duchat.*

BABOUCHES. On appelle ainsi les souliers dont se servent les Turcs, & quelques autres Orientaux. Ce mot vient du Persan *Papos*, qui signifie la même chose. *Huet.*

BABOUIN. Un sot, un niais. Il vient du Latin-barbare *Bavo*, qui signifie la même chose. Le Glossaire de l'Evêque Goth Ansileubus : Bavones, *stulti, rustici.* Ou de *Baburrus.* Les Gloses d'Isidore : *Baburrus, stultus.* Papias : Baburrus, *stultus, ineptus.* Baburria ; *stultitia, ineptia.* Caseneuve.

BABOUIN. De *babus*, en la signification de *petit enfant. Babus, babuinus,* BABOUIN. Voyez *Babil.* Du même mot *babus*, on a fait *babion*, pour une espéce de singe ; dans laquelle signification on se sert aussi du mot *babouin.* M.

BAC.

BAC à passer l'eau. En Bas-Breton, *bacq* signifie un *bateau*, & *bad* en Anglois signifie la même chose. *Back* en Alleman signifie un *vase* en général : d'où vient *baktrog*, pour un *vase à boire*, & pour une *may*, une *huche à paitrir le pain* ; *mactra* ; *arca panaria.* De *back* on a fait les diminutifs *backinus*, & *backettus.* Grégoire de Tours, livre IX. chap. 38. *Cum duabus pateris ligneis, quas vulgò* bacchinon *vocant.* Rabelais, livre 3. chap. 51. a use du mot *bac*, pour *bacquet* : *Je vous jure ici par les bons mots qui sont dedans cette bouteille-là, qui rafraîchit dedans ce bac.* ¶ *Bac* peut avoir été fait de *barcus*, dit pour *barca.* Voyez *Barque.* M.

BAC, ne vient point de *barcus*, dit pour *barca*, mais de l'Alleman *back* ; ou du Flaman *bak*, ou du Bas-Breton *bac*, qui ont la même signification que le mot François. Je ne sais où M. Ménage a(x) trouvé que *bad* en Anglois signifioit un *bateau.*

(x) Mr. Menage a voulu dire en Gallois, où Bâd est rendu par Linter, Scapha, Cimba, Acatium. Davies

Il falloit dire *boat.* Il n'est pas vrai non plus que *backtrog* en Alleman signifie un vase à boire ; quand même *back* en cette Langue signifieroit *un vase* en général, comme dit M. Ménage. *Backtrog* signifie simplement *une huche à paitrir le pain*, à la lettre *pistorius alveus. Back* dans ce mot, n'est pas la même chose que *back* pour *bateau* ; mais il vient du verbe Alleman *backen*, qui veut dire *paitrir, faire du pain* ; & *trog* signifie *alveu.* Ecoutons Wachter, *Glossar. German.* au mot *Back-trog.* Backtrog, *mactra, propriè alvus pistorius, in quo massa farinacea pinsitur & subigitur. Frischius ; in Fundam. L. Germ. pag.* 248. *notat Lepidum errorem Menagii, qui* backtrog *interpretatur* vase à boire, *vas potorium. Unde hoc hauserit non liquet. Certè à Lingua Germanica alienum est, & multò magis à moribus Germanorum, qui etiamsi sint strenui potatores, non solent tamen bibere ex mactris.* *

BACAVE', ou BAQUAVE'. On appelle de la sorte à Metz une espece de crapaud à queue, qui se trouve dans les masures. De l'ancien mot *bot, crapaud*, & de *caudatus.* Le Duchat.

BACHA. Du mot Turc *Basch*, qui signifie tête, les Turcs ont fait le mot *Bacha*, qui se dit parmi eux des personnes qui commandent, ou qui ont commandé dans des Emplois considérables ; comme sont les Gouverneurs des Provinces, les Gouverneurs des grandes Villes, les Vizirs, & les Amiraux. C'est donc comme il faut parler, si on veut déférer à l'étymologie ; & c'est aussi comme plusieurs parlent. M. de Scudéry a dit dans sa Tragi-comédie de l'Amant Libéral :

> *Vive Hazan Bacha plein d'honneur & de joye.* ¶
> *Celui dont le Bacha fait présent au Cadi.*

Mais comme les Italiens prononcent *Bassa*, plusieurs parmi nous prononcent aussi Bassa : & c'est comme parle toujours le Gazetier. Busbeck, dans ses Lettres de son Ambassade de Turquie, a aussi rendu en Latin ce mot Turc de la sorte. Mais ce qui a particulierement contribué à introduire cette prononciation, c'est le Roman de l'Illustre Bassa de l'illustre Mademoiselle de Scudéry. Pour conclusion, je croi qu'on peut dire indifféremment *Bacha*, & *Bassa* ; mais avec cette différence, qu'en parlant du Roman de Mademoiselle de Scudéry, & du Héros de ce Roman, il faut toujours dire *l'Illustre Bassa, Ibrahim Bassa* : & il faut toujours dire *Ibrahim Bacha*, en parlant d'un autre Bacha, qui s'appelleroit de ce nom-là. *M.*

BACHEL. Nom d'une famille de Metz. De *bacillatus*, fait de *baculus.* Le Duchat.

BACHELIER. C'est maintenant celui qui est promu au premier degré d'une science. Beatus Rhenanus, dans un avis au Lecteur, sur les œuvres de Tertullien, écrit qu'environ l'an M. CXL. les Collections de Pierre Lombard, ayant été reçues & enseignées dans Paris, & le Decret de Gratien ayant été publié & lû environ le même tems à Bologne, on commença dans les Universités de ces deux Villes à donner le titre de *Docteurs*, à ceux qui avoient enseigné publiquement les écrits de ces deux personnages : & que ces Docteurs, ayant premiérement reçu le pouvoir & la faculté d'enseigner, par l'exhibition d'un petit bâton qu'on leur mettoit en main, furent appellés *Bacillarii, à bacillo ;* & en François *Bacheliers :* comme, dit-il, on le peut vérifier par les plus anciennes Constitutions de l'Université de Paris : *Nam in vetustioribus Parisiensis Academiæ codicibus, qui constitutiones gymnasii continent*, Bacillarii *nominantur*, *à* bacillo, *ut videtur, deducto vocabulo.* Il est assurément bien vrai, comme dit cet Auteur, que le mot *Bacillarius*, qui se lit dans ces Constitutions, est formé de *Bacillus :* mais il n'y est pas dit, qu'en l'installation de ces anciens Docteurs, on leur mît un bâton en main : & c'est une conjecture qu'on ne sauroit appuyer de la moindre autorité. Mais il est certain que le nom de *Bachelier* a plutôt appartenu aux armes, qu'aux Lettres ; & que c'est à l'imitation des Bacheliers d'Armes, que ceux des Lettres ont été ainsi appellés. Ce qu'on ne trouvera pas étrange, puisqu'anciennement il y avoit même des Chevaliers de Loix. Froissart, vol. 1. chap. 179. *Et si convint qu'il pardonnât la mort de ses trois Chevaliers, les deux d'armes, & le tiers de Loix.* Il est certain, qu'anciennement les jeunes Gentilshommes, qui pour apprendre le métier des armes, s'exerçoient à la Quintaine, aux Joûtes, & aux Tournois, furent appellés *Bacillarii* ou *Baculares*, parce qu'ils faisoient leurs exercices avec des bâtons aisés à rompre ; ou si c'étoit en quelque occasion de pompe & de magnificence, ils se servoient de Lances sans fer, ou avec fer de rochet, qui étoit différent du fer de guerre, comme l'on peut voir dans Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. chap. 38. Et j'ai vu il n'y a pas long-tems, que pour épargner les Lances, on jouttoit à Quintaine avec de petits bâtons qu'on entoit dans un tronçon de lance qui demeuroit toujours entier dans la main du Cavalier, & le bâton se brisoit & voloit en éclats. Ainsi les Gladiateurs Romains, s'exerçoient avec des bâtons de bois ou de fer, comme sont nos fleurets : & cela s'appelloit *rudibus batuere ;* d'où vient *rudimentum*, qui signifie *apprentissage & commencement de métier :* voire même les jeunes soldats Romains, s'escrimoient avec des épées de bois, que Polybe appelle ξυλίναις μαχαίραις ; & Dion, en la Vie de l'Empereur Commode, ξίφεσι ξυλίνοις. La Quintaine, qui, comme je dirai en son lieu, étoit une statue de bois contre laquelle on joûtoit, étoit l'exercice des jeunes Gentilshommes, où ils alloient rompre les bâtons, pour apprendre à rompre les lances à la guerre contre les hommes armés. L'Histoire de Bertrand du Guesclin, ch. 1. parlant des exercices de la jeunesse, dit qu'il *faisoit dresser Quintaines, & y joustoit.* Et l'ancien Roman de Gerard de Roussillon, écrit en Langue Provençale, fait voir que c'étoit l'exercice des jeunes Gentilshommes, qu'il appelle *donzels*, c'est-à-dire, *Damoiseaux.*

Quan le Reys ac mengeat dort meriaria,
Lhi Donzel van burdir a la Quintana.

Or, que les jeunes Gentilshommes fussent appellés *Baculares*, ce lieu d'Orderic Vital, liv. 10. de l'Histoire Ecclésiastique, le témoigne clairement ; où, parlant d'un jeune Chevalier, *Helia*, dit-il, *candidam jusserunt tunicam indui ; pro quâ* candidus Bacularis *solitus est ab illis appellari.* De *Bacularis*, ou *Bacillarius*, on forma le mot de *Bachelier*. Mathieu Pàris, dans la Vie de Henri III. fait voir que les jeunes Chevaliers, qui fréquentoient les Joûtes & les Tournois, étoient appellés *Bacheliers : Ipso quoque tempore Hastiludium commissum est apud Brackete, ubi multi de militibus Universitatis regni, qui se volunt* Bachelarios *appellari, contriti sunt.* Il dit *contriti sunt*, parce que ces jeunes Gentilshommes, pour n'avoir pas assez de force & d'adresse, étoient souvent mal menés & froissés aux Tournois & aux Joûtes, par les coups de bâton dont on s'y servoit au lieu de lances ; ce qui s'appelloit pour cette raison *baculari*, de *baculus.* Mathieu Pàris, au lieu ci-dessus allégué, parlant de Guillaume de Valence, frére Uterin de Henri III. Roi d'Angleterre : *Ætate tener, & viribus imperfectus, impetus militum durorum & Martiorum sustinere non prævalens, multa amisit prostratus, & egregiè, ut introductiones militiæ initiales addisceret, baculatus.* Mathæus West-Monasteriensis, sur l'an MCCLIII. parlant aussi d'une Joûte : *Prostrati, spoliati, & baculati, fomentis & balneis indiguerunt diuturnis.* D'où vient enfin que l'on dit *baculare*, pour *battre.* Pierre de Blois, Serm. 1. *baculavit eum qui habebat mortis imperium.* Et parce que ce n'étoit que les jeunes Gentilshommes, qui pour s'exercer de la sorte avec des bâtons, étoient appellés *Bacheliers ;* le mot de *Bachelier* fut ensuite pris absolument pour *jeune homme.* Albertus Aquensis, dans son Histoire de Jérusalem, liv. 3. *Castrum adolescentium, quod dicitur* de Bakelers. Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible :

Dont le quierent trestuit & vieil & bachelier.

Guillaume de Lorris, au Roman de la Rose, pour dire, qu'il sied bien à un jeune homme de savoir chanter, danser, & jouer des instrumens de Musique :

Si avient bien à Bachelier,
Que il sache de vieler,
De fleuter & de danser.

La vieille Chronique de Flandres, ch. 30. parlant d'Edouard fils de Henri III. Roi d'Angleterre : *Un jour fist assembler grande partie de Bacheliers, & jeunes gens du pays, & disoit qu'il vouloit aller behourder.* Voyez *Behourd*, dans les Antiquités Gauloises de Borel. Et au ch. 43. *Les jeunes bacheliers vinrent à lui, poignant des esperons.* En effet l'épithéte de *jeune* se trouve jointe au mot *Bachelier.* Le Roman de Guillaume au court nez :

Li ion bachelier, li nouvel rosteor,
Cil desirent la guerre, de la paix ont poor.

Enfin le mot *Bachelier*, dans nos anciens livres François, & particuliérement en divers endroits de Froissart, signifie un jeune Gentilhomme qui n'a pas encore reçu l'Ordre de Chevalerie, ou un

jeune Chevalier qui n'a pas encore acquis assez d'expérience au métier des armes. Voire même on appelle en Picardie *Bachelése*, une jeune fille, ou une Chambriere.

De tout ce que je viens de dire, il se peut aisément juger, s'il se faut tenir à l'opinion de quelques savans hommes, qui avouent à la vérité que *Bachelier* vient de *baculus* : mais qui croient que c'est à cause du combat qui se faisoit *cum baculo & scuto*, en un gage de bataille ; c'est-à-dire, lorsque par ordre de Justice on remettoit au sort des armes la décision d'une affaire dont il n'y avoit point de preuve. Car cela n'a rien de commun avec nos Bacheliers, qui étoient des jeunes Gentilshommes ; là où ces Champions qui se battoient *cum baculo & scuto*, étoient des personnes de basse condition, qui se battoient de la sorte, ou pour leur propre cause, ou pour celle d'autrui. Outre qu'il se trouve rarement que les Gentilshommes qui faisoient un champ mortel, comme disent nos anciens Historiens, se soient battus avec l'Ecu & le bâton ; mais bien à cheval, avec les armes d'un Cavalier, qui étoient l'écu, la Lance, l'épée, & la hache d'armes, comme je ferai voir sur le mot *Champion*. Quelques autres, fondés sur ce que dans Froissart, vol. 1. chap. 123. on trouve écrit *Bachevaleureux*, (mot sans doute corrompu, puisque Denis le Sauvage a noté à la marge, que dans quelques exemplaires il y a *Bacheleureux*) se sont persuadés que le mot *Bachelier* étoit formé, par contraction, de *bas Chevalier* : & c'est l'opinion de Fauchet. Charles Loiseau, ch. 5. des Ordres, tient que *Bachelier* est formé de *bas échelon*, comme étant le dernier degré de Chevalerie. Cujas, sur le tit. 7. du liv. 3. *de Feudis*, doute s'il faut dériver ce mot de *Vassallus* ou de *Buccellarius*. Que si dans la Coutume d'Anjou, art. 63. les Seigneurs qui ne sont Comtes, Vicomtes, Barons, ni Châtelains ; mais qui ont des Châteaux & maisons fortes, qui sont des parties de ces Comtés, Vicomtés, Baronies, ou Châtellenies, sont appellés *Bacheliers* ; c'est abusivement : de même qu'il y a des Fiefs dont les Seigneurs sont qualifiés *Damoiseaux*, bien que proprement & originairement *Damoiseau* soit un jeune Gentilhomme, comme je fais voir en son lieu. *Caseneuve.*

BACHELIERS. Pour ceux qui ont le premier degré en Théologie, en Droit, ou en Médecine. On les a ainsi appellés des Bacheliers militaires, qui étoient des Nobles, plus considérables que les Ecuyers, & moins que les Chevaliers. La Coutume d'Anjou, article 63. *Outre les Seigneurs dessusdits, y a audit pays aucuns autres Seigneurs, qui ne sont Comtes, Vicomtes, Barons & Chastelains, qui ont châteaux, forteresses, grosses maisons, places qui sont parties de Comtez, Vicomtez, Baronies, ou Chastellenies desdits pays : Et tels s'appellent* Bacheliers. Et parce que ces Bacheliers étoient d'ordinaire de jeunes gens, les jeunes hommes qui commençoient à entrer en âge de virilité, furent aussi nommés *Bacheliers*. Et on les appelle encore ainsi en Picardie. Et à l'exemple de ces jeunes hommes, on appella aussi *Bachelettes* les jeunes filles. Rabelais, liv. 4. chap. 11. *Ces statues antiques sont bien faites ; je le veux croire : mais, par S. Ferreol d'Abbeville, les jeunes Bachelettes de nos pays sont mille fois plus avenantes.* Et de-là, *la Bachelette de Lusignan* en Poitou, & *la Bachelette de Cholet* en Anjou : qui sont des Fêtes & des Jeux des jeunes gens du pays. En Espagnol, *bachiller*, qui est la même chose que notre *Bachelier*, signifie aussi *un jeune homme*. Voyez André du Chesne sur Alain Chartier, pag. 851. où il rapporte plusieurs exemples de ce mot *Bachelier*, en cette signification. Parlons maintenant de l'étymologie du mot de *Bacheliers* en la signification de ces nobles qui étoient plus que les Ecuyers & moins que les Chevaliers. Il y a diversité d'opinions touchant cette étymologie. Cujas, au tit. v. & au tit. vii. du Livre des Fiefs, dit que ces Bacheliers ont été ainsi nommés, *quasi Buccellarii, qui posteriori ætate erant milites corporis custodes sive protectores, qui patronis suis assistunt semper.* Le Président Fauchet veut qu'ils ayent été dits de la sorte, quasi *Baschevaliers*. Voici ses termes, qui sont du chapitre premier du Livre premier de l'Origine des Chevaliers : *Il y en a qui disent que le mot de* Bachelier *vient de* bataille ; *comme s'il falloit dire* batailler : *mais il y a plus d'apparence que c'estoit à dire* jeune, & entrant en la virilité : *comme ceux que les Latins appelloient* adolescentes, *& les Grecs* éphèbes. *Car encore en Picardie,* Bachelier *&* Bachelette *sont appellez, non pas les enfans ou fillettes de dix ans, ains les jeunes garçons de seize & de dix-huit ans, & les filles prestes à marier : témoin le Vaudeville, qui dit :* En voici Bachelier juré. *Et comme encore aux Escholes de tous arts & sciences, l'on appelle* Bacheliers *ceux qui sont avancez aux lettres, & prests d'estre Licentiez ; c'est-à-dire, congédiez, pour enseigner & parvenir au degré de Docteur-lisant. Béat Rhénan, très-sçavant Alleman, est de cet avis ; ayant dit en ses Annotations sur Tertullian, en un Advertissement au Lecteur touchant les livres dudit Tertullian, que lorsqu'on receut premiérement le livre des Sentences de Pierre Lombard, Evesque de Paris, (c'est-à-dire, environ l'an 1140.) que ceux qui les enseignoient & publierent, furent lors premiérement nommez* Docteurs. *Et pour ce qu'avant qu'ils eussent permission de lire, on leur mettoit un baston à la main, qui en Latin s'appelle* bacillus ; *ils furent nommez* Bacilliers *en François. Et voilà ce qu'un si grand personage dit. De fait, les anciens livres portent* Bacillier. *Mais je suis d'avis que* Bachelier *est un abrégé de* Baschevalier ; *& que les jeunes hommes qui se sentoient forts pour endurer le faix des armes, du commencement prirent le nom de* Bacheliers, *comme estant plus bas & moindres que les hauts & anciens Chevaliers, puissans & adurez* (*c'est-à-dire,* endurcis) *au travail des gueres. Qui à mon avis, est l'étymologie la plus apparente ; aussi bien que de* Hauber (*c'est-à-dire,* grand *&* noble) *s'est fait* Baron. *Car au dit du Bachellier d'armes vous lisez :*

> Qu'au premier Tournoy où il viegne,
> Si tres-bien faire li souviegne,
> Pour l'Ordre qu'a prise nouvelle
> I mette tot en la querelle
> Cors & avoir en l'adventure,
> Qu'il vainque le Tournoyement.
> Il a moult beau commencement
> Quand il a le Tournoy vaincu,
> Où il porta premier l'escu :
> Là prend de Bachelier le nom.

Mesme en massonnerie, & tout autre mestier de France où il y a Maistrise, l'on appelle Bacheliers, *ceux qui sont passez Maistres en l'art, mais qui ne sont pas Jurez ; & lesquels pour amander le rapport*

fait par les Docteurs Jurez, doivent estre deux fois autant. Louis Vivès, très-sçavant Espagnol, dit que les Bacheliers aux sciences peuvent avoir pris leur nom de Baccalaureatus. *Et je croy qu'il l'entend, pour ce que les Poëtes souloient jadis estre couronnez de laurier en grande solemnité : comme le fut Pétrarque à Rome l'an* 1350. *ne l'ayant voulu estre à Paris, ce dit l'Auteur de sa Vie.* C'est dans son Traité *de Disciplina militari* que Vivès a dit ce que lui fait dire Fauchet. On peut dire en faveur de l'opinion de Fauchet, que Froissard, liv. 1. ch. 127. use du mot de *Baschevaleureux*, comme l'a remarqué Loiseau, au chapitre 6. de son Traité de la Haute Noblesse : lequel est à peu près de l'avis que Fauchet : car il dérive *Bachelier* de *bas échelon* ; qui est une dérivation ridicule : mais Favin est tout-à-fait de l'avis de Fauchet. Alciat, sur la Loi 57. *de Verborum significatione*, & au chap. 9. du liv. VIII. de ses Parergues, dérive *Baccalaureus* de *bacca laurea* ; qui est l'opinion de Vivès. Et cette opinion est appuyée par l'usage de toutes les Ecoles de Droit, de Théologie, & de Médecine, dans lesquelles on appelle *Baccalaureus* un Bachelier : & par ce passage de Glaber, liv. v. chap. 1. *Post hoc igitur in Monasterio Sancti Benigni Divionensis Martyris, locatus, non dispar, imò idem mihi visus est in Dormitorio Fratrum :* il parle d'un Démon : *Incipiente autem aurora diei, currens exiit à domo latrinarum, taliter inclamando,* MEUS BACCALAUREUS UBI EST ? MEUS BACCALAUREUS UBI EST ? Mais peut-être que c'est une restitution du Copiste, & que l'original avoit *Bacalarius.* C'étoit la pensée de M. de Launoy, très-sçavant Théologien de la Faculté de Paris. ¶ M. Hauteserre, au livre 2. des Ducs, & Comtes de Provence, ch. 8. le dérive de *baculus.* Voici ses termes : BACHELARIOS *à baculis dictos observo ; non ex eo quòd de feudo investirentur per baculum, ut voluere nonnulli ; sed ex eo quòd scutis & baculis militiæ tyrocinium, & duelli aleam experirentur. Adevaldus Floriacensis, lib. 1. de Miraculis S. Benedicti, cap.* 25. Tandem adjudicatum est, ut ab utraque parte testes exirent, qui post sacramenti fidem scutis ac baculis decertantes, finem controversiæ imponerent. *Et Auctor Vitæ Austregisîli, Bituricensis Episcopi, apud Surium, tom.* 3. 23. *Maii :* jam certaminis aderat dies, & Austragisilus manè surgens, clypeum cum baculo (*malè Surius* jaculo) per pueros suos misit in agrum, ubi Rex inter se confligentes exspectare consueverat. *Inde scutum & fustis, præcipua inter milites arma censentur. Capitulare Caroli Magni, lib.* 3. *cap. ult.* Armati veniant ; id est, qui potest habere cum lorica & scuto ancipite, atque fuste. *Et ne dubitem* Bachelarios *etymon repetere à* baculis, *magis moveor quòd eos* Baculares *dictos non semel occurrit. Ordericus Vitalis, lib.* 10. *Historiæ Ecclesiasticæ, anno Christi* 1100. Custodes itaque laudabili jam fide probati, Heliæ candidam jusserunt tunicam indui, pro qua *Candidus Bacularis* solitus est ab illis nuncupari. *Ut & juniores Candidati Theologiæ,* Baculares *vocitantur. Walsinganus in Richardo II.* 1383. Quidam de Ordine Carmelitarum Frater, Bacularius in Theologia. On peut dire en faveur de M. Hauteserre, que les anciens livres Latins appellent les Bacheliers, *Bacularios, Bachilarios*, & *Bacalarios* : & que les Espagnols les appellent *Bachilleres* ; & que le mot *Baccalaureus*, qui se trouve dans Glaber, est suspect. Et cette opinion de M. Hauteserre est aussi celle de M. Dominicy, très-savant Professeur de Droit de l'Université de Bourges, dans son Traité du Franc-Alleu, ch 15. & celle de Watsius, dans son Glossaire sur Mathieu Pâris. Voici les termes de M. Dominicy : *Ex eadem pugnandi ratione inditum nomen Buccalariis, quos à Buccellariis, sive Protectoribus, de quibus in lib. ult. cap. ad Legem Juliam de Vi publica, viri docti ex similitudine vocis, potiùs quàm ex officio deduxere, cùm à baculis, quibus dimicarent, liquidò sint nuncupati. Hoc me docet Gaspar Ovimalo, vetus Regum Navarræorum Fœcialis, seu, ut nostri loquuntur,* Heraldus, *Dum ait, Baccalarios baculis roboreis seu clavis puris, debere certare, eosque dignitate Scutariis esse potiores : quod optimè probat Tillius cap. de Equitibus, ex eo quòd duplici Scutariorum stipendio afficerentur. Inde etiam Helias quidam* Bacularis *dictus Orderico Vitali Hist. Eccles.* lib. 10. Custodes itaque laudabili jam fide probati, Heliæ candidam jusserunt tunicam indui, pro quo *Candidus Bacularis* solitus est ab illis appellari. *Ideò forsan quòd militiæ candidati sago candido præcingerentur ; sicut sub Romanis Tyrones albo meruisse indicat Virgilii carmen, lib.* IX. *Æneid.* Parmaque inglorius alba. *Baculis verò se milites exercuisse, tradit Vegetius, lib.* 1. *cap.* XI. *& seq. idque genus armorum in Gallia receptum perhibet Carolus Magnus, Capitul. lib.* 3. *cap. ult. In purgatione Canonica, quæ per duellum fiebat, ex præscripto ejusdem Caroli, Capitul. lib.* IV. *cap.* 23. *&* 29. Scutis & fustibus in campo certamen peragebatur. *Secundùm quam consuetudinem, in controversia Haimerici Vicecomitis Toarcii cum Theodorico Abbate S. Albini, astitit Abbas jus suum paratus aut calidi ferri judicio secundùm legem Monachorum per suum hominem probare, aut scuto & baculo juxta legem Secularium deffendere. Et in duello Comitis Engolismensis contra quamdam maleficam adfuit Missus Comitis Stephanus, & defensor maleficæ Guillelmus cum baculis & scutis, ut patet ex Actis ad hoc conscriptis, publicique juris factis à viro clarissimo Jacobo Sirmondo, in Notis ad Geffridum Vindocinensem : imò & ipsos Pontifices ad bannum evocatos, ne se sanguine cruentarent, clavâ ligneâ pugnasse, viri eruditi jam adnotârunt.* Cependant M. du Cange, dans ses Observations sur Ville-Hardouin, pag. 172. & dans sa Liste de ses Etymologies Françoises, imprimées à la fin de son Glossaire Grec, a suivi l'opinion de ceux qui dérivent *Bachelier* de *Bas-Chevalier :* Et dans son Glossaire Latin, il a improuvé l'opinion de M. Hauteserre, en ces termes : *Nobiles viros, vel adolescentes, baculis in arena decertasse, nemo, opinor, nisi harum rerum prorsus ignarus, fatebitur. Unde miror virum eruditum huic sententiæ subscripsisse, lib.* 2. *de Comitibus Provincialibus, cap.* 8. Depuis que j'ai fait ce Discours sur le mot *Bachelier*, j'ai vu les Origines Françoises de M. de Caseneuve, où ce grand Etymologiste suit aussi l'opinion de ceux qui dérivent *Bachelier*, *à baculis.* Voyez son Observation : elle est très-docte & très-curieuse. Dans la première édition de mes Origines de la Langue Françoise, je me suis déclaré pour cette étymologie : & je persévére dans cette opinion ; qui est aussi celle de Pancirole, liv. 2. de ses Illustres Interprétes de Droit, ch. 1. *Primò fiunt Baccalaurei, id est baccâ laureâ digni, qui quadriennio studuerunt : &* Lytæ *vocantur, tanquam Juris nodos solvere incipientes. Sed ex veteris Parisiensis Academiæ usu* Bacillarii *appellantur ; dicti à bacillo ipsis exhibito : quod signum est auctoritatis dicendi, quam*

consequuntur. Et celle de Jean Despautére, dans son Art Epistolique : Baccalarius, *pro* Baccalaureo, *qui baccâ tauri insignitus est in aram magisterii. Dura tamen vel sic esset compositio. Unde videtur barbarum*, *à* banco, *id est scamno*, *aut sedili*, *super quod respondens sederit*, *deductum* ; *vel à* baculo, *id est sceptro*, *aut lituo*, *insigni magistratûs ante eum lato.* Il est à remarquer, que Despautére & Pancirole, dérivent *Bachelier* de *baculus*, par une autre raison que Dominicy, Hauteserre & Caseneuve. M.

Dans le Roman de Perceforest, les termes de Bachelier & de Chevalier, sont indifféremment employés par-tout pour désigner un Chevalier garçon ou non marié. Aussi le mot de *bachevalier*, qui se trouve aussi dans le même Roman, n'y signifie-t-il pas un simple chevalier ou bas chevalier ; mais il est employé pour désigner un nommé *Marones*, autrement appellé *Marones de l'étrange marche*, Chevalier renommé à cause de plusieurs prouesses. Voici le passage, comme on le lit au vol. 6. ch. 14. *Dieu ! dit-elle en son secret*, (c'est une pucelle qui parle) *qui peut être le Chevalier qui porte en son escu le tref d'argent ? Certes il a bien les manieres de mon cher ami en faisant ses proësses. Comment se fiet-il si gentement à cheval ? S'il y eust un griffon en son escu, je diroys que ce fust Marones du Royaume de l'estrange marche. Pucelle, dist Salphionne, à quoi pensez-vous si fort ? Salphionne, dist-elle, je pense au Chevalier qui eut hier aux jonstes ung escu couvert d'une vermeille housse : car il m'est avis que ce bachevalier qui porte ce blanc tref, le ressemble très-bien en faisant ses vaillances. Ma compaigne, dist la Pucelle, ainsi je vous dis, & orendroit y pensoye. Je ne sçay, dist Lugerne, comment il en est : mais je tiens que ce soit Marones, ou je suis déceue : car je pense qu'il ayt ses armes changées, ou les portoit semblables dessous la housse.* A l'égard de l'origine de *bachelier*, dans la signification de jeune chevalier prêt à marier, ou d'un garçon d'âge à se marier, non-seulement je suis persuadé, comme on le croit communément, que ce mot vient de *baculus* ; mais je ne doute pas non plus que le mot *bachelier* en cette signification ne désigne un jeune garçon qui n'a pas encore fait souche, & qui tant qu'il n'est pas marié, n'est considéré que commme un *bâton* de l'arbre de la famille. Voyez ma remarque au mot *bastard*, touchant les autres sortes de *bacheliers*, ils sont nommés de la sorte comme étant en état & à la veille d'épouser quelque profession publique, soit de chevalerie, de lettres, ou de métier.

Perceforest, vol. 6. ch. 33. *Je me présente ici devant vous, ainsi que je le promis, aujourd'huy y a quinze jours, pour recorder mon droit à l'encontre du* bachelier, *qu'on appelle le* chevalier *à la fumée.* Ce chevalier, qui ici est appellé *bachelier*, est Marones, l'un des plus fameux de tout le Roman. Ainsi le Président Fauchet, n'a pas bien rencontré lorsqu'il a cru qu'on n'appelloit *bacheliers* que les nouveaux & peu fameux chevaliers. Mais, comme je l'ai déja dit, on traitoit indifféremment de *bachelier* & de *chevalier*, tout chevalier non encore marié, quelque réputation qu'il eût d'ailleurs. C'est ce qu'a bien senti Belay, dans son Traité de l'Origine des differens ordres de Chevalerie, imprimé à Montauban en 1604. où au ch. 7. parlant des Chevaliers de l'Eperon d'or : *Mais*, dit-il, *si tant ceux qui estoient chevaliers de la Cornette, que les autres qui ont esté nommez de l'esperon, se trouvoient estre Gentils-hommes encores jeunes & non mariez, on les pourvoit, selon l'usage du temps, qualifier* Chevaliers bacheliers (Ba-chevaliers), *qui n'estoit pas un nom de dignité, ni de degré, ains d'aage & de condition ; ainsi qu'à mesme considération nos peres surnommoient* bachelette, *une jeune pucelle preste à marier, ou non encore mariée.*

En Bretagne, tout Chevalier qui n'étoit point *Banneret*, prenoit la qualité de *Bachelier.* De *baculus*, en tant qu'il portoit une lance toute nue, au lieu qu'à celle du *Banneret* il y avoit un panon.

A Metz on appelle *bacelle* une grande fille, & *bacellette* une petite fille : & quand elle est grande & d'une taille massive ; on dit par toute la France que c'est un beau *brin*, un beau *bâton* ; de même qu'on dit d'un petit garçon, qu'il sera un jour le *bâton* de vieillesse de son pere. Tout cela me confirme dans la pensée que *bachelier*, dans la signification de jeune garçon, pourroit bien venir effectivement de *baculus* ; & le Messin *bacelle*, de *bacilla*, féminin de *bacillus*, diminutif de *baculus*. Le Duchat.

BACHER. Mot Messin, qui signifie frapper avec bruit, comme à une porte. De l'Alleman *batschen*, qui signifie frapper de l'aviron sur l'eau avec bruit. *Le Duchat.*

BACIN. De *bacinus*, formé de l'Alleman *back. Bacinus* se trouve dans l'Epître 40. de Saint Bernard : & *bacchinon*, dans Grégoire de Tours, livre IX. chap. 28. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *bacino* ; & M. du Cange, dans son Glossaire, au mot *bacca. Baccinum* se trouve dans le *Chronicon Laurishamense*, en l'an 1179. *Baccina duo argentea*, &c. Voyez *bac.* Les Grecs modernes disent βατζίνι. M. *Voyez* BASSIN.

BACINET. Voyez *Bassinet.* M.

BACLER. C'est un mot dont les paysans usent pour dire, fermer la porte par dedans. Du verbe *baculare*, formé du substantif *baculum.* Les Villageois se servent ordinairement d'un bâton, ou d'une grosse cheville de bois, au lieu de verrouil. *Baculare* se trouve dans Pierre de Blois, Sermon I. mais pour *baculo percutere* : & βακλίζειν, dans les Gloses Grecques-barbares : & βάκλον, dans les Gloses anciennes : *fustis*, ῥάβδος, βάκλον : & dans Hésychius : ἀμυντήριον, ξίφος δίστομον, ἢ βάκλον. Voyez Meursius & M. du Cange, au mot βάκλον. ¶ Messieurs de l'Académie dans leur Dictionnaire ont dit, que le mot *baclér* étoit bas. *M.*

BACON. On appelle ainsi du lard dans le Lyonnois, dans le Dauphiné, & dans la Lorraine : Et dans les Origines Gauloises de Boxhornius *bacwn* est expliqué par *lardum.* Dans la Provence ce mot se prend pour un pourceau salé. Il se prend dans la même signification parmi les Anglois : & aussi pour ces piéces de lard qu'on pend au plancher : dans laquelle signification il se trouve en ces vers d'Hélinand, Stance 32. de son Poëme de la mort :

Qui plus a bacon, plustost fliches.

Voyez le Président Fauchet, en la vie du Poëte Jean Chapelain. *Baco* se trouve dans Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. Roi d'Angleterre, pag. 404. de l'édition de Paris : *Cum baconibus & sale*, &c. *Et quinque millia avenæ, cum totidem baconibus.* Et dans Petrus Mauricius, liv. I. des Miracles, chapitre 28. *Pauperi viduæ baconem unum, qualecumque vitæ ejus subsidium crudeliter auferre non sustinuit.* Ce Petrus Mauricius vivoit il y a plus

de 500. ans. Et dans Guibert, Abbé de Nogent, livre 3. de sa Vie, chapitre 7. *Petasones, quos vulgò* bacones *vocant*. M. du Cange a omis ce mot dans son Glossaire Latin : mais il l'a mis dans son petit Dictionnaire sur Ville-Hardouin. Ce mot au reste, ce que peu de personnes sçavent, a été formé du Grec σύβαξ : ainsi que l'Italien *ciacco*, & le François *coche*, & *cochon*. Je l'ai démontré dans mes Origines de la Langue Italienne, au mot *ciacco*, qui signifie *un porc*. Et comme mon Observation me paroît curieuse, je la produirai ici. La voici : *Che* ciacco *derivi da* σύβαξ, *in questa guisa, non credo che se n'abbia da dubitare* : σύβαξ, σύβακος, σύακος, *syacus, ciacus, ciaco*, CIACCO : *siccome da* βόμβαξ, βόμβακος, *bombacus, bacus*, BACO : *dellaqual voce s'è detto adietro al luogo proprio, e anco altrove*. σύβαξ *vale* qui porcinis moribus est. *Esychio* : σύβακα, ὑώδη. *Da* ciacco ; CIACCONE, *il suo accresc itivo : onde* Ciaccone, *nome di famiglia. Item*, CIACCHERINO, *il suo diminutivo. Con la giunta della* N. Cioncarino *lo dicono gli Aretini* ; *e* cioncolo *i Cortonesi. Vedi* cioncare. *Item : da* ciacus ; ciacucius, cucius, cucio, cucionis, *e* cocio cocionis : *onde* il Francese *cochon* : *siccome* coche, *da* cocia. Une grosse coche : *cioè, una grossa porca : e non da* cubare, *come se lo da ad intendere il Sr Ferrari. Trovasi* cucio *appresso Marcello Empirico al capo* 9. *e* 15. *per* porcelletto, *o vogliam dir* centogamba. *Vedi nell' Origini Francesi alle voci* cochon *e* clausporte. *Item : da* σύβαξ, σύβακος, sybacus, bacus, baco baconis, BACONE. *Onde il Francese e l'Inglese*, bacon, *per* lardo. *Item : da* ὗς, ὑὸς, *alla Laconica* : ὕραξ, ὕρακος, ὕρχος, ἔρχος, πόρκος, porcus. *Trovansi* ὕραξ *e* πόρκος : πόρκος, *in Licofrone : e* ὕραξ, *nello Scoliaste di Nicandro. E quindi* sorex. Voyez ci-dessous *cochon* & *clausportes*. ¶ Il me reste à remarquer, que *bake* en Anglois, & *baken* en Alleman, signifient *cuire au four*. Et de-là, le Flaman *baecken vleesch* : c'est-à-dire, *laridum ad furnum excoctum*. M.

BACON. C'est proprement le dos d'un porc. Il vient du vieux Saxon *bac, tergum, dorsum* ; d'où l'Anglois *back*, qui signifie la même chose. Dans la Lorraine on n'appelle *bacon* que le lard enfumé. Le mot Flaman *vleesch*, que Monsieur Menage interpréte par *laridum*, vient de l'Alleman *fleich*, c'est-à-dire de *la chair*, & il n'a point d'autre signification que l'Alleman *fleich*. Le Duchat.

BACQUET. Voyez *bac*.

BACUL de mulet. Lat. *postilena*. *A batuendo culo*. Le bacul des mulets leur bat le cul. *M*.

Aujourd'hui le *bacul* est ordinairement fait d'un bâton courbé qui entoure la croupe des mulets. Mais les pauvres gens qui veulent *baculer* leur âne n'y font pas tant de façon ; & on voit beaucoup d'ânes qui pour *bacul* n'ont qu'un petit bâton droit de la largeur de la croupe, attaché par les deux bouts au reste du harnois par deux petites cordes ; ce qui me fait croire que *bacul* pourroit bien venir de *baculus*. Le Duchat.

BACULE. Machine de guerre. M. du Cange, dans ses Origines des mots François, imprimées à la fin de son Glossaire Grec, en parlant de ce mot *bacule*, renvoye le Lecteur à son Glossaire Grec au mot πταίνωλα, qui dans Nicétas se prend pour une machine de guerre. Ce qui donne sujet de croire qu'il dérivoit ce mot François de ce mot Grec, ou ce mot Grec de ce mot François. Voyez *bascules*. M.

Les *bacules* posent sur un bâton, ou sur des morceaux de fer ou de bois qui tiennent lieu de *bâton* ; & c'est cela qui les fait hausser ou baisser. *Bacule* ne viendroit-il pas de *baculus* ? Le Duchat.

BACULER. C'est fraper à coup de bâton. De *baculare*. Nicot n'a pas bien rencontré en le dérivant *à batuendo culo*. *Baculare* se trouve en plusieurs lieux. Voyez le Glossaire de M. du Cange, au mot *baculare*. M.

B A D.

BADAUT. *Niais, qui s'amuse à tout, qui admire tout. C'est un vrai badaut de Paris*, disent Messieurs de l'Accadémie dans leur Dictionnaire. Du Latin-barbare inusité *badaldus*, fait de *badare*, qui signifie *béer*. Voyez *béer*. *On doute*, dit le P. Labbe, *si c'est pour avoir été batus au dos par les Normans ; ou pour avoir bien batu & froté leur dos ; ou de la Porte Baudaye, ou Badaye, qu'on a appellé les Parisiens* Badauts de Paris. On ne doute point que ces trois étymologies ne soient ridicules. Voyez *badiner*. M.

BADAUT. Par corruption de *Bidaut*. Ce mot se trouve dans Froissard, liv. 1. ch. 14. & 130. pour signifier des paysans mal armés, qu'on fait servir à la guerre. *Bidaut* est le même que *Bedeau*, dont on rapporte diverses origines. *Huet*.

BADAUT, est proprement un homme, qui, comme on parle de ceux qui ont été nourris & élevés dans un navire, n'a jamais rien vû que par un trou. Tel est un Parisien, par rapport au *bateau* qui fait les armoiries de Paris. *Bateau*, *badaut* par corruption. Rabelais, livre 5. tout a la fin du chap. 1. dit que Platon comparoit les niais & les ignorans à des gens nourris dans des navires, d'où, comme si l'on étoit enfermé dans un baril on ne voit le monde que par un trou. De ce nombre sont les *badauts* de Paris en *badaudois*, par rapport à la cité de Paris, laquelle étant dans une isle de la figure d'un *bateau*, a donné lieu aux Parisiens de prendre une nef pour armoiries de leur Ville. Comme ils ne quittent pas légérement leurs foyers, delà le sobriquet de *badauts* qu'on leur a donné par allusion au bateau des armoiries de Paris. Du reste l'ignorance des gens nourris dans un navire, a donné lieu au proverbe : *in navibus educatus*, rapporté par Erasme en ses Adages, chil. 4. cent. 7. n°. 92. où il l'attribue à Platon in *Phadro*. Le Duchat.

Badaut ne seroit-il point une corruption de *vedeau*, fait de *vitellus* ? Dans Rabelais, liv. 1. ch. 13. on voit une allusion de ce mot *vedeau* avec celui de *bedeau* ; & dans le même Auteur on lit très-souvent *veau*, *gentil veau*, & *jeune veau*, dans la signification de *badaut*. En quelques lieux de France, *badlori* est un synonime de *badaut*. Voyez Henri Etienne, ch. 3. de son Apologie d'Hérodote. *Le Duchat*.

BADE. C'est le nom de quelques villes d'Allemagne. En Alleman *baden*. Le mot *bad*, en Alleman, signifie un bain, & *baden* se baigner. Ces villes sons appellées de la sorte, parce qu'elles ont des bains.

BADEBEC. Nom de la femme de Gargantua, laquelle avoit un *visage de rebec*, c'est-à-dire difforme, suivant l'épitaphe que lui fit son époux, au liv. 2. ch. 3. de Rabelais. De *basse de bec*, c'est-à-dire de *lévre*. Ce devoit être quelque Princesse de la maison d'Autriche, où on a généralement depuis plus de deux siécles la lévre inférieure basse & avallée. *Le Duchat*.

BADELAIRES.

BADELAIRES. Terme de Blason. Ce sont des épées courtes, larges, & recourbées. Nicolle Gilles, en ses Annales, parlant de Charles le Chauve: *Il contemnoit de vivre & soy habiller à la maniere des François; & se gouvernoit à la maniere des Grégeois. Il avoit volontiers vestu une grande dalmatique, qui luy venoit jusqu'aux talons; & avoit la teste enveloppée d'un couvre chef de soye, ainsi comme on peint le Grand Souldan de Babylone: & portoit une couronne dessus: & toujours avoit à son costé un grand badelaire Turquois.* Nicot l'appelle *badeladre.* Ce n'est, ni un mot Oriental, ni un mot Alleman: ce qui me fait croire qu'il pourroit avoir été fait de *batalaria*; comme qui diroit, *épée de bataille, épée de combat.* L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe: BELLAX, *bateillereux.* Le P. Menestrier le dérive de *baltheavis*; comme qui diroit, *épée de baudrier.* Voyez-le, à la page 505. de son livre de l'Origine des Armoiries. Rabelais IV. 40. fait mention de ces épées, en ces termes: *Frére Jean avec son grand badelaire entre le dernier, & ferme les portes par le ressort par le dedans.* Et dans le Prologue du liv. 3. *affiloient cimeterres, brancs d'acier, badelaires, épées.* M.

Le mot *Badelaire*, est un composé de *bas de loyre*: & *loyre*, comme on disoit anciennement, au lieu de *leurre*, de l'Alleman *lader*, n'est ici autre chose que les longes ou longues couroies du ceinturon Turc. Le cimeterre des Turcs est appellé *badelaire*, ou comme parle Nicot, *badeladre*, parce que cette épée leur tombe fort bas, & leur bat presque les genoux. De l'Alleman *lader*, qui signifie proprement du cuir, mais qui se prend aussi pour une longe ou couroie, vient *lodrum*, qui dans le *Scaligerana*, au mot *muta*, signifie un *leurre*: au lieu que *lorum*, ou plutôt loyrum, comme on lit ce mot dans *de arte venandi* de l'Empereur Frederic, est fait du vieux mot François *loyrve*, qui se disoit pour *leurre. Lorum*, mot Latin, signifie proprement une longe de cuir, une couroie. Les glaives anciens étoient si longs & si pesans, qu'on ne les portoit que sur l'épaule. Le *badelaire*, plus court, se portoit en bandoliere à une espéce de ceinturon. De-là *badalaria*, par corruption pour *bandoliere.*

Badelory est le nom d'un cuisinier de Frere Jean, au chap. 40. du livre 4. de Rabelais: ce qui me persuade que *badelaire* pourroit bien être quelque grand couteau de cuisine. On a autrefois appellé *bâtons* & les épées & toutes sortes d'armes à feu, même les plus grosses piéces d'artillerie. Dans l'une & dans l'autre signification *bâton* vient de *basto, onis*, augmentatif de *bastum. Bastum* a pour diminutif *bastellum*, d'où *bastellator*, *bâteleur*; parce que les bâteleurs font leurs tours avec de petits *batons*. Parmi ces *bâteleurs*, celui qu'on appelle *Arlequin*, porte au côté un sabre de bois, dont il s'escrime en cent façons differentes. C'est ce sabre, espece de *bâton*, qui est proprement un *badelaire*; & il a été appellé de la sorte à cause de sa ressemblance avec les *bâtons de guerre* appellés *badelaires*, comme qui diroit *épées* ou *bâtons de bataille.* Froissart, vol. 1. fol. 11. édit. de Jean Petit: *Si coupoient plançons de boys à leurs épées & badelaires pour les chevaulx lyer, & verges pour faire logettes à eux bouter.* Le Duchat.

BADIN. Isaac Casaubon, sur ces mots de Suétone, *pro stulto baceolum*; ou, comme lisent quelques autres, *bateolum*; qui se lisent dans le chapitre 8. de la Vie d'Auguste, dit que les Syriens appellent les enfans βάδια, comme aussi la Déesse qui préside à l'enfance; que *bateolus* se dit proprement des enfans; & que de la même source viennent ces mots François *badin, babouin, bavard*, & semblables. *Caseneuve.*

BADIN. M. Adrien de Valois le dérive de *batinius*, qui dans les Gloses d'Isidore est interprété par *rusticus* & *agricolanus*. Casaubon, sur Suétone, en la Vie d'Auguste, chapitre 8. dit que ce mot a été fait par onomatopée. Voici ses termes: *Sunt & in lingua vernacula nostra similiter* ὀνοματοπεποιημέναι, *voces*, badin, babouin, baveur, bavard, *aliaque.* Je ne suis pas de l'avis de Casaubon; non plus que de celui de Louis d'Orléans, qui le dérive de *Vatinius*, qu'il dit avoir été un *badin.* C'est sur le XV. livre des Annales de Tacite. *M.*

BADIN. De l'Ebreu בדים *baddim, menteurs*, & se dit particulierement des Astrologues. Les Chaldéens prononcent *baddin*, & appellent ainsi les Devins. *Huet.*

Wachter, dans son Glossaire Germanique, au mot *Spassen*, dérive le François *badin* du Grec παίζων, *joculator.* Voici ses paroles: SPASSEN, *ludere, jocari*, spass, *lusus, jocus, ab infinitivo* παίζειν, *verbi* παίζω, *ludo jocor. Verbo Græco barbaries sibilum præposuit, ut aliàs millies. Nec aliunde Gallis* badin, *quam à* παίζων *joculator. Quod miror Menagium tanta Linguæ Græcæ peritia instructum, non advertisse.* Je ne sais si l'on goûtera cette étymologie. Elle me paroît du moins plus supportable que toutes les précédentes, qui, à mon avis, n'ont aucun fondement. M. Ménage rejette avec raison toutes celles qu'il rapporte, & dont on sent aisément le ridicule. Celle de M. Huet est tirée de trop loin. Le rapport entre le terme François *badin*, & l'Ebreu *baddim*, ou le Chaldéen *baddin*, n'est qu'un rapport fortuit de son, qui ne suffit pas pour établir une étymologie. Beaucoup de mots de diverses Langues se ressemblent pour le son, sans qu'on puisse en conclure que les uns tirent leur origine des autres. Il y a bien de la différence entre un *menteur* & un *badin*; & d'ailleurs il n'est guéres naturel de prendre le plurier d'un mot, pour en former le singulier d'un autre. *

BADINER. De *badinare*, diminutif de *badare*, qui est encore en usage parmi les Italiens, & qui signifie *béer*, & dont ce mot *béer* a été fait. Les Italiens disent aussi *bada*; *Star in bada senza far nulla*; d'où nous avons fait *badaut*: & les Espagnols *badajo*, qui signifie aussi *badaut*, & le *batant d'une cloche.* Voyez *Badaut.* M.

Bade est un vieux mot François; & ce mot, d'où *badiner*, se trouve souvent dans la Légende de P. Faifeu, composée en 1531. par Charles Bourdigné, Angevin, comme M. Ménage, qui, soit dit en passant, auroit bien dû ne pas ignorer ce mot de son pays. *Le Duchat.*

BADOULAGES. On appelle ainsi à Beauvais des rapports que l'on fait les uns des autres. En Basse-Normandie, on dit *un bagoulier*, pour dire *un médisant.* M.

On dit aussi *débagouler*, pour *vomir des injures.* Ce mot ne viendroit-il pas de *gula?* Le Duchat.

Il est remarquable que le mot Normand *bagoulier*, dont parle M. Ménage, ressemble tout-à-fait au mot Syriaque *bogoulô*, qui signifie un menteur, un bavard, un diseur de fadaises & d'impertinences. Il en est de même du mot *begeule.* *

BAF.

BAFFRE'E. Au chapitre 65. de Galien Restauré, Galien insulte en ces termes au géant Burgalant, à qui il venoit de donner un grand coup de sabre, qui lui avoit presque abbatu la cuisse : *Glouton, or as-tu cette baffrée : si tu attends encore l'autre, la guerre de toy & de moy sera tantost acourcie.* Dans ce passage *baffrée*, qui est la même chose que *balafre*, vient indubitablement de *bislabrata*, par contraction, & par le changement de *l'i* en *a*, comme en *langue*, fait de *lingua*. Ce qui me persuade que *baffrer*, dans la signification de *manger goulument*, ou pour le dire ainsi, *des deux lévres*, vient pareillement de *bislabrare*. Le Duchat.

BAFOUER. Traiter injurieusement & avec mépris. De l'Italien *beffa*, qui signifie *moquerie*; d'où le verbe *beffare*, qui signifie *moquer*. *Beffa*, *beffalda*, *beffaldare*, BAFOUER : comme *laudare*, LOUER. *Beffardare*, qui est la même chose que *beffaldare*, se trouve dans le Dictionnaire de Véneroni. Touchant l'étymologie de *beffare*, voyez mes Origines Italiennes, au mot *beffare*; & ci-dessous mes Françoises, au mot *boufon*, & au mot *beffler*. M.

BAG.

· BAGAGE, BAGUES. Sous le nom de *bagues*, nous entendons maintenant les *anneaux*. Nous l'avons formé de *bacca*, qui signifie *perle*. Virgile, en son petit Poëme, intitulé *Culex* :

> ——— *nec Indi*
> *Conchea bacca maris pretio est.*

Et dans l'Enéide, il appelle *monile baccatum*, un carcan couvert & parsemé de perles. Les anciens François appelloient *bagues*, non-seulement les anneaux, mais encore toute sorte de pierreries & d'ornemens d'or & d'argent, ou de telle autre riche matiere ; voire même appelloient-ils *bagues*, les marchandises & les équipages, non-seulement des gens de guerre, mais encore de toute sorte de personnes. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. ch. 15. *Destrousserent dix-huit charges de vins & autres bagues.* Et chap. 78. *En print & destroussa plusieurs, avec un chariot chargé de bonnes bagues.* Encore disons-nous *se rendre à bagues sauves*. De-là vient le mot *bagage*, duquel on se sert maintenant. *Caseneuve.*

BAGAGE. M. de Caseneuve le dérive de *bacca*, &c. M. du Cange le dérive du Latin-barbare *baga*, qu'il dit signifier *un coffre*. Voyez son Glossaire au mot *baga*. Et au mot *bauga*, il le dérive de ce mot *bauga*, qui signifie *un brasselet* : *Inde dubio procul accersi debet etymon vocabulorum*, bague, bagage, bagues sauves, armes & bagages. Il ajoute : *Sed an inde annullis apud nos id etiam nominis inditum, etsi mihi indubium, addubitant tamen viri docti, qui à* baccis *accersunt, hoc est monilibus, & unionibus.* Voyez ci-dessous *bague*. Les Espagnols disent aussi *bagaje*, qu'ils ont pris du François *bagage*. M.

Je dérive ce mot de l'Alleman *pack*, *sarcina fascis* ; & c'est aussi de-là que vient notre mot *paquet*. *

BAGANS. C'est un mot Gascon, qui signifie pâtres, ou paysans, qui gardent le bétail dans les Landes de Bordeaux, avec une charrette sur laquelle ils portent ce qui leur est nécessaire pour vivre, ne se retirant dans leurs maisons que rarement. Peut-être de *vagantes*. Vossius, livre 2. *de Vitiis Sermoniis*, chap. 3. le dérive de *Bagandæ*, ou *Bacaudæ*. Ces Bagaudes ou Bacaudes furent des paysans, qui ravagerent la France, dont il est parlé dans Aurélius Victor, dans Mamertin, dans Salvien, dans Eutrope, dans Saint Jérôme, & ailleurs. Il est difficile de dire d'où ce mot a été fait ; & il y a là-dessus diversité d'opinions. Le Président Fauchet, sur la fin du premier livre des Antiquités Gauloises : *Les Gaulois travaillez de tailles & d'aydes publiques, s'esleverent l'an de J.C.* CCXC. *ou environ, sous la conduite de Amand & Elian, qui prirent le nom de* Bagaudes, *que d'autres disent signifier en vieil langage Gaulois* rebelles, *ou* traistres forcez, *& d'autres les estiment avoir esté payisans, & que ce mot signifie* tribut : *comme encore il n'y a pas long-temps qu'en certains endroits de France l'on appelloit les Malletostes*, Bagoages. *Ce trouble fut appaisé par Maximian, compagnon de Diocletian.* Scaliger, sur ces paroles de l'Eusébe de Saint Jérôme : *Diocletianus in consortem Regni Herculium, Maximianum assumit, qui rusticorum multitudine oppressa, quæ factioni suæ* Bacaudarum *nomen indiderat, pacem Galliis reddidit*, p. MMCCCIII. dit : *Hieronymus ex Eutropio. Ex quo nomen* Bacaudarum, *aut* Bagaudarum, *illis temporibus cœpisse discimus. Neque enim est vox Gallica, sed nomen factionis aut populi. Ab eo tempore latrones in Gallia* Bacaudas *dici mos obtinuit. Aurelius Victor Schotti scribit Gallorum Linguâ latrones* Bacaudas *vocari : quod verum est à temporibus Diocletiani, non autem retro. Neque solùm* Bacaudæ *latrones dicti, sed* Bacauda *latrocinium, tumultus popularis, motus agrestium, seditio. Prosper :* Eudoxius, arte Medicus, pravi, sed exercitati ingenii, in Bagauda id temporis mota delatus, ad Chunnos confugit. *Infrà :* Omnia penè Gallorum servitia in Bagaudam conspiravêre. πάντα τὰ Κελτικὰ ἀνδράποδα εἰς ἐπισύστασιν ὠμώμοσαν. *Eumenius Rhetor de Scholis :* Latrocinio Bagaudicæ rebellionis obsessa. *Salvianus, lib.* v. Et vocamus rebelles, vocamus perditos, quos esse compulimus criminosos. Quibus enim aliis rebus Bagaudæ facti sunt, nisi iniquitatibus nostris, *&c. Ubi* Bagaudæ *pro rebellibus, quum ab Imperio Diocletiani omnes rebelles* Bacaudæ *vocari cœperint : quod & ejusdem Scriptores aliis verbis confirmatur :* aut quid aliud etiam nunc agitur, quàm tunc actum est, id est, ut qui adhuc Bagaudæ non sunt, esse cogantur ? μυλταρίους *vocabant Constantinopolitani, & Bagaudam ipsam* μύλτον, *corrupto nomine Latino* tumultus, *ut videtur. Zosimo* οἱ περὶ τὰς Ἄλπεις Βακαῦδαι *sunt manifestò, quales in Pyrenæis* Bandolieri, *in montanis Pannoniæ* Martolossi *dicuntur, in desertis Moschoviæ* Cosaki. *Itaque gentes illæ in veteri inscriptione dicuntur* Baquates, *&c.* Il s'est de tout tems élevé dans les Royaumes des compagnies de voleurs qui ont été nommés diversement. M. du Puy en ayant fait un Mémoire qu'il m'a communiqué, j'ai crû qu'il n'étoit pas hors de propos de l'insérer en ce lieu. Le voici :

In Cilicia, *Isauri.*

In Britannia, *Scoti.* Camden. in Britann. pag. 85. 86. 87.

In Pyrenæis, *Bandolieri.* Voyez *Bandouliers.*

In Dalmatia, olim, id est ante annum 1000. *Nerentani*, nunc *Uscochi*. Leunclavius, in Pandect. Turc. cap. 61.

In Illyriis, *Martolossi*, olim *Scamari.*

In Polonia, & in superioribus partibus Volgæ fluminis, *Kosaki*, & ad inferiorem partem Borysthenis, *Nisovii*.

In Hungaria, *Heidones*.

In Africa, *Arabes*. De his plura apud Alvar. Gometium, vitæ Francisci Ximenii, lib. 4. pag. 1038. T. 1. Hispan. illust. ab Andr. Schotto.

In Gallia, *Bacaudæ*, *Coterelli*. Voyez *Cotereaux*.

In extremis finibus Persarum, *Turcomanni*. Leunclavius, in Pandect. Turc. cap. 61.

Pour revenir à notre mot de *Bagaudes*, Saint Maur des Fossés, près Paris, dans un Titre de cette Abbaye de l'an 868. est appellé *Castrum Bagaudarum*, pour avoir servi de Fort à ces Bagaudes. Voyez Fauchet, livre v. de ses Antiquités Gauloises, chap. 13. Ciron, en ses Paratitles sur le Droit-Canon, p. 410. dit que les Bagaudes ont été ainsi appellés, *à Græco* βαγεύειν, *quod est* vagari *apud Suidam, sicut Piratæ dicuntur* Cursarii κουρσάριοι apud Nicetam. M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phéniciens, chap. 42. dérive ce mot de l'Ebreu *bagad*, qui signifie *rebellare*. M.

BAGANS. M. Frisch dérive ce mot de *paganus*. Le Duchat.

BAGARRE. Querelle avec grand bruit. *M.*

BAGASSE. Coureuse. Peut être de *vagus*. Le Duchat.

BAGATELLE. C'est un diminutif de *bague*, lequel signifie une chose de néant. Il est croyable que son origine n'est autre que celle de *baguenaude*; si ce n'est que comme c'est un diminutif de *bague*, on ait voulu par ce mot faire entendre le peu d'estime qu'on fait de tous ces petits joyaux dont les femmes font tant de gloire, que les anciens Latins comprenoient sous le mot *nugæ*, puisqu'ils appelloient *Nugivendos* les Marchands qui en pourvoyoient les femmes. Nonius Marcellus : Nugivendus *ab antiquis dicebatur, qui aliquid mulieribus venderet*. Les Italiens appellent *Bagatello*, un bouson, ou joueur de farces. Le *Corona pretiosa :* Bagatello, μασκαρᾶς, *joculator*, γελωτοποιός. Caseneuve.

BAGATELLE. De *bacca*. *Bacca*, *baccata*, *baccatella*. Voyez *Bague*. M.

BAGAUDES. Voyez *Bagans*. M.

M. Ménage a remarqué au mot *Bagans*, qu'il y avoit diversité d'opinions sur l'origine de celui de *Bagaudes*. Mais il s'est contenté de rapporter les sentimens de differens Auteurs, sans rien déterminer là-dessus. Essayons de le faire, & observons d'abord que quoiqu'on ait dit *Bacaudes*, & *Bagaudes*, la véritable prononciation est *Bagaudes*. Une opinion qui a paru assez vrai-semblable sur l'étymologie de ce mot, est celle de Bochart, qui le dérive du verbe Ebreu בגד *bagad*, *rebellare*, & qui a cru que c'en étoit le participe actif בוגד *boghed* : il eût mieux valu dire le participe passif, ou plutôt un adjectif; car on trouve dans Jérémie III. 7. בגודה *bagôdah*, pour signifier *perfida*, & ce mot convient parfaitement pour le son avec celui de *Baugaude*. Mais quelle apparence qu'une faction née dans les Gaules ait tiré son nom d'un mot Ebreu ? Et n'est-il pas plus naturel de le chercher avec le P. Pezron, dans la Langue Gauloise ? Or dans cette Langue, *bagad* ou *bagat* signifie *troupe*, *multitude*, & il subsiste encore dans le même sens chez les Bas-Bretons, & chez les habitans du pays de Galle en Angleterre, deux peuples qui ont conservé la Langue Celtique ou Gauloise, & qui appellent du nom de *bagad* ou *bagat*, une troupe, une multitude, soit d'hommes, soit de bestiaux. Les *Bagaudes*, suivant le témoignage des Auteurs, étoient une troupe de paysans, qui poussés à bout par les exactions des Romains, s'étoient attroupés, couroient le pays, & exerçoient des brigandages. Mais quoiqu'ils se fussent révoltés contre les Romains, le nom que les Gaulois leur donnerent, ne signifie pas pour cela *rebelles*. Les Camisars des Cévennes étoient assurément des rébelles; cependant le nom qu'on leur a donné ne signifie point cela. Scaliger a raison de dire que le mot *Bagaudes* est un nom de faction; mais il a tort d'avancer que c'est un nom de peuple, & de nier que ce soit un terme Gaulois. Ceux qui ont dit que ce terme signifioit *voleurs*, n'ont pas mieux rencontré. C'est comme si on prétendoit que le nom de *Turcoman* ou *Arabe* signifie voleur, parce que les Turcomans & les Arabes du Désert font métier de voler. Quelques-uns se sont imaginés, que les *Bagaudes* avoient été ainsi appellés d'*alaudæ*. Ces *alaudæ* étoient les Soldats d'une Légion Romaine, appellée *Legio Alaudarum*, que César, dit-on, avoit laissée dans les Gaules, où elle prit alliance, & où elle se multiplia jusqu'au point de faire une espece de peuple particulier, qui devint assez puissant pour se rendre maître de la Province où il s'étoit établi; en sorte que le nom des *Alaudes*, qui ne servoit d'abord qu'à désigner la figure de leur casque, ressemblant à des alouettes huppées, comme dit Suétonne, devint ensuite un nom de faction. Mais sans examiner ici quelle est la véritable signification du mot *alaudæ*, ni pourquoi cette Légion Romaine fut nommée *Legio Alaudarum*; ni s'il est bien vrai qu'elle s'établit dans les Gaules, il suffira de remarquer, 1°. Que les *Bagaudes* n'étoient point des Soldats d'une Légion Romaine, mais des Paysans; & Salvien dit même des Esclaves. 2°. Que le mot *Alaudes* est fort différent de celui de *Bagaudes*, puisqu'il n'a pas le *b* ni le *g*, qui sont deux radicales essentielles dans ce dernier. 3°. Qu'outre les *Bagaudes* qui parurent sous Dioclétien sur la fin du troisiéme siécle, & qui furent défaits par Maximien Hercule, on donna aussi ce nom à des paysans & à des esclaves, qui vers le milieu du cinquiéme siécle se révolterent dans l'Armorique; & que peu de tems après on appella aussi *Bagaudes* en Espagne des révoltés qui se souleverent près de Tarragonne; de sorte que *Bagaudes* s'est dit comme nous disons aujourd'hui Mécontens; les Mécontens de Hongrie, les Mécontens d'Angleterre, &c. Je conclus de tout cela qu'il faut s'en tenir à l'étymologie que nous avons rapportée, savoir, que le mot *Bagaude* a été fait du Gaulois *bagad* ou *bagat*, qui signifie *troupe*. Si on appella un voleur *Bagaude*, c'est parce que les *Bagaudes* pilloient. M. de Tillemont, Hist. des Empereurs, Tome IV. parle de la révolte des *Bagaudes*, & montre qu'ils n'étoient point Chrétiens. *

BAGNE. C'est le lieu où l'on renferme les esclaves en Turquie. Ce mot n'est pas Turc. Il vient de l'Italien *bagno*, qui signifie *bain*; & on a appellé de la sorte le lieu, où l'on enferme les esclaves en Turquie, parce qu'il y a des bains dans la prison où l'on enferme à Constantinople les esclaves du Grand Seigneur. Ensuite on a donné ce nom à tous les lieux de la même Ville où l'on enferme des esclaves. De Constantinople l'on a porté ce nom en d'autres endroits où les Mahométans sont éta-

blis. Ainsi on dit, les *bagnes* d'Alger, les *bagnes* de Tunis, les *bagnes* de Tripoli. *

BAGNER. De *balneare*, fait de *balneum*. Dans l'Hodœporicum de Saint Willibaud, page 498. du Tome 4. des Diverses Leçons de Canisius : *Episcopus noster Wilibaldus balneavit se ibi in Jordane.* Le même mot se trouve dans la même signification dans la Vie de S. Uldaric, chapitre 27. *Vagna* se trouve dans les Gloses pour *cupa balneatoria.* Cupa *seu* vagna, βυτὶς μεγάλη, ἣν τινες γαυλὸν καλοῦσι. Et ce mot a été fait de *balneum*, en cette maniere : *Balneum*, *balnium*, *banium*, *banio*, *bagno*; *balniare*, *baniare*, *bagnare*, BAGNER. *Bania*, *bagna*, VAGNA. *M.* Voyez *BAIGNER.*

BAGUE : Pour *un anneau.* De *bacca*; que les Latins ont dit d'*une perle*, à cause de la ressemblance qu'ont les perles pour leur rondeur avec les bacques, c'est-à-dire, les baies. Et les Grecs pour cette raison les ont appellées μονοκόκκους. Virgile, dans le Culex : *Nec Indi conchea bacca maris pretio est.* Et dans le 1. de l'Enéide.

> ——*colloque monile*
> *Baccatum.*

Publius :

> *Quo margarita cara, tribacca Indica.*

Les Gloses d'Isidore : *baccatum*, *margaritatum.* De ce mot BAGUE, nous avons fait celui de BAGATELLES. M. de Saumaise sur Solin, pag. 1124. *Mundum muliebrem qui in gemmis consistit* BAGAS *vocitamus à* baccis, *quæ sunt margaritæ : nam* baccatum *margaritis consertum significat; ut* baccatum monile. *Ex eo* BAGATELLAS *dicimus*, nugas *&* jocularia. *Latini quoque* nugas *dixêre res omnes muliebris mundi :* Nuvigendos, *qui eas vendebant.* Les Grecs se sont de même servis du mot de λῆροι en cette signification. Hésychius : λῆροι, τὰ περὶ τοῖς γυναικείοις χιτῶσι κεχρυσωμένα. Pollux, livre V. chapitre 16. καὶ ἄλλως δὲ τινὰς κόσμους ὀνομάζουσιν οἱ Κωμῳδιδάσκαλοι λῆρον ἐχθεσιβυσίλεθρον. Et au liv. VI. de l'Anthologie : καὶ λῆρον οἱ χρυσοῖ κάλαμοι. Voyez *joyaux.* M. du Cange dérive *bagatelle* de *bauga.* Voyez *bagage.* M.

Le mot *bague* ne vient point de *bacca.* Ce dernier mot signifie une baie & une perle ; mais ni l'une ni l'autre ne ressemble à une *bague.* Icquez remarque que *boug* dans la Langue des Francs, *baug* dans celle des Goths, *bagua* dans celle des Cimbres, *beag* & *beg* dans celle des Saxons signifient brasselet, bijou, pierrerie. C'est de ces mots qui sont tous fort approchans, que *bague* est dérivée. *Boug* signifie premierement une courbure, un cercle, & ensuite une couronne, un anneau, un brasselet, un collier. Tous ces mots Teutoniques viennent d'une racine qui signifie courber, fléchir. En Anglo-Saxon c'est *bigan* & *bugan*, en vieux Franc *biegen* & *piegen*, en Alleman *beugen* & *biegen*, en Flaman *buigen*, en Islandois *beygia*, en Suédois *boya*, en Anglois *to bow.* Etienne Guichard croit que *bague* peut venir de l'Ebreu בגד *beghed* habit; parce que *bague* signifie aussi meuble, vêtement, comme dans cette phrase, *se retirer bagues sauves.* Mais je ne vois aucune nécessité de recourir ici à l'Ebreu. *Voyez* ci-devant *bagage.* *

BAGUENAUDE, BAGUENAUDIER. De *bacca*; qui est proprement le fruit rond de certains arbres, tels que sont le laurier, le lierre, le myrte, & le houx; certaines choses rondes ont été appellées *baccæ*, comme les perles & le fruit rond de quelques herbes. D'où vient que l'herbe appellée en Grec ἁλικάκαβος, en Latin *solanum*, & en Arabe *alcakengi*, est appellée par quelques-uns, en François *baguenaude* : de *bacca*, à cause du petit fruit rond qu'elle produit dans une enveloppe rouge. Le même en est de la plante appellée *colytea*, qu'on appelle aussi en François *baguenaude*, & *baguenaudier*, à cause du petit fruit rond qu'elle produit dans sa cosse. *Caseneuve.*

BAGUENAUDE. Ce mot qui signifie une chose de néant, vient aussi de *bacca*; parce qu'entre les fruits, celui du laurier, du lierre, du myrte, & autres semblables, qu'on comprend sous le nom de *bacca*, n'est pas bon à manger, & par ce moyen est mis entre les choses inutiles & de nulle valeur. *Caseneuve.*

BAGUENAUDE. Sorte de poësie ancienne. Pierre Fabri, Curé de Meray, natif de Rouen, dans son 2. livre de la Vraie Rhétorique, feuillet 58. verso : *Et nota, que les Picars dient que baguenaudes sont couplets faicts à la volonté, contenans certaine quantité de syllabes sans rithme & sans raison, repulsez de bons ouvriers : comme*, &c. *M.*

BAGUENAUDER. Montagne, livre 3. chapitre 5. *C'est à nous à resver & a baguenauder, & a la jeunesse à se tenir sur la réputation & sur le bon bout.* M. de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 74. *Baguenaudarum arbor folliculo prædita est prætumido, & pellucente. Hinc res futiles & inanes vocamus* baguenaudas; *& homines leves ac nugatorios*, *baguenaudarios.* M.

BAGUENAUDIER. Arbuste, appellé *vesicaria* par les Botanistes. De *bacca. Bacca*, *baccana*, *baccanalda*, *baccanaldarius.* M.

BAGUER. Le Continuateur de Monstrelet, sur l'année 1475. volume 3. fol. 181. *b.* de l'édition de 1572. *Et fait trousser & baguer tout son bagage. Baguer*, selon Richelet, est aussi un terme de Couturiere en drap, lequel terme signifie *faire tenir les plis d'un habit avec de grands fils.* Le Duchat.

BAGUETTE. De *baculeta. Baculus*, *bacullettus*, *baculetta*, *bachietta*, BAGUETTE. Comme SOBRIQUET de *subdiriculettum.* Voyez *sobriquet.* M.

BAGUETTE, dans la signification de *bagatelle.* Le livre intitulé *Aresta amorum*, page 88. de l'édition de 1546. *Et ce faisant ledict amoureux la devoit fournir de soyes & de plusieurs autres menues baguettes.* De *bacuetta*, autre diminutif de *bacca.* Perceforest, volume 2. chapitre 126. *Et si peussiez veoir porter à planté de chamberieres coffres sur les côtez de leurs chevaulx, après les jeunes Damoiselles, où les pucelles avoient mises leurs manches & leurs baguettes, pour donner à leurs amis au tournoy, afin qu'ils fussent plus preux & plus hardyz en leurs chevalleries.* Le Duchat.

B A H.

BAHOIGNE. Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 6. *Vous aurez collier & chaine, ceinture de bahoine, robe de damas.* La signification de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

Dans Froissart, la Boheme est toujours appellée *Bahoigne*; & ce passage du Roman du petit Saintré parle de *ceintures de Boheme*, comme il parle aussi de *robes de damas.* Villon, dans la Ballade des

Seigneurs du tems jadis : *Lancelot le Roy de Behoigne où est-il ?* Le Duchat.

BAHU. De l'Alleman *behuten*, qui signifie *garder*; mais qui se dit le plus ordinairement de la personne, comme *behalten* de la chose. *Ein behalter*, c'est une garderobe. En Anjou & en Normandie, on dit *bahut*; qui approche davantage de *behuten*. Les Espagnols disent *babul* & *baul*. Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 77. il y a *bahu*. M.

Les Allemans disent *bogen*, pour dire courber en forme d'arc, & *gebogen* à l'adjectif. Je ne sais si le mot *bahu* ne pourroit pas venir de-là. On sait que ce qu'on appelle proprement *bahu*, c'est un coffre dont la couverture est courbée comme un arc. *Huten*, autre mot Alleman, signifie *conserver*; & c'est peut-être de-là que nous avons fait notre mot de *huche*, en la signification de *coffre*. Peut-être que *bahu* est un composé de *bas* & de *huche*, comme qui diroit une huche plus basse que les huches qu'on appelle *coffres*. *Bahuz & artillerie*. Monstrelet, vol. 3. fol. 152. *a*, édit. de 1572 sur l'an 1466. Dans Appion, de la Traduction de Soyssel, les *Bahutiers* & les *Pionniers* marchent toujours ensemble à la suite de l'armée, particulierement fol. 151. *a* de l'édition de 1570. Ce pourroit bien être nos caissons. *Le Duchat*.

BAI.

BAI. Voyez *bay*. M.

BAIE. Voyez *baye*. M.

BAIGNER. Comme de *balneum*, nous avons fait *bain*; ainsi du verbe Latin-barbare *balneare*, nous avons formé *baigner*. Guillaume le Breton, livre 4. de sa Philippide :

> *——dum se medii fervore diei*
> *Balneat, incauto ci jusdam gurgite rivi.*
> Caseneuve.

Voyez ci-dessus BAGNER.

BAIGU, ou BE'GU. Le Sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval : BAIGU, *ou* BE'GU, *c'est un cheval qui depuis l'âge de 5. ans jusqu'à sa vieillesse, marque naturellement & sans artifice, à toutes les dents de devant, & y conserve ce creux, ou petit enfoncement avec une marque noire, qu'on appelle* germe de féve : *de sorte qu'à 12. ou 15. ans il paroist avec les marques d'un cheval qui n'en a pas six. Car aux pinces des autres chevaux le creux est rempli, & la marque effacée vers les 6. ans, parce que la dent est usée. Environ ce mesme âge, elle est à demi effacée aux dents mitoyennes; & vers les 8. ans, elle est effacée aux coins.* M.

BAILE. C'est le nom que l'on donne aux Ambassadeurs de Venise, résidens à Constantinople. On les appelloit ainsi dès le tems que les Empereurs étoient maîtres de cette Ville. Ce mot vient du Latin *Bajulus* : aussi les *Bailes* s'appelloient en Latin *Bajuli*, comme qui diroit *Baillis*, & ils faisoient ordinairement la Charge de Consul de Venise & de Résident à Constantinople. Les Turcs & les Grecs modernes les appellent *Bailos* ou *Balios*. *

BAILLE. Pieu, Palissade. Froissart se sert souvent de ce mot dans cette signification, & en particulier, Tom. 1. fol. 56. v°. édition de Jean Petit, on lit : *Le lendemain les Seigneurs eurent conseil qu'ils seroient assaillir les* bailles, *pour voir la contenance de ceux de dedans, & pour voir s'ils pourroient rien conquester. Si assaillirent le tiers jour si fort aux* bailles *la maison, entour heure de Prime, que ceux de dedans yssirent hors les aucuns*, &c. *Baille*, de *baculus*. Le Duchat.

BAILLER. De *bajulare*. Mathieu de Westmunster, parlant du Baptême de Clovis : *Cùm moram faceret minister sanctum Chrisma ad manum Episcopi bajulare.* Le Pere Labbe improuve cette étymologie. BAILLER, dit-il, *selon Budé, Périon, Etienne, & nos Hellenistes*, de βάλλειν εἰς τὴν χεῖρα, mettre entre les mains, *ou simplement*, mittere, jacere, jaculari : *Bouille, de* bajulare : *quia bajulis multa traduntur aliò ferenda.* Caspar Barthius est plus croyable lorsqu'il dit : Bailler *Germanicum est vetus ballen.* Il est sans doute que *bailler* vient de *bajulare*. Voyez *baillij*. Quelques-uns de nos Praticiens, dit M. Nublé, ont interprété l'énergie de ce mot. Imbert en son Enchiridion, folio 27. B. de la Version Françoise : *Je bailleray signifie exécution.* En l'Arrêt de la Cour du 14. Août 1577. que Barnabé le Vest nous a donné en forme, sous le nombre 153. de son recueil, dans l'espéce duquel Arrêt il s'agissoit de savoir si un Contrat de mariage par lequel un pere & une mere avoient promis à leur fille & à son mari de leur bailler en avancement d'hoirie la somme de 7000. livres, sous l'hypothéque particulier de leur Maison de Marcilly, étoit sujette à insinuation; les Demandeurs répliquent, que les pere & mere de la fille, n'avoient pas usé de ces mots de *donner*, mais de *bailler*, & *payer* : qui sont mots plus propres pour exprimer la libération d'un débiteur, que pour la libéralité d'un *donateur*. M.

BAILLERGE. Dans le premier Scaligerana : Balearicum hordeum *apud Columellam*, est notre BAILLERGE. *M.*

BAILLET. Cheval baillet. C'est un cheval de poil roux tirant sur le blanc. De *badiolettus*. Voyez l'Antibaillet, chap. 42. *M.*

Amadis, Tome XI. chapitre 59. *Beuvez d'autant hardiment, mes amys, & connoistrez ma parolle véritable : lavez fort, tellement que tout s'en sente, afin que ne soyiez bailletz.* C'étoit un Chevalier appellé *le Fraudeur des ruses*, qui disoit cela à deux vieillards, qu'il avoit envoyés se laver à une fontaine qu'il assuroit devoir les rajeunir. Dans ce passage d'Amadis, le mot *baillet* est employé en la même signification que Nicot dit qu'on appelle *baillet* un cheval qui a une tache blanche ou une étoile au front. *Le Duchat.*

BAILLEU. On appelle ainsi à Paris celui qui remet les os disloqués. De M. de Bailleul, pere de M. de Bailleul, Président au Mortier du Parlement de Paris, Chancelier de la Reine Mere Régente, Anne d'Autriche, & Surintendant des Finances de France. Scévole de Sainte Marthe, dans l'Eloge de ce M. de Bailleul : *Balliolorum familia insigni divinæ Providentiæ beneficio apud nos, seu prolapsu, seu violentia, seu ictu fracta aut luxata ossa, nervosque & artus contusos, vel quovis modo sede sua emotos, vi tacita sanare, & in pristinum vigorem, roburque restituere, in more positum habet. Hinc illi Xenodochium gentilitium in Balliolo, avita domo in Normannia Caletensi, construxère : ubi plangentes & ægri sanarentur ulla sine mercede. Gens illa nobilis est & antiqua, quæ pluribus abhinc seculis in eadem provincia floret, vigetque : insigniaque Britannici Ducatus gestat, ob egregiam in prælio navatam operam ab uno ex familia, qui Ducem Armoricum equo disjectum fortiter in equum sustulit. Illa etiam affinitate illustres familias, multosque protulit*

utrâque militiâ viros insignes. Ex ea gente satus est Nicolaus Balliolus, natu minor, qui circiter annum 1568. *hac dignitate & virtute emicuit*, &c. *Vidi ego, dum ægros curaret, habilique & blandienti manu ossa luxata, vel fracta, nervosque & artus è sede prosilientes, aut diductos tractaret, atque ad consueta munia revocaret, cum tanta dexteritate usum, ut, seu manûs agilitate, sive opinione quam de tanto viro præcepisset æger, nullos interea sentiri dolores, neque naturæ adversos percipi sensus : ita illos altè sopire ac demulcere noverat. Præterea sic aptè ligamenta præparabat, & ægra corpora obligabat, adeòque inexplicabili serie fascias & vittas constringebat, ut non ampliùs ossa, vel artus, vel nervi dehiscerent, aut dimoverentur : sed hujusmodi ligaturis & manûs tractatione facilè sequerentur quocumque torqueret, & in ordinem illos reduceret.* M.

BAILLIF. Il est formé de *bajulus*. Les enfans, & sur-tout ceux de bonne maison, avoient, outre la nourrice, une femme appellée *gerula* ; comme il se voit en plusieurs endroits de Tertullien, & particuliérement au livre *De Animâ*, où parlant d'un enfant, il dit : *Exinde & matrem spiritu probat, & nutricem spiritu examinat, & gerulam spiritu agnoscit.* Et quand les enfans étoient sevrés, ou prêts à sevrer, ils avoient aussi des hommes pour les porter & les gouverner, qui étoient appellés *geruli* & *bajuli*, *à gerendo* & *bajulando*. Les Gloses de Papias : Gerulus, *portitor;* gerulus, *nutritor*. Le *Catholicon parvum :* bajulus, *porteur*, *ou bailleur à nourrice*. De-là vint que les Gouverneurs des Princes & des Grands Seigneurs, bien que leurs nourrissons fussent assez grands pour n'être pas portés, furent appellés *Bajuli*, & leur Gouvernement *Bajulatio*. L'ancienne Chronique de Dagobert, fils de Clotaire II. chapitre 2. dit que Dagobert donna à son fils, Saint Arnoul, Evêque de Metz; *ut eum secundùm suam sapientiam enutriret, eique tramitem Christianæ Religionis ostenderet, atque ei Custos & Bajulus esset.* Aymoin, livre 4. chapitre 15. page 165. *Hermarus, Gubernator Palatii Ariberti, filii Regis, simulque Bajulus à pueritiâ.* Le Continuateur de ce même Auteur parlant de . . . . . *Filium cognominem sibi, Ludovicum, Bernardi Comitis Arvernici bajulationi specialiter committens.* Hincmar, Epist. 2. qui est l'XI. dans l'édition que le Pere Sirmond en a faite, chapitre 2. écrivant à Charles le Gros : *Juvenibus fidelibus filiis vestris, maturos ac prudentes, atque sobrios bajulos singulis constituito; qui oderint avaritiam; ut eos verbo & exemplo justitiam diligere doceant.* L'usage de ce mot passa même en Gréce sous la même signification. Cedren, parlant d'Antiochus, Gouverneur de l'Empereur Théodose le jeune, l'appelle Βαΐουλον; & Codinus Curopalata, au livre des Offices du Palais de Constantinople, parle de la Charge du μεγάλος Βαΐουλος, qui étoit le Gouverneur du fils de l'Empereur : où le Jurisconsulte Julius Pacius remarque, conformément à mon opinion, qu'il étoit appellé *Bajulus*, parce qu'il portoit le Prince tandis qu'il étoit petit : Bajulus *itaque* Magnus *est, qui Imperatorem infantem quasi gestavit ulnis, educavitque & instituit inde à pueritiâ; ipsius synecdochicè sumptâ appellatione ab illa prima curaquæ ad infantes adhiberi solet.* Je trouve même que le mot *Baillif* fut pris pour un *Gouverneur d'enfant*. Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible, introduit l'Ange qui dit à Joseph qu'il seroit Gouverneur & Nourricier de Jesus-Christ :

Quand sera nes li enfes, tu seras si Baillis.
Caseneuve.

Baillif. De *baillivus*, dont les Ecrivains Latins du bas siécle se sont servis pour *Officialis*, *Prætor*, *Judex*, *Minister*. *Baillivus* a été fait de *bajulus*, qui a été pris pour un *nourrissier*; & vous le trouverez en cette signification dans Grégoire de Tours, & ailleurs ; & qui a été dit *à bajulando* ; Les Nourrissiers portans d'ordinaire dans leurs bras les enfans qu'ils nourrissent. *Quem ego parvulum gestavi*, dit un Nourrissier dans Terence. Sidonius Apollinaris, livre IV. ep. 21. *Hic incunabula tua fovimus, hic vagientis infantiæ lactantia membra formavimus, hic civicarum bajulabare pondus ulnarum.* Ruth, chapitre dernier, 16. *Susceptumque Noemi puerum posuit in sinu suo, & nutricis ac gerulæ fungebatur officio.* D'où vient que les nourrisses ont été appellées *gerulæ* absolument. Le Vieux Lexicon : *Gerula, nutrix quæ pueros portat :* & *geraria*. Plaute, en sa Comédie, intitulée *le Soldat Glorieux*, III. 1. 102.

Jampridem, quia nihil abstulerit, succenset geraria :

& ὠλενοτρόφοι. On dit encore à présent en Italie *una baglia*; & en Languedoc *une baille*, pour dire *une nourrisse*. Ce mot *bajulus* a été pris ensuite pour *un Pédagogue*. Le Scholiaste de Sophocle, sur la Tragédie d'Ajax Mastigophore : παιδαγωγὸς καὶ παιδοτρίβης, ὁ λεγόμενος Βαΐουλος. Celui d'Oppien, & Moschopulus disent la même chose. Sous la troisiéme race de nos Rois, il passa des Pédagogues & des Nourrissiers aux Juges : d'où vient qu'en plusieurs lieux de ce Royaume les Juges sont nommés *Baillifs*. Et ce que dit Despautere dans son Art Epistolique, Balivus *pro Prætore ; fortè quòd sit bajulus virgæ*, est ridicule. Il passa aussi vers ce tems-là aux Tuteurs; & de-là vient que la plûpart des Coutumes de France appellent *Baillifs* & *Baillistres* ceux qui ont la garde noble ou bourgeoise de leurs enfans. Antoine Loisel, dans ses Institutes Coutumieres, qui est un ouvrage qui ne se peut pas assez estimer : *Bail, Garde, légitime Administrateur, & Régentant, sont quasi tout un : combienque jadis, & encore en aucuns lieux*, Garde *se dit en ligne directe, &* Bail *en ligne collatérale.* C'est au Tit. 4. reg. 1. du livre 1. L'Auteur Anonyme *de Invest. Episcop. Regni Teutonici : In testamento relictus sub baila, seu tutela Urbani IV. & Manfredi Principis Tarentinensis*, &c. *Sed ipse Papa & Princeps dictam bailam seu tutelam minus fideliter gessere.* Ce mot passa de même aux maris : c'est pourquoi dans les qualités des veuves vous trouverez souvent *sine ballio alterius & tutela*. L'Auteur des Gestes du Pape Innocent III. parlant de Constance, veuve de l'Empereur Henri IV. *Balium regni Imperatrix Constantia Domino Papæ dimisit, ab omnibus juramento firmandum, quoniam ad eum spectabat, tanquam dominum principalem.* Un Titre de la Maison de Sully : *Noveritis quòd præsens propter hoc*, &c. *Dicta* la Pilochette, *relicta* (c'est la veuve) *defuncti dicti* Pilochet *de castro Mellani, juris sui existens sine ballio alterius & tutela*, &c. Voyez le Président Fauchet, livre IX. de ses Antiquités Françoises, chapitre V. Pasquier dans ses Recherches, où il assure qu'on ne commença à se servir du mot de *Bailliage* que sous le regne du Roi Jean; Pierre Pithou, livre 1. des

Comtes de Champagne, page 473. & 474. Lindembrog, Spelman, Meurfius & Watfius, dans leurs Gloffaires; M. Hauteferre, livre & chapitre dernier des Ducs & Comtes de Provence; & Voffius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 3. Voyez auffi l'Antibailler, chapitre 42. En Périgord, on appelle les Sergens *Bailles*; & on appelle de même les Marguilliers en plufieurs lieux de ce Royaume. Les Véniticns appellent auffi *Baille* leur Réfident à Conftantinople : & ce mot fe trouve en cette fignification dans Grégoras, livre IV. *ἄχρι μέντοι κατὰ χρόνους ταύτης ἄρχειν ἀποστελλόμενος τούτων, ὁ μὲν ἐν Βενετίας καλεῖται μπαΐλος, ὁ δὲ ἐν Πίσσης Κόνσουλος*. Et dans Codinus : *ὅταν ἔλθῃ μπαΐλος, καθ' ἣν μὲν πρώτην ἡμέραν προσκυνήσειν μέλλει, γονατίζουσιν οὗτός τε καὶ οἱ μετ' αὐτοῦ*. M.

BAILLON. De *baculone*, ablatif de *baculo*, dit par métaplafme, au lieu de *baculus*. De *baculonare*, on a fait de même *baillonner*. M.

BAIN. De *balineum*. *Balineum*, *baneum*, *banum*, BAIN : comme *manus*, MAIN : *panis*, PAIN. Savaron, fur l'épître 14. du v. livre de Sidonius Apollinaris : *Ne quis fciolus baias effe dictas (aquas calentes) miretur, fciat effe thermas, & aquas, vulgò* Bains. Ce qui a fait croire à M. Nublé, que Savaron croyoit que ce mot de *Bains* venoit de *Baiæ*. M.

BAIN-MARIE. Façon de diftiller, qui fe fait en mettant le vaiffeau où eft contenue la chofe dont on veut tirer le fuc, dans un autre vaiffeau plus grand, rempli d'eau bouillante. Les Chymiftes, qui aiment les façons de parler hyperboliques, fe font fervis de cette façon de parler, & ont appellé cette opération *balneum maris*; comme fi ce premier vaiffeau eût été baigné dans une petite mer. Et on a dit depuis, par corruption : *balneum Mariæ*, au lieu de *balneum maris*. C'eft l'opinion de plufieurs favans Médecins que j'ai confulté fur ce mot. Je ne puis être de leur avis. J'ai oüi dire à M. du Cange, qu'il y avoit un Auteur de Chymie, nommé Μαρία, cité entre les Auteurs Grecs qui ont écrit de la Chymie : ce qui donneroit fujet de croire que cette forte de diftillation auroit été appellée de fon nom. Mais cet Auteur m'eft tout-à-fait inconnu : & je doute fort qu'il fe trouve cité parmi les Auteurs qui ont écrit de la Chymie. M. du Cange n'auroit-il point confondu cet Auteur avec Marie fœur de Moïfe, laquelle, felon l'opinion de quelques-uns, avoit fait des livres de Chymie? Voyez *alquemie*. M. Borel, Médecin de Caftres, dans fa Bibliotéque Chymique, page 154. parle en ces termes de cette Marie prétendue fœur de Moïfe : *Maria Prophetiffa Epiftola Chimica ad Aaronem, ex Riplao.* ¶ *Eadem Epift. MS. Linguâ Catalaunicâ & valdè Antiquâ, aliudque ejus opus Chimicum prolixius.* ¶ *Maria, Mofis fororis dicta, Chimica, in Allegoriis fapientum, & in arte aurifera, extant.* ¶ *In Mariæ Prophetiffæ opufculum, Commentaria Anonymi, cum Comment. ejufd. in Sendivogium, in 8. Germanicè.* Les Chymiftes appellent *Opus Virginis Mariæ*, l'ouvrage de la pierre philofophale qui s'acheve en trois heures. *M.*

BAJOARIENS. Nom de peuple. On dit auffi *Bajuvariens*, *Baivariens*, & *Bojoariens*. Ce font les Bavarois. Tous ces noms fignifient *Viri è Boiis oriundi*, étant compofés de *Boii* qui fignifie les *Boïens*, & de *ar* ou *var*, mot Teutonique, qui fignifie *vir*, & qui eft la même chofe que *bar* & *uuara* en vieux Franc, *wer* en Alleman, *wair* en Gothique, *ur* en Celtique, en Bas-Breton & en Gallois, *gwr* auffi en Gallois, *fair* & *fear* en Hibernois, *varon* en Efpagnol, *garou* en François, dans le compofé *loup-garou*, *aor* en ancienne Langue Scythique, comme on voit par le mot αἰορπατά, qui fignifie *viricida*, felon Hérodote, livre IV. *Air*, en Arménien, fignifie pareillement *vir*, felon Baxter, dans la Préface de fon Gloffaire des Antiquités Britanniques. On fent la convenance de tous ces mots avec le Grec ἀνὴρ, & le Latin *vir*, & en même tems l'antiquité de leur origine. Quant au mot *Boii*, il fignifie, felon Wachter *Coloni*, c'eft-à-dire, gens qui s'établiffent dans un pays; du vieux terme Celtique *bau*, qui fignifie demeure, habitation, lieu où l'on s'établit, en Gothique *bava*, en Anglo-Saxon *bye*, en Iflandois *bo* & *bu*. Les *Boiens* étoient un ancien peuple de la Novempopulanie en Aquitaine. Une partie fe joignit au fameux Ségovefe, paffa le Rhin fous fa conduite, & s'établit, partie en Boheme, & partie en Italie. Dans la fuite ceux de Boheme chaffés à leur tour par les Marcomans, fe retirerent dans le pays appellé aujourd'hui la Baviere. Ceux d'Italie repafferent en Gaule du tems de Céfar, qui leur permit de fe mettre dans le voifinage des Héduens, & leur affigna une partie du Bourbonnois d'aujourd'hui, & la partie de l'Auvergne qui eft entre la Loire & l'Allier. Voyez Céfar, *Comment.* livre I. chapitre 28. & M. de Valois, dans fa Notice des Gaules, au mot *Boii*. Voyez auffi Wachter, *Gloffar. German.* aux mots *Bau* & *Wer*. *

BAIONNETTE. Sorte de Poignard; ainfi appellé de la Ville de Baïonne. *M.*

Fenefte, livre 3. chapitre 23. *Mais le Baron ayant faifi un grand couteau Bayonnois qui pendoit lez la braguette de Colineau.* La Reine de Navarre parlant du voyage de Bayonne en 1564. difoit que c'étoit en cette Ville qu'avoient été forgées les lames des épées qui répandirent dans la fuite le fang des Chrétiens. Hift. du tems, 1570. pag. 190. Du tems de Charles IX. le Colonel avoit auffi entr'autres armes qui lui étoient particulieres, une pique de Bifcaye à la main. Hift. de la Milice Fr. du P. Daniel, édit. de Hollande, 1724. Tome 7. page 30. *Le Duchat.*

BAJOIRE. Sorte de monnoye, ainfi appellée à caufe des deux joues des deux têtes qui y font repréfentées en profil. *Le Duchat.*

BAJOUES. On appelle ainfi à Metz (& fur mer) les joues de porc détachées des machoires, & falées ou non falées. De *bi gota*, compofé de *bis* & de l'Italien *gota*, d'où le François. On a dit de même *ba-levre* de *bislabra*. Job. chapitre 40. v°. 30. *Mettras-tu l'haim en fes narines, ou perceras-tu fes bajoues d'une efpine?* Le Duchat.

BAL.

BAL. Voyez *baller*. M.

BALADE. Sorte de Poëfie. Henri Etienne, page 11. de fes Prov. Epigrammatifés, remarque que c'eft un mot François; mais d'où vient ce mot? *Le Duchat.*

BALAFRE, BALAFRÉ. Je ne fais pas bien d'où viennent ces mots. Les Italiens difent *sbarlefso*, & *sbarlefsato*. Et il y a apparence que ces mots François viennent de ces mots Italiens. Je ne fais pas d'où viennent ces mots Italiens. *M.*

Il eft fans contredit que *balèvre*, qui dans nos

vieux Romans se prend pour les lêvres de dessus & de dessous ensemble, vient de *bis-labrum* par le changement de l'*i* en *a*, comme en *balance*, fait de *bilanx*. Or est-il que ce qu'on appelle *balafre*, est proprement une grande plaie faite au visage à coups de sabre ou de coutelas, laquelle plaie fait une espece de bouche, & par conséquent deux lêvres; & par cette raison a été nommée *balafre*, pour sa ressemblance avec ce qu'autrefois on nommoit les *balévres*. Le Duchat.

BALANCE. Périon le dérive de τάλαντον. Il vient de *bislancia*, qu'on a dit pour *bislanx*. Voyez Pasquier, VIII. 30. M.

BALANCIER. Machine à faire des monnoyes, des jettons & des médailles. Voyez M. le Blanc, dans son Traité des Monnoyes. *M.*

BALANDRAN. Manteau de voyage. De l'Italien *palandrana*, formé de l'inusité *pala*. *Pala*, *palla*, d'où *pallium*; comme *paludatus*, de παλὺς, παλύδος. *Palus paludis*, *paluda*, *paludatus*, *paludamentum*. Varron se trompe étrangement, disant que *paluda* vient de *paludamentum*, & que *paludamentum* vient de *palam*. C'est au liv. 6. *de Lingua Latina*. Au lieu de *palandrana*, on a dit *balandrana*. Voyez M. du Cange, au mot *balandrana*.

BALAY. Encore qu'il serve à balayer, c'est-à-dire, nettoyer toutes sortes d'ordures; il est pourtant ainsi appellé parce qu'il sert à nettoyer la balle, c'est-à-dire, la séparer du grain. Aussi en Languedoc *engraniere* est *un balay*; & *engranà*, *balayer*. Caseneuve.

BALAY à balayer la place. M. Guyet croyoit qu'on avoit dit *balay* par corruption pour *balé*; & qu'on avoit dit *balé* pour *balet*, de *valletus*, diminutif de *vallus*; à cause que les balais sont emmanchés au bout d'un bâton. Le Pere Labbe a désapprouvé cette étymologie; & il a prétendu que *balay* venoit de *betula*, qui signifie *du bouleau*; & qu'il en venoit par le diminutif *betuletum*. Et ce qui pourroit favoriser son opinion, c'est que le mot *baleys* se prend pour des verges dans cet endroit de Mathieu Pâris, en 1252. *Ferens in manu virgam*, *quam vulgariter* baleys *appellamus*, *à singulis Fratribus disciplinas nuda carne suscepit* : & en quelques autres endroits d'autres Auteurs Anglois, produits par Watsius dans son Glossaire : Et nos verges sont faites de bouleau. Mais (ce qui a trompé le Pere Labbe) *betuletum* signifie *une boulaye*; c'est-à-dire, un lieu planté de bouleaux; & non pas un *bouleau*. Plusieurs prononcent à Paris *balet*. Et ce que dit Charles de Bovelles, que *balet* a été dit par syncope pour *battre valet*, témoigne que c'est l'ancienne prononciation Picarde : car Charles de Bovelles étoit Picard. Et cette prononciation favorise l'opinion de M. Guyet. Quoiqu'il en soit, il est constant qu'il faut prononcer *balay*, & *balayer*, quoique plusieurs personnes à Paris prononcent *balier*. M. de Caseneuve a eu une autre pensée sur l'étymologie du mot *balay*. Voici ses termes : *Encore qu'un balay serve à balayer*, *c'est-à-dire nettoyer toutes sortes d'ordures; il est pourtant ainsi appellé parce qu'il sert à nettoyer la balle*, *c'est-à-dire*, *la séparer du grain.* ¶ Les Bourguignons appellent *une geneste* un balay fait de genest. *M.*

BALAY. De l'Alleman *Wello*, qui répond au Latin *fascis virgultorum*. Je suis redevable de cette étymologie au savant M. Frisch, qui a fait plusieurs doctes observations sur les Origines Françoises de Ménage. *Le Duchat.*

Le P. de Rostrenen a trouvé dans le Celtique la vraie origine de Balai. voici les termes du Dictionaire de ce Religieux ; Balai pour tenir les maisons propres. Scubellan. Scubell. Balaën. Ce dernier mot vient de Balan ; Genêt, matiere ordinaire des balais : et de là le mot françois Balai.

BALAY. Sorte de rubis. Du lieu d'où nous sont venus ces rubis. Le Barbosa, dans le 1. volume du Ramusio, fol. v. 321. *I balasci sono di spezie di rubini; mà non sono così duri. Il colore è di rosato : e alcuni sono quasi bianchi. Nascono in Balassia, ch'è un regno dentro a terra ferma di sopra Pegu e Bengala : e di là vengono condotti da i mercanti Mori per tutte l'altre parti : cioè, li buoni & eletti, per lavorargli in Calicut, dove li fanno netti, & acconciano : e vendonsi per il prezzo delle spinelle : e quelli che non sono buoni, e sono forati li comprano li Mori della Mecca, e di Aden, per portar nell' Arabia, dove s'usano molto.* Louis Barthema, dans son Voyage de Perse, au même volume du Ramusio, fol. v. 156. *In questa (Siras) si trova gran quantità di gioie, cioè turchine, e balassi infiniti. Vero è che qui non nascono, mà d'una città chiamata* Balasam. Marc Polo, Vénitien, livre 1. chapitre 34. *de Regionibus Orientalibus* : Balascia, *est Provincia magna. . . . Producit hac lapides pretiosos, atque magni valoris; qui à nomine regionis* Balasci *vocantur.* Haitonus Arménius, Histor. Orient. chapitre 6. *Regnum India incipit à confinibus regni Persarum, & extenditur per Orientem usque ad unam provinciam, quæ vocatur* Balarem : (Il faut *Balascem*) *Et in illa Provincia reperiuntur lapides pretiosi, qui* balais *appellantur.* M.

BALCON. De l'Italien *balcone*, fait du Latin *palcus*. *Palcus*, *palco palconis*, *palcone*, BALCONE. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 155. *Prophora illa & mœniana, quæ mœnibus adjici solebant ex provolantibus & projectis tabulatis composita*, balcone, *nisi fallor, hodie vocant Itali.* M.

BALCON, est fait de l'Alleman *balke*, qui signifie une poutre, un chevron, un soliveau servant à soutenir le *balcon*. Le Duchat.

J'aimerois mieux dire que l'Italien *balcone*, d'où le François *balcon*, est fait du vieux Franc *balco*, qui signifie une poutre, de même que l'Alleman *balke*. *

BALDAQUIN. Un dais. De l'Italien *baldacchino*; qui a été formé de *Baldacco*, qu'on a dit pour signifier une ville de Babylone. Pétrarque, dans le Sonnet cvij. l'*avara Babilonia* :

Aspettando ragion mi struggo, e fiacco;
Ma pur novo soldan veggio per lei :
Loqual sarà, non già quand' io vorrei
Sol' una sede : e quella fia in Baldacco.

Dans laquelle ville on faisoit des draps de diverses couleurs, appellés *Babylonica*. Pline VIII. 48. *Prætexta apud Etruscos originem invenêre. Trabeis usos accipio Reges. Pictas vestes jam apud Homerum fuisse : unde* Triumphales *nata. Acu facere id Phryges invenêre : ideoque* phrygioniæ *appellatæ sunt. Aurum intexere in eadem Asia invenit Attalus Rex : unde nomen* Attalicis. *Colores diversos picturæ intexere Babylon maximè celebravit, & nomen imposuit. Plurimis verò liciis texere; quæ* polymita *appellant; Alexandria instituit. Scutulis dividere Gallia. Metellus Scipio triclinaria Babylonica sestertiûm octingentis millibus venisse jam tunc, posuit in Capitonis criminibus, quæ Neroni Principi quadragies sestertio nuper stetere.* Et de-là vient que *baldekinum* a signifié une espéce d'étoffe. Mathieu Pâris, dans la Vie de Henri III. Roi d'Angleterre, *Rex veste deaurata, facta de præstantissimo Baldekino, & coronula aurea, quæ vulgariter* Gatlanda *dicitur*,

dicitur, redimitur. ¶ Voyez mes Origines Italiennes, au mot *baldacchino*. M.

Froissart, Edit. de 1574. vol. 4. ch. 2. *Parez & vêtus tous d'un parement de gonnes de baudequin verd & vermeil.* Le Duchat.

BALE. Ces ordures qui se séparent du blé, seigle, & tels autres grains, quand on les vanne; & qu'en Latin on appelle *acus*; sont appellées *bale*: de βάλλειν, qui entr'autres choses, signifie *jetter* & *secouer*; parce qu'en vannant, ces ordures sont jettées & secouées. Jul. Cæs. Scaliger, Exercit. 325. 12. *Quâ ratione etiam* vannus, *ab eadem jactatione* βάλλειν: *idcirco acus à Vasconibus appellatur* balla, *quia succutitur & ventilatur.* Caseneuve.

Bale de blé. De *palea*. Varron *de Re Rustica*, liv. 1. *Ut quod levissimum est in eo, atque appellatur* acus *ac palea, evannatur foras extra aream.* Virgile, Georg. 3. *Surgentem ad Zephyrum paleæ jactantur inanes.* Jules Scaliger, contre Cardan, 325. 12. dérive *palea* de πάλλειν. Palea, παρὰ τὸ πάλλειν. *Qua ratione etiam* vannus, ab eadem jactatione βάλλειν: *idcirco acus à Vasconibus appellatur* balla, *quia succutitur ac ventilatur.* Les Gascons, en disant *bale* en cette signification, n'ont point songé à πάλλειν; ils ont songé à *palea*. M.

On a dit pain *balô*, pour de gros pain bis où est entrée la bale du blé, & Rabelais s'est servi de ce mot, liv. 1. ch. 25. suivant l'édition de 1542. & celle de 1547. *Le Duchat.*

Bale de marchandises. C'est *sarcina in nodum pila, quam* balam *dicimus, complicata*, dit M. du Cange. Cette étymologie de M. du Cange, ne me déplaît pas. *M.*

Bale. Mot Messin, qui signifie une *Sage-femme*. De l'Italien *baila*, qui se dit dans la même signification, & qui a été fait du Latin *bajula*. Voyez *Baillif*. Le Duchat.

BALER. Le Roman de la Rose, fol. 37. v°.

Car ceulx qui plus en vont beuvant,
Ardent plus de soif que devant;
Et n'en boit nul qui ne soit yvre:
Mais de sa soif ne se délivre;
Car sa douleur si fort le bale,
Qu'il n'est nul qui tant en avale,
Qui n'en veuille plus avaler,
Tant les fait la douleur baler,
Car lescherie tant les pique
Que chascun en est hydropique.

Un ancien Pseautier François, *Ps.* 45. a dit: *baler des mains*, pour *plaudere manibus*. Le Duchat.

BALET. Voyez *baller*. M.

Balet, rebord de toit. Les Mém. de l'Etat de Fr. sous Charles IX. seconde édit. vol. 2. fol. 56. *Mais tant à cause du balet du toit à l'endroit où ils s'appoyent, que de quelques aix & mantelets de bois dont ils estoyent couverts, on ne les pouvoit empêcher ni offenser.* Ce pourroit bien être un mot de Province. Mais d'où vient-il? peut-être *balet* en ce sens, signifie-t-il proprement ce petit toit qui régne le long d'un tripot pour y recevoir les bales. *Le Duchat.*

BALE'VRE. Pasquier, viii. 30. de ses Recherches, le dérive de *bislabra*. Je crois qu'il vient de basse-lévre. Montagne, liv. 2. chap. 12. pag. 269. de l'édition de Journel, a dit *baliévres*. M.

Perceforest, vol. 1. ch. 52. *Gadiffer à l'autre côté sault à celui qui le sien* (Heaume) *avoit prins, & l'ahert par les cheveulx, & le fiert du poing sur le hasterel, si grant coup qu'il lui rompit le col....*

Et encores vont descendre les coups parmi les têtes des chevaulx, droit sur les oreilles, & leur vont fendre jusques parmi les dents: en telle maniere que les oreilles, les yeux, & les dents dessus chîeent à terre; & les baillévres de dessus & la denture, avecque la langue, demeurent tenant au hasterel. Je crois qu'il faut lire *dessous* & non *dessus*. Lancelot du Lac; vol. 2. fol. 146. r°. de l'édit. *in*-4°. de 1520. *Hors getta au geant un entredeux si aïrement que il lui coppa le nez & toute la baulievre, en telle maniere que les dents lui paroissoient de tous côtez & dessus & dessous.* Le Duchat.

BALIAIRES. Pierre Matthieu, dans la Vie de Louis XI. *Il lui falloit des gens de pied, Baliaires, Sagittaires, & Archers*, c'est-à-dire, des gens des Isles Baléaires, Majorque & Minorque, c'est-à-dire, des Frondeurs. *M.*

BALINIERE. Synonyme de *Galère*. La Chronique de S. Brieux, tom. 2. pag. 853. de l'Histoire de Bretagne de D. Lobineau: *Secum tunc ducens & habens sex vasa lignea, vocata Gallicè* balinieres, *benè & sufficienter equippata & armata, associatus magno numero armatorum, arbalistatorum & canonum.* Et pag. 855. *Secum protunc ducens & habens unà cum quinque cuittis, Gallicè* Galées *seu balneriis, benè & sufficienter equippatis & armatis, ac plenis magno numero armatorum, arbalistatorum & canonum.* Peut-être de *vallus*, comme *galére*. Voyez au mot, *Galére*. Le Duchat.

BALISE. Pieux qu'on met dans les rivières pour marquer le passage. *Palus, pali, palitius, palitia,* balise. *Baliser* c'est attacher un vaisseau à ces sortes de pieux.

Balise. Marque blanche à un cheval. Voyez *balzan*. M.

BALISTE. Machine de guerre, dont se servoient les anciens, pour lancer des pierres. Du Grec βάλλω, *jacio, jaculor.* *

BALIVEAUX. On appelle ainsi les arbres qu'on laisse debout quand on abbat un taillis. De *vallus*, qui signifie *un pieu*. *Vallus, ballus, ballivus, ballivellus,* baliveau. *M.*

M. du Cange, rapporte diverses Chartres dans son Ville-Hardouin, dans l'une desquelles, dont l'original est gardé dans le Trésor des Charges, on lit ces paroles: *Item il demora à l'Empereur au Parc de Pison, cent arpens de bois de huit ans, & les Boiviaux qui demeurerent au Parc.* Cette Chartre est de l'année 1274. *Boiviaux* est dit pour *bois-vieux*; & de *boiviaux*, s'est fait *Baliveaux*. Huet.

BALIVERNES. Sornettes, contes faits à plaisir. On dit *parler comme un crocheteur*, pour dire *parler mal*: ce qui pourroit donner sujet de croire que *balivernes* auroit été fait de *bajulus*. *Bajulus, bajulivus, bajulivarinus, balivarnus.* M.

Rabelais, liv. 1. ch. 24. *Car ils sont de nature grands jaseurs & beaux bailleurs de ballivernes en matiere de singes verds.* On voit dans ce passage, que ce que Rabelais a appellé *ballivernes*, c'est proprement ce que nous appellons aussi des *contes jaunes* ou des *contes bleus*. Aussi disons-nous quelquefois d'un hableur, qu'il en conte des plus vertes, ou des plus meures. *Bailler*, signifie proprement *tradere*. Ainsi ce que Rabelais entend par *bailleur de ballivernes*, ne seroit-ce pas un *bailleur de traditions vertes*, que nous appellons autrement des *contes bleus* ou *jaunes*? Bailleur de balivernes, vendeur de canards à moitié. M. de la Noue,

Diction. des Rimes Françoises, page 35. *Le Duchat.*

BALLE. Ces gros pacquets de marchandises qu'on fait pour envoyer, selon nos Dictionnaires, sont appellés *balles*; de βάλλειν, qui signifie *envoyer*. Caseneuve.

Balle de Jeu de Paume. De *palla*. Hésychius : πάλλα, σφαῖρα ἐκ ποικίλων ἱματίων πεποιημένη. De *palla*, on a fait l'augmentatif *pallone*, dont nous avons fait BALLON, comme qui diroit *grosse balle*, qui est comme Maître François appelle le ballon, liv. 1. chap. 23. *Jouoit à la grosse balle, & la faisoit bondir en l'air autant du pied que du poing.* On en a fait aussi le diminutif BALOTE : d'où vient BALOTER, pour dire, *se moquer* : ainsi on dit *baloter un tel*, comme qui diroit, *s'en jouer de même que d'une balle.* Les Anciens se sont servis à peu près de la même façon de parler lorsqu'ils ont dit, *Dii nos pilas habent.* Les Vénitiens usent aussi de *balotar*, mais dans la signification de ψηφίζειν, à cause que les élections se font parmi eux avec des balles. Les Grecs modernes ont pris delà leur μπαλλότα & leur μπαλλοτιάζειν pour *sors* & *sortem mittere.* Voyez Meursius en son Glossaire. M. Voyez BALE.

Je me contenterai de remarquer sur ce mot *balle*, dans la signification de Globus *lusorius*, que les Allemans & les Anglois, disent *ball*, les Flamans *bal*, les Suédois *bell*, les hâbitans du pays de Galle *pêl*, les Italiens *balla*, *ballotta*, les Latins *pila*; soit que tous ces termes viennent du Grec πάλλα, dont Hésychius fait mention, soit qu'il faille les rapporter, & le Grec lui-même, à une origine Celtique. *

BALLER. Pontus de Tyard, pag. 18. 19. *de Recta nominum impositione* : à βαλλίζω, *baller* : & bal, à βαλλισμός. De *ballare*, dont les Latins se sont servis pour *saltare*, & qu'ils ont fait de βάλλειν, que les Grecs ont pris en cette signification. Le Concile de Laodicée : ὅτι οὐ δεῖ Χριστιανοὺς εἰς γάμους ἀπερχομένους βαλλίζειν ἢ ὀρχεῖσθαι. Le Synode Romain sous Lothaire & Louis, ch. 35. *Ut Sacerdotes admoneant viros & mulieres, qui Festis diebus ad Ecclesiam conveniunt, ne balando & turpia verba decantando Choros teneant & ducant.* Les Notes de Tiron & de Sénéque : *ballat*, *ballator*, *ballatrix*. Les Gloses Anciennes : βαλλίζω, *ballo*. *Ballistium* se trouve dans Vopiscus, en la Vie d'Aurélien ; & *ballatio* dans les Capitulaires de Charlemagne, & dans Benoist Lévite, liv. VI. chap. CXCIII : c'est le Compilateur d'une partie des Capitulaires de Charlemagne : & dans les Gloses d'Isidore. Voyez François Pithou & Spelman, en leurs Glossaires, Richelet, sur l'Ode VIII. du liv. 3. des Odes de Ronsard, M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 349. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, IV. 2. Le mot βαλλίζειν, qui se trouve aussi dans Athénée, liv. 8. ch. 16. a été fait, selon moi, de ἅλλω, *salio* : ἅλω, ἅλλομαι : βάλλω, βαλλάω, βαλλίζω, βαλλῶν, *ballare*. ¶ L'Italien *ballare* a la même origine que le François *baller*. M.

BALOT. Voyez *bale*. M.

BALOTTER. Métaphore prise du Jeu de la Paume, où l'on renvoye à coups de raquette la balle de tous côtés : ce qui a donné lieu à cette devise : *une balle* avec ces mots, *ferior quocumque feror* : au sujet d'un homme à qui on avoit souvent donné des coups de bâton. Cette devise est rapportée par le Comte d'Etlan, dans les Jeux de l'Inconnu, au chapitre du Misodrye. *M.*

BALOURDE. De l'Italien *balorda*, qui est le même que *balordo*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *balordo*. M. du Cange le dérive de παχύρδας, mot Grec vulgaire, qui signifie *pinguis*, *obesus*, & qui a été fait de παχύς. M.

BALTIQUE. La mer Baltique. Elle a été ainsi appellée, selon Grotius, du mot Teutonique *belt*, qui signifie en Langue de Frise *irruptio aquarum*. Ecoutons là-dessus Wachter, *Glossar. German.* au mot *Belt*. Voici les paroles de cet Auteur. BELT, *irruptio aquarum lingua Frisica. Testis significationis H. Grotius, in* Prolegomenis *ad scriptores Gothicos, pag. 4. ubi ab hoc significatu non solum Freta Danica, inter Zelandiam & Fioniam, Fioniam & Jutiam, quæ hodie* Belt *vocantur, sed etiam Baltiæ antiquæ &* maris Baltici *appellationem deducit.* Græci veteres, *inquit*, terram eamdem (*Scandinaviam puta*) dixêre Baltiam. Ita enim Scripsêre Xenophon Lampsacenus & Metrodorus, Plinio memorati. Pytheas enim corruptè Basiliam extulerat. Dixêre ita terram haud dubiè à mari interiore, quod *Baltium* Adamus Bremensis ante sex fermè sæcula dixit, eumdemque, secuti Helmoldus, Saxo, alii. Manetque etiam in usu populari id nomen in parte quæ Fioniam Zelandiamque interfluit. Est autem id nomen non proprium sed commune. Nam maris irruptionem eo significari norunt Frisii. *Videmus*, ajoute plus bas Wachter, *quàm sapienter hoc animadverterit Grotius, & quàm pulcrè maris Baltici ortus in ipsa voce tanquam monumento historico & antiquissimo contineatur. Sed unde sit* belt *pro irruptione aquarum non explicat vir summus. Potest tamen esse à* Fallen βάλλεσθαι *irruere, impressionem facere. Extra hanc considerationem, quodvis fretum navigabile posset dici* belt, *à Græc.* πλωτὶς *navigabilis.* Le mot *belt*, en Alleman, en Anglo-Saxon, en Anglois, en Suédois & en Islandois, signifie *ceinture*, & il convient avec le Latin *balteus*, que Varron dit être un mot Toscan. Il se dit métaphoriquement de la mer, parce qu'elle entoure la terre ; & quelques-uns croyent que le pays appellé *Baltia* par les anciens Grecs, c'est-à-dire, la Scandinavie, avoit été nommé ainsi du mot *belt* dans le sens de ceinture, parce qu'on croyoit que c'étoit une Isle entourée de la mer de tous côtés. Wachter préfére à ce sentiment celui de Grotius. *

BALUSTRE, BALUSTRADE. C'est ainsi que les Architectes & Menuisiers, appellent les cloisons dont les colonnes représentent la figure des fleurs du grenadier sauvage, appellé *balustre*; de *balaustrum*. Caseneuve.

Balustre. M. Félibien, dans son Dictionnaire des Arts : *Le mot de* Balustre *vient de* Balaustrum, *qui signifie le calice de la fleur de grenade, auquel le balustre ressemble.* C'est βαλαύστιον, qui signifie cette fleur de grenade : duquel mot, quelques autres Etymologistes, avec plus d'apparence, dérivent ce mot *balustre*; prétendant que les balustres étoient originairement ornés de semblables figures. Il vient de l'Espagnol balaustria, ou de l'Italien *balaustro*. Les Italiens disent *balaustro*, pour un balustre ; & *balaustra*, pour la fleur de la grenade : ce qui appuye l'Etymologie précédente. Mais ce qui la confirme tout-à-fait, c'est ce que disent Messieurs *della Crusca*, dans leur Dictionnaire, au mot *balaustra* : BALAUSTRI, *si dice ancora a certa colonnetta, di forma simile a balaustra, che regge l'architrave del ballatoio.* ¶ *Bal-*

latoio, c'est un balcon, une terrasse. ¶ Bergier, dans son Histoire des Grands Chemins, livre v. chap. 10. *Il y a une sorte de colomne, mais irréguliére, que l'on appelle* des Balustres, *d'autant qu'elles ont quelque chose de semblable à la fleur d'un grenadier, que l'on appelle en Grec* balaustion, *dont parle Dioscoride.* M.

BALZAN, cheval qui a des marques blanches aux pieds. De l'Italien *balzano*, qui a été fait du Latin inusité *balius*, formé du Grec βαλιός, ou φαλιός, qui a signifié originairement *luisant*; de φάω, *luceo*: & ensuite, *blanc*; les choses blanches étant luisantes: & ensuite, *un cheval marqué de blanc au front, ou au pied.* Hésychius: φαλαρός, φαλιός, φαλακρός, λευκομέτωπος. Φαλιόπυν, λευκόπυν· φαλιοὶ γὰρ, οἱ λευκομέτωποι. Βάλιαν, κατάστικτον, ποικίλον. Κρῆτες. Le Scholiaste de Théocrite: τὸ φαλιὸν δὲ, καὶ βαλιὸν, λέγουσιν ἐπὶ τῶν ἐχόντων τὸ λευκὸν ἐν τῷ μετώπῳ. Euripide, à l'endroit de son Iphigénie dans l'Aulide, où il décrit les chevaux d'Euméle: μέσους ζυγοὺς λευκοστίκτῳ τριχὶ βαλιούς. Procope, livre 1. de la Guerre Gothique, chap. 18. parlant du cheval de Bélisaire: ὃς δὴ ὅλον τὸ σῶμα φαιὸς ἦν, τὸ μέτωπον δὲ ἅπαν ἐκ κεφαλῆς ἄχρι ἐς ῥῖνας λευκὸς μάλιστα. τοῦτον Ἕλληνες μὲν φαλιὸν, βάρβαροι δὲ, βάλαν καλοῦσι. Je crois qu'il faut lire βάλιαν, comme il y a dans Hésychius; ou βάλταν, qui aura été fait de *balzanus*, qui l'a été de *balius*, en cette maniere: *balius*, *balicius*, *balicianus*, *balzanus*. De *balicius*, les Suédois ont fait *blaise* en la même signification, & les Hollandois & les Bas-Allemans, *blesse*. J'oubliois à remarquer que βαλιὸς ἵππος se trouve aussi dans Suidas; & que dans Eustathius, sur l'Iliade ρ, page 1126. ligne 35. de l'édition de Rome, un cheval de poil d'étourneau y est appellé βαλιός. ἐκ τοῦ ψὰρ ψαρός, γίνεται ψαρὸς ἵππος, ὁ, κατὰ τὸν ψαρὰ, ποικίλος, καὶ, ὡς εἰπεῖν, βαλιός. Ce qui me fait croire que le Latin *varius* a été fait du Grec βαλιός. M. Ferrari, très-savant Professeur de Padoue, a voulu réfuter cette étymologie de *balzano*, faisant venir *balzano* de *pedana*, ou de *pede albicans*. Mais je crois avoir très-bien réfuté sa réfutation. Le Lecteur en jugera; & pour cela, je le prie de voir les raisons de M. Ferrari & les miennes, dans nos Origines de la Langue Italienne. ¶ Il me reste à remarquer, que nous disons *balzane*, pour la marque blanche du pied du cheval, & *balzan*, pour le cheval. Voyez le Sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval. *M.*

BAM.

BAMBOCHE. Bâton, canne à nœuds. Les Italiens disent *bamboccia* en la même signification. Je n'en sais pas la raison. Ils disent *bamboccio*, pour dire, un petit enfant. *M.*

BAMBOCHE. Les Portugais appellent ces cannes *bambous*, & ont pris ce mot des Indiens, qui les appellent *bambu*, ou *mambu*. Huet.

Nous disons aussi *bamboche*, dans la signification de certaines personnes; non pas à la vérité pour dire un petit enfant, mais une personne qui n'a pas pris de crue, en ayant été empêchée par une espéce de nœuds qu'elle avoit aux jointures: & c'est par rapport à ces nœuds qu'on l'appelle *bamboche*, parce que la canne appellée *bamboche* a de ces sortes de nœuds. Du reste *barroques* & *caboches*, dans la signification de perles noueuses, sont des diminutifs de même nature que *bamboche*; & je remarque que cette sorte de diminutifs, donnent une idée d'imperfection de la chose qu'ils désignent. *Le Duchat.*

BAMBOCHE: en la signification de *marionnette*. De l'Italien *bamboccbia*, qui signifie la même chose; & qui a été fait de *bambo*, qui signifie un petit enfant. *M.*

BAN.

BAN. Du vieux mot Alleman *bann*, qui signifie proprement *publication*; mais qui, comme les bannissemens se faisoient anciennement à son de trompe, a aussi signifié *proscription*. Vossius, veut qu'il ait eu cette derniére signification, à cause qu'on punissoit de l'exil ceux qui étant convoqués par l'Edit public qu'ils appelloient *ban*, ne comparoissoient point; & qu'il ait aussi signifié *amende*, parce qu'on les condamnoit quelquefois à une amende pécuniaire. En effet, il se prend souvent en cette signification d'amende dans les Loix des Lombards, comme l'a observé Pierre Pithou, liv. II. de ses Adversaires, chap. 20. De *ban*, en la signification de *proscription*, viennent nos mots de *bannir*, *ban*, *bannissement*, *forbannir*, & le *banditi* des Italiens, dont quelques Auteurs de la Basse Latinité ont usé pour *banniti*; pour lequel ils ont aussi dit *banniati*; & vous le trouverez souvent dans Yves de Chartres, dans Pierre des Vignes, dans Mathieu Pâris, dans Beka, & autres. De *ban*, en la signification de *publication*, viennent ces mots, *bans*, pour les proclamations publiques des mariages; *Ban & Arriereban*, *banlieue*, *banier*, *banal*, comme quand on dit, *taureau banier*, *pressoir banier* ou *banal*, *abandonner*, &c. & *banon*, dont il est parlé dans le Grand Coutumier de Normandie. Voyez Pasquier, liv. 2. de ses Recherches, ch. 15. & liv. VIII. ch. 36. Vossius *de Vitiis Sermonis*, II. 3. & 32. Spelman, en son Glossaire, & Pithou, au lieu allégué, & ce que nous avons rapporté du P. Sirmond, au mot *banlieue*. M.

BANC. Ger. Joan. Vossius, liv. 2. chap. 1. *de Vitiis Sermonis*, croit que, comme par l'addition de la lettre N on a fait *quotiens* de *quoties*, & *thensaurus* de *thesaurus*; de même on a fait *bancus*, d'*abacus* qui signifie *banc* ou *siége*: & il assure là-dessus, que dans quelques Auteurs de la derniére Latinité, on lit *in abaco sedere*, au même sens que quelques-uns disent *in banco sedere*. Caseneuve.

BANC. Les Italiens disent de même *banco*. De l'Alleman *banc*, qui signifie la même chose; ou plutôt du Latin *bancus*, qui se trouve pour *scamnum* en plusieurs Ecrivains du bas siécle. Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. II. chap. 3. estime que *bancus* peut avoir été fait d'ABACUS, *per aphæresim*, *& N inserto*; comme en *totiens* & *thensaurus*: & c'est aussi l'opinion de Caninius, en son Traité des Dialectes. De *banc*, on a fait le verbe BANQUETER, à cause qu'on mangeoit assis sur des bancs. Rabelais semble faire allusion à cette étymologie, liv. 1. ch. 17. *Et soudain après banqueter, c'estoit sur un beau banc ou un beau plein lict s'estendre & dormir deux ou trois heures*, &c. Voyez *banque*. M.

BANCEL. Nom de plus d'une famille de Metz & du plat pays Messin. De *Vencelinus*, nom propre. *Le Duchat.*

BANDE. Troupe, Compagnie. *Bandum* signifie *un drapeau*, *une Enseigne de gens de guerre.* Radevicus *de Gestis Friderici*, liv. 2. chap. 67. *Cum bandis & aliis Papalibus insignibus*; d'où nous

avons fait le diminutif *banderole*. De sorte que, comme encore *Cornette* signifie le Drapeau & la Compagnie des gens de cheval, de même *Bandeau*, signifie l'Enseigne d'une Compagnie de gens de guerre ; & *Bande*, la Compagnie même. Ainsi les Romains appelloient *vexillum*, le Drapeau des gens de cheval ; & *vexillatio*, la Compagnie. Suidas : Βάνδον. οὕτω καλοῦσι Ῥωμαῖοι τὸ σημεῖον, τὸ ἐν πολέμῳ. Procopius, *De Bello Vandalico*, liv. 2. τὸ σημεῖον ὃ δὴ βάνδον καλοῦσι Ῥωμαῖοι. Caseneuve.

Bande. Lipse, dans la Lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, dérive ce mot de l'Alleman *bandt*, d'où il estime que les Persans ont aussi pris *band* : & en effet, les Persans ont emprunté beaucoup de mots des Allemans. Caninius, dans ses Canons des Dialectes, dérive l'Italien *benda*, de l'Arabe *bend* : mais, & les Allemans & les Persans, & les François ont pris ce mot du Latin *pandum*, ou du bas Grec βάνδον. M. de Saumaise, sur Solin, page 1130. *Persæ* band *dicunt fasciam : id ex Græco* βάνδον *postremi Imperii, quod à Latino factum est* pandum, τὸ παραπέτασμα. *Hinc* bandum, *pro* vexillo. *Glossæ* : bandon, σίγνον. *Inde & nos Francoceltæ* bandam *pro* fascia *dicimus*, *&* bandare *pro* fasciare : *quod tamen à Persis non didicimus*, *sed inde prorsus unde & Persæ habuimus*. Et sur Tertullien, *de Pallio*, page 78. Pandum, τὸ παραπέτασμα : *à* pando ; *quod posteà dictum est* bandum. Pasquier, livre VIII. de ses Recherches, chap. 51. dit que *bandes*, pour compagnies & troupes de guerre, vient des écharpes ou des bandes que portoient sous Charles VI. ceux qui favorisoient le parti du Duc d'Orléans contre le Duc de Bourgogne ; en quoi il se trompe, ce mot étant plus ancien en notre Langue que le regne de Charles VI. Il est vrai pourtant que cette façon de parler vient des étendards que les Romains appelloient *bandes*. Suidas : βάνδον. οὕτω καλοῦσι Ῥωμαῖοι τὸ σημεῖον, τὸ ἐν πολέμῳ. L'Auteur du Grand Etymologique : σημαίας Ἰταλοὶ τὰ σίγνα, καὶ τὰ λεγόμενα βάνδα καλοῦσι, τὰ ἐν ταῖς τάξεσι ἐπίσημα. Simocatte, livre 3. de son Histoire, chap. 6. τά τε σημεῖα τῆς παρατάξεως, ἅπερ Ῥωμαίοις ἔθος τῇ πατρῴᾳ φωνῇ βάνδα ἀποκαλεῖν. Stephanus le Géographe dit, qu'ils ont aussi appellé de ce nom la Victoire ; ce que je n'ai point lû ailleurs, & je crois qu'il se trompe : ἀλλὰ μὲν τὸν ἵππον, βάνδα δὲ τὴν νίκην καλοῦσι. ἔνθεν καὶ παρὰ Ῥωμαίοις βάνδα τὴν νίκην φασίν. M. du Cange a aussi remarqué que notre mot *bandes*, pour certain nombre de Troupes, venoit de βάνδον. Voyez ses Observations sur Ville-Hardouin, page 310. De *bandes* on a fait *banderole* & *banniere*. Voyez *Banniere*. M.

Bande. Ce mot se trouve dans les différentes dialectes de la Langue Teutonique, savoir *band* dans l'Alleman, le Flaman, l'Anglois, le Suédois, *bant* & *pant* dans le Franc, *bend* dans l'Anglo-Saxon, *bandi* dans le Gothique. Les Persans disent aussi *bend* dans le même sens, & c'est d'eux que les Arabes l'ont pris. Ainsi je crois que notre François *bande*, l'Italien *bende*, le Latin-barbare *bandum* ou *pandum*, viennent de la Langue Teutonique, & que le Persan *bend* en vient aussi ; ou plutôt, que le mot Teutonique & le mot Persan ont une origine commune. Quant au bas Grec βάνδον, on ne sauroit douter qu'il ne soit emprunté du Latin *bandum*. Le passage de Suidas, celui de l'Auteur du Grand Etymologique, & celui de Simocatte, qui sont cités par M. Ménage, le prouvent évidemment. Par conséquent, il n'est pas vrai que les Allemans, les Persans & les François aient tiré chacun leur mot de ce terme Grec moderne. *

Bandes noires. Corps de 3000. Fantassins à la solde de France en Italie, sous le commandement de Jean de Médicis, pere du premier Duc de Florence. Comme au sujet de la mort de leur chef, ces troupes prirent & continuerent de porter toujours des enseignes noires, on leur donna le nom de *bandes noires* ; & de même à 7. autres mille hommes d'infanterie, dont le Seigneur Horace Farnese augmenta ce corps de troupes. Voyez les Comment. de Monluc, livre 1. page m. 32. & 35. On veut que ces *bandes noires* soient proprement aujourd'hui le Régiment de Piémont. Autres *bandes noires*, composées d'Allemans, entierement défaits à la journée de Novarre, environ l'an 1513. *Item* autres *bandes noires*, aussi Allemans, ainsi appellées à cause de leurs enseignes noires. Ceux-ci s'acharnerent sur les Suisses à la Bataille de Marignan. Voyez le Gr. Mezerai, Paris 1646. tome 2. page 355. & 384.

Mezerai, tome 2. page 444. de sa grande Histoire, dit que c'étoit pour le deuil du Pape Léon X.

Autres *bandes noires* à la solde des Florentins, mais au service du Roi François I. l'an 1528. Gr. Mezerai, tome 2. page 471. Encore autres *bandes noires*, commandées par Horace Baillon, *ibid.* Le Duchat.

BANDER. Quand on dit *bander un arc*, je crois que ce verbe vient de *pandare*, qui signifie *courber*. Car en effet, plus on bande un arc, plus il se courbe ; & parce qu'en bandant un arc la corde en demeure plus roide & plus tendue ; je crois aussi qu'on a transferé l'usage du verbe *bander*, à tout ce qui est tendu & roide. *Caseneuve.*

BANDER. De *bande*. Voyez *bande*. M.

BANDIT. Ce mot vient de l'Italien *bandito*, qui signifie originairement la même chose que le François *banni*, c'est-à-dire, un homme exilé, & chassé de la société des hommes, à cause de ses crimes. L'Italien *bandito*, & le Francois *banni*, viennent tous deux originairement de l'ancien mot Teutonique *ban*, qui signifie publication, convocation, citation, ordonnance, interdiction, proscription, amende, punition, jurisdiction, territoire, &c. L'on faisoit des *bans* ou proclamations pour obliger un homme à comparoir, soit pour levée de troupes, soit en justice. Et parce que ceux que l'on cite ainsi par des *bans* ou proclamations publiques sont ou gens absens, ou gens qui se cachent, & que d'ordinaire ils se cachent à cause de quelque crime, & que plus on les cite, plus ils ont coutume de se cacher, & qu'ainsi ils s'exilent eux-mêmes, & se retranchent de la société, c'est pour cela que dans la suite le mot *bannir*, qui signifie proprement *citer*, s'est pris pour *exiler*. Voyez Chifflet, dans son Glossaire Salique, aux mots *bannire*, *perbannire*, & *perbannitus*, qui se trouvent dans la Loi Salique, tit. 52. Les Italiens ont dit *bandito* pour *banni*, en changeant la seconde *n* en *d*, ainsi que dans plusieurs autres mots. Or comme ceux que l'on bannit sont censés coupables de quelque crime, de-là vient que les mêmes Italiens ont employé ensuite leur mot *bandito*, pour signifier un brigand, un voleur, un assassin qui court le pays à main armée, & nous l'avons pris d'eux en ce sens-là. Mais nous le disons aussi par extension, des vagabons, & gens sans aveu. *

BANDOULIERS. On a ainsi appellé cer-

tains brigands qui habitoient les monts Pyrénées. Voyez au mot *Bagans*, & le Président Fauchet, liv. VI. chap. 14. *M.*

Les *Bandouliers* ont été ainsi nommés parce qu'ils vont par *bandes*; & ce sont ceux des Pyrénées qui ont donné le nom à tous les autres. *

BANLIEUE. C'est le territoire sur lequel s'étend la Jurisdiction des Magistrats Municipaux, ou des Juges ordinaires d'une ville; ainsi appellé, parce qu'ils y ont pouvoir de faire des proclamations, criées, défenses, & autres tels actes de Justice & de Police, qui sont compris sous le nom de *Ban*. Et parce que tel territoire ne s'étend guére plus d'une lieue loin des villes; à Toulouse on l'appelle *Gardiage*, & à Bourges, *Septanie*. Ce mot est formé de *Bannileuga*. Le P. Sirmond, sur l'Epître 16. du livre 2. de Geoffroi, Abbé de Vendôme, rapporte ces paroles d'un acte de Louis le Gros, fait en faveur de l'Abbaye de Saint Denis: *Item statuimus, ut quicumque sit intra Banni-leugam S. Dionysii, vel intra terminos antiquitus institutos, à nullo rapiatur, neque res ejus diripiantur.* Yvo carnotensis Episc. 130. Un acte ancien de la ville de Rouen, que du Chesne a fait imprimer dans le volume des Histoires de Normandie: *Infra Banleugam Rothomagensem.* Il y a des Coutumes en France, où *Banlieue* signifie l'étendue du terroir dont les habitans sont obligés d'aller moudre au moulin bannier. Et Geoffroy, Abbé de Vendôme, liv. 2. de ses Epîtres: *Castellò, & Castelli banleugâ, Divinum officium abstulistis.* Caseneuve.

BANLIEUE. De *banleuga*, ou *bannileuga*. Le Pere Sirmond sur l'Epître 16. du liv. 2. de Geoffroi, Abbé de Vendôme: BANLEUGA, *seu* BANNILEUGA, *dicitur is modus agri, cujus finibus loci alicujus immunitas vel jurisdictio terminatur. Nota, vox & significatio multis in locis Galliæ. Banni apud majores nostros multiplex fuit notio. Nam & publicum Edictum* bannum *appellabant, & mulctam, & proscriptionem bonorum, & exilium, alia judiciaria summaque potestati connexa. Quos ergo ad fines ea potestas porrigebatur, eum ambitum, sive procinctam, ut loquebantur,* Bannileugam *dicebant: seu quia leuga spatio plus minus definiebatur, seu fortè quia leuga, sive leuwa, nomen pro quovis terræ spatio, tractùque usurpabant. In Caroli Calvi Præcepto, Sancti Dionysii* Banleuga *in hunc modum describitur:* Statuimus ut prædictus locus immunitatem habeat. *Et post alia:* Cui quidem immunitati ipsos eosdemque terminos imponi censemus, qui in privilegio Domini Dagoberti Serenissimi Regis, quod de fugitivis ad idem Cœnobium idem gloriosissimus Rex fecit, præscripti sunt. Id est usque ad eum locum, quo ad eandem Ecclesiam tendentes Tricenam pontem ingrediuntur. Nec non etiam usque ad Montem Martyrum, ubi ipse præcellentissimus Domini testis agonem suum fideliter complevit. Similiterque usque ad viam publicam, quæ ad Luperam ducit. Itaque hanc totam procinctam Deo, sanctoque ejus Dionysio, donamus, cum omni judiciaria potestate. Hoc est bannum, omnemque infracturam, & si quæ sunt aliæ consuetudines legum. *Satis ex hac descriptione liquet, sancti Dionisii Banleugam ultra leugæ unius spatium porrectam fuisse. Quod verò* leuwam *absolutè pro spatio & mensura, usurpasse videantur, declarat aliud preceptum Caroli Magni, quo villas Faverolas & Norontem in pago Carnoteno eidem Sancti Dionysii Monasterio cum sylva Aquilina donat. Ejus autem sylvæ leugas, hoc est, spatia, regionésque suis finibus circumscribit, his verbis. Totum enim locum exscribam, etsi antiquariorum vitio parum castigatum:* Insuper & cum Foreste ad eas pertinente, quæ vocatur *Aquilina*, cum Forestariis & cæteris finibus in ea designatis. Videlicet contra pagum Madriacensem pervenit leuwa usque ad Petram fictam: deinde ad Montem Presbyteri: deinde ad Condacum, usque ad Cuculosa. Secunda leuwa contra pagum Pinciasensem pervenit ad Codonarias: deinde ad Vennas, usque ad Aurtovallo: deinde Levicias. Tertia leuwa contra pagum Parisiensem de Ulfanciacas pervenit ad Campum Dominicum: deinde ad Campum Mulgevetti: deinde ad Sarnecum, usque ad Cellam Sancti Germani: deinde per illam stratam quæ pergit ad vetus Monasterium. Contra pagum Stampensem pervenit leuwa ad Rasbacium. Deinde ad Astrumenterilas. Deinde ad Waranceras. Contra pagum Carnotensem pervenit leuwa ad Putiolos. Inde ad Putilittos. Deinde ad Hitlinvilare. Inde ad Wadastivilam, & illud pirarium. Deinde ad illam formam quæ fuit Stephanonæ. Inde ad Calmontem. Deinde ad illam stratam quæ pergit ad Helmoretum. Inde ad Longum Lucum & Senovæ vallem super Nivigellam. *Pro Banleuga leugam simpliciter posuit Ivo, Epist.* CI. *&* CCLIX. Quod ab omnibus molendinis Belvacensis leuwæ committitur. ¶ Voyez M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *Bannum leuca.* M.

BANNERETS. On appelloit ainsi autrefois ceux d'entre les simples Chevaliers qui avoient moyen de lever banniere, c'est-à-dire, qui avoient si grands nombres de vassaux relevans de leurs Seigneuries, qu'ils étoient suffisans pour faire une compagnie de gens de cheval; ou pour mieux dire, ceux qui devoient servir avec bannieres, d'où ils furent nommés *Bannerets*, ou *Banderets*. Voyez Pasquier, II. 16. Pithou, liv. 1. des Comtes de Champagne, page 507. Spelman, en son Glossaire, Loiseau, chap. VI. de son Traité des Ordres de la haute Noblesse, & M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *baneretus*. Cette action de lever banniere étoit réputée à grand honneur, & se faisoit avec grande solennité. Elle est décrite dans Froissard, au livre 1. Le Banneret avoit deux payes de Bachelier, comme le Bachelier deux payes d'Ecuyer. *M.*

A Metz les *Bannerets* ou *Bannerots*, sont de bas Officiers de ville, dont les fonctions consistent principalement à assembler de la part de l'Hôtel de Ville les Bourgeois de chaque Paroisse, chacun sous la banniere de sa Paroisse: & ils servent aussi à intimer aux mêmes Bourgeois, chacun de ces Bannerets dans l'étendue de sa Paroisse, les ordres que le Magistrat veut qu'ils exécutent pour la Police. *Le Duchat.*

BANNIERE. Pasquier, liv. VIII. chapitre 36. estime qu'il vient du mot *ban*, qui signifie, comme nous l'avons dit, cette semonce publique d'aller à la guerre, que les Souverains font faire à leurs vassaux; l'étendard, ou la banniere, étant comme un signe pour la retraite commune des soldats. Hotman, en son livre intitulé *Matagonis de Matagonibus*, le dérive de l'Alleman *bannier*, qui signifie la même chose que *banniere*. Je crois que l'Alleman & le François viennent du mot *bandum*, & que nous avons dit *banniere* pour *bandiere*. Et c'est aussi l'opinion de Cœlius Rhodiginus, liv. XV. de ses Leçons Antiques, chap. 17. *Bandum Procopius signum dici militare ab Romanis interpretatur.*

Unde factum conjectamus ut vulgus inscitum BANDERIAS *nuncupet. Nam quod Codice de Episcopis & Clericis scriptum invenias*, banno subjaceant Imperiali, *aliud est : siquidem eo nomine recentioribus appellatur exilii species, quam* proscriptionem *dicebant Veteres, qui usu togæ carent, quando est illis aqua interdictum & igni.* Bannum *item Galli publicum nuncupant edictum.* Bandophorum *dici legimus eum qui Ducis gerat signum.* Les Italiens disent *bandiera* & *banderuola :* ce qui ne confirme pas peu cette conjecture. Voyez *bande.* M.

BANQUE. De l'Italien *banca*, qui a été fait de *banco*. Les Grecs ont de même appellé *une banque* du mot ξύλον, dont ils se servoient aussi pour dire *un siége*. M. de Saumaise *de Usuris*, page 511. ξύλον *etiam dicebatur mensa nummulariorum :* BANCAM *hodie vocamus. Sed &* BANCUM *scamnum dicimus. Sic Græci* ξύλον *quoque appellabant scamnum, sive sedile. Hesychius :* Ξύλον, πρῶτον βάθρον τὸ ἐν τῷ πρεσβυτείῳ, καὶ τῇ ἐκκλησίᾳ, καὶ τῷ δικαστηρίῳ. *Hinc* BANCARII *dicuntur nobis qui Veteribus trapezitæ & mensarii. Hinc mensæ in foro positæ non adsidebant, sed insidebant nummularii : ideo non solùm mensæ, sed etiam scamni vel sedilis habuit nomen, &c.* Voyez *Banqueroute*. M.

BANQUEROUTE. De l'Italien *bancarotta*. Coquille, sur l'art. 205. de l'Ordonnance de Blois : BANQUEROUTE & FAILLITE, *sont dictions Italiennes; car en Italie d'ancienneté estoit accoustumé que ceux qui faisoient trafic de deniers pour prester, ou pour faire tenir & changer, avoient un banc ou table, en lieu public. Quand aucun quittoit le banc, que les Latins disent* foro cedebat, *se disoit que son banc étoit rompu.* Fallito *au mesme langage, signifie* banqueroute. *Et* banqueroutier & falliti, *se disent ceux desquels le credit est failli. De vray, ces fallites* furti crimen implicant : *& d'ancienneté sont plusieurs Ordonnances pour les punir extraordinairement.* Voyez *banque* & *roture*. M.

BANQUET. Festin. *Ce mot vieillit*, dit Furetiere, *& vient de l'Alleman* panckct ; *dont les Italiens ont fait* banquetto, *& les Espagnols* banquette. C'est au contraire le mot Alleman *panckct* qui a été fait de l'Italien *banchetto :* c'est ainsi que parlent les Italiens. Messieurs de l'Académie della Crusca : *Da* banco, *preso largamente in significato di* tavola, *per* mensa, *si dice* banchetto, *che val* convivio ; *e* banchettare, *che val* far banchetto. Les Polonois disent *bankiet*. M.

Anciennement, aux *banquets* nombreux & de cérémonie, on s'asseyoit vis-à-vis l'un de l'autre, sur des bancs qui tenoient dix à douze personnes, parce que les tables qui étoient ordinairement fort longues, n'avoient que deux planches en largeur, les extrémités n'étant pas occupées, & servant apparemment à placer les services. C'est de-là qu'on a appellé *banquet* un festin, parce qu'on y étoit assis, non pas sur des chaises, mais sur des *bancs*. De-là vient aussi qu'à Metz, ou dans de certaines familles où l'on conserve encore des nappes qui servoient à ces *banquets*, toutes celles qu'on voit qui sont très-longues, à proportion de leur largeur, sont appellées *nappes de banquet*. Le Duchat.

BANQUETER. Ce mot a pris son origine de la débauche de nos anciens François, qui après avoir fait bonne chére, avoient accoutumé de faire emporter les tables ; & demeurant assis sur les bancs, recommençoient à boire d'autant ; & cela s'appelloit *banqueter*. Ce qui se voit clairement décrit dans Grégoire de Tours, chap. 27. du liv. x. en ces paroles : *Invitatis ad epulum multis, hos tres in uno fecit sedere subsellio : cumque in eo prandium elongatum fuisset spatio, ut nox mundum obrueret, ablatâ mensâ, (ut mos Francorum est) illi in subsellia sua, sicut locati fuerant, residebant : potatóque vino multo, in tantum crapulati sunt, ut pueri eorum madefacti, per angulos domûs, ubi quisque corruerat, obdormirent.* Le mot de *banqueter* pourroit aussi venir de ce qu'anciennement aux festins, où peu de gens étoient appellés, ils se servoient de bancs, au lieu de tables. Le même Grégoire de Tours, liv. 5. chap. 7. décrivant le Roi Chilperic, qui n'avoit à son diner qu'un Evêque & un Seigneur, dit qu'ils avoient devant eux un banc chargé de bonnes viandes : *Ad dexteram ejus Berthrandus Episcopus, ad levam verò Ragnemundus, stabat ; & erat ante eos scamnum pane desuper plenum, cum diversis ferculis.* Or dans les bonnes maisons ces bancs demeuroient d'ordinaire couverts de quelque beau tapis ; comme on fait à présent les tables. Le même Grégoire de Tours, liv. 9. chap. 25. *Mandans iterum actori, ut domo mundatâ, stragulis scamna operiret.* Caseneuve.

BANQUETTE. M. Félibien, dans son Dictionnaire des Arts : BANQUETTE ; *on appelle ainsi les chemins relevés, comme sont les deux costés du Pont-neuf, où il n'y a que les gens de pied qui marchent.* De la figure longue & relevée d'un banc. *Banco*, *banchetto*, banchetta, BANQUETTE. *M.*

BANQUIER. Sorte de linge ou de drap à couvrir un banc d'Eglise. La 32^e des Cent Nouv. nouvelles : *Nous composant..... la disme que nous devons en toile, en draps, en coussins, en banquiers, en oreillers & en autres telles bagues.* Le Duchat.

BAQ.

BAQUAVE. Voyez BACAVE.

BAQUET, BAQUESSE. Mots Messins, pour signifier *boiteux* & *boiteuse*. Peut-être de *baculus*, d'où la *béquille*, dont s'aident les boiteux. *Le Duchat.*

BAR.

BAR. Poisson. Les armes de la ville de Bar sont des bars adossés. Du mot Arabe *bar*, qui signifie le même poisson, ainsi appellé d'une ville d'Egypte du même nom. BAR, est aussi une civiere extraordinairement forte, qui sert à porter des pierres & autres matériaux. Voyez M. Félibien. *M.*

BAR. Nom propre de plusieurs Villes. Il y a *Bar* sur-Aube, en Champagne ; Bar-sur-Seine, en Bourgogne ; Bar-le-Duc, entre la Lorraine & la Champagne. Frederic I. Comte & puis Duc de la haute Lorraine, fit bâtir Bar-le-Duc pour arrêter les courses que faisoient les Champenois dans son pays. On donna à ces villes le nom de *Bar*, qui signifie barriere & barre, ou parce qu'elles servoient de barrieres contre les ennemis, ou parce qu'elles étoient environnées de barres & de retranchemens. *Bar* est la même chose que *barr*, vieux mot Gaulois, qui signifie tout ce qui sert à fermer quelque chose, une cloture, un verrou, une barre : Boxhornius, dans son *Lex. Ant. Brit.* Barr *vectis, repagulum, pessulum.* Du Cange, dans son Glossaire. Barra *fustis vectis ;* barra *septum curiæ, cancelli clathra ;* barræ *repagula ac septa quæ*

ad munimenta oppidorum & castrorum, vel ad eorum introitus ac portas ponuntur, ne inconsultis custodibus in eas aditus quibusvis pateat. De ce mot, *barr* viennent les mots François *barre*, *barrer*, *barreau*, *barriere*, *& barril.* *

BARACAN. Voyez *bouracan.* M.

BARAGE. Droit domanial qu'on léve à Paris, & ailleurs. Loiseau dans son Traité du Droit de Police, chap. 9. *Le péage est appellé de divers noms ès Coustumes & Ordonnances ; estant tantost nommé* BARAGE, *à cause de la barre assise sur le chemin pour marque d'iceluy : tantost* PONTENAGE; *quand il se paye au passage d'un pont : tantost* BILLETTE, *à cause du petit billet de bois qu'on pend à un arbre, signe d'iceluy : tantost* BRANCHIERE; *à cause de la branche d'arbre où ce billet est pendu : tantost* COUTUME, *mot qui signifie généralement toute prestation introduite plustost par coustume, que par titre particulier : tantost aussi,* DROIT DE PRÉVOSTÉ; *combien que la Prévosté comprenne toute sorte de menus droits casuels d'un Seigneur, dont le Collecteur est appellé* Prévost des amendes, *à la distinction du Prevost, & Garde de la Justice. Finalement, le péage est quelquefois appellé* TRAVERS; *à cause qu'il est deu par ceux qui traversent la terre du Seigneur*, &c. *combien que proprement, à mon avis,* Travers *est un autre droit que le péage, bien qu'il luy ressemble ; assavoir, le tribut que le Seigneur prend aux limites de son territoire sur les marchandises qu'on enléve de dessus sa terre*, &c. *Or il y a cette différence entre le péage & le travers, que le péage se paye indifféremment par tous ceux qui conduisent de la marchandise dans le chemin Royal où la billette est assise : & ce que j'appelle* Travers, *est deu seulement par les Sujets du Seigneur qui transportent leurs meubles ou marchandises hors de son territoire par quelque chemin ou passage que ce soit ; ce qu'on appelle* dégarnir la terre : *lequel droit est appellé* LEVAGE *en la Coustume d'Anjou*, &c. ¶ Rabelais, liv. 2. chapitre 32. s'est servi de ce mot *barage* : *Et de quoy vivois-tu ? que buvois-tu ? Je respons, Seigneur, de mesme vous ; & des plus friands morceaux qui passoient par vostre gorge, j'en prenois le barrage.* ¶ On appelle aussi en Normandie *barrage*, toute sorte de linge, où sont figurés plusieurs petits carreaux. Et ce linge est ainsi nommé à cause des barres qu'il représente. On l'appelle plus ordinairement *linge ouvré*. M.

BARAGE, étoit proprement une barriere pour fermer le passage jusqu'à ce qu'on eût payé certain droit. G. Paradin, liv. 2. ch. 54. de son Histoire de Lyon, sous l'an 290. ou environ : *En ce même tems avoit bâti* (Guy de S. Trivier) *& edifié une maison forte auprès du rivage de la riviere de Saone, nommée Beauregard, & l'avoit fortifiée, & avoit fait un barrage entre le bourg de Beauregard & la riviere, de maniere que personne n'y pouvoit passer.* Le Duchat.

BARAGOUIN. Un Langage barbare qu'on n'entend pas. Il doit venir de *bargenna*. Le Glossaire : προσφώνησις βαρβαρικὴ, *bargenna*. Caseneuve.

BARAGOUIN. Gronovius, dans ses Observations Ecclésiastiques, page 217. & 218. le dérive de *bargenum*, qui signifie *barbarum*, *peregrinum*. J'ai cru autrefois qu'il venoit du mot Bas-Breton *bara*, qui signifie *du pain*, & qui selon M. Bochart, dans son liv. 1. des Colonies des Phœniciens, chap. 42. vient de l'Ebreu בר, qui signifie du froment, & de celui de *guin*, qui signifie *du vin*, & qui, selon moi, vient de *vinum* : Mais je ne doute plus que *baragouin* n'ait été fait de *barbaracuinus*, diminutif de *barbaracus*. Voyez, je vous prie, mes Origines de la Langue Italienne, au mot *raguetto*. M.

Brechen en Alleman c'est *rompre* ; & en Anglois *broken sleap*, c'est *sommeil interrompu*, & *broken language* signifie *baragouin*, ou discours entremêlé ou interrompu de languages différens, comme celui du Limousin de Pantagruel. *Baraguyn* avec un y Grec signifie en Bas-Breton *pain blanc* ; & j'ai vu d'habiles gens qui ne doutoient pas que le mot François *Baragouin* ne vînt de-là. Les François, disoient-ils, ne comprenant rien au langage de leurs hôtes Anglois, qui en disant *bara-guin*, & *bara guyn*, leur demandoient à une fois du pain & du vin, & à l'autre du pain blanc, appellerent *baragouin* ce langage. *Le Duchat.*

Je ne vois pas pourquoi M. Ménage, après avoir dérivé le mot *baragouin* du Bas-Breton *bara guin*, a changé ensuite de sentiment, & a mieux aimé le faire venir de *barbaracuinus*, prétendu diminutif de *barbaracus*. Cette étymologie n'a, selon moi, aucune vrai-semblance, & j'aimerois encore mieux celle de M. de Caseneuve, qui dérive *baragouin* de *bargenna*. Ainsi je crois qu'il faut s'en tenir à la premiere étymologie de M. Ménage, qui paroît fort simple & fort naturelle, & dériver le mot François dont il s'agit, du Bas-Breton *bara guin*. Le Pere Pezron s'est encore déclaré pour ce sentiment, dans son dernier Ouvrage sur la Langue Celtique. L'opinion de ceux qui ont cru que *baragouin* avoit été formé du Breton *bara guyn*, c'est-à-dire, *pain blanc*, revient à peu près au même. *

BARAQUE. C'est une hutte, ou un petit réduit couvert pour loger le soldat qui campe, soit Cavalier, soit Fantassin. Les Grecs des bas siécles disent μπαράκα, pour dire une maisonnette. Voyez le Glossaire Grec de M. du Cange. *M.*

M. Ménage a dérivé *baragouin* de *barbaracuinus*, diminutif de *barbaracus*, augmentatif de *barbarus*. Je crois qu'on peut dériver de même & fort naturellement *baraque* de *barbaraca*, & que par le mot de *baraque* nous avons entendu une hute champêtre, bâtie en aussi peu de tems & avec aussi peu d'art, de peine & de dépense, que les hutes des barbares. Ceux qui ont voyagé dans leurs pays, ou qui ont lu les relations des Voyages de l'Amérique, ou de plusieurs autres pays de l'Asie ou de l'Afrique, jugeront s'il y a une grande différence pour la somptuosité & pour l'architecture, entre les baraques de l'Europe & les hutes des Barbares. *Le Duchat.*

Je dérive *baraque* de l'Espagnol *barracas*, qui signifie des cahutes que dressent les Pêcheurs sur le bord de la mer *

BARAT. Vieux mot qui signifie *tromperie*, & qui se trouve ordinairement avec celui de *guille*. Il est encore à présent en usage parmi les Languedociens. Dans le Quercy, *barata* signifie proprement *tricher*. Ainsi on dit, *Vous me baratas*, pour dire *vous trichez en jouant avec moy*. Dans le Dauphiné, à 3. lieues de Lyon, il y a une Chapelle appellée *la Chapelle de Saint Hours*, aux environs de laquelle il y a 5. ou 6. maisons pour les pellerins qui viennent en dévotion à cette Chapelle le lundi de Pâques, & le Lundi avant la Saint Jean, pour guérir de la Sciatique, & des maux de jambes & de pieds. Et ces jours-là il y a en ce lieu là une grande foire de bestiaux, qui s'appelle *la*

Foire de Charabarat : dont le privilége est, que quelque tromperie qu'on fasse dans le troc des animaux, on n'est point obligé de les reprendre : & pour cela on crie par la foire, *Charabarat, qui a mal son dan*. Et dans la Langue du pays, *charabarater* signifie *troquer*. Et, pour le marquer en passant, *charabarat* a été formé de *carum* qui signifie *cher*, & de *barat* qui signifie *tromperie*. Les Italiens disent de même *barattiere*, pour dire un homme qui trompe, & particuliérement, au jeu. Ils disent *barattare*, pour dire, changer, troquer, permuter. Les Espagnols usent de *baratar* en la même signification. M. Ferrari dérive l'Italien *barattare* de *paritare*, c'est-à-dire, *paria facere*. Je crois qu'il vient plutôt de *varus*, dit pour *varius* en la signification de *versipellis*, c'est-à-dire, un trompeur : & de-là le mot de *stellio*, & celui de *trotta*, c'est-à-dire, *une truite*; pour un imposteur, à cause des diverses marques qui se trouvent dans les peaux de ces animaux. *Varus*, pour *varius*, se trouve dans Perse. *Fallit pede regula varo.* ¶ Voyez Spelman & M. du Cange en leurs Glossaires, & Nicot en son Trésor de la Langue Françoise, & Covarruvias en son Trésor de la Langue Castillane. *M.*

On a dit aussi *barater* pour *tromper*, & *barateur* pour *trompeur*, ce qui fait que je ne doute point que *barateur* ne vienne de *veterator*, qui signifie la même chose. De l'Espagnol *baratar*, en la même signification, a été formé le nom de l'Isle *Barataria*, où le bon homme Sancho Pança reçut tant de cassades, & on lui fit tant de tromperies. A Metz on dit en vieux proverbe : *qui fait barat, barat lui vient*; c'est-à-dire, *qui prétend tromper, est ordinairement trompé lui-même*. Le verbe *embarasser* ne viendroit-il pas de ce mot-là? *Le Duchat*.

BARATTE, ou BARETTE. Vaisseau où on bat la crême pour faire le beurre. Comme on a dit *baril* de *barra*, à cause que les barils, & particuliérement nos barils à moutarde, sont faits de petites barres, on peut avoir dit de même *baratte*, de *baratta*; comme qui diroit, *dolium ex varris, sive assulis, sive tabulis ligneis compactum*. Voyez *baril*. Il me reste à remarquer que les Latins ont appellé *sinum* une baratte. Les Gloses d'Isidore : SINUM, *vas in quo butirum conficitur*. M.

BARBACANE. Ce mot est en usage en beaucoup d'endroits du Royaume. Les uns croient que c'est une *Casemate*; les autres une *Echauguette*. Vigénére s'imagine que c'est un créneau : car il traduit ces paroles du liv.... de Ville-Hardouin, *Et drecierent à une barbacane deux eschelles*, par celles-ci : *Ils planterent deux eschelles à un créneau*. Mais c'est proprement une fausse-braye, ou muraille de dehors, là où elle est double; *antemurale*. Albertus Aquensis, au livre 4. de son Histoire de Jérusalem : *Inter muros & antemurale, quod vulgò* barbicanas *vocamus*. Et au livre 6. *Barbicanas, scilicet muros exteriores*. Petrus Vallis-Sernensis, c'est-à-dire, de l'Abbaye du Vau-des-Cernay, dans son Histoire des Albigeois, chapitre 63. *Dimissis barbicanis ad castrum confugerunt, seque intra murorum ambitum concluserunt*. Et au chapitre 79. *Barbacanas, quas hostes extra muros fecerant, destruxerunt*. Le Sire de Joinville, en la Vie de S. Louis: *Le Roy fist faire une barbacane devant le pont, dont je vous ay devant parlé : & étoit faite en maniere, qu'on pouvoit assez entrer dedans par deux costés tout à cheval*. Car on appelloit aussi *barbacanes*, les défenses qu'on faisoit au bout d'un pont. Une vieille Chartre, intitulée, *Chirographus Rothomagensium; De conventionibus habitis cum Domino Rege* 1204. que du Chesne a fait imprimer à la fin des Historiens de Normandie : *Nos etiam tradidimus eidem Regi Franciæ barbacanam quæ est in capite pontis*. Caseneuve.

BARBACANE. Avant-mur. Lat. *Antemurale*. Du Latin-barbare *barbacana*, ou *barbicana*. Une Chartre de Pierre, Roi des Maïorques, de l'an 1232. *Qui affrontat à meridie cum antemurali, qui dicitur* barbacana, *qui est murus brevis ante murum nostri horti*. Albertus Aquensis, livre 4. chapitre 32 *Inter muros & antemurale, quod vulgò* barbicanas *vocant*. Les Italiens disent, dans la même signification, *barbacane*; & les Espagnols, *barbacana*, & *barvacana*. Le Monosini, dans son *Flos Italicæ Linguæ*, dit que l'Italien *barbacane* est un mot Punique d'origine. Et Spelman dans son Glossaire, & Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, disent que *barbacana* est un mot Arabe. Vossius ajoute que les Espagnols ont emprunté ce mot des Arabes. Tout cela ne m'est pas connu d'ailleurs. Aujourd'hui *barbacane* parmi nous ne signifie point *un avant-mur*, il signifie *une ventouse*; c'est-à-dire, une ouverture qu'on fait dans les murs d'espace en espace pour faire écouler les eaux. Et c'est ce qui a donné la pensée à M. Picques, Docteur de Sorbonne, de tirer le mot Italien *barbacane*, de l'Arabe *babalchane*, qu'il dit signifier *un égout*; ou autrement, mot pour mot, *porta, sive exitus, aquarii*. Nous appellons aussi *barbacanes*, des meurtrieres, c'est-à-dire, ces ouvertures qui sont aux murailles des Villes & des places fortes, d'où l'on tire à coups de mousquet sur les ennemis. Et nous les appellons de la sorte, à cause de leurs ouvertures semblables à celle des ventouses. ¶ Bourdelot dans ses Origines Françoises Manuscrites, dit que *barbacane* est un fossé proche les murailles d'une Ville, où il y a une guérite pour tirer sur l'ennemi quand il approche trop près des murailles. *M.*

Rabelais, au Prologue du livre 3. *Enclavoient* barbacanes, *aceroient machicolis*. Les Anglois appellent *barbican* une haute tour. Et il semble qu'autrefois le mot de *barbacane* se soit pris en ce sens. Le Roman de la Rose, fol. 125. v°.

Vos barbacanes adressées,
Ja si haut ne seront dressées
Que ne les fasse à terre estendre.

Barbacane a aussi signifié un instrument de musique. Le Dictionnaire François & Anglois, imprimé *in-4°* à Londres, en 1593. *Barbacan, an instrument of musicke*. Le Duchat.

BARBARE. Ce mot dans son origine signifie étranger, qui est d'un autre pays. Les Grecs appelloient *Barbares* tous ceux qui n'étoient pas de leur pays. Il en étoit à peu près de même chez les Romains. Ils appelloient *Barbares* généralement tous les peuples, excepté les Grecs, & ceux qui vivoient selon leurs Loix; & ce n'étoit point parmi eux un terme de mépris. Ils donnoient des ôtages à des *Barbares* dans l'état le plus florissant de la République. Les Bourguignons & les Francs qui s'établirent dans les Gaules, étoient appellés *Barbares*. Les Goths d'Italie furent aussi appellés *Barbares*. Il paroît que ce mot ne vouloit dire qu'étranger, & que depuis long-tems on lui avoit attaché cette signification; car Ovide, qui étoit si poli à Rome, avoue qu'il étoit *barbare* parmi les Getes. Nos Gaulois qui étoient soumis aux Romains, appelloient

pelloient *barbares* les Nations Germaniques qui habitoient au-de-là du Rhin. On appelloit dans les Gaules la Langue Teutonique, Langue *barbare*. Le mot Grec βάρβαρος, selon Strabon, est dit par imitation. Les Etrangers quand ils venoient en Gréce, ἐβαρβάριζον, c'est-à-dire, parloient grossiérement. Homére, au second livre de l'Iliade, appelle les Cariens βαρβαροφώνων. Les Grecs donnoient le nom de *barbares* à ceux dont ils n'entendoient pas la langue. Saint Paul, dans la premiére Epître aux Corinthiens, XIV. 11. appelle *barbare* un langage étranger & inconnu. Et dans l'Epître aux Romains, I. 14. il dit qu'il est redevable aux Grecs & aux Barbares. Les Ebreux appellent ▭לעזים *lôazim* ceux qui parlent une autre langue que la leur; & ce mot est expliqué par celui de *barbare*, c'est-à-dire, étranger. Au Pseaume 114. 1. Les Egyptiens sont appellés עם▭ לועז *am lôez*, c'est-à-dire peuple étranger; ce que les Septante ont traduit par *peuple barbare*, & le Chaldéen par עמא ברבראי *amma barberäi*, qui signifie la même chose. Par où l'on voit que les Chaldéens ont nommé *barbares* tous ceux qui ne parloient pas Ebreu ou Chaldéen. Quand les Juifs, Italiens, François, ou Espagnols, qui écrivent en Ebreu, veulent expliquer un terme Ebreu dans la langue du pays où ils habitent, ils disent בלעז *belaaz*, qui signifie *en langue barbare*, c'est-à-dire, en langue vulgaire.

Scaliger tient que le mot *barbare* vient de l'Arabe *bar*, qui signifie *desert*. *Barbare*, selon son sentiment, est un sauvage, un homme qui vit dans les solitudes. Ravanelle dérive, comme les autres, le mot *barbare* du Grec βάρβαρος, d'où l'on a fait *barbarus*; mais il ajoute que βάρβαρος vient de l'Arabe *barbar*, auquel on a ajouté la terminaison Greque, & que *barbar* signifie *désert*. Ravenelle se trompe; on ne dit point *barbar* en Arabe pour signifier *désert*, mais seulement *bar*. D'autres prétendent, comme Picard dans sa Celtopédie, que βάρβαρος vient de *barbar*, mot qui ne signifie rien, & que certains étrangers venus à Athénes avoient sans cesse à la bouche, ce qui fit qu'on les appella βάρβαροι. Vossius, livre 1. *de Vitiis Sermonis*, chapitre 1. croit que ce mot vient de ברא *bara*, adverbe Chaldéen, qui signifie *extrà*, *foris*. Ainsi un *Barbare* dans sa signification primitive, est, selon Vossius, un homme de dehors, qui est hors du pays de ceux qui l'appellent ainsi; en un mot, un étranger. Cette étymologie paroît assez bonne, mais elle n'est pas suffisante, parce qu'elle ne rend pas raison, non plus que celle de Scaliger, de la réduplication du mot *bar*, pour former celui de *barbare*; car lorsque les Chaldéens ont employé ce dernier terme, ils l'ont sans doute pris des Grecs. Scaliger, au commencement de sa 11. Exercitation, montre que ce mot est venu de l'Orient, & qu'il signifie *étranger*. Le Concile de Chalcedoine, Can. 28. appelle les Evêques qui sont hors des Terres de l'Empire Romain, ἐπισκόπους ἐν βαρβαρικοῖς, comme s'il disoit, *qui sont dans les pays étrangers*. Et le 52. des Canons de l'Eglise d'Afrique, oppose la Mauritanie, Province de l'Empire, au pays d'Afrique qui n'en étoit pas, & qu'il appelle pour cela Barbarique, c'est-à-dire, hors de l'Empire, étranger à l'Empire.

Wachter, dans son Glossaire Germ. au mot *Barbar*, croit que βάρβαρος est un terme hybride, composé du Chaldéen *bara*, qui veut dire, *extra*, *foris*, & de *bar*, mot Teutonique, qui signifie entre autres choses *vir*. Ecoutons cet illustre Glossateur parler lui-même. BARBAR, *barbarus*, βάρβαρος. *Quo sensu disputatur inter creditos. Martinius vocem à Chaldaïs manasse putat, quibus* bara *est extrà, foris. Quod unam compositi partem mirè exprimit, si altera sit à labio cui* bar *virum denotat. Nisi enim vox hybrida sit, & ex diversis partibus conflata, nulla idonea ratio duplicationis τῦ* bar *reddi poterit. Secundùm hanc etymologiam,* barbarus *est homo extraneus, qui alio quàm nostro sermone utitur. Et hanc sibi ideam omnes de* barbaro *formant. Paulus Apostolus* I. Cor. XIV. 11. Si nesciero virtutem vocis, (*id est significatum*) ero loquenti barbarus, & loquens mihi barbarus. *Hinc quavis gens suos habet Barbaros. Sic Græci Ægyptiis erant Barbari, Ægyptii Græcis, Scythæ Atheniensibus, Athenienses Scythis. Et inter Getas Tomitanos Ovidius ipse Barbarus est.*

> Barbarus hîc ego sum, quia non intelligor ulli,
> Et rident stolidi verba latina Getæ.

Hodie vox vituperatur, & adhæret tantùm gentibus incultis & feris. Inde barbarisch *ferus, crudelis. Olim verò tanta erat nominis* barbaricl *apud Francos & Alamannos affectatio, ut quavis occasione se* barbaros *profiterentur, & linguam suam* barbaricam. *Exempla desideranti magno numero occurrent apud Goldastum, in notis ad* Eginhartum *&* Ekkehardum, *quorsum Lectorem remitto.* Barbaros *autem se appellabant, non quòd feri essent, aut inhumani, vel laudem ex feritate captarent, sed quòd pulsis Romanis Provincias eorum extranei occupassent. Et hinc* barbaries Theotisca *non est lingua, non est lingua inculta, indisciplinabilis, aut Grammatici freni impatiens, sed lingua aliena victis imposita. Quâ gloriâ nihil sublimius.* *

BARBARIE. Partie d'Afrique. Ce mot est très-ancien à ce pays, mais il n'y eut d'abord que la partie qui n'étoit point soumise à l'Empire Romain, que l'on appella Barbarique, comme il paroît par le 52. des Canons de l'Eglise d'Afrique; en sorte que ce nom ne signifioit rien autre chose, sinon qui est hors de l'Empire. Voyez les étymologies du mot *Barbare*. Voyez aussi Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 116. & suiv. Marmol, Tome 1. page 8. 9. & suiv. & Diégue de Torrès, Hist. des Cherifs, page 2. & suiv. Quelques-uns ont cru que la *Barbarie* avoit été ainsi appellée du mot Arabe *barbara*, qui signifie *murmuro*, & que les Arabes, lorsqu'ils commencérent à habiter ce pays-là, lui donnerent ce nom, parce que le langage des Africains ne leur paroissoit que comme un bruit confus, sans distinction d'accens. Mais cette étymologie n'est pas bien fondée. Le nom de *Barbarie* est plus ancien que l'entrée des Arabes en Afrique, quoiqu'on ne le donnât pas d'abord à la Numidie & à la petite Afrique, comme on a fait depuis. D'ailleurs pourquoi le langage des Africains auroit-il paru plus confus aux Arabes que celui des autres Nations qu'ils avoient subjuguées? Il devoit même le paroître moins, puisqu'une partie des habitans de ce pays parloit la Langue Punique, qui ressembloit beaucoup à l'Arabe. Si l'étymologie du mot *Barbarie*, devoit se tirer de l'Arabe *barbar*, il faudroit encore mieux; ce me semble, en tirer tout de suite celle du mot *barbare*, qui alors ne signifieroit qu'un homme qui

parle grossiérement : ce qui reviendroit au βαρβαρίζειν des Grecs, & aux βαρβαροφώνοις d'Homére, & ne s'accorderoit pas mal avec l'idée que nous avons d'un Langage barbare. Au reste Leon l'Africain rapporte la même étymologie au sujet de la Nigritie; car voici ce qu'il dit dans sa Description de l'Afrique, page 12. de l'édition de Leyde 1632. en parlant des Negres : *Hujus (Nigritarum terra incolæ) incolæ subfusci coloris, appellati sunt nomine* barbar, *à verbo* barbara, *quod eorum idiomate idem sonat quod Latinis murmuro, eò quòd Africanus sermo Arabibus non aliter sonet quàm belluarum vox, quæ nullo accentu suas edunt vociferationes.* *

BARBARIN. Sorte d'or. Olivier de Magny, dans un de ses Sonnets, sous le nom de sa Castianire :

> *D'or barbarin, & d'argent de copelle,*
> *D'anis, d'œillets, de rose & de lis,*
> *Et de boutons avec l'aube cueillis,*
> *J'ay façonné cette couronne belle.*

Ce mot a aussi signifié une sorte de monnoye. Geoffroi, Abbé de Vendôme, livre I. épître 21. *Carrofensem Abbatem, non regulariter electum, sed violenter, ut dicitur, intrusum, pro mille solidis Barbarinorum, barbara nimis auctoritate consecrari, immo, si verum est, execrari fecistis.* Sur lequel endroit le Pere Sirmond a fait cette note : SOLIDOS BARBARINORUM : *Arabicos, Saracenicos, barbaris notis signatos. Theodulphus, Episcopus, in Paranesi :*

> Hic & crystallum, & gemmas promittit Eoas,
> Si faciam alterius ut potiatur agris.
> Iste gravi numero nummos fert divitis auri,
> Quos Arabum sermo, sive character arat,
> Aut quos argento latiùs stylus imprimit albo,
> Si tamen adquirat prædia, rura, domus.

Frequens jam tum aureorum hujus notæ nummorum usus erat in Gallia, rerum potiente alterâ Regum nostrorum familiâ; post stabilitum nempe Saracenorum Arabum imperium in Hispania. Unde ad nos, ut equidem censeo, illa externi auri copia ex commercio fluebat. Voyez M. le Blanc dans son Traité des Monnoyes, page 179. *M.*

BARBARIN, Dans la signification de peuple *barbare*, se lit souvent dans le Tite-Live François, de 1515. *Le Duchat.*

BARBE. Sorte de cheval : ainsi appellé de la Barbarie d'où ces chevaux nous sont venus. *M.*

Il est appellé *Barbare* au premier des Paradoxes de Charles Etienne, édit. de Par. 1554. *Le Duchat.*

BARBE. Nom propre de femme. Il a été fait par apocope de *Barbara.* *

BARBEAU. Sorte de poisson. De *barbellus*, diminutif de *barbus*, qui signifie le même poisson. Ausone dans sa Moselle :

> *Liberior laxos exerces, Barbe natatus.*
> *Tu melior pejore ævo, tibi contigit omni*
> *Spirantum è numero non illaudata senectus.*

Et dans un autre endroit du même Poëme :

> *Propexique jubas imitatus Gobio Barbi.*

Et ce poisson a été ainsi nommé, parce qu'il a deux barbes à côté de chaque machoire. Du même mot *barbus*, nous avons aussi fait BAR. Dom Hélinand, Abbé de Froid-mont, dans le Diocèse de Beauvais, de l'Ordre de Cîteaux, le plus ancien des Poëtes François; dans son Poeme de la Mort, publié par Antoine Loisel, Stance 36.

> *Qui les vandoises & les bars*
> *Mulés, saumons, esturjons gras,*
> *Fesoit dessus la table mettre.*

Les Anglois l'appellent *barbell.* Aujourd'hui *bar* & *barbeau* sont des poissons differens. M. Bochart prétend que *bar* est un mot Arabe, qui signifie ce poisson des armes de Bar, qui sont deux bars adossés; ainsi appellé d'une Ville d'Egypte du même nom. *M.*

BARBELIN. On appelle ainsi à Metz le fruit appellé ailleurs *épine vinette.* Peut-être de l'Italien *Barboline*, qui signifie les barbes de toutes sortes de racines. Ce fruit pend à de petites branches qui ressemblent à cette espece de barbe. *Le Duchat.*

BARBELOTE. Le Roman de la Rose, fol. 9. v°.

> *Par lieux estoient claires fontaines,*
> *Sans barbelotes & sans raines.*

Borel n'a pas compris que c'étoit une espece de crapaut ou de grenouille. Le Dictionnaire François-Italien d'Antoine Oudin. *Barbelotte, specie di rannochia ò rospo.* Je crois que ce mot est venu de ce que la grenouille & le crapaut gazouillent ou barbotent dans l'eau, ou près de l'eau : car autrefois on a dit *barbeloter*, dans cette signification de gazouiller ou de barboter. Le Drappier dans la Farce de Pathelin :

> *Sainte Dame ! comme il barbote*
> . . . . . *il barbelote*
> *Ses mots tant qu'on n'y entend rien.*
> Le Duchat.

BARBET. Sorte de chien : ainsi appellé à cause de son grand poil. Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, livre VI. chapitre 20. *Canes, ut plurimùm, qui in aquis venari consueverunt, hi villoso sunt corpore; tanquam eo munimento sint, & ab aquarum & temporis injuriis tuti. Hos à pilorum copia* barbetos *vocamus.* Les Italiens l'appellent de même *barbone.* Les Espagnols disent *perro lanudo.* M.

BARBETS. On appelle ainsi les Religionnaires Vaudois des montagnes de Piémont & autres lieux voisins : du mot Italien *barba*, qui en langage Vénitien signifie *Oncle*, & *Ancien*; parce que ces Vaudois sont régis par des Ministres qu'ils appellent *Anciens.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *barba.* M.

BARBILLON. Sorte de poisson. *Jo. Bruyerin. de re cibaria*, livre 22. chapitre 18. *Barbus à barbulâ, quæ utrinque in inferiori labro propendat (ut reor) nomen sortitus est. Veneti mullum à geminâ barbâ* barbonem *nominant. Nostri exiguos* barbulones *dicunt.*

On appelle *Barbillons de Beausse*, de gros & fort bons navets que produit la Province de Beausse, où il n'y a ni étangs, ni rivieres; & on les appelle de la sorte parce qu'ils tiennent lieu de poisson aux habitans du pays, auxquels toutes sortes de poissons

manquent. Jo. Bruyerin. *de re cibaria*, livre 9. chapitre 4. *De Napis : Qui in Belsia proveniunt, crassiores, & injucundiores sentiuntur, magnitudine ad rapas propè accedentes, quos* Belsicos barbulones *appellant. Nulli enim amnes sunt in Belsia, aut lacus, unde pisces venari possint. . . . Hos edunt ex butyro diebus quibus vesci carne Religio Christiana vetuit, præsertim illo solemni jejunio quadragenario.* Du moins est-ce là l'opinion de cet Auteur. Ce n'est pas la mienne ; & je crois que la principale raison pourquoi on a appellé *barbillons* les navets de la Beausse, c'est ou parce qu'ils sont plus barbus que ceux des autres terroirs, ou parce que peut-être n'ont-ils que deux brins de barbe, non plus que le poisson appellé *barbillon*. Le Duchat.

BARBOT. Aubigné, Tome 1. livre 2. chapitre 9. parlant de divers supplices qu'on faisoit souffrir aux Albigeois en Savoye : *Ils en firent mourir à petit feu, enterrer vifs, & d'autres auxquels ils mettoient sur le nombril quelques barbots couverts d'une escuelle. Ces bestes entroyent dans le ventre*, &c. Nos Dictionnaires n'ont point ce mot, & ce pourroit bien être un mot Poitevin, pour désigner une sorte d'écrevisse, qu'on aura nommée *barbot*, à cause des barbes de cette bête. Le Roman de la Rose, cité par Borel, parle de la *Barbelote*, insecte, dit-il, qui se tient auprès des fontaines. Ne seroit-ce pas la même chose que *petit barbot*, ou petite écrevisse ? *Barbot*, en Poitou, est un *Escarbot*. En Gascogne on donne ce nom à plus d'un insecte. En Bretagne un *barbot*, c'est un *haneton*. Le Duchat.

BARBOTER. Ce mot se dit du bruit que font les cannes quand elles cherchent dans la boue de quoi manger. Et on appelle de-là *un barboteur*, un canard privé. *Barboter* en cette signification semble être une onomatopée. On dit aussi *barboter de froid & de peur*. Voyez Nicot. *M.*

Ce mot signifie aussi parler entre ses dents, & dire des mots qu'on n'entend pas ; comme on voit par ce qui a été cité de la farce de Pathelin, à l'Article *Barbelote*. Le Duchat.

BARBOTINE. Espece d'absinte. Voyez les Médecins de Lyon, VIII. 32. *M.*

BARBOUILLER. Il vient sans doute de *barbe*. Et de fait, dans la Comédie, ou Farce, le barbouillé est le bouffon qui se couvre de farine la face & la barbe. Et ainsi dans les Gloses d'Isidore, *barbustinus* est celui qui a la barbe remplie de crasse & d'ordure. *Barbustinus homo, qui fert barbam plenam prorisinis :* où Bonav. Vulcanius tient fort à propos, qu'il faut lire *porriginis ;* car *porrigo* signifie *la teigne*, & *la crasse des cheveux*. Caseneuve.

BARBOUILLER. De *barbulare*, qu'on a fait de *barbula*, diminutif de *barba*. *Barbouillé*, dans sa premiere signification, a été dit d'un homme de qui la barbe est souillée. Je remarquerai ici par occasion, que *Barbuleius* se trouve dans les anciens Auteurs pour le nom d'un Farceur. Saluste, au livre 2. de son Histoire : *Quia corpore & lingua percitum & inquietum, nomine Histrionis vix sani*, Barbuleium *appellabant*. Valére Maxime, livre IX. chapitre 14. *M. Messala Consularis, & Censorius, Menogenis ; Curioque omnibus honoribus abundans*, Barbuleii ; *ille propter oris aspectum ; hic propter parem corporis motum, uterque Scanici nomen coactus est recipere.* C'est ainsi qu'il faut lire dans cet endroit de Valére Maxime, selon la remarque de Carrion sur Aulugelle, livre 1. chapitre 5. & non pas *Burbuleii*, comme portent les éditions. Les Espagnols disent aussi *barbullar*. M.

BARBOUILLER, a aussi signifié proprement, imiter avec un poinçon ou avec la plume, sur le papier, ou autrement, les poils de la barbe. De-là vient qu'on a dit *barbouiller* du papier, pour faire d'inutiles écritures. *Le Duchat.*

BARBUTE. Sorte d'habillement de tête. Maître François, IV. 52. *Sus le patron d'une vertugale, tailloit une barbute.* Et IV. 31. *Les bras comme une barbute.* Du Latin-barbare *barbuta.* Voyez le Glossaire de M. du Cange au mot *barbuta*. Au lieu de *barbute*, nos Anciens ont dit *barbue*. M. du Cange en produit un exemple. *M.*

BARCELONE. Ville d'Espagne. Elle fut bâtie par Hamilcar Carthaginois, environ trois cens ans avant J. C. Ce Général, qui étoit surnommé *Barcha*, lui donna son nom. C'est pour cela que Tite-Live l'appelle *Barchino ;* Mela, Pline, &c. *Barcino*. Saint Paulin l'appelle *Barcinus :* Jornandès, *Barcinona ;* d'autres *Barcelona*, d'où le François *Barcelone*. *

BARDACHE. De l'Italien *bardassa*, ou *bardasso ;* d'où les Espagnols ont aussi fait *bardaxo*. Les Turcs disent *bardacha :* mais ils ont emprunté ce mot des Italiens ; car leur mot propre pour signifier un bardache, est *puschr*. L'Italien peut avoir été fait de βάδας, qui dans Hésychius, est interprété κίναιδος. M.

BARDANE. Voyez *bardé*. M.

BARDE. C'est l'armure ou les paremens dont on couvroit un cheval pour une bataille, ou pour un jour de fête & de magnificence. Il vient du Latin-barbare *bardatus*, qui signifie la même chose. Le Glossaire : *Bardatus*, σκευῶ. Car ce mot, ou σκευὴ, signifie l'appareil ou l'ornement dont nous parons le corps. Xénophon, livre 4. de l'Institution de Cyrus, le prend pour *la barde d'un cheval :* τὰ τῶν ἵππων σκευή. Caseneuve.

BARDE, BARDÉ. *Cheval bardé*. De l'Italien *barda*, qui a signifié une couverture de cheval. *Barda, bardatus*, BARDÉ. Messieurs della Crusca : BARDA, *armadura di cuoio cotto, o di ferro, con laqual s'armava le groppe, il collo, e'l petto a' cavalli ; che perciò si dicean* bardati. Ils ajoutent : *Si come* bardati, *per similitudine, si dice anche oggi a quelli che son guerniti di barde di panno, o drappo, nelle pompe, o funerali, o altre.* Paul Jove, dans la Vie du Grand Sforze, au chapitre 10. en parlant d'Alberigo Babbiano, qui vivoit en 1400. *Hic est ille Albericus, qui equitem cataphractum, ea specie quam videmus, formavit, & instituit ; adinvento hoc conclusa, duplicisque galeæ genere, quo nunc maximè utimur, & Gothico nomine* helmettum *vocitamus. Imposuit & indumenta equis quæ* bardæ *vocantur ; recocto è corio ; ut Clibanarios equites, à Persis ad Gothos, priusquam ad Italos, rejectis loricis, imitaretur.* J'ai écrit dans mes Origines Italiennes, au mot *barda*, que je croyois que ce mot avoit été fait de *bardus*, dit adjectivement pour *bardaïcus :* d'où *bardocucullus*. *Equi bardocucullati*, c'est ce que nous appellons *Chevaux bardés & capparassonnés*. M. Ferrari improuve cette étymologie, & il prétend que *bardato* a été fait de *cataphractus*, ou de *coopertatus*, formé de *coopertus*. Voyez dans mes Origines Italiennes ses raisons, & les miennes. Quoiqu'il en soit, *barda* a signifié une couverture. Et de-là, BARDEAU, pour cette tuile de bois dont nous couvrons les maisons. Voyez *bardeau*. De *barda*, les Italiens ont fait

de même *bardella*. Voyez ci-dessus *bardelle*. Les Herbolistes appellent *bardane* l'herbe appellée autrement *glouteron*. Et selon moi, ils l'appellent de la sorte à cause qu'on s'en couvre, c'est-à-dire, qu'on s'en masque le visage, à cause de sa largeur. *Je m'étois caché dessous une feuille de bardane, qui n'estoit moins large, que l'arche du pont de Montrible*, dit Rabelais, 2. 32. d'où vient qu'on l'appelle *personata*. Nous disons *un chapon bardé*, pour dire *un chapon couvert de lard sur l'estomac*: Tous ces exemples me font conclurre présentement que *barda* a été fait de *coopertа*, substantif; d'où le mot François *couverte*, que nous disons en Anjou, pour dire *une couverture*. ¶ *Cooperta, cooparta, parta, barta*, BARDA. ¶ Voyez le Pere Thomassin, Tome 2. page 385. *M.*

Je crois que *bardé* vient de *pardatus*, adjectif formé de *pardus*. Nos Anciens qui ne connoissoient pas l'usage des selles, trouvoient fort commode de couvrir leurs chevaux de monture avec des peaux d'Ours & de Lions; & pour une plus grande propreté, avec des peaux de *pards*, autrement *léopards* ou de pantheres; ce qui se pratique encore aujourd'hui, quoique seulement pour garantir les selles propres contre le mauvais tems pendant un voyage. De-là, selon moi, est venu le mot *bardé*, & celui de *barde*, qu'on a dit dans la suite de plusieurs sortes de couvertures. Il n'est pas, à mon avis, jusqu'au mot *bardocucullé* qui ne vienne de-là. Le *bardocuculle*, qu'on convient avoir été un habit sale pour la fatigue, étoit proprement une peau de *léopard*, dont se couvroient depuis la tête jusqu'aux pieds certains peuples de la Gaule, telle à peu près que celle avec laquelle les Peintres représentent Hercule. A Metz on appelle *pantère*, une robe longue qu'on met aux garçons déja grandelets, sans doute à cause qu'ordinairement ces sortes de robes sont bigarées comme la peau de l'animal nommé *panthère*. Delon, dans sa Relation des Indes Orientales, a remarqué que les guerriers paroient autrefois leurs chevaux de peaux de Tigres, à cause de l'agréable variété des couleurs. *Le Duchat.*

Tout ce qu'on vient de lire sur le mot *barde* & *bardé*, ne nous en donne point la véritable étymologie. Ce mot est Espagnol, & son origine est Arabe. *

BARDEAU. Lat. *Scandula*. C'est de la tuile de bois dont on couvre les maisons. Voyez *bardé*. M.

BARDELLE. C'est une selle en forme de selle à piquer; mais qui n'est que de toile garnie de paille, piquée fortement avec de la ficelle, sans qu'il y entre, ni cuir, ni bois, ni fer, dit le sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval. Voyez *bardé*. M.

BARDES. Poëtes Gaulois. Hésychius: Βάρδοι, ᾀδοὶ παρὰ Γαλάταις. Festus: *Bardus, Gallicè Cantor appellatur, qui virorum fortium laudes canit.* Ammien Marcellin, liv. XV. parlant des Gaules: *Per hæc loca hominibus paulatim excultis, viguêre studia laudabilium doctrinarum inchoata per Bardos & Eubages & Druidas. Et Bardi quidem fortia virorum illustrium facta heroïcis composita versibus cum dulcibus lyræ modulis cantitârunt.* Lucain:

> *Vos quoque qui fortes animas, belloque peremptas*
> *Laudibus in longum vates demittitis ævum,*
> *Plurima securi fudistis carmina Bardi.*

Strabon, liv. IV. Βάρδοι μὲν ὑμνηταὶ καὶ ποιηταί. Posidonius, dans Athénée, liv. VI. τὰ δὲ ἀκούσματα αὐτῶν εἰσὶν οἱ καλούμενοι Βάρδοι, ποιηταὶ δὲ οὗτοι τυγχάνουσι μετ' ᾠδῆς ἐπαίνους λέγοντες. Diodore le Sicilien, liv. V. Εἰσὶ δὲ παρ' αὐτοῖς καὶ ποιηταὶ μελῶν οὓς Βάρδους ὀνομάζουσιν. οὗτοι δὲ μετ' ὀργάνων ταῖς λύραις ὁμοίων οὓς μὲν ὑμνοῦσιν, οὓς δὲ βλασφημοῦσι. M. Bochart, liv. I. des Colonies des Phœniciens, chap. 42. dérive ce mot de l'Ebreu פרט *parat*, qui signifie *modulari*: & Isâc Pontanus, en son petit Glossaire, de l'ancien mot Gaulois *baren*, qui signifie *clamare*; ce qu'il confirme par ce passage de Tacite, en son Livre des Mœurs des Allemans: *Ituri in prælia canunt. Sunt & illis hæc quoque carmina, quorum relatu, quem baritum vocant, accendunt animos, futuræque pugnæ fortunam ipso cantu augurantur. Nec tam vocis ille quàm virtutis concentus videtur. Affectatur præcipuè asperitas soni, & fractum murmur.* Voyez l'un & l'autre. Voyez aussi le savant M. de Valois, sur Ammien Marcellin, au lieu allégué, & Buchanan, livre 2. de son Histoire d'Ecosse. *M.*

Wachter, dans son *Glossar. Germ.* au mot *Bardi*, confirme l'étymologie d'Isâc Pontanus. *Nomen*, dit-il, *adhuc superat apud Cambros. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.*

> Bardd, *Poëta, Propheta, Bardus.*
> Bardas, *Historia, Poëtica.*
> Bardoni, *Poëta.*
> Barddoneg, *Poëtica, Poësis, Poëma, carmen.*
> Barddoniaeth, *Poëticus.*

Armoricis quoque atque Hibernis bard *etiamnum Poëtam denotare, testatur Tolandus in Vocabulario Armorico-Hibernico. Suspicor* baren *antiquis idem denotare, quod postea* Spieren, *i. e. cantare. Nam, hoc supposito, facilè intelligimus cur* bar *significet cantum, &* bard *cantorem. Idque etiamnum malo, quam à nescio quo Bardo, Celtarum Rege, cui Berosus inventionem carminum, & Picardus, in Celtopedia, Secta Poëtarum institutionem tribuit, vocem deducere. Germania numquam admisit Druidas. Fovisse tamen* Bardos, *vel certè cantores* Bardorum *similes, testis Tacitus*, de *Mor. Germ. cap.* 2. Celebrant carminibus antiquis (quod unum apud illos memoriæ & annalium genus est) Tuistonem Deum terrâ editum, & filium Mannum, originem gentis, conditoresque. *Cap.* 3. Fuisse apud eos & Herculem memorant, primumque omnium virorum Fortium ituri in prætia canunt. *Hodie umbra ejus rei visitur in Collegiis Cantorum, quos vulgò* meistersinger *vocant, & Wagenseilius veterum* Bardorum *successores esse putat.* *

BARDESANE. C'est le nom d'un célébre Philosophe Chrétien, qui abandonna la Religion Catholique, pour suivre les erreurs de Valentin. Il naquit à Edesse, en Mesopotamie, ou dans le territoire d'Edesse, proche le fleuve *Daïsan*, qui coule auprès de cette ville. C'est pourquoi, dans la Langue du Pays, qui étoit la Syriaque, il fut nommé, ou bien surnommé, *Bardaisan*, c'est-à-dire, *fils de Daisan*, suivant la coutume des Orientaux, d'appeller fils d'un lieu, ceux qui y sont nés, ou qui y habitent. C'est S. Ephrem qui nous apprend lui-même cette étymologie, tom. 2. au Discours 2. contre les Hérésies, lequel commence ainsi: *Qui est-ce donc qui a surnommé Bardesane du nom de Daïsan? Daïsan* est un mot Syriaque qui

signifie *Sauteur* : & le fleuve d'Edesse fut apparemment appellé de la sorte à cause de son impétuosité. Abulpharage, dans son Histoire des Dynasties, pag. 79. *Bardesane fut appellé* Ebn Disan, *parce qu'il étoit né proche le Fleuve de* Disan, *au-dessus de la ville de Roha.* Il faut se souvenir qu'Abulpharage a écrit ses Dynasties en Arabe, & que dans cette Langue *Ebn Disan*, est la même chose que *Bardaisan* en Syriaque. Roha est le nom Arabe de la ville d'Edesse, fait apparemment de son nom Syriaque, qui est *Ourhoi.* *

BARDOT. Petit mulet. De l'Italien *bardotto.* La Crusca : BARDOTTO, *si dice a quella bestia che mena seco il mulattiere, per uso di sua persona. E dal non pagare esso, per questa bestia, stallaggio, diciamo* passar per bardotto, *di chi, per esempio, non paga a una cena, o a un desinar, la sua stregua, cioè la parte che gli tocca.* Nous disons en France, en la même signification, *passer pour bardot.* Cette phrase est fort usitée à Lyon. L'Italien *bardotto* a été fait selon quelques-uns, de *bardus*, qui signifie *lent, tardif.* Le pas des mulets est lent. Cette étymologie est bien contraire à celle du P. Thomassin. Le P. Thomassin dérive *bardot* de *veredus* ; & *veredus* est un petit cheval viste. *M.*

BARETTE. Couverture de tête. Beze, sous le nom de *Passavantius*, dans sa Lettre au Président Liset, pag. 173. *Quòd si viveret Paulus, ipse benè tibi ostenderet quòd sua Doctrina est Evangelium, & alloqueretur benè tuam* barretam. Voyez *birette.* Les paysans de Gascogne & de Languedoc, portent un certain bonnet qu'ils appellent *barretini.* M.

BARGUIGNER. Ce verbe signifie *contester avec trop de finesse*, lorsqu'il est question de conclurre un Traité, ou de clorre un marché. Mais en vieux François, il signifioit simplement *marchander.* Le Roman de Guillaume au Court-Nez, en son Moynage, décrivant comme il s'en va voir la mer pour marchander le poisson nécessaire pour la provision du Couvent :

Vet à la mer li poysson bargaigner.

Et ainsi prenons-nous maintenant le verbe *marchander*, pour *parler beaucoup* en matiere de Traités & de Conférences. Nous l'avons tiré du verbe Latin-barbare *barcaniare*, qui signifie *marchander* & *trafiquer.* Les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 28. *Missus Reip. provideat, ut si non invenit illum denarium merum & bene pensantem, ut cambiare illum mercanti jubeat. Si autem denarium illum bonum invenerit, consideret ætatem, & infirmitatem, & sexum ; quia & fœminæ barcaniare solent.* Ce verbe se devoit primitivement entendre des marchés qui se faisoient sur la mer : car il vient, à mon avis, de *barca*, qui étoit l'esquif avec lequel les marchands alloient & venoient du Port aux navires pour faire leurs marchés, ou avec lequel ils mettoient à terre leurs marchandises, pour les exposer en vente. Isidore, liv. 19. ch. 1. Barca *est quæ cuncta navium commercia ad littus portat.* Nos anciens François disoient *barque* pour *barque.* Et ainsi de *barcaniare* ils ont fait *barguigner.* Les Annales de Bertinian sur l'année 876. *Cum centum circiter navibus magnis, quas nostrates* bargas *vocant.* Caseneuve.

BARGUIGNER. L'Anonyme qui vient de publier les Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas, sur la Langue Françoise, dérive ce mot de celui de *baragouin.* Voici ses termes qui sont de la page 19. *Il y a apparence qu'on a formé ce verbe du mot* baragouin, *ou plutôt de* baragouiner. *Car ceux qui hésitent à faire quelque chose, parlent un langage que nous n'entendons pas mieux que s'ils baragouinoient, ou parloient un baragouin qui nous fût inconnu. Et cela vient de ce que les baragouins murmurent, grommellent, & barbottent entre leurs dents ; ensorte que nous ne pouvons point entendre ce qu'ils disent, ou plutôt ce qu'ils veulent dire.* Cette étymologie n'a pas la moindre apparence de vérité. Scaliger sur Festus, au mot *arilator*, le dérive de l'ancien mot Latin *bargenna. A* cunctando, dit-il, cunctio, *seu* cuctio, *dictus. Nam veteres* cuctum, *quod posteà* cunctum. *Hoc genus hominum* BARGUIGNEURS *vocant Galli, ab antiqua appellatione, quæ ad posteriora etiam Latinitatis tempora duravit, nempe* BARGENNA. *De quo alias.* Les Anglois disent *to bargain* : ce qui favorise l'opinion de Scaliger. Je ne crois pourtant pas que *barguigner* vienne de *bargenna.* Je ne doute point qu'il ne vienne de *barcaniare* : d'où les Italiens ont aussi fait *bargagnare.* Les Capitulaires de Charles le Chauve, Tit xxxiij. *Si autem illum denarium bonum invenerit, consideret ætatem, & infirmitatem, & sexum ; quia & fœminæ barcaniare solent.* Sur lequel lieu le P. Sirmond a fait cette Note : *Tricari & tergiversari. Id nostrum* barguigner, *quod propriè est, licitando cunctari.* Voyez Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, au mot *barcaniare* ; où il approuve la remarque du P. Sirmond. Voyez de plus M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *barcaniare* ; où il dérive aussi *barguigner* de *barcaniare.* Mais *barcaniare* peut avoir été fait de *bargenna.* Quoiqu'il en soit, le mot de *barguigner* est très-ancien dans notre Langue. Il se trouve dans Huon de Méri en son Tournoy de l'Antechrist : ce qui a été remarqué par Etienne Pasquier, au ch. 3. du liv. VIII. de ses Remarques. Il se trouve aussi dans Ville-Hardouin, & dans plusieurs autres anciens Auteurs cités par M. du Cange. Mais quoiqu'il soit très-ancien dans notre Langue, il ne laisse pas d'être encore en usage dans le discours familier : & M. de Vaugelas, qui dans ses Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise, dit qu'il est de la lie du peuple ; qu'il ne s'en faut jamais servir ; & qu'il est si bas & si abjet, qu'il feroit même scrupule d'en user dans une Lettre qu'il écriroit à son Fermier ; & qu'au lieu de dire *sans barguigner*, il faut dire *sans marchander, sans hésiter* ; ne doit pas être suivi dans cette décision : & c'est avec raison qu'il a été abandonné en cet article par l'Anonyme dont je viens de parler. *Sans hésiter* ne représenteroit pas bien la signification de *sans barguigner. Sans marchander* pourroit se dire. Et je remarquerai à ce propos, que les Allemans disent *mercken*, pour dire *barguigner.* Mais il n'exprime pas assez la signification de *barguigner.* M.

Je crois avoir trouvé l'origine de ce mot dans le Roman de Perceforest, vol. 1. ch. 155. fol. 146. r°. où on lit *barquiner*, à propos de plusieurs Chevaliers qui dans le Tournoy d'entre Sidrac & Tantalon *barquinoient* pour trouver le moyen d'enlever un cigne artificiel, dont un des jouteurs avoit orné son heaume. Peut-être donc, que *barquiner*, dont nous aurions fait *barguigner*, se seroit autrefois proprement dit de la manœuvre qui se fait au combat de l'oye, lorsque les jouteurs, dont chacun monte une petite barque, font quantité de divers mouvemens, qui ne tendent qu'à s'ouvrir un passage vers l'oye pour l'arracher avec les dents.

Les Anglois appellent un marché, un accord, *bargain*, & *bargaining* l'action de faire marché, & ils disent *to barguin*, pour faire marché, tomber d'accord. L'Histoire de Charles VII. attribuée à Alain Chartier, pag. m. 76. *Or fut ainsi que lesdits Seigneurs en chevauchant entre Beauvais & Rouen, rencontrerent cent ou six vingts Anglois, lesquels Anglois se défendirent si vigoureusement, qu'ils barguignerent tant les uns avec les autres, qu'à la fin les François retournerent à Beauvais, & les Anglois demeurerent au champ.* La 91. des Cent Nouvelles Nouvelles, parlant d'une femme qui s'abandonnoit à tout le monde : *Il y avoit bien peu d'hommes en toute la contrée où elle repairoit, pour estaindre une seule estincelle de son grant feu : & quiconque la barguignoit, il l'avoit aussi-bien à créance qu'à argent sec, fust homme bossu ou vieulx, contrefait, ou autre quelque désigurance.* Ce dernier passage confirme la remarque de M. de Caseneuve, qu'anciennement *barguigner* signifioit proprement *marchander*. Dans Rabelais, liv. 4. ch. 7. *C'est trop ici barguigné*, signifie proprement, c'est trop ici *tourné autour du pot*; ce qui confirme l'étymologie que j'ai donnée de ce mot. *Le Duchat.*

BARICADE. De *barre*. Voyez *barre*. M.

BARIL. Turnèbe, sur les Oraisons de Cicéron contre Rullus, pag. 4. de l'édition de Paris, in-4°. 1576. le dérive de *varra*, à cause des barres qui sont aux barils : *Vernaculum nostrum* barra & barro, *genus vasis vinarii*, barrunculus, *fluxit à varris*. Quoiqu'il en soit, ce mot est très-ancien dans notre langue ; *baril*, dans les Origines Gauloises de Marcus Zuerus Boxhornius, étant expliqué par *cadus*, *dolium*, *amphora*. Les Italiens disent aussi *barile*, & les Grecs modernes βαρέλι. De *barile*, on a fait le diminutif *barilio barilionis*, *barilione*, dont nous avons fait *Barillon*, nom de famille. *Barridus* se trouve pour une espéce de vaisseau, dans le Capitulaire de Charlemagne *de villis suis*, art. 68. *Volumus ut bonos barridos ferro ligatos, quos in hostem & ad palatium mittere possint Judices singuli, præparatos semper habeant, & utres ex coriis non faciant.* Et *barisa* se trouve pour ὑδροποτήριν, dans les Gloses anciennes. Monsieur Ferrari dérive l'Italien *barile* de φορεῖον. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. *M.* Voyez BARRIL.

Je dérive *baril* de *barr*, vieux mot Gaulois, qui signifie non-seulement barre & barriere, mais encore tout ce qui sert à renfermer quelque chose. Un *baril* sert à enfermer & à contenir des choses liquides. C'est cette idée d'enfermer que j'ai en vue dans l'étymologie de *baril*, plutôt que celle de *barres*, laquelle ne me paroît gueres convenir à un baril. Voyez ci-devant au mot *Bar.* *

BARILLAR, ou BARRILLAR. C'est un Officier qui a soin du vin & de l'eau sur les vaisseaux. C'étoit aussi autrefois un Officier dans la maison de nos Rois, appellé en Latin *Barillarius*. C'étoit lui qui avoit soin des caves & des tonneaux ou *barils* de vin qui étoient pour la bouche du Prince. C'est de ce dernier nom qu'il avoit pris le sien. Il est parlé du *Barillar* dans une Ordonnance de S. Louis de l'an 1261. On a dit aussi *Barillier.* *

BARIOLE'. Ce mot n'est gueres en usage que parmi la populace de Paris, qui s'en sert pour mépriser les gens de livrée, qui portent, disent-ils, des habits bariolés. Ce mot vient de *variolatus*, dit pour *variegatus*, & formé de *varius*, à cause de la diversité de couleurs dont le galon de la livrée est composé. *Le Duchat.*

BARISEL. De l'Italien *Barigello*, ou *Bargello*, qui signifie *le Capitaine des Sbirres*, & qui vient de *Barigildus*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, ch. 32. tit. XXXVI. *Comes sic mallum suum teneat, ut Barigildi ejus & Advocati qui in aliis Comitatibus rationes habent, ad suum mallum occurrere possint.* Sur lequel lieu le P. Sirmond a fait cette note : BARIGILDI, *apparitores : unde nunc etiam apud Italos* Barigelli *vocantur Principes apparitorum.* Voyez Spelman, au mot *Baricellus*. De l'Italien *Barigello* les Espagnols ont fait *barrachel*. M.

BARITONER, pour chanter. Peut-être de *variè tonare*. Jean le Maire de Belges, en sa Description du Temple de Vénus :

> *Là maint gosier baritonant bondit,*
> *Qui lui prononce ou Ballade accentuë,*
> *Virelay vire, ou Rondel arondit.*

Et Rabelais, livre 1. chap. 7. *Et luy-mesme se bersoit en dodelinant de la teste, monochordisant des doigts, & baritonant du cul.* Le même Jean le Maire, dans sa seconde Epitre de l'Amant verd :

> *L'une partie en bas baritonna,*
> *Et l'aultre après en haut contre entonna.*

La signification de *baritoner* dans ce dernier passage, est celle en laquelle Rabelais a employé le même mot, qui, au reste, doit avoir été fait de *barritus*, qui signifie le cri aigre des éléphans. *Le Duchat.*

N'est-il pas tout naturel de dériver ce mot du Grec βαρυτονέω, *gravi sono effero*, au lieu de le faire venir de *variè tonare*, ou de *barritus*, qui sont des étymologies forcées ? C'est ainsi que les Etymologistes vont quelquefois chercher bien loin ce qui est bien près. *

BARLONG, ou BERLONG. M. du Cange le dérive de *bis longus*. Il vient de *variè longus* ; comme *bartondu*, de *variè tondutus*. M.

BARNABE'. Nom propre d'homme, & celui d'un Apôtre. Ce mot, suivant son origine, veut dire *fils de Prophète*, venant du Chaldéen בר *bar*, fils, & de נביא *nabi*, Prophéte. *

BARNABITES. Voyez *Bernabites*. M.

BARON. De *Baro*, qui, parmi les Romains, signifioit un homme fort & vaillant. Hirtius Pansa, au liv. 1. c. 53. de la Guerre d'Alexandrie, parlant de Cassius, Gouverneur de l'Espagne Ultérieure : *Concurritur ad Cassium defendendum ; semper enim Barones, compluresque evocatos cum telis secum habere consueverat.* Les Gloses : *Baro*, ἀνήρ. M. de Valois le jeune, livre 7. de son Histoire de France, page 389. *Cæterùm notare convenit quod tradit Gregorius, Chlodoaldum auxilio* virorum fortium *esse liberatum ; & qui sint hi viri* fortes *scire operæ pretium est. Animadverto igitur à Gregorio* viros fortes, *vocari eos qui tum propriè* Barones *dicerentur. Unde Isidorus in Originum lib.* IX. *ait, acceptâ mercede servientes* mercenarios, *eosdem &* Barones *dictos, quòd sint fortes in laboribus. Quem tamen falsò affirmare puto Barones mercenarios fuisse. Et in veteribus Glossis* Baron, *fortis in laboribus appellatur. Ex qua nominis interpretatione cognoscitur* Baronem, *idem significare quod* fortem. *Eosdem Gregorius in Historia, lib.* VII.

viros fortissimos, *& in lib.* IX. viros fortiores *vocat, cùm scribit omnes* viros fortissimos *regionis trans Duranium sitæ, Gundebaldo junctos esse; atque* viros fortiores *qui Suessionis & Meldis erant, ad Childebertum minorem, Francorum Regem, venisse, ab eoque petiisse, ut Theodebertum filium suum natu majorem ipsis præficeret. Et Fredegarius in Chronico, cùm ait, Wilibaldum, Burgundiæ Patricium, ex Patriciatu suo, hoc est, ex Provincia cui præerat,* Pontifices ac Nobiles & Fortes, *plurimam præterea multitudinem coegisse uti se ab inimicis defenderet, nomine* Fortium *non alios (ni fallor) quàm Barones designat.* Il signifioit aussi *brutal, féroce, stupide.* Cicéron, livre IX. de ses Epîtres, Epître derniere: *Ille Baro te putabat quæsiturum, unum cœlum esset, an innumerabilia: quid ad te? at Herculde cœna numquid ad te?* Le Scholiaste de Perse, sur ces mots de la Satyre cinquiéme : BARO REGUSTATUM : *Linguâ Gallorum* Barones, *vel* Varones, *dicuntur servi militum; qui utique stultissimi sunt; servi videlicet stultorum.* Et en cette signification, quelques-uns ont cru qu'il venoit de *varæ*, c'est-à-dire, *stipites.* Mais je suis de l'avis de M. de Saumaise, qui en l'une & l'autre signification le dérive de θὴρ. C'est en son Livre de *Hellenistica*, page 395. où, parlant du changement qui se fait ordinairement de φ en β, il dit: *Linguâ Scytharum Chersonesi Tauricæ,* FERS *idem erat quod* homo. *Aliis hoc eodem nomine* BERS *vocabatur;* (*Bers* se trouve en beaucoup d'autres Auteurs François, pour *Barons*) *hoc est* Barus, *vel* Baro. *Ita enim hominem vocárunt; & quidem fortem & militarem: etiam stolidum & ferocem; ut apud Ciceronem aliquot locis accipitur. Ex Græco Æolico* φηρὼν *vel* φαρὼν, *ut* φάρια *pro* φήρια, *hoc est,* θήρια, *belluinis nempe præditus moribus, & impetu valens ac mole ruens sua, ut solent belluæ.* Isidore, livre IX. de ses Origines, chapitre 4. contre toute sorte d'apparence le dérive de βαρύς. *Mercenarii*, dit-il, *sunt, qui serviunt accepta mercede, iidem & Barones Græco nomine, quòd sint fortes in laboribus.* Βαρεῖα *enim dicitur gravis, quia sit fortis: Cui contrarius est levis & infirmus.* Or comme ce mot de *Barons* se disoit des hommes forts & vaillans; & il se prend encore en la Langue Espagnole en cette signification; & qu'ordinairement on mettoit le jour du combat les plus forts & les plus vaillans près la personne des Rois; on appella ensuite *Barons* ceux qui, dans les batailles, se tenoient près des Rois. D'où vient que quand les Rois haranguoient devant le combat, ils s'adressoient toujours à ces Barons. Et parce que les Rois récompensoient d'ordinaire ces Barons de quelques Fiefs; ce mot a été pris ensuite pour tout homme noble, de qui la Terre reléve du Roi: & enfin, cette qualité a été donnée aux Seigneurs supérieurs des Châtelains, & inférieurs des Vicomtes. Voyez le Président Fauchet, livre 2. de l'origine & dignité des Magistrats de France, chap. 5. qui est des *Barons*; Nicot, en son Trésor de la Langue Françoise, au mot *Baron*; P. Pithou, livre 1. de ses Adversaires, chap. 8. Spelman, en son Glossaire; Loiseau, en son Traité des Seigneuries; du Chesne, chap. 5. de l'Histoire Généalogique de la Maison de Montmorency; M. Hauteserre, livre 2. de ses Aquitaniques, chapitre 9; & Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 3. Les Moscovites appellent *Boiarons* tous les Chevaliers & Gentilshommes qui sont après leurs Knès; & ces Knès sont parmi eux ce que sont parmi nous les Ducs & Pairs. Quelques-uns croient que ces *Boiarons* ont été ainsi appellés de *Barones*; ce que je ne voudrois pas assûrer. Dans Froissart, vous trouverez *Baron Saint Jaques*, pour *Monsieur Saint Jaques. Or eurent-ils affection & dévotion d'aller en pélerinage en la Ville de Compostelle, au Baron S. Jaques*, &c. Et ailleurs : *Qui estoient venus en pélerinage en la Ville de Compostelle au Baron Saint Jaques en grand'dévotion.* Comme *Baro* a signifié *vir* parmi les Latins, & que *vir*, parmi eux, se disoit aussi du mari; témoin ce vers d'Ovide :

Vir tuus est epulas nobiscum aditurus easdem;

le mot *Baron* a aussi signifié *mari*; & il le signifie encore aujourd'hui dans la Picardie & dans la Champagne. Casaubon, sur ce vers de la cinquiéme Satyre de Perse :

Varo regustatum digito terebrare salinum
Contentus perages.

Omnia exemplaria simplici R, Varo; *cùm apud M. Tullium, & alios, hoc nomen scribatur* Varro. *Lucilius :*

Varronum ac rupicum scarrosa incondita rostra.

Nec pauci libri sunt ubi scribitur Baro: *quæ vox barbara in antiquis Legibus Francorum & Alemannorum* marem *significat. Hodie in Campania, & aliis Galliæ locis, mulieres suos viros nominant* Barones. Les Espagnols usent, dans la même signification de *Baron*, ou *Varon*. Voyez ci-dessous *Corombaron*. Voyez le Vocabulaire de M. de la Thaumassiere. Les Italiens appellent *barone* un gueux, un fripon. *M.*

Dans un Traité du mois de Février 1293. entre Philippe le Bel & le Roi d'Angleterre, se trouvent ces mots qui regardent Marguerite, sœur du premier: *Et outre ce, ladicte Marguerite, après le déceds doudict Roy d'Angleterre, tant sans plus, comme elle demoura sans* Baron, *aura la garde, la tutelle... doudict fils masle.* Dans cet endroit, comme dans Froissard, *Baron* est pris pour *Seigneur*, parce que le mari est réputé Seigneur de sa femme. Voyez le *Codex Juris Gentium Diplomaticus* de Leibnitz Hanovre, in-fol. 1693. part. 1. pag. 29. *Freyherr*, mot Alleman, comme qui diroit *Seigneur libre*, répond au François *Baron*, & au Latin *liber Baro*, comme se qualifie dans sa Description de la Moscovie. Sigismond d'Herbestain, ridiculement appellé *Sigismundus Liber*, dans l'édition d'Anvers 1557. comme si *Liber* étoit le surnom de ce Sigismond; au lieu que ce n'est que la premiére partie de son titre de *Liber Baro*, en alleman *Frey-herr*, & *Baron* en François. Or comme dans ce mot Alleman, *Herr*, répond au François Seigneur, il semble que *Baron* vienne de l'Alleman *Herr*. Le Duchat.

Outre les diverses étymologies que l'on vient de lire du mot *Baron*, on pourroit en rapporter encore plusieurs autres; car les Auteurs ont été extrêmement partagés sur l'origine de ce mot. Non contens de la chercher dans le Latin, le François, l'Espagnol, le Grec, l'Alleman, le Gaulois, ils ont été la chercher jusque dans l'Ebreu. Waserus, par exemple, dérive *Baron* de l'Ebreu בר *bar*, pur net, pour montrer la pureté & la noblesse de l'origine des Bretons. Dom Ruinart dérive le nom

de *Baro*, de *faro*, & *faro* de *fara*, qui signifie, dit-il, génération, branche, ligne de famille, comme il paroît par les Loix des Lombards, liv. 3. titre 14. & par Paul Diacre, Hist. des Lombards, liv. 2. ch. 9. D'autres disent que c'est un mot François, & la même chose que *par hommes*, c'est-à-dire, hommes égaux en dignité. Quelques Allemans le tirent de *Bannier-haires*, c'est-à-dire, Enseigne, Porte-Enseigne. Alciat prétend qu'il vient d'une ancienne Nation d'Espagne, qui s'appelloit *Bérons*. Toutes ces étymologies & plusieurs autres sont également mal fondées. La seule véritable est celle qui fait venir *Baron* de *bar*, vieux mot Franc, qui signifie *vir*, & qui est la même chose que *Wer* en Anglo-Saxon, *gwr* en Langue du Pays de Galle, *ur* en Bas-Breton, *Wair* en Gothique, *fair* & *fear* en Irlandois, *varon* en Espagnol. *Bar* a signifié ensuite un mari, un homme illustre. Ce mot est très-ancien, & suivant quelques-uns c'est la même chose que le *par* des Latins dans *paricida*, qui signifie *homicida*, comme on voit par ce passage de Festus: *Paricida non utique is qui parentem occidisset dicebatur, sed qualemcumque hominem. Id autem fuisse, indicat lex Numa Pompilii Regis his composita verbis: Si quis hominem liberum dolo sciens morti duit, paricida esto.* Ce qui montre que *par* chez les Latins a signifié *homme*, & que ce mot leur étoit venu des Barbares. Car on ne sçauroit nier que les Latins n'aient admis en tout tems dans leur langue des mots étrangers, & sur-tout des mots Celtiques, Gaulois, Bretons & même Germaniques. De *bar* ils ont fait *Baro*, qui dans Ciceron, paroît signifier un homme illustre. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Baron*. BARON, *vir nobilis, sed alteri obnoxius, aliàs vasellus & cliens. Sic autem dicitur à* bar *vir, quasi* homo Regis, *quòd Regi ob quadam beneficia, qua* Feuda *vocant, militaret. Quicumque enim alteri quodammodo obnoxius est, is* homo *ejus esse censetur sive* baro. *Hinc ejusmodi nobiles in sequioris avi chartis vocantur* mannen *absolutè & per excellentiam, quasi* homines Regii. *Vide dicta in* man *cliens. In Anglia certè Proceres regni non aliam ob causam consueverunt vocari* Barones regni, *quam quòd* homines Regis *essent, & Regia Majestati* hominium *seu* homagium *prastassent, ut docet Hickesius in Gram. Anglosax. pag.* 146. *Hispanis quoque* varon *virum & magnatem denotat.* Ne pourroit-on pas dériver aussi du mot *bar*, dans le sens d'homme noble & illustre, le nom des *Pairs* de France & d'Angleterre, plutôt que de le tirer de *par* dans le sens d'*égal*, comme on fait ordinairement. Du moins cette origine est plus illustre, & convient mieux à des hommes qui sont les premiers de l'Etat, que celles que l'on tire de l'égalité. *

BARQUE. Le P. Fournier dans son Hydrographie, le dérive de *Barce*, Ville d'Afrique. Il vient de *barca*. Les Gloses Anciennes: *barca*, σκάφος. Abbo, liv. 2. du Siége de Paris: *Barcas per flumina raptant.* Le Continuateur d'Aimoin, livre v. chapitre 34. *Nortmanni verò cum centum circiter navibus magnis, quas nostras* barcas *vocant.* Et ce mot se trouve en cette signification dans Paulin, en son Epître à Cythére. Et *Barcarii* se trouve pour *Bateliers* dans la notice de l'Empire, faite du tems de Paulin, il y a plus de mille ans. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* 2. 3. où vous trouverez plusieurs autres passages d'Auteurs Latins du bas siécle, qui ont usé de ce mot; & entr'autres, celui-ci d'Isidore, qui est du chap. 1. du livre 19. de ses Origines: BARCA, *est qua cuncta maris commercia ad litus portat.* Les Grecs du bas siécle ont usé du même mot. Les Gloses Grecques-barbares: ἀκάτιον, ἡ βάρκα, τὸ λίμβος. Cujas, sur les Sentences de Paul, liv. 2. tit. 4. *Constantinus, lib. 2. Epitom. tit.* περὶ ναυτικῶν, *scapham vulgò appellari* βάλκαν καὶ κουντελάδα *scribit.* Voyez Meursius en son Glossaire, au mot βάρκα. Caninius en ses Canons des Dialectes, dit que *barca* a été dit pour *barsa*, de βάρις, s en c: ce que Vossius dans son Etymologie ne croit pas. Je ne suis pas de l'avis de Vossius: & je crois que *barca* a été fait de βάρις, non pas par le changement de l's en c, mais par la voie de la paragoge ou production: *Baris, baricus, barica, barca*: & c'est aussi l'opinion de M. de Saumaise, pag. 32. de sa Confutation de Kerkoëtius: *Genus navigii rotundi etiam significat* baris. *Inde & barica naves, & rates in formam barium adificata, quas posteà* barcas, *pro* baricis, *recentiores Scriptores appellàrunt: Inde enim vox* barca, *pro genere navigii.* Jules Scaliger, dans son Exercitation 11. contre Cardan, dérive l'Italien *barca*, du Grec βάρος: car c'est ce qu'il veut dire, en disant: *Ea navigia qua, corrupta Graca voce,* barcas, *ab oneribus gerendis, vocant nostri, ipsi Turcomani patria nôrunt appellatione, quâ etiam piscem nominant.* Je remarquerai ici en passant, que βάρις, selon Hérodote, est un mot Egyptien. Au lieu de *barca*, on a dit *barga*. Godefridus Monacus, page 269. de ses Annales: *Naviculas & bargas.* Voyez Spelman en son Glossaire: où il observe la différence qu'il y a entre *barca* & *barga*: *Differunt autem apud nos* barca *&* barga (*Anglicè* barke, *&* barge); *hâc enim, minori, in fluviis tantùm utimur, illâ vero, naviculâ majori, maria trajicimus.* M.

L'origine des mots Latins-barbares, *barga, barca, barcus*, & *barica*, du Grec-barbare βάρκα, du François *barque*, de l'Italien *barca* & *varca*, & même de *frégate*, est la même, selon Wachter, sçavoir le verbe Gothique *farjan*, qui signifie *remigare*. La lettre F, a été changée en B, qui est de même organe, & pareillement le G, en C. Les lettres de même organe se mettent l'une pour l'autre dans toutes les Langues. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Færge*. *

BARRAUDES. On appelle ainsi en Anjou des pierres blanches de figure oblongue, parce que le logis Barraut, qui est le plus beau logis de la Ville d'Angers, est bâti de cette sorte de pierre. Voyez mes remarques sur la Vie de Guillaume Ménage, Avocat du Roi d'Angers, page 477. *M.*

BARRE, BARREAU. Le lieu où les Avocats plaident est ainsi appellé, parce qu'il est enclos d'une barriere: aussi est-il appellé *Parquet*, à cause de la ressemblance qu'il a avec un parc où les brebis sont enfermées. Et c'est pourquoi le mot *caula*, qui signifie les parcs des brebis, signifie aussi le lieu où les Avocats plaident. Les Gloses d'Isidore: Caulæ, *Cancelli Tribunalis ubi sunt Advocati.* Caseneuve.

BARRE. De *vara*, qui signifie *un pieu*, *une perche*. Les Gloses d'Isidore: *varam vibia. Pertica dua sunt inter se colligata, qua asserem sustinent. Unde proverbium,* VIBIA VARAM SEQUITUR. Vitruve liv. x. chap. 19. *Cetras Chalcedonius de materia primùm basim subjectis rotis fecit, suprâque compegit arrectariis & juris varas, & in his suspendit arietem.* Les Espagnols ont retenu le mot tout entier.

Ils

Ils disent *vara*, pour dire *une barre*. De ce mot *barre*, nous avons fait celui de BARREAU, qui signifie la même chose que *barre*, mais qui se prend aussi pour le lieu où plaident les Avocats; à cause des barreaux qui y sont pour empêcher la foule des parties. Les Latins, pour cettte raison, l'ont appellé *caula*, qui signifie proprement un parc de brebis. Le Glossaire de Messieurs du Puy: CAULA, *cancellum ante Judicem, vel ingressus.* Voyez ci-dessous le mot *parquet*, & M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 484. Au lieu de *bara*, fait de *vara*, on a dit *barra*, qui se trouve dans Guillaume le Breton. *Stabat enim firmus ut barra, repagula firmans Agminis hostilis medio.* C'est au livre 3. où il parle du Marquis des Barres, au nom duquel il fait allusion. Il ajoute en parlant du vainqueur de ce Marquis des Barres:

—— barras, gaudete Quirites.
Fregimus: in manibus barra sunt denique nostris.
Nulla potest nostris jam barrula tollere barras.

Et de-là, le nom de *Varro*, selon Turnébe. *Varronum nomen*, dit-il, *à* Varris *fluxit: unde & vernaculum nostrum* barra *manavit.* C'est dans ses Notes sur la 1. Oraison de Cicéron contre Rullus, page 4. Dans les Origines Gauloises de Boxhornius, *barr* est interpreté par *vectis*, *repagulum*, *pessulum*. M.

Puisque, selon Boxhornius, *barr* est un ancien mot Celtique, qui signifie *vectes*, *repagulum*, c'est de-là qu'on doit dériver, ce me semble, les termes Latins *vara* & *bara* ou *barra*, & les François *barre*, *barreau*, *barriere*, &c. *

BARRES. C'étoit en l'ancienne Pratique, ce que les Jurisconsultes appellent *Exceptions*. Li Establissement li Roi de France, liv. 2. *Si comme de Barres peremptoires qui ont lieu jusqu'à jugement, ou jusqu'à sentence selon Droit escrit, ou Code* Sententiam rescindi non posse, *en la Loy* Peremptorias Exceptiones. Et en un autre endroit: *Doit mettre avant & pour soy en jugement, ses deffenses & ses Barres.* Le Traité des Vertus & des Vices: *Li segond sont les faux fuitifs, qui noyent ce que droit est, & quierent Barres & delays pour tollir à autruy le sien.* Caseneuve.

BARREZ. Quand S. Louis fit venir les Carmes en France, ils avoient leur chappe barrée en face, de blanc & de tané: d'où on les appella *les Barrez*. Et de-là, le nom de la Rue des Barrez à Paris, qui est celle de l'*Ave-Maria*: où étoit la Croix des Barrez, & la Porte des Barrez. Leur Couvent étoit hors de cette porte, où sont à présent les Célestins, qui leur succédérent, lorsqu'en 1319. ils quittérent ce lieu pour aller à la Place Maubert, où ils sont présentement. Et lorsqu'ils firent peindre leur Cloître dans leur Couvent de la Place Maubert, ils avoient si fort oublié la premiere figure de leur habit, qu'au tableau qui représente S. Louis les recevant à Paris au Port S. Paul à la sortie du bateau, leurs Chappes y sont barrées en pal, & non pas en face. Il y a encore à Valenciennes une des Portes de la Ville, qui se nomme *la Porte des Barrez*, parce que les Carmes avoient un Monastere en ce lieu-là. Je dois cette remarque à M. l'Abbé Chastelin, Chanoine de l'Eglise de Paris. Voyez *Carmes* ci-dessous, & M. du Cange au mot *Birrus*. M.

BARRICADE. C'est une sorte de retranchement tumultuaire & fait à la hâte, ainsi appellé; parce qu'il se fait d'ordinaire de poinçons & autres tonneaux, appellés en Languedoc *barriques*; mot qu'on pourroit dériver de βαρὺς, qui signifie *pesant*, parce qu'étant remplies de vin elles sont mal-aisées à remuer, à cause de leur pesanteur. Et ainsi *barril*, qui est un petit vaisseau à mettre du vin, vient de βαρύλλιον, qui signifie *petit fardeau*: comme aussi dans Vitruve, livre 5. chap. 2. *baryca* & *barycephala* sont de certains bâtimens fort peu élevés; lesquels, bien que soûtenus & portés par des colonnes petites & grandes, ne laissent pas d'être fort appesantis & chargés de matériaux, tels que sont les arcostiles de certains Cloîtres d'Eglise. Toutefois j'aime bien mieux dériver *barrique* de βαρὺς, non en la signification de *pesanteur*, mais en celle de *gravité de son*; parce que les tonneaux étant touchés tant soit peu, retentissent. Et aussi ce mot vient de βαρυηχὴς, qui signifie *fesant grand bruit*; de même que les tonneaux sont ainsi appellés, par imitation du bruit qu'ils font quand on les touche. *Caseneuve.*

BARRIL. Voyez *baricade*. Caseneuve.

BARRIL. Voyez BARIL.

BARROQUES. On appelle ainsi les perles & les dents qui sont d'inégale grandeur. Peut-être de *varus*, dit pour *varius*. *Varus*, *varucus*, *varocus*, BARROQUE. *Varus* se trouve dans Perse, Sat. 4. *fallit pede regula varo.* Covarruvias, au mot *barrueco*, dit que ce mot Espagnol qui signifie *une perle barroque*, a été fait du Latin *verruca*, à cause de la ressemblance de ces perles à des verrues. M. Guyet approuvoit cette étymologie *M.*

BARROQUES est dit au lieu de *broques*. De *brocchus* ou *broncus*: *qui producto ore & dentibus est prominus.* Nonius, &c. Covarruvias & M. Ménage ont tort d'aller chercher ailleurs l'étymologie de ce mot. *Brocchitas dentium*, Plin. *

BAR-SUR-AUBE. Sorte de raisin, ainsi appellé de la ville de Bar-sur-Aube. On l'appelle autrement *du chasselas*. Voyez M. Merlet, dans son Abrégé des bons fruits. *M.*

BARTAS. Mot Languedocien, qui signifie *un buisson*. De *vepretum*. *Vepretum*, *pretum*, *pertum*, par transposition de lettres: *bertum*, *bertassium*, *bartassium*, BARTAS. *M.*

BARTHELEMI. C'est le nom d'un des Apôtres de J. C. Ce nom vient de *bar*, & de *Tholmaï*, ainsi il signifie *fils de Tholmaï*. Le mot *Tholmaï* est le même en Ebreu & en Syriaque que πτολεμαῖος en Grec, Ptolomée. Hesychius interpréte ce nom, υἱὸς κρεμάσαντος ὕδατα: ce qui signifie non pas *filius haurientis aquas*, comme a dit Hoffman, mais *filius suspendentis aquas*. Car outre que c'est le sens de κρεμάσαντος, c'est qu'Hesychius n'a pû tirer cette étymologie & ce sens que de בר bar, fils, תולה *tholeh* suspendant, qui suspend, & מים *maïm* les eaux. Or תלה *thalah*, ne signifie point puiser, tirer de l'eau; c'est דלה *dalah* ou שאב *schaab*: pour תלה il ne signifie que *suspendre*. Cette étymologie d'Hesychius est donc fausse; & il faut s'en tenir à celle que nous avons rapportée d'abord, & qui est suivie par Drusius, par Vossius, & par Ligtfoot. Depuis la conquête des Grecs, les noms Grecs ou demi-Grecs étoient très-communs dans la Syrie & la Palestine, même parmi les Juifs, comme on le voit dans Joseph; & *Tholomaus* en particulier est un nom de Juif qui se trouve dans cet Auteur. *Antiq. liv.* XX, *ch.* I. *

BARTONDU. De *variè tondutus* : comme *barlong*, de *variè longus*. Voyez *Bertauder* & *barlong*. M.

BAS.

BAS. Nous appel'ons *bas*, ce qui est au-dessous. Il y en a qui le dérivent de βάσις, qui est le bas, l'appui, & le soûtenement de quelque chose ; comme la base & le fondement des colonnes : mais j'aimerois mieux le dériver de βάσσων, qui est un comparatif de βαθὺς, qui signifie *profond*. Caseneuve.

BAS. METTRE, *au reste*, dit l'Avocat anonyme qui a publié les Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas sur la Langue Françoise, *vient de* mittere, *per syncopen : &* BAS *vient du Grec* βάσις, *dont nous avons fait* base, *qui est le plus bas de quelque chose, puisque c'en est le soutien & le fondement.* Ce qu'il a pris de Nicot, ou de M. Lancelot : car je ne crois pas qu'il ait jamais vû cet endroit de la page 179. de la Dissertation de Méric Casaubon, de l'ancienne Langue Anglicane : *Illis autem assentior, qui Gallicum* bas *ex Graco* βάσις, *ortum conjiciunt.* Cette étymologie est assez vrai-semblable ; mais elle n'est pas véritable. *Bas* vient du Latin *bassus*, interprété dans les Origines Gauloises de Boxhornius par *non profundus, depressus* : & *bassus*, en cette signification, a été fait de βάσσων, comparatif de βαθὺς, *profundus* : ce que j'ai remarqué il y a long-tems dans mes Origines Italiennes. Voyez-les au mot *basso*, & au mot *Po*. Et j'ai lû depuis peu avec plaisir dans les Origines de M. de Caseneuve, que M. de Caseneuve a eu la même pensée. ¶ Dans les Gloses Anciennes, *bassus* est interprété ὁ ἐκ μικρῷ παχύς. *M.*

BAS à chausser. On les nomme de la sorte par opposition aux *hauts* de chausses ou culottes. Rabelais, liv. 1. ch. 56. *chausses pour le bas .... les hauts de velours*, &c. En Lorraine encore aujourd'hui le peuple dit un *bas de chausses*, pour un bas. *Le Duchat.*

BAS DE CHAUSSE. De βάσις, qui signifie le pied & le soûtien, la partie inférieure de quelque chose. De ce mot viennent les mots de *bas, baisser, abbaisser*. De-là vient aussi le mot de *bas-de-chausse* ; parce que βάσις signifie *allure, démarche* ; qui est l'action de la jambe. βάσσαρα, ou βασσάρα, étoit le nom de certaine chaussure. Le Glossaire de Papias : Baxeus, *calceus* : Baxex, *calciamenta mulierum, propriè Comœdorum.* Curopalates, *De Officiis Constantinopolitani Palatii*, appelle κυρτζυβάσια, des bas-de-chausses courts. Le Glossaire de Papias : Bassus, *curtus, à* base. Et Tertulien *De Pallio* : *Si Philosophus in purpura, cur non & in baxa Tyria ?* Baxa *autem genus est calciamenti* : comme il se peut voir dans le 2. livre d'Apulée : *pedes palmeis bacceis indutus : genus sandaliorum.* Caseneuve.

Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *bas*, prétend que ce mot est d'origine Celtique. Ecoutons-le parler. BAS, infrà. *Vox Celtica per Francos Dulla, qui hoc sensu dicunt* baz, *observante Schiltero in Gloss. Notkerus, Psalm.* LXXXIII. 1. *ad locum Psalmi inferius occurrentem provocans inquit* : Fon dien er hina baz chit, *de quibus deinceps infrà ait. Inde Francis* beizen *descendere & deprimi in terram Notkerus, Psalm* XVII. 10. Unde irbeizta hara nider, *& descendit de cœlo. Particulam* bas *hodie custodiunt Galli. Convertitur autem in adjectivum. Hinc humilis, depressus, imus, Cambris & Gallis dicitur* bas. *Inde Cambris* basgawd & basged *sporta humilis. Quam vocem Britannica m esse testatur Martialis :*

> Barbara de pictis venio Bascauda Britannis,
> Sed me jam mavult dicere Roma suam.

Locum adduxit Boxhornius in Lex. Ant. Brit. Tandem ex adjectivo fit substantivum bas, *modus infimus in arte musica, quem vulgò* Bassum *vocant. Similia sunt Græcorum* βαθὺς *profundus, demissus,* βάσσων *profundius,* βάσις *pars infirma columnæ.* *

BASACLE. Moulin célébre de la ville de Toulouse. De *vadaculum*, diminutif de *vadum*. Ce moulin est situé sur un gué que fait la riviere de Toulouse. Voyez M. de Lafaille, dans son Histoire de Toulouse, chapitre 14. page 123. *M.*

BASANE. Sorte de cuir. Dans le petit Glossaire, intitulé, *Glossæ è Glossario Arabico-Latino*, *bazana* est interprété *sacculus*. Dans les Vies des Abbés de S. Albanus : *Ocreis de cute, quam vulgò* bazan *appellant*, &c. *Conventus calceamenta, quæ de vili corio, quod vulgariter* bazan *dicitur, in alutam, id est cordewam similiter commutavit.* Les Espagnols disent *badana* dans la même signification. *M.* Voyez BAZANE.

Quelques-uns dérivent le mot *basane* du Grec βάσανος, qui signifie proprement *lapis lydius*, en François *pierre de touche*, qui est noire, ou d'une couleur noirâtre, & dont la *basane* peut avoir pris son nom, parce que les premieres *basanes* étoient des cuirs qu'on préparoit avec peu de soin, & qu'on teignoit d'un mauvais noir. Mais il est plus vrai-semblable, que c'est un ancien mot François ou Gaulois, qui reste encore en Espagne, où *baça* signifie couleur noire, ou brune, *color subfuscus*, dit l'Auteur de la Notice de Gascogne. *

BASANÉ. Se dit d'un teint hâlé, brûlé. Je crois que c'est proprement avoir au visage de petites rides, comme il en paroît à la *basane* lorsqu'on plie en dehors la couverture d'un livre relié en *basane*. Coquillart dans son Enquête : *Du surplus ne servoit à rien, Fors à boire comme une cane : La raison, car son cordouan, estoit jà devenu* basane. Quelque unie que paroisse la peau d'un maure, comme elle est fort seiche, elle est fort couverte de cette sorte de rides. *Le Duchat.*

BASCULE. M. Félibien : BASCULE, *est une machine qui sert à plusieurs usages : comme les bascules avec lesquelles on tire de l'eau ; qui sont des pièces de bois soustenues sur un essieu, par le milieu, ou autrement, pour être plus ou moins en équilibre. Lorsque l'on pese sur l'un des bouts, l'autre hausse : & par ce moyen elles élévent l'eau.* M.

BASOCHE. BASOCHIENS. Jean du Luc, au titre 3. du livre 12. de ses Arrêts, a écrit que les Basochiens sont ainsi nommés, *quasi* βαλοχεῖς, *quasi dicaces ; qui verba funditant, & salibus ludunt ; qui risitantes irruunt cachinnos, joca, dicta.* Et cette opinion a été embrassée par Ragueau en son Indice, sur le mots *Basoche* & *Roy de Basoche*, & par Pierre de Miraulmont, à la fin de ses Mémoires des Jurisdictions qui s'exercent dans l'enclos du Palais de Paris ; où il traite amplement & du Royaume de la Basoche, & des Basochiens. Mais il se trompent tous. *Basoche* vient de *Basilica*. Mornac sur la Loi *Certi juris*, au Code *de Judiciis* : *Juvenilia Basilicanorum Judicia confirmari à Senatu meminit quadam Joannes Lucius in suis Placitis, vir sanè diligens, stylique elegantioris stu-*

diosus : sed quem fefellit Græca vocis affinitas : non enim ex τῦ βαζειν, quod apud Scholiastem Aristophanis, sed à Basilica, *factum nomen est. Dicimus nos Galli* Basoches, *quod Latini* Basilicas. *Et, ut supercilium non ducant quorum suavem personæ inscitiam prodit censuræ audacia, ita semper à magnis viris didici, Petro Pithæo, Nicolao Fabro, Præside Falchetio, Antonio Oisello, Jacobo Cheartio.* Et ce qui confirme tout à fait cette opinion, c'est qu'anciennement à Paris, les Clercs de Palais étoient appellés *Basilicains.* Miraulmont, au lieu allégué: *Ils sont aussi appellez* Basilicains, (Il parle des Basochiens) à Basilica; *palais & maison Royale de nos Roys, & par eux delaissé au Parlement pour y rendre la Justice : tant parce qu'ils y rendent continuellement service auprès des Procureurs, leurs Maistres, qui y sont assidus pour le fait de leurs charges, que pour autant qu'ils y exercent leur Justice par leurs Officiers.* ¶ *Basilica, basilca, baselca, basalca,* BASAUCHE, BASOCHE. ¶ M. du Cange semble douter de cette étymologie, disant dans ses étymologies Françoises, BASOCHE, *ex* basilica, *ut volunt quidam.* ¶ J'oubliois à remarquer, que *les Basiliques, qui signifient autant que Maisons Royales, n'avoient pas ce nom pour ce que les Roys, ou les Empereurs, y fissent leur demeure, mais à cause qu'elles estoient faites pour y rendre la Justice, de laquelle les Roys sont redevables vers leurs sujets, & les Magistrats vers leurs Citoyens.* Ce sont les termes de Berger, dans son Histoire des Grands Chemins, liv. 1. chap. 8. *M.*

BASQUE de pourpoint. M. Huet croit que la mode de faire des pourpoints à basques est venue de Biscaye; & que de-là on a dit *basque de pourpoint.* M.

Il est assez naturel de croire que ce mot vient des Basques, desquels on aura pris la mode de mettre des basques aux pourpoints. Mais je soupçonne néanmoins qu'il peut être corrompu de *tasque*, qui signifie *bourse*; les basques ayant été premierement des bourses qui s'attachoient aux pourpoints. *Huet.*

BASQUINE. M. Borel, dans ses Antiquités Gauloises : *C'estoit une robe fort ample, qui se tenoit ouverte & estendue au moyen d'un cercle.* VASQUINE *est aussi ce que les Dames vestent entre la chemise & la cotte.* Le mot *Basquine* se trouve dans Rabelais, 1. 56. *Au-dessus de la chemise vestoient la belle basquine de quelque beau camelot de soye.* Trippault : BASQUINE, *vertugalle, hoche-plis, de* βασκαίνω. *Aucuns disent* vasquine. Voyez *Vasquine.* M.

Cette sorte d'habillement pourroit bien être venue de *Biscaye*, & avoit pris de-là sa dénomination. *Le Duchat.*

BASQUINER. Borel explique ce mot par *ensorceler*; & le Dictionnaire des Arts, où il se trouve, le dérive comme lui du Grec βασκαίνω. Il vient de *fascinare*, qui sans doute vient de ce mot Grec. *Le Duchat.*

BASSE-CONTE. BASSE-CONTRE. Nos Anciens écrivoient & prononçoient *basse-contre*, & *haute-contre.* Du Bartas, livre 5. de sa Semaine :

> *Il me semble qu'encor j'oy dans un verd buisson*
> *D'un savant Rossignol la tremblate chanson;*
> *Qui tenant or' la taille, ore la haute-contre,*
> *Or' le mignard dessus, ore la basse-contre.*

Marot :

> *Dieu pardoint au pauvre Vermont,*
> *Il chantoit bien la basse-contre :*
> *Et les maris la malencontre,*
> *Quand les femmes sont le dessus.*

Nicot, dans son Dictionnaire, & M. de Moliere, dans sa Comédie du Bourgeois Gentilhomme, ont dit aussi *haute-contre.* Et cette prononciation est conforme à l'étymologie; *haute-contre* étant la partie de Musique qui est contre le dessus; comme *basse-contre*, celle qui est contre la taille : *bassi tenor.* L'usage des honnêtes gens est conforme en cela à l'étymologie. C'est donc comme il faut parler, sans s'arrêter à la distinction de ceux qui veulent qu'on dise *haute-contre* & *basse-contre*, en parlant des parties de Musique; & *Haute-conte* & *Basse-conte*, en parlant de ceux qui chantent ces parties. Il est au reste à remarquer, qu'on dit *une Basse* au féminin en parlant du Musicien qui chante la basse. C'est ce que j'avois remarqué autrefois dans mes Observations sur la Langue Françoise touchant les mots de *haute-contre* & de *basse-contre* : & j'ai eu la satisfaction depuis peu de voir ma décision confirmée dans le Dictionnaire de Messieurs de l'Académie, & dans celui de M. Richelet. Mais nonobstant toutes ces grandes autorités, je viens de changer d'avis, ayant remarqué que le grand usage étoit pour *haute-conte* & *basse-conte* en toutes sortes de significations, & l'usage étant le maître des Langues. *M.*

BASSE-COURT. M. Brodeau, célébre Avocat au Parlement de Paris, dans ses Commentaires sur la Coutume de Paris, sur ces mots de l'art. 13. AU FILS AISNÉ APPARTIENT PAR PRÉCIPUT LE CHASTEAU OU MANOIR PRINCIPAL, ET BASSE-COURT ATTENANT ET CONTIGUE AUDIT MANOIR: Basse-court. *L'article 8. de l'ancienne Coustume ci-dessus transcript, ne donnoit à l'aisné que le principal manoir, avec le jardin selon la closture, & ne parloit point du tout de Basse-court : la nouvelle Coustume l'a exprimée en cet article, & au 15.* avec l'enclos & basse-court, comme dessus est dit : *& au 17.* basse-court & enclos, comme dessus; *& s'entend la Court, qui, comme encores à présent en quelques Coustumes, estoit autrefois appellée* haulte-court, la court du maître, *à la différence de la basse-court, qui est la court de la court, ou la segonde court, appropriée à granges, estables, & escuries, & à la mesnagerie.* Nicot : *Pour la court du Maistre, on ne dit plus* Haulte-Court, *ains* Court *simplement. Et pour la Court de la Famille & Mesnage, on retient le mot de* Basse-Court. ¶ Voyez *Cour* ci-dessous. *M.*

BASSET. Chien terrier : ainsi appellé de sa taille basse. *M.*

BASSETTE. Jeu de cartes. De l'Italien *bassetta*, qui signifie la même chose, & qui se trouve en cette signification dans les Auteurs Italiens qui vivoient il y a 200. ans. *M.*

BASSIN. Il y a beaucoup d'apparence que les anciens François écrivoient *bachin* : car il vient de l'ancien Gaulois *bachinon.* Grégoire de Tours, liv. 9. *Cum duabus pateris ligneis, quas vulgò* bacchinon *vocant; eisdemque similiter ex gemmis fabricatis auro.* Caseneuve.

BASSIN. Voyez *bacin.* M.

BASSINET. Simple : ainsi appellé de la ressemblance de sa fleur à un petit bassin. Les Mé-

decins de Lyon, IX. 24. *Dicitur autem* batrachium, *sive* ranunculus, *quòd limitibus humidis, opacisque marginibus, ranarum more, latetur; aut quòd aquis, ubi ranæ degunt, potissimùm gaudeat; aut quia inter ejus frutices ranæ frequenter inveniuntur. Eadem de causa* grenouillette *à Gallis nominatur;* bassinet *verò, à floribus, quòd vasis æneis tonstrinarum, in quibus barbas emolliunt, similes videantur colore ac figurâ.* ¶ *Bacinetum* se trouve en la signification de bacinet, c'est-à-dire, de *casque*, dans plusieurs Ecrivains. Voyez le Glossaire de M. du Cange. *M.*

BASSINOIRE de lit. De sa ressemblance à un bassin. *M.*

BAST. Il vient de βαςάζειν, qui signifie *porter* une charge : d'où sortent βάςαγμα, & βαςαγὴ, qui signifient *fardeau, charge. Bastagarii* étoient ceux qui portoient, sur des bêtes de charge, le bagage & les provisions de l'armée. La Loi 4. Cod. *de Murilegulis & Gynæciariis & Bastagariis.* Caseneuve.

Bast de cheval, d'âne : Lat. *clitellæ.* De *bastum*, qui signifie la même chose, & qui vient de βαςὸς, qui signifie un bâton avec lequel on porte des fardeaux : d'où vient le verbe βαςάζειν. Le Lexicon ancien : Sagma, *sella quam vulgus* bastum *vocat, super quo componuntur sarcinæ;* clitellas *alii vocant.* Voyez M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 120. & 189. Et ci-dessous aux mots *baston* & *basteau.* Voyez aussi le *Lexicon Juris*, sur *bastaga* & *bastagarii;* & Meursius, au mot βαςάγιον. *Basta* se trouve en la signification de *bast* dans la Chronique de Geoffroy Prieur de Vigeois, chapitre 3. page 281. *Asinum stravit, &, ut rusticè loquar, superposuit bastas, in quarum una,* &c. *M.*

BASTARD. Cujas, sur la Novelle 18. & Borcholten, sur le premier des Institutes, tiennent que ce mot est d'origine Allemande; & qu'il est composé de *boes-art*, c'est-à-dire, *degeneris animi:* & cette opinion est particuliérement fondée sur la Loi derniere, au Code *De Naturalibus liberis*, où les bâtards sont appellés *degeneres homines.* Henri Spelman tient aussi que ce mot est Alleman; mais qu'il est formé de *bas*, qui dans toutes les Langues de l'Europe signifie *infime & abject;* & de *stard*, qui signifie *né :* & qu'ainsi *bâtard* signifie *un homme de basse & abjecte naissance.* Kilianus au contraire veut que ce mot soit formé de *best aerd;* id est, *optimæ indolis ac naturæ.* Quod tamen dici posse per antiphrasim conjicit, quasi *maximè bonæ indolis.* Quelques autres le dérivent de βαςαρὶς, qui signifie *une femme débauchée.* Caseneuve.

Bastard. Cujas sur la 2. partie de la Novelle 18. le dérive de l'Alleman *boës-art*, qu'il explique *degeneris ingenii. Boës art* signifie *mauvaise naissance.* Les Latins on dit de même *degeneres*, & les Grecs σκότιοι, c'est-à-dire, *obscurs.* Boxhornius dans son *Lexicon Britannico-Latinum*, prétend que *bastard* est un mot Anglois. Voici ses termes : bastardd *spurius, nothus, adulterinus, nullius filius.* Mab llwyn à pherth. *Hanc vocem inani conatu multùm laborant à Teutonica, Belgica, Gallica, Hispanica, Italica, aliisque linguis, deducere, quam nullo labore Britannam esse comperient, compositam à* bas, ἀβαθὴς, minimè profundus; *&* tardd, germinare, pullulare, *&* salire, oriri, *ut fontes; quasi dicas, Qui non à profundâ & antiqua nobilitate ortum deducit, sed qui nuper ortus est & germinavit.* Fastardd dy fost. Quoiqu'il en soit, le mot *bastard* est un ancien mot; *bastardus* se trouvant dans Mathieu Pâris. Et il est commun à toutes les Langues : les Allemans disent *bastard*, & les Italiens & les Espagnols *bastardo.* M.

Si, comme il y a de l'apparence, *bachelier*, & *bacelle* ou *bachelette*, dans la signification de *garçon*, de *fille* & de *fillette*, ont été formés, savoir, *bachelier* de *bacularius*, *bacelle* de *bacilla*, & *bachelette* de *baciletta;* *bastard* pourra bien avoir été formé de *bastardus*, fait de *bastum*, d'où *basto*, dont nous avons fait *bâton.* Rabelais, livre 1. chapitre 25. a même employé le mot de *bastonnier* dans la signification de *garçon* en ces termes : *Adonc Marquet, grand Bastonnier de la Confrérie des Fouaciers, lui dit,* &c. Car c'est comme s'il avoit dit : Adonc Marquet, grand garçon de la bande ou de la troupe des Fouaciers. On a remarqué que la plûpart de nos mots terminés en *ard*, donnent une idée méprisable de la chose qu'ils expriment. *Bastard* peut aussi venir de *Vastardus*, fait par production de *vastus*, dans la signification de *desert & abandonné.* Un enfant *bastard* est en quelque façon abandonné de son pere & de sa mere. Mais je suis persuadé qu'il vient de *basto*, d'où notre *bâton.* Comme tous les enfans de famille étoient traités de *bâtons*, par rapport à leur pere, qui étoit comme le tronc de l'arbre généalogique de la famille, de-là vient qu'encore aujourd'hui l'Ecu des Cadets est traversé d'une bande ou d'un bâton, qui prend de l'angle droit du haut de l'Ecu, à l'angle gauche du bas. Or il falloit faire quelque différence entre le bâtard & l'enfant légitime d'un même pere : & c'est ce qu'on a trouvé moyen de faire, en donnant au premier le nom de *bâtard*, pour le distinguer du *bâton* ou fils de la maison, & en l'obligeant à porter dans l'Ecu de ses armes une bande ou un *bâton* qui le traversât de l'angle gauche d'en haut à l'angle droit d'en bas. A cette étymologie fait allusion le mot de ce rieur, qui à propos des Maréchaux de France créés par le Duc de Mayenne, lui dit qu'il faisoit des *bâtards* qui se feroient légitimer à ses dépens. Il avoit en vûe le bâton de commandement, qui sous la ligue étoit dans les mains de ces Messieurs un bâton de *bâtards*, sauf à être dans la suite un bâton de légitimes Maréchaux.

Epée *bâtarde*, Rabelais, livre 3. chapitre 25. *Panurge lui donna une robe de peaux de loup, une grande espée bastarde, bien dorée, à fourreau de velours, & cinquante beaux Angelots.* Les Paradoxes de Charles Etienne, édition de 1554. page 103. dans la 17. Déclamation intitulée *pour le bastard : Et quant aux choses insensibles, vous trouverez que ce nom de bastard a été baillé aux bastons de guerre & instrumens d'excellence, comme aux choses grandes entre les autres, tesmoin l'espée, arbalette, & couleuvrine bastarde, & autres qu'il seroit long à raconter.* Il pourroit y joindre encore la grande voile, qu'on nomme aussi *bâtarde.* L'épée *bâtarde* est donc une grande épée, & je pense qu'on lui a donné ce nom, comme *bâton* par excellence. Autrefois on nommoit *bastons* tant les épées que les armes à feu, qui dans les Ordonnances ont encore retenu le nom de *bastons à feu.* Le Duchat.

Il ne sera peut-être pas mal de joindre ici le sentiment de Wacheter sur le mot *bâtard*, dont l'étymologie est si obscure. Cet Auteur, dans son *Glossar. German.* au mot *bastard*, s'exprime ainsi : bastard, *filius naturalis ex concubina vel pellice natus. Cambris* bastardd, *Lat. Barb.* bastardus, *Græc.*

Barb. μισαστάρ@. *Vox ob incertitudinem originis spurio similis. Cujacius, & Juris Civilis Interpretes quidam, à Germanico* bos-art *pessima soboles, deducunt : quam etymologiam cel. Hickesius hinc confirmare conatur, quod infans à matre, durante mariti exilio, editus, Islandis* boesingr *&* busta, *h. e. pessimus vocetur. Contra Kiliano est à* best-art *optima soboles, quamvis per antiphrasin. Peiskerus nomen ad famosam quandam meretricem* Βασσάραν, *refert. Spelmannus, cùm animadvertisset, Anglos terræ filium, & novum atque obscuræ originis hominem* upstart *appellare, vocem, quasi ad imaginem Anglicæ factam, interpretatur spuriè editum, quòd* bas *Germanis impurum,* steort *verò Anglo-Saxonibus ortum denotet, quamvis nec hoc nec illud eo sensu reperiatur. Boxhornius in Lexico Antiquo-Britannico, è Chartis Daviesii decerpto, vocem Britanniæ vindicat, utpote ex* bas *depressus, &* tarddu *germinare, oriri, compositam. Quasi dicas, qui non à profunda & antiqua nobilitate ortum ducit, sed nuper progerminavit. Hæc etymologia multis viris doctis in Gallia, & præcipuè Cangio & Pezronio se probavit. Et confirmari inde videtur, quòd Galli hodierni ejusmodi filios appellare solent* fils de bas, *quasi ex infima sortis matre (cujusmodi ut plurimùm sunt Potentiorum Concubinæ) prognatos. Leibnitius tamen in Glossario Celtico eam sic corrigere conatur :* Bastard non ineptè forsan vulgò à *basso* seu vili, humili, & *art* genus. *Sed litteram T in medio vocis adversam sibi experitur. Schiltero ratio appellationis eadem videtur ac in vocabulo* bank-art : *ut quemadmodum* bank *legitimo thoro opponitur, ita* bast *sit sella vel lectica thoro opposita. Cætera ad genus refert. Mihi persuasum est* bast *esse à Gr.* παστὸς, *thalamus. Nam hoc conjunctum cum* art, *efficit eum qui vitio lecti genialis laborat. Qualis omnino est* bastardus. *Simile compositum est* bankart, *quod vide. Hodie, ni fallor, ita distinguunt, ut* Bankardus *sit fœtus vulgò quæsitus,* Bastardus, *cujus pater in aprico est. Ille matris tantùm hæres est; hic etiam patris, & in lineam paternam olim poterat succedere. Saltim priscos Septemtrionalium populos, imò etiam Gothos & Francos hoc nascendi vitio laborantes ad successionem admisisse legimus. Inde est quòd nec famosum Angliæ subactorem Guillelmum Normannum tituli hujus puduerit, dum epistolas suas sæpè ita orditur :* Ego Willielmus cognomento Bastardus : *nec alios hodie pudeat.* *

BASTARDEAU. C'est une cloison d'ais, de terre glaise, ou d'autre chose, qu'on fait dans l'eau pour y bâtir quand elle est épuisée. Voyez *baston*. M.

Le *Bastardeau* est une cloison de *bastons* repliés en forme de claye sur des pieux fichés dans l'eau ; & c'est de-là que vient le nom de *bastardeau*, diminutif de *bastard*, produit de *bast*, fait de *bastum*, d'où nous avons fait *baston*. Ainsi M. Ménage a eu raison de renvoyer au mot *baston* pour l'origine de *bastardeau* ; mais il s'est trompé en ce qu'il a cru que *bastardeau* venoit immédiatement de *bast* ou de *baston* ; au lieu qu'il vient de *bastard*, qui dans sa propre signification n'est autre chose que *bâton* d'une mauvaise nature, en comparaison du fils légitime, qu'on regarde comme un *bâton* venu en droiture du trône paternel. On dit d'un garçon & d'une fille grands & vigoureux pour leur âge, qu'ils sont de beaux bâtons, de beaux brins. On dit d'un enfant, qu'il sera le bâton de vieillesse de ses parens. Et cela même qu'on appelle *stance de balade*, ce qu'on appelle autrement un *baston de balade*, comme le dit M. Ménage au mot *baston*, montre que *stance* & *bâton* est la même chose ; car *stance* vient de l'Alleman *stang*, qui signifie une perche. *Le Duchat*.

BASTARDIERE. C'est une pepiniere. Le Dictionnaire François & Anglois de Cl. Hollyband, imprimé *in*-4o. à Londres en 1593. *Une bastardiere ou pepiniere, est lieu labouré, ou fait d'ais en quarré plein de terre, où on plante quelque plante ou semence, pour après les planter en pleine terre*, a waste garden or nurserie. Ce lieu n'a été appellé de la sorte qu'à cause de la quantité de petits bâtons ou arbrisseaux sauvages ou autres dont il est planté. *Le Duchat*.

BASTE. Terme du jeu de l'hombre. De *bastos*, mot Espagnol. Les Espagnols appellent *bastos* l'As de Trefle, parce qu'en Espagne la figure de cette carte est un bâton. C'est le troisiéme Matador, en telle couleur que l'on joue. Il peut être forcé par l'Espadille & la Manille. *Le Duchat*.

BASTELEUR. De *Batalator*. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 58. expliquant ces mots des Loix des Bavarois, *arma batalare*, qui signifient *arma tractare, arma movere : Hinc* BATALATORES, dit-il, *vulgò vocamus* θαυματοποιοὺς, *& ludiones, qui in publico varios & mirificos armorum gestus edunt. Quod verbum etiam vulgus transtulit ad omne genus Histrionum*. Voyez *bataille*. M. Guyet le dérive de *bastel*, & croit que *bastel* a été dit de *bastum* pour un échaffaut de bois, & que *basteleur* signifie proprement un homme qui monte sur le théatre. Voyez *baston*. Mitalier le dérive de l'Ebreu *batelanim*. BATELARIOS *Galli vocant* Ludios, Histriones, *&* θαυματοποιοὺς, *hoc est* miraculos : *quòd id genus vitæ maximè otiosi homines, & quibus nihil est aliud quod agant, exercere consueverint : quos* sine cura homines *dicimus. Hebræi* בטלנים batelanim *appellant*. M.

BASTIDE. De l'Italien *bastita*, qui signifie la même chose, & qui a été fait du Latin *bastita*, fait de *bastia*. M.

BASTILLE : citadelle de Paris. De *bastilia*, fait de *bastile*. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange au mot *bastile*, & mes Origines de la Langue Italienne au mot *bastia*. Ce mot se prend dans les anciens Auteurs François pour ces tours de bois qu'on faisoit devant les places assiégées. Alain Chartier, dans son Histoire de Charles VII. pag. 67. *L'an 1428. fut mis le siége à Orléans par le Comte de Sallebery, & y mit les bastilles du côté de la Beausse*. M.

BASTINE. Montagne, livre 1. chapitre 48. *Quelqu'un de nostre tems asseure avoir veu aux Indes des pays où on chevauche des bœufs avec des bastines, estriers, & brides, & s'estre bien trouvés de leur porture*. C'est un diminutif de *bast*. Voyez *bast*. M.

BASTION. Voyez *baston*. M.

BASTIR. De *bastire*, fait de *bastia*. *Bastire*, c'est proprement *bastias*, seu *bastitas exstruere*. Voyez ci-dessous *bateau*, & le Glossaire de M. du Cange. De ce mot *bastir* les Provençaux ont fait *bastides*, pour *fermes ou métairies* ; comme qui diroit *fermes basties*. M.

BASTON. Barthius, livre 13. chapitre 4. le dérive de l'Alleman *bast*. Bastum *Germanicæ Linguæ est :* bast *enim fustem flexibilem, nec dum satis firma rectitudine, notat*. Il vient de l'Italien *bastone*, qui a été fait de *bastum*, dont on a usé pour *un baston* avec lequel on porte des fardeaux, com-

me nous l'avons fait voir au mot *bast*. Thomas Reinesius en ses Diverses Leçons : BASTON *formatum è Græco βασὶν, quo perticam, stipitem, sudem, de qua quid gestari, vel quâ gradus firmari potest, appellant*. Et de-là, ἀλλαβασὶν, pour ἀναβασὶν, *pertica, quâ à bajulis gestantur onera : ἀπὸ τῦ βασάζειν*. βασὸν a signifié ensuite toute sorte de bâton. De *bastum*, on a fait BASTION & BASTILLE. *Bastum*, BAST : *bastone*, BASTON : *bastium*, *bastione*, BASTION : *bastillia*, BASTILLE. Le mot de BASTIR en est aussi venu. On dit *baston de balade*, pour dire *une stance de Balade*. M.

Wachter dans son *Glossar German.* au mot *Batt.* BATT, *fustis baculus. Anglo-Saxon*, bat, batte, *Hibern.* batta, *Angl.* bat, *Gall.* bâton, baston, *Græc. inf.* βασὸς. *Inde Gallis* bastonade *fustigatio. Cuncta à* batten *cædere*. *

BASTON, s'est dit aussi d'une arme soit offensive, soit défensive, comme épée, hallebarde, & fusil, & en particulier d'une piece de grosse artillerie, ou de batterie, comme on parle. Le Continuateur de Monstrelet, édition de 1512. vol. 3. fol. 366. *b.* parlant de la bataille de Fornoue. *Tantost après quelques coups ruez de l'artillerie desd. ennemys, incontinent que les Cannoniers du Roy les peurent choisir au descouvert, à leur advantage, ils tirerent un gros canon chargé d'une boulle de fonte, avec autres pieces d'artillerie, en telle maniere que les bastons des ennemys, dont ils tiroient impétueusement, furent froissez & mis en pieces*. Le Duchat.

BASTON DE JACOB. Instrument qui sert à mesurer les angles, & les lignes inaccessibles. M. Mathion, célébre Mathématicien, croit que ce mot a été dit par allusion à l'Echelle de Jacob. *M.*

BASTONNER. De l'Italien *bastonare*, formé de *bastone*. Les Auteurs de la Basse-Latinité ont dit de même *baculare*, pour *baculo percutere*. Voyez le Glossaire de M. du Cange au mot *baculare*. M.

BAT.

BATAIL de cloche. *Sic dictum, quòd æs verberet*, dit M. du Cange. Il vient de *batuale*. *Batuale*, *batale*, BATAIL. A Paris, on dit *batant de cloche*. M.

BATAILLE. De *batuere*, qui, comme je ferai voir sur le verbe *battre*, signifie *escrimer*, & *s'exercer aux armes*, on fit *batualia*, & *batalia*, qui étoit proprement l'action & l'exercice de ceux qui apprenoient à faire des armes, lesquels étoient aussi appellés *Batuatores*. Cassiodore dans son Ortographe : Battualia, *quæ vulgò* battalia *dicuntur; exercitationes autem militum vel gladiatorum significantur. Inde etiam* Batuatores *βασανισὰς dici puto*. De-là se forma le verbe *batalare*, qui signifie *manier les armes avec adresse*. La Loi des Baivariens, titre 2. chapitre 10. § 1. *Equum viriliter ascendere, arma sua velociter batalare*. La même Loi, titre 3. chapitre 1. §. 14. *Sed est mancus & stat rectus, ut non possit plicari : hoc impedimentum est ad arma batalare, majorem compositionem*, &c. Les Gloses : τῶν μονομάχων *hæc batualia*. C'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *virtualia*. Toutefois *batalia* signifie quelquefois, non l'exercice de l'escrime, mais bien un combat tumultuaire, & de peu de personnes. L'Addition 1. à la Loi des Bourguignons, titre 5. §. 1. *Si ad batalia mulier foras curte suâ exierit, & aut vulnera acceperit, aut ei crinis incisus fuerit*. Il est aussi pris pour les escarmouches des Enfans-Perdus. Helmoldus, *Chronic. Slavorum*, livre 1. chapitre 93. *Et dixit ad juniores de exercitu, quos præliandi stulta cupido incitabat, hostem provocare, & suscitare batalias*. Mais nos anciens François appelloient *bataille*, le combat à outrance que la justice ordonnoit pour le jugement des affaires où il n'y avoit point de preuve suffisante : & cela s'appelloit proprement *Champ de bataille*. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées *Li Establissement : Li autres li pourroient chalanger par un champ de bataille, cors à cors, ou par deux autres champions*. Maintenant *bataille* signifie seulement les grands combats de guerre, & particulierement ceux qui se donnent à jours & lieux assignés. *Caseneuve*.

BATAILLE. De *batualia*; qui a signifié premiérement le lieu où deux hommes s'exerçoient au combat. Senator, dans son livre de l'Ortographe, chapitre 5. BATTUALIA, *quæ vulgò* bataliæ *dicuntur*, &c. *Exercitationes autem militum, vel gladiatorum, significant*. Il a signifié ensuite le combat même. Dans la Loi des Bourguignons, Addition 1. Titre 5. §. 2. *Si ad batalia mulier foras curte suâ exierit, & vulnera acceperit*. Helmodus, livre 1. de sa Chronique, chapitre 93. *Juniores de exercitu quos præliandi stulta cupido incitabat, hostem provocare, & suscitare batalia*. De *batalia*, on a fait *batalare*, qui se trouve dans les Loix des Bavarois. Pour le mot de *batualia*, il a été fait de *batuere*, qui se trouve pour *pugnare* dans Suétone en la Vie de Caligula, chapitre 32. & 54. Et dans les Gloses : *Battuit* καταχόπτει. *Battutum* τυπτηθὲν. Et dans Plaute *in Casina : Quid, quæso, potiùs quàm sculponeas, quibus batuatur tibi os, senex nequissime?* Au lieu de *batuere*, on a dit ensuite *battere*, qui se trouve dans les Constitutions de Charlemagne : & c'est de ce mot que notre François *battre* a été formé. ¶ Voyez Petrus Victor dans ses Diverses Leçons, livre XI. chapitre 8. le Président Fauchet, livre 1. de l'Origine des Chevaliers, chapitre 1. Scaliger, dans ses Conjectures sur le 4. livre de Varron *de Lingua Latina*, M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 58. & 59. Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 4. chapitre 2. & M. du Cange dans son Glossaire, au mot *batalare*, & au mot *battuere*. M.

BATEAU. C'est le nom des petites barques & particulierement des esquifs de navires. Godefroy, Moine, dans ses Annales, sur l'année 1218. *Orta est maxima tempestas, & naves separatæ sunt ab invicem; & quædam ex eis batellos suos vi tempestatis amiserunt*. Nous appellons *bateaux*, les barques des rivieres ; & sur-tout celles qui servent au passage & aux trajets. Ce mot, à mon avis, est formé de βατεῖν, qui signifie *aller* : lequel pourtant n'est en usage que dans la composition, parce que les bateaux ne servent que pour aller sur l'eau. Ainsi ἐμβάτης, est celui qui s'embarque, ou qui est porté sur le bateau : Et dans la Loi 1. Digest. *De Exercitoria Actione*, ἐπιβάτας, selon les Pandectes Florentines, sont des bateaux, ainsi appellés, comme dit Antonius Augustinus, *lib. 4. Emendationum, cap. 16.* ἀπὸ τῦ ἄγειν τοὺς ἐπιβάτας, parce qu'ils conduisent les passans. Or toutefois Baif, dans son livre *De Re Navali*, croit qu'il faut lire ἐπιβατίδες, qu'il dit être des *bateaux* qui servent seulement sur les rivieres, *ad ἐπιβάτας so-*

lum, *id est* vectores *trajiciendos*. Henri Spelman, dans son Glossaire, semble vouloir dire que *batellus* est un diminutif de *batus*, qui, en Ebreu, est *un vaisseau de mesure liquide*, dont il est fait mention dans S. Luc, chapitre 16. d'où vient *batiola*, qui se trouve dans l'épitre 47. du liv. 1. de Saint Grégoire, & que les Gloses expliquent par ποτήριον, qui est *une coupe*. Caseneuve.

Bateau. Jacques Sylvius (en François *Jacques du Bois*) page 59. Bastel *Picardi*, basteau *Galli vocant*, *à* βαστάζω, porto; *unde &* bast, *id est*, clitella, *& fortè* bâtir, *id est*, ædificare. *Non desunt tamen qui* bateau, *quasi* ba-l'eau *dictum jocosè velint*, *aut à Græco* βατὸς, *à* βαδίζω, *derivent*. Nicot est un de ceux qui le dérivent *à batuenda aqua*; qui est une étymologie ridicule. Il vient de *batellus*, diminutif de *batus*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Voyez M. du Cange. Spelman dérive *batus* du Saxon *bat*; & Cambden, du Breton *bad*. *Batalaria navis* se trouve dans l'ancien Scholiaste de Juvénal, sur la Satyre VII. *Stlataria purpura*; *illecebrosa*. Ennius :

> Et melior navis quam quæ stlataria portat ;

Id est, multisonalis, *quæ vulgò dicitur batalaria*. M.

L'Anglo-Saxon *bat*, signifie *linter*, qui est un petit bateau fait d'un tronc d'arbre qu'on a creusé. *Le Duchat*.

Je croirai bien, si l'on veut, avec M. Ménage, que *bateau* vient de *batellus*, diminutif du Latin-barbare *batus*; mais pour ce dernier mot, on ne sçauroit guéres douter qu'il ne vienne du Saxon *bat*; & c'est aussi le sentiment de Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Bot*. Voici ce qu'on y lit : Bot *cymba. Boxhorn. in Lex. Ant. Britan.* bad *linter*, *scapha*, *cymba*. *Somner. in Dict.* A S. bœt *linter*, *navicula*, bat-swan *remex*, *ille scilicet qui in navi remis propellendo laborat. Verel. in ind.* bat. *cymba*, *scapha*, batswein *remex*, *à* bat *cymba*, *&* swein *servus*. *Belgæ dicunt* boot, *Sueci* bæt, *Angli* boat. *An quia cymba est arca*, *quæ Hebrais dicitur* thebah, *Græcis* κιβωτός? *An quia est internuncia classis*, *à* bote *nuncius*? *Ita nonnulli seriò nugantur. Sed observandum est*, *quòd cymba ante fuerit quàm classis*, *& quòd in re nautica non opus habemus Hebræorum vocabulis. Nam* bat *est verbale à* batten *trudere*, *impellere*, *de quo paulò ante*; *& dicitur de cymba*, *quia cymba est alveus trusatilis*, *qui remis impellitur. Confer dicta in* schiff *navis. Latino-barbari inde habent* batus, *Galli* bateau, *Itali* batello. *

BATELÉE. BATELEURE. Charles Fontaine, dans son Art Poëtique, liv. 2. chapitre dernier : BATELÉE *s'appelle la rime laquelle aux vers de dis syllabes réglément en la coupe*, *ou semistiche*, *est rimée la mesme rime du vers précédent. De ceste Marot ha usé en une Balade que je t'ay donnée pour exemple*, *& escoute tout au long au chap. de la Balade commençant :*

> Quand Neptunus, puissant Dieu de la mer,
> Cessa d'armer carraques & galées, *&c.*

Où tu ne trouveras bateleure qu'au second & quatrième vers de chaque couplet. Aussi n'est-elle aujourd'huy guéres usitée hors les Balades & chants Royaux : Et ne rencontreras bateleure en tous les vers, *fors chez les vieux Poëtes qui ont esté aucteurs de la bateleure*; *laquelle je crain que depuis usurpée des Bateleurs en ayt retenu le nom.* J'apprens de Pierre Fabri, Curé de Meray, natif de Rouen, dans son Grand & vrai Art de pleine Rhétorique, liv. 2. feuillet 8. que cette rime batelée a été ainsi appellée par les Picards. *M.*

Jean le Maire de Belges, dans sa plainte sur le trépas du Vicomte de Falaise :

> *En chant royal s'acquiert gloire immortelle.*
> *Auteurs gentils, ne doubtez la mort : elle*
> *N'a plus sur vous tiltre d'exaction.*
> *Doulce armonie a fait transaction,*
> *Pour vous tenir en sa franche tutelle.*
> *Quoique le mal d'Atropos vous martelle,*
> *Il forge en vain & ne sçait qu'il bastelle :*
> *Car Rethorique y querelle action*
> *En chant royal.*

Les chansons qu'on lit dans le Poëme de Jean le Maire de Belges, intitulé le Temple d'Honneur & de Vertus, sont aussi en rime *batelée*. Le Duchat.

BATELEUR. C'est celui qui fait de petits sauts de souplesse. Il y en a qui tiennent qu'il vient de βαττολόγος, qui signifie *un grand parleur* : parce que ces gens préparent d'ordinaire par de longs discours leurs spectateurs à l'admiration de ce qu'ils veulent faire. Mais je me tiendrois plus volontiers à l'opinion de Saumaise, qui croit que ce mot tire son origine de *batalare*, qui signifie *manier les armes avec adresse & souplesse de corps*. La Loy des Baïvariens, tit. 2. chap. 10. *Equum viriliter ascendere*, *arma sua velociter batalare*. Et tit. 30. chap. 10. §. 14. *Et stat rectus*, *ut non possit piscari : hoc impedimentum est ad arma batalare*. Et de fait, la plûpart des Bâteleurs font leurs sauts, & tours de souplesse, avec des épées & des poignards. *Caseneuve*. Voyez BASTELEUR.

Le mot *Bateleur* vient de de *bastellator*, fait de *bastellare*, formé de *bastellum*, diminutif de *bastum*, d'où l'augmentatif *basto*, *bastonis*, dont nous avons fait *bâton*. Ceux qui font des tours de souplesse, ou de passe-passe, se servent pour cet effet d'un petit *bâton* : D'où notre expression proverbiale, *tour du bâton*, pour un profit, où un sçavoir faire où l'on ne voit goute. *Le Duchat*.

BATTOLOGIE. Multiplicité de paroles, affluences d'expressions superflues ; vice du discours, qui arrive lorsqu'on répete plusieurs fois la même chose, ou qu'on dit plusieurs choses vaines, frivoles & inutiles au sujet. Ce mot vient, suivant quelques-uns, de *Battus*, Poëte ennuyeux, lequel par ses longueurs & ses répétitions, donna lieu de l'inventer. D'autres le font venir de *Battus*, Prince de Cyrene en Lybie, lequel avoit une voix foible & prononçoit en bégayant, de sorte qu'il étoit obligé, comme font les bégues, de répéter plusieurs fois le même mot, ou la même syllabe. Ainsi βαττολογεῖν, c'est proprement parler comme *Battus*, c'est-à-dire, bégayer, balbutier, parler avec peine, hésiter en parlant : ensuite ce terme a été employé dans le sens de *blaterare*, *garrire*, *nugas effutire*. Hesychius prétend que ce n'est qu'une onomatopée.

On le lit dans le Texte Grec de l'Evangile de Saint Mathieu VI. 7. Προσευχόμενοι δὲ μὴ βαττολογήσητε ὥσπερ οἱ ἐθνικοί. Ce que la Vulgate exprime

par *orantes multum loqui.* Messieurs de Port Royal ont traduit : *Ne soyez pas grands parleurs dans vos prieres.* Les Jesuites de Paris : *En priant ne faites pas de longs discours.* Le P. Amelote : *N'usez pas dans vos prieres de grandes répétitions de paroles.* La version Syriaque se sert du mot *mesakekin*, participe du verbe *sakek*, qui signifie babiller, parler beaucoup, bredouiller, dire des absurdités. La *Battologie* & la polylogie que J. C. défend dans les prieres, consiste, non à répéter précisément les mêmes prieres, ou à en dire beaucoup, mais à bredouiller sans sçavoir ce qu'on dit, à voltiger de mots en mots, sans sçavoir à quoi s'en tenir, à hésiter, à se défier de ce qu'on dit, & craindre de n'avoir pas bien dit, ou de n'avoir pas assez dit, comme les payens qui hésitoient sur la formule & les termes de leurs invocations, qui étoient incertains, si ce qu'ils demandoient à leurs Dieux étoit de leur ressort, ou si ceux-ci étoient disposés à les entendre ; de sorte que leurs prieres n'étoient qu'un bégayement & une hésitation continuelle. *

BATTRE. Nous l'avons formé de *battuere*, ou *baltuere*. *Battuere*, en sa naturelle signification, étoit ce que nous disons *escrimer*, & *s'exercer aux armes*. Suétone, dans la Vie de Caligula, chap. 32. *Batuebat pugnatoriis armis.* Il est vrai que longtems auparavant il signifioit quelquefois *battre* & *frapper*. Plaute dans son *Casina* :

> ——— *Qui, quaso, potiùs quàm Sculponeas.*
> *Quibus batuatur tibi os, senex nequissime.*

En laquelle signification il a été pris dans la derniere Latinité. Papias : *Battuit, concidit, percussit.* Les Gloses : *Battutum, τυπῆναι.* Les Loix Alémaniques, tit. 98. paragrafe 2. *Si porcarius ligatus, de via ostatus vel battutus fuerit ; sic ut duo teneant & tertius percutiat.* Ainsi *forbatudus* est celui qui a été tué avec juste cause, comme il se voit clairement dans le titre 79. de la Loi des Baïvariens, qui est *De Homine Forbatudo :* & dans les Formules *secundùm Legem Romanam.* Form. 119. *Absque ulla fraude, vel concludio, & in sua culpa secundùm Legem ipsum ferro battudo fecit*, où M. Bignon allégue ce livre d'un Decret du Roi Childebert : *Judex loci illius solatio collecto ipsum raptorem occidat, & jaceat forbatudus.* Autrefois il a signifié *battre la monnoye.* Les Gloses : *Battuit, κατακόπτει.* Car, encore que l'ordinaire signification de *κατακόπτειν* soit *couper* & *trancher.* Xénophon le prend pourtant pour *battre monnoye.*

Battuere signifioit aussi *piler*, ou *battre dans un pilon, dans un mortier.* Marcellus Empiricus, chap. 36. *Tandiu battues, donec sit subactissimum.* C'est pourquoi dans les Gloses *κοπανιστήριον*, qui est *un pilon*, est expliqué par *battuarium.* Il étoit aussi pris pour *battre le blé*, ou autres grains, *dans un aire.* Les Gloses ; *Batuo, ἀλοάω :* car c'est ce que signifie ce verbe Grec. De *battuere* on fit *battidere.* Les Loix des Lombards, liv. 1. tit. 6. Loi 1. *Si turpiter eum tenuerit aut battiderit.* Et tit. 8. Loi 24. *Si battiderit aut percusserit.* Loi 31. *Si quis alienum servum, aut ancillam battiderit, & per ipsam battiduram ponderosi facti sint.* Et au tit. 2. Loi 47. il est pris pour *vaincre ;* en la même façon que nous disons *battre les ennemis : Qui omnes alios viros in grege battit & vincit.* Et dans les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 3. chap. 29. il signifie *battre le blé. De manopera in scuria battere.* Où *scuria* est pris pour *une grange.* Caseneuve.

L'origine du mot *battre* est fort ancienne, & paroît être Celtique ; en sorte que non-seulement le Latin-barbare *battere*, mais encore *battuere* semblent avoir été pris des Celtes. Aussi reconnoît-on ce mot en divers Dialectes. Les habitans du pays de Galle en Angleterre, qui, de même que les Bas-Bretons, ont conservé une partie de la Langue Celtique, disent *bacddu*, pour *battre ;* les Allemans *batten.* En Anglo-Saxon c'est *beotan* & *beatan*, en Anglois *beat* & *bast.* Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot Batten. *

B A V.

BAVARD. Un homme qui se vante & se glorifie. Il vient du verbe Latin-barbare *bavo*, qui signifie *faire gloire.* Le vieux Glossaire : *Babit*, *γαυριᾷ.* R. Etienne le dérive de *βάβαξ.* L'étymologique : *λάλος*, *φλυαρός.* Caseneuve.

BAVARD. On le dérive de *βαβάζειν*, *inarticulatè loqui.* Hésychius : *βάβαξ, μάταιος, λάλος, φλύαρος, ἐνθυσιῶν, ἀπαιδής.* *Amplius deliberandum censeo.* Voyez-le ci-dessus au mot *badin.* M.

Guillemette, dans Pathelin :

> *Souvienne vous du Samedy,*
> *Pour Dieu, qu'on vous piloria.*
> *Vous sçavez que chacun crie*
> *Sur vous par vostre tromperie.*

Path.

> *Or laissez cette baverie*

Et plus bas, Guillemette :

> *Bas, si ne voulez qu'il s'éveille.*

Le Drapier :

> *Quel bas voulez-vous, en l'oreille,*
> *Au fonds du puis, ou de la cave ?*

Guillemette :

> *Hé Dieu, que vous avez de bave !*
> *Au fond c'est tousjours votre guise.*

Bave, dans la signification de paroles qu'il auroit mieux valu supprimer que prononcer, est une métaphore prise de la bave des enfans, qui oblige ceux qui les gouvernent à la leur essuier de la bouche. On dit de même à une personne qui a lâché des paroles sales & impertinentes, qu'elle ait à s'essuier la bouche après de tels discours. *Le Duchat.*

BAVAROIS. Nom de peuple. Du Latin *Bavari*, qui est un abregé de *Bajuvarii.* Or *Bajuvarii* signifie *viri è Boiis oriundi.* Les Boïens étoient un peuple d'Aquitaine. Une partie se joignit au fameux Segovose, passa le Rhin sous sa conduite, & s'établit partie en Boheme, & partie en Italie. Dans la suite ceux de Boheme chassés à leur tour par les Marcomans, se retirerent dans le pays qu'on nomme aujourd'hui Baviere ; & c'est d'eux que sont venus les Bajuvariens ou Bajoariens ou Baïvariens, que nous appellons *Bavarois.* Voyez ci-dessous au mot *Bajuvariens.* *

BAUBE. BAUBOYER. Vieux mots, qui signifient *bégue* & *bégayer. Baube* vient de *balbus ;* & *bauboyer* de *balbicare*, qu'on a dit par corruption pour *balbutire.* En basse-Normandie, on dit encore *baubier.* Alain Chartier, dans un de ses livres, intitulé *l'Espérance ou Consolation des trois Vertus ;*

Vertus : La haste de parler lui entrerompoit la voix, & faisoit sa langue bauboyer. M.

BAUCAL. Voyez *bocal.* M.

BAUDAIS. Nom d'une ancienne porte de la Ville de Paris. Coquillart, dans ses Droits nouveaux : *Ce ne sont pas droits teriaulx, les droits de la porte* Baudais, *nenny non.* Elle étoit tout proche de S. Gervais. Hist. de France du P. Daniel, Amst. 1720. tom. 4. pag. 110. sous l'année 14[illegible]. Peut-être y avoit-il dans le voisinage un Couvent de ces Religieux qu'on nommoit *Freres Baudes.* Le P. Daniel a écrit *Baudés* le nom de cette porte. Poisson, dans sa Comédie des Faux Moscovites, parle de la *porte Baudais* comme subsistant encore de son tems. On a dit par corruption *la porte Baudais, la porte de Paris*, pour l'*Apport Baudoyer, l'Apport de Paris*, qui sont deux lieux publics, l'un vers S. Gervais, l'autre au grand Châtelet, originairement ainsi nommés parce qu'on y apportoit les marchandises pour vendre. Voyez le Trevoux de 1721. au mot *Apport.* Le Duchat.

BAUDE. Nicot : *Baude gaudens.* Et de-là *Freres Baudes*, comme on a appellé ces Cordeliers du Tiers-Ordre, que le Latin appelle *Fratres Gaudentes*, parce qu'ils possédent des biens en propre, & s'en réjouissent. Voyez du Cange, au mot *Fratres Gaudentes* de son Gloss. *Le Duchat.*

BAUDET. Asne. M. Morin, ci-devant Ministre de Caen, pag. 168. de ses Dissertations, le dérive de l'Ebreu *boded.* BODED solus *est : & onagro tribuitur, quia solus sæpe invenitur, & domestici ejus : unde & vernaculè* baudets *etiam dicimus.* Bourdelot avoit fait la même remarque. Il vient de *baldettus*, diminutif de *Baldus*, nom propre. On a souvent donné à des animaux des noms propres d'hommes. Voyez *perroquet, renard, sansonnet, jaquet.* M.

BAUDILLE. Nom propre d'homme. En Latin *Baudelius.* Saint *Baudille* souffrit le Martyre à Nîmes au III. siécle, sous Maximien, ou au IV. sous Julien l'Apostat. Son nom est encore fort célébre dans plusieurs Eglises de France, & dans quelques unes d'Espagne. Mais il y est défiguré en bien des manieres, selon les différentes inflexions du langage vulgaire des peuples qui ont élevé des temples à Dieu en son honneur. C'est le même que l'on appelle Saint *Bauzille* en Languedoc, Saint *Boile* ou Saint *Boi* en Catalogne, Saint *Baudille* en Lyonnois, Saint *Bauzire* en Auvergne, Saint *Bauzely* en Rouergue, Saint *Baudt* en Flandre. On dit aussi Saint *Baudels* dans quelques Paroisses du Diocése de Paris, quoique dans les autres l'on dise Saint *Baudille*, comme dans presque tout le reste du Royaume. Je rapporte ceci comme un exemple des altérations qu'ont souffert les noms propres. *

BAUDOUIN. Nom propre, formé du Latin *Balduinus.* M. Menage dit à l'article suivant, que *Balduinus* est un diminutif de *baldus.* Or *baldus* est fait de l'Alleman ou Anglo-Saxon *bald*, ou du vieux Franc *baldo*, qui signifie *audax, fortis, viribus fretus.* De-là aussi l'Italien *baldo.* Les Anglois disent *beld.* Ce mot entre dans la composition d'un grand nombre de noms Teutoniques. Par exemple, dans *Heriobaudes*, nom d'un Roi des Allemans, qui signifie *bello intrepidus*, de *wer*, guerre. Dans *Genobald*, qui signifie *vir audax*, de *gun vir.* C'est le nom d'un Capitaine des Francs, du tems de Valentinien, dans Gregoire de Tours, liv. 2. ch. 9. *Genobaudes* signifie la même chose, & quelques-uns lisent ainsi dans Gregoire de Tours au lieu de *Genobald. Gundebaud*, en Latin *Gundibaldus* signifie *bello audax*, de *gund bellum.* C'est le nom d'un Roi de Bourgogne. *Bauton*, nom d'un Capitaine Franc, dans l'armée de Gratien, est la même chose que *baldon*, par le changement de l'*l* en *u*, & du *t* en *d*, comme il est ordinaire. Wachter, *Glossar. German.* au mot *bald : Delectantur hoc sensu Majores nostri, audax Iapeti genus, in nominibus propriis, quæ miram inde lucem & ornamentum accipiunt.* Quant à *Balduinus*, le même Wachter l'interpréte *certator audax*, le composant de *bald*, qui signifie audax, & de *win*, qui veut dire entre autres choses *certator.* Voyez cet Auteur, au mot *Winn.* *

BAUDOUINER. De *baldettus*, diminutif de *baldus*, on a fait *baudet*, pour dire *un asne* : Voyez ci-dessus *baudet.* Et de *balduinus*, autre diminutif de *baldus*, on a fait *baudouin* en la même signification : ce mot n'est plus en usage : Et de *baudouin*, on a fait ensuite *baudouiner.* Voyez dans Rabelais, liv. v. chap. 7. l'Apologue de l'Asne & du Roussin. *M.*

BAUDRIER. Fauchet, liv. 2. de ses Origines, dit que le baudrier étoit ainsi appellé, parce qu'il étoit fait de cuir sec & manié par un Baudroyeur, qui est un ouvrier qui baudroye & endurcit les peaux en les maniant. *Caseneuve.*

BAUDRIER. De *baldringarium*, formé de *baldringum*, qui se trouve en cette signification, dans Adalberon : *Illia baldringo stringit strictissima picto.* M. de Valois sur ce vers : Baldringum *appellat Adalbero balteum ; nomine mihi alibi non lecto ; quem nos vulgò* baudrier à baldringo *dicimus. Baldringus* a été fait de *balteus. Balteus, balterus, balteri, baltericus, balterigus, balderigus, balderingus*, BALDRINGUS. Je remarquerai ici par occasion, que ce mot de *baudrier* a signifié aussi autrefois parmi nous une ceinture dans laquelle on mettoit son argent. Rabelais III. 36. *Adonques Seigny Joan avoit leur discord entendu, commanda au faquin qu'il lui tirast de son baudrier quelque piéce d'argent.* Et *balteus* parmi les Romains signifioit la même chose. Et ce mot a été fait de [illegible], qui signifie *marsupium.* M.

BAUDRIER. De *baltearius.* Huet.

BAUDRILLE'E. Vieux mot François, qui se dit encore à Metz pour exprimer une assez grande quantité discontinue de choses qui s'offrent à la vûe successivement, mais coup sur coup, comme beaucoup de noix, de poires ou de pommes qui sortent en foule d'un sac percé ; beaucoup d'argent qui s'écoule d'une bourse percée. De *baldericulus*, diminutif de *baldericus*, fait de *balteus*, en la signification de ceinture à mettre son argent. *Baldericus, baldericulus, baldericulatus, baldericulata, baldriculata, baudrillée* : lequel mot se trouve dans le Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin, où il s'explique par l'Italien *quantita.* C'est proprement une quantité d'argent écoulée de cette sorte de ceinture qui servoit de bourse, & qu'on appelloit *baudrier.* Le Duchat.

BAUDS. Sorte de chiens. Nicot : *C'est une espéce de chiens courans, blancs la plusspart, & les meilleurs, tous d'une piéce, que le Fouilloux surnomme* greffiers, *lesquels ne sont pas communs à courir toutes bestes, ains seulement le cerf : pour laquelle cause aucuns les appellent* chiens cerfs ; *la race desquels, selon l'opinion dudit Fouilloux, est venue de Barbarie, où ces chiens, & mesme la mes-*

te du Chérif, l'un des Roys de Mauritanie, sont tous blancs; avec lesquels on y prend le Ranger à force: s'accordant Phébus à cet opinion; disant, qu'il a esté audit pays, où il a veu prendre le Ranger à force à des chiens qu'il nomme bauds. *Ils sont beaux chasseurs, requerans, forcenans, & de haut nez; qui ne laissent, pour chaleurs qui puissent estre, à chasser, sans se rompre à la foule des picqueurs, ne au bruit & cry des hommes, & gardent mieux le change que nuls autres chiens, & sont de meilleure créance, mais veulent estre accompagnez de piqueurs, craignent l'eaue en temps d'hyver, & sont subjets à courir au bestiail privé. Aucuns les appellent chiens* muets, *d'autant que venant le cerf au change, ne dient mot jusqu'à ce qu'il en soit hors:* cane echemythi, pythagorei, harpocratici. *B. Il y en a qui disent, qu'ils sont appellez* bauds, *parce qu'ils sont hardis & délibérez.* ¶ Ce B. veut dire *Budé*. Au sujet de ce que dit Nicot, que selon l'opinion de quelques-uns, ils sont appellés *bauds* parce qu'ils sont hardis, il est à remarquer que *baldo*, parmi les Italiens, signifie hardi: voyez mes Origines Italiennes: & que *baltha* en langue Gothique, signifioit la même chose. Jordanes dans son Histoire: *Ordinant super se Regem Alaricum, cui erat Balthorum ex genere origo mirifica; qui dudum, ob audaciam virtutis,* BALTHA, *id est,* audax, *nomen inter suos acceperat.* M.

BAUDUFFE. Dans le bas-Languedoc & dans la Provence, *bauduffe* qui signifie *une toupie*; comme il paroît par ce proverbe:

Qui se truffe,
Diou lou buffe,
Et lou fai vira comme une bauduffe.

BAUDUFFLE. Rabelais I. 13. *Je me torchay de paille, de bauduffle, de bourre,* &c. *M.*

C'est une espéce d'étoupes grossieres, battues pour en faire des méches. De l'Italien *batuffolo, torchon, lavette.* Le Duchat.

BAVE. Ecume de la bouche, coulant le long du menton. Les Italiens & les Espagnols disent de même *bava*. Peut-être, du Latin-barbare inusité *babus*, c'est-à-dire, *un enfant*: d'où le diminutif Italien *bambino*. *Babus, baba, bava*. M.

BAVETTE. Linge qu'on donne aux enfans pour empêcher que leur habit ne soit sali par leur bave. Les Italiens disent de même *babaiola, bavarolo*, & *bavaglio*; & les Espagnols *babera*. Le François, l'Italien, & l'Espagnol, ont été faits de *bava*. Les Italiens ont dit aussi *bavolo*, d'où nous avons fait *bavolet*. Ce mot a sans doute signifié originairement une bavette. Il signifie aujourd'hui une coiffure de villageoise. Et depuis quelques années, on appelle aussi *bavolet* une gaze volante que les Dames portent derriere leurs têtes. Messieurs de l'Académie dans leur Dictionnaire ont dit *Bavolette*, au féminin, pour celle qui porte un bavolet. Mais on dit aussi *Bavolet* pour la personne qui porte un bavolet: Et il se dit même plus souvent que *Bavolette*. M.

BAUFFRER. C'est quelquefois *brouter*. Rabelais, liv. 1. ch. 39. *Quand Gargantua fut à table, & la premiere pointe des morceaux fut bauffrée.* Et liv. 5. ch. 6. *après les premieres bauffrures.* Peut-être de *validè vorare*, ou de *bellè vorare*, ou de *bis labrare*. Le Duchat.

BAUGE de sanglier. C'est le lit, ou la reposée du sanglier. De *volutrica*. *Volutrum, volutrare*, VEAUTRER. *Volutrica, voca, boca, bauca*, BAUGE. *M.*

BAUGEARD. Terme d'injure & de mépris, duquel Rabelais s'est servi, liv. 1. ch. 25. en ces termes: *Dandins* baugeards, *tezez, gaubregeux*, &c. Il désigne de misérables paysans dont les cabanes n'ont que des murs de *bauge*, qui est un mortier de terre farci de paille. Sur ce mot voyez Furetierre. *Le Duchat.*

BAVIERE. Phil. de Commines: *Le Comte de Charolois eut un coup en la gorge, d'une espée, dont l'enseigne lui est demeurée toute sa vie, par défaut de sa baviere qui lui étoit cheute.* Je crois que c'étoit *un hausse-col.* M.

BAUME. De *balsamum*. On prononçoit il n'y a pas long-tems *bâme*. Et il me souvient d'avoir lû ce mot dans des vers de Malleville. *M.*

BAUME: Comme quand on dit *la Sainte Baume*. Du Latin-barbare *balma*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires de Charles le Chauve, page 382. Dans le Vocabulaire Provençal MS. de la Bibliothéque de S. Laurens de Florence, *baulma* est interpreté *cripta montis*. Ce qui me fait souvenir qu'en Provence on appelle *baume*, une caverne en un lieu éminent, telle qu'est la Sainte Baume: & qu'à un demi-quart de lieue de la Ville d'Angers, dans le creux d'une montagne, il y a un Couvent de Récollets, que René, Roi de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provence, fit bâtir à l'imitation de la Sainte Baume, & qu'il nomma, pour cette raison, *Baumette*; comme qui diroit *petite Baume*. On l'appelle présentement *Bâmette*: Et il y a déja long-tems qu'on l'appelle de la sorte. Rabelais, I. 12. *Je sçay des lieux à Lyon, à la Basmette, Chainon & ailleurs, où les estables sont au plus haut du logis.* En langage Auvergnac, *baume* signifie *tombe*.

On lit dans le livre intitulé *Le Droit & les Coustumes de Champaigne que le Roy Thiebaut estably: Aussi n'y a-il ouverture de Fief: & posé ores qu'il y ait somme d'argent desboursée par forme de baulme, en faisant le bail.* Voyez les Commentaires de Pierre & de François Pithou, sur l'article 34. de la Coutume de Champagne. La signification de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

BAVOLET. Sorte de coëffure. De *Bas-volet*. *Volet* se disoit autrefois pour *voilet*. Et *voilet* est un diminutif de *voile*. De-là on a appellé *Bavolettes* les jeunes Païsannes qui portoient de ces sortes de coëffures. *Huet.*

BAUT. Mot Messin, qui se dit par ironie pour *pensez qu'ouy, bon*. De *bellatè*, qu'on aura dit pour *bellè*, comme *bellatulus* pour *bellulus*. Ou plutôt de *bot*, mot de même signification que *baut*, & qui se trouve dans Plaute *in Poen.* Le Duchat.

BAUWATE. C'est ainsi qu'on appelle à Metz la calendre qui ronge le blé dans les greniers. Je crois que c'est une corruption de *blatta*. Le Duchat.

BAY.

BAY: comme quand on dit, *un cheval bay*. De *baius*, dont les Italiens ont aussi fait *baio*, & les Espagnols *vayo*. Les Latins ont fait *baius* du Grec βαΐς, qui signifie, *un rameau de palme*. La palme est de couleur baye: d'où vient qu'on dit *color phœniceus*, de φοῖνιξ, c'est-à-dire, *palme*. De *bay*, on a fait *bayard*; comme quand on dit *cheval bayard*. Pour *baius*, on a aussi dit *badius*. Les Gloses Anciennes: *Badius*, χλωδινιαῖος; c'est-à-dire, de

couleur d'hirondelle. Varron, dans Nonius Marcellus : *Equi colore dispares ; hic badius ; iste gilvus.* De *badius*, on a fait les diminutifs *badiolus* & *badiolettus*. De *badiolettus*, nous avons fait BAILLET. Voyez mon Antibailler. Βαΐον, est un mot Egyptien. M. de Saumaise sur cet endroit d'Achilles Tatius, ῥάβδους φοινίκων : *Hæ sunt*, τὰ βαΐα, *Linguâ Ægyptiacâ. In Evangelio :* τὰ βαΐα τῶν φοινίκων. *Atqui satis erat dixisse* τὰ βαΐα. *Nam* βαὶ *Ægyptiis*, ramus palmæ : *unde Græcis* βαΐδες, *&* βαΐα, αἱ ῥάβδοι φοινίκων. *Hésychius :* βαῖς, ῥάβδος φοίνικος, καὶ βαΐον. *Sic legendum. Evangelium Ægyptiacum eo loco Johannis*, τὰ βαΐα τῶν φοινίκων, *vertit simpliciter* ζανβαὶ, *quod est* τὰ βαΐα : *nam illud* ζαν, *nota est pluralis numeri :* βαὶ, *est* τὸ βαΐον, *vel* ἡ βαΐς, *ut Græci in suum deflexerunt illud Ægyptiacum. Certè & βαΐα simpliciter in Machabæis*, rami palmares. M. Bochart, dans son Histoire des Animaux de la Bible, page 115. de la 1. partie, à l'endroit où il parle des diverses sortes de poils de chevaux : Badius, *pro* baïdius. *Nam* bai *Ægyptiis hodieque est* palmæ ramus : *unde* βαΐς, *&* βαΐον, *Græcè. Prius est in Hesychio : posterius*, *Johannis* XII. 13. *&* I. *Machabæorum* XIII. 51.

BAYE : comme quand on dit, *donner une baye*. Pasquier, liv. 8. chap. 59. dit que ce mot François ne vient pas de l'Italien *baia*, mais de la Farce de Patelin ; où Patelin ayant conseillé au Berger de répondre toujours *baye* quand son Maître lui demanderoit de l'argent, non-seulement le Berger répondit toujours de même à son Maître, mais à Patelin : & ainsi il les paya tous deux de bayes. Pasquier se trompe. Il est indubitable que le François *baye* vient de l'Italien *baia*, qui signifie la même chose. L'origine de l'Italien *baia* est inconnue. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. ¶ On appelle aussi *bayes* le fruit de certaines plantes ; comme celui du laurier. De *bacca*. M.

L'Italien *baia* vient d'*abbaiare*, *abbayer*, ou *aboyer*, & on appelle repaître de *bayes* quelqu'un, ou s'en repaître soi-même, lorsqu'on se promet ou à lui ce qui ne dépend pas du prometteur. Et cette expression figurée est prise du chien, qui proprement se repaît de *bayes*, en abboyant vainement après la lune. On a dit aussi *bayer*, d'*abbayer*, dans la signification de se repaître de *bayes*, & cela long-tems avant la farce de Patelin ; d'où Pasquier prétend que vienne le mot de *baye*. Le Roman de la Rose, fol. 18. v°.

> —— *Ah frere vous bayez*
> *à ce qui ne peut advenir.*

Item fol. 36. r°.

> *La folle amour à quoy tu bayes*
> *Ne commande-je que tu bayes.*

Baye, dans cette signification de *donner une baye*, peut aussi venir de *bacca*, pris pour le fruit du laurier, qui n'est proprement rien, quoiqu'il ait l'apparence d'un fruit. On sçait qu'en 1648. M. Talon voulant dans sa belle harangue, prouver combien la paix étoit préférable à la guerre, dit que le laurier, symbole de la guerre, ne produisoit que des feuilles ; mais que l'olivier, symbole de la paix, produisoit d'excellens fruits. *Le Duchat.*

BAYE. Les Maçons appellent *baye* l'ouverture qu'ils font dans un mur pour y faire une porte ou une fenêtre *M.*

De *badicare*, diminutif de *badare*, qui veut dire *baailler*. A l'endroit de la *baye*, il semble que le mur *baaille*. En Languedoc, pour dire qu'un mur s'ouvre, on dit qu'il *baaille*. Le Duchat.

BAYE : plage, rade ; espéce de golfe, où les vaisseaux sont à l'abri des vents. De l'Espagnol *baya*, dérivée du Latin *baia*. Isidore, au chap. 8. du liv 14. de ses Origines : PORTUS *autem locus est ab accessu ventorum remotus ; ubi hiberna opponere solent. Et* Portus *dictus à deportandis commerciis. Hunc Veteres à bajulandis commerciis* baias *vocabant : illa declinatione à* baia, baias, *ut à* familia familias. M. Bochart dérivoit *baia* de l'Espagnol *baxa* ; c'est-à-dire, *basse*. *Baxo*, *baxa*, *baja*, *baia* ; comme qui diroit le lieu où l'eau de la mer est plus basse approchant de terre. Ces étymologies ne me plaisent pas. *M.*

BAYER. Voyez *béer*. M.

BAYONNETTE. Voyez *baïonnette*. M.

B A Z.

BAZANE. C'est un cuir de vil prix. Mathieu Pâris, dans les Vies des Abbés de Saint Auban : *Calceamenta de vili corio, quod vulgò* bazan *vocant.* La couleur de ce cuir est d'ordinaire un blanc sale, c'est-à-dire, mêlé de quelque noirceur : d'où vient que nous appellons *bazané* le teint enfumé & noirci. Scaliger, dans ses Exercitations contre Cardan, 32. 16. parlant de la couleur appellée en Latin *luridus color : Est autem* pallidus *ingrato nigrore mistus ; qui color coriis quibusdam*, basanum *Gallis. Ea coria Veteres* lora *&* lura. Où l'on voit qu'il tient, que comme les Latins ont fait *luridus*, d'un noir appellé *lora*, ou *lura*, de même nous avons fait *bazané*, de *bazane*. Caseneuve.

BAZANE. Voyez *basane*. M.

BAZAR. C'est une espéce de rue longue, large & voutée, destinée au commerce. Ce terme est usité parmi les Orientaux, sur-tout dans la Perse. Il est purement Turc, & point Arabe, & signifie achat & échange de marchandises, & se dit par extension des lieux où l'on fait le trafic. *

BAZOCHE. Joannes Lucius, *lib.* 1. *Placit. tit.* 3. tient que ce mot vient de βαζοχεῖν, qui, dans l'Interpréte d'Aristophane, signifie *dire des mots de raillerie*. Mais Mornac, sur la Loi 15. au Code *De Judiciis*, n'en peut pas demeurer d'accord avec lui, & soutient, que comme les François ont fait *bazoge* de *basilica*, ils en ont aussi fait *bazoche*. Et il assure ensuite, que son opinion a été approuvée par des hommes de grand savoir, tels que Pierre Pithou, Nicolas le Févre, Fauchet, & Antoine Loisel ; & par-là il veut dire que *basilica* signifie quelquefois *la Maison*, *le Palais*, *& la Cour d'un Prince.* Nous en avons formé *bazoche*, qui est proprement la Cour du Roi des jeunes Praticiens. *Caseneuve.*

BAZOCHE. Voyez *basoche*. M.

BAZOIRE. Monnoye d'argent de la valeur de trois livres quinze sols Tournois, fabriquée en Flandres, & appellée de la sorte, parce que les premieres qu'on y frappa, représentoient d'un côté l'Archiduc Albert, & l'Archiduchesse Isabelle, unis en la forme des personnes dont les joues étoient comme colées ensemble, ainsi que de personnes qui se baisoient. A metz on dit *bajoire*, & je crois que c'est ainsi qu'il faut parler : de *bis* & de *jotaria*, fait de l'Italien *gota*, d'où nous avons fait *joue*. Le Duchat.

B E A.

BE'ATILLES. Menues choses délicates ;

qu'on met dans les pâtés, dans les tourtes & dans les potages; comme, ris de veau, crêtes de coq, foies gras, &c. De *beatus*. *Beatus*, *beati*, *beatitulus*, *beatillus*, *beatilla*, BEATILLES : comme qui diroit, *mets d'heureux*. Les Grecs ont appellé de même les repas superbes μακάρων ἰωχίαι. Voyez ci-dessous *macaron*. ¶ Trippault dit qu'en quelques endroits de France les petites femmes sont appellées *béatilles* : ce que je n'ai point lû ailleurs. *M.*

BEAU-BEAU. Faire *beau-beau*, *far bellin bellino*, comme dit l'Italien, c'est-à-dire à quelqu'un par flatterie qu'il est *beau*, plus que *beau*. Avoir *beau-beau*, qu'on écrit *bobo*, se dit des enfans, à qui, pour leur faire oublier un petit mal, on dit par carresse en soufflant sur la partie, qu'ils sont *beaux beaux*, c'est-à-dire, *trai-beaux*. Ainsi un enfant qui dit *beau-beau*, demande que pour l'appaiser on lui dise qu'il est beau. *Le Duchat.*

BEAUCOUP. Je ne sais d'où vient ce mot. Le Bon le dérive de *bella copia*. Nicot en a donné la même origine. BEAUCOUP, dit-il, *à* bella, *id est*, *bona & magna*, copia. Ce qu'il a pris de Sylvius. Voici les termes de Sylvius, qui sont de sa Grammaire, à la pag. 147. BEAUCOUP, *divisum* beau-coup, *significat* bellum ictum : *à* κόπτω, *id est*, scindo. *Inde verò, consuetudine, transiit in adverbium quantitatis. Vel potiùs, à* bella, *id est bona & magna, copia.* Mais *coup*, en *beaucoup*, ne peut avoir été fait de *copia*. Il pourroit l'avoir été de *copium*, dit, par métaplasme, au lieu de *copia*. Anciennement nous disions *beauxcoups*. Le Roman de Lancelot du Lac : *Sire, dites-nous-en, s'il vous plaist, aucune aventure. Beauxcoups, dit le Seigneur, vous en puis dire : car je en vis plus de mille.* M.

BEAUCOUP, ne vient pas de *bella-copia*, qui n'est qu'une allusion, mais simplement de *beau* & de *coup*, en prenant *coup* pour *fois*, parce que ramasser en un seul coup une grande quantité de quelque chose qu'on souhaite, c'est un *beau coup*. Ainsi le Pêcheur, qui du coup qu'il jette son filet, prend quantité de poissons, fait, dit-on, un beau coup de filet; ce qui a même passé en proverbe pour la capture qu'un Prevôt fait d'une compagnie de voleurs. A Dijon, *en voici une belle fois*, est la même chose qu'*en voici beaucoup* ; ce qui ne sert pas peu à confirmer l'étymologie que j'ai donnée. M. Ménage, qui l'avoit d'abord proposée dans la premiere édition de ses *Origines Françoises*, s'en est assez mal-à-propos retracté dans la seconde ; où il a mieux aimé dire qu'il ne savoit d'où venoit ce mot. *Glossaire Bourguignon.* *

BEAUHARNOIS. Famille ancienne & célébre de la ville d'Orleans. Ce que l'on dit du changement de nom de ceux de cette Famille, est une Fable : ce nom de *Beauharnois* se trouvant dans de très-vieux Titres. Dans le Procès qui fut fait pour la justification de la Pucelle d'Orleans, il est parlé du témoignage d'un Jean Beauharnois, & d'une Pétronille Beauharnois. Et j'apprens de M. de Gyvês, Avocat du Roi au Présidial d'Orleans, que ce Jean Beauharnois étoit fils de Guillaume Beauharnois, dont le contrat de mariage est du 20. Janvier 1390. & que sous Louis Duc d'Orleans, qui depuis fut Louis XII. Roi de France, il y avoit un Pierre Beauharnois, Maître des Requestes. *M.*

BEAUPÉRE. Pasquier, liv. 8. chap. 50. veut que ce mot ait été dit des Religieux, au lieu de *Béat-pére* ; à cause de la sainteté de leur vie. Pasquier se trompe. On a dit *beau-pére* en cette signification, comme on a dit *Beau-Sire*. Pasquier veut aussi qu'on ait dit *Beau-pére* en parlant de ceux qui ont des Enfans mariés, à cause de la joie que ces peres reçoivent de leurs enfans : & que de-là on a dit ensuite *beau-fils*, *belle-fille*, *belle-mére*. Pasquier se trompe encore en cet article. On a encore dit *Beau-pére* en cette signification-là, comme *Beau-Sire*. Je remarquerai ici par occasion, que les Anglois disent *Father in law*, c'est-à-dire, pére selon la loi, pour dire un *beau-pére* : & ainsi de la belle-mére, du beau fils, & de la belle-fille. *M.*

H. Etienne, en son Traité préparatif pour l'Apologie d'Herodote, ch. 21. *Je pense que cette appellation de* beaux-peres, *vaut autant comme si on disoit* beaux vieillards, *& ce qui me confirme en cette opinion, est le mot du Grec vulgaire* Kaloïro *ou* Kaloëro, *qui semble corrompu de* καλὸς, *c'est-à-dire*, beau *& de* γέρων, c'est-à-dire, vieillard. *Or cette appellation nous monstre qu'ils ont vescu de tout tems à leur aise : car on appelle un beau vieillard, qui en dépit de la barbe blanche est encore frais, & auquel la peine ou le chagrin n'ont point effacé les beaux traits du visage. Et de fait, selon cette signification, les plus beaux vieillards qu'on voye en Italie, & principalement à Venise, sont les Moines & surtout les mendians : combien que là ils soyent appellez seulement* peres, *sans ajouter ce mot* beaux. *Et feroit bien aussi beau voir ceux de France, s'ils portoient barbe comme ceux-là.* Du reste, M. Ménage a raison. *Beau-pére* s'est dit des Religieux, par honneur, comme de personnes que l'on voyoit volontiers ; & il n'y a point de doute, que par la même raison, on n'ait aussi traité de *beau-pere* & de *belle-mere*, ses pere & mere propres, comme on voit très-souvent dans Froissart, le titre de *beau oncle*, *belle ante*, & de *bonne ante* à l'oncle & à la tante propre. Et si par les noms de *beau-pere* & de *beau-frere*, on n'entend plus aujourd'hui que le mari de notre mere, ou le pere de notre femme, & le frere de notre femme, ou le mari de notre sœur, ce n'est que parce qu'aujourd'hui on appelle son pere & son frere seuls, du nom de pere & de frere. Dans Froissart, vol. 2. fol. 164. r°. édit. d'Ant. Verard, la Duchesse de Brabant, tante du Duc Aulbert de Hainaut, parle ainsi à son neveu le Duc de Bourgogne : *Beau neveu, j'ay sceu de vérité que le Duc de Lancastre, est très-puissant en Angleterre...... que sa Fille soit assignée à mon neveu Guillaume de Haynault ; & j'auroye plus chier ung prousfit pour vous & pour vos enfans, que pour les Anglois. Ma belle ante, répondit le Duc de Bourgogne, grand mercys, & je vous croyeray, & laisseray convenir de ma fille Marguerite au Damoisel de Haynault. Adonc la bonne ante alla de l'ung à l'autre, &c.* Le Duchat.

Autrefois, c'est-à-dire, avant que les complimens fussent tout-à-fait communs, on traitoit de *beau-sire* une personne, aussi communément que depuis on l'a traitée de *Monsieur*, mot qui emporte une espéce de servitude dans celui qui le donne à un autre. Depuis, ce mot de *beau*, qui signifie *agréable*, ayant, comme trop cordial, été banni du discours, on a trouvé plus civil de traiter les gens de *Monsieur*, *mon pere*, *mon frere*, *mon cousin*, que de les traiter de *beau-sire*, *beau-pere*, *beau-frere*, *beau cousin*. Et comme d'ailleurs, nous manquions en ce tems-là de termes pour distin-

guer un *pere* d'un *beau-pere*, un frere & un cousin germain, d'avec un frère ou un cousin d'alliance, on a affecté le nom de *beau* à ces derniers, pour les désigner, entant qu'ils n'étoient devenus *peres*, *freres* & *cousins*, dans la famille, que par l'agrément qu'on y avoit fait de leurs personnes sur ce pié-là. Perceforest, vol. 1. ch. 34. *Vous y viendrez ou bellement ou laydement*, c'est-à-dire, *de gré ou de force*, *bon gré malgré*. Le Duchat.

BEAUSSE. De *Belsia*, dont Fortunat s'est servi le premier, si on en croit Papyrius Masso. Belsiæ *verbo primus, quod sciam, usus est Fortunatus Pictaviensis in Vita Germani Parisiorum Episcopi*. C'est dans ses Annales de France, en la Vie de Philippe Auguste. *M.*

BEC.

BEC. Ce mot nous est demeuré de l'ancienne Langue Gauloise. Suétone, dans la Vie de Vitellius, parlant de M. Antoine I. *Cui Tolosæ nato cognomen in pueritia* Becco *fuerat : id valet* Gallinacei rostrum. Où *Becco* est *bec de coq*. M. de Saumaise sur Tertullien *De Pallio*, pag. 70. *Hesychio*, *βῦκκα sunt κεφαλα. Hæc dicebatur & βῦκα. Unde vox* beccum, *pro corneo rostro : quod vocabulum Gallicum esse scribit Suetonius. Gallorum fortasse Massiliensium, qui à Græcis accepêre : nam & Græcè loquebantur. Non magis sanè Gallica illa vox, quàm* sagum, rene, braca, bulga, petoritum ; *quas Gallicas volunt esse, cùm puræ Græcæ fuerint. De qua re nos alibi.* Caseneuve.

BEC. C'est un vieux mot Gaulois. Suétone, en la Vie de Vitellius, chapitre dernier, parlant d'Antonius Primus : *Cui Tolosæ nato cognomen in pueritia* BECCO *fuerat. Id valet gallinacei rostrum.* Voyez *coc*, *becquée*, & *beccasse*. M.

BEC. Abbaye en Normandie. Du vieux mot Normand *bec*, qui signifie ruisseau ; à cause que cette Abbaye est située sur un ruisseau. Milo Crispinus, dans la Vie de S. Lanfranc, chap. 8. *Est autem Beccense Monasterium inter duos montes situm, super rivum qui* Beccus *dicitur ; à quo & nomen accepit*. Guillaume de Jumiéges, liv. 6. parlant du lieu de l'Abbaye du Bec : *Qui à rivo illic manante* Beccus *appellatur*. Voyez la Chronique du Bec, pag. 1. & Gilbert Crispin, en la Vie du Bienheureux Hellouin, pag. 35. L'Auteur de la Chronique de Normandie s'est trompé quand il a dit, pag. 65. que *bec* en langage Danois signifioit *cours*, ou *voye*. Il signifie *ruisseau*, comme il vient d'être remarqué. Et de-là, les noms de *Caudebec*, d'*Orbec*, & de *Robec*, &c. Voyez M. de Valois, dans sa Notice des Gaules, au mot *Calidum-Beccum*. Le vieux mot Normand *bec* a été fait de l'Alleman *bach*, qui signifie *un ruisseau*, & que les Flamans prononcent *beke*. Le P. Labbe, prétend que *Bec* ne signifie pas *ruisseau*, mais la pointe de terre qui est entre deux rivières. *Et c'est de-là*, dit-il, *que viennent* l'Abbaye du Bec, Caudebec, Orbec, le Bec d'Ambés, & le Bec d'Allier. Touchant l'étymologie de l'Abbaye du Bec, voyez H. Etienne, dans son Traité préparatif pour l'Apologie d'Hérodote. *M.*

BEC : pour *embouchûre de fleuve* : comme quand on dit, *le Bec d'Allier* ; *le Bec d'Ambés*, entre Bordeaux & Blaye ; *le Bec de Cisse*, entre Amboise & Tours. Du mot de *bec*, en la signification de *bouche*. Les Grecs ont appellé de même στόματα les embouchûres des fleuves. Xénophon : στόματα Νείλου. Et les Latins *ora*. Virgile, liv. 1. de l'Enéide :

> *Unde per ora novem, magno cum murmure montis,*
> *It mare proruptum.*

Ovide, liv. 6. de ses Fastes : *Verticibus densis Tibridis ora tenent*. Et dans la dixiéme Elégie du liv. 3. *Miscetur vasto multa per ora freto*. ¶ On appelle en Anjou *Bouchemaine*, le lieu où la Maine entre dans la Loire. On l'appelle aussi *la Poime*, de la ressemblance d'un *bec* a une pointe. *M.*

BEC-DE-CORBIN. Il y a une Compagnie de la Garde du Roi, appellée *la Compagnie des cent Gentilshommes de la Garde du Roy* ; parce que dans le tems de son institution elle n'étoit que de cent hommes. Elle est aujourd'hui de deux cens hommes. On appelle ces Gentilshommes *Becs-de-Corbin*, de la ressemblance de leurs armes à un bec de corbeau : & leurs armes s'appellent aussi *Becs-de-corbin*. Touchant la fonction de ces Gentilshommes, voyez le livre intitulé l'*Etat de la France*.

On appelle aussi *bec-de-corbin*, un instrument dont se servent les Chirurgiens pour tirer les tentes d'une plaie, & les tireurs de cors aux pieds pour arracher les ongles. *M.*

BECCAFIGUE. De l'Italien *beccafico*. Les Grecs ont appellé de même cet oiseau συκαλὶς, & les Latins *ficedula* ; à cause des figues dont il est friand, & dont il s'engraisse. Martial :

> *Cùm me ficus alat, cùm pascar dulcibus uvis,*
> *Cur potiùs nomen non dedit uva mihi ?*

L'Alamanni, dans sa Stance sur l'étymologie du mot *beccafico* :

> *Mentre che io stava solo e scioperato,*
> *Aspettando alla ragna i beccafichi ;*
> *La cagion del lor nome ò ritrovato,*
> *Esser solo il beccar ch' e' fan de' fichi.*
> *Noi, che gli becchiam, quando an beccato ;*
> *Possiam chiamarci* Beccabeccafichi. *M.*

BECCAINE. On appelle à Metz *caine* l'oiseau nommé *cane* ; & *beccaine*, la queue d'une robe traînante. C'est un composé de *bec* & de *cane*, parce que ces queues ont ordinairement la figure d'un bec de cane. *Le Duchat.*

BECCARD. Femelle de saumon. Rondelet, au chapitre du Saumon : *Les François font deux différences de saumons. Ils appellent les grands*, Saumons ; *les petits*, Tacons. *Davantage, ils font différence entre le mâle & la femelle, laquelle ils appellent* Beccard, *à cause qu'elle a le bec plus crochu que les mâles.* M.

Rabelais, liv. 4. ch. 59. met les *Becars* au nombre des viandes qu'on servoit aux gastrolatres pendant les jours auxquels on mange gras. Ainsi ce pourroit bien être autre chose que le *Beccard* dont parle ici M. Ménage. *Le Duchat.*

BECCASSE. Du mot *bec* ; à cause de la longueur de son bec. Les Grecs, pour la même raison, l'ont appellée σκολόπαξ, de σκόλοψ, qui signifie un bois long & pointu ; & les Latins des bas siecles, *rostratula*. ¶ *Beccus*, *beccacius*, *beccacia*, BECCASSE. *Beccacius* est un augmentatif de *beccus* ; comme *libraccio*, de *libro*. M.

BE'CHE. Voyez *besche*. M.

BECHEVET. Cet mot se dit de deux choses qui sont placées à contre-sens ; ou, dont l'une a les pieds à la tête de l'autre. De *bis*, & de *chevet* en la signification de *tête* ; comme qui diroit *une*

chose à deux têtes. Voyez *chêvet.* Rabelais, dans le chapitre des Jeux de Gargantua, qui est le 22. du liv. 1. *A teste à teste bêchevet.* M.

BECHIQUE. C'est un terme de Médecine, qui signifie ce qui a rapport à la toux. Un remède *bechique* est un remède qui est bon pour guérir la toux. Ce mot est Grec, & vient de βὴξ βηχός, *toux.* *

BECHU, ou BECCU. Se dit des oiseaux qui ont le bec de différentes figures. On appelle aussi *beccu* ou *begu*, un cheval qui marche toujours. Ce mot, comme on voit, vient de *bec.* Voyez ci-devant *Baigu.* *

BECNAUDE. C'est un terme injurieux, qui est en usage dans quelques Provinces de France, & sur-tout à Meaux, pour signifier une femme criarde, ou qui a mauvaise langue. L'Histoire Fabuleuse de S. Faron & de S. Fiacre, fait mention d'une *Becnaude*, dont on peut voir un trait dans l'Histoire de l'Eglise de Meaux, tom. 1. pag. 55. Ce mot a été formé apparemment par un allongement de celui de *bec.* On a dit peut-être d'abord *becquenaude*, & ensuite *becnaude.* On dit d'une personne qui parle beaucoup, qu'elle a bon bec. *

BECQUEBO. Mot Picard, qui signifie *un piverd.* Henri Etienne, dans ses Hypomnèses de la Langue Françoise, pag. 129. *Sed quum in omnibus quæ hactenus attuli exemplis, simplicem apocopen habeamus, nunc de illa tractationem insigni cujusdam, quæ duplex est, exemplo claudam. Ea est in vocabulo* picmar : *quod avis cujusdam est nomen, quam Latini* Picum Martium *appellârunt : Plinius,* Picum arborarium : *Græci,* δρυοκολάπτην : *cujus vocabuli significationi planè respondet nomen illud à Picardis impositum*, Becquebo : *quod componitur ex verbo* becquer (*sive* bequer) ; *ex quo etiam* Becquefigue ; *& vocula*, bo, *idem significante quod cæteris Gallis* bois, *id est*, lignum. *Vocamus autem &* piverd *eamdem avem*, q. d. *picum viridem. Sciendum est porrò, sicut* piverd *pronuntiatur potiùs quàm* picverd, *ita etiam* pimar, *potiùs quam* picmar, *a plerisque scribi, atque adeò proferri. Sed manifesta est in hac etiam pronuntiatione derivatio è duabus illis Latinis vocibus* picus martius : *quæ quoniam ambæ* ἀποκόπτονται *ad efficiendum nobis illud avis nomen, ideo duplicem in eo esse apocopen dixi.* Nicot : BECQUEBO, *Picardis* picus martius : *ainsi nommé pour ce que de sa coustume il becque le bo :* quia rostro solet appetere boscum : sic enim appellant *lignum.* Voyez *bois.* M.

Cet oiseau se nomme dans le patois de Metz *Bachebo*, du verbe *bacher*, qui signifie *frapper*, *buquer*, & de *bo*, c'est-à-dire, *bois.* Le Duchat.

BECQUÉE. C'est ainsi qu'on parle à Paris. Dans les Provinces d'Anjou & du Maine, on dit *bêchée.* Et Belleau, dans son Chant Pastoral sur la mort de Joachim du Bellay, s'est servi de ce mot :

Comme des passereaux la beante nichée
Qui pert sa mere aux champs attendant la bêchée.

Et Rabelais, 2. 14. *Tu n'as pas trouvé tes petits beuvereaux de Paris, qui ne beuvent en plus qu'un pinson, & ne prennent leur bêchée, sinon qu'on leur tape la queue à la mode des passereaux.* Et Montagne, liv. 1. chap. 18. *Tout ainsi que les oyseaux vont quelquefois à la queste du grain, & le portent au bec sans le taster, pour en faire bêchée à leurs petits.* M.

BED.

BEDAINE. De *bis*, & de *dondaine* ; comme qui diroit *double dondaine.* Anciennement on disoit *bedondaine* ; témoin le livre intitulé *la Bedondaine des Présidens*, dont Maître François fait mention au Catalogue des livres de la Bibliothéque de S. Victor : & on le dit encore à présent en quelques lieux de Normandie. On appelloit proprement *dondaine* un certain instrument de guerre qui jettoit des boules de pierres rondes, & que le Président Fauchet, en son livre de la Milice, compare à la Catapulte des Anciens. Et parce que cet instrument étoit court & gros, on a de-là appellé les grands ventres *des bedondaines* ; & ensuite, *des bedaines : & grosse dondon*, une femme courte & grosse. Voyez le Président Fauchet, au lieu allégué. On a dit aussi *bedon*, pour *tabourin.* Rabelais use de *bedaines*, pour les pierres que jettoient les bedaines : c'est au liv. IV. ch. XL. où il parle d'une truye, qui est un instrument de guerre : *C'estoit un engin mirifique, fait de telle ordonnance que des gros couillars, qui par rang étoient autour, il jettoit bedaines, & quarreaux empennez.* M.

Quelques-uns, après Guichard, dérivent *bedaine* de l'Ebreu בטן *beten*, qui signifie *ventre.* Le *d* & le *t* sont des lettres de même organe, & se mettent facilement l'une pour l'autre. Cette étymologie est assez naturelle. *

Rabelais, liv. 4. ch. 40. a appellé au sens propre *bedaines* les plus grosses de ces pierres arrondies que l'ancienne artillerie employoit au lieu de boulets de fer ; & ce mot, fait de *bis* & de *dondaine*, ne vouloit dire autre chose que *double dondaine* ; dondaine étant le mot qui désignoit celles de ces pierres qui n'excédoient point la grosseur ordinaire. De-là vient que par métaphore, on appelle *bedaine* la panse d'un homme fort ventru. Mais, demandera-t-on, d'où vient le mot *dondaine* ? Selon moi, c'est de *rotunda*, en soulentendant *petra. Rotunda, rotundana*, & par apherese *tundana, dondaine* : d'où vient qu'on appelle aussi *dondon*, une jeune personne courte & grosse. Anciennement, on disoit *bedondaine* pour *bedaine* ; & delà dans Rabelais, liv. 2. chap. 7. *bedondaine* pour un gros ventre de Président, parce que, comme ce n'est qu'avec l'âge qu'on parvient à cette charge, on suppose qu'un Président doit avoir bien plus de ventre qu'un jeune Conseiller. Voyez Rabelais, liv. 2. ch. 10. On a appellé aussi *bedon* un tambour, parce qu'il est gros & court ; & dans Rabelais, liv. 3. ch. 26. Panurge, parlant à son bon ami Frere Jean ; *tien-moy ung peu joyeux, mon bedon*, lui dit-il ; parce que vraisemblablement la conversation ordinaire de ce Moine ne le réjouissoit ni plus ni moins que dans les contes attribués à Bonet des Périers, ch. 49. Chicouan, Tabourineur à Amboise, se mettoit en joie au son de son tabourin. *Le Duchat.*

BEDANE. Outil de Charpentier & de Menuisier. Par corruption de *bec-d'ane* ; à cause de sa ressemblance au bec d'un âne. M. Richelet, a écrit *bec-d'asne.* M.

BEDEAU. C'étoit anciennement une espèce de Sergens qui faisoient les exploits de Justice en toute sorte de Cours, tant souveraines que subalternes : bien que Fauchet ait écrit, sans fondement, qu'ils servoient aux Justices subalternes, de même que font les Sergens aux Royales. Les Or-

donnances d'Ecosse, intitulées *Regiam Majestatem*, liv. 4. ch. 14. *Adveniente die quindeno, pars prosequens compareat in Curia, & petat partem suam; & faciat eam vocari per Bedellum, ter vel quater ad minus.* Les Ordonnances du même Royaume, intitulées *Leges Burgorum*, ch. 61. *Si autem citatus fuerit à Bedello suo coram idoneis testibus, & non venerit ad Curiam Domini Regis.* Car chaque ville avoit ses Bedeaux. Là même, au chap. 112. *Omnis citatio in Burgo debet fieri per Bedellum Burgi.* Toutefois on les trouve souvent distingués des Sergens. Les Ordonnances d'Ecosse, intitulées *Iter Camerarii*, ch. 5. dont le titre est *De Servientibus, vel Bedellis calumniandis.* Le Traité des Vertus & des Vices: *Li quins est li péchés des Baillis & des Prevos, & des Bedeaux, & des Sergens, qui accusent & qui chalongent les pauvres gens.* L'Ordonnance de S. Louis, rapportée par le Sire de Joinville: *Nous deffendons aussi que Baillif, Prevost, ne autre, ne tiennent trop grand nombre de Sergens, ne de Bedeaux, en façon que le commun peuple en soit grevé.* Leurs charges se trouvent maintenant confondues avec celles des Huissiers & des Sergens: leur nom étant seulement demeuré aux Officiers des Universités, qui, avec des masses d'argent, marchent par honneur devant les Docteurs Régens & Professeurs publics. Ce qui me porte à croire, que c'étoient les anciens Sergens, que les anciennes Coutumes appellent *Sergens à verge*, & *à masse d'argent*; & *Sergens Bâtonniers.* Fauchet s'est imaginé que les Bedeaux étoient ceux-là mêmes que nos anciens Historiens appelloient *Bidaux.* Mais je ferai voir ci-après, ce que c'étoit que *Bidaux*, & d'où ce mot tiroit son origine. Car pour celui de *Bedellus*, il y a une Glose marginale, sur le chap. 5. des Ordonnances d'Ecosse, intitulées; *Iter Camerarii*, qui a remarqué qu'il étoit dit, *quasi pedellus*, à pedo; *hoc est baculo, præsertim pastorali.* Car j'ai déja dit que les Bedeaux devoient être de ces Sergens qu'on appelloit *Sergens Bâtonniers.* Caseneuve.

BEDEAUX. On appelloit ainsi anciennement certains Ministres de Justice. Les Ordonnances de Louis IX. *Ubi Bedelli & Servientes ad remota loca mittuntur, eis absque Superioris literis non credatur.* On appelloit aussi de même, les Ministres des Universités: & en cette derniere signification, ce mot est encore en usage. Le Président Fauchet croit que ces Bedeaux ont été ainsi appellés de *Bidaux*, qui étoient des soldats paysans; les Bedeaux servants aux Justiciers subalternes, au contraire des Sergens qui servoient aux Royales. *Car il semble*, ajoute-t-il, *que les Sergens Royaux fussent de franche condition, & les Bedeaux paysans; qui est la cause pourquoy on dit que les Sergens estoient les Cæsariani du temps passé; & en Normandie* Sergenterie *est nom de fief.* Les Italiens disent *Bidelli*: ce qui favorise aucunement l'opinion du Président Fauchet. Les Latiniseurs ont dit *Bedellus*, que Vossius, liv. II. *de Vitiis Sermonis*, chap. 3. & liv. III. chap. 2. estime avoir été dit, *quasi pedellus, à pedo, sive baculo quem gestat.* Les autres le dérivent de *pes pedis*, *quòd alteri sit à pedibus*: & de cette opinion, est un certain Joannés Nisæus, en la Vie de Xystus Betuleius, imprimée au devant de Lactance; car voici comme il parle du Bedeau de l'Université: *Academiæ serviit munere quòd à pedibus solet appellari.* Ramus, au Traité qu'il a fait *de Reformatione Universitatis ad Carol. IX.* use de *Pedellus*, au lieu de *Bedellus.* Isaac Wake, Anglois, en son livre intitulé, *Rex Platonicus*, estime que *Bedellus* a été fait de l'Anglois *bid*, qui signifie *monere. Tales jam Romæ dicuntur* Fideles, (il parle des Bedeaux des Universités) *& eorum sceptra* mazæ; *unde Anglicanis* mace. *Stat. Urb. Rom. lib. III. cap. 4. Aliqui potiùs dici volunt* Pedellos *à pedo quod gestant; quales sex habet Academia tres clavas aureas gestantes, reliquas argenteas. Sed puto potiùs dici ab Anglico* to bid, *quod est* monere. *Nam ejusmodi est eorum munus, & à nobis ad exteras Academias nomen fortè derivatum.* Dans les Dictionnaires Anglois *to bidde* est interprété par *commander*, & non pas par *avertir.* M.

Je suis très-persuadé, que *bedeau* vient de *pedellus*, de même que *bidaut* & *pitaut*, dans la signification de fantassin: Et ce *pedellus*, qui est un diminutif de *pedes peditis*, désigne la fonction du *bedeau*, qui est de n'exploiter qu'à pié, & de n'aller qu'à pié dans les cérémonies où sa présence est requise. Les Epîtres *Obscur. vir.* pag. m. 195. *Ivit ad pedellum cursorem civitatis: novi Latinistæ vocant viatorem.* Le Duchat.

Joignons ici le sentiment de Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Pedell*: voici ses paroles. PEDELL, *apparitor academicus. Latin. barbar.* bedellus, *Gall.* bedeau, *Ital.* bidello. *Non à* pedo *seu baculo, quem gestat, nec à* pedibus, *quod Rectoris sit pedissequus, & multò minus à* büttel *lictor; sed ab Anglosax.* bædel, bydel, *quatenus* nuncium *significat. De voce Anglo-Saxonica, ejusque usu & ortu, vide plura in* büttel *apparitor.* Et au mot *büttel*, il dit: BUTTEL, *apparitor, servus & emissarius judicis. Gloss. Pez. emissarios* putilun. *Somner. in Dict. AS.* bædel, bydel *præco, nuncius, tabellarius...... Cangius in Glossario*: Bedelli, *apparitores minores, qui ad judicia citabant, &c. Spelmannus dictum putat à* bitten, bidden *petere, rogare, precari. Sed quid roges non explicat. Malim igitur à* bieten *nunciare, notum facere, indicare. Quamvis enim tres personas unus sustineat, emissarii, citatoris, compulsoris, ad unam tamen reduci possunt, nempe* nuncii. *Hinc etiam de Episcopis dicitur in Manuscripto Antiquo-Saxonico apud Spelmannum, ubi hæc verba:* Biscopas synd Godes bydelas, *Episcopi sunt Dei præcones. Hodie non amplius dicimus* büttel, *sed* pedell; *nec de quovis apparitore, sed de academico tantùm. Quâ in re imitamur Latino-Barbaros, sicut illi imitantur Saxones.* On voit dans ce passage, ce me semble, la véritable origine du mot *bedeau.* *

BEDIER. Ignorant, qui connoît à peine les lettres de l'alphabet. H. Etienne, pag. 5. de la Préface de son Apologie d'Herodote, parlant de la honte que reçut un jour le Sorboniste Noël Beda, en voulant détourner le Roi François I. du dessein qu'avoit formé ce grand Prince, d'établir à Paris des Professeurs Royaux dans les Langues Saintes, sur-tout dans le Grec: *Mais quand en trouva que Beda condamnoit un langage, duquel à grande peine connoissoit-il la premiere lettre, Beda fut déclaré Bedier.* Il dit la même chose en termes peu différens encore au ch. 29. Et il faut que de son tems le mot *bedier* fût bien commun dans notre langue, puisqu'il entroit même dans nos dictons:

Deniers avancent les bediers,
Et des premiers font les derniers:

Dit à propos de la vénalité des charges un vieux

proverbe, pag. 70. du Recueil de Gabr. Meurier; Lyon, *in-16.* 1577.

Un ami de Marot à Sagon, dans le Marot de M. l'Abbé Langlet, T. IV. pag. 553. de l'édition, *in-4°.*

Tu eusses eu des plus gorriers
Coups de fouet pour ton chappeau,
Qu'onque bedier eut sur sa peau;
Et lors on t'eust monstré au doigt:
Voilà l'asne qui tant mordoit.

Ce même mot aussi, dans la signification d'âne ou d'ignorant, a été pareillement employé par Innocent Gentillet dans son Anti-Machiavel, part. 3. Max. 32. pag. 761. de l'édition *in-16.* 1577. Et il n'est pas jusqu'au verbe *beder*, fait de *bedier*, qu'on n'ait dit pour réduire à recommencer, renvoyer d'où l'on est venu. Les Vigiles du Roi Charles VII. tom. 1. pag. 149. de la nouvelle édition:

Depuis s'en vindrent par la ville,
Pour François cuider suborner:
Mais l'en les fist sur pié sur bille
Bien-tost beder & retourner.

Et cependant le petit Dictionnaire Fr. Ang. de Hollyband, Londres, *in-4°.* 1593. est le seul où j'aie trouvé le mot *bedier.* Voici sous la lettre B, les termes du Vocabuliste : *Ce n'est qu'un bedier : he is but a great Calfe*, c'est-à-dire, *ce n'est qu'un grand veau.* Il n'est donc pas surprenant que personne n'ait encore cherché l'origine d'un mot qui est comme ignoré depuis long-tems. Mais comme par tous les passages sus allégués on voit ce que signifie ce vieux mot, je crois pouvoir à coup sûr le dériver par aphérèse & par syncope d'*abecedarius*, qui se trouve dans Du Cange. *Abecedarius, becedarius, bedarius, bedier.* Le Duchat.

BEDON. BEDONDAINE. BEDON, *en vieux François, & qui n'est plus maintenant en usage, veut dire* Tambour : *Et figurément, par raillerie, on appelle* Bedon, *un homme qui est gros & gras*, disent Messieurs de l'Académie : ce qui est très-véritable. On appelle aussi *bedon*, la maniere de frapper une cloche avec son batant deux fois d'un côté. Et de-là le verbe *bedonner. Bourdonner*, c'est frapper de deux côtés. BEDONDAINE est un dérivé de *bedon.* M.

BEDOUAU. Nous appellons ainsi en Anjou un *blêreau.* On dit *Bedou* en Basse-Normandie. *Bédouau* est un diminutif de *bedou.* M.

BEDOUINS ou BEDUINS. On appelle ainsi les Arabes du Desert, qui n'habitent que sous des tentes qu'ils transportent d'un lieu à un autre, selon la commodité des pâturages. Ce sont ceux que les anciens appelloient Scenites. Le mot *bedouin* est fait de l'Arabe *badawi* ou *badawi*, signifiant un homme qui habite dans le Desert, qui méne une vie champêtre. *Badawah*, signifie habitation dans le Desert, vie champêtre ; *badwon* & *badiah* le Desert. Tous ces mots viennent du verbe Arabe *badawa*, qui veut dire, habiter dans le Desert, mener une vie champêtre, vivre en Nomade. *

BEE.

BEELLER. De *balare*, qui a été fait par anomatopée, c'est-à-dire, du son de la chose qu'il signifie. Quintilien 1. 5. *Sed minimè nobis concessa est ὀνοματοποιΐα. Quis enim ferat si quid simile illis meritò laudatis,* λίγξε βιὸς, & σίζει ἄνεμος, *fingere audeamus. Jam, ne* balare *quidem, aut* hinnire, *fortiter diceremus, nisi judicio vetustatis niterentur.* M.

BE'ELPHEGOR. Nom d'une Idole des Moabites & des Madianites. Ce mot est fait de l'Ebreu בעל פעור *Baal-Pheor*, en prononçant *Béel* à la Chaldéenne, au lieu de *Baal*, & en prononçant le ע *ain* dans *pheor*, à la maniere du *gain* de Arabes. *Béelphégor* signifie à la lettre *Seigneur de Phégor.* On voit par divers endroits de l'Ecriture, que *Phégor* est un nom de lieu, & sur-tout par le chap. XXIII. v. 28. du Livre des Nombres, où le texte Ebreu, dit : *Balac mena Balaam sur le sommet de Pheor, qui regarde vers le Desert.* Ce passage montre clairement que *Pheor*, comme on lit dans l'Ebreu, ou *Phégor*, comme nous prononçons, ou *Phegor*, comme on lit dans la Vulgate, étoit une montagne : aussi cette derniere version l'a-t-elle exprimé en disant que *Balac mena Balaam sur le haut de la montagne de Phegor.* Il semble donc que *Béelphégor*, étoit le Dieu de la montagne de *Phégor*, ou bien une idole placée sur cette montagne. Mais quel étoit ce faux Dieu, & pourquoi étoit-il appellé de la sorte ? c'est-ce qu'il est difficile de savoir, & sur quoi les Commentateurs de l'Ecriture, sont extrêmement partagés, & se livrent à l'ordinaire à leurs conjectures. Origene, dans son Homélie XX. sur le Livre des Nombres, dit qu'il n'a rien trouvé dans les interprétations des noms Hébreux, sinon que *Béelphégor*, étoit une idole d'impureté ; mais que l'Auteur de ces Interprétations n'avoit point expliqué quelle sorte d'impureté cette idole représentoit ou signifioit. R. Salomon Jarkhi sur les Nombres XXV. 3. l'a prétendu faire, & il dit, que cette idole étoit ainsi nommée, parce que ses adorateurs faisoient leurs ordures en sa présence, & les lui offroient. Car selon lui, le verbe Ebreu פער *Phaar*, d'où vient *pheor*, signifie *aperire foramen podicis.* Maimonide insinue la même opinion dans son *Moreh Nevokim*, P. III. ch. 46. & il prétend que c'étoit afin que les Prêtres du vrai Dieu s'éloignassent le plus qu'il étoit possible d'un culte si absurde & si abominable, que les préceptes de l'Exode XXVIII. 42. & XXXIX. 28. avoient été portés. Mais cette idée de R. Salomon, sent bien les rêveries Rabbiniques, & n'est fondée sur aucune bonne preuve ; outre que le verbe Ebreu *phaar*, n'a pas la signification que lui donne ce Rabbin. Il signifie bien *aperuit, Distindit* ; mais il ne se dit jamais dans l'Ecriture que de la bouche. C'est par cette raison que quelques-uns ont dit que l'idole de *Béelphégor* avoit la bouche béante, & que c'est de-là que lui venoit son nom. Philon, dans son Livre du Changement des noms, interpréte *Phéor os pellis*, comme si ce mot étoit composé de פי *phi*, bouche, & de עור *or* peau. S. Jerôme, sur le Ch. IX. d'Osée, semble dire que *Béelphégor*, étoit le Priape des Latins, & fait connoître que sa figure n'étoit pas moins obscéne. Rufin, Liv. III. sur Osée, & Isidore dans ses *Origines*, disent aussi que *Béelphégor* & Priape, sont la même chose. Le P. Kirker, Massius, Bochart & plusieurs autres, sont du même sentiment ; & le premier croit que cette infame idolâtrie étoit venue d'Egypte, & des cérémonies abominables d'Osiris. Bucer, s'est imaginé, dans son Commentaire, sur le Pseaume CV. v. 29. que c'est l'Ecriture qui a donné ce vilain nom à ce Dieu, & que c'est sa coutume de donner

ner de semblables noms aux faux Dieux par dérision. Joseph Scaliger, qui est du même sentiment, ajoute que le véritable nom de ce Dieu, étoit *Baal-reem*, c'est-à-dire, *Dieu du tonnerre*, & que les Israëlites, pour le tourner en ridicule, lui avoient donné celui de *Baal-phégor*, qui signifie, selon lui, *Dieu du pet*, parce qu'il n'y a rien qui marque plus de mépris que cette comparaison du prétendu tonnerre de ce Dieu. D'autres disent que *Béelphégor*, est Pluton; d'autres, que c'est Saturne; d'autres le Soleil. Un Auteur récent, conjecture que c'est Adonis. Il se fonde sur ce qui est dit au Pseaume cv. v. 28. *Ils se consacrerent à Béelphégor, & mangerent des sacrifices des morts.* Par ces sacrifices des morts, il entend les cérémonies des Fêtes d'Adonis, où l'on célébroit ses funérailles. Mais, 1°. l'Ecriture ne diroit pas *des sacrifices des morts, mais du mort.* 2°. Elle ne diroit pas *des sacrifices*; car les cérémonies d'Adonis n'étoient point des sacrifices. 3°. On n'y mangeoit point, au moins dans la partie qui représentoit la mort d'Adonis. Ces sacrifices des morts ne sont donc autre chose que les sacrifices des faux Dieux, qui ne sont que des hommes morts. 4°. Il n'y a nulle affinité dans les noms. La vérité est qu'on ne sait gueres ce que c'étoit que *Béelphégor*. Selden, *De Diis Syris*, *Syn.* 1. c. 5. ne peut souffrir qu'on dise que c'est Priape. Il est bien vrai que les Israëlites qui l'adorerent, commirent des crimes abominables; mais il ne s'ensuit pas que ces abominations fussent les cérémonies du culte *de Béelphégor*. Ainsi cet Auteur croit que ce Dieu est le Baal, ou Belus, ou Jupiter des Chaldéens, & que le surnom de *Phégor*, est ou le nom de quelque Prince déifié, qu'on lui a donné, ou celui du lieu où il avoit un temple, & où il étoit honoré. Ce dernier sentiment est sans comparaison le plus probable, puisque, comme nous avons déja remarqué, *Phégor* est une montagne au Livre des Nomb. xxiii. 28. & que dans le Deutéron. iii. 29. & xxxiv. 6. & dans Josué xiii. 20. on trouve *Beth-phégor*, pour le nom d'une ville. On pourroit ajouter que cette montagne s'appelloit פְעוֹר *pheor*, c'est-à-dire, *ouverture*, parce qu'elle s'ouvroit en effet, & laissoit un passage. Et de vrai, le peuple d'Israël passa par cette ouverture. *

BÉELZEBUT. C'est le nom d'un Dieu des Philistins. Nous écrivons & nous prononçons de la sorte ce mot en François, & l'usage le veut ainsi. Il est dit dans l'Evangile de Saint Matthieu, xii. 24. *Cet homme ne chasse les Démons que par Béelzébut Prince des Démons.* Le texte Grec dit βεελζεβούλ. Ces mots viennent de l'Ebreu בעל זבוב *Baal-zeboub*, qui signifie *Seigneur de la Mouche*, c'étoit un Dieu d'Accaron, ville des Philistins. Il est parlé de ce Dieu, au liv. iv. des Rois, ch. i. v. 2. 3. 6. 16. Et dans tous ces endroits-là, le texte Ebreu dit toujours בעל זבוב *baal-zeboub*. Ainsi le François *Béelzébut*, & le Grec βεελζεβούλ, sont des altérations du mot Ebreu. La Version Syriaque du N. T. quoique faite sur le Grec, dit, à l'endroit que nous avons cité de saint Matthieu, *Béelzéboub*, conformément à l'Ebreu. A l'endroit du quatriéme Livre des Rois, la version d'Aquila porte βααλ ζεβύβ, précisément de même que l'Ebreu; une édition de Symmaque βεελζεβούλ, comme le texte Grec du N. T. l'autre βααλ μυῖαν, *le Seigneur mouche*; & les Septante de même. Quelques Auteurs disent que les Grecs qui ont mis *Béelzéboul*, l'ont fait tout exprès pour donner à cette idole un nom méprisable; & que *Béelzéboul* veut dire *Dieu du fumier*, parce qu'en Chaldéen, זבול *zéboul* signifie *fumier*: j'aimerois autant dire que les Philistins eux-mêmes l'appelloient le Dieu de l'habitation, ou le Dieu du Ciel; car זבול *zéboul* en Ebreu, signifie habitation, & il se dit, par excellence du Ciel, qui est l'habitation de Dieu. Mais au vrai, ni l'un ni l'autre ne sont bien. *Béelzéboul* est une corruption que les copistes, ou plutôt que l'usage a fait en Grec dans ce nom, qui se dit *Baal-zéboub* dans la Langue originale, & jamais autrement: ainsi il n'est point nécessaire de réformer le nom Grec, comme ont voulu quelques-uns. Quant à nous, qui disons *Béelzébut*, tant dans le Nouveau Testament, que dans l'ancien, nous avons changé le λ du Grec & le ב *b* de l'Ebreu en *t*; ce qui n'est pas étonnant pour le *b*, parce que nous ne mettons jamais en notre Langue le *b* à la fin des mots. Il s'ensuit de-là, qu'on ne doit pas imiter les Traducteurs de Genève & ceux de Louvain, qui disent *Béelzébub*, sous prétexte de se conformer à l'Ebreu. Au reste, on ne sait pas trop pourquoi ce Dieu des Philistins fut appellé le Seigneur de la mouche, ou le Seigneur mouche, ni qui lui donna ce nom; si ce furent les Accaronites, ou les Juifs par mépris. Quelques-uns disent qu'il fut ainsi appellé à cause des mouches, qui le mettent ordinairement sur les victimes; d'autres, parce que son idole, toute grasse de la fumée des victimes qu'on lui sacrifioit, étoit toujours couverte de mouches. Le P. Kirker croit avec raison, que ce nom lui fut donné par les Accaronites, & non point par mépris; car, dit-il, Ochosias, ne prétendoit point lui donner un nom méprisable, lorsqu'il l'envoyoit consulter; & que c'est le même Dieu que les Grecs adoroient sous le nom de *Myagre*, & dont parlent Pausanias & Solin; & Pline dit, qu'à Cyrene on invoquoit le Dieu Achor contre la multitude des mouches, qui engendroient la peste: il a voulu dire le Dieu d'Accaron. *Béelzébut*, ou Myagre, est donc le Dieu qu'on invoquoit contre les mouches. Les Grecs ont encore honoré une pareille Divinité sous le nom de Ζεὺς ἀπόμυιος, *Jupiter Chassemouche.* *

BÉER. De *badare*. Les Gloses d'Isidore: HIPPITARE, *oscitare*, *badare*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *badare*. Messieurs de l'Académie ont écrit dans leur Dictionnaire, que ce mot de *béer* n'est en usage qu'en cette phrase proverbiale & figurée, *béer aux corneilles*. M.

B E F.

BEFFLER. C'est *se mocquer*. De l'Italien *beffare*, qui signifie la même chose. *Beffare*, *beffulare*, BEFFLER. Voyez la Crusca, au mot *beffa*, & au mot *beffare*. Voyez aussi mes Origines de la Langue Italienne, au mot *beffa*, & ci-dessus au mot *baffouer*. M.

Il se peut fort bien que le verbe François *beffler*, vienne de l'Italien *beffare*, comme l'a cru M. Ménage. Mais il se peut aussi, que tous deux viennent de la Langue Teutonique, & particuliérement du mot Anglois *baffle*, qui ressemble si bien au François *beffler*, & qui signifie moquerie, amusement, tromperie, fraude, mauvaise foi; d'où le verbe *to baffle*, se moquer de quelqu'un, l'amuser le jouer, le tromper, lui passer, comme on dit, la plume par le béc. *

BEFFROY. C'est ainsi qu'on appelle une tour, & une Echauguette, où une sentinelle fait le guet pour avertir ceux de la Ville de ce qu'elle peut découvrir, & leur donner, en cas de besoin, l'effroy & l'allarme, par le son d'une cloche. Ce qui a porté R. Etienne à croire qu'il est ainsi appellé, comme qui diroit *bis effroy*. Le Sire de Joinville, en la Vie de S. Louis, l'appelle *basfray*. *Et pour garder*, dit-il, *ceux qui faisoient ladite chaussée, il fit faire deux basfrays, qu'on appelle* chats, chatels. Guillaume le Breton, liv. 2. de sa Philippide, l'appelle *belfragium*:

Cratibus & lignis rudibus Belfragia surgunt,
Turribus alta magis, & mœnibus; unde valerent
Agmina missilibus, telisque quibuslibet, uti,
Detectosque hostes facili prosternere jactu.

Et au livre 7.

Parte alia turres, quibus est Belfragia *nomen,*
Roboribus crudis compacta, atque arbore multa,
Intactis dolabrâ, ruditer quibus ascia solos
Absciderat ramos, sic educuntur, ut usque
Aëra sub medium longo volumine tendant,
Ut doleat murus illis depressior esse.

Où l'on voit clairement, que c'étoit une grande machine de bois, que les assiégeans élevoient en forme de tour, pour battre les ennemis en ruine, & les empêcher de défendre leurs murailles. Que si cet Auteur les appelle *Belfragia*, ce n'est que pour rendre le mot plus doux à l'oreille, & le faire facilement entrer dans le vers. Car le vrai nom de cette machine étoit *Berfredum*. Orderic Vital, liv. 5. de l'Histoire Ecclésiastique: *Ingentem machinam, quam* Berfredum *vocitant, contra munitionem erexit, & copiosè bellicis apparatibus instruxit.* Et pour être pleinement instruit dans l'une & l'autre de ces deux vérités, il ne faut que lire Froissart, vol. 1. ch. 100. *Les Anglois qui seoient devant la Reole, & qui y furent plus de neuf sepmaines, avoient fait charpenter deux beffroys de gros mesrien, à trois estages; & seant chacun beffroy sur quatre rouelles: & estoient ces beffroys devant la ville, tout converts de cuir boulu, pour deffendre du feu & du traict: & avoit en chacun estage cent Archers.* Enguerrand de Monstrelet, vol. 2. *Après qu'ils eurent garny le beffroy, pour sonner la grand' cloche de la ville.* Et pour faire voir qu'on se servoit anciennement de ces grandes machines pour faire les approches des murailles, il ne faut que lire l'Histoire de Guesclin, ch. 6. *Et avoit fait faire un grand beffroy de bois, moult haut, lequel ils firent trainer sur roues, jusques près du fossé.* Les Coutumes Locales d'Amiens l'expliquent encore plus clairement, art. 19. *Au son de la cloche du Beffroy.* Caseneuve.

BEFFROY. Lieu élevé dans une place frontiére, où on fait le guet, & d'où on sonne l'allarme quand les ennemis paroissent. Pasquier, VIII. 52. croit que ce mot a été dit pour *effroy*; *sonner le beffroy*, n'étant autre chose que *sonner l'effroy*. Nicot le dérive de *bée* & d'*effroy*; le beffroy étant fait dit-il pour béer, c'est-à-dire, pour regarder & faire le guet en tems soupçonneux, & pour sonner l'effroi. Il vient de *berfredus*, qui se trouve dans Orderic Vital, liv. 12. de son Histoire, pour *une tour de bois. Carpentarios berfredum facientes.* Voyez soigneusement M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *belfredus*, où vous trouverez tout ce qui se peut dire touchant ce mot *belfredus*. Le P. Thomassin, dans son Traité des Langues réduites à l'Ebreu, tom. 1. pag. 484. croit qu'il vient de l'Espagnol *adufre*, qui signifie *un tambour*. M.

BEG.

BEGAYER. De *bis* on a fait *biga*, comme de *ter* & *quater*, *triga* & *quadriga*. De *biga* on a fait *bigare*, répéter. *Huet.*

BEGU. Voyez BAIGU. *M.*

BEGUARDS. C'est le nom qu'on donna à certains Hérétiques qui s'éleverent en Allemagne vers la fin du XIII. siécle. Ils furent aussi appellés *Béguins*. Ils se disoient pauvres du tiers ordre de S. François, & furent aussi nommés Fratricelles. Ils disoient qu'il n'étoit point permis, non-seulement aux particuliers, mais même aux communautés, de posséder des fonds, ni rien en propriété. C'est pourquoi, quelques Savans dérivent les noms de cette secte du verbe Saxon ou Anglo-Saxon *beggen*, qui signifie mendier. Encore aujourd'hui en Anglois, *to beg* signifie la même chose, & *beggar*, qui ressemble tout-à-fait à *beguard*, signifie un pauvre, un mendiant, un gueux, un misérable, un homme réduit à la mendicité. Cette étymologie paroît fort naturelle. Le mot *Beguine* a une autre origine. Voyez ci-dessous *Beguines*. *

BE'GUE. Peut-être de *blesus*. *Blesus*, *besus*, *besicus*, BE'GUE. *Bessus* se trouve en cette signification dans les Gloses anciennes. Τραυλὸς, *balbus*, *raucus*, *bessus*. On a autrefois dit *baube* pour *bégue*. Voyez *baube*. M.

BEGUEULE. Terme d'injure populaire, qui se dit d'une femme de basse condition qu'on taxe de bêtise, & aussi d'une femme folle & impertinante. Ce mot est composé de *gueule*, & de *bée*, c'est-à-dire, ouverte, comme qui diroit, une femme qui a toujours la gueule ouverte. *

BEGUIN, EMBEGUINE'. *Beguin* est proprement ce bandeau de toile dont on couvre le front des petits enfans; ainsi appellé parce que les Religieuses, anciennement appellées *Beguines*, s'en servoient, comme elles font encore. Il se peut aisément vérifier par plusieurs lieux des Auteurs qui ont écrit depuis 400. ans, & sur-tout par le ch. 21. du liv. 2. des Histoires mémorables de Césaire, Moine de Heisterbach, où *Begina* signifie *Religieuses*. Ce nom leur fut donné à cause d'un grand homme de bien, nommé *Lambert le Bégue*, qui par ses exhortations porta grand nombre de femmes & de filles à faire vœu de chasteté, lesquelles pour cette raison furent appellées *Beguines*, comme témoigne Ægidius Aureæ vallis Monachus, ch. 52. de l'Histoire des Evêques de Liége. Voici ses paroles: *Suscitavit Deus Spiritum sancti cujusdam Sacerdotis, viri Religiosi, qui* Lambertus le Begue, *quia balbus erat*, de Sancto Christophoro *dicebatur: à cujus cognomine mulieres & puellæ, quæ castè vivere proponunt*, Beguines *Gallicè cognominantur; quia ipse primus extitit qui eis præmium castitatis verbo & exemplo prædicavit.* De cette sorte de Religieuses, toutes les autres, de quelque Ordre qu'elles fussent, furent appellées *Beguines*: d'où vient le verbe *embeguiner*, c'est-à-dire, persuader avec cajollerie; qui se dit maintenant de toute sorte de gens, mais qui du

commencement ne s'entendoit que des filles qui se laissoient porter à prendre le beguin, c'est-à-dire, à se faire Religieuses. Après que Lambert le Bégue, par ses beaux discours & exemples, eut induit beaucoup de filles à renoncer au monde en prenant le voile, & en retranchant de leurs habits ce grand luxe, un autre grand Prédicateur, appellé *Frére Thomas*, eut ensuite assez d'autorité sur l'esprit des femmes mondaines, pour les obliger à renoncer à cette pompe & superfluité d'habits, comme nous apprend Enguerrand de Monstrelet, vol. 2. *Par les exhortations d'un Prédicateur, nommé* Frére Thomas, *les femmes se disposerent à mettre jus leurs atours, & prindrent autres tels & semblables que portoient femmes de beguinage.* Caseneuve.

B E G U I N. Voyez *Beguines.* Les Toulousains disent *begui.* M.

BEGUINES. On appelle ainsi en Flandre, en Picardie & en Lorraine, certaines femmes & filles qui vivent ensemble en dévotion sans faire de vœu. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Quelques-uns prétendent que ces femmes & ces filles ont été ainsi appellées de *Begga*, sœur de Sainte Gertrude, & femme d'Ansegise, qu'on dit être leur Institutrice. Et cette opinion est la commune opinion des Ecrivains Flamans. Mais, comme l'a très-véritablement remarqué M. du Cange, elle n'a aucun fondement que la rencontre du nom. D'autres croyent qu'elles ont été ainsi appellées d'une sorte de coëffe appellée *beguin*, qu'elles portoient. Et c'est l'opinion de Scaliger, dans son second Scaligerana. BEGUINES. *In Galliis vocantur des Filles dévotes & bigotes : à* beguin, *quem gestabant.* C'est aussi celle de Willelmus Heda, de Episcop. Ultraject. *Quo tempore Ordo Divæ Brigitæ instituitur ex religiosis fœminis, solutæ tamen vitæ, quas* Beginas *vocant, à velo capitis quo involvi consueverunt, sic dictæ.* Mais M. du Cange croit, au contraire, que le beguin a pris son nom des Beguines : ce qui est plus vraisemblable. Quelques-uns enfin prétendent que les Beguines ont été ainsi appellées d'un certain Lambert le Bégue. *Suscitavit Deus Spiritum sancti cujusdam Sacerdotis, viri religiosi, qui* Lambertus le Bégue, *quia balbus erat*, de sancto Christophoro *dicebatur: à cujus cognomine mulieres & puellæ quæ castè vivere proponunt*, Beguines *Gallicè cognominantur ; quia ipse primus exstitit qui eis præmium castitatis verbo & exemplo prædicavit*, dit Gilles, Moine d'Orval, dans la Vie de Raoul, Evêque de Liége. Touchant l'Histoire de ces Beguines, voyez Erycius Puteanus, les Antiquités d'Amiens, Vossius *de Vitiis Sermonis*, & sur-tout, M. du Cange, dans son Glossaire Latin, où vous verrez aussi l'Histoire des Béguines hérétiques. *M.*

M. Ménage ne décide rien sur l'origine du mot *Béguines.* Il paroît tout naturel de le dériver du verbe Anglo-Saxon *began*, *bigan*, ou *biggan*, qui signifie *colere*, *observare.* Une *Béguine* est une femme pieuse qui fait profession d'observer les régles de son Ordre. On a donné ensuite le nom de *béguins* à certains voiles dont les *Béguines* se couvroient la tête. Ainsi ce n'est pas le *béguin* qui a donné le nom aux *Béguines*, mais ce sont les *Béguines* qui ont produit le nom de *béguin.* Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Bégine.* BEGINE, bégeine, *mulier monastici generis, sed à votis soluta. Unde nomen desumptum sit, prolixè disputat Cangius in voce* Begardi. *Apud Belgas, inquit, constans opinio est,* Beguinas *nomen & institutum accepisse à* Begga, *Pipini Landensis filia, S. Gertrudis Nivellensis sorore. Mox tamen alios auctores excitat, qui* Beginas à Lamberto Rego *institutas & appellatas esse confirmant. Utrumque verum esse non potest. Mittamus ergo* Begum *&* Begam ; *&* Beginas *ducamus à verbo Anglo-Saxonico* began, bigan, beggan, *colere, observare, servire. Nam hinc fit* bigenga *cultor, eâdem Dial. Cur non etiam* Begina *mulier religiosa, regularum ordinis sui cultrix & observatrix? Posteà etiam vela quædam, quibus caput involvebant* Beginæ, *eodem nomine affecta sunt.* *

B E H.

BEHEMOTH. Ce mot, qu'on a retenu dans les Versions Françoises de la Sainte Ecriture, est pur Ebreu. C'est un plurier de בהמה *behemah*, qui signifie *bestia*, *pecus*, *jumentum.* Mais ce plurier se prend aussi dans le Livre de Job, XL. 10. comme un singulier, pour exprimer un animal d'une grandeur extraordinaire, que l'on croit avec raison être l'Eléphant, ainsi appellé à cause de sa grosseur, qui égale celle de plusieurs autres animaux ensemble. Il s'agit en effet dans l'endroit de l'Ecriture, où il est parlé de *Behemoth*, de donner une grande idée de la puissance de Dieu ; ce qui se fait en parlant des deux plus grands animaux que Dieu ait créés, sçavoir l'Eléphant entre les animaux terrestres, & le Léviathan entre les aquatiques. R. Lévi dit que *Behemoth* est une bête particuliere, de laquelle les Rabbins content quantité de fables. *

BEHOURD : Tournoy. BEHOURDER : jouter. Voyez Nicot. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. Les Espagnols, selon le témoignage de Nicot, disent *bohordo* : mais apparemment ils ont pris ce mot du François *bohourd*, qui est le même que *béhourd.* M.

B E I.

BEJAUNE. La Farce de Pathelin : *Ce trompeur-là est bien béjaune.* Voyez *Niais.* M.

B E J A U N E, se dit en terme de Fauconnerie, des oiseaux tout jeunes, qui ne savent encore rien faire, parce que la plûpart de ces oiseaux ont le bec jaune avant que d'avoir des plumes. Ensuite il signifie figurément, ignorant, niais, ignorance, bévue, comme dans cette phrase proverbiale : On lui a fait voir son *béjaune.* Ce mot a été pris par corruption, de *bec jaune*, par la métaphore des oisons & autres oiseaux niais, qui ont le bec jaune. Ce qu'on a appliqué aux apprentifs en tous les Arts & Sciences. Et ainsi on faisoit autrefois payer aux Ecoliers de Droit leur *béjaune*, pour dire leur *bien-venue* : & les Clercs de la Basoche de Paris appellent encore les Lettres de *béjaune*, celles qu'on leur donne pour attestation du service qu'ils ont fait chez les Procureurs, quand ils veulent être reçus à une telle Charge. On a appellé aussi *béjaune* le festin que faisoient les Clercs ou les Apprentifs lorsqu'ils étoient reçus en charge ou passés Maîtres. M. du Cange dit qu'en la Basse-Latinité on a appellé *bejaunus* un jeune Ecolier de l'Université, & *bejaunium* le festin qu'il faisoit pour sa bien-venue. *

BEIGNET, ou BIGNET. Sorte de pâtisserie. Quelques-uns dérivent ce mot par métathese de l'Ebreu פנק *pinnek*, qui signifie, faire bonne chere à quelqu'un, le nourrir délicatement. *Pinnouka* en Chaldéen, & *pounoko* en Syriaque, signi-

fient la bonne chere, une nourriture délicieuse. Mais c'est aller chercher bien loin une pareille étymologie. Il est vrai que les Ebreux faisoient des especes de beignets ou de gâteaux avec de la farine, de l'huile & du miel, & il en est parlé de trois sortes dans l'Ecriture : mais leurs noms n'ont aucun rapport avec celui de *beignet* ou de *pannek*. Ils sont appellés *lebaboth*, *tsappihath*, & *rakik*. D'autres, avec plus de vrai-semblance, font venir *beignet* du vieux mot *bigne*, qui signifie enflure ou tumeur, parce que les *beignets* sont enflés. *Big*, en Anglois, veut dire gros, épais, enflé ; *bigness*, grosseur, épaisseur, enflure. *

BEIRAM. C'est un mot Turc, qui signifie Fête solemnelle. Les Musulmans n'ont que deux *Beirams*. Le premier tombe au dixiéme jour du dernier mois de l'année Arabique, & s'appelle *Beiram buiuk*, grand *Beiram*. Le second finit le jeûne du mois Ramadam, & se nomme *Beiram Kutschuk*, petit *Beiram*. On l'appelle communément la Pâque des Turcs ; & dans l'opinion du vulgaire elle passe pour leur plus grande Fête, & pour le grand Beiram. Le P. Roger écrit *Behiram*, mais mal. *

BEL.

BEL. C'est le nom d'un Dieu ou d'une Idole des Babyloniens. Il est parlé de *Bel* dans la Prophétie de Daniel. Ce nom est un abregé de *Béel* qui en Chaldéen & en Syriaque, de même que *Baal* en Ebreu, signifie *Maitre*, *Seigneur*. On ne convient pas qui étoit ce *Bel*. Les uns veulent que c'étoit Cham fils de Noé, d'autres que c'étoit Nembrod, Fondateur de Babylone, d'autres, que c'étoit Ninus, duquel Sémiramis sa femme, enflée de la victoire qu'elle avoit remportée sur Zoroastre Roi des Bactriens, fit un Dieu ; d'autres que c'étoit le Soleil. Voyez ci-dessus le mot *Baal*. *

BELETTE, animal : espece de petit renard. De *melis*. *Melis*, *mele*, *meletta*, *beletta*, BELETTE. Touchant le changement de l'M en B, voyez mon Discours du changement des Lettres. *Melis* se trouve en cette signification dans les anciens Auteurs Latins. Varron, livre 3. *de Re Rustica*, chapitre 12. *Quis enim ignorat, septa è maceriis ita esse oportere in leporario, ut tectorio tecta sint, & sint alta? Alterum, ne felis, aut malis, aliave qua bestia introire possit : alterum, ne lupus transilire.* Les Anglois appellent *bele* une marte. Les Italiens l'ont appellée *belloro* ; que M. Ferrari dérive de *bellula*. *Bellora*, dit-il, *quasi* bellula ; *quòd mansuefacta in deliciis matronarum sint, blando hoc vocabulo donata sunt.* Mais selon moi, ce mot Italien a aussi été fait du Latin *melis*. *Melis*, *melus*, *melunus*, *mellurus*, *bellurus*, BELLORO. J'oubliois à remarquer, que les Italiens ont appellé *belletta*, du limon ; de *limus*. *Limus*, *limellus*, *limellettus*, *mellettus*, *bellettus*. BELLETTA. Ce qui confirme tout-à-fait le changement de l'*M* en *B* dans le mot de *belette* fait de *melis*. M.

BELGES. Anciens Peuples des Gaules. Ils habitoient au Nord des Celtes, & César dit qu'ils étoient les plus braves des Gaulois. Quelques Auteurs font venir ce nom de *Walike* diminutif de *Wale*, mot Saxon qui signifie un étranger, ou un homme qui se transporte dans un autre pays pour y habiter. César témoigne que les *Belges* étoient originaires des Germains, & qu'après avoir passé le Rhin ils s'établirent dans les terres des Gaulois. Du mot *Walike* ou *Wallicus* il a été aisé de faire celui de *Belge*, par le changement du *w* en *b*, & du *k* en *g*, changement qui est tout simple & tout naturel. Dans ce cas-là le nom de *Belge* aura la même origine que ceux de *Gallus*, *Wallus*, *Wallo*, c'est-à-dire, de *Gaulois*, de *Gallois*, & de *Wallon*, qui à mon avis, viennent tous trois du Saxon *Wale* dont nous avons parlé, & qui a été formé lui-même par l'addition du *w*, du Celtique *al*, lequel signifie un étranger. Les *Gallois*, ou habitans du pays de Galle en Angleterre, furent ainsi nommés par les Saxons, parce qu'ils étoient étrangers par rapport à ces nouveaux Conquérans, & qu'ils furent contraints de quitter leur propre pays. De même les *Gaulois* qui s'appelloient eux-mêmes *Celtes*, furent nommés *Gaulois* par les Romains, à cause qu'ils passerent en Italie, & s'y établirent. Les *Wallons* étoient proprement les mêmes que les *Belges*, & ce nom est demeuré jusqu'aujourd'hui à une partie des peuples de la Gaule Belgique. Cette étymologie du mot *Belges* paroît assez vrai-semblable. D'autres le tirent du verbe Teutonique *belgen*, qui signifie se mettre en colere, & qui est encore en usage dans les pays-bas. *Belgas veteres*, dit Wachter au mot *Balgen*, *cùm fortè essent homines præ cæteris Germanis iracundi, & levissimarum rerum tragici exaggeratores, ab ingenio feroci & iracundo nomen accepisse, Belgarum doctissimi Hadrianus Junius, Abrahamus Mylius, aliique, opinantur, quamvis adversante Cluverio, qui etymon Belgarum è* Gallico *vel* Wallico *nomine petit, quod trajecto Rheno (erant enim teste Cæsare è Germanis oriundi) terram Gallorum occupassent*, lib. III. *German. Ant. cap.* 3. . . . *Interim iracundiam Germanorum passim notant Scriptores antiqui, & præcipuè Josephus, lib.* XXIX *Antiq. Jud. cap.* 1. *& lib.* II. *de Bello Jud. cap.* 16. *ubi Germanos vocat* homines naturâ iracundos, *& indignationes illis tribuit* vehementiores feris. Quelques-uns ont cru que le nom de *Belges* venoit de l'Ebreu בלג *balag*, que Buxtorf traduit *confortare se*, & que ces peuples furent appellés de la force parce que comme dit César, *Comment. de bello Gall.* livre 1. chapitre 1. ils étoient les plus vaillans des Gaulois : *Horum omnium (Celtarum & Aquitanorum) fortissimi sunt Belgæ.* Guillaume le Breton, Auteur de la Philippide, le tire de Berg Saint Vinoch, comme si le mot *Belga* n'étoit pas plus ancien que le nom de ce fort. Le Moine Robert, dans sa Chronique à l'an 1210. dit qu'il vient de *Belgis*, ancien nom de la Ville de Trêves. D'autres le dérivent aussi d'une Ville nommée *Belgis*, qu'ils placent en Bourgogne. Dom Duplessis le dérive de *bel*, qui, selon lui, doit signifier un *belier* ou un *mouton*, comme *belch* ou *belg* a dû signifier un *berger*. Encore aujourd'hui, dit-il, *belec* en Bas-Breton veut dire un *Prêtre*, sans doute dans le sens de *Pasteur*. En effet les anciens Belges étoient adonnés à la vie pastorale. *Pascit et Belga pecus*, dit Claudien. On sent assez combien ces dernieres étymologies sont ridicules, & elles n'ont pas besoin d'être réfutées. *

BELGRADE. Ville célébre de Hongrie. Ce nom est formé de l'Esclavon *Bilygradz*, qui signifie *album castrum*. *Bily* en Esclavon, c'est *albus*, & *gradz*, c'est *castrum*. De-là est venu le nom d'*alba Græca* qu'on a donné à cette Ville, par corruption de *gradz* en *Græca*. Les Allemans, par une erreur aussi ridicule, l'appellent *Griechisch-Weissemburg*. Le mot Esclavon *gradz* vient origi-

nairement de *gard*, terme des plus anciens, autant qu'on peut en juger par le consentement des Langues Parthique, Celtique, Sarmatique, Grecque, Latine, & autres, & qui se reconnoît encore aujourd'hui dans quantité de noms. Il signifie proprement un endroit clos, comme un jardin, une cour, une maison, un palais, &c. Les Suédois ont conservé jusqu'à ce jour la racine de ce mot; car ils disent *gærda*, pour *sepire*, & *gærdat*, pour *septus*. De *gard* est dérivé *gardd*, un jardin en Langue Cambrique ou du pays de Galle, *garten* en Alleman, *garto*, *carto*, en ancien Franc, *garden* en Anglois, *gardur* en Islandois, *giardino* en Italien, *jardin* en François. De-là aussi *geard* en Anglo-Saxon pour *arca*, *gards* en Gothique pour *domus*, *atrium*, *aula ante domum*. De-là aussi apparemment le Latin *cors*, *cortis* dans Varron, pour ce que nous appellons bassecour; le Latin-barbare *curtis* pour signifier une métairie, une maison de campagne, & même la cour, le palais d'un Roi, parce que les Rois faisoient souvent leur résidence dans des maisons de campagne; ensuite le François *cour*, tant pour signifier un lieu découvert & enfermé de murs auprès d'une maison, que pour exprimer le lieu où l'on rend la justice, & la demeure des Princes & des Rois. L'Italien *corte* un palais, la demeure d'un Prince, vient de la même source. Les Islandois appellent encore *gard* une maison de campagne, & le Palais d'un Prince.

Le mot *gard* a été ensuite employé pour dire un lieu fortifié, une forteresse, un château, une Ville, & de-là les noms propres de plusieurs Villes chez les Parthes, les Esclavons & les Allemans. De-là *Tigranocerta*, Ville d'Arménie, bâtie par le Roi Tigrane, & qu'on pourroit appeller par cette raison *Tigranopolis*. Hésychius : Κέρτα, πόλις ὑπὸ Ἀρμενίων, *Kerta Armeniis Urbs est*. De-là aussi *Vologesocerta*, Ville de la Babylonie, bâtie par Vologese, Roi des Parthes. De-là encore *Czarigrad*, c'est-à-dire, *Ville du Roi*, du mot Esclavon *Czar*, Roi, Prince, & de *grad*, qui est la même chose que *gard*, & qui en a été fait par transposition de lettres. Les Turcs Européens qui parlent la Langue Esclavonne, appellent ainsi la Ville de Constantinople. De-là pareillement *Novogorod*, Ville de Russie, comme qui diroit en François *Châteauneuf*. *Nowi* en Esclavon signifie *neuf*; & *gorod* en Russien est la même chose que *grad*. On sait que la Langue Russienne est une Dialecte de l'Esclavone; & d'ailleurs, en matiere d'étymologies, il ne faut presque point avoir égard au changement des voyelles. De-là encore *Stougard*, en Alleman *Stutgard*, Ville Capitale du Duché de Wittemberg, comme qui diroit *castrum* ou *septum admissariorum*. *Stut* en Alleman signifie *equus admissarius*, que les Anglois appellent *Steed*. Cette Ville a eu son nom des peuples nommés proprement *Alemanni*, qui combattoient merveilleusement bien à cheval. Voyez Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Gard*.*

BELIAL. C'est un nom qu'on donne au Démon, & qui signifie en général quelque chose de fort mauvais, fort malin, celui qui ne sauroit souffrir le joug : ce qui convient très-bien au Démon, aux libertins, & aux grands pécheurs. Saint Paul, 2. Cor. VI. 15. donne ce nom au Démon, & l'oppose à Jesus-Christ. *Quel accord entre Jesus-Christ & Belial?* Et quelques-uns croyent en effet que c'est un nom du Démon. Aquila le rend par ἀποστάτης, *Apostat*; & Suidas, au mot Βελιάρ; où il faut lire Βελιάλ, comme a remarqué Hoffman, & comme Kuster a corrigé, Suidas dit que c'est sa signification en Ebreu. La Paraphrase Chaldaique l'interprete רשעא *rischa*, méchanceté; impiété. L'Ecriture fait entrer ce nom dans plusieurs phrases que notre Langue a consacrées. Ainsi on lit *Deuteron.* XIII. 13. *Des enfans de Belial sont sortis du milieu de vous, & ont perverti les habitans de leur Ville.* I. Reg. I. 16. Anne répond au Grand Prêtre Héli qui l'accusoit d'être yvre : *Ne croyez pas que votre servante soit comme l'une des filles de Belial*, 2. Reg. XVI. 7. Semei dit à David : *Sors homme de sang, homme de Belial.* David dit au même livre XXII. 5. *Les torrens de Belial m'ont épouvanté.* Nahum, I. 15. dit à Juda *Belial ne passera plus à l'avenir au milieu de vous : il est péri avec tout son peuple.* R. David Kimhhi; dans son Commentaire sur cet endroit du Prophête, dit que *Belial* signifie Sennacherib, qui étoit mort.

Ce mot est Ebreu; mais il n'est pas aisé d'en déterminer l'étymologie. Quelques-uns prétendent qu'il est formé de la négation בל *bal*, ou בלי *beli*, & de עול *ôl* joug, & qu'il signifie un homme sans joug, qui n'a point de joug, & qui ne peut le souffrir, qui secoue le joug de Dieu, de la Loi, de sa conscience, un impie, un scélérat. Il semble que c'ait été là le sentiment des Septante, qui traduisent בני בליעל *benei belial*, c'est-à-dire, *enfans de Belial*, par παράνομοι. Ils le traduisent encore en d'autres endroits λοιμὸς, ἀσεβὴς, ἀνόμημα, ἀνομία, παλαίωσις. Peut-être aussi étoit-ce le sentiment d'Aquila, qui le rend par ἀποστάτης, Apostat. C'est celui de Saint Jérôme, de plusieurs Modernes, des Thalmudistes, au Traité Sanhedrin, & de R. Salomon, *Deuter.* XIII. 13. Et c'est celui qui nous paroît le plus vrai-semblable. D'autres, en donnant le même sens au mot *Belial*, le tirent de בלי *beli*, non, sans, & de על *al*, sur, au-dessus; comme si l'on avoit voulu dire que c'est un homme qui ne peut souffrir personne au-dessus de lui, ni maître, ni superieur. Ceux qui croient que c'est un nom du Diable, le dérivent de la même négation בלי *non*, *sans*, & de על *âl*, qui signifie le *Très-Haut*, pour dire, celui qui est séparé du Très-Haut. Arias Montanus le composent de בלי & de עלה *alah* monter; de sorte que *Belial*, selon lui, est la même chose que celui qui ne monte point, qui n'avance point, qui ne profite point. Il a pris cette interprétation de R. David Kimhhi, qui explique ce mot par בלי יעלה ויצליח, *qui ne monte & ne prospere point.* D'autres, après les Rabbins, le dérivent de בלי & de יעל *profuit*, & le prennent pour inutile, qui n'est bon à rien, un vaurien, un méchant. Gregorius Gregori, dans son *Lexicon Sanctum*, croit qu'on peut encore le tirer de la négation בלי & de עלל *alal*, *faire*, & l'expliquer, un paresseux, un fainéant.*

BELIER. Joachim Périon veut que ce mot soit formé d'*aries* : je ne sais pourquoi. Car il y a bien plus d'apparence de dire, qu'il est ainsi appellé de sa façon de crier, que nous appellons *béler*, & le Latin *balatus*. Caseneuve.

BELIER. Plusieurs croient que ce mot vient de *balarius*, & que *balarius* a été fait de *balare*. Mais il vient de *vellarius*, qui a été fait de *vellus*. Ronsard :

Le Belier, colonel de sa laineuse troupe;

L'eschine de toison pour les autres se tonpe.

Les Ebreux ont appellé de même un bouc שעיר *saïr*, c'est-à-dire, *pilosus*. Et les Latins ont dit *pecus* de πόκος, qui signifie *vellus*. Cette étymologie de *belier* n'a pas plu au P. Labbe. *M.*

Borel dérive *belier* de *belin*, vieux mot François qui signifioit *sot* & *mouton*. Le Pere Thomassin, de l'Ebreu בעל *baal*, maître, parce que le *belier* est le maître du troupeau : mais cette étymologie est tirée de bien loin. Guichard, de l'Ebreu יובל *iobel*, nom qui se donne au même animal. Il est difficile de décider sur l'étymologie de *belier*. On peut réfuter celle que donne M. de Caseneuve, en disant que si ce mot venoit de *bêler*, comme il le croit, il faudroit aussi donner le nom de *belier* aux brebis, puisqu'elles ne bêlent pas moins que le *belier*. Celle de M. Ménage souffre la même difficulté. On ne voit pas pourquoi le *belier* auroit plutôt le nom de *vellarius* que les autres moutons & les brebis, puisque tous ces animaux sont également chargés de leur toison. *

BELIN. Nom ancien d'Apollon en Gaule. M. Bochart le dérive du Bas-Breton *belin*, qui signifie *blond*; qu'il doit avoir été dit pour *melin*, de μέλινος, par le changement ordinaire de l'*M* en *B*. Les Bas-Bretons disent encore aujourd'hui *melen* pour *jaune*. M.

Belin. On trouve en Latin *Belenus*, *Belinus*, & *Bellenus*. On lit dans Hérodien, liv. VIII. Βέλιν. Voici le passage : Βέλιν δὲ καλοῦσι τοῦτον, σέβουσί τε ὑπερφυῶς, Ἀπόλλωνα εἶναι ἐθέλοντες ; c'est-à-dire, *ils appellent ce Dieu* Belin, *& ils l'honorent extrèmement, car ils prétendent que c'est Apollon*. M. de Saumaise, dans ses Notes sur Capitolin, soutient que Βέλιν est une faute, & qu'il faut lire Βέλενον. Ce Dieu étoit honoré, sur-tout à Aquilée en Italie, dans la Gaule Cisalpine, dont il étoit Protecteur, & où il avoit des Aruspices par lesquels il rendoit des oracles, comme il paroît par Jule Capitolin, dans la Vie de Maximin, chap. 22. Hérodien dit aussi dans l'endroit que nous venons de citer, qu'il avoit un Oracle, qu'il appelle l'Oracle du Dieu de la patrie, Θεοῦ ἐπιχωρίου. Jule Capitolin, dans les deux Maximins, page 146. de l'*Hist. August.* l'appelle d'abord *Belenus*, & ensuite *Apollon*. En effet, *Belenus* étoit la même chose que le Soleil & Apollon ; & les anciennes inscriptions à l'honneur de ce Dieu, qu'on a trouvées à Aquilée, l'appellent *Apollon Belenus* : C. APOLLINI BELENO AUG. IN HONOREM C. PETTI. Et une autre : APOLLINI BELENO C. AQUILEIENS. FELIX. Quelques-uns, dit Saumaise dans ses Notes sur Capitolin, page 253. lui donnent aussi le titre d'Aquileien : APOLLO BELENUS AQUILEIENSIS. Au reste, ce n'étoit pas seulement un Dieu de la Gaule Cisalpine ; il étoit aussi honoré dans la Transalpine, comme il paroît par Ausone, dans les Professeurs de Bourdeaux, où il dit de Patera, qu'il étoit de Bayeux, de race de Druide, & de ceux qui servoient le Dieu *Belenus* dans son Temple. Il parle encore dans la dixiéme piéce de ce même Livre, d'un nommé Phœbicius, de race de Druides, qui étoit Sacristain de *Belenus* ; ce qui montre que ce Dieu étoit honoré des Gaulois. Tertullien, dans son Apologétique, chap. 24. dit que *Belenus* est un Dieu des Noriques : mais Saumaise, dans ses Notes sur Vopiscus, page 382. étend cela à toute l'Illyrie. Et parce qu'il paroît par Vopiscus, au commencement de son Aurélien, que la forme & les ornemens que les Illyriens donnoient à *Belenus*, étoient les mêmes que ceux de Mithra chez les Perses, il en conclut que le *Belenus* de l'Occident étoit le Mithra de ces Orientaux. Joseph Scaliger, qui croit, comme Hérodien, Vopiscus, Saumaise, Elias Vinet, Selden, Vossius, que *Belenus* étoit le même qu'Apollon, dit que c'est de-là que les Gaulois appelloient *Belenium* l'herbe dont ils frottoient leurs fléches. Apollon a été honoré d'un culte particulier à Vienne, & le Soleil de même, sous le nom de *Belenus* & de *Belinus*.

Quelques-uns se sont imaginés que ce nom venoit de *Béel*, & *Enos*, qui est l'ancien Enos ; opinion absurde & ridicule. Selden & d'autres le font venir de l'Ebreu בעל *Baal*, ou du Chaldéen *Béel*, qui est la même chose que *Bel* ; & cette opinion a quelque vrai-semblance. Elias Schedius, persuadé comme les autres que *Belinus* est le Soleil, a cru que ce nom n'étoit qu'un assemblage de lettres, qui, prises ensemble, font en chifre le nombre des jours que le Soleil est à faire sa révolution. Mais quand cette idée ne seroit pas une pure imagination, est-il sûr que OS, ou US, soit du nom Gaulois ? ou plutôt n'est-il pas évident que ce n'est autre chose qu'une terminaison Grecque ou Latine, ajoutée au mot Gaulois, Illyrien, ou Phénicien ? Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Sonne*, croit que *Belin* est un diminutif de *Bel*, mot Celtique, qu'il fait venir du verbe *belen*, tourner, & qui signifie une chose ronde, une tête, ensuite Roi & Seigneur, & enfin le Soleil, qui est un corps rond, & qui tourne autour de la terre selon les Anciens, & sur son axe seulement selon les Modernes. De-là vient que *ceux qui veulent représenter le Soleil font un cercle*, dit Clément Alexandrin, au livre 1. des Stromates. Dans les plus anciens monumens le Soleil est représenté avec une tête environnée de flammes & de rayons. Et suivant la Religion des Payens, il étoit regardé comme le Chef, le Souverain Modérateur, & le Seigneur de l'Univers. On voit que le mot *Bel* Celtique, dans le sens de Seigneur, convient pour le son & pour la signification avec le mot *Bel* Chaldéen, quoique la racine de ces deux termes soit bien différente : aussi ne regarde-je cette ressemblance que comme une rencontre fortuite. Le mot Celtique *bel*, dans la signification d'une chose ronde, est très-ancien. Selon Baxter, dans son *Gloss. Ant. Brit.* les Anciens appelloient *bal*, ou *bel*, ou *bol*, ou *bul*, tout ce qui étoit rond, & sur-tout la tête. Les anciens Bretons & les Phrygiens disoient *bala*, ce qui est la même chose que le Grec φαλὸς, & βαλὸς ; les Persans d'aujourd'hui appellent encore *pola* le crâne, & les Flamans appellent *bol* la tête. πόλος en Grec signifie le sommet de la tête, & πολεῖν tourner, mot qui convient avec le Teutonique *bolen*. βῶλος signifie *gleba rotunda*. *Ball*, en Anglois, & *bel*, en Breton, c'est une balle ou boule à jouer ; & les termes François *balle* à jouer, *balon*, & *boule*, ont la même origine Celtique. Suivant le même Baxter, *Baal*, *Bel*, *Belus*, & *Belinus* signifient proprement la *tête*, & figurément *Seigneur* ou *Roi*. *

BELITRE. C'est un mot d'injure & de mépris. Joseph de l'Escale, sur ces mots de Varron, livre 2. chapitre 5. *Videbo jam vos balatrones, & huc afferam meum corium & flagra*, le fait venir du mot *balatro*, par lequel les Romains entendoient un homme vil, abject, & de néant ; parce

qu'ils appelloient *balatrones*, la boue des rues, & les rognures des vieux fouliers. Feftus : Balatrones, *&* blatras, *bullas luti ex itineribus, aut quòd de calceamentorum foleis eraditur, appellabant.* Porphyrion, fur ce lieu d'Horace, *mendici, mimæ, balathrones*, entend par ce mot, ceux que l'excès de parler rend méprifables; qu'il veut être ainfi appellés, *à balatu & vaniloquentia.* Toutefois Jofeph de l'Efcale, fous prétexte qu'il fe lit dans Lucréce :

> *Aufer abhinc lachrimas, baratro; compefce querelas :*

tient qu'ils furent premiérement appellés *baratrones, tanquàm*, dit-il, *dignos qui in barathrum conjicerentur : ex confuetudine Athenienfium, qui maleficos in barathram conjicerent.* R. Etienne, dans un petit Recueil des noms des herbes & des arbres, appelle du nom de *blitram*, un porreau rouge : *Ea herba eft infulfa & inutilis : unde* meretrix Blitea *apud Plautum in Truculento. Galli vocem fuam, quâ inutiles homines* blitres *appellant, hinc deduxiffe videntur. Feftus* Blitrum *à Græca voce* βλὰξ *deducit.* Charles Etienne, dans fon *de re Hortenfi* : Blitrum, *olus omnium infipidiffimum & fatuum : unde vulgò rudes & inutiles,* blitros *appellamus*; blifcres. *Cafeneuve.*

Belitre. Ce mot eft celui de toute la Langue dont l'étymologie a produit le plus d'opinions. Turnébe, livre 3. de fes Adverfaires, chapitre 10. le dérive de *balatro.* Balatrones *Gallicum peperêre verbum, paulùm tamen luxatum; nam* bellitrones *dicimus : vernacula enim noftra dictio* balatronem *potiùs fapit, quàm* bliteum. Scaliger, fur le fecond *de Re Ruftica* de Varron, page 224. le dérive du même mot. Voici fes termes : Balatrones, *inquit Feftus, quòd de calceamentorum coriis eraditur : nimirum,* παρὰ τὸ βάλλειν. *Omnino fic puto quæcumque coriis refecantur, quæ Nicandro dicuntur* λάθαργοι.

> Οἷον ὅτι πλαδόωντα περὶ σκύλα, καὶ δέρη ἵππων
> Γναμπτόμενοι μυδόωσιν ὑπὲρ ἀρβύλεσι λάθαργοι.

Unde defpicati & nugatorii homines dicti balatrones. *Huic opinioni adftipulantur ea quæ fequuntur :* huc adferam meum corium & flagra. *In Italia hodieque retinetur* belitroni, *ut in Gallia* belitre. *Tamen nihil dubium quin fuerit convicium in eos quos abominabantur; &* baratrones *priùs dictos, tanquam dignos qui in baratrum conjicerentur : ex confuetudine Athenienfium, qui maleficos in baratrum, ut Lacones in* καιάδας, *quæ erant ut puticuli Romæ extra portam, conjiciebant. Lucretius :*

> Aufer abhinc lacrumas, baratro; compefce querelas.

Romanis quoque in eundem fenfum dicebantur deturbati faxo? *quòd è faxo Tarpeio nefarii plerumque præcipitarentur. Nævius :* Deturbate faxo; homo non quifquiliæ. *Ubi* homo non quifquiliæ, *eft ut homo non nauci.* Goffelin dans fes Antiquités Gauloifes, chapitre 49. le dérive d'οἰκτρὸς, *mifer*, en y prépofant un b : ce qu'il a pris de Périon; & ce que Périon a pris de Trippault (*a*). Cafaubon dans fes Notes fur Laërce, en la Vie de Zénon le Stoïcien, croit qu'il vient de βλίτει ou βλίτυρι, qui eft un mot dont Ariftote, & quelques autres Philofophes fe font fervis pour l'exemple d'un mot qui ne fignifie rien. *Non ignoro*, ce font les termes de Cafaubon, *quid fentiant viri doctiffimi de origine vocis noftræ Gallorum* belitre. *Mihi tamen non difpliceret deduci eam ab hac voce* βλίτει *aut* βλίτυρι, *quod nihil eft; ut fignificaretur homo nullius rei.* Fufche dans fon livre des plantes, chapitre 62. le dérive de *blitum*, ce qu'il a pris de Lobel & de Péna (*a*). Voici les termes de Lobel & de Péna, qui font de la page 94. de leur *Adverfaria Nova*, à l'article de *Blitum majufculum : Hifce natura & figura finitima* bliti; *ab infulfo fatuove fapore qui in eo percipitur, nomen indepti. Siquidem* βλὰξ *inertem, ftolidum, ftupidumque fignat. Et antiqui* βλίτας, *quos Latini mucidos, ftolidos, bardos, fatuos, bliteofque, dixerunt. Indeque Gallis convicium* belitre, *&* blitre, *in nullius frugis, aut ingenii homines.* Charles Etienne dans fon liv. *de Re Hortenfi*, avoit écrit la même chofe : Blitum, *olus omnium infipidiffimum & fatuum. Unde vulgò rudes & inutiles,* bliteos *appellamus*; bliftres. Et cette Etymologie avoit été remarquée auparavant par Erafme dans fes Adages au mot *betifare.* Voici les termes de ce grand homme : *Fieri poteft ut Gallica vox hinc manârit*, (il parle du mot de *bliteus*) *quâ nunc contemptiffimos, extremaque notæ homines compellant,* Bliteros, *additâ litterulâ.* Et ce qui a été remarqué depuis par les Médecins de Lyon, liv. v. chapitre 4. de leur Hiftoire des Plantes : *Feftus* blitum *appellatum effe à ftupore, ex Græco putavit; quòd ab aliis* βλὰξ *dicitur* ftupidus. *Quod nomen in vulgus noftrum emanavit, focordes, inertefque mendicos, nulliufque momenti homines,* blitres, blitreos, *Græca imitatione nominans.* Charles de Bovelles, dans fon livre de la Langue Françoife, propofe cette même étymologie du mot *belitre*, avec une autre. Voici fes termes : belitre, *mendicus. Tractum fortè à* Velitris, *urbe Apuliæ; quòd fortè ejus incolæ, fuis finibus egreffi, oftiatim vitam emendicabant.* Cette étymologie eft ridicule. *Vel veriùs, à* blitteo, *quod Latine res eft vilis, & nullius pretii, à* blitto, *herba inerte, & nullius faporis.* Robert Etienne l'avoit auffi rapportée : *Ea herba* (blitum) *eft infulfa, & inutilis : unde* meretrix blitea *apud Plautum in Truculento. Galli vocem fuam quâ inutiles homines* blitres *appellant, hinc deduxiffe videntur. Feftus* blitum *à Græca voce* βλὰξ *deducit.* C'eft dans fon petit Recueil des noms *des herbes.* Le Pere Labbe, page 76. de la premiere partie de fes Etymologies Françoifes, le dérive de *béeller.* comme qui diroit, *béeliftre, fainéant, oifif, qui ne fait que béer.* Il ajoute, que quelques-uns le dérivent de βλέννος, *blennus*, & d'autres de βδελυρὸς, *mefchant, corrompu, infame*; & d'autres d'ἀβέλτερος, *fot, folaftre.* Il me refte à remarquer, afin de ne rien omettre, que le Bon (*b*) le dérive de *Baliftra*, difant qu'anciennement les Baleftriers & les Archers vivoient à difcrétion fur le plat pays : au moyen de quoi le payfan étoit rendu belitre. D'Orléans dit la même chofe : ce qu'il a pris de le Bon (*c*). Toutes ces étymologies font nulles de toute nullité. Belitre, ce qui a été remarqué par

(*a*) C'eft au contraire Trippault qui a pris de Périon, qui eft plus ancien.

(*a*) Même faute que la précédente Lobel & Péna font poftérieurs à Léonard Fuchius.

(*b*) Dans Trippault, au mot *belitre.* Voyez fur le Bon, la Croix du Maine.

(*c*) D'Orléans ne fuit point le Bon; il dit fimplement *beliftre* pro *blitte*, à *blito.*

Nicot, vient de l'Alleman *bettler*, qui signifie *un gueux* : d'où le diminutif Alleman *Bettlerin*, femme mendiante. Et il en vient de cette sorte. *Betler*, & par métathèse, *bléter*, & par le changement de l'E en I, *bliter*. Il est à remarquer, que le mot Alleman n'emporte aucune signification de mauvaises mœurs, comme le mot François.

M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne au mot *belitrone*, dit que l'origine de ce mot est inconnue. *M.*

J'ai vu des gens dériver le mot François *belitre*, de l'Alleman *beren huter*, qui signifie *un meneur d'ours* : ce qui est véritablement le métier d'un malheureux fainéant. Sleidan, au livre 15. de son Histoire, parlant de Maurice Duc de Saxe : *Il interdit la belistrerie & mendicité* : ce qui confirme que le François *belitre* vient de l'Alleman *betler*, qui signifie un gueux de profession ; car l'Alleman dit *betlerey* pour cette sorte de gueuserie. Mais la remarque que fait M. Ménage, en disant que le mot Alleman *betler* n'emporte aucune signification de mauvaises mœurs, ne s'accorde pas avec ce que dit Sleidan, que le Duc de Saxe interdit la *belistrerie* ; puisque l'intention de cet Historien est de louer le Duc d'avoir aboli dans ses Etats la fainéantise ; ce qu'il entend par le mot de *belistrerie*, qui signifie proprement la honteuse vie des mandians valides.

Le mot François *belitre* n'a d'abord emporté aucune signification de mauvaise mœurs. La Fontaine périlleuse, vieux Poëme, imprimé à Paris en 1572. page 21. & 22.

Là comme Curez & Chanoines,
Et tels qui souvent portent mitres,
De toutes manieres de Moines
Y en avoit un grand Chapitre,
Prêtres & Clercs chantant l'Epître ;
Y étoient tous tenus de court ;
Et les quatre Ordres de Belistres,
Ces Gorgias & Gens de Cour.

Les quatres Ordres de *belitres* sont les Religieux Mendians. Ce Poëme, si l'on en croit J. Gohori, est plus ancien que le Roman de la Rose. *Le Duchat.*

Une autre preuve que le mot François *belitre* ne se prenoit pas d'abord en mauvaise part, c'est qu'à Pontoise les Confreres Pelerins de la Confrérie de Saint Jacques ont longtems porté le nom de *Belitres*, & ce nom n'étoit point odieux. Cette dénomination des Confreres Pelerins sert encore à confirmer que *belitre* vient véritablement de l'Alleman *bettler*, qui signifie un mendiant. On sait que les Pelerins de Saint Jacques font leur pelerinage en mendiant. *

BELLAGINES ou BILAGINES. On appelle ainsi les Loix municipales des Goths recueillies par Diceneus, qui leur donna ce nom, comme le rapporte Jornandès de *Reb. Goth.* chapitre XI. Spelman explique fort au long ce mot dans son *Glossar Archeol.* C'est un nom Saxon. *By*, en Saxon, signifie une habitation, un bourg, une ville, & *laga* une Loi. Encore aujourd'hui en Angleterre *Bylaws* signifie les Loix que les bourgs se font faites. En Ecosse on dit *Birlaws* & *Burlaws*. En Alleman *Baur* signifie un paysan, & *law* une Loi. Ainsi on a dit *Bellagines* pour *Bylagines*. Ecoutons Wachter sur ce mot, dans son *Glossar. German.* BELLAGINES, *Leges civiles Dicœnei Philosophi, quibus gentem Gothicam excoluisse, & ad sanciorem cultioremque vitam traduxisse fertur. Jornandes, cap. XI. de Reb. Goth.* Dicœneus Gothis Physicam tradens, naturaliter propriis legibus vivere fecit, quas usque nunc conscriptas *Bellagines* nuncupant. *De veritate facti viderint alii. Nomen legis vitio laborare, & perperam scribi* Bellagines *pro* Bylagines, *rectè judicat Spelmannus. Idem non magis Gothis proprium aut vernaculum censeri debet, quàm partes unde componitur, quibus apud Anglo-Saxones nihil usitatius. Illis enim* bye *habitationem, &* laga *legem denotat, quibus junctis efficitur* bylaga *jus civile, lex habitationis. Fatendum tamen est septentrionales has voces constantiùs retinuisse, & fortasse etiamnum intelligere, dum apud nos obsolescunt. Verelius in Ind.* by *prædium, pagus, civitas,* lag *lex, statutum,* bylag *lex civilis. Non audiendus est vir quidam magnus qui Jornandicam vocem ex Germanicâ* beilage, *quâ hodie Causidici inserta documentorum designant, explicare conatur.* *

BELLAY. Maison illustre d'Anjou. Par corruption pour *Berlay*. De Berlay, Sire de Montreuil, d'où cette Seigneurie de Montreuil a été aussi appellée Montreuil-Bellay. *Voyez* M. Besly, en son Histoire des Comtes de Poitou, page 81. *M.*

BELLEDAME. Sorte d'herbe potagere. De l'Italien *bella donna*. M.

BELLOVÈSE. C'est le nom d'un célébre Capitaine Gaulois, dont il est parlé dans Tite-Live, livre V. & qui étoit frere du fameux Ségovése, sous la conduite duquel une partie des peuples appellés Boiens passa le Rhin, pour aller s'établir en Germanie. Le nom de *Bellovése*, dont il s'agit ici, est composé de *feld* ou *fel*, & de *wisa* ou *wiso*, deux mots Celtiques, desquels le premier signifie *bellum, invasio, insultus*, & le second signifie *Dux*. Ainsi *Bellovése*, c'est *Dux belli*. La lettre *f* du mot *fel*, a été changée en *b*, apparemment par les Romains, de qui nous tenons ce nom, de même que plusieurs autres noms Celtiques & Teutoniques, lesquels en passant par une Langue étrangere, n'ont pu manquer d'essuyer des altérations considérables. Les Cambriens ou habitans du pays de Galle en Angleterre, & les Bas-Bretons en France, qui tous deux conservent opiniâtrement la Langue Celtique & Gauloise, retiennent encore dans plusieurs composés le verbe Celtique *fela*, qui veut dire *faire la guerre*. Boxhorn, dans son *Lex. Ant. Brit.* nous donne *rhyfela*, *rhyfelu*, faire la guerre, combattre ; *rhyfel*, guerre, combat ; *rhyfelwr*, guerrier, combattant, soldat. Et dans ces composés, le *rhy* semble être une particule intensive ou qui fortifie la signification, comme *ζα*, chez les Grecs. Les Cambriens ou Gallois appellent un Chef, un Général, *ffelaig* ; & les Bas-Bretons appellent un combat entre deux personnes *du-fel*, suivant le témoignage du Pere Pezron dans ses Antiquités des Celtes. Il prétend même que de ces mots Celtiques sont venus les mots Latins *bellum* & *duellum*. Avec le verbe Celtique *fela* faire la guerre, convient le verbe Franc *fallen*, qui signifie courir sus, attaquer un ennemi, & qui est encore usité en ce sens chez les Allemans. De *fallen*, vient *fall*, attaque, assaut. Quant au mot *wisa*, ou *wiso*, qui est la seconde partie du nom de *Bellovése*, il vient du verbe Teutonique *weisen*, qui signifie montrer, enseigner, instruire, & ensuite conduire ; & c'est de ce *wisa* ou *wiso*, qu'a été formé le François *guide*, & l'Italien *guida*, par le changement du W en G, comme dans *Guillaume*

laume de *Willelmus*, & dans plusieurs autres noms. Voyez Wachter, *Glossar. German.* aux mots *Feld*, & *Weisen.* *

BELOMANTIE. Ce mot est Grec, composé de βέλος *fléche*, & de μαντεία *divination*, & il signifie divination qui se fait par les fléches. La *Belomantie* étoit en usage chez les Orientaux, mais sur-tout chez les Arabes. Elle se faisoit de plusieurs manieres, dont l'une étoit d'avoir trois fléches, sur une desquelles on écrivoit, Dieu me l'ordonne; sur une autre, Dieu me le défend; & sur la troisiéme on n'écrivoit rien. On les enfermoit dans un carquois, ensuite on en tiroit une des trois au hazard. Si c'étoit celle sur laquelle on avoit écrit, Dieu me l'ordonne, on faisoit la chose pour laquelle on consultoit le sort. Si celle où il y avoit, Dieu me le défend, venoit la premiere, on ne faisoit point la chose dont il étoit question. Et si c'étoit la troisiéme, sur laquelle il n'y avoit rien d'écrit, on recommençoit tout de nouveau. Les Arabes appellent cette divination *alazlam*, c'est-à-dire, *les fléches.* Elle paroît fort ancienne, & il semble que le Prophête Ezéchiel en ait parlé, XXI. 21. où on lit que le Roi de Babylone s'étant arrêté à la tête de deux chemins pour tirer un augure, בחצים קלקל, c'est-à-dire, suivant l'interprétation qui paroît la meilleure, *il a remué* ou *mêlé les fléches.* S. Jérôme l'entend ainsi, & il dit que cette superstition étoit en usage chez les Assyriens ou Babyloniens. D'autres interpretent le mot d'Ezéchiel קלקל, non par *miscuit*, comme Saint Jérôme, ce qui marqueroit qu'on mêloit, qu'on battoit, ou qu'on remuoit les fléches dans le carquois, mais par *tersit*; & prétendent que cette superstition consistoit à fourber ou polir le fer des fléches pour y considérer, comme dans un miroir, ce qu'on vouloit savoir. C'est le sentiment de Vatable & de Munster. Enfin d'autres rendent קלקל par *jecit*, & disent qu'on lançoit des fléches en l'air, & qu'on observoit où elles tomboient. C'est l'interprétation du Paraphraste Chaldéen & de Kimhhi. Mais celle de S. Jérôme, comme nous avons déja remarqué, paroît la plus juste & la mieux fondée. Pocock traite de la *Belomantie* dans son *Specimen Historiæ Arabum.* Saint Jérôme sur l'endroit d'Ezéchiel que nous avons cité, & Grotius au même endroit, confondent la *Belomantie* & la *Rabdomantie*, comme une même divination; & Grotius montre que cette superstition étoit en usage chez les Chaldéens & les Scythes. Des Scythes elle passa aux Sclaves leurs voisins, & des Sclaves aux Germains. *

BELT. Détroits de *Belt.* On appelle ainsi deux détroits de la mer Baltique, dont l'un est entre l'Isle de Zélande & celle de Fionie, & l'autre entre l'Isle de Fionie & le Jutland. *Belt* en Anglo-Saxon, en Anglois, en Suédois, & en Islandois, signifie ceinture, & se dit métaphoriquement de la mer, qui environne la terre. Le mot *belt*, en ce sens, convient avec le Latin *balteus* & pour le son & pour la signification. Mais *belt*, en Langue du pays de Frise, veut dire, selon Grotius, *irruptio aquarum*; ce qui convient très-bien à des détroits, & aussi à la mer *Baltique*, laquelle s'étant formée par l'irruption des eaux de la mer extérieure au dedans des terres, a été avec raison appellée *Baltique*, de ce mot *belt*, & la terre voisine *Baltia.* Grotius n'explique pas d'où dérive *belt* dans le sens d'*irruptio aquarum*; mais on peut le tirer du verbe Teutonique *fallen*, dans la signification d'*irruere*, *impressionem facere*, en Grec βάλλεσθαι. Voyez ce que nous avons dit ci-dessus au mot *Baltique.* *

BELVEDER. Simple. Les Médecins de Lyon dans leur Histoire des Plantes, livre XI. chap. 65: *Qui formosarum plantarum aspectu delectantur, hanc serunt, & adultam alunt in adium fenestris, densâ ejus comâ umbram captantes, & nitido virore oculos recreantes. Ob foliorum venustatem, Itali* belvedere *nominârunt.* Mathiole sur Dioscoride, livre 4. chapitre 138. *Sunt tamen qui velint osyrim eam esse plantam quam vulgò nos appellamus* belvedere, *quòd bellè, densissimèque fruticet, vireatque per æstatem; non solùm in hortis & viridariis sata, sed etiam in fictilibus, ornandi fenestras gratiâ*, &c. Le P. Rapin, dans son 1. livre de la Culture des Jardins :

Nec te coniferas foliis imitata cupressus,
Tardabit longum post hac, linaria, tempus :
Dicta Italis bellè de nomine Bella videri.

BELUTER ou BLUTER. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *beutelen*, qui signifie proprement *remuer un sac de toile*, que les Allemans appellent *beutel.* Le Glossaire Gothique de M. Grotius : BLUTARE, *blooten, spoliare, inanire.* Je crois que le François & l'Alleman viennent du Latin *volutare. Blutare* se trouve en la signification d'*expoliare* dans les Loix des Lombards : *Si casam cujuscunque blutaverit*, &c. où les Gloses interprétent *blutaverit* par *evacuaverit.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, II. 22. & Spelman dans son Glossaire. De *voluterium*, nous avons fait *belutoir*, ou *blutoir.* Les Bas-Bretons disent *bleud*, pour dire *de la farine*; & les Anglois, *boult*, qui approche fort de *volutare.* ¶ Voyez *Bultellus*, dans le Glossaire de M. du Cange. ¶ M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes, au mot *biotto*, dérive *blutare*, d'*apludare*; & il improuve mon origine. *Apluda*, dit-il, *milii & panici integumentum est : ut* apludare *sit* apludam, *id est, corticem excutere, granaque veluti exuere, & spoliare. Unde Veteres apud Gellium* apludam *furfures vocârunt. Inde Gallicum* bluter, *farinam succernere, sive furfures excutere : &* Bluteau, *cribrum pollinarium : ita & Germani* beutelen; *non à* volutando, *sed ab* apludare, blutare, apludam, sive furfures excernere. Cette étymologie est docte & ingénieuse *M.*

Quelque docte & ingénieuse que puisse être l'étymologie que M. Ferrari nous donne du mot *bluter*, je doute qu'elle soit véritable. M. Ferrari, en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, s'attache trop à la Langue Latine dans la recherche des Origines Italiennes, & néglige trop les langues septentrionales; d'où il arrive que ses étymologies sont souvent forcées & peu naturelles. La même chose est arrivée à d'autres étymologistes, qui par une prédilection particuliere, ont voulu tout rapporter, soit à l'Ebreu, soit au Grec, soit au Celtique, soit à d'autres Langues. Je ne crois pas non plus avec M. Ménage, que *bluter* vienne du Latin *volutare.* Encore aujourd'hui dans la Langue Cambrique ou Galloise, qui est un reste de la langue Celtique, *blawd* signifie farine, & *blodio* séparer la farine. C'est de-là que je dérive le mot *bluter*; & je pense que s'il ne vient pas de l'Alleman *beutelen*, il ne laisse pas, de même que *blutare* & *bultellus*, d'avoir une origine Celtique. Si l'on dit que *bluter* vient de *blutare*, & blutoir de *bultellus*, ce sera toujours la même chose, puisqu'il est évident que ces mots Latins-barbares sont dérivés des Langues Septentrionales, & qu'ainsi ils

n'ont pas été formés de l'ancien Latin *volutare*, & encore moins du mot imaginaire *apludare*.

BEM.

BE'MOL. BEQUARRE. Termes de Musique. S. Grégoire s'est servi des sept premieres lettres de l'Alphabet pour les sept sons que fait la voix, après lesquels elle revient aux mêmes sons à l'octave, soit en montant, soit en descendant. *Obloquitur numeris septem discrimina vocum.* Ce sont ces sons auxquels Gui Arétin a depuis donné les noms des premieres syllabes des sept hémistiches de la premiere strophe de l'Hymne de Saint Jean-Baptiste; qui est:

UT queant laxis REsonare fibris
MIra gestorum FAmuli tuorum,
SOLve polluti LAbii reatum,
SAncte Joannes.

De telle sorte, que le nom de ces sept lettres a servi pour nommer les sept cordes qui donnent le son: dont l'une se nomme la corde A, l'autre la corde B, & ainsi jusqu'au G inclusivement. Et le nom de ces sept syllabes a servi pour nommer les notes qui se mettent dessus, & qui signifient le son de ces cordes. Et pour retenir le rapport qu'il y a de chaque corde à chaque note, on a fait ce distique:

Corde Deum Et Fidibus Gemituque Alto Benedicam,
UT RE MI FAciat SOLvere LAbra SIbi.

C'est cette suite de sons qu'on nomme *Diapason*. Il faut remarquer qu'en ce Diapason l'espace qui est entre l'*A* & le *B*, est quelquefois d'un son entier. Quand il n'est que d'un demi-son, le son du *B* en est plus bas d'un demi-son chromatique; & alors il est plus doux: & pour cela on le nomme *Bémol*: & on le marque par un *B* rond; tel qu'est celui-ci ♭. Et sa note se nomme *SA*, comme en l'Adonique d'*Ut queant laxis*. Mais quand il est d'un ton entier, le son du *B* en est plus haut d'un demi-son mineur; & pour-lors il est plus rude: & pour cela on le marque par un *B* dur. Pour différencier ce *B* dur du *B*. mol, on le marque par cette figure ♮. Et parce que cette figure est quarrée, on a appellé ce *B*, *béquarre*. On l'appelle en Latin *B-quadrum*, ou *B-durum*: & on appelle l'autre *B*, *B-rotundum*, ou *B-mol*. Voyez les Rubriques de l'Antiphonier de Paris, page 1. Voyez aussi ci-dessous le mot *gamme*. M.

BE'MUS. Suivant le nouveau *Menagiana*, tom. 1. pag. 302. *Bémus* est un sot qui ouvre niaisement la bouche; & ce mot est formé de l'inusité *mus* bouche, d'où l'on a fait *museau*, & de *béer*, d'où vient *bailler*, comme qui diroit *béailler*. *Begueule* est pour femme, ce que *bémus* est pour homme. M. de la Monnoye, dans une lettre à moi écrite le 6. Juin 1716. *Le Duchat*.

BEN.

BE'NARI. On appelle ainsi en Languedoc un ortolan. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

Dans le Dictionnaire de la Langue Tolosaine, imprimé à la suite du *Goudouli*, on lit *Benarrie*, & non *Benari*. Ne seroit-ce point une corruption de *bien-nourri*, duquel mot on auroit appellé l'ortolan, à cause de la graisse naturelle à cet oiseau? On dit en commun proverbe d'un enfant dodu & bien nourri, qu'il est gras comme un ortolan. *Le Duchat.*

BENEST: pour *sot*. Marot dans le 1. liv. de ses Epigrames:

BENEST, quand je te cognoissoye,
Un sage homme je te pensoye:
Mais quand j'ay veu ce qui en est,
Je trouve que tu es benest.

De *Benoist*, nom propre. Nous avons employé de même en mauvaise part le nom de *Jean*, & celui de *Nicodéme*. M.

BENE'TIER, ou BENITIER. De *benedictarium*. C'est le vase où l'on met l'eau benite. Nos anciens écrivoient & prononçoient *benoistier*. Nicot: BENOISTIER, *Amula*, *aquiminare*, *aquiminarium*. Trippault: BENOISTIER; *d'ἄρδω*, *rigo*. Marot dans son Temple de Cupidon:

Le benoistier fut fait en un grand plain.

Et dans son Dialogue des deux Amoureux:

Quand elle venoit au Moustier,
Je l'attendois au benoistier,
Pour lui donner de l'eau beniste.

L'Auteur des Satires Chrétiennes:

Des benoistiers & guipillons.

Rabelais IV. 45. *En la chapelle entrez & prenant de l'eau beniste, apperceusmes dedans le benoistier un homme vestu d'estoles, & tout dedans l'eau caché comme un canard au plonge.* Et IV. 48. *Portans croix, banieres, confalons, baldachins, torches, benoistiers.* Dans le Cérémonial de France, de Théodore Godefroy, page 98. de l'édition in-4°. *Et au plus près avoit deux benoistiers & aspergès d'argent.* Et page 100. *Et les benoistiers & aspergès, comme devant est dit.* Et page 347. *Et entre ladite effigie & lesdits Sieurs estoit un banc pour le benoistier.* Et pag. 550. *En laquelle chambre fut préparé un autel à main droite, garni de croix & de chandeliers dorez, avec escussons aux armes dudit Seigneur*, (François Duc d'Anjou, frere unique de Henri III.) *où se célébroit la Messe. Au pied dudit lieu dudit trespas, y avoit un benoistier avec son guépillon, pour donner par toutes personnes de l'eau beniste au corps dudit Seigneur.* Et page 534. *Au milieu dudit carré, & vis-à-vis de l'entrée, estoit un petit siége couvert de sarge noire, sur lequel estoit posé un benoistier d'argent doré avec le guépillon.* Il est à remarquer, que tous ces passages sont de différens Auteurs. Du Tillet, page 243. de l'édition in-fol. de son Recueil des Rois de France: *Plus bas est autre escabeau aussi couvert de drap d'or, sur lequel est le benoistier d'argent doré: & aux deux coins dudit benoistier*, &c. Et page 244. *Aux pieds en bas est une selle couverte de drap noir, sur laquelle est ledit benoistier.* Le continuateur de l'Histoire de Jean de Serres, qui est le Ministre Monliard: *Hors la lice, un escabeau couvert de noir sur lequel on pose le benoistier.* C'est à l'endroit où il parle de la mort de Henri IV. En un mot, tous les livres générale-

ment qui sont imprimés au-dessus de 60. ans ont *benoistier*, qu'on prononce *benaistier*. Et c'est comme parlent, non-seulement la plûpart des Provinciaux, mais encore plusieurs Parisiens. Et c'est aussi comme il faut parler selon l'étymologie : car *benoistier*, comme je viens de le remarquer, a été fait de *benedictarium* ; comme *benoist* de *benedictus*. Mais parce qu'on dit *de l'eau benite*, quelques-uns ont cru qu'il falloit dire *benitier* : & c'est comme ont parlé M. Pavillon, Evêque d'Alet, dans son Rituel; M. d'Andilly, dans la Vie de Sainte Théraise ; & M. Despreaux, dans son Epître à M. Arnaud. Et après de si célébres Ecrivains, on ne peut pas dire que ce soit mal parler que de parler de la sorte. Mais je soutiens toujours ici, comme je l'ai soutenu dans mes Observations sur la Langue Françoise, qu'on peut dire fort bien *benétier* en prononçant doucement la seconde syllabe. Et ceux qui se sont moqués de cette Observation, cesseront de s'en moquer quand ils auront lû cette remarque dans le Dictionnaire de Messieurs de l'Académie : BENE'TIER, ou BENITIER : *s. m. vase à mettre de l'eau benite. Benétier de marbre. Benétier d'argent*. Et comme ces Messieurs n'apportent point d'exemple de *benitier*, il semble même qu'ils aient préféré *benétier* à *benitier*. J'avoue pourtant que parmi le peuple de Paris, le plus grand usage est aujourd'hui pour *benitier* : & je prévois que *benitier* l'emportera enfin sur *benétier*. M.

La prédiction de M. Ménage s'est trouvée véritable. On ne dit plus aujourd'hui que *benitier*. *

BENEZET. Nom propre d'homme, qui a été formé du Latin *Benedictus*. On a fait d'abord *Benedet* : Les Italiens & nos Provinces voisines d'Italie, disent *Benedetto* : Ensuite on a changé le *d* en *z*, ce qui est fort ordinaire, sur-tout dans les Provinces d'où étoit Saint *Benezet*, où il est plus connu, & d'où nous vient ce nom. C'est ainsi que de *Baudelius* on a fait en Languedoc *Banzille*, en Auvergne *Bauzire*, en Rouergue *Banzely* : de *Benilti* Benizzi, de *Quinidius* Quiniz, &c. M. Baillet prétend néanmoins que *Benezet* est un diminutif, comme qui auroit dit petit Benoît, à cause de son âge & de sa taille. *

BENJAMIN. Le premier qui a porté ce nom est *Benjamin*, fils de Jacob & de Rachel. Sa mere l'avoit appellé *Benoni*, c'est-à-dire, fils de ma douleur ; mais son pere lui donna le nom de *Benjamin*. Ce mot, suivant l'étymologie, signifie *fils de la droite*, c'est-à-dire, fils très-cher : בן *ben*, en Ebreu signifie fils, & ימין *iamin* la droite. *Iamin* signifie aussi le midi, de même que l'Arabe *iemen*, qui est le nom du pays que nous appellons l'Arabie heureuse ; parce que les Ebreux & les Arabes regardoient le Midi comme étant à droite. C'est ce qui a fait dire à quelques-uns, que le mot *Benjamin* signifie *enfant du* midi, parce que *Benjamin* naquit dans un pays qui est plus au midi que celui où ses freres étoient nés. Mais cette raison paroît tirée de trop loin. D'autres prétendent que *Benjamin* veut dire *enfant des jours*, c'est-à-dire, enfant né durant la vieillesse de son pere, ou lorsque son pere étoit déja avancé en âge. Ceux qui sont pour cette derniere étymologie, avouent qu'elle n'est point Ebraïque, mais Chaldaïque, & ils disent que Jacob, qui avoit longtems parlé la Langue Chaldaïque en Mésopotamie, donna à son fils *Benjamin* un nom en cette Langue. Il est vrai que *iamin*, en Chaldéen, est un plurier, qui signifie *jours*, mais *ben* est pur Ebreu, & les Chaldéens ne s'en servent jamais au singulier, quoique néanmoins ils l'employent au plurier, en le formant selon le génie de leur langue ; & au lieu de *ben* singulier, ils disent *bar*. Si Jacob avoit voulu donner a son fils un nom Chaldéen, il l'auroit donné pur Chadéen, & non pas moitié Ebreu & moitié Chaldéen. D'ailleurs, quelle apparence que ce Patriarche, dont les autres enfans, quoique nés en Mésopotamie, dans un pays où l'on ne parloit que la Langue Chaldaïque, avoient eu néanmoins des noms Ebreux, eût voulu donner lui-même à son dernier fils, né dans un pays où l'on parloit pur Ebreu, un nom Chaldéen ? Cette derniere étymologie n'est donc fondée que sur une mauvaise interprétation du nom dont il s'agit, & la premiere que nous avons rapportée, est la seule véritable. Jacob en donnant à son fils le nom de *Benjamin*, prétendoit lui donner un nom qui fût, pour ainsi dire, de bon augure, & opposé à celui de *Benoni*, qui ne pouvoit manquer de lui rappeller un sujet de douleur. *

BENIÇON : Epousailles. De *benedictio* ; comme *maudiçon*, de *maledictio* ; *cuiçon*, de *coctio* ; *façon*, de *factio*, *leçon*, de *lectio*. M.

BENJOUIN. Gomme aromatique, appellée par les Italiens *belzoi* & *belzoino*, & par les Espagnols *benjui* & *menjui*. Jules Scaliger contre Cardan, 142. 5. dit qu'on dit que le benjouin vient du pays des Médes. S'il en vient, ce mot nous sera venu du même lieu. *M.*

BENNEAU, ou BENNEL. C'est un vieux mot qui signifie *tombereau*. Monstrelet, liv. 1. ch. 43. *Et entretant que ces choses estoient dites & faites, Maistre Sausfien, & le Messagier de Pierre de la Lune, qui avoient apporté les lettres dessusdites au Roy, tous deux Arragonnois, mitrez & vestus d'habillemens où estoient figurées les armes d'icelui Pierre de la Lune, renversées, furent amenez moult honteusement sur un* BENNEL, *du Louvre en la Cour du Palais ; où emprès le marbre au pied des degrez estoit un échaffandis levé, sur lequel ils furent mis, & monstrez moult longuement à tous ceux qui voir les vouloient*. Ce mot *benneau* est encore en usage dans le Boulonnois & en Normandie. Il vient de *benellus*, diminutif de *benna*, qui est un mot Celtique. Festus : *Benna, linguâ Gallicâ genus vehiculi appellatur : unde vocantur* conbennones *in eadem benna sedentes*. Nous disions anciennement *benne*, comme disent encore à présent les Allemans, ainsi que Cluverius l'a remarqué, liv. 1. de son ancienne Germanie, chap. 8. *Hodie apud Germanos genus carri, id est, vehiculi duarum rotarum, dicitur* BENNE. Scaliger, sur les Catalactes : *Belgarum fuit* benna, *quâ etiamdum hodie utuntur : quin & apud eos hodiè genus carri, itémque apud Helvetios* ein benne *vocatur. Festus ait, qui unà in eo curru veherentur,* COMBENNONES *dictos. Etiam in Lexico Latino-Græco scriptum fuit :* Convennit, *συμβαδίζει. Perperam, pro* combennit. *In eodem :* bennarius, *πελωάρχης*. Voyez Isâc Pontanus, en son Glossaire Celtique, au mot *benna*, & M. Bochart en son Traité des Colonies des Phœniciens, page 746. *M.*

BEQ.

BEQUET. Poisson, dit autrement *Brochet*. Rondelet, dans son chap. *du brochet : Ausone, premier des Latins selon mon avis, l'a nommé* lucius. Nous le nommons en François *Brochet*. *D'aucuns*

est nommé Bequet *ou* Bechet, à cause de *son long bec. A Bourdeaux* Lucz : *en Angleterre* pike, *quand il est petit*; Lutz, *quand il est grand*. M.

BEQUETER. On dit d'un cheval qu'il *bequete*, lorsqu'il hausse la tête, ensorte qu'il se bride comme un brochet, comme on parle. La Maréchallerie de Laurent Rusc, Paris 1533. fol. 9. r°. *Pour ung cheval qui becquette, & pour le faire jouer de la langue. Pro equo, ut ludat lingua*, & *frenum sibi placeat, qui alioqui retroactus caput subito attollit*. De *boquet*, comme quelques-uns appellent un brochet, à cause de son long bec. *Le Duchat*.

BEQUILLE. De *baculus. Baculus, bacillus, bakillus, bakilla*, BEQUILLE. En termes de Jardinage, on dit *bequiller*, pour dire, faire un petit labour avec une houlette dans une caisse d'orangers. Voyez M. de la Quintinye. *M.*

BER.

BERBELIN. A Metz on appelle ainsi l'épine vinette. Du Latin *berberis*, mot de même signification. *Le Duchat*.

BERCAIL. Troupeau de brebis. Du Latin *vervex*, qui signifie *un belier*, on a fait le Latin-barbare *berbix*; d'où nous avons fait *brebis*. De *berbix* on a fait *berbical*, d'où nous avons formé *bercail*. Voyez plus bas sur le mot *berger*. Caseneuve.

BERCAIL. Voyez *brebis*. M.

BERCEAU. Voyez BERSEAU.

BERCER. Voyez BERSER.

BERENGER. C'est un mot Alleman, qui signifie un parc d'ours, où celui qui les dompte. Pontus Heuterus, dans son Traité intitulé *Etyma variorum nominum utriusque sexûs hominum, Germanicæ originis*: Berengard, berengarius, *septum ursorum, eorumque domitor*. Caseneuve.

BERENGER. Nom propre d'homme. C'est un mot Alleman, qui signifie un preneur d'ours. Voyez M. de Caseneuve. *M.*

Un parc d'ours se dit en Alleman *berengard*; un preneur d'ours, *berenfaengner*, & celui qui les garde ou qui en a soin dans le parc, *berengardiner*, comme qui diroit le maître ou l'inspecteur du parc aux ours. *Le Duchat*.

Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 1869. donne au mot *Berenger*, en Latin *Berengarius*, une origine bien differente de celle qu'on vient de lire dans Messieurs de Caseneuve & Ménage. Il le dérive de *wer*, terme Celtique & Teutonique fort ancien, qui non-seulement signifie *vir*, comme on a déja remarqué ailleurs, mais encore *bellum, defensio, arma, locus à naturâ vel arte munitus*; ensorte que, selon cet Auteur, *Berenger* veut dire proprement *Pretorianus*. Mais écoutons-le parler lui-même. *Wer*, dit-il, *locus à natura vel arte magis vel minùs munitus. Dicitur* (1) *de locis septo aut fossâ munitis. Inde Anglo-Saxonibus* wær *septum piscatorium, piscium capiendorum & custodiendorum locus*, (*hodie* weier, *de quo suprà*) wering *agger. Hodie utimur compositis*, brust-wer *agger quo pectus militis defenditur*, land-wer *munitio finium, vel pomæriorum urbis. Fortè etiam huc spectant Latinorum* gerræ, *id est, crates vimineæ, arcendi causâ factæ.* (2) *de propugnaculis. Willeramus, cap.* IV. 4. dusent schitte hangent an dero uuere, *mille clypei pendent in propugnaculo. Inde nomen castris, arcibus, castellis, & omnibus præsidiis. Testes sunt nomina propria locorum*. Ici l'Auteur rapporte quelques noms propres de lieux, dans lesquels entre le mot *var* ou *war*, qui est la même chose que *wer* ou *war*. Tel est *Hunni-var*, appellé *Hunnorum Castrum* dans Jornandès, *De rebus Geticis*, ch. 2. *Var* est un mot Hunnique, mais d'origine Teutonique; & les Hongrois, qui suivant les apparences, descendent des Huns, le conservent encore aujourd'hui dans plusieurs composés, comme dans *Temes-var*, en Alleman *Temeswar*; dans *Posini-var*, en Alleman *Presbourg*; dans *O-var*, en Alleman *Altenbourg*; dans *Colos-var*, en Alleman *Klausenbourg*. Tel est aussi *Warwick*, dans les Pays-bas & en Angleterre; comme qui diroit *oppidum munitum*; & *War-ham, in agro Dosetensi*, comme qui diroit, *vicus naturali situ munitus*. Ensuite Wachter ajoute : *Hinc porro via panditur ad veram* Varingici *nominis interpretationem, quod sæculo* XII. *Græcis innotuit. Vulgò* Waringi *confunduntur cum* Vargis *sive latronibus, sed malè. Nam* Waringi *sive* βαραγγοι, *scriptoribus Byzantinis sunt milites Danorum præsidiarii, ab Angiis regno pulsi postea ab Imperatoribus Byzantinis custodia palatii adhibiti. Verelius in Indice*: Wæringiar *milites prætoriani, à* wær *arx præsidium. Et hinc porro* Berengarius *propriè est pratorianus, W, ut sæpe aliàs in B conversò.* *

BERG. C'est le nom d'une ville des Pays-bas, & de la Capitale de Norvege. Ce mot entre aussi dans la composition des noms de quantité de Villes de divers pays, & sur-tout d'Allemagne. Il signifie montagne, monticule & colline. Il est non-seulement Teutonique, mais encore Gaulois, comme il paroît entr'autres par le nom de la ville de Bergame, qui est située sur une montagne, & qui en a tiré sa dénomination. On trouve pareillement le mot *Berg* chez les Phrygiens dans les tems les plus reculés. La citadelle de Troie s'appelloit πέργαμος, sans doute à cause de sa situation sur une hauteur. Il y avoit aussi dans l'Asie mineure la célébre ville de Pergame, capitale d'un Royaume. *Pergame* est visiblement la même chose que *Bergame*. On voit par-là que *berg* est aussi un terme Phrygien. Et ce terme seul, quand il n'en resteroit pas, comme il en reste, une infinité d'autres, suffiroit, selon le P. Pezron, pour montrer que la langue Phrygienne ressembloit beaucoup à la Langue Teutonique. Suidas dit que les Grecs appelloient généralement πέργαμα, tous les lieux élevés, πάντα τὰ ὑψηλά: Et ils savoient, sans doute, tiré ce terme des Phrygiens, ainsi que plusieurs autres. Les anciens Glossateurs font mention de *Pergama*; dans la même signification Ptolomée parle de *Bergium*, Pline de *Bergos*, & on trouve *Bergidium, bergula*, & *bergusia* en Espagne, tous lieux ainsi nommés parce qu'ils étoient situés sur des montagnes ou des hauteurs.

BERG, en Teutonique, signifie aussi un lieu où l'on est à couvert, où l'on est en sûreté, un lieu fortifié, sans qu'il y ait ni montagne ni hauteur; comme dans le mot *herberg, diversorium*, qui veut dire à la lettre *multitudinis receptaculum*, & duquel a été formé notre François *auberge*. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Berg*. *

BERGAME, en Latin *Bergomum*. Nom d'une ville d'Italie, dans l'Etat de Venise. Elle fut bâtie par les Gaulois Cénomanois; & cela est confirmé par l'origine de son nom, qui est Celtique, étant composé de *berg*, qui signifie montagne, & de *hom* ou *ham*, qui signifie demeure, domicile; de sorte que *bergame* n'est autre chose que *demeure* ou *habitation de la montagne*. *Home* en Anglois,

signifie encore aujourd'hui maison, logis, demeure; & *ham*, qui veut dire la même chose, termine les noms de beaucoup de lieux en Angleterre, comme *Nottingham*, *Boukingham*, *Walsingham*, &c. Au lieu de *ham*, les Francs disoient *heim*, & les Allemans disent encore aujourd'hui de même. Voyez l'article précédent. *

BERGAMOTTE. C'est une espéce de poire, qui a pris son nom de Bergame en Italie, d'où elle fut apportée en France. Car Charles Etienne, dans son Livre intitulé *Seminarium*, dit qu'à peine de son tems on commença d'en planter les arbres en France. *Caseneuve.*

BERGAMOTTE. Sorte de poires. Ces poires nous sont venues d'Italie: ce qui a fait croire à quelques personnes que nous les avions ainsi appellées de la ville de Bergame. Mais ces personnes-là se trompent. *Bergamotte* est un mot Turc. Et ces poires sont venues en Italie de Turquie, où on les appelle *begarmoudi*, qui est comme qui diroit *la Reine des poires. Armout* en Turc signifie *poire*, & *beg*, que l'on prononce *bey*, signifie *Seigneur. Iscanderberg*, ou *Iscanderbey*, c'est *Alexandre Seigneur.* Le caporali, dans son Poëme intitulé *Orti di Mecenate:*

> *Qui dunque il Bergamotto avea'l primiero*
> *Luogo: e gli conveniva: poiche in Turchesco*
> Bergamotto *vuol dir* il Signor pero.

Le Cardinal du Perron, dans son Perroniana: *Je pensois que les poires que nous appellons* de bergamottes, *fussent ainsi nommées à cause de Bergame, & qu'elles fussent venues d'Italie: mais elles viennent de Turquie: car en langage Turquesque*, Beg *veut dire* Seigneur, *&* armot, *poire.* Les Italiens au lieu de *begarmoud*, ont dit par transposition de lettres, *Bergamotta:* d'où nous avons fait *Bergamotte*, & les Espagnols *Bergamota.* Covarruvias a cru aussi que l'Espagnol *Bergamota* avoit été dit à cause de la ville de Bergame, d'où ces poires étoient venues. BERGAMOTA: *Un genero de peras estimadas en mucho, por ser de tanta suavidad, y xugo. Al principio solamente las avia en los jardines, y huertas de su Magestad; ya las han plantado en muchas partes. Dixeronse assi por averlas traydo de Bergamo, ciudad de Italia.* M.

BERGE. Sorte de bateau. De *barca.* Voyez *barque.* M.

BERGE. Pour un amas de blé: De la ressemblance de ces berges de blé aux bateaux appellés *berges.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *Barca.* M.

Berge. Crête de fossé. Dans le Berry, *berge* signifie une petite éminence de terre. *M.*

Le mot *berge* dans ces deux dernieres significations, sçavoir, d'amas de blé, & de petite éminence de terre, paroît venir du Teutonique *berg*, qui signifie montagne, monticule, éminence. Voyez ci-devant *Berg.* *

BERGER. Encore que, selon la commune opinion, ce mot soit formé de *berg*, qui en Alleman signifie *montagne*; parceque les Bergers ménent paître leurs troupeaux dans les montagnes: je tiens pourtant qu'il vient de *berbicarius*, ou *berbigarius*, formé de *berbix*, qui signifie *une brebis.* La Loi des Allemans, titre 98. paragraphe 3. *Et quod de berbicario, stotario, & vaccario sit.* Où Lindeburgius, dans les Notes ou diverses Leçons, qu'il a fait imprimer devant son Glossaire sur les Loix barbares, dit que dans l'édition d'Allemagne il y a *berbigario:* d'où, sans doute, nous avons fait *Berger*, qui est proprement un *Pasteur de brebis*; comme de *Vicarius* on a fait *Viguier.* Caseneuve.

BERGER. Bodin, dans sa Méthode de l'Histoire, chapitre 9. & Gosselin, dans son Histoire des Anciens Gaulois, aussi chapitre 9. & Charles de Bovelles dans ses Etymologies Françoises, le dérivent de l'Alleman *berg*, qui signifie *montagne*; à cause que les bergers mettent paître ordinairement leurs troupeaux sur les montagnes. Il est vrai que *berg* en Alleman signifie montagne, & lieu éminent. Bucanan, livre 1. de son Histoire d'Ecosse: *Germanis* berg, *pro* alto, *notius est quàm ut pluribus indicandum sit. Et Gallis olim eodem intellectu dictum fuisse ostendit locus Plinii libro tertio, quem ita legendum contendo:* Unde Bergomates Cato dixit ortos, etiam nomine prodentes se altiùs quàm feliciùs sitos. ALBION *igitur &* BERGION, *homines, ut videtur, cæteris vicinis corporum proceritate præstantes, & fiduciâ virium in ea Ligurum ora latrocinium exercentes, quos Hercules cùm illac iter haberet, armis compescuit.* Voyez *Bergamo* dans mes Origines de la Langue Italienne. Mais il est vrai aussi que *berger* n'en vient pas: non plus que de βαρχάδες, dont il semble que Meursius le veuille faire venir, au mot βερχάδης. Il vient de *berbicarius*, qui se trouve en cette signification dans les Loix Allémaniques, art. 98. Voyez *Brebis.* M.

BERGERONNETTE. Oiseau: ainsi appellé à cause qu'il habite dans les champs parmi les bergers: à la différence de la lavandiere, qui est un oiseau qui lui ressemble, lequel habite le long des rivieres. Voyez *Lavandiere, oiseau.* M.

BERGOPSOM. Ville des Provinces unies, dans le Brabant Hollandois. On dit en Flaman *Berg-op-zoom*, c'est-à-dire, éminence sur la riviere de Zoom. *Bergopsom* est situé sur une petite colline, & s'étend jusqu'à la riviere de Zoom. *

BERIER. Vieux mot qui signifie *dernier.* Hélinand, dans son Poëme de la Mort, Stance 20. *Car primeraine fés beriere.* Peut-être d'*ultimarius. Ultimarius, ultimariarius, mariarius, bariarius:* H en B. Voyez mon Discours du Changement des Lettres. *M.*

BERLAN. Voyez *Brelan.* M.

BERLE. Herbe qui croît dans les lieux marécageux, *apium palustre:* appellée des Grecs σίον, & des Latins, *laver.* De *laver. Laver, laveris, laverinus, lavernus, vernus, vernulus, vernula, bernula, berla*, BERLE. Ou plutôt selon M. de Saumaise, de *berula*, ou d'*iburela.* Voyez M. de Saumaise dans ses Homonymes des plantes, page 17. *M.*

• BERLE. *In quo nomine veteris vocabuli vestigia relucent, ut quod antiquitas* laver *dixerit, sequuta ætas, diminutione gaudens,* laverulum *pronuntiavit; & tandem, ut in plerisque moris est, extritis prioribus elementis, in* verulum *&* berulum *appellationem deflexit.* Ruell. liv. 2. ch. 59. *

BERLINE. Espéce de carrosse dont la mode est venue de Berlin, ville d'Allemagne, & qui delà a pris son nom. Quelques-uns néanmoins en donnent l'invention aux Italiens. Dans les commencemens qu'on en vit à Paris, quelques personnes disoient *brelingue* ou *brelinde*, mais mal. On dit *berline*, & l'étymologie montre qu'il faut dire ainsi. *

BERLONG. Voyez *Barlong.* M.

BERLUE. De *vario lume.* Voyez mes Origines Italiennes, au mot *Barlume.* M.

BERME. Le sieur Guillet: BERME, *relais, retraite, lisiere, ou pas de souris, est une largeur de terrein au pied du rempart, du costé de la campagne, destinée à recevoir les débris que le canon des assiégeans a fait dans le parapet, & empêcher que ces démolitions ne comblent le fossé.* M.

BERME. Ce mot est d'origine Teutonique. *Brem* en Alleman veut dire le bord, l'extrémité d'une chose, comme le bord de la mer, d'un vase, d'un habit, une frange. De-là le verbe *bremen*, border, ourler. *Brymme* en Anglo-Saxon, & *brim* en Anglois, ont la même signification. *

BERNABITES, ou BARNABITES. Religieux. Ces Religieux ont été ainsi appellés, de l'Eglise de Saint Bernabé de Milan, où ils furent premiérement établis; & non pas, comme quelques-uns le croyent, parce que Saint Bernabé est leur Patron. C'est Saint Paul qui est leur Patron. On dit indifféremment *Saint Bernabé & Saint Barnabé: les Bernabites, & les Barnabites.* M.

BERNACHE. On appelle ainsi à Dieppe, une macreuse. C'est un mot Irlandois. M. de Saumaise, liv. 1. de ses Lettres, Lettre 16. écrite à M. Grotius: *Adhuc sum in Plinianis Exercitationibus, & Herbaria re, præcipuè quam tractant Arabes, illustranda. Ad id propositum dum perlustro Herbariorum recentium scripta, incidi fortè in zoophyti imaginem planè illi similem quam ante annum mihi ostendisti, quale in Batavia vestra, quasi ex nova productione, tum primùm nasci cœptum vulgo credi affirmabas. Pena & Lobelius tale omnino zoophytum vidisse asserunt Londini ex putridis lignis vetustæ naviculæ ad ripam Tamesis enatum: cujus instar apud eos non sine voluptate conspexi; quod etiam exhibet Dalecampius in Herbario suo, lib. XII. cap. 38. pag. 1398. Tomi secundi. Vide quæso & miraberis. Quinimo ex ipsis illis conchulis quæ in summo extant, prodire ejusmodi aviculas confirmant, quæ* Bernacæ *vocantur apud vetustos Hiberniæ Scriptores, & similes sunt parvis anseribus.* Bernaclas *vulgò audio vocari.* Silvester Giraldus, dans sa Topographie d'Hibernie: *Sunt & aves multæ quæ* bernacæ *vocantur, quas mirum in modum contra naturam Natura producit. Non ex earum coitu, ut assolet, ova gignuntur: non avis in earum procreatione unquam ovis incubat. Unde & in quibusdam Hiberniæ partibus, avibus istis, tanquam non carneis, quia de carne non natis, jejuniorum tempore vesci solent.* Jules Scaliger contre Cardan, Exercitation 59. section 2. *In Oceano Britannico magis mireris ignotam nobis avem, anatis facie, rostro pendere de reliquiis putridis naufragiorum, quoad absolvatur, utque abeat quæsitum sibi pisces, unde alatur. Hanc quoque vidimus nos. Vascones, Oceani accolæ,* Crabans *vocant illas: à Britonibus* Bernachiæ *appellantur: recepto etiam in proverbium vocabulo, cùm ignaviam cuipiam exprobrare volunt: quasi neque caro sit, neque piscis.* Voyez M. du Cange, dans son Glossaire Latin au mot *Barnaces*, & à celui de *Bernacæ*; & M. Graindorge dans son Traité des Macreuses; & ci-dessous au mot *Macreuse.* Les Anglois prononcent *bernacles.* M.

Le Dictionnaire Anglois & François de Miege: *Barnacle*, barnaque ou oye d'Ecosse (qui se forme d'un arbre). On voit par-là que si quelques-uns écrivent *barnache*, il faut pourtant prononcer *barnaque.* Mais la question est de sçavoir premierement si *barnaque*, ou *barnacle*, comme disent les Anglois, sont de bons mots l'un & l'autre dans la signification de *macreuse*; en second lieu, si ces mots sont de la Langue Irlandoise; & enfin, quelle en peut être l'origine, supposé qu'ils ne soient pas Irlandois. Sur quoi je remarque d'abord, que suivant la pensée du vocabuliste Miege, qui est Anglois, le mot *barnacle* emporte la signification d'oye d'Ecosse. Or comme il y a bien de l'apparence que les Anglois n'ont appellé la macreuse *oye d'Ecosse*, que parce qu'on ne voit guére moins de ces macreuses en Ecosse, que dans l'Irlande, qui est voisine de l'Ecosse je suis bien persuadé que *bernaque* ou *bernacle* ne veulent dire autre chose qu'oye d'Irlande, *Hiberniæ avis* ou *avicula*; & que par conséquent *bernaque* & *bernacle* sont bons & d'origine purement Latine. *Bernaque* peut venir d'*hiberna*, feminin d'*hibernus*, en cette maniere. *Hiberna, hibernica, bernica, bernaque*, par le changement de l'*i* en *a*, comme en *langue*, fait de *lingua.* Et *bernacle*, d'*hibernicula* de la même maniere. Les Anglo-Saxons confondoient les Ecossois avec les Irlandois, & appelloient l'un & l'autre peuple *Scotta Leod.* Le Duchat.

BERNAGE. Nicot: *C'est toute la suite, train, compagnie, & équipage d'un grand Seigneur, tant en sommiers qu'autre équipage: ou bien l'appareil & la gent de la maison du Roy: comme:* Il tint Cour planiere, & en icelle manda tout son bernage, & tous les Barons & Chevaliers de son pays: Comitatus. *Et en cette sorte se prend quelquefois pour la Cour d'un Prince, & quelquefois pour l'ost & armée d'iceluy: comme on voit ès anciens Romans. On en use aussi pour bagaige & hardes:* impedimenta, sarcinæ. *Ainsi trouve-t-on escrit*, le Bernage de la Chasse, *pour dire* l'Equipage des Veneurs, allans à l'assemblée. BERNAGE *aussi anciennement se prenoit pour le meslange de ces espéces de grains, froment, orge, segle. Mais ce mot en cette signification n'est qu'entre bien peu de laboureurs en usage: ains use-ton de ce mot* moulture, *ou* bled moulture. *Il estoit paradventure ainsi dit par imitation de la meslange de toutes manieres de hardes, qui pour le service d'un grand Seigneur marchant en campagne, sont portées sur sommiers, ou charroy; qui sont signifiées par ce mot* Bernage, *comme dit est.*

Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot en la premiere signification. Henri Etienne, dans son Traité de la Précellence de la Langue Françoise, page 141. croit que ce mot *bernage* vient de celui de *benna*, qui est un ancien mot Gaulois qui signifie une espéce de chariot, comme nous l'avons fait voir au mot *Benneau*; & que le premier usage du mot *bernage* étoit de signifier les hardes qu'on mene par chariot. Dans la premiere édition de ces Origines de la Langue Françoise, je l'ai tiré de *Baronagium*, qui a été dit des Barons qui étoient auprès de la personne des Rois, comme nous l'avons remarqué au mot *Baron. Baronage*, dans les anciens Romans, se prend souvent pour la Cour du Prince, & pour son Armée, comme qui diroit, *l'assemblée des Barons.* Depuis, par abus, il a été dit de l'équipage des Barons, c'est-à-dire, de tout l'équipage de la Cour. Et il a été pris enfin pour toute sorte de grand équipage. *Baronagium, barnagium*, BARNAGE, BERNAGE. Ce que dit Nicot, que *bernage* se dit de l'*appareil & de la gent de la Maison du Roy*, me donne quelque pensée que ce mot pourroit avoir été formé de *verna*, en cette maniere: *Verna, vernacius, vernacium*, substantif; *berna-*

tium, BERNAGE : comme qui diroit, *vernarum agmen*, *vernarum comitatus*. Dans la seconde signification, si on en croit le Pere Labbe, il a été fait d'*hibernagium* ; ce mélange de grains étant, dit-il, ainsi appellé dans les titres Latins, & *hivernage*, dans les François. Mais, si on en croit M. du Cange au mot *hybernagium*, le Latin *hibernagium* a été fait du François *bivernache*. Quoiqu'il en soit, *hibernagium* est interpreté *semen hiemale*, *hiemalis annona*, & *fruges hiemales*. Voyez M. du Cange, au lieu allégué. *M.*

BERNAGE. Ce mot, en tant qu'il signifie la suite & le train d'un grand Seigneur, les gens de la maison d'un Roi, ne vient point de *benna*, comme l'a cru Henri Etienne, ni de *verna*, comme le soupçonne M. Ménage : ces deux origines sont tirées de trop loin. Je crois qu'on peut s'en tenir au premier sentiment de ce dernier, qui dérive *bernage* de *baronage*, qu'il dit se rencontrer souvent dans nos vieux Romans, pour signifier la Cour du Prince & son Armée. Wachter, dans son *Glossar. German.* dérive ce mot du vieux Teutonique *bern*, qu'il explique *vir*, & *vir præcipuus*, & qui est la même chose que le *bar* des anciens Francs. Ce sentiment revient à celui de M. Ménage ; puisque le mot *Baron*, d'où *baronage*, a été formé certainement de ce *bar*, qui signifie entr'autres choses un homme, & un homme illustre. Voyez Wachter, *Gloss. Germ.* aux mots *bern*, & *bar*. Voyez aussi ci-devant, au mot *Baron*. *

BERNARD. Ce nom nous a été apporté des Langues Septentrionales, & signifie en Alleman *courage* & *force d'ours*. Pontus Heuterus, dans son Traité intitulé, *Etyma variorum nominum utrinsque sexùs hominum*, *Germanicæ originis* : Berenhard, Bernardus, *cor*, *animus ursinus*. Et un Auteur sans nom, qui est dans un Recueil d'anciens Historiens Allemans : Bernhart, *robur ursi*. Caseneuve.

BERNARD, nom propre d'homme. C'est un mot Alleman, qui signifie *qui a le génie d'un ours*. ART signifie *génie* ; & BE'ER, *ours*. Et de-là vient que la Ville de Berne porte des ours en ses armes. *Bernheiter*, qui est comme qui diroit *un gardeur d'ours*, est une injure atroce en Alleman. *M.*

Selon Wachter, *Bernard*, ou *Bernhard*, qui est la même chose, ne signifie ni *cœur d'ours*, ni *qui a le génie d'un ours*, mais *homme courageux* ; & ce mot est composé de *bern*, qui veut dire *vir*, & de *hart*, qui veut dire *fortis*, *animosus*. Voyez cet Auteur dans son Glossaire, au mot *Bern*. *

BERNE, Ville de Suisse. On prétend que ce nom signifie *ours*. Corneille dit, que cette Ville fut appellée de la sorte parce qu'on trouva un ours dans ses fondemens. Hoffman dit, que *Berne* fut commencée par Berthold IV. Duc de Zeringhen, & achevée par son fils Berthold V. qui lui donna le nom de *Berne*, ours, de la premiere chose qu'il rencontra dans la Ville. De-là vient que quelques-uns la nomment en Latin *Arctopolis*. Cette étymologie n'a pas plû à Wachter ; & à propos du mot *Berunium*, il en propose une autre que voici : BERUNIUM, dit-il, *urbs Rhætica*, *vel Norica apud Suidam*, *sic dicta quòd unus vir vastæ molis aprum*, *Noricorum agros vastantem*, *prostravit*, *& in humeros imposuit*, *cæteris linguâ suâ acclamantibus*, *Bë ἀνὴρ*, *h. c. unus vir. Hæc Suidæ etymologia manifestò supponit*, *linguâ Noricorum* ber *virum*, *&* un *unum denotasse. Clariss. Hasæus*, *in Bibl. Brem. class.* VI. *verba Suidæ ad* Bernam, *Helvetiorum urbem*, *ab occursu Ursæ sic nominatam*, *trahit*, *doctissimo quidem apparatu*, *sed invito*, *ni fallor*, *Suida*, *qui nomen urbis suæ non ab ulla bestia*, *(Aprum autem nominat*, *non ursum) sed à forti & Herculeo unius viri facto deducit. Præterea* Berunium *est urbs antiqua*, *non sæculo demum* XIV. *à Duce Zaringense condita*, *sed jam Plinio memorata. Vide Cellarium in* Feltria. *Hodie dicitur* Belun, *quia* R *&* L *nonnumquam permutantur. Si etymon* Bernæ *expetatur*, *malim illud in Curia quàm in sylvis quærere. Nam* Bern *Celticâ linguâ*, *& consequenter etiam veteri Helveticâ*, *est Mallus*, *judicium*, *& locus judicii. Hoc dignum urbe principe nomen est. Boxhorn. in Lex. Ant. Brit.* barn *judicium*, barnu *judicare*, barnwr, *judex*. *

BERNER. Casaubon sur Suétone, en la Vie d'Othon, le dérive de βιρνῆσθαι, qui est un ancien mot Grec dont les Laconiens se sont servis pour πάλλειν. Hésychius : βιρνάμεθα, κληρωσώμεθα. Λάκωνες. Car κληροῦσθαι est le même que πάλλειν κλήρους, comme il paroît par ce Vers d'Homére :

κλήρους ἐν κυνέῃ χαλκήρεϊ πάλλον ἑλόντες.

Et Bourdelot dans ses Etymologies MSS. le dérive de βέρνειν, qui est le même que βέρνεσθαι. Je croirois plutôt que *berner* viendroit de *berne*, qui est un ancien mot François qui signifie un certain habillement que les Latins ont appellé *sagum*, avec lequel on bernoit. Suétone, en la Vie d'Othon : *Ferebatur invalidum quemque corripere*, *ac distento sago impositum*, *in sublime jactare*. Martial, liv. I. de ses Epigrammes :

Ibis ab excusso missus in astra sago.

Et de-là le mot de *sagatio*. Le Glossaire : *Sagatio*, παλμός. Denis Godefroy, sur la Loi 4. au Digeste, *Ad Legem Corneliam de Sicariis : Lascivia genus est*, *cùm quis ita alium sago jactat*, *ut posteà moriatur*, *&c. Id Itali vocant* sbalzar ; *Galli* berner : *nam & Gallorum Linguâ* sagum, BERNE ; ce qu'il a pris de Cujas, qui dit la même chose dans son livre VIII. *ad Africanum*, sur la Loi 35. du Titre *Locati : Id Italis hodie est* sbalzar ; *Gallis* berner : *nam & Gallorum antiquâ Linguâ*, sagum BERNE. Au lieu de *berne*, on a dit *bernie* ; & vous le trouverez ainsi écrit dans Nicot, qui le dérive d'*Ibernia*, & qui cite, pour la confirmation de son étymologie, Olivarius, Scholiaste de Pomponius Mela. Et en effet, cette sorte d'habillement est encore aujourd'hui fort commune parmi les Irlandois. Cet habillement est aussi encore en usage parmi nos Mariniers, qui l'appellent aussi *une berne*. Les Grecs ont dit Βερνία pour *Hibernia* : ce qui ne me confirme pas peu dans mon opinion. *M.*

BERNIE. Nicot : *C'est une sorte de drap velu*, *grossier & rude*, *dont les Irlandois s'emmantellent*, pilosæ stragulæ genus : sagum. *Sueton. in Othone*, *cap.* 2. *De telles en portent les Mariniers en temps de froidure*, *qui leur servent de couverture & de materas tout ensemble au dormir. Le mot vient de* Ibernia, *qui est l'Isle d'Irlande*, *où l'usage en est tout commun ; si est-il en aucuns endroits d'Angleterre ; mais c'est de telles qui sont rases & de poil bas*, *ainsi que rapporte Olivarius*, *Scholiaste de Pomponius*, *livre* 3. *chap.* 6. *qui les appelle* Bernias, *& les autres dessusdits* Ibernias. Les Espagnols disent *bernia* en la même signification ; que Covarruvias dérive aussi d'*Ibernia*. Les Italiens disent aussi *bernia* ; mais pour une sorte d'habillement de femme. Messieurs de

la Crusca : BERNIA ; *veste da donna, a foggia di mantello : usanza dismessa.* M.

BERRIE. Nom de Terre & de famille dans le Loudunois. Du Latin-barbare *beria*, qui signifie une plaine. Voyez le Glossaire de M. du Cange, au mot *Beria*, & mon Histoire de Sablé, livre 3. chap. 7. p. 52. *M.*

BERS. Lat. *cuna*. Nicole Gilles, en la Vie du Roi Saint Louis : *La Reine, femme de S. Louis, qui estoit en la Cité de Damiette, accoucha d'un fils, lequel, tost après sa nativité, fut dérobé en son bers par un Sarrazin esclavage.* Ce mot est encore en usage dans les Provinces du Languedoc, d'Anjou, du Maine, & de Normandie. De *versus*, *à vertendo* ; à cause qu'on le remue pour endormir l'enfant : & de-là le verbe *berser*. On dit par métaphore, *Il l'a si longuement bersé, qu'il l'a endormi dans son opinion*, dit Nicot. De *versellus*, on a de même fait *berseau*, qui est aujourd'hui le mot usité. Et de la ressemblance d'un berseau de jardin à un berseau d'enfant, on a dit *berseau* en la signification de berseau de jardin. Et pour cette raison ce mot doit être écrit par une *s*, & non pas par un *c*. Il me reste à remarquer qu'on a dit *bér*, pour *bers*.

Ce qu'on apprend au bér
Dure jusques au vér.

Ce proverbe est rapporté par M. de la Thaumassiere, dans son Glossaire, au mot *biers*. M.

BERSABE'E. Nom d'une Ville de Palestine, à l'extrémité de cette Province, du côté du midi. Ce nom est composé de deux mots Ebreux באר *beer*, un puits, & שבע *scheba*, c'est-à-dire, jurement, & il signifie *le puits du jurement*. Il fut donné à ce lieu par Abraham, parceque ce fut là que ce Patriarche & Abimelec, Roi de Gerare, jurerent une alliance ensemble. Abraham y avoit fait creuser un puits, & il y demeura longtems, aussi-bien que son fils Isaac, à cause de la commodité de cette eau. Il est dit souvent dans l'Ecriture : *Depuis Dan jusqu'à Bersabée* ; pour marquer les deux extrémités de la Terre-Sainte, c'est-à-dire, tout le pays d'un bout à l'autre. *

BERSARIEN. En Latin *Bersarius*. C'est le nom de certains bas Officiers de la Cour de Charlemagne, qui sont appellés aussi Beverariens, *Beverarii*, & dont Hincmar parle, Epître 3. ch. 13. Quelques-uns ont cru que les *Bersariens* étoient les Gladiateurs qui combattoient avec les bêtes, & qu'on nommoit pour cela, *Bestiarii*. Mais Spelman tient que les *Bersariens* étoient les Officiers des Chasses, sur-tout de celle du Loup ; & par les Beverariens il entend les Chasseurs du Castor, parce que cet animal est appellé presque par-tout *bever* ou *beber*, comme écrit le Scholiaste de Juvénal. Le nom de *Bersarien* a été formé du mot Latin-barbare *bersa*, qui, selon M. du Cange, signifie un parc dans une forêt ; & de-là *aussi* le verbe *bersare*, qui veut dire, *venationem intrà bersas forestæ exercere* ; d'où le vieux verbe François *berser*, pour *tirer de l'arc.* *

BERSAUDER. Voyer *berser*. M.

BERSEAU. Voyez *bers* & *berser*. M.

BERSER, en la signification de *cunas movere*. De *versare*, formé de *versus*, fait de *vertere*. Voyez *bers*. Casaubon se trompe, qui dérive *berser* de βράσσειν. C'est dans ses Commentaires sur Strabon, à la page 27. de la premiere édition. Voici ses termes : *De iis quæ mare evomit*, ἐκβεβράσθαι *propriè dicitur.* Pausanias : τὰ ὑπὸ τοῦ κλύδωνος ἀποθέμενα ἐς τὴν γῆν, ἐκβεβράσθαι καλοῦσιν οἱ πολλοί. *Diodorus, lib.* 14. τὸ δὲ μέγεθος τοῦ χειμῶνος, ἐπὶ τὸν αἰγιαλὸν αὐτοῖς τὰς ναῦς ἐξέβρασε. βράζειν, *seu* βράσσειν, *est* concutere, *seu* graviùs commovere. *Significat &* vannare frumentum. *Unde Aristoteli* τὰ ἐν λίκνοις βρασσόμενα *dicuntur*, Μετεωρ. *lib.* 2. *Glossarium :* βράζω, scaturio : βράσσω τὸ λικνίζω, vomo, vanno : βραστὴρ, ἤγουν λίκνον, vannus. *Hinc puto deducendam vocem nostram* bresser, *seu* berser ; *quòd est cunas movere : &* berseau, *quasi* βραστήρ. *Nam & eadem prorsus ratione Græcis* λίκνον, παρὰ τὸ λικνίζεσθαι ; *vel propter morem Veterum.* τὰ γὰρ βρέφη, *inquit Theon*, τὸ πρῶτον γενόμενα ἐν τῷ λικμητηρίῳ ἐτίθεσαν εἰς σύμβολον εὐτροφίας. *M.*

BERSER, & BERSAUDER, signifioient anciennement *tirer de l'arc.* Et un arc de voute s'appelle encore à présent en termes d'Architecture, *un berseau*, dit le Président Fauchet dans ses Antiquités Françoises, livre XI. chap. 11. *Berser*, en cette signification, vient du Latin-barbare inusité *bersare* : d'où l'Italien *bersaglio*, pour le blanc auquel tirent les Archers, & les Arquebusiers. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot Italien, sur lesquelles je me suis expliqué dans mes Origines Italiennes, en ces termes : BERSAGLIO, *ovvero* BERZAGLIO. *Segno dove gli Arcieri, o altri Tiratori, dirizzan la mira, per aggiustare il tiro. Da* versaculum *Latino-barbaro ; come se dicessimo*, locus circa quem versantur ictus Sagittariorum. *O piuttosto, conforme al Padre Bertet, a* vertendo, *perch' e' gira. Sono propriamente i bersagli targhe tonde, che girano nella chintana. La qual derivazione viene abbracciata dal Sr Ferrari. Il Sr du Cange, da* bersare, *voce Latino-barbara, significante* venationem intra bersas forestæ (*cioè*, parcos) exercere. *Sono queste le sue parole :* Neque aliunde, ni fallor, accersenda vocis Italicæ *bersaglio* origo ; quæ *album*, seu *scopum*, ad quem sagittatores sagittas suas dirigunt, significat, *&c.* metaphorâ nempe ductâ à venatoribus, qui bersando, spicula sua in feras contorquent, ac dirigunt. *Vedilo alla voce* bersa. *M.*

On lit souvent dans nos anciens Livres *bersailler*, & *bersauder* ; & ces deux mots sont synonimes, en ce que l'un vient de *bersail*, & l'autre de *bersault*, qui tous deux signifioient proprement le but ou le blanc à tirer de l'arc. Alain Chartier, page m. 417. dans son Quadrilogue invectif : *Je suis le bersault* (bersail) *contre qui chacun tire sajettes de tribulation.* Ainsi *bersailler* & *bersauder*, c'est proprement *tirer au blanc.* Le Roman de la Rose, fol. 12. r°.

Quand illec je fuz longue piece,
Le Dieu d'Amours, qui tout despiece,
A mon cœur, dont il fit bersault,
Bailla nouvel & fier assault. Le Duchat.

BERTE, nom propre. De *Bert*, qui est un mot Alleman qui signifie *illustre*, comme nous l'avons déja remarqué au mot *Albert* ; ou, selon d'autres, *benin*, *courtois*. M. de Valois, livre VIII. de son Histoire des choses de France, page 482. après avoir rapporté ces Vers de Fortunat, l. VI. Carm. 4.

Charibertus adest, qui publica jura gubernans,
Tempore præsenti gaudia prisca refert, &c.
Qui Childeberti retinens dulcedine nomen,
&c.

ajoute :

ajoute : *Quibus ex versibus judicari potest, lenem Francos* Bertum *appellavisse. Siquidem Fortunatus ait Charibertum Regem, Childeberti patrui sui, ut regnum obtinuisse, sic lenitatem, dulcedinemve morum, re & nomine referre. Quamquam auctor libri de vita Bertæ Abbatissæ,* Bertum, *clarum, fulgentem & splendidum interpretatur.* M.

BERTHIER, nom propre. En Latin *Berthierus*. On a dit aussi *Bertharius*, & *Bercharius*. *Berthaire* ou *Berthier* étoit Maire du Palais sous le Roi Thierry. Ces noms ont été formés du mot Teutonique *bert*, ou *berth*, ou *breht*, ou *brecht*, ou *pert*, ou *pret*, ou *preht*, suivant les différentes Dialectes. Ce mot entre dans la composition de quantité de noms propres Francs, Lombards & Alemanniques, & par-tout il signifie *éclatant*, *illustre*. On trouve chez les Francs SIGEBERT, c'est-à-dire, *victoriâ clarus*, nom du dernier Roi des Ripuariens : en Langue Alemannique, on disoit, *Sigebert*, *Sigibert*, *Sigipret*, *Sikibreht*, *Sikipret*. DAGOBERT, c'est-à-dire *miles clarus*, Roi d'Austrasie : en Langue Alemannique *Tagabreht*, *Tagapreht*, *Tagebert*, *Tagepret*. CHILDEBERT, c'est-à-dire, *bellator clarus*, fils de Clovis : en Langue Alemannique *Hiltibert*, *Hiltebreht*, *Hiltibreht*, *Hiltipret*. Chez les Lombards, ADELBERT, c'est-à-dire, *nobilitate clarus* : en Langue Alemannique, *Adalbert*, *Adalpret*, *Adalpreht*, *Adilpert*. GUNDIBERT, c'est-à-dire, *bello clarus*, du mot Franc *gund*, guerre, combat : en Alemannique, *Gundpreht*, *Gundpert*. CUNIBERT, c'est-à-dire, *genere clarus*, du Teutonique *kunn*, race, famille, qui se voit dans toutes les anciennes Dialectes ; ou bien, *virtute clarus*, de *kun*, courage, hardiesse : en Langue Alemannique *Chunibert*, *Chunipreht*, *Cunipert*, *Hunbert*, *Hunbreht*, *Hunipreht*. ARIBERT, c'est-à-dire, *prælio clarus*, du vieux mot Breton *aer* combat : en Alemannique *Heribert*, *Heribret*, *Heripreht*. Chez les Allemans, LIUTPERT, ou *Liutpret*, ou *Liutbracht*, c'est-à-dire, *miles clarus*, de *liut*, soldat. GISBERT, c'est-à-dire, *Gesus clarus* : ce *Gesus* est un vieux terme Gaulois, qui signifie *vir fortis*. RUADPERT, ou *Ruopreht*, autrement *Robert*, c'est-à-dire, *consilio clarus*. SADEPREHT, c'est-à-dire, *bello* ou *prælio clarus*, de *sawd*, qui en Langue Celtique signifie guerre, combat, selon Boxhorn ; ou bien *sagitta clarus*, de *saeth*, qui dans la même Langue signifie *flêche*. SAUBERT est la même chose que *Sadeprech*. HUGOBERT, c'est-à-dire, *memoriâ* ou *prudentiâ clarus*, de *hug*, qui signifie *mens*, *animus*. ALBERT, c'est-à-dire, *præclarus*, de *all*, particule intensive. Du mot *bert* vient aussi *Brigitte*, & quantité d'autres noms propres. Au lieu de *bert* ou *breht*, les Anglois disent *bright* dans le même sens. Voyez Wachter, *Gloss. Germ.* au mot *Brecht*. Voyez aussi ci-devant *Albert*. *

BERTONEAU. Rondelet, dans son Histoire des Poissons, liv. xi. chap. 11. *Itali omnes & Massilienses* rhombo *piscem appellant*, *nostri* romb, *Galli* turbot, *Normani* bertoneau : à cause que les plus grands turbots se pêchent dans la mer de Saintonge & de Bretagne. Le même Rondelet, plus bas dans le même chapitre, parlant du turbot qui se pêche dans la mer Adriatique : *Tamen numquam rhombi Adriatici, nostrive, magnitudinem attingunt eorum qui in Santonico, vel Britannico littore capiuntur.* Le Duchat.

BERTOUSER. C'est *tondre inégalement*. De *variè tonsare*. *Variè tonsus*, *variè tonsare*, BERTOUSER. Nicot a écrit *bertourder*. Voyez *barlong*. M.

BERTRAND, dans la signification d'un singe. Bourdelot, dans ses Origines Françoises MSS. BETRAND, *pour signifier* un vieux singe, *vient de* veteranus. *Les Gloses Nomiques* ; βιτράνης, ὁ πεπαλαιωμένος, καὶ ἀφεθεὶς τῆς στρατείας. βιτρανὸς, ὁ γέρων. C'est ainsi qu'il faut lire ; & cette correction est fondée sur l'interprétation de βιτρανὸς πεπαλαιωμένος. Bourdelot n'a pas bien deviné. *Bertrand*, en cette signification, vient de *Bertrandus*, nom propre d'homme, qu'on a donné à un singe. Les Italiens ont de même appellé un singe *Bertuccio*, de *Bertus*, nom propre d'homme. Voyez *Bertuccio*, dans mes Origines Italiennes. Nous avons de même appellé plusieurs autres animaux de noms d'hommes. Voyez *Martinet*, *Perroquet*, *Renard*, *Sansonnet*. M.

BERTRAND. Ce nom propre signifie *robore clarus*. Il est composé de *bert* & de *ram*, deux mots Teutoniques. *Bert* veut dire, *éclatant*, *illustre*. Voyez au sujet de ce mot, *Berte*, & *Berthier*. *Ram* veut dire force. Les Grecs disent de même ῥώμη, pour *vis*, *robur*, *potentia*. De-là le nom de *Rome*, comme si on eût appellé cette Ville *Valentia* ; & celui de *Romulus*, comme qui diroit *robustus*. On trouve des vestiges du mot *Ram*, dans plusieurs noms propres des anciens Germains, lesquels, comme dit Quintilien, ressemblant beaucoup par la force & la grandeur du corps aux bêtes de leurs Forêts, donnoient volontiers à leurs enfans des noms qui marquoient cette force. Par exemple, CHRAMNE, c'est-à-dire, fort, vigoureux ; nom d'un Prince des Auvergnacs, dont il est parlé dans Grégoire de Tours & dans Frédegaire. La gutturale ch devant la liquide R ne change rien au sens ; comme on voit dans *Chlodoveus*, & *Hludovicus*, qui sont la même chose que *Ludovicus* : dans *Hlotharius*, qui est la même chose que *Lotharius*. GONTRAM, c'est-à-dire, *bello validus*, nom d'un Roi des Bourguignons, de *gund*, guerre, combat. RAMMOND, c'est-à-dire, *vir robustus*, de *mund*, en tant qu'il signifie *homo*, *vir*. REMISMOND, de la même signification ; nom d'un Roi des Suéves en Espagne. WILLERAM, c'est-à-dire, *valde robustus*, nom d'un Abbé, dont nous avons une Paraphrase sur le Cantique des Cantiques, de *viel*, qui dans les composés sert à fortifier la signification. RAMBERT, c'est-à-dire, *robore clarus*, même mot que *Bertrand*, par inversion. WOLFRAM, c'est-à-dire, *adjutor validus*, de *hulf*, mot Celtique, qui signifie secours, auxiliaire. *

BERYTE. Ancienne Ville d'Asie dans la Phénicie. Ce nom semble venir de l'Ebreu באר *beér*, puits, & au plurier בארות *beéroth* des puits ; & il aura été donné à cette Ville, à cause des sources d'eau qu'il y avoit en cet endroit. Elle s'appelle aujourd'hui *Barout*, & *Bayrout*. *

B E S.

BESACE. De *bis sacca* ; pour *bis saccus*. *Saccia* au féminin se trouve dans les Gloses. σάκκος, *saccia*, *saccus*. Voyez *bissac* ci-dessous, & Pasquier, liv. 8. chap. 30. *M.*

BESAGUE. Ferrement de Charpentier. De *bis acuta*. *Ensis bisacutus*, c'est une épée qui coupe des deux côtés. Nicot : BESAGUE ; *quasi* bisacuta ; *à duplici videlicet acie, & acumine*. Guillaume le Breton, livre 2. de sa Philippide, Vers soixante-douziéme :

Nostra manens turris, clipeus, nec non bis acuta
Rumphia.

Et Vers 387.

Hic ensis bisacutus adest meus, hic Catapulta.

Et ailleurs au même livre :

Ascia dum dextris, bisacuta securis, & ensis
Fulgurat.

Evagrius, en la Vie de S. Antoine, chap. 25. *Ut sarculum sibi bis-acutum cum frumento deferret.* Et dans celle de Frontonius, chap. 1. *Deferre ad eremum parva olerum semina, & bisacutos, parvosque sarculos.* M.

BESANT. C'est une ancienne monnoye de Constantinople, ainsi appellée de l'ancien nom de cette Ville, qui étoit *Bisantium*. Orderic Vital, livre 9. *Panis paximatus, & permodicus, siquando inveniebatur, Bisanteo comparabatur.* Guibertus Abbas, dans son Histoire de Jérusalem, livre 4. *Octo Bisanteorum pretio, quos ibi purpuratos vocitant.* Mais cet Auteur s'est trompé, en croyant que les Besans étoient appellés *purpurati* à Constantinople, par la ressemblance de ce mot avec ὑπέρπυρον, qui étoit le nom de cette monnoye, & que nos François, au rapport de Ville-Hardouin, appelloient *perprés*. En Armoiries on appelle *besans*, les ronds faits de métal, que la Noblesse Françoise, qui avoit porté les armes sous les Empereurs de Constantinople, & dont la solde avoit été payée en besans, commença de prendre pour armes. Car on sçait que les Empereurs de Constantinople avoient des François à la solde, dont le Capitaine étoit même appellé, à la mode des François, *Connétable*. ὁ Μέγας Κονοσταῦλος, se trouve dans Curopalata. Caseneuve.

Besant. Piece de monnoye d'or ancienne. Rabelais, livre 1. chapitre 30. *Départs d'icy présentement, & demain pour tout le jour sois retiré en tes terres, sans par le chemin faire aucun tumulte ne force. Paye mille bezans d'or pour le dommage.* La rançon de Saint Louis fut payée en cette monnoye. Joinville, chapitre 42. *Et adonc le Conseil alla sçavoir au Soudan combien il demandoit au Roy. Ils revinrent vers le Roy, & lui dirent que si la Reine vouloit bailler deux cens mille besans d'or, qui valoient bien cinq cens mille livres, qu'il délivreroit le Roy.* Guillaume de Nangis, la Chronique de Saint Denis, & Nicole Gilles, disent que la rançon fut de huit mille besans Saracinois. Les Rois de France avoient de coutume de présenter treize de ces besans à l'offrande le jour de leur Sacre. Dans le Traité intitulé *Consecratio & Coronatio Regum Franciæ : Rex debet offerre panem unum, vinum in urceo argenteo, tredecim bysantios aureos : & Regina similiter.* Et pour entretenir cette ancienne coutume, Henri II. en fit faire treize pour son Sacre, qui furent nommés *bysantins*, & qui valoient environ un double ducat la piece. Ragueau dans son Indice, dit que les besans dont la rançon du Roi S. Louis fut payée, pouvoient valoir chacun cinquante livres tournois : qui est aussi la somme à laquelle Bacquet évalue le besant (*a*). Ce qui est assez conforme à ce qu'en dit Guibert, Abbé de Nogent, au livre de *Gesta Dei per Francos*, p. 501. *Verum Armeniorum Syriorumque calliditas, cum videret in exercitu extenuari cibaria, exinaniri venalia, per qualibet sibi cognata obambulantes loca, coemptas circumquaque fruges ad exercitum inopiâ laborantem deferunt, & adeo immoderata caritudine vendunt, ut asini unius ex frumento sarcina octo eorum byzanteorum pretio distraheretur : quos ibidem purpuratos vocitant : qui centum viginti nummorum solidis æstimabantur.* Mais selon les divers tems, les besans ont été évalués diversement. Au Stile du Parlement, partie 7. aux Arrêts de la Pentecôte, 1282. le besant est prisé vingt sols. Un ancien Titre : *Le fief de la Jammenniere mouvant de la Chastelenie de la Garnache au relief de cinq bezans, à présent à cent sols.* Dans une Déclaration rendue le 19. Mars 1539. par René de la Brosse, Seigneur de Cuteprav, aux Commissaires députés par le Roi pour ses Fiefs, &c. *Je tiens noblement & par hommage lige, & au devoir d'un bezant d'or apprécié à vingt sous.* Par le passage du Sire de Joinville ci-dessus allégué, il paroît que le besant d'or revient à cinquante sols. Voyez M. le Blanc, dans son Traité Historique des Monnoyes de France. Budée, au petit abregé de son livre *de Asse*, dit que cette monnoye a été ainsi appellée de *pondo*; comme qui diroit *pesant* (*b*). Et dans les plus anciens Titres de René de la Brosse, il y a, *à devoir de rachat, abonné à un pezant d'or.* Mais c'est sans doute une faute du Clerc, ou une corruption de langage : Et Budée n'a pas entendu l'origine de ce mot, qui vient de *Byzantius*. Guillaume de Nangis, parlant de Charlemagne, lequel après avoir obtenu plusieurs grandes Victoires dans les pays étrangers, retourna en France, & alla à Saint Denis pour remercier Saint Denis : *Aurumque, post plurima dona eidem Ecclesiæ S. Dionysii collata, regali diademate super altari deposito, quatuor bizantios aureos Beato Dionysio super eodem altare obtulit : in signum quòd Regnum Franciæ à Deo solo & ipso Sancto, gladio cooperante, tenebat. Et constituit ut omnes successores sui Reges Francorum similiter facerent annuatim. Præcepit etiam ut unusquisque possessor cujusque domûs totius Galliæ quatuor nummos annuatim ad ædificandum ejusdem Sancti Ecclesiam daret : & omnes servos qui libenter eos nummos dabant, liberos; & quod daturi in posterum, ab omni servitute liberarentur, constituit*; Francique Sancti Dionysii vocarentur. Le chapitre 10. *de Jurejurando* dans Grégoire (*c*) : *Byzantios duos.* A quoi il faut ajouter ce que nous venons de dire des Byzantins de Henri II. Et cette monnoye fut appellée *byzantius* de la Ville de Constantinople où elle fut premiérement forgée : laquelle avant qu'elle eût été rebâtie par Constantin, qui lui donna son nom, *s'appelloit Byzantium*, de son Fondateur *Byzas*, selon Claudien & Stephanus. Voyez Scaliger sur la Chronique d'Eusébe. Baldricus, *Gest. Dei per Francos*, page 96. *Constantinopolis, olim* Byzantium : *unde adhuc monetam illius civitatis* byzantios *vocamus.* Et à ce propos il est à remarquer, que sous la seconde race de nos Rois, les monnoyes du Levant avoient grand cours dans ce Royaume. Voyez au mot *barbarin*. Le mot de *besant* est encore au-

(*a*) Dans la premiere édition de Ménage, il y a immédiatement après ces mots : *mais il y a apparence qu'ils se mécontent.* Il avoit raison de le dire, & a eu tort de l'avoir supprimé.

(*b*) C'est page 33. édit. *in-16.* interpolée par l'Editeur ; car Budée, dans son édit. de 1529. *in-8°. fol.* IX. & X. ne parle qu'en doutant, & reconnoit que *bezant* vient de *Byzantium*.

(*c*) Decretal. Gregor. IX. liv. 2. tom. 24. §. 10.

jourd'hui en usage parmi nous en matiere d'armoiries. Messieurs du Puy de Paris portent d'or à la bande d'azur, chargée de trois besants d'or. M. l'Abbé de Marolles, qui dans la Généalogie de ces Messieurs, imprimée avec les Mémoires de sa Vie, leur donne d'or à la bande de sable, chargée de trois roses d'argent, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, n'a pas été bien informé de cette particularité. *M.*

BESAS. De *bis* & d'*as*. Voyez Pasquier, liv. 8. de ses Recherches, chapitre 30. *M.*

BESCHE. De *besca*, ou *becca*, qui se trouvent dans les Auteurs de la basse-latinité dans la signification de *besche*, & que M. du Cange dérive de *bec*; *quòd becci, seu rostri formam præferat.* Du substantif *besca*, on a fait le verbe *bescare*, & de *becca*, *beccare*; d'où nous avons fait *bescher.* M.

BESER. Ce mot se dit en Basse-Normandie, & autres lieux, des vaches qui mouchent, comme nous parlons en Anjou; c'est-à-dire, qui courent quand elles sont piquées des mouches. Les Espagnols disent *bezerro*, pour dire *un veau*: mot fait de *vitellus. Vitellus, bitellus, bizellus, bizerrus*, BIZERRO: mais ce mot n'a rien de commun avec notre *beser.* M.

BESICLES. Jacques Sylvius dans sa Grammaire Latinogallique, page 149. le dérive de *bicyclus.* BECYCLE, à bicyclo, *id est, duobus circulis quibus constant conspicilia; quæ etiam* lunettes *vocamus, à circulis vitreis, veluti lunulis duabus.* Trippault dit la même chose. Etienne Pasquier, livre 8. de ses Recherches, chapitre 30. le dérive de *bis oculi*: *Cette même rencontre s'observe en ce mot de* besicles; *que nous appellons autrement* lunettes, *parce qu'elles représentent la forme de la lune: desquelles nous usons pour mieux lire, quand la veue commence de nous diminuer: c'est pourquoy les Anciens les appellerent* bis oculi, doubles yeux, *par ce mot abregé de* besicles. Et Beze, dans son *Passavantius* contre le Président Lizet, page 147. a visé à cette étymologie par ces mots: *Pone tuos bisoculos, aliàs* Lunettes *Gallicè.* M. Costar est du même avis: *Je suis de votre avis, que* bigle *se dit, quasi* binus oculus. *Mais ne croyez-vous pas aussi que* besicles, *que l'on prend quelquefois à Paris pour des lunettes, sont dites quasi* bis oculi, de doubles yeux, *ou* de seconds yeux? C'est dans une de ses lettres à M. de Voiture, qui est la 28. de leurs Entretiens. M. de Voiture, dans sa réponse à cette lettre, le dérive, comme Sylvius, de *bis circuli.* Voici ses termes: *Je me réjouis de ce que vous taschez à rencontrer aux étymologies. Vous avez quasi trouvé celle de* besicles: *& cela n'est pas mal pour un commencement. Mais il vient de* bini circuli, *ou* bis circuli. Il vient de *berillus*, qui se trouve en cette signification. Fridegodus, dans la Vie de Saint Villefroy:

Protinus admisso micuit syntagma berillo.

Joannes Buschius, livre 2. de sa Chronique, chapitre 42. *Non per unum solum, sed per duos simul, aut per berillum duplicem, in communi legere consueverat.* Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *berillus.* Du même mot *berillus*, les Espagnols ont fait aussi leur *beril*, en la signification de *lunette.* Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane, au mot *beril*, dérivé du Latin *berillus*, qui est une pierre précieuse: *Esta piedra transparente llamamos* beriles *a los vidros claros, por medio de los quales vemos, conservando la vista.* Et c'est aussi de ce mot *berillus* que les Toulousains ont fait celui de *mericles*, qu'ils ont dit pour *besicles*, par le changement du B en M; comme nous avons dit *besicles*, au lieu de *bericles*, par le changement de l'R en S. Voyez mon Discours des Changemens des Lettres. Voici au reste, de quelle façon *besicle* a été formé de *berillus*: *Berillus, berillicus, berilliculus, bericlus*; BERICLE, BESICLE. *M.*

Les Allemans appellent les lunettes *brill.* Voici ce que Wachter, dans son *Glossar. German.* dit sur ce mot: BRIL, *oculi vitrei. Henischius contrahit è Latino* perspicillum *Dicemannus è Latino-Barbaro* berillus, *quod Cangius interpretatur conspicillum: Aliàs* berillus *est vox & gemma Indica. Isidorus, lib.* XVI. *Originum, cap.* 7. Berillus in India gignitur, gentis suæ linguâ nomen habens. *Sed ex hac gemma non fieri conspicilla, rectè monet Leibnitius in notis ad Mylium. Quæritur ergo unde Latino-barbaris sit hic significatus? Responderi potest, quòd cùm* berillus *Indicus sit lapis lucidus, nomen ejus paulatim communicari cœperit aliis corporibus lucidis, & primò quidem crystallo, postea vitro; tandemque etiam conspicillis, quòd ex utraque materia fierent. Et hanc originem confirmare videtur vox Germanica* barill, parill, *qualis erat majorum ætate, docente Dicemanno. Besoldus* brill *arcessit à* briller *splendere, micare, quo sensu etiam Itali dicunt* brillare. *Quod sanè non est ineptum, etiamsi Diceman-no ita videatur, qui ut hypothesi suæ serviat, verbum Italicum & Gallicum deducit à* berillus, *favente quidem Academiâ Florentinâ, sed negante Menagio, qui illud deflectit à* vibrillare. *

BESIE-D'HERY. Sorte de poire: ainsi appellée du mot *besie*, qui dans la Bretagne, dans l'Anjou, & dans le Poitou signifie *poire sauvage*, & qui, comme je crois, est un mot Bas-Breton; & de *Héry*, qui est une forêt de Bretagne entre Rennes & Nantes, où ces poires ont été trouvées. De sorte que c'est parler improprement que de les appeller *poires de besie d'héry.* En Bretagne, en Anjou, & à Paris, on dit *du besie d'héry.* M.

BESIE-D'HERY. *Dery*, en vieux Gaulois, signifie *bois*; & *besie*, poire. De sorte que *Besie-dery* signifie poire des bois, *pyrum silvestre.* Ce mot se trouve encore dans la Langue Irlandoise. *London-dery* en Irlande signifie *Londinum Silvestre.* Car c'est une Colonie de Londres, établie dans les bois d'Irlande. *Huet.*

BESLIERE. On appelle ainsi en Basse-Normandie cette courroye large & forte, faite de plusieurs longes de cuir, qui tient le battant d'une cloche enchaîné au fond de la cloche. *M.*

Ce mot vient peut-être de *bis*, & de *ligare.* Le Duchat.

BESOIN. Ce mot vient de *bissomnium*; & de *bissomniosus*, vient *besogneux*, qu'on lit pour nécessiteux dans ces vers pris d'Alain Chartier, au Poëme intitulé *la Belle Dame sans mercy*:

Pitié doit être raisonnable;
Et à nul désavantageuse,
Au besogneux très-proufitable
Et aux piteux non dommageable.

Les soins qu'inspire la nécessité, ou le défaut des choses nécessaires à la vie, sont doubles en comparaison de tous les autres soins. *Besogner* c'est travailler pour subvenir aux *besoins* de la vie. De *bis-*

sommiare. Le mot de *besogne* suppose en tout sens une espece de travail. *Le Duchat.*

BESSONS. On disoit anciennement *homs* pour *hommes.* Marot, dans son Prologue sur les Poësies de Villon : *Et pour ce que, comme j'ay dit, que je n'ay touché à on antique façon de parler, je vous ay exposé sur la marge, avec les annotations, ce qui m'a semblé le plus dur à entendre, laissant le reste à vos promptes intelligences ; comme* ly Roys *pour* le Roi, homs *pour* homme, compain *pour* compagnon. Ce qui a fait croire à Pasquier, VIII. 30. que ce mot de *bessons* venoit de *bis homines.* Il vient du Latin *bis. Bis, bisus, bissus, bisso, bissonis, bissones,* BESSONS. Nicot : BESSON, *est mot de relation & rapport à un autre ; & signifie celui qui est issu d'une même ventrée ou portée avec une autre. Ainsi dit-on :* Ils sont bessons ; *c'est-à-dire, nez d'une mesme portée :* gemelli, gemini fratres : *& en singulier,* il est besson, *c'est-à-dire, né d'une même ventrée avec un autre ;* jumeaux, *&* jumeau. *L'Espagnol dit,* mellizo, *en singulier, comme nous : mais l'Italien use plus du plurier* gemelli. *Le mot peut venir de* bini, *qui est fait de* bis : *ainsi que le Grec* δίδυμος *de* δίς, *qui signifie cela mesme. Ce mot est fréquent aux Languedoc, Provençal, & pays adjacents, qui appellent les fruits* bessons, *qui sont nez doubles : comme* une amande bessonne, *quand il y en a deux venues dans une même coque :* gemellum amygdalum. *Le François use plus ordinairement de* jumeau. ¶ *Bessons* a aussi été dit des animaux. Marot dans son Eglogue au Roi François I.

Ce que voyant le bon Janot mon pere,
Vouloit gaiger à Jacques son compere,
Contre un veau gras deux aignelets bessons,
Que quelque jour je serois des chansons.

Voyez *jumeau.* De *bisus*, on a fait aussi *bisellus* : d'où nous avons fait BISEAU, pour signifier l'endroit par où les pains s'entretiennent, & qu'on appelle dans le Boudunois *gras cuit*, parce qu'il n'est jamais si bien cuit que les autres endroits du pain. Voyez *biseau.* M.

BET.

BETE. Voyez JOTE. *M.*

BETHEL. C'étoit anciennement une Ville de la Terre Sainte dans la Tribu de Benjamin. Son premier nom étoit *Luz.* La vision que le Patriarche Jacob eut auprès de cette Ville, la lui fit appeller *Bethel*, c'est-à-dire, *Maison de Dieu* ; de בית *beth*, maison, & אל *El*, Dieu. Suidas ne traduit pas assez bien quand il traduit, θεῖος ναὸς, Temple Divin. Hésychius a mieux dit, οἶκος θεοῦ. Depuis que Jéroboam y eut élevé un veau d'or, elle fut appellée *Bethaven*, c'est-à-dire, *maison d'iniquité.* *

BETHSAMES. C'est un nom Ebreu, qui signifie *Ville du Soleil.* Il est composé de בית *beth*, maison, & de שמש *Schemesch*, Soleil. *Bethsames* étoit une Ville de la Tribu de Juda. Il y avoit encore deux autres Villes du même nom, l'une dans la Tribu de Nephtali, l'autre au pied du Mont Carmel. Il est évident que c'étoient les Phéniciens qui avoient donné ce nom à ces Villes, puisque la seconde dont nous avons parlé n'étoit point aux Israëlites, lesquels n'avoient pu la prendre. De-là il s'ensuit bien clairement, 1°. que la Langue Phénicienne étoit la même que la Langue Ebraïque ; 2° qu'apparemment ils nommerent ainsi ces Villes, parce qu'ils y adoroient le Soleil. Quelques-uns appellent aussi *Bethsames* ou *Bethsemes* l'Héliopolis d'Egypte. Il est vrai que *Bethsames* en Ebreu, & *Héliopolis* en Grec, signifient la même chose ; mais l'usage n'est pas de dire en François *Bethsames* pour Héliopolis, ni Héliopolis pour Bethsames. *

BETOINE. Simple. De l'Italien *bettonica*, fait du Latin *vettonica*, qui est un mot d'origine Gauloise. Pline, XXV. 8. Vettonica *dicitur in Gallia ; in Italia* serratula. Encore aujourd'hui, au rapport de Cambden, page 15. de son Angleterre, les Bas-Bretons appellent cette herbe *betony.* Les Gaulois l'avoient appellée *vetonica*, à *vettonibus*, qui étoient les peuples d'Espagne d'où ils l'avoient apportée, comme nous l'apprenons de Pline au lieu allégué. Elle a beaucoup de vertus : ce qui a donné lieu au proverbe Italien, *à più virtù che bettonica.* Voyez dans mes *Modi di dire Italiani*, imprimés à la fin de mes Origines de la Langue Italienne, l'article intitulé *à più virtù che bettonica. M.*

BETHUNE. On appelle ainsi à Paris depuis quelque tems, par raillerie, un carrosse à un cheval ; par allusion à *beste une.* Les Latins l'appelloient *Monocosmum.* Les Gloses d'Isidore : Monocosmum, *quod ab uno jumento ducitur genus vehiculi.* C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *Monacosmum.* Ils l'appelloient aussi *Monacus.* Le Glossaire Arabe-Latin : Monacus, *genus vehiculi ; quòd ab uno jumento ducatur.* M.

BEU.

BEUGLER. De *buculare*, fait de *bucula.* Les Gloses anciennes : βοΐδιον, *buculus* : βοΐον, *bucula.* M.

BEURICHON. C'est ainsi que les Angevins & les Manceaux appellent le roytelet ; de sa couleur rousse. *Burrus, burricus, burricius, burricio, burricionis, burricione,* BEURICHON, ou BURRICHON. Voyez *bourique.* Les Turcs l'appellent *boklu*, c'est-à-dire, *merdaceus*, à cause de sa couleur de . . . *M.*

BEURRE. Il est croyable que nous l'avons formé de *butyrum*, par contraction. Toutefois parce qu'en plusieurs lieux le beurre est de couleur rousse & jaunâtre ; je ne sais si je dois assurer qu'il vient de *burrum.* Festus : Burrum *dicebant Antiqui, quod nunc dicimus* luscum. Et de fait, *burranica potio* étoit une potion composée de lait. Le même Festus : Burranica potio *appellatur, lacte commixtum ; à ruso colore quem* burrum *vocant.* Caseneuve.

BEURRE. M. de Caseneuve doute si ce mot a été fait de *butyrum*, ou de *burrum* ; lequel mot *burrum* il explique par celui de *rusum.* Il est indubitable qu'il vient de *butyrum* ; mot fait de βούτυρον, ou βούτυρος, qui signifie fromage de vache. Pline XXVIII. 9. *E' lacte fit & butyrum, barbararum gentium laudatissimus cibus, & qui divites à plebe discernat : plurimum è bubulo ; & inde nomen.* Galien, livre X. de la Faculté des Médicamens Simples, page 134. de l'édition de Basle, 1528. T. II. βούτυρος, ἢ βούτυρον, ὅπως ἂν ἐθέλῃς ἀρρενικῶς τε καὶ οὐδετέρως ὀνομάζειν αὐτήν. γίνεται μὲν οὖν ἐκ τοῦ λιπαρωτάτου κατὰ τὸ γάλα, καθότι προείρηται. θαυμάζω δ' ὅπως Διοσκορίδης ἐκ προβάτου φησὶν αὐτὴν, καὶ αἰγείου τὴν γένεσιν ἔχειν. ἐγὼ γὰρ ἐκ τοῦ βοείου τὸ φάρμακον τοῦτο γιγνόμενον οἶδα, καὶ διὰ τοῦτο νομίζω καὶ ΒΟΥΤΥΡΟΝ

καλεῖσθαι. Et par cette raison d'étymologie, la premiere syllabe en *butyrum* est longue. Sidonius Apollinaris la fait bréve. *Infundens acido coram butyro.* M.

BE'VUE. De *bisveduta*. On ne voit pas distinctement les objets quand on les voit doubles. Horace :

> . *Et solem geminum, & duplices ostendere Thebas.* M.

J'ai peine à croire que *bévue* vienne de *bisveduta*. J'aimerois mieux dire que *bé* dans ce mot est une particule Teutonique qui marque un vice de l'action dont il s'agit, de même que la particule *for* dans le mot *forfait*; & de cette maniere, *bévue* seroit un mot hybride, comme l'est certainement *forfait*. Voyez ce mot ci-dessous. Je crois donc que la particule *bé* dans le mot *bévue*, est la même chose que la préposition Angloise *by*, dans le mot Anglois *by-way*, qui signifie un chemin détourné. *Bévue* est aussi comme une vue détournée, une action dans laquelle on n'a pas regardé ce qu'il falloit regarder. *

BEY.

BEY. Ce nom, que les Turcs écrivent *Begh*, ou *Bek*, ou *Beg*, & qu'ils prononcent souvent *Bey*, d'où le nom François est venu; ce nom, dis-je, est un mot Turc qui signifie proprement Seigneur; mais on l'applique en particulier à un Seigneur de banniere, que l'on appelle dans la même Langue *Sangiakbeghi*. Le mot *Sangiak* signifie chez les Turcs banniere, ou étendard, & la marque de celui qui commande dans un lieu considérable de quelque Province. Il est le Chef d'un certain nombre de Spahis ou Cavaliers entretenus d'une Province. Toutes les Provinces de l'Empire Turc sont divisées en plusieurs de ces Sangiaks ou Bannieres, & chacun de ceux qui en sont pourvus, se qualifie de *Bey*, ou *Sangiakbeghi*; & le Gouverneur général auquel ils obéissent en chaque Province porte le titre de *Beghilerbeghi*; ou *Beylerbey*, qui signifie *Seigneur des Seigneurs*, ou des *Beys* de toute la Province. Ces *Beys* sont à peu près ce qu'étoient autrefois en France les Chevaliers Bannerets. *

BEZ.

BEZANT. Voyez BESANT. *M.*

BEZOAR. Pierre. Plusieurs croient que ce mot a été dit par corruption pour *pazar*; & que *pazar* a été dit de *pazan*, qui signifie *bouc*, en Langue Persienne & Arabique; & que cette pierre a été ainsi appellée parce qu'on croit qu'elle vient dans l'estomac des boucs de Perse. Voyez Garsias Ab Horto, chapitre 45. livre 1. de ses Drogues; Christophle A Costa, chapitre 36. Nicolas Monardès, chapitre 34. Gaspar Bauhin, au livre qu'il a fait *de Lapide Bezaar*; Pancirole, tit. 3. de la 2. partie; & Salmuth, son Commentateur. Mais ils se trompent. *Bezoar* s'écrit en Persien & en Arabe *bedzahar*. Et bedzahar est un mot Persien, & il signifie *antidote* contre les poisons. Et il est composé de *bed*, qui signifie *remède*; & de *zahar*, qui signifie *poison*. Teixeira, page 157. *La piedra* bezar *llama el Persio por excellencia* pazahar, *que quiere dezir tanto como* antidoto, *y propriamente riparo di ponçonna, o veneno : de* zahar, *que es nombre général de qualquier veneno*, &c. Avicenne se sert de ce mot pour *antidote* en général. Voyez l'Avicenne Arabe, page 119. 123. & 124. Aben Bitar s'en sert en la même signification. ¶ Pazan, *pro hirco, an sit Persicum nescio : scio non esse Arabicum, & bezaar esse aliud.* C'est la Note que M. Bochart a faite dans un des exemplaires de nos Origines de la Langue Françoise de la 1. édition, au mot *bezoar*. M.

BIA.

BIAIN. On dit aussi BIAN. Terme de coutume. Ce sont des corvées, tant d'hommes que de bêtes. M. de Lauriere croit que le mot *biains*, ou *bians*, vient de ce que ces corvées se bannissoient, c'est-à-dire se proclamoient. M. Hevin le dérive du mot *biens*, parceque ces corvées étoient dûes pour la récolte des biens de la terre. Il en est parlé dans l'Histoire de Bretagne. *

BIAIS. De l'Italien *bieco*, fait du Latin *obliquus*. *Bieco, bieso*, BIEZ, BIAIS. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *bieco*, & ci-dessous le mot *bicle*. Les femmes appellent *biais* leurs mouchoirs de cou, parceque ces mouchoirs sont pliés de biais, c'est-à-dire, d'un coin à l'autre. M.

Je dérive ce mot de l'ancien Gaulois *bihay*, c'est-à-dire, *de travers*. *Bihay* est vrai-semblablement la même chose que la préposition Angloise *by*, qui marque quelquefois un détour, comme dans *by-way*, qui signifie un chemin détourné. *

BIARQUE. Nom d'un Officier des Empereurs de Constantinople. Le *Biarque* étoit un Intendant des vivres, comme le nom même le marque; car il est composé de βίος *vie, vivre*, & ἀρχὸς *chef*; & il signifie celui qui a l'administration des vivres en chef. Les Latins l'appelloient *Præfectus annonæ*. Saint Jerôme parle de cet Officier dans sa Lettre à Pammachius. La Charge de cet Officier se nommoit *Biarchie*. *

BIB.

BIBESIE, ou BIBESIA. C'est le nom de l'une des Déesses des Banquets; l'autre étoit Edesie. *Bibesie* présidoit aux mesures & aux vases dans lesquels on mettoit le vin & les liqueurs que l'on servoit dans un festin; & c'est de-là que lui venoit son nom, qui est dérivé de *bibo*. Voyez Saumaise sur Spartien, page 146. de l'*Hist. Aug.* *

BIBLE. De *biblia bibliæ*, qu'on a dit barbarement, pour *biblia bibliorum*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 50. Je remarquerai ici par occasion, que le docte Cujas, livre 17. chap. 9. de ses Observations, n'a pas fait difficulté de se servir de *biblia* au genre féminin. ¶ Anciennement ce mot de *bible* étoit masculin. Dans l'Extrait d'un Mss. de la Bibliothéque du Roi, imprimé à la fin de l'Histoire de Charles V. de l'Abbé de Choisy: *Item, un grand Bible en François en deux volumes, que le Roy Charle portoit toujours avec luy.* C'est à la page 16. *M.*

BIBLISTE. C'est le nom que quelques Auteurs comme Sanderus, ont donné aux Hérétiques, qui ne reçoivent pour régle de leur foi que l'Ecriture Sainte, sans reconnoître ni les Traditions, ni de Juge des controverses, ni d'Interpréte infaillible de l'Ecriture. Ce mot, quant à sa signification, revient à ce que les Juifs appellent Caraïtes. Mais d'ailleurs les Caraïtes different fort des *Biblistes* : car les Caraïtes reconnoissent l'auto-

rité qu'avoient la Synagogue & le Grand-Prêtre, & ne rejettent que les Traditions ; au lieu que les *Biblistes*, contre le précepte de l'Ecriture, rejettent les Traditions Divines & Apostoliques, ne reconnoissent point de Juge en matiere de Dogme, & font profession de s'en tenir à l'Ecriture, malgré l'Ecriture même, qui recommande les Traditions, & qui enseigne clairement l'infaillibilité de l'Eglise dans ses décisions. *

BIC.

BICESTRE. Château près de Paris, du côté de Saint Marcel, vers Gentilly ; où sont présentement les pauvres renfermés. Il s'appelloit anciennement *la Grange aux gueux*. Et il étoit à Jean, Evêque de Vincestre en Angleterre ; d'où il fut appellé *Vincestre* ; & depuis, par corruption, *Vicestre* ; & ensuite, *Bicestre*. Voyez le Président Fauchet dans ses Antiquités, & Duchesne sur Alain Chartier, page 817. & 818. Du tems de Villon, il s'appelloit encore *Vicestre*. Voyez *Bissestre*. M.

BICHE. De βῆ, qui est, au Dialecte Attique, comme témoigne Suidas, la voix des brebis, a été formé βήκη, qui, selon Hésychius, signifie tantôt *brebis*, tantôt *chévre* ; d'où dans la moyenne Latinité on a tiré, à mon avis, *bica* ; qu'on a pris proprement pour la femelle des cerfs. C'est pourquoi M. de Saumaise dit, que dans le Concile d'Auxerre, où l'on lit ordinairement *vitula & cervulo*, il faut lire *bicula*. Et de *bica* nous avons fait *biche*. Caseneuve.

Biche. Méric Casaubon, page 241. de sa Dissertation de l'ancienne Langue Anglicane, le dérive du Grec βήκη. M. de Saumaise, sur Solin, page 222. le dérive de *bicula*. *Nomen illud quo cervam* (BICHE) *appellamus, satis vetustum est. Et legitur in Concilio Altissiodorensi*, biculam, vel cervulum facere. *Ita enim scribendum ; nec de vitula accipiendum, aut cervi sacrificio, ut boni viri arbitrantur. Genus erat solemnis & tralaticii ludicri apud Paganos in multis urbibus Galliæ ; quod & Christiani usurpârunt. Unde proverbium manavit :* N'en faire que le cerf. Voici les termes du Concile : *Non licet Kalendis Januarii vetula, aut cervolo facere, vel strenas diabolicas observare.* Je suis de l'avis de M. de Saumaise, en ce qu'il improuve l'opinion de ceux qui croyent que *facere* en cet endroit du Concile d'Auxerre signifie *sacrifier* ; du nombre desquels est le Président Fauchet, livre v. de ses Antiquités Gauloises, chapitre 4. Il signifie sans doute en cet endroit-là, *faire*, ou *contrefaire*. L'Auteur de l'Homélie de *Kalendis Januariis*, attribuée à Saint Augustin : *Quis enim sapiens poterit credere aliquos sanæ esse mentis, qui cervulum facientes, in ferarum se velint habitum commutare? Alii vestiuntur pellibus pecudum ; alii assumunt capita bestiarum, gaudentes & exultantes, si taliter in ferina specie esse videantur.* Un ancien Pénitentiel : *Si quis in cervolo, aut vitula vadit ; id est, si qui in ferarum habitu se commutant, & vestiuntur pellibus pecudum, adsumunt capita bestiarum. Qui taliter in ferinas species se transformant ; tribus annis pœniteant, quia hoc dæmoniacum est.* Saint Eloi, en son Sermon *Ad omnem plebem : Nemo in Kalendis Januariis nefanda & ridiculosa, vetulas, aut cervolos, vel jotticos, faciat.* Mais je ne suis pas de son avis touchant la correction de *bicula* pour *vetula*. *Vetula* est très-bien. Il a été dit à la façon ancienne, au lieu de *vitula* : ce qui a été remarqué par le Président Fauchet au lieu allégué, & justifié par le Pere Sirmond, dans ses Notes sur le Concile d'Auxerre, & dans son second Antirrheticus, pages 135. & 136. & par Savaron, dans ses Remarques sur le Sermon de Saint Augustin *de Kalendis Januarii*. Et je suis encore moins de l'avis de M. de Saumaise, touchant l'étymologie du mot de *biche* ; lequel, selon l'analogie Françoise, ne peut venir de *bicula*. La contraction de *bicula* en *bichia*, est de la Langue Italienne. M. de Valois l'aîné croyoit que *biche* avoit été fait d'*ibice*, ablatif singulier d'*ibex* ; le plurier *ibices* se trouvant à peu près en cette signification dans cet endroit de Theodorus Campedonensis, qui est du chap. 25. de sa Vie de Saint Magnus : *Tunc Dux ejus, nomine* Gunzo, *ex Provinciis Augustense & Retia, respondens dixit : verè, Domine Rex, ille locus tenuis quidem facultate est, sed optimus, si impeditio vermium deesset, ad venandum, quia plurimi cervi, damulæ, & hinnuli, ibicesque diversi morantur. Bissa* se trouve en cette signification dans plusieurs Auteurs de la basse Latinité : mais il a été fait du François *biche*. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange, au mot *bissa*. Biche a été fait de *bicca*. Voyez *bique*. M.

Joignons ici le sentiment de Wachter dans son *Gloss. German.* au mot *Bætze*. Voici ses paroles : Bætze, *canicula, canis fœmina. Anglo-Saxon.* bicce, *Angl.* bitch, *Gall.* bichon. *Fortè à cursitando. Nam Sorabis* bizu *vel* bischu *est currere, cursitare, fugam capere ;* bih *cursus, teste Frenzelio in Orig. Sorab. pag. 5. Et hinc quoque duci potest Gallicum* biche *cerva, cursor nemorum. Unde Latino-barbaris* bissa *apud Cangium. Potuit hæc vox Gallis communicari ab Alanis, qui sæculo* v. *Valentinæ urbis deserta occupârunt, teste Prospero in Chron. Ex eodem fonte videtur manasse quando ursa Helvetiis dicitur* bœtze. *Nam genera solent confundi.* *

BICHENAGE. *Vectigal ex frumento, nucibus, &c.* C'est un terme de Coutume. On connoît ce que c'est que le bichenage, par un extrait du Dénombrement fait au Roi l'an 1522. par le Châtelain de la Terre & Seigneurie de Bussi en Bourgogne. *Le droit de* bichenage *de tous grains & de toutes autres choses qui se vendent au boessault au marché dudit lieu, & non à autre jour, est tel. C'est à savoir que d'un boessault l'on ne doit rien : de deux boessaults l'on doit pour le* bichenage *une éculée : de trois boessaults l'on ne paye qu'une éculée ; de quatre boessaults deux éculées ; de cinq boessaults l'on ne paye que deux éculées ; de six boessaults l'on paye trois éculées ; & ainsi de plus le plus, & de moins le moins ; sans rien payer du non pair. . .* Item, *est à savoir que ledit* bichenage *se prend & leve audit marchef, des noix, des oignons, & de toutes autres choses qui se mesurent au boessault, en la forme & maniere que dessus. . . .* Item, *est encore à savoir que ceux qui payent ledit* bichenage, *ne doivent rien de vente, ni de péage, à cause de ce dont ils auront payé le* bichenage. M. Galland. Ce mot vient de *bichet*. Voyez l'Article suivant. *

BICHET. Mesure de grains, comme de blé & autres. *M.*

A Metz c'est une mesure du poids de 22. livres. Ce mot se trouve dans Monstrelet, édit. de 1572. vol. 3. fol. 238. r°. *Le Duchat.*

BICHONS. Sorte de petits chiens blancs à grand poil. Cheveux de femme sur le front. M. Huet, dans son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise de la premiere édition, a écrit cette Note sur ce mot : Bichons : *nos Galli mulie-*

rum Capillos supra frontem prominentes, *& ferro vibratos*, *appellamus* bichons; *quòd ad venti flatum in cervarum & hinnulorum morem videantur super frontem lascivire. Eadem ratione Romani* capronas comas *hos cirros appellaverunt*, *quòd instar caprarum exultent. Lucilius*, lib. 7. Comas fluitare capronas. *Apuleius lib.* 1. *Florid.* Crines ejus præmulsis antiis, & promissis capronis anteventuli & propenduli. ¶ Je remarquerai ici en passant, que ces cheveux de femme ont été appellés *antiæ* par les Latins. Festus: ANTIÆ, *muliebres capilli demissi in frontem.* Les Gloses anciennes: *Antiæ*, κόμαι διὰ τῶν κροτάφων κρεμάμεναι γυναικεῖαι. M.

BICHONS. Du vieux Saxon *bicce*, *bice*, *canicula*, *canis fœmina*; d'où l'Anglois *bitch*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

BICLE. D'*obliquulus*; (comme l'Italien *bieco* d'*obliquus*; & non pas de *bis oculus*, comme le prétend M. de Caseneuve. Ovide, liv. 2. des Métamorphoses: *Illa Deam obliquo fugientem lumine cernens.* L'Auteur des Priapées: *Obliquis*, *pathice*, *quid me spectatis ocellis.* Lucain, liv. 1. *Unde tuam videas obliquo sidere Romam.* Stace, liv. 2. de son Achilléide, en parlant d'Ulisse, qui reconnut Achille:

Nullaque virginei servantem signa pudoris
Defigit, *comitique obliquo lumine monstrat.*

Voyez mes Origines Italiennes au mot *bieco*. Voyez BIGLE. *M.*

BICOQUE. Plusieurs croyent que ce mot nous est venu d'Italie, & que nous avons ainsi appellé une place mal fortifiée, à cause de la Bicoque, qui est une petite ville dans le Duché de Milan, où nous fûmes battus par les Colonnes. Je doute fort de cette étymologie: ou plutôt je ne doute point qu'elle ne soit peu véritable: les Espagnols usant de *bicoca* à peu près en la même signification que nous. *El aposento*, *quanto es muy estrecho*, *que no se puede uno espaciar en el*, *dezimos ser una bicoca*, dit Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane. Ce mot peut avoir été fait de *vicus*. *Vicus*, *bicus*, *bicocus*, BICOCA, BICOQUE. *M.*

BICOQUET. La Chronique scandaleuse: *Il avoit en sa tête un bicoquet garny de bouillons d'argent dorés.* M.

BID.

BIDAUTS. C'étoit une espéce de gens de guerre, dont Froissart fait mention en beaucoup d'endroits. Vol. 2. chap. 63. *Et pouvoient estre environ six banniers & deux cens bacinets*, *& six cens bidaux*, *tous à pied.* Et chap. 104. *Là avoit grand foison de bidaux & de gens du pays mal payés.* Et chap. 121. *Genevois*, *Vidaux*, *& Arbalestriers.* Ils étoient aussi appellés *bidarii*, *à binis dardis*; parce qu'ils étoient armés de deux dards ou javelots. Joannes Hocsemius, *De Gestis Pontificum Leodiensium*, liv. 1. chap. 24. *Conduxerat namque quosdam Bidarios*, à binis, *quæ portant missilia*, *dictos: quoi Isidorus*, *non* milites, *sed* velites, *à* volitando, *vocatos insinuat.* Caseneuve.

BIDAUX. *Pitaux*, *Petaux*, gens de pied dans Fauchet, fol. m. 521. r°. De *pedellus*. Le Duchat.

BIDET. Petit cheval. Ce mot est de difficile origine. Ne viendroit-il point de *veredettus*, diminutif de *veredus*? *Veredus*, *beredus*, *beredettus*, *bedettus*, *bidettus*, BIDET. Touchant le changement de l'*U* en *B*, & de l'*E* en *I*, voyez mon Discours du Changement des Lettres. Le Président Fauchet dit qu'on a appellé *bidets*, & *bidauts*, de petits pistolets de poche; & que de-là on a appellé *bidets* des petits chevaux. *M.*

BIDET, est proprement un petit cheval, dont le prix n'a monté qu'à une de ces petites pistoles, que M. de la Noue, dans son Dictionnaire des rimes, pag. 183. & le Président Fauchet, liv. 2. de la Milice & des Armes, disent que de leur tems on appelloit *bidets*. De-là vient, qu'encore aujourd'hui, pour désigner un de ces petits chevaux, on l'appelle bidet de quatre-vingt sous; laquelle somme faisoit apparemment la valeur de la petite pistole appellée *bidet*. Or comme sur certaines grosses piéces d'or, telles que les Riddes de Flandre, le Prince étoit représenté à cheval; la petite monnoie d'or, appellée *bidet*, & même *bidant*, n'auroit-elle pas eu ce nom à cause peut-être, que le Prince qui l'avoit fait frapper y étoit représenté à pié, comme un de ces fantassins qu'on appelloit *bidauts*, de *pedelli*? Le Duchat.

BIDON. Le sieur Guillet, dans son Dictionnaire de la Marine: BIDON *est une espéce de pot ou vaisseau de bois*, *contenant quatre ou cinq pintes*, *pour mettre le breuvage destiné à chaque repas pour un plat de l'équipage.* M.

BIE.

BIEN-AYME'. On dit quelquefois qu'un tel cavalier est le *bien-aimé* d'une telle dame; & dans cette signification personne ne doute que *bien-aimé* ne vienne de *benè amatus*. Mais la question que je propose, c'est de savoir que signifie *bien-aymé*, & d'où vient ce mot dans ce passage de Rabelais, liv. 1. ch. 10. *C'est la cause pourquoy Galli* (ce sont les François), *ainsi appellez parce que blancs sont naturellement comme lait*, *que les Grecs nomment* γάλα, *volontiers portent plumes blanches sur leurs bonnets. Car par nature ils sont joyeux*, *candides*, *gracieux & bien-aymez: & pour leur symbole & enseigne ont la fleur plus que nulle autre blanche; c'est le lys.* Sur quoi il est à remarquer, qu'encore que toutes les éditions modernes portent *bien-amez* dans ce passage, à l'imitation de l'édition de 1553. on doit pourtant y lire *bien-aymez*, comme dans celle de 1542. 1573. 1584. & 1626. D'abord il est clair, ce me semble, qu'ici *bien-aymé* ne sauroit être le *benè amatus* dont il a été parlé: car si les François portent volontiers des plumes blanches sur leurs chapeaux, ce n'est pas une raison capable de faire qu'on ne puisse s'empêcher de les aimer bien fort. Il faut donc que dans ce passage de Rabelais, *bien-aymé* vienne d'ailleurs que de *benè amatus*, & qu'il signifie autre chose. Or je prétends qu'il vient de *benè animatus*, & qu'il signifie, *ayant l'ame droite & bien faite.* Ce qui fait une parfaite opposition entre les François & les antiques Syracusains, & certains Argives, que plus haut dans le même chapitre il est dit n'avoir affecté de porter le deuil autrement qu'en noir, que parce qu'ils avoient l'*ame de travers.* Mais, dira-t-on, c'est donc *bien-amez* qu'il faut lire en cet endroit de Rabelais, & l'édition de 1553. qui porte ainsi, a bien corrigé celles de 1542. & 1547. & les éditions modernes qui l'ont suivie, sont correctes à cet égard. A cela je réponds, que non; mais qu'encore que *bien-amez* & *bien-aymez*, dans le sens de Rabelais, fussent également bons, cet Auteur, qui cherche par-tout à embarrasser

son lecteur, a préféré la derniere façon de parler, comme la plus ancienne ; quoique moins intelligible, & qu'anciennement on disoit *ayme* pour *ame*. Perceforest, vol. 5. ch. 39. *Et tant oreilla la vieille qu'elle pensa qu'aucun' ayme avoit avecque la royne. Aucun' ayme*, c'est-à-dire, *aucune* ou *quelqu'une ame*. Le même mot dans la même signification se rencontre souvent dans la Légende Dorée, traduite en François, & imprimée à Lyon en 1476. On disoit aussi *esme*. Le Roman de la Rose, fol. 72. v°.

Et si faildrions bien à notre esme ;
Car si notre intention mesme
Tel savoit, il se deffendroit
Telment qu'on nous en reprendroit.

Le Duchat.

BIENFAIT : pour *usufruit*. La Coutume d'Anjou, art. 222. *Les puinés mâles ne sont fondés de tenir & avoir leur portion d'icelui tiers qu'en bienfait seulement ; c'est à sçavoir leur vie durant.* De *benefactum*, qu'on a dit pour *beneficium* : lequel mot *beneficium* se trouve en plusieurs lieux en cette signification. Les Capitulaires de Charlemagne, tit. 20. *Audivimus quòd aliqui reddant beneficium nostrum ad alios homines in proprietatem, & in ipso Placito dato pretio comparant ipsas res sibi in alodem : quod omnino cavendum est.* Et de-là vient qu'on a dit *beneficium*, pour *sacerdotium* ; c'est-à-dire, pour *un bénéfice* ; à cause que les Ecclésiastiques ne possédent leurs bénéfices que par usufruit. Voyez François Pithou, dans son Glossaire sur le mot *beneficium*. M.

BIÉRE. C'est une boisson dont on sert en plusieurs endroits du Royaume, & de l'Europe. Les François sur-tout la font avec de l'orge & de l'avoine ; & les autres avec du froment : & tous y ajoutent, ou la fleur ou la graine du houblon. Haiminsfeld Goldast nous donne deux étymologies de ce mot ; l'une, de l'Hébreu *beri*, qui signifie *froment* ; l'autre, de *biren*, qui signifie en Alleman *poire* : ce qui témoigne que les Allemans font quelquefois entrer la poire en la composition de ce breuvage. Goropius, liv. 5. *Originum Antuerpianarum*, dit que ce mot vient du Flamand *bier*, qui signifie *rendre honneur* ; parce que, dit-il, les Flamans ont de coutume de présenter à boire à ceux qu'ils veulent honorer. *Caseneuve*.

BIÉRE. Breuvage. De l'Alleman *bier*, qui signifie la même chose : d'où vient aussi l'Anglois *beer*, & l'Italien *biera*. *Bier* vient du Latin *bibere*, si on en croit Vossius, au liv. 1. *de Vitiis Sermonis*, ch. 4. *Videmus ex istis quàm variè Barbari* Zythum *appellârint, sive quod vulgò* bieram *nominamus : nempe voce à Romanis militibus accepta, quibus illud in ore*, Da bibere. *Sic enim Romani loquebantur : ut Terent. Andr. act.* III. *scen.* 11. *Sed pro* bibere *etiam* κατὰ ἀποκοπὴν *dixêre* biber. *Quod iccirco quidam Veterum nomen, ac neutri generis, putârunt. De hoc abundè, ex Charisio & Capro, diximus in primo de Analogia, cap.* XXVI. *Ex* biber *verò contractum* bier ; *ut nomen* biriæ *sit generale, quale Græcis* τὸ σῖνον : *ut apud Aristotelem libello* de Ebrietate, *ubi scribit, vino ebrios in faciem cadere pronos, at resupinari* τῷ σίνῳ μεθυσθέντας, *h. e. inebriatos potu hordeacio, sive cervisia : cujus caussa est, quòd potus hic habeat quid* καρωτικὸν, *i.* soporiferum. *Quanto hoc* biriæ *nostræ etymon verisimilius est, quàm quod alii, quasi* piriam, *dici volunt, quia è pyris exprimeretur, similive pomorum genere ; unde* pomatium & piratium *legimus apud Hieronymum ? Vel etiam ut* biria, *sive* beria, *unius literæ mutatione factum sit ex* ceria ; *quod etymon placuit Ruellio, lib.* 2. *de Nat. stirp. cap.* 18. Cluverius, dans sa Germanie, liv. 1. ch. 17. estime que ce mot est ancien Germanique : *Zythi igitur, sive cervisiæ, usum majores nostri habuére jam inde à primordio gentis Celticæ, unà cum gente ex Asia in Europam delatum. Patriâ hodie linguâ vocatur* BIER ; *& Saxonicâ dialecto vocatur* BEER. *Quod antiquissimum ejus esse vocabulum, ex ipsa Asia, à confusione primæva linguæ, unà cum re in Septentrionem delatum, ex eo conjicere datur, quòd ex eadem radice cum Hebraïca voce* BAR, *quæ frugem seu frumentum significat, originem cepisse videatur ; quia ex fruge fiebat. Unde & Græca vox mansit* πυρὸς, *frumentum seu triticum & ipsa notans. Ægyptiorum quoque vocabulum, quod Græci suæ linguæ accommodantes, scripsêre* ζῦθος, *sive* ζῦθον, *eadem ratione à fruge seu frumento petitum videtur. Nam Græca etiam ex eodem haud dubiè manavit fonte vox* σῖτος, *ipsa quoque frumentum significans : & similior Sarmatarum, quorum partes nunc Poloni ac Boiohœmi*, Zyto. *Ab Hebraïco* bar *simili modo deductum est eidem genti vocabulum* biriah ; *quod pulmentum farinaceum exponunt Interpretes in lib.* II. *Samuel. cap.* 13. &c. Goldast, dans ses Alémaniques, tom. 1. part. 1. pag. 122. le dérive de l'Ebreu : *Verùm unde* BIERÆ *sive* BIRÆ, *quæ nunc in usu, deducemus ? nos nec de hoc dubitamus, quin ex Hebræo* ברי beri, *id est*, frumento *petitum sit. Unde &* בריה biriah *pulmentum farinaceum* II. *Reg.* 13. *interpretantur : & Græcorum* πυρὸς, *quod* triticum *atque* frumentum *notat, indubiè originem sumpsit. At vero de* bira *quid dicemus ? deductum id à piro*, biren. *M.*

BIÉRE. C'est sur quoi on porte les morts à la sépulture. Goropius, liv. 4. *Originum Antuerpianarum*, dit que tout ainsi que cela est appellé en Latin *feretrum à ferendo*, il est aussi appellé en Flamand *bery*, du verbe *ber*, qui signifie *porter*. Caseneuve.

BIÉRE : pour *cercueil*. De l'Alleman *baer*, qui signifie la même chose ; d'où les Italiens ont aussi fait *bara*, & les Anglois *beer*. Les Danois, disent *berie*, & *berrie* ; de *beren*, qui signifie *porter* ; d'où l'Anglois *bear*, qui signifie la même chose. Les Latins ont dit de même *feretrum*, de *ferre*. M.

BIÉVRE. Animal. De *bebrus*, que les Latins du bas siécle ont dit pour *fiber*. Le Scholiaste de Juvenal, Sat. 12. *Castorem* bebrum *dicit, qui cùm se obsideri*, &c. Voyez M. de Saumaise sur Solin, pag. 186. De *fiber*, les Allemans ont aussi fait *biber*, les Italiens, *bevero*, & les Espagnols, *befre*. Voyez Vossius, *de Idololatria*, liv. 3. ch. 68. *M.*

BIÉVRE. Riviére. Forest. Voyez *Gobelins*. M.

BIEZ. Canal qui conduit les eaux dans quelque endroit élevé pour les faire tomber sur la roue d'un moulin. On disoit autrefois *bier* : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de *biere* dans le sens de cercueil, parce que le *biez* en a la figure. Au lieu de *biez*, on dit *bie*, dans le Comté de Bourgogne. Du Cange dérive ce nom de *bedale*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. Je crois qu'il vient de *via aquæ*, comme étant un conduit d'eau, en changeant la lettre V. en B, à la maniére des Gascons. Cependant, comme on disoit autrefois *bier*, au lieu de *biez*, cela me fait soupçonner, non que ce mot vient de *biere*, par la raison que le *biez* a la figure d'une biere, ce qui est ridicule ; mais qu'il pourroit

roit venir du même verbe Teutonique, d'où vient *biere*, ſavoir de *baren*, ou *bairan*, ou *baran*, ou *beran*, ou *biren*, ou *bæra*, ou *bera*, ou *bear*, ou *beru*; qui en diverſes Dialectes de la Langue Teutonique, ſignifient tous également *porter*. Un canal ſert à porter les eaux à l'endroit où on veut les conduire. *

BIF.

BIFFER: comme quand on dit, *rayé & biffé*. Du Latin-barbare inuſité *blafare*: d'où l'on a fait *blafard*, pour *de couleur effacée*. Voyez *blafard*. On a fait *biffer* de *blafare* par le changement ordinaire de l'*L* en *I*. *Blafare*, *biafare*, *biſare*, BIFFER. Les Italiens ont fait de même *fiore* de *flore*; *Fiorenza*, de *Florentia*; *piano*, de *plano*; *pioggia*, de *pluvia*. M.

BIG.

BIGAME. On appelle ainſi un homme qui a deux femmes en même tems, épouſées en face d'Egliſe. *Bigame* ſe dit en Droit Canonique, de celui qui a épouſé deux femmes ſucceſſivement, ou qui ne s'étant marié qu'une fois, a épouſé une veuve, ou une fille débauchée. Ce mot vient du Grec δίγαμος, qui veut dire la même choſe: γάμος ſignifie mariage, & δι eſt une particule qui ſert à exprimer qu'une choſe eſt double, & qui ne s'employe que dans les mots compoſés. S. Jacques, dans ſon Epître Canonique, appelle δίψυχος un homme qui a l'eſprit double. Nous avons changé le D en B, & au lieu de *Digame* nous avons dit *Bigame*, faiſant ce mot moitié Grec & moitié Latin. *

BIGARADE. Sorte d'orange: ainſi appellée en Provence, d'où elle nous eſt venue de la diverſité de ſa couleur, & de l'inégalité de ſa figure. *M.*

BIGARRÉ. Il ſemble être formé de *variegatus*. Mais il y a bien plus d'apparence de le dériver d'une façon d'habits appellée *veſtis bigerica*, dont Sulpitius Severus, en la Vie de S. Martin, liv. 3. dialog. 2. fait mention. *E proximis tabernis*, dit-il, *bigericam veſtem, brevem, atque hiſpidam, quinque comparatam argenteis, rapit; atque ad Martini pedes iratus apponit*. Cette ſorte d'habits, ou plutôt d'étoffe, étoit ainſi appellée parce qu'elle étoit en uſage parmi les peuples appellés *Bigerri*, qui ſont maintenant ceux de Bearn, qui, pour être vêtus d'ordinaire d'une étoffe groſſiere & velue, ſont appellés *pelliti* par Paulinus, en des vers qu'il addreſſe au Poëte Auſone:

Dignaque pellitis habitas deſerta Bigerris.

En effet, le menu peuple de Bearn ſe ſert encore de cette ſorte d'habits, que nous appellons *Cappes de Bearn*, dont il s'en voit quantité, qui ſont d'une étoffe groſſiere & velue, & avec cela bigarrée de diverſes couleurs. Iſaac Pontanus, dans ſon *Gloſſarium Priſco-Gallicum*, ſous prétexte qu'en quelque édition on lit *biherrica*, au lieu de *bigerica*, dans le paſſage de Sulpitius Severus, s'eſt perſuadé que c'eſt la vraie leçon; & veut que le mot *bigerica* ſignifie ſeulement *velu*, parce qu'en Alleman, *barich* & *bearich* ſignifient *velu*. Caſeneuve. *Voyez* BIGARRER.

BIGARREAU. Voyez *bigarrer*. M.

BIGARRER. Paſquier, IV. 30. dit qu'au Concile de Vienne, ſous le Pape Clément V. l'on fit défenſes aux Clercs tonſurés de porter *veſtes virgatas & diverſis coloribus partitas*, & que de-là nous avons fait le mot de *bigarrer*. Ce qui me fait ſouvenir de ce que dit Servius ſur ces mots du VIII. de l'Enéïde, *Virgatis lucent ſagulis: Benè alluſit ad Gallicam linguam, per quam virga purpura dicitur*. Iſaac Pontanus, dans ſes Additions à ſon petit Gloſſaire Celtique, le dérive de *gheeren*, qui eſt un mot Flamand & Hollandois qui ſignifie les bordures & les franges des habits. Mais en cela ils ſe trompent tous deux manifeſtement. *Bigarrer* vient de *bivariare*, que l'on a dit pour *biſvariare*. Dans les Provinces d'Anjou & du Maine, & en quelques lieux aux environs de Paris, on appelle *garre* une vache pie, & *garreau* un taureau pie, de *varius* & *varellus*. De *bis* & de *verellus*, on a auſſi appellé *bigarreau*, une ſorte de ceriſes, parce qu'elles ſont bigarrées de noir, de rouge, & de blanc. M. de Saumaiſe ſur Solin, pag. 958. BIGARELLA *appellant Francocelta: Burgundi noſtri* GRAPHIONES. *Nominis utriuſque eadem ratio ac ſignificatio: quòd vario colore ſint, ita appellârunt*. γραπτὰ ποικίλα *ſunt* varia. *Inde* graphiones, τὰ γραπτὰ, *vel* κατάγραφα κεράσια. Bigarratum *Galli vocant quod eſt variegatum*. De *biſvarius*, on a auſſi fait BIGEARRE, que l'on prononce à préſent *biſarre*. Les Eſpagnols diſent *bizarro*, mais pour *brave*, *leſte*, à cauſe que la nuance ou variété des couleurs contribue extrêmement à la beauté des habits. Et les Italiens, *bizzarro*, mais pour *iracundo*, *furioſo*. Cœlius Rhodiginus ſe trompe de croire que *biſarre* ait été dit des peuples appellés *Byzares*: *Dignum verò relatu imaginoſos id genus homines dici paſſim* Byzaros, *credo, ab inconditis moribus populorum, qui in Ponto dicuntur* Byzares, *ut inquit Stephanus. Meminit Valerius Flaccus*:

Byzaréſque vagi.

C'eſt au liv. XVII. de ſes Leçons Antiques, ch. 3. M. Ferrari dérive l'Italien *bizarro*, qui eſt le même que le François *bizarre*, de *divariare*. Voici ſa Note: BIZARRO, *cerebroſus*, *ferox*, *& irritabilis*. *Galli* bigarrer, *variare*, *variegare*; *ut ex Salmaſio docet Menagius. Unde* bizaria, *varius veſtium ornatus, ac multiplex color: quod à* variegare *factum eſt. Alii à* biſvario. *Sed cur* biſvarius? *qui enim varius & inſtabilis eſt, non ſemel aut bis, ſed ſemper talis manet. Rectius à* divariare: *quod à veſtitu ad mentem tranſlatum eſt, de eo qui variis cogitationibus hac illac impellitur, & ſubinde ſententiam mutat*, &c. Anciennement nous appellions les Carmes *les Bigarrez*, à cauſe que leurs habits étoient en ce tems-là barrés de blanc & de noir. Voyez *Carmes*. M.

BIGERRIQUE, ou BIGERIQUE. Les robes & les manteaux rudes & velus, fabriqués d'une laine groſſiere, portoient anciennement le nom de *Bigerriques*, à cauſe du pays de Bigorre où ſe travailloit cette manufacture, comme on peut voir dans Sulpice Severe & dans Fortunat, qui témoignent que S. Martin, acheta pour ſon uſage une *Bigerrique*. Ces habillemens *bigerriques*, pouvoient être ſemblables aux capes qui ſe fabriquent maintenant en Bearn, d'une laine groſſiere, pour défendre les pauvres gens contre le froid & les pluies. Paulin les appelle en Latin *Pellita Bigerra*; Sulpice Severe, *Bigerrica veſtis brevis atque hiſpida*, *Bigerrica palla*; d'autres *Bigerra*. *

BIGLE. Qui a les yeux tellement tournés, que lorſqu'il regarde d'un côté, il ſemble addreſſer ſa vue d'un autre. Comme nous avons fait *aveugle*

d'abocnlus, ou *abocellus*; nous avons aussi fait *bigle* de *biocnlus*; comme s'il avoit deux regards differens. Le Latin l'appelle *strabo*, & *pœtus*; l'Italien *guercio*; en Languedoc *guershé*, du Latin-barbare *guelcus*. Joannes Januensis *in Catholico*: Petus : à peto, tis, *derivatur* hic petus, ti, *id est guelcus, strabo aliquantulum : scilicet cujus oculi quadam velocitate volvuntur huc illuc : & hac peta, ta, idest, guelca & aliquantulum straba, & producitur* pe, &c. *Caseneuve.*

B I G L E S. Ce sont ces petits chiens de chasse qui nous sont venus d'Angleterre, semblables a nos briquets, & qui sont décrits par Oppien, sous le nom d'Ἀγάσσις. De l'Anglois *begles*, ou *beagles*, qui signifie la même chose. Voyez Ulitius sur Némésien, pag. 353. & 355. *M.*

BIGNE. Enflure, tumeur, bosse. Voyez *bignet*. M.

BIGNET. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : LAGANUM, *bignet, ou trespeau.* Plusieurs Parisiens disent *beignet* : Les Toulousains disent *bougneto*, & les Limousins *bouniets*. *Bounia* en Limousin, signifie *faire tremper* : & *bougno*, en Toulousain, signifie *beugne, enflure, tumeur* : ce qui me fait croire que *bignet* vient de l'ancien mot François *bigne*, qui signifie *tumeur*; les bignets s'enflant extraordinairement dans la poêle. Et c'est aussi la pensée de Juan Lopez de Velasco, lequel, selon le témoignage de Covarruvias, dérivoit l'Espagnol *buñuelo*, qui signifie ce que nous appellons *bignet*, de βουνὸς, qui signifie une petite montagne. Covarruvias dérivoit *buñuelo* de *pugnus*. *Dixose*, dit-il, buñuelo, *quasi* puñuelo, *porque tomando un poco de aquella masa batida, y en su punto en el puño, le van apretando poco a poco sobre el azeite, y aquello que se exprime y cae en la sarten, o padilla de azeite, es el buñuelo, exprimido del puño.* M.

BIGORNE. De *bicornis*. C'est une enclume à deux cornes. *M.*

BIGOT. Les Hypocrites, & ceux qui couvrent leurs vices des apparences d'une dévotion extérieure, pourroient être ainsi appellés, du mot Allemand *bigot*, qui signifie *per Deum*; parce que tels Gens ont d'ordinaire le nom de Dieu en la bouche. Une ancienne Chronique, extraite de la Bibliothéque de M. de Thou, & rapportée par André du Chesne, dans son Recueil des anciens Historiens de France, raconte que Rollon étant conseillé par les siens de baiser les piés à Charles, petit fils de Charles le Chauve, en reconnoissance de ce qu'il lui donnoit le Duché de Normandie, & sa fille Gisle en mariage, refusa de le faire, disant en sa Langue *ne se bigot : quasi, non per Deum.* De quoi le Roi & les Courtisans s'étant moqués, lui donnerent le soubriquet de *Bigot*; d'où vient que les Normans ont été depuis appellés *Bigots*. *Rex vero*, dit la Chronique, *& sui illum deridentes & sermonem ejus corrupte referentes, illum vocaverunt* Bigoth; *unde & Normanni adhuc* Bigothi *dicuntur.* L'ancien Roman de Girard de Roussillon, écrit en langue Provençale, fait mention d'un peuple appellé *Bigots*, lequel il joint avec ceux de l'Aquitaine & de la Gaule Narbonnoise :

> *Bigot, e Provenzal, e Rovergues,*
> *E Basclc, & Gasco, & Bordales.*

Et en un autre endroit :

> *Bigot & Provenzal vengon essens.*

Ce qui ne peut être entendu des Normans, mais bien des peuples du Bas-Languedoc, qui étoient anciennement appellés *Gots* ou *Wisigots* : de sorte qu'il y a apparence que *bigot* est un nom formé par contraction de *Wisigots*, & qu'il a été depuis appliqué aux hypocrites; d'autant que les Wisigots étant hérétiques Arriens, n'étoient Religieux qu'en apparence. Quoiqu'il en soit, le dernier vers de ce Roman, faisant marcher ensemble les Bigots & les Provençaux, témoigne que c'étoient deux peuples voisins. Et pour faire voir que le mot de *bigot* a été appliqué aux hypocrites, & à ceux qui n'ont que l'apparence de piété & de dévotion, il ne faut que jetter les yeux sur l'Histoire de Louis XI. ou Chronique scandaleuse, pour y lire qu'après que le Roi Louis XI. eut senti défaillir ses forces, il fit venir grand nombre de bigots & gens de dévotion, comme Hermites, & saintes Créatures; pour, dit l'Auteur, sans cesse prier à Dieu qu'il permît qu'il n'en mourût point. *Caseneuve.*

B I G O T. De l'Anglois *By god*, qui signifie *per Deum*. Camden, en la Bretagne, au chapitre des Normans, produit un passage d'un ancien manuscrit, portant que Rollon, Prince des Normans, étant convié par ceux qui étoient avec lui de baiser les pieds du Roi Charles le Simple, pour lui rendre grace de celle qu'il lui avoit faite de lui donner sa fille en mariage, il leur répondit *ne se by God*, qui veut dire, *non ita per Deum*, d'où les Normans furent appellez *Bigods*. Voici les termes du manuscrit, que Camden dit être d'un Monastére de la ville d'Angers : *Carolus stultus dedit Normanniam Rolloni cum filia Gisla. Hic non est dignatus pedem Caroli osculari; cùmque Comites illum admonerent, pedem Regis acceptatione tanti beneficii oscularetur, linguâ Anglicâ respondet*, NE SE BY GOD, *quod interpretatur* NON PER DEUM. *Rex verò & sui illum deridentes, & sermonem ejus corruptè referentes, illum vocaverunt* BIGOD, *unde Normanni adhuc vocantur* BIGODI. *Et hinc fortasse est*, dit Camden, *quòd hypocritas & superstitiosos Galli etiamnum* BIGODS *appellitent*. Pasquier, dans ses Recherches VIII. 2. dérive aussi ce mot *Bigod* de BY GOD. *Got*, dit-il, *en langue Germanique & Françoise, signifioit* Dieu : *& de-là nous tirons les mots de* Bigot *&* Cagot, *pour dénoter ceux qui avec une trop grande superstition s'addonnent au service de Dieu. Il n'est pas que les pitaux de village, pour couvrir leurs blasphémes, n'ayent autrefois composé des vocables, où ce mot de* Got *est tourné en* Goy : *Car quand ils dirent* Vertugoy, Sangoy, Morgoy, *ils vouloient, sous mots couverts, dire tout autant que ceux qui disent* Vertudieu, Sangdieu, Mortdieu. *Encore en firent-ils un plus impie, quand ils dirent un* Jarnigoy, *qui est tout autant comme s'ils eussent dit*, je renie, &c. *Comme les paroles se tournent avec le tems en abus, nous ne pensions point mal faire usant de ces mots corrompus non entendus : toutefois il y va de l'honneur de Dieu. Au contraire, nous avons tiré en mauvaise part le nom de* Bigot, *qui n'étoit tel sur son premier advenement, parce que Guillaume de Nangi récite que sous le Roy Charles le simple, les Normans desirans estre Chrestiennés, s'escrierent devant luy*, Bigot, Bigot, Bigot, *qui valoit autant*, dit cet Auteur, *comme s'ils eussent voulu dire* de par Dieu. Voici les termes de Nangis, que M. du Puy a pris la peine de m'extraire du manuscrit de cet Auteur, qui est dans la Bibliothéque du Roi : *Anno 896. Karolus* (*Simplex*) *Rex Francorum, facto fœdere cum Rollono Duce Norma-*

norum ut baptizaretur, dedit ei terram maritimam, ab Epta fluvio usque ad Britannicos limites, cum filia sua Gisla. Qui baptizatus cum tota gente sua à Francone Rotomag. Archiepiscopo Robertus vocatus est...... Cùm autem Regi Karolo homagium suum postmodum facerent Normanni, Gallicè loqui nescientes, idiomate proprio præstiterunt juramentum dicentes Bigot, *quod interpretatur* per Deum. *Hoc audientes Franci deridebant eos, dicentes: quid sibi vult istud* Bigot? *Hinc est quod Normanni* Bigot *solent appellari*. M.

Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Bei-Gott*, n'est pas du sentiment que paroît embrasser M. Ménage au sujet de l'étymologie de *bigot*. Voici ses paroles. *Gallis* bigot *hodie est superstitiosè religiosus, non certè à juramento* bi-got *per Deum, ut Menagius censet; sed potiùs ab Anglosax.* bigan *colere. Et hinc etiam est* begine *mulier religiosa*. Mais comme cet Auteur ne donne aucune preuve qui détruise le sentiment de M. Ménage, je ne vois rien qui empêche de l'adopter jusqu'à ce qu'on trouve quelque chose de mieux. Etienne Guichard dérive *bigot*, quand il se prend pour hypocrite, de l'Ebreu בגד *bagad*, transgresser, prévariquer. Mais cette étymologie n'étant fondée que sur une convenance de lettres, ne satisfait pas. *

BIGOTERE. Instrument à relever la moustache. De l'Espagnol *bigotera*, qui signifie la même chose, & qui vient de *bigotes*, qui signifie *moustaches*. M.

BIGUER. Terme de Jeu de Cartes. *Biguer une carte avec une autre*, c'est changer sa carte avec celle d'un autre. Peut-être de *vices*. *Vices, vicis, vice, vica, vicare, bicare*, biguer: comme qui diroit, *invicem permutare*. M.

Cette étymologie est confirmée par Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Fucken*; où après avoir expliqué ce mot par *mercaturam exercere*, & avoir dit que *bugjan* en Gothique, signifie acheter, & que bycgean en Anglo-Saxon, signifie acheter & vendre, *bycgene* achat & vente, il ajoute quelques lignes plus bas: *Gallis* biguer *est permutare, quod probè notandum. Hoc Menagius in Originibus Gallicis doctissimè & verissimè derivat à Lat.* vices *(Germani dicunt* fach, *Cambri* ffaig*) per* vicare *&* bicare. *Quid enim est permutare nisi rem pro re, vicem pro vice reddere? Hic primus & antiquissimus verbi Gothici & Saxonici sensus, (quis enim nescit permutationem auro & argento signato longè antiquiorem esse?) qui postea invalescente pecuniæ usu à permutatione ad emptionem & venditionem translatus est.* *

BIJ.

BIJOU. De *bisjoculus*. *Bis-jocus, bis-joculus*, bijoul, bijou. Voyez *joyaux*. M.

BIL.

BIL. C'est un mot Anglois qui est devenu François par l'usage que le Gazetier en fit pour la premiere fois dans la Gazette du mois de Juin de l'année 1685. Il signifie un papier contenant les propositions qu'on veut faire passer par les Chambres du Parlement d'Angleterre, pour les représenter au Roi, & en faire un acte, c'est-à-dire un Réglement ou une Loi. Ce mot, en Anglois, s'écrit par deux *ll*. *Bill*. De-là vient qu'en François on le mouille. Il a encore d'autres significations en Anglois, comme celle d'obligation, cedule, &c, comme nous disons, billet; celle d'écriteau; celle de Lettres du Prince accordées pour différens effets, &c. mais nous n'avons reçu que celle qu'on vient d'expliquer. *

BILAN. Les Marchands, & particuliérement ceux de Lyon, appellent ainsi leur Journal. De *bilanx*; à cause qu'ils mettent d'un côté, la mise, & de l'autre, la recette, pour les balancer. *M.*

BILBOQUET. C'est un bâton creusé en rond par les deux bouts, au milieu duquel est une corde, à laquelle est attachée une balle de plomb qu'on jette en l'air, & qu'on reçoit alternativement dans les concavités des deux bouts. C'est un mot composé de *bille*, c'est-à-dire, une petite boule, & de *boquet*, c'est-à-dire, un petit morceau de bois. *M.*

BILEDULGERID. Pays d'Afrique, dont une partie portoit autrefois le nom de Numidie. Ce sont les Arabes qui ont donné à ce pays le nom de *Biledulgerid*, lequel signifie selon quelques-uns, *pays sterile*; en effet le *Biledulgerid* est en grande partie une terre stérile. Marmol dit au contraire que ce nom signifie *pays des dattes*; parce-qu'en effet il y croît beaucoup de palmiers. Le mot *Biledulgerid* est composé de *beled*, qui signifie pays, contrée, de l'article *al*, & de *gerid*, qui signifie proprement une branche de palmier. *

BILLART: Crosse à crosser. Villon dans son Petit Testament:

Et un billart de quoy on crosse.

Ce mot a été fait de celui de *bille*. Voyez *bille*. *Bille*, en Anglois & en Alleman, signifie *un bâton court*. ¶ Billart se prend aussi pour le Jeu du billart, & pour le bâton dont on se sert pour jouer. Voyez le Dictionnaire de Messieurs de l'Académie. *M.*

BILLE: petite boule. Il y a un ancien proverbe qui dit, *I au sus braise, & bille sus tabour*, pour dire une chose mobile. De *pila*, ou de *bulla*. Voyez *boule*. Il y a un autre proverbe qui dit, *billes pareilles*; lequel proverbe est pris du Jeu de billart. *M.*

BILLET. BILLETTE. C'est un écrit compris dans un peu de papier; en Latin *libellus*. Meursius en son Glossaire Grec-barbare: βίλλος, *liber*, Ce mot est sans doute formé, par contraction, de βίβλος, qui signifie *livre*. En Armoiries on appelle *billettes*, des petits carrés longs, qui représentent la figure d'un billet de papier. *Caseneuve.*

Billet. Du Latin-barbare *billettus*, diminutif de *billus*, fait de l'Alleman *bille*, qui signifie la même chose, & d'où est aussi venu l'Anglois *bill*. M.

BILLEVEZE'ES. Rabelais, dans son Prologue du livre premier, s'est servi de ce mot, & M. Sarasin dans sa Pompe Funébre de Voiture. Je ne sçais pas d'où il vient. *M.*

BILLON. C'est un terme particulier de monnoye, qui signifie toute sorte de matiere d'or ou d'argent qui est alliée, c'est-à-dire mêlée au-dessous d'un certain degré, & particuliérement de celui qui est fixé pour la fabrication des monnoies. On appelle *billon* la monnoie qui n'a plus de cours: d'où vient cette façon de parler; *mettre une piece au billon*; c'est-à-dire, au coin de la monnoie, pour la refondre. Les Grecs des bas siécles ont appellé ce coin βουλωτήριον. Scaliger, en son épî-

tre 108. *Quòd βουλλωτήριον, sit σφραγιστήριον, id est, cuneus monetæ, ut mei Galli vocant, ipse Harmenopulus testatur. Unde autem dictum, non obscurum; quum sit vox detorta ex Latino :* bulla *enim est diploma regium. Ita quoque dicta est moneta matrix, quia regiam habeat effigiem.* Voici l'endroit d'Harménopule, qui est du liv. VI. tit. 14. paragr. 4. Μονιτα δὲ καλεῖται τὸ ἀρχίτυπον σφραγιστήριον, ἢ βουλλωτήριον, μεθ' οὗ ὁ τῶν νομισμάτων τύπος διαχαράττεται. Voyez Meursius & M. du Cange, dans leurs Glossaires du Grec-barbare, & Gretserus sur Codin, page 145. & 208. Les Espagnols usent du mot de *vellon* en la même signification. *Monedo de Vellon.* Covarruvias dérive ce mot de *vellus*; parce que, dit-il, les Romains marquoient anciennement leur monnoie de cuivre, de la figure ou représentation d'une brebis. Antonius Nebrissensis au lieu de *vellon*, a dit *villon*, qu'il dérive de *vilis*. Tout cela est ridicule. *Billon* vient de *bulla*. *Bulla*, *bullo*, *bullonis*, byllone, BILLON. Voyez Bouteroue pag. 142. *Et d'autant*, dit Bouteroue, *que les espéces décriées & envoyées au billon, étoient celles que l'on avoit trouvées défectueuses en poids & en loy, & qu'étant toutes fondues en masse, la matiere se trouvoit au-dessous du titre & de la loy portée par l'Ordonnance, de-là est venu sans doute notre usage de nommer* Billon *toute matiere d'or ou d'argent décriée, & qui se trouve à plus bas titre que celui de l'Ordonnance. De-là est venu aussi le mot de* billonner, *qui est pris en bonne & en mauvaise part*, &c. *M.*

BIM.

BIMBELOT. Jeu d'enfans. De l'Italien *bambolo*, qui signifie tantôt un *enfant*, & tantôt une *poupée*. Au lieu de *bambolo*, les Italiens ont aussi dit *bimbo* dans la même signification, & c'est proprement de ce dernier que nous avons fait *bimbelot*. Rabelais, liv. 3. chap. 28. *Bimbeloté*, c'est-à-dire, emmailloté comme une poupée. Et au chapitre 5. de la Prognostication Pantagruéline: *Chaircutiers*, *Bimbelotiers*, *Manilliers*, *Lanterniers*, &c. Ce passage, au reste, a été ajouté depuis l'édition de 1542. *Bimbelotiers*, c'est-à-dire, vendeurs ou faiseurs de jouets de petits enfans. *Le Duchat.*

BIN.

BINER. C'est donner aux terres un second labour. *Binus*, *binare*, BINER. *Biner des Messes*, c'est dire deux Messes par jour. Ce mot est fort usité en Champagne. *M.*

BINNE, ou PINNE. De *pipinna*, qui se trouve en la même signification dans Martial:

> *Drauci Natta sui vocat pipinnam,*
> *Collatus cui Gallus est Priapus.*

De *binne* vient le diminutif *binette*, qui signifie proprement *une petite binne*; mais qui par métaphore se dit aussi de ce petit bout de chandelle qu'on tire du fond du chandelier pour le mettre sur le haut avec du suif fondu; ce que l'on appelle *faire binette*. Les Ecossois appellent ce petit bout de chandelle *doup*, duquel mot ils se servent aussi figurément pour exprimer une petite pinne. *Le Duchat.*

BINNE. Voyez *Pepin*. M.

BIQ.

BIQUE: pour *chévre*. Belleau, en la 2. Journée de la Bergerie, dans l'Eglogue sur la guérison d'Amour:

> *Si qu'en peu de séjour mes Biquettes barbues.*

La Coutume de Troyes, Titre des Bois, Eaux & Forêts, article 178. *En bois & forests de vente, l'on ne peut, ou doibt mener aucunes bestes vainpasturer, jusques à cinq ans passez, après qu'ils sont coupez, pour la conservation des rejets & revenues, jusques à ce que le bois se puisse défendre suffisamment: Après lequel temps, l'on peut vainpasturer en tous les bois, de clocher à autre, comme dessus est dit: fors en bois de garenne & de défense: excepté que chévres ou bicques, n'y peuvent estre menées, à peine d'amende arbitraire.* En quelques lieux d'Anjou, & aux environs de Paris, on appelle encore présentement les chévres *bicques*. De *bicca*, Latin-barbare inusité. De l'Alleman *bock*, qui signifie *bouc*, on a dit *boccus*, *buccus*, *beccus* & *biccus*. Et ces mots ont été dits de différens animaux. De *buccus*, nous avons fait *bouc*, pour dire *un bouc*; & les Anglois *buck*, pour dire *un dain*. De *beccus*, les Italiens ont fait *becco*, dans la signification de *bouc*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *becco*. De *bicca*, féminin, de *biccus*, nous avons fait *bicque*, dans la signification de *chévre*. Je crois aussi que nous en avons fait *biche*, pour la femelle du cerf: Et ce qui me le fait croire, c'est ce que je viens de remarquer que les Anglois appellent un dain *buck*. Ils appellent aussi *bitche* une chienne: Et nous appellons *bichon* une sorte de chien. Voyez *bichon*, & *biche*. M.

Faire la jambe de *bique*. Expression Messine, qui signifie *sauter à cloche pié*. Le Duchat.

BIQUE, BAQUE. Je *bique*, je *baque*. Expression dont on se sert à Metz lorsqu'on est incertain sur le choix de deux choses presque semblables, ou de même valeur. *Le Duchat.*

BIR.

BIRETTE. Sorte de bonnet en forme de calle de laquais, que portent les Novices Jésuites. De *birrum*, ou *birrus*, qui est un ancien mot Latin. Le Scholiaste de Juvénal sur ce vers de la Satire 8.

> *Tempora Santonico velas adoperta cucullo:*

Id est, birro Gallico. *Nam apud Santonnas, oppidum Galliæ, conficiuntur.* Le Scholiaste de Perse, sur ce vers de la Satire 1.

> *Scis comitem horridulum tritâ donare lacernâ:*

Scis birrum attritum comiti condonare. Tertullien *de Pallio*: *Vestigia cestuum birrus occupavit.* Les Gloses d'Isidore: *Amfimallum; birrum villosum.* Suidas: ἐφεστρίς, ἱμάτιον Ῥωμαϊκόν· λέγεται δὲ καὶ μανδύας, καὶ βίρρον. Le Code Théodosien, liv. XIV. tit. X. *De habitu quo uti oportet intra urbem. Servos sanè omnium, quorum tamen dominos sollicitudine militiæ constat non teneri, aut birris uti permittimus, aut cucullis.* Voyez M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 390. Meursius dans son Glossaire Grec-barbare, au mot βίρρος; Vossius *de Vitiis Sermonis*; & M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *birretum*. *Birrus*, selon Isidore, a été fait du Grec βύῤῥος, qui est la même chose que πυῤῥὸς, c'est-à-dire *rougeâtre*; d'où Βυῤῥίας, nom propre d'homme. Les Italiens disent *berretta* & *barretta*.

Nous appellons en Anjou *birrette* la calle des laquais. Voyez *barette*. M.

BIRLOIR. Nous appellons ainsi cette petite machine qui sert à arrêter un chassis quand il est levé. De *gyrulatorium*. M.

BIRONNE. On appelle ainsi un giblet en Poitou, & en quelques lieux de Languedoc. Les Espagnols *barreno* dans la même signification. Et comme nous disons d'un homme qui a l'esprit de travers, qu'il a un coup de giblet dans la tête, ils l'appellent aussi *barrenado*. Il y a apparence que lorsqu'on a dit qu'un homme avoit un coup de giblet dans la tête, on a fait allusion au trépan, qui est une opération de Chirurgie, par laquelle les fonctions de l'esprit reçoivent souvent quelque altération. *M.*

Bironne. De *virer*, parce que le giblet ou foret tourne pour percer l'endroit où on l'applique. Quand on dit d'un homme qu'il a un coup de giblet dans la tête, on entend seulement qu'il a la tête éventée, ou le cerveau éventé comme un tonneau plein, qu'on perce avec le giblet pour lui donner de l'air. *Le Duchat.*

B I S.

BIS: pour *noirâtre*. M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *bisus*, le dérive de l'Italien *bigio*, qui signifie la même chose que *bis*. D'autres dérivent l'Italien *bigio* du François *bis*. Quoiqu'il en soit, notre mot *bis* signifie *noir*, *noiratre*. Ainsi nous disons *du pain bis*, pour dire *du pain noir*. Daléchamp, au livre 4. de son Histoire des Plantes, chapitre 10. dit que *bis* en cette façon de parler, a été fait de *briza*. Voici ses termes: *Ruellius brizam quoque non longè diffidere credit ab ea fruge quæ Gallis* secale *vocatur: ex qua panis fit, ater quidem, sed recens non insuavis: ab eaque nomen* bizi panis *in vulgus nostrum manasse putatur, extritâ literâ:* bizum *enim* panem, *nigrum vocamus.* Daléchamp se trompe. *Pain bis* a été dit de sa couleur noire; du mot *bis*, duquel mot plusieurs autres choses de couleur noire ont pris leur dénomination: comme le *vent de bise*, *biset*, oiseau; de *bigione*, mot Italien, qui signifie *beccafigue*, & une espéce de gomme. Il est difficile de dire d'où vient ce mot *bis*. Comme il est commun aux trois Langues sœurs, c'est-à-dire, à l'Italien, à l'Espagnol, & aux François; car les Espagnols disent *baço*; j'ai cru autrefois qu'il venoit du Latin *piceus*. Mais la poix étant de couleur non pas noirâtre, mais très-noire, j'ai abandonné cette pensée. Et j'avoue présentement que l'origine de ce mot m'est inconnue. M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, dérive *bigio* de *bilicium*. *Vulgò*, dit-il, panno bigio *appellamus pannum crassiorem. Veteres* solocem *dixerunt: qualem Juvenalis*, crassum, durumque cucullum, & malè percussum textoris pectine Galli. *Ex quo ferme Franciscani vestes conficiunt. Unde existimo* bigium *dici*, *quasi* bilicium; *hoc est, duplici licio crassiore textura confectum.* Je ne m'amuserai point ici à réfuter cette étymologie; car elle se réfute d'elle-même. ¶ Voyez *bise* & *biset*. M.

Il est certain que le mot *bis*, comme quand on dit *du pain bis*, signifie *noir*, *noirâtre*, ainsi qu'on le verra encore mieux au mot *bise*. De *bis* on a dit *bisus* en Latin-barbare, dans la même signification. Il y a apparence que le François *bis*, l'Italien *biglio*, & l'Espagnol *baço*, sont d'origine Gauloise. Peut-être aussi viennent-ils du Grec φαιὸς, qui signifie la même chose. *

BISBILLE. Murmure. De l'Italien *bisbiglio*, fait par onomatopée. Voyez mes Origines Italiennes au mot *bisbiglio*. Je remarquerai ici en passant, que nous n'avons point de lettre dans notre Langue pour représenter ce *glio* des Italiens, & qu'il seroit à propos d'inventer pour cela une sorte d'*L*. M.

BISCAPIT. Ce mot est entierement consacré aux Chambres des Comptes; où quoique Latin, il passe pour François. Il se dit de l'action d'une partie prenante, qui reçoit deux fois ce qu'elle ne doit recevoir qu'une. La peine du biscapit est la restitution du quadruple. *M.*

BISCASIÉ, DÉBISCASIÉ. On dit à Metz qu'une personne est toute *débiscasiée*, pour dire qu'elle a l'air malade & le visage défait. Et le mot *biscasié*, qui a la même signification à Metz, l'a eue aussi autrefois en France, si je ne me trompe. Peut-être de l'Italien *bisacciare*, brelander; parce que c'est l'air de ceux qui ont passé la nuit a brelander, & qui n'ont pas dormi depuis. *Le Duchat.*

BISCAYE. Province d'Espagne. La Province de *Guipuscoa* fait avec la *Biscaye* le pays dont les habitans en général furent appellés *Cantabri* par les Romains. Peut-être que les François ont dénommé cette partie de la Cantabrie, appellée *Biscaye*, du nom de l'autre appellée *Guipuscoa*, & que c'est de ce mot *Guipuscoa*, qu'ils ont fait *Biscaye*. Le Duchat.

BISCUIT. Le pain qu'on fait pour l'usage des navires, *nauticus panis*. Il est sans doute qu'il a été ainsi appellé, de *biscoctum*, c'est-à-dire, *deux fois cuit*. Les Grecs l'appellent ἄρτον δίπυρον, c'est-à-dire, *pain qui a été remis dans le feu*. Pline, liv. 22. chapitre 25. *Vetus aut nauticus panis, tusus, atque iterum coctus, sistit alvum.* Hésychius: Δίπυροι ἄρτοι, οἱ ἐκ δευτέρου ὀπτώμενοι. Cette sorte de pain se trouve aussi dans Pausanias. Et *paximacium*. Suidas: παξαμᾶ, ὁ δίπυρος ἄρτος. Cassianus, Coll. XI. c. 19. *Cujus æquissimum modum in duobus paximaciis statuerunt, quos parvulos panes vix libræ unius pondus habere certissimum est.* Il se trouve aussi appellé *paximus*, & *paximas*. Orderic Vital, livre 9. parlant de notre armée à Antioche: *Multi expiraverunt fame; panis paximatus, & permodicus, si quando inveniebatur, bisanteo comparabatur.* Caseneuve.

Biscuit. De *biscoctus*: d'où les Italiens ont aussi fait *biscotto*. Guillaume dans la Vie de Saint Bernard: *Sicut solent, qui maria transeunt, panem ferre biscoctum.* Les Grecs ont dit de même δίπυρος ἄρτος. Le Sieur Guillet, dans son Dictionnaire de la Marine, a remarqué que l'on cuit deux fois le biscuit pour les petites traversées, & quatre fois pour les voyages de long cours. *Biscotta*, *biscotta*, au lieu de *biscottum*, se trouve dans Abbo. Voyez Barthius XXXVI. 19. *M.*

BISE. Olaüs Magnus, livre 1. de l'Histoire de Septentrion, raconte que les vents y sont tellement impétueux, que leurs tourbillons enlevent les hommes de dessus les chevaux, soulévent les cailloux, comme si ce n'étoit que du sable, & arrachent les toits des maisons, & les emportent bien loin. Ce vent de Nort a été appellé *bise*, qui signifie *tourbillon*, en ancienne Langue Teudisque. Le Glossaire que Juste-Lipse a recueilli d'un ancien Pseautier, & qu'il rapporte en la troisiéme Cen-

turie de ses Lettres *ad Belgas* : Bisa, *turbo*, *ut Gallis*, vent de bise. *Caseneuve.*

Bise. Vent. De *bisa.* Lipse, dans la Lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, fait mention d'un ancien Pseautier écrit quelque tems après le régne de Charlemagne, où le Latin est expliqué entre les lignes par l'Alleman. Parmi ces mots Allemans, il y en a plusieurs qui ne sont plus maintenant en usage, dont Lipse a fait une liste, imprimée dans cette Lettre 44. Et dans cette liste, le mot de *bisa* y est expliqué par celui de *turbo*. Bisa, *turbo* : ut *Gallis*, vent de bise. Ce sont les termes de Lipse. Isàc Pontanus, au chapitre dernier du livre 6. de ses Origines Françoises, a cherché inutilement l'origine de ce mot. Voici ses paroles : *Ventorum nomina omnia cum Germanis, Belgis, Britannisque, penitus adhuc sunt Gallis eadem. Causam autem cur ea cum reliquis non immutaverint, sed sola atque inviolata hactenus permanserint, hanc existimem, quòd Romani cùm terrâ potiùs quàm mari rem adversùs Gallos gesserint, reservasse etiam Gallos, utpote nemine alias addocente, familiares, sibique proprias, in rebus nauticis maritimisque voculas. Hinc Occidentalis ventus, qui Anglis* West-Wint, *Belgæ, Germanique* Westen *appellant, Gallis est* vent de Ouest. *Auster verò, qui Germanis* Suyden Windt, *Anglis* Sout Windt, *Gallis item est* Sud. *Orientalis, qui* Oosten *Germanis, Anglis* East, *Gallis dicitur* Est. *Quæ dialectus maximè cum verbis Taciti consonat, quibus* Æstios *eos nuncupavit; idque ipsorum vocabulo, qui hodieque orientaliores versùs Boream habitant. Denique Septentrionalis, quem Angli, aliique omnes, & ipse Magnus Carolus* Noort, & Noorden, *nominat, Gallis est* vent de bise. *Quo uno abire à nobis videantur, & usitatam Latinis* Boreæ *vocem quodammodo æmulari. Sed ita res neutiquam habet. Immò verum, vetusque Teutonicum idem est; & fortasse inter ea ventorum nomina, quæ, ut barbara, reformasse Carolum dixit Eginhardus, reponendum. Nam* biesen, & bissen, *æstu agitari, Belgis significat. Scarabeum quoque alis strepitantem, & cum impetu se motitantem,* biesbout *Flandris hodieque dici, Glossaria ejus Linguæ indicant. Est & Latinum Psalterium cum Interpretatione Germanica vetustissima, utpote Ludovici Pii, aut illis temporibus concinnata; in quo* Bisa *pro turbine positum disertè legitur. Unde & Lipsii Glossariolum ex eo collectum :* Bisa turbo : *ut Gallis*, vent de bise. Mais je suis fort de l'avis de M. Huet, qui dérive ce mot *bise* du mot *bis* en la signification de *noir : Septentrionem Veteres caliginosum, & densis tenebris obsitum censuerunt. Ideo ζόφον apud Homerum, Strabo* Septentrionem *interpretatur. Tibullus, Panegyrico ad Messalam, de Septentrione* : Illic & densâ tellus absconditur umbrâ. *Arabes quoque mare Septentrionale,* tenebrosum *appellant. Ita Geographus Nubiensis. Hinc & Aquiloni vento nomen : aquilus enim color, niger est.* Glossarium : aquilum μέλαν ὡς ὁ λύκνος. *Suetonius opponit candido. Festus,* fuscum *& subnigrum interpretatur. Eodem sensu dixit Plautus,* corpus aquilum. *Eidem dicitur &* aquilo. *Nos Galli dicimus* la bise, *pari significatu : nam* Gallicè, Bis nigrum *sonat. In quibusdam Galliæ nostræ locis, ventus Thrascias,* niger *vocatur.* Les Turcs appellent aussi le vent de bise *cara cel*, c'est-à-dire, vent noir. *M.*

BISEAU. Les Parisiens & les Normans l'appellent *la baisure*; ce qui a fait croire à quelques-uns que *biseau* a été dit par corruption, pour *baiseau*, comme qui diroit, l'endroit par où les pains se baisent. Je crois qu'il a été dit du Latin *bis.* Voyez *besson* & *besas.* M.

BISELLIAIRE. Ce nom se trouve dans une inscription rapportée par Gruter, p. mxcix. n. 2. cn. Plætorio Viviro Augustali. Bisellario, &c. Ce mot vient de *bisellium*, qui, selon quelques-uns, est la même chose que le Siege Curule, *Sella Curulis*; & selon d'autres un siege plus grand, plus commode, plus honorable, qui se donnoit à certaines personnes aux spectacles, aux théatres & dans de pareilles assemblées. Le droit d'avoir ce siége s'appelle, sur deux Inscriptions trouvées en Italie, Honor Subsellii; & par la derniere, trouvée depuis quelques années, il paroît qu'au moins quelquefois on achetoit ce droit. L'*Honor bisellii* étoit donc à peu près comme nous dirions en France, *droit de fauteuil*; & les *Bisellaires* seroient parmi nous ceux qui dans les assemblées auroient droit de fauteuil, tandis que les autres seroient debout, ou assis sur des bancs, des tabourets, des pliants, ou de simples chaises. Ce que nous venons de dire montre que Scaliger s'est trompé dans les Tables des Inscriptions de Gruter, quand il met les *Bisellaires* parmi les Artisans, comme si c'étoient ceux qui faisoient les siéges appellés *bisellia*, & non pas ceux qui, comme on l'a dit, avoient droit d'en avoir aux assemblées. C'est une remarque de Pitiscus. Au reste ces grands siéges appellés *bisellia* étoient anciens. Varron en parle, *De Ling. Lat. lib.* iv. & dit que c'étoient des sieges une fois plus grands que les chaises ordinaires, ou bien deux sieges où deux personnes pouvoient tenir. C'est pour cela qu'ils étoient appellés *bisellia*, comme qui diroit *double siege.* *

BISET. Oiseau. Belon, livre 6. de la Nature des Oiseaux, chapitre 21. dit que cet oiseau a été ainsi nommé de sa couleur bise, c'est-à-dire, noirâtre. Jules Scaliger, dans ses Commentaires sur les livres d'Aristote de l'Histoire des Animaux, page 248. dit la même chose. C'est une étymologie indubitable. Les Grecs l'ont appellé de même πελιάς. Car πελιάς a été fait de πελός, qui signifie *noir*, & qui l'a été d'ἴλας, inusité, qui signifie la même chose; d'où μέλας; & πελιδνὸς *lividus*, & περκὸς *niger*, & περκάζειν, qui se dit du raisin qui commence à noircir; & ἐλλώπις, c'est-à-dire, une fille qui a les yeux noirs; & *merulus*, c'est-à-dire *un merle* : ce que je fais voir dans mes Origines de la Langue Grecque. *M.*

Biset : comme quand on dit, *caillou biset*, ou *biseté*. M. Bochart, Hieroz. p. 1. l. 2. c. 43. estime que *biset* a été dit en cette signification pour *bisec*, de ψηφίον, qui signifie *une petite pierre*, dont vous trouverez des preuves dans Meursius au mot βιζάκιον. Les Chaldéens usent de בזק *bezek*, ou בזקא *bizka*, en la même signification. Voyez les Proverbes xxvi. 8. *M.*

BISOUARS. Petits Merciers, habitans des montagnes du Dauphiné. De *bisjocarii*, à cause des petits *bijoux* qu'ils vendent. L'*j* consonne s'est changé en *s*, comme en *basoire*, qui vient de *bajoue*. Rabelais, livre 1. & au chapitre 5. de la Prognostication Pantagruéline, emploie ce nom-là pour désigner ceux d'entre les habitans des environs du Bourg d'Oisan dans les montagnes du Dauphiné, qui font le métier de porte-paniers dans les Villes & à la Campagne. *Le Duchat.*

BISQUE. Terme de jeu de Paume. L'origine de ce mot est aussi inconnue que celle du Nil. *M.*

Erasme, au Colloque, intitulé *Lusus pilæ*, a rendu *quinze & bisque* par *quindecim cum arbitrario quindenario*. Dans la Maison des Jeux, tom. 1. au chapitre du Jeu de la Paume, on lit en deux endroits *biscaye* pour *bisque*; ce qui donne lieu de croire que ce terme nous est venu de la *Biscaye*, où peut-être l'usage de la chose signifiée par ce terme avoit été introduit avant qu'il l'eût été en France. Le Dictionnaire François & Anglois de Cl. Holliband, imprimé à Londres en 1593. *Donnez-moi une biscaye, je jouerai à vous*. Le Duchat.

BISQUE. Potage succulent. Quelques-uns croient que ces potages ont été ainsi appellés parce qu'ils ont été premiérement inventés dans la Biscaye. Et comme ils sont gluants & pâteux, n'y ayant presque point de bouillon, d'autres ont cru qu'ils avoient été ainsi appellés de *viscus*. Mais pour en parler sincerement, l'origine de ce mot n'est pas plus connue que celle de *bisque*, terme de Jeu de Paume. *M.*

Le mot *bisque*, en cette signification, ne viendroit-il pas de *biscotta*, supp. *offa*? Ou bien de *bis sicca*, en sousentendant aussi *offa*? ce qui me le fait soupçonner, c'est que pour faire une bisque, on en arrose d'abord les soupes ou tranches d'un bouillon, qu'on laisse sur le réchaut jusqu'à ce que ce bouillon soit consumé, & ces tranches à sec; ensuite de quoi on y verse à une autre fois tout le bouillon qui y doit entrer, qu'on réduit à sec encore une fois; après quoi on sert cette soupe; laquelle est ainsi devenue une *bisque*. Le Duchat.

BISSAC. De *bisaccium*, ou *bissaccus*. *Bisaccium* se trouve dans Pétrone: *Caterùm in promulsidari asellus erat Corinthius cum bisaccio positus*. Voyez *besace*. M.

BISSE. Terme d'armoiries: qui signifie particuliérement *la couleuvre de Milan*. De l'Italien *biscia*, qui signifie *un serpent*. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie du mot Italien *biscia*. Le Landino & M. Ferrari croient que ce mot a été fait de *sibilum*: & M. Ferrari l'en fait descendre par cette échelle: *sibilum*, *sibila*, *bisila*, par métathése, *bissa*, BISCIA. M. Ferrari ajoute, que *biscia* peut avoir été fait d'*anguicula*. *Anguicula*, *ambiscia*, BISCIA. Le Pere Menestrier, à la page 526. de son livre de l'origine des Armoiries, demande si ce mot ne viendroit point du mot François *bis*, qui signifie *gris cendré*; le serpent des armes de Milan étant cendré. Toutes ces étymologies de ce mot Italien ne me plaisent pas. Et je suis très-persuadé que ce mot a été fait de celui de *bestia*, par le changement de l'*E* en *I*; comme en *dimane*, de *demane*; & en *disio*, de *desio*: & par celui du *T* en *C*; comme en *poscia*, de *postea*; & en *angoscia* d'*angustia*. Et ce qui ne confirme pas peu cette étymologie, c'est cet endroit du chapitre dernier des Actes des Apôtres: *Vipera à calore cùm processisset, invasit manum ejus. Ut verò viderunt Barbari pendentem bestiam de manu ejus*, &c. *Et ille quidem excutiens bestiam*: où une vipere est appellée *bestia*. Les Grecs ont de même appellé un serpent θηρίον, qui signifie *une petite beste*. Cette signification du mot θηρίον paroît par celui de θηριακὴ, qui signifie remède contre le venin des serpens. Cette étymologie n'ayant pas plu à M. Ferrari, je lui en ai proposé une autre. La voici: ὄφις, *ophiscus*, *ophiscius*, *fiscius*, *fiscia*, BISCIA. *M.*

BISSESTRE: malheur. Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de l'Académie, mais comme un mot très-bas. Moliere s'en est servi dans son Etourdi:

> *Et bien ne voilà pas mon enragé de Maistre?*
> *Il nous va faire encore quelque nouveau bissestre.*

Voyez *desastre*. M.

BISSEXTE. L'an 46. avant la naissance de J. C. Jule César, en qualité de Souverain Pontife, ayant trouvé bon de réformer le Calendrier, ordonna, suivant la forme inventée par Callippe de Cizique & Aristarque de Samos, que le Soleil mettant 365. jours & six heures à faire son tour, de-là en avant l'année seroit de 365. jours, & que de ces six heures qui font la quatriéme partie d'un jour, de quatre en quatre ans il s'en intercaleroit un jour entier. Il fit donc tous les mois de trente & de trente & un jours, comme nous les avons, & voulut que ce jour intercalaire s'ajoutât le 24. Février: de façon que comme l'on comptoit cette année-là deux fois le 24. Février, qui à la mode de compter des Latins, est le sixiéme de devant les calendes de Mars, & que l'on disoit la seconde fois *bis sexto Calendas*, l'année en prit le nom de *bissexte* ou *bissextile*. Gr. Mez. Paris 1651. tome 3. page 279. & 280. *Le Duchat.*

BISTOURI. Instrument de Chirurgien: petit rasoir: ainsi appellé, parce qu'il est retourné. *M.*

BISTOURI. *Pistoriensis gladius*. Pistoie étoit autrefois renommée pour ses ouvrages de fer. Delà viennent les noms de *pistole* & *pistolet*. Le Duchat.

BISTOURNE'. *Cheval bistourné*. C'est un cheval à qui on a tors les testicules. θλιβίας, θλαδίας; ou plutôt, στριϐλωμένος. Jules Scaliger contre Cardan, 277. §. 3. *Vasconici verveces, nihil horum sunt, sed στριϐλωμένοι: quod ipsi bistornare dicunt*. M.

BIT.

BITARD. Rabelais 2. 27. *Des aisles de deux bitards*. On appelle ainsi dans le Poitou une otarde. D'*avis tarda*. *Avistarda*, *vistarda*, *bistarda*, *bistardus*, BITARD. *M.*

Les Anglois appellent *bustard* l'outarde. *Le Duchat.*

BIV.

BIVOUAC. *Voyez* BIWACHT. *M.*

BIWACHT. Garde extraordinaire qu'on fait la nuit pour la sureté d'un camp. C'est un mot Alleman, composé de *bey*, qui signifie *auprès*; & de *Wacht*, qui signifie *le guet de nuit*. Les Allemans disent *beiwachen*, & *die Wacht halten*, pour dire *faire le guet*. Et ils appellent *die Wacht*, celui qui fait la garde; le Sentinelle. *M.*

BLA.

BLAFARD. *Un teint blafard*, c'est-à-dire, *pâle & de couleur effacée*. Joachim Périon, *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, le dérive de ψαφαρὸς, qui signifie *obscur & noir*. Je ne sçais s'il y auroit raison de dire qu'il vînt de βλέφαρον, qui signifie *la paupiere*; parce qu'aux personnes malades, & sur-tout aux femmes, lorsqu'elles ont le

teint effacé, ce défaut paroît particuliérement aux paupieres qui en paroissent plombées & de couleur livide. *Caseneuve.*

BLAFARD. De couleur effacée. Nicot le dérive de βλάπτω; qui est une étymologie ridicule. M. Guyet croyoit qu'il venoit de βλάξ. βλάξ, *blax*, *blacis*, *blacarius*, *blafarius*, *blafaris*, BLAFARD, Duquel mot il tiroit aussi celui de *blême*. βλάξ, βλακὸς, βλακιμὸς, *blacimus*, BLESME: *blacimire*, BLE'MIR. Voyez *biffer*, & *blême*. Les Allemans disent *bleichfarb*, pour dire, *de couleur de plomb*. Henri Etienne, Périon, Trippault, & M. Lancelot, le dérivent de ψάφαρος, qu'ils expliquent *aridus*, *squalidus*, *mali coloris*, infirme, défiguré : qui est une étymologie sans aucune apparence de vérité. *M.*

Je dérive *blafard* de l'Alleman *bleich-farb*, qui signifie *pâle couleur*. Les autres étymologies sont tirées de trop loin. *

BLAIREAU. *Voyez* BLEREAU. *M.*

BLAIRIE. La Coutume de Nivernois, art. 7. *Nul ne peut avoir droict de Blairie, s'il n'a droict de Justice.* Coquille quest. 263. *Le droict de Blairie en soy est droict de Haute-Justice dépendant de Régale, dont l'exercice & profit par ancien establissement a esté attribué aux Seigneurs, non pour l'avoir* optimo jure & ex se, *mais pour en avoir l'utilité sous la reconnoissance de la supériorité du Roy. Car de vray le droict de Régale*, &c. *Le droict de Blairie pour un des chefs consiste au pascaige des bestes ez grands chemins publics, & autres lieux qui ne sont en la propriété d'aucun. Et en l'autre chef, est pour le pascaige des bestes ez héritages qui sont propres aux particuliers; & ce pour le temps que lesdits héritages ne sont de défense; comme ez prez quand ils sont dépouillés de premiere & seconde herbe : ez terres non labourées ny ensemencées : ez bois, pour le temps qui ne sont de garde; pourveu que tels héritages ne soient clos ne fermez; car audit cas, ils sont de défense en tout temps. Ce qui dépend de l'ancienne Loy politique*, &c. *Ce droict est tel que les sujets d'une Justice ne peuvent envoyer leurs bestes pascager en autre Justice sans permission du Seigneur Justicier du lieu où est le pascage. Ce droict a esté appellé* BLAIRIE, *ou pour ce que la prestation est en bled, ou pour ce que le pascage*, ut plurimùm, *est en pays de bled après les terres despouillées*, &c. BLAIRIE a été fait de *bladaria*, formé de *bladare*. Voyez *blé*. De *bladaria*, on a aussi fait *blâterie*. Le Titre de la Fondation de Notre-Dame de la Guerche en Bretagne : *Je donne la dixme de Martigné; sçavoir est la moitié de toutes blasteries & pailles.* M.

BLAISCHE. Nous appellons *un blaische* un homme de peu de mérite. De βλάξ, qui signifie *stolidus*, *supinus*, *iners*. M.

BLAMER : BLAME. Ces mots viennent de *blasphemare* & *blasphemia*; comme l'on peut juger par une infinité de lieux, où ils signifient *blâmer* & *blâme*. Aymonius Monachus, livre 4. chapitre 35. *Tantummodo blasphemabatur à pluribus, quòd esset avaritiæ deditus.* Dudo, *de Moribus & Actis Normanorum*, livre 2. *Me pro nihilo duxistis, quando prælium sine me inchoastis : blasphemabor à cunctis gentibus quæ audituræ sunt hos eventus.* Le même livre 3. *Precor ut eruas me, aliquo sophismate, à blasphemiâ hujus rumoris.* Je trouve aussi dans un vieux Glossaire M S. *blasphemare, id est reprehendere, detrahere, vituperare :* Et en un autre endroit du même Glossaire : *blasphemia.* Enguerrand de Monstrelet, volume 2. *Pour le blasphéme qu'on pourroit avoir des parlers du monde.* Caseneuve.

BLAMER. Voyez *blasmer*. M.

BLANC. Jules César Scaliger, contre Cardan, Exercit. 325. 11. croit que ce mot vient de βλάξ, qui signifie *languissant* & *foible* : parce que toutes choses blanches sont d'ordinaire foibles. *Vulgus*, dit-il, *album dicit* blanc; *quòd à Græco est languidum significante. Sanè umbratilem colorem sic primùm à militibus exprobratum puto. Vox est pervulgata* βλάξ. *Theophrastus in* 3°. De causis, *alba omnia putat imbecilliora.* Caseneuve.

BLANC. Lat. *albus*. Méric Casaubon dans sa Dissertation de l'ancienne Langue Angloise, page 329. le dérive de λευκός. Jules Scaliger contre Cardan, Exerc. 325. §. 11. le dérive de βλάξ. *Vulgus*, dit-il, *album dicit* blanc, *quod à Græco est*, languidum *significante. Sanè umbratilem colorem sic primùm à militibus exprobratum puto. Vox est pervulgata* βλάξ. *Theophrastus in* 3. De Causis, *alba omnia putat imbecilliora.* Je crois avec M. Guyet qu'il vient d'*albicus*; d'où les Italiens ont aussi fait *bianco*, & les Espagnols *blanco*. *Albus*, *albi*, *albicus*; & par transposition, *blaicus*; & par contraction, *blacus*; d'où *blancus*, par l'épenthèse ordinaire de l'*N*, *thesaurus*, *thensaurus*, &c. *Albicare* se trouve dans Horace : *Nec prata canis albicant pruinis.* Ainsi d'*albidus* nous avons fait *blond*, & les Italiens *biondo*. *Albus*, *albidus*, *blaidus*, *blaydus*, *blaundus*, *blondus*, BLOND, BIONDO. *Albianus* se trouve dans les Gloses anciennes : λευκόχρως, *albianus*; d'où *blanc* & *bianco* peuvent aussi être dérivés. *Albianus*, *albianicus*, *bianicus*, *biancus*, BIANCO : *blanicus*, *blancus*, BLANC. Et cette échelle me plaît davantage que l'autre. *Blanck* en Alleman signifie luisant, éclatant : il se prend aussi pour *blanc*. Les Allemans disent *bleychen*, & les Anglois *to blanche*, pour dire *blanchir*. *Black*, en Anglois & en Ecossois, signifie *noir*. M.

Qu'étoit-il besoin d'un si long circuit & d'une si longue échelle pour parvenir à l'étymologie du mot *blanc*? Et pourquoi en adopter une si forcée & tirée de si loin, tandis que la langue Germanique en présente une qui est toute simple & toute naturelle? Nous n'avons que faire ici ni du Grec λευκὸς, encore moins de βλάξ, ni du Latin *albicus* ou *albianus*. Il suffit de s'en tenir au mot Alleman *blank*, qui, comme M. Ménage le reconnoît luimême, signifie luisant, éclatant; & se prend aussi pour *blanc*. Le luisant & le blanc ont beaucoup de rapport ensemble : Ecoutons Wachter, dans son Glossaire Germanique, au mot *Blank*. Voici comment il s'exprime. BLANK, *nitidus*, *micans*, *luminosus*; blanke schwerdter *gladii fulgentes*; blank machen *polire*, *facere ut niteat*. *A* blenken *coruscare*. BLANK *albus*. *Gloss. Pez. equus pallidus* Planchar. *Cum voce hodierna consentiunt Angli & Belgæ, Dani & Sueci, Galli & Hispani, imo etiam Itali, quamvis more suo L. mutent in* I. *dicendo* bianco. *Scaliger deduxit à Græco* βλάξ, *quatenus languidum significat. Casaubonus à* λευκὸς *albus. Helvigius ab Hebr.* Laban *albus. Alii aliunde. Novâ certè etymologiâ opus non est præter eam quâ sensus à corusco ad* album *transfertur. Quod legitimè fieri potuisse vel hinc patet, quia* album *(sicuti optimè scribit Skinnerus)* præ reliquis coloribus copiosissimam lucem reflectit. *Ejusdem naturæ color est flavum albicans, quod Gallis dicitur* blond, *de quâ voce mirè nugantur auctores apud Menagium : quæ verò non aliunde ducta est quàm à Germ.* blank,

mutato

mutato K in D, qua mutatione nihil frequentius. *

Blanc : pour *scopus. Quia color ille faciliùs perspicitur*, dit Passerat sur Tibulle, pag. 106. *M.*

Blanc. Ville de Berry. D'*Oblincum*. M.

BLANCHE. Reine. On appelloit autrefois en France, *Reine blanche*, la Reine veuve du Roi dernier mort ; & on l'appelloit de la sorte, parce qu'elle portoit le deuil en habit blanc, ou du moins bordé de blanc, & en coeffûre blanche. Voyez H. Etienne, pag. 246. & suiv. de ses Dialogues du nouv. Langage, Fr. Ital. Pâquier, liv. 2. ch. 18. de ses Recherches, prétend que c'est en mémoire de *Blanche*, mere de S. Louis. Du Naillon, de l'état & succès des affaires de France, prétend que c'est en mémoire de deux de nos Reines régentes, du nom de *Blanche*. *Possible aussi*, dit-il là-même, *pour ce que durant la viduité de nos Reines, elles portoient jadis un voile blanc.* Le Duchat.

BLANCHÉE. Certaine mesure de quantité de choses bonnes à manger, dont le prix ordinaire étoit un *blanc* ; comme un *denier*, le prix de la *denrée*. Voyez ci-dessous M. Ménage, au mot *Pinard*, & les remarques sur ce même mot, & sur celui de *denrée*. Le Duchat.

BLANCHET. Sorte de camisole, ainsi appellée, parce qu'elle étoit originairement d'étoffe blanche. *M.*

C'étoit aussi une sorte d'étoffe blanche, tissue de laine ou de coton. La Croix du Maine, en sa Bibliothéque Franç. sous l'article de Michel Burreau : *Blanchet, drap non teint, autrement bureau.* C'est à la pag. 324. Et Ant. Oudin, en son Dict. Fr. Ital. au mot *blanchet*, interpréte ce mot *du bombasin*, qu'il appelle *bombaggina* en Italien. On chante encore à Metz, une vieille rime, qui dans le patois du pays dépeint ainsi la parure d'un jeune amoureux :

Il ait les châsses de blanchat,
Et le pourpoint de taffetas,
Et le monté de camelat.

Dans Perceforest, vol. 7. chap. 43. on lit : *Et les bras, qui couverts estoient d'une manche large de blanchet, & les pieds qu'il avoit aussi blancs que neige.* Alain Chartier : *Un coursier couvert de fin blanchet, & d'orfévrerie semée de cerfs volans.* Le Duchat.

BLANCS. Espéce de monnoye, ainsi appellée à la différence des sous nérets. Une Chartre d'Alain Fergent, Duc de Bretagne, de l'an 1087. *Tunc temporis currebat in Britannia moneta argentea, valente quolibet albo argenteo sex denarios Turonenses : & parvi denarii nigri currebant tunc in Britannia. In qua quidem moneta alba erant insculpta duæ herminæ circa Crucem, & in pila tres herminæ. In cujus quidem monetæ margine, seu circumferentia, erat scriptum sic :* Moneta Alani Dei gratia Britonum Ducis. Les Italiens disent de même *bianco*, pour une espéce de monnoye, & les Espagnols *blancos*. Et les Latins ont dit *albi* dans la même signification. Metellus Quirinalium, Ecl. 5. *Argenti dedit albos.* Le vieux Glossaire : *asprum*, δηνάριον λευκόν. Les Latins ont dit de même *flavi*, pour une sorte de monnoye d'or. Martial xii. 66. *An de moneta Cæsaris decem flavos.* Car *flavos* en cet endroit est dit elliptiquement pour *flavos nummos*, c'est-à-dire, *aureos*. Le même Poëte, liv. 14. epig. 12. qui a pour titre *Loculi eborei :*

Hos nisi de flavâ loculos implere monetâ
Non decet : argentum vilia ligna ferant.

Cette explication me plaît davantage que celle de ceux qui expliquent *flavos* pour *flavios* ; de l'Empereur Domitien qui s'appelloit *Flavius Domitianus* : qui est l'explication de Bouteroue. ¶ Voyez ci-dessus au mot *aspre*, & le Glossaire de Lindembrog au mot *denarius*, & celui de Spelman au mot *albus*. Nous avons eu plusieurs piéces de monnoye appellées *blancs*. I. Les grands blancs au Soleil, de Louis XI. estimés par l'Ordonnance à 13. deniers, d'où ils furent depuis appellés Treizains. II. Les Blancs au *K* couronné, appellés vulgairement *Karolus*. III. Les piéces de six blancs, appellées autrement *Niesles* par corruption, au lieu de *Nesles*, parce qu'elles furent premiérement battues à Paris dans la Tour de Nesle, près l'Hôtel de Nevers (aujourd'hui l'Hôtel de Conti) en 1549. Cette tour a été démolie depuis quelques années. IV. D'autres piéces de six blancs de 1577. nommées *Pignatelles*, de Jacques *Pignatel*, Officier des Monnoyes, qui en donna l'avis, & qui depuis fut pendu pour en avoir fait de fausses. Voyez M. Bouteroue & M. le Blanc, dans leurs Traités des Monnoyes. *M.*

BLANDE. Espéce de lézard qui mange le blé. Scaliger contre Cardan, Exercit. 185. *Vascones* blandam : *fortasse quasi* βλάπτειν ; *horreorum enim pestem autumant.* M.

BLANDUREAU. Sorte de pomme. Rabelais, 3. 43. *Un quarteron de pommes de blandureau.* De leur blancheur & dureté. *M.*

Jo. Bruyerin. dans son *De re cibaria*, liv. xi. ch. 16. *Præterea non postremi nominis erunt blandurella, magnitudine, sapore, odoreque grata. Jocularibus puellarum Gallicarum carminibus quotidie celebrantur.* Cette sorte de pomme se nomme aussi *blondurel*, selon Jean Liebault, fol. 205. *b.* de sa Maison rustique, edit. de 1589. *Entez*, dit-il, *greffes de pommier sur poirier d'angoisse & en pommier de Richard, vous aurez pommes de blonduret & de chastaignier. Blondurel* se trouve encore à la marge. *Blondurel, spetia di pomo.* Oudin, Dict. Fr. Ital. *Le Duchat.*

BLANQUE. De l'Italien *bianca* : car la Blanque nous est venue d'Italie. Et les Italiens l'ont appellée *Bianca*, en sous-entendant *carta*, à cause des billets blancs qui y sont en plus grand nombre que les billets noirs. Voyez Pasquier, viii. 49. *M.*

BLANQUETTE. C'est le nom d'une sorte de poire ainsi appellée à cause de sa couleur blanche. On appelle aussi *blanquette*, une sorte de vin blanc qui vient de Gascogne ; & de plus une sorte de fricassée blanche, faite ordinairement de veau ou d'agneau. *

BLAQUERNES. Lieu voisin de Constantinople, où l'on bâtit un Fauxbourg, dans lequel, entre autres édifices somptueux, étoit le Palais des *Blaquernes*, qu'on appella Pentapyrgion, c'est-à-dire, le château des cinq tours. On prétend que ce nom vient d'un Prince Barbare, qui regnoit autrefois dans cette partie de la Thrace, & qui avoit son Palais en ce lieu-là. Codinus rapporte cette étymologie ; Gretser l'approuve ; Gillius la suit, & l'attribue à Denys de Byzance ; ce qui n'empêche pas Lambecius de la rejetter. D'autres le dérivent du Grec βλάχνον, qui signifie *fougére*, & disent que ce lieu fut ainsi appellé parce qu'il étoit tout plein de fougére ; de sorte que, selon Codinus βλαχέρνα se dit pour βλαχνέρνα. Le même Auteur dit encore, que βλαχέρνα est dit pour λαχέρνα, qui est la même chose que λαχανώδης, plein

de lacunes, *marécageux*. Et quoique Lambecius croye ces deux étymologies fausses, il ne laisse pas de dire qu'elles sont probables à cause de la situation de ce lieu. Codinus en rapporte encore une assez obscurément, ὅτι Βλάχυ τινὲς κέρμα ἦν ἐκεῖσε. Lambecius croit que cela veut dire, *parce qu'un Valaque avoit été tué là*. Junius tire ce nom de la langue Arabe. Gretser rejette cette étymologie de Junius sans la rapporter. *

BLASMER. De *blasphemare*; d'où les Italiens ont aussi fait *biasimare*. *Blasphemium* pour *blasme*, se trouve dans Gregoire de Tours, liv. 5. de son Histoire, chap. 43. & dans Fredegaire: & *blasphemia*, écrit *blasemia*, dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe. Voyez Nicot, dans son Trésor de la Langue-Françoise, François Pithou, Spelman & M. du Cange, dans leurs Glossaires. Un Prédicateur Anonyme, dans le troisiéme de ses Sermons, prêchés dans la Ville d'Orleans: *Qui blasphemat hominem de hoc, quòd non habet divitias, neque bonas vestes, hæc blasphemia est levis: qui verò blasphemat de hoc; quòd superbus & leccator & fatuus, hæc blasphemia est gravis & fortis.* Ce passage a été produit par le P. Labbe, dans ses Etymologies Françoises au mot *blasphemer*. M.

Dans la Légende dorée de l'impression de Lyon, en 1476. dans la Légende de Saint Nicolas: *Et dont aulcuns si eurent envie des biens de ces Princes. Si dirent en trahison à l'Empereur, & firent tant par priéres & par dons, que ils furent accusez faussement du blasme de sa majesté.* Et dans la Légende de S. Etienne, après avoir dit comment S. Etienne se justifia des quatre *blasphémes* dont on l'avoit chargé: *& ainsi se expurgea le benoist Etienne deuement du blasme qui luy estoit opposé.* Le Duchat.

BLASON. Il y a diversité d'opinions touchant l'Etymologie de ce mot. Louvan Geliot, dans son Indice Armorial: *Quelques-uns tiennent que* blason *&* blasonner *viennent de ce mot Alleman* blasen, *qui signifie* tonare, ampullare, turgescere, *& que les Hérauts blasonnant les armoiries d'un Prince ou Seigneur, ils recitent la haute & mystique signification du blason d'icelui, y ajoutant ses louanges, hazardeuses entreprises & prouesses, avec des termes enflez & pleins de gloire, pour montrer qu'ils portent tel blason à juste cause: & ainsi* blansonner *signifie* louer. *Et le Blason de la Rose, c'estoit un Poëme qui contenoit les louanges de la Rose: encore qu'en sens contraire l'on prenne quelquefois* blasonner *pour* blasmer. Le P. Menestrier a suivi cette opinion dans sa Méthode du Blason, pag. 4. Voici ses termes: *C'est aussi de l'Alleman* blasen, *qui signifie* sonner du cor ou de la trompe, *qu'est venu le mot* blason: *parce que ceux qui se présentoient aux pas d'armes & aux tournoys, sonnoient de leurs trompes, prouvoient leur noblesse, & présentoient leurs devises & leurs livrées, & leurs cimiers, pour s'y faire recevoir: & les jeunes Chevaliers portoient anciennement leurs devises peintes sur leurs écus, ou sur leurs cotes d'armes. Ce qui a fait croire à quelques-uns, que le mot* BLASON, *avoit été fait de* LATIO, *en y préposant un B, comme en* BRUIT *de* RUGITUS, &c. *Et de-là vient, disent-ils, que quand nous parlons des armoiries de quelqu'un, nous usons du mot* PORTER. *Il porte d'or à un lion de sable.* M. Bochart, est d'un troisiéme avis. BLASON, dit-il, *s'appelle autrement en Anglois* cognizance, *d'un vieux mot Normand; parce que c'est ce qui fait connoistre celui qui le porte. De mesme* blason *signifie ce qui est public. Car en Anglois* to blase, *c'est publier:* blazing, *c'est publication. A* blazer, *c'est un Crieur ou Héraut, qui publie.* ¶ C'est de moi dont parle le P. Menestrier, quand il parle de ceux qui font venir *blason* de *latio lationis*. Car c'est l'opinion que j'ai suivie dans la premiere édition de ces Origines. *M.*

Blas en vieux Alleman, signifie une marque, un signe; comme par exemple, cette tache blanche que quelques chevaux ont au front, s'appelle encore aujourd'hui *blas* en Alleman. De ce mot, le fameux Spéner dérive celui de *Blason*, parce que c'étoit au *Blason* qu'on reconnoissoit le Chevalier. *Le Duchat.*

Outre les différentes étymologies qu'on vient de lire de *Blason*, Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Blech*, en propose encore une autre qu'il est bon de rapporter, d'autant que le mot *Blason*, qui est un des plus célébres de la Langue Françoise, est en même tems un de ceux dont l'origine est plus obscure. BLECH, *color*, dit cet Auteur, *propriè fulgor, à* blicken *fulgere. Nam color est splendor, quo lux diversis modis reflectitur. Anglo-Saxon.* bleo & bleoh *est color*, anes bleos *unicolor*, mislic bleo *discolor*, bleofah *versicolor. Cuncta apud. Somnerum & Aelfricium, in Gloss. pag. 72. quamvis hodie obsoleta. Franci inde formarunt verbum* blah-malon *coloribus discriminare, quod occurrit apud Villeramum, Cant.* I. II. In uuurme uuis geblahmalot mit Silbere, *h. e. murænulas vermiculati operis argento variegatas, seu coloribus Distinctas. Quem sensum interpretes nondum sunt assecuti. A* bleo *color, quod in casu gignendi habet* bleos, *videtur esse* Blason, *ars Heraldica, notitia colorum quibus scuta distinguuntur. Quæ etiamsi sit omnium scientiarum fæx & sedimentum, fundamenta tamen habet antiquissima. Tacitus de Mor. German. Cap.* VI. Scuta lectissimis coloribus distingunt. *Idem Annal.* II. 14. Tenues & fucatæ colore tabulæ. Je ne parlerai pas de ceux qui dérivent *Blason*, par métathese, du verbe Ebreu סבל *sabal*, qui signifie *tulit, portavit*, parce que cette étymologie ne mérite aucune attention.*

BLASONNER. Comme les Latins ont dit *elogium* en bonne & en mauvaise part, nos anciens Poëtes François, ont usé de même du mot de *blasonner*. Charles Fonteine, dans son Art Poëtique, chap. 10. *Le Blason est une perpétuelle louange ou continu vitupere de ce qu'on s'est proposé de blasonner.* M.

BLASPHEMER. Ce mot signifie proprement dire des paroles outrageantes, parler mal de quelqu'un, le calomnier; & ensuite, dans un sens plus particulier, parler contre Dieu & la Religion. Nicot dérive ce mot du Grec βλάπτειν φήμην, c'est-à-dire, *blesser l'honneur & la réputation.* Eustathe le dérive de βλάπτειν ταῖς φήμαις, *attaquer par ses discours.* *

BLATIER. On appelloit autrefois de la sorte un Marchand, qui va acheter du blé dans les greniers de la campagne, pour le transporter & le revendre dans les marchés des villes & gros bourgs. Il y avoit à Paris, du tems de S. Louis, une Communauté de *Blâtiers*, & ce Prince leur donna des Statuts, comme à tous les autres corps de Marchands & Artisans. M. de la Mare les rapporte dans son *Traité de la Police*, liv. V. tom. II. ch. 2. Il y a plus de trois siécles que ceux qui composoient cette ancienne Communauté à Paris, ont été réduits à ne vendre des grains qu'à petite

mesure ; qu'ils se trouvent nommés dans les Réglemens, Revendeurs de grains, Regratiers, ou Grainiers ; & que ceux qui font le grand commerce ont pris le nom de Marchands de grains. Ainsi le nom de *Blâtiers* est demeuré à certains petits Marchands Forains, qui vont avec des chevaux ou des ânes chercher du blé dans les campagnes éloignées des grandes villes & des riviéres, & l'aménent à somme dans les marchés de proche en proche, jusqu'à ce qu'il soit arrivé aux lieux où il s'en fait une plus grande consommation ; ou bien proche des riviéres, où ils le vendent aux Marchands qui chargent pour les provisions des grandes villes. De la Mare, *Tr. de la Pol.* liv. v. tom. vi. Ce mot s'est fait de *bladum*, blé. D'abord on a dit *Bladier* ; ensuite par le changement du *d* en *t*, qui arrive souvent, *Blatier* ; & en rendant l'*a* long, *Blâtier.* *

BLAVEOLE. Fleur, ainsi appellée de sa couleur bleue. *Blaveus*, *blaveolus*, *blaveola*, BLAVEOLE. Les Grecs, pour la même raison, l'ont appellée κυανός. Voyez, *bleu.* M.

BLAVET. C'est la même chose que *bluet.* Voyez, *bleu* & *bluet.* M.

BLE.

BLE'. En Languedoc & en Gascogne, on dit *blad* ; parce que de toutes les herbes, il n'y en a point dont le germe soit plus nécessaire à la vie de l'homme. Il y a raison de croire que ce mot tire son origine de βλαςὶς, ou βλαςὴ, qui signifie *le germe & la naissance des herbes.* Et de fait, encore les Allemans appellent *blatt*, la feuille des plantes ; les Flamans *bladt* ; & *bladeren*, produire des feuilles. *Caseneuve.*

BLE' : ou, comme on écrivoit anciennement, BLED. Du Latin barbare *bladus*, ou *bladum*, qui signifie *fruit*, *semence* : d'où vient *imbladare*, pour dire *ensemencer* : dont nous avons fait EMBLAVER. *Bladum* vient, selon Vossius, liv. 3. *de Vitiis Sermonis*, chap. 3. & 24. du Saxon *blad*, qui signifie la même chose : Et les Flamans appellent *blad blade*, & *bladinghe*, le revenu des champs. Les Italiens disent *biada*, pour dire *du blé*, qu'ils ont fait de *blada*, qu'on a dit, par métaplasme, pour *bladus*, ou *bladum.* Et c'est de ce mot de *blada*, dont nous avons fait BLE'E, qui se trouve en la signification de *blé*, dans la Coutume d'Orleans, art. 74. Quelques-uns dérivent *bladum* de βλαςὶν, *germen*, fait de βλαςίω, ou βλαςάνω, *germino.* M.

Entre les différentes sortes de *blé*, il y a le *blé de Turquie* ou *blé d'Inde.* Il est nommé *blé de Turquie*, parce qu'il nous est venu de la Turquie, & *blé d'Inde*, parce qu'il nous est venu aussi de l'Amérique, qu'on a appellé quelquefois *Inde.* Il y a encore le *blé noir* ou *blé Sarrasin.* On le nomme *blé noir*, par rapport à la couleur noire de l'écorce de son grain ; & *blé Sarrasin*, parce qu'il a été d'abord apporté d'Afrique, où dominoient les Sarrasins. Il se nomme en Latin *fagotriticum* & *fagopyrum*, à cause qu'il ressemble au fruit du hêtre. *

Le P. Jacob a remarqué sur le mot *blé*, que *le Marquis d'Uxelles, Gouverneur de Chalons sur Saone, est issu de la famille des Du Blé, qui s'appelle en Latin* De Oblato. *Pierre de S. Julien, fait mention dans son Catalogue des Evéques de Chalons, de Guillaume Du Blé*, De Oblato, 1174. *Evéque : & le P. Sirmond, sur les Epitres de Geoffroy, Abbé de Vendôme, liv. 3. Epit. 10. dit :* Cùm Guillelmus de Oblato Miles ab Ecclesia Cluniacensi LX. solidatas terræ teneret in feudum, &c. Ce sont les propres termes du P. Jacob. *S. Add.*

BLEIME. Mal de cheval. Le sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval : *C'est une inflammation causée par un sang meurtri dans la partie intérieure du sabot vers le talon, entre la solle & le petit pied.* M.

BLESME. βλὰξ, *blax*, *blaxis*, *blaximus*, *blassimus*, BLESME. Voyez *blafard.* Le P. Labbe, dans ses Etymologies Françoises, au mot *blafard*, dit que quelques-uns font venir *bléme* des Blémes, ou Blémyes, peuples d'Afrique, ou d'Arabie : qui est une étymologie tout-à-fait insoutenable. *M.*

BLE'QUE. Mot Norman. *Peire bléque*, *pomme bléque* ; c'est-à-dire, plus que molle. *M.*

A Metz, *blesse*, synonyme du Norman *bléque*, ne se dit que des poires. *Blosse*, en cette signification, étoit du langage Parisien, du tems de H. Etienne, & se trouve pag. 141. De sa conformité du Lang. François avec le Grec. *Le Duchat.*

BLE'REAU. Sorte d'animal. M. de Saumaise, à la pag. 316. de ses Commentaires sur Solin, dit qu'il ne sait pas si ce mot ne vient point de *glerellus* : *Quos hodie* blerellos *vocamus, haud scio an ita dicti sint quasi glerelli : nam* Γ *&* B *sæpe confunduntur. Diversi tamen à gliribus, sed somno pariter pinguescunt.* Et en la page 1009. il dit affirmativement qu'il en vient. BLERELLOS, *quasi* glirellos *appellamus.* M. Guyet le dérivoit de *metarellus*, formé de *melis. Melaras*, *melarellus*, *belarellus*, par le changement ordinaire d'M en B, *blerellus* BLEREAU. Voyez *belette.* Voyez aussi *bedouau.* M.

BLESCHE. Voyez BLAISCHE. *M.*

BLESCHE. On appelle ainsi en Normandie un homme de mauvaise foi. On dit *Blesche* pour *blacque.* C'est ainsi qu'on appelloit autrefois les *Valaques* ; & *Blacquie*, pour *Valachie.* Froissard, liv. 4. ch. 81. & 83. dit que les Valaques étoient de fort méchantes gens. Et Leunclavius, dans ses Pandectes Turciques, dit que c'est une nation fort infidéle à ses maîtres & à ses Princes. *Veillaque* a la même signification & la même origine. *Huet.*

BLESSER. De *læsare* ; en y préposant un B. *Lædo*, *læsi*, *læsum*, *læsare*, *blæsare*, BLESSER. Gosselin, dans son Histoire des anciens Gaulois, ch. 49. *Et consona* B *non rarò etiam præponitur ; ut à Latino* læsura BLESSURE. Nos Hellénistes le dérivent de βλάψαι, aoriste premier de l'infinitif de βλάπτω. M.

BLETTE. Vieux mot usité à la campagne ; qui signifie une motte de terre. De *Gleba. Gleba*, *glebula*, *glebuletta*, *buletta*, *bletta*, BLETTE. *M.*

BLETTE : espéce de porrée. Trippault le dérive de βλίτον. On l'appelle en Anjou & en Normandie, *des bettes.* M.

BLEU. M. de Saumaise sur Tertullien, *De Pallio : Conchylii porrò coloris Plinius tres facit gradus ; quorum vegetissimus, qui in viola serotina cernitur ; minus vegetus & saturatus, qualis in malvæ flore ; omnium dilutissimus in heliotropio, cujus flos cæruleus est. Hunc colorem vulgò* blutum *vocamus, quasi ablutum vel dilutum : & sanè cæruleus color, quem Græci* κυανοῦν *vocant, nihil aliud est quàm purpura dilutior & pallidior.* Joannes Goropius Becanus, *Originum Antuerp.* lib. 6. Blaw, *quo cæru-*

leus, non saturatus, & cæsius color significatur. Caseneuve.

Bleu. De l'Alleman *blaw*, qui signifie la même chose, & d'où les Anglois ont aussi fait leur Blew, que Méric Casaubon, dans sa Dissertation de l'ancienne Langue Angloise, pag. 316. dérive du Grec πέλος, *subniger, subfuscus. Blaveus* se trouve dans les Auteurs du bas siécle. *M.*

BLI.

BLINDE. C'est un certain obstacle qu'on met sur les tranchées d'approche, lorsqu'on est obligé de les faire enfilées, & qui empêche qu'on ne soit vû des assiégés. Ce mot nous est venu de Hollande, où il est en usage en la même signification : & il a été fait du Hollandois, ou de l'Anglois, ou de l'Alleman, *blind*, qui signifie *aveugle*. M.

Blinde signifie aussi une voile qui est attachée sur le devant du vaisseau, & qui empêche en quelque façon que celui qui est au gouvernail, ne puisse voir devant lui au de-là du navire. *M.*

BLITRE. Voyez BELITRE. *M.*

Blitre, se dit d'un homme de néant. Du Grec βλίτυρι, qui signifie *un rien*. Clément Alexandrin, dans ses stromates, liv. 8. βλίτυρι, φωνὴ μόνον, οὐδὲν σημαίνουσα. De-là est venu le mot *Blitri*, dont on se sert dans l'école pour désigner un homme sans nom. Nous disons en François *un quidam* : les Ebreux disent *Almoni peloni*. Huet.

BLO.

BLOC de marbre. C'est une masse de marbre grossiérement ébauchée. Et bloc au pays Chartrain & en Champagne, signifie un gros morceau de bois. Et de-là, *en bloc*, pour dire *en gros*. Voyez *blocus*. M.

Les Allemans, les Flamans, & les Anglois, ont aussi le mot *bloc* : ce qui fait juger que c'est un terme d'origine Teutonique. Wachter soupçonne qu'il est dérivé d'un verbe qui signifie *couper*; *truncus à truncando* ; & il ajoute que les Danois conservent encore cette racine dans le verbe *flecke*, qui veut dire *couper*. *

BLOCUS. De l'Alleman *blockhaus*, qui signifie une maison de bois pour placer du canon ; & qui est composée de *block*, qui signifie *billot* ; & de *haus*, qui signifie maison. *M.*

BLOND. M. Bochart & M. Huet, le dérivent du Bas-Breton *belin*, qui signifie *blond*, selon la remarque de Camden. Et ils croyent que *Belenus*, nom ancien d'Appollon en Gaule, a été dit de ce mot Bas-Breton *Belin* : Et que *Belin* a été fait de μήλινος. Les Bretons disent *melen*, pour *jaune*: *fourdilizen melen*, lis jaune : *pastounadez melen*, pastonnade jaune : *vy adaou melen*, œuf à deux jaunes : *melen vy*, jaune d'œuf. M. Guyet le dérivoit d'*albus*. *Albus, albidus, blidus, blodus, blondus*. M. Ferrari le dérive d'*apluda*. Voici ses termes au mot *biondo* : *Rectius tamen puto* BLUNDUM *esse à vetere voce* apluda, *quæ licèt purgamentum milii, & panici, significet, etiàm pro palea sumitur, cujus color flavus*. M. de Caseneuve a eu la même pensée. Voici ses termes : BLOND, *la couleur blonde, que les Latins appellent* flavus, *est proprement celle de la paille & des moissons. Elle a pris nom de l'ancien mot* ablunda, *qui signifie* paille. *Papias en son Glossaire* : ablunda, palea. *Et ainsi on a dit* couleur blonde, pour couleur d'ablonde, *c'est-à-dire, de paille*. Cette étymologie, que j'ai improuvée dans mes Origines de la Langue Italienne, ne me déplaît pas présentement. Mais *blond* ne viendroit-il point de *bladum? Bladum, blaudum, blodum, blondum*. Le blé est de couleur blonde. *M.*

Cet article de M. Ménage contient, à dire vrai, bien des bagatelles, comme l'a remarqué Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Blank*. M. du Cange dérive notre mot *blond* du Saxon *blond*, qui signifie mêlé ; d'où on a dit dans la basse Latinité *blundus*, ou *blondus*. Wachter le dérive de l'Alleman *blank*, qui signifie *luisant*, & *blanc* ; & il croit que le k a été changé en d, comme cela arrive fréquemment. Voyez ci-dessus au mot *Blanc*. *

BLOQUER. On dit *qu'une ville est bloquée*, quand les ennemis se sont si bien retranchés tout autour, qu'il n'y peut rien entrer. Ce verbe est formé de *blocail*, qui signifie certaine matiere dont on faisoit les clôtures des maisons & des jardins ; que quelques-uns croyent être le moillon : bien qu'il en soit distingué dans la Coutume d'Amiens, art. 25. *Un chacun doit closture suffisante de pierres, brique, blocail, moillon, ou pallis, de sept pieds de hauteur pour le moins*. Caseneuve.

Quelques-uns dérivent *bloquer* du Latin *buculare*, d'où on a fait aussi *boucler*, qui signifie *fermer le passage*. Icquez le dérive de *belocan*, ancien mot Alleman, formé de *be*, & de *loc*, qui veut dire, *serrure, clôture*. Ne pourroit-on pas aussi le dériver de *bloc*, qui signifie *billot, tronc d'arbre?* Dans les siécles grossiers, on assiégeoit les Villes par le moyen de quantité de troncs d'arbres que l'on accumuloit les uns sur les autres, ou du moins par des machines de bois. *

BLOTIR. On dit *une perdrix blotie*, pour dire une perdrix qui s'est cachée. De *blotte*. Voyez *bloutre*. Nous disons en Anjou, *une perdrix qui s'est motée*. Pasquier, VIII. 17. s'est servi de ce mot *blotir* : *Une infinité de voleurs n'eussent eu moyen de se* blotir *en lieux forts*. M.

BLOTTE. Voyez *bloutre*. M.

BLOUSE. Trou qui est au coin & au côté de la table du billard, & où l'on pousse la bille de celui contre qui on joue. Et de-là cette façon de parler, *se blouser*, pour dire *se perdre soi-même*. Ce mot semble avoir passé du Jeu de paume au Jeu du billard. Voyez ci-dessous *bricole*. M.

BLOUTRE, & BLOTTE. C'est, selon Nicot, la motte de terre renversée par le soc en labourant. De *volutra* & de *voluta*. M.

BLU.

BLUET. Ce mot signifie deux choses parmi nous ; la fleur appellée *aubifoin* ; & un petit livret couvert de papier. Et en ces deux significations il vient du mot *bleu*. Cette fleur est bleue : & de cette couleur, elle a été appellée κυανὸς par les Grecs. Et ces livres étoient couverts originairement de papier bleu : d'où ils furent appellés *Bluets*. Cette sorte de papier, & le papier jaune, étoient fort à la mode avant l'usage du papier marbré, inventé il n'y a guere plus de soixante ans. Et comme dans ce papier jaune, & dans ce papier bleu, on imprima autrefois de méchans contes ; nous avons dit de-là *des contes bleus, & des contes jaunes*, pour dire *de méchans contes*. M.

BLUETTE. Dans la premiére édition de ces

Origines, & dans mes Origines de la Langue Italienne au mot *abbagliare*, j'ai dit que *bluette* venoit de *balucetta*, diminutif de *balux*; lequel mot *balux* est un mot Latin d'origine Espagnole, qui signifie ces petits grains luisans qui paroissent dans le sable. Martial XII. 57.

Illinc balucis malleator Hispana.

Les Gloses : χρύσαμμος, *arena*. Pline, parlant de l'or des Espagnols, liv. 33. chapitre 4. *Iidem quod minutum est*, balucem *vocant*. Je crois présentement qu'il vient de *lucetta*, diminutif de *luce*, ablatif de *lux*. Il en vient assûrément. *M.*

BLUETTES. Se dit proprement de ces étincelles qui sortent des fournaises, & du fer rouge quand on le bat. On les appelle ainsi, parce qu'elles sont ordinairement bleues. De-là vient cette façon de parler proverbiale : *Faire du feu violet.* Huet.

BLUTER. Parce qu'en secouant le bluteau il se vuide insensiblement. Ce verbe a été pris de *blutare*, ancien verbe barbare, qui signifie *vuider*. Aux Loix des Lombards, livre 1. chap. 26. *Si quis casam cujuscumque blutaverit, aut res eorum tulerit:* où la Glose a remarqué : *blutaverit, evacuaverit.* Caseneuve.

BLUTOIR. Voyez *beluter*. M.

BOB.

BOBE'CHE. L'endroit du chandelier où l'on met la chandelle. L'origine de ce mot m'est tout à fait inconnue. *M.*

C'est une corruption de *bavesche*, comme on aura appellé cet endroit du chandelier, peut-être à cause qu'il est destiné à recevoir la *bave* de la chandelle. Du Bouchet, tom. 2. fol. m. 178. b. *Nous le mismes une fois en allant en mascarade dedans une grande sollote, où avec ses deux mains qui servoient de bavesches, il tenoit deux flambeaux allumés.* Le Duchat.

BOBINE. Espéce de fuseau à canon, roulant autour d'une vergette de fer, garni de bordure aux deux bouts, servant à filer, devider, tirres & autres usages : *fusus foratus*, dit Monet. M. de Saumaise, dans ses Notes sur Tertullien *de Pallio*, pag. 187-8 le dérive de *bombyx*, ou de *bombylius*, à cause de la ressemblance de ce fuseau au ver à soye appellé *bombyx* : Bombyx *igitur &* bombylius *tunc vocitatur, quum testâ suâ, sive sepulcro textili, inclusa est, nec movens sese, nec sonans, ita ut à bombo vel sono dicta videri non queat, ut bombyx vespa. Certè à figura sic appellata est. Nam testa illa, sive theca, quâ conditur, oblongâ & ovatâ formâ fusum refert flamine plenum; qui in medio tumescens, sensim tenuiscit, & in acumen utrimque desinit.* Panum & panuellium, & panuculam, *Latini vocant; Græci* πηνίον. *Talis est modico secus & figura ampullæ, quam Græci* βομβύλιον *appellant. Hesychius :* βομβύλιον, λήκυθον*: nam ventrem extumidum habet,* τὰ ἄκρα, *exiliora. Ab eadem formæ similitudine,* βομβύλιον *vas dictum putarim : angusto quippe collo, ventre tumidiore, in acuminatum fundum desinebat. Hesychius :* βομβυλιός, ποτήριον γήϊνον, κατὰ μικρὸν ποτὸν στάζον. *Quidquid inflatum denique & extumidum erat,* βόμβυλον *Græci dixêre*, &c. Bombinas *etiam hodie puellæ nostrates vocant ligna quibus tramam involvunt. Ab hac figuræ similitudine haud dubium est quin* bombyx, *aut* bombylius, *nomen invenerit apud Græcos.* ¶ Bourdelot, dans ses Etymologies MSS. écrit *bobye*. *Bobye*, dit-il ; *dont se servent les Tisserans, est dite* ad *formam bombycis.* M.

BOBO. Terme dont se servent les petits enfans pour signifier leur mal. Les Toscans disent *bua*, & les Siciliens, *bubua*, & les Milanois, *bobà*, en la même signification. Le Barbaro, sur Pline, livre 26. chapitre 4. *Papulæ duorum generum sunt Celso, libro 5. Savius est, quod* agrium, *id est, ferum, dicitur. Rubent utroque per minimas pustulas corpora : nominaturque id* boa *Plinio, à fimo bibulo ; cujus litu maximè tolluntur. Ut hinc infantes pueri fortasse mala omnia* buas *vocare doceantur.* Voyez M. Ferrari dans ses Origines Italiennes, au mot *bua*. M.

Bobo, ou suivant l'ancienne ortographe *beau beau*, ne se dit que d'un petit mal, que l'enfant oublie lorsque par caresse, on lui dit & répéte qu'il est *beau*. Ainsi en disant *bobo*, il témoigne que c'est le cas de lui dire *beau beau*, si on veut qu'il s'appaise.

Les *Aresta Amorum*, page 351. de l'édition de 1546. *Et lui faisoit le beau-beau en le reconfortant, quand il le voyoit déplaisant.* Cette façon de parler semble être venue des meres & des nourrices, qui, pour appaiser leurs enfans ou leurs nourrissons qui se plaignoient de quelque petit mal, les flattoient en leur disant, qu'ils étoient *beaux*, fort *beaux*. De-là les enfans qui s'étoient fait mal, ayant voulu le donner à entendre en invitant leurs meres ou nourrices à leur dire qu'ils étoient *beaux*, cette expression est venue dans la suite à signifier le mal même des enfans. *Le Duchat.*

BOC.

BOCAGE. Voyez *bois*. M.

BOCAL. C'est un vase de verre, qui a le goulet étroit. Il vient de *boccola*, qui signifie un *vase* ou *gobelet*. La Glose : *boccola*, εἶδος ἀγγείου. Il est ainsi appellé de *bucca*, ou, comme prononce l'Italien, *bocca*. Caseneuve.

Bocal. Sorte de vase qui a le goulet long & étroit. De l'Italien *boccale*, fait du Latin *baucalis*. Cassien, au chapitre 16. du livre 4. de ses Institutions : Si *quis gillonem fictilem, quem* baucalem *nuncupant, casu aliquo fregerit.* Les Gloses d'Isidore : Gellonem, *baucalem*. Les mêmes Gloses : Baucalem, *Gellonem*. C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *baucatem*. Et le Latin *baucalis* a été fait du Grec βαύκαλις. Le Poëte Nicarque, dans le second de l'Anthologie :

Εἰς τὸ θέρος ψυχρὸν βαύκαλιν ἠγόρασας.

Les Gloses anciennes : *Gillo*, βαύκαλιον. Lequel mot Grec étoit du Dialecte d'Alexandrie. Photius, dans son Abrégé de Philostorgius, livre 1. chap. 4. ὅτι Ἀλεξανδρεῖς τινα πρεσβύτερον ΒΑΥΚΑΛΙΝ ἐπονομάζομεν, διὰ τὸ σαρκὸς ὑπεργραφῆς ὄγκον ὑπὸ τῆς μεταφρένου αὐτῷ εἰσεχομένον, ἀγγεῖα ὀστράκινα ἐκμιμεῖσθαι σχῆμα, ὅπερ ἣν ΒΑΥΚΑΛΑΝ ἐπιχωρίως Ἀλεξανδρεῖς ἐιώθασιν ὀνομάζειν. Et si l'on en croit Alexander Aphrodiseus, il a été formé par la voie de l'onomatopée. Voici ses termes, Problême 94. du Livre 1. Διὰ τί τὰ λεγόμενα ΒΑΥΚΑΛΙΑ ἐν τῷ πληροῦσθαι ὕδατος, ψόφον τινα ἀποτελεῖ; ὅθεν καὶ ἡ φάσις, καὶ τὸ ποιὸν τοῦ ψόφου, εἰς ὄνομα αὐτοῖς μετηνέχθη. ὡς καὶ τὸ ΦΛΟΙΣΒΟΣ, καὶ ΒΟΡΒΟΡΥΓΜΟΣ, καὶ τὰ λοιπὰ... Il a été formé de βαύκαν, mot de la même signification. M. Ferrari s'est tout-à-fait trompé, en ti-

rant l'Italien *boccale* de *pocularium*. Voyez ses Origines Italiennes, au mot *bicchiere*. M. Lancelot n'a pas non plus bien rencontré touchant l'origine du François *baucal*, qu'il tire de βαΰζειν, qui signifie *abboyer*; à cause d'un certain bruit sourd que fait l'eau en tombant de ce vase; quoiqu'il ait encore mieux rencontré, à cause du passage d'Aphrodisée, que son adversaire le Pere Labbe, qui le tire de *bucca*. *Bucculare* se trouve néanmoins en cette signification. Voyez les Glossaires Grec & Latin de M. du Cange, aux mots βαύκα, *baucα*.

Les Arabes disent *bocal* dans le même sens: Et M. l'Abbé Berault croit que le mot François *bocal* peut avoir été fait de ce mot Arabe. *M.*

Je crois que le François *bocal* & l'Italien *boccale*, viennent de l'Espagnol *bocal*; & que l'Espagnol *bocal* vient de l'Arabe *bocal* ou *boukál*, que Golius interpréte *amphora sine ansâ*. Mais ce mot ne paroît point être propre à la Langue Arabe: ce qui me fait juger qu'il a été formé lui-même du Grec βαυκάλις. Les Arabes en prenant des Grecs les sciences & les arts, ont pris aussi d'eux plusieurs mots, comme il arrive nécessairement. *

BOCANE. Sorte de danse, ainsi appellée d'un nommé *Bocan*, Maître de danse qui composa cette danse. Ce Maître de danse vivoit encore en 1645. *M.*

BOCHETTE. C'est un mot nouveau, que le Cardinal Mazarin a apporté en France, & qui signifie ce jeu de boule qu'on appelle *le maître*. De l'Italien *boccietta*, diminutif de *boccia*, qui signifie *une boule de Mail*. M.

BOD.

BODER. Ce mot, qui dans le patois Messin signifie *mentir*, a du rapport à l'ancien *boidie*, qui signifioit *trahison*, *tromperie*; & il vient de *bis dare*, en sous-entendant *fidem*. Voyez ce que je dis sous le mot *Boidie*. Le Duchat.

BOE.

BOEDROMIES. On appelloit de la sorte certaines fêtes qui se célébroient à Athenes. Harpocration dit qu'on célébroit les *Boëdromies* en mémoire du secours qu'on donna aux Athéniens contre Eumolpe; & il ajoute que c'est aussi de-là que vient ce nom; que βοηδρομεῖν est la même chose que βοηθεῖν *secourir*, & qu'il signifie *courir au combat*. En effet, il est composé de βοὴ *cri*, & de δρομεῖν *courir*, & signifie mot à mot *courir en criant*, comme l'on faisoit en allant au combat. Plutarque, dans la Vie de Thésée, prétend que cette fête fut instituée au sujet de la guerre contre les Amazones, & que son nom lui vint de ce que ce Général les vainquit au mois de Juin, appellé par les Athéniens Boëdromion. *

BŒUF. Ce mot vient du Latin *bos bovis*, qui a été fait du Grec βοῦς, lequel, selon le P. Kirker, est dérivé de βόω, qui signifie *je nourris*, parce que le bœuf par son travail nous nourrit en cultivant la terre qui produit le blé. Mais Etienne Guichard prétend que tous ces mots, aussi-bien qu'Apis, *bœuf* adoré en Egypte, viennent de l'Ebreu אבס *abas*, c'est-à-dire *engraisser*, d'où se fait אבוס *abous*, participe passif, *engraissé*, d'où s'est formé βοῦς, *bos*, *bœuf*. Pour le P. Pezron, il les tire tous du Celtique *bu*, qui signifioit la même chose. *

BOG.

BOGIS. Voyez *camus*. M.

BOGOMILE. Nom de certains hérétiques qui parurent dans le XII. siécle, & qui étoient une espéce de Manichéens. Du Cange dit que ce nom vient de deux mots de la Langue des Bulgares, *Bog*, qui signifie *Dieu*, & *milui*, qui signifie *ayez pitié*. Ainsi *Bogomile* veut dire celui qui implore la miséricorde de Dieu. *

BOGUE, de chataigne. Les Italiens disent *buccia*. Voyez *buccia* dans mes Origines de la Langue Italienne. *M.*

BOGUE: sorte de poisson de mer. Rondelet, livre V. des Poissons de mer, chapitre XI. *Ce poisson se nomme en Grec* βοώψ, βῶξ, βοὴξ, βόαξ. Βοώψ, *pour la grandeur des yeux;* βῶξ, βόηξ, βόαξ, παρὰ τὴν βοὴν, *selon Athénée; parce qu'il a voix: parquoy il est dédié à Mercure. Pline le nomme* box, *ou* boca; *ne changeant le mot Grec: ce qu'a fait Gaze, qui l'appelle* voca: *à Venise*, boopa: *au reste de l'Italie, en la coste de Gennes, en Languedoc, en Espagne, se nomme* bogue.

Et au chapitre suivant, qui est du BOGUE RAVEL: *Oppian seul des Anciens, fait deux espéces de Bogue. Aussi nos Pescheurs appellent un poisson en plusieurs choses semblable au susdit*, Bogue Ravel. *Or que signifie* Ravel, *je ne l'ai jamais sceu penser: si ce n'est que m'ont dit les plus sçavants Pescheurs, que* Bogue Ravel *s'appelle, à cause qu'on le prend & qu'on le vend avec les poissons vulgairement nommés* Ravaille; *c'est-à-dire*, petits: *que l'on ne les trie point, parce qu'ils sont trop menus, & on les cuit tous ensemble.* M.

BOH.

BOHEME. Province d'Allemagne, appellée anciennement *Bojohemum*, & aujourd'hui par les Allemans *Boheim*. Ces noms signifient *pays des Boiens*. Le mot *heim* est non-seulement Teutonique, mais encore Celtique; puisque ce furent les Boiens, peuples Gaulois, qui, selon le témoignage de Velleius, de Strabon, & de Tacite, donnerent le nom de *Bojohemum* au pays qu'ils occupérent en Germanie, dans la forêt Hercynie; & ce nom se conserve encore aujourd'hui dans celui de *Boheim* ou *Boheme*. *Heim*, signifie en langue Celtique & Teutonique un toit, une habitation, une maison, une terre, un village, un bourg, un château, une ville, un territoire, un pays, une région, une patrie. Il a signifié aussi un Monastere, comme dans *Laurensheim*, qui veut dire *Monastere de S. Laurent*, & dans plusieurs autres noms que la longueur des tems a obscurcis. Au lieu de *heim*, les Anglo-Saxons disoient *ham* dans la même signification, & ce mot s'est conservé dans les noms de plusieurs lieux d'Angleterre, comme *Nottingham*, *Buckingham*, *Walsingham*, &c. On le trouve même en France comme dans *hameau*, & dans le diminutif *hamel*. Il y a pareillement en Allemagne quantité de lieux, soit villes, soit bourgs ou villages, dont les noms se terminent en *heim*. Par exemple, *Manheim*, ville célébre & capitale, signifie *virorum fortium patria* ou *habitatio*. Le verbe *heimen*, d'où vient *heim*, signifie en Langue Scythique *couvrir*, & en Langue Celtique *habiter ensemble*. Selon Boxhorn, dans son Lex. Ant. Brit. *chom* en Langue Galloise, qui est un reste de la

Langue Celtique, signifie la même chose; *cymmydog*, c'est voisin, *cwmmwd* & *cymmed*, habitation, pays, region. Le mot Ebreu המון *hamon*, & le Grec ὁμὰς veulent dire *multitude réunie ensemble*. Le peuple Germain, que les Latins appelloient *Chamavi*, & les Grecs χάμαβοι, fut peut-être nommé de la sorte, parce que ses habitations étoient jointes ensemble, au contraire des autres Germains qui demeuroient dans des maisons entiérement séparées les unes des autres: sur quoi on peut voir Tacite dans son livre des Mœurs des Germains, ch. XVI. Plusieurs ont cru que *Boheme* ou *Boheim* signifioit *pays de bétail*, parce que l'Ebreu בהמה *behemah* signifie bétail, & que *bu* en Langue Galloise & en Langue Irlandoise, veut dire bœuf, vache, brebis, chévre, &c. Mais Cluvier, conformément à l'Histoire, interpréte le nom du pays dont il s'agit, *sedem & domicilium Bojorum*. En effet il est certain que les Boiens, du tems que Tarquin l'ancien regnoit à Rome, s'établirent dans ce pays sous la conduite de Ségovese, & lui donnerent leur nom. Froissart appelle la *Boheme*, *Behaigne*. Adelmar, dans sa Chronique, la nomme *Bevedem*. Quelques-uns croient que le nom *Boheme* est Sclavon, & qu'il signifie *prédiction*, *prophétie*; que les Sclavons s'étant emparés de ce pays, le lui donnerent, parce qu'il y avoit là je ne sçais quelle prophéteisse; mais tout cela est dit sans fondement. Les Boiens, établis en *Boheme* par Ségovese, en furent chassés dans la suite par les Marcomans, peuple de Germanie, & ceux-ci par les Sclavons sous la conduite de Zéchion Czéchi. C'est pour cela que l'on trouve quelquefois la *Boheme* appellée Esclavonie. Ceux du pays l'appellent *Czezkazeme*, c'est-à-dire, *Terre de Czechi*, leur premier Gouverneur. Voyez Wachter, dans son *Gloss. German.* aux mots *Boheim Ham*, & *Heim*. *

BOHE'MIENS. On appelle de la sorte certains gueux errans, vagabonds & libertins, qui vivent de larcins & de filouteries, & qui sur-tout font profession de dire la bonne aventure au peuple crédule & superstitieux. Borel dérive ce nom de *boëm*, vieux mot François qui signifie *ensorcelés*. *Baume* en Provençal signifie retraite, endroit propre à se cacher. On dit encore en ce pays-là, la Sainte *Baume*, de l'endroit dans lequel se retira la Magdelaine, selon la tradition du pays. C'est de ce mot de *Baume* que quelques-uns font venir celui de *Bohémiens*, qu'il faudroit écrire *Baumiens* si cette étymologie étoit véritable. Pasquier, Rech. liv. IV. ch. 19. parle des Bohémiens. Il dit que le 17. Avril 1427. vinrent à Paris douze Penanciers, c'est-à-dire, Pénitens, comme ils disoient, un Duc, un Comte, & douze hommes à cheval, qui se qualifioient Chrétiens de la basse Egypte, chassés par les Sarrazins, qui étant venus vers le Pape confesser leurs péchés, reçurent pour pénitence d'aller sept ans par le monde sans coucher en lit. Leur suite étoit d'environ cent-vingt personnes, tant hommes que femmes & enfans, restant de douze cens qu'ils étoient à leur départ. On les logea à la Chapelle, où on les alloit voir en foule. Ils avoient les oreilles percées, où pendoit une boucle d'argent. Leurs cheveux étoient très-noirs & crêpés; leurs femmes très-laides, forcieres, larronesses, & diseuses de bonne aventure. L'Evêque les obligea à se retirer, & excommunia ceux qui leur avoient montré leurs mains. Par l'ordonnance des Etats d'Orléans de l'an 1560. il fut enjoint à tous ces imposteurs sous le nom de *Bohémiens* ou *Egyptiens*, de vuider du Royaume à peine des galéres. Par un Edit de 1666. le Roi ordonne, que les nommés vulgairement *Egyptiens* ou *Bohémiens*, ou autres de leur bande & suite, soient arrêtés prisonniers, attachés à la chaîne, & conduits aux galéres, pour servir comme forçats, sans autre forme ni figure de procès; & à l'égard des femmes & filles qui les accompagnent, qu'elles soient fouettées, flétries, & bannies hors du Royaume. On voit bien par le récit de Pasquier pourquoi ces gens-là furent nommés *Egyptiens*, sçavoir, parce qu'ils se disoient venus de l'Egypte. Mais on ne voit pas pourquoi ils furent appellés en même tems *Bohémiens*, puisqu'il y a bien de la différence entre l'Egypte & la Bohéme. Averstin, dans sa Chronique écrite en Alleman, & plusieurs autres Auteurs, témoignent que cette sorte d'hommes ne commença à paroître en Allemagne que vers le commencement du quinziéme siécle sous l'Empire de Sigismond. Ils disoient que leurs ancêtres avoient demeuré en Egypte, & avoient été condamnés à l'exil pour n'avoir pas voulu autrefois recevoir l'Enfant Jesus & sa Mere; que pour cette raison il falloit que de tems en tems plusieurs d'entr'eux courussent le monde d'une maniére misérable. Comme ce rapport n'est confirmé par aucune Histoire ancienne, on a voulu leur chercher une autre origine. Un voyageur Italien les fait descendre de Caïn; comme si la postérité de Caïn n'avoit pas péri par le déluge. M. Sponde dit qu'ils descendent des habitans de Singare, ancienne ville de Mésopotamie. On les a fait venir d'Assyrie, de Cilicie, du mont Caucase, de la Tartarie, de la Nubie, de l'Abyssinie, & tout cela sur de simples conjectures. Il eût été plus naturel de les en croire sur leurs paroles, & de dire que c'est une race de Juifs, mêlée à présent de plusieurs vagabonds de race Chrétienne. En voici la preuve. Vers le milieu du quatorziéme siécle, l'Europe, & principalement l'Allemagne, étant ravagée par la peste, les Chrétiens s'imaginerent que les Juifs avoient empoisonné les puits, & gâté les eaux que l'on buvoit, & dont on se servoit pour cuire le manger. Cette idée, quoique destituée de preuve, mit dans une si grande fureur les Princes, les Magistrats, & sur-tout la populace, qu'on ne songea plus qu'à détruire entierement les Juifs. Un grand nombre se sauverent comme ils purent, se jetterent dans les forêts & dans les lieux les plus déserts. Ils se mirent ensemble pour être plus en sûreté, & se ménagérent des souterrains d'une très-grande étendue. Il y a toute apparence que ce sont eux qui ont creusé la plûpart des vastes cavernes qu'on voit encore en Allemagne. Cinquante ans après, ce malheureux peuple ayant lieu de croire que ceux qui l'avoient tant haï, étoient morts, quelques-uns d'eux se hazarderent de sortir de leurs tanieres. Heureusement pour eux, les Chrétiens se traitoient alors les uns les autres comme ils avoient traité les Juifs. La guerre contre les Hussites faisoit une diversion favorable; & les Juifs profitant de cette confusion, quitterent leurs cavernes. Mais comme il falloit dire ce qui les amenoit en Allemagne, il convinrent entr'eux de dire que leurs ancêtres avoient habité autrefois en Egypte, & en avoient été chassés pour n'avoir pas voulu recevoir la Vierge Marie & son Fils. De-là leur vint le nom d'*Egyptiens* qu'on leur donne souvent. Il n'étoit pas naturel que des gens qui arrivoient, disoient-ils, en Allemagne, n'eussent pas une lan-

gue différente de l'Alleman. Outre la nécessité de la vrai-semblance, il y avoit aussi celle de leur sûreté : c'est pourquoi ils se forgerent un Jargon déguisé de l'Alleman, & ils firent entrer dans ce Jargon un assez bon nombre de mots Ebreux. Ces mots Ebreux déguisés par la Langue Allemande, décélent l'origine de ces gens-là, & sont une preuve de ce qui en a été dit ci-dessus. Pour ne paroître pas entierement inutiles à ceux dont ils imploroient l'assistance, ils assurérent que les maisons où ils étoient une fois reçus n'étoient plus sujettes à l'incendie. Ils feignirent de sçavoir parfaitement la Chiromancie, & se mirent à dire la bonne aventure aux femmelettes & aux servantes, toujours curieuses de sçavoir quel galant ou quel mari elles auront. La fureur contre les Juifs s'étant enfin appaisée, leur nation fut admise de nouveau dans les villages, puis dans les villes. Mais il resta toujours un certain nombre de gens acoquinés à cette vie libertine & vagabonde, accoutumés au vol, & incapables de se fixer dans un lieu où il faudroit vivre conformément aux loix civiles. La beauté de quelques-unes de leurs filles, le charme apparent d'une vie exemte de contrainte & de travail, ont séduit de jeunes débauchés de familles Chrétiennes ; de sorte qu'il y auroit de l'injustice à mettre sur le compte de la Nation Juive, la vie scélérate & desordonnée des Egyptiens. Quoique cette Nation soit l'origine de ces gens-là, il s'en est fait un tel mélange de divers peuples & de diverses religions, qu'ils ne reconnoissent plus ni religion ni patrie. Ceux qui passerent en France se dirent *Bohémiens*, & ce nom est donné par cette raison aux diseurs de bonne aventure.*

BOI.

BOIAU. De *botellus*, diminutif de *botus*, inusité. Voyez *boutargues*. *Botulus*, qui est la même chose que *botellus*, se trouve dans Martial. *M.*

BOIDIE. Trahison, tromperie, finesse. Le Roman de Guillaume au court nés:

Por ce te veux monstrer que tu as foy mentie.
Vers ton Seigneur as fait trahison & boidie.

Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible, parlant de Rachel, lorsqu'elle déguisa Jacob pour lui faire donner la benédiction plutôt qu'à Esaü :

A donc se pourpensa d'une molt grand boidie.

Par-là on voit assez que Pasquier s'est trompé, en expliquant *boidie* par *vue*, dans les vers de Thibaut Comte de Champagne. *Caseneuve.*

A *boidie* répond *boder*, qui dans le patois Messin signifie *mentir :* ce qui fait que je m'imagine que l'un & l'autre pourroient bien venir de *bis dare*, en sous-entendant *fidem*, par le changement de l'*i* en *oi*, comme en boire fait de *bibere*. Ainsi *boidie*, que sans doute on aura dit pour *boidée*, viendra de *bis data*, qu'on aura dit pour *bis*, ou *bina datio*, en sous-entendant *fidei*. Ce mot peut aussi venir de *bis dicere*, dans la signification de *mentir*. Le Duchat.

BOIENS. Anciens peuples de la Gaule Aquitanique. M. de Marca, dans son *Hist. de Bearn*, les appelle aussi *Boiates*. On trouve dans César des *Vocates* ou *Voiates* parmi les peuples de l'Aquitaine. Les *Boïens* occupoient le pays de Buchs, où est le bourg appellé vulgairement Tête de Buchs. Ce bourg étoit anciennement une des douze cités de la Novempopulanie, & cette cité est appellée dans les Notices la cité des *Boiates*, autrement *Boiens*. Une partie de ces *Boiens* se joignit du tems de Tarquin l'ancien, au fameux Ségovese, passa le Rhin sous sa conduite, & s'établit, partie en *Bohéme*, d'où ce pays tira son nom, & partie en Italie. Dans la suite, ceux de Bohéme chassés à leur tour par les Marcomans, se retirérent dans le pays qui à cause d'eux fut nommé Baviere, comme nous avons dit plus haut au mot *Bajuvariens*. Ceux d'Italie, au commencement du gouvernement de César, se joignirent aux Helvétiens pour entrer en Gaule. César les défit, & obligea les Helvétiens de retourner chez eux : pour les *Boïens*, les Héduens demanderent au Général Romain, qu'il leur permît de se mettre dans leur voisinage. Il y consentit, & leur assigna une partie du Bourbonnois d'aujourd'hui, & la partie de l'Auvergne, qui est entre la Loire & l'Allier. Voyez César, Comment. liv. 1. ch. 28. & M. de Valois, dans sa *Notice des Gaules*, au mot *Boii*, & pag. 326. où il dit qu'on les nomme encore aujourd'hui Buies, & leur pays, le pays de Buchs. Vigenère a dit *Boies* au lieu de *Boiens*. Favin croit au contraire que ce sont les Bourbonnois qui ont peuplé le pays de Buchs ; mais sans fondement. Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Bobeim*, interpréte *Boii* par *Coloni*, c'est-à-dire, *habitans*, & il dérive ce mot Celtique *bau*, qui signifie domicile, habitation, lieu où l'on habite, où on s'établit, & ensuite maison, village, ville. En Anglo-Saxon c'est *bye*, en Islandois *bo* & *bu*. *Bauen*, & en Gothique *bauan*, en Anglo-Saxon *byan*, en Gallois *bian* & *piau*, c'est occuper un lieu, le posséder, s'y établir, y habiter. Le Grec πῶ, πάω, *possideo*, convient avec ce verbe Celtique & Teutonique. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Bau.**

BOIER. Terme de Poitou, où on appelle *boë* un *bœuf*, & *boier* un bouvier. *Boier* est une contraction de *bouvier*, qui vient de *boviarius*. Le Duchat.

BOIS. En Languedoc *bosc*. Il vient du verbe βόσκειν, qui signifie *paître :* parceque les bois servent de paturages. Nous appellons aussi *bois*, les buches & les fagots qu'on coupe pour brûler. Les Loix d'Ecosse, intitulées *Regiam Majestatem : Cum plaustro vel cum equo asportando boscum*. Leges Burgorum, cap. 38. *Qui portant boscum, turbas, vel petas, ad vendendum.* Caseneuve.

BOIS. De *boscium*, qu'on a fait de *boscum* ou *boscus*, qui signifie *saltus*, *sylva*. *Boscum* vient de l'Alleman ou du Flaman *bos*, d'où les Italiens ont aussi fait *bosco*. Nous disions anciennement *bos*, de *boscus ;* témoin le refrain de la Chanson :

Des sabots par la mordienne,
Des sabots de bos.

Guillaume de Dole, au Roman de la Rose :

Ni a nul qui de faim ne muire
De ceux qui ont en bos esté.

Les Picards prononcent encore ainsi aujourd'hui ; & les Lyonnois appellent *bostaupies* ces engins de bois à prendre les taupes. *Boscus* se trouve dans Mathieu Pâris, & ailleurs. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* II. 3. & Spelman au mot *boscagium*.

De

De *boscus*, on a fait le diminutif *bosketus*, dont nous avons fait BOSQUET, & ensuite BOUQUET. De *boscium*, on a fait le diminutif *boscione*, d'où, selon quelques-uns, nous avons fait BUISSON. On a dit aussi *bosca* au féminin ; d'où vient notre mot de *busche* : & *boscagium*, d'où vient BOSCAGE. De *boscus*, les Italiens ont fait *bosco*. M.

Selon Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *busch*, le mot Alleman *busch*, & le Flaman *bosch*, qui tous deux signifient *bois*, *forêt*, le François *bois* & *boscage*, l'Italien *bosco*, & le Latin-barbare *boscus*, viennent tous originairement du Grec βόσκειν, parceque les animaux paissent dans les bois. C'est aussi le sentiment de Junius, dans ses Observations sur Will. page 180. de Ferrari, dans l'explication du mot Italien, & en dernier lieu de Reizius, dans ses mots Grecs-Belgiques. *

BOISER. Il signifie *trahir*, *tromper*. Le Roman de Guillaume au court nés, au Couronnement de Louis, introduisant Charlemagne qui donne à Louis le Débonnaire des préceptes pour bien régir ses Etats :

> *Que si tu veux il t'aura grand mestier*
> *Que de vilain ne faces conseiller,*
> *Filh à Prevost ni de filh avoier :*
> *Ils boiseroient à petit por loyer.*

Et en un autre endroit :

> *Ensi doit l'on traitor iostiser,*
> *Qui son Seignor veult trahir & boiser.*
> Caseneuve.

BOISER. BOIDIE. Vieux mots inusités qui signifient *trahir* & *trahison*. Voyez M. de Caseneuve, *M.*

On dit encore dans le stile bas *emboiser*, pour *duper*, *enjoller*. Le Duchat.

BOISSEAU. L'étimologie que donne de ce mot Le Bon, est si ridicule, qu'elle mérite d'être ici rapportée. Il dit que ce mot a été ainsi dit, comme qui diroit *bois avec le sceau* ; parce que le boisseau a la marque du Prince ou de la Ville. Ce mot a été fait du Latin-barbare *bussellus*. Voyez *bosse*. M.

BOISTE. De *bustea*. Le Comte S. Everard, mari de Gisle, fille de Louis le Débonnaire, dans son Testament, qui se voit au Code *Donationum piarum* d'Aubertus Myræus : *De paramento Capellæ nostræ, busteam crystallinam cum Reliquiis legavit.* Caseneuve.

BOITE. De *buxetta*, diminutif de *buxa*, qu'on a dit pour *buxula* ; & qui a été formé de *buxus*, parce que les boîtes se fesoient ordinairement de bouis. Quintilien, liv. VIII. chap. 6. *Eò magis necessaria* κατάχρησις, *quam rectè dicimus* abusionem ; *quæ non habentibus nomen suum, accomodat quod in proximo est. Sic* equum divina Palladis arte Ædificant, &c. & pyxides, *cujuscumque materiæ.* Saint Epiphane, Hérésie 72. §. 5. ὥσπερ γὰρ πυξίον μὲν λέγεται κυρίως τὸ ἐκ πύξου κατεσκευασμένον, κοινότερον δὲ καὶ καταχρηστικῶς, ἀπ' ἐκείνου, καὶ ἄλλης τινὸς ὕλης γεγονός. *Buxida* se trouve pour *une boite* dans le Sermon Synodal de S. Udalric, Evêque d'Ausbourg, qui vivoit il y a près de 700. ans : *Super altare nihil ponatur, nisi capsa, & reliquiæ, & buxida cum corpore Domini.* Et *buxula*, dans Wolfhardus (Auteur de près de 800. ans) dans son liv. 3. des Miracles de Sainte Valpurge. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 3. chapitre 2. & liv. 4. de sa Rhétorique, chap. 8. art. XI. M. de Caseneuve dérive *boîte* de *bustea*, qui se trouve en cette signification dans le Testament du Comte S. Evrard, mari de Gisla, fille de Louis le Débonnaire : *De paramento Capellæ nostræ, busteam crystallinam cum Reliquiis legavit.* C'est *bustea* qui a été fait de *boite*. M.

BOITER. Clocher : Lat. *claudicare*. Nous appellons *emboiture*, la jointure des os ; & nous disons qu'*un os est déboité*, quand il est sorti de son lieu, & comme l'on dit, disloqué. C'est pourquoi nous appellons *boiter*, l'action de celui qui a difficulté de marcher, lorsqu'un os du pié ou du genou s'est déboité : si ce n'est qu'on veuille dire que *boiter* vient de l'ancien verbe Latin *betere* ou *bitere*, qui signifie *marcher*. Pacuvius, dans Nonius Marcellus : *Vos hinc defensum patriam in pugnam betite.* Plaute dans son *Curcullio*, Acte 1. Scene 2. *si illa ad me betet*. Caseneuve.

BOITEUX. On a ainsi appellé premiérement celui duquel la cuisse, ou la jambe, étoient déboitées ; & ensuite tous ceux généralement qui étoient boiteux. *M.*

Rabelais, ch. 6. de la Prognostication Pantagruéline : *Attendez la venue du boiteux*. G. du Bouchet, dans sa Serrée dix-huitiéme, qui est des *boiteux & des boiteuses*, dit que la coutume de s'en rapporter au *boiteux* pour les nouvelles, vient de ce qu'il va çà & là : ce qui est équivoque, puisque par-là on entend qu'il cloche des deux cotés. Attendre pour la confirmation d'une nouvelle, la venue du *boiteux*, c'est se reposer sur ce que l'avenir nous en apprendra. Or comme le tems va lentement pour ceux qui s'impatientent après les nouvelles, c'est, à mon avis, le tems qui est le *boiteux*, dont ils attendent la venue. D'ailleurs toutes les nouvelles de guerre sont à peu-près cessées à la Saint Martin, & l'on sçait qu'on ne représente jamais ce Saint qu'on ne mette pareillement à sa suite le boiteux, à qui sa Légende dit qu'il donne l'aumône, & il y a une espéce de proverbe qui dit que pour pouvoir s'assurer de la vérité d'une nouvelle, il faut attendre la S. Martin. C'est ce qui fait que j'ai beaucoup de penchant à croire que par le *boiteux* du Proverbe, on entend S. Martin sous le nom du boiteux en la compagnie duquel on le représente toujours. *Le Duchat.*

BOIZE. Une grosse *boize*, pour une grosse poutre ou piéce de bois. M. de la Noue, Dictionnaire des Rimes Fr. page m. 148. *Boize* vient de *boscia*, fait de *boscium*, fait de *boscum*. Le Duchat.

BOL.

BOL. Comme quand on dit, *de la casse en bol*. De *bolus*. M.

BOLDUC. Ville des Pays-bas dans le Brabant. Ce nom s'est formé par corruption de *Bois-le-Duc*, & quelques-uns l'écrivent encore ainsi ; mais ils se trompent. Nous disons & nous écrivons *Bolduc*. Cette ville est dans une plaine dans laquelle étoit un bois, où les Ducs de Brabant alloient souvent à la chasse, & qui pour cela étoit appellé Bois-le-Duc, *Sylva Ducis*. Le Duc Henri voulant s'opposer aux courses que ceux de Gueldres faisoient sur ses terres, fit couper ce bois qui les favorisoit, & l'on y jetta les fondemens d'une ville, qui en prit son nom. *

BOM.

BOMBANCE. De *pompantia*, fait de *pompa*. *Pompa*, *pompare*, *pompans*, *pompantis*. De *pompare*, on a fait *pomper*, mot inusité en cette signification; mais qui a été autrefois en usage, comme il paroît par *Pompadour*, *pompe*, &c. *M.*

Dans la Legende de Sainte Elisabeth, édit. de 1476. le mot *pompa* de l'original a été traduit par *bobans*. Le Duchat.

BOMBARDE. Quelques-uns croyent que ce mot a été dit par corruption pour *Lombarde*, parce que les Espagnols disent *Lombarda* pour dire *une bombarde*: Et ils veulent que *Lombarda* ait été dit de *Lombardie*. Mariana, liv. XIX. de son Histoire d'Espagne, chapitre 14. en 1406. parlant de l'assemblée qui se tint à Tolède après la mort de Dom Henri, Roi de Castille, où il fut déliberé de l'ordre qu'il falloit apporter aux préparatifs de la guerre contre les Maures: *Tradose ante todas cosas que el Reyno sirviesse con alguna buena suma, tal que pudiessen assoldar catorze mil de a cavallo, cinquenta mil peones, armar treynta galeras, y llevar seys tiros gruessos que nostros Coronistas llaman* Lombardas, *creo de* Lombardia, *de do vinieron primero a España, o porque alli se inventaron.* Laurens Valle, Polydore Virgile, Platine, Pancirole, Volaterran, Erasme, Spelman, Vossius, & autres, le dérivent de *bombus*. Les paroles de Vossius méritent d'être ici transcrites. Les voici: *Nomen hoc ei impositum arbitrantur, quòd cum sonitu & flamma globos ferreos evomat: nempe à* bombo *&* ardeo. *Justus tamen Lipsius, epistolâ præfixâ Poliorceticis, refert* Lombardam *vocari in superioribus Annalibus: quod superiori etymo repugnat. Verùm* Bombardam *quoque scripsit, & a* bombo *&* ardeo *deduxit* Laurentius Valla, *qui anno 1420. claruit, hoc est, non ita multò post Bombardam inventam; ut quam anno 1380. juxta quosdam, aut biennio antè, juxta alios, in perniciem generis humani invenerit quidam Constantinus Anclitzen Friburgensis, vel Bartoldus Suartz, Professione Monachus, at Chymiæ studiosus. Nec ineptè nomen* bombardæ *inditum à* bombo; *cùm bombi vox non tantùm dicatur de apum strepitu, aut sono poculi bilbientis, sed etiam, Eustathio teste, tonitrui tribuatur, cujus sonum bombardæ imitantur.* C'est au livre 4. chapitre 13. article 7. de sa Rhétorique. Voyez Nicot, Covarruvias, & Spelman, dans leurs Dictionnaires; & Pancirole, avec son Commentateur, au Titre XVIII. des Choses nouvellement trouvées. Le mot François BOMBARDE a été fait de l'Alleman *bomberden*, qui est le plurier de *bomber*, qui signifie *ballistra*. Dans une très-ancienne Chronique des Pays-Bas, (ce que j'ai appris de M. Vossius le fils) *bomber-steenen* est pris pour les pierres que jettent les machines de guerre. *Steenen* en Alleman signifie *pierres*. Mais quand *bombarde* viendroit de *bombus*, il ne viendroit pas de *bombus* & d'*ardeo*: *arde* ne seroit qu'une production de *bombe*. Voyez *Moutarde*. M.

Vossius a bien rencontré lorsqu'il a pris le mot *bombarde* pour une onomatopée. La note marginale sur ce Vers de la seconde Macaronée de Merlin Coccaie, page 97. des Œuvres de ce Poëte:

> *Dans que focum schioppis, tuf taf sborrante ballotta.*

Tuf taf, schiopetti est. *Bom bom*, artelarie grosse; unde Versus:

> *Schiopettus tuf taf, bom bom colubrina sboronat.*

Le Duchat.

BOMBASIN. De *bombassinum*. De *bombix*, on a fait premierement *bombax*, comme de μάζαξ, *mazax*; de *paropsis*, *parapsis*; de *solpuga*, *salpuga*. Pour *bombax*, on a dit ensuite *bambax*, qui se trouve dans les Onirocritiques d'Achmet, chap. 264. & dont les Italiens ont fait *bombaggine*. De *bombax bombacis*, on a fait aussi *bombacinum*; d'où nous avons fait *bombasin*. Les Grecs modernes disent βαμπάτζι. Voyez M. de Saumaise sur Solin, page 296. & M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phœniciens, chap. 7. & 45. Βαμβάκινος, & βαμβάκινος se trouvent aussi pour *bombycinus*. Voyez M. du Cange, dans son Glossaire Grec, au mot βάμβαξ. *Bombycinum* se trouve dans Isidore, XIX. 22. *Bombycina, est à bombyce vermiculo, qui longissima ex se fila generat, quorum textura* bombycinum *dicitur, conficiturque in insula Coa.* Voyez *bazin*. M.

BONACE. Tertullien, *De Pallio*: *Sic & mari fides infamis, dum & flabris æquè mutantibus, de tranquillo probum, de fluctris temperatum, & extemplò de decumanis inquietum. Probum*, bonum interpretatur Salmasius, qui & alicubi se legisse addit *bonum mare*, & *favente ventos*: unde ait derivatum *bonace*. Caseneuve.

BONACE. De *bonacia*, qui a été fait de *bonum*. M. de Saumaise, sur Tertullien *de Pallio*. Probum *mare dicitur cùm bonum est. At bonum non est nisi tranquillum. . . . . Hinc hodieque* bonaciam *dicimus tranquillitatem.* M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phœniciens, chap. 7. croit qu'on a dit *bonacia*, au lieu de *malacia*; de même qu'on a dit εὔξεινος, au lieu d'ἄξεινος, & *beneventum*, au lieu de *maleventum*. L'opinion de M. de Saumaise est la véritable. *M.*

BON.

BON-CHRETIEN. Les poires de Bon-Chretien, comme écrit Charles Etienne dans son Traité des Arbres, intitulé *Seminarium*, furent apportées de la Campagne d'Italie à Naples, du tems que le Roi Charles VIII. y étoit. Il y en a qui tiennent qu'elles ont pris ce nom de Saint François de Paule, qu'on appelloit de son tems *le bon homme*, & *le bon Chretien*: parceque ce fut lui qui le premier eut le soin d'en faire apporter l'arbre. *Caseneuve.*

BONCHRETIEN. Sorte de poire. Quelques-uns croyent que ces poires ont été ainsi appellées, à cause de Saint Martin qui étoit un bon Chrétien; lequel, comme ils prétendent, les apporta le premier en Touraine. Ce qui est dit sans preuve. J'ai quelque opinion qu'elles ont été ainsi appellées, par corruption, de *bona Crustumiana*. Pancirole, livre 1. des Choses perdues, Tit. XVII. des Fruits: *Quamquam ex fructibus quibus Veteres gaudebant, non raros nos habemus, facit tamen specierum diversitas, ut quinam illi fuerint non satis exploratum nobis sit: paucis tantùm exceptis, qui pristinum obtinuere nomen, ut sunt* poma cotonea, apiana, roscida; nana, melimela *aliàs dicta. Aliorum nulla est notitia. Idem & pyris obtigit. Præter enim* apicanum, moschatulum, *quod* pyrum superbum *dicitur, & alia pauca, reliquorum nulla ferè est cognitio.* Crustumium *multi volunt id fuisse, quod hodie* ghiaccivolo. *Ego verò vocabulum istud corruptum, & idem*

illud pyrùm fuisse putarim, quod nobis etiamnum in usu est, & pero buon Christiano *appellatur; quasi dicas,* pyrum Crustumianum. *Hujus, ut & aliorum duorum, nomina simul unico versu expressit Virgilius, cùm ait :*

Crustumiisque, Syrisque pyris, gravibusque Volemis.

Sed nec aliarum pyri specierum meminit, ut Plinius notat. Servius, sur ce vers de Virgile, dit que ces poires Crustumies étoient rougeâtres d'un côté : *Crustumia pyra sunt ex parte rubentia; ab oppido Crustumio nominata.* Et Pline, livre & chapitre xv. a écrit qu'elles sont les meilleures de toutes les poires : *Cunctis autem Crustumina gratissima :* ce qui ne convient pas mal à nos poires de Bonchrétien; car elles sont rouges d'un côté quand on les cueille dans des espaliers; & elles sont d'ailleurs si excellentes, que Budée & Nicot les ont appellées *panchresta*, c'est-à-dire, *toutes bonnes.* Et à ce propos, je produirai ici ce que Papyrius Masso, dans sa Description de la France par les Fleuves, p. 65. a dit des poires de Bonchrétien de la Touraine : *In Turonibus, pira Boni Christiani adeo suavia, ut Pontifex Romanus ad se missa cum Cardinalibus convivis avidè comederit; nec quicquam accipi à suis voluerit pro Bullis à designato Turonensi Episcopo.* C'étoit cet Archevêque de Tours, qui avoit envoyé au Pape ces poires de Bonchrétien. Charles Etienne, dans son *Seminarium*, parle des poires de Bonchrétien en ces termes : *Pira omnium nobis gratissima sunt, quæ vulgò* Bonchrestiana *cognominantur,* poires de Bonchrestien : *non ob hoc solùm quòd in eximia suavitate librale pondus æquent, sed quia tanta sunt teneritudinis, ut gustata, vel ipso ore, & tantùm primoribus labris, statim eliquescant, & perennent, gestatumque tolerent. Primùm quidem Neapolim usque delata, Carolo octavo ibi res gerente, à fœlici illa Campania.* M.

BOND, BONDIR. Les Espagnols disent *bote de la pelota*, pour dire *le bond de la balle :* & *botar la pelota*, pour dire *faire bondir la balle. Bote de pelota*, c'est, dit Covarruvias, *golpe el que da en el suelo, y botiboleo el golpe que se le da en el ayre, antes que cayga en tierra :* ce que nous disons de *volée.* De *bote*, on a fait *bonte*, dont nous avons fait BOND; & de *bond*, BONDIR. M. Guyet, sur ces mots de l'ancien Lexicon Grec-Latin, page 411. βομβῶ, *bombio*, a fait la Note suivante : BOMBIRE, *bondir :* BOMBUS, *bond; le bond.* Et il a écrit ailleurs, que de *rebombitus* on a fait *rebondi.* M.

BONDE, BONDON. Les Allemans disent *pont*, pour dire *un bouchon, un bondon, obturamentum;* & *spund*, pour dire le *bondon* d'un tonneau, *dolii epistomium.* Et apparemment c'est de ces mots Allemans que vient le François *bonde.* Le mot de *bonde* en Anglois signifie un *lien.* M.

On a dit aussi *bondail*, dans la signification de *bondon.* Alain Chartier, page 265. au Poëme intitulé l'Espérance, &c. *Ainsi qu'un moust qui boust en tonnes, & par faulte de vent rompt la barre & le bondail.* Je crois que *bondon* & *bondail* viennent de *bonde*, qu'on a dit autrefois pour *borne.* Voyez sous le mot *borne.* Les Allemans n'ont point de verbe pour dire *bondonner :* ce qui fait voir qu'ils ont pris de nous leur mot *pont.* Le Duchat.

BONDRE'E, Oiseau de proie, appellé autrement *goiran.* Belon l'appelle *boudrée.* M.

Belon a appellé cet oiseau *boudrée* au chap. 10. du livre 2. & *bondrée* au chap. 13. dans le texte & à la marge. Rabelais, livre 1. chap. 22. a dit *bondrée.* Or comme la *bondrée* ou *boudrée*, à ce que dit Belon, est de la grosseur d'une poule, & que l'hiver elle devient excessivement grasse, je m'imagine que son nom pourroit bien venir de *ponderata. Ponderata, bondrea;* & comme on lit *bondrée* & *boudrée*, il se peut que l'un & l'autre soient bons, & qu'on aura dit *boudrée* de *ponderata*, comme *touzelle* de *tonsella*, *convent* & *couvent* de *conventus.* Le Duchat.

BONE. Port de mer & Ville d'Afrique. Ce nom s'est formé par corruption de celui d'*Hippone*, parcequ'on prétend que c'est l'Hippone de Ptolomée, ou qu'elle a été bâtie des ruines de celle-là. *

BONHEUR. Ce mot est composé de *bon* & de *heur*, & *heur* vient de *hora.* Voyez ci-dessous *Heur.* *

BONIFACE, nom propre d'homme. De *Bonifacius.* Les Grecs ont rendu ce mot par Βονιφάτιος : ce qui fait voir que les anciens Latins écrivoient *Bonifatius*, & non pas *Bonifacius;* & qu'ils avoient fait ce mot de *bonum fatum.* M.

BONNET. C'étoit certain drap, dont on faisoit des chapeaux ou habillemens de tête, qui en ont retenu le nom, & qui ont été appellés *bonnets;* de même que nous appellons d'ordinaire *castors*, les chapeaux qui sont faits de poil de castor. Le Roman de Guillaume au court nés, dans le Charroy de Nismes :

Un chapel, & de bonnet en sa tête.

Guillaume de Nangis, en la Vie de Saint Louis : *Ab illo tempore nunquam indutus est squarleto, vel panno viridi, seu bonneta.* Caseneuve.

BONNET, sorte d'habillement de tête. Les Espagnols disent *bonete;* les Anglois, *bonnet;* & les Flamans, selon le témoignage d'Adrianus Junius, dans son Nomenclateur, chap. 76. au mot *pileus, bonnete.* Charles de Bovelles parle de l'origine de ce mot en ces termes : BONET, *capitis tegumentum : factitia & arbitraria dictio : fortè à duabus dicta,* bon est; *quia tegere caput adversum catharrhos & pituitas bonum est. Hinc fortè erosâ in medio litera S,* bon est, *mansit* bonet. M. de Caseneuve en a trouvé la véritable origine, inconnue jusqu'à lui à tous les Etymologistes. Voyez l'article précédent. Remarquez que les Anciens disoient *boneta.* Le *Chronicon Bosiense*, part. 1. chap. 74. parlant des habillemens des hommes de son tems : *Mitras gestabant juvenes utriusque sexûs, quas vocabant* bonetas : *post, capellos de lino, vel coffias.* M.

BONNET QUARRE'. M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *Almucium : Jam verò ex prællatis satis patet, almucias primitus capita operuisse; ita ut à capite pellis pars retro penderet, quæ collum tegeret, pars verò ea quæ caput operiebat, forma esset quadrata, & quatuor veluti cornua effingeret : quod potissimum licet inspicere in antiquis picturis Canonicorum, in Regesto Cameræ Computorum Parisiensis, de Feodis Comitatus Claromontensis in Bellovacis, & apud virum doctissimum C. Molinetum de Vestibus Canonicorum Regularium, p. 97. Atque hinc jam licet haurire unde ejusmodi pileorum, quos vulgò* bonnets quarrés *appellamus, usus fluxerit; qui non alii sunt quàm almuciarum pars quæ caput tegebat, resectâ caudâ : quod quidem pauci, opinor, hactenus adverterunt : iique tum obtinuere, cùm almuciæ, vel in brachiis, vel supra humeros gestari cœpere. . . . Vide Pasquasium, libro 4.*

Disquisitionum Francicarum, cap. 15. Voyez aussi ci-dessous, au mot *chapeau*. Voici l'endroit de Pasquier; qui ne s'accorde pas avec l'opinion de M. du Cange: *Pareille mutation est avenue aux* bonnets *que nous appellons* bonnets ronds, *combien qu'ils soient quarrez. Car anciennement les plus grands portans les chapperons sur leurs testes, l'usage petit à petit s'en estant perdu, cela demeura seulement aux gens de robe longue: en quoy on s'aidoit du bourlet, qui est rond, lequel environnoit le circuit de nos testes; & ce surplus du chapperon pendoit d'un costé, & de l'autre on environnoit son col. Chose qui ne se peut mieux représenter que par des petits Marmouzets:* Il faut, *de petits: qui sont encores au commencement des barreaux de la Chambre dorée du Parlement de Paris. Cela estoit pénible, & une grande charge de teste: au moyen de quoy il fut trouvé bon de retrancher tous ces grands appentis de chapperon, & se réserver seulement ce qui représentoit le bourlet pour couvrir la teste. C'est pourquoy on s'avisa de faire avec grandes éguilles des* bonnets *ronds, qui représentoient le bourlet: (& par aventure furent - ils appellez* bonnets, *au lieu de* bourlets, *par un doux échangement de l'un à l'autre) ce qui continua longuement. Car encores de ma jeunesse les plus vieux Théologiens prenans à religion de ne rien changer des vieilles coustumes, en portoient. Et il y avoit un petit monde de peuple qui en vivoit en cette grande rue des Cordelieres, au Fauxbourg Saint Marceau de Paris; lesquels furent fort longtems en mauvais mesnage avec les Escoliers, jusques à faire une forme de guerre civile les uns contre les autres. A ces bonnets ronds on commença d'y apporter je ne say quelle forme de quadrature grossiere & lourde, qui fut cause que de mes premiers ans j'ay veu qu'on les appelloit* bonnets à quatre brayettes. *Le premier qui y donna la façon, fut un nommé Patrouillet, lequel se fit fort riche Bonnetier aux despens de cette nouveauté, & en bastit une fort belle maison en la rue de la Savaterie, qui appartient aujourd'huy à M. du Val, Conseiller. Depuis, le bonnet ayant changé de forme, lui est toutefois demeuré le nom de* bonnet rond. *Coustume toutefois très-inepte; mesmes que nous reparions nos testes rondes de bonnets quarrez. En quoy l'on peut dire, que par une grande bigearrerie nous avons par hazard trouvé la Quadrature du Cercle; amusoir ancien des Mathématiciens, où ils ne peurent jamais donner atteinte.* ¶ Remarquez que du tems de Pasquier, on appelloit *bonnets ronds* les bonnets quarrés. *M.*

BONNEVOUILLE. Galérien volontaire. De l'Italien *buonavoglia*, qui signifie la même chose. *M.*

BONNYL. Vieux mot qui signifie le *nombril*. Le Traducteur du Traité de Platine, parlant des Langoustes, dans un des chapitres du livre 10. fol. m. 91. *Aucuns les cuisent sur le gril & les suffondissent de poyvrade; mais communément par de-çà se cuisent au four, & leur estoupe l'on le bonnyl avec du coton ou d'estoupes, à cause que ce qu'est dedans ne ysse dehors.* Ant. Oudin, dans son Dictionnaire Italien & François, au mot *bonigoldo*, dit que selon quelques-uns ce mot signifie le nombril. A Metz *bodate* c'est le nombril. Ainsi je m'imagine que *bonnyl*, *bonigoldo* & *boldate* auront été faits de *bonna*, d'où nous avons fait *borne* & ensuite *borne*. Voyez M. Ménage au mot *Borne*. *Bonna, bonnum, bonillum, bonnil. Bonnum, bonillum, bonigoldum. Bonna, bonda, bondetta, bodetta, bodate.* Le Duchat.

BONRAS. Abbaye de l'Ordre de Cîteaux au Diocèse d'Auxerre. De *bonus radius*, selon l'ancienne Chronologie des Abbayes de cet Ordre. *P. J. Add.*

BONS-HOMMES: pour *Minimes*. Maître François, livre 3. chapitre 24. *Pourtant ay-je fait vœu a Saint François le jeune, lequel est au Plessis lez Tours réclamé de toutes femmes en grande dévotion: car il est le Fondateur des Bons-Hommes*, &c. Du Pleix en la Vie de Louis XI. dit que les Minimes ont été appellés *Bons-hommes*, de François de Paule leur Fondateur, que le Roi Louis XI. appelloit *le bon homme*, & que François de Paule les avoit nommés *Minimes*, par humilité, à l'exemple des Freres Mineurs. Voyez *Minimes*. Et c'est aussi la pensée de Pierre de Bonfons, au chapitre 7. du livre 3. de ses Fastes & Antiquités de Paris; où parlant du Couvent des Minimes de Nigeon, fondé par Anne de Bretagne, femme de Louis XII. il en parle en ces termes: *Ces Religieux, ou Hermites, s'appelloient lors* Minimes; *titre fort convenable à cette louable humilité, qui est le fondement & le but de leur régle. Mais le Prieur, ou le plus ancien d'entr'eux, estant fort carressé du Roy Louis,* (C'est Louis XI.) *& par lui appellé son* bon-homme, *on commença indifferemment à leur donner à tous ce titre: si qu'entre le vulgaire on les reconnoist encore plustost par icelui, que par celui de* Minimes. D'autres disent qu'ils ont été ainsi appellés parce qu'on leur donna premierement la Maison du Bois de Vincennes, où ils sont encore à présent; laquelle étoit aux Religieux de l'Ordre de Grammont, qu'on appelloit en ce tems-là *Bons-hommes*. Il y a dans le voisinage de la Ville d'Angers un Prieuré de l'Ordre de Grammont, qu'on appelle encore aujourd'hui *le Prieuré de la Haye aux Bons-hommes*. Camden fait mention dans le Comté de Bukincam, de certains Religieux surnommés *Bons-hommes*: *In ipso collium ad ortum angulo acclivem situm* Asheridge, *secessus olim regius, occupat, ubi Edmundus Cornubiæ Comes, Richardi Romanorum Regis filius, Cœnobium novi tunc temporis instituti, Religiosis,* Bonos-homines *vocant, quos ille primus in Angliam induxit, excitavit: qui cœruleum, ut Fratres Heremitani, induti.* Il est vrai que les Religieux de Grammont s'appelloient autrefois *les Bons-hommes*. Etienne, premiérement Abbé de Sainte Geneviéve, & ensuite Evêque de Tournay, dans son Epître XXI. parlant des Religieux de Grammont: *Hominibus placent, & servi Christi sunt.* Boni-homines *appellantur.* Voyez M. du Cange au mot *Boni-homines*. Outre ces Religieux, les Hérétiques Albigeois se sont aussi appellés *Bons-hommes*; ce qui a été remarqué par M. du Cange au lieu allégué. *M.*

BOQ.

BOQUILLON. Vieux mot qui est le même que *bucheron*, & qui en est apparemment une corruption. Dans la Fable de la Fontaine, Mercure étant venu aux cris de celui qui avoit perdu sa coignée, lui en montra d'abord une d'or qu'il refusa, ensuite une d'argent qu'il refusa aussi. Enfin lui en ayant montré une de bois:

Voilà, dit-il, la mienne cette fois;
Je suis content si j'ai cette derniere.
Tu les auras, dit le Dieu, toutes trois;
Ta bonne foi sera récompensée.

En ce cas-là je les prendrai, dit-il.
L'histoire en est aussi-tôt dispersée,
Et boquillons de perdre leur outil,
Et de crier pour se le faire rendre.
Le Roi des Dieux ne sait auquel entendre.
Son fils Mercure aux criards vient encore;
A chacun d'eux il en montre une d'or.
Chacun eût cru passer pour une bête,
De ne pas dire aussi-tôt, la voilà.
Mercure, au lieu de donner celle-là,
Leur en décharge un grand coup sur la tête. *

BOR.

BORCHET. Mot Messin qui signifie un gros vase d'étain ou de cuivre, qui sert à aller querir à la fontaine l'eau à boire dont on a besoin à la maison. C'est un diminutif corrompu de *broc. Broc, brochet, borchet.* Le Duchat.

BORD. Les Allemans disent aussi *bord.* Et le François & l'Alleman viennent du Latin *orlum*, en y préposant un B; comme à *blesser* de *læsare.* Et *orlum* a été fait d'*ora. Ora, orula, orulum*, ORLUM : d'où l'Italien *orlo.* Dans Ville-Hardouin, page 85. *bordé* se trouve pour *bordé. Assez iot de cels qui loerent que on alast d'autre part de la vile de cele part, où ele nere mie hordée.* D'*orlum*, on a fait le diminutif *orletum* : d'où nous avons fait OURLET. Et d'orula, on a fait *orle*, c'est-à-dire, *bord*, en terme de Blason. *M.*

Dans le Glossaire Germanique de Wachter, au mot *Bord*, on lit les paroles suivantes. BORD, *ora, margo, extremitas. Somner. in Dict. Anglo-Sax.* bord *margo, finis, terminus, ora* : innan bord and ut, *intrà limitem & extrà. Verel. in Ind.* bard, bord *extremitas, margo, ora, Græcis* πέρας, τὸ, *extremum rei, finis, extremitas,* περατόω & περαίνω *termino finio. Quæ nobis possunt esse instar etymi. Synecdochicè dicitur de limbis & lateribus. Gloss. Boxh.* portpleh *bractea. Verel. in Ind.* bord *latera navium suprà aquam extantia.* *

BORDE. Vieux mot, qui signifie *loge, maison, maisonnette, métairie.* Le Roman de Lancelot du Lac : *Vous ne trouverez mes-huy ne bourde, ne maison.* Du Saxon *bord*, qui signifie *maison.* Lindembrog dans son Glossaire, au mot *bortmaget* : MAGET, *hodiè Germanicè* ancilla. BORD, *veteri Linguâ Saxonicâ*, domus. *Ut in epistolâ Alfredi Regis Angliæ, scriptâ ad Wulffigeum Episcopum. Inde* BORDIG oriundus. Spelman : *Appellari videntur* Bordarii, *quòd circa ædes vel hospitium Domini servilia peragebant opera* : BORD *enim Saxonicè* domus, hospitium, *&c.* Coquille question 52. BORDELAIGE *est dit de* borde, *qui en ancien langage François signifie un domaine, ou terrement ez champs, que les Latins disent* fundus. *Et le mot* borde *originellement est une diction Tudesque & Germaine, qui signifie une terre, ou domaine, chargée de revenus de fruits.* Scaliger dans son second Scaligerana : BORDA & VILLARIA *apud Gregorium Magnum sæpius occurrunt. C'est* des bordes & Villiers : *noms fort communs.* BURDA, *c'est une cense apud Gregorium Turonensem.* ¶ En Languedoc ce mot se prend pour une métairie, pour une maison de campagne où on retire les bestiaux. Il me reste à remarquer que les Espagnols appellent un bâtard *borde.* M.

BORDEL. Ces femmes débauchées qui vendent à vil prix l'usage de leurs corps, ont de tout tems accoutumé de loger dans des cabanes ou petites maisons. Il est dit dans le livre 4. chapitre 25. du livre des Rois, que Josias, purgeant le Temple des abominations que l'idolatrie y avoit introduites, fit abattre le petit logis des ruffiens & des femmes débauchées : *Destruxit quoque ædiculas effeminatorum, quæ erant in domo domini; pro quibus mulieres texebant quasi domunculas luci.* Où De Lyra explique *domunculas luci*, par *cortinas ad faciendum prostibula in luco.* Anciennement à Rome les femmes perdues se tenoient aussi dans de petits logemens, en un lieu appellé *suburra*, proche des murs de la Ville, & sous des lieux voûtés, appellés *fornices*; d'où vient le mot *fornication.* Elles se tenoient dans des étables, d'où elles furent appellées *prostibula.* Nonius Marcellus : *Prostibulum, quòd ante stabulum stet, quæstûs nocturni ac diurni gratiâ.* De-là vient qu'on appelle un lieu infame *Bordel*, qui signifie proprement *une petite maison.* L'Auteur de l'Histoire des Normans, livre 7. chapitre 14. dit que *domuncula & bordellum*, sont synonimes; car parlant d'un homme nommé *Sorengus*, qui fut de nuit investi dans une petite maison par un Gentilhomme nommé *Richard de Sainte Scholastique : Protinus*, dit-il, *quidam miles potens, nomine* Richardus de S. Scholastica, *cujus terram devastaverat, domunculam circumdedit cum sua familia. Sorengus verò expergefactus de bordello exiit.* Jean de Meun, au Roman de la Rose, appelle aussi *bordels*, les cabanes des bergers :

Couvertes estoient de genestes,
De feuilles & de rameaux,
Leurs bordels & leurs hameaux.

Et dans les Annales anciennes, en la Description d'un Siége par Charlemagne, les huttes des soldats sont appellées *borderes. Eodem anno verni temporis obsedit dominus Rex Carolus Herisburgo, & Franci sedebant in gyrum per borderes.* Car anciennement en France les petites maisons champêtres étoient appellées *bordes.* L'Histoire de Guesclin, chapitre 46. *Et boutérent le feu par-tout, qu'il ne demeura en estat borde ne maison.* D'où vient le mot de *bordelage*, qui signifie certain droit que payoient les maisons champêtres, & les terres qui en dépendoient. *Casenenve.*

BORDEL. Nous disions anciennement *bordeau* : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot avoit été fait du mot de *bord* & de celui d'*eau*; à cause que les bordels étoient autrefois au bord de l'eau. Cicéron *de Suppliciis, Orat. x. in Verrem : Tametsi in acta* (c'est-à-dire, *au rivage*) *cum mulierculis jacebat ebrius.* Et ensuite : *Ipsam illam ad partem littoris, ubi per eos dies tabernaculis positis castra luxuriæ collocarat.* Suétone en la Vie de Néron, 27. *Quoties ostiam Tiberi defiueret, aut Bajanum sinum prætemavigaret, disposita per littora & ripas diversoria tabernæ parabantur, & insignes ganeæ matronarum institorias operas imitantium, atque hinc inde orantium ut appelleret.* Mais cette étymologie est peu vrai-semblable, le mot de *bordello* des Italiens & celui de *burdel* des Espagnols, n'étant pas moins anciens que le François *bordeau.* Les mots François *bordel* & *bordeau*, viennent donc du Latin-barbare *bordellum*, fait du Saxon *bord*; lequel, comme il vient d'être remarqué, signifie *loge, maisonnette* : les logis des filles de joie étant ordinairement de petits logis, & qui pour cette raison ont été appellés *cellæ* par les Romains : & encore *fornices*, de petites voûtes, d'où est venu

fornicari : & le lieu où l'on mena Sainte Agnès pour être violée, étoit *in fornicibus Circi Agonatis.* M.

Du nombre de ceux qui ont cru que *bordel* avoit été fait du mot *bord* & de celui d'*eau*, est entr'autre, l'Auteur d'une très-belle Lettre qui se trouve dans le tome 6. des Mémoires de la Ligue ; & l'endroit de cette Lettre commence à la page 363. de cê tome 6. où il rapporte plusieurs passages anciens, autres que ceux de M. Ménage, qui font voir qu'en effet les anciens tenoient les filles de joie hors des Villes, & communément sur le bord des rivieres. C'est aussi le sentiment d'Adrien de Valois, page m. 17. du *Valesiana.* Mais lui & les autres de son avis se sont trompés. L'étymologie de M. Ménage est la seule vraie. *Le Duchat.*

Wachter, dans son Gloss. Germ. au mot *Bordell*, confirme aussi le sentiment de M. Ménage. Voici comment il s'exprime : Bordell, *lupanar. Propriè domuncula. Est enim diminutivum ab Anglo-Sax.* bord, *domus. Dicitur autem domuncula, quia loca luxuriæ apud veteres plerumque erant casæ & tabernæ per ripas dispositæ, quòd ex Cicerone & Suetonio probat Menagius. Hinc & ganeones & scorta, & plebs quæque vilissima, cum in iisdem domunculis ad ripas habitarent, videntur dicti* canalicolæ. *Quo concesso, vox Gallica* canaille *rectiùs ab ista hominum fæce quàm à canibus derivatur.* Etienne Guichard, qui veut trouver dans l'Ebreu les étymologies de presque tous les mots, ne manque pas d'en faire venir aussi le mot *bordel*. Il le dérive du verbe פרד *parad* ; mais en donnant à ce verbe une signification qu'on ne lui trouve nulle part ; car il l'interprète *scortari ut mulus, facere opus muli qui non generat, coire eo pacto* ; parce que פרד *pered*, dérivé de *parad*, signifie un mulet. Il prétend donc que de-là s'est fait *bourdeau* en François, que l'on disoit apparemment de son tems, & *burdel* en Espagnol, *bordeel* en Flaman, *bordello* en Italien, le פ ou *p* Ebreu s'étant changé en *b*. Or continue-t'il, comme du mot פרד *pered*, exposé *mulus*, פרד *parad* a été exposé *scortari* ; ainsi on a abusé en François du mot qui se dit des chevaux aux sens de *coire* ; en quoi l'on reconnoît la conformité des Langues ès mots dérivés par mêmes similitudes. Ainsi les femmes de mauvaise vie étoient appellées πῶλοι ἀφροδίτης *pulli veneris* ; & du mot ἵππος *equus*, a été fait ἱπποπόρνη *meretrix*, ἱππίβαμος, *qui meretricio amore debacchatur* ; & de פרד *parad*, πόρνη a pris son origine en Grec pour πόρδη, ד étant converti en ν. Voilà un bel exemple d'une étymologie tirée par les cheveux, & qui n'a pas la moindre vrai-semblance. Il arrive souvent à cet Auteur d'en donner de pareilles ; & la même chose arrivera nécessairement à ceux qui se borneront à une seule Langue pour y trouver les origines des mots. *

BORDELIERE. Sorte de poisson. Rondelet dans son Traité des poissons des Lacs, chapitre 8. *A Lyon, ce poisson s'appelle* bordeliere, *à cause qu'il suit toujours le rivage, qu'on appelle autrement* bord. *Il se prend aux Lacs de Savoye : & pense que c'est celui duquel Aristote fait mention entre les poissons des lacs & rivieres, qui est nommé* ballerus. *M.*

BORDEREAU. Je crois que le *bordereau* a été ainsi appellé parce que ce papier n'est écrit que sur les *bords*, savoir à gauche les especes, & à droite leur valeur. *Le Duchat.*

BORDIEUX. Rabelais, au Prologue du 4[e]. livre : *Force mas, force bordes & bordieux.* C'est un ancien plurier de *bordel*, dans la signification d'une petite maison de campagne. On a dit de même *tieux* pour *tels.* Et en Picardie *fieux* pour *feaux* ou *fideles.* Le Duchat.

BORGNE. Les Italiens disent *bornio*, & les Bas-Bretons *born.* Tous ces trois mots viennent du Latin *orbus.* Les Gloses anciennes : τυφλός, *cæcus, orbus.* Et ils ont été formés en cette maniere : *orbus, orbinus, obnus, bornus, bornius*, BORNIO, BORGNE, BORN. *Orbicus* se trouve dans les Gloses. *Orbicus*, τυφλός. Et *orbus*, a été fait d'ὀρφός : d'où ὀρφανός. Le mot de *borgne* est ancien dans notre Langue. Le Glossaire des Pithous : *oculum erutum habentem.* Borgne. ¶ *Cenitus* se prend pour un borgne, dans la Loi Salique, titre 32. J'ou-bliois à remarquer que *borrengne* en Flaman (*a*) signifie aussi *borgne.* Nicolas Vignier, dans son Sommaire de l'Histoire de France, page 321. en l'année 1321. *Le Roy Philippe, surnommé* le Long, *& par la vieille Chronique de Flandre*, le Borrengne, *qui semble signifier* le Borgne, *étoit bon homme de soy.* M.

BORNE. Limite. Nos anciens François disoient *bonne.* Les anciennes Coutumes de Paris, livre 21. au Titre *De faire bonnage*, ou *De faire partie sans joustisse : Se freres Coustumiers partissoient ensemble, ils porroient bien seignier lor parties de piex ou de pierres ; car ils ne porroient mettre bonnes, ne ne devroient sans joustisse : & se ils mettoient bonnes sans joustisse, ils en feroient l'amende à la joustisse, de chascune bonne 60. sols.* Rodulphus Glaber, livre 2. chapitre 10. *Multi ibi limites, quos alii* bonnas *nominant, suorum recognoverunt agrorum.* Jean de Meun, au Roman de la Rose :

Les terres ensemble partirent,
Et au partir bonnes y mirent.

Ce mot vient de βουνὸς, qui signifie *un monceau de terre.* Les Gloses : Βουνὸς, *tumulus, collis* : parce que les Anciens marquoient les limites des champs par des monceaux de terre, appellés *botones*, & *botontini.* Caseneuve.

Borne. Par corruption, pour *bonne.* Glaber, livre 2. chapitre 10. *Multi enim limites, quos alii* bonnas *nominant, suorum recognoverunt agrorum.* M. Guyet le dérivoit d'*ora, orula, orla, borla, borna*, BORNE. Nos Anciens disoient *bonne* : M. de Caseneuve en rapporte plusieurs autorités : ce qui ne permet pas de douter que *borne* n'ait été fait de *bonne.* M. de Caseneuve dérive *bonna* de βουνὸς, *tumulus, collis* ; parce que les Anciens marquoient les limites des champs par des monceaux de terre appellés *botones*, & *botontini.* Voyez *boutons.* M.

Froissart dit toujours *bondes* pour *bornes* : en quoi il a été suivi par Rabelais, qui au livre 2. chap. 20. parle des *bondes* d'Hercule. On aura fait *bonda* de *bonna.* Le Roman de la Rose :

Et vous souvienne de la bonne
Où trestoute jeunesse tend.

Du reste, M. Guyet pourroit bien avoir rencontré juste dans l'étymologie qu'il donne du mot *bornes* ; puisqu'autrefois nous avons dit *bourdes* pour *frontieres*, qu'on appelloit aussi très-souvent *bonnes* & *bondes*, ainsi qu'on le voit dans Froissart. Le même Froissart, vol. 2. fol. 248. v°. édit. d'Ant. Verard :

(*a*) Non, c'est en François, mais tel qu'il est prononcé par les Flamans.

Sur les frontieres & bourdes de Portingal. Le Duchat.

BORNEYER. M. de la Quintynie : *C'est-à-dire*, aligner, *ou viser d'un œil, pour faire sur la terre une ligne droite, ou une allée, ou un rang d'arbres*, &c. *M.*

BOS.

BOSEC. C'est à Metz un terme d'injure, & il ne se dit que d'un homme. Il y a des Gens qui le dérivent de *bolsec*, qui étoit un nom fort odieux à Metz au seiziéme siécle parmi les Réformés. Je crois que *bosec* vient du Tolosain *buzac*, qui signifie l'oiseau appellé *Milan*. Le Messin *bosec* veut dire proprement une *buze*. Le Duchat.

BOSERE'. Adjectif Messin, synonime de *barbouillé*. C'est comme qui diroit, le visage barbouillé d'une *bouse* de vache. *Le Duchat.*

BOSPHORE. On a appellé de la sorte deux Détroits de la Mer Méditerranée, savoir, le *Bosphore* de Thrace, & le *Bosphore* Cimmérien. Ce nom est Grec, étant formé, selon quelques-uns, de βοῦς, *bœuf*, & de φέρω, *je porte*; ou selon d'autres, de πόρος, *passage*; le π ayant été changé en φ, c'est-à-dire, le *p* en *ph*, ce qui n'est pas extraordinaire. On ne convient pas de la raison pour laquelle on a ainsi appellé le *Bosphore* de Thrace. Les uns disent qu'Io, fille d'Inachus, ayant été changée en vache par Junon, passa ce Détroit, qui de-là fut nommé *Bosphore*. Arrien dit que les Phrygiens ayant reçu une réponse de l'Oracle qui leur ordonnoit de suivre la route que leur marqueroit un bœuf, ils en firent courir un qui se jetta à la mer pour éviter leurs poursuites, & passa ce détroit à la nage. Denis de Bizance dit qu'un bœuf tourmenté d'un Taon se jetta dans le détroit, & le passa. D'autres disent que les Phrygiens voulant passer ce détroit, construisirent un navire à la proue duquel il y avoit une figure de tête de bœuf, & qui apparemment pour cela fut appellé βοῦς, *bœuf*. Un Auteur dit que Byzas, Fondateur de Byzance, jetta un bœuf dans ce détroit, & qu'il le passa à la nage. Un autre prétend que ce nom vient du Taureau que le Roi de Phénicie envoya à Inachus pour Io que les Phéniciens avoient ravie. Pline dit qu'on appelle *Bosphore* cet espace de mer, parce qu'il est si étroit que des bœufs peuvent aisément le passer. Quant au *Bosphore* Cimmerien, on ne voit pas pourquoi il a été nommé de la sorte, si ce n'est peut-être à cause de sa ressemblance au *Bosphore* de Thrace, c'est-à-dire, parce que c'est un canal fort étroit. *

BOSSE. De *pusa*; qui a été fait de φῦσα. φυσάω, *inflo*, φῦσα, *pusa*, *busa*, *bussa*, BOSSE. Du même mot *bussa*, nous avons fait le mot de BUSSE; & celui de BUSSART, de *bussardum*. *Busse* & *bussart*, sont des vaisseaux de vin, courts & gros. De *bussa* on a dit *bussum* par métaplasme; d'où le diminutif *bussellum*, dont nous avons fait *boisseau*, que Budée dans son livre *de Asse* dérive, contre la raison & contre l'analogie, de *Bœtius*. De *pusa* les Latins ont fait *pusula*, & *pustula*. Voyez *pustule*. M.

A Metz on dit *blosse*, dans la même signification, c'est-à-dire, pour une tumeur ou une bosse qui se forme au front lorsqu'on s'y est heurté, ou qu'on s'est laissé tomber dessus. Peut-être de *pulsa*, dit pour *pulsio*, fait de *pellere*. Le Duchat.

BOSSU. Il y en a qui le veulent dériver de *gibbosus*, retranchant la premiere syllabe. Mais parce que *bosse* signifie *enflure*, & que les hommes gras ont le ventre enflé & bossu, je tiens qu'il vient du Latin-barbare *bussus*, qui signifie *gras*. Le Glossaire d'Ansileubus : Bussus, *pinguis obesus*. Il est bien vrai que dans les Gloses qu'on attribue à Isidore, il y a *bassus*, *pinguis obesus*. Mais il est tout certain qu'il y faut lire *bussus*; car dans le Glossaire d'Ansileubus il ne peut y avoir de faute dans l'écriture, parce que les mots de chaque lettre y sont rangés selon l'ordre de la premiere syllabe; ce qui n'est pas observé en celui d'Isidore. *Caseneuve.*

Bossu. Bourdelot le dérive de *gibbosus*, par substraction de la premiere syllabe. Il vient de *bossutus*, Latin-barbare, fait de *bossa*. Voyez *bosse*. Les Wallons appellent un bossu, *dorsu*, de *dorsum*. ¶ M. de Caseneuve le dérive du Latin-barbare *bussus*, qu'il dit signifier *gras*. *Je tiens*, dit-il, *&c.* M.

BOSTANGI-BACHI. C'est le nom de l'Intendant des jardins du Grand Seigneur, & ce nom signifie en effet, *Chef des jardins*. *Bachi* est un mot Turc qui veut dire *Chef*. *Bostangi* est formé de l'Arabe *bostân*, qui veut dire *jardin*, & sur-tout jardin potager & jardin de fleurs. Un jardin d'arbres fruitiers se nomme particulierement *giennah*, en Arabe. *

BOT.

BOT. Voyez *pied-bot*. M.

A Metz on dit que quelqu'un est *bot*, quand il a les joues bouffies de dépit. De *bot*, en la signification d'un *crapaud*, qui paroît toujours enflé. On appelle aussi *bot de vessie*, qu'on prononce *bô-d'-vessie*, une tumeur galeuse, enflée en forme de petite ampoulle ou bouteille. On la nomme aussi *Bosatte*, de *pusa*. Le Duchat.

BOTANIQUE. Partie de la Médecine qui traite des plantes, tant médicinales que potagéres & autres. On sait assez que ce mot vient du Grec βοτάνη, *herbe*; mais il est bon d'observer que βοτάνη vient de βοτὸς, *nourriture*, *mangeaille*, & que βοτὸς vient de βόω, *je nourris*; parce que la plûpart des animaux se nourrissent d'herbes. *

BOTE. Quelques-uns le dérivent de βίτιννα, qui est une espece de chaussure, chez Suidas. Mais Mathias Martinius, dans son *Lexicon Philologicum*, croit que ce mot vient de πυτίνη, qui signifie une espece de bouteille ou de flacon; parce que les botes sont des chaussures longues & larges faites à la façon des bouteilles ou flacons de cuir. Anciennement les botes étoient proprement de gros souliers en forme de brodequin, & qui couvroient une partie de la jambe, dont les Moines se servoient ordinairement. Cæsarius Heisterbachtensis, livre 7. de ses *Histoires Mémorables*, chapitre 39. parlant des souliers d'un Moine, les appelle *boti* : *Mox per eundem nuntium boti viri Dei mittuntur.* A quoi il ajoute ces paroles, qui font voir clairement que c'étoient des souliers : *Eadem verò calceamenta, ob amorem beati viri in tantum venerebatur, ut in castro suo capellam ædificaret, atque eosdem cothurnos ejus altari ligneo, Abbate nostro præsente, includeret.* Le Roman de Guillaume au court nez, décrivant comme il fut fait Moine :

Guillaume firent de ses dras dépoiller,
Errant le font & laver & baigner :
Puis si le firent & rere & reogner,
Vestir le firent & les botes chausser.

Après, il introduit Guillaume même, parlant de ses botes & témoignant que c'étoient des souliers grands & larges :

Que ferai-je s'ils me tollent mes botes,
Qui sont si grands que és piés me sabotent;
A chacun pas les cuit perdre en l'enclostre
Grand peor ai que nes perdre en la boe.

Il n'y a pas long-tems que les botes dont on se sert maintenant pour aller à cheval, ont été ainsi appellées, car je trouve qu'encore du régne de Charles VII. on les appelloit *houses*, & qu'on disoit *houser*, pour *boter*. Enguerrand de Monstrelet, volume 3. *S'en alla houser, & monter sur un très-bon cheval.* Joannes Januensis *in Catholico :* Osa, *quoddam genus calceamenti, ab* os ossis *dicitur; quòd primum de coriis boum osa facta sunt : & quamvis nunc ex alio genere fiant, pristinum tamen nomen retinent; unde* osatus, *osas habens;* osare, *calciare.* De-là vient le mot *houseaux*. Caseneuve.

BOTHNIE. C'est le nom d'une Province de Suede fort avancée vers le Nord, & voisine d'un Golphe, appellé Golphe de *Bothnie*, en Latin *Sinus Bthnicus.* Ce nom vient d'un mot Celtique ou Teutonique qui signifie profond. *Bothn* en Islandois veut dire profondeur. Βαθὸς en Grec signifie la même chose, & βαθὺς, profond. *Boden* en Alleman c'est profond. *Boddi* en Langue Cambrique ou du pays de Galle en Angleterre, veut dire plonger & être plongé. Tous ces mots, selon Wachter, viennent du Celtique *bas*, qui signifie *infrà*, & que les François & les Gallois emploient encore dans le même sens. Le Golphe de *Bothnie* a été nommé de la sorte, parce qu'il s'avance fort profondément dans les terres; & de même la *Bothnie*, parce qu'elle s'avance beaucoup vers le Nord, ou parce qu'elle est située près du Golphe de *Bothnie*. Selon le même Auteur, *Padus*, en François le *Pô*, riviere d'Italie, signifie profond, & a par conséquent la même origine que *Bothnie.* *

BOTTE : Chaussure, pour aller à cheval. Voyez *bouteille.*

BOTTE. Terme d'Escrime; comme quand on dit *pousser une botte*. De l'Italien *botta*. Les Italiens disent *una bella botta*, pour dire, *une belle botte.* ¶ *Pello, pulsus, pultus, pulta, bulta, butta, botta,* BOTTE. *M.*

BOTTE. Vieux mot qui signifie *crapaud :* témoin cette façon de parler proverbiale, *plus enfle qu'une botte*. On dit encore à présent en Champagne *un bot*, pour un *crapaud;* & en Dauphiné, pour une espece de petits crapauds. Les Italiens disent aussi *una botta* en cette signification. Je ne sais s'ils ont pris ce mot-là de nous, ou si nous avons pris notre *botte* d'eux. Il y a apparence que c'est notre mot qui est l'original, & qu'il est vieux mot Gaulois. Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe, *buffo* est interprété par *bots*. De *botte*, on a fait le diminutif *botterel*, qui se trouve plus souvent que *botte*. Hugues de Méry, au Tournoyement de l'Antechrit, parlant de la pierre crapaudine :

Mais celle qui entre les yeux
Au Botterel croist, est plus fine;
Qu'on seult appeller crapaudine.

Le Roman de Lancelot du Lac : *bottereaux & serpens*, &c. Caninius dans ses Canons des Dialectes, à la lettre ρ, dérive l'Italien *botta* du Syriaque *tabo*, par inversion; ce qui est assez ordinaire dans la formaison des mots. Ainsi d'*Ilerda* on a fait *Lerida*, &c. Le Syriaque *tabo* vient, selon Caninius, de l'Ebreu צב *tsab*, qui a été formé du verbe צבה *tsabba*, qui signifie *s'enfler*. Mais j'apprens de M. Bochart que *tsab* en Ebreu ne signifie point *un crapaud*, mais une sorte de lésard particulier à l'Arabie; & que *tsab* ne fait point en Syriaque *tabo*. Caninius ajoute que du Syriaque *tabo* les Espagnols ont fait *sapo*. M.

BOTTE de foin ou de paille. On dit en Basse Normandie *botte* & *botteau* indifféremment. M. Bourdelot dit que Le Bon le dérive de *Botellus*. Il ajoute qu'il faut écrire *bosle*, & qu'il vient de *bostellus*, qui se trouve dans ce passage des Archives de Saint Bertin qu'il cite : *De tribus bostellis frumenti super D. Manasserum*, &c. & il tourne, dit M. Bourdelot, le même mot par *boistiaux*. Dans le petit Lexicon *Britannico-Latinum*, produit par Boxhornius, *Botwm* est interprété par *fibula, suffibulatorium, globulus.* S. Add.

On a dit aussi *botte* de vin, pour une certaine mesure de vin, ou pour certain vaisseau où l'on met le vin. Rabelais, livre 1. chapitre 37. *L'estomac creux comme la botte de Saint Benoît.* Il entend une tonne de prodigieuse grandeur, qui est à Bologne dans un Couvent de Bénédictins. Le même Auteur, livre 5. chapitre de l'Isle de Cassade, qui fait le 10. dans l'édition de 1711. a dit *botte* de chapeaux, dans le sens d'une *pile* ou d'une *bale* de chapeaux des plus communs dans les boutiques de cette Isle. *Le Duchat.*

BOTTEREL. Voyez *botte*. M.

BOTTINE. Voyez *bouteille*. M.

BOU.

BOUC. De *buccus*. La Loi Salique, Titre 5. §. 3. *Si quis buccum furaverit, DC. den. culpabilis judicetur.* Dans Grégoire de Tours, livre 9. chap. 23. le bouc est appellé *buccus olidus*. Caseneuve.

BOUC. De *buccus*. La Loi Salique, Titre 5. §. 3. *Si quis buccum furaverit.* Grégoire de Tours, livre IX. de son Histoire, chapitre 23. *Bucio valdo Abbate postposito; ferebant enim hunc esse superbum; & ob hoc à nonnullis buccus validus vocitabatur.* Sur lequel endroit M. de Hauteserre a fait cette Note : *Buciovaldus Abbas dictus est* Buccus validus, *vel potiùs* Buccus olidus. Buccus, *idem quòd* hircus; *quod animal est gravè & malè olens.* Le P. Labbe, dans la 2. part. de ses Etymologies Françoises, au mot *bouquin*, improuve cette correction. *M.*

Le François *bouc*, & le Latin-barbare *buccus*, viennent de l'Alleman *bock*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

BOUCAHU. On dit à Angers qu'une fille a été boucahu, quand elle n'a point dansé au bal. Et cette façon de parler vient de ce qu'il y avoit autrefois à Angers une femme de ce nom qui gardoit des siéges pour le Sermon dans l'Eglise des Cordeliers. Cette femme vivoit il y a plus de 60. ans. Je l'ai vu souvent dans ma jeunesse faisant cet exercice de Gardeuse de chaises. M. Bernier, de Blois, homme célébre par son Histoire de Blois, & par son livre de l'Histoire des Médecins, a employé cette façon de parler dans un Poëme qu'il fit autrefois dans sa jeunesse, intitulé *le Bal de Blois :*

Dansent l'une à dia, l'autre à hu;
Et personne n'est Boucahu.

On

On dit à Paris d'une fille qui n'a point dansé au bal, qu'elle a été capot; qu'elle a été bredouille. La premiere façon de parler a été prise du Jeu de Piquet, & la seconde, du Jeu du Tric-trac. *M.*

BOUCAN. On appelle ainsi à Paris & à Marseil un méchant bordel. Peut-être de *buccus*, comme *lupanar* de *lupa*. M.

Je crois que ce lieu est ainsi appellé parce qu'on y étale la chair humaine, comme dans les *boucans* des Sauvages de l'Amérique. *Le Duchat.*

BOUCANER, BOUCANIERS. Olivier Oexmelin, dans son Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, tome 1. chapitre 12. *Certains Indiens naturels des Antilles, nommés* Caraibes, *ont accoutumé, lorsqu'ils font des prisonniers de guerre, de les couper en pieces, & de les mettre sur des manieres de clayes, sous lesquelles ils font du feu. Ils nomment ces clayes* barbacoa, *& le lieu où elles sont*, boucan; *& l'action* boucaner, *pour dire, rôtir & fumer tout ensemble. C'est de-là que nos Boucaniers ont pris leur nom : avec cette différence, que les uns font aux animaux ce que les autres font aux hommes. Les premiers qui ont commencé à se faire Boucaniers, étoient habitans de ces Isles, & avoient conversé avec ces Sauvages. Ainsi par habitude, lorsqu'ils se sont établis pour chasser, & qu'ils ont fait fumer de la viande, ils ont dit* boucaner de la viande; *& ont nommé le lieu* boucan; *& les acteurs* boucaniers, *dont ils ont aujourd'huy le nom.* M.

BOUCASSIN. Sorte de toile. Les Venitiens, selon le témoignage de M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes, au mot *buca*, appellent *bocassino* ce que les autres Italiens appellent *bucherame*, c'est-à-dire, *du bougran.* Voyez *bougran.* Ce mot *boucassin* est fort connu en Anjou. Les Espagnols disent *bocaci.* M.

BOUCHE. Ce mot vient du Latin *bucca.* Le Pere Pezron, tire l'un & l'autre du Celtique *boch.* *

BOUCHE de foin, de paille. Synonyme de *botte*, en la même signification. C'est le simple de *bouchon* à bouchonner. *Le Duchat.*

BOUCHE'E. De *buccata*, ou *buccea. Bucca, bocca, boccata*, BOUCHE'E. *Buccea* se trouve dans une lettre d'Auguste à Tibére, rapportée par Suétone, en la Vie d'Auguste, chap. 76. *Ne Judaeus quidem, mi Tiberi, tam diligenter sabbathis, id jejunium servat, quàm ego hodie servavi, qui in balneo demum post horam primam noctis duas bucceas manducavi.* M.

BOUCHER. Il y a apparence qu'ils sont ainsi appellés, parce qu'ils vendent la viande pour la bouche des hommes. Mais il semble d'ailleurs, que ce mot est formé de *buzerius*, qui signifie même chose. Au liv. 3. tit. 36. *Constitutionem Siculorum vel Neapolitanarum : Buzerios autem, & piscium venditores, qui vita hujusmodi necessaria subministrant.* Turnébe, liv. 26. de ses Adversaires, ch. 15. *Nos lanionibus à* bucca *nomen imposuimus, &* buccarios *vocavimus.* Caseneuve.

BOUCHER. Turnébe, liv. XXVI. de ses Adversaires, chap. 15. le dérive de *bucca*, à cause que les Bouchers coupent la viande par morceaux : *Sic nos lanionibus à* bucca *nomen imposuimus, &* Buccarios *vocavimus.* Charles de Bovelles dit à peu près la même chose : BOUCHE, *à bucca : à qua &* BOUCHER, *&* BOUCHERIE : *qui ea parant quæ pertinent ad buccam alendam.* M. de Caseneuve est du même avis. *Il y a apparence*, dit-il, *&c.* Les Latins, pour cette raison, ont appellé les Bouchers *carnifices; à carne facienda.* Adalbéron, dans son Poëme à Robert, Roi de France :

Non sunt carnifices, caupones, necne subulci :

Et les Espagnols, *carniceros.* M. Lancelot le dérive du Grec βουθύτης, *boum mactator :* & le P. Labbé, *à bovina, seu bubula, carne.* Les Italiens disent *beccaro*, & *beccaio.* Papyrius Masso, liv. 3. de ses Annales : *Itali quidam Hugonem humili genere natum scripsêre, seu ignorantiâ, seu odio. Dantes poëta illum Parisiensis beccai filium fuisse canit : quæ vox* lanium *sonat.* M. Ferrari, au mot *Becco*, dérive *beccaio* de *vervex*, en cette maniere : *Vervex, vervece, berbece, berbeco, becco,* BECCAIO.... *A vervecibus dicti sunt* beccai, *propterea quòd fermè caro vervecina atque agnina in macello prostaret; quamvis bubula & vitulina, sed parciùs, cederetur.* Il ajoute : *Nisi* bouc, *è bock, à* buccula, *vel* bucero *armento, factum dicamus, unde* BUCCARO, *&* BECCARO. Quoiqu'il en en soit, de *buccarus* nous avons fait BOUCHER; & de *buccarellus*, BOURREAU. Voyez *bourreau.* J'oubliois à remarquer, que M. de Valois l'aîné dérivoit BOUCHER de *bouc.* M.

BOUCHER : en la signification d'*obturare.* L'origine de ce mot, en cette signification, est si peu connue, qu'aucun de nos Etymologistes n'en a fait mention. Les Grecs ont dit βύειν dans la même signification : Et en attendant mieux, je deriverai ici ce mot François de ce mot Grec. Βύω, *buco, bucare*, BOUCHER. On aura fait *buco* de Βύω. comme *specus* de σπέος, & *aqua* d'*ἄα*. Hésychius : ἄα, συστημα ὕδατος. M.

Rabelais a dit *boucler;* dans la signification d'*obturare*, liv. 3. ch. 9. *Si de mal-encontre, n'estoient tous les trous fermez, clus & bouclez;* car c'est ainsi, & non *bouchez*, qu'on lit dans l'Edition de 1626. qui est une des meilleures. Ce qui me fait croire qu'effectivement *boucher*, en cette signification, vient de *buccare*, comme *boucler* de *bucculare.* A Metz, nous appellons *bouche* de paille, ce qu'ailleurs on appelle une *botte* de paille; & par-tout en France, un *bouchon* de paille, est une petite *botte* de paille, destinée à *boucher* quelque trou. A Metz encore, les *bouchons* de cabaret ne sont souvent qu'un petit *bouchon* de paille, fiché au bout d'un bâton, & mis sur la porte du lieu. Ce qui fait que je ne doute pas que *boucher*, dans la signification d'*obturare*, n'ait la même origine que *bouche* ou *bouchon*, dans la signification d'une petite *botte* de paille, & que *bouche* ne soit un diminutif de *botte.* Le Duchat.

BOUCHON de cabaret. Peut-être de *buxus. Buxus buxi, buxicius, buxicio buxicionis*, BOUCHON. *M.*

Il vient de bouche, dans la signification de *botte* de paille, parce qu'une poignée de paille sert souvent de *bouchon* à un petit cabaret. *Le Duchat.*

BOUCLE. Le Dictionnaire manuscrit de Jean de Garlandie, composé il y a plus de 500. ans : Plusculariі *sunt divites per plusculas suas, &* lingulas, *& mordacula.* Où la Glose, qui n'est guére moins ancienne que le texte, ajoute : *Plusculari, Gallicè* boucliers. Plusculas, *Gallicè* boucles : *ab hoc nomine* plusculus, la, lum; *quod est*, aliquantulùm plus. Lingulas *est diminutivum hujus nominis* lingua; *id est*, ardillon. De sorte que delà il n'est pas mal aisé de juger, que par le chan-

gement de la lettre *P* en *B*, nous avons formé *boucle* de *plusculа*. Dans Nicétas, en la Vie de l'Empereur Manuel, au liv. 2. βέκλα signifie *une boucle*. Mais Meursius, dans son Glossaire Grec-barbare, tient que ce mot est purement François Βέκλα, *buccula*, *fibula*; *ex Gallico* boucle. *Caseneuve*.

Boucle. M. de Caseneuve le dérive de *plusculа*: qui se trouve, dit-il, en la même signification, dans un Dictionnaire manuscrit d'un Jean de Garlandie, composé il y a plus de 500. ans. Voyez sa remarque. Il vient de *bucula*; comme bouclier de *bucularium*. *Bucula scuti*, c'est l'anse du bouclier. Tite-Live (a): *Neminem totis mox castris quietum videres: acuere alii gladios; alii galeas, buculasque scutorum*. Les Gloses d'Isidore: Angia, *ferrum buculæ scuti*. Ancile, *scuti bucula intus, quæ ab intus tenetur*. Dans les Miracles de S. Benoist de Tortarius, pag. 395. de la seconde partie des Actes des Saints de l'Ordre de S. Benoist: *buculam clypei, quo sinus tegebatur adversarius*. Voyez le Président Fauchet, en son Traité de la Milice. 2. ch. 1. Les Grecs modernes ont usé du mot de βέκλα, qu'ils ont fait de *bucula*. Nicetas Choniates: τρεγαίτιον. ἤτοι βέκλα. Voyez Meursius, & M. du Cange, dans leurs Glossaires du Grec-barbare. Touchant les boucles des casques; voyez aussi M. Gassendi, dans la Vie de M. Peyresc, liv. 5. ann. 1635. *M.*

Rabelais, liv. 5. ch. 41. *En icelle estoient quatre boucles ou pertuis, en chascune desquelles estoit fixément retenue une boule vuide.* Dans ce passage, *boucle*, synonyme de *pertuis*, semble venir non de *bucula*, fait de *bos*, mais de *buccula*, diminutif de *bucca*. Un Auteur moderne prétend que *buccula*, c'est proprement *umbo*, le centre du bouclier. On voit en effet sur d'anciens boucliers la tête de Méduse, la *bouche* ouverte, comme pour dévorer; & ce pourroit bien être cette bouche qu'on auroit appellée *buccula*. La *boucle*, qui a aussi la figure d'une *bouche* ouverte, pourroit bien avoir la même origine. Voyez l'Histoire Littéraire, Novembre 1726. tom. 3. pag. 198. *Le Duchat*.

BOUCLIER. La partie du milieu des boucliers, est appellée en Grec ὀμφαλὸς, c'est-à-dire, *nombril*; & en bon Latin *umbo*. Les Gloses: ὀμφαλὸς ἀσπίδος, *umbo*: & en Latin-barbare *buccula*. Un autre Glossaire: *Buccula*, ὀμφαλὸς. De sorte que, comme ὀμφάλιον dans Suidas, & *umbo* chez les Poëtes, signifient le bouclier tout entier, par métonymie, c'est-à-dire, prenant la partie pour le tout: de même nous avons pris *buccula*, pour tout le bouclier, & nous en avons même formé le mot de *bouclier*. Meursius, en son Glossaire Grec-barbare, comme nous venons de voir, explique le mot βέκλα. par *buccula*, & *fibula*: & il rapporte ensuite ces lieux des Gloses d'Isidore: Angia, *ferrum bucula scuti*. Ancile, *scuti bucula*. Mais en ces deux sens, *bucula* ne signifie point *boucle*, mais cette partie de l'Ecu, appellée *umbo*, & ὀμφαλὸς. *Caseneuve*.

Bouclier. Voyez *boucle*. M.

Les Allemans appellent *buckel*, une bosse, & tout ce qui ressemble à une bosse. C'est proprement une petite colline, comme étant un diminutif de *backe* colline, qui vient du verbe *bügen* courber, rendre convexe: mais il se dit métaphoriquement d'une bosse, parce qu'une bosse est sur le dos comme une monticule; & non-seulement d'une bosse, mais encore des autres choses qui sont élevées en maniere de bosse ou de petit tertre. De là vient que les Gallois, autrement les habitans du pays de Galle en Angleterre, appellent *bucel* une pustule, un tubercule sur la peau. Les Anglois appellent *buckle* une boucle, parce qu'elle est convexe en forme de bosse. *Buckel* & *pockel* en Alleman, c'est une boule, *buckel in Schil*, la partie la plus élevée d'un bouclier. Le Latin-barbare *buccula*, dans le Glossaire de M. du Cange, signifie la même chose. De cette partie du *bouclier*, on a nommé ensuite le bouclier tout entier. Les Francs l'ont appellé *buccelere*, les Flamans *beukelaar*, les Anglois *buckler*, les François *bouclier*, les Islandois *buklari*, les Cambriens ou Gallois *buccled*. La Glose *Antique-Theotisca*, que rapporte Junius, dans ses Observations sur Willerame, pag. 123. explique *bukelere* par *pelta*, *parma*. Verelius *in Ind.* explique *bucklari*, par *scutum ligneum, Ferro munitum*. Junius regarde ces mots comme composés de *bocken-leer*, c'est-à-dire, *cuir de bouc*, parce que c'étoit principalement de cuir de bouc qu'on couvroit autrefois les boucliers. C'est ainsi que le Latin *scutum*, est dit du Grec σκῦτος, c'est-à-dire, peau. Mais il est beaucoup plus vraisemblable que le *bouclier* a été ainsi appellé de sa partie bossue, de même que le Latin *umbo* a signifié quelque chose d'élevé & d'éminent, avant que de signifier un bouclier. C'est ce que Scaliger sur Varron, montre plus au long. Ainsi le Latin *buccularius* est proprement un faiseur de boucliers, & non pas un faiseur de casques, comme les Sçavans l'interprétent d'ordinaire. Verelius *in Ind.* explique *buklara* par *Fabri clypeorum*. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Buckel*. *

BOUCON. De l'Italien *boccone*, fait du Latin *bucca*. M.

BOUDER. Dans le Bas-Languedoc on dit *boutigna* en la même signification; & les Italiens disent *abbotinarsi*, pour dire *se mutiner*. M.

Bouder, à Metz, c'est mentir. Je crois que ce mot Messin signifie proprement exagérer, grossir les objets. C'est une métaphore prise du *bot* ou crapaud, qui est toujours enflé, comme le sont les faits de celui qui *boude*. Le Duchat.

BOUDETTE, qu'on prononce *bodatte*. Mot Messin, qui signifie, tantôt le *bouton* qui arrête & fixe la roue d'un rouet à filer, & tantôt le *nombril*. Dans la derniere signification, il vient de *botus*, d'où *botulus*, dont nous avons fait *boudin*, & *botellus*, d'où nous avons fait *boyau*; le nombril étant formé d'un boyau qui se noue. Et parce que le bouton du rouet a quelque ressemblance avec le nombril, & que d'ailleurs, il est dans le centre de la roue, comme le nombril dans le milieu du ventre; de-là le mot Messin *boudette*, dans la signification de ce bouton de roue. *Botus*, *bota*, *botella*, *boudette*. On a dit autrefois *boudine* & *boutine*, dans la signification de nombril: ce qui me persuade que l'un & l'autre de ces mots, de même que le Messin *boudette*, pourroient bien venir du mot Celtique *bod* extrémité, profondeur, duquel aussi nous avons fait *bout*, & les Allemans *boden*. Le Duchat.

BOUDIN. M. de Saumaise *de Trapezitico fœnore*, pag. 449. le dérive de *botulus*. Bodinos *Galli*

(a) Livre 44. chap. 34. La citation n'est pas fidéle. Il y a: *Alii galeas buculasque, scuta alii loricasque tergere*. *Buccula* est là *pars cassidis*, & non pas *scutum*, ainsi que du Cange l'a cru, d'après Ménage, qui a cité le passage dans sa premiere édition.

nominant depravatâ voce ex Latina botulos, *quasi* bodilos. *Nam L. & N. sæpe confunduntur.* Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, & Nicot, au mot *boudin*, disent la même chose. *Budellus* se trouve dans S. Bernard, au chap. 58. *de Interiori domo: Dicito ergo mihi quid debeo facere, & quomodo possim gulam continere, ne tam parvi budelli servus efficiar.* Voyez *boiau*. M.

B O U E. Fange. Budée le dérive de βαζύας, ou de βόρβορος; & Sylvius, de πύος, *pus*. M. Bochart, dans son livre des Animaux de la Bible, part. 1. liv. ij. chap. 57. pag. 706. le dérive de *buda*. Voici ses termes : Buda, *propriè est* ulva. *Donat in lib.* 2. *Æneid. v.* 135. U L V A M dicunt rem, quem vulgus *budam* vocat. *Hinc Epigramma vetus :*

> Ut devota piis clarescant lumina flammis,
> Niliacam texit cerea lama budam.

Inde factum, ut buda *primò* palustrem uliginem, *deinde etiam lutum quodvis significaverit ; unde lutum Gallicè* boue ; *& apri volutabrum* bauge, *id est* budia. L'opinion de M. Bochart est réfutée par M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *buda*, en ces termes : B U D A, storea. *Gloss. Cameronense :* B U D A, stramentum lecti de biblo, *id est*, papyro. *Gloss. Lat. MS. Regium, Cod.* 1013. *& Papias :* Buda, storia, *ubi legendum* storea. *Servius ad 2. Æneid.* U L V A M dicunt rem quam vulgus *budam* vocat. *Pelagius, libello* 10. *num.* 76. Videns autem Ægyptius vestitum mollibus rebus, & budam de papyro, & pellem stratam sub ipso. *Perperam igitur inde nostrum* boue, *id est, lutum, accersit vir doctus.* Les Flamans appellent de la boue *broue :* & ils appellent *Brouebourg*, la ville de Bourbourg, qui est comme qui diroit, *ville de boue*. M.

Ce mot s'écrivoit anciennement *boë*, comme le patois Messin appelle une fosse. *Boue*, pour fosse, tombeau. L'ancienne Chronique de Flandre, ch. 57. *Si luy prit talent de boire : & tantost ala en une boue bien froide, & beut d'un vin aussi froid que glace.* Et Monstrelet, tom. 1. ch. 88. fol. 101. b. de l'édition de 1512. *Plusieurs hommes & femmes, petits enfans, avec foison de bestial que on avoit retrait ès bouës & ès celiers, furent perilz piteusement.* En ce dernier passage, *boüe* est un caveau vouté ; auquel sens le patois Messin appelle aussi *boüe* un tombeau, & *boüe d'eau* une fosse où il y a de l'eau ; & ce mot vient de l'Alleman *bogen*, qui répond au François *arc*, parce que l'arc est courbé. *Le Duchat.*

BOUET. On appelle ainsi un trou, dans l'Anjou & dans le Maine. On dit *une bouette* en Basse-Normandie. *Bouet* a été fait de *bucetum* ; & *bouette*, de *buceta* ; qui ont été faits de *bucca*. Voyez ci-dessous *buée*. M.

B O U F F A G E. Bribes, de quoi rassasier sa faim. Rabelais, liv. 3. ch. 23. *Pourquoy par testament ne leur ordonnoit-il au moins quelques bribes, quelque bouffage, quelque carreleure de ventre, aux pauvres gens qui n'ont que leur vie en ce monde.* *Bouffage*, c'est-à-dire, *bouchée*, ou de quoi se donner par les joues, de quoi s'enfler les joues. De *buccagium*, fait de *bucca*. Voyez *bouffer*. Le Duchat.

BOUFFER. Nicot : B O U F F E R, *est un verbe duquel le François n'use guéres, que par métaphore. La propre signification est* souffler à puissance d'haleine & à joues enflées ; *en laquelle le Languedoc l'usurpe ordinairement ; disant*, Lou vent bouffe ; Bouffar lou potaige, *quand il est trop chaud ; &* boufar lous dets, *quand on a grand froid aux doigts. La métaphore en est pour la renflure des joues, quand on bouffe quelque chose. Ainsi dira le François*, Tu bouffes, *c'est-à-dire, tu te despites ; &* Tu bouffes de courroux & de maltalent ; Totus stomacho atque irâ turges : *parce que quand aucun est despité, ou corroucé, il renfle les joues, comme fait celui qui bouffe & souffle quelque chose : laquelle raison de métaphore est suivie au mot* bouffy, *qui signifie eslevé en tumeur & enflé.* B O U F F E R vient de *bucca*, qui signifie, la bouche. *Bucca, buccare, buffare,* B O U F F E R : par le changement du C en F. Voyez mon Discours du Changement des Lettres. *Bouffer*, c'est *ore vehementer flare*. De *buffare*, on a fait *buffata* ; d'où nous avons dit *bouffée*. De *bucca*, on a dit *boca*, & ensuite *bofa*. De *bofa*, les Espagnols ont fait *bofes*, pour dire, le poumon ; & *bofeton* & *bofetada*, pour un soufflet qu'on donne sur des joues enflées ; & de-là, le mot *bouffon*. Voyez *bouffon*. Au lieu de *buffare*, on a dit par métaplasme *buffire, buffitus* ; d'où les mots François B O U F F I R, & B O U F F I. *M.*

B O U F F E R. Ce mot est un de ceux qui sont l'ouvrage de la nature, plutôt que de l'institution des hommes. Ainsi il n'est point nécessaire de le dériver de *bucca*. Les Anglois disent de même par onamatopée, *to puff*, souffler, bouffer, s'enfler ; *to buff and puff*, haleter, souffler, comme une personne qui est presque hors d'haleine ; *puff* une bouffée de vent. *Puffen* en Alleman signifie souffler, enfler, bouffer ; & par metonymie, se mettre en colére. Ecoutons Wachter, sur ce mot dans son *Gloss. German.* Voici ses paroles : P U F F E N, *flare inflare, sufflare. Verbum naturale magis quàm institutum, & ab ipso spiritu, dum efflatur, productum. Belgis* poffen *&* puffen, *est sufflare*, in t'vier poffen *sufflare ignem*, boffe *bucca, quia inflata,* poffer *thraso, homo ventosus, tumidus externè, intus inanis. Gallis* bouffer *est inflare, sufflare*, bouffi *inflatus. Italis* buffa *spiraculum cassidis, imò etiam ventus & aura apud Dantem, & hinc* buffitare *sufflare. Hispanis* bofes *pulmones, quia spiritum reciprocant, aut respirationi inserviunt. Quanta sit hujus verbi antiquitas, ex omnium etiam vetustissimarum linguarum derivatis colligitur, quæ certè non aliorsum meliùs quam ad hunc fontem reducuntur. Græcis* βοῦβων *est inflatum quid, ut inguen, & tumor inguinum ; Latinis* bubo *pustula*, bufo *rana inflata ; turgentibus buccis ;* Saccibuces, *qui buccas naturaliter tumidas & inflatas habent, vox Arnobio prodita, & Salmasio explicata in Pallio Tertulliani. Huc etiam spectant* buffones *medii ævi, veteribus ita vocati, quasi sufflones, quod buccas inflarent in convivio, alapis excipiendis, ut validiùs sonarent. Inde Gallis remansit* bouffon, *Italis* buffone, *pro scurra, quia scurræ turgentibus genis aliorum alapas excipiebant, quod ex Juvenale, Martiali, Tertulliano, Arnobio, Procopio, aliis, fusè demonstrat Ferrarius in Orig. Ling. Ital. pag.* 72. 73. *Quamvis iidem ab alapis quoque ita denominari possint ut postea ostendam. Ferrarius cunctorum originem ducit à Latino* bufare, *h. e. sufflare. Sed cùm hoc verbi apud scriptores Latinos nusquam occurrat, frustra in honorem Latinæ linguæ fingitur radix quæ antiquiori idiomati propria est. Nobis inde efflorvit* Pfeiffe *tibia, quia inflatur*, pfifferling *fungus, boletus, ob rationes supra dictas in loco.* Il me paroît que ce passage donne une idée juste du mot *bouffer*. *

B O U F F I. Voyez *bouffer*. M.

B O U F F O N. Les Italiens disent de même

buffone, & les Espagnols *buffon*. Caninius, dans ses Dialectes, à la lettre Φ, dérive l'Italien *buffone* de *bubo*, en changeant B en F, comme en *bifolco*, de *bubulcus* : Et il croit qu'on a dit *bouffon* de *bubo*, de même que les Grecs ont dit σκώπτειν, ἀπὸ τῆς σκώπων. Σκῶπες sont des oiseaux du genre des chathuans. Caninius se trompe. L'Italien *buffone*, comme l'Espagnol *bufon* & le François *bouffon*, a été fait de *buccone*, ablatif de *bucco*, fait de *bucca*. Les Gloses anciennes : *Buccones*, παράσιτοι βουκκίωνες. Voyez ci-dessus *beffer*. ¶ *Bufones* se trouve dans le chapitre unique *de Vita & Honestate Clericorum in Sexto*, *tom.* 1. *chap.* 1. *lib.* iij. *Joculatores*, *Joliardos*, & *Bufones*, *qui Clericalis Ordinis dignitati non minimùm detrahunt*, *si vel per annum artem illam ignominiosam exercuerint*, *vel tempore breviori*, *ter moniti non resipuerint*, *carent omni privilegio Clericali*. M. de Saumaise sur Tertullien *de Pallio*, pag. 298. *Scurras*, &c. bufones *hodie vocamus* : *atque ita Veteribus vocabantur*, *quòd buccas inflarent in mimo alapis accipiendis*, *ut validiùs sonarent*, *Adamantius Martyrius* : Bufo, ὁ φυσίγναθος. *Aliter buccas inflabant* οἱ καυχηταὶ & *Thrasonidæ*. *Persius* :

Hîc mendosa cavi spirant mendacia folles.

Hinc saccibucces Arnobio, *qui buccas naturaliter tumidas & inflatas habent*. *Græci* ἀσκογνάθους *vocant*. *Hoc modo scurræ etiam* bufones, *hoc est* φυσίγναθοι *dici possunt*, *inflati nimirum & jactanticuli & futiles*. M.

Quelques-uns dérivent le mot *bouffon*, d'une fête, qui fut instituée au pays Attique par le Roi Ercelée, à l'occasion d'un Sacrificateur, nommé *Buphon*, lequel après avoir immolé le premier bœuf sur l'autel de Jupiter Polien, ou Gardien de la Ville, s'enfuit sans sujet si soudainement, qu'on ne le put arrêter, ni le trouver, laissant la hache & les autres ustenciles du Sacrifice par terre. On les mit entre les mains des Juges pour leur faire leur procès ; & ils jugérent la hache criminelle, & le reste innocent. Toutes les autres années suivantes, on fit le sacrifice de la même sorte. Le Sacrificateur s'enfuyoit comme le premier, & la hache étoit condamnée par des Juges. Comme cette cérémonie & ce jugement étoient tout-à-fait burlesques, on a appellé depuis *bouffons* & *bouffonneries*, toutes les autres momeries & farces qu'on a trouvées ridicules. Cette histoire est rapportée dans Cælius Rhodiginus, liv. 7. ch. 6. On sent assez le ridicule d'une pareille étymologie. La véritable est celle que donne M. Ménage, après Saumaise, savoir que *bouffon* vient du Latin *buffo*, nom que l'on donnoit à ceux qui paroissoient sur le théatre avec des joues enflées pour recevoir des soufflets, afin que le coup faisant plus de bruit, fît rire davantage les Spectateurs. Vossius est du même sentiment, & dit que *bouffer*, signifioit autrefois *enfler* & *souffler* : d'où vient qu'on dit, *bouffi* d'orgueil, que les habits *bouffent*, & une *bouffée* de vent. Voyez ci-dessus, au mot *Bouffer*.*

BOUGE. C'est une petite chambre, ou pour mieux dire, la décharge d'une plus grande chambre. Ce mot doit venir de l'ancien Teotisque. Vitus Amerbachius, dans ses Notes sur la Constitution de Charlemagne, dit que *bau*, en Alleman, signifie *édifier*. Et Isaac Pontanus, liv. 1. *de ses Origines Françoises*, dit qu'en vieux Alleman *bo*, signifie *habiter*, & *habitation* ; & qu'encore en Langue Danoise, *boe* signifie *habiter*. Caseneuve.

BOUGE. De *bucum* ; c'est-à-dire, *un trou*. *Bucum*, *bugum*, BOUGE. Voyez *bouet*. M.

Ce mot vient de l'Alleman *bogen*, qui veut dire un *arc*. Les *bouges* des maisons étoient autrefois bâtis en forme de voute *Le Duchat*.

BOUGEOIR. Petit chandelier, qui a un manche, une queue, ou un anneau, pour le porter à la main. Ce mot est formé de *bougie*, parce qu'on y met une *bougie* dans ce petit chandelier. Voyez ci-dessous *Bougie*.*

BOUGER. De l'Alleman *vogen*, qui a signifié premiérement *voguer*, & ensuite *se mouvoir*. *Bewegen*, c'est-à-dire, *remuer* : *bewegung*, *mouvement*. M.

BOUGETTE. Une petite bourse. Ce mot nous reste de l'ancien Langage Gaulois. Festus : Bulgas *Galli sacculos scorteos appellant*. Caseneuve.

BOUGETTE. De *bulgetta*, diminutif de *bulga*, mot Gaulois. Festus : BULGAS *Galli sacculos scorteos appellant*. Scaliger sur cet endroit de Festus : *Adhuc Galli nomen retinent*, *sed* ὑποκοριστικῶς, BULGETAS. L'Onomasticon Grec-Latin : *Bulga*, ἱππόπηρα. Nonius Marcellus : BULGA *est folliculus omnis* : *quam & crumenam Veteres appellàrunt* : *& est sacculus ad brachium pendens*. Lucilius & Varron se sont servis de ce mot. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, & Pasquier, VIII. 2. *M*.

Selon Nicot, le couvercle de la *bougette* étoit courbé en forme d'arc, comme le couvercle du bahu, lequel mot *bahu* vient constamment de l'Alleman *bogen*, qui signifie un arc. Ainsi il y a apparence que *bougette* vient du même mot *bogen*. Le Duchat.

Le mot *bougette* est un diminutif de *bouge*, qui se disoit autrefois dans le même sens. Henri Etienne, *De Latinitate falsò suspecta*, ch. 8. pag. 355. observe qu'on disoit de son tems, *il a bien rempli ses bouges* ; pour dire, *il a fait un gros gain*. On prononçoit dans les commencemens *boulge*, de *bulga*, mot fort connu chez les Latins, & dont la signification est si bien exprimée dans ces quatre vers Latins du Poëte Lucilius :

Cui neque jumentum est, nec servus, nec comes ullus,
Bulgam & quidquid habet nummorum secum habet ipse :
Cum bulgâ cœnat, dormit, lavit : *omnis in unâ*
Spes hominis bulgâ, hoc devincta est cætera vita.*

BOUGIE. Chandelle de cire. De Bugie, Ville d'Afrique, où les François achetoient de la cire & des bougies. Gramaye, liv. VII. ch. 13. de son Afrique : Gigel, *Burgus est hodie ob commercia Gallorum*, *coria & ceras in littorali plaga comparantium*, *hic satis frequentatus* : *portu mediocri & ædificiis commodis decoratus* : *medio inter Argelam & Bugiam itinere*. C'est ainsi que les Mores ont appellé *bugia* un Singe, comme l'a remarqué Scaliger contre Cardan, Exerc. 213. & comme il se voit au mot *Semamith*, dans le Lexicon de David Kimchi : à cause qu'on apportoit quantité de Singes de cette côte-là. Juvénal. Sat. x.

Quales umbriferos ubi pendit Tabraca saltus,
In vetulâ scalpit jam mater simia buccâ.

Pierre Dan, en son Histoire de Barbarie, liv. 1. chap. 6. *Après avoir passé Bugie*, *nous doublâmes le Cap de Gigery*, *assez connu par le grand nombre de*

singes qu'on y va prendre pour les transporter ailleurs. A quoi il faut ajouter ce qu'en dit Strabon, liv. 17. C'est l'observation du savant M. Bochart. Voyez-le en son livre des Colonies des Phœniciens, liv. 1. ch. 25. page 539. Les Espagnols disent aussi *bugia* en la même signification : que Covarruvias dit avoir été dit *quasi buquica ; à* buco : parce qu'en faisant de la bougie, on la passe par un trou. L'étymologie de M. Bochart est la véritable : & le P. Labbe, qui dans ses Etymologies Françoises, pag. 16. de la seconde partie, improuve cette étymologie, n'a pas raison. *M.*

BOUGRAN. Sorte de toile. De l'Italien *bucherame*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : Bissus, *bougnerant*. Il faut lire *bougueram*. Le P. Labbe, à la pag. 79. de ses premieres Etymologies Françoises, explique *bougran*, par *herbe au bœuf ;* & le dérive de *bovis gramen*. Cette sorte de *gramen* ne m'est pas connue. *M.*

Bougran. Un Grammairien Alleman donne une plaisante étymologie de ce mot. Il le dérive par métathése de l'Ebreu גבר *gabar*, qui signifie *validus fuit*, à cause que c'est une toile forte de gomme. Je crois qu'en matiére d'étymologie, il ne faut admettre facilement la métathése ; sans quoi on trouvera souvent dans les mots tout ce qu'on voudra. Du Cange prétend qu'on a dit autrefois *bouqueran*, & qu'il vient de *boqueranus*, *bucaranum*, & *buchiranum*, qu'on a dit dans la Basse Latinité, en la même signification. Mais d'où viennent ces mots de la Basse-Latinité ? c'est ce qu'on ne nous apprend pas, & ce qu'il faudroit néanmoins savoir pour être suffisamment instruit de l'étymologie de *bougran*. Quand on montre qu'un mot François vient de l'Ebreu, du Grec, du Latin, ou de quelqu'autre langue ancienne, cela satisfait d'ordinaire. Mais quand on dit qu'il vient du Latin-barbare, on veut encore connoître l'origine de ce terme Latin-barbare, lequel vient fort souvent de la Langue Teutonique. Et apparemment que le mot *bougran* en vient aussi. *

BOUGRE. Nos anciens François, au-lieu de *Bulgarie* & *Bulgare*, disoient *Bougrie* & *Bougre*. Dans l'Histoire du Maréchal de Ville-Hardouin, liv. 6. Joannissa, Roi de Valachie & de Bulgarie, est appellé *Roy de Blachie & Bougrie*, qui est une Province assez proche de Constantinople : *De-là sortirent une espéce d'Hérétiques, appellés* Bougres, *desquels Matthæus Pâris, en la Vie de Henry III. Roy d'Angleterre, parle en ces termes :* Circa dies autem illos invaluit Hæretica pravitas eorum qui vulgariter dicuntur *Paterini* & *Bugares ;* de quorum erroribus malo tacere quàm loqui : *& ajoute ensuite, que leur erreur a été puissamment réfutée par Frere Robert, de l'Ordre des Prédicateurs, qui étoit surnommé* Bougre, *pour avoir autrefois fait profession de cette Hérésie.* Dans le Livre intitulé, *Li Etablissement le Roy de France*, liv. 1. cette Hérésie est nommée *Bougerie : Se aucuns est soupçonnés de Bougerie, la Joustisse laye le doit panre, & envoyer à l'Evesque.* Et notez que le titre du chapitre est tel, *De punir Mescreant & Hérite.* Froissart, vol. 4. chap. 7. parlant de Betisach, Tresorier du Duc de Berry, qui fut brûlé à Besiers, & qui s'étoit accusé de ne croire point les Mystéres de la Trinité & de l'Incarnation, & l'Immortalité de l'Ame, dit qu'il avoit confessé de sa volonté, sans contrainte, qu'il étoit Hérétique ; & qu'il avoit tenu depuis long-tems l'opinion de *Bougre*. De sorte, que ceux qui ont dressé les Titres des chapitres de cet Auteur, se sont trompés, & ont mal-à-propos mis en celui de ce chapitre, que Betisach avoit confessé qu'il étoit Hérétique & Sodomite. Car outre que dans tout le chapitre, il ne se parle point de Sodomie, ce mot d'*opinion* témoigne assés que ce mot de *Bougre*, y est pris pour *Hérétique*. Il est bien vrai qu'en ce tems ici le mot de *Bougre*, signifie seulement *Sodomite :* & c'est parce que la Sodomie étoit l'une des abominations approuvées par cette sorte d'Hérétiques : & c'est pourquoi Mathieu Pâris dit : *De quorum erroribus malo tacere quàm loqui.* Caseneuve.

Bougre : pour *Non-conformiste*. De *Bulgarus ;* parce que ces peuples de Bulgarie, que Ville-Hardouin, & quelques-autres vieux Auteurs appellent *Bougres*, comme leur pays *la Bougrie*, étoient adonnez à l'amour des garçons, ou plutôt, parce qu'on brûloit ceux qui étoient coupables de ce crime, comme on faisoit les Hérétiques appellés *Bougres*. Desbordes Mercier, sur l'épître 1. du liv. 1. d'Aristenet, parlant des fausses opinions qui se sont glissées dans l'esprit des hommes par des fausses inscriptions : *Dabo exempla illustria duo. Suetonii caput est in sceleribus Neronis, quo arsisse id monstrum refert etiam matris cupidine. Inscripsere vulgò*, Matris nefarius concubitus : *insinuavitque se ex eo lemmate opinio inveterata sæculis multis, initam matrem ab hoc monstro*, &c. *Alterum exemplum è nostro Froissardo est ; cujus caput septimum, libri* IV. *de Betisacho, Joannis Bituricensis Ducis Quæstore. Videas lemma ; credas quæsitam ejus necis caussam ex confessione hæreseos, & Sodomiticæ libidinis : ita enim scribunt. At in capite ipso attendas curatiùs ; nihil fatetur nisi hæresim ; Bulgaris se eadem sentire ; nec certum esse de Incarnatione, de Resurrectione ; & cæteris quæ tum Ecclesia credita. Error ex eo, quòd Bulgarum se fatetur, quo tum nomine Hæretici omnes vocati, propter Romanorum à Pontifice Romano discessionem. At isti credidêre accipiendum eo modo quo vulgò sumimus quum Italicam vocem* Bugerronis *interpretamur.* ¶ Dans un Recueil Historique d'un Religieux de l'Ordre de S. Médard (*a*), qui vivoit du tems de S. Louis : *Anno 1236. Hæreticorum maxima multitudo, quos quidam vocabant* Bulgaros, *alii* Piflos, *per diversas civitates & castella Franciæ, Flandriæ, Campaniæ, Burgundiæ, & cæterarum Provinciarum, procurante quodam Roberto, fratre Prædicatore, capti, examinati, & probati, per Archiepiscopos, Episcopos, & cæterorum graduum Ecclesiasticorum Prælatos, ad ultimum damnati, & tamquam Hæretici sæcularibus potestatibus sunt traditi. Quidam verò ipsorum ad agendam pœnitentiam in carcere sunt retrusi. Alii verò, qui hæresibus renunciare noluerunt, igne consumpti sunt, & bona ipsorum à sæcularibus potestatibus sunt recepta.* Dans la Chambre des Comptes de Paris, au Compte de Nicolas Mauregard, Bourgeois de Paris, l'un des Eleus illec sur le fait des Aydes aians cours en la Ville, Prévôté, Vicomté, Diocèse & Ressort de Paris, pour le fait de la guerre, l'an 1374. *A Frere Jaques de More de l'Ordre des Freres Prescheurs, Inquisiteur des Bougres de la Province de France, pour don à lui fait par le Roy par ses Lettres du 2. Février 1373. pour, & en récompensation de plusieurs peines, missions, & despens qu'il a eus, soufferts & soustenus,*

(a) *Chronicon Sancti Medardi Suessonensis, Spicileg.* d'Acheri, *tom.* 2.

en faisant poursuite contre les Turelupins & Turelupines, qui trouvés & prins, ont esté en ladite Province, & par sa diligence, punis de leurs mesprentures & erreurs. Pour ce L. francs valants XL. livres Parisis. ¶ On lit à Montargis, dans le Monastére des Religieuses de Montargis, l'Epitaphe d'Alis, Comtesse de Bigorre, FILLE DE GUY DE MONTFORT, QUI POUR LA FOY MOURUT CONTRE LES BOUGRES ET ALBIGEOIS. ¶ Voyez M. de Caseneuve, dans ses Origines Françoises, où il dérive aussi *bougre* de *Bulgarus*. M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, au mot *budello*, le dérive de *botellus*. Voici ses termes: *Quia igitur intestina farciebantur, inferior ætas ipsa intestina*, botulos, butellos, & budelle, *appellavit. Galli* boyaux. *Ex qua voce, fœdissimum convicium in pæderastas; quod, ut modestè dicam, billas cadant. Quanquam aliqui Gallicum* Bougre *à Bulgaris, fortasse insontibus, deducant; sed ab eo quod innuimus*, Budellone, *D* in *G. commutato*. Boyarius, bougrarius, BOUGRE. ¶ Cette dérivation n'est pas selon l'analogie.

Les Bulgares ont été ainsi appellés du Fleuve *Volga*. Nicephore Grégoras, liv. 11. c. 2. de son Histoire Byzantine: Χῶρός τίς ἐστιν ἐς τὰ ἐπέκεινά τε καὶ βορειότερα τοῦ Ἴστρου κείμενος, καὶ ποταμὸς ῥέων δι' αὐτοῦ οὐ μικρός· Βούλγαν αὐτὸν ὀνομάζουσιν οἱ ἐγχώριοι· ἀφ' οὗ δὴ καὶ αὐτοὶ τὸ τῶν Βουλγάρων μετειλήφασιν ὄνομα, Σκύθαι τὸ ἐξ ἀρχῆς ὄντες. *Trans Istrum, versus Septentrionem, locus est, quem fluvius non exiguus, ab incolis* Bulga *dictus, interfluit: unde & ipsi* Bulgarorum *nomen obtinuerunt, cum à prima origine Scythæ essent*. M.

BOUHOT. C'est cette partie du tuyau de cheminée, qui passe le toit. La 40e des cent Nouv. Nouvelles: *Elle se bouta dedans le bouhot de ladite cheminée*. De *bout haut*, ou de *bout* & de *hotte*. Cette partie ressemble à une *hotte* renversée. *Le Duchat*.

BOUHOUREAU. Alain Chartier, page m. 665. au livre des Quatre Dames:

Et semblent bouhoureaux en mare,
Qui attendent qu'on leur dit gare,
Et qu'on les preigne,
Sans adviser qu'on entrepreigne
A les grever, & qu'on appreigne
Les tours par quoy on les surpreigne
Liant leurs aesles.

C'est une espéce de héron. Et c'est le *bihoreau* de Belon. *Le Duchat*.

BOUILLIE. Lat. *pappa*. Ce mot paroît avoir été fait de *bullita*; la bouillie n'étant autre chose que de la farine détrempée & bouillie avec du lait. Mais comme les Espagnols disent *poleada*, pour dire *de la bouillie*; que M. Guyet dérivoit de *puls*, en cette maniere, *puls*, *pul*, *pula*, *pulea*, *polea*, POLEADA; M. Guyet croyoit que notre mot François *bouillie* avoit la même origine, & qu'il avoit été formé en cette maniere; *puls*, *pul*, *pula*, *pulea*, *puleia*, BOUILLIE. Je crois qu'il faut s'en tenir à l'opinion commune. *M.*

BOUILLON: pour *jusculum*. De *bullire*. *Bullire*, *bullivum*, *bullium*, *bullio bullionis*, BOUILLON. Les Espagnols disent *caldo*: & les Grecs ζέον, fait de ζέω, *ferveo*. Et c'est de ce mot ζέον, que les Latins ont fait leur *jus culinarium*. Voyez mes Aménités de Droit, chap. 39. au mot *jus*. M.

BOUILLON d'*eau*. De *bulla*. *Bulla*, *bullium*, *bullio bullionis*, BOUILLON. Les Espagnols disent *borbollon*, par réduplication. *M.*

BOUILLON: pour *bourbier*: mot usité en Anjou, au Maine, & en Normandie. De *bulla*. Voyez *bou*. M.

BOUIS. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *buis*, M. de la Quintinye, qui dit toujours *buis*, n'est pas en cela à imiter. De *buxus*. *Buxus*, *buxius*, Bouis. *Buxus* a été fait de πύξος. M.

Nonobstant la décision de M. Ménage, *buis* est aujourd'hui plus usité que *bouis*. De *buis* ou *bouis* se sont formés les noms de Boucey, Bussy, Poussy, Poissy, Poussey, Possey, la Bussiere, Busserole, Boussigny: *Buxetum*, *Buxiacum*, *Buxaria*, *Buxariola*, *Buxuliola*, *Buxiviacum*. Le P. Pezron prétend que *buis* vient de *beus* & *box*, mots Celtiques. *

BOUKINKAN. Bonnet à l'Angloise. Voyez *tapabord*. M.

BOULANGER. Après avoir long-tems médité sur l'origine de ce mot, j'ai été contraint de hazarder celle-ci; qui est de l'Empereur Constantin Porphyrogénete, dans son Traité *de Thematibus*, Th. 6. où il dit que celui qui a la garde du pain dans les armées, est appellé en Latin *Buccellarius*. Βουκελλάριος, dit-il, κατὰ Ῥωμαίων διάλεκτον ὁ φύλαξ τοῦ ἄρτου καλεῖται. Et il ajoute que ce mot est formé de *buccellus*, qui signifie une viande de figure ronde, & de *Cellarius*, qui est celui qui garde le pain: Βούκελλος γὰρ τὸ κυκλοειδὲς ψωμίον καλεῖται· κελλάριος, ὁ φύλαξ τοῦ ἄρτου. De sorte qu'il se pourroit faire que de *buccellus* ou *buccella*, en la signification de pain; d'où *buccellatum*, qui dans les anciens Auteurs signifie ce que nous appellons *pain de munition*; on auroit fait *buccelliger*, c'est-à dire, porteur de pain; d'où nous aurions formé notre *Boulanger*: bien qu'il ne soit pas moins vraisemblable que nous ayons fait *Boulanger* de *Buccellarius*, que *verger* de *viridarium*. Caseneuve.

BOULANGER. De *pollentiarius*. *Pollis*, *pollenta*, *pollentia*, *pollentiarius*, BOULANGER. Cette étymologie est indubitable: & elle a été remarquée par François Pithou, dans son *Pithœana*. Cependant M. du Cange dérive *boulanger* de *bulla*, & M. de Caseneuve, de *buccellarius*. Voyez leurs raisons. Nos Anciens disoient *boulens*. Voyez le Glossaire de M. de la Thaumassiere. *M.*

BOULANGER. On trouve dans les Actes publics *bolengarius*, ou *bolendegarius*. M. du Cange croit que notre mot François vient de ce qu'en pétrissant la farine on la tourne en globe ou en *boule*, & on l'arrondit en pain. L'étymologie de M. Ménage paroît la meilleure. Cependant celle de M. du Cange ne laisse pas d'être probable, parce que, comme il l'a remarqué, il y a d'anciens titres où les *Boulangers* sont appellés *Boulens*. Mais celle d'Etienne Guichart, qui prétend que *Boulanger* vient du Chaldéen נבל *guibbel*, *pinsere*, d'où נבל *gabbâl*, *pistor*, & en transposant les radicales, בלג *ballag*, celle-la, dis-je, est tirée de trop loin. Le Latin-barbare *bolengarius* ou *bolendegarius* aura été apparemment formé de *pollentarius*, de cette maniere. *Pollenta*, *pollentarius*, *bollentarius*, *bollengarius*, BOULANGER. *

BOULE. Parce qu'en jouant on la jette, elle a été ainsi appellée, de βολὴ, qui signifie *jet*. L'ancien Glossaire: Βολὴ, *jactus*, *ictus*, *jaculatio*, *ictio*, *missio*. Les boulets de l'Artillerie sont ainsi appellés, parce qu'ils sont jettés. *Caseneuve*.

BOULE. M. de Caseneuve le dérive du Grec βολὴ, qui dans les Gloses anciennes est interprété par *jactus*, *ictus*, *jaculatio*, *ictio*, *missio*; à cau-

se qu'on jette la boule. Il ajoute, que les boulets de canon sont de même ainsi appellés parce qu'ils sont *jettés*. Je crois que *boule* a été fait de *bulla*, à cause de la rondeur des bulles d'eau. Et *boulet*, qui est un diminutif de *boule*, a été ainsi nommé à cause de sa rondeur. Cette étymologie de *boule* a été remarquée par *de Bovelles*.

Boule. Je veux bien croire avec M. Ménage que ce mot vient du Latin *bulla* : mais il est bon de remarquer qu'on pourroit peut-être aussi le dériver de la Langue Teutonique. *Bolen* en Alleman signifie *volvere*, *vertere*, *rotare*. Les Grecs disent πολεῖν dans la même signification. *Boll* en Suedois, *bal* en Flaman, *ball* en Alleman & en Anglois, *pêl* en Langue Cambrique ou Galloise, *pila* en Latin, πάλλα dans Hesychius, signifient tous la même chose, sçavoir une boule, un globe : en quoi on voit la convenance de ces diverses Langues. *

BOULEAU. Arbre. De *betulellum*, diminutif de *betula*, qui est un mot Gaulois. Pline XVI. 18. *Gaudet frigidis sorbus; & magis etiam betulla. Gallica hæc arbor, mirabili candore atque tenuitate, terribilis Magistratuum virgis : eadem circulis flexilis; item corbium costis.* Les Bas-Bretons le nomment encore aujourd'hui *betw* & *bedw*. Voyez Camden dans son Angleterre, pag. 14. En Basse-Normandie, on le nomme *du boux*. M. de Saumaise, ch. 71. de ses Homonymes des Plantes, a fort bien remarqué que la description du *betulla* de Pline ne convient pas à notre *bouleau*; le *betulla* de Pline étant d'une merveilleuse blancheur, & notre *bouleau* étant d'une couleur rougeâtre. *M.*

BOULER. Quelquefois c'est *bouillir*. Le Roman de la Rose cité par Borel :

Ceulx fussent, battent, lient, pendent,
Heussent, hercent, escorchent, foulent,
Nayent, ardent, grillent & boulent.

Quelquefois il semble que ce mot signifie *tromper*. Le même Roman, fol. 48. v°.

Compaings ne vous chaille de pendre.
Autre vengeance en convient prendre.
Pas ne vous conviens tel office :
Bien en convient à la Justice ;
Mais par trahison le boulez.

En ce cas *bouler* seroit le verbe simple d'où nous aurions fait *bouliner*, qui signifie aujourd'hui la même chose. Quelquefois *bouler* est le simple d'*ébouler*, auquel sens il vient de *bolare*, fait de *bolus*, mot Grec Latinisé. Le Roman de la Rose, fol. 125. v°.

Et pour jalousie bouler,
Je ferai partout dessouler
Et les préaux & les herbages. Le Duchat.

BOULET. Voyez *boule*. M.

BOULEVART. Turnébe estime que les boulevarts, ou, comme on prononçoit anciennement, *boulevers*, ont été ainsi appellés, *quasi boules vertes*. C'est dans ses Commentaires sur l'Oraison II. de Cicéron contre Rullus, page 101. de la premiere édition. Voici ses termes : Moles, *magna quadam & solida constructio & aggeratio*, &c. *Nos quoque vulgò* moles virides *appellare solemus aggeres quibus urbes muniuntur, uno tantum mutato elemento :* boles *enim* virides *vocamus*. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 140. dérive *boleuer* (car c'est ainsi qu'il l'écrit) de βόλιρος qui a été dit pour βώληρος, & qui dans Nicétas est pris pour *murus cespitius*. Meursius au contraire dérive le Grec du François. Voyez le en son Glossaire, au mot βολιρός. Nicot, au mot *boulevert*, le tire de *boule*, & de *wert* qu'il dit signifier *défense*, les Picards disant *warder* pour *garder*, & les boulevarts étant des deffences contre les boulets. M. Bignon m'a dit autrefois qu'il croyoit que *boulevart* venoit de l'Italien *baluardo*, qui signifie la même chose, & que l'Italien venoit de βάλλω. Les Gascons disent encore à présent *balovart* : ce qui confirme l'opinion de M. Bignon. J'estime pourtant que nous avons pris ce mot de l'Alleman *bolwerk*, qui signifie proprement un ouvrage de poutres, & qui est composé de *bol*, c'est-à-dire, *poutre*, & de *werk* qui signifie *ouvrage*. De *bolwerk*, nous avons dit premierement *boulevert*, & ensuite *boulevart*, en changeant E en A ; ce qui est assez ordinaire aux François, & particuliérement aux Parisiens. Les Allemans disent aussi *bolwerd*, si on en croit Nicot. Hotman en son livre intitulé *Matagonis de Matagonibus*, page 19. dérive *bolevert* de l'Alleman *bolwertz*. M.

Boulevart. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Bolwerk*, nous donne une autre étymologie du terme François. Ecoutons-le parler lui-même. Bolwerk, dit-il, bollwerk, *vallum, propugnaculum, opus è terrâ congestum jaculandi causâ. Oritur, non à* βῶλος *cespes, nec à* pfal *palus, sicut vulgò existimant, tanquam sit murus cespitius, aut opus palis munitum, sed à* bolen *jaculari. Nam hic solent locari tormenta bellica, & ab hoc loco tanquam è suggestu tela vibrantur in hostes. Dicitur autem non solum de vallo quod mœnia defendit, sed etiam de vallo quo urbs ab obsidentibus cingitur, ut patet ex Ezech.* XXVI. 8. *Anglis vallum vocatur* bulwark, *quod imitantur Galli in* boulevart, *Itali in* boluardo, *quamvis vitiosè. Cambris* pill *est castrum, propugnaculum, fortè à Lat.* vallum, *nisi sit abscissum à Germ.* bollwerk. *Solent enim illi vocibus nostris aliquid demere in fine, dum nos contrariâ figurâ utimur in vocibus Celticis.* Le verbe *bolen* en Alleman, signifie non-seulement *volvere*, *vertere*, *rotare*, comme on a vu ci-devant au mot *boule*, mais encore, *jaculari vibrare*, *excutere*, & il se dit des traits & des pierres. Les Anglois disent *to bolt*. Les Grecs disent pareillement βάλλειν *jaculari*, *ferire*, πάλλειν *vibrare*, βολὴ *jactus*, *ictus*, βολὶς *hasta missilis*, βέλος *sagitta*. De-là le *ballista* des Latins, machine à lancer des traits. *Belt* en Anglo-Saxon signifie la même chose. *

BOULEVERSER. *Renverser sans-dessus-dessous.* Ce verbe devoit anciennement être du labourage, & signifier ce renversement de terre que le coutre de la charue fait en labourant. Et depuis, par métaphore, on l'a entendu de toute sorte de renversement : car je tiens qu'il est formé de βῶλος, qui signifie *gazon* & *motte de terre* ; & de *versare* ou *vertare* : car aussi-bien Virgile dit, *vertere terram*, pour *arare*. *Bouleverser* se peut aussi dire *renverser* ; comme une boule, laquelle se renverse sens-dessus-dessous, autant de fois qu'elle fait de tours. *Caseneuve.*

Bouleverser. M. de Caseneuve le dérive de βῶλος & de *versare* ; comme qui diroit *glebam versare* ; ou de *boule*, & de *verser*. Et cette dernie-

re étymologie a été embrassée par le P. Labbe. Il vient de *volvere*. *Volvere*, *bolvere*, d'où l'Espagnol BOLVER. *Bolvere*, *bolversus*, *bolversare*, BOULEVERSER. *M.*

Selon Wachter, *Bouleverser* est un mot hybride; & cet Auteur le fait venir du Teutonique *bol*, qui signifie *caput*, & du Latin *vertere*; de sorte que c'est comme si l'on disoit renverser la tête en bas. Selon Baxter, dans son *Gloss. Ant. Brit.* page 33. *Bal* & *bala* chez les anciens Bretons & même chez les Phrygiens, signifioit la tête, & tout ce qui est de figure ronde. Les Grecs disoient φαλὸς & βαλὸς, & de-là κεφαλὴ, fait de κάρα & de φαλὸ. Le même Auteur dit à la page 35. *Quidquid erat rotundum præcipuè verò caput*, *Veteribus vel* bal *erat*, *vel* bel, *vel etiam* bol *&* bül. *Etiam hodiernis Persis* pola *pro cranio est*, *ut & Francobelgis* bolle *pro capite. Græcorum* πόλος *vertex est*, *&* πολεῖν *vertere*: βῶλος *etiam rotunda gleba est. Anglisque* ball *pila est*, *quod Britannis* bel *dicitur. Scotobrigantibus etiam* bhel *caput est*; *quo Spectat & Anglorum* bill *pro avis rostro*. Wachter ajoute à cela, que *bot*, dans la signification de *caput*, est un mot qui vieillit chez les Allemans & les Flamans. Voyez cet Auteur, dans son *Gloss. German.* aux mots *Bolen* & *Polster*. Voyez aussi ci-dessus au mot *Belin.* *

BOULEVEUE. Comme quand on dit, *jouer à boule-veue*. Pasquier, livre VIII. de ses Recherches, chapitre 61. veut qu'on ait dit *Jouer à boule-veue*, par corruption, pour *Jouer à bonne veue*. ¶ *D'un homme qui a fait un marché assuré, on dit qu'il a joué à boule-veue. Métaphore inepte, & qui n'a aucun sens. C'est pourquoy il faut dire*, à bonne veue; *comme n'ayant rien fait sans y asseoir un bon & sain jugement : par une métaphore tirée de la veue*. Ce sont les termes de Pasquier. Henri Etienne, dans son livre de la Précellence du langage François, page 102. dit à peu-près la même chose. *Quand on dit*, Il joue par-dessus la corde, *C'est ce qu'on dit autrement*, Il joue au plus sur, *ou*, Il joue à bonne-veue. Ce sont aussi les termes de Henri Etienne. Et Pasquier & Henri Etienne se sont mépris, en disant *Jouer à bonne veue*. Il est certain qu'il faut dire *Jouer à boule-veue*. C'est ainsi que tout le monde a toujours parlé : Et c'est comme tout le monde parle encore présentement. Mais tout le monde ne demeure pas d'accord de la signification de cette façon de parler. On dit à Paris, *Faire quelque chose à boule-veue*, pour dire, à la légere, inconsidérément, sans y avoir pensé : ce qui paroît tout-à-fait contraire aux passages que nous venons de rapporter. Et c'est pourquoi plusieurs de nos jeunes Grammairiens prétendent que Pasquier & Henri Etienne se sont aussi mépris dans l'Intelligence de cette locution, *Jouer à boule-veue*. Mais comme Pasquier & Henri Etienne étoient Parisiens, & qu'ils étoient d'ailleurs très-sçavans, il n'y a point d'apparence qu'ils n'ayent pas compris le sens d'un mot qu'ils entendoient dire tous les jours au peuple de Paris, & que tout le peuple de Paris comprenoit fort bien. Ajoutez à cela, que dans la plûpart des Provinces, dans l'Anjou, au Maine, dans le Languedoc, dans la Provence, & dans la Bourgogne, on dit encore présentement, *Jouer a boule-veue*, pour dire, faire quelque chose avec sûreté : comme Pasquier & Henri Etienne ont expliqué cette façon de parler proverbiale. Je croirois donc plutôt, qu'il faudroit mettre de la différence entre *Jouer à boule-veue*, & *faire quelque chose à boule-veue*. *Jouer à boule-veue*, c'est faire surement ce qu'on fait : qui est une méthaphore tirée du Jeu de boule qu'on appelle *le Maître* : où les Joueurs qui voyent la boule, laquelle tient lieu de but, (soit qu'ils soient plus grands que les autres, ou qu'ils ayent meilleure veue) ont beaucoup d'avantage sur ceux qui ne la voyent pas; & par conséquent jouent plus sûrement. *Faire quelque chose à boule-veue*, signifie tout le contraire : c'est-à-dire, à la légere, inconsidérément, sans y avoir pensé : qui est aussi une métaphore tirée du Jeu de boule, mais non pas des Joueurs, comme la précédente. Elle est prise des Juges, qui dans les contestations qui naissent entre les Joueurs pour sçavoir quelles sont les boules les plus proches du but, en jugent à boule-veue, c'est-à-dire, par la seule veue, par la seule inspection des boules, sans prendre ni cordeau, ni jartiere, ni bâton, pour mesurer le coup : en quoi ils se trompent souvent; & en quoi ceux qui le mesurent, ne se trompent jamais. Les Italiens disent dans ce même sens, *giudicare a vista*. Le Dictionnaire della Crusca, au mot *a vista* : Giudicare a vista, *cioè*, *con la semplice vista*, *senza venire ad altro cimento : che diremmo anche*, Giudicare a occhio, e croce. *Lat.* ex visu, ex solo intuitu judicare. Les Latins, du mot *amussis*, qui signifie le cordeau ou la ligne des Charpentiers, ont dit de-même, quoique dans une signification différente, *ad amussim aliquid facere*, pour dire faire une chose où l'on ne puisse rien trouver à dire. Mais nous avons dit, dans une signification toute semblable, *Juger à vue de païs*, qui est une autre façon de parler proverbiale, prise de ceux qui en jettant simplement la vûe sur des lieux éloignés, sans les mesurer, jugent aussi de leur distance avec peu de certitude : ce qui confirme tout-à-fait mon interprétation touchant le proverbe des Parisiens. Il ne faut donc pas confondre ces deux locutions, *Jouer à boule-veue*, & *Juger*, ou *Faire quelque chose à boule-veue* : comme plusieurs les confondent.

C'est ce que j'avois remarqué dans mes Observations de la Langue Françoise, au chapitre 78. du premier Tome. *M.*

BOULIMIE, C'est le nom d'une maladie qui cause un appétit desordonné. Ce mot vient du Grec βοῦς & de λιμὸς, qui signifient *bœuf* & *faim*, comme qui diroit une faim de bœuf, c'est-à-dire, une grande faim. Les Grecs mettent la particule βυ, qui vient de βοῦς, au commencement des mots dont ils veulent augmenter la signification. C'est ainsi qu'ils disent βούϐοσις, grande voracité, de βόσις *pastus*, *cibus*; βουγάϊος, grand vanteur, grand fanfaron, de γάιω, *glorior*, *superbio*, *efferor*; βουκόρυζος, fort enrhumé, de κόρυζα, *gravedo*; βούπαις, grand enfant, de παῖς, *puer*; βούφαγος, grand mangeur, de φάγω, *comedo*; βοῶπις, qui a de grand yeux, épithéte de la Déesse Junon dans Homere, d'ὄπτομαι, *video*. Le mot ἵππος, *equus*, dans les composés, augmente quelquefois de même la signification, comme dans ἱπποπόρνη, *magnum prostibulum*, dans κρόνιππος, *senex delirus.*, &c. *

BOULIN. Trou où l'on met les pieces de bois qui servent à échafauder. Les Allemans appellent *bolen* les perches & les chevrons qu'on emploie à cet usage; & *boulin* pourroit bien venir de ce mot Alleman. *Le Duchat.*

BOULINE. Comme quand on dit d'un vaisseau, qu'*il va à la bouline*. De l'Anglois *bowlin*, qui signifie proprement cette corde qu'on attache aux vergues, & qui sert à porter les voiles avec le

le vent, lorsqu'il est contraire. *Aller à la bouline*, c'est gagner tant soit peu le vent, pour remplir les voiles. *M.*

BOULINER : terme de Soldat, qui signifie dérober secrettement. BOULINEUX, c'est le voleur. *M.*

BOULINER, vient, selon moi, de *volinare*, diminutif de *volare*, en la signification de voler ou dérober. *Le Duchat.*

BOULINGRAIN. Nous appellons ainsi un parterre de gazon. De l'Anglois *bowlingreen*, qui signifie *tapis de verdure sur lequel on joue à la boule*. *Bowle*, signifie *boule*, & *green*, *verdure*. M. de la Quintinye : BOULINGRIN *est une maniere de parterre de gazon, dont l'origine est venue d'Angleterre, qu'on prend soin de tondre souvent, pour entretenir toujours l'herbe courte, & fort verte.* M.

BOULINS *de Colombier*. Βωλίαι se trouve en cette signification dans Hésychius : βωλίαι· καλιαί, ἢ πλινθίναι οἰκίαι. C'est-à-dire, *nids ou maisonnettes de brique*. De la ressemblance à ces boulins de Colombier, nos Maçons appellent *boulins* les pieces de bois qu'ils mettent dans des trous de murailles pour échaffauder. Les Latins, pour la même raison, les appelloient *columbaria*. Voyez Vitruve, livre 4. chapitre 2. *M.*

BOUQUER. *J'ai fait bouquer les Guises & les Châtillons, les Connétables & les Chevaliers, les Rois de Navarre & les Princes de Condé, & je vous ai en tête, petit Prestolet*, disoit la Reine Catherine de Médicis à M. Amiot. Rabelais, l. 4. ch. 53. *Qu'il faut, ribon ribaine, que tous Rois, Empereurs, Potemats & Seigneurs pendent de lui, tiennent de lui, par lui soient couronnez, confirmez, autorisez, viennent là bouquer & se prosterner. Bouquer*, c'est plier. De l'Alleman *boëgen*, qui signifie la même chose. *Bouquer*, suivant la définition de l'Académie Françoise, c'est proprement baiser par force & par contrainte. Ainsi ce mot pourroit bien venir de *bouche*. Le Duchat.

BOUQUERAN ou BOUQUESAN. Le *boucassin*, *bougueran*, ou *treillis*, dont nous nous servons, est une étoffe de trop vil prix, pour me persuader que ce soit le *bouqueran* des Anciens, qu'ils mettent au rang des plus riches étoffes. Le Roman de Guillaume au court nez, au Charroy de Nismes :

> *Sy glatons porte, cendeaux, & bouquesans,*
> *Et escarlates, & vert, & pers vaillans.*

Le Traité des Vertus & des Vices : *Les mauvais riches, qui se vestent si souverainement, comme de très-souefs bouquerans, & de très-précieux pourpres.* Il est vrai-semblable que c'étoit plutôt le nom d'une couleur que d'une étoffe, comme l'écarlate & la pourpre : aussi bien les met-on ensemble dans les passages précédens. Du moins je trouve qu'il étoit rouge. Le Roman de Guion de Tournau :

> *Quant la Dame loyt, le sang luy va muant,*
> *Plus vermeille devint que drap de bouquerant.*

Peut-être étoit-ce une espece de racine : car l'épithéte de *très-souef* témoigne qu'il sentoit bon. *Caseneuve.*

BOUQUET. Je crois qu'il est ainsi appellé, parce que, pour en flairer l'odeur, on le porte à la bouche : car en Languedoc & en Gascogne on dit *bouque*, pour *bouche*; du Latin *bucca*. Caseneuve.

BOUQUET. En Languedoc & en Gascogne, on appelle la bouche *la bouque*, du Latin *bucca*. Ce qui a fait croire à M. de Caseneuve qu'un bouquet avoit été appellé *bouquet*, parce que, pour en flairer l'odeur, on le porte à la bouche. Ce sont ses termes. Nous disons *un boquet* pour dire *un petit bois*; de l'Italien *boschetto*, diminutif de *bosco*. Et je crois que de ce mot *boquet* est venu notre mot *bouquet*. Les Espagnols appellent un bouquet *ramillo*; c'est-à-dire, *un petit rameau*. M.

Les Messins disent aussi *boquet*, mais dans la signification de *bouquet*; ce qui confirme la pensée de M. Ménage. *Le Duchat.*

BOUQUIN. Nous appellons ainsi un vieux livre dont on ne tient plus de compte. Henri Etienne croit que nous l'avons formé de *bouch*, qui en Alleman signifie *un livre de néant*. Caseneuve.

BOUQUIN : pour *vieux livre*. De l'Alleman *buch*, qui signifie *livre*. Gabriel Naudé, dans son Dialogue de Mascurat, page 172. *J'ay autrefois observé estant à Basle, que les Allemans appellent un livre* buc, *ou* bouc, *comme quelques-uns prononcent : & d'autant que les plus anciens livres imprimez nous sont venus d'Allemagne, où l'impression fut trouvée il y a environ cent quatre-vingts dix-ans, puisque Jean Fust nous donna en* 1459. le Durandus de Ritibus Ecclesiæ, *& Pierre Schoifer la Bible en* 1462. *qui sont les premiers livres imprimez que l'on ait jamais veu en Europe; cela a été cause que les François voulant parler d'un vieux livre, ont dit que c'estoit un* buc, *ou* bouquin : *comme qui diroit un de ces vieux livres d'Allemagne, qui ne sont plus bon qu'à faire des fusées, & à empescher* Ne toga cordylis, ne penula desit olivis. *En un mot, les François ont voulu emprunter cette parole des Allemans comme ils ont fait celle de* rosse, *non pour signifier toute sorte de chevaux, comme elle fait en Allemagne, mais ceux particuliérement qui sont recreus*, & qui jam ilia ducunt; *en les appellant* rosses, *ou* vieilles rosses; *comme ils disent aussi quelquefois* vieux bouquin. Il est vrai que *bouquin* est un diminutif de l'Alleman *buch*. Mais ce mot *bouquin* étoit en usage parmi nous avant l'invention de l'Imprimerie : ce que j'avois remarqué dans la premiere édition de ces Origines, & ce qui a été remarqué depuis par le Pere Labbe, dans la seconde partie de ses Etymologies Françoises, au mot *bouquin*. Le Pere Labbe, au reste, y a fort bien repris Gabriel Naudé, pour avoir dit que le *Durandus de Ritibus Ecclesiæ*, & la Bible, avoient été les premiers livres qu'on eût vu imprimés dans l'Europe. Mais il s'est trompé, en disant que le mot Alleman *buch*, dans la signification de *livre*, vient de *buch*, autre mot Alleman qui signifie *un bouc*; & que delà on a appellé *bouquins*, de vieux livres manuscrits, couverts de peau de bouc, ou puants de vieillesse, & puants comme des boucs. J'avois encore remarqué dans la premiere édition de ces Origines, que l'Alleman *buch* ou *bok*, si on en croyoit Lipse dans la Lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, venoit du Latin *buxus*. Voici les termes de Lipse : BOX *etiam, unde* librum *dicimus, nisi quia è ligno & fago, acere, buxo, olim pugillares? Prudentius :* Buxa crepant cerata. Cette Etymologie de Lipse n'a pas plu au Pere Labbe. Mais comme elle n'est pas de moi, je n'ai point intérêt de la défendre. *M.*

BOUQUIN. Pour éclaircir encore davantage l'étymologie de ce mot, nous joindrons ici ce que dit Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *buch*, duquel le François *bouquin* est un diminutif. Buch,

dit cet Auteur, *liber*, *volumen*, *codex*: *Gothis* bok *Luc.* IV. 17. *Anglo-Sax.* boc. *Ibid. Franc. & Alam.* buoch, puach, *Belg.* boek, *Angl. Suec. Island.* book, bok, *Danis* boog. *Glossar. Keron. volumen* puah, *codex* puach, *codice* puacho. *Gloss. Pez. archivo*, puach chamaro, *membranis* puohfellun. *Tatianus*, *cap.* V. 1. buoh cunnes, *Liber generationis. Cùm* liber *&* fagus *iisdem penè nominibus apud nos designentur, hinc Helvigius in Orig. Dict. Germ. & post eum Wormius in Litteratura Runica cap.* 1. *existimavit, appellationem librorum à materia quæsitam esse. Quibus astipulatur Skinnerus in Etymologico Anglicano:* Omnia fortasse à fago, quia scilicèt olim faginis corticibus scribebatur apud veteres Germanos, ut apud Græcos tiliaceis. *His conjecturis multa favent impensè: (1) ætas lignea litterarum, de qua aliquid dixi in* graben *scribere: (2) vetustissima eruditorum nomina, à quercubus desumpta, qualia sunt* Druidarum *&* Saronidarum *apud Celtas, de quibus alibi: (3) quòd litteras* baculos, *& paginas* folia *vocamus: (4) quòd fagus ante fruges inventas fuerit arbor sacra, & præ cæteris arboribus digna, cui litterarum secreta, inventum planè divinum, concrederentur: (5) quòd liber propriè sit* cortex, *& posteà* codex, *ab antiqua scribendi materia sic appellatus. Et his rationibus fateor me aliquando fuisse inductum, ut sententiæ laudatæ accederem. Nunc autem hæsitare incipio, non quòd liber sit res nova in Germania, sed quòd nunquam fuerit è ligno vel cortice, & quòd illi libri qui nobis innotuerunt, aliunde appellari potuerint ab antiquis. Nam à* bügen *sinuare, flectere in sinum, naturaliter fit* bog *volumen, quia volumen est res sinuosa. Placuit hæc etimologia imprimis Martinio, nec non Stiernbielmio in Gloss. Ulph. Goth. pag.* 30. *ubi verba:* Quin bog derivetur à *biegen* flectere, convolvere, nullum mihi est dubium. Eadem enim de causa libri dicti sunt antiquis *volumina*, quod eos convolverent ad similitudinem cylindri, ut hodieque faciunt Muscovitæ & Turcæ. *Tandem & hoc observandum, quòd omnis rem litterariam exercens inde nomen acceperit apud antiquos. Hinc scriba Gothis dicitur* bokareis *Matth.* VIII. 19. *Anglo-Sax.* bocere *ibidem, Francis* buochari. *Tatianus, cap.* II. 1. Gieng tho zuo cin buochari, *accessit tunc unus scriba.* Le Pere Kircher est du nombre de ceux qui ont cru que l'Alleman *buch*, livre, venoit du mot qui signifie *fagus*, hêtre, & qui dans la Langue Teutonique est presque le même que celui qui veut dire livre. Etienne Guichard, qui veut trouver toutes les Etymologies dans l'Ebreu, ne manque pas d'en faire venir l'Alleman *buch*. Il le tire de כתב *càthab*, écrire, d'où en transposant les lettres il fait בכת *bacath*; & de-là, selon lui, le Grec πυκτὶς, & πυκτίον, *libellus*, *tabula*, *epistola*, d'où le Latin *pyctacium*, l'Alleman *buch*, l'Anglois *book*, le Flaman *boek* livre, comme qui diroit un écrit. Mais cette étymologie, du moins quant à l'Ebreu, n'est nullement recevable. Car du reste il n'est pas impossible que ces mots Teutoniques aient été formés du Grec πυκτὶς, ou πυκτίον, lequel est fait du verbe πτύσσω, *plico*, *complico*. Et comme quelques-uns ont cru pouvoir dériver le Teutonique *bog*, qui signifie *volumen*, du verbe *bügen* ou *biegen*, qui veut dire *flectere*, *curvare*, *sinuare*, rien n'empêche aussi, ce me semble, qu'on ne puisse dériver l'Alleman *buch*, l'Anglois *book*, le Flaman *boek*, & les autres semblables mots teutoniques qui signifient un livre, de ce mot Grec πυκτὶς, ou πυκτίον. Au reste, comme *bouquin* en François ne signifie pas seulement un vieux livre, mais encore un vieux bouc, cela pourroit faire croire que ce mot dans la signification de vieux livre, viendroit de *bouc*, de même qu'il en vient dans la signification de vieux bouc. Mais cette raison n'est pas décisive; car il y a des mots qui étant entierement semblables quant au son & à l'écriture, ne laissent pas d'avoir des origines différentes, parce qu'ils signifient des choses très-différentes. Ainsi je crois que pour l'étymologie du mot dont il s'agit, il faut s'en tenir à celle de M. Menage. *

BOURACAN. De l'Italien *baracano*. C'est comme les Italiens appellent cette sorte d'étoffe. M. du Cange veut que ce mot ait été dit *à barris*; *quòd licia in eo appareant instar barrarum; aut quòd adolescentes compti ac venusti, quos* Barragan *Hispani vocant, eo vestiantur.* Mais ce que dit M. Ferrari, que c'est un mot barbare, corrompu du Phrygien *zarzacan*, est plus vrai-semblable. Jules Scaliger contre Cardan, 199. 4. *Hirci in Anatolia, quæ est Phrygia, sive Asia minor, quadricornes; pilo admodum prolixo, æquante candorem nivis. Quem vellunt ad textrinam, non autem tondent: propterea quòd attonsione pilum aiunt crassescere*, &c. *Ex molliore villo pretiosos conficiunt pannos:* Zarzacan *vocant. Barracanus* se trouve en la signification de *bourracan* dans les Statuts de Pierre Abbé de Cluny, chapitre 18. *Statutum est ut nullus scarlatas aut barracanos, aut pretiosos burrellos, habeat.* Et *barricanus*, dans Saint Bernard, *De Vita & Moribus Relig. cap.* 9. pour *la couverture d'un lit.* M.

BOURBE. Pontus de Tyard dans son Traité *de recta nominum impositione*, page 19. le dérive de βόρϐορος, *cœnum*, *limus*. M.

BOURBON l'*Archambault*: BOURBON *Lancy*: autrement, BOURBON *les Bains*. Il y en a qui croient que ces lieux ont été ainsi appellés à cause des bourbes dont ils sont pleins. Messire Olivier de la Marche dans l'Introduction à ses Mémoires, dérive ce mot de celui de *Bourg*, & de celui de bon. *Je trouve*, dit-il, *que deux Baronnies furent de pieça, dont l'une fut au pays que l'on dit* Bourbonnois, *& l'autre en la Duché & Pays de Bourgogne. Et comme toutes choses ont commencement, pource qu'en tous les deux lieux que l'on nomme Bourbon à bains chauds, (que l'on dit médicinaux, & s'y vont plusieurs gens baigner pour se médiciner, & pour recouvrer santé d'aucunes maladies) à cette cause, & pour ce que plusieurs gens y hantoient & y conversoient, hosteliers, taverniers, marchands & ouvriers mécaniques se logerent en celle part pour gagner & avoir profit; tellement qu'assez-tost après se fit en iceux lieux gros & puissans bourgs, & augmenterent tellement qu'entre les autres bourgs on disoit d'un chacun d'iceux voisins,* c'est un bon bourg: *& à le prendre au rebours, peut-on dire,* c'est un bourg bon: *& de ce nom* Bourg bon *en continuation de langage sont encore appellez ces deux lieux* Bourbon; *& par succession de temps devindrent deux grandes & puissantes Baronnies, chacune en son pays, & en furent Seigneurs deux nobles Barons, qui par mariage s'allient ensemble: & ainsi advint que toutes ces deux Baronnies demeurerent par succession à un nommé Geufroy de Bourbon: lequel Geufroy eut deux fils, dont l'aisné fut nommé Archembaut, & le second fut nommé Anseau.* M. du Buisson, homme très-intelligent dans l'ancienne Géographie, dérive ce mot *Bourbon* du Latin *Bormo*. Car il prétend que c'est ainsi que ce lieu se trouve appellé dans la Carte de Peutinger, faite du tems des Théo-

doses. Cette Carte, pour le marquer en passant, a été ainsi appellée, pour avoir été trouvée autrefois en la Ville d'Ausbourg en Allemagne, chez un nommé Conrad Peutinger. *M.*

Rabelais, livre 2. chapitre 33. parle des bains de *Bourbonnensy*, qu'il place parmi ceux du Royaume de France. C'est une corruption de *Bourbon-Lancy*, qu'on a dit pour *Bourbon-Anseaume*, à la différence de *Bourbon l'Archambault*. Pasquier les nomme aussi bains de *Bourbon nansy* dans ses Lettres, tome 1. page 804. *Le Duchat.*

BOURDALOUE, ou BOURDALOU. C'est un mot nouveau, qui signifie une étoffe modeste dont les femmes s'habillerent pendant quelque tems, depuis que le Pere Bourdaloue eut prêché fortement contre le luxe, & la magnificence des habits. *

BOURDE. Nous appellons ainsi un mensonge, une tromperie, & une chose qui semble être vraie, & ne l'est pas. Ce mot, à mon avis, vient de ces combats qui se faisoient aux Tournois, où l'on se jouoit, bien qu'en apparence il semblât qu'on se battît tout-de-bon: & cela s'appelloit vulgairement *burdare*. La Charte de Henri III. Roi d'Angleterre, intitulée *Breve Regis, sive Mandatum, super Juratis, ad arma*, qu'on voit à la fin de l'Histoire de Mathieu Pàris, de la derniere édition: *Quòd nulli conveniant ad turnandum, vel burdandum, vel alias quascumque aventuras.* Nos anciens François appelloient cela *behourd* & *behourder*; d'où on a fait *bourde* & *bourder*. Lambertus Ardensis dans l'Histoire des Comtes de Guines & des Seigneurs d'Hardres: *Ut hic illic bohardicca frequentaret & torneamenta.* Caseneuve.

BOURDE: pour *tromperie*. De l'Italien *burla*: *L* en *D*: comme en *bride*, de *briglia*. Voyez *bourdon* ci-dessous, & *burlar* dans mes Origines Italiennes. *M.*

BOURDEAUX. En Latin *Burdigala*, ou *Burdegala*, ou *Burdegalis*, Ville capitale de Guyenne. Isidore de Séville écrit qu'elle a eu ce nom de ceux qui l'ont peuplée, lesquels il nomme *Burgos Gallos*: *Burdegalim appellatam ferunt, quòd Burgos Gallos primùm colonos habuerit.* M. de Marca aimeroit mieux dériver ce nom *à Burgo Galatico*; le nom de *bourg* étant assez ancien, & dérivé de la Langue Grecque, & par conséquent à l'usage des Gaulois pour signifier une forteresse, comme l'on peut voir dans Vegece, Orose, & dans le Glossaire de Philoxene: Burgus, turris, πύργος. Favyn, dans son Histoire de Navarre, livre 11. page 63. croit que Bourdeaux a été ainsi appellé à cause de l'assemblage des eaux, tant du reflux de la mer, que de la Garonne, de la Dordogne, & autres rivieres qui s'assemblent près de-là pour se jetter dans la mer. Quelques-uns prétendent que les Berruyers, c'est-à-dire, ceux du Berry, étant trop serrés, prirent le large, & quittant la rive de la Loire, & leur Ville Capitale de Bourges aux plus vieux, vinrent s'habituer sur la Garonne, où ils bâtirent *Bourdeaux*, qu'ils appellerent *Bituriges*, comme leur Ville Capitale qu'ils avoient laissée, & qu'ainsi le nom de *Burdigala* n'est qu'une corruption de Bituriges. Favyn dit même avoir vû dans le Château Trompette une ancienne Inscription qui portoit: *Augusto sacrum & genio Civitatis Biturigum Viviscorum.* De la Brousse, dans son livre sur la Primatie d'Aquitaine, a ramassé les étymologies du nom de *Bourdeaux*. Selon lui, *Bourdeaux* n'est point une colonie des Bituriges, mais des Phéniciens, & il ne peut souffrir Isidore qui dit que *Burdegalis* vient de *Burgi* & *Galli*. Cependant il conjecture qu'on pourroit changer *Burgos* en *Brigos* ou *Briges*, qui sont, dit-il, des mots Phéniciens. Ensuite, parce que *Riges* en Phénicien, signifie, selon lui, hommes braves, gens de cœur, il soupçonne que l'Hercule Gaulois auroit bien pû venir à *Bourdeaux* en allant en Espagne, & donner son nom de brave & de courageux à cette Ville. Mais, continue-t'il, comme les Phéniciens donnoient aux lieux les noms des fruits qui y naissoient, il se pourroit bien faire que *Bourdeaux* eût tiré son nom de *Ibura*, qui en Chaldéen signifie abondance, fertilité, & de דגן *dagan*, qui signifie *blé*. Mais, ajoute-t'il, ne seroit-il point mieux de dire, que comme les habitans de Saintonge portoient un habit nommé *bardus*, les Bourdelois le prirent aussi à cause du voisinage, & de-là furent appellés *Bardigalli*; comme une partie de la Gaule fut appellée *Gallia Braccata*, à cause des braies qu'elle portoit? Il croit encore qu'il faut tirer ce mot *bardus* de l'Ebreu *bardes*, ou de l'Arabe *bord*. Peut-être aussi les Bourdelois furent-ils appellés *bardi*, à cause de leur habileté dans la Poësie & la Musique Gauloise, ainsi que les fameux Bardes. Tout cela fait pitié, & n'a pas besoin d'être réfuté. Vinet a dit que *Burdigala* étoit un mot Celtique. S. Jérôme, deuxiéme Préface sur l'Epître aux Galates, dit que l'Aquitaine tiroit de Grece l'origine du nom de *Burdigala*. Cela ne nous avance guere, & tout ce qu'on en peut conclure, c'est que l'étymologie de ce mot est entierement inconnue. C'est savoir quelque chose que de connoître son ignorance. *

BOURDELAGE. Terme de Coutume. C'est une redevance qu'on doit au Seigneur en argent, blé, & plume ou volaille, ou en deux de ces trois choses, selon la Coutume de Nivernois. Le droit de *bourdelage* en Bourbonnois est de pareille condition & qualité que le droit de taille réelle; & le mot de *Bourdelier* se dit non-seulement du détenteur, mais aussi de l'héritage, de la redevance & du contrat, & même du Seigneur auquel ce droit est dû. Le mot *Bourdelage*, selon Coquille, dans son Histoire du Nivernois, vient de *bord*, qui en ancien Langage Tudesque signifie un domaine, une métairie ou ferme à la campagne; & de-là est tiré l'ancien mot François *borde*, qui signifie la même chose. *

BOURDIQUEUR. Barthelemi Aneau, dans sa Traduction de l'Utopie de Thomas Morus, page 72. de l'édition de Saugrain, Lyon 1559. *Mais j'ordonne & commande . . . . . que tous ces pauvres-là soient distribuez & départis aux Monasteres de Saint Benoît, pour estre illec bourdiqueurs.* Barthelemi Aneau étoit de Bourges. C'est un Synonime de *burgot*, mot qui dans Rabelais, livre 3. chapitre 23. dénote un frere-lay, employé à faire valoir une *borde*, ou métairie de Couvent. Un Moine *bur*. Le Duchat.

BOURDON. Les bâtons des pelerins, & ceux qu'on porte durant l'Office du Chœur, sont ainsi appellés, à cause des ronds qu'ils ont au bout, ou plutôt, massues; en vrai Latin *clava*, & en Latin barbare *borda*. Les Gloses d'Isidore: *clavia*, *borda*. Mais il faut lire, en cet endroit *clava*. En Languedoc on appelle *bourdes*, ces boules, ou ronds, qu'on porte au bout des bâtons. *Caseneuve.*

BOURDON. Ce mot signifie plusieurs choses. I. Une espece de grosse mouche. II. Le son & le

murmure que font les mouches ; d'où vient le mot de *bourdonner*. III. Le gros tuyau d'une cornemuse ; d'où vient *chanter en faux bourdon*. Mathieu Pâris, dans les Vies des Abbés : *Pulsato classico, sonantibus chalamis, quos* burdones *appellamus*. IV. Ce bâton que portent les Pelerins. En la premiere signification, d'où les deux suivantes sont venues, ce mot a été fait par onomatopée. En la signification de *bâton*, il vient du Latin *burdo*, qui signifie *mulet*, à cause que les bourdons, comme les mulets, aident à marcher : & c'est par cette raison qu'on appelle aujourd'hui à Paris les porteurs de chaises *des mulets*. Ainsi nous avons appellé un bâton *la haquenée des Cordeliers* ; comme les Espagnols, *el cavallo de san Francisco* : & *bourdes*, les potences dont se servent les estropiés pour se soutenir. Daubigny, dans son Baron de Féneste : *Il faut que vous confessiez que les boiteux y ont laissé un amas de vourdes plus haut que le planchai de cette salle*. C'est au chap. 5. du liv. II. où il produit ensuite cette Epigramme :

Que dites-vous, disoit na guères, &c.
Tant de bourdes de ces boiteux ?
Qu'en dites-vous ? Ce sont des bourdes.

Les Italiens appellent de même un bâton *una mula*. De *burdo*, on a fait *bourdon* ; & *bourde*, de *burdus*, qu'on a dit pour *burdo*. Calderinus sur l'Epigramme 24. du livre XII. de Martial : *Caballi, equi pusilli dicuntur ; quos vulgò* burdos *vocabant*. De *burdus*, qui a été dit pour *burdo*, on a fait *burdinus* ; & ensuite *burdinarius* ; qui se trouve souvent pour *Pelerin*. Le mot *bourdon*, au reste, est fort ancien dans notre Langue. Pierre, Moine du Vau-de-Cernay, chapitre 62. de son Histoire des Albigeois : *Ille autem, utpote superbissimus, cum magna indignatione respondit : Scias Comes Montis-Fortis, quòd Burdonarii nunquam poterunt capere castrum meum*. Burdonarios *autem vocabat Peregrinos, eò quòd baculos deferre solerent, quos Lingua communi* burdones *vocamus*. *Burdare* se trouve dans Mathieu Pâris pour *decertare fustibus more rusticorum, qui Anglis* BURDONS. Et ce mot en cette signification, peut venir de *borda*, qui dans les Gloses d'Isidore est interprété par *clava* : CLAVA, *borda*. C'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *clavia*. *Borde* en Saintonge signifie un *bâton*. Voyez le Glossaire de Meursius au mot βυρδυλίζειν. Touchant le mot *bourdon* pour bâton de Pelerin, voyez mes Origines Italiennes, au mot *bordone* ; Vossius, *de Vitiis Sermonis. II. 3.* & Covarruvias au mot *bordon*.

De la ressemblance aux bourdons, on a dit BOURDONNASSE, pour une sorte de lance. Philippe de Commines, livre dernier, chapitre 6. parlant de la Journée de Fornoue : *Si-tost que les chevaux eurent un peu repris leur haleine, nous nous mismes au chemin, pour aller au Roy, ne sçachans où il estoit ; & allasmes le grand trot ; & n'eusmes guères allé, que le veismes de loin, & fismes descendre les valets, & amasser des lances par le champ ; dont il y avoit assez ; & par espécial de Bourdonnasses, qui ne valoient guères, & qui estoient creuses & legeres, ne pesans point une javeline, mais bien peintes ; & fusmes mieux fournis de lances que le matin, &c. M.*

BOURDONNASSE. Voyez *bourdon*. M.

BOURE : pour *canne*. Voyez *bourre*. M.

BOURFONTAINE. Chartreuse de la Province de Valois, au milieu de la forêt de Villers-Cotrets. Par corruption, pour *Bonnefontaine*. C'est ainsi que cette Chartreuse est appellée dans les anciens Titres, à cause d'une grande fontaine qui est dans une des cours. *M.*

BOURG. C'est maintenant le nom des gros Villages, clos de murailles assez foibles, qui ne sont pas assez grands, ni peuplés, pour porter le nom de *Villes*. Anciennement en France, c'étoit un quartier de Ville, ou pour mieux dire, un Fauxbourg clos, mais toutefois distingué de la Ville ; comme il se voit encore dans Carcassonne & dans Rhodès, qui sont divisées en Bourg & Cité ; aussi-bien que dans les Villes de Narbonne & de Toulouse ; & même en celle de Reims, comme il se voit dans l'Epître IX. du Pape Alexandre III. où il est fait différence entre le Bourg & la Cité de Reims. Il est bien vrai, que sur la décadence de l'Empire Romain, *Burgi* étoient proprement des *Forts* sur les frontieres, où l'on mettoit en garnison des Gens de guerre. Paul Orose, livre 7. chap. 32. *Crebra per limites habitacula constituta* Burgos *appellant*. La même chose se voit dans Isidore, livre 9. chap. 4. lequel ajoute, que ceux qui étoient logés dans cette sorte de Forts, étoient appellés *Burgarii* ; & c'est de ceux-là même qu'entend parler la Loi unique de *Burgariis*, au Code Théodosien. Mais parceque cette sorte de Forts, pour être bâtis à la hâte, & pour certains tems, n'étoient clos de murailles, de brique & de pierre, mais bien seulement de peaux de Bois ; ils furent appellés *Bourgs*, d'un mot plus ancien, *Burgones*, qui signifie la clôture d'un parc où les Bergers enferment leurs troupeaux. Les Gloses d'Isidore : Burgones, *caula*. Or on sait assez que le mot *caula* signifie proprement cette sorte de parc. On peut dire la même chose des Bourgs qui joignent les Cités ; lesquels prirent aussi de-là leur nom, pour n'être du commencement clos que d'une enceinte de peaux, assez forte pour arrêter les courses & soudaines invasions des ennemis. Et c'est pourquoi Luytprand livre 4. écrit que les Romains appelloient *Bourgs*, un *assemblage de maisons*, qui n'avoient point d'enclos de murailles : *Domorum Congregationem, quæ muro non clauditur*, Burgum *vocant*. Caseneuve.

BOURG. Cujas, livre 3. de ses Observations, chapitre 24. & le Pere Sirmond, sur l'Epître 9. d'Alexandre III. le dérivent de πύργος. Et Casaubon, dans ses Commentaires sur Strabon, de βύργος ; lequel mot en langage Macédonien & en langage Thracien, a été dit pour πύργος. Et les Arabes disent *burg* en la même signification : lequel mot se trouve dans Saint Luc, chapitre 13. verset 4. & dans le Pseaume 47. verset 13. Les autres dérivent le François *bourg* du Latin *burgus*, qu'ils disent avoir été fait du Grec πύργος. Bodin, dans sa Méthode de l'Histoire, chapitre 6. *Græci* astu πύργος : *Germani* purgum *dixerunt ; utrique ab arce tutiori*. Et en effet, πύργος dans les Gloses de Cyrille, est interprété *turris, burgus* : Et dans celles d'Isidore, *burgos* est interprété par *castra*. A quoi on peut ajouter que Végece, livre 4. chapitre 10. appelle *bourg* un petit château : *Castellum parvum quod* burgum *vocant* : & que Justinien en la Loi 2. paragraphe 4. *de officio Præfecti Africæ*, use de ce mot en la même signification : *Sicut ex clusuris & burgis ostenditur*. Quoiqu'il en soit, il est constant que c'est un des plus anciens mots qui soient dans toute la Langue Germanique, comme

il paroît par les Villes d'Allemagne dont les noms se terminent en *bourg*; & particuliérement, par celle d'Aschembourg, laquelle étoit si ancienne dès le tems de Tacite, que selon le témoignage qu'il en donne dans sa Germanie, on croyoit qu'elle eût été bâtie par Ulysse. De *burgus* on a fait *burgensis*, qui se trouve dans Ives de Chartres, & ailleurs; d'où nous avons fait BOURGEOIS. De *burgus*, on a fait aussi *burgata*; d'où nous avons BOURGADE. M. de Saumaise sur Solin, page 1027. *κωμόπολις, est vicus mœnibus septus: quales multæ in Babylonia & Assyria fuêre.* Burgos clausos, *aut* Burgadas, *hodie dicimus. Passim earum mentio apud Isidorum in Mansionibus Parthicis; qui κώμας & κωμοπόλεις nominat. Κωμόπολις plus est quàm κώμη, minus quàm πόλις.* Touchant le mot de *burgus*, voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 3. Voyez aussi Cluverius, livre 1. de son ancienne Germanie, chapitre 13. où il soutient que le mot de *burg* est originaire Alleman. *M.*

Je le dérive du Saxon *beorgan, in tutum recipere, servare*, à cause de la sûreté qu'il y a à vivre dans un *bourg* ou lieu fermé, & à cause de la franchise des bourgeois & habitans du lieu, qui ont leurs priviléges. De ce mot les Allemans ont fait *verbergen*, cacher, mettre à couvert. Et du même mot vient l'Allemand *Herberg*, d'où le François *Auberge*, qui signifie un lieu propre à se mettre à couvert. *Le Duchat.*

BOURG. Rien ne servira mieux, ce me semble, à développer l'origine de ce terme, que de joindre ici ce que dit Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Burg*, où il s'exprime de la maniere suivante: BURG, *locus habitandi munitus. Loca autem munita censentur, primò ea quibus silvæ, flumina, & paludes, munimentorum vices præstant. Talia erant habitacula Anglorum, Varinorum, aliorumque, de quibus Tacitus:* Fluminibus aut silvis muniuntur; *cap.* XL. de Mor. German. *Secundò ea quæ fossis, aggeribus, aut sepimentis cinguntur. Qualia permulta fuisse in veteri Germania credibile est. Quamvis enim* nullas Germanorum populis habitari *à Tacito proditum sit, cap.* XVI. *multa tamen suadent hunc Taciti locum de urbibus muro cinctis intelligendum esse. Nam cætera locorum munimenta Germanis haud ignota aut insueta fuisse, aliunde constat. Cæsar oppida Suevorum passim commemorat. Et Ubiis auctor atque monitor est*, ut se suaque omnia in oppida recipiant. *Quod concipi non potest, nisi fuerint in ipso loco aliqua contra latrones aut incursus hostiles præsidia. Post Cæsarem Ptolemæus, in Germaniæ Magnæ Tabula*, XC. *amplius oppida retulit, situ cujusque mathematicâ diligentiâ definito, in quibus aliqua sunt quorum nomina in* Burg *desinunt, ut* Teutoburgium, Ascıburgium, Laciburgium, Visburgium: *Plerique interpretes per* Burgia *hic simplices vicos & domorum, collectiones intelligunt, quasi terram fodere, & aggerem securitatis gratiâ excitare, à consuetudine Germanorum istius temporis abhorreat, quod sanè falsissimum. Nam de Angrivariis memoria proditum est apud Tacitum, Annal.* II. *cap.* 19. Latus unum (*silvæ aut paludis*) lato aggere extulerant, quo à Cheruscis dirimerentur. *Quanto faciliùs & expeditiùs fuit, latera unius pauperculi oppidi quàm integræ silvæ aut paludis, aggere cingere? Denique etiam loca muris cincta, ut sunt arces & castra, eodem nomine quamvis seriùs, appellari cœperunt. Hoc unum & novissimum muniendi genus est, quod Germana ferre libertas non poterat. Tencteri, in Oratione ad Agrippinenses; muros civitatis* munimenta servitii *vocant, atque ut detrahantur postulant, apud Tacitum Hist.* IV. *cap.* 64. *Hinc nulli unquam muri oppidani apud veteres Germanos inventi; etiamsi arma à Romanis ad Albim usque & ultrà sint prolata.* Et ensuite: BURG, *urbs, civitas. Evangelium Goth. Matth.* XXVII. 53. Inngaggandans in thô weihon bourg, *introeuntes in sanctam civitatem*.... *Semnerus in Dict.* AS. Burg *urbs, civitas*. .... *Verelius in Ind.* Borg, *civitas, oppidum*, hofudborg *metropolis*, borgarmenn *cives urbani, &c. Inde Latino-barbaris*, burgus, *Gallis* bourg, *Italis* burgo. *Vocem celticam vide in* briga. L'Auteur continue ainsi: BURG, *arx, castrum, castellum. Glossa antiqua apud Junium, in Gloss. Goth. page* 84. Burch, *castrum, castellum turritum & munitum. Vegetius de re mil. lib.* IV. *cap.* 10. Castellum parvulum, quem Burgum vocant. *Inde* Dispargum *Deusonis castrum. Vox Græca πύργος, turris, non est mater, sed soror originis, ut patet ex radice* bergen, *quâ melior nulla excogitari potest. Qui secus statuunt, coguntur asserere hunc esse primum vocis significatum, ab arcibus limitaneis & parte earum potissima ad urbes significandas translatum, & omnes Germaniæ antiquæ* Burgos *ex castellis Romanorum ortos esse. Id quod falsissimum, & vel ex nominibus locorum à Ptolemæo recensitis refellitur.* Le verbe Teutonique *bergen*, d'où Wachter dérive *burg*, signifie mettre à couvert, fortifier, donner retraite, &c. On le trouve dans toutes les anciennes dialectes. En Gothique c'est *bairgan*; en Anglo-Saxon, *beorgan* & *beorgian*; en vieux Franc & Alemannique, *bergan, perkan, poragen*; en Islandois, *berga*. Voyez ci-devant au mot *Berg*.*

BOURG. Comme dans Froissart, sur l'an 1365. Le *Bourg* de Breteuil, le *Bourg* de l'Espare. C'est un nom qu'on donnoit en Gascogne à tous les bâtards de grande maison. Voyez l'Histoire manuscrite de Charles V. par L. L. D. T. G. R. c'est-à-dire, L... Laumonier de Travecy, Gentilhomme Réfugié, page 17. de ce manuscrit. *Le Duchat.*

BOURG-LA-REINE. Village près de Paris, sur le chemin d'Orleans. J'ai vû chez M. Conrart, homme de grand mérite, & mon ami particulier, un vieux manuscrit traduit de vers en prose par Nicole Houssemaine, Médecin de Messire Jean de Chabannes, tiré de plusieurs Croniques, tant de Rome que d'Allemagne, nouvellement trouvées, & à lui communiquées secrettement par aucun de ses amis, le tout à l'honneur de la Seigneurie dudit Messire Jean de Chabannes; où il est dit, que *Guerard de Dampmartin fort embrasé de la beauté de la Dame Colombe, Royne de Frise, se submit jouxter à outrance contre Geffroy, Roy de Frise, par tel convenant, que se il étoit convaincu par ledit Geffroy, sa femme lui seroit rendue, & par ce le Royaume demourroit pacifique, en payant grande rançon à icelui Guerard, lequel offroit tel combat, espérant mettre à mort icelui Geffroy, & par ce espouser sa femme. Geffroy de Frise à grant peine y voulut consentir; toutefois, terme fut assigné au Briquet près de Paris, lequel lieu de présent est dit* Le Bourg la Roine, *parceque Guerard y conquist par armes la Roine de Frise. Ils entrérent en champ d'honneur, auquel d'un coup de Lance fut tué Geffroy; & partant icelui Guerard, parvint à ses fins, & espousa la Roine de Frise.* Tout ce discours est fabuleux. J'ai bien voulu néanmoins l'insérer en ce lieu, parce qu'il nous apprend que le Bourg-la-Reine s'appelloit anciennement *Le Briquet*. M.

BOURGEOIS. Ce mot vient de *bourg*. Et quoique maintenant les Citoiens des Villes soient indifféremment appellés *Bourgeois:* néanmoins anciennement on faisoit différence entre *Citoyens* & *Bourgeois ;* les uns étant les habitans des Cités; & les autres des Bourgs. Le Pape Alexandre III. Epître IX. *Cùm olim ex parte Wacini, & filii sui, Rhemensium Civium causa, quæ inter ipsos & Oldevenum, & Joannem, Rhemenses, Burgenses, super domo quadam vertitur*, &c. *Caseneuve*.

BOURGEOIS. Voyez *bourg*. M.

BOURGEON. De *burrio*, qui a été fait de *burra*. Les bourgeons des arbres ont quelque chose de velu, & qui approche de la bourre. Voyez *bourre*. L'ancienne ortographe *bourjon* confirme cette étymologie. Guillaume Cretin, dans son Epître à François Charbonnier :

> *Plusieurs raisins procédent d'un bourjon;*
> *Et maille à maille on fait le hauberjon.*

Nicot écrit aussi *bourjon*. M. du Cange le dérive de *turio*. Voici ses termes: TURIO, *arboris vel arbusti teneritas apud Columellam lib. 12. cap. 48.* Lauri turiones in hoc usu mittito, ut olivas deprimant. *Apicius, lib. 8. cap. 1.* Elixatur in aqua marina cum turionibus lauri & anetho. *Nos vulgò dicimus* bourjon, *fortè pro* tourjon. *M.*

BOURGES: Ville capitale de la Province de Berry. Cujas, sur le chapitre dernier du Titre des Décrétales *de Dilationibus: His non erit otiosum addere, non à Latina appellatione* Biturigum, *hanc civitatem appellatam videri* BOURGES, *sed quòd hi populi* BOURGII GALLI *dicerentur. Unde & auctore Isidoro, libro XV. Etymologiarum*, Bourgi Galliæ, *& postea* Bourdigalliæ *nomen hujus urbis Coloniæ, ut idem ait.* Il faut voir ce qui précéde & ce qui suit dans Cujas. *M.*

Quoiqu'en dise Cujas, il y a grande apparence que le mot *Bourges* s'est formé de *Bituriges*, que l'on prononçoit *Bitouriges. Bitouriges, Bitourges, Betourges, Btourges*, BOURGES. Quelques uns croyent que le nom de *Biturix* fut donné à cette ville, parce qu'il y avoit deux tours: c'est un conte sans fondement. Quelques-uns même semblent rapporter cela à la fameuse grosse tour de *Bourges*, batie par Philippe Auguste, comme si le nom de *Biturix* ou de *Bituriges* n'étoit pas plus ancien que ce Prince. La vérité est que *Biturix* est un mot Celtique dont nous ignorons l'origine, & la signification. *

BOURGMESTRE. C'est le nom du premier Magistrat des Villes de Flandre, de Hollande, & d'Allemagne. En Alleman on l'appelle *Burgermeister*, comme qui diroit maître & protecteur des Bourgeois. *Burger* signifie bourgeois, & vient de *burg*, ville, cité. *Meister* veut dire maître, & il y a quelque apparence que ce mot a été fait du Latin *Magister;* car on ne le trouve ni dans l'idiome Gothique, ni dans l'Anglo-Saxon. Cependant Stadenius le tire hardiment de l'Alleman *meist*, qui signifie *præcipuus, potissimus*. Les Cambriens ou Gallois, les Anglois, les Flamans, les Suedois, les Islandois, les Danois, les Italiens, les Espagnols, les François, & même les Sorabes & les Polonois, se servent tous d'un mot semblable pour désigner *magister*. Frenzelius dans ses *Orig. Sorab.* page 79. fait venir par un long circuit tous ces mots, & même le Latin *magister*, de l'Ebreu משטר *mischtar*, qui signifie *gubernatio, dominatus*. M. Bruneau, dans son *Traité des Criées*, dit que Bourgmestre en Hollande répond à ce qu'on appelle Alderman, & Sherif, en Angleterre, Attourné à Compiegne, Capitoul à Toulouse, Consul en Auvergne & en Languedoc, Jurat à Bourdeaux, Pair de Ville à Beauvais, Echevin à Paris, Lyon, Rouen, Tours, Angers, &c. *

BOURGUIGNON-SALÉ. De Serre, dans son Inventaire, sous Charles VII. en 1422. parlant d'Aigues-mortes, dont les habitans tuerent la garnison des Bourguignons que le Prince d'Orange y avoit établie : *On y monstre encore aujourd'hui une grande cuve de pierre où l'on saloit les Bourguignons.* La Faille dans ses Annales de Toulouse, en 1419. *Ceux d'Aigues-mortes plus hardis ou plus affectionnés au parti du Dauphin prévinrent le Siége : & après avoir coupé la gorge à la garnison Bourguignonne, ils en jetterent les corps dans une fosse avec quantité de sel, de peur que l'exhalaison ne causast la peste, d'où est venu, dit-on, le proverbe de* Bourguignon-salé. D'autres, avec plus de vraisemblance, tirent ce proverbe du sel qui se fait à Salins. ¶ Voyez Sébastien Rouillard, dans son Histoire de Melun, page 125. *M.*

La *bourguignote*, en Latin *cassis*, & le mot *salade*, sont synonimes dans la signification d'une espece de *casque*, qui, sans doute, étoit commun à la Milice Bourguignone. De-là apparemment le sobriquet de *Bourguignon salé*. Dans les Mémoires de Du Bellai, livre IX. ou X. si je ne me trompe, la *bourguignote* est appellée *salade Bourguignone*. Et de-là le dicton : *Bourguignon salé, l'épée au côté, la barbe au menton, saute Bourguignon.* Ce qu'au reste, ce Proverbe reproche aux Bourguignons, c'est leur opiniâtreté, sous-entendue par ce pot de fer qui couvre la tête de leur Milice. D'Aubigné, dans ses Tragiques, au Poëme intitulé, *les Fers*, p. m. 207.

> *Voici de toutes parts, du circuit de la France,*
> *Du brave Languedoc, de la séche Provence,*
> *Du noble Dauphiné, du riche Lyonnois,*
> *Des Bourguignons testus, des legers Champenois,*
> *Des Picards hazardeux, de Normandie forte :*
> *Voici le Breton franc, le Poictou qui tout porte,*
> *Les Xantongeois heureux, & les Gascons soudarts :*
> *Des bords de leur Milice pendent de toutes parts.*

Ce sobriquet, au reste, doit être du même tems que celui d'*Armagnacs*, donné aux Orléanois par ceux du parti de Jean, Duc de Bourgogne, pendant la guerre de l'année 1410. 1411. & 1412. entre la Maison d'Orléans & celle de Bourgogne, puisque par la Paix de Bourges en 1412. les sobriquets d'*Armagnac* & de *Bourguignon* sont réciproquement abolis. Voyez Monstrelet, édit. de 1572. vol. 1. fol. 144. *Le Duchat*.

BOURGUIGNONS. De *Burgundiones*, peuples d'Allemagne. Orosius, liv. 7. ch. 32. Isidore, liv. 9. de ses Origines, chap. 2. Luitprandus, liv. 3. de son Histoire, chap. 12. Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. 2. chap. 3. & Gosselin, dans son Histoire des anciens Gaulois, qui ont écrit que les Bourguignons avoient été ainsi appellés de *burgus*, c'est-à-dire *forteresse*, à cause des fréquentes forteresses qu'ils bâtirent sur leurs frontieres, se trompent manifestement. Voyez M. de Valois, dans sa Notice des Gaules. *M.*

BOURGUIGNONS. Les *Bourguignons*, selon Pline, étoient originaires des Vandales, dont la

premiere demeure fut la Cassubie en Poméranie; avec les contrées de Pologne, qui en sont voisines. Sous Tibere, ils sortirent de leur pays, & conquirent une partie de la Germanie inférieure. Tibere & Drusus les disposerent en différens camps le long du Rhin. Sous l'Empire de Theodose le jeune, les Allemans les ayant chassés du pays dont ils s'étoient emparés, ils passerent le Rhin, & étant entrés dans les Gaules, ils se rendirent maîtres du pays qui depuis fut appellé le Royaume de Bourgogne. Selon M. de Valois, les *Bourguignons* n'étoient point Vandales, mais une Nation Germanique, voisine des Allemans. Tibere ayant tiré de la Suabe, les Sicambres, leur ayant fait passer le Rhin, & les ayant logés dans la Gaule sur le rivage de ce Fleuve, Isidore, & après lui plusieurs autres se sont imaginés que les *Bourguignons* sont venus de cette colonie de Sicambres, & confondent inconsidérément les uns avec les autres. Selon d'autres, les *Bourguignons* sont de ces anciens Gaulois, qui sous la conduite de Ségovèse, du tems du vieux Tarquin, s'étoient établis en Germanie, & qui plusieurs siécles après revinrent dans leur ancienne patrie. Ammien dit comme une chose constante, que les Bourguignons descendoient des Romains; & Orose prétend que ce sont ceux que Tibere & Drusus, fils adoptifs d'Auguste, avoient établis dans des châteaux & des bourgades de Germanie; que même ils ons pris leur nom de ces bourgs, ce mot signifiant à peu pres la même chose dans leur langue que dans la nôtre. Néanmoins Pline, liv. IV. ch. 14. en fait une nation purement Germanique, & quelques-uns prétendent qu'ils n'ont été appellés Romains, que parce qu'ils croyoient descendre des Gaulois, qui avoient été faits citoyens Romains. On ne convient guére plus de l'origine du nom, que de celle du peuple. Plusieurs ont cru que *Burgnignons*, *Burgundiones* ou *Burgundii*, n'étoit point leur premier nom, ni un nom qu'ils eussent apporté de la Germanie, ou qu'ils se fussent donné eux-mêmes, mais un nom que les Allemans ou les François leur donnerent parce qu'ils avoient conquis un grand nombre de châteaux, ou camps, *castra*, pour leur sûreté; que c'étoit là une de leurs coutumes, & que château ou camp se dit en Alleman & en ancien Franc, *burg*, ou *bourg*, d'où l'on fit *Burgundiones*, comme qui diroit *Châtelains*. D'autres, qui approuvent cette étymologie, disent que les *Bourguignons* ne furent point ainsi nommés des bourgs fortifiés qu'ils construisoient, mais des bourgs non fortifiés & tout ouverts que Drusus & Tibere les obligerent de former, pour diviser en plusieurs petites habitations séparées & sans défense, cette nation qui commençoit à leur devenir suspecte par ses forces & sa multitude.

Quelques modernes, après M. de Valois, traitent de ridicule cette étymologie tirée du mot *bourg*, estimant que de *bourg* on auroit fait *Burgiones*, & non pas *Burgundiones*: mais il faut de meilleures raisons, dit M. de Tillemont, pour se moquer des anciens Auteurs. D'autres, comme Rhenanus, qui tiennent cette étymologie pour vraie, remontent à la Langue Grecque, & tirent *burg* de πύργος une tour; & si l'on en croit Picard dans sa Celtopédie, il n'y a aucun bon Auteur qui n'en convienne. Quoiqu'il en dise néanmoins, & quelque vrai-semblable que puisse être cette opinion, ce mot peut n'être point Grec; & Pierre de S. Julien, dans ses *Antiq. des Bourg.* ch. II. réfute cette opinion, 1°. parce que les *Bourguignons*, ni les Germains, dont ils faisoient partie, ne sçavoient point le Grec, & n'en ont eu connoissance que fort tard, quoique selon Rhenanus ils aient été nommés *Bourguignons* plutôt qu'on ne pense, c'est-à-dire, avant Tibere, 2°. parce que les Germains, ni par conséquent les Bourguignons, ne renfermoient point leurs habitations de murailles, ainsi que nous l'apprend Tacite, 3°. parce que πύργος est un tour, & non point un *bourg*. D'autres ont dit que *Burgundiones* s'étoit dit pour *Gurgundiones*, *a gurgitibus*, parce que la Bourgogne a été nommée la mer des eaux, à cause que les plus grandes rivieres y ont leur cours, ou leurs sources. Mais ces peuples portoient le nom de *Bourguignons* avant que la Bourgogne eût été appellée mere des eaux, & qu'ils y fussent placés; & il faut dans ce sentiment, soutenir que les *Bourguignons* sont indigenes, ce qui est faux.

D'autres prétendent que c'étoit un peuple sorti de la Scythie, & qu'ils campoient sous des tentes qu'il nommoient *burgs*, d'où ils furent appellés *Bourguignons*. Mais M. de Valois, dans sa *Notice des Gaules* prétend que les *Bourguignons* qui s'établirent en Gaule, sont fort différens des *Bourguignons* venus de Scythie. Ceux qui disent que ce sont de ces Gaulois de Ségovèse, ajoutent qu'ils prirent le nom de *Bourguignons* à l'honneur d'Hercule, qu'ils adoroient sous celui d'*Ognius*. Enfin quelques-uns disent qu'ils ont été ainsi nommés du nom d'un lieu situé dans le Diocèse de Langres, & qui s'appelloit *Bourg Ongne*, ou *Ogne*, & dont le nom est resté à la vallée d'Ogne. C'est le sentiment de S. Julien, *Antiq. des Bourguignons*, ch. 2. 3. 4. 5. C'est pour cela qu'il écrit *Bourgognons*, au lieu de *Bourguignons*. Il prétend qu'*Ogne* en ancien langage Celtique, signifioit *Dieu* & *Dieux*, & qu'ainsi *Bourgogne* est la même chose que *Burgus Deorum*; que c'est de-là aussi qu'a été fait *Burgundia*, de *burgum* & de *dia*. Mais tout cela n'a pas la moindre apparence. Les *Bourguignons* étoient ainsi nommés avant qu'ils passassent le Rhin, & qu'ils habitassent le *Bourg d'Ogne*; & le mot François *Bourgogne* a été fait du Latin *Burgundia*. D'ailleurs on écrivoit autrefois *Bourgoine*. *Dia* est une pure terminaison Latine. M. de Marca, dans son *Hist. de Bearn*, liv. I. p. 129. parlant de *Burgundio*, Comte de Fézensac, vers le commencement du IX^e siécle, dit que le nom de *Burgund*, ou *Bergund*, exprimé en Latin par *Burgundio*, est un ancien mot Gascon; mais il n'en apporte point de preuves, & ne dit point ce qu'il signifioit.

Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Bauer*, donne du mot *Burgundi* une étymologie entiérement différente de toutes celles que nous avons rapportées jusqu'ici. Il le compose de *bur* & de *gund*, deux mots Teutoniques. *Bur* signifie un habitant d'une ville, d'un village, ou d'un autre lieu commun, & aussi une habitation, une ville, un village. C'est un Terme Franc & Anglo-Saxon, qu'on trouve dans les composés. Au lieu de *bur*, les Allemans disent *bauer* dans le même sens. C'est peut-être de ce *bur*, que viennent, selon Wachter, les noms de *Canterbury*, de *Salisbury*, & autres semblables en Angleterre, plutôt que de *burg*, quoiqu'on explique ordinairement ce *bury* par *burg*. *Gund* est un terme Franc & Vandale, qui signifie guerre, combat. Ainsi *Burgundi* veut dire à la lettre, *Habitans belliqueux*. Mais écoutons Wachter parler lui-même: BURGUNDI, *Germanicè*

Burgunder, *indigenæ bellicosi. Id enim* gunder *vel* gunther *significat, quod est à* gund *bellum.* Burgundos *ab initio custodes limites Romani fuisse, a Druso, subactâ interiore Germaniâ, hinc inde per habitacula, quæ* burgos, *vocant, dispositos; postea in magnam gentem evaluisse, & nomen à* burgis *præsumpsisse, scribit Marcellinus, qui eosdem* sobolem Romanam *vocat. Secundùm hanc etymologiam* Burgundiones *erunt sic dicti, quasi* in burgis geniti, *a* kund *genitus. Sed vereor ut Marcellinus hic sit fabulosus. Quis credat, Romanos hostibus recens devictis limites dedisse custodiendos? Magis audiri meretur Plinius cui* Burgundiones *sunt* soboles Vandalica. *Inde est quod* Burgundiones *invenimus, non solùm ad Rhenum, sed diu ante & longissimè à Rheno, in Sarmatia, manifesto satis indicio, omnes* Burgundiones *ad unam spectare gentem, quamvis migrationibus divisam, & hoc illos nomine numquam caruisse.* Je préférerois cette derniére étymologie de *Burgundi* à toutes les autres. Elle est plus naturelle, & rend raison du mot entier, ce qu'on ne fait pas dans l'opinion ordinaire. *

BOURGUIGNOTE. Lat. *cassis.* Il y a apparence que cette sorte de casque a été ainsi appellée parce que les Bourguignons s'en sont servis les premiers. *M.*

BOURRABAQUIN. Rabelais 3. 7. *Un bourrabaquin, garni de brevaige.* Et 4. 30. *Le boyau culier comme un bourrabaquin monacal.* M.

Le Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin : Bourrabaquin, *bacchier grande, fatto à guisa di cannone.* Un grand verre, fait comme le canon d'un mousquet, une maîtresse bouteille. *Baquin* est un diminutif de *Bacha*, & *bourrabaquin* est comme qui diroit, *chef entre les bouteilles.* C'est en ce sens que dans Froissart le Sultan Amurat est toûjours appellé l'*Amorabaquin*, c'est-à-dire, le Bacha Amurat. *Le Duchat.*

BOURRASQUE : tempête. De l'Italien *burrasca*, qui signifie la même chose. Les Espagnols disent aussi *borrasca.* M.

BOURRE. En Latin *tormentum.* Ce n'est pas seulement la laine accourcie, & que les Tondeurs de draps tirent des étoffes; mais encore ce qui se forme dans les replis des habits, à mesure que nous les usons; & autres telles choses légeres, & de peu de conséquence. Ce mot vient de *burra*, qu'Ausone joint avec *quisquiliæ*, qui sont des choses de néant & des bagatelles :

> *At nos illepidum rudem libellum,*
> *Burras, quisquilias, ineptiasque,*
> *Credemus gremio cui fovendum.*

Où Scaliger croit que *bourre* est un mot de l'ancien Langage de Guienne. *Usus est*, dit-il, *vocabulo Aquitanico : nam hodieque major pars Aquitanarum nationum quisquilias vocat* burras. *Caseneuve.*

BOURRE. De *burra.* Ausone : *burras, quisquilias*, &c. En Normandie, on appelle une canne *une bourre*; & une petite canne *une bourrette*; & un canard, *un bourard.* De *bourre*, on a fait *bourrée*, à cause que les bourrées sont faites d'ordinaire de branches feuillues. Tanaquil le Févre, dans ses Notes sur l'Eunuque de Térence, page 398. FAGOT, *ex solidiori ligno est. At id quod in sermone nostro vocamus* bourrée, *ex ramalibus est, tenuioribus sarmentitiis, & minùs duris.* M.

De *bourrette*, signifiant *petite canne*, est venu le mot *burette*, qui est le nom de ce petit vaisseau, fait en forme d'une petite canne, dans lequel on met le vin qu'on doit consacrer pour la Messe. *Le Duchat.*

BOURRE, signifie aussi le commencement d'un bourgeon de vigne. C'est proprement la couverture qui est sur l'œil de la vigne : d'où vient qu'on dit, geler en *bourre*, c'est-à-dire avant que la feuille de la vigne ait paru. Ce nom vient de ce que le germe de la vigne a une envelope de filamens qui ressemblent à de la *bourre*, même pour la couleur. *

BOURREAU. Nos anciens François écrivoient *bourrel.* Enguerrand de Monstrelet, Tome premier, chap. 47. *Lesquels par le bourrel, les uns & les autres, eurent les testes coupées.* Ce mot doit venir de βόρος, qui signifie *dévoreur*; car d'autant que les bourreaux vivent de la mort d'autrui, & du carnage qu'ils font, ils furent appellés *dévoreurs de chair.* Le Glossaire : *Carnifex* Δήμιος σαρκοβόρος, c'est-à-dire, *dévoreur de chair.* Et dans un autre Glossaire, *manger la chair*, est pris pour *bourreler* : σαρκοφαγῶ, *excarnifico.* Salvian, *de Gubernatione Dei*, parlant des Spectacles : *Ubi summum genus deliciarum est mori homines; aut quod est morte gravius, lacerari, expleri*, &c. *hoc est, non minus hominum aspectibus, quam bestiarum dentibus, devorari.* Prudentius, livre 1. contre Symmachus :

> —— *Quid sanguine parta voluptas?*

Caseneuve.

BOURREAU. J'ai dit dans la premiere édition de ces étymologies, que je ne sçavois pas d'où venoit ce mot. Ce qui a fait dire à Skinner, dans ses Origines de la Langue Anglicane, au mot *burrel-fly* : *Menagius de etymo* τοῦ bourreau *desperat, & ignorantiam fatetur. Quid mihi misello sperandum restat?* Et à M. Borel, dans ses Antiquités Gauloises : BOURREAU : *Voy* bourrée, *où j'en ay donné l'étymologie véritable, que personne n'avoit encore remarquée. Car M. Menage avoue, en son Dictionnaire etymologique, ne l'avoir pû trouver. On le pourroit aussi faire venir, comme M. Guido Patin, docte Médecin de la Faculté de Paris, a remarqué, de* burrus, *c'est à dire* roux, *parce que les rousseaux sont ordinairement violens; ce qui est une qualité qui est requise aux bourreaux : ou à cause qu'il est vêtu en divers lieux de couleur rouge & jaune.* Et au mot *bourrée*, il avoit dit, que les Bourreaux avoient été ainsi appellés parce qu'ils fustigent avec des verges faites de bourrée. Toutes ces étymologies sont ridicules. Et celle du P. Labbe : BOURREAU, *quasi* BOUCHEREAU, *petit boucher*, n'est pas plus raisonnable. Le mot François *bourreau* a été fait de *buccarus*, en cette maniere : *buccarus, buccarellus, burellus,* BOURREAU. Et *buccarus* a signifié proprement *un boucher* : & c'est de *buccarus* que le mot *boucher* a été fait. Voyez *boucher.* Et comme les Bouchers ont été appellés *Carnifices, à carne facienda* : Adalbéron, dans son Poëme au Roi Robert : *Non sunt carnifices, caupones, necne subulci* : & que le mot Latin *carnifex* signifie *un bourreau*; nous avons appellé un bourreau du nom de *boucher*, c'est-à-dire, de *buccarellus*, diminutif de *buccarus.* Les Espagnols, pour la même raison ont appellé leur bourreau *carnicero.* Voyez mes Origines Italiennes, aux mots *beccaio* & *boia.* ¶ M. de Caseneuve dérive *bourreau* de βόρος, qui signifie *devorant*; parce que les bourreaux vivent de la mort d'autrui. Cette étymologie n'est pas digne d'un aussi grand Etymologiste qu'étoit M. de Caseneuve. *M.*

BOURREAU.

Bourreau. Autrefois on disoit *boye*, pour *bourreau*. Rabelais, liv. 3. chap. 31. *La montroient au boye.* De *boye* s'est fait le diminutif *boyereau*, d'où s'est formé le mot de *bourreau*. On sait qu'en Italien *boya* signifie *bourreau*. Huet.

BOURRÉE. Voyez *bourre*. M.

BOURRELET. De *bourre*, parce qu'ordinairement le *bourrelet* s'emplit de *bourre*. Ou plutôt de *bis rotulatum*, diminutif composé de *bis* & de *rotulum*, dit par métaplasme pour *rotula*, parce que les anciens *bourrelets* faisoient plusieurs tours à l'entour de la tête & du col. *Le Duchat.*

BOURRICHE. Nous appellons ainsi en Anjou un panier d'osier rond en ovale. De *burricia*; à cause qu'on y mettoit de la bourre pour la conservation des choses qu'on mettoit dedans. *Burrus*, *burri*, *burricius*, *burricia*, BOURRICHE. *M.*

BOURRIERS. Scaliger, dans son premier Scaligerana, page 127. *Quisquiliæ sunt* les balieures. *Vetustissimo vocabulo Gallico* bourræ bourrarum. *Aquitani etiamnum nomen retinent.* Nous appellons aussi en Anjou les balieures *bourriers*. M.

BOURRIQUE. De *burichus*, *burricus*, ou *buricus*, qui signifient *cheval*. Les Gloses d'Isidore: *Mannulus*, *caballus*, *buricus*. Celles de Philoxéne: *mannis*, βούριχος. Porphyrion sur l'Ode IV. des Epodes d'Horace, interpréte *mannos* par *burrichos*. Saint Jérôme dans son Epître à Pammachius: *Ubi videris fumare patinas, & Phasides aves lentis vaporibus decoqui: ubi ferventes buricos, mannos, comatulosque pueros*, &c. & Paulin, ep. x. à Sulpice Sévére: *Longè dispari cultu, macro illum & viliori asellis burico sedentem.* Voyez Meursius en son Glossaire, au mot βόρριχος. *Bourrique*, parmi nous, se prend pour *asnesse*. Les Espagnols disent aussi *burro*, & *borrico*, pour dire *un asne*; & *burra* & *borrica*, pour *une asnesse*. M. Bochart, liv. IV. de son Phaleg, chap. 26. dérive l'Espagnol *borrico* de βερικός. Βερικὸς, *pro asino, vox Africana est, quam e Libybus acceperunt Cyrenai. Hesychius:* βερικόν, ὄνον Κυρηναῖοι, βάρβαρον; *sup.* ὄνομα; *id est*, barbarum vocabulum, *& a vicinis barbaris sumptum*, *Ex quo ipso fonte haustum est Hispanorum* BORRICO. *Neque enim doctos id latet, ex Africa in Hispaniam mille monstra vocabulorum unà cum Mauris transfretasse. Atque eodem fortè pertinet quod* אלבראק alborak *vocant Arabes jumentum sui Prophetæ, mediæ naturæ, ut quidam volunt, inter mulum & asinum.* Je ne suis pas de l'avis de M. Bochart, & je ne fais aucun doute que l'Espagnol *borrico* ne vienne de *burricus*, puisque ce mot étoit en usage parmi les Latins devant que les Maures passassent en Espagne, comme il paroît par le lieu de Saint Jérôme ci-dessus allégué; car ce Saint vivoit vers la fin du IV. siécle, & les Maures ne passérent en Espagne que vers le commencement du huitiéme. Je crois même que le Grec βερικὸς a été fait du Latin *burricus*. *Burricus* est un diminutif de *burrus*, qui est un ancien mot Latin, témoin Byrrhus, Capitaine des Gardes de Néron; car *byrrus* est la même chose que *burros*; & l'un & l'autre signifient *roux*; & viennent de πυῤῥός. Les Gloses anciennes: *Barus*, *burrus*, πυῤῥός. *Burrum*, ξανθόν, πυῤῥόν. Festus: BURRUM *dicebant antiqui, quod nunc dicimus* rufum. *Unde rustici* burram *appellant buculam, quæ rostrum habet rufum.* Comme les Latins ont dit *burra* d'une vache, à cause qu'elle est de poil rougeâtre, (λεπτὸς μὰν χὠ ταῦρος ὁ πυῤῥιχος, dit Théocrite, Idyll. 4.) ils ont dit de même *burrus* & *burricus* d'un cheval ou d'un âne dont le poil tire sur le roux. Bonaventura Vulcanius sur le lieu des Gloses que je viens d'alléguer: *Hodie Hispani* Burram *vocant asellam, quæ colore accedit ad* τὸ πυῤῥόν. Les Ebreux appellent de même un asne חמור *chamor*, *à rubedine*. Festus ajoute: *Pari modo rubens cibo ac potione ex prandio, burrus appellatur.* Et de-là vient le *borracho* des Espagnols pour *yvrogne*. Scaliger sur cet endroit: *Eleganter homines ex potione rubentes ait* Burros *à veteribus dictos. Quod verbum eodem sensu retinet Hispanica lingua.* Burraceos *enim vocant ebriosos; & vas vinarium*, burraceam. Bonaventura Vulcanius dans ses Notes sur le Glossaire, page 18. BURRUS *etiam est rubellus. Unde putarim Hispanos fecisse suum* borracho, *quo* ebriosum *significant.* Et page 19. *Ex burri appellatione, pro eo qui è potu rubet, manavit fortasse* borracho *Hispanorum, quod ipsis* ebriosum *significat.* De *burrichus*, on a formé le diminutif *burrichio*, dont nous avons fait *beurrichon*, ou *burrichon*, pour *roitelet*, à cause de la couleur roussâtre de cét oiseau, qu'on appelle aussi *beurrichot*, de *burrichiotus*, diminutif de *burrichus*. De *burrus*, on a fait *burra* & *burellum*, pour une espéce d'étoffe de couleur rousse, d'où nous avons fait *bure* & *bureau*. Voyez *bure* M.

BOURROCHE: sorte de simple, appellée autrement *buglose*, c'est-à-dire *Langue de bœuf*. Les Botanistes l'appellent *borrago*. *Ego borrago, gaudia semper ago.* Et c'est de ce mot que nous avons fait celui de *bourroche*. Quelques-uns dérivent *borrago* de *burra*; parceque les feuilles de la bourroche sont velues comme de la bourre. *Borrage* vient de *corrago*. CORRAGO, *apud Apuleium, rectè pro nostro* BORRAGO, dit Scaliger dans son premier Scaligerana. Voici l'endroit d'Apulée, c. 41. BUGLOSSUM, *Græci Prophetæ*, gonon æluru; *Ostanes*, tzanuchi; *Ægiptii*, antueo tinbesor; *Romani*, linguam bubulam; *Lucani*, Coraginem *dicunt*. Je remarquerai ici en passant, que cet Apulée n'est pas le Philosophe Platonicien, mais le Médecin, qui étoit Sicilien. Et *corrago*, selon Bodæus à Stapel, a été dit de *cor*, à cause que cette herbe est exhilarante, pour user de ce mot. *Hac in vino mixta hilaritatem convivis facis*, dit le même Apulée. Et c'est là-dessus que les Botanistes lui font dire: *Ego borrago, gaudia semper ago.* Au lieu de *bourroche*, plusieurs disent *bourrache*; & c'est comme parle M. de la Quintinye: ce qui approche davantage de *borrago*. M.

BOURRU. Voyez *Bourre*, & *Bure*. M.

Bourru. Vin bourru: ainsi dit de son épaisseur, qui le fait paroître comme s'il y avoit de la bourre; ou de sa couleur, qui approche de celle de la bure, dite en Latin *burra*. Les Latins ont appellé de même une sorte de breuvage *burranica*, de la couleur de la bure. Festus: *Burranica potio, lacte commissum sapa; à rufo colore quem burrum vocant.* Et parce que la bourre est velue, serrée & pressée, & non transparente, on appelle *vin bourru*, le vin qui est lousche & trouble, dit Nicot au mot *bourre*. M.

Bourru. Dans la signification de chagrin, rude, de mauvaise humeur, il vient de l'Ebreu בור *Bur*, qui signifie la même chose. Mais quand on dit, *Moine bourru*, il vient de πυῤῥός, *gris*, *roux*. On les nommoit autrefois *Moines burs*, & ils sont ainsi nommés dans Rabelais, liv. 3. ch. 31. il nomme aussi le Diable, *bur*, c'est-à-dire, de couleur enfumée. Vin *bourru* vient de la même

racine. On appelle ainsi du vin gris & brouillé ; non encore déféqué. *Huet.*

BOURSE. Il n'y a point de doute, qu'une bourse étant d'ordinaire faite de cuir, ce mot ne vienne de βύρσα, qui signifie *cuir.* La charité des hommes s'étant refroidie, nous l'appellons du nom de sa matiére : là ou les anciens François, plus gens de bien que nous, l'appelloient *aumosniere* ; parce qu'ils ne s' n servoient que pour y porter de quoi subvenir à la nécessité des pauvres. Le Traité des Vertus & des Vices, parlant de la charité : *C'est le denier-Dieu dont on achate tous les biens du monde, & touttes-voies remaint tousjours dans l'ausmoniere.* Dans le Livre intitulé : *Li Establissement le Roy de France*, liv. 1. il est dit que *le Gentilhomme qui perd ses meubles pour meffait, s'il est homme qui porte armes, il en conserve une partie, & entr'autres, le list sa femme, une robbe à contoyer sa femme, & un anel, & une ceinture, & une aumosniere.* Caseneuve.

Bourse. De *bursa*, dont les Ecrivains Latins se sont servis pour *crumena*, & qui a été fait de βύρσα, qui signifie *du cuir.* Les Flamans disent *beurse* & *borse*, & les Espagnols *bolsa.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre & chapitre 2. ¶ *Bolsa sin dinero, digo le cuero*, dit le proverbe Espagnol. *M.*

Bourse : pour le lieu où les Marchands s'assemblent : comme quand on dit, *la Bourse d'Anvers, la Bourse de Londres, la Bourse de Rouen, la Bourse de Toulouse.* L'Etymologie de ce mot est historique, & elle est trés-curieuse. La voici. Guichardin, dans sa Description des Païs-Bas, au chapitre intitulé : *Il Ritratto della Borsa d'Anversa : Fù fondata questa Borsa l'anno 1531. Ma diciamo un poco, come cosa considerabile e non indegna di farne menzione, donde venga e derivi questo nome di* Borsa*, tanto convenientemente per accidente a un simil luogo appropriato. E' in Bruggia una piazza molto commoda a tutte le parti della terra : in testa dellaqual piazza è una grande & antica casa, da quella nobil famiglia, detta* della Borsa*, stata edificata, con le sue armi, di viva pietra sopra la porta ; le quali armi sono tre borse. Or da questa casa, famiglia, & armi, prese il nome (come similmente in simili cose avviene) quella piazza. E cosi, perche li mercatanti dimoranti in Bruggia, elessero, usavano, ed ancor oggi, per raddotto di loro negocii, usano essa piazza, o Borsa, andando poi alle fiere d'Anversa e di Berga, dierono anco, a similitudine della loro di Bruggia, il nome di* Borsa *a quelle piazze, e luoghi dove essi in detta Anversa e Berga a trafficare si raunavano. E d' Anversa parimente, (tanto è stato favorito ed approvato questo nome) tirandolo ad altro senso, anno poi ancora i Francesi portato, non à molto tempo, il medesimo nome di* Borsa *a Roano, ed insino a Tolosa ; e datolo a certe piazze e loggie mercantili. Il medesimo anno fatto frescamente gl' Inglesi a Londra : autore e fondatore di si nobil machina e edificio, Maestro Tomaso Grassano, patrizio qualificatissimo di questa real città. Ed è notabile, che quando fu finito il detto edificio, la Regina Elisabetta medesima venne a Londra per vederlo ; e transferita su'l luogo, lo lodò molto. Ma perche ei non paresse copia della Borsa d' Anversa, gli dette il nome di* Cambio Reale, *Comandando espressamente che non si chiamasse altrimenti. Nondimeno tanta forza à avuto quel nome che non è bastato al suo comandamento ad obviare che non s'appelli communemente* Borsa. *Ecci poi la graziosa piazza della Borsa degl' Inglesi, cosi detta perche la terra a lor contemplazione, con una bella logietta, la fece edificare* l'anno 1550. Reinesius, dans ses Diverses Leçons, liv. 3. chap. 7. ζωτεῖα, *locus Smyrnæ publicus, ubi assellare, h. e. onus ventris deponere solebant, latrinæ publicæ, ad quas de via sedecebant, ei ἀφοδευτήριοι, ἤτοι διαχωρητήρια. Fortasse etiam alibi hoc nomine ea adpellabantur, ut in civitatibus illustrioribus fora mercatorum, in quibus meridie vespereque conveniunt,* Bursæ, *quòd Brugis Flandrorum statio mercatorum ab ædibus eo vico urbis splendidis familiæ Bursarum dicta, pro insigni tria marsupia ostentantibus, ita nominaretur.* M. Catel, dans ses Mémoires de l'Histoire de Languedoc, pag. 199. *La Bourse est le lieu où les Marchands rendent leur justice suivant le pouvoir qui leur en a été donné par Edit du Roy Henry II. fait à Paris au mois de Juillet 1549. à la requeste des Marchands de Tolose, par lequel il leur octroya faculté d'establir dans ladite ville une Bourse commune, à l'instar du Change de la ville de Lyon ; leur octroyant aussi toutes les libertés, franchises, & priviléges dont jouissent ceux de Lyon : avec pouvoir d'eslire tous les ans un Prieur, & deux Consuls d'entr'eux, qui cognoistroient & jugeroient en premiere instance tous les procès & differens qui seroient meus entre Marchands, pour raison de marchandise, changes, asseurances, comptes, & autres choses. Lequel Edit fut vérifié en Parlement avec les modifications contenues au registre. Pour l'exécution duquel, ils prindrent une maison, appellée dans les anciens Cadastres,* Capella Hugolesii, *près la tour de Najac ; laquelle maison ils ont bastie depuis n'aguiéres de pierre & de brique, pour s'assembler, tenir leurs audiences, & décider leurs differens. Et fut achevée de bastir, en la forme qu'on la voit aujourd'huy, en l'année 1605. Quelques-uns ont écrit que ce lieu où les Marchands s'assemblent, est appellé* la Bourse, *d'autant que les Marchands d'Anvers dresserent un lieu pour s'assembler ; & à ces fins acheterent un logis qui estoit dans ladite ville, où pendoit l'enseigne de la Bourse ; à cause de quoy ce lieu fut appellé* la Bourse : *& depuis les autres lieux qui ont esté bastis à leur imitation, ont pris le mesme nom.* M. Catel a pris Anvers pour Bruges. *M.*

Bourse-en-courroye. Sorte de jeu de hazard. Le Roman de la Rose, fol. 42. v°.

De fortune la sommeilleuse,
Ne de sa roë merveilleuse
Tous les tours compter ne pourroye.
C'est le jeu de bourse en courroye,
Que fortune fut si partir,
Que nul devant ny au partir
N'en peult avoir science experte,
S'il y prendra ou gaing ou perte.

Rabelais, liv. 1. ch. 22. entre les jeux du jeune Gargantua met un jeu qu'il nomme *à la maille bourse en cul*, & *à la maille maille.* Ce pourroit bien être le même. *Le Duchat.*

BOURSOUFFLE'. Ce mot se dit proprement d'un homme enflé par quelque reste de maladie : ce qui donne sujet de croire qu'il a été fait de *morbo-sufflatus.* J'avois fait cette remarque, dont j'étois bien satisfait, lorsque j'ai vu dans les Orig. Fr. de M. du Cange, que M. du Cange tiroit ce mot François du Grec Μυρτζοῦφλος, qui est un sobriquet dont l'Empereur Alexius Ducas fut appellé, selon le témoignage de Nicétas, à cause de ses grands sourcils qui lui tomboient sur les yeux. Voici les

termes de Nicétas : μετὰ δ' ἐκ πάντων Δούκας Ἀλέξιος, ὃς ἐκ τοῦ συνεσπάσθαι τὰς ὀφρῦς, καὶ οἷον τοῖς ὀφθαλμοῖς ἐπικρέμασθαι, πρὸς τῶν συμφοιτώντων ἐπωνόμαστο Μούρτζουφλος. Mais il est sans doute que ce Μούρτζουφλος est d'origine Latine ; & je ne doute point qu'il n'ait été fait du diminutif *morbo-sufflatulus.* Je ne doute point non plus que Guntherus ne se trompe, qui dans son Histoire de Constantinople, dit que *Murtiphlo* signifie *flos cordis.* Voici ses termes, qui sont du chapitre 8. *Consilio cujusdam cognati sui*, (Il parle d'Alexius Ducas) *nobilis quidem viri, sed perfidi, qui* Murtiphlo, *id est*, Flos cordis, *in gente illa vocabatur.* Remarquez que Guntherus n'attribue pas ce sobriquet à l'Empereur Alexius, mais à un de ses parents. Voyez M. du Cange, dans ses Glossaires, & dans les Origines de la Langue Françoise. Il me reste à remarquer, que le P. Labbe, dans la premiere partie de ses Etymologies des Mots François, au mot *bourse*, pag. 89. dérive *boursouffler*, de *bourse* & de *souffler* ; & qu'il dit que *boursouffler*, c'est faire enfler, comme quand on souffle une bourse vuide. *M.*

Je crois comme le P. Labbe, que *boursoufflé* vient de *bourse* & de *souffler*. La dix-septiéme des Cent Nouv. Nouvelles : *Car bientôt après le ventre si luy commença à bourser.* Le Temple d'Honneur & de Vertus de Jean le Maire de Belges, ensuite de la septiéme chanson dans les vers où l'Auteur parle :

Quinze jours ains que ce sort Plutonique
Print son effet, le ciel étoit enflé,
Les vents sifflans de fureur draconique,
L'air trouble & noir, despit & boursoufflé,
Le temps obscur, les élémentz tous tristes,
Des griefs soupirs que les vents ont soufflé.
Le Duchat.

BOUSE *de vache.* De *pusa* ; à cause qu'elle est enflée comme une bosse. Voyez *bosse.* M.

BOUSE. *Fimus bubulus.* De βούστια, qui signifie la même chose, selon le témoignage d'Eustathius, 5. in Odyss. χ. *Huet.*

BOUSILLER. Du mot *boue.* *Bousiller*, c'est maçonner avec de la terre & de la boue. *M.*

BOUSIN. Rabelais, 2. 30. *Mais le quintal de ces quinquailleries ne vaut qu'un bousin de pain.* La signification de ce mot ne m'est pas connue. Les Maçons appellent BOUSIN, le dessus des pierres qu'on tire de la carriére, & qui est fort tendre. *M.*

Ce mot vient de l'Alleman *beisen*, *mordre* & *morceau*, Rabelais, Prologue du liv. 4. *Au soir un chacun d'eux eut les mules aux talons, le petit cancre au menton, la male toux au poulmon, le catarrhe au gavier, le gros froncle au croupion, & au diable le bousin de pain pour escurer les dents.* Le Duchat.

BOUSSER. Vieux mot, au lieu de *pousser.* De *pulsare*, par le changement du *p* en *b.* Le Verger d'Honneur, &c. fol. 195. a. *Du bout du pié chascun vous boussera.* De ce mot vient *bousser* du patois Messin, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

BOUSSOLE. Cadran de mer. Lat. *pyxis nautica.* De *buxola*, en la signification de *boite.* *Buxus*, *buxolus*, *buxola*, *bussola* BOUSSOLE. Les Italiens disent *bossolo*, au masculin. C'est une boîte balancée sur quatre pivots, dans laquelle il y a une aiguille frottée d'aimant qui soutient une rose de carte divisée en 32. vents. Le P. Labbe, dans la premiere partie de ses Etymologies des mots François, au mot *bourse*, veut *que boussole* ait été dit par corruption pour *boursole* ; comme qui diroit, petite bourse, ou coffre, pour mettre l'aiguille frottée d'aimant. *M.*

BOUT. De *bod*, qui est un mot Celtique, qui signifie *le fond*, *l'extrémité.* Pline, liv. 3. chap. 16. parlant du Pô : *Metrodorus Scepsius dicit, quoniam circa fontem arbor multa sit picea, quæ* pades *Gallicè vocetur*, Padum *hoc nomen accepisse. Ligurum quidem linguâ amnem ipsum* Bodincum *vocari, quòd significet* fundo carentem : *cui argumento est oppidum juxta* Industria, *vetusto nomine* Bodincomagum, *ubi præcipua altitudo incipit.* Metrodorus Scepsius s'est trompé en dérivant le mot de *Padus* de celui de *pades* : Il vient de βάθος, *profunditas* : ce que j'ai démontré dans mes Origines de la Langue Italienne au mot *Pò* : où je prends la liberté de renvoyer mes Lecteurs. Mais il n'est pas ici question de cette étymologie : il est question de celle de *bodincus.* *Bodincus* vient de l'inusité *bodus*, qui signifie aussi *profondeur.* Βάθος, *bodus*, *bodinus*, *bodini*, *bodinicus*, BODINCUS. L'Alleman *boden* & *bodem*, & le Suédois *boten*, & l'Anglois *bottom*, qui signifient *fond*, *profondeur*, ont la même origine. *M.*

BOUTADE. De *pultare*, dit pour *pulsare*, on a fait BOUTER : & de *pultata*, BOUTADE. Ce mot, qui dans sa premiere signification ne signifioit que *boutée*, que les Latins disoient *impulsus* ; *dès la premiere boutée*, *primo impulsu* ; *d'une boutée*, *uno impulsu* ; ce mot, dis-je, a signifié ensuite *un caprice.* M.

BOUTARGUES. On appelle ainsi en Provence les œufs du muge, confits avec de l'huile & du vinaigre. Rabelais, IV. 60. *D'entrée de tables, ils luy offrent caviat, boutargues*, &c. Jules Scaliger, contre Cardan, 303. 3. le dérive d'ὠὰ ταρίχα. CAVIARUM, *an sit* ὠὰ τάριχα, *ut nonnulli existimârunt, valde facit dubitare alia vox Græco sono propinquior. Ova item ipsa sunt, nec sine sale, sed mugilum membranulis inclusa, quæ* botarga *nominentur.* Je ne suis pas de l'avis de Jules Scaliger, quoique son étymologie ait eû beaucoup d'approbation dans le monde, & qu'elle ait été embrassée par M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, & que la même étymologie ait été produite par Nicot. Voici les termes de Nicot : BOUTARGUES, ὠὰ τάριχα : *id est, ova piscium salita, & exiccata, quæ à bibacibus magno emuntur : dejectam enim appetentiam excitant, sitim proritant, vinique gustum jucundiorem reddunt.* Rondelet, au ch. 1. du IX. livre de ses Poissons de mer, a écrit la même chose. *En nostre estang*, dit-il, *tous les ans, environ le mois de Décembre, on pesche une si grande quantité de muges, qu'il les faut saler : d'où s'en fait grande provision pour le Caresme. S'ils sont trop gardés, ils se font rances. On sale leurs œufs, & on les desseiche : se nomment* Botargues : *en Grec*, ὠὰ τάριχα : *qui donnent appétit, font venir la soif.* Boutargue, selon moi, a été formé de *botus*, inusité ; d'où *botulus* & *botellus*, c'est-à-dire, *boyau.* *Botus*, *bota*, *botarus*, *botaricus*, *botarica*, *botarga*, BOUTARGUE. Les Italiens disent aussi *botarga.* M.

BOUTE-CHOUQUE : mauvaise rime. Voyez *goret.* M.

BOUTE-CUL. Frere Lay qui frappe à la porte pour être reçu dans le couvent. De *pultare*, dit pour *pulsare.* Voyez du Cange, au mot *pulsare.* Le Duchat.

BOUTEILLE. De βοῦττις, *cupa.* Les Gloses :

βύττιν, *cupella*. βύττις, *cupa*. De-là on a fait *butica*. Papias : Obba, *genus vasis* ; *butica*, *& buticula*, où *buticella* ; d'où nous avons formé *bouteille*. Caseneuve.

BOUTEILLE. De *buticula*, diminutif de *butta*, d'où les Italiens ont fait *botte*, & qui vient de βύτλις. Cujas, liv. IX. de ses Observations, ch. 26. *Ad Legem* Vinaria, *Digestis* de Verborum significatione : *Basilica* serias *interpretantur* βύτλις, *novo vocabulo*, *quo etiam Hetrusci hodie utuntur. Nicetas dixit* βύτζιν, *& interpretatur* εἶναι δεχεῖα. *Veteres enim Glossæ* dogas *exponunt* βύτλεις : *quòd quidem* dogarum, *nomen à Græcis captum videtur*, *quibus* δοχαὶ, *vel* δέχαι *sunt quæ capacitati alicui parata sunt*, *& capacitates ipsæ vel mensuræ*, *ut in Aureliano Vopisci* : Facta est ratio dogæ cuparum, navium. *Doga*, *non vas*, *sed capacitatem significat*. Cupas *autem* βύτλεις μεγάλας *exponunt Veteres Glossæ*, *easdemque vocari à quibusdam* gaulos. *Idem* buttarum *&* buticellarum *nomen in veteri Instrumento apochæ sive plenariæ securitatis legi*, *quod ligni membrana scriptum extat in Bibliotheca Regis*, &c. Voyez Casaubon sur Capitolin, pag. 185. & Turnèbe, liv. XXIII. de ses Adversaires, chap. 19. Héron le Mathématicien entre les vaisseaux à vin met aussi κῶας, & βύτλις, & par la description qu'il fait de βύτλις, il paroît que ce vaisseau étoit plus large par en haut que par en bas : ce qui me donne quelque pensée que notre mot *botte* pourroit venir de-là ; les bottes étant de même plus larges par en haut, & étant aussi de cuir comme cette sorte de grandes bouteilles. Car c'est particuliérement de ces grandes bouteilles de cuir que ce mot *botte* a été dit : & on les appelle encore ainsi en Angleterre. Rabelais, liv. 1. chap. 37. *L'estomac creux comme la botte de S. Benoist*. Il entend une tonne de prodigieuse grandeur, qui est à Bologne dans un Couvent de Bénédictins. De *botte*, en cette signification de chaussure, vient le diminutif *bottine*, & non pas, comme dit M. Bochart, de βύτιννα, que Suidas interpréte une espéce de chaussure. Quant à ce qu'écrit Gosselin, que nous disions anciennement *brothes*, au lieu de *bottes*, comme il paroît par le diminutif *brodequin*, & que *brothes* a été fait d'*othrea* qu'on a dit pour *ocrea* ; c'est une opinion qui n'est pas soutenable. Voyez-le, je vous prie, au chap. 49. de son Histoire des Gaulois, où il prétend montrer, contre l'opinion d'Agathias, que les anciens Gaulois ont eu l'usage des bottes. De *buticula*, on a fait *Buticularius*, pour celui qui avoit l'intendance des bouteilles, qui étoit une charge considérable dès le tems de Charlemagne. Voyez le Glossaire de Pithou & celui de Spelman au mot *buticularius*. Elle a été longtems dans la Maison des Bouteillers de Senlis, d'où ils ont pris ce nom de *Bouteiller*, & dont ils ont aussi pris leurs armes qui sont des bouteilles. *M.*

BOUTEILLON. Rabelais, liv. 5. chap. 35. *Et estoient tous Bouteillons François*. Sobriquet que les Italiens & ceux de Marseille, donnent aux François. Voyez l'Apologie pour Herodote, ch. 22. & les Voyages de du Mont, lettre septiéme. C'est le *crapau Francho* des Flamans, qui a rapport à ce que les anciennes armoiries de France étoient des crapaux, qu'anciennement on appelloit *bots*, à cause de leur enflure. D'où *bouteille* & *botte*. Le Duchat.

BOUTER. Voyez *boutade*, & *boutons*. M.

BOUTER, dans le sens de *frapper*, vient de *pultare*, dit pour *pulsare*, & se lit dans la Legende dorée, imprimée en 1476. Leg. de S. Jean Abbé. Le Roman de la Rose, fol. 4. v°. édit. de 1531.

Allez-y, frappez, & boutez. Le Duchat.

BOUTER, dans le sens de *mettre*. Vieux mot qui ne laisse pas de former plusieurs dictions qui sont encore en usage, comme *boute-en-train*, *boute-feu*, *boute-hors*, *boute-selle*, *boute-tout-cuire*. D'Ablancourt s'est servi de *boute*, *boute* ; pour dire, *fais*, *fais* ; comme si on disoit en Latin *age*, *age*. Je veux bien que *bouter*, dans le sens de *frapper*, vienne du Latin *pultare*, ou *pulsare*. Mais je ne crois pas qu'il en puisse venir, dans le sens de *mettre*. D'où vient-il donc ? Du Cange le dérive de *butare*, qui s'est dit dans la basse Latinité. Cette étymologie paroît fort naturelle : mais ce célébre Glossateur ne nous apprend pas d'où vient *butare*. Pour moi je crois pouvoir inférer de ce que c'est un mot de la basse Latinité, que nous le tenons de la Langue Teutonique, ainsi que plusieurs autres semblables, qui ont été introduits dans le Latin depuis l'inondation des Nations septentrionales. Seroit-ce de ce *butare*, que s'est fait dans le Grec moderne βυτίζειν, plonger, mettre dans l'eau ; & βυτισὰς, nom d'un Officier de l'Eglise Grecque, dont l'office étoit dans la cérémonie du Baptême, de plonger ou de mettre dans l'eau le Baptisé ? Ou plutôt, ces mots ne sont-ils pas des corruptions de βαπτίζω & de βαπτισὰς ? Βαπτίζω, βαϐτίζω, βαυτίζω, βυτίζω. *

BOUTERAME. On appelle ainsi une tranche de pain sur laquelle on étend du beurre, des pommes cuites, du fromage & de la viande. C'est un mot Flaman. *M.*

BOUTEREAU. Le Roman de la Rose, fol. 32. v°.

De leur avoir ont fait leurs maistres
Les chetifs boutereaux terrestres.

C'est le pluriel de *bouterel* ou *boterel*, qui signifie un crapaud. *Le Duchat.*

BOUTEROLLE. C'est cette petite virolle de cuivre qui est au bout du fourreau d'une épée. Ce mot est aussi en usage dans le Blason. Voyez ci-dessus *badelaire*. Le P. Menestrier, dans sa Méthode du Blason, dit, que comme on a dit autrefois *dague à roelle*, on a dit aussi *bout à roelle* : d'où est venu le mot de *bouterolle*. M.

BOUTE-SELLE. Son de trompette, qui avertit les Cavaliers de se disposer pour monter à cheval. Du mot *bouter*, c'est-à-dire, *mettre* ; & de celui de *selle*. M.

L'Italien dit : *butta in sella*, *monta in sella*, c'est-à-dire, non pas, *mettez la selle*, mais, *mettez-vous en selle*, *montez en selle*. Jean Marot, dans son Voyage de Venise, pag. 102. de ses Oeuvres, édit. de 1723.

Environ les quatre heures, le Roy, sans long séjour,
Fait sonner, mettez selles, Gens d'armes à cheval.

Pendant la guerre terminée par le Traité d'Utrecht, un Prince étranger, qui parloit bien François, prétendit que *boute-selle* étoit mal dit, & qu'on devoit dire, *botte & selle*, comme pour avertir les Cavaliers de se *botter* & de *seller* leurs chevaux. Mais il en est de cette prétendue étymologie comme de celle ci-dessous de M. de Luxembourg, qui disoit, *aller en mérode*, & non pas, *aller en marode*. Le Duchat.

BOUTE-TOUT-CUIR : goinfre. C'est ainsi que Messieurs de l'Académie ont écrit & expliqué ce mot. J'ai toujours oui dire *boute-tout-cuire*. Et c'est comme ce mot se trouve écrit dans le Dictionnaire François-Italien de Vénéroni : ce qui s'accommode mieux à l'explication de ces mots. Il semble, au reste, que ces Messieurs ayent voulu dire que *boute-tout-cuir*, avoit été dit premiérement d'un homme qui employoit toute sorte de cuir. *M.*

L'explication que M. Ménage prétend que Messieurs de l'Académie ayent voulu donner du mot *bout-tout-cuir*, ne s'accorde pas avec l'idée qu'on a de ce mot, qui se prend pour goinfre, & pour mauvais ménager. *Boute-tout-cuir*, suivant que l'ont écrit ces Messieurs, signifie plutôt un Cordonnier, qui emploie ou qui fait employer par ses garçons de bon cuir à des choses où il ne faudroit que du feutre, ou de la basane. Scaron, sur la fin du liv. 2. de son Virgile travesti :

C'est une vraye boute-tout-cuire,
Qui ne fait que sauter & rire.

J'ai quelque opinion, que *boute-tout-cuir* est une corruption de *bout de cœur ;* au lieu de quoi, par une autre corruption, on a dit *boute-cul*, dans la signification d'un frere Lay, assis le dernier dans le Chœur. Don Quichote, ch. 29. de l'ancienne traduction : *Il faut que tu saches qu'une belle veufve, jeune, riche, libre, & sur-tout, fort délibérée, devint amoureuse d'un jeune* bout de cœur, *ou frere Lay, court, gros, & bien carré de reins.* Or comme ces *bouts de cœur* font ordinairement la cuisine chez les Moines, il y a de l'apparence que ceux qui les entendoient appeller de la sorte, ne comprenant pas le sens de ces mots, ont cru, voyant ces *bouts de cœurs*, ordinairement gros & gras, qu'ils mettoient volontiers à une fois au feu toute la provision du Couvent, & que pour cette raison, c'étoit *boute-tout-cuire*, qu'on devoit les appeller : à quoi résistant pourtant l'ancienne prononciation de *bout de cœur*, le plus grand nombre, pour lequel se sont déterminés Messieurs de l'Académie, les a appellés *boute-tout-cuir*, d'un nom plus approchant de *bout de cœur*. Du reste, le nom de *boute-cul*, dans la signification de *bout de cœur*, est attribué au petit Launay dans le Catholicon d'Espagne, tout à la fin de la Harangue du Légat. *Le Duchat.*

BOUTEVENT. Le Dictionnaire François-Italien, d'Antoine Oudin. *Boute-vent*, *buttavento d'Alchimisti.* Et le Dictionnaire Italien-François, du même : *Butta-vento, c'est quand le vent commence.* Rabelais, liv. 2. ch. 7. a intitulé l'un des Livres de la Bibliothéque de S. Victor, le *boute-vent des Alchymistes.* Mais je ne sais ce qu'il entend par-là, si ce n'est peut-être les principes de l'art de souffler le charbon. *Le Duchat.*

BOUTIQUE. En Italien *Bottega*. Il est formé d'ἀποθήκη, qui signifie un *magazin*, & un lieu où on enferme les choses pour les conserver. Bernardinus Baldus, Urbinas, dans le livre *De verborum Vitruvianorum significatione*, expliquant le mot *Apotheca* du chap. 8. du livre 6. de Vitruve : Apotheca, *Græca vox ; repositorium, reconditorium, quivis locus ubi aliquid adservatur. Hinc vernaculum apud nos* bottega, *locus in quo merces servantur venales. Vocabuli origo* ἀποτίθεσθαι, *quod deponere significat, vel collocare.* Henri Etienne, *De Latinitate falsò suspecta*, chap. 7. ἀποθήκη : *hanc ipsam vocem Græcam peperisse arbitror nostram* boutique. M. de Saumaise toutefois, en ses Exercitations sur Pline, soutient que ce mot ne vient point d'*apotheca*, mais bien d'*iotheca*, & *gotheca ;* ou, comme prononçoient les Anciens, *zotheca*, qu'il dit être même chose que *valvulus*, qui signifie ces petites loges, où les féves, pois, ou autres tels grains, sont placés, chacun à part, dans leur gousse ou écorce. *Caseneuve.*

BOUTIQUE. De *botheca*, d'où les Italiens ont aussi fait *bottega*, qui signifie la même chose, les Espagnols *bodega*, qui signifie un *celier à vin*, une *cave ;* & *bodegon*, qui signifie un *cabaret*. Bonaventura Vulcanius, qui dérive ces deux mots Espagnols de *ganea*, se trompe manifestement : c'est dans ses Notes sur les Gloses de Philoxéne, page 103. Caninius, dans ses Dialectes, à la lettre A, dit que l'Italien *bottega* a été fait du Latin *apotheca*, en ôtant l'A du commencement, comme en *pendice* d'*appendix*. M. de Saumaise sur Solin, page 1274. est d'avis contraire : *Mutant sæpe numero Græci Latinique* T *in* B, *& contrà. Fuit Veteribus* zotheca. *Latinitas ultima* iotheca *&* gotheca *scripsit. Ita enim in omnibus Sidonii libris antiquitus scriptis habetur. Inde nostrum* BOTHECA. *Sic vocamus pergulas, sive tabernulas, in publicum apertas, in quibus operantur sellularii opifices, & mercimonia sua habent exposita. Quæ vox, non ab* apotheca *deducitur, ut quidam volunt ; hoc enim vocabulo significatur horreum, vel interior cella, & in penito ædium reposita.* Corbinelli, sur Dante, *De vulgari Eloquentia*, p. 47. dérive l'Italien *bottega* de *botigum*, qui signifie *profond*. Voyez *Pò*, dans mes Origines de la Langue Italienne. Je tiens avec Renezius, l. 1. de ses diverses Leçons, c. 8. & avec M. Ferrari dans ses Orig. de la Langue Ital. qu'il vient d'*apotheca*. Les Espagnols disent *botica*, pour une boutique d'Apothicaire : ce qui me fait souvenir de remarquer ici que les Polonois disent *apteka* dans la même signification ; qui est une contraction d'*apotheca*. M.

BOUTOIR. Instrument de Maréchal. Voyez *boutons*. M.

BOUTON. C'est ainsi que nous appellons les bourgeons des vignes & des arbres, les enlevûres, ou petites enflûres, qui se font sur le visage ; & ces petits ronds de soie, ou de telle autre matiere, qui servent à former des pourpoints, & autres parties de l'habit. Ce mot vient, à mon avis, de *botones*, *botontones*, & *botontini*, qui signifient de petits monceaux de terre arrondis, dont on faisoit des rangées pour marquer les bornes & les limites des Terres ; ainsi qu'ils se voyent représentés dans Hyginus, Affranchi de l'Empereur Auguste, au livre *De Limitibus constituendis*. Un Auteur incertain les appelle *botontones finales*, & *botontini terra*. Innocentius : *In trivio, tres botontinos.* Caseneuve.

BOUTONS *de fleurs ;* BOUTONS *d'habits*. Les boutons d'habits sont appellés *botones* dans le Concile d'Albi, chap. 15. *Clericus botones, vel firmallos, aureos, desérre in aliquibus vestibus non præsumat.* Mais ce mot *botones*, lequel se trouve encore en d'autres endroits, remarqués par M. du Cange, a été fait du François *boutons*. Il est donc question de savoir d'où vient le François *bouton*. L'Auteur *de Limitibus Agrorum*, appelle *botontinos* de petites éminences de terre, qui marquent les limites des piéces de terre. Et c'est de ce mot que M. du Cange dérive celui de *bouton d'habit*. Voici ses termes :

Unde nostrum Bout, *pro fine & extremitate videtur deductum : &* bouton, *pro globulo, seu fibula sphærica, ad constringendas vestes ; seu quòd, ad modum botontinorum, globi speciem referant ; seu quòd extrema vestis constringant.* Il vient de l'Italien *bottone*, mot de la même signification. Mais d'où vient l'Italien *bottone?* M. Ferrari le dérive de *botte* ; c'est-à-dire, *une bouteille.* Voici ses termes : *Quia autem hæc vasa rotunda & protuberantia, hinc putamus* bottoni *appellari globulos quibus vestimenta adstringuntur.* Pour moi, je suis très-persuadé qu'il vient de *pultare*, comme je l'ai remarqué dans la premiere édition de ces Origines, & dans mes Origines de la Langue Italienne. On a dit *pultare*, au lieu de *pulsare* : ce qui a été observé par Quintilien, livre premier de ses Institutions, chapitre 4. & ce mot se trouve souvent dans les Auteurs anciens. De *pultare*, les Italiens ont fait *buttare*, & les François *bouter*, qui se dit en Anjou des arbres, quand ils commencent au Printems à pousser ; dans laquelle signification nous disons plus communément *pousser*. Et de-là, le mot de *bouture*, dans la signification de *stolones*. Voyez *bouture* ci-dessous. On a dit *bottare*, au lieu de *buttare* ; & de-là, *sbottonare*, & *sbottoneggiare*, pour dire *leviter pulsare*. *Pulsare* a été fait de *pulsus*. *Pello, pulsus, pulsare*. Et de-là, l'Italien *bussare*, & le François *pousser*. De *pulsus, pultus*, on a dit *pultare*, comme il a été remarqué. De *pultum*, on a dit *pulto, pultonis* ; dont BOTTONE, qui a été dit premierement des boutons des fleurs & des arbres. Et de la ressemblance à ces boutons des fleurs & des arbres, on a appellé ensuite les boutons de pourpoint. Et c'est ainsi, pour le marquer en passant, que de la ressemblance à du gland, nous avons appellé *glans* les glans de rabat. Dans ma jeunesse, ces glans de rabat étoient semblables à un gland. J'en ai porté faits de cette sorte. ¶ Nous avons aussi appellé *boutons*, par cette ressemblance aux boutons des arbres, ces instrumens de fer avec lesquels les Chirurgiens appliquent le cautere actuel : & ces petites boules qui se mettent au bout des fleurets ; que les Grecs appelloient, à cause de leur rondeur, σφαίρας, & ἐπισφαίρια : ces mots Grecs se trouvent dans Polybe & dans Clément d'Alexandrie. Les Italiens usent du mot de *bottone*, dans toutes les significations dont nous venons de parler : & ils en usent de plus, par une raillerie subtile & ingénieuse, & qui offense sans qu'on s'en puisse plaindre. Et de là, le mot de *sbottonare*, & celui de *sbottoneggiare*. M.

BOUTURE, branche qu'on plante en terre, afin qu'elle prenne racine. On dit, *ces Plantes viennent de bouture.* De *bouter*, vieux mot qui signifie *mettre*. Voyez ci-dessus *bouter*, & M. de la Quintinye, dans son Instruction pour les Jardins. *M.*

BOUZINE. Rabelais, livre 1. chap. 25. *Et se rigolerent ensemble au son de la belle bouzine.* C'est un chalumeau dont jouent les paysans, dit Antoine Oudin dans son Dict. Fr. Ital. De *buxina* fait de *buxus*. La *bouzine* est ordinairement de *bouis*. L'Histoire du Connétable du Guesclin, chap. 39. *Et firent sonner bien cent tant araines que buisines* ; c'est-à-dire, tant trompettes d'airain, que flutes, ou hautbois. *Le Duchat.*

BOY.

BOYAU. En Languedoc *budel.* Il vient de *botellus.* La Loi des Anglois, Titre 5. §. 14. *Si intestina, vel botelli perforati, claudi non potuerint.* Lex Frisionum, Tit. 5. §. 52. *Si botellum vulneraverit.* Caseneuve.

BOYAU. Voyez *Boiau*. M.

BOYER. C'est-à-dire un *bouvier*. Ce mot, qui est en usage dans le Poitou, vient de *boviarius*, par contraction. *Boviarius, boarius*, boyer. *Le Duchat.*

BRA.

BRACATE. On appelle ainsi à Metz une soupe de pain rompu dans du lait, mitonnée en sorte qu'il n'y reste plus de bouillon. De l'Alleman *brechen*, c'est-à-dire, rompre. Voyez ci-dessous M. Ménage, au mot *Broc*. Le Duchat.

BRACELET. Il vient de *bracchiale*, ou *brachile*. La Loi Salique, Tit. 29. §. 37. *Si quis mulieri brachile furaverit.* Pline, liv. 18. *Argento brachiali incluso.* Caseneuve.

BRACELET. De *braciletum*, diminutif de *bracile*. Le Manuscrit de la Bibliothéque du Roi intitulé, *Instrumentum plenariæ securitatis*, écrit du tems de Justinien : *Fibula de bracile. Bracile* a été dit pour *bracchiale*, qui se trouve dans les bons Auteurs. De *bracchiale*, on a fait le diminutif *brachialettum*, dont les Italiens ont fait *braccialetto*. M.

BRACELET. Bollandus, *Act. Sanct. Febr.* tom. III. page 266. croit que *bracile* a signifié le lien dont on attachoit les braies, & qu'il est formé de *bracca*, ou qu'il a été pris pour la courroie dont on attachoit la chaussure. Il peut cependant, de même que le diminutif *braciletum*, avoir été ensuite appliqué à d'autres choses. Voyez encore sur ce mot Haftenus, *Disquisit. Monast. l.* v. *Tract.* IV. *Disq.* 4. Du Cange dérive *bracelet* de *brachialia*, qui étoit un ornement que les hommes, aussi-bien que les femmes, portoient au bout de leurs manches ; & il dit, que c'est ce qu'en terme de Blason on a appellé *Dextrocheres*. Tous ces mots, au reste, viennent de *brachium* ; parce que c'est un ornement du bras. Les Grecs ont fait aussi βραχιόνιον, pour dire la même chose, de βραχίων, le bras. *

BRACHET. Sorte de chien de chasse. Voyez *braque*. M.

Borel dit, qu'on a appellé ainsi cette sorte de chien, à cause qu'il a les pieds courts. On lit dans le Roman d'Aubery :

Et li brachet ont demené grant hu.

Et dans le Roman d'Alexandre :

A un matin prist brachez & levriers.

On a dit aussi autrefois *brachet* pour *bracelet*. *

BRACONNIER. Nicot : *Semble que ce mot vienne du nom des chiens qu'on appelle* braques. Il en vient sans doute. *M.*

BRAD-CAUE. Sobriquet Messin, que le peuple donne aux Allemans, mais qui originairement regarde les Anglois, dont quelques Légendes disent que ceux de certaine Province naissent avec des croupions en forme de queues, depuis certain jour qu'il arriva à leurs peres de s'être moqué du saint Archevêque de Cantorbery Thomas Bequet. *Brad* est une corruption de *Brit* ou *Breton*, comme qui diroit, *Habitant de la Grande-Bretagne.* Voyez au mot *Caüé*. Le Duchat.

BRAGARD. Chasseneuz, dans son *Catalogus gloriæ mundi*, Partie 10. Considérat. 32. *Nec est ulla Universitas, quæ non habeat sua impedimenta : cum*

apud nos in vulgari dicatur: Les Fluteurs & Joueurs de Paume de Poitiers ; les Danseurs d'Orléans ; les Braguards d'Angiers ; les Crottez de Paris ; les Brigueurs de Pavie ; les Amoureux de Thurin. *De Tholosanis tamen dicitur*, les bons Estudians de Thoulouse. ¶ On dit de la Ville d'Angers : *Angers, basse Ville, hauts Clochers, riches P. pauvres Ecoliers :* ce qui me fait croire que le mot de *bragard*, dans ce passage de Chasseneuz, signifie *adonné aux femmes :* & qu'il a été fait de *brague*, en la signification de *braguette*. Rabelais, IV. 16. *Et rencontrant par les rues quelques mignons braguars, & mieux en point*, &c. Dans laquelle signification il se trouve aussi dans la Prognostication Pantagruéline de Rabelais, chap. 5. *A Venus, comme . . . . . marjolets, bougrins, bragards, napleux, eschancés, ribleurs, rufiens, cagnardiers, chambrieres d'hostelleries.* Ce mot *bragard*, selon Nicot, a aussi signifié un homme propre en habits. *M.*

Nicot dit que les *bragues*, qu'il appelle aussi caleçons, ne se portoient que par netteté. C'est de-là qu'on appella *bragard* un homme excessivement propre dans ses habits, comme étoient vrai-semblablement autrefois les *bragards d'Angers.* Qu'il en soit ainsi, ces mêmes *bragards d'Angers* sont appellés dans l'ancien Prologue du livre 4. de Rabelais, *Gorgias d'Angers*, par rapport à ce qu'ils n'affectoient pas une moins ridicule propreté dans leurs hauts collets qui leur couvroient le cou, que dans leurs brayes. *Le Duchat.*

BRAGUE. De *bracca :* qui est un mot Celtique. Diodore le Sicilien, liv. v. parlant des Gaulois : χρῶνται δ' ἀναξυρίσιν, ἃς ἐκεῖνοι βράκας προσαγορεύουσι. Une ancienne Epigramme, rapportée par Suétone, en la Vie de Jules César :

> *Gallos Cæsar in triumphum ducit : iidem in Curia*
> *Galli braccas deposuerunt, latum clavum sumpserunt.*

Et c'est de-là que la Gaule Narbonnoise a été appellée *Gallia Braccata*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, I. 2. où il prétend que ce mot est du tems même de la confusion de Babel ; & dans son Appendice, page 797. où il croit que les Gaulois ont pû prendre *bracca* du Grec ῥάκος, qu'on aura dit pour ῥάκ. Voyez aussi Cluverius, livre I. de son ancienne Germanie, chap. 8. & 16. & Isaac Pontanus, dans son Glossaire Celtique, & Baïf, au chapitre 20. de son Traité *De Re Vestiaria*. Voyez aussi *braye & braguette*. M.

BRAGUETTE. C'est un diminutif de *brague*. On dit *brayette* à Paris : mais dans la plûpart des autres lieux de France on dit *braguette*. M.

BRAIE. Voyez BRAYE.

BRAILLER. Crier bien fort. De *bragere*, formé de βράχω, d'où vient *braire*. On a fait *bragare*, par métaplasme, & de-là *bragulare*, d'où *brailler*. Le Duchat.

BRAIRE. De βράχω, *vociferor :* βράχω, *brago, bragere*, BRAIRE. Comme de *traho, trahere*, TRAIRE : de *facere*, FAIRE : de *taceo, tacére, tacere*, TAIRE. Dans les Provinces d'Anjou, du Maine, de Normandie, *braire* signifie aussi *pleurer avec cri : plangere*. M.

BRAISE. Henri Etienne, Trippault, Périon, Nicot, Bourdelot & Lancelot, le dérivent de βράζειν, qui signifie *être chaud & brûlant ;* & Pontus de Tyard, de βράσσειν, qui est la même chose. Charles de Bovelles a quelque opinion qu'il a été fait du Latin *pruna, prunarum*. BREZE, dit-il, *carbonet incensi, vel extincti ; vide an à prunis : vox enim in initio alludit, labente P in B. Ab hac voce dicimus* bronzé, *eum, qui carbonum & prunarum nigredinem ab earum attactu contraxit, quasi* brezé ; *tandem, labio obliquante*, bronzé. Barthius le fait venir de l'Alleman *embraten*, qui signifie *embraser*, ou de *brand*, qui signifie *incendie*. C'est dans le chap. 4. du livre 13. de ses Adversaires. Les Espagnols disent *brasa*, que Covarruvias tire aussi de βράζειν. Les Italiens disent *brace, bracia*, & *bragia*, que M. Ferrari tire de βράζειν, ou de *pruna*. M. Guyet prétend que l'Italien, l'Espagnol, & le François viennent d'*ardeo*. *Ardeo, arsus, arsa, rasa*, par métathèse ; *brasa ;* & il fait venir de même l'Italien *abbruzzare & abbrusciare*, d'*uro*. *Uro, ursus, urso, ruso, bruso, abbruzo, abbruzare, abbruciare*. *Abbruciare* peut venir fort naturellement de *pruna*. *Pruna, prunaceus, prunacius, prunacia, brunacia, brucia, brucciare, abbruciare*. Mais à l'égard de l'Italien *brace*, ou *bracia*, & de l'Espagnol *brasa*, & du François *braise*, ils ne viennent pas si naturellement de *pruna*, quoiqu'il y ait des exemples du changement de l'V en A ; comme en κάλιξ, de κύλιξ ; & en *canis*, de κυνὸς, génitif de κύων. M.

BRAISE. Je crois qu'on peut aussi dériver ce terme de l'Alleman *brasen*, qui signifie être enflammé, être brulé, & qui convient avec le Grec βράζειν. Wachter, dans son *Gloss. Germ.* s'exprime ainsi sur ce mot Alleman : BRASEN, *ardere, uri, incendi. Islandis* brasa *est focus ardentior ; Anglo-Saxonibus* brastl, *arsio ; Gallis* embrasement *incendium*, braise *pruna, carbo ardens. Græcis*, πρῆσις, *ustio*, πρήθειν, πρῆσαι, *incendere, incendi.* *

BRAME. Voyez *bremme*. M.

BRAMER. Rabelais I. 19. *Jusques à ce que vous nous les ayez rendues, nous ne cesserons de crier après vous, comme un aveugle qui a perdu son baston ; de braisler comme un asne sans croupiere ; & de bramer comme une vache sans cymbales.* Nicot : BRAMER. *C'est crier énormément. Il vient de* βρέμω, *id est*, resono, fremo, in vocem erumpo. *Le Languedoc & Nations adjacentes en usent ordinairement, disant* bramar : *qu'ils attribuent proprement au braire des asnes ; & par métaphore, à tout cri hautain. L'Espagnol en use aussi pour* crier, *disant* bramar, *&* bramido. *Mais l'Italien en use pour* désirer, *& désir :* bramar, *&* brama. ¶ M. Ferrari dérive l'Italien *bramare* de l'Espagnol *hambre*, c'est-à-dire, *la faim :* les mots de *faim* & de *soif*, ayant été usités par les Anciens pour *un desir véhement*. L'Etimologie de Nicot est la véritable. Βρέμω, βρόμος, βρωμάω, βρωμῶ, BRAMO, BRAMARE. Βρωμῶ, ou βρωμῶμαι, c'est-à-dire, *rudo ; præ fame rudo, escam appeto :* mot qui a été dit premiérement des asnes. Hésychius : βρωμᾶσθαι, ὀγκᾶσθαι. Barthius 13. 4. dit pourtant que notre mot François *bramer* est d'origine Allemande. BRAMER, *fremere, merum quoque est cisrhenanum : idque Germani, de ursis feré aut bestiis talibus usurpamus.* M.

BRAN : pour du son. Je crois qu'il vient de *brance*, qui est un mot Gaulois. Pline, livre XVIII. chapitre 7. *Galliæ suum genus farris dedere, quod illi* brance *vocant, apud nos sandalum nitidissimi generis.* Les Ecrivains modernes ont dit *bracis*. Jonas, dans la Vie de Saint Colomban : *Centum esse vini medios frumenti ducentos, bracis centum.* Eginhard, dans une de ses Lettres à son Vidame : *Farinam, bracem, formatem, & cætera, tempore op-*

portuno illuc venire facias. Car *bracis*, en cet endroit, signifie du son & non pas de la biére. Les Bretons appellent encore à présent *Vrank*, & *brank*, du son; & les Anglois *bran*. Voyez Méric Casaubon, page 345. de sa Dissertation de l'ancienne Langue Angloise, & Camden dans sa Bretagne. Les Espagnols disent *granças*. M.

BRAN, pour l'excrément de l'homme, a été dit de-là par métaphore. Charles Fontaine dans son Epître à Sagon & à la Huetterie, a écrit *bren* :

Car les sçavans disent, bren du rimeur :
Pareillement, merde pour l'Imprimeur.

Et les mots de *breneux*, & d'*embrené*, viennent de cette prononciation. ¶ M. du Cange le dérive de *cantabrum*, qui dans Papias est interprété *far caninum, quo canes pascuntur, purgamentum tritici.* Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *bren*. M.

On dit *avocat de paille*, *cuisinier de brandouille*, dans le même sens qu'on diroit, *avocat de bran*, *cuisinier de bran*; ce qui me persuade qu'en effet *bran*, pour l'excrément de l'homme, a été dit par métaphore, de *bran* en la signification de *son*. Rabelais, livre 4. chapitre 10. *Bren, c'est merde à Rouen.* Dans les Serrées de G. du Bouchet, Serrée 13. qui est *des Responses & Rencontres*, &c. On lit ainsi ce proverbe : *Bren, c'est merde à Rouen, qui ne la mange aux fauxbourgs.* Ainsi il y a de l'apparence que le mot *bren*, qui dans cette signification est du Patois Norman, ne se dit point à Rouen, mais qu'on y dit *merde*; & que c'est-là ce que veut dire ce proverbe dans Rabelais. Et ce qui peut confirmer dans cette pensée, c'est ce qu'on lit parmi les Œuvres de Cl. Marot, dans l'Epître du valet de Marot à Sagon, & dans celle de Charles Fontaine au même Sagon, & au nommé la Huetterie. Dans la premiere de ces deux pieces, on voit que Fripelippes en veut particuliérement à Sagon, qui étoit une espece d'Ecclésiastique Normand : De sorte qu'encore que dans celle de Charles Fontaine on s'adresse aussi à ce la Huetterie, c'est principalement au Norman Sagon que Fripelipes & Charles Fontaine en veulent. Lors donc que dans l'Epître de Charles Fontaine à ces deux hommes on lit les deux vers rapportés par M. Ménage, on voit bien que *bren*, dans le premier, regarde le Norman Sagon, qui vrai-semblablement étoit d'un Fauxbourg de Rouen, & que *merde*, dans le second vers, est dit nommément pour l'Imprimeur, qui apparemment étoit de la Ville même de Rouen. Les Picards prononcent *bren*, c'est-à-dire, avec l'*e* ouvert; mais non les Normans, puisqu'ils font rimer ce mot avec Rouen. *Le Duchat.*

BRAN-DE-VIN. Eau de vie. De l'Alleman *brandten Wein*, qui signifie la même chose, & qui est composé du mot *brand*, qui signifie *embrasement*; & de celui de *Wein*, qui signifie *du vin* : comme qui diroit, *vin brûlé*; parce que l'eau de vie se fait avec du vin distillé par la force du feu. *M.*

BRANC : pour *épée*. Villon, dans son Testament :

Item, à Maistre Ythier marchant,
Auquel je me sens très-tenu,
Laisse mon branc d'acier tranchant,
Ou à Maistre Jan le Cornu.

Le Roman du Renard nouveau :

Messire, noble ne se feint,
Orgueil le branc d'acier li ceint.

M. du Cange, après avoir produit un grand nombre d'exemples de ce mot en cette signification, dit qu'il a la même origine que celui de *branche* : *quod spatha branca, seu ungula, vicem præstet militi, uti spatha, branca leoni aut urso* : qui est une étymologie peu vrai-semblable. M. Huet, à la marge de son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise, a remarqué que les anciens Allemans appelloient *brance* une épée; ce qui ne m'est pas connu d'ailleurs. *M.*

Le *branc* étoit une épée qui ne tranchoit que d'un côté. Perceforest, volume 6. chapitre 10. *Après ce il fit à l'entour de sa ceinture attacher quatre grans trenchans d'acier bien affichez à grandes & fortes courroyes de fer, & lyer bien & fort à l'entour de ses costez, en telle maniere que les dos des trenchans estoient par devers le haulbert, & les taillans droits au dehors.* L'Ouvrier donnoit aussi quelquefois à cette épée une longueur & une largeur extraordinaires. *Ibid.* au chapitre suivant : *Seigneurs, or povez vous voir les quatre brancz d'acier trenchans, de quoy Lizcus mon pere s'arma quant il deust aller combattre à l'encontre des trois couleuvres qui ne pouvoient estre destruictes par planté de peuple . . . . . & pour ce le preux Lizcus s'advisa de la subtilité des quatre brancz qu'il fit lier à l'entour de son corps, ainsi qu'il vous a esté racompté, avec sa force & son hardement. Sire, respondit lors Marrones, à ce que j'ay entendu, Lizcus fut ung subtil & preux Chevalier, pour quoy ses faitz sont dignes d'estre ramentus entre les vaillans hommes. Et pour ce ai-je tant désiré à voir les quatre brancz, lesquels estoient pendus à quatre chaînes de fer au meillieu de la salle, & avoient bien d'alumelle cinq pieds de long, chascun un pied en largeur. Ils estoient clers & luisans, comme se nagueres eussent esté fourbis.* *Brant*, & non *brance*, comme l'a cru M. Huet, signifie effectivement en vieil Alleman une épée, mais seulement cette sorte d'épée grande & large que nos Bibles au chapitre 3. de la Genese, ont appellée *glaive flamboyant*, à cause que sa clarté rendoit une lueur qui approchoit de celle de la flamme. C'est-là proprement cette sorte d'épée que nos anciens appellerent *branc*, de l'Alleman *brant*, parce qu'elle paroissoit un *brandon* de feu quand on la manioit ou qu'on en faisoit le moulinet. *Branc* peut aussi venir de l'Alleman *blanck*, qui signifie *clair*, *luisant*. D'où vient que L. Guyon, en ses diverses Leçons, livre 1. chapitre 29. pag. m. 180. appelle *épées blanches* les épées nues; & que d'un homme cuirassé on dit qu'il est armé à *blanc*. *Ein blankes Schwert, gladius fulminans*, dit le surnommé *Der Spat*, dans ses Origines Allemandes. Ce qui fait voir que de l'Alleman *blanck*, qui signifie *luisant*, nos anciens ont appellé *branc* proprement une épée luisante. Tristan, act. 5. sect. 2. de sa Mariane :

Et lors l'Exécuteur, la voyant ainsi preste,
D'un promt éclair d'acier lui fit voler la teste.

Branc seroit donc le simple de *brandon*. Le Duchat.

BRANCARD. De *branca*, en la signification de *branche*. *Branca*, *brancardus*, BRANCARD, BRANCART. Voyez *branche*. M.

Rabelais

Rabelais, parlant de la jument qui porta à Paris le jeune Gargantua : *Mais sur-tout avoit la queue horrible; car elle étoit poy plus, poy moins, grosse comme la pile Sainct Mas auprès de Langès, & ainsi quarrée, avec les brancars ny plus ny moins ennicrochez que sont les espics de bled.* Le Duchat.

BRANCHE. Philon, Juif, au Traité περὶ φυτουργίας Νῶε, appelle l'homme *une plante, non terrestre, mais céleste*, φυτὸν οὐκ ἐπίγειον, ἀλλ' οὐράνιον. Et dans l'Evangile de Saint Mathieu, chapitre 8. les hommes sont comparés aux arbres : *Video homines velut arbores ambulantes.* De-là vient que le mot *branche* a été formé de *bracchium*. Et en effet, Virgile appelle *bracchia*, les branches des arbres. *Caseneuve.*

BRANCHE. De *branca*. M. de Saumaise sur Solin, 218. *In veteribus agrorum metiendorum Auctoribus* branca ursi *est bracchium : inde & bracchia arborum hodie* brancas *vocamus ; &* bancarium, *chiramaxium. Vetus Romanensis Gallorum Lingua* brancam *pro* brachio *dicebat* branc, *ut sæpe mihi lectum est.* Brancolare *inde Itali hodie dicunt*, *manibus iter prætentare.* M. Ferrari dans ses Origines Italiennes dérive aussi le mot *branca* de *brachium*. Et il est vrai que les Latins ont dit *brachia arborum*, pour dire les branches des arbres. Virgile, livre 2. des Géorgiques :

> *Inde ubi jam validis amplexæ stirpibus ulmos*
> *Exierint, tunc stringe comas, tunc brachia tonde.*

Il avoit dit auparavant :

> *Tum fortes latè ramos & brachia tendens :*

Où il est à remarquer, que *ramos & brachia* est un pléonasme. Et nous disons encore présentement, en parlant des melons, *qu'ils font des bras; qu'ils poussent des bras*; pour dire qu'ils jettent, ou qu'ils poussent des branches : ce qui a été remarqué par M. de la Quintinye. Je crois néanmoins toujours, comme je l'ai remarqué dans mes Origines de la Langue Italienne, que l'Italien *branca*, & le François *branche* ont été faits du Latin *ramus. Ramus, rami, ramicus, ramica, ramca*, BRANCA. Si *branca* venoit de *brachium*, on auroit plutôt dit *bracia*, ou *brancia*, que *branca*. Vendelin, selon le témoignage de M. du Cange, dérivoit le François *branche* de *bargus*, qui signifie *ramus arboris de qua suspenduntur facinorosi.* ¶ M. du Cange dit qu'il n'a lu dans aucun livre François *branc* pour *branche*; que M. de Saumaise dit s'y trouver souvent. *M.*

BRANCHE. On a appellé *Branchiæ* les nageoires des poissons. Ce mot peut avoir été transporté aux branches des arbres par métaphore; les branches environnant les arbres, & leur étant attachées comme les nageoires aux poissons. *Huet.*

BRANCHE URSINE. C'est l'herbe que les Grecs nomment ἄκανθα, ou ἄκανθος. Nous l'appellons ainsi, non du mot François *branche*, mais de l'Italien *branca*, qui signifie la pate de devant d'une bête sauvage; parce qu'elle ressemble à la pate de devant d'un ours. *Caseneuve.*

BRANDEBOUR. On appelle ainsi en France, depuis la fin de 1674. que l'Electeur de Brandebour passa le Rhin & s'engagea dans l'Alsace avec plusieurs autres Princes ligués contre la France, une sorte de casaque que portoient les gens de cet Electeur. *M.*

BRANDILLER. Voyez *brandir*. M.

BRANDIR. De *vibrare. Vibrare, vibramen, vibramentum, vibramentire, bramentire, brandire*, BRANDIR. *Brandire, brandiculum, brandiculare*, BRANLER. *M.*

BRANDON. C'est un mot ancien, qui signifie *tison* : d'où est dit *le Dimanche des Brandons. Dominica in Brandonibus.* C'est le premier Dimanche de Carême. Guillaume Cretin, en son Epître à Charles VIII.

> *Laisseras-tu en deuil & ennuy celles*
> *Que les brandons & visves estincelles*
> *De Cupido attouchent de si près?*

De l'Alleman *brand*, qui signifie la même chose. Les Espagnols disent *blandon. Brand*, en Alleman, signifie aussi *incendie*. Paulus Bernriedensis, en la Vie de Grégoire VII. *Hiltebrandus enim Teutonicæ vernacula nuncupatione perustionem significat cupiditatis terrenæ.* Voyez la Préface de Gretserus. Le Titre VII. de la Loi des Frisons, qui est *de incendio*, est conçu en ces termes : *de brand.* Voyez M. du Cange. *M.*

BRANDON. Le Verger d'Honneur, &c. fol. 66. v°. parlant des Habitans de la Ville de Luques : *Et les Seigneurs de la Ville vindrent devers luy* (le Roi Charles VIII.) *à l'yssue de son soupper luy prier qu'il leur fist cet honneur de venir mettre le feu en leur brandon; car c'estoit le soir de la Saint Jean . . . . . lequel Roy mist le feu à toute une torche dedans ledict* brandon . . . . *Et ce faict le Roy avec sa suyte fit neuf tours autour dudict feu.* Le Duchat.

BRANDON. On ne sauroit douter qu'il ne vienne de l'Alleman *brand*. Wachter, dans son *Gloss. German.* sur ce mot : BRAND, *quatenùs derivatur à* brennen *urere, significat quantum potest, incendium, stragem ignis vorantis, ustionem, inflammationem, uredinem, gangrænam*, &c. BRAND, *quatenùs derivatur à* brennen *ardere, significat quantùm potest, torrem, lignum ardens, conflagrationem, &c. Gloss. Pez. torris* prant, *titionem* printilino. *Idem Anglo-Saxonibus* brand, *& omnibus penè Dialectis. Inde Latino-Barbaris* branda (ou plutôt brando) *titio fax ardens, &* brandones *funalia, tædæ, apud Cangium in Glossario.* Le mot *brand* dans les noms propres Teutoniques chez les Anciens signifie *illustre*, & c'est la même chose que *brecht* & *bert*. La preuve de cela est que, CHILDEBERT, Roi de France, est aussi appellé CHILDEBRAND. Ce nom signifie *enfant illustre*, si on le dérive de *child*, enfant; ou *guerrier illustre*, si on le dérive de *held*, guerrier, héros, capitaine. HILDEBRAND veut dire la même chose, & non pas *perustio cupiditatis terrenæ*, comme dit Paulus Bernriedensis, cité par M. Ménage; ni *eximiè fervens*, & encore moins *heros, dux, aut caput Brennorum.* ANSPRAND, nom d'un grand Seigneur Lombard, dans Paul Diacre, livre VI. chapitre 17. signifie *associé illustre*, de *hans*, associé, & non pas *gratia fervens*, comme dit Grotius. SIGEBRAND, nom d'un fils d'ANSPRAND, chez le même Auteur, veut dire *victoriâ clarus*, de *sige*, victoire. LIUTPRAND, nom d'un autre fils d'ANSPRAND, c'est *soldat illustre*, de *leut* soldat; ou bien *très-illustre*, de *laut*, adverbe intensif, au lieu de quoi les Anciens disoient *liut*.

Pour revenir au mot *brandon*, on a appellé le Dimanche des *brandons*, le premier Dimanche de Carême. Il y a des commissions de Saint Louis, & de Rodolphe, Légat du Saint Siége, pour ter-

miner le différent entre l'Eglise & les Habitans de Lyon, qui sont datées du Vendredi devant les *brandons*. Ce nom vient de ce que, par un reste d'Idolâtrie, quelques paysans mal instruits alloient ce jour-là avec des torches de paille ou de bois de sapin allumées, parcourir les arbres de leurs jardins & de leurs vergers, & les apostrophant les uns après les autres, ils les ménaçoient de les couper par le pied, & de les brûler, s'ils ne portoient pas du fruit cette année-là. C'étoit un reste de Paganisme, que les Idolâtres pratiquoient au mois de Février, qui en fut nommé *Februarius*, *à februando*, parce que, comme dit un ancien Auteur, les payens, pendant douze jours de ce mois, qui étoit le dernier de leur année Solaire, couroient les nuits avec des flambaux allumés, pour se purifier, & pour procurer le repos aux manes de leurs parens & de leurs amis. En plusieurs endroits il n'y a que les enfans qui portent des *brandons*, mais le soir seulement dans les rues, & sans aucune marque de superstition. On donne à Lyon le nom de *brandons* à des rameaux verds que le peuple va quérir tous les ans au Fauxbourg de la Guillotiere, le premier Dimanche de Carême, & auxquels il attache des fruits, des gâteaux, des oublies, &c. & avec ces *brandons* il rentre dans la Ville. C'est ce qui a fait donner à ce Dimanche, le nom de Dimanche des *brandons*. C'est probablement un reste de la Cérémonie que nous avons expliquée au mot *Aguillanneuf*. *

BRANDON : marque de saisie, appellée autrement *pannonceau*. De *brandeum*. Jean la Coste, dans sa Préface sur le Titre au Code *de Pigneratitia actione*, expliquant la Loi 2. au Code, du Titre *Ut nemini liceat sine Judicis auctoritate signa rebus imponere alienis : Hæc signa Franci vocant* brandons : *fiunt enim plerumque ex pannunculis : & inde* pannonceaux. Brandeum *apud D. Gregorium, Epist. 30. lib. 3. Et apud Sigebertum in Chronico, ubi de Leone Magno, Romano Pontifice, accipi reperio pro particula quadam veli, vel pallæ altaris D. Petri. Ab hac voce deducta, sine dubio, vox Francica; quod pauci sciunt.* Ce Traité de Jean la Coste m'a été communiqué manuscrit par M. Nublé. Voyez l'Indice de Ragueau, aux mots *brandon* & *brandonner l'héritage*; Loiseau, dans son Traité du Déguerpissement; M. de Maussac, sur Harpocration, page 104. & M. de Saumaise, *de Modo Usurarum*, page 648. *M.*

BRANLER. Voyez *brandir* ci-dessus. *M.*

J'ai peine à croire que *brandir* & *branler* viennent de *vibrare*, comme M. Ménage les en fait venir en tronquant & allongeant ce mot à sa volonté. Cette étymologie me paroît amenée de trop loin. J'aimerois mieux dire que ce sont des mots faits par onomatopée, ainsi que plusieurs autres. *

BRANSTATER. L'Empereur Maximilien I. dans une Lettre du 25. May 1513. à Marguerite sa fille, T. 4. pag. 135. des Lettres du Roi Louis XII. où il parle du Roi d'Angleterre : *Ou sinon icelluy nostre frere peult dez ce mesme lieu de Crotoy prendre un chemin au pays de Normandie, & d'illecq branstater tout le plat-pays, de quoi il pourra entretenir plus de la moitié de saditte armée. Branstater*, de l'Alleman *brand stecken*, c'est ravager, & proprement mettre en feu. *Branstater*, mot de la façon de l'Empereur Maximilien I. est ici employé par lui dans la signification de *mettre sous contribution*. Les Allemans appellent *brandt-brief*, une sauvegarde qui exempte de contribuer. On a dit aussi *bransqueter* & *branqueter*, dans la même signification de faire contribuer de peur du feu. Oudin, dans son Dictionnaire François-Italien : *Bransqueter, cavar contributione per non appiecar il fuoco nelle ville.* L'Histoire du tems, &c. *in-8.* 1570. p. 557. *Il leur seroit* (aux Réformés) *moins grief & pesant d'avoir quitté la possession de leurs biens, que d'estre journellement tourmentez par branquetemens, renouvellez à toute heure selon la mouche & avarice de Messieurs les Gouverneurs.* Le Duchat.

BRAON. A Metz c'est le *gras de la jambe. Braon de vé*, c'est une rouelle de veau. Peut-être de *brachium. Brachium brachii, brachio. Brachio, brachionis, brachione, braone, braon.* Le Duchat.

BRAQUE. Espéce de chien de chasse. De *braccus*, fait de l'Alleman *brak*, qui signifie la même chose. De *braccus*, on a fait *bracco*. La Loi des Frisons, Titre IV. §. 3. *Canem acceptericium, vel bracconem parvum, quem* barmbraccum *vocant.* Le Vieux Glossaire : *Licisca, bracco.* Marculfe : *Latrat bracco, sed non ut canis.* Voyez Lindembrog & Spelman dans leurs Glossaires. Voyez aussi ci-dessous au mot *briquet*. Les Saxons ont dit *racha*, si on en croit Ulitius dans ses Notes sur Gratius, page 168. *Integrum fuisse auguror veltracha*, (il parle de l'étymologie de *vertagus*, que Gratius appelle *vertraha*) *quod hodie* veltbrac *diceremus.* Velt *campum significat. Idque Burgundiones in* Veltray *jamdudum, & etiamnum in* Veltro *suo Itali, quæ à* Veltracha *formata, expresserunt. Ita illi canes hos veloces, quia per campestria & plana venantur, vocârunt.* Racha, *Saxonibus* canem *significavit : unde Scoti hodie* Rache, *pro cane femina, habent, quod Anglis est* Brache. *Nos verò* Brack, (il parle des Hollandois) *non quemvis canem, sed sagacem vocamus : forsan κατ' ἐξοχὴν, ut* venaticus *pro sagaci*, &c. De *braccus*, on a fait le diminutif *braccetus*, d'où nous avons fait *brachet. Briquet* a la même origine. C'est ainsi qu'on appelle ces petits chiens d'Artois qui vont à la chasse des tessons & des renards. *Brachio*, si on en croit M. de Valois le jeune, se trouve en la même signification dans cet endroit de Grégoire de Tours, *de Vita Patrum : Erat tunc apud Urbem Arvernam Sigivaldus, magnâ potentiâ præditus : in cujus servitio erat adolescens nomine* Brachio, *quod eorum linguâ interpretatur* ursi catulus : car M. de Valois le jeune croit qu'il faut effacer en cet endroit le mot d'*ursi*. Il y a une famille à Paris, & à Orléans du nom de *Brachet*, & qui porte pour armes un petit braque. M. de la Miletiere étoit de cette famille. Il y a aussi à Paris une famille des *De Braque*, dont étoit un De Braque, premier Maître d'Hôtel de Charles V. lequel fit bâtir une Chapelle, où sont à présent les Peres de la Merci. C'est du nom de cette famille que la rue de Braque a été ainsi appellée : comme aussi le Tripot de Braque, qui étoit près de cette rue. Quant au Tripot de Braque du Fauxbourg Saint Marceau, il a pris son nom d'un chien braque qui y pendoit autrefois pour enseigne. Ce Tripot est fort ancien. Rabelais en fait mention, livre 1. chapitre 23. *Ce fait, issoient hors, toujours conférans des propos de la lecture, & se déportoient en Bracque, ou ez prez, & jouoient à la balle, à la paulme, à la pile trigone.* M. Borel, dans ses Antiquités Gauloises, a cru que *Braque* signifioit un Tripot en général : en quoi il s'est trompé. *M.*

BRAQUEMART. C'est un coutelas. Henri

Etienne croit que nous l'avons formé de *βραχεῖα μάχαιρα*, c'est-a-dire, *courte épée*. Caseneuve.

BRAQUEMART. Rabelais I. 44. *Voyant le Moine que toute leur pensée n'estoit sinon à gaigner au pied, descend de dessus son cheval, & monte sur une grosse roche qui estoit sur le chemin, & avec son grand braquemart frappoit sur ces fuyards à grand tour de bras, sans se feindre ny espargner.* Le Président Fauchet, en son Traité de la Milice, le dérive de *βραχυμάχαιρα*: *Quant au braquemart, je ne trouve pas que ce soit arme ordinaire des Chevaliers: & croy ceux qui disent que ces courtes espées viennent de Gréce; ainsi que le mot le porte*, brakimachera *signifiant* courte épée. C'est aussi l'opinion de Nicot, & de Trippault. Ce n'est pas la mienne. *M.*

C'est aussi l'opinion de Henri Etienne, à la page 154. de son Traité de la conformité du Langage François avec le Grec. Je crois que *braquemart* est une simple production de *branc*. Les Allemans appellent *blanck schwert* une épée resplendissante. De *blanck*, *splendens*, nous avons fait *blanc*, & ensuite *branc* par le changement de la lettre *l* en *r*, comme on voit dans Perceforest, qu'anciennement nous nommions une sorte d'épée large & bien fourbe. De *branc*, par le retranchement de la lettre *n*, comme en laquais formé de *lansquenecht*, nous avons fait *brac* & *braque*; & enfin par production *braquemart*, comme de *Jaque*, *Jaquemart*. Voyez ci-dessus au mot *branc*. A l'égard de l'étymologie Grecque, la Coutume de Saint Seves, article 17. parle d'une certaine arme, qu'elle appelle *marchitre*, lequel mot est à la marge expliqué par *glaive* ou *épée*. Et prétend le Commentateur, qu'il vient du Grec *μάχαιρα*. Le Duchat.

BRAQUER *un canon*. BRAQUER *un chariot*. Je ne sais d'où vient ce mot. Ne viendroit-il point de *vertere*? *Verto*, *vertico*: d'où *verticillus*: *verticare*, *berticare*, *barticare*, & par contraction, *barcare*; & par métathèse, *bracare*: comme Bretillac, nom propre de famille, de *Bartillac*. M.

BRASIER. Voyez *braise*. M.

BRASSAGE. *C'est une petite somme d'argent que le Roy permet au Fermier des Monnoyes de prendre sur chaque marc d'or, d'argent, billon, ou cuivre en œuvre d'espece: de laquelle somme le Fermier retient environ la moitié pour le déchet de la fonte, le charbon, & autres frais, & de l'autre moitié paye les frais des ouvriers qui ont travaillé*, &c. Brassage *vient de* brasser, *qui signifie mesler, avec quelque instrument des choses liquides, en les remuant en rond, comme on fait l'or & l'argent & le cuivre, fondus dans le creuset, pour les allier, afin que la confusion & le mélange soit plus égal, & se rencontre dans toutes les parties. Et d'autant que c'est le Fermier des Monnoyes qui prend ordinairement le soin de la fonte, & de l'alliage des matieres, & qu'il les brasse, on s'est servi de ce nom pour exprimer le droit qu'il prend sur la monnoye pour sa peine & pour les frais.* Brasser *vient de* bras: *d'où l'on nomme* BRASSIER *un homme qui travaille à la journée; homme de fatigue, de peine; un manœuvre. Et ainsi ce mot est pur François.* Ce sont les termes de Bouteroue, page 150. de ses Observations de son Introduction aux Monnoyes des Romains. Voyez ci-dessous *brasser*. M.

BRASSER. Ce n'est pas sans raison qu'on a remarqué que ce verbe vient de *βράσσειν*, qui signifie *bouillir*; puisque *brasser* c'est faire cuire l'orge ou l'avoine dont on fait la biére & la cervoise. Cela est appellé en Latin-barbare *brasiare*, ou *braciare*. Une Charte de Henri III. Roi d'Angleterre, rapportée par Mathieu Pâris, en la Vie de ce Roi: *Domos competentes, & necessarias ad braciandum.* Et les Loix d'Ecosse, appellées *Leges Burgorum*, chap. 69. *Quæcumque fœmina brasiare voluerit, cervisiam venalem brasiet.* L'orge même & l'avoine dont on faisoit les boissons, étoient appellés *brasia*. La Charte de Henri III. Roi d'Angleterre, rapportée par le même Mathieu Pâris: *Bladum & Brasia Conventûs prædicti debent moli ad molendina nostra.* Ce que cet Historien explique aussi dans les Vies des Abbés de S. Auban: *Hordei & avenæ, commixtorum, quod* brasia *vulgariter appellatur.* Au même endroit, il appelle *braseriam* le lieu où se brassoit la biere. *Caseneuve.*

BRASSER. De *braxare*, qu'on a dit pour *brasiare*, qui signifie proprement *brasser de la biere*, & qui a été formé de *brasium*, qui signifie *biere*. Reinesius, dans ses Diverses Leçons, liv. iij. ch. 1. Brachinum, & Bratiarium, *officinam coquendæ cervisiæ appellarunt Semilatini.* Breuhaus. *Extat apud Ingulphum Hist. Angl. Scriptorem:* Fecit etiam novum brachinum & novum pistrinum, omnia de lignorum pulcherrimo tabulata. *Et alibi:* Coquinæ brachini & pistrini vasa & utensilia contulit Monachis. *Hoc in supplice ad Carolum M. libello Monachorum Fuldensium apud Brouverum lib. 3. Antiq. Fuld. cap. 12. a* Bratio. Bratium *autem*, & Brasium, *hordeum aquatum tostumque est. Statua Gildæ, seu societatis Burgensium in Scotia cap. 39.* Nulla mulier emat in foro avenas ad faciendum Brasium..... *Hinc* brasiare, *quod &* braxare, *Poëta Anonymo in laudibus Harlemi apud Joann. de Leydis, Chron. Belgic. lib. 1. cap. 11.*

Quin & cervisiæ varium braxas genus aptè,
Quod solet ad multas utribus ire plagas.

& Brasiatores & Brasiatrices, *de quibus Davidis 1. Reg. Scot. Constitut. in legibus Burgorum cap. 69.* Voyez Spelman & Wats dans leurs Glossaires, & Vossius *de Vitiis Sermonis* II. 3. *M.*

BRAVE. De *βραβεὺς*, ou *βραβευτὴς*; qui signifient celui qui dans les combats, ou jeux de prix, donnoit au vainqueur la récompense ou le prix de son adresse, est formé *βραβεῖον*, qui signifie *le prix*. Quelques-uns veulent qu'il vienne du mot *brave*, qui signifie *hardi & vaillant*. Mais Goropius Becanus, dans ses Origines d'Anvers liv. 2. s'en moque; & après avoir dit: *Ostentator, rerum suarum demonstratione aliquâ exteriore factâ*, Brave, *sive, per posterioris vocalis elisionem*, Bras, *vocatur*; il ajoute: *Ridiculi verò sunt, qui à Græcis eam mutuantur; quia non est ejusdem cum βραβεῖῳ significationis.* Mais j'aime mieux être de la premiere opinion, parce qu'en effet ceux qui ont emporté le prix de la victoire, ont sujet d'en faire gloire; qui est proprement ce que nous disons *braver* & *faire le brave*. Caseneuve.

BRAVE. Ce mot signifie deux choses en notre Langue, *vaillant*, & *superbement vêtu*. Dans la premiere signification, Covarruvias, M. Ferrari, M. Lancelot, M. de Caseneuve, & le Pere Labbe, le dérivent de *βραβεῖον*, qui signifient le prix de la victoire. *Omnes quidem currunt, unus accipit bravium*, dit S. Paul dans sa premiere aux Corinthiens. Cujas, dans ses Adversaires non imprimés, lui donne la même origine. Nicot a eu une autre pensée. La voici: BRAVE, *est dit celuy ou celle qui s'habille pompeusement:* qui splendido ornatu

utitur. *Il vient de ce mot Grec* βράζας, *qui vient de* βραβεύειν, *signifiant aussi porter le signe de victoire au poing, parce que, comme les mieux faisans aux Jeux Gymniques, ausquels le prix étoit distribué, s'en retournoient en pompe & haute contenance, comme honorez dudit prix, ainsi ceux qui sont pompeusement vestus, marchent en fiere contenance: Et le François les appelle* Braves, *soient hommes, soient femmes. Et parce que celuy qui est ainsi pompeusement vestu, regarde coustumiérement en fierté ceux qui l'approchent; tant le François que l'Espagnol, l'Italien & les Languedocs & Provençaux, usent de ce mot en cas de ferocité: appellans le François un homme* brave *aussi, celui qui met bien la main aux armes, & ne se laisse surmarcher: &* braverie, *ou* bravade, *un insulte faite à aucun avec escorne: &* braver quelqu'un, *pour fiérement lui faire une honte: usant de l'adverbe* bravement *pour vaillamment, & en homme accort & advisé: Et tant l'Espagnol que l'Italien,* bravo: *ce que le Latin dit* ferox: *Et particuliérement l'Espagnol* braveza, feritas, ferocia: *&* bravamente, ferè, ferociter. *Et lesdits Languedocs & Provençaux disans*, un bovou brau, *pour un bœuf furieux & de mauvaise rencontre.*

¶ Goropius Becanus, dans l'Origine des Antuerpiens, livre 2. traite de ridicules ceux qui dérivent du Grec le mot François *brave: Ridiculi verò sunt qui à Græcis eam vocem mutuantur, quia non est ejusdem cum* βραβὶ *significationis.* Et pour en parler franchement, je suis assez en cela de son avis. J'ai dit dans mes Origines de la Langue Italienne, que l'Italien & l'Espagnol *bravo*, & le François *brave*, avoient été dits dans leur primitive signification d'un homme vaillant, & qu'ils ont été faits de *probus*, mot qui a signifié *vaillant*, comme il paroît par notre mot *preux*, fait de *probus*, & par celui de *prouesses*, de *probitaticiæ*, fait de *probitates*; & par l'Italien *prode*, fait du même mot *probus*. Et je persévere dans cette opinion. *Bravo* a été fait de *probus*, de cette maniere: *probus*, *brobus*, **brovus*, *bravus*, BRAVO. L'O a été changé en *A*: comme dans le Latin *pasco*, de βόσκω; *aratrum*, d'ἄροτρον; *parapsis*, de παροψίς; *sapor*, d'σαπὸρ, dit à la Laconique pour ὀπὸς: & dans l'Italien *agio*, d'*otium*; *saldo*, de *solidus*; *gramanzia*, de *negromantia*; *ancidere*, d'*occidere*: & dans le François *Dame*, de *Domina*. *Bravo*, de cette signification de *vaillant*, a passé à celle de *pompeux en habit*; les Cavaliers qui font profession de bravoure, & qui suivent les armes, aimant la braverie; comme il paroît par leurs plumets, & par leurs pennaches, par leurs galons de divers couleurs, & par leurs clinquans d'or & d'argent. *Ne terreat vanus aspectus, & auri fulgor atque argenti, quod neque tegit, neque vulnerat*, disoit l'Anglois Galgacus, en parlant des Soldats Romains. *Tacit in Agrocol.* §. 32.

Messieurs de l'Académie ont remarqué dans leur Dictionnaire, que le mot de *brave*, en la signification de *paré de beaux habits*, étoit un peu bas; ce qui est véritable. Mais ils ont oublié de remarquer qu'il n'est point bas lorsqu'on parle d'un petit enfant. *M.*

BRAVE, dans la signification de *superbement vêtu*, est la même chose que l'ancien mot *bragard*; & *brave* pourroit bien venir de cet ancien mot par le changement du *g* en *v*. Ou plutôt *bragard* & *brave* viennent de l'Alleman *prangen*, verbe qui répond au François *se prélasser*, *gloriari*. D'un autre côté l'Alleman dit *brav*, & *braver*, la signification de vaillant. Peut-être a-t-il pris ce mot de nous. *Le Duchat.*

BRAY. Vieux mot qui signifioit autrefois boue, fange. En basse Latinité *Braium*. C'est delà que le nom de *Bray* a été donné à tant de lieux en France. Le pays de *Bray*, *Braium*, petit pays en Normandie, tres-mauvais, & très-fangeux, dans les tems de pluye. Le livre des miracles de Saint Bernard parle du Château de *Bray*; ce qui signifie, dit-il, *boue*, fange: *Castrum Braium quod Cœnum interpretatur.* C'est *Bray* sur Seine dans le Sénonois. Dans la Chronique du Monastere de S. Pierre le vif dans le Sénonois, il est appellé *Baicus*, & il est dit qu'il est dans des lieux marécageux: *Munitiunculam in pago Senonico, super secanam fluvium, quæ Braïcus dicitur, in locis palustribus.* C'est de-là encore que l'on dit *Bray* sur Somme, *Braium ad Summam*; la forêt de *Bray*, *Silva Braiensis*; la Ferté en *Bray*, *Firmitas in Braïa*; Houdanc en *Bray*, *Hosdencum*; ville en *Bray*, *Villa in Braio*; la Tour de *Bray*, *Turris in Braio*; Onsenbray, *Ontium in Braio*; *Bray* Comte-Robert, *Braium Comitis Roberti*, que l'on prononce communément Bri-Comte-Robert. On a dit aussi *Brahic*, ou *Braïc*, *Bracum*, *Braïcum*, *Braiacum*, *Brabicum*, & quelquefois *Brajolum*. De-là viennent encore Vibraye, Follembray, Savigny-sur-Braye, & cent autres lieux. Strada dit que quelques Auteurs croyent que Bruxelles a été ainsi nommée parce que cette Ville est dans un lieu boueux & marécageux. Enfin M. de Valois prétend que c'est de-là que viennent les noms de *brouet*, *bouage*, & *boue*. Voyez cet Auteur dans sa *Notice des Gaules*, page 94. & 95. d'où tout ceci est pris. De *Bray* on a dit autrefois *brayeux* pour signifier boueux, fangeux, plein de *bray* ou de boue. On lit dans Monstrelet, ch. 221. *Il passa parmi la Ville, où il y avoit caves & sources moult brayeuses.* Il y a apparence que *bray* est un mot Celtique ou Gaulois. Il ressemble à l'Ebreu בריא *bari*, qui signifie *gras*. Les terres grasses sont plus brayeuses ou fangeuses que les autres. *Bray*, en vieux François, signifioit aussi, limon de la terre; & en plusieurs lieux on appelle encore *bray* la terre grasse dont on fait les murailles de bauge, & le courroi dont on enduit les bassins des fontaines, & les chaussées des étangs. *Bray* signifie aussi une composition de gomme, de résine & d'autres matieres liquides, qui sert à calfater les vaisseaux. Il se prend aussi pour de la poix. M. Ménage dit *bré*. Voyez ci-dessous *Bré*. *

BRAYE. Haut-de-chausse. En Languedoc *brague*. Il vient de *braca*, ancien mot Gaulois, qui signifioit *un haut-de-chausse*. Diodore de Sicile, parlant des Gaulois: χρῶνται δὲ ἀναξυρίσιν, ἃς ἐκεῖνοι βράκας καλοῦσι. Les Gloses: *Bracca*, ἀναξυρίδες. Une partie des Gaules, à cause de l'usage de ces brayes, fut appellé *Braccata*. Caseneuve.

BRAYE, BRAYETTE. De *bracca*. C'est la même chose que *brague* & *braguette*. A Paris on dit *brayette*: dans les Provinces, on dit *braguette*. M.

Le peuple de la campagne qui a retenu l'usage des *brayes*, en a aussi gardé le nom; & les Suisses, qui sont ceux des Gaulois qui ont été le moins sujets aux invasions des peuples étrangers, & par conséquent aux changemens qui ont désolé si souvent le reste de la Gaule, n'ont pas encore quitté cette coutume. Saumaise, après Isidore, liv. XIX. ch. 22. veut que le mot *bracca* vienne du Grec

βραχύς. D'autres croyent qu'il vient de l'Ebreu ברך *berec*, qui signifie *genou*, à cause que cet habit va jusqu'aux genoux. Mais Henri Etienne, dans son Livre *De Latinitate falsò suspecta*, ch. 8. pag. 360. ne doute nullement que le mot de *brayes* ne vienne des Gaulois, & il s'appuye sur l'autorité de Diodore de Sicile qui le leur attribue. Selon le P. Pezron, le mot Celtique est *brag*. Henri Etienne ajoute que les anciens Gaulois ne prononçoient pas *brayes*, comme nous prononçons aujourd'hui, mais qu'ils prononçoient ce mot d'une maniere plus rude, & qui approchoit davantage du Latin *bracca*, & du Grec βράκαι, qui est dans Diodore. Cela s'accorde avec la vieille prononciation *brague*. Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane, a remarqué, parlant de *Brague*, Ville du Royaume de Portugal, qu'elle a en son nom des Gaulois, appellés *Braccati*. Enfin tous les peuples qui descendent des Celtes, retiennent encore ce mot; entr'autres les François, les Hibernois, dont la langue est très-ancienne, les Allemans & les Anglois; mais avec différentes prononciations, comme on peut bien s'imaginer. Camden prouve que les *brayes* étoient aussi un vêtement des anciens Bretons. Quoiqu'elles fussent en usage à Rome dans le tems d'Auguste, Tacite les appelle un vêtement barbare, *barbarum tegmen*. Les Perses, qui tiroient leur origine des anciens Scythes, se servoient aussi de *brayes*, suivant le témoignage d'Ovide. Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Bruch*, parle ainsi des *brayes*: Bruch, *femoralia. Gloss. Kerom. femoralia* pruah. *Isidorus* IX. 4. Rehtunga ist brucha finero lumblo, *justitia est cingulum lumborum ejus. Idem Armoricis* brag, *apud Pezron in Ant. Celt. pag.* 423. *Anglosax.* braec, *Verelio in Indice* bracca, *Belg.* brock, *Angl.* brecches, *Gall.* brayes, *Ital.* brache. *Inde Græcis* βράκαι, *Latinis* bracca. *Diodorus Siculus de populis Galliæ & Germaniæ*: Caligas ab illis *Braccas* nominatas gestant. *Quas cùm Romani primùm in Gallia Narbonense vidissent, inde Braccatam denominârunt. Sunt qui inventum hujus vestimenti Sarmatis tribuunt. Lucanus lib.* I. *Pharsal.*

Et qui te laxis imitantur Sarmata braccis.
Vangiones Batavique truces.

Pomponius Mela de situ orbis: Sarmatæ totum braccati corpus. *Si quis tamen rem ex nomine æstimet haud gravatiam assentietur Sperlingio, Stadenio, aliisque, qui hoc genus vestimenti sic dictum putant à* brechen, *quasi inter femera divisum. Reverà autem est non à* brechen *frangere, ut illi existimant, sed à* brechen *scindere, secare, quod suprà produxi* *

BRAYER. De *braccarium*, formé de *bracca*. *Bracca, braccarium*, BRAYER. *Bracale* se trouve en cette signification dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe. Bracale, *brayer*. Et *bracchariі*, pour *braccharum confectores*, dans Lampridius, en la Vie d'Alexandre Severe: *Ob quod Alexander Imperator vectigal instituit Braccharionum, Linteonum, & Pellionum.* Voyez *brague*, & *brayes*. M.

BRAYES. Tenailles que les Maréchaux mettent au nez d'un cheval mal-aisé à ferrer: appellées dans les Provinces d'Anjou, du Maine, & de Normandie, *morailles*: & *torchenez* en Basse-Normandie. *M.*

Brayes, dans cette signification, a été fait de *radius*, en y proposant un *b. Radius, radia, raia, braya, brayes.* Et ce qui me le fait connoître, c'est le nom de *morailles*, qu'on donne à ces tenailles dans quelques Provinces de France: Car *morailles*, selon moi, vient de *moca*, c'est-à-dire *meuë*, & de *radius*. *Moca radius, moradius, moradiolus, moraiolus, moraiola, moraïola, morailles.* On appelle à Metz *braye* cette machine de bois montée sur un chevalet, & composée de trois branches, avec laquelle on brise le chanvre pour le détacher de la partie ligneuse. Et cela aussi par rapport à ces trois branches. Du même mot *radius*. Le Duchat.

BRE.

BRE': pour de la poix. De *bretia*, ou *brutia*. M. Bochart, liv. I. chap. 33. des Colonies des Phéniciens: *Brutiam, seu* βρυτίαν *picem, hodie* bré *vocamus linguâ vulgari*: *& Hispani* brea; *unde* brear navios *picare naves. Et* bruttare, *Italis est* inquinare, *tanquam pice Brutia, quia ὁ ἁπτόμενος πίσσης μολυνθήσεται ἐν αὐτῇ, qui tetigerit picem, inquinabitur ab ea Ecclesf.* XIII. I. Brutia se trouve en cette signification dans Pline, liv. XVI. chap. XI. *Pix liquida in Europa è teda coquitur navalibus muniendis*, &c. *aceto spissatur, & coagulata Brutia cognomen accepit.* Et βρυτία, dans le Grand Etymologique: βρυτία, μέλαινα πίσσα καὶ βάρβαρος. La Brutie étoit fertile en bonne poix, d'où la poix a pris ce nom. Voyez M. Bochart au lieu allégué. ¶ *Brayer un navire* se trouve dans Nicot, pour *enduire un navire de poix*. M.

Rabelais a dit *Embrener*, en la signification d'enduit de *bré* ou de poix. C'est au liv. 3. ch. 36. en ces termes: *Vous me sembliez à une souris empegée: tant plus elle s'efforce soy despestrer de la poix, tant plus elle s'en* embrene: *Vous semblablement efforçant issir hors les lacs de perplexité, plus que devant y demeurez empestré.* Le Duchat.

BREBIS. De *vervex*, qui signifie un *mouton*, le Latin-barbare a fait *vervix*, & *berbix*, qui signifient la même chose: d'où nous avons formé *brebis*, que nous prenons maintenant pour la seule femelle. Les Gloses anciennes: *Berbix*, πρόβατον. Les Gloses Grecques-Latines: πρόβατον ἄγριον; *verbella, ovis, verbix*. Les Loix des Wisigots, livre 7. Titre 2. L. XI. *De berbicibus, vel quibuscunque pecoribus.* La Loi des Bourguinons, Titre 8. §. 3. *Unum porcum, aut unum berbicem, præsumendi habeat potestatem.* La Loi Salique, Titre 4. §. 2. *Si quis anniculum, vel binum berbicem, furaverit.* Caseneuve.

Brebis. De *berbix*, dont les Latins se sont servis pour dire la même chose. Le Lexicon Grec-Latin: *berbix*, πρόβατον. Les Gloses de Cyrille, p. 589. πρόβατον, ἄγριον, *verbella ovis, verbis*. προβάτινος κρέας, *hæc vervecina*. Vopiscus en la Vie d'Aurélien: *Vehementissimè autem delectatus est Phagone, qui usque eo multùm comedit, ut uno die, ante mensam ejus, aprum integrum, centum panes, berbicem, & porcellum, comederet*: car c'est ainsi que portent les meilleurs manuscrits, & non pas *vervecem*, comme les imprimés, selon le témoignage de M. de Saumaise sur ce lieu de Vopiscus. Les Loix des Allemans, tit. 98. §. I. *Si quis gregem de porcis, aut de vaccis, vel de* berbicibus, *in pignus tulerit.* L'Auteur de la Collation des Loix Mosaïques & Romaines s'est servi de ce mot tit. XI. & Anianus, & Paulus Monachus. Voyez Lindenbrog dans son Glossaire, & Pierre Pithou dans ses Notes sur la Conférence des Loix Romaines avec celles de Moïse, au lieu allégué. *Berbix* vient de *vervex*. *Vervex, berbex, brebix*. De *berbix* berbi-

tis, on a fait *berbigale* & *berbigarius*, & puis, par contraction, *bergale* & *bergarius*, d'où est venu BERGAIL & BERGER; comme BERGERIE, de *berbigaria*. *Berbigarius* se trouve dans les Loix des Allemans, tit. 98. §. 3. *Et quod de berbigario aut vaccario sit*, &c. Et *bergarius* se trouve dans des Ordonnances d'Edouard III. rapportées par Camden, page 578. de sa Bretagne: *Pro Vaccariis & Bergariis oppidum extruxit*. M.

BRECHE. De l'Alleman *brechen*, qui signifie *rompre*; d'où nous avons aussi fait *ébrécher*. BRECHEN a été fait de *brix*, qui est un ancien mot Gaulois. Buchanan, liv. II. de son Histoire d'Ecosse: *Apud Scotos à* DRIX, *quod* veprem *significat, declinatur* DRIXAC; *& à* BRIX, *quod* rupturam *indicat*, BRIXAC, *quod nunc Galli pronuntiant* BRISSAC. *Quod enim* brix *Scotis dicitur, id Galli adhuc* bresche *appellant, nullo discrimine in vocum significatione. Scriptura ut discrepet in causa est, quod veteres Scoti, & adhuc universi Hispani, X. littera pro duplici SS. utebantur. Itaque veteres Galli à* Brix *Cenomanorum oppidum* Brixiam *nominârunt, & à* Brixia *rursus* Brixiacum, *quod vulgò* Brissacum. BRISAC d'Allemagne est appellé dans les anciens Itinéraires *Brisiacus*; & BRISSAC, petite ville d'Anjou, est appellé dans les vieux titres *Brochesac*. Voyez mon Histoire de Sablé, page 121. Du François *brêche*, les Italiens ont fait *breccia* & *brecchia*. De *brêche*, nous avons dit *brêche-dent*, pour une personne qui a perdu une dent de devant. *M.*

Ce que dit Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Brechen*, éclaircira encore davantage l'étymologie de notre mot *breche*. Le voici: BRECHEN, *frangere, rumpere, conterere, comminuere, contundere, &c. Gothis* brikan, gabrikan, *dicitur non solùm de pane qui manibus frangitur, Marc.* VIII. 6. *Sed etiam de ferreis compedibus, quæ friando comminuuntur, Marc*, V. 4. *imo etiam de laniatu corporis, Luc* IX. 39. *Anglosaxonibus* bracan, bræcan, breacan, brecan, (*tot enim modis scribitur*) *non solùm est frangere, sed etiam contundere, comminuere, conterere. Francis & Alamannis* brechan, prechan *est frangere, sed & destruere, concidere. Gloss. Keron. fregerit* farprihchit, *frangatur* si keprohhan. *Priùs dicitur de rebus coquinæ, cellarii; posterius de vase in genere, in Reg. S. Bened. cap.* 46. & 64. *Hoc verbum videtur ex sermone hominum primitivo manasse, quantum ex vetustissimis linguis conjectare licet. Convenit enim Hebræum* parak *fregit, disrupit, dilaniavit; Æolicum* βρηγνιω *rumpo, quod sistit Junius in Glossar. Goth. page* 99. *Latinum* frago, *quod priùs & antiquiùs quam* frango, *ut patet ex* fregi, fragilis, fragmen, fractura, & fragor, *sonus ex fractura. Imo etiam Celtis vocem haud insuitatam fuisse, patet ex derivatis quibus hodienum utuntur Cambri, cujusmodi sunt* breg *ruptio, fractura, &* braich *brachium, Armoricè* brech. *Priùs manifestò est à* brechen *rumpere, sed & posteriùs, cùm brachium in medio ruptum sit. Et hinc quoque Latinis* brachium *dici aut nullo, aut eodem sensu, optimè observat Pezronius in Ant. Celticis, p.* 376. *A simplici habemus innumera composita, quæ nolo hic ex Lexicographis describere. Unum hic sufficiat, quod* abbrechen *nobis est abrumpere, unde Gallis* abreger. *Cum utroque convenit Gr.* βραχύνω *corripio, breviter amputo, recido*, βραχὺς *brevis, quasi abruptus, & Æolicum* βρηγὰ, *fractura*. Le même Auteur, au mot *Bruch*, s'explique de la maniére suivante: BRUCH *fractura, ruptura. Vocabulum Celticum & antiquissimum. Cambris* breg, *Francis* bruch, *Græcis Dial. Æol.* βρηγὰ, *Gall.* breche. *Willeramus*, IV. 3. Dine hufselon sint samo der bruch des roten apfeles, *genæ tuæ sunt instar fracturæ mali punici. Convenit Hebræum* perek *diruptio, laceratura. Refer ad* brechen *frangere, rumpere, verbum antiquis omnibus usitatum, & Hebræis quoque atque Græcis agnitum. Translatum est antiquitus ad vestes, ad loca, ad mores, imo etiam ad morbos.... significatu primævo ubique custodito.* *

BRE'CHET. Voyez *brichet*. *M.*

BREDOUILLER, bégayer. *Blæsus, blæsulidus, blæsulidulus, blæsulidulare, bladulare, bradulare*, BREDOUILLER. *M.*

Je crois que ce mot vient de *bis reduplare*. Le bredouillement consiste proprement à répéter souvent chaque syllabe *Le Duchat*.

BREF: comme quand on dit, *Bref du Pape*. De *brevis*, ou de *breve*, qui se trouvent pour *chartula*, ou *libellus brevis*, dans le Code Justinien en la Loi 5. *De Conveniendis Fisci debitoribus*, en la Loi derniére: *De fide instrumentorum*, & *de Apochis*, en la Loi I. *de Apochis*, en la Loi derniere *De appellationibus*, dans Rufus Festus, dans Vopiscus, dans Saint Jérôme, dans Saint Grégoire le Grand, dans Symmaque, & dans Cassiodore. Les Grecs ont fait de *brevis*, βρίβιον; & ce mot se trouve dans une Epître de l'Empereur Julien à la Communauté des Juifs, dans Zonaras, & dans Anna Alexiadis. Voyez Cujas sur la Loi V. au Code *De conveniendis Fisci debitoribus*, & Lindenbrog, Spelman, & Meursius, dans leurs Glossaires. De *breve*, on a fait le diminutif *brevettum*, d'où nous avons fait *brévet*, pour dire un rescrit du Roi. M. de Saumaise sur Simplicius, page 7. *Libelli supplices qui offerebantur Principi, etiam* breves *appellati. Honorum codicillos qui dantur à Principe, hodiéque* breveta *vocamus; id est*, breves. Anciennement ce mot de *Bref* se prenoit pour une lettre. Lancelot du Lac: *Fist faire lettres qui disoient; Ja nul ne soit si hardy qui là sus monte, s'il ne veut combattre à Sornehault du Neufchastel: & quand il eut fait ce brief, si fist mettre une Croix au pied de la montagne, & illec fit seeller le brief*. En Alleman, on appelle encore à présent *brief* une lettre missive. Le mot *brevet* se prenoit aussi anciennement pour une reconnoissance par laquelle on confessoit avoir reçu quelque chose: ainsi on disoit, *passer brevet de la somme de*, &c. Voyez Nicot au mot *Brevet*. Encore aujourd'hui en Normandie, on appelle une obligation *un brevet*. Et en Basse-Normandie, on appelle particuliérement *brevet* la reconnoissance que donne un particulier à un autre, pour une vache qu'il prend de lui à louage. *M.* Voyez BREVET.

BREHAIGNE. Nicot: *C'est la femelle de quelque espéce que ce soit, laquelle ne porte point de fruit, ains est stérile: dont le contraire est* portiere. *Ainsi dit-on, qu'il y a des brebis brehaignes, & autres qui sont portieres*. De l'Anglois *barrayne*, qui signifie *stérile*. L'Anglois vient de l'Alleman. Isaac Pontanus, liv. 6. de ses Origines Françoises, *chap.* 24. expliquant le mot *onberenti*, qui se trouve dans l'Harmonie des quatre Evangiles de Tatianus, traduite en Langue Teutonique: ONBERENTI, *sterilis: hodie* onbruchtber. ONBERENTI *autem, ab* on *privativo, &* beren, quod gestare, ferre, *hodieque Danis est. Unde &* berie, & beirie, *nobis* feretrum. ONBERENDE *ergo, quasi non ferens*;

fructum puta, aut uterum. Barno, *filii, liberi. Anglis adhuc & Danis eo sensu usurpatur. Est autem à* baëren, *quod est generare. M.*

A Metz on prononce *bereigne*. Ce qui fait voir qu'effectivement ce mot pourroit bien venir de l'Anglois *barrayne*. Le Duchat.

BRELAN, ou BERLAN. Le grand usage est pour *brelan*. On appelle ainsi un certain jeu de cartes, & le lieu où l'on joue ordinairement aux cartes & aux dez. *Berlenghum* se trouve en cette derniere signification, dans un Regître du Parlement, de 1300. & en la premiere, dans Guillaume Guiart, en 1304. Voyez M. du Cange. *M.*

Rabelais dit *breland*, liv. 1. chap. 25. & 40. Et comme il écrit ce mot avec un *d* final, & que même nous appellons *brelandier*, un joueur de *breland*, on ne peut pas douter, que ce mot ne soit Alleman d'origine, & que sa derniere syllabe ne veuille dire *pays*, comme dans *Hohland*, *Niderland*, *Teutschland*, &c. Les Sols de la ville de Hambourg, ont pour Legende *Mintz vorland*, c'est-à-dire, monnoie du pays ou du territoire de Hambourg. Etant venu quelques-uns de ces sols de Hambourg à Nantes, par le moyen du commerce de cette ville avec les pays voisins de la mer Balthique, & le peuple de Nantes ne sachant comment les appeller, s'avisa de les nommer *Ferlande*. Et comme ils les prenoient dans le commerce avec les Hambourgeois sur le pié d'un sol piéce, ils ont depuis à Nantes, appellé *ferlande*, tous les sols, même ceux de France; témoin une vieille rime qui dit: *Donnez-moi une ferlande, je vous dirai ma chanson.* C'est de cette monnoie que je crois qu'est venu notre mot *breland*, & il a d'abord signifié un jeu de soldats Allemans, où on ne voyoit sur la table que des *ferlandes* ou des *baquettes*, monnoie encore plus petite, dont le soldat Gascon, liv. 3. ch. 40. de Rabelais, en avoit perdu jusqu'à vingt-quatre à ce jeu de *breland*, au camp de Stockholm: & depuis on a appellé du même nom les lieux où l'on joue des jeux de hazard, & aux petits jeux de soldats, comme au lansquenet, autre jeu Alleman, qui est proprement le *breland*. Il me reste à remarquer pour confirmer ce que dessus, que comme dans Rabelais, liv. 3. ch. 4. c'est en Suéde, & dans une armée composée d'Allemans pour la plûpart, qu'on jouoit au *breland*; de même, liv. 3. ch. 25. c'étoit déja une Allemande, je veux dire la femme de C. Agrippa de Nettesheim, que Rabelais entend sous le nom de *Herrippe*, qui tenoit ce jeu, & qui y donnoit à jouer chez elle. *Le Duchat.*

BRELINGUE. Monnoie de Gueldres à huit deniers de loi, & le tiers de cuivre. Bodin, Rep. à Malestroit, fol. 71. a de l'édition de 1594. Ce doit être la même monnoie que le Continuateur de la Chronique de Flandre, sous l'an 1433. & Monstrelet, appellent *virelan*. Le Duchat.

BRELUQUE. M. du Cange, au mot *bulluga*: *Jonas in Vita Sancti Columbani, cap. 19.* Vel pomorum parvulorum, quæ Eremus illa ferebat, quæ vulgò *Bullugas* appellant. *Hinc fortè vox apud vulgum* breluque; *quasi* bulluque; *pro re minutiori.* M.

On a dit aussi *freluche*. Ce qui me persuade que l'un & l'autre mot viennent de l'Italien *fanfaluca*, d'où nous avons fait *fanfreluche*. Le Duchat.

BRE'ME. Voyez BREMME.

BREMME. Poisson. Les Anglois se servent du même mot pour signifier le même poisson. Nous prononcions anciennement *brame*; & ce mot se trouve écrit de la sorte dans Nicot, & dans le Traducteur de Rondelet: ce qui me fait croire qu'il a été fait de celui d'*Abramis*, qui est une espéce d'alose. Rondelet, au chapitre de la Brame: *Aucuns pour l'affinité du nom de* brame *avec* abramis, *la veulent ainsi nommer. Mais Oppian & Athénée, l'ont toujours mise au nombre des aloses.* Tripault s'est apperçu de cette étymologie. *M.*

BREN. Voyez *bran*. M.

BRENNUS. Ce nom est très-célébre dans l'Histoire; mais la signification en est obscure, & on dispute si c'est un nom propre, ou un nom appellatif. *Brennen*, en Alleman, signifie brûler, enflammer, allumer, & aussi être enflammé, être en feu, être allumé. Quelques-uns dérivent de-là le nom *Brennus*, comme qui diroit, un homme ardent, bouillant, furieux, qui allume le feu de la guerre. Mais si *bren*, est un mot Celtique, comme le prétendent les habiles dans la langue Celtique, c'est en vain qu'on en cherche ailleurs l'étymologie. Or en langue Galloise, *brenin* signifie Roi, *brenhinllys* cour du Roi, *brenindy* maison Royale, & *brenhinniaeth* royaume. Baxter, au mot *Brennus*: *Hodiernis Britannis rex dicitur Brenin.* Les Loix Galloises, écrites au IX. Siécle, dans la Préface 3. *Hywel Dda o rad Duw mab. Cadell Brenin Cymru oll*, c'est-à-dire, *Hoelus Bonus, gratiâ Dei, Filius Cadelli, Rex totius Cambriæ.* On trouve *Brennin* avec deux *n* dans les mêmes Loix, liv. 1. ch. XXIII. 3. & ch. XXVIII. 13. Wotton, qui a tiré ces Loix des Manuscrits & les a traduites en Latin en y joignant des Notes & un Glossaire, préfére cette derniere orthographe, comme étant ancienne & plus exacte. Il ajoute: *Hinc, ut id obiter hoc loco adnotem, deducitur nomen* Brenni, *inclyti illius Gallorum Senonum Ducis, qui Romanos olim penè ad internecionem deleverat.* Brennus *enim est* Brennin *Rex, appellativus pro proprio.* Baxter, dans son Glossaire des Antiquités Britanniques, pag. 47. est du même sentiment. Voici ses paroles: Brennus, *Celtarum sermone*, rex *dicitur.* De-là vient que chez les Auteurs Grecs & Latins, *Brennus* est un nom qui est commun à presque tous les Rois & les Capitaines des Celtes; aussi doit-on distinguer plusieurs *Brennus*. Par exemple, celui qui prit Rome n'étoit pas le même que celui qui pilla le temple de Delphes. L'origine de ce nom n'est pas tout-à-fait claire. Mais il est probable que *bren* a signifié autrefois éminence, élévation, élevé, suprême, & que de-là est venue la signification de Roi, ou de Commandant. En Langue Cambrique ou Galloise, *bre* signifie montagne, colline; *breon*, des montagnes; *bryn*, colline: en Suédois, *brink* veut dire éminence, penchant d'une montagne; en Grec πρῶν & πρηὼν, le haut d'une montagne, la pointe, le sommet. De ces mots Grecs, ou Celtiques, vient apparemment le nom de ces montagnes des Alpes, appellés *Brenni*, dont il y en a deux plus élevées que les autres; celui des Pyrénées, & ceux de ces peuples, habitans des Alpes, qui étoient appellés *Breuni*, *Brenni*, *Brenci*, *Breones*, *Briones*, desquels Cellarius fait mention dans sa Géographie ancienne, tom. 1. pag. 529. & de la nouvelle édition, pag. 423. Voyez Wachter, dans son *Gloss. Germ.* aux mots *Brenner* & *Brennus*. C'est de lui que tout ceci est tiré. *

BRESAGUE. Voyez *fresaye*. M.

BRESIL. Sorte de bois rouge. On croit, &

c'est l'opinion de Covarruvias, que ce bois a été ainsi appellé parce qu'il nous est venu du Bresil, Province de l'Amérique Méridionale. Mais le P. Labbe, à la pag. 16. de la seconde partie de ses Etymologies Françoises, a remarqué que ce mot est plus ancien en France & en Espagne, que la découverte de cette province par les Portugais. *J'ay lu*, dit-il, *dans un très-ancien Mémoire, qu'on ne pouvoit transporter du Royaume, laines, aignelins, toiles, bestes laines portans, grain, draps, écorces, lin, chanvre filé, bresil, alun, semences à teinturier, acier, or, argent en plate, billon*, &c. L'Auteur des Réflexions sur l'usage présent de la Langue Françoise, veut qu'on dise *Brasil*, en parlant du Pays, & Bresil en parlant du bois: en quoi il se trompe manifestement. *M.*

BRESIL. L'Interpréte Syriaque du Livre des Rois, & l'Interpréte Arabe du Livre des Paralipoménes, traduisent par le mot de *Brésil*, le mot Ebreu *almugbin*. Ce même mot se trouve dans le Livre des Racines du Rabbin David Kimhhi. C'a donc été avec raison que Jean de Lery, dans son Voyage du Brésil, ch. 13. a dit que le pays du Brésil a pris son nom du bois de Brésil. *

Ce nom a été donné à cette contrée parce qu'elle produit une très-grande quantité du bois nommé *Brésil*. Car ce n'est point ce pays qui a donné le nom au bois; puisqu'il est certain que long-tems avant la premiere découverte, non seulement du Brésil, mais de l'Amérique, ce bois s'appelloit *Brésil*, comme il paroît par le Dictionnaire Ebreu du Rabbin David Kimhhi, appellé *Sepher Schoraschim*, c'est-à-dire, Livre des Racines. Cet Auteur, qui vivoit sur la fin du douziéme siécle, & au commencement du treiziéme, dit à la racine אשר, & à la racine לגם que quelques-uns prétendent que le bois que l'Ecriture appelle אלגמים *algummim*, & une fois אלמגים *almugghium*, est le bois de teinture que les Arabes appellent אלבקם *albakam*, & qu'on nomme en langue vulgaire *Brésil*. Et le Géographe Persien, cité par M. d'Herbelot au mot *Bacam*, qui est le nom que les Arabes donnent à ce bois, & pareillement Edressi dans le troisiéme climat, écrivent que l'on trouve cet arbre dans les Isles de Rami, de Lameri, & de Kaulam. Ces Isles sont situées près la côte de Malabar. Perceval a dit:

Chemises & brayes de chancil,
Et chausses teintes en brésil. *

BREST. Port de mer dans la Bretagne. De *Brivatis*, génitif de *Brivas*. Scaliger sur Ausone, liv. II. ch. 14. *Ab Africantis ad Brivatem portum, qui hodie concisum servat nomen vetus* BREST. *M.*

BRET. Belon, liv. VI. de son Ornithologie, chap. 33. *Les mauvis sont coustumieres de se paistre des raisins, & faire grand dégast es vignes: comme aussi font les étourneaux: par quoi on en prent beaucoup en vendanges, en diverses maniéres, & principalement avec un instrument qu'ils nomment* Bret. *M.*

BRETAGNE. Province de France: ainsi dite des habitans de la Grande Bretagne, qui étant chassés de leur pays par les Anglois, occupérent cette Province. M. de Valois, pag. 212. *Rerum Francicar.* liv. V. *Britanni complures, subacta ab Angelis nobilissima parte Britanniæ Insulæ, externæ dominationis intolerantes, in tractum Armoricum, Duce Riovalo, emigraverant, Placidi Valentiniani Principatu, & in finibus Venetorum, Curiosolitum, & Ossismiorum consederant, regionémque* Britanniam *appellaverant*. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot *Bretagne* en la signification du Royaume d'Angleterre. Voyez Argentré en son Histoire de Bretagne, Camden en son Angleterre, Bodin en la Méthode de son Histoire, Isaac Pontanus en son Glossaire, Buchanan, liv. I. de son Histoire d'Ecosse; & sur-tout M. Bochart, liv. I. ch. 39. de son Traité des Colonies des Phéniciens, où il dérive *Britannia* de Βρετανικὴ, qu'il soûtient avoir été fait du Syriaque ברת־אנך *baratanac*, c'est-à-dire, *ager stanni & plumbi*, à cause des mines d'étain qui sont dans les Isles Britanniques, d'où elles ont été aussi appellées *Cassiterides* par les Grecs & par les Romains. A quoi on peut ajouter ce que M. de Salmonnet, en son Histoire des Troubles de la Grande Bretagne remarque de la Cour de l'Etain: *La Cour de l'Estain avoit esté establie dans la Province de Cornuaille, d'où se retire le meilleur estain du monde: & c'estoit en faveur de ceux qui travailloient dans les mines, afin qu'ils ne fussent point obligez de sortir de la Province pour plaider*, &c. C'est au liv. III. pag. 303. L'Auteur de la Vie de Gildas, dit que la Bretagne étoit autrefois appellée *Letania*: *Nam cùm Dei jussu pervenisset in Armoricam quondam Galliæ regionem; tunc autem à Britannis à quibus possidebatur* Letania *dicebatur*. C'est au chap. 12. Et au chap. 20. *Itaque Britannia, quæ olim* Letania *fuit*. Mais je crois que ce mot est corrompu, & qu'il faut lire en ces deux endroits *Lettavia*, c'est-à-dire, *littoralis*. Voyez *Armorique*. M.

BRETAGNE. Wachter, dans son Glossaire Germanique, au mot *Stein*: BRITANNIA, *regio pictorum, à Celtica voce* brith, *diversicolor, maculosus, Pezronio interprete, pag.* 379. Britones, Frisiones & Brigantes, *eadem esse nomina, pro Dialectorum diversitate è Phrygum nomine corrupta, Baxtero, quamvis auctori perdocto, & inter Britannos præcipuo, non credo: Et multò minùs Cluverio, qui primum* Britonem *unum ex quinque Filiis Ascanii esse fingit. Nam* Britones *Linguâ Celticâ, & hodie Cambricâ, sunt homines picti. Et tales fuisse veteres Britannos manifestum est. Tacitus Siluribus tribuit* coloratos vultus, *in Vitâ Agricolæ, cap.* XI. *Cæsar verò*, omnes se Britannos glasto inficere, quod cœruleum efficiat colorem, *scribit in Comment. lib.* V. *Hinc* picti Britanni *passim occurrunt apud veteres Poëtas. Rectiùs verò scribitur* Brittania. *Nam & Græci habent* Βρεττία, *&* Βρεττανία, *& Anglo-Saxones* Brytland. Ainsi *Brittones* & *Britti*, ne signifient autre chose que des hommes peints; & *Britannia* vient du mot Celte *britt*, c'est-à-dire, peint, & de *tan* ou *stan*, qui signifie *pays* ou *région*. Ce *tan* ou *stan* est un mot non-seulement Celtique, mais encore Scythique, & les Perses l'ont pris des Scythes, comme on voit dans plusieurs noms de lieux exprimés à la Persane. C'est ainsi qu'ils appellent l'Arabie *Arabistan*, c'est-à-dire, pays des Arabes; les Indes *Indestan*, c'est-à-dire, pays des Indiens; la Georgie *Gurgistan*, c'est-à-dire, pays des Georgiens, &c. On remarque ce mot *stan* dans une région de Scythie, appellée en Grec Σακασηνὴ, & en Latin *Sacastana*, c'est-à-dire, *pays des Saques*. Les Grecs ont ôté la lettre S & on dit τανία, & les Latins ont imité en cela les Grecs. De-là les noms *Aquitania*, c'est-à-dire, pays des eaux, *Lusitania*, c'est-à-dire, pays des Lusiens, *Mauritania*, pays des Maures, &c. Au lieu de *stan*, les Allemans disent *stein*. Voyez Wachter, *Gloss. German.* au mot *stein*.

M. Ménage a raison de dire que *Letania*, pour un nom de la petite Bretagne, est un mot corrompu, & qu'il faut lire *Lettavia*, ou *Letavia*; mais ce nom ne signifie pas *littoralis*, comme il l'explique, mais *hospitalis*. Ecoutons la-dessus Wachter, au mot *Læti*. Voici le passage, qui me paroit curieux. C'est pourquoi je le rapporterai en entier : Læti, *Leti*, *milites Barbari, a Romanis in solum vacuum recepti. Dicitur inprimis de Francis, aliisque populis Germanicis sæculo* IV. *in solitudines Galliæ jussu Imperatorum Rom. traductis, ut quæ prius ipsi deprædando vastaverant loca, nunc culta redderent serviendo, vel defenderent, arma pro Romanis portando. Squalorem Galliæ, & Francos ad culturam solitudinum receptos, sæpe memorant Panegyrici veteres, laudantque Imperatores quòd arva jacentia colonis distribuissent. Dederunt autem, ut dedisse viderentur, Germanis terras illas sæpe invitis Romanis occupantibus. Eumenius, Paneg.* IV. *cap.* 21. Tuo Maximiane Auguste nutu, Nerviorum & Trevirorum arva jacentia Lætus postliminio, & receptus in leges Francus, excoluit. *Memorant & receptorum militiam. Nolitia Imp. Occid. Pancirolli :* Præfectus Lætorum Teutonicorum. Præfectus Lætorum Batavorum. Præfectus Lætorum Gentilium Suevorum. Præfectus Lætorum Francorum. *Eorum scilicet quos Romani ex his gentibus in solum Galliæ receptos militiæ adscripserant. Nomen ex lingua veteri Gallica sive Antiquo-Britannica desumptum esse, & propriè hospitem significare, fidem faciunt multa vocabula apud Boxhornium in Lex. Ant. Brit. & præcipuè sequentia :* lletty *hospitium*, llettywr *hospes*, llydaw *Armorica. Latine Scribentes* Letaviam *vocant. Sic autem dicitur, non tanquam regio littoralis, ut ill. Leibnitio, in Glossario Celtico, visum, sed tanquam terra hospita, quòd Britanni à Saxonibus pulsi ibi consedissent. Imo etiam* Lindaw *ad lacum Brigantinum sic dici videtur, quod ab initio esset* Lætorum colonia. *Nam voces Celticæ in ore Germanico sæpe patiuntur epenthesin. Idque apud peritos nullam habet difficultatem. Atque hinc porro patet quid sit* Terra Lætica, *in Codice Theodosiano, nempe terra ab exteris gentibus occupata, & servitio militari obnoxia. Et quo Romanorum instituto postea* Feudorum *originem fluxisse multi arbitrantur. De* Coloniis Lætorum *vide plura apud Tillemontium, Hist. Imp. lib.* 4. *part.* 1. *art.* 8. *nec non apud Cangium in voce* Leti. *Differunt autem* Læti *à* Litis, *quamvis à Cangio confusi.* Læti *sunt homines liberi ;* Liti *servi, ob vilitatem à militiâ exclusi. Differunt autem à* Leudis *vel* Leudibus, *qui milites quidam erant & vasalli, sed indigenæ, non hospites.* *

BRETAUDER. C'est *rogner*. Oudin : *pistole bretaudée*, c'est-à-dire, *rognée*. Ce mot se trouve aussi dans Richelet. Il vient peut-être de *variè tondere*. Le Duchat.

BRETCELLE. Sorte de craquelin fait au beurre, qu'on appelle à Metz *boute-en-bras*, parce qu'il est d'une figure à y faire passer le bras. De l'Italien *bracciello*, qui signifie la même chose. Le Diction. Ital. & Fr. d'Ant. Oudin. *Braccialetti*, anses de petard. *Bracciatello*, sorte de viande de paste, craquelin. *Le Duchat.*

BRETESCHE. Vieux mot, qui signifie une forteresse à creneaux, & aussi le lieu public où l'on fait les cris & proclamations de Justice. De l'Italien *bertesca*, qui se dit de cette barriere qu'on met d'ordinaire devant la porte des Palais. Bouteiller, dans sa Somme Rural, liv. 1. tit. 3. p. 13. *Et si c'estoit à adjourner une Communauté, peu advient, il faudroit que ce fust fait à bretesche.* Carondas sur cet endroit : Bretesche; *terme ancien, qui se trouve en quelques vieilles Chroniques, & Coustumes, & mesme de Flandres; signifie le lieu public où se font les cris, publications, & proclamations de Justice. On dit aussi* bretesque & bretéque. Et sur le cinquiéme chapitre du liv. 3. du Grand Coustumier, p. 332. *De ce terme est faite mention ès Coustumes d'Artois, art.* 37. *& Isle*, 155. 169. *&* 185. *C'est le lieu où se font les cris, publications, & proclamations de Justice : dont vient le mot* bretequer. *M.*

BRETELLES. Sangle, corde ou courroye, qui sert à porter une hotte, des crochets, &c. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. Trippault écrit *brethelles*, qu'il dérive de βρίθω, *onero*; *parce que*, dit-il, *les bretelles aident à porter des fardeaux.* M.

A Metz on dit *bertrelles*, ce qui est plus approchant de l'étymologie; *bertrelles* ayant été fait de l'Alleman *verdrillen*, qui signifie *tordre*, & la *bretelle* étant proprement de jeune bois tors en façon de corde. Ou plutôt *bretelle* vient de *brachium*. *Brachium*, *brachillum*, *brachilla*, *brachella*, *bratella*, *bretelle*. Ou *brachium*, *brachillum*, *brachitellum*, *brachitella*, *bratella*, *bretelle*. Le Duchat.

BRETON. *Vin Breton.* Rabelais, liv. 1. ch. 13. *Mais* (dit Gargantua) *voulez-vous payer un buffart de vin Breton, si je vous fais quinaut en ce propos?* Et plus bas dans le même chapitre : *Et par ma barbe, pour un buffart tu auras soixante pippes, j'entens de ce bon vin Breton, lequel point ne croît en Bretagne, mais en ce bon pays de Verron.* Ce pays, ou plutôt ce canton de *Verron*, c'est du territoire de Chinon, où, suivant la remarque de M. Guyet, dans son Rabelais, en marge du premier passage, croît le vin de Verron. Et la paroisse de Quinquenois, est enclavée dans le même canton, témoin Rabelais, qui ayant fait dire à Chicanneux, par le Seigneur de Bache, liv. 4. chap. 14. qu'avant que de recevoir sa citation, il vouloit lui faire boire de son bon vin de Quinquenois, raconte au chapitre suivant, que la noise commença après que Chicanneux eut dégouzillé une grande tasse de *vin Breton*. Dans Eutrapel. fol. m. 198. v°. au chapitre *de la Moquerie*, l'Auteur attribue au Roi François I. un conte du chien de M. Ruzé, Conseiller au Parlement de Rennes : c'est que ce chien, pour avoir mangé près de Rennes une grappe de raisin *Breton*, abboye incontinent le cep de la vigne, comme protestant se venger de telle aigreur, qui jà commençoit à lui brouiller le ventre. Ainsi ce que l'on appelle du *vin Breton*, n'est pas du vin crû en Bretagne, où il n'en vient point de bon ; mais c'est d'excellent vin du Chinonnois, canton de Verron. De dire à présent pourquoi on le nomme *vin Breton*, c'est peut-être parce que les Bretons ont accoutumé de l'enlever pour eux, comme très-bon, & croissant dans le voisinage de la Loire, d'où il leur est aisé de le transporter dans leur Province. Au ch. 47. du liv. 1. de Rabelais, il est parlé de Verron, comme étant un village de la Touraine, entre les Coldreaux & Coulaines. *Le Duchat,*

BRETTE. Ce mot signifie deux choses : une femme de Bretagne ; & en cette signification, il vient de *Brita : Brito*, *Britus*, *Brita :* & une longue épée, ainsi appellée, parce que ces sortes d'é-

pées avoient été premierement faites en Bretagne. Voyez *Baïonnette*, *Olinde*, *Verdun* & *Vienne*. De *brette*, on a fait *bretter*, & *bretteux*. M.

Brette, sorte d'épée longue & étroite. Je crois qu'elles sont ainsi nommées pour être venues de Bretagne. Dans le Grand Testament de Villon, le mot de *brettes*, est employé pour *Bretonnes*. Et *Brettes Targes*, pour *Targes Bretonnes*. Huet.

Brette, s'est dit aussi, de même que *bretteuse*, dans la signification d'une fille débauchée. *Le Duchat*.

BRETTER. S'est dit pour *jaser*, à cause que les Bretonnes passent pour de grandes babillardes. Voyez Villon, dans sa Balade des femmes de Paris. *Le Duchat*.

BREVAGE : par transposition de lettres, pour *beuvrage*, qui se trouve dans les Anciens livres, & qui vient de l'Italien *beveraggio*, qui a été fait du Latin *beveragium*, fait de *bibere* : comme *abbrever*, d'*adbibere*. D'*inbibere*, on a fait de même *embuver*. L'Auteur du Livre intitulé *Flandria Illustrata*, pag. 581. de l'*Auctarium* sur le Tome II. rapporte une vieille lettre, où il est dit : *Lequel fossée Monseigneur Jan a fait faire à son mesme despens pour enbuver les chevaux des passans*. M.

Froissart, tom. 1. fol. 10. v°. de l'édition de Jean Petit : *Ne ilz ne beurent autre beuvrage que la riviere qui couroit-là*. Le Duchat.

BREVET. De *brevettum*, fait de *breve*. Les Italiens disent *Breve del Papa*. *Brevigerulus* se trouve dans les Gloses d'Isidore, interprété *qui breve gerit* : ce que j'interpréte *porteur de brevet*. Voyez *bref*. M.

BREVIAIRE. De *Breviarium*. M. de Saumaise sur Simplicius, pag. 6. *Quicquid utentibus obvium est ac paratum, id* ἐγχειρίδιον *Græcis vocatur, ac de libello ac breviario, ut infima Latinitas locuta est, accipi potest. Unde Breviarium Festi Rufi. Inde & Presbyterorum Breviaria, quæ ipsorum* ἐγχειρίδια *sunt*. Joannes Fungerus dans son *Etymologicum Trilingue* : Breviarium, *Opus concisum; quo nomine Sacerdotes Pontificii appellant encheiridion, quod ipsis semper ad manum est, & in quo Canonicas Horas habent excusas*; à brevibus *nomen obtinuit. Quid sint* Breves *aut* Brevia, *indicat Zonaras Carthaginensi Concilio, his verbis* : βρέβεις, ἡ ἐπιτομὴ λέγεται καὶ σύντομος γραφή. *Sic in Galba dixit Suetonius* breviarias rationes. Aïant consulté sur cette étymologie M. l'Abbé Châtelain, Chanoine de Paris, voici ce qu'il m'a répondu : *Breviarium* paroît plutôt avoir été dit de ce que les Leçons qui se lisoient entiéres, & jusqu'au signal du Président du Chœur, soit de la Bible, soit des Légendaires des Saints, soit des Homélies des Peres, dans les Jubés des Eglises, n'y étoient qu'en abbregé & par petites parties; & que les Antiennes & Répons y étoient sans notes : ce qui avoit été ainsi disposé pour ceux qui alloient en voyage & ne pouvoient assister au Chœur : d'où on nomma ces abbrégés *Portiforia*, parce qu'ils étoient pour être portés dehors : nom qui s'est conservé dans les anciens Bréviaires d'Angleterre. Celui de Salisberi, imprimé à Paris en 1556. a pour titre :

Portiforium, seu Breviarium, ad usum Ecclesiæ Sarisburiensis, castigatum, suppletum, marginalibus quotationibus adornatum, ac nunc primum ad verissimum ordinalis exemplar in suum ordinem à peritissimis viris redactum.

Parisiis,

Apud Gulielmum Martin, in Ponte Teloneorum, ad signum hominis Silvestris.

On peut dire que le Bréviaire est l'Abbrégé de tous les Livres qui servent au Chœur pour l'Office Divin ; de l'Antiphonier, du Responsoriel, du Tropaire, du Pseautier, de l'Hymnodier, de la Bible, du Légendaire, de l'Homéliaire, du Capitulaire, & du Collectaire. ¶ Nicot est à peu-près du même avis. Voici sa remarque; Breviaire, *Abbrégé*, Breviarium. *Ainsi Eutrope a intitulé*, Breviarium Historiæ Romanæ, *la compilation en bref qu'il dédia à l'Empereur Valens, de tout ce qui s'estoit passé des gestes des Romains depuis la fondation de Rome jusques à son temps. Et Suétone*, lib. de Illustrib. Grammaticis, *appelle* Breviarium rerum omnium Romanarum, *l'Abbregé que Atteius Philologus avoit dressé à Saluste pour son Histoire*. Et in Octavio, cap. 101. Breviarium Imperii, *le bref estat que cet Empereur avoit dressé du nombre des gens de guerre & des finances de l'Empire, & des restes demeurez ès mains des Trésoriers. Et in* Vespasiano, cap. 21. *dit*, Breviaria officiorum. *Et Pline*, lib. 7. cap. 26. *appelle* Breviarium rerum à Pompeio in Oriente gestarum, *la briefve inscription qu'iceluy Pompée mit au frontispice du temple qu'il en avoit voué & dédié à Minerve. Et toutesfois Sénéque*, Epître 39. *blasme ce mot, disant que les anciens Latins mieux parlans, disoient* Summarium *au lieu de* Breviarium. *Nous disons* Abbrégé : *& ainsi est intitulé l'Épiteme des Chroniques de France, laissans le Latinisé* Bréviaire *en usage aux gens d'Eglise, pour le livre divisé en deux temps, d'hyver & d'esté, où est en bref rédigé ce, du vieil & nouveau Testament, & des principaux Docteurs de l'Eglise, que les Ecclésiastiques doivent par chascun jour aval l'année, dire pour leur office, qui consiste en Matines, Laudes, Heures de Prime, Tierce, Sexte & None, Vespres & Complies*; Breviarium, Breviarii pars hyemalis & æstivalis; *lequel au reste n'est pas un mesme en tous Ordres & Diocèses, ains particularisé. Mais le Concile de Trente, ou bien par renvoy d'icelui le Pape Pie V. du nom, pour oster cette difformité, en a fait dresser un général pour l'universelle Chrestienté sous tel titre* : Breviarium Romanum ex Decreto Sacro-sancti Concilii Tridentini restitutum. *M.*

BREUIL. C'est un ancien mot François, qui signifie *un bois, un parc*. La Coutume d'Anjou, article xxxvi. *Qui n'a forest, ou breil de forest, ou longue possession, n'est fondé d'avoir chasse defensable à grosses bestes, s'il n'est Chastelain, pour le moins. Et est réputé breil de forest un grand bois marmentau ou taillis, auquel telles grosses bestes ont accoustumé se retirer ou fréquenter*. De *broilum*, ou *broilus*. Les Capitulaires de Charlemagne : *De broilo ad Attiniacum Palatium*. Ceux de Charles le Chauve, pag. 459. *In broilo Compendii Palatii*. Avesgaudus en ses Lettres : *Cum silva, quæ vocatur* broilus. Voyez le P. Sirmond, dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve, au lieu allégué, & M. Besly, dans ses Remarques sur les Mémoires de la Gaule Aquitanique. Pour *broilum*, on a aussi dit *brolium*, & *briolium*. Luitprandus Ticinensis, liv. 3. ch. 4. de son Histoire des Choses de l'Europe : *Sed & inter cætera, quasi esset privilegium amoris, concessit cervum quem is suo in brolio venaretur, quasi quod nullis unquam nisi clarissimis magnisque concessit amicis*. Et dans sa Légation à l'Em-

pereur Nicéphore : *Sed & idem Nicephorus in eadem cœna me interrogavit, si vos perivolia, id est* briolia, *vel si in perivoliis onagros, vel cætera animalia, haberetis. Cui cùm vos brolia & in breliis animalia, onagris exceptis, habere affirmarem; ducam te, inquit, in nostrum perivolium, cujus magnitudinem*, &c. M. de Saumaise, sur l'Inscription d'Hérodes Atticus, dans l'Addenda, estime que *brolium*, ou *briolium*, a été dit par corruption pour *peribolium* : BRIOLIUM, *vel* BROLIUM, *pro* peribolium. *Inde vox Gallica vetus* BRUEIL, *quæ* sylvam *significat*. τὸν περίβολον *Græci vocant, non tantùm templi muros, sed totum illud conseptum, quo vineæ, arbores, hortique templo circumjacentes includuntur. Ælianus lib.* XVII. *cap.* 47. *Histor. Animal.* ἦκεν ἐν τῷ περιβόλῳ τιθασοὺς ὄρνιθας πολλὰς τρέφεσθαί φησι, &c. *Hinc* περίβολος *&* περιβόλιον *recentioribus Græcis hortus, vel sylva muris circumsepta*. Parcum *vulgò vocamus*. Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 2. est de même avis; & il cite pour cela le passage ci-dessus allégué de Luitprandus en sa Légation. J'estime pour moi que *broilum* a été fait de *brogilum*, qui se trouve dans de vieux Livres. Le Capitulaire de Charlemagne, *de Villis propriis*, art. 46. *Ut lucos nostros, quos vulgus* brogilos *vocat*. *Brogilum* est un mot Gaulois, qui vient de *bro*, qui signifioit *ager*, comme nous l'avons fait voir au mot *Allobroges*, & qui vrai-semblablement a été pris aussi pour *ager arboribus consitus*, que les Grecs appellent ἄλσος. Hésychius : ἄλη, εὔδενδροι τόποι. ἄλσος, σύμφυτος τόπος. Dans le Barrois, *breuil* se prend pour un lieu marécageux; & au Puy en Auvergne, on appelle *le breuil de M. du Puy*, un grand pré, qui est proche de la Ville, & qui appartient à l'Evêque. *Gilum* n'est qu'une terminaison. On a fait *breuil* de *brogilum*; comme *Auteuil*, d'*Autogilum*; *Chassenenil*, de *Cassinogilum*; *Evreuil*, d'*Evrogilum*; *Bonneuil*, de *Bonogilum*; *Verneuil*, de *Vernogilum*; *Mareuil*, de *Marogilum*, &c. *Cassinogilum*, *Evrogilum*, & *Bonogilum* se trouvent dans l'Auteur anonyme de la Vie de Louis le Débonnaire, lequel vivoit du tems même de ce Roi. Un des quartiers de la place de Venise s'appelle *Broglio*, à cause qu'il y avoit autrefois un bois en cet endroit; & parceque c'est en ce quartier-là que les Sénateurs s'assemblent pour parler des affaires publiques, on a dit de-là *far broglio*, & *imbrogliare*. Voyez *brouiller*. M.

Dans le pays Messin, on appelle *Breuil* un pré Seigneurial entouré de riviere. De *Prateolum*, par le changement du *p* en *b*. Le Duchat.

BREUNCHE. On appelle ainsi dans l'Anjou, & dans quelques autres Provinces, la lie de l'huile. De *fraces*, dont les Latins ont usé dans la même signification, & qui se trouve dans Pline, livre XV. chap. 6. & dans Columelle, livre VI. chapitre 13. & dans Aulugelle, livre 2. ch. 13. *M.*

BREUSSE. Rabelais, liv. 1. chap. 5. *Goubelets de voler, breusses de tinter*. Et livre 2. chap. 27. *Une breusse où ils faussoient*. Et livre 4. chap. 1. *La dixiéme, une breusse de odorant agalloche..... perfilée d'or de Cypre, à ouvrage d'Azemine*. M. Guyet, sur le second passage, a remarqué à la marge de son Rabelais, qu'en Anjou on prononce *broisse*; & le Dictionnaire Anglois de Miége interpréte par *godet* le mot Anglois *bowl*, que le Traducteur de Rabelais en Anglois a employé pour rendre le mot *breusse* dans le premier passage. De *brocchus*, dans la signification d'un vase à grosses lévres. Voyez *brochet*. Le Duchat.

BREUVAGE. Voyez BREVAGE.

BRI.

BRIBE. Nicot interpréte ce mot par *panis mendicatus* : ce qui me fait souvenir de ces Vers Macaroniques allégués par Rabelais, livre 4. chapitre 13.

> *Hic est de patria natus de gente belistra,*
> *Qui solet antiquo bribas portare bisacco.*

Les Espagnols disent *bribar*, & *brivar*, pour *mendier*; & *brivia*, *brivoneria*, & *brivonismo*, pour *gueuserie*; & *briviatica*, pour *l'art de gueuserie*; & *brivio* & *brivon*, pour un *caimand*. Voyez *brisfer*. M.

BRIC. Le Dictionnaire François & Anglois de Cl. Hollyband, imprimé *in*-4°. à Londres en 1593. Bric, *as*, prendre son adversaire au bric; *to take advantage upon the word of his adversary, or when word unwarily spoken is taken for a confession*. Au *bric*, en le suivant à la trace, peut-être, ou en marchant sur ses brisées. Ce mot ne viendroit-il point de l'Alleman *brechen*, *rompre*? Le Duchat.

BRICHET. C'est ainsi qu'on parle à Paris. Nous disons *bréchet* dans les Provinces d'Anjou & du Maine. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

Le *brichet*, ou *brechet*, c'est l'os fourchu de la poitrine. Or comme les deux fourches de cet os le font ressembler à un os rompu, ce mot ne viendroit-il point de l'Alleman *brechen*, rompre? L'Alleman appelle la poitrine *brust*. C'est peut-être aussi de-là que vient le mot *brechet*. Le Duchat.

Je dérive *brichet*, ou *brechet*, du mot *bréche*, qui vient de l'Alleman *brechen*, rompre, couper. Le *brechet* ressemble à une espéce de bréche. *

BRICOLE. Machine de guerre. Magius, livre 1. de ses diverses Leçons, chap. 1. *Sunt* Trabucchi, *machinæ lithobolæ, (ejusdem generis ferè sunt &* Bricolæ *vocatæ) quibus, avorum nostrorum memoriâ, vasti molares in hostes jaciebantur, quibus Turcarum Imperatorem, dum Eubœam expugnaret, usum esse, atque his nedum saxa prægrandia, sed etiam equorum integra cadavera putrescentia, intra urbem esse ejaculatum constat*, &c. *Illud non est ignorandum, Briccolis ex editioribus locis, turribusque ipsis, saxa ejaculari consuevisse : cujus rei nos admonet liber 3. Juris Municipalis Florentinorum; in quo cives privatim in turribus* briccolas *habere prohibentur*. Le Président Fauchet, livre 11. de son Traité de la Milice : *Les Fondelfes laschoient aussi des pierres, ainsi que les frondes à main, lesquelles se nommoient aussi* Bricolles, *quand elles estoient instruments de guerriers, pour la reverbération & sault que les pierres rondes faisoient, heurtant les murailles, ce dit Abon, parlant des Normands, qui employoient cet instrument au siége qu'ils tenoient devant Paris l'an* 887. Turri properantes, quam feriunt fundis. *Tout de mesme que l'estœuf bat celles d'un Jeu de Paulme, qui s'appelle à* Bricolle, *quand il n'y a qu'un toit du costé du service; à la différence des Jeux faits en halles, qui ont des toits & galeries de costé & d'autre : tels Jeux appellez* Blouses *à Orléans, pour le son de l'estœuf heurtant dans le fond de ces lieux caves, au bout desquels il y a des nattes pour rabattre le coup, afin qu'il ne rejaillist dans le Jeu, ains tombast dans le trou & la blouse*. Le Pere Labbe improuve ce discours du Président Fauchet. *Les Bricolles*, dit-il en la deuxiéme partie de ses Etymo-

logies Françoises, *n'ont point été transportées des machines de guerre dans les Jeux de Paume; mais les uns & les autres viennent des briques. On jettoit des briques, des cailloux, par le moyen de ces bricolles, qui étoient communes aux Assiégés & aux Assiégeans.* Je ne comprends pas bien le raisonnement du Pere Labbe; les bricolles des Jeux de Paumes ne jettant point de pierres. Le mot de *briccola*, au reste, a été fait de *trabuccus*, en cette maniere: *trabuccus, trabucculus, trabuccola, buccola, byccola*, BRICCOLA: par l'insertion de l'R: comme en *brettonica*, de *bettonica*. Cette étymologie n'a pas déplu à M. Ferrari. *Rectè autem Menagius à* trabucculo *deducit* briccolo. *Licet enim diversa machina, de qua infrà, ob similitudinem tamen, & quòd illâ minor esset*, briccola *dici potuit*. Ce sont ses termes dans ses Origines Italiennes, au mot *briccola*. M.

M. de la Noue, Dictionnaire des Rimes Françoises, p. m. 242. *Bricoles*. Ce sont toiles ou retz dont on tend aux cerfs ou aux sangliers. On appelle aussi *bricole* en Languedoc & en Normandie, certain harnois de chevaux de carrosse & de charette; auquel sens ce mot me paroît composé de *bride* & de *col*. Les *bricoles* étoient aussi des especes de frondes, dont les branches étoient de fortes courroies ou bandes de cuir: & à Metz on appelle *Wercolier* ou *Bricolier* un ouvrier en longes de cuir servant aux harnois. *Le Duchat*.

BRICON: vieux mot François inusité, qui signifie *fripon, coquin, malotru*; & qui se trouve en cette signification, selon le témoignage de Bourdelot, dans Raoul de Houdan, vieux Poëte François. De l'Italien *briccone*, qui signifie la même chose. César Oudin dérive l'Italien *briccone* de *briaco*, c'est-à-dire, *ivrogne*. M. du Cange le dérive de *brica*. Voici ses termes: BRICA, *pro* briga, *rixa, injuria. Gloss. Gall. Lat.* BRICA, brigue, tençon. *Hinc fortè nostris* bricon, *& Italis* bricone, *pro impudente, & qui facilè rixatur. Chron. Ms. Bertrandi* du Guesclin:

Coment, ce dit li Prince, estes-vous si bricon?

Joan. Villaneus, lib. 7. c. 60. Non vi dissi io che Pietro d'Aragona era uno fellone briccone. Dans cet endroit de M. du Cange, au lieu de *Gall. Lat.* il faut *Lat. Gall.* car c'est du petit Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe, que M. du Cange veut parler. *M.*

M. du Cange a raison. Seulement devoit-il ajouter, que *brica* & *briga* viennent de l'Alleman *brechen*, c'est-à-dire, *rompre*; & que *bricon* est proprement un homme rompu à toutes sortes de ruses. *Le Duchat*.

BRIDE. De ῥύω, *traho*. Ῥύω, ῥυτὸς, ῥυτὴ, (d'où ῥυτὴρ, duquel mot il sera parlé ci-après) ῥυτὴ, ῥυτὰ. *ryta, bryta, brida*: d'où le François BRIDE, & l'Espagnol *brida*. De *brida*, on a fait le diminutif *briduta*; d'où l'Italien *briglia*. Ῥυτὴρ se trouve pour *habena* dans Homére, Iliade σ. τὼ δ' ἰθυνθήτην, ἐν ἢ ῥυτῆρσι τάνυσθεν: où le Scholiaste a fait cette Note: ΡΥΤΗΡΣΙ, χαλινοῖς, ἡνίαις. παρὰ τὸ ἐρύειν, ὅ ἐστιν, ἕλκειν. Et à ce propos, il est à remarquer que les Eoliens disoient βρυτὴρ, au lieu de ῥυτὴρ. ῥυτὰ, neutre plurier, se trouve aussi dans le Bouclier d'Hésiode:

Ἡνίοχοι βεβαῶτες ἐφίεσαν ὠκέας ἵππους,
Ῥυτὰ χαλαίνοντες.

Sur lequel lieu Joannes Diaconus a fait cette remarque: ΡΥΤΑ, τὰ χαλινά. ἀπὸ τοῦ ἐρύω, τὸ ἑλκύω. κυρίως ἢ, τὰ λεγόμενα ῥίτειμα. De *brida*, on a fait *brido bridonis*: d'où nous avons fait *bridon*, pour une *bride à l'Angloise*, c'est-à-dire, pour une *bride* sans branches. Voyez le Sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval, où il remarque que les Anglois ne se servent gueres de brides à branches, qu'à la guerre. *M.*

BRIDE. Du vieux Saxon *bridel, bridl*, & *bridels*, qui signifie la même chose. *Le Duchat*.

BRIDOYE. Nom d'un Juge de Rabelais; livre 3. chap. 37. & suiv. où l'on voit qu'il jugeoit les procès au sort des dez. Au Prologue du livre 1. Rabelais met les *oisons bridez*, les lievres cornus, & les cannes batées, au rang des figures inventées pour faire rire. Et au chap. 12. du même livre, *chevaucher un oyson*, & *mener une truye en lesse*, sont, selon lui, deux extrémités également désagréables. *Le Duchat*.

BRIE, Province. Pierre Pithou, en son Traité des Comtes de Champagne, page 460. dit que cette Province a été ainsi appellée du mot *abri*, à cause que le pays de la Brie est fort couvert: *J'ose dire que la Brie (laquelle la Charte du Testament de Dagobert semble appeller en son Latin* Brigeium, *& les plus anciens Mémoires de l'Abbaye de Rebais sur la fin d'Aymoinus*, Brigiensem saltum) *a esté ainsi appellée du mot François qui signifie proprement ce que les Veneurs en leur terme appellent* couvert, *l'opposant à la campagne; lequel mot on usurpe encore aujourd'huy assez communément quand on dit, se mettre à l'abry.* Le Pere Labbe, dans ses Etymologies des mots François, page 4. improuve cette étymologie de P. Pithou. Dans un ancien Mémoire de Sens, dont M. Besly fait mention dans son Histoire des Comtes de Poitou, page 97. cette Province est appellée *Bieria*: & je crois que c'est de ce mot que nous avons fait celui de *Brie*. Strabon & Stephanus disent que Βρία signifie *Ville*. M.

Dom Du Plessis, dans son *Histoire de l'Eglise de Meaux*, tome 1. pag. 16. & 638. prouve que l'Abbaye de Faremoutier dans son origine a été appellée *Brige*, c'est-à-dire, *Pont*; que ce nom s'étant communiqué à tout le territoire voisin, on l'a appellé *Saltus Brigensis*; & que de-là s'est formé celui de *Brie*.*

BRIEU. Nom propre d'homme. En Latin *Briocus, Briomaclus, Briomacles*, ou *Uriomaclus*. *S. Brieu*, que quelques-uns font originaire de la Grande-Bretagne, vivoit au septiéme siécle. Chassé, dit-on, par les Saxons, il se réfugia sur les Côtes de l'Armorique. S. BRIEU, Ville Episcopale de Bretagne en France, a pris son nom de S. Brieu son Patron, & en quelque sorte son Fondateur. Car ce Saint étant mort dans un Monastere qu'il avoit bâti en cet endroit, entre Lexobie & Aleth, la réputation de sa sainteté & l'éclat de ses miracles y attirerent tant de monde qu'il s'y forma bientôt une Ville. Ce mot vient du Latin *Briocus*, dont d'abord en retranchant l'*u* comme en beaucoup d'autres, on a dit *Briocs* ou *Briox*, car *x* & *cs* sont la même chose. Ensuite on a dit *Brieux*, comme on écrit encore souvent; puis pour adoucir la prononciation, l'usage a changé l'*x* en *s*, *Brieus*: enfin il a retranché l'*s*, & l'on dit *Brieu*. Ceci montre que *Briocus* est le véritable nom Latin, plutôt que *Briomaclus* ou *Briomacles*. D'Argentré, M. Fleury, & le Pere Lobineau écrivent toujours *Brieuc*, comme aussi font tous les anciens titres.*

BRIFFAU. Voyez *briffer*. M.

BRIFFER. Manger goulument. Nicot le dérive de βρίφος. Voici ses termes : *Brifan*, *brifer*, βρέφος, *id est*, infans. *Hinc fortè* brifau, *à consueta puerorum voracitate*. Mais βρίφος ne signifie point *enfant*, c'est βρέφος ; duquel mot βρέφος Borel fait venir *briffer*. Il ajoute, ou de *bifaux*. M. Bochart & M. Huet le dérivent du Bas-Breton *dibriff*, qui signifie *manger* ; qui est une étymologie assez vraisemblable. Voyez ci-dessus *bribe*. M.

BRIGADE. De l'Italien *brigata*. Voyez *brigue*. M.

L'Italien *brigata* vient de l'Alleman *brechen*, *rompre*, d'où le François *briser* & *brèche*. La *brigade* suppose un plus grand corps de Troupes, dont elle a été détachée. Rabelais, au reste, a employé le mot *brigade* dans la signification de *troupe d'amis* ; c'est livre 12. *Le Duchat*.

BRIGANDS. Nous appellons ainsi les voleurs ; & *Brigantins*, les vaisseaux des Ecumeurs de mer. Les Anglois appellent aussi *brigands*, les voleurs. Camden, dans sa Bretagne, est en doute si ce mot est de l'ancienne Langue Gauloise, ou de la Britannique, & si les anciens peuples de la Bretagne, appellés *Brigands*, ont eu ce nom pour avoir été adonnés aux voleries ; d'autant que, comme écrit Pausanias, ils furent privés d'une partie de leurs possessions par Antoninus Pius, à cause des ravages qu'ils faisoient sur les terres des voisins. Strabon appelle aussi *Brigands*, certains peuples des Alpes adonnés aux mêmes voleries. Et dans Tacite, il est fait mention d'un *Julien Belga*, homme hardi jusqu'à la témérité, surnommé *Brigandicus*. Pour moi je ne saurois présentement donner la vraie étymologie de ce mot ; & tout ce que j'en puis dire, c'est qu'il y a environ trois cens ans qu'en France il y avoit des gens de guerre appellés *Brigands*. Froissart, vol. 1. chap. 40. parlant de l'Armée du Duc de Normandie, où étoit le Conuétable & les Maréchaux de France : *Ils étoient six mille hommes armés, & huit mille, tant Brigans, que autres gens de l'Ost, poursuivans*. Et au chap. 118. *Si pouvoient estre cent hommes d'armes, & deux mille Archers, & deux mille Brigans*. Et au chap. 198. *Or vindrent les Brigans François ; qui n'avoient pas pu si tost venir que les Gens d'armes ; car ces Brigans, qui estoient bien neuf cens, estoient à pied*. Or comme anciennement les Soldats des gardes des Rois, qui étoient appellés *Latrones* ; comme qui diroit *Laterones* ; s'étant enfin abandonnés aux larcins & aux voleries, donnerent le nom à toute sorte de larrons & de voleurs ; de même les soldats *Brigands* ayant fait bande à part, & s'étant détachés des Armées pour faire des voleries, furent cause qu'on appella de leur nom toute sorte de voleurs & de larrons. Le même Froissart, vol. 1. chap. 148. parlant de certaines troupes de gens de guerre, tant Françoises que d'Angleterre, qui durant la Tréve faite l'an 1348. entre les Rois de France & d'Angleterre, ne laissérent pas de continuer le désordre de la guerre, les appelle *Brigans*. Et au chapitre suivant, parlant de la Bretagne : *Il y avoit*, dit-il, *Brigans qui guerroyoient Villes, Forteresses, & bons Chasteaux ; & les robоient & tenoient*. De ces gens de guerre appellés *Brigands*, est venu *Brigada*, qui signifie une troupe de gens de guerre ; & *Brigadum*, qui est une espece de bastion de guerre. *Caseneuve*.

BRIGANDS. M. de la Mothe le Vayer le dérivoit de Βρίγας, qui se trouve dans Plutarque en la Vie de Brutus, dans la signification de *Goujats* : ξὺν τοῖς στρατευομένοις οἰκέταις, οὓς Βρίγας ὁ Βροῦτος ὀνομάζειν ; qui est une étymologie ridicule. Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, chapitre 1. le dérive de *brig*, ou *brug*, qui est un mot Gaulois qui signifie *pont* ; à cause que les passages des ponts sont propres pour les voleries & les brigandages. Il est vrai que ce mot *brig* signifie *pont*, comme nous le faisons voir au mot *brive* : mais ce qui m'empêche d'être de l'avis du Président Fauchet, c'est que le mot de *Brigand*, comme celui de *latro*, a autrefois été pris en bonne part : il signifioit un homme de guerre armé de brigantine. Nicot estime qu'il peut venir de l'Alleman *berggang*, qui signifie *un homme qui erre parmi les montagnes*, *un bandoulier*. Et en effet, les Portugais appellent *bergante* ce que nous appellons *Brigand* ; & les Italiens *bergantino*, ce Vaisseau de bas bord que nous appellons *brigantin*, & qui sans doute a été dit de *Brigand*, à cause que les Brigands de mer & les Corsaires se servoient ordinairement de ces sortes de Vaisseaux.

D'autres croient que *Brigands* vient de *Brigantes*, peuples d'Hibernie, qui sous l'Empire Romain passérent en Angleterre, dont ils ravagerent toute la partie Septentrionale. BRIGANTES, *sunt populi Hiberniæ Ptolemæo, qui florente Imperio Romano in Britanniam trajecerunt, ejusque Septentrionale latus populationibus diu infestarunt ; de quibus Juvenalis :*

Dirue Maurorum Attegias, castella Brigantum.

Postquam per multum tractum temporis Septentrionalem oram Britanniæ excursionibus & latrociniis vexassent, tandem ab Antonino Pio in ordinem redacti, finibus suis sese continuerunt, adhucque Hibernicam linguam retinent, homines semiferi, quos Sylvestres Scotos *vocant*, dit Scaliger sur Eusèbe, page 175. de la premiere édition. M. Ciron est de ceux qui dérivent le mot de *Brigands* de ces peuples d'Hibernie. C'est dans ses Paratitles sur le Droit-Canon, page 410. où il propose encore une autre étymologie de ce mot : *Galli vocant* Brigandos, *vel potius* Burgandos, *à* Burgando, *insigni pradone, qui in partibus Aquitanicis, tempore Nicolai I. Papæ, violentas depradationes exercebat ; ut liquet ex Can.* de Viro, 12. *qu.* 2. *Nisi originem longius repetentes à Brigantibus, populis Hiberniæ, latrocinio & prædæ deditis, deducere malimus, de quibus Tacitus, lib.* 12. *Annalium*. M. Ciron a pris son étymologie de Jean Quentin, Professeur en Droit-Canon à Paris, lequel sur le Synode de Gangre, page 109. en a fait mention en ces termes : *A cujus improbitate nefanda*, il parle de Brugandus, *puto grassatores, nostrate Lingua, cœptos appellari* Brigands.

M. Ferrari dans ses Origines Italiennes, au mot *briga*, le dérive de ce mot *briga*. *A* briga *&* brigata, *facti sunt* Brigantes : *in cujus vocis notatione eruenda frustrà viri docti laborârunt. Nam cùm* Brigate, *ut diximus*, *essent militum Cohortes, milites ipsi* Brigantes *dicti sunt. Lipsius, lib.* 3. *ep.* 44. *ad Belgas, ex Alberto Argentinensi :* Turicenses cum quatuor millibus peditum armatorum, duobus millibus Brigantum, & ducentis Equitibus armatis egressi. *Atque, ut olim milites honesto vocabulo* Latrones *dicti, quasi* laterones, *postea vox ad pradones & grassatores deflexit ; ita &* Brigantes *pro latronibus ac viarum insessoribus. Galli*, Brigand, Bri-

gandeau, & brigandage. *Pracipuè pro piratis : unde lembi piratici*, Brigantini *hodie appellantur. Galli*, brigander la mer, *piraticam exercere : &* brigandine, *genus lorica levioris.* Cette étymologie me semble la plus vrai-semblable de toutes celles dont il vient d'être parlé. Et c'est aussi celle qui a été embrassée par le savant M. Bochart, à la marge de son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise ; & par Lipse, au lieu allégué. Voici ses termes : *Videntur pedites fuisse, sed leves aut inermes. Et inde* Brigantes *etiam hodie in convicio aut contemptu.* M.

On a appellé autrefois *brigand* celui qu'on appelloit en Latin *ruptarius*, c'est-à-dire, un paysan qu'on prenoit de la charrue pour en faire un soldat ; & on l'a nommé *brigand*, de l'Alleman *brechen*, c'est-à-dire *rompre*, parce que son premier métier étoit de *rompre* la terre ; ce qui étoit pareillement signifié par le mot *ruptarius*, fait de *rumpere*. C'est dans ce sens qu'on traite aussi de *brigand* un jeune garçon qui *rompt* ses hardes, & à qui un habit ne dure rien. On a depuis appellé du même nom les voleurs, parce que ces *brigands*, qu'on avoit levés pour la guerre, se mêloient, après la paix faite, de détrousser les passans. *Le Duchat.*

BRIGANTIN. Voyez *brigue*. M.

BRIGANTINE. Voyez *brigue*. M.

BRIGITTE. Nom propre de femme. Il signifie *clara*, *illustris*, de même que *Berte*, & a la même origine Teutonique. Les Francs disoient également *berth*, *beraht*, *breht*, *bereht*, pour *clarus*, *lucidus*, *celebris*, *illustris*. Les Allemans disent *brecht* dans le même sens. Les Anglois *breight*, qui ressemble encore mieux à *Brigitte*. Voyez ci-dessus *Berte* & *Albert*. *

BRIGNOLES. Sorte de prunes. Voyez *brugnoles*. M.

BRIGUE. Ce mot signifioit originairement *guerre* & *querelle*. Encore en Languedoc *bregue* signifie *querelle* & *dissension*. Albertus Argentinensis, dans sa Chronique : *Princeps autem intendebat facere brigam Duci Austria.* Et dans le même Auteur, *imbrigare* signifie *faire guerre : Francus se nolle imbrigare cum illo quievit.* Quelquefois *briga* est pris pour un *tumulte* & une *émotion*. Le même Auteur, dans un autre endroit, dit : *Et magnâ factâ brigâ in Basilea, omnes Monachi ei adharentes expulsi sunt.* Maintenant en François *brigue* signifie seulement les sollicitations qu'on fait pour gagner les voix & les suffrages ; parceque souvent elles causent des querelles & des dissensions. *Caseneuve.*

BRIGUE, BRIGUER. De l'Italien *briga*, & *brigare*. *Brigare* a signifié premierement ce que les Latins appellent *ambire*, *sollicitare*, c'est-à-dire, *solliciter des honneurs :* dans laquelle signification M. Ferrari le dérive de *precari*. *Preces*, *prece*, *preca*, *prica*, *briga*. Et comme dans les brigues pour les charges & les honneurs, il y a beaucoup de contentions, le mot *briga* a signifié ensuite *contention & débat*. Et de-là, *imbrigare*, pour *embarasser*. Et comme dans les brigues pour les honneurs, il y avoit grande assemblée de monde, on a dit *brigade*, pour une assemblée de monde en général ; & ensuite, pour une assemblée de soldats. C'est la pensée de M. Ferrari. Et comme les soldats sont voleurs, on a dit ensuite, *brigands*, pour des voleurs & pour des Pirates. Et du mot de *brigands*, en la signification de *pirates*, on a dit *brigantin*, pour une espece de vaisseau de mer dont se servoient les pirates. On a dit de même *brigantine*, pour une sorte d'habillement, du mot de *brigand*, en la signification de soldat qui est d'une brigade. Voyez M. Ferrari. *Briga* se trouve pour *lis*, *jurgium*, dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Albertus Argentinensis, en 1264. *Orta briga inter Henricum, Comitem de Badenweiller, & Nevenburgenses.* Et en 1278. *Rex Boëmia absque briga vivens quievit.* Vous trouverez dans le même Auteur *imbrigare*, pour *liti involvere*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis II.* 24. Spelman & M. du Cange dans leurs Glossaires. *M.*

BRILLER. De l'Italien *brillare*, qui signifie la même chose. Je ne sais pas d'où vient ce mot Italien. Messieurs della Crusca disent qu'il peut venir de *berillus*, qui est une pierre précieuse qui brille : duquel mot *berillus* les Italiens ont fait *brillo* dans la même signification. Cette étymologie me semble plus naturelle que celle de Nicot & de Ferrari, qui dérivent *briller*, de *vibrare*. Mais ces deux Etymologistes ont sans doute entendu parler du diminutif *vibrillare*. Et cette étymologie ne me déplait pas. *M.*

Je crois que les Italiens ont fait *brillare* du François *briller*, & que nous avons fait briller de *radiculare*, comme *railler* de *ridiculare*, & grille de *craticulare*. Le Duchat.

BRILLER, ou BRELLER. *C'est chasser de nuit aux oiseaux*, dit Nicot. *M.*

BRIMBALER. C'est *mal sonner les cloches. Ces sonneurs-là ne font que brimbaler.* Les Espagnols disent *bambalear*, pour dire *chanceler*, *dandiner*. Les Grecs disent, βαμβάλειν, βαμβαλίζειν, & βαμβαίνειν, en la même signification. Les Gloses : *Cuna & cunabulum*, βαβαλιστήριον. ¶ Βαύζω, βαλίζω, βαβαλίζω. βαίνω, βαμβαίνω. ¶ M. Lancelot dérive *brimbaler* de κρεμβαλίζειν, qui signifie *faire un bruit de hochets, clochettes, ou choses semblables.* Ce qui a été réfuté par le Pere Labbe, en ces termes : Brimbaler *vient plustost du son des cloches*, brimba, brimba, *comme une infinité d'autres mots semblables, que de* κρεμβαλίζειν, *faire un bruit de hochets, clochettes, & choses semblables.* L'étymologie du Pere Labbe & celle de M. Lancelot sont également mauvaises. *M.*

BRIMBALLER. Je ne sais pourquoi on prétend que l'Isle sonnante, où Rabelais dit qu'on ne pouvoit dormir à cause du perpétuel *brimbalement* des cloches, fût en Angleterre. Mais il est sûr qu'en Anglois *bell*, c'est une cloche ; *ring*, une sonnerie, & *a ring of bels*, une sonnerie pareillement. Sur quoi il est encore bon de remarquer que les Anglois disent *belfry*, pour ce que nous disons *befroy*. *Brimballer*, ou plutôt *bimballer*, c'est sonner de deux cloches, ce qui est la plus désagréable de toutes les sonneries, comme le *quarillon* à quatre cloches est la meilleure, & le *tresallement*, comme on parle en Lorraine, c'est-à-dire, la sonnerie à trois cloches, un peu moindre. *Brimballer* vient de *bisballare*, d'où *bisbille*, pour une contention verbale de deux personnes. *Le Duchat.*

BRIMBELETTES, BRIMBELOTIER. Rabelais, livre 2. chapitre 7. *Les brimbelettes des voyageurs.* Et livre 2. chapitre 30. *Justinian brimbelotier*, ou *bimbelotier*, comme on lit dans l'édition de 1542. Cette variété de leçons me fait connoître, qu'on a dit *brimbelette* pour *bimbelette*, & *brimbelotier* pour *bimbelotier* ; d'autant plus que liv. 3. chapitre 28. on lit *bimbellotté* pour *emmail-*

loté en guise de poupée. Et au chapitre 5. de la prognostication Pantagruéline, *chaircutiers*, *bimbelotiers*, *maniliers*, &c. dans lequel passage, comme dans celui du livre 2. chapitre 30. *bimbelotiers* & *brimbelotiers* sont constamment la même chose, & signifient des vendeurs de jouets de petits enfans. D'où je conclus que tous ces mots viennent de l'Italien *bambo* & *bimbo*, qui signifient tantôt un petit enfant, & tantôt une petite poupée : d'où les autres mots Italiens *bambola*, *bambolita*, & *bambolo*. Ainsi au passage du livre 2. chapitre 7. de Rabelais, *brimvelettes* ne veut dire autre chose que les bagatelles que souvent les voyageurs rapportent chez eux comme des choses bien rares & bien belles. *Le Duchat.*

BRIMBORION. De *breviarium*, dont on a fait *brebiarium*, qu'on a prononcé ensuite *brimborion*. C'est l'opinion de Pasquier, VII. 62. *M.*

Le Dictionnaire François-Italien d'Ant. Oudin. Brimborions, *preghiere senza attentione*. Item, *ciarpe*, *ciarpame*, *barricature*, *bagatelle*, c'est-à-dire, petites nippes, babioles, bagatelles. Aussi sait-on bien d'ailleurs que *brimborions* a ces deux différentes significations, c'est-à-dire, tantôt celle de prieres marmonnées ou récitées sans attention ni intelligence, & tantôt celle de babioles ou jouets d'enfans. Au premier sens je veux croire que ce mot vient effectivement de *breviarium*, étant assez naturel aux Nonnains, aux Moines ignorans, & aux pauvres Prêtres qui n'entendoient pas le bréviaire qu'ils récitoient, d'avoir appellé *brimborium*, au lieu de *breviarium*, le bréviaire, & même les prieres qu'ils en récitoient. Et de-là sans doute les *brimborions* des Padres Céléstins, au livre 2. chapitre 7. de Rabelais. Mais dans l'autre signification de *brimborions*, je suis très-persuadé que ce mot vient de l'Italien *bambo*, *bimbo* & *bambolare*, comme *bimbelettes* & *bimbelotier*, au lieu de quoi on a dit *brimbelettes* & *brimbelotier*. On lit *briborions* dans le Dictionnaire François & Anglois de Claude Hollyband, imprimé à Londres en 1593. & ce mot y est interprété en Anglois par *mumbling words*, c'est-à-dire, parole de marmotement. *Bréborion* se trouve dans du Bouchet, Serrée 27. *Le Duchat.*

BRIN. Ce mot se dit de plusieurs choses. On dit, *un brin d'herbe*, *un brin de marjolaine*, *un brin de blé*, *un brin d'osier*, *un arbre de brin*. *Un chesne de brin*, c'est un chesne qui s'employe en batimens sans avoir besoin d'être scié pour être équarri. On dit aussi d'un arbre fruitier, *c'est un arbre d'un beau brin*, c'est-à-dire, *de belle venue*, & qui est assez gros. Peut-être de *ramus*. *Ramus*, *rain*, *brain*, BRIN. Les Parisiens prononcent *brin* de la même façon qu'ils prononcent *brain*. M.

BRIN. De *virga*, *virge*, *vrige*, *vringe*, *bringe*. En Normandie on dit des *bringes*, pour dire des *vergettes*; & *bringer*, pour dire, *nettoyer avec des vergettes*. On dit aussi *bringes*, pour dire des *verges*; & *bringer*, pour dire, *fouetter avec des verges*. On dit aussi *brangé* pour *bringé*, *virgatus* : une vache *brangée*, dont le poil est rayé, *virgata*. De *bringe*, on a fait *bring*, & ensuite *brin*. Huet.

BRIN. De l'Alleman *brechen*, qui signifie *rompre*. Le Duchat.

BRINDE. Comme quand on dit en buvant, *brinde à votre Seigneurie*. De l'Italien *far brindisi*, ou *brindesi*; qui est une façon de parler Allemande. Jean de la Case dans son Galatée ; *Lo invitare a bere; laqual usanza, siccome non nostra, noi nominiamo con vocabolo forestiero; cioè*, far brindisi; *è verso di se biasimevole; e nelle nostre contrade non è ancora venuto in uso*, &c. *Bringen*, en Alleman, signifie proprement *apporter*, & figurément, *boire*, *à quelqu'un*, *propinare alicui*. Les Allemans disent de même, quand ils portent une santé, *ich bring euch*, qui veut dire, mot pour mot, *je vous le porte*. Touchant la coutume de porter des santés, voyez M. Ferrari dans ses Origines Italiennes, au mot *brindisi*. M.

BRINDE. Substantif. Sorte de vaisseau à mettre du vin. Rabelais, livre 4. chapitre 1. *Une brinde de fin or brizé.* Et Hérodote, livre 8. page m. 484. de la Traduction Françoise du Pere Saliat : *Ils portoient pierres, briques, bois, fagots, fascines, avec brindes & hotes pleines de sable.* Ce que le Traducteur Latin d'Hérodote a rendu par, *lapides, & lateres, & ligna, & cistas sabulo plenas, afferebant.* La *brinde* que Rabelais, livre 5. chapitre 26. a appellé *portoire*, c'est proprement une cuvette faite en forme de paniers à deux petites anses, & on l'a appellée de la sorte de l'Alleman *bringen*, qui signifie *porter*; ou peut-être de *brin*, parce que les vrais paniers sont faits de *brin* de jonc, ou d'osier, appellés ainsi vrai-semblablement de l'Alleman *brechen*, qui signifie *rompre*. Le Duchat.

BRINDESTOC. On appelle ainsi dans la Flandre ces bâtons avec lesquels on saute les canaux. Du Flaman *sprinestok*, qui veut dire la même chose, & qui est composé de *springen*, qui signifie *sauter*, & de *stok*, qui signifie *baton*. M.

Je crois *brindestoc* un composé de *brin*, en la signification de fragment, & de *stoc*, qui proprement signifie un *tronc* d'arbre : d'où vient *stoc-fisch*, poisson sans tête, ou poisson dont il ne reste que le tronc. Ainsi *brindestoc* sera proprement une grosse branche qu'on aura séparée du tronc. C'est encore de l'Alleman *brechen*, c'est-à-dire, *rompre*. Le Duchat.

BRINGUENARILLE. Rabelais, livre 4. chapitre 17. donne ce nom-là à certain géant, qu'il dit avoir été un grand avalleur de moulins à vent, c'est-à-dire, un rodomont, un avalleur de charettes ferrées, comme on parle, & proprement un fendeur de naseaux. De l'Alleman *brechen*, d'où *briser*, & *débringuer*, mot qui à Metz signifie *briser*, & de narille, qui est un diminutif corrompu de *naseau*. Le Duchat.

BRIOCHE. Sorte de pain qui se fait ordinairement chez les Patissiers. Le P. Thomassin le dérive de l'Ebreu *bar*, qui signifie *frumentum*. ¶ *Ampliùs deliberandum censeo.* M.

BRIOCHE, pourroit bien être le nom du Patissier inventeur de ce pain. *Le Duchat.*

BRIQUE. De *brica*, dont on s'est servi vraisemblablement dans les derniers siécles de la Latinité pour dire la même chose, & qui a été fait d'*imbricare*, qui se trouve pour *imbricibus tegere*, c'est-à-dire, *couvrir de tuiles*. Sidonius Apollinaris, livre 11. épître 2. *Cùm ab angulis quadrifariam concurrentia dorsa cristarum, tegulis interjacentibus imbricarentur.* Le vieux Glossaire : *imbrices*, καλυπτῆρες. *Imbricat*, σκέπει, καλύπτει. Les Gloses Grecques-Latines : καλυπτηρίζω, *imbrico*. Pline livre 1. chap. 1. *Supernè tantùm imbricatas flexibus vertebris.* M.

BRIQUET. Voyez *braque*, & *charnieres*. M.

BRIS. Ce mot signifie rupture avec violence.

On dit par exemple : il a été permis d'entrer en cette maison par fracture & *bris* des portes. Le *bris* des prisons rend un accusé coupable, & sert de conviction. Il y a un article dans la dépense du compte des menus plaisirs du Roi, pour le *bris* qui se fait dans les voyages de la Cour. *Bris* se dit aussi des vaisseaux qui viennent échouer ou se rompre sur les rochers ou les bancs qui sont sur les côtes. C'étoit aussi le droit de s'emparer des effets des malheureux que la tempête faisoit échouer sur les côtes. Les anciens Gaulois usoient de ce droit, parce qu'ils réputoient tous les Etrangers pour leurs Ennemis. *Bris*, en terme de Blason, se dit de ces longues happes de fer à queue patée, dont on se sert pour soutenir les portes sur leurs pivots, & pour les faire rouler sur leurs gonds. Quand on représente sur un écu ces pivots sur lesquels se meuvent les portes ou fenêtres brisées, on les appelle *bris d'huis*. Ce mot vient du Celtique *brix*, qui signifie rupture. Voyez ci-devant *Brèche*. *

BRISANS. On appelle ainsi des rochers à fleur d'eau, où se brisent les vaisseaux, & sur lesquels viennent se briser les flots de la mer. De *briser*. Voyez *briser*. *

BRISANT. *Quartier brisant*. Rabelais, livre 5. chapitre 25. *Entrâmes en nos navires, entendans qu'avions vent en pouppe, lequel si refusions sur l'heure, à peine pourroit estre recouvert de trois quartiers brisans*. Le Prologue du livre 4. édition de 1547. *Selon l'énergie, faculté & vertu des quartiers qu'ils eurent en leurs caboches, croissans, initians, amphycirtes, brisans, & desinans*. Le quartier *brisant* de la lune, *luna corniculata vel falcata*, c'est l'état où elle se trouve le quatriéme jour quand elle croît, & le vingt-sixiéme quand elle décroît. Ainsi trois quartiers *brisans*, soit que la lune croisse ou décroisse, font le nombre de douze jours, parce que chaque quartier *brisant* est de quatre jours, à compter du premier jour du mois jusqu'au quatriéme inclusivement quand la lune croît, ou du vingt sixiéme exclusivement quand elle décroît. Hugue Sureau, dans son Traité des marques de la vraie Eglise, Heidelberg 1574. page 23. où il parle des Latins, & du jour où ils célébroient la Pâque : *Et prenoient le Dimanche qui eschet depuis la pleine lune, jusques au cartier brisant*. *

BRISE'ES. Voyez *briser*. M.

BRISER. Joannes Januensis, *in Catholico* : Briso brisas, *id est frangere : & dicitur à βρίζειν*. Il est bien vrai que βρίζειν signifie ordinairement *dormir après le repas*. Mais Hésychius l'explique par ἐσθίειν, qui signifie *manger, dévorer*, & *briser la viande avec les dents*. Caseneuve.

BRISER. Quelques-uns ont cru que ce mot exprimoit le bruit que fait une chose qu'on rompt, & qu'il a été fait par onomatopée. Je tiens, pour moi, qu'il vient du mot Celtique *brix*, qui signifie *rupture*, comme nous l'avons dit au mot *brèche* : ou du Latin *brisare*, qu'on a dit pour *presser*, *espreindre*, ainsi que nous l'apprenons de Cornutus sur la 1. Satyre de Perse, & d'où, si on l'en veut croire, Bacchus a été appellé *Briseus*. *Brisa* se trouve dans Columelle, pour de la vendange foulée : *Posteà vinaceos calcare, adjecto recentissimo musto, quod ex aliis uvis factum fuerit, quas per triduum insolaveris : tùm permiscere, & subactam brisam prælo subjicere*. C'est au chapitre 39. du liv. XII. & je crois que *briso* a été fait de θλίβω, *premo*; ou de πιέζω, qui signifie aussi *premo*. Or comme on rompt les choses sur lesquelles on a pésé bien fort, on peut avoir dit *briser* pour *rompre*. De ce mot *briser*, on a fait BRISE'ES, qui sont proprement les rameaux que les Veneurs rompent en questant la bête, & qu'ils jettent à côté parmi les bois pour reconnoître leur enceinte. Et de-là nous avons dit, par métaphore, *retourner sur ses brisées*, pour dire, *retourner à son propos* : & *aller sur les brisées d'un autre*, pour dire, *faire ce qui est du devoir d'un autre*, ou plutôt *achever ce qu'un autre a commencé*. M.

Avec le François *briser*, convient l'Anglo-Saxon *brysan*, *brytan*, & *brittan*, l'Anglois *to bruise*, le Franc *bruttan*, & *bruzan*, le Suédois *bryta*, qui tous signifient rompre, briser, casser, écraser. *Brou* en Langue Cambrique ou du pays de Galle, *bros* en Alleman, *broos* en Flaman, *brittle* en Anglois, signifient fragile. *Brose* en Alleman veut dire *mica*. *Briccia* & *bricciola* en Italien, *parva mica*. *

BRISGOUTER. C'est ainsi que dans les éditions de 1553. & de 1626. on lit, au lieu de *biscoter*, au chapitre 27. du livre 3. de Rabelais. Mais ce n'est qu'un même mot, auquel on a ici inséré un *r*, comme en *brimballer*, & *brimbelotier*; au lieu de quoi on lit aussi *bimballer* & *bimbelotier*. De *bis cottare*, fait de *bis*, & de *cutere*. Le Duchat.

BRISOIR. On appelle ainsi dans le pays Messin un *mâchoir* ou une *machoire*, c'est-à-dire, cette machine de bois, montée sur un chevalet, avec laquelle on brise la partie ligneuse du chanvre, pour en détacher les fibres. *Le Duchat*.

BRISSAC. Petite Ville près d'Angers. Voyez *brèche*. M. *

BRISSACH, ou BRISACH. Ville d'Allemagne en Alsace. Ce nom signifie, selon Wachter, *aqua rupta*. Voici ses paroles. BRISACH, *Mons Brisiacus in dextera Rheni ripa. Vox Germanica* aquam ruptam *sonat, quòd Rhenus ibidem insulis quibusdam rumpitur, & fortè montem ipsum, cui oppidum impositum, aliquando cinxit. Prior compositi pars est à verbo Francico* bruzan, *rumpere & rumpi, quod vide in* bros *fragilis. Altera aquam & flumen significat. A monte Brisiaco totus pagus seu regio circumjacens vocatur* BRISGAW. Voyez ci-devant *Briser*. Le même Auteur, au mot *acha*, s'exprime de la maniere suivante : *Aqua, flumen, & omnis aqua fluens. Boxhorn. in Lex. Ant. Brit.* Aches *rivus, flumen. Gloss. Keron. Flumina* aha. *Quod pronuntiandum ut* acha. *Plura Francorum testimonia sistit Glossarium Schilterianum ex Versione Psalmorum Notkeriana, ubi Jordan & Nilus vocantur* aho. *An Græcis* ὄχα *idem significet, aliis inquirendum relinquo. Gothi litteram Celticam in medio vocis transmutarunt in* chw, *Latini in* qu. *Hinc flumina Gothis vocantur* ahwa, *Luc* VI. 48. *& flumina aquæ* ahwos watins, *Joh.* VII. 38. *& Jordan* ahwai *in casu obliquo Marc*. I. 5. *Apud Latinos non solum elementum fluidum, sed etiam fontes & ipsa quoque flumina, acuato opere in urbem deducta, vocantur* aqua, *ut patet ex appellationibus* Aqua Martia, Aqua Claudia, Aqua Virgo, *& similibus. In reliquis Dialectis nullum est litteræ Celticæ vestigium. Nam flumen Anglo-Saxonibus dicitur* ea; *plur.* ex, *Verelio in Ind.* aa, *Suecis* æ, *ubique duabus syllabis, ut suprà ostensum. Quibus convenit Græcum* ἅα, *quod Hesychio interpretatur* σύστημα ὑδάτων, *congregatio aquarum. Cuncta à simplici* œ *vel* a, *quod Saxonicè aquam denotat. Et ex hoc fonte videntur etiam reliqua manasse. Alii tamen alias origines sectantur. Caninius* aquam *à fusione sic dictam putat, quasi à* χέω; *quam etymologiam multis exemplis*,

plis, in quibus articulus cum nomine coalescit, sustinet Junius, in Gloss. Goth. pag. 63. Quamvis in Observ. ad Will. pag. 137. adhuc fluctuet : De Etymologia, *inquiens*, nihil adhuc certi statuere possum : libet interim suspicari vetus *a* vel *aha*, ab ἀχιλῶ abscissum esse, quum *Acheloum* generaliter, ut Servius inquit, propter antiquitatem fluminis, omnem aquam veteres appellaverint. *Quod ibidem ex Hesychio & Virgilio demonstrat. Martinio* aqua *derivatur ab* ago, *quòd fluenta in perpetuo motu sint si naturæ suæ permittantur. Varroni & Festo* aqua *dicitur substantia à quâ juvamur, ineptissimè Scaligeri judicio. Primus cunctorum originem ad simplicissima initia reduxit Stiernhielmius in Gloss. Ulphila-Goth. pag. 6.* Patet fons, *inquit*, unde derivatur vox *aqua*, nimirum à Linguæ nostræ monosyllabo purissimo *u*, id est aqua. Inde *aa*, aqua fluens : Inde *aha* (per litteram intercalarem), Græcis ἄχα. Ac tandem ex *ahva*, Latinis factum *aqua*. In cujus etymo oppidò sudant qui origines venantur, ut videre est apud Vossium in Etymolog. *Itaque quidquid ubique litterarum inter duo* aa *in medio deprehenditur, sive sit* h, *sive* ch, *sive* qu, *à pronunciantibus, vel euphoniæ gratiâ, vel Scythicæ brevitatis tædio, adjectum censeri potest. Video Cl. Frischium in specimine Germanico* de permutatione litterarum, *Francicum* aha *tanquam primitivum amplecti, & cætera multo labore & ingenio ex illo deducere. Sed quominùs adsentiar, cohibet me diversi* aquæ & fluminis *significatus. Rectè interim monet*, aha *pro flumine, quamvis hodie extinctum videatur, vestigia tamen sui ubique in Germania reliquisse, non solùm in nominibus fluviorum* Kinzach, Aiterach, Mernach, Geisach, Kasfach, *sed etiam oppidorum* Rufach, Biberach, Bacherach, *& similium, quorum nomenclatura haud dubiè ab alluentibus fluviis desumpta est.* Voyez ci-dessus le mot *Aa.* *

BRIVE LA GAILLARDE. Ville dans le Bas-Limosin. Cette Ville est appellée en Latin *Briva Curetiæ*, comme Pontoise, *Briva Isara :* ce qui a fait croire à plusieurs que ce mot *Brive* est un mot Gaulois qui signifie *pont*. Voyez Cluverius, livre 1. de son ancienne Germanie, chapitre 1. & le Président Fauchet, chapitre 1. de son Traité de la Milice, où ils estiment que Brioude, Ville d'Auvergne, a eu aussi ce nom de *Brioude*, d'un arc, ou d'un pont de merveilleuse grandeur, bâti sur une riviere qui passe auprès de *Brioude*. Et en effet, elle est appellée *Brivate* dans Sidonius Apollinaris : & *bridge* en Anglois signifie *pont :* comme *bruck* en Alleman *Sarebruck*, c'est-à-dire, *Pont sur la riviere de Sarre ;* d'où vient que cette Ville est nommée en Latin *Sarapons*. Il y a plusieurs lieux dont le nom est terminé en *briga ;* comme *Samarobriga*, qui est Amiens, ainsi que M. Dubuisson l'a manifestement démontré ; & il y a apparence que *briga* est la même chose que *briva*. Buchanan, livre II. de son Histoire d'Ecosse, dit que *briga* signifie *ville*. Ses paroles méritent d'être ici rapportées. BRIAM *Strabo, lib. 7. & cum eo consentiens Stephanus, ait* urbem *significare : Id ut confirment, hæc nomina inde facta proferunt*, PULTOBRIA, BUTOBRIA, MESIMBRIA & SELIMBRIA. *Sed quæ illis est* Brutobria, *aliis est* Brutobrica; *& quæ Ptolemæo finiuntur in* briga, *Plinio exeunt in* brica : *ut verisimile sit* Briam, Brigam, & Bricam, *idem significare. Verùm originem omnibus è Gallia esse, vel hinc apparet, quòd Galli antiquitus in Thraciam & Hispaniam, non autem illi in Galliam, colonos misisse dicuntur. Igitur apud Scriptores idoneos hæc ferè hujus generis dicuntur*, &c. Il cite après cela quarante-cinq noms terminés en *briga*, & les Auteurs dont ils sont tirés. Saumur est nommé *Robrica* dans la Carte de Peutinger. *M.*

Joignons ici pour plus grand éclaircissement ce que dit Wachter dans son *Gloss. Germ.* au mot *Briga*. Voici comment il s'explique. BRIGA, *Vox Celtica, quæ in nominibus locorum* civitatem & pontem *significat. Uterque significatus est origine Germanicus, ille à* burg, birg, *civitas, unius litteræ & valde mobilis transpositione, hic à* brücke *pons. In Veteri Hispania multæ fuerunt* Brigæ, *quas inter* Lacobriga *Ptolemæi, quæ hodie vocatur* Burgos, *præ cæteris memorabilis est, quia si nomen novum cum veteri contendas, statim apparet* Brig & Burg *interdùm esse synonima. De significatu pontis posteà videbimus in* brucke. Ajoutons ce que dit le même Auteur sur ce dernier mot. Nous rapporterons encore ses propres paroles : BRUCK, brück, *pons. Anglo-Sax.* bricg, brigge, *Belg.* brug, *Angl.* bridge. *Helvigius & Casaubonus transponunt à Græco* γέφυρα *pons. Skinnerus, qui hunc pontem quo tam dissitæ voces conjunguntur, invenire non potest, origines Germanicas commendat, quales sunt* oberruck *suprà dorsum fluvii ; vel* ober-ig *suprà aquam. Quamvis* ig, *prout ipse fatetur, non aquam sed insulam significet. Omnes supponunt* bruck, bricg, *& reliqua, esse nomen* pontis, *cum propriè sint* ponticuli, *& diminutiva à simpliciori* bro, bru, *quo totus Septentrio utitur. Verelius in Ind.* bro *pons*, broa *pontes sternere*, bryggia *ponticulus per quem è navibus in terram descendimus. Carmen Runicum in Lit. Run. Ol. Wormii :* iiskollum bru breida, *glacies pontium latissimus. Quemadmodum igitur à* fon *ignis fit* funk *igniculus, ita à* bru *pons fit* bruk *ponticulus, quia K est medium faciendi diminutiva. Restat ut ostendam unde sit illud* bru *vel* bro. *Verisimiliter est Græcæ originis, à* πέρα *trans, ultrà, suprà, vel à* περάω *transeo, trajicio, ut* bram *porro, de quo suprà. Interim* bruk, *pro ponte, valde antiquum est, quòd vel hinc colligere licet, quia* briga *multa oppidorum nomina terminat apud veteres Hispanos, Gallos & Britannos, præcipuè eorum quæ ad ripas fluminum sita sunt ; cujusmodi sunt in Itinerariis antiquis*, Briga Isaræ, *pons Isaræ, hodie* Pontoise : CATOBRIGA, *pons militaris, oppidum Hispaniæ. V.* Cat. SAMAROBRIGA, *pons Samaræ. Qui fluvius hodie dicitur* Somme. *Plura consignavit Cluverius, lib. 1. Germ. Ant. cap. 7. Nec quenquam morari debet, quod in Exemplaribus sæpe legimus* Briva *pro* Briga. *Nam G. V. W. sunt litteræ permutabiles in omnibus Dialectis. Adde quod Danorum Lingua pons non solùm* broo, *sed etiam* brove *dicitur. Fides sit penes Cluverium. Nescio an non* Gambrivii *huc spectent. Nam* gam *priscis virum significat, ut ostendi in* breutigam. *Hinc* Brivigami, *& præpostera compositione* Gambrivii *sunt pontium stratores, & fortasse sic dicti, quòd regio eorum esset palustris, & pontibus abundaret.* Il s'ensuit de-là que *briga* est véritablement la même chose que *briva*, comme le croit M. Ménage ; & que *briga* signifie tantôt une Ville, & tantôt un Pont, suivant les différentes racines dont ce mot est dérivé. Quand il vient de *burg* ou *birg*, il signifie une Ville ; & quand il vient de *bricge* ou *brigge*, il signifie un pont. Ou pour raisonner plus juste, quand il signifie Ville, c'est une marque qu'il est dérivé de *burg* ou *birg*, qui veut dire la même chose ; & quand il signifie pont, alors il est dérivé de *bricge* ou *brigge*, qui a la même signification. *

BRIVETE'. Ou *brevité.* C'est-à-dire, *pauvreté.* Fredegarius Scolasticus, chapitre 28. de sa Chronique de France : *Instigante Brunnichilde, pede truncato, de rebus expoliatus, ad brevitatem perductus est.* Où l'on a noté en marge, *id est, paupertatem.* De-là vient le mot de *brives*, qui signifie le pain & les reliefs qu'on donne aux pauvres. Encore en Gascogne *brivand* signifie *un gueux.* Outre le témoignage de Fredegarius Scolasticus, nous avons celui d'Aimoin, livre 31. chapitre 93. *Insidiis Brunnichildis pede truncatus, rebusque suis expoliatus, egens est redditus.* Caseneuve.

BRO.

BROC *de vin.* Budée, Henri Etienne, Trippault, Périon, Nicot, & M. Lancelot, le dérivent de βρόχος, *vas vinarium* : ainsi dit, ἀπὸ τοῦ βρέχειν, *à fundendo.* Ce qu'ils ont pris de ces mots de Lazare Baïf, dans son Traité *de Vasculis* : BROCHUS *verò à verbo Græco* βρέχω *dicitur*, *quòd* fundo *significat. Est autem vas fundendo vino accommodatum, implendis, deplendisque culeis, & vasis conditoriis, & vino quocunque modo transvasando. Græci* œnophorum *ex eo appellant, quòd vino comportando aptum sit. Juvenalis :*

> Tandem illa venit rubicundula, totum
> Œnophorum sitiens, plenâ quod tenditur urnâ.

Le Perre Labbe dit que c'est un mot Alleman : sans s'expliquer là-dessus davantage. Il est vrai que *brock* est un mot Alleman ; mais ce mot Alleman ne signifie point *un vaisseau à vin* : il signifie de petits morceaux de pain trempés dans du lait, ou dans de la biere. Quand ces morceaux sont trempés dans du lait, on les appelle *milch-broch* ; & *bierr-broch*, quand ils sont trempés dans de la biere. *M.*

BROC. Ce mot se trouve dans le Bas-Breton, dans la signification de *Buye.* Huet.

BROC. De *broccus* dans la signification d'un vase à grosses lèvres. Voyez *Brochet.* Le Duchat.

BROC, signifioit autrefois une broche. Mais il n'est plus en usage qu'en cette phrase proverbiale ; manger de la viande de *broc* en bouche ; pour dire toute chaude, au sortir de la bouche. BROC, se prend en Dauphiné, selon Chorier, pour une difficulté qui se présente à celui qui fait quelque chose & qui l'arrête. On dit d'un homme qui parlant en public hésite longtems, qu'il a trouvé un *broc.* Cette maniere de parler est du bas peuple. Chorier ajoute avec beaucoup de vrai-semblance qu'elle est Grecque, & que c'est celle dont Saint Paul se sert 1. Cor. VIII. 35. οὐχ ἵνα βρόχον ὑμῖν ἐπιβάλω. Où P. R. a traduit : *Non pour vous faire tomber dans un piege.* Le Pere Bouhours : *Non pour vous tendre un piege.* M. Simon se sert aussi du mot *piege.* Je crois qu'il seroit mieux de dire : *Non pour vous faire de la difficulté* ; ou bien, *pour vous causer de l'embarras.* Quoiqu'il en soit, Chorier dérive *broc* en ce sens, avec beaucoup de raison, de βρόχος, un *lacet*, un *lac* ; en Latin *laqueus.* *

BROCANT. Le Verger d'Honneur, &c. fol. h. 1. *gros braceletz, signetz, boucles, brocans.* Espece de boucle, ou de fermail. *Le Duchat.*

BROCANTEURS. On appelle ainsi à Paris ceux qui font métier d'acheter pour revendre. Quand ils achettent une piece de tapisserie, ou autre chose, ils la prennent à condition que si dans 24. heures elle ne leur agrée, ils la rendront à celui duquel ils la prennent. *M.*

BROCANTEUR. De *recantare*, qui signifie se dédire. *Recantor*, c'est celui qui se dédit, comme ces revendeurs qui ont 24. heures pour rendre ce qu'ils avoient comme acheté. *Le Duchat.*

BROCARD. Raillerie piquante. Sylvius dans sa Grammaire, page 104. BRONCUS, broche, brocard, *id est Scomma.* Je ne sais ce que veut dire Sylvius avec son *broncus.* Voyez ci-dessous au mot *brochet.* BROCARD, peut venir de *broche*, *Broca*, *brocardum*, BROCARD. Et à ce propos il est à remarquer que les Critiques Grecs marquoient par la représentation d'une broche les endroits qu'ils vouloient reprendre dans les Auteurs : ce qu'ils appelloient ὀβελίζειν. M. Doujat, dans son Histoire du Droit Canonique, 1. partie, chapitre 25. croit que Burchard, Evêque de Wormes, Auteur d'une Collection de Canons, a donné le nom aux brocards de Droit, & ensuite, aux brocards en général. Les paroles de M. Doujat méritent d'être ici rapportées. Les voici : *Quelques-uns appellent Burchardus*, Brocardus, *& son ouvrage* Brocardica, *ou* Brocardicorum opus : *& parce que cet ouvrage étoit plein de Sentences, que les Sçavans des Siécles voisins de celui de Burchart avoient souvent à la bouche, on prit le mot de* brocard, *premiérement pour toutes sortes de Sentences, ou Maximes : & par l'abus de ceux qui débitoient mal à propos ces sortes de Dictons, & les appliquoient hors de leur véritable usage, ou les tournoient en ridicules, on le prit enfin pour tous les propos plaisans, & mesme pour des paroles de raillerie ou d'injure.* Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, veut qu'on ait dit *Brocardica*, quasi *protarchica* ; *hoc est*, πρῶται ἀρχαὶ, *prima elementa : ut* Brocardica Juris Azonis. Et il semble que Cujas ait été du même avis dans son Africain, Traité 2. sur la Loi *Si eum servum. Sed utrumque tamen Doctorum* πρωταρχικὰ *plerumque falsum est.* C'est ainsi qu'il y a dans l'Africain de Cujas, de l'édition de Cologne, *in*-8°. Dans celle de Nivelle, in-folio, il y a *Doctorum Catholicum.* M. Nublé croyoit, comme M. Doujat, que *Brocardica Juris* avoit été dit de *Burchardus*, Evêque de Wormes : comme il paroît par cette Note qu'il a mise dans son Exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise, au mot *brocard* : *Il semble qu'il n'y a point de raison de douter que ce mot ne vienne du nom de* Burchardus, *Evesque de Wormes ; lequel digéra par lieux communs environ l'an* 1020. *sous l'Empereur Henri, une Compilation de Décrets ou Régles Ecclésiastiques, en* XX. *livres. Ce qui se recueille, entre une infinité d'autres témoignages qui en pourroient estre allégués, de l'intitulation du chapitre* 1. *aux Décrétales de Grégoire IX.* de Frigidis & maleficiatis. *Car au lieu qu'il est vulgairement intitulé*, ex Brocardico, libro X. *ou* XIV. *ou* XIX. *il y a déja long-tems qu'il a été fort bien observé qu'il y falloit écrire*, ex Burchardo, Episcopo Wormaciensi, libro XIX. *Et j'estimerois qu'il pourroit suffire d'y rétablir*, ex Burchardico. *Quoiqu'il en soit, ce Chapitre se trouve, mot pour mot, & tout entier, au Chapitre* 4. *de la Compilation de Burchard, sous le titre* de Discidio conjugii. *Joint que le mesme rapporte au* IX. *livre plusieurs autorités dont ce chapitre est composé : comme aux chapitres* 40. *&* 44. *Voyez Hotman, de la Dissolution du mariage à cause d'impuissance, & l'Inscription du chapitre* 8. de Accusationibus, *& Antonius Au-*

gustinus, dans ses Notes sur ces deux chapitres. ¶ Voyez le *Lexicum Juris.* M.

BROCART. Etoffe, brochée d'or, d'argent, ou de soye. Les Espagnols disent *brocado*; & les Italiens *brocato*. Tous ces mots ont été faits de *brocare*, qui signifie *brocher*. M.

BROCATEL. Drap d'or ou d'argent. De *brocatello*, diminutif de *brocato*. Voyez *brocart*, dans la signification d'*étoffe*. M.

BROCCOLI. Jeunes rejettons de choux: Voyez M. de la Quintinye. De l'Italien *broccoli*, qui signifie la même chose, & qui est le plurier de *broccolo*, qui signifie *cime de chou*. M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes, dérive l'Italien *broccolo*, de *brachiolum*, diminutif de *brachium*: en quoi il s'est trompé: *broccolo* étant un diminutif de *brocco*, qui signifie comme *broccolo*, la cime d'un chou. Messieurs de l'Académie della Crusca: Brocco, *per pipita d'Erba, che aquella de cavoli diciam* broccolo. M. Guyet croyoit que *brocco* avoit été fait de *βρύω, pullulo*. Voyez mes Origines Italiennes du mot *broccolo*. Il n'y a pas cent ans que le mot *broccoli* a été introduit dans notre Langue. *M.*

BROCHE. De *veru*. *Veru*, *veruca*, *beruca*, *bruca*, *broca*, BROCHE. Les Italiens ont fait *broca* du même mot *veru*. M.

Le Dictionnaire Fr. ital. d'Ant. Oudin appelle *hémorroïdes* le mal des *broches* dont parle la deuxiéme des cent Nouv. Nouvelles. Et l'ancienne Bible de Genève, Sam. 1. 5. 6. appelle de même *broches*, & à la marge *hemorroïdes* ces fistules dont Dieu frappa les Azotiens. Je crois que ce sont proprement les hemorroïdes externes, à cause que leurs tumeurs enflammées ressemblent à ces grosses fraises de jardin qu'on nomme *broches* à Metz, parce que le bouton en ressemble à la tête de ces gros & longs cloux qu'on appelle *broches*. Voyez le *Scaligerana*, lettre B. *Le Duchat.*

BROCHET: poisson. Pontus de Tyard, à la page 73. de son livre de l'Imposition des noms, le dérive de *broche: quòd acuto sit rostro, veru more, quod nos* broche *dicimus*. Le P. Labbe est du même avis: BROCHET, *&* BROCHETON: *à cause de leur bec pointu, de leurs dents aiguës; ou qu'ils sont longuets, ou affilez comme des broches.* C'est à la page 98. de ses Etymologies Françoises. Il vient de *brochettus*, diminutif de *brocchus*; lequel mot *brocchus* a été dit de celui de qui la lévre est grosse & enflée. Les Gloses anciennes: *brochus*, ὁ τὸ ἄνω χεῖλος ὀδοντωτός. Varron, *de Re Rustica*, livre 2. ch. 7. *Quum dentes facti sunt brocchi, & supercilia cana, & sub ea lacunæ, ex observatu dicunt eum equum habere annos sedecim.* Plaute: *Varus, valgus, compernis, brochus.* Dans Trebellius Pollio, il est fait mention d'un homme appellé *Junius Brochus*. Ciceron, dans l'Oraison pour Ligarius, fait aussi mention d'un *Titus Brochus*. BRONCI, *sunt producto ore & dentibus prominentibus*, dit Nonius Marcellus. BROCHET pourroit bien aussi avoir été formé de λύκος, qui signifie *un loup*; & selon quelques-uns, *un brochet*: d'où le mot Latin *lucius*.

Lucius est piscis, rex atque tyrannus aquarum.

λύκος, *lucus*, *brucus*, *brocus*, *brocetus*, BROCHET. Le P. Thomassin dérive *brochus* de l'Ebreu *barach*, un levier: ou bien de *baraq*, *fulgur*, *ensis fulgens*. C'est à la page 399. du II. Tome de ses Etymologies. *M.*

Jo. Bruyerin. *de re cibaria*, liv. 22. ch. xi. *De Lucio: Nomen* Brocheti *apud nos fortè inditum à suo rictu: bronchi enim dicti sunt qui producto sunt ore & dentibus eminentibus.* Le Duchat.

BRODE. *Une femme brode*, c'est une femme noire. Peut-être de *brunus*. *Brunus*, *brunidus*, *brudus*, *brodus*, *broda*, BRODE. *M.*

Le peuple de Metz appelle par dérision les Allemans *Brode-conez*. Je crois qu'il a appliqué le Sobriquet de *conez* des Anglois aux Allemans. De dire pourquoi on a appellé les Anglois de la sorte, je ne le sais pas. Je remarque seulement que tous les chevaux qui nous viennent d'Angleterre, sont proprement des Anglois *conez*, puisqu'ils ont la queue coupée: ce qui se pratique pour réparer la difformité de leur croupe, qui ordinairement n'est pas belle. *Le Duchat.*

BRODEQUINS. C'est une espéce de chaussure qui couvre le pied & la gréve: ainsi appellée parce qu'elle étoit anciennement faite de *brodequin*, qui est une espéce de cuir. Froissart, vol. 4. chap. 119. parlant du Roi Richard d'Angleterre, surnommé *de Bourdeaux*: *Après qu'il fut mort, il fut couché sur une littiere dedans un char couvert de brodequin noir.* Caseneuve.

BRODEQUINS. Sorte de chaussure ancienne. Rabelais, liv. 1. chap. 16. *Et parce que c'estoit en temps serain & bien attrempé, son pere lui fist faire des bottes fauves. Babin les nomme* brodequins. Villon dans sa Balade, par laquelle il crie merci à tout le monde: *Chaussans sans mehains fauves bottes.* Où Marot a fait cette Note: FAUVES-BOTTES: *la belle chaussure d'alors.* Et il a fait cette autre: *Chausses semellées, brodequins*, sur ce vers du petit Testament du même Poëte:

Et mes houseaux sans avant-pied.

Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie du mot *brodequin*. M. Bochart le dérivoit de βρυγονίδες, qui dans Hésychius est interprété *une espéce de chaussure de femme*: εἶδος ὑποδήματος γυναικείου. Sylvius, dans sa Grammaire Latine-Françoise, croit que c'est un mot Flaman. Voici ses termes: *Quædam verò ex finitimis accepta: ut à* François, Francequin; *à* mande, mandequin; *à* petre, petrequin; *à* brode, brodequin; *à* caque, caquequin, *vulgò* calequin: *sic* vilbrequin, *& alia id genus permulta, nos à Flandris mutuati videmur, & illorum more quædam similiter effinxisse.* Le P. Labbe dit que ce mot est venu d'Italie, ou du mot François *broder*. Les Italiens disent *borzacchino*, & les Espagnols *borzegui*. Covarruvias dit que *borzegui* est une chaussure à la Moresque: & il cite des vers Espagnols où il est parlé de *borzeguies maroquies*: ce qui donne sujet de croire que ce mot Espagnol, *borzegui*, est d'origine Moresque. M. de Caseneuve prétend que les brodequins ont été ainsi appellés, parce qu'ils étoient faits d'une espéce de cuir appellé *brodequin*: & pour cela, il cite ces paroles de Froissard, vol. 4. chap. 119. *Après qu'il fut mort, il fut couché sur une littiere dedans un char couvert de brodequin.* C'est de Richard, Roi d'Angleterre, surnommé de *Bourdeaux*, que parle Froissard. M. Ferrari dérive, contre toute aparence l'Italien *borzacchino* de l'Alleman *hose*. Et enfin le Pere Thomassin dérive *brodequins*, & βρυγονίδες, de l'Ebreu *barach*, c'est-à-dire, *fugere*. Tant de diverses étymologies de ce mot font voir que la véritable n'est pas bien connue. *M.*

Les *brodequins* ont été appellés autrefois *brosequins*; & c'étoit une chaussure découpée, qui ap-

paremment venoit d'Italie, à en juger par la terminaison de son nom. Je ne sais même si ce Babin, que Rabelais dit les avoir nommés de la sorte, n'étoit pas Italien. J'ai opinion que cette chaussure aura été nommée *brosequin*, puis *brodequins*, de sa couleur de bronze ou fauve, ou de ce qu'elle étoit découpée comme les chausses à la Suisse, pour en faire sortir comme hors des fentes de ces chausses enflées comme des bourses, quelque étoffe qui lui servoit de doublure. Cette mode ridicule avoit presque repris la vogue sous le régne du Roi Louis XIII. & même dès celui de Henri IV. C'est au reste le Grand Nef des fous du monde, imprimé en 1499. qui nous apprend qu'autrefois on disoit *brosequins*, & que les brosequins étoient découpés. Car au fol. 7. v°. ce livre s'énonce en ces termes : *Les grans souliers ronds, comme boulles, & puis après des autres quarrez, brosequins découpés, pantoufles débachées, & chausses bigarrées, & nervées de drap d'or ou de velours.* Il me semble que du passage de Rabelais, on peut conclure que le *brodequin*, ou plutôt *brosequin*, étoit essentiellement d'un cuir roux ou fauve. Ainsi *brosequin* ne viendroit-il pas de *russus*, dans la signification soit de *roux*, ou de ce que nous appellons *roussy* ou cuir de *Russie? Russus*, *russicus*, *russikinus*, en ajoutant *b* au commencement, comme à *bruit*, fait de *rugitus*. Le Duchat.

BRODER. De *border*, par transposition de lettres. Voyez ci-dessus *bord*; & Nicot, au mot *border*. M. du Cange le dérive de *brusdus*. Voyez son Glossaire au mot *brusdus*. Je suis pour la premiere étymologie. Les broderies se mettent ordinairement aux bords des habits. Pasquier VIII. 61. prétend qu'on a dit, *autant pour le brodeur*, par corruption, pour, autant pour *le bordeur*. M.

Rabelais, liv. 1. ch. 8. *Pour les gands furent mises en œuvre seize peaux de lutins, & trois de loupgarous pour la brodure d'iceux.* On voit bien qu'ici *brodure* est mis en la signification de *bordure*. Le Verger d'Honneur, &c. fol. 22. r°. *De gros saphirs, diamans & rubys, estoit le brot du long de ses habits.* Le Duchat.

Le P. Thomassin dérive *broder* de l'Ebreu ברד *barad*, qui signifie grêler, marquer des points comme fait la grêle, parce qu'il y a quelque chose de semblable dans la Broderie. Cette étymologie n'a pas la moindre vrai-semblance. *Broder* vient uniquement de *border*, de meme que *brodeur* de *bordeur*. On ne brodoit autrefois que le bord des étoffes. On ne mettoit des embélissemens que sur les bords : d'où vient que les Latins ont appellés les brodeurs *Limbularii*.*

BRONCHER. J'ai cru autrefois qu'il venoit de *pronicare*. Je crois présentement qu'il vient de l'Italien *bronciare*, qui signifie la même chose ; & qui a été fait de *bronco*, qui signifie *un tronc* ; mot, fait de *truncus*. Les Latins ont fait de même *cespitare*, de *cespes*. *Cespitare*, c'est *ad cespitem offendere*. M. Lancelot, qui le dérive de βροχίζειν, qu'il dit signifier *encheveſter* ; & son Antagoniste le P. Labbe, qui le dérive de *broncus*, qui signifie celui qui a les dents éminentes, & qui, par conséquent, bronche en parlant, se sont tout-à-fait trompés. *M.*

BRONZE. C'est un métail composé de..... qui, pour être solide & grandement dur, sert à faire l'artillerie. De-là vient que nous disons *un cœur de bronze & de diamant*. Je crois que ce mot descend du Latin-barbare *brunda*, qui signifie *solida*. Le Glossaire de Papias : *Brunda*, *solida*. D'où vient le mot *brondel*, qui signifie la partie du pain la plus cuite, & par ainsi la plus ferme & la plus solide. *Caseneuve.*

Bronze. M. du Cange le dérive de *brunia*, en la signification de *casque* : à cause que les casques se font de *bronze*. M. de Caseneuve le dérive de *brenda*, qui dans Papias est interprété *solida*. Il vient de *frontis*, qui se trouve en cette signification dans S. Ouen, Archevêque de Rouen, en la Vie de S. Eloy : *Itemque cristam & species de fronte magnificè composuit.* On a changé l'*F* en *B* ; comme en *biévre*, de *fiber*. Les Italiens disent *bronzo*, & les Espagnols *bronze*. L'Espagnol *bronze* est masculin, & le François *bronze* est masculin & féminin. Voiture l'a fait féminin ; & le P. Bouhours, masculin. Messieurs de l'Académie l'ont fait aussi masculin. Et il les en faut croire. *Cuique in arte credendum.* Et leur opinion est confirmée par les Médaillistes, qui disent *du grand*, *du petit* & *du moyen bronze*. M.

Bronze, ne pourroit-il pas venir de *russus* en y inférant l'*n* comme en *roussin*, qu'on a dit aussi *ronssin*. Le Duchat.

BROQUETTE. Petit clou à tête. Il vient de veru, comme *broche*. *Brochette*, & à la Picarde *broquette*. Le Duchat.

BROSSE. BROUSSAILLES. De *bruscus*, comme l'Espagnol *brusco*. *Bruscus* a été dit pour *ruscus* ; qui est l'ὀξυμυρσίνη des Grecs. C'est ce que nous appellons *houdins* en François. Les Bas-Bretons appellent *bruscoa* un bocage. De *brosse*, on a fait *brosser*, pour dire, *courir à travers les bois* ; qui est un terme de chasse. *M.*

Brosse : vergette. Il y en a qui sont composées d'une poignée de petites branches de certain bois. Ce mot vient de *bruscus*, comme *brosse* dans la signification de *brossaille*. Le Duchat.

Brosse de lait, autrement recuite. Sorte de fromage, fait de caillé. Voyez ci-dessous au mot *Recuitte*. *Brosse*, dans cette signification vient de l'Alleman *brechen*, qui signifie *rompre*, & qui au prétérit fait *gebrochen*. Cette *brosse* étant une espéce de jonchée qui semble avoir été rompue & partagée en autant de morceaux qu'il y a de petits plats où on la sert & mange. *Le Duchat.*

BROU *de noix*. C'est la premiere écorce verte de la noix. *Forte rectius* brouil : *car il brouille les doigts*, dit Nicot. Cette étymologie est ridicule : Mais je n'en sais pas de meilleure. Les Latins ont appellé *gulliocæ* ces écorces de noix. Festus : GULLIOCÆ, nucum *juglandium summa & virida putamina* : de γύαλος, qui signifie *cavus*. M.

(x) Le *brou*, c'est la *robe* de la noix. Ainsi *brou* pourroit bien venir de *robum*, qu'on aura dit pour *roba*. *Robum*, *broüm*, *brou*. Le Duchat.

BROUAGE. Port de mer du pays d'Aunis, ainsi appellé du canal qui vient de *Broüe*. Aubigné tom. 2. liv. 3. chapitre 16. page m. 923. *Le Duchat.*

BROUAILLES. C'est-à-dire, *intestins*. De *burbalia*. Le petit Glossaire intitulé *Vocabula rariora, collecta è Glossis veteribus* : BURBALIA, *intestina*. On prononce *bruilles* en Normandie ; où l'on dit *ébruiller du poisson*, pour *éventer du poisson*. M.

BROUDIER. On appelle ainsi le cul en Basse-Normandie. *M.*

Je crois que c'est une ohomatopée, du son que rend le cul d'une personne qui pette plusieurs fois de suite : sinon, comme les précieuses appellent un clystere un bouillon des deux sœurs, il se peut

(x) De Bru Celtique, Ventre.

qu'on aura dit *broudier* de l'Alleman *brouder*, c'est-à-dire *frere*, pour signifier les deux jumeaux que les précieuses traitent de sœurs. Le Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin: le brodier *il culo*. Les Anglois appellent *brat* un petit foireux. *Le Duchat.*

BROUETE. Voyez *brouir*. M.

BROUET. *Bouillon*, *potage*. Nous l'avons tiré du Latin-barbare *brodium*, que Gaudentius prend pour *un bouillon fait de chair*. Caseneuve.

BROUET. Pontanus le dérive de l'Anglois *bread*, ou *broet*, qui signifie *pain*. Il vient de *brodettum*, diminutif de *brodum*, qu'on a dit pour *brodium*, qui se trouve en cette signification dans Gaudentius au 3. Traité *de Paschate*. *Non gustavit de brodio Juris*, disoit Cujas de quelqu'un qui étoit ignorant en Droit. *Brodium* vient de βλώδιον, λ en ρ; comme *grama* de γλάμαι Hésychius: βλώδιον, ἱερὸν ζέον. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 411. ζέον, dans cet endroit d'Hésychius, c'est *jusculum*: & c'est du mot ζέον, que celui de *jus*, en la signification de *brouet*, a été formé. Voyez mes Aménités de Droit au ch. 39. De *brodum*, les Italiens ont fait *brodo*, & *broda*. Voyez mes Origines Italiennes. *M.*

Je dérive *brouet* du vieux Saxon *broth*, *jusculum*, d'où vient aussi l'Alleman *brod*, duquel on a fait *brodium* ou *brodum*. Dans le Brandebourg & dans la Saxe on appelle *bieren-brod* une soupe a la bierre. *Le Duchat.*

BROUET, BROUETTE. C'est une *petite charrette*. Son premier emploi étoit d'emporter l'ordure & les boues. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. chap. 71. *Auquel brouet à boue ils le travaillérent & traisnérent.* En Languedoc on appelle *brouet* la boue fort détrempée: & en Gascogne *braude*, qui vient sans doute de *brodium*, qui comme je viens de faire voir, signifie *bouillon* ou *potage*; parce que cette sorte de boue ressemble au brouet: & ainsi l'on pourroit dire que la *brouette* a été ainsi appellée, parce qu'elle étoit originairement faite pour porter la boue. *Broech* en Flaman est *un lieu marécageux & boüeux*: comme témoigne Goropius Becanus, livre 1. de ses Origines d'Anvers. *Caseneuve.*

BROUETTE. De *birotteta*, diminutif de *birota*, qui se trouve en la Loy VIII. *de Cursu publico* au Code Théodosien. Dans le même Code, en la Loy 1. *de Curiosis*, vous trouverez *birotum*: & dans l'Onomasticon Grec-Latin, page 18. *birotum*, δίτροχον. On a dit *birotum* & *birota*, à cause des deux roues qui étoient à cette espéce de carrosse; comme on a dit *petoritum*, à cause des quatre. Festus: *Petoritum, & Gallicum vehiculum esse, & nomen ejus dictum existimant à numero quatuor rotarum. Alii Oscè, quod ii quoque* petora *quatuor vocent. Alii Græcè, sed* αἰολικῶς *dictum.* M. Bochart dans son livre des Colonies des Phéniciens, page 746. PETORITUM *Festus dici existimat à numero quatuor rotarum. Nempe Massiliensium, à quibus Galli numeros didicerant, dialectus erat Æolica. Nam ex Phocea venerant, quæ est urbs Æolidis. Æolibus autem* πίσυρες, πίτυρες, *&* πίτορες, *idem sunt quod Ionibus* τέσσαρες. *Cambri hodie dicunt* peduvar, *& Britanni Galliæ*, pevar. Scaliger sur les Catalectes: *Cisium, proprium fuit Galliæ Cisalpinæ, ut Petoritum Oscorum. Quod ita dictum, quod quatuor rotas haberet: nam* πίτορα *pro* τέσσαρα *Tarentini dicebant.* Aujourd'hui notre brouette n'a qu'une roue; comme le *pabo*, dont les Gloses d'Isidore font mention. *Pabo, vehiculum unius rotæ.* Et *carruca*. L'Onomasticon Grec-Latin: *carruca*, μονότροχον. Voyez Guthérius, liv. 3. *de Officiis Domûs Augustæ*. M.

BROUHAHA. Acclamation de Théatre. Moliere, dans ses Précieuses: *Et le moyen de connoître où est le beau vers, si le Comédien ne s'y arreste, & ne vous avertit par là qu'il faut faire le brouhaha?* C'est une onomatopée. *M.*

Je crois que c'est une corruption du mot *baraha*, employé par les Juifs dans leurs acclamations du Sabat. Ant. de Guévare, ch. 5. de son Traité de Galéres, tom. 3. fol. 123. v°. de ses Epîtres dorées, de la traduction de Guterry, Paris 1565. *Et n'est permis se scandaliser de voir faire aux Mores leur* Zala *le Vendredi, & le Samedi le* Baraha *aux Juifs.* La Satire des Satires, imprimée en 1669.

> *A tous les beaux endroits que l'acteur y rencontre, je fis le brouhaha.* Le Duchat.

BROUILLAMINI. Voyez *brouiller*. M.

BROUILLAMINI. Terme corrompu par les Apotiquaires ignorans, de *Boli armeni*, qu'ils trouvoient dans les ordonnances des Médecins. *Huet.*

BROUILLARDS. Voyez *brouiller*. M.

BROUILLER. *Confondre*, *méler*. Il y a apparence que ce verbe est formé de *brolium*, qui signifie la confusion & le mélange de diverses arbustes qui se voient en beaucoup d'endroits des bois & des forêts, que nous appellons maintenant *forts* & *buissons*; & qui, à cause de leur épaisseur, servent de retraite aux bêtes sauvages. Une Charte qui se voit dans l'Appendice ou suite de l'Histoire de Rheims, de Flodoare: *Cum sylva, & dimidio brolio ad eam pertinente.* Les Coutumes de France l'appellent *Breuil*, ou *breil*. Celle du Maine, art. 40. *Qui n'a forest ou brueil de forest, qui est entendu* buisson, *tel que convenablement les grosses bestes se puissent retirer.* Celle d'Anjou, art. 36. *est réputé breil de forest, un grand bois marmenteau, ou taillis; auquel telles grosses bestes ont accoustumé soy retirer, ou fréquenter.* Besly, en ses Preuves sur son Histoire des Ducs de Guienne, cite une Charte des Archives de Saint Jean d'Angely: *Dono alodia mea, id est silvam, id est brolium Morini.* Caseneuve.

BROUILLER. De l'Italien *brogliare*: dont le composé *imbrogliare*, duquel nous avons fait *embrouiller*. J'ai cru autrefois que *brogliare* avoit été fait de *brolium*, en la signification de *parc*. Et c'est aussi l'opinion de M. Ferrari, célébre Professeur de Padoue, dans sa Lettre à Daniel Justiani, Sénateur de Venise: *Rectè tu quidem conjicis*, broglii *nomen (ut ab ea voce ordiamur, quæ sicut publicæ rei summa, ita utinam sine summa sit) inde deductum esse, quod is locus quò Patricii conveniunt, & quæ ad honorum petitorum, ac forensem ambitum pertinent, peragunt, olim arboribus consitus erat. Qui locus, Græca voce corrupta & depravata, & tunc, & hodie, appellatur. Nam, ut rectè nosti,* περίβολος, *&* περιβόλαιον, *locum septum, & maceriis, sive mœnibus, circumdatum significat: fermè coercendis feris. Nunc, à palis, sive sudibus defixis*, parcum *appellant.* Mais je crois présentement avec M. Guyer, que l'Italien *brogliare* a été formé de *turba*, en cette maniere: *turba*, *turbula*, *turbulum*, *turbulium*, *brulium*, BROGLIARE. Du verbe *brogliare*, on a fait le substantif *brogliamen*, *brogliaminis*, d'où nous avons fait *brouillamini*, pour *brouillerie*. Voyez *catimini*. On appelle aussi BROUILLAMINI, une sorte d'onguent pour les

chevaux. Et en cette signification, il a été dit par corruption, au lieu de *bol d'Arménie*. Cet onguent est appellé par les Apoticaires *bolus Armenius*. Cette derniere étymologie a été remarqué par Bourdelot dans ses Origines Mss. *M.*

BROUINE. Muret, sur le CXCVIII. Sonnet de Ronsard, le dérive du mot François *brun*. Il vient du Latin *pruina*, par le changement du *P* en *B*: d'où les Italiens ont aussi fait *brina*, en la signification de *gelée blanche*. *La brina, sorella della neve*, dit Dante. *M.*

BROUIR. Ce mot se dit des arbres, sur lesquels, dans les mois d'Avril & de Mai, quelque mauvais vent a donné; ensorte que les feuilles en sont recroquebillées de sécheresse. *Brouée*, *brouillards* & *brouir*, sont cousins germains. Ils viennent tous de *pruina*; qui, selon Festus, a été fait de *peruro*, & dont nous avons fait *brouine*. De *brouir*, vient *brouissure*, dit M. de la Quintynie. *Bruire*, *bruissare*, *bruissatura*. La brouissure des arbres c'est ce qui est broui dans les arbres. On dit, *Il faut ôter toute la brouissure de ces arbres: Cette brouissure tombera aux premieres pluies douces.* ¶ Budée, dans ses Annotations sur les Pandectes, feuillet 148. *Aristoteles in libro de Mundo*: Κρύσταλλος μὲν ἐστιν ἀθρόον ὕδωρ ἐξ αἰθρίας πεπηγός, πάχνη δὲ, δρόσος πεπηγυῖα. Gelu, *inquit*, est aqua conserta, à serenitate cœli concreta: Pruina verò, ros concretus. *Gelu igitur, est glacies: pruina, est quod* gelu *vulgò dicitur.* Carbunculatio, & carbunculus, *in arboribus, est, quantùm ego conjicere possum, ejusmodi corruptio, quam vulgari sermone* pruinam *appellamus, quæ verno tempore adurit lactescentes germinum oculos; & cùm flores adusserit*, carbunculus *tum vocatur*. M.

On dit à Metz des femmes de village ou des paysanes, qu'elles sont *embrouées*, lorsqu'elles se sont envelopé la tête de plusieurs linges & serviettes contre le brouillard. Lequel mot peut venir ou de *pruina*, d'où M. Ménage veut que vienne *brouée*, ou de *inrotata*, en préposant le *b* devant l'*r*, ou d'*inbisrotata*, à cause que le linge qui les envelope, fait plusieurs tours à l'entour de leur tête. Et cette étymologie convient aussi à ce que les feuilles frappées de la *brouée* sont recoquillées & frisées. *Le Duchat.*

BROUST. On appelle ainsi la pâture que les bêtes fauves trouvent dans les jeunes taillis qui repoussent. Du Cange dérive ce mot de *brustus*, qu'on a dit dans la basse Latinité au même sens, *quòd ex bruscis seu dumetis fiat pastio animalium*. Mais il vient plutôt du Grec βρώσκω *manduco*, ou bien de *broust*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie *bourgeon*, *rejetton*. Les Anglois disent *sprout*, les Allemans *sproß*, les Flamans *spruit*, les Espagnols *broton*. *Sprutan*, *sprytan*, *sprytan*, en Anglo-Saxon, *to sprout* en Anglois, *spriessen* en Alleman, *spruiten* en Flaman, *sprotta* en Islandois, *brotar* en Espagnol, signifie bourgeonner, pousser des boutons, des rejettons. *

BROUTER. Périon, page 53. le dérive de βρῶσαι: & Gosselin, dans son Histoire des Gaulois, chap. 8. de βρώσκειν. Le P. Labbe le dérive de *brutus*; comme qui diroit, manger de l'herbe ainsi que les bêtes brutes. Je suis de l'avis de M. Bochart, qui le dérive de βρύττειν. Hésychius: βρύττειν, ἐσθίειν, δακεῖν, καταπιεῖν. M. Lancelot a suivi cette opinion. *Ce mot ne se dit guere*, disent Messieurs de l'Académie, *que de l'herbe qui tient à la terre, & de la feuille attachée à l'arbre.* Ce qui favorise l'opinion du Pere Labbe. ¶ De *brouter*, on a fait *broust*; qui se dit des feuilles & des extrémités des branches des arbres, qu'on laisse dans les taillis pour la pâture des bêtes fauves. Et M. du Cange, au mot *brustum*, dérive *brouter* de ce mot *brustum*. M.

Je dérive *brouter* de *ruptare*, fait de *ruptum*, qui vient de *rumpere*. *Brouter*, c'est proprement rompre avec les dents la pointe de l'herbe, des feuilles, ou des jeunes branches. *Le Duchat.*

BROUTILLES. Bribes. Du Bouchet, Serrée 30. *Le Duchat.*

BRU.

BRU. En Latin *nurus*; d'où le Languedocien *nere*, qui signifie même chose. C'est *la femme du fils*. Ce mot est de l'ancienne Langue Teudisque. Car les Danois, comme témoigne Isaac Pontanus dans son *Glossarium Prisco-Gallicum*, appellent une épouse *bru*: les Flamands *bruid*: mots que Pontanus dit avoir été formés, comme qui diroit *prudit*, qui en langage Danois signifie *grandement parée & ornée*. Ainsi appellons-nous *bru*, une belle fille, à cause de ses ornemens. *Caseneuve.*

BRU. Lat. *nurus*. Les Flamans disent *bruyt*. Je crois que le Flaman & le François ont été faits du Latin *nurus*. *Nurus*, *rurus*, *brurus*, *brusus*, BRUS, BRU. On y a préposé un *B*, comme en *bruit*, de rugitus. Les Gascons disent encore à présent *nore*. M. du Cange le dérive de *brut*. BRUT. *Glossæ Isonis Magistri*: pactam, conjunctam, sponsam, BRUT. *Hinc nostris* BRU, *pro nuru*. Les anciens Allemans disoient *druchte*, ou *gdruthe*, pour *sponsa*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 196. *M.*

BRU. Ce mot en langage de Galle, signifie *uterus*. On sait que le langage de Galle ne différe guére du bas-Breton, & que ces deux Langues sont l'ancienne Langue Britannique, qui étoit presque la même que l'ancienne Langue Gauloise. *Huet.*

Les Allemans disent *braut*, dans la signification de *sponsa*. Le Duchat.

BRU. Je ne crois du tout point que ce mot vienne du Latin *nurus*, quoique M. Ménage l'en dérive; & je suis persuadé que son origine est Teutonique. Ecoutons là-dessus Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *spraut*. Voici comment il s'explique: SPRAUT, *sponsa*. *Gothis* bruth *in comp.* Bruthsfads *Luc.* V. 34. *Anglosax.* bryd *Matth.* XXV. 1. *Franc.* brut, *Belg.* bruid, *Angl.* bride, *Suec. & Isl.nd.* brud. *Tatianus Cap.* XXI. 6. ther brut habet ther ist brutigomo, *qui habet sponsam sponsus est. Helvigio, qui Græcas origines in deliciis habet, est quasi* προετὴ *à* προΐημι *dimitto, quia è patria potestate dimissa, vel quasi* πυρωτὴ *flammeo ornata, vel igne lustrata, qui in limine domus nuptialis poni solebat. Aliis est vox domi nata, quia lingua Germanica multos offert fontes considerantibus, è quibus illa hauriri potuit à primis inventoribus. Omitto nunc eos qui aliquid obscœni in voce suspicantur, quia verosimile non est, majores nostros, quibus Tacitus, cap.* XVIII. XIX. XX. *castissimos mores tribuit, voluisse turpi vocabulo verecundiam lædere, cujus, præter morem Barbarorum, erant studiosissimi. Castiùs opinor & meliùs vox dicitur vel à* betrawen *desponsare, vel à* beraten *connubio jungere, vel à* berden *ornare. Quodcumque sequaris, sponsa erit, quod est revera, vel desponsata, vel nupta, vel ornata. Atque ut ita sentiam, movet me usus vocis antiquus. Dicitur enim*

non solum de iis quæ viro nondum traditæ sunt ; sed etiam uxoribus , quia scilicet omnes uxores sunt & appellari amant sponsæ, nuptæ , ornatæ. Wormius in Epiced. Regneri Lodbrog , stroph. XIII. Brudur poeticè quamlibet fœminam significat. *Imo non poeticè tantùm, sed communiter, & usu loquendi vulgari. Inde Cambris & Armor.* priod *conjux* , priodas *nuptiæ , matrimonium. Gothis* bruth *nurus , Matth.* X. 35. *quod imitantur Galli in* bru. *Sic & apud Latinos* nurus, *& apud Gallos* épouse *omnibus uxoribus tribuitur , etiamsi illud uxori filii , hoc sponsæ proprium sit.* *

BRUGES. Ville de Flandres, en Latin *Brugæ*. Il y a eu des Historiens qui ont soutenu que cette Ville tire son nom de la beauté & de la magnificence de ses ponts , parce que *brugh* en Flaman , signifie un pont. Mais d'autres , au sentiment desquels il est plus naturel de donner quelque croyance , d'autant qu'il est appuyé sur d'anciens titres , veulent que *Bruges* ne tire son origine , non plus que celle de son nom , que d'un seul pont nommé *Brugh-stock*, qui avoit d'abord été bâti dans le lieu où est situé cette Ville , proche de la Cathédrale. *

BRUGNOLES. Sorte de prunes, ainsi dites , par corruption , au lieu de *brignoles* , de la ville de Brignole en Provence, d'où elles viennent. M. Richelet qui a décidé qu'il falloit dire *brignoles*, n'a pas été bien informé en cela de l'usage de Paris. On dit *brugnole* à Paris ; & c'est comme M. Merlet a écrit ce mot. Dans un titre de l'an 557. gardé aux Archives du Chapitre de Notre-Dame de Paris, la ville de Brugnoles est nommée *Broniolacum :* ce qui donne sujet de croire que son plus ancien nom est *Brugnoles*. M.

BRUIERE. *Erica, rica, ryca, bryca, brucaria*, BRUIERE. *Bruarium* , *bruaria* , & *bruera* , se trouvent en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Voyez le Glossaire de M. du Cange. Les Lombards l'appellent *bruc*. Jules Scaliger contre Cardan, 36. ERICA. *Lombardis* bruc ; *à nostratibus vicinis*, brecole ; *à Rutenis , qui sunt in Gallia* , brughiera ; *Vasconibus* , brana. Joseph Scaliger, dans ses premiers Scaligerana, page 80. prétend qu'*erica* signifie *des ageons*, & non pas *de la bruiére*. ERICA , *est quod Galli* ageons *vocant. Nam à Varrone flos illi luteus assignatur : non purpureus , comme à notre bruiére.* M.

BRUIERE. De *Myricaria*, dérivé de *Myrica*. Huet.

BRUIR : brûler. Monstrelet, édit. de 1572. vol. 1. fol. 246. b. *Car nouvellement ils ont fait ardoir & bruyr les lettres-patentes du Duc de Bourgogne.* D'*urire* , dit par métaplasme pour *urere*. On y a préposé un *b*, comme à *bruit* de *rugitus*. Le Duchat.

BRUIRE. De *rugire :* comme BRUIT , de *rugitus :* dont les Espagnols ont aussi fait *ruido*. *Rugitus*, pour *bruit* , se trouve, dit-on, dans le Légendaire de S. Denis : *Tantum fragorem , tantumque tumultum , intra capsam suam concitavit , ut rugitus putaretur.* On y a préposé un B , comme à BLESSER, de *læsare*, & à BRAIRE , de *ragire :* ainsi les *Herbolistes* on dit *bruscus* , pour *ruscus*. *Rugitus* , a été dit non-seulement du rugissement du Lyon , mais encore du brayement de l'asne. Job. VI. 5. *Nunquid rugiet onager cùm habuerit herbam ?* Et du cri de l'homme : *Antequam comedam suspiro , & tanquam inundantes aquæ, sic rugitus meus*, dans le même livre , ch. III. 24. Et du rut des cerfs. Voyez *rut*. Méric Casaubon , dans son Traité *de Linguâ Anglica vetere* , page 203. parle de l'étymologie du mot François *bruit* , en ces termes : *Addit autem Etymologicum*, (c'est au mot ῥόμβος) *idem instrumentum* (ῥόμβος) *βρετῆρα etiam nuncupatum. Unde fortasse manavit & Gallicum* bruit. *Angli à Gallis , an à Græcis , acceperint , nescio. Sed & illi* bruits *de rumore (qui linguæ sonus) usurpant*. Méric Casaubon n'a pas bien deviné. *M.*

BRUIT. En bas-Breton *brut* signifie la même chose. Et dans la Langue de Galle , *brut* signifie *une Histoire*. Huet.

BRULER. M. de Valois le jeune , homme de profonde érudition , croit qu'il vient de *pustulare*. M. Guyet le dérive de *brustulare* ; & je suis de son avis. De βρύζειν , qui signifie *spumam ejicere, & quasi florem emittere* , ἐξανθεῖν , ἀναβλύειν , ἀγανακτεῖν ; d'où vient qu'on a appellé *obryssum* l'or le plus épuré, *quod sæpius recoctum est , & coctionibus purgatum :* de βρύζειν , dis-je , les Latins ont fait *brusare* ; comme il paroît par le mot *brusar* , dont les Lombards se servent encore à présent , & dont les Italiens ont fait *abbrucciare*. De *brusare*, on a fait ensuite *brusulare* ; d'où nous avons fait BRULER. *M.*

Je crois que ce mot vient de *perustulare*, diminutif de *perustare*, augmentatif de *perurere*. *Peruro, perussi, perustum, perustare, perustulare*, brûler ; que plusieurs écrivent encore *brusler*. Le Duchat.

BRUN. M. du Cange le dérive de *brunia* , que les Auteurs de la basse-Latinité ont dit pour signifier *un casque*. Et il veut qu'on ait dit *brun* de *brunia*, à cause de la couleur brune des casques. C'est tout le contraire. On a dit *brunia* de *brunus*. M. Ferrari dérive l'Italien *bruno* de *prunum*, c'est-à-dire *une prune*. Mais de *prunum* on auroit dit *bruneus*, & non pas *brunus*. *Brun* vient de l'Italien *bruno :* & l'Italien *bruno* vient de l'Alleman *braun* , ou du Suédois *brun*. Scaliger contre Cardan, CCCXXV. 37. *Quod* brunum *vocant Tusci , Germanica dictione* brun. *Brunus* pour *fuscus*, se trouve dans Turpin , en la Vie de Charlemagne : & dans Turotius , en son Histoire de Hongrie ; & dans d'autres Ecrivains allégués par M. du Cange. M.

BRUN. On ne sauroit douter que ce mot ne vienne de la Langue Teutonique ; car il se trouve dans ses différentes dialectes. En Anglo-Saxon & en Franc c'est *brun* , de même qu'en François ; en Anglois c'est *brown* , en Alleman *braun*, en Flaman *bruin* , en Suédois *bran* & *brun*. Wachter dit que l'Alleman *braun* signifie proprement *brûlé* , du verbe *brennen* être brulé , & qu'il se dit de la couleur brune , parce que ce qui est *brun* ressemble à ce qui est brûlé. *Nam* braun *propriè est ustus , à* brennen *uri , incendi , torreri ; & dicitur de fusco , quia fusca adustis similia sunt , sive igne torreantur ut carnes, sive igne ut Æthiopes. Hinc* braun *in compositis colorem nigricantem significat*. Ce sont les paroles de cet Auteur. Voyez-le dans son *Glossar. Germ.* au mot *Braun*. *

BRUNEHAUD. Nom propre de femme. Ce mot s'est formé du Latin *Brunechildis*, & *Brunechildis* est la même chose que *Brunehildis :* car ç'a été la coutume d'écrire *ch* , au lieu de *h* , simplement ; *michi* pour *mihi* , *nichil* pour *nihil*. Outre cela , *l* dans les noms propres , avec la voyelle qui la précéde , comme *al* , *el* , *il* , &c. se change communément en *au :* ainsi *childis* a dû se changer naturellement en *haud*, la terminaison Latine

is étant retranchée. *Brunechildis* signifie, selon Wachter, *puella clara*. Ce nom est composé de *brun* & de *child*. Il faut examiner chacun de ces noms en particulier. *Child* en Anglois, ou *cild* en Anglo-Saxon, signifie *puer* & *puella*. C'est la même chose que *chiud* en Franc & en Alemannique ; la lettre *n* changée en *l*, suivant la coutume des Saxons. Or quoique *cild* soit éloigné de l'idiome des Francs, on sçait néanmoins d'ailleurs qu'il étoit du bel usage chez eux d'imiter l'idiome Saxon : aussi trouvons-nous plusieurs noms Francs, soit d'hommes, soit de femmes, dans lesquels le Saxon *cild* est exprimé par *hilt*, ou *hild*, ou *child*, dans la même signification. Quant au mot *brune*, qui fait la premiere partie du nom dont il s'agit. Voici ce qu'en dit Wachter : Brennus, Brinno, Brinio, & Bruno, *idem denotare possunt nempe clarum, si derivatio instituatur à verbo islandico* bruna *coruscare, quod sistit Verelius in Indice*. Voyez cet Auteur dans son *Gloss. German.* aux mots *Brennus* & *Child*. Quelques-uns ont dit que *Brunehaud* signifie Dame brune. *Brunehaud*, fille d'Athanagil, Roi des Visigoths établis en Espagne, épousa Sigebert I. Roi d'Austrasie. On trouve aussi *Brunecheul* dans quelques vieux Auteurs. Parad. *Ann. de Bourg.* page 58. dit : *Meronet, fils de Chilperic, étant allé à Rouen pour la délivrance de ladite Royne Brunecheul, se trouva tellement épris de sa beauté, qu'il ne cessa qu'elle ne lui eût accordé mariage*. Il dit *Brunecheul* & *Brunechaud* dans son Hist. de Lyon, liv. 11. ch. 14. *

BRUNETTE : sorte d'étoffe. Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 6. *Ces chausses de brunette fine de Saint Lo.* Dans la Farce de Pathelin : *Me faut trois quartiers de brunette, ou une aulne.* Ceux de la Religion prétendue réformée appelloient autrefois à la Rochelle, & en quelques autres lieux de France, *brunette*, ce que les Catholiques appellent *drap mortuaire*. M.

C'est qu'anciennement *noire, bruniere* & *brunette*, étoient la même chose. Voyez le recueil des anciens Poëtes François, par le Président Fauchet, page 91. de la premiere édition. De sorte que sous le mot *brunette* étoit sous-entendu celui d'étoffe, ou de serge. *Le Duchat.*

BRUNIE. Vieux mot qui signifie *casque* ou *cuirasse*. De *brunia* ou *brunea*. *Brynn*, en vieux Saxon, signifie casque : ce qui a fait croire à Vossius que *brunia* signifie un casque. Mais d'un autre côté, *thorax* & *lorica* sont interprétés dans le Dictionnaire Latino-Théodisque par le mot de *brunia* : ce qui lui a fait croire qu'il signifioit *une cuirasse*. Voyez-le, au liv. 2. *de Vitiis Sermonis*, chap. 3. & 9. & dans l'Appendix, page 805. Quoiqu'il en soit, *brunia* se trouve en plusieurs lieux des Capitulaires de Charlemagne. Voyez Pithou & Lindembrog dans leurs Glossaires ; le Pere Sirmond, dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 76. le Président Fauchet dans son Traité de la Milice, chapitre 1. où il prend *brunie* pour une arme défensive ; & M. du Cange dans son Glossaire Latin. *M.*

Brunie, est un mot Teutonique Franc, qui signifie une arme défensive qui couvre la poitrine, une cuirasse. Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Brun*, va nous apprendre l'origine de ce terme. Voici ses paroles. Brun, *pectus. Vox Celtica, quæ Cambris Celtica lingua custodibus effertur* bron, *Suecis & Islandis* bringa *diminutivè. Verelius in Ind.* bringa *pectus thorax. Cùm pectus instar monticuli supra costas assurgat, dubium non est, quin appellatio ejus tropica sit, & à colle petita, qui Celticâ Linguâ vocatur* brynn. *Auctor etymi elegantissimi est Boxhorn. in Lex. Ant. Brit.* brynn *collis*, bron *pectus mamma, uber, mamilla. . . . sed unde sit* brynn *pro colle, non indicat. Manifestò autem est à Græco* πρὼν πρωνὸς, *eminentia. Hic est primus vocis significatus, qui postea à colle ad pectus, & à pectore ad tegumenta pectoris translatus est.* Wachter continue ainsi. Brun, *munimentum pectoris, thorax lorica. Anglosax* bryn, *Francis* brun, *& diminutivè* brunia, *Suecis* bringa, *Islandis* bryn *&* brynia, *Sorab.* brun, *Lat. Barb.* brunia, brynia. *Somner. in Dict.* As. byrn *thorax*, gehringed byrn *lorica. Gloss. Pez. Thorace* prunni. *Otfridus Lib.* v. *cap.* 1. 29. *De signaculo crucis :*

Ist uns thaz girusti
Brunia ala festi.

Quæ verba ita sunt reddenda : Nobis est hoc instrumentum Thorax valdè firmus. *Additur ibidem :* Iost helm ubar thaz, *& galea præterea. Quia crux non solùm in pectore, sed etiam in fronte signari solet. Verel. in Ind.* brynia *lorica annulis ferreis concatenata*, bryniolaus *non loricatus, sine lorica*, brynjumeistarar *fabri loricarum*, brynia *lorica armare. Propriè est* pectorale. *Quemadmodum enim Latinè* thorax *primò eam corporis partem quam pectus vocamus, postea verò armaturam quæ pectus cingitur, significat ; ita nostris à* brün *pectus fit* brün *pectorale, è ferro vel corio preparatum. Errorem nostratium, qui* bruniam *galeam cristatam interpretantur, meritò notavit Loccenius in Antiq. Sueo-Goth. Lib.* III. *cap.* 2. *

BRUNO, ou BRUNON. Nom propre d'homme, qui signifie *clarus*, du verbe Teutonique *bruna*, *coruscare*. Voyez ci-devant au mot *Brunehaud*. En parlant de S. *Bruno*, Fondateur de l'Ordre des Chartreux, on dit toujours *Bruno*, & non pas *Brunon* ; quoiqu'en parlant de certains autres personnages, on dise également des deux manieres. *

BRUNSWICK. Ville d'Allemagne. En Latin *Brunsviga*, *Brunsvicum*, *Brunopolis*, *Brunonis vicus*. Les Allemans écrivent *Braunschweig*. Henri Meibomius dit que ce nom tire son origine du mot Latin *vicus*, & de celui de *Bruno*. Il fonde son opinion sur ce que la plûpart des noms Saxons ont, dit-il, une origine Latine, & que la plûpart des Historiens étrangers, & même ceux du pays, nomment cette Ville du nom de *Brunonis vicus*. D'autres dérivent ce mot de l'Alleman *wik*, qui signifie un golfe formé par un lac, un fleuve, ou par la mer ; ainsi qu'on le voit dans ces paroles d'Albert Crantz, *in Metropol.* liv. 11. ch. 3. *Civitas Brunswicensis, quasi Brunonis vicus, aut potius sinus, qui Linguâ Saxonum sonat* wick. A quoi ils ajoutent que de tous les lieux terminés en *wick*, à peine seroit-il possible d'en trouver un seul qui ne fût situé sur un golfe de la mer, d'un fleuve, ou d'un lac. Il est certain d'un autre côté, que *wik* signifie non-seulement un golfe, mais aussi un château, une tour, une forteresse, un poste militaire, un village, un bourg, une ville, & même un monastere ; apparemment parce que les monasteres que bâtirent les Saxons, étoient environnés de murailles & de tours, & ressembloient à des forteresses. Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *wik*, dérive toutes les différentes significations de ce mot du verbe Teutonique *wigen*, *bellare*, parce qu'un château,

teau, un fort, est le siége de la guerre, & qu'on peut s'y défendre ; que plusieurs bourgs, villes & villages en Germanie ont commencé par des forts, des châteaux ; qu'un golfe de la mer, d'un fleuve, ou d'un lac, est comme une forteresse naturelle, & propre à exercer la piraterie ; comme faisoient les Saxons maritimes, chez qui ce métier étoit honorable, & qui ne furent d'abord connus aux Romains, que parce qu'ils pilloient les côtes de la Gaule & de la Bretagne. Au reste, soit que *wick* dans le nom *Brunswick* signifie golfe, ou ville, ou forteresse, presque personne ne doute que cette ville n'ait été bâtie dans le neuviéme siécle, par Brunon, fils d'Adolphe, Duc de Saxe, & qu'elle ne tire son nom de celui de son Fondateur. Il y a en Angleterre plusieurs lieux dont les noms se terminent en *wick* ou *wich*, comme *Varwick*, *Sandwich*, & semblables ; lesquels doivent être expliqués dans un des sens que nous avons rapportés. *

BRUSC. Sorte d'arbrisseau, appellé *myrtus silvestris* des Botanistes. De *ruscus*. Columelle : *Hirsuta sepes : nunc horrida rusco.* ¶ *Ruscus*, *bruscus*, BRUSC. Les Grecs l'appellent ὀξυμυρσίνη, Voyez *oudins*. M.

BRUSQUE. Prompt, rude. De l'Italien *brusco*, qui signifie un homme aspre, rude, colere. La Crusca : BRUSCAMENTE : *Con modo brusco*, *rigidamente. Lat.* iracundè. Les Italiens disent *vino brusco*, pour dire du vin verd. Crescentius dans son Livre de l'Agriculture : *Ma il vin brusco, il quale acerbo è detto.* Ce qui a fait croire à M. Ferrari que *brusco* avoit été fait de *labrusca*, qui est l'ἀγριάμπελος des Grecs, c'est-à-dire, *vigne sauvage*. Et ce qui peut favoriser cette étymologie, c'est que *labruscum*, dit pour *labrusca*, se trouve dans le Culex de Virgile. Et si cette signification est la signification primordiale de ce mot de *brusco*, cette étymologie est la véritable. Mais si au contraire, on a dit originairement *brusco* pour âpre, ce mot aura été fait en cette maniere : *acrus*, *acruscus*, *ruscus*, *bruscus*, BRUSCO. *Acrus* se trouve. Les Gloses anciennes : *Acrum*, δριμὺ, δεινόν. M.

BRUT : non poli. De l'Italien *brutto*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *brutto*. M.

BRUTHIER. Nicot : BRUTIER, *oiseau de proye vivant aux champs de vermine ; lequel jamais on ne peut faire au poing, ne au leurre. De-là vient le proverbe François :* Jamais tu ne feras d'un bruthier un esprevier : *c'est-à-dire, d'un garsen de méchante nature, un homme de bien.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue. On dit autrement : *On ne fait point d'une buse un épervier :* Et comme BUSE a été fait de *buteus*, dit pour *buteo :* voyez *buse :* il y a apparence que BRUTHIER a été fait de butearius. *Butarius*, *brutarius*, par l'insertion de l'R, (comme en FRONTEVAUX de *Fons Ebraldi.)* BRUTIER. *M.*

La Farce de Pathelin :

En ung tel ord villain brutier
Onqs lard és pois n'escheut si bien.

Ce que Nicot remarque de cet oiseau, qu'il vit aux champs, me fait penser que son nom pourroit bien venir de *rusticus*. *Rusticus*, *rusticarius*, *rustarius*, brutier, en préposant le *b*, comme au mot *bruit*, fait de *rugitus*. Et de la rusticité de cet oiseau qui ne s'aprivoise jamais, viendroit dans Pathelin la comparaison du rustique & intraitable marchand Guillaume, avec le *brutier*. Peut-être aussi que *brutier* vient de *ruptarius*, routier, ou roturier : ce qui s'accorde pareillement avec le sens qu'a le mot brutier dans Pathelin. Voyez ci-dessous au mot *Roture*. Le Duchat.

BRUXELLES. Ville des pay-bas. Son nom Latin a été d'abord *Brossella*, *Brusola*, *Brussela*, *Brusselia*, puis *Bruxella*, & enfin *Bruxella*. Il y a diverses opinions sur l'origine de ce nom. Les uns veulent qu'il vienne d'un fort que les *Sennonois*, peuple venus d'Angleterre dans le dessein de s'emparer de quelque partie de la France, bâtirent dans le lieu où est aujourd'hui *Bruxelles* D'autres le dérivent du mot *Russi*, Russes, parce qu'ils ont trouvé auprès de Louvain une montagne des Russes. Ils ont prétendu qu'on avoit d'abord appellé cette ville *By-Rus-sel*, qui veut dire, auprès du siége ou de la demeure des Russes ; & qu'ensuite de *By-Russel* on avoit formé *Bruxelles*. D'autres ont avancé que les différentes sources d'eau que l'on trouve aux environs en quantité, ont occasionné ce nom, parce que le murmure des eaux se dit en Langue du pays *brussel* & *ruysel*. Enfin d'autres, dont l'opinion paroît la plus vrai-semblable, ont dit que cette ville a pris son nom du marais où elle a été fondée ; le mot *bruoh*, qu'on écrit aujourd'hui *bruch*, signifiant un marais. Ce mot est peut-être essentiellement le même que le vieux mot François *bray*, qui signifioit fange, boue, & auquel on aura ajouté l'aspiration finale. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est fait aucune mention de *Bruxelles* jusqu'au milieu du dixiéme siécle : & ce n'est que dès ce tems-là que l'on connoît que c'étoit un lieu habité, ou un palais dans lequel l'Empereur Othon II. demeura quelque tems, & où il donna deux lettres en faveur du Monastere de S. Bavon de Gand, dans la dixiéme année de son Empire, l'an 976. On voit dans l'une & dans l'autre de ces patentes ces mots, *Actum Bruhosella*. *

BSI.

BSI-D'HERI. Sorte de poire qui nous est venue de la basse-Bretagne, où *bsi* signifie une poire, & *Heri* est le nom de la forêt où elle se plaît le plus. Voyez *Besie-d'Heri*. Le Duchat.

BU.

BU. Terminaison de plusieurs villages de Normandie : *Bourguebu*, *Longbu*, *Ménilbu*, *Tournebu*. C'est un ancien mot Normand, qui signifie *village ;* & qui a été fait du Saxon, ou du Danois, *Bub*, qui signifie la même chose. *Bourguebu*, c'est *Burgbesi villa. Ménilbu*, c'est *Ménilville*, *Mansionis villa. Tournebu*, c'est *Torni villa*. Et de-là, *Bub sur Rouvre*. Cette remarque est de M. Huet, *M.*

Une infinité de villages en Angleterre, en Dannemarck & en Suede, sont terminés en *bi*, que les habitans prononcent *bu*. Dans l'isle de Seeland ou Zélande, près de la ville de Rhinsted (*Ringsteed)*, non loin de Copenhague, il y a un village nommé *Kerkebi*, qui est précisément le même nom que *Carquebu*, village du Cotentin, qui signifie village d'Eglise. *Tournebu* est le village de Thorn, Divinité Gothique ; *Bourguebu* le village de Bourgaise ; *Menilbu*, le village de la demeure du Seigneur. *Bu* a été changé en *beuf* dans plusieurs noms. De-là *Brebeuf*, qui signifie village du pont ; *Marbeuf*, village de Marie ; *Quillebeuf*, village de la fontaine : *quell* en Alleman veut dire une

source. *Bu* est un terme Celtique & très-ancien, qui signifie domicile, habitation, & ensuite village, ville, lieu où l'on habite en commun. En Islandois c'est *bu* & *bo*, en Alleman *bau*, en Gothique *baua*, en Anglo-Saxon *bye*, en Suédois *by*, en Gallois *peu*. Voyez Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Bau.* †

BUA.

BUANDIERE. Voyez *buée*. M.

BUB.

BUBE. Voyez *bubon*. M.

BUBON. M. de Saumaise, dans la Dissertation qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser touchant la Tragédie d'*Herodes Infanticida*, page 213. le dérive du Grec βουβών. Βουβὼν, *Græcè*, *locus est inter femora & pudendum. Eodem nomine signatur & tumor qui in illis partibus oriri solet. Unde & βουβωνιῶντες dicuntur qui eo morbo laborant. Hinc & Galli* bubon *vocant omnem tumorem; & præcipuè qui in peste correptis se ostendit; modò in illo quem dixi loco, modò in aliis partibus corporis. Sed sæpius inter femur & pudendum pestifer βουβὼν surgere consuevit. Unde & βουβῶνος λοιμὸν pro peste apud Græcos, & recentiores*. Luem inguinariam, *qui eorum scripta Latinè verterunt, vocare solent, ut Historiæ Tripartitæ Auctor & Anastasius. Non ea est lues venerea, ut quidam interpretati sunt, sed lues pestifera & contagiosa.* Inguen *autem Latini id nominarunt, qui Græcis est βουβών. Hinc à loci vicinitate pudenda ipsa vocârunt* inguina. *Nos Gallicè vocamus* les aînes, *qui Græcis βουβών.* Covarruvias dérive aussi le François *bube* du Grec βουβών. C'est au mot *bubas*, qui est la même chose que le François *bube*, & qui en a été fait. Mais M. Guyet veut que notre mot *bube* ait été fait de *papa*; d'où *papula*, & *papilla*. *Papa*, *popa*, (d'où l'Italien *poppa*) *pupa*, BUBE. *M.*

BUC.

BUCCELLAIRES. Nom d'une espéce de Soldats, que les Empereurs Grecs entretenoient dans les Provinces & dans les campagnes. *Buccellarii*, Βουκελλάριοι. Le nom de *Buccellaire* vient de *bucca*, bouche, & *buccella* bouchée, d'où on a fait *Buccellarius* à Rome, & Βουκελλάριος à Constantinople. Les *Buccellaires* furent ainsi appellés parce qu'ils étoient entretenus par l'Empereur. C'étoit l'Empereur qui faisoit leur dépense de bouche. Ils étoient dans les Provinces ce que sont à la Cour ceux qui ont bouche en Cour, qui sont commensaux. Il y avoit encore une autre sorte de *Buccellaires* sous les Empereurs Grecs. C'étoient des Grecs de Galatie, ἑλληνογαλάται, qui fournissoient du pain aux Soldats. Voyez Constantin Porphyrogen. Les *Glossæ Nomicæ* interpretent *Buccellaire*, envoyé, qui porte quelque chose; & encore, Soldat stationaire, ou qui demeure chez quelqu'un & qui est à son service. La même explication se trouve au livre 60. des Basiliques, où il est dit que ce mot vient de βοῦκα, c'est-à-dire, *bucca*, qui, dit-on, signifie pain, ἄρτος; & les *Buccellaires*, continue-t-on, étoient ainsi appellés parce qu'ils mangeoient le pain d'une personne à la charge de demeurer chez lui. Chez les Visigoths on appelloit *Buccellaire* en général, tout client, tout vassal, parce qu'ils vivoient aux frais de leur Seigneur. C'est en ce sens que le prennent les Loix des Visigoths dans Papias, liv. v. tit. 3. §. 1. & Anastase le Bibliotécaire, dans la Vie du Pape Zacharie. Voyez sur ce mot M. du Cange, & le Glossaire de Cedrenus. Au reste, les Empereurs d'Orient ne sont pas les seuls qui ont eu des Buccellaires; & d'autres que les Empereurs en avoient. En effet on trouve au milieu du v^e siécle un Buccellaire du fameux Aëtius dans Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* liv. II. ch. 8. à moins qu'on ne veuille dire que c'est une prolepse ou anticipation de cet Historien, ce qui ne paroît pas. D'ailleurs l'origine & la forme Latine de ce nom persuadent aisément qu'il a passé de Rome à Constantinople, plutôt que d'être venu de Grece en Italie. *

BUCCINATEUR. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi un des muscles communs des lévres, parce que c'est lui qui s'enfle & fait la joue grosse en soufflant ou en sonnant de la trompette, appellée en Latin *buccina*. On le nomme aussi par la même raison *Trompetteur.* *

BUCENTAURE. C'est le nom d'un grand vaisseau dont se servent les Vénitiens pour faire la cérémonie d'épouser la mer; ce qui se fait le jour de l'Ascension en grande pompe. Pierre Justiniani, dans son *Hist. de Venise*, liv. XIV. donne une description très détaillée du *Bucentaure*, & il ajoute que l'on en rapporte l'origine à l'an 1311. de J. C. Ce mot vient du Grec βουκένταυρος, composé de βου, particule augmentative, dont on se sert pour marquer une grandeur extraordinaire, & de κένταυρος, *Centaurus*, *Centaure*. Un des vaisseaux d'Enée dans Virgile, portoit le nom de *Centaurus*. On a donné & on donne encore aujourd'hui aux vaisseaux les noms de differens animaux. Justiniani ajoute encore deux étymologies à celle-ci. Les uns tirent le nom *Bucentaure* de *bis* & de *Centaurus*. Les autres veulent qu'on ait dit *Bucentaurus* au lieu de *Ducentaurus*, mot forgé pour signifier un vaisseau qui peut tenir deux cens hommes. Ces deux dernieres étymologies sont visiblement ridicules, & la premiere qu'on a rapportée paroît être la véritable *

BUCEPHALE. Ce mot signifie tête de bœuf, du Grec βοῦς *bœuf*, & κεφαλὴ *tête*. C'étoit la coutume autrefois d'imprimer quelques marques aux chevaux. Une de ces marques étoit une tête de bœuf; & on donnoit le nom de *Bucephales* βουκέφαλοι à ceux qui étoient marqués de la sorte. Cette tête de bœuf se mettoit sur la croupe du cheval, ou sur son harnois. C'est le Scholiaste d'Aristophane, dans les nuées, act. 1. Sc. 1. & Hesychius au mot βουκέφαλος, qui nous apprennent ceci. Voyez aussi Saumaise sur Solin, page 893. & suiv. *Bucephale* fut en particulier le nom du cheval d'Alexandre, ainsi nommé, si l'on en croit le Scholiaste d'Aristophane, parce qu'il étoit marqué de la tête d'un bœuf. D'autres disent, parce qu'il avoit le front large, ou un regard farouche. Mais le Scholiaste d'Aristophane, à l'endroit que j'ai cité, dit qu'on n'appelloit point ainsi les chevaux à cause de leur forme, ou figure, mais seulement à cause de la marque qu'on leur imprimoit. *

BUCHE. Voyez *bois* ci-dessus. *M.*

BUCHER. De *bûche*. M.

BUCHETTE. Belon, dans sa Dédicace au Roi Henri II. du livre VII. de son Histoire des Oiseaux, le dérive de *bucetum*. Voici ses termes: *Et pour faire voir que ne nous sommes trompez en pro-*

noncent ce mot buschettes, *voulons montrer que c'est pure & naïve diction Françoise, pour exprimer ce mot* virgultum, *qui est nom moult antique, venant de la Langue Latine; issue du mot* bucetum, *de l'autorité de Marc Varro en Aulugelle, parlant au commencement du premier chapitre de l'onziesme livre des Nuits d'Athénes, en cette maniere:* Timæus, & M. Varro in Antiquitatibus rerum humanarum, Italiam de Græco vocabulo appellatam scripserunt; cùm boves Græcâ Linguâ ἰταλοὶ id est, *vituli*, vocitati sint, quorum in Italia magna copia fuerit; bucetaque in ea terra gigni, pascique solita sint compluria. *Tellement que le mot de* buschettes *a prins son origine de* bucetum, *pource que les bœus les paissent volontiers. Ce sont les rejetons des arbrisseaux sauvages, sur lesquels telles manieres de petits oiseaux que nommerons cy-après, se séent communément.* Belon se trompe. BUSCHETTE est un diminutif de BUSCHE, qui vient de *boscum.* Voyez *bois.* M.

BUD.

BUDE. Ville Capitale de Hongrie. Quelques-uns croyent que ce nom vient d'un frere d'Attila: ce sentiment trouve ses partisans & ses censeurs. Selon Wachter, *Bude* signifie maison, habitation, & tout ce qui ressemble à une habitation. Ecoutons-le parler sur ce mot: BUDE, *domus, mansio, habitatio, & quidquid habitationi simile, ut diversorium, taberna, &c. Vox antiquissima, quæ Hebrais effertur* beth, *Cambris* bod, *Sorab.* buda, *Polon.* bauda, *Lat. Barb.* boda *apud Cangium. Boxhorn. in Lex. Ant. Brit.* bod *mansio, habitatio,* bwth *tugurium. Frenzel in Orig. Sorab. pag.* 427. buda, bauda, *in genere mansio, sedes, locus, hospitium, in specie taberna, tugurium mercatorum, & taberna meritoria, popina, diversorium, stabulum. Vox Celtica & Slavonica videtur è Germanico semine orta, vel à* beiten *manere, vel à* byan, buan, *ædificare.* BUDAM *Hungariæ, & alia locorum, quibus à tabernis initium fuit, nomina, inde deducit Frenzelius. A* bude *porro existit diminutiv.* budel *mansiuncula, domuncula, quod hodie effertur* büttel *in nominibus locorum* WOLFENBUTTEL, *&* EISENBUTTEL, *quæ certè nihil aliud significant quam* Guelfonis *&* isonis mansionem, *ut rectè docet Eccardus in Hist. stud. Etymol. pag.* 318. Les Allemans appellent *Offen* la ville de Bude. Ce nom d'*Offen* veut dire *four* en Alleman, & vient de certains fours à chaux qui étoient en cet endroit. *

BUE.

BUÉE. On appelle ainsi la lessive dans les Provinces d'Anjou, du Maine, de Touraine, de Bretagne & de Normandie. De *bucata*, formé de *buca*, qui signifie *un trou.* Et on l'appelle de la sorte parce que la lessive se coule par le trou d'une cuve, ou, comme nous disons en Anjou, d'une panne. Les Allemans disent aussi *bauche* pour dire *lessive*: & les Italiens *bucato*; & les Espagnols *bugada.* Le Tassoni, dans ses *Diversi Pensieri*, liv. 4. ch. 16. *Nè qui mi sia opposto che in significato generale io mi serva della voce* bucato: *laquale sprime, propriamente parlando, una cotal bollitura di cenci, che le Donne di villa sogliono fare in un trunco di salcio, o d'altro albero smidollato, e sbucato dal tempo; chiamandolo* bucato, *dal buco di quel tronco, percioche, sendo ella voce Fiorentina, generalmente abusata, anch' io m' ò fatto lecito secondare il comune uso.* Voyez Covarruvias, au mot *bugada*; & mes Origines Italiennes, au mot *bucato*, & ci-dessus au mot *bouer. Buca* peut avoir été dit pour *bucca*, à cause que la bouche est un trou. M. Huet vouloit que *buée* eût été formé du Latin *buo* fait du Grec βύω, le simple d'*imbuo.* Villon s'est servi du verbe *buer: la pluye nous a buez & lavez.* C'est dans la Balade de lui & de ses Compagnons pendus. ¶ Le peuple de Paris, dit indifféremment *bue* & *buée.* M.

Rabelais, liv. 5. ch. 31. *Entendimes un bruit strident & divers, comme si fussent femmes lavant la buée.* Le Duchat.

L'étymologie que M. Ménage donne du mot *buée*, en le dérivant de *buca*, me paroît insoutenable, & je crois avec M. Huet, qu'il vient du verbe Latin *buo.* C'est aussi le sentiment de Wachter, qui dans son *Gloss. German.* au mot *Beuchen*, s'explique de la maniére suivante: BEUCHEN büchen, *macerare lixivio. Angl.* to buch *Sax. inf.* byken byen, *Gall.* buer. *Omnia à Latino* buo. *Quid enim est macerare nisi humore imbuere? Hanc etymologiam debemus ingenio* Huetiano *apud Menagium. Reliquæ à* buca *vel* foco *desumptæ, etiamsi claros habeant auctores, ne hilum quidem valent. Hinc porro lixivium quo lintea macerantur, in Misnia, vocatur* beuche, *in Marchia Brand.* byke, bye, *Parisiis* buée, *in Italia* bucato. *Angli utuntur compositis,* buck-lie *lixivium,* buck-washer. *Lotrix à lixivio,* bucking-stock *lixivarium,* bucking-tub *lixivatorium.* *

BUF.

BUFFE. Vieux mot, qui signifie *alapa*, un *soufflet.* Alain Chartier, dans son Histoire du Roi Charles VII. *En celui an, environ huit heures de nuit, batit Messire Jan de Graville Messire Geoffroy le Maingre, dit* BoucIquault, *la veille du jour de l'An, en la rue S. Merry à Paris: pour ce que ledit Bouciquault avoit donné une buffe audit Graville, par jalousie d'une Damoiselle*, &c. Villon dans ses Repues:

> *Luy baillant une buffe grande,*
> *En luy disant mainte reproche*, &c.
> *Celuy qui bailla le soufflet.*

Marot Pseaume 3.

> *Vien donc, déclare toy,*
> *Qui de buffes renverses*
> *Mes ennemis mordans,*
> *Et qui leur romps les dents*
> *En leurs gueules perverses.*

Les Anglois disent *a buffet*, & les Italiens *buffetto.* Et nous usions autrefois du mot *buffet* en la même signification. Le Roman de Renard, manuscrit, cité par M. de la Thaumassiere:

> *Del poin li donne tel buffet,*
> *Del cul li fit saillir le pet.* M.

Je crois que *buffe* est une onomatopée, formée du son que rend une joue qu'on frappe, sur-tout lorsqu'elle est enflée, comme le sont ordinairement les joues d'un homme à qui une parole dite en colére a attiré une *buffe* ou un soufflet. L'Histoire du Chevalier Bayard, Grenoble 1651. pag. 65. *Mais le bon Chevalier luy bailla si grand coup sur le hault de sa grande buffe qu'il l'en desarma, le percea au jour, & fit voller sa lance en cinq ou six*

piéces. Ledit Seigneur de Rouastre repreint sa grande buffe, & courut la seconde lance. Cette *grande buffe* devoit être une piéce de l'habillement de l'homme d'armes, lequel devoit donc avoir une autre *moindre buffe.* Je ne sais ce que c'étoit ni de l'une ni de l'autre. Brantome, dans ses Hommes Ill. Fr. tom. 1. pag. 289. où il raconte jusqu'à quel point le Roi François I. s'étoit exposé à la bataille de Marignan : *Et sa grande buffe luy fut percée d'un coup de picque.* Le Duchat.

BUFFET. Lat. *abacus.* Voyez Nicot. M. du Cange le dérive de *bufetagium.* BUFETAGIUM, Bufetaria : *vectigal quod præstatur pro vini bibitione in tabernis : dictum, quasi* Buvetage, Buveterie : *Unde nostri* bufet *vocant abacum in quo pocula vinaria, & alia ad mensam, reponuntur.* Les Italiens disent de même *buffetto*, & les Espagnols *bufete.* Je crois que le François & l'Espagnol viennent de l'Italien *buffetto*, fait de *buffare*, c'est-à-dire, *enfler*, les premiers buffets étant d'une figure courte & grosse, & pour user de ce mot, d'une figure enflée. Voyez *bouffon*, & *buffe.* BUFFET, en Languedoc, signifie *un soufflet à souffler :* & *buffa*, signifie *souffler.* M.

BUFFETER. Rabelais, liv. 3. ch. 49. *Si vos chartiers & nautonniers amenans pour la provision de vos maisons certain nombre de tonneaux, pippes & buffars de vin de Grave, d'Orleans, de Beaulne, de Mirevaux, les avoient buffetez & beus à demi, le reste emplissans d'eau, comme font les Limosins à bels esclats, charroyans les vins d'Argenton & Sangautier, comment en osteriez-vous l'eau entiérement ?* Et au ch. 28. du même livre, il joint ensemble *souffleté, buffeté, déchiqueté.* On voit par ces passages, que *buffeter* le vin se prenoit autrefois pour *falsifier* le vin, & que *souffleté* & *buffeté* sont synonimes. Ainsi je ne doute pas que cette façon de parler ne vienne de *buffe*, dans la signification de *soufflet.* On a dit de même, *donner un soufflet au Roy*, pour altérer ou falsifier la monnoie, soit en la rognant, soit en y mêlant de faux aloy. Et de-là vient que Rabelais, aux deux épithétes de *souffleté*, & *buffeté*, a joint celle de *déchiqueté*, pour une troisiéme, & cela par une suite d'allusion à la monnoie, qui tantôt se trouve altérée, & tantôt rognée. De sorte que dans le passage du liv. 3. ch. 49. vin *buffeté*, c'est du vin mêlé d'eau. Villon, fol. 35. r°. de ses œuvres revues par Marot :

Au Capitaine Jehan Riou,
Tant pour luy que pour ses archiers,
Je donne six hures de lou,
Prins à gros mastins de bouchiers.
Ce n'est pas viande à porchiers,
Qui les cuit en vin de buffet.
Pour manger de ces morceaux chiers,
On feroit bien ung mauvais faict.

Vin de *buffet*, c'est aussi du vin mêlé d'eau. *Le Duchat.*

BUFLE. Bœuf sauvage. Lat. *urus.* De *bufalus*, qu'on a dit pour *bubalus*, comme l'a remarqué M. de Valois, liv. 8. de son Histoire, parlant de la mort de Théodebert, arrivée par la chute d'un arbre qu'un bufle fit tomber sur sa tête : *Nec est quod quis miretur bubalorum, vel boum ferorum in Gallia fieri mentionem. Nam Fortunatus Presbyter, in libri* VII. *carmine 4. ad Gogonem, in Arduenna silva, saltuque Vosago, quæ ambæ silvæ Regis Theodeberti & Mettis ejus Regiæ proximæ erant, non modò elices, hoc est alces, uros, ursos, onagros, sed etiam bubalos, quos* bufalos *vocat, nasci affirmat.* César, liv. 6. de la Guerre des Gaules, décrit amplement cet animal. Et Grégoire de Tours, au liv. 10. de son Histoire, en fait mention, en ces termes : *Dum ipse Gunchrannes Rex per Vosacum silvam venationem exerceret, vestigia occisi bubali deprehendit.* Βύβαλος se trouve dans les Gloses Anciennes. *M.*

BUG.

BUGLOSE. Simple. De *buglossos ;* à cause de sa ressemblance à une langue de bœuf, Pline, xxv. 8. *Jungitur plantagini buglossos, boum linguæ similis*, Dioscoride, IV. 128. βούγλωσσον . . . . ἔμφερον βοὸς γλώσσῃ. M.

BUI.

BUIE : sorte de vaisseau. Voyez *burette.* M.

La Légende dorée, imprimée à Lyon en 1476. dans la Légende de S. Jacques le Majeur : *Jacques demanda au décolleur une buye d'eau :* lequel mot est pris du Latin *lagena* de l'original. *Le Duchat.*

BUIES. Vieux mot, qui signifie *des entraves, des ceps ;* Lat. *compedes.* Hélinand, dans son Poëme de la Mort, Stance 34. *Cil fut en buies & en fers.* Vous trouverez la description de ces buies dans la dix-neuviéme Dissertation du S. Louis de M. du Cange. Joinville les nomme *bernicles.* M.

BUIMES. Ce sont les chaînes de fer dont on entrave les pieds des prisonniers. Le Roman de Guion de Tournaut :

Lors fist saisir le Roy & derriere & devant ;
Buimes de grans anneaux lui vont as pieds mestant.

C'est ce que les Latins des derniers siécles ont appellé *Boia.* Orderic Vital, liv. 6. de l'Histoire Ecclésiastique : *Ad hæc verba vir venerabilis Benedictus manum suam ad boias misit, ex utraque parte fregit*, &c. Dans les Gestes de Guillaume Duc de Normandie & Roi d'Angleterre : *Denique comprehensum boiis arctavit.* Le mot *boiæ* se trouve pourtant dans Plaute *in Asinaria : Carceres, numellas, pedicas, boias, tortoresque acerrimos.* Nos anciens les ont encore appellées *Boies.* Vous en trouverez plusieurs exemples dans M. du Cange & Matth. Martinius, au mot *Boiæ.* Caseneuve.

BUIRE. Sorte de vaisseau. L'ancien Dictionnaire Latin-François, publié par le Pére Labbe : LAGENA : *buire.* Voyez *burette.* M.

BUIS. Voyez *bouis.* Encore une fois, l'usage est pour *bouis.* M.

BUISINE, ou BUSINE. Vieux mot, qui signifie *un cornet.* Une ancienne Version des Pseaumes, ps. 8. *Businez en busine de néoménie.* Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : BUCCINA, *buisine.* TIBICEN, *busineur.* De *buccina.* M.

BUISSON. Originairement c'étoit une clôture & une bordure, en matiere de Jardins. Et parce qu'elles se font ordinairement de buis, on les appelle *buissons.* Maintenant nous le prenons pour *une haye*, & même pour *les ronces*, & pour *les épines.* Caseneuve.

BUISSON. *Hallier : touffe d'arbrisseaux épineux.* Lat. *dumus.* Anciennement la mode étoit de planter dans les Jardins des hayes de bouis. Dans

ma jeunesse cette mode étoit encore en usage. Et c'est de-là qu'est venu notre mot de *buisson*. *Buxus buxi*, *buxius*, BUIS. *Buxius*, *buxio buxionis*, *buxione*, BUISSON. Il paroît au reste par ce mot de *buisson*, que le mot de *buis* étoit le véritable mot. Plusieurs personnes parlent encore aujourd'hui de la sorte : & entr'autres, M. de la Quintinye : mais on dit à Paris *bouis* : c'est donc comment il faut dire. *M.*

B U L.

BULE. Mot Messin, qui signifie un grand feu qui n'est pas de durée, un feu de réjouissance, un feu de paille & de fagots. Du vieux Saxon *bel*, *bel-fyr*, *rogus*, *pyra*; d'où l'Anglois *pile*, *funeral pile*, un feu funéral. *Le Duchat.*

BULLE : petite bouteille ronde qui se forme sur l'eau quand il pleut. Gr. πομφόλυξ. Ronsard se sert de ce mot en cette signification :

Ces petits animaux qu'on appelle les hommes,
Qu'ainsi que bulles d'eau tu créves & consommes.

C'est dans sa Remontrance au peuple de France. De *bulla*. Varron, au commencement de ses livres *de Re Rustica : Si homo bulla, quantò magis senex*. Le P. Labbe, dans la seconde partie de ses Etymologies Françoises, le dérive de *bullire*. M.

BULLES. De *bulla* : à cause des seaux qui y pendent, que les Auteurs de la Basse-Latinité ont ainsi appellés. M. de Saumaise, dans son *Specimen Confutationis Animadversionum Heraldi*, pag. 325. *Vocavit infima Latinitas dependentia sigilla* bullarum *nomine ; quia & bullæ formam haberent, & eodem modo dependerent ex chartis, ut illa ex pectore Prætextatorum. Nam veteribus Romanis* bulla *dicebatur* aurea ; *quod insigne erat puerorum ; quæ dependebat à pectore, ut notat Festus.* Kirchmannus, dans son Traité *de Annulis*, ch. 8. pag. 45. *Sigilla autem illa quæ literis Principum appendebantur, à sequioris ævi Scriptoribus tam Græcis quàm Latinis* Bullæ *appellantur. Unde & ipsas Principales literas, Pontificumque decreta, interdum* Bullas *dici legimus : non quòd in iis consuleretur aut decerneretur aliquid ab Imperatore vel Pontifice, voce à Græco* βουλὴ *deducta, ut argutè quidem ingeniosissimus Christophorus Colerus existimat, cap. 4. Parergῶν ; sed quòd* Bulla, *id est majus sigillum, vel ceræ impressum, vel capsulæ cuidam ex auro aut argento, aut plumbo inclusum, literis illis appenderetur, non aliter sanè, quam olim bullæ pueris prætextatis. Hinc* Bullare *nihil aliud est, quam* sigillare, *apud Petrum Blesensem & alios. Arnoldus Histor. Slavor. lib. 7. cap.* 14. Et Rex, vade, ait, & post modicum revertere, & invenies literas bullatas. *Petrus de vineis Epist. 21. lib.* 1. Existens ipse bullator & scriptor & forsitan numerator. *Nec aliunde dicti* Doctores Bullati, *quàm quòd ejusmodi literis suæ Doctoræ sigillatis, absque legitimo examine & promotione, nitantur.* ¶ De *bulla* on a formé le verbe *bullare*, pour *obsignare*. Ratbodus, Archevêque de Trêves : *Hanc Epistolam Græcis literis hinc inde munire decrevimus, & anulo Ecclesiæ nostræ bullare censuimus.* Voyez le P. Sirmond, dans ses Notes sur Geoffroy, Abbé de Vendôme, pag. 42. *M.*

BULLETIN. Passeport. Les Italiens disent *bullettino*, & les Espagnols *boletin*, pour signifier la même chose. Tous ces mots ont été formés de *bulla*. *Bulla*, *bulletta*, *bullettinum*. M.

B U Q.

BUQUER *à la porte*, pour dire, *frapper à la porte*. Peut-être de *vocare* ; parce qu'anciennement ceux qui frappoient à la porte appelloient ceux qui étoient dans le logis. Les Italiens disent encore, *O di casa*. Ou de l'Alleman *bochen*, qui signifie *frapper à la porte*. M.

A Metz, on dit *bâcher* dans la même signification ; & le même mot signifie encore, frapper sur quelque chose avec un bâton ou avec un maillet : de sorte que *bâcher* pourroit bien venir de *baciare*, fait de *bacillare*. Ou bien il viendra de l'Alleman *bochen*, frapper à la porte. *Le Duchat.*

Cette derniere étymologie est la véritable. *Bochen* ou *pochen*, en Alleman, signifie battre, frapper. *Pochwerk*, est une machine avec laquelle on bat les métaux. *Den flachs bochen*, c'est battre le lin. Luther se sert de ce mot dans sa version de la Bible, Epît. à Tite, 1. 7. où il traduit ces paroles μὴ πλήκτην, *non percussorem*, par *nicht pochen*. Les Allemans disent *beuken* dans la même signification. De-là *stokvisch beuken*, c'est-à-dire, *tundere asellum*, & *beukhamer* un marteau. Ces verbes ont du rapport avec le vieux verbe *batten* ; d'où le François *battre* ; les deux T ayant été changés en CH dans l'Alleman, & en K dans le Flaman. Et quoique *bochen* ou *pochen*, paroisse assez nouveau, il est néanmoins très ancien, & a de très-anciens dérivés ; comme *baculus* instrument pour frapper, *bock* animal qui frappe de la corne, & plusieurs autres, qui ont été faits par épenthese. Voyez Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Bochen.* *

B U R.

BUR. Moine *bur*, c'est-à-dire, frere Lay. C'est un mot Latin-barbare, fait de l'Alleman *baur*, qui veut dire un habitant du plat-pays, & principalement un laboureur. *Le Duchat.*

BURE. De *burra* ; qui a été dit d'une espéce d'étoffe rude ; comme il paroît par ce vers d'une épigramme ancienne attribuée à Eucerias :

Nobilis horribili jungatur purpura burræ.

Voyez Pierre Pithou, au ch. 16. du liv. 1. de ses Adversaires. De *burra* on a dit *burrus*, par métaplasme ; d'où le diminutif *burrellum*, dont nous avons fait *bureau*. Et nous avons ensuite appellé de ce nom cette grande table autour de laquelle les Juges travaillent, & sur laquelle ils mettent les piéces, parce qu'anciennement cette table étoit couverte d'un tapis de bure. De *burrus* on a dit aussi *buretum*, qui se trouve en la signification de *bure*, ou de *drap gris*, dans cet endroit d'une Chronique d'Anjou : *Goffridus Consul, indutus panno quem Franci* grisetum *vocant, nos Andegavi*, buretum. De *burrus*, on a fait aussi le composé *reburrus*. Isidore : *Reburrus, hispidus*. Et de-là notre mot *rebours*. ¶ *Burrus* signifie proprement *rufus* : & il vient de πυῤῥός. Voyez *bourrique*, *beurrichon*, & *burette*. M.

BUREAU. Pour *étoffe de bure*. Voyez *bure*. M.

BUREAU. Comme quand on dit, *le procès est sur le bureau ; le vent du bureau ; mettre les piéces sur le bureau.* Parce qu'anciennement la table autour de laquelle on travailloit au Parlement & à la

Chambre des Comptes, étoit couverte de bureau. On dit par la même raison, *Bureau des Trésoriers de France*. Voyez *bure*. M.

BURETTE. Diminutif de *buye*. *Buyrette*, burette. *Huet*.

BURETTES. Ces petits pots d'argent ou de verre, où l'on met le vin & l'eau pour servir à la Messe; & qui, de peur qu'on ne verse dans le Calice trop de vin ou d'eau à la fois, ont le goulet courbé; sont ainsi appellés d'un vase fait de même façon, que les Romains appelloient *imburum*. Varron, liv. 4. de la Langue Latine: Imburum, *factum ab* urbo, *quòd ita flexum, ut redeat sursum versum*. Aussi *bura* ou *burus*, est ce bois courbe, que le laboureur tient d'une main pour régir sa charrue. Virgile, liv. 1. des Georgiques:

Continuò in sylvis magna vi flexa domatur
In burim, & curvi formam accipit ulmus aratri.
Caseneuve.

BURETTES. Sorte de petits vaisseaux où l'on met l'eau & le vin dont on se sert pour le sacrifice de la Messe. Lat. *ampullæ*. M. du Cange le dérive de *buverette*. M. de Caseneuve, prétend qu'il a été fait de *burus*, vieux mot Latin qui signifie *courbé*. *Bura*, *bura*, *buretta*, BURETTE. *M.*

En Normandie, on appelle une canne une *bourre*, & une petite canne une *bourette*, dit ci-dessus M. Ménage au mot *Bourre*. On a appellé *burettes*, ces petits vaisseaux qu'on appelloit ci-devant *cannettes*, de leur ressemblance avec de petites cannes. *Le Duchat*.

BURGOT. Frere Lay. C'est la même chose que *Moine bur*. Voyez le mot *Bur*. Je crois que ce mot vient de *burrus*, fait de l'Alleman *baur*. *Burrus*, *burricus*, *burricotus*, *burcotus*, *burgot*. Les Saintongeois appellent aussi *burgot*, cette espéce de grosses mouches, qui des troncs d'arbres où elles se tiennent, s'élancent sur les bêtes de somme & sur le gros bétail. *Le Duchat*.

BURIDAN. Nom propre d'homme. *Buridan* étoit un Docteur & Recteur de l'Université de Paris dans le quatorziéme siécle, & il passa pour un des plus habiles Philosophes de son tems. C'est de lui qu'est venu le proverbe que l'on dit d'un homme irrésolu qui ne sait à quoi se déterminer, qu'il ressemble à l'âne de *Buridan*. Ce proverbe est fondé sur ce que disoient certains Philosophes, & que disoit apparemment *Buridan*, qu'un agent qui n'est pas libre entre deux objets qui ont une égale force pour le déterminer, ne se déterminera jamais à l'un plutôt qu'à l'autre. Par exemple, un âne au milieu de deux picotins d'avoine tout semblables, également distans, agissant sur lui avec une égale force, ne se déterminera jamais à l'un plutôt qu'à l'autre, & mourra de faim entre les deux. Il paroît par les *Annales de Bourgogne* de Paradin, liv. 11. pag. 172. qu'en Bourgogne, on dit, l'âne *Burdin*, au lieu de l'âne de *Buridan*, & il rapporte une autre origine de ce proverbe. Calixte II, dit-il, prit prisonnier un Espagnol, nommé *Burdin*, qui avoit été fait Anti-Pape, contre Gelase II. par l'Empereur Henri. C'est celui qui prit le nom de Gregoire VIII. au commencement du douziéme siécle. Il n'étoit pas Espagnol de naissance, mais Limousin, mené en Espagne par Bernard, Archevêque de Tolède, & élevé ensuite à l'Evêché de Brague. Ayant été pris à Sutri par le Cardinal de Crême, on le revêtit d'une peau de chèvre sanglante, les cornes élevées sur son front; on le fit monter sur un âne, le visage tourné du côté de la queue de la bête, qu'il tenoit de la main en forme de bride; & en cet état on le promena dans Rome. Quelques-uns disent, ajoute Paradin, que le proverbe de l'âne Burdin, fréquent en Bourgogne, prit de-là son origine. *

BURIN. Les Italiens disent *bulino*, & les Espagnols, *buril*. Je tiens tous ces trois mots formés de *pultare*, qui signifie *pousser*. *Pultare*, *buttare*, *buttarinum*, *burinum*, BURIN. *Burinum*, *bulinum*, BULINO. *Burinum*, *burinulum*, *burillum*, BURIL. Voyez ci-dessus *boutoir*, & *bouton*; & mes Origines Italiennes au mot *bulino*. M.

Les Allemans disent *boren*, pour ce que nous appellons *forer* ou percer avec un *forêt*; & je ne doute point que leur *boren* ne vienne, aussi bien que notre *forer*, du Latin *forare*. Je ne sais si *burin* n'en viendroit pas aussi. *Le Duchat*.

BURLESQUE. *Stile burlesque*, autrement *stile bernesque*. De l'Italien *burlesco*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *burla*. Au lieu de *Stile burlesco*, les Italiens ont aussi dit *stile berniesco*, & *bernesco*: de François Bernia, qui le premier s'est servi de ce stile. Le Molza, dans son *Capitolo delle Fiche*:

Di lodare il Mellone avea pensato,
Quando Febo sorrise; e non fia vero
Ch' el Fico, disse, resti abbandonato.
Però se di seguir brami il sentiero,
Ch' el Bernia corse col cantar suopria,
Drizzar quivi lo'ngegno or fia mestiero.

Annibal Caro, sous le nom de *Ser Agresto*, sur cet endroit du Molza: *Fù il Bernia un certo nomo di Messer Domenedio; il quale, con tutto che volesse esser Poëta, rabboffato dalle Muse, che non s'adattasse a scrivere, secondo che il dettavano, s'abbotinò da loro, & disse tanto male d'esse e de' Poëti e della Poësia, che ebbe bando di Parnasso. Ma tosto che s'avide, che senza questa pratica era tenuto più tosto per Giornea, che per Bernia, si deliberò di rappatumarsi con esse loro. Et appostando un giorno che stavano nel medesimo giardino, fece tante moine intorno alle Berthe, che son fantesche delle Muse, che si fece metter dentro per la Siepe, & come quello che era il più dolce zugo del mondo, trovandosi dentro, fece tante buffonerie che le Muse ve lo lasciarono stare. Dipoi s'ingegnò tanto, che rubò la chiave del Cancello alla Madre Poësia lor portinara, & misevi dentro una schiera d'altri Poëti baioni, che ruzzando per l'orto lo sgominarono tutto: e secondo che andarono loro a gusto, così colsero & celebrarono, chi le Pesche, chi le Fave, chi i Citriuoli, chi i Carcioffi, & chi d'altre sorti frutte. Fecero poi soi altre cose da ridere. Tolsero le calze al Vignaruolo: fecero il Forno, la Ricotta, le Salsiccie: piansero la morte della Civetta, e si belle tresche trovarono, che le Muse, per ricompensarl di tante piacevolezze, dettero loro la copia di tutto il registro delle Chiacchiare. E perche di tutte queste cose fù cagione il buon Bernia, il Poëta meritevolmente lo nomina per lo primo che corresse l'aringo della burlesca Poësia.* Pamfilio Persico, liv. 2. ch. 7. de son livre intitulé *Il Segretario*: *I nostri anno seguito questa maniera di scriver in Terza Rima, chiamandola, chi Satire, come l'Ariosto: chi* Capitoli, *come il Bernia, l'Anguillara, e'l Copeta, & altri. Nel qual modo a di nostri à scritto felicemente il Caporali. Questo stile che si chiama* Berniesco *dal Bernia, che in esso par che si sia sopra gli altri*

avanzato. Tiene assai dell' Epistolare. E la sua perfettion è, che se ben à la rima, tutta via, si dissolva, & imiti la Prosa. Le Salviati, dans ses Avertissemens de la Langue Toscane, liv. 2. ch. 17. a écrit que *le Poësie Giocose nel solo Berni anno tutta la nascita e la perfezione in un tempo.* Voyez M. Naudé, dans son Jugement de tout ce qui a été imprimé contre le Cardinal Mazarin, pag. 169. de la premiere édition. Il n'y a pas long-tems que le mot de *burlesque* est en usage dans notre Langue. M. Sarasin m'a dit autrefois que c'étoit lui qui le premier s'en étoit servi. Mais ce mot se trouve dans le Catholicon, à la pag. 334. de la derniére édition, qui est de 1677. C'est M. Scarron, qui le premier a pratiqué avec réputation ce genre d'écrire. Je souhaiterois qu'il ne l'eût point employé (non plus que Battista Lalli) dans la Traduction de la divine Eneide. Et je ne doute point qu'il ne s'en repente quelque jour, & qu'il ne die avec Ausone; *Piget Virgiliani carminis dignitatem tam joculari dehonestasse materia.* M.

BURON. Comme quand on dit, *Il n'a ni maison ni buron.* Peut-être de βύειον, dont les Grecs se sont servis en la signification de *logis.* Hésychius: βύειον, οἴκημα. βυειόθεν, οἴκοθεν. Le Grand Etymologique: ἰκβύειον, τὸ ἰῶκον; & ce qui suit, que je vous conseille de voir: Trippault dérive aussi *buron* de βυρίον. Il y a plusieurs petites Terres en Anjou qui s'appellent le *Buron.* M.

C'est proprement une petite maison de paysan, une chaumiere. De l'Anglo-Saxon *bur*, *camera*, d'où l'Anglois *bower*, qui a la même signification. Le Roman de Lancelot du Lac, volume 3. fol. 14. r°. édition in folio 1533. *Cy près n'a maison ne buron à moins de sept lieues.* Et fol. 19. v°. du même volume: *Or me dites . . . se vous sçavez maison ne buron près d'icy.* Et Guillaume Cretin, page 233. de ses Poësies, édition de 1723.

Gallus Pasteur, aussi la Pastourelle
Galatea, n'eurent pas lors tourelle,
Maison, buron, logette, ni ségure
A seureté, voyant ce mal augure.

Le Duchat.

Ce que dit Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Bauer*, éclaircira encore davantage l'étymologie de *Buron.* Voici ses paroles: BAUER, *locus habitandi communis, patria, regio, civitas, pagus, villa, prædium. A* bauen *habitare, per medium derivandi* er. *Apud Antiquos transponitur in* bro, *aut contrahitur in* byr *&* bur. *Boxhorn.* bro *patria, regio. Verel. in Ind.* by byr *civitas, pagus, prædium. In Jure Prov. Saxon. lib.* II. *art.* 55. *occurrit* bur *villa*, mennie der bure *communitas villæ*, burmester *Prætor villæ. Scoti leges villarum etiamnùm vocant* birlaws *&* burlaws, *teste Spelmanno in voce* Bellagines. *Et huc fortasse etiam spectant nomina urbium* Canterbury, Salisbury, *aliaque, quorum extremitates vulgò explicantur per* burg, *quod nescio an sit acceptandum.* Et un peu plus bas le même Auteur ajoute: BAUER, *habitaculum, vel pars habitaculi. Græcis* βύειον *est domicilium, apud Hesychium. Islandis* bur *casa, tugurium*; suefnbur *cubiculum, apud Verel. in Ind. Anglo-Saxonibus* bur *conclave, apud Somner. Anglis* bower *pergula ex ramis arborum, umbraculum. Germanis* bauer *cavea, habitaculum avis. Cuncta ex eodem cum præcedenti fonte. Sed hic significatus antiquior censeri debet, quia ante fuit casa quàm villa, domus quàm civitas.* *

BURRICHON. Voyez *beurrichon.* Belon, dans son livre de la nature des Oiseaux, au chapitre du Roitelet, a dit *bérichon.* Les Manceaux disent *Burrichon.* M.

BUS.

BUSARD. BUSE. Sorte d'oiseau. De *buteo.* *Buteo, buseo, busea,* BUSE. *Buseardus,* BUSARD. Les Allemans l'appellent *busshart*, & *bussart*; & les Anglois, *bustard.* Mais quoique *buse* vient de *buteo*, notre *buse* n'est pas néanmoins le même oiseau que le *buteo* des Latins. Le Président de Thou, dans ses Notes sur son Poëme *de Re accipitraria: Inter accipitres, qui τελειόχης & κράτιστος τῶν ἱεράκων Aristoteli est, is Plinio* buteo *dicitur. Unde palam est injuriam maximam fieri maximo & nobilissimo accipitri ab iis qui* buteonem *interpretantur* busart. Mais les Etymologistes n'y regardent pas de si près. Il suffit, pour fonder cette étymologie, que plusieurs ayent appellé *buse* le *buteo* des Romains. Et il est ainsi appellé dans le Calepin. Voyez *bruthier* ci-dessus. *M.*

M. de Thou lui même, dans son Histoire, sous l'année 1564. a rendu en Latin par *buteo* le surnom du Docte Jean *Bourrel*, parce que les Dauphinois appellent ainsi la *buse*, comme qui diroit *bourreau*, à cause que la *buse* est le *bourreau* de la volaille. *Le Duchat.*

BUSEAU. Jean le Maire de Belges:

Musiciens de leurs voix symphonisent,
Et leurs buseaux unanimes concordent.

C'est une espece de cornemuse; & je dérive de ce mot, *pusus*, dit par métaplasme pour *pusa*, d'où nous avons fait *bosse*, parce que cet instrument s'enfle en jouant. *Pusus, pusellus, buseau.* Le Duchat.

BUSQUE *de femme, de pourpoint, d'homme.* De *Boscum*: parce que les premiers busques ont été faits de bois. Anciennement on écrivoit *busc*: & ce mot se trouve ainsi écrit dans Montagne, liv. 1. chap. 49. *Quand il portoit le busc de son pourpoint entre les mammelles,* &c. *M.*

On s'est aussi servi du mot *buste* en la même signification. Henri Etienne, chapitre 18. de son Apologie d'Hérodote, page m. 253. *J'ai ouy parler aussi de quelques Damoiselles, voire en ay cogneu, qui n'ont point faict difficulté de porter des bustes aux despens du fruict qui estoit en leur ventre.* Le Duchat.

BUSQUER: Comme quand on dit *busquer fortune.* De l'Espagnol *buscar*, qui signifie *chercher.* Les Italiens disent aussi *buscare*, mais dans la signification de *trouver*, & non pas de *chercher.* Le Pere Labbe, dans ses Etymologies Françoises au mot *bois*, fait venir *busquer* de ce mot *bois.* *Busquer fortune*, dit-il, *c'est-à-dire, aller au bois chercher quelque aventure à la chasse.* M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes au mot *buscare*, fait de même venir ce mot de l'Italien *bosco*, qui signifie *bois*: Buscare *Hispani pro* quærere, investigare; *fortasse à* bosco, boscare, venari, silvas agitare, *translatum, pro* indigare, andare in busca, investigare. *Nisi est ab* æruscare. Covarruvias dérive aussi l'Espagnol *buscar* de *bosque*, autre mot Espagnol, qui signifie *un petit bois.* Je l'ai fait venir, dans mes Origines Italiennes, du Latin *expiscari*, qui a été dit pour

indagare, par une métaphore tirée de la pêche : comme *investigare*, par une métaphore tirée de la chasse. Je suis présentement de l'avis de ceux qui dérivent *busquer* de *bosco*. M.

BUSSE. Nous appellons ainsi en Anjou une demi-pipe de vin. M. du Cange le dérive du Grec vulgaire βυτζίον, diminutif de βῦτις. De *busse*, on a fait *bussard*. M.

BUSTARIN. Coquillart dans son Blason des Armes & des Dames, folio 121. r°. édition de 1532.

> *Les soulphres ce sont romarins,*
> *Girosletz, lavandes, muguetz,*
> *Pour emprisonner bustarins,*
> *Qui viennent muser aux banquetz.*

Rabelais, livre I. chapitre 25. *Friandeaux*, *bustarins*, *talvassiers* : où l'on voit que ce mot est une injure. *Boustarin* se lit dans le Dictionnaire François-Italien d'Antoine Oudin, & ce mot y est expliqué par l'Italien *pancione*, qui signifie un homme à grosse *pance*, un homme ventru. Et dans les Antiquités de Borel on trouve *Rustarin* pour *rustre*, comme un mot pris de Coquillart ; ce qui me persuade que c'est le *Bustarin* des Coquillarts imprimés, qui à cet égard sont plus corrects que les manuscrits. Le *Rustarin* de Borel n'est pas une faute, puisque ce mot se trouve effectivement dans Coquillart ; mais c'est au fol. 42. v°. où pourtant ce mot, de même qu'ailleurs *bustarin*, s'entend proprement des muguets & des amoureux parfumés de toutes sortes de bonnes odeurs. *Bustarin* vient du Saxon *pusten* souffler, d'où *puster* soufflet, *follis*, & *Buestard*, nom d'une Idole des anciens Saxons, laquelle étoit une vraie Eolipile. Voyez la Dissertation de M. Straube sur cette Idole, & le trait qu'on en trouve dans le Journal de Paris, Mai 1717. page 585. & suiv. de l'édition d'Amst. 1717. *Le Duchat.*

BUSTE. De l'Italien *busto*, qui signifie proprement le corps humain, sans comprendre, ni la tête, ni les bras, ni les jambes ; mais qui se prend aussi, comme le François *buste*, pour tout le corps d'une statue avec sa tête. L'Italien *busto* peut avoir été fait de l'Alleman *brust*, qui signifie *la poitrine*, & qui se prend aussi pour *un portrait*. Scaliger sur Eusebe, page 218. de la premiere édition : *In clypeis expressa, thorace tenus, erat imago, quæ propriè* προτομὴ dicitur, *ut Josepho. Et in veteri Inscriptione,* προτομῇ μαρμαρίνῃ *quidam honoratur decreto Collegii. Inde Adhelmus, anxius antiquarum vocum auceps, lib.* de Laudibus Virginitatis, *non semel imagines vocat* thoracidas ; *quod in Germanico Teutonismo ad verbum dicitur* brust bild. *Rufinus Presbyter* thoracas *vocat*, *Hist. Ecclesiast. lib.* XI. *cap.* 29. Thoraces Serapis, qui per singulas quasque domos in parietibus, in ingressibus, in postibus etiam ac fenestris erant. Thoraces Serapis *dicit* προτομὰς Σεράπιδος, *anaglyphas & exstantes extrà perpendiculum ; quas* ἀργυρᾶ μυστήρια ἀνάγλυφα *vocat Constantinus Porphyrogenetes, id est,* mensulas argenteas exscalptas : *quæ differebant à clypeis, quòd clypei suspendebantur, & detrahi poterant :* thoraces, *de quibus loquitur Rufinus, &* μυστήρια ἀνάγλυφα *Porphyrogenetæ, in parietibus instructa erant. Quum igitur* thorax *sit* προτομὴ, *manifestum est apud Pollionem legendum esse,* expresso thorace vultus ejus : *aut,* Expresso thorace imaginis ejus, *&c.* Il y a beaucoup d'apparence que les Italiens ont dit *busto* de *brust*, en ôtant l'*R* ; comme en *cadasto*, de *cadastrum*. Cette opinion de Scaliger me plaît davantage que celle de M. Ferrari, qui dérive *busto* de *fustis*. M.

BUT.

BUT. Voyez *bute*. M.

BUTE. *Bodo*, & *botontinus*, se trouvent en cette signification. Faustus & Valerius, dans le Recueil des Auteurs qui ont écrit *de limitibus agrorum*, page 312. *In limitibus ubi rariores terminos constituimus, monticellos plantavimus de terra, quos* botontinos *appellavimus*. Le Jurisconsulte Paulus, au livre V. de ses Sentences, titre 22. *Qui terminos effodiunt, vel exarant, arboresve terminales evertunt, vel qui convellunt bodones*, &c. Cujas sur cet endroit : BODONES : *Sic uno exemplari scriptum legimus ; cujus nobis copiam fecit Pithæus noster.* Bodones *sive* Botones *vicem terminorum præstant. Vox est Mensorum, vel eorum qui de agrorum & limitum conditionibus scripserunt.* ¶ *Butta terra* se trouve dans plusieurs Ecrivains de la Basse Latinité. Voyez M. du Cange. On a dit aussi *buttum*, d'où notre mot François *but*. Du mot *bute*, on a fait *buter*, pour dire *chopper*. On dit aussi *buter un arbre*, pour dire, *élever au pied d'un arbre un petit monceau de terre pour le soutenir*. Voyez M. de la Quintinye. *M.*

Il y a toute apparence que les mots *bute* & *but* viennent du Latin-barbare *butta*. Mais on ne voit pas d'où *butta* est dérivé. Je conclus de-là que son origine est Teutonique ou Celtique ; car telle est ordinairement l'origine des mots qui nous sont venus de la Basse-Latinité. Les peuples du Nord s'étant établis sur les Terres de l'Empire Romain, mêlerent dans la Langue Latine quantité de mots de leurs propres Langues, & ces mots, de même que ceux du véritable Langage Romain, ont servi à former la Langue Françoise. *

BUTER. De *butare*, inusité ; formé de *butta*, aussi inusité. *Buter*, c'est *ad buttam offendere*. Les Latins ont dit de même *cespitare*, pour dire *trébucher*, *broncher*. *Cespitare*, c'est *ad cespitem offendere*. Voyez *bute*. M.

BUTIN. C'est un diminutif du Bas-Alleman *beute*, qui signifie la même chose. Les Bas-Bretons disent aussi *butin*, & les Anglois *booty*. M.

Le haut Alleman dit *beuten* pour *butiner*, & dit pareillement *beute* pour *butin*. Le Duchat.

Cette étymologie est certaine. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Beute*. BEUTE, *præda*. *Belgis* buit ; *Ang.* booty ; *Suec. & Island.* byte ; *Gall.* butin ; *Ital.* bottino. *Budæus derivat à* βουθυτεῖν *bovem sacrificare, fortè quia præda dividitur, ut bos immolatus. Martinius à* ποθῇ *desiderium, quia præda est res desiderata, & alibi à* βιάζω *vim infero. Skinnerus à* beutel *marsupium, vel* batten *prodesse.* *Sed quid opus est falsas etymologias undique conquirere, cum vera sponte se offerat ? Nam* beiten *&* weiden *olim erat capere, arripere, apprehendere, undè rectè fiunt verbalia* beute *&* weide *præda, res bello vel venatione capta. Illud apud veteres desideratur, hoc apud Francos obvium est. Sed litteræ utrinque sunt convertibiles, & sensus utrinque idem. Propriè autem est res capta. Et hoc sensu etiamnùm superat in composito* ausbeute *fructus ex quacumque re vel labore captus, & synecdochicè reditus ex metallofodinis.* *

BUTOR. Oiseau : *ardea stellaris*. Les Latins, selon

selon le témoignage de Belon, l'ont appellé *bos-taurus*. Et à ce propos il est à remarquer ce que Pline, livre 10. chapitre 42. a remarqué, qu'on l'apppelloit *taurus* à Arles : *Est quæ boum mugitus imitetur, in Arelatensi agro* taurus *appellata*. Belon en explique la cause. *Quand le butor, dit-il, se trouve à la rive de quelque étang ou marais, mettant son bec en l'eau, il fait un si gros son, qu'il n'y a bœuf qui pust crier si haut. Car il fait retentir les confins de tel son, qu'on l'oit d'une demi-lieue de loing : dont il gaigne son nom Latin* taurus. Marot, dans son Eglogue au Roi François I.

J'oy d'autre part le piverd jargonner,
Siffler l'écouffle, & le butor tonner.

Voyez M. Bochart, au chapitre 24. du livre 2. de son Hiérozoicon, page 295. De la paresse de cet oiseau en marchant, nous avons dit figurément *butor*, pour *idiot*. Ce qui me fait souvenir de ce qu'a écrit Aristote du chapitre 18. du livre IX. de son Histoire des Animaux, que le butor est surnommé *le paresseux*, & qu'un esclave paresseux fut autrefois métamorphosé en cet oiseau : ὁ ἀστερίας, (c'est le *butor*, ainsi appellé à cause de ses diverses taches, qui ressemblent à des étoiles) ἐρωδιῶν τρίτον γένος, ὁ ἐπικαλούμενος ὄκνος. μυθολογεῖται μὲν γενέσθαι ἐκ δούλων τὸ ἀρχαῖον· ἔστι δὲ κατὰ τὴν ἐπωνυμίαν τούτων ἀργότατος. Les Grecs modernes l'ont appellés γιταῦρος, qu'ils prononcent *gitavros*. Voyez le Glossaire Grec de M. du Cange. Ce qui me donne sujet de croire, que les Latins des derniers tems l'ont appellé *mugitaurus*, par contraction pour *mugiens taurus* ; c'est-à-dire, *un taureau mugissant*. Le *mu* a été omis par les Grecs modernes, selon leur coutume d'omettre les premieres syllabes : comme en γιὰ, pour ὑγίεια, &c. Et à l'égard du François *butor*, l'*M* dans *mugitaurus* a été changée en *B* : comme en *scabellum*, de *scamnum* ; en *flambe*, de *flamma* ; en *bléreau*, de *meles*, &c. Voyez mon discours du changement des Lettres. Cette étymologie ne me déplaît pas. Le *bos-taurus* de Belon ne se trouve nulle part pour un *butor*. Et cette formation d'ailleurs n'est pas naturelle. Dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe, *onocrotalus* est interprété par *butours*. ¶. Le Pere Labbe, page 24. de la 2. partie de ses Etymologies Françoises, a dérivé BUTOR, *à boatu taurino* ; ou *à bove & tauro*. Nicot a eu la même pensée. BUTOR, dit-il, *videtur nomen habere à* tauro, *cujus mugitum repræsentat rostro in aqua immerso : ut sit* bostaurus, *vel* boatus taurinus. *M.*

Une ancienne Traduction de Tite-Live, imprimée in-fol. à Paris, chez Guillaume Eustace en 1515. appelle par plusieurs fois *butors* les *vautours* que Tite-Live, livre 1. dit avoir été apperçus par Romulus & Remus sur le mont Palatin & sur l'Aventin. Jean le Brun, page 9. de sa véritable Religion des Hollandois, imprimée en 1675. *Pour ce qui est de la civilité & politesse de l'esprit des anciens Hollandois, les Romains n'en parlent pas fort avantageusement. Ils nous voudroient persuader que tous les Allemans étoient des gens fort lourds & ignorans ; que les hommes, aussi-bien que les femmes, n'avoient aucune connoissance ni des Lettres, ni des Sciences ; & que les Bataves, sur tous les autres, étoient des gens stupides & grossiers. De sorte que Martial, grand railleur parmi les Poëtes Romains, voulant exprimer un homme d'une grande stupidité, l'appelle seulement* oreille de Batave : *qui étoit une petite injure parmi les Romains, mais que je crois avoir pris son origine de l'ignorance des Italiens en Langue des Bataves, qui semblent avoir appellé (comme encore aujourd'huy) un Lourdaut* Bot oor *(oreille grossiere). Mais les Romains l'ayant mal entendu, ont peut-être cru que* Bot *étoit la même chose que* Batave, *& de-là ont fait leur* auris Batava, *ou oreille de Batave.* Le Duchat.

BUZ.

BUZARD. C'est un augmentatif de Buse. Il vient de l'Arabe *Bazon*, Faucon, Epervier. *Huet.*

BUZE. Guillaume Cretin, page 156. de la nouvelle édition de ses Poësies :

Plus prins de joye aux argentines buzes
Des pastoureaux, & doulces cornemuses.

C'est le simple de *bucine*, sorte de trompette. Le Duchat.

BYR.

BYRSE, ou BYRSA. C'étoit anciennement le nom de la Citadelle de Carthage. Les Grecs la nommerent *Byrsa*, faute d'entendre la Langue des Phéniciens, ou pour accommoder ce mot à leur Langue, qui renversoit sans scrupule l'ordre des lettres pour rendre la prononciation plus douce. Ainsi de בצרה *botsrah*, qui en Ebreu & en Phénicien signifie une citadelle, une forteresse, du verbe בצר *bitser*, fortifier, munir, ils firent *Byrsa*. Ce nom étoit très-facile à retenir, parce qu'en Grec le même mot signifie un cuir. Cette allusion, que le hazard présentoit, ne fut point perdue, & ce fut le fondement d'un conte. On supposa que Didon, à qui il faut apparemment attribuer la citadelle de Carthage, avoit acheté des Africains autant de terrein qu'elle en pourroit environner de la peau d'un bœuf. Virgile, Æneid liv. 1. vers 370.

Mercatique solum, facti de nomine Byrsam,
Taurino quantum possent circumdare tergo.

Bochart n'est pas le premier qui se soit moqué de cette badinerie, & il avertit que d'autres l'avoient méprisée avant lui. Il y avoit dans l'Idumée une Ville célèbre, qui portoit le nom de *Bostrah* ou *Bosra*, & dont il est parlé dans Isaïe LXIII. 1. *.

BYS.

BYSSE. C'est le nom d'une sorte de lin dont les Anciens s'habilloient. Ce mot n'est guère en usage en François. Il vient du Latin *byssus*. Le Latin vient du Grec βύσσος, & ce dernier de l'Ebreu בוץ *bouts*. Les Interprêtes de l'Ecriture expliquent communément le mot *byssus*, par *fin lin*, tant dans l'ancien que dans le nouveau Testament. Au chapitre XVI. de Saint Luc, 19. où il est dit, dans notre Edition Latine conformément au Texte Grec, que le mauvais Riche *induebatur purpurâ & bysso*, Messieurs de Port-Royal ont traduit, *qui étoit vêtu de pourpre & de lin* : ce qui n'exprime pas assez la propriété du mot *byssus*, qui signifie quelque chose de plus que de simple lin. Les Peres Jésuites ont traduit, *qui s'habilloit d'écarlate & de toile fine*. Le Pere Amelote, qui a voulu s'accommoder à nos usages, a mis dans sa Version, *qui*

étoit vêtu de pourpre & de soie. Mais le *byssus* étoit autre chose que notre soie, comme on le peut prouver évidemment par un grand nombre d'anciens Ecrivains, & entr'autres par Pollux, livre VII. de son Onomast. chapitre 17. où il dit : ἡ βύσσος λίνου τι εἶδος παρ' ἰνδοῖς. ἤδη δὲ καὶ παρ' αἰγυπτίοις ἀπὸ ξύλου τι ἔριον γίγνεται, ἐξ οὗ τὴν ἐσθῆτα λινῇ ἄν τις μᾶλλον φαίη προσεοικέναι : c'est-à-dire : *Le bysse est une sorte de lin chez les Indiens. Il y a aussi chez les Egyptiens une espece de laine que produit un arbre, & de laquelle on fait des habits qui ressemblent beaucoup au lin.* M. Simon a traduit plus à la lettre le passage de Saint Luc, en mettant, *qui se vêtoit de pourpre & de fin lin ;* avec cette note : *Il y avoit une espece de fin lin qui étoit fort cher, & dont les plus grands Seigneurs se vêtoient en ce pays-là, & dans l'Egypte. Ce Riche en avoit un habit couleur de pourpre.* Cela s'accorde parfaitement avec le Lexicon d'Hésychius. Bochart a aussi remarqué dans son Phaleg, livre 3. chap. 4. que ce qu'on appelle *byssus*, étoit un lin fort délié, qui étoit souvent teint en pourpre. Pline assure que le *bysse* étoit une espece de lin très-fin. Pausanias dit la même chose. La version Syriaque, à l'endroit de Saint Luc que nous avons cité, porte *boutso*, qui est la même chose que l'Ebreu *bouts*, Il faut qu'il y ait eu deux sortes de *bysse*, l'un plus précieux que l'autre : car dans l'ancien Testament, de deux mots Ebreux qui signifient *bysse*, il y en a un, savoir שש *schesch*, qui est toujours employé quand il est parlé des vêtemens des Prêtres ; & l'autre, savoir בוץ *bouts*, quand il est parlé des vêtemens des Lévites. Le lin ordinaire s'appelle en Ebreu בד *bad.* *

C A. C A B. C A B.

ÇA : comme quand on dit, *par deça.* De *ecce hac ;* qu'on a dit pour *hacce :* comme *metipsissimus*, pour *ipsissimus met.* Voyez *mesme.* M.

C A B.

CABACET. Armet. Lat. *galea.* De *caput. Caput, capum, capacum, capacetum*, CABACET. De *caput*, les Espagnols ont fait de même *cabeça*, pour dire *la teste.* Vigenaire dans sa Traduction de Philostrate a écrit *cabasset : Où il fit depuis prendre les cabassets des Mysiens.* M.

CABAL. Ce terme est de la Coutume de Bourdeaux, art. 51. où, en marge du grand Coutumier, Ragueau l'interprête par *peculium*, c'est-à-dire le *pecule* ou petit capital qu'une personne a amassé, & qu'il peut employer comme il veut. De *capale*, fait de *capum*, dit par métaplasme pour *caput.* Le Duchat.

CABALE. De l'Ebreu קבלה *cabala*, qui signifie *receptio ;* comme MASORA, *traditio.* Ces deux mots sont termes corrélatifs. *M.*

Le terme Ebreu קבלה *kabbalah* signifie proprement *réception par tradition*, & il vient du verbe קבל *kibbel*, qui, en Ebreu Rabbinique, signifie recevoir par tradition, recevoir de pere en fils, d'âge en âge. Il se dit d'un sentiment, d'une opinion, d'une explication de l'Ecriture, d'une coutume ou pratique transmise de pere en fils. Les Juifs croient que Dieu donna à Moïse sur la montagne de Sinaï, non-seulement la Loi, mais encore l'explication de la Loi ; & cette explication non écrite, ils l'appellent Loi orale, ou *Cabale.* C'est le sens propre & primitif de ce mot. Parmi ces explications de la Loi, il y en a de mystérieuses, qui consistent en des significations abstruses & singulieres que l'on donne ou à un mot, ou même à chacune des lettres qui le composent ; d'où par différentes combinaisons on tire de l'Ecriture des explications fort éloignées de ce que les termes semblent naturellement signifier. L'art d'interpréter ainsi l'Ecriture, s'appelle plus particulierement *Cabale*, & c'est le sens le plus ordinaire de ce mot dans notre Langue. Cette *Cabale*, qu'on nomme artificielle, pour la distinguer de la premiere dont nous avons parlé, & qui n'est qu'une simple Tradition, se divise en trois especes. La premiere s'appelle גמטריא *Gematria*, mot qui paroît corrompu de *geometria.* Elle consiste à prendre les lettres pour des chiffres ou nombres arithmétiques, & à expliquer chaque mot par la valeur arithmétique des lettres dont il est composé. La seconde espece s'appelle נוטריקון *Notaricon*, mot corrompu de *notarius*, & elle consiste ou à prendre chaque lettre d'un mot pour une diction entiere, ou à faire des premieres lettres de plusieurs mots une seule diction. La troisiéme espece s'appelle תמורה *themourah*, c'est-à-dire *changement*, & elle consiste à changer un mot & les lettres dont il est composé, soit en les séparant, soit en les transposant, soit en prenant l'une pour l'autre, en divers sens. La *Cabale* dont nous venons de parler, se nomme *spéculative.* Il y en a une autre qu'on nomme *pratique*, & qui est une espece de magie. Il s'est trouvé des visionnaires parmi les Juifs, qui ont dit que ce n'étoit que par les mysteres de la *Cabale* que J. C. avoit opéré ses miracles. On donne aussi le nom de *Cabale* non-seulement à l'art, mais encore à chaque opération de cet art, c'est-à-dire, à chaque interprétation particuliere, faite selon les regles de cet art. R. Jacob Ben Ascher, surnommé Baal Hattourim, est un Compilateur de presque toutes les *Cabales* inventées avant lui sur les cinq Livres de Moïse. *

CABAN. Vieux mot inusité, qui signifie une sorte de manteau avec des manches. Bourdelot, dans ses Origines Françoises Manuscrites, qui m'ont été obligeamment communiquées par M. Bonnet célébre Médecin de Paris, son petit-neveu, le dérive de *sabanum.* Mais *sabanum* signifiant le linge avec lequel s'essuient ceux qui se sont baignés, il n'a rien de commun avec notre *caban.* Touchant cette signification de *sabanum*, je prens la liberté, par occasion, de renvoyer mes Lecteurs à Cujas dans ses Observations, livre IX. chapitre 1. & à Meursius & à M. du Cange, dans leurs Glossaires Grecs. ¶ CABAN vient de *cappanum*, formé de *cappa*, en la signification de *cappe :* duquel mot *cappanum* les Italiens ont aussi fait leur *gab-*

bano, comme je l'ai remarqué dans mes Origines de la Langue Italienne. *M.*

CABANE. Il y a beaucoup d'apparence qu'il vient de *καπάνη*, qui signifie *une creche* ou *mangeoire de beste*; ou pour mieux dire *une étable*. Joannes Januensis *in Catholico* : Capana, *vilis casa vel domus paleâ cooperta : & dicitur à* capio, capis, *quia capiat tantum unum, ut in vineis custodiendis*. Papias dit : *ita à rusticis dicta, quia unum tantùm capiat, id est tugurium*. Nos anciens François disoient *capana*; comme il se voit dans le Catholicon : *Parva capana : capane*, ou *loge pour garder vignes*. Caseneuve.

CABANE. Du Latin-barbare *capanna*, qui signifie petite maisonnette de chaume, *tugurium* : d'où les Italiens ont aussi fait leur *capanna*. Isidore, livre XV. de ses Origines, chapitre 12. dit que *capanna* a été dit *quod tantùm unum capiat*. TUGURIUM, *parva casa est, quam faciunt sibi custodes vinearum ad tegimen sui, tanquam* tugurium. *Hoc rustici* capannam *vocant, quòd tantùm unum capiat*. Qui est une étymologie ridicule. *Capanna* a été dit pour *cabana*, fait du Grec *καβάνη*, qui signifie *une étable*, & une espece de coche. Pierre Leséina & le Monosini ont aussi dérivé l'Italien *capanna* du Grec *καβάνη*. M. Ottavio Ferrari l'a dérivé de *cavus : quòd olim in cavis montium habitarent, cùm frigida parvas præberet spelunca domos*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *capanna*. Encore une fois, il vient de *καβάνη*, ainsi que l'Italien *capanna*, & l'Espagnol *cabaña*. M.

CABANE, *cabaret*, *cabinet*. Ces trois mots viennent de *caupona*. *Caupona* vient de *caupo*, qui vient de *κάπηλος*. Huet.

CABARET. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot, moyennant le changement de quelques lettres, vient de *καπηλεῖον*, qui signifie même chose. Les Gloses : *καπηλεῖον*, *popa*, *popina*, *taberna*, *cauponium*. Caseneuve.

CABARET. Lieu où l'on donne à boire & à manger. Bourdelot, dans ses Etymologies Françoises, le dérive de *cabaret*, en la signification d'un simple nommé de la sorte, duquel il sera parlé à l'article suivant. Voici les termes de Bourdelot : CABARET *est appellé de l'herbe dont autrefois on faisoit les bouchons, qui se font aujourd'hui de lierre*. Il se trompe. CABARET, en la signification dont est ici question, a été fait de *καπὴ*. qui signifie un lieu où l'on mange, & qui a été fait de *κάπτειν*, qui signifie *manger à goulée*. *κάπη*, *κάπα*, *caparis*, *capare*, *caparetum*, CABARET. De *καπὴ*, on a aussi fait *κάπηλος*, qui signifie *un cabaretier*. Hésychius se trompe étrangement, dérivant ce mot de *πηλὸς*, qui veut dire *vin*, en langage Ionique. *πηλὸς*, *οἶνος*, *Ἰωνικ. ἔνθεν καὶ κάπηλος, ὁ τὸν οἶνον πωλῶν.* ¶ De *cabaret*, nous avons fait CABARETIER. C'est ainsi qu'il faut dire ; non pas, comme on dit dans les provinces, CABARETTIER : car on dit à Paris *cabaretier*. Et ce mot se trouve ainsi écrit dans la Coutume de Paris. *M.*

CABARET. Espéce de simple, qui est le *nardus Silvestris* des Latins. Charles Etienne, dans son *de Re Hortensi*, le dérive de *bacchar*. BACCHAR, dit-il, *ea est herba, quam vulgus nostrum, metathesi literarum, ac diminutionis syllabâ additâ, vocat* du cabaret. *Græci* asarum *appellant*. Bourdelot dit la même chose. M. de Saumaise le dérive de *combrettum*. COMBRETTUM, *quod est simillimum bacchari, libri aliquando* cobretum *vocant*. *Inde Galli suum fecerunt* cabaretum ; *quod esse* asarum *volunt quidam herbarii*. *Sic ex* caltula *Latinorum suam depravaverunt* calentulam *Herbarii*. C'est sur Solin, page 1068. Il dit la même chose au chap. 18. de ses Homonymes des Plantes, page 17. CABARETUM *vocamus*, (ce sont ses termes) *detorto parumper vocabulo ex antiquo* cobretum. *Ita enim veteres libri apud Plinium scribunt, quod in vulgatis legitur* combretum. *Non eodem tamen sensu* cabaretum *dicimus, quo olim dictum* cobretum. *Sic vulgò appellant antiquorum* asarum. *At cobretum simillimum bacchari, teste Plinio*. M.

CABAS : Panier à figues & à raisins. De l'Italien *cabaço* : qui a été fait de *cabaceus*, ou *cabacius* : qui l'a été de *κάβακος*. *κάω*, *κάβω*, *κάβος*, *κάβακος*, *cabaceus*. *κάω* est inusité. Il a signifié *capio* : Et *capio* en a été fait. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cupo*. ¶ Scaliger, dans son premier Scaligerana, interpréte le mot Latin *ero eronis*, en cet endroit de Vitruve, *eronibus aggerenda est calx*, par le mot François *cabas*. M.

CABAS, s'est dit aussi dans la signification de tromperie. Alain Chartier, p. m. 544.

> *Pasturages & truages,*
> *Tailles pour payer les gages,*
> *Où se font les grans cabas.* Le Duchat.

CABASSER. Dans la Farce de Pathelin :

> *Janette, Marie, Guillemette,*
> *Pour quelque peine que je mette*
> *A cabasser & ramasser,*
> *Nous ne pouvons rien amasser.*

Dans le Roman du petit Saintré, chapitre 6. *Il en a la moitié cabassé. Par ma foy, ma Dame, sauf votre grace, il ne m'en est demouré denier.* Je ne doute point que ce mot n'ait été formé de celui de *cabas*, & qu'il n'ait signifié originairement *amasser en mettant dans un cabas*. Voyez *cabas*. On s'en sert dans nos provinces, pour dire *rompre la teste*. *Vous ne faites que me cabasser*. C'est-à-dire, *vous ne faites que me rompre la teste*. M.

CABASSER, signifie quelquefois *tromper*. Voyez Borel. Du reste, dans le premier des quatre vers que M. Ménage rapporte de la Farce de Pathelin il y a une faute, & on doit lire *Sainte Marie! Guillemette*, au lieu de *Janette, Marie*. La Passion à personnages, édit. *in*-4°. fol. 136. r°.

> *Car tels gens tombent voulentiers*
> *En larrecins & grans cabas.*

Ibid. v°.

> . . . . . *mais je suppose*
> *Qu'il ne se monte pas grant chose,*
> *Quant le grain est tout assemblé ;*
> *Et se tu ne l'eusses emblé*
> *Et bien cabassé par de coste,*
> *Tu eusses mal payé ton hoste.*

Ibid fol. 137. v°.

> *Je le prendrai moy même au corps ;*
> *pour me récompenser des tors*
> *Qu'il m'a faitz en mains cabas.*
> *Helas! poure meschant, helas!*
> *Que dis-tu, que faiz-tu Judas,*
> *Judas, & où te veulx-tu mettre?*
> *Prens-tu maintenant tes ébats,*
> *En larrecin & en cabas?*

Ibid fol. 197. r°.

> *Larron cabasseur de pécune.*

On voit par le second passage, que *cabasser* se dit proprement du grain que les valets dérobent, & qu'ils cachent dans des paniers en attendant la commodité de le vendre. *Le Duchat.*

CABINET. De *cavinettum*, diminutif de *cavinum*, diminutif de *cavum*. M.

CABIRES. C'étoit le nom que l'on donnoit aux Dieux des Samothraciens. Ils étoient aussi adorés en quelques lieux de Grece, comme à Lemnos & à Thebes, où l'on célébroit les Cabiries en leur honneur. Sanchoniaton dit que les Phéniciens les honoroient aussi. Une inscription Grecque qui est à Venise, les appelle *Grands Dieux* ΘΕΩΝ ΜΕΓΑΛΩΝ ΚΑΒΕΙΡΩΝ. Ce nom de *Cabires* vient du Phénicien, & signifie *puissans*. Dans la Langue Ebraïque, qui à peu de chose près étoit la même que celle de Phénicie, כביר *cabbir* signifie *validus*, *potens*. Le mot *Cabires* a un autre sens dans Origene contre Celse, où il se prend pour les anciens Persans, c'est-à-dire, pour les *Gabres* ou *Gaures*, adorateurs du feu; & alors ce mot n'est pas Phénicien, mais Persan, comme l'a remarqué M. Hyde dans son Histoire de la Religion des anciens Persans, tirée de leurs écrits en leur Langue. Les mots *Gabres*, *Gaures* & *Cabires*, ne différent que par un changement de lettres qui sont du même organe. *

CABLE, ou CHABLE : car on dit l'un & l'autre : voyez mes Observations sur la Langue Françoise, I. 291. De *camilus*, fait de κάμιλος, ou κάμηλος, qui signifient la même chose. Le Scholiaste d'Aristophane sur les Guêpes : κάμιλος δὲ, τὸ παχὺ σχοινίον, διὰ τοῦ ι. Théophylacte sur Saint Mathieu, XIX. 24. τινὲς δὲ κάμηλον, οὐ τὸ ζῶον φασιν, ἀλλὰ τὸ παχὺ σχοινίον, ᾧ χρῶνται οἱ ναῦται πρὸς ῥίπτειν τὰς ἀγκύρας. Suidas : κάμηλος δὲ, τὸ παχὺ σχοινίον. M. Huet, dans ses Commentaires sur Origene, page 69. גמל *Syriacè & Arabicè utrumque significat*, camelum pecudem, *&* funem. *Inde Latinum* camelus, *Hispanicum* gumena, *Italicum* gomena, *&* *Gallicum* goméne. *Vocabulum autem* cable, *quo ad rudentem signandum utuntur Galli, & Belgæ, fit ab Ebraïco* חבל, *ejusdem significationis ; quæ vox in linguas omnes Ebraicæ affines, Syriacam, Chaldaïcam, Arabicam, & Æthiopicam propagata est.* M.

CABLE, vient tout naturellement de l'Arabe *chabl* ou *hhabl*, qui signifie la même chose. L'ancienne maniére d'écrire ce mot *chable*, confirme encore cette étymologie. Ainsi il n'est pas nécessaire de l'aller chercher avec M. Ménage, dans le Grec κάμηλος, quoiqu'il y ait toute apparence que ce terme dans S. Matthieu XIX. 24. signifie un *cable*, & non pas un chameau. *

CABOCHE. C'est la tête. Rabelais 2. 33. *Et n'eust été qu'ils s'estoient très-bien antidotez le cœur, l'estomach, & le pot au vin, lequel on nomme* la caboche. De *caput*. *Caput*, *capum*, *capo*, *cabo*, *cabocium*, *caboia*, CABOCHE. *M.*

CABOCHIENS. Séditieux, du tems de Charles VI. ainsi appellés d'un certain *Caboche*, écorcheur de la grande Boucherie de Paris, l'un des principaux de ces Séditieux. Le Catholicon : *A un des coins, estoit la Harelle de Rouen*, &c. *Et à l'autre coin, les faits héroïques des anciens Maillotins, sous les Capitaines Simonet Caboche, & Jacques Aubriot, Rois des Bouchers & écorcheurs.* Voyez ci-dessous au mot *Maillotins*, & Juvenal des Ursins en 1412. page 313. *M.*

CABOURNE. Rabelais, liv. 2. ch. 7. *La Cabourne des Briffaux.* Plus haut il parle d'un autre livre intitulé *la Coqueluche des Moines.* Je ne doute point qu'ici *cabourne*, ou *caborne* comme on lit dans l'édition de 1542. ne vienne de *caput*, & que par ce mot Rabelais n'entende une sorte de *capuchon*, que certains Briffaux ou Moines novices de son tems portoient, différent de la *coqueluche* des Moines Profès. *Le Duchat.*

CABRER. *Se cabrer.* Du mot de *capra* : à cause de la ressemblance des chevaux qui se cabrent, aux chevres qui se dressent sur les piés de derriere pour atteindre aux branches des arbres. Les Italiens, pour dire se cabrer, en parlant des chevaux, disent *inalberarsi* ; c'est-à-dire, *devenir arbre*. M.

CABRIOLE. Saut de Danseurs, s'élevant agilement, & coupant l'air par le mouvement redoublé de leurs piés. De *capriola*, qui se trouve dans les Gloses Anciennes, pour *capreola* : Comme qui diroit *saut de chevre*, ou, pour le dire en Espagnol, *salto de cabra*. La plûpart des Provinciaux prononcent *capriole*. Et c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans le Dictionnaire François-Espagnol de César Oudin, & dans l'Art de monter à cheval du sieur Guillet. Et c'est aussi de la sorte que l'Auteur des Réflexions sur l'usage présent de la Langue Françoise, a décidé qu'il falloit prononcer: Et Messieurs de l'Académie dans leur Dictionnaire, faisant mention de ce mot, en ces termes, CAPRIOLE : *quelques-uns disent* CABRIOLE, semblent avoir préféré *capriole* à *cabriole*. Mais il est certain que le plus grand usage à Paris est pour *cabriole* : ce qui a été remarqué par M. Richelet & par M. Furetiere dans leurs Dictionnaires. Et c'est comme parlent tous les Maîtres à danser de Paris. Les Espagnols disent aussi *cabriola*. Il me reste à remarquer, qu'en Basse-Normandie on dit *gabriole*. M.

CABUL. C'est le nom d'un petit pays de Galilée, que Salomon donna à Hiram Roi de Tyr, à cause de ce qu'il lui avoit fourni pour bâtir le Temple de Jérusalem, 3. Rois IX. 13. Ce fut Hiram qui nomma de la sorte ce pays en Langue Phénicienne, dit l'Historien Joseph, livre VIII. chapitre 5. & il paroît qu'il le nomma ainsi par mépris, n'étant pas content que Salomon lui donnât si peu de chose. Le Texte porte : *Hiram vint de Tyr pour voir les Villes que Salomon lui avoit données ; mais elles ne lui plurent pas ; & il dit : sont-ce donc là, mon frere, les Villes que vous m'avez données? Et il appella cette contrée, Terre de Caboul : comme elle s'appelle encore aujourd'hui.* Joseph interprete *Caboul* par *déplaisant*, *malplaisant*, & ce sens paroît fort convenable au sujet. R. Salomon écrit que ce mot signifie une terre argilleuse & stérile. Fullerus croit que c'étoit une terre grasse & fertile, mais difficile à labourer, & que c'est pour cela que le Roy de Tyr en fut mécontent. L'un & l'autre explique *Caboul* par *constrictus*, *impeditus*, du verbe Ebreu כבל *cabal*, *constringere*, *impedire*, d'où כבל *Kebel*, qui signifie compes. *Caboul*, suivant les Thalmudistes, signifie *quod non profert fructum*. Gusset l'explique comme si Hiram avoit voulu dire que ce pays étoit semblable à *Cabul*, dont il est parlé au livre de Josué XIX. 27. Hillerus, dans son *Onomast.* S. l'explique *quasi nihil*. Bochart dans son *Phaleg*, page 794. l'interprete ὅριον *terminus*, après les Septante, comme si c'étoit la même chose que *gheboul*, par le changement du *guimel* en *caph*. Schmid l'entend comme

si cette terre avoit servi à marquer le lien de l'amitié qui unissoit les deux Rois. Toutes ces explications ne sont peut-être pas meilleures les unes que les autres, & je ne les rapporte que pour montrer, que les Interprétes, en voulant tout entendre & tout expliquer, ne nous donnent souvent que des conjectures frivoles & sans fondement. Il eût mieux valu, ce me semble, avouer son ignorance sur ce mot, comme sur beaucoup d'autres de l'Ecriture, ou du moins s'en tenir à l'interprétation de Joseph dans l'explication d'un terme qui étant de la Dialecte Phénicienne, pouvoit avoir une signification particuliere inconnue dans la Dialecte des Ebreux, & de laquelle Joseph pouvoit être instruit. *

CABUSEUR, c'est-à-dire, *trompeur*. Alain Chartier, page m. 351. dans un de ses Ouvrages intitulé l'Espérance, &c. parlant du faux Prophète Mahomet : *Or s'est fait le cabuseur adourer*. Je crois que *cabuseur* est dit dans cet endroit pour *co-abuseur*. Et page 707. *Car faulx semblant le cabuseur fist la muse desordonnée*. Le Duchat.

CABUTS. *Choux cabuts*. De *cabutus*, dit pour *caputus* : qui a été fait de *caput*. Les Gascons prononcent encore aujourd'hui *cab*, au lieu de *cap*, qui signifie *teste*, & qui a été fait de *caput*. *Cab de Dious*. Les Allemans appellent *Kappis-kraut*, un chou cabu; c'est-à-dire, *herbe à teste* : & les Polonnois, *Kapusta*, qui approche du François *cabuts*. M.

CAC.

CACA. De *cacare*, fait de κακκᾶν. M.

CACAO. Fruit, dont on fait le chocolate. Voyez Furetiere dans son Dictionnaire, au mot *cacao*, & Jules Scaliger contre Cardan, CXL. I. Voyez aussi ci-dessous au mot *chocolate*. M.

CAÇAR. Nom Arabe qui signifie palais, château, forteresse. *Caçar* & *Alcaçar* ne different qu'en ce que le premier est dépouillé de son article, & que le second a cet article, qui sert à augmenter l'idée que le nom donne de la chose. Ainsi *Alcaçar* signifie *le château* ou *la forteresse* par excellence : *Caçar-Pharaon* veut dire *château de Pharaon*, Ville d'Afrique dans la Province de Fez : *Caçar-Hamet*, c'est *château de Hamet*, Ville ruinée sur la côte de Tripoli en Afrique : *Caçar-Hassen*, c'est *château de Hassen*, autre Ville ruinée à l'Orient de Tripoli. *

CACHER. M. Guyet, à qui je défére beaucoup en toutes choses & particuliérement en matieres d'étymologies, croit que ce mot a été fait de l'Italien *cacciare*, qui signifie *chasser* en sa primitive signification. Et comme l'on pousse ce que l'on chasse, il croit que ce mot a signifié ensuite *pousser*, & ensuite *cacher*; à cause que l'on cache ce que l'on pousse. Mais si l'on en croit M. du Cange, *cacher* vient de *saccus*; *quasi in sacco sese abscondere*. M.

CACHET. Parce que le cachet cache le contenu de la lettre, dit M. de Saumaise, page 344. de son livre intitulé, *Specimen Confutationum Heraldi*. M.

CACHEXIE. Térme de Médecine. La *Cachexie* est une habitude du corps méchante & dépravée, une mauvaise disposition qui rend le teint de toutes les parties pâle, livide, ou plombé. Ce mot vient du Grec καχεξία, formé de κακὸ, *mauvaise*, & d'ἕξις *disposition*. *

CAD.

CADASTRE. On appelle ainsi en Dauphiné & en Provence le Registre des fonds de chaque Communauté, contenant les noms de chacun des propriétaires, & l'estimation de chacune des piéces de ces fonds, pour l'assiette des tailles; qui est ce que faisoient les Romains pour leurs cens. Ulpien en la Loi 4. au Digeste *de Censibus* : *Forma censuali cavetur, ut agri sic in censum referantur. Nomen fundi cujusque, & in qua civitate, & quo pago sit, & quos duos proximos vicinos habeat, & id arvum quod in decem annos proximos satum erit, quot jugerum sit. Vinea quot vites habeat : oliva quot jugerum, & quot arbores habeat : pratum quod intra decem annos proximos sectum erit, quot jugerum : pascua, quot jugerum esse videantur. Item, silvæ cedua. Omnia, ipse qui defert, æstimet*. Plusieurs croient que ce mot a été fait de l'Espagnol *cada* fait du Latin *quota* : Mais ils se trompent. Il l'a été de *capitastrum*, qui a été fait de *caput* : Ce que l'ancienne ortographe *capdastre*, témoigne manifestement. Hauteserre, au chapitre 2. du livre 3. de ses Aquitaniques, le dérive de *capitularium* : CAPITULARIUM *vocârunt librum descriptionis tributorum, quod etiam capitum censum contineret. Gregorius Turonensis, libro IX. capite 30.* Gaiso verò, Comes ejusdem temporis, accepto capitulario, quod anteriores Scriptores fecisse commemoravimus, tributa cœpit exigere. Sed ab Eufronio Episcopo prohibitus, cum exacta parvitate ad Regis direxit præsentiam, ostendens Capitularium in quo tributa continebantur. Voyez Pierre Pithou sur les Capitulaires, au mot *capitulare*. Ragueau, dans son Indice, interprete aussi le mot de *cadastre* par *Capitularium tributorum*. ¶ Les Italiens disent *Catasto*. La Crusca, au mot *catasta* : *Da* CATASTA, catasto, *che è quella gravezza che noi chimiamo anche* decime : *detta* catasto, *perche, come dicon le Storie, nel distribuir la, s'aggravano i beni di ciascuno : il che i Fiorentini dicevano* accatastare : *onde si chiamò questa gravezza*. La Crusca a visé à ces paroles de Machiavel, qui sont du livre 4. de son Histoire : *Era durata questa guerra dal 22. al 27. & erano stracchi i cittadini di Firenze del gravezze poste insino allora, in modo che si accordarono a rinovarli. E perche le fussero uguali secondo le ricchezze, si providde, che le si ponessero a i beni, e che quello che aveva cento fiorini di valsente, navesse un mezzo di gravezza. Avendola per tanto a distribuire la legge, e non gli nomini, venne a gravare assai i cittadini potenti. Et avanti ch' ella si deliberasse, era disfaverita da loro. Solo Giovanni de' Medici apertamente la lodava; tando ch' ella s'ottenne. E perche nel distribuirla s'aggravavano i beni di ciascuno, il che i Fiorentini dicono* accastare, *si chiamò questa gravezza* catasto. Machiavel se trompe. *Catasto* a été dit de *capitastrum*. *Caput, capitis, capita, capitastrum, captastrum, catastrum, catastum*, CATASTO. On a ôté l'R. comme dans *castone* de *castrum*. Et il ne sert de rien de dire, comme a dit M. Ferrari, que ce droit-là étoit sur les biens & non pas sur les personnes. *Accatastare* a été dit premierement des impositions faites par tête, & ensuite des impositions sur les biens. M. Ferrari dérive *catasto* du Grec καθίςαμαι: *Ut castici libri sint, in quibus bona civium conscribuntur, & in ordinem rediguntur*; Le Registre : Ce sont ses paroles. Encore une fois, il vient de *capitastrum*. *Accatastare* a été fait d'*adcapitare*. M.

CADEAU. On appelle ainsi les paraphes que font les Maîtres à écrire autour des exemples qu'ils donnent à leurs Ecoliers. De *catellum*; qui a été fait de *catena*. *Catena*, *cadena*, (comme les Espagnols disent) *catenula*, *cadella*, *cadellum*, CADEAU. Par métaphore, nous disons *faire des cadeaux*, pour dire, *faire des choses spécieuses*, *mais inutiles*. Et *donner un Cadeau*, pour dire, *donner un grand repas*. ¶ Mitalier n'a pas bien rencontré, en dérivant *Cadeau* de l'Ebreu *ghadol*, qui signifie *grand* : *Ante typographicam artem*, *Librariorum munus in describendis libris versabatur : ad eam rem Monachorum operâ plurimùm utebantur. Sed majusculas litteras & capita librorum*, *Judæi auro*, *minio*, & *cyano*, *illustrabant. Id quò mihi persuadeam* CADELLI *nomen efficit : quia* גדול ghadol, *apud Hebræos*, grande *significat*. C'est dans la Lettre à Jérôme de Châtillon, Président de Lyon. *M.*

CADENAS. De *catenacium* : d'où les Italiens, ont aussi fait *catenaccio*. Rabelais, liv. IV. ch. 30. & 50. a écrit *cathenat*. D'autres écrivent *cadenat*. De *catenatum*. Voyez Passerat, sur Properce 654. où il remarque que les serrures n'étoient anciennement attachées aux portes qu'avec des chaînes. *M.*

CADE'NE. De *cadena*, pour *catena*. Les Espagnols disent aussi *cadena*. M.

CADENETTE : petite moustache de cheveux du côté droit : ainsi appellée d'Honoré d'Albert, Seigneur de Cadenet, Maréchal de France, qui le premier porta de ces sortes de moustaches. Cet Honoré d'Albert, étoit frere de M. d'Albert de Luines, Connestable de France. *M.*

CADET. De *Capitetum* ; comme qui diroit *petit chef* : à la différence de l'aîné, qui est le chef en chef de la famille. Anciennement on écrivoit *capdet*. La Chronique de Louis XI. pag. 308. de l'édition in-4°. *Après ladite desconfiture ainsi faite*, *ledit Duc en Autheriche*, *le Comte de Remont*, & *autres de leur compagnie*, *se raliérent*, & *vindrent devant une place nommée* Malaunoy, *dedans laquelle estoit un Capitaine Gascon*, *nommé* le Capdet Remonnent. Voyez M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *Capdets*. De *cadet*, on a fait le diminutif *cadichon*. L'étymologie de Dominicy, dans son livre *de Prærogativis allodiorum*, ch. 21. *quasi à majori natu cadant*, est très-ridicule. Celle dont parle le P. Labbe, *quia cadet*, parce que le Cadet se fera tuer à la guerre, en busquant fortune par le sort des armes, ne l'est pas moins. Le P. Labbe, au reste, qui blâme mon étymologie, est blâmable en cela ; étant indubitable que *cadet* a été dit, comme je l'ai remarqué, de *capitetum*, c'est-à-dire, *petit chef*. M.

CADET. Juge de crimes capitaux. Villon dans son grand Testament, fol. manuscrit 13. r°. de l'édition de ses Oeuvres, revues par Marot :

> *Au temps qu'Alexandre régna*,
> *Ung homme nommé Diomedes*
> *Devant lui on lui amena*
> *Engrilloné poulces & detz*,
> *Comme un larron ; car il fut des*
> *Escumeurs que voyons courir*,
> *Si fut mis devant les Cadetz*
> *Pour être jugé à mourir*.

Je crois qu'ici *cadetz* s'est dit pour *cadets*, fait de *capitalis*, comme *tel* de *talis*. Ainsi *cadet* dans cet endroit de Villon, seroit la même chose que *capdal*, ou en tout cas *cadet* vient de *capitatus*, comme qui diroit petit *chef*. Ne viendroit-il point peut-être de *Cadi*, qui est le nom d'un Juge parmi les Turcs ? Au reste, les Gascons disent *capdet* pour *cadet* de Famille. Le Baron de Fœneste, parle quelque part du *capdet* de Paulastron, qui étoit de ses amis. *Le Duchat*.

CADI. C'est le nom qu'on a donné aux Juges des causes civiles chez les Sarrasins & les Turcs. Ce mot est Arabe, & vient du verbe *Kada*, qui signifie définir, déterminer, décider, ordonner. *Cadi* est la même chose que *Kadi*, qui est le participe actif de ce verbe. *

CADILESKER, ou CADILESQUER, ou CADILESQUIER. C'est le nom d'une grande dignité dans l'Empire Ottoman. M. Ricaut compte trois *Cadileskers*, celui de Romelie, c'est-à-dire, d'Europe, celui d'Anatolie, c'est-à-dire, d'Asie, & celui du Caire. Le mot *Cadilesker* est Arabe, composé de *Kadi*, qui signifie Juge, & de *ascar*, armée & avec l'article, *alascar* l'armée ; en sorte que *Cadilesker*, signifie à la lettre, *Juge de l'armée*, parce que d'abord il étoit juge des soldats. *

CADIS, ou CADIX, ou CADIZ. Nom d'une petite Isle sur la côte d'Andalousie, Province d'Espagne. Solin dit que les Tyriens s'étant embarqués sur le Golfe Arabique ou mer Rouge, firent le tour de l'Afrique, & vinrent surgir à cette isle, qu'ils nommerent Erythrée, c'est-à-dire, Rouge, du nom de la mer de laquelle ils étoient partis. Ensuite les Carthaginois la nommérent *Gadir*, qui en leur langue, signifie *septum*, c'est-à-dire, une clôture, un lieu clos, & qui vient du verbe Ebreu & Phénicien גדר *gâdar*, clôre, enfermer de murailles ou de palissades. *Gader*, en Ebreu, signifie une haie, une clôture, une muraille. Du Phénicien *Gadir*, les Latins ont formé *Gadira* & *Gades*, d'où le François *Cadis*. *

CADMIE. Reméde pour les yeux. Du Latin *cadmia*, fait du Grec καδμία. Voyez Dioscoride, liv. 5. ch. 84. *M.*

CADMUS. Nom d'un célébre Phénicien qui vint s'établir en Grece. Ce nom signifie *Oriental*, de l'Ebreu & Phénicien קדם *Kedem*, c'est-à-dire, *Orient*. *Cadmus* venoit de l'Orient par rapport à la Grece. Il est parlé dans la Genese, XV. 19. des *Cedmonéens* ou *Cadmonéens*. C'étoient des Phéniciens Orientaux, c'est-à-dire, qui habitoient la partie Orientale de la terre de Chanaan. Il y avoit dans la Tribu de Ruben à l'Orient du Jourdain une ville appellée *Cadémoth* ou *Cédimoth*. Il est fait mention au Livre des Juges, V. 21. du Torrent de *Cadumin*, qui couloit près du Mont Thabor. On croit avec raison que ce Torrent de *Cadumin* est le même que le Torrent de Cison. On connoît dans ces quartiers la ville de *Cadmon*, marquée dans Judith, VII. 2. & qui pourroit bien avoir donné le nom au Torrent de *Cadumin*, autrement de Cison. L'ancienne ville de Thébes en Béotie, fut nommée *Cadmea* ou *Cadmeia*, du nom de *Cadmus* son Fondateur. Mais la ville s'étant considérablement augmentée, la partie basse fut appellée Thébes, & la partie haute, qui garda l'ancien nom de Cadmée, fut regardée comme la citadelle de la basse ville. Etienne le Géographe dit que *Cadmea* ou *Cadmeia*, étoit un des surnoms de la Béotie. Eustathe dit aussi, que c'étoit un des surnoms de Carthage. *Cadmeis* étoit un des noms de l'Achaie, contrée de Grece, selon Thucydide. Tous ces mots viennent de l'Ebreu ou Phénicien קדם *kedem*, dont nous avons parlé ci-devant. Il y avoit en Asie une montagne nommée *Cadmus*, entre le

mont Taurus & le Tmolus, selon Pline, liv. 5. ch. 29. qui la met entre les plus considérables de ces cantons. Strabon, liv. 12. pag. 578. dit qu'elle étoit auprès de la ville de Laodicée, c'est-à-dire, de Laodicée sur le Lycus. Ptolomée, liv. 5. ch. 2. en fait aussi mention.*

CADRE. Bordure de tableau. De *quadrum*, dont les Italiens ont aussi fait *quadro*. M.

CADUCÉE. De *caduceus*. Lambin, sur Cornelius Nepos, pag. 523. de l'édition in-4°. dérive *caduceus* (qu'il prétend avoir été dit pour *caruceus*) de κήρυξ. ¶ κῆρυξ, κήρυξ, κήρυκος, *cariceus*, *caryceus*, *caruceus*, CADUCEUS. *M.*

CAE.

CAEN. Ville de Normandie. En Latin *Cadomum*. Quelques-uns ont avancé que ce nom venoit de *Cadmus*, Prince Phénicien qui en cherchant sa sœur, jetta les fondemens de cette ville. D'autres l'ont dérivé de *Caii Domus*, & ont dit que *Caen* avoit été fondé par Caius César, ou par un autre Caius, Maître d'Hôtel du Roi Artus. C'est le sentiment de Guillaume le Breton. Paul Emile & quelques-autres Historiens, ont débité ces fables comme des vérités. Le Président Fauchet, tire le nom de *Caen* de *Quentoricum*, ayant cru mal à propos, que *Quentoricum* où Charles le Chauve permet la Fabrique de la monnoie dans ses Capitulaires, est *Caen*; au lieu que c'est une ville de l'Artois, située sur la Quanche. M. de Bras, le tire de *Crociatonum*, voulant que *Caen* soit le *Crociatonum* de Ptolomée; mais ce dernier étoit un port de mer; & le Géographe, immédiatement après avoir marqué *Crociatonum*, met l'embouchure de l'Orne. D'autres ont dérivé le nom de *Caen* du Grec καινὸς δόμος, *nouvelle demeure*: d'autres de *Kademeth* ville de la Terre Sainte: d'autres de *Canities*. Quant à l'*Otlinga-Saxonia*, dont il est fait mention dans les Capitulaires de Charles le Chauve, M. Huet a fort bien prouvé que ce n'est point *Caen*. Les anciens Historiens, ni les Géographes, ne nous disent rien de *Caen*; ce qui prouve que ce n'étoit pas encore une ville du tems que les Romains étoient maîtres des Gaules, & qu'ainsi il n'en faut pas chercher le nom si avant dans l'antiquité.

Le nom ancien de *Caen* étoit *Cathim*. Cette ville est ainsi appellée dans la Chartre de Donation de Richard III. Duc de Normandie, datée de l'an 1026. *In Bajocensi Comitatu Villa quæ dicitur* Cathim, *super Fluvium Olnæ*. M. de Valois a cru qu'il falloit lire *Cathem*: mais *Cathim*, *Cathem*, *Catheim*, & *Cathim*, ne sont que différentes prononciations d'un même mot. *Cathim* & *Cathem*, étant donc la même chose, de *Cathem* s'est formé *Cahem*, le *t* souffrant souvent élision dans le milieu des mots, comme dans ceux de *père*, *mère*, *frere*, qui sont formés de *patre*, *matre*, *fratre*. Le mot *Cahem* se trouve écrit dans les Augmentations faites à Sigebert par Robert de Torigny, Abbé du Mont S. Michel, & imprimées par D. Luc d'Achery. Et comme du Grec καλὸς les Doriens faisoient καὸς, de même de *Cahem* s'est fait *Caen*. Ce qui se prouve encore par l'ancienne prononciation du mot de *Caen*, qui n'étoit pas monossyllabe comme à présent, mais qui étoit un mot de deux syllables, où les deux voyelles *a* & *e* étoient marquées par une prononciation distincte. De *Cathom* on a fait *Cadom*, le *t* s'étant changé en *d*, comme de Θεὸς on a fait *Deus*: car *Cadom* se trouve dans la Chartre de la fondation de l'Abbaye de la Trinité, dans la Vie de Saint Lanfranc, & dans la Chronique du Bec. De *Cadom*, le mot *Caen* a pu se former dans la suite, aussi-bien que de *Cathem*, par une analogie fort ordinaire dans notre Langue, comme de *Laudunum* s'est fait Laon, de *Lugdunum* Lyon, d'*Audomarus* Omer, d'*Audoenus* Ouen.

Bochart croit avec raison, que *Cadom* signifie *demeure de guerre*, & que c'est un mot hybride, composé de *cad*, terme Celtique ou Breton, qui signifie *guerre*, & de *hom* qui est d'origine Teutonique, & qui signifie *demeure*. Ce mot, selon les diverses dialectes de la Langue Teutonique se prononce différemment. En Allemagne c'est *heim*, en Hollande *hem*, en Angleterre *ham*, en plusieurs lieux de Normandie *homme*. Car les villages nommés *le Homme*, *Suhomme*, *Robehomme*, *le Hommet*, *le Hommel*, viennent de *hom*, comme *Hameau* & *Hamel* viennent de *ham*: M. Huet estime qu'il faut rapporter le mot *cad* à celui de *Cadetes*, peuples dont parle César, & situés apparemment vers le lieu où *Caen* est situé; & que *Cadom* signifie *demeure des Cadetes*; de même que *Cabourg*, petit bourg assez voisin de *Caen*, appellé dans les vieux titres *Cathburgum* & *Cadburgum*, signifie *Bourg des Cadetes*. Du reste, M. Huet croit que ces *Cadetes*, peuples Gaulois, peuvent bien avoir pris leur nom de *cad*, mot Gaulois qui signifie *guerre*. Ainsi *Cadetes* signifie *Belliqueux*. Je joindrai ici pour un plus grand éclaircissement de cette matière, ce que dit Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Cat*, où après avoir montré par divers exemples, que *cat* ou *cad*, signifie *bellum*, il ajoute au sujet du mot *Cadom*, les paroles suivantes: CADOM, Cadomum, *idem quod Anglo-Saxonibus* wig-hus *arx*, *castrum*, *castellum*. *Nam* wig *&* cad *sunt verba synonyma*, *&* ham, heim, hom, *est vocabulum Gallis & Germanis commune*, *quod non solum domum*, *sed etiam arcem & civitatem significat*. *Hinc* Cadomum *verisimiliter est propugnaculum*, *aula castrensis*, *vel civitas belligerantium*. *Quod optimè vidit Bochartus*, *sed malè correxit Huetius*, *pro bello* consilium *substituens*, *quasi* Cadom *sit Mallus vel locus consultationis*. *Nam* cad *nullâ Germanorum Dialecto*, *nec novâ nec antiquâ*, *consilium Denotat*. *Error summi viri natus videtur ex affinitate Litterarum R & K*, *quæ dum à Belgis malè distinguuntur*, *ut vix internosci possint*, *homini extero*, *& Belgicæ linguæ ignaro*, *potuerunt occasionem præbere*, *ut in Dictionario Belgico legeret* kad *pro* rad. *Vide præclarum opus* Originum Cadomensium, *cap. XIX. pag. 421. Hodie dicitur* Caen, *insigni depravatione*. Voyez le même Auteur, au mot *Heim*. Voyez aussi ci-dessus, au mot *Beheme*.*

CAF.

CAF. On appelle ainsi en Nivernois, le nombre impair. Les Italiens disent de même, *caffo*. *Pair*, *o caffo*: *pair*, *ou impair*. L'Italien *caffo* vient de *capo*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *caffo*. M.

CAFAR. De l'Arabe *cafara*, qui se dit d'un homme qui de Chrétien s'est fait Turc; ou qui de Turc s'est fait Chrétien, selon les Arabes Mahométans. *Cafara* signifie renier la vraie Religion. Les Arabes ont pris ce mot de l'Ebreu *caphar*, qui signifie *renier*: d'où vient *capher*, qui signifie *re-*

n ieur, *renégat*. Les Turcs disent encore aujourd'hui *kaphir*, par injure, pour dire *renégat*. M. Richelet, dans son Dictionnaire a desaprouvé cette étymologie. Voici ses termes : *Ménage dans ses Origines soutient que* cafard *se dit proprement d'un homme qui de Chrétien s'est fait Turc. Cela est peut-être vrai, mais l'usage y semble contraire*. M. Richelet, me fait dire ce que je n'ai point dit. J'ai parlé des Arabes, & non pas des François. M.

M. l'Abbé Berault, a fait la remarque suivante sur ce mot : *Le mot* cafara, *dit-il*, *ne signifie pas un homme qui de Chrétien s'est fait Turc, ou qui de Turc s'est fait Chrétien. Il signifie seulement un* Infidéle, *un* Payen, *un homme* qui ne croit point en Dieu, *ou qui le nie. Ainsi on appelle* Cafres, *les peuples de l'Afrique qui habitent vers le Cap de Bonne-Espérance, à cause qu'ils ne connoissent point Dieu, & n'ont aucune connoissance de la Religion. Les Rabbins ont plutôt pris le mot* cafar *des Arabes, en la même signification. Les Rabbins disent* כופר בעקר côfer beikkar, *qui signifie* celui qui nie le fondement, *c'est-à-dire, Dieu & la véritable Religion. Le* Targum, *ou l'Interpréte Chaldaïque se sert du mot* cafar *dans le même sens*. M.

M. Ménage ne dit point ce que le mot *Cafar* signifie dans notre langue. Voici ce qu'il y signifioit, il y a un peu plus de deux cens ans, comme on le peut voir au livre intitulé, *la Grant Nef des Fous du monde*, imprimé en 1499. fol. 41. r°. Ce qu'on entendoit sous les noms de Questeurs ou de *Caffars*, car ces deux noms étoient synonimes, c'étoient certains porteurs de Reliques, vraies ou fausses, lesquelles servoient à cette sorte de gens à escroquer l'argent du petit peuple, en lui faisant accroire que ces prétendues reliques de tel ou de tel Saint, avoient chacune sa vertu particuliere. Et c'est en ce sens, que Rabelais dit, liv. 1. chap. 45. *Ainsi preschoit à Sinays un* Caphart, *que saint Antoine mettoit le feu ez jambes, saint Eutrope faisoit les hydropiques, saint Gildas les fols, saint Genou les gouttes*. Par le mot *caffarder*, on entendoit parler beaucoup & mal-à-propos ; témoin ce que dit le Juge dans Pathelin : *Il n'y a ni rime ni raison à tout tant que vous caffardez :* & ce qu'on lit dans Amadis, tom. 6. ch. 23. *Je t'apprendray à caffarder d'une autre sorte*. Le Roman du Nouveau Tristan de Leonnois, pag. 225. *C'est trop caphardé*, c'est-à-dire, trop *sermoné*. *Cafar* en ce sens, vient de *cape*, d'où *capuchon*. Le Duchat.

C A F E'. C'est le nom d'une boisson célèbre. Les Arabes la nomment *kahouah*, ou *kahoueh*; & c'est de-là qu'a été fait notre mot *café*, en ôtant l'aspiration, & changeant l'*ou* en *f*. Comme le *café* vient originairement de l'Arabie heureuse, on ne sauroit douter que son nom ne soit Arabe. C'est ainsi que *thé* est un nom Chinois, parce que cette plante nous vient de la Chine, que *cacao* est un nom Mexicain, parce que cette amande est une production du Mexique ; & ainsi de plusieurs autres choses qui conservent le nom qu'elles ont dans le pays d'où elles viennent originairement. Mais qu'est-ce que signifie le mot Arabe *kahoueh*, & d'où vient-il ? Quelques-uns le dérivent du verbe *kaoua* qui signifie être fort, avoir de la force, être supérieur en force ; & dans la seconde conjugaison, renforcer, fortifier. Mais quoiqu'il soit vrai que le *café* fortifie, il ne s'ensuit pas de-là que ce soit le sens du mot ; parce qu'il y a dans le milieu du mot *kahoueh*, une aspiration qui ne se rencontre jamais dans *kaoua*. Le mot *kahoueh*, suivant Golius, Meninski & Castel, signifie ce qui donne de l'appétit, *quod appetentiam cibi inducit*, & c'est un des noms que les Arabes donnent au vin. Il se dit premierement du vin, & ensuite de la décoction de ces baies ou graines, que les Arabes appellent *bun*, & que nous avons aussi nommé *café*, du nom de la boisson qu'on en prépare. Ainsi les Arabes ont transporté la dénomination, de *kahoueh*, qui chez eux désigne la vin, c'est-à-dire, une liqueur connue de tout tems, à une autre liqueur qui est nouvelle chez eux, & qui, à ce que l'on croit, n'a commencé d'y être connue que vers le milieu du quinziéme siécle de l'Ere Chrétienne. Apparemment qu'ils regarderent d'abord le *kahoueh* comme une boisson qui avoit quelque ressemblance avec le vin, & que c'est pour cela qu'ils lui donnérent le même nom. S'il est vrai qu'ils ont appellé le vin *kahoueh*, parce qu'il excite l'appétit, on peut dire que cette dénomination convient beaucoup mieux à la boisson de *café*, qui, comme l'on sait, est un bon stomachique, & facilite la digestion. Le mot *kahoueh* vient surement du verbe *kaha*, que Golius explique par, *alienus*, *aversus fuit*, lorsqu'il est joint avec la préposition *an*, c'est-à-dire, *ab* ; ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il signifioit proprement avoir du dégout, n'avoir point d'appétit, & que les Arabes avoient donné au vin le nom de *kahoueh*, parce qu'il ôte l'appétit quand il est pris avec excès. Mais cette signification n'est que secondaire ; & il semble que le verbe *kaha* signifie proprement *acer*, *promptus*, *celerque fuit* ; du moins Golius explique de la sorte le participe actif *kâhi*. Les propositions, sur-tout celles qui marquent l'éloignement, l'aversion, changent beaucoup la signification des verbes dans la langue Arabe, & même dans toutes les langues ; & il ne faut pas juger du sens propre & primitif d'un verbe par celui qu'il a quand il se trouve joint avec certaines prépositions. Quoiqu'il en soit de la véritable signification du verbe *kaha*, & quelle que puisse être la raison pour laquelle les Arabes ont donné au vin le nom de *kahoueh*, il est certain qu'ils ont ensuite communiqué ce nom à la boisson dont ils ont eté les inventeurs, & que nous appellons *café* à leur imitation. *

C A F R E S. Nom des peuples qui habitent la côte Orientale & Occidentale de la pointe Méridionale de l'Afrique. Il vient du mot Arabe *câfir* qui signifie incrédule, infidéle, & qui est un participe du verbe *cafara*, être incrédule, être infidéle. Les Arabes appellent de la sorte ceux qui ne sont pas Mahométans comme eux. Les Portugais ont pris ce nom des Arabes pour désigner les habitans naturels de l'Afrique Méridionale, & ils l'ont pris sans doute dans le sens de *Barbares* ; car il est assez indifférent aux Chrétiens, que ces peuples suivent la religion de Mahomet ou qu'ils n'en ayent point du tout. L'un ne vaut pas mieux que l'autre pour le salut, & les Ethiopiens Mahométans ne sont pas moins *cafres*, c'est-à-dire, moins incrédules & moins infidéles, au jugement des Chrétiens, que ceux qui n'ont point de religion. Les Portugais ont donc pris ce mot dans une autre signification. Ils voyoient que les Arabes s'en servoient lorsqu'ils parloient d'un assez grand nombre de peuples qui n'ont aucune connoissance du vrai Dieu, qui n'ont ni Roi, ni demeure fixe, allant çà & là dans des campagnes de sable & dans des déserts, ayant presque autant de langages différens qu'il y a de nations, vivant d'une maniere sauvage,

sauvage, sans habit, avec un nez écrasé & de grosses lévres, mangeant les serpens, les autres reptiles & les insectes ; peu différens enfin de ceux que Pline, liv. VI. ch. 30. & Solin, ch. 30. ne désignent que par les noms des animaux dont ils se nourrissoient. Les Portugais ont réuni toutes ces idées sous le nom de *Cafres*, & ont appellé *Cafrerie* toute cette partie de l'Afrique Méridionale dont les habitans vivent à peu près de cette maniere. La pauvreté de ces peuples n'est pas capable d'attirer les Négocians dans l'intérieur de leur pays : leur férocité en détourne les Missionnaires ; de sorte qu'il n'y a guere que les côtes que l'on connoisse.*

C A G.

CAGE. De *cavia*, qu'on a dit pour *cavea*. Les Gloses : *Gabia*, *cavea*, γαλιάγρα. L'I voyelle est devenu consone ; comme en *auge*, d'*alvius*, pour *alveus* ; en *pigeons*, de *pipiones* ; en *rouge*, de *rubius* ; en *singe*, de *simia* ; en *tige*, de *tibia*, &c. Voyez M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 227. Les Languedociens disent *gabie*. M.

CAGEOIS : pour *Villageois*. Nicot le dérive de *casa* : *à casarum incolatu*. ¶ *Casa*, *casensis*, *casois*, CAGEOIS. *M.*

CAGEOLER. De *caveolare* : par métaphore, tirée des oiseaux qui chantent en cage. *M.*

CAGEROTE. Forme de fromage. Lat. *forma casearia*, *calathus casearius*. Nicot le dérive de *casens*. M.

CAGNARD, ou CAIGNARD. *Gueux*, *paresseux*, *fainéant*. Pasquier, livre 8. de ses Recherches, chap. 42. *Car quant au mot de* caignard, *cela dépant d'une histoire dont je puis estre témoin. De tant qu'en ma grande jeunesse, ces fainéants avoient accoutumé au temps d'esté de se venir loger sous les ponts de Paris, garçons & garces peslemesle : Et Dieu sait quel mesnage ils faisoient ensemble. Tant y a qu'il me souvient qu'autrefois par cri public, émané du Prévost de Paris, il leur fut deffendu sur peine du fouet, de plus y hanter. Et comme quelques-uns fussent desobéissants, j'en vis fouetter pour un coup plus d'une douzaine sous les mesmes ponts : depuis lequel tems ils en oublierent le chemin. Ce lieu estoit appellé* le Caignard ; *& ceux qui le fréquentoient*, Caignardiers : *parce que, tout ainsi que les canarts, ils vouoient leur demeure à l'eau.* Pasquier se trompe. *Cagnard* & *Cagnardier* ont été faits de *canis*. Voyez *cagneux*. M.

CAGNARD est originairement un mot du Languedoc, où on appelle de la sorte ce côté de la rue où donne le soleil, pendant que de l'autre il fait sombre, & souvent froid. Les gueux & les fainéans se tiennent volontiers au *caignard*, pour s'y chauffer aux dépens du bon Dieu, comme on parle, & de là *cagnardier*, dans la signification de *fainéant* ; & *cagnardise*, dans celle de *fainéantise*. Or comme les chiens choisissent les endroits où luit le soleil, pour s'y coucher tout de leur long, de-là aussi *caignards* pour ces endroits où le soleil attire les fainéans. Dans Rabelais, liv. 4. ch. 63. *dormir en chien*, c'est dormir à jeun en haut soleil, comme font les chiens. *Le Duchat.*

CAGNEUX. La plûpart des chiens, & particulierement les bassets, sont cagneux : ce qui me fait croire que ce mot a été fait de l'Italien *cagna*, qui signifie *une chienne*. *Canis*, *cane*, *cagna*, *cagno*, *cagnoso*, CAGNEUX. *M.*

CAGOT : en la signification d'*hypocrite*. Pasquier, VIII. 2. GOT, *en Langue Germanique & Françoise, signifioit* Dieu. *Et de-là nous tirons les mots de* Bigot *&* Cagot, *pour dénoter ceux qui avec une trop grande superstition s'addonnent au service de Dieu.* M.

Il paroît que par le mot de *cagots*, nos ancêtres ont entendu les Religieux Mendians. Et ce sont aussi les mêmes que Rabelais a entendus sous ce nom, lorsque, liv. 2. ch. 7. il attribue à l'Empereur Justinien, un livre de *Cagotis tollendis* ; puisque, n'en déplaise à M. Simon de Valhebert, qui a prétendu que ce titre de livre étoit une allusion à la Loi de Justinien *de Caducis tollendis*. Rabelais a en vue une autre Loi du même Empereur *de Validis mendicantibus*, de laquelle fait aussi mention le Roman de la Rose, fol. 71. r°. au chapitre du *Faux semblant* ; & Agrippa, en son Livre *de Vanitate scientiarum*, au chapitre *de Mendicitate*, qui est le 65. Et Rabelais paroît aussi avoir la même pensée, liv. 3. ch. 8. où il cite de nouveau ce livre *de Cagotis tollendis*. Le même Auteur, livre 5. ch. 2. parlant des oiseaux de l'isle sonnante, dit qu'aux Moinegaux, Abbegaux, &c. desquels seuls cette isle étoit anciennement peuplée, venoient se joindre depuis trois cens ans de tems à autre grand nombre de *Cagots*, espéce d'oiseaux qui ne faisoient que conchier toute l'isle. D'où il est clair, que ceux que Rabelais appelle *Cagots*, sont proprement les Religieux Mendians, & non les anciens Ordres, qu'il comprend sous le nom de *Moinegaux* & d'*Abbegaux*. Ainsi je me confirme toujours plus dans ma pensée, que sous le nom de *Cagots* il faut entendre particuliérement les Francisquains & les Dominicains. Et comme de *capus* on a fait *capucus*, d'où *capucio capuchon* ; je croirois volontiers que *cagot* vient de *capucotus*, formé de *capucus*, de cette façon. *Capus*, *capucus*, *capucotus*, *cacotus*, *cagot*. Il est d'ailleurs à remarquer, que quand Rabelais, liv. 5. ch. 2. dit que les oiseaux *cagots* avoient honny & conchié l'isle sonnante, il fait allusion de *cagot* à *caguer*, fait de *cacare* ; & que lorsqu'au chapitre suivant il parle d'autres *cagots* qui ne chantoient point lorsqu'on sonnoit les cloches de leur cage, il fait allusion de *cagot* à *cage*. Le Duchat.

CAGOTS *de Bearn*. Scaliger, dans son premier Scaligerana, le dérive de *canis Gottus*. *Mutam semper Galli tollunt inter duas vocales, ut videre est in sequentibus*, coquus, QUEUX ; bovis, BŒUF ; Gottus, GAUX ; *Vasconicè*, Gothi ; probus, PREUX ; votum, VŒUX. *Apud Froissardum, ita scribitur, non* VŒU : nodus, NŒUX ; ficatum, FOYE, lorum, LEURRE ; canis Gottus, CAGOT. *Notandum porro, omnia nomina Gallica in eux terminata, à Latinis dissyllabis, quorum prima syllaba vocalis est, oriri.* Je remarquerai ici en passant, que cette observation de Scaliger, n'est pas véritable : comme il paroît par ces mots, *courageux*, *paresseux*, *lumineux*, *avantageux*, &c. Je reviens à l'étymologie du mot de *cagot*. M. de Marca, ci-devant Président au Parlement de Pau, & à présent Evêque de Couserans, homme de grande érudition, a traité amplement de l'origine de ce mot au chapitre 16. du livre 1. de son Histoire : Et comme ce qu'il en a écrit, est également docte & curieux, j'ai jugé à propos de le rapporter ici tout au long.

I. *Je suis obligé d'examiner en cet endroit l'opinion vulgaire qui a prévalu dans les esprits de plusieurs, & qui mesme a esté publiée par Belleforest, touchant cette condition de personnes qui sont habi-*

tuées en Bearn, & en plusieurs endroits de Gascogne, sous le nom de Cagots, ou de Capots: à sçavoir, qu'ils sont descendus des Wisigots, qui resterent en ces quartiers après leur déroute générale. Cette difficulté ne peut estre bien résolue, sans avoir représenté l'estat de ces misérables, qui sont tenus & censés pour personnes ladres & infectes, auxquelles par article exprès de la Coustume de Bearn, & par l'usage des Provinces voisines, la conversation familiere avec le reste du peuple est sévérement interdite; de maniere que mesme dans les Eglises ils ont une porte separée pour y entrer, avec leur benestier, & leur siége pour toute la famille; sont logez à l'escart des villes & des villages où ils possédent quelques petites maisons; font ordinaire mestier de Charpentiers, & ne peuvent porter autres armes, ni ferrements, que ceux qui sont propres à leur travail. Ils sont chargez d'une infamie de fait, quoyque non pas entierement de celle de droit, estant capables d'estre ouis en tesmoignage; combien que, suivant le For ancien de Bearn, le nombre de sept personnes de cette condition, fust nécessaire pour valoir la déposition d'un autre homme ordinaire. On croit donc que le nom de Cagots leur a esté donné, comme si l'on vouloit dire Caas-Goths, c'est-à-dire Chiens-Goths; ce reproche leur estant resté, aussi-bien que le soupçon de ladrerie, en haine de l'Arianisme que les Goths avoient professé, & des rigueurs qu'ils avoient exercées dans ces contrées; & l'on se persuade qu'ensuite, pour une peine de leur servitude, on leur avoit imposé la nécessité de couper le bois, comme l'on fit aux Gabaonites.

II. Mais je ne puis gouster cette pensée, qui ne prend son fondement que du rencontre de ce nom de Cagot, avec l'origine qu'on luy donne: d'autant plus que cette dénomination n'est pas si propre à ces pauvres gens que plusieurs autres qu'on leur a données, & ne se trouve escrite que dans la Nouvelle Coustume de Bearn réformée l'an 1551. Au lieu que les anciens Fors escrits à la main, d'où cet article a esté transcrit, portent formellement le nom de Chrestiaas ou de Chrestiens; & de-là, l'endroit des Paroisses où ils sont bastis se nomme par le vulgaire le quartier des Chrestiens, comme aussi on leur donne plus ordinairement dans les discours familiers le nom de Chrestiens que de Cagots. Dans le Cayer des Estats tenus à Pau l'an 1460. ils sont nommez Chrestiens & Gezitains. En Basse Navarre, Bigorre, Armagnac, Marsan, & Chalosse, on leur donne divers noms, de Capots, Gahets, Gézits, Gézitains, & de Chrestiens: où ils sont aussi rejettez du commerce ordinaire & de la conversation familiaire, pour estre soupçonnez de ladrerie. Ce soupçon estoit si fort en Bearn en cette année 1460. que les Estats demanderent à Gaston de Bearn, Prince de Navarre, qu'il leur fust deffendu de marcher pieds nuds par les rues, de peur de l'infection, & qu'il fust permis en cas de contravention, de leur percer les pieds avec un fer; & de plus, que pour les distinguer des autres hommes, il leur fust enjoint de porter sur leurs habits l'ancienne marque de pied d'oye, ou de canard, laquelle ils avoient abandonné depuis quelque temps. Cet article néantmoins ne fut pas respondu. Ce qui fait voir que le Conseil du Prince n'adheroit pas entierement à l'animosité des Estats, & qu'il n'estimoit pas que ces gens fussent vrayement infectez de ladrerie; d'autant que s'ils eussent esté persuadez de cette opinion, il n'y avoit point de difficulté de faire les deffenses à ces misérables, de marcher pieds nuds par les rues; comme fit Mahava le Calyphe de Damas aux ladres de son Royaume, ainsi qu'on lit dans la Chronique d'Abraham Zacuth. Je conclus de ce que dessus, que les diverses dénominations de Chrestiens & Gézitains, le soupçon de vraye ladrerie, & la marque du pied d'oye, ne pouvant s'accommoder à l'origine des Goths, qui estoient illustres en extraction, esloignez d'infection, & suivant Salvian, de profession Chrestienne, quoy que néantmoins Ariene, il est nécessaire de tourner ailleurs sa conjecture, & rechercher une descente à laquelle tous les soubriquets puissent convenir.

III. Je pense donc qu'ils sont descendus des Sarazins qui resterent en Gascogne après que Charles Martel eut deffait Abdirama, qui en son passage avoit occupé les avenues des monts Pyrénées & toute la Province d'Aux, comme l'escrit formellement Rodéric de Tolède, en son Histoire Arabique. On leur donna la vie en faveur de leur conversion à la Religion Chrestienne, d'où ils tirerent le nom de Chrestiens; & néantmoins on conserva toute entiere en leur personne la haine de la nation Sarazinesque: d'où vient le surnom de Gézitains, la persuasion qu'ils sont ladres, & la marque du pied d'oye. Pour bien comprendre cecy, il faut présupposer que le Siége de l'Empire des Sarazins fut estably en la ville de Damas de Syrie, comme l'on apprend de l'Histoire Grecque de Zonare, de l'Arabique publiée par Erpennius, & de l'Espagnole, escrite par Isidore de Badajos il y a neuf cens ans. De sorte que l'Affrique ayant esté conquise par les Lieutenans du Calyphe de Damas, l'Espagne fut la suite de leur victoire; & cette Armée Mahometaine que le Général Abdirama Sarazin fit pénétrer de l'Espagne dans les Gaules, marchoit sous les auspices du Roy Sarazin de Damas en Syrie. Or comme les Médecins remarquent qu'il y a plusieurs pays sujets à certaines maladies locales, la Province de Syrie & celle de Judée sont sujettes à la ladrerie, comme a observé cet ancien Médecin Aëtius, & Philon le Juif, qui de-là tire une raison de Police touchant la deffence faite aux Juifs de manger de la chair de pourceau. La preuve de cette infection pour les Syriens, se tire aussi de l'Histoire de Naaman de Syrie, qui fut guéri de la lépre par Elisée; mais Giézi en fut frappé pour le prix de son avarice. C'est pourquoy les anciens Gascons, encore qu'ils donnassent la vie aux Sarazins qui embrassoient la Religion Chrestienne, conserverent néantmoins cette opinion, qu'ils estoient ladres, comme estans du pays de Syrie qui est sujet à cette infection; & pour justifier leur sentiment, animé de la haine publique, employoient la lépre de Giézi; d'où vient la dénomination de Gézits & Gézitains.

IV. Ils leur ont toujours reproché leur puanteur & leur odeur infecte, non-seulement en haine de leur tyrannie, comme les Italiens donnoient cette mauvaise réputation aux Lombards, ainsi qu'on voit l'Epistre addressée à Charlemagne par le Pape Estienne, qui pour le divertir du mariage de Berte, fille de Didier Roy des Lombards, lui représente l'infection & la mauvaise odeur qui accompagnoit ordinairement la race des Lombards; mais parce qu'on a toujours observé par expérience, que les Sarazins sentoient mal, & avoient une odeur puante qui exhaloit de leur corps. Ce qui est tellement vray, qu'ils estimoient que cette mauvaise odeur ne pouvoit leur estre ostée que par le moyen du Baptesme des Chrestiens, auquel pour cet effet ces Agaréniens ou Sarazins présentoient leurs enfans, suivant leur ancienne coustume, ainsi que tesmoigne le Patriarche Lucas en sa Sentence Synodique, & Balsamon sur le Canon XIX. du Concile de Sardique; laquelle Coustume les Turcs continuent encore aujourd'huy. Aussi Burchard,

en la description de la Terre Sainte, certifie que les puans Sarazins avoient accoustumé de son tems, c'est-à-dire, il y a 600. ans, de se laver en cette fontaine d'Egypte, où la tradition enseignoit que Nostre-Dame lavoit son petit enfant, & nostre grand Maistre, & que par le bénéfice de ce lavement ils perdoient la mauvaise odeur qui leur est comme héréditaire, ainsi que parle Burchard. A quoy j'adjousteray ce que Browerus a remarqué des Juifs, qu'ils estoient aussi diffamez anciennement d'exhaler une fascheuse odeur, que Fortunat escrit avoir esté effacée par le Saint Baptesme que l'Evesque Avitus leur conféra. Ils ont autrefois esté accusez d'en procurer le remede par le sang des enfans Chrétiens qu'ils tuoient le Vendredi Saint, pour prendre ce sang meslé avec leurs azymes, comme ils pratiquerent en la personne du petit Simeon, en la Ville de Trente, l'an 1475. au rapport de Jean Mathias, Médecin, & auparavant en la Ville de Fulde, du tems de l'Empereur Frideric l'an 1236.

V. *Ayant recherché l'origine de l'imputation de la ladrerie & de la puanteur des Gezitains ou Cagots dans la race des Sarazins, on doit dériver de la mesme source la marque du pied d'oye ou de canard, qu'ils étoient contraints anciennement de porter, quoyque l'usage en soit maintenant aboli: combien que par Arrest donné contradictoirement au Parlement de Bourdeaux, il ait été autrefois commandé aux Cagots de Soule de porter la marque du pied d'oye ou de canard. Car comme le plus fort & le plus salutaire remede qui soit proposé dans l'Alcoran pour la purgation des péchez consiste au lavement de tout le corps, ou d'une de ses parties, que les Mahométans pratiquent sept fois, ou pour le moins trois fois, chaque jour, on ne pouvoit conserver la mémoire de la superstition Sarasinesque, par un caractere plus exprès que par le pied d'oye, qui est un animal qui se plaist à nager ordinairement dans les eaux. Néantmoins en Catalogne la marque d'un Sarasin estoit de porter les cheveux rasez & coupez en rond, sous peine de cinq sols, ou de dix coups de fouet sur la rue, suivant l'Ordonnance des Estats tenus à Léride.*

VI. *Il reste de satisfaire à la dénomination de* Cagots; *laquelle, outre qu'elle est en usage dans Bearn, est aussi pratiquée dans le reste de la Gascogne sous le nom de* Capots; *& mesme en la Haute Navarre, où cette sorte de gens sont appellez* Agotes *&* Cagotes. *Sur quoi je n'ay rien de plus vray-semblable à proposer, sinon qu'on leur faisoit ce reproche pour se moquer de la vanité des Sarazins, qui ayant surmonté les Espagnols, mettoient entre leurs qualitez, celle de vainqueurs des Goths, comme faisoit Alboacen le Roy More de Conimbre, petit fils de Tarif, en son Edit, qui est au Monastere de Lorban en Portugal, lequel Edit Sandoval a produit en ses Notes sur Sampyrus. On prétendoit donc leur donner le titre de leur vanterie, en les qualifiant* Chiens *ou* Chasseurs des Goths, *par une signification active: de mesme que Ciceron nomme* Chiens, *ces effrontez qui servoient aux desseins de Verres pour butiner la Sicile; si l'on n'aime mieux croire que c'est un ancien reproche & terme de mespris, tiré de ce convice de* Concagatus, *dont il est fait mention dans la Loy Salique. Ce qui peut estre confirmé, de ce que lorsqu'on veut à bon escient mespriser ces gens, ou injurier quelqu'autre personne, on employe le nom de* Cagot *pour un convice très-atroce.*

VII. *Pour clorre ma conjecture touchant la descente des Cagots, & la deffense qui leur est faite de se mesler en conversation familiere avec le reste du peuple, je pense qu'outre l'opinion de la lépre qu'on leur a toujours imputée, l'ordre qui fut tenu dès le commencement en leur conversion, peut avoir donné lieu à la coustume qui a persévéré depuis, de les escarter du commerce ordinaire des hommes, particuliérement en ce qui regarde le repas, que nos paysans ne veulent jamais prendre communément avec eux. Car comme ils devoient estre instruits en la Foi Chrestienne avant que de recevoir le Baptesme, & passer par les degrez des Catéchuménes, pendant une ou deux années, à la discrétion des Evesques; il falloit aussi qu'ils fussent traitez en qualité de Catéchuménes pour ce qui regarde la conversation avec les autres Chrestiens, qui estoit sévérement interdite aux Cathécuménes, ainsi que l'on voit dans le chapitre v. du Concile de Mayence tenu sous Charlemagne, en ces termes:* Les Catéchuménes ne doivent point manger avec les Baptisez, ni les baiser, moins encore les Gentils ou Payens. *Ce qui fut fait au commencement par cérémonie Ecclésiastique, d'escarter les Sarazins nouveaux Catéchuménes de la communication des repas & du baiser avec les autres Chrestiens, passa en coustume à cause de la haine de la Nation, accompagnée du soupçon de ladrerie, qui s'est augmenté avec le temps à mesure qu'on a ignoré la vraye origine de leur séparation. Car à vray dire, ces pauvres gens ne sont point tachez de lépre, comme les Médecins plus sçavans attestent, & entr'autres, le sieur de Noguez Médecin du Roy & du pays de Bearn, très-recommandable pour sa doctrine & pour les autres bonnes qualitez qui sont en luy, lequel, après avoir examiné leur sang qu'il a trouvé bon & louable, & considéré la constitution de leurs corps, qui est ordinairement forte, vigoureuse, & pleine de santé, leur a accordé son certificat, afin qu'ils se pourveussent pardevant le Roy, pour être déchargez de la tache de leur infamie, puisque c'estoit la seule maladie qui les pouvoit rendre justement odieux au peuple.*

VIII. *Cette aversion n'est pas seulement en Gascogne; mais aussi en la Haute Navarre, où les Prestres faisoient difficulté de les ouir en confession, & de leur administrer les Sacremens, l'an 1514. De maniere qu'ils eurent recours au Pape Leon X. lequel ordonna aux Ecclésiastiques de les admettre aux Sacremens comme les autres Fidéles. L'exposé de leur Requeste prétend de bailler à ces Agots ou Chrestiens (car c'est ainsi qu'il les nomme) une origine toute nouvelle; disant que leurs ayeuls avoient fait profession de l'hérésie des Albigeois, en haine de laquelle, bien qu'ils l'eussent abandonnée, on les chargea d'infamie qui passoit à leur postérité. Mais il y a de la surprise en cette Requeste, d'autant que les Cagots sont plus anciens que les Albigeois. Car ceux-ci commencerent à paroistre en Languedoc environ l'année 1180. & furent ruinez l'an 1215. & néantmoins les Cagots estoient reconnus sous le nom de Chrestiens dès l'an 1000. ainsi qu'on remarque dans le Cartulaire de l'Abbaye de Luc; & l'ancien For de Navarre qui fut compilé du temps du Roy Sancé Ramirès, environ l'an 1074. fait mention de ces gens sous le nom de* Gaffos; *d'où est venu celuy de* Gahets *en Gascogne; & les mettant au rang des ladres, les traite avec la mesme rigueur que le For de Bearn.*

IX. *Le Sieur de Bosquet, très-sçavant personnage, Lieutenant Général au Siége de Narbonne, en ses Notes curieuses & pleines d'érudition sur les Epistres d'Innocent III. qu'il a publiées, soupçonne que ces Capots soient de la race des Juifs, & qu'ils aiem prit*

l'origine de leur nom du terme Latin Capus *qui signifie dans les Autheurs du moyen tems, comme chez Théodulphe d'Orleans, un Espervier*, à capiendo; *d'où il estime que les Capitulaires de Charles le Chauve ayent donné par sobriquet le nom* Capi *aux Juifs, à cause des usures & des rapines qu'ils exerçoient; à laquelle signification se rapporte celle de* Gahets, *qui est un surnom des Capots en Gascogne. Cette pensée est ingénieuse; mais je doute que les* Capi *puissent estre pris dans les Capitulaires pour les Juifs: au contraire, pesant toutes les paroles de ce texte, il appert que c'estoient, non pas des personnes d'une secte particuliere, mais plustost une espece de Marchands de certaines denrées, fussent-ils Chrestiens ou Juifs, avec cette seule différence, que le Marchand Juif devoit payer pour les droicts du Roy le dixiesme denier, & le Chrestien le onziesme.* ¶ Nous disons *Capon* en Anjou pour dire *gueux*. M.

J'ai donné ma conjecture sur l'origine du mot *cagot*. Et je ne pense pas que l'origine de *cagots* soit autre dans la signification de ces pauvres gens qu'on appelle *Cagots* ou *Capots* de Bearn. Ci-dessus, article 3. M. de Marca ne doute point que les *Cagots* ou *Capots* de Bearn, qui passent pour ladres dans l'esprit du commun peuple du pays, ne soient descendus des Sarrazins, que plus bas, art. 4. il dit avoir été notés de tout tems à cause de leur puanteur, & soupçonnés de ladrerie à cause qu'ils venoient d'un pays où cette vilaine maladie étoit fort commune. Et comme encore aujourd'hui dans les pays où il y a des ladres, ou des gens qui passent pour tels, ces malheureux n'osent sortir, soit pour leurs affaires, ou pour quêter, qu'enveloppés de longs manteaux, & la tête couverte, & le visage à demi caché d'un linge fort épais, afin que par ces précautions les personnes qui approchent les ladres, puissent se sauver de l'infection; je ne doute point que les *cagots* ou *capots* de Bearn n'ayent été appellés de la sorte à cause des *capes* de Bearn, qu'ils étoient obligés de porter en tout tems, lorsqu'ils paroissoient en public. Et comme les Sarazins ont régné long-tems en Espagne, de-là vient aussi le reproche qu'on fait aux Espagnols de sentir le faguenat. *Le Duchat.*

CAGOULE. C'est un froc. Rabelais, livre 1. chapitre 40. *Il n'y a rien si vray, que le froc & la cagoule tire à soi les opprobres, injures & malédictions du peuple.* De *cuculla*. Le Duchat.

CAH.

CAHIER. Voyez CAIER.

CAHIN CAHA. Rabelais, dans son Prologue du liv. 4. de son Gargantua: *Et en cestuy bas état, en gaignant cahin caha sa pauvre vie.* Du Latin *quà hinc, quà hàc*. M.

CAHOT. CAHOTER. Nous appellons *cahots* les sauts que font les charettes, les coches, & les carrosses, en roulant dans un chemin raboteux, & les trous qui font faire ces sauts: & CAHOTER, faire ces sauts. Du verbe *cadere* les Italiens ont fait le verbal *caduta*: d'où nous avons fait CHUTE. Au lieu de *caduta*, on a dit *cadutum*, par métaplasme: d'où nous avons fait CAHOT: comme CAHORS, de *cadurcum*. Et de *cadutare* nous avons fait CAHOTER: qui est comme qui diroit, aller souvent de haut en bas. *Cadere, è venire da alto a basso senza ritegno*, disent Messieurs della Crusca au mot *cadere*. Les Espagnols appellent ces lieux raboteux *altibaxos*: c'est-à-dire, *haut & bas*. Et ils disent par métaphore, *los altibaxos de fortuna*. M.

Barthelemi Aneau, dans sa Traduction de l'Utopie de Thomas Morus, p. 131. & 132. de l'édition de Lyon 1559. *Ainsi par cahotz & canalz faitz de brique en divers lieux par les basses parties de la Ville l'eau flue: & aux hautiers où l'eau ne peut monter, ils ont des cisternes où la pluye s'assemble, qui n'est pas moins utile que l'invention des cahotz.* Le Duchat.

CAHUETTE. Petite maisonnette. C'est un diminutif de *cahute*, mot usité dans plusieurs Provinces, qui signifie la même chose, & qui se trouve dans Nicot: lequel remarque qu'on dit *cahutelle*. Le Pere Labbe croit que c'étoit un diminutif de *cage*. Voyez-le, à la page 104. de la premiere partie de ses Etymologies Françoises. En Basse Normandie on dit *cabute*. M.

CAI.

CAIER. De *scaparium*. *Scapus, scapa, scaparium, caparium, caarium*, CAIER. Les Gloses d'Isidore: SCAPUS, *certus numerus chartæ scriptæ*. Nicot le dérive de *codex*, & M. du Cange, de *quaternio*. M.

Je remarque que tous les noms que nous avons donnés au papier, depuis la rame jusqu'à la feuille inclusivement, ne sont que les suites d'une figure prise de l'arbre, & fondée sur ce que, comme l'arbre se divise en rameaux, les rameaux en branches, les branches en de plus petites branches, & que ce qui termine ces branches sont des feuilles, de même la rame, ou le grand rameau de papier, se partage en mains, (*manus à manando dicta est, vel quòd ex ea manent digiti*, dit le Calepin) la main en *cayers, scapus*, (mot qui souvent signifie la tige des herbes, & quelquefois le bois où sont attachés les grains de raisins) & enfin les cayers en feuilles, à quoi se termine la division du papier. Voyez au mot *Rame*.

On a dit *quaternum* en la même signification de *caier*. On a écrit aussi *quayer*, & ce mot, pour une certaine quantité de chandelles, se trouve page 708. & suiv. de l'Histoire de Charles VI. édition du Louvre 1653. dans une Ordonnance de 1386. & dans une autre de 1388. *Le Duchat.*

CAIEUX. M. de la Quintinye: CAYEUX, *se dit en fait d'oignons de fleurs. Et ce sont de petits commencemens d'autres oignons ronds par dehors, & convexes par dedans, que la nature pousse & forme tout au tour de la partie basse, & enracinée de chaque oignon. Et cela, pour la multiplication de l'espece de ces oignons: les uns ne se multipliant que de cette façon-là; comme les Tubéreuses, Jonquilles, Narcisses, &c. Ces cayeux ayant été détachez de l'oignon principal, deviennent par le tems aussi gros que luy. Les autres se multiplient de graines aussi bien que de cayeux; comme les Tulipes, Hyacinthes, &c.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

CAILLE. Oiseau. De l'Italien *quaglia*, que M. Ferrari dérive de *quaquila*, mot qui se trouve dans Papias en cette signification. *Quaquila, genus avis: vulgò coturnix; à vocis sono.* Ce sont les paroles de Papias. J'ai cru autrefois, que l'Italien *quaglia* avoit été fait d'ὄρτυξ, en cette maniere: ὄρτυξ, ὄρτυγος, ὀρτυγα, *ortigalius, ortigalia, galia, calia*, QUAGLIA. ¶ Les Bas Bretons disent *coaill*. M.

CAILLE. Les couleurs du plumage de cet oiseau

représentent des *écailles*. Et c'est de-là qu'il a pris son nom. *Huet*.

CAILLEBOTTE. On appelle ainsi en Anjou & en Normandie du lait pris, coupé par morceaux : comme qui diroit, *une botte de lait caillé*. Ce mot se trouve dans Rabelais, 3. 51. & 4. 59. *M*.

CAILLELAIT. Terme de Botanique. Plante dont les fleurs ou tiges nouvellement fleuries font cailler le lait. C'est de-là que lui vient son nom. On l'appelle en Latin *Gallium*. *

CAILLER. De *coagulare*. *Du caillé*, c'est *lac coagulatum*. M.

CAILLER. Vaisseau à boire. Dans le Registre de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Croix*, folio 86. au sujet des Droits des Officiers de la Chambre : ITEM : *Chaque Maistre reçoit par la main de l'Argentier certaines mitaines de drap, certains gands de cerf, un cailler, un chappeau de feutre pour l'esté, & autre pour l'hyver tous les ans*. M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *mazer*, produit plusieurs autres endroits de Comptes de la Chambre des Comptes de Paris, où il est fait mention de ce mot en cette signification. Dans le Compte d'Etienne de la Fontaine, Argentier du Roi, qui est de 1350. *Madres & caillers, pour boire vins nouveaux*. Dans le même Compte : *Pour faire & forger 7. bouillons d'argent, pesans deux onces, dorez & émaillez à leurs armes, & mis ès fons desdits caillers*. Et ailleurs : *Pour appareiller & recoudre 2. hanaps caillers*. Et ensuite : *Pour faire & forger la garnison de sa couppe de madre de son hennap de jour, & de son cailler de nuit, pour le terme de Toussains : & les douze bouillons, pour les caillers de sa table*. Et encore ensuite : *Pour faire & forger 4. bouillons d'argent doré, & émaillé, pour mettre ès fons des 4. caillers*. De *caliciarium*, formé de *calix*. M.

CAILLETTE, sorte d'injure. Marot, dans une de ses Balades intitulée *De soy-mesme*, du temps qu'il apprenoit à écrire au Palais à Paris :

Bref, si jamais j'en tremble de frisson,
Je suis content qu'on m'appelle Caillette.

Beze, dans sa Lettre sous le nom de *Passavantius* au Président Lizet, page 161. *Si tu argumentareris sic in ipsa Sorbona, omnes socii tui te deriderent sicut Calietam.*

Caillette étoit le fou de François I. Rabelais fait mention de ce fou, livre 3. chap. 26. en ces termes : *Seigny Joan, fol insigne de Paris, bisayeul de Caillette*. A Nismes & à Montpellier on dit, *fou comme Caillette* : ce qui ne permet pas de douter que cette injure n'ait été introduite en notre Langue à cause de ce fou de François I. Feu M. Rigaud, Conseiller au Parlement de Metz, se servoit souvent de ce mot de *Caillette*, en cette signification. ¶On dit à Paris, *caillette maman*, en parlant d'un petit garçon, qui, au lieu d'aller jouer avec les autres, se tient auprès de sa mere. *M*.

La Satyre Menippée sur l'Assemblée de Saumur, imprimée en 1612. page 36. *Si nous étions tous de Paris, je dirois que nous ne sommes que caillettes, puisque nous l'avions si belle ; aussi on nous l'a bien rendu à la Saint Barthelemy*. On voit par ce passage, que le sobriquet de *caillette* est particulier aux Parisiens. Comme, du reste, il y a de l'apparence que *Sibilot*, fou de Henri III. ne fut appellé de la sorte qu'à cause de sa simplicité semblable à celle d'un oison, appellé en plusieurs endroits de la France *sibilot*, à *sibilando*, je suis bien tenté de croire que le sobriquet de *caillette*, donné, comme je le suppose, au fou de François I. à cause de sa niaiserie, semblable à celle de la caille, ne sera demeuré aux Parisiens badauts, qu'à cause qu'on prétend qu'ils lui ressemblent. *Le Duchat*.

CAILLETTE. On appelle ainsi le quatriéme ventricule du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. C'est le lieu où se fait le chyle, & d'où les alimens tombent dans les intestins. C'est dans la *caillette* des veaux ou des agneaux que se fait la presure qui caille le lait : ce qui lui a fait donner le nom de *caillette*. Ce quatriéme ventricule est rempli de feuillets comme le troisiéme ; mais ces feuillets ont cela de particulier, qu'ils enferment, outre les membranes dont ils sont composés, plusieurs glandes qui ne se trouvent point dans les trois autres ventricules. *

CAILLO-ROSAT. Sorte de poires, ainsi appellées de leur dureté, & de leur blancheur, & de leur goût de rose ; duquel goût on les appelle autrement *poire d'eau rose*. Nous les appellons en Anjou *caillaurozat* : ce qui me fait souvenir que Jean de Meun, dans son Roman de la Rose, les appelle *poires de cailleau*. C'est au feuillet 224. v°. de l'édition *in-8°*. de Pierre Vidoue. Et c'est aussi de la sorte qu'on les appelle souvent à Paris *des poires de cailleau*. En Normandie on les appelle *caillou rosat*. Les paysans d'Anjou les appellent *caillorosar*. M.

CAILLOU. Je ne sais duquel des deux je le dois dériver ; ou de *calculus*, ou de κόχληξ, ou κόχλαξ, qui signifient la même chose : car les Latins en ont aussi tiré le mot *coclace*, qui signifie *caillous*. Festus : Coclacæ *dicuntur lapides ex flumine, rotundi, ad cochlearum similitudinem*. Caseneuve.

CAILLOU. Bourdelot & M. Lancelot le dérivent de χάλιξ, *pierre dure* ; *silex*. Il vient de *calculus*. *Calculus*, *calcullulus*, CAILLOUL, CAILLOU. Touchant les diverses significations du mot de *caillou*, voyez Nicolas Berger, dans son Histoire des grands Chemins, liv. 2. chap. 3. *M*.

CAIMACAM. C'est un nom de dignité dans l'Empire Ottoman. Ce mot est composé de deux mots Arabes, savoir, *kâïm makâm*, qui signifient *lieutenant*, *vicaire*, à la lettre *stans in loco*, celui qui tient la place d'un autre, qui s'acquitte de la fonction d'un autre. *Kâïm* c'est *stans*, & *makâm* c'est *locus* ; & ces deux mots sont formés l'un & l'autre du verbe *kâm*, qui veut dire, *stetit*, *constitit*, *surrexit*, *erectus fuit*, *institit*, *præfectus fuit*. Le *Caïmacam* est une espece de Lieutenant. Il y a deux *Caïmacans*, l'un qui est toujours proche la personne du Grand-Visir, qui est comme son Secretaire d'Etat, & le premier Ministre de son Conseil : l'autre qui réside toujours à Constantinople, & qui en est comme le Gouverneur. *

CAIMAND. Lat. *mendicus*. M.

Ce mot vient de *quamante*, par contraction pour *quarimentante*, fait de *quaritare*, qui vient de *quærere*. Le Duchat.

CAIQUE. Vaisseau de mer. C'est un mot Turc. Leunclavius, dans son Onomastique sur l'Histoire des Turcs : CAÏCA, *navigii species apud Turcas* : biremen *vertit Verantianus Interpres* ; *hoc est*, Fustam, *voce Italica*. Les Grecs des bas siécles disent καΐκιν. Voyez le Glossaire Grec de M. du Cange. *M*.

CAIRE. Le *Caire*, ou le Grand *Caire*. Ville

Capitale d'Egypte. Le nom de *Caire* que nous donnons à cette Ville, vient du nom Arabe *Kaherah*; & ce nom lui fut donné, parceque son Fondateur *Giauhar*, Général de l'Armée de Moez Ledinillah, premier Khalife de la race des Fatimites, qui avoit subjugué par la force de ses armes toute l'Egypte, voulut qu'on jettât les fondemens de la nouvelle Ville qu'il entreprit d'y bâtir, sous l'horoscope ou ascendant de Mars, à qui les Astronomes Arabes donnent l'épithéte de *Kaher*, qui signifie vainqueur, conquérant, du verbe Arabe *kahara* vaincre, conquerir : de sorte que cette Ville fut nommée *Al-Kaherah*, c'est-à-dire, *la Victorieuse*. Nous l'appellons le Grand *Caire*, parce qu'elle est extrèmement grande, & qu'elle l'étoit encore beaucoup plus autrefois qu'elle ne l'est à présent. Les Arabes la nomment aussi *Mesr*, qui est le même nom qu'ils donnent à l'Egypte, suivant leur coutume d'appeller quelques Villes Capitales du même nom que le pays dont elles sont Capitales. Le nom Arabe *Mesr* vient de l'Ebreu מצרים *Misraïm*, nom du fils de Cham, lequel habita l'Egypte, & lui donna son nom. *

CAIRIN, sorte de tapis de Turquie. La Relation de l'Isle des Hermaphrodites, page 121. de l'édition en petits caracteres : *Après cela on osta les deux nappes, & puis on estendit un grand cairin, trainant jusqu'à terre ; car ils vouloient jouer au reversis.* Peut-être du Grand *Caire*, où se font ces tapis. Riches *cairins* se lit en la même signification à la page 65. *Le Duchat.*

CAIROAN, ou KAIROAN. Nom d'une Ville d'Afrique. Elle fut appellée de la sorte de *kaïravân*, ou *kaïraouân*, mot Arabe, qui tire son origine du Persan, & qui signifie *troupe de voyageurs* : c'est de ce mot que vient notre mot *Caravane*, qui signifie la même chose. La Ville de *Cairoan* fut fondée sous le Khalifat de Moavie, par Ocbah, Gouverneur de la Province d'Afrique proprement dite, afin d'y avoir une garnison qui pût maintenir les Afriquains dans l'obeïssance. Elle devint ensuite fort considérable, non-seulement par sa grandeur & ses richesses, mais encore par l'étude des Sciences & des Belles-Lettres, & elle fut la Capitale des Etats que les Khalifes Fatimites conquirent en Afrique. Il ne faut pas la confondre avec la célébre ville de Cyréne, Capitale de la Cyrénaïque. Il est vrai qu'elle n'en étoit pas fort éloignée, & que le nom de *Cairoan* a beaucoup de ressemblance avec celui de *Cyréne* ; mais cela n'empêche pas que ce ne soit deux mots d'origine différente : à moins qu'on ne veuille dire que les Arabes en fondant *Cairoan* l'ayent nommé de la sorte par imitation du nom de *Cyréne*, & comme s'ils avoient voulu faire entendre que c'étoit une nouvelle Cyréne ; à quoi cependant je ne vois pas beaucoup d'apparence. *

CAISSE. De *capsa*, comme CASSETTE de *capseta*. *Capsa*, *cassa*, CAISSE. Dans les Rites des Moines, il y a *cassia*. Voyez l'*Index Onomasticus* de Dom Edmond Martene. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 463. expliquant le mot κάψα : *Sic* cassetam *pro* capseta, *hoc est parva casa*, *vulgò dicimus*, *&* cassam alicujus sancti *po* rcapsa. *M.*

CAL.

CALA, ou KALA. Ancien Palais des Rois de France dans le territoire de la Ville de Paris, auprès du lieu où a été fondée l'Abbaye de Chelles. On conjecture que ce Palais subsistoit dès le tems de Clovis, parce qu'il est dit dans la Vie de Sainte Batilde qu'elle fonda un Monastere de Filles à *Kala*, en l'honneur de Saint Grégoire. Ce fut à *Cala*, selon Grégoire de Tours, que le Roi Chilperic fit emprisonner son fils Clovis, & qu'il permit à la Reine Frédégonde, sa belle-mere, de le faire mourir. C'est encore à *Cala* que fut tué le Roi Chilperic, dont il est dit qu'on transporta le trésor de *Cala* à Meaux, où étoit le Roi Childebert. Il ne reste aujourd'hui presque aucuns vestiges de cette ancienne Maison Royale : on voit seulement qu'elle étoit située derriere l'Eglise de l'Abbaye de Chelles, & que c'est de ses ruines que le Bourg a été formé. Je n'ose pas assurer que ce mot *Cala* vienne de l'Arabe *Kalah*, qui signifie un château, une forteresse, une place forte, particuliérement lorsqu'elle est située sur une hauteur ; mais du moins il lui ressemble entierement, soit pour le son, soit pour la signification : & une pareille ressemblance entre deux mots, en matiere d'étymologie, donne toujours lieu de conjecturer que l'un est dérivé de l'autre, lors même qu'on ne voit pas comment le passage s'est fait d'une langue à l'autre, principalement quand les peuples ne sont pas voisins. Le mot *Cala* se trouve dans les noms de plusieurs Villes, particulierement d'Espagne, comme dans *Alcala*, dans *Calahorra*, dans *Calatayud*, &c. & on ne peut gueres douter que dans ces noms il ne vienne de l'Arabe *Kalâh*. Par exemple, *Alcala* signifie *la forteresse* par excellence, *Calatayud*, forteresse d'Ayud, nom d'un Roi More qui l'a fait bâtir. Les Mores ayant long-tems possédé l'Espagne, y ont donné le nom à plusieurs Places. Il y a en Afrique dans le Royaume de Tremeçen une Ville forte, située sur le penchant d'une colline, & nommée *Calaa*, qui est la même chose que *Kalâh* forteresse, place forte. *

CALABRE. Nom d'une Province du Royaume de Naples. Elle a été appellée anciennement *Messapie*, du nom d'un Capitaine nommé Messapius ; *Peucetie*, du nom de Peucetius, frere d'Œnotrus ; *Iapygie*, du nom d'Iapyx, riviere du pays. Ensuite elle a eu le nom de *Calabre*, qui ne laisse pas d'être très-ancien, & que quelques-uns tirent du Grec καλὸς *beau*, *bon*, & βρίθω *je suis chargé*, parce qu'elle est chargée, c'est-à-dire, pleine de toutes sortes de biens. Mais Bochart, dans son Chanaan, livre 2. chap. 33. veut que ce nom vienne de l'Ebreu קלבא *Kalba*, mot qui se trouve dans le Talmud, & que la Glose explique par רשינא *resina*, & זפת של עץ *zephet schel ets.* ; c'est-à-dire, résine & poix des arbres. La *Calabre* est pleine de *picea*, & d'autres arbres d'où coule la poix. C'est même à cause de cela, selon le même Auteur, que les Grecs l'ont appellée Peucetie, πευκετία ; car πεύκη signifie *picea*. *

CALADE, ou *Basse*, est le déclin, ou la pente d'un terrein élevé, ou d'une petite éminence ; par où l'on fait descendre plusieurs fois un cheval, le mettant au petit galop, le devant en l'air, pour lui apprendre à plier les hanches, & à former son arrêt avec les aides du gras des jambes, du soûtien de la bride & du caveçon employés à propos ; car sans ces aides, il s'abandonneroit sur les épaules, & il ne plieroit point les hanches, dit le sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval. De l'Italien *calata*, qui signifie la même chose, fait de *chalare*, qui signifie *descendre*, & qui a été fait du Grec χαλᾶν, qui signifie la même cho-

re. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *calare*. M.

CALAMITE, Pierre d'aimant. Les Italiens & les Espagnols disent de même *calamita*. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Le Giambullari, dans son Dialogue de l'Origine de la Langue Florentine, intitulé *Il Gello*, prétend que c'est un mot Arabe, fait de l'Ebreu חלמיש *challamisch*, ou *chalamis*, qui signifie un *caillou*, *silex*. Et le Pere Thomassin propose cette étymologie dans son Traité des Langues, à la page 322. du Tome 2. Covarruvias le dérive du Grec καλάμη : *quod stipulas trahat*. Le Pere Fournier, dans son Hydrographie, livre 11. chapitre 1. a écrit que cette pierre avoit été appellée *calamite*, du mot François *calamite*, qui signifie une *petite grenouille verte*; parce qu'avant l'invention de la boussole, on mettoit cette pierre dans un bassin d'eau, suspendue entre deux fêtus, où elle nageoit comme une grenouille. Et pour cela, il cite ces Vers de Hugues de Berzi, ancien Poëte François, & Moine de Cluny, qui vivoit du tems de Saint Louis :

> *Un Art font, qui mentir ne puet,*
> *Par vertu de la Marinette;*
> *Une pierre laide & noirette,*
> *Où le fer volontiers se joint.*
> *Et si regarde le droit point,*
> *Puisque l'éguille l'a touchée,*
> *Et à un festu l'ont fichée.*
> *En l'iau la mettent sans plus:*
> *Et li festu li tient dessus.*
> *Puis se tourne la pointe toute*
> *Contre l'étoile : si sans doute*
> *Que japer rien ne faussera,*
> *Ne Mariniers n'en doutera.*

Il ajoute, que la même chose se pratique encore aujourd'hui par les Mariniers de la Chine. Je remarquerai ici en passant, que le Pere Fournier s'est trompé lorsqu'il a dit que le mot *calamite*, en la signification de *grenouille*, étoit un mot François. C'est un mot Grec & Latin, qui se trouve plus d'une fois dans Pline. Et Pline, au chap. 10. du livre 32. en a donné l'étymologie en ces termes : *Ex eâ ranâ, quam Græci* calamitem *vocant, quoniam inter arundines, fruticesque vivat, minimâ omnium, & viridissimâ.* M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, improuve cette étymologie du Pere Fournier; ajoûtant que *calamite* vient de *calamus*, en la signification de *chaume*, s'il est vrai que l'aimant attire le chaume: *Si igitur verum est quod de stipula traditur, ab hoc ipso calamita nomen accepit.* Mais comme il est faux que l'aimant attire le chaume, cette étymologie, qui est celle de Covarruvias, ne peut subsister. Je suis donc pour celle du Pere Fournier. Καλάμη, au reste, n'est pas un mot Grec. *M.*

M. Ménage se trompe. Καλάμη est un mot très-Grec, & on le trouve dans les meilleurs Auteurs, comme dans Homere & dans Théocrite. Homere, Odyss. liv. XIII.

> ἀλλ' ἔμπης καλάμην γέ σ' ὀΐομαι εἰσορόωντα
> γιγνώσκειν.

Théocrite, Idylle x.

> ἐκ καλάμης ἄχυρον τιλέθειν τημέσδε μάλιστα.

Synesius, *in Ep.* καὶ μέχρι μὲν καλάμης τὸ λῷστον. Et Lysias : ἐπὶ καλάμης ἀρῶν. *

CALANDRE. Les Parisiens appellent ainsi la plus grosse espéce de grive. Belon, dans son Livre de la nature des Oiseaux, dit que les Parisiens se trompent, & que la Calandre est une espéce de grosse alouette. Mais il se trompe aussi, en ce qu'il croit que le mot François *calandre* vient du Grec κορυδαλός. Il vient du Latin inusité *calandra*, qui a été fait du Grec inusité χάλανδρος. Χαράδριον se trouve dans les Septante pour une espéce d'oiseau que la Vulgate appelle *caradrion*. C'est au chapitre XI. du Lévitique, verset 19. Les Grecs d'aujourd'hui usent encore du mot χάλανδρα, pour cette espéce d'alouette dont nous venons de parler. ¶ La rue de la Calandre de Paris a pris son nom d'une calandre qui y pendoit pour enseigne. ¶ Le mot de *calandre*, outre cet oiseau, signifie encore cette grande machine avec laquelle on tabise le taffetas. D'où vient le verbe *calandrer*, pour *polir* & *applanir* une étoffe. ¶ On appelle aussi *calandre*, une petite bête, autrement appellée *chatepeleuse*, ou *chatepelue*, & *charenson*, qui ronge le froment. Voyez Nicot, & ci-après *charenson*. M.

Le Roman de la Rose, fol. 1.

> *Le Roignol adoncques s'efforce*
> *De chanter, menant doulce noyse.*
> *Lors s'évertuë & se dégoyse*
> *Le Papegault & la Kalandre.*

Il y a bien de l'apparence que cette *Kalandre* est, en effet, une espece d'alouette. Item, fol. 5. r°.

> *En autre lieu vy amassées*
> *Force Kalandres, qui lassées*
> *Furent de chanter aux envis:*
> *Car les Rossignols & Mauvis*
> *Sceurent si hautement chanter*
> *Qu'ils vindrent à les surmonter.*

Le Duchat.

CALANDRE. Nom d'une machine pour presser les draps & les toiles & autres étoffes, & les rendre polies, unies & lissées. Elle sert aussi pour faire ces ondes qui sont sur les moires. Ce mot est dérivé, selon quelques-uns, du Latin *cylindrus*, parce que tout l'effet de la machine vient d'un cylindre. Les Auteurs de la basse Latinité ont appellé cette machine *celendra*. De *cylindrus* on aura formé *celendra*, d'où est venu apparemment le nom François *calandre*. Borel dit, qu'il vient du petit oiseau qui porte le même nom, parceque les marques qu'imprime la machine sont semblables aux plumes de cet oiseau. Mais cette étymologie me paroît sans fondement; & la prétendue ressemblance des plumes d'un oiseau si petit & si peu connu avec les marques qu'imprime la *calandre*, n'a pas pu donner lieu à nommer ainsi une si grosse machine. *

CALBACE. Bouteille de coucourde. De l'Espagnol *calabaça*; qui se dit & de la coucourde, & de la bouteille. Voyez Nicot, au mot *calabace*. C'est ainsi que ce mot se prononçoit anciennement. L'Espagnol *calabaça* vient du Latin *curvus*. *Curvus*, *curbus*, *curba*, *curbaceus*, *culbaceus*, *calbaceus*, *calbacea*, *calabaça*. *Cucurbita* a été fait de même de *curvus*, par réduplication de la premiere syllabe. *Curvus*, *curbus*, *curbitus*, *curbita*, CUCURBITA. *M.*

CALE, coëffure de femme. Voyez *calote*. M.

CALE, terme de Marine. C'est le lieu le plus bas du Vaisseau, la partie qui entre dans l'eau, &

qui est dans un Bâtiment de mer ce qu'est la cave dans un Bâtiment de terre. C'est aussi l'action par laquelle on plonge quelqu'un dans l'eau. *Cale*, dans ces deux significations, me paroît venir, de même que *caler*, du verbe Latin *chalare*, qui signifie *laxare*, *dimittere*, & a été formé lui-même du Grec χαλᾶν. Voyez ci-devant *calade*, & ci-dessous *caler*. Pour plonger quelqu'un dans l'eau, il faut le lâcher & le descendre. Le fond de *cale* dans un Vaisseau est un endroit où l'on descend.*

CALECHE. *Carrus*, *carri*, *carriscus*, *carrisca*, *carresca*, *calesca*, CALECHE. *M.*

CALEDONIENS, ou CALEDONES. Ancien Peuple qui habitoit la partie Septentrionale de l'Ecosse. Camden, qui étoit Anglois, trouve dans la Langue Bretonne une étymologie de ce nom. Il le dérive de *caled*, qui, en ancien Breton, signifie *dur*. Les *Caledoniens* étoient des gens durs, grossiers, barbares; le pays qu'ils habitoient est tout hérissé de montagnes; & le même Auteur veut que ce nom leur ait été donné à cause de la férocité de leurs mœurs. Buchanan, qui étoit Ecossois, trouve dans la Langue de ce pays une origine moins odieuse, & peut-être plus vrai-semblable. Ce mot, dit-il, vient de *calden*, qui en Ecossois signifie un *coudrier*. La *gelée* & la *glace* s'appellent en Chaldéen גליד *guelid*, & גלידא *guelida*: ces mots viennent d'une racine qui signifie se condenser, se durcir; & ils conviennent avec le Latin *gelidus* & *gelu*, d'où notre François *gelée*. Le verbe Ebreu הגליד *higlid* & le Chaldéen אתגליד *ethguelid*, signifient se durcir, se congeler: גלד *gueled*, en Ebreu & en Chaldéen, signifie une peau, une écorce, une croute, parceque toutes ces choses sont produites d'une humeur qui se condense & se durcit. *Gild* en Arabe signifie *peau*, par la même raison; *giald* c'est *dur*; *gelid* de même, & de plus, la gelée, la glace, ainsi qu'en Chaldéen, parce que la glace est une condensation, un endurcissement. Or tous ces mots ont beaucoup de ressemblance avec le mot Breton *caled*, que Camden nous dit signifier *dur*, & d'où il tire l'étymologie de *Caledonien*: c'est pourquoi j'aimerois mieux dire que les Caledoniens ont été ainsi nommés à cause de la *dureté* des glaces de leur pays, qui est très-froid, & où l'hiver doit être extrèmement long & rigoureux. Wachter donne une autre étymologie de ce mot. Il interpréte *Caledonia* par *regio silvestris*, le faisant venir de *coil*, terme Hibernois, qui chez les Hibernois signifie encore aujourd'hui une *forêt*, & de *don*, qu'il croit être la même chose que *tan*, dans les mots *Aquitania*, *Lusitania*, *Britannia*, dans lesquels il signifie *région*, *pays*, de même que *stan* dans *Arabistan*, *Hindostan*, *Turkistan*, *Gurgistan*, & autres semblables noms de la Langue Persanne. Voyez cet Auteur dans son *Gloss. German.* au mot *stein*; & ci-dessus, aux mots *Aquitaine* & *Bretagne*.*

CALEFRETER. Rabelais, au Prologue du livre 1. *Croyez-vous en votre foy, qu'onques Homere escrivant l'Iliade & l'Odyssée, pensast ez allégories, lesquelles de luy ont calefreté Plutarque, Heraclide Pontique, Eslatée.* Et livre 2. chap. 1. *Ou j'ay le cerveau mal calefreté.* Je crois que *calefretrer* & *calfeutrer* signifient la même chose, & que c'est proprement *froter*, ou enduire de *chaux*, *calcefricare*. Or comme c'est un très-vil métier que celui de *calefreter* un Navire, de-là vient qu'on a traité de *galefretier* un homme de néant. Rabelais, livre 2. chap. 30. *Ancus Martius étoit galefretier.* Et plus bas: *Jule Cesar & Pompée estoient gueildronneurs de navires.* Le Duchat.

CALEMBOUC. Espéce de bois odoriférant, qui vient des Indes, & qui, selon Tavernier, coûte six mille francs la livre. C'est un mot Indien. *M.*

CALENDES. C'est ainsi que les Romains nommoient le premier jour de chaque mois. Ce mot est venu du Latin *calare*, parce que le jour des Calendes le Pontife publioit à haute voix quel jour seroient les Nones, ou le cinq ou le sept du mois; ou plutôt, parce que dans les commencemens le petit Pontife avoit la charge d'observer quand le croissant de la Lune commençoit à paroître, pour l'annoncer au Peuple; ce qu'ils appelloient *calare*. Macrob. livre 1. chap. 15. & 16. *Calare* vient du Grec καλέω *voco*, qui a une entiere affinité avec l'Ebreu קול *Kôl*, *voix*, & avec l'Arabe *Kala*, dire, parler; & qui vrai-semblablement tire son origine des Langues Orientales. L'Auteur de la Vulgate se sert quelquefois du mot *Calendes*, pour exprimer le premier jour du mois Judaïque. Ce premier jour se dit en Ebreu חדש *hhodesch*, comme qui diroit *renouvellement*, parceque c'étoit le jour de la nouvelle Lune: aussi les Grecs l'appellent-ils νουμηνία. L'Ebreu *hhodesch* signifie aussi par extension le mois tout entier. On dit proverbialement, renvoyer un homme aux *Calendes* Grecques; pour dire, le remettre à un tems qui ne viendra point; parce que les *Calendes* ont été de tout tems inconnues en Grece. *Calendes* se dit quelquefois dans l'Histoire Ecclésiastique pour les Conférences que les Curés & les Prêtres faisoient au commencement de chaque mois sur leurs devoirs. On a appellé *Calendrier* la Table qui contient l'ordre des jours, des semaines, des mois, & des Fêtes qui arrivent pendant l'année, parce que le nom de *Calendes* se voyoit écrit en gros caractéres à la tête de chaque mois. On nomme aussi *Calendrier*, les Fastes où les Eglises décrivoient autrefois les noms des Saints particuliers qu'elles honoroient.*

CALENGER. Vieux mot inusité, qui signifie *contredire*, *debattre*, *quereller*. Alain Chartier, dans son Quadrilogue: *Mais ils ont failli aux places quand la proye leur a failli, & prins des amis ce qu'ils n'eussent osé sur les amis calengier.* L'Auteur des Doctrinaux:

Et s'on prise prudhomme,
Ja n'y mettez calenge.

De *calumniari*: dont on a premierement fait *caloigner*, & ensuite *calangier*. *Caloigner* se trouve dans le Roman de Charité, fait du tems de Philippe Auguste. Voyez du Chesne, sur Alain Chartier, p. 857. *M.*

CALER. Du verbe χαλᾶν, qui signifie entr'autres choses, *abaisser*, & *relâcher*, les Latins ont tiré le verbe *chalare*. Végéce, livre 4. chap. 23. *Aliquanti centones & culcitas funibus chalant.* Et au livre dernier, chap. 46. il dit, *calatorios funes.* Turnébe, livre 24. chap. 25. de ses Adversaires, remarque que de-là nos Nautonniers ont formé *caler les voiles.* Ansileubus le prouve encore fort ouvertement, en expliquant *calare*, par *ponere*. Caseneuve.

CALER la voile. De χαλᾶν Turnébe, liv. 24. chap. 25. de ses Adversaires: *Ego etiam libro ultimo apud Vegetium* colatorios funes *vitiosè perperàmque scribi putavi, & bonis libris auctoribus, & adstipulatore hujus ætatis doctissimo viro Guillelmo Pellisserio,*

rio, Montis Pessuli Episcopo, cujus ego sermone & magisterio me multa didicisse, si dissimulem, nec satis gratus, & nefarius sim. Is enim auctoritate bonorum librorum, quod vel sola voluntate vir eruditissimus facilè mihi probasset, liquidò mihi ostendit, legendum esse chalatorios funes, *à verbo* chalare, *quo ipsemet Vegetius utitur; quod à Græco* χαλᾷν *deducitur. Sic enim scribit :* aliquanti centones, & culcitas funibus chalant. *Atque hoc etiam verbum nautis familiare est, qui* chalare velum *dicunt. Nam* chalatorii funes *sunt quibus antenna & attollitur & dimittitur.* Chalare *enim, laxare & dimittere est. Quamquam, ne quid dissimulem,* collatorii *mihi non displicent*, &c. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *calare*, & le *Lexicum Juris*, au mot *chalare*. M.

CALFEUTRER : comme quand on dit, *calfeutrer un Vaisseau*. De l'Italien *calefatare*, qui a été fait du Grec vulgaire καλαφατεῖν. Meursius, dans son Glossaire : καλαφατεῖν, *sive* καλαφατίζειν, *commissuras, rimasve, solidare. Nos* kalefaten *dicimus :* & ce qui suit. Hadrianus Junius le dérive de καλαφατης. Le Pere Bertet le dérivoit de l'Ebreu *cafar*, *bitumine illinere*. J'ai cru autrefois qu'il avoit été fait de κᾶλα ἀσφαλτοῦν, c'est-à-dire, *ligna bituminare*. Les Arabes disent *gialphata*, & *calphata*. *Calefacere* se trouve en cette signification dans les Tactiques d'Urbicius. Nous prononcions anciennement *calafatrer*. Voyez M. du Cange, dans ses Glossaires. *M.*

CALIBRE. C'est la grandeur de l'ouverture du canon de toutes sortes d'armes à feu. Il signifie aussi la grosseur de la balle, soit de pistolet, de mousquet, ou de canon. M. d'Herbelot l'aîné, homme savant dans les Langues Orientales, le dérive de l'Arabe *calib*, qui signifie *moule*. M.

CALIFE, ou CALIPHE, ou KHALIFE. C'étoit chez les Sarrasins ou Arabes Musulmans le nom d'une Dignité souveraine, qui comprenoit un pouvoir absolu, tant sur les choses de la Religion, que sur le Gouvernement politique ; en sorte que le *Calife* étoit en même tems Souverain Temporel & Spirituel. Ce nom, qui est Arabe, étoit affecté aux Successeurs de Mahomet. Il signifie, en effet, *Successeur & Vicaire*, & il est formé du verbe Arabe *Khalafa ;* c'est-à-dire, venir à la place d'un autre, lui succéder. Ainsi pour écrire ce mot de la maniere la plus approchante de la prononciation Arabe, il faut écrire *Khalife*. L'origine de ce nom vient de ce qu'Aboubecre, après la mort de Mahomet, ayant été élu par les Musulmans pour lui succéder, il ne voulut pas prendre d'autre titre que celui de *Khalifah Resoul Allah ;* c'est-à-dire, Vicaire de l'Apôtre de Dieu. Mais Omar ayant succédé à Aboubecre, il représenta aux principaux Chefs des Musulmans, que s'il prenoit la qualité de Successeur d'Aboubecre Successeur du Prophéte, la chose par la suite des tems iroit à l'infini. C'est pourquoi il fut résolu qu'il prendroit le titre d'*Emir Almoumenin*, c'est-à-dire, Commandant des Fidéles. Les successeurs de Mahomet n'ont pas laissé de prendre celui de *Khalifes* sans rien ajoûter. Il y a eu trois principales branches de *Califes*. La premiere comprend les quatre premiers successeurs de Mahomet, qui tinrent leur siége à Médine. La seconde comprend les Ommiades, ainsi appellés parce qu'ils descendoient d'Ommiah, neveu de Haschem, bisayeul de Mahomet : ils tinrent leur siége à Damas. La troisiéme comprend les Abbassides, ainsi nommés parce qu'ils étoient de la famille d'Abbas, oncle de Mahomet : ceux-ci tinrent leur siége à Bagdad. La puissance de ces derniers étant tombée presque entierement dans le dixiéme siécle de l'Ere Chrétienne, il s'éleva en plusieurs parties de leur vaste Empire divers Princes qui usurperent l'autorité Souveraine. Ceux qui regnerent en Afrique & en Egypte, prirent le titre de *Califes* Fatimites parce qu'ils se disoient descendus de Mahomet par Fatime, sa fille unique, & femme d'Ali, son quatriéme successeur. Mahomet, dans son Alcoran, se sert du mot *Khalifah*, dans le sens de Vicaire, pour dire que J. C. est Vicaire de Dieu. C'est dans ce sens, selon quelques-uns, comme Erpenius, que ce nom a été donné aux *Califes ;* c'est-à-dire, aux Empereurs & Souverains Pontifes des Mahométans, comme étant les Vicaires & les Lieutenans de Dieu. D'autres disent, que c'est dans le sens d'héritiers & de successeurs de Mahomet. Voyez d'Herbelot, au mot *Khalifah*. *

CALIFOURCHON. *Aller à califourchon, sur un bâton. Equitare in arundine longa.* Peut-être d'*equulifurcio*. M.

CALIGULA. Nom propre d'homme. C'est le surnom de Caïus César, fils de Germanicus & d'Agrippine, & quatriéme Empereur des Romains. Ce nom est Latin, & féminin dans sa premiere signification : c'est un diminutif de *caliga*, qui étoit le nom de la chaussure que portoient les Soldats Romains, les Laboureurs, & le bas Peuple. Elle différoit de la chaussure ordinaire, en ce que par dessous elle étoit garnie de clous tout autour. Caïus avoit été élevé dans l'Armée Romaine d'Allemagne que son pere commandoit, & dès son enfance il portoit l'habit des Soldats, & de petites chaussures semblables aux leurs. C'est ce qui lui fit donner le nom de *Caligula*, ainsi que Dion le dit, livre 57. & Suétone, chap. 9. C'est celui que nous lui donnons communément en François. *

CALIN. C'est un mot bas & populaire, qui signifie lâche, paresseux, rampant. On dit, se *caliner*, pour, prendre ses aises, demeurer dans l'inaction, dans l'indolence. On dit, par exemple, se *caliner* dans un fauteuil. Ce mot peut venir du Grec χαλάω, qui signifie lâcher, & aussi se relâcher, se rallentir, s'affoiblir, céder. Dans ce cas-là *caliner* sera un diminutif de *caler*, dont il est parlé ci-devant, & qui est dérivé du même verbe χαλάω : & de *caliner* on aura fait *calin*. *

CALIXTINS. On appella ainsi les peuples de Bohême, qui vouloient communier sous les deux especes, & qui croyoient que le calice étoit nécessaire à tous les Fidéles. Ce mot vient du Latin *calix*. *

CALLEÇON. *De caliga. Caliga, calga, calgicius, calgicio, calgicionis, calgicione,* CALLEÇON. Voyez *chausse*. Plusieurs Provinciaux, & même plusieurs Parisiens, & entr'autres les faiseurs de calleçons, prononcent *canneçons ;* qui est une très-vicieuse prononciation. *M.*

CALLIGRAPHE. Ecrivain, copiste, qui mettoit autrefois au net ce qui avoit été écrit en notes par les Notaires. Autrefois on écrivoit la minute d'un Acte, le brouillon, ou le premier exemplaire d'un Ouvrage, en notes, c'est-à-dire en abbréviations, qui étoient une espece de chifre : telles sont les notes de Tiron, qui sont dans le second Tome de Gruter. Cela se faisoit pour écrire plus vîte, & pouvoir suivre celui qui dictoit. Ceux qui écrivoient ainsi en notes s'appelloient en Latin *Notarii*, & en Grec Σημειόγραφοι, & Ταχύγρα-

φοι ; c'est-à-dire, écrivains en notes, & gens qui écrivent vîte. Mais parceque peu de gens connoissoient ces notes ou ces abbréviations, & que d'ailleurs ces premiers exemplaires ne pouvoient être assez nets, ni assez propres, d'autres écrivains qui avoient la main bonne, & qui écrivoient bien & proprement, les copioient pour ceux qui en avoient besoin, ou pour les vendre ; & ceux-ci s'appelloient *Calligraphes*, nom qui est ancien, puisqu'Eusebe & Saint Grégoire de Nazianze le leur donnent. Ce mot *Calligraphe* est Grec, composé de κάλλος *beauté*, & de γράφω *j'écris* ; & il signifie εἰς κάλλος γράφων, qui écrit pour la beauté, pour l'ornement, selon que l'interpréte Théophylacte Simocatta, *Histor.* livre VIII. chap. 13. ainsi que l'a remarqué Fabrot, & après lui le Pere de Montfaucon. *

CALMAR. Etui à plumes, appellé *casse* à Paris. De *calamarium*. En Anjou on dit *galemar*. Et c'est comme parle Rabelais, I. 14. *Et portoit ordinairement un gros écritoire, pesant plus de sept mille quintaux, duquel le galemart estoit aussi gros & grand que le gros pilier d'*Enay. *M.*

CALME. Jules Scaliger, sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 217. *Cùm essem in navi, neque venti flarent :* calamum *vocant Histri.* M. Huet le dérive de μαλακός ; d'où *malacia*, qui se trouve dans César, livre 3. de la Guerre des Gaulois. ¶ *Malacus*, *calamus*, par transposition de lettres, *calmus*, CALME. *M.*

CALOBRE. Espece de vêtement. De *colobium*. Les Gloses du Glossaire Arabique-Latin : LEVITONARIUM *est colobium lineum, sine tunicis.* M. Guyet lit, *sine manicis.* M.

CALONNIERE. C'est ainsi qu'on parle à Paris. Par corruption, au lieu de *cannonniere*. Voyez *clifoire*. M.

CALOTE. C'est un diminutif de *cale* ; lequel diminutif a été fait de *callus*. M. Sarasin m'a dit, qu'il avoit vû dans un vieux Livre *escalote* pour *calote* : ce qui donne sujet de croire que ces mots ont la même origine que celui d'*écaille*, qui vient de l'Italien *squaglia*, qui vient du Latin *excallus*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *squaglia*. On appelloit autrefois *coquille* une sorte de coëffure de fille. Et c'est de-là que la rue Coquilliere de Paris a pris son nom ; parce qu'on y vendoit de ces sortes de coëffures. *Calantica*, qui est une espéce d'habillement de tête, approche de *calote*. Et le Pere Labbe dérive *calote* de ce mot *calantica*. M.

CALVAIRE. Nom d'une petite montagne, qui étoit hors des murs de l'ancienne Jérusalem. C'étoit le lieu où l'on exécutoit les criminels, & où J. C. voulut souffrir la mort. Une certaine tradition porte, qu'Adam fut enterré sur le *Calvaire*, & qu'Abraham y conduisit son fils pour l'immoler. Ce mot a été formé du Latin *Calvaria*, qui signifie un crâne. Le *Calvaire* étoit appellé en Ebreu nouveau, c'est-à-dire, en Chaldéen ou Syriaque, *Golgotha*, mot dérivé de l'Ebreu גלגלת *gulgoleth*, qui signifie pareillement un crâne, ainsi appellé à cause de sa rondeur, du verbe גלל *galal*, *volvit*, *volutavit*. Dans Saint Jean, XIX. 17. ἐξῆλθεν εἰς τὸν λεγόμενον κρανίου τόπον, ὃς λέγεται ἑβραϊστὶ γολγοθᾶ. La Version Syriaque, au lieu de *Golgotha*, dit *Gogultho* ; ce qui n'est qu'une différence de Dialecte, parce que la Version Syriaque est écrite dans la Dialecte d'Antioche, qui différoit quelque peu de celle de Jérusalem. Le *Calvaire* fut ainsi nommé, selon quelques Auteurs, parce qu'il avoit la forme de la tête ou du crâne de l'homme, & selon d'autres, parce qu'on y voyoit les crânes de ceux qui avoient été mis à mort pour leurs crimes. *

CALVANIER. C'est celui qui, durant la moisson, sert à enlever les gerbes du champ, & à les entasser dans la grange ; appellé autrement *Aoûteron* & *Aoûteur* (du mois d'Août) par les Normands ; & *Valet d'Août*, par les Picards. De *capulus*. *Capulus*, *capulanus*, *capulanarius*, *caplanarius*, *calpanarius*, *calvanarius*, CALVANIER. C'est-à-dire, *collector capulorum*. Voyez *javelle*. M.

CALVILLE. *Pomme de calville*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. Comme plusieurs fruits ; le Besie de Héry, la Virgouleuse, la Saint Lezin, les poires d'Angoisse, ont pris leur dénomination du lieu d'où elles nous sont venues, il peut être aussi que les pommes de calville ayent été ainsi appellées de quelque lieu appellé *calville*. Et à ce propos, il est à remarquer que dans le voisinage de Lyon, du côté de la Bresse, il y a un lieu appellé *Calville*. Les Anciens ont fait mention d'une sorte de noix qu'ils appelloient *noix chauve*. Caton, chapitre 8. *Nuces calvas*, *avellanas*, *prænestinas*, *& græcas*. Ils ont aussi fait mention d'une vigne chauve. Le même Auteur, chapitre 22. *Si vinea à vite calvata erit*. Pline, livre 17. chapitre 22. *Si vinea à vite calvata erit*. N'auroit-on point aussi appellé les pommes de calville *poma calvilla*, par rapport à *mala cotonea*, qui sont les coins, lesquels sont cotonenx ; & par rapport aux pêches, qui sont velues, dont quelques-unes pour cela s'appellent veloutées ? J'ajoute à ces considérations, que nous avons une sorte de pêche que nous appellons *lices*, & que les pommes de *calville* étant extrêmement licées, ne représentent pas mal une tête chauve. Il me reste à remarquer que dans le Languedoc on dit *pommes de calvire*, au lieu de *pommes de calville*. M.

CALYBITE. Ce mot signifie, qui loge dans une cabane, une hute. Il n'est en usage dans notre Langue que comme surnom de quelques Saints. Il vient du Grec καλυβίτης, formé de καλύβη *tugurium*, qui a été fait du verbe καλύπτω, *tego*, *operio*. *

CAM.

CAMAIEU. M. Félibien dans son Dictionnaire des Arts : CAMAÏEU. *Lat.* Cameus : *Les Jouailliers & les Lapidaires nomment* Camayeus *les Onyces, Sardoines, & autres pierres taillées de reliefs, ou en creux.* Gaffarel dans ses curiosités inouies, chapitre 5. page 74. *Nous avons dit qu'on en void en trois choses ;* (il parle des figures & images naturelles) *ès pierres, plantes & animaux : celles qui se trouvent aux pierres, nommées* Gamahé, *mot tiré, à mon jugement, de* camaïeu ; *ainsi appelle-t'on en France les Agathes figurées : de façon que d'un mot particulier on en fait un général, adapté à toutes sortes de pierres figurées. De dire maintenant d'où est venu ce mot, je ne trouve pas un Auteur qui l'ait défini, ny mesme proposé. Une chose sçay-je asseurément, qu'il n'est nullement François, mais estranger. J'ay autrefois pensé, que comme les Juifs, qui ont long-tems habité en France, nous ont laissé plusieurs de leurs mots, comme je prouve ailleurs, ils nous pourront par adventure avoir laissé cestui-cy : & cette conjecture seroit d'autant plus véritable, que ce peuple trafique volontiers en pierreries. Or le mot de* Chamaïeu *pourroit estre abastardi de* chemaija, *qui signifie* comme l'eau de

Dieu, *à cause qu'on void des Achates ondées, représentant parfaitement de l'eau; & le mot de* Dieu *y est adjousté, à cause que la Langue Hébraïque a cela de propre, que lorsqu'elle veut nommer quelque chose par excellence, elle adjouste après, ce Saint Nom. Ainsi pour dire un beau jardin, elle dit* paradisus Domini; *des grands Cédres,* Cedri Dei; *des hautes Montagnes,* montes Dei; *ainsi des autres.* ¶ D'autres disent que *camaieu* a été fait de *camaiolus*, fait de *camaius*, fait de χαμαὶ: d'où *cameus*: d'où l'Italien *cameo*, qui est le même mot que le François *camaieu*. Les Grecs & les Latins ont très-souvent employé le mot de χαμαὶ, pour exprimer quelque chose de bas. *Chamaleon, chamaacte, chamamelum, chamadapsne, chamapitys, chamedrys*, &c. Isidore, XII. 1. Græci χαμαὶ, *humile & breve, dicunt.* Ils ajoutent, que l'Italien *cameo*, & le François *camaieu*, ont pris leur dénomination de χαμαὶ, à cause du creux où ces pierres sont taillées. Ces deux étymologies ne me plaisent point. Et je confesse ingénuement que je ne sais pas d'où vient *camaieu*. ¶ Voyez *camion*. M.

CAMAÏEU, est un mot Ebreu: קמיע *kamia, amuletum, chartâ de collo suspensâ ad propulsanda venena*. Parce qu'on attribuoit de grandes vertus à ces pierres qui sont empreintes naturellement de quelques figures. Voyez le cinquiéme chapitre des Curiosités inouies de Gaffarel. *Huet.*

CAMAIL. C'est le capuchon que les Evêques portent par-dessus leur rochet. Nos Dictionnaires l'appellent en Latin *capital*: qui étoit aussi parmi les Romains une espece d'habit Sacerdotal. Varron *De Lingua Latina*, livre 4. *Dictum* capital, à capite; *quod Sacerdotulæ in capite etiamnum solent habere.* Nous l'avons formé de *calamaverum*, ou de *calamantum*, qui signifient même chose. Odo, Monachus Fossatensis, en la Vie de Burchardus, au liv. 3. de Du Chesne, parlant *de Magenardo, Abbate Fossatensi: Dumque alicubi voluntas pergendi adesset, depositis Monachalibus indumentis, pretiosarum pellium tegumentis exornabatur; calamaverumque (aliter calamantum.) optimum, pro capitio humili, capiti imponebatur.* C'étoit aussi un capuchon de mailles dont nos anciens François ornoient leurs têtes. Froissard, volume 2. chapitre 66. *Et coula tout outre le camail qui estoit de bonnes mailles, & luy entra au col.* Caseneuve.

CAMAIL. De l'Italien *camaglio*. CAMAGLIO, *è quella parte del giacco d'intorno al collo, ch' è di maglia più fitta, e più doppia*, dit la Crusca: ce qui pourroit donner sujet de croire que ce mot auroit été fait de *capitis macula*. *Capomaglia, capmaglia, camaglia*, CAMAGLIO. *Camelaucus* se trouve en cette signification dans Anastase le Bibliotécaire, en la Vie du Pape Constantin: *Pontifex autem, & ejus primates, cum camelauco, ingressi sunt civitatem. Apostolicus Pontifex, cum camelauco, ut solitus est Roma procedere.* Et Théophile Renaud, dans son livre *de Tegumento capitis*, dérive *camail* de ce mot. M. du Cange est pour l'étymologie de *capomaglia*. Voyez-le dans son Glossaire Latin, au mot *camelaucum*, & dans son Glossaire Grec au mot καμηλαύκιον. Et cette étymologie est confirmée par ces mots de Froissard, volume 2. chapitre 66. *Et coula tout outre le camail qui estoit de bonnes mailles, & lui entra au col.* M. de Caseneuve le dérive de *calamaverum*, ou *calamantum*: fondé sur ce passage d'Odo, Moine de Saint Maur des Fossez, en la Vie de Burchardus, imprimée dans le 3. volume des Historiens de du Chesne: *Dumque alicubi voluntas pergendi adesset, depositis Monachalibus indumentis, pretiosarum pallium tegumentis exornabatur; calamaverumque* (aliter calamantum) *optimum, pro capitio humili, capiti imponebatur.* C'est de Magenardus, Abbé de Saint Maur des Fossez, dont il est parlé. *M.*

CAMAIL, *camelot. Quòd sint ex pilis camelorum contexta.* Huet.

CAMALDULES. Religieux, qui sont à Hiéres près de Paris. De *Camaldoli*, Monastere d'Italie dans la Toscane, où ces Religieux ont été premiérement établis. *Camaldoli* a été ainsi appellé de *campo del Maldolo*: du champ d'un certain Maldolo, qu'il donna à Saint Romuald, Instituteur des Camaldules. Paul Morigio, Milanois, dans son Histoire de l'Origine des Religieux, au chapitre 25. en parlant de Saint Romuald, Chef & Fondateur des Camaldules: *Edificò molte Badie in Toscana, nella Romagna, e nelle parti d'Istria, e le riempì di Monachi. Fabrificò anco quel tanto famoso e celebrato luogo di Camaldolo: dal quale tutta lo Congregazione è nominata* Camaldolense. *Et acciochè sappiate dove è questo luogo, vi dico, che è in Italia, nella bella Toscana, e nel territorio d'Arezzo, città antichissima: ed è così chiamato da* Maldo, *Gentiluomo Aretino; il quale conosciuta la santità di Romoaldo, autore di questa Congregazione, gli donò quella parte dell' Apennino, dove ora è il sacro e divoto eremo, capo di detta Congregazione. E che così si chiamasse quel luogo dal nome del già nominato Maldo, è manifesto per questo che si vede in detto luogo, che così ordinò Romoaldo che si chiamasse, per mostrarsi grato del beneficio ricevuto. Camaldolo* a été dit, par contraction, de *casa Maldolo*. M.

CAMARADE. Gr. συστρατιώτης. De *camera*. *Camera, camara, camaradus*, CAMARADE. Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *camaradum*; & dans son Glossaire Grec, au mot καμάρδα. M.

CAMARGUE. Territoire d'Arles. La commune opinion des Savans est que les Anciens ont appellé ce lieu *Fossæ Marianæ*, & que nous l'avons appellé *Camargue*, de *Caii Marii ager*. Et en effet, il y a plusieurs lieux dans la Provence & dans le Languedoc qui se terminent en *argue*; comme *Massilargue, Emargue, Gallargue, Baillargue, Bouillargue, Candillargue*; & qui ont été faits de *Massilii ager*, d'*Emari ager*, de *Galli ager*, &c. Néanmoins je suis de l'avis de M. Guyet, qui croit que *Camargue* a été fait de *Camarica*, verbal de *Camara*, Isle sur le Rhône, mais qui devint contigue à la terre. Cette Isle est appellée *Camaria* par le Continuateur d'Aimoin. *M.*

Dans la *Camargue* d'Arles, qui est cette Isle si fertile que le Rhône enferme au dessous de la Ville, on ne fait qu'effleurer la terre en labourant, pour ne pas la mêler avec le sel marin qui est au dessous. Avec cette précaution la *Camargue*, où il n'y a qu'un demi-pied de bonne terre, est le pays le plus fertile de la Provence, & les Espagnols le nommerent *Comarca* par excellence, dans le tems que les Comtes de Barcelone en étoient les maîtres. *Comarca* signifie chez eux un champ qui produit abondamment. Ainsi le mot de *Camargue* ne vient pas du *camp de Marius*, comme l'on prétend; car ce Général Romain n'y a jamais campé. Le grand fossé qu'il fit faire pour fortifier son camp, & pour y faire voiturer les munitions qu'il tiroit de la Méditerranée, se trouvoit, suivant Plutarque, entre le Rhône & Marseille. On découvre encore les

traces de cêt ouvrage du côté de *Fos*, Village auprès de *Martigues*, qui a retenu le nom de la *Fosse de Marius*, & non pas celui des *Phocéens*, Peuples d'Asie au-dessus de Smyrne, qui s'établirent à Marseille pendant les guerres des Perses & des Grecs. Tournefort, Voyage du Levant *in*-4°. Louvre 1717. tome 2. page 284. *Le Duchat*.

CAMBAGE. Droit qu'on leve sur la biére. De *cambagium*, fait de *camba*, qui est un ancien mot Alleman qui signifie le lieu où l'on fait la biére. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, & M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *camba*. M.

CAMBOUIS. C'est ainsi qu'on appelle à Paris cette matiere qui s'amasse au bout de l'essieu d'un carrosse ou d'une charrette, & qui se forme du vieux oint dont on graisse l'essieu; lequel vieux oint se fond par la chaleur que cause le mouvement circulaire des roues. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. M.

CAMBRE' : pour *courbé*. De *camuratus* : qui a été fait de *camurus* : qui signifie *curvus*, selon la remarque de Servius sur cet endroit de Virgile :

Et camuris hirta sub cornibus aures.

Ou de *cameratus*. M.

CAMBRIGE, ou CAMBRIDGE. Ville d'Angleterre, située sur la riviere de *Cam*. C'est delà qu'elle a pris son nom qui signifie *Pont de Cam*. Le mot *bridge* en Anglois signifie *pont*. Les Anglo-Saxons disoient *brieg* & *brigge*. La Ville de *Cambrige* est l'ancien *Camboritum*, mot qui vrai-semblablement veut dire la même chose. *

CAMELINE. Borel, sur ce mot, dans ses secondes Additions : *Il y a un état des Officiers du Roy qui dit : il faut deux saussiers fournissans toute verdure pour faire sausse & cameline.* Ce mot se trouve aussi dans la même signification dans le Roman de la Rose, fol. 83. v°. en ces vers.

Du bout des doys le morceau touche
Qu'el' devra mouiller en sa saulse,
Soit vert, ou cameline, ou jausse.

C'est une sausse de couleur tenant du vert & du jaune, laquelle se fait du blé qui est déja monté en tuyau. De *calamus*. *Calamus*, *calamellus*, *calamellinus*, *camelinus*, *camelina*, *cameline*. Le Duchat.

CAMELOT. L'usage de cette étoffe est fort ancien en France. Joinville en la Vie de Saint Louis : *Plusieurs fois ai-je veu qu'oudit temps d'esté le Roy venoit au jardin de Paris, une cotte de camelot vestue, un surcot de tiretaine sans manche, & un mantel par dessus, de sandal noir.* J. C. Scaliger, Exercit. 199. 4. écrit qu'en Natolie il y a des boucs à quatre cornes, qui ont le poil fort long, & blanc comme la neige : que du meilleur & plus fin on fait une étoffe fort précieuse, appellée *zarzacan*; que du plus grossier on en fait un autre qu'ils appellent *moiacar*; & que du médiocre on fait ce qu'ils appellent *zambellot*, ou *camelot*; & que c'est ce que nous appellons proprement *camelot de Levant*. Il y avoit anciennement une couleur appellée *camolin*, ou *camelin*, dont on faisoit peu d'état. Gaufridus *de Bello Loco*, dans son Traité *de Vita & Conversatione Ludovici* IX. parlant de ce Saint Roi : *Nunquam indutus est squarleto, vel panno viridi seu bruneto, nec pellibus variis ; sed veste nigri coloris, vel camolini seu persei.* Et le Sire de Joinville : *Vous estes vestu d'un plus fin camelin que le Roy mesme.* Caseneuve.

CAMELOT. De *camelus*; parce que le camelot est fait de poil de chameau. Nicot : *Sic dicitur, quòd è camelorum & hircorum pilis contexitur.* Covarruvias : CAMELOTE, *comunemente dicho* chamelote, *es la tela de la lana del camello.* Marco polo dans son Histoire dite *Milione* : *In questa città si faciam belloti di pelo di camellò, li più belli del mondo.* Elian, dans son Histoire des Animaux, livre 17. chapitre 34. en parlant des chameaux Caspiens : ἁπαλαὶ γάρ εἰσι σφόδρα αἱ τούτων τρίχες, ὡς καὶ τοῖς Μιλησίοις ἐρίοις ἀντεξετάζεσθαι τὴν μαλακότητα. οὐκοῦν ἐκ τούτων οἱ ἱερεῖς ἐσθῆτα ἀμφιέννυνται, καὶ οἱ τῶν Κασπίων πλουσιώτατοι καὶ δυνατώτατοι. Les Italiens l'appellent *ciambellotto*. Caninius, dans ses Dialectes, dérive ce mot Italien de *cymatilis*, par méthathèse ; qui est comme on a appellé le camelot de Turquie, autrement dit, *camelot ondé*, à cause des ondes qui y sont représentées : & les Espagnols l'appellent pour cette raison, *chamelote con aguas.* Busbeq, dans la premiere Lettre de son Ambassade, après avoir fait mention d'un lieu appellé *Chiausada* : *Vidimus*, dit-il, *capras illas, ex quarum vellere, sive pilo, ne de lana caprina mihi controversia sit, pannus ille texitur, quem* cymatilem, *sive* undulatum *vocant. Est earum tenuissimus miréque nitens pilus, ad terram usque propendens. Hunc non tondent, sed depectunt Caprarii, non multùm pulchritudine cendentem serico. Capræ sæpius in fluminibus lavantur : gramine pascuntur per eos campos exili & sicco ; quod ad lanæ tenuitatem multùm conferre certum est : Nam constat, aliò translatis non manere eandem, sed unà cum pabulo mutari ; totasque ita degenerare capras, ut vix agnoscantur. Deductum ex hujusmodi vellere ab ejus regionis mulieribus filum, Ancyram portatur, Galatiæ urbem ; ubi & texitur, & tingitur.* Et un peu après, parlant d'Ancyre : *Hic etiam spectavimus, quemadmodum & tingeretur, & affusâ aquâ, vi preli, undas illas acciperet, à quibus & nomen habet, & commendatur pannus ille cymatylis, è lana caprarum, de quibus dixi contextus. Is optimus & præstantissimus habebatur, qui latissimarum undarum vestigia receperat*, &c. Caninius se trompe. L'Italien *ciambellotto* a été fait de *zambellotto*. C'est ainsi que les Levantins appellent le camelot. Scaliger contre Cardan, Exercitation 199. 4. parlant des boucs de Phrygie : *Ex meliore villo pretiosos conficiunt pannos : è crassiore, moïacar :* (je crois qu'il faut *mocaïar*) *ex mediocri, id quod* zambellot ; *alii*, camelot. *Zambellot* est un mot corrompu de l'Arabe *giamal*; lequel mot *giamal* signifie *chameau parmi* les Arabes. Pol de Venise, livre 1. chap. 63. de la Province d'Egrigaye, qui est une partie de la Province de Tanguth, sous le Grand Cham : *Inveniuntur in civitate Calacia panni quos* Zambilotti *vocant, de lana alba & camelorum pilis contexti, quibus vix pulchriores in mundo inveniuntur. Referuntur autem per negotiatores ad diversas mundi regiones.* Et au ch. 64. où il parle de Gog & de Magog : *Fiunt quoque ibi zambilotti optimi, de pilis camelorum.* Le camelot fait de poil de chévre a retenu son nom de *camelot*, ainsi appellé parce qu'il étoit fait de poil de chameau. *M.*

CAMERLINGUE. On appelle ainsi le Cardinal qui gouverne l'Etat Ecclésiastique, & administre la Justice. C'est l'Officier le plus éminent de la Cour Romaine, parce que tous les revenus du Saint Siege sont administrés par la Chambre dont il est Président : & c'est de-là qu'il a eu son nom, qui a été formé de *camera*, chambre; d'où vient aussi celui de *Camerier*, qui est le premier Officier de la Chambre d'un Pape, ou d'un Cardinal, &

qu'on appelle autrement *Maître de Chambre*. Du Cange dit qu'on a aussi appellé *Camerlingues*, les Trésoriers du Pape & des Empereurs. *

CAMILLE. Tuyau de chaume. Le Traducteur de la Maréchallerie de Laurent Rusc, chapitre 54. *Et puis y soit getté sel broyé avec aulcun tuyau ou camille*. De *calamus*. *Calamus*, *calamellus*, *calamillus*, *camillus*, *camille*. Le Duchat.

CAMILLE. Nom propre d'homme & de femme. C'est aussi le nom des jeunes garçons & des jeunes filles qui servoient dans les choses secrettes, comme les noces & les sacrifices; & en particulier du jeune garçon qui servoit le *Flamen Dialis*, ou Prêtre de Jupiter. Ce mot paroît venir de l'ancienne Langue des Etruriens, & il se disoit pour *Casmillus*, comme on le peut conjecturer par ce vers de l'onziéme livre de l'Enéide de Virgile :

Matrisque vocavit
Nomine Casmillæ, mutatâ parte, Camillam.

Ce nom dans cette ancienne Langue signifioit *Ministre*. C'est pour cela que les Etruriens appelloient Mercure en leur Langue *Camille*; c'est-à-dire, Ministre des Dieux. Bochart, dans son *Hierozoicon*, livre II. chapitre 36. croit que ce mot étoit composé de deux mots Ebreux ou Phéniciens קסמי אל *Kosmé el*, Devins ou Prêtres de Dieu : car קסם *Kasam* signifie *deviner*. De *Kosmé el* on fit *Kosmel* & *Kasmil*, & en ajoutant la terminaison Latine, *Casmillus*. Le même Bochart, dans son *Chanaan*, livre I. chapitre 12. tire *Casmillus* de חדם *hhadam*, qui signifie *ministrare*, comme il paroît par l'Arabe *Khadama*, & de אל *El*, Dieu. Je préférerois cette derniere étymologie à la précédente, parce qu'elle s'accorde mieux avec la signification du mot Latin. Le changement du *D* en *S*, au milieu du mot est facile & naturel. Vossius croit qu'on pourroit dériver *Camillus* de l'Ebreu כמרים *Kemârim*, qui se trouve au 4. livre des Rois XXIII. 5. & que l'on traduit par *Sacrificuli*. Il doute cependant avec raison de la bonté de cette étymologie, parce que le mot Latin étoit originairement *Casmillus*, & non pas *Camillus*. D'ailleurs l'Ebreu *Kemarim* vient d'une racine qui ne signifie nullement *ministrare*, mais *incalescere*, *denigrari*, ce qui ne convient point à la signification du mot Latin : & ces *Kemârim*, ou Prêtres des faux Dieux, car ce terme ne s'emploie dans l'Ecriture qu'en parlant des Prêtres des faux Dieux, ces *Kemarim*, dis-je, furent ainsi appellés, suivant quelques-uns, *quod pullati & atrati superstitioso ritu incederent*. Varron, liv. IV. *de Ling. Lat.* dit que les Samothraces usoient du mot *Camillus* dans la même signification que les Latins. *

CAMION. C'est une très-petite épingle, à l'usage des femmes. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. On dit *camions d'Angleterre*; ce qui pourroit donner quelque sujet de croire que ce mot seroit Anglois d'origine. Voyez *camaieu*. M.

CAMISADE. Attaque qui se fait pour surprendre les Ennemis en chemise : ou, selon d'autres, parce que ceux qui la font, tirent leurs chemises de leurs chausses pour se reconnoître. *Huet.*

CAMISARDS. C'est le nom qu'on donna aux Calvinistes rébelles des Cévennes, qui se soulevèrent au commencement de ce siécle. Ce mot vient, selon quelques uns, ou de *camisade*, attaque brusque & imprévue, parce que ces rébelles n'en faisoit que de cette sorte, en sortant subitement de leurs montagnes : ou de *camis*, qui dans le Langage du pays signifie grands chemins, routes battues, que ces brigands infestoient; & *camisard*, dans ce sens, signifieroit brigand, voleur de grand chemin. Mais il y a plus d'apparence que les *Camisards* furent appellés de la sorte, parce que la plûpart avoient pour habits des especes de sarreaux de toile, qui de loin ressembloient à des chemises. *

CAMISOLE. Voyez *chemise*. M.

CAMOCAS. Dans l'Inventoire des meubles de Charles V. imprimé à la fin de son Histoire, de l'Abbé de Choisy : *Une Chappe à Prélat de* Camocas *d'outremer blanc, brodée à Images de la Vie N. Dame*, &c. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange au mot *Camoca*; & mes Origines de la Langue Italienne au mot *camo*. Il peut venir du mot Persan *kemkha*, qui signifie *étoffe de soye*. Les Turcs, de même que les Persans, se servent encore aujourd'hui de ce mot en la même signification. *M.*

CAMOCAS, est le nom d'un Château situé dans ce que nos Ancêtres appelloient la Terre Sainte, au bord oriental de l'Euphrate. La Chronique de Godefroy de Bouillon, chapitre dernier de la seconde partie : *Mais toutes-fois se deffendit vaillamment le Comte Gosselin, lequel fit tant par sa prouesse, qu'il vint jusqu'au fleuve d'Euphrate, & là frappa son cheval des esperons en telle maniere qu'il le fit entrer dedans la riviere, & passa outre pour aller à garant, & saulver sa vie en ung Château appellé Camocas*. Nos Chrétiens qui possédoient ce château, donnerent le nom du lieu à de belle étoffe qui s'y faisoit. Pathelin, fol. m. 3. r°. de la Farce qui porte son nom :

Si ont ceulx qui de camelot
Sont vêtus & de camocas. Le Duchat.

CAMOIARD. Espece d'étoffe faite de poil de chévre sauvage. Voyez mes Origines Italiennes au mot *camo*. M.

CAMOMILLE. Herbe. De *camomilla*, mot corrompu de *chamemala*, fait du Grec χαμαίμηλον, qui signifie *humile malum*, *terrestre malum*. Le Pseudo-Macer, livre 2. chapitre 15.

Anthemidem magnis commendat laudibus autor
Asclepius, chamæmelam *quam nos, vel* camomillam,
Dicimus : hac multùm redolens est, & brevis herba;
Herba tam similis, quam justo nomine vulgus
Dicit amariscam, *quòd fœteat & sit amara;*
Ut collata sibi vix discernatur odore.

Sur lequel endroit Cornarius a fait cette Note : *Anthemis herba*, chamæmelum, *quasi humile malum, appellata est; quoniam, ut ait Plinius, odorem mali habet*. Camomillæ *autem appellatio vulgaris est, ex Græcâ corrupta*. M.

CAMOUFLET. De *camus*. *Camus*, *camuflus*, *camufulus*, *camufulettus*, CAMOUFLET. *Camus* est un *bride-nez*. Voyez *enchifrener*. M.

M. Ménage a dérivé ce mot de *camufulettus*, diminutif de *camufulus*, production de *camus*. Mais il me paroît descendu plus naturellement de *calamoflatus*; puisque le *camouflet* n'est autre chose qu'une fumée qu'on souffle dans le nez d'une personne qui sommeille, par le moyen d'un cornet ou chalumeau de papier allumé par un bout. *S. Add.*

CAMPAGNE. Voyez *champagne*. M.

CAMPAGNE, dans le sens de plaine, de vaste étendue de terre, & de ce qui est hors des villes, vient du Latin *campania*, qui a été fait de *campus*. Ce mot se dit en particulier d'une Province de l'Etat Ecclesiastique, qu'on appelle Campagne de Rome, parce que Rome en est la Capitale, & qui s'appelloit autrefois *Latium*. Il y a la Province de Champagne en France, & la Campanie, Province du Royaume de Naples. Tous ces pays ont été nommés de la sorte, parce que ce sont des plaines & des *campagnes*. *

CAMPAGNE, en terme de guerre, pour le tems de chaque année où l'on tient les troupes en corps d'armée, & pour l'expédition que l'on fait dans l'année, vient peut-être aussi de *campania*, dérivé de *campus*. Et dans ce cas-là on aura pris le lieu où l'on fait la guerre, pour la guerre même, & pour le tems qu'elle dure. Wachter dans son *Gloss. German.* fait venir ce mot du Teuton *kampf*, qui signifie combat, & son étymologie paroît assez vrai-semblable. Ecoutons cet Auteur, qui au mot *Kampf* s'exprime de la maniere suivante. KAMPF, *pugna*. *A* kœmpfen *pugnare. Dicitur antiquitus*, (1) *de bello seu expeditione bellica. Somner. in Dict. Anglo-Sax.* camp, comp, *bellum*, *castrum*; camp-hade, comp-hade, comp-don, *militia*; camp werode, *milites*, *exercitus*. *Gloss. Keron. militia* chamfheit. *Inde Gallis* campagne *expeditio bellica.* (2) *De pugna exercitus cum exercitu. Inde Armoricis* camp *pugna*, *apud Pezron. in Ant. Celt. page* 430. & *Cambris* cammon, cammawn, *prælium*, *pugna*, *conflictus*, *apud Boxhorn. in Lex. Ant. Brit.* (3) *De Duello*, *seu vindicta privata. Extat eo sensu in Jure Prov. Alam. cap.* 386. *cujus inscriptio :* Ditz ist. von kamphe, *hoc agit de Duello. Inde Italis* campo *Duellum. Et huc spectat ex Decreto Tassilonis* §. 6. camfwic *Duellum*, *à* wig *bellum*, *quasi bellum contentionis & vindictæ privatæ.* (4) *De certamine ludicro. Inde Cambris* campau *ludi*, *quales Olympici*, *apud Boxhorn. loc. cit. Latini inferiores eodem & latissimo sensu dicunt* campus. *

CAMPANE. On appelle de la sorte une crépine de fil d'or, ou d'argent, ou de soie, qui se termine en de petites houpes façonnées, & à peu près de la figure d'une cloche. Du Latin *campana*, qui signifie *cloche*. On nomme aussi *campane*, du même mot Latin, un ornement de sculpture, d'où pendent des houpes en forme de petites cloches : & en terme d'Architecture, le chapiteau Corinthien ou Composite, qui représente un panier, ou une corbeille entourée de feuilles ; parce qu'il ressemble à une cloche renversée. *

CAMPANULE. Nom d'une plante ainsi appellée du Latin *campana*, parce qu'elle est faite en forme de petites cloches. On la nomme aussi *campanelle* par la même raison. *

CAMPHRE. Espéce de gomme, qui vient des Indes. De *camphora*. C'est ainsi que l'appellent les Italiens. Aëtius l'appelle χάφυρα ; que Nicot dérive de l'Ebreu *copher*. Les Arabes l'appellent *cafur*. Et ce mot est l'original. Voyez M. de Saumaise, dans ses Homonymes des plantes, chap. 90. *M.*

CAMPOS. Les Ecoliers disent *avoir campos*, pour dire *être dispensés d'aller en classe*. Cette façon de parler est venue du Latin *habere campos*, que les Ecoliers disoient pour exprimer la même chose ; parce que les jours de congé ils alloient se divertir aux champs. On dit de même, avoir *la clé des champs*, pour dire *être libre*. César Egasse du Boulay, dans son Livre *De Patronis* 4. *Nationum Universitatis*, page 150. au chap. *de Refusionibus convivalibus : Convivia vero æstiva, quæ mense Maio, Junio, aut Julio, fiebant ruri apud Gentiliacum, aut Iciacum, vulgò parabantur à Provisoribus, nonnumquam etiam in suburbio S. Marcelli, aut apud Vanves*, &c. *ibique Regentes non prandebant modo, sed & cœnabant sæpissimè : tumque dicebantur* ire ad campos. *Et hinc, credo, fluxit scholasticorum vulgata phrasis*, habere campos ; *id est, copiam ludendi. Magister Jo. de Martiniaco, Procurator, in Comitiis apud Mathurinenses* 21. *Jun. an.* 1547. *sic ea de re scribit :* Supplicuerunt DD. Regentes, quòd cum de more laudabili ipsi anno quolibet consueverint ire simul ad campos, & ibi convivere expensis Nationis, &c. *M.*

CAMUS. Caninius dans ses Canons des Dialectes, le dérive de *simus*. Isaac Pontanus, au livre VI. de ses Origines Françoises, le tire de *camurus*, qui est interprété *curvus* par Servius sur cet endroit de Virgile :

Et camuris hirtæ sub cornibus aures.

Et cette opinion me paroît plus vrai-semblable que celle de Caninius. C'est aussi celle de Sylvius dans sa Grammaire Françoise, page 58. Le même Pontanus, dans son Glossaire Celtique, prétend que *camurus* est un mot Gaulois. Voici ses termes : *Macrobius libro* 6. *cap.* 4. *cùm indicasset* uros *Gallicum esse, addidit &* camuris, *in isto Virgiliano*, camuris hirtæ sub cornibus aures, *verbum peregrinum haberi ; quòd significet*, in se redeuntibus. *Et adjicit statim :* Fortè & nos quoque *cameram* hac ratione figurabimus. *Peregrinum ergo cùm id esse testetur Macrobius, Gallicum voluisse intelligi hinc liquet, quòd hodieque Galli* camar *pro* incurvo *usurpent.* Festus le dérive du Grec. Camera, & camuri boves, *à curvitate, ex Græco* καμπὴ *dicuntur.* ¶ J'apprens de ce passage de Guillaume le Breton, dans les Gestes de Philippe Auguste : *Petrus Bogis, quem à brevitate nasi lusoriè tali nomine vocabamus*, que le mot de *bogis* signifioit autrefois parmi nous *un camus*. Les Grecs d'Aujourd'hui l'appellent κυτζομύτη. M.

CAMUS est proprement un nez écrasé & retroussé, & *camard* un nez écrasé, mais avalé. *Le Duchat.*

CAN.

CAN *des Tartares*. C'est un mot du païs de Tartarie. Voyez M. du Cange dans son Glossaire Grec au mot χάνις, & dans son Glossaire Latin au mot *Caganus*. M.

Froissart, fol. 135. r°. vol. 2. édit d'Ant. Verart, parlant du Grand *Can* des Tartares, l'appelle le Grand *Tacon de Tartre*, & cela par trois fois. *Le Duchat.*

CANAILLE. C'est un terme de mépris & d'injure, qui signifie proprement *chien*, ou *race de chien :* car il vient de *canis*, qui ne se disoit anciennement que des Juifs & des Payens. Le Glossaire de Papias : Canis *significat diabolum, Judæum, vel Gentilem.* Caseneuve.

CANAILLE. Lipse, dans la lettre 44. de la 3e Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, le dérive de *canis : Sunt & nova, aut ficta, ut* canaille : *quod in Annalibus alibi redditum legi* canile lignagium. *Sed convicii hac vox nata videtur à prisco more, de quo Otho Frisingensis de Gestis Friderici libro* 2. *cap.* 28.

Vetus consuetudo pro lege apud Francos & Suecos inolevit, ut si quis Nobilis, Ministerialis, vel Colonus, pro hujusmodi excessibus (prædæ, aut incendii) reus inventus fuerit, antequam morte puniatur, ad confusionis suæ ignominiam, Nobilis canem, Ministerialis sellam, Rusticus aratri rotam, de Comitatu in proximum Comitatum gestare cogatur. *Et addit :* Hermannum, Palatinum Comitem, cum decem complicibus suis canes per Teutonicum milliare portasse. *Eadem Guntherus in Ligurino libro* v.

> Quippe vetus mos est, uti, si quis, rege remoto,
> Sanguine, vel flamma, vel seditionis aperto
> Turbine, seu crebris regnum vexare rapinis
> Audeat, ante gravem quàm fuso sanguine pœnam
> Excipiat, si liber erit, de more vetusto
> Impositum scapulis ad contigui Comitatus
> Cogatur per rura canem confinia ferre.

Sed in alia caussa & culpa, ignominiæ gratiâ, sic tulerunt. Quod in Dodechino, & alibi, leges. Ciron dans ses Observations sur le Droit Canon, livre xi. chap. 14. improuve cette étymologie de Lipse: Et il croit que *canaille* vient de *canalicola*; qu'on a dit de *canalis*, qui étoit un lieu à Rome où les gens de basse condition s'assembloient. Festus : *canalicolæ forenses, homines pauperes dicti, quòd circa canalem fori consisterent.* Matthias Martinius dit la même chose au mot *canalicola*. Voici ses termes : *Igitur* canalicolæ *dicti, qui canalem colunt. Eadem appellatio transiit in alias linguas. Ita Gallis*, canaille *est fæx plebis, sordes civitatis; quæ &* racaille, *quasi populus hinc inde collectus*, racueilli: *Etsi aliter à ῥάκος, id est*, pannus crassus & vilis, *aliter à* rader, *id est*, abradere, *ducant. Inde Belgis* canaelie. *Vulgò tamen* canaille *à canibus ducunt. Sed & Itali sic loquuntur*, canaglia: *quod Italicum Dictionarium exponit, his Gallicis verbis*, amas de personnes viles. *Malim tamen à canali ducere : ut sit, velut sordidum quid, quale canales, seu alvei, concipiunt : in qua omnia undecumque purgamenta confluunt: ut sint, tanquam coprei.* Il est sans doute que *canaille* a été fait de *canis :* mais non pas par la raison alléguée par Lipse, ni de la façon qu'il a expliqué la descente de ce mot. Il a été fait de cette sorte : *canis, cane, cana, canalius,* CANAGLIA. C'est-à-dire, *une bande de chiens.* Valerio Chimentelli, Professeur de Pise, & mon Confrére en Apollon dans l'Académie della Crusca : *Più mi piacerebbe derivare tal voce di* canaglia *da i cani stessi : che appunto di tal nome si servirono in obbrobrio le sacre e profane Lettere : come è notissimo. Ed apparisce appresso di noi più chiara una tal derivazione dal suono, o inflessione* in aglia, *che usiamo in avvilimento e dispregio : significandosi una moltitudine ragunaticcia ; un avanzume, e scaliscio di cose sordide, e abbiette. Così* canaglia *sarà quella moltitudine di cani, che insieme si accozzano per le vie, o che si chiudano nelle stalle. Il che traferisciamo poi a gente povera, petulante, e plebea. Non altrimenti usiamo dire*, marmaglia, gentaglia, sbirraglia, ribaldaglia, scermaglia, *&c. col tal desinenza ; in segno d'abbiezzione e avvilimento. Ed è verissimo, che la nostra favella è vaga di rivoltare il nome della moltitudine : e particolarmente, i neutri Latini, nel femminile singolare : come che regolasi dalla terminazione in A, che in volgare è indizio di femmina. Così* battuaglia, minutaglia, muraglia, tavoglia, *&c. Per tal guisa, i neutri* facienda, legenda, prœbenda, *in* faccenda, leggenda, prebenda. ¶ Voyez ci-après, au mot *racaille*. M.

J'oserois presque assurer que *canaille* ne vient pas de *canis*. Il est bien vrai qu'on traite ordinairement de canaille la lie d'entre le plus petit peuple : mais il est sûr aussi que c'est qu'on considere ces gens-là comme des gens sans cœur & incapables d'aucune action de courage, ni d'aucun sentiment généreux. Et c'est encore suivant cette idée, que les gens de guerre qui ont pris la fuite au lieu de combattre, passent pour de la *canaille*, c'est-à-dire pour des *goujats*, qui, comme ils ne sont point armés, & qu'ils ne suivent pas l'armée pour combattre, ne se font pas une affaire de fuir à l'approche de l'ennemi. Aussi me souvient-il bien d'avoir dans quelque livre des guerres civiles du 16 siécle, lu le terme de *canaille*, donné à tous les valets de l'armée en gros. Or comme on dit figurément faire la *cane* ou le plongeon, pour fuir, il y a bien de l'apparence que de ce mot *cane* on a appellé *canaille* tout ce qui tient de la nature de la *cane*, c'est-à-dire qui est capable de faire une lâcheté, soit pour se dérober au danger, soit pour se procurer quelque avantage. Rabelais, livre 1. chapitre 42. *Qui sera la cane de vous autres... je l'enchevestreray de mon froc : il porte medecine à couardise de gens.* Et liv. 3. ch. 6. *Si que avenant le jour de bataille plustost se mettroient au plongeon comme canes, avec le bagage, qu'avec les combatans & vaillans champions.* On a dit aussi *quenaille* dans la même signification. Belleforest, dans ses traductions des Hist. Trag. du Bandis, Hist. 3. fol 333. v°. du vol. 2. imprimé à Paris en 1566. *Il venoit par les chemins, détestant sa simplicité d'avoir laissé ce paillard seul en sa maison, & qu'il pourroit bien penser que telle canaille ne pense jamais que meschanceté, & sur-tout lorsqu'ils se pensent avoir reçu quelque injure.* Regnier, Sat. 6.

> *De tours & de fossez renforça ses murailles,*
> *Et renserma dedans cent sortes de quenailles.*

Et Sat. 10.

> *Les puces & les poux & tel autre quenaille*
> *Aux plaines d'alentour se mettoient en bataille.*

Et Sat. 11.

> *Tout de bon le guet vint, la quenaille fait gille.*

Et plus bas :

> *On ouvre, & brusquement entre cette quenaille.*

Je ne sçais même si dans Rabelais le terme de *trinquenailles* ne seroit pas la même chose que *quenaille* ou *canaille* dans ces mots, *quels trinquenailles, quels galefretiers*, de la Préface du L. 57. *Le Duchat.*

CANAPE'. Lit de repos à dos. Par corruption au lieu de *conopée :* du Latin *conopeum.* Rabelais 3. 18. *Entre les précieux conopées, entre les courtines dorées. Conopeum* a été fait de κώνωψ. Scaliger, dans son premier Scaligerana : κωνωπεῖον. *Inde* conopeum, *un pavillon ; quod est inventum Ægyptiorum ad arcendos hos culices infestissimos, quos vocamus* cousins. *Fiebat autem conopeum ex reticulis ; quia satis sunt ad illos retinendos.* Les Anglois disent aussi *canapy.* Voyez mes Observations sur la Langue Françoise au chap. 72. du 2. Tome. *Conopeum se trouve dans* Varron *de Re Rustica*, livre 2. chap. 10. pour *un lit d'accouchée.* M.

CANAPSA. Nous appellons ainsi ce sac de cuir que portent les Goujats sur l'épaule ; que les

Grecs appellent γυλιός. Et nous l'appellons de la sorte, de l'Alleman *knappsack*; mot composé de *knap*, qui signifie toutes sortes de choses séches pour manger, comme crouste, fromage, bœuf-salé, &c. & de *sack*, qui signifie sac. ¶ Nous disons, *il a porté le canapsa*, pour dire, *Il a été simple soldat*, *Il a été goujat*. *Knave* en Anglois signifie *un garnement*. M.

CANARD. Voyez *cane*. M.

CANARIES. Isles dans l'Ocean Atlantique, connues autrefois sous le nom d'Isles Fortunées. M. Corneille écrit que ces Isles ont été nommées *Canaries* par les Espagnols, à cause de l'Isle Canarie, la plus considérable de toutes, dans laquelle ils trouverent quantité de chiens lorsqu'ils en firent la premiere découverte; *can*, en Espagnol, voulant dire un chien. Mais, ajoute-t-il, cela n'est pas vrai, puisque le nom de *Canarie* étoit connu fort long-tems auparavant. En effet Pline dit d'après Juba, que l'une des Isles Fortunées s'appelle Canarie, *Canaria*, à cause de la quantité de chiens d'une grandeur extraordinaire que l'on y trouve, & dont deux avoient été amenés à Juba: ce qui ne laisse pas d'avoir sa difficulté. Car si ce que Pline dit est vrai, *Canaria* est un mot Latin dérivé de *Canis*. Mais comment cette Isle si peu connue des Romains, qu'ils n'en parlent que sur le témoignage de Juba, avoit-elle un nom Latin? Quoiqu'il en soit, le nom de *Canarie* est très-ancien, & par conséquent n'est point Espagnol. Les Isles *Canaries* furent nommées par les Grecs & les Latins, Isles *Fortunées*, à cause de leur fertilité & de la douceur de leur climat. Abulfeda, Ulug Beigh, & autres Geographes Arabes, sont du même sentiment que les Grecs & les Latins, & les appellent en Arabe *Algiazâir Alkhâledat*, c'est-à-dire, les Isles Heureuses ou Fortunées. On appelle *Canarie* une sorte de danse ancienne, que quelques-uns croyent venir des Isles *Canaries*. On nomme *Canari* une sorte de petit oiseau qui chante bien, & qu'on apporte ordinairement de ces mêmes Isles. On l'appelle autrement *serin*. *

CANASTRE. On appelle tabac de *Canastre* certain tabac à fumer, que les Espagnols apportent des Indes dans des *canastres*, comme ils nomment une corbeille d'osier. Du Latin *canistrum*, dont les Espagnols ont fait *canastre* en la même signification. *Le Duchat.*

CANCELLARESQUES. Lettres *Cancellaresques*. Rabelais, liv. 1. ch. 1. *En icelui fut ladite Généalogie trouvée écrite au long de Lettres Cancellaresques, non en papier, non en parchemin, non en cire, mais en écorce d'ulmeau.* Du Latin *cancelli*, qui signifie un treilli de bois, de fer, ou d'autre metal. Ce que Rabelais entend par-là, ce sont des caractères pratiqués dans des treillis ou quadres, comme sont toutes les lettres Romaines majuscules, comme A, & toutes les autres de cette espéce, parce que pour les rendre bien proportionnées il faut pour chacune tracer un treillis pareil. La premiere ligne des lettres de la Chancellerie Romaine est toute composée de cette sorte de caractères. *Le Duchat.*

CANDE. CANDE'. Voyez *Condé*. M.

CANDI. Sorte de sucre. Voyez *sucre candi*. M.

CANDIDAT. On nomme ainsi celui qui brigue quelque charge, qui aspire à entrer dans quelque corps. Ce mot vient du Latin *Candidatus*: car ceux qui briguoient à Rome les Magistratures, étoient appellés *Candidati*, parce qu'ils prenoient un habit d'un blanc fort éclatant lorsqu'ils alloient aux assemblées publiques, afin de se faire remarquer de ceux dont ils vouloient avoir le suffrage. On a appellé aussi du tems de l'Empereur Gordien, & long-tems après, *Candidati*, des soldats de la garde de l'Empereur, qui étoient choisis de toutes les légions; apparemment parce qu'ils étoient vêtus de blanc. Saint Augustin, Ausone, Claudien, Ammien Marcellin, Cedrenus, & d'autres, parlent de ces *Candidats*. Tertullien appelle ceux qui demandoient le Baptême, *Candidati Dei*. *

CANE, CANARD. Joachim Périon, dans son *De Lingua Gallica cum Græca cognatione*, croit que ce mot vient d'*anas*, en y ajoutant au commencement la lettre *c*. Je ne sçais si ces animaux ont été ainsi appellés, parce qu'étant d'ordinaire dans les lieux marécageux, ils se plaisent parmi les cannes & les roseaux. *Cane* vient de l'Ebreu *kaneh*, qui signifie *arundo*, *vel calamus*. Caseneuve.

CANE. Oiseau aquatique. Plusieurs, & entr'autres Belon, dans son Histoire des Oiseaux, livre 1. chapitre 2. & François Pitheu, dans son Pithœana, disent que ce mot a été fait par onomatopée, de la voix de cet oiseau. D'autres, du nombre desquels est Périon & M. Lancelot, le dérivent d'*ana*, qu'on a dit pour *anas*, comme il paroît par le mot Italien *anitra*. *Anas*, *anus*, *ani*, ANITRA. Et on prétend qu'on y a ajouté un C, comme en *cabo*, Espagnol, d'*apud*. *Ana*, *cana*, CANE. Jules Scaliger a écrit que le Latin *anas* avoit aussi été fait par onomatopée: Νῆττα, anas; *à voce nos: à natando Græci*. C'est dans ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 893. M. le Févre, Professeur de Saumur, dérive *anas* de νῆσσα, en cette maniere: νῆσσα, νᾶσσα, à la Dorique, & avec l'article ἁ, qui s'est incorporé, ἄνσσα, ANAS. L'étymologie de Scaliger, qui est aussi celle de Varron, est plus vrai-semblable. Mais celle de Caninius & de Nunnesius, νᾶσσα, *anas*, par métathèse, est la véritable. ¶ De *cane*, on a fait CANARD: & de *canard*, CANARDER, & CANARDIERE. ¶ Les Loix Bavariques appellent *anetapich* l'oiseau de proie qui prend les canards. *M.*

Comme j'ai dit ci-dessus au mot *canaille*, que ce mot pourroit bien avoir été fait de celui de *cane*, dans la signification de l'oiseau aquatique qui porte ce nom; *cane*, ou *quane*, ne pourroit-il pas venir d'*Aquitana*, en sous-entendant *avis*? On prétend que la Guienne ou Aquitaine a été ainsi nommée de ses eaux. *Aqua*, *aquitana*, *aquana*, *quana*, *quane*, *cane*. Le Duchat.

CANE. Espece de vaisseau de mer. Eustathius, sur le premier de l'Odyssée: χαίρωσι σκεύεσι ξυλίνοις, ἃ καὶ Κ'ΝΕΑ λέγεται. C'est une observation de M. Bochart. Les Grecs disent σκεῦος pour un vaisseau, mais non pas pour un vaisseau de mer; mais pour un vaisseau en la signification du Latin *vas*. M.

CANE, ou CANNE. Vaisseau de terre pour mettre des liqueurs. Juvénal: *Oleum quòd canna micipsarum prorâ subrexit acutâ.* Et Lubin sur cet endroit: *Probus censet doliolum esse factum ex canna.* Huet.

CANELLE. Ce bois odoriférant, qu'on croit être le *cinnamomum*, & que les Médecins appellent *cassia syrinx*, ou *fistularis*, est ainsi appellé, à cause de sa figure qui ressemble à une flûte, ou à une petite canne. Joannes Januensis, *in Catholico*: Cannella, *parva canna*. Caseneuve.

CANELLE.

Canelle. Le premier Scaligerana, page 50. Cinnamomum, *n'est donc pas proprement notre canelle : Sed casia veterum est nostra* canella. *Hactenus Scaliger. Sic dicta a* canna ; *id est*, fistula ; *quia casiam συρίγγιον appellabant.* Ces paroles, *Sic dicta*, &c. sont de Vertunien, qui est celui qui a fait ce Recueil des mots de Scaliger. ¶ Le Pere Labbe, dans ses Etymologies Françoises, page 110. de la premiere partie. *La casse est aussi appellée* canelle, *d'autant qu'elle est dans de petits bastons qui ressemblent des tuyaux.* C'est la véritable étymologie de ce mot. *M.*

CANELURE. On appelle ainsi une cavité ronde qu'on fait dans une colonne. Ce mot vient de *canal*, qui est pris du Latin *canalis*, parce que la *canelure* est en effet un petit canal. De-là vient qu'on trouve dans la basse Latinité *canalatus*, pour dire *canelé*. Il s'ensuit de-là qu'on ne doit pas écrire *canelé*, ni *canelure* par deux *nn*, comme si ces mots étoient formés de canne. *

CANEPETIERE. Nicot : Canepetiere, *oiseau de campagne, non moins délicieux à manger que le Faisan. Cette canepetiere ressemble fort à une outarde, sinon que l'outarde est plus grande & plus grosse.* Belon, livre v. chap. 4. de la Nature des Oiseaux : *Ce nom de canepetiere lui a été baillé, non pas qu'elle soit aquatique, mais qu'elle se tapist contre terre, à la maniere des canes en l'eau. Elle n'a aucune affinité avec les oiseaux aquatiques ; car c'est un oiseau de campagne, qui est de la corpulence d'un faisan : la teste est toute semblable à celle d'une caille, exceptant la grosseur ; & a aussi le bec semblable à celui d'une poulaille. Elle est plus cognue de nom, que de forme, car nous avons un proverbe en notre Langue qui la met en bruit, disant à ceux qu'on cognoit soupçonneux, qu'ils sont de la canepetiere.* ¶ En Berri on dit *canepetrolle*. M.

CANEPHORIES. C'étoit une cérémonie qui faisoit partie de la Fête que les jeunes filles célébroient la veille de leurs noces. Cette cérémonie ne se pratiquoit qu'à Athènes, & consistoit en ce que la fille conduite par son pere & sa mere, alloit à la citadelle, où étoit le Temple de Minerve, & lui portoit une corbeille pleine de présens, pour l'engager à rendre son mariage heureux ; ou plutôt pour détourner sa colere, & empêcher qu'elle ne le rendît malheureux. De-là le nom de *Canéphories*, κανηφόρια, mot composé de *κανοῦν corbeille*, & *φέρω je porte*. On appelloit la jeune fille qui portoit la corbeille, κανηφόρος, c'est-à-dire, *porte-corbeille.* *

CANEPIN. Nicot : *Un canepin bien délié, qui est une petite pelure, prinse du dedans de l'écorce du tillet, ou du dehors de l'écorce du bouleau, en quoy les Anciens écrivoient. C'est aussi ce que les Peaussiers lévent de dessus d'une peau de mouton parée ; & est communément fort blanc, & moult délié.* De *cannabis* : c'est-à-dire du *chanvre*. *Cannabis*, *cannabinus*, canepin. *M.*

CANEVAS. Ou du Latin *cannabis*, ou de l'Alleman *hanf*, qui signifie la même chose. François *Chanevas* est le nom d'un Sécrétaire du Roi, à la p. 470. de l'Hist. Chr. de la Chancell. de France, Paris, *in-fol.* 1676. Voyez CANNEVAS. *Le Duch.*

CANGRAINE. De *gangrana*, fait du Grec γάγγραινα, que Casaubon dérive de γάγγρα, en la signification de *chévre*. C'est dans son Commentaire sur Strabon, livre xii. au sujet de la Ville de *Gangre : Volunt quidam dictam sic fuisse illam urbem a capra quadam, qua* Gangra *vocaretur. Alii, Linguâ Henetorum & Paphlagonum γάγγραι tradunt quamvis capram appellari : unde puto γάγγραιναν morbum proxima quaque subitò depascentem esse dictum. Et D. Paulus videtur allusisse ad vocis ἐτυμότητα, 2. ad Timoth. cap. 2. commate 17. καὶ ὁ λόγος αὐτῶν ὡς γάγγραινα νομὴν ἕξει.* ¶ Les Médecins Grecs ont appellé un certain ulcere *νομὴ, ἀπὸ τοῦ νέμειν : à depascendo.* M.

CANICULAIRES. *Jours caniculaires*, ou, comme on prononçoit anciennement *caniculiers*. De *caniculares*. Ils ont été ainsi appellés par les Latins, du lever Héliaque, (c'est-à-dire, de la premiere apparition de la Canicule) lequel arrivoit il y a près de deux mille ans vers le 20. Juillet, duquel tems ils commencent : & ils durent, selon l'opinion de quelques-uns, trente jours ; & quarante ou cinquante, selon quelques autres. A présent la Canicule ne se leve que vers la mi-Août. *M.*

CANIF. M. de Saumaise sur Solin, page 1045. le dérive de *canna*. Cannivum *hodie* scabrum *appellamus* scribæ : *à* canna, *vel* calamo. *Nam arundine scribebant Veteres, non, ut nos, pennâ.* Je croirois plutôt qu'il viendroit de l'Anglois *knif*, qui signifie *un couteau*. Boxhornius, dans son Théatre de la Hollande, page 102. *Anno* mcccxxxii. *vetuit Wilhelmus Comes, ne quis cultrum vel knyphonem gerat Dordrechti.* Les Paysans de Languedoc appellent un grand couteau, *une cannive*. Les Espagnols, pour dire *un canif*, disent *gannivette*, du diminutif *cannivet*, qu'on dit dans le Boulonnois & dans la Touraine, au lieu de *canif*. Les Anglois disent *a penn-knif*, c'est-à-dire, *couteau de plume.* En quelques lieux de France, comme en Anjou & au Maine, on pronence *gannif*, au lieu de *cannif*. M. *Voyez* CANNIF.

Le mot Anglois *Knife*, & non pas *Knif*, vient du Saxon *cnif* qui signifie un couteau en général ; & on ne sauroit douter que notre *canif* ne vienne de l'un ou de l'autre de ces mots. *Le Duchat.*

CANISE. Ce mot qui dans Perceforest, & particuliérement au volume 1. est souvent employé dans la signification de certain habillement de femme, se trouve écrit *quanise*, au volume 6. fol. 68. r°. à la seconde colonne. Belleforest a dit *canie*. Et au livre 1. d'Hérodote, fol. 71. de la Traduction de P. Saliat on lit : *Quant à leur vestement, ils portent premierement une canie longue jusqu'aux talons.* Voyez au mot *souquenie*. Le Duchat.

CANNE. Dans la signification de roseau, & d'une certaine mesure, vient du Latin *canna*, qui a été pris du Grec κάννα, ou κάννη, & le Grec a été fait de l'Ebreu קנה *kaneh*, qui signifie pareillement un roseau, & une certaine mesure. Ce mot est commun aux Langues Orientales. Les Chaldéens disent *kaneh*, de même que les Ebreux, & aussi *kané*, *kené*, & *kania* : les Syriens *kanio* : les Arabes *kanat*. *

CANNEPETOIRE. On appelle ainsi dans le Maine, ce que l'on appelle à Paris *une calonniere*, & *une clifoire* en Anjou. De *canna*, & de *pedere* : comme qui diroit, *canna pedens*. Voyez *clifoire*, & *calonniere*. M.

CANNEVAS. De *cannavaceus* : qui a été formé de *cannabis*. *Canava* se trouve dans le Capitulaire *de Villis* attribué à Charlemagne : *Quid de lana, lino, & canava.* C'est à l'article 62. ¶ *Cannabis*, *cannabe*, *cannaba*, *cannava*, *cannavaceus*, cannevas. ¶ On appelle à Paris *cannevacieres*, les femmes qui vendent du cannevas. Voyez *noguette*. ¶ On dit aussi à Paris, *cannevas de chan-*

son, pour les premieres paroles qui se font sur un air, & qui servent de modele pour en faire d'autres. M. Bertaud, Conseiller au Parlement, se dit l'Auteur de cette façon de parler. *M.*

CANNIF. C'est ce petit couteau dont on taille les plumes : ainsi appellé de *canna*, comme dit M. de Saumaise; parce que les Anciens, au lieu de plumes, se servoient de cannes & de roseaux : & ainsi ce que nous appellons *plume*, en matiere d'écriture, est parmi eux *calamus*. Caseneuve. *Voyez* ci-dessus CANIF.

CANON d'artillerie. De l'Italien *cannone*, augmentatif de *canna* : à cause que le canon est creux, long & droit comme une canne. Les Italiens usent du mot de *canna*, pour dire un canon d'arquebuse, en y ajoutant *di ferro*. M.

CANON, dans le sens de régle, loi, vient du Grec κανὼν, qui signifie régle, languette d'une balance, régle d'un Architecte, &c. Et dans les Auteurs Ecclésiastiques il se prend en plusieurs manieres; sçavoir, pour les Loix de la Discipline Ecclésiastique & les Decrets des Conciles, parce que ce sont des régles auxquelles on doit se conformer : Pour le Catalogue des Livres Sacrés, parce qu'il est comme une régle qui détermine quels sont les livres inspirés : Pour les paroles secrettes de la Messe depuis la Préface jusqu'au *Pater*, au milieu desquelles le Prêtre fait la consécration; parce que ces paroles sont une régle qu'il faut observer en offrant le sacrifice : Pour le catalogue des Saints reconnus dans l'Eglise, parce que c'est une régle qui apprend quels sont ceux à qui on doit rendre un culte public. De-là le mot *canoniser*, c'est-à-dire, mettre au nombre des Saints; parce que les noms de ceux qu'on reconnoît pour tels sont unis dans le catalogue des Saints. *

CANSTRISE, ou CANSTRINSE. En Latin *Canstrisius*, ou *Canstrensius*. Nom d'Office dans l'Eglise de Constantinople. C'étoit *le Canstrise* qui avoit soin des habits pontificaux du Patriarche, qui l'aidoit quand il s'habilloit, & qui pendant la Messe tenoit la boëte à l'encens. Il tenoit aussi le voile du Calice, & aspergeoit le peuple d'eau benite pendant qu'on chantoit l'hymne de la Sainte Trinité. Il avoit aussi place dans les jugemens. Ce mot vient de *canistrum*, nom que l'on donnoit ou à la boëte à l'encens, que nous appellons aujourd'hui navette; ou à la corbeille où étoient les habits du Patriarche. *

CANTAL. Sorte de fromage : ainsi appellé de la montagne de Cantal en Auvergne. *M.*

CANTINE : caisse, dans laquelle on porte des fioles de vin en voyage. De l'Italien *cantina*, mot de la même signification, & qui a été fait de *canava* ou *caneva*, qui se trouvent dans des Auteurs de la Basse Latinité pour *une petite cave*. Le P. Sirmond sur Ennodius, page 92. ANTE CANAVAM : cellam vinariam. *Sanctus Augustinus Sermone* LXI. *De Tempore :* Multa sunt quæ de horreo, canava, vel cellario, proferre non possumus. *Isidorus in Glossis :* CANAVA; camera post cœnaculum. CANEVAROS *hodieque Itali vocant pincernas, vel canava præpositos*. Dans la régle de S^te^ Césaire, sœur de S. Césaire Evêque d'Arles : *Nulla de sororibus vinum occultum emat : sed quod transmissum fuerit, præsente Abbatissa Posticiaria accipiant, & canevaria tradant*. Et plus bas : *quæ cellario sive caneva præponuntur*. Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin au mot *canava*. ¶ *Cantina* descend de *canava* par cette échelle : *Canava*, *canavata*, *canavatina*, CANTINA. Dans le passage d'Isidore cité ci-dessus, au lieu de *camera post cœnaculum*, M. Guyet lisoit, *cavea post cœnaculum*. Les Espagnols disent aussi *canava*, qu'ils ont pris des Italiens, selon le témoignage de Covarruvias. De *canava*, les Italiens ont fait *canova*, d'où ils ont dit ensuite *canovaio* & *canovario*, pour *celui qui a la garde du vin*. Voyez *canova* dans mes Origines Italiennes. M. Ferrari dérivoit le Latin *canava* de *cavum*. *Cavum*, *cava*, *cavanum*, *cavana*, CANAVA. ¶ Nous disons encore *canevette*, ou *canavette*, pour *une cantine*. M.

CANTINE. Vase à mettre du vin. Pour *cannetine*, diminutif de *canne*. Huet.

CANTON. De *canthus*; qui signifie *un coin*. *Canthus oculi*, c'est *le coin de l'œil*. Les Gloses Anciennes : κανθὸς ὀφθαλμοῦ. *Canthus*, *angulus*. Horace : *Ille terrarum mihi præter omnes*, *Angulus ridet*; c'est-à-dire, *ce canton*. M.

CANTON, ne viendroit-il pas plutôt de l'Alleman *kant*, ou du Breton *cant*? Ecoutons là-dessus Wachter, dans son *Glossar German.* au mot *kant*. Voici ses paroles : KANT, *ora*, *margo*, *extremitas rei*, *sive in circulum*, *sive in angulum desinat*. *Alia tamen est etymologia circuli*, *alia anguli*, *alia oræ*. KANT, *orbis*, *circulus*. *Cambris* cant *est orbiculus circulus*. *Græcis* κανθὸς *circulus ferreus qui rotam ambit*. *Latinis* canthus *ferrum quo rotæ vinciuntur*, *quam vocem ex Africa oriundam esse scribit Quintilianus*. *Cambricam vocem cum reliquis sistit Junius in Obs. ad Will. pag.* 194. Cantium *in Britannia à rotundo littoris ambitu Veteribus sic nominatum esse*, *existimat Baxterus in Gloss. Ant. Brit. page* 66. *Hodie dicitur* Kent, *olim* Cant. *Inde* Cant-wara-byrig *Cantuaria*, *Cantianorum burgus*, *apud Somner. in Dict. Anglo-Sax. Cuncta fortasse ab Heb.* chen *curvare*. KANT, *angulus*. *Græcis* γωνία, *Belg.* kant, *Ital.* canto, *Gall.* coin. *Græcis* κανθὸς *est angulus oculi*. *Et miratur Ferrarius*, *ab oculi parte angulos omnes ita appellatos esse*. *Sed hæc admiratio non habet locum*. *Nam angulus dicitur* kant *à* κεντέω *pungo*, *quia in cuspidem desinit*. *Si Græci angulum oculi eodem nomine designant*, *haud dubiè ad lineas concurrentes respexerunt*. KANTON, *ora*, *regio*, *provincia*. *Duci solet à* kant *circulus : nec incommodè*, *quia districtus solent vocari* kreise, *h. e. circuli*. *Sed fortasse rectius habetur pro pago ex centum villis composito*, *sive appellatio orta sit à Lat.* centena, *sive à Britannica voce* cant *centum*. *Confer dicta in* hundest *centum*. *A* kanton *Galli habent* cantonner, *in oram regionis alicujus se conferre*. *

CAO.

CAORSINS ou CORSINS. C'étoient des Marchands d'Italie, fameux dans le treiziéme siécle par leurs usures, en France, en Angleterre, dans les Pays-Bas, & en Sicile. Saint Louis fit un Edit contre les *Coarsins* en 1268. Henri III. les chassa d'Angleterre en 1240. Dix ans après ils revinrent, & furent chassés une seconde fois en 1251. l'année d'après leur rétablissement. En 1260. Henri III. Duc de Brabant, ordonna par son Testament qu'on les chassât aussi de ses Etats. Quelques-uns croyent qu'ils prirent leur nom de Cahors, Capitale du Quercy, où ils faisoient un gros commerce. D'autres croyent qu'ils venoient d'une famille de gros Négocians de Florence, nommés les *Corsins*. Quoiqu'il en soit, comme on enlevoit souvent ces Marchands comme des Usuriers pour les mettre en prison, quelques-uns pensent que c'est de-là qu'est

venue cette maniere de parler proverbiale, *enlever comme un Corsin*; & qu'il faut ainsi dire, & non pas, *comme un corps saint*, qu'ils croyent être une corruption que la ressemblance des mots a produite. D'autres disent que ce proverbe vient, de ce que les *Caorsins* eux-mêmes étoient si cruels, qu'ils enlevoient leurs débiteurs, & les faisoient mettre en prison. La premiere opinion paroît convenir à l'usage du proverbe, & au sens qu'on lui donne. *

CAP.

CAPDAL *de Butz*: qualité que prenoit le Duc d'Epernon, comme Seigneur du Cap de Butz, près de Bourdeaux. De *Capitalis Boiorum*. Voyez M. de Valois dans son *Notitia Galliarum*, page 329. *Capitalis*, en cet endroit, se prend pour *un Vassal de marque, qui releve immédiatement du Chef*; c'est-à-dire, du Suzerain. Et ce mot se trouve en cette signification dans Orderic Vital, & dans la Chronique d'Albertus Argentinensis. *M.*

CAPELAN. On nomme ainsi en Languedoc & en Provence les Ecclésiastiques Séculiers. Les Espagnols se servent aussi de ce mot. On le dit quelquefois d'un pauvre Prêtre qui cherche l'occasion de desservir quelque chapelle. *Capelan* vient du Latin *capella*. Voyez ci-dessous *chapelle*. *

CAPELINE. Espece de chapeau que les femmes portent par galanterie & par ornement. La *Capeline* est faite d'ordinaire de paille à grands bords, doublés de taffetas ou de satin, & est fort couverte de plumes. Quelquefois ce n'est qu'un bonnet de velours bien garni de plumes. Ce mot est un diminutif de *capel*, qui est la même chose que *chapeau*, & qui vient de *cape*. Voyez ci-dessous *cappe*. *

CAPENDU. Charles Etienne dans son *Seminarium*, dit que les pommes de capendu sont ainsi appellées, comme qui diroit de *courtpendu*; parce que la queue, par laquelle elles tiennent à l'arbre, est tellement courte, qu'elle semble immédiatement sortir de la branche : *Vulgò* capendu *vocantur*, de courtpendu, *fortassis* curtipendia, *sive* curtipenda, *appellanda; à pediculi, e quo dependent, brevitate; ut ipsi veluti arbori inhærere videantur, & è ramis, sive pediculo, prodire*. Caseneuve.

CAPENDU. Sorte de pommes. Rabelais, livre 3. chapitre 13. les appelle *de courtpendu*. *Vous mangerez de bonnes poires crustuménies, & bergamottes, une pomme de courtpendu*. Et tous les Médecins dans leurs Ordonnances les nomment *curtipendula*. Et vous trouverez dans Nicot, *Pommes de* CAPENDU, *ou* CARPENDU; *quasi qui diroit* courtpendu : *malum curtipendulum*. Bourdelot dit la même chose. Et on prétend qu'elles ont été appellées *courtpendu*, parce qu'elles ont la queue fort courte. Je doute fort de la vérité de cette étymologie. Elles sont appellées *pommes de capendu* dans un petit livret intitulé, *Mémoire pour faire un écriteau pour un banquet*, mentionné par Belon dans son Traité des Oiseaux, page 65. M. Merlet & M. de la Quintinye les appellent *de courtpendu*.

M. Catel, dans son Histoire de Languedoc, page 345. Caspendu *est un Château au Diocèse de Carcassonne, nommé par Pierre, Moine de Valsernay*, Castrum, quod dicitur Canis suspensus. *Les Gestes du Comte de Montfort, que j'ai écrits à la main, l'appellent* le Château du Chain pendu. Et il pourroit être que ces pommes auroient pris de là leur dénomination. Cette observation m'a été donnée par M. de la Piquetiere. *M.*

CAPET : surnom d'un de nos Rois. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce surnom. Dans une Chronique manuscrite, qui est dans la Bibliotheque du Roi, cottée 1217. & qui m'a été communiquée par Messieurs du Puy, dignes Gardes de cette Bibliotheque, il est dit que Hue Capet fut ainsi surnommé, parce que, comme il étoit enfant, il ne cessoit d'ôter aux enfans leurs chaperons. Le Président Bertrand croit que ce fut à cause de sa grosse tête : CAPITONUM *cognomina à* capite *dicta, Cicero auctor est, lib.* 1. *de Natura Deorum. Primus Ateïorum, quòd magno capite esset*, (il parle d'Ateïus Capito) CAPITONIS *nomen ipsi tributum, ad posteros transmisit; peculiari Romanorum more. Apud nos, cognomina, ab eventu uni ex quadam familia tradita, ad posteros ejus familiæ propagantur. Sic* SILONES, *sic* SCÆVOLAS, *sic* LABEONES SYLLAS, *aliosque innumeros, dictos fuisse apud autores legimus. Quem quidem morem veteres Galli non retinuère. Non enim posteros Hugonis Capeti* Capetos *dictos reperimus, licèt eadem ratione à Gallis* Capetus, *quâ Ateïus à Romanis* Capito, *nuncupatus sit. Sic Caroli Martelli successores* Martelli *cognomen non usurpavère*, &c. C'est en la Vie d'Ateïus Capito. Ainsi Milcolombe III. Roi d'Ecosse, fut surnommé *Canmore*, à cause de sa grosse tête : car CAN, en Ecossois, signifie *tête*, & MORE, grand. Et à ce propos il est à remarquer, que les anciens François imposoient d'ordinaire les surnoms de quelque défaut corporel, comme l'a fort bien remarqué Buchanan, livre VII. de son Histoire d'Ecosse, en la Vie de Milcolombe III. de qui nous venons de parler : *Sunt qui tradant, cùm primùm cœptum ut nobiliores ab agris cognomina sumerent; quod equidem falsum puto, cùm ea consuetudo ne nunc quidem apud priscos Scotos sit recepta : totaque tum Scotia prisco sermone & institutis uteretur. Loco verò cognominis, more Græcorum, patris nomen proprio subjiciebant : aut ex eventu aliquo, notave corporis aut animi, vocabulum affingebant : eumdemque tum fuisse morem Gallis, indicant illa regia cognomenta* Crassi, Calvi, Balbi : *item, multarum nobilium in Anglia familiarum cognomina : eorum maximè qui circa eadem hæc tempora Gulielmum Normanum secuti, in Anglia sedes posuerunt. Apud reliquos etiam Gallos serò mos cognomina ab agris ducendi receptus videtur, ut ex Frossardi, Scriptoris minimè contemnendi, Historia intelligi potest*. Les Ecossois usent encore à présent de *capet*, pour *têtu, opiniâtre*; ce que j'ai appris de M. Salmonnet, avec plusieurs autres choses plus considérables : & ce qui ne confirme pas peu l'opinion du Président Bertrand. Je ne la tiens pourtant pas pour véritable; ce mot de *capet*, selon notre Langue, n'ayant pas la terminaison d'un augmentatif. Et je suis de l'avis de M. Besly, qui dans son Histoire des Comtes de Poitou, page 48. dit que Hue Capet, depuis le jour de son Sacre ne porta jamais de couronne, se contentant du titre Royal, comme il se voit dans Robert d'Austerre; & qu'il fut surnommé *Capet*, à cause qu'il portoit toujours un chapeau. ¶ *Capa, capetta, capettus*, CAPET. Il est vrai qu'il se trouve à Saint Maur les Fossés près de de Paris, un ancien Titre avec un seau, où est l'effigie de Hue Capet couronnée : mais à cela on peut dire qu'on représente ordinairement les Rois dans leurs seaux, comme ils sont vêtus le jour de leur Sacre, & non pas comme ils le sont dans leur à tous les jours. M.

Le vrai ſurnom de ce Roi n'étoit pas *Capet*, mais *Capuce*, *Hugo Capucius* : & c'eſt ainſi qu'il eſt appellé par tous les Moines qui ont écrit l'Hiſtoire de ſon temps. Il fut ſurnommé *Capuce* par forme de ſobriquet, notamment par les Moines, à cauſe que, ſelon l'abus du ſiecle, il poſſédoit pluſieurs Abbayes, mêmement celle de Saint Germain des Prés, déja auparavant occupée par Hugue le Grand ſon pere, & Robert ſon ayeul, qui eurent ſous eux les appellés Doyens, Remy, Abbon, Goſmar, Goſbert, Abbon, Herry, Hubert Gauthier, Albert, juſqu'à ce que Hue Capet étant devenu Roi de France, un nommé *Gualon*, *Vualon* ou *Vualden* reprit le titre d'Abbé. Ainſi appelloit-on ce Hue du ſurnom de *Capuce*, à cauſe que poſſédant des Abbayes, il devoit porter *capuce* en tête, non heaume, ni morion. Et pour cette cauſe il eſt appellé *Abbi-Comes* ou *Abbé-Comte* par la dix-ſeptiéme des Epitres de Gerbert, qui fut premiérement Précepteur du Roi Robert fils de ce Hue *Capet*, puis Archevêque de Rheims, & enſuite Archevêque de Ravenne, & enfin Pape, ſous le Titre de Sylveſtre ſecond. *Le Duchat.*

CAPETTES. On appelloit ainſi les Bourſiers du College de Montaigu, parce qu'ils portoient de petites cappes. *Huet.*

CAPHARNAUM. Nom d'une Ville de la Terre Sainte dans la Tribu de Nephtali. Cette Ville eſt célébre dans l'Evangile par l'honneur qu'elle a eu d'être la demeure la plus ordinaire de J. C. pendant les trois années de ſa prédication. Le Texte Grec, & les Verſions des Proteſtans, qui le ſuivent, portent *Capernaum.* La Vulgate dit *Capharnaum*, qui eſt plus conforme à l'étymologie Ebraïque ; car ce nom eſt Ebreu : mais il peut avoir deux différentes ſignifications, ſuivant la différente maniere de l'écrire. En effet ſi on l'écrit avec un ע *aïn* dans la derniere ſyllabe, il ſignifiera *village agréable* ; & ſi on l'écrit avec un ח *hheth*, comme dans la Verſion Syriaque, il ſignifiera *village de conſolation.* Le mot Ebreu כפר *kephâr* veut dire village ; נעם *náam*, être agréable ; נחם *nihham*, conſoler. *

CAPI-AGA, ou CAPI-AGASSI. Nom d'un Officier Turc, qui eſt le Commandant des portes du Serrail, ou le Grand-Maître du Serrail. C'eſt la premiere dignité des Eunuques blancs. Ce nom eſt composé de deux mots Turcs, de *capi*, qui veut dire porte, & de *aga*, qui ſignifie un homme puiſſant, un Seigneur, un Commandant, un Capitaine. De *capi* eſt formé *capigi*, qui ſignifie un Portier du Serrail ; & le chef de ces Portiers ſe nomme en Turc *Capigi*, *Bachi.* *

CAPILOTADE. Les Italiens diſent *capirota*, *capirotada*, & *capirotata*. Véneroni dans ſon Dictionnaire Italien, explique ainſi en Italien le mot François capilotade : *Capirotada*, *capirotata* : *intingolo per caponi*, *pernici*, *e ſimili*, *tagliati in pezzi* : ce qui donne ſujet de croire qu'il a cru que ce mot a été fait de celui de *chapon* : & il eſt vrai qu'il en a été fait. *Capus*, *capi*, *capirus*, *capirotus*, *capirota*, *capirotada*, CAPILOTADE. Les Eſpagnols, diſent auſſi *capirotada* ; que Covarruvias tire ridiculement de *capirote*, c'eſt-à-dire, *couverture*. *Capus* & *capo* eſt la même choſe. Rabelais IV. 40. & 59. a écrit *capirotade.* ¶ M. de Caſeneuve dérive *capirotade* de καπυρὸς, qui ſignifie *brulant*, dont καπύρια dans Athénée, pour une ſorte de gâteaux. Cette étymologie n'a pas mon approbation. *M.*

CAPISCOL. On appelle ainſi en Provence & en Languedoc le Doyen des Egliſes Cathédrales. De *caput ſcholæ.* Scaliger dans ſa Lettre 185. *De militiarum ſcholis*, *hoc certò ſcias*, *quod in artificiis erat collegium*, *id in militiis fuiſſe* Scholam. Schola *autem propriè corpus erat militum*, *quod ad caput certum referebatur. Itaque in centuria militari erant decem Decuriæ*, *quæ olim* Tabernacula *dicebantur. Unaquæque Decuria*, *quæ ex decem militibus conſtabat*, *ad ſuum caput referebatur*, *quem* Decanum *vocabant* : *aliter autem*, Caput Scholæ. *Hodie ejus rei veſtigia in Collegiis Eccleſiaſticis*, *ſeu*, *ut vocant*, *Canonicis exſtant. Nam decimum Collegii*, *alii* Decanum, *alii* Caput Scholæ *vocant. Itaque in tota Provincia Narbonenſi*, *& meliori parte Italiæ Decanum* CAPISCHOL, *hoc eſt*, Caput Scholæ, *vocant.* M.

Il valoit mieux prendre la notion de ce mot dans du Cange pour ce qui regarde l'Ecclésiaſtique : c'eſt le Préchantre ou Préchanteur. *

CAPITAN-BACHA. C'eſt le nom de l'Amiral Turc ou du Bacha de la mer. Quelques Dictionnaires mettent auſſi *Capeutan Bacha* ; mais nous ne parlons jamais ainſi en François : on dit toujours *Capitan Bacha.* Les Turcs diſent *Capoudan Bacha.* Ce mot ne vient point de *capi* ou *capou*, qui en Turc ſignifie porte, mais de l'Italien *Capitano*, fait du Latin *caput.* La Langue Italienne a beaucoup de cours depuis long-tems dans la Grece & les Etats du Grand Seigneur ; & le terme *Capitano* y étoit en uſage avant que les Turcs fuſſent maîtres de Conſtantinople. Sous les Empereurs Grecs ce nom ſe donnoit aux Gouverneurs de Provinces, qu'ils envoyoient en Italie. *

CAPITANATE. Nom d'une Province du Royaume de Naples. C'eſt l'*Apulia Daunia*, ou une partie de l'*Apulia Daunia* des Anciens. Elle eſt appellée *Capitanate*, de l'Italien *Capitano*, depuis que l'Empereur Baſile y envoya un Gouverneur, auquel il donna le titre de *Capitano*, c'eſt-à-dire, Capitaine, mot formé du Latin *caput.* Voyez l'article précédent. *

CAPITATION. De *capitatio.* Salvien, liv. 5. de la Providence : *Cùm poſſeſſio à pauperculis receſſerit*, *capitatio non recedit* ; *proprietatibus carent*, *& vectigalibus obruuntur.* M.

CAPITOLE. Nom d'une montagne ou colline de Rome, fameuſe par le Temple de Jupiter, qui en étoit le plus remarquable, par les trois noms qu'elle eut ſucceſſivement, & par la mention fréquente qu'en ont fait les Poëtes pour déſigner la Ville de Rome par une de ſes plus importantes parties. Le *Capitole* s'appelloit dans les commencemens Mont *Saturnien.* Enſuite, c'eſt-à-dire, durant la guerre des Sabins contre Romulus, il fut nommé *Tarpéien*, du nom de *Tarpeia*, qui étant fille d'un Romain diſtingué commis à la garde de cette montagne, la livra aux Sabins. Il fut enfin nommé *Capitole*, ou mont *Capitolin*, du mot Latin *caput*, parce que ſous le régne de Tarquin le Superbe, lorſqu'on y creuſoit bien avant dans la terre pour jetter les fondemens de pluſieurs édifices, on trouva une tête d'homme, qui parut toute fraiche, ce qui donna ſujet de conſulter les Devins. *

CAPITON. Soie non retorte. De l'Italien *capitone*, qui ſignifie la même choſe. Voyez Véneroni dans ſon Dictionnaire Italien. *M.*

CAPITOUS. On appelle ainſi les Echevins de Toulouſe. M. Hauteſerre, livre 3. des Choſes Aquitaniques, chap. 4. *Clariores etiam urbes Aquitaniæ & Galliæ ſuos Conſules habuêre*, *Romæ urbis*

amulæ. De Burdegala, testis Ausonius:

Diligo Burdigalam : Romam colo : civis in illa,
Consul in ambabus.

Juratos *vocitant Burdegalenses. Habet hodieque Tolosa suos Consules, qui* Capitolini *vocantur; veteribus tabulis* Capitulares, *vel* Domini de Capitulo; *quod nomen barbarum non est, sed merè Romanum.* Capitulanos *dixit Symmachus, pro exactoribus prabitionis tyronum :* Capitularios horreariorum & tabernariorum, *Cassiodorus, pro curatoribus horrecrum publicorum & tabernarum. Denique omnes ferè Civitates Galliæ suis reguntur Scabinis, seu Consulibus, quorum plerique jurisdictione temporali potiuntur, ut notum etiam ipsis Pontificibus. Nonnullæ etiam Civitates Aquitaniæ & Galliæ jus eligendi quemdam Magistratum, qui* Major *vocatur,* LE MAIRE, *priscæ libertatis specimen incolume tuentur. Capitulare Caroli Magni :* Ut Presbyteri, neque Judices, neque Majores fiant. *Hoc jure lætantur Bituriges, Burdegalenses, Pictavienses: hoc jure superbierunt etiam Rupellani, ad quos pertinet inscriptio Decretalis Epistolæ Honorii III.* MAJORI ET BURGENSIBUS DE RUPELLA: *sed eo, per scelus, excidere.* ¶ On dit à Toulouse :

Cil de Noblesse a grand titoul,
Qui de Tolose est Capitoul.

Dans les Lettres-Patentes que Louis Hutin fit expédier à Paris le 1. d'Avril 1315. en faveur des gens des Trois Ordres de la Province de Languedoc, lesquelles sont au Trésor des Chartres, *Layette Ligue des Nobles*, les Capitous de Toulouse sont appellés *Capitularii : Item, cùm peterent, nullum, qui villæ Tolosæ Consul, sive Capitularius, aut Decurio sit, vel fuerit, aut filius ejusdem, pro aliquo crimine sibi imposito, illo duntaxat læsæ Majestatis excepto, quæstionibus subjici, cùm de jure & usu, vel antiqua & approbata consuetudine, in similibus gaudeant eâ, ut asserunt, libertate : concessimus & volumus, quòd nullus de cætero, qui dictæ villæ Tolosæ Capitularius, Consul, vel Decurio, vel ejus filius sit vel fuerit, quæstionibus pro crimine sibi imposito, supponatur contra jus, vel consuetudinem juri consonam, antiquam & approbatam, nisi pro dicto crimine læsæ Majestatis, vel alio casu, à jure specialiter permisso, de quo habeatur vehemens suspicio contra eum.* M.

Rabelais, livre 1. chapitre 26. a appellé *Capitoly* le Palais du Roi Picrochole. Je ne sais s'il a entendu par-là la Maison de Ville de Toulouse, ou quelqu'autre Maison de Ville. De *caput*, dans la signification de *chapitre*, on a fait *capitulum*, mot de la même signification. Et je ne doute point que ce ne soit de *capitulus*, diminutif de *capus*, que peut-être on aura dit pour *capum*, que vient le mot *capitouls*. Les *Capitouls* de même que les Echevins des autres Villes, étant proprement de petits chefs de la bourgeoisie, chacun dans sa paroisse ou dans son quartier. Voyez ci-dessous au mot *Echevin*. Le Duchat.

CAPITULAIRES. Comme quand on dit, *les Capitulaires de Charlemagne, les Capitulaires de Charles le Chauve*. De *Capitularia*, fait de *Capitula*, qu'on a dit des Canons & des Decrets des Conciles. *M.*

CAPITULER. C'est transiger sur certain nombre d'articles, dont chacun fait un *chapitre*. Voyez l'Histoire de notre tems, &c. *in-8°.* 1570. pag. 356. *Le Duchat.*

CAPORAL. De l'Italien *Caporale*. L'ancien mot François étoit *Corporal*. Henri Etienne, dans ses Dialogues du Nouveau Langage François Italianisé, imprimés à Anvers en 1579. *Nous avions un* Corporal, *qui tenoit encore bon, & avoit opinion qu'il ne seroit pas chassé : estimant que celui qu'on nommoit* Corps de Garde, *lui porteroit faveur. Mais un je ne say quel Caporal vint portant des Lettres de recommandation de M. Capo, par le moyen desquelles il fut bien reçu; voire chéri & caressé. Et peu de tems après la place de ce Corporal, qui estoit natif du pays, fut baillée à cet estranger Caporal.* M.

CAPOT. Voyez *cagot*. M.

CAPPARAÇON. Couverture de cheval. De *cappa*. *Cappa, cappara, capparacius, capparacio capparacionis, capparacione*, CAPPARAÇON; d'où le verbe *capparaçonner*. Voyez *cappe*. M.

Rabelais au Prol. du liv. 4. *Mais que ferons-nous de ce Rameau & de ce Galand,* (Ramus & Galandus) *qui caparassonez de leurs marmitons, suppots & astipulateurs, brouillent toute cette Académie de Paris? Caparassonez*, c'est-à-dire, *entourés pour l'ornement*. On a dit aussi *caparençon*; du moins lit-on ce mot dans Amyot, liv. 3. de sa traduction de l'Histoire Ethiopique, pag. 170. de l'édition *in-16.* à Lyon, chez Huguetan, 1589. *Le Duchat.*

CAPPE. De *Cappa*. Isidore : *Capitulum; quod vulgò* capitulare; *vel quòd duos apices, ut litera cappa, habeat; vel quod sit capitis ornamentum. Hinc* (ce sont les paroles de M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 390.) CAPPAS *hodieque palliola, quibus mulieres caput tegunt; &* capellas, *vel* capulas, *nostros pileos, quibus ad caput tegendum utimur, vocare consuevimus; ἀπὸ τοῦ κάππα; diminutivum* καππάτιον. Hésychius : καππάτια, γυναικεῖα ἱμάτια. Voyez Wats, dans son Glossaire. Et Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. 3. chap. 3. où il dérive le mot Latin *cappa* de l'Alleman *kappe :* lequel il dérive de *caput*. Le P. Sirmond, sur l'Epitre 3. du liv. v. de Geoffroy, Abbé de Vendôme, estime que *capa* a été dit *à capiendo. Sic dicta videtur* capa, *ut* capis, *poculi genus, &* capulum, *seu manubrium, seu feretrum, à* capiendo. *Unde &* capella. Au lieu de *capella*, on a dit aussi *capellus*, qui se trouve dans Mathieu Pâris; dont nous avons fait *chapeau*. De *cappa*, les Espagnols ont fait l'augmentatif *capparaçon*; comme qui diroit *grande cappe :* lequel mot nous avons ensuite emprunté d'eux, comme l'a remarqué le Président Fauchet, liv. 1. de l'Origine des Armoiries. Voyez *chaperon* & *capparaçon*. M.

CAPPE. Pour éclaircir davantage l'étymologie de ce mot, je joindrai ici ce que dit Wachter dans son *Gloss. German.* au mot *Kappe*. Voici ses paroles. KAPPE, *tegumentum. Gloss. Pez. Operimento* chappa. *Idem Græcis* σκέπη, *à* σκέπω *tego. Cuncta ab Hebræo* chapha *tegere, operire, judice Martinio. Hic primus vocis significatus, à tegendo, uti patet, desumptus, & antiquitus omnibus corporis tegumentis, sæcularibus & sacris, virilibus & fœmineis communicatus. Quod nunc per inductionem ostendam, facto à capite initio.* KAPPE, *tegumentum capitis. Dicitur antiquitus, primò de mitra, quæ hemisphærii instar verticem tegit. Inde Latino-Barbaris* capellus, *à diminutivo* kaplein. *Secundò de pileo. Hinc pileus Cambris dicitur* cap, cappan. *Anglosax.* cœppe, *Gallis* chapeau. *Tertiò de galero.*

Inde Græcis καπάιν, *quod apud Hesychium exponitur galea è pilis. Nugantur qui hæc & similia à capite vel* capillis *deducunt.* Kappe, *velamen capitis, sive tunicæ aut chlamydi assutum sit, ut olim, sive à reliquo vestitu separatum, ut hodie. Græcis inf.* κάπα κάππα, *Latino-Barbaris* capa, *Gallis* chape, & chaperon, *probante Cangio, ex Historia Fabulosa scriptoribus Gallicis. Eodem observante, Manfredus quidam* capa & refugium infidelium & malignantium *dicitur, quòd apud illum delitescerent, tanquam sub capa, quæ os vultumque tegit. Inde composita* nebel-kappe *tegumentum magicum, caput obnubens, & gestantem aliorum conspectibus subducens,* flor-kappe *peplum ex nebula lintea. Imo etiam* kappe *se solo sæpe velamen fœmineum significat. A* kappe *est* verkappt *larvatus.* Kappe, *cucullus, vestis monachalis, olim sine manicis, nec ad talos demissa, sed caput tantùm humerosque tegens. Anglo-Saxonibus* cæppe *apud Somnerum, Latino-Barbaris* capa, & *diminutivè* capella. *Papias :* Cuculus, genus vestis monachalis, quam Capam dicimus. *De diminutivo vide Cangium in voce, & de interdicto manicarum usu eumdem in* Capa. *Hodie utimur composito* münchs-kappe. Kappe, *chlamys; vestis sacerdotalis. Anglo-Saxonibus* cæppe, *Latino-Barbaris* capa. *Hodie chlamys sacerdotalis in quibusdam Germaniæ locis dicitur* chor-kappe, *à choro, ubi præcipuus ejus usus.* Kappe *sagum, paludamentum, caracalla. Vestis militaris. Somnerus in Dict. Anglosax.* cappa caracalla. *Fortè sicut nomen Gallicum adhæsit Imperatori Antonino Caracallæ, ita Francicum Hugoni Capeto, tertiæ stirpis Regiæ in Francia conditori. Nam Occitani etiamnum* capetos *vocant rusticos, qui cappis caput tecti incedunt, memorante Cangio. Sed nihil definio quia alia dialecto* capeto *ludificatorem significat, quòd in hunc principem non minùs quadrare videtur. Vide dicta in* gapen *illudere.* Kappe, *vestis urbana utriusque sexûs, aliàs tunica, pallium, indusium, mantile &c. Persis* capyris *est tunica manicata, apud Pollucem, lib.* VII. 13. *Hesychio :* καππάτια *sunt* γυναικεῖα ἱμάτια, *fœminea indumenta. Latino-Barbaris* capæ *sunt pallia & talares, & vestes viris fœminisque communes, apud Cangium in voce. In Indice Verel.* kappa *exponitur pallium. Italis* cappa *dicitur pallium muliebre, quali utuntur Venetianæ, teste Ferrario. Hanc* capam *Isidorus sic dictam scribit,* quòd quasi totum hominem capiat, *lib.* XIX. *Originum cap.* 31. *sed nova etymologia opus non est, cum ratio nominis ex prima significatione abundè elucescat.*

On voit par ce long passage, que le mot *cappe* est essentiellement le même en Grec, ancien & moderne, en Latin-Barbare, en Langue Cambrique ou Galloise, qui est un reste de l'ancienne langue Bretone, en Anglo-Saxon, en Alleman, en Italien, en François. Le verbe *hhaphah* en Ebreu, signifie couvrir, cacher. Il en est de même en Syriaque & en Chaldeen. חפף *hhaphaph* en Ebreu & en Chaldéen a la même signification. חפה *huppah* en Ebreu veut dire *obtectio, thalamus.* חפוי *hhippoui* en Chaldéen *obductio, operimentum, tegumentum.* Les Arabes ont le verbe *hhaffa*, qui signifie entr'autres choses *couvrir d'un habit.* Le ח *hh* des Langues Orientales a été changé en k dans les autres langues. Je conclus de tout cela que l'origine de *cappe* est très-ancienne, puisqu'on reconnoît ce mot en tant de differens langages. De-là sont venus les termes François *chape, chaperon, chapel, chapeau, capote, capel, capet,* & autres semblables. *

Cappe-de-Bearn : à cause que les Béarnois ont introduit l'usage de cette sorte d'habillement. *M.*

CAPPRE. De *capparis*, fait du Grec κάππαρις. Les Angevins prononcent *câpe* : qui est une prononciation très-vicieuse. *M.*

CAPRIOLE. Voyez *cabriole*. M.

CAPRON. Les Jardiniers appellent *caprons* les grosses fraises. Lobel, dans ses Observations, pag. 396. les appelle *chapirons : Fragaria, & fraga majora alba, Gallobelgis* des chapirons. *Capron*, est une contraction de *capiron* : mais je ne sais ce que c'est que *capiron*, si ce n'est un diminutif de l'Italien *capo*, qui signifie *tête. Capus, capirus, capiro, capirone,* capiron. De la ressemblance de ces fraises à une petite tête. *M.*

Ces fraises sont appellées *caprons* à cause de leur aigreur approchante de celle des *cappres. Succus eis vinosus cum gratia acerbitates*, dit Jo. Bruyerin. *de re cibaria*, liv. II. ch. 11. pag. m. 598. où il parle des fraises. Les Italiens, qui appellent *fragola marina* notre *capron*, appellent de même *marine* & *marinette* des cerises aigres, ou comme nous dirions, *marinées*. Le Duchat.

CAPROTINE. Du Latin *Caprotina*. Epithéte que les anciens Romains donnoient à Junon & aux Nones du mois de Juillet. Après que les Gaulois eurent quitté Rome, les peuples voisins croyant que la République étant épuisée ils pourroient aisément se rendre maîtres de la ville, vinrent se présenter devant sous la conduite de Lucius, Dictateur des Fidenates. Il fit demander aux Romains leurs femmes & leurs filles. Les esclaves, par le conseil d'une d'entre elles, nommée Philotis, prirent les habits & les ornemens de leurs maîtresses, & allerent se présenter à l'ennemi, qui les prenant pour les Romaines qu'il avoit demandées, elles furent distribuées dans tout le camp. Elles feignirent célébrer ce jour-là une fête, & exciterent les capitaines & les soldats à se réjouir & à bien boire. Ensuite quand ils furent ensevelis dans le sommeil elles donnerent le signal à la ville de dessus un figuier sauvage, nommé en Latin *caprificus*. Les Romains aussi-tôt fondirent sur leurs ennemis, remplirent le camp de carnage, récompensérent le service de leurs esclaves de la liberté, & d'une somme d'argent qu'on leur donna pour se marier, & instituerent une fête à Junon, qui, en mémoire du figuier sauvage du haut duquel le signal avoit été donné, fut surnommée *Caprotine* ; & le jour que Rome fut ainsi délivrée, & qui étoit les Nones de Juillet, Nones *Caprotines*. *

CAPUCINE. Plante qui nous a été apportée des Indes, & qu'on a nommé en François *capucine*, à cause que le calice de sa fleur est terminé à sa partie postérieure par un éperon creux, qui ressemble au capuchon d'un Capucin. *

CAPUCINS : car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas Capuchins : Religieux de S. François : ainsi appellés de leur capuchon. Plusieurs Religieux de l'Observance ayant obtenu du Pape Clément VII. la permission de mener une vie solitaire, avec pouvoir de recevoir des Novices dans la forme ancienne & dans l'habit de S. François, se retirerent des Religieux de l'Observance. Le Général de l'Observance ayant eu avis de cette Bulle, fut à Rome pour la faire révoquer, où il obtint, sur sa Requête, une excommunication contre ces particuliers. Ces particuliers s'enfuirent dans des déserts, où ils se firent appeller *Fratres*

minores de Vita Eremitica. Quelque tems après, ils s'assemblérent dans la Calabre sous la protection de Ferrand Caraffe, Duc de Nucérie ; où ils tinrent un Chapitre, dans lequel ils élurent Louis de Follembrun pour Vicaire Général, & Louis de Regge, pour Vicaire Provincial. *M.*

CAPYROTADE. C'est une soupe mêlée de fromage & autres friandises, laquelle se mange bien chaude. Et c'est pourquoi elle est ainsi appellée, de καπυρὸς, qui signifie *brulant* : & c'est ainsi que les gâteaux, & autres piéces de four, qui doivent être mangées bien chaudement, sont appellés καπύρια. L'ancien Glossaire : Κάπυρον, *crustum*. Καπύριον, *crustulum*. Et dans Athénée, livre 3 : καπύρια & καπυρίδια, sont des espéces de gâteaux. *Caseneuve.*

On ne dit plus *capyrotade*, mais seulement *capilotade*. M. Menage, ci-dessus au mot *Capilotade*, a desaprouvé, & avec raison, l'étymologie de M. de Caseneuve, qui dérive *capyrotade* du Grec καπυρὸς. Pour lui il croit & il assure, que le mot *capilotade* vient de celui de *chapon*, & il l'en tire à l'ordinaire par une longue chaîne qu'il forme à sa volonté. Mais je ne sais si cette étymologie vaut beaucoup mieux que celle de M. de Caseneuve. J'aimerois mieux dériver *capilotade* du verbe Latin-barbare *capulare*, ou *scapellare*, qui signifie couper par morceaux. Ce verbe vient apparemment de la Langue Teutonique. Les Allemans & les Flamans, disent dans le même sens *kappen*, les Anglois *chippe*, les François *couper*. En Grec c'est κόπτειν, & à l'Aoriste second κοπεῖν. Les Perses appelloient *copis* une épée qui frappe de taille, & non pas d'estoc. Κοπὶς en Grec signifie une faulx, une épée, une hache ; κοπὴ une coupure, une incision ; σκίφος en dialecte Eolique, une épée. *Capo* en Latin, d'où le François *chapon*, est un coq coupé ; aussi les Allemans le nomment ils *kapp-han*, c'est-à-dire, *castratus gallus*. *Cyp* en Anglo-Saxon, signifie une poutre, un bois taillé : *kap-mes* en Flaman, un couteau : *chip* en Anglois, un copeau, un morceau de bois ; *chip-ax* une hache, une doloire : *kipper* en Alleman, un coupeur ou rogneur de monnoie. De la même source vient le François *coup*, en Latin *ictus* ; & aussi *cep* un sarment, une branche de vigne coupée ; & *cipp* un tronc d'arbre, ancien mot Gaulois dont César fait mention. Les lettres *k* & *c* se mettent aisément l'une pour l'autre ; voyez Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Kappen*. On peut juger de tout ce qui vient d'être dit, que le mot *capilotade* n'a pas été formé de celui de *chapon* ; mais que ce dernier a la même origine que *capilotade*. *

CAQ.

CAQUE. Nicot : CAQUE, *est une espece de futaille, qui contient le quart d'un muid, & est à vin, à eau, à poisson salé, à poix noire, à poix résine, & autres choses, comme on s'en veut servir :* Cadus : *duquel on estime ce mot François estre venu. Mais le* cadus *des Latins estoit fait à la façon d'une pomme de pin, & de terre cuitte, comme on peut comprendre du liv. 27. chap. 4. & du liv. 32. en Pline : selon la description duquel le* cadus *estoit de la façon de la* Tinaja *des Espagnols, ou de la* Vettina *de Rome. Aucuns ont pensé que ce mot* caque *vient du Latin* cacabus : *d'autant par aventure que l'Alleman dit* kakhel, *pour* cacabus. *Mais les significations des deux mots* cacabus *&* caque, *n'ont rien de commun. La mesure & jauge dudit* caque *est de dix-huit septiers par l'Ordonnance des jauges.* ¶ De *cadus. Cadus, cadicus, cacus,* CAQUE. *M.*

CAQUEROLES. Rabelais, liv. 3. chap. 2. *Quand etoit bonne année de Caqueroles & Hanetons de requestes.* Ant. Oudin, dans son Dict. Fr. Ital. explique ce mot par *conchiglia ò limace di mare*, coquilles ou limaçons de mer. Mais je ne sais d'où vient *caquerole*, si ce n'est peut-être de ce que ce coquillage lâche le ventre. Rondelet, dans son Histoire des Poissons, liv. 5. ch. 13. parlant du poisson que Pline nomme *muena*, & qu'en France, suivant les differentes Provinces, on appelle tantôt *mendole*, tantôt *jusele*, & tantôt *cagerel*, lequel mot Jo. Bruyerin. *De re cibaria*, liv. 20. ch. 7. a rendu en Latin par *caracola* ; prétend que ce poisson a été appellé de la sorte par quelques-uns à cause qu'il lâche le ventre à ceux qui en mangent. En Languedoc, on appelle *caqueroles* ce qu'à Paris on nomme *moules de mer*. Le Duchat.

CAQUET. Pasquier, VIII. 6. *Je ne veux oublier le caqueter des cocs & poules : qui est le langage dont ils nous rompent la tête quand ils s'entrefont l'amour, & dont nous avons formé, par une belle métaphore,* caqueter, *lorsque quelques babillards nous repaissent de paroles vaines : & de-là mesme, les médisans ont appellé* le caquet des femmes. *Mesme que l'on appelle une femme* Coquette, *qui parle beaucoup sans sujet.* M.

CAQUETER. *Dire & parler beaucoup.* Les François ont retenu ce verbe de l'ancien Teudisque. Kéron, en son Glossaire Latin-Teudisque : *Dicatur, kiqhuetum* : dici, *kiqhuetan* : dicitur, *est kiqhuetan*, *dicto versu* ; *cachuetan*, *verso*. Caseneuve.

CAQUEUX. Il y a en Bretagne une certaine espéce de gens, que le reste du peuple a toujours regardé avec une extrême aversion, prétendant que c'est un reste des Juifs, & qu'ils sont tous infectés de lèpre de pere en fils. On les nomme *Caqueux*, *Cacosus*, & ils exercent ordinairement le métier de Cordier. Hevin, savant Jurisconsulte, a fait voir de nos jours, que cette aversion étoit mal fondée, & a obtenu un Arrêt de Parlement en leur faveur : mais il est difficile d'ôter cette prévention de l'esprit de la plûpart des Bretons. Il y a même plus de 250. ans que les Evêques, dans la même prévention, ont ordonné que les *Caqueux* se tiendroient au bas des Eglises, & ne baiseroient la paix qu'après tous les autres, & ils leur ont défendu, sous peine de cent sols d'amende, de toucher aux vases de l'autel. Dans les Registres de la Chancellerie de Bretagne de 1475. il y a un mandement contre les hommes & femmes nommés *Caqueux*, auxquels il est fait défense de voyager dans le Duché sans avoir une piéce de drap rouge sur leur robe, pour éviter le danger que pourroient encourir ceux qui auroient communication avec eux faute de les connoître. De plus, il leur est fait défense de se mêler d'aucun commerce que de fil & de chanvre, & d'exercer aucun métier que de cordier, & aucun labourage que de leurs jardins seulement, à peine de confiscation : défense à tous sujets de leur vendre autre marchandise que fil & chanvre, & de leur affermer aucun de leurs héritages, à peine de confiscation & autres rigueurs. Cette derniere défense est modérée pour les *Caqueux* de l'Evêché de S. Malo par une Ordonnance de 1477. Voyez Lobineau, Hist. de Bret. tom. 1.

pag. 847. & tom. 2. pag. 1350. & 1610. Si l'on compare maintenant ce qui vient d'être rapporté des *Caqueux* avec ce qui a été dit ci-dessus touchant les Cagots à l'article *Cagots de Bearn*, il sera facile de s'appercevoir qu'ils ne diffèrent pas beaucoup les uns des autres, ou plutôt qu'ils ne diffèrent point du tout. On voit en effet, que les *Caqueux* & les *Cagots*, sont également l'objet de l'aversion publique, & les malheureuses victimes du préjugé populaire; qu'ils sont également accusés d'être infectés de lèpre, également obligés de vivre séparés des autres hommes, & également bornés à exercer seulement certaines professions; de sorte qu'on ne sauroit presque douter qu'ils n'aient tous deux la même origine; & il y a grande apparence qu'ils descendent de ces Sarrasins qui resterent en France après leur défaite par Charles Martel. Quant au nom de *caqueux*, il est au fond le même que celui de *cagots*. La différence de terminaison ne fait rien ici; & le Q & le G étant des lettres du même organe, se mettent facilement l'une pour l'autre dans toutes les langues. On sait d'ailleurs, combien le même nom, soit par la longueur du tems, soit en passant par la bouche de différens peuples, éprouve d'altérations. C'est ainsi qu'au lieu de *cagots* on a dit aussi *capots*. L'étymologie de *cagots* est donc la même que celle de *caqueux*; & comme ces deux noms sont indubitablement des termes d'injure & de mépris, je tire cette étymologie du Latin *cacatus*, qui est la même chose que le *concagatus* de la Loi Salique, duquel M. de Marca fait mention en parlant des cagots de Bearn. En Gascogne au lieu de *cacare*, on lit *caga*; ce qui convient avec la prononciation de *cagot*. D'un autre côté les *caqueux* de Bretagne sont appellés en Latin *cacosi*, mot qui ressemble très bien à *cacati*. De savoir maintenant pourquoi le mot *cagot*, en le supposant dérivé de *cacatus*, ainsi que *caqueux*, a été ensuite employé pour signifier un hypocrite, un faux dévot, c'est ce qui n'est pas aisé. On peut dire néanmoins que cette signification est venue vrai-semblablement de ce que les *Cagots* étant obligés de vivre dans un état d'humiliation & de dépendance, ils furent aisément regardés comme des gens qui pour gagner la bienveillance de ceux parmi lesquels ils habitoient, affectoient des dehors de piété & de soumission. Les hommes sont naturellement portés à interpréter en mauvaise part les actions des autres; & les significations des mots viennent souvent de certaines idées bizarres & mal fondées. Voyez ci-dessus *Cagots de Bearn*. *

CAR.

CAR. Budée, Henri Etienne, Jean Picard, Périon, Lancelot, & les autres Hellénistes, le dérivent du Grec γάρ. Il vient du Latin *quare*: & c'est pour cela que nos Anciens l'écrivoient par un Q: *quar*. Dans les Libertés de l'Eglise Gallicane, tom. 2. pag. 134. & 135. *Quar nul plus sage & plus fort n'y souffissient pas*, &c. *Quar il queroit son profit & sa volenté*, &c. *Quar oncques par soy, ne par autre, né regarda*, &c. *Quar qui folie dit, folie doit oir*, &c. *Quar si Boniface pour soy*, &c. Anciennement ces mots *quamobrem*, *quamquam*, *quando*, *quare*, &c. se prononçoient *camobrem*, *cancam*, *cando*, *care*, &c. Voyez mes Observations sur la Langue Françoise, tom. 1. ch. 1. Le P. Labbe a fort bien remarqué que le γάρ des Grecs ne commence jamais la période, & que le *quare* des Latins la commence toujours. *M.*

CARABE', ou KARABE'. Succin ou ambre jaune. Ce mot nous est venu de l'Arabe *cahraba*, qui signifie la même chose, & qui a été pris du Persien *cahrubah*, mot composé de *cah*, qui veut dire *palea*, & de *rubah*, qui veut dire, *rapiens* ou *attrahens*. Les Grecs appellent le succin πτερυγιο-φόρον, qui enléve la plume. *

CARABIN. Ce mot signifie deux choses: du blé sarasin, & un Cavalier. L'origine de ce mot en ces deux significations, ne m'est pas connue. M. de Médon, Conseiller au Présidial de Toulouse, parle ainsi de l'origine de ce mot, en la seconde signification, dans une de ses Notes marginales sur les Origines Françoises de M. de Caseneuve: *Les Carabins sont des Arquebusiers à cheval, qui vont devant les Compagnies des gens de guerre, comme pour reconnoître les ennemis, & les escarmoucher. Je croy que nous avons emprunté ce mot des Langues Orientales. Jean Leunclavius, dans le Vocabulaire des mots Turcs & Persans, qu'il a mis à la fin de son Histoire Musulmane des Turcs:* CARAVULI, *speculatores, exploratores.* M.

Je crois que les *Carabins* sont proprement cette milice appellée *Calabriens* dans la Chron. Scandal. sous l'année 1465. où il est parlé d'elle comme faisant partie de l'armée du Comte de Charolois pendant la guerre du bien public. On les aura appellés *Carabins* par corruption pour *Calabriens*. Jean, Duc de Calabre, étoit leur Prince & leur chef, *à tous allarmes tousjours le premier armé*, dit Commines, liv. 1. ch. XI. Aussi servoient-ils principalement pour reconnoître l'ennemi & pour escarmoucher. *Le Duchat.*

CARABIN. Quoiqu'il soit parlé dans la Chronique Scandaleuse, d'une milice appellée les *Calabriens*, & quoique ce nom ait quelque ressemblance avec celui de *Carabins*, il ne s'ensuit pas de-là que les *Calabriens* fussent la même chose que les *Carabins*, & que ce dernier nom ait été corrompu de l'autre. Ainsi je ne saurois gouter cette étymologie. Gaja, dans son *Traité des armes*, croit que le mot *Carabin* vient de l'Espagnol *cara*, qui signifie visage, & du Latin *binus*, qui signifie double, comme qui diroit, gens à deux visages, à cause de leur maniere de combattre, tantôt en fuyant, & tantôt en faisant volte face. Cette étymologie n'a pas la moindre vraisemblance. Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Karbiner*, approuve l'opinion de Ferrari, qui dit que *Carabino* est un terme Alleman. Pour lui il le dérive de *cearfan*, ancien verbe Saxon, qui signifie tuer, & dont Bensonius fait mention; ensorte que, selon Wachter, *Carabin*, signifie proprement *interfector*. Pour moi, quand je considère que les *Carabins* étoient des troupes qui alloient devant les compagnies des gens de guerre pour reconnoître les ennemis & les harceler dans leurs postes; qu'ils servoient à se saisir des passages, & à charger les premieres troupes que l'ennemi faisoit avancer; j'aime mieux dériver ce nom d'un mot des Langues Orientales qui lui ressemble parfaitement, & qui exprime très-bien la principale fonction des Carabins qui étoit de s'avancer les premiers contre les ennemis & de les attaquer. Ce mot est l'Ebreu קרב *karab*, qui signifie s'approcher, & combattre. De-là קרב *kareb*, qui s'approche: קרב *kerâb* approche, attaque, combat. Les Chaldéens, les Syriens, ont le même verbe, & dans la même signification de s'approcher

cher & de combattre ; les Arabes dans celle d'approcher. Ainsi *Carabin*, selon cette étymologie, sera comme qui diroit *accessor*, un homme qui s'approche, qui s'avance, soit qu'on tire ce mot de l'Ebreu, ou du Chaldéen, ou du Syriaque, ou de l'Arabe. *

CARABINE. C'est l'arme que portent les Carabins : d'où elle a été ainsi appellée. *M.*

CARACALLE. Surnom de Marc Aurele Antonin Bassien, Empereur Romain. En Latin *Caracalla*. Ce Prince eut ce surnom, à cause d'une sorte de vêtement, appellé *caracalla*, dont il fut l'inventeur, selon Spartien & Xiphilin, qui disent qu'il le donna au peuple, & ordonna que les soldats le portassent. D'autres entendent seulement qu'il l'apporta des Gaules. Saumaise sur Spartien, Scaliger, Paradin, Hist. de Lyon, liv. 1. ch. 34. & après eux du Cange, croyent que c'est de-là qu'est venu le mot de *casaque*, qui s'est dit pour *caraque*. La *caracalle* avoit un capuchon. Le peuple l'appelloit Antoninienne, à cause que le Prince qui l'avoit donnée, avoit pris le nom d'Antonin. *

CARACATAY. Grand Pays de l'Asie Septentrionale, au nord & à l'occident de la Chine. Quelques Géographes d'Europe l'ont pris pour le Catay, & se sont trompés faute de savoir que le Catay est la Chine même. Le nom de *Caracatay* fut donné à cette partie de la Scythie après une guerre furieuse que les Scythes firent aux Chinois. Ceux-là eurent d'abord le dessus ; & enflés de leur succès, ils pénétrérent dans la Chine. Mais ayant perdu une bataille considérable, ils furent obligés d'en sortir, & de se retirer chez eux. Le Roi de la Chine, pour ne pas perdre le fruit de sa victoire, fit poursuivre ses ennemis par deux Généraux d'Armée, qui les vainquirent & les réduisirent entiérement sous son obéissance. Et de peur que les Scythes ne se révoltassent, il leur donna pour Cans ces deux Généraux, qui firent bâtir des Forts & des Villes, pour des troupes & des colonies Chinoises qu'il y envoya. Lorsque le Roi de la Chine, établit ces deux Généraux dans cette Scythie, il la nomma *Caracatay*, lui donnant le nom de son pays pour marquer l'acquisition qu'il en avoit faite, avec l'épithéte *cara*, mot Tartare & Turc, qui signifie noir, pour distinguer les deux Pays. Cependant on les a confondus, sans considérer l'Epithéte qui en fait la différence, & sans songer que le *Caracatay* est stérile & desagréable, au lieu que le *Catay*, c'est-à-dire, la Chine, est beau & rempli de toute sorte de biens. *

CARACHE. C'est le tribut que les Chrétiens payent au Grand Seigneur. De l'Arabe *karatch*, qui signifie *tribut*. M.

Le terme Arabe d'où vient *Carache*, c'est *kherâge*, ou *kharge*, & non pas *karâtch*. Et ces mots sont formés du verbe *kharagia*, qui signifie sortir. Le tribut a été nommé de la sorte, parce que c'est un argent qui sort de la bourse de ceux qui le payent. Au lieu de *carache*, il seroit mieux de dire *carage* ; & c'est aussi de cette sorte, que disent quelques livres. *

CARACOL. De l'Espagnol *caracol*, qui signifie *un limaçon* ; mais qui se dit aussi en la signification dont nous usons de ce mot de *caracol* en France, je veux dire, pour ce tour en rond que fait un homme à cheval ; ce que nous appellons *caracoler*. Ce mot de *caracol* se dit encore en Espagne d'un escalier qui va en tournoyant. Les Espagnols ont pris ce mot des Arabes. Les Arabes disent *carcara*, pour dire, *tourner en rond* ; *in gyrum convertere*. L'Arabe *carcara* a été fait du Chaldéen כרך *crac*, qui signifie *involvit*. De l'Espagnol *caracol*, les Italiens ont aussi fait leur *caragolo*. M.

CARACOLLE. Plante léguminеuse étrangére, qui a été nommée de la sorte à cause des entortillemens de sa tige & de ses branches, ou à cause de sa fleur, qui est tournée en spirale comme un limaçon. L'origine de ce mot est la même que celle de *caracol* de l'article précédent. *

CARAFFE. Sorte de petite fiole, ou bouteille de verre. De l'Italien *caraffa*, qui signifie la même chose. Caninius, dans ses Canons, dérive l'Italien *caraffa* de l'Arabe *garaba*, qui signifie, dit-il, une sorte de vase. M. Ferrari le dérive de *giaraffa*, diminutif de *giarra*, qui est aussi une sorte de vase. Les autres le dérivent de l'Alleman *gercif*, qui signifie *vas ex viminibus contextum*. Toutes ces étymologies sont assez vrai-semblables. La derniere est là moins vrai-semblable ; un vase fait d'osier ne pouvant servir de vase à boire. *M.*

CARAITES. Secte particuliére entre les Juifs. Ce nom vient de l'Ebreu קראים *Karâim*, qui veut dire, gens attachés au texte & à la lettre de l'Ecriture ; & *karâim* est fait de קרא *kara* ou קריא *karia*, mot Targumique & Talmudique, qui signifie l'Ecriture, comme qui diroit *lecture*, parce que c'est un livre qu'on doit lire ; du verbe קרא *kara*, qui signifie entre autres choses, lire, & par excellence, lire l'Ecriture Sainte. En effet, les *Caraïtes* s'attachent principalement au texte Sacré. Ils sont opposés aux Rabbanistes, c'est-à-dire, aux Sectateurs des Rabbins, en ce que les Rabbanistes admettent toutes les traditions des Anciens ; au lieu que les *Caraïtes* ne reçoivent les traditions qu'après les avoir bien examinées, & s'être assurés qu'elles n'ont rien de contraire au texte & à l'esprit de l'Ecriture. Les *Caraïtes* qui vivent aujourd'hui dans la Pologne & dans la Lithuanie, prétendent être descendus des dix Tribus qui furent emmenées en captivité par Salmanasar. On croit vrai-semblablement que les *Caraïtes* ne parurent que vers le huitiéme siécle ; ou du moins que leur secte fut alors rétablie par un nommé Ananus, lorsque les Thalmudistes voulurent autoriser leurs traditions, & les mettre au rang des vérités, & des pratiques les plus sacrées de la Religion. Alors un nombre de Juifs, zélés pour la Loi s'y opposa, & fut nommé *Caraïte*, comme uniquement attaché au texte de l'Ecriture.

Les Rabbanistes ont voulu imputer aux *Caraïtes* la plûpart des erreurs des Sadducéens, comme de nier l'immortalité de l'ame & l'existence des esprits : mais les Caraïtes rejettent ces accusations, & montrent la pureté de leur foi & de leurs sentimens sur ces articles. Ils n'ont ni phylacteres, ni parchemins aux portes de leurs maisons ; ni les fronteaux que les autres Juifs portent sur leur front dans les Synagogues. Ils expliquent figurément les passages où il est parlé des phylacteres, que les autres Juifs entendent à la lettre. On trouve des *Caraïtes*, non-seulement à Constantinople, en Syrie, en Palestine, & au de-là de l'Euphrate ; mais aussi en Pologne & en Lithuanie. *

CARAK, ou CARK, ou CRAK. Ville d'Asie, sur les confins de la Syrie & de l'Arabie Pétrée. Les Chrétiens l'ont occupée fort long-tems pendant les guerres de la Terre-Sainte. On croit

que c'eſt l'ancienne *Petra Deſerti*, qui a été autrefois Métropole, & que nos Hiſtoriens ont appellée *Crak de Montreal*. Ce nom eſt Syriaque & Chaldéen, & ſignifie une Fortereſſe, une Ville fortifiée. Il vient du verbe כרך *crac*, qui veut dire envelopper, couvrir, fortifier : d'où *crac* & *cracca* en Chaldéen, & *carco* en Syriaque, une Fortereſſe, une ville fortifiée. *.

CARAMEL. Sucre fondu ſans eau, & glacé. De l'Eſpagnol *carameles*, qui ſignifie une ſorte de tablette, bonne pour l'eſtomac. Covarruvias : CARAMELES : *ſon unas tabletas, o paſtillas de boca, hechas de açucar cande de redoma, y aceyte de almendras, y otras coſas a propoſito, para ablandar el pecho. Es nombre Arabigo : y trae origen de* carama, *que vale tanto como* regalo, *porque ſe ha de traer en la boca & irſe regalando poco a poco, por la garganta al pecho.* ¶ *Caramel*, chez les Arabes, ſignifie un chameau à deux boſſes, ou un dromadaire, & un ruban, ou autre choſe ſemblable, propre à lier les cheveux des femmes. Mais toutes ces ſignifications n'ont rien de commun avec notre caramel. *M.*

CARAT. Alciat, ſur la Loi 77. au Digeſte *de Verborum ſignificatione*, le dérive de κεράτιον. Savot, au chapitre de la ſeconde partie de ſon Diſcours ſur les Médailles antiques, improuve cette étymologie : & il dérive ce mot de χαράτζιον. Voici ſes termes : *La plûpart des Doctes le fait deſcendre du Grec* κεράτιον, *entant qu'il ſignifie une eſpéce de petit poids. Je croy néantmoins qu'on le pourroit dériver plus à propos du mot* χαράτζιον, *que Meurſius nous explique en ſon Dictionnaire Grec-Barbare pour* un denier de tribut. *Bulengerus, en ſon Traité*, De Vectigalibus Populi Romani, *le prend auſſi pour une eſpéce de monnoye deſtinée à pareille fin. Car tout ainſi que pour la diviſion du fin en l'argent, on s'eſt ſervi du nom d'une eſpéce de monnoye qu'on appelle* denier, *il y a beaucoup d'apparence de croire que pour celle de l'or, on ſe ſoit ſervi auſſi d'une autre eſpéce de monnoye, appellée* caract ; *dont le nom en demeure encore à préſent. J'eſtime que ce* χαράτζιον, *qui étoit le denier d'un certain tribut, étoit d'or : c'eſt pourquoy on l'a employé à la diviſion du fin en l'or : car du tems du bas Empire, principalement ſous Juſtinien, la plûpart de toutes les impoſitions de deniers ſe faiſoit en or : & de-là ſont venues ces ſortes d'impoſitions*, Aurum publicum, negotiatorium, coronarium, luſtrale, glebale, oblatitium, largitionale, auraria penſitatio, præſtatio, functio, aurarius canon : *& que les peines pécuniaires ſont eſtimées & évaluées par ſols & livres d'or : ce qui eſt le contraire de ce qui ſe pratiquoit du tems du haut Empire, & auparavant ; comme on le peut recognoiſtre en ces paroles de Pline, tirées du chap. 3. du 33. livre*, Sed præter alia, equidem miror, Populum Romanum victis gentibus, in tributo ſemper argentum imperitaſſe, non aurum. ¶ *Carat* a été fait de l'Arabe *alkarat*, qui eſt une eſpéce de petit poids. En la Méque, c'eſt le quart du ſixiéme d'un denier. En Perſe, c'eſt le vingtiéme d'un denier. L'Arabe *alkarat*, a été fait du Grec κεράτιον. Cette étymologie me plaît davantage que celle de M. le Moine, qui dérive auſſi notre mot *carat* du Grec χαράγματι. C'eſt dans les Prolégoménes de ſon livre intitulé *Varia Sacra*. Voici ſes termes : *Fallitur Budæus, cùm* caractas, *quos Gallicè dicimus* caras : de l'or à 24. caras : *à* κερατίῳ *vocem detortam exiſtimat. Nam eſt à* χαράσσω, inſculpo, & charactere quodam noto. *Unde* χαράτζιον, *denarius, & tributi cujuſdam genus, quod Imperatoribus Conſtantinopolitanis ſolvebatur, & quo adhuc, ſub Turca, hodie Chriſtiani onerantur, ſi non obruuntur.* Touchant l'eſtimation du carat, voyez *Bouteroue*, pag. 145. & 146. *M.*

CARAVANE. C'eſt un mot Perſan & Turc. Les Turcs prononcent *kervan*, qui ſignifie proprement un nombre de perſonnes qui voyagent enſemble : ce que les Arabes appellent *caphila*. Jules Scaliger contre Cardan, 219. 2. CAROVANA, *Syrum nomen eſt : à Gallis*, tropa ; *ab Italis*, drapello ; *à Troglodytis*, negada *dicitur* ; comitatumque *ſignificat*. M.

CARAVANSERA. Terme de Relations. C'eſt un grand bâtiment deſtiné à loger les Caravanes ou compagnies de voyageurs. Ce mot eſt composé de *karvan* ou *kervan* caravane, & de *ſerai*, mot Perſan & Turc, qui ſignifie maiſon, hôtel, palais ; d'où eſt venu le mot *ſerrail* pour dire le palais des femmes du Roi ou des Grands. Ainſi *caravanſera* ſignifie maiſon, hoſpice de caravane ; auberge, hotellerie, maiſon publique pour loger les caravanes, & pour y décharger les marchandiſes. Le Chevalier Chardin appelle ces maiſons *caravanſerai* ; ce qui eſt plus conforme à l'étymologie alleguée ci-devant. Tavernier les appelle *carvanſeras*. Voyez l'article précédent. *

CARAVELLE. C'eſt une eſpéce de vaiſſeau de mer. Il vient de *carabus*, qui étoit *un bateau*. Les Gloſes d'Iſidore : Carabus, *parva ſcapha ex vimine & corio*. Un autre Gloſſaire : Carabus *navicula*. Caſeneuve.

CARAVELLE. Sorte de vaiſſeau de mer. De *carabus*. *Carabus*, &, par métaplaſme, *caraba*, *carava*, *caravella*, CARAVELLE. *Carabus* ſe trouve en cette ſignification de *vaiſſeau de mer*, dans Iſidore. CARABUS : *parva ſcapha ex vimine facta, quæ contexta crudo corio, genus navigii præbet*. C'eſt au chap. 1. du livre XIX. Et dans le petit Vocabulaire, intitulé *Vocabula rariora collecta è Veteribus* : CARABUS, *navicula*. Et *carabus*, a été dit de la reſſemblance de ce vaiſſeau au poiſſon, nommé en Latin *carabus* : qui eſt une eſpéce de cancre, ou écreviſſe. *M.*

CARBONNADE. Rabelais, livre 4. chap. 59. met au premier rang des mets que les Gaſtrolatres offroient à Meſſer Gaſter leur Dieu, *carbonnades* de ſix ſortes. Nous appellons à Metz la viande ainſi apprêtée *charbonnée*, & on n'y fait point de charbonnée que de chair de porc rotie ſur le gril. Les mots de *carbonnade* & de *charbonnée* au reſte, viennent de ce que cette ſorte de viande ſe rotit à la hâte ſur des charbons. Jo. Bruyerin. De *re cibaria*, liv. 12. ch. 5. *Quæ in ſatagine friguntur carnes, & plerumque primis apponuntur menſis, ſiccius quoque ſuggerunt nutimentum : quas vel eo præſertim nomine damnamus quod jam cocta antè fuerint & repoſita, tum quoque carbonibus torreri cœpta, quas à carbonibus* carbonarias *cognominant. Quarum inventum accipitraria referre non dubitamus : quoniam anates recèns captas in fruſtra ſecant accipitrarii, quæ prunis imponentes torrent. Quod genus cibi in deliciis principibus quoque eſt. Id verò tranſiiſſe ad alias carnes conſtat, præcipuè verò vervecinam & vitulinam, quando ſcilicet per otium non licet paratui exquiſitiori operam dare, & in coquorum aut eſcarum meliorum inopia ; quandoque verò in faſtidio lautiorum epularum. Vidi non ſemel ſemicoctas vorari, ut pene ex ore ſanguis efflueret.* On pourroit dans ce paſſage trouver à peu-près les ſix ſortes de *carbonnades* dont parle Rabelais. *Le Duchat.*

CARCAMUSES. Nos anciens François appelloient ainsi les Béliers, ou Machines de guerre dont on battoit anciennement les murailles des Villes. Abbo, livre 1. *De obsessa à Normannis Lutetia Parisiorum : Arietes*, carcamusas *vulgò*, *resonatos dimisere duos*, &c. *Caseneuve.*

CARCAN. Les Grecs ont appellé un cancre καρκῖνος ; & de la ressemblance aux pieds d'un cancre, ils ont appellé du même mot une espéce de lien. De καρκῖνος, en cette signification, on a fait ensuite *carkinus* ; & ensuite *carkinnus*, & *carkennus* ; & enfin, *carkannus*, dont nous avons fait *carcan* en la signification de *colier qu'on met au cou des malfaiteurs* : Et de la ressemblance à ce colier, on a dit *carcan* en la signification du *torques* des Latins ; c'est-à-dire, de *collier de Dame*. *Carcannum* se trouve en la signification de *lien* dans la Vie de S. Tibar : *Nonnulli etiam, à catenarum vinculis, & à catasta tormentis, & pedum ferreis, vel ligneis carcannis*. Voyez le Glossaire de M. du Cange, au mot *carcannum*. Voyez aussi ci-dessous au mot *collier*. M.

CARCAN vient de l'Alleman *kragen*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

CARCAS. Vieux mot qui signifie carquois. Alain Chartier :

Quant amours et ouy mon cas,
Et vy qu'à bonne fin tendy,
Il remit sa flèche au carcas.

Borel dérive ce mot de *Carcassonne*, nom d'une Ville de Languedoc, où il y avoit un grand magazin d'armes anciennes. Mais *Carcassonne* viendroit plutôt de *carcas*, que *carcas* de Carcassonne. D'autres ont recours à l'Ebreu, mais inutilement. *Carcas* a la même origine que *carquois*, sçavoir l'Alleman *kocher*, & il y a même apparence que *carquois* a été fait immédiatement de *carcas*, Voyez ci-dessous *Carquois*. *

CARCASSE. D'*arca*. *Arca*, *arcaceus*, *arcacea*, *carcacea*, *carcacia*, CARCASSE. D'*arca*, *arcamen*, *carcamen*, les Italiens ont dit de même *carcame*. *Arcame* se trouve dans le Morgante du Pulci :

S'e' v'è reliquia, arcame, o catriosso
Rimaso, o piedi, o capi di cappone.

Sur lequel endroit Messieurs della Crusca, dans leur Vocabulaire, ont fait cette Note : *Forse da* arca, *dove si ripongono le reliquie della mensa*. Mais il est sans doute qu'*arcame* en cet endroit est le même que *carcame*. L'Italien *carcame*, & le François *carcasse*, ont été dits d'*arca*, à cause de la ressemblance de cette partie concave du corps, accompagnée de costes, à un coffre garni de douelles : Et de-là vient que nous appellons cette partie du corps, *le coffre*. Les Italiens l'appellent *cassaro* ou *cassero*, ou *casso* ; qu'ils ont fait de *capsa*. M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, au mot *carcame*, a fait cette Note sur mon étymologie du mot Italien *carcame* : *Rectè Menagius, quasi* arcamen : *non tamen ab* arca, *sed ab* arcu ; *quia costarum crates arcuata*. Je persiste dans mon opinion. Celle de M. Ferrari est réfutée par le mot *arcame* du passage du Pulci, & par le mot François *coffre du corps*. M. du Cange dérive le François *carcasse* du Latin *carcasium*, qui se trouve en cette signification. *De uno carcasio bono arietis. Carcasia mutonum.* Mais c'est le Latin qui a été fait du François. On appelle aussi *carcasse* une espéce de bombe ; de sa ressemblance à une carcasse. Ces sortes de bombes ont été inventées depuis 10. ou 12. ans. *M.*

CARCASSE. Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Karkasse*, nous fournit une autre étymologie. Voici ses paroles : KARKASSE, *theca pyrobolica, pharetra fulminis bellici, ab Italico* carcasso *pharetra, quod est à Gallico* carquois, *& hoc à Germanico* kocher, *littera R. in medium rejecta. Latino-Barbaris* carcasium *est cadaver exenteratum, sceleton, ob similitudinem cum pharetra. Hinc* karkasse *dicitur etiam vulgò de vetula macilenta, cujus corpus cadaveris instar arefactum ; sed per contemptum tantum*. *

CARCASSONNE. Ville du Languedoc. Cette Ville, selon l'Histoire fabuleuse, fut bâtie & nommée ainsi par *Carcas*, l'un des sept Eunuques du Roi Assuerus, dont il est parlé dans le Livre d'Esther 1. 10. L'opinion de ceux qui tirent son nom d'une certaine Dame appellée *Carcas*, laquelle fit lever le siége à Charlemagne qui assiegeoit cette place, n'est pas plus recevable ; puisque longtemps auparavant, Pline, liv. III. ch. 4. la nomme *Carcassum*, Ptolomée *Carcasso*, & Procope *Carcassio*. D'autres disent que c'est un nom Ebreu ; que *carcas*, dans la Langue Sainte, signifie la couverture d'un agneau ou d'un mouton, & que ce nom a été donné à cette ville, parce qu'elle est célèbre par les draps & par les laines qu'on y facture. Ils veulent dire que ce nom est composé de deux mots Ebreux, כר *car*, qui signifie mouton, agneau, & כסה *casah*, qui signifie couvrir. Mais Carcassonne étoit-elle déja célèbre par ses draps & par ses laines lorsqu'elle a commencé de porter ce nom ? D'ailleurs cette étymologie n'est point d'un goût Ebraïque. Disons donc plutôt qu'on ne sçait point l'étymologie de ce nom. *

CARCELIER : c'est-à-dire geolier. L'original François du songe du Verger, liv. 1. ch. 54. *Tournons le mantel & prenons le cas contraire. Le Juge par sa Sentence absoult le prisonnier de toute peine criminelle ou civile : neantmoins le geolier ou carcelier luy clousi l'uys & tient en la chartre & denoncie au peuple comme coupable. Pourtant quant à la vérité, ne doit-il pas être réputé pour coulpable.* De *Carcerarius*. Le Duchat.

CARDER *la laine*. En Latin *carminare*. Les Anciens disoient *carere*. Plaute dans son *Menachmus* : *Inter ancillas sedere jubeas, lanam carere*. Janus Laurembergius, *in Antiquario*, croit que de ce verbe nous avons fait *carder*, par l'interposition de la lettre *d*. Joseph Scaliger croit que *carere* & *carduus* viennent de κείρω ἔκαρον, qui signifie *tondre*. Ce qui me fait croire que *cardus* a été ainsi appellé, d'autant qu'il servoit à carder : & que c'est pour cette raison que nous en avons tiré *carder* ; car les Bonnetiers s'en servent encore à carder. *Caseneuve.*

CARDER. De *cardus*, qu'on a dit pour *carduus*, & qui se trouve dans Marcellus Empiricus ; chapitre 8. parce qu'on se servoit de chardons pour carder la laine. *Cardus*, *carda*, *cardare*. Mais on se servoit aussi de fers recourbés, comme on s'en sert encore présentement. Juvénal : *Qui docet obliquo lanam deducere ferro*. M.

CARDIALGIE. Terme de Médecine. Douleur violente qu'on sent à l'orifice superieur de l'estomac, accompagnée de palpitation de cœur, de défaillance, d'envie de vomir, &c. Elle est causée par des humeurs acres qui piquent cet ori-

fice & les parties voisines. Ce mot vient du Grec καρδιαλγία, composé de καρδία, qui signifie le cœur, & aussi l'orifice supérieur de l'estomac, à cause de la sympathie qu'il y a entre cet orifice & le cœur, & d'ἄλγος douleur. Les anciens appelloient l'orifice superieur de l'estomac καρδία, comme Galien l'observe en plusieurs endroits, sur-tout liv. II. *De Placitis Hippoc.* C'est ainsi qu'il traduit, καρδίης πόνον d'Hippocrate *Prorrhet.* par, στόματος τῆς γαστρὸς πόνον, douleur à l'orifice de l'estomac. Et *Comment.* 3. *in lib.* 1. *Epid.* il traduit καρδιαλγεῖν par, τὸ στόμα τῆς κοιλίας ὀδυνᾶσθαι, sentir de la douleur à l'orifice de l'estomac. Nous disons dans le même sens avoir mal au cœur. Le Scholiaste de Thucydide, sur le livre second, où cet Historien décrit la peste qui ravagea la ville d'Athenes, remarque aussi que l'orifice supérieur de l'estomac étoit appellé καρδία par les anciens. *

CARDIAQUE. Termé de Médecine, qui signifie la même chose que *cordial.* Du Grec καρδιακὸς formé de καρδία cœur. On appelle reméde *cardiaque* un reméde qui entretient ou augmente la force du cœur, & par ce moyen les forces vitales. On appelle *cardiaque* la plante nommée autrement agripaume en François, parce qu'elle soulage dans les défaillances, & les désordres de l'estomac, dont l'orifice supérieur est appellé *cardia.* Voyez ci-devant *Cardialgie.* *

CARDINAL. Voyez Barthius. LIII. 4. *M.*

Ce mot vient du Latin *cardo*, qui signifie un gond. On appelle *cardinal*, ce qui est le principal, le premier, le plus considérable, le fondement de quelque chose, & qui est par rapport à elle comme un gond par rapport à une porte. Ainsi on dit les quatre vertus *cardinales*, les quatre points *cardinaux* de l'horison, les nombres *cardinaux*. Le mot de *Cardinal* s'introduisit par la corruption de la Langue Latine. On usa de ce mot pour signifier premier ou grand. On l'appliqua ensuite en particulier aux Prêtres, aux Evêques & aux Diacres titulaires & attachés à une certaine Eglise, à la différence de ceux qui ne les servoient qu'en passant & par commission. Saint Gregoire emploie souvent ce nom pour exprimer une premiere dignité. Il appelle l'Archevêque de Naples, Evêque *Cardinal*, parce qu'à cause de sa dignité il étoit un des premiers entre les Evêques de la Pouille. Sous ce Pape, les *Cardinaux* Prêtres, & les *Cardinaux* Diacres, n'étoient autre chose que les Prêtres ou les Diacres qui avoient une Eglise ou une Chapelle à desservir : c'est-là ce que le mot signifioit selon l'ancienne & véritable interprétation. Le titre de *Cardinal* demeura sur le même pied jusqu'à l'onziéme siécle. Mais la grandeur du Pape s'étant depuis extrêmement augmentée, il voulut avoir un Conseil de *Cardinaux* bien différent de ceux qui avoient composé autrefois la plus noble partie du Clergé de Rome. L'ancien nom est demeuré ; mais ce qu'il exprimoit n'est plus. Le titre de *Cardinal* n'appartient plus qu'aux seuls *Cardinaux* de l'Eglise Romaine. On trouve aussi en France des Prêtres appellés *Cardinaux*. Le titre par lequel Thibaud, Evêque de Soissons, confirme la fondation de l'Abbaye de S. Jean des Vignes, appelle le Curé de la Paroisse, le Prêtre *Cardinal* du lieu ; & le Roi Philippe I. en confirmant la même fondation, lui donne le même titre. Adrien II. appelle l'Archevêque de Bourges, *Cardinal* ; & Jean VIII. appelle l'Eglise de Bourges Eglise *Cardinale.* On a dit aussi *Cardinal* en parlant des dignités séculieres. Les principaux Officiers de la Cour de Theodose, sont appellés *Cardinaux.* On a aussi appellé Messe *Cardinale* & Autel *Cardinal*, la Messe solemnelle, & l'Autel principal d'une Eglise. On appelle *Cardinal*, un oiseau gros comme un petit perroquet, parce qu'il a le bec & le corps rouges. On a appellé autrefois pommes à la *Cardinale*, les pommes d'api, à cause de leur rougeur. *

CARDINALE. Acte des Ecoles de Médecine de Paris. Du Cardinal d'Estouteville, qui ordonna cet Acte par la Réformation qu'il fit de l'Université de Paris en 1452. Voici les termes de cette Réformation, qui regardent cet Acte : *Item : Statuimus & ordinamus, quod cùm à principio Quadragesimæ usque ad festum Omnium Sanctorum nulli, vel pauci admodum, fiant Actus in Facultate Medicinæ, præter Lectiones ordinarias, quas nolumus intermitti, decernimus id in hac Facultate servandum, quod in aliis Facultatibus est laudabiliter institutum : videlicet, quòd Baccalarius Licentiandus infra prædictum tempus publicè in Disputatione ordinaria respondeat, ubi ad utramque partem propositarum Quæstionum arguatur. Baccalariis quoque argumenta proponantur Baccalarii replicent etiam decenter & modestè, juxta morem in Medicinæ Facultate hactenus observatum. Interdicimus tamen, hujus Disputationis prætextu, Baccalarios ad sumptus aliquos, vel expensas, adstringi, vel coarctari. Intersint autem dictis Disputationibus Magistri Regentes Ordinarii, ut de Baccalariorum sufficientia rectiùs perhibeant testimonium : quod perhiberi volumus & mandamus antequam admittantur. Inhibentes præterea Cancellario in virtute sanctæ obedientiæ, ne quemquam Baccalarium admittat, nisi priùs sibi de dicta Disputatione constiterit* (a).

On donnoit aussi le nom de *Cardinale* à une piéce d'artillerie. *Cardinale spetie d'artigliaria*, dit Ant. Oudin ; & peut-être entendoit-on par-là un canon de cuivre rouge. Beze, Hist. Eccl. tom. 2. page 635. *Quarante-cinq piéces d'artillerie, que grosses, que menues, à savoir trois canons de fer de fonte, cinq cardinales, & le reste doubles & simples*, &c. *Le Duchat.*

CARESME. Il est dit dans le Pénitentiel Romain, liv. 2. chap. 8. *Fecisti perjurium per cupiditatem, 40. dies in pane & aqua, quod vulgus carinam vocat, & septem sequentes annos ita observes, ut consuetudo est, & quandiu vives, omnes ferias sextas in pane & aqua jejunes.* Ce qui a fait croire à Dominici, que le mot de *carême* venoit de ce mot *carina.* Voici ses termes qui sont de la page 124. de son livre *de Communione peregrina : Hoc pœnitendi spatium, vulgus carinam vocabat, quæ multoties pro gravioribus peccatis in pane & aqua statuitur peragenda : unde* carina, *vel* carena, *dicta, quòd cibis careret : & inde nobis* Carême. Cette origine est ridicule ; quoiqu'il soit véritable que *carina* & *carena* se trouvent dans plusieurs Ecrivains, pour *le temps du carême.* Le mot de *Carême* a été fait de *quadragesima*, à cause ds 40. jours de jeûne qui précédent la Fête de Pâques. Les Empereurs Valentinien, Valens, & Gratien, en la Loi 6. au Code *de Feriis : Quadraginta diebus qui auspicio ceremoniarum tempus Paschale anticipant, omnis cognitio inhibeatur criminalium quæstionum.*

(a) Ce passage a été corrigé & mis tel qu'il est rapporté dans l'Histoire de l'Université, tome V. pag. 563. & 570.

Ce nombre de 40. jours n'a pourtant pas toujours été pratiqué en tous lieux. Socrate, livre v. de son Histoire Ecclésiastique, chapitre 21. *Jejuniorum rationem quæ ante Pascha fiunt, aliter ab aliis observatam esse, facile est reperire. Nam qui sunt Romæ, tres septimanas ante Pascha, sabbato & dominico exceptis, simul jejunant. Qui autem in Illyria & tota Græcia, quique Alexandriæ habitant, ante sex septimanas jejunia quæ ante Pascha fiunt, ordiuntur: illudque tempus* Quadragesimam *nuncupant. Alii, præter horum consuetudinem, septem septimanas ante illud festum, initium jejunandi facientes, quamvis quindecim dies solùm, quibusdam intervallis interpositis, jejunent, nihilominus tamen, tempus illud* Quadragesimam *vocant. Unde non mediocris me capit admiratio, qua ratione isti, licet de numero dierum dissentiant, omnes eodem nomine* Quadragesimam *appellent. Alii autem causam hujus nominis suopte ingenio excogitatam tradunt.* Cassien, dans sa Collation 21. chapitre 28. *Unus ergo, quemadmodum diximus, idemque est jejuniorum modus; licet in hebdomadarum numero discrepare videatur. Sed profectò, cùm rationem hujusce rei humana obliterasset incuria, tempus hoc quo anniversariæ, ut dictum est, decimæ Deo triginta & sex semis jejuniis offeruntur,* Quadragesimæ *nomen accepit, quòd fortasse, vel propter hoc, visum sit hoc vocabulo debere censeri, quòd Moses, vel Elias, vel ipse Dominus noster Jesus-Christus 40. diebus jejunasse tradantur. Ad cujus numeri sacramentum, illi quoque 40. anni quibus Israël est in solitudine commoratus, & 40. similiter mansiones quibus eam mysticè pertransiisse describitur, non incongruè coaptantur. Et fortasse ipsa decimatio rectè, quasi ab usu telonei,* Quadragesimæ *nomen acceperit.* Nous écrivions anciennement *quaresme*, conformément à l'étymologie. *M.*

CARESSER. De même qu'en une montre d'horloge les mouvemens des rouës, qu'on ne voit pas, marquent les heures; ainsi c'est sur le visage que paroissent les marques des mouvemens intérieurs des passions de l'ame. C'est pourquoi *caresser*, qui signifie proprement témoigner par la gayeté du visage, l'amour qu'on porte à quelqu'un & la joie qu'on a de le voir, est formé de *care*, qui en Languedoc & en Gascogne, signifie *visage*, & qui signifioit même chose dans l'ancienne Langue Provençale: témoin la Poësie de l'Empereur Frederic Barberousse, apportée par Nostradamus, & par Pasquier en ce vers:

Las mans & kara d'Anglez.

C'est-à-dire, *les mains & le visage d'un Anglois.* Ce mot vient de κάρα, qui, dans Sophocle, est pris pour tout le visage d'un homme. *Caseneuve.*

CARESSER. De *carisciare*, fait de *carus*. *Carus cari, cariscus, cariscius, carisciare.* Méric Casaubon, page 294. *de Lingua Anglica veteri*, fait mention de deux autres étymologies de ce mot: *Ex* καταρίζειν, *demulcere, Galli suum caresser effinxisse, memini alicubi legere. Vulgò tamen, (sed non ita probabiliter) ex* χαρίζεσθαι; *quod aliud est.* Trippault est de ceux qui le dérivent de χαρίζεσθαι. Il est sans doute qu'il vient de *carus*; dont les Italiens ont aussi fait *carezzare*, & *careggiare*. M. de Caseneuve le dérive du mot Gascon *care*, qui signifie *visage*. *M.*

CARFOU. Pasquier IV. 18. *Nous avons deux sons de cloche extraordinaires en plusieurs villes: je veux dire, non anciennement cogneus par nostre Eglise: l'un à midy, auquel les bonnes gens se ramentoivent à Dieu par une Patenostre, & Avé Maria: l'autre en hyver sur les sept heures du soir, que l'on dit* Sonner le Carfou. *Quant au premier, il fut introduit par l'Ordonnance du Roi Louis XI. affin que pour avoir la paix, le peuple par cet avertissement, adressast la Salutation Angélique à la Vierge Marie, en laquelle il avoit grande confiance. Je l'apprens de Robert Gaguin en ses Chroniques de France; auquel j'ajoute plus de foi, d'autant qu'il en pouvoit estre témoing. Quant au second, je m'y trouve empesché: encores que cet empeschement ne me cousté pas beaucoup; d'autant qu'il y a plus de curiosité en cette recherche que d'utilité. Nous disons* Sonner le Carfou, *le tintin d'une cloche, qui se fait en hiver sur les sept heures du soir: qui est une abbréviation de parole, tournée par succession de temps en corruption: comme ainsi soit qu'anciennement on appellast cela* Sonner le couvrefeu: *& depuis on l'abregea en* courfeu: *& finalement, de* courfeu *nous feismes ce mot corrompu de* carfou, *qui est un avertissement qu'on donnoit au peuple de ne vaguer plus par les rues, ains de se rendre dedans sa maison jusques au lendemain.* Voyez *couvrefeu*. M.

☞ Au lieu de *carfeu*, on lit *guarefeu* dans le Journal de Paris, &c. 1729. tom. 1. page 58. Cette coutume de sonner le *carfou* ou *couvrefeu* fut introduite en Angleterre l'an 1069. par Guillaume le Conquérant, qui se défiant de ses nouveaux sujets, leur imposa sous peine d'amende la nécessité de n'avoir chez eux ni feu, ni clarté, dès huit heures du soir. M. Rapin, Hist. d'Angleterre, tome 2. page 26. A metz ce signal se donne avant sept heures du soir en hiver, & plus tard en été, par trois coups sonnés lentement de la plus grosse cloche de la Cathédrale. Le peuple prenoit de mon tems ces trois coups pour un bonsoir souhaité au Roi, à la Reine, & au Dauphin. Il se pratique encore quelque chose de semblable dans toute l'Allemagne, où tous les soirs depuis dix heures en hiver, & depuis onze en été, jusqu'à une heure après minuit, lorsque l'horloge a sonné, un homme va corner dans toutes les rues des villes, & crier qu'il est telle ou telle heure, & que chacun ait à prendre garde à son feu & à sa chandelle, à ce qu'il n'en arrive aucun accident. *Le Duchat.*

CARFOU. Borel estime que *carfou* a été formé de *gare-fou*, & que le *carfou* étoit le signal qui avertissoit les voleurs & les bandits de se retirer, de crainte d'être pris par le guet, qui commençoit à marcher lorsqu'on sonnoit le *carfou*. En Languedoc on appelle ce signal le *chasse-ribaud*; ce qui veut dire à peu-près la même chose. *

CARGUAISON. Terme de Marine. De *caricare. Carica, carca*, CHARGE: *caricare, carcare*, CHARGER: *caricatio, caricationis, caricatione, carcatione*, CARGAISON. *M.*

CARIATHAIM. Ville de la Terre Sainte, située à l'orient du Jourdain, dans la Tribu de Ruben. Ce nom est Ebreu, & vient de קרית *kariath*, qui signifie *ville*. Il a la forme des duels, peut-être parce que la ville étoit double ou divisée en deux. Il y avoit un autre *Cariathaim* dans la Tribu de Nephtali vers l'occident. Il en est parlé 1. Paralip. VI. 61. Elle est appellée *Carthan* dans Josué XXI. 32. & ce mot signifie la même chose. *

CARIATHARBE'. Ville de la Terre Sainte dans la Tribu de Juda. Ce nom est Ebreu, & signifie *ville des quatre*, selon quelques-uns, qui

veulent qu'elle ait été nommée ainsi parce que quatre grands Patriarches, Adam, Abraham, Isaac & Jacob, y avoient été enterrés. C'est une erreur. Adam ne vécut point dans la Palestine, quoi qu'en disent les Rabbins, & ceux qui y placent le paradis terrestre. Il est bien plus probable que ארבע *Arbé* est le nom du fondateur de la ville; & de cette maniere *Cariatharbé* signifiera *ville d'Arbé*. Au reste cette ville est la même que *Hebron*. *

* CARIATHIARIM. Ville de la Terre Sainte. Ce nom est Ebreu, & signifie *ville des bois*, קרית יערים. Elle s'appelloit aussi *Cariath Baal*, c'est-à dire, *ville de Baal*. Elle avoit d'abord été possédée par les Gabaonites, & ensuite elle fut donnée à la Tribu de Juda. *

CARIE. CARIER. De *caries*. M.

CARIE. Ancien pays de l'Asie mineure. Quelques-uns disent que ce nom vient de *Cares* Roi de ce pays. Mais Bochart, liv. 1. *Chanaan* chap. 7. prétend qu'il vient de l'Ebreu כר *car*, qui signifie un bélier, un agneau, & aussi un paturage; & qu'il fut donné à ce pays parce qu'il étoit fertile en moutons & en pâturages. *

CARIMARA. J'ai une Sentence du Châtelet de Paris du Mercredi 18. Mai 1689. signée *Cadenet*, & rendue par Messire Jean le Camus, Chevalier, Conseiller du Roi en tous ses Conseils, Maître des Requêtes Ordinaire de son Hôtel, Lieutenant Civil de la Ville, Prevôté, & Vicomté de Paris, dans le dispositif de laquelle il est fait mention d'une autre Sentence du Châtelet de Paris en forme de Réglement, qui fait défenses aux Marchands Fripiers, & autres, de vendre des marchandises de leur commerce dans les Places publiques, & aux Sergens d'en vendre aucunes, à peine de cent livres d'amende: & dans laquelle il est fait mention d'un Exploit de saisie, par lequel appert un nommé Gillet, Sergent à verge, avoir été trouvé faisant vente frauduleuse de plusieurs chaises, fauteuils, & autres meubles y mentionnés, autrement dits *Carimara*. Et les Libraires de Paris appellent *un carimara de livres*, un amas de livres qu'on vend en gros sans les examiner; ce que les Jurisconsultes Latins appellent *aversione vendere*. Et dans la Picardie, on appelle les Bohémiens *des Carimara*. L'origine de ce mot m'est tout-à-fait inconnue. Il y a une rue à Florence qui s'appelle *la rue de Calimara*: de laquelle Ricordano Malespini, Ecrivain Florentin très-ancien, fait mention dans son Histoire de Florence, à la page 42. & 44. Et les Florentins appellent *l'arte di Calimala*, ou *Calimara*, le métier de certains faiseurs de draps. Jean Villani, livre 12. *I Fondachi dell' arte di Calimala di panni Franceschi e Oltramontani*, &c. *Tolse San Sebbio a' poveri della guardia dell' Arte di Calimala.* Pietro Buoninsegni, livre 1. de son Histoire de Florence: *Ne gli anni* 1282. &c. *Creossi nuovo uficio: e chiamaronsi* Priori dell' Arti: *e forono tre. E questo movimento fu trovato, e cominciossi pe' Consoli e Consiglio dell' Arte di Calimala, che erano e i più potenti Cittadini di Firenze: & attendevano al procaccio della mercatanzia: & amarono Santa Chiesa, e Parte Guelfa.* Antonio Pucci, dans son Capitolo, dans lequel il décrit la ville de Florence:

La prima è di Giudici e Notaï,
E la seconda, sono i Fondacchieri
Di Calimara, si come udito ai.

Touchant l'étymologie de ce mot Italien, voyez mes Origines de la Langue Italienne. *M.*

CARIMARA. Pathelin:

Ostez ces gens noirs marmara,
Carimari Carimara:
Amenez-les moi, amenez.

Et Rabelais, livre 1. chap. 17. *Commencerent à renier & jurer les uns contre les autres par ris. Carymari, carymara.* Le Duchat.

CARISTIES. En Latin *Caristia*. C'étoit une espéce de fête chez les Romains, qu'on célébroit au mois de Février à l'honneur de la Déesse Concorde. On institua les *Caristies* pour rétablir la paix entre les familles qui étoient brouillées. On faisoit un grand repas où l'on n'invitoit point les étrangers, mais seulement les parens & les alliés. La joie qu'inspire le repas étoit regardée comme un moyen propre à réunir des esprits divisés. Ovide parle des *Caristies* dans ses Fastes. Ce nom vient du Grec χαρίσια, qui est fait de χάρις, grace, union, paix; & il marquoit que c'étoit le jour que l'on revenoit en grace, que l'on se reconcilioit. M. Blondel écrit *Caristies* sans *h*, suivant l'usage, qui a retranché l'*h* de quelques mots qui s'écrivent en Grec par un χ, comme *caractere*. Mais d'autres retiennent cette lettre & écrivent *Charisties*. *

CARIZÉ. Etoffe de laine. M. de la Noue, dans son Diction. des rimes Françoises, édit. de 1596. page 21. Les *Carizez* se font en Flandre. Miroir des arts, &c. page 81. A Metz lorsque les enfans jouent entr'eux à contrefaire certains métiers qu'ils donnent à deviner, celui qui par ses gestes semble fouler, dit qu'il *carize* de son métier, & qu'on le devine si l'on peut. Ainsi *carizer* seroit proprement *fouler*. Le Duchat.

CARLET. Poisson. A cause de sa forme qui est quarrée. *M.*

CARLINE. En Latin *Carlina*, nom de plante. On dit qu'elle fut indiquée par un Ange à Charlemagne pour guérir son armée de la peste, & on croit que par cette raison elle porte le nom de cet Empereur. *

CARLOSTAT, ou CARLSTAT. Nom de plusieurs villes differentes. Il y a *Carlostat* en Suede, dans la Westrogothie ou Gothie Occidentale; *Carlostat*, en Croatie; *Carlstat* en Allemagne, dans la Franconie. Le nom de *Carlostat*, ou *Carlstat*, est aussi la même chose que celui de *Carelstat*; & ils viennent tous du mot *Carolus*, Charles, & du mot Alleman *stat*, qui signifie ville. Toutes ces villes ont reçu ce nom de quelque Prince nommé Charles. Le mot Alleman *stat*, autrement *statt*, ou *stadt*, signifie selon Wachter, une demeure, une habitation, un édifice, & aussi une ville, parce qu'une ville est un lieu composé de plusieurs habitations & de plusieurs édifices; ensuite un royaume, une république, un état; & ce mot dans tous ces sens est formé du verbe *statten*, qui signifie *ponere*, *collocare*, *constituere*, & qui convient avec le Latin *statuere*, & avec le Grec ἵστημι. *Stat* convient aussi avec le Grec ἄστυ, ville, avec le Latin *status*, & avec notre François *état*. Voyez Wachter, dans son *Gloss. Germ.* au mot *Stat*. *

CARMEL. Nom de montagne dans la Terre Sainte. Il y en a deux qui ont porté ce nom. La plus fameuse étoit dans la Galilée, au midi de Ptolemaïde, & sur la côte de la mer. C'est-là que

le Prophête Elie fit mettre à mort les Prophêtes de Baal. L'Ecriture appelle ce mont *Carmel* le *Carmel* de la mer. C'est de celui-ci que les Carmes ont pris leur nom. L'autre *Carmel* étoit au midi de la Tribu de Juda sur les confins de l'Idumée, & dans les terres. C'est à ce dernier, selon quelques Auteurs, qu'il faut rapporter tout ce que l'Ecriture dit des pâturages du *Carmel*, Jérem. I. 19. Amos I. 2. Mich. VII. 14. Il peut néanmoins convenir aussi à l'autre *Carmel*. Ce nom est Ebreu, & composé; mais on n'est pas d'accord sur sa signification. On dit ordinairement qu'il est composé de כר *car*, qui signifie agneau, & pâturage, & de מול *moul*, qui veut dire couper, circoncire. De-là vient que quelques-uns traduisent, *agneau circoncis*, & d'autres, *champ ou pré que l'on coupe*, qui se moissonne ou qui se fauche. Cette derniere explication semble mieux convenir aux deux montagnes du *Carmel*, qui étoient en effet très-fertiles, ou qui avoient au pied une vallée très abondante. Je ne saurois goûter néanmoins une telle étymologie, qui me paroît trop peu naturelle. Je remarque que כרמל *Carmel*, dans l'Ecriture, n'est pas seulement un nom propre de montagne, mais encore un nom appellatif, qui signifie une campagne fertile. C'est pourquoi je pense qu'il est composé de כרם vigne, & de אל Dieu; & de cette maniere *Carmel* signifiera *vigne de Dieu*: ce qui convient très-bien aux deux montagnes qui portoient ce nom, & qui ne pouvoient manquer de produire d'excellent vin. On sait que c'est la coutume des Ebreux, quand ils veulent exprimer quelque chose de grand ou d'excellent, d'y joindre le nom de Dieu. C'est ainsi qu'ils disent, montagnes de Dieu, cedres de Dieu, &c.*

CARMENTE, CARMENTIS. C'est le nom d'une prophétesse d'Arcadie, mere d'Evandre, avec lequel elle vint en Italie, où ils furent favorablement reçus du Roi Faunus. Elle fut ainsi nommée apparemment *à carminibus*, c'est-à-dire, à cause des vers ou prophéties qu'elle faisoit, car son nom propre étoit Nicostrate. Il y avoit à Rome une porte de son nom, & une fête à son honneur. Mais selon Vigenere, *Carmente* fut ainsi appellée de *carens mente*, c'est-à-dire hors de sens, hors de soi-même, à cause de l'enthousiasme où elle entroit souvent; & cet Auteur soutient que *carmen* vient de *Carmenta*, parce que cette femme faisoit ses prophéties en vers. *

CARMES. Religieux. Du mont Carmel en Galilée, où ces Religieux ont commencé, & d'où six d'entr'eux furent amenés en France par Saint Louis. Jodocus Clichtoveus, dit en François *Josse Clitou*, natif de Nieuport, Chanoine de Chartres, & Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, dans le Sermon qu'il a fait *de Excellentia & laudibus Ordinis Carmelitarum: Secundò, exordii dignitatem manifestat apertè locus in quo Carmelitanus Ordo primùm institutus est, & à quo nomen desumpsit: utpote Mons Carmelus, quem in Terra Sancta Phœnicia & Palæstina situm esse Divus Hieronymus super Isaïam auctor est.* Jean Trithéme au Livre I. *de Ortu & progressu Ordinis Carmelitarum*, chap. 2. qui est intitulé *Quemadmodum Elias, Propheta Domini eximius, rectè & catholicè Fundator Carmelitanæ Religionis dicitur, si ejus facta ex Regum voluminibus absque invidia discutiantur: Enimverò ipse Montem Carmeli primus inhabitasse legitur, à quo Fratres Carmelitæ nominantur.* Et au chapitre 7. qui est intitulé *Quare Carmelitæ, Fratres dicuntur Beatæ Mariæ semper Virginis de Monte Carmelo: Sicut ergo à* Carmelo, Carmelitæ, *ita à* Capella *quam ædificaverunt, usque in hodiernum diem*, Fratres Beatissimæ Dei Genitricis & Virginis *appellantur.* Il est faux qu'Elie habitât au Mont Carmel. Il habitoit vers le Jourdain. Il n'a été au Mont Carmel qu'en passant. Et il est aussi faux qu'il ait été l'Instituteur des Carmes. Voici l'Histoire de leur Institution, que je dois à M. l'Abbé Chastelain, Chanoine de Notre-Dame de Paris, homme très-versé dans l'Histoire Ecclésiastique. Le plus ancien monument qu'on trouve touchant les Carmes, est un Voyage de la Terre Sainte, écrit par un Jean Phocas, Ascéte en l'Isle de Patmos, qui visita les saints Lieux en 1185. dont un Manuscrit fut trouvé dans l'Isle de Chio par Leo Allatius, né en cette Isle, qu'il crut être l'autografe, & dont il envoya une Traduction à Amsterdam à Barthold Nihuse, son ami, qui le fit imprimer en 1653. Voici l'endroit qui regarde les Carmes: *Sequitur Mons Carmelus, de quo in veteri novaque Scriptura plurimus sermo est. Jugatur mons, ab ipso maris sinu qui circa Ptolemaidem & Caipham incurvatur, initium ducens, & ad Galilææ fines perveniens. In extrema parte jugi quà mare respicit, Prophetæ Eliæ spelunca spectatur*, &c. *Verùm ante aliquot annos, quidam Monachus dignitate Sacerdos, capillitio albus, è Calabria oriundus, ex Prophetæ revelatione in montem appellens, ea loca, monasterii nempe reliquias, vallo perparvo cinxit; & turri ædificata, temploque parvo extructo, ac fratribus, fermè decem, collectis, etiamnum sanctum illum ambitum colit.* M.

Le second monument est la Régle primordiale des Carmes, dressée par Albert, autrefois Chanoine Régulier de Sainte Croix de Mortare en Italie, depuis Evêque de Verceilles, & pour-lors Patriarche Latin de Jérusalem, demeurant à Acre, créé Patriarche en 1206. & mort en 1214. Voici le titre: *Albertus, Dei gratiâ Hierosolymitanæ Ecclesiæ vocatus Patriarcha, dilectis in Christo filiis, Brocardo, & cæteris Eremitis qui sub ejus obedientia juxta Fontem in monte Carmeli morantur, salutem in Domino.* Cette Régle contient XVI. articles. Dans le premier, il est ordonné que l'un d'eux soit élu Prieur, & que les autres lui promettent obéissance. Dans le second, que chacun ait sa cellule séparée. Il est dit dans le troisiéme, que personne ne changera de cellule sans la permission du Prieur. Et dans le quatriéme, que la cellule du Prieur sera à l'entrée. Il est ordonné au cinquiéme, que nul ne s'éloigne de sa cellule sans nécessité. Et au sixiéme, que ceux qui savent lire disent les Pseaumes, selon la division des Heures approuvée par la coutume de l'Eglise; & que ceux qui ne savent pas lire, disent pour les Nocturnes vingt-cinq fois *Pater*, les jours ouvriers, & cinquante fois les fêtes & dimanches: pour Laudes, & pour chacune des autres Heures du jour, sept fois: & quinze fois pour Vêpres. Il est dit au septiéme article, qu'aucun n'ait rien en propre. Et au huitiéme, qu'on bâtisse un Oratoire au milieu des Celles, où tous se trouvent le matin à la Messe autant qu'il se pourra commodément. Et au dixiéme, qu'on jeûne depuis la Sainte Croix jusqu'à Pâques: & au suivant, qu'on s'abstienne toujours de chair. Et au douziéme, qu'on se munisse de Chasteté, de Foi, d'Espérance, & de toutes les autres vertus. Et au treiziéme, qu'on garde le silence depuis Vêpres jusqu'au lendemain à Tierces. Et au quinziéme, que

le Prieur soit humble. Et au seiziéme, que les Fréres respectent le Prieur. Voilà leur premiere Régle, qui depuis a été modifiée en diverses maniéres.

Le troisiéme monument est de Jacques de Vitri, Evêque d'Acre, dans le Diocèse duquel étoit le Mont Carmel, qui écrivoit en 1221. Après avoir fait l'énumération des Monastéres Latins de la Palestine, dont les uns suivoient la Régle de Saint Benoît, & les autres celle de Saint Augustin, il ajoute : *Alii, ad imitationem & exemplum sancti viri & solitarii Eliæ Prophetæ, & maximè in parte illa quæ supereminet civitati Porphyriæ, quæ hodie* Cayphas *appellatur, juxta fontem qui* Fons Eliæ *dicitur, non longè à Monasterio beatæ Virginis Margaretæ, vitam solitariam agebant, in alvearibus modicarum cellularum, tamquam apes Domini dulcedinem spiritualem mellificantes.*

Le quatriéme, cinquiéme & sixiéme monument, sont les Bulles d'Honorius III. de 1226. de Grégoire IX. de 1230. & d'Innocent IV. de 1247. Ces Bulles commencent de la sorte : *Honorius, (Gregorius, Innocentius) servus servorum Dei, dilectis filiis Priori & Fratribus Eremitis de Monte Carmeli.* Ce fut en ce tems-là que quelques Carmes commencerent à passer dans l'Europe. Ils furent d'abord en Sicile & en Provence, & ensuite en Angleterre.

Ce qui paroît plus ancien que ces six monumens, dans les Ecrivains modernes, a été inventé par les Carmes.

On ne peut révoquer en doute que leur Eglise du Mont Carmel n'ait été dédiée en l'honneur de la Vierge. Et la Fête qu'ils font le 16. Juillet, n'est autre chose que la Dédicace de cette Eglise.

Quand Saint Louis fit venir de ces Ermites à Paris, ils avoient leur chappe barrée en face, de blanc & de tanné : d'où on les appella *les Barrez*. Voyez ci-dessus, au mot *Barrez*.

Il me reste à remarquer à l'égard du Mont Carmel, qu'il y a deux montagnes de ce nom dans la Palestine : celle dont nous avons parlé, qui est dans la Galilée, près d'Acre, ville dite autrefois Ptolémaïde : & une autre, qui est dans la Judée, d'où étoit Abigaïl, femme de David ; laquelle, pour cela, au premier des Paralipoménes, chapitre 3. est nommée en termes formels, *Abigail la Carmélite*.

Nos Anciens disoient, *Carmes Deschaux*. On dit présentement *Carmes Deschaussés*. Voyez mes Observations de la Langue Françoise, I. 177. *M.*

CARMINATIFS. Terme de Médecine, qui se dit des remédes qu'on emploie dans les maladies flatueuses pour dissiper les vents. Ainsi on dit, fleurs *carminatives*, plantes *carminatives*. Ce mot vient du Latin *carminare*, qui signifie carder, tirer ce qu'il y a de grossier. L'Auteur du Dictionnaire Universel de Médecine le dérive de *carmen* vers. Ce terme, selon lui, paroît étranger à un grand nombre de personnes, parce qu'il ne semble point assez exprimer l'efficacité médicinale des simples qui passent sous cette dénomination. Il a vrai-semblablement pris naissance dans un tems où la Médecine étoit exercée par des Charlatans, qui n'étant point en état de guérir les maladies par l'usage des remédes ordinaires, avoient recours aux charmes & aux prestiges pour en imposer aux simples, & cacher leur ignorance sous ces dehors imposans. On donna le nom de *carminatifs* aux moyens auxquels ils avoient recours dans la cure de certaines maladies, parce que le jargon dont ils avoient coutume de se servir pour rendre raison de l'opération des remédes qu'ils employoient, & dont ils étoient hors d'état d'expliquer les effets, étoit ordinairement en vers, que les Latins appellent *carmen*. Comme les remédes connus sous le nom de *carminatifs* opérent avec beaucoup de promptitude, & sont d'une efficacité surprenante dans plusieurs cas, puisqu'ils appaisent sur le champ les douleurs violentes que les vents occasionnent, on leur a donné le nom de *carminatifs*, comme s'ils opéroient par enchantement ; leur effet paroissant trop prompt, pour qu'on puisse l'attribuer à une cause ordinaire. Jusqu'ici sont les termes de l'Auteur du Dictionnaire. *

CARNAVAL. De l'Italien *carnovale*. Le Politi, dans son Dictionnaire, dérive *Carnovale* de *carne*, & de *vale*. Voici ses termes : *Quasi* carne vale. *O perche prevaglia, e se ne mangi assai : o per il bando che da quel giorno in sù si da alla carne, proibita dalla quaresima : come* vale, *alla Latina*. Les Espagnols disent *carnestoliendas* : ce qui favorise l'étymologie du Politi. Cependant M. Ferrari l'improuve extrêmement. Voici ses paroles : *Vulgus ineptum, quasi* caro vale : *quòd esuriales ferias quibus esus carnis interdictus, antecedat. Ergo* carnalia : *scilicet festa ; ut* Saturnalia, Liberalia, *&c. quod magis quadrat*, Bacchanalia. *Florentini*, carnasciale : *quo ganea & sargina triumphat.* Cette étymologie ne me déplaît pas. Mais il en faut faire l'échelle en cette maniere : *Caro, carnis, carnivus, carnivalis*, CARNOVALE, CARNOVAL. Mais celle de Politi n'est pas si inepte que dit M. Ferrari : & M. du Cange la soutient affirmativement contre M. Ferrari. Voici ses termes : *Quidam Scriptores Itali*, Carnevale *dictum quasi* carne, *seu* caro, vale : *sed id etymon non probat Octavius Ferrarius. Ego sanè sic dies istos, sed potiùs diem Martis, qui Quadragesimam antecedit, appellasse nostros existimo*, Carn-a-val, *quod sonat*, caro *abscedit, seu tempus carnes comedendi. Charta, an.* 1195. *apud Ughellum, tom.* 7. *pag.* 1321. Et in Nativitate Domini, duas spallas porcorum, & sex pizzas, & in carnelevamine, unam gallinam, & tres pizzas, *&c. Occurrit semel ac iterum. Romualdus Salernitanus in Chronico Ms. sub finem :* Comes autem Rogerius juxtà mandatum regium, usque in carnis levamen, Panormi nuncios Imperatoris expectavit, *&c.* ¶ Il semble que Rabelais ait visé à cette étymologie, ayant écrit *Carneval*. C'est au chap. 14. du livre 4. *M.*

CARNAVALET. Nom de famille illustre de Bretagne. Par corruption, au lieu de *Kernevenay*. Voyez M. l'Abbé le Laboureur, dans ses Additions aux Mémoires de Castelnau, page 88. tome 2. *M.*

M. du Puy, Prieur de Saint Sauveur de Brog, a dit *Carnevenoy*. Voyez son Indice Latin des noms propres tirés de l'Histoire du Président de Thou, au mot *Carnevenoius*. Le Duchat.

CARNE d'une pierre, d'une table, &c. *Lapidis, mensæ*, &c. *pars acuta, seu angulus*. De *quaternus*. Voyez *carneau*. M.

CARNE, ou CARNA. Nom d'une Déesse de la Gentilité, appellée autrement *Cardinea*, parce qu'elle présidoit aux gonds des portes, qui se nomment en Latin *Cardines*. Il y a apparence que *Carna* est un abrégé de *Cardinea*. Cette Déesse est aussi appellée par Saint Augustin *Cardea*, de *cardo*. Il ne faut pas la confondre, comme on fait communément, avec une autre Déesse nommée aussi *Cardea*,

dea, ou *Carda*, du Grec καρδία cœur, parce qu'elle présidoit aux parties nobles & aux parties vitales de l'homme, au cœur, au foie, & à tous les intestins, dont elle procuroit la santé. Le soin de conserver les entrailles de l'homme, & celui de veiller aux gonds des portes, sont si différens, qu'ils ne conviennent nullement à la même Divinité. On avoit tant d'attention de ne pas trop accabler les Dieux de travaux & de soins, & de les multiplier à chaque occupation différente que l'on concevoit dans le détail du gouvernement du monde, qu'il n'y a pas d'apparence qu'on ait chargé la même Déesse de ces deux emplois. *

CARNEAU, ou CRENEAU. L'incisure ou dentelure des feuilles de certaines herbes, s'appelle *crena:* comme aussi l'incisure de l'un des bouts de la fléche, par où on la fait tenir à la corde de l'arc, est appellée *crena*. De-là on veut que vienne le mot de *creneau*, comme étant une espéce d'incisure faite dans le haut d'une muraille. Spelman, dans son Glossaire, veut que *carneau* soit dérivé de *cirnel*, qui, en Langue Saxonne, signifie *nodus*, *glandula*, *struma*. Mais je ne vois pas assez de rapport de ces choses au *carneau*, pour l'en dériver. Je ne sais si, parce que les *carneaux* sont de figure quarrée, ils ont été premierement appellés *quadrelli*, & ensuite, par corruption, *quarnelli:* car je trouve ce mot écrit de la sorte dans le livre 7. de la Philippide de Guillaume le Breton :

—— *Ubicumque patent quarnelli, sive fenestra.*
Caseneuve.

CARNEAU. Lat. *pinna muri*. M. du Cange, au mot *quarnellus* : *Gallis* CARNEAU, à carne, *vel* quarne, *quod* rem quadratam *sonat : frustra enim à Saxonico etymon accersit Spelmannus. Willelmus Brito, lib. 7. Philippidos*, *pag.* 180.

—— *Ubicumque patent quarnelli, sive fenestra*, &c.

M. de Caseneuve est du même avis. Selon moi, *carneau* a été dit, par métathèse, pour *creneau*. Voyez *creneau*. M.

CARNES. Termes du Jeu de Trictrac. *Quando in tessera jactu bis quatuor contingunt*. De *quaterni*. Quelques-uns disent *carmes*, par corruption pour *carnes*. M.

CARNIEN, ou CARNE'EN. Κάρνειος en Grec. Epithéte que les Grecs donnoient à Apollon, sans qu'on sache trop pourquoi. Hésychius dit, que c'est peut-être à cause de Carnus, fils de Jupiter & d'Europe; ou, selon le Scholiaste de Pindare, ἀπὸ τῶν κάρνων, ἤγουν τῶν προβάτων, du mot Grec κάρνος, qui signifie *brebis;* peut-être parce qu'Apollon, pendant son exil du Ciel, eut soin des troupeaux d'Admete. Mais, après tout, ce n'est qu'une fable, & peut-être Κάρνειος *Carnien*, ne signifie-t-il dans son origine autre chose que *rayonnant;* de l'Ebreu ou du Phénicien קרן *keren*, corne, qui se dit aussi des rayons, comme il est clair par ceux qui sortoient du front de Moïse. Cependant le sentiment commun & le plus probable, est qu'Apollon fut surnommé *Carnien*, à cause de Carnus & des Fêtes Carniennes. Voici à quelle occasion. Sous le regne de Codrus, les Héraclides marchant dans l'Etolie contre les Athéniens, un devin Acarnanien, nommé Carnus, se présenta à eux, & leur prédit ce qui leur arriveroit. Ils le prirent pour un Magicien; & Hippotes, l'un d'eux, le perça d'une fléche, & le tua. La peste se mit aussi-tôt dans l'armée. On attribua ce malheur à la mort du devin Acarnanien. Hippotes s'exila : on résolut d'appaiser Carnus, & à ce dessein on institua les Fêtes Carniennes, Κάρνεια, à l'honneur d'Apollon, qui de-là fut appellé Κάρνειος. *

CAROGNE. Voyez *charogne*. M.

CAROLINE. Contrée de l'Amérique Angloise, sur la côte orientale de la Floride. L'Auteur de la Méthode pour étudier la Géographie se trompe fort quand il dit, que cette contrée fut ainsi appellée du nom de Charles II. Roi d'Angleterre. Le nom de *Caroline* vient des François, & étoit en usage dès le regne de Charles IX. Roi de France. Sous le regne de ce Prince, un Capitaine François, nommé Laudonniere, étant parti de France au mois d'Avril 1564. aborda à la riviere de May dans la Floride, & y fit bâtir un Fort, qu'il nomma la Caroline; & c'est ce Fort qui a donné le nom au pays. Les François en ayant été chassés par les Espagnols, les Anglois s'y établirent ensuite, & le possédent encore aujourd'hui. *

CAROLLE. Vieux mot, qui signifie *danse*. Ronsard :

Divines sœurs, qui sur les rives molles
De Castalie, & sur le Mont natal,
Et sur le bord du chevalin crystal,
M'avez d'enfance instruit en vos escholes,
Si tout ravi des sauts de vos carolles, &c.

Muret sur cet endroit le dérive de χόρος. M.

CAROLLE, danse en rond, *carola*. Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin. Le Printemps d'Yver, Journée troisiéme, page 192. de l'édition de 1582. *Lesquelles* (Damoiselles) *ayant agrandi la ronde carolle commencerent à dire force branles autour du bouquet*. C'étoient des branles de Poitou, & c'étoit en Poitou qu'on dansoit ceux-ci. *Carolle* vient du Bas-Breton *corol*, mot de la même signification. *Le Duchat*.

CAROLUS : ancienne monnoie, de petite valeur. Saint Gelais, dans une de ses Epigrammes :

Bertelot donne à déjeûner
A six, pour moins que Chatelus;
Et Jaquelot donne à disner
A six, pour moins qu'un carolus:
Après ces repas dissolus,
Chacun s'en va gay & falot.
Qui me perdra chez Chatelus,
Ne me cherche chez Jaquelot.

Rabelais, 3. 7. *Je l'ay mis dans ma gibessiere, en une verge d'or, accompagné de beaux & joyeux carolus*. Du Roi Charles VIII. qui le premier la fit battre. Nicot : CAROLUS : *Est un mot pur Latin, mais prononcé aigu par accent François ; & signifie* Karles. *Il se prend pour une espéce de monnoye blanche Françoise valant dix deniers, en laquelle au commencement fut coignée la lettre K, premiere dudit mot, (qui est autant que* Charles) *nom du Roy qui la mit en avant. Nicolle Gilles ; en la Vie de Charles VIII.* Et s'en alla ledit Roy Charles visiter son pays de Picardie, où il fut honorablement reçu, & fit faire monnoye d'argent nouvelle, de dix deniers la piéce, qu'on appelle *Karolus*. Le premier coin de laquelle fut la croix couronnée en ses quatre branches, avec une fleur de lys, & ce Letrier, *pro pomœrio* (s'il le faut ainsi dire) d'icelle monnoye, SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM. Et en la pile, ladite lettre K, couronnée & costoyée de

deux fleurs de lys, avec ce Letrier, KAROLUS, FRANCORUM REX. Es regnes successifs de Louys XII. & François I. demeurant ledit nom de *Carolus*, comme fait encore, à ladite espece de monnoye, & lesdits Letriers d'icelle, la croix en a esté altérée au coin dudit Roy Louys, en ce que la premiere lettre de son nom a occupé les anglets, droit à haut, & bas à senestre d'icelle croix ; & en la pile, au lieu desdites deux fleurs de lys, ont succédé deux lettres. Et au coin dudit Roy François, la croix en a esté altérée, en ce qu'elle a esté recroisetée, & sans couronne ; qui sont toutes mesprinses, ou plustost ignorances, & trop hardies licences des Maistres des Monnoyes, ausquels n'est licite varier le coin premierement imposé par le Prince souverain à la nouvelle monnoye, dépendant de la seule authorité du Prince. En cas de trop moindre importance, n'est-il permis à aucun faire mutation de nom, sans Lettres de son Souverain. Auquel cas en ay veu prendre Lettres en la Chancellerie de France, nonobstant le rescript des Empereurs Dioclétian & Maximian. M. le Blanc, dans son Traité des Monnoyes, page 313. *Outre les Blancs au soleil & à la couronne, Charles VIII. fit encore fabriquer des grands Blancs au K couronné, qui étoit la premiere lettre du nom du Roy. A cause de cela, cette espéce fut nommée* Karolus. *Elle avoit cours pour dix deniers Tournois. Quoyque cette monnoye ne passât pas le régne de Charles VIII. & que Louis XII. la décriât, elle se convertit, si on peut parler ainsi, en monnoye de compte, dont on se sert encore aujourd'huy parmy le peuple. Car quoyque nous n'ayons point d'espéce qui vaille dix deniers, on se sert encore du terme de* Karolus, *pour marquer cette somme.* M.

CAROSSE. L'usage & le nom des carosses n'est pas fort ancien en France. Je ne sais si nous en avons pris le nom de l'Italien *carrocio*, qui signifie *un chariot* à quatre roues, sur lequel les Italiens portoient anciennement leurs étendarts à la guerre : ou bien si nous l'avons formé immédiatement du Latin *carruca*, qui étoit un chariot servant à porter les hommes. Martial, liv. 3. épigr. 47. après avoir dit, *plenâ Bassus ibat in rhedâ*, appelle incontinent après, *carruca*, le même chariot qu'il vient d'appeller *rheda*. Aussi, comme en ce tems on imite la façon de ces anciens chariots, on en imite de même la pompe & le faste : car les anciens Romains les enrichissoient d'or & d'argent, aussi-bien que nous. Le même Martial, épigr. 62. *Aurea quod fundi pretio carruca paratur*. Pline, liv. 33. *Carrucas quoque ex argento cælari invenimus*. Caseneuve. *Voyez* CARROSSE.

CAROTE. Sorte de simple. De l'Italien *carota*, qui a été fait de *crocota*, fait de κρόκ⊕. Κρόκ⊕, κροκωτὸς, *crocotus*, *crocota*, *carocota*, CAROTA. Et cette plante a été ainsi appellée à cause de la couleur jaune de sa racine. *Carota crocea; carota, radice flava; carota buxei coloris*, C'est ainsi que la nomment les Botanistes. Voyez *carota* dans mes Origines de la Langue Italienne. *M.*

CAROTIDE. Terme de Médecine. C'est le nom qu'on donne à deux arteres du col. qui portent le sang au cerveau, & qui montent le long des côtes de la trachée artere, avec la veine jugulaire interne. Il y en a une de chaque côté. Les Anciens mettoient le siége de l'assoupissement dans ces arteres; c'est pourquoi ils les ont nommés *carotides*, du Grec κάρ⊕, qui signifie assoupissement. Par la même raison on les a appellées *lethargiques* & *apoplectiques*. On dit de certaine plante qu'elles ont une vertu *carotique*, c'est-à-dire, assoupissante : on dit affection *carotique*, symptome *carotique*, &c. du même mot κάρ⊕. *

CAROUBIER. Voyez ci-dessous CARROUBIER & CARROUGE.

CARPE. Sorte de poisson. Les Grecs appellent ce poisson κυπεῖν⊕. Et c'est de ce mot Grec que vient le François *carpe*. *Cuprinus*, *cuprius*, *cuprus*, *cupra*, *curpa*, *carpa*, CARPE. *Carpa* se trouve dans Cassiodore, livre XII. Epître 4. *In principali convivio hoc profectò decet exquiri, quod visum debeat admirari. Destinet carpam Danubius; à Rheno veniat anchorago exormis*. Du même mot Grec, on a fait aussi *carpio*; d'où l'Italien *carpione*, qui est un poisson différent de la carpe, selon Rondelet : lequel poisson ne se trouve que dans le Lac de Garde. Vossius se trompe, ne mettant point de différence entre ces deux poissons. C'est dans son *de Vitiis Sermonis*. Despautere semble être du même avis : CARPA, *doctius* CARPIO *dicitur*. C'est dans son *de Arte Epistolica*. Rondelet dit que l'Italien *carpione* a été fait de *caro pione*, & que ce poisson fut premiérement appellé *pione* : qui est une étymologie ridicule. Celle d'*à carpendo auro*, n'est pas plus raisonnable. Voyez mes Origines Italiennes au mot *carpione*. Les Italiens appellent une carpe *reina*. Et ils ont fait aussi ce mot de κυπεῖν⊕. Κυπεῖν⊕, κυπεινὸς; ce mot se trouve dans Athénée; *cyprianus*, *rianus*, *riana*, *raina*, par métathèse, (qui est, selon Rondelet, comme on dit ce mot à Vénise) REÏNA : & comme *reïna* & *regina* est la même chose, le peuple a depuis dit *regina* au lieu de *reina*. De *carpus* on a fait aussi *carpanus*; d'où *carpanardus* : & de *carpanardus*, *panardus*, *penardus* : d'où le François PENARD. C'est ainsi que nous appellons en Anjou sur les bords de la Sarte, une carpe d'une grandeur considérable. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *reïna*. Les Polonois appellent aussi *Karp* une carpe, & les Allemans *Karpe*. ¶ A Lyon on appelle *carpot*, une espéce de grosse carpe. *M.*

CARPOT. On appelle ainsi en Bourbonnois un droit qu'on leve sur le vin. Par corruption, pour *quarpot*, dit Loyseau, livre 1. de la distinction des rentes. ¶ Voyez Ragueau dans son Indice, page 134. *M.*

CARQUOIS. Lat. *pharetra*. Les Grecs modernes disent κούκρον & κάκουρον. Voyez M. Rigault, M. du Cange, & Meursius, dans leurs Glossaires. Lipse dans la Lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, prétend que ce mot Grec moderne a été fait de l'ancien Alleman *koëker*, mot de la même signification. Les Italiens disent *carcasso*, que M. Ferrari dérive d'*arca*. Voyez *carcasse*. Les Espagnols disent *carcax*. Ce qui me fait souvenir de remarquer que nos anciens disoient *calquas*. Fauchet, page 522. s'est servi de ce mot. *M.*

Nos Anciens disoient aussi *carcas*. Alain Chartier, page m. 531. au Poëme intitulé Excusation, &c.

Il remit sa fléche au carcas.

On dit aussi *turquois* en la même signification. Perceforest, volume 6. chapitre 59. *son arc avoit, & plusieurs sagettes, toutes en son turquois; sur quoy il avoit grant fiance*. Je ne sais si *carquois* ne seroit pas une corruption de cet ancien mot. *Le Duchat.*

CARRAQUE. Rabelais a écrit ce mot avec

deux rr, livre 2. chapitre 4. ce qui me fait penser qu'il pourroit bien venir de *carrus*. *Carrus*, *carra*, *carraca*, *carraque*. C'est en effet un vaisseau marchand, destiné à transporter des marchandises par mer, comme on les transporte en chariots par terre. Ou bien on aura peut-être fait *carraque* d'*arca*, comme *carcasse*. Le Duchat.

CARREAU : pour du *pavé*. De sa figure quarrée. Nicolas Berger, dans son Histoire des Grands Chemins, livre 2. chapitre 20. *Le nom de* tessera *est tiré par la mesme déduction de la Langue Grecque que nostre* quarreau *François de la Latine : d'autant que l'un & l'autre sont originaires du nombre de* quatre, *à cause des quatre costez & quatre coins qui leur servent de figure*. Tesseram, *dit Turnèbe*, à verbo Græco τέσσαρα dictam esse puto. *Ce qui est confirmé par Isidore :* Tessellæ sunt è quibus domicilia sternuntur : à *tesseris* nominata ; id est, à *quadratis lapillis*, per diminutionem. *Ainsi voyons-nous que le* tessera *des Latins vient du* τέσσαρα *des Grecs, qui signifie* quatre ; *& le* quarreau *des François, du* quadratum *des Latins, qui signifie* quarré. *M.*

Carreau d'*arbaleste*. De *quadrellum* ; dont les Italiens ont aussi fait *quadrello* dans la même signification. Rigordus, dans les Gestes de Philippe Auguste, parlant du siége du Château de la Roche-au-Moine en Anjou : *Fecit itaque quemdam funiculum subtilem & fortem, tanta longitudinis, ut posset attingere ad eum quem prædiximus ; alligavitque caput funiculi quadrello pennato, altero capite adhærenti clavo cuidam juxtà illum. Emisit ergo quadrellum de arcubalista*, &c. *Quadrellum* a été dit à cause des quatre pointes qu'avoient ces traits. Galien dans son Glossaire sur Hippocrate : τετράγωνα βέλη, τὰ τέσσαρας ἔχοντα γλωχῖνας. M.

CARREFOUR. De *quadrifurcum*. De *furcum*, fait par métaplasme de *furca*, on a fait *fourc*, pour signifier une chose qui se fourche. Nicot : Fourc, *c'est une chose qui fait un angle aigu. Ainsi dit-on*, le fourc d'un arbre, des doigts, d'un chemin, des rues : *dont vient ce mot* quarefour, *par corruption, au lieu de* quarré *&* four. Le P. Labbe, dans la 2. part. de ses Etymologies Françoises le dérive de *quadriforium*, ou de *quadriburgium*. M. Huet le dérive de *quadratum forum*. M.

Dans une vieille Traduction de Polydore Vergile, *de Rerum Inventoribus*, livre 1. chapitre 10. on lit ainsi : *Alentour des villaiges, bourgs & carrefourcz, chantoient dictez*, &c. Cette orthographe du mot *carrefour* fait voir qu'il vient effectivement de *quadrifurcum*. Le Livre est imprimé à Paris en 1554. & ne contient que les trois premiers livres. Je ne sais si le reste a été traduit depuis. On a dit autrefois *quarron* dans la même signification. Et le Roman de la Rose, folio 92. v°.

Certe si j'etoye larron
Ravissant en bois ou quarron.

Le Roman de Lancelot du Lac, vol. 1. fol. 70. r°. *Illec dessus à ung carrefourc de sept voyes*. C'est dans l'édition *in-folio* de 1533. Et c'est l'Orthographe constante de ce mot dans tout le Roman. *Le Duchat.*

CARRHES. Ancienne Ville d'Asie dans la Mésopotamie, fameuse par la défaite & le malheur de Crassus. Tout porte à croire que c'est la même Ville que *Haran* ou *Charan*, dont il est parlé dans l'Ecriture à l'occasion des Patriarches. Les Septante dans la Genese, & Saint Luc dans les Actes des Apôtres, écrivent Χαῤῥάν, pour désigner le même lieu que la Vulgate appelle *Haran* dans la Genese, & *Charan* dans les Actes. Zonare le nomme Κάῤῥαι. Le Géographe de Nubie nomme *Hharrân* la *Carrhes* des Romains. Saint Jérome *in Locis*, dit que *Charran*, Ville de Mésopotamie au de-là d'Edesse, étoit appellée encore de son tems *Charra*, & que c'est là où l'armée Romaine fut défaite. Eusebe dit aussi que *Charran* étoit la même Ville qu'on nommoit encore de son tems *Carrha*, & qui étoit dans la Mésopotamie. Selon ces deux Auteurs, la Ville de Haran ou Charan des Patriarches étoit donc la même que *Carrhes* de l'Histoire Romaine. C'est aussi le sentiment du Savant Bochart. Phaleg, livre 11. chapitre 14. de Saumaise sur Solin, de M. le Clerc sur la Genese, XI. 31. de D. Calmet, & de plusieurs autres Savans du premier ordre. Ainsi en sachant l'étymologie de *Haran* ou *Charan*, nous saurons en même tems celle de *Carrhes*, puisque les noms employés par les Grecs & les Latins pour désigner cette Ville ne sont qu'un emprunt de ce premier nom. Or *Haran* ou *Charan* vient de l'Ebreu חרר *hharar*, qui signifie *il a été brulé* ; & cette Ville a été nommée apparemment de la sorte à cause des déserts voisins, brulés par la chaleur du Soleil. C'est ainsi que Jérémie appelle חררים *hharerim*, des lieux secs & arides. Les Arabes nomment cette Ville *Hharân*, qui signifie la même chose que le mot Ebreu *Hharan*, & qui exprime très-bien la sécheresse des environs. Cela convient parfaitement à Carrhes de l'Histoire Romaine. Car on lit dans la Vie de Crassus par Plutarque cette description des deserts où l'Armée de Crassus fut défaite, & d'où il s'enfuit à Carrhes. Ariamnes, dit l'Historien, selon la Traduction de M. Dacier, tome v. page 132. après lui avoir persuadé de s'éloigner des rives de l'Euphrate, le mena au travers de la plaine par un chemin d'abord uni & facile, mais qui devint ensuite très-difficile par des sables profonds où il se trouva engagé dans une campagne toute rase & d'une affreuse aridité, & où la vûe ne découvroit ni fin ni borne, où l'on pût espérer de trouver quelque repos & quelque rafraichissement : de sorte que si la soif & la fatigue du chemin décourageoient les Romains, la vûe les jettoit dans un désespoir encore plus terrible ; car ils ne voyoient ni de près ni de loin le moindre arbre, la moindre plante, le moindre ruisseau, pas une seule colline, pas une seule herbe verte : ce n'étoient partout que monceaux de brulantes arènes, comme les flots entassés d'une mer immense, qui dans ce desert enveloppoient & engloutissoient ses Troupes. Appien Alexandrin, *in Parthicis*, dit la même chose, & presque dans les mêmes termes. *

CARRIERE : pour *voye*, *chemin*. De *carrera* : dont les Espagnols usent en la même signification, & qui a été fait de *carra* : comme qui diroit, *le chemin des chars*, *des carrosses*, *des charrettes*. En Basse-Normandie, & dans plusieurs autres Provinces on dit *une charriere*, pour dire *un lieu par où passent les charrettes*. M.

Carriere. Lieu d'où l'on tire de la pierre : Lat. *lapidicina*, ou *lapicidina*, De *quadraria*, ou *quadrataria* : à cause que les pierres qu'on en tire, sont ordinairement quarrées : *à quadris, vel quadratis lapidibus*. Suger, dans son Traité de la Consécration de l'Eglise de Saint Denis : *Nova quadraria Deo dante occurrit*, &c. *Locus quadrariæ admirabilis, vallem profundam, non naturâ, sed industriâ cavam, molarum cæsoribus sui quæstum ab antiquo offerebat*. Les Espagnols disent *canteria*. M.

CARRILLONNER. De *quadrillonare*, fait de *quadrilla*, mot Espagnol qui signifie *un petit escadron*, & qui est un diminutif de *quadra* : à cause que les carrillons se faisoient autrefois avec quatre cloches. J'ai appris du Pere Jacob, Carme, qu'à Châlons sur Saône on dit *tréseler*, pour *carrillonner*. Ce qui confirme l'étymologie dont je viens de parler. Car *tréseler* a été fait de *tresellare*, fait de *tres*. *Tres*, *tresellum* TRESEAU : *tresellare*, TRESELER. Nous appellons en Anjou, *tréseau*, trois hommes qui battent des gerbes. En Basse-Normandie, on dit *galeter*, pour dire *carrillonner*. ¶ Voiture a dit :

Le jour que naquit Chastillon,
On sonna double carrillon,
Par tous les clochers de Cythére.

Je remarquerai ici par occasion, qu'on ne dit point *sonner double carrillon*; mais, *sonner à double carrillon*. M.

CARRON. CARRONNE'. *Carron*, est un vieux mot François, qui signifie ce que nous appellons présentement *carreau de brique* : & *carronné*, signifie *carrelé*. Monconis dans ses Voyages, partie 3. page 18. dans la description de Séville : *L'Alcaçal, qui est comme un Chasteau ou vieux Palais, est une piéce incomparable. Il y a des fontaines de toutes façons. Les allées sont carronnées. Les palissades sont toutes d'orangers.* C'est aussi comme on parle encore présentement parmi le petit peuple de Lyon & des Villes circonvoisines. *M.*

CARROSSE. De *carruca*, ou *carrucha* : c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans les Pandectes de Florence. *Carruca* se trouve dans Lampridius, dans la Vie d'Alexandre. *Carruca & vehicula*. καρύχιον se trouve aussi dans les Gloses anciennes : & καρύχων, dans Hésychius : ῥηδίων, καρύχων. Et *carruca*, a été fait de *carrus*. *Carrus*, *carrucus*, *carruca*, *carrochia*, CARROSSE : au genre féminin : duquel genre ce mot étoit autrefois. Dans le Catholicon, page 282. *On murmura aussi, que les carrosses seroient censurées*. Et il est encore de ce genre parmi les Gascons. *Du bruit de la carrosse importunant le Louvre*, dit Théophile. Et de *carrochium*, nous avons fait *carrosse*, au masculin. Le Pere Menestrier, dans son livre de l'Art du Blason, pag. 96. a improuvé cette étymologie; en ces termes : *Le carrosse, qui est si familier aux Dames, a une origine de cette nature, qu'il est bon de rapporter ici. Car quelque soin qu'ait pris M. Ménage de recueillir les Origines de notre Langue, il en est beaucoup échappé à sa connoissance : témoin la plusspart de celles du Blason, que je donnerai ailleurs. J'apprens de l'Histoire de Milan, que le mot de* carrosse *est Italien d'origine, & qu'il vient de* carro rozzo, char rouge : *à cause que les Florentins avoient coutume d'en faire tirer un de cette couleur, sur lequel ils mettoient la croix quand ils alloient en guerre : & le peuple lui donna ce nom* carro rozzo, *pour sa couleur.* Currus, seu rhedæ, quibus modò Nobiles, Principes, Reges vehuntur, vulgò *carrosses* vocitantur, à Florentinorum, ut Historici asserunt, *curru*, ducto vocabulo : fortè & invento : hos enim in aciem procedentes olim currus rubeus, albam crucem præferens, solebat præcedere : qui *carro rozzo*, seu *currus rubeus*, seu *purpureus* dicebatur. *Peut-être aussi vient-il de* carruca, *comme l'a remarqué M. Ménage*. ¶ Il est indubitable qu'il en vient. Voyez mes Origines Italiennes au mot *carrozza*. M. Voyez ci-dessus *carosse*.

CARROUBIER. C'est l'arbre *siliqua*, κεράτιον. Les Arabes l'appellent *carnoub*, d'où s'est fait *carroub*. Huet.

CARROUGE. Nicot : CARROUGE. *L'arbre, ou le fruit du carrouge*. Siliqua : *aliis*, carroubier. M. le Moine, dans ses Prolégomenes sur le Recueil de ses Traités Ecclésiastiques : *Non à voce* χερά́διον, *quod* folliculum *notat, ut vult vir doctus, sed à voce Arabica, Syriaca, Chaldaica* חרובא. *Sic vocem* κεράτια, *reddiderunt Syrus & Arabs Interpretes*. M. Bochart, liv. 2. chap. 56. pag. 708. de la 1. partie de son Hiérozoïcon, avoit fait la même remarque. *Plinio* siliquas & ceraunia *Syris & Hebræis* charub, *Arabibus quoque &* charnub : *quomodo etiam* siliquam & fructum *vocant. Unde* χάρουβα *Græcis recentioribus*, algarroba *Hispanis*, caroba *Italis*, carrouge *Gallis*. ¶ *Carrouge* a été formé de *carrubium*, en cette maniere : *Carrubium*, *carrubjum*, CARROUGE. *M.*

CARROUSEL. De l'Italien *carrosello*. Le Pere Menestrier, dans son Traité des Carrousels, page 17. *Tertullien dans son livre des Spectacles, attribue à Circé, cette fameuse Magicienne, qu'on disoit être fille du Soleil, l'invention des Carrousels; & veut que ce soit elle qui ait commencé la premiere à dresser le Cirque & les Courses en l'honneur de son Pere.* Quod spectaculum primum à Circe habent, Soli, patri suo, ut volunt, editum affirmant. Ab ea & *Circi* appellationem argumentantur. *Il y a plus d'apparence que c'est de la figure ronde ou ovale de ces Hippodromes, & des circuitions ou courses, qu'il a eu ce nom chez les Anciens, puisque Festus a remarqué que les Latins disent* circuire, cirquer, aller en rond. *Circus à circuitu* dicitur, *dit Cassiodore. C'est aussi apparemment de* Carrus Solis, Carro del Sole, Char du Soleil, *que le mot de* Carrousel *a été formé; ou des chars & carrosses qu'en y menoit*. M.

CARROUSSE : comme quand on dit, *faire carrousse*, pour dire, *faire débauche à boire*. De l'Aleman *garauss*, qui signifie *tout vuidé* : on sousentend *le verre*. De *garauss*, on a fait premierement *carrous*. Rabelais, au Prologue du livre 3. *Je ne suis pas de ces importuns lifrelofres, qui par force, par outrage & violence, contraignent les gentils compagnons trinquer, boire carrous, & alluz, qui pis est.* Et de *carrous*, on a fait ensuite *carrousse*. M.

CARROY. Mot de Touraine, qui signifie *carrefour*. M.

Rabelais, livre 1. chapitre 26. *Le grand carroy par de-là Sévillé*. C'est-à-dire, carrefour, chemin qui en traverse un autre. Marot dans son 2. chant d'Amour fugitif :

Quand fut en plein carroy,
Sur ung haut lieu se mit en bel arroy.

Rabelais, chapitre 1. livre 25. *Auquel tems les Fouaciers de Lerne passoient le grand quarroy, menans dix ou douze charges de fouaces à la Ville*. Le Duchat.

CARTEL *de défi*. *Charta*, *chartella*, *chartellum*. M.

CARTHAGE. Grande & ancienne Ville d'Afrique. Son véritable nom c'est *Carthada*. Ce dernier mot est composé par contraction de deux mots Phéniciens, קרתא חדת *kartha hhadath*, ou קרתא חדתא *kartha hhadtha*, qui signifient Ville neuve. De-là vient que les deux Carthages, savoir celle d'Afrique & celle d'Espagne, furent nommées par

les Grecs Καινὴ πόλις, qui n'est qu'une Traduction du nom Phénicien. C'est ce que l'on apprend d'Etienne de Byzance & d'Eustathe. Les Siciliens qui avoient cela de particulier de changer le θ en χ, comme dans ὄρνιθις, au lieu duquel ils disoient ὄρνιχις, userent du même Privilége à l'égard du nom de *Carthada*, qu'ils changerent en Καρχηδών. Le génie des Espagnols est de changer souvent le *d* en *g*, comme ils ont fait *gama* de *dama*, un daim; *golphin* de *delphin*, un dauphin; *tortuga* de *testudo*, une tortue. Nous avons fait aussi la même chose, & changé le *d* en *g* dans *manger* de *mandere*; dans *ronger* de *rodere*; & en plusieurs autres mots. Les Espagnols changerent donc le *d* de *Carthada* en *g*, & c'est d'eux apparemment que les Romains prirent le nom de *Carthago*, dont ils se servirent en parlant de cette Ville, & d'où est venu le nom François *Carthage*. On ne sauroit douter que Carthage ne fût une Colonie de Phéniciens venus de Tyr. L'Histoire l'assure en trop d'endroits. Polybe dit que peu avant la destruction de cette Ville, le Roi Démétrius voulant aller d'Italie en Phénicie, on fut obligé de lui procurer une place sur un vaisseau Carthaginois qui avoit abordé à l'embouchure du Tibre, & qui étoit chargé des dons sacrés que l'on envoyoit à Tyr. L'Historien explique ensuite ce que c'étoit que ces dons sacrés. On a grand soin, dit-il, de choisir entre tous les vaisseaux qui sont à Carthage, ceux qui doivent porter à Tyr les prémices que les Carthaginois envoyent aux Dieux de la Patrie. Diodore, liv. 17. parlant des Tyriens assiégés par Alexandre, dit qu'ils comptoient beaucoup sur les Carthaginois leurs descendans, & qu'ils avoient résolu de transporter les enfans, les femmes & les vieillards, à Carthage. Tite-Live, livre 34. parlant du voyage d'Annibal à Tyr, dit qu'il y fut bien reçu par les Fondateurs de Carthage, & qu'il y trouva une autre patrie. Mais ce ne fut pas Didon qui y mena la premiere colonie. Ce furent les Chananéens. Les Carthaginois se donnoient eux-mêmes ce nom longtems après qu'on l'eut presque oublié dans le pays d'où leurs ancêtres l'avoient apporté. Saint Augustin, né à Tagaste, & Evêque d'Hippone, deux Villes voisines de Carthage qu'il devoit bien connoître, dit dans son explication commencée sur l'Epître aux Romains, que quand on demandoit aux paysans de ce pays-là qui ils étoient, ils répondoient qu'ils étoient *Chanani*, c'est-à-dire, Chananéens. On sait que les Chananéens étoient les mêmes que les Phéniciens. La femme Chananéenne de l'Evangile de Saint Matthieu, xv. 22. est appellée Syro-Phénicienne dans Saint Marc, vii. 26. Mais pourquoi Carthage eut-elle ce nom, qui, comme nous avons déja dit, signifie Ville neuve? On peut dire que ce fut par rapport à Tyr, dont elle étoit une Colonie; ou plutôt parcequ'elle fut bâtie à diverses reprises, n'ayant pas été tout d'un coup une Ville florissante. Le premier établissement est fort ancien, & se fit peut-être dès le tems même de Josué, lorsqu'à l'arrivée de ce Chef des Ebreux dans la Terre de Chanaan, plusieurs d'entre les Chananéens ou Phéniciens ayant pris l'épouvante, abandonnerent leurs pays pour se retirer ailleurs, & spécialement en Afrique. La Ville qui y fut fondée dès le tems de ce premier établissement eut différens noms. Elle fut appellée, au rapport du Géographe Etienne de Byzance, & d'Eustathe sur Denis le Périegete, Καδμεία *Cadmea*, & Κακκάβη *Caccabé*. Le mot *Cadmea* veut dire *Orientale*, & vient de קדם *kedem*, qui en Phénicien, de même qu'en Ebreu, signifie Orient: & cette Ville aura été nommée de la sorte parce que ses Fondateurs étoient venus de Tyr, qui étoit du côté de l'Orient. On peut aussi dériver *Cadmea*, de *Cadmus*, qui, selon quelques-uns, étant abordé en Afrique, fut le premier Fondateur de la Ville dont nous parlons. Cadmus étoit Phénicien, & fils d'Agenor. En supposant cette fondation par Cadmus, il sera aisé d'expliquer ce vers de Virgile, Enéide 1. vers 342. où Vénus dit à Enée:

> *Punica regna vides, Tyrios, & Agenoris Urbem.*

Le Royaume de Carthage étoit un Royaume de Phéniciens, parce qu'il avoit été fondé par des Phéniciens. Les Carthaginois étoient Tyriens, parce qu'ils étoient une Colonie de Tyr: & leur Ville est nommée Ville d'Agenor, à cause de Cadmus, fils d'Agenor. Ce dernier n'eut d'autre part à la fondation de cette Ville, que d'avoir eû un fils qui fit en Afrique des établissemens entre lesquels on peut la compter. Cette difficulté n'arrêtera pas ceux qui font un Agenor bisayeul de Didon, à laquelle ils attribuent la fondation de Carthage, & entendent de lui l'*Agenoris Urbem* de Virgile. Didon ne fonda pas Carthage; elle ne fit que l'augmenter & l'embellir; & c'est apparemment à elle qu'il faut attribuer la Citadelle que les Grecs nommerent *Byrsa*, par corruption de l'Ebreu & Phénicien בצרה *botsrah*, qui signifie une Forteresse, une Citadelle. Voyez ci-devant Byrse. Les nouvelles augmentations que cette Ville reçut ensuite, lui firent donner le nom de *Carthada*, c'est-à-dire, Ville neuve, en Grec Καινὴ πόλις. Celui de *Caccabé*, qui en Phénicien signifie *tête de cheval*, lui avoit été donné dès le commencement, parce que, suivant la tradition, on trouva dans l'endroit où on la bâtit, une tête de cheval, qui parut d'un bon augure, & que l'on prit comme un présage d'un peuple guerrier & victorieux. Virgile, *Enéid.* livre 1. vers 447. n'a pas oublié cette circonstance:

> *Effodere loco signum quod regia Juno*
> *Monstrarat, caput acris equi.*

Bochart, *Chanaan*, livre 1. chapitre 24. croit que Κακκάβη a été dit en Grec par corruption pour Καρκάβη, & que ce nom est composé de deux mots Puniques ou Phéniciens, joints ensemble par contraction, savoir de כר *car*, & de רכבה *recabah*: que *car*, qui en Ebreu signifie Chef, Commandant, aura été dit en Phénicien pour la tête: les anciens Grecs, & entr'autres Homere, l'ont employé dans ce dernier sens, & de-là κάρα, κάρη, κάρηαρ, κάρηνον: que *recabah* aura signifié un cheval, parce que רכב *racab* en Ebreu signifie aller à cheval, & רכב *raccab* un cavalier. *Recoubah* en Arabe signifie un cheval, & *rakeb* un cavalier, du verbe *rakeba*, aller à cheval.

La Ville de Carthage avoit trois parties principales, savoir *Byrse*, dont nous avons déja parlé, *Cothon* & *Mégara*. Cothon, selon Strabon, liv. 17. étoit une petite Isle ronde entourée des flots de la mer, & ayant de chaque côté des endroits où les vaisseaux pouvoient mouiller & aborder. Appien nous apprend que *Cothon* étoit le nom du port; qu'il étoit quarré d'un côté & rond de l'autre, & entouré d'une muraille. Hirtius parle bien de *Co-*

thon; cependant il ne le donne pas à Carthage, mais à Adrumete, ville fameuse sur la même cote. *Cothon* n'est donc pas un nom tellement propre à un certain lieu, qu'il n'ait été donné à plusieurs. Ce n'est pas seulement une Isle, comme dit Strabon, mais aussi un port. Festus dit qu'on appelle *Cothons*, des ports de mer pratiqués par la main des hommes dans l'intérieur des Terres. Virgile, *Eneid.* livre 1. vers 431. dit en ce sens-là :

Hic portus alii effodiunt,

Sur quoi Servius fait cette remarque : c'est-à-dire, ils font le *Cothon*. Ce mot est masculin & neutre, & on dit également *Cothon Cothonis*, & *Cothonum Cothoni*. Comme il se trouve que jamais les Grecs ni les Latins ne l'ont employé qu'en parlant des villes d'Afrique, Bochart a raison de conclurre que c'est un mot de la Langue Punique. En effet du verbe קטם *kâtam*, qui signifie couper, tailler, & qui est employé par les Thalmudistes, est formé le participe קטום *katoum* coupé, & le substantif קטום *kittoum*, ou קטימה *ketimah*, coupure. Ainsi *katoum* ou *kathoum* étoit un port; mais seulement un port artificiel & taillé par l'art. Les Grecs, qui n'avoient point terminé de mot en *m*, changerent *kathoum* en *kothon*, & moyennant ce leger changement, ils admirent dans leur Langue ce mot étranger.

Quant à *Mégara*, qui étoit une autre partie considérable de Carthage, c'est aussi un mot Punique, autrement Phénicien. Servius, sur cet endroit de Virgile, *Eneid.* livre 1. vers 371.

Facti de nomine Byrsam :

Dit qu'autrefois Carthage avoit l'air d'une double ville, dont l'une environnoit l'autre. L'intérieure étoit appellée *Byrsa*, & l'extérieure *Magalia*. Et sur ce vers, *Eneid.* liv. 1. vers 426.

Miratur molem Æneas, Magalia quondam;

C'est-à-dire, Enée est surpris de voir de si grandes masses de bâtimens dans un lieu où il n'y avoit autrefois que des chaumieres; Servius remarque que cette réflexion est de Virgile : car, dit-il, Enée ne savoit pas ce qu'il y avoit eu en cet endroit. Il ajoute, que Virgile auroit dû dire *Magaria* au lieu de *Magalia*, parce que le mot Punique qui signifie une chaumiere, est *magar*, & non pas *magal*. Isidore dit de même qu'on a dit *Magalia* pour *Magaria*, parce que les Carthaginois appelloient une métairie *magar*. Dans le Prologue du *Pœnulus* de Plaute on lit suivant les meilleures éditions :

Cum nutrice unà periêre. A Megaribus
Eas qui surripuit in Anactorium devehit.
Vendiditque has omnis, & nutricem & virgines.

Le sens de ce passage est : son oncle Carthaginois avoit deux filles qu'il perdit avec leur nourrice. Celui qui les enleva de Megares les mena à Anactorium, où il vendit la nourrice & les deux enfans. L'édition de Gronovius dit, à *Magaribus*. Cela ne fait rien : l'un & l'autre peut s'appuyer sur des autorités. Servius, comme on a vu, dit *magar*; & Appien dit toujours *megara* au plurier : il ajoute que c'étoit un fort grand lieu dans la ville, & qu'il étoit contigu aux murs. C'étoit proprement le lieu où habitoient les citoyens & le peuple. *Byrse* étoit le quartier des gens de guerre, & *Cothon* celui des gens de mer. Ce nom de *magar*, *megara*, & par corruption *magalia*, fut conservé à cette partie de la ville, ou plutôt il fut donné à toute l'enceinte, quoiqu'il ne convînt qu'à l'ancienne ville formée au tems du premier établissement. Les premiers colons ne commencent pas d'abord par bâtir une ville : chacun se loge comme il peut, & chaque maison est une espéce de métairie : c'est ce que signifie le mot *magar*. De l'Ebreu גור *gour* ou גר *gar*, qui signifie habiter, loger, a été formé le mot מגור *magour*, habitation, logement. Les Pheniciens ont dit מגאר *magâr*. Bochart, de qui sont ces observations, explique ce mot par des maisons bâties en terre étrangere; quoique le mot Ebreu *magour* signifie proprement toute sorte de maison. Le nom de *Carthagene*, ville, d'Espagne bâtie par Asdrubal, Carthaginois, prédécesseur d'Annibal, a été fait du Latin *Carthago nova*. *

CARTIPEL. M. de la Roche Flavin, Président aux Enquêtes du Parlement de Toulouse, pag. 123. de ses Arrêts notables de la 2. édit. Que la saisie faite, le Sergent est tenu *afficher à la porte de l'Eglise Paroissiale une attache qu'aucuns appellent* placard, *ou* cartipel. M. Graverol sur cet endroit : *Ce mot signifie proprement un* parchemin, *comme qui diroit* charta ex pelle. J'ai remarqué dans l'ex.... *M.*

CARTON. De *chartone*, ablatif de *charto chartonis*, augmentatif de *charta*. M.

CARTOUCHE. De *chartuccia*, augmentatif de *charta*. C'est une grosse carte, dont on se sert pour charger le canon. *M.*

CARYBDE. Nom d'un gouffre du détroit de Messine, vis-à-vis du rocher appellé Scylla. Ce lieu s'appelle aujourd'hui *Capo di faro*, ou *Capo faro*, à cause d'un phare qu'on a placé là. Homere fait de *Carybde* une description poëtique qui fait frémir, & les anciens s'accordent à dépeindre Scylla & *Carybde*, comme deux dangers presque inévitables : de-là le Proverbe Latin :

Incidit in Scyllam qui vult vitare Carybdim.

Ce dernier mot vient du Grec χαρύϐδις; & χαρύϐδις, selon Bochart, dans son *Chanaan*, au livre 11. de la Géographie sacrée, vient de l'Ebreu ou Phénicien חור אבדן *bhor obdan*, c'est-à-dire, *foramen perditionis*, trou ou gouffre de perdition. Bochart, veut par conséquent que ce soient les Phéniciens qui aient donné ce nom à cet endroit du détroit de Messine. *

CAS.

CAS. Adject. son cas. Rabelais, livre 5. chapitre 28. voix casse, *vox obtusa*. De *cassare*, *casser*. voix casse est une voix cassée. *Le Duchat.*

CASAL. Les Languedociens appellent ainsi une maison ruinée, qui n'a point de toit. Du Latin, *casale*. M.

CASANIER. De *casa*. *Casa*, *casana*, *casanarius*, CASANIER. *Casarius* se trouve dans les Gloses anciennes, interprété καλιϐεύς. M.

CASAQUE. Juste Lipse, Epître 44. de la troisiéme Centurie de ses Epîtres *ad Belgas*, rapporte les paroles d'Agatharsidas, où il dit que les Egyptiens appellent *casas*, certains vêtemens faits de feuilles; dont il juge que les Flamans ont pris le mot *casack*; ce que nous pouvons aussi-bien dire de *casaque*. Caseneuve.

CASAQUE. Les Flamans disent *casacke*, que Lipse dans la Lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, dérive du Grec κάσα. *Apud Ægyptios*, στολάς τινας πιλητάς, *verba sunt Agatharcidæ*, στρεπτὰς ὀρφίνους κάσας. *Id est*, vestes quasdam coactiles, vocant *casas*. *Acue in ultima*, *habes* casack ; *difficili aliàs originatione*. Leunclavius sur Xénophon, page 1045. en donne la même étymologie, en ces termes : *Ego relicta Hesychii auctoritate, ad Julii Pollucis sententiam nunc potius accedo, qui* κάσαν *esse scripsit* ἱππικὸν χιτῶνα, *tunicam equestrem. Itaque Xenophonti* κάσας *significare* saga militum equestria, *eaque de causa jam sic interpretatus sum. Sæpè etiam ab hoc* κάσας *derivari per metathesim quandam, existimare quis possit.* Casacas *Galli & Hispani vocant. Italis* casachi & casachini : (casaki & casakini *ab ipsis pronuntiantur*) *posteriore* ὑποκορισμῷ *sic effecto : quæ nomina videntur ab hoc Græco* κάσας *emanasse*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, liv. 3. chap. 3. D'autres dérivent *casaque* de *caracalla* ; qui est un mot Gaulois. Aurelius Victor, en la Vie d'Antoninus Caracalla : *Cùm è Gallia vestem plurimam devexisset, talaresque caracallas, coegissetque plebem ad se salutandum indutam talibus introire, de nomine hujusce vestis* Caracalla *cognominatus est*. Voyez Scaliger sur Eusébe, page 218. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 165. & Isaac Pontanus, dans son petit Glossaire Celtique, au mot *caracalla*. M. Guyet croit que *casaque* a été dit par corruption, pour *cosaque*, & que cet habillement a été ainsi appellé des Cosaques ; comme *hongreline* des Hongrois : ce qui me paroît assez vrai-semblable. Le Pere Labbe désapprouve cette étymologie, disant que le mot *casaque* vient de *sagum*, ou de *casa*. M.

CASCADE. De l'Italien *cascata*. *Cado, casum : casus, casicus, casica, casicare, cascare, casatum, cascata*, CASCADE. *M.*

CASCAVEAUX. On appelle ainsi en Provence & en Gascogne, ces petites sonnettes de bois dont se servent ceux qui dansent ; appellées dans le bas Languedoc *cascavelles*, & à Paris *castagnettes*. Voyez ci-dessous *castagnettes*. De l'Espagnol *cascabeles*, qui signifie la même chose, & qui vient du Latin *scabilli*. Scaliger sur le Copa : *Neque aliud intellexit Arnobius per* scabillorum crepitus. *Quam vocem hodie Hispani & Aquitani retinent pro similibus crepitaculis. Dicunt enim paulò depravatiore inflexu*, cascabillos. *Apud Lutatium in Thebaïde Statii lib.* VII. *ad illum locum :*

——Et ad insperata rotari
Buxa :

BUXA, *inquit*, tibia vel scabellum, quod in sacris Tibicines pede sonare consueverunt. *Extat quoque apud Suetonium : sed vulgò non intelligitur*. Ce mot se trouve aussi dans l'Oraison de Cicéron pour Cœlius : *Deinde scabila concrepant, aulæum tollitur*. Et dans Saint Augustin, liv. 4. de la Musique : *Quæro ex te, utrum possint copulati sibi pedes, quos copulari oportet, perpetuum quemdam numerum creare, ubi nullus finis certus appareat : veluti, cùm Symphoniaci scabella & cymbala pedibus feriantur, certis quidem numeris, & his qui sibi cum aurium voluptate junguntur, sed tamen tenore perpetuo : ita ut si tibias non audias, nullo modo ibi notare possis quousque procurrat connexio pedum, & unde rursus ad caput redeatur*. Le lieu de Suétone est dans la Vie de Caligula : *Repente magno tibiarum & scabellorum crepitu, cum palla tunicaque talari prosiluit*. Sur lequel lieu Isaac Casaubon a fait cette Note : *Saltatores & Saltatrices, cùm in scena pulpito saltabant, præter ictum pedum, varia instrumenta sono edendo apta adhibebant. Ferè enim jungebantur, ut Lucianus* περὶ ὀρχήσεως *indicat*, κρούματα, τερετίσματα, ποδῶν κτύπος. *Inter alia organa ejus generis, & scabelli fuerunt. Eam vocem non magis Latinam puto esse quàm* barbitus, sambuca, nabla, *& alia pleraque omnia instrumentorum musicorum nomina, quæ simul cum usu rerum quas significant, in civitatem Romanam sunt admissa. Assentior autem doctissimo amicissimoque Scaligero, qui* scabellos, *sive* scabella, *esse putat apud Suetonium & Arnobium, quos Hispani & Aquitani* cascabellos *dicunt : quam dictionem Rabbi Jona usurpat in explicatione vocis* חח *hhach*. Rabbi Jonna a écrit קשקבל *kaschak-bil*, & non pas, *hhach*. ¶ Voyez le même Casaubon sur Athénée, livre v. chap. 4. Il est à remarquer, au sujet du mot de *cascabeles*, qu'il se trouve aux Indes une espéce de serpens, que les Espagnols appellent de ce mot, à cause de certaines petites peaux qu'ils ont aux oreilles, qui font un bruit, quand ils se remuent, semblable à celui des cascaveaux. M. de Marigny m'a dit avoir vû en Dannemark, à Coppenhague, dans le cabinet de M. Sperlin, Médecin du Roi de Dannemark, un de ces serpens, long de trois à quatre pieds. Il est encore à remarquer, à propos de ces cascaveaux, qu'au sujet de quelques impositions qu'on vouloit établir dans la Provence, il y a près de 40. ans, il s'émut une sédition à Aix, qu'on appella les *Cascaveaux*, parce que tous ceux qui n'étoient, portoient des cascaveaux. ¶ Dans le Languedoc, on appelle *cascables* ces petites sonnettes rondes qu'on met au cou des animaux : & ces sonnettes s'appellent en France *des grelots*. M.

CASE. Terme du Jeu de trictrac. De *capsa* ou *cassa*. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 465. κάψαι, *vel* κάσαι, *vel* κάσσαι, *sunt loculamenta calculorum in tabula* : & ce qui suit, que je vous conseille de voir. *M.*

CASEMATE. De l'Espagnol *casamata*, ou de l'Italien *casamatta*. Le Pere Labbe, dans ses Etymologies Françoises : *Guy Coquille fait venir* casemates *de* χάσματα : *& moy de l'Italien* casa a matti : *ou de* cassatura, *en la Chronique d'Auxerre, sous l'an* 1202. C'est dans la 1. partie, au mot *cabane*. ¶ Covarruvias, au mot *casamata*, dit que *casamata*, a été fait de *casa*, qui signifie *maison*, & de *mata*, qui signifie *basse*. M.

Rabelais distingue entre *casemates* & *chasmates*. C'est au Prologue du liv. 3. où il parle de *casemates*, en termes de fortifications, & au liv. 4. chap. 62. où il dit qu'*Euphorion escrit avoir vû des bestes nommées Neades, à la seule voix desquelles la terre fondoit en chasmates & en abysmes*. Le Scholiaste du Rabelais de Hollande, sur le mot *chasmates* du liv. 4. ch. 62. prétend que les *casemates* du Prologue du liv. 3. sont la même chose que le Grec χάσματα. Ainsi ce Scholiaste est à cet égard, de même avis que Gui Coquille. *Le Duchat.*

CASERNES. Ce sont de petites chambres, qu'on fait ordinairement entre le rempart & les maisons d'une ville de guerre, pour loger les soldats, à la décharge & au soulagement des Bourgeois. ¶ *Casa, casarius, casarinus, casarina, casarna*, CASERNE. *M.*

CASIER. Garde-manger à mettre des œufs, du fromage, &c. De *cascarius*. Voyez la 73e des Nouv. Nouvelles. *Le Duchat*.

CASQUE. Il est croyable qu'il vient de χάσκω, qui signifie *s'entr'ouvrir*, ou bien, *regarder avec la bouche béante* : car le casque s'entr'ouvre quand on hausse la visiere. Et quand un homme armé veut voir clairement, il regarde à travers de l'ouverture de la visiere ; qui est en quelque façon, *regarder avec la bouche de la visiere béante*. Caseneuve.

CASQUE. M. de Caseneuve n'a pas ici bien rencontré. *Casque* a été fait de *cassis*. *Cassis*, *cassicus*, *cascus*, CASQUE. *M.*

CASSANDRE. Sorte de danse du tems de Ronsard : ainsi appellée de Cassandre, Maîtresse de Ronsard, fille d'un Bourgeois de Blois. Cette danse fut composée sur l'air de cette chanson :

Je suis Cassandre,
Qu'est descendue des cieux,
Pour vous apprendre
A vous autres Messieurs, &c.

Cette danse fut renouvellée il y a environ 40. ans. *M.*

CASSE ; pour *léchefrite*, ou *lichefrite*. De *capsa*. Ce mot est fort usité en cette signification dans l'Anjou, dans la Normandie, dans le Maine, & dans le Beauvoisis. Le mot de *casse* à Lyon se dit pour *une poile*. M.

CASSE. Médicament purgatif. De *cacia*, qu'on a dit pour *acacia*. M. de Saumaise sur Solin, page 539. *Acacia usus & ratio hodie prorsus ignoratur : qui succus erat Ægyptiæ spinæ candidæ. Casia olim nesciebatur, qui succus est siliqua, è nigra spina Ægyptia. Nomen ipsum quo hodie casiam appellamus, satis indicio est, id verum esse quod diximus.* Casiam *infirma ætas dixit, quam* acaciam *vetus dicebat, more tralatitio posterioris Latinitatis, C in S vertendo : quod & idiotismus noster in multis retinuit. Sic ex Latino* placere *fecimus* PLAISIR ; *ex* racemo, RAISIN. Saccire *dicebant veteres* τὸ σακκίζειν ; *nos*, SAISIR. *Infima etiam Latinitas* sasire, *ut ex Marculfi Formulis constat. Ita Sarracenos vocamus* SARASINOS. *In aliis sexcentis hoc ita se habere comperies.* Acacia *igitur Veterum*, casia *nostra est. Certè ex illo nomine nomen istud effictum est : nec enim tam stupidi sumus, ut dicamus* acaciam *Veterum, esse casiam nostram, aut eadem potestate utramque censeri*. M.

CASSER. De *cassus*, qui signifie *vain*, *inutile*, & *qui n'est bon à rien*, a été formé le verbe Latin-barbare *casso*. Joannes Januensis, *in Catholico : Casso, cassas, cassavi, cassum ; id est, frangere, destruere, annihilare, vanum facere. Et derivatur à* cassus. De *cassare*, nous avons fait *casser*, qui signifie *congédier* : comme, *casser des gens d'armes*. Caseneuve.

CASSER. Lorsqu'il signifie *rompre*, *briser*, il vient de *quasso*, fréquentatif de *quatio*, qui signifie non-seulement *ébranler*, mais *rompre*, & *briser*. Ovide, livre 1. *Trist.* Eleg. 2.

Solvere quassata parcite membra ratis.

Ainsi nous disons, *casser une noix*, *casser la tête*, & *casser un Testament*. Caseneuve.

CASSER. De *cassare*, qui se trouve dans Ives de Chartres, épître 48. 59. 62. 87. & 209. Et dans les Gloses Anciennes : *ἐκθρύμμα*, *casso*. *θραύω*, *quasso*. *Cassare* a été dit, pour *quassare*, qui se trouve en cette même signification. Lucréce, liv. 3.

Nunc igitur quondam, quassatis undique vasis,
Diffluere humorem.

Virgile :

Quassatæque rates, & non tractabile cœlum.

Juvénal :

Quassatum calycem, &c.

Quassa olla se trouve aussi dans Plaute, pour *fracta olla* : Les Gloses : *θαθρὸς*, *quassatus*, *fragilis* : *θαθρῶ*, *quasso*. Voyez M. de Saumaise sur le Droit Attique, page 299. Par une étrange rencontre, l'Arabe *cassara* signifie *casser*, & *ichtara*, *acheter*. De *quassare*, on a fait le composé *conquassare*, d'où nous avons fait *concasser* : S. Augustin sur le Pseaume 45. *Aliud est* conquassari, *aliud* conteri. Conquassari *minus est quam* conteri. *M.*

CASSERON. Nicot : CASSERON, loligo parva ; *poisson, comme une petite seiche ; fréquent à la Rochelle, & en Poitou*. M.

CASSETTE. De *capsetta*, diminutif de *capsa*. Voyez *caisse*. M.

CASSINE. Mot Provençal, qui signifie *une petite maison de campagne*. De l'Italien *casina*, fait de *casa*. Rabelais 4. 13. s'est servi de ce mot. *M.*

CASSITERIDES. Nom de certaines Isles Britanniques, ainsi appellées anciennement du Grec *κασσίτερος* étain, parce qu'on en tiroit beaucoup d'étain. C'étoient les Phéniciens qui dans les premiers tems faisoient seuls ce commerce ; & ils avoient grand soin de cacher aux autres peuples la situation de ces Isles, comme écrit Strabon, liv. III. de sa Géographie. Ainsi il n'est pas étonnant qu'Hérodote, liv III. ch. 105. avoue qu'il ne les connoît pas. *

CASSOLETTE. De l'Italien *cassoletta*, diminutif de *cassola*, diminutif de *cassa*, fait de *capsa*. M.

CASSONADE. Voyez *castonnade*. M.

CASSOTE. Qu'on prononce *quessate*, mot qui dans le patois Messin signifie une *terrine*. Peut-être de *quassare* ; la vaisselle de terre étant sujette à se *casser*. L'Italien appelle *cazza* une *casse* à puiser de l'eau dans un seau. *Le Duchat*.

CASTAGNETTES. Petites machines de bois qu'on attache avec des rubans aux pouces pour marquer la cadence en dansant. De l'Espagnol *castañetas*. Les Espagnols ont ainsi appellé les castagnettes, de la ressemblance qu'elles ont avec des châtaignes. *M.*

CASTAGNEUX. Sorte d'oiseau de riviere, appellé autrement *petit plongeon*, & *Zoucet*. Belon dans son Ornithologie, au chap. du Zoucet : *Sa grosseur est d'une petite sarcelle ; de la couleur d'une chastaignette : dont il semble que la cause pourquoy on l'a nommé* castaigneux, *est venue de-là*. M.

CASTELOGNE. Couverture de lit. Par corruption, pour *Catelogne* : car ces sortes de couvertures de lit nous sont venues de Catalogne : & c'est sans doute pour cette raison qu'on appelle à Lyon ces sortes de couvertures *catalognes*.

CASTILLE. Nom d'une grande contrée d'Espagne. Ce mot a été fait de l'Espagnol *castel*, qui l'a été du Latin *castellum* ; & il a été donné à cette contrée à cause du grand nombre de châteaux qu'elle contient : d'où est venu, selon quelques-uns,

ques-uns le proverbe de bâtir des châteaux en Espagne. *

CASTILLE. Dissension, débat. Peut-être de *questa*, plainte, qu'on aura dit pour *questus*. *Questa*, questilla, kestilla, castilla, *castille*. Perceforest, vol. 5. ch. 3. *Et tant en dura la castille, que exilé veit qu'il avoit atteint Norgal sur la dextre espaule qu'il avoit désarmée*. Le Duchat.

CASTILLON. En Latin *Castellio* ou *Castilio*. Nom propre de Ville. C'est un diminutif de *castel*, qui signifie château. Apparemment que les villes qui sont appellées de la sorte, n'étoient d'abord que de petits châteaux, & que leur nom est venu de-là. *

CASTINE. Coquille, dans son Histoire du Nivernois, page 502. de la derniere édition : *Cette contrée est commode aux forges, tant à cause des petites rivieres dont elle abonde, qu'à cause des bois & des minieres. Les fourneaux y sont pour fondre la mine de fer avec l'aide d'une matiere appellée* castine; *qui est une terre pierre. Les pièces de fer fondu, qui se tirent des fourneaux, sont appellées* guises, &c. *M.*

CASTONNADE. Par corruption, pour *cassonade*. C'est ainsi qu'on a appellé originairement cette sorte de sucre : de *cassonada*, mot Portugais, fait de *casson*, qui signifie *caisson*, & qui est un augmentatif de *capsa*. *Capsa*, *cassa* : d'où le François CAISSE : *capsum*, *cassum*, *casso cassonis*, *cassone*, CASSON. Et on a appellé ce sucre de la sorte, parce qu'on le met dans des caissons.

M. Richelet dit que l'usage déclaré est pour *cassonade*. J'ai dit dans mes Observations sur la Langue Françoise, que le plus grand usage étoit pour *castonnade*; mais que je ne blamois pas ceux qui disoient *cassonnade* : Et je persévére en cette opinion. L'usage est partagé à Paris entre *castonnade*, & *cassonade* : Mais il y est partagé de sorte que le plus grand nombre est de ceux qui disent *castonnade*. Et c'est comme on parle à Rouen, à Tours, & à la Rochelle, où il y a un grand débit de cette sorte de sucre. Et c'est aussi comme on parle dans la plûpart des Provinces. Le Pere Pomey a dit *cassonade*. M.

Joh. Bruyerinus, dans son Traité *de rè cibaria*, liv. 6. ch. 4. *Crassum saccharum, hoc est secundarium* (castonadam *dicunt*). Ce mot n'est pas bien nouveau dans notre Langue, puisque le Livre de Bruyerinus est de 1560. Cependant le patois de Metz a retenu *cassonade*; ce qui prouve que c'est l'ancien mot. *Le Duchat.*

CASTRES. Ville de France dans le haut Languedoc. Ce mot vient du Latin *castra* ou *castrum*. Les Romains avoient coutume de fortifier des camps dans les Provinces dont ils devenoient les maîtres, & d'y avoir des corps d'armées pour tenir les peuples dans la soumission. Ces camps dans la suite sont devenus des villes qui en ont gardé le nom. C'est de-là qu'est venu celui de *Castres*. Plusieurs de nos villes de France ont commencé par-là; & quoiqu'en Francois elles ne portent plus ce nom depuis plusieurs siécles, elle l'ont néanmoins porté; & l'on trouve, par exemple, dans les anciens titres, *Castrum Cabillonense*, *Castrum Matisconense*, Châlons, Mâcon, *Castrum Juliense*, *Castrum Melodunense*, *Castrum Meroliacense*, *Cameracense*, &c. CASTRO en Italien & en Espagnol signifie la même chose que *Castres* en François; & nous nous en servons en Francois pour les lieux d'Italie & d'Espagne qui portent ce nom. Ainsi nous disons, le Duché de *Castro* en Italie; *Castro*, Ville du Royaume de Naples; *Castro de Urdiales*, petite ville d'Espagne, sur la côte de la Biscaye. Ce mot vient du Latin *Castra* ou *Castrum*, de même que *Castres*. *

CAT

CATACOMBES. Voyez *combe*. M.

CATACOMBES. Grottes; lieux souterrains pour la sépulture des morts. On appelle ainsi en Italie les sépultures des Martyrs qu'on va visiter par dévotion, & dont on tire des reliques qu'on envoie dans tous les pays Catholiques. C'étoient des grottes où se cachoient les premiers Chrétiens, & où ils enterroient ceux d'entr'eux qui avoient été martyrisés. Ce mot vient du Latin barbare *catacumba*. Mais d'où vient le Latin *catacumba* ? Quelques-uns le dérivent de *cata*, qu'ils prétendent avoir été dit pour *ad*, & de *tumba*, dont a changé le *t* en *c*; ensorte que selon eux *Catacumbas* est la même chose que *ad tumbas*. En effet Dadin de Hauteserre, dans ses Notes sur les Vies des Papes, par Anastase le Bibliotécaire, page douze & treize, montre que l'on a dit autrefois *Catatumbas*, & non pas *Catacumbas*, & qu'il faut corriger ainsi le texte d'Anastase dans la Vie du Pape Corneille, où on lit *Catacumbas*. De *tumba* vient notre mot *tombeau*; & *tumba* a été fait du Grec τύμβος, qui signifie la même chose. D'autres dérivent *Catacumba* de deux mots Grecs, κατὰ, préposition, & κύμβος, qui veut dire cavité, enfoncement, vaisseau creux, fond de vaisseau; ce qui convient parfaitement à l'idée de *Catacombes*, c'est-à-dire à des lieux souterrains : & on l'aura appliqué aux tombeaux, ou aux lieux où étoient les tombeaux, comme en François on a appliqué les mots *cave* & *caveau*. De-là venoit l'usage d'appeller *catacombe* la cave où étoient les corps de S. Pierre & de S. Paul. Du Grec κύμβος a été formé κύμβη, une nacelle, une gondole; d'où le Latin *cymba*; parceque c'est une chose creuse. De-là aussi apparemment le vieux mot François *combe*, pour une vallée entourée de montagnes. Ce mot se dit encore en quelques endroits. Les Anglois disent *comb* dans le même sens. *

CATADOUPE, ou CATADUPE. Chute d'un fleuve, qui d'un lieu haut se précipite dans un plus bas. Les plus fameuses *Catadoupes* sont celles du Nil. Ce mot signifie la même chose que *cataracte* en parlant d'un fleuve. Il vient du Grec κατάδουπα, nom plurier, qui est formé de κατάδουπος, composé de la préposition κατὰ, qui dans la composition signifie quelquefois tendence, inclination vers le bas, situation basse, & de δοῦπος, bruit : de sorte que κατάδουπος, est proprement le bruit que fait une chose en tombant. De-là le verbe καταδουπεῖν, faire du bruit en tombant, & τὰ κατάδουπα les chûtes d'un fleuve, ainsi appellées à cause du grand bruit que font les eaux en tombant. Les anciens donnoient aussi le nom de *Catadoupes*, κατάδουποι, aux peuples qui habitoient proche les *catadoupes* ou cataractes du Nil. Le mot δοῦπος semble avoir été fait par onomatopée *

CATAFALQUE. Représentation d'un cercueil dans une pompe funebre. Ce mot vient de l'Italien *catafalco*, qui signifie proprement un échaffaud. Mais d'où vient l'Italien *catafalco*? C'est ce qu'il n'est pas aisé de découvrir. Comme il est permis de hazarder des conjectures dans une ma-

tiere si obscure, je soupçonne que *catafalco* est un mot hybride, composé de la préposition Grecque κατὰ, & de *falac*, terme Arabe, qui signifie une élévation, la partie la plus élevée de quelque chose, une élévation de sable dans une campagne, une onde de la mer, la sphere céleste. Il se peut que les Italiens aient tiré de ce mot Arabe joint à la préposition Grecque la dénomination de cette espéce d'échaffaud décoré qu'on éleve dans les pompes funébres pour représenter un cerceuil. *

CATALEPSIE. Sorte de maladie. Ce mot vient du Grec κατάληψις, qui signifie la même chose, & qui est formé du verbe καταλαμβάνειν, occuper, détenir, saisir. Cælius Aurelianus exprime la *catalepsie* par *apprehensio*, *oppressio*. Hippocrate & Diocles l'appellent ἀφωνία, c'est-à-dire, perte de la parole; & Antigene ἀναυδία, qui signifie la même chose. *

CATALOGNE. Province d'Espagne. En Latin *catalaunia*, ou plutôt *catalonia*. Ce mot s'est formé de *gothalania*, terre ou pays des Goths, parce que les Goths s'établirent autrefois dans cette partie d'Espagne: & *gothalania* s'est dit pour *gotholandia* ou *gothlandia*, de *land*, qui dans toutes les Dialectes de la Langue Teutonique, signifie terre, pays, patrie. *

CATAPAN. Nom de charge. C'est le nom que les Grecs ont donné dans les derniers tems, c'est-à-dire, dans le dixiéme & onziéme siécle, au Gouverneur, de ce qu'ils possédoient encore en Italie. Guillaume de la Pouille, dans son Poëme de *Gestis Normannorum*, liv. 1. dit:

Qui Catapan fuerat Græcorum missus ab urbe,
Cui Constantinus nomen dedit.

Quelques-uns disent aussi *Catipan*, *Catipanus*. Et dans Leo Ostiensis, liv. II. ch. 68. dans Lupus Protospathaire, dans l'Auteur anonyme de Barri, qui a écrit la Vie de S. Vital de Sicile, & dans Ughellus *Ital. Sacr.* tom. IV. c'est la même chose que *Capitaneus*, comme si ce n'étoit qu'une métathese ou transposition. Guillaume de la Pouille, liv. II. dérive ce nom de κατὰ *juxta*, & πᾶν omne; ensorte que *Catapan* signifie un Gouverneur général, un Officier, un Magistrat préposé généralement sur-tout, qui a la direction de tout:

Quod Catapan Græci, nos juxta dicimus omne.
Quisquis apud Danaos vice fungitur hujus honoris,
Dispositor populi, parat omne quod expedit illi,
Et juxta quod cuique dari decet omne ministrat.

Et quoiqu'en dise M. du Cange dans ses Notes sur l'Alexiade, cette étymologie n'est peut-être pas si mauvaise. D'autres prétendent que ce mot vient de κατὰ παντοκράτορα, c'est-à-dire, après l'Empereur. C'est le sentiment de l'Auteur de la Vie de S. Lietbert de Cambray, ch. 41. qui dans ce sens appelle le *Catapan* un second maître, ou second Seigneur, *secundus Dominus*. M. du Cange à l'endroit cité, page 275. veut qu'il vienne de κατεπάνω, que les Grecs ont dit de tout *Capitan*, ou Gouverneur, & même de tout homme de condition. *

CATAPLASME. Terme de Médecine. *Cataplasma*. Du Grec καταπλάσσω, qui signifie *oblino*, *illino*, j'enduis, j'applique par-dessus. *

CATARACTE. Maladie d'yeux: *oculorum suffusio*. De *cataracta*. ἀπὸ τῦ καταῤῥάσσειν, c'est-à-dire, *defluere*, *ruere*. M.

CATARACTES *du Nil*. Du Latin *cataractes*, fait du Grec καταῤῥάκτης, formé de καταῤῥάσσειν, qui signifie *tomber avec impetuosité*. Pline v. 9. *Vectus aquis properantibus*; il parle du Nil; *ad locum Æthiopum, qui* Catadupi *vocantur, novissimo cataracte, inter occursantes scopulos non fluere immenso fragore creditur, sed ruere*. M.

CATASTROPHE. C'est le changement & la révolution qui se fait dans un Poëme Dramatique. Il se dit aussi figurément d'une fin funeste & malheureuse, parce que d'ordinaire les actions qu'on représente dans les poëmes dramatiques, se terminent d'une maniere funeste. Ce mot vient du Grec καταστροφὴ, qui signifie renversement, boulversement, & qui est formé du verbe καταστρέφω renverser, bouleverser, terminer. *

CATECHESE. Terme d'Histoire Ecclésiastique. Instruction qui apprend les choses qu'un chrétien doit savoir. C'est la même chose que Catéchisme. Ce mot vient du Grec κατήχησις instruction, formé du verbe κατηχέω, qui signifie faire du bruit aux oreilles de quelqu'un, l'instruire de vive voix, enseigner les premiers principes d'une science, & en particulier les principes de la Doctrine Chrétienne, de κατὰ, & ἦχος voix, son. De-là on a appellé *catéchumenes* κατηχούμενοι, ceux que l'on instruisoit pour les disposer à recevoir le baptême. *

CATERRE. Par corruption, pour *catarre*. Il y a déja long-tems qu'on prononce *caterre*. Henri Etienne, dans ses Hypomnèses, page 10. *At verò Aulici ne persuadere quidem sibi possunt, rectè dici* Catarrhe: *idcòque* Caterrhe *pronuntiant. Præsertim verò Aulicæ mulieres, & quæ earum sunt assecle, aliaque extra aulam multæ, quæ aliquid confragosum habentem sermonem, suæ nobilitati convenire non existimant; quum litteræ* πλατυασμὸν *valde oderint, multis in locis illam in* E *mutant: adeò ut aliquando earum quibusdam persuadere non potuerim, dicendum esse, sequendo Græcam originem,* catarrhe, *&* cataplasme, *non autem* caterrhe *&* caplesme. *M.*

CATEUX. Bouteiller: *Aucuns Sages mettent différence entre meubles & cateux. Si sachez que* cateux *sont meubles & immeubles. Si comme vrais meubles sont, qui transporter se peuvent, & ensuivir le corps: immeubles, sont choses qui ne peuvent ensuivir le corps, ny estre transportées.* Cateux *donc comprend les deux; assavoir meubles, & immeubles, & tout ce qui n'est point en héritage.* Loiseau, livre 3. des Offices, chapitre 4. Cateux *sont entre autres, les bleds & fruits pendans par les racines, que les Latins appellent* segetes, *& les Jurisconsultes,* fructus pendentes. *Nos Coustumes*, des blées, emblures, *&* ableds, *selon le divers langage des Provinces, Les Coustumes de Beauquesne, d'Artois & autres, disent que Bleds verds jusques à la Mymay sont réputez héritages; sont réputez cateux; & le pied coupé, meubles*, &c. *Vray est que les cateux comprennent aussi, comme disent ces Coustumes, plusieurs besognes rustiques qui peuvent estre transportées commodément hors de l'héritage: comme les huis, les fenestres, les granges & estables toutes de bois, & autres choses semblables: qui semble être à peu-près ce que les Romains appelloient* ruta cæsa: *Et disent ces Coustumes, que ces cateux sont partagez comme meubles.* Du Moulin en l'Apostille de la Coutume d'Artois, *dit que cateux* sunt immobilia caduca, *rencontrant plus à propos à la signification qu'à l'étymologie. J'estime de*

ma part ; que les cateux de Picardie sont à peu-près ce qu'au pays de Beausse nous appellons CHASTELS. *Car c'est chose notoire, que le Dialecte Picard change volontiers* CH en C, &c. L'opinion de Loiseau me semble très-véritable. CATEUX a été fait de *catalla*, qui l'a été de *capitalia*. Voyez Spelman aux mots *capitale* & *catalla*, & Ragueau en son Indice au mot *cateux*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 200. & 203. & M. du Cange, dans son Glossaire, & M. de Launay dans ses Institutions Coutumieres de Loisel, page 176. Les Anglois appellent *Chattels réal*, bona realia, & *Chattels personal*, bona personalia. *M.*

On appelle à Metz *chatel de vaches* une certaine condition faite entre un bourgeois & un paysan, en vertu de laquelle le bourgeois ayant laissé au paysan à titre de *chatel resaisant*, comme on dit, une certaine quantité de vaches, estimée entr'eux à certaine somme, le paysan s'oblige entr'autres conditions, de donner annuellement au bourgeois par tête de chaque vache à lait une pinte de beurre fondu. Cet usage fait voir que le mot de *chatel* en cette signification vient apparemment de *capitale*, fait de *caput*. Le Duchat.

CATHARES. Nom d'anciens hérétiques, ainsi appellés du Grec καθαροὶ, qui signifie *purs*, parcequ'ils se croyoient plus purs que les autres Chrétiens. Le mot καθαρὸι est formé du verbe καθαίρω *purgo, mundo*. On a donné dans la suite le nom de *Cathares* à quelques-autres hérétiques qui ont prétendu se distinguer par la pureté de leurs mœurs. Entre les Sectes qui ont pris ce nom fastueux, sont les Apotactiques, ἀποτακτικοὶ, comme qui diroit *Renonciateurs*, ainsi nommés du verbe ἀποτάσσομαι, ou ἀποτάττομαι *renuncio, ejuro*, parce qu'ils faisoient profession de renoncer à tout. On a donné le même nom par antiphrase, ou par ironie, aux Patarins, aux Albigeois, &c. Mais ceux que l'on appelle plus ordinairement *Cathares*, & dans l'antiquité, & en notre Langue, sont les Novatiens. Les Calvinistes de la Grande Bretagne, & sur-tout ceux d'Ecosse, se nomment *Puritains*, qui est le même nom en François, que celui de *Cathares* en Grec. Du verbe καθαίρω *purgo* vient aussi l'adjectif καθαρτικὸς, d'où le mot *cathartique*, dont on se sert en Médecine, en parlant des remédes qui évacuent par haut ou par bas, autrement des vomitifs & des purgatifs. *

CATHERETIQUE. Terme de Médecine & de Chirurgie. Il veut dire, qui ôte, qui emporte. On appelle remédes *cathérétiques*, ceux qui consument, qui emportent les carnosités, les chairs baveuses & les excroissences. Ce mot est Grec ; il est formé de la préposition κατὰ, & de αἱρέω j'ote, j'emporte. Quelques-uns appellent ces remédes *sarcophages*, c'est-à-dire, qui mangent les chairs ; de σὰρξ chair, & φάγω je mange. *

CATHOLICON. Electuaire : ainsi appellé, parce qu'il est bon pour toute sorte de maladie. *M.*

CATILLER. Monstrelet : *Envoya devant, pour regarder le maintien des ennemis, & pour les catiller*. De *captillare*, diminutif de *captare*, qui signifie *videre*. Isidore, XII. 2. Musio *appellatus*, (*il parle du chat*) *quòd muribus infestus sit. Hunc vulgus* captum, *à* captura, *vocant : nam tantò acutè cernit, ut fulgore luminis noctis tenebras superet ; unde & à Græcis venit* catus ; *id est*, ingeniosus : ἀπὸ τοῦ καίειν. Les Gloses Arabico-Latines : Mussium, catum ; *ab eo quòd* catat, *id est*, videt. ¶ *Captare, cattare, catillare*, CATILLER. *M.*

On trouve *castiller* dans la même signification que *catiller*. Monstrelet, Edit. de 1572. vol. 3. fol. 127. v°. *D'autre part, le Connestable de France, qui se fut loger sur la riviére au-dessouls de la montaigne, feit abbatre de engins une tour corniere qui ..... les castilloit. Corniere*, c'est-à-dire, *à creneaux*. Le Duchat.

CATIMINI. On dit, *faire quelque chose en catimini*, pour dire, *en cachette, en particulier*. M. Nublé dérivoit ce mot de καταμήνια, qui sont les purgations auxquelles les femmes sont sujettes tous les mois : dont elles se cachent fort scrupuleusement : Et, ce qui pourroit favoriser l'opinion de M. Nublé, *catimini* dans les Curiosités Françoises d'Oudin, est interprété par *fleurs de la femme*. Néanmoins, je ne doute point que *mini* dans *catimini*, ne soit une production, comme en *grippemini*, & en *brouillamini*. Mais je ne sais pas d'où peut venir ce mot. N'auroit-il point été dit par contraction au lieu de *cachettimini* ? Cette conjecture ne me déplaît pas. *M.*

Faire quelque chose *en catimini*, ne signifie pas seulement *en cachette*, mais particuliérement sans bruit, comme fait le chat qui guette une souris. Et parce que le chat s'appelle aussi *minon*, cela me fait croire que ces deux mots sont renfermés dans celui de *catimini*, & que faire une chose *en catimini*, pourroit bien désigner l'imitation des démarches & du silence du chat ou minon lorsqu'il chasse une souris. *Le Duchat.*

CATOPTRIQUE. Seconde partie de la science qui explique la vision ; qui enseigne comment les objets peuvent être vûs par la réflexion qui se fait sur les miroirs, & autres surfaces polies. Ce mot est Grec, & vient du verbe κατόπτομαι *inspicio, perspicio*, qui est composé de la préposition κατὰ, & de ὄπτομαι *video*. *

CATOPTROMANCIE. Espéce de divination, qui se fait par le moyen d'un miroir. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *catoptromancie*, qui est Grec, composé de κάτοπτρον miroir, & de μαντεία divination. Le mot κάτοπτρον, de son côté, est fait de κατὰ & de ὄπτομαι video. *

CATTES. Ancien peuple de la Germanie, extrêmement belliqueux. Aussi leur nom vient-il de *cat*, vieux mot Celtique, qui signifie guerre, combat. Baxhornius, dans son *Lex. Ant. Brit.* s'exprime de la maniere suivante. *Cad* prælium, pugna ; *bugad* boum pugna ; *cadfareh* equus bellicus, à *fareh* equus ; *cadlys* palatium castrense, à *lys* aula, curia, forum ; *catorfa*, *catyrfa*, multitudo militaris, à *tyrfa* tuba. C'est de-là que vient, suivant toute apparence, le Latin *caterva*. Végece, liv. II. insinue assez clairement, que ce mot est d'origine Celtique, lorsqu'il dit : *Galli atque Celtiberi, pluresque barbaricæ nationes*, catervis *utebantur in prælio, in quibus erant sena millia armatorum. Romani* Legiones *habent*. Les anciens Saxons appellent la guerre *guth*, par le changement du C en G. Dans Bensonius, *hate* est expliqué *militia*. Ceux qui savent que les lettres H & C, se mettent continuellement l'une pour l'autre dans les dialectes, ne trouveront que très-peu de différence entre *hat* & *cat* ; & cette différence ne change pas l'essence du mot. Le T & le D, se mettent pareillement l'un pour l'autre, étant des lettres de même organe. Cette signification du mot *cat* sert à découvrir l'étymologie de plusieurs noms de héros, de peuples & de lieux. En voici quelques exemples. Nous avons déja dit, que le nom de

Cattes venoit de *cat* guerre, combat; ainsi il signifie *belliqueux*. Les Cattes passoient en effet, pour les plus belliqueux des Germains. Tacite, dans son Liv. *de Mor. Germ.* ch. 30. *Alios ad prælium ire videas, Cattos ad bellum.* Il semble que dans les tems les plus reculés ils ne se nommoient pas eux-mêmes simplement *Cattes*, mais *Catwesses*, *Cattes-Sueves*, c'est-à-dire, Sueves guerriers, parce qu'ils étoient dévoués à la guerre; sur quoi on peut voir Tacite *de Mor. German.* ch. 31. César les appelle toujours *Sueves*, & Tacite *Cattes*; comme Cluvier l'a démontré d'une maniére invincible, *Germ. Ant.* liv. III. ch. 5. Mais il n'est pas vrai-semblable, que l'un ou l'autre de ces deux Auteurs, leur ait donné un faux nom; & c'est ce que Cluvier ne fait pas voir. Dans la suite, au-lieu de *Catti*, ils furent appellés *Hassi*, les lettres C & T, étant changées en H & S, comme dans beaucoup d'autres mots. Les Cattuariens, autre peuple Germain, & qui fut vaincu par Germanicus, furent ainsi nommés de *cat* guerre, & du Celtique *wer* ou *war* ou *ur*, qui signifie *vir*; & leur nom signifie *hommes belliqueux*. Voyez ci-devant, au mot *Bajoariens*, & Wachter, *Gloss. Germ.* au mot *wer*. Du même mot *cat*, & de *mer*, autre mot Celtique, qui signifie grand, célèbre, vient le nom de Catumer, Prince des Cattes, duquel Tacite parle dans ses Annales, XI. 16. 17. & ce nom veut dire, *bello clarus*. Voyez Wachter, dans son *Gloss. Germ.* au mot *mer*. Tacite, Annal. II. 62. fait mention d'un jeune & illustre Goth, nommé Catualda, qui dépouilla Marobode de la royauté. Ce nom signifie *bellipotens*, de *cat* bellum, & de *walt*, mot Teuton, qui veut dire, *potens*. Le mot *cat* entre aussi dans la composition de plusieurs noms propres de lieux: comme dans Cadomum, nom Latin de la Ville de Caen, lequel signifie *civitas belligerantium*: voyez ci-dessus *Caen*: dans Catobriga, Ville d'Espagne, dont le nom signifie *pons militaris*: voyez ci-dessus *Brive*: dans Catwck, qui signifie *locus* ou *vicus munitus*, ou *statio militaris*, ou *oppidum munitum*. Voyez Wachter, au mot *Wik*. Cet Auteur dérive aussi le mot *casemate* de *cat*, guerre, & de *mud*, terme Celtique, qui signifie *tectum*; ensorte que *casemate* veut dire, selon lui, *tectum militare*; & il dit que c'est un mot venu des Celtes, d'où il a passé aux François, aux Espagnols, & aux Anglois. Dans quelques Dialectes, *cat* se change en *cas*. Le même Auteur dérive aussi *caserne* de *cat*, & de l'Anglo-Saxon *erne* ou *earne*, qui signifie *casa*; & il explique *caserne* par *casa militaris*. Voyez-le aux mots *Cat*, *Kasemate*, & *Kasernen*.*

CATZ. De l'Italien *cazzo*, qui a été fait de *caput*, qu'on a dit pour signifier *bout*, & dont les Espagnols ont aussi fait *cabo* en cette signification de bout. *Caput, capitis, capitium, capitio, cazzo,* CATZ. *M.*

CAV.

CAVALCADOUR. C'est celui qui chez le Roi, & dans les Maisons Royales, commande l'Ecurie des Chevaux de la personne. De l'Espagnol, *Cavalgador*. M.

CAVALERISSE. Le sieur Guillet, dans son Art de monter à cheval: *C'est un vieux mot tiré de l'Italien, & maintenant hors d'usage, pour signifier une personne savante en l'art de dresser & gouverner les chevaux. Il fut inventé par M. de la Brone, qui le trouvoit d'autant plus expressif, que le mot* d'Ecuyer *signifie différentes choses en France.* ¶ Les Italiens disent *Cavallerizzo*. M.

CAVALOTS. Monnoye de Louis XII. ainsi appellée, à cause que S. Second y est represénté à cheval, dit M. le Blanc, pag. 321. de son Traité des Monnoyes. *M.*

CAUCAIN. On appelle *caucains* en Basse-Normandie, vers Coutances, particuliérement dans le voisinage de Hambie, certaines plaques de fer en forme de fer à cheval, que les laboureurs, chartiers, & gens de fatigue appliquent avec des clous sous les talons de leurs souliers pour les conserver. Ce mot vient de *calcanei*, formé de *calx*, qui signifie *le talon*. S. Add.

CAUCASE. Montagne de l'Asie septentrionale. C'est une branche, ou une continuation du mont Taurus. Bochart, dans son *Phaleg*, liv. III. ch. 13. tire ce nom de l'Ebreu. Selon lui la terre de Gog & de Magog, étoit une partie de la Scythie, le long du Mont Caucase, que les habitans de la Colchide & les Arméniens, dont le Dialecte étoit demi-Chaldéen, appelloient גוג חסן *Gog hhasan*, c'est-à-dire, fortification de Gog: de-là les Grecs, en adoucissant la prononciation, firent Καύκασος. Pline, liv. VI. chap. 17. prétend que *Caucasus* s'est dit pour *Graucasus*, qui est le nom que les Scythes donnoient à cette montagne toujours couverte de neige, parce que ce nom dans leur langue, signifie *blanc de neige*. Voici les paroles de Pline: *Scythæ* CAUCASUM *montem appellavêre* GRAUCASUM, *h. e. nive candidum.* Le mot *cas*, dans la Langue des Scythes, signifioit *blanc*: c'est ce que témoigne aussi Isidore, dans ses Origines, liv. XIV. chap. 8. *Grau*, dans la même Langue, signifioit *neige*; & il signifie encore aujourd'hui en Alleman *canus*, *albicans*. Cette étymologie paroît être la véritable. Celle que donne Bochart est tirée de trop loin. Les Persans d'aujourd'hui appellent le Caucase *cau-caf*, c'est-à-dire, *mont Caf*; de *cau* qui en Langue Persane, veut dire montagne. Mais il y a apparence que le nom Persan *cau-caf*, est une corruption de *cau-cas*, qui signifie montagne blanche: autrement qu'on nous montre ce que veut dire *caf* dans le nom Persan de cette montagne. Voyez Wachter, dans son *Gloss. German.* aux mots *Gans* & *Grau*. *

CAUCHEMAR: Par corruption, pour *cauchemare*. C'est ainsi que nos anciens prononçoient ce mot. Nicot: Cauchemare. *Qui empêche de reprendre son haleine en dormant.* Incubus, suppressio nocturna, ephialtes. *Picardi proferunt* cauquemare. Et l'origine favorise cette prononciation; ce mot ayant été formé de *calca mala*, c'est-à-dire, *mala oppressio*. Du verbe *calco calcas*, les Auteurs de la Basse-Latinité, ont fait le verbal *calca*, pour *calcatio*: comme *missa*, pour *missio*; *promissa*, pour *promissio*; *consulta*, pour *consultatio*; *procura*, pour *procuratio*, &c. Mais l'usage d'aujourd'hui est pour *cauchemar*. C'est donc comme il faut dire, sans s'arrêter à l'étymologie. Les Lyonnois disent *cauche-vieille*. M. Scarron a dit *cauchemare*: *Puis-je avoir la cauchemare*. M.

CAUCHOIS. Nous appellons à Paris *pigeons cauchoix*, de gros pigeons. M. Despreaux, Satire 3.

Je riois de le voir avec sa mine étique,
Son rabat jadis blanc, & sa perruque antique,

En lapin de garenne ériger nos clapiers,
Et nos pigeons cauchoix en superbes ramiers.

Ce mot est venu à Paris de Normandie, où on appelle ces pigeons de la sorte, à cause que les pigeons de Caux sont plus gros que ceux des autres lieux de Normandie. *Cauchoix*, c'est celui qui est né au Pays de Caux. Et ce mot a été fait de *Caleticensis*, fait de *Caleticum*, fait de *Caletum*, fait de *Caletes*. Voyez *Caux*. M.

CAUDEBEC. Ville de France en Normandie sur la Seine. Du Chêne & M. Corneille, disent que cette Ville a pris son nom du Pays de Caux. Cependant comme les noms Latins sont fort différens; que le Pays de Caux s'appelle *Caletensis ager*, & Caudebec *Calidobecum*; que *cau*, dans ce nom, peut très-bien s'être formé de *calidus*; que dans le Nord de la France on dit *caud* au lieu de *chaud*; il semble qu'on ne doit point recourir ici au nom du Pays de Caux; & que *Caudebec*, en Latin *Calidobecum*, est la même chose que *calidus rivus*. Car *bec* en Gaulois, comme *bach* en Alleman, signifie ruisseau, rivière. En Anglo-Saxon, c'est *becc*, en Suédois *bæck*, en Flaman *beek*, en Anglois *becke*. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Bach*. *

CAUDEBECS. Chapeaux: ainsi appellés de la Ville de Caudebec en Normandie, où l'on fait ces sortes de chapeaux. *M.*

CAUDIOTS. Le peuple de Basse-Normandie appelle ainsi un Feu de joie. Il vient d'*Ignis de gaudio*, *Feu de joie*. Huet.

CAVE. De cavus. *Cavus*, *cava*, CAVE: en sous-entendant *cella vinaria*. M.

CAVEÇON, ou CAVESSON. De *cavezzone*, augmentatif de *cavezza*, mot Italien de la même signification, & qui a été fait de *caput*. *Caput*, *capitis*, *capitius*, *cavitius*, *cavezzus*, CAVEZZA. Les Latins ont dit de même *prostomis*, ἀπὸ τοῦ στόματος. Nonius Marcellus: PROSTOMIS: c'est ainsi qu'il faut lire: *dicitur ferrum, quod ad cohibendum equorum tenaciam, naribus, vel morsui, imponitur*: ἀπὸ τοῦ στόματος. De *caput*, les Latins ont fait aussi *capistrum*. M.

CAVIAL. On appelle ainsi en Provence les œufs de poisson salés: comme les œufs de muge, &c. Il est fait mention de ces œufs dans Rabelais, liv. 4. ch. 18. *Feit jecter en leur naufs soixante & dix-huit douzaines de jambons, nombre de cavials, dixaine de cervelats, centaines de boutargues.* Et au chap. 60. du même livre: *D'entrée de tables, ils lui offrent, cavial, boutargues.* De l'Italien *caviale*, qui signifie la même chose, & qui a été fait du Grec vulgaire καυιάρι. Le P. Thomassin dit χαβιάες. Et il dérive de l'Ebreu *garai*, qui signifie *doux*, *délicieux*: d'où il dérive aussi *garum*. Voyez-le, tom. 2. pag. 557. *M.*

Rabelais, dans les éditions de Hollande, liv. 4. ch. 18. a dit *caviars*: ce qui favorise l'opinion de M. Ménage, qui fait venir ce mot du Grec vulgaire καυιάρι. Jo. Bruyerin. *De re cibaria*, liv. 18. ch. 14. parlant des œufs de poisson salés, qui donnent de l'appétit: *Sturionum ova inter ea præcipuè hodie habentur, ut scribit Jovius, & caviaria vocantur, conficiunturque in Ponto. Ova sale condita in grandem formam coguntur, deinde cadis reponuntur, & ad nos convehuntur. Eduntur autem cruda aut parum tosta. Cephalorum ova recentibus eximuntur, & inter botarguas referuntur, quin etiam luporum. Cæterum ὠὰ ista τάριχα tum difficulter perficiuntur, tum difficulter corrumpuntur.* Ci-dessus, au mot *Boutargues*, M. Menage dit que ce sont les œufs de muge, & ici au mot *cavial*, il compte encore les œufs de muge au nombre des cavials. Mais si Jo. Bruyerin en est cru dans ce passage, il n'y a que les *boutargues* qui soient des œufs de muge, & le *cavial* sera composé d'œufs d'esturgeons. Le même Auteur, liv. 20. ch. 22. *Ex ejus* (sturionis) *ovis caviaria confici omnes fatentur.* Le même, liv. 10. ch. 16. *Hodie caviaria ex sturionum ovis fiunt in Ponto, quæ appetentiam recreant, maximè in senibus, & vini aviditatem augent.* Le Duchat.

CAVIN. Terme militaire. On appelle ainsi un lieu creux naturellement, propre à couvrir les Troupes, & à favoriser les approches. De *cavinum*, diminutif de *cavum*. M.

CAULAIN. NE. Adj. Terme d'injure, qui se dit à Metz, d'un homme ou d'une femme, à qui l'envie de parler d'autrui fait souvent forger des mensonges, plutôt que de paroître n'être pas informé de ce qui se passe dans les familles. Du François *colle*, qui signifie une *menterie*: lequel mot se trouve dans le Dict. Fr. Ital. d'Ant. Oudin, lettre C. *Le Duchat.*

CAUMUSE. On dit à Metz, d'une personne qui s'est engagée dans une mauvaise affaire, qu'elle en payera la *caumuse*, c'est-à-dire, la folle enchére, les pots cassés. *Le Duchat.*

CAUSER. Ce verbe, qui signifie *babiller*, & *parler beaucoup* en matiere de peu de conséquence, est tiré du babil des Avocats, qui, pour suppléer au défaut du droit de leurs parties par l'abondance des paroles, crient à pleine tête dans un Barreau. Car *causari* signifie *plaider une Cause*. Nonius Marcellus: Causari, *causam dicere vel deffendere.* Guntherus, liv. 9.

Inter causantis creberrima jurgia turbæ,
Et querulas variis ex urbibus undique lites.

En la Loi des Baïvariens, tit. 16. parag. 3. *Causaticus* est *un Avocat*: comme *Causator*, tit. 60. de la Loi Salique. *Caseneuve.*

CAUSER: pour *jaser*. De *causare*, qu'on a dit pour *plaider*. Les Loix des Lombards II. 52. 1. *Si quis causam alterius agere, aut causare præsumpserit in præsentia Regis.* Voyez Nicot, au mot *causeur*: où il remarque que les Gascons appellent *Lenguaces* les Avocats sous l'orme, à cause de leur babil. *Causidicus* est pris de même en mauvaise part par les Latins. ¶ Voyez M. de Caseneuve. *M.*

En Alleman, *kosen* signifie *loqui*, *sermocinari*. Les Grecs ont dit, κῶσαι *loqui*; & de-là κωτίλλειν *garrire*, *multa loqui*. Chez les Lombards, *kosen* étoit un terme de Barreau, & la même chose que *causam dicere*. Ensuite ce mot a été pris en mauvaise part. De-là en François *causer* pour *jaser*. Voyez Wachter, *Gloss. Germ.* au mot *Kosen*. *

CAUTÉRE. Du Latin *cauterium*. M.

CAUX: Pays de Normandie. De *Caletes*. C'est ainsi que César appelle ce Pays. Voyez la Notice des Gaules de M. de Valois. *M.*

CEA.

CEANS. De *hicce intus*: comme *dedans*, de *dedeintus*: *leans*, d'*illic intus*. Nous disions anciennement *cians*: & les Picards parlent encore aujourd'hui de la sorte. Sylvius, dans sa Grammaire,

pag. 140. *Il est chi ens ; id est*, hîc intus. *Sed vulgus Gallorum*, Ceans a bon logis. Et pag. 141. *Hic intus* chi ens, *non* ce ans, *cum Parrhisiensium insignibus :* Le maistre de chi ens ; à de hîc intus, &c. *M.*

De *Deintùs* est venu *deans*, qu'on disoit autrefois pour *dans*. Mercurin Gattinare, à Marguerite d'Autriche, dans une lettre du 28. Fevrier 1512. tom. 4. pag. 55. & 56. des Lettres de Louis XII. *Mais tant y ha que celluy qui debvoit exécuter laditte entreprinse le Samedy au soir alla boire son saoul deans le Doulx.* Mat. Cordier, dans son *de corrupti serm. emend.* édit. de 1539. ch. 2. n°. 29. *Jam diu est quod ego sum intus.* Il y a déja longtems que je suis demourant *cy ens.* Je demeure *cy ens* jà long-temps y a. Et n°. 30. y a il long-temps que tu demoures *cy ens?* Le Duchat.

CED.

CEDILLE. On appelle ainsi la virgule qu'on met sous la lettre C, pour la faire sonner comme une S devant A, O, & U : & qui se marque ainsi, Ç. De l'Espagnol *cedilla*, ou *cerilla*, qui signifient la même chose. Cette marque est de l'Invention des Espagnols. Jacques le Pelletier, dans son Dialogue de l'Orthographe, & de la Prononciation Françoise : *Lors, dit Sauvage, quant à cela*, &c. *Car nous avons pris le C à keue, qui est semblable à la lettre S, en figure & en puissance. Bien, dit Dauron, je trouve cela bien bon, & j'en use assez volontiers ; & sai bon gré à ceux qui nous l'ont apporté. Et à mon avis, nous ne le devons à autres qu'aux Espagnols, ausquels il a esté & est fort fréquent de longuemain.* Les Espagnols disent *cedilla*, & *cerilla* indifféremment ; mais le mot de *cedille* est le plus usité en France. *M.*

CEDRON. Torrent ou ruisseau de la Palestine, dans une vallée à l'orient de Jérusalem, entre la Ville & la Montagne des Oliviers. Il en est parlé plusieurs fois dans l'Ancien Testament, & une fois dans le Nouveau. Il est dit 2. des Rois, xv. 23. *Le Roi passa aussi le torrent de Cédron*, & 3. des Rois II. 37. *Si vous en sortez jamais, & que vous passiez le torrent de Cédron.* Et 4. des Rois, XXIII. 6. *Il fit ôter de la Maison du Seigneur, le bois sacrilége, & le fit porter hors de Jérusalem dans la vallée de Cédron, où l'ayant brulé & réduit en cendres, il en fit jetter les cendres sur les sépulcres du peuple.* Dans tous ces endroits-là, le Texte Ebreu porte נחל קדרן *nahhal kidron.* Le mot Ebreu *nahhal*, signifie également *vallée & torrent*, parce que les torrens coulent pour l'ordinaire dans les vallées ; & il se prend dans l'Ecriture, tantôt dans l'une de ces deux significations, & tantôt dans l'autre, suivant que le sens l'exige. Voilà pourquoi dans le dernier des passages cités, nous avons traduit *la vallée de Cédron*, & non pas *le torrent*, parce qu'on n'allume pas du feu dans un torrent. Ainsi au verset 4. du même chapitre, où il est dit, que le Roi fit jetter hors du Temple du Seigneur, tous les vaisseaux qui avoient servi pour Baal, & les fit bruler hors de Jérusalem dans la *vallée de Cédron*, le Texte Ebreu n'emploie pas le mot נחל *nahhal*, mais il met שרמות *schadmoth*, plurier de שרמה *schedémah*, qui signifie proprement un champ, une campagne, soit qu'elle soit entre des montagnes ou non, & qui peut par conséquent, se prendre aussi pour une vallée. D'ailleurs le torrent de *Cédron* est presque toujours à sec quand il ne pleut pas. Ce mot, qui est Ebreu, comme on a vu, signifie *noirceur*, *obscurité*, & il vient du verbe קדר *kadar* être noir, être obscur. On appelle de la sorte la vallée & le torrent qui portoient ce nom, ou parce que la vallée étant fort profonde, & peut-être ombragée de beaucoup d'arbres, elle étoit aussi fort obscure ; ou parce que les eaux du torrent étoient troubles & boueuses, à cause des égouts de la Ville qui s'y déchargeoient. On lit dans le grand Dictionnaire Géographique de M. de la Martinière, au mot *Cédron*, que l'Ebreu קדרן ; peut venir aussi de la racine קדר qui dans la Langue Arabique, signifie *être sali*, en Latin, *spurcari.* C'est une erreur. Cette racine ne signifie point dans la Langue Arabique, *être sali ;* mais être puissant, déterminer, régler. La racine qui dans cette Langue, signifie *être sali*, c'est כדר. L'Auteur a confondu קדר *kadara* avec כדר *cadara*, deux racines fort différentes.

En S. Jean, XVIII. 1. le Texte Grec, au lieu de *torrent de Cedron*, χειμάῤῥου τοῦ κεδρὼν, comme porte la Vulgate & la Version Syriaque, dit, *torrent des Cedres*, χειμάῤῥου τῶν κέδρων. Grotius soutient cette leçon & la préfére à celle du Latin ; mais il se trompe : c'est une faute de copiste. Elle s'est aussi glissée dans les Septante en quelques endroits. Mais la vraie leçon s'est conservée dans les bons exemplaires. On n'a aucune preuve qu'il y ait jamais eu de cedres près du torrent de *Cédron.* D'ailleurs, *cédron* n'est point le nom du cedre, ni en Ebreu, ni en Syriaque. Le nom de cet arbre en Ebreu, c'est ארז *erez*, & en Syriaque *arzo*, deux mots qui n'ont pas la moindre ressemblance avec celui de *Cédron.* Si l'Interpréte Syriaque avoit entendu des cedres par le κέδρων du passage de Saint Jean, il l'auroit rendu par *arze* ou *arzin*, & non pas, comme il a fait, par *kedroun*, terme qui dans sa Langue, de même que *kedron* en Ebreu, est un nom propre de lieu, & ne signifie nullement un arbre. La version Angloise, conformément à la version Syriaque, porte, *over the brook Cedron*, c'est-à-dire, *au de-là du torrent de Cédron.* *

CEDULE. Passerat, selon le témoignage de Pierre le Proust sur la Coutume de Loudun, pag. 563. le dérivoit de *sedulò.* Voici les termes de ce Pierre le Proust : *Me trouvant par rencontre au Collége Royal à Paris, où le défunct Passerat étoit gagé, il tiroit le mot de* scédule *de l'adverbe Latin* sedulò, *parce que celui qui a promis de payer, ne le peut faire trop tost.* Il vient de *schedula*, diminutif de *scheda.* Ragueau, sur la Loi *Contractus*, au Code, *de Fide Instrumentorum : Observabis hoc loco* schedam *separari à* mundo. Mundum *opponitur* schedæ. Scheda *vulgò appellatur* la premiere note, ou minute d'une obligation ou contrat. *Ab ea voce partita est vulgaris dictio* schedulæ. *Sic appellatur chirographum, chirographaria & domestica cautio quæ manu debitoris scripta est, vel signata: ἰδιόχειρος, αὐτόχειρος, privatum instrumentum crediti, quod non ea formâ & diligentiâ confici solet quâ publicum & forense instrumentum. Sic ratis, sive schedia, de qua in lege* 1. §. navem, *Digestis* de Exercitoria actione, *& apud Sudam : non eâ formâ, industriâ, artificio, quo navis solet, sed subitariâ & tumultuariâ operâ. Cæterùm, propriè* syngrapha *à* chirographo *differt, ut explicat Asconius in* 3. *contra Verrem.* Voyez le même Auteur, dans son Indice, au mot *schédule.* M.

Rabelais, édit. de 1553. liv. 1. ch. 5. *Si le papier de mes schédules beuvoit aussi-bien que je fays, mes*

créditeurs auroient bien leur vin quand on viendroit à la formule de exhiber. Le Duchat.

CEI.

CEINTURE *de la Reine.* On appelle ainsi à Paris, un droit qu'on léve sur le vin. Muret, liv. xv. de ses Diverses Leçons, chap. 10. après avoir cité ce passage de Xénophon : αἱ δὲ κῶμαι ἐν αἷς ἐσκήνουν, Παρυσάτιδος ἦσαν εἰς ζώνην δεδομέναι : *Sed mihi excuti non potest, quin ζώνην, non ζωὴν, legere oporteat : ut dicamus eam totam regionem Reginæ Parysatidi in cingulum attributam fuisse. Reginis enim Persarum multa oppida multaque regiones in singulas mundi muliebris partes attribui solebant ; verbi causâ, in strophium, in amiculum, in cingulum, in sandalia : idque locupletissimus testis confirmat Plato in Alcibiade primo, his verbis :* ἐπεὶ ποτ' ἤκουσα ἐγὼ ἀνδρὸς ἀξιοπίστου ἀναβεβηκότος παρὰ βασιλέα, ὃς ἔφη παρελθεῖν χώραν πάνυ πολλὴν καὶ ἀγαθὴν, ἐγγὺς ἡμερησίαν ὁδὸν, ἣν καλεῖν τοὺς ἐπιχωρίους ζώνην τῆς βασιλέως γυναικός. εἶναι δὲ καὶ ἄλλην, ἣν αὖ καλεῖσθαι καλύπτραν. καὶ ἄλλους πολλοὺς, τόπους καλοὺς καὶ ἀγαθοὺς, εἰς τὸν κόσμον ἐξῃρημένους τὸν τῆς γυναικὸς, καὶ ὀνόματα ἔχειν ἑκάστους τῶν τόπων ἀπὸ ἑκάστου τῶν κόσμων. *Sed & Lutetiæ Parisiorum vectigal quoddam vino impositum est, quod vulgò* CINGULUM REGINÆ *vocant. Sic Themistocli apud eosdem Persas quinque urbes, Magnesia, Lampsacus, Myus, Percope, & Palæscepsis, in panem, vinum, opsonium, stragula, & vestitum, attributa fuisse dicuntur.* M.

CEINTURE. De *cinctura*, qui se trouve pour *cingulum* dans Greg. de Tours, liv. 4. ch. 9. *Le Duchat.*

CEL.

CE'LADON. Couleur entre le bleu & le verd. Par le caprice des Dames de la Cour, cette couleur a été ainsi appellée de *Céladon*, personnage du Roman de l'Astrée. Ces Dames ont de même appellé d'autres couleurs, *couleur d'Astrée, couleur d'Espagnol malade, d'Amarante, de fille émue, de barbe à Neptune*, &c. *M.*

CELERI. Sorte d'herbe de jardin, dont on fait de la salade. De l'Italien *celeri*, qui signifie la même chose. On l'appelle autrement *persil de Macédoine*. Ce qui me donne quelque sujet de croire que ce mot a été fait de σέλινον. *Selinum, selinarium, celerium*, CELERI. *M.*

CE'LESTINS. Religieux : ainsi appellés à cause du Pape Célestin V. qui les fonda en 1244. *M.*

CELIBAT. Du Latin *celibatus*, formé de *cœlebs*. Scaliger tire ce mot du Grec κοίτη, qui signifie *lit*, & de λείπω *je laisse* ; comme qui diroit, celui qui abandonne le lit nuptial, ou qui n'en a jamais voulu. Cette étymologie me paroît assez vrai-semblable. D'autres, qui apparemment n'ont pas voulu parler d'une maniere bien sérieuse, & qui ont voulu plutôt donner un jeu de mots qu'une étymologie, on dit que *celibat* venoit de *Cœli beatitudo.* *

CELIER. De *cellarium*. Les Gloses : *Cellarium, & cellaromarium*, ταμεῖον. *Cellarium* a été fait de *cella*. M.

CELTES. Ancien peuple de l'Europe. Ce mot a des significations bien differentes, selon les divers Auteurs qui l'ont employé. Les anciens ont mis le nom de *Celtes* en usage, en parlant de tant de pays, que de savans hommes ont inféré de-là que c'étoit le nom général des habitans de l'Europe. Ptolomée dit que cette partie du monde a été nommée en général *Celtique*, du nom du peuple qui l'habitoit ; car elle n'a presque point de pays où il n'y ait eu des *Celtes*. Hérodote en met en Espagne vers l'occident, au de-là des colomnes d'Hercule. Strabon en met prés du fleuve Betis, c'est-à-dire, du Guadalquivir. Dion & Xiphilin, comptent entre les *Celtes*, les habitans de la Cantabrie & de l'Asturie. Pline met la Ville de *Celtica* dans le département de Seville. Quel des Géographes ou des Historiens, traitant de l'Espagne, ne fait pas mention des Celtibériens ? Dans la Gaule on voit les *Celtes*, qui de-là ont passé dans l'Isle de la Grande Bretagne ; car on ne conteste point qu'elle n'ait été premiérement peuplée par la nation voisine qui étoit à l'autre bord de la mer. Le nom de *Celtes* a été celui des Germains & des Gaulois. Selon Dion, les Celtes habitoient aux deux côtés du Rhin. Selon Appien, ils étoient dans la Gaule Cisalpine, c'est-à-dire, en Italie. Le même & Strabon les placent sur la mer Ionienne. Antonius Libéralis en met dans l'Epire. Etienne en trouve au mont Hæmus ; & Arrien, près de l'Ister. Strabon, dans la Mœsie, pays voisin. Ce dernier dit aussi que les *Celtes* étoient mêlés avec les Illyriens & les Thraces, & qu'il y en avoit outre cela sur le Borysthene. Aristote, dans son Livre du *Monde*, joint les Celtes aux Scythes : c'est de-là que Strabon & Plutarque ont fait les Celto-Scythes dont ils parlent. Strabon dit que de son tems toutes les nations septentrionales étoient appellées *Celtes.* Plutarque, dans la Vie de Marius, commence la Celtique à la mer extérieure ou Atlantique, & l'étend vers le septentrion, & de-là jusqu'aux Palus Meotides. Mela donne le nom de Celtiques aux Isles Cassitérides. Que signifie tout cela ? sinon que les Celtes ont occupé toute l'Europe. Ephorus, ancien Géographe, cité souvent par Strabon, partageant la terre en quatre parties, dit que celle d'Orient est possédée par les Indiens, celle du Midi par les Ethiopiens, celle du Nord par les Scythes, & celle d'Occident par les Celtes. La nation Gauloise conserva le nom de *Celtes* plus long-tems que les autres ; & le nom de *Celtique* resta à une des trois parties de la Gaule. J'ai cru devoir donner ce petit détail, afin de faire mieux connoître l'origine du nom dont il s'agit.

Les Savans conviennent que *Celtes, Gaulois*, & *Galates*, ne sont que le même nom diversement exprimé par differens peuples. César, au commencement de ses Commentaires *de Bel. Gall.* dit que les Romains appellent *Gaulois* ceux qui se nomment *Celtes* dans leur propre langue. Pausanias, dans ses Attiques, parlant des Galates, c'est-à-dire, des Gaulois, dit qu'anciennement, le nom de *Celtes* étoit celui qu'ils prenoient eux-mêmes, & que les autres leur donnoient. Il s'agit maintenant de savoir ce que signifie ce nom de *Celtes*, & c'est sur quoi les Savans se sont livrés, comme à l'ordinaire, à des conjectures plus ingénieuses que véritables. Strabon, liv. IV. dit que les *Celtes* furent ainsi nommés par les Grecs διὰ τὴν ἐπιφάνειαν, à cause de leur célébrité : ce que quelques-uns entendent comme si le nom de *Celtes* étoit venu du verbe Alleman *gelten*, qui signifie *valoir*. Mais Cluvier, dans son *Germ. Ant.* liv. 1. pag. 61. fait voir que cette explication n'est pas conforme au sentiment de Strabon. Pour lui il dérive le nom

de *Celtes* d'Ascenez, qu'il prétend avoir été appellé *Celte*. Picard, dans sa Celtopédie, le dérive de je ne sais quel Jupiter Celte. D'autres ont cru que *Celtes* signifie *Heros*, parce qu'encore aujourd'hui les Allemans appellent les Heros *helden*: d'autres, que ce nom est la même chose que le Grec κέλητες cavaliers: d'autres, qu'il veut dire *castrametatores*, parce que *zelt* en Alleman, est une tente: d'autres, qu'il signifie *migratores*, parce que *kalidan*, dans les Gloses de *Keron*, est expliqué *discedere*: d'autres, qu'il signifie *Sacerdotes*, parce que *kotekelt*, dans les Gloses de Boxhornius, est expliqué *ceremonia*. Lazius dit que *Celtes* est fait de *Galates* par contraction. Mais quand cela seroit ainsi, il s'agiroit toujours de savoir d'où vient le nom de *Galates*. Bochart, dans son Phaleg, liv. III. ch. 6. prétend que les *Celtes* furent ainsi nommés parce qu'ils avoient communément les cheveux blonds. Il montre par plusieurs témoignages de l'Antiquité, qu'ils avoient en effet les cheveux blonds, & qu'ils ont été appellés ξανθότριχες, & ξανθὰ ἔθνη, &c. c'est-à-dire, gens à cheveux blonds, nations blondes. Cela étant certain, il croit que ce nom vient de חלתא *hhaltha* ou *hheltha*, qui dans le Thalmud, au traité *Niddah*, signifie du Safran; & qu'ainsi *Celte* est la même chose que ξανθὸς blond. Qui auroit jamais pensé qu'il fallût aller chercher dans le Thalmud l'étymologie de *Celte*? Wackius, Auteur Alleman, en donne une qui n'est pas moins singuliére. Il croit que les *Celtes* sont les mêmes que les *Chaldéens*; & il s'efforce de prouver au long cet étrange paradoxe par une prétendue ressemblance de la Langue Chaldaïque avec la Langue Bavaroise: car Wackius étoit de Ratisbone.

Mais comme le nom de *Celtes* vient de la propre langue des Celtes, suivant le témoignage de César & de Pausanias, que nous avons cités ci-dessus, c'est dans cette même Langue qu'il faut en chercher l'étymologie, & non dans aucune autre. Dom Pezron tire les noms de *Celte*, de *Gaulois*, & de *Galate*, que nous avons dit être la même chose, du verbe Celtique *gallu* être puissant, être vaillant, qui, selon lui, subsiste encore dans le Bas-Breton. Selon cette étymologie, les Celtes auront été ainsi appellés à cause de leur valeur & de leur puissance, qui dans la Langue Cambrique, c'est-à-dire, dans la Langue du Pays de Galle en Angleterre, se dit encore aujourd'hui *gallu* & *gallued*, suivant le témoignage de Boxhornius, dans son *Lex. Ant. Brit.* Baxter ne donne pas au nom de *Celtes* une origine si illustre: il le dérive du mot *coil*, qui dans la Langue Hibernoise signifie encore présentement une forêt; comme il écrit, au mot *Caledonia*; ensorte que, selon lui, *Celtes* veut dire, hommes qui vivent dans les forêts. Wachter interprête *Celte* par *profugus* & *fugator*, & il le dérive de *ciliad* ou *cylydd*, qui a cette signification dans la Langue Celtique, comme témoigne Boxhornius, dans son *Lex. Ant. Brit.* Les *Celtes*, selon le même Wachter, ont été appellés de la sorte à cause de leurs différentes migrations. Voici comment il les explique dans la Préface *ad Germanos*. Dans les premiers tems, dit-il, le nom des Scythes fut célébre, ensuite celui des Phrygiens, puis celui des Celtes. Les Phrygiens possédérent anciennement un vaste empire, & occupérent par leurs colonies, non-seulement une partie de l'Asie, mais encore la Grece, la Thrace, & presque tout l'Occident. L'illustre Dom Pezron l'a fait voir dans ses Antiquités Celtiques, d'une maniére si claire, qu'il est difficile de n'en pas tomber d'accord. Les Grecs fortifiés par des colonies venues d'Egypte & de Phénicie hâterent la ruine de la puissance Phrygienne. La fameuse Ville de Troye, qui étoit comme le siége de l'Empire Phrygien, ayant été détruite, & la puissance des Grecs augmentant chaque jour, plusieurs d'entre les Phrygiens, par la crainte des vainqueurs, se retirerent dans l'intérieur de la Scythie, sous la conduite de Scamandre, fils d'Hector & d'Andromaque. D'autres, sous la conduite d'Enée, s'enfuirent par mer en Italie. C'est un fait attesté par les anciens Auteurs; & les modernes qui le révoquent en doute ne méritent aucune créance. D'autres, sous la conduite d'Antenor, s'enfuirent dans la Vénétie. Ce sont les Hénetes, touchant lesquels on peut consulter Strabon dans sa Géographie, liv. I. pag. 48. liv. XII. pag. 543. 544. liv. XIII. p. 608. Tite-Live, Virgile, Justin, &c. D'autres Phrygiens se retirerent par terre dans la Germanie, sous la conduite de Tutiscon. Cette migration se prouve par une tradition ancienne, reçue constamment chez les Allemans, & qui témoigne que leurs ancêtres étoient originaires des Troyens. Les François se sont glorifiés de la même origine; & les Ecrivains du moyen âge ne se sont trompés, ce semble, qu'en ce qu'ils attribuent aux seuls Francs une origine qui leur étoit commune avec les Germains. Tacite a cru que les ancêtres des Germains n'étoient pas venus d'ailleurs, & étoient nés de leur propre terre; ce qui est tout-à-fait ridicule, & indigne d'un si grand historien. Il cite les vers qui tenoient lieu d'Annales aux Germains, & qui parlent, dit-il, d'un certain Dieu Tutiscon, né de la terre, & l'Auteur de leur Nation. Mais il est sûr que Tacite interprête mal les vers des Germains. Ces peuples pouvoient louer leur Dieu Tutiscon, non comme né de la terre, puisque les Dieux ne naissent pas de la terre, mais comme ayant été mis au rang des Dieux; ainsi que les autres Nations divinisoient leurs Fondateurs, soit par reconnoissance, soit pour faire croire qu'elles étoient elles-mêmes d'une race divine. Ce qui a pu donner lieu à cette erreur, c'est le nom de *Tutiscon*, qui signifie en effet *terrigena*, du mot *teut* terre, d'où vient aussi *Teutonique*, & qui est la même chose que l'Alleman *teusch*, d'où est formé *Teuscher*, qui est le nom dont les Allemans se nomment dans leur propre Langue, & qu'ils aiment préférablement à tous les autres.

Il y eut d'autres Phrygiens, qui selon le témoignage d'Ammien Marcellin, liv. XV. ch. 9. ou plutôt de Timagene, qu'Ammien Marcellin a copié, vinrent dans la Gaule, alors déserte & sans habitans. Strabon témoigne en plusieurs endroits, liv. I. pag. 48. liv. XII. pag. 572. liv. XIV. pag. 678. que depuis la guerre & la ruine de Troye, il arriva une grande confusion parmi les Barbares; ensorte qu'il se fit alors beaucoup de migrations, & que les fuyards occupérent diverses parties de l'Europe. C'est de ces migrations que vient le nom de *Celte*, qui comme nous avons déja dit, signifie *profugus* & *fugator*. Ces fugitifs furent ainsi appellés par les Grecs, d'un mot tiré de leur propre Langue. *Cil* signifie encore aujourd'hui chez les Cambriens ou Gallois, fuite, retraite; & *ciliad* ou *cylydd*, qui est la même chose que *Celte*, signifie fuyard, & qui met en fuite; témoin Boxhornius. Ce double sens convenoit à ces peuples, qui

qui tandis qu'ils fuyoient les Grecs, mettoient souvent à leur tour d'autres peuples en fuite, comme il arrive d'ordinaire dans les migrations. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Celtæ*, & dans sa Préface *ad Germanos*, §. 24. 25. 26. *

CEM.

CE'METIERE. Voyez *cimetiere*. M.

CEN.

CENDAL. Le Roman de la Rose, fol. 126. v°.

Puis les lui oste, & si ressaye,
Comme lui siet Robbe de soye,
Cendaulx, mollequins, mollebruns,
Indes, vermeils, jaunes & bruns,
Satins dyaprez, camelots.

Borel croit que le mot *cendal* désigne une certaine couleur. *Le Duchat.*

CENDRE. De *cinere* ablatif de *cinis*: en y ajoutant un D; comme en *pondre*, de *ponere*; en *gendre*, de *gener*; en *tendre*, de *tener*. Il est à remarquer que les anciens Latins ont dit *cinis* au féminin genre. Nonius Marcellus: CINIS, *femininum apud Cæsarem, & Catullum, & Calvum, lectum est; quorum vacillat auctoritas.* Nous les avons imités en cela. *M.*

CENGLE. De *cingula*, dit pour *cingulum*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe: CINGULA: *cengle*. M.

CENOBIARQUE. Supérieur d'une Communauté, d'une maison de Moines vivans en commun. Ce nom est composé de trois mots Grecs, κοινὸς commun, βίος vie, ἀρχὴ commandement; & signifie proprement celui qui a le commandement sur des Cenobites, c'est-à-dire, sur des personnes qui vivent en commun. *

CENOTAPHE. Tombeau vuide; monument dressé à la gloire d'un mort illustre. Ce mot vient du Grec κενὸς vuide, & τάφος tombeau. *

CENTAURE. Monstre fabuleux, demi-homme & demi-cheval. Ce mot vient du Grec κένταυρος, composé de κεντέω *pungo*, & de ταῦρος *taurus*. Il signifie littéralement *pique-taureau*. Les *Centaures* étoient vrai-semblablement certains bergers riches en bestiaux. Palæphate, dans son Livre *des choses incroyables*, raconte que sous le régne d'Ixion, Roi de Thessalie, un troupeau de taureaux qui devinrent furieux sur le mont Pelion, ravageoit le pays, & rendoit la montagne inaccessible. Quelques jeunes gens qui s'étoient avisés de dresser des chevaux pour les monter, entreprirent de nettoyer la montagne de ces animaux. Pour en venir à bout, ils les poursuivoient à cheval, & les perçoient à coup de trait. C'est pourquoi ils furent nommés *Centaures*, c'est-à-dire, *perce-taureaux*. Cet heureux succès les rendit insolens, en sorte qu'ils insultoient les peuples de la Thessalie, qu'on appelloit alors les Lapithes: & comme ils prenoient la fuite lorsqu'ils étoient attaqués, la rapidité avec laquelle ils se retiroient les faisoit paroître demi-hommes & demi-chevaux. D'autres disent que les *Centaures* étoient un peuple de Thessalie grossier & féroce; & qu'on les représentoit demi-hommes & demi-chevaux, parce qu'ils furent parmi les Grecs les premiers qui dompterent des chevaux, & qui apprirent aux Grecs à combattre à cheval. *

CENTAURE'E. Nom d'une plante, qui a été appellée de la sorte à cause du Centaure Chiron, qui fut guéri, à ce que l'on prétend, d'une blessure qu'il avoit au pied, par l'usage de cette plante. *

CENTON. Ouvrage composé de plusieurs vers ou passages empruntés d'un ou de plusieurs Auteurs. Proba Falconia a écrit la Vie de J. C. en *centons* tirés de Virgile. Nous en avons aussi une en *centons* tirés des Poësies d'Homere. Ce mot vient du Latin *cento*, qui signifie un habit fait de piéces rapportées; & le Latin vient du Grec κέντρων, qui signifie la même chose, & qui est formé du verbe κεντέω *pungo*, parce qu'il falloit bien des points d'éguilles pour coudre ces habits faits de piéces rapportées. Les *centons* tirés d'Homere s'appelloient ὁμηρόκεντρα ou ὁμηροκέντρωνες. S. Jerôme en fait mention. *

CENTRE. Le point qui est au milieu d'un globe, ou d'une figure circulaire. Ce mot vient du Latin *centrum*, pris lui-même du Grec κέντρον, qui signifie pointe, éguillon, & ensuite *centre*, & qui est formé du verbe κεντεῖν piquer. *

CEP.

CEP. Un instrument de bois où l'on attache les prisonniers par le pié. Il vient de *cippus*, qui signifie en Latin la même chose. Et tous deux sortent de κύφων; qui est ce que les Latins appellent *numella*, c'est-à-dire, un collier ou anneau de fer qu'on met au col des criminels. *Caseneuve.* Voyez CEPS.

CEP, ou SEP *de vigne*. Il est ainsi appellé à cause de sa forme tortue & courbée. Car dans Homére κυφὸς signifie *courbé* & *bossu*. Et les Grecs appellent κύφων, un bâton tortu & ployé. *Caseneuve.*

CEP *de vigne*. Plusieurs le dérivent de *capo*, que les Italiens ont dit pour *caput*. Les Latins ont appellé *caput vineæ* les racines de la vigne. Et ce mot se trouve en cette signification dans Virgile, dans Columelle, & dans les Loix des XII. Tables; comme l'a remarqué Scaliger sur Festus, pag. 192. Et de-là, les mots de *capes*, *concapes*, *procapes*, pour *des provins*: *pro vineæ propaginibus, quæ ab uno capite descendunt.* Mais il vient de *cippus*, qui dans les Gloses est interprété κορμὸς, c'est-à-dire *tronc*. M. de Caseneuve le dérive de κυφὸς, c'est-à-dire, *tortu*, *bossu*, *courbé*. Encore une fois, il vient de *cippus*. M.

CEPENDANT. Henri Etienne dans ses Hypomnêses de la Langue Françoise, page 101. *Exempla hujus de qua dissero depravationis, extant non pauca, & in quibusdam vocabulis è Latino sermone sumptis. Ex quibus est* spandant, *pro* interim: *ita enim sæpe multos, ut pronuntiantes, ita etiam scribentes vidi: (sed ex iis præsertim qui è vulgò erant) quum & pronuntiandum & scribendum sit,* cependant; *id est*, hoc pendente: *subaudiendo*, tempore. *Atque adeò istud nomen non minus frequenter addimus ad eandem rem significandam. Neque enim raro dicimus etiam* ce tems pendant; *id est*, hoc tempore pendente. *In hac autem re, sicut in aliis infinitis, consuetudinem Græcorum sequuti sumus: in hac ellipsi, inquam: ita enim illi sæpe post pronomen relinquunt subaudiendam vocem quâ tempus significant. Dicunt enim*, ἐν τούτῳ, *subau-*

dientes τῷ χρόνῳ: sicut & quum dicunt, ἐν τῷ μεταξύ. Sic μέχρι τούτου, pro μέχρι τούτου τοῦ χρόνου. Item: ἐξ ἐκείνου, pro ἐξ ἐκείνου τοῦ χρόνου. Scribitur autem & conjunctè cependant. *Sed malim, neque conjunctè, neque omnino disjunctè scribere: hoc nimirum modo* ce-pendant. ¶ Aujourd'hui tout le monde écrit *cependant* en un seul mot, sans liaison. Pour revenir à l'origine de *cependant*; ce mot a été fait *d'hocce pendente*. M.

CEPHALALGIE. Terme de Médecine, qui se dit en général de toute sorte de douleurs de tête, & en particulier d'une douleur de tête récente. Quand elle est invétérée, on la nomme *cephalie*. Ce mot vient du Grec κεφαλὴ tête, & ἄλγος douleur.*

CEPHALIQUE. Terme de Médecine, qui se dit de tout ce qui appartient à la tête, ou à ses parties. Du Grec κεφαλὴ tête. Ainsi on appelle remédes *céphaliques* ceux qui sont propres pour les maladies de la tête. Il y a une veine qui monte le long de la partie externe du bras, & qui va se terminer à la veine axillaire: on la nomme *cephalique*, parce que les anciens avoient coutume de la faire ouvrir dans les affections du cerveau; ce que font encore aujourd'hui les ignorans & les superstitieux.*

CEPHAS. C'est le nom que J. C. donna à S. Pierre après qu'il eut confessé sa divinité. Ce nom est Syriaque & Chaldéen, כיפא ou כאפא *cepha* (prononcez *kepha*). Il signifie *pierre*; & J. C. le donna à Simon, fils de Jonas, pour lui déclarer qu'il seroit après lui la pierre sur laquelle il bâtiroit son Eglise, & qu'il en seroit le Chef visible. Quelques-uns ont cru mal-à-propos que *cephas* venoit du Grec κεφαλὴ *tête* ou *chef*: ce qui n'est point nécessaire pour signifier que Saint Pierre seroit le chef visible de l'Eglise; de même qu'il ne l'est point, quand ce mot est dit de J. C. pour marquer qu'il est le chef de l'Eglise, dans laquelle tout sera appuyé sur lui, comme 1. Ep. de S. Pierre 2. 6. où la version Syriaque se sert du même mot כאפא. L'allusion que J. C. fait dans ces mots, *vous êtes Pierre, & sur cette pierre je bâtirai mon Eglise*, n'est pas une chose rare dans l'Ecriture. Lamech en fait une sur le nom de son fils Noé, Gen. v. 29. Jacob sur celui de Juda, Gen. XLIX. 8. Il y en a plusieurs autres exemples. Le traducteur Grec de l'Evangile de S. Mathieu, ne l'a pas gardée si exactement: il a mis πέτρος & πέτρα. Il pouvoit répéter πέτρος, qui se dit très-bien en Grec pour une pierre. Notre Langue rend heureusement ce jeu de mots. Il en est de même de la version Syriaque.*

CEPIER. Vieux mot, qui signifie *Geolier*, & qui se trouve en cette signification dans le Roman de Josué le Triste. Nicot le dérive de *Cer*, qu'il dérive de *carcer*. Il vient de *cipparius*, fait de *cippus*. Voyez *ceps* & *chepier*. M.

CEPS. Entraves de fer ou de bois, qu'on met aux pieds des criminels. De *cippus*, dont les Latins se sont servis en la même signification. Les Gloses anciennes: *Cippus*: ξύλος λίθινος, κορμός, ποδοκάκη. Grégoire de Tours v. 49. *Mox disruptis vinculis, confracto cippo, reserato ostio, Sancti Medardi Basilicam nocte, nobis vigilantibus, introivit.* Baldricus dans sa Chronique, livre 3. chap. 72. *Alios indemnatos & injudicatos in cippo vilissimo concludens.* *Cippus* a été dit par corruption pour *cuppus*, fait de κυφός. Voyez M. de Saumaise *de Modo Usurarum*, page 815. De *cippus*, les Italiens ont aussi fait *ceppo*, & les Espagnols, *cepo*. M.

CER.

CERCEAU. Voyez *cercle*. M.

CERCELLE. Oiseau appellé en Latin *querquedula*. De *querquedula*. *Querquedula*, *kerkedula*, *kerkella*, *cercella*, CERCELLE. Trippault le dérive de κέρκος. M.

CERCLE. De *circulus*. Ce mot Latin est un diminutif de *circus*, qui est pris du Grec κίρκος, lequel signifie un cercle, un lieu circulaire. On appelle *cercles* les différentes parties de l'Empire d'Allemagne, parce qu'elles ressemblent à des cercles. BRUMMERUS *de scabinis*, ch. 4. dans Wachter, *Gloss. Germ.* au mot *Kreis*: *Omnium gentium institutum fuit, Regna in Provincias, Provincias in minores partes distribuere. Sic Ægyptus in Nomos; Hispania in Conventus; Thema Orientale, consuetudine Romanorum, in ἐπαρχίας, ἡγεμονίας, καὶ δουκᾶτα, notante Constantino Porphyrogenito, dividi solitum. Nostris moribus Germania & Bohemia in Circulos; Helvetia, quæ olim pagorum septem erat, hodie in Cantones; Silesia in Ducatus; Misnia in Ambachtias; Flandria in Castellanias; Gallia in Parlamenta, cum suis quæque Diœcesibus; Britannia in Comitatus, quos Saxones* schyras *vocant; ea in Hundredas, id est Centurias; hæ in Tithingas, id est Decennas seu Decimas; aliæ regiones in Dynastias, Starostias, Palatinatus, Weichbilda, Marcas, & Segmenta alia minora, dividuntur.**

CERCLE *de muid*. De *circulus*. Pline, livre XIV. chap. 21. *Magna & collecto jamvino differentia in cella. Circa Alpes, ligneis vasis condunt, circulisque cingunt.* Un Moine de S. Gal, dans la Vie de Charlemagne, livre 2. *Terra, inquiebat, Hunnorum novem circulis cingebatur. Et cum ego, alios circulos nisi vimineos cogitare nescius, interrogarem, quid illud miraculi fuit*, Domine, *respondit*, &c. Les Actes de S. Thyrse & de ses Compagnons, nombre 25. *Et posuerunt caput ejus in tinam, & cùm vellent aquam immittere, dissoluta est à circulis & dogis, quasi concisa esset securibus.* ¶ A Paris on dit, *un cerceau*; de *circellus*, diminutif de *circulus*. M.

CERCUEIL. C'est la caisse avec laquelle on ensevelit les morts. Nous l'avons autrement nommé que les anciens François, qui l'appelloient *sercus*: ce qui me porte à croire qu'il vient de *sarcophagus*, qui signifie même chose. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. ch. 96. parlant du corps de Montagu, Grand Maître de France, qui avoit été décapité: *lequel fut joint avec le chef, & enclos en un sercus*: & au chapitre dernier du troisiéme volume, parlant du Duc Philippe de Bourgogne: *Le cœur & le corps du bon Duc furent mis chacun par soy en un plat sercus, couvert d'une biere de bois d'Irlande*. Caseneuve.

CERCUEIL. M. de Saumaise sur Solin, page 1204. le dérive de *Sarcophagulus*. SARCOLIUM *dicimus quamlibet arcam sepulchralem, voce detorta ex* sarcophagulus. Et Mareschal, au chap. 2. de son Traité des Droits Honorifiques, le dérive de *sarcophagus*. Et au sujet de son opinion, il cite ce vers de Juvénal:

Sarcophago contentus erit, &c.

M. de Caseneuve en donne la même étymologie. *Sarcophage* étoit une pierre dont on faisoit anciennement les tombeaux, & d'où on a appellé ensuite *sarcophages* toute sorte de tombeaux, quoique

faits d'une autre matiere. L'Auteur de la Vie de S. Abbon, chap. 20. après avoir dit qu'Abbon étoit mort d'une blessure qu'il avoit reçue : *Manè feria quarta, Abbo cum ipsis quibus indutus erat vestimentis, ut mos est interemptos sepeliri*, (remarquez cette coutume,) *inlotus lapideo sarcophago in interiore crypta ante ipsius Sancti Patris Benedicti altare tumulatur.* Voyez Cujas dans ses Observations livre 21. chap. 13. & M. de Saumaise au lieu allégué. D'autres le dérivent de σάρξ. Σὰρξ, σαρκὸς, *sarcolium.* Comme on a dit *ossuaria*, pour dire *le lieu* où l'on met les os des morts, (lequel mot se trouve dans Ulpien en la Loi 2. *de Sepulchro violato*) on peut avoir dit *sarcolium* pour *le lieu où l'on met les corps morts.* Et au sujet de ces deux étymologies, il est à remarquer que nous écrivions anciennemént *sercœuil*, & que ce mot se trouve ainsi écrit dans Nicot ; & que Monstrelet écrit *sercus :* ce qui a été remarqué par M. de Caseneuve. M. Guyet dérive *cercueil d'arca. Arca, arcula, arcola, arcolium, sarcolium*, SARCUEIL, CERCUEIL. Cette étymologie ne me déplaît pas ; où plutôt, elle me plaît extrêmement. On a préposé un C à *cercueil*, comme à *carcasse.* M.

CERDEAU. Voyez *serdeau.* M.

CE'RE'MONIE. Ce mot vient du Latin *ceremonia*, qu'on a dit, *quasi Cereris munia*, des oblations à Cérès, parce qu'on faisoit plus de *cérémonies* aux gerbes qu'on lui offroit, qu'en toute autre offrande : ou, avec Valere maxime, *à Cere & munia. Céré* étoit une ville près de Rome, où les Romains firent des offrandes avec un culte extraordinaire, à cause de la crainte qu'ils avoient alors des Gaulois. D'autres dérivent ce mot de *cerus*, vieux terme Latin, qui signifie saint, sacré, consacré. Quelques-uns le font venir du Grec χαίρειν se réjouir, être en bon état, parce que les *cérémonies* ont d'abord été employées dans les choses de religion, qui tournent à notre avantage. Enfin il y en a qui disent que le mot de *cérémonie* vient de l'Ebreu חרם *hherem*, qui signifie une chose consacrée à Dieu, une chose dévouée. Les deux premiéres étymologies sont plus naturelles & plus vrai-semblables. *

CERE'S. Déesse du Paganisme, qu'on honoroit comme la Déesse des blés. Ce nom *Cérès* est la même chose, si on en croit Varron, que *Gérès*, & il s'est fait de-là par le changement du G en C. Cette Déesse, dit-il, fut appellée Gérès, *quòd gerat fructus.* D'autres prétendent que supposé que *Céres* ait été d'abord appellée *Géres*, ce nom vient du Grec Γῆρυς *Gerys* ; & de vrai Hésychius dit qu'Achéro, Ops, Hellé, Gerys, la Terre, & *Cérès* sont la même chose. Or Γῆρυς au sentiment de ces Auteurs, est un nom Ebreu, qui vient de גרש *gueres*, qui signifie, selon eux, du blé moulu, broyé. Il est vrai qu'on trouve ce mot dans l'Ecriture, Levit. 11. 14. & 16. dans le sens de *contusio*, & joint au mot כרמל *carmel*, qui en cet endroit signifie un épic vert ; & il est formé du verbe גרס qui, en Ebreu & en Chaldéen, veut dire *frangi, comminui.* Le texte porte, vers. 14. de ce chap. du Lévitique : *Si vous présentez au Seigneur des épics verts en oblation de prémices, vous les ferez rotir au feu & vous les briserez.* On ajoute que *Cérès* portoit à Cnide un nom approchant de Γῆρυς, qui est Κύρη : mais ce nom lui fut donné, dit-on, parce qu'elle étoit κυρία τῆς γῆς, c'est-à-dire, maîtresse de la terre ; ce qui n'a point de rapport avec l'étymologie Ebraïque de Γῆρυς. D'autres tirent le mot *Cères* de l'Ebreu חרס *hheres*, qui signifie le Soleil, auteur de tous les fruits de la terre ; & ils confirment cela par l'autorité de Plutarque, qui dit que *Cyrus* en Persien, signifie le Soleil. *

CE'REUSE. C'est ce qu'on appelle autrement *blanc de plomb :* parce qu'il est composé de plomb, dit M. Régis, dans son Dictionnaire des mots philosophiques. Nicot dit la même chose. Du Latin *cerussa.* Voyez Vitruve. Il faut dire *céruse.* M.

CERFEUIL. Herbe de jardin. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Charles Etienne dans son *de Re Hortensi*, chap. 169. CEREPHYLLUM, du cerfeuil : *dictum quòd cerea folia, hoc est, flexibilia, vel cerei coloris, habeat.* Vous trouverez dans les Gloses anciennes, *cirifolium*, κηρίφυλλον : & dans les manuscrits de Palladius, au mois de Février, chapitre 23. & au mois de Septembre, chap. 13. *cerefolium*, au lieu de *carefolium* ; ce qui favorise cette étymologie. D'autres écrivent χαιρίφυλλον, dont les Botanistes ont fait *charefolium* ; & on prétend que χαιρίφυλλον a été dit *à foliorum luxurie.* Janus Cornarius sur le livre d'Odo, *de Materia Medica*, qu'on a publié sous le nom de *Macer*, afin de le rendre plus agréable aux lecteurs, comme l'a remarqué Gaudentius Merula, au livre 1. de ses Antiquités de la Gaule Cisalpine : *Charefolium nulla alia herba est quàm quæ vulgò Nostratibus* kerbel, *corrupta, ut apparet, ex* cerifolio *voce, appellatur. Et ego sanè ipsam ex apii generibus esse puto,* χαιρέφυλλον *quæ dictam Græcis, quòd multis parvis foliis redundet ; atque hæc oleris vice, coquuntur ac eduntur. Quare etiam Columella* breve chærephylon *dixit.* Johannes Bodæus sur le VII. livre de l'Histoire des Plantes de Théophraste, page 807. χαιρέφυλλον *nominari putatur, quòd luxuriosa foliorum fœcunditate & largiore coma gaudeat, vel quòd gaudium hilaritatemque folia excitent.* M. de Saumaise se moque de cette étymologie. Voici ses termes, qui sont du chap. 17. de ses Homonymes des Plantes, page 15. *Hoc ipsum.* (Il parle du mot *charefolium*) *corruptè profertur vulgò : & ridiculi primarii in his litteris viri, qui* chærefolium *arbitrantur dictum à foliorum luxuria, quasi foliis gaudens, ex Græco ac Latino composita appellatione. Sic nec Græcum esset, nec Latinum. Glossæ* cerepulium *vocant. Libri Pliniani*, cerepollum, *pro* chærepolium, *in his verbis lib.* XIX. *cap.* 8. Atriplex, malva, lapathium, cerepollum, quod Græci *pæderota* vocant. *Indicat Latinum esse nomen* cerepollum, *vel* cerepolium, *& Græcè vocari* pæderota. *Columella* cerepolum *in versu dixit :*

Et breve cerepolum, & torpenti grata palato
Intuba..

Non aliam patitur versus lectionem : quam & adstruunt libri. Ergo cerepolum, *vel* cerepolium, *hujus herbæ vera appellatio : cujus originem in Latio non quæsiissem frustrà, si invenissem. Græcum esset* χαιρεπόλιον. M.

CERFOUIR. CERFOUETTE. M. de la Quintinye : SERFOUETTE, *est un petit outil de fer renversé, qui a deux branches pointues d'un côté, & n'en a point de l'autre : duquel, estant emmanché d'un manche d'environ quatre pieds de long, on se sert pour mouver la terre ; c'est-à-dire, donner un petit labour autour des petites plantes : par exemple, laitues, chicorées, pois,* &c. *Et cela s'appelle* serfouir. Au lieu de *fodere*, on a dit *fodire*, par métaplasme : d'où nous avons fait FOUIR. Et de *circumfodire* nous avons fait ensuite CERFOUIR, par le changement de l'*I* de *circum* en *E :* comme

en CERCLE, de *circulus*, & en CERNER, de *circinare*. Et comme de *fodire*, on a dit *fodiculum*, & ensuite *fodiculettum*, & *fodiculetta*; de *fodiculetta*, nous avons fait FOUETTE; & CERFOUETTE, de *circumfodiculetta*. Par cette étymologie, il paroît que *cerfouir* & *cerfouette* doivent s'écrire par un C, & non pas, comme M. de la Quintinye les a écrits, par une S. *M.*

Rabelais avoit déja écrit *serfouette* par un S. C'est au chap. 10. du livre 5. Mais au chap. 21. du livre 1. on lit *cerfouette*, dans l'édition de 1542. *Le Duchat.*

CERILLE. Voyez *cedille*. M.

CERISE. Tout le monde sait que *cerise* a été fait de *cerasum*: mais tout le monde ne sait pas d'où *cerasum* a été fait. On prétend qu'avant la victoire Mithridatique, remportée par Luculle l'an 680. de la fondation de Rome, les cerises étoient inconnues en Italie, & que ce fut Luculle qui les apporta le premier à Rome, & qu'il les y apporta de Cérasonte, ville de Pont: & que du nom de cette ville, elles furent appellées *cerises*. Pline, livre XVIII. chapitre 23. *Cerasi, ante victoriam Mithridaticam L. Luculli, non fuere in Italia. Ad Urbis annum* DCLXXX. *is primùm vexit à Ponto: annisque* 120. *trans Oceanum in Britanniam usque pervenêre. Eadem, ut diximus, in Ægypto non potuêre gigni.* Laurans, dans Athénée, livre 2. chap. XI. ἀγνοεῖτε δὲ, ὅτι Λεύκολλος ὁ Ῥωμαίων στρατηγὸς, ὁ τὸν Μιθριδάτην καὶ Τιγράνην καταγωνισάμενος, πρῶτος διεκόμιζεν εἰς Ἰταλίαν τὸ φυτὸν τοῦτο, ἀπὸ Κερασοῦντος, Ποντικῆς πόλεως. καὶ οὗτός ἐστιν, ὁ καὶ τὸν καρπὸν καλέσας ΚΕΡΑΣΙΟΝ, ὁμωνύμως τῇ πόλει. Saint Jérôme, livre 1. de ses Epîtres, épître 35. *Cerasa, Ponto & Armeniâ subjugatis, de Cerasunte primus Romam pertulit Lucullus: unde & de patria arbor nomen accepit.* Tertullien, dans son Apologétique: *Caterùm, si propterea liber Deus, quod vitem demonstravit, malè cum Lucullo actum, qui primus cerasa, ex Ponto, Italia promulgavit, quòd non est propterea consecratus, ut novæ frugis auctor, quia inventor, & ostensor.* Je remarquerai ici en passant, que Tertullien, ne se souvenant pas de ce qu'il avoit dit en cet endroit de son Apologétique, ou ne l'approuvant pas, a écrit dans le livre 2. *ad Nationes*, que c'étoit Pompée qui avoit apporté le premier les cerises en Italie. *Cerasum Cn. Pompeius de Ponto .... Italiæ provolgavit.* Je reviens à l'étymologie de *cerasum*. Il est faux que ce fruit ait été ainsi appellé de la ville de Cérasonte. C'est, au contraire, la ville de Cérasonte qui a été ainsi appellée de ce fruit. Ce qui a été très-véritablement remarqué par Casaubon sur le lieu d'Athénée ci-dessus rapporté: *Sciendum etiam cerasorum appellationem ipsius Cerasuntis urbis natalibus esse priorem & antiquiorem: nedum ut Larensis vera sit sententia.* (C'est ce Laurans dont nous venons de parler). Κερασεῦς *indubitanter dicta*, ἀπὸ τῶν κεράσων: *ut* Ἀγνοῦς, Ἀναγυροῦς, Ἀχραδεῦς, Ῥαμνεῦς, Μυῤῥινοῦς, Σελινοῦς, Μυρικοῦς, *& similia his, ab aliis plantis locorum deducta nomina.* Et dans le Banquet des Dipnosophistes d'Athénée, Daphnus, un des convives, répond fort bien à Laurans, que long-tems avant Luculle les cerises étoient connues parmi les Grecs: ce qu'il prouve par un passage de Diphilus Siphnius, qui vivoit sous Lysimaque, un des successeurs d'Alexandre. A quoi il pouvoit ajouter le témoignage de Théophraste, Auteur plus ancien que ce Diphilus, lequel a fait mention des cerises au livre 3. de son Histoire des Plantes, chap. 13. ἴδιον δὲ τῇ φύσει δένδρον ὁ κέρασός ἐστι. Il reste à parler de l'étymologie de κέρασος. M. Guyet le dérivoit de πτείρω. πτείρω, πτέρω, πέρω, κέρω, κεράω, κεράσω, ΚΕ΄ΡΑΣΟΣ, ΚΕΡΑΣΙ΄Α, mot qui se trouve dans les Géoponides. Servius, sur ces mots du second des Géorgiques, UT CERASIS ULMISQUE, parle des cerises en ces termes: *Cerasus, civitas est Ponti, quam cùm delesset Lucullus, genus hoc pomi inde advexit, & à civitate* cerasum *appellavit. Nam arbor*, cerasus; *pomum*, cerasum *dicitur. Hoc autem etiam ante Lucullum erat in Italia, sed durum: &* cornum *appellabatur, quod posteà, mixto nomine*, cornocerasum *dictum est.* Ce qui donne sujet de croire, que κέρασος a été fait de κέρας, & que les cerises ont été appellées κέρασα, de leur ressemblance au fruit du *cornouiller*, κέρας, κέρατος, κέρασος, ΚΕ΄ΡΑΣΟΣ. M.

CERNE. Voyez *cerner*. M.

CERNER. De *circinare*. Scaliger, dans ses Etymologies imprimées à la suite de ses notes sur Varron: *Orbare, seu urbare, Galli dicunt* cerner, *quasi* circinare. De *circinus*, nous avons fait de même *cerne*, & de *circinellus*, *cerneau*. Nous appellons *cerneaux* des noix fraîches cernées. Les Italiens les appellent *garugli*; de *carullium*, formé de κάρυον, qui signifie *noix*. Κάρυον, καρύλιον, *carullium*, c'est-à-dire *petite noix*. De κάρυον, on a fait de même *corylus*. Κάρυον, κάρυλον, κόρυλον, *corylus*. Nous disons *noisette*, & *noisille*, & *nousille*, pour dire *petite noix*, qui est le *corylus* des Latins. Voyez *gouvet*. M.

CERQUEMANEUR. CERQUEMENAGE. Ces mots se trouvent en beaucoup de Coutumes du Royaume. Du verbe *circare*, qui signifie *tournoyer, & faire le tour*: les Gloses: *circat*, κυκλεύει; comme je fais voir sur le verbe *chercher*: & de *manerium*, qui signifie *demeure, logement*; comme je ferai voir sur le mot *manoir*; est formé *Cerquemaneur*, qui est un Officier Juré pour planter les bornes, & connoître des différends touchant les limites des maisons & des champs; lequel est ainsi appellé, parce que, pour faire sa Charge, il étoit obligé de faire le tour des lieux. La Coutume de Lille, au titre des *Bonnages*, appelle *Cerquemenages* les Porteurs & Mesureurs: *Pour valablement planter & asseoir bonnes, est requis le faire, présent Justice, par Pacleurs & Mesureurs sermentés.* La Coutume de Mons, article 30. *Que les francs Cerquemaneurs de nostre ville de Mons, pour estre présens à planter & asseoir nouvelles bonnes, ayent de chascun sept sols.* Caseneuve.

CERQUEMANEUR: CERQUEMENAGE. Voyez M. de Caseneuve. *M.*

CERS, ou CYERCE. Vent. C'est le contraire de l'*Autan*. Goudelin, en son Chant-Royal:

> *Quand le Cérs & l'Autà se gourmon toutis dous.*

Rabelais, IV. 43. *O, me disoit un petit enflé: qui pourroit avoir une vessie de ce bon vent de Languedoc que l'on nomme* cyerce! *Le noble Scurron, Médecin, passant un jour par ce pays, nous contoit qu'il est si fort, qu'il renverse les charrettes chargées.* On prononce *cerce* en Provence, & *cers* en Languedoc. De *circius*, ou *cercius*. Caton, dans Aulugelle, 2. 23. *Ventus cercius, cùm loquare, buccam implet; armatum hominem, plaustrum oneratum, percellit.* Sénéque, livre V. de ses Questions Naturelles, chap. 17. *Venti quorumdam locorum proprii.*

Atabulus Apuliam infestat, Calabriam Iapix, Galliam Circius : cui ædificia quassanti, tamen incolæ gratias agunt, tanquam salubritatem cœli debeant ei. Divus certè Augustus templum illi, cùm in Gallia moraretur, & vovit, & fecit. Favorin, dans Aulugelle, au lieu allégué : *Nostri quoque Galli* (Favorin étoit d'Arles) *ventum, ex sua terra flantem, quem sævissimum patiuntur*, Circium *appellant : à turbine, opinor ejus, ac vertigine*. Pline en a aussi fait mention, 2. 47. *Item, in Narbonensi Provincia, clarissimus ventorum est Circius, nec ulli violentiâ inferior, Ostiam plerumque rectâ Ligustico mari perferens : idem, non modo in reliquis partibus cœli ignotus, sed ne Viennam quidem, ejusdem Provinciæ urbem, attingens, paucis antè limitibus jugi modici occursu tantus ille ventorum coercitus*. Et Lucain : *Solus sua littora turbat Circius, & tuta prohibet statione Monœci*. Strabon en fait aussi mention, disant qu'il jette les hommes à bas de leurs chariots, & qu'il leur emporte leurs armes & leurs habits. M. Huet croit que *Circius* est un mot Gaulois. Les Bas-Bretons disent *cyrch*, pour *impétuosité* & *violence*. Voyez Camden. *M.*

Le vent de *cers* est le même que le *nord-ouest*. Le Duchat.

CERVELLE. De *cerebellum*. Les Gloses : *Cerebellum*, ἐγκέφαλος. ¶ *Cerebellum*, *cerebella*, CERVELLE. Voyez Lindembrog, dans son Glossaire des Loix antiques, au mot *cervella*. M.

CERVOISE. De *cervisia*, qui est un ancien mot Gaulois. Pline, livre XXII. chapitre dernier : *Et frugum quidem hæc sunt in usu medico : ex iisdem fiunt & potus :* zythum, *in Ægypto* ; cælia & ceria, *in Hispania :* CERVISIA, *& plura genera, in Gallia, aliisque Provinciis : quorum omnium spuma cutem feminarum in facie nutrit*. Africanus, dans ses Cestes, page 299. πίνει γοῦν ζῦθον Αἰγύπτιος, κάμον Παίονες, Κελτοὶ βιρβησίαν, σίκερα Βαβυλώνιοι. Au lieu de βιρβησίαν, il faut κιρβησίαν. Isidore, liv. XX. de ses Origines, chap. 3. & après lui, Hadrianus Junius, dans sa Hollande, estiment que *cervisia*, ou *cerevisia*, a été dit *à Cerere*. Isaac Pontanus dans son Glossaire, au mot *zythus*, improuve cette étymologie ; & il dérive *cervisia* du mot Danois, ou Hollandois, *gherwis* ; & *ceria*, de *ghere*. Ses paroles méritent d'être ici rapportées tout au long : Gheren, *Belgis Batavisque de potu isto hordeaceo propriè usurpatur, quando scilicet in spumam adhuc à recenti cocturâ vertitur. Quæ de spuma cervisiæ etiam bonitas præstantiaque exinde intelligitur. Et adhibent quoque eandem nostrates spumam ad panis fermentationem. Quod & idem Plinius de Gallis pariter annotavit lib.* XVIII. *cap.* 7. Galliæ, *inquit*, & Hispaniæ frumento in potum resoluto, quibus diximus generibus, spumâ ita concretâ pro fermento utuntur. *Quâ de causâ levior illis, quàm cæteris, panis est. Dixerunt ergo ab ipsa forma* ceriam *pro* ghere ; G pro C transposito ; *ut* Cneus, *pro* Gneus ; Caius, *pro* Gaius. *Unde sequitur ex eodem quoque intelligendum* CERVISIAM *quam* GHERWIIS ; *quod erit in modum istius de qua loquimur, spumæ, sive geriæ conformatum. Et quamvis modus ille dicendi videatur insolentior, tamen sic etiam* PARVIIS, *pro* PARCK-WIIS *videntur dixisse nostrates* pronaum, vestibulum : *quod & Gallis etiam hodie sic dicitur :* PARVIS *enim efferunt.* Ghere *verò ipsum, ut hoc interim admoneam, Cimbris, Danisque, magis quàm Batavis, Belgisque, est usitatum : Batavis enim ista spuma non* gher, *sed* gist, *appellatur. Potus tamen ipse, ut innui, cùm ejusmodi spumam, sive spumæ conditoram, recipit,* gheren *iis dicitur. Nec est quòd admiretur quispiam etiam Hispanis, illis præsertim Aquitaniæ propinquioribus, nostratia subinde, Germanicaque, usurpata vocabula : nam & Columella, lib.* V. *cap.* 1. *Provinciæ Bæticæ rusticos ait certum agri spatium, puta* XXX. *pedum latitudinem, &* CLXXX. *longitudinem,* PORCAM *dicere. Quod manifestò nostratium esse, similiter agnoscitur :* PARCK *enim nobis, finitimisque, est locus certo ambitu determinatus.* Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 1. chap. 4. Goldstat, tome 1. part. 1. p. 201. de ses Alémaniques, dérive *cervisia* du Flaman *terwe*. *Sic dictam putant* μετωνυμικῶς, *quasi* Cerebibiam, *quòd* Ceres, *id est, frumentum coctum bibatur. Nos didicimus Belgis in usu esse vocem* terwe, ἀντὶ τοῦ CERWE, *mutato* C *in* T. *Sed strictius pro eo quod est triticum, aut potiùs, ut nos opinamur, respondentem* τῷ ἀθὴρ ; *unde est* ador, *& fortè Germanicum* acher : *ut* ador *fuerit quidquid aristam fert ; ipso quoque aristæ nomine eo alludente. Sunt verò* terwe *aliquot apud Belgas species*, WINTERWE, SOMMERTERWE, &c. *Quid ergo dubitemus quin nomen* cervisiæ, *ex ipsius frumenti, unde conficitur, vocabulo defluxerit ?* Voyez Lindembrog, en son Glossaire des Loix antiques, sur le mot *cervisia*. M.

CERVOISE. Pour éclaircir encore davantage l'origine de ce mot, je joindrai ici ce qu'en dit Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Garen*. Voici ses paroles : GÆREN, goren, *fermentescere. Quod fit, quando per calorem naturalem feculenta ejiciuntur. Helvigio est ab egerere, quoniam* gæren *propriè dicitur de musto vel cerevisio recèns cocta, quatenus fecem egerit. Mihi, qui Celticas origines investigare soleo, videtur potius derivari à* gor *suprà, quod sistit Boxhorn. in Lex. Ant. Brit.* gor, *præpositio, in compositione significans suprà, super, superiùs ;* gorthir, *regio superior ;* gorddwr, *aqua superior ;* goror, *ora superior. A* gor *igitur est* goren *effervescere, h. e. feces sursum trudere. Quamvis autem hoc verbum vix semel literis proditum sit, vetustissimum tamen esse suadent derivata. Nam à* goren *rursus fit* germ *fermentum, ejectamentum : apud Cambros* gor *pus, sanies, quia per vulnera ejicitur ; & apud Anglo-Saxones atque Islandos* gor, *fimus, excrementum. Et huc etiam spectant non solum ejectorum, sed etiam ejicientium nomina. Cujusmodi est* CWRW, CWRWF, *cerevisia, apud Leibnitium in Glossario Celtico. Quòd cùm non aliunde rectiùs quàm ab egerendis fecibus sic dicatur, simul originem Latinæ vocis eleganter pandit. Operæ pretium est ipsum audire illustrem Glossatorem.* CERVISIA, *inquit*, quibusdam apud Plinium *ceria*. Cerevisiam à vi Cereris derivare, hominum est nescientium, Latina plurima à Celtico esse petenda, maximè in rebus quæ erant apud Celtas. Hinc ridiculæ sunt plurimæ Varronis, Isidori, & similium etymologiæ. *Et mox :* Itaque Pontanus non ineptè Ceriam derivat *à garen*, seu à fermentando. Je crois que ceux qui se connoissent en étymologies ne pourront s'empêcher de préférer celle-ci à toutes les autres que l'on donne du mot *Cervoise*. *

CERVOLANT. Sorte de scarabée, ainsi appellé de son vol & de ses cornes. Jules Scaliger contre Cardan, CXCIIII. 2. *Tauros verò*, cornutos Scarabæos *è Nigidio quare non appellaris, nescio. Sanè cervinis cornibus illa similiora. Unde* Cervi volantes *à Gallis appellantur. Sed Latinis recepta voce utendum est. Tametsi apud subtiliores, qualis tu es, chelæ potiùs illæ quàm cornua dici queant.*

Harum enim usus, ut Cancris, brachiorum. Mouffet : *Cornua illi duo integra, sine articulis; ramosa, cervi instar.* ¶ Par métaphore, on appelle *cervolants*, ces machines de papier que les enfans font voler en l'air au bout d'une longue corde. En Basse-Normandie on les appelle *écoufles*. Voyez *écoufle*. M.

CE'RUSE. Voyez ci-dessus *céruse*. M.

CES.

CE'S. Dans la signification d'*interdit*, se lit dans le Journal de Paris de 1729. part. 2. page 20. De *cessare*. Le *cès*, ou l'interdit, est une cessation du Service divin. Voyez Nicot, au mot *cesser*. Le Duchat.

CE'SAR. Nom propre de la famille Romaine qui a établi l'Empire Romain. Quelques anciens Grammairiens prétendent que ce nom vient du mot Latin *cæsaries* : ainsi César voudroit dire la même chose que *chevelu*, & le premier qui ait porté ce nom ne l'auroit eu que parce qu'il avoit de beaux cheveux. Mais la plus commune opinion est que le nom de *César* vient *à cæso matris utero*, de ce qu'il fallut ouvrir le ventre de sa mere pour l'en faire sortir. De-là le nom de *Césarienne*, qu'on donne à cette opération. Janus Bicherodius, dans son ouvrage sur l'Ordre de l'Eléphant, prétend que le nom de *César* vient de ce que celui qui le porta le premier tua un éléphant en guerre, *à cæso elephanto*. Il appuye ce sentiment sur une médaille, où l'on voit un éléphant, avec ce mot CÆSAR. Cette preuve me paroît des plus foibles, & je ne vois pas qu'on en puisse rien conclure par rapport à l'étymologie dont il s'agit. Du mot *César* plusieurs villes ont eu le nom de *Césarée*, parce qu'elles ont été bâties, rétablies, ou consacrées à l'honneur de quelqu'un des *Césars* : comme *Césarée* de Palestine, bâtie par le grand Hérode à l'honneur d'Auguste César ; & appellée auparavant la Tour de Straton : *Césarée* de Philippe, nommée auparavant Paneas, & rétablie à l'honneur de Tibére par Philippe le Tétrarque, fils d'Hérode : *Césarée* de Cappadoce, nommée auparavant Mazaca ; & quelques autres. Une Province de Mauritanie a été appellée *Césarienne*. *

CESTE *de Vénus*. J'ai employé ce mot dans mon Oiseleur :

> *Elle avoit en ses yeux, en sa voix, en son geste,*
> *Plus de charmes divers que Vénus en son ceste.*

Et ceux qui m'en ont blâmé, m'en devoient louer ; car ce mot est fort beau, représentant une belle image. La beauté d'un mot ne consiste pas seulement dans la douceur de la prononciation, mais dans l'agrément de la chose que ce mot représente à l'esprit. Κάλλος ὀνόματος, τὸ πρὸς τὴν ἀκοὴν, ἢ πρὸς τὴν ὄψιν ἡδὺ, ἢ τὸ ἐν τῇ διανοίᾳ ἔντιμον. C'est la définition que Théophraste, dans le Traité de l'Elocution attribué à Démétrius Phalereus, donne de la beauté d'un mot. Le Tasse a aussi employé dans sa divine Jérusalem le mot de *cesto*, où il fait un bel effet. Le François & l'Italien viennent du Latin *cestus*. Martial, XIV. 26.

> *Collo necte, puer, meros amores,*
> *Ceston de Veneris sinu calentem.*

Et le Latin *cestus* a été fait du Grec κεστός. Et κεστὸς signifie *piqué à l'éguille*. La plûpart des Grammairiens expliquent ce ceste de Vénus d'une ceinture qu'avoit Vénus, dans laquelle étoient tous les charmes. Et M. Despréaux a suivi cette opinion dans sa Poëtique :

> *On diroit que pour plaire, instruit par la nature,*
> *Homere ait à Vénus dérobé sa ceinture.*

Les autres l'expliquent d'un corset. Voyez M. Rigaud sur Onosandre. *M.*

CESTRIN. Rabelais, 2. 21. *Ce dit, lui vouloit tirer ses patenostres, qui estoient de cestrin.* C'est une sorte de bois dont les Portugais font des chapelets. *M.*

Je crois que c'est le bois de cédre. Le Diction. Ital. & Fr. d'Antoine Oudin. *Citrino*, couleur de citron ou cédre. Rabelais, livre 4. chap. 1. parle de l'odorant agalloche, que, dit-il, on appelle *aloës*. Et Delon, dans sa Relation des Indes Orientales, part. 1. chap. 13. dit qu'on appelle vulgairement *crestin* l'excellent aloës qui croît dans l'Isle de Socotora, proche de la mer Rouge. Le Dict. Ital. & Fr. d'Antoine Oudin : *Aloë citrino*, aloës cicotrin. Il est indubitable que *cicotrin* a été fait de *socotora*, & que *cestrin* & *crestin* sont des corruptions de *cicotrin*, premiere corruption de *socotorin*. Le Duchat.

CET.

CET. Le Cap de *Cet* en Languedoc. De sa ressemblance avec le grand poisson de mer appellé en Latin *cetus*. Golnitz, page 574. de son Ulysse Gallo-Belgique, où il parle de l'Isle de Maguelone : *Mons* Ceti ; *cujus caput, dorsum & caudam repræsentat.* Le Duchat.

CETERAC. Herbe : espéce de scolopendre, appellée autrement *asplenium*. Les Botanistes le dérivent de πτέρυξ. Bodæus à Stapel sur Théophraste, page 1164. *Asplenium* pteryga *dici Dioscorides scripsit. Nomen illud impositum, quod cum filice aliquam habet similitudinem. Vulgò* ceterach *vocant. Quam vocem à* pteryga *manasse volunt, atque P in C sæpe mutari scribunt. Sic ex* peteryga, ceteryga, *& corruptè* ceterach. *M.*

CETHIM. Il est parlé dans l'Ecriture du pays de *Cethim*, & il y est pris pour la Macédoine. On lit au livre 1. des Machabées, v. 1. *Après qu'Alexandre, Roi de Macédoine, fils de Philippe, qui regna le premier dans la Gréce, fut sorti du pays de Cethim.* Et au chap. VIII. v. 5. du même livre : *Ils* (les Romains) *avoient vaincu Philippe, & Persée, Roi des Cethéens.* Et au livre des Nombres, XXIV. 24. selon l'Ebreu : *Il viendra des vaisseaux du pays de Cethim.* Et dans Daniel, XI. 30. *Des vaisseaux Cethéens viendront contre lui.* La Vulgate porte : *Les Romains viendront contre lui sur des vaisseaux.* Et dans le passage précédent : *Ils viendront d'Italie sur des vaisseaux.* Ainsi il paroît que l'Auteur de la Vulgate a entendu par *Cethim* l'Italie, & Bochart l'entend de même. Il est vrai que Balaam & Daniel, dans ces deux passages, parlent tous deux de la Flotte Romaine ; mais ils l'appellent *vaisseaux de Cethim*, parce qu'elle étoit dans les ports de Macédoine, lorsqu'elle partit sous la conduite de Caius Popilius, pour aller attaquer Antiochus, Roi de Syrie. Ainsi la Flotte de *Cethim*, ou de Macédoine, est aussi la Flotte Romaine dans cette rencontre. Le nom de *Cethim* pour la Macédoine, vient de *Cethim*, fils de Javan, & frere d'Elisa, de Tharsis, & de Dodanim, dont il est

parlé, Gen. x. 4. Javan étoit fils de Japheth, dont les enfans partagerent entr'eux les Isles des Nations, & s'établirent en divers pays, où chacun eut sa langue, ses familles, & son peuple particulier. Ce sont les termes de l'Ecriture, v. 5. du même chapitre. Dans ces premiers tems les pays portoient le nom des Chefs qui les avoient peuplés. *

CEV.

CEVENNES. Montagnes de Languedoc. De *Gebenna*, ou *Cebenna*. C'est ainsi que ces montagnes sont appellées dans César, dans Lucain, dans Pomponius, dans Pline, & dans Ausone. M. Bochart, livre 1. chap. 42. des Colonies des Phéniciens, dérive *Cebennæ* du Bas-Breton *kéven*; lequel mot, selon le témoignage de Camden, signifie *le dos d'un mont* : ce qui convient fort bien aux Cévennes : lesquelles sont définies par Strabon, *le dos d'une montagne* ; ῥάχις ὀρεινὴ πρὸς ὀρθὰς τῇ Πυρήνῃ. Et il dérive le Bas-Breton *kéven* du Syriaque גבינא *gebina*, qui signifie *supercilium montis*. M.

CHA.

CHA. Mot Messin qui signifie une taillade sur quelque membre, ou dans un habit dont on auroit retranché une pièce. De l'Alleman *schad*, qui signifie *perte*, *dommage*, *plaie*, *ulcere*. Le Duchat.

CHABLE : grosse corde. Quelques-uns le dérivent de l'Hébreu *chebel*, qui signifie la même chose. Les Languedociens disent *cable*. Les Gloses d'Ansileubus : Caplum, *funis : à* capiendo *dictus*. Les Gloses d'Isidore : Caplum, *funis*. Caseneuve.

CHABLE. Nicot & Mitalier le dérivent de l'Ebreu *hebel*, qu'on prononce *chebel*. Nicot ajoute, *ou du Grec* κάλως. Il vient de *capulum*. Isidore, livre 20. chapitre 16. CAPULUM, *funis : à capiendo : quòd eo indomita jumenta comprehendantur*. M. Guyet dérivoit aussi *capulum* de *capio*; mais par une autre raison. *Capulum*, *caplum*, CABLE, *vel* CHABLE. Capulum *autem*, τὸ χειροπληθὲς σχοινίον : *à* capio. C'est la Note qu'il a faite sur cet endroit, *caplum*, *funis*, du petit Glossaire intitulé *Vocabula variora collecta è Glossis veteribus*. D'autres dérivent *capulum* de κάμιλος, qui signifie *un chable*, *funis nauticus*. Cœlius Rhodiginus, livre VII. chapitre 18. CAMELUM *usurpant quidam*, *litteris nil immutatis*; *genere tantum diverso*, *pro anchorario fune. Ut illud Evangelicum*; *quanquam de animante intelligere maluit Hieronymus* : Camelum facilius est per foramen acûs intrare, quàm divitem in regna cœlorum. *Sed doctissimi Grammatici*, *& Aristophanis Interpres*, *& Suidas quoque*, *per I malunt scribere* CAMILOS. Théophylacte sur Saint Matthieu, XIX. 24. Τινὲς δὲ ΚΑΜΗΛΟΝ, οὐ τὸ ζῶον φασὶν, ἀλλὰ τὸ παχὺ σχοινίον, ᾧ χρῶνται οἱ ναῦται πρὸς τὸ ῥίπτειν τὰς ἀγκύρας. Suidas : ΚΑΜΗΛΟΣ, τὸ ἀχθοφόρον ζῶον.... ΚΑΜΙΛΟΣ δὲ, τὸ παχὺ σχοινίον. Le Scholiaste d'Aristophane sur les Guêpes : κάμιλος, τὸ παχὺ σχοινίον, διὰ τοῦ ι. Drusius, sur Saint Matthieu, au lieu allégué, croit que cet endroit du Scholiaste d'Aristophane a été corrompu, & que ce Scholiaste avoit écrit κάβιλος : *Quod apud Aristophanis Scholiastem* κάμιλος, *persuspectum mihi de mendo. Nam antiquus caracter literæ M idem erat cum charactere literæ B*, *ut alibi docuimus. Hinc plurimi errores in libris. Fortè igitur* κάβιλος *scribendum : unde & Belgicum* CABEL. *Cui cognatum quod Hebræi compedem* כבל *appellant. Sit hoc arbitrarium*, *non certum.* Drusius se trompe, comme il paroît par les lieux de Théophylacte & de Suidas ci-dessus rapportés. Mais je croirois volontiers qu'on auroit dit κάμηλος, ou κάμιλος, en la signification de *chable*, par corruption pour κάβηλος, ou κάβιλος; & que κάβηλος, ou κάβιλος, en cette signification de *chable*, auroient été faits de l'Ebreu חבל, qui est un mot dont se servent les Chaldéens, les Syriens, les Arabes, & les Ethiopiens. Les Anglois disent aussi *cabel*. ¶ CAMELUS, dans le petit Glossaire Arabico-Latin, est interprété par *funiculus*. M. *Voyez* ci-devant CABLE.

CHABLEAU. Corde longue de moyenne grosseur qui sert à tirer & remonter les bateaux sur la riviere. Ce mot est un diminutif de *chable*, que l'on disoit, il n'y a pas fort long-tems, au lieu de *cable*, & il a la même origine. Voyez *chable*, & *cable*. De *chable* on a fait CHABLER, c'est-à-dire, attacher un fardeau à un *cable*, le haler, l'enlever, comme il se pratique dans les atteliers. Du même mot on a formé aussi CHABLEUR, nom d'un Officier de la Ville qui est commis sur les rivieres, qui sert à faire partir les coches & les bateaux, & à les faire passer sous les ponts, & par les autres endroits difficiles. Cela ne se peut exécuter qu'au moyen des *cables*. *

CHABOCIER. Mot Messin, qui signifie se donner réciproquement des coups sur la tête, lorsqu'on se bat à coups de poing. De *capuciare* fait de *caput*. Le Duchat.

CHABOGNE. Mot Messin, qui signifie un opiniâtre, un entêté. De *caput*. *Caput*, *capum*, *capo*, *cabo*, *cabonius*, *cabognus*, *cabogne*. Le Duchat.

CHABOT. Espéce de poisson. Rondelet dans son livre des Poissons, dit qu'il ne sait pas pourquoi ce poisson a été ainsi nommé. Il l'a été à cause de sa grosse tête. *Capo*, *capotto*, CABOT, CHABOT. On prononce encore aujourd'hui en Languedoc *cabot*. Les Grecs, pour la même raison, l'ont appellé κέφαλος, & les Italiens *céfalo*. Rondelet fait différence entre les chabots & les cabots. ¶ On appelle *chabot* en Anjou, & à Paris *sabot*, ce qu'on appelle ailleurs *toupie* : & on appelle une toupie de la sorte à cause de sa grosse tête. ¶ Nous avons en France la Maison de Chabot, qui est une Maison illustre, laquelle porte pour armes des chabots. ¶ Il me reste à remarquer, que *schabot* parmi les Arabes est un nom de poisson; mais ce poisson n'est pas notre chabot : car les Arabes le représentent petit de tête. Voici comme en parle Damir; *Piscis est caudâ tenuis*, *latus medio*, *parvo capite*, &c. (a)

Antoine Oudin, dans son Dictionnaire, appelle *chabot* une espéce de panier que les Italiens nomment *botta trisa*. Les Messins le nomment *chaboté* & *chaboteau*. Et le nom de *chabot* ou *chaboteau* a été donné à ce panier, qui est d'ozier, à cause de sa forme qui ressemble à une tête. Il est seulement assez plat par le bas pour pouvoir être ferme sur la base; puis il s'élargit & se retrécit comme une boule, à la réserve d'une ouverture de quatre pouces de diametre qu'on a laissée tout au haut du panier; alentour de laquelle, est cousu un linge de la longueur de la tige d'un bas de toile. C'est en empoignant ce linge que ce panier se ferme,

(a) Voyez Bochart, Hierozoici p. ij. l. 5. c. 15.

& qu'on y peut tenir des oiseaux comme dans une cage : ce qui est proprement l'usage du panier appellé *chabot*. Le Duchat.

CHABRUN. Mine austere, refroignée. Peut-être de l'Italien *caprone*, c'est-à-dire, *bouquin*. Car à Metz faire le *chabrun*, c'est proprement prendre la *chévre* ou *bouder* : que nous disons aussi, faire le *bouc*, ou *bouquer*. Le Duchat.

CHAC. Mot que dit à Metz une personne qui se plaint qu'elle a bien chaud. Je crois que c'est une onomatopée. *Le Duchat.*

CHACLON. Qu'on prononce avec une *L* mouillée. Mot Messin qui signifie proprement certain jeu que les enfans appellent *chatelet*, & qui consiste à mettre sur le pavé ou dans le chemin trois noix ou trois chiques en triangle, couronnées d'une quatriéme ; espéce de *chatelet*, qu'ils tâchent ensuite d'abattre de quelques pas avec une autre noix ou chique qui leur part de la main. Au reste ce mot Messin qui n'est qu'une corruption de *châtillon*, diminutif de *châtel*, signifie encore à Metz un compte ou un nombre de quatre dans les fruits ou autres denrées qu'on vend au cent, comme noix, noisettes, chataignes, ou prunes : car dans ces sortes de choses le cent fait vingt-cinq *challons*, & c'est ainsi que comptent les Revendeuses. Du reste Erasme parle du jeu du *châtelet* dans son Colloque intitulé *dispar convivium* : *Sed*, dit-il, *ad singulas convivarum tetradas appone patinas ternas, sic ut quarta media promineat, quemadmodum pueri tribus nucibus imponunt quartam.* Le Duchat.

CHACONNE. Danse. On m'assûre que cette danse nous est venue d'Espagne. J'ai oui dire à M. Beauchamp, l'homme de France, le plus intelligent dans la danse, que la *chaconne* est venue d'Afrique.

On appelle à Paris *chaconne* un ruban qui sert à attacher le col de la chemise, & dont on laisse pendre négligemment les deux bouts. Et c'est Pecourt, fameux Danseur de l'Opera, qui en a fait venir la mode ; ayant lui-même porté un ruban de cette maniere, en dansant une chaconne à l'Opéra de . . . *M.*

CHACONNE. Ce mot vient de l'Italien *ciacona*, formé de *cecone*, qui signifie gros, aveugle, à cause que le mouvement en fut, dit-on, inventé par un aveugle. *

CHACUN. De l'Italien *ciascuno*, fait de *quisque unus*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. *M.*

CHACUNIERE. Vieux mot, qui signifie maison, logis, lieu particulier de chacun. *Mon pere*, dit Montaigne, *faisoit insérer dans le registre des négoces de son mesnage toutes les survenances de quelque remarque, & jour par jour les Mémoires de l'Histoire de sa maison, très-plaisante à voir, quand le tems commence à en effacer la souvenance, & très à propos pour nous oster souvent de peine . . . . Usage ancien que je trouve bon à rafraischir chacun en sa chacuniere, & me trouve un sot d'y avoir failly. En sa chacuniere*, c'est-à-dire, chez soi. Et Rabelais : *Ainsi chacun s'en va à sa chacuniere.* Cyrano de Bergerac : *Après cette distribution, par laquelle chacun fut mis dans sa chacuniere, les images de mon songe n'estant plus si distinctes, ne me laissérent appercevoir que des peintures générales.* Et Scarron :

Chacun fit lors le pied derriere ;
Et chacun dans sa chacuniere
Se retira sans faire bruit,
Qu'il étoit déja noire nuit. *

CHAFFOURER, CHAUFOURER. Barbouiller. Métaphore prise des *chaufours* ou *fours à chaux*, qui barbouillent ceux qui y travaillent, ou même qui en approchent. Rabelais, livre 5. ch. 11. appelle les Présidens & Conseillers des Parlemens, *Chats-fourrez*. Anciennement, comme dans Brantome, Hom. Ill. Fr. tom. 1. page 36. on les appelloit *Chaperons fourrez*, à cause de leur habillement de tête. De-là par contraction ils furent nommez *Chafourrez*, d'où par allusion Rabelais a fait *Chats-fourrez*. Le Duchat.

CHAFFRE. Le Maréchal de Montluc, liv. 7. de ses Commentaires, tome 2. page 388. de l'édit. *in*-8. Paris, 1607. parlant de son second fils nommé Bertrand ou Baptôme, dit que par *chaffre* il lui donna le nom de *Peyrot*, au lieu du premier qui lui déplaisoit. Je ne sais ni l'origine ni la signification de *chaffre*, qui peut être un mot Gascon, & qui apparemment signifie *caprica*. *Chaffre* mot Gascon, répond au François *sobriquet* : ainsi ce fils de Montluc fut surnommé de la sorte, apparemment parce qu'il étoit *bretteur*. Les *Pierrots* des Gardes Françoises sont les *bretteurs* de ce Régiment. *Le Duchat.*

CHAFFRE. Nom propre d'homme. S. *Chaffre*, fils de Leuffroy Gouverneur d'Orange, & neveu d'Eude, premier Abbé de Cormery en Velay, se fit Moine dans ce Monastere, dont il fut Abbé après Eude son oncle, & dans lequel il mourut en 728. des blessures qu'il reçut des Sarrazins qui y firent une course. Le Monstier S. *Chaffre*, c'est ce Monastere de Cormery en Velay, qui fut fondé depuis par Louis le Débonnaire, & qui prit le nom de S. *Chaffre*, son second Abbé. Ce nom s'est formé du Latin *Theofredus*, par corruption. Quelques-uns disent *Thiefroy*, & *Theofroy*. *

CHAFOUIN. Injure. *C'est un petit chafouin.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

Les Chats font volontiers leurs petits dans le foin. Ne seroit-ce pas de-là qu'on auroit appellé *chafouin* un petit enfant mal propre, comme un petit chat que sa mere n'a pas encore pu lécher. *Le Duchat.*

CHAGRAIN, ou CHAGRIN. Sorte de cuir. Du Turc *sagri*, qui signifie *croupe*. Ce cuir se fait des fesses de mulet, ou d'âne, courroyées. Dans l'Orient le bon chagrain se fait de croupe d'âne. ¶ La Lettre *S* de *sagri*, & le *Chin* de *chagrain*, ou *chagrin*, ne doit faire aucune peine, parce que ces deux lettres qui n'ont qu'une même figure, & qui ne différent que par les points, se trouvent souvent mises l'une pour l'autre dans les livres Orientaux. ¶ Les Italiens disent *zigrino*. ¶ Borel, qui dérive *chagrain* de *chat* & de *grain*, comme qui diroit *grain de chat marin*, n'a pas bien rencontré. *M.*

Pour confirmation de l'étymologie de M. Ménage, qui fait venir *chagrain* du Turc *sagri*, voyez la suite du voyage de Levant du Sieur Thevenot, livre 1. chapitre 7. page 115. de l'édition *in*-12. Paris, 1689. *Le Duchat.*

CHAGRIN : pour le *tædium* des Latins. L'origine de ce mot m'est tout-à-fait inconnue. Car je ne puis approuver ce qu'en a écrit le P. Labbe. Voici ce qu'il en a écrit : CHAGRIN, se chagriner, *ne sont point venus de* κ' ἀγριος, *pour* καὶ ἄγριος, rude, revêche, sauvage, *de la racine* ἀγρος, *ager*, champ.

Il vaudroit mieux se taire que de debiter de semblables grotesques. Chagrin *ne regarde pas tant les autres que soy mesme : & se* chagriner, *c'est estre inquiété, dégousté; à qui tout fait peine; que rien ne contente; comme un malade, qui rebute tout, à qui rien n'agrée : & partant, si ce n'est un mot étranger, il vient plutost* d'æger, ægrotus, *que d'aucun autre endroit que je sache. Quelqu'un pourroit dire, que comme nos ancestres ont composé le mot de* chahuant, *ou* cacornu, *comme disent les Oüalons*, bubo, noctua, ulula; *aussi auroient-ils composé ce mot de* chagris, *c'est-à-dire*, vieux chat, qui gronde en lui-même, *& de-là, par sobriquet, au commencement, puis par usage*, CHAGRIN; *qui est non-seulement adjectif;* un homme chagrin; *mais mesme substantif :* le chagrin le ronge. *Je ne doute point que tout cecy ne soit plus agréable aux lecteurs judicieux, que tous les Grécismes peu ingénieux de nos adversaires. On appelle aussi* chagrin *une peau rude, couverte & partagée de plusieurs grains, soit qu'elle vienne des porcs d'Allemagne, soit des chats-marains, ou autres animaux terrestres ou aquatiques.* ¶ Encore une fois, l'origine de ce mot m'est tout-à fait inconnue. S'il est vrai que *hargneux* ait été fait de *herniosus*, fait de *hernia*, à cause que ceux qui ont la hergne, sont de mauvaise humeur; ne pourroit-on point dire que *chagrin* a été fait de *carchinus*, qui signifie *un cancer? Carchinus, cacbrinus*, CHAGRIN : à cause que ceux qui ont un cancer, sont aussi de mauvaise humeur. *M.*

CHAGRIN, pour *grondeur*. Peut-être de *catus grunniens*. On a dit *engrein*, & *malengroin*, pour *mauvaise humeur*. Au Prologue du livre 1. de Rabelais, on lit *chargrin* dans quelques éditions. Peut-être de *carcerinus*, fait de *carcer*. Rien de plus *chagrin* qu'un prisonnier, rien de plus triste qu'une prison. *Le Duchat.*

CHAGRIN, dans le sens de *grondeur*. Puisque quelqu'un a fait venir ce mot du Grec κ' ἄγειος, pour καὶ ἄγειος; Le Pere Labbe, d'*ager, agrotus*; M. Ménage de *carchinus*, qui signifie un cancer; M. le Duchat de *catus grunniens*, ou bien de *carcerinus*, fait de *carcer*; ne pourroit-on pas le dériver tout simplement de *chagrin*, dans le sens de cette peau préparée qu'on appelle aussi *chagrain?* Le visage d'un homme *chagrin* & renfrogné ressemble en quelque façon à cette peau inégale & raboteuse. *

CHAHUAN. Belon, livre 2. de son Histoire des Oiseaux, chapitre 32. qui est du hibou, le dérive de ces mots *chat huant*. Voici ses termes : *Il prend les souris comme un chat; dont il en tient son appellation Françoise : car on le nomme aussi un* chathuant; *d'autant qu'il crie la nuit en huant : &* huer *est un vieux mot François qui signifie* appeller haut. Le Pere Labbe le dérive aussi de *catus ululans*. Il vient de *cavannus*. Eucherius, liv. 2. chapitre 9. *Sunt qui ululas putent aves esse nocturnas, ab ululatu vocis quem efferunt, quas vulgò* cavannos *dicunt*. Aldhelme, dans son livre de la Virginité, chapitre 28. *Ungues, ritu falconum accipitrum, seu certè ad instar cavannorum, acuuntur :* car c'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *calvanorum*, ni *catuanorum*. L'Auteur des vers intitulés *Versus in velo, quod à Chintilane, Rege, Romam directum est*, imprimés par les soins de Dom Mabillon dans le premier Tome de ses Analectes, à la page 367.

> *Tristis perspicua sit cum perdice cavannus,*
> *Junctaque cum corvo pulchra columba cubet.*

Et *cavannus* a été fait de κικκαβὴ, qui signifie *une chouette*, & d'où le mot de *chouette* a aussi été formé. κικκαβὴ, κικκαβὰ; *cicabanus, cabanus; cavanus, caüanus*; (par le changement ordinaire de l'V consone en U voyelle) CHAHUAN. *Cicaba, cicabetta, cibetta :* d'où l'Italien *civetta*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *civetta*. Voyez aussi ci-dessous au mot *chouette*.

Nicot s'est fort bien apperçu que *chahuan* n'avoit pas été fait de *chat huant*. Voici ses termes : CHAHUANT *est une espece d'oiseau qui va voletant & huant de nuit; duquel* chant huant *il est ainsi nommé : car son chant n'est que hu, & cri piteux : pour laquelle cause les Latins l'ont appellé* ulula; *tiré, comme Servius dit, de ce mot Grec* ὀλολύζειν, *qui vaut autant que* pleurer, gémir, *&* hurler; *comme si vous disiez*, chahurlant, *&c. De ce que dessus se voit que de l'appeller* chat huant; *& pour la difficulté de la prolation Françoise en l'aspiration H après la consone, dire que* chahuant *est fait de* chat huant, *il n'y a pas raison grande : veu que cette particule* cha *est ailleurs fort commune aux François; comme en ces mots*, chatouille, chafouyn; *esquels le mot de* chat *n'a que voir.* Mais il n'a pas sû la véritable origine de ce mot. Les Bas-Bretons disent *caoüen :* & M. de Caseneuve dit que le Latin *cavannus* a été fait du François *chahuan :* en quoi il se trompe. *M.*

L'Empereur Frédéric II. livre 1. chap. 54. de son *de Arte venandi*, &c. *Aves rarò moventes alas volando sunt modi ayronum, albani, huani, milvi...* dans ce passage *huanus* vient de *huan*, qui est l'ancien mot François. Le Roman de la Rose, folio 37. v°.

> *Le huan avec sa grant hure,*
> *Prophete de mal adventure.*

Et J. Marot, page m. 212.

> *Corbeau, huan, vautour, aigle ou millan.*

Le Duchat.

CHAIGNARDS. Scaliger dans son premier Scaligerana, page 38. *Lous Chaignards*, (*id est*, les Caignards,) *sont les restes des Albigeois : ainsi nommez en Dauphiné, & aux Montagnes.* M.

C'est une corruption de *canars*. Et ils furent appellés de la sorte à cause que pour les distinguer des autres Chrétiens, on les avoit obligés de porter sur leurs habits la marque du pié de *canard*, dont parle M. de Marca, dans l'endroit de son Histoire, rapporté par M. Ménage, au mot *Cagots de Bearn*. Le Duchat.

CHAIRCUTIER. De *chair cuite*. Un Chaircutier est un vendeur de chair cuite. On écrivoit anciennement *Chaircuitier*. On dit aujourd'hui indifféremment *Chaircutier* & *Charcutier :* mais on ne dit que *charcuter*. M.

CHAIRE. CHAISE. M. Nublé croyoit que *chaire* avoit été fait de *cathedra*, & *chaise*, de *casa*. Il est vrai que la Chaise-Dieu, Abbaye en Auvergne, a été ainsi appellée de *Casa Dei*. Voyez Lindembrog en son Glossaire, au mot *casa*, & au mot *Casa Dei*. Mais *chaise* en la signification de *siege*, a été dit par corruption au lieu de *chaire*. On dit, *une chaise à bras, une chaise à dos, Porteux de chaises*, Mais on dit, *une Chaire de*

Droit, *une Chaire de Théologie*, *la Chaire Saint Pierre :* ce qui a été très-bien remarqué par M. de Vaugelas. M. de Balzac, dans sa Dissertation à M. Conrart sur divers écrits, a dit, *Chaire de Prédicateur. Il est vrai que je bornois mes prédictions à la gloire de bien dire*, *& au regne de la Chaire*. Depuis quelques années on commence pourtant à dire, *Chaise de Droit*, *Chaise de Théologie :* & M. l'Abbé Chastelain, Chanoine de Paris, a dit *la Chaise Saint Pierre*. M.

CHAISE, au lieu de *chaire*, s'est dit par le changement de la lettre R en S, ordinaire dans notre Langue. Et comme la lettre S est d'une prononciation plus douce que la lettre R, il semble que le mot *chaise* soit particuliérement destiné à désigner les sieges à dos sanglés & garnis. Ce qui est sûr, c'est qu'on ne dit pas une *chaise* de marbre, ni une *chaire* de velours. On écrivoit autrefois *chayera*, & ce mot étoit de trois syllabes. Le Roman de la Rose, fol. 102. r°.

Il s'assit en une chayere,
Decoste son Autel assise. Le Duchat.

CHAISE. On dit proverbialement, quand on voit un ignorant assis dans une chaise, que ce sont les Armoiries ou les Armes de Bourges, c'est-à-dire, *un âne dans une chaise*. Les *Diversités curieuses* nous apprennent l'origine de ce proverbe. On y lit que César s'étant rendu maître de Bourges, il y établit Gouverneur un Officier Romain, appellé Asinius Pollio. La Ville fut ensuite assiégée par les Gaulois tandis que le Gouverneur étoit malade. Comme la Ville alloit être emportée dans un assaut que les Gaulois donnerent, Asinius se fit porter en chaise pour animer ses Troupes par sa présence; ce qui lui réussit. Le bruit s'étant répandu qu'Asinius s'étoit fait porter en *chaise*, *Asinius in cathedra*, les Romains reprirent de nouvelles forces, & chasserent les Gaulois. Dans la suite, d'*asinius in cathedra*, on a fait *asinus in cathedra*. *

CHAIZE'. C'est l'étendue de deux arpens de terre auprès du Château. Voyez la Coutume de Touraine, article 248. 261. 273. & 297. & celle du Maine, article 335. & celle de Loudun, chap. 27. paragr. 4. & 5. & chap. 28. paragr. 3. ¶ De *casatum*. M.

CHALAND. Il vient de *calo*. Le *Glossarium Arabico-Latinum :* Calo, *id est*, *negociator*. Papias: Calones; *id est*, *negociatores*, *navicula*. Car nos anciens François appelloient aussi *chalans*, certains vaisseaux; parce qu'on s'en servoit pour porter les marchandises. Froissart, volume 1. chapitre 121. *Le Duc de Normandie*, *pour mieux fournir à celuy assaut*, *fist venir sur la riviere grand plante de nefs & de chalans*. Ces vaisseaux étoient aussi appellés *chelandia*. Paul Diacre, livre 22. de ses Histoires mêlées : *Constantinus movit*, *mense martio*, *stolam chelandiorum duûm millium*, *contra Bulgariam : & ingressus ipse in rubra chelandia*, *metus est ad intrandum Danubium*. Li Etablissement le Roi de France, au titre *De Mercheant qui trespasse paaige : Mercheant qui va par eau*, *& mesme chalant ; s'il s'en amble*, *doit paaige par aucun passage : & s'en le prend*, *il perd le Chalant & ce qui est dedans*. Caseneuve.

CHALAND : pour *bateau*. De *chalandum*, corrompu de *chelandum*, qui se trouve dans les Auteurs de la Basse-Latinité, pour une espece de bâteau. Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *chelandum*, & dans son Glossaire Grec au mot χελάνδιον. Et de-là, selon M. du Cange, PAIN-CHALAND : *qui navigio advehitur*. ¶ Dans l'Anjou, nous disons *un chalon*, dans cette signification de *bateau*. Et ce mot se trouve en cette signification dans le Dictionnaire François-Latin de Robert Etienne. *M.*

CHALAND, dans la signification de *bateau*, vient de l'Alleman *schale*, qui signifie proprement une coquille, & par métaphore, une de ces tasses à boire que nous appellons *gondoles ;* duquel nom de *gondoles* se nomment à Venise les petits bateaux de passage. Et comme la pâte destinée pour chaque miche des plus petits pains repose ordinairement en de petites écuelles de bois jusqu'au tems de la mettre au four, il se peut qu'on ait appellé *pains chalans* ces petits pains, à cause de ces écuelles, qui sont comme autant de coquilles, que l'Alleman appelle *schalen*. Le Duchat.

CHALAND. Comme quand on dit, *C'est un de mes Chalands*. Trippault & Nicot le dérivent de καλεῖν ; parce que les Marchands appellent ceux qui passent, les conviant d'acheter leurs marchandises. Cette étymologie est ridicule : *Chaland* ne se disant pas de celui qui vend, mais de celui qui achete. Celle de Sylvius n'est guère plus raisonnable. Il veut que *Chaland* en cette signification vienne de *calens calentis*, participe du verbe *calere*, lorsque ce verbe signifie *chaloir*, C'est dans sa Grammaire, page 137. *M.*

CHALAND, dans la signification d'acheteur, vient peut-être de *culans*, par contraction pour *capitulans*, fait de *capitulare*, qui signifie marchander, capituler. *Le Duchat*.

CHALCIDIQUE. En Latin *Chalcidicum*. On nommoit ainsi autrefois de grandes & magnifiques salles qu'on ajoutoit aux Palais, comme on l'a fait encore en des siécles postérieurs, ainsi qu'il paroît par les grandes salles des Palais de Paris, de Vannes, & de Bourges. Si le terrein que vous avez pour bâtir, est trop long, dit Vitruve, vous bâtirez au bout un *Chalcidique*. Je voudrois bien, dit Arnobe, voir vos Dieux & vos Déesses pêle mêle dans vos grands *Chalcidiques*, & dans vos Palais du Ciel. On écrit, dit-il ailleurs, que vos Dieux font leurs festins dans de grandes salles à manger qui sont aux Cieux, & dans des *Chalcidiques* toutes d'or. Festus dit que cette espéce de bâtiment avoit pris son nom de la Ville de *Chalcis*, mais il ne dit pas pourquoi. C'est peut-être parce que le premier *Chalcidique* avoit été bâti dans cette Ville. *Chalcis* tiroit son nom du Grec χαλκὸς *airain*. Philandre veut qu'un *Chalcidique* fût un édifice dans lequel la Cour des Monnoies avoit son Tribunal, & qu'il ait pris son nom de χαλκὸς *airain*, matiere de la monnoie, & de δίκη *justice*. Mais si cela étoit, ce nom en Grec auroit l'accent sur l'antipénultiéme, & non pas sur la derniere. D'autres le dérivent de χαλκὸς *airain ;* & οἶκος *maison ;* & ils disent qu'on frappoit la monnoie dans ces maisons-là, qui étoient ce que nous appellerions *Hôtels de la Monnoie*. Mais que deviendroit l'*o* du mot οἶκος ? Comment l'accent seroit-il sur la derniere ? Comment la pénultiéme seroit-elle breve? Pour former un nom de χαλκὸς & de οἶκος, il faut dire χαλκίοικος, comme on l'a dit effectivement pour Minerve, dont c'est une des Epithetes. *

CHALDE'ENS. Peuples habitans de la Chaldée. Ils sont appellés en Ebreu כשדים *Cas-*

dim, & en Chaldéen כשדאין *casdaïn*, d'où s'est formé *Chaldéen*, par le changement de ש ou *s* en *l*; comme du *d* d'Ὀδυσσεὺς en *l* dans *Ulysse*. Philon, dans ses Gloses ou Interprétations des noms Ebreux, interpréte ce nom *μάντεις, ἢ μάγοι, ἢ ὡς δαιμόνια*, c'est-à-dire, *devins*, *ou magiciens*, *ou comme démons*. Il est vrai que le mot *Chaldéen* a signifié Devin, Astrologue; mais cette signification n'est que secondaire, & elle est venue de ce que les *Chaldéens* s'appliquoient beaucoup à la Divination & à l'Astrologie. C'est ainsi que le nom de *Mage*, qui originairement ne signifioit qu'un Savant, un Philosophe, a été pris ensuite en mauvaise part, d'où est venu le nom de *magicien*. Quant à la seconde interprétation que donne Philon du mot *Chaldéen*, savoir, *ὡς δαιμόνια*, *comme démons*, Saint Jérôme, qui la suit, dit que personne ne doute que *Chaldéen* ne signifie *démon*. Cela supposé, il est clair que Philon & Saint Jérôme ont cru que ce nom étoit composé de כ conjonction de ressemblance ou de similitude, & de שדים *schedim*, qui signifie *démons*, & vient du verbe שדד *schâdad* ravager. Le ש ou *s* s'est changé en *l*, comme le *d* d'Ὀδυσσεὺς dans Ulysse. Cette étymologie n'a pas la moindre vrai-semblance. Quelques-uns ont cru que les Chaldéens avoient été ainsi appellés de כשד *Cased*, dont il est parlé dans la Genése, XXII. 22. & qui étoit fils de Nachor fils d'Abraham : dans ces premiers tems toutes les Nations portoient le nom de leur Fondateur. Saint Jérôme est de ce sentiment dans ses Questions Ebraïques, & après lui Bochart. Mais le nom de *Chaldéens* semble être plus ancien que ce *Cased* fils de Nachor. On pourroit peut-être répondre à cela que quand l'Ecriture se sert du mot *Chaldéens* avant le tems de *Cased* fils de Nachor, c'est une prolepse ou anticipation. Mais ce *Cased* n'est point le Fondateur de la Nation des *Chaldéens*, & on ne voit pas pourquoi ils auroient tiré leur nom de lui. Il faudroit plutôt dire que ce nom leur seroit venu de quelqu'autre *Cased*, plus ancien que le fils de Nachor. D'autres croient que ce nom vient de celui de ארפכשד *Arphaxad*, que l'Historien Joseph, *Antiq. Jud.* livre 1. chap. 7. appelle le pere des *Chaldéens*; que ce nom en vient, dis-je, par apocope, c'est-à-dire, en retranchant les trois premieres lettres du mot, savoir, ארף, après quoi il reste כשד. Mais ce retranchement est trop considérable; & de plus la lettre Ebraïque ש est un *schin*, c'est-à-dire, *sch*, dans le mot ארפכשד *Arphaxad*; au lieu qu'elle est un *sin*, c'est-à-dire un *s* dans le mot כשדים *Casdim*. J'aime donc mieux dire que ce nom vient d'un *Cased*, plus ancien que le fils de Nachor. *

CHALEMIE. Voyez *chalumeau*. M.

CHALIBAUDE. On appelle ainsi en Anjou les feux de la Saint Jean : & en Basse-Normandie, un feu qui ne dure guére, comme un feu de bourrée. Et en Poitou, on dit *albauder*, pour dire, *faire un feu à la hâte*. Peut-être de *calidus*. *Calidus*, *calidivus*, *calidivaldus*, *calivaldus*, *calibaldus*, *calibalda*, CHALIBAUDE. *M.*

CHALIT. De *capsa lecti*. Les Angevins disent *charlit*. Les Toulousains l'appellent *arcalieyt*, d'*arca lecti*. M.

CHALLER. Vieux mot, qui signifie écaler, ôter l'écale ou la coque. Rabelais : *Cependant les Métayers qui là auprès challoient les noix, accoururent avec leurs grandes gaules, & frapperent sur ces fouaciers, comme sur seigle verd.* Ce mot vient de l'Alleman *schale*, qui signifie écaille, coque, coquille. Voyez ci-dessous *Ecaille*, & *Ecaller*. *

CHALOIR. Vieux mot. Hélinand dans son Poëme de la Mort, Stance 26.

> *——que nous chaille*
> *De quelle ore mort nous assaille.*

Ce mot est encore en usage en ces façons de parler, *Il ne m'en chaut : Mettre en non chaloir*. De *calere*, dont les anciens Latins se sont servis à peu près dans la même signification. Stace dans sa Thébaïde, livre 4. vers 260.

> *Prosilit audaci Martis percussus amore,*
> *Arma, tubas, audire calens.*

Et plus bas : vers 356.

> *Bellator nulli caluit Deus.*

De *non calere*, nous avons fait NON-CHALOIR. Les Italiens disent de même, *Non mi cale* : & *Mettere in non calere*. Le Cardinal Bembo dit que les Italiens ont pris ce mot *calere* des Provençaux : de quoi il a été repris par le Castelvetro, qui le dérive aussi du Latin *calere*. La remarque que H. Etienne, dans son livre de la Précellence du Langage François, a faite sur l'opinion du Bembo & sur celle de Castelvetro, mérite d'être ici rapportée. La voici : *Touchant ce mot* calere, *aussi Castelvetro n'est point de l'opinion de Bembo : mais je croy que s'il eust bien entendu le Langage François, il en en eust esté. Car Bembo dit que les anciens Toscans voulans signifier que quelqu'un ne se soucioit point de quoyque ce fust, disoyent que* lo poneva in non calere : *ou* à non cale : *ou* à non calente : *Et monstre comment Pétrarque mesmement en a usé en ce passage :*

> Per una Donna ho messo
> Egualmente in non cale ogni pensiero.

Il est certain que ho messo in non cale, *est comme si nous disions*, J'ai mis en non-chaloir, *& que* calere *est* CHALOIR. *Voylà pourquoy je m'esbahi que Castelvetro reprend ici Bembo.* Et io dico, (*dit-il*, *après avoir allégué le passage de Bembo*) che *calere* è Latino anchora in questa significatione : percioche le cose che si cuocono, ci si fanno curare. E quindi Statio dice :

> *Bellator nulli caluit Deus.*

Il ajoute : adunque ponere, o mettere che che sia per non calente, o per non calere, cioè, per cosa che non cuoca : e per conseguente, per cosa che non sia da curare. *Je m'estonne fort comment il a voulu ainsi forcer ce mot à recongnoistre son origine du* calere *Latin : & mesmement du* calere *de la cuisine. Et au lieu qu'il n'a pas voulu confesser que sa nation l'ait pris de la nostre, je lui veux confesser volontairement que c'est un mot plustost Gaulois que François, veu que les Allemans en usent : car ils disent* chat nits, *quand ils veulent dire*, Il n'importe point, c'est tout un : perinde est : *comme si nous disions*, Il n'en chaut point. *Il est vrai qu'ils l'escrivent avec un S devant*, schat : *& encore quelques-uns mettent un D devant T.* ¶ L'Italien *calere* & le François *chaloir* viennent du Latin *calere* : mais non pas par la raison que dit le Castelvetro, qui est qu'on a soin des choses qu'on fait cuire : & Henri Etienne a eu raison de se moquer de cette raison : mais parce que ce mot de *calere* a été dit pour *souhaiter*. M.

CHALONGER, ou CHALANGER. Vieux mot François, inusité, qui signifie *calomnier*, & qui a été fait de *calumniari*, par le changement de l'I voyelle en l'J consonne: comme en *singe*, de *simia*; en *tige*, de *tibia*; en *pigeon*, de *pipio*. *Calumniari*, *calumjari*, CHALONGER. *Chalonger un héritage*, c'est *répéter un heritage*, *le vendiquer*. Jean, Moine de Marmoutier, livre 1. de l'Histoire de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou: *Angliam calumniabatur sponsus & sponsa*. Voyez Besly, dans son Histoire des Comtes de Poitou, page 103. Et delà le mot de *calumnia*, pour *procès*, & *debat*. Un Titre de 1077. du Cartulaire de l'Abbaye de Vendôme, folio 109. *Facta hac acquietatio & sedatio calumnia*. ¶ Voyez Galland dans son Franc-Aleu, page 55. Ragueau dans son Indice, & du Chesne sur Alain Chartier. ¶ *Calanger*, en Normandie, signifie *barguigner*. M.

CHALONS. C'est le nom de deux Villes de France, l'une en Champagne, & l'autre en Bourgogne. Mais quoique le nom soit le même en François, l'origine est bien différente. Le nom de *Châlons* en Champagne vient du Latin *Catalaunum*; & celui de *Châlons* en Bourgogne vient de *cabillo* ou *cabillonum*. L'Itinéraire d'Antonin nomme *Châlons* en Champagne *Duro-Catelaunum*. L'exemplaire du Vatican porte *Durocatelaunos* au plurier; ce qui montre qu'alors le nom de *Catalauni* étoit plus usité que le singulier *Catalaunum*. Quant à *Duro*, qui entre dans la composition de ce nom, c'est un mot qui signifie *aqua*, & *trajectus fluminis*; comme dans *Bojodurum*, *Batavodurum*, & autres; & il est d'origine Celtique, & même Phrygienne. C'est la même chose que ὕδωρ en Grec, qui est un terme venu des Phrygiens. *Dour* en bas-Breton & en Hibernois, & *dwr* en Gallois, signifient encore aujourd'hui *aqua*. Voyez Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Dur*. On voit dans les Tables de Ptolomée une Ville nommée *Noviomagus Vadicassium*, que M. de Valois conjecture être la même chose que *Catelauni* & *Durocatelaunum*. Mais ces noms n'ont aucun rapport, & on ne sait ce que c'est que *Noviomagus Vadicassium*. Il n'est fait aucune mention de *Catalaunum* avant l'Empire d'Aurélien, qui vainquit près de cette Ville Tétricus, qui lui disputoit l'Empire. Cesar, dans ses Comment. *De Bello Gal.* liv. VII. & Strabon livre IV. parlent de *Cabillo* ou *cabillonum*. Quelques-uns pour distinguer en François ces deux Villes, écrivent *Chaalons*, quand ils parlent de *Catalaunum*, & *Challon* quand ils parlent de *Cabillonum*. Mais l'usage y est contraire, & pour ne pas confondre les deux *Châlons*, que l'on écrit de la même maniere, on dit *Châlons* sur Marne, en parlant de *Catalaunum*; & *Châlons* sur Saone, en parlant de *Cabillonum*. *

CHALOUPE. Sorte de batteau. De *capula*. *Capula*, *calupa*, par métathèse, CHALOUPE. *Capulus* se trouve en cette signification dans les gloses anciennes: *Lembus*, *navicula brevis*; *dicta &* capulus, *&* cumba, *&* lintris. Voyez *chaland*. M.

Je crois que *chaloupe*, de même que *chaland*, dans la signification de *bateau*, vient de l'Alleman *schale*, qui signifie proprement une coquille, ou une écaille (lequel mot vient de ce *schale*). *Sloupe* se disoit dans la même signification en 1632. Voyez les piéces curieuses ensuite de celles du sieur de S. Germain, *in-4°*. sur l'imprimé d'Anvers 1644. art. VIII. des propositions faites à l'Infante pour gouverner les pays-bas. Ce mot me paroît Anglois. *Le Duchat*.

CHALUMEAU. Le Glossaire d'Ansileubus: Calamaula, *canna de qua canitur*. Papias dit la même chose. *Caseneuve*.

CHALUMEAU. De *calamellus*, diminutif de *calamus*: comme CHALEMIE, de *calamia*. Vous trouverez *chalamus*, pour *calamus*, dans Mathieu Pâris: *Pulsato classico*, *sonantibus chalamis*, *quos* burdones *appellamus*. Voyez *bourdon*. M.

CHAM, que l'on prononce *Cam*. C'est un des fils de Noé. Sa postérité occupa l'Afrique, l'Egypte, l'Arabie heureuse, & la Palestine, ou terre de Chanaan, & regna même à Babylone. On voit tout cela par les noms des peuples qui habiterent ces différens pays, & qui sont les enfans de *Cham*, Gen. x. 6. 7. 8. 10. L'Egypte est appellée dans l'Ecriture les tentes de *Cham*. Ps. LXXVII. 51. & terre de *Cham*, Ps. CIV. 23. 27. CV. 22. Et dans Plutarque *Chemie*. De-là encore, selon Bochart, *Phaleg*, liv. IV. ch. 1. les noms de *Chemmis*, *Psochemmis*, *Psittachemmis*, données à des cantons ou contrées d'Egypte. De-là aussi le nom de *Hammon*, & celui de ἑρμοχύμιος dans Etienne de Byzance. Le P. Lubin s'est trompé quand il a cru que la terre de *Cham*, dans les Pseaumes, n'étoit que la terre de Gessen, petite partie de l'Egypte, où habiterent les Israélites. C'est toute l'Egypte. En effet le Pseaume CIV. 23. prend ces deux mots מצרים *Egypte*, & ארץ חם *Terre de Cham*, comme synonymes. *

CHAMADE. De l'Italien *chiamata*, verbal de *chiamare*. *Chiamare* a été fait de *clamare*. M.

CHAMAILLER. Après que nos anciens François avoient rompu les lances, ils se mêloient parmi les ennemis, & les frappoient à grands coups d'épées: ce qu'ils appelloient *chamailler*, & originairement *camailler*; parce que les principaux coups étoient donnés sur le camail, qui étoit un armûre qui couvroit la tête & le col; comme nous avons montré sur le mot *camail*. Froissart vol. 2. chap. 66. *Et coula tout outre le camail qui estoit de bonnes mailles*, *& lui entra au col*. Caseneuve.

CHAMAILLER. Nicot: CHAMAILLER, *c'est frapper à coups d'épée*, *de hache*, *ou autre chose de fer*, *sur un harnois ou autre fer rude. Il semble que le mot soit ainsi dit*, *parce qu'anciennement les hommes d'armes estoient armez de hauberts*, *qui estoient faits de mailles de fer*, *sur lesquels estoient ruez & donnez les coups en eux combatant*, *taschant à les desmailler*, *& ouvrir. Au 2. livre d'Amadis:* Mais Oriane voyant le piteux état auquel étoit Amadis, & la faute que lui faisoit son harnois desmaillé, cuida s'évanouir. *Et peu après:* Messieurs, Amadis est bien en grande nécessité, par faute de son harnois. Voyez son écu deshaché, & son haubert tant dérompu, qu'il n'a quasi de quoi plus se couvrir. *Aucuns dient que ce mot vient de* malleus *&* malleare, *Latins: ce qui n'est pas du tout hors de propos*. Il vient de *capomaliare*. M.

CHAMANT. Nom propre d'homme. Du Latin *Amantius*. Saint *Amant*, que nous appellons plus communément Saint *Chamant*, étoit citoyen de la ville de Rodez, dont il fut premier Evêque. Ce nom montre que nous avons ajouté quelquefois *ch* au commencement des mots dont la premiere lettre est une voyelle, & il peut servir à vérifier quelques étymologies. *

CHAMARRER. Voyez *cimarre*. M.

CAMMARRIER. L'Histoire du Roi Char-

les VIII. édit. du Louvre 1684. page 618. dans une lettre - patente aux gens des Comptes : *Ayons au chamarrier & Chapitre de saint Paul de Lyon amorti & quitté la finance*, &c. *Le Duchat*.

CHAMBELLAGE. Droit que prenoient autrefois les Chambellans, & que prend aujourd'hui le premier Huissier de la Chambre des Comptes de Paris. Voyez Pasquier IV. 33. *M.*

CHAMBELLAN. De *camera*. *Camera*, *cabera*, *cambera*, *camberula*, *camberla*, *camberlanus*, CHAMBERLAN, CHAMBELLAN. ¶ Voyez Nicot. ¶ On appelle à Paris *chambrelans*, les gens de métier qui ne sont point maîtres, & qui travaillent en chambre. *M.*

CHAMBOUCLE. Terme du Lyonnois. Jo. Bruyerin. Dans son Traité *de Re Cibaria*, liv. 4. ch. 10. page m. 258. *Cernitur nonnumquam lolium abundantissimè in triticum erumpere; aliquando pseudomelambion; aliàs alìud semen, viciæ haud absimile : indeque rura viciolam nuncupant. Interdum verò & atrum illud triticum & putre, quod nostri agricolæ* chambuclum *appellant, ac si* ambustum *dixeris. Id autem memoria patrum nostrorum, aut saltem avorum, minimè visum accepimus. Sed de eo fortè alibi pleniùs dicturi sumus, quippe perniciosum admodum vescentium vitæ persuasum habemus; panificia enim mirè ingrata tum colore, tum odore, tum gustu reddit. Cœli humore & nebularum halitibus quidam accidere autumant.* Le Duchat.

CHAMBRANLE. C'est l'ornement qui borde les trois côtés des portes, des fenêtres, & des cheminées. *M.*

CHAMBRE. De *camera*. On y a ajouté un *B*, comme en *nombre*, de *numerus*.

Budée, dans ses Annotations sur les Pandectes, traitant sur la Loi derniere *de Senatoribus*, de l'Etablissement du Parlement de Paris, a parlé des Chambres de ce Parlement, en ces termes : *Urgente porrò causarum multitudine, & rerum commoditate poscente, hoc, ut ita dicam*, Corpus, *in membra quadam distractum esse, quas* Classes *propriè appellare*, Decuriasque *possumus*. Cameras *appellant, nomine olim indito a locis sessionum concameratis*. Et dans ses Forenses, page 253. *Centumviralis Concessus in quatuor Consilia sic tributus est, ut Roma Centumviri in quatuor hastas tributi erant. Quod Judicium longè auctoritate cedet, si cum Curia nostra componatur. Classes autem*, Cameræ *vocatæ sunt, à locis olim concameratis*. Les Chambres du Parlement de Paris ont été appellées *Chambres*, du mot de *camera*, & non parce qu'elles étoient voutées originairement, comme il semble que Budée l'a voulu dire. Mais il est vrai que le mot de *camera*, qui se dit aujourd'hui de toutes sortes de chambres, tant voutées que non voutées, ne se disoit autrefois que de celles qui étoient voutées. *M.*

CHAMBRE. On ne sauroit douter que ce mot ne vienne du Latin *camera*. Mais on peut demander d'où vient à son tour *camera*. Selon Wachter dans son *Gloss. German.* au mot *Kamer*, il vient de *camurus*, qui est la même chose que *curvus*, suivant le témoignage de Servius, sur cet endroit de Virgile, au troisiéme livre des Géorgiques :

——*Camuris hirtæ sub cornibus aures.*

Servius : *Camuris, curvis; unde & cameræ appellatæ sunt*. Et Isidore remarque que *Camerinum*, aujourd'hui *Camerino*, Ville considérable du Picenum, a été ainsi appellée à cause de la courbure de sa situation. Wachter ajoute : *sed unde Latinis curvus dicatur* camurus, *philologi ignorant. Verisimile est Latinos eam vocem ab Umbris accepisse, ut plures alias, quæ postiminio novis terminationibus affectæ ad Celticos populos redierunt. Nam Celticâ linguâ* camm *est curvus, &* cammu *curvare. Prius à Cambris, posterius ab Armoricis etiamnum custodiri, testis Boxhornius in Lex. Ant. Brit. Ergo* camera, *vi originis, erit opus fornicatum, aut similis structura. Hic primus vocis sensus, qui postea privatim ad omnia ædium loca secreta & separata, cellas, cœnacula, dormitoria, publicè ad conclavia rationum, & tribunalia principum, translatus est.* *

CHAMBRE-ARDENTE. Mézeray, dans la Vie de François II. page 992. de l'édition *in*-4°. *Le jeune Roi estoit persuadé que c'étoit exécuter le Testament de son pere, que d'extirper tous ceux qui choquoient la croyance Catholique; il créa pour cet effet dans chaque Parlement une Chambre qui ne connoissoit que de ces cas-là. On les nomma* Chambres-Ardentes, *parce qu'en effet elles brusloient sans miséricorde tout ceux qui s'en trouvoient convaincus; & il ne falloit point d'autre preuve, que de les avoir trouvez dans quelque assemblée nocturne ou clandestine. Le Président Saint André, & l'Inquisiteur Democharès, y travailloient avec grande chaleur dans Paris; & les alloient relancer jusques dans le fond des caves, sur les dénonciations de quelques mouchards; entr'autes, d'un Tailleur, & de deux Orfévres, qui avoient esté de cette religion*. Et de-là, cette façon de parler, *Il sent le fagot*; pour dire, il est suspect d'hérésie. *M.*

CHAMBRELAN. Voyez *chambellan*. M.

CHAMBRETTE. Sorte de poire : ainsi appellée, du Marquis de Chambray, Auteur de la Virgouleuse; dit M. Merlet dans son Abregé des bons fruits. Voyez *virgouleuse*. M.

CHAMBRY : comme qui diroit *chambrier*. Mot Messin qui signifie une treille de jardin. On lui a donné ce nom vrai-semblablement, parce qu'on dispose souvent ces sortes de treilles sur des lattes qui forment un berceau ou une espéce de *chambre* ou de cabinet. *Le Duchat*.

CHAMEAU. Ce mot vient du Latin *camelus*; le Latin du Grec κάμηλος; & le Grec de l'Ebreu גמל *gamal*, qui signifie la même chose. En Chaldéen & en Syriaque, c'est גמלא *gamla*; & en Arabe c'est *giaml*. On n'a fait que changer le ג *guimel* des Ebreux en κ Grec, qui est une lettre du même organe. Les Latins ont changé ce κ Grec en C; d'où les François ont fait CH. Quelques-uns dérivent ce mot du Grec κάμνω *je travaille*, parce que le *chameau* porte de grands fardeaux. Cette étymologie ne vaut pas mieux que celle qui le fait venir de καμπύλος *curvus*, à cause des bosses que le *chameau* a sur le dos. On demandera, si dans Saint Matthieu, XIX. 24. où il est dit : εὐκοπώτερον ἐστι κάμηλον διὰ τρυπήματος ῥαφίδος διελθεῖν, *facilius est camelum per foramen acûs transire*; il faut entendre un *chameau*. Je répons que la plûpart des interprétes l'entendent ainsi; & que la version Syriaque, qui est la plus ancienne & la plus parfaite des versions du Nouveau Testament, se sert dans cet endroit de S. Matthieu & pareillement dans S. Marc. X. 25. du mot *gamlo*, qui signifie certainement un chameau, & pas autre chose. Mais il est certain d'un autre côté, que le Grec κάμηλος, & le Latin *camelus*, outre la signification qu'ils ont de *chameau*, dans lequel sens ils viennent, comme nous avons dit, de l'E-

breu גמל *gamal*, signifient aussi παχὺ χοινίον, *anchorarius funis*, un cable; soit qu'ils soient dérivés de l'Arabe *giommal*, qui veut dire la même chose; soit que le Grec κάμηλος, d'où le Latin *camelus*, ait été dit par corruption pour κάμιλος, comme le croit Monsieur Ménage; lequel κάμιλος aura été fait, de même que notre François *cable*, de l'Ebreu & Chaldéen חבל *hhebel*, ou du Syriaque *hhablo*, ou de l'Arabe *hhabl*; ce qui est indifférent, puisque ces mots sont au fond le même, & signifient également corde, cable. C'est pourquoi quelques interprétes entendent par κάμηλος ou *camelus* dans cet endroit de l'Evangile, non un *chameau*, mais un *cable*; & ils croyent que cela convient mieux, par la raison qu'il y a quelque rapport entre le trou d'une éguille & une grosse corde; au lieu qu'il n'y en a point entre le trou d'une éguille & un *chameau*. Voyez ci-dessus, au mot *chable*. *

CHAMFREIN. De *camus* & de *frænum*. M.

CHAMOIS. De l'Italien *camuccia*, ou *camoccia*. Joseph Scaliger, sur ces mots de Varron *de Re Rustica*, liv. 2. UT IN SAMOTHRACE CAPRARUM, QUAS LATINÈ *rotas* APPELLANT: *Sequor doctorum judicium, qui* πλατυκέρωτας *legunt: quas* platycerotas *vocant. In Vitâ gordianorum vocantur* cervi palmati. *Nam, ut inquit Plinius, in palmas, digitosque, eorum cornua sunt à Natura facta. Falsò Galli* damas *vocant; cùm damæ corniculа duo in adversum adunca habeant, ut Rupicapræ in tergum. Damas Galli non norunt, nisi Vascones qui ad Pyrenæos habitant, easque* Sarrios *vocant: Rupicapras autem*, Isardos. *Reliqui Galli vocant cum Italis* Camozzos, *vel* Chamois. Voyez le même Scaliger dans sa Confutation de la Fable des Bourdons, & Jules Scaliger son pere, dans ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote. Belon, liv. 1. chap. 53. de ses Singularités, dérive *chamois* du Grec *cemas*, qui, selon lui, signifie la même chose; en quoi il se trompe. Jules Scaliger contre Cardan, Exercitation 207. parlant d'une certaine espéce de chévre; *Non sunt eæ cemades, ut putârunt quidam vocum umbratiles sectatores.* Cemas *est in cervis, sicut in Bubus* Junix *&* Juvencus, *sive* bucula, *seu* vitulus. *Franci* faones *vocant.* Voyez *Isard*. M.

On a dit *vieux chamois*, dans la signification d'un vieux soldat de garnison. Par allusion au *chamois*; car comme le chamois, lorsqu'il lui arrive de descendre de la montagne, ne la quitte que pour une autre; ainsi le soldat de garnison ne quitte jamais sa roquette ou citadelle que pour y rentrer, ou pour aller dans une autre. *Le Duchat*.

CHAMOS, qu'on prononce *Camos*. Nom d'une fausse divinité des Moabites, dont il est parlé au troisiéme liv. des Rois XI. 7. 33. quatriéme liv. des Rois XXIII. 13. Jérémie XLVIII. 13. S. Jérôme, sur Isaïe, dit que *Chamos* est le même Dieu que Béelphégor, parce que l'un & l'autre sont un Dieu des Moabites: mais il faudroit montrer que les Moabites n'avoient qu'une idole. Selden suit néanmoins ce sentiment, de *Diis Syris*, *Synt.* 1. ch. 1. Vatable & Sanctius disent que c'étoit Priape; ce qui revient au même; car, selon Selden, Béelphégor & Priape sont la même chose. D'autres, sur la ressemblance de *Chamos* & de Comus, prennent *Chamos* pour Comus, le Dieu de la bonne chere. Pierre Martyr prétend, que parce que כמס *câmas* en Ebreu, signifie *cacher*, il se pourroit bien faire que *Chamos* fût Pluton, le Dieu des enfers. Le P. Kirker croit que Chamos est le même qu'Osiris, ou le Bacchus des Egyptiens; & qu'il a été appellé *Chamos*, ou de l'Ebreu כמס *câmas* cacher; ou bien d'une solemnité que les Egyptiens faisoient tous les ans en l'honneur de Bacchus, en courant par réjouissance & en folatrant de village en village, d'où cette fête avoit été nommée *Comasia*, de κῶμος village. Mais comment une fête Egyptienne si ancienne, & un Dieu des Moabites, pouvoient-ils avoir un nom tiré du Grec? C'est ce qu'on ne nous apprend pas, & qui n'a pas la moindre vraisemblance. Enfin le P. Kirker ne veut pas qu'on méprise le sentiment qui dérive *Chamos* de l'Ebreu *câmas*, & qui le confond avec Pluton; parce qu'en effet on confond très-souvent Pluton, Dis, Osiris, Dionysius, Serapis. Il consent même qu'on dise que c'est Béelphégor, pourvû qu'on tienne que Béelphégor est Priape, adoré par les Egyptiens. *Chamos* s'écrit en Ebreu כמוש *cemôsch* (prononcez *kemosch*). Les Septante & la Vulgate disent *Chamos*. On ne sait ce que signifie ce nom, ni d'où il vient: car il n'y a point de diction en Ebreu qui ait ces radicales. Ce que dit Selden, qu'il signifie *ut contrectatio*, & qu'il est composé d'un כ *caph*, de similitude & de מוש *contrectatio*, n'est rien moins que sûr. Ce que disent ci-dessus Pierre Martyr & le P. Kirker, que *Chamos* pourroit bien avoir été appellé de la sorte de l'Ebreu כמס *câmas*, cacher, l'est encore moins: car כמס est terminé, comme on voit, par un ס *samech*, & כמש par un ש *schin*; & il n'y a point de preuve que ces lettres soient mises ici l'une pour l'autre, comme elles le sont quelquefois en d'autres mots. Il est vrai néanmoins que כמש *câmasch*, en Ebreu Rabbinique, signifie *flaccidum esse*, *flaccessere*. Les Moabites, Nomb. XXI. 29. & Jérem. XLVIII. 46. sont appellés peuples de *Chamos*. *

CHAMP-DE-MAY. Nous trouvons dans un fragment de l'Histoire de France, imprimé ensuite de la Chronique de *Fredegarius Scolasticus*, que le Roi Pepin fut le premier qui institua, ou, pour mieux dire, rétablit l'Assemblée Générale des Etats de France, sous le nom de *Champ-de-May*; à l'imitation du Champ de Mars, où les Romains délibéroient des affaires les plus importantes de la République. Voici les paroles du fragment: *Evoluto igitur anno, commoto omni exercitu Francorum, usque Aurelianis veniens, ibi placitum suum Campo Maii, (quod ipsus primus pro Campo Martio, pro utilitate Francorum instituit) tenens, multis muneribus à Francis, & proceribus suis, ditatus est.* Cette Assemblée étoit appellée *Champ*, parce qu'en effet elle se tenoit dans un champ. *Adelmus Benedictinus*, parlant du même Pepin: *Et Bituricum veniens, Conventum, more Francico, in campo egit.* Mais pourquoi l'appelloit-on *de May*? Ne seroit-ce point parce que cette Assemblée se tenoit au mois de May? Car devant le regne de Pepin elle se tenoit d'ordinaire, ou dans le mois de May, ou du moins dans les jours de ses Calendes. Fredegarius Scolasticus, chap. 90. dit que Flaucat, Maire du Palais sous Clovis II. fit tenir les Etats Généraux au mois de Mai: & Aimoin, livre 4. chapitre 30. dit que le Roi Dagobert les avoit auparavant fait tenir le 10. des Calendes du même mois. Cette raison auroit de l'apparence, n'étoit qu'il est vrai que l'Assemblée Générale des Etats se tenoit le premier jour de Mars, qui étoit en ce tems-là le premier jour de l'année. Le fragment ci-dessus allégué nous le met hors de doute: *Evoluto anno*,

Rex à Kal. Mart. omnes Francos, sicut mos Francorum est, in Bernaco, villâ publicâ, ad se venire præcepit; initoque consilio cum Proceribus, eo tempore, quo solent Reges ad bella procedere, &c. Ce n'est pas pourtant que, lorsque la nécessité des affaires y obligeoit, on laissât de la tenir aux autres mois de l'année: car nous avons déja vû que par deux fois elle avoit été tenue au mois de May. Il se pourroit donc faire que comme cette assemblée, selon l'ancienne coutume des François, se tenoit le premier jour de Mars, Pepin, introduisant une nouvelle coutume de la tenir dans un champ, à l'imitation des Romains, l'auroit appellée *Campus Martius* (& de fait, dans un petit fragment d'Annales, imprimé avec le livre intitulé, *Gesta Francorum Epitomata*, nous lisons ces paroles: *DCCLIV. venit Dessilo ad Martis campum*): mais que depuis on l'auroit appellé *Campus Maius*, par une corruption de langage que l'ignorance des siécles passés a rendue assez commune dans la façon de parler des anciens François. Quoi qu'il en soit, nous trouvons qu'après le regne de Pepin, tous les mois de l'année furent indifférens pour cette assemblée, selon qu'on s'y trouvoit obligé par l'occurence des affaires; comme il se peut vérifier par la lecture de nos anciens Historiens, & principalement d'*Adelmus Benedictinus*, qui marque à chacune année le mois & le lieu de la tenue des Etats. Or toutes les Assemblées des Etats Généraux, que nos Histoires appellent *Placita & Conventus*, portoient le nom de *Champ-de-May*. Ce qui se peut voir par la conférence du fragment des Annales cidessus alléguées, avec quelques lieux d'*Adelmus Benedictinus*. Car ce que le fragment dit en ces termes: *DCCLXXV. Maii campus ad Dura, & Carolus Rex cum exercitu Francorum, in Saxonia*, se voit dans Adelmus en ceux-ci, & en la même année: *Habitoque apud Duriam villam generali Conventu, Rheno quoque transmisso, cum regni viribus Saxoniam petiit.* J'omets encore cinq ou six lieux de ces Annales, & d'Adelmus, tous pareils à ceux-ci; où, aussi-tôt après la tenue de ces Etats, il est fait mention d'une expédition de guerre, où l'on peut remarquer que ce grand Empereur n'entreprenoit jamais de porter les armes dans les terres de ses ennemis, que ce ne fût par l'avis des Etats Généraux de France. Au reste, les plus grands du Royaume qui se trouvoient à cette assemblée, faisoient des présens au Roi, comme nous voyons dans ces paroles du premier fragment que j'ai cité: *Multis muneribus à Francis & Proceribus suis ditatus est.* Ce qui est confirmé par Adelmus, parlant des Etats Généraux que Louis le Débonnaire fit tenir l'an 827. à Compiegne: *In quo & annua dona suscepit.* Marian Scot, Moine de Fulde, liv. 3. de sa Chronique, *de Regibus Merovingiis: Potestas regni tota apud Majorem domûs habebatur; excepto quod Chartæ & Privilegia Regis nomine scribebantur, & ad Martis Campum, qui* Rex *dicebatur, plaustrum bubus trahentibus vectus, atque in loco eminenti sedens, semel in anno à populis visus, publica dona solemniter sibi oblata suscipiebat; stante coram Majore-domûs, & quæ deinceps eo anno agenda essent, populis annunciante.* Caseneuve.

CHAMPAGNE. De *Campania.* Pierre Pithou, liv. II. de ses Adversaires, chap. 1. *Unum illud addam, Campaniæ appellationem ejus quidem cujus hodie urbium nostra mater est, nondum me apud vetustiorem paulò Scriptorem legere potuisse. Auctor sanè Appendicis ad Marcellini Comitis deflorata, Remensem Campaniam vocat; ut & Gregorius Turonensis in libris Historiarum. Non desunt qui* Catalaunicam *appellent. Credo, camporum memoriâ inducti, in quibus Attila victus est: qui &* Catalaunici, & Mauricii *dicuntur*, &c. Et au liv. des Comtes de Champagne, page 459. *Le premier que je trouve avoir appellé la Champagne de ce nom, est celui qui a continué la Cronique de Marcellinus Comes, si tant est qu'il soit (comme il semble) plus ancien que Géorgius Florentius, Grégorius Evesque de Tours, Theganus, Aymoinus, & autres, qui l'appellent la* Champagne de Rheims; *& quelquefois* de Chaallons; *se souvenans, (comme il est vray-semblable) de la tant renommée bataille contre Attila, en laquelle les forces des Huns furent grandement affoiblies ès champs qui portent ce nom: lesquels toutefois plusieurs dient estre près la ville de Tholose: & aucuns autres, non sans quelque apparence de raison, près Mauriac, en Auvergne. Celuy qui a continué l'Histoire de Grégoire de Tours jusques au temps de Charlemagne, baille aussi à la Champagne le nom d'Arcies, ville de laquelle est faite mention en l'ancien Itinéraire, & laquelle le mesme Grégoire met en la Champagne de Rheims: duquel lieu il faut rétablir ce mot au troisiéme livre d'Aymoinus au lieu de* Marciacensis. *Vray est que ces mesmes Auteurs usent plus souvent de ce nom de* CHAMPAGNE *pour celle qu'on appelle maintenant* LA HAUTE: *à laquelle, pour dire vray, (bien que nos Comtes, qui ont depuis porté ce titre, y eussent beaucoup moins qu'en la Basse). il appartient plus proprement; estant le pays descouvert de labour, & champestre: qui est la vraye étymologie, non-seulement de cette Champagne, à laquelle* Seulfus, *Archevesque de Rheims, l'accommode en quelque endroit, mais aussi de toutes autres.* ¶ Les Latins ont dit *campania* d'une plaine. Les Gloses: *Campania*, πεδίας. Et c'est delà que nous avons fait le mot de CHAMPAGNE. *M.*

CHAMPART: autrement *Agrier*, & *Terrage*. C'est un droit que le Seigneur prend sur le champ même qui lui fait la redevance: ainsi appellé parce que les Seigneurs prennent sur le champ la part ou portion des fruits qui leur est dûe; au lieu que les autres droits leur doivent être apportés jusques dans le lieu de leur demeure. Suger, Abbé de S. Denis, au livre *De Rebus in administratione sua gestis: Illum priorem Censum, quem parvissimum reddebant, remittentes, totius terræ campipartem —— nobis retinuimus.* Caseneuve.

CHAMPIGNON. De *campinio*: à cause que les champignons viennent dans les champs, sans y être semés. *Campus, campi, campinius, campinio, campinionis, campinione*, CHAMPIGNON. Athénée, livre 2. les appelle pour cette raison, γηγενεῖς: Et Ciceron, *terra nata*: *Lex Sumptuaria, quæ videtur* λιτότητα *attulisse, ea mihi fraudi fuit: nam dum volunt isti lauti terrâ nata, quæ lege excepta sunt, in honorem adducere, fungos, helvellos, herbas omnes, ita condiunt, ut nihil possit esse suavius.* C'est dans l'Epître 2. du livre 7. de ses Epîtres familieres. Nous avons dit de même *campis*, pour *fils de putain*, de *Campisius*. Rabelais, liv. 3. chap. 14. *Appellant un enfant en présence de ses pere & mere*, champis, *ou avoistre, c'est honnestement, tacitement, dire le pere coquu, & sa femme ribaude.* Ce mot est encore en usage dans la Saintonge, où on prononce *campi*. ¶ Les Toulousains appellent *bruguet* une sorte de champignon, du mot *bruc*,

qui signifie *bruiere*. Et en Languedoc, on dit *campairols*, pour dire *des potirons*.

CHAMPION. De *campio*. Les Gloses d'Isidore : CAMPIONES, *gladiatores*, *pugnatores*. Voyez Pithou & Lindembrog dans leurs Glossaires. *M.*

Le mot *campio*, d'où M. Ménage dérive *champion* est très-ancien, quoiqu'il ne soit pas de la bonne Latinité, & il se trouve dans Grégoire de Tours. Du Cange dérive *champion* de l'Alleman *kampf*, qui signifie combat; & il remarque qu'on appelloit proprement *champions* ceux qui se battoient pour ceux qui étant obligés selon la coutume d'accepter le duel, avoient pourtant une juste excuse pour s'en dispenser, comme pour être trop vieux ou trop jeunes, ou infirmes, ou Ecclésiastiques, & en d'autres cas où ils étoient obligés de donner des *champions*. Wachter, dans son *Gloss. Germ.* au mot *Kœmpfer*, dérive aussi *champion* de l'Alleman : KŒMPFER, dit-il, *pugnator*. *Dicitur antiquitus*, (1) *de milite. Hinc miles Anglosaxonibus vocatur* cempa *Luc* III. 14. *Francis* chempho. *Gloss. Pez. xiro* chempho. *Tatian. cap.* XIII. 18. Fragetum in tho thie kemphon, *tunc interrogabunt eum milites.* (2) *De gladiatore. Gloss. Isid.* Campiones *gladiatores*, *pugnatores*. (3) *De Duellatore. Hinc Duellator Latino Barbaris appellatur* campio, *Italis* campio, *Gallis* champion. *Non quòd in campum descendat pugnandi causâ, quasi à loco nomen adeptus, sed quòd cum adversario arma manusque conferat, à* kœmpfen *dimicare.* Il avoit dit auparavant sur ce dernier mot. KŒMPFEN, *pugnare, militare, prœliari, sensu latissimo. Armor.* campa *apud Pezron. Anglosax.* campian, *Alam.* chemfau, *Lat. Barb.* campire. *Gloss. Keron. militare* chemfan, *militans* chamfanti, *militanda sunt* ze chamfanne sint. *Cuncta à* kam *manus. Quemadmodum enim Græcis à* μάρη *manus, rectè & decenter derivatur* μάρναμαι *dimico; Latinis à* vola involare; *à* pugnus, pugnare: *ita Germanis à* kam *manus, telo hominis naturali, & antiquissimo belli tam publici quàm privati instrumento, venustè deducitur* kœmpfen, *pugnandi & certandi significatu. Labiales M. P. F. se multùm attrahunt. Et huic sensui progenerando vox Germ. longè idonior est Hebræa* caph *manus cava, quæ litera M. in medio destituitur.* *

CHAMPIS. Voyez *champignon*. M.

CHAMPOIER. Dans la Coutume de Champagne, page 418. de la derniere édition de Pierre Pithou : *Peuvent mener champoier & vain pasturer leurs bestes.* De *campus*. *Campus, campi, campiare, campeare*, CHAMPOIER. Les Coutumes de Chaumont, de Meaux, de Sens, & d'Auxerre, usent du même mot. *M.*

CHANCE. De *cadentia*, qu'on a fait de *cadere*, qui a été dit des dez. Térence, dans les Adelphes :

Ita vita est hominum, quasi cùm ludas tesseris.
Si illud quod est maxumè opus, jactu non
cadit,
Illud quod cecidit fortè, id arte ut corrigas.

Les Grecs ont usé de πίπτειν en la même signification : témoin ce vers :

Ἀεὶ γὰρ εὖ πίπτουσιν οἱ Διὸς κύβοι.

Et ce passage des Actes des Apotres, I. 26. καὶ ἔπεσεν ὁ κλῆρος ἐπὶ Ματθίαν. Et de-là δυσπετής, pour *infelix*. Les Hébreux disent de même נפל. Voyez le livre de Jonas, chapitre I. verset 17. Nous prononcions anciennement *cheance*. Le Poëte Mounios, dans une de ses Chansons :

Les douleurs, & le contraire,
Sont de meillore chéance,
Que bien sçauroit son preu faire.

Voyez *méchant*. Cette étymologie de *chance* a été remarquée par Robert Etienne, dans son Dictionnaire François. *M.*

CHANCEL. On appelle ainsi en plusieurs lieux de Normandie, le Chœur des Eglises. De *cancellum* : qui se trouve en cette signification. Les Capitulaires de Charlemagne, livre I. art. 17. & liv. VIII. art. 134. & 291. *Ut nulla femina ad altare audeat accedere, aut Presbytero ministrare, vel intra cancellum stare, aut sedere.* M.

CHANCELER. Il se dit du corps, lorsque la foiblesse le fait encliner çà & là : & de l'esprit, lorsqu'il est dans le doute & dans l'incertitude. Nous l'avons formé de *cancellare*, que Pierre de Blois, épît 22. prend pour *errer*, & *s'écarter de la verité* : *In hoc itaque modico cancellavit Plato, quòd locum voluptatis in uno tantùm intellexit.* Caseneuve.

CHANCELER. De *cadere*. *Cadens cadentis, cadentia*, CHANCE. Voyez *chance*. *Cadentia, cadentiella, cadentiellare*, CHANCELER : comme qui diroit *cadenti similem esse*. On s'en est servi figurément. Pierre de Blois, dans son Epît. 22. *In hoc itaque modico cancellavit Plato, quòd locum voluptatis in uno tantùm intellexit.* Ce passage a été remarqué par M. de Caseneuve. *M.*

CHANCELIER. Turnébe, livre XI. de ses Adversaires, chap. 25. le dérive de *cancellare* : *Illic etiam Cancellarii sunt*, (il parle d'un passage de Vopiscus) *qui preces supplicesque libellos, omniaque scripta quibus Princeps subscribere nolebat, cancellabant, id est, ductis cancellatim lineis vitiabant, & inducebant : fortasse è Notariorum numero. Tandem in maximum togatorum fastigium evecti Cancellarii sunt, & apud Reges hodie secundas ferè tenent. Cancellarii non erant, Carino imperante, ejus ordinis & dignitatis, ut ad Præfecturam urbis vocari solerent; quam tamen uni mandavit, frementibus cunctis ob indignitatem rei.* Il semble que Sarisberiensis soit du même avis :

Hic est qui Regni leges cancellat iniquas,
Et mandata pii Principis æqua facit.

Et Guillaume le Breton :

Cancello scribo, Cancello grammata findo.

C'est aussi l'opinion de l'Auteur d'un vieux Glossaire cité par Loiseau, livre 4. des Offices : *Cancellarius est, qui habet officium scripta, responsasque Principis atque mandata inspicere, & malè scripta cancellare, & benè scripta signare.* Et celle de Nicot : *Il cancelloit anciennement les lettres en signe de refus, à cause dequoy il porte tel tiltre : là où depuis on leur rompt simplement la queue & le reply, ou leur passe-t-on le ganivet à travers.* Et celle de Chasseneuz dans son *Catalogus gloriæ mundi*, partie septiéme, considération septiéme : Cancellarius à cancellando, *quòd rescripta & privilegia, sigillo regio munienda (quod apud se est), priusquam eo muniantur, corrigit & cancellat. Unde Policraticus in Prologo :*

Hic

Hic est qui leges Regum cancellat iniquas,
Et mandata pii Principis æqua facit,
Si quod obest populo, vel Legibus est inimicum,
Quicquid obest, per eum desinit esse nocens.

Et celle de Budée : Cancellarii *nomen apud nos vereor ut jam consentaneum tantæ rei esse possit. Quæ est enim hodie dignatio ac majestas hujus honoris ? Tenuis hæc appellatio, atque apud alias gentes proculcata, significatum suum sustinere ac perferre non potest. Latinum certè nomen non est : nisi fortasse credimus à cancellando (quod nec ipsum satis Latinum est) Cancellarium dictum.* Ils se trompent tous. *Cancellarius* a été dit *à cancellis* ; c'est-à-dire, des treillis, ou barres à claires-voies, qui enfermant le lieu où étoit l'Empereur lorsqu'il rendoit la justice, le garantissoient de la foule des Parties, & ne l'empêchoient point de les voir, ni d'en être vû ; la charge de ceux qu'on appelloit anciennement *Cancellarii*, étant de se tenir près de ces barreaux. Cassiodore, livre 2. de ses Institutions divines & humaines, parlant de Marcellinus : *Patricii Justiniani fertur egisse cancellos.* Et au livre XI. de ses diverses Formules : *Sic enim propriè nostros cancellos agitis, si læsorum impia claustra solvatis.* Et au livre XI. des mêmes Formules : *Hoc igitur laudabile præjudicium, sententiam gratiosam, militiam domesticam, à XII. Indictione, Cancellorum tibi decus attribuit*, &c. *Respice quo nomine nuncuperis ; latere non potest quod inter cancellos egeris. Tenes quippe lucidas fores, claustra patentia, fenestratas januas : Et quamvis studiosè claudas, necesse est, ut te cunctis aperias. Nam si foris steteris, meis emendaris obtutibus. Si intus ingrediaris, observantium non potes declinare conspectus.* Le Moine Erricus, livre VI. de la Vie de S. Germain :

Volusianus erat præcelso nomine quidam,
Urbis Patricio, toti dilectus & urbi,
Atque à cancellis prisco de more minister.

Agathias, livre 1. de son Histoire, parlant de ceux qui étoient *à cancellis* auprès de Narsès, Généralissime des Armées de l'Empereur Justinien : τούτως δὲ ἰδίῳ ῥωμαίοις ἐκ τῶν κιγκλίδων ἀποτομάζειν, καὶ τὰς ἐν τούτοις ἐπιμελείας. Voyez soigneusement Pierre Pithou, livre 2. de ses Adversaires, chapitre 12. Casaubon, sur Vopiscus, en la Vie de Carinus, M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, p. 483. Spelman, dans son Glossaire, Loiseau, dans son livre des Offices, où vous trouverez tout ce qui se peut dire sur ce mot. *M.*

CHANDELEUR. CHANDELEUSE. Fête. De *candelor*, & de *candelosa*. *Candelor* se trouve. Dans la liste des Paroisses de Rome de 1549. (ce que j'ai appris de M. Chastelain, Chanoine de Notre-Dame de Paris), il y a une Paroisse nommée *Sancta Maria in Candelore*. *Candelosa* se trouve aussi :

Et mihi dixit hiems, si sim quandoque morosa,
In Candelosa semper ero rediens.

Cette Fête, qui est celle de la Purification, a été appellée *Candelosa* & *Candelor*, à cause des cierges qu'on porte ce jour-là à la Procession & au Service. Et cette coutume de porter ces cierges, est apparemment fondée sur ce verset du Cantique que fit Simeon, lorsque Notre-Dame porta le Fils de Dieu au Temple, *Lumen ad revelationem gentium.* Touchant l'origine de cette Fête, voyez Baronius, dans ses Annales, & dans son Commentaire sur le second jour de Février du Martyrologe Romain.

CHANFREIN. De *camus* & de *frenum*. M.

CHANGE. Convention par laquelle on donne une chose pour une autre. Ce mot vient du Latin *cambium*, qu'on a dit au même sens dans la basse Latinité ; comme aussi *concambio*, & *contracambium*, pour *contre-change*. De-là *cambiare*, pour *changer*. Voyez l'article suivant. Mais d'où vient le Latin *cambium* ? c'est ce qu'il faut tâcher de découvrir. Nous avons déja remarqué ailleurs que les termes de la basse Latinité ont ordinairement leur origine dans la Langue Teutonique ; & nous y trouverons peut-être aussi celle de *cambium*. Wachter, dans son *Gloss. German.* dérive ce mot du Teutonique *kam*, qui signifie *main*. Je rapporterai ses propres paroles, au mot *Kam* : Kam, *manus. Significatum pridem sopitum primus instauravit Eccardus ex Lege Italica, tit.* XXIII. 1. ubi cham *haud obscurè ponitur pro manu. Huic voci tantam tribuit antiquitatem, ut ex illa provenisse putet primò* han, *& deinde* hand. *Ipsum verò* cham *derivat à Græc.* χίειν, *vel* haven, *scindere, ob incisuras manus. Veritatem significatus evincit* (1), *quod eadem vox tribuitur omnibus rebus quæ similes manui habent incisuras, pectini, cristæ, &c.* (2) *quod inde manifestò derivantur* cambium *subscriptio manus & permutatio*, cambire *permutare, de manu in manum tradere, unde Italis remansit* cangiare, *& ab illo Gallis* changer, *judice Eccardo .... Hodiè* kam *cessat. Superat tamen in derivatis*, kœmpfen *certare*, bekommen *accipere ; quæ certè originem ad manum referunt.* Cette étymologie me paroît indubitable. *

CHANGER. De *cambiare*, qui se trouve dans Columelle, livre 2. chap. 2. & dans Siculus Flaccus *de Conditionibus agrorum*, page 161. de l'édition de M. Rigault, & dans Carisius, & dans Priscien ; & pour lequel on a dit *cambeare*. Les Gloses : *cambeat*, διαλλάσσει. On a dit aussi *cambire* ; qui se trouve dans Apulée & dans Priscien. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 75. & 367. De *cambiare*, les Italiens ont aussi fait *cangiare*. M.

CHANIGOT. Sorte de pomme sauvage qui croît dans les haies. C'est un mot d'Auvergne. *M.*

CHANOINIE. De *canonia*, qui se trouve en cette signification dans l'épître 15. du livre 29. des Epîtres de Petrus Cellensis. De *canonius*, nous avons fait de même Chanoine. *M.*

CHANSI. Adj. Rance, moisi. L'Italien *muffa, chancissure*, se dit aussi de la fleur qui nage sur le vin ; d'où je présume que *chansi*, ou plutôt *chanci*, pourroit bien venir de *canus*, *chenu*. *Canus, cani, chansi*, ou *chanci*. Le Duchat.

CHANTEAU. De *cantellum*, diminutif de *cantum*. Voyez *canton*, & *échantillon*. Les Bas-Bretons disent *canton*, pour dire *un chanteau*. M.

CHANTEPLEURE. Ce mot signifie proprement un arrosoir de Jardinier. Charles Etienne, dans son livre *de re Hortensi* : *Nostri autem Clepsydris utuntur ad hortos irrigandos* ; une chantepleure. Nicot : Chantepleure. *Clepsydra.* L'origine de ce mot est peu connue : ce qui a donné lieu à cette épigramme du Chevalier d'Acilly, c'est-à-dire, de M. de Cailly :

Depuis deux jours on m'entretient
Pour savoir d'où vient Chantepleure.
Au chagrin que j'en ai, je meure,

Si je savois d'où ce mot vient,
Je l'y renverrois tout à l'heure.

Il vient du mot *chanter*, & de celui de *pleurer*; le chant étant représenté par le bruit que fait l'eau de la chantepleure en sortant par ses petits trous, & les pleurs étant représentés par l'eau qu'elle répand. Et c'est pour la même raison, selon la pensée de Covarruvias, que les Espagnols appellent *cantimplora*, un grand flacon de cuivre à large goulot, dans lequel ils font rafraîchir, avec de la neige, le vin & l'eau. Voici les termes de Covarruvias: *Dixose* Cantimplora, *porque al dar el agua o el vino que tiene dentro, por razon del aire que ce encuentra en el dicho cuello, suena en muchas diferencias: unas, baxas, y otras, altas: unas, tristes, y otras, alegres: que parece cantar y llorar juntamente. En Griego se dize* κλαυσιγέλως; id est, ridens flens: à verbo κλαίω, fleo, & γελάω, rideo: *Por esta mesma razon, llaman los Franceses* Chante-plure *a cierto arcadux, y regardera, con que sacan agua para regar los jardines.* Les Espagnols disent *llorar*, pour dire *pleurer*, & non pas *plorar*: ce qui ne permet pas de douter que l'Espagnol *cantimplora* n'ait été fait du François chantepleure. En Normandie, on appelle *chantepleure*, la cannelle, ou la fontaine, ou le robinet, d'un muid de vin, ou de cidre: à cause, vrai-semblablement, du bruit que fait le vin ou le cidre, tombant du muid dans le vaisseau dans lequel on le reçoit: lequel bruit tient quelque chose du chant, à cause du bruit que font ceux qui chantent; & quelque chose des pleurs, à cause de la liqueur du vin, qui peut être comparée à des larmes. Et on appelle à Lyon du même nom de *chantepleure*, une petite cuve trouée en plusieurs endroits, dans laquelle on pile de la vendange, dont la liqueur s'écoule par ces petits trous dans une grande cuve. Et on l'appelle de la sorte, à cause de ces petits trous, semblables à ceux des arrosoirs des Jardiniers. On appelle aussi à Rouen, par taillerie, *chantepleure*, un enterrement; parce que les Prêtres y chantent, & les parens du mort y pleurent. *M.*

CHANTERELLE. La plus petite corde d'un instrument de Musique. De *cantarella*. M.

CHANTERRE. Vieux mot qui signifie *Poëte*. M.

CHANTIER. Nicot: Chantier, *est la boutique, ou magazin, où les Marchands de bois d'œuvre, comme poultres, solives, chevrons, ais & autres telles pièces, tiennent leur marchandise, & le bois de détail pour brusler: Et vient de ce mot Latin* cantherius, *qui signifie ores un eschallat à soustenir les maillots de la vigne, & ores le magazin où les Marchands tiennent toutes sortes de pieces de bois à vendre.* Lignaria apotheca: asserum, lignorumque venalium, conditorium, *Il se prend aussi pour l'assemblée de bois à brusler.* Lignorum strues, coacervatio. *Et pour le lieu auquel il est entassé.* Lignarium: *le buscher*. M.

CHANTIGNOLES. On appelle ainsi les pieces de bois qui servent à porter les palliers sur lesquels roulent les tourillons des cloches; & en matiere de batimens, on appelle aussi de la sorte les pieces de bois qui portent les tasseaux du bout des pannes du faite. *M.*

CHANTOCEAU. Château dans le Diocèse de Nantes. De *Castellum celsellum*. Ce lieu est appellé *Castrum celsum*, dans les Titres Latins. ¶

Qui voudroit Chantoceau prendre,
Il faudroit du Ciel descendre,

dit le dicton.

CHANT-ROYAL. Sorte de Poëme. Charles Fontaine, livre 2. de son Art Poëtique, chapitre 5. *Toute telle différence y a-t'il entre le Chant-Royal & la Balade, comme entre le Rondeau & le Triolet. Car le Chant-Royal n'est autre chose qu'une Balade, surmontant en nombre les couplets, & en gravité de matiere. Aussi s'appelle-t'il* Chant-Royal, *de nom plus grave: ou à cause de sa grandeur & majesté, qu'il n'appartient estre chantée que devant les Roys: Ou pource que véritablement la fin du Chant-Royal n'est autre que de chanter les louanges, prééminences & dignitez des Roys, tant immortels, que mortels; comme il est à présumer que la Balade ait esté ainsi nommée à cause du bal, auquel se peut croire que par son chant se souloit accommoder au temps de son origine.* M.

CHANVRE. De *cannabis*. En Anjou, en Touraine, au Maine, & en Normandie, on prononce *chanbre*. M.

Le Latin *cannabis* vient du Grec κάνναβις. Ce mot est presque le même dans toutes les Langues de l'Europe. En Anglo-Saxon c'est *hanep*, en Anglois *hemp*, en Suédois *hampa*, en Alleman *hanf*, en Flaman & en Danois *kennep*, en Espagnol *cannamon*, &c. Le changement de *k* ou de *c* en *h* ou en *ch*, & de *h* ou *ch* en *k* ou *c*, est facile & ordinaire. Il y a apparence que tous ces mots viennent originairement des Langues Orientales. L'Ebreu קנה *kaneh*, le Chaldéen קנה *kench*, ou קני *kané* ou קניא *kania*, le Syriaque *kanio*, signifient *calamus, culmus, arundo, canna*; l'Arabe dit *kanáh*. Voyez ci-devant *canne*. Il est probable qu'on a donné ce nom au *chanvre*, parce qu'il ressemble beaucoup à un roseau; car il est creux & cassant comme un roseau. *

CHAOS. Masse informe & grossiere; mélange confus de tous les élémens. Les Poetes ont feint qu'il a servi de matiere premiere à la production du monde, & qu'il subsistoit avant que toutes les choses fussent rangées dans l'ordre où elles sont. Ce mot est purement Grec, χάος, qui vient de χαίνω *dehisco*. *

CHAPE-CHUTE. Aubaine, épave, principalement en fait de bénéfice, comme d'avoir trouvé la chape de quelqu'un qui l'auroit laissé tomber. Guy Patin, dans la soixantiéme de ses Lettres de l'édition en 2. vol. 1692. *On parle ici de la mort du Pape: si elle arrive ce sera une bonne chape-chute pour son successeur.* Le Duchat.

CHAPEAU. De *capellum*. Voyez *cappe*. M.

Chapeau *de roses*. Voyez *cappe*, ci-dessus; & *cappello* dans mes Origines de la Langue Italienne. *M.*

CHAPELER: comme quand on dit, *chapeler du pain*. De *capellare*. Les Loix des Lombards: *Si quis caballo alterius caudam capellaverit; id est, setas detraxerit.* Un Vieux Glossaire, cité par François Pithou sur le titre VIII. de la Loi Salique: Scapellare; *id est*, exscindere, frangere. La Loi Salique, au lieu allégué: *Si quis in sylva alterius materiamen furatus fuerit, aut incenderit, vel concapulaverit.* Celle des Bourguignons: *Quicumque ingenuus mulieri ingenuæ crines in Curte sua præsumpserit capulare*, &c. Hincmar, Evêque de Reims: *Delatori, aut lingua capuletur, aut convictô caput*

amputetur. Les Gloses anciennes : *scapellat*, καταχίζει, κατακνίζει. Voyez Lindembrog & Spelman, dans leurs Glossaires. Voyez aussi ci-dessous *chapuis. Scapellare* a été dit pour *scalpellare*, de *scalpellum*, en la signification de *scalprum*, c'est-à-dire, d'un instrument à tailler des pierres; mot fait de *carpere. Carpere, excarpere, carperum, carprum, carpellum.* Voyez mes Origines Italiennes au mot *scarpello.*

M. de Saumaise le dérive de *scapus.* Voici ses termes qui sont de la page 445. de ses remarques sur l'Histoire Auguste : *Sed quid* capus *proprie sit quaramus. Verbum ipsum origine Gracum est :* σκῆπος *idem quod* σκῆπτοι *&* σκηπάνιον : baculum, *vel* fustem, *&* ramum, *propriè significant hac tria verba. Ab eadem origine etiam* σκῆπτρον *deducitur.* σκῆπος *igitur, & Doricè* σκᾶπος. *Inde Latinum* scapus. Hésychius : σκᾶπος, κλάδος. *Scilicet pro* σκῆπος. *Sic &* σκαπάνιον *&* σκᾶπτρον. Scapus *quoque Latinis idem propriè significat quod Gracis* σκῆπος : scapus *enim est* fustis *vel* baculus. *Hinc diminutivum* scapulus *&* scapellus : *& verbum* scapellare *apud recentioris Latinitatis Auctores, pro* fustibus concidere, *&* batuere. *Isidorus in Glossis :* Scapulum, fustis longus. *Glossa :* Scapellat, καταχίζει, κατακνίζει. *Inde & nostrum Gallicum* chapeler. *M.*

CHAPELET : pour *Rosaire.* De sa ressemblance à un chapeau de roses. Les Italiens, pour cette raison, l'ont appellé *corona*, & les Espagnols *rosario.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *cappello*; & ci-dessous, au mot *rosaire. Chapeau*, ou *chapel de roses*, se trouve dans les Coutumes d'Anjou, du Maine, de Touraine, & de Loudun. De *chapel*, on a fait le diminutif *chapelet*, qui se trouve souvent dans nos vieux Auteurs. Le Roman de la Rose, dans la Description de la beauté de Liesse :

Si avoit un chapelet neuf ;
Si beau, que parmi trente-neuf
En mon vivant voir ne pensoye
Chapeau si bien ouvré de soye.

Ronsard a dit aussi :

Quand quelque future épouse,
Aimant leur chef nouvelet,
Soir & matin les arrouse.

(Il parle des lis.)

Et à ces nopces propouse
De s'en faire un chapelet. M.

On appelle en Poitou *danser en chapelet*, quand plusieurs personnes font entr'elles un cercle (on appelle ce cercle une ronde carolle), & dansent des branles autour du bouquet. Voyez le Printems d'Yver, Journée 3. page 192. & 201. de l'édition de 1582. Le *chapelet* au Rondeau, c'est la même chose que le *refrain* à la Ballade. Voyez ci-dessous M. Ménage au mot *Palinot.* Le Duchat.

CHAPELLE. De *capella.* Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot *capella.* Ciron, dans ses Paratitles du Droit Canon, page 261. *Contenti erant Monachi hisce adiculis qua ita humiles erant, ut tabellis, seu pergulis, negotiatorum similes essent, quas* καπηλεῖα *vocat Julius Pollux, & Hesychius* (a) κατιλλαι ; *quasi dicas* σκηνὴν, tentorium, stabulum, templum, *apud Plutarchum : quo utuntur, ut plurimum, mercatores in nundinis. Similiter erigi solent sacella portatilia : maximè in castris, quibus ad Missas celebrandas utuntur Presbiteri qui Principes ad bellum sequebantur : unde dicti* Capellani. *Possumus etiam derivare* capellam *à prisco vocabulo Gallico* chape, *id est* toga : *unde* chapeau : *quià totum caput tegit : & apud Vascones*, capran, *vel* capelan, *sit* tegere : caperade ; *vel* capelade, *sit locus tectus & coopertus. Loca ergo sacra, quòd tecta sint, dicta* CHAPELLES. *Confirmatur ea opinio ex eo quòd capsa in qua condita erant reliquia, dicebatur* capella. *Marculphus, lib.* 1. *Formularum*, 38. *Non rejicimus tamen sententiam Walafridi Strabonis ; qui* Capellanos *à* cappa *Sancti Martini deducit. Honorius in Sermone de Sancto Martino :* Hujus *inquit*, cappa Francorum Regibus ad bella euntibus pro signo anteferebatur, & per eam hostibus victis, victoria potiebantur : unde & custodes illius cappæ, usque hodie, *Capellani* appellantur. La plus commune & la plus probable opinion est de ceux qui dérivent ce mot de la Chasse de Saint Martin. Walafridus Strabo, qui vivoit en 700. ch. dernier de son livre, *de Exordiis & Incrementis Ecclesiasticis : Dicti autem sunt primitus* Capellani *à* cappa *Sancti Martini, quam Reges Francorum ob adjutorium victoria, in praliis solebant secum habere : quam ferentes, & custodientes cum cateris Sanctorum reliquiis, Clerici* Capellani *cœperunt vocari.* Sangallensis, livre 1. chapitre 4. *De pauperibus supra dictis, quemdam optimum Dictatorem & Scriptorem in Capellam suam adsumpsit ; quo nomine Reges Francorum propter cappam Sancti Martini quam secum ob sui tuitionem, & hostium oppressionem jugiter ad bella portabant*, sancta sua *appellare solebant.* Durandus, livre XI. de son *Rationale*, chapitre 10. *Antiquitus Reges Francia ad bella procedentes, cappam Sancti Martini secum portabant, qua sub quodam tentorio servabatur, quod ab ipsa* cappa *dictum est* Capella : *& Clerici, in quorum custodia ipsa capella erat, inde* Capellani *dicebantur : & consequenter, ab illis ad cunctos Sacerdotes nomen illud in quibusdam regionibus est transfusum.* Il ajoute : *Sunt etiam qui dicunt quod antiquitus in expeditionibus, in tentorio fiebant domuncula, de pellibus caprarum supertecta, in quibus Missa celebrabantur : & inde* Capellæ *nomen tractum est*, &c. Voyez M. Bignon, dans ses Notes sur Marculfe ; Spelman dans son Glossaire, au mot *capella* ; & M. du Cange sur Ville-Hardouin, page 311. L'étymologie de Papias est ridicule ; qui est, que *capella* a été dit, *quod capiat* τὸν λαὸν, *id est populum.* Et cependant cette ridicule étymologie est approuvée par Fungerus, dans son *Etymologicum Trilingue.* M.

Je ne sais si *chapelle* vient du François *chape*, d'où *chapeau* ; ou du Latin *cappa*, comme le prétendent la plûpart des Etymologistes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on a dit *chappe* dans la signification de *chapelle.* Froissart, volume 2. folio 227. r°. édition d'Antoine Verard : *Adonc me tira en ung anglet de la chappe du châtel d'Ortais, & puis commença à faire son compte, & dist ainsi :* Touchant l'opinion la plus commune, voyez aussi le Président Fauchet, dans son Traité de l'Origine des Dignités & Magistrats de France, chapitre 7. *Le Duchat.*

CHAPELLE. Poëte Satyrique célébre, fils naturel de M. Luillier, Maître des Comptes de Paris, & Conseiller au Parlement de Metz : ainsi appellé, parce que sa mere accoucha de lui

(a) La citation n'est pas juste. Il y a dans Hésychius : ἀπιλλαί, σκηνή, ἐκκλίνουσαι ; & non pas κατιλλαί. Dans Robertson on ajoute : Hinc forsan *capella.*

dans le village de la Chapelle entre Paris & Saint Denis. Il est fait mention de la batardise de ce Poëte la Chapelle, dans les Légitimations de la Chambre des Comptes, en ces termes : *Claude Emmanuel Luillier, fils de Me. François Luillier, Me. des Comptes, & de Marie Chanut, femme mariée, & éloignée de son mari. Janvier 1642. M.*

CHAPERON. Les anciens Latins, comme témoignent Festus Pompeius, & Nonius Marcellus, appellent *caprona*, tant le touffet de crin qui pend sur les yeux des chevaux, que les cheveux des hommes & des femmes, qui leur descendent sur le front. Lucille, livre 7. de ses Satyres :

Aptari caput, atque comas fluitare capronas
Altas, frontibus immissas, ut mos fuit illis.

Apulée, livre 1. de ses Florides, parlant d'Apollon : *Jam primùm crines ejus, præmulsis antiis, præmissis capronis, anteventuli & propenduli.* Janus Laurembergius, dans son Antiquaire, croit que le chaperon dont les femmes couvrent leurs cheveux, a pris de-là son origine. Toutefois ce n'étoient pas les femmes seulement qui portoient anciennement des chaperons, mais encore les hommes, qui ayant leurs têtes couvertes d'un bonnet, se servoient de chaperon pour se défendre, ou de la pluie ou du soleil : & lorsqu'ils étoient à couvert, ils les mettoient sur leurs épaules ; comme font encore aujourd'hui les Magistrats, lesquels pourtant ne s'en servent que comme d'une marque de leur Dignité. De sorte que, comme de *caput* nous avons fait *chapeau*, il est croyable que nous en avons aussi formé *chaperon*. Si ce n'est qu'on veuille dire que c'est un diminutif de *chappe* : parce que c'est une petite chappe qui couvre la tête. Et de fait, en Latin-barbare on l'appelle *capitium*. Caseneuve.

CHAPERON. De *capparone*, ablatif de *capparo*, fait de *cappa*, qui étoit un habillement de tête, comme nous l'avons fait voir au mot *cappe*. Anciennement les Officiers des Parlemens portoient leurs chaperons sur leurs têtes. Pierre de Beloy, Avocat du Roi au Parlement de Toulouse, dans son Ouverture des Audiences, le 23. Novembre 1609. *Peu à peu est venu parmi ceux de nostre Ordre l'usage des chaperons, dont nous portons encore les reliques. Et bien que ce fust un accoustrement commun, singulierement en France, à toutes sortes de personnes, néantmoins il estoit distingué selon les qualitez & dignitez d'iceux, ou par les couleurs, ou par quelqu'autre marque. Les Magistrats les portoient rouges, fourrez de peaux blanches ; les Advocats, noirs, fourrez de mesmes peaux. Les Chroniques de France en rendent tesmoignage, ou elles parlent des cousteraux & des signaux du Puy, que Guillaume de Chappuis bailloit pour les faire porter sur les chaperons : auquel passage, il dit que ces chaperons estoient taillez à la maniere des capulaires que les Religieux des Abbayes portent. Et ne faut pas douter que par la mesme raison que les Chanoines ont receu l'usage de leurs aumusses, nous n'ayons aussi retenu nos chaperons pour marque des dignitez & des fonctions que nous faisons, avec la distinction de nos charges : ainsi qu'il se voit encore parmy les Advocats & les Procureurs. Le vieux Interpréte de Juvénal fait mention de ces* armilausa *des Chanoines. Et Isidore Hispalensis, au chapitre 22. du livre 19. dit qu'elle s'appelle* armilausa, *quasi* in armis tantùm clausa. *De fait, un vieux Glossaire écrit à la main, que j'ai vu, interpréte* armilausam, capulare. *Desquels lieux il faut pareillement dire* in Vita Gregorii II. Pontificis apud Anastasium Bibliothecarium, an & ante corpus Apostoli poneret mantum & armilausam, *que cette* armilausa, *qui est l'aumusse, estoit anciennement portée sur la teste par les Chanoines. Et voilà pourquoy le susdit Glossaire l'appelle* capulare. *Et cela se peut remarquer ès anciennes statues des Chanoines. Depuis, par succession de tems, ils ont commencé de les porter au bras,* pro insigni honoris Canonici. *Tout ainsi & de mesme sorte avons-nous fait : car nos peres de toutes qualitez portoient les chaperons sur leurs testes. Toutesfois l'usage s'en est perdu petit à petit. Il est seulement demeuré parmy les gens de robe longue. Et en cela on s'aydoit du bourrelet : la forme plus ancienne duquel estoit ronde, & duquel on couvroit le circuit de la teste : & le surplus du chaperon pendoit d'un costé, & de l'autre on en environnoit le col. Mais d'autant que cette posture estoit pénible, & une grande charge de teste, il fust trouvé bon, peu à peu de retrancher tous ces grands appentifs du Chaperon, & réserver seulement ce qui représentoit le bourrelet pour couvrir la teste. Il est vray que depuis on l'a mis sur l'espaule tout entier : & pour couvrir la teste, on s'est avisé de faire des bonnets ronds, qui représentent ces anciens bourrelets des chaperons, & de la mesme forme que sont les mortiers de Messieurs les Présidens. Trop bien se voit qu'on a commencé d'y apporter, depuis un siécle seulement, quelque forme ronde, ou de quadrature. Et c'est pourquoy on les appelle souvent* bonnets ronds, *ou* bonnets carrés, *comme si nous avions par hazard trouvé en iceux la quadrature du cercle. Et si peut-on rapporter cet accoustrement de teste aux galeres des anciens Flamines, & à ce que Tertullien, au livre* de Pallio *escrit,* habere privilegium galeri. ¶ Voyez Pasquier dans ses Recherches IV. 28. & M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *caparo* ; & Bouteroue, page 38[illegible]. où il remarque que le *chaperon* étoit une coëffure ordinaire en France, qu'elle se voit sur un grand nombre de monnoies de la premiere race, & qu'elle a duré pendant la seconde & la troisiéme, jusques aux régnes de Charles V. de Charles VI. & de Charles VII. sous lesquels on portoit encore des chaperons à queue, que les Licenciés ès Loix, & les Docteurs & les Bacheliers de toutes les Facultés, ont retenu pour marque de leur degré, mais qu'ils ont fait descendre de la tête sur l'épaule. Voyez aussi ci-dessus, au mot *bonnet quarré*. M.

CHAPIFOU. Rabelais, livre 5. chap. 27. *Le cabuet de leurs capuchons étoit devant attaché, non derriere : en cette façon avoient le visage caché... s'ils alloient de ventre, vous eussiez pensé que fussent gens jouans au chapifou.* C'est le colin-maillard, que Rabelais, livre 1. chapitre 22. appelle déja *chapifou* ; mais qu'en Normandie on appelle *capifolet*. De *capifolium*. A ce jeu on se couvre le visage d'une feuille de papier, ou d'un linge en plusieurs doubles. On a dit aussi *papifou* dans la même signification. Jean Antoine de Baïf, dans la Comédie du Brave, Acte 1. Scene derniere :

——Chacune en fait
Son plaisant, s'en rit, & s'en moque,
Et s'en joue à la nique noque,
Ou pour mieux dire au papifou.

De *papyri folium*, à cause du masque de papier dont on se couvre le visage en jouant à ce jeu. *Le Duchat.*

CHAPITEAU. C'est le haut, ou le couronnement d'une colonne ou d'une muraille : voyez M. Félibien. De *Capitellum*. On appelle aussi *chapiteau* cette machine de carton qu'on met aux torches pour recevoir la cire qui en coule, de peur qu'elle ne tombe sur ceux qui portent ces torches allumées. *M.*

CHAPITRE *de Chanoines*. Du lieu où on alloit tous les jours après Prime, lire un chapitre de la Régle. Papias : Capitula librorum *dicta, quòd breviter capiant & contineant aliquam sententiam : sive quasi* caput & *titulus majoris scripti. Unde* Clericorum Capitulum *dictum, quòd capitula ibi exponantur.* Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *capitulum*. J'apprens de M. Chastelain Chanoine de l'Eglise de Paris, qu'on appelle encore présentement à Reims *Pretiosa*, le lieu où l'on va tous les jours chanter l'Office Capitulaire, qui commence par la lecture du Martyrologe, laquelle est suivie du *Pretiosa*. M.

CHAPITRER. Du Chapitre des Religieux, où l'on fait réprimande aux Religieux qui ont manqué à leur devoir. Les Allemans se servent de la même façon de parler. Goldstat, tome 1. partie 1. page 100. de ses Alémaniques : CAPITULUM *est Concilium vel Senatus Principum ac Primorum regni, civitatis aut collegii alicujus. Hinc* Capitularia *dicta leges quæ in Capitulo communi, Primorum consensu constituuntur & ordinantur. Unde quia in Monasteriorum & Collegiorum Capitulis plerumque vitiosi emendabantur, delinquentes corrigebantur, nata Germanorum phrasis* einen capiteln, *aut etiam* capitel lesen, *pro* objurgare, *aut* corrigere. *M.*

CHAPON. De *capo caponis*. Papias : CAPO, *vulgò dicitur gallus castratus.* Capus *vel* capo, *ex gallo gallinacao fit castratus.* Les Gloses : *κάπων, Gallus castratus. Capo* a été fait de *capus*, qui signifie proprement *un oiseau qui a les pieds comme un faucon,* Isidore, 12. 7. *Capus Italâ Linguâ dicitur à* capiendo. *Hunc nostri* falconem *vocant, eò quòd incurvis digitis sit.* Héric, livre 1. chapitre 47. *de Vita, translationibus, & miraculis Sancti Germani Episcopi Autissiodorensis*, parlant des chapons : *Capos, quos vulgò* falcones *nuncupant.* Théodulfe, Evêque d'Orléans, s'est servi du mot de *capones* en cette signification. Je remarquerai ici par occasion, ce qui a été remarqué par M. Moreau, Médecin de Paris, sur l'Ecole de Salerne ; que quoique la castration des poulets ait été inventée dans la Gréce, il n'y a point de mot Grec pour signifier *un chapon*. Jules Scaliger, dans ses livres de la Subtilité contre Cardan, 277. 5. avoit fait une semblable remarque : *Quæ tamen natio.* (Il parle des Grecs) *nomen nullum peculiare habet caponis, vervecis, porci.* M.

CHAPON. De l'Alleman *kapp-han*, dont *kapp* signifie *coupé*, & *han*, poulet, coq. Wachter, dans son *Glossar. German.* page 813. KAPP-HAN, *gallus castratus. Armor.* cabon ; *Anglo-Saxon.* cabun, *in Glossis Aelfrici ; Belg.* kapoen, kapuin ; *Gall.* chapon ; *Gr. inf.* κάπων ; *Lat.* capo. *Primus è Latinis, quantùm scio, Martialis,* caponem *nominavit : Plinio tacente, qui vocem illam ut barbaram videtur repudiasse, Vox Germanica, quæ cæteris clarior & melior, à castratione desumpta est. Castrantur autem galli, non lumbis adustis candente ferro, ut Plinio persuasum, sed testiculorum præcisione. Et hinc illis nomen à* kappen *præcidere, amputare.* Voyez cet Auteur au mot *Kappen.* *

CHAPPE. De *cappa*. Périon est ridicule de le dériver de *σκέπη*, qui signifie *integumentum*. Voyez *cappe*. M.

Le Roman de la Rose, folio 52. v°. fait parler un jaloux à sa femme en ces termes :

> *Vous faites de moi chape & pluye,*
> *Quand de presens près vous m'appuye.*

Je vois bien que vous faites de moi chappe, veut dire que vous faites de moi votre chaperon ; mais je n'entends pas le reste du proverbe. *Le Duchat.*

CHAPTEL. Voyez ci-dessous *chetel*, & ci-dessus *cateux*. M.

CHAPUIS. Vieux mot, inusité, qui signifie *Charpentier*, comme l'a observé le Président Fauchet, livre 1. des Chevaliers ; & qui est encore en usage en cette signification dans l'Auvergne, & dans le Dauphiné. Les Périgourdins disent aussi *chapusa*, pour dire *couper menu* ; & *un chapuiser*, pour signifier cette piéce de bois sur laquelle on coupe quelque chose, & qu'on appelle à Rouen *un chouquet* ; & *un billot*, dans la Basse-Normandie & dans les Provinces d'Anjou & du Maine. Tous ces mots viennent de *capulare*. Voyez *chapeler*. De *chapuis*, on a fait le diminutif *chapuiseau*, qui est aujourd'hui un nom de famille. Et ceux de cette famille, pour le marquer en passant, portent dans leurs armes *un chat qui puise de l'eau*. J'ai vu ces armes gravées.

Les Bordelois appellent *chapus*, le billot de bois sur lequel les Tonneliers taillent les douves. *M.*

On a dit aussi *chapuis*, dans la signification d'un billot. Alain Chartier, dans une de ses Ballades, pag. 805. de ses Œuvres :

> *Princesse, las ! selon ce contenu,*
> *Mourir m'en vois le chief sur le chapuis*
> *Les yeux bandez, à force detenu,*
> *Puisque de vous approcher je ne puis.*

Le Duchat.

CHAR. De *carrus*, ou *carrum*. Les Gloses anciennes : *κάῤῥον, reda. Carrum, ἅμαξα.* Voyez *carrosse*. M.

CHAR. Le Latin *carrus*, d'où a été formé le François *char*, est d'origine Celtique, comme on voit dans les Commentaires de César ; & il vient de *carr*. Encore aujourd'hui en Bas-Breton & en Hibernois on dit *carr*, pour une sorte de chariot. En Italien & en Espagnol c'est *carro* ; en Alleman *karr* ; en Flaman *karre* ; en Suédois *karra*. Quand César parle des chariots des Gaulois, & du Roi Arioviste, il les appelle *carros* ; ce qui est une imitation manifeste du Celtique *carr*. En effet, si César n'avoit pas voulu exprimer dans sa Langue ce terme Celtique, il auroit dit *currus*, & non pas *carrus*. Ceux qui aiment le bruit en matiere de chariots, font venir *carrus*, du verbe Flaman *karren*, qui signifie *stridere* ; en sorte que, selon eux, *carrus* seroit proprement *plaustrum stridulum*, comme dans cet endroit des Géorgiques de Virgile :

> *Montesque per altos*
> *Contenta cervice trahunt stridentia plaustra.*

* C'est le sentiment de Vredius *in Prodomo ad Hist. Com. Flandr.* livre 11. chapitre 2. Mais nous n'a-

vons pas besoin de ce bruit pour trouver l'origine de *carr*. Il vient tout naturellement de l'ancien verbe *karren*, porter, transporter. De-là l'Anglois *carry*, qui signifie la même chose ; *carry about* porter çà & là, *carry away* emporter, *carry before* porter devant, *carrier* un porteur, un voiturier. De *carr*, s'est formé le Latin-barbare *carriare*, d'où le François *charier*. Les Espagnols disent *acarrear*. D'un autre côté, du mot *carrus*, que César a le premier introduit dans la Langue Latine, ont été formés d'autres mots Latins ; comme *carrago*, qui veut dire un retranchement d'un camp par le moyen de plusieurs chariots joints ensemble ; *carropera*, & *carraria opera*, service que les paysans sont obligés de rendre par des voitures ou chariots ; ce que les Romains appellent *vehiculatio* ; de plus *carreta* charettes ; *carrare* charger sur un chariot ; *discarrare* décharger d'un chariot. Ces deux verbes se trouvent dans la Loi Salique tit. XXVII. 9. 11. Je ne parle pas de *carriagium*, de *carriera*, & d'autres mots, dont traite au long M. du Cange dans son Glossaire, ni des mots François *carosse*, *cariole*, & autres semblables, qui viennent indubitablement de *carrus*, fait du Celtique *carr*. Voyez Wachter dans son Glossaire Germanique, au mot *karr*. Mais il est bon d'ajouter ici ce qu'il dit ensuite, au mot *karren*. Voici ses paroles. KARREN, *ferre*, *portare*. *Latinè* gerere, *Anglicè* carry. *Omnia à manu, quæ Græcis* χείρ. *Primò enim fert manus, & posteà etiam instrumentum ad similitudinem manûs. Ita Græcis* κομίζειν *gestare, possit esse à* kam *manus, si barbarus adsit Interpres. Verbum constanter custodiunt Angli & soli. Inde illis* carry about *circumferre*, carry away *auferre*, carry before *præferre*, carrier *portitor*, *gestator*, carried *latus*, *gestatus. Suevos ab hoc significatu accepisse* kræt *corbis*, *vasculum in quo aliquid portatur, mihi persuasum est*. Et ensuite. KARREN, *vehere. Id est curru, vel simili vehiculo portare. Suecis* kora *est vehere & vehi*, kora med wagn *aurigare*, korswæn *auriga*, korelse *aurigatio. Anglis* carry by cart *vehere*, *portare curru. Idemque Gallis* charier & charrer ; *Hispanis* acarrear ; *Lat. Barb.* cariare *apud Cangium. Inde formata sunt vehiculorum nomina in omnibus dialectis. Hinc vehiculum, sive unâ, sive duabus, sive pluribus rotis sit instructum, dicitur* karr, karrn, *quod Germanicum* ; cart, *quod Cambris & Anglis usitatum* ; cræt, *quod Anglo-Saxonicum. Somner. in Dict.* cræt *carrum*, *carruca* ; twæga horsa cræt *biga*, threora horsa cræt *triga*, *&c. Posteà ex* cræt *factum est* cræc, *mutato T in K. Quod ideò observandum, quia barbara Latinitas è Saxonico* cræc *multa plasmavit, quæ hanc mutationem supponunt. Talia sunt*, carruca *vehiculum*, carricare *curru onus transvehere*, carrica *navis oneraria, Hispanis* carraca, *velut carrus marinus, judice Vossio, more loquendi Poëtico. Catullus in nuptiis Pel. & Thet. vers 9.* Ipse levi fecit volitantem flumine currum. Carrocium *currus bellicus. Synecdochicè ponitur pro vexillo cornui infixo. Letticâ Linguâ* karroghs *etiamnum vexillum denotat*. Carricare, *carro portare*, *Italis* carricare, *& inde* carrico *onus*. Cargare *onerare*, *onus corrucæ imponere*, carga *onus*, discargare, *exonerare*, *quod extat in Lege Salica à Carolo M. emendata*, *tit.* XXIX. 2. *Inde Gallis* charge, charger, décharger, *notissimo significatu. Hispanis* carga & cargaçon *onus nauticum*, & *metonymicè catalogus mercium advectarum*. J'ai été bien aise de rapporter tout au long ce passage, afin que l'on voie combien de mots en différentes Langues sont dérivés du Celtique *carr*, ou *karren*. *

CHARANSON. Voyez *charenson*. M.

CHARBOT. ECHARBOTTER. Rabelais, livre 1. chapitre 28. *Et le vieux bon homme grandgousier, qui après souper se chauffe à un beau & clair feu, & attendant grailler les chataignes, écrit au foyer avec un bâton brulé d'un bout, dont on escharbotte le feu*. Les Dauphinois appellent *charbot* un tas de marrons qui cuisent sous des *charbons* ; & en Dauphiné & ailleurs, *écharbotter* se dit pour écarter avec un bâton les *charbons* qui cachent & qui cuisent les marrons. *Charbot* vient de *carbotus*, dit pour *carbo*, d'où il vient ; & *écharbotter* vient d'*excarbotare*. Le Duchat.

CHARDON. De *carduus*. *Carduus*, *cardus*, *cardo cardonis*, *cardone*, CHARDON. Voyez *chardonneret*. M.

CHARDONNERET. Oiseau. Gr. ποικιλίς. On disoit anciennement *chardonnet*. Marot, dans son Eglogue à François I.

> *Où pas à pas, le long des buissonets,*
> *Allois cherchant le nid des chardonnets.*

Et on parle encore de la sorte dans les Provinces d'Anjou & du Maine. Dans la Basse Normandie, on dit *une chardronnette* : & en Provence, *une cardeline*. De *cardo cardonis*, dit pour *cardus*, qui se trouve pour *carduus*, on a dit *cardonerus*, & ensuite, *cardoneretus*, d'où nous avons fait *chardonneret*. Et nous avons appellé cet oiseau de la sorte, à cause qu'il se nourrit de semence de chardons. *Notre Chardonneret qui tient son appellation du* chardon, *semble estre celui que les Grecs nommérent* Acanthis : *toutefois* Acanthis *n'est pas le* chardonneret, dit Belon dans ses Singularités, liv. 1. chapitre 2. *Semine carduorum pascitur, unde illud inditum nomen*, dit Ravisius Textor, dans son *Cornucopia*, page 165. en parlant du mot de *chardonneret*. *Sonora, & viatores deducentibus geniis sacra avis est*, ἀκανθὶς, *(notat Ælianus) &* ἐκ τῶν τρεφουσῶν ἀκανθῶν τὸ ὄνομα : *ex spinis inter quas victum colligit, nomen habet apud Græcos ; ut ex carduis, apud Latinos*, carduelis *est vocata : & eâdem causâ apud Gallos* chardonneret, dit Pontus de Tyard, dans son livre de l'Imposition des noms, page 62. L'endroit d'Elien, est au chapitre 32. du livre X. de l'Histoire des Animaux. Les Grecs l'ont appellé ἀκανθὶς pour la même raison. L'Onomasticon Grec-Latin : *Carduelis*, ἀκανθίς. Et Belon se trompe, qui croit qu'*acanthis* est notre *serin*. Voyez-le au chapitre 13. du livre VII. de son Histoire des Oiseaux. Le Scholiaste de Théocrite, page 82. ἀκανθὶς ἡ, ὄρνεόν ἐστι ποικίλον, καὶ λιγυρόν. καλεῖται δὲ καὶ ποικιλὶς, διὰ τὴν χροιάν. Ἀριστοτέλης καὶ Ἀλέξανδρος φασὶ διατρίβειν ἐπ' ἀκανθῶν. Et les Grecs d'aujourd'hui l'appellent encore σκαθὶ, mot formé d'ἀκανθίς. Ils l'appellent aussi *guardelli*, mot formé de *carduelis*. Voyez Belon, dans ses Singularités, page 13. Et les Allemans l'appellent *distelfinck*, c'est-à-dire, *linotte de chardon*. *Distel* signifie *chardon*, & *finck*, *linotte*. *Carduelis*, pour *un chardonneret*, se trouve dans Pline, livre X. chap. 42. *Minimæ avium carduelis imperata faciunt, nec voce tantùm, sed pedibus, & ore pro manibus*. Les Turcs appellent le Chardonneret *saka*, qui est un mot Arabe, qui signifie porteur ou tireur d'eau. ¶ Il me reste à remarquer, que l'Eglise de Saint Nicolas du Chardonnet, qui est une Eglise de Paris, est mal appellée par quelques-uns, *Saint Nicolas du Chardonneret*. Elle est appellée dans les titres La-

tins, *Ecclesia Sancti Nicolai de Carducto. Carduetum*, c'est *un lieu planté de chardons.* M.

L'Eglise de Saint Nicolas du Chardonet a eu ce nom parce qu'elle est située dans le quartier du Chardonet, ainsi appellé en 1255. parce que jusque-là on n'y avoit vû que des *chardons.* Voyez l'Histoire du Roi Saint Louis, Paris 1688. livre XI. sur cette année-là, tome 2. page 242. *Le Duchat.*

CHARENSON. Ver, qui ronge le blé. Lat. *curculio.* Voyez Nicot. De *calendra*, inusité. *Calendra*, *calendrum*, *calendricium*, *calendricio*, *calendricionis*, *calendricione*, *carendricione*, *carencione*, CHARENSON. Je ne sais pas d'où vient *calendra* en cette signification. Les Anglois disent *kalander* en la même signification. *M.*

On a dit aussi *charanton* & *chardon*, dans la même signification. Rabelais, liv. 3. ch. 2. *La mangeaille des charantons & mourrins.* Le vingt-cinquiéme des *Aresta amorum : Car au moins tels biens d'amours ne se peuvent diminuer, & si ne les fault point vanner pour les chardons.* De *charanton* on a fait *charton*, & de *charton* on a fait *chardon*, par le changement du *t* en *d.* Le Duchat.

CHARGER. Nous l'avons formé de *carricare*, qui, en sa primitive signification, ne devoit être entendu que des charges qu'on met sur les chars & charrettes; car il vient sans doute de *carrus* : mais depuis on l'a étendu à toute sorte de charges. Le Glossaire Arabico-Latin : *carico, onero.* Rusticus Aquileiensis, dans ses Vies des Peres : *Et carricabat animal cum illo.* L'Epître 36. Traité 6. partie 2. qu'on attribue faussement à S. Jérôme : *Majoribus oneribus carricabat se.* De *carricare* on fit dans la suite *cargare* : d'où les François ont immédiatement tiré *charger*; & les Languedociens, *cargà.* La Loi Salique, tit. 29. *Et si inde fœnum ad domum suam in carro duxerit, & discargaverit.* Toutefois il faut remarquer que *carricare* signifie souvent *charier.* Les Loix des Wisigots, liv. 5. tit. 5. L. 2. *Sin autem nimium cadendo. vel fasces carricando, aut quocunque onere, vel percussione*, &c. Et au liv. 8. tit. 4. L. 9. *Si quis bovem alienum junxerit, sine conscientia domini sui ad aliquid carricandum.* Et dans la Vie de Saint Médard, Evêque de Noyon : *Discarricantes quod tulerant, laxati pergunt itinera.* Et comme nous avons formé *charger* de *carricare*, la Loi des Lombards, liv. 3. tit. 12. L. 7. nous apprend que *charier* ne prend sa source que du verbe *carrucare.* Arare, *seminare, carrucare.* Caseneuve.

CHARGER. De *carricare*, formé de *carricus*, diminutif de *carrus.* Les Gloses : *carrico, onero. Carricare*, c'est proprement *mettre dans un chariot.* De *carricare*, les Espagnols ont fait de même *cargar*; & les Languedociens, *cargà*; & les Catelans, *carregar*; & les Italiens, *caricare*; & les Bas-Bretons, *cargaff. Discargare*, pour *décharger*, se trouve dans la Loi Salique, Titre XXIX. paragraphe 21. *Si quis inde fœnum ad domum suam duxerit, & discargaverit.* Et dans la Vie de S. Médard; *discarricantes quæ tulerant.* M.

CHARIER. Voyez *charger.* Caseneuve.

CHARIER. *Carrus carri*, *carricare*, *carriare*, CHARIER. *Carricare* se trouve en cette signification dans plusieurs endroits allégués par M. de Caseneuve. *M.*

Tous ces mots, soit *carrus*, soit *carricare*, soit *cargare*, & autres semblables, dont on a fait *charger*, & *charier*, viennent originairement des Langues Septentrionales. On dit en Alleman *karren*, pour *vehere*, *portare* ; en Suédois, *kora* ; en Anglois, *carry.* Voyez ci-devant le passage de Wachter, au mot *Char.* *

CHARISTICAIRES. On appelloit ainsi parmi les Grecs des espéces de Donataires ou de Commendataires qui jouissoient de tous les revenus des Monasteres ou des Hôpitaux sans en rendre compte à personne. On rapporte le commencement de cet abus aux Iconoclastes, & particuliérement à Constantin Copronyme, le mortel ennemi des Moines, dont il donnoit les Monasteres à des étrangers. Après l'extinction de cette hérésie, leurs biens leur furent rendus : mais dans la suite les Empereurs & les Patriarches confierent des Monasteres & des Hôpitaux à des gens de qualité, non par maniere de don, & pour en retirer aucun profit temporel, mais pour les réparer & les orner, & en être les protecteurs. Ensuite on alla plus loin ; l'avarice s'y mêla; on donna les Monasteres & les Hôpitaux même qui étoient en bon état; & puis même les plus riches. Sisinnius, Patriarche de Constantinople s'y opposa, mais en vain. Après lui le mal crut encore ; on donna toutes ces maisons, grandes & petites, riches & pauvres ; celles des femmes comme celles des hommes; & on les donna même à des laïques & à des gens mariés : à des gentils même; & quelquefois deux à une seule personne. Ce mot vient du Grec χάρις, qui signifie *grace.* *

CHARITÉ. Masque à se cacher le visage. Rabelais : *Le cabuet de leurs capuchons étoit devant attaché, non derriere : en cette façon avoient le visage caché, & se moquoient en liberté, tant de fortune comme des fortunés, ne plus, ne moins que font nos damoiselles quand c'est qu'elles ont leur cachelaid, que vous nommez touret de nez. Les anciens le nomment charité, parce qu'il couvre en elle de pechez grande multitude.* Rabelais se moque. *Charité* dans cette signification vient de *cara*, qui autrefois a signifié le visage. Voyez ci-dessous au mot *chere.* Le Duchat.

CHARIVARI. Il y a un nombre infini d'opinions touchant l'étymologie de ce mot; ce qui est une marque que la véritable n'est pas bien connue. Trippault, dans ses Etymologies de la Langue Françoise, & Bourdelot, dans ses Origines MSS. de la même Langue, & M. Eveillon, dans son livre des Excommunications, & M. de la Ménardiere, dans sa Préface sur les Epîtres de Pline, le dérivent de καρηβαρεῖν, qui signifie, disent-ils, *avoir la tête pesante.* Savaron, dans ses Notes sur le Sermon de S. Augustin des Calendes de Janvier, improuve cette étymologie : & avec raison : ce mot Grec, quand même il signifieroit ce qu'on veut qu'il signifie, ce qui ne me paroît pas, n'aïant aucun rapport avec la chose qui est signifiée par le mot de *charivari.*

Savaron, après avoir improuvé cette étymologie, fait venir *charivari* de *cervolus.* Voici ses termes : *Ea propter Gentiles Diis suis cervinum caput adpingebant, & simili capite insigniri sordes & adulteria Deorum suggillabant. Quod Franci, ritus hujusmodi cultores, observare videntur, dum binubis, aut multinubis, illudunt : in hanc sententiam declines, quòd polygamia sit adulterio proxima. Quæ facilitas Andegavensi Synodo condemnatur, titulo de Matrimonio, die 13. Julii anno Domini 1448. Cui præfuit Joannes, Archiepiscopus Turonensis. Cumque veterrimo errore nomen* cervuli *retinent nostri popu-*

lares, & popularibus adfines; vocando chervali; *necnon illa Synodus Andegavensis: ubi praterea legitur* carimarium, *&* chermali. *Franci*, charivari *potiùs à* cervolo, *quàm à Graco* χαριϐάρια: *fictitio vocabulo. Idcirco adversùs eos qui tintinnabulati binubis & ad secunda vota transeuntibus illudunt, & hujusmodi cornua portendunt, & ominantur, competit injuriarum actio: ut notat Faber Institutionibus de Injuriis.* §. 1. Sicut faciunt illi qui faciunt chevrevari: contra quos iste paragraphus. Meliùs in Lege *Item apud.* §. *generaliter.* Nec credo quòd possint se consuetudine excusare, cùm sit contra bonos mores. *Hanc conjecturam meam non adstruo, sed testatam volo, & judicio doctorum relinquo.* Savaron a raison de n'appuyer pas sur sa conjecture: car elle n'est pas bonne. *Cervolus*, dans ces mots du premier Concile d'Auxerre; *Non licet Kalendis Januarii vetula, aut cervolo facere*, signifie *un cerf.* Et ces mots veulent dire, qu'il est défendu de se déguiser aux Calendes de Janvier en vache ou en cerf. *Si quis in Kalendis Januariis in cervulo & in vetula vadet, tribus annis pœniteat: quia hoc dæmonum est*, dit un ancien Pénitentiel. *Vetula*, en ces endroits, est dit à l'antique, pour *vitula*: ce qui a été très-véritablement remarqué par le Pere Sirmond sur l'endroit du Concile d'Auxerre ci-dessus rapporté, & dans son Antirrheticus, p. 135. de la 2. partie. Et M. de Saumaise, qui y a corrigé *bicula*, n'a pas eu raison. Voyez je vous prie ce que nous avons dit au mot *biche* sur cet endroit de ce Concile. Voyez aussi M. du Cange, dans son Glossaire au mot *cervula*.

Scaliger, sur le Copa, fait venir *charivari* de *calybarium. Chalibes*, dit-il, *sunt æra ad crotala & crepitacula: quorum quàm fuerint studiosi Orientales illi populi, satis novit, qui in Veterum lectione diligenter versatus sit. Ea sunt quæ Hebræi, nisi fallor, vocant* צלצלים zilzalim: *hoc est, ut ego interpretor,* σεῖστρα: *quæ &* πλαλαγὰς *vocabant. Sine tibicine autem & crotalis numquam ferè taberna erant: ut apud Propertium in Taberna:* Niletus tibicen erat, crotalistria Phyllis. *Sed in membrana Contii legitur*, sunt topia, & calybæ: *rectè.* Calyba, *sive* καλύϐη, *est sonus, sive crepitus crumatum, de quibus alibi diximus ex Aristophane, Juvenale, aliis. In libro 3.* Ἀνθολογίας, *capite* εἰς γυναῖκας: ἡ καλύϐη καὶ δέπας ἐσίπρεπεν. Καλύϐη, τὰ κρύματα, *vel* κρούματα. *Et in sequenti epigrammate:*

Ἡ κροτάλοις ὀρχηστὶς, ἡ παρὰ πεύκαις
Καὶ καλύϐῃ πλοκάμους ῥίψαι ἐπισαμένη.

Nam in istis legitur vulgò κυϐίλη *pro* καλύϐη. *Hoc nomen penitus in Gallia retinemus. Nam* calybarium *in omni Gallico idiomate est cerpitus æris, aut vasorum æreorum, rudi ænea, aut radio pulsatorum.*

M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 492. & 493. improuve fort cette étymologie de Scaliger. Voici ses Termes: *At malè vir summus; ita ut pejus non potuerit;* calybam, *hoc est* καλύϐην, *in Copa carmine exponendum censet de sono vel crepitu æreorum vasorum, baculo ferreo pulsatorum: quod vulgò in Gallia* CARIBARIUM *appellamus. Ipse autem* CALYBARIUM *putat appellatum à* calyba: *quæ vox sonum & tinnitum æris percussi significat. Sed quis Auctor unquam, vel Græcus vel Latinus, hanc significationem voci* καλύϐη *attribuit? quis calybam in eo sensu usurpavit? Sed aliter accipi debet in hoc ipso poëmate de Copa. Sic enim versus ille scribitur in antiquis membranis:*

Sunt topia, & calybæ, cyathi, rosa, tibia, chordæ,
Et trichila, umbrosis frigida arundinibus.

Ibi calybæ nihil aliud sunt quàm quod omnis semper Græcia nomine καλυϐῶν *intellexit: pergula nempe, & attegiæ: quales in meritoriis tabernis vulgò fieri solebant, in quibus ganeones potarent. Hujusmodi* καλυϐῶν *quæ in diversoriis ad hunc usum struebantur, meminit Harmenopulus, libro 2. titulo 4.* περὶ καπηλείων. *At in Græco epigrammate, aut vox* καλύϐη *mutanda est, aut aliter venit exponenda. Sic autem ibi legendum videtur:*

Ἡ Κυϐίλη καὶ δέπας, ἡ φιλοταίγμων
Στωμυλίη, μήτηρ ἣν ἐφίλησε θεῶν.

Sic enim & in sequente epigrammate:

Ἡ κροτάλοις ὀρχηστὶς ἀρίστη, ἡ φιλοπαίγμων
Καὶ Κυϐίλῃ πλοκάμους ῥίψαι ἐπισαμένη.

Utrumque epigramma de mulieribus scriptum est Cybeles ministris, quæ in ejus honorem caput jactabant, & cum crotalis & cymbalis saltabant. Quod si utrobique legimus καλύϐη, *ut in priore epigrammate etiam vetustissima membrana, quas vidimus,* καλύϐη *non erit sonitus crumatum, ut censebat vir summus, sed* παςὰς *&* θάλαμος *matris Deûm, circa quam saltabant hujuscemodi mulieres, ministræ &* θαλαμηπόλοι *Cybeles, cum tympanis & crotalis.*

M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *caria*, dérive *charivari* du mot Grec κάρυον, qui signifie *une noix.* Voici ses termes: *Nostri Bononienses, seu Morini, ubi contra injusta vectigalia reclamant, aut publicanos conviciis insectantur, etiamnum*, cary, cary, *inclamare solent: quasi ad seditionem, contra istiusmodi prædatores, plebem excitare velint. A* κάρυον, *seu* κάρυα, nux, *vox, ut quidam volunt, deducta. Tradit quippe Servius in Virgilii Eglogam 8. in nuptiis, ideo spargi nuces, ut rapientibus pueris, fiat strepitus, ne puella vox virginitatem deponentis possit audiri. Quo casu*, carya *tumultum & seditionem significabit. Nota est vox apud nostros* charivary: *quâ ludus turpis & nocivus innuitur, uti describitur Synodo Joannis Raguier, Episcopi Trecensis: per quem nuptiis, potissimùm secundis, detrahitur non modicùm: qui ludus vulgò nuncupatur* charivary; *& efficitur cum horridis & blasphemis vociferationibus, & obscœna loquacitate, sub turpi transfiguratione larvarum injuriosarum, contumeliosisque clamoribus binarum nuptiarum.*

Julien Brodeau, célébre Avocat au Parlement de Paris, avoit dit à peu-près la même chose dans son Commentaire sur la Coutume de Paris, article 37. *Pour moy*, dit-il, *j'ay pensé que notre charivary vient de* κάρυον, sive κάρυα, nux, & βαρβαχεῖν, sonare, saltare, clangere, apud Hesychium. *C'estoit une coustume usitée aux nopces des Romains, de jetter des noix dans la rue, afin que le bruit qu'elles faisoient en tombant, comme les Poëtes les appellent loquaces, & celuy des jeunes enfans qui les ramassoient, empeschast que l'on n'ouist les plaintes & les doléances de la nouvelle mariée*, &c.

M. Graverol, Avocat de Nîmes, homme de beaucoup de mérite dans les Lettres, improuve fort cette étymologie de Brodeau, C'est dans ses Remarques sur les Arrêts Notables du Parlement de Toulouse, recueillis par la Roche-Flavin, Président en la Chambre des Enquêtes du même Parlement. Voici ses termes: *Je dis donc que Brodeau perd*

perd le titre de Judicieux *qu'on a accoustumé de lui donner au Parlement de Paris quand on le cite, lorsqu'il veut que le mot de* charivary *tire son origine de* κάρυα *& de* βαῤῥαχεῖν, *par rapport à la coutume usitée aux noces des Romains, de jetter des noix dans la rue, afin que le bruit qu'elles faisoient en tombant, & celui des jeunes enfans qui les ramassoient en chantant des chansons lascives, dérobassent la connoissance de ce qui se pouvoit faire dans la chambre des nouveaux mariez, lors de leur premiere entreveue:* quando illa multa tam jocosa fiebant. *Car à tirer la chose de si loin, outre que cela n'a nul rapport à l'injure qu'on prétend de faire aux secondes noces par le charivary, il seroit aussi vray de dire que ce mot dérive plustost, comme quelques-uns l'ont cru, des danses lascives des Corybantes, qu'on imite souvent en faisant le charivary. Et cela, sur ce qu'on pourroit alléguer que c'estoit la coutume des Grecs, lorsqu'ils celébroient leurs noces, de faire des danses au son des cymbales. D'où vient cette défense du Concile de Laodicée,* ὐ δεῖ Χριστιανοὺς, εἰς γάμους ἀπερχομένους, βαλλίζειν, ἢ ὀρχεῖσθαι. *Ceux qui ont voulu faire venir ce mot de* καρυβαρίω, *ont assez bien imaginé la chose. Mais s'il ne faut qu'imaginer quelque rapport pour donner l'étymologie d'un mot, pourquoy ne diroit-on pas que* charivary *dérive du mot Chaldéen* charipot, *qui signifie* probrum, ignominia? ou de l'ancien mot Latin *carinari*, qui dans les vieux Auteurs & Glossaires, vaut *autant que* probra injicere, illudere, obtrectare: *ou qu'en prononçant* chaillibari *avec les Thoulousains, il tire son origine du mot Grec* καταβρίζειν, *c'est-à-dire, se jouer & se mocquer de quelqu'un; puisqu'au fond les charivaris ne se font pas dans une autre veue.*

Aucune de toutes les Etymologies ci-dessus mentionnées ne me paroît véritable. Celle de Scaliger seroit la plus vrai-semblable, si καλύβη signifioit *sonitus crumatum*, comme il paroît le signifier dans l'épigramme Grecque alléguée par Scaliger, étant joint avec δοῦπος, qui signifie *bruit*. Il n'y a pourtant guere d'apparence, pour en parler sincérement, qu'un mot Grec si rare & si extraordinaire ait passé en France. M. de Graverol croit que la plus vrai-semblable est celle de ceux qui dérivent *charivary* de *chalybarium*, formé de *chalybs*, qui signifie du fer, de l'acier, parcequ'on emploie, dit-il, ordinairement dans les charivaris, des sonnettes, des poëles, des chaudrons, & autres telles bateries de cuisine, faites de métal *ex chalybe*. Et là-dessus, il remarque fort à propos, que les Italiens appellent *scampanata* un charivari: mot composé de *campana*, qui signifie une cloche. Le Politi, dans son Dictionnaire Italien: SCAMPANATA: *lo strepito di campanacci, o d'altri strumenti, che fanno contadini alle vedove, quando si rimaritano.* Et Farinacius, dans sa pratique Criminelle, partie 3. question 105. paragraphe 93. traite *de faciente viduis scampanatas*. Mais comme les sonnettes, les poëles, & les chaudrons, ne se font point de fer, je ne puis approuver non-plus cette étymologie; quoiqu'elle ait été approuvée par Borel.

Joannes *de Garronibus*; ce qui a encore été fort bien remarqué par M. Graverol; appelle *Capromaritum* le charivari. C'est dans son Traité des Secondes Noces, sur la Loi *Hac edictali*. Ce qui pourroit donner sujet de croire que les mots de *carimarium* & de *chermali* du Concile d'Angers, où le charivari est ainsi appellé, sont les véritables mots avec lesquels on a appellé originairement le *charivari*; & que le mot de *capromaritum* a été composé de celui de *caper*, en la signification de *cocu*, & de celui de *maritus*; comme qui diroit, *cocu de mari*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Becco*. Mais comme ce Joannes *de Garronibus* n'est pas ancien, & que le mot de *capromaritum* ne se trouve que dans son livre, je ne puis aussi approuver cette étymologie.

En un mot; car il ne faut pas abuser davantage de la patience de mes Lecteurs; l'étymologie du mot de *charivari* m'est tout-à-fait inconnue.

Il me reste à remarquer, que comme les charivaris ont été défendus par les Conciles, ils l'ont aussi été par les Arrêts des Parlemens. Par un Arrêt du Parlement de Toulouse du 18. Janvier 1537. du 11. Mars 1549. du 9. Octobre 1545. du 6. Février 1542. & par un autre donné au mois de Mars avant Pâques 1551. Par un Arrêt du Parlement de Dijon, du 26. Juin 1606. & du 14. Janvier 1640. Touchant ces défenses, voyez Aufrerius sur la 140. de la Chapelle de Toulouse; Budée sur la Loi *Si hominem*, au paragraphe *quoties*, du Titre *Depositi* au Digeste; Chassaneus, sur la Coutume de Bourgogne, rubrique 6. en la Préface au paragraphe premier; Mornac, sur la Loi 1. au Digeste *de His qui notantur infamiâ*; Cyron en son Paratitle sur le Titre des Décrétales de *Secundis Nuptiis*; Denis Godefroy sur le paragraphe 27. de la Loi 15. *de Injuriis*; Petrus Gregorius Tolosanus, livre 38. Syntagmatum, chapitre 4. Vendelin, dans son Glossaire sur la Loi Salique, titre 47. la Roche-Flavin, & Brodeau, & Monsieur Graverol, aux lieux alléguez. *M.*

CHARIVARI. Coquillart au Monologue de la botte de foin:

Toujours un tas de petits ris,
Un tas de petites sornettes,
Tant de petits charivaris,
Tant de petites façonnettes,
Petits gans, petites mainettes
Petites bouches à barbeter.
Ba, ba, ba, sont ses godimettes
Quant elles veullent caqueter.

Ici *charivari* se prend pour les minauderies d'une personne qui varie sa chere ou son visage. Je ne sais si anciennement le *charivari* ne consistoit pas proprement dans les différentes mines que faisoient les personnes qui suivoient un homme ou une femme qui se remarioient, en dérision de leurs nouvelles noces. Le même au Monologue du Puys:

J'ai vû que j'avoye Henriet
A faire mes charivaris,
Avec son compagnon Jacquet,
Pour les bourguises de Paris.

Au défaut de pouvoir trouver l'origine du mot *charivari*, disons du moins ce que nous croyons avoir donné lieu à la chose qu'il désigne. Chacun sait que c'étoit anciennement la coutume de répandre des noix tout proche de l'appartement où couchoit la pucelle qu'on venoit de marier, afin que le bruit de ces noix & celui des enfans qui se battoient à qui en auroit, empêchassent qu'on n'entendît les plaintes de la nouvelle mariée. Or je ne doute point que le charivari, qui fait bien un autre bruit, n'ait été inventé pour se moquer d'une veuve qui vient à se remarier. *Ceux qui font le charivari peuvent bien être avec les autres qui de nuit*

vont par les rues faisant si grand bruit qu'il n'est homme qui puisse reposer, dit la grande Nef des fous du monde, imprimée en 1499. fol. 54. r°. *Le Duchat.*

CHARLATAN. Les Italiens disent *Cerretano*, qu'on dérive de *Caretum*. Calepin : CÆRETUM, *Umbria oppidum, inter Spoletum ac Nursiam, à quo* Cæretani *appellantur, totum orbem vano quodam ac turpi superstitionum genere ludificantes : ob quam causam ferè continuo peregrinantur, familiâ atque uxoribus domi relictis.* Cælius Rhodiginus dit la même chose, liv. xi. ch. 8. & Leandro Alberti dans son *Italia illustrata*, & Jean-Baptiste Sogliani, dans ses Annotations sur sa Comédie intitulée l'*Uccellatoio*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cerretano*. Et plusieurs croyent que le François *charlatan* a été fait de ce mot Italien *cerretano*. Ils se trompent. Il a été fait de *Ciarlatano*, qui signifie la même chose que *cerretano*, & qui a été formé de *ciarlare*, qui signifie *parler beaucoup*; & pour user de ces mots Italiens, *cornacchiare*, *cicalare*, *chiacchierare*. *Ciarlare* a été fait de *circulus*. *Circulus*, *circulare*, CIARLARE. *Circulone*, CIARLONE. *Eloquentiam non voco, circulatoriam quamdam volubilitatem*, dit Quintilien. On y a ajouté un A ; comme en *ciascuno*, de *quisque unus* ; & en *leggiamo*, & *siamo*, de *legimus*, & *simus*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ciarlare*. *Circulator* est expliqué dans les Gloses Anciennes par ὀχλαγωγὲς, & ἀγύρτης, qui signifient *un charlatan*. Le P. Labbe a désaprouvé cette étymologie. *Charlatan*, dit-il, *ne vient pas de ce qu'il forme des cercles ou des assemblées en rond, mais des caroles qui signifient des théatres dressez au milieu des rues & places publiques pour danser, & ensuite débiter ses drogues & tromper les simples. Les Annales de Nangis en la Vie de Philippe le Hardi, Roi de France :* Le Comte d'Artois manda les Dames & les Damoiselles du pays pour faire tresches & karoles avec les femmes des bourgeois *(d'Arras)* qui s'étudioient en toutes manieres de dancier, & d'espinguier, *&c.* Le P. Labbe qui accuse les autres de s'être trompés, s'est ici trompé, & très-lourdement. Outre que l'analogie ne permet pas que *charlatan* vienne de *caroles*, *caroles* n'a jamais signifié des théatres dressés au milieu des rues. Il a toujours signifié & signifie encore *des danses*. *Tresches* signifioit la même chose. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Tresca*. M.

CHARLE. Nous l'avons formé de *Carolus*, dérivé de *karle*, qui en Langue Teudisque signifioit *magnanime & genereux* : comme remarque du Tillet, en son Recueil des Rois de France, & Pontius Heuterus, en son Traité intitulé *Etyma variorum nominum utriusque sexus hominum Germanicæ originis :* Carl, *posteà* Carel, Carolus, *durus, fortis, firmus, constans*. Caseneuve.

L'interprétation que M. de Caseneuve donne du nom de *Charle*, est très-véritable. Nous la confirmerons en rapportant ce que dit Wachter dans son *Gloss. German.* au mot *Kerl*. Après avoir montré que ce mot, dans sa premiere & propre signification, veut dire un habitant d'un lieu commun, soit ville ou village, ensuite un époux, un pere de famille, un mâle, il ajoute : KERL, *fortis, corpore robusto & animo virili præditus. Non occurrit nisi in compositis, nec alibi quàm in* Sagis *septentrionalibus, quales sunt* Hervarar-saga *Hervaræ vita*, Torsteins-saga *Torsteini vita*, Olafs-saga *S. Olafi vita*, Herauds saga *Heraldi vita*, Gautreks saga *Gautreci vita*, Trojomana-saga *Trojanorum historia : unde sequentia decerpsit Verelius in Indice :* karlmadr *fortis, virilis ;* karlmen *viri fortes, strenui ;* karmanligt *fortis, virilis ;* karlmanligt *quod virum fortem decet ;* karlmanliga *fortiter, strenuè ;* karlmeska *virilitas, fortitudo. Hodie superat apud Suecos in composito* karlachtigt *quod virum fortem decet. Ab hoc adjectivo interpretationem recipiunt quædam principum nomina apud Francos, cujusmodi sunt*, CAROLUS *fortis*, CAROLOMANNUS *vir fortis. Quamvis autem* Karl *eo sensu in monumentis Franco-Theotiscis, aliisque veterum dialectis, non reperiatur, (quàm multa autem sunt quæ nos hodie destituunt ?) non ideo cessat esse antiquum. Nam hunc defectum supplet lingua septentrionalis, quam antiquissimis & alibi vix reperiundis refertam vocabulis esse, nemo temerè negabit. Translatio ad masculo ad fortem nihil habet insolentiæ. Nam etiam* mann *primò virum, & deinde fortem virum denotat.* Il avoit dit auparavant : KERL, *homo loci communis, sive locus ille sit urbs, sive villa, sive pagus & regio. Hinc primus & proprius vocis significatus, à primitivo* ker, kir, *petitus, quod in vetustissimis linguis, Scythica, Celtica, Phrygia, Hebræa, Græca, communem habitandi locum significat. Vestigium vocis apud Scythas præbet regia Amazonum* Themiscyra, *in qua voce* scyra, *vel* cyra *videtur urbem & agrum denotare. Quo admisso, conciliari possunt antiqui scriptores apud Cellarium, quorum alii* Themiscyram *ut campum, alii ut oppidum notant. Scythis* car *urbem significasse, Bochartus inde concludit, quod* Car-paluc *urbs ad Mæotidem apud Tetzem exponitur* πόλις ἰχθύων, *ut intelligamus fuisse urbem à piscibus sic dictam. Celticâ linguâ & hodie Cambricâ* caer *est urbs, murus, pagus, villa, teste Boxhorn. in Lex. Ant. Brit. Trojanos* cair *civitatem dixisse probat Bochartus ex Gervasio Tilberiensi in Orig. Gal. pag. 45. Eodem observante, Hebræis* kir *murum,* kiriah *vel* kiriath *urbem denotat. Addere poterat quòd etiam Græcis antiquis* χώρα *sit urbs, ager, provincia, & solum commune, & hodiernis* χώρα *civitas. Vocem celticam dialectus Anglosaxonica sibilo auxit Hinc pagus, & quævis regio, major vel minor, Saxonicè dicitur* scir, scyre, *Anglis hodie* shire. *Sed* kir *videtur antiquius, & ex lingua humani generis primitiva haustum, & per varias & vetustissimas gentes ad Germanos usque profectum, qui inde formarunt* kerl, *per medium derivandi L. Hinc* kerl, *vi originis, significat, quantum potest,* oppidanum, paganum, villanum, provincialem, &c. *Reliqui significatus sunt à synecdoche generis.* J'ai été bien aise de rapporter ce passage tout au long, parce qu'il m'a paru curieux, & propre à faire voir l'affinité qui se trouve entre différentes Langues, entre lesquelles il sembleroit d'abord n'y en avoir aucune. *

(x) CHARME. De *carmine*, ablatif de *carmen*. Virgile :

Ducite ab urbe domum, mea carmina, ducite Daphnin.

Une Ordonnance de Charles VIII. de 1490. laquelle est dans le vieux Stile du Parlement, part. 3. tit. 40. art. 2. *Statuimus & ordinamus, omnes carminatores, divinatores*, &c. *M.*

CHARME. Arbre. Par corruption pour *charne* ; de *carpinus* : c'est ainsi que cet arbre s'appelle en Latin. *M.*

CHARMER. Comme de *carmen* on a fait *charme*, on a fait aussi *charmer* du Latin-Barba-

(x) Voy. H. Estienne Hypomn. de l. Gall. p. 145

re *carminare*. Le *Catholicon Parvum* : Carminare, *faire dicher, charme, enchantement*. Où *dicher* vient de *dictamen*, que les Auteurs de la derniere Latinité prennent pour une preuve de cette ancienne composition. *Casenenve.*

CHARNIE. Nicot : Charnie, *ou* échalas : *palus, pali ; ridica, ridica ; pedamen, pedamentum ; statumen.* Trippault : charniers ; *qu'on appelle à Paris échalas : χάρακες, pedamenta.* Trippault étoit Conseiller d'Orléans. *M.*

Le mot *charnier*, en la signification de *charnie*, se trouve plus d'une fois dans l'Histoire du siége d'Orléans en 1428. Orléans 1606. Et le même mot se trouve aussi dans le Diction. F. Ital. d'Oudin. *Le Duchat.*

CHARNIER : pour le lieu où l'on met de la chair. De *carnarium*, qui se trouve en cette signification dans Plaute. *M.*

Charnier : pour le lieu où l'on met les os des morts : *Le charnier de S. Innocent*, &c. De *carnarium*, qui se trouve en cette signification dans la Chronique de Morigny, liv. 2. *Hunc in Ecclesiam latenter introducunt, ipsis in carnario (qui locus intra septa Ecclesiæ illius, ossa continet mortuorum) fraudulenter absconditis.* Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange ; & ci-dessus au mot *cercueil*. M.

CHARNIERES. M. Felibien sur ce mot : *Ce sont deux piéces de fer, ou d'autre métail, qui s'enclavent & entrent l'une dans l'autre, & qui estant percées se joignent ensemble avec une riveure qui les traverse : ensorte qu'elles peuvent se mouvoir en rond sans se séparer, tournant sur un même centre.* Vitruve appelle *verticuli* des charnieres. Et au mot *couplets :* Couplets, *ou* fiches à doubles nœuds, *ou* charnieres. *Ce sont deux piéces de fer jointes ensemble avec charnieres & riveures. Les couplets servent de pentures pour des portes & pour des fenestres. Il y en a qu'on nomme* Briquets, *qui ne s'ouvrent qu'à moitié, & servent pour des tables ou autres choses qui n'ont pas besoin d'avoir un mouvement entier comme les portes, & où ne doit pas paroistre la moitié du nœud comme aux fiches.* ¶ De *cardinaria*, fait de *cardo cardinis. Cardo, cardinis, cardinarius, cardinaria,* charniere. ¶ On dit à Paris, en parlant des montres, *charniere de Milan*, pour dire *une excellente* charniere, parce que c'est à Milan que se font les meilleures charnieres. *M.*

CHAROGNE. Lipse, dans la lettre 44. de la 3. Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, le dérive de *charognium* ; mais sans en apporter ni raisons, ni autorités. Les Italiens disent aussi *carogna* ; que Victorius, liv. 16. ch. 16. de ses Diverses Leçons dérive du Grec χαρώνια : *Simile huic est quòd cadavera belluarum ejecta vocamus* carogne ; *à fœtore. Græci enim* χαρώνια *loca quædam terrarum appellant, quæ exhalant fœdos odores, ac sunt tanquam aditus quidam, faucesque Inferorum. Inde igitur vocabulum nostrum conformatum puto, quòd molestius odor mortuarum, projectarumque belluarum, idem quod loca illa præstet, faciatque ne illac transiri sine molestia possit.* Le Monosini & la Crusca sont du même avis. Χαρώνια se trouve en cette signification dans Gallien : Πολλάκις δ' ἀπὸ τῆ πνεύματ⊛ μόνον κατὰ τὴν εἰσπνοὴν ἡ βλάβη γίγνεται, καθάπερ ἐν τοῖς χαρωνίοις ὀνομαζομένοις χωρίοις. Et dans Laerce, en la Vie de Zénon le Stoïcien. Il est sans doute que notre mot *charogne*, que Nicot dérive aussi de χαρώνια, & l'Italien *carogna*, viennent de *caro. Caro, caronis* ; d'où *carnis*, par contraction ; *caronius, caronia,* carogna, charogne. Voyez *carogne*. M.

CHARON, qu'on prononce *Caron*. C'est dans la fable le nom du nautonnier des enfers. Diodore de Sicile, livre 1. ch. 92. dit qu'Orphée ayant remarqué qu'en Egypte il y avoit une ville où l'on passoit les corps morts dans une barque sur un grand lac pour les aller enterrer de l'autre côté du lac, il fit de cela la fable de *Charon*, qu'il débita en Gréce. Peut-être que cette fable ne vient que de Memphis, où l'on passoit les corps morts sur le Nil pour les aller enterrer du côté où sont encore les pyramides. Diodore ajoute que *charon* signifioit en Egyptien *nautonnier* ou *batelier*. Il faut s'en tenir à cette étymologie qui convient parfaitement. D'autres disent que *charon* fut appellé de la sorte par antiphrase, pour ἀχάρων *fâcheux, désagréable, triste*. Mais ce n'est pas dans la Langue Grecque qu'on doit chercher l'origine d'un nom qu'on suppose venu de l'Egypte. Vossius va la chercher avec aussi peu de succès dans la Langue Ebraïque ; & jugeant que *Charon* est le même Dieu que le Mercure infernal ; il croit que ce nom vient de l'Ebreu חרון *hharon* colére ardente, & qu'il lui fut donné parce qu'il étoit le ministre de la colere divine. *

CHAROPIER : adj. m. La Bible de Geneve a traduit par *oiseaux charopiers* le *feris avibus* de la Vulgate, au chap. 39. vers. 4. d'Ezechiel. Guillaume Cretin, page 233. de ses Poësies, édit. de 1723. *Ours* charopiers *beufz & veaux houspilloient.* Peut-être de *caropecuarius*, comme qui diroit un animal qui se repaît de la chair des troupeaux. *Caropecuarius*, & par syncope *caropearius*, & par le changement de l'*e* en *i*, *caropiarius, charopier*. Le Duchat.

CHARPENTIER. Tout ainsi que nous appellons *Charrons*, ceux qui font les chars & les charrettes ; les Latins appelloient *Carpentarii*, ceux qui faisoient les chariots, qu'ils appelloient *carpenta* : mais depuis on a appellé *Charpentiers*, tous ceux qui faisoient des ouvrages & architectures de bois, que nous appellons aussi *charpente* ou *charpenterie*. Joannes Januensis, *in Catholico* : Carpentarius, *qui facit vel ducit carpentum. Dicitur tamen generaliter omnis artifex lignarius*, Carpentarius. Autrefois *Charpentier* étoit le surnom, ou le sobriquet d'un vaillant homme qui frappoit en Charpentier aux combats. Robertus Monachus, au liv. 4. de l'Histoire de Jérusalem, dit que Guillaume, Vicomte de Melun, qui étoit avec Hugues le Grand à la premiere expédition de Jérusalem, fut surnommé *le Charpentier*, à cause des grands coups d'épées qu'il déchargeoit sur les ennemis. Guibertus Abbas, dans son Histoire de Jérusalem, parlant du même Guillaume : *Qui* Carpentarius, *non quia faber lignarius esset, sed quia in bellis cædendo, more Carpentarii, consistere dicebatur.* Caseneuve.

Charpentier. De *carpentarius* ; qui a été fait de *carpentum*, qui signifie *un char*. Les Gloses : *Carpentarius*, ἁμαξουργός. *Carpentum*, ὄχημα. Voyez Casaubon & M. de Saumaise sur ce mot de Lampridius en la Vie de l'Empereur Alexandre, page 132. *Quòd artifex carpentarius esset.* Passerat sur Properce, page 659. Carpentarius *Isidoro cap. 19. lib. 19.* qui carpenta facit. *Sed Jurisconsulti latius sumunt pro fabris lignariis in exercitu : unde nos* Charpentiers. Barthius, livre 43. de ses Adver-

ſaires, chap. 20. Charpentier, *Gallis fabrum lignarium ſonat : utique à carpentis faciendis, quorum maximus uſus apud Barbaros, qui Imperium Romanum verterunt. Carpentarius* ſe trouve auſſi dans la Loi 2. au Code *de Excuſationibus artificum :* mais dans la ſignification de celui *qui clitellas camelorum facit. Carpentator* ſe trouve dans le x. Tome du Spicilége, page 328. *M.*

CHARPIE. De *carpia ;* qui ſe trouve dans les Gloſes. *Carpia*, ῥυπαρὸς μότος. M. de Saumaiſe ſur Solin, page 766. τιλτοὶ *ex filis lintei carpti fiebant.* Carpiam *hodie vocamus veteri vocabulo : etſi* carpiam ῥυπαρὸν μότον *interpretatur vetus auctor Gloſſarum.* Les Grecs l'ont auſſi appellé μοτός. Voyez le même M. de Saumaiſe, ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 363. & dans ſon livre *de Modo Uſurarum*, pag. 881. où il dit que *carpia* a été dit *à carpendo.* En Picardie on prononce *carpie.* Nous diſons en Anjou *charpil :* de *carpillum.* M.

CHARRE'E. Voyez *cherrée.* M.

CHARRETTE. De *carretta*, diminutif de *carrus. Careta* ſe trouve dans Mathieu Pâris : *Nullus Baillivus noſter vel Vicecomes, vel alius, capiat equos vel caretas alicujus pro cariario faciendo.* Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis.* De *carretta*, on a fait *carretaria ;* d'où nous avons fait *charretterie.* Villon, dans ſon grand Teſtament :

> *On dit, & il eſt vérité,*
> *Que charreterie ſe boit toute.*

Sur lequel endroit Marot a fait cette Note : *Charreterie ſe boit toute. Quelque vin que l'on charroye, ſoit bon, ſoit mauvais, ſe boit tout.* Dans un petit Dictionnaire Polonnois, manuſcrit, que m'a donné le Révérend Pere Jourdan, de la Compagnie de Jeſus, *Kareta* eſt interprété *pilentum, carpentum.* M.

CHARRON. De *Carrone*, ablatif de *Carro*, fait de *carrus. Charron*, c'eſt celui qui fait des chariots & des charettes. *M.*

CHARROUX. Abbaye du Diocèſe de Poitiers. De *Carroph*, ou de *Carroffum.* Théodulfe, liv. 3. de ſes Poëſies :

> *Eſt locus ; hunc vocitant* Carroph *cognomine Galli ;*
> *Quo patet electis aulica porta poli :*
> *Quo ſalvatoris ſub nomine prænitet aula,*
> *Quove Monaſterii clauſtra decora manent.*
> *Enitet hîc rutilo Sanctorum pignore fretus,*
> *Vivit & eximiè turba fidelis ibi.*
> *Denique Rotharius, Comes ingens, inclytus Heros,*
> *Conjuge cum Euphraſia, condidit iſtud opus,* &c.

L'Auteur de la Vie de Louis le Débonnaire : *Et quidem multa ab eo ſunt in ejus ditione reparata, immo à fundamentis ædificata Monaſteria ; ſed præcipuè hæc, Monaſterium Carroffi, Monaſterium Concas*, &c. Fulbert fait auſſi mention de ce Monaſtere dans ſon Epître 107. où il l'appelle *Carroficum :* Et Rabelais, liv. 4. chap. 7. en ces termes : *Par le digne vœu de Charroux*, &c. Voyez Beſly dans les Preuves de ſon Hiſtoire des Comtes de Poitou. *M.*

CHARRUE. De *carruca*, qui ſe trouve dans Grégoire de Tours, liv. 2. des Miracles, & dans la Loi Salique, Tit. 40. Il ſe trouve auſſi dans l'Onomaſticon Grec-Latin, où il eſt interprété par μονότροχος. Voyez Lindembrog dans ſon Gloſſaire des Loix Anciennes, au mot *carruca*, & François Pithou ſur le Tit. 11. de la Loi Salique. Καροῦχα ſe trouve dans les Gloſes Nomiques. ΓΛΔΑ, ἅρμα, καροῦχα. Vous trouverez dans les Gloſes Anciennes Καρουχάριος, *Mulociſiarius, Carucharius :* καρούχιον, *Reda.* M.

Charrue. On ne ſauroit douter que ce mot ne vienne du Latin-barbare *carruca.* Mais d'où vient *carruca ?* Wachter le dérive avec aſſez de vraiſemblance du Teutonique *ſcaro*, qui ſignifie un ſoc de charrue, & qu'il tire du verbe *ſcheren*, rompre, couper, diviſer. Voyez cet Auteur dans ſon *Gloſſar. German.* aux mots *ſchar & ſcheren.* *

CHARTE. Dans la ſignification de l'A B C. qu'on donne à apprendre aux enfans. Rabelais, liv. 1. chapitre 14. *De fait l'on luy enſeigna un grand Docteur Sophiſte, nommé Maiſtre Thubal Holopherne, qui lui apprint ſa charte ſi bien, qu'il la diſoit par cueurs au rebours ; & y fut cinq ans & trois mois.* Le Traducteur du Rabelais en Anglois a rendu ce mot par l'A B C. & M. Simon de Val-Hébert l'a expliqué de même à la marge de cet endroit de ſon Rabelais. Apparemment on aura appellé *charte*, l'alphabet qu'on mettoit à la main des petits écoliers, à cauſe qu'il étoit compoſé de gros caracteres qui empliſſoient toute une feuille de gros & grand papier, & même de *carton*, encore moins ſujet à ſe rompre entre leurs mains. On appelloit autrefois *charte*, le grand & bon papier, tel que celui des livres d'Egliſe, ou qu'on employoit à l'impreſſion des volumes de Droit Canon. *Charta grandis, Auguſtana, ſive Imperialis, quæ de rebus ſacris hieratica nominatur, qualis videtur in libris ſacrarum ædium*, dit L. Vivès, en celui de ſes Dialogues intitulé *Scriptio*, fol. m. 46. r°. *Le Duchat.*

CHARTI. C'eſt le corps d'une charette. Regnier, Satire xv.

> *Que le Payſan recueille, empliſſant à milliers*
> *Greniers, granges, chartis, & caves, & celiers.* M.

CHARTOPHYLAX. C'étoit dans l'Egliſe de Conſtantinople un Officier conſidérable, prépoſé à la garde des Chartes & des Actes. Ce nom eſt Grec, & il eſt compoſé de χάρτης, d'où le Latin *charta*, duquel s'eſt formé notre mot *charte* ou *chartre ;* & de φύλαξ gardien, fait du verbe φυλάσσω, *je garde.* Ainſi *Chartophylax* ſignifie à la lettre *garde-chartre.* Dioſcoride, livre 1. chapitre 116. πάπυρος γνώριμός ἐστι πᾶσι, ἀφ' ἧς ὁ χάρτης κατασκευάζεται. Euſtathe dérive χάρτης du verbe χαράσσω *ſculpo, inſculpo, imprimo.* Notre mot *charte* ou *chartre*, pour ſignifier un vieux titre, vient donc du Latin *charta.* Mais *chartre*, quand il ſignifie priſon, ou bien cette maladie qui fait tomber les enfans en langueur, vient de *carcer*, & on dit toujours *chartre ;* au lieu que pour un vieux titre, on dit *chartre & charte.* Voyez ci-deſſous *chartre & chartres.* On appelle *Chartre Normande*, un titre fort ancien, contenant pluſieurs priviléges & conceſſions accordées aux Habitans de Normandie, & confirmé par pluſieurs Rois. On met dans la plûpart des Lettres de la grande Chancellerie, *nonobſtant clameur de Haro, Chartre Normande*, &c.

CHARTRE : pour *priſon.* De *carcere*, ablatif de *carcer ;* par le changement du C en D : comme en *ſidre, de ſicera ;* en *Suéde, de Suecia :* le D ſe change enſuite en T. Saint Vincent de la Char-

tre près le Château-du-Loir est appellé *Carcer* dans Geoffroy Abbé de Vendôme, épitre 15. du livre 3. & dans la Chronique de Saint Aubin d'Angers. Voyez le Pere Sirmond, sur l'endroit de Geoffroy de Vendôme; sur lequel il remarque, que le Prieuré de la Chartre, qui est à Paris, a été ainsi appellé à cause que c'étoit la prison de ce Saint.

De *chartre*, en la signification de *prison*, on a dit *chartre*, pour *tristesse & langueur*. *Cet enfant est tombé en chartre.* Et on a employé ce mot en cette signification, à cause que les prisons sont ordinairement pleines de langueur & de tristesse. Nicot: CHARTRE *se prend aussi pour* prison: *Et d'autant que les prisons sont pleines de tristesse & langueur*, chartre *signifie en outre une maladie qui fait devenir la personne en langueur, ou par faute de nutriment, ou par abondance de mauvaises humeurs. Ainsi*, venir à tomber en chartre, *c'est se alangourir, flaitrir, seicher, emmaigrir jusques aux os*: tabescere, contabescere, extabescere, intabescere, laborare atrophiâ: *prins par métaphore de ceux qui sont détenus en prison, qui au long aller deviennent tels.* M.

Le mot Messin est *charti*, qui répond au François *chetif*, dans son ancienne signification de *captif*. C'est au reste par allusion de *chartre* à *Chartreux*, qu'aux Chartreux de Vauvert proche Paris il y a une Chapelle où l'on porte par dévotion les enfans qui sont tombés en chartre. Voyez du Breuil, Antiquités de Paris, édit. de 1608. fol. 304. *b*. Le Duchat.

CHARTRES. Ville Capitale du pays Chartrain. De *Carnutes*.

CHARTRES: Comme quand on dit *Gardes des Chartres; le Trésor des Chartres; les Chartres de France*. De *charta*, dont les Espagnols ont aussi fait *cartas*, pour signifier *des lettres missives*. Martial a dit, *charta salutatrix*, pour *une lettre missive*. *Chartres*, en la signification dont nous venons de parler, peut aussi avoir été fait du diminutif *carthula*. M.

CHARTREUX. Du Village de *Chartreuse*, dans le voisinage de Grenoble en Dauphiné. Papyrius Masso, livre 3. des Annales de France, au chapitre de Philippe I. *Anno sequenti* (1086.) *Ordo Carthusianorum in Gallia ortus est.* Cartusiæ *appellantur à* Carthusia, *monte juxtà Gratianopolim Allobrogum, ubi Bruno tranquillam sedem sibi delegit.* Baronius, dans ses Annales Ecclésiastiques sur l'année 1086. *Hoc itidem anno Cartusiæ solitudo habitari cœpta à Sancto Hugone, Episcopo Gratianopolitano; Sanctoque Brunone, auctore sancti instituti; ejusque sociis: ex quo loco & nomen accepêre, ut* Carthusiani Monachi *dicerentur.* M.

CHARTREUX, qu'on prononce *chertreu*, mot Messin, qui signifie un cabinet de verdure pratiqué dans un jardin contre une chambre, ou au dessous. On a appellé de la sorte ces cabinets, parce qu'ils ont été faits à l'imitation de ceux que les Chartreux pratiquent pour charmer leur solitude. *Le Duchat.*

CHAS. A *chas* deux, à *chas* trois, c'est-àdire, deux à deux, trois à trois. Ant. du Pinet, dans sa traduction de Pline, livre 37. chap. 10. parlant de certaine pierre appellée *Galaïcos*: *On les trouve quelquefois à chas deux, & par fois à chas trois.* C'est ainsi qu'il rend ces paroles de Pline: *Inveniuntur autem bina, vel terna.* Le Duchat.

CHASSELAS. Sorte de raisin. Les Anglois l'appellent *chasselet*. Dans le Blésois, on le nomme *Languedoc*: ce qui donne sujet de croire qu'il nous est venu du Languedoc. On l'appelle aussi dans le même pays Blésois *Muscat doux*: à la différence du véritable Muscat, lequel a le goût plus relevé; & qui pour cette raison est appellé dans le Blésois, *Muscat épicé*. M.

CHASSENEUIL. Ville en Agenois, où prit naissance l'Empereur Louis le Débonnaire. De *Cassinogilus*, selon Pierre Louvet, dans son Histoire d'Aquitaine, page 144. *P. J. Add.*

CHASSER. En Languedoc *cassa*. Les Anciens se servoient ordinairement de rets, appellés en Latin *casses*, pour la chasse même des grandes bêtes: ce qui me porte à croire que ce verbe en a été formé. Et en effet il est hors de doute que *Chasseur* vient de *cassarius*, qui signifie celui qui fait les filets ou les rets servans à la chasse. Joannes Januensis, *in Catholico*: Cassarius, *id est*, *retiarius*, *à* cassis *dicitur*: *qui retia facit.* De sorte que, à mon avis, Isaac Pontanus, dans son *Glossarium Prisco-Gallicum*, se trompe, nous voulant faire accroire que *chasser* vient de *casnar*, ancien mot Gaulois qui signifie celui qui poursuit & qui pourchasse quelque chose: comme il est expliqué par Quintilien, livre 1. chapitre 1. de ses *Institutiones Oratoriæ*. Caseneuve.

CHASSER. Isaac Pontanus, dans l'*addenda* de son Glossaire Celtique, le dérive du Gaulois *casnar*: *Est & illud opera pretium, superioribus Glossarii nostri loculis quæ à C littera incipiunt, attexere quod ait Quintilianus Institutionum, lib. 1. cap. 5.* In Oratione Labieni, sive illa Cornelii Galli est, in Pollionem: *Casnar*, assectator, è Gallia ductum est: *Nam etiam ista tempestate Gallis id vocabuli haud penitùs antiquatum comperio. Est enim illis* chasser, *etiamnùm is qui quidpiam vel assectatur, vel venatur. Unde &* chasser, assectari, venari; *&* chasse, venatio, assectatio; *item*, curiosior inquisitio. *Sic &* chasse-mal *illud dicitur* quod malum depellit; *&* chasse-diable, exorcista, diaboli averruncus. *Nonnulli Gallorum utpote Belgis viciniores, non* chasse, *&* chasser, *sed* casse *&* casser *efferunt; quod & Batavi retinent in* casiagen, *quod est* insequi fugando. *Quintiliani verò illa formula* casnar *videtur terminationem adumbrare hodieque Batavis Belgisque nobis perusitatam, qui* wagenaer, *id est*, auriga; hovenaer, *id est*, hortulanus; *& alia talia pronunciamus. Sic ergo &* casser, *quod hodie Galli contractè sic efferunt*, casnaer *&* cassenaer *olim eosdem extulisse ex istis Quintiliani manifestum fit. Est etiam hinc in ore & usu adhuc nostratibus vocabulum* casbove: *quo* agyrtam *ac* circulatorem, *qui simulatis mysteriis rudioribus imponit, passim indigitant. Quod ergo Quintilianus* casnar *interpretatur* assectatorem, *Belgicè etiam aliàs reddi possit* een onderhaler. Pontanus se trompe. Le François *chasse* & *chasser* viennent de l'Italien *caccia* & *cacciare*. *Caciare* se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, page 441. *In Odreia villa porcos non accipiat* (filius noster), *& non ibi caciet nisi in transeundo. In Attiniaco parum caciet*, &c. *Ut Adelelmus de forestibus diligenter sciat, quot porci & feramina in unaquaque à filio nostro caciata fuerint.* Le Pere Sirmond, sur ce passage: *Nec solùm sylvas* forestes *dicimus, sed* caciare, *venationem exercere.* Saint Paul, dans son Epître aux Romains, XI. 9. *Fiat mensa eorum in laqueum, & in captionem.* Il y a dans le Grec, Γενηθήτω ἡ τράπεζα αὐτῶν εἰς παγίδα καὶ εἰς θήραν. Saint Hilaire: *In la-*

queum, & in captionem, & in retributionem, & in scandalum. Les Gloses Anciennes : Θήρα, *captacio :* θηρατικὸς, *captator :* θηρευτὴς, *captator, venator.* Horace, liv. 1. Sat. 2.

> ——— *Leporem venator ut alta*
> *In nive sectatur, positum sic tangere nolit.*
> *Cantat, & apponit : meus est amor, huic similis : nam*
> *Transvolat in medio posita, & fugientia captat.*

Properce, liv. 2. Eleg. 19.

> *Incipiam captare feras,* &c.

Sylvius se trompe donc aussi, dérivant *chasse*, en la signification de *venatio*, de *cassis : quòd ea cassibus perfici consuevit.* C'est à la page 70. de son *Isagoge in Linguam Gallicam.* M. de Caseneuve a suivi l'opinion de Sylvius, mais sans savoir qu'elle fût de Sylvius. *M.*

CHASSER. A Metz on dit *chacier*, & c'est ainsi qu'on parloit du tems d'Alain Chartier : *Chacié d'espoir, banny d'alegement.* C'est ainsi qu'il s'exprime dans sa complainte contre la mort. *Le Duchat.*

CHASSER. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Hetzen*, dérive de la Langue Teutonique le Latin-barbare *caciare*, l'Italien *cacciare*, & le François *chasser.* Ecoutons le parler lui-même. HETZEN, dit-il, *venari, persequi feras. Anglo-Saxon.* huntian, *Angl.* to hunt, *Island.* hudza, *Suec.* hidse, *Lat. Barb.* caciare, *Ital.* cacciare, *Gall.* chasser. *Verel. in Indice*, hudza *venari. Vox Saxonica est ab* hund *canis ; scandica & reliqua quæ litteram N. non habent in medio, à Cambro-Britannico* huad *canis venaticus. Ita Græcis à* κυνὶ *cane fit* κυνηγεῖν *venari. Quid enim est venari, nisi canis opera in persequendis feris uti? Et nonne ab omni ævo quædam inter hominem & canem venandi fuit societas? Plinius, lib.* VIII. *cap.* 40. *de canibus :* Sed in venatu solertia & sagacitas præcipua est. Scrutatur vestigia atque persequitur, comitantem ad feram inquisitorem loco trahens : quâ visâ, quàm silens & occulta, quàm significans demonstratio est, cauda primùm, deinde rostro ? Potuisset hisce plura addere & majora, si apros à canibus teneri, ursos discerpi, cervos lassari, vidisset. Hinc etiam præmium venatûs, partem prædæ, tanquam socii laboris, à venatoribus accipiunt. *Dianam quoque emeritos coronantem canes Poeta inducit. Vox Latino-barbara* caciare, *& reliqua è Germanica ortæ sunt per litteras convertibiles, & non à Lat.* cassis. *

CHASSIE. CHASSIEUX. Les Espagnols appellent *cecajoso* un chassieux : mot formé de *cecare*, qui signifie *aveugler :* Ce qui me fait croire que le mot François *chassieux* a été fait de *cæcaciosus. Cæcus, cæca, cæcacius, cæcaciosus, caciosus,* CHASSIEUX. *M.*

On dit d'un chassieux que ses yeux distillent le beurre & le fromage. Ce qui me donne lieu de dériver *chassie* de *caseus*, & *chassieux* de *caseosus. Caseus, casea, casia, cassia, chassie.* Le Duchat.

CHASSIS. De *capsicium*, formé de *capsum*, qu'on a dit par métaplasme, pour *capsa.* M.

CHASUBLE. Les Chrétiens Grecs appellent l'habit que les Prêtres portent en célébrant la sainte Messe φελόνιον, ou φελώνη. Parmi les Latins il est appellé *planeta*, & *casula :* & c'est de ce dernier que les François ont formé *chasuble*, & les Espagnols *casulla.* Rabanus Maurus dit qu'elle est ainsi appellée, *quia sicut casa quædam, alia omnia tegit.* Joannes Januensis, *in Catholico*, est de même sentiment : Casula, *parva casa.* Casula *etiam vulgò dicitur planeta presbyteri ; quia parva casæ instar totum hominem tegit.* Caseneuve.

CHASUBLE. De *casubula*, diminutif de *casula. Casula* se trouve en cette signification dans le Cérémonial. Et dans Everbelmus, en la Vie de S. Pappon, chapitre 14. paragr. 58. *In celebratione Missarum, casubulam qua induebatur, lacrimis humectabat. Casula* se trouve en la même signification dans la Vie de Lanfranc par *Crispinus. De casula gloriosi Lanfranci abscidit particulam.* Et dans Thomas à Kempis, livre 4. chapitre 5. *Ante se crucem in casula portat, ut Christi vestigia diligenter inspiciat. Balbus in Cathol.* le dérive de *casa.* Casula, *dicitur vulgò planeta Presbyteri ; quia instar parvæ casæ totum hominem tegit.* Isidore dit la même chose. CASULA *est vestis cucullata, dicta per diminutionem à* casa ; *quòd totum hominem tegat, quasi minor casa.* Spelman le dérive de *capsa :* qui est une origine assez vrai-semblable. D'autres le dérivent de ὁ κασὴς : comme on dérive *charta* de χάρτης, & *margarita* de μαργαρίτης. Il me reste à remarquer que Procope, livre 2. des Vandaliques, parle du mot *casula*, en ces termes : ἱμάτιον ἀμπεχόμενος, οὔτε στρατηγοῦ, οὔτε ἄλλῳ ἀνδρὶ ἐπιτηδείως ἔχον, ἀλλὰ δούλῳ, ἢ ἰδιώτῃ, παντάπασι πρέπον, ΚΑΣΟΥΛΑΝ αὐτὸ, τῇ Λατίνων φωνῇ, καλοῦσι Ῥωμαῖοι. ¶ Voyez soigneusement Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 376. *M.*

CHAT. Il vient du Latin-barbare *catus.* Les Gloses : *catus*, αἴλουρος. Ce mot est formé du verbe *catare*, qui signifie *voir clairement ;* parce que ces animaux voient clair parmi les ténébres de la nuit. Le Glossaire Arabico-Latin : *Musium, cattum ; ab eo quòd catat, id est, videt.* Et Saint Augustin, liv. 4. chap. 21. *De Civitate Dei :* catos, *id est, acutos.* Jo. Januensis, dans son *Catholicon :* Musio. *A mus derivatur musio, nis, quod muribus infestus sit. Hunc vulgus* cattam *à captura vocat.* Alii dicunt, *quia captat, id est videt ; nam tam acutè cernit, ut fulgore luminis noctis tenebras superet : unde & à Græco venit* cattus, *id est ingeniosus ; ut* cattus, *quasi* cautus. *Hunc vocant* gattum *corruptè.* Le même, au mot *Cattus :* Cattus, *quoddam animal ingeniosum, scilicet murilegus, quòd alii dicunt* gattus, *sed corruptè : undè* hæc catta, tæ, & dicitur cattus, *à* catus, *quasi* cautus, *per syncopam, eò quod sit* cautus *in muribus capiendis, & scribitur* cattus, *pro animali, per geminum.* Voyez le Glossaire de M. du Cange, au mot *Catta.* Caseneuve.

CHAT. De *catus*, ou *cattus.* Les Gloses Anciennes : *catus* γαλῆ. Celles d'Isidore : *murilegus, catus.* Le Lexicon de Cyrille : αἴλουρος, *felax, hæc catta.* Le Lexicon ancien Grec-Latin : κάττα, *catta.* Baruch, chapitre VI. 21. *Suprà corpus eorum volant noctuæ & hirundines, & aves etiam : similiter & cattæ.* Evagrius, livre VI. chapitre 24. ἐπυνθάνετο, τί ἂν εἴη τοῦτο. ὁ δὲ ἔφη, αἴλουρον εἶναι, ἣν ΚΑΤΤΑΝ ἡ συνήθεια λέγει. Le Scholiaste de Callimaque, sur l'Hymne de Cérès, dit la même chose : αἴλουρον, ἰδιωτικῶς κάττον. De *catus*, ou *cattus*, nous avons fait premierement *cat.* C'est ainsi que ce mot se prononce encore aujourd'hui en Normandie, en Picardie, dans le Bas-Languedoc, & en Angleterre. Les Allemans disent aussi *catz.* Et de *cat* nous avons fait ensuite *chat ;* comme *charbon* de *carbo*, & *chambre* de *camera.* Les Italiens

disent *gata* pour *cata*. Le Latin *catus* a été fait du Grec κατὶς, qui signifie *viverra* : pour lequel Homere a dit ϰτὶς, par contraction. Isidore se trompe, qui le fait venir de *cattare*, qui signifie *videre*. Le Grec κατὶς peut avoir été fait de l'Ebreu חתול *chatoul*, qui signifie *un chat*. Les Latins disent *catulus*, pour signifier les petits de toutes sortes de bêtes ; qui est un diminutif de *catus*, & qui n'a rien de commun avec le *chatoul* des Ebreux. *M.*

CHAT-BORGNE. Dans la signification d'un homme facile à se mettre en colere. Matthieu Cordier, dans son livre *de corr. serm. emendatione*, édit. de 1539. chapitre 58. n°. 26. *Il est dépiteux comme un* chat-borgne. *Est iracundus, stomachosus est*. La prononciation qu'on fait de ce mot à Metz, où il signifie un homme dépiteux, mais principalement un opiniâtre, ne permet pas de croire que ce soit un composé de *chat* & de *borgne* : car on prononce *chabôgne* ; au lieu que s'il s'agissoit d'un *chat borgne* ; comme dans le patois de Metz *chat* n'a qu'un genre, qui est le féminin, on diroit *chete bogne*, ou plutôt *eune* (une) *chete bogne* : au lieu qu'on dit toujours & seulement *in chabôgne*. Ainsi je suis très-persuadé que *chat borgne*, dans la signification de dépiteux & d'opiniâtre, est une corruption de *chabôgne*, dont on n'entendoit pas la signification, & qui vient de *capum*, dit par métaplasme pour *caput*. *Capum*, *capi*, *capo*, *cabo cabonis*, *cabonius*, *chabôgne* ; & que c'est *chabôgne* qu'on a dit originairement, & non pas *chat borgne*. Le Duchat.

CHAT-CHASTEL. Ce mot dans la signification d'une machine de guerre, comme celle qu'on appelloit *Tortuë*, se trouve plus d'une fois dans les Mémoires du Sire de Joinville. Le même, chapitre 26. *il* (Le Roi Saint Louis) *fit faire deux beuffrois qu'on appelloit* chat-chateils ; *pource qu'il y avoit deux* chateils *devant les* chats ; *& puis deux maisons derriere qui étoient pour recevoir les coups que les Sarrazins jettoient avec des engins qu'ils avoient fait faire jusqu'au nombre de seize, lesquels demeuroient tout droits, & jettoient de grosses pierres à merveilles.* Comme ces béfrois dont le *chat-chatel* étoit une espéce, étoient une sorte de tour ou de château de bois, & que le *chat-chatel* étoit une de ces tours, accompagnée des deux autres moindres tours qui la couvroient ; il est visible que ce mot vient de *castro castellum*, par le retranchement de l'*r*, comme en *chaton* fait de *castrone*. Dans l'Histoire de Charles VI. page 50. de l'édit. du Louvre 1653. cette machine est appellée *char* (carrus) ; & c'est peut-être de *char* qu'on l'aura appellée *chat*, par corruption. *Le Duchat.*

CHATEAU DU LOIR. Ville. Voyez *loir*. M.

CHATEAUGONTIER. Ville de l'Anjou. De *Castellum Gunterii*. Le Pere Sirmond, dans ses Notes sur ces mots de l'épître XI. du livre V. de Geoffroy Abbé de Vendôme : *Arelardum de Castro Gunterii*, page 88. *Castrum Gunterii Meduanæ fluvio impositum in pago Andegavensi ad veterem vicum Basilicarum, nobilem sortitum est conditorem Fulconem III. Comitem, sed nomen ignobile à villico Fulconis Gunterio. Rem narrant antiquæ Tabulæ Monasterii Sancti Albini de Castro firmato in Curte Basilicarum, quibus Fulco ipse subscripsit anno* 1037. *Earum hoc initium :* Anno ab Incarnatione Domini M. VII. Indictione V. Goffridus Martellus natus est : Et pater ejus Fulco, nobilissimus Comes Andecavorum, filius Goffridi fortissimi Comitis, qui cognominatus est *Grisia Gonnella*, firmavit Castellum super Meduanam fluvium in Curte quæ vocatur *Basilica* : quam ipse ante plurimos annos pro quadam Curte quæ nuncupatur *Undanis villa*, in pago Belvacensi sita, Reinaldo, Abbati, & Monachis Sancti Albini, commutaverat, eisque solidam & quietam, cum omnibus ad ipsum pertinentibus, in perpetuum possidendam tradiderat. Firmato itaque castello, eoque, ut poterat, munito, ex nomine cujusdam villici sui, illud *Castrum Gunterii* appellavit. *Villicus*, dans les anciens Auteurs Latins, signifie *un Concierge* ; mais dans les Ecrivains de la Basse-Latinité, il signifie *un Capitaine de Château*. Voyez M. du Cange. Et c'est apparemment en cette signification qu'il doit être pris dans l'endroit ci-dessus allégué : quoique Messieurs de Sainte Marthe, dans leur Généalogie de Châteaugontier, imprimée dans l'Histoire d'Alençon de Gilles Bry, livre 3. chapitre 2. aient aussi traduit par *Fermier* le mot *villicus* de ce Titre de S. Aubin d'Angers. ¶ Voyez mon Histoire de Sablé, livre 3. chapitre 17. *M.*

CHATEAUNEUF : petite Ville de la Province d'Anjou sur la riviere de Sarte. Jean, Moine de Marmoutier, livre 1. de l'Histoire de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou : *Eapropter providus Consul, ut terra, hostium patens incursibus, tutior esset, Castellum novum super Sartam re & nomine ædificavit : quod situs sui & decore inimicis invidiam, suis oblectamentum parit & securitatem.* Voyez mon Histoire de Sablé, livre VI. chapitre 2. *M.*

CHATEAUROUX : petite Ville du Berry. De *Castellum Radulfi*. M.

CHATEMITE. M. Bochart le dérivoit de *catamitus*, qui se trouve pour *Ganymedes*, & pour un bardache. Touchant l'étymologie de *catamitus*. Voyez M. Vossius sur Catulle, page 212. *M.*

L'étymologie que Bochart donne de *chatemite* est ridicule. Ce mot, qui signifie l'affectation d'une contenance humble, douce & flateuse, pour tromper quelqu'un, ou pour attrapper quelque chose, est un composé de *cata*, chate, & de *mitis* doux. Rien ne pouvoit mieux exprimer une mine douce & flateuse que ces deux mots joints ensemble. On sait quelle est la mine du chat quand il veut flater. On dit aussi *catamiti* à peu-près dans le même sens que *chatemite*, & l'étymologie de ce mot est la même. *

CHATEPELEUSE. Les Normands appellent ainsi une chenille. Les Anglois disent *caterpillar*. M.

CHAT-HUANT. Oiseau nocturne, qui à cause des yeux qu'il a semblables à ceux des chats, & du cri qu'il fait de nuit, est ainsi nommé. Eucherius *ad Salonium* liv. 2. chap. 9. *Sunt qui ululas putent aves esse nocturnas, ab ululatu vocis quem efferunt ; quas vulgò* cavannos *dicunt*. Aldhelmus, dans son *de Laudibus Virginitatis*, chap. 28. *Unde ritu falconum, accipitrum, seu certè ad instar calvanorum, acuuntur.* Je crois que *cavannus*, & *calvanus*, ont été formés de *chat-huant*. Caseneuve.

CHATON *de bague*. Lat. *pala*. Gr. σφενδόνη. De *castrone*, ablatif de *castro* : d'où les Italiens ont aussi fait *castone*. Les Espagnols disent aussi *engastar*, pour enchasser une pierre précieuse. Voyez mes Etymologies Italiennes, au mot *castone*. M.

CHATOUILLER. Julien Taboët, dans son livre *de Republica & Lingua Francica*, & quel-

ques autres après lui, disent que nous avons fait ce mot de *catullire*, qui signifie proprement le prurit & la demangeaison des chiens lorsqu'ils sont en chaleur; mais qui depuis a été dit de toute sorte d'animaux. *Caseneuve.*

CHATOUILLER. De *catullare*, qu'on a dit par métaplasme pour *catullire*. Les Normands & les Picards disent encore *catouiller*. Nous disions anciennement *catiller*, & *catillement*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe. TITILLATIO, *Catillement*. TITILLARE, *Catiller*. Ce passage ne permet pas de douter de cette étymologie. Bourdelot, qui dérive *chatouiller* de καλακλίειν n'a pas bien rencontré. Julien Taboët, dans son livre *de Republica & Lingua Francica*, l'a aussi dérivé de *catullire*. M.

CHAUD. De *caldum*: qu'on disoit du tems d'Auguste pour *calidum*. Quintilien, liv. 1. chap. 6. *Sed Augustus quoque in Epistolis ad Caium Cæsarem scriptis, emendat quòd is dicere* calidum *quam* caldum *malit: non quia illud non sit Latinum, sed quia sit odiosum; & ut ipse Græco verbo significavit*, περίεργον. Vous trouverez *vasa caldaria*, dans Vitruve, qui vivoit du tems d'Auguste. Anciennement nous disions *calt*. Ekekardus *de Casibus Monasterii Sancti Galli*, chapitre 10. *Cùm autem etiam Ekkeardus ipse per se esset eleemosynarius, jocundum quiddam de eo dicemus. Hominem quemdam domesticum, cùm ad hoc quidem destinaverit ut si quos pauperes vel peregrinos diceret, clam in domo ad hoc decreta lavaret, raderet, vestitos reficeret, & noctibus, jussos ut nemini dicerent, à se emitteret: accidit quadam die, ut ei Contractum, (Gallum genere) carrucâ advectum, ut solebat, committeret: quem ille, grossum quidem & crassum, cum toto virtutum annisu, clauso super se solos, ut jussus est, hostio, vix in vas lavacri provolveret, maledicens: erat enim irascibilis; verè, ait, simpliciorem quàm dominum meum hodie nescio hominem; cui bene faciat, discernere nescit: mihi quoque tam pinguem helluonem dorso sustollere injunxit. At Contractus, cùm aqua sibi lavacri nimis videretur calida, Gallicè rusticè*, kalt, kalt est, *ait. At ille, quoniam in Teutonum lingua*, frigidum est, *sonat: & ego, inquit, calefaciam; haustamque de lebete ferventi lavacro infundit aquam*, &c. Sur lequel endroit voyez Goldast dans ses Alémaniques, tome 1. section 1. page 205. ¶ Les Anglois disent aussi *cold* pour *froid*. M.

CHAUDEAU. Nicot: CHAUDEAU: *Jusculum, sorbillum, sorbitio*. De *caldellum*; parce qu'on le prend chaud. Dans la Régle de S. Césaire: *Biberes ad refectionem, id est, in æstate merum, & tres caldellos*, &c. Les Latins ont fait de même *jus* de ζέω, *ferveo*. Ζέω, ζέον, δίον, *jus*. Voyez mes Aménités de Droit, au chapitre des Etymologies des Jurisconsultes. *M.*

CHAUDECOLE. L'Auteur de l'ancien Stile du Parlement, chap. 31. *Et faciunt differentiam inter* murtrum *&* occisionem. *Quia* murtrum *dicunt esse, quando factum est scienter, & pensatis insidiis:* occisionem, *quando factum est sine proposito, sed in rixa, quæ Gallicè dicitur* chaude-cole. De *calida chola*. *Chola, c'est* χολή. Et de-là *cholera*. Nicot: CHOLE *ou* COLE. *Ire, courroux, cholere:* χολή *Id est, ira, fel, bilis:* ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne. *M.*

On a dit *chole* en la signification de *chaude-chole*; & je pense que l'un & l'autre de ces mots sont opposés au *guet à pens*. Rabelais, liv. 1. ch. 47. de l'édition de 1542. (c'est le 49. des éditions modernes) *Picrochole ainsi déséspéré s'enfuit vers l'isle Bouchart, & au chemin de riviere son cheval broncha par terre; à quoi tant fut indigné, que de son espée le tua en sa chole*. Le Duchat.

CHAUDIERE. De *caldarium*, ou *caldaria*. Les Gloses: *caldarium*, λίζης. Un autre Glossaire: θερμοφόρος, *caldaria*. Caseneuve.

CHAUDIERE. Les Gloses: θερμοφόρος, *caldaria*. *Caldarium* se trouve en cette signification dans Cogitosus, en la Vie de Sainte Brigide, pag. 628. du v. Tome de Canisius: *Nam cùm illa aliquando in caldario lardum advenientibus hospitibus coxerat*. Et dans les Gloses anciennes: *Caldarium*, λίζης. *Caldaria* se trouve aussi en cette signification. Heremannus, dans son livre *de Restauratione S. Martini Tornacensis*, chap. 22. *Protinus verò vas aneum, maximum, quod vulgus* lebetem, *seu* caldariam, *vocat, publicè in foro*, &c. Voyez M. du Cange, dans son Glossaire Latin. *M.*

CHAUDRON. De *caldarione*, ablatif de *caldario*, fait de *caldus*, contraction de *calidus*. Les Grecs ont appellé de même θερμαντὴρ un chaudron, ἀπὸ τῦ θερμοῦ, *à calore*. Voyez François Pithou sur le Titre de la Loi Salique *de eneo*. M.

CHAUFER. De *calfare*, fait par contraction de *calfacere*. M.

CHAUFERETTE. Réchaud. Ch. Etienne croit qu'elle est ainsi appellée ἀπὸ τῦ καῦμα φέρειν; parce qu'elle porte le feu: ce qui a d'autant plus d'apparence que Pollux l'appelle πυρφόρον *porte-feu*. Mais il semble que nous l'appellons ainsi, parce qu'elle sert à chauffer ou réchauffer les viandes: d'où vient aussi le mot de *réchaud*. Caseneuve.

CHAUFERETTE, OU CHAUFETTE, L'étymologie de Lazare Baïf, qui dérive ce mot de καῦμα φέρειν, est ridicule: Et je ne puis assez m'étonner que M. de Caseneuve l'ait approuvée. Voici les termes de Baïf: λοπάδα *vero, &* λοπάδιον, *sartaginem dicimus, ut opinor. Nos vulgò Galli* la poaille; *ut vocabuli Græci non leviter pressa vestigia retinere videatur: usque adeò Galli sunt* φιλέλληνες. *Illam verò, quàm* chauferettam *dicimus, Julius Pollux* πύραυνον *dicit, &* πυρφόρον. *Apud nos dicta videtur* ἀπὸ τῦ καῦμα φέρειν, chaufette. *Sed de his satis. Ridebunt enim, ut video, istum meum Gallicarum dictionum* ἑλληνισμὸν *Germani simul & Itali: sed rideant, modò valeamus.* C'est dans son Traité *de Vasculis*. ¶ *Chauferette* a été fait de *calfacere*. *Calfacere, calfare, calfarettum, calfaretta*, CHAUFERETTE. Ce mot est fort usité en Anjou & à Paris. *M.*

CHAUFOUR. C'est un four à chaux. De *calx* & de *furnum*. CHAUFOURNIER, c'est celui qui fait la chaux: de *calcifurnarius:* qui se trouve dans les Loix Bavaroises, Titre 1. chapitre 14. *M.*

CHAUGAU. On dit à Metz qu'un homme est un *chaugau*, pour dire qu'un homme est méprisable & par sa mine & par toutes ses qualités personnelles. Et un *chaugau* est aussi ce que le François appelle un *grigou*. Or comme M. Ménage croit que *grigou* pourroit bien venir de *grecus*, la plûpart des Grecs qui viennent en France étant fort misérables; & qu'il y a une sorte de culotes ridicules, qu'on croit avoir été appellées *grecques*, ou *greguesques*, de ces Grecs qui en portoient de semblables: je ne doute point que le Messin *chaugau*, que le François prononceroit *calgal*, ne vienne de *caligalis*; & que ce terme de mépris n'ait été inventé du tems que les habits longs

longs étant à la mode pour les honnêtes gens, il n'y avoit que les gens de rien qui portassent des culotes ou des habits courts : auquel tems aussi fut inventé le terme de *courtaut*, autre terme de mépris, qui désigne aujourd'hui particulierement les garçons de boutique chez les Marchands de Drap. On a dit aussi *caligatus* pour *caligalis*. Le *vocabularius Juris*, impr. en 1538. au mot *caligatus* : *Caligatus, id est miserrimus. Inde caligatus miles dicitur qui habeat ferreas ocreas, vel caligas de corio. Etiam idem est quod infirmus vel obscurus. . . . Dicebantur autem milites caligati, tenuissima sortis & postremarum classium milites, qui ocreas aneas gestabant.* Autor est Livius lib. 1. ab urbe condita, Calepinus voce *caligatus*. Le Duchat.

CHAUME. De *calamus*. M.

CHAUME'NI. Rabelais, 2. 30. *Quelque morceau de pain chauméni.* M.

Dans cet endroit de Rabelais, imprimé en 1542. chez Etienne Dolet, on lit *chaumoisy*, & non pas *chauměny*. Mais dans les éditions de 1547. 1553. & de 1626. on lit *chauměny* au ch. 28. du livre 3. Je crois que pain *chauměny* vient de *calamus*, & que c'est de gros pain où il entre du *chaume*. *Calamus, calaminus, calaminius, chauměny*. Le Duchat.

CHAUMONT. Nom de plusieurs lieux. Il y a *Chaumont* en Bassigni ; *Chaumont* dans le Vexin François ; *Chaumont* en Touraine ; *Chaumont* en Sologne ; *Chaumont* dans le Retelois en Champagne ; *Chaumont* dans le Charolois ; *Chaumont* dans le Genevois, &c. Ce nom vient du Latin *Calvus mons*, montagne chauve ou pelée ; & il a été donné à ces lieux parce qu'ils sont situés sur des hauteurs stériles, qui ne produisent rien, ou presque rien.*

CHAUSSE. De *caliga* ; comme *fraise*, de *fraga*. *Caliga, calga,* CHAUSSE. L'Auteur de la Vie de S. Udalric, chap. 25. *Abstrahere sibi fecit caligas & calceamenta, ut nudis illuc perveniret pedibus.* Guillaume le Breton, livre 2. de sa Phillippide :

> *Brugia, qua caligis ebnubit crura potentum.*

Voyez Franciscus Angelus Rocca Camers sur le chapitre 84. du livre 4. de la Vie de Grégoire le Grand, de *Joannes Diaconus*, où il traite amplement de la signification du mot *caliga*, & Pierre Pitou dans ses Adversaires, au ch. *de campago & caliga*. ¶ *Caliga* a été fait de κάλιγα, qui est une sorte de peau. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 290. De *caliga*, les Grecs modernes ont fait καλτζαι. ¶ *Chausse*, a été fait de *caliga*, en cette maniere : *Caliga, calga, calca,* CHAUSSE : Et c'est pourquoi, pour suivre l'étymologie, il faudroit écrire *chauce*. On a écrit *chausse*, pour *chauce* ; *comme fraise*, pour *fraice*, de *fraga*. ¶ De *caliga*, on a fait *caligo caligonis* ; d'où nous avons fait *calson*, & *chausson*. ¶ De *caligas* les Espagnols ont aussi fait *calças*. *Caligas, calgas, calças*. M.

CHAUSSE. Il n'y a guere d'apparence que ce mot vienne du Latin *caliga*, comme le veut M. Ménage. Cette étymologie me paroît trop forcée. Je crois qu'il vient plutôt des Langues septentrionales. Les Allemans disent *hosen*, les Flamans *koussen*, les habitans du pays de Galle *hosan*. Les Anglosaxons, les Francs & les Lombards, disoient *hosa*. De-là le Latin barbare *osa* & *hosa*, & le vieux mot François *houseau*. Tous ces mots signifient différentes sortes de chaussures. Nous avons ajouté un C au commencement du nôtre, ainsi que dans plusieurs autres. Ecoutons Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Hosen*. Voici comment il s'explique : HOSEN *significat, quantum potest, braccas, tibialia, feminalia, caligas, &c. Oritur enim ab* huten *tegere, per liquationem T. in S. Unde mirum non est, hoc derivatum apud diversos diversa vestimenti genera denotare, cum omnibus tegumentis significandis aptum natum sit. Vox omnibus populis Celticis ab antiquo communis, qua Cambris effertur* hosan ; *Anglosaxonibus, Francis, & Longobardis*, hosa ; *Belgis* koussen. *Inde Latino-Barbaris* osa & hosa ; *Gallis* chausse, & chausser ; *qua vulgò malè ducuntur à Latino* caliga. *Boxhornius in Lexico Ant. Brit.* hosan *tibiale, crurale, caliga. Bensonius in Voc. Anglosaxon.* hosa *caliga*, hosebendas *periscelides*, scin-hose *ocrea*, à scina *crus. Gloss. Pez. caliga* hosum, *corrigia caliga* hosanestila. *P. Warnefridus* de Gestis Longobardorum *lib.* IV. *cap.* 23. Vestimenta eis erant laxa, & maximè linea, qualia Anglosaxones habere solent, ornata institis latioribus, vario colore contextis. Calcei vero eis erant usque ad summum pollicem pene aperti, & alternatim laqueis corrigiarum retenti. Posteà verò cœperunt Hosis uti ; super quas equitantes tubrugos birreos mittebant. *Quid sint* Tubrugi *explicat Cangius in voce*.*

CHAUSSE'E. C'est une espéce de digue, ou levée, pour arrêter l'eau d'un étang ou d'une riviere. Elle est ainsi appellée, comme qui diroit *calcata*, du verbe *calcare* ; parce que d'ordinaire les chaussées sont faites, non de matériaux rangés par art de massonerie, mais entassés confusément, & foulés aux pieds pour être plus fermés. Les Auteurs *Finium Regundorum* disoient que les pierres qui servoient anciennement de bornes, étoient affermies tout à l'entour par cette sorte de massonnerie. Siculus Flaccus : *Adjectis etiam quibusdam saxorum fragminibus circumcalcabant, quò firmiùs starent.* Vitalis, & Arcadius : *Alios tegularum fragminibus circumcalcamus.* Et l'Historien Hirtius, *de Bello Hispanico*, appelle pour cette raison *calcatas* les fascines dont on se sert pour combler les fossés des Villes : *Secumque extulerunt calcatas, ad fossas implendas.* Caseneuve.

CHAUSSE'E. Pasquier liv. 8. de ses Recherches, ch. 62. croit que ce mot a été dit par corruption pour *haussée* : & qu'on a dit *haussée* de *hausser*, comme *levée*, de *lever*. Pasquier se trompe. *Chaussée* a été dit de *calciata* ; d'où les Italiens ont aussi fait *calzata*, & les Espagnols *calçada*. Voyez Spelman & M. du Cange dans leurs Glossaires, au mot *calceata*. Berger, dans son Histoire des Grands Chemins, dérive *calceata*, de *calx*, pour *la plante des pieds* : *Quant au nom François de* CHAUSSE'E, *il ne vient d'ailleurs, sinon à* calcibus ; *c'est-à-dire*, des plantes des pieds, *desquelles ces chemins sont ordinairement battus en marchant : de mesme déduction que* Callis, à callo pecudum vocatum, sive callo pecudum perduratum ; *comme dit Isidore. C'est d'où vient que nos vieux peres, qui escrivoient leurs tittres en tel Latin qu'ils pouvoient, il y a 200. ans & au-dessus, appelloient ces chaussées* Calceias & Calciatas ; *ainsi que nous avons dit, lorsque nous avons parlé des chaussées de Brunehault, que les anciennes escritures nomment* Calceïas Brunechildis. *M.*

Je suis fort de l'avis de Somner, qui croit que le mot *calciata*, dans la signification *d'une chauss-*

sée, a été formé de *calx calcis*, qui signifie de la chaux, parce que les chaussées sont faites de fortes pierres, & cimentées de chaux & de sable. On les appelle en basse Normandie *Chaussée*, & *Perrée*, indifféremment; à cause de la pierre & de la chaux dont elles sont faites. *S. Add.*

CHAUSSÉ'E. On prononçoit autrefois *chaulchée*: ce qui me donne lieu de croire que ce mot pourroit bien avoir été fait de *calcata*, venant de *calco*, *as*. Froissart, vol. 1. fol. 114. v°. édit. de J. Petit: *Pour ce y eut sur la chaulchée devant la porte grant horribleté de gens occis, navrez & abbatus.* Mat. de Coucy, page 627. & 628. de son Hist. ch. 7. édit de 1661. a dit *cauchiée* pour *chaussée*. Le Duchat.

CHAUSSER. De *calceare*. M.

CHAUSSETRAPE. Rabelais, 3. 44. *Pourtant seroit-ce souvent meilleur, c'est-à-dire, moins de mal en aviendroit, ès parties controverses, marcher sur chaussetrapes, que de son droit se déporter en leurs responses & jugemens. Comme souhaitoit Caton de son tems, & conseilloit que la Cour Judiciaire fust de chaussetrapes pavées.* Nicot: CHAUSSETRAPE, *est un petit engin de fer à quatre pointes aigues, dont (comme descrit Végéce liv. 3. chapitre 24.) les trois l'appuyent, & la quatrième est dressée amont, & est celle qui picque. Ceux qui fuyent s'en servent, en semant plusieurs par où ils s'évadent; & même à heure nocturne, à ce que ceux qui les poursuivent s'enferrent courants après eux, & se blessent les pieds, ou de leurs chevaux; ou soient détenus de crainte de s'enferrer; & par ce moyen, puissent les fuyards prendre la garite. Ainsi est dit ès Annales de Nicole Gilles, que les assassinateurs du Duc d'Orléans se retrayants à l'hostel du Duc de Bourgogne, jettoient derriere eux en fuyant plusieurs chaussetrapes: ou bien pour empescher l'abord de la Cavalerie des ennemis, comme feit Darius, au récit de Q. Curtius liv. 4. & les Romains contre les chars à faux des Rois Antiochus & Mithridates: ou pour empescher les saillies des assiégés: ce que faire fut conseillé à Scipion Æmilian, tenant une ville assiégée, comme est en Valére, liv.* 3. Murex ferreus; *ainsi l'appellent Curtius & Valére esdits lieux: Ou* Tribulus, *qui est le nom que Végéce, audit passage, luy donne, le descrivant,* propugnaculum quatuor spiculis confixum, quod quoquomodo abjeceris, tribus radiis stat, & erecto quarto infestum est. *Et est pur Grec τρίβολος: auquel Plutarque adjouste εἶδος: la raison duquel mot d'icelle ferrée, machine de guerre, est tirée de la figure de l'herbe appellée* Tribulus, *dont est faite mention au 7. chapitre de Saint Mathieu, & 6. de l'Epistre aux Hébrieux, & au 4. livre, ch. 14. de Dioscoride, & au liv. 3. de Théophraste: Ou parce (comme dit Dioscoride) que le* Tribulus *aquatique eslevant le crein resconce ses picquons; aussi les chaussetrapes (comme feit ledit Darius) se mettent souvent entre deux terres, pour les celer à l'ennemi: Ou parce que ladite herbe porte la graine à trois picquons; Budée estant d'opinion que ladite chaussetrape est aussi-tost à trois poinçons comme à quatre*, Murex. ¶ C'est au contraire l'herbe qui a pris sa dénomination de l'engin. Et l'engin a été dit de *calcitrapa*. Et *calcitrapa*, a été fait de *calx*, *calcis*, & d'*attrapare*. M.

CHAUSSIN. *Ita appellamus retrimenta illa, quæ è muris putribus decidunt, vel quæ è lapidibus excernuntur, dum lævagantur manu artificis.* De *calcinum*, formé de *calx*. C'est ce que M. Huet a remarqué à la marge de son Exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise de la premiere édition. *M.*

CHAUVESOURIS. C'est un mot composé de celui de *chauve*, & de celui de *souris*: parce que la chauvesouris est une souris volante; mais qui n'a point de plumes aux ailes: d'où vient que Lucien l'appelle ὑμενόπτερος, *alas membranaceas habens*. Et pour cette raison de ressemblance à une souris, les Lyonnois l'appellent *ratevolage*: & les Languedociens, *ratepenne*, & *ratepennade*; comme qui diroit, *rat empenné*. Et ce mot de *ratepennade*, pour le marquer par occasion, a été donné par sobriquet à un Bochard, Comte de Vendôme. Voyez Ives, Evêque de Chartres, épître 129. Les Espagnols, pour la même raison appellent une chauvesouris *murciegalo*; comme qui diroit *souris aveugle*; parce qu'elle ne voit point en plein jour. *Mus cæcus, mus cæculus, mure ciecolo*, MURCIE-GALO. *Cæculus* se trouve dans Virgile pour un nom propre. ¶ Belon a remarqué dans ses Singularités, que les chauvesouris des pyramides d'Egypte avoient une queue semblable à celle de nos souris. *M.*

CHAUVETE'. De *calvitate*, ablatif de *calvitas*. Ce mot a vieilli. Nous disons aujourd'hui plus communément *calvitie*. M. Richelet a pourtant mis *chauveté* dans son Dictionnaire. Je remarquerai ici par occasion, que Jule Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, veut que *calvus* ait été fait de *capillis vacuus*. M.

CHAUX. Pierre calcinée. Ce mot vient du Latin *calx*; & le Latin *calx* est fait du verbe *caleo*. La *chaux* se fait de pierres échauffées & brûlées. Les Allemans la nomment *kalk* & *kalch*; les Gallois ou habitans du pays de Galle en Angleterre, *calch*, qui signifie aussi de la craie, ainsi que *chalk* en Anglois. Les Italiens disent *calcina*. Les Espagnols *cal*. Tous ces mots ressemblent beaucoup au Latin *calx*, & ils en viennent apparemment. Mais selon le Pere Pezron, qui tire presque tout du Celtique, le François *chaux* & le Teuton *kalk* sont faits du Celtique *calch*.*

CHAYERE. Vieux mot qui signifie *chaire*. Il est encore en usage dans quelques Provinces, & on le trouve dans le Roman de la Rose:

Sans plus faire longue priere,
Il s'assit en une chayere,
Jouxte de son autel assise.

Ce mot vient du Latin *cathedra*, pris du Grec καθέδρα, qui est fait du verbe καθίζομαι *sedeo*. Voyez ci-devant *chaire*.*

CHE.

CHEF. De l'Italien *capo*, qui a été fait de *capum*, qu'on a dit par métaplasme, au lieu de *caput*. Ceux qui le dérivent du Grec κεφαλὴ, comme Henri Etienne dans son Discours Préparatif pour l'Apologie d'Hérodote, page 361. se trompent: ce qui a été remarqué par Caninius, dans ses Canons des dialectes. ¶ Dans une lettre de Hincmar à Charles le Chauve, non imprimée, il y a, *facere de suo capite, id est, non conscio quocumque Episcopo.* C'est ce que nous disons en François, *faire quelque chose de son chef*; ou, *de sa teste, sans en communiquer à personne.* M.

CHEF. Les Grecs, outre κεφαλὴ, ont encore κύβη, pour signifier *caput*. Les Allemans disent *kopf*, les Flamans *kop*. Les Goths, les Saxons, & d'autres

peuples Teutons disoient *haubt*, terme qui est essentiellement le même que les précédens ; la différence de H & de K n'étant rien. Quelle est la premiere origine de tous ces mots ? Est-ce le Grec, ou quelque autre Langue, d'où les Grecs même aient tiré leur κίβη ? L'Italien *capo*, & le François *chef* ont-ils été formés du Latin *caput*, comme veut M. Ménage, ou bien du Teutonique *kopf*, selon le sentiment de Wachter ? Le Latin *caput* vient-il lui même du Grec κεφαλή, ou κίβη ? Questions étymologiques que je n'entreprendrai pas de décider. Il me suffit d'avoir montré la convenance de ces différentes Langues dans un mot qui leur est commun dans la même signification. J'ajouterai seulement, qu'en Langue Galloise, qui est un reste de l'ancienne Langue Gauloise ou Celtique, *coppa* signifie *vertex*, *apex*, *crista* ; & que *cop* ou *coppe* en Anglosaxon, signifie *apex*, *cacumen*, *fastigium*. Wachter dit que *gopha* en Ebreu veut dire *altitudo*, *elatio* ; & *gaphah*, *altum*, *elatum esse*. Je ne trouve point cela. C'est גבה *gabah*, qui dans cette langue signifie *altum esse*, *extollere se* ; גבה *gobah*, *altitudo*, *elatio* : גב *gab* en Ebreu & en Chaldéen, & גיב en Chaldéen, *eminentia altitudo*. Ces mots ressemblent assurément beaucoup à ceux des autres langues que nous avons rapportés ; & peut-être même leur ont-ils donné naissance. Le Teutonique *kopf*, de même que le Gallois *coppa*, signifie aussi *summitas*, *fastigium*. Voyez Wachter dans son *Gloss. Germ.* au mot *Kopf*. Au lieu de *gopha*, dont parle cet Auteur, il y a en Ebreu גופה *gouphah* : mais ce mot veut dire *corpus*, & non pas *altitudo*. *

CHELIDOINE. Nom d'une plante qu'on appelle autrement grande Eclaire. Le nom de *Chelidoine* vient du Grec χελιδών, qui signifie une hirondelle ; & il a été donné à cette plante, parce qu'on a cru, dit Pline, qu'elle fleurissoit au retour des hirondelles, c'est-à-dire au premier printems ; ou parce qu'on s'est imaginé que les hirondelles s'en servoient pour rendre la vue à leurs petits à qui on avoit crevé les yeux. Dioscoride dit qu'on le croyoit de son tems. Aristote l'a cru de même ; mais c'est une erreur que Celse a réfutée. L'expérience montre que dans moins d'une heure un animal voit fort clair, quoiqu'on lui ait percé la cornée jusqu'à faire sortir plusieurs gouttes de l'humeur aqueuse. Ainsi le nom de *chelidoine*, supposé qu'il vienne de-là, doit son origine, ainsi que plusieurs autres mots, à une opinion fausse & erronée. *

CHELITE. subst. fem. Ce mot a été employé jusqu'à trois fois pour *traineau* par le Mercure François, tom. 1. fol. 272. b. de l'édition de J. Richer, Paris, 1611. Il vient de l'Alleman *schlitten*, qui signifie pareillement un *traineau*, & qui est aussi un verbe qui signifie *glisser*. Le Duchat.

CHEME'. Mot Messin, qui signifie un tabouret fait en forme d'un petit banc, ou d'une escabelle fort basse. De l'Alleman *schemel*, mot de même signification, qui, selon moi, vient de *scamnellum*, diminutif de *scamnum*. Un vieux Pseautier en Roman, imprimé en Gothique environ l'an 1460. au Pseaume *Dominus regnavit*, *irascantur populi*, &c. *Exaulces Dieu Notre-Seigneur*, *& adourez le chemel de ses pieds*, *pource qu'il est Saint*. Voyez l'article CHESMER. *Le Duchat.*

CHEMER, se chêmer. Terme populaire, qui se dit particulierement des enfans qui ont du chagrin, du dégoût, ou quelque mal inconnu qui les fait crier, & les empêche de prendre nourriture, & de profiter. On le dit quelquefois des personnes un peu plus avancées en âge. Je dérive ce mot du Latin *gemere*, par le changement du G en CH, qui est facile & ordinaire. *

CHEMIER. Vieux terme de Coutume. C'est l'aîné d'une famille noble, ou celui qui le représente dans un partage de Fiefs ; comme qui diroit ; *chef premier*. Tous les puînés sont appellés *paragers*, parce qu'ils partagent également entr'eux. *

CHEMIN. De l'Italien *camino*. Je suis assez de l'avis de M. Ferrari, qui dérive *caminare* de *campinare*, diminutif de *campare*, formé de κάμπαν, c'est-à-dire *la jambe*, *gamba* ; & qui dérive *camino* de *gambinare*. Bourdelot avoit donné avant lui cette même étymologie. *Camino*, c'est le lieu où l'on marche. L'opinion du Pere Labbe, qui dérive *chemin* de *semita*, est insoutenable. Le Pere Labbe a pris cette étymologie de Charles de Bovelles. Celle d'Etienne Guichard, dans son Harmonie Evangélique, n'est pas meilleure, quoiqu'approuvée par Nicolas Berger, dans son Histoire des Grands Chemins, livre 3. chapitre 49. Voici les termes de Berger : *On tient que le nom* iter *est fait du supin* itum : ab eundo : quippe jus est hominis eundi. *Ce qui est conforme au dire de Varro : Quà ibant*, *ab* itu ITER appellârunt. *On en peut autant dire du mot François*, *si ce qui se trouve de son étymologie est véritable. Car encore que ce soit un nom purement nostre*, *& qui n'est emprunté ny du Grec*, *ny du Latin*, *mais plustost qui nous est resté de l'ancienne Langue Gauloise* ; *si est-ce qu'il peut bien avoir pris sa source de l'Hébraïque*, *avec laquelle on trouve que l'ancienne Gauloise avoit quelque affinité. Et de fait*, *l'Auteur de l'Harmonie Etymologique estime que les mots de* chemin *&* cheminer *viennent du verbe Hébrieu* חמק chamac, *qu'il expose par ces mots :* circuire, ambire, declinare, elongare se, ire, *&* ambulare. *Et par ce moyen*, *l'originaire signification de* chemin *conviendra fort bien avec celle d'*iter ; *l'un & l'autre signifiant un lieu par lequel on peut aller & marcher*, *les prenant en leur signification spécifique.* M.

CHEMINE'E. Du Latin-barbare *caminata*, formé de *caminus*. M.

CHEMISE. En Languedoc *camise*. Ce mot vient du Latin-barbare *camisia*. Le vieux Interpréte de Lucain, sur ce vers :

Suppara nudatos cingunt angusta lacertos :

Supparum *est genus vestimenti quod vulgò* camisia *dicitur*, *id est*, *interula*. Guibertus, dans son Histoire de Jérusalem, livre 3. *Lineam interulam*, *quam nos* camisiam *vocamus*. Et livre 8. *Camisiam concisam*, *quam* subuculam *vocant*. La Loi Salique, titre 61. *In camisia discinctus & discalciatus* : qui est ce que nous disons, *être en chemise*. Au reste, *camisia* vient de *cama*, qui signifioit anciennement *un lit* ; comme il fait encore en Langue Espagnole : parce que c'est le seul habit que nous portons d'ordinaire dans le lit. Isidore, livre 29. chap. 21. Camisias *vocamus*, *quia in his dormimus in camis*, *id est*, *in stratis nostris*. Le Glossaire d'Ansileubus : Camisiæ *vocantur*, *quòd in his dormimus in camis*. Caseneuve.

CHEMISE. De *camisia*, qui se trouve en cette signification. Paulus, Abbréviateur de Festus ; au mot *supparus* : *Supparus*, *vestimentum puellarum*

lineum, quod & subucula, id est camisia *dicitur.* Le Scholiaste de Lucain, sur ce vers :

Suppara nudatos cingunt angusta lacertos :

Supparum, *est genus vestimenti quod vulgò* camisia *dicitur, id est* interula. Saint Jérôme, dans l'épître à Fabiola touchant l'habillement Sacerdotal : *Volo pro legentis facilitate abuti sermone vulgato. Solent militantes habere lineas, quas* camisias *vocant, sic aptas membris & adstrictas corporibus, ut expediti sint, vel ad cursum, vel ad prælia. Camisia* a été fait de *cama*, comme Scaliger l'a très-véritablement remarqué sur le lieu de Paulus ci-dessus rapporté. Voici ses termes : Camisiam *usurpat Paulus : verbum suæ ætatis ac suorum hominum elegantiâ dignum.* Cama *est barbarum vocabulum. Id significat* lectum. *Hodieque in idiotismo suo retinent Hispani :* Camas *enim lectos vocant. Ab eo tunicam lineam nocturnam vocârunt* camisiam. *Auctor Isidorus, & ipse homo Hispanus.* Vossius veut que le Latin *camisia* vienne du François *chemise* : en quoi il se trompe. C'est dans son *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 4. Touchant le mot de *camisia*, voyez Lindembrog, & M. du Cange, dans leurs Glossaires, au mot *camisia*, & Vossius, au lieu allégué, & Casaubon sur Saint Mathieu, v. 40. Eustathius expliquant le mot χιλων, dit que c'est ce qu'on appelloit de son tems ὑποκάμισον. Les Arabes disent *camis.* Ce mot se trouve souvent dans la Version Arabe du Nouveau Testament, pour signifier ce que les Grecs appellent ἱμάτιον, χιτὼν, ἐπενδύτης. M.

Chemise. On ne sauroit douter que ce mot n'ait été fait du Latin-barbare *camisia.* Mais est-il bien vrai que *camisia* l'ait été de *cama*, comme prétend M. Ménage, après Scaliger ? C'est ce que je ne crois nullement ; cela est trop forcé. D'ailleurs quel rapport entre une *chemise* & un lit, pour que l'un soit tiré de l'autre ? Il faut, pour une bonne étymologie, une certaine convenance non-seulement de lettres, mais encore de sens. Ainsi j'aimerois encore mieux dériver *camisia* de l'Arabe *camis*, ou plutôt *kamîs* : la dérivation seroit au moins plus naturelle. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Hemd*, fait venir *camisia* de ce mot Teutonique : Hemd, dit-il, *indusium, interula linea. Propriè notat* tegmen, *& dicitur per synecdochen generis de quovis indumento, ut demonstravi in* heimen *tegere. Inde Græcis* ἱμάτιον *pallium, Francis* hemida *vestis, tunica. Notkerus, Psalm.* xxi. 19. Umbe mina hemide uuurfen sie loz, *super tunicam (vestem) meam miserunt sortem. Locum observavit Schilterus in Glossario. Hoc imitantur Latino-barbari in voce* camisia : *quam Scaliger, ad Festum, deduxit à* cama *lectus ; ut propriè sit vestis lectualis & nocturna. Hunc reliqui ut grues ducem sequuntur. Verùm qui aures habent litterarum mutationibus adsuetas,* camisiam *ex* hemida *factum dubitare non possunt. Quid enim magis obvium, quàm H in C, & D in S converti ? Latino-barbaros posteà imitati sunt Galli, Itali, Hispani, in vocibus* chemise, camice, camisa. *Quidam Hellenistæ nobis ostendunt* ἔνδυμα *indumentum, & ex illo vocem Germanicam faciunt per metathesin, majori erga Græcas literas affectu, quam linguæ patriæ notitia.* Et auparavant au mot *Heimen*, le même Auteur avoit dit : Heimen, *tegere Stiernhielmius tribuit Suecis* hæmma, *in Glossar. Ulph. Goth. pag.* 82. 88. *Kilianus Belgis* heymen, *in Etymologico. Uterque tegendi significatu. Quamvis autem hoc verbum in priscorum monumentis non reperiatur, verum tamen esse, & antiquitùs usurpatum, multa evincunt derivata, quæ tanquam pignora parentem referunt. Hujusmodi sunt, quòd Anglo-Saxonibus* hamod *est tectus*, flæsc-hamod *incarnatus, carne tectus*, haam *superpellicium*, hom *colobium ; Islandis* hamur *exuviæ ; Græcis* ἱμάτιον *pallium ; Latino-barbaris* camisia, *tunica linea ; Germanis* hemd *indusium*, camisol *subucula, induculа*, himmel *tectum suspensum, & cœlum. Quæ cùm nusquam aptiùs quam ad notionem tegendi referre posse videantur, verbi pereuntis imaginem in se tanquam in speculo considerantibus objiciunt. Et his jam confidentiùs addimus* heim, *quatenus tectum & locum tectum significat.* Voyez l'Auteur au mot *Heim.* *

CHENAPAN. Vaurien, bandit. Ce mot est tiré de l'Alleman. Voyez ci-dessous, *Schnapan.* *

CHENEAU. Substantif masculin. Canal qu'on pose le long des bords d'un toit, & qui sert à en faire écouler les eaux. De *chêne*, parce que ce canal se fait de bois de *chêne.* Les Messins écrivent *chenau*, & font ce mot féminin. *Chenau*, substantif féminin, est aussi un écoulement de l'eau de la mer, sujet au flux & au reflux. Voyez les Mémoires de la Ligue, tome 2. page m. 6. *Le Duchat.*

CHENETS : petits landiers. Par corruption, pour *chiennets*, à cause qu'on les faisoit anciennement en façon de chien : & il s'en trouve encore à présent dont les pates ressemblent à celles des chiens. A Rouen, où on dit *quenot* pour un petit chien, on y dit aussi *quenots* pour ces petits chenets sans branches ; ce qui ne permet pas de douter de la vérité de cette étymologie : & ceux qui la traitent de ridicule, sont eux-mêmes ridicules. On disoit autrefois *chiennet*, pour dire *un petit chien.* Villon, dans son Grand Testament :

Un beau petit chiennet couchant,
Qui ne lairra poulaille en voye.

Et en Périgord, on dit encore *chinot.* ¶ Tous ces mots ont été faits de *canis*, de cette façon : *canis, cane, canettus*, chanet, chiennet, chenet. *Canottus*, quenot, chinot. Il y a plusieurs personnes qui s'appellent *Chanet.* M.

CHENEVIS. C'est la graine de chanvre. De *cannabisium.* Voyez *chanvre.* Huile de *chenevi*, dont se servent les Peintres. C'est à peu près ce que dit Hésychius : κανάβιος κηρὸς ᾧ χρῶνται οἱ ἀνδριαντοποιοὶ πρὸς πλάσιν. M.

CHENEVOTTE. Périon le dérive ridiculement d'ἀπὸ τοῦ κενοῦ, *quod scapus ille inanis sit & vacuus.* Il vient de *cannabis*, qui signifie du chanvre. *Cannabis, cannabinus, cannabinottus, cannabinotta*, chenevotte. *M.*

CHENIL. De *canile* : d'où les Anglois ont aussi fait *kennel. Canile* a été fait de *canis* ; comme *agnile* d'*agnus.* Les Gloses anciennes : ἀρνών, ὁ τόπος, *agnile.* Et comme *caprile*, de *caper.* Les mêmes Gloses : αἰγών, ἡ μάνδρα, *caprile.* Μάνδρα αἰγῶν, *caprile.* Et comme *bovile*, de *bos.* Les mêmes Gloses : Βουστάσιον, *bovile, bovilium.* Le Glossaire intitulé *Excerpta ex veteri Lexico* : *bovile*, βούστασις. Et comme *ovile*, d'*ovis.* Le même Glossaire : *ovile*, ἔπαυλις αὐλῆς. Et comme *equile*, d'*equus.* Le même Glossaire : *equile*, ἱπποστάσις. M.

CHENILLE. De *canicula*, à cause de la ressemblance qu'ont certaines chenilles à de petits

chiens. Il n'eſt pas extraordinaire de dénommer de petits animaux de la reſſemblance qu'ils ont à de grands animaux. On a dit *caméléon*, de la reſſemblance qu'a ce petit animal pour la tête & pour la queue à un lion. Nous appellons les cloportes des *porcelets*, de leur reſſemblance à des pores. Et les Grecs les appelloient ὀνίσκους, de leur reſſemblance à des ânes. ¶ Le Pere Labbe, page 18. de la deuxiéme partie de ſes Etymologies Françoiſes, improuve cette étymologie : mais ſans en donner d'autre. En voici une autre, que je propoſe à mes Lecteurs : *Eruca*, *erucana*, *erucamilla*, *camilla*, CHENILLE. *M.*

CHENILLE. Elle eſt appellée en Grec κύων *chienne*, par le Poëte Antiphanès dans l'Anthologie manuſcrite : ἡ δὲ κύων δένδρων καρποφθόρος. Ainſi *chenille* veut dire *petite chienne*. Huet.

CHENINS. Sorte de raiſins. Rabelais, 1. 25. *Et avec gros raiſins chenins eſluverent les jambes de Forgier mignonement : ſi bien qu'il fut tantoſt guéri.* Peut-être de *caninus*. M.

CHENU. De *canutus*. Les Gloſes : πολιός, *canutus*. Cette étymologie eſt indubitable : & je ne puis aſſez m'étonner que M. Borel ait dérivé *chanu*, qui eſt le même que *chenu*, de *chef nu*. Outre que *chef nu* ne vient point de *canutus*, *canutus* ne ſignifie pas *chauve*. M.

CHEOIR, ou CHOIR. Du Latin *cadere*.*

CHEOLLER, CHOLLER, ou CHOULLER : mot Picard, qui ſignifie *jouer au ballon*. De *cheollare*, qui ſe trouve en la même ſignification dans Lambert d'Arles. Voyez M. du Cange & M. de la Thaumaſſiere, dans leurs Gloſſaires. *M.*

CHEPIER. Vieux mot, qui ſignifie *geolier*, De *cipparius*. Voyez *ceps*, & *cepier*. M.

CHEPTEIL. Bail de beſtiaux, qui ſe fait lorſqu'un maître donne à un Fermier un nombre de bœufs, ou de brebis, à condition de les nourrir, & d'en rendre pareil nombre à la fin du bail, & d'en partager le croît & le profit. Ce mot vient de *capitale*, qui ſe trouve dans les Coutumes, à cauſe qu'un *chepteil* eſt un compoſé de pluſieurs chefs de bêtes qui forment un capital ; & il y a apparence que le mot de *capital*, qui ſignifie le fonds d'une rente, eſt venu d'une même ſource : car de même que ce *capital* ou *chepteil* produit un croît de beſtiaux qui en fait le profit, de même le fonds d'une rente produit des intérêts. Ragueau prétend que ce mot vient de l'achat & prix du bétail, pour lequel il eſt mis en gage, & non pas de *capitale*, & il ſuppoſe qu'on doit dire *chaptal*. Du Cange prétend qu'il vient de *catallum*, qu'on a dit pour *capitale*, & d'où eſt venu auſſi le mot de *cateux*, qui ſe dit des biens en partie meubles, & en partie immeubles. Au lieu de *chepteil*, on a dit auſſi *chaptel*, *chatel*, & *chetel*. Voyez ci-deſſous *Chetel*, & ci-deſſus *Cateux*. *

CHEQ. C'eſt un titre que l'on donne à certains Princes Arabes, & en particulier au Chérif ou Prince de la Mecque. On le donne auſſi aux petits Chefs Arabes qui commandent dans la haute Egypte. Ce mot eſt formé de l'Arabe *ſcheikh*, qui ſignifie proprement *vieillard*, & enſuite *Docteur*, ou bien perſonnage recommandable par ſon autorité, par ſa piété, ou par ſa ſcience. C'eſt un titre d'honneur qui ſe donne aux perſonnes que l'on conſidére. Les Eſpagnols emploient de même le mot de *Sennor*, & nous celui de *Seigneur*. *

CHER. Qui eſt précieux, & de grande valeur. Ce mot vient du Latin *carus*, qui eſt oppoſé *à vilis* ; en ce qu'on appelle une choſe *vile* celle qui eſt commune, & *chere* celle qui eſt rare. De-là on a employé ce terme en parlant des perſonnes pour leſquelles on a de la tendreſſe, & des choſes pour leſquelles on a de l'attachement, parce qu'on les regarde comme précieuſes & de grande valeur. D'autres font venir *cher* du Grec χάρις *gratia*. Wachter, dans ſon *Gloſſar. German.* au mot *Kar*, nous apprend que *car* pour *amicus*, eſt auſſi un mot Celtique. Je rapporterai ſes propres paroles : KAR *amicus*, *adjective & ſubſtantive. Vox Celtica*, *quæ Armoricis effertur* car, *Iſlandis* kiar, *Gallis* cher, *Latinis* charus. *Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* car *amicus antiquis*, *idque rectè*, *& ſic Armoricis* : *nobis conſanguineus*, *cognatus*, *ſignificatione uſu tranſlata*, *quia cognati plerumque amici* : cares *amica antiquis*, *& ſic Armoricis* : carant *amici*, *conſanguinei*. *Verelius in Indice* : kiar *amans*. *Inde Suecis* kœre *amo*, *amabo* ; kœr, kœrkomen *acceptus amicus*, *dilectus*, *clarus* ; kœrlek *amor*, *charitas* ; kœrliga *amanter*. *Gallis* careſſe *blandimentum*, careſſer *blandiri*, *comiter & amanter excipere* ; *quod imitamur in* kareſſieren. *Cuncta fortaſſe à* geren (*Alamannicè* keron) *cupere*, *quia amicis bene cupimus*, *& illi nobis* ; *vel certè à Latino* charus.*

CHERBOURG. Petite ville de Normandie. De *Cæſaris burgus*. Jean, Moine de Marmoutier, dans la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou : *Hinc ad Cæſaris Burgum bellico apparatu ſollicitè procurato*, *militum aciebus diſpoſitis*, *machinis providè & ſolerter aptatis*, *properatur. De cujus caſtri vocabulo*, *ſitu*, *artificioſa firmitate*, *multùm quod loqueremur*, *erat. Sed ad exitum feſtinamus. Siquidem Cæſar Majorem Britanniam*, *quæ nunc* Anglia *dicitur*, *armis invaſurus*, *ibi caſtra poſuit* : *loci procul dudio plurima aptitudine explorata. Primò quidem ſitu naturali locus munitiſſimus*, *nativo lapide & ſolidiſſimo fundatus* ; *inde mare adjacens*, *non minus munitum quàm fertile*, *tam ſuo acceſſu quàm navali commercio reddit. Silvarum etiam vallatus viciniâ*, *& ferarum copiam*, *& nonnullum exinde contrahit munimentum. Quibus exploratis*, *vir perſpicax naturæ junxit artificium. Caſtrum igitur illic conſtituit*, *quod muris cinxit firmiſſimis* : *turribus extructis tam frequentibus in ipſo muri ambitu*, *ut vix haſta militis inter turrim poſſit extendi. Interius autem in loco munitiori turrim cæteris eminentiorem*, *& aulam regiam collocavit. In quo etiam caſtro*, *fugatus primo impetu à Britannis*, *habuiſſe refugium dicitur. Unde Lucanus* :

Turrita quæſitis oſtendit terga Britannis.

Hinc itaque, *non immeritò ipſum caſtrum* Cæſaris Burgum *antiquitas nominavit.* Elle eſt appellée *Chieriſburch* dans Guillaume de Jumiége, livre IV. de ſon Hiſtoire des Normands, chap. 7. *M.*

CHERBOURG. Du Cheſne, Ant. des Villes de France, livre VII. chap. 14. & M. Danneville écrivent *Cherebourg* : mais le nom le plus en uſage eſt *Cherbourg*, ſelon la remarque de M. Corneille. Sigebert à l'an 1163. l'appelle *Cæſaris burgum* ou *burgus*, & du Cheſne & Valois l'ont ſuivi. Froiſſart dit que Céſar fonda cette ville quand il conquit l'Angleterre : cependant il eſt certain que Céſar ne paſſa point par-là pour aller en Angleterre ; & ainſi c'eſt mal à propos qu'on lui a donné le nom de *Cæſaris burgus*. Le P. Briet, Baudrand & Hoffmam l'appellent *Caroburgus*. Quelques-uns ont cru que le nom de *Cherbourg* venoit de Cherebert, Roi de Paris, qui l'auroit fondé. Mais, 1°. La

ressemblance des noms ne suffit pas pour persuader qu'il en soit le fondateur. 2°. Le Cotentin, où est situé *Cherbourg*, n'étoit pas du partage de ce Prince. Ainsi, à dire vrai, on ne sait rien de la fondation de *Cherbourg*, ni de l'origine de son nom. *

CHERCHER. En Languedoc *cercar*, en Espagnol *cercar*; parce que ceux qui cherchent quelque chose vont en tournoyant ou courant autour des lieux où ils la croient trouver. Nous avons formé ce verbe du Latin *circare*. Tibulle, livre premier.

> *Tantalus est illic, & circas stagna. Sed acrem*
> *Jam jam poturi deserit unda sitim.*

Les Gloses : *Circitat*, & *circat*, κυκλιάζει. La Glose de Vulcanius : *Circito*, περιοδεύω. *Circito*; *peragro*, *lustro*. Conradus *de Fabaria*, chap. 8. appelle *Circatores* ceux qui avoient la charge de visiter les Couvens : *Circatoribus juxtà mandatum Apostolici Monasteria singula perlustrantibus*. Comme aussi *Circadæ* sont les visites des Evêques dans leurs Diocèses. Le *Corona Pretiosa* : Cercare, γυρεύειν. *Inquirere*, μαστεύειν. Caseneuve.

CHERCHER. De *circare* : & non pas, selon Caninius, du Latin *quærere*, ou du Syriaque *querquer*. Scaliger sur Tibulle, livre 1. CIRCARE, *est* περιοδεύειν. *Unde circanea avis ab eo dicta milvius, quòd semper, circando, agros oberret. Glossaria* : circitat & circat, κυκλεύειν. Circito, περιοδεύω. Circitor, lustrator, περιοδευτής. *Ita nos primi hoc verbum postliminio Latio restituimus. Eo utitur hodie Hispanicus Idiotismus eâdem significatione : Italicus & Transalpinus paulò inflexiore : nam pro* investigatione *accipiunt* cercar. Les Gloses d'Isidore : CIRCAT, *circumvenit* : c'est-à-dire, *circumit*. Le Livre intitulé *Corona Pretiosa* : *Cercare*, γυρεύειν, μαστεύειν. Et de-là le Grec-barbare κίρκευμα, pour *circuitio*. Voyez le Glossaire de M. Rigaud. *Circuit, quærens quem devoret*, dit Saint Pierre dans sa premiere Epître. Matthæus Vindocinensis sur Tobie : *Circinat : egressus scrutatur*. M. Ferrari le dérive de *quæritare*. Mais M. du Cange & M. de Caseneuve le dérivent aussi de *circare*. L'étymologie de M. Ferrari ne me déplaît pas. *Quæritare*, *quærtare*, CHERCHER. Voyez dans mon Discours du changement des Lettres, des exemples du changement du T en C. Mais celle de Scaliger ne me déplaît pas non plus. On lit dans un Statut manuscrit de l'Abbaye de Cluny : *Item, que les Cherches qui font la ronde en Cloistre ayent chacun deux paires de chausses*. Et ce mot *Cherches* y est interprété à la marge par celui de *Circatores*. ¶ Robert Etienne, dans son Dictionnaire François, a écrit *cercher*. M.

CHERE. De *cara*, qui signifie *visage*, & dont Coripe s'est servi en cette signification :

> ——— *postquam venere verendam*
> *Cæsaris ante caram, cuncta sua pectora duræ*
> *Illidunt terræ.*

C'est au livre 2. du Panégyrique de Justin. Les Italiens en ont aussi fait *cera*, & les Espagnols *cara*. Et anciennement ce mot *chére* signifioit *visage*, comme le témoignent ces proverbes : *Belle chére, & le cœur arriere* : *Belle chére vaut bien un mets*. Pathelin, dans la Farce qui porte son nom :

> *Et quand il viendra vous direz,*
> Ah parlez bas, *& gémirez,*
> *En faisant une chére fade.*

Et ensuite :

> *Que ressemblez-vous bien de chere,*
> *Et du tout, à vostre feu pere.*

On dit encore présentement dans le Languedoc & dans la Guienne, *care* pour le visage ; & *acarer des témoins*, pour dire *confronter des témoins*. Rabelais, 3. 39. *Recollemens, confrontations, acarations*. Voyez ci-dessus *acarer*. De-là nous avons dit figurément, *faire bonne & mauvaise chére*, pour dire, *être bien ou mal traité à table*. ¶ *Cara* a été fait de κάρα, qui signifie *caput*, comme l'ont remarqué Caninius dans ses Canons des Dialectes, & Dempster sur le lieu allégué de Coripe ; & non pas de χάρα *gaudium*, comme quelques-uns ont cru. Méric Casaubon s'est étrangement trompé, dérivant *chére* de χαῖρε. C'est dans sa Dissertation de l'ancienne Langue Anglicane, page 244. Robert Etienne n'a pas mieux rencontré, le dérivant *ab imperativo* χαῖρε, *id est, salve, gaude* : c'est dans son Dictionnaire François. *M.*

CHE'RE. De *cara* visage. De-là s'est fait le verbe contrecarrer. *Huet*.

CHEREBERT. En Latin *Charibertus*. C'est le nom d'un Roi des François, fils de Clotaire. Ce nom signifie *bello clarus*. Il est composé de deux mots Teutoniques, savoir de *ger*, ou *wer*, ou *gar*, ou *char*, qui veut dire *bellum*, & d'où est venu notre mot *guerre* ; & de *bert*, qui signifie *clarus*. Voyez ci-dessus *Albert*, & *Berte*. *Ger*, *wer*, *gar*, & *char*, sont le même mot, & ne diffèrent que par la prononciation. Aussi le nom *Gerbert* est la même chose que *Charibert*. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Ger*. *

CHERIF. C'est le titre que portent différens Princes Arabes, comme le Prince de la Mecque, le Prince de Médine. Le Roi de Maroc se qualifie le Grand *Chérif*, ou le *Chérif* des *Chérifs*, c'est-à-dire, le premier & le plus puissant des successeurs de Mahomet. On appelle aussi *Chérifs* les descendans de Mahomet. Ce mot est le pur Arabe *Scherif*, qui signifie éminent, noble, Prince ; & qui est formé du verbe *scharafa*, lequel veut dire, exceller en noblesse & en gloire. On écrit aussi en François *Scherif*. Voyez ce mot ci-dessous. *

CHERON. S. CHERON. Abbaye de l'Ordre de Saint Benoît, au Diocèse de Chartres. *Sancti Carauni Monasterium*. P. J. Add.

CHERRE'E. C'est la cendre qui a servi à la lessive, dont on améliore les prés. *De cinerata*. On dit en Basse-Normandie *carrée*, & *charrée*. On dit à Paris *cherrée*. C'est donc comme il faut dire. *M.*

CHERSONESE. Terme de Géographie. C'est la même chose que Péninsule ou Presqu'isle. Ce mot vient du Grec χερσόνησος, qui est composé de χέρσος terre, & de νῆσος isle. Les Grecs disent aussi χέῤῥονησος. On donnoit ce nom dans l'antiquité à plusieurs contrées qui sont entourées de la mer, & ne sont attachées à la terre-ferme que par un isthme ; & on s'en sert encore aujourd'hui fort bien pour signifier ces Presqu'isles des anciens ; comme la *Chersonese* de Thrace, la *Chersonese* Cimbrique, la *Chersonese* Taurique, la *Chersonese* d'Or. *

CHERTE'. De *caritas* : qui, en bon Latin, signifie la même chose. En Languedoc on dit *carestie*, qui vient du Latin-barbare *caristia*. La

Chronique de Colmar, partie derniere : *Tanta fuit in Ducis exercitu caristia ; quòd panis, vix valens denarium, pro sex denariis vendebatur.* Les Annales de Godefroy : *Charistiam timens & famem.* Caseneuve.

CHERUBIN. Esprit céleste, qui, dans la hiérarchie, est le premier après les Séraphins. Moïse mit l'Arche d'alliance sous les aîles des *Chérubins*, qu'il fit élever dans le Sanctuaire. C'étoient des figures humaines qui avoient des aîles, & qui représentoient des Anges : de-là ce nom a été donné au second ordre des Anges. Il vient de l'Ebreu כרוב *keroub*, dont le plurier est כרובים *keroubim*. On ignore la propre signification de ce mot. Les Thalmudistes disent que c'est la même chose que כרביא *kerábia*, *sicut puer*, parce que, ajoutent-ils, un enfant se dit à Babylone רביא *rabiâ*. Mais l'autorité des Thalmudistes, même en matiere de Grammaire, n'est pas d'un grand poids. La racine d'où vient le mot *keroub*, signifie en Chaldéen, en Syriaque & en Arabe, *labourer la terre.* Mais cela ne nous avance pas davantage ; & on ne voit pas quel rapport de signification il y a entre cette racine, & le nom des figures aîlées que Moïse fit faire, ou des Anges qu'elles représentoient. *

CHERVI. C'est la racine du *sisarum*. Les Médecins de Lyon, VI. 17. *Graecè σίσαρον, Latinè etiam* sisarum, *&* siser *dicitur. Nonnulli* servilla, *vel* chervilla : *Gallis* chervy, *Germanis* gerlin, *&* gierlin. *M.*

CHE'SAL. Vieux mot François qui signifioit autrefois maison, & Eglise. Il est encore en usage en plusieurs Provinces : de-là vient qu'on dit encore la Congrégation de *Chésal* Benoît, qui est une union en Congrégations de quelques Abbayes Régulieres de l'Ordre de Saint Benoît, comme Saint Sulpice de Bourges, Saint Cyran, Saint Augustin de Limoges, &c. On écrit quelquefois *chézal* par un *z* ; & l'on dit aussi *chéseau* ou *chéselage*, pour *chésal*. Ce mot vient du Latin *casale*, fait de *casa*, qui signifie maison. Dans les Capitulaires de Charlemagne on appelle une Eglise *Casa Dei* : c'est le nom que porte encore l'Abbaye de la *Chaise-Dieu* en Auvergne. Voyez ci-devant *Casemate*. Le mot *casa*, dans les plus anciennes Langues signifie ce qui couvre, soit maison, soit habit. Les Egyptiens appelloient ainsi une sorte d'habit, & les Latins ont employé ce mot pour signifier une maison. De *casa*, s'est fait *casula*, en Latin-barbare, pour un manteau ; & de ce diminutif il s'en est encore fait un autre, qui est *casubula*, d'où est venu le François *chasuble*. Voyez ci-devant *Chasuble*. Il y a quelque apparence que tous ces mots sont dérivés originairement du verbe Ebreu כסה *casah*, qui signifie *texit*, *operuit*. Pour revenir au mot *chésal*, on appelle de la sorte, en certains endroits du Comté de Bourgogne, une place où il y a eu une maison, de laquelle on voit encore des ruines. Du même mot, *casale*. *

CHESMER. Se sécher sur le pied, se faner, se flétrir. M. des Marais, page 441. de ses Poësies, Paris, 1707.

Comme un enfant, de douleur il se chesme.

Plus haut il s'étoit déja servi de ce mot dans la même signification. *Se chesmer*, dans celle de languir, se trouve dans Oudin. De l'Italien *scemarsi*, fait de *scemare*, diminuer. Dans Rabelais, liv. 2. chap. 14. on lit *eximé* pour *exténué*. Le Duchat. Voyez ci-devant *chémer*.

CHESNE. De *quernus*, dit pour *quercus*. Isidore, livre 17. chap. 7. *Quercus, sive quernus, dicta*, &c. On prononce encore présentement *quesne* en Picardie & en Normandie, & en plusieurs autres lieux de France. Et nos paysans disoient anciennement *querne* : témoin leur proverbe, qui promet bonne année, *quand à la Chandelerne le Soleil est au pied du querne*, &c. Il y a plusieurs personnes qui s'appellent *du Quesne*. Il y a aussi plusieurs lieux qui s'appellent le *Quesnoy* : mot fait de *quernetum*. *Quernus* est la contraction de *quercinus*. *Quercus*, *querceus*, *quercius* : & de-là l'Italien *quercia* ; d'où nous avons fait *la Guerche*, nom de lieu. Voyez *Guerche*. *Quercius*, *quercinus*, *quernus*. On lit dans l'Onomasticon Grec-Latin, *querceus*, *ernus*, δρυϊνος : où *ernus* est mis par abbréviation pour *quernus*. M.

CHE'TEL. De *capitale*. Voyez *chaptel*, & *cateux*. M.

CHE'TIF, CHE'TIVE, CHE'TIVOISON ou CHE'TIVETE'. Comme de *caput*, nos Anciens François firent chef ; aussi de *captivus*, & de *captivitas*, ils firent *chétif*, *chétivoison* ou *chétiveté*. Les mots de *chétif* & *chétive*, signifioient *prisonnier*, *captif*, *esclave* ; & *chétivoison*, *chétiveté* ; *captivité*, *esclavage*. Le Roman de Guillaume au court nez, aux Enfances Vivien ; parlant de Vivien, qui en son jeune âge avoit été pris des Sarrasins, avec beaucoup d'autres personnes :

Li soudoier de sor mer en une Isle
Offre à vendre la proye qu'ils ont prise ;
Et Vivien, & chetis & chetives.

Et en un autre lieu :

Sept vingt chetis emménent en prison,
Qui del pays sont illec environ.

Et en un autre endroit :

Tuit cil qui là vont seront plus en prison
Que li fils Israël où regne Pharaon,
Qui furent trois cens ans en la chetivoison.

Le Maréchal de Ville-Hardouin, livre 9. *Et li Conseils l'Empereor fu telz, que il iroit à luy combattre, se il l'attendoit por secorre les chaitis & les chaitives que il emmenoit.* Où Vigénere, qui a traduit *infortunés*, *misérables*, au lieu de *captifs* & *captives*, s'est trompé ; en ce que dans le même, & en autres lieux, toute sorte de malheureux sont appellés *chetifs*, parce qu'il n'y a point de misere pire que la captivité. Aussi dans le Roman de Guillaume au court nez, *chetiveté* est pris pour *misere* :

Tant y soffri & de faim & de lastes,
Et de mésése & de chetivetés. Caseneuve.

CHE'TIF. *Picardis* questif : *quasi* quæstuarius ; *à* quærendo : *mendicus* : dit Robert Etienne. Il vient de *captivus*. Chétif signifioit anciennement *captif*. Dans le Roman de Lancelot du Lac : *Un Chevalier au Roy Artus, qui venoit en ce pays pour délivrer les chétifs de Bretagne, que Méléagant artenus en cette terre.* Et ailleurs, dans le même Roman : *Vous délivrerez les achétivez qui sont en cette terre.* Et de-là, *chétivoison* pour *captivité*. L'Ancienne Version des Pseaumes, au Pseaume 77. *Quoties exacerbaverunt eum in deserto : Et bailla*

la vertu d'iceux en chétivoisons. Le mot de *chétif* à signifié depuis, *un misérable*, à cause du malheur qui accompagne les captifs : dans laquelle signification les Italiens se servent aussi de *cattivo* : qu'ils ont fait aussi de *captivus*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cattivo*. Barthius, livre 43. de ses Adversaires, chapitre 20. CHETIF, captivus, *miserum etiam & afflictum sonat Gallis, eo sensu, quo Latinitati cadenti* CAPTIVUS. *Claudius Taurinensis, contra cultum Imaginum :* Quid te ad falsas imagines humilias & inclinas ? Quid ante inepta simulacra, & figmenta terrena captiva corpus incurvas ?

Cadivus se trouve dans les Formules de Marculfe, livre 2. chapitre 2. *Vendidi servum juris mei, non furem, non fugitivum, neque cadivum; sed mente, & omni corpore sanum :* où M. Bignon l'interpréte *malus, improbus :* mais où il signifie *caducus*; c'est-à-dire, *qui tombe du mal caduc.* Marcellus : *Et tussicos sobitaneos curat, & cadivis prodest*, &c. *Nam si vel ad duos cyathos cadivus inde sorbeat, & currat passus mille ducentos jejunus, mirè remediatur.* On a fait *cadivus* de *cado*, comme *vacivus* de *vaco*, & *nocivus* de *noceo*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 20. *Caducus*, a été dit de même de celui qui est sujet au mal caduc. Les Gloses : *caducos*, ἐπιληπτικούς. Apulée : *asinum detestabili morbo caducum.*

Dans la Provence & dans le Languedoc, on dit *catiau*, pour *chétif*. Et en Picardie, au lieu de *chétif*, on prononce *quétif*. Il y a des familles du nom de *Quétif*. M.

CHÉTIF. A Metz on prononce *chaiy*, & ce mot se dit d'une personne si maigre, qu'elle n'a que la peau & les os, d'un enfant tombé en langueur. *Captivité*, (chétivité) & *pauvreté* sont synonimes dans la Chron. Scandal. sous le mois de Décembre 1475. Alain Chartier, page m. 321. dans un de ses Ouvrages, intitulé *l'Espérance*, &c. *La durée de celle playe fut longue, ainsi que l'aage d'un homme, environ de septante ans, affin que les mauvais cependant mourussent en chetivoison, & que Dieu restituast sa terre de peuple tout nouvel examiné par adversité.* Et la Légende dorée de Saint François d'Assise : *Car une fois qu'il fut prins des Pérusins, & fut mis en cruelle prison, & les autres estoient tous doulens, & luy seul se esjouissoit ; & quant il en fut repris de ses compagnons enchetivez comme lui, il respondit*, &c. *Le Duchat.*

CHETRON. Nicot : CHETRON, *est une petite caisse, qui est dans un coffre de bois : qu'on appelle communément* caisse : *& tient au bout de l'un des bouts d'icelle.* De *cista*. *Cista, cistarum, cistaro cistaronis*, CHESTRON, CHETRON. *M.*

CHEVAL. De *caballus*. Ce mot se disoit anciennement d'un cheval de bagage. Hésychius : καβάλλης ἐργάτης ἵππος. Il a été pris ensuite par les Ecrivains modernes pour toutes sortes de chevaux. ¶ De *caballus*, on a fait *caballarius*, qui se trouve dans l'Abbé d'Usperg, dans Hincmar, & autres Auteurs semblables : d'où nous avons fait CHEVALIER. On y trouve aussi *caballariosus*, d'où nous avons fait CHEVALEUREUX. Et *caballicare*, d'où nous avons fait CHEVAUCHER ; & d'où les Italiens ont fait *cavalcare* ; & les Espagnols *cavalgar* ; & les Languedociens *cabalga*. La Loi des Allemans, titre 72. *Si quis homo in equo suo caballicaverit.* Werebertus, en la Vie de Charlemagne : *caballicans contra ventos & pluvias.* Anastase le Bibliothécaire, en la Vie de Conon : *Papa ad caballicandum uti licentiam ei concessit.* Et de *caballicare*, on a fait *caballicata* ; qui se trouve dans Luitprandus Ticinensis, livre 3. chapitre dernier : *Cùmque eodem pervenisset, & caballicata, uti vulgò aiunt, circum circa dirigeret.* D'où, par syncope, *cavalcata*, & *cavalgada*. Une Ordonnance de Saint Louis, rapportée par Guillaume de Nangis, au chapitre 42. des Gestes de ce Roi : *Subditos nostros novis exactionibus, vel consuetudinibus Baillivi, & alii Officiales, non affligant : cavalcatas, pecuniæ causa, non mandent, sed ex causa omnino necessaria. Et tunc volentes facere personalem cavalcatam, ad eam redimendam pecuniâ non compellant.* Et de-là notre mot de CHEVAUCHÉE, pour la visite des Maîtres de Requêtes, & des Trésoriers de France. ¶ Dans les Gloses d'Isidore, *caballarius* est interprété par *alaris :* & *alaris*, en cet endroit, c'est *alaris eques*. Et *cabo* est interprété dans les mêmes Gloses, par *caballus grandis* ; & par *caballus*, & *sonipes equus :* & *caballus*, par *cabo*, *equus*. Et on lit dans ses Origines, XII. 8. Cabrones *vocati à* cabo, *id est*, caballo, *quod ex his creentur.* Tout cela ne permet pas de douter que *caballus* n'ait été fait de l'inusité *cabus*. M.

CHEVAL-DE-FRISE. Machine de guerre. C'est une poutre d'environ un pied de diamétre, & de dix à douze de longueur, taillée à cinq ou six pans, percés tout au travers. Et dans chaque trou, il y a un bâton ferré par les deux bouts, lesquels débordent de deux à trois pieds de chaque côté de la poutre. On s'en sert pour boucher l'ouverture d'une bréche, & l'entrée d'un camp. Elle a été ainsi appellée, parce qu'elle a été inventée par les Hollandois dans la Frise, à Groningue. *M.*

CHEVALET. Machine de bois, à peu près de la figure d'un cheval, ayant la sommité du dos quarrée. On s'en sert pour punir les soldats. Les Latins ont dit de même *equuleus*. Voyez touchant les diverses significations du mot *chevalet*, le Dictionnaire de M. Richelet. *M.*

CHEVALET. *Instrument de Musique.* Pontus de Tyard le dérive de καβάλλη. Il vient de *caballetus*, diminutif de *caballus*. Scaliger, sur la Sphere Barbare de Manile : μαγάδιον *vocat Lucianus. Nostri fidicines* chevalet *vocant, id est*, equuleum ; *quod in chorda vectentur.* M.

CHEVALIER. Nous appellons maintenant *Cavalier*, un Gentilhomme. Et ces deux mots *Cavalier* & *Chevalier*, viennent de *Caballarius*, ou *Caballaris*. Les Gloses : *Caballarius*, κέλης, ἱππεύς. Papias : Alaris, *caballaris*. Alæ, *equitum turma*. Caballus, ἵππος. Caseneuve.

CHEVALIER. Oiseau de mer. M. Huet croit avec beaucoup d'apparence que cet oiseau a été ainsi appellé, parce qu'il a de hautes jambes, & un long bec, ce qui le fait ressembler à un homme monté sur un cheval, & armé d'une lance. Belon, pour le marquer en passant, estime que c'est le Calidris d'Aristote. Et sa conjecture a été fort approuvée par Jules Scaliger, en ces termes, qui sont de la page 891. de ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote : *Neminem merito honore fraudabimus. Bellonius, etsi sæpissime non certis utatur conjecturis, aliquando tamen ejus conatus ut laudandus, ita opinio non semper contemnenda. Calidris magnitudinem, colorem albo, & cinereo varium, convenire ait ei avi quæ à Gallis* Chevalier *dicitur. Quorum duo facit genera ; unum, nigrum ; alterum, rubeum dictum, nigro minus. Parva*

va est hæc avis, exquisiti saporis, longis cruribus; maris & fluviorum littora frequentans : è quibus cibum capit, ut & ab agris & pratis nonnunquam. Qui aliam avem Aristotelicæ similiorem adduxerit, maximam illi habebimus gratiam. M.

CHEVALIER : pour l'Italien *cavaliere*. Voyez *cheval*. M.

CHEVANCE. Voyez *chevir*, ci-dessous, & *civanza*, dans mes Origines Italiennes.

De *chef*, en la signification de *bout*, on a fait *chevir*, qui signifie *venir à bout*; & *chevance*, & *finance*, qui signifient l'un & l'autre une grosse somme d'argent comptant, parce qu'avec de l'argent on vient à bout de tout. *Pecuniæ obediunt omnia.* Cette étymologie des mots *chevance* & *finance*, est de M. de la Mothe le Vayer, en son Traité *de l'Institution du Prince*. Le Duchat.

CHEVAUCHER. *Aller à cheval* : en Languedoc *cabalgà*. Il est formé du Latin-barbare *caballicare*. La Loi Salique, titre 25. *Si quis caballum sine permissu domini sui ascenderit, & eum caballicaverit.* Ce mot se trouve aussi dans la Loi des Allemans, titre 71. *Caseneuve.*

CHEVAUCHER. De *caballicare*; dont les Espagnols ont aussi fait *cavalgar*, & les Italiens, *cavalcare*. ¶ Les Grecs ont dit de même καβαλλικεύειν. Cyrillus, dans son Lexicon : ἐποχούμενος, βασταζόμενος, καβαλλικεύων. Achmès, chapitre 235. ἐκαβαλλίκευσε βέρδωνα ἢ βαίνοντα. Constantin Porphyrogénete, chapitre 15. de l'Administration de l'Empire : οὐ καβαλλικεύουσι δὲ ἵππους, ἀλλὰ καμήλους. Au chapitre 31. il use de καβαλλάρικον, pour dire *la Cavalerie.* : mot qui a été employé adjectivement par Nicétas, par Cédrénus, & par Zonare : καβαλλάρικον στράτευμα. De καβαλλάρικον on a fait καβαλλαρίκιον, pour *équile*. ¶ Voyez *cheval*. M.

CHEVAU-LEGER. Anciennement la plûpart de la cavalerie Françoise étoit armée de pied en cap, & ne montoit que des chevaux armés de même. C'est pourquoi le cavalier qui n'étoit couvert que de ses habits ordinaires, & dont le cheval n'étoit point armé, s'appelloit *chevau-leger*, à la différence de l'autre cavalerie composée de gens-d'armes, qu'on nommoit *cataphracti*, c'est-à-dire, armés de toutes piéces. Or comme autrefois entre plusieurs corps de la cavalerie Françoise, les Gardes du Corps, ci-devant connus sous le nom d'hommes d'armes, étoient de ces *cataphracti*; on donna le nom de compagnie de *chevaux-legers*, à une compagnie particuliere de la Garde du Roi de France, parce que cette compagnie n'étoit pas pésamment armée comme les Gardes du Corps, mais montoit des *chevaux-legers* : & dans la suite le cavalier lui-même a eu le même nom. Rabelais, liv. 1. chapitre 43. *Pourtant envoya sous la conduite du Capite Tiravant, pour descouvrir le pays, seize cens chevaliers, tous montez sur chevaux legers, en escarmouche.* C'étoit-là ce qu'on a depuis appellé de la *cavalerie légere*; &, comme on voit, elle n'a été appellée de la sorte, que parce qu'elle monte des *chevaux-legers*, c'est-à-dire, non armés, & tels qu'il les faut à des gens destinés à faire la découverte. *Le Duchat.*

CHEVECAILLE. Chevelure. Le Roman de la Rose :

Et pour tenir la chevecaille,
Un fermeil d'or au col lui baille.

Capillus, capillicus, capillica, capillicalis, capillicalius, capillicalia, CHEVECAILLE. *M.*

CHEVECHE. Oiseau. Lat. *ulula*. De *cicabesca*. κικκαβὰ, *cicaba*, *cicabesca*, *cabesca*, CHEVECHE. Voyez *chahuan*. Les Gascons l'appellent *avecca*. M.

CHEVECIER. Dignité Ecclésiastique. C'est celui qui a soin du chevet de l'Eglise; c'est-à-dire, du fonds de l'Eglise depuis l'endroit où la clôture commence à tourner en rond. Comme les Chevecіers en plusieurs Eglises ont soin du luminaire, & qu'ils prennent le reste de la cire qu'on employe dans ces Eglises, plusieurs ont cru que *Cepicerius*, qui est le mot Latin dont on a appellé le Chevecier, avoit été fait *à capienda cera*. Mais il a été fait de *caput capitis*. *Caput capitis, capitium, capicium, capiciarius, capicerius.* Ce qui paroît par cet endroit du Nécrologe de l'Eglise de Paris, qui m'a été communiqué par M. l'Abbé Chastelain, Chanoine de la même Eglise : *De domo item Sanctæ Mariæ obiit anno 1316. die Dominica, in festo Sancti Arnulfi, Odo de Corbolio, Concanonicus noster, qui dedit Officio octo libras Parisienses annui redditus : 40. Fabricæ : 20. Pueris Chori : 3. Sextaria bladi Officio Cameræ : 4. libras annui redditus quos habebat in vico murorum, Officio Horarum : unum hortum apud Castanetum, Officio vini : & quidquid habebat Corbolii, Officio Anniversariorum. Executores autem Testamenti ejus, de assensu Capituli, omnia hæc bona in purum excambium tradiderunt Philippo Concanonico nostro pro 45. libris Parisiensibus annui & perpetui redditus. Qui Philippus, nomine permutationis, iisdem Executoribus assedit, sine coactione vendendi totam Halam bladi, quæ in civitate, in vico Judæariæ, quo panes venduntur, extitit, contiguo domui Beatricis Pisariæ, & se retro prætendentem usque ad vicum Fabarum. Item, domos ultrà parvum Pontem, in vico Saquatiæ, contiguo domo Joannis Maugerici, Cannaberarii; retro vero horto Thomæ Scoti, Cordubennarii. Super quibus,* &c. *De residuo autem redituum, voluit unam Missam de Beata Virgine, & unum Anniversarium; ita ut Missa de Sancta Virgine fieret quolibet anno in Crastino Ascensionis : in qua distribuerentur pro pulsatione campanarum 2. solidi : & Capitiario pro luminari 12. denarii. Et in Anniversario Reginaldi, Parisiensis Episcopi, ejus avunculi distribuerentur Matriculariis Laïcis, pro pulsatione campanarum 5. solidi : & Capitiario, pro luminari, 2. solidi. At in suo proprio Anniversario, quod fiet solemne, distribuerentur 24. libræ Parisienses. Scilicet duas partes Canonicis & Majori altari deservientibus, & tertia pars Beneficiatis, & pueris Choralibus. Ita tamen quòd Matricularii Laïci habeant de dictis 24. libris, pro pulsatione campanarum, sex solidos : & Capitularius, pro luminari, 4. solidos.* ¶ Voyez *Princier*. M.

CHEVET. De *capettum*, diminutif de *capum*, qu'on a dit pour *caput* : comme qui diroit *le lieu* où *repose le chef*. Ce mot, en cette signification, est ancien dans notre Langue. Le Roman de Garin :

Tot maintenant l'ont fait ensevelir.
En une biere : euz el Monstier gesir.
Plus de vingt croix ont à son chevet mis.

Capitium lectuli, pour *chevet*, se trouve dans la Vie de Saint Eugerius : & *capitale*, dans les Gloses anciennes : Τυλοπροσκεφάλαιον, *capitale*, *pilentum* : & dans la Régle de Saint Benoît : sur lequel mot, voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 370. Et c'est de ce mot *capitale* que les Espagnols ont fait

leur *cabeçal*, & les Italiens leur *capezzale*. Le mot de *chevet*, au reste, signifioit autrefois *chef*. L'Auteur de la Vie de Sainte Marie, en vieille rime, parlant de Saint Jean-Baptiste :

Que Hérode fist marturer,
Li chevet à une gléve trancher.

Et de-là, *Chévetaire*, pour *chef*, *conducteur*; & comme nous parlons présentement, *Capitaine*. Joinville, dans la Vie de Saint Louis : *Les Turcs, quand leur Soudan fut mort, firent leur Chévetaine d'un Sarazin*. Et plus bas : *Le Scecedun, Chévetaine des Turcs*. Voyez André du Chesne sur Alain Chartier, page 858. & M. de la Thaumassiere, dans son Glossaire imprimé à la fin de son Histoire de la Coutume de Berri. J'oubliois à remarquer, que *caput* se trouve dans la signification de *chevet* dans cet endroit de Suétone, en la Vie de Domitien : *Puer, qui curæ larium cubiculi ex consuetudine assistens, interfuit cædi, hoc ampliùs narrabat, jussum se à Domitiano ad primum statim vulnus pugionem pulvino subditum porrigere, ac ministros vocare; neque ad caput quidquam, excepto capulo, & præterea omnia clausa reperisse.* M.

CHEVETRE. De capistrum. Voyez *enchevêtrer*. M.

CHEVEU. De *capillus*. *Capillus*, *capelus*, CHEVEUS, CHEVEU. *M.*

CHEVILLE. En Languedoc *calbibe*. C'est proprement un clou de bois, dont les Menuisiers se servent. Mais nous appellons aussi *chevilles* les gros clous de fer. Il vient du Latin-barbare *cavilla*. Le *Catholicon parvum* : Cheville, *cavilla*. Nous appellons aussi *cheville du pied*, l'endroit où les os du pied s'emboitent dans ceux de la jambe ; parce qu'ils entrent l'un dans l'autre, & sont joints ensemble comme avec une cheville. *Caseneuve*.

CHEVILLE. De *clavicula*, formé de *clavus*. *Clavus clavi*, *claviculus*, *chiaviculus* : d'où l'Italien CHIAVICCHIO ; *chiavicula*, *cavicula*, CHEVILLE. Les Gascons & les Provençaux prononcent *caville*. ¶ *Cavilla* se trouve dans Mathieu Paris : *Animæ verò quæ ignem evaserant, in stagno illo frigidissimo ac salsissimo, ad nutum B. Nicolai, qui huic Purgatorio præerat, descendebant : quarum quædam usque ad verticem ; quædam, usque ad collum ; quædam ad pectus usque & brachia ; aliæ ad umbilicum & renes ; quædam, ad genua ; & nonnullæ vix usque ad cavillam pedum immersæ sunt.* C'est dans la Vie de Jean, Roi d'Angleterre, & en l'année 1206. Sur lequel endroit Wats a fait cette Note : *Fortè scribendum* cavile ; *id est cavitatem pedum.* Mais *cavillam* est la véritable leçon. Pierre, Abbé de Cluny, dans son Traité contre les Juifs : *Nodum, quo crus pedi jungitur, & vulgò* cavilla *vocatur*, &c. Dans les Statuts de Jean III. Abbé de Cluny, on lit aussi *cavilla pedis*. Et cette partie du pié a été ainsi appellée, parce que les os du pié sont emboités en cet endroit avec ceux de la jambe, & qu'ils entrent l'un dans l'autre comme une cheville, dit M. de Caseneuve. Jules Scaliger sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 109. dérive *clavicula* en cette signification de *cheville du pié*, de *clava* : *Itaque puto à Barbaris* cavillam *corruptè, & fuisse* clavillam, *à clava nodis.*

De *cavilla* on a fait le verbe *cavillare*. Jean, Abbé de Marmoutier : *Clavo ferreo fortiter cavillata*. Et de-là notre mot *cheviller*. J'oubliois à remarquer que l'Auteur des Miracles de S. Benoît a dit *clavicula* pour *cheville* : ce qui montre que *cavicula* en cette signification, a été fait de *clavicula*. M.

CHEVILLURES. En termes de Vénerie, ce sont ces cors, ou petites cornes, qui sortent du merrein, ou grosses cornes des cerfs ; au-dessus des deux plus proches de la tête, qui s'appellent *andouiller*, & *surandouiller*. Et ces cors sont appellés *chevillures*, à cause de leur ressemblance à des chevilles. *Caseneuve*.

CHEVILLURES *de cerf*. De leur ressemblance à des chevilles. Voyez M. de Caseneuve. *M.*

CHEVIR. C'est *venir à chef*. De *caput*. *Caput*, *capum* ; d'où l'Italien *capo* ; *capire*, CHEVIR. Voyez ci-dessus *achever* ; & Nicot au mot *chevir* ; & mes Origines Italiennes au mot *civanza*. M.

CHEVIR, en terme de Palais, signifie traiter, composer, capituler. Dans toutes les transactions, après avoir expliqué le différent, on ajoute : les parties en ont *chevi*, composé & transigé ainsi qu'il s'ensuit. Ce mot, aussi-bien que celui de *chevisance*, qui signifie composition, vient de *chef*, comme qui diroit, *mettre à chef* ; & *chef* vient de *caput*. Composer, capituler, c'est mettre à *chef* une affaire, c'est-à-dire l'achever, la terminer. Voyez ci-devant *chef*. *

CHE'VRE. Il est clair que ce mot a été formé du Latin *capra* ; & Varron prétend que *capra* a été dit par transposition de lettres au lieu de *carpa*, du verbe *carpere*, brouter. Mais d'où vient l'expression proverbiale, *prendre la chévre*, & aussi *chevroter*, pour dire, se fâcher, se mettre en colére légérement ? Moliere a dit :

D'un mari sur ce point j'approuve le souci ;
Mais c'est prendre la chévre un peu bien vite aussi.

Je crois que cette expression vient de ce que la *chévre* est un animal naturellement prompt & impatient, qui ne demeure pas aisément dans la même place, & qui aime à sauter & à bondir ; desorte que *prendre la chévre* ou *chevroter*, c'est comme si l'on disoit, imiter la chévre dans ses sauts & ses bondissemens ; parce que ceux qui se fâchent changent brusquement de place, & font plusieurs mouvemens qui ne ressemblent pas mal à ceux de la chévre. De chévre on a fait *chevreau*, ou, comme on disoit autrefois, *chevrel* ; & aussi *cabril* ; de même que du Latin *capra* on a dit *capreolus*, pour le petit d'une chévre. La plante appellée *chévrefeuille*, a été apparemment nommée de la sorte, parce que comme la *chévre* grimpe sur les endroits escarpés, de-même le chévrefeuille monte sur les arbres, sur les palissades & les berceaux des jardins. *

CHEVREUL. De *capreolus*, diminutif de *caper*. M.

CHEVRON. De *cabro cabronis*, qui se trouve en cette signification dans la Chronique de Vézelay, & qui a été dit pour *capro capronis*. *Caprones* se trouve dans les Chartres de S. Remi de Rheims, dont M. du Cange a rapporté le passage dans son Glossaire Latin, au mot *caprones*. *Capreolus* se trouve en la même signification dans César, au liv. 2. de la Guerre Civile : *Has inter se capreolis molli fastigio conjungunt.* Et dans Vitruve, liv. x. chap. 20. Et de-là, le Grec moderne καπρίολος.

Les Gloses anciennes : Καπελὸς, τὸ ἔρυσμα τῆς σίγης. M.

Chevron. On a appellé *chevrons* les poutres de moyenne grandeur, & capables de porter des fardeaux moindres que ne portent les *poutres*, appellées de la sorte de *pullitra*, qui signifie aussi une *jument* ; parce que la *chévre*, d'où *chevron*, a moins de force que la jument. *Le Duchat.*

CHEZ. Quelques uns disent *cheux* : & Sylvius dans sa Grammaire soutient qu'il faut dire *sus*. C'est à la page 154. Apud, & penes, *non exprimimus*, *sed* super, *vel* sus, *præpositionem antiquam in compositis adhuc relictam* : suspendo, sustuli, sustineo, sustinui, & *aliis*. *Ut* ille est apud patrem : il est sur, *vel* sus mon pere. *Aulici non ita pridem* sches, *nulla ratione finxerunt*. *Idque etiam verbo motûs jungimus*, *pro* ad : *licet* apud & penes *hoc refugiant*. Sylvius se trompe : il faut prononcer *chez*. Et *chez* vient d'*apud* ; d'où les Italiens ont fait *apo*, & les Espagnols, *cabe* ; en y préposant comme nous un C. D'apo, les Languedociens ont fait *aco*. *Aco de Jean* ; c'est-à-dire, *chez Jean*. Vous trouverez dans mon Discours du changement des Lettres, des exemples du changement du P en C. *M.*

Chez. Je crois que *chez* vient de *chef*, de même que *cheux*. Quand on dit, *vous avez l'ennemi chez vous*, c'est, *capiti tuo imminet hostis*. *Ils sont entrés chez les ennemis*, c'est, *capitibus hostium imminent*. On dit à Metz, *j'ai été en chef vous*, c'est-à-dire, en *chef* de vous. *J'ai été de lez vous*, & *j'ai été de côté vous*, tout cela dans une même signification, pour dire, *je me suis rendu chez vous dans le dessein de vous joindre* : & dans ces trois façons de parler, *en chef*, fait d'*in capo*, *de lez*, fait d'*in latus*, & *de côte*, fait de *costa*, duquel on a fait *costatum côte*, se rapportent tous les trois à la personne à qui on parle. Il en est de même de l'*aco de Jean* des Languedociens, qui est le *de côte* des Messins, & signifie proprement *à côté de Jean*, ou *de lez Jean*. Il est pourtant vrai qu'en ce que dit Sylvius, qu'il faut dire *sus* & non *chez*, ce Grammairien n'est pas destitué d'exemples dans nos vieux livres. Perceforest, vol. 5. ch. 4. *Et par l'enhortement d'une autre femme, elle fit porter le fer sus un orfevre, affin qu'il en fist douze greffes pour ouvrer en soye.* D'ailleurs l'*encheu* des Messins veut aussi bien dire en *sus* qu'en *chef*. Le Duchat.

CHI.

CHICANEUR. Raoul Fournier, au chap. 3. de son livre intitulé *Rerum Quotidianarum*, a quelque opinion que ce mot vient du Grec σικανὸς. *Quam vocem* ; ce sont ses paroles ; *Galenus in Expositione obsoletarum dictionum Hippocratis explicat* insidiosam malitiam, causam occultam : *à versutiis fortè Siculorum moribus*, *quos eo nomine*, *secundùm Tullium damnat Cassiodorus Var. lib.* 1. *ep.* 3. Monsieur Héraud, dans ses Observations contre les Observations de Monsieur de Saumaise, page 456. croit qu'il vient de δικανικὸς : *Observare licet eo in loco*, *denominationem* δικανικῶν, *quæ tribuebatur hominibus litium sectatoribus*, & *qui sibi inde victum comparabant*, *quos nunc appellamus* Chicaneurs. *Quam vocem*, *qui ea usi sunt*, *literis Græcis renascentibus*, *nescio an inde sumpserint*. Et à ce propos, il est à remarquer que δικανικοὺς est expliqué dans Hésychius par τοὺς περὶ τὰς δίκας διατρίβοντας. D'autres dérivent *chicaneur* de *ciccum*, qui signifie ῥοιᾶς ὑμὴν, *mali granati membrana*, comme il est interprété dans les Gloses anciennes, & dans celles d'Isidore : d'où les Espagnols ont fait *chico* ; c'est-à-dire, *petit*, *menu*. Et ils croyent qu'on a dit *chicaneur*, pour dire *un homme qui plaide pour peu de chose*. Voyez *chiche*. M. du Cange dérive *chicaner* du Grec-barbare τζυκανίζειν, qu'il interpréte *tricari*. Mais comme ce mot signifie *jouer à la paume à cheval*, & qu'il ne se trouve point dans la signification de *tricari*, je ne puis approuver cette étymologie. Celle de M. Héraud me paroît la plus vrai-semblable : & c'est aussi celle qui a été remarquée par M. Huet à la marge de son exemplaire de mes Etymologies. *M.*

Chicaneur. Je crois que ce mot vient de certain répit qu'on appelloit *quinquenelle*, du Latin *quinquennales induciæ*, & qu'un chicaneur est proprement un homme qui paye d'un tel répit ses créanciers. De *quinquennalis* on aura fait *quinquennare*, d'où *chicaner* ; & de *quinquennare*, on aura fait *quinquennator*, pour dire un *chicaneur*, qui dès qu'on le presse de payer, objecte à ses créanciers un délai qu'il a obtenu pour ne les payer de cinq ans. Et de-là vient que dans Rabelais le nom de *chicaneux* est donné même aux Huissiers qui signifioient les *quinquenelles*. On a retranché l'*n* de ce mot, comme de *chiquenaude*, qu'on lit quelquefois *chinquenaude*, & que je dérive de *quinque nodi*, à cause de tous les doigts de la main dont les nœuds sont employés à donner la véritable chiquenaude ; & comme de *triquenique*, que dans Rabelais on lit *trinquenique*. Le Duchat.

Chicaneur. Budée, dans son Dictionnaire dérive ce mot du Grec σικανὸς, qui a signifié d'abord un Sicilien, & ensuite un fourbe, un trompeur ; parce que les Siciliens passoient pour tels. Il est vrai que la signification de δικανικὸς, qui signifie *litium sectator*, ὁ περὶ τὰς δίκας διατρίβων, comme l'explique Hésychius, convient mieux à celle de *chicaneur* : mais la dérivation n'est pas si naturelle que de σικανὸς. Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot *Schwicken*, parle aussi de cette derniere étymologie. Voici ses termes : Schwicken, *decipere*, *seducere*, *depravare*. *Notkerus Psal.* XIV. 4. Der andermo man fueret, unde in ne besuichet, *qui jurat proximo suo*, & *non decipit*. *Somnerus in Dictionario Anglosaxonico* : swican *prodere*, *decipere*, *seducere* ; swica *proditor*, *deceptor* ; swicdom *deceptio*, *proditio*.... *Verelius in Indice* : swik *fraus*, *dolus*, *perfidia*, *proditio* ; swikull *fallax*, *dolosus* ; swikrædi *perfidia*, *proditio* ; swikalaust *sine fraude*. *Cuncta per epenthesin literæ* w, (*quæ in aliis quoque vocibus sæpe attrahitur à sibilo*) *à Græco* σικανὸς, *quod primò quidem Siculum*, *postea ob pravos Siculorum mores*, *etiam vafrum* & *dolosum*, & *ipsam decipiendi artem*, *denotavit*. *Nec aliunde Gallis* sicaneur, *vel*, *ut hodie scribunt*, chicaneur, *judice G. Budæo in Dictionario*. Ne pourroit-on pas aussi tirer l'étymologie de *chicaneur* immédiatement de l'Anglo-Saxon *swica*, qui signifie *trompeur* ? *

CHICHE. Vatable sur l'Exode chap. 5. le dérive de l'Ebreu ככר *ciccar*, qui signifie *talent*, parce que celui qui est chiche, garde bien les talens : qui est une étymologie ridicule, & très-ridicule. Celle de Robert Etienne, à *cicerum victu*, n'est pas plus raisonnable. D'autres le dérivent de *ciccum*, qui signifie *la membrane d'un grain de grenade*, & d'où les Espagnols ont fait *chico*, pour *petit*, *menu*. Et ce qui peut servir à confirmer cette étymologie, c'est que les Grecs ont usé de σμικρὸς, (qui signifie aussi *petit*) dans la signification d'*avare*. L'Empereur Julien, dans son livre inti-

tulé les *Césars* : καὶ τὸν Οὐεσπασιανὸν δείξας, σὺ μέντοι ἔπεμπε τὸν μικρίνον, ἀπὸ τῆς Αἰγύπτου ταχέως : c'est-à-dire, selon l'interprétation de Cunæus, *Vespasianum illi monstrat : & mitte, inquit, avarum istum quàm celerrimè ex Ægypto.* Ils ont usé de μικρολόγος en la même signification. Hésychius : μικρολόγος, ἀκριβὴς, φειδωλὸς, φειδωλόφιλος. Les Gloses anciennes : μικρολογία, *parsimonia.* μικρολόγος, *sordidus.* Le même Empereur Julien, au lieu allégué, parlant de l'Empereur Antonius Pius : βαβαὶ τῆς μικρολογίας, εἷς εἶναί μοι δοκεῖ τῶν διαπριόντων τὸ κύμινον ὁ πρεσβύτης οὗτος. Ce que les Interprétes Chanteclair & Cunæus n'ont pas entendu : Chanteclair ayant traduit, *papæ, ut pauci sermonis est ?* & Cunæus, *quanta minutiarum rimatio* : μικρολογία en cet endroit signifie *sordidité*, *avarice* : ce que les mots suivans, εἷς εἶναί μοι δοκεῖ τῶν διαπριόντων τὸ κύμινον, font clairement connoître. Hésychius ; κυμινοπρῖσαι, φειδωλοὶ, ὁμοίως καὶ καρδαμογλύφοι. Aristophane, dans sa Comédie des Guespes : κἄλλως κυμινοπριστοκαρδαμογλύφον. Le vieux Interpréte Latin des Loix Grecques du Digeste a fait la même faute en ce lieu du paragraphe septiéme de la Loi sixiéme du Titre *de Excusationibus Tutorum*, εἰ δὲ ἀκριβολογοῖντο περὶ τῆς οὐσίας, αὐτόθεν ἤδη φανεροὶ γίνονται μὴ φιλοσοφοῦντες, qu'il a interprété, *Si autem propriè loquantur de substantia, inde jam manifesti fient non philosophantes* : au lieu de l'interpréter, comme a fait Antonius Augustinus, *Si autem studiosè, & quasi avarè, de re familiari contendant* : ἀκριβολογία est le même que μικρολογία. Voyez Aristote, au liv. 4. de ses Morales. On écrivoit anciennement *siche* ; & quelques-uns écrivent encore ce mot de la sorte : ce qui a fait croire à M. de Valois le jeune, que *chiche* venoit de *siccus* ; les hommes chiches & avares se laissant sécher de faim : qui est une étymologie dont Robert Etienne a fait mention dans son Dictionnaire François. Comme le mot de *chiche* n'a aucune conformité avec le mot Italien & le mot Espagnol, qui signifient la même chose, je suis présentement persuadé qu'il ne vient point du Latin, & qu'il vient du Bas-Breton *sich.* C'est ainsi que les Bas-Bretons appellent un homme chiche. *M.*

CHICHE. L'étymologie qui dérive *chiche* de *siccus*, est celle qui me plaît le plus, non pas tant parce qu'on écrivoit anciennement *siche*, que parce qu'on appelle *chiche*, un homme qui donne le moins qu'il peut, & un repas *chiche*, celui où l'on n'auroit donné volontiers que du pain tout sec. Messieurs de l'Académ. Fr. au mot *chiche-face*, dérivent pareillement *chiche* de *siccus.* Le Duchat.

Toutes ces étymologies ne paroissent guére naturelles. Et quoique je ne prétende pas que *chiche* vienne de l'Arabe, il est néanmoins remarquable que le mot *schabhâbh* ou *schabhibh* signifie précisément la même chose dans cette Langue. *Chiche*, dans *pois chiche*, vient du Latin *cicer.* *

CHICHE-FACE. Ce mot signifie deux choses, un avare qui se laisse mourir de faim, & un certain monstre chimérique dont on fait peur aux enfans. Rabelais l'emploie dans la premiere signification, & Coquillart dans la seconde. *Chiche-face* est aussi à peu-près la même chose que ce que Rabelais, liv. 2. ch. 3. dans l'épitaphe de Badebec, appelle *visage de rebec*, c'est-à-dire, *visage affilé.* Le Duchat.

CHICORE'E. De *cichorea.* Horace, livre 1. Ode 31.

—— me pascunt olivæ,
Me cichorea, levesque malvæ.

C'est un mot Egyptien. Pline, xx. 8. parlant des gentes de chicorée : *Erraticum, apud nos quidam ambagiam* (M. de Saumaise corrige *ambuliam*) *appellavére. In Ægypto* cichorium *vocant, quod silvestre sit : sativum autem*, serin, *quod est minus & venosius.* Κιχόρεια se trouve dans Hésychius. M.

CHICOT. Reste d'arbre coupé, qui sort un peu de terre : petit morceau de bois rompu : reste d'une dent arrachée. De *truncus. Truncus, trunci, truncicus, truncicotus, cicotus*, CHICOT. Ou de *ciccum. Ciccum, ciccotum*, CHICOT. Voyez *chiquet.* M.

CHICOT. Montagne a dit *escot* dans la même signification. C'est au liv. 2. ch. 12. de ses essais, page 218. édit. de Simon Millanges 1580. à l'endroit où l'esclave Androdus raconte le service qu'il avoit fait en sa jeunesse à un lion qui s'étoit blessé à une pate. Je crois qu'*escot* en ce passage est une inversion d'*estoc*, qui veut dire la même chose, & qui vient de l'Alleman *stock.* Le Duchat.

CHICOT. Comment pouvoir croire que ce mot vienne de *truncus* ? Si la chose est vraie, du moins ne paroît-elle pas vrai-semblable. Je ne vois pas plus d'apparence qu'il vienne de *ciccum*, qui signifie ῥοιᾶς ὑμὴν, la petite peau qui sépare le dedans d'une grenade. Quel rapport entre cette petite peau & un *chicot* ? Les Arabes ont dans leur langue le mot *schikkah*, qui signifie un morceau de bois fendu, un éclat, un copeau de bois, du verbe *schakka*, fendre, déchirer. Qu'est-ce qui empêcheroit de dériver *chicot* de ce mot Arabe, qui, soit pour le son, soit pour la signification, ressemble si bien au terme François ?

CHICOTIN. Suc de l'aloës, dont les nourrices frottent leurs mammelles, quand elles veulent sévrer leurs nourrissons. Par corruption de *sycotinum*, diminutif de συκωτόν. M. de Saumaise sur Solin, page 1055. *Stultus est si quis in Nardino conficiendo putat locum habuisse Aloën Heparida, quæ nihil habet aromaticum.* Sycotinum *hodie vocamus, hoc est, ad verbum*, ἡπατίδα, *vel* ἡπατίζουσαν. *Nam Græcia infima* συκωτὸν *pro jecore dixit, quum antiqua jecur anseris aut porculi ficis pasti, in deliciis haberet, & sic vocaret.* Ἡπάτια συκασμένα *dicuntur Polluci, quæ aliis* συκωτά. *Inde recentiores* συκωτὸν *quodlibet jecur appellârunt, & eos imitati Latini*, ficatum. *Quo nomine hodieque jecur in nostro idiotismo nuncupamus. Lexicon vetus* : συκωτὸν, ἥπατιον. *Cyrilli Lexicon* : λοβὸς ἥπατος, ἄκρον συκωτίου. *Ex eo* sycotina Aloë, *quæ Veteribus* ἡπατίς. *Errant igitur qui à* Socotora, *Insula Indiæ, deducunt, ex qua optima Aloë adfertur.* Nicot est un de ceux qui ont dérivé *chicotin* de cette Isle. Voici ses termes : CHICOTRIN (*qu'on doit dire* CICOTRIN) *est fait par syncope de* çocoterin, *que le Portugais dit* çocotorino : *& est l'épithéte de aloës, pour en désigner le meilleur. Le mot est prins de* çocotora, *qui est une Isle sur l'embouchure de la mer rouge, d'où vient le plus excellent aloë.* M.

CHIENDENT. Genre de plante très-étendue, que l'on nomme en Latin *gramen*, mot qui vient, selon quelques-uns, du verbe *gradiri*, tracer, parce que certaines de ses espéces tracent, c'est-à-dire, étendent leurs racines çà & là. On a appellé cette plante en François *chiendent*, parce

qu'il y a quelques-unes de ses espéces qui ont les feuilles rudes, & que les chiens, à ce qu'on prétend, les dévorent pour se faire vomir. Le vulgaire confond toutes les espéces de *chiendent* sous le nom d'herbe. On dit proverbialement d'une personne ancrée dans une maison, & dont on a peine à se débarasser, qu'elle y tient comme *chiendent*; parce qu'on trouve le long des chemins & dans les champs certaines espéces de cette plante qu'il est très-difficile d'arracher entierément, à cause de la longueur de leurs racines. *

CHIER. Robert Etienne & Henri Etienne son fils, & tous les autres Hellénistes, qui le dérivent de χέζειν, qui signifie la même chose, se trompent. Il vient de *cacare*, par le changement de l'A en I, comme en CHIEN, de *canis*. Et le Latin *cacare* vient du Grec κακκᾷν. *M.*

L'Alleman dit *scheissen*, & le bas Alleman *schyten*; & c'est de ce dernier que vient *chier*; comme *tuer* de l'Alleman *todten*. Le Duchat.

Il est bon de remarquer en passant la ressemblance de l'Alleman *scheissen*, du Flaman *schyten*, & de l'Anglois *to shit* ou *shite*, avec l'Ebreu שת *scheth*, c'est-à-dire, *nates*, ainsi appellées du verbe שת *schath*, c'est-à-dire, *posuit*, *disposuit*; *quasi positivum dicas*; *quòd homo sessurus se in eam partem ponat*, dit Buxtorf dans son *Lexicon Hebraicum & Chaldaicum*, au mot שת.*

CHIFFON. M. du Cange a quelque opinion qu'il vient de *ciffo*. CIFFO, dit-il, *Italis* CIFFONE; *garcio*, *garciunculus*. *Ugutio*: Histrio, quasi ciffo, id est, gesticulator, joculator, qui diversos gestus & habitus hominum scit repræsentare. *Hinc fortè nostri* chiffon, *pro re nihili*. C'est dans son Glossaire Latin. Cette étymologie est peu vraisemblable. CHIFFON n'auroit-il point été fait de *cinis*? *Cinis*, *cinisus*, *cisus*, *ciso cisonis*, CHIFFON. Nous disons en Anjou *un haillon traîsné par les cendres*. De *cinis*, les Italiens ont fait de même leur *cencio*. *Cinis*, *cineris*, *cineritius*, *cincius*, CENCIO. *Cencio*, c'est *un haillon*, *un chiffon*. *Ogni cencio vuol' entrare in buccato*, dit le proverbe Italien. En Basse-Normandie, on dit des *chinches*, pour dire *des chiffons*: Et on y appelle *un Chincherre*, celui qui achette des chiffons. *M.*

CHIFFON. M. Ménage a raison de dire que l'étymologie que M. du Cange propose du mot *chiffon*, est peu vrai-semblable. Mais je doute que la sienne le paroisse davantage, & qu'on puisse faire venir sans violence *chiffon* de *cinis*. Je trouve à ce mot une origine plus naturelle dans l'Arabe. Pour cela je le dérive de *scheffoun* ou *schiffoun*, qui dans cette Langue signifie un linge mince, usé; & vient du verbe *schaffa*, qui veut dire, diminuer, atténuer, rendre mince, être diminué, être atténué, être rendu mince: ce qui ne convient pas mal à un *chiffon*. *

CHIFFRE. Il y a beaucoup d'apparence, comme on a déja remarqué, que ce mot vient de *sephera*, qui en Ebreu signifie nombre. Nous appellons aussi *chiffre*, ce qui est écrit en caractéres inconnus & abrégés, & c'est parce que telles écritures étoient du commencement faites des chiffres ordinaires, transposés en diverses façons. Quant aux caractéres abrégés, nous les appellons aussi *chiffres*; parce qu'à l'égard des anciens Romains, ausquels ils ont succédé, ils sont grandement abrégés. Car par exemple, le nombre Romain de *soixante & dix-sept* est LXXVII. & celui du chiffre, 77. *Caseneuve.*

CHIFFRE. Cujas, au chapitre 3. du livre 3. de ses Observations, le dérive de *sigla*. Voici les termes de Cujas: *Nec civili, nec prætorio Jure, testamentum pagani valet, quod conscriptum est notis: necesse enim est testamentum conscribi litteris. Notæ autem non sunt litteræ. Lege* Lucius *D. de Militari testamento*; *Lege* Sed cum patrono, §. *ultimo*, *D. de Bonorum possessione*: *Sed sunt compendia quadam dictionum, sive, ut Plutarchi verbis utar, in Catone*, σημεῖα, ἐν μικροῖς καὶ βραχέσι τύποις, πολλῶν γραμμάτων δύναμιν ἔχοντα: *quas suo tempore* σιγλὰς *vocatas fuisse, scribit Justinianus in Græca Pandectarum auctoritate: unde forsan Galli dixére* Sifras. Touchant ces notes, ou sigles, voyez Justinien au lieu allégué par Cujas, & Cujas sur la Novelle 107. de Justinien. M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, au mot *cifera*, a aussi dérivé ce mot de celui de *sigla*. Il vient de l'Italien *cifera*, ou *cifra*, ou de l'Espagnol fait de l'Ebreu *sefer*, qui signifie *numeratio*, formé de *saphar*, qui signifie *nombrer*. Claude Mitalier, Lieutenant-Général de Vienne, dans sa Lettre à Jérôme de Chatillon, Président de Lyon, imprimée à la fin des Hypomnèses *de Gallica Lingua* de Henry Etienne: CIFFRARE, *aut* SIPHRARE, *idem apud nos pollet quod* numerare. *Quam vocem nemini dubium est à* ספר saphar *descendere: quod itidem* numerare *significat*. Voyez M. le Moine dans son *Varia Sacra*. Les Arabes ont emprunté ce mot des Ebreux, & les Italiens & les Espagnols, des Arabes. Les chiffres ne sont pourtant pas de l'invention des Arabes: ce qui a été très-véritablement remarqué par M. Vossius, sur Mela, page 64. ¶ Trippault dérive aussi *chiffre* de l'Ebreu, qu'il dit être *sephira*: ce qu'il a pris du Dictionnaire de Robert Etienne. L'analogie ne s'accorde pas avec l'étymologie de Cujas. *M.*

CHIFFRE. On a dit autrefois, avoir *chiffré* la messe, pour avoir négligé d'aller à la messe par indévotion; avoir *chiffré* sa leçon en sa chambre, pour avoir passé dans sa chambre le tems qu'on devoit employer à entendre des leçons au collége; avoir *chiffré* la moitié d'un pain pour l'avoir dérobé; avoir *chiffré* toute son Epître sur Cicéron, pour l'y avoir entierement pillée. Toutes ces façons de parler se trouvent employées de la sorte dans le livre *de Corr. Sermonis emendatione* de Mat. Cordier, ch. XI. n°. 72. &c. édit. de 1539. Et n°. 4. du ch. suivant on lit encore: *chifravit me de loco*, pour, il m'a frustré de ma place. Et enfin au ch. 35. n°. 105. on lit aussi: *vado me dechifrare*, pour, *recuperanda sunt mihi dictata præceptoris*; il me faut recouvrer ce que le Régent a nommé ou baillé à écrire. Mais tout de suite Mat. Cordier s'écrie: *utinam* chifrare *&* dechifrare, *cæteraque ejusdem farinæ ad Gothos essent relegata. Quid enim est ineptius, quid absurdius, sive barbare dicas* chifrare, *sive Gallicè* chiffrer? *Extirpate igitur, ô pueri, non solùm barbaricas ejusmodi nanias & absurdas voces, verùm etiam Gallicas. Vidi enim permultos*, continue-t-il, *qui etiam in celeberrimo illustrium virorum cœtu sese maximè ridiculos facerent, quia non possent talibus abstinere: adeò hærent tenaciter quæ & pessima & rudibus annis percepta sunt*. Le Duchat.

CHIGNON. *Chignon du cou*. De *catena*. *Catena*, *catenum*, *cateno catenonis*, CHAIGNON, CHIGNON. *Chaignon*, pour *chignon*, se trouve dans Nicot, & dans la Ballade de Villon, dans laquelle Villon crie merci à tout le monde. *M.* *

CHILDEBERT. Nom d'un Roi de France,

fils du Grand Clovis. Ce nom qui eſt Teutonique, ſignifie *guerrier illuſtre*. Il eſt compoſé de *child*, & de *bert*. Ici *child* eſt la même choſe que l'Alleman *held* ou *hild*, par le changement facile & ordinaire de H en CH. Or *held* ou *hild*, ſignifie un héros, un vaillant guerrier. En Anglo-Saxon, c'eſt *hold*, *haleth*; en vieux Franc *helit*; en Flaman *held*, de même qu'en Alleman; en Suédois *hielt*, *hialt*. Le mot *bert* ſignifie brillant, éclatant, illuſtre. Les Cambriens, ou Habitans du Pays de Galle en Angleterre, diſent *berth*; les Allemans *brecht*; les Francs diſoient *bert*, *berabt*, *breht*, *breicht*, L'Anglois *bright* eſt la même choſe. Au lieu de *Childebert*, on diſoit en Langue Alemannique *Hiltibert*, *Hiltibrecht*, *Hiltebreht*, & *Hiltipert*. Wachter ſoupçonne que les anciens Teutons avoient le verbe *hellen* dans la ſignification de *combattre*; de même que les Grecs ont dit ἰλλιειν pour στρατεύεσθαι, ſuivant l'interprétation d'Héſychius. En Ebreu חיל *hhaïl* & חל *hhel*, en Chaldéen חיל *hheil* & חילא *hheila*, en Syriaque *hhil* & *hhailo*, ſignifient valeur, vaillance, force, troupe de gens de guerre, armée. Il y a dans la Langue Teutonique un autre mot *child*, en Anglo-Saxon *cid*, qui ſignifie *enfant*. Ainſi *Childebert* peut auſſi ſignifier *enfant illuſtre*. Voyez Wachter dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, aux mots *Brecht*, *Child* & *Held*. Et ci-deſſus *Berte*. *

CHILDEBRAND. Nom Teutonique, qui ſignifie la même choſe que *Childebert*, ſavoir, *guerrier illuſtre* ou *enfant illuſtre*. Le nom *Hildebrand* eſt le même que *Childebrand*. Voyez, pour *chil* ou *hild*, l'article précédent. *Brand* dans les noms propres ſignifie *illuſtre*, de même que *bert*. Voyez Wachter dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, au mot *Brand*, & ci-deſſus *Brandon*. *

CHILDERIC. Nom d'un Roi des Francs, pere du Grand Clovis. Ce nom qui eſt Teutonique, peut ſignifier trois choſes, ſavoir, *guerrier puiſſant*, ou *enfant puiſſant*, ou *noble puiſſant*. Pour ce qui eſt de *child*, dans la ſignification de *guerrier* ou d'*enfant*, voyez l'article *Childebert*. *Child* dans la ſignification de *noble*, eſt formé de *alt*, qui veut dire *ancien*, & enſuite *noble*. Au lieu de *alt*, on a dit *ild*; comme dans *Ildebald*, nom d'un homme illuſtre parmi les Goths, duquel parle Procope, livre 3. de l'Hiſtoire Gothique. Ce nom ſignifie *nobilitate fretus*. Enſuite on a ajouté l'aſpiration, & on a dit *hild*, d'où en augmentant l'aſpiration, on a fait *chil*. Auſſi *Hilderic* eſt la même choſe que *Childeric*. Le mot *ric*, qui forme la ſeconde partie de ce nom, eſt la même choſe que l'Alleman *reich*, le Bas Breton *rich*, l'Anglo-Saxon *rice*, le Franc *rich*, l'Iſlandois *rikur*, qui tous ſignifient *potens*; & outre cela *dives*, *locuplex*. De-là le François *riche*, l'Italien *ricco*, l'Eſpagnol *rica* & *rico*, le Latin-barbare *ricus*. Voyez Wachter dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, au mot *Reich*. *

CHILPERIC. Nom de quelques Rois des François. Ce nom qui eſt Teutonique, ainſi que les précédens, ſignifie *adjutor potens*. Venantius, livre IX. Poëme I. l'interpréte de même dans ces vers :

Chilperice, potens (ſi Interpres Barbarus extet)
Adjutor : fortis tu quoque nomen habes.

Ce nom eſt compoſé de *chilp* & de *ric*. *Chilp* veut dire *auxilium* & *adjutor*. C'eſt la même choſe que *hulf* en Alleman, *helpe* en Gallois, en Anglo-Saxon & en Anglois, *helfa* en Franc & en Alemannique, *hulp* en Flaman, *hialp*, *hielp* en Langue de Scandinavie. On a dit auſſi *elf*, *olf*, *ulf*, en ôtant l'aſpiration, & *chilp* en y ajoutant un C. toujours pour *auxilium* & *adjutor*. Le mot *ric* ſignifie *potens*. Voyez l'article précédent. Voyez auſſi Wachter, dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, au mot *Hulf*. *

CHIMERE. Monſtre fabuleux que les Poëtes ont feint avoir la tête d'un Lion, le ventre d'une Chévre, & la queue d'un Serpent, & qu'on dit avoir été défait par Bellerophon, monté ſur le cheval Pégaſe. Le fondement de cette Fable eſt une montagne en Lycie qui portoit le même nom, & dont le ſommet, qui étoit déſert, étoit habité par des lions; le milieu, où il y avoit de bons pâturages, abondoit en chévres; & le pied, qui étoit marécageux, étoit plein de ſerpens. De-là on a appellé *chimere* tout ce qui n'eſt point réel & ſolide. Ce mot vient du Grec χίμαιρα, qui ſignifie chévre, & qui étoit auſſi le nom de cette montagne de Lycie. *

CHINE. Grand & Puiſſant Empire de l'Aſie. Ce nom, de même que celui de *Sina* en Latin, vient de *Cin*, nom que portoit la famille Impériale qui régnoit à la Chine cinq cens cinquante ans environ avant J. C. Les Anciens ont eu connoiſſance des Chinois ſous le nom de *Sina* & de *Seres*. Abulfarage dans ſa premiere Dinaſtie, les appelle *ſin*. Le nom *chine* ou *ſin* n'eſt point en uſage à la *Chine*, & ce n'eſt point celui que les Chinois donnent à leur Patrie. Cette grande Monarchie a eu différens noms, parce qu'à chaque fois qu'une nouvelle famille montoit ſur le trône, elle impoſoit un nouveau nom. Sous la famille précédente, la *Chine* s'appelloit *Taimin-goué*, c'eſt-à-dire, Royaume de grande clarté. Les Tartares qui régnent aujourd'hui, la nomment *Taicin-goué*, c'eſt-à-dire, Royaume de grande pureté. Les Savans dans leurs écrits l'appellent *Choun-hoa*, c'eſt-à-dire, fleur du milieu. Mais le nom le plus ancien & le plus commun parmi les Chinois, eſt celui de *Choun-goué*, c'eſt-à-dire, Royaume du milieu, dans la croyance où ils ſont que la Chine eſt au milieu du monde. Ils la nomment auſſi hyperboliquement *Tienhia*, c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt ſous le ciel. Les Tartares Orientaux ont appellé la Chine *Nicaoroum*, c'eſt-à-dire, Royaume des Barbares : & préſentement qu'ils en ſont les maîtres, ils l'appellent *Toulimpa - coroum*, c'eſt-à-dire, Royaume du milieu. Les Tartares Occidentaux nommoient la partie Septentrionale de la Chine *Catay*, & la partie Méridionale *Mangin*. Les Provinces & les Villes de ce grand Empire ont des noms ſignificatifs tirés de leur ſituation. Par exemple le nom de la Ville de *Pekin*, Capitale de tout l'Empire, ſignifie *Cour du Nord*, parce qu'elle eſt effectivement dans la partie Septentrionale de la Chine, & peu éloignée de la Tartarie. Cette Ville, du tems que les Tartares Occidentaux régnoient à la Chine, étoit appellée *Canbaluc*, c'eſt-à-dire, en Langue Tartare, Ville du Can. *Nankin* veut dire *Cour du midi*, parce que cette fameuſe Ville, qui étoit la Capitale de la Chine & le Siége de la Cour avant que Pékin eût cet avantage, eſt ſituée du côté du Sud. La Province dont elle eſt Capitale, s'appelle *Kiannan*, c'eſt-à-dire, *midi du Kian*, parce qu'elle eſt ſituée au midi du grand fleuve qui porte le nom de *Kian*. *Chanton*, nom de Pro-

vince, signifie *Orient des Montagnes*. *Cinan*, sa Ville Capitale, signifie *midi du Ci*, qui est le nom d'une riviere; parce qu'en effet cette Ville est située au midi de la Riviere de Ci. Le nom de la Province de *Honan*, signifie *midi du fleuve*, parce que cette Province est située au midi du fleuve, appellé en Chinois *Hoambo*, c'est-à-dire, fleuve jaune. Le nom de la Province de *Chansi*, signifie *Occident des Montagnes* : celui de la Province de *Houquan*, signifie *pays étendu près du Lac*. *Hou* c'est lac, & *quan* étendu. Le nom de la Province de *Quanton*, signifie *pays étendu à l'Orient*; & celui de la Province de *Quansi*, veut dire *pays étendu à l'Occident*. *Ton*, c'est l'Orient, & *Si*, l'Occident. *Younan*, nom d'une Province & de sa Capitale, signifie *midi du You*, qui est le nom d'une riviere de cette Province. Et ainsi des autres noms des Provinces & des Villes. *

CHINFRENEAU. Voyez *enchifrener*. M.

CHINON. Ville de Touraine : lieu de la naissance de Rabelais. de *Caino*. C'est ainsi que cette Ville est appellée dans Grégoire de Tours. *M.*

Rabelais, livre 5. chapitre 35. *Chinon, dy-je, ou Caynon en Touraine*. Le Duchat.

CHINQUER. Boire dautant. Les Italiens disent *cioncare*. Le mot François & le mot Italien viennent de l'Alleman *skencken*, qui signifie *verser à boire*, & qui a été fait de *schenck*, qui signifie *échanson*. Ou plutôt de l'Alleman *trinchen*, qui signifie *boire*. Voyez *trinquer* ci-dessous, & mes Origines Italiennes au mot *cioncare*. M.

CHINTRE. Nos paysans d'Anjou appellent ainsi le petit chemin qui est autour des piéces de terre. De *cinctura* : comme CHINTRE' de *cincturatus*. On appelle *chimre* dans le Lyonnois, les terres que les charrues, ou les pieds des bœufs, ou des chevaux laissent au bout des sillons, près des murailles, des hayes, ou des fossés. Et les Fermiers au bout de quelques années sont obligés de rejetter ces terres dans le milieu du labourage : & cette obligation fait toujours un article dans les baux qui se font avec les Fermiers. *M.*

CHIOURME. De l'Italien *ciurma*, fait du Latin *turma*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ciurma*. M.

CHIPAULT. Maturin Cordier, dans son livre *de corr. sermonis emendatione*, édition de 1639. chapitre 17. n°. 25. Il est tout *chipault; pannosus est : pannis est obsitus*. Le Duchat.

CHIPOTER. Bourdelot : *chipoter*; χυλιστεύειν *pitissare*. Le Pere Labbe : CHIPOTER est dérivé de χυλιστεύειν, *s'amuser à buvoter du bout des lévres seulement*. *Peut-estre que* chipot *est le mesme que* chicot; *&* chipoter, *que* chicoter. *Chipoter* ne se dit point parmi nous de ceux qui buvotent, mais de ceux qui mangeotent. Le mot de *chipoter* dans le Lyonnois & dans plusieurs autres endroits, signifie *barguigner*, *vétiller*. M.

CHIQUENAUDE : en Latin, *talitrum* : en Grec, κονδυλισμός. Les Grecs disent σκινδαρίζειν & σκανδαλίζειν, pour dire, *donner une chiquenaude* : les Allemans, *schnelling*; & les Bas-Bretons, *chiquanaden*. C'est de ce mot Bas-Breton, que nous avons fait celui de *chiquenaude*. M.

Rabelais a dit *chinquenaudes*, livre 4. chapitre 14. édition de 1553. *Les paiges jouoient à la mourre à belles chinquenaudes*. Et il a dit de même *Médecins de trinquenique*, au chapitre 5. de la Prognostication Pantagruéline, édition de 1542. *chinquenaude*, du Latin *quinque nodi*, parce que les nœuds des cinq doigts jouent pour appliquer ce qu'on appelle proprement une *chiquenaude*. Le Duchat.

CHIQUET. *Chiquet à chiquet*. De l'Espagnol *cicco*, formé de *ciccum*. Voyez *chiche*. M.

CHIQUET. Je ne crois pas que ce mot vienne de l'Espagnol *cicco*; & je le tire, de même que *chicot*, de l'Arabe *schikkah*, qui signifie un éclat, un morceau de bois fendu, un copeau. Voyez ci-devant *chicot*. *

CHIQUETER. Voyez *déchiqueter*. M.

CHIROMANCIE. Art prétendu de deviner par l'inspection de la main. Ce mot vient du Grec χείρ main, & μαντεία divination. *

CHIRURGIEN. Ce mot vient du Grec χειρουργὸς, comme qui diroit, *celui qui travaille de la main*, mais qui travaille par excellence : χείρ *main*, ἔργον *travail*. Ceux qui veulent ravaler les Chirurgiens, disent que ce mot traduit littéralement, ne signifie autre chose que *manœuvre*. C'est une maniere basse & puérile de ravaler un art si nécessaire aux hommes. Pour connoître le véritable sens des mots, il ne faut pas consulter seulement l'étymologie, mais aussi la signification que l'usage leur a donnée; autrement il faudroit appeller *Chirurgiens* ou *Manœuvres*, tous ceux qui travaillent de la main, comme les Peintres, les Sculpteurs, les Ingénieurs, &c. Pour bien connoître l'excellence des Arts, il faut en juger par l'utilité qu'on en retire. *

CHN.

CHNAPAN. Dans la guerre d'Alsace sous M. de Turenne, les François appelloient *chnapans* les Florins d'Empire. Et ils donnoient le même nom à certains bandouliers, que ceux du pays appelloient *schnaphans* à cause que l'arquebuse dont ils se servent pour faire leurs coups, se lâche pour peu qu'on touche à une espéce de petite aiguille qui touche au ressort qui fait mouvoir le chien de la platine. De l'Alleman *schnap-han*, comme qui diroit, *chien de facile détente*. Du reste le mot *schnap-han* est ancien en Allemagne, dans la signification de cette espéce de voleurs. Voyez Erasme dans son Colloque intitulé *Franciscani*, & la Note sur cet endroit. Enfin j'estime que le nom de *chnapan* aura été donné par les François aux Florins d'Empire, parce que l'échange de ces Florins contre l'argent de France est un vol manifeste, tant ils sont de bas aloi. *Le Duchat*. Voyez ci-dessous *schnapan*.

CHO.

CHOC. CHOQUER. Du Latin *concha*, on a fait *coca*; d'où nous avons fait *coque*, & d'où les Espagnols ont dit *coca*, en la signification de *teste*. Voyez *teste*. De *coca*, en la signification de *teste*, on a fait le verbe *cocare* : d'où nous avons fait *choquer* : comme *choque*, de *cocum*. Et ainsi, *choquer*, dans sa premiere signification, a signifié *fraper avec la teste*, comme font les beliers. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *coccare* : mot, de même signification que le François *choquer*. Les Espagnols disent *choca*, pour dire une jouste. M. Hadrien de Valois croyoit que *choquer* avoit été fait de *coc* : & que ce mot avoit signifié originairement jouter à la mode des cocs. *Choca*, en Espagnol, signifie *jouste*. M.

CHOC. CHOQUER. Ces mots ne viennent ni du Latin *concha*, ni du François *coc* : ce sont-là

des étymologies trop forcées & trop peu naturelles. Ils viennent de la Langue Teutonique. *Schucken* en Alleman, *schocken* en Alleman & en Flaman, *sceacan* & *scacan* en Anglo-Saxon, *shake* en Anglois, *skaka* en Suédois & en Islandois, signifient tous secouer, agiter, remuer, ébranler; & la ressemblance de ces mots Teutoniques avec le François *choquer* ou *choc*, est si frappante qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'ils en sont l'origine; comme aussi de l'Italien *scaccare*, & de l'Espagnol *coccar*, qui signifient la même chose. *

CHOCOLATE. Nous appellons ainsi une certaine mixtion faite de plusieurs ingrédiens, de laquelle on prend une portion pour la délayer avec de l'eau, ou avec quelque autre liqueur qui sert de breuvage. Le cacao, qui est un arbre qui croît dans l'Amérique Septentrionale, & principalement dans la nouvelle Espagne, sert de base & de principal ingrédient dans cette composition. C'est un mot Indien, que nous avons pris des Espagnols avec la chose. Voyez le Traité du Chocolat composé en Espagnol par Antoine Colmenero de Ledesma, Médecin Espagnol, & traduit en François par M. René Moreau, Médecin célébre de la Faculté de Paris, & Professeur du Roi. Voyez aussi Alexandre Olivier Œxmelin, dans son Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, chap. 7. du Tome 1. *M.*

CHOINE. Sorte de pain. Ce mot se trouve dans Rabelais IV. 59. *pain blanc, choine*. On dit en Anjou & en Normandie, *il a mangé son choine le premier* : ce qui fait voir que ce pain étoit un pain blanc & délicat. Je crois que ce mot a été fait de *canonius*, & qu'il a signifié originairement *pain de Chanoine, pain de Chapitre*. Pierre le Proust, dans ses Commentaires sur la Coutume de Loudun, Titre XXVIII. article 3. dit que dans le Loudunois on appelle *choine* le petit pain blanc, fait de la fleur de froment, & que ce mot a été fait de celui de *chois* : en quoi il n'a pas bien rencontré à l'égard de l'étymologie. *M.*

CHOINE. Ce mot ne viendroit-il pas plutôt de l'adjectif Gallois ou Bas-Breton *guyn*, qui signifie *blanc?* les Habitans de la Province de Galle & les Bas-Bretons appellent *bara-guyn*, du pain blanc. *Le Duchat.*

CHOIR. De *cadere. Cadere, caëre, caïr*, CHOIR. *M.*

CHOISIR. Les Espagnols, d'*excolligere*, dit pour *eligere, seligere*, ont fait *escoger*, pour dire *choisir* : ce qui me donne sujet de croire que nous avons fait *choisir* d'*excolligire*, dit par métaplasme pour *excolligere*. *Excolligire, scolligire, cogire*, CHOISIR. Les Gascons & les Languedociens disent *causì*, & les Italiens, *ciausire*. Il y a un nombre infini d'exemples de ces sortes de métaplasmes. *Surgere, surgire*, SURGIR : *currere, currire*, COURIR : *rapere, rapire*, RAVIR. Bourdelot, dans ses Etymologies Françoises manuscrites, qui m'ont été obligeamment communiquées par son petit neveu, M. Bonnet, célébre Médecin de Paris, dérive *choisir* de *quæsitare*. J'oubliois à remarquer que *choisir* peut avoir été fait de *seligere*. *Seligere, seligire, segire*, CHOISIR : par le changement de l'S en CH : comme en *chucheter*, de *susurrettare*. M.

CHOISIR. Je crois que ce mot vient plutôt des Langues Septentrionales. Les Goths disoient *kiusan*; les Anglo-Saxons, *ceosan, cysan*; les Francs, *chiosan*. Les Allemans disent *kiesen*, les Flamans *kiezen*, les Anglois *choose*, les Suédois *kesa*, les Islandois *kiosa*. Tous ces mots, qui signifient la même chose que *choisir*, ressemblent trop au mot François, pour que celui-ci ait une autre origine. D'ailleurs, celle qu'on lui cherche dans le Latin, est trop forcée & trop peu naturelle. *

CHOLAGOGUE. Médicament qui purge la bile par bas. Ce mot est Grec, & il est composé de χολὴ bile, & d'ἀγωγὸς, *educendi vim habens*, fait du verbe ἄγειν *ducere, educere*. *

CHOLEDOQUE. Terme d'Anatomie. Le canal *choledoque* est un canal qui conduit la bile dans l'intestin duodenum. Ce mot qui est Grec, est composé de χολὴ bile, & de δοχὸς qui reçoit, formé du verbe δέχομαι je reçois. *

CHOMER. Il y en a qui tiennent qu'il vient de χασμᾶν, qui signifie *bailler*, & *demeurer oisif*. Caseneuve.

CHOMER. Ce mot signifie deux choses. 1°. *manquer de matiere ou d'occasion de travailler*. Les ouvriers disent, *manquer de besogne*. 2°. *Solenniser une feste*, c'est-à-dire, ne point travailler ce jour-là. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot dans la premiere signification. Bonaventura Vulcanius dans ses Notes sur le vieux Glossaire, au mot *decessant*, le dérive de χασμᾶν *cessare*, oscitare. M. Lancelot, dans la premiere édition de ses mots François tirés du Grec, le dérivoit de κῶμα *assoupissement*. *Et de-là*, disoit-il, *Chomer les Festes & les Dimanches*. Le Pere Labbe, son adversaire, le tire de *comus*, ou de *comissatio* : ajoutant, que de prophane il est devenu saint. Quelques-uns le dérivent du Bas-Breton *chom*, qui signifie *demeurer*. Le Bon le dérivoit de *coma* : qui est une étymologie ridicule, & sans aucune apparence de vrai-semblance. Bourdelot a suivi l'opinion de Bonaventura Vulcanius, faisant venir *chomer* de *casmare*, & *casmare* de χασμᾶν. Et il semble que M. de Caseneuve soit du même avis; ayant fait cette remarque sur le mot *chomer* : *Il y en a qui tiennent qu'il vient de* χασμᾶν, *qui signifie* bailler & demeurer oisif. Dans la premiere édition de mes Origines Françoises, je l'ai fait venir de *calmare*; mais, pour en parler franchement, je ne sais d'où il vient. *M.*

CHOMER, vient de l'Alleman *scumen cessare*; d'où *scuming* un paresseux, un musard, un lâche en besogne. *Le Duchat.*

CHOMET : petit oiseau fort gras & fort délicat, qui se trouve en Normandie. Il se perche ordinairement sur la pointe du chaume dans les champs : ce qui donne sujet de croire qu'il a été ainsi appellé de *calamettus*, formé de *calamus*. M.

CHOPINE. Budée & Baïf le dérivent de χοῦ πίνειν, parce que la chopine contient autant de vin qu'il en faut pour boire une fois. *Chupar* en Espagnol, & *chupaze* en Vasque, signifient *succer*, comme dit Oihenart dans son *Notitia utriusque Vasconiæ* : & à Toulouse, *choupà* signifie *être trempé, abrevé*; & *chop, qui est imbu & abrevé*. Je ne sais si *chopine* pourroit être dérivé de-là. *Caseneuve.*

CHOPPER. M. Lancelot le dérive de κοπεῖν, aoriste second de κόπτειν *pousser, heurter, frapper*. Le Pere Labbe dit la même chose; mais il ajoute, qu'il peut venir de *cloper*, imiter les clops & boiteux. Il vient de *cippare*, dit pour le composé *incippare* : lequel composé se trouve pour *ctopper* dans cet endroit des Gloses d'Isidore : INCIPPAT, *illidit*,

illidit : INCIPPAT, *imundit*. C'est ainsi qu'il faut lire ; & non pas *illudit*, & *intudit* : & de-là l'*inciampare* des Italiens. *Cippus*, c'est une petite colonne qu'on mettoit auprès des sépulcres avec une inscription. Et comme les sépulcres étoient le long des chemins publics, & que les chevaux choppoient contre ces colonnes, on a dit de-là *cippare*, pour dire *in cippum impingere*. Turnébe, livre XXVIII. de ses Adversaires, chapitre 8. expliquant ce vers de Lucilius, rapporté par Festus au mot *quartarios* : PORRÒ HOMINES NEQUAM, MALUS UT QUARTARIUS, COLLIGERE OMNES : *Venustè, malos muliones inducere sua jumenta in cippos eminentes & inæquales, nec sequi planam viam & æquatam ; ex eoque, vel jumenta cespitare, & cadere, vel everti vehicula significans, eos dicit* colligere cippos. Scaliger sur Festus a dit à peu près la même chose. Voici ses termes : *Lege ita versum Lucilii :*

> Porrò homines nequam, malus ut quartariu' cippos
> Collisere omnes.

Notum est cippos sepulcrorum olim secundùm vias publicas fuisse. Itaque facilè collidebantur à mulis sagmariis, cùm ea preterirent. Les Latins ont dit de même *cespitare* de *cespes* : Et nous avons dit aussi de même BUTER, de *bute*. M.

CHOPPINE. Nancel dans la Vie de Ramus, le dérive de χέω & de πίνω. Voici ses termes : *Potio vini bene diluti : eaque mediocris, & infra heminam : quam* Cheopinam *Græca imitatione dicimus*, ἀπὸ τοῦ χεῖν καὶ πίνειν. Ce qu'il a pris de cet endroit du Traité de Baïf *de Re Vascularia* : CHEOPINA, une chopine : *à Græco* χεῖν πίνειν : *quòd in ea tantum funditur, aut hauritur, vini, quantum homo sitibundus uno haustu adsumere possit.* Budée, Postel, & Robert Etienne avoient dit la même chose. Cette étymologie est ridicule, & je suis fâché qu'elle ait été approuvée par M. Lancelot. CHOPPINE vient de *cuppina*, diminutif de *cuppa*. Les Allemans disent *schopp*. M. Moisant de Brieux, dans une de ses Lettres à M. de Prémont, imprimée dans ses Divertissemens ; je veux dire dans les Divertissemens de M. Moisant de Brieux ; le dérive de κύββα. C'est *cuppa*, qui est dérivé de κύββα. M.

CHOPPINE, vient de l'Alleman *schoppen*, qui signifie pareillement une certaine mesure de vin, & qui est fait du verbe Alleman *schopfen*, puiser. *Le Duchat.*

CHOPPINE. L'étymologie que M. le Duchat donne de ce mot me paroît fort bonne. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *schoppen*, est aussi du même sentiment. Je rapporterai ses paroles : SCHOPPEN, dit-il, *mensura vinaria. Gallis* choppine. *Putatur sic dicta velut* cheopina, *à* χεῖν *fundere, &* πίνειν *bibere. Quam etymologiam, quamvis multis & eximiè doctis viris probatam, Menagius meritò ridiculam vocat. Ipse deducit à* cuppina, *tanquam diminutivum à* cuppa : *præter necessitatem. Nam* scoop *Anglis est haustrum, & Tartaris Præcopensibus* schkop *calix. Utrumque à* schopfen *haurire. Hic sensus mensuræ vinariæ optimè convenit, quæ certè est haustrum, & ob eamdem causam alio nomine vocatur* etzel. Et auparavant, au mot *schopfen*, il avoit dit : SCHOPFEN, schopfen, *haurire. Verbum Francis proprium, & à substantivo* schaff *vas cavum, verisimiliter formatum. Nisi fortè sit ab Hebræo* schaab *hausit, quod Helvigio se probavit. Tatianus, cap* XLV. 6. Scephet nu, inti bringet themo furistsizzenten, *haurite nunc, & offerte architriclino. Et mox :* thie ambahta uuestun iz, thie thar scuofun thaz uazzar, *ministri sciebant, qui hauserant aquam.* *

CHORE'VEQUE. Les Savans ne conviennent pas de ce que c'étoit proprement que les *Chorévêques* dans les premiers siécles de l'Eglise, ni de la qualité de leurs fonctions ; & ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question. Il suffit de savoir que ce mot est Grec, & qu'il est composé de χώρα région, petite contrée, & d'ἐπίσκοπος, dont s'est fait *Evêque*. *Chorévêque* signifie aussi une dignité qui est dans quelques Cathédrales, principalement en Allemagne ; & c'est la même chose que *Chori Episcopus*, c'est-à-dire, *Evêque du Chœur*. Molanus fait mention de ces *Chorévêques* dans son liv. *de Canonicis*. Voyez le Glossaire de M. du Cange. A Utrecht, dans l'Eglise de Saint Martin, l'Archisoudiacre a le titre de *Chorévêque*, & fait la fonction d'Archiprêtre. Il y a aussi dans l'Eglise de Treves quatre Dignités qui portent encore le titre de *Chorévêque*. Dans l'Eglise de Cologne, le premier Chantre se nomme *Chorévêque*, soit par abus, & à cause que dans le Chœur il porte le bâton de l'Evêque pendant l'Office, soit parcequ'il est l'Evêque, l'Inspecteur, le Supérieur du Chœur. Alors le mot de *Chorévêque* ne vient pas de χώρα région, petite contrée, mais de χορὸς Chœur, & d'ἐπίσκοπος Evêque. *

CHOSE. En Languedoc *cause*. Aussi est-il formé de *causa*, qui en Latin-barbare, est pris pour *res*. Les Loix des Lombards, tit. 17. Loi 5. *Quia viri istam causam faciunt, non autem mulieres.* Caseneuve.

CHOSE. De *causa* : dont les Latins se sont servis dans la même signification. Cicéron, dans ses Fragmens :

> *Est causa difficilis laudare puerum.*

Pline X. 5. a dit, *quam ob causam*, pour *quamobrem*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *cosa* : & celles de M. Ferrari, au même mot : où il remarque qu'Erythrée, Commentateur de Virgile, est le premier qui a remarqué que l'Italien *cosa* avoit été fait du Latin *causa*. Barthius a aussi dérivé le François *chose* du Latin *causa*. CHOSE *est* cosa, causa : *quod vocabulum, rem quamvis Gallis, Italis, Hispanis, notat : non sine usu etiam melioris Romanorum Linguæ. Hyginus Poëtici Astronomici libro* IV. Præterea, cùm omnia reliqua diligentissimè persecuti fuerimus, alienum videtur esse, non eamdem persequi causam. Robert Etienne, dans son Dictionnaire François, où il dérive aussi CHOSE de *causa*, a remarqué à ce propos, que les Picards disent *cose*, & ceux de Narbonne *cause*. M.

CHOSER, dans le patois de Metz, signifie *quereller* ; & dans ce sens, *choser* vient encore de *causa*, d'où le François *cause*, en la signification de *querelle*. Guillemette, dans la Farce de Pathelin :

> *Je vois que chacun vous vouloit*
> *Avoir pour gagner sa querelle,*

c'est-à-dire, sa *cause*. Le Duchat.

CHOU. De *caulis*. Les Picards disent *colet* ; de *caulettus*, diminutif de *caulis*. M.

CHOU. Ce mot paroît en effet s'être formé du Latin *caulis*, qui signifie la même chose, en changeant le *c* en *ch*, comme en bien d'autres mots. Par exemple, de *canis* on a fait chien, de *cantus* chant, de *cyprus* chypre, de *camisia* chemise, &c.

Ainsi de *caulis* on a fait *caul*, *chaul*, *choul*, & enfin *chou*. Le Latin *caulis* vient du Grec καυλός. Mais si l'on en croit le Pere Pezron, καυλὸς & *caulis* viennent du Celtique *caul*. *

CHOUAN. Nous appellons ainsi en Anjou un chahuan. De *cavannus*. Voyez ci-devant *chahuan*. M.

CHOUCA. CHOUETTE. CHOUCHETTE. Oiseau. C'est la plus petite espéce du genre corbin, pour user des termes de Belon. De κόραξ κόρακος, qui signifie un corbeau, on a fait *coracus*, *coracettus*, *coracetta* : d'où *chouchette*, & par contraction, *chouette*. De κόρακος, κόρακα, on a fait *coracaceus*, & par contraction, *cocaceus* : d'où CHOUCAS, & CHOUCA. Les Latins ont appellé cet oiseau *monedula*, quasi *monetula*, à cause qu'il dérobe l'argent, & le cache après l'avoir dérobé. Ovide, au livre VII. de ses Métamorphoses :

> *Mutata est in avem, quæ nunc quoque diligit aurum,*
> *Nigra pedes, nigris velata Monedula pennis.*

Cicéron, dans son Oraison pour Valerius Flaccus : *Non plus aurum tibi quam monedulæ committendum*. Et de-là le proverbe François, *larron comme une chouette*. Marot, dans son épître à celui qui avoit calomnié son Epître sur le vol de son valet :

> *Quel qu'il soit, il n'est point Poëte :*
> *Mais fils aisné d'une Chouette,*
> *Ou aussi larron pour le moins.*

¶ Robert Etienne, dans son Dictionnaire François, a écrit *chucas*. Et il a remarqué que les Picards disoient *cave*, & *cavette*. M.

CHOUETTE. Oiseau, dit autrement *chouca*. Voyez *chouca*. M.

CHOUETTE : pour la fémelle du hibou. De *cavanetta*. Voyez *chahuan*. *Cavanna*, *caüanna*, *caüanetta*, CHOUETTE. Voyez *chouan*. M.

CHOUETTE. Je dérive ce mot de l'Alleman *kautz*, qui signifie la même chose. L'Ebreu כוס *côs*, qui veut dire hibou, ressemble beaucoup au mot Alleman. *

CHOYER. De *cavere*. M.

CHR.

CHRISTAUDIN. Sobriquet donné aux Calvinistes de France, avant qu'on les appellât *Huguenots*. De *Christe audi nos*; parce que de toutes les Litanies de l'Eglise Romaine ils ne retenoient que ces paroles, ayant ordinairement le nom de *Christ* dans la bouche lorsque les Catholiques invoquoient les Saints. Le mot *Christaudin* & sa signification se trouvent dans l'Histoire Ecclésiastique de Béze, tome 1. page 249. sur l'an 1560. en ces mots : *Voire mesme certains garnemens inquietez de leurs dettes suyvoient leurs créanciers, & les trouvant aux rues égarées, n'avoient plustost crié au Luthérien, ou au Christaudin (n'estant encores en usage le mot de Huguenot), qu'ils ne fussent non-seulement quittes de leurs dettes, mais aussi bien souvent revestus des dépouilles de leurs créanciers meurtris sur le champ.* Voyez aussi la Planche, page 125. de son Histoire de France sous François II. C'est de-là que Béze a pris ce qu'on vient de citer d'après lui. *Le Duchat.*

CHRISTOPHLE. Nom propre d'homme. Il vient du Grec Χριστοφόρος, qui est composé de Χριστὸς Christ, & de φέρω je porte; & il signifie *Porte-Christ*. C'est sur la signification de ce nom que l'on peint Saint Christophle portant Jesus-Christ sur les épaules. *

CHROMATIQUE. C'est le nom que l'on donne au second des trois genres de Musique. Il a été appellé de la sorte, du Grec χρῶμα couleur, parceque les Grecs le marquoient avec des caracteres de couleurs, qu'ils appelloient χρώματα; ou parce que le genre *chromatique* varie & embellit le genre Diatonique par ses demi-tons, qui font dans la Musique le même effet que la variété des couleurs dans un tableau. *Chromatique* signifie *coloré*. Le *chromatique* est dans la Musique, entre le Diatonique & l'Enharmonique, ce qu'est dans la Peinture la couleur entre le blanc & le noir. *

CHRYSALIDE. On appelle ainsi les chenilles, lorsqu'elles sont métamorphosées en espéces de féves, sans pieds, ni ailes, qu'elles n'ont plus de mouvement, & ne prennent plus de nourriture. On donne le même nom aux vers à soie, pendant qu'ils demeurent sous cette forme. Les chenilles dans ces état paroissent être d'or bruni, tantôt jaune, tantôt plus pâle, quelquefois verdâtre : & c'est de cette riche couleur qu'elles ont emprunté leur nom Grec de *chrysalides*, qui est formé de χρυσὸς or, & leur nom Latin d'*aurelia* ou *aureola*, qui est formé d'*aurum*. *

CHRYSORRHOAS. Ce mot est Grec, & signifie riviere d'or, de χρυσὸς *aurum*, & ῥέω *fluo*. C'est chez les Géographes anciens le nom d'une riviere de Syrie qui arrose la campagne de Damas, & qui est partagée en plusieurs branches, dont la principale va se rendre dans la ville, où elle est encore divisée en plusieurs canaux, qui fournissent des eaux en abondance à toutes les maisons publiques & particulieres & à tous les jardins de cette grande ville. Le *Chrysorrhoas* a été nommé de la sorte, à cause de la beauté, &, pour ainsi dire, de la fécondité de ses eaux, qui rendent délicieuse la campagne de Damas, & en font un de ces quatre plus beaux lieux de toute l'Asie, qui sont vantés par les Orientaux comme autant de Paradis terrestres. Il est parlé au chap. 5. du IV. livre des Rois, des rivieres de Damas, sous le nom d'*Abana* & de *Pharphar* : ce qui ne peut s'entendre que des deux principales branches de la riviere nommée par les Grecs *Chrysorrhoas*, laquelle a encore changé de nom sous les Arabes, qui l'ont appellée *Baradi*, comme qui diroit *froide*, *rafraichissante*; du verbe Arabe *barada*, qui signifie *il a rafraichi*. D'un autre côté, Etienne le Géographe nomme *Bardine*, Βαρδίνη, une riviere de Damas; & ce nom ressemble tellement à celui de *Baradi*, qu'il sembleroit que les Arabes n'ont fait que le renouveller. *

CHU.

CHUCHETER. Parler tout bas à l'oreille. De *susurrus*. *Susurrus*, *susurrettus*, *susurretare*, CHUCHETER. Horace :

> —— *levesque per noctem susurri,*
> *Compositâ repetantur horâ.*

Ce mot se dit particuliérement des amans. Et à ce propos, il est à remarquer que les Athéniens adoroient une Vénus Chucheteuse, & un amour chucheteux. Harpocration, au mot ψιθυριστής :

ἐτιμᾶτο δὲ Ἀθήνησι, καὶ ψίθυρος Ἀφροδίτη, καὶ ἔρως ψίθυρος. M.

CHUCHETER. Je croirois plutôt que *chucheter* est une onomatopée, à cause des chuchu qu'on entend quand on est près de deux personnes qui se parlent à l'oreille. *Chicoter*, pour *chucheter*, se trouve dans les Mémoires de l'Etat de France, sous Charles IX. édit. 2. tom. 3. fol. 129. a. *Le Duchat.*

CHUÇON. Nous appellons ainsi en Anjou ce petit moucheron qu'on appelle ordinairement *un cousin*. De *culicio culicionis*, formé de *culex culicis*. Rabelais, liv. 2. chap. 6. *Sur le milieu de l'esté sera à redouter quelque venue de puces noires & cheussons de la Deviniere.* M.

CHURQUETTE. Nicot: CHURQUETE. *Picardis* muscipula. De *sorex*. *Sorex*, *soricis*, *sorice*, *soricetta*, *sorketta*, CHURQUETTE. *M.*

CHUS, qu'on prononce *Cus*. C'est un nom commun à divers pays, & qui vient de *Chus*, fils de Cham & pere de Nemrod. En Ebreu c'est כוש *Cousch*; ce qui montre qu'il faut en effet prononcer *Cus*. Les enfans de *Chus* donnerent le nom de leur pere aux differens pays qu'ils occupérent. Ces differens pays sont ordinairement appellés Ethiopie, & un כושי *Couschi* ou Chusite, Ethiopien. Il y avoit un pays de *Chus* au midi de l'Egypte; c'est ce que nous appellons proprement Ethiopie. Josephe, Antiq. liv. 1. ch. 7. dit que les Ethiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de *Chus*, & que toute l'Asie les nomme de même. Jérémie XIII. 23. dit que comme un *Chusite*, c'est-à-dire un Ethiopien, ne peut changer la couleur de sa peau, ainsi les Juifs ne peuvent changer de mœurs. Dans Ezéchiel XXIX. 10. Le Seigneur menace de réduire l'Egypte en solitude depuis Migdol jusqu'à Siéne, & jusqu'aux confins de *Chus*. Ces caractères conviennent à l'Ethiopie proprement dite, qui est au midi de l'Egypte. Il y avoit un autre pays de *Chus* dans la partie méridionale de l'Arabie, & le long de la mer rouge. C'étoit l'Ethiopie orientale, par rapport à la précédente, qui étoit occidentale. Homere & Hérodote ont partagé ainsi les Ethiopiens en orientaux & occidentaux. De-là vient que les Homérites, peuples de l'Arabie méridionale, sont appellés Ethiopiens par le Géographe Etienne. La Reine de Saba qui vint du fond de l'Arabie, étoit Ethiopienne en ce sens-là. Bochart a fort bien montré qu'il y avoit un autre pays de *Chus* dans l'Arabie Pétrée, frontiere d'Egypte, & que ce pays s'étendoit principalement sur le bord oriental de la mer rouge, au fond & à la pointe de cette mer. Sephora, femme de Moïse, laquelle étoit de Madian, est nommé *Chusite* par Moïse lui-même, c'est-à-dire, Ethiopienne. Le Prophéte Habacuc, dans son Cantique, met le pays de *Chus* ou *Chusan*, comme synonime de celui de Madian. Isaïe & Sophonie nous décrivent l'Egypte comme située au de-là des fleuves de *Chus*: ce qu'on ne peut entendre que du pays dont nous parlons, & non de l'Ethiopie, qui est au midi de l'Egypte. Le Roi Tharaca qui vint attaquer Sennacherib, & Zara qui vint une autre fois faire irruption dans le pays de Juda, étoient tous deux Rois de ce *Chus*, frontiere d'Egypte & de Palestine. M. Huet trouve un autre *Chus* dans la Province de Perse appellée anciennement *Susiane*, de Suse sa Capitale, & aujourd'hui *Chusistan*, c'est-à-dire, pays de *Chus*. *Stan* en Langue Persienne, signifie pays, & termine les noms de plusieurs Provinces de Perse. Il ne faut pas croire cependant, comme ont fait quelques-uns, que le nom de la ville de Suse vienne de *Chus*. Elle a tiré son nom des lys, que son terroir porte en abondance; & le lys s'appelle שושן *schouschan* en Langue Ebraïque. Les Grecs n'ont pas ignoré cette origine, & plusieurs d'entr'eux l'ont marquée. Cette Ville se nomme aujourd'hui *Souster*. Le Chusistan ou pays de *Chus* est la même chose que la Province d'Elam, ou l'Elymaide, qui est arrosée par le Tigre, & qui s'étend jusque sur la côte du golphe Persique. Le pays que les Arabes appellent *Abouâz*, est le même que le Chusistan, ou du moins il en est une partie; & ce nom vient aussi de *Chus*. Cette même région, dans le IV. livre des Rois XVII. 24. est appellée *Cutha*, selon la diversité des Dialectes; & c'est de-là en partie que le Roi Salmanasar transporta des habitans dans les Villes de Samarie. Ces nouveaux habitans, connus dans la suite sous le nom de Samaritains, retinrent aussi le nom de leur pays originaire, & furent appellés Cuthéens du nom de la Province de *Cutha*, d'où ils étoient venus. Le mot *Cutha* ou *Cuth* s'est formé de celui de *Chus*, par le changement que font souvent les Chaldéens de la lettre S en T ou TH, pour rendre le son moins dur & moins siflant, comme Dion l'a remarqué. C'est ainsi qu'ils ont dit *Thor* pour *Sor*, & *Atyrie* pour *Assyrie*. On trouve beaucoup d'autres traces du mot de *Chus* dans la Susianne. On y trouve les *Cosséens*, voisins des Uxiens. Schickard s'est trompé quand il a cru que ces Cosséens avoient donné le nom à la Province de Chusistan. Le nom de *Chusistan* & celui de *Cosséens* viennent d'une même source, à savoir de *Chus*, & non pas l'un de l'autre. Le nom de la *Kissie* & des *Kisséens* en vient aussi; de même que celui des *Husites*, dont parlent les Auteurs Syriens & Arabes. Ces peuples habitoient dans la Susianne ou Chusistan. Au lieu de *Chusistan* on trouve *Churistan* dans quelques Auteurs Arabes: mais la faute est venue apparemment des Copistes, qui n'ont pas distingué la lettre R & la lettre Z des Arabes, lesquelles ne different que par un point qui est sur la seconde, & que la premiere n'a pas. Dom Calmet, dans son Dictionnaire de la Bible, met un autre pays de *Chus* près de l'Araxe. Il croit que *Chus* sur le Géhon n'est autre chose que l'ancien pays des Scythes sur l'Araxe, & il tire le nom de *Scythe* de celui de *Chus*. On peut voir ses raisons dans le Dictionnaire même.*

CHUT. Mot avec lequel on impose silence. M. Scarron, dans son Eneide:

> *Après que la Reine ust dit* chut;
> *Chacun prit un siége, & se tut.*

Les Italiens disent *cito* en la même signification: qui a été fait du ST des Comiques Latins. M.

CHUTEENS, ou CUTEENS. Peuples de de-là l'Euphrate, qui furent transportés par le Roi Salmanasar dans la Samarie, en la place des Israëlites qui y demeuroient auparavant. Leur nom vient de *Chuta* ou *Cutha*, qui étoit celui du pays d'où ils furent transportés; & *Chuta* ou *Cutha* vient de *Chus* ou *Cus*, fils de Cham, parce que ses enfans habiterent ce pays. Dom Calmet, dans son Dictionnaire de la Bible, croit que le pays de *Chuta*, d'où étoient venus les *Chutéens*, étoit sur l'Araxe dans la Médie; que leur premiere demeure étoit dans les Villes de Médes, subjuguées par

Salmanasar & par les Rois ses prédécesseurs ; & que l'on transporta les Israëlites aux mêmes lieux d'où étoient sortis les Chutéens. Il y a plus d'apparence que les Chutéens venoient du pays nommé autrefois la Susianne, & à présent le Chusistan. Ce dernier nom signifie *pays de Chus*, & *Chus* est la même chose que *Chuta*. Voyez ci-devant l'article *Chus*. *

CHY.

CHYMIE. Voyez *Alquemie*. M.

CHYMIE. M. Ménage, au mot *Alquemie*, après avoir rejetté les differens sentimens des Auteurs, sur l'origine de ce mot, s'en tient à celui de Bochart, qui la tire de l'Arabe *chema*, qui signifie selon lui, *ars occulta*. Il est vrai que les Arabes ont le verbe *chema* (prononcez *kema*) dans le sens d'*occultare*; mais ils n'employent pas le mot de *chema* pour exprimer la *Chymie* : ils se servent de celui de *kimia*, qui est visiblement un terme pris d'une autre Langue, savoir du Grec χημία ou χυμία *Chymie*, & qui n'a avec la racine Arabe qu'une légere convenance de son, & aucune de signification ; ce qui ne suffit pas pour fonder une étymologie. Ainsi je ne vois pas que celle que nous donne Bochart du mot *Chymie*, de quelques savantes raisons qu'il l'appuye, soit de beaucoup préférable aux autres, qui paroissent trop forcées & trop peu naturelles. C'est pourquoi, s'il faut se fixer à quelque chose, j'aime encore mieux m'en tenir à l'opinion de ceux qui dérivent tout simplement *Chymie* du Grec χεῦμα ou χύμα *effusio*, ou de χυμὸς *succus*, tous mots formés du verbe χέω, ou χείω, ou χύω, *effundo*, *diffluere facio*, *liquefacio*. Une des principales opérations de la Chymie est d'extraire le suc des plantes & des animaux. Les termes Grecs χημία & χυμία, dont se sert Suidas pour dire la *Chymie*, peuvent fort bien avoir été formés du verbe χέω ou χύω. Il n'y a rien dans cette formation qui soit contraire à l'analogie Grammaticale. On a pu aussi-bien faire χημία de χέω, par un changement facile & ordinaire de ε en η, & χυμία de χύω, que l'on a fait χεῦμα de χέω, & χύμα & χυμὸς de χύω. Les Chymistes ont ajouté l'article Arabe *al* au mot *Chymie*, quand ils ont voulu exprimer la *Chymie* la plus sublime, & ils l'ont nommée *Alchymie*. C'est celle qui enseigne la transmutation des métaux. Selon le jargon des Adeptes ou souffleurs du premier ordre, *al* n'est pas là un article Arabe, mais il signifie une vertu merveilleuse. *

CHYPRE. *Poudre de Chypre*. De l'Isle de Cypre, d'où cette poudre nous est venue. Au lieu d'*Isle de Cypre*, nous avons prononcé l'*Isle de Chypre*, à l'Italienne. Et ce mot se trouve écrit de la sorte dans la Ballade de Villon des Seigneurs des tems jadis, & dans la Chronique d'Anjou, de Bourdigné, & dans la Tragédie de l'Amant libéral de M. Scudéry, act. 1. scéne 3. Néanmoins, la plus grande partie de nos meilleurs Auteurs anciens ont écrit l'*Isle de Cypre* ; Ronsard, Nicot, Amyot, Méziriac, & tous nos Géographes généralement. C'est aussi comme M. du Cange écrit toujours ce mot. Et c'est comme je le prononce : mais sans blâmer ceux qui disent *Isle de Chypre* : qui sont présentement en grand nombre. Pour *de la poudre de Chypre*, les voix ne sont point partagées là-dessus. C'est ainsi que tout le monde prononce. Mais il est à remarquer, que quoiqu'on puisse dire, *Isle de Chypre*, il ne faut pas dire *les Chypriots*, comme a dit Monsieur l'Abbé le Peletier de l'Académie d'Angers, dans sa belle Traduction de l'Histoire de Cypre du Graziani. Il faut dire les *Cypriots*. M.

CIB.

CIBOIRE. Vase où l'on met les hosties. Périon le dérive de κιβώτιον, c'est-à-dire *arca*. Et au sujet de cette étymologie, il se fait dire par son neveu : *Vera hæc verbi hujus originatio est : ob eamque te à Parisiis, aliisque populis, qui illo verbo utuntur, magnam initurum gratiam spero*. Il se trompe, aussi-bien que Robert Etienne, qui le dérive de κιβωτός. CIBOIRE vient du Latin *Ciborium*, qui a été fait du Grec κιβώριον. Casaubon, livre XI. de ses Animadversions sur Athénée, chapitre 7. ΚΙΒΩΡΙΟΝ *Græcis peregrinum poculum : opinor & nomen ; etsi potest videri derivatum unde & κιβωτός. Sed constat in Ægypto primùm cepta fieri ciboria, ex Ægyptiæ fabæ ciboriis : deinde ex alia materia ; figura eadem. Hesychius disertè* : Κιβώριον, Αἰγύπτιον ὄνομα ἐπὶ ποτηρίου. *Ecclesia usu fecit suum hoc nomen. Sed nugantur Interpretes Græci sacrorum Rituum, qui voce hac significari volunt* κιβωτὸν φωτισμοῦ Θεοῦ. Τὸ γὰρ κιβ, *aiunt*, ἐστι κιβωτός. τὸ ὦ ὥριον, φωτισμὸς Κυρίου, ἢ φῶς Θεοῦ ; *hoc est*, אור יה. *Color esset aliquis, si in eum usum dicerent excogitatum id nomen : quod scimus esse antiquius nomine Christiano. Syris*, כבר *vasculi nomen est*. M. de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 112. Κιβώριον *autem, vel* κιβώτιον, *dictum illius fabæ semen videtur ab illa concavitate quam in medio habere Autores omnes produnt. Sic propter illud concavum, arculæ similis vel poculo faba illa*. ¶ Paulus Diaconus, liv. 3. des Gestes des Lombards, chap. 35. *De quo auro ipse Rex postmodum Ciborium solidum miræ magnitudinis & magni ponderis fecit, multisque illud pretiosissimis decoratum ad sepulchrum Domini Hierosolymam transmittere voluit*. Bonaventura Vulcanius sur cet endroit : CIBORIUM, *poculi genus est in modum foliorum colocasiorum factum, ut interpretatur Scholiastes Horatii Porphyrio, ad illum Serm. lib. 2. Od. 7. versum* :

Obliviosо lævia Massico
Ciboria exple.

Hésychius : Κιβώριον, Αἰγύπτιον ὄνομα ἐπὶ ποτηρίου. Et sur ce passage de Paulus Diaconus, Lindembrog a fait cette Note : *Alio tamen significatu apud Paulum hic usurpatur, quemadmodum etiam apud Anastasium in Vitis PP. Leonem Marsican. & alios ejus Sectæ Scriptores*.

De *ciborium* les Italiens ont aussi fait *ciborio*, pour signifier une espéce de fabrique quarrée de pierre ou de marbre, soutenue de 4. colonnes ; qui couvre le dessus du grand Autel dans les plus anciennes Eglises ; au haut de laquelle est une armoire à Reliques, environnée de 4. ringuieres ou galeries balustradées. Les François qui sont en Italie nomment cette fabrique *un chibore*. Il y en a à S. Jean de Latran, à S. Paul, à Sainte Marie Majeur, à S. Laurens hors les Murs, à S. Clément, à Sainte Praxéde, à S. Chrysogone, &c. Il y en a aussi un de bois dans l'Eglise Sainte Marguerite à Paris. *M.*

CIBOIRE. Dans la Nouvelle neuviéme des *Joyeuses Aventures*, &c. imitées, ou plutôt abré-

gées des Cent Nouvelles Nouvelles, & imprimées *in-16.* à Paris vers l'an 1552. au lieu de *ciboire* on lit *cymboire*; ce qui donne lieu de croire que l'Auteur de ces Contes dérivoit *ciboire* de *cymba*, qui se seroit dit, comme *gondole* d'un vaisseau à boire & d'une sorte de bateau. *Le Duchat.*

CIBOULLE. CIBOULETTE. De *capa* nous avons fait CIVE; & de *capulla*, CIBOULLE; & de *capulletta*, CIBOULETTE. *M.*

CIC.

CICERO. Sorte de caractère d'Imprimerie : ainsi appellé de l'édition de Cicéron de Rome, faite par Ulbertus Gallus en 1458. Les Italiens l'appellent *antico comune.* M.

CICEROLLE. Sorte de pois. De *cicer. Cicer, cicera, cicerulla, cicerolla*, CICEROLLE. Ce mot se trouve dans les Dictionnaires François de Robert Etienne & de Nicot. *M.*

CID.

CIDRE. De *sicera.* Isidore, liv. xx. chap. 3. Sicera *est omnis potio quæ extra vinum inebriare potest : cujus licet nomen Hebræum sit, tamen Latinum sonat pro eo quod ex succo frumenti vel pomorum conficitur.* Le Poëte Brito, dans sa Philippide, parlant du pays d'Auge en Normandie : *siceraque tumentis Algia potatrix.* Goldstat, dans ses Alemanniques, tome 1. partie 1. page 202. *Ille verò liquor ex pyris ac pomis expressus, Francis Scriptoribus* Sidra *corruptè pro* Sicera, *ab Hebræo* שכר secar. Beze sur ces mots de S. Luc : *Vinum & siceram non bibet :* SICERAM. σίκερα. *Vocabulum Hebræum retinuimus, quo significatur, ut inquit Balius* κατὰ μεθυστικὸν, πᾶν τὸ δυνάμενον μέθην ἐμποιῆσαι : שכרא scechar: *quod declarat* inebriare, *ut rectè observat Erasmus. Inde fortassis Galli potionem illam quam conficiunt, vocant* SIDRE. La conjecture de Ciron, qui croit que *cidre* vient de *camum*, dont il est parlé dans la Loi *Si quis vinum*, au Digeste *De tritico, vino, & oleo legato*, n'est pas supportable. C'est au liv. 4. de ses Observations sur le Droit Canon, chap. 4. Nous disons en Anjou *citre :* mais à Paris & en Normandie on dit *cidre :* & c'est comme ce mot doit être prononcé. *M.*

CIE.

CIERGE. De *cerius*, dit pour *cereus. Cerius, cerjus*, CIERGE. On a fait de même CAGE, de *cavia*, dit pour *cavea.* M.

CIG.

CIGALE. De *cicadula*, diminutif de *cicada :* & non pas de *cicala*, par le changement du D en L. Les Italiens disent de même *cicala.* M.

CIL.

CIL. Vieux mot qui signifie *celui.* De *hicce, ille.* M.

CILICE. De *cilicium*, formé de *cilix.* Voyez Matthias Martinius, dans son Etymologique, au mot *cilix.* M.

CILICE. Les Ciliciens avoient inventé une sorte d'étoffe, faite de poil de chévre, dont on faisoit des habits pour les matelots & les soldats. Comme elle étoit grossiere & d'une couleur sombre & noire, les Ebreux s'en servoient dans le deuil & dans la disgrace. De-là vient le nom de *cilice.* L'Ebreu & les Septante appellent ces habits des *sacs*, soit à cause que ces étoffes servoient à faire des sacs, soit parce que ces *cilices* étoient serrés & étroits comme des sacs. Saint Jérôme rend ce mot par *cilicia.* Saint Jean, dans l'Apocalypse, VI. XII. fait voir que ces sacs ou cilices étoient noirs, lorsqu'il dit, que le soleil devint noir comme un sac de poil, ὁ ἥλιος ἐγένετο μέλας ὡς σάκκος τρίχινος. La version Syriaque porte de même. La Vulgate : *Sol factus est niger tanquam saccus Cilicinus :* ce que le P. Bouhours a traduit : *Le Soleil devint noir comme un sac de poil de chévre.* Une autre vesion dit : *comme un sac de crin :* ce qui n'est pas exact. Il est dit dans la Genese XXXVII. 34. que Jacob se revêtit d'un sac, c'est-à-dire, d'un cilice, lorsqu'il crut que son fils Joseph étoit mort. Respha, concubine de Saul, se coucha sur un cilice en gardant ses fils, que les Gabaonites avoient mis en croix. Le Roi Achab se revêtit d'un cilice, ayant oui les menaces que le Prophéte Elie faisoit de la part du Seigneur. Le même Prince portoit un cilice sur sa chair, pendant que les Syriens assiégeoient Samarie. Ces cilices étoient différens de ceux que la ferveur de la pénitence a fait inventer depuis, & qui sont tout-à-fait de crin. Les anciens Moines alloient assez souvent vêtus de cilices ; mais de ces cilices antiques, c'est-à-dire, d'habits grossiers, rudes, & d'une couleur obscure, tels à peu-près que le froc des Capucins. Saint Paulin dit en parlant de Saint Martin, liv. 2. de la vie de ce Saint :

Quin & contexto setis coopertus amictu
Exesa assidui compunxit acumine membra.

Cela ressemble plus au cilice moderne qu'à l'antique. Aristote, dans son Histoire des Animaux, liv. 8. ch. 28. observe que dans la Cilicie on tondoit les chévres, comme l'on tondoit ailleurs les brebis. *

CILICIE. Province de l'Asie Mineure, sur la côte méridionale. Quelques-uns tirent ce nom d'un certain *Cilix* qui y régna, & qui étoit Phénicien. C'est le sentiment de toute l'antiquité, que les Ciliciens descendoient des Phéniciens, soit qu'ils y eussent passé en droiture, soit qu'ils eussent d'abord occupé l'Isle de Chypre, & que delà ils se fussent répandus sur la côte voisine. Selon Bochart, dans son *Chanaan*, liv. 1. ch. 5. le nom de *Cilicie* vient de l'Ebreu ou Phénicien חלקים *hhallekim*, qui signifie des cailloux ; parce que la partie occidentale de cette Province est très-pierreuse : c'est pourquoi elle fut nommée par les Grecs Τραχεῖα, & par les Latins *Aspera*, c'est-à-dire, raboteuse & inégale. De Τραχεῖα, qui n'étant qu'un adjectif, supposoit toujours le mot de *Cilicie* exprimé ou sous-entendu, les Grecs formérent le substantif Τραχειῶτις, & en firent un nom du pays. *

CILLER. *Ciller les yeux.* c'est les fermer. Il vient de l'ancien verbe Latin *cillere*, qui signifie *mouvoir ;* comme remarque Servius sur le 2. des Géorgiques. Joannes Januensis dans son *Catholicon : Cilleo, cilles, cillui : verbum activum, id est, movere.* Et c'est parce que les yeux se ferment & s'ouvrent par le promt mouvement des paupieres, lesquelles sont pour cela appellées par les Latins *cilia.* Caseneuve.

Ciller *les yeux*. Nicot le dérive de *cillere*, qui signifie *movere*. Servius sur le 2. des Géorgiques : cillere, *est* movere : *unde &* furcillæ *dictæ sunt quibus frumenta cillentur*. Je remarquerai ici en passant, que cette étymologie de *furcilla* est ridicule. *Furcilla*, est un diminutif de *furca*. Je reviens au mot *ciller les yeux*. Nicot, au mot *siller les yeux*, parle ainsi de ce mot : Siller *les yeux, ou les paupieres d'un homme, ou d'un oiseau de proye. Quand on veut porter un oiseau de proye, & néantmoins on n'a point de chaperon pour luy couvrir la teste, on luy sille les yeux; c'est-à-dire, on luy could les deux paupieres d'un point d'aiguille. Par ce moyen, l'oiseau ne voit goutte. Par métaphore*, siller les yeux à aucun, *est luy fermer les yeux, luy oster la veue, l'aveugler. Son contraire est* dessiller. *Dessiller les yeux du peuple, ja par long-tems bandez du voile d'ignorance*. Siller les yeux, en cette signification, vient de *sigillare oculos*. Varron, dans Nonius, au mot *sugillare : Contrà Lex Mavia est in pietate, ne filii patribus luci-claro sigillent oculos*. Sénéque, épître 116. du livre 21. *Nunc enim multa obsigillant; & aciem nostram, aut splendore nimio repercutiunt, aut obscurè retinent*. Voyez Turnébe, liv. 30. de ses Adversaires, chapitre 3. M. de Caseneuve a suivi l'opinion de Nicot : ajoutant que *ciller les yeux*, vient de *cillere*, qui signifie *mouvoir*, parce que les yeux se ferment & s'ouvrent par le prompt mouvement des paupieres, qui pour cela sont appellées *cilia*. M.

CIM.

CIMARRE. De l'Espagnol *çamarra*. Les Italiens disent *gammurra* : que M. Ferrari dérive de *cameralis*, c'est-à-dire, *cubicularis*. On appelle en Turquie *samour* la peau d'une marte : & *veste de samour* une robe fourrée de peaux de marte. Je crois maintenant que le mot Italien *gammurra* vient de ce mot Turc : duquel les Espagnols ont aussi fait leur *çamarra*; dont nous avons fait *cimmarre* : & je me dédis ici de ce que j'ai dit dans mes Origines Italiennes, que l'Italien *gammurra* avoit été fait d'*amphimallus*, en cette maniére : *amphimallus, amphimalla, amphimarra, ammarra, gammarra*, gammurra.

De l'Espagnol *çamarra*, nous avons fait aussi chammarrer, pour dire, garnir un habit de passements : nos premieres cimarres etant fort garnies de passements. *M*.

CIMBRES. Ancien peuple qui habitoit la presqu'Isle de Jutland. Leur nom, selon Plutarque, signifie *voleurs*; & Pompeius Festus dit que les voleurs étoient appellés *cymbres* dans la Langue des Gaulois. Quelques Allemans choqués de cette interprétation se sont déchaînés contre Plutarque & Festus; mais sans raison. Le mot *latro*, qui dans la Langue Latine signifie un voleur, avoit anciennement une signification bien différente. Il signifioit un soldat, & plus particuliérement un garde du corps. Plaute dit *latrones*, pour dire *des soldats* & *latrocinari*, pour *faire la guerre*, ou *servir à la guerre*. Les Romains ayant anciennement appris que le nom de *Cimbres* signifioit des Guerriers, l'expliquerent par *latrones*, qui avoit alors un sens favorable. Les ravages que ce peuple fit dans la suite furent cause qu'on continua d'expliquer leur nom par le même mot Latin, mais qui se prenoit alors en mauvaise part. Les Grecs ont souvent confondu le nom de Cimbres & de Cimmériens, à cause de l'affinité de ces mêmes noms. Strabon le dit au liv. 7. en employant les termes de Posidonius. Et Etienne le Géographe dit au mot Ἄβρει : Κίμβρει, οὓς τινὲς φασι Κιμμερίους les Cimbres, que quelques-uns appellent Cimmériens. C'est des Cimbres que la presqu'Isle de Jutland avoit pris le nom de Chersonese Cimbrique. Il y a apparence que les Cimbres, qui du tems de la république Romaine sortirent de leur presqu'Isle, y furent contraints par une inondation qui les mit trop à l'étroit en couvrant une partie de leur pays. Strabon, livre 7. rapporte ce sentiment, & tâche en vain de le réfuter. Il conste par des expériences modernes, que la mer a gagné du terrein sur cette Presqu'Isle. Florus, liv. 3. ch. 3. parle des inondations qui forcerent les Cimbres & les Teutons à fuir des extrémités de la Germanie, & à chercher de nouvelles demeures. L'expédition des Cimbres contre les Romains ne fut pas leur premiére sortie. Les Grecs, selon Strabon, étoient persuadés que les Cimmériens d'auprès les Palus Méotides, qui ont été connus d'Homere, étoient une colonie des Cimbres. Et Strabon, liv. 7. dit que les Cimbres étoient des voleurs & des vagabonds, qui, par la force de leurs armes, arriverent aux Palus Méotides, & qu'ils donnerent le nom de *Cimmérien* à ce Bosphore; comme si l'on disoit Cimbrien ou Cimbrique : car, dit-il, les Grecs donnent aux Cimbres le nom de Cimmériens. Au liv. xi. il dit que dès le tems d'Homere le Bosphore Cimmérien avoit déja ce nom, & que dès-lors la puissance des Cimmériens étoit déja très-grande. Plutarque dit encore plus positivement, qu'ils n'étoient qu'un petit détachement des Cimbres septentrionaux. Le nom de *Cimbres* s'étant peu à peu éteint, ils eurent celui de *Jutes*. Ces Jutes étoient une des trois Nations qui envahirent l'Isle de la Grande Bretagne, savoir les Saxons, les Angles & les Jutes. On trouve dans le pays de Galle ou de Cornouaille des traces du nom de *Cimbres* dans celui de *Cumrai*; & peut-être que le nom de la Province de *Cumberland* n'a pas une autre origine. Il seroit difficile de dire d'où vient le nom de *Jutes*; à moins qu'on ne veuille dire que les Goths ou Gutes ayent passé dans cette presqu'Isle, & y aient porté ce nom. Les François & autres peuples les connurent sous le nom de *Normands*; & c'est sous ce nom qu'ils firent en France ces affreux ravages que l'Histoire ne rapporte qu'avec horreur, & qu'ils acquirent la Neustrie, qui fut appellée à cause d'eux la Normandie. On les appella aussi *Nordalbingues*, parce qu'ils habitoient au de-là de l'Elbe. Au reste le nom de Jutes est le dernier nom qu'ait eû cette Nation, dont le pays s'appelle présentement Jutland, c'est-à-dire, pays des Jutes. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Kommen*, confirme l'étymologie que nous avons rapportée du nom de Cimbres. Voici ses termes : Kommen, *perdere, facere ut pereat. Verbum facessens ex precedenti. Gothi dicunt* quiman, usquiman, *&* fraquiman. Matth. x. 28. Niogeith izwis thans usquimandans leika thatainei, ith saiwalai ni magandans usquiman : *nolite timere eos qui corpus tantum occidunt, animam autem non possunt occidere*. Luc ix. 54. Fan wileizu, ei quithaima fon atgaggaius himina, jah fraquimai im, swe Helias gatawida ? *visne, Domine, ut dicamus, ut ignis descendat de cœlo, & consumat eos, sicut fecit Elias? Hinc verosimile fit*, quimer, kymmer, kymber, *majoribus nostris aliquando denotasse latronem ; & veteres scriptores*

qui hanc significationem, tanquam à Germanis acceptam, & Cimbrici nominis interpretem, litteris prodiderunt, nec fallere, nec falli; cùm res ipsa genti latrocinanti conveniat. Plutarchus scribit in Mario: Cimbros Germani nominant latrones. *Et confirmat Festus :* Cimbri linguâ Gallicâ latrones dicuntur. *Cimbros à latrociniis appellatos esse placet quoque Baxtero in Gloss. Antiq. Brit. pag.* 208. *Et quamvis* Cimber *etiam honestum nomen esse possit, quatenus* kemper *Saxonia inferiori est gladiator, & Cambris* cymmar *socius, præstat tamen fidem rerum gestarum sequi, quam rejecta veterum auctoritate (quos a mendacio vox Gothica absolvit) aliud genti nomen affingere. Causa, cur Cimbri hoc nomen, tanquam à se inventum, ultrò admiserint, hac esse potest, quòd ab antiquo piraticam exercuissent; & latrocinia gentis in gentem (non civium in cives) moribus Germanorum antiquis essent fortia facinora, & nullam haberent turpitudinem. Testis Cæsar lib.* VI. *cap.* 23. *de Germanis :* Latrocinia nullam habent infamiam quæ extra fines cujusque civitatis fiunt, atque ea juventutis exercendæ ac desidiæ minuendæ causâ fieri prædicant. *

CIME. De *cima*. Isidore, liv. 17. de ses Origines, chap. 10. CIMA *dicitur quasi* coma. *Est enim summitas olerum vel arborum.* Isidore se trompe à l'égard de l'origine. *Cima* a été fait du Grec κύημα, fait de κύω, *produco* : κύημα, κῦμα, *cima*. Cette contraction de κύημα a été remarquée par Galien dans son livre 2. des Facultés des alimens : ὁ μὲν ἐν τῆς κράμβης ἀπόφραγος, ὃ καὶ κῦμα καλοῦσιν ἔνιοι κατὰ συναίρεσιν, ἐμοὶ δοκεῖ, τοῦ διὰ τελῶν συλλαβῶν στέματος, λεγομένη τοῦ κυήματος τῆς κράμβης. Et par cette raison d'étymologie, *cima* doit être écrit par un *y*. Ce mot, au reste, a été dit particuliérement de la cime, ou du tendron des choux. Pline IX. 8. *Cymas brassica à prima sectione præstat proximo vere : hic est quidam ipsorum caulium delicatior teneriorque cauliculus.* Les Gloses anciennes : *cuma*, κοπάραγος, κράμβα. Il a été dit ensuite figurément de toutes sortes de sommités. *La cime d'un arbre ; la cime d'une montagne* ; dans laquelle signification les Italiens & les Espagnols ont dit aussi *cima*. M.

CIMENT. De *cœmentum*. Scaliger, dans son premier Scaligerana : Cœmenta cœmentæ, *vel* cœmentum cœmenti ; *utroque modo, est quod Græci vocant* χάλικα. *Sunt lapides minimè politi, ex quibus fit tumultuaria structura ; ut in aggeribus qui fiunt in bello.* Cœmenta ædificant, *dicitur mille locis apud Historicos. Porrò utimur in structura, aut* ξεστοῖς *lapidibus, id est, politis, aut* οὐ ξεστοῖς, *non politis. Hi sunt* cœmenta. *Unde apparet, nos abuti in Lingua Gallica hoc* cœmenti *nomine pro* mortario *Veterum; quod multiplex quidem erat.* Marmoratum, *quod fiebat ex marmore contuso & calce :* arenatum, *quòd parabatur ex sabulone masculo (qui rufus erat potiùs quàm ruber), & calce. Hæc duo erant præcipua ; quorum illud, scilicet* marmoratum, *firmius, perennius, ac speciosius erat. Alia habebant Veteres; nempe* cigninum, *quod est nostrum* ciment, *ex tegulis contusis & calce ; quo theatra ædificabant ; item,* mortarium *specialiter dictum, ex sabulone, non masculo, & calce ; ut quod vocamus* mortier. Voyez *mortier*. *Cœmentum* se trouve dans la Genese en la signification de *ciment*. *Habuerunt lateres pro saxis, & bitumen pro cœmento.* C'est au chap. 2. verset 3. Et dans les Gloses anciennes : *cœmentum*, γύψος, κονία. Les mêmes Gloses : *cœmentum*, χάλιξ ; *cœmenta*, χάλικας.

Les Italiens, pour le marquer par occasion, disent *cimento*, pour signifier *une épreuve*. Et ce mot a été fait de *specimen*. *Specimen*, *specimentum*, *cimentum* CIMENTO. Vigneron, autrement Veneroni, dans son Dictionnaire Italien au mot *cimento*, a écrit qu'on disoit *cimento* en Italien, pour signifier une épreuve, parce qu'on se sert du ciment pour purifier ou éprouver un métail. *M.*

CIMENT. Le Latin *cœmentum*, d'où a été formé notre mot François, vient du verbe *cado*. Le ciment se fait avec des pierres ou des tuiles cassées & pilées. *

CIMETERRE. Epée à la Turque. Les Turcs & les Persans l'apellent *chimchir* ; d'où les Grecs modernes ont fait σαμψήρας : d'où par corruption, nous avons fait *cimeterre*. Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 30. après avoir appellé un cimeterre, *schimitarra*, il dit que c'est ainsi que l'appellent les Turcs. *M.*

CIMETIERE. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *cémetiere*, ni *cimitiere*. De *cœmeterium*, fait du Grec κοιμητήριον, c'est-à-dire, *dormitorium*. Drusius sur le 10. verset du IV. chap. de Ruth : τὸ ὄνομα τοῦ τεθνηκότος, nomen defuncti : *In Chaldaicis libris*, dormientis ; *id est*, mortui. *Elegans dictio ; nam & mors* somni *nomine sæpe afficitur. Unde in nostræ Religionis hominibus sepulchreta Græco vocabulo, quòd à* dormiendo *inflexum est,* κοιμητήρια *nominantur.* Callimaque, dans une de ses épigrammes :

Τῇδε Σάων ὁ Δίκωνος Ἀκάνθιος ἱερὸν ὕπνον
Κοιμᾶται. θνήσκειν, μὴ λέγε τοὺς ἀγαθούς. M.

CIMETIERE. Il est évident que ce mot vient du Grec κοιμητήριον. Mais je ne saurois m'empêcher de rapporter ici une étymologie ridicule que le Docteur Guillaume Durand nous donne du Latin *cœmeterium*. Il le fait venir de *cimen*, qu'il interpréte *dulce*, & de *sterion*, qu'il interpréte *statio* ; & *cœmeterium* a été appellé de la sorte, ajoute-t-il, *quia inibi dulciter defunctorum ossa quiescunt, vel quia sunt cimices, id est vermes ultra modum fœtentes.* Il en est de cette étymologie comme de celle du mot *parasceve*, que le Cardinal Hugue, avec la Glose ordinaire, explique *parans cœnam* ; ou de celle de *Diadema*, que Saint Bonaventure, sur le Pseaume 102. explique, *quia duo demit, nempe principium & finem ; eò quòd scilicet diadema utroque careat.* On lit aussi, que les excommuniés sont appellés *ethnici*, *ab Æthna Siciliæ monte, quasi dignos illo monte.* La Glose des Décrétales donne du mot *diabolus* une étymologie qui n'est pas moins plaisante : elle avance que ce mot est fait de *dia*, qu'elle explique *duo*, & de *bolus*, qu'elle explique *morsellus* ; & selon cette interprétation *diabolus* a été dit, *quia duos bolos tantùm de corpore & anima quærit facere.* Saint Bernard étoit du même sentiment ; car il écrit dans un de ses sermons : *A duobus utique bolis diabolus dicitur.* Saint Anselme interpréte *Timotheus* par *beneficus*. La Glose explique le mot Grec *petalurgi*, qui signifie *bractearii*, par *rotulas in capitibus equorum, ita dictas à* pente, *quod est quinque, &* largas *id est latas.* Telle étoit la connoissance que l'on avoit des Langues en ce tems-là. *

CIMETTES. Rejettons de choux. C'est un diminutif de *cime*. Voyez *cime*. M.

CIMIERS d'*armoiries*. Parce qu'on les met à la cime des casques qui sont sur l'écu. Dans le Lexicon Grec-Latin ancien : λόφος, *hac cima, hac crista*. ¶ *Cima*, *cimarium*, CIMIER. *M.*

CIMMERIENS. Ancien peuple aux envi-

rons des Palus Méotides, & du Bosphore Cimmérien, qui portoit leur nom. S'il est vrai, comme le croyent les Grecs, & comme Strabon le dit au livre VII. que ces *Cimmériens* étoient une colonie des Cimbres, leur nom sera une corruption de celui de *Cimbres*, qui dans la Langue Teutonique, signifie *latro*; & c'est comme si on disoit *Cimbriens*. Voyez ci-devant *Cimbres*. Les Grecs confondoient ces deux noms, & donnoient aux Cimbres le nom de *Cimmériens*. On s'étoit fait anciennement une fausse idée du pays qu'habitoient ces Cimmériens, comme s'il eût été plongé dans d'épaisses ténébres. Il y avoit d'autres *Cimmériens* en Italie, dans la campanie. Ils habitoient dans des lieux souterrains, & c'est de ceux-là qu'Homere parle dans l'Odyssée. Ce nom, selon Bochart, vient de l'Ebreu כמר *câmar*, qui signifie être noir, devenir noir. Les cavernes obscures dans lesquelles ces peuples vivoient, donnerent apparemment lieu au proverbe des *ténébres Cimmeriennes*, pour signifier des ténébres très-épaisses. Peut-être aussi que ce proverbe étoit fondé également sur la fausse idée que l'on avoit du pays où habitoient les *Cimmériens* des Palus Méotides, lequel on croyoit-être toujours couvert de ténébres, soit par des brouillards épais, soit à cause qu'on le supposoit privé des regards du soleil. Un pays inaccessible à la lumiére étoit celui où l'on devoit naturellement placer le palais du sommeil. Aussi Ovide n'y a-t-il pas manqué. Voici comment il s'explique dans ses Métamorphoses, liv. XI.

Est prope Cimmerios longo spelunca recessu,
Mons cavus, ignavi domus & penetralia somni.
Quæ numquam radiis oriens, mediusve, cadensve
Phœbus adire potest. Nebulæ caligine mixtæ
Exhalantur humo, dubiaque crepuscula noctis. *

CIMOLIE. Sorte de terre grasse & molle, qu'on apporte des Isles Cyclades, appellée Cimole. C'est de-là qu'elle a pris son nom. Voyez Dioscoride, liv. v. ch. 176. *

CIN.

CINGLER. Voyez *singler*. M.

CINNABRE. Sorte de minéral rouge; ou vermillon. De *cinnabarium*; qui est une couleur composée de soufre brulé, & de vif argent. *M.*

CINNABRE, ou CINABRE. Ce mot vient originairement du Grec κιννάβρα, qui signifie odeur de boue, & en général toute mauvaise odeur; comme qui diroit ἡ τῶν κυνῶν βρῶσις, ou κυνόβρα, *canum cibus*. Le *cinnabre* a été ainsi nommé parce qu'au rapport de Matthiole, lorsqu'on tire de terre une sorte de *cinnabre* fossile, il jette une odeur si étrange, qu'on est obligé de se boucher le nez & de se couvrir le visage, de peur d'être infecté. *

CINTRE. Terme de charpenterie. C'est une arcade de bois qu'on dresse pour bâtir une voute. J'ai appris de M. de Valois le jeune, que ce mot venoit de celui de *centrum*, qu'il m'a montré en cette signification dans ce passage de Robert, Moine d'Auxerre : *Jam exstructa testudine visum est debere submoveri centra, quibus fuerat testudo suffulta.* D'autres le dérivent de *cinctura*. M.

CIR.

CIRCONCELLIONS : On appella ainsi en Afrique une Secte de Donatistes. C'étoient des troupes de furieux, qui couroient par les bourgades & les marchés avec des armes, se disant les défenseurs de la Justice, & exerçant toutes sortes de violences. Il n'y avoit point de sureté sur les grands chemins, ni même dans les maisons. Ce nom leur vint de *circum*, & de *cellæ*, parce que ces furieux courroient de maison en maison, & de bourgade en bourgade. Voyez du Cange dans son Glossaire. *

CIRON. Charles de Bovelles, ou de Bouvelles, page 80. le derive de χεὶρ; à cause qu'il naît dans les mains. Et par cette raison d'étymologie, il veut qu'on écrive *Chiron*: & il remarque que les Flamans disent *schiron*. Pontus de Thyard, Evêque de Châlons, lui donne la même origine : *Pœne exciderat, & memoriam, ut visum, fefellerat, pusilla illa tinea, quam Galli* chiron *vocant*, ἀπὸ τῶν χειρῶν, *id est*, à manibus, *quas inarat, & infestissimo pruritu fodicat. Græcis est* ἀκαρὴς, insecabilis, *quia præ exiguitate* κείρεσθαι *& scindi nequit.* C'est à la page 78. de son livre *de Recta nominum impositione.* J'ajoute à ce discours de Thyard, que les Espagnols appellent un ciron *arador de la mano.* Il vient du mot *cire*. Pline XI. 33. parlant d'un petit animal, qui s'engendre dans la cire : *Quippe cùm & ceræ id gignant : quod animalium minimum existimatur.* Ce qu'il a pris de cet endroit d'Aristote; qui est du chapitre 27. du livre V. de l'Histoire des Animaux : καὶ ἐν κηρῷ ᾗ γίνεται παλαιουμένῳ, ὥσπερ ἐν ξύλῳ, ζῶον, ὃ δὴ δοκεῖ ἐλάχιστον εἶναι τῶν ζώων πάντων, καὶ καλεῖται ἀκαρι. Jules Scaliger à la page 627. de ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, parle des cirons en ces termes : *Qui sub cute oriuntur pediculi, minimi, rotundi; & serpunt. A Romanis*, pedicelli; *à Liguribus*, *Taurinis*, pelluselli; *à Gallis*, sirones. Et dans son livre de la Subtilité contre Cardan, CXCIII. 7. *De Acari scribens Aristotelico, rectè eum cum Garapate comparasti. At quare longè minoris animalis oblitus es?* Pedicellum *Piceni*, Scirum *Taurini*, Brisantem *Vascones vocant. Nempe admirabile est. Ei forma nulla expressa, præterquam globi. Vix oculis capitur magnitudo. Tam pusillum est, ut non atomis constare, sed ipsum una esse ex Epicuri atomis videatur. Ita sub cute habitat, ut actis cuniculis urat. Extractus acu, super ungue positus, ita demum sese movet, si Solis calore adjuvetur. Altero ungue pressus, haud sine sono crepat, aqueumque virus reddit.* Par ce passage de Scaliger, il paroît que notre ciron n'est pas l'ἀκαρὴς d'Aristote, comme l'a cru Pontus de Thyard.

Je reviens à l'étymologie de *ciron*. Je crois donc que nous avons appellé de ce nom ce petit animal qui naît dans la vieille cire, parce qu'il naît dans la cire, & que nous avons ensuite transporté ce nom à ce petit animal qui naît dans les mains. Cette étymologie me semble plus raisonnable que celle d'ἀπὸ τῶν χειρῶν, ni que celle d'ἀκαρὴς, ou ἀκαρι, ni que celle d'ἀπὸ τοῦ κείρειν, *à rodendo*. Le Pere Labbe fait mention de toutes ces étymologies.

J'oubliois à remarquer, que Bourdelot a suivi l'opinion de ceux qui dérivent ce mot d'ἀπὸ τῶν χειρῶν. Voici ses termes : CIRON *est le plus petit des animaux, lequel attaque les mains des Européens,* comme

comme les cirons des Indes attaquent les pieds, où ils causent des tumeurs ulcéreuses, qui gangrénent la partie, & font mourir, au rapport de Peyrard, en son Voyage des Orientales. Ils sont dits, quasi χείρονες, des mains: *Ou plutost, de cira, qui, au rapport de Saumaise, sur l'histoire Auguste, signifie* la main. L'endroit de Saumaise est à la page 412. Voici ses termes: Cyragra, *in veteribus libris non rarò scriptum occurrit. Sic* cyras *apud Isidorum vetustissima etiam membrana præferunt:* manus, quas Græci *cyras* vocant. *Ita etiam apud Adelmum in veteri codice, vel potiùs veteris exemplaris apographo, quem à Franc. Jureto habui, scriptum esse memini.* M.

CIS.

CISEAU. Il vient du Latin *sicilum*, ou *sicila*, qui signifient des ciseaux de Tailleurs d'habits ou de pierres. Les Gloses: *Sicilum*, ξυρὶς σκυλέως: c'est-à-dire le ciseau d'un Tailleur. *Sicila*, σμίλα, ἀρξβήλιον: c'est-à-dire, le ciseau d'un Tailleur de pierres, & celui d'un Tailleur d'habits. Ces mots viennent de l'ancien verbe *sicilire*, qui signifient *couper & retrancher*. Varron, liv. 1. *De re rustica*, chap. 49. *Siciliendæ prata; id est, falcibus consectanda.* Caton, *de Re Rustica*, chap. 5. appelle *sicilimenta*, le regain; c'est-à-dire, l'herbe du pré qu'on fauche une seconde fois. Festus: *Sicilicum dictum, quod semunciam secet.* Et même on tient que la Sicile a été dite, à *siciliendo*; comme ayant été détachée & retranchée de la Terre-ferme. *Caseneuve.*

CISELER. Il vient de *sicilire*. Voyez *Ciseau*. Caseneuve. Voyez CIZEAU.

CISTRE. Instrument de Musique. De σίστρον. Voyez Suidas. *M.*

CIT.

CITADELLE. *Civitas, civitatis, civitate, civitatella*, CITADELLE. *M.*

CITERNE: C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas, *cisterne*. De *cisterna*. Festus: CISTERNA, *dicta est quòd cis insit infra terram.* Festus se trompe. *Cisterna* a été fait de κίω, inusité, qui signifie *capio*: d'où a été fait aussi *cista*, qui signifie un coffre où l'on met des habits. *Cista* se trouve en cette signification dans la Loi 1. au Digeste *Depositi*: Et κίστη, dans Pollux & dans Hésychius: Et κιστέρνα dans Hésychius: κιστέρνα, λάκκος φρέατος, βάραθρα, ἡ βυθός. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *cupo*. M.

CITRON. M. de Saumaise sur Solin, page 671. de la derniére édition, dit que *citron* a été fait de *citrum*, comme *chardon*, de *cardus*. Il a été fait de *citrone*, ablatif de *citro*. M.

CITROUILLE. De sa couleur de citron. Les Médecins de Lyon v. 30. *Peponis, sive cucumeris, species est, qui* Citrulus *Medicis dicitur, quasi* citreolus, *quòd citrei mali in forma & colore sit æmulus. Gallis* citrouille. Voyez M. de Saumaise, page 39. de ses Homonymes des Plantes. *M.*

CIV.

CIVADE. Avoine. Trippault le dérive de σιτάνιον. Il vient de *cibus*. *Cibus, cibata*, CIVADE. Les Espagnols, de *cibata*, ont fait de même *cevada*. M.

CIVE. De *cæpa*. M. de Saumaise sur Solin, page 1169. *Nostrates Rustici* civas *hodie vocant; dictione ex* cepa *detorta, quæ capitatæ non sunt. Et planè sunt Græcorum* γήθυα. Cibullas *alii vocant; id est*, cæpullas: *quæ sunt* γηθυλλίδες. Comme nous avons fait CIVE de *cæpa*, nous avons fait CIBOULE de *cæpulla*, & CIBOULETTE de *cæpulletta*. Voyez *ciboulle*. M.

CIVÉ. De *cæpatum*; parce qu'il y entre de la cive. *Cæpa, cæpatum*, CIVÉ. *Civé de liévre*, c'est un ragoût fait de chair de liévre avec des cives, ou des ciboulettes. *M.*

CIVETTE. Animal odoriférant. De l'Arabe *zébed*: d'où le Grec vulgaire ζαπέτιον. M.

CIVETTE. L'Arabe *zébed* ou *zobâd*, d'où vient ce mot, signifie proprement écume, & en particulier la liqueur épaisse & odoriférante qu'on tire d'une espéce de chat ou de fouine d'Afrique; parce qu'en effet cette liqueur est écumeuse en sortant du corps de l'animal, & fort blanche. Nous avons ensuite appellé *civette* l'animal même qui produit cette liqueur. *

CIVIERE. C'est un instrument dont les laboureurs se servent pour ôter le fumier des étables. Ce mot est formé du Latin-barbare *cænovectum*, qui signifie même chose. Le Dictionnaire de Jean *de Garlandia: Transferunt fimos, positos in cænovectorio, ad agros impinguandos.* Où la Glose ajoute: *cænovectorium; Gallis* civiére: *& derivatur à* cœno, *&* veho. *Caseneuve.*

CIVIERE. Le P. Labbe dans ses étymologies Françoises, à la page 145. de la 1. partie, au mot *citre*, le dérive de *cibium*. Il vient de *cænovebaria*, qui a été fait de *cænovehum*. Guillaume le Breton dans son Vocabulaire: CŒNOVEHUM: *Cænovectorium. Instrumentum est cum quo portatur cœnum.* Le Dictionnaire de *Joannes de Garlandia: Transvehunt fimos, positos in cænovectorio, ad agros impinguandos.* La Glose ajoute: *cænovectorium; Gallis* civiere. *Et derivatur, à* cœno, *&* veho. Voyez le Glossaire de M. du Cange, au mot *cohenovehum*, & au mot *chiveria*; & M. de Caseneuve au mot *civiere*.

De la ressemblance à cette civiere, on a appellé CIVIERE cette machine sur laquelle les Prêtres portent sur les épaules en procession les reliques des Saints; & cette machine sur laquelle les Bedeaux des Eglises portent de même le pain béni au Prêtre qui dit la Messe, pour le bénir; & cette autre machine sur laquelle on porte à l'Hôtel-Dieu les malades & les estropiés.

Le mot de *civiere* a signifié aussi l'étendard que portoient les Chevaliers, appellés *Milites Civerales*. L'Histoire des Evêques de Bréme: *Erat Dacus nobilis sanguine, regalis ex matre: sed genitor, Miles Civeralis.* Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin, & dans sa Dissertation IX. sur Joinville. Il me reste à remarquer, que M. du Cange dans son Glossaire Latin, prétend que cette façon de parler, *Cent ans Civiere, cent ans baniere*, vient de ces *Milites Civerales*: qui est une chose qui mérite d'être examinée; & que je remets à examiner dans mon Traité des Façons de parler proverbiales. *M.*

CIUTAD. Sorte de vin délicieux. De *la Ciutad*, qui est un village de Provence sur le bord de la mer, entre Marseille & Toulon, au terroir duquel croît ce vin. Le mot de *ciutad*, en Provençal, signifie *cité*. Et il a été fait de *civitate*, ablatif de *civitas*: d'où les Italiens ont aussi fait *città*. M.

CIZ.

CIZEAU. Voyez *cizeler*. M.

CIZELER. M. de Saumaise sur Solin, page 1045. semble le dériver de *ſicilare*, qui signifie *couper*. D'où vient, dit-il, *ſicilire prata*, pour *faucher les prés*: & Sicilia; parce que cette Isle est séparée, & comme coupée de l'Italie. Il ajoute: Cilium & cilionem *nuncupavere Latini recentiores, quod veteribus erat* celum: *immo etiam* ſicilium, *quod eſt* σμίλιον. *Nam &* ſicilatos lapides *vulgò dicimus, qui ſculpti ſunt; &* ſicilare, *pro* ſculpere, *vel* cælare. *Idiotiſmus noſter id vocat* cizeler. M. de Caseneuve dit la même chose. Voici ses termes: CISEAU *vient du Latin* ſicilium, *ou* ſicilia, *qui ſignifient des ciſeaux de Tailleur d'habits ou de pierres. Les Gloſes:* ſicilium, ξυρὸν σκυτέως; *c'eſt-à-dire, le ciſeau d'un Tailleur:* ſicila, σμίλα, σμίλιον; *c'eſt-à-dire, le ciſeau d'un Tailleur de pierres, & celui d'un Tailleur d'habits. Ces mots viennent de l'ancien verbe* ſicilire, *qui ſignifie couper, & retrancher. Varron, lib.* 1. de re Rustica, *chap.* 5. *appelle* ſicilimenta *le regain; c'eſt-à-dire, l'herbe du pré qu'on fauche une ſeconde fois. Feſtus: ſicilium:* dictum quòd ſemunciam ſecet. *Et même on tient que la Sicile a été dite* à ſiciliendo, *comme aïant été détachée & retranchée de la terre-ferme.* Et de-là, le mot de *ſicilium* parmi les Jurisconsules, pour la moitié d'une demi-once; parcequ'elle divise cette demi-once. Cujas, livre 12. de ses Observations, chap. 40. *Nam ita in antiquorum Grammaticorum Commentariis ſcriptum reperi;* ſicel, *apud Latinos & Græcos eſſe quartam partem unciæ.* C'est ce qu'a dit Festus, au lieu allégué par M. de Caseneuve. Comme les Médecins représentent leurs poids, par des Notes, les Jurisconsultes représentoient cette mesure dite *ſicilicum*, par un C renversé, de cette manière: Ɔ. C'est ce que j'ai appris du Jurisconsulte Volusius Mæcianus dans son livre *de Aſſe*: qui est un livre, pour le marquer en passant, par la lecture duquel Cujas disoit qu'on devoit commencer la lecture du Droit. Voyez mes Aménités de Droit au chapitre 5. Voici les termes de Mœcianus: *Centeſimam commodi uſurarum nomine ad ſortem applicari, & ſicilico, id eſt, C averſo notari.* Sertorius Ursatus, dans son Commentaire *de Notis Romanorum*, dit la même chose. Ɔ *Caia. Sicilicis nota. Centuria.* Et de-là vient que Cujas, qui n'écrivoit que pour les Doctes, comme il le dit lui-même, a appellé une virgule *ſicilicum*; parce qu'une virgule est un C renversé. C'est dans le chapitre 14. du livre 1. de ses Observations: *His adjungi poteſt paragraphus* Creditor *Legis* Si Mandato, *Digeſtis* Mandati; *qui in omnibus libris impreſſis ita ſcriptus eſt, interpoſito ſicilico:* Et an interſit creditoris, jure vendiderit an communi jure promiſerit. *Sed ponenda eſt ſicilici nota poſt verbum*, interſit, *non poſt* creditoris *vocem.* Et dans le chap. 1. du livre 6. *Sicilici malè poſiti vitium eſt.* Cujas peut aussi avoir appellé *ſicilicum* une virgule, à cause qu'elle divise la période: de la même façon que les Grecs l'ont appellée κόμμα.

J'ai fait il y a long-tems cette remarque sur le mot *ſicilicum*, dans mes Observations sur les Observations de Cujas, qui est un ouvrage qui n'est pas encore imprimé. Et comme elle n'a pas déplu au très-bon, très-vertueux & très-savant Dom Jean Mabillon, j'ai cru que mes Lecteurs ne seroient pas fâchés de la voir ici.

Je reviens à l'étymologie de *cizeau*. Quelques-uns dérivent ce mot de *ſecare*; qui signifie proprement *couper avec des cizeaux*. Martial, IV. 54.

Nil adicit penſo Lacheſis, fuſoſque ſororum
Explicat, & ſemper de tribus una ſecat.

Et ils prétendent qu'il a été formé de la sorte: *ſecare, ſeca*, (d'où le mot François *ſcie*) *ſecaſum, ſecaſellum, ſeſellum*, CIZEAU. D'autres croyent que *cizeau* a été fait de *cadere*, en la signification de *couper*: d'où le composé *incidere*. *Cado, cecidi, cæſum, cæſulum, cæſellum*, CIZEAU: *cæſellare*, CIZELER. Les Espagnols disent *finzel*, pour dire *un burin*; & *finzelar*, pour dire *ciſeler*: ce qui ne favorise pas peu l'étymologie de M. de Saumaise. M. du Cange dérive *ciſeau* de *ciſel*, ancien mot François, & *ciſel* de *ſciſellum*, qui se trouve en cette signification dans Gervasius Dorobernensis, en son Traité *de Reparatione Dorobernenſis Eccleſiæ*. Voici l'endroit: *Ibi arcus, & cætera omnia; utpote ſculpta ſecure, & non ſciſello: hic in omnibus ferè ſculptura idonea.* M. Voyez ci-dessus CISELER.

CLA.

CLABAUD. Chien courant à grandes oreilles. Nicot dérive ce mot de l'Ebreu כלב *keleb* ou *caleb*, qui signifie *chien*. Si cette étymologie est véritable, le verbe *clabauder* aura la même origine; car il se dit proprement de l'abboyement des chiens clabauds. *

CLABAUDER. De *clamaldare*: M. en B: comme en *flambeau*, de *flamma*; en *lambeau*, de *lamellum*; en *belette*, de *meletta*. M.

CLAIRET. Sorte de vin. De *claretum*, qui se trouve dans Conradus Fabariensis, au livre qu'il a fait *de caſibus Sancti Galli. Clareto permixta toxica.* Sur lequel endroit Goldstat, dans ses Alémanniques, tome 1. partie 1. page 223. a fait cette Note: CLARETUM, claret: *Hiſpanis*, clarea: *vinum faкtitium dulce, vel aromatites: quod Germanis & Belgis, alicubi locorum*, Hippocras. *At Francis* clairet, *eſt vin clair ruſum.* M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 421. *Purpureum vinum, hoc eſt, ſanguineum, vulgò dicimus in idiomate noſtro* CLAIRET. *Nam & clara purpura eſt, quam Græci ὀξεῖαν appellant.* Du François *clairet*, les Italiens ont fait leur *claretto*. Le Soderini, dans son Traité *della Coltivazione delle Viti: Per far perfetti vini Claretti, o Ciriegiuoli, fatti alla Franceſe, convienne primamente*, &c. *M.*

CLAIRON. Sorte de Trompette, qui sonne grêle. De *clarione*, ablatif de *clario*, fait de *clarus*. Virgile, au 3. de l'Enéide:

Dat clarum è puppi ſignum:

Dans lequel endroit il faut sous-entendre *tuba*, ou *cornu*. Servius se trompe, qui explique ce passage *per faculam elevavit*. De *clarus*, on a fait aussi *clarinus*: d'où l'Italien *clarino*, & l'Espagnol *clarin*. Et de *clarus* on a fait encore *clarigare*, pour *clara voce res repetere*. M.

CLAMER. Vieux mot, qui signifie appeller. Le Moine Alexis:

Tel ſe fait Maiſtre aux Arts clamer,
Qui n'entend ne texte, ne gloſe. M.

CLAPIER. Trippault, Henri Etienne, &

M. Lancelot, le dérivent de *κλέπτειν*, *dérober* : le clapier étant un lieu où le lapin se retire & se cache, trompant les chiens, & se dérobant à notre vûe. D'autres le dérivent de *lepus*, en cette maniere : *Lepus*, *lapus*, *lapinus*, (d'où le mot *lapin*) *lapinarium*, *lapiarium*, *clapiarium*, CLAPIER. Le Pere Labbe est un des Auteurs de cette étymologie. CLAPIER, dit-il dans ses Etymologies des mots François, page 145. *vient assurément du mot* lapin, lapine, lapereau, lapiniere, *en y ajoutant un C*, *comme en* canne, *& quelques autres mots*. M. du Cange le dérive de *claperius*, mot de la même signification, & qui, selon lui, a été fait de *clapa*. CLAPERIUS, dit-il, *vox orta* à clapa, *instrumento*, *seu machina*, *quâ capiuntur cuniculi*. Je suis pour l'opinion du Pere Labbe : & c'est aussi celle qui m'étoit venue dans l'esprit avant que j'eusse vû sa remarque. *M.*

CLAQUE-DENT. Vaurien, fainéant. C'est proprement un grand coquin, qui souffre que les dents lui claquent de froid, plutôt que de s'échauffer ou se réchauffer à quelque travail que ce soit. *Le Duchat.*

CLAQUER. Voyez *cliquer*. M.

CLAQUER. Il se dit particulierement des mains qu'on fait *claquer* en les frappant l'une contre l'autre. Ce mot paroît être une onomatopée. Ou bien il vient de l'Alleman *schlagen*, qui signifie *battre*, *frapper*. *

CLAS. Sonnerie des cloches pour les trépassés. De *classicum*. Dans les Gestes de Guillaume le Maire, Evêque d'Angers, chap. 1. *Pulsarent omnes classicum mortuorum.* Voyez le Vocabulaire Latin de M. du Cange, au mot *classicum* ; & la Notice des Gaules de M. de Valois, au mot *Syriacus pons*. Voyez aussi ci-dessous au mot *glas*. De *classicum* on a fait *conclassare*, qui se trouve dans les Gloses d'Isidore, expliqué par *conclamare*. M.

CLAS. A Reims on appelle ce son lugubre *l'Abbé mort*, par corruption pour *l'abboi de la mort* ; parce qu'autrefois on commençoit à sonner dès l'agonie. Au reste, ce mot ne se dit point à Paris ; mais il est fort en usage en quelques Provinces. On dit, *sonner un clas*, *entendre un clas*. Borel dérive ce mot du Grec *κλάω*, je pleure ; & il y a apparence qu'il vient en effet de-là. *

CLAVAIRE. Gardien des titres de la Chambre des Comptes. Du Latin *clavis*, qui signifie *clef*. C'est aussi celui qui avoit autrefois la garde des clefs d'une Ville. Ce nom a aussi été donné à des Receveurs particuliers, & il est souvent employé en ce sens dans les vieux titres. *

CLAUDE. Nom propre d'homme. Du Latin *Claudius*, diminutif de *claudus*, qui signifie *boiteux*. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Laut*, donne à ce nom Latin la même origine qu'à *Clodion*, nom d'un Roi des François, qui, en Langue Teutonique, signifie *célébre*, *illustre*. Voyez ci-dessous *Clodion*. On dit proverbialement qu'un homme est un *Claude*, pour dire qu'il est un sot, un imbécille, tel qu'étoit l'Empereur Claude. Jamais il n'y eut un homme plus stupide. Sa propre mere voulant exagérer la sotise de quelqu'un, disoit qu'il étoit aussi sot que son fils. Séneque, pour se venger de ce qu'il l'avoit banni, le déchira par une Satyre, où il le représente proprement comme une bête. *

CLAVEAU. Voyez *clavelée*. M.

CLAVECIN. De *clavicymbalum* ; d'où les Italiens ont aussi fait *gravecembalo*. Jules Scaliger, dans sa Poëtique, livre 1. chap. 48. *Additæ deindè plectris corvinarum pennarum cuspides. Ex æreis filiis expressiorem eliciunt harmoniam. Me puero*, clavicymbalum, *&* harpichordum : *nunc*, *ab illis mucronibus*, Spinetam *vocant*. ¶ *Clavicymbalum*, *clavecymbalum*, *clavecim*, CLAVECIN. *M.*

CLAVELÉE. Maladie de brebis. *Ce mot*, dit Robert Etienne dans son Dictionnaire François, *vient de* clades, *ou de son diminutif* cladella, *en muant D en V*. Il vient de *clavellata*, fait de *clavus*. *Clavus*, *clavellus*, *clavella*, *clavellata*, CLAVELÉE. *M.*

CLAVEURE. Rabelais, Prol. du livre 2. *Et le visaige leur reluisoit comme la claveure d'ung charnier.* Claveure, *inchiodatura* (enclaveure), dit Antoine Oudin. Je crois qu'en cet endroit de Rabelais *claveure* est la plaque de fer dans laquelle est pratiquée l'entrée de la clef qui doit ouvrir la porte du charnier. Comme cette porte s'ouvre sans cesse, à cause du grand nombre de morts qu'on enterre de jour en jour, de-là vient que cette plaque, quoique exposée à l'air & à la pluie, ne laisse pas d'être fort luisante. *Le Duchat.*

CLAUSPORTES. Par corruption, pour *clausporques*. M. de Saumaise sur Solin, page 1302. *ἰσόπεδον*, multipeda : *quem Græci ἴουλον & κατοικίδιον ὄνον vocant : quia tactus*, *in orbem pilulæ simillimum sese convolvit*. CLAUSIPORTAM *vulgò appellamus : sed malè ita pronunciamus pro* CLAUSIPORCA : *nam porcæ sunt clusiles. Græci στρέφας & σκρέφας. Sic* porta *pro* porca, *in Glossis*. Porcelliones *vocantur Cœlio Aureliano*, de Tardis passionibus, *libro* 1. *cap.* 4. En Champagne & en Languedoc on appelle les clausportes des *pourcelets*. Et dans l'Anjou & en Bretagne on les appelle des *trées*, qui est comme les paisans d'Anjou & de Bretagne appellent les truies. Dans le Lyonnois & dans le Dauphiné on les appelle des *kaions*, c'est-à-dire, des *cochons*. En Italie on les appelle *porcelletti*, c'est-à-dire, de petits porcs. Voyez *chenille*. M.

CLAYE. En Languedoc *clede*. Ces mots viennent de *clida*, qui signifie même chose. La Loi des Baivariens, titre 77. *Si eum interfecerit*, *coram testibus in quadrivio in clida eum levare debet*. Les Gloses : *Clatro*, *κλεισίον*. Caseneuve.

CLAYES. De *cleta*. Ado Viennensis, parlant des Saxons : *Cùm prepararent machinas petrarias*, *& cleta*. *Cleta*, en cet endroit, est le plurier de *cletum* ; & il signifie *des clayes de fer*, qui étoient des machines de guerre. *Cletella*, pour de *petites clayes*, se trouve dans Grégoire de Tours, liv. 8. de son Histoire. Les Languedociens disent encore aujourd'hui *clède*. Voyez M. de Caseneuve. ¶ *Cleta* peut avoir été fait de *crates*, en cette maniere : *Crates*, *crate*, *crata*, *clata*, CLETA. M.

C L E.

CLENCHE. Substantif féminin. On appelle ainsi à Metz le loquet d'une porte. De l'Alleman *klingen*, *tinnire*, parce que le loquet sonne quand il tombe. Quelques-uns prononcent *cliche*, mais *clenche* est le vrai mot, qui se trouve dans nos Livres du XVI. siécle, & notamment dans la Traduction Françoise de l'Utopie de Thomas Morus. Lyon, chez Jean Saugrain, 1559. page 133. *Le Duchat.*

CLEPSYDRE. Horloge qui mesure le tems, par le moyen d'une certaine quantité d'eau qui

tombe peu à peu, & comme furtivement. C'est de-là que vient ce nom, qui est fait du Grec κλέπτω, *furtim ac latenter subtraho*, & ὕδωρ *aqua*. On appelle aussi *clepsydre* une horloge de sable, autrement un poudrier. *

CLERC. Voyez *clergie*. M.

CLERGÉ. Ce mot & ses dérivés viennent du Grec κλῆρος, qui signifie proprement *sort*, c'est-à-dire la marque que l'on met dans un vaisseau pour tirer au sort ; comme lorsqu'il est dit dans Homere, Iliad. XXIII. ἐν δὲ κλήρους ἐβάλοντο, *ils jetterent les sorts* : & aux Actes des Apôtres, chap. 1. ἔδωκαν κλήρους, c'est-à-dire ἔβαλον. Ensuite ce mot signifie ce qui vient par le sort, ou comme par le sort, savoir, le partage, l'héritage. De-là il s'est dit de ceux qui sont attachés à Dieu d'une maniere particuliere, soit qu'on l'entende des Chrétiens en général par comparaison avec les Infidéles, soit qu'on l'entende des Ecclésiastiques en particulier par comparaison avec le reste des Chrétiens. La premiere origine de cette expression vient de l'ancien Testament, où la Tribu de Lévi est appellée le sort, le partage, l'héritage du Seigneur, κλῆρος en Grec ; & Dieu est appellé réciproquement son partage, parce que cette Tribu étoit toute consacrée au service de Dieu, & qu'elle vivoit des offrandes que l'on faisoit à Dieu, sans avoir rien en fonds de terre, comme les autres Tribus. Saint Pierre, 1. Epître, v. 3. emploie le Grec au plurier en parlant de l'Eglise de Dieu ; soit en faisant allusion au peuple d'Israel, à qui la terre de Chanaan, figure de la vie éternelle, avoit été distribuée par le sort ; soit parce que Dieu avoit choisi ce peuple entre tous les autres, comme son partage, ainsi qu'il a depuis choisi l'Eglise : μηδ' ὡς κατακυριεύοντες τῶν κλήρων. La Vulgate : *Neque ut dominantes in Cleris*. Le mot de *Clerc* a signifié en particulier un homme de lettres, parce que les gens d'Eglise ont été pendant long-tems les seuls qui fussent lettrés & savans, & qui fussent regardés comme tels. De-là vient qu'on appelloit *grand Clerc* un habile homme, & *Mauclerc* un ignorant. On dit encore dans le stile familier : ce n'est pas un grand *Clerc* que cet homme-là. On dit qu'un homme a fait un pas de *Clerc*, pour dire qu'il a fait une fausse démarche, une faute par ignorance. Cette derniere façon de parler vient de ce que le mot de *Clerc* signifioit, comme encore aujourd'hui, un homme qui écrit sous un autre, qui lui sert de Secrétaire ; & que celui qui écrit de la sorte peut aisément se tromper, en mettant un mot pour un autre. *

CLERGIE. Vieux mot, qui signifie *littérature*, & qui vient de celui de *Clerc* en la signification de *Lettré*. Ordericus Vitalis, livre 3. *Radulfus autem, quintus frater, Clericus cognominatus est, quia peritiâ literarum, aliarumque artium, apprimè imbutus est.* Du Moulin, sur ces mots du Traité *de Modo conficiendi processus Commissariorum*, qui est à la fin de la seconde partie de l'ancien Stile du Parlement : CLERS & CONSEILLERS du Roi : *Olim non dicebantur aliqui Consiliarii Clerici ad differentiam Laïcorum : Omnes enim, exceptis sex Paribus Ecclesiasticis, erant Laïci : quorum pars erant Proceres & Milites : reliqui Jurisperiti. Et illi, ad illorum differentiam, vocabantur* Clerici : *more loquendi Gallico : quo doctos*, Clericos *vocant, ut veteribus Regestis Curiæ constat.* Voyez Ragueau, sur le mot *Clergé* ; & Loyseau, au paragraphe 57. & au paragraphe 58. du chapitre 5. du livre 2. des Offices, où il observe que le mot de *Clerc* signifie trois choses parmi nous ; un Ecclésiastique, un homme de lettres, & celui qui écrit sous un autre. Voyez aussi Jean de la Coste, dans son Sommaire sur le Titre *de Foro competenti*, aux Décrétales, à l'endroit où il interpréte le chapitre *Quod Clericis* ; lequel endroit sera transcrit ci-après au mot *For-l'Evesque*. Et comme le mot de *Clericus* se prenoit pour un homme lettré, *Laicus* se prenoit pour un homme non lettré. L'Onomastique Grec-Latin : *Laicus*, ἰδιώτης. Une ancienne Chronique Italienne, citée par Monseigneur de la Case dans son Galatée : *Questo Dante, per suo sapere, fu alquanto presuntuoso, e schifo, e sdegnoso, e quasi, a guisa di Filosofo, mal grazioso. Non ben sapeva conversar co' Laici.* La Crusca, au mot *Laico* : *E perche da un certo tempo addietro, per lo più, non istudiavano se non i Preti e i Frati, chiamavano i non letterati Laici.*

¶ *Un poingnet de bonne vie,*
Mieux vaut qu'un muy de clergie,

dit le Proverbe. Voyez M. de la Thaumassiere, dans son Glossaire. *M.*

C L I.

CLIBANAIRES. Nom d'une ancienne Milice & Cavalerie Persanne. Cuirassiers Persans. L'Empereur Alexandre, dans un discours qu'il fit au Sénat après son triomphe sur les Perses, & rapporté par Lampridius dans sa Vie, chapitre 56. dit entr'autres choses : » Nous avons tué dix mille » Cuirassiers, qu'ils appellent *Clibanaires*. « Les anciens Persans appelloient *four* ce que nous appellons *cuirasse*, c'est-à-dire, un corcelet de fer. Il différoit de celui des Romains, en ce que celui-ci étoit de plusieurs piéces, qui avoient la forme d'écailles ; au lieu que celui des Persans étoit tout d'une piéce comme les nôtres. Et parce qu'il étoit recourbé en voute, & en forme de four, les Persans l'appelloient d'un mot qui dans leur Langue signifioit *four*, & les Romains le nommoient en Latin *clibanus*, qui signifie la même chose ; & les Soldats qui étoient armés de cette sorte de cuirasse se nommoient *Clibanarii*. Ainsi la Milice étoit Persane, & le nom Latin, comme l'a remarqué Saumaise. Car nous ne savons quel étoit le nom Persan ; quoiqu'en dise Bochart, qui prétend que ce nom vient du Chaldéen קליפא *klipha*, d'où l'on a fait קליבא *kliba*. Ce mot signifie écaille. Saumaise avoue que les cuirasses à écailles étoient aussi appellées *clibanus*. L'autre opinion est bien plus vraisemblable. Les Gloses Basiliques, & l'Anonyme qui a écrit en Latin *de Re Bellica*, expliquant ce que c'est que *Thoracomachi*, ou, selon Saumaise, *Thoraconacti*, donnent du *clibanus* la même idée que nous. *

CLIFOIRE. On appelle ainsi en Anjou & à Bourges, ce que l'on appelle à Paris *une calonniere*, & en Normandie *une saquebute*, qui est ce petit canon de sureau avec lequel les petits enfans & les badins jettent de l'eau au nez des passans. D'*oculiferia* ; pour lequel on a dit *ocliferia* ; qui se trouve dans l'épître 33. de Sénéque, selon le témoignage de Lipse, sur ces mots de cette épître : *Non habemus itaque ista odorifera.* Voici les termes de Lipse : *Licebat & decebat in textu poni vocem libris aliquot assertam*, oculiferia, *sive* ocliferia. *Nam veritas ita est ; & sententia poscit*, &c. ¶ Les

Manceaux l'appellent *cannepetoire*. Voyez *cannepetoire*. M.

CLIGNER les yeux. Peut-être de *clinare*, inusité (mais dont les composés, *inclinare* & *declinare*, sont en usage), qui a été fait de κλίνειν, en la signification de *claudere* : dans laquelle signification il se trouve dans Eustathius, selon le témoignage de Henri Etienne. Nous disons *un clin d'œil*, pour *intuitus*. Mais ce mot n'a rien de commun avec celui de *cligner*, qui signifie *nictare* : ce qui me donne quelque pensée qu'il peut avoir été formé de *nictinare* ; diminutif de *nictare* : par le changement ordinaire de l'N en L : comme en *lympha*, de *nymphe* ; en *Château-Landon*, de *Castellum Nantonis* : & par l'addition du C devant L ; comme en κλέπτειν, *furari*, de λάβειν, *capere*. λάβω, λίβω, κλίπω. M.

CLIGNOTER. Cette action est une sorte de maladie de l'œil, appellée des Grecs ἵλλος. Voyez le premier Commentaire de Galien sur les Prognostiques d'Hippocrate. sect. 21. *M.*

CLIMACTERIQUE. On appelle année *climactérique* une année dangereuse à passer, ou dans laquelle on est en danger de mort, selon le dire des Astrologues. L'erreur populaire a confirmé cette opinion. Aulugelle dit qu'Auguste, en écrivant à son petit-fils Caius, se félicita de ce qu'il avoit passé sa soixante-troisiéme année, parce qu'il l'appréhendoit extrêmement. Cette soixante-troisiéme année est estimée *climactérique*. On le dit aussi des années quarante-neuf, & cinquante-six. Le fondement de cette opinion est dans Marsile Ficin, qui assigne une année à chaque planéte pour dominer sur le corps de l'homme chacune à son tour ; & comme Saturne est, dit-on, la plus maléfique de toutes, il regarde chaque septiémo année comme dangereuse, & sur-tout les quarante-neuf, cinquante-six & soixante-troisiéme années, où l'on est déja avancé en âge. Il y en a qui observent les révolutions de neuf ans. L'an *climactérique* se prend pour l'année fatale, la derniere année, dans un sens figuré & métaphorique. Malherbe :

Et mentiront les prophéties
De tous ces visages pâlis,
Dont le vain étude s'applique
A chercher l'an climactérique
De l'éternelle fleur de lis.

Ce mot vient du Grec κλιμακτηρικὸς, qui signifie *par échelons*, & qui est fait de κλιμακτὴρ *échelon*, *degré*, venant de κλίμαξ *échelle*. Saint Jean, surnommé le Scholastique à cause de son érudition, & le Sinaïte à cause du mont Sinaï, lieu de sa demeure, est encore plus communément appellé *Climaque*, à cause de son Livre intitulé *l'Echelle Sainte*. Du même mot κλίμαξ *échelle*. *

CLIMUSSETTE. Jeu d'enfans. Nous disons en Anjou *clinnemussette*. M.

CLIN-D'ŒIL. Voyez *cligner*, & *guigner*. M.

CLINER. CLINET. Vieux mots inusités. Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : CRIBRUM, *clinet*. CRIBRARE, *cliner*. De *cribrum cribri*, *cribinettum*, *clinetum*, CLINET. *Cribrum*, *cribri*, *cribinare*, *crinare*, *clinare*, CLINER. *M.*

CLINQUAILLE, ou QUINQUAILLE. *Klingen*, en Alleman, signifie *tinnire*. Il y a une rue à Paris qui s'appelle *la rue de la Quinquaillerie*. Voyez *quinquaille*. M.

Rabelais, livre 2. chapitre 38. *Je les voy, dit Epistemon* (les usuriers) *tous occupez à chercher les espingles rouillées & vieux cloux parmi les ruisseaux des rues, comme vous voyez que font les coquins en ce monde. Mais le quintal de ces quinqualleries ne leur vaut qu'un boussin de pain, encores y en a-t-il mauvaise dépesche.* On voit par-là que ce qu'autrefois on appelloit *quinqualleries*, au lieu de *clinquaille*, c'étoit proprement de vieilles épingles, de vieux cloux, & semblable marchandise si mauvaise & de si peu de débit, qu'il n'en falloit pas moins d'un quintal pour produire un denier, ou la valeur d'un boussin ou morceau de pain. Ce qui me fait croire que *quinquallerie*, *quinquaille* & *clinquaille* pourroient bien avoir été formés de *quintal*. Le Duchat.

CLIQUE. *Une clique*. Le petit peuple de Paris appelle ainsi *une coterie*, *une société*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

CLIQUER. Lat. *crepitare*. Les Allemans disent *klingen*, pour exprimer ce que les Latins disent *tinnire*. Je crois que ce mot, & celui de *claquer*, ont été faits par onomatopée. Rabelais, livre 3. chapitre 19. s'est servi du mot de *cliquer*. Voyez *claquer*. De *cliquer* on a formé CLIQUETIS. *M.*

L'Alleman *klocke* veut dire une *cloche*, & *klocken* sonner une cloche. *Cliquer* ne viendroit-il pas de ce verbe par le changement de l'*o* en *i* ? *Cliquettes* pourroit bien venir aussi de l'Alleman *klocke* ; les *cliquettes* servant de *clochettes* aux ladres pour se faire entendre de ceux qu'ils n'oseroient approcher. *Le Duchat.*

CLIQUETTES. Instrument de ladre. Rabelais, 2. 19. *Panurge*, &c. *tira deux piéces de bois de forme pareille ; l'une, d'ébéne noire ; l'autre, de brésil incarnat ; & les mit entre les doigts d'icelle en bonne symmétrie ; & les choquant ensemble, faisoit son, tel que font les ladres en Bretaigne avec leurs cliquettes.* Ce mot a été fait par onomatopée. M. Graverol le dérive néanmoins du Grec κρικίζειν. Voici ses termes, qui sont de sa Note sur les Arrêts Notables de la Roche-Flavin, livre 7. titre 80. qui est des Ladres, Arrêt 1. *On les vouloit contraindre de porter le bois de trois langues. On l'appelle aussi* la languette ; *qui est la même chose que* cliquette : *laquelle tire infailliblement son nom du mot Grec* κρικίζειν, *c'est-à-dire*, ἦχον ποιεῖν, faire du bruit ; *à cause de l'usage que les lépreux en font. On l'appelle encore* la claquette. *Et dans ces vieux Livres elle est désignée sous le nom de* cresserelle, *ou de* crecerelle *indifféremment, à cause du bruit & du son qu'elle fait.* M.

C L O.

CLOCHE. Le Président Fauchet, XII. 17. dit que *ce mot est tout François, & qu'il représente l'aller & le venir de la campane esbranlée : d'où vient*, ajoute-t-il, *que l'alleure d'un boiteux esbanché s'appelle* clocher. Fauchet se trompe. *Cloche* vient de *cloca*, qui se trouve dans les Constitutions de Charlemagne. *Ut clocas non baptisent.* Et *cloca* vient de l'Alleman *cloke*, qui signifie la même chose. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 10. & Spelman & M. du Cange, dans leurs Glossaires. Les Picards disent encore à présent *cloque*, pour dire une *cloche*, & les Bour-

bonnois *cloqueman*, pour dire *un sonneur de cloches*. Voyez ci-dessous *cloqueman*. Les Anglois disent aussi *clocke*. M.

Cloche. Il n'y a guère lieu de douter, ce me semble, que l'origine de ce mot ne soit Teutonique. Toutes les autres étymologies que l'on en donne, n'ont pas la moindre vrai-semblance. Quelques-uns le dérivent du Latin *clangor*, à cause du son des cloches ; d'autres du Grec καλεῖν *vocare*, parce que les cloches servent à appeller le peuple ; d'autres de *cochlea*, à cause de la figure des cloches ; d'autres du Latin *glocire*. Tout cela est absurde. Ainsi il faut s'en tenir à l'origine Teutonique. *Cloche* se dit en Langue Cambrique, ou du pays de Galle, *cloch*; en Anglo-Saxon, *clugga*: on trouve aussi *glocca* & *glogga* dans la Basse-Latinité, outre *cloca*, rapporté par M. Ménage. Et tous ces mots, de même que l'Alleman *klocke* ou *glocke*, servent à confirmer cette étymologie Teutonique. Il y a l'ancien verbe Teutonique *klocken* qui signifie *frapper* : ce qui convient très-bien à une *cloche*, soit qu'on la frappe au dedans avec un battant, ou au dehors avec un marteau. On tient que les *cloches* ont été inventées à Nole, dont Saint Paulin étoit Evêque, ou que du moins c'est lui qui en a introduit l'usage dans le Service Divin : ce qui les a fait appeller en Latin *nolæ*, & *campanæ*, parce que Nole est dans la Campanie. On peut néanmoins douter si les *cloches* n'ont point été appellées *campanæ* & *nolæ*, non parce qu'elles ont été inventées à Nole, ou dans la Campanie, mais parce qu'on y a trouvé la maniere de les suspendre & de les balancer comme on fait. On appelle en certains endroits un *campanier*, un simple mur élevé, dans lequel il y a des espéces de fenêtres où les cloches sont suspendues. Du Latin *campana*. On le nomme ainsi à la différence du *clocher*, qui est fait en forme de tour. *

CLOCHER. *Boiter*. On tient que nous l'avons formé de *claudicare*, par le retranchement de la syllabe *di*. Toutefois on pourroit dire que nous l'avons formé de *cloppus*, qui signifie *boiteux*. Les Gloses : *Cloppus*, χωλός. Voyez ci-dessous *Clop*. Caseneuve.

Clocher. De *claudicare*. M.

CLODION. Nom d'un Roi des François. Ce nom se trouve écrit fort diversement chez les Auteurs. Sidonius Apollinaris, dans le Panégyrique de Majorien, dit *Clojo*, en parlant du même Roi. C'est une prononciation Gothique. Les Goths changeoient le D en J. Grégoire de Tours dit *Clogio*. J & G sont des lettres du même organe. *Clodio*, ou *clojo*, ou *clogio*, est la même chose que *luto*, *bluto*, *cloto*, ou *chloto*, & signifie en Langue Teutonique, *illustre*, *célébre*. Les Allemans disent *laut* dans la même signification ; & cette signification, qui est métaphorique, vient de la propre, qui est *sonorus*. Au lieu de *laut* pour *sonorus*, les Flamans disent *luid*, les Anglois *loud*. En Anglo-Saxon c'est *blud* ; en Franc & Alemannique c'est *blud*, *blut*, *lut*, & *liut*. Tantôt on a mis une lettre gutturale, tantôt on l'a retranchée. Les Grecs disent κλυτὸς dans le même sens. Tous ces mots Teutoniques ne viendroient-ils point du mot Grec ? Les noms de *Clovis* & de *Louis*, qui tous deux signifient *illustre guerrier*, viennent en partie de la même source que *Clodion*. Voyez ci-dessous *Clovis* & *Louis*. Voyez aussi Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *laut*. *

CLODOMIR. Nom d'un fils de Clovis. Ce nom, selon Wachter, signifie *illustre Prince*. La premiere partie a la même signification que *Clodion*. Voyez l'article précédent. La seconde vient de *mar*, ou *mer*, ou *mir*, qui veut dire Prince, Maître, Commandant, Homme d'une haute Dignité. *Mar* en Chaldéen & en Syriaque, *mir* en Persan, signifient pareillement *dominus*. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *mar*, après avoir expliqué le nom de *Chlodomir*, qui est la même chose que *Clodomir*, ajoute immédiatement ensuite : *Ad hunc significatum referri solet vetus convicium* ballomer, *quod in Gundibaldum quemdam è Græcia projectum, & filium Regis Chlotarii se mentientem, jactavit Rex Gumbramnus. Quod, Interprete Godalslo, in notis ad Gregorium Turinensem, lib* VII. *cap* 14. *est* pseudo-princeps ; *quem sequuntur Cangius, Schilterus, alii, sed incauti. Nam* bal, *veteri Francorum Lingua, non falsus, sed malus, dicitur. Vide vocem in loco, & patebit. Gretius in voce* Walapauz *scribit*. Waal peregrinus, & inde pro falso, ut in Annalibus Francicis Walamer falsus Princeps. *Hæc ille. Mihi nihil horum credibile videtur. Cur enim* Principem *appellaret Rex Burgundiæ, quem impostorem credebat ? Hinc suspicor eum non nova, sed recepta voce usum esse, qualis est Cambrica* gwillmer *pirata, quæ componitur ex* gwill *erro, tenebrio, &* mer *mare. Quàm facilè vox Celtica in ore Burgundico efferatur* ballomer, *nemo non videt. De voce Celtica vide plura in* wild *erro*. *

CLOISON d'Angers & de Saumur. C'est un subside qui se paye en Anjou par les Marchands fréquentant la riviere de Loire : ainsi appellé, du prétexte dont se servit Louis II. Duc d'Anjou, pour en faire la demande : qui fut, qu'il avoit besoin d'argent pour faire les cloisons des Villes d'Angers & de Saumur. *M.*

CLOITRE de Moines. Lat. *peristylum*. De *claustrum*. M.

CLOP. *Boiteux*. Le Roman de Guillaume au court nez, au couronnement Loys :

> *A clops chevaux, & destriers déferrés,*
> *A garnemens desroux & depanés.*

Le Traité des Vertus & Vices : *Quand tu fairas grant manger, appelle les pauvres, & les foibles, & les avengles, & les clops.* Jean de Meun, Auteur du Roman de la Rose, fut surnommé *Clopinel*, parce qu'il étoit *boiteux*. Caseneuve.

CLOPPER. De *cloppare*, fait de *cloppus*, qui signifie *boiteux*, & d'où nos Anciens avoient fait *cloppe*, mot de la même signification. *Cloppus* se trouve dans les Gloses de Philoxène. *Cloppus*, χωλός. Et ce mot Latin a été fait de χωλίπης, & non pas de *claudipes*. De *cloppus* nous avons fait clop. Dans l'Histoire de Berry, il est fait mention d'André de Chauvigny, surnommé *le Clop* ; c'est-à-dire, *le boiteux : claudus*, lequel épousa Denise, héritiere de la Maison des Seigneurs de Deols & de Château-Raoul : Et de *cloppinus*, diminutif de *cloppus*, on a fait cloppin : & de *cloppinellus*, diminutif de *cloppinus*, on a fait clopinel : qui est un ancien mot qui signifie *boiteux* ; & qui étoit le surnom du Poëte Jean de Meun. De *clopper* on a fait *éclopper* ; mot, qui est encore en usage. Les Espagnols disent *coxo* & *coxquear*, de *coxus*, qui dans les Gloses est interprété χωλός ; dans lesquelles *coxicat* est aussi interprété χωλαίνει. ¶ Le P. Labbe dérive *clopper* de *claudicare* : en quoi il se trompe. *M.*

Clopper, vient de l'Alleman *klopfen*, qui signifie *frapper* : ce qui convient à un boiteux, lequel dans sa démarche frappe la terre du pied dont il boite. *Le Duchat.*

CLOQUEMAN. C'est le sonneur de cloches : du mot de *cloche*, & de celui de *man*, qui est un mot Alleman qui signifie *homme*. Jean le Maire, dans ses Illustrations, appelle *clocheman*, le mouton qui arroute le troupeau, allant devant, & branlant la cloche qu'il porte pendue au cou. *Moutons clochemans, ou sonnaliers, revestus de toisons housses.* M.

CLOSCU. Nos paysans d'Anjou appellent *closcu* le poulet qui est le dernier éclos de la couvée : l'œuf dont il est éclos fermant le cul de la poule. A Paris, on l'appelle par corruption du mot de *culo*, le culot : qui est, comme on y appelle aussi le dernier enfant d'une femme. Et en Basse-Normandie, on appelle ce dernier des enfans d'une femme, *Tirebec*, c'est-à-dire, *Tireporte*. *Hec*, parmi les Bas-Normands, signifie une porte coupée. Au lieu de *Closcu*, dit pour *Closcul*, nos Anciens disoient Quloculs. Du Tillet, au chapitre de Philippe de Valois : *La quatriéme, Madame Blanche de France, Religieuse à Lonchamp, y mourut le 26. Avril 1358. Est écrit sur son tombeau*, qu'elle étoit fille Quloculs desdits Rois & Reine : *parce qu'après elle, ils n'eurent enfans.* ¶ Au lieu de *Closcu*, on a dit aussi *Closcuau*. Belon, livre 1. de son Histoire des Oiseaux, chapitre 17. *Encore dure une opinion entre les paysans de nostre tems, conforme à celle du tems d'Aristote, que les oyseaux qui sont beaucoup de petits, ne nourrissent le dernier esclos. Et de nom François, l'ont voulu appeller* le Closcuau. ¶ Au Maine, on dit *Eclocu*, pour *Closcu*. M.

CLOT. Nous appellons ainsi, dans l'Anjou, un trou. Dans le Languedoc, *clot*, c'est une fosse pour ensevelir un mort. De *crypta*. κρύπτη, κρύπτα, *cropta*, *crotta*, *grotta* : d'où le François grote. *Cruptum*, *cruttum*, *crotto*, *clotto*, clot : d'où le verbe clotir. *Se clotir*, s'est *se cacher*. Ce mot se dit des animaux qui se cachent dans leurs tanieres. De *cruptum*, *crupsum*, *cruxum*, *croxum*, *crosum* : d'où le François creux. Les Gascons appellent crez, une caverne où l'on met du bled. De *crosum*, *crosettum* : d'où le François creuset. Ces remarques sont de M. Guyet. Voyez *creux* & *creuset*. M.

CLOTAIRE. Nom d'un Roi de France. Ce nom vient du mot Celtique *lauter*, qui signifie clair, brillant, éclatant, & métaphoriquement *illustre*. Les Anglo-Saxons disoient *hlutter*, & *hluttor*. Les Habitans du Pays de Galle en Angleterre, qui ont conservé la Langue Celtique, disent *lathr* ; les Suédois *lius*. *Clotaire* est la même chose que *Lothaire*, *Lother*, *Luder*, & *Luther* : & tous ces noms signifient *illustre*. Voyez Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Lauter*. *

CLOTILDE. Reine de France, & femme de Clovis. Son nom signifie *gratia & fidelitate celebris*. Il est composé de *laut* ou *hluto*, qui veut dire *illustre*, & de *hyld* ou *huld*, qui signifie grace, faveur, affection, fidélité. Les Anglo-Saxons disoient *hyld*, *hylde*, *hyldo* ; les Francs *huldi*. Pour ce qui est de *laut* ou *hluto*, d'où vient la premiere partie du nom de *Clotilde*, voyez ci-devant *Clodion*. On a ajouté un C au commencement, de même que dans *Clodion*, *Clodomir*, *Clotaire*, & dans plusieurs autres ; & on a ôté l'aspiration de *hyld*. Les additions & les retranchemens de ces sortes de lettres sont fort ordinaires dans les noms Teutoniques, & ne doivent pas les faire méconnoître, ni faire prendre pour différens noms ce qui n'est au fond que le même. De *laut* ou *hluto*, vient aussi la premiere partie du nom de *Clodesvinde*, & de celui de *Clotsvinde*, qui tous deux signifient *illustris puella*. *Swein* en Langue Islandoise signifie *puer* ; & delà l'interprétation de *swenta*, ou *swinda*, ou *suinta*, par *puella*. *Cladesvinde* étoit sœur du Roi Childebert. Il en est parlé dans Grégoire de Tours. *Clotsuinde* étoit fille de Clotaire Roi de France, & femme d'Audoin Roi des Lombards. Il en est parlé dans Paul Diacre, liv. 1. chap. 27. *

CLOU. De *clavus*. Les Picards disent encore *clau*. On écrivoit anciennement *cloud*. Nicot : clou. *Aucuns l'écrivent* cloud : *ainsi que l'Italien* chiodo. *Mais c'est sans raison ; car il vient du Latin* clavus : *& signifie cette cheville de fer à pointe & à teste en chapelet, crampon, ou crochet, ou massue, dont on cloue, soit contre bois, plastre, fer, pierre, ou autre chose, pour assembler, ou servir de penture. Ainsi on dit* clou à deux têtes, à late, à crochet, à hape, à chantinole, à bandes, à bagnoire, *& autres noms spécifiques, qui sont tous ainsi spécifiamment nommez selon les diverses choses ausquelles ils sont appliquez*, &c. Et cloud ; comme l'Italien *chiodo* ; vient de *clavidus*, diminutif de *clavus*. M.

CLOUD, ou CLOU, comme on prononce, sans faire sentir le D. Nom propre d'homme. Ce nom s'est formé de *Clodoalde*, dont on a fait *clouaud*, puis *cloud*. *Clodoalde* signifie *illustre Commandant*. Il vient de deux mots Teutoniques, dont il est composé, savoir de *chloto* ou *hluto*, qui veut dire *illustre*, duquel on a parlé à l'article *Clodion* ; & de *walt* ou *uualt*, qui signifie *Commandant*, *Magistrat*, *Administrateur*. Le T de ces deux mots a été changé en D, lettre du même organe, comme il est ordinaire. C'est ainsi que *Gotwald* signifie *bon Administrateur*, & que *Oswald* signifie *domûs rector* ; de *haus* maison, en ôtant l'aspiration. Voyez Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Walt*. *

CLOUER. De *clavus* a été fait le Latin-barbare *clavare* ; d'où nous avons fait *clouer*. Joannes Januensis, dans son *Catholicon* : *Clavo*, *clavas*, *clavare* ; *id est*, clouer, *configere*. Caseneuve.

Clouer. De *clavare*. Voyez *clou*. M.

CLOVIS. Nom du premier Roi de France Chrétien. Ce nom a été formé du Latin *Chlodoveus*, qu'il faut examiner en détail. *Clodoveus* est composé de deux mots Teutoniques : Le premier est *chloto*, ou *hluto*, ou *chlud*, ou *hlud*, ou *lut*, ou *laut*, qui tous sont la même chose, & signifient *illustre*, *célébre*. Comme nous avons parlé assez au long de ce mot à l'article *Clodion*, nous y renvoyons le Lecteur. Le second mot dont est composé le nom *Clodoveus* est *wig*, qui signifie courageux, vaillant, belliqueux, guerrier, héros, & qui étoit chez les anciens Germains le nom du Dieu Mars. Ainsi *Chlodoveus* signifie *illustre guerrier*. Au lieu de *chloto* on a dit *chlodo* ; & au lieu de *wig*, ou *vigus*, comme dans *Merovigus*, nom qui signifie pareillement *illustre guerrier*, on a dit *veus* par élision. Il est remarquable que *Chlodoveus*, est la même chose que *Ludovicus*, d'où le François *Louis*. La différence qui paroît être entre ces deux noms n'est qu'accidentelle. *Ludo* n'est autre chose que *chlodo*, dont on a retranché l'aspiration ;

& *vicus* dans *Ludovicus*, n'est autre chose que *wig* changé en *vic*, c'est-à-dire, en lettres du même organe. L'Histoire nous apprend d'ailleurs que ces deux noms ne sont véritablement que le même. *Louis* le Débonnaire dit dans Flodoard, Histoire de Reims, liv. 2. qu'il porte le même nom que *Clovis*. S. Remi, dans son Testament donne à *Clovis* le nom de *Louis*, Roi très-Chrétien. D'un autre côté *Clovis* s'est appellé lui-même *Chlotovechus* : ce qui approche encore davantage de *Ludovicus* que *Chlodoveus*. Voyez Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Laut*, & au mot *Wig*.*

CLOUS DE GIROFLE. Ce sont les fleurs de l'arbre appellé *girofle*, endurcies, & devenues noires par l'ardeur du Soleil : ainsi appellées, de leur ressemblance à des clous. M. de Saumaise, dans ses Homonymies des Plantes, chapitre 95. *Καρυόφυλλον autem Plinii, granis piperis simile, sed majus, non potest esse caryophyllum nostrum. Paulus autem Ægineta tale describit, quale est nostrum :* καρυόφυλλον οὐ πρὸς τοὔνομα καὶ τὴν οὐσίαν ἔχει, ἀλλ' ἐκ τῆς Ἰνδίας, οἷον ἄνθη τινα, δένδρου καρφοειδῆ. *Legendum*, καρφοειδῆ, flores specie clavorum. *Hinc hodieque* clavos caryophillorum *vocamus*. κάρφεα, *sunt clavi. Hesychius :* ἧλοι, κάρφεα σιδηρᾶ. *Glossa :* clavus; κάρφιον. *Potest tamen retineri* καρφοειδῆ. *Nam surculis ac festucis non dissimiles sunt hujusmodi aromatici clavi. Et* κάρφιον *pro clavo dictum, à similitudine* τοῦ κάρφους, *quod est surculus. Non ex re nomen habere* καρυόφυλλον, *dicit Paulus. Sanè flos ipse qui hoc nomine notus est, nihil habet quare meritò sic debuerit à Græcis appellari.* Et ce qui suit. Voyez Garcias ab Horto. Voyez aussi ci-dessous, au mot *girofle*. M.

C L U.

CLUNI. Abbaye. Glaber Rodulphe, livre 3. de son Histoire, chapitre 5. dit que cette Abbaye a été ainsi nommée *ex situ loci acclivo atque humili* : ou plutôt, *à cluendo : quoniam* cluere *crescere dicimus : insigne quippe incrementum diversorum donorum à sui principio obtinuit. Cluni* a été fait de *Cluniacum*. Et *Cluniacum*, de *Clunius*, nom propre : Comme qui diroit, *la maison de Clunius*. M.

C O A.

COAGIERS. Ce sont les Commissionnaires aux Echelles de Levant, sous les Consuls des Nations. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

C O B.

COBIR. Voyez *coffir*. M.

Rabelais s'est servi de ce mot en la signification de *meurtrir de coups*, au livre 4. chapitre 13. *De mode, dit-il, qu'elle lui cobit toute la teste, si que la cervelle en tomba près la croix osanniere.* Et en ce sens *cobir* vient de *coup*, fait de *colpus*, venant de l'Alleman *klopfen frapper*. Le Duchat.

C O C.

COC. Plusieurs croient que c'est un ancien mot Gaulois, à cause de ce qui est dit d'Antonius Primus dans Suétone, en la Vie de Vitellius, chapitre dernier : *Cui Tolosæ nato, cognomen in pueritia* Becco *fuerat. Id valet* gallinacei rostrum. Et il y a quelque apparence que dans cet endroit de Suétone, il faut lire *beccoc*; c'est-à-dire, *un bec de coc*. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que dans le *Glossarium Latino-Germanicum*, *gallus* est interprété par *cock*; & *gallina* par *henne*. Et dans la Loi Salique, titre 7. article 6. au lieu de *Si quis gallum aut gallinam furaverit*, il y a dans quelques exemplaires, *Si quis coccum*, &c. Mais nonobstant toutes ces autorités, M. Guyet croit que *coc* a été fait de *cloccus*, & que *cloccus* a été fait de *clocitare*; & qu'on a dit *coc* de *coccus*, comme *soc* de *sulcus*. Je ne suis pas de son avis; *clocitare* se disant de la poule, & non pas du coc. ¶ Il me reste à remarquer, que Théodore de Beze, à la page 33. de son Traité de la véritable prononciation de la Langue Françoise, écrit *coq*; & qu'il dit que c'est le seul mot de la Langue Françoise qui se termine en Q. *M.*

COC. Le mot François *coc* ou *coq*, de même que l'Anglois *cock*, viennent du Saxon *coc*, *gallus*. Le Duchat.

COC. Herbe odoriférante. Par corruption de *coq*, *costum*. Huet.

COC. Terme de Marine. C'est le Cuisinier du vaisseau. De *coquus*. M.

COC-A-L'ASNE. Nos Vieux Poëtes François ont ainsi appellé certaine espece de Satyre non suivie. Joachim du Bellay, au chapitre 4. du livre 2. de son Illustration de la Langue Françoise : *Autant te dis-je des Satyres que les François, je ne sçays comment, ont appellées* Cocs-à-l'âne : *esquels je te conseille aussi peu s'exercer, comme je te veux estre aliéné de mal dire; si tu ne voulois, à l'exemple des Anciens, en vers héroïques, c'est-à-dire de dix à onze, & non-seulement de huit à neuf, sous le nom de* Satyre, *& non de cette inepte application de* Coc-à-l'âne, *taxer modestement les vices de ton tems, & pardonner aux noms des personnes vicieuses.* L'Auteur du Quintil Censeur contre Joachim du Bellay, qui est Charles Fontaine, Poëte Parisien, comme je l'ai appris de M. Colletet en la Vie de ce Charles Fontaine : Coqs-à-l'âne *sont bien nommés par leur parrain Marot, qui nomma le premier, non* Coq-à-l'âne, *mais* Epître du Coq-à-l'âne : *le nom pris sur le commun Proverbe François*, Sauter du Coq à l'âne; *& le Proverbe sur les Apologues.* Jacques le Pelletier du Mans, au chapitre de son second livre de l'Art Poëtique, où il traite de l'Epître, de l'Elégie, & de la Satyre : *Il n'est point icy besoin d'advertir ceux qui écrivent des Satyres, qu'ils n'ayent point à usurper ce nom de* Coq-à-l'âne; *car c'est chercher trop loin son titre chez le populaire : & encore moins de* l'Ane au Cocq, *ny du* Cocq à la Geline : *titres ridicules, & ineptes; desquels se sont joués, tout un tems, ne sçays quels Rimeurs, qui ont fait courir leurs mocqueries, à l'imitation, ce leur sembloit, de Clément Marot; pensans qu'il eust fait un Cocq, escrivant à un Asne : mais c'estoit que son Epistre sautoit du Cocq en l'Asne; ainsi que mesme il dist en la premiere qu'il fist; c'est-à-dire, de propos en autre : Proverbe tiré du mauvais Conteur, qui en parlant de son Cocq, tout soudain s'advisoit de son Asne.* ¶ Voyez mes Origines Italiennes au mot *frottola*. ¶ Il est à remarquer, qu'il faut dire au plurier *des Coc-à-l'asne*, & non pas *des Cocs-à-l'asne*. M.

COCAGNE. Voyez *coucagne*.

COCAGNE. M. Ménage ne s'est point souvenu de donner un article du mot *coucagne*, où il renvoye pour l'explication de *cocagne*. Nous y suppléerons en quelque façon, en rapportant ce que l'Auteur

l'Auteur des Remarques sur Boileau, tome 1. pag. 77. édition d'Amsterdam 1721. dit sur ce vers du Poëte :

Paris est pour un riche un pays de cocagne.

Pays imaginaire, dit-il, où les habitans vivent dans une heureuse abondance, sans rien faire. On est incertain sur l'origine de ce nom. Furetiere dit que dans le haut Languedoc on appelle *cocagne* un petit pain de pastel; & que comme le pastel est une herbe qui ne croît que dans des terres extrêmement fertiles, on a nommé ce pays-là un pays de *cocagne*. En Italie, sur la route de Rome à Lorrette, il y a, dit-on, une petite contrée qu'on nomme *Cucagna*, dont la situation est très-agréable, & le terroir très-fertile; mais surtout les denrées y sont excellentes & à bon marché. Ne seroit-ce point le pays de *Cocagne?* M. de la Monnoye, de l'Académie Françoise, qui a pris la peine de revoir ces Remarques, est persuadé que cette façon de parler vient du fameux *Merlin Cocaie*, qui, tout au commencement de sa premiere Macaronée, après avoir invoqué *Togna*, *Pedrala*, *Maselina*, & autres Muses burlesques, décrit les montagnes où elles habitent comme un séjour de sausses, de potages, de brouets, de ragouts, de restaurans; où l'on voit couler des fleuves de vin, & des ruisseaux de lait. Il y a bien de l'apparence qu'un tel pays a tiré son nom de celui de son Inventeur; & que de *Cocaïo* on en aura fait *Cocagna*. Cette façon de parler n'est pas ancienne dans notre Langue : on ne la trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni même dans Regnier. Elle s'est établie un peu tard en France, parce que Merlin Cocaie, dont le jargon n'est pas fort aisé à entendre, y a trouvé peu de Lecteurs, & que la Traduction qu'on en a faite en Prose Françoise, n'a été imprimée qu'en 1606. Enfin le Savant M. Huet, ancien Evêque d'Avranches, a bien voulu enrichir cette Remarque de ses conjectures. Il croit que *cocagne* vient de *gogaille* : *pays de gogaille*, & par corruption *pays de cocagne*. Selon lui, *gogaille* vient de *gogue*, qui est une espece de saupiquet, ou de farce. Quoi qu'il en soit, cette diversité d'opinions sur le mot de *cocagne*, sert du moins à faire voir qu'on n'en fait pas la véritable origine. *

COCANTIN. On appelle ainsi dans le Maine ce que nous appellons à Paris *volant*, & *gruesche* en Anjou. Rabelais a fait mention de ce Jeu dans son chapitre des Jeux de Gargantua. Et je crois qu'on l'appelle de la sorte, parce qu'on faisoit ces volants des plumes de coc. Voyez *gruesche*. M.

COCATRIS. Trippault, au mot *coquart*, dit que *cocatris* signifie *un basilic*, parce qu'on croit que le basilic naît de l'œuf d'un coq. Il y a une rue à Paris appellée *la Rue Cocatris* : laquelle apparemment aura été appellée de la sorte, parce qu'il y avoit en cette rue une maison où pendoit pour enseigne un basilic : de la même façon que la Rue Calandre a été ainsi appellée à cause d'une calandre qui pendoit pour enseigne à un logis de cette rue-là. *M.*

COCHE : pour espéce de carrosse. Les Italiens disent *cocchio*, & les Espagnols *coche*. Le Borghini, dans son Discours de l'origine de Florence, dit que ce mot *cocchio* est Ultramontain, c'est-à-dire, François. Nicot veut au contraire que le François *coche* ait été fait de l'Italien *cocchio*. Il ajoute, que les Italiens ont pris ce mot des Nations Septentrionales; & que c'est un mot Hongrois, signifiant autant que *chariote*. Et j'ai suivi cette opinion dans la premiere édition de ces Origines. Nicolas Berger, dans son excellent livre des Grands Chemins, dit la même chose. C'est au chapitre 10. du livre IV. *Il y avoit encore*, dit-il, *une autre sorte de Chariots, fort fréquenté en l'usage des Postes, qu'ils appelleient* carpentum : *que quelques-uns pensent estre de plus ancien usage & invention que* rheda. *J'estime néantmoins qu'entre l'un & l'autre il n'y avoit pas grande différence, attendu qu'ils estoient reiglez par mesmes Loix. Car il estoit défendu de porter plus de mille livres aussi bien en l'un qu'en l'autre : comme on voit par ces mots de Valentinian & Valens, en la Loy* 3. *au Code Théodosien de Cursu publico :* Perspicuè sanxeramus, ut in carpentis rhedarum mensuram subditam nullus excederet. *Et avoient encore cela de commun, qu'il estoit défendu de charger & conduire en l'un & l'autre plus de trois personnes ensemble.* Ne ampliùs in singulis quibusque carpentis, quàm bini; ad summum, quàm terni, inveherentur. *Au reste, j'estime que ces chariots signifiez par* vehicula, rhedas, *&* carpenta, *avoient beaucoup de rapport à ceux que nous appellons aujourd'huy* des Coches, *d'un mot emprunté de Hongrie, d'où nous en vient la premiere invention.* J'ajoute à la remarque de Berger, que les Hongrois disent *Koczy*. J'ai dit dans mes Origines de la Langue Italienne, que je tenois le mot Italien *cocchio* d'origine Latine, & que je croyois qu'il venoit de *vehiculum*, en cette maniere : *Vehiculum, vehiculicum, culicum, cucum, cuculum, coculum*, COCCHIO : Et que de *culicum, culica, cuca, coca*, on avoit aussi fait l'Italien *cocca*, pour *naviglio*. Nous disons de même *Coche d'eau*. M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, a réfuté mon opinion en ces termes : *Menagius, in Originibus Gallicis, putat esse vocem Hungaricam* Koczy. *Earum enim inventum esse. Sed in Italicis, Gallicam censet: à* vehiculum : *quod longiùs petitum est.* A cubando *dictum videtur.* Cubile, cubitum, COCCHIO : *Germanicè* cutsch. *Qualia carpenta oblonga, in quibus, veterum lecticarum more, porrecto corpore jacere, & cubare possunt. Nam Galli* COUCHER cubare, *&* COUCHE cubile, &c. *Itali*, COCCHETTA, *lecti plicatilis itinerarii genus. Covarruvias de Hispanico* COCHE *idem sentit : additque quibusdam videri* COCHE, *quasi* CURROCHE : carrozza. *Sed hoc, ut dictum est, à* carruca. *Cerda adversariorum* CXXV. 12. *à* cisio, *vel à* concha : *ineptè.* M.

COCHE. Comme toutes les étymologies qu'on vient de voir dans cet article, soit du François *coche*, soit de l'Italien *cocchio*, ne sont rien moins que naturelles & satisfaisantes, j'aime mieux dériver ce mot de l'Alleman *kutsche*, qui signifie un chariot couvert. C'est aussi le sentiment de Wachter, dans son *Gloss. Germ.* au mot *kutsche*, où il s'explique de la maniére suivante. KUTSCHE, *species carpenti. Gallicè & Hispanicè* coche, *Italicè* cocchio, *Hungaricè* koczy. *Menagius, in originibus Gallicis, putat esse nomen & inventum Hungaricum. Sed in Italicis Gallicum censet, à Latino* vehiculum *(incredibili mutatione) formatum; quod, judice Ferrario, longiùs petitum. Ipsi à coucher, hoc est à cubando dictum videtur, quasi lectica in quâ more veterum, porrecto corpore jacemus & cubamus. Belgis sanè* koets *lectum & carpentum significat. Verùm cùm hic mos à temporibus nostris alienus sit, & carpenta nostra non sint cubilia, nec lectica, vox aliunde derivanda est, ut simul littera*

τ, *in medio Dictionis Germanicæ, ratio habeatur. Referam igitur ad familiam verbi obsoleti* kutten *tegere. Quid enim est* kutsche, *nisi vehiculum cameratum? De modo derivandi* ſe *&* ſche *vide* PROLEGOMENA. *

COCHE: pour *truie*. Voyez *cochon*. M.

COCHE: pour *l'entailure qu'on fait à l'arbre d'une arbaleſtre*, ou ſemblable. Lat. *crena*. De l'Italien *cocca*, qui ſignifie la même choſe. L'Italien *cocca* peut avoir été fait de *cavum*. *Cavum cavi, cavicum, cavica, cauca, coca*, COCCA. Du ſubſtantif *cocca*, on a fait les verbes *excoccare*, *decoccare*. D'*excoccare*, les Italiens ont fait *ſcoccare*: & les François *décocher*, de *decoccare*. M.

COCHE'ES. On appelle ainſi en terme de Médecine & de Pharmacie, certaines pilules. L'étymologie de ce mot eſt fort obſcure. Caſtelli, dans ſon Dictionnaire de Médecine, le dérive du Grec κόκκος, un grain, une baie, à cauſe de la forme des pilules; ou de κοχύ, qui ſignifie ἡ δαψιλὴς ῥύσις, un écoulement abondant d'humeurs; & cela par alluſion à l'effet de ces pilules, qui purgent très-bien. Mais comme leur formule vient des Arabes, il y a apparence que le nom en vient auſſi; à moins que ce mot ne ſoit une corruption de quelque mot Grec. *

COCHENILLE. Graine dont on ſe ſert pour teindre l'écarlate. De l'Eſpagnol *cochinilla*, fait de *coccus*, ou de *coccum*, c'eſt-à-dire, graine d'écarlate. *Coccus* a été fait du Grec κόκκος, qui ſignifie la même choſe. M. de Saumaiſe, dans ſes Homonymes des Plantes, chapitre 70. page 93. *Grana autem ſimiliter ex America adferuntur tingendis ſericeis colore* kermeſino, *quæ cimicum, quibus demptum caput eſt, referunt figuram. Et in arbore reperiri aiunt, haud abſimili ficui*, Indicæ *nuncupata, pari modo atque in cocco baphica circa foliorum aut ramorum exordia inhærentia*. Cochinillam *nominant noſtri vulgò*.

M. de Saumaiſe ſur Solin, page 272. a écrit que les Latins appelloient cette graine *coſcylium*: ce qui a fait croire à Moriſon dans la quatriéme Lettre de la premiere Centurie de ſes Lettres, que notre mot *cocheline* avoit été fait de *coſcylium*. Mais il eſt certain qu'il a été fait de *coccus*. Antonio de Solis, dans ſa Relation de la Conquête du Mexique, traduite par M. de la Guette: *Enfin une des plus grandes richeſſes eſt encore aujourd'hui la cocheline. Je crois qu'elle a tiré ſon nom de cette graine appellée par les Latins* coccus; *& qui a donné parmi nous ſon nom à l'écarlate. Cependant en ce pays-là c'eſt un inſecte comme un petit ver, qui naît & ſe nourrit ſur les feuilles d'un arbre ſauvage & épineux, qu'ils appelloient* cuna ſauvage. *La teinture de ces petits vers ne céde en rien à celle que les Anciens tiroient du ſang de leur* murex, *ou pourpre, ſi célébre entre les précieuſes couleurs ſur les manteaux de leurs Empereurs*. Voyez l'Auteur de la Bibliothéque Univerſelle, an. 1688. p. 163. *M.*

COCHEVIS. Oiſeau. Eſpéce d'alouette. Belon v. 22. *Le cochevis eſt ainſi nommé à noſtre mode, pource qu'il a quelques choſes qui tiennent du coq. C'eſt à ſçavoir, cette creſte de plumes qu'il tient dreſſées ſur la teſte à la maniere d'un paon*. Il eſt ainſi nommé de *coc* & de *vis*, qui ſignifie *viſage*. *Cochevis*, c'eſt *viſage de coc*: à cauſe qu'il a une crête comme un coc. Les Grecs, à cauſe de cette crête, l'ont appellé κορυδαλὸς, & les Latins, *caſſita* & *galerita*. M.

(x) COCHON. De *cutio*, qui ſe trouve dans Marcellus Empiricus, en la ſignification de *cluſilis porca*, c'eſt-à-dire, de *clausporte*. Voyez *clausporte*. Dans mes Origines Italiennes, au mot *ciacco*, qui ſignifie *un porc*, j'ai traité amplement de l'origine de ce mot *cochon*: & voici comme j'en ai parlé: *Ché derivi* ciacco *da* σύβαξ, *in queſta guiſa, non credo che ſe n'abbia da dubitare*: σύβαξ, σύβακος, σύακος, ſyacus, ciacus, ciaco, CIACCO: *ſiccome da* βέμβαξ, βόμβακος, bombacus, bacus, BACO. Σύβαξ, *vale* qui porcinis moribus eſt. *Eſichio*: σύβακα, συώδη. *Da* ciacco, CIACCONE, il ſuo accreſcitivo: *onde* ciaccone, *nome di familia. Item*: CIACCHERINO, *il ſuo diminutivo. Con la giunta della N*, CIONCARINO *lo dicono gli Aretini*: *e* cioncolo, *i Cortoneſi. Vedi* cioncare. *Item*: *da* ciacus, ciacucius, cucius, cucio, cucionis: *e* cocio cocionis, *onde il Franceſe* COCHON, *ſiccome* COCHE, *da* cocia. Une groſſe coche, *cioè*, una groſſa porca: *e non da* cubare, *come ſe lo da ad intendere il Signor Ferrari. Trovaſi* cucio *appreſſo Marcello Empirico al capo 9. e 15. per* porceletto, *o vogliam dir* centogamba. *Vedi nell' Origini Franceſi alla voce* clausporte. *Item*: *da* σύβαξ, σύβακος, ſybacus, bacus, baco, baconis, BACONE: *onde il Franceſe e l'Ingleſe* bacon, *per* lardo. *Item*: *de* ὗς, ὗρ, *alla Laconica*, ὗραξ, ὕρακος, ὕρκος, ὄρκος, πόρκος, PORCUS. *Trovanſi* ὗραξ *e* πόρκος: πόρκος, *in Licofrone nell'* Aleſſandra: Ὁποῖα πόρκος ἴσθμιος τετρασκελὴς: *e* ὗραξ *nello Scoliaſte di Nicandro ſopra gli Aleſſifarmaci, a carte* 57. ΥΡΑΚΑΣ. Τοὺς μῦας, κατὰ Αἰτωλούς. λέγεται γὰρ ὗς ὁ χοῖρος, ἢ ὗραξ. ὕρακας δὲ τοὺς μῦας ἐκάλεσε, διότι παρεοίκασι χοίροις τῇ χρόᾳ. M.

COCU. Spelman, dans ſon Gloſſaire, au mot *arga*, le dérive de *cucurbita*. Arga, *qui uxoris adulterio infamis eſt, prolemque alienam pro ſua educat. Curruca, iners, inutilis, ceſſator. Longob. lib.* 1. *tit.* 5. *lege* 1. Si quis alium *Argam* per furorem clamaverit, & negare non potuerit; & dixerit, quòd per furorem dixiſſet, tunc juratus dicat quod eum *Argam* non cognoviſſet; & poſteà componat pro ipſo injurioſo verbo XII. *S. Ibi Boherius*: ARGAM, id eſt *cucurbitam*, quæ eſt nomen verbale ſecundum Gloſſ. *&c. Papias item*: ARGA, cucurbita. *Nos Gloſſam ſequimur, quæ* cucurbitam *docet eſſe verbale. Procul dubio igitur à verbo* cucurbitare, *quod eſt, uxorem alicui conſtuprare, maritumque cucurbitam reddere, hoc eſt*, currucam: *Anglicè* à coucould: *quod planè factum videtur ab ipſo vocabulo* cucurbita: *nam hoc Galli* coucourd *vocant*: *& Angli tantùm R in L mutant, quæ ſæpe invicem confunduntur. Lib. Feud. Barat. tit.* 8. Si fidelis cucurbitaverit Dominum, id eſt, cum uxore ejus cucurbitaverit, vel concumbere ſe exercuerit, aut cum ea turpiter luſerit, vel ſi cum filia, vel nepte ex filia, aut cum nupta filio, aut cum ſorore Domini, in domo ipſius Domini manenti, concubuerit, jure Feudum amittere cenſetur. *Bene autem conveniunt* arga, *&* cucurbita: *Nam utrumque vocabulum ſtupidum & ignavum deſignat. Hoc ſcilicet, quòd homo ejuſmodi caput habere cucurbitinum in proverbio dicitur*: *Anglice* a block head. *Illud quod arg. Saxonico, ſeu priſco Longobardorum idiomate ceſſatorem & ſocordem notat*: *à Græco* ἀργὸς, &c. Les autres croyent avec plus d'apparence que l'Anglois *coucoul*, & le François *coucou* (car c'eſt ainſi que ces mots doivent être écrits), viennent de *cuculus*, ſoit par dériſion, à cauſe que le Coucou pond dans le nid d'un autre oiſeau, ſoit qu'on ait cru au contraire que d'autres oiſeaux al-

(x) Il vient du Celtique Hwch, d'où vient auſſi le Grec ὗς, ὑίδιον. Comme ... du Celtique ..., des Gallois. voy. Davies Lexic. Latin. Brit. v. porcus.

soient pondre dans son nid. Acron, sur la Satire 7. du premier livre des Satires d'Horace : Cuculus, *avis, hoc vitio naturali laborat, ut ova ubi posuerit oblita, sæpè aliena calefaciat : unde rustici sibi objiciunt, quasi alieni curam sustinentes.* Antigonus Carystius chap. 50. des choses merveilleuses : Τὸν δὲ κόκκυγα, δοκεῖ ὑποβάλλειν τοὺς νεοττοὺς φασίν. ¶ Les Latins ont usé de *curruca* (qu'on croit être la fauvette, dans le nid de laquelle pond le Coucou) en la signification de *cocu.* Juvénal, Satire

> *Tu tibi nunc, curruca, places, fletumque labellis*
> *Exorbes.*

Voyez le Cocu de Passerat, & le Dialogue du nouveau langage François Italianisé de Henri Etienne, page 93. & suivantes. Scaliger, dans son premier Scaligérana, improuve cette étymologie. Voici ses termes : Cocu, *non ut falsò nonnulli putant, à similitudine cuculi animalis, sed potiùs à ludicro illo & irrisorio vocabulo* coucou, *quo quidam ob stupiditatem irridentur : vel ob aliquid quod gestare se non putant ; ut puta, cornua, caudam vulpis, & ejusmodi. Unde sæpè in Italia eos cum quibus rixantur, contumeliose, vel* coucu, *vel* coucou *appellant.* ¶ M. de Mézeray croyoit que le mot de *cocu* en cette signification injurieuse avoit été dit par corruption, au lieu de celui de *coup*, qui signifioit la même chose. Ce qui paroît, disoit-il, par un Manuscrit de la Bibliothéque du Roi, écrit sous le regne de Charles VI. où il est fait mention d'une femme qui se mêlant de dire la bonne aventure, mettoit de la division entre les maris & les femmes, leur disant : *Ta femme t'a fait coup : ton mari t'a fait coup.* Et par le mot de *coupeaux*, qui se prend encore en quelques provinces pour *cornard.* ¶ Nos anciens appelloient ces sortes de personnes *Cos*, & *Cous.* Philippes de Beaumanoir : *Il advint au temps le bon Roi Philippes, que un dist à un autre par maltalent :* Vous êtes Coz, & de moy mesme. *Et cil à qui telle vilenie fut dite, quay tantost en si grand ire, qu'il sacca un coutel, & occist celi qui le fait. Et dist qu'il l'avoit occis comme son ennemy qu'il le repuoit qu'il lui avoit fait si grant honte : & bien en requeroit droit. Et lors, il fut délivré par Jugement par le bon Roi Philippes, & par son Conseil. Et comme tel cas ne soit pas puis avenus que nous sachions, nous créons que s'il avenoit que cil qui lourroit, en tel cas ne perdroit ni cors ni avoir.* Le Roman de la Rose :

> *Suis-je mis à la Confrairie*
> *Saint Arnoul, le Seigneur des Cous ?*

Le Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : *Niminvir, Couz. C'est de qui sa femme fait avouterie.* Ce qui a fait croire à M. du Cange, que notre mot de *Coucou*, en la signification dont est question, venoit du mot de *Cous*, répété. Mais d'où vient le mot de *Cous* ? Il vient de *cugus*, qui se trouve en la même signification. Les Usages de Barcelonne : *Si quis appellaverit aliquem* Cugus, *propter bannum emendet ad Principem* 20. *unciis auri.* Les Usages de Maïorque, de 1248. *Si quis dixerit alicui* Cugus, *vel* Renégat, *& statim ibi aliquod damnum acceperit, non teneatur respondere alicui domino, vel ejus locum tenenti.* Et *cugus* est le même que *cucus* : comme il paroît par les mots de *cucussus*, de *cucucia*, & de *cucutiatus*, qui se trouvent en la signification de crime d'adultere du côté de la femme. Voyez le Glossaire de M. du Cange. Voyez aussi M. Baluze dans son Appendice des Capitulaires, où il fait mention d'un Contrat de mariage tiré des Archives de Barcelone, où un mari renonce à répudier jamais sa femme, *nisi propter cucutiam, quam ipsa mihi faciat, & ipsa cucutia mihi sit probata, a me legaliter, & manifestè convincta, & non sit facta per meum assensum, nec per meum consilium, nec per meum stabilimentum.* Et *cucus* a été dit de l'oiseau coucou. Suidas : κόκκυξ. Εἶδος ὀρνέου, ὁ παρ' ἡμῖν κοῦκκος. Le Glossaire Arabico-Latin : *Tucus, quem Spani* cuculum *vocant ; à voce propria nominatus* : où Meursius corrige *cucus* : ce qui est réfuté par l'ordre alphabétique du Glossaire. Mais il est vrai-semblable que les Espagnols ont dit *tucus* pour *cucus*, par le changement du C en T. Voyez mon Discours du Changement des Lettres. Et ainsi, l'opinion de ceux qui dérivent *Cocu* de l'oiseau *coucou*, me semble la meilleure. *M.*

COCYTE. Nom d'un fleuve. Il y en a plusieurs de ce nom. Les Poëtes font du Cocyte l'un des quatre fleuves de l'enfer. Ce mot est Grec, & vient de κωκύω *je pleure*, parce que les Poëtes disent que les eaux de ce fleuve sont les pleurs que versent les ames qui sont dans les enfers. Au livre de Job. XXI. 33. il est fait mention du Cocyte dans le texte de la Vulgate. C'est lorsque Job parlant de la mort & du sépulcre de l'impie, dit : *Dulcis fuit glareis Cocyti.* Les Septante portent : ἐγλυκάνθησαν αὐτῷ χάλικες χειμάρρου ; c'est-à-dire : *Les cailloux du torent sont doux pur lui.* Le texte Ebreu : מתקו לו רגבי נחל *mathekou lo rigbé nahhal* ; c'est-à-dire : *Les motes de terres de la vallée, ou du torrent, sont douces pour lui.* Le Chaldéen de même. Ainsi il paroît que l'Auteur de la Vulgate a mis le *Cocyte* pour toute sorte de fleuve ou de torrent. Anciennement on enterroit les corps aux bords sabloneux des fleuves ou des torrens, afin que l'eau servît à les consumer plutôt. L'Auteur de la Vulgate n'approuve donc pas les fables des Poëtes ; mais il fait seulement allusion aux rivages du Cocyte ; ou bien par le Cocyte il entend le tombeau, comme s'il disoit que la mort & le tombeau reçoivent volontiers l'impie. *

COD.

CODILLE. Terme du jeu de l'Hombre, & par conséquent Espagnol d'origine. C'est quand l'Hombre fait moins de mains qu'un des deux joueurs. En Espagne, celui qui gagne frape alors des coudes sur la table par maniere de raillerie : & de-là *codille.* Gagner *codille*, c'est gagner au lieu de l'Hombre sans faire jouer. Les Espagnols appellent cela *ganar de codillos*, c'est-à-dire, gagner à son aise & les coudées franches, comme l'on dit. *Le Duchat.*

COE.

COEFFE. De l'Ebreu חפה *chapha*, couvrir. Elias Levita, dans son Thisbi, dit que les Juifs appellent חפה une robe dont on couvre la tête de l'époux & de l'épouse, lorsqu'on les marie. Mais R. Selomo Jarchi, sur Job. 18. 8. se sert du mot קופיה pour signifier une *coeffe* : terme qu'il fait venir apparemment du verbe נקף qui signifie ceindre, environner. *Huet.* Voyez ci-dessus *Cappe*, & ci-dessous *Coife.*

CŒLESYRIE. C'étoit proprement la grande vallée qui est entre le Liban & l'Antiliban. Ce nom est composé de κοίλη, qui signifie creuse, & de Συρία Syrie. Ainsi la Cœlesyrie n'est autre chose que la Syrie creuse, c'est-à-dire la partie de Syrie la plus basse, la plus creuse. *

CŒNE. Dans la Langue de Galle *cenn*, signifie *peau*, *cuir*. Huet. Voyez Couenne.

C O F.

COFFIN. Voyez *coffre*. M.

COFFIR. En plusieurs lieux de France, on dit *cobir*, au lieu de *coffir* : & vous le trouverez ainsi écrit dans Rabelais, livre 1. chap.... ce qui me fait croire que ce mot de *cobir* a été fait de *cohibire*, qu'on aura dit par métaplasme, pour *cohibere* : comme les Italiens disent *prohibire* pour *prohibere*. M.

COFFRE. De *cofferum*, Latin-barbare. Les Statuts de Guillaume, Roi d'Ecosse, chap. 19. *De spensa & arca robarum, & jocalium suorum, & de scrinio, seu coffero suo*. Les Anglois disent *coffer*. Caseneuve.

Coffre. De *cophinus*, qui signifie proprement une espéce de panier où on mettoit le pain. S. Matthieu, ch. 24. *Et tulerunt reliquias, duodecim cophinos*. Et de-là le mot François *coffin*, pour un petit panier d'osier, fermé. *Cophinus* a signifié ensuite *un coffre*. Le Capitulaire *de Villis*, attribué à Charlemagne, article 62. *Cofinis, id est, scriniis*. La Chronique du Bec, en 1467. *Seramna, circa Capellam instituit, cum cophinis, ad reponenda ornamenta Capellæ*. Guillaume le Breton, livre x. de sa Philippide :

> —— *cophinisque reposta seratis*,
> *Copia nummorum*.

Les Italiens, de *cophinus*, ont dit *coffano* en la même signification : par le changement de l'I en A : comme en *Girolamo*, de *Hieronymus*. Pour le François Coffre, il a été fait de *cophinus*, en cette maniére : *cofinus*, *cofnus*, *cofrus*, Coffre. Les Anglois disent *coffer* ; qu'ils ont fait du François *coffre*. M. de Caseneuve a remarqué que *cofferum* se trouvoit dans les Statuts de Guillaume, Roi d'Ecosse, ch. 19. *De spensa & arca robarum, & jocalium suorum, & de scrinio, seu coffero*. Ce mot a été fait de l'Anglois *coffer*. M.

Coffre. De l'Ebreu חפה, qui signifie la même chose. Il y a apparence qu'on disoit *coffe* premiérement, & que l'*R* y a été ajoutée par corruption. *Huet*.

Coffre. Les Allemans disent *kuffer* dans le même sens ; les habitans du pays de Galle, *coffr*. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *kuffer*, croit que ces mots, de même que le François *coffre*, l'Anglois *coffer*, & le Latin-barbare *cofferum*, viennent tous originairement du verbe Celtique *cau*, qui signifie *fermer*, & qui est encore aujourd'hui en usage chez les Cambriens ou Gallois. Je laisse au lecteur à décider quelle est la meilleure de toutes les étymologies qu'on vient de lire du mot *coffre*. *

C O H.

COHIER. Espéce de chêne. Nicot : *C'est l'une des deux espéces de chesne dont la feuille est plus longue & plus large, & le gland plus court que de l'autre espéce, appellée du nom général* chesne. *Les Bucherons estiment que c'est la femelle du chesne* : quercus femina. *Aussi le gland du cohier est plus court & rattatiné sur sa coque, laquelle est plus martelée de rousseur que n'est celle du gland du chesne : & a son nom particulier* drylle : *& n'est si bon pour la paisson que le gland du chesne. De le tirer du mot Arabique* hullot, *ou* hullet ; *H prononcé par chez Hébrieu ; il n'y a pas grand raison*. M.

COHUE. Choppin, sur la Coutume d'Anjou, dit que cohue est un vieux mot Normand, qui signifie l'Auditoire des Juges des Seigneurs, & que ce mot a été dit *à coeunte illic litigatorum multitudine*. Le Pere Labbe, dans la seconde partie de ses Etymologies Françoises, page 29. le dérive de *coululare*. Il vient de *convocium*. *Convocium*, *convocum*, *convoca*, *coüoca*, *coüa*, cohue : comme hucher, de *vocare*. Voyez *hucher*. *Convocium*, c'est une multitude de voix. Ce que j'ai remarqué dans mes Aménités de Droit, chapitre 39. au mot *convicium*, en ces termes : *Ulpianus, lib. 15. de Injuriis* : Convicium autem dicitur, vel à *concitatione*, vel à *conventu*, hoc est, à collatione vocum : cùm enim in unum plures voces conferuntur, *convicium* appellatur, quasi *convocium*. *Longè aliter Nonius*. Convicium, *inquit*, dictum est, quasi è vicis jocum, qui secundùm ignobilitatem loci maledictis & dictis turpibus cavilletur. *Inepta ἐτυμολογία. Vera est, quam Ulpianus postremam retulit : cujus etiam, ut & Noniana, meminit Festus*. Convicium, *inquit*, à vicis in quibus priùs habitatum est, videtur dictum : vel immutatâ litterâ, quasi *convocium*. *Ulpianus, dicto loco* : Fecisse convicium, non tantùm is videtur, qui vociferatus est, verùm is quoque qui concitavit ad vociferationem alios, vel qui summisit ut vociferentur. *Ex* convocium, convucium ; *& τρεπῆ*, convicium. *Huc spectat, quòd in Glossis Antiquis*, convicium *exponitur* καταβοής. *Nec aliter accipiendum*, Septem, convicium, novem, convicium, *apud Capitolinum in Vita Lucii Veri, & apud Ausonium in Ephemeride. Et* nemorum convicia picæ, *apud Ovidium, in Metamorphosi. Et*, querulæ semper convicia ranæ, *apud Columellam, in Pœmate de Cultu hortorum. Et*, Cantorum convicium, *apud Ciceronem in Sextiana. Et*, aures convicio defessæ, *in Oratione pro Archia. Eamdem vocem eadem notione usurparunt, Phædrus, libro 1. Fabulâ 6. & libro 3. Fabulâ 16. & Martialis libro 3. epigrammate 46. Ridiculè igitur Laurentius Valla hoc vocis* convicii *etymon irridet : ipse irridendus, qui à* con, *&* vitium ; *sive à* con *&* vita ; *quasi vitandum, & vituperationis causâ factum*, τὸ convicium *deducit. Vide defensionem Veterum Jurisconsultorum adversus Laurentii Vallæ Reprehensiones*. ¶ *A* convucium *autem ; ut id in transcursu doceam ; est Gallicum* cohue. Convucium, convucum, convuca, cohue : *hoc est*, ἐχλαγωγεῖν : *ut rectè Basilica ad dictam Legem 15. de Injuriis. Qua de voce videndus Cujacius in Observationibus, libro & capite sexto*.

Cohue trouve, selon le témoignage de Bourdelot, dans un Titre du Couvent des Freres Prêcheurs d'Argentan : *Retentâ tamen nobis quadam plateâ, sita inter Cohuam nostram, & murum dictorum Fratrum*. M.

Cohue. Les Paradoxes réimprimés chez C. Etienne en 1554. page 113. dans la Déclamation 18. intitulée pour la prison : *Je ne veuil toutesfois affermer, que la prison, le sep, les chesnes, les menottes ne puissent aucunnement empescher nos bonnes*

opérations: mais j'oseray bien soutenir, qu'elles n'empeschent en façon que ce soit les sainctes & honnestes cogitations, ne les nobles & vertueuses conceptions des hommes, ou leurs haultaines & excellentes entreprises; lesquelles, en despit de qui les en vouldra distraire, non-seulement ont crédit au Chastelet & à la Conciergerie de Paris, à la Cohue Rouennique, au Scinque de Florence, au For de Monce, ou à la Pierre de Lucques; mais encore ont bien puissance de saillir sur la Croix de Théodore Cyrence, &c. *Le Duchat.*

COÏER. On appelle ainsi en Basse-Normandie un petit vaisseau de bois, ou de cuivre rond, & dont le fond se termine en pointe, dans lequel les faucheurs mettent leur pierre à aiguiser. Ils le portent à leur ceinture, à laquelle il est attaché par un crochet qui tient à ce vaisseau. Ce mot a été fait de *cotiarium*, formé de *cos cotis*. On le nomme encore autrement *buhau* ou *buhot*; mais je ne sais pas la généalogie de ce dernier. *S. Add.*

COIFE. de *cufa*, qu'on a dit pour *gufa*, & qui signifie proprement *vestis villosa*. Les Gloses de Philoxene: *cufa*, καμασια (car c'est ainsi qu'il faut lire, comme l'a observé M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 390. & non pas καμαρία, comme portent les éditions.) Or καμάσιος ou κάμασος est une espéce d'habillement velu & grossier. Isidore, dans ses Gloses: *camalus*, *amphimallus*. Pour *cufa* on a dit aussi *cuffia*, comme les Toscans le disent encore à présent: & ce mot se trouve dans Eustachius en la même signification dont nous nous servons de celui de *coife*. C'est sur ce lieu d'Homere: ἄμπυκα κεκρύφαλόν τε. ἡδὲ πλεκτὴν φράσις, ἔχει τινὰ κυφίαν ἢ ἄμπυκα διαγράφει. On a aussi dit σκυφία; d'où les Vénitiens ont pris leur *scuffia*. Voyez Meursius, en son Dictionnaire Grec-barbare; M. de Saumaise, au lieu allégué; Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 11. chap. 8. & Wats, en son Glossaire, au mot *coifa*. M.

Coife. Il est bon de joindre ici ce que dit Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Haube*. Voici ses termes: Haube, *crista*, vogelhaube *cirrus*, haubellerche *galerita*. *Consentiunt Gallica* hupe *crista volucris*, hupe *cristatus*, alouette hupée *cassita*. *Cuncta ab* heben *levare*, *tollere in altum. In reliquis Dialectis, præsertim Anglo-Saxonica, Cambrica, & Cambro-Britannica, extat* cop & coppa, *eodem sensu, quia scilicet* C & H *sunt litteræ conversibiles. De his vocabulis conferenda sunt dicta in* kopf *apex. Hic princeps & antiquissimus significatus, qui postea à cristis & galeis volucrum ad mitras & reliqua capitis tegumenta translatus est.* Haube, *mitra*, *vitta*, *galericulus*, *& omne capitis operimentum, sensu à galericulis avium petito. Verelius in Indice:* husa *vitta*, husa myssa *tegmen capitis angustum*, *rotundum & virile. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* hwf *cucullus. Belgæ dicunt* huif & kuif *promiscuè*, *quia* H & K *permutari solent in omnibus Dialectis. Unde intelligimus cur eadem res Gallis dicatur* coife, *Latino-Barbaris* cofa, cofia, cuphia. *Quæ cùm sint Germanicæ originis, perperam derivantur à Græco* ὕφος *textile.* *

COIN de fer, ou de bois. Barthius, 13. 4. le dérive de *conus*. Il vient de *cuneus*. On dit encore en Picardie *cuin*. De *cuneus*, on a fait *cuneare* & *cuneata*, dont nous avons fait *coigner* & *coignée*. M.

Coin. *de monnoye*. Ciron, titre 6. du livre 2. de la cinquiéme Compilation des Décrétales, le dérive d'*iconium*, qui dans Suétone, en la Vie de Caligula, est pris pour une espéce de monnoye qui représente le Prince. Ciron se trompe trèsfort. *Coin*, en cette signification, vient de *cuneus*. Dosmed, Titre de Wirecestre: *Burgenses plures habuit, & pro* xv. *hidis se defendit: quando moneta vertebatur, quisque Monetarius dabat* 20. *solidos ad Londinum pro cuneis monetæ accipiendis.* Voyez Spelman, au mot *cuneus*. Et on s'est servi de ce mot en cette signification, à cause qu'il faut coigner, pour frapper une piéce de monnoye. *M.*

COINT. Cointise. Il vient de *comptus*, qui signifie *paré* & *orné*; encore qu'il soit participe de *comere*, qui signifie proprement *peigner*. De-là nous avons fait *coint* & *cointise*. Matthieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Vestes festivas, quas vulgus* cointises *vocant*. De son tems on disoit *cointise*, pour *coin* & *orné*. Le même Pâris au même endroit: *Mille milites* & *ampliùs*, *vestiti serico*, *ut vulgariter loquamur*, cointisé, *in nuptiis*, *ex parte regis Anglorum apparuerunt*. Caseneuve.

Coint. De *comptus*. Cointise: de *comptitia*. Voyez *requinquer*. M.

COITE. De *culcita*: qui est le véritable mot Latin: pour lequel on a dit, par corruption, *culcitra*. Robert Etienne, Henri Etienne son fils, & les autres, qui le dérivent de κοίτη, se trompent. *M.*

COL.

COLAIN, NE. Adjectif Messin, qui se dit d'un homme & d'une femme sujets à mentir, plutôt que de ne paroître pas informés de ce qui regarde le tiers & le quart. Du François *colle*, qui se trouve pour *menterie* dans le Dictionnaire François-Italien d'Antoine Oudin, ou du Latin *colus* quenouille; parce que c'est le propre des fileuses de débiter entr'elles plusieurs contes & nouvelles sans fondement, & par pure démangeaison de parler d'autrui. *Le Duchat.*

COLE: pour *colére*. Nos Anciens disoient *chaude-cole*, pour *chaude-colére*. Voyez *chaude-cole*. M.

COLE'E, ou ACCOLE'E. Je n'ai encore trouvé personne qui ait écrit ce que c'est proprement que la *Colée*, ou *Accolée*, qu'on donnoit aux nouveaux Chevaliers; & pourquoi elle étoit ainsi appellée. Peut être ne me saura-t'on pas mauvais gré de l'avoir remarqué, parce que souvent il s'en fait mention dans les livres.

C'étoit une Coutume religieusement observée à la création des nouveaux Chevaliers, que le Prince ou le Seigneur qui les faisoit, leur frapoit sur le chignon du col, & ce coup s'appelloit *colée*; d'autant que, pour le donner, il falloit porter la main sur le col du nouveau Chevalier, comme pour l'accoller & l'embrasser. Cela se voit clairement dans le Roman de Guillaume au court nez, en la Description des Cérémonies observées, lorsqu'il fut fait Chevalier par Charlemagne.

Karles li baise la bouche & le menton:
De sa main dextre le fiert el chaaignon:
Puis li a dit: Dex barnage te dont.

Ce qui se faisoit sans doute à l'imitation du petit soufflet que les Evêques donnent à ceux qui reçoivent la Confirmation: afin que ce fût comme

un mémorial, & un moyen de s'en souvenir à l'avenir. Olaus Magnus, livre 14. de l'Histoire Septentrionale, écrit que c'est une coutume des Nations Septentrionales, qu'au moment que le Prêtre met l'anneau dans le doigt de l'Epousée, les assistans s'entredonnent des coups de poing sur les épaules : à l'imitation de l'Accolée qu'on donne aux nouveaux Chevaliers : *Nec silendum est, quòd sub ipsa annuli impositione, dorso tenus pugno sese astantes impetunt, ut eadem ratione actum corroborent : ut in auratis militis creatione, ut memor sit, servari solet.*

De cette colée, ou coup donné sur le chignon du col, ont emprunté leur nom toute sorte de coups, en quelque partie du corps qu'ils fussent donnés. Le livre intitulé, *Li Etablissement le Roy de France*, livre 2. *Et doit dire : Sire, il me frappa de ses armes esmoulues, coups & collées, dont cuir créva, & sang en issit.* Et en un autre endroit du même livre : *Cil qui sera trouvé en son tort, & aura la colée donnée, il soit de ce atteint par tesmoings, payera LX. sous d'amende à la Jouslice.* Jacobus Durantius Cassellus, *Variarum*, liv. 1. chapitre 8. *Prætermitto jurisjurandi formulam, quam ex Cincio Gellius retulit, Atticarum Noctium libro 16. cap. 4. Joannes Salisberiensis, ex Jul. Frontino, & Vegetio, cap. 7. lib. 6.* Hinc fortè posteriorum temporum mos ille fuit, quo milites juramenta concepturi admovebant suis cervicibus gladios. *De quo Ammianus Marcellinus, lib. 21.* Jussique universi in ejus jurare nomen solemniter, gladiis cervicibus suis admotis, sub execrationibus diris, verbis juravere conceptis. *Caseneuve.*

COLERA-MORBUS. Plusieurs mots Latins sont demeurés tous entiers dans la Langue Françoise. Ainsi on dit dans le Palais, un *Committimus*, un *Paréatis*, &c. Et dans la Chambre des Comptes, *un Biscapit.* Et dans la Médecine, *un Cancer, un Colera-morbus.* A l'égard du colera-morbus, c'est un épanchement de bile, par haut & par bas, ainsi appellé du mot Latin *cholera*, qui se trouve en cette signification dans Censorin, *de Die Natali : Et contra Diogenes Cynicus, cibi cruditate in choleram solutus est.* C'est ce qu'a dit Diogéne Laerce, en la Vie de Diogéne le Cynique : περὶ δὲ τοῦ θανάτου, διάφοροι λέγονται λόγοι. οἱ μὲν γὰρ πολύποδα φαγόντα ὠμὸν, χολερικῶς ληφθῆναι. C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas βοὸς πόδα, comme portent toutes les éditions. Voyez mes Remarques sur Diogéne Laërce. Les Grecs ont dit χολέρα, en la même signification. Hésychius : χολέρα, ἔκκρισις κάτωθεν διὰ γαστρὸς, καὶ ἄνωθεν διὰ στόματος ἐμέτου. Et pour le marquer par occasion, ce sont les Médecins de Cnide qui les premiers ont appellé cette maladie de la sorte : comme l'a remarqué Galien, au livre 2. de sa Méthode Thérapeutique. χολέρα a été fait de χολὴ, qui signifie *bile.* M.

COLIFICHET. M. de la Piquetiere croit que ce mot a été fait de *coler*, & de *ficher.* M.

COLIMAÇON. On appelle ainsi un limaçon à coquille. De *cochlo-limax. Cochlo-limax, cochlo-limacius, cochlo-limacio, cochlo-limacione, colimacione*, COLIMAÇON. Les Grecs ont appellé le limaçon sans coquille γυμνοκοχλίας, c'est-à-dire, *limaçon nu.* κόχλος, dans les Gloses anciennes, est expliqué par *concha.* M.

COLINTAMPON. D'une chose qu'on méprise on dit proverbialement, qu'on s'en soucie comme de *colintampon.* C'est un méprisant sobriquet donné aux Suisses, apparemment depuis leur défaite à Marignan ; & il représente le son d'un tambour battant la marche des Suisses. Les Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX. édition 2. tom. 2. fol. 208. *a*, où il est parlé d'une bravade que firent les Rochelois assiégés, aux Suisses de l'Armée qui les assiégeoient : *Estant retirez crioyent par dessus la muraille, que l'on fist aller les colintampons à l'assault, & qu'ils avoyent bons coutelas & espées pour découper leurs grandes piques.* Le Duchat.

COLIQUE. De *colum.* C'est ainsi que les Anciens Latins ont appellé ce mal. *Colum, coli, colicus, colicus dolor, colica*, COLIQUE. Je remarquerai ici par occasion, qu'avant l'Empire de Tibere, la colique étoit une maladie inconnue aux Romains ; & que ce fut cet Empereur qui le premier des Romains fut malade de cette maladie. Pline, XXVI. 1. *Id ipsum mirabile, alios morbos desinere in nobis, alios durare ; sicuti* colum. *Tiberii Cæsaris principatu irrepsit id malum. Nec quisquam prior Imperatore ipso sensit ; magna civitatis ambage ; cum edicto ejus excusantis valetudinem, legeret nomen incognitum.* M.

COLIQUE *de Poitou.* On a ainsi appellé cette maladie, parce qu'elle a premierement commencé dans le Poitou. Le Président de Thou, livre 54. de son Histoire, en l'an 1572. page 881. de l'édition de Genève : *Novus morbus, & tunc primùm, inter nos emersit : colici specie à Pictonibus, ubi grassari cœpit, sumpto nomine : qui per decennia recrudescens, usque ad annum sextum sequentis sæculi, violentior semper incubuit :* biliosus *etiam dictus ob acerbissimos à bile cruciatus : qui, quorum attingit corpora, veluti sidere percussa, de pristino repentè statu dejicit : tùm, pallore succedente, vultus decoloratur, extrema frigent, vires concidunt : in iis & animus inquies, corpus agitatum, pervigilia malum, cardiogmi frequentes, & nausea inde perpetua, prostrata appetentia, vomitus, ructus, à porracea & æruginosa bile, aut, ejus loco, non minùs molestus singultus creberrimus ægros fatigat. His & hypocondria æstuant, cum febre lenta ; tum sitis inexhausta, stranguria importuna, quæ plerumque calculum mentitur ; & omnium gravissimus ventriculi, intestinorum, lumborum, ilium & inguinum intentissimus dolor : tum propagante veneno, seu vapore acri à materia morbifica suscitato, humeri, mamma, totumque pectus, velut aculeis vellicatur : interdum & crura, & os sacrum ; nec desunt quibus plantarum dolores crudelissimi, motu illæso, ventriculi cruciatus sequuntur, & per vices acerbiùs ingravescant. Cùm verò ægri, doloribus illis paullum remittentibus, morbo se defunctos putant, brachia & pedes sensim resolvi, & vim tota mole per artus infusam frangi, repentè sentiunt ; cubiti, manuum, tibiarum, & pedum motu prorsus deperdito ; sed integro quasi acus cutem acutissimè pungentis sensu. Quam resolutionem in plerisque præcedunt convulsiones epilepticæ, cum plurium horarum cæcitate ; constante tamen sibi mente. Huic post novum sidus exorto morbo similem ante* CIↃCC *annos Romæ visum scripsit Paulus Æginetа, qui per alias orbis partes posteà fuit disseminatus ; cui remedia à longa temporis experientia per otium excogitata ; multis interim inter dirissimos cruciatus cottidie pereuntibus. Quæ de re observationes à Francisco Citesio, ex Joannis Pidoxii, Francisci Vertuniani, Petri Milonis, Pascasii Galli, Medicorum Pictonicorum, usu & doctrina præstantium, Adversariis collectas curiosis petere licet.* M. de Sau-

maise, dans son livre des Années Climactériques, page 730. *Vidi ipse cùm ignorarem Parisienses Medici qualis esset morbus qui* Pictavicæ Colicæ *nomen habet. Intra illam Provinciam antea continebatur, & aliquot vicinas, ut Armoricam. Nam &* Colica Brittonica *dicitur. Primus ipse laborare cùm cœpissem Lutetiæ, & novem Medici me inviserent, nullus ex his potuit causam morbi quo ægrotarem, ex symptomatis conjectare; neque nomen ipsius dicere. Variabant omnes sententiis. Unus tandem post omnes, ab amico ad me adductus est, Pictaviensis, Cardinalis Ricerii Medicus, Citesius : qui statim ubi me vidit, Colicam Pictavicam esse pronuntiavit : & me ita curavit ut paucas intra septimanas sanitati pristinæ restituerit, incurabilem aliis futurum. Eam bilis facit, è vasis χολαδόχεις effusa inter intestina, & dolores intolerabiles creans. Ille annus mihi fuit ob hunc morbum Climactericus : qui & anæreticus fuisset, nisi Medicum illum mihi Deus ostendisset. Ab eo tempore plures vexavit in eadem urbe*, &c. *M.*

COLLATION. Comme nous verrons ci-après, que *scotum* signifie *tribut* ; d'où vient *écot* ; qui est ce que l'on contribue pour la dépense d'un festin fait à communs frais : aussi appellons-nous *collation*, de *collatio*, qui signifie non-seulement *taille* & *contribution*, mais encore *repas*, ou bien l'*écot* & la *contribution* qu'on fait pour la dépense d'un repas. Pour ce qui est de sa premiere signification, les preuves en sont assez fréquentes dans les bons Auteurs. Et Budée tient que ce que nous appellons *taille*, étoit parmi les Romains *collatio*. Pour ce qui est de la derniere, nous lisons dans les Gloses, *collatio*, *ἔρανος* ; qui est proprement un *banquet* où chacun porte portion, ou paye son écot : ce qui est autrement, *symbola* & *symbolum*. Les bons Auteurs Latins ont quelquefois appellé cela *collecta*. Cicéron, livre 2. de l'Orateur : *Ego vero quoniam collectam à conviva Crasso exegi*. Caseneuve.

COLLATION. Repas. Ce mot, en cette signification, est fort équivoque. En Italie, dans le Languedoc, & dans la Provence, il signifie *déjeûner*. Nicot & Frédéric Morel l'expliquent du repas qu'on fait après souper. A Paris, & dans nos provinces d'Anjou & du Maine, il signifie *le goûté* ; c'est-à-dire, le repas qui se fait entre le dîner & le souper. Parlons maintenant de l'étymologie du mot. M. de Caseneuve en parle de la sorte : *De mesme que* scotum *signifie* tribut ; *d'où vient* ECOT ; *qui est ce que l'on contribue pour la dépense d'un festin fait à communs frais ; aussi appellons-nous* COLLATION : *de* collatio, *qui signifie non-seulement taille & contribution, mais encore repas, ou bien l'écot & la contribution qu'on fait pour la dépense d'un repas*, &c. *Nous lisons dans les Gloses* collatio, *ἔρανος* : *qui est proprement un banquet où chacun porte sa portion, ou paye son écot ; ce qui est autant que* symbola & symbolum. *Les bons Auteurs Latins ont quelquefois appellé cela* Collecta. *Ciceron, livre 2. de Oratore :* Ego verò, quoniam collectam à conviva Crasso exegi. J'ajoute au passage des Gloses anciennes, rapporté par M. de Caseneuve, cet autre des mêmes Gloses : *collatio*, *σύγκεισις δείπνου*. M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, a donné la même étymologie du mot de *collazione*. Voici ses termes : COLLAZIONE : *jentaculum à* conferendo *dictum : quòd pueri in scholis, vel alibi, in unum conferre consueverint quidquid ad jentandum acceperunt. Ex quo pariter levis cibus & frugalis, qui die jejunii vesperè sumitur, idem nomen sortitus est.* Fillesac, célèbre Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, en a aussi donné la même origine. C'est dans son livre du Carême. Mais M. Lancelot, qui est aujourd'hui Dom Claude Lancelot, Moine de Saint Siran, soutient positivement dans son livre de l'Hémine, que ce mot a été dit en cette signification, *à Collationibus Monachorum* ; c'est-à-dire, *des Conférences des Moines*. Voici ses preuves. Les Moines s'assembloient avant complies, pour écouter la lecture d'un chapitre des Collations de Cassien. Honorius d'Autun, livre 2. chapitre 63. *Quòd Religiosi ad Collationem conveniunt, hoc à Sanctis Patribus acceperunt : qui in vesperis solebant convenire, in simul conferre, & quæ ipsi tunc invicem contulerint,* Collationes *dicebantur : & hæc his similia ad Collationem leguntur.* La Regle de Saint Benoît, chapitre 42. *Mox ut surrexerint à cœna, sedeant omnes in unum, & legat unus Collationes, vel Vitas Patrum : aut certè aliud quod ædificet audientes.* Voyez le Traité de Dom Edmond Martene, *de Antiquis Monachorum ritibus*, livre 7. chapitre XI. De cette signification de *lecture*, le mot *collatio* passa ensuite à celle de *boisson* ; parce qu'après la lecture des Collations, les Moines alloient boire au Réfectoire. Saint Uldaric (c'est ainsi qu'*Uldaricus* se rend en François) livre 1. chapitre 13. *De Collatione surgunt ad charitatem, & de vino quod tunc propinatur, nullus omninò præsumit abstinere, ut non aliquantulum gustet.* La Régle des Chevaliers du Temple de Jérusalem, chapitre 16. *Lorsque le jour est sur son déclin, & que l'on a donné le signal, suivant la coutume du pays, il faut que vous alliez tous à Complie. Mais nous désirons qu'auparavant vous fassiez collation ensemble. Nous laissons à la prudence du Maître à régler cette collation : ensorte que quand il voudra, on n'y donne que de l'eau, & que quand il l'ordonnera, on y puisse aussi recevoir, comme par indulgence, un peu de vin trempé, selon qu'il le jugera à propos.* Les Moines, dont tout le tems étoit réglé, ne trouvant point de tems pour faire ce petit repas, lorsqu'il commença d'être en usage, prirent pour cela celui de la lecture des Collations de devant Complies. Et les jours de jeûnes, ils transporterent du Cloître ou du Chapitre cette lecture dans le Réfectoire ; pendant laquelle ils faisoient ce petit repas : & auquel de cette lecture, le nom de *Collation* est demeuré : les Moines continuant à dire, *Eamus ad Collationem*, & sonnant de même la Collation, & non le Réfectoire. M. Lancelot, après avoir ainsi établi son opinion, répond aux objections de Fillesac. Voyez ses réponses. M. du Cange est du même avis que M. Lancelot. Voici ses termes : qui sont de son Glossaire Latin, au mot *collatio* : *A Collationibus Monasticis, quibus finitis, ad bibitionem ibatur, serotinæ cœnæ* Collationum *appellationem sortitæ sunt. Nam vix est ut probem quod quidam volunt, vocabuli etymon hauriri debere à cœnarum antiqua collatione, quam Concilium Laodicenum ἐκ συμβολῆς συμπόσια vocat.* C'est aussi l'avis de Pasquier, VIII. 34. de Haëften, & du Pere Thomassin. Mais écoutons le Pere Thomassin : *Ce n'est pas sans raison qu'on a cru que le nom de* Collations, *vient de cet usage de boire au mesme tems que les Religieux s'assembloient pour conférer ensemble, ou pour lire les Conférences. La Régle de Pierre de Honestis en est une preuve constante, quand elle ordonne que le Lecteur lise les Vies des Saints, & les Collations des Conférences des Saints Peres, le soir, quand les Religieux*

sont assemblez. Fratribus quoque serò ad Collationem in Capitulo convenientibus, idem Lector de Sanctorum Vitis & Patrum Collationibus lectionem semper redditurus est. *La Régle qu'Abelard donna aux Religieuses, joignit à l'usage de boire, la collation & les Complies.* Post Vesperas, vel statim cœnandum est, vel potandum: & inde etiam, secundùm temporis consuetudinem, ad Collationem est eundum, post Collationem verò, ad Completorium. *Les Statuts de Clugny, sous l'Abbé Hugues V. portent, que tous se trouveront aux Offices: sur tout à la Collation, ou à Complies: & que ceux qui manqueront à la Collation & à Complies, ne boiront point, si ce n'est qu'ils soient extrêmement pressez de la soif; car en ce cas, on leur permet d'aller boire à l'Infirmerie.* Ad opus Divinum, scilicet nocturnis & diurnis horis, ad majorem Missam, & maximè ad Collationem & Completorium, omnes conveniant. A Completorio cuiquam liceat remanere, nisi justâ causâ, & cum licentia, vel quis à Priore detineatur. Et qui remanserint post tres ictus, non bibant, nisi fortè abstinere nequiverint: & tunc in Infirmaria bibant, *&c. Il eût été difficile de montrer plus nettement la liaison de boire, de la Collation spirituelle, & de Complies. Après cela, on n'aura pas peine à croire que cet usage de boire au soir après Vespres avant Complies ait eu le nom de* Collation. *Dans les Statuts de la mesme Congrégation de Clugny, sous l'Abbé Henri I. qui fut élu Abbé en 1308. cette assemblée des Religieux qui se faisoit au soir pour boire, portoit actuellement déja le nom de* Collation. *En voicy les termes:* Statuimus quòd horâ potationis serotinæ, quæ apud eos *Collatio* nuncupatur: ad quam horam omnes convenire præcipimus. Et ce qui suit. C'est dans son livre des Jeûnes, partie 2. chapitre 10.

Mais l'invention de cette belle étymologie est due à Marcel Francolin. Car voici comme il parle de l'origine du mot de *Collation* en la signification de *repas*: C'est à l'article IX. du chap. XXXIX. de son Traité *de Tempore Horarum Canonicarum: Finem nunc facturus sum, si unum dumtaxat tamen, corollarii vice, & quasi obiter, dixero: quod fortè audire non erit injucundum. Id autem est, undenam modica illa serotina potatiuncula, qua in diebus jejuniorum fiunt,* Collationes *vulgari apud nos idiomate vocitentur. Hujus autem vocabuli derivationem arbitror sumi posse ex Regula Sancti Benedicti, capite 42. Ibi enim statuitur, ut omni tempore, Monachi mox ut surrexerint à cœna, sedeant omnes in uno loco, & legat unus Collationes, vel Vitas Patrum. Et si jejunii dies fuerit, similiter dictâ Vesperâ, parvo intervallo mox accedant ad lectionem Collationum: quarum lectis quatuor aut quinque foliis, vel quantum horâ permittit, dicant Completorium: quo deinde finito, dormitum se conferant.* Francolin ajoute: *Ex hoc igitur Monachorum instituto, qui licèt serò ad sumendum cibum non congregarentur in diebus jejunii, congregabantur tamen eadem hora ad Collationem vel faciendam, vel audiendam; nos etiam cùm ad illud jentaculum serotinum, ut Cajetanus appellat, quod medicinæ, aut consuetudinis causâ sumitur, convenimus, ne videamur ad cœnam, aut ad comestionem congregari, quam in jejuniis duplicare non licet, modestiori vocabulo rem honestantes dicimus,* ad Collationem convenire. M. Lancelot & le Pere Thomassin ont perfectionné cette étymologie. *M.*

COLLE. Lat. *gluten.* Pontus de Thyard, dans son Traité *de Recta nominum impositione*, page 18. le dérive de κολλάω, *adglutino.* Il vient de l'Italien *colla*, fait du Grec κόλλα: & *coller* vient de *collare*, fait de κολλᾶν. M.

COLLE, pour signifier une *bourde.* Richer, liv. 2. de son Ovide Bouffon:

> *Vous les aurez, ce n'est point colle,*
> *Je vous en donne ma parolle.*

Je dérive *colle* de *cavilla*, mot qui s'est dit pour *clavicula*, d'où le François *cheville.* En effet dans le Diction. de Trevoux de 1721. *Ficher une colle à quelqu'un*, c'est lui donner une bourde, comme on fiche une *cheville.* Le Duchat.

COLLET. Comme quand on dit, *Prendre quelqu'un au collet; Mener par le collet, Colleter, Presser le collet.* De *colletum*, diminutif de *collum.*

Les Chasseurs appellent *collet*, une sorte de lacet ou cordon à nœud coulant, dont ils se servent pour prendre des liévres, des lapins, & des oiseaux; parce que ces liévres, ces lapins & ces oiseaux, se trouvent pris par le cou. L'Auteur des *Ruses Innocentes*, dans son Avertissement sur la 2. partie de son livre: COLLET *n'est autre chose que plusieurs brins de crin de cheval, qu'on tourne ensemble comme une corde; & on fait une boucle à un des bouts, dans laquelle l'autre bout étant passé, on le tend en forme ronde: de sorte qu'un oiseau passant la teste par dedans, il demeure arresté par le col.* ¶ Montagne, liv. 2. chap. 12. page 229. de l'édition de Journel, s'est servi du mot de *collier* en cette signification. *M.*

COLLET: ou rabat. De *collum: quòd collum ambiat.* M.

COLLIER. De *collare.* Nonius Marcellus: COLLARE *est vinculi genus, quo collum astringitur. Lucilius, lib. 29. 15. M.*

COLLINE. De *collina*, diminutif de *collis*; & qui se trouve. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange. *Collinum* se trouve dans Columelle liv. 2. chap. 2. M.

COLLINHOU. Sorte de boisson en usage au pays de Caux. Ch. Du Moulin, dans son Histoire générale de Normandie, pag. 7. *Pour les vins qui croissent près d'Argences, & en quelques lieux vers Avranches, ils sont si verds, qu'on leur préfére le Collinhou, que les Cauchois tirent des vignes attachées à leurs arbres; puisque le proverbe des anciens disoit:*

> Le vin tranche boyau d'Avranches,
> Et rompt ceinture de Laval
> A mandé à Renaud d'argences
> Que Collinhou aura le gal.

M. de Brieux, dans une de ses Lettres à M. de Prémond Graindorge, dit que le *Collinhou est un vin que les habitans du pays de Caux tirent des vignes attachées à leurs arbres: & que ce mot est sans doute un nom propre de celui qui le premier s'avisa de gouverner ainsi ses vignes.* S. Add.

COLLYRE. De *collyrium.* Ce que dit Scaliger de l'étymologie de *collyrum*, est remarquable. Voici ses termes, qui sont de son premier *Scaligerana:* Collyrium *dicitur à nomine* collyra, *qua offa est, aut panis madefactus jure aliquo; vel* mucilago, *&* purée, *ex qua primò facta sunt collyria instar unguentorum; unde apud Horatium* lippus inungi. *Inde verò abusu quodam, omnia medicamenta ocularia, etiam liquida,* collyria *vocata sunt.* M.

COLLYRE. On n'est pas d'accord sur l'étymologie du mot Grec κολλύριον ou κολλούριον, d'où a été

été pris le Latin *collyrium*, & le François *collyre*. Quelques uns prétendent que ce mot Grec vient de κόλλα *colle*, & οὐρὰ queue ; parce que les anciens *collyres* étoient faits comme la queue d'un rat, & qu'on les préparoit avec des poudres & quelque matiere gluante. D'autres veulent que κολλούριον ait été ainsi appellé de κολοβοῦν τὴν οὐρὰν, c'est-à-dire, *queue coupée* ; parce que les *collyres* ressembloient à une queue coupée. D'autres, de κωλύειν, ou κολλᾶν τὸν ῥοῦν ; parce que les collyres empêchent ou engluent la fluxion. La premiére étymologie me paroît la meilleure. Oribase, *Coll. liv.* x. *ch.* 23. dit qu'un *collyre* doit avoir quatre travers de doigt de long, & la figure d'une queue de rat. Les anciens donnent aussi le nom de *collyre* aux tentes & aux pessaires, à cause que leur forme approche beaucoup de celle qu'avoient autrefois les *collyres*. On entend aujourd'hui par le nom de *collyres*, des remédes externes destinés pour les maladies des yeux, soit solides & secs, ξηροκολλούρια ; soit liquides ou humides, ὑγροκολλούρια, que l'on appelle proprement & par excellence *collyres* ; soit appliqués en forme de liniment, d'onguent, ou de cataplasme, ou en forme de vapeur ou de fumée. Un savant homme qui a commenté Horace avec beaucoup de succès, dit dans sa note sur cet endroit du Poëte, *Serm.* livre 1. Sat. 5.

Hic oculis ego nigra meis collyria lippus
Illinere :

Qu'un *collyre* est un reméde pour les yeux, préparé avec des eaux distillées, & diverses autres drogues. Mais il ne s'est pas souvenu que du tems d'Horace on ne connoissoit point les eaux distillées, & que le *collyre* dont ce Poëte parle, étoit fort différent des nôtres. Il est dit dans l'Apocalypse III. 18. *Collyrio inunge oculos tuos.* *

COLLYRIDIENS. Anciens hérétiques qui ont pris leur nom d'un petit pain en forme de gâteau, qu'ils offroient à la Sainte Vierge, & qui s'appelle en Grec κολλύρα. Des femmes d'Arabie, par une dévotion outrée envers la Vierge, s'assembloient en un certain jour de l'année, pour célébrer cette fête d'une maniére solemnelle, rendant des honneurs à Marie comme à une Déesse ; & elles mangeoient de ce pain qu'elles avoient offert à son honneur. *

COLOMBIER. De *columbarium*, ou de *columbare*, qui se trouve dans les Gloses anciennes, interpreté par περιστερεών. *M.*

COLON. Terme d'Anatomie. C'est le nom du second des gros boyaux, qui est entre le *cœcum* & le *rectum*. Quelques-uns dérivent ce mot de κωλύειν *retarder*, parce que les excrémens s'arrêtent dans cet intestin. D'autres le tirent de κοῖλον *creux*, à cause de la cavité de cet intestin. D'autres, de κολάζεσθαι être tourmenté, parce qu'il est souvent tourmenté de tranchées & de cruelles douleurs. C'est de lui que la colique a pris son nom. Le mot François est le même que le Grec κῶλον, d'où il a été pris, & qui signifie aussi en général *membrum*. *

COLONEL. Brantôme, dans son Discours sur les Colonels de l'Infanterie Françoise, imprimé dans la premiere partie de ses Mémoires, parle de l'étymologie du mot *Colonel* en ces termes : *Premiérement, quant à l'étymologie de ce mot* Colonel, *à ce que j'en ay oui dire à de vieux & anciens Capitaines, tant François, Italiens qu'Espagnols, les uns l'escrivent* Colonel *par* L, *comme voulant dire que celui qui est le principal chef de l'Infanterie, est dit ainsi, parce qu'ainsi qu'une colonne est ferme & stable, & sur laquelle on peut asseoir, & on asseoit, quelque grande pesanteur, & l'appuye-on fermement : aussi celui principal qui commande à l'Infanterie, doit estre ferme & stable, & le principal appuy de tous les soldats, soit pour les commander, soit pour les soustenir comme une bonne, belle, & puissante colonne, à laquelle tous les soldats doivent tendre & viser, & s'y soustenir. D'autres disent* Couronnel *avec* R ; *d'autant que celui qui est le chef général, a esté esleu & couronné de son Roy, ou de son Supérieur, ou de toute l'armée, pour leur commander, comme triomphant & couronné par-dessus tous les autres. Les uns en ont parlé encore d'autre façon diversement, & selon leur opinion. Je m'en rapporte à eux, sans m'amuser à en chaffourer le papier. Et ce nom est venu, à ce que j'ay oui dire à M. de Monluc, des Italiens & Espagnols. Les Allemans en ont aussi usé, & en usent : & l'avons emprunté d'eux en nos guerres à l'encontre d'eux, & parmy eux, & pratiqué parmy nous autres ; car auparavant, ce mot n'étoit point en usage.* Les Italiens, de qui les François ont emprunté ce mot, selon le témoignage du Maréchal de Monluc, disent *Colonello*, mot formé de *colonna*. Nous prononcions anciennement *Coronnel*. Rabelais 4. 37. *Sur la fin de ce différent, arriverent les deux Coronnels.* Pasquier livre VIII. de ses Recherches, chapitre 44. page 753. a dit *Coronal*. *De la même façon que depuis nous appellasmes* Coronal de l'Infanterie, *celuy qui la conduisoit : mot qui approche de la Royauté.* M.

COLOPHONE. Substance oleagineuse, composée de restes de résines épaissies par la coction, & endurcies par le froid. Pline dit que la *colophone* a pris son nom de *Colophone*, Ville d'Ionie, d'où elle fut apportée d'abord. On l'a appellée aussi *résine Espagnole*, & *résine Grecque*, selon qu'on l'a apportée de ces endroits-là. On appelle aussi *colophone*, la térébentine cuite dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle ait acquis une consistence solide. On appelle encore *colophone*, le marc de la térébentine distillée, qui demeure au fond de la cornue. *

COLOSSE. Statue d'airain de grandeur démesurée. Ce mot vient du Latin *colossus*, & le Latin *colossus* du Grec κολοσσὸς, qui a été dit, suivant l'Etymologiste Grec, παρὰ τὸ κολούειν, ὅ ἐστιν ἐλαττοῦν τὰ ὄσσα, τουτέστι τοὺς ὀφθαλμοὺς, διὰ τὸ μέγεθος, ὡς μὴ ἐφικνουμένων τῶν ὀφθαλμῶν ὁρᾶν ; c'est-à-dire, parce qu'à cause de sa grandeur il affoiblit tellement les yeux qu'ils ne peuvent le voir. *

COLPORTEURS. Parce qu'ils portent un panier à leur cou, dans lequel ils mettent leur marchandise. Voyez *Contreporteurs*. M.

COLURE. Terme d'Astronomie, qui se dit de deux grands cercles qui passent par les poles de la sphère, & dont l'un coupe l'Equateur dans les points des équinoxes, & l'autre dans les points des solstices. Ils sont ainsi nommés de deux mots Grecs, savoir κόλος, qui signifie *tronqué*, *mutilé*, & οὐρὰ, qui signifie *queue*, comme paroissant avoir la queue coupée, parce qu'on ne les voit jamais tout entiers sur l'horison. Cette étymologie est simple & naturelle. Un Auteur nommé *Sacrobusto*, en donne une autre qui est fort singuliére. Il dérive le mot *colure* de κῶλον *membrum*, & de οὖρος, qu'il explique *urus*, c'est-à-dire *bos silvestris* ; & il dit que ce cercle a été nommé de la sorte, parce que la

partie qu'on en voit sur l'horison, ressemble au demi-cercle que forme la queue d'un bœuf sauvage lorsqu'elle est élevée. *

COM.

COMBE. Vieux mot, qui signifie *vallée* ou *grotte*. De *gumba*. Les Gloses d'Isidore : *Gumba ; cuneus, cripta*. C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, comme portent les éditions, *cripa*. Belleau s'est servi du mot de *combe*, dans la premiere journée de sa Bergerie : *La veue belle, & limitée de douze coupeaux de montagnetes, rivieres, fontaines, combes, chasteaux, villages*, &c. Il y a plusieurs lieux & plusieurs personnes en France du nom de *la combe*. ¶ Frédéric Morel, dans son Dictionnaire François-Latin, parle ainsi du mot de *combe* : COMBE, *c'est-à-dire*, vallée : *comme ès forests, où les larrons font leur brigandage*. M.

COMBE. Je ne doute pas que *combe* ne vienne de *gumba*. Mais on peut demander d'où vient ce mot Latin-barbare. Je le dérive du Grec κύμβος, qui signifie un enfoncement, un lieu enfoncé. De-là κύμβον dans Hésychius, pour un petit vase où l'on met du vinaigre. De-là aussi κύμβη, pour une nacelle, une gondole, une petite barque ; & κυμβίον, pour un vase à boire, fait en forme de nacelle. Voyez ci-dessus *Catacombes*. *

COMBIEN. De *quantum bene*. Nicot : COMBIEN : *integrum est*, quand bien, *vel* quant bien ; *dont dient les Picards* quant bien. Ce qu'il a pris mot pour mot du Dictionnaire François de Robert Etienne. Cette prononciation Picarde ne permet pas de douter de cette étymologie. M.

COMBIEN-QUE. De *quamvis bene quòd :* ou de *quamquam bene*. M.

COMBLE. COMBLER. De *cumulus*, & de *cumulare*. M.

COMBRESELLE. Rabelais, liv. 2. chap. 22. *Car rien n'y quiers, sinon qu'en vostre tour me faciez de hait la combreselle*. On appelle dans le Languedoc & dans le pays de la Marche, *courqueselle*, la posture où se mettent les enfans pour tendre le dos à celui qui joue avec eux au cheval fondu ; où lorsqu'ils se courbent le dos pour aider un d'entr'eux à monter où il ne sauroit atteindre sans ce secours. Et c'est dans cette derniére signification qu'on lit le mot *combreselle* dans ce passage d'Amadis, tom. 13. chap. 13. *A donc se desarme des cuissots, & avecques les courroyes d'iceux, & la ceinture de son espée, soulevé par son escuyer à la combreselle, grimpe à mont sa lance, qu'il avoit dressée contre le mur ; tellement que par sa légéreté gaigne le haut de la muraille*. *Courqueselle* est donc la même chose que *combreselle*, & il n'est plus question que de savoir d'où viennent l'un & l'autre. Selon moi, *courqueselle* vient de *curvica sella*, & *combreselle* de *curva sella*. *Curvicasella*, *curcasella*, *courqueselle*. *Curva sella*, *cuvra sella*, *combreselle*. Dans la Touraine & dans le Poitou, faire la *combreselle*, c'est faire la culbute. *Le Duchat*.

COMEDIE. Ce mot vient du Grec κωμῳδία, qui a été dit comme ἡ κατὰ κώμας ᾠδή, c'est-à-dire, *piéce qui se chante par les bourgades*, selon la coutume des anciens Comédiens. Avant Thespis, la Comédie n'étoit qu'un tissu de contes bouffons ; & les Comédiens, qu'il promenoit sur des charettes, ne disoient que des injures, ou divertissoient les spectateurs par quelque raillerie grossiere, ou par quelque chanson obscène. Eschyle les habilla plus honnêtement, leur chaussa le brodequin, & les fit monter sur un théatre au lieu de charette. *

COMETE. Jeu de cartes. Ce mot est très-nouveau parmi nous. M. Regnier, Secrétaire de l'Académie, vient de l'employer dans ce Madrigal pour Madame des-Houlieres :

L'aimable Iris qu'on ne peut trop louer,
Qui fait des vers que le Pasteur d'Admete
Pourroit sans peine & sans honte avouer,
Me proposa l'autre jour de jouer
Un Madrigal en cent points de Cométe.
Elle gagna : mais en gagnant ainsi,
Elle perdit, & le public aussi. M.

COMITE. Officier de Galére, qui commande la Chiourme ; de l'Italien *Comito*, qui a été fait du Latin *Comes Comitis* ; qui se trouve en cette signification. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange. Les Grecs du bas Empire ont usé de κόμης, en la même signification. Eustathius sur l'Iliade α, page 15. de l'édition de Basle : ὁμηρικὰ ἀρχὸν ἐπιστάντος ἐπὶ νηὸς, οἱ μεθ' Ὅμηρον πωθέντες, ναύαρχον τὸν τοιοῦτον φασίν. εἴη δ' ἂν τοιοῦτος, ὁ ΚΟΜΗΣ παρὰ τοῖς ὕστερον. Voyez M. du Cange, dans son Glossaire Grec. *M.*

COMITE. Le mot de *Comes*, d'où *Comite* descend, est ancien dans ce sens. Je le trouve dans Suetone. Il dit qu'Auguste ayant été salué en passant, avec de grandes acclamations, par l'équipage d'un vaisseau d'Alexandrie, *quadragenos aureos comitibus divisit*. Huet.

COMMANDE. C'est une maniere de conferer les Bénéfices par dispense. De *commenda*, que les Auteurs de la Basse-Latinité ont dit pour *commendatum*, c'est-à-dire, pour *depositum*. *Commendare*, c'est *deponere*. Voyez Cujas, liv. 2. de ses Observations, chap. 27. & liv. 11. chap. 11. & liv. 21. chap. 13. M. Florant en son Traité sur le premier des Décrétales, & Spelman en son Glossaire. *M.*

COMMANDER. Lat. *jubere*. De *commendare :* qui se trouve en cette signification. L'Auteur de la Vie de Saint Maïeul, Abbé de Clugny : *Quia piscem nullum se habere sapiebat, piscatores in aquam intrare commendavit*. ¶ *Mandare*, *commandare*, COMMANDARI. *M.*

COMME. COMMENT. De *quomodo* ; on a premierement fait *como :* & c'est comme parlent les Espagnols. On a fait ensuite *come :* & c'est comme parlent les Italiens : d'où nous avons fait *comme*. De *quomodo*, on a fait aussi *comod*. Et comme de *como* nous avons fait *comme*, nous avons fait de même *comed* de *comod*. Au lieu de *comed*, on a dit ensuite *comend*, par l'insertion de l'N : comme en *thensaurus*, de *thesaurus*. Et de *comend*, on a fait enfin COMMENT. ¶ Nicot écrit *comment* & *quomment* indifféremment. *M.*

COMMENCER. De l'Italien *cominciare*, formé de la particule *cum*, & du verbe *initiare*. *Initiare*, pour *commencer*, se trouve dans un ancien Auteur, qui a écrit *de Constitutione novæ Corbeiæ in Saxonia : Jactaverunt lineam, & infixerunt paxillos, & cœperunt mensurare templum, ac habitationes Fratrum. Quo facto, constituentes qui quadam habitacula initiarent, ad propria sunt reversi*. ¶ Sylvius dérive *commencer* de *coninitiare*. C'est dans son Introduction à la Langue Françoise, page 50. *M.*

COMMENT. Voyez *comme*. M.

COMMERE. De *commater.* Voyez *compere.* M.

COMMINGES. Ville. De *convena;* qui a été dit, *à conveniendo*, si on en croit Saint Jérôme, dans son livre contre Vigilantius: *Quos Cneus Pompeius edomitâ Hispaniâ, & ad triumphum redire festinans, de Pyrenæ jugis deposuit, & in unum oppidum congregavit. Unde &* Convenarum *urbs nomen accepit.* Voyez M. d'Avezan, Professeur en Droit dans l'Université d'Orléans, dans son Traité *de Contractibus.* M.

COMMISE. Comme quand on dit, *peine commise.* De *pœna commissa:* qui signifie parmi les Jurisconsultes *pœna in quam quis incidit:* comme *commissa stipulatio, stipulatio ex qua agi potest.* De sorte que c'est abusivement que nous disons dans un Concordat *peine commise*, au lieu de dire *peine stipulée:* la peine n'étant commise que lorsqu'on a manqué à la chose stipulée. Voyez le paragraphe *Alteri* 19. aux Institutes *de Inutili stipulatione*, & la Loi *Stipulatio ista*, 38. au paragraphe *Alteri* 17. *de Verborum obligationibus*, & le Titre au Code *de Contrahenda & committenda stipulatione.* M.

COMMITTIMUS. Nicot: *Ce mot est pur Latin: dont néanmoins le François use par corruption d'accent: car il fait le mot aigu. Selon ce, il dit*, un Committimus: *ou, & plus proprement*, unes Lettres Royaux de Committimus: *qui sont une espéce de Lettres Royaux de bien-fait gracieux, octroy, & dispense du Prince, commettant par ses Lettres Patentes scellées à simple queue de cire jaune, & signées de l'un de ses Secrétaires, les causes d'aucun, soit en demandant ou défendant, à un Juge extraordinaire: & sont lesdites Lettres appellées* Committimus, *de ce mot Latin* committimus: *dont les Roys usoient lorsque les Dépesches des Chancelleries estoient mises en Latin. Telles Lettres en France sont octroyées aux Officiers ordinaires & domestiques du Roy, de la Reine, des Enfans de France, couchez en l'état d'iceux, & à certains privilégiez: & sont adressans aux Requestes: & ne sont générales pour toutes causes.*

Touchant l'origine des Committimus, voyez Pasquier dans ses Recherches, livre 2. chapitre 3. page 56. *M.*

COMMUNES. Terres possédées en commun. Voyez les Auteurs *Finium regundorum;* & M. Florant, sur le Titre des Décrétales *de Constit.* M.

COMMUNITE'. Ce mot se trouve dans la Coutume de Tours & dans celle de Troyes: & *Communeté*, dans un Titre allégué par Pithou sur l'article 2. de la Coutume de Troyes, page 14. *M.*

COMPAGNON. *Compagnie.* En Languedoc on appelle *companatge*, ce qu'on mange avec le pain. Ainsi appellons-nous *compagnons*, ceux avec qui nous mangeons & bûvons: en Latin *convictores*, & *combibones.* ὁμόσιτος, en Grec, se dit de celui qui mange le pain avec un autre. *Caseneuve.*

COMPAGNON. Les Italiens disent de même *compagno*, que Caninius, dans ses Canons des Dialectes, dérive de *compaganus.* Lipse, dans la Lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, dérive *compagnon* de *combino.* D'autres le font venir de *combenno*, que Festus dit signifier *qui eodem curru utitur.* Pour moi, je suis de l'avis de ceux qui le dérivent de *com* & de *panis;* comme qui diroit, qui mange de même pain: ὁμόσιτος. Et ce qui me fait croire que cette opinion est la véritable, c'est qu'on disoit anciennement *compain*, pour *compagnon.* C'est aussi l'opinion de Rabelais, 3. 4. *Pain & vin. En ces deux sont comprinses toutes especes d'aliments. Et de ce est dit le* companage *en Langue Goth.* Et c'est aussi celle d'André du Chesne sur Alain Chartier, page 861. & celle de M. de Caseneuve, qui remarque qu'en Languedoc on appelle *companatge* ce qu'on mange avec le pain. ¶ Dans le Pseaume 40. 10. *Homo pacis meæ, qui edebat panem mecum*, c'est-à-dire, *socius meus.* M.

COMPAGNON. On disoit autrefois *compaing*, au lieu de *compagnon*, & on trouve toûjours ce mot écrit de la sorte dans nos vieux Livres. Il vient de *compaganus;* & de-là l'Italien *compagno.* Rebelius, dans ses Facéties Lit. au chapitre intitulé, *De quibusdam simplicibus Rusticis*, s'y exprime de cette sorte: *quare Rusticus repedans domum suis compaganis conquestus est.* Le Duchat.

COMPAGNON. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, nous fournit encore une autre étymologie de ce mot. C'est au mot *compan*, où il s'exprime ainsi: COMPAN, *socius. Verelius in Indice:* kompian *socius, sodalis, æqualis. Idem Gallis* compagnon, *Italis* compagno. *Significare potest vel* combennonem, *qui eodem curru vehitur, à* benna, *vehiculum Gallicum; vel* commilitonem, *si derivetur ab Anglo-Saxonico* camp, comp, *bellum, castra, militia; vel* convictorem, *si appellatio à* communi pane *desumatur.* Et ensuite le même Auteur ajoute: COMPANY, *centuria militum, Gallis* Compagnie. *Terminus castrensis antiquus. Lex Salica, tit.* LXVI. 2. Si quis hominem ingenuum, qui Lege Salica vivit, in hoste (*in exercitu*) in companio (*expeditione bellica*) de Companiei suorum occiderit, &c. *Wendelinus, in Glossario Salico, hoc militum sodalitium sic dictum putat à* communi pane, *vel distributione buccellati; quem sequuntur plerique. Alius fortasse duceret à* compan, *quatenus belli socium significat, tanquam abstractum à concreto.* Il est difficile de juger laquelle de toutes ces étymologies du mot *compagnon* mérite la préférence, & j'en laisse la décision au savant Lecteur. *

COMPANAGE. Voyez *compagnon.* M.

COMPAS. Instrument de Géométrie. Lat. *circinus.* Ital. *sesto.* De *compassus:* d'où les Italiens ont aussi fait *compasso*, & les Espagnols, *compas;* & les Allemans, *compatsz.* Et on l'a ainsi appellé de l'égalité de ses pas. Ovide, dans ses Métamorphoses, livre 8.

> —— *Et ex uno duo ferrea brachia nodo*
> *Junxit, ut æquali spatio distantibus ipsis,*
> *Altera pars staret, pars altera duceret orbem.*

Les Latins l'ont appellé *circinus*, de *circùm: quia circum, sive in orbem, panditur.* M.

COMPERE. De *compater;* comme qui diroit, *simul pater.* Dans le premier Scaligérana: COMPATER; *Ecclesiasticis Auctoribus est qui Græcis* σύντεκνος; *quorum communis est idem filius.* M.

COMPILER. De *compilare.* Jules Scaliger sur Théophraste, page 454. de l'édition de Budæus: COMPILARE, *est ex multis alienis unum suum facere. Et sanè probrosum verbum: nam à* pila, *non admittimus.* M.

COMPLAINTE. *Complanctus* se trouve dans une épître de Fulbert. *M.*

COMPLICE. C'est celui que les bons Auteurs Latins appellent *conscius*. Pasquier, VIII. 2. met ce mot *complice* entre les mots Gaulois : en quoi il se trompe. COMPLICE a été fait de *complice*, ablatif de *complex*, fait de *complicare* : comme qui diroit *compliqué*, *impliqué dans le même crime*. Isidore, dans ses Gloses : COMPLEX, *qui in uno peccato, vel crimine, alteri est applicatus ad malum : ad bonum verò, numquam dicitur*. Prudence, περὶ στεφάνων : *Perdere puerum ac magistrum, complices sectæ impiæ*. Le Pape Gélase, épitre 13. aux Evêques de Dardanie : *Quisquis quoliquet modo, quolibet titulo, complex ejusdem fuerit factus erroris*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 394. où il cite plusieurs Auteurs qui ont employé ce mot ; & entr'autres Salvien, Cassiodore, & Ives de Chartres. Voyez aussi M. du Cange, dans son Glossaire Latin. Les Italiens, **de** *complex*, ont aussi fait *complice*. M.

COMPLIES. C'est ainsi qu'on nomme la derniere des Heures de l'Office divin. De *completæ* ; en sous-entendant *Horæ*. Il est à remarquer, que quoiqu'en Latin on dise au singulier *Prima*, *Tertia*, *Sexta*, *Nona*, & *Completorium*, on dit en François au plurier *Primes*, *Tierces*, *Sextes*, *Nones*, & *Complies* : ce qui m'a été dit par M. l'Abbé Chastelain, Chanoine de l'Eglise de Paris, où l'on dit, *les Primes sont-elles sonnées*, &c. *M.*

COMPLIMENT. Les Italiens disent de même *complimento*. De *complire*, dit par métaplasme, pour *complere*. *Complire*, *complimen*, *complimentum*. C'est un accomplissement de vœux & de services, dit Bourdelot. Je crois que c'est un discours obligeant complet ; c'est-à-dire, qui est plus poli que les discours ordinaires. *M.*

COMPLOTER. Le Pere Labbe, page 29. de la seconde partie de ses Etymologies Françoises : COMPLOTER, *ne vient pas de* complet, *& accomplir* : *mais de* COMPELOTER ; *comme qui diroit, se donner la pelote, la bale, i. étœuf ; de concert, & par accord*. M.

COMPLOTER, vient peut-être de *convolutare*, augmentatif de *convolvere*, par le moyen du supin *volutum*, inusité. *Comploter*, c'est vouloir quelque chose de concert avec un autre. *Le Duchat.*

COMPOIX. C'est dans le Languedoc ce qu'est ailleurs le cadastre. *M.*

COMPONANDE. On appelle ainsi la composition que l'on fait à Rome pour obtenir des dispenses, & autres expéditions de Cour de Rome. *M.*

COMPOST. Rabelais, liv. I. chap. 14. *Puis luy leut le Compost, où il fut bien seize ans & deux mois lorsque sondit Précepteur mourut : & fut l'an mil quatre cens & vingt*, &c. L'Histoire de l'Imprimerie par le Sieur de la Caille, imprimé *in-4°*. 1689. p. 66. parle d'un livre intitulé le *Compost & Calendrier des Bergers*, imprimé *in-folio* à Paris en 1493. qui pourroit bien avoir pour auteur *Jean de Sacrobosco*, témoin l'épitaphe de cet homme, enterré dans le Cloître des Mathurins de Paris, de laquelle la Description nouvelle de Paris, tome 2. page 38. édition de Tirel en 1685. rapporte les deux premiers Vers, que voici :

De Sacrobosco qui Compotista *Johannes*
Tempora discrevit, jacet hic à tempore raptus.

Agrippa, dans son *de Vanitate Scientiarum*, ch. 101. & G. Naudé, dans son Apologie des grands Hommes, &c. chap. 7. nous parlent d'un autre à peu près pareil livre, intitulé, *Liber Aniani, qui computus nuncupatur, cum commento*, lequel livre, qui depuis long-tems est au rang des Livres bleus, sous le titre de *Compost des Bergers*, étoit presque le seul, où, avant la restitution des Belles-Lettres, les curieux pussent apprendre les principes des Mathématiques. Mais ce n'est pas de ces deux *Composts* qu'il s'agit ici. Celui dont Rabelais parle étoit une espéce de Grammaire & de Syntaxe, intitulée *Composita Verborum*, que le nommé M. Pet. Halenmusius, p. m. 27. des *Epist. obsc. Vir.* attribue au fameux *Johann. de Garlandia*, auteur de quelques livres de semblable farine. Le nommé *Hildbrandus Mommaccus*, auteur de la dix-septiéme Lettre des *Lamentationes obsc. Vir.* y prend le titre de *Doctor in compositis verborum, & plus si vellet*. Le Duchat.

COMPOSTELLE. Lieu en Espagne. *Saint Jâques en Compostelle*. Par corruption, de *Jacomus Apostolus*. Les Italiens disent *Jacomo* pour *Jacobo*. M.

COMPOTE. Comme quand on dit, *une compote de poires*, *une compote de pommes*. De *composta*, contraction de *composita*. C'est ainsi que Vénéroni a rendu en Italien notre mot de *compote*. Et on l'a appellé *composta*, à cause des divers ingrédiens dont ce mêt est assaisonné : on y met du sucre & de la canelle. Nous disons dans nos Provinces *compôte* : & c'est comme il faudroit dire, à cause de la contraction, qui fait la pénultiéme de ce mot longue. Mais à Paris on dit *compote*, avec la pénultiéme bréve. *M.*

COMTE. Nom de dignité. Ce mot vient du Latin *comes*, parce que les *Comtes* étoient d'abord des Seigneurs qui étoient à la Cour, ou à la suite de l'Empereur, ainsi appellés *à comitando* : d'où vient qu'on a appellé les *Comtes Palatins* ceux qui étoient toujours au Palais au côté du Prince, & qu'on nommoit aussi *Comites à latere*. Du tems de la République on appelloit *Comites* ou *Comtes*, chez les Romains, tous ceux qui accompagnoient les Proconsuls & les Propréteurs dans les Provinces pour y servir la République, comme les Tribuns, ceux qu'on nommoit *Præfecti*, les Ecrivains, &c. Cela paroît par l'Oraison de Cicéron *pro C. Rabirio Posthumo*, *n.* 13. Sous les Empereurs les *Comtes* étoient tous les Officiers de la Maison de l'Empereur. Il semble qu'on peut faire commencer les *Comtes* dès le tems d'Auguste, qui prit plusieurs Sénateurs pour être ses *Comtes*, ainsi que Dion le rapporte, livre LIII. c'est-à-dire, pour l'accompagner dans ses voyages, & pour l'assister dans les affaires, qui se jugeoient ainsi avec la même autorité que si elles eussent été jugées en plein Sénat. Galien paroît avoir aboli ce Conseil, en défendant aux Sénateurs de se trouver dans les armées ; & ses successeurs ne le rétablirent pas. Mais s'ils n'avoient pas avec eux un corps de Sénateurs, ils ne pouvoient pas manquer d'avoir un Conseil de gens de mérite. Decebale, Roi des Daces sous Trajan, voulant peut-être imiter les Empereurs, avoit aussi ses *Comtes*, qui étoient considérables, mais qui n'étoient pas les premiers. C'est Dion qui nous l'apprend, livre LXVIII.

Ces Conseillers des Empereurs étoient donc véritablement *Comtes*, c'est-à-dire, compagnons du Prince ; & ils en prenoient quelquefois le titre, mais en y ajoutant le nom du Prince qu'ils accompagnoient. Ainsi c'étoit plutôt une marque de leur emploi qu'un titre de dignité. Constantin en fit une dignité, & c'est sous lui qu'on commença

à le donner au *Comte* Denys, & à divers autres; & cet usage étant une fois établi, on le donna assez indifféremment, non-seulement à ceux qui suivoient la Cour, & qui accompagnoient l'Empereur, mais généralement presque à toutes sortes d'Officiers, comme on le peut voir par la longue liste qu'en a fait du Cange. Ainsi, quoique le titre ou le nom de *Comte* fût en usage avant Constantin, ce n'étoit point encore le nom d'une dignité particuliere & déterminée. C'est cet Empereur qui en fit une dignité, & qui divisa les *Comtes* en trois ordres, ainsi que nous l'apprend Eusébe, dans la vie de ce Prince. Les premiers portoient le titre d'Illustres, *Illustres*. Les seconds celui de *Clarissimi*, & ensuite *Spectabiles*. Les troisiémes se nommoient Très parfaits, *Perfectissimi*. Le Sénat étoit composé des deux premiers ordres: ceux du dernier n'y entroient point; mais ils jouissoient de plusieurs priviléges des Sénateurs. Il y avoit plusieurs espèces de *Comtes*, dont les uns servoient sur terre, & les autres sur mer. Le premier de tous s'appella dans le bas Empire Protocomte, *Protocomes*. Consultez Spelman, *Glossar. Archaeol.* & du Cange, qui fait un Catalogue de tous les différens genres & noms des *Comtes*.

A l'imitation de l'Empire, les François, les Espagnols, & les Allemans appellerent *Comtes* les Courtisans, les Seigneurs qui étoient à la Cour des Rois. Comme on envoyoit de ces Courtisans dans les Villes pour les gouverner, ils s'en sont rendus les maîtres: ce qui a fait les *Comtes* d'aujourd'hui, qu'on appelle *Comtes Palatins*, dont il y en a sur le Rhin, en Saxe, & en Lusace. Il y a eu aussi des *Comtes Palatins* en France sous la seconde & la troisiéme Race. Il y a eu particulierement des *Comtes Palatins* en Angleterre, en Aquitaine, en Sicile, en Toscane, & chez les Rois Goths d'Espagne. Les Papes mêmes ont eu leurs *Comtes Palatins*. Voyez du Cange. C'est delà que les Italiens ont appellé *Comites* les gens qui sont à la suite des Seigneurs, & qui les accompagnent dans leurs voyages. Ces *Comtes* n'étoient point inférieurs aux Ducs: on a remarqué même que les *Comtes* avoient des Ducs sous eux. En France il y a eu des *Comtes* de Champagne, de Provence, &c. qui étoient Gouverneurs des Provinces, aussi-bien que les Ducs. Mais il y avoit des *Comtes* inférieurs, qui étoient simplement Juges, & Gouverneurs des Villes. Chez les Empereurs le nom de *Comte* étoit un titre qu'on donnoit à plusieurs Officiers, comme, *Comes ærarii; Comes sacrarum largitionum; Comes sacri consistorii; Comes curiæ; Comes capellæ; Comes archiatrorum; Comes commerciorum; Comes vestiarius; Comes horreorum; Comes opsoniorum, aut annonæ; Comes domesticorum; Comes equorum regiorum, aut Comes stabuli; Comes domorum; Comes excubitorum; Comes notariorum; Comes legum, seu professor in Jure; Comes limitum, aut marcarum; Comes maritimæ; Comes portus Romæ; Comes patrimonii.* C'étoient des Officiers en chef, dont il est parlé en plusieurs endroits du Droit Romain. On donnoit aussi le titre de *Comte* pour honorer ceux qui avoient bien servi le Public. Par exemple, dans le Code, cette qualité est donnée aux Avocats & aux Professeurs en Jurisprudence, qui avoient servi vingt ans. Les François, lorsqu'ils passerent dans les Gaules, n'abolirent point la forme du Gouvernement des Romains. Comme les Gouverneurs des Villes & des Provinces s'appelloient *Comtes* & Ducs, ils ne voulurent point y apporter de changement. Ces Gouverneurs commandoient à la guerre, & pendant la paix ils rendoient la Justice. Ainsi les *Comtes* du tems de Charlemagne n'étoient autre chose que les Juges ordinaires, & tout ensemble Gouverneurs des Villes. Ils étoient au-dessous des Ducs, & des *Comtes* qui étoient aussi Gouverneurs de Provinces. Ces derniers avoient sous eux des *Comtes* constitués dans les Villes particulieres, & ne cédoient point aux Ducs, qui n'étoient, comme les Comtes, que simples Gouverneurs de Provinces. Ces *Comtes* rendirent leur dignité héréditaire sous les derniers Rois de la seconde Race, qui étoient trop foibles pour se faire obéir. Ils usurperent même la Souveraineté lorsque Hugue Capet parvint à la Couronne. Son autorité n'étoit ni assez reconnue, ni assez affermie, pour s'opposer à ces usurpations. C'est de-là qu'est venu le privilége des Comtes, de porter une couronne sur leurs armes. Ils la prirent alors, comme jouissans de tous les droits des Souverains. Mais peu à peu les Rois ont remis ces Comtés sous leur obéissance, & les ont réunis à leur Couronne. Ainsi la qualité de *Comte* est aujourd'hui bien différente de ce qu'elle étoit autrefois: ce n'est plus qu'un titre que le Roi accorde en érigeant une Terre en Comté, avec la réserve du ressort & de la Souveraineté. On a autrefois disputé si le Marquis a la préséance sur le *Comte*. Une raison de douter, c'est qu'il y a des *Comtes* qui sont Pairs, & qu'il n'y a nul Marquis qui le soit. Alciat a traité cette question. Aujourd'hui la chose est décidée, le Marquis précéde le *Comte*. Lorsque les *Comtes* étoient Gouverneurs de Provinces, ils n'auroient pas cédé la préséance aux Marquis. Voyez du Tillet dans son Recueil: il y parle en plusieurs endroits de la dignité de *Comte*. Voyez aussi Lynnæus, *Notitia Regni Franciæ*, liv. IV. ch. 8. & le Glossaire Salique de Chiflet, au mot *Comes*.

Les Allemans appellent un Comte *Graf*, mot qui, si l'on en croit un Critique moderne, signifie proprement Juge, & est dérivé de *Gravio*, ou *Graffio*, qui se trouve souvent dans les Loix Saliques & Ripuaires, & qui vient du Grec γράφω; ne s'étant fait que depuis la translation de l'Empire à Constantinople, au sentiment de Chiflet, *Gloss. Salic.* Pour ce qui est de l'étymologie & des différentes significations de *Graf*, voyez Wachter dans son *Glossar. German.* à ce mot. Il y a en Allemagne plusieurs sortes de *Comtes*; savoir, les *Landgraves*, c'est-à-dire, Comtes des Provinces; les *Marcgraves*, c'est-à-dire, Comtes des frontieres ou des limites; les *Burgraves*, c'est-à-dire, Comtes des Villes; les *Pfalzgraves*, c'est-à-dire, Comtes du Palais, ou Comtes Palatins. Ces derniers sont de deux sortes: les uns sont du corps des Princes, & ce sont ceux qui ont eu l'investiture d'un Palatinat: les autres n'ont que le titre de Comte Palatin, & n'ont pas l'investiture d'un Palatinat.

On a appellé aussi *Comtes* les Chefs des Troupes Militaires, qui menoient la Noblesse à l'armée, & même plusieurs Capitaines: d'où vient qu'on a encore conservé le nom de *Comite* à celui qui commande aux Forçats. Comme on a dit qu'on donnoit le nom de *Comte* aux Juges de plusieurs Villes, de-là sont venus les *Vicomtes*, qui sont encore Juges dans la Normandie. L'Empereur Maurice, parlant des *Comtes*, dit qu'ils sont com-

me les Tribuns des Soldats, & les Chefs des Bandes & des Troupes de Soldats. L'Empereur Léon dit à peu près la même chose. Voyez Curopalates, qui rapporte les fonctions des *Comtes* à la Cour, & auprès de la personne de l'Empereur. En Angleterre on appelle *Comtes* les fils des Ducs, & *Vicomtes*, les fils des *Comtes*. *Comte* s'est dit quelquefois pour *Vicomte*, selon la remarque de M. Ménage, dans son *Histoire de Sablé*, liv. II. chap. I. page 18. & dans ses remarques sur cet endroit, page 318. M. de Marca a remarqué dans son *Histoire de Béarn*, livre III. chap. 3. §. 3. que le mot *Consul* est pris dans les Auteurs du moyen âge pour signifier un *Comte*, & celui de *Proconsul*, ou *Viceconsul*, pour un *Vicomte*. *

CON.

CONARDS. Abbé des *Conards*. On appelloit de la sorte à Rouen le chef de certaine Farce, où les sottises des particuliers étoient jouées. De *caudinardus*, fait de *cauda*. C'est de tout tems qu'on représente un sot, en le peignant avec une *queue* de Renard, qui lui sert de cravatte. Voyez la note 8. sur le chap. 9. du 1. livre de Rabelais. *Le Duchat*.

CONCERT. Quelques-uns le dérivent de *concentus*, comme *carmen* de *canimen*. D'autres de *concertare*; comme si les divers sons combattoient les uns contre les autres. Je crois qu'il vient de *consertum*; *quasi dicas ex variis sonis contextum & compositum*. Huet.

CONCHE. Comme quand on dit, *En bonne conche*. De *compticia*, fait de *comptus*. M.

CONCHIÉ. De *concacatus*: qui se trouve en la Loi Salique, tit. 32. §. 2. Bourdelot, dans ses Etymologies manuscrites, cite sur ce mot de *conchié*, ces mots d'un vieux Glossaire Latin, *conchagatum*, *sordidatum*. Je ne sais ce que c'est que ce vieux Glossaire. *M.*

CONCIERGE. Budée, sur les Pandectes, à l'endroit où il traite du paragraphe *Si inquilinus*, de la Loi *Sed addes*, au Digeste *Locati*, a écrit ce mot par un C, comme il est ici écrit: *Ab* insula, insularius *dictus*, *qui linguâ vernaculâ* conciergus *vocatur*: *cujusmodi homines esse solent in domibus Principum*, *quæ insula plerumque sunt*, *id est*, *à privatarum domibus distincta*. Robert Etienne & Nicot, dans leurs Dictionnaires François, ont suivi la même orthographe. Mais il est sans doute que ce mot doit être écrit par une S: car il a été formé de *conservius*, dit *à conservando*. Et il en a été formé de la sorte: *Servus*, *siervus*, (d'où l'Espagnol *sierbo*) *consiervus*, *consiervius*, *consiervjus*, CONSIERGE. Et c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans les vieux livres. Les Latins ont dit de même *custodia*, *à custodiendo*, pour dire, celui qui garde les prisonniers. Tibulle: *Sed pretium si grande feras*, *custodia victa est*. Saint Jean Chrysostome & Théophylacte sur le chapitre 27. de Saint Matthieu: Κυςωδία δὲ παρὰ Ῥωμαίοις λέγεται ἡ φυλακή. οἱ δὲ φυλάσσοντες στρατιῶται, κυςωδία ὀνομάζονται. Et comme de *conservus* nous avons fait CONCIERGE, de *conservaria* nous avons fait CONCIERGERIE.

Le Pere Labbe a eu une pensée particuliere sur l'étymologie de ce mot *concierge*. La voici: CONCIERGE *ne vient point de conservateur*, *mais d'un mot ancien*, scario, *qui signifioit un* guichetier, *un* huissier: ostiarius: *d'où ont été formez*, obscariones, carcerum custodes, *dans la Loy des Allemans*. *Et d'autant qu'ils estoient plusieurs à garder les prisonniers*, *on a fait de* conscariones CONSCIERGES: *& avec le temps*, *qui adoucit & amollit tout*, CONCIERGES. *Dans plusieurs Chartes anciennes on fait rencontre de* Duces, Comites, Vicecomites, Castaldiones, Aldiones, Scariones, *&c. Mais il n'est pas permis à toute sorte de gens de pénétrer dans ces secrets de nos Antiquitez.* CONCIERGE, selon l'analogie, ne peut venir de *conscario*. M.

CONDAMINE. Voyez *condomine*. M.

CONDANNADE. Jeu. Il y a une Lettre dans Marot, qui a pour titre: *Epistre qu'il perdit à la condemnade contre les couleurs d'une Damoiselle*. Et dans Rabelais, au chapitre des Jeux de Gargantua, il est fait mention de ce jeu. Je me souviens d'avoir lû *condemnata*, en la même signification, dans des Auteurs Italiens plus anciens que Marot & Rabelais: ce qui me fait conjecturer que ce jeu nous étoit venu d'Italie. Jean de la Case fait mention de ce jeu dans son *Capitolo della Stizza*. M.

CONDANNADE. Coquillart, dans ses Droits nouveaux:

Puis quant la Bourgeoise est en galles,
Une caterve, *une Brigade*,
Vient jouer au son des cymbales
Au glir, *ou à la condampnade*.

C'est un jeu de cartes. Jean Marot, dans son Voyage de Gênes, page 41. de ses œuvres, édit. de 1723.

C'est mal joué le jeu de condemnade,
A qui Roy vient quant ung valet demande.

Le Duchat.

CONDÉ: nom de lieu. J'ai traité de l'étymologie de ce mot dans mon Histoire de Sablé, à la page 230. Et voici comme j'en ai parlé: *Du tems de Saint Martin*, *qui mourut en* 400. *& du tems de Grégoire de Tours*, *qui mourut en* 596. *la Vienne entroit dans la Loire à Cande*, *lieu célèbre par la mort de Saint Martin*, *& qui a été ainsi appellé de la jonction de ces deux rivieres. Car*, *comme je l'ai déja remarqué*, Cande, Candé, *&* Condé, *sont mots synonimes*, *qui signifient le* Confluens *des Latins*, *le* Conflans *des François*, *& le* Coblens *des Allemans. Et si on en croit l'Auteur de la Vie de Saint Romain*, *qui vivoit il y a près de* 1200. *ans*, *ces mots de* Cande, *de* Candé, *& de* Condé, *sont d'origine Latine*, *& non pas*, *comme le croit M. du Cange*, *& comme je l'ai cru autrefois*, *d'origine Gauloise*; *étant faits du Latin* condere, *qui signifie* se cacher: *à cause que l'un des deux fleuves se cache dans l'autre*, *& qu'il s'y perd.* Hic namque bifida fluviorum in solidum concurrente natura; mox etiam ab unitate elementi jam conditi, *Condalíscone* loco vulgus indidit nomen. C'est à l'endroit de cette Vie de *Saint Romain*, *où il est parlé du Monastere de Saint Claude dans la Franche-Comté*, *appellé en ce tems-là* Condatisco. Cande, en Touraine, *est appellé* Condate *dans tous les manuscrits de Grégoire de Tours*. M.

CONDOMINE. On appelle ainsi dans le Haut-Languedoc une grande piéce de terre qui a quelques droits Seigneuriaux. On l'appelle dans le Bas-Languedoc, *condamine*. De *condamina*. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange aux mots *condamina*, & *condomina*. M.

CONFECTION D'ALKERMÉS. C'est

un Electuaire, dont Mésué est l'Auteur, composé de dix ingrédiens (sans y comprendre le sucre), lequel a pris son nom de sa base, qui est la soye crue, teinte au suc de Kermès. Ce sont les paroles de de Meuve, dans son Dictionnaire Pharmaceutique. Touchant l'étymologie de *Kermès*, voyez ci-dessous au mot *cramoisi*. M.

CONFIRE. CONFISEUR. CONFITURE. CONFITURIER. Le Pere Labbe, page 47. de la 2. partie de ses Etymologies Françoises : CONFITURES, CONFISEUR, CONFITURIER, & CONFIRE, *viennent de* condire, conditor, & conditura, *plustost que de* conficere, confector, & confectura : *quoy que l'on dise* confection d'Alkermès, de Jacinthe, *&c.* Le Pere Labbe s'est ici mépris. Tous ces mots viennent de *conficere* : d'où les Italiens ont aussi fait *confeti*, & les Espagnols, *confitar*, *confites*, & *confeccion*. Les Espagnols disent aussi *confacionar*, pour dire *confire* : qu'ils ont fait de *confactionare*. Tout cela ne permet pas de douter que notre mot François *confire*, ne vienne de *conficere*, *conficere*, *confire*, CONFIRE. C'est aussi l'opinion du grand Etymologiste M. de Caseneuve, lequel a fort bien remarqué, que *Confectionarius* se prend pour *Apoticaire* dans cet endroit des Loix Siciliennes & Néapolitaines, titre 34. L. 3. *Quod pervenit ad notitiam suam, quòd aliquis Confectionarius minùs bene conficiat, Curiæ denuntiabit.* M.

CONFISQUER. De *Confiscare*. Les Gloses anciennes : *confiscat*, ταμιοῖ. Voyez FISQUE. M.

CONFITURE. C'est ainsi que maintenant nous appellons les fruits confits au sucre & au miel. Ce mot, & le verbe *confire*, viennent du Latin *conficere*, qui en la moyenne Latinité signifioit *composer une médecine*. Les Loix Siciliennes & Napolitaines, liv. 3. tit. 34. L. 3. *Quod perveniet ad notitiam suam, quòd aliquis Confectionarius minùs bene conficiat, Curiæ denuntiabit.* Car *Confectionarius* étoit l'Apoticaire ; & *confectio*, la médecine. Le même *Confectionarii verò facient confectionem expensis suis cum consilio Medicorum.* Encore appellons-nous *confections*, certains remédes composés par les Apoticaires, & ordonnés par les Médecins. *Caseneuve.*

CONFLANS. De *confluens*. Il y a près d'Angers un village qu'on appelle *Esconflans*, de *ad confluens*. M.

CONFRAIRIE. Budée sur les Pandectes, au feuillet 71. verso, a parlé de l'étymologie de ce mot en ces termes : *Sunt autem* phratriæ *apud Aristotelem, ut id obiter dicam, conventus quidam hominum, aut etiam conventicula, quasi pagi, propria sibi sacra, peculiariáque, communiter habentium : ab eo dictæ* phratriæ, *quòd communi puteo utantur : quod Græcè* φρέαρ *dicitur. Quo nomine primùm, quas* Confratrias *hodie dicimus, id est, communem quamdam religionem, appellatas esse puto : non autem ab eo quòd fratres sint illi, inter quos cultus ille sanctorum quorumdam intercedit.* Phratores *autem Græcè dicuntur, id est, ejusdem phratriæ : ut tribules. Hodie* epulones, epulonesque, *dici fortasse possunt ; ut qui plerumque epulandi magis quàm cultus divini gratiâ conveniant, more gentilium epulonum.* Budée se trompe. *Confrairie* a été fait de *confratria*, fait de *confrater*, qui se trouve dans Ives de Chartres, épître 132. comme *consoror*, dans Césaire, livre 12. chap. 36. A l'égard du mot Grec φράτρεια, je ne crois pas non plus qu'il vienne de φρέαρ. Φρήτηρ, dans Hésychius, est interprété par ἀδελφός, c'est-à-dire, *frere*. On a aussi dit φράτωρ : d'où συμφράτορες. Confratres *vulgò vocant* τοὺς συμφράτορας, dit Scaliger, dans ses Etymologies Varonniennes. ¶ Au lieu de CONFRAIRIE, on prononce à Paris *Confrérie* : & c'est comme il faut prononcer. *M.*

CONGE'. De *commeatus* ; qui signifie souvent dans les bons Auteurs, la *licence*, le *congé*, ou le *sauf-conduit*, qu'on donne aux soldats ; a été formé le Latin-barbare *comiatus*, duquel nous avons tiré *congé* ; mais avec cette différence, que *commeatus* ne s'entend que de la licence donnée aux soldats ; & *comiatus* se prend pour toute sorte de licence & de permission. Les Capitulaires de Charlemagne, liv. 5. tit. 16. *Mulier si sine comiatu viri sui velum in caput suum miserit.* Et au tit. 2. parlant d'un Prêtre dégradé & excommunié : *Aliquid de suo officio sine comiatu facere præsumpserit.* Les Annales de France dans le 1. volume de Duchesne : *Et per suum comiatum rediit ad patriam.* Caseneuve.

CONGE'. De *commiatus*, dit pour *commeatus*. *Commeatus*, *commiatus*, *comjatus*, CONGE'. Les Capitulaires de Charlemagne, VI. 16. *Mulier si sine comiato viri sui velum in caput suum miserit* : c'est-à-dire, ainsi que porte l'Inscription, *sine licentia*. L'Epitome de l'Empereur Chlotaire, des Constitutions de Charlemagne de son aïeul, tit. 1. ch. XI. *Placuit etiam nobis, ut quæcumque femina potestatem habet per commeatum viri sui vendere, habeat potestatem & donare.* Voyez le Glossaire de M. Rigaut au mot κομιάτον. Anciennement nous écrivions *conged*. De *commiatus*, les Italiens ont fait de même *congedo*. Lucas Holstenius, sur ces mots du Martyre de Sainte Perpétue & de Sainte Félicité, AN PASSIO SIT, AN COMMEATUS : *Ut multa alia voces ex Castrensi disciplina ad sacram Christi militiam traducta, ita &* commeatus *vocabulum. Est autem auctore Festo, tempus quo iri redirique possit, ab Imperatore Militibus dari consuetum. Unde Apuleius libro 2.* Amatoriæ militiæ brevem commeatum indulsit. *Et in Codice, Milites datis commeatibus, vel per commeatus, dimitti dicuntur. Et hoc modo dimissi,* Commeatales *vocantur. Ita Hesychius,* κομίατον *esse ait,* ἐξαίτησιν λαμβάνειν τοῦ ἀφεθῆναι ; *hoc est, petitam liberè abeundi licentiam accipere. Et in Glossis :* Commeatus, ἐξουσία : *quasi discedendi atque eundi, quò velis, facultas. Ital. 3. D. de Pœnis :* Nemo potest commeatum, remeatumve, dare exuli, nisi Imperator ex aliqua causa. *Hæsit hæc vox in Lingua Italica vulgari usque ad hodiernum usum : nisi quod rem ultra rem militarem extenditur ad omnem cujusvis à quovis abeundi facultatem* (a) Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *congedo*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, & M. du Cange dans ses Glossaires. *M.*

CONGEDIER. Donner congé. Il vient de *commiatus*, de même que *congé*. Le Duchat.

CONJURER : pour *prier instamment*. De *conjurare* : qui se trouve en cette signification dans Grégoire de Tours, liv. V. de son Histoire, ch. 35. C'est à l'endroit où il est dit que la Reine Austrigilde étant à l'extrémité, & attribuant la cause de sa mort à ses médecins, elle dit au Roi Gunthran, son mari : *Et ne ideo, inulta mors mea prætereat, quæso, & cum sacramenti interpositione conjuro, ut cum ab hac luce discessero, statim ipsi gladio trucidentur.* ¶ Voyez Ragueau au mot *conjurer*. M.

(a) *Utuntur etiam veteres Latini Scriptores*, dit M. du Cange ; & il a raison. On trouve dans Pline le jeune, liv. III. épît. 4. *Accepto commeatu*, *&c.*

CONNETABLE. Par corruption, pour *Comestable*, de *Comes stabuli*. Turnébe, livre 28. de ses Adversaires, chapitre 2. *Qui apud nos summus est militiæ Dux & Magister, quem* Connestabilem *dicunt, non dubito quin* Comes Stabuli *appellari debeat : præsertim cùm & apud Ammianum Marcellinum* Tribunum Stabuli *legam : & apud Volaterranum reperiam in aula Constantinopolitana Comitem Stabuli fuisse.* Cujas, sur le premier titre du livre premier des Fiefs, page 246. de l'édition de Nivelle : *Cœpit & Præfectus quilibet* Comes *appellari : ut Navarchus, vel Eustathio teste in illum Homeri locum :*

Εἰς δέ τις ἀρχὸς ἀνὴρ βυλαφόρος ἔστω.

Et Præfectus equorum regiorum, Comes Stabuli *primùm, deinde corruptè* Comestabulus, *tam in Orientis quàm in Occidentis imperio : cujus appellationis veriverbium aliud, quod Thomas retulit, libro de regimine Principum, miror ut non omnibus moveat risum : quem ut conciliaret lectoribus, mihi videtur, non in eo tantùm, sed in aliis omnibus, toto libro delirasse : aut veriùs, sanè non putem summo Philosopho, & pœne ab Aristotele secundo, σύνταγμα tam ineptum excidisse.* Cujas a fort bien deviné. Ce Traité *de Regimine Principum* n'est pas de S. Thomas, mais d'Ægidius Colonna, selon Bellarmin dans ses Ecrivains Ecclésiastiques, ou d'un Bartholomæus Lucensis, selon le P. Theophile Rainaud, Jésuite, dans son Traité *de bonis & malis libris.* Voici au reste l'étymologie du mot *Connestabilis* de ce prétendu S. Thomas : *Aliud etiam nomen est, quod* Cuneus *appellatur, quasi* Coiteus ; *quod est*, in unum collecta multitudo ad pugnandum ; & maximè necessarius in bellando : *de quo in Deuteron. dicitur, quòd quisque suos cuneos præparabat ad bellum. A quo fortè* Conostabulus *vocabulum trahit, apud modernos usitatum.* C'est au livre 4. ch. 28.

Celle de du Molin, de *Cuneus stabilis*, n'est pas plus raisonnable. C'est dans ses Commentaires sur la Coutume de Paris ; selon le témoignage du sieur des Accords. Voici les termes de ce sieur des Accords, qui sont de son Chapitre des Allusions : *Le savant du Moulin ; comme quelquefois les plus grands personnages s'endorment ; a pris grande gloire en ses Commentaires sur la Coutume de Paris, d'avoir dérivé ce mot de* Connestabilis, *de* Cuneus stabilis. Et cependant, il semble que l'Auteur du livre du Pélerinage de l'ame ait visé à cette ridicule étymologie, par ces vers :

L'autre bras, sont ceux appellez,
Qui ont offices principaux
Sur gendarmes ; comme Mareschaux,
Et Chevetains, qui appeller
Ne sais pas bien, ne tous nommer ;
Qui conduisent les Guerroyeurs ;
Soit à pié, ou soient Seigneurs
Privez, ou Soudoierie.
Sur tous lesquels est établi
Le Connestable, qui bardi
Doit estre, & tres-bien stable,
Sans oncques estre muable.

De *Comes stabuli*, les Italiens ont fait de même *Connestabile.* L'Ammirato, liv. 1. de ses Histoires de Florence : *Intorno questi tempi, (756.) parimente incominciò ad apparire primieramente questa nuova voce, e dignità di Connestabile ; che, secondo il suono e terminazione della Lingua Latina*, Comes Stabuli, *cioè*, Comte della stalla, *fu chiamato.* Et de *Comestabile*, pour le marquer en passant, les Florentins ont fait *Contestabile*, par corruption. *M.*

CONNETABLE. Selon Albert Krantz, liv. 5. chap. 41. de son Hist. de Fulde, l'office de *Connétable*, sous les deux premieres races, étoit proprement le même que celui de Maréchal chez les Allemans : aussi les premiers & anciens Etats de France ne font-ils aucune mention des Maréchaux de France, qui n'ont commencé que sous la troisiéme race. *Le Duchat.*

CONNIL. De *cuniculus.* C'est ainsi que les Latins ont appellé cette sorte de liévres. Martial :

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris.
Monstravit tacitas hostibus ille vias.

Et ce mot a été fait du Grec κύων. Κύων κυνὸς, κυνικὸς, *cunicus, cuniculus.* Varron, Pline, Elien, & Galien, qui ont écrit que c'étoit un mot Espagnol, se sont trompés. Voyez mes Aménités de Droit au chap. 3. Il me reste à remarquer que *connil* a été formé de *cuniculus*, en cette maniére : *cuniculus, cunillus*, CONNIL. Au lieu de *connil*, nous avons dit aussi *connin.* M.

CONNILLER. Montagne, livre 2. ch. 12. *Comment la Philosophie, qui me doit mettre les armes à la main pour combattre la fortune ; qui me doit roidir le courage pour fouler aux pieds toutes les adversités humaines ; vient-elle à cette mollesse de me faire conniller par ces détours couards & ridicules ?* Cette façon de parler, qui est fort en usage dans l'Anjou, a pris son origine des lapereaux, que nous appellions autrefois *connils*, lesquels vont se cachant dans les hayes. *M.*

CONQUERANT. De *conquærens, entis.* Les anciens Latins ont dit *quærere urbes*, pour dire *conquérir des Villes.* Properce, liv. 3. Eleg. 17.

Hic ubi mortaleis dextrâ quum quæreret urbes

Ovide :

Nec minor est virtus, quàm quærere, parta tueri.

De *conquirere*, composé de *cum* & de *quærere*, on a fait le vieux mot François *conquerre.* Et de *conquerire*, dit par métaplasme pour *conquærere*, nous avons fait *conquerir* ; & de *conquisitare*, formé de *conquisitum*, nous avons fait *conquester.* M.

CONROY. Ordre. Froissart, édit. de Jean Petit. Vol. 1. fol. 124. r°. *Ces François, qui de ce ne se donnoient garde, furent si esbahys, que ils ne tinrent point de conroy, ains se mirent en fuite.* Voyez CORROY. *Le Duchat.*

CONSIGNER : pour *déposer.* Voyez Cujas sur la Loi derniere du VIII. Traité *ad Africanum.* M.

CONSISTOIRE. Appellé de la sorte parce qu'originairement ceux qui en étoient membres, opinoient debout, pendant que le Prince seul étoit assis. S. Ambroise, épît. 133. dans du Cange, au mot *Consistorium* de son Glossaire L. B. *ubi sedit (Princeps) in consistorio, ingressus sum : assurrexit princeps ut osculum daret : ego inter consistorianos steti.* En France les Maîtres des Requêtes rapportent debout lorsque le Roi est présent au Conseil. *Le Duchat.*

CONSOUDE. Nom d'une plante, appellée ainsi

ainsi du Latin *consolida*, à cause de la propriété qu'on attribue à plusieurs de ses espéces de consolider les plaies. *

CONSTIPE'. Le Glossaire de Vendôme: *Stipatus, constipatus, constrictus.* M.

CONSULTE. De *consulta*, qu'on a dit pour *consultio*; comme *missa* pour *missio*, *remissa* pour *remissio*, *ulta* pour *ultio*, *instituta* pour *institutio*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 285. *Consulte* se dit ordinairement des Médecins, & *consultation* des Avocats. *M.*

CONTE. C'est proprement le discours de quelque chose agréable & facécieuse. Et parce que la principale grace des contes consiste en la briéveté, ce mot est sorti du Grec-barbare κοντὸν, qui parmi les derniers Grecs, comme témoigne le Jésuite Gretser, sur le ch. 1. de *Curopalates*, signifie un *abrégé*. Aussi dans le même *Curopalates*, κοντάκιον signifie ce que les Musiciens appellent *Motet*; ou bien ce que dans les Offices de l'Eglise on appelle *Responsorium breve*. La Couronne précieuse: *Corto*, κοντὸς μικρὸς. Caseneuve.

CONTER: pour *raconter*. De *commentari*. M.

CONTESTER. *Débattre* & *disputer* en quelque occasion & sur quelque matiere que ce soit. Nous l'avons formé de *contestari*, dont pourtant la vraie signification ne s'étend pas au de-là des choses débattues en Justice, & preuves par témoins. Festus: Contestari, *est cùm uterque reus dicit, Testes estote*. Et selon les Jurisconsultes, *contestari litem dicuntur duo aut plures adversarii; quòd ordinato judicio utraque pars dicere solet*, Testes estote. Aussi *litis contestatio*, est proprement lorsque le procès commence d'être instruit, & que les parties de part & d'autre alléguent leurs preuves. *Lis tunc contestata videtur, cùm Judex per narrationes negotii causam audire cœperit*. L. 1. Cod. *De lit. Contest.* Ce qui se voit clairement dans ces paroles d'Aule Gelle, liv. 5. chap. 10. *Petere instititis ex pacto mercedem; litem cum Evathlo contestatur: & cùm ad judices conjicienda contestandaque causa gratiâ venissent.* Mais comme les mots sont transferés de leur premiere signification, il ne faut pas trouver étrange si nous appliquons le verbe *contester* à toute sorte de débats, puisque les Auteurs de la pure Latinité prennent souvent *contestari*, pour ce que nous appellons *protester*. Caseneuve.

CONTESTER. Anciennement on disoit *contrester*. Les grandes Chroniques Françoises: *Pourcequ'ils ne pouvoient contrester à eux ny à leur force.* Ce qui a fait croire à quelques-uns que *contester* avoit été fait de *contrà stare*. Il l'a été de *contestari* Voyez M. de Caseneuve. *M.*

CONTRASTE. On disoit autrefois *contrester*, pour dire, *avoir ensemble quelque contraste*: & on le trouve ainsi écrit dans d'anciennes Chartres. *Contrester* vient de *contrastare*. Car *ester* se disoit pour *stare*. *Ester à droit*, *stare in judicio*. Huet.

CONTRE: pour *auprès*. De *contra*. M. de Saumaise sur Solin, page 1094. CONTRA, *pro* juxta, *vel* prope, *infima Latinitas posuit: quod nos in idiomate quoque nostro habemus. Græci hodie* κοντὰ *dicunt, pro* ἐγγὺς *&* prope: *quod ex Latino* contra. *M.*

CONTREBANDE: Comme quand on dit, *marchandise de contrebande*. De l'Italien *contrabando*; qui veut dire, *contre le ban*: c'est-à-dire contre la publication, contre les défenses. Voyez *ban*. M.

CONTRE'E. Il est fait de *contrata*, Latin-barbare, qui signifie même chose. Les Loix de Sicile & de Naples, livre 3. titre 38. *Statuimus, ut in utraque contrata, tam in terris domanii nostri, quàm in Baronum, Comitum*, &c. *Caseneuve.*

CONTRE'E. De *contrata*. Le Stile ancien du Parlement, partie 3. titre 46. paragraphe 14. de l'Ordonnance de Charles VIII. *Volumus insuper, quòd, Ordinationes Philippi Pulchri, Caroli V. Caroli VI. & prædecessorum suorum per Curias Parlamentales, in qualibet Contrata, prout ipsis privilegia & consuetudines Contratarum pertinent, de cætero custodiantur in Buriis Baillivorum, Seneschallorum, & aliorum Judicum, publicentur.* Voyez M. Bignon sur Marculse, & M. du Cange dans son Glossaire. *Contrata* a été fait de *contracta*, dont les Italiens & les Espagnols ont aussi fait *contrada*. M.

CONTREFAIT. Ceux dont les membres ont une figure contraire à la naturelle conformation du corps humain, sont appellés *contrefaits*; ou parce qu'ils sont faits contre la forme ordinaire des hommes; ou bien parce que d'ordinaire ils sont contrefaits, c'est-à-dire, contr'imités, de ceux qui cherchent en la misére d'autrui un sujet de rire & de bouffonner. Toutefois il me semble qu'on pourroit dériver ce mot de *contractus*, qui dans les Auteurs du tems moïen, signifie *ce que nous disons contrefait*. Flodoard, dans l'Histoire de Rheims, liv. 4. chap. 41. *Contractus unus erectus; cæcus quidam illuminatus; & loquelam mutus adeptus est.* Le même, chap. 42. *Tum media jacens contracta ubi cœpit clamare, auxiliumque Dei & sancti Bulderici deprecari, paulatim resolvitur; primum quidem brachiis, & inde poplitibus.* Et le savant Moine de S. Gal, Herman, duquel nous avons une Chronique, fut surnommé *Contractus*, parce qu'il étoit contrefait. Nos anciens François appelloient ces gens-là *contraits*. Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible:

Et contraits redreciés, & malades sanés.

Or encore bien que *contractus* vienne proprement *à contractione nervorum*, je suppose que sur l'opinion qu'on eut que *contractus* étoit *quasi contrà actus*, on en forma le mot de *contrefait*: ce qui a de l'apparence, à cause de l'ignorance & de la barbarie des siécles passés. *Caseneuve.*

CONTREFAIT. De *contrafactus*: comme qui diroit, *factus contrà quàm fieri oportuit*. M. de Caseneuve le dérive de *contractus*, en la signification de *spasticus*. Voyez ses raisons. *M.*

CONTREMONT. Barthius, liv. VIII. de ses Adversaires, chap. 6. CONTREMONT, *quod hodie Galli dicunt, cùm in altum aliquid agendum est, est Latinitatis de reliquiis.* Hyginus cap. 60. Sisyphus, qui nunc dicitur saxum, propter impietatem, adversus montem ad inferos cervicibus volvere. Contra montem *extat apud Apuleium, lib. 7.* Sursum monte *reperio in Agrimensoribus* M.

CONTREPETIS DE COURT. CONTREPETERIES. Il est fait mention des *contrepeteries* dans Etienne Tabourot, Sieur des Accords, au ch. *des Antistrophes & Contrepeteries*, en ces termes: *De cette inversion de mots nos peres ont trouvé une ingénieuse & subtile invention, que les courtisans anciennement appelloient* des équivoques; *ne voulans user du mot & jargon des bons compagnons qui les appelloient* des Contrepeteries. ¶ Et

pour le *Contrepetis de court*, qui est la même chose, il en est fait mention dans l'Art Poëtique de Charles Fontaine, livre 2. chap. dernier. *M.*

CONTREPOINTE'. Un mur *contrepointé* de bas rélief, c'est une muraille sur laquelle on a taillé au ciseau toutes sortes de figures en bas reliefs. Rabelais, liv. 5. ch. 20. *Puis nous menérent en un petit cabinet tout contrepointé d'allarmes.** Cette expression est prise du Roman de la Rose, où fol. 1. v°. on lit ces mots :

Je vis ung verger long & lé,
Enclos d'ung hault mur richement,
Dehors entaillé vivement
A maintes riches empoinctures.
Les ymaiges & les painctures
Du mur par tout je remiray.

Ce mot vient de *contrapuncto*, augmentatif de *contrapungo is.* Le Duchat.

CONTREPORTEURS. Pasquier VIII. 62. *Les Revendeurs des livres, qui les portent à leur col par la ville, sont appellez* Contreporteurs, *d'un mot corrompu, au lieu de* Colporteurs. ¶ Nous les appellons aujourd'hui *colporteurs.* Je remarquerai ici en passant, qu'il faut dire *revendeurs de livres*, & non pas comme a dit Pasquier, *revendeurs des livres.* Cette faute est fort familiere à Pasquier. *M.*

Le mot *colporteur* n'est pas une corruption de *contreporteur.* Celui-ci est l'ancien nom donné à cette sorte de Merciers, parce qu'ils *portent* leurs marchandises dans un panier appuyé *contre* leur estomac. Dans la suite on les a nommé *colporteurs*, parce que ce panier leur pend au *cou.* Le Duchat.

CONVERS : comme quand on dit, *Frére Convers, Sœur Converse.* De *conversus.* Geoffroy, Abbé de Vendôme, liv. 4. ep. 10. *Omnia quæ ille Conversus aversus in nos protulerit, vobis scribere noluimus.* Dom Emond Marténe, dans son *Index Onomasticus*, imprimé à la fin de son Traité *de Antiquis Monachorum Ritibus* : CONVERSUS, *apud veteres Monachos, is erat, qui à sæculari vita ad conversionem venerat, vitam monasticam professurus : apud recentiores*, Frater Laïcus. *Sed in his Ritibus, inferiores altaris ministros, quos* Ceroferarios, Thuriferarios*que appellare solemus, significat.* M.

CONVIER. Voyez ci-dessus *convoy.* M.

CONVOITER. De *convotare* : comme qui diroit, *votum facere.* M.

CONVOY : *Convier.* Ce sont proprement les personnes qui accompagnent quelqu'un par honneur ; comme aux funérailles, aux noces, & telles autres occasions. Il n'y a point de doute qu'il ne soit composé de *con*, & de *via* : de même que *conviator*, qui signifie *celui qui accompagne.* Petrus Damiani, liv. 2. épit. 15. *Adraldus, dum in Burgundiæ regno mihi conviator incederet.* Le *Chronicon Augustense*, sur l'an MCI. *Hic Constantinopolim præteriens, dum cum conviatoribus suis, multitudine non modicâ collectâ, veniret.* Ainsi *convier*, c'est proprement prier quelqu'un de nous accompagner par honneur, en quelque occasion où il faut marcher. De sorte que c'est abusivement que nous disons, *convier à diner, à jouer*, & semblables, où il n'est pas question de cheminer durant l'action pour laquelle on est prié. *Caseneuve.*

CONVOY. De *convectum*, dit pour *convectio* : comme ENVOY, d'*invectum*, dit pour *invectio. Convoy de corps, convoy d'argent, convoy de vivres*, c'est *convectio.* Et CONVOYER, pour *porter*, ou *mener*, vient de *convehere*, & par métaplasme, *convehare*, CONVOYER. Ainsi *voye*, au sens auquel nous le prenons, quand nous disons *une voye de bois, une voye de charbon*, est formé de *veha*, dit pour *vectura.* Mais lorsque *voye* signifie *chemin*, il vient de *via*, ou de *veha*, qui se trouve en cette signification dans Varron. Et nous disons CONVOYER, pour accompagner & conduire. En Latin *conviare.* Anastase le Bibliothécaire, en la Vie du Pape Zacharie : *Rex usque ad Padum cum eodem viro convians, eum deduxit.* Et de-là, *le Convoy des Enterremens.* ¶ CONVIER, pour *prier*, semble venir de *coinvitare.* M. de Caseneuve le dérive pourtant de *conviare*, composé de *con*, & de *via.* Voyez ses raisons. *M.*

CONVOYER. Voyez *convoy.* M.

COP.

COPEAU. Menu bois qu'on retranche ou qu'on rogne d'une grande piéce lorsqu'on l'abbat ou qu'on la taille. On disoit autrefois *coupeau*, mot fait de *couper*, qui l'a été lui-même du Grec κόπτω, lequel signifie couper, retrancher, tailler. Voyez ci-dessous *couper.* *

COPENHAGUE. Ville Capitale du Royaume de Danemarck. Les Danois disent *Kiobenhaven*, les Flamans, *Kopenhaven*, les Allemans *Koppenhaguen*, & les François Coppenhague & Copenhague. Cette Ville a été nommée ainsi à cause de son port qui est très-commode, & ce nom signifie *port des marchands.**

COPHTES ou COPTES. On appelle ainsi les Chrétiens d'Egypte qui sont de la secte des Jacobites. Les sentimens sont fort partagés sur l'origine de ce nom. On n'est pas même d'accord sur la maniére de l'écrire. Les uns disent *Gophtus* ; les autres *Cophtus* ; d'autres *Coptus* ; & d'autres *cophtita* ou *Coptita.* Nous disons ordinairement en François *Cophte.* Scaliger, dans son livre *de Emendatione temporum*, page 705. prétend que ce nom vient de celui de *Coptos*, Ville d'Egypte, dans la Thebaïde, autrefois célébre & fort marchande, dont il est fait mention dans Strabon & dans Plutarque. Le Pere Kirker le réfute dans son *Prodomus Coptus*, ch. 1. & Scaliger lui même change de sentiment ailleurs. D'autres dérivent ce nom d'un prétendu Roi des anciens Egyptiens, lequel on nomme *Cabtin.* Jean Leon, dans sa description de l'Afrique, & d'autres après lui, disent que le nom de *Chibth*, qui est celui dont les Egyptiens appellent leur pays, vient de *Chibth*, qui est le premier Roi qui y ait regné. Vansleb, dans la Préface de son Histoire d'Alexandrie, dit que l'Egypte a été ainsi nommée de *Copt*, fils de Mésraïm, & petit fils de Noé, qui après avoir vaincu trois freres qu'il avoit, régna seul dans tout ce pays. Tout cela sont autant de fables. Mésraïm n'eut point de fils du nom de *Copt* ; au moins l'Ecriture n'en parle pas. Scaliger a pensé plus raisonnablement quand il a dit que les Ethiopiens appellent l'Egypte *Giptu* & *Gibetu* ; que les Egyptiens Mahométans appellent leurs compatriotes Chrétiens *Elchibth*, qui est la même chose que *Chibth* avec l'article Arabe ; & que ces noms ont été formés de celui d'Αἰγύπτιος, par le retranchement de la premiere syllabe. Quelque vrai-semblable que soit cette étymologie, le P. du Sollier y trouve des difficultés. La premiere est que le nom Grec de l'Egypte est plus ancien

que son nom Egyptien. Pour obvier à cette difficulté, il croit qu'on pourroit dire que les Grecs ont fait leur Αἰγυπτος du nom Egyptien Kupti ou *Gypti*, en y ajoutant le mot Grec αἶα, pour γαῖα; desorte qu'Αἰγυπτος fût la même chose que *terra Gyptiorum*, la terre des Egyptiens. Cela n'est ni probable ni nécessaire. Il n'y a nulle preuve que les anciens Egyptiens aient été appellés *Gypti*, ou *Kupti*, ou *Copti*; & ce n'est point un inconvénient que le nom Egyptien d'aujourd'hui soit plus récent que le nom Grec. Que les Grecs ayant été si long-tems maîtres de l'Egypte, & leur Langue ayant été si fort en usage, les Arabes survenant & trouvant Αἰγυπτος, *Ægyptus*, établi pour le nom du pays, ils l'aient abregé, & dit *Elkibt*, pour *Elekibt*, rien n'est plus faisable: aussi ce sentiment est non-seulement celui de Scaliger, mais aussi du P. Morin, qui cite sur cela le Talmud de Babylone, dans le Traité *Megilla*, où les Egyptiens sont appellés *Gyptes*; du P. Hardouin, cité par le P. du Sollier; & de M. l'Abbé Renaudot. La seule raison plausible que ce Pere oppose, est que tous les Egyptiens devroient s'appeller *Cophtes*, & qu'il n'y a cependant que les Chrétiens; que parmi les Chrétiens même, il n'y a que les Jacobites qui portent ce nom, & qu'on ne le donne point aux Melquites. Cela fait croire au P. du Sollier, que ce mot s'est formé du nom *Jacobite*, & que par le retranchement de la premiere syllabe on a fait *Cobite*, *Cobte*, *Copte*, ou *Cophte*. Il ne donne cependant ceci que comme une conjecture: mais il faut avouer qu'elle n'est point méprisable; quoique le sentiment précédent paroisse beaucoup plus vrai. Car, selon la remarque de M. l'Abbé Renaudot, les Vocabulaires Cophtes & Arabes décident la difficulté, traduisant le mot Αἰγύπτιος, qui signifie Egyptien, par celui de *Kibti*, d'où nous avons fait *Cophte*: & les Arabes dans leurs Histoires d'Egypte, dont il y en a un grand nombre, parlant des anciens Egyptiens, les appellent de même. Le P. Kirker, dans son *Prodromus Coptus*, ch. 1. distingue les *Cophtes* des *Coptes*; mais cette distinction est frivole. Ces deux noms sont aussi nouveaux l'un que l'autre, & viennent également du Grec Αἰγυπτος, dont on a retranché la premiere syllabe. Il est vrai que le nom de *Cophtes* est demeuré particuliérement aux Egyptiens Jacobites. Les Arabes appellent l'Egypte *mesr*, & ils donnent le même nom à sa ville capitale, qui est le Caire. L'Arabe *mesr* vient sans doute de l'Ebreu מצרים *mitsraim*, ancien nom de l'Egypte, laquelle fut ainsi appellée du nom de *Mesraim*, fils de Cham, & petit fils de Noé.*

COPIE. En matiere d'Actes & de Peinture, c'est l'extrait tiré de l'original. Il vient du Latin *copia*, qui signifie *abondance*; parce qu'en faisant des copies de l'original, on multiplie une chose qui étoit unique en son espéce; ce qui est proprement *copiam alicujus rei facere*. Caseneuve.

Copie. De *copia*, dont les Auteurs de la Basse-Latinité ont usé en cette signification. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*. Et cette signification est venue sans doute de cette façon de parler des Jurisconsultes: *copiam facere*, *copiam dare exscribendi*, pour dire, *donner copie*. Ulpien en la Loi 1. au Digeste *de Edendo*: *Edere, est etiam copiam describendi facere*. En Normandie, on dit *recopi*, pour *semblable*. *C'est lui tout recopi*. M.

COPIEURS. Il y a une espéce de raillerie qui consiste à imiter & contrefaire les personnes. Et de-là, *Copieurs de la Fléche*. M.

COPRONYME. C'est le surnom que l'on donne à Constantin VI. Empereur de Constantinople, fils de Leon l'Isaurien, & Iconoclaste comme lui. Ce mot est Grec, & composé de κόπρος *stercus*, & ὄνομα *nomen*. Cet Empereur fut surnommé de la sorte, parce que dans la cérémonie de son baptême, lorsqu'on fit les immersions, il salit de son ordure les fonts sacrés.*

COPTER. Nicot: copter *à verbo* κόπτω; *id est*, percutio, pulso. *Hoc fit in signis, hoc est, campanis templorum, cùm non utramque partem signi plectrum ferit: quod etiam* tinter *dicitur, à* tinnitu. Féderic Morel en donne la même étymologie: Coppoter, *à verbo Græco* κόπτω, *id est*, percutio, pulso. Il faut lire coppeter. Je crois que *coppeter* pour lequel on a dit ensuite *copter*, par abbréviation, a été fait de *colpettum*, diminutif de *colpum*. *Colpum*, *colpo*, *coppo*, *coppetto*, *coppettare*, coppeter.

Je remarquerai ici par occasion, la différence qu'il y a entre, *sonner*, *bourdonner*, *tinter*, & *copter*. *Sonner*, c'est mouvoir la cloche, ensorte que le battant frappe des deux côtés. *Bourdonner*, c'est mouvoir le battant seulement, pour frapper des deux côtés. *Tinter*, c'est mouvoir la cloche, ensorte que le battant ne frappe que d'un côté: *Copter*, c'est faire battre le battant seulement d'un côté. *M.*

COQ.

COQ. Ce mot est fort ancien: car on lit dans le chap. 7. de la Loi Salique: *Si quis gallum aut gallinam furaverit*. Les anciens exemplaires portent *coccum*: & les Gloses, κοκκίζει; c'est-à-dire, *cantat*. Goldast tient qu'il vient de κοκκύζειν qui est un verbe formé de la voix du coq & du coucou. Quoiqu'il en soit, les coqs ont été ainsi appellés par une imitation de leur voix. Hadrianus Junius croit que ce mot vient de κόττα, qui signifie *tête*, à cause de la crête que les coqs portent sur la tête. *Caseneuve*.

COQIMBERT: qui gagne perd. Jeu de Gargantua, au livre 1. ch. 22. de Rabelais. A Metz les enfans en jouent un qu'ils appellent, *c'est aujourd'hui la saint Humbert, qui quitte sa place la perd*: ce qu'ils disent en prenant sans façon la place de celui d'entr'eux qui s'est levé. Ce que je remarque, parce que comme à ce jeu de Metz, le nom de *Humbert* rime avec *perd*; de même au jeu de *coqimbert*, *imbert* est le nom propre *Humbert*. De sorte que le jeu de *coqimbert*, qui *gagne perd*, suppose que quelqu'un qui avoit pris ou trouvé le *coq* d'un nommé *imbert*, croyant profiter de son larcin ou de son bonheur prétendu, trouve qu'il avoit plus perdu que gagné, en ce que ce coq lui coutoit plus à nourrir pendant l'hiver, qu'il ne lui valut auprès de ses poules; ayant peut-être été repris par son maître à l'entrée du printems. Le *Coqimbert* est aussi un jeu de quilles de la Touraine. *Le duchat*.

COQUARDE. Nœud de rubans qu'on met aujourd'hui sur la retrousse du chapeau d'un homme de guerre. Je crois que ces nœuds ont succédé à ces plumes de coq que les Croates & autres milices Allemandes, Hongroises, ou Polonoises, portent sur le bonnet; vu que comme c'en est une imitation, c'est de-là qu'on les a nommés *coquarde*. On a porté jusques bien avant dans le seiziéme siécle, des bonnets appellés *bonnets à la coquarde*;

desquels parle H. Etienne en son Apologie pour Hérodote, ch. 28. & après lui L. Guyon, l. 2. ch. 6. de ses diverses leçons. Desquels bonnets voici ce que dit ce dernier : *Les hommes, par-dessus une perruque epaisse & grave, portoient un gros bonnet à la coquarde, où il y avoit un rebras derriere, doublé de frise rouge, auquel il entroit une demie aune de drap.* J'en ai vû un à Paris qui pesoit quatre livres & dix onces. Il y en avoit d'autres plus honnêtes & plus légers, qu'on disoit à l'arbaleste, avec sept ou huit tours de rubans. *Le Duchat.*

COQUATRIS. Quelques-uns croyent que c'est le basilic. Haython l'Arménien dit que c'est le Crocodile, qu'on a nommé par corruption *Coquatris.* Huet.

COQUE. De *concha.* Voyez *coquille.* M.

COQUECIGRUE. Voici comme Messieurs de l'Académie ont parlé de ce mot dans leur Dictionnaire : QUOQUESIGRUE (c'est ainsi qu'ils écrivent ce mot) : *substantif féminin : se dit des choses frivoles, chimériques. Il nous vient conter des coquesigrues. Il nous vient repaistre de coquesigrues de mer.* J'ajoute à la remarque de ces Messieurs, qu'on dit qu'une chose arrivera à la venue des coquecigrues, pour dire qu'elle n'arrivera jamais. Rabelais, livre 1. chap. 49. parlant de Picrocole : *Ainsi s'en alla le pauvre colérique : puis passant l'eau au pont huaux, & racontant ses males fortunes, fut avisé par une vieille lourpidon, que son royaume lui seroit rendu à la venue des coquecigrues.* Veneroni, autrement *Vigneron*, dans son Dictionnaire François-Italien : A LA VENUE DES COQUECIGRUES : *quando gli asini voleranno.* Et qu'à Paris, dans les cabinets des curieux, on appelle *coquecigrues* les coquilles de mer : & qu'à Dieppe & au Havre de Grace ; ce que j'ai appris de M. Perrault, de l'Académie Françoise ; les matelots appellent *coquecigrues* certaine matiere gluante que la mer jette sur le rivage : laquelle est semblable à l'empoix, & pour la couleur, & pour la consistence.

Après avoir parlé de la signification du mot de *coquecigrue*, il faut parler de son étymologie. Comme ce mot se dit ordinairement parmi nous des choses qui n'existent point dans la nature des choses. M. Huet croit qu'il a été corrompu de *néphélococygie*, qui est un mot fait à plaisir par Aristophane, dans sa Comédie des Oiseaux, pour signifier une ville en l'air. Et il vient présentement de m'écrire qu'il étoit très-persuadé de la vérité de cette étymologie. Mais comme nous disons *des coquecigrues de mer*, ce qui paroît par la remarque de Messieurs de l'Académie, & par cet endroit de Rabelais, livre 4. chapitre 32. *S'il reculoit c'estoient des coquecigrues de mer*, & qu'à Paris, dans les cabinets des curieux, on appelle *coquecigrues*, comme il vient d'être remarqué, les coquilles des hérissons de mer ; je ne puis être de son avis, quelque déférence que j'aye pour son érudition. Et comme notre mot de *coque* a été fait de *concha*, de mon côté je suis aussi très-persuadé que la premiere partie de ce mot *coquecigrue*, a été formée de *conchicium*, ou *conchylicium*, en cette maniére : κογχίον (ce mot se trouve dans Athénée), *conchium*, *conchycium*, COQUECI. *Conchylium*, *conchylicium*, COQUECI. Mais il est difficile de dire d'où vient *grue*, seconde partie de *coquecigrue.* Après y avoir bien rêvé, voici ce qui m'est venu dans la pensée sur ce sujet. Les coquilles des hérissons de mer sont plates & rondes, & toutes couvertes de piquants : ce qui les distingue de la plupart des autres coquilles de mer, qui sont courbées & liées. Et c'est à cause de ces piquants qu'on les a appellées *hérissons de mer.* Pour cette même raison, on les appelle à Marseille *des oursins* : car *oursin* & *hérisson* est la même chose : & ce mot d'*oursin*, pour le marquer en passant, a été fait d'*ericinus*, fait d'*ericius*, qui signifie *un hérisson.* Voyez *hérisson.* Rondelet dit qu'à cause de ces piquants on les a aussi appellées *chataignes de mer* : le fourreau des chataignes étant tout couvert de piquants : car Philippe Bonanni, Jésuite, veut qu'on les ait appellées de la sorte à cause de leur couleur de chataigne. Or comme ces coquilles des hérissons de mer, sont particuliérement considérables par leurs piquants, je crois qu'on a appellé ces piquants *conchicii*, ou *conchylicii*, *acuta*, au plurier neutre substantif : d'où nous avons fait premierement *coquecigues*, & ensuite, *coquecigrues* : en y insérant une R : comme en *trésor*, de *thesaurus* ; en *fronde*, de *funda* ; & en *frenestre*, mot du petit peuple de Paris, de *fenestra* : & que ce mot de *coquecigrues*, qui ne signifioit originairement que les piquants de ces coquilles, a signifié ensuite toute la coquille. Et à ce propos il est à remarquer que ce mot ne se trouve guére qu'au plurier, & que sa troisiéme syllabe se trouve toujours écrite dans nos anciens livres par un C.

Il me reste à examiner d'où vient qu'on a dit *coquecigrues*, dans la signification de choses frivoles & chimériques, qui est une chose difficile à décider. C'est peut-être, parce que ces coquilles qui paroissent être quelque chose d'admirable (Rondelet les traite d'admirables), ne sont rien en effet, n'ayant aucune chair au dedans. Et c'est de-là vraisemblablement que nous est venue cette façon de parler, *répaistre quelqu'un de coquecigrues de mer.* Et comme nous avons appellé *coquecigrues* les choses spécieuses, mais inutiles, il y a apparence aussi que les Matelots ont donné le même nom à cette matiere gluante dont nous avons parlé : qui est belle, mais inutile.

A l'égard de cette autre façon de parler, *à la venue des Coquecigrues*, pour dire *jamais*, elle vient peut-être aussi de ce que les hérissons de mer, au lieu de marcher, ne font que tourner. *M.* Voyez Rondelet.

COQUELICOT. Herbe. C'est le *papaver rhœas.* De sa couleur rouge, semblable à la crête d'un coc. Voyez *ponceau.* M.

COQUELOURDE. C'est une espece d'anémone, appellée autrement par les Botanistes *pulsatilla.* Bourdelot, dans ses Etymologies Manuscrites, qui m'ont été communiquées par M. Bonnet, célébre Médecin de Paris, son petit neveu, a écrit que nos paysans appelloient cette fleur de la sorte, parce que sa coque a plus de poids que celle des autres anémones. Et en effet, les Herbolistes l'appellent *pulsatilla, folio crassiore*, & Lobel, & Pena dans leur *Stirpium Adversaria nova*, page 51. disent que les fleurs de la coquelourde sont comme doubles. Mais comme ils disent aussi qu'elles sont jaunes, & qu'elles sont semblables à une cloche, j'ai quelque opinion que cette fleur a été ainsi appellée de *cloka lurida*, comme qui diroit *cloche jaune* ; & qu'elle a donné son nom ensuite aux anémones d'autre couleur ; de la même façon que le *leucoïen*, qui signifie *violette blanche*, a donné son nom aux violettes jaunes, appellées *kiri. Cloka lurida*, CLOQUELOURDE, COQUELOURDE. Il y a un très-grand nombre de fleurs, qui ont

pris leur dénomination de leur ressemblance à des cloches : *La campanelle des prez.* Voyez Daléchamp, livre VII. chapitre 17. *Clochette bleue*, ou l'Herbe aux cloches bleues. Daléchamp, au même chapitre. *Herbes, aux petites cloches, aux feuilles rondes :* Daléchamp, au même chapitre. Voyez aussi ce qu'en dit Lobel. La *Gamelee*, ou *Gans notre Dame*, appellée par Fusche, *Campanula.* La *Clochette jaune :* ayant les fleurs semblables à celles du lin. Pena. La Digitale, appellée *Campanula silvestris. Cloche sauvage.* Le Liset bleu de Lobel, dit en Italien *campana azurra ;* & en Espagnol, *campanilla.* Daléchamp, livre XIII. chapitre XI. Le *rapunculus vulgaris campanulatus.* Bauhin, livre XX. depuis la page 795. jusqu'à la page 809. fait mention de plusieurs autres *campanules.* M.

COQUELUCHE. Sorte de rhume. Etienne Pasquier, dans ses Recherches, livre VIII. chapitre 43. dit qu'il est impossible de dire la raison pour laquelle on a appellé ce mal de la sorte. *Il y a*, dit-il, *des mots qui naissent entre nous par hazard, & ausquels le peuple donne cours sans savoir pourquoy. En l'an 1554. nous eusmes des vins infiniment verds, que l'on appella ginguets. En l'an 1567. il survint un mal de teste, accompagné d'une perpétuelle fluxion de pituite par le nez, que l'on nomma* coqueluche. *Et pratiquons encore ces deux mots en mesmes matieres, quand les occasions s'y présentent. Toutefois il est impossible de rendre la raison de l'un & de l'autre. Il suffit de monstrer au doigt quand ces mots furent mis en usage.* Le Président de Thou dit à peu près la même chose. C'est au livre 72. de son Histoire, en 1580. page 459. de l'édition de Genève : *Eam verò luem præcessit morbus novus ;* vervecinus *in Italia dictus ; qui in Oriente primùm, dein Italia & Hispania, letalis (nam & ex eo Anna, Philippi Regis uxor, decessit, & Gregorius XIII. periculosè ægrotavit) ; posteà etiam Septemtrionem pervagatus, apud nos, incognita initio remediorum ratione, multos adflixit :* Coquelucam *vulgò vocabant : verbo, anno hujus sæculi X. feliciter apud nos imperante Ludovico XII. usurpato : quæ famem & pestilentiam, ante biennium toto regno grassatam, secuta fuerat, ut ex Annalium nostrorum fide constat. Erat id ægritudinis genus non tam mortifera vi timendum ; quamquam & ex illo multi perierint ; quàm progressu & celeritate, quâ proxima quæque loca serpente contagione complectebatur, admirabile. Primò inferiorem dorsi spinam horrore plerumque occupabat : dein horrori gravedo capitis & languor, membra eorum quos corripuerat, resolvens, succedebat : pectori inprimis gravis. Quibus verò intra quartum vel quintum diem malum non decessisset, in febrim degenerans, eos interimebat. Id multis neglectum, in bonum vertit : letale ferè iis qui medicamentis purgantibus aut vena sectione utebantur : quæ utraque difficiliorem respirationem efficiebant : illa, quòd humorem omnem à capite in pectus trahebant : hæc, præterquam quod corpus refrigeraret, etiam vires debilitaret, quibus ad respirationem & vim morbi superandam, validis opus erat.* Pasquier se trompe, & en ce qu'il dit qu'on ne peut rendre la raison de ce mot, & en ce qu'il ajoute qu'il n'est en usage que depuis l'année 1557. Ce mal a été ainsi appellé, à cause que ceux qui en étoient malades portoient une coqueluche. Valeriola, dans l'Appendice de ses Lieux communs : *Morbum hunc vulgus* la Coqueluche, *quòd qui eo morbo tenebantur, cucullione caput velarent ; cùm à cerebro in pulmones fluxionem irruere arbitrabantur, caputque cucullo tegentes, se meliùs habituros. E plebe autem omnes ferè cucullo secundùm caput amicti videbantur. Inde id nominis vulgò inditum morbo.* C'est ainsi que les Italiens ont appellé *coccolina* une espéce de toux. Dans le Parassio : *Marzocco avea la tossa coccolina.* Le Franzesi, dans ses Rimes Burlesques :

Tanto, ch' e' s'impia il capo, e'l seno,
Di quella, che si chiamava coccolina.

Et ils l'ont ainsi appellée, de *cucullus.* Et le mot de *coquelucher* se trouve en la signification de *tousser*, dans l'Epître de Guillaume Cretin à Maître Macé de Villebresme, Valet de Chambre de Louis XII. & de François I.

Pareillement m'advertis, si tous ceux
De ton quartier ont été si tousseux,
Comme deçà on va coqueluchant.

Et j'apprends de Mézeray, que le mot de *coqueluche*, en cette signification de *rhume*, étoit en usage en 1414. sous Charles VI. Voici ses termes, de son édition in-quarto : *Un étrange rhume, qu'on nomma* la Coqueluche, *tourmenta toutes sortes de personnes durant les mois de Février & de Mars : & leur rendit la voix si enrouée, que le Barreau, les Chaires & les Colléges en furent muets. Il causa la mort presqu'à tous les vieillards qui en furent atteints.* Ce que dit Mézeray, que le Bareau en fut muet, est confirmé par cet Extrait des Registres du Conseil du Parlement de 1413. du Lundi 6. Mars : *Ce jour n'a point été plaidoyé, ne n'avoit aucun Advocat, ne partie, ou moult peu par le Palais, pour une moulte grieve maladie qui généralement couroit par Paris ; par laquelle la teste & tous les membres doloient, & souffroit l'on moult fort romexe. Et entre les autres, moy-mesme n'ay dormi de toute cette nuit, & ne me puis soutenir de la douleur de la teste, des reins, des costez & du ventre, des bras, espaules & jambes, & me grieve, qui est que par espécial est ennemie à ma complexion en quelque saison, m'en vois à mon hostel.* Et en marge est écrit : NOTA, la Coqueluche *pour laquelle n'a esté plaidé.* L'Extrait ci-dessus est le discours du Greffier, qui m'a été communiqué par M. Rousseau, Auditeur des Comptes. COQUELUCHE signifie proprement *un capuchon.* Rabelais, dans sa Bibliothéque de Saint Victor : *La Coqueluche des Moines.* Et ce mot, comme celui de *coqueluchon*, a été fait de *cucullus. Cucullus, cucullicius,* cucullicia, COQUELUCHE. *Cucullicio, cucullicionis, cucullicione,* COQUELUCHON. Pierre le Loyer, qui dans ses Spectres fait venir *coqueluche*, en la signification de *rhume*, de καλὴ λύκη, s'est étrangement trompé. Bourdelot, qui le dérive de *codion*, & de *loch*, parce que ce rhume se guérissoit par le sommeil, n'a pas mieux rencontré. Il ajoute que *codion* signifie la tête d'un pavot : ce qui est véritable : mais il n'explique point ce que signifie *loch :* (*a*) & je ne le sais pas. M. la Faille, dans ses Annales de Toulouse, en 1509. page 313. dit que ce mal de la coqueluche fut ainsi appellé, parce qu'il saisissoit les gens par la tête. *Coque* signifie tête : voyez *choquer.* Remarquez en passant, que ce mal se fit encore sentir en 1509. *M.*

COQUEMAR. De *cucuma :* qui se trouve en la signification de *vase*, dans Martial, X. 79.

(*a*) *Loch* ou *Lohoc* est un mot de Pharmacie, qui signifie *linctus.*

Torquatus nitidas vario de marmore thermas
Exstruxit : cucumam fecit Otacilius.

Et dans Pétrone : *Cucumam ingentem foco apposuit*, &c. *Frangitur cervix cucumæ.* Ce vase a été appellé *cucuma*, de sa ressemblance à une citrouille. *Quod ventrem haberet magnum, uti cucumis*, dit Vossius : & non pas, *à fonte ferváris*, comme veut Ugutius. De *cucuma*, on a fait *cucumellum*, qui se trouve pour un *vase d'Eglise*, dans les Actes Proconsulaires, sous Munatius Felix : *Calices duo argentei : item, calices sex argentei : cucumellum argenteum : lucerna argenteæ septem.* Ce passage a été produit par Baronius, en 303. nombre 12. Du même mot *cucuma*, on a fait aussi *cucumar*, inusité : d'où nous avons fait *coquemar*, pour signifier un vaisseau à faire chauffer de l'eau. Et à ce propos il est à remarquer, que *cucuma* a signifié la même chose. Les Gloses Anciennes : *cucuma*, θερμοφόρον. ¶ De *cucumellum*, nous avons fait *gomeau*; mot usité dans le Beauvoisis dans la signification d'un pot à l'eau. C'est ainsi, pour le marquer en passant, qu'il faut dire ; & non pas, *pot à eau.* M.

COQUEMAR. *Concha* se trouve dans la signification d'une sorte de vase. Et comme le *coquemar* est un pot à eau plus grand que les aiguieres communes, j'ai quelque opinion que *coquemar* vient de *concha major*, comme *Jaquemar*, nom de Jacques d'Artevelle, de *Jacomo majore*, & *Braquemar*, de *branca major*, soit que ce *branca* soit le même dont nous avons fait *branche*, ou qu'il vienne de l'Alleman *brant*, c'est-à-dire, *luisant.* Le Duchat.

COQUERELLES : Bourses de l'alkacange, dit autrement par les Botanistes, *solanum*, & *vesicaria* : ainsi appellées de leur ressemblance à des coques. *M.*

COQUERELLES. On appelle *coquerelles* à Remiremont, certaines femmes dont la fonction est de garder les Dames Chanoinesses, depuis l'Extrême-Onction jusqu'à leur enterrement. Mém. d'Amelot de la Houssaye, tome 1. page 9. Peut-être de *conquerella*, diminutif de *conquerula*, dans la signification d'une personne qui est de celles qui se lamentent auprès de la mourante. *Le Duchat.*

COQUET. C'est un diminutif de *coc.* Les Gascons & les Provençaux disent *fa l'aleto*, pour dire *faire la cour* : laquelle façon de parler se dit des cocs qui poursuivent les poules. Et nous appellons *coquettes* les poules qui se panardent devant le coc : & métaphoriquement, les femmes qui veulent être cajolées. Les Italiens appellent ces femmes *civette*, c'est-à-dire, *chouettes.* Et de là, leur mot *civettone*, pour *un coquet.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *civetta.* Les mots de *Coquet* & de *Coquette* ne sont pas anciens en notre Langue. Et si l'on en croit Mademoiselle de Scudery, les Coquettes sont une invention du siécle de la Reine Catherine de Médicis. Voyez son Histoire de la Coqueterie, à la page 755. du 2. tome de ses nouvelles Conversations de Morale. Voyez aussi ci-dessus, au mot *caquet.* M.

COQUET. Sorte de petit bateau. Le Roman d'Amadis, livre 7. chapitre 6. *Il trouva un coquet avecque deux rames & quelques vivres dedans, qu'aucuns pescheurs y avoient laissez.* De *conchettum*, fait de *concha.* Nicot dit, & avec raison, que le *coquet* est un petit vaisseau de Mer. L'Histoire de Charles VII. mal attribuée à Alain Chartier, page 245. de l'édition de 1617. *Il n'y eut autre dommage sur lesdits François fors qu'en un coquet, où estoient douze hommes de guerre, lequel effondra.* C'est sous l'année 1457. *Le Duchat.*

COQUILLART. *De ce mot* coquillart, dit Trippault, au mot *coque*, *est appellé à Paris un petit vaisseau moindre qu'une saliere, auquel on met sur table l'œuf mollet, pour puis après le prendre plus civilement, & commodément.* Nous l'appellons présentement à Paris *un coquetier.* M.

COQUILLE. De *concha. Concha, cocca*, COQUE. *Conchylium, conchylia, coquilla*, COQUILLE. d'où le composé *recoquiller.* Les Italiens de *conchylium*, ont fait de même *cochylla, conchilia*, & *conchiglia.* M.

COQUILLON. Rabelais, liv. 2. chap. 5.

Un escuf en la braguette,
En la main une raquette,
Une loy en la cornette,
Une basse danse au talon,
Vous voilà passé coquillon.

Et liv. 4. chap. 58. *Vous dites & est escrit par plusieurs sages & antiques Philosophes, que l'industrie de nature appert merveilleuse en l'esbatement qu'elle semble avoir prins formant les coquilles de mer, tant y voit-on de variété, tant de figures, tant de couleurs, tant de traits & formes non imitables par art. Je vous asseure qu'en la vesture de ces Gastrolatres coquillons ne vismes moins de diversité & déguisement.* On a donné le nom de *coquille* à une certaine coiffure de femmes, sans doute de sa ressemblance à une *coquille*; & je ne doute point que dans le premier passage, où *coquillon* signifie Docteur, ce ne soit encore une allusion à ce même mot, par rapport aux différens étages pyramidaux de la *coquille*, & de l'ancien chaperon doctoral. Les *coquillons Gastrolatres* du dernier passage sont tous les Moines en général, que Rabelais, liv. 2. chap. dernier, & liv. 3. chap. 22. & 23. avoit déja désignés à peu près sous les mêmes caractéres. Au liv. 4. chap. 46. il avoit déja dit, que de tous repas il n'est que les repas des Farfadets, pour être bons & frians ; & l'on sait que chez lui ce sont les Moines qui sont les Farfadets. Ici il les appelle *coquillons*, tant à cause de la grande variété qu'il y a entr'eux, comme entre les coquilles de mer, que principalement à cause de leur *cagoule* ou *cogule*, duquel mot il a fait celui de *coquillon.* Au liv. 2. chap. 5. de Rabelais, *coquillon* signifie proprement Bachelier ès Loix ; & ce sobriquet fut donné aux Gradués Légistes, à cause qu'ils portoient la cuvette, qui étoit une espece de *coquille.* Le Duchat.

COQUIN. Nous l'avons tiré de *coccio*, qui signifie *un gueux, un mendiant* : d'où vient le Proverbe, *nihili coccio est. Coctiones*, ou *cocciones*, étoient certains pauvres marchands, autrement appellés *arilatores*; qui, pour acheter quelques petites denrées, marchandoient longuement, & les revendoient aussi-tôt, pour peu de gain qu'ils y pussent faire : comme l'on voit dans Festus, sur les mots *arilator*, & *coctio.* Les Gloses : *Coctio* : μετάβολος; c'est-à-dire, *trafiqueur.* La pauvreté & la façon de marchander de ces gens-là fut tellement méprisée, que le mot de *coccio* passa pour *pauvre* & *indigent*, en l'usage de la Langue Latine. Aussi-bien appellons-nous *coquins*, non-seulement ceux qui mandient, mais encore ceux dont les biens ne suffisent pas pour les entretenir selon leur qualité.

Quelques-uns tiennent que *coccio* étoit anciennement ce que les Grecs appellent λαοσυνάκτης, c'est-à-dire, celui qui avoit la charge de convoquer & assembler le peuple ; ainsi appellé *à convocando* & *conciendo populo* : & qu'avec le tems la vileté de sa charge a rendu ce mot un terme de mépris & d'injure. Le Moine de Saint Gal, au livre 2. de la Vie de Charlemagne, prend clairement le mot *coccio*, pour ce que nous disons *coquin* : *Quidam coccio derasus, insulsus, & insaniens, lineâ tantùm & femoralibus indutus.* Dans les Capitulaires de Charlemagne, livre 1. chap. 79. *cogciones* sont certains vagabonds qui vivoient de tromperies, comme ceux que nous appellons *Bohémiens* : *Ut isti mangones, & cogciones, qui sine omni lege vagabundi vadunt, per istam terram non sinantur vagari, & deceptiones hominibus agere* : où le docte Pithou explique le mot *mangones* par celui de *gueux* ; bien qu'à mon avis il le faille entendre pour ce que nous disons *escroqueurs* & *trompeurs*. Le Glossaire de Papias : Margo, *seductor* ; *qui vulgò dicitur* manganus. *Caseneuve.*

Coquin. Nicot : *A* coquina ; *quasi* amator & sectator coquinæ. Homo petax, mendicus. κωκύω, *ploro, lugeo, lamentor. Inde fortè* coquin : *suis enim lacrimis conantur mendici stipem extorquere.* Pierre Pithou, dans son Glossaire sur les Capitulaires de Charlemagne : Cocciones, *coquins*, 1. 70. *Item, ut isti mangones & cogciones, qui sine omni lege vagabundi vadunt, per istam terram non sinantur vagari, & deceptiones hominibus agere*, &c. *Sangallensis Monachus, libro 2. de Gestis Caroli Magni* : Responsumque accipiens, quod quidam coccio derasus, insulsus, & insaniens, lineâ tantùm & femoralibus indutus. *Voyez* Spelman, aux mots *coccio* & *cotio*. Il peut venir de *coccio*, en cette maniere : *coccio, coccius, coccinus*, coquin. Et c'est d'où le tire aussi M. de Caseneuve. Mais il peut venir aussi de *coquus*. *Coquinus*, coquin. Et c'est d'où le tire Pasquier, viii. 42. *M.*

Coquin. De toutes les étymologies qu'on donne de ce mot, celle qui me plaît davantage, & qui me paroît la plus naturelle, c'est celle qui le dérive de *coquus* cuisinier, ou plutôt de *coquina* cuisine. *Coquinus* s'est dit originairement des plus bas Officiers de cuisine, & ensuite des gens les plus vils & les plus méprisables. Le métier de cuisinier étoit regardé autrefois comme un des plus vils. En vieux François on appelloit *coquine*, un pot, une marmite, *à coquendo*. Le vrai *coquin*, dans la signification primitive de ce mot, est celui qui suit la cuisine ou la marmite d'autrui pour vivre : delà ce terme a été employé pour un lâche, un poltron, un homme qui fait quelque action basse ou infâme : & aussi pour un gueux, un homme de néant, qui n'a ni bien, ni naissance ; comme dans ces vers :

Je rêvois cette nuit, que du mal consumé,
Côte à côte d'un pauvre on m'avoit inhumé.
Mais ne pouvant souffrir ce fâcheux voisinage,
En mort de qualité je lui tins ce langage :
Retire-toi, coquin, vas pourrir loin d'ici ;
Il ne t'appartient pas de m'approcher ainsi.
Coquin ! ce me dit-il d'une arrogance extrême,
Va chercher tes coquins ailleurs, coquin toi-même.
Ici tous sont égaux, je ne te dois plus rien :
Je suis sur mon fumier comme toi sur le tien. *

COR.

COR *au pied.* M. de Saumaise semble le dériver de *corpus* ; comme qui diroit, *un corps étranger.* Μυρμηκία, *verruca. Verrucæ*, ἀκροχορδόνες, μυρμηκίαι. *Hesychius*, οἰδήματα & ἐξανθήματα περὶ τὸ σῶμα *interpretatur. Apud eumdem* μυρμηκίαι *exponitur*, ὁ ἄλλως ἥλους ἔχων ἐν ταῖς πτέρναις : *qui tubercula sub pedibus habet* : gemursas *Latini vocabant* : *nos* corpora. C'est à la page 769. de ses Exercitations sur Solin. Je crois que *cor*, en cette signification, a été fait de *cornu*. ¶ Les Allemans appellent un cor au pied *huhner-aug*, qui veut dire *œil de poule* ; ou *kraëen-aug*, qui veut dire *œil de corneille*, à cause de la ressemblance des cors aux yeux de ces oiseaux. *M.*

Cor *de chasse.* De *cornu*. Un ancien Concile défend aux Ecclésiastiques de chasser *cum cornu & clamore*, à cor & à cri. *Le Duchat.*

CORAIL. De *curalium*, ou *coralium*, dit selon Pline, ἀπὸ τοῦ κείρειν, à tondendo : ὅτι ἐν ἁλὶ κείρεται, *quoniam in mari tondetur, ac præciditur.* Voici l'endroit de Pline, qui est du chapitre 2. du liv. 32. *Aiunt tactu protinus lapidescere si vivat. Itaque occupari, evellique retibus, aut acri ferramento præcidi. Hac de caussa*, curalium *interpretantur.* D'autres le dérivent de κόρη, *puella*. Voyez Vossius, dans son Etymologique, au mot *corallium*. M.

CORBAN. Ce mot est Ebreu, Chaldéen & Syriaque, & il signifie offrande, oblation, sacrifice ; du verbe קרב, qui dans la premiere conjugaison veut dire, s'approcher ; & dans la troisiéme, faire approcher, présenter, offrir. De-là l'Ebreu & Chaldéen קרבן *korban*, & le Chaldéen קורבן *kourban*, que les Syriens Occidentaux prononcent *kourbon*, offrande, oblation, sacrifice ; d'où notre mot *corban*, que l'on trouve dans l'Evangile de Saint Marc, vii. 11. Κορβᾶν, ὅ ἐστι δῶρον, ὃ ἐὰν ἐξ ἐμοῦ ὠφεληθῇς : *Corban, hoc est donum, quodcumque ex me tibi proderit.* Ce que le Pere Bouhours a ainsi traduit : *Tout corban, c'est-à-dire, toute offrande que je fais à Dieu de mon bien, tournera à votre profit.* Et une autre version : *Tout ce que j'offre à Dieu de mon bien, tournera à votre profit.* Au lieu qu'il falloit traduire, suivant le véritable sens du texte : *Tout ce qui pourroit vous être utile de ma part, est corban*, c'est-à-dire, *est consacré à Dieu.* La Version Syriaque dit pareillement : *Tout ce qui pourroit vous être utile de ma part, j'en ai fait une offrande.* Dans Saint Matthieu, xxvii. 6. Les Princes des Prêtres ayant pris les trente piéces d'argent que Judas avoit jettées dans le Temple, dirent : *Non licet eos mittere in corbonam.* Le Grec porte, κορβανᾶν. C'est le même mot que *corban*. Toute la différence est qu'en cet endroit de Saint Matthieu il se prend pour le lieu où l'on mettoit les offrandes, comme l'explique la version Syriaque ; c'est-à-dire, pour le trésor. *Korbân*, en Arabe, signifie pareillement offrande, sacrifice, victime ; & chez les Chrétiens, le Sacrifice de la Messe, l'Eucharistie ; de même que *kourbono* chez les Syriens. La racine de ce mot est aussi la même, savoir le verbe *kariba*, qui signifie s'approcher, & dans la troisiéme conjugaison, faire approcher, offrir. *

CORBEAU. Nom d'un oiseau noir. On ne sauroit douter, ce me semble, que ce mot ne vienne du Latin *corvus*. Mais d'où vient le

Latin *corvus ?* Est-ce du Grec κόραξ, qui signifie la même chose ? Cela se peut. Mais ce qui paroît plus certain, c'est que le Latin *corvus*, & le Grec κόραξ, sont dérivés tous deux des Langues Orientales. Les Ebreux appellent un *corbeau* ערב *oreb*, les Chaldéens ערבא *orba* ou *urba*, les Syriens *ourbo* ; tous de la même racine ערב, qui veut dire entr'autres choses, être ténébreux, être obscur ; signification qui convient très-bien à la noirceur du corbeau, lequel, par conséquent, a été ainsi nommé dans les Langues Orientales à cause de sa noirceur. Les Arabes l'appellent *gorâb*, mot qui paroît d'abord assez différent du mot Ebreu, Chaldéen & Syriaque, que nous avons rapporté, mais qui est au fond le même ; parce que la premiere consonne ou radicale de ce mot dans l'Ebreu, le Chaldéen & le Syriaque, est un simple *ain*, c'est-à-dire, une sorte de lettre gutturale à laquelle nous n'avons point de caractere qui puisse répondre ; au lieu que la premiere consonne de l'Arabe *gorâb* est un *ghain*, c'est-à-dire, un *ain* prononcé plus rudement, & qui répond en quelque sorte à notre *gh*. Cela étant ainsi expliqué, il est aisé de concevoir comment le Latin *corvus* aura été formé des Langues Orientales, puisqu'on retrouve dans ce mot les mêmes consonnes, ou du moins des consonnes du même organe que dans ces Langues. Le changement du G en C ou K, & du B en V, est facile & naturel dans toutes les Langues. Il ne faut avoir aucun égard à la terminaison *us*, qui ne fait rien pour l'essence du mot. Le Latin *corvus* est donc essentiellement la même chose que l'Ebreu *oreb*, le Chaldéen *orba* ou *urba*, le Syriaque *ourbo*, & l'Arabe *gorâb* ; avec cette différence, que le terme Latin exprime simplement le *corbeau*, sans former dans l'esprit aucune autre idée ; au lieu que le mot des Langues Orientales porte avec soi l'idée de noirceur & d'obscurité ; ce qui étoit très-propre à désigner le *corbeau*. Les Grecs, dans leur mot κόραξ, se sont un peu plus éloignés que les Latins du mot Oriental, ayant changé le Β en Ξ. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Rappe*, dit que κόραξ a été fait de κορὸς *niger*. Ecoutons ce qu'il dit au mot *Rabe* ; je rapporterai ses propres paroles : RABE, *corvus. Anglo-Saxonibus* ræfn, ræfen, *Anglis* raven, *Belgis* rave. *An quòd ex rapacitate vivat, à* rauben *rapere ? Ita de voce Saxonica sentiunt Spelmannus & Somnerus : ille in voce* ræfo, *hic in voce* reafian. *Et ingenium quidem rapax hujus avis satis tuetur hanc etymologiam. Olim tamen cum Cel. Ecardo existimavi, vocem hodiernam ex vetustiori quadam* rabfogel, *vel simili composito, apocopatam esse, & proprie avem cadaveris appetentem significare, à* rabe *cadaver. Nec aliunde Latinis appellari videtur* corvus, *Suecis* korp, *quam quòd cadaver appetat, quod Lingua veteri Britannica dicitur* corf, *apud Boxhornium in Lex. Ant. Brit. Græcis* κόραξ, *multorum judicio, est à* κορὸς *niger. Si quis tamen hæc omnia, vel à voce naturali ficta, vel tanquam cognata ad linguam aliquam antiquiorem per varias literarum mutationes referenda esse censeat, per me licebit.* Je crois que le mot Alleman *rabe*, l'Anglo-Saxon *ræfn* ou *ræfen*, l'Anglois *raven*, & le Flaman *rave*, ne viennent ni du verbe *rauben* enlever, ni de *rabe* cadavre ; mais qu'ils sont dérivés, de même que le Latin *corvus*, & le Grec κόραξ, des Langues Orientales, par le retranchement de la premiere radicale, qui est une lettre gutturale difficile à prononcer, que les Latins ont changée en C, & les Grecs en K. Il est remarquable que les Suédois ne l'ont pas omise, & l'ont changée, comme les Grecs, en K ; & qu'ils ont de plus changé le B en P, qui est une lettre de même organe, ainsi que F, que les Anglo-Saxons ont employée. Quant au Grec κόραξ, si l'on veut absolument qu'il vienne de κορὸς *niger*, je ne m'y opposerai pas ; mais je pourrai aussi faire venir également κορὸς des Langues Orientales. Il est aisé maintenant d'appercevoir la convenance d'un si grand nombre de Langues dans le mot qui fait le sujet de cet article. Au livre III. des Rois, XVII. 4. le Seigneur dit au Prophéte Elie : *J'ai commandé aux corbeaux de vous nourrir en ce lieu.* Et au vers. 6. du même chapitre on lit : *Les corbeaux lui apportoient le matin du pain & de la chair, & le soir encore du pain & de la chair.* Le texte Ebreu, dans ces deux endroits-là porte ערבים *orebim*, qui est le plurier de ערב *oreb*, dont nous avons parlé ci-devant, & qui signifie toujours *corbeau*, quand il est mis absolument & sans addition qui le détermine à un autre sens ; à moins que ce ne soit un nom propre, comme, Jug. VII. 25. If. X. 26. Ps. LXXXV. 12. Les Septante, la Paraphrase Chaldaïque, la version Syriaque, la Vulgate, les versions Occidentales, Josephe, Saint Jerôme, la plûpart des Interprétes Ebreux, & tous les Docteurs de l'Eglise, ont entendu de même des *corbeaux* dans les deux endroits que nous avons cités. Mais certains esprits bizarres, à qui la merveille du Prophéte nourri par des *corbeaux* n'a pas apparemment agréé, ont voulu, sans aucune raison que leur fantaisie, expliquer d'une autre maniere le terme Ebreu ערבים *orebim*. Les uns ont entendu par-là des Marchands, parce qu'en effet la racine d'où il vient, signifie, entr'autres choses, négocier. Mais dans le désert, où demeuroit alors Elie, il n'y avoit assurément point de Marchands. Les déserts ne sont pas propres à ceux qui négocient ; il leur faut, au contraire, des lieux très-frequentés. D'autres entendent des Arabes, sous prétexte que les radicales qui composent le mot ערבים *orebim* sont les mêmes que celles qui composent le nom des *Arabes*, & que le désert où étoit Elie n'étoit pas éloigné de l'Arabie. Il est vrai que dans ce désert on auroit peut-être trouvé plus aisément des Arabes que des Marchands. Mais il faut observer que les Arabes s'appellent en Ebreu *Arâbiim*, ce qui est bien différent de *orebim*, qui est constamment en cette Langue le nom des *corbeaux*, & qui se lit invariablement dans les endroits de l'Ecriture dont il s'agit ; comme aussi dans plusieurs autres. Et qu'on n'insiste pas sur ce que les lettres radicales de ces deux mots sont les mêmes. L'identité des radicales dans deux mots, peut bien prouver qu'ils ont la même origine, mais non pas qu'ils ont la même signification. Il y a, non-seulement dans les Langues Orientales, mais encore dans toutes les autres, plusieurs termes qui ayant les mêmes lettres radicales, ont néanmoins des significations bien différentes. Il suffit, pour cela, que les voyelles soient différentes ; soit qu'on les prononce sans les écrire, comme il se pratique d'ordinaire dans les Langues Orientales ; soit qu'on les écrive constamment, selon l'usage des autres Langues. D'autres, par ערבים *orebim*, ont entendu des gens d'une certaine famille qui auroit eu ce nom. D'autres ont entendu des citoyens d'une ville nommée *Orbo*. Mais la famille des *Orebim*, & la Ville nommée *Orbo*, sont également imaginaires & chimériques

riques. Le Talmud, au Traité *Cholim*, chap. 1. rapporte trois sentimens sur le mot en question. Le premier l'explique des *corbeaux*, qui est le véritable sens. Le second l'explique de deux hommes qui s'appelloient *Oreb*; de même qu'on trouve au livre des Juges, VII. 25. un Prince des Madianites qui portoit ce nom. Mais ces deux hommes sont imaginés à plaisir. Le troisiéme l'explique de certains hommes appellés de la sorte à cause du rocher *Oreb*, près duquel ceux de la Tribu d'Ephraim tuerent *Oreb*, l'un des Chefs des Madianites. Mais dans ce cas-là, comme la Gemare & la Glose marginale en avertissent, il auroit fallu écrire עורבים *ôrebiim*, parce que le nom du rocher & du chef des Madianites est עורב *ôreb*, & non pas ערבים *orebim*, comme il y a dans le texte. Les Rabbins, dans le *Breschit-Rabba*, ne sont pas non plus d'accord sur ce mot. Rabbi Juda l'entend d'une ville nommée *Orbo*, & située sur les confins de Beth-Schoan; & le Commentateur sur cet endroit est du même sentiment. Mais il eût fallu prouver l'existence de cette Ville. C'est pourquoi Rabbi Nehemias répond aussitôt, qu'on doit entendre à la lettre des *corbeaux*; & c'est aussi le sentiment de Kimhhi, de Rabbi Lévi, d'Abarbanel, de Ben Melec, d'Abendana, &c. Lightfoot, dans sa Chorographie, qu'il a mise à la tête de Saint Marc, chap. VII. §. 7. fait mention de cette ville imaginaire. On a voulu, depuis peu, dans un petit Ecrit François, remettre en vogue cette vieille imagination. Mais Bochart, Hieroz. p. II. liv. II. ch. 13. l'a déja réfutée solidement, comme aussi toutes les autres opinions qui sont contraires au vrai sens du mot dont il s'agit. *

CORBEILLE. De *corbicula*, diminutif de *corbis*. De *corbicula*, on a aussi fait *corbiculo corbiculonis*, d'où notre mot François *corbillon*. M. (x)

CORBETTES. On appelle ainsi sur la côte de Normandie ces petits Ecumeurs Ostendois, qui donnent la chasse aux pêcheurs. Peut-être de *corvita*, qui se trouve dans les Auteurs Latins, pour signifier un certain vaisseau de mer. Festus : CORBITÆ *dicuntur naves onerariæ*. Aulugelle, X. 25. *Navium autem quas reminisci tunc potuimus, appellationes hæ sunt : gauli, corvitæ*, &c. Plaute, dans sa Cassine, IV. 1.

Novi ego illas ambas extrices : corvitam tibi Comesse possunt. M.

CORBILLART. On appelle ainsi le coche par eau de Corbeil à Paris : duquel lieu de *Corbeil*, il a été appellé *Corbillart* : comme le *Melunois*, de *Melun*; & le *Montrelois*, de *Montreau-Faut-Yonne*. On appelloit il n'y a pas long-tems *la Mirée*, le coche par eau de Joigny à Paris; d'un nommé *Miré*, qui le premier a mené ce bateau. *M.*

CORBILLON. Voyez ci-dessus *corbeille*. M.

CORDE. Ce mot, dans sa premiere signification, a été dit d'une corde d'instrument de Musique : du Latin *chorda*, fait du Grec χορδὴ; qui a signifié originairement *intestin*, & ensuite, *une corde d'instrument de Musique*; à cause que ces sortes de cordes sont faites d'intestins d'animaux. Le mot de *corde* a passé depuis, par métaphore, à une *corde*, dite en Latin *funis* : duquel mot *corde*, on a fait ensuite le mot *cordon* : comme quand on dit, *cordon de chapeau*; *cordon de manchon*, &c. *M.*

(x) Voy. H. Etienne, qui a donné cette Etymologie, aussi bien que celle de Corneille, fait non de Cornix, mais de Corniula. Hypomn. de l. Gall. p. 140.

CORDE. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot paroît indubitable. On a renfermé plusieurs mots dérivés de *corde* dans cet ancien quatrain :

Quand un Cordier cordant veut accorder sa corde,
Pour sa corde accorder, trois cordons y accorde.
Mais si l'un des cordons de la corde descorde,
Le cordon descordant fait descorder la corde.

On appelle *corde* de bois, une certaine mesure de bois à brûler, parce qu'elle se faisoit autrefois avec une *corde*. Le mot de *corde* est le mot usité parmi les Marchands de bois. A Paris on se sert du mot de *voie*, qui ne contient qu'une *demi-corde*. Le bois de *corde* est proprement le bois neuf, parce qu'il vient par bateau; & que les Marchands le mesurent par *cordes*. *

CORDELIER. De *corde* : parce que ces Religieux sont ceints d'une corde : d'où vient que Buchanan les appelle *funigeri*. M.

CORDELIERE. Terme de Blazon, qui désigne ce cordon qui entoure l'écu des Armoiries des Dames veuves. On en attribue l'invention à Anne de Bretagne, lorsqu'elle eut perdu le Roi Charles VIII. son premier mari. Et comme, bien qu'un peu boiteuse, elle avoit, dit-on, la taille fine, & qu'au bas de ce cordon sa devise étoit, *j'ai le corps délié*; quelques-uns prétendent que cette devise faisoit allusion au corps mince & délié de la Reine en question. Mais quelle apparence y a-t-il, que, dans les premiers momens de son veuvage, une Princesse sage comme celle-ci, ait voulu déclarer hautement qu'elle se piquoit d'avoir la taille fine, elle qui d'ailleurs étoit boiteuse, ainsi qu'on l'a dit? Je suis persuadé que la devise dont il s'agit vouloit dire simplement par une équivoque à la mode en ce tems-là, qu'Anne de Bretagne, au moyen de son veuvage, avoit le corps délié du lien conjugal. *Le Duchat.*

CORDIER. Σχοινοπλόκος : *funium tortor*. Voyez *corde*. M.

CORDONNIER. Voiture disoit plaisamment que les Cordonniers avoient été ainsi appellés quasi *cordonneurs*, parce qu'ils donnoient des cors aux pieds. Voyez sa lettre à M. Costar, page 295. des Entretiens de M. Voiture & de M. Costar. Mais pour parler sérieusement de l'étymologie de ce mot; *Cordonnier* a été dit, par corruption, pour *Cordouannier*. C'est comme on prononçoit, & comme on écrivoit anciennement. Philippe de Commines, livre VIII. chap. 3. parlant de Sforze : *Il estoit fils d'un Cordouannier, d'une petite ville appellée* Cotignoles. Et *Cordouannier* a été fait de *cordouan*, sorte de cuir, ainsi dit de *Cordoue*, d'où il nous est venu. Théodulfe, Evêque d'Orléans, livre I. de ses Vers, page 138.

Iste tuo dictas de nomine, Corduba, pelles :
Hic, niveas; alter, protrahit inde rubras.

Hauteserre, livre I. de ses Aquitaniques, chapitre dernier : *Hac Insula* (Antros) *fluctibus hausta & obruta. Ejus reliquias & tenue vestigium eo loci superesse opinio est, ubi* Corduana Turris, *seu Pharus; cui nomen à Cordubensibus seu Sarracenis, quòd his arcendis opposita fuerit. Sarracenos* Cordubenses, *seu* Corduanos, *vocavit deterior ætas, quòd* Corduba *eorum Regia esset. Et inde Ordericus Vitalis non uno loco* fotulares Corduanos *dixit calceos consutos è pellibus quæ Cordubâ advehebantur in Gal-*

liam. Vernaculi cordouan. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *corduano*. Nous avons dit de même *maroquin*, de *Maroc*. Voyez ci-dessous, au mot *maroquin*. ¶ *Cordubennarius* se trouve, pour *Cordonnier*, dans un Acte de l'Eglise de Notre-Dame de Paris de 1316. produit ci-dessus au mot *Chévecier*. ¶ Charles de Bovelles s'est fort bien apperçu que Cordouannier avoit été fait du mot *Cordoue*. Le Bon dit que les Cordonniers ont été ainsi appellés, parce qu'ils faisoient des souliers de corde ; qui est une étymologie ridicule. *M.*

CORDOUAN. Voyez *Cordonnier*. M.

CORIANDRE. De *coriandrum*, fait de κορίανδρον, fait de κορίαννον, fait de κόριον. Voyez Bodæus à Stapel, sur Théophraste. Au lieu de κορίανδρον, on a dit aussi κολίανδρον. Simon Sethi : κολίανδρον· ἤτοι κορίανδρον. Le Scholiaste d'Aristophane sur les Chevaliers : κορίαννον, εἶδος βοτάνης, τὸ νῦν κολίανδρον. M.

CORIDOR. De l'Italien *corridore*, ou de l'Espagnol *corredor*, qui viennent de *currere* ; à cause que l'on court, c'est-à-dire, que l'on va par le corridor au tour de la maison. Les Ebreux pour la même raison ont appellé les coridors רהיטים *rahitim*, du verbe רהט *rahat*, qui signifie *courir*. Sanctes Pagninus, dans son Trésor de la Langue Sainte : רהט *rahat*, CURRERE, *apud Thargum. Inde ædificium quod fit in domibus altis ad currendum de una domo ad alteram, vocatur* רהיט : *& communiter fiunt è trabibus : vulgò* CORREDOR, GALERIE. ¶ Le sieur Guillet a remarqué que *coridor*, terme de guerre, vieillissoit, & qu'on disoit aujourd'hui plus communément *chemin couvert*. ¶ A Toulouse on appelle *courredou*, l'allée par où on entre dans une maison. *M.*

CORLIEU, ou CORLIS. Oiseau. Les Italiens l'appellent *caroli*, & les Arabes *corli*. *Fortè à voce hujus avis*, dit M. Bochart. Belon dit la même chose. Voici ses termes : *Le Corlis est oyseau d'aussi grande corpulence comme une* aigrette. *Il a gaigné son nom François de son cri : car en volant il prononce* corlieu. *Les Milanois, possible retenans ce nom des François, l'appellent* caroli. C'est au chap. 12. du livre 4. de la nature des Oiseaux. Trippault le dérive d'ἰλώειος : ce que je n'entends pas. Il ajoute, que les Grecs modernes l'appellent μακρομυτὸ, *à longitudine nasi, id est, rostri*. M.

CORME. *Fortè ex* corno *factum ; quia* corba, *&* corna *invicem similia sunt*, dit M. Bochart. Je crois qu'il vient de *sorba*, qui est le mot Latin qui signifie *corme*. *Sorba, sorbina, sorbna*, SORME, CORME. En Languedoc, on prononce encore *sorbe*. L'S a été changée en C, comme en *berceau*, de *versellum* ; & en *sangle*, de *cingula*. M.

CORMERY. Abbaye en Touraine. Ce que dit le Président Fauchet au chapitre 3. du livre VII. de ses Antiquités Françoises, que cette Abbaye fut ainsi nommée par un Moine de ce Monastere, à cause qu'il avoit le cœur marri de la mauvaise vie de ses confréres, est une fable. Il paroît par le titre de la fondation de cette Abbaye, fondée par Alcuin, que le lieu où cette Abbaye fut bâtie, s'appelloit *Cormeriacum* long-tems avant cette fondation. *M.*

CORMORAN. De *corvus marinus*. Voyez Scaliger, sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 894. Les anciens Gaulois disoient *more*, pour le Latin *mare*. Buchanan, liv. 1. de son Histoire d'Ecosse : MORINUS *quidem à* more. *Id vetere Gallorum linguâ* mare *significat*, &c. MORINUS *Gallis veteribus* marinum ; *&* MOREMARUSA mare mortuum *significat : quamquam hæc postrema duo nomina Goropius, dum suos Advaticos vult excolere, pæne nobis surripuit. Nec Aremorici, aut Armorici, se nostri generis negare possunt. Nam* ar, *vel* are, *vetus est præpositio Linguæ Gallicæ, quod* ad, *vel* super, *indicat ; quasi dicas* ad mare, *vel* super mare ; *hoc est*, maritimum. MOREMARUSA *vero à* more, *hoc est* mare, *declinat, ultimâ syllabâ productâ, in morem participii Græci*, &c. Voyez *Armorique*, & *Morue*. M.

CORNALINE. Sorte de Pierre précieuse. *Ce mot*, dit M. d'Abain de la Roche-Posay, *est nouveau. Et j'oserois croire que cette espéce de pierre ; que j'estime estre une sorte d'agathe ; comme les Sardoines aussi, qui ne différent que de couleur plus vive, & par conséquent de dureté ; a son nom de* cornaline *du nom de* coral : *duquel elle porte la couleur, quand elle est en sa perfection ; & qu'au lieu de* coraline, *on a dit* cornaline, *mettant une N pour adoucir ou remplir le mot & la prononciation. Je vous supplie aussi de me mander votre opinion sur cette étymologie.* C'est dans une de ses Lettres Françoises, imprimée dans le Recueil des Lettres Françoises écrites à Joseph Scaliger. Et ce M. d'Abain de la Roche-Posay, c'est ce M. de la Roche-Posay, disciple de Joseph Scaliger, qui a été Evêque de Poitiers. Cette étymologie, au reste, me plaît extrêmement. Agricola dérivoit *cornaline* de *carneola ; quòd colore similis sit carni*. Voyez Robert Etienne, dans son Dictionnaire François, au mot *cornaline*. M.

CORNARD. Je ne puis m'imaginer pour quelle raison on appelle *Cornards*, ceux dont les femmes ont laissé prendre à quelque autre les faveurs qui ne sont légitimement dûes qu'aux maris. Orderic Vital, livre 8. de son Histoire Ecclésiastique, écrit bien qu'à la Cour de Guillaume le Roux, Roi d'Angleterre, un certain *Robert* fut surnommé *Cornard* : mais ce fut parce qu'il portoit au bout des souliers certaines pointes en forme de cornes, que cet Auteur appelle *pigaciæ* & *caudæ scorpionis*. Dans les saintes Ecritures les cornes signifient, tantôt la *prospérité*, tantôt la *force*, tantôt la *superbe*. Et parmi les Romains, comme l'on peut voir dans Martial, la raillerie des cornes s'adressoit aux ivrognes ; & cela, parce que Bacchus est représenté cornu. Les cornes étoient autrefois les marques de la Royauté : témoin cette Ascarte, Reine des Phœniciens, qui portoit pour diadême une tête de cerf avec ses cornes, comme écrit Eusébe, livre 1. chap. 7. *De Præparatione Evangelica* ; & témoin encore Alexandre le Grand, qui paroit quelquefois sa tête de deux cornes, comme remarque Ephippus chez Athénée, livre 12. de ses Deipnosophistes. Il s'est aussi vû de grands personnages, qui, pour se signaler au combat, plantoient des cornes sur leurs habillemens de tête : comme Pyrrhus, Roi des Epirotes ; qui, au rapport de Plutarque, en sa Vie, portoit des cornes de bouc pour cimier. Et ce Reginald, ou Raynaud, Comte de Boulogne, qui, en la Bataille du Pont de Bovines, où il combattoit pour l'Empereur Othon contre Philippe Auguste, avoit aussi pour cimier deux grandes cornes faites de côte de Baléne. Voici comme le décrit Guillaume le Breton, livre XI. de sa Philippide :

> —— *Gemina è sublimi vertice fulgent*
> *Cornua conus agit, superasque educit in auras,*

E costis assumpta nigris, quas faucis in antro
Branchia balenæ Britici colit incola Ponti :
Ut, qui magnus erat, magna superaddita moli,
Majorem faceret phantastica pompa videri.

Par où il est aisé de juger que les cornes n'étoient pas anciennement des marques de cocuage; autrement ces grands Personnages n'eussent eu garde d'en parer leurs têtes. Cependant je trouve qu'il y a bien près de cinq cens ans que dans Constantinople les cornes étoient déja des marques de l'impudicité des femmes, & de la honte de leurs maris : car l'Historien Nicétas, livre 2. de l'Empire d'Andronic Comnéne, dit que cet Empereur, dès qu'il avoit pris un beau cerf à la chasse, en faisoit attacher les cornes aux portiques de la halle, moins pour montrer la grandeur des bêtes qu'il prenoit, que pour une preuve de la débauche de la Ville, & de l'impudicité des femmes qu'il avoit corrompues : *Cornua cervorum quos venatus erat, insignia, & rari aliquid habentia, in porticibus fori suspendebat, per speciem ostentandæ magnitudinis ferarum quas cepisset ; cùm reverà civitatis, & uxorum, quas ipse corrumpebat, lasciviam notaret.* Il y a beaucoup d'apparence que les François, qui revinrent de Constantinople après qu'ils en eurent conquis l'Empire, en apporterent cette raillerie de *cornes* & de *cornard* : car avant ce tems-là elle étoit inconnue en France ; comme on peut juger par les cornes que portoit Reginald, Comte de Boulogne, qui vivoit du tems de la prise de Constantinople. De la France, cette raillerie se répandit dans les Provinces voisines ; car environ l'an M. CCC. au rapport de Jean Mariana, liv. 18. ch. 9. de l'Histoire d'Espagne, on vit réfugié en Castille Laurens Acunno, Gentilhomme Portugais, qui portoit des cornes d'argent attachées à son chapeau, pour faire voir ouvertement en sa honte l'impudicité de sa femme Eléonor de Menes, & le tort que lui faisoit Dom Ferdinand, fils de Pierre, Roi de Portugal, qui la lui avoit ôtée. *Caseneuve.*

CORNARD. De *corne*. Il est difficile de dire la raison pour laquelle on a cru que les maris dont les femmes faisoient l'amour, portoient des cornes. Joseph Scaliger, dans son premier Scaligérana, croit que les Cornards ont été ainsi appellés, parce qu'anciennement on mettoit des cornes à la tête de ceux qui dormoient, lorsqu'on vouloit se mocquer d'eux : CORNARD *de iis dicitur, quorum mulieres mœchantur : fortè quia Veteres iis quos irridere volebant, cornua dormientibus capiti imponebant, vel caudam vulpis, vel quid simile. Præterea memini me apud Artemidorum, antiquum auctorem, legisse, eum qui somniavit arietem ad se venire, futurum esse ut ejus uxor mœchetur.* Quoi qu'il en soit, il est constant que cette façon de parler est très-ancienne. Artémidore, qui vivoit du tems d'Hadrien, y ayant fait allusion, comme l'a remarqué Joseph Scaliger, à l'endroit ci-dessus rapporté. Voici les paroles d'Artémidore, qui sont du livre premier de ses Onirocritiques : ἔλεγε δέ τις θεασαμένῳ τινὶ ἐπὶ κεραῦ καθημένῳ, καὶ σείσαντι ἐξ αὐτοῦ ἐκ τῶν ἔμπροσθεν, μνηστευομένῳ δὲ, καὶ μέλλοντι ἐν αὐταῖς ταῖς ἡμέραις τοὺς γάμους ἐπιτελεῖν, προειπεῖν αὐτῷ, ὅτι ἡ γυνὴ σε πορνεύσει, καὶ τὸ λεγόμενον, κέρατά σοι ποιήσει, &c. Nicetas, au livre 2. de la Vie d'Andronicus Comnenus, dit que lorsque Comnenus avoit pris des cerfs ; il en envoyoit attacher le bois dans les places publiques ; en apparence pour faire honneur à la chasse, mais effectivement pour faire opprobre aux maris dont il voyoit les femmes. Parménon, dans une de ses épigrammes qui est au livre 2. de l'Anthologie, au titre συμποτικὰ ἀστεῖσματα, a fait une semblable allusion :

ὅστις ἔσω πυρὸς καταλαμβάνει οὐκ ἀγοράζων ;
Κεῖνω Ἀμαλθείας ἡ γυνὴ ἐστι κέρας.

Car il ne faut pas douter que ce Poëte par ces mots de *corne d'Amalthée*, n'ait voulu parler des cornes des maris. Il en est de même du Poëte Lucille, qui, dans un autre endroit du même livre de l'Anthologie, a mis cette inscription à une de ses épigrammes contre un Grammairien, εἰς γραμματικὸν κερασφόρον. M. de Saumaise, sur Tertullien *de Pallio*, page 301. *Viri quorum uxores mœchabantur, corniculorum ostensione, hoc est duobus digitis ad corniculorum instar erectis, deridebantur. Leges Langobardorum, Græcè versæ, in codice manuscripto Regiæ Bibliothecæ :* ὁ τὸν πόρνον μαδίζων, τύπτεται ἄπλακτα, ὅ ἐστιν ἑβδομήκοντα φραγέλλια. ὁ ὑβρίζων δείξει, λαμβάνει ἄπλακτα ἕξ. *Ideo autem hujusmodi corniculorum ostensio contumeliosa censebatur, quia κερασφόρους vulgò vocabant tunc, eodem quo nos hodie sensu, qui uxores impudicas habebant. Lucillii epigrammata est in* κερασφόρον Γραμματικὸν :

Νῦν σὺ δίδασκε λέγων Πάρεδος κακὰ καὶ Μενελάου,
Ἔνδον ἔχων πολλοὺς σοῖς ἑλένης Πάριδας :

Ita enim epigrammatis lemma ex veteribus membranis restituendum. Notum illud Artemidori : ἡ γυνή σε πορνεύσει, καὶ, τὸ λεγόμενον, κέρατά σοι ποιήσει ; *de quo nos alibi plura.* Les Ebreux modernes se sont servis de la même façon de parler. Voyez l'Auteur du livre intitulé *Masal Hacadmoni*. Les Italiens appellent un cornard *becco* : auquel mot ils ajoutent d'ordinaire celui de *cornuto*. *Becco*, en Italien, signifie *un bouc*. Les Turcs disent *ghidi*, & les Espagnols *cabron*, en la même signification : & ces mots signifient aussi *un bouc*. On croit, pour le marquer en passant, que la raison pour laquelle on s'est servi du mot de *becco*, en cette signification de *cornard*, est parce que le bouc prend plaisir à voir saillir sa femelle par un autre bouc. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *becco*. Et cependant nous apprenons de Plutarque, que le Pasteur Cratis étant devenu amoureux d'une chévre, un bouc, par jalousie, lui écrasa la tête comme il dormoit. A quoi on peut ajoûter ce passage de Servius sur cet endroit de Virgile, TRANSVERSA TUENTIBUS HIRCIS : *Hirci, si casu aliquo coeuntes vident, adeo indignantur, ut in eos pœne impetum faciant.* Je crois donc, pour le marquer encore en passant, que la véritable raison pour laquelle les Italiens ont appellé *becco* un cornard, est, ou à cause des cornes des boucs, ou parce que le bouc étant un animal stupide, *becco* a été pris pour *stupide*, & *stupide* pour *cornard* ; de la même façon que les François appellent *sot* un *cornard*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *bozzo*. ¶ M. Costar ayant lû dans cette remarque que je viens de faire sur le mot de *cornard*, qu'Artemidore étoit l'Auteur le plus ancien qui eût fait mention des cornes des maris, me donna avis, par une lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire, que Lucien, qui est un Auteur aussi ancien qu'Artémidore, en avoit fait mention. Mais la chose ayant été examinée,

il se trouve que M. Costar s'étoit trompé, & qu'il avoit pris M. d'Ablancourt, Traducteur de Lucien, pour Lucien; M. d'Ablancourt ayant traduit par ces mots, *il lui planta des cornes*, un passage de Lucien, où il étoit dit, qu'un homme avoit couché avec la femme d'un autre homme. Il y a pourtant un autre endroit dans Lucien, où il est fait allusion aux cornes en cette signification. C'est à l'endroit où, parlant des Philosophes, & de leur argument appellé κερατίνη, il dit, καὶ κέρατα φύουσιν ἀλλήλοις. C'est la remarque de Bourdelot, dans ses Etymologies manuscrites. ¶ En Basse-Normandie, on appelle *cornard* un glorieux : ce qui me fait souvenir de cet endroit du Pseaume CXI. *Cornu ejus exaltabitur in gloria.* Il me reste à remarquer, que Périon dérive ce mot en cette signification, de κερωτάς : κερωτὸς, dit-il, *id est*, elatus, CORNAR, *O detracto, à nobis nuncupatur.* Trippault lui a donné la même origine. C'est une étymologie tout-à-fait ridicule. *M.*

CORNARD. Il est assez ordinaire de montrer avec un doigt une personne qu'on veut seulement indiquer. Or il falloit trouver une autre maniere de faire connoître avec la main un cocu, qu'on vouloit exposer à la risée de ceux qui le verroient. On s'est donc pour cet effet servi de deux doigts, & on a trouvé bon de les séparer, afin que personne ne prît un tel geste pour une indication à l'ordinaire ; ce qui ayant l'apparence de deux cornes, a donné lieu d'appeller *cornards* ceux que l'on montroit de la sorte avec deux doigts. *Le Duchat.*

CORNARD. La chévre est le symbole de la femme débauchée. Voyez Pierius, liv. x. ch. 9. Ainsi le bouc devoit être naturellement celui du mari de cette femme, qui est le cocu : car la raison que donne Ménage est *idem per idem.* Et pour dire que les cocus sont appellés *becchi*, c'est-à-dire *boucs*, parce que les uns & les autres ont également des cornes, il faudroit avoir prouvé auparavant, que l'on attribue des cornes aux cocus par une raison particuliere, & toute différente de celle que j'ai prise de cette ressemblance symbolique. C'est pourquoi il vaut mieux dire que les cocus sont appellés *cornards*, parce que le bouc est leur symbole, que de dire qu'ils sont appellés *becchi*, parce qu'on leur donne des cornes comme aux boucs. Ménage ajoute : *Ou parce que le bouc étant un animal stupide*, becco *a été pris pour* stupide, *&* stupide *pour* cornard. Cette raison ne vaut pas mieux que la premiere : car il y a des animaux plus stupides que le bouc. *

CORNE. Ce mot vient originairement des Langues Orientales, il est essentiellement le même dans un très-grand nombre de langues. En Ebreu c'est קרן *keren*, en Chaldéen קרן *keran*, & קרנא *karna*, en Syriaque *karno*, en Arabe *karn*, en Grec κέρας, en Latin *cornu*, en Bas-Breton *corn* & *cern*, en Gothique *haurn*, en Anglo-Saxon, en Anglois, en Alleman, & dans les autres dialectes Teutoniques, *horn* : où l'on voit que les dialectes Teutoniques ont changé le K des Langues Orientales & du Grec en H ; comme il leur arrive souvent de mettre ces lettres l'une pour l'autre. Le mot de *corne*, dans l'Ecriture, sert à marquer la force, la puissance, la gloire : il y en a une infinité d'exemples. Il est dit dans l'Exode, XXXIV. 29. que le visage de Moïse étoit *cornu*, en Ebreu קרן *karan*, c'est-à-dire, qu'il jettoit des rayons de lumiere. Les Rabbins emploient aussi l'Ebreu קרן *keren* pour des rayons de lumiere ; & l'Arabe *karn* signifie aussi la même chose ; parce que les rayons de lumiere ressemblent en quelque façon à des cornes. *

CORNEILLE : oiseau. De *cornicula*, diminutif de *cornix*. Plusieurs croient que la *corneille* est la femelle du corbeau ; en quoi ils se trompent. Les corbeaux & les *corneilles* sont oiseaux d'espéce différente. *M.*

CORNEMUSE. Instrument de Musique. De *cornu musa*. Voyez *musette*. M.

CORNET d'*Ecritoire*. De *corne* : parce qu'il est de corne. *M.*

CORNET *à jouer aux dez* : parce que les premiers cornets ont été faits de corne. Le Scholiaste de Juvénal sur le vers 5. de la Satyre 14. Fritillus, *pixis cornea, quæ fimus dicitur Græcè.* M.

CORNET-A-BOUQUIN. On appelle les Satyres, des *Bouquins* ; parce qu'ils ressemblent à des boucs par leurs cornes & par leurs pieds. Et dans les Bacchanales, on représente les Satyres jouants du hautbois. Et de-là, le mot de *cornet-à-bouquin* : à cause de la ressemblance d'un hautbois à un cornet-à-bouquin. *M.*

CORNET-A-BOUQUIN. Rabelais, livre 5. chap. 40. *Les Satyres, Capitaines, Sergens de Bandes, Caps d'Escadre, Caporals, avec Cornaboucs, sonnans les Orgies furieusement, tournoient autour de l'Armée à sauts de chévres, à bonds, à pets, à ruades & pennades, donnans courage aux compagnons de vertueusement combattre.* Bien qu'ici les Satyres soient mis en tête de ceux qui sonnoient du *cornabouc* ou *cornet-à-bouquin*, je ne saurois pourtant m'imaginer que cet instrument ait été appellé de la sorte par la raison qu'en donne M. Ménage. Le *cornet-à-bouquin* est un instrument circonflexe, comme les cornes de la plûpart des boucs : ainsi il y a quelque apparence que c'est de sa ressemblance aux *cornes de bouc*, qu'il a été appellé *cornabouc*, comme l'appelle Rabelais. Mais, selon moi, la véritable raison de ce nom-là, c'est que le *cornabouc*, ou *cornet-à-bouquin*, est une espece de corne qu'il faut emboucher pour en jouer. *Le Duchat.*

CORNETTE. Le chaperon, qu'on porte maintenant sur l'épaule gauche, pour marque de dignité, étoit anciennement porté sur la tête : & afin qu'il tînt plus ferme, il étoit lié avec une bande de soie appellée *cornette*, que maintenant on porte sur les deux épaules pour la même raison. Olivier de la Marche, livre 1. de ses Mémoires, chap. 29. *Portans chaperons à cornette* de soie verte. Et au même endroit, parlant du Duc de Bourgogne : *Et portoit mondit Seigneur une cornette à son chaperon, si riche de pierreries*, &c. Ce qui m'oblige, en quelque façon, de croire que ce mot fut formé par contraction de *coronette* ; à cause de la ressemblance qu'elle avoit à une petite couronne, ou bandeau royal. Toutefois il y en a qui croient qu'il vient de *corniculum*, qu'ils s'imaginent être la même chose dans ce lieu du dixiéme livre de Tite-Live : *Equites omnes, ob insignem multis locis operam, corniculis armillisque argenteis donat.* Mais parce que les Doctes ne sont pas encore bien d'accord de la vraie signification de ce mot en cet endroit-là, j'aime mieux m'en tenir à mon opinion ; & ce avec d'autant plus de raison, qu'elle se trouve appuyée sur l'autorité de Matthieu Pâris, qui dit qu'en l'an 747. *Dominus Rex, veste deauratâ, factâ de pretiosissimo baldechino, & coronulâ aureâ, quæ vulgariter* garlanda *dicitur, redimitus,*

Jean d'Auton, en l'Histoire de Louis XII. le dit encore plus clairement parlant de l'entrée de Louis XII. dans Milan : *Le chef couvert d'une toque de velours cramoisy ; & dedans avoit une cornette de taffetas rouge.* Caseneuve.

CORNETTE. Marque de Magistrature. De Beloy, Avocat du Roi au Parlement de Toulouse, en l'Ouverture qu'il fit des Audiences après la Saint Martin le 23. de Novembre 1609. *Et ne pouvons obmettre que nos anciens n'ayent eu pareillement en usage un autre vestement de teste, qu'ils ont appellé* Cornette ; *ainsi qu'il se vérifie par les effigies des anciens Docteurs : de laquelle Cornette ils faisoient plusieurs tours sur le chef, & l'attachoient d'un costé, comme nous faisons aujourd'huy nos jarretieres. De telle sorte que le nœud y apposé faisoit deux petites cornes ; d'où ce vestement a retenu le nom de* Cornette : *& peut-être est venu de-là que cet accoustrement qui s'accommodoit ainsi en forme de lieu, est appellé dans le vieux Glossaire Latin* Capitulare ; *que le Grec interprête & nomme κεφαλόδεσμον :* quasi ornamentum capitis. *Néantmoins depuis, pour l'incommodité que cela apportoit sur la teste, il a été trouvé plus commode de mettre cette marque autour du col.*

M. de Caseneuve croit que *cornette*, en cette signification, est une contraction de *cornette* ; comme qui diroit, *une petite couronne*, ou *bandeau royal.* Et pour cela, il cite cet endroit de Mathieu Pâris en l'an 747. *Dominus Rex veste deaurata, facta de pretiosissimo baldechino, & coronula aurea, quæ vulgariter* garlande *dicitur :* Et celui-ci de Jean d'Auton, dans son Histoire de Louis XII. *Le chef couvert d'une toque de velours cramoisy ; & dedans avoit une cornette de taffetas rouge.* C'est à l'endroit où il est parlé de l'entrée de Louis XII. dans Milan. *M.*

CORNETTE. Sorte de coëffure à l'usage des femmes. Des deux bouts de cette coëffure, qui ressemblent à des cornes. *M.*

CORNETTE. C'est ainsi que nous appellons une Compagnie de gens de cheval, & le drapeau qui lui sert d'enseigne. Je puis assurer que ce mot en ce sens-là n'est pas fort ancien en France, ne l'ayant encore pû rencontrer en aucun de nos anciens Auteurs : & je crois volontiers que nous l'avons emprunté des Italiens. Je ne sais si je dois croire qu'il vient de l'autre mot *cornette*, que nous avons vû être *une bande de soie ;* & que nous en avons étendu le nom à la signification d'un *drapeau ;* de même que de *bande* nous avons fait *banderolle*, qui est aussi un *drapeau.* Il y a aussi quelque apparence qu'il vient de *corniculum*, que Turnèbe, livre 5. chap. 10. de ses Adversaires, croit être la portion d'une Compagnie de soldats, comme si c'étoit un diminutif de *cornu*, qui signifie *la pointe d'une Armée :* ce qui semble pouvoir être prouvé par ce lieu de Végèce, livre 2. chap. 24. *de Re Militari : Qui sub uno corniculo militabant, centurio, & sui milites, ambo* cornicularii *dicebantur :* & par celui-ci de Suétone *de Claris Oratoribus : Orbilius primò apparituram fecit Magistratibus ; deinde in Macedonia corniculo ; mox equo meruit.* Mais on voit par ce dernier passage, que *corniculum* ne se dit pas des gens de cheval, desquels maintenant est composée la *cornette.* Caseneuve.

" CORNETTE de Cavalerie. De l'Italien *Cornetta*, que Messieurs della Crusca dérivent de *corno.* CORNETTA ; e CORNETTO ,disent-ils au mot *corno*, *è una insegna di Compagnia di cavalleria : ed è piccola, e di forma quadra.* Voyez M. de Caseneuve. *M.*

CORNICHE. Chapiteau de colonne. De *coronix*, mot de même signification, qui se trouve dans Vitruve : & qui a été fait de *corona.* Les Grecs l'ont appellée de même κορωνίς. Hésychius. *M.*

CORNICHON. On appelle ainsi les chevillures, ou cors du cerf. Voyez Nicot au mot *endouiller*, & le Pere Pomey, dans son *Indiculus Universalis* page 35. De *corniculum. Corniculum, cornichium, cornichio, cornichionis*, CORNICHON. *Cornichon* se dit aussi en termes de jeu de boulle, d'une boulle plus ou moins grosse que les autres, qu'on jette devant pour servir de but. *M.*

CORNILLIER : sorte d'arbre. De *cornus. Cornus corni, cornillus, cornillarius*, CORNILLIER. *M.*

CORNOUAILLE. Pays dans la Basse-Bretagne. De *Cornu Galliæ.* Guillaume de Malmesburi, livre 2. des Gestes des Rois d'Angleterre, page 50. *Inde digressus in Occidentales Britones se convertit, qui* Cornewallenses *vocantur ; quòd in Occidente Brittanniæ siti, Cornu Galliæ ex obliquo respiciunt.* M.

COROMBARON, ou CORUMBARON. On appelle ainsi en quelques lieux de Picardie la veille de S. Sébastien : qui est un jour auquel les femmes de ces lieux-là traitent à leurs dépens leurs maris. M. de Valois l'aîné prétend que ce mot a été fait de celui de *curare*, qui signifie *traiter*, *soigner*, & de celui de *baron*, qui signifie *mari.* Voyez *baron.* M.

CORONATS. Monnoye de Louis XII. faite en Provence. Voyez M. le Blanc dans son Traité des Monnoyes, page 319. *M.*

CORPORAL. C'est ce linge empesé sur lequel on met le corps de Notre-Seigneur. De *corporale.* La Crusca : CORPORALE. *Sustantivo : è quel pannicello lino bianco, sul quale posa il Prete l'ostia consacrata : detto da' Teologi in Latino*, corporale. *M.*

CORROIS. Vieux mot, inusité, qui signifie *ordre de bataille.* Voyez M. du Cange, dans son Glossaire sur Villehardouin, au mot *corrois.* M. Voyez ci-dessus CONROY.

CORROIS. On écrivoit aussi *conroi.* La Chronique de Flandre, ch. 78. *Et tantot se mirent les François en conroi.* Le Traité manuscrit des Tournois des Chevaliers de la Table ronde : *Et ainsi par cet ordre se mesloient tant qu'il y avoit de batailles, ad ce que les conrois étoient assemblés ;* Guill. Guyart :

Toute la gent que li Roi a ;
Et qui s'est à lui arréée,
Se tient d'autre part serrée
En conroi : nul ne s'en esloche.

Voyez Spelman & la Glose de Sommerus, sur les Hist. d'Angleterre, au mot *Corredium.* *

CORSAIRE. De l'Italien *Corsare :* qui a été fait de *corso*, à cause des courses que les Pirates font en mer. L'Arioste, livre x. de son Orlando Furioso :

Deh pur, che da color che vanno in corso,
Io non sia presa, e poi venduta schiava.

Le Boccace, Journée 2. Novelle 6. *Il quale, come io vi dissi già, e lui, & me, prese in corso.* Les anciens Latins ont employé *cursus* dans la même signification. Virgile, dans le 3. de l'Eneide : *Sed*

tibi qui cursum venti, quà fata dederunt. Ciceron, au livre 3. *de Republica: Quæ cursu frumento onustas petentibus Rhodum viderit.* Horace, livre 1. de ses Odes, Ode 6. *Nec cursus duplicis per mare Ulyssei.* Et dans sa premiere Satyre :

> *Perfidus hic caupo, miles, nautæque per omne*
> *Audaces mare qui currunt.*

Sheringham, dans sa Dissertation *de Anglorum gentis Origine*, chapitre XI. veut que l'Italien *Corsario*, qui est la même chose que *Corsare*, ait été dit, de même que le François *Corsaire*, & l'Espagnol *Cossario*, des peuples appellés *Chorsari* par Pline; qui étoient des Pirates: *Vocabulum* Chorsaros *omnino Gothicum est, &* Piratas *significat. Vox apud Hispanos, Italos, & Gallos, à Gothica lingua in hunc usque diem non multùm deflexit. Italis* Corsario, *Hispanis* Cossario *est; Gallis* Corsaire. Voici l'endroit de Pline où il est parlé de ces peuples: *Ultrà sunt Scytharum populi. Persæ illos* Sacas *in universum appellavêre, à proxima gente: antiqui,* Arameos : *Scythæ ipsi* Persas, Chorsaros : *&* Caucasum *montem*, Graucasum ; *hoc est, nive candidum.* C'est au chap. 17. du livre 6. D'autres veulent que l'Italien *Corsario*, *Corsare*, ou *Corsale*; car ce mot se dit en Italien de ces trois façons; ait pris son appellation des peuples Corses, qu'on veut qui aient été autrefois des grands Corsaires. Mais il est indubitable que ce mot vient de *corso*. Les Grecs modernes ont dit κουρσάρος. Voyez Meursius & M. du Cange. *M.*

CORSAIRE. *Coureur de mer*, dans la signification de *Corsaire*, se lit dans la Chronique du Chevalier au Cyne, Paris, chez Philippe le Noir, *in-4°.* Gothique à deux colonnes, au feuillet marqué à la réclame O ij. *Le Duchat.*

CORTINAIRES. Nom de certains Officiers des Empereurs de Constantinople, dont parle Pachymère. Ce mot vient du Latin *cortina*, qui signifie entre autres choses un rideau, une portiere. Les *Cortinaires*, dit le Pere Poussine, dans son Glossaire de Pachymère, étoient des Officiers de l'Empereur, qui étoient toujours en dedans de la cortine, c'est-à-dire de la portiere de la chambre de l'Empereur, pour être toujours prêts à recevoir les ordres de ce Prince. Ils étoient les Huissiers de son appartement. Le Comte des *Cortinaires* étoit leur chef. Il ne faut pas confondre, comme ont fait quelques Auteurs, les *Cortinaires* avec les Cortelins. Ceux-ci étoient aussi des Officiers de l'Empereur de Constantinople, mais au-dessous des *Cortinaires*: ce n'étoit que de simples portiers. *Cortelin* vient du Latin *cors cortis*, qui s'est dit de la Cour d'un Prince, & d'où les Grecs ont fait κόρτη; au lieu que *Cortinaire* vient, comme nous avons dit, de *cortina*, d'où les Grecs on fait κορτινάριος. Voyez Meursius, dans son Glossaire, à ce mot. *

CORVÉE. Cujas sur la Loi unique, au Code *Ne opera à collatoribus exigantur*, dit que les corvées ont été ainsi appellées, *quasi opera corporalia. Nam & Lugdunensibus* vée *operam significat.* Ragueau dans son Indice, & Carondas dans ses Mémorables, disent la même chose. Guy Pape, dans sa Question 472. veut que le mot de *corvée* ait été dit *quasi una opera coadjuvans.* D'autres le dérivent *à corpore vehendo.* Il vient de *corvada*, qui se trouve en cette signification dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis & Corris*, article 3. *Ut non præsumant Judices nostram familiam in eorum servitium ponere: non Corvadas aliud opus sibi facere cogant:* Et qu'on croit avoir été dit au lieu de *corpata*; de *corpus.* Mais comme *curbada* se trouve en la même signification dans les Ecrivains de la Basse-Latinité, ainsi que l'a remarqué le P. Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, quelques-uns dérivent ces mots *à curvando*; à cause que ceux qui travaillent à la terre, se courbent. Virgile : *quæ curvus arator*, &c. *Le mot de* COURVÉE *est formé de* curvada; *& représente l'action de celui qui se courbe en travaillant*, dit M. de Caseneuve. Le P. Labbe improuve cette étymologie: Et il dérive *corvée* de *carropera.* COURVÉE, dit-il, *vient de* CARROPERA, *usité dans nos anciens livres & titres, comme* manoperæ, manoperarii, MANŒUVRES *&* MANOUVRIERS. *Ou bien d'autant que telles actions des Vassaux se faisoient quasi toutes, ou se terminoient dans la cour ou basse cour du Seigneur: comme, mener du bois, les gerbes, le foin, battre le bled, conduire la vendange*, &c. C'est à la page 169. de la premiere partie de ses Etymologies Françoises. Et à la page 30. CORVÉE *n'est point le travail du corps qui devient courbé par la fatigue: mais vient de* carropera, *comme nous avons montré suivant la pensée du P. Sirmond.* Voici les termes du P. Sirmond, qui sont de la page 78. de ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve: CARROPERA ET MANOPERA. *Duplex genus servitutis.* Carropera *sunt, quas Tit.* 23. *cap.* 14. carricaturas *dixit, cùm carri, vecturaque opera debetur:* manopera, *servitium manuale dicitur lib.* 3. *cap.* 51. *quia opus manu fit: unde* Manoperarii in Diplomate Karoli Calvi pro Sancto Dionysio. *Inferior ætas* curbadas *appellavit*, Corvées. Ces termes ne prouvent point que le P. Sirmond ait cru que le mot de *corvée* fût dérivé de celui de *carropera.* D'autres le dérivent de *corrogata.* M. du Cange préfére l'étymologie de Cujas aux autres. Mais il ajoute : *Non quod sint opera corporalia, sed quòd præstarentur ab iis quos* homines de corpore *appellabant, qui ejusmodi operis soli obnoxii erant.* M.

CORVÉE. Rabelais a dit deux fois *accroué*, en la signification d'*accroupi*: & à Metz on dit *crouée* pour *corvée*; ce qui ne permet pas de douter que *corvée* ne vienne de *curvada*, comme l'a dit M. de Caseneuve. *Le Duchat.*

COS.

COSCOTER. Rabelais, 2. 21. *J'en sçay un beau Chapelet de fines esmeraudes, marquées d'ambre gris coscoté.* M.

COSCOTONS. Rabelais, 3. 7. *Un grand pot beurrier, plein de coscotons.* Et 4. 59. *Pain blanc, choisne, carbonnades de six sortes, coscotons.* M.

COSMOPOLITAIN. On dit quelquefois ce mot en badinant, pour signifier un homme qui n'a point de demeure fixe, ou bien un homme qui nulle part n'est étranger. Il vient du Grec κόσμος *monde*, & πόλις *ville*; & il signifie un homme dont tout le monde est la ville ou la patrie. Un ancien Philosophe étant interrogé d'où il étoit, répondit qu'il étoit *cosmopolitain.* L'auteur inconnu d'un excellent traité de Chymie, intitulé *Lumen Chymicum*, s'est donné le nom de *Cosmopolite.* *

COSSON. Petit ver qui ronge les pois & les féves. De *cosso cossonis*, qu'on a dit pour *cossus*, qui se trouve en la signification d'un ver de bois, dans les anciens Auteurs. Festus: Cossi *ab antiquis dicebantur naturâ rugosi homines, à similitudine*

vermium ligno editorum, *qui* cossi *appellantur*. Scaliger, dans son premier Scaligerana, page 128. σκώληξ, *vermium generale nomen; cujus multa sunt genera;* τερηδὼν, *vermis qui ligna corrodit. Latinè,* tarmes. *In Italia satis crassus est in abietis ligno; ut etiam dormientes excitet. Rursus sunt alia genera tarmitum. Nam qui rugosiores sunt, dicuntur* cossi: *Gracè* ξυλοφάγοι: *olim in deliciis ciborum habiti; quos farinâ saginabant. Fuit & pracipuus cibus Hierophantarum Cereris: auctor Tertullianus, & Hieronimus ex Tertulliano.* Au lieu *de cossus*, on a aussi dit *cusus*. Les Gloses: *cusus.* ξύλου σκώληξ: Et c'est de ce mot dont les Espagnols ont fait leur *cusano*, comme Scaliger l'a remarqué sur l'endroit de Festus ci-dessus rapporté.

COSTAUX. Le Pere Bouhours, dans le 4. Dialogue de son Art de bien penser: *Et je ne puis m'oter de l'esprit qu'on n'entendra pas un jour l'Auteur des Satyres dans la description de son Festin.*

Sur tout, certain hableur, à la gueule affamée,
Qui vient à ce festin, conduit par la fumée,
Et qui s'est dit Profes dans l'Ordre des Costeaux,
A fait, en bien mangeant, l'éloge des morceaux.

Je me suis même mis en teste que les Commentateurs se tourmenteront fort pour expliquer ce Profès dans l'Ordre des Costeaux, *& qu'on pourra bien le corriger, en lisant* Profès dans l'Ordre de Cisteaux: *par la raison que l'Ordre des Costeaux ne se trouvera point dans l'Histoire Ecclésiastique, & que les gens de ce tems-là ne sauront point que cet Ordre n'étoit qu'une société de fins débauchez, qui vouloient que le vin qu'ils beuvoient fût d'un certain costeau; & qu'on les appelloit pour cela* les Costeaux. Ce fut feu M. de Lavardin, Evêque du Mans, qui se plaignant de ces Messieurs qui disoient que son vin n'étoit pas bon, dit que c'étoient des délicats, qui ne vouloient du vin que d'un certain costau; car c'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *costeau*; Et là dessus, on les appella *les Costaux*. Ces Messieurs étoient le Marquis de Boisdaufin, du nom de *Laval*; le Comte d'Olonne, du nom de *la Trimouille*; l'Abbé de Villarceaux, du nom de *Mornay*; & du Broussin, du nom de *Brulard*. M.

COSTE. De *costatum*, fait de *costa*. COSTATUM, *id est*, latus: *quòd costis utrinque duodecim contexitur*, dit Sylvius dans sa Grammaire Françoise, page 142. Nous ne prononçons point l'S en *costé*. M.

COT.

COTARDIE. Espèce de cotte, commune aux hommes & aux femmes. C'est une production de *cota*. *Cota*, *cotarda*, *cotardia*. Voyez *cotte*. Voyez aussi M. du Cange, au mot *cotardia*. Au lieu de *cotardie*, on a dit par corruption *cotte hardie*. Et c'est comme ce mot se trouve toujours écrit dans nos anciens Auteurs François. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange, au lieu allégué. Voyez aussi ci-dessous, au mot *cotte*. M.

COTE. Joseph Scaliger tient que nous avons formé ce mot par contraction, de *crocota*, qui signifie même chose; & qui, en ce vers de Virgile, au Poëme intitulé *Ceiris*, où il est parlé de Sylla,

Qua priùs in tenui steterat succincta crocota,

signifie ce que nous disons en notre Langue, *être demeuré en cote*. Henri Etienne, dans son Traité *de Latinitate falsò suspecta*, tient la même opinion. *Caseneuve*. Voyez COTTE.

COTE-D'ARMES. Voyez ci-dessous *cotte*. M.

COTEMALTAILLE'E. Nous disons, *faire une cotemaltaillée*, pour dire, arrêter un compte, en remettant quelque chose de part & d'autre, sans l'examiner exactement. L'étymologie de ce mot est très-difficile. J'ai quelque opinion que cette façon de parler vient des tailles des Bouchers & des Boulangers, où les Bouchers & les Boulangers marquent ce qu'ils ont fourni; & que *cotemaillée* a été dit, par corruption, pour *cochemaltaillée*, par le changement ordinaire du C en T. Voyez *clauporte*. Ces tailles des Bouchers & des Boulangers s'appellent en Anjou & dans le Blesois, des *coches*: ce qui ne favorise pas peu mon opinion.

M. Loiseau a une autre pensée. *Cujas*, dit-il, *dit qu'*aversione emere *se dit en Grec* κότλῳ: *ce qui me fait souvenir de notre terme vulgaire*, faire une quote mal taillée; qui est dit *par allusion & agnomination assez inepte de* quote *à* cote. C'est au chapitre 2. de son Traité de la Garantie des Rentes. *M.*

COTER. De *quotare*, fait de *quotus*. Nous avons de même fait COTE, de *quota*. M.

COTEREAUX. COTERIE. *Coterie* est un vieux mot François, qui signifie compagnie & société de villageois, unis pour tenir d'un Seigneur quelque héritage. Et de-là le mot de quelques Coutumes, *tenir en coterie*, c'est-à-dire en société. Aujourd'hui ce mot est encore en usage dans la signification de société de gens qui se fréquentent pour se divertir. Ainsi, nous disons, *Il est de sa Coterie; ils sont de mesme Coterie. Cotereaux*, étoient certains fantassins paysans. Nicolle Gilles, en la Vie de Philippe Auguste: *En ce mesme tems, Richard, Roy d'Angleterre, fit élever & mettre sus une armée de gens qu'on appelle* Cotereaux: *dont estoit Chef & Conducteur de par luy un nommé* Mercadier. Et plus bas: *Ledit Richard reprint la ville de Tours: & la plus part des habitans feit par Costereaux & Satellites mettre à occision.* Rigord, au livre qu'il a fait des Gestes de Philippe-Auguste: *Quodam die Ricardus, Comes Pictaviensis, multitudinem Cotarellorum ad Castellum Radulfi pro succursu miserat.* Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, dit que le mot de *Cotereau* vient de *coteret*; qui étoit une sorte d'armes que portoient ces gens de pied appellés *Cotereaux*. Et quelques autres Ecrivains, plus conformément à l'analogie, dérivent ce mot de *cultarelli*: comme qui diroit *Gens à courtes dagues*. Il vient de *cotarellus*, comme il paroît par les passages de Rigord ci-dessus rapportés. Et *Cotarellus* vient de *cota*, qui signifie *casa*, *tugurium*, *gurgustium*: & *cota* vient du vieux Saxon *cot*, qui signifie la même chose. Ce mot est encore en usage parmi les Flamans. Les Anglois disent *cote*, & *cotage*. De *cota*, on a fait *cotarus*, pour signifier celui *qui in cota habitat*. Et de *cotarus*, on a dit par diminution *cotarellus*. Voyez Spelman dans son Dictionnaire, Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 4. le Président Fauchet dans son Traité de l'Origine des Chevaliers, & dans son livre de la Milice, & M. du Cange dans son Glossaire. ¶ Il y a une ancienne famille

à Tours du nom de *Cotereau*. ¶ Coterie a été fait de *cotaria*. Voyez Wats dans son Glossaire. ¶ J'oubliois à remarquer, que le Concile de Latran de 1180. condamne les voleurs sous ces noms, *Brabantiones*, *Aragonii*, *Navarri*, *Basculi*, *Coterelli*, *Triaverdini*. M.

COTERET. C'est un petit fagot de branches d'arbres, qui n'excédent guére la grosseur des bâtons ordinaires. Il vient de *cotretum*, mot barbare qui signifie *une saulsaye*. Car encore dans le Languedoc on appelle *codre*, les branches de saule. Lindembrog, sur les Loix Barbares, expliquant le mot *stellaria*, qu'il dit avoir trouvé dans un vieux Glossaire : Stellaria, *falicetum*, *vel cotretum*. Si ce n'est que *cotretum* signifie *une coudraye*, c'est-à-dire, *un lieu planté de coudriers*, dont les Sauvages se servent à faire des coterets. *Caseneuve*. Voyez COTRETS.

COTICE. Terme de Blason. peut-être de *costa*, *Costa*, *costicia*, cotice. *M.*

COTIGNAC. On disoit anciennement *coudignac*. Rabelais IV. 32. *boistes de coudignac*. Voyez *coins*. M.

Cotignac. M. Ménage n'a point fait d'article du mot *coins* où il renvoye, & il n'a pas non plus pris garde à un passage de Rabelais, qui fait voir que *cotignac* vient effectivement de *coins*. Il est du livre 1. chapitre 23. où on lit que Gargantua & Panocrates son maître achevoient leur repas du diné par quelque confection de *cotoniat*. Rabelais, livre 1. chapitre 18. avoit déja dit *coudignac*; & il emploie le même mot, liv. 2. chap. 28. *Le Duchat*.

COTILLON. M. Lancelot le dérive de *χιτώνιον* : ce qu'il a pris de Trippault. C'est un diminutif de *cotte*, Voyez *cotte*. M.

COTON. De l'Italien *cotone*. Caninius, dans ses Canons des Dialectes, dérive ce mot Italien de l'Arabe *kittan*. Ce mot Arabe ne m'est pas connu. Mais je sais que les Arabes appellent le coton *alkoton* : qui est un mot qui approche davantage de l'Italien *cotone*. Et c'est de ce mot Arabe, que les Espagnols ont fait leur *algodon*. Mais peut-être que l'Arabe *alkoton* a été fait de l'Italien *cotone*, & que l'Italien *cotone* a été fait du Latin *cotoneum*, à cause de la ressemblance du coton au poil folet qui est sur les coins. Servius, sur ce vers de Virgile :

Ipse ego cana legam tenera lanugine mala :

Mala dicit cydonia, quæ lanuginis plena sunt. Bourdelot a fait mention de cette étymologie, en ces termes : coton *est dit à la ressemblance qu'il a avec le coton qui vient* in mala cotonea : *comme le remarque Robert Constantin. Mais il peut aussi venir de* godon, *qui est le mot dont se servent les Indiens, qui l'ont donné aux Portugais :* algodon. Barthius, livre IX. de ses Adversaires, chapitre 10. croit que ce mot François a pris sa dénomination de la ressemblance du coton aux étoffes de l'Isle de Cô : *Cæterum à Cois tunicis tenuissimis videntur cotonem suum Franci hodierni, sive Galli, deduxisse*, &c. Cette étymologie me paroît peu vrai-semblable. *M.*

COTRETS. Fagot de bois. J'ai appris de M. de Marigny, que M. Hourne, Sénateur du Royaume de Dannemark, homme de grande érudition & très-intelligent dans les Origines des Langues, prétendoit que ce mot François avoit été corrompu du Danois *got trébe*; c'est-à-dire, *bon bois* : & qu'il nous avoit été apporté en France par les Norvégiens, lorsqu'ils descendirent en Normandie. D'autres veulent que les cotrets ayent été ainsi appellés de la Forêt de Villers-Cotrets : qui est une étymologie qui ne peut subsister : les cotrets ne venant point de cette forêt. Le Pere Labbe dérive *cotret* de *caudex*. M. de Caseneuve le dérive de *cotretum*, qu'il dit signifier une saussaye, ou une coudraye. Et Bourdelot, dans ses Origines Françoises manuscrites, qui m'ont été obligeamment communiquées par M. Bonnet, célébre Médecin de Paris, son petit neveu, lui donne la même origine. Voici ses termes. Cotret *Cotretum*. Gloss. *stallaria*, *salicetum*, *vel cotretum*. Je crois toujours que nous avons fait ce mot de *costretum*, dit au lieu de *constrictum*, comme il paroît par le mot Italien *costretto*. *Constrictum*, *costretum*, costret, cotret. On n'a point prononcé l'S, comme on ne la prononce point en *nostre*, *vostre*, *Apostre*. Les cotrets sont liés par plus d'endroits que les fagots. *M.* Voyez ci-dessus COTERET.

Cotrets. *Villers-Cotrets*. Ce nom ne seroit-il point venu de la Forêt *Cotia*, qui étoit proche de Compiegne, & dont parle Grégoire de Tours, livre 4. chapitre 21. *Huet*.

COTTE. Vêtement de femme. Pontanus le dérive de l'Alleman *kots*. Il vient du Latin *crocota*, qui a été dit par les Anciens dans la signification d'un *habillement de femme*. Novius Pedio, dans Nonius Marcellus: *Mollicinam crocotam, chirodotam, ricam*. Ciceron, *de Aruspicum responsis : P. Clodius à crocota, à mitra, à mulieribus soleis purpureisque fasciolis, à strophio, à psalterio, à stupro, est factus repente popularis*. L'Auteur du Poëme intitulé *Ceiris*, attribué à Virgile :

Hæc loquitur : mollique ut se velavit amictu,
Frigidulam injectâ circumdat veste puellam,
Quæ priùs in tenui steterat succincta crocota.

Scaliger sur cet endroit : Crocotam *etiam hodie*, *decurtato nomine*, Cotam *vocamus in tota Gallia. Scyllam ergo*, *ita ut surrexerat è lecto*, *crocotâ tantùm indutam*, *ait. Cui metuens Nutricula*, *ne scilicet algeret*, Frigidulam injecta circumdat veste puellam, *quæ prius tantum manserat in tenui crocota : estoit demeuré en cotte*. Le Pignoria, dans ses Origines de Padoue, chapitre 12. *Havevano gli Antichi una veste, che chiamavano per le femmine* crocota, *e* crocotula : *delle quali vengono*, *e la* cotta, *voce Francese*, *e la* cottola, *vocabulo nostro paësano*. M. Ferrari, au livre 3. de la premiere partie de son Traité *de re Vestiaria*, chapitre 5. page 314. *Hanc Itali* cottam *appellant*, *corrupta voce*, *ut ego existimo*, *à* crocota; *quæ veteribus vestis fuit mollis ac tenuis*. Et de-là, *Crocotarii* dans l'*Aulularia* de Plaute; pour ceux qui faisoient ces sortes de vêtemens. Aujourd'hui *cotta*, parmi les Italiens, ne se dit plus que dans la signification de *surplis*, selon le témoignage de Messieurs della Crusca : ce qui est réfuté par M. Ferrari en ces termes : *Lineum ergo amictum sacris operantium*, *quòd tenuis esset ac mollis*, *ad instar crocotarum*, crocotam *vocârunt*, *&* *contracta voce*, cottam : *quæ tamen vox non ita antiqua videtur*, *ut pro veste sacrorum ministrorum accipiatur. Nam Scriptores Etrusci* cottam *pro muliebri ferme veste*, *interdum pro virili*, *usurpant : nonnunquam pro veste quæ armis injicitur. Sanè Venetis adhuc in usu est : nam muliebres tunicas* cottulas *appellant*. De l'Italien *cotta*, on en a fait l'Italien *cotardita*, pour une sorte de vêtement, qui

qui n'est plus en usage, disent les Académiciens della Crusca. Il me reste à remarquer, que le Latin *crocota* a été formé de κρόκος, & qu'il a été dit originairement d'une robe de couleur de safran. Κρόκος, κροκωτὸς, κροκωτὴ: *crocota*: d'où le diminutif *crocotula*, qui se trouve dans l'Epidicus de Plaute. *Crocota* signifie donc proprement *vestis crocea*, ou, pour user des termes de Virgile, *picta croco*. De cette couleur de safran, on a appellé de même *epicrocum*, une sorte d'habillement. ¶ M. Lancelot qui dérive *cotte* de κυτόω, *couvrir de peau*; les premiers vêtemens ayant été faits de peaux; & le Pere Labbe, qui le dérive de *coton*, parce que les cottes étoient faites ou fourrées de coton; n'ont pas bien rencontré. ¶ Voyez *cotillon* ci-dessus. *M.*

COTTE. J'ai peine à croire que le François *cotte* vienne du Latin *crocota*, quoique M. Ménage & Scaliger l'en dérivent. Je dis la même chose de l'Italien *cotta*, que M. Ferrari fait venir du même mot. Le retranchement de la syllabe *cro* dans *crocota* me paroît trop considérable pour être admis facilement, sur-tout quand on trouve une origine plus simple & plus commode. Or je la trouve dans la Langue Teutonique. C'est Wachter qui me la fournit dans son Glossaire Germanique au mot *Kutt*. Voici ses paroles: KUTT, kutte, *sagum cucullus, vestis monachalis. Propriè tegumentum, à* kutten *tegere. Inde est quod apud diversos diversa tegumenti genera significat. Græcis* χιτὼν, *& Ionicè* κιθὼν, *est tunica, vestis, lorica, sagulum. Latino-Barbaris* cotta, cottus *tunica clericis propria, apud Cangium. Gallis* cote, cotte, *vestis muliebris*, cote d'armes *toga militaris*, cote de maille *lorica. Italis* cotta *vestis muliebris, & amictus sacris operantium. Vulgò dicitur à Latino* crocota *per aphæresin. Sed hujus sententiæ alumnis refragatur concentus Græcæ vocis, ut cætera omittam.* Et ensuite: KUTTEL, küttel, *sagulum, penula. Diminutivum præcedentis. Quod imitantur Galli in* cotillon, *Veneti in* cotolle *tunica muliebris.* Les mots *kutt* & *kuttel* viennent du verbe *kutten*, qui signifie couvrir, cacher, & qui pour le son & pour la signification convient très-bien avec le Grec κεύθω. Voyez Wachter, au mot *kutten*. *

COTTIMO. On appelle ainsi le droit que les Vaisseaux à voile quarrée & les barques à voile latine, c'est-à-dire, pointue, payent passant en Sicile. Peut-être de *quotus*. *Quotus, cotus, cottus, cottimus*, COTTIMO. *M.*

COTTIR. M. de la Quintinye: COTTY *est un terme populaire & assez barbare, qu'on dit en fait de fruits, qui étant tombez sur quelque chose de dur, se sont meurtris ou froissez en dedans, sans être écorchez ou entamez en dehors. Ainsi, on dit*, une poire cottie, une pomme cottie. *Telle cotissure fait d'ordinaire pourrir le fruit à l'endroit du coup, & fait ensuite pourrir le reste.* M.

COTTIR. Nicot: COTTIR, *heurter de la teste & des cornes*: arietare, coniscare. *Les daims cottissent l'un contre l'autre: aversis frontibus concurrunt damæ.* Ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne. Bourdelot parle de l'étymologie de ce mot en ces termes: COTTIR, *qui se dit en quelques provinces* taler, *vient de* κοτύλη, percutere. M. le Gros, Curé de Droet, le dérive avec plus de vrai-semblance, de *cutere*, simple de *percutere* & de *concutere*. *Cutere, cutire, cotire*, COTTIR. *M.*

COTYLÉDON. Ce mot signifie en Anatomie certains corps glanduleux, adhérens au chorion de quelques animaux, mais qu'on ne remarque point dans le chorion humain. *Cotylédon* en Botanique est le nom d'une plante, qu'on appelle autrement *nombril de Venus*. Ce mot est pur Grec; c'est la même chose que κοτύλη, qui signifie cavité, & il en est formé. La plante *cotylédon* a été nommée de la sorte à cause de ses feuilles, qui sont rondes & un peu concaves. Les glandes dont nous avons parlé ont eu le même nom, parce qu'elles sont creuses & faites en godet. *

C O U.

COUAL, AUX. Homme de Robe longue. De *caudalis*. Le Verger d'Honneur, &c. fol. G. 1. v°.

Si vous supplie que vous soyez contente
De ma personne, sans mettre votre entente
A tels couaux remplis de lunaison.
Et de serment ne faictes mesprison
Que vendredy faire fusse consenté
Pour Robe longue. Le Duchat.

COUARD. Ce mot vient sans doute de *queue*: comme l'Italien *codardo* de *cauda*. Et en bon François *coué* signifie *qui a queue*; témoins les *Anglois coués*; & *écoué, qui n'a point de queue*. Ce qui a fait dire à Robert Etienne, que les gens de peu de courage sont appellés *couards*; parce que, pour s'éloigner des coups, ils se tiennent à la queue, c'est-à-dire, vont derriere aux combats. Mais voici mon opinion. Nos anciens François appelloient les poltrons *renards*. Dans la Loi Salique, au titre 32. qui est *De conviciis*, celui qui appelle un autre *renard*, est condamné à une amende. *Si quis alterum* vulpeculam *clamaverit*, cxx. *den.* &c. C'est pourquoi les anciens Poëtes Provençaux appellent *volpilh*, un poltron; & *volpilatge*, la poltronerie. Le Morgue, ou *Monge de Montaudo*, qui vivoit du tems de Saint Louis:

E envèjam de fort maneira
Hom volpilh que porte baneira.

C'est-à-dire, qu'il trouve fort étrange qu'un poltron ose porter le drapeau. Or, parce que les renards ont une grande queue, les poltrons, qu'on n'osa pas directement appeller *renards*, furent nommés, par dérision, *couards*. Je crois néanmoins que *couard* signifie *renard*: car pourquoi n'auroit-on pas anciennement appellé cet animal *couard*; puisque de *rabo*, qui signifie *queue*, les Espagnols l'ont appellé *raposo*, par le changement du *b* en *p*: quoiqu'ils ayent deux autres noms propres pour cet animal, savoir, *vulpeja*, & *zorra*? Caseneuve.

COUARD. Timide. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *cou-hart*; c'est-à-dire, *cœur de vache*. Il vient de l'Italien *codardo*. Mais d'où vient l'Italien *codardo*? *quia post principia lateat, & in extrema acie, quæ veluti cauda agminis est*, dit M. Ferrari. Les autres disent, & avec plus d'apparence, que notre mot *couard* a été dit en cette signification de *timide & honteux*, à cause que c'est une marque de timidité aux animaux d'avoir la queue avalée, d'avoir la queue entre les jambes. *Canis in metu, caudam remulcet, & subter femora contrahit*, dit M. Bochart dans la remarque qu'il a faite dans son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise sur ce mot *couard*, qu'il dérive de *cauda*. Nicot a fait mention de ces deux étymologies. Voi-

ci ses termes : COUARD, *est celui qui est timide*, timidus. *L'Espagnol dit* couarde. *Aucuns dient qu'il vient de ce mot de* coue : cauda : *usité en aucunes provinces de ce Royaume : ou parce qu'un chien, ou autre beste couée, quand elles ont peur, fuyent la queue serrée entre les fesses : ou parce que ceux qui menent la queue d'un conflit, ou bataille, sont des moins hardis & fuyards, quand l'avant-garde & bataille sont rompues. Mais en ce ils parlent en ignorans : Car, comme Tite Live, au livre 8. & Végece, au livre 2. chapitre 15. & 16. dient, & l'on voit encore par usage, au ranger d'une bataille, l'arriere-garde a de tout tems, & est fournie des plus valeureux, & mieux armez.* Robert Étienne est de ceux qui ont donné à ce mot cette derniere origine. Voici ses termes : COUARD. *De* cauda. *Aucuns dient* coue : *les autres* queue : *Hinc* coué, caudatus. Anglois coué. *De mesme origine vient* couard, *id est*, timidus ; *quasi* qui trahit caudam, & sibi post principia cavet : ultimus in bello, aut acie, ut primus sit in fuga. Vulgò dicitur, *qui fait la queue.* ¶ Les Espagnols disent *cobarde*, & *couarde :* que Covarruvias tire de *cueva*, c'est-à-dire, *caverne ;* à cause que les animaux timides se tiennent dans des cavernes. L'opinion de ceux qui croient que *couard* a été dit de *codardus*, à cause des animaux qui dans la peur ont la queue avalée, me semble la plus vraisemblable. *M.*

COUARD. On trouve l'origine de ce mot dans ces vers du Poëte Cretin :

Ceux-là n'entends ayant mises les croupes
De leurs coursiers, où Couards estimez
Tournent avant qu'y présenter le nez. Huet.

COUARD. On sait que dans nos vieux livres *villain*, c'est-à-dire, *paysan*, est l'opposé de *gentilhomme*, dans la signification d'*homme de cœur.* C'est ce qui a donné lieu depuis peu à Dom Alexis Lobineau, dans le Glossaire de son Histoire de Bretagne, de dériver *couard*, du Breton *couer*, qui, selon lui, signifie *paysan.* Le Duchat.

COUARD. Il est remarquable que le mot Syriaque *couâra*, qui signifie honteux, timide, abattu dans l'affliction, ressemble tout-à-fait à notre mot *couard.* Je ne prétens pas dire pour cela que notre mot *couard* en soit dérivé ; parce que des mots de différentes Langues peuvent quelquefois avoir entr'eux une extrême ressemblance, sans être néanmoins dérivés l'un de l'autre, sur-tout quand ces mots se trouvent dans les Langues de certains peuples qui n'ont pas eu beaucoup de commerce ensemble. Il faut cependant avouer que quand ces mots se ressemblent extrêmement, & quant au son, & quant à la signification, cela mérite attention ; & que ces mots peuvent très-bien avoir la même origine, quoiqu'on ne voie pas comment ils ont passé d'une Langue à l'autre. Qui sait si le mot *couard* ne nous seroit point venu par le moyen des Croisades ? *

COUCHE. Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 594. le dérive de *culca*, d'où il fait venir *culcita.* COUCHE vient de *colca*, verbal de *collocare.* Voyez *coucher.* M.

COUCHER. En Languedoc on dit *coulcà.* Ces mots viennent du verbe Latin-barbare *culcare*, qui se lit souvent dans la Loi Salique, où *culcare solem* se prend pour *attendre le tems que le soleil se couche.* Voici les termes de cette Loi, qui sont du titre 39. *Nec solem secundùm legem culcaverit.* Et au titre 59. *In mallo iterum solem culcaverit.* Et au titre 52. *Solem culcatum.* Et au titre 60. *Sole culcato.* De sorte que je ne doute plus, que toutes les fois qu'on trouve dans cette Loi *Solem collocare*, il ne faille lire *Solem culcare.* Caseneuve.

COUCHER. Nicot le dérive de *cubicare*, diminutif de *cubare.* Il vient de *collocare*, usité des anciens Latins & des modernes en cette signification. Catulle :

Vos unis senibus bonæ
Cognitæ bene feminæ,
Collocate puellulam.

Cicéron, livre v. des Tusculanes : *Collocari jussit hominem in aureo lecto, strato pulcherrimo, textili stragulo, magnificis operibus picto.* Suétone, dans la Vie de Caligula, chapitre 24. *Cum omnibus sororibus suis, stupri consuetudinem fecit : plenoque convivio, singulas infrà se, vicissim collocabat : uxore suprà se cubante.* Grégoire de Tours, chapitre 46. du livre 4. de son Histoire, à l'endroit où il parle d'Andarchius : *Turbatâ ergo familiâ, preparatur cœna : abluitur hic aquis calidis : inebriatur vino : & se collocat super stratum.* La Loi Salique, titre 60. *Et si tunc dicendi se, legem distulerint, Sole collocato ;* c'est-à-dire, *au soleil couché.* C'est ainsi que porte l'ancien Manuscrit, imprimé par Vandelin. Voyez Pithou sur ces mots, *nec Solem secundùm culcaverit*, du Titre 39. de la Loi Salique, & Vandelin sur la Loi Salique, page 147. au mot *culcare.* Héloïse, dans ses Instructions pour son Abbaye du Paraclet, p. 201. *Ascendentes in dormitorium, divertimus ad lectulos nostros, & collocamus nos vestita & cincta jacentes.* M. de Caseneuve, qui, dans ces endroits de la Loi Salique, corrige *culcare*, au lieu de *collocare*, n'a pas bien rencontré. ¶ Nous disons de-là, *coucher bien par écrit*, pour dire *écrire avec ordre.* M. de Saumaise, sur le *de Pallio* de Tertullien, page 157. *Digesta libris suis titulum fecerunt multi veterum Jurisconsulti. Glossæ* digestum, διαςρωμα. *Nam &* διαςρῶσαι *&* καλαςρῶσαι *dicebant, quod vulgò dicimus* coucher par escrit. *Hoc* digerere *Tertulliano, in libro de Anima*, &c. *M.*

COUCI-COUCI. Façon de parler basse & populaire, qui signifie tellement quellement. On dit : Il s'est acquitté de cette commission *couci-couci.* On lit dans les Poësies de Madame des Houlieres :

Puisse l'enfant sans merci
Vous forcer à rendre hommage
A quelque Iris de village,
Dont le cœur fourbe & volage
Vous aime couci-couci.

Et dans le Nouveau Choix des Vers :

Par vos bienfaits avons de quoi manger
Couci, couci ; mais item il faut boire.

Cette façon de parler vient de l'Italien *cosi, cosi*, qui signifie la même chose. *

COUCOU. Il y a une assez jolie description de cet oiseau dans le Songe de Ser Fedocco à Castel vestro, imprimée dans un petit livre intitulé, *Apologia de gli Academici di Banchi di Roma*, au feuillet 94. *verso.* La voici : *Un certo animale, con due piedi, con due ali, con due corna, con un becco torto, con un capo grosso, con un barbon bianco, con certi occhi grandi, lucidi come d'oro ; scodato gonfio, pettoruto ; di figura, ch'à più tosto del tondo, che*

altramente, *simili à civetta*, , *se non*, *che è più grande di lei* ; *canta* cu cu ; *e và di notte*. Le nom de cet oiseau est une pure onomatopée. *S. Add.*

COUCY. Petite ville du Diocèse de Laon. De *Codiciacus*. Guibert, Abbé de Nogent, liv. 2. de sa Vie, chap. 1. *Est autem locus ille* (il parle de Nogent) *sub Castello*, *qui* Codiciacus *appellatur*. Papyrius Masso, dans sa Description de la France par les Fleuves : CODICIACUS, *est locus situ alto atque eminenti*, *& naturaliter munito*, *ac despicienti undique subjectam planiciem*, *admodum fertilem : quæ* fumen terræ *dici potest*. Codiciacum *nemo*, *quod sciam appellavit*, *qui ante Flodoardum vixerit*. M.

COUDE. De *cubitus*. M.

COUDRE. Son participe est *cousu*. Les Languedociens disent *cousé*, les Italiens *cuscire*, les Espagnols *coser*. Ces verbes viennent du Latin-barbare *cuso*, qui signifie même chose. Les Gloses d'Isidore : *Cusire*, *consuere*. Les Gloses anciennes : *Cuso*, ῥάπτω : *cusit*, ῥάπτει. L'Auteur anonyme du livre *de Vitiis Patrum*, traduit en Latin par Pelagius, Diacre de Rome, au livre 4. *Faciebat quoque plectam de ipsis palmis ; & cusabat usque ad horam sextam*. Heribertus Rosweidus a noté là-dessus, qu'en quelque manuscrit il y a *cusibat*. Le verbe *cuso* a été formé, par contraction, de *consuo*, dont le participe est *consutus* ; comme *cousu*, de *coudre*. Caseneuve.

COUDRE : arbre. De *corylus*, fait de κάρυον, qui signifie *noix*. Κάρυον, *carylus*, *corylus*. Le fruit du coudrier s'appelle *noisette*. M.

COUDRE. Verbe. Du Latin *cosere* : d'où les Espagnols ont aussi fait *coser*. Le Glossaire intitulé, *Glossæ è Glossario Arabico-Latino* : Coso, *insuo*, *sagitto*. Le même Glossaire : INSUO, *sagitto*, *vel coso*. Les Gloses anciennes : *Cusuo*, ῥάπτω : *cusuit*, ῥάπτει. Celles d'Isidore : CUSARE, *consuere*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 672. ¶ De *consutus*, nous avons fait *cousu* : & *décousu*, de *disconsutus*, qui se trouve dans le Concile d'Aix, en 817. chap. 61. *Ut Monachi cappas disconsutas*, *præter villosas*, *non habeant*. ¶ Voyez *Couturier*. ¶ Les Lingeres & les Couturieres de Paris disent, *Je couserai* : ce qui ne permet pas de douter qu'on n'ait dit autrefois *couser*, à l'infinitif : les futurs étant formés des infinitifs. Le bel usage, pour le marquer en passant, est pour *Je coudrai*. C'est ainsi que parlent les femmes de condition. L'inusité *couser* a été fait de *cusare*, qui se trouve au passage des Gloses d'Isidore ci-dessus rapporté.

Il me reste à remarquer, que Suétone a dit, *resutus*, pour *décousu* : *Sumenti virilem togam*, *tunicâ lati clavi resutâ ex utraque parte*. C'est en la Vie d'Auguste, section 93. *M.*

COUÉ. En Latin *caudatus*. Sobriquet des Anglois, à plusieurs desquels, dit-on, le croupion s'allonge en forme de petite queue. Monstrelet, vol. 2. fol. 125. a. édit. de 1572. parlant des Anglois, qui en 1436. furent contraints d'abandonner la Ville de Paris : *Et à leur département feirent lesdits Parisiens grand huée en criant*, à la queue. *Rump*, c'est-à-dire *croupion*, est chez les Anglois un terme de mépris, témoin *Rump-Parliament*, sobriquet donné aux restes de ce Parlement qui avoit détrôné Charles I. Mémoires de Burnet, édit. de 1725. tome 1. page 172. *Le Duchat.*

COUÉ. Selon quelques-uns, on appelle les Anglois *coués*, parce qu'en 599. ceux de Dorchestre voulant se moquer de celui que le Pape Saint Grégoire avoit envoyé pour leur prêcher l'Evangile, ils lui attacherent des grenouilles par derriere : en punition de quoi, comme on le conte, ceux de cette Province naissent avec une queue par derriere ; ce qui les a fait appeller Anglois *coués*. Du Latin *caudatus*, qui signifie la même chose. Le composé & contraire de *coué*, c'est *écoué*. *

COUENNE *de lard*. De *cutis*. *Cutis*, *cute*, *cutenna*, COUENNE. De *cutenna*, les Italiens ont aussi fait *codenna*. Les Toulousains disent *coudeno*, qu'ils ont fait de *cutennum*, dit par métaplasme, au lieu de *cutenna*. Les Grecs l'appellent φερίνη, & les Latins *tergilla* & *tergillum* ; mots qui se trouvent dans les Gloses Anciennes. Voyez ci-dessus COENE. M.

COUI. Voyez *couvi*. M.

COUILLAUTS. On appelle ainsi dans l'Eglise Cathédrale d'Angers, les valets des Chanoines qui servent à l'Eglise. De *Colliberti*. Le Cartulaire de Saint Aubin d'Angers, au Titre *de Curte de Varena*, Article 18. *Utilitati posterorum prævidentes*, *judicamus*, *quòd quidam homo*, Martinus Chabot *nomine*, *denegavit se de familia Sancti Albini esse*. *Monachis autem affirmantibus illum de sua familia esse*, *erexit se contrà eum pro fidelitate Monachorum*, *quidam consanguineus ejus*, Giraldus *nomine*, *qui cum eo*, *scuto & baculo decertans*, (les duels étoient permis en ce tems-là) *eum vi fecit confiteri*, *se Collibertum Sancti Albini esse*. Dans la Fondation de l'Abbaye de Vendôme : *Hæc sunt nomina Collibertorum quos dedimus Monasterio Sanctæ Trinitatis* : Garnerius, *& infantes ejus* : Landricus, & Bernerius, *fratres*, &c. Le Cartulaire de Marmoutier : *Et cùm ille ostenderet illum fuisse Collibertum*, *guadiavit ei Domnus Ascelinus jurare*, *quòd ille servus fuerit*, *non Collibertus*. Un Titre de l'Eglise d'Angers, produit dans mon Histoire de Sablé, livre 3. chap. 7. *Hic siquidem Bellaus quamdam progeniem Collibertorum nobiscum communem habere debebat ab antecessoribus suis*. M. de Launoy, page 69. de son *Inquisitio in Privilegia Vindocinensis Monasterii* : *Apud Andegavenses*, Collibertus *servi nomen est* : *quod ad annum* 1040. *non erat in usu* : *& posterior ætas excogitavit*. Et à ce propos il est à remarquer, que ces mots de *servi* & de *liberti*, se trouvent souvent joints ensemble. Le Concile de Metz, article 12. *Servis*, *ac propriis libertis*, *sive beneficiatis*, *venerabiles Episcopi in Communione Dominorum*, *absolutionem dederunt*. ¶ De *Collibertus*, on a dit *Collier-tus* : & ensuite *Colliartus* ; dont on a fait COUILLART : pour lequel, par dérision, on a dit ensuite COUILLAUT. *M.*

COUILLAUT. *Collibertus*, *Colbertus*, *Colbart*, *Couillart*, *Couillaut*. Ce sont les propres termes de M. Ménage, dans la premiere édition de ses Origines. Sur quoi je vous dirai . . . . que dans la seconde, au lieu de *Colbertus* il y a *Collieitus*, & cela par une raison que peu de personnes savent. C'est qu'en 1650. comme le livre des Origines Françoises étoit fort à la mode, chacun le vouloit avoir ; on le consultoit à tout propos ; les Savans en faisoient leurs délices, & les Rieurs y cherchoient les endroits réjouissans. Celui de *Colbertus* dans *Couillaut*, ne manqua pas d'être relevé. M. Colbert, alors Intendant de la maison du Cardinal Mazarin, & qui, dès ce tems-là, passoit

déja pour un homme de conséquence, en fut piqué. Il ne put le pardonner à l'Etymologiste ; lui fit rayer sa pension ; & depuis, quoique celui-ci pût faire pour gagner ses bonnes graces, soit en lui dédiant des Livres, soit en faisant des vers à sa louange, il eu toujours pour lui une aversion insurmontable. M. de la Monnoye, dans une Lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire de Saint Quentin le 1. de Juin 1707. à Berlin, lieu de mon réfuge. *Le Duchat.*

COULANGE. Voyez ci-dessous *Coulonge*. M.

COULÉ. Habit de Bernardin & de Bernardine. De *cuculla. Cucullus*, *cuculla*, *culla*. coule. *M.*

COULER. De *colare* : qui signifie faire passer par un sas, ou une étamine : d'où le composé *percolare*. Les Gloses anciennes : *Colat*, ὑλίζει. M.

COULEVREE. Plante. C'est le *vitis alba* des Botanistes. De *colubrata*, fait de *coluber* : parce qu'elle rampe comme une couleuvre, si elle n'est soutenue par quelque arbre. Charles Etienne, dans son *de Re Hortensi* : Vitis alba, *Græcis* ampelos leuce *dicta* ; *quòd folia & corymbos ac capreolos vitis habeat ; eademque folia alba gerat ; præsertim, dum grandiora sunt. Vulgus Parisiensium vocat* de la coulevrée, *quòd in modum colubri undique serpat. Picardi autem*, du feu ardent, *quòd quascumque partes corporis attigerit ejus racemus, ipsas quodammodo adurere videatur.* M.

COULEVRINE. Piéce d'artillerie. L'Arioste, livre 9. de son *Orlando* :

E qual bombarda, e qual nomina scoppio :
Qual semplice cannon, qual cannon doppio,
Qual sagra, qual falcon, qual colubrina
Sento nomar, come al suo autor più aggrada.

Comme les *coulevrines* ont été ainsi nommées des *couleuvres*, les *serpentines* l'ont été des *serpens*. Voyez *serpentines*. Et à ce propos il est à remarquer que la plûpart des instrumens de guerre ont pris leur nom de quelque animal : & parmi nous, comme, *basilics*, *serpentines*, *coulevrines*, *fauconneaux*, *mousquets* : & parmi les Latins, comme *talpæ*, *vulpeculæ*, *ericii*, *catti*, *troiæ*, *arietes*, *scorpiones*. M.

COULIS. La Chronique Martinienne, à la mort de Charles VII. feuill. 307. *Il dit à Anthoine de Chabannes, Comte de Dammartin, qui le pria de manger* ; *Il dit*, je le veux bien ; mais je veux que vous-mesme m'alliez querir un coulix, & que le voyiez faire. ¶ *C'est un brevage coulé* ; c'est-à-dire, *passé par un tamis*. Nicot : *C'est une epraincte de chappon, ou autre chair, bouillie à outrance, coulée avec le bouillon qu'on baille aux malades.* ¶ De *colare. Colare*, *colatus*, *colatitius*, COULIS. Comme *pont-levis*, de *pons levaticius*, *œuf couvis*, d'*ovum cubaticium*. ¶ Dans le Maine, on appelle *du coulis*, une bouillie qui se fait avec du lait & du gruau. *M.*

COULISSE. *Porte-coulisse*, *chassis de coulisse*. De *couler* : parce que les coulisses coulent, ou de haut en bas, ou d'un côté à l'autre. *M.*

COULON : pour *pigeon*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : COLUMBUS, *coulon*. Le Roman de la Rose, folio 25. verso :

Simple estoit comme sont coulons.

De *columbus*. M.

COULONGE. COULANGE. Noms de lieu. De *colonia*. *Colonia*, *colonja*, COLONGE, COULONGE, COULANGE. *M.*

COUP. Du Latin-barbare *colpus*. La Loi Salique, titre 19. paragr. 10. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit.* Les Loix des Allemans, titre 95. paragr. 1. *Si quis fœminam ingenuam culpo percusserit, sic ut sanguis non exeat.* Une ancienne Formule : *Ego ipsum de armis meis percussi & tales colpus ei dedi, pro quibus ipse mortuus est.* Caseneuve.

COUP. De *colpus* : qui se trouve en cette signification dans la Loi Salique, titre XIX. paragr. 7. *Si quis ingenuus ingenuum fuste percusserit, & tamen sanguis non exierit usque ad tres colpus, pro uno quoque ictu* CXX. *denarios, qui faciunt solidos* 3. *solvat.* Et au paragr. 1. *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit.* L'Auteur des vieilles Formules, chap. 29. *Hic juro per hunc locum sanctum, & Deum altissimum, & virtutes Sancti illius, quòd homo aliquis, nomine illo, ita factus, cum armis suis super me venit, & colpus super me misit, & sic mihi Dominus directum dedit : ego ipsum de armis meis percussi : & tales colpus ei dedi, pro quibus ipse mortuus est.* Voyez M. Bignon sur ce passage, & François Pithou sur la Loi Salique, au lieu allégué. *Colpus*, vient de *colaphus*, fait de κολαπτω, *ferio*. De *colpus*, les Italiens ont fait de même *colpo*, & les Espagnols *golpe*, & les Grecs modernes, κόλπος. De *colpus*, les François ont dit *coup*, pour *coulp*. ¶ Nous disons *coup-orbe*, pour *un coup non apparent*. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange, au mot *ictus orbus*. M.

COUP. Le mot Latin-barbare *colpus*, d'où le François *coulp* & *coup*, vient de l'Alleman *klopfen*, frapper. Voyez Eccard, *Leges Francor. Sal.* Francf. *in-fol.* 1720. page 45. *Le Duchat.*

COUP. Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *klopfen*, dérive aussi *colpus* de ce verbe Alleman. Voici ses paroles : KLOPFEN, *pulsare, percutere, ferire. Francis* clophen, *Belgis* kloppen, *Suecis* klappa, *Sorabis* klapu, klepu. *Tatianus, cap.* XL. 4. Clophet, inti ju inttuot man, *pulsate, & aperietur vobis. Et mox :* Clophentemo uuirdet gioffanot, *pulsanti aperietur. Verbum antiquum, & multorum idiomatum derivatis conspicuum, quamvis solis Francis inter veteres custoditum. Inde Latinis* clava *telum ligneum, non quòd clavo similis, aut ferreis clavis munita, sed quòd sit instrumentum pulsandi & pugnandi vetustissimum. Virgilius, Æneid. X.* Sternentes agmina clava. *Cambris* clwppa *clava*, clap *ictus, crepitus, apud Boxhornium in Lex. Ant. Brit. Sorabis* klapa, *clava*, klepa *pistillum, malleus campanæ*, klapaul *pulsatio*, klapor *malleus, crepitaculum, apud Frenzelium in Originibus Sorabicis. Latino-barbaris* colpus *ictus, in Lege Salica*, tit. XX. 1. Si quis alterum voluerit occidere, & colpus prætersallierit. *Restat eo sensu Italis* colpo, *Hispanis* golpe, *Gallis* coup, *olim* coulp. *Ubique littera L. quæ naturâ mobilis, è sede nativa transposita. Suecis* klubba, *clava, sudes. Germanis* kolb *clava, per metathesin*, klopel *pistillum*, klapf *ictus, vel sonus ex ictu*, donner klapf *ictus vel fragor fulminis*, &c. *Omnibus consentiunt Græca*, κολάπτω *tundo*, κόλαφος *ictus.* On voit dans ce passage un exemple de la convenance des Langues. *

COUP-DE-JARNAC. L'Abbé le Laboureur, dans ses Additions à Castelnau, page 60. du second volume : *Et par ce coup mortel que Jarnac donna*

au Jarret à la Chasteneraye : qui a fait le proverbe François du coup-de-Jarnac, *pour signifier une atteinte sans remède*, &c. L'Abbé le Laboureur s'est trompé. *Un coup de Jarnac*, c'est *un coup imprévu*. M.

COUPE : pour *tasse à boire*. De *cupa*. Voyez *cuve*. M.

Coupe. Ce que dit Wachter, dans son *Gloss. German.* au mot Kopf, servira à éclaircir l'origine de notre mot François. Ecoutons-le parler lui-même. Kopf, dit-il, *poculum. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* Cib *vas quoddam*, cwppan *phiala*, *calix cyathus. Gloss. Pez. Scyphus* chlopha. *Bensonius, in Vocabulario Anglo-Saxonico* : cupp *obba. Verelius, in Indice* : kopp *poculum. Græcis* κύϐϑ *& κύπη est navicula*, κύϐϐα *& κύπελλον vas potorium. Latinis* cupa *dolium. Latino-barbaris* caupus *&* cuppa *poculum, imò etiam navigium. Gallis* coupe *calix, Italis* capa *concha. Ducerem cuncta à Latino* capere, *nisi Græca obstarent Latinis antiquiora. Nec tamen assentiri possum iis qui vocem vel à navigiis, vel à rotunditate capitis, ad pocula translatam existimant. Malim omnium appellationem à notione cavitatis repetere. Verba quæ hunc sensum generant vide in* kaw *cavus. Quidquid ergo cavum & ventrosum erat, ut vasa ante memorata, eodem nomine appellari poterat. Hinc illa latitudo, ut eadem vox* cymbam, phialam, poculum, dolium, concham *significet. Hodie nihil horum significat, sed dicitur tantùm de vasculis quibus aqua calida hauritur, & sanguis in scarificatione excipitur.* Comme l'Auteur renvoie dans ce passage au mot *kaw*, je joindrai ici ce qu'il dit sur ce mot, afin que l'on voye encore mieux la convenance de diverses Langues. Kaw *cavus. Radix antiquissima, & ex primævo (ut videtur) hominum sermone relicta, quæ hodie superat apud posteros Celtarum in Britannia & Armorica. Boxhornius, in Lex. Ant. Brit.* Cau *cavus, clausus. Hæc ipsa radix examen ducit vocabulorum in vetustissimis linguis. Hebræis* gav *est medium inane, sive medii cavum*, gob *fovea*, cafaf *excavare, prout ex Schedulis doctissimi Professoris Clodii cognovi. Latini habent* cavus, cavea, cavare, caverna, *&* cavum *pro cœlo. Cambri* cafnu *cavare*, cwg *linter, sapha ex arbore cavata*, cawg *pelvis*, cawel *sporta*, ceubal, ceubol, *cymba, propriè cavus venter*, à bol *venter, unde Burgundis* caupulus *pro navi, ut notavi in Præfatione ad Germanos*, §. XLIII. *Germani* kauch *vas cavum*, koie *&* kofe, *locus cavus*, &c. *

COUPEAU : pour *sommet*. Les Flamans disent *coppel*, en la même signification. *M.*

Coupeau, pour sommet. En Langue de Galle *coppa*. Huet.

Coupeau. Fragment de bois. Voyez *couper*. Rabelais a dit, *coupeau d'oignon*, pour pelure d'oignon. *Tel disoit estre Socrate ; parce que le voyant au dehors, & l'estimant par l'extérieure apparence, n'en eussiez donné un coupeau d'oignon.* C'est au Prologue du premier livre. *M.* Voyez COPEAU.

Il n'y a pas d'apparence qu'en cet endroit Rabelais ait employé le mot de *coupeau*, dans la signification de *pelure*, mais bien en celle de morceau d'une rouelle d'oignon : encore ce morceau vaut-il quelque chose, puisqu'il est mangeable ; mais la pelure d'oignon n'est bonne tout au plus qu'à quelque teinture : aussi la jette-t-on parmi l'ordure. D'Aubigné, livre 2. chap. 7. de la Conférence de Sancy, a appellé *coupeaux* la rognure des ongles. *Le Duchat.*

COUPE-BOURGEON. C'est un petit animal, du genre de ceux que les Grecs appellent κολεόπτερα, *vaginipennes* ; c'est-à-dire, qui ont leurs ailes dans une gaine : lequel n'est pas plus gros qu'une lentille. Ce petit animal, pendant les mois de Mai & de Juin, fait un grand dégât aux jeunes jets des arbres fruitiers, en leur coupant à demi l'extrémité : ce qui fait que cette extrémité vient à périr, & par ce moyen les jeunes jets ne s'allongent pas. Et c'est pour cela qu'il a été appellé *coupe-bourgeon*. Nous l'appellons autrement *lisette*, & *urebec*. Voyez *lisette*, & *urebec*. M.

Coupe-gorge. Le Sieur Guillet, dans son Dictionnaire de la Marine : Coupe-gorge, *ou* gorgère, *est le dessous de l'esperon, ou la partie inférieure qui regarde l'eau : ce qui est formé par des courbes de charpenterie ; c'est-à-dire, par des pièces de bois recourbées en arc, qui s'élevent insensiblement vers l'étrave, pour venir regner sous l'éperon, du costé de l'eau. Comme ces courbes forment la gorge du vaisseau, on les appelle* courbes de gorge : *mais le vulgaire des matelots a dit par corruption* coupe-gorge. *M.*

COUPELLE. Vase, qui sert à affiner l'or & l'argent. De *cuperla*, qui se trouve dans les Gloses anciennes. Βὐτίον, *cupella*. M.

COUPER. Budée le dérive de κόπτειν, qui signifie *fraper*, *fendre*, *tailler* : mais j'aimerois mieux le dériver du Latin-barbare *capulare*, qui signifie même chose. L'addition premiere à la Loi des Bourguignons, titre 5. paragr. 1. *Quicumque ingenuus mulieri ingenuæ crines in curte sua præsumpserit capulare.* La Loi Salique, titre 18. parag. 4. *Si quis concisam aut sepem alterius capulaverit.* Les Capitulaires de Charlemagne, livre 1. titre 81. *Nec capulent vestitus, nec consuant.* De *capulare* on fit *copulare*. Une Charte de Charlemagne, qui se voit dans le *Chronicon Laurishamense* : *Ut de sylva vinnam faciendi vel emendandi haberent potestatem, in quantum eis opus esset prendere & copulare.* Ville-Hardouin, livre 3. *Le Grieu avoit le poing colpé.* Et livre 9. *Li Marquis Boniface de Montferrat ot la teste colpée.* Caseneuve.

Couper. Gosselin, page 32. le dérive de κοπεῖν, & M. du Cange de κόπτειν, qui est la même chose. M. du Cange ajoute : *vel ex* cuppus, *instrumentum quo pedes reorum ita constringebantur, ut scinderentur.* Il vient de *copare*, inusité, fait de κοπεῖν, aoriste 2. de κόπτειν. Et de-là, *copadium*. Les Gloses anciennes : Τίμαχϑ, *copadium*, *frustum*. De *copare*, on a fait aussi *copellum*, dont nous avons fait *coupeau*. Casaubon prétend qu'on a fait aussi κύπελλον de κόπτω. *Syracusani* κύπελλα *appellasse dicuntur* τὰ τῆς μάζης καὶ τῶ ἄρτων ἐπὶ τῆς τραπέζης καταλείμματα : *reliquias mazæ, aut panis, quæ Evangelistis quatuor* κλάσματα *nuncupantur. Hac notione,* κύπελλον *originem haberet à* κόπτω, *ut* κλάσμα, *à* κλῶ. *In loco* τῦ ο, *positum est* υ : *ut in* ὄνυμα, *pro* ὄνομα : ἀμύτερος, *pro* ἀμότερος. *Posterior ætas, aliâ formâ, idem nomen usurpavit. Nam apud Suidam, & in aliquot Glossarii locis,* κόπαιον, *sive* κόπιον. *legere est pro frusto rei & fragmento.* C'est au chapitre 9. du livre XI. de ses Animadversions sur Athénée. ¶ Comme nous avons appellé *coupeaux* ces fragmens que ceux qui travaillent en bois enlévent du bois, les Grecs les appelloient de même ἀποπελεκίσματα. ¶ De *couper*, on a fait couperet ; qui est un grand couteau à dos, court & large, avec lequel les Bouchers démembrent & détaillent les bœufs & les moutons ¶ M.

de Caseneuve dérive *couper* de *capulare*. Voyez-le. *M.*

COUPEROSE. Bourdelot, dans ses Etymologies manuscrites, le dérive de *cuprum rosa* : & le Pere Labbe, dans ses Etymologies des mots François, de *cuprosa*, fait de *cuprum*. Il vient de l'Alleman *kupfer wasser*. M. de Saumaise, sur Solin, page 1160. *Germani hodie appellant chalcanthum, aquam cupri*, kupfer vasser. *Inde nostrum* couperose. Mais l'Alleman *kupfer* vient du Latin *cuprum*, qui signifie *du cuivre*. Et *cuprum* a été fait de κύπρος, dans la signification d'Isle de Cypre. Suidas : χάλκανθον, ὕδωρ ἐςὶ πηγνύμενον ἐν τοῖς κατὰ Κύπρον μετάλλοις. Voyez *cuivre*. Les Anglois disent *coperas*. ¶ Du substantif *couperose*, on a fait l'adjectif *couperosé*. Un visage *couperosé*, c'est un visage *rouge, boutonné*. M.

COUPEROSE. Ce mot vient plutôt du Latin *cupri ros*. La *couperose* sort du *cuivre*, comme une espece de *rosée*. De-là l'Alleman *kupfer wasser*, comme qui diroit *eau de cuivre*. Le Duchat.

COUPET. Les Toulousains appellent ainsi le chignon du cou. De l'Italien *coppa* : qui est un mot Lombard, ou Vénitien, qui signifie l'*occiput* des Latins. *Coppa, coppum, coppettum*, COUPET. Touchant l'étymologie du mot Italien *coppa*, en cette signification du derriere de la tête, voyez mes Origines Italiennes au mot *coppa, con l'O largo*. M.

COUPLE. Lat. *par*. *Un couple de pigeons* : ou comme on parloit autrefois, *une couple de pigeons*. De *copula*. *Copula, copla*, COUPLE. *M.*

COUPLE : pour la corde qui sert à mener les chiens deux à deux. De *copula*. Ovide livre 1. de ses Métamorphoses :

> *Copula detrahitur canibus, quos illa sequentes*
> *Effugit.*

Les Capitulaires de Charlemagne, dans le Tome 2. des Conciles du Pere Sirmond, pag. 157. *Ut Episcopi, & Abbates, & Abbatissæ, cuplas canum non habeant, nec falcones, nec accipitres*. Jean, Moine de Marmoutier, livre 1. de l'Histoire de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou : *Venatores de more sagacibus catulis copulas relaxârunt*. Hincmar, dans ses Epîtres, a aussi dit *cuplas canum*. M.

COUPLET *de chanson*. De *copuletum*, diminutif de *copulum*, lequel mot *copulum* a été dit par métaplasme pour *copula* : lequel mot *copula*, se trouve pour *couplet de chanson*. Les Gloses anciennes : *copula*, μέλος. Et de-là l'Espagnol *copla*, & *coplilla*, & l'Italien *cobba, cobbola*, & *gobbola*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cobbola*. M.

COUPLETS : pour *charnieres*. De *copuletum* : *à copulando*. Voyez *charniere*. M.

COUR. La maison, le train, & la suite d'un Prince : ou l'assemblée de ceux qui rendent justice ; comme *La Cour de Parlement, du Sénéchal, de l'Evêque*. Ce mot vient sans doute de *Curia* : mais aussi peut-on dire qu'il vient du Latin-barbare *Curtis*, qui signifie quelquefois la même chose. Le Synode de Conflans : *Ad placitum sive ad curtem veniens*. Lambertus Schafnaburgensis, *de Rebus Germanicis* : *Conglobato agmine, ad curtem Regiam proficiscentes, & ad disturbandam quietem Regiæ Curtis præmeditato furore venissent*. Les Annales de Fulde sur l'an 897. *Cæsar verò cum Curte Regia*, &c. Ce mot est encore fréquent dans les Capitulaires de Charles le Chauve. *Caseneuve*.

COUR DU ROY. Il faudroit écrire *Court* : car ce mot vient de *curtis*, & non pas de *curia*. Il y a un Titre dans les Loix Alémanniques *de eo qui in Curte Regis furtum commiserit* : Et un autre, *de eo qui in Curte Regis hominem occiderit*. Il faudroit aussi écrire, pour suivre l'étymologie, *Court de Parlement*. Scaliger, dans son second Scaligerana : *Il appert des Actes qui se faisoient en Latin & en François, il y a 500. ans, que nos François qui entendent mal leur Langue, ont cessé d'écrire* la Court de Parlement, *écrivent tous* Cour : *parce que, disent-ils, il vient de* Curia. *Mais que n'appellent-ils* Curie, *& les Courtisans* Curiens, *ou* Curisans ? *Quand on parle de la Cour du Roy, il vient de* Curtis. *Itali*, corte. In Curti nostra. *Les Parlemens estoient par-tout où estoit le Roy. E l'on dressoit un enclos, qui s'appelloit* Curtis : *Et le Roy escrivoit* de Curti nostra. Scaliger a entendu parler de Nicot, en blâmant ceux qui écrivent *Cour de Parlement*, croyant que ce mot de *Cour* venoit de *Curia*. Voici les termes de Nicot : COUR. *C'est une Compagnie assemblée d'Officiers du Roy, ou d'autre Prince, establie pour la décision ordinaire des procès. Et vient de* Curia *Latin : & par ce, se doit escrire sans T* : COUR DE PARLEMENT ; COUR DES GENERAUX, DES AYDES ; *& semblables*. Il dit la même chose au mot *Court*. Mais nonobstant cette étymologie de COUR, *à Curte*, on prononce *Cour*. Voyez mes Observations de la 2. édition, sur les Poësies de Malherbe.

Cortis a été fait de *cohors*. M. de Saumaise sur Solin, page 310. Cohortes, *propriè, areæ muro & ædificiis cinctæ, ad villam adjunctæ. Exterior erat, & interior ; ut nobis hodieque : quam* altam *&* bassam curtam *vocamus. Nam* cohortes *postea* cortes, *&* curtes. *Plura ædificia cum horto juncta sic dicebantur, &* σύγχορτα *quam* cohortes *propriè sunt* σύγχορτοι. *Rotunda olim erant hujusmodi* in villa cohortes : ab hac enim rotunditatis forma certus numerus militum in *legione* Cohortis *nomen accepit. Græci ab eadem ratione* αὐλὰς *vocârunt hujusmodi cohortes*. Voyez Goldstat dans ses Alémanniques, Tome 1. partie 1. page 191. & M. Rigaut dans son Glossaire, au mot χόρτω. ¶ Petrus Beneventanus : CURTIS, *vulgare est Gallicorum, sicut* mansus, *Italorum*.

M. Lancelot a suivi mon opinion touchant l'étymologie du mot de *Cour* dans la signification de la *demeure du Prince*. Mais le P. Labbe l'a fort improuvée. Voici ses termes : COUR DU ROY, ET DU PARLEMENT, *viennent du mesme mot Latin* Curia : *& quelquefois, mais bien plus rarement, de* curtis : courtisans, courtiser, courtois, courtoisie, *&c. & nullement, de* regia cohors, *comme ont avancé nos Docteurs de Port-Royal. Qui est-ce qui a jamais leu dans nos Autheurs François*, ire ad Cohortem Regiam, *pour* aller en Cour ? morari in Cohorte Regia, *mais bien*, ad Curiam, in Curia, in Curte, ad Curtem Regis. *Nos Loix, nos Capitulaires, nos Conciles, nos Autheurs de la* 1. 2. *&* 3. *lignées de nos Rois ; Poëtes, Orateurs, Historiens, & autres, en sont pleins*.

> Curia dat curas. Ergo si tu bene curas
> Vivere securè, non sit tibi Curia curæ.
> Curia, curarum genitrix nutrixque malarum,

disoit un de nos bons Evesques, il y a plus de six cens ans. M. Lancelot, contre lequel le Pere Labbe a fait cette Note, y a répondu. Il dit dans sa Répon-

se, que *cour d'une maison* vient de χώρα; que Cour, par rapport au Roi, vient de *cors*, contraction de *cohors*; & que *cors* & *cohors*, viennent de κορτὶς *fiscella*, *cavea*, *un panier*, *une cage* : à χόρτος, *septum* : d'où on a fait l'application, premierement à une *basse-cour*, où l'on nourrit des oyes, & des volailles : comme on voit par ce vers d'Ovide :

Abstulerat multas illa cohortis aves.

Car ce n'est ajoute-t'il, que par ressemblance à ces troupes de volailles qu'on voit dans les métairies, que selon Varron, les Compagnies de soldats ont été nommées *Cohortes*. Et pour ce qui est du mot de *Cour de Parlement*, il le fait venir de κυρία, lieu à Athénes, où s'assembloient les Magistrats. M. Lancelot s'est aussi trompé de son côté. Le mot de Cour, dans toutes les significations dont il a parlé, vient de *cors cortis*. *Cohors* & *cors* pour une bassecourt, se trouve dans Varron, dans Columelle, & dans Palladius. Et Nicot, qui au lieu allegué, a écrit qu'il falloit écrire *Cour de Parlement*, écrit toujours *Court de Parlement*.

M. de Caseneuve, après avoir dit que *Cour* dans la signification de la demeure du Prince, venoit sans doute de *Curia*, ajoute, qu'on peut dire qu'il vient aussi du Latin-barbare *Curtis*. M.

Cour des Miracles. Les Œuvres de Bruscambille, édition de Rouen, 1626. page 355. *Certes si cela estoit, toutes ces manieres de gens pourroient bien passer le reste de leur vie à la cour des miracles, & avec les cagoux manger honorablement dans des escuelles de bois*. Le Caton Chrétien, pag. 46. du Recueil de pieces du Sieur de Saint Germain, &c. Anvers *in-4°*. 1643. parle de la *Cour des Miracles*, comme étant un endroit situé proche la Porte Montmartre, & où les gueux qui s'y retirent, se font des plaies, & se procurent des ulcères pour exciter la charité des passans. Et Sauval, tome 1. page 512. de ses Antiquités de Paris en 3. tomes in fol. Paris, 1724. dit que cette *Cour des Miracles* a tiré son nom des métamorphoses des gueux, &c. mais il ne dit point en quoi consistent ces métamorphoses. Je crois que c'est proprement en ce que ces gueux, qui pendant le jour, à la porte des Eglises ou ailleurs, paroissent estropiés, & autrement attaqués de maux incurables, ne sont pas plutôt rentrés le soir dans cette même cour, qu'on les voit, comme par miracle, agiles & dispos de tous leurs membres. Voyez le Journal de Paris, Février 1725. page 166. & 167. de l'édition de Hollande. *Le Duchat*.

COURAGE. Du Cange croit que ce mot vient de *coragium*, qui s'est dit de ce que l'on demande de tout son cœur. Joannes à janua le dérive de *cor* & *ago*. *Corragio* en Italien, veut dire la même chose que *courage* en François. Je crois que l'Italien *corragio*, & le François *courage*, ont été formés du Latin-barbare *coragium*; & que *coragium* a été formé lui-même du Latin *cor*, de la même façon que *homagium* l'a été d'*homo*.

COURATIER. Voyez *Courtier*. M.

COURBATURE. Maladie de cheval. De *curvare*. *Curvare*, *curvatus*, *curvatura*, courbature. *Curvaturus*, courbatu. La courbature fait courber les chevaux. *M.*

COURBE. Nom de terres. De *curvus*. *Curvus*, *curva*, *curba*. M.

Courbe. Mal de cheval. Voyez *Solleysel* dans son Parfait Maréchal. *M.*

COURBETTE. *Curvus*, *curva*, *curvetta*. C'est un terme de manége. Le cheval se courbe en allant à courbettes. *M.*

COURCAILLET. Belon, dans son livre des Oiseaux, au chapitre de la caille : *Les hommes ont inventé certains petits instrumens de cuir & d'os, nommez* courcaillets, *qui peuvent exprimer la voix de la caille. Laquelle oyant le courcaillet, pensant que ce soit les femelles, & voulant les venir trouver, tombe dans les filets*. Cet instrument a été ainsi appellé de la voix de la caille femelle, laquelle il imite. En Basse-Normandie, on prononce *carcaillet* : & à Rouen *carcaillot*. Crescentius, dans son Traité de l'Agriculture, livre x. chapitre 25. l'appelle *qualilatorium*. Voyez M. du Cange. *M.*

Courcaillet. Rabelais, livre 3. chapitre 6. *En pareille forme que le Roy Petaut après la journée des Cornabans ne nous cassa proprement parlant, je dy moy & courcaillet, mais nous envoya rafreschir en nos maisons*. Ici *courcaillet* est un nom supposé qui désigne un homme extrêmement las de la guerre dès la premiere expédition, après avoir au printems témoigné un extrême empressement d'entrer en campagne, à l'exemple du *courcaillet*, ou mâle de la caille, lequel ne chante qu'au renouveau. Joh. Bruyerin. *de re cibaria*, livre 15. chapitre 33. *Mediterranei Galliarum tractus alunt quidem* (il parle des cailles), *verùm raras admodum. Mares apud eos vere canere incipiunt, præsertim Aprilis mensis initio : à quo cantu nomen* qualcx *inditum videtur*. Corqualcarum *nostrates nuncupant*. Le Duchat.

COURCELLE. Nom de lieu. De *corticella*, diminutif de *cortis*. Au lieu de *corticella*, on a dit *corticellum*, par métaplasme. Et de *corticellum*, on a fait *corticellio corticellionis*, d'où on a fait ensuite *Courcillon*, nom de lieu & de famille. M. le Marquis d'Angeau s'appelle *de Courcillon*. M.

COUREUSE. Fille de joye. Les Latins ont dit de même *vaga*. Properce, livre 1. élégie 5.

Non est illa vagis similis collata puellis.

Et de-là, *Venus volgivaga*. M.

COURGE. De *cucurbitia*, fait de *cucurbita*. M.

Courge à porter les seaux à la riviere. *Je me doute qu'on veut dire* une courbe, *à curvitate*. Pertica, situlis ferendis idonea : pertica sitularia. Ce sont les paroles de Robert Etienne, qui ont été copiées par Nicot. Robert Etienne a bien rencontré. *Curvus curvi*, *curvicius*, *curvicia*, courge. *M.*

Courge. La Coutume de Bretagne, art. 717. *En mur mitoyen, le premier qui assiet ses cheminées par les courges & courbeaux, peut percer le mur outre, & ne les lui peut-on oster ne reculer*. Ici *courges* & *courbeaux* sont synonimes. *Le Duchat*.

COURIACE. De *coriaceum*. M. de Saumaise sur Solin, page 1127. σκυτώδη *Græci vocant omnes carnes quæ cum difficultate manduntur, atque inter dentes trahuntur; ut coria. Inde &* coriaceum *vulgò vocamus quod Græci* σκυτῶδες. Ce mot est usité en Normandie, non-seulement pour les viandes, mais pour plusieurs autres choses; & particulierement, pour le bois qui ne se rompt pas nettement. ¶ En Basse-Normandie, on dit *couanneux*, pour *couriace* : du mot de *couanne*. M.

COURIR. De *currire*, dit par métaplasme, au lieu de *currere*. De *currere*, on a fait

courre ; ou, comme parlent nos Anciens, *corre.* M.

COURONNÉ'E. Sorte de rime ancienne. Charles Fontaine dans son Art Poëtique, livre 1. chapitre 15. COURONNÉ'E *est nommée la ryme en laquelle, ou l'une, seule, ou les deux ou trois dernieres syllabes du carme, faisant mot, ont été aussi dernieres de la diction, les précédant. De cette, a usé Marot, au second couplet de la chanson susdite, disant :*

La blanche colombelle belle
Souvent je vay priant criant :
Mais dessous la cordelle d'elle
Me giette un œil friant riant,
A douleur qui me face efface :
Dont suy le réclamant Amant,
Qui pour l'outrepasse trespasse.

Et ensuite : COURONNÉ'E ANNEXÉ'E : *en laquelle la couronne n'est pas syllabe, ou simple, ou double, répétée entierement : ains la couronne & le chef sont seulement dictions conjuguées & annexées, c'est-à-dire, descendantes d'une mesme source ; comme disant :*

Les Princes sont aux grans cours couronnez.
Comtes, Ducs, Rois, par leur droit nom nommez.
Leurs logis sont en bon ordre ordonnez,
Et du hautain leur renom renommez. M.

COUROUCER. Julien Taboet, dans son livre *De Rep. & Lingua Francica*, dit qu'il vient de *coruscare*, qui signifie *reluire*, mais qui se dit des éclairs du tonnerre. Ce qui a beaucoup d'apparence : car *être en colere*, se dit proprement de celui qui souvent ne témoigne pas sa passion. Mais *se courroucer*, est proprement faire éclater sa colere par des actions & par des paroles violentes : ce qui est proprement le feu de la colere. Aussi disons-nous de ceux qui se courroucent, qu'ils jettent le feu par la bouche & par les yeux ; qui est proprement *coruscare*. Caseneuve.

COUROUSSER. Sylvius dans son *Isagoge in Linguam Gallicam*, page 35. & Taboet, dans son livre *de Republica & Lingua Francica*, & M. de Caseneuve dans ses Origines Françoises, le tirent de *coruscare*. Et c'est l'étymologie que j'ai donnée de ce mot dans mes Origines de la Langue Françoise de la premiere édition, sans avoir lu, ni Sylvius, ni Taboet, ni M. de Caseneuve. *M.*

COURRETIER, ou *Corretier.* C'est un homme dont la profession est d'aller çà & là pour faire vendre les marchandises. Il est formé de *courre*, ou *courir*. Ainsi on les appelle en Languedoc, *Gourratiers* : du verbe *gourri* & *gourrinâ*, qui signifie *courir çà & là*. Caseneuve. *Voyez* COURTIER.

COURROYE. Fauchet dans son Traité de l'Origine des Hérauts, chapitre 1. dit que ce mot a été dit *quasi cuiroye* : parce que la courroye étoit faite d'une roye, ou longue piece de cuir. Fauchet se trompe. *Courroye* a été fait du Latin *corrigia*, qui se trouve dans le Scholiaste de Juvénal, pag. 188. de l'édition de Pierre Pithou, & en plusieurs lieux de l'Ecriture Sainte.

COURROYEUR. De *coriator*, qu'on a dit pour *coriarius*. Nos Anciens prononçoient & écrivoient *conroyeur*. M.

COURS-LA-REINE. Promenade de Paris. De la Reine Marie de Médicis, qui l'a fait faire. Les Italiens se servent de *Corso* en la même signification. *Strada del Corso.* C'est une rue de Rome. Et les Espagnols, de *Corro. Corro de Toros :* parce que ces lieux originairement étoient destinés à la course des chevaux. *M.*

COURSIER. De l'Italien *corsiero.* Voyez Scipio Gentilis, dans la 166. de ses Annotations sur l'Apologie d'Apulée. *M.*

COURSIER. Sorte de canon de vaisseau. C'est comme qui diroit *raccourci*. Marot, dans son Epître du camp d'Altigny : *Comme canons doubles & raccoursis.* Le Duchat.

COURSON. Branche de vigne, taillée, & raccourcie à trois ou quatre yeux. De *curtus. Curtus, curtius, curtio. Curtio, curtionis, curtione*, COURSON. *M.*

COURT : pour *bref.* De *curtus.* M.

COURT. *La basse-court*, ou *cour d'un logis.* Ce mot est formé de *chors chortis*, qui dans Varron, liv. 1. chap. 13. signifie la basse-court d'une métairie ou maison champêtre. Du génitif *chortis*, est venu le Latin-barbare *curtis*, duquel nous avons fait *court.* Dans les Loix Barbares, & dans quelques Auteurs de la derniere Latinité, *curtis* signifie quelquefois *court*, ou *basse-court.* La Loi des Allemans, titre 81. §. 2. *Si quis domum infra curtem incenderit.* La même Loi, titre 10. *Si quis in curtem Episcopi contra legem armatus intraverit, xviij. sol. Si intra domum, xxxij. sol. componat.* Mais le plus souvent ce mot signifie *la maison*, ou *la métairie :* comme en la Loi des Wisigoths, livre 8. tit. 1. L. 4. & en la Loi Salique, titre 6. §. 3. Que si dans la Loi des Allemans, titre 32. on lit *in Curte Regis*, & *in Curte Ducis*, ces lieux doivent être entendus en ces Loix, non de la Cour du Roi, ou du Duc, mais des Maisons & des Métairies de leur Domaine. Comme aussi au titre 39. Loi 1. de la Loi des Lombards, où un homme docte a expliqué *Curtem Regiam*, par *Aulam Regiam :* bien que ce passage ne puisse être entendu que d'une Métairie du Domaine du Roi, puisqu'entre les dépendances d'icelle, la Loi met *terrarum, sylvas, vites, nec pratum.* Caseneuve.

COURT : pour *area.* De *cortis.* Voyez cour. M.

COURT-FÉTU. COURTE-PAILLE. Jeu : ainsi appellé, parce qu'on prend un fétu plus court que l'autre, ou une paille plus courte que l'autre. Ce jeu étoit en usage parmi les Anciens. Ce qui a été remarqué par M. de Saumaise sur Tertullien *de Pallio*, page 164. en ces termes : *φιλόμετ*, *est tenus. Unde & minutas ac tenues de virga præcisa tesseras, quibus ad sortiendum utebantur*, tenos *vocabant. In Legibus Frisonum :* tali de virga præcisa, quos *tenos* vocant. *Et alibi :* alibi faciat suam sortem ; id est, *tenum, de virga.* Tenus *est ξυλήφιον, καρφίον, festuca, & sorticula lignea.* Sorticulæ buxeæ *mentio in libris Agrimensorum. Hinc καρφία βάλλειν, pro sortes* ducere, *apud Constantinum in libro de Imperio. Et de illo sortium ducendarum genere accipiendum, quod vulgò* curtam festucam *appellamus*, &c. ¶. Ce Jeu a été omis par Rabelais parmi les Jeux de Gargantua. *M.*

COURT-NÉ'S. Surnom de Guillaume, Comte de Toulouse. Par corruption, pour *Courb-nés.* De *Curbi-nasus.* C'est ainsi que ce Comte de Toulouse est appellé dans un vieux Titre. *Courb-nés ;* c'est-à-dire, *grand nés, nés aquilain.* M.

COURTAUT.

COURTAUT. Nous appellons ainsi les chevaux qui ont les oreilles accourcies. Il vient de *curtatus*. Dans la Loi des Bourguignons, titre 73. *caballus curtatus*, est le cheval auquel on a coupé la queue. *De caballo curtato similis pœna servanda conditio est*. La Loi des Wisigoths, livre 8. titre 4. L. 3. *Si quis alieni caballi comam turpaverit, aut caudam curtaverit*. Caseneuve.

Courtaut. Cheval à qui on a coupé la queue. De *curtaldus*, formé de *curtus*. La Loi des Bourguignons, titre 7. use du mot de *curtatus*. *Si quis alieni caballi comam turpaverit, aut caudam curtaverit*, dit celle des Wisigots, VIII. 4. 3. *M.*

COURTAUX-DE-BOUTIQUE. On dit qu'anciennement en France toutes les personnes de condition portoient la robe longue. Ce qui paroît, ajoute-t'on, par les anciennes statues, par les anciennes tapisseries, & par les anciennes peintures, où les robes solennelles des Rois, des Chevaliers, & des autres personnes de condition, sont représentées longues. Et on prétend que c'est de-là qu'est venue cette façon de parler, *Courtaux-de-boutique*. Mais il n'est pas vrai qu'anciennement en France on portât ordinairement la robe longue. Et ce qu'on allégue des anciennes statues, & des anciennes peintures, doit s'entendre par rapport aux jours de cérémonies. Car il est certain qu'anciennement la plûpart des François portoient ordinairement le manteau court: & très-court. Martial, livre I. épigramme 93.

Dimidiasque nates Gallica palla tegit.

Joannes Dubravius, dans son Histoire de Bohéme, parlant de Jean Roi de Bohéme, qui imitoit les façons de faire des François: *Circa annum* M. CCCXXVIII. *inerat ei peregrinus habitus in nutriendis comis, in calciandis pedibus rostratis calceis, investiendo corpore palliolis vix dimidias nates tegentibus.* La Chronique de Bromton, page 1150. *Cùm Rex Henricus, filius Matildis Imperatricis 34. annis regnasset, anno Domini 1189. mense Julii, in octavis Apostolorum Petri & Pauli, luna 19. feriâ 5. apud Chinonense Castrum, febre invalescente obiit. Omnes proximi sui, cùm decederet, & familiares circumstantes, ita rapacitati indulserunt, ut corpus Regis diù nudum jaceret, donec puer quidam inferiores corporis partes pallio brevi contegeret. Et tunc videbatur nomen ejus adimpletum, quo ab infantia vocabatur* Henricus Curtmantel. *Nam iste primus omnium curta mantella ab Andegavia in Angliam transvexit.* Et Glaber se moque des François avec leur robe courte. Mais pour revenir à nos Courtaux-de-boutique, je crois pourtant que les Marchands à boutique ont été ainsi appellés, parce que leurs vêtemens de dessus étoient plus courts que ceux des personnes de condition. *M.*

Courtaux-de-Boutique. Coquillart, dans le Monologue des Perruques:

Paveurs & revendeurs de pommes
Ont longues robes de cinq aunes,
Aussi bien que les Gentilshommes.

Et en un autre endroit du même Poëme:

Habits neufs selon la saison,
Jusques en terre longue cotte,
Et rapporter à la maison
Du moins pied & demi de crotte.

Il se plaint du luxe du menu peuple, qui s'habilloit comme les gens de qualité. Molinet, dans le Dialogue du Gendarme & de l'Homme armé:

Ne faut qu'un gueux vêtu de court
Pour exécuter le devoir. Huet.

COURTE-BOTE. Ce mot de raillerie se dit encore de ces petits hommes qui ont la jambe courte & ramassée. Nous lisons dans Orderic Vital, liv. 7. de l'Histoire Ecclésiastique, que Guillaume le Conquérant, Roi d'Angleterre, appelloit ainsi son fils Robert, Duc de Normandie, parce qu'il étoit gros & de petite stature. *Corpore autem brevis & grossus; ideòque* Brevis-ocrea *a patre cognominatus.* Et au livre 4. parlant du même Robert: *Facie obesa, corpore pingui, brevique staturâ: unde vulgò* Gambaron *cognominatus est, &* brevis-ocrea. Où il faut sans doute lire *Jamberon*, qui est un diminutif de *jambe*. Caseneuve.

Courte-botte. Courte-heuse. Orderic Vital, livre VII. parlant de Robert fils de Guillaume le Conquérant: *Corpore autem brevis, & grossus; ideòque* Brevis ocrea *à patre cognominatus.* Et livre IV. *facie obesa, corpore pingui, brevique statura: unde vulgò* Gambaron *cognominatus est, &* Brevis ocrea. M. de Caseneuve prétend qu'il faut lire en cet endroit *Jamberon*, au lieu de *Gamberon*. *Gamberon* est bien. *Gamba, gambara, gambaro, gambaronis*, GAMBARON, GAMBERON. *M.*

COURTEPOINTE. Plusieurs disent *contrepointe*. Et ce mot se trouve ainsi écrit dans Nicot. Ce qui m'avoit fait croire que *courtepointe* avoit été dit par corruption au lieu de *contrepointe*, de *contra*, & de *punctum*: comme CONTREPOINTIERS, de *contrapunctores*. Voyez *pourpoint*. Mais il a été dit par corruption au lieu de *coultepointe*, de *culcita puncta*. Les Instituts de Citeaux, chap. 29. *Nullus ferat secum in via punctam culcitam. Puncta*, c'est-à-dire, *punctis transficta*. Les Latins ont dit de même *defigere vestem*: & les Grecs, διακεντεῖν τὸν χιτῶνα. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 510. le mot de *coultepointe* se trouve dans l'Inventaire des meubles de Charles V. imprimé à la fin de sa Vie, écrite par l'Abbé de Choisy. *Une chambre de veluau azurée à fleurs-de-lis, garnie de ciel, de dossier, de coultepointe.* M.

Courtepointe. *Contrepointe* se lit aussi dans la 38. nouvelle de l'Heptameron. Mais dans Froissart, édition de Vérard, fol 261. du vol. 2. on lit, *coutes pointes pour dormir*. Et dans le Roman de Lancelot du Lac, qui est de beaucoup plus ancien que Froissart, on lit aussi *couste pointe*, & *coute pointe*. C'est au fol. 179. r°. du volume 1. & au fol. 99. v°. du volume 2. de l'édition *in*-4°. de 1520. Et encore au fol. 25. v°. du volume 3. *Le Duchat.*

COURTIBAUT. On appelle ainsi dans la Saintonge & dans la Touraine, & dans quelques autres Provinces de France, cette chasuble courte que portent les Diacres & les Soudiacres en officiant. Et ce mot se trouve en cette signification dans Rabelais. *De curtum tibiale.* Robert Etienne & Nicot, qui ont écrit que *courtibaut* avoit été dit quasi *curta tibenna*, n'ont pas bien rencontré. *M.*

Courtibaut. De *curtus baltheus*. Huet.

COURTIER. De *cursitarius*. C'est un homme qui se mêle de faire faire des marchés: *proxeneta*: & qui pour cela court de côté & d'autre. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 486. CURATERIAM, *lenam hodie vocamus ab intercurrendo: nam & lenones* intercursores *&* internuncii *dicti*. Isidore:

Conciliatrix : *ob societatem flagitiosæ consensionis ; eòquòd int ercurrat, alienumque nundinet corpus.* A Avignon on appelle *Curseur* un proxénéte, un entremetteur. La Coutume de l'Isle, article 66. use du mot de *couletage*, pour *courtage*. *Pour ventes, il n'est point dû de couletage.* C'est-à-dire, il n'est point dû de droit au Courtier. ¶ Les Italiens disent aussi *Curatiere*, pour proxénéte. *M.* Voyez ci-dessus COURRETIER.

COURTIL. Le Roman de Renard, manuscrit cité par M. de la Thaumassiere :

La bonne femme du Maisnil
A ouvert l'huis de son courtil.

On appelle ainsi un jardin en plusieurs lieux de France. De *cortile*, formé de *cortis*. Voyez Spelman, au mot *curtillum* ; où il cite un Manuscrit, dans lequel *hortulano* est interprété par *curtillers*. *Cortile* se trouve dans les Gloses Anciennes. Voyez *cour*. M.

COURTILLIERE, dit M. de la Quintinye, *est une espece d'insecte, qui se forme dans les fumiers de cheval pourris, & par conséquent dans les couches. Il ronge les pieds des melons, chicorées, laitues,* &c. *& ainsi les fait mourir.* De *courtil*, dans la signification de *jardin*. On l'appelle *la Jardiniere* en Anjou. *M.*

COURTINE. Terme de fortifications. C'est la partie de la muraille ou du rempart qui est entre deux bastions, & qui en joint les flancs. Du Cange dérive ce mot du Latin *cortina*, *quasi minor cortis*, ou petite cour de paysan entourée de murs : & il dit que par imitation on a ainsi appellé les murs & parapets des Villes, parce qu'ils les enferment comme des cours. Il dit aussi que les *courtines* ou rideaux de lit, & les voiles qui enferment les autels, ont pris leur nom de la même origine. Il assure qu'on a appellé *cortis* la tente du Prince ou du Général d'Armée, & que les gens qui le gardoient ont été appellés *Cortinarii*, & *Curtisani*, d'où on a fait le mot de *Courtisans*. Voyez Meursius dans son Glossaire, au mot *Cortina*, & le P. Poussine Jésuite, dans son Glossaire sur l'Alexiade d'Anne Comnène, qui se sert de ce mot, que les Grecs ont pris des Latins. *

COURTISANE. De l'Italien *cortigiana*. Muret, sur ce vers de Ronsard du second de ses Sonnets :

Quand d'une Courtisane on se voit embrasé :

D'une Courtisane : *d'une femme abandonnée. Mot Italien.* M.

COURTISER. Pasquier VIII. 3. *Le premier où j'ay lu courtiser, est dans la Poësie d'Olivier de Maigny : parole, qui nous est aujourd'huy fort familiere.* M.

COURTOIS. De l'Italien *cortese*, fait de *cortensis*, fait de *corte*, ablatif de *cors* ; à cause que les gens de Cour sont plus courtois & plus civils que les autres. Dante dans son Commentaire : *E non sieno li miseri mortali di questo vocabulo ingannati, che credono che* cortesia *non sia altro che* larghezza. *La larghezza, è una speciale cortesia.* Cortesia, *è onestate, è tuttuno. E perocchè nelle Corti anticamente le virtudi e belli costumi s'usavano i siccome oggi s'usa lo contrario ; si tolse quel vocabulo. E fu tanto a dire* cortesia, *quanto* uso di corte. *Loqual vocabolo, se oggi si togliesse dalla corte, massimamente d'Italia, non sarebbe a dire altro che* turpezza. *M.*

COURVAISIER. J'apprens du Glossaire Latin de M. du Cange au mot *Corvesarii*, que nos Anciens appelloient *Courvaisier*, un Savetier : & que ce mot se trouve dans le Regître des Fiefs de la Ville de Chartres, page 16. *Les Courvoisiers qui vendent soulers ou marchié, doivent chacun obole.* Ce mot a été fait de *Corvesarius*, qui se trouve en cette signification. Voyez M. du Cange. Mais l'origine de ce mot ne m'est pas connue. Ce mot ne viendroit-il point de *corium vetus ?* en cette maniere : *corii veteris, corii veterisus, coriveterisarius, corvesarius*, COURVAISIER. Les Espagnols appellent un Savetier, *çapatero de viejo*. Il y a plusieurs Familles en France du nom de *Courvaisier*. M.

COURVÉE. C'est le travail qu'on fait pour autrui, ou volontairement, ou par obligation de devoir. Il vient de *curvada*. l'Epître 488. du Recueil des Epitres que du Chesne a données dans le voulume 4. des Historiens François : *Curvadas suas in melioribus terris vi ponit.* Et ce mot est formé de *curvare* ; & représente l'action de celui qui se courbe en travaillant. *Caseneuve*. Voyez ci-dessus CORVÉE.

COURVETTE. Sorte de Vaisseau de mer. Voyez *corbettes* ci-dessus. *M.*

COUSIN. Lat. *consanguineus*. Nicot le dérive de ce mot *consanguineus* (*a*). Le Pere Labbe lui donne la même origine. Consanguino, *& delà par abrégé* consguin, *puis* cousin. C'est dans la seconde partie de ses Etymologies. Il vient de *congeneus* ; c'est-à-dire, *ex eodem genere. Congeneus, conginius, conginus*, CONGIN, COUSIN. D'où les Italiens ont aussi fait *cugino*. M. Ferrari veut que l'Italien *cugino* ait été fait de *consobrinus*. Ce qui ne peut être. De *consobrinus*, on auroit dit *cobrinus*. M.

COUSIN : pour *un moucheron*. De *culex*. *Culex, culicis, culicius, culicinus, culcinus*, COUCIN, COUSIN. De *culicius*, on a dit aussi *culicio culicionis*, dont nous avons fait CHUSSON : qui se trouve dans Rabelais en la même signification, & qui est encore en usage dans l'Anjou en la même signification. *M.*

COUSSIN. Charles de Bouvelles le dérive de *culcita*. Voici ses termes. COUSSIN, *genus pulvilli ; quasi* culcin : *labente C in duplex S. à* culcita *pendet*. M. du Cange lui donne la même origine. Hotman, dans son Matago de Matagonibus, le dérive de l'Alleman *kussen*. Les Italiens disent *cossino*, que M. Ferrari dérive de *cuscire*, c'est-à-dire, *coudre*. Il ajoute : *nisi sit à* coxis ; *quod mulieres illum cùm acu operantur, coxis complectantur.* Ces étymologies de M. Ferrari sont peu vrai-semblables. Les Espagnols disent *cuxin*, que Covarruvias dérive aussi de *coxa* ; à cause, dit-il, qu'on met des coussins sur les cuisses. Cette étymologie n'est pas plus vrai-semblable que celles de M. Ferrari. Celle d'Hotman est la véritable. L'Italien *cossino* & le François *coussin* ont été faits de l'Alleman *kussen* : & l'Espagnol *cuxin*, l'a été du François *coussin*. M.

COUSSIN. M. Ménage a raison de dire, que l'étymologie qui fait venir ce mot de l'Alleman *kussen*, est la seule véritable. On trouve dans quelques Auteurs de la Basse-Latinité *cussinus* & *cussi-*

(*a*) *Consanguineus germanus*, pour *Cousin germain*, se trouve dans le Sermon de Saint Vincent Ferrier, *de SS. Philip. & Jacob. Apostolis.* M. de la Monn.

num, pour un *couſſin*. Wachter, dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, au mot *kuſſen*, s'exprime de la maniere ſuivante : Kussen, küſſen, *pulvinus. Gallis* couſſin, *Italis* coſſino, *Hiſpanis* coxin. *Menagius, exploſis Latinis originibus, quæ à* culcita *&* coxa *deſumi ſolent, vocem Gallicam, Italicam, & Hiſpanicam, è Germanica formatam judicat, quamvis cauſarum à quibus illa gignitur, juxta cæteros, ignarus. Quid mirum, exteros noſtra neſcire, cùm ne nobis quidem ſatis pateant? Stadenius baſium & culcitam ex eodem fonte deducit, quia recubantes videntur culcitam admotis genis oſculari. Aliis eſt vox Græca, à* κεῖσθαι *jacere, ſitum eſſe, derivanda. Aliis Hebræa à* kiſſe *ſolium, ſenſu à throno ad ſedile translato. Mihi videtur propriè denotare* cervical, *& ſic appellari à Græco* κοτὶς *caput, quod Iſlandis effertur* haus, *per litteras convertibiles. Verelius in Indice :* haus *caput*, haushardur *qui durum habet caput. Idem in Indice ad Herraudi ſagam :* haus *caput*, hauſa mot *cranium, commiſſio cranii. Poſteà H, ut eſt vulgi inconſtantia, rurſus mutari cœpit in K. Inde Iſlandis* kodde *cervical, in eodem Indice, & Germanis* küſſen, *primò quidem cervical, poſteà omnis pulvinus.* *

COUSSON. Vers qui ronge les légumes. C'eſt ainſi que Bourdelot explique ce mot. Voyez *coſſon.* M.

Cousson. Terme d'Agriculture. Les Villageois en Dauphiné appellent ainſi une vapeur chaude qui brule les bourgeons les plus tendres des vignes quand elles commencent à pouſſer. Ce mot vient du Grec καῦσος, qui ſignifie *ardeur.* *

COUSTILLE, ou COUTILLE. Arme offenſive dont ſe ſervoient quelques ſoldats François au XV. ſiécle, & vers le tems de Charles VII. C'étoit une eſpece d'épée, dont il eſt fait mention dans nos anciens Hiſtoriens ſous le nom de *cultellus*; & c'eſt de-là que vient le mot François. La *couſtille* étoit plus longue que les épées ordinaires, & tranchante depuis la garde juſqu'à la pointe, fort menue, & à trois faces ou pans. P. Daniel, Tome II. page 1274. 1275. Voyez Lobineau, Hiſtoire de Bretagne, Tome I. page 565. De *couſtille* on a dit *couſtiler*, qui étoit fort vrai-ſemblablement un ſoldat qui ſe ſervoit d'une *couſtille*. P. Daniel, Tome II. page 1274. Voyez l'article ſuivant. *

COUSTILLIER. Le Préſident Fauchet, livre II. de la Milice ; *Leſquels hommes d'armes du Roy Charles VII. devoient avoir quatre chevaux à leur ſuite, dont deux de ſervice, & les deux autres, l'un ſommier, l'autre pour un varlet appellé* Couſtillier : *auſſitoſt pour ce qu'il coſtoyoit ſon maiſtre, que pour être garny d'un long poignard appellé* Couſtille, *de laquelle ce valet s'aidoit.* M.

COUTANCE. Ville de Normandie. De *Conſtantia*. Jean, Moine de Marmoutier, livre 2. de la Vie de Geoffroy le Bel, Comte d'Anjou : *Inde Conſtantiam civitatem venitur : quæ à Conſtantio, Conſtantii filio, fundata, ejus memoriam opere ſimul & nomine repræſentat.* M.

COUTELAS. *Cultellus, cultellacius.* M.

COUTER. De *conſtare* : dont les Allemans ont auſſi fait *coſten*, & les Italiens *coſtare*. Dans le Lévitique : *Quando vendes quippiam civi tuo*, &c. *Et quanto minus temporis numeraveris, tanto minoris & emptio conſtabit.* De *coſtare*, on a fait *conſtamentum* : d'où le vieux mot François *coſtement*. Voyez M. du Cange, dans ſon Gloſſaire ſur Villehardouin. Et pour le marquer en paſſant, du même mot *conſtare*, les Italiens ont fait *coſta*. *Aimo di coſta.* M.

COUTIL, ou COUTIS. On appelle ainſi une eſpece de toile forte, dont on garnit les lits de plume, les traverſins, & les tentes d'armée. De *culcita*. Voyez *coite*. M.

COUTRE *de charrue*. De *culter*. M. de Saumaiſe ſur Solin, page 820. ὕνις, *Græcè eſt qui Latinis* vomer : τὸ ἄρον σιδήρεον : *ita Grammatici exponunt.* Cultrum *vocamus vulgò. Quam vocem, è Latio acceptam, aliter etiam quàm Latini ſumimus. Plinius :* Vomerum plura genera. *Culter* vocatur, prædenſam, priuſquam proſcindatur, terram ſecans, futuriſque ſulcis veſtigia præſcribens inciſuris, quas reſupinus in arando mordeat vomer. *Ergo reſupinus vomer terram in arando mordebat. At culter rectus inciſuris eam notabat. Hinc illa locutio exponenda,* in cultrum collocare, *de iis quæ recto ſitu ad perpendiculum poſita ſunt. At nos vomerem qui planus ac reſupinus terram ſcindit, vocamus* cultrum. *Videtur & media Latinitas omnem vomerem ſic appellaſſe : à quibus nos accepimus. Inde* cultellare, *apud* Agrimenſores, *in planiciem redigere.* M.

Coutre : Dignité Eccléſiaſtique, dans l'Egliſe de S. Quentin & dans celle de Reims. De *cuſtor cuſtoris*, qu'on a dit pour *cuſtos cuſtodis*. Voyez mon Hiſtoire de Sablé, page 26. & page 251. On appelle de la ſorte, dans l'Egliſe Cathédrale de Bourges, celui qui a le ſoin de faire ſonner les cloches. *M.*

Coutre. Bouchet, Serrée 31. tom. 3. fol. m. 154. 2. *Et quand le Curé, les coultres* (couſtres), *& le foſſoyeur, lui demandoient de l'argent pour l'anterrage, il leur diſoit en ſe faſchant : voulez-vous avoir le corps & les biens ?* M. Lenfant, dans ſon Hiſtoire du Concile de Conſtance, édit. 2. page 502. parle d'un Anſelme de Nenningen, *grand Couſtre* d'Auſbourg en 1413. *Coutre*, Clerc de Paroiſſe. *Coutrerie*, fonctions de ce Clerc. Voyez la 42. des cent Nouv. Nouvelles. *Le Duchat.*

Coutre. M. Chaſtelain remarque fort bien que *coutre* eſt la même que *cuſter*, ou plutôt *kuſter* en Alleman : mais ce qu'il ajoute n'eſt pas vrai, que ce nom vient de *cuſtode*, ablatif de *cuſtos*, gardien, & que *coutre* eſt à peu-près comme tréſorier : car *kuſter* eſt un mot purement Teutonique, & peut être auſſi Celtique, qui ſignifie celui qui orne, qui pare ; comme il paroît par nos anciens mots *accouſtrer*, & *accouſtrement*. Ainſi *coutre* eſt proprement celui qui a ſoin d'orner, de parer l'Egliſe, le Sacriſtain. M. Ménage, dans ſon Hiſtoire de Sablé, liv. II. ch. 3. page 26. remarque que dans l'original de la fondation du Prieuré de Soleſme, on lit *cuſtoris*, & que dans la liſte des Chanoines de la Métropolitaine de Mayence, il y a de même *cuſtor* pour *cuſtos* ; & que c'eſt de-là que s'eſt fait le mot de *coutre*, pour *cuſtos Eccleſiæ*, dans l'Egliſe de Rheims ; & pour *conſervator Eccleſiæ*, dans celle de S. Quentin. Il ajoute liv. IX. chap. 8. page 251. que *cuſtor* s'eſt dit pour *cuſtos*, comme *arbor*, pour *arbos*. Mais on n'a point terminé en *or* les noms en *os* dans la baſſe Latinité, & l'étymologie Allemande paroît plus convenable. *

COUTUME. De l'Italien *coſtume* ; dont les Eſpagnols ont auſſi fait *coſtombre*. L'Italien *coſtume* a été fait de *conſuetudine*, ablatif de *conſuetudo* ; comme le François *enclume*, d'*incudine* ; & *étamer*, de *ſtannare*. M.

COUTUMIERS. Dans la plûpart des Cou-

tumes, dans les Etablissemens de France, & dans un nombre infini d'endroits, les Roturiers sont appellés *Coutumiers*; & les partages roturiers, *partages coutumiers*. Et la raison de cette appellation, c'est qu'il y a incomparablement plus de personnes roturieres, que de personnes nobles. Les annoblissemens ont été introduits en France par Philippe le Bel. *M.*

COUTURE. Comme quand on dit, *l'Abbaye de la Couture du Mans. Le Prieuré de Sainte Catherine de la Couture de Paris.* De *cultura.* Voyez M. Rigaut dans ses Gloses sur les Agrimenseurs, & M. de Hauteserre, sur Grégoire de Tours, pag. 197. ¶ *Cultura*, c'est *ager cultus.* ¶ Du substantif *cultura* on a fait le verbe *culturare.* Et de ce verbe & de la particule *ad*, on a fait *adculturare*, dont nous avons fait ACCOUTRER. *M.*

COUTURIER. De *coudre.* Voyez *coudre.* Ce mot de *Couturier* a cessé d'être en usage à la Cour dès le tems de Henri Etienne; comme Henri Etienne le témoigne lui-même dans son Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, page 266. au lieu duquel on se servit de celui de *Tailleur.* Voyez *Tailleur.* Mais on dit toujours à la Cour & à Paris, *une couturiere.* M.

COUTURIER. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un des muscles abducteurs de la jambe; & il est ainsi appellé parce qu'il fait plier la jambe en dedans, de la maniére que font les couturiers ou tailleurs pour travailler. *

COUVEAU. Terme Messin, qui signifie un torchon mouillé, attaché au bout d'une perche, & qui sert à balayer un four avant qu'on y mette la pâte. De *scopellum*, diminutif de *scopettum*, autre diminutif de *scopum*, qu'on aura dit pour *scopa*, d'où nous avons fait *écouvette*, qui signifie un balay. *Le Duchat.*

COUVER. De *cubare*; dont les Italiens ont aussi fait *covare. Cubare* a été dit des poules qui couvent, témoin le composé *incubare.* Pline a dit de même *sedere in ovis. Polypus femina, modò in ovis sedet, modò cavernam cancellato brachiorum implexu claudit.* C'est au ch. 51. du liv. 9. Voyez *couvi.* M.

COUVI. *Oeuf couvi*, qu'on dit en Anjou *coui.* De *cubitum*, dit par métaplasme pour *cubatum. Un œuf couvi*, c'est un œuf sur lequel la poule a été long-tems, & dans lequel un poulet commence à se former Pétrone: *Ego quidem penè projeci partem meam*; (Il parle d'un œuf) *nam videbatur mihi jam in pullum coisse.* Voyez *couver.* ¶ En basse-Normandie on dit *un œuf couvé*: de *cubatum.* M.

COUVINE. Tout ce qu'il *convient* sçavoir d'une aventure qui s'est passée. La derniere des Quinze Joyes de Mariage: *Et lors elles envoyent querir la chambriere du bon homme, laquelle sait toute la couvine, & sçavoit tout le fait. Couvine* peut aussi signifier en cet endroit *convenant*, complet; & c'est en ce dernier sens que ce mot se prend plus bas dans la même joye. *Le Duchat.*

COUVINE, ou COVINE. Ce mot, qui étoit autrefois en usage, veut dire *queue.* Dame à grande couvine, dans les vieux auteurs, est une Dame qui a une longue queue à son habit. Ce mot a été fait du Latin *cauda.* *

COUVRE-FEU. Lat. *Ignitegium*: comme quand on dit *Sonner le couvrefeu.* Voyez *carfou* M.

COUVRE-FEU. Nom de la cloche qu'on a coûtume de sonner en Angleterre au commencement de la nuit. Cette coutume, & le nom de cette cloche, viennent de Guillaume le Conquérant, qui ordonna sous de rigoureuses peines qu'au son de la cloche, qui sonnoit à huit heures du soir, chacun se tînt renfermé dans sa maison, qu'on éteignît les chandelles, & qu'on couvrît le feu: d'où vint qu'on appella & qu'on appelle encore aujourd'hui cette cloche le *couvre-feu.* Voyez ci-dessus *Carfou.*

COUVRIR. De *cooperire.* M.

COY.

COY. De *quietus* on fit par corruption *coëtus*; d'où nous avons formé *coy.* Les Gloses: *coëtus*, ἥσυχος. C'est-à-dire *quiet, appaisé & tranquille.* Caseneuve.

COY. De *quietus.* M.

On appelle *chambre coye* le privé d'une maison, & ces mots en cette signification se trouvent dans la legende dorée, imprimée en 1476. dans la legende de S. Hippolyte. Je ne doute pas que la raison de cette appellation ne soit principalement, que si quelque chose doit être tenu *coye* (quieta), c'est la matiere de ce lieu, qui comme on dit, pue à mesure qu'on la remue & qu'on y touche. *Le Duchat.*

CRA.

CRABANS. Sorte d'oiseau. Voyez *bernache.* M.

CRABBLE. C'est le *cancer marinus.* Du Flaman *krab*, qui signifie la même chose. *M.*

CRAC. Terme populaire, indéclinable, & sans aucun genre, qui se dit en parlant du bruit que fait le bois quand il travaille, ou quand on le rompt; des étoffes qu'on déchire; & des autres corps durs & secs qu'on divise avec violence. On dit par exemple: J'entendis *crac*, *crac*, & c'étoit une solive qui éclatoit. Ses souliers sont neufs, ils font *cric, crac.* Ce mot est formé du son que fait la chose; comme celui de *pouf*, & autres semblables. Quelques-uns le dérivent du verbe Ebreu קרע *kâra*, qui signifie fendre, rompre, déchirer. Mais il est bien plus naturel de dire que c'est un terme formé du bruit éclatant que font certaines choses qui se rompent ou se fendent avec violence, qui travaillent ou qu'on déchire; en un mot, que c'est une onomatopée. De-là on l'a dit populairement de tout ce qui se fait avec promptitude & tout d'un coup. Scarron l'a employé en ce sens quand il a dit: *crac le voilà dans le tombeau.* On l'emploie aussi quelquefois en forme d'interjection, savoir, lorsqu'une personne dit quelque chose un peu sujette à caution, & raconte quelque histoire outrée, fabuleuse ou impossible; ou lorsqu'elle vante sa personne, son mérite, ou son extraction. *

CRACHER. M. de Valois le jeune estime que ce mot a été fait par onomatopée; c'est-à-dire, du son qu'on fait en tirant une flegme du fond de l'estomac; & que *cracher* est le même que *craquer.* Charles de Bovelles avoit dit quelque chose de semblable. CRACHIER, dit-il, *incertæ originis: nisi à similitudine & allusione soni.* C'est aussi le sentiment du P. Labbe. M. Lancelot, dans la premiére édition de ses Mots François tirés du Grec, le tiroit de χρέμπτεσθαι: d'où *Chremès*, c'est-à-dire, *cracheur*, personnage de l'Heautontimorumenos

de Térence. M. Guyet le dérivoit de *scraptus*. *Scraptus*, *scrapticare*, *scracare*, CRACHER. Le P. Thomassin, tome 2. de ses Origines, page 857. le dérive de l'Ebreu *jaraq*, ou *raqaq*, qui signifient la même chose. Scaliger le dérive de *scracere*. Scracere *videtur olim dictum* τὸ χρέμπτεσθαι. *Quod verbum & hodie quoque in Gallia usurpamus*. C'est dans ses Conjectures sur le sixiéme livre de la Langue Latine de Varron. Il vient de ce mot *scracere*, mais par métaplasme. *Scracere*, *scracare*, *cracare*, CRACHER.

On a dit *cracher*, pour *ressembler*. Pathelin, dans sa farce de Pathelin :

Onq enfant ne ressembla mieux
A pere. Quel menton fourché?
Vrayement, c'estes vous tout poché.
Et qui diroit à vostre mére
Que n'estes fils de vostre pére,
Il auroit grand fin de tancer, &c.

(Je crois qu'il faut, *Il auroit grand faim de tancer.*)

Car quoy? qui vous auroit craché
Tous deux encontre le paroy;
D'une maniere & d'un arroy
Estes vous, & sans différence.

il paroît par ces mots de Pathelin, que *cracher* en la signification de *ressembler*, a été dit à cause de la ressemblance que les crachats ont les uns aux autres. Trippault a eu une pensée sur cette façon de parler, *c'est lui tout craché*, qui est fort ingénieuse, & qui mérite d'être ici rapportée. Il dit, que ce *craché* a été fait de *graphicus*: *graphicus*, *graphicatus*, *gracatus*, CRACHÉ; comme qui diroit, *graphicè expressus*, *graphicè descriptus*. Mais d'où peut venir, *c'est lui tout poché?* M.

CRACOVIE. Ville capitale de Pologne. Elle a tiré son nom de *Cracus*, ou *Crac*, Duc ou Prince de Pologne, par qui elle fut bâtie.*

CRAIE. Sorte de terre bitumineuse, fort blanche & assez dure. Ce mot vient du Latin *creta*; & cette terre a été nommée *creta*, à cause de l'Isle de *Crete*, aujourd'hui Candie, où il y en a grande quantité.*

CRAINDRE. Nous disions anciennement *cremer*. Villehardouin, livre v. *Je ne sais quels gens qui cremoient les Grecs*. L'ancienne Version Françoise de la Bible, au chapitre 6. de Néhem, verset 16. *Quand les ennemis ouirent que toutes gens qui étoient entour nous cremoient*. Ce qui donne sujet de croire que ce mot a été fait de *tremere*, par le changement du T en C. *Cremeur* se trouve aussi dans les anciens livres François pour *craime*, & *cremeteux pour craintif*. M.

CRAMAIL. Nom de lieu. *Comté de Cramail.* Par corruption, pour *Carmain*. M.

CRAMIGNOLLE. Espéce de chaperon de l'homme d'armes François. Monstrelet, sur l'an 1465. vol. 3. fol. 146. b. édit. de 1572. Voyez aussi les vigiles de Charles VII. Paris 1724. tom. 2. page 75. *Le Duchat.*

CRAMOISI. L'écarlate & le cramoisi ne différoient autrefois, qu'en ce que l'écarlate étoit la teinture de la laine, & le cramoisi celle de la soie. Toutefois, depuis que la cochenille est en usage, on appelle proprement *cramoisi*, tant en matiére de laine que de soie, ce qui est teint avec le *chermes*, duquel le cramoisi a pris le nom; comme qui diroit *chremoisi*, qui est proprement le *coccum* des anciens, appellé σκωλήκιον. C'est un vermisseau, comme j'ai remarqué sur le mot *vermeil*. Aussi M. de Saumaise, en ses Exercitations sur Pline, dit que les Arabes ont tiré le mot *chermes* du Latin *vermes*; en aiant formé *guermes*, & enfin *chermes*. Quelques-uns ont voulu dériver le mot *cramoisi* de χρῶμα, qui signifie *couleur*, comme qui diroit *chromasin*. Les autres de *charmi*, ville au Territoire de Sardes: & quelqu'un de *carbasinum*. Caseneuve.

CRAMOISI. De l'Arabe *kermesi*, qui signifie la même chose, & qui a été fait de *kermez*, qui signifie *écarlate*. Nicot: CRAMOISI. *Coccus tinctoria. Species est ilicis humilis, quæ in Gallia Narbonensi frequentissima est: ubi* vermillon, *ab aliis* escarlate, *dicitur. Arabes vocant* kermes: *unde* cramoisinus *color: quasi* kermesinus. *Meminit Ruellius.* Jules Scaliger, dans son Exercitation 325. contre Cardan, article 9. CHERMES *vocant Arabes: unde nos* CHERMESINUM. Les Italiens disent de même *chermisi*, & *cremesino*: que Caninius, dans ses Dialectes, à la lettre ρ dérive aussi de l'Arabe *chermes*: d'où les Espagnols ont aussi fait leur *carmesi*. Vossius *de Vitiis sermonis*, livre 2. chapitre 9. *Hispani* carmesi, *à vermiculo*, *Arabicè dicto* carmez. *Is vermiculus gignitur in granis; sive baccis cocci, ac liquore hujusmodi vermiculorum pannus coccino sive purpureo tingitur colore.* M. de Saumaise prétend avec beaucoup d'apparence, que l'Arabe *chermes* a été fait du Latin *vermis*. Voyez-le au chapitre 70. de ses Homonymes des Plantes, Voyez aussi ci-dessous le mot de *vermillon*. ¶ Les Turcs disent *kirmisi*, & les Polonois *karmazyn*. M.

CRAMPE. *Goute*, *crampe*. De *crampff*, mot Alleman de la même signification: lequel mot est aussi en usage parmi les Anglois. *Crampff-fisch* en Alleman, & *crampevisch* en Flaman, & *crampfich* en Anglois, signifient le poisson qui donne la crampe, & que les Latins appellent *torpedo*. M.

CRAMPE. On ne sauroit douter que ce mot ne vienne de la Langue Teutonique. Les Allemans disent *krampf*, les Flamans *kramp*, les Anglois *cramp*, les Suedois *krampa*. On peut dériver tous ces mots du verbe Teutonique *krammen*, qui signifie serrer: un membre attaqué de la *crampe* est comme serré: ou bien du verbe *krümpen*, en Flaman *krimpen*, en Suédois *krympa* ou *krumpna*, qui veut dire se racourcir, se retirer, se rider. La *crampe* est un spasme qui fait retirer les nerfs & racourcir les membres. Ces verbes ont de l'affinité avec l'Anglois *to crumple*, qui signifie se rider, d'où vient *a crumple* une ride, *a crumpling* l'action de se rider. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *krampf*, & *krumpen*. *

CRAMPON. Les Allemans disent *crampe* & *cramme*, & les Anglois, *cramperne*. M.

CRAMPON. Les Allemans & les Flamans disent *kramme*; & Wachter, dans son *Gloss. Germ.* croit que ces mots ont été formés du verbe *krappen* ou *krapfen*, par le changement du P en M, qui est une lettre du même organe. Ce verbe signifie *unco arripere*. Les Cambriens ou habitans du pays de Galle disent *craf*, ce qui est plus conforme à l'origine. Les Anglois disent *grapple*. Les Allemans ont aussi *krapf* & *krapp*, du même verbe *krappen* ou *krapfen*, & dans le même sens que *kramme*, c'est-à-dire, pour signifier un croc, un crochet. Il importe peu duquel de tous ces mots on dérive le François *crampon*, que l'on voit clairement avoir

une origine Teutonique. Du même verbe *krappen* ou *krapfen*, viennent les mots François *griffe*, *agraffe*, & *griffon*; les mots Italiens *grifo* & *grifi*, dont le premier signifie le bec d'un oiseau, & le second les griffes des oiseaux, sur-tout des oiseaux de proie. Tous ces termes donnent l'idée de quelque chose de crochu,& ils ont de l'affinité avec le Grec γρυπὸς, qui signifie celui qui a le bec ou le nez crochu; & aussi avec γρὺψ, nom d'un oiseau qui a le bec crochu comme un aigle. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Krappen*. *

CRAN: comme quand on dit, *Il est baissé d'un cran*. Du Latin *crena*. *Crena*, *cren*, CRAN. Voyez les Dictionnaires Latins, au mot *crena*. M.

CRANEQUINIERS. On appelloit ainsi anciennement certains Arbalestriers. De *cranequin*: qui signifioit l'instrument avec lequel on bandoit les arbalestes. Le Président Fauchet, dans son Traité *de la Milice: Il se trouvoit aussi des hommes, qui non-seulement à pied, mais encore à cheval, portoient de ces arbalestes plus legeres; premiérement, de bois; puis de corne; & finalement, de fer acéré: appellez* Cranequiniers. *Car Philippes de Comines en ses Mémoires de Louis* XI. *chapitre* XI. *dit, parlant du duc de Calabre:* Il avoit quatre cens Cranequiniers, gens fort bien montés, qui sembleront bien gens de guerre. *Je ne sais s'ils estoient ainsi nommés, pour le bandage de fer qu'ils portoient à leur ceinture, par nous nommé* cranequin. *Et ces arbalestes, au haut de l'arbre, avoient un fer en façon d'estrier, pour en mettant la pointe du pied dedans, en tirant a-mont le pied de chévre, (ainsi appellent-ils le bout du bandage encorné) plus aisément* bander l'arc, &c. *Toutefois, je croirois bien que* cranequin *fust mot Allemand. Car volontiers les gens de cheval Arbalestriers, que l'on appelloit* Cranequiniers, *estoient tirez d'Allemagne: comme aujourd'huy ceux qu'on appelle* Reistres, *parce qu'ils font leur fonction à cheval.* M.

CRANEQUINIERS. Le mot *cranequin*, duquel a été formé celui de Cranequiniers, est en effet un mot Alleman, qui signifioit l'instrument avec lequel on bandoit les arbalestes. C'est un diminutif de l'Alleman *kran*, qui signifie une grue à enlever des fardeaux. *Le Duchat*. Voyez CREAND.

CRANTER. Bourdelot, dans ses Etymologies MSS. CRANTER, *pour dire* fiancer, *vient de* cran; *pour ce que le Fiancé crochoit son petit doigt avec celui de sa Maistresse:* cran, crenæ. ¶ Cette étymologie n'est pas véritable. *Cranter* a été fait de *credentare*. M.

CRANTER, & *cran de châtel*, sont deux termes de la coutume de Metz. Quand une femme vend un immeuble qui vient de sa famille, on stipule que ses parens *cranteront* au contrat, c'est-à-dire, qu'ils y accéderont au nombre de quatre, pour confirmer & autoriser ce contrat: ce qui n'a lieu que pour les biens situés dans l'Evêché. Mais ce qu'on appelle *cran de châtel*, a lieu dans la coutume de la ville & de tout le pays qui se régit par cette coutume. C'est la convention en vertu de laquelle un bourgeois abandonne à un paysan, aux us & coutume du pays, certaine quantité de bétail, pour après le châtel refait, comme on parle, être le surplus de ce bétail partagé par moitié entre le bourgeois & le paysan. *Le Duchat*.

CRAON. Ville d'Anjou. De *Credonum*. Voyez mon Histoire de Sablé. *M*.

CRAPAUD. Lat. *bufalo*. Plusieurs, & entr'autres Bourdelot, dérivent ce mot *à crepando*; parce que, disent-ils, le crapaud s'enfle de telle sorte, qu'il semble crever: & pour cela il est appellé en Grec φύσαλος, ἀπὸ τοῦ φυσᾶν. Scaliger contre Cardan, 123. dit qu'il a cherché long-tems comment les Grecs appelloient un crapaud, & qu'il ne l'a pu trouver. Henri Etienne, dans son Trésor de la Langue Grecque, a écrit qu'ils l'appelloient φύσαλος: *Traditur* φύσαλος *esse illud venenatum ranarum genus, quod se mirum in modum inflat, tumescitque, ita ut sæpe crepet*. Et ce mot se trouve dans Lucien en son *Philopseude*; φρῦνοι τε, καὶ φύσαλοι. J'ai cru autrefois que *crapaud* pouvoit avoir été fait de *repere*. *Repere*, *repare*, *repaldus*, *crepaldus*, *crapaldus*, CRAPAUD. Et cette étymologie me semble aussi naturelle que celle *à crepando*. La grenouille saute; mais le crapaud, qui est une espéce de grenouille, se traîne. *M*.

CRAPAUD. Si, comme il y a de l'apparence, & comme M. Ménage le dit à l'article suivant, l'étoffe qu'on nomme *crapaudaille*, a été nommée de la sorte de *crispaldus*, fait de *crispus*, parce que la *crapaudaille* est une espéce de *crépe*, je ne doute pas que *crapaud* ne vienne du même mot *crispaldus*. En effet la peau de *crapaud* est toute crêpée, & elle différe principalement en cela de la peau de la grenouille, qui est fort unie, c'est-à-dire nullement grainée, comme celle du *crapaud*. Le Duchat.

CRAPAUD. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Krupen*, dérive de ce verbe le François *crapaud*. Voici ses paroles: KRUPEN, *reptare. Verbum è Celtica lingua relictum. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* Croppian *serpere*, *repere*. *Bensonius in Voc. Anglosax.* Crypan *repere*, crypend, *repens*, corth-cripil *cochlea*, *vox elegans & restitui digna. Somnerus in Dictionario Anglosaxonico:* cropan *repere*, creopende cyn *reptilia*, creopere *serpens*, *claudus*, *clinicus*, creopung *obreptio*. *Verelius in Indice:* kroppa *perreptare*, flugan kroppandi a halsin, *musca collum perreptans. Gloss. Lips.* Krepinda *reptilia*. *Idem Belgis* kruipen, *Anglis* creep, *Suecis* krippa. *Quibus consentiunt Græcum* ἕρπω *serpo*, *& Latinum* repo. *Hodie seperat apud Germanos inferiores, dum superiores nesciunt quid sit* krupen, *etiamsi ab hoc primitivo multa habeant derivata, qualia sunt* krebs *cancer*, kriippel *claudus*, *& verba frequentiva* krappen, krüblen, *& per epenthesin*, krimblen *reptare*, *aliaque nescio qua verborum monstra malè exasciata, & plebi tantùm usitata. Galli ex eodem fonte habent* crapaud *bufo*, *rana juxta terram in pectore & ventre serpens, etiamsi pedes habeat ad gradiendum. Omnium origo videtur esse à* krümpen *contrahi, corrugari, per syncopen, & dici de repentibus, quia aliter reptare non possunt, nisi contrahendo & corrugando corpus. Nam is propriè competit verbum, etiamsi ab usu ad reptilia pedestria traductum sit.* Monsieur Ménage & Wachter conviennent en ce qu'ils tirent tous deux l'étymologie de *crapaud*, d'un verbe qui signifie ramper: M. Ménage du Latin *repere*; & Wachter du Teutonique *krupen*. On peut dire que ces deux verbes, qui ont la même signification, ne différent pas aussi beaucoup pour le son. Je préférerois cependant l'étymologie de Wachter à celle de M. Ménage, parce que le terme François ressemble davantage au verbe Teutonique qu'au verbe Latin. *

CRAPAUDAILLE: Sorte d'étoffe. De *crispus*. *Crispus*, *crispa*, *crispaldus*, *crespaldus*,

crespaldalis, *crespaldalia*, CRAPAUDAILLE. La *crapaudaille* est une espéce de *crespe*. Voyez ci-dessous *crespe*. M.

CRAPAUDINE. Pierre précieuse. Rabelais 3. 17. *avec profonde révérence, lui mist au doigt médical une verge d'or bien belle, en laquelle estoit une crapaudine de Beusse, magnifiquement enchassée*. On prétend qu'elle a été ainsi appellée, parce qu'elle naît dit-on, dans la tête du crapaud. Hugue de Méry, dans son *Tournoyement de l'Antechrist* :

Mais celle qui entre tes yeux
Au boterel croist, est plus fine,
Qu'on seult appeller crapaudine.

Voyez *botte* en la signification de *crapaud*. Cardan : *Borax lapis. Sunt qui* Chelonitem *vocent. Invenitur in capite buffonis*. Voyez Scaliger contre Cardan, 123. Bourdelot, dans ses Origines Françoises, dit aussi que la crapaudine se trouve dans la tête du crapaud. Il est très-faux qu'elle se trouve en la tête du crapaud. Et elle a été appellée *crapaudine* de sa couleur, semblable à celle d'un crapaud : d'où elle a été aussi appellée *boterel*. Voyez *boterel*.

On appelle *crapaudine* une maladie de chevaux : qui est un ulcere qui vient au devant des pieds des chevaux, plus haut que la couronne. Voyez Solleysel dans son *Maréchal parfait*. M.

CRAQUER. Pontus de Thyard, page 18. de son Traité *de Recta nominum impositione*, le dérive de κρέκω, *sonum emitto*. C'est une onomatopée. Les Flamans disent aussi *kracken*. M.

CRAQUER. Les Allemans disent dans le même sens *krachen*, les Flamans *kraaken*, les Anglois *to crack*. Tous ces mots, & même le Grec κρέκω, ne sont apparemment que des onomatopées. Cependant rien n'empêche, ce me semble, qu'on ne dérive le François *craquer* de l'un de ces verbes, & sur-tout de l'Anglois *crack*. Tous ces verbes ont de l'affinité avec l'Ebreu חרק *hhārak*, le Syriaque *hharek*, & l'Arabe *hharaka*, qui signifient tous trois, faire du bruit avec les dents, faire du bruit en grinçant les dents. *Craquer* signifie aussi en François, mentir, habler, se vanter mal-à-propos & faussement. Une craquerie ressemble en quelque façon au bruit que fait un bois qui craque. *Craquer*, en ce sens, vient peut-être de l'Anglois *to crack*, qui s'emploie dans la même signification. On dit en Anglois : *He cracks at strange rate*, cet homme se vante d'une étrange maniére. *He does much crack of is kindred*, il se vante fort de sa parenté. *Cracker* signifie un petard, & un vanteur, que nous appellons aussi en François un *craqueur*. *Cracfart* signifie pet en gueule, espéce d'injure burlesque. Voyez ci-devant *Crac*. *

CRASSE : substantif ; Lat. *squallor*. Monsieur le Gros, Curé de Droët, le dérive de *crassities*. Mais la signification de *crassities* n'a rien de commun avec celle de *crasse*. *Crasse* ne viendroit-il point de *squalidus*, en cette maniere ? *Squallidus*, *squallidicius*, *squaldicius*, *squaldicia*, *scaldicia*, *scalcia*, *scarcia*, *carcia* ; & par métathèse, *cracia*, CRASSE. *M.*

CRASSE. On n'appelle crasse l'ordure, qu'en tant qu'elle est épaisse & accumulée sur quelque chose, comme l'écume sur le fer : ainsi rien n'empêche que *crasse* ne vienne de *crassities*. Le Duchat.

CRAU. C'est un pays pierreux, entre Arles & Marseille. Quelques-uns dérivent ce mot du mot Celtique *craig*, ou *crag*, qui signifioit *pierre*. M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phéniciens, chap. 41. *Fertur Hercules in Liguria Gallicana, cùm pugnaret contra Ligures, quorum duces, Neptuni filii, Albion & Bergion* (*aliis* Alebion *&* Dercynus) ; *& cùm tela defecissent, lapidum imbre, in Herculis gratiam, de cœlo lapso, lapideos factos esse illos campos. Fabulæ meminerunt, post Æschylum in Prometheo soluto, Strabo, Dionysius, Hyginus, Apollodorus, Mela, Plinius, Solinus, & alii. Huic dedit occasionem lapideus campus centum circiter stadiorum inter Arelate & Massiliam, quem Celtica voce veteri incolæ* la Crau *appellant. Celtis enim* craig *erat* petra, *ut Britannis hodieque. Vide Camdenum*. Voyez aussi M. Bochart, au chap. 42. du même livre. ¶ Dans le Languedoc on appelle *crau*, & *grau*, l'embouchure des torrens : & dans ces embouchures, il y a ordinairement beaucoup de pierres. *M.*

CRAVANT. Oye sauvage : Lat. *vulpanser*. Voyez Belon. *M.*

CRAVATE. On appelle ainsi ce linge blanc qu'on entortille à l'entour du cou, dont les deux bouts pendent par devant : lequel linge tient lieu de collet. Et on l'appelle de la sorte, à cause que nous avons emprunté cette sorte d'ornement des Croates, qu'on appelle ordinairement *Cravates*. Et ce fut en 1636. que nous prîmes cette sorte de collet des Cravates, par le commerce que nous eumes en ce tems-là en Allemagne, au sujet de la guerre que nous avions avec l'Empereur. *M.*

CRAYE. De *creta*. M. Voyez CRAIE.

CRAYON. Ce mot a été formé de celui de *craye*. M.

C R E.

CREAND, ou CRAND. Vieux mot, qui signifie *caution*, *sûreté*. La Coutume de Clermont, article 49. *Créand de service se peut faire pour terres féodales*, &c. Dans un Contrat de mariage de Damoiselle Perrinelle, fille de Madame de Sully, avec Geoffroy de Lusignan, que j'ai vû dans le cabinet de M. de Launay, Avocat au Parlement : *Et promirent pardevant nous lesdits Henry de Sully*, &c. *& les devant principaux debteurs* (le Comte de Nevers, & autres, établis audit Contrat, plégeurs & payeurs), *que contre les convenans*, &c. *n'iront, ne venir ne feront, par eux, ne par autres, ou temps avenir, en partie par leurs loyaux créands l'an* 1296. Dans un Contrat de vente, fait par Messire Hue de Merlay, Chevalier, à Madame de Sully, l'an 1290. *Et promit ledit Chevalier par son serment, & par son léal créand, fait pardevant nosdits Clercs*, &c. La Coutume de Hainault, art. 88. 89. & 90. use du mot de *crand*, qui est la même chose que *créand*, & qui en a été fait par contraction. Ce que ne sachant pas Ragueau, dans ses Notes sur le Coutumier Général, il a corrigé dans la Coutume de Clermont, article 49. *créand*, au lieu de *crand*. ¶ Il vient de *creantum*. Spelman : CREANTUM ; *satisdatum. Constitutiones Philippi Augusti apud Rigordum*, pag. 182. Faciant creditoribus per fidejussores, vel per vadia, creantum suum solvendi debita ad prædictos terminos. *Creantum* a été fait de *credentum* : qui l'a été de *credere*. Ainsi, de *credentiarius*, on a fait *créancier*. M. Voyez ci-dessus CREANTER.

CREAT *d'Ecuyer*. De l'Italien *creato*, qui

signifie la même chose. Les Italiens ont fait *creato* de creatus, d'où les Espagnols ont aussi fait leur *criado*. M.

CRECERELLE. Jules Scaliger, dans ses Commentaires sur les livres d'Aristote de l'Histoire des Animaux, le dérive de *querquerella* : *Est tinnunculus*, cenchris *Æliani*. *Eum* ganivellam *Itali* : *Vascones*, segaïrol ; *quòd passeres è sepibus fuget, & capiat* : *Franci*, quercerellam, *non corrupta voce*, *quasi* cenchrelellam, *ut ait Ruellius in Millio*, *sed quasi* querquerellam. *Nam* querquerum *lamentabile dixerunt Veteres* : *semper enim strides*, *& queri videtur*. M. de Saumaise le dérive de *crepitacilla* : *Tinnunculus*, *crecerella nostra est*, *à voce quam edit inter volandum. Sic eam nominàrunt*, *quasi* crepitacillam : *Nam &* crepitacilla *puerorum lignea*, *similiter* crecerella *vocamus*, *è Latino facta dictione*. Tinnunculum, *vel* tinniunculum, *Latini ab eadem ratione nominàrunt*, *quòd semper tinniat*. C'est sur Solin, page 340. Je ne suis ni de l'avis de Ruellius, ni de celui de Scaliger, ni de celui de M. de Saumaise. Et je tiens que *crecerelle* a été fait de *crecarella* ; qui l'a été de κρὶξ, qui est une sorte d'oiseau dont la voix est fort aigue. Κρὶξ κρεκὸς, *crecara*, *crecarella*, CRECERELLE. Nous appellons aussi *crecerelle*, ce petit moulinet dont nous nous servons le jeudi & le vendredi de la Semaine Sainte, au lieu de cloche. Pasquier, livre VIII. chapitre 61. de ses Recherches, croit que ce petit moulinet a été ainsi nommé à cause du son qu'il fait : mais il l'a été à cause de l'oiseau qui porte ce nom, à la voix duquel le bruit qu'il fait est semblable ; comme l'a fort bien remarqué M. de Saumaise. *M.*

CRECERELLE. On dit aussi *cresselle*, dans la signification de cet instrument dont on se sert le Jeudi & le Vendredi Saints, au lieu de cloches. Boileau, dans son Lutrin, Chant IV.

Viens, Girot, seul ami qui me reste fidelle :
Prenons du Saint Jeudi la bruyante Cresselle.

Et deux vers plus bas :

Il dit. Du fond poudreux d'une armoire sacrée
Par les mains de Girot la Cresselle est tirée.
Ils sortent à l'instant, & par d'heureux efforts
Du lugubre instrument font crier les ressorts.

C'est un abrégé de *crecerelle*. Je veux bien croire, avec M. Ménage, que *crecerelle* a été fait du Latin *crecarella*, & que ce dernier l'a été du Grec κρὶξ, sorte d'oiseau dont la voix est fort aiguë. Mais comme κρὶξ vient du verbe κρίκω, qui signifie entr'autres choses, rendre un son aigu & désagréable, & que ce verbe, de même que le François *craquer*, auquel il ressemble si fort, peut très-bien avoir été fait par onomatopée ; il s'ensuit que le mot *crecerelle*, soit pour le nom d'un oiseau, soit pour le nom d'un instrument, peut aussi avoir pour origine une onomatopée ; & qu'ainsi Pasquier n'a pas tout-à-fait tort de croire que l'instrument appellé *crecerelle* a été nommé de la sorte à cause du bruit qu'il fait. Ce mot a de l'affinité avec le verbe Arabe *karkara*, qui se dit du gémissement de la colombe, du bruit que font les vents dans le ventre, des cris des chameaux, & des chants de ceux qui les conduisent. Ce terme Arabe semble aussi être une onomatopée. Voyez ci-devant *Craquer*. *

CRE'CHE. De *greppia* : dont les Italiens se servent dans la même signification. Les Languedociens disent *greppio*. *Greppio* & *greppia* ont été fait de *præsepe*. *Præsepe*, *præsepia*, *greppia*, *greppio*. Nous y avons changé le P en CH : comme en *proche*, de *prope*, &c. *Præsepia*, au féminin, se trouve dans les Gloses anciennes : *Præsepia*, φάτνη. *M.*

CRE'CHE. Quand il seroit vrai que ce mot François viendroit de l'Italien *greppia*, selon le sentiment de M. Ménage, il ne s'ensuivroit pas que le mot Italien vînt du Latin *præsepe*. La dérivation n'est pas assez naturelle ; quoiqu'il soit vrai que le P se change quelquefois en CH, comme dans *proche*, de *prope*. Tâchons-donc de découvrir une autre origine, tant du mot Italien que du mot François. Nous la trouverons peut-être dans la Langue Teutonique ; & pour cela je rapporterai ce que dit Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *krippe*, où il s'exprime de la maniere suivante : KRIPPE, *pecten*, *& ob similitudinem etiam rastrum*, *instrumentum dentatum. Vox Celtica Armoricis* crib *est pecten*, cribyn *pecten*, *rastrum*, *sarculum*. *Cambris* cribinio *sarrire*, *pectinare*, *sarculare*. *Quæ vide apud Boxhornium in Lex. Ant. Brit. Hibernis quoque* criban *pecten denotare*, *testis est Tolandus in Druidibus. Hic primus vocis significatus*, *quamvis extinctus*. KRIPPE, *præsepe. Belgis* krib, kribbe, *Anglis* cribbe, *Suecis* krubba, *Italis* greppia. *Vox à Francis proseminata*, *& reliquis veterum dialectis penè insuetata. Nam præsepium*, *de quo agitur Luc. II. 7. 12. 16. interpreti Gothico dicitur* uzeta, *quasi linter ex quo pabulum comeditur*, *Anglo-Saxonico* binne, *quasi vannus. Soli Franci utuntur* crippa krippha, *&* chripho, *& qui Francos hodie imitantur Germani & reliqui. Tatianus*, *cap.* v. 13. Inti gilegita inan in crippea, *& reclinavit eum in præsepi. Quod Otfridus in versu sic exprimit*, *lib.* I. *cap* XI. 113.

In krippha man n'an legita,
Tha man thaz fihu nerita.
In præsepio ponebatur,
Ubi pecus alebatur.

Tertiam vocem, *quæ Notkeri est*, *sistit Schilterus in Gloss. pag.* 173. *reliquas silentio præterit. De origine vocis nemo* (*quod sciam*) *sententiam dixit præter Junium in Observationibus ad Villeramum*, *pag.* 71. *quæ hujusmodi est.* In vetustioribus monumentis Anglo-Saxonicis nusquam adhuc, quantum memini, obtulit se mihi *cribbe* ; sed ejus loco *binne* & *bosge*, vel *bosig* dicebant. Unde mihi propemodum libet suspicari, posteriorem parentum nostrorum ætatem vocabulum hoc, in honorem beati Salvatoris nostri, desumpsisse à κράβατος, vel κράββατος, lectus, grabatus. Spectatæ siquidem pietatis fideique homines, edocti divinum infantem aliquando in præsepi, haud aliter atque in grabatulo primos edidisse vagitus, omnia deinde præsepia, in tantæ rei memoriam, sic denominanda putaverunt. *Hæc ille loco allegato. Sed fallitur vir summus. Nam* krippe *propriè est sepes inter pabulum & jumentum*, *quæ cum pectinis instar dentata sit*, *nomine ejus affecta est*, *sensu à pectine ad cancellos*, *mox à cancellis ad alveum translato. Quod adeo luculentum*, *ut mirum videri possit*, *neminem eruditorum id hactenus perspexisse. Vides*, *benevole Lector*, *quam necessarium sit Linguæ Celticæ ad voces Germanicas ritè intelligendas studium*, *& quibus hallucinationibus contemptu sui vindicet. Somnerus & Bensonius tribuunt quidem Anglo-Saxonibus*

ribus crybbe, *sed fortè recentioribus, quos multa à Francis vocabula acceptasse constat. Nam apud vetustiores, quorum monumenta excussit Junius, eam vocem non reperiri, relatu ejus paulo ante accepimus.* Ce passage est un peu long ; mais j'ai cru devoir le rapporter tout entier, afin de mieux éclaircir l'origine de notre mot *crêche*, lequel vient, par conséquent, de même que l'Italien *greppia*, du Celtique & Teutonique *krippe*, qui a d'abord signifié un peigne ; ensuite un ratelier, à cause de sa ressemblance avec un peigne ; & enfin une *crêche*, parce qu'elle est ordinairement sous le ratelier. Nous avons changé le P en CH, comme dans *proche*, fait du Latin *propè*. *

CRECY. Nom de lieu. De *Creciacum*. Le Pere Sirmond prétendoit que Crecy sur la riviere de Serre, laquelle entre dans l'Oise, étoit *Carisiacum*. C'est ainsi que ce lieu se trouve appellé dans les Capitulaires & dans les anciens Titres, selon la pensée du Pere Sirmond. Quoiqu'il soit situé sur la riviere de Serre, on l'appelle ordinairement *Cressiacum ad Isaram*, Crecy-sur-Oise ; par une erreur fondée sur ces mots des Annales de Metz, en 741. *Inde veniens* (Charles Martel) *ad Carisiacum, villam super fluvium Iseram, perrexit.* C'est ce que m'a dit le Pere Sirmond ; & qu'il falloit lire dans ces Annales, *ad Carisiacum villam super fluviolo Sera sitam perrexit* : conformément à l'ancienne leçon de son Manuscrit. Celle de *super fluvium Iseram*, y ayant été ajoutée d'une main récente. Cependant Duchesne, dans son troisiéme Tome des Historiens de France, où il a inséré ces Annales, l'a préférée à l'ancienne. Et M. de Valois le jeune, dans sa Notice des Gaules, a démontré que *Carisiacus vicus* étoit *Quierci-sur-Oise*, à deux lieues de Noyon, où il y avoit autrefois un Palais Royal, où mourut Charles Martel ; & que le nom de *Carisiacum* n'avoit rien de commun avec celui de *Crecy* ; & que dans le Manuscrit du Pere Sirmond il y a *Isera*. Boutroue, dans ses Recherches des Monnoyes de France, page 348. & Dom Michel Germain, dans son Traité des Palais des Rois de France, ont suivi l'opinion de M. de Valois. *M.*

CREDENCE *de Prélat.* De l'Italien *credenza*, qui signifie la même chose. Il signifie aussi le *buffet* sur lequel on met l'argenterie : d'où vient cette façon de parler, *far credenza*, pour dire *faire l'essay*. Depuis quelque tems, on dit en France *Credencier* pour *Sommelier*, & ce mot se trouve en cette signification dans Rabelais, 4. 64. *Credentz*, en Alleman, signifie *un buffet*. M.

CRÉDIT. Nous appellons *crédit* la confiance qu'on a en l'autorité, en la richesse & en la bonne-foi de quelqu'un. Il est certain que ce mot vient de *credere*, qui signifie *confier* : duquel on fit les mots Latins barbares *creditus*, & *creditarius*. Grégoire de Tours, livre 7. chap. 38. & 40. *Statim misit Rex viros qui hæc deferrent, cum uno puero, quam valde creditum Mummolus habens, hæc ei commendaverat.* La Vie de Louis le Débonnaire : *Per universas Regni partes Fideles ac Creditarios à latere suo misit* ; où *creditus*, & *creditarius*, est celui qui a crédit auprès de quelqu'un. *Caseneuve.*

Crédit. De *creditum*. M.

CREDO. Les Mémoires de la Ligue ; édit. de 1595. tome 4. page 738. *Plus avant au couchant ce mesme mont Jura est regardé & touché au pied d'une autre montagne bien haute, nommée* le Credo, *mot signifiant* mont eslevé. *Le Duchat.*

CREIL. Vieux mot. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : Crates. *Creil*, ou *claie*. M.

CREMAILLERE. C'est une chaîne de fer, à laquelle, pour l'usage de la cuisine, on pend les pots & les chaudieres. H. Etienne & J. Picard la dérivent de κρίμαϑαι, κρημάζειν, & κριμᾷν, qui signifient *pendre*. Je ne sais si elle n'auroit point été ainsi appellée *à cremando* ; parce qu'elle est toujours exposée au feu. *Caseneuve.*

Cremaillere. Nicot, Jean Picard, & plusieurs autres Etymologistes, le dérivent de κριμάω, qui signifie *pendeo*. On dit à Paris & en Normandie *cremilliere* : ce qui a fait croire à M. de Valois le jeune, que ce mot avoit été fait de *caminaria*, à cause qu'on pend la *cremaillere* à la cheminée. M. de Caseneuve le dérive *à cremando*. On prononçoit anciennement *cramaillere* : & ce mot se prononce encore aujourd'hui de la sorte en plusieurs Provinces, & entr'autres dans celle d'Anjou. Ce qui me fait croire que *cramaillere* a été fait de *cramacularia*, qui a été fait de *cramaculus*, qui se trouve dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis suis* : *Catenas, cramaculos*, &c. C'est à l'article 41. *Croumel*, en Bas-Breton, signifie *une anse*. M.

Cremaillere. De κριμάϑρα. Huet.

On l'appelle à Metz *cremau* : ce qui montre qu'autrefois on a dit *cremail*. Le Duchat.

CREMASTERES. Du Latin *cremasteres*, fait du Grec κρεμαστῆρες. Columelle, VI. 26. *Testium nervos, quos Græci κρεμαστῆρας ab eo appellant, quòd ex illis genitales partes dependent.* M.

CRÉME. Le premier Scaligerana, au mot *colostra* : Crema, *est vetustissimum verbum Galliæ, quæ est Romanis Cisalpina, nobis* Longobardia *dicta : unde Galli nomina fecerunt* Cremonæ, *propter soli ubertatem. Inde* cremor *est vox Gallica vetustissima, quæ significat succum expressum ex aliquo grano aut semine : ut mulsio quatuor seminum frigidorum majorum.* Cremores *etiam sunt leguminum aut frumentaceorum decorticatorum colatitia jurcula : ut cocti hordei colatura* cremor hordei *dicitur.* *Crema* se trouve dans Fortunat :

Aspexi digitos per lactea munera pressos,
Et stat picta manus heic ubi crema rapis. M.

Crême. Le Drappier, dans la Farce de Pathelin : *Certes, drap est cher comme cresme.* Item, Marot, dans son second Coq-à-l'âne : *Vendent leur chair cher comme cresme.* Est-ce la *créme* qu'on léve sur le lait, qu'il faut entendre dans ce proverbe ? *Le Duchat.*

Créme *fouettée.* On appelle ainsi cette *créme* ; parce qu'on la fouette ; ce qui la fait devenir en écume : d'où les Grecs l'ont appellée ἀφρόγαλα. Rabelais, 4. 59. l'appelle *neige de créme*. M.

CRENAN. Nous appellons *une crenan* une espéce de chaise, ou de carrosse. De M. de Crenan, Gentilhomme Bas-Breton, qui eut le don de cette sorte de voiture. *M.*

CRENEAU. De *crenellum*, diminutif de *crena* : d'où les Allemans ont aussi fait *kam*. *Crena* signifie une fente. Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, dérive *creneau* de *cran*, qu'il dit signifier *hoche*. M. du Cange dérive carneau, qui est la même chose que *creneau*, de *quarnellus*. M.

Creneau. Barthius, sur la Philippide de Guillaume le Breton, au mot *quarnelli sive fenestræ*

du livre VII. verſ. 668. *Foramina quadrata in muris & munitionibus intelligit. . . . . Erant autem ea feneſtræ quadratis cancellis munitæ : quare quarnellos vocat Guillelmus noſter.* Je ne crois pas qu'on ait jamais mis de grilles aux *creneaux* : ainſi les *quarneaux* pourroient bien avoir été différens des *creneaux*. Le Duchat.

CRE'PE : ſorte d'étoffe. M. Bochart le dérivoit de κάρπασος. Il vient de *criſpus*. Nicot dit *de la crêpe*, au lieu *du crêpe*. Voyez *crapaudaille*. ¶ CRE'PES. Lat. *lagana* : à cauſe qu'elles ſont crêpées par les bords. *M.*

CRE'PIN. Nom propre d'homme. Du Latin *Criſpinus*. Saint *Crépin* eſt le Patron des Cordonniers. C'eſt à cauſe de cela qu'en parlant de tous les outils qu'un garçon Cordonnier porte avec lui quand il va chercher de ville en ville à travailler chez les Maîtres, on dit figurément, qu'il porte tout ſon *Saint Crépin*. Ce qui ſe dit auſſi dans le ſtile bas, de celui qui porte avec lui tout ce qu'il a vaillant, ou tout ce qui lui eſt néceſſaire pour gagner ſa vie. *

CRE'PINE. Nicot : *C'eſt une façon de frange entrelaſſée en loſanges, ou autre façon, dont le fil pendant d'icelle entrelaſſure eſt ondoyant. Il ſemble venir de* κράσπεδον *Grec, dont Saint Matthieu, ou le Traducteur d'icelui, chapitre 14. & Saint Marc, chapitre 6. ont uſé pour la creſpine, ou frange, dont les Peuples Orientaux uſoient pour bordures de leurs robes : comme il ſe voit à Rome en maintes ſtatues de gens d'icelle contrée. Les Traducteurs Latins l'ont rendu par ce mot* fimbria : *duquel vient le mot François* frange. Il vient de *criſpina*. M.

CRE'PIR. De *criſpire*. *Criſpus*, *criſpire*, CRESPIR. *M.*

CREQUIER. Ceriſier ſauvage. Du Latin-barbare inuſité *ceraſicarius*. La Maiſon de Crequi porte d'or à un crequier, ou ceriſier nain, de gueules. Voyez les Généalogiſtes. *M.*

CRESSON. De *creſcio creſcionis*. Charle Etienne, dans ſon Traité *de Re hortenſi* : *Noſtri* creſſionem *à creſcendi celeritate appellant* DU CRESSON. Lobel & Péna, dans leurs Adverſaires : *Hodie autem in acetariis uſus plurimus* (il parle du naſturtium) ; *& notiſſima planta plebi, nomine* CRESSON : *fortè quia perenni ſobole ſummis fervoribus, vel etiam brumæ rigoribus, creſcit. Francigenæ etiam* creſſon d'alenois, *ab alendo fortè vocant*. Il eſt indubitable qu'il a été dit *creſſon*, *à creſcendo*. Mais il eſt difficile de dire pourquoi il a été appellé *alenois*. Lobel, dans ſes Obſervations, l'a appellé *alnois* : ce qui pourroit favoriſer l'étymologie *ab alendo*. *Alere*, *almus*, *almenſis*, *alnenſis* : M en N : ALENOIS. Les Allemans appellent le creſſon *kreſſen*, du mot François *creſſon*. M.

CRESSON. Wachter, dans ſon *Gloſſ. German.* au mot *Kreſſe*, dit ce qui ſuit : KRESSE, *naſturtium. Gloſſ. Pez. Naſturtium* creſſo. *Sueci dicunt* kraſſa, *Francigenæ* creſſon. *Menagius Gallicam vocem ducit à* creſcendo. *Martinius Germanicam à* kraus *criſpus. Creſcit enim media hyeme & folia habet criſpata. Vix tamen alterutri aſſentiri poſſum. Nam omnes iſtæ voces quibus naſturtium deſignatur, videntur inverſæ ex antiquo-Saxonica* cærſe, kerſe, *qua etiamnum Belgæ utuntur. Gloſſ. Ælf. in nom. herb. Naſturtium* tun-kerſe. *Naſturtium autem Græcis dicitur* κάρδαμον *: unde per apocopen, & unius litteræ mutatione, fit* kærſe *pro* kærde. *

CRETIN. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte de petit panier. Une ancienne Ballade, rapportée par Pierre Fabri, Curé de Méray, natif de Rouen, feuillet 41. de l'Art & Science de pleine Rhétorique :

> *A ce jour de Saint Valentin,*
> *Guillot, Arnoul, Sohyer, Betin,*
> *Ou autre, ſans faire priere,*
> *Doit taſter des biens du cretin.*

François Charbonnier, dans ſon Epître à la Reine de Navarre, Ducheſſe de Berri & d'Alençon, laquelle eſt imprimée au-devant des Œuvres du Poëte Guillaume Cretin : *Les choſes ſuſdites par moy conſidérées, Madame ; & meſmement, que j'ay eu & prins nourriture avec feu Maiſtre Guillaume Cretin, en ſon vivant Chantre & Chanoine du Palais Royal à Paris : contraint par la force véhémente de la ſuſdite vraye amitié & charité, me ſuis mis à recueillir aucuns petits eſcrits ; pour après ſa mort le faire revivre, & demourer en mémoire : attendu ſa bonté, honneſteté, & ſavoir. Et confiant de votredite clémence & douceur, crainte gettée à l'eſcart, me ſuis avancé, & prins la hardieſſe vous en faire un préſent. C'eſt un petit* cretin, *Madame, plein de bons & notables dits, ſentences fructueuſes & graves. C'eſt un* cretin, *non de jones, d'oſier, ou de feſtu ; mais d'argent, plein de mots dorez.* De *cratinus*, diminutif de *crates cratis*. Je remarquerai ici par occaſion, que Guillaume Cretin s'appelloit Guillaume du Bois, & que *Cretin* n'étoit que ſon nom de guerre : ce qui paroît par ce quatrain qu'il a fait à Frere Jean Martin, feuillet 170. v°.

> *Le G du Bois, aliàs, dit* Cretin,
> *En plumetant ſur ſon petit pulpitre,*
> *A minuté cette préſente Epiſtre,*
> *Pour l'envoyer à frere Jean Martin.*

Les Anglois, de *cratillus*, autre diminutif de *crates*, ont fait *cril* en la même ſignification. *M.*

CRETIN, étoit Tréſorier de la Chapelle du bois de Vincennes ; & comme il faiſoit ſa demeure en ce lieu, pour raiſon de quoi ſon Epître à l'Evêque de Glandeves finit par *eſcrit au bois*, &c. ce pourroit bien être au contraire *Du Bois*, qui ſeroit ſon nom de guerre, & *Cretin* ſon véritable ſurnom. C'eſt auſſi le ſentiment de M. de la Monnoye, dans une Lettre du 31. Août 1725. Vincennes eſt par excellence appellé *le Bois*, dans le Journal de Paris. Une Lettre de Cretin à Jacques de Bigue, page 206. de ſes Œuvres, édit. de 1723. finit ainſi :

> *Par Guillaume Cretin, l'un de tes bons amys,*
> *Qui en pleurant ſon nom icy a mis.*

Le Duchat

CRETINE. Vieux mot inuſité, qui ſignifie *alluvion*. Une très-ancienne Traduction des Inſtitutes de Juſtinien, citée par M. de la Thaumaſſiere dans ſon Gloſſaire : CRETINE, *eſt un accroiſſement de éve, qui vient céléement : & il appert que ce ſoit ajoint par cretine : qui eſt ajoint ſi petit à petit, que tu ne puis mie entendre combien il y en a venu à chacun moment.* De *cretina*, fait de *creſco*. *Creſco*, *crevi*, *cretum*, *cretinum*, *cretina*, CRETINE. *M.*

CRETINE. Le Roman de la Roſe, fol. 109. v°. édition de 1531.

> *Les poiſſons par leurs grans noueures*
> *Et leurs délectables paſtures,*

Et les Satires & les Fées
Sont moult doulans en leurs pensées
Quant ils perdent par tels cretines
Leurs délicieuses gaudines.
Les Nimphes pleurent les fontaines,
Quant des fleuves les trouvent plaines,
Surabondantes & couvertes,
Comme dolentes de leurs pertes. Le Duchat.

CRETIR. *Se crétir.* Froissart, volume 2. fol. 108. r°. édition de Vetard : *Quant celluy disner fut passé, ils se mirent en ordonnance, & se crétirent tous entre leurs tibaudeaux.* C'est-à-dire, se mirent entre des brouettes, en sorte qu'entremêlés parmi ces brouettes, leur front paroissoit comme une muraille avec ses creneaux, qu'on a autrefois appellés *crestaux*, parce qu'ils étoient à pointes par intervalles comme les crêtes des coqs. Voyez Borel au mot *cresteaux*. *Crétir*, de *crestare*, dit par métaplasme pour *cristare*, fait de *crista*. Voyez aussi Fauchet, livre 2. de la Milice & Armes, fol. m. 22. v°. *Le Duchat.*

CRETTE, *Croute*, *Crute*. C'est ainsi qu'on appelloit en Normandie des terres inutiles autour des maisons : & plusieurs ont pris ce nom en Seigneurie. En Angleterre il signifie *demeure rustique*. Il vient de *Crofta*, que les Saxons nous ont apporté, & qui est fort commun dans les anciens Titres d'Angleterre ; comme on le peut voir par le *Monasticum Anglicanum* : *Una virgata terræ cum toftis, croftis*, &c. *Huet.*

CREVÉE. Sorte de piece qui soutient la poitrine des Dames lorsqu'elles sont en cette espece de deshabillé, qu'on appelle *Andrienne* depuis environ l'an 1720. que la mode en est venue. Aux deux côtés des boutons, que la *crevée* n'a que pour l'ornement, est une façon de brandebourgs larges. La *crevée* a été nommée de la sorte, comme si en soutenant la poitrine des Dames, elle les empêchoit de *crever*. Le Duchat.

CREVER. De *crepare*. CREVASSE a été fait de même de *crepatia*, & non pas comme le dit M. du Cange, de *crepatura*. M.

CREVETTE : poisson de mer. Par corruption, pour *chevrette*. *Quòd caprarum more saliant, & cornibus, quæ fronte gerunt, ferire videantur*, dit M. Huet à la marge de son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise.

On l'appelle autrement *salicot* ; à *saliendo*. Voyez l'explication des termes de Marine, imprimée à la fin de l'Ordonnance de Marine de Louis XIV. *M.*

CREUSEQUINS. J'apprens de M. Rousseau, Auditeur des Comptes de Paris, que dans le Régître du Conseil du Parlement, du Samedi 28. Avril 1380. les gobelets sont nommés *creusequins*. Je ne doute point que ce mot n'ait été formé de celui de *creux*, & qu'il n'ait été dit originairement d'un gobelet fort profond, & tel que le demandoit Anacréon à son Orfévre :

Ποτήριον δὲ κοῖλον
ὅσον δύνῃ βάθυνον. M.

CREUSER. Ce mot, suivant Etienne Guichard, a été fait du verbe Ebreu כרה *carah*, qui signifie en effet creuser, fouir la terre. L'Arabe *cara* signifie la même chose. D'autres le tirent de חרש *bharasch* labourer, graver ; d'où apparemment a été fait le Grec χαράσσω, qui signifie creuser, tailler, graver. Les Ebreux ont aussi le verbe חרץ *bhârats*, qui veut dire couper, tailler. Les Arabes ont *bharasa* fendre, rompre, déchirer. *Graben*, en Alleman, signifie creuser. *Grube*, c'est une fosse. χηραμὸς, en Dialecte Eolique, est un antre, une caverne. *Ceroth* (prononcez *Keroth*), en Ebreu, signifie des fosses, des creux, & ressemble extrêmement au mot François *creux*. Je laisse au Savant Lecteur à décider duquel de tous ces mots est dérivé notre verbe *creuser*. Il me suffit d'avoir montré dans cette occasion l'affinité de ces diverses Langues. *

CREUSES. *Viandes creuses* On voit dans l'Apologie pour Hérodote, chapitre 28. & dans les diverses leçons de Guyon, livre 2. chapitre 6. que ce qu'on a appellé autrefois *viandes creuses* étoit proprement toutes sortes de volailles, & de gibier à plume, à cause que dans ces animaux, où il paroissoit y avoir beaucoup de viande, il n'y avoit pas beaucoup à manger ; la carcasse contenant un vuide beaucoup plus grand sans comparaison, que n'étoit ce quil y avoit de mangeable. *Le Duchat.*

CREUSET d'Orfevre. De *creux*. Les Espagnols le nomment *crisol*, & les Italiens, *crocivolo*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *crocivolo*. M.

CREUX. De *scrobs scrobis*. *Scrobis*, *crobis*, CREUX : comme QUEUX, de *cotis* ; & PREUX de *probus*. Les Allemans disent *grube*, pour dire *une fosse* : ce qu'ils peuvent avoir fait de *scrobe*, ablatif de *scrobs*. Voyez *croupir*. M.

CREZIOU. Rabelais 4. 31. *La plante comme un creziou.* La signification de ce mot ne m'est pas connue. A Ville-Dieu, en Basse-Normandie, les Fondeurs appellent *un crison*, ce qu'on appelle à Paris *un creuset*, qui sert à fondre les métaux. *M.*

CREZIOU. Dans le Patois de Lyon & du Dauphiné, un *creuset* se nomme *crezion*. La Traduction Françoise de Merlin Cocaïe, Paris, 1606. liv. 2. page 50. donne le nom de *crezieu* à une sorte de vase à mettre de l'huile pour la salade. On appelle *creziu* en certains endroits du Comté de Bourgogne, une espece de petite lampe de cuivre, que l'on suspend au moyen d'un manche long & menu, qui est mobile & terminé par un crochet. *

CRI.

CRIC. Terme indéclinable qui exprime le bruit que fait une chose qu'on casse ou qu'on déchire. il se joint ordinairement avec *crac*. Quand on romp quelque chose avec violence, on dit qu'elle fait *cric crac*. On dit aussi, que des souliers font *cric crac*. C'est apparemment une Onomatopée. Voyez ci-devant *crac* & *craquer*. *

CRICOARYTENOIDIEN. Terme d'Anatomie. C'est le nom que l'on donne à certains muscles du larynx. Ils sont ainsi appellés, parce qu'ils ont leur attache fixe au cartilage cricoïde, & qu'ils se terminent au cartilage aryténoïde. Ces deux cartilages sont du nombre de ceux qui appartiennent au larynx. Le mot *cricoïde* est formé du Grec κρίκος, qui s'est dit par métathèse ou transposition pour κίρκος *cercle*, *anneau*, & de εἶδος, *forme*. Le cartilage cricoïde a été ainsi nommé, parce qu'il fait le tour entier du larynx, à la façon d'un anneau : de-là vient qu'on l'appelle aussi *annulaire*. Le mot *aryténoïde* est formé du Grec ἀρύταινα,

qui est une espece de petit bassin, ainsi appellé du verbe ἀρύω *je puise* : & le cartilage *arytenoide* a été nommé de la sorte, parce qu'il ressemble en quelque façon à un petit bassin, étant convexe à sa partie antérieure, & convexe à sa partie postérieure. *

CRICOIDE. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un cartilage du larynx, ainsi appellé, parce qu'il est rond comme un anneau, & qu'il environne le larynx. Voyez l'article précédent. *

CRICOTHYROIDIEN. Terme d'Anatomie. C'est le nom que l'on donne à des muscles du larynx. Ils sont ainsi appellés, parce qu'ils prennent leur origine au cartilage *cricoide*, & vont s'insérer à un autre cartilage du larynx, nommé *thyroide* ou *scutiforme*. Ce mot *thyroide* est composé du Grec θύρα, qui signifie *janua*, & de εἶδος *forme*; & ce cartilage a eu ce nom, parce que sa figure approche de la quarrée. *

CRIER. Le Gascon dit *cridà*, l'Italien *gridare*, & l'Espagnol *gritar*. Tous ces mots viennent de *quiritare*, qui signifie *crier à haute voix*; & dont on forma le verbe *quirier*, & depuis, *crier*. Nonius Marcellus : Quiritare *est* clamare; *tractum ab iis qui Quirites invocant*. Ciceron dans ses Epîtres : *Et illi misero quiritanti, Civis Romanus sum*. Tacite, livre 16. de ses Annales : *Igitur flentes, quiritantesque, qui aderant*. Tite-Live, livre 40. *Nulla vox quiritantium inter stupra & cædes exaudiri poterat*. Publius Nigidius *in Commentariis Grammaticis* : Clamat, *quiritat*. Après ces suffrages des Auteurs les plus approuvés, il n'y a point d'apparence de croire que *crier* vienne de κράζειν, qui signifie la même chose : moins encore de κρίζειν, qui signifie proprement *stridere*. Caseneuve.

CRIER. De *quiritare*, dont les Italiens ont aussi fait *gridare*, & les Espagnols *cridar*; & qui signifie la même chose. Nonius Marcellus : QUIRITARE, *est clamare. Tractum ab iis qui Quirites invocant*. Nicot : *L'Italien dit* gridare : *mais il le prend aussi pour débattre* contendere verbis elatis, altercari : *Et l'Espagnol*, gridar. *Les trois viennent du Latin* quiritare, *qui signifie, comme* Varron *dit, appeller à haute voix l'aide, secours & support des Quirites, c'est-à-dire, des Romains, comme en Normandie* clamer haro : Quiritum fidem implorare. Scaliger sur les Priapées : *Exclamatio* Quiritantium, PORRO QUIRITES : *ut illud Laberii* :

Porrò, Quirites, libertatem perdimus.

Et quiritare *verbum* : *Unde vulgò dicunt* cridar, *Italicè, Hispanicè & Gallicè*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *gridare*. M.

CRIER. L'origine de ce mot est Celtique, selon Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Kræhen*. Dans la Langue du pays de Galles, *crio* signifie *crier*; & *cri* est la même chose qu'en François. En Bas-Breton *criwr* est un *crieur*. Les Anglois, au lieu de *crier*, disent *crie*; les Allemans *kræhen* & *schreien*; les Flamans *krayen* & *schreuwen*; les Ebreux קרא *kara*; les Chaldéens קרא *kerâ*, les Grecs κράζω. *

CRIGNE. On appelle ainsi en Basse-Normandie, la chevelure. De *crinis*. *Crinis*, *crinia*. CRIGNE. De *crinia*, les Espagnols ont dit *greña* en la même signification. *M.*

CRIN-CRIN. Moliere, dans ses Fâcheux :

—— *Monsieur, ce sont des Masques,*
Qui portent des crin-crins, & des tambours de Basques.

C'est une onomatopée. *M.*

CRINONS. Sorte de petits vers qui viennent sous la peau des enfans, & qui sont en forme de gros cheveux courts ou de soye de sanglier : c'est pourquoi ils sont appellés *crinons*, du Latin *crinis* cheveu. On les nomme aussi *comedones*, du verbe Latin *comedere*, manger; parce qu'en mangeant la nourriture des enfans ils les font tomber en maigreur. *

CRIQUET. C'est ce qu'on appelle encore en Normandie *un grillon*, & dans le Lionnois *un grillet*. De *gryllus*. *Gryllus*, *grylli*, *gryllicus*, *grillicettus*, *gricettus*, *cricettus*, *crikettus*, CRIQUET. C'est un insecte qui est ordinairement derriere les contrecœurs des foyers, à la campagne. *M.*

CRIQUET. Pour un petit cheval. Je ne sais pas d'où il vient. M. le Guyet le dérive de κέρκος, *cauda*. Κέρκος, *kerkus*, *kerkettus*, *krekettus*, *krikettus*, CRIQUET. *M.*

CRIQUET. Pour un petit cheval. C'est une comparaison hyperbolique du cheval avec le grillon, qu'on appelle *criquet*. Huet.

CRISE. Terme de Médecine. C'est un soudain changement dans une maladie, par lequel elle se tourne à la santé ou à la mort. Ce mot vient du Grec κρίσις, qui signifie jugement, action de juger, & qui est formé du verbe κρίνω, *judico*. La *crise* est comme un jugement qui décide de la maladie, soit en bien soit en mal. Hippocrate, pour dire qu'il s'est fait une crise dans une maladie, dit que la maladie a été jugée. On lit, par exemple, dans l'Aphorisme xx. Section I. τὰ κρινόμενα καὶ τὰ κεκριμένα ἀρτίως, μὴ κινεῖν, μηδὲ νεωτεροποιεῖν; c'est-à-dire : *quæ judicantur & quæ judicata sunt perfectè, neque movere oportet, neque innovare*. On emploie aussi le mot de *crise* figurément en choses morales. On dit, par exemple, qu'une affaire est dans sa *crise*, c'est-à-dire, qu'on en verra bientôt le dénouement. *

CRISTE-MARINE. C'est une herbe maritime, que l'on confit avec du sel & du vinaigre, & qu'on mange en salade avec de l'huile. Dioscoride, livre 2. chapitre 157. l'appelle κρῆθμος. M.

CRITHOPHAGE. Ce nom, qui est Grec, & qui signifie *mangeur d'orge*, est formé de κριθὴ *orge*, & de φάγω *je mange*. Saint Macédone, Prêtre d'Antioche & Solitaire qui vivoit dans le quatriéme siécle, fut surnommé *Crithophage*, parce qu'il passa quarante ans sans se nourrir d'aucune autre chose que d'orge broyé & détrempé avec du son. *

CRO.

CROASSER. De κόραξ, qui signifie *corbeau*. Κόραξ, *coraxare*, *croassare*, CROASSER. *M.*

CROC. C'est un ancien mot François. La Loi Salique, titre 69. *Si quis hominem sine consensu Judicis de ramo ubi incrocatur, deponere præsumpserit*, &c. Il est aussi de l'ancienne Langue des Saxons. Arngrimus Jonas, dans son *Specimen Islandiæ*, pag. 40. *Thorarinus Kroeur* ; *id est*, *uncus*. Voyez au même livre, page 67. *M.*

CROC. L'Alleman *krucke*, le Flaman *kruk*, l'Anglois *crutch*, signifient une potence à marcher, une béquille. L'Anglo-Saxon *cricce* signifie

un bâton pour se soutenir, & un bâton pastoral. En vieux Gothique, *brugg* est un bâton de voyageur. En Suédois, *krekia* signifie *courber*, *krok* courbe, *krykia* bâton pastoral, & bâton à s'appuyer dessus. Tous ces mots sont venus des Celtes; car dans la Langue des anciens Bretons, *curcca* signifie *courbe*. De l'Alleman sont venus ces mots Latins-Barbares *crochum* croc; *crocium* crosse, bâton pastoral; *croceus*, *groca*, *crucca* potence; & autres semblables, que M. du Cange dérive mal à propos de *cruce*. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Krucke*. *

CROC *en jambe*. Les Espagnols disent, *zancadilla*. Les Angevins disent, *la jambette*. M.

CROCANS. M. de Thou, livre CVII. de son Histoire. *Hoc & anno:* Il parle de l'année CIↃ IↃ XCIII. *longè periculosissimus motus in Aquitania exortus, ex hac occasione. Cùm præteritorum bellorum tempore populares, ac discursationibus militum, omni libidinis ac licentiæ genere grassantium, summopere vexati essent, neque vexari desinerent, cum ubique, tum præsertim in Petrocoriis, Lemovicibus ac Pictonibus rustici, ex desperatione tandem arma capiunt, ad defensionem primò, mox, ut numero crevere, audaciâ crescente, Tribunos ac Duces inter se creant, & formâ justæ militiæ institutâ, ab injuriis quibus à se propulsandis sumpta arma initio excusabant, minimè postremò temperavêre; arcium & aliorum locorum Præfectis, à quibus se indignè admodùm habitos querebantur, bello denuntiato, & vectigalium regiorum negata Quæstoribus pensitatione; prorsusque, Gualteranorum in agro Falesiano ante quadriennium à Monpenserio deletorum exemplo, per illas Provincias, locorum gnari, vias & aditus cum armis insidebant, vicinæ nobilitati formidolosi, & jam ubique sævientes atque obvia cuncta devorantes; ut vulgari dicterio* CROCANS *vocarentur.* D'Aubigné, au chapitre 14. du livre quatriéme du 2. Tome de son Histoire: *Des mesmes occasions, ou approchantes, estoit née l'émotion ou la petite guerre des Crocants: pour ce que la premiere bande qui prit les armes, fut d'une Paroisse, nommée* Croc, *en Limousin, vers Saint Trier la Perche. Ceux-là incontinent suivis des Paroisses prochaines, s'étendirent bientost par tout le Périgord, le Quercy, & l'Agenois.* Mézeray préfére l'étymologie du Président de Thou à celle de d'Aubigné. Voici les termes de Mézeray, qui sont de la page 1284. de son Abregé Chronologique, de l'édition *in*-4°. *Tandis que les Chefs & les villes de la Ligue se pressoient de se rendre au Roy pour se mettre en paix, les paysans & communes des pays de la haute Guyenne, se sousleverent & prirent les armes, pour se deffendre des pillages de la Noblesse, & des cruelles vexations des Receveurs* des Tailles. On leur donna le *sobriquet* de Tard-advisez, *& les Gentilshommes rejetterent aussi sur eux celui des* Croquants, *dont ces paysans les avoient voulu charger, parce qu'en effet ils croquoient & dévoroient les pauvres gens de la campagne.* L'étymologie du Président de Thou me paroît la plus vrai-semblable. *M.*

CROCANS. Ni l'une ni l'autre de ces étymologies ne me plaisent; & celle de d'Aubigné me plaît d'autant moins, que d'autres paysans qui se soulevérent dans la Guienne en 1637. furent pareillement nommés *Crocans*, quoique vrai-semblablement cette derniere rébellion n'eût pas commencée par la même Paroisse de *Croc* en Limousin. Mais ce qui auroit fait nommer *Crocans*, ces paysans soulevés en différens tems & en divers pays, pourroit bien être, à mon avis, que ce n'étoit pour la plûpart que de pauvres gens de la campagne, qui, au lieu de signer lorsqu'ils en étoient requis, se bornoient à tracer d'une main lourde un crochet ou une croix, qui leur tenoient lieu de signature. On dit d'un billet marqué de la sorte, qu'il n'est que *crocheté*. Et dans Lobineau, Tome 1. pag. 109. de son Histoire de Bretagne, on voit que dans le XI. siécle, la maniere de confirmer un Acte étoit d'y mettre son nom, ou d'y faire une croix. *Le Duchat.*

CROCE. Bâton d'Evêque: ainsi appellé, parce qu'il est crochu par un bout; c'est pourquoi il est appellé *cambuta*, du verbe κάμπτω, qui signifie *ployer*. Papias: *Cambuta, sustentaculum, vel baculus flexus, pedum, crocia.* Ce mot est de la Langue ancienne Théodisque: car *incrocare*, dans la Loi Salique, signifie *pendre*, ou pour mieux dire, acrocher par-dessous le menton un homme à une branche d'arbre coupée en forme de croc. La Loi Salique, titre 68. *Si quis hominem sine consensu Judicis, de ramo ubi incrocatur, deponere præsumpserit.* Caseneuve. Voyez CROSSE.

CROCHET. CROCHU. Voyez *croc* ci-dessus. *M.*

CROCHETEUR. C'est un Porte-faix: ainsi appellé, du crochet qu'il porte sur les épaules, pour y mettre les choses qu'on lui baille à porter. Ce mot signifie aussi *un larron*, qui avec un crochet de fer ouvre les portes & les coffres. La Coutume de Loudunois, tit. 37. art. 6. *Crocheteurs, aussi larrons, qui ont fait bris, doivent estre pendus & estranglés.* Caseneuve.

CROCODILE. Le peuple de Paris dit COCODRILLE. Et ce mot se trouve écrit de la sorte, dans le Dictionnaire François-Latin de Robert Etienne, & dans le Trésor de la Langue Françoise de Nicot. Les Florentins disent de même *coccodrillo*. Le bel usage de Paris est présentement pour *crocodile*, conformément à l'étymologie du mot *crocodilus*. L'Auteur du Grand Etymologique, pour le marquer par occasion, dit que cet animal a été appellé κροκόδειλος, parce qu'il craint le *saffran*. M.

CROCODILE. Je ne sais si cette étymologie du Grand Etymologique est bien certaine. Quelques-uns aiment mieux dériver ce mot de κρόκη *bord, rivage*; parce que le *crocodile*, accoutumé à être dans l'eau, n'aime guére à venir à terre, où les hommes lui dressent ordinairement des embuches. Isidore croit qu'il a été ainsi appellé *à croceo colore*. Au livre du Lévitique XI. 29. il est parlé du *crocodile*, dans le Texte de la Vulgate, & il est mis au nombre des animaux impurs. Ce n'est pas du crocodile proprement dit qu'il s'agit en cet endroit, quoique le crocodile soit bon à manger; mais d'une sorte de lézard d'Afrique, aussi très-bon à manger, que le Texte Ebreu appelle צב *tsab*; les Septante, κροκόδειλος χερσαῖος, *crocodile terrestre*; & qui est la même chose que ce que les Arabes appellent *dab*. Le mot κροκόδειλος, dans le Langage des Ioniens, signifioit un lézard. Buxtorse, après les Rabbins, interpréte le mot Ebreu צב *tsab*, par *crapaut*, ou *tortue*, parce que ce mot signifie aussi *enflé*, *vouté*; que le crapaut s'enfle; & que l'écaille de la tortue lui sert comme de voute. La Version Angloise dit aussi *la tortue*. Mais il ne s'agit là ni du crapaut, ni de la tortue. Je ne crois pas qu'il eût été fort nécessaire de défendre aux Israélites de manger du crapaut: ce n'est pas un

mets qui puisse beaucoup tenter l'appétit. Mais le lézard d'Afrique est estimé dans le pays comme un mets très-délicat, & il a pu être nommé צב *tsab*, en Ebreu, parce qu'en effet il a le corps gros & comme gonflé. *

CROISADE. Les Chevaliers qui alloient à la Terre Sainte, prenoient une croix pour marque de leur vœu, laquelle ils attachoient sur leurs épaules : & c'est de-là que leurs voyages furent appellés *Croisades*. André Favyn, dans son *Théatre d'honneur & de Chevalerie*, livre IX. page 1531. parlant de la Croisade du regne de Philippe premier : *Elle estoit dite* Croisade, *parce que ceux qui s'estoient enroollez pour le voyage d'Outremer, prenoient de la main des Evesques & Prélats une Croix de Hiérusalem, faite de toile, ou de tafetas, qu'ils cousoient sur leurs habillemens du costé gauche, à l'endroit du cœur. Les François la portoient rouge ; les Anglois de blanc ; les Flamans & ceux du Pays-Bas, de verd ; les Allemans, de noir ; & les Italiens, de jaune : comme Mathieu Pâris nous l'apprend.* Voyez Ville-Hardouin, au commencement de son Histoire. En la Croisade contre les Albigeois, on portoit la croix sur la poitrine : à la différence des Voyages d'Outremer. Voyez Jean Besly dans son Histoire des Comtes de Poitou, page 112. Et pour les cérémonies observées par les Evêques à l'égard des Chevaliers qui se croisoient ; voyez mon Histoire de Sablé, livre VI. chap. 6. *M.*

CROISE'E de batiment. De *cruciata* : à cause que les croisées étoient anciennement faites en forme de croix. Voyez *aisle d'Eglise*. M.

CROISETTE : plante. C'est un diminutif de *croix*. Les Médecins de Lyon, livre XI. chap. 24. *Facie & facultatibus adeò affinis est Gentianæ hæc planta, ut Docti Gentianæ speciem faciant : quare* Gentiana minor *à quibusdam dicitur : vulgò* Cruciata, *prisco nomine nondum comperto. Sic autem nuncupatam quidam existimant, quòd radix secundùm tripartitò aut quadripartitò fissa fit : sed foliis cruciatim cauli incumbentibus nominis etymum potiùs debetur. Gallicè* croisette, *Germanicè* madelgeer *nominatur.* M.

CROIX DU TIROIR. C'est le nom d'un carrefour de Paris, où il y a une croix. Brunehaut, Reine de France, fut condamnée par les Etats Généraux des François, d'être attachée par un bras & une jambe à la queue d'une jumént indomptée, & traînée par la Ville de Paris, où elle mourut au lieu où depuis a été élevée une croix, dite *la Croix du Traioir, à trahendo*, & par le vulgaire *la Croix du Tiroir*. Favin, Histoire de Navarre, liv. I. page 37. *

CROMORNE. Instrument de Musique, servant de Basse aux Haubois ; & qui, pour cette raison est appellé présentement *Basson*. M.

CROMORNE. Je crois que c'est un composé de *cor*, fait de *cornu*, & de *morne* ; parce que cette espece de cornet rend un son morne. *Le Duchat.*

CRONE. L'Auteur des Ruses Innocentes de la Chasse & de la Pêche, page 351. Les Crosnes *sont des trous souterrains, dans lesquels le poisson fait sa retraite. Quelquefois ces crosnes se rencontrent aussi sous des rochers, des racines d'arbres, ou sous des moulins ; & pour l'ordinaire, ils se trouvent entre deux eaux.* C'est un diminutif de *creux*, fait de *scrobs*, comme il a été remarqué au mot *creux*. *Scrobs*, *crobs*, *cros*, *crosum*, *crosinum*, *crosnum*, CROSNE, CRÔNE. *M.*

CROQUE'. Terme de peinture. Pour signifier qu'un tableau, ou un dessein, est fait avec peu de coups de pinceau, & peu hardis, & qui n'expriment qu'imparfaitement le sujet de l'ouvrage ; on dit, *Ce tableau n'est que croqué*. Il ne faut pas confondre *croquer* avec *toucher*. Ce dernier mot signifie *peindre à grands coups de pinceaux* : en sorte que l'ouvrage ne paroisse fini que dans sa distance. M. de Pille, un des hommes de France le plus intelligent dans la Peinture, croit que ce mot de *croquer* en cette signification vient de ces mots *croc croc*, que le peuple de Paris emploie souvent pour signifier *viste, allons, allons : croc croc*. Et je suis de son avis. *M.*

CROQUE'. Je croirois plutôt que le *croc croc* des Parisiens pour *vîte vîte*, vient de ce que les Peintres qui *croquent* un tableau, y vont fort vîte & avec des traits *crochus*, ou peut-être avec des traits donnés aussi vîte que se chantent les notes crochues qu'on nomment *croches*. Le Duchat.

CROQUER : pour *manger*. C'est une onomatopée, selon Nicot. *M.*

CROQUIGNOLE. Rabelais, livre 2. chapitre 7. a intitulé l'un des livres de la Bibliotheque de Saint Victor, *la Croquignole des Curez*. Je dérive *croquignole* de *curcinodula*, fait de *curvus* & de *nodulus*. La *croquignole* est une espece de *chiquenaude*, qu'on prononcoit autrefois *chinquenaude*, & que par cette raison je crois venir de *quinque nodi*. Et la *croquignole*, de même que la *chiquenaude*, se donne avec les doigts recourbés, & montrant tous les nœuds. *Le Duchat.*

CROSSE. Lat. *pedum Episcopale*. De *croc* : parce qu'elle est crochue. Voyez *croc*. Voyez ci-dessus CROCE. *M.*

CROSSERON. Dans l'Inventaire de Charles V. *La Crosse que l'Archevesque de Sens donna au Roy. Et est le Crosseron de perles & pierreries.* M.

CROSSETTE. Sion de vigne sans chevelu : ainsi appellé de la ressemblance à une petite crosse. *M.*

CROTAPHITE. Terme d'Anatomie, qui se dit du muscle temporal, qui occupe la cavité des tempes, & qui tire la machoire inférieure en haut. Ce mot vient du Grec κρόταφος, qui signifie la tempe, d'où κροταφίτης temporal. *

CROTE. De *creta*. Virgile dans ses Géorgiques : *cretâ solidanda tenaci*. Servius sur ce vers de la premiere Eglogue, *Et rapidum cretæ veniemus Oaxem* : Creta, *terra alba dicitur*. M.

CROTES *de chévre*. Gr. σπυράδες. Galien dans son Glossaire sur Hippocrate : σπυράδες, τὰ τῶν αἰγῶν καὶ προβάτων ἀποπατήματα. M.

CROUILLET. C'est ainsi qu'on appelle un verrouil dans les Provinces d'Anjou & du Maine. De *clostrum*. *Clostrum*, *crostrum*, *crostulum*, *crostuletum*, CROUILLET. *Crostulum*, *crostulare*, CROUILLER : mot usité dans les mêmes Provinces, pour *verrouiller : pessulum ostio obdere*. Les Anciens ont dit *clostrum* pour *claustrum*. *Clostrum*, dans les Glosses Anciennes, est interprété κλεῖθρον : & κλεῖθρον est interprété *pessulum* ; c'est-à-dire, *un verrouil*. M.

CROULLER. Robert Etienne, Nicot, & Trippault le dérivent de κρούειν, *quatere*. Il vient de l'Italien *crollare*. Mais l'Italien *crollare* vient de κρούω. Κρούω, *crullo*, *crollo*, CROLLARE. C'est l'étymologie que donne de ce mot le Monosini. M. Ferrari le dérive de *succussare*, formé de *succute-*

tere : qui est une étymologie peu naturelle. *M.*

Crouller. Ce mot, qui dans Nicot s'est prononcé autrefois *crosser*, & *crosler*, a eu ci-devant une signification active : comme dans Rabelais, livre 1. chapitre 26. où il est dit des soldats de Picrochole, que passant sur les terres de Grandgousier, ils *croulloient* tous les fruits des arbres. Aussi le même Nicot rend-il *crosser* & *crosler* par *quatere*. Or comme c'est ordinairement avec des *crocs* qu'on secoue le fruit des arbres, je ne doute presque point que *crosser*, au lieu de quoi nous disions autrefois *crosler*, & aujourd'hui *crouller*, ne vienne de *croc ;* comme selon M. Ménage, le mot de *crosse* en vient aussi. *Le Duchat.*

CROUPE. C'est la partie postérieure du dos d'un cheval ; laquelle, pour être plus grasse, plus épaisse & plus charnue, a été ainsi appellée du mot *cruppa*, qui signifie une chose bien grasse & bien épaisse. Les Gloses : *Cruppa*, καλῶς παχύς. Les Romains appelloient *crupellarios*, certains Gladiateurs ; à cause de l'épaisseur & de la solidité des armes dont ils étoient couverts. Tacite, livre 3. de ses Annales : *Adduntur è servitiis gladiaturæ destinati ; quibus, more gentico, continuum ferri tegimen* (crupellarios *vocant*)*; inferendis ictibus inhabiles, accipiendis impenetrabiles*, &c. Caseneuve. Voyez CROUPPE.

CROUPETON. Nous disons *à croupeton*, adverbialement : *être à croupeton ;* c'est-à-dire, *être accroupi.* Voyez *crouppe.* M.

Croupeton. Le vieux mot étoit *croupeçon*, qui se dit encore à Metz. De *curvatione.* Le Duchat.

CROUPION. M. Bochart le dérivoit d'οὐροπύγιον, par aphérése. οὐροπύγιον *uropygium, gropygium, gropium*, cropion. Bourdelot, dans ses Etymologies Manuscrites, lui a donné la même origine. Il vient de *crouppe.* Voyez *croupe. Crupponus* se trouve dans le Traité de l'Empereur Frédéric II. *de Venatione*, livre 1. ch. 36. *M.*

CROUPIR. Le mot *d'accroupir*, qui vient de *crouppe*, peut donner sujet de croire que celui de *croupir* en vient aussi. Mais comme le mot de *croupir* n'a aucune affinité pour la signification avec celui de *crouppe*, je crois qu'il vient de l'inusité *crobire*, fait de *scrobs, scrobis*, qui signifie une fosse. *Scrobs, scrobis, scrobire, crobire, cropire,* croupir. On en a ôté l'S : comme en *creux* de *scrobe*, ablatif de *scrobs.* Voyez *creux. Aqua scrobita*, c'est *de l'eau croupie : aqua deses.* Les Allemans disent *grub*, pour dire un fosse : Et il y a apparence qu'ils ont aussi fait ce mot de *scrobe*, ablatif de *scrobs.* En changeant l'U en A, ils ont dit ensuite *graben*, pour dire, *[illegible]ir.* M.

CROUPPE. *Semble qu'il vienne de* crepido, disent Robert Etienne & Nicot. Il vient du Latin barbare *cruppa*, fait de l'Alleman *grub*, qui signifie *gras, gros, épais. Cruppa* se trouve dans les Gloses anciennes : *cruppa*, καλῶς παχύς : où Vossius, livre 2. *de Vitiis Sermonis*, chap. 4. lit χοῖρος παχύς ; c'est-à-dire, *funis densus.* Mais où Isaac Pontanus lit καλῶς παχύς. C'est dans son Dictionnaire Celtique, au mot *crupellarii :* où après avoir rapporté ce passage du livre 3. des Annales de Tacite ; *Adduntur è servitiis*, (Tacite parle des Gaulois) *gladiaturæ destinati, quibus more gentico continuum ferri tegimen* (Crupellarios *vocant*)*; inferendis ictibus, accipiendis inhabiles, impenetrabiles ;* il ajoute, *Glossar.* cruppa *exponit* καλῶς παχύς *: quod erit*, bene compactum, spissumque. *Item*, cruppe χοιία, *quo plexus, sive implicatio quadam indicatur : qualem in juncis, & arborum radicibus, deprehendere est. Adeo ut ambigendum haud sit, vocis, notionisque reliquias superesse etiamnum in* crupelaers. *Item*, croepel, & cruipen, & inghecropen. *Quæ omnia, membrorum contractione contortum quid, munitumque denotant.* Cruipelaers *autem proprie* prorepos *possis interpretari.* Postilenam *quoque*, croupier, & *nos, & Galli, dicimus. Plautus Casinâ :* Ita aggerundâ aquâ incurvum te faciam probè, ut postilena ex te possit fieri. M. Huet croit que *crouppe* vient de *curva. Curva, curba, crupa,* crouppe. Et il confirme son opinion par le passage de Plaute, rapporté par Isaac Pontanus : *Ita incurvum te faciam*, &c. Et cette étymologie me paroît assez naturelle. Il me reste à remarquer que cet endroit des Gloses, *crupes*, χοιία, confirme tout-à-fait la leçon de Vossius, χοῖρος παχύς *:* Et qu'il y a beaucoup d'apparence, que les Italiens, de ce mot *crupis*, ont fait leur *groppo* dans la signification de nœud & d'assemblage. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *groppo*, & ci-dessous le mot *groppe.*

Je vois par les Origines de M. de Caseneuve, qu'il dérive aussi *crouppe* de *cruppa.*

De *crouppe*, on a fait le verbe *accroupir.* Voyez *croupir.* M. Voyez ci-dessus CROUPE.

Crouppe. On a dit autrefois *accroué* pour *accroupi.* Rabelais, livre 5. ch. 9. *Et nous mena en tapinois & silence droit à la cage en laquelle il estoit accroué, accompagné de deux petits cartlingaux.* Et plus bas dans le même chapitre : *Retournans à la beuverie apperceusmes un vieil evesgaut à teste verte, lequel étoit accroué, accompagné d'un souflegan.* Ce qui fait voir que suivant l'opinion de M. Huet, *crouppe* vient effectivement de *curva.* Dans la coutume de Metz, *courvée*, que le patois prononce *crouée*, est une prestation gratuite que les sujets d'une haute justice doivent à leur Seigneur ; & entre les manœuvres, elle consiste à faire les foins du Breuil ou pré Seigneurial ; & entre les laboureurs, à mener ces foins, & à labourer pour leur Seigneur pendant quelques jours de l'année, ou certaine piéce de terre. Ce même droit a pareillement lieu dans le vignoble ; où la *courvée* consiste à façonner certaines mouées ou certains jours de vignes. Et dans la ville de Metz même, où la *courvée* ou *crouée* a lieu aussi envers le petit peuple, elle consiste dans le droit qu'a la ville, d'envoyer les petites gens & les servantes des Bourgeois, enlever les immondices qui s'accumulent dans le quartier ou dans les places publiques. Du reste, la raison pour laquelle cette prestation a eu le nom de *courvée* ou *crouée*, c'est qu'il faut être presque toujours *courbé* ou *accroupi* pour s'en acquiter. *Le Duchat.*

CROUSTILLEUX. Terme populaire, qui signifie plaisant, réjouissant. On dit d'un homme qu'il est *croustilleux*, pour dire, qu'il est plaisant, facétieux : On dit d'une histoire, qu'elle est *croustilleuse.* Ce mot vient de *croustille*, qui est une petite croute que l'on s'amuse à ronger en buvotant ; ce qui s'appelle *croustiller.* Comme ceux qui s'amusent de la sorte, font souvent des contes plaisans & facétieux, & disent des choses boufonnes & réjouissantes ; de-là on a appellé *croustilleux*, par métaphore, ce qui est plaisant, facétieux, boufon, réjouissant. Il n'est pas besoin d'avertir, que *croustille*, d'où a été fait *croustilleux*, vient de *croute*, & que *croute* vient du Latin *crusta.* *

CROYANCE, ou CRE'ANCE. Il est

formé du Latin-barbare *credentia*. Pierre de Blois, épit. 173. *Fallacia veridica quæ in credentia non habetur.* Caseneuve.

CRU.

CRUCHE. Lat. *hydria* : pot à l'eau. Henri Etienne, dans son Trésor de la Langue Grecque, au mot κρωσσὸς, le dérive de ce mot κρωσσὸς, qui dans Hésychius est interprété ὑδρία. Il vient de l'Alleman *krug*, qui signifie la même chose ; pour lequel les Flamans disent *cruicke*, & les Anglois, *cruse*. ¶ Ecruche : se trouve dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : Testa, *écruche*, *esquaille*, *ou trache*. M.

Cruche. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Krus*, dit ce qui suit : Krus, *vas potorium ex argilla. Belgis* kroes, *Anglis* cruse, *Sorabis & omnibus Trans-Albianis* krus. *Græcis* κρωσσὸς *est ampulla, crater fictilis, probante Junio in Observat. ad Willeramum, page* 197. *Hoc videntur Germani imitari in* krus. *Nisi malis eos cum Latinis loqui. Nam ex* urceus, *transpositis literis fit* krus. *Quamvis nec hoc nec illud necessarium sit: Nam venter Celticâ linguâ dicitur* croth. *Et venter solet vasis ventrosis nomen suum communicare in omnibus linguis. Gallos à Germanis accepisse* cruche, *fatetur Menagius.* Il y a donc toute apparence que le mot *cruche* nous est venu de la Langue Teutonique.*

CRUCIFIX. Faire le *demy crucifix*. On s'est autrefois servi de cette expression pour dire *mendier* ; parce que les mendians tendent une main pour y recevoir l'aumône. Les Paradoxes imprimés chez C. Etienne en 1554. page 74. *Et n'en ont laissé à faire grand chere sans avoir dit la patenostre Sainct Julien, ou fait le demy crucifix.* Le Duchat.

CRUZADE. Monnoie de Portugal, battue d'abord sous Alphonse V. vers 1457. dans le tems que Callixte III. y envoya la Bulle d'une croisade contre les Infidéles. Elle étoit frappée aux armes de Portugal, & portoit une croix sur le revers ; ce qui la fit appeller *cruzade*. Une *cruzade* est de la valeur de quarante sols. En Portugal on dit *cruzado*, du Latin *crux* ; & de *cruzado* nous avons fait *cruzade*.*

CRY.

CRYPTE. Lieu souterrain ménagé, pratiqué sous terre, & principalement sous une Eglise. C'est la meme chose que catacombe. Dans Vitruve, c'est une partie d'un bâtiment qui répond à peu-près à ce que nous appellons cave ou caveau. Juvenal. Sat. v. verset 106. a pris ce mot pour cloaque, égout, parce que les égouts sont des lieux cachés sous terre & voutés, que l'on pratique pour conduire les ordures dans une riviere. Ce mot vient du Latin *crypta*, pris du Grec κρυπτὴ, qui est formé du verbe κρύπτω *abscondo*.*

CU.

CU-BLANC. Sorte d'oiseau : ainsi appellé de la blancheur des plumes de son croupion. Belon, livre vii. de son Histoire des Oiseaux, chapitre 12. *Tout le dessous de son ventre, comme aussi dessus & dessous le cropion, & partie de la queue, sont blancs : dont il a prins le nom de* cublanc. Belon appelle cet oiseau autrement *vitrec*. Nous appellons en Anjou *cublanc* un autre oiseau, qui est la seconde espéce de beccassine ; lequel, tout le long du ventre & des cuisses, & dessous la queue, a des plumes blanches comme neige. *M.*

Cu-de-basse-fosse. Voyez *Cu-de-sac*. M.

Cu-de-jatte. C'est un homme qui n'a point de jambes, & qui a le cu dans une jatte. Voyez *jatte*. M.

Cu-de-sac. Nous appellons ainsi une petite rue qui n'a point de sortie, & pour user des termes du Jurisconsulte Ulpien, en la Loi derniere au Digeste *de Locis & itineribus publicis : quæ sine ullo exitu intermoritur*, & que Varron appelle *fundula*. Fundula ; dit Varron au livre 4. *de Linguâ Latinâ, à* fundo : *quod exitum non habet, ac pervium non est iter.* Et nous l'appellons de la sorte, parce qu'un sac n'a point de sortie. Une valise en a une. *Cu* en cet endroit signifie le *fond*, le *bout*. Ainsi on dit, *un cu de basse fosse ; le cu d'une charette*, &c. *M.*

CUB.

CUBE'BE. Nom d'un fruit que l'on apporte des Indes Orientales. Ce sont des grains qui ressemblent en forme & en grosseur au poivre rond, qui croissent entassés de même que les baies de lierre, & qui ont un gout âcre & aromatique. Ce mot vient de l'Arabe *cababah* ; & les *cubebes* ont été nommés de la sorte, parce qu'elles croissent entassées ensemble comme un peloton de fil, qui se dit en Arabe *cobbah*, du verbe *cabba*, qui signifie rouler, mettre en peloton.*

CUC.

CUCUFAT. Nom propre d'homme. En Latin *Cucufas*. Il y a un Martyr, appellé Saint *Cucufat*, & dont le Poëte Prudence a célébré la mémoire dans son *Peri Stephanon*, *hymn.* iv. *vers.* 33. Il souffrit le martyre à Barcelone. Le martyrologe d'Esternach le nomme *Locufas* & *Cucubas* ; celui de Saint Vandrille *Loquunfas* & *Quoquofas* ; celui de Corbie *Logunfas* & *Cucufas*, & une fois *Cuentas*, selon qu'a lû Florentinius. Au Martyrologe imprimé par Plantin en 1564. il est nommé *Cuxupas* dans l'éloge de Sainte Eulalie. Son nom n'a pas moins de diversité en François selon la différence des lieux où on l'honore. Il est appellé *Cougat*, *Cogat*, *Conquesat*, *Conquensat*, *Quiquensat* ; *Quiquesat*, *Guiquesat*, *Guiguesat*, *Guignesat*, *Guignesot*, *Guignesort*, *Gunefort*, *Gunifort*, *Gounifort*, & même tout court *Fort*. Chastelain, au 15. Février, page 656. J'ai rapporté exprès ces diverses prononciations de ce nom, afin de donner un exemple des différentes altérations que souffrent quelquefois les noms propres.*

CUE.

CUEILLIR. De *colligere*. *Colligere*, *colligire*, cueillir. *Collige, virgo rosas*, dit Ausone. Le Pere Labbe improuve cette étymologie. *M.*

CUENS. Vieux mot, inusité, qui signifie *Comte*, & qui a été fait de *Comes*. M.

CUIDE'.

CUI.

CUIDE'. Sorte de raisin. Rabelais, chap. 9. de la Progn. Pantagr. *En automne l'on vendangera... Les cuidez seront de saison, car tel cuidera vessir qui baudement fiantera.* Et déja au ch. 28. du livre 1. *Car notez que c'est viande céleste, manger à desjeuner raisins avec fouaces fraisches, mesmement des pineaux & des foirars pour ceux qui sont constipés du ventre; car ils les font aller long comme un vouge: & souvent cuidans peter ils se conchient; dont sont nommés les cuideurs de vendanges.* Le cuidé est une sorte de gros raisin qui a la forme d'une pomme de pin, comme le pineau: & Rabelais l'appelle *cuidé*, de *conoïdatus*, fait de *conoides*, mot Grec Latinisé, qui signifie *turbinatus*; c'est-à-dire, ayant la figure d'un *cone*, ou pyramidale, comme la pomme de pin. Et comme ce raisin lâche le ventre, & est fort venteux, de sorte que tel qui après en avoir mangé, croit seulement lâcher quelque vent, rend souvent toute autre chose; Rabelais appelle *cuideurs* ces gens-là, non pas tant pour avoir mangé du raisin appellé *cuidé*, que parce qu'il leur est arrivé bien autre chose que ce qu'ils *cuidoient*. *Foirar* est le nom que le raisin, appellé ailleurs *cuidé*, a dans la Gascogne: & sa figure est telle que je l'ai dépeinte. C'est un raisin blanc. *Le Duchat.*

CUIDER signifie proprement *penser* ou *estimer*. Ce verbe est resté aux François, de l'ancien Teudisque. Kéron, en son Glossaire Latin-Teudisque: Cogitatio, *kedanka*: cogitatus, *kedanc*. Quelques-uns croient qu'il vient de κυδιάειν, *se glorifier*; parce que le mot d'*outrecuidance* est quelquefois pris pour *arrogance*. Caseneuve.

CUIDER. L'Avocat sans nom; je veux dire, l'Avocat anonyme, qui a publié les Nouvelles Remarques de la Langue Françoise de M. de Vaugelas, a traité dans ses Observations sur ces Remarques, de l'origine de ce mot. Et voici comme il en a parlé: *Le verbe* cuider *étoit formé du Grec* κυδιάω, glorior: *d'où ensuite est venu au même sens,* outrecuider *&* outrecuidance. *Car* cuider, *au commencement, n'a signifié qu'avoir opinion, penser, estimer: & on n'étoit outrecuidé, & on n'avoit d'outrecuidance, que parce qu'on vouloit exiger un honneur & un respect qui n'estoit pas dû; c'est-à-dire, qu'on pensoit & cuidoit outre que l'on devoit penser & cuider. Car* κῦδος gloria, *vient de* κύω pario, & θεὸς reverentia. Ces étymologies sont également ridicules & pleines d'ignorance. Outre que *cuider* ne vient point de κυδιάω, κυδιάω n'est point un mot Grec. κῦδος n'est point non plus un mot Grec. C'est κῦδος qui signifie *gloria*. Mais ce que dit cet Auteur anonyme, que κῦδος vient de κύω & de θεὸς, fait voir qu'il n'a pas voulu parler de κῦδος, mais de κῦδος. Il me reste à remarquer, que θεὸς ne signifie point *reverentia*. Il signifie *Dieu*: mais il s'écrit avec un accent grave sur la derniere. Voilà l'homme qui parle sans cesse d'étymologies, & qui me ridiculise sans cesse sur mes étymologies. A l'égard de notre mot de *cuider*, il est indubitable qu'il vient du Latin *cogitare*, dont les Espagnols ont aussi fait *cuydar*, & les Italiens *coitare*. Ce verbe Italien n'est plus en usage, non-plus que le substantif *coto*, fait de *cogitatum*. Le Castelvetro, dans ses Additions aux Verbes du Bembo: *Il* coto, *usato da Dante, tratto per abbreviamento di* cotato, *non usato che viene a dire* pensamento. Les députés de 1573. pour la correction du Décaméron de Bocace: *Afferma Monsignor Bembo aver veduto, in un buon testo & antico, per* transcurato *sempre* transcutato, *e le altre voci di questo, per dir cosi, parentado. E dice vero: perchè cosi si trova ne' nostri migliori, & in tuti que' di qu' tempi; che buoni sono: e* tracotato *ancora, che con la S, e senza, indifferentemente si dice. E viene da verbo multo antico, e preso, come si crede, da' Provenzali,* COITARE: *lasciata la I, che que' nostri Vecchi, come ad altro proposito si dirà, facilmente toglievan via in certe voci, come in* atare. *Ma in alcuni libri, o per l'uso commune di servirsi indifferentemente in certe voci, cosi de O, come de U, o pur per vezzo particulare de' Copiatori, si legge* cuitare: *e pare, o da loro prima, o da noi senza loro cavata dal* cogito *Latino. E da queste, sono,* COTO, & COITATO, *e* CUITATO, *per* pensiero: *e i composti,* TRASCOTATO, & OLTRACOTANZA, *che disse Dante. Onde:* Esta oltracotanza in voi s'alleta; *che un Provenzale disse,* Et est grand' oultrecuidance; *e gli altri,* &c. Pontus de Thyard, qui dans son Traité *de Recta nominum impositione*, page 18. a dérivé CUYDIR de κυδιάω, *glorior*, s'est tout-à-fait trompé. Trippault a donné à ce mot une semblable origine, le faisant venir de κυδιάω, *glorior*, *efferor opinione mei*. Et c'est ce qui a trompé notre Anonyme. Trippault ajoute, que d'autres le font venir de *cogitare*: Et c'est la véritable étymologie. Sylvius s'est fort bien apperçu de cette véritable origine. OUTRECUIDE: *id est, ambitiosus & arrogans: quasi, qui se ultrà quàm par est, cogitat.* C'est à la page 156. de sa Grammaire Françoise. M. de Caseneuve a une autre pensée. Il dit que ce mot est resté aux François de l'ancien Teudisque. Et pour cela, il cite cet endroit du Glossaire Latin-Teudisque de Keron: COGITATIO, *kedanca*. COGITATUS, *kedanc*. Encore une fois, *cuider* vient de *cogitare*. ¶ Voyez M. de la Thomassiere, dans son Vocabulaire au mot *cuider*. M.

CUIDER. Le Poëte Huon de Méri a dit, *très-pensé*, dans la signification d'*outrecuidé*. C'est dans son Roman du *Tournoiment d'Antechrist*, cité par Fauchet, fol. 541. a. de ses Œuvres, édit. de Paris 1610. *Le Duchat.*

CUIDEREAU. Un amoureux transi, un foireux, un chi-en-lit, un chi-en-chausses, un jeune homme sans force & sans vigueur. Villon, fol. 56. v°.

> *A cuideraux d'amours transis;*
> *Chaussans, sans méchaing, fauves bottes.*

Et le Verger d'honneur, &c. fol. 116. r°.

> *Pour ung badault, ung sot aquariastre,*
> *Un cuydereau, plumant chastaigne en l'astre.*

C'est un diminutif de *cuideur*, dans la signification d'un foireux qui *cuidant* peter, se conchie. Voyez la remarque 5. sur le ch. 25. du liv. 1. de Rabelais. *Le Duchat.*

CUILLIER. De *cochleare*, fait de *cochlea*. Martial, liv. 14. de ses Epigrammes:

> *Sum cochleis habilis; sed nec minus utilis ovis:*
> *Numquid scis potiùs cur* cochleare *vocer?* M.

CUIRASSE. De *coriacea*: parce qu'anciennement les cuirasses étoient de cuir. Tacite, livre 1. de ses Histoires: *Cataphractarum pondere: id principibus, & nobilissimo cuique tegmen ferreis laminis aut praduro corio consertum.* Les Latins ont dit

de même *lorica*, de *lorum*: & *scutum*, de σκύτος, qui signifie *du cuir*: & *galea*, de γαλῆν, qui signifie *une peau de chat*, & pour lequel on a dit, par contraction, γαλῆ. Voyez Scaliger dans ses Etymologies sur Varron. Varron s'est trompé en dérivant *scutum* de *sectura*; & *galea*, de *galerus*: mais il a fort bien dérivé *lorica* à loreis; *quòd de corio crudo pectoralia faciebant*. Les premiers casques étoient faits de peaux de bêtes: d'où ils sont appellés par les Poëtes Grecs γαλέαι, κυνέαι, λυκέαι, ἰκτίδεαι. M.

CUIRE. De *coquere*; comme *lire*, de *legere*; conduire, de *conducere*. M.

CUISINE. Du mot Latin-barbare *cucina*. Les Gloses: μαγειρεῖον, *cucina*, *carnificina*. Caseneuve.

CUISINE. De *cucina*: qui se trouve pour *coquina*. Les Gloses anciennes: μαγειρεῖον, *cucina*, *carnificina*. Les Italiens ont retenu ce mot de *cucina* tout entier. *M.*

CUISSE. De *cossa*, dit pour *coxa*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 60. *M.*

CUISTRE. De *coquister*, fait de *coquus*. M.

CUITE. Rabelais, livre 2. ch. 31. *C'est Monsieur du Roi des trois cuites.* Dans l'édition de 1542. on lit, *de trois pommes cuites.* Et dans celle de 1553. *de trois cuites*, au lieu de *des.* C'est une façon de parler prise de l'usage de certaines provinces de France, où l'on célébre la fête des Rois pendant trois jours, premiérement le propre jour des Rois, puis dans le milieu de la semaine, & enfin la huitaine révolue; ou premiérement la veille de cette fête, en second lieu le propre jour de cette fête, & enfin la huitaine d'après. Et comme il arrive quelquefois qu'une même personne se trouve être le Roi de la fête à ces trois différens jours, c'est celle-là qu'on appelle *Roi des trois cuites*, parce qu'à chacune des *trois cuites* ou fournées de gâteaux elle s'est toujours trouvée Roi de la fête. *Le Duchat.*

CUIVRE. De *cuprum*. On l'appelle en Grec χαλκὸς κύπριος. *Cupreus*, & *cuprius*, se trouvent dans Pline & dans Palladius. Et il a été ainsi appellé parce qu'on le tiroit des minieres de l'Isle de Cypre. *M.*

CUL.

CULBUTER. C'est *buter du cu*. M.

CULBUTER. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, prétend que ce mot est formé de *kulle*, qui chez les Suédois & les Irlandois, signifie encore aujourd'hui le sommet de la tête. *Scull*, en Anglois, signifie le crâne. Ecoutons cet Auteur parler lui-même au mot *Kobold*. Voici ses paroles: KOBOLD, *rotatio corporis supra caput*: kobold schiessen, *rotare corpus supra caput. Notum pueris in Marchia vocabulum, & à Gallico* culbute *transpositum, judice Frischio in voce. In Originibus Menagianis* culbuter *malè exponitur* buter du cu. *Appellatio enim ducta est, non à podice, sed à vertice, qui Suecis & Islandis etiamnum dicitur* kulle. Au lieu de *culbute*, on dit aussi en vers *culebute*; comme dans les vers suivant:

Je n'ai rien fait ni vû de tout ce qu'on m'impute:
Sans doute le défunt a fait la culebute,
Badinant sur nos dos, & d'un esprit jaloux,
S'efforçant sottement à nager comme nous.

Et au lieu de *culbuter* on a dit *culebuter*: par exemple:

La mort qui se plaît à la lute,
Et qui les plus forts culebute.

CUN.

CUNEGONDE. Nom propre de femme. Sainte *Cunegonde* étoit femme de saint Henri, qui après la mort d'Othon III. fut élû & proclamé Roi des Romains. Ce nom vient de la Langue Teutonique, & signifie *virago fortis.* Il est formé de *kun*, qu signifie *fortis audax*, & de *gund*, qui signifie *vira* ou *virago*, & qui est fait de *gun*, c'est-à-dire, *vir*; de même que *swintha*, qui signifie puella, est fait de *swein*, qui veut dire *puer.* Il ne sera pas mal de joindre ici ce que Wachter, dans son *Glossar. German.* dit sur le mot *kun*; afin d'éclaircir ce mot, qui entre dans la composition de plusieurs noms propres Teutoniques. KUN, kun, dit cet Auteur, *fortis, audax animosus. Somnerus in Dict. Anglosax.* Con, coon, *fortis magnanimus*; cene *belliger, animosus, acer, audax, ferox*: he wæs cene, and oft feaht an wig, *magnanimus erat, & sæpe certamen inivit singulare*: cenesta *audacissimus, ferocissimus*; cenlice *audacter, insigniter. Similia habent Franci. Gloss. R. Mauri*: *bellicosus* chon, choner. *Glossa Juniana in Observ. ad Willeramum, page* 119. chuoni in uuige, *bellicosus, id est fortis in bello. Otfridus lib.* 1. *cap.* 1. 117. *de Francis suis*:

Sie sint sosama chuani
Selb so thie Romani.
Fortitudine pares sunt Romanis.

Auctor Epinicii de Ludovico R. vers. 101.

Snel indi kuoni
Thas uuas imo gekunni.
Alacer & audax
Hoc illi erat cognatum.

Id est gentilitium, insitum nativum. Helvigius ducit à conando. *Martinius, à* καίω *ardens, ut audax ab* αἴθω *ardeo. Huic sensui progenerando aptius est verbum Celticum* cynne *incendere & incendi, quod hodie superat apud Cambros, teste Boxhornio in Lex. Ant. Brit. Res ipsa convenit fortibus & audacibus. Quid enim audacia & animositate ardentius? Et nonne omnes Poetæ & oratores in hac loquendi formula consentiunt? Si quis tamen malit ab igne illo qui fortes urit, mentem abstrahere, haud ineptè derivabit à* kennen *posse. Quemadmodum enim Hebrais, à* kun *posse, fit* ken *potens; ita Germanis* kün *primò significare potuit* validum, potentem, *à* kennen *posse, postea etiam* audacem, *quia, ut experientia testatur, ex sensu virium naturaliter oritur præsumptio & audacia, tantòque major, quò magis unusquisque virtutis suæ sibi conscius est. Ita* stark *ante validum & robustum quàm fortem denotavit. Et hujus indolis voces, à robore & potentiâ ad audaciam & fortitudinem translatæ, extant in omnibus linguis, & in nulla copiosius quam in Germanica, sicut passim ostendo. Hodie non solum fortem & audacem, sed etiam temerarium significat, quia modus in æstimatione virium sæpe exceditur. Quemadmodum autem à* bald, *ejusdem significationis vocabulo apud veteres, fit* baldi *audacia, fortitudo, & similia; ita à* chun *effloruit* chuni *virtus, fortitudo, &c. Certe in nominibus propriis antiquorum* chun *modò substantivè, modo adjectivè ponitur.*

Talia sunt, CUNIMUNDUS, *vir fortis, magnanimus, bellicosus. A* mund *vir*, *& non à* mund *os*, *ut Grotius scribit in Indice. Rex Gepidarum apud P. Diaconum de Gestis Longobardorum lib.* I. *cap.* 27. HUNIMUNDUS, *eadem notione. H & C. permutantur. Dux Suevorum apud Jornandem, cap.* 53. *Non* os centuriæ, *ut Index Grotianus. Veteres non solent hominem appellare os.* HUNORICUS, *virtute pollens, non* centuriis, *ut Grotius in Indice. Rex Vandalorum in Africa, apud Procopium lib.* I. *cap.* 5. CUNIBERTUS, *virtute clarus. Non* animi abundans. *Nam* bert *est clarus*, *& à Grotio malè confunditur cum* breet *latus, amplus. Rex Longobardorum apud P. Diaconum, lib.* V. *de G. L. cap.* 37. HUNULPHUS, *strenuus adjutor. Non* centuriis auxiliator, *ut rursus Grotius. Nobilis Longobardus apud eundem, loc. cit. cap.* 2. CUNRADUS, *virtute alacer. Primus post Carolingos Germanorum Rex. Non* consilium sciens, *ut Libellus de nom. prop. Germ. & multò minùs* uxori imperans, *ut index Verelii ad Harrandi sagam. Nam* rad *est celer in vetustissimis dialectis.* *

CUNIBERT. Nom propre Teutonique, qui signifie *virtute clarus*. De *kun*, valeur, courage, bravoure, & de *bert* illustre. Voyez l'article précédent, & l'article *Berte*. Il y avoit un Roi des Lombards, qui s'appelloit *Cunibert*. Ce nom peut aussi être interprété *genere clarus*. Wachter, dans son *Glossar. German.* page 895. KUNN, *genus, generatio, cognatio. Gothis* kun, *Marc.* VIII. 12. *Anglosaxonibus* cynne, *Francis & Alamannis* kunn, chunn. *Lex. Run.* kin. *Gloss. Keron. genera* chunni, *generibus* chunnum. *Otfridus, lib.* I. *cap.* VII. 23. fon kunne zi kunne, *de generatione in generationem. Lib.* V. *cap.* XXII. 6. thaz adalkunni, *nobile genus. Tatianus, cap.* V. I. buoh kunnes *liber generationis. Verelius in Indice* : kyn *genus*, kynbestur *genere præ aliis honorato natus*, kynrikr *ex magnifica, splendida & ampla familia natus. Omnibus consentit Græcum* γένος, *& Latinum* genus. *Refer ad* kennen *nasci. In nominibus propriis effertur* hun *&* cun, *quia C & H permutantur. Et cum eadem voces etiam virtutem bellicam denotare possint, hinc interpretatio redditur ambigua, ut sæpe nescias quam sententiam potissimum amplectaris. Ita* Cuniberti *&* Heinrici *virtute claros, & virtute pollentes, sed & genere claros & genere potentes, significare possunt. Confer nomina propria in* kun *fortis.* Au lieu de *Cunibert*, on disoit en Dialecte Alémannique *Chunibert*, *Chuniprecht*, *Cunipert*, *Humbert*, *Hunbreht*, *Hunpreht*. *

CUNIMOND. Nom d'un Roi des Gepides dans Paul Diacre. Ce nom, qui est Teutonique, signifie *vir fortis*; de *kun* vaillant, courageux, intrépide, & de *mund*, en tant qu'il signifie *vir*, & qu'il est la même chose que *man*. Les Danois disent *mand*, les Islandois *madur*, les Allemans *mand* & *mund* dans les composés. Les anciens Germains disoient *mand*, *mund* & *mad* dans les noms propres. *Mund* signifie aussi *os*, la bouche; & en ce sens c'est la même chose que l'Anglois *mouth*. Mais par une signification tirée de celle de *vir*, il se prend encore pour protection, tutelle; & pour protecteur, tuteur, défenseur. C'est pourquoi on peut aussi interpréter *Cunimond* par *protector fortis*; & ainsi de plusieurs autres noms où entre le mot *mund*, comme *Edmond*, *Hartomond*, *Osmond*, *Pharamond*, *Richemond*, *Sigismond*, *Thorismond*; qu'on peut voir chacun en son lieu. Voyez aussi l'article *Cunegonde*, & Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Mund*. *

CUR.

CURAGE. Sorte de simple, dit en Latin *persicaria*. Lobel, dans ses *Adversaria Nova*, page 134. *Gallis* culraige *vocatum est : ut cujus folia, quæ quis podici (honor sit auribus), abstergendi causâ, affricuerit, inurant rabiem clunibus, sive, ut loquuntur Leguleï, culo.* M.

CURCUMA. Nom d'une plante, ainsi appellée parce que sa racine est jaune en dedans, & qu'elle teint en jaune comme le safran d'où vient qu'on la nomme encore safran d'Inde. Le mot *curcuma* vient de l'Arabe *corcom*, qui signifie safran, de même que l'Ebreu כרכם *carcom*; & aussi la racine jaune dont nous parlons, & qui a été nommée de la sorte à cause de sa couleur de safran.*

CURE'. De *Curatus*, que les Auteurs Latins du bas siécle on dit pour *curator* : comme *Dictatus*, pour Dictator : *exploratus*, pour *explorator* : *speculatus*, pour *speculator*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 481. & dans son livre *de Primatu Petri*, page 481. Berger, dans son Histoire des Grands Chemins, livre V. chap. 8. le dérive de *Curia*. *L'autre sorte de Curies, dit-il, estoient celles où les Prestres & les Pontifes s'assembloient pour traiter des choses appartenantes à leurs religions & cérémonies.* Illa & etiam Curia dicitur, ubi cura sacrorum publica. *Et c'est d'où nous viennent les mots de* Cures *& de* Curés. *Curionum* erat publicè pro suis curialibus rem divinam facere, *au rapport de Denis d'Halicarnasse.* M.

CURE'. Innocent Gentillet, page 217. de son Bureau du Concile de Trente : *Mais parceque les Evesques des Citez trouvoient à dire que ces Corévesques entreprenoient sur leur Charge d'Evesques, on osta enfin de leur nom de* Corévesques *le mot* d'Evesque, *& ne leur resta que le nom de* Coré, *qu'on a depuis appellé* Curé, *par corruption de Langue.* Cet Auteur prétend qu'anciennement les *Corévêques* & les *Curés* étoient la même chose. *Le Duchat.*

CURE'E. Phébus Gaston de Foix, dans son Miroir de la Chasse, a cru que nous avions dit *curée* par corruption pour *cuirée*. *La cuyerie du cerf*, dit-il à la page 18. *se doit faire où le cerf se prend.* Et à la page 39. *Et devez savoir que le* fouail *doit-on appeller de sanglier, ainsi qu'on doit appeller* curée *de cerf, parce qu'il se fait sur le feu, &* curée *sur le cuir du cerf.* Il se trompe. *Curée* a été dit de *curata*, mot de la même signification, & qui a été dit pour *corata*. CORATA; *intestini intorno al cuore*, dit la Crusca. Et de-là le vieux mot François CORAILLE, pour signifier *les intestins*. Voyez M. du Cange, dans son Vocabulaire Latin, au mot *corallum*. Dans le langage Lyonnois, *cora* se prend encore aujourd'hui pour *le poumon & le foye*. Et ceux de Narbonne; ce qui a été remarqué par Corbinelli sur Dante *de Vulgari Eloquentia*, page 49. disent encore aussi aujourd'hui *corade*, pour signifier *les entrailles*. ¶ Nous disons, *courée de mouton*, pour *fressure de mouton*. Voyez Nicot. *M.*

CURER un puits. De *curare*. Dans un titre de l'Abbaye de Saint Victor de Paris : *Curare etiam poterunt cursum aquæ.* M.

CURIEUX. C'est le nom que l'on donnoit à certains Officiers de l'Empire Romain, sous les Empereurs du moyen âge. Les *Curieux* étoient des gens commis pour empêcher les fraudes & les mal-

versations, sur-tout en ce qui regardoit les postes & les voitures publiques ; & pour donner avis à la Cour de tout ce qui se passoit dans les Provinces : ce qui les rendoit redoutables, & leur donnoit moyen de faire beaucoup plus de mal qu'ils n'en empêchoient. On les appelloit *Curieux*, du mot *cura*, soin ; *quòd curis agendis, & erectionibus cursus publici instituendis, operam darent.* *

CUS.

CUSANÇON. Borel interprête le mot de *cuisançon*, par ceux de *danger* & *fascherie* : mais il pourroit bien se tromper ; du moins est-il sûr que *cusançon*, & *cusancer* quelqu'un, signifient *soin*, & *soigner* quelqu'un. Les Gestes de Godefroy de Bouillon & de ses freres, Roman imprimé à Paris, ou du moins translaté en François en 1499. dans un des chapitres de la seconde partie : *Certes*, dit le Truchement, *voicy un très-notable Abbé, & qui prent grant peine & cusançon à nous bien servir.* A Metz *cusancer* une personne, c'est prendre un très-grand soin de la bien traiter. Et ailleurs, lettre *q.* I. *Et sembloit assez qu'ils n'eussent pas grant cusançon de cette affaire. Cuisancer* vient de *cogitantiare* ; & *cuisançon*, de *cogitantiatio*. Le Duchat.

CUSCUTE. Nom d'une plante parasite, qui ne donne jamais de feuilles, & qui ne pousse que des filets longs qui s'attachent aux corps voisins. Cette plante s'appelle en Arabe *coschouthà*, d'où a été formé le Latin *cuscuta*, d'où le François *cuscute*. *

CUSTODE : pour *ciboire*. De *custodia*. Pétrion : *Vasa illa in quibus, quia verum Christi corpus, more, institutoque majorum, panis specie custoditur, ex eo* custodes *appellata existimo.* M.

CUSTODE : comme quand on dit, *avoir le fouet sous la custode*. De *custodia*, en la signification de *prison*. Les Gloses anciennes : *custodia*, φυλακή. M.

CUT.

CUTHBERT. Nom propre Teutonique. Il y a eu un Saint, nommé *Cuthbert*. Ce nom signifie, selon Wachter, *bello clarus* ; & il est formé de *guth*, mot Saxon qui veut dire *guerre*, & de *bert*, qui veut dire *illustre*. Wachter, dans son *Glossar. German.* page 624. GUND, *bellum, prælium. Vox Francica & Vandalica, sed paulùm deflectens ab Anglo-Saxonica* guth *ejusdem significatus. Somnerus, in Dict. Anglo-Saxon.* Guth *bellum* ; guth-herge *legio, turma militaris* ; guth-lac *belli munus militia* ; guth-spell *belli nuntium, prælii narratio. Celtas eodem sensu dicere* cat, *suprà demonstravi in loco. A Celtico* cat *igitur est Saxonicum* guth ; *à* guth, *Francicum* gund *per epenthesin* ; *à* gund, *Islandicum* gunn *per apocopen. Nam hoc vitium passa est vox Francica apud Septentrionales. Verelius in Indice* : gunn *prælium. Interest rei etymologicæ has mutationes nosse, quia his nisi probè cognitis & perspectis, de nominibus propriis antiquorum judicium ferri nequit.* Pour ce qui est de *bert*, qui fait la seconde partie de *Cuthbert*, voyez ci-dessus *Berte*. *

CUTHEENS. C'étoient des peuples de l'Orient, ainsi nommés à cause du pays de *Cutha*, d'où ils furent transplantés par le Roi Salmanasar dans les villes de Samarie, après la destruction du Royaume d'Israël. Il y a apparence que ce pays de *Cutha* étoit la même chose que le *Chusistan* ; ou ancienne Susiane. Voyez ci-dessus *Chutéens*, & *Chus*. *

CUV.

CUVE. De *cupa* : par un seul P. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 253. *Sciendum præterea est*, cupam *de majore vase vinario, scribendum esse unico P : &* cuppam *de minore, scribi debere : & utriusque vocabuli diversam esse originem.* Cupa *enim à Græca voce* κύπη, *quæ navis genus est. Hesychii Glossa* : κύπαι, οἶδός τι νηὸς, καὶ ἐξ ὕλης καὶ χόρτου οἰκήσεις, &c. CUVAS *vulgò vocamus, in idiomate nostro Gallico, ejusmodi grandiora vasa vinaria.* CUPPA *verò, cùm per duo P scribitur, schyphum, aut pateram, significat : & venit à Græco* κύββα. Κύββα, cuppa. *Hesychius* : κύββα, ποτήριον. *Illud autem* κύββα, *factum est ex* κύμβη. Κύμβη, *genus poculi : Doricè* κύμβα, *& Æolicè & Laconicè* κύββα. *Perperam hodie viri docti* cupas *&* cuppas *confundunt.* Cuppam *hodie vocamus* une coupe : cupam, une cuve. Par ces hommes doctes qui confondent *cupa* & *cuppa*, M. de Saumaise entend parler de Scaliger, dont voici les termes : CUPPÆ *quidem vasa vinaria ; sed quæ mustum è torculari excipiunt, non quibus ad bibendum utimur : quanquam hodie in vulgari sermone nomen* cupparum *in generibus poculorum usurpamus.* C'est dans ses Commentaires sur le Copa. *M.*

CUVERT. Vieux mot François, qui signifie serf. L'ancienne Coutume manuscrite d'Anjou & du Maine, au Titre *de Homme estrange & cuvert : Si Gentishoms a homes cuvert en sa terre, & il se muert, le Gentishoms aura la moitié de ses meubles. Et se il se muert sans hair & sans lignage, toutes les chouses sont au Seigneur : mès il rendra ses debtes, & li fera l'aumosne avenant. Si le Cuvert avoit acquis aucunes chouses en la terre à autre Vavasseur qu'à celui de qui il soit home, les autres Seigneurs ny prandraient riens : mès il ne perdroit pas de celi les cens & les coustumes : ains conviendroit que il leur en baillast homme Coutumier qui l'en servist.* C'est ainsi qu'il y a dans le Manuscrit de M. Brodeau, célébre Avocat du Parlement de Paris, qui est un Manuscrit très-ancien. Dans celui de M. Justel, qui est plus récent, mais qui ne laisse pas d'avoir plus de deux cens ans, il y a, *Si Gentilhomme a Cuvert en sa Terre* ; *c'est-à-dire*, serf : ce qui ne permet pas de douter que le mot de *cuvert* n'ait été fait de celui de *collibertus* : qui a été dit d'un homme qui servoit, comme je l'ai fait voir ci-dessus au mot *couillaut*, & dans mon Histoire de Sablé à la page 50. & 51. Et comme on a fait *cuvert* de *collibertus*, on a fait *culvertage*, ou *cuvertage*, de *collibertagium*. Mathieu Pâris, en l'année 1213. page 162. de l'édition de Paris : *Tunc Rex Francorum rem diu desideratam intelligens, accinxit se ad pugnam : atque suæ ditionis homines, Duces videlicet, Comites, & Barones, Milites, & Servientes, cum equis & armis, jussit in Octavis Pascha, sub nomine* culvertagii, *apud Rhotomagum ita potenter convenire, ne crimine læsæ Majestatis damnum exheredationis incurrere viderentur, vulgariter sub nomine* Felonis, *&c.* Et page 163. *Et quòd nullus remaneat qui arma portare possit sub nomine* culvertagii, *& perpetuæ servitutis*, &c. Ce sont les termes d'une Lettre du Roi Jean sans Terre aux Vicomtes de son Royaume : après laquelle Mathieu Pâris ajoute ; *His ergo literis per Angliam divulgatis, convenerunt ad maritima in locis*

diversis, &c. nihil magis quàm opprobrium culvertagii metuentes. ¶ Antoine Loisel, dans son petit Glossaire des mots anciens du Poëte Hélinand, a expliqué le mot de *cuivert* par celui de *traistre* : en quoi il s'est mépris. Voici l'endroit d'Hélinand, qui est la Stance vingt-troisiéme de son Poëme de la Mort :

Mort fait Franc homme de Cuivert.

C'est-à-dire, *la mort fait un homme libre d'un homme serf.* ¶ Il y a des familles du nom de *Cuvert.* ¶ Il me reste à avertir mes Lecteurs, que le Manuscrit de M. Justel, ci-dessus mentionné, est aujourd'hui dans la Bibliothéque de M. de Harlay, Premier Président du Parlement de Paris. *M.*

CUVIER. De *cuparium. Cupa*, *cuparium*, *cuvarium*, CUVIER. Voyez *cuve.* M.

C Y.

CY. D'*hicce.* M.

C Y C.

CYCLADES. C'est le nom ancien d'une partie des Isles de l'Archipel, qui font une espéce de cercle autour de Délos ; ce qui leur fit donner ce nom : car κύκλος en Grec signifie *cercle* ; & delà κυκλὰς κυκλάδος, un amas de plusieurs choses disposées en rond, en cercle. Bochart va plus loin, & veut que ce nom leur ait été donné par les Phéniciens, & qu'il vienne du Phénicien : Car, dit-il dans son *Chanaan*, liv. 1. chap. 14. גיגלא *gigla* signifie en Phénicien un cercle. *.

CYCLOPE. C'est un nom que les Poëtes ont donné à des habitans de la Sicile, qu'ils ont feint être des ouvriers qui travailloient sous Vulcain, pour forger les foudres de Jupiter. Ils ont été ainsi nommés, parcequ'ils n'avoient qu'un œil rond au milieu du front. Les *Cyclopes* furent les premiers habitans de la Sicile. Leur taille gigantesque, leur barbarie, leurs brigandages, & leur voisinage du mont Ethna, donnerent lieu aux fables. Ce mot vient de κύκλος *circulus*, & de ὤψ *oculus*, fait de ὄπτομαι *video.* Quelques-uns croient que *Cyclope* signifie *qui regarde tout autour à la ronde* ; & que ce nom fut donné aux premiers habitans de la Sicile, grands Pirates, parcequ'ils étoient toujours sur la côte à considérer s'il ne paroissoit point quelqu'un à la ronde, pour le voler. *

C Y L.

CYLINDRE. De *cylindrus.* M.

C Y M.

CYMAISE : Terme d'Architecture. De *cymatium*, fait de κυμάτιον. Ce qui a été remarqué par Trippault & par Nicot. Mais écoutons M. Félibien : CYMAISE, *c'est dans l'Architecture, un membre dont la moitié est convexe, & l'autre, concave. Lat.* cymatium : *du Grec* κυμάτιον, undula, petite onde : *& non pas de* cyma, *qui signifie l'extrémité de la tige, & la pointe la plus tendre des herbes. Car ce qu'on nomme* cymaise, *& qui sert d'ornement au haut d'une corniche, ne tire pas son nom de ce que ce membre en fait l'extrémité & la plus haute partie, mais plutost de ce qu'il est taillé d'une forme endoyante. Aussi Vitruve, livre 5. chapitre 7. se sert d'*unda, *pour* cymatium : *qu'il nomme aussi quelquefois* lysis, *qui, en Grec, signifie rupture & séparation : à cause que les corniches font la séparation d'une partie de l'Architecture d'avec une autre ; comme du piédestal d'avec la colonne, & de la frise d'avec la corniche. Les Italiens l'appellent* goletta, *pour* parva gula, *ou* cymasa, &c. *M.*

CYMBALES. Instrument de musique chez les anciens. Les *cymbales* étoient d'airain ; & avoient la forme de nos tymbales, mais n'étoient pas si grandes. On les frappoit l'une contre l'autre en cadence, & elles rendoient un son très-aigu. Le mot *cymbale* vient du Latin *cymbalum*, & celui-ci vient du Grec κύμβαλον, qui a été formé de κύμβος *cavité.* Les *cymbales* avoient la figure d'un bassin. C'est pourquoi Cassiodore & Isidore les appellent *acetabulum* ; c'est-à-dire, entr'autres choses, la cavité d'un os dans laquelle un autre os s'emboite ; parceque les *cymbales* ressembloient à cette cavité. C'est encore pour cela que Properce les appelle des instrumens d'airain qui sont ronds, & que Xénophon les compare à la corne d'un cheval qui est creuse. Cela paroît encore, parce que le mot *cymbale* s'est pris non-seulement pour un instrument de musique, mais encore pour un bassin, un chaudron, un gobelet, un casque, & même pour un sabot, tel que ceux qu'Empedocle portoit, & qui étoient du cuivre. Du reste, les *cymbales* ne ressembloient point à nos tymbales, & l'usage en étoit tout différent. Les Juifs avoient aussi des *cymbales*, qu'ils appelloient צלצלים *tsiltselim*, מצלתים *metsilthaim*, ou du moins ils avoient un instrument que les anciens Interprétes Grecs & Latins nomment *cymbales.* Il est impossible de savoir au juste ce que c'étoit que cet instrument ; mais on sait qu'il faisoit beaucoup de bruit : aussi dans le Pseaume CL. est-il appellé צלצלי שמע *tsiltselé schema*, cymbales d'un son retentissant, & צלצלי תרועה *tsiltselé therouah*, cymbales d'un son éclatant. Les מצלתים *metsilthaïm* dont il est parlé, I. Paralip. xv. 19. étoient, comme on le croit avec beaucoup de raison, le même instrument, & il est marqué qu'il étoit d'airain. Mais on jouoit avec deux ensemble ; comme la forme de duel qu'a ce mot *metsilthaim*, semble ne pouvoir pas en laisser douter. *

CYME. De *cyma*, formé de κῦμα. Voyez *cime.* M.

CYMETTES. Rejettons de chou. De *cyma.* *Cyma*, *cymetta*, CYMETTE. Voyez *cime.* M.

C Y R.

CYRUS. Nom du premier Roi de Perse. Les Anciens ont dit, que ce nom en Langue Persienne signifioit le Soleil. Wachter l'interpréte autrement. Voici ce qu'il dit là-dessus dans son *Glossarium Germanicum*, page 1409. SCHIER, *lucidus splendidus. Gloss. Lips.* Scieri *lucidum. Cum album præ cæteris coloribus lucem reflectat copiosissimam, hinc nomen suum sæpè communicat rebus splendidis, aut accipit ab illis. Exempla vide in* blank *&* schein. *Substantivè positum ; significat (1) substantiam lucidam. Inde Persis* Chur *Sol. Quam vocem in Lexico Clodiano invenio. Græcis quoque* σείριος *interdum pro sole est, ut* Osiris *Ægyptiis. Et* σείρια *sunt astra ; id est lumina, luces, ignes. (2) Substantiam pollucidam. Inde Islandis* skiar *fenestra ex tenui & pellucida membrana confecta.* SCHIER, *clarus, illustris. Quia lucido & splendido similis. Somnerus in Dict. AS.* Scire *clarus, illus-*

tris. Verelius in Indice : Skir *clarus. Gloss. Lips.* Floscire *praclarus. Idem significare potest* Cyrus, *si æstimatio nominis, ut par est, ex cognatione utriusque Linguæ Persicæ & Germanicæ desumatur. Quamvis enim veteres Scriptores Ctesias, Plutarchus, Hesychius, & alii* Cyrum, *Persarum Monarcham, à sole sic dictum tradiderint, non tamen persuadent. Quis sanus hominem appellet Solem? Aut quis Solis cultor ausit nomen Dei ad hominem transferre, etiamsi fuerit Rex, aut filius Regis? Error inde natus videtur, quòd eadem vox adjectivè*, lucidum & illustrem, *substantivè* Solem significet. *

C Z A.

CZAR. C'est le titre que prend le Souverain de Russie ou Moscovie. Ce mot signifioit *Roi* chez les anciens Scythes, de qui les Russiens & les Tartares sont descendus ; & il ne vient point des Césars de Rome, si long-tems inconnus à ces peuples. Ceux qui l'ont cru ainsi, se sont fondés sur la ressemblance qu'il y a entre ces deux noms. Mais cela ne suffit pas pour prouver que l'un vienne de l'autre. Le fils aîné du *Czar* est appellé *Czarowitz*, c'est-à-dire, *fils du Czar.* M. Sperlingius, dans une Dissertation du nom *Konning*, qui, en Langue Teutonique signifie *Roi*, dit que les Souverains de Moscovie n'ont porté le nom de *Czar*, que depuis que les Russiens ou Moscovites ont embrassé la Religion des Grecs. Il prétend qu'auparavant ils s'appelloient *Konger*, c'est-à-dire *Roi.* *

D A.

DA : comme quand on dit, *oui-dà.* M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phéniciens, chapitre 42. estime que cette façon de parler vient de celle des Grecs νὴ τὸν Δία : *Est cur miremur in Diis Gallorum non censeri Plutonem, à quo se prognatos dicebant, siquidem Cæsari credimus.* Galli, *inquit*, se omnes ab Dite patre prognatos prædicant : idque à Druidibus proditum dicunt. *Fallor, an* Dispater *Gallis idem fuit qui* Diespiter ; *id est*, Juppiter, *summus Deorum : nomine facto ex Græco* Διὸς, *vel ex Hebræo* די dai. *Id videtur posse probari ex composito nomine* Divona *pro* Dei fonte, *vel* divino fonte. *Ita explicat Ausonius in hoc versu :*

> Divona, Celtarum linguâ, Fons addite Divis.

Et hodieque apud Cambros, Diu *Deum significat ; &* Vonan, *fontem. Quò pertinet vernaculum,* oui-dea, *cùm affirmamus ; sumptum ex Græco* νὴ τὸν Δία. Théodore de Béze avoit fait la même remarque : *Species quædam diphtongi in* oui-dea, *ut majores nostri loquebantur, pro eo quod nunc dicimus* oui-da, *affirmationem augentes : quam particulam subtiliter nonnulli volunt esse Græcorum* δὴ, *Doricè mutatum. Hoc verò ne cui videri possit inane commentum, sciat apud Aurelios usitatissimam esse jurisjurandi speciem* ma-dia ; *id est,* μὰ Δία : & ni-da ; *quod est manifestè Græcorum* νὴ Δία. C'est à la page 51. de son Traité de la véritable prononciation de la Langue Françoise. Rabelais, livre 4. chapitre 5. a dit, *ma dia. Le Diable l'emporte, si je le veux : Je ne le veux pas pourtant, ma dia.* Trippault le dérive de νὴ δὴ. Da, *ou* dea, dit-il, *diction affirmative, & par fois négative ; que mettons ordinairement après ces deux mots*, ouy, nenny, non : *comme*, ouy-dea, nenny-dà : ἔστω δὴ, ita sanè : οὐ δὴ, non profectò. ¶ Il est à remarquer que Garnier, dans sa Tragédie de Bradamante, a commencé un vers par ce mot *dà :*

> *Dea, mon frere, hé pourquoy ne me l'aviez-vous dit ?* M.

DA. *Il avoit une épée da. C'est un habile homme da.* Du Chaldéen דא, qui signifie *hic, hæc, hoc*, Huet.

D A C.

DACE. Rabelais, livre 1. chap. 33. *Lubek, Norwége, Sweden, Rich, Dace, Gothie, Engroeneland, les Estrelins.* Le pays, connu communément sous le nom de *Dace*, fait partie de la Scythie Européenne : de sorte qu'on ne voit pas comment un homme du savoir & du jugement de Rabelais, aura pû le comprendre parmi ceux qui avoisinent la mer Baltique, ou la mer Glaciale. Aussi n'a-ce pas été son dessein de parler ici de l'ancienne *Dace ;* mais du Danemark, appellé par quelques-uns, & même communément de son tems, *Dacie*, pour *Dania.* Æneas Sylvius, dans sa Description de l'Europe, chap. 33. *De Dania, sive Dacia.* Et dans le corps du chapitre : *Dania, sive Daciam, dicere volumus consuetudini servientes, Chersonesi formam habens : hanc quondam Cimbri tenuere.* Le Duchat.

DACE. Tribut, imposition. Il vient de *datia*, formé du verbe *dare.* Ptolomæus Lucensis, sur l'an MCCIX. *Obligaverunt se per juramentum datias & collectas solvere.* Caseneuve.

DACES : tributs. Pierre des Vignes use du mot de *dacia* en cette signification : *Quòd daciæ, vel collectæ, non auferantur ab iis qui in servitio Curiæ non auferebantur.* C'est le titre du chap. 39. de son livre cinquiéme. Mais il est difficile de savoir si le Latin vient du François, ou le François du Latin. Vossius, livre 3. *de Vitiis Sermonis*, chapitre 8. croit que *dacia* a été dit par corruption, pour *datia : à dando ;* comme *tributum*, de *tribuo :* & que c'est comme qui diroit *datus*, ou *datio.* M.

DACTE, pour *datte*, dans la signification de *date* d'une Lettre, ou autre écrit. Dans l'ancienne orthographe, plusieurs changeoient en C le premier T de tous les mots que d'autres écrivoient avec un T redoublé. De-là vient que dans nos vieux Livres on rencontre souvent *comecte, lectre, mectre*, &c. pour *comette, lettre, mettre*, &c. *Le Duchat.*

DAD.

DADA. C'est ainsi que les petits enfans appellent un cheval. Voiture a employé ce mot dans sa Réponse pour Madame de Montausier, à la Lettre de Monsieur le Prince :

J'admire dedans votre lettre
Celui qui dit que son dada
Demeura court à Lérida.

Et dans ses Vers à la façon de Neufgermain à M. d'Avaux :

Le Délivreur d'Andromêda
Vit moins de mers, de monts, de vaux,
Monté sur son aislé dada ;
Que n'en courut ce grand d'Avaux.

Et à ce propos il est a remarquer, que les petits enfans qui ne sçavent pas encore parler, disent *da da da*, quand ils demandent, ou qu'ils veulent nommer quelque chose. Jérémie, ch. 1. *Et dixi A, A, A, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum.* M.

DAG.

DAGOALD. Nom propre d'homme. Il vient de la Langue Teutonique, & signifie *militum præfectus.* Il est formé de *degen* ou *thegen*, qui en Teutonique signifie un militaire, de quelque rang ou condition qu'il soit, simple soldat, chef, Capitaine ou Général ; & de *walt* ou *wald*, qui signifie *Commandant.* Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Degen*, & au mot *Walt.* *

DAGOBERT. Nom de deux Rois de France. Ce nom vient de la Langue Teutonique, de même que *Dagoald*, & signifie *miles clarus.* De *degen* ou *thegen*, dont il a été parlé dans l'article précédent, & de *bert*, qui signifie *illustre.* Voyez ci-dessus *Berte.* *

DAGON. Nom d'un faux Dieu des Philistins. On prétend, après les Rabbins, que ce Dieu étoit représenté comme on représente les Tritons, c'est-à-dire, sous la forme d'homme, depuis la tête jusqu'à la ceinture, & le reste sous la forme de poisson. On se fonde sur la signification que l'on donne à ce mot, lequel on fait venir de l'Ebreu דג *dag*, poisson. Mais cette idée de *Dagon* demi-poisson, n'est qu'une conjecture Rabbinique. Il y a plus d'apparence que *Dagon* fut ainsi appellé de דגן *dagan*, qui signifie blé, froment. C'est aussi le sentiment de Philon de Biblos, qui interpréte *Dagon* par Σιτὼν, c'est-à-dire, *frumentarius*, & qui dit qu'il fut nommé de la sorte, ἐπειδὴ εὗρε σῖτον, parce qu'il étoit l'inventeur du blé. C'est ainsi, & pour la même raison, que les Syracusains appelloient Cerès Σιτὼ. Le même Philon dit que *Dagon* passoit aussi pour être l'inventeur de la charrue, & que pour cela on le nommoit Ζεὺς ἀρότριος. Voyez Bochart Hieroz. Part. 1. liv. 1. ch. 6. où il établit le sentiment de Philon de Biblos. Tout ce que l'on dit d'ailleurs touchant Dagon, est extrêmement incertain. *

DAGORNE. *Vieille dagorne*, par corruption pour *dragone.* Huet.

DAGUE. Ce mot ne signifie pas toujours *un poignard* : il est souvent pris pour les pointes de fer dont les deux bouts d'une hache d'arme étoient garnis ; desquels anciennement on se servoit à donner, ou dans les visieres des casques, ou dans la maille des hauberts, ou dans les défauts de cuirasses, lorsqu'on ne se pouvoit servir du tranchant de la hache. Olivier de la Marche, livre 1. de ses Mémoires, chap. 16. *Et tenoit en sa main senestre une hache très-bonne, à dague dessus & dessous.* Et au même chapitre : *Messire Jacques jetta le bout d'en-bas de son bâton* (c'étoit une hache,) *par deux ou trois fois après la visiere du bacinet de son adversaire ; & si souvent le continua, qu'il l'enferra en la visiere, & ne tint pas la prise si peu ; non, car la dague rompit.* Et chapitre 18. *Et au-dessous de la hache une bonne forte dague.* Le mot *dague* vient de *Daca*, c'est-à-dire, *Danoise*, parce que les haches d'armes, garnies de ces pointes de fer, étoient appellées *Dacæ secures.* Guillaume le Breton, livre 2. de sa Philippide :

Hastis confractis mucronibus atque cutelis
Insistunt ; Dacisque securibus excerebrant se.

Les poignards dont les lames étoient semblables à ces pointes de fer, furent appellés *dagues* ; mot dont même on se servoit anciennement en Ecosse. Les Statuts de Guillaume, Roi d'Ecosse, chapitre 23. *Ensem, & cultellum qui dicitur* dagger. *Caseneuve.*

DAGUE : pour une petite épée. De l'Alleman *dagge*, ou *dagen*, qui signifie la même chose : d'où les Italiens ont aussi fait *daga*, & les Anglois & les Ecossois, *dagger.* Valsingham en la Vie de Richard II. page 252. de l'édition de Camden : *Mox, extracto cultello, quem* dagger *vulgò dicimus, illum militi minabatur.* Voyez Hotman en son *Matagonis de Matagonibus*, page 19. & Vossius *de Vitiis Sermonis* 2. 5. Les Ecrivains Latins des bas siécles se sont servis du mot *daga.* Il se trouve dans le second Concile de Pise, page 159. *Nec dagas, seu cultellos, ferant ultra longitudinem palmi unius, præter Palefranarios, cùm Dominos suos comitabuntur.* Guillaume le Breton a dit *daca* plus d'une fois, dans l'onziéme livre de *sa Philippide.* M.

DAGUER. C'est l'action du cerf avec la biche. De la ressemblance du membre du cerf à une dague. *M.*

DAGUES *de cerf.* On appelle ainsi, ces petites cornes de cerf, sans ramure : de leur ressemblance à une dague. Voyez Nicot, & ci-dessus *dague.* M.

DAGUET. Cerf, qui est à sa seconde année. Lat. *subulo.* On l'appelle ainsi à cause de ses dagues. Voyez *dagues.* M.

DAI.

DAIL. C'est une faux. Rabelais, dans le Prologue du livre 4. *La mort, six jours après, le rencontrant sans coignée ; avec son dail l'eust fauché & cerclé de ce monde.* On l'appelle *un dard* en plusieurs provinces de France. Voyez *dard.* En Languedoc, on dit *daille* pour *faux*, & *dailler*, pour *faucher.* Dans l'Auvergne on dit *dail* & *daille.* *M.*

DAIS. C'est le ciel ou le poîle dont on couvre les Autels, ou les siéges & les tables des Grands. Ce mot vient du verbe Alleman *decken*, qui signifie *couvrir*, *voiler*, & *ombrager.* Le Dictionnaire Alleman-Latin de Dasipodius : Bedecken, *operire,*

operculare, *velare*, *umbrare*, *adumbrare*. Decken, *operculum*. Caseneuve.

Dais. De *dossium*, fait de *dossum*, qui se trouve dans les Gloses, & qu'on a dit pour *dorsum*. De *dossum*, nous avons fait *dos*. Les Italiens de *dossum*, ont fait de même *dosso*. De *dossium*, nous avons dit premiérement *dois*. On m'assure que ce mot se trouve écrit de la sorte dans quelques vieux Romans : Et j'apprens d'une note marginale de M. Guyet à la page 572. de ses Gloses de Philoxéne, quil se trouve dans un vieux livre François, intitulé *L'Entrée du Roy Charles le Sage*, *& de Charles IV. Empereur*. Nous avons dit ensuite *dais*. Nous avons dit de même *ders* & *derselet*, de *dorsum* & *dorsiletum*. L'Ordre du Roi Henri II. à la page 321. du Cérémonial de Godefroy : *Contre la cheminée de ladite chambre*, *y avoit un riche Ders*, *tout couvert*, *pentes*, *fonds*, *& dossier*, *de broderies à personnages*. Et à la page 335. *Le Roy se vint mettre à table sur un haut Ders*, *fait & préparé en la grande salle du logis Archiépiscopal*, *sous un grand Ders : le fond duquel estoit tout d'or*. Et à la page 312. *Ledit Seigneur se mit à genoux sur un grand drap de pié*, *& deux carreaux*, *sous un grand Dercelet de velours cramoisi*. On appelloit anciennement *Dois*, *Dais*, une table entourée de bancs à dos, couverte par enhaut, afin que la poudre du plancher ne tombât pas sur les viandes. Horace, livre second de ses Satyres, Satyre derniere, fait mention de cette sorte de couverture de table :

Interea, *suspensa graves aulæa ruinas*
In patinam fecere, *trahentia pulveris atri*.

Depuis, le nom de *Dois* ou *Dais*, qui étoit commun à toute la table, est demeuré à cette couverture d'enhaut. En Angleterre, le dais, qu'on appelle *the clothe of state*, c'est-à-dire, *drap d'Etat*, se met encore à présent à l'endroit du plancher sous lequel est la table. ¶ *Dossalium* se trouve à peu-près en cette signification dans un Titre de S. Florent de Saumeur : *Dossalia duo*, *egregia*, *quæ extenduntur in choro*. Et *Dorsale*, dans l'Histoire des Evêques d'Aussere, chapitre 50. *Dedit Ecclesiæ pallium ingens optimum*, *quod vulgò* Dorsale *dicitur*. *Pallium*, en cet endroit, c'est un poisle : Voyez *poisle*. Et un poisle est *un dais portatif*. *Dasium* se trouve aussi, mais dans une autre signification, en cet endroit des Coutumes Manuscrites de S. Germain des Prés, produit par Dom Edmond Marténe, dans son Traité *de Antiquis Monachorum Ritibus*, livre 1. chapitre XI. page 109. *Cumque Conventus per ante illum transierit qui tympanum pulsabit*, *omnes inclinabunt capita sua coram eo transeuntes*. *Conventus ascendet ad mensas : sed non sedebunt quousque Prior sederit ad Dasium*, *& sederit super sedem*. Car il paroît par ce qui est dit ensuite dans ces Coutumes : *Et tunc ibunt illi quatuor ordinatè*, *unus juxta alium*, *versus Dasium : & illis inclinatis coram primo gradu ascensus Dasii*, *Cantor incipiet* BENEDICTE ; que *Dasium* en ces endroits est *une estrade :* & non pas, comme l'interpréte Dom Edmond, *tegimen*, *umbraculum*, *Gallicè* UN DAIS. Mais peut-être qu'anciennement au-dessus de cette estrade, il y avoit un Dais. Quoi qu'il en soit, ce mot Latin *Dasium* a été fait du François *Dais*. Il me reste à remarquer, que *Dasium* ne se trouve point dans le Glossaire de M. du Cange. *M*.

Dais. Ce mot a signifié aussi le dos, la bosse, ou le milieu d'un bouclier. Hérodote, livre 7. de la traduction de Pierre Saliat, fol. m. 392. r°. *Ils avoient en teste armets faits environ comme ceux des Grecs*, *vestus de jergots de toile*, *portans escus sans dais*, *& le dard en la main*. Et plus bas : *En aprés les Egyptiens fournissoient deux cens vaisseaux*, *portans en teste armets fourchez avec escus creux garnis de longs dais*. Ce *dais* est l'*umbo* des Latins, & il a été rendu de la sorte dans la traduction de Laurens Valle. *Le Duchat*.

Dais. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Decke*, fait venir, comme M. de Caseneuve ; le François *dais* du verbe Teutonique *decken* couvrir. Voici ses termes : Decke, *operimentum cujuscunque rei*. *Anglo-Saxonibus* theccene, *Francis* theki. *Tatianus*, *cap*. XV. 4. Obanentiga thekki des tempales, *pinnaculum templi*. *Propriè supremum templi tectum*. *Verelius in Indice:* thækia *tectum*. *Convenit Græcum* τέγη *&* στέγη ; *Latinum* tegmen, teges *&* tectum ; *Latino-barbarum* dagus ; *unde Gallis* dais *pro umbraculo*. *Cuncta affinia*, *à* decken *operire*. *A simplici est diminutivum* deckel *operculum*. *

DAL.

DALE. Dans la Normandie, c'est un *évier*. Dalot, c'est le canal par où sort l'eau de la dale. *M*.

Dale *de Saumon*. C'est ainsi qu'on dit en Normandie, pour *darne de saumon*. Voyez ci-dessous *darne*. M.

Dale, que l'on prononce *delle* en Normandie, vient de l'Anglois *deale*, & signifie *portion*. L'Anglois vient de l'Alleman *theil*, qui signifie la même chose. Le Gallois & le Bas-Breton disent *darne* dans le même sens. Ainsi l'on dit en Normandie *dalle de saumon*, & ailleurs *darne de saumon*. *Dale* & *delle* se prennent plus souvent en Normandie pour une *certaine mesure de terre*. Et il est remarquable que comme le mot Ebreu חלקה signifie portion & champ ; de même *dale* en Normandie a ces deux mêmes significations. *Huet*.

Dale, a encore en Normandie la signification d'*évier*, *égout*, *trou par où les eaux s'écoulent*. Et l'on en a fait le diminutif *dalot*. *Dale* pourroit venir en ce sens de l'Anglois *dale*, *vallée*. Car comme les rivieres & les ruisseaux s'écoulent par les lieux bas & par les vallées ; ainsi l'on auroit donné le nom de *vallée* aux conduits par où s'écoulent les eaux des égouts, parce que ces endroits doivent être plus bas que les égouts mêmes. *Huet*.

DALMATIQUE. C'est une espéce de chasuble courte qu'ont les Diacres en officiant. De *Dalmatica*. Lampridius, en la Vie de Commode : *Dalmaticatus in publicum processit*. Voyez Casaubon, sur cet endroit de Lampridius. *Dalmatica*, a été dit absolument, comme parlent les Grammairiens, pour *vestis Dalmatica* ; à cause que cette sorte de vêtement, lequel fut d'abord l'habit des Romains les plus mondains, leur étoit venu de Dalmatie. Ce mot fut ensuite transporté à l'habit Ecclésiastique dont nous venons de parler. Au lieu de *Dalmatica*, on a dit *Dalmatarium*, d'où nous avons fait DAUMOIRE. C'est ainsi que nous appellons en Anjou une Dalmatique. *Dalmata*, *dalmatarium*, *dalmarium*, DAUMOIRE : comme *armoire* d'*armarium*. On l'appelle en Touraine & en Saintonge COURTIBAUT, de *curtum tibiale*. Voyez *courtibaut*.

Dalmatica, dans les Gloses d'Isidore, est interprété, *vestis Sacerdotalis candida*, *cum clavis purpureis*.

pureis. ¶ Voyez Spelman en son Glossaire, au mot *dalmatica.* M.

D A M.

DAM. *S'il fait mal, à son dam.* Du Latin *suo damno.* M.

DAMAS. Nom d'une ville de Syrie, très-ancienne & très-célébre. Nous la nommons ainsi par abrégé, du Latin *Damascus*, qui a été pris du Grec Δαμασκός : & le Grec Δαμασκὸς a été fait de l'Ebreu דמשק *dammesek*, qui est le nom que cette ville a ordinairement dans le texte original. Je dis ordinairement, parce qu'il y a trois endroits où elle est appellée un peu différemment. Au IV. livre des Rois XVI. 10. elle est appellée דומשק *doummesek* ; & au I. livre des Paralip. XVIII. 5. & 6. דרמשק *darmesek.* Il y a toute apparence que ce sont des fautes des copistes, qui auront dabord ajouté un ו après la premiere lettre de דמשק, lequel ו d'autres auront pris ensuite pour un ר, comme cela est arrivé souvent. Quant à l'origine & la signification de ce nom, on n'en fait rien de certain, & toutes les étymologies & les interprétations que l'on en donne n'ont pas la moindre vrai-semblance. Quoi de plus ridicule, par exemple, que de dire que דמשק vient de דם *dam* sang, & de שק *sak*, un sac. Ceux qui interprétent de la sorte ce nom, ne conviennent pas de la raison qui le fit donner à cette ville. Les uns disent que ce fut parce qu'il croissoit d'excellent vin dans son territoire, & que דם *dam* désigne le sang de la vigne, c'est-à-dire, le vin. Mais quand cela seroit ainsi, que signifieroit *sac de vin?* Un sac est-il un vase à mettre du vin ? Il auroit plutôt fallu dans ce cas-là nommer cette ville, *tonneau de vin*, ou *cuve de vin.* D'autres prétendent que *Damas* fut appellée *sac de sang*, à cause du sang d'Abel qui y fut répandu par Caïn. Mais cela est fondé sur le sentiment faux de ceux qui croient que le paradis terrestre, & la terre voisine qu'habita Adam après en avoir été chassé, étoit le pays de *Damas* & les environs. La plus commune opinion des Orientaux, tant chrétiens que Musulmans, est que *Damas* a tiré son nom de *Dammesek Eliezer*, Intendant de la maison d'Abraham, & que ce Patriarche en est le fondateur. Il est vrai que dans la Genese XV. 2. l'Intendant de la maison d'Abraham est appellé *Dammesek Eliezer*, & que le mot de *Dammesek* est le même que le nom Ebreu de la ville de *Damas.* Mais cela prouve-t-il que *Damas* eût tiré son nom de ce *Dammesek?* ce seroit plutôt lui qui auroit tiré le sien de celui de cette ville, puisqu'elle subsistoit déja auparavant. Peut-être aussi que *Dammesek Eliezer* signifie que cet Eliezer étoit de *Damas*, comme quelques-uns l'entendent ? Mais indépendamment de tout cela, il pouvoit porter le même nom que *Damas*, sans qu'on en puisse rien conclure pour l'origine du nom de cette ville. D'un autre côté il n'y a pas la moindre apparence qu'Abraham ait été le fondateur de *Damas.* Quelle preuve en donne-t-on ? Ce Patriarche qui ne bâtissoit pas même de maison pour sa demeure, se seroit-il occupé à bâtir une ville ? Le nom Arabe de *Damas* est *Dimischk*, qui est fait évidemment de l'Ebreu דמשק *Dammesek.* Les Arabes appellent aussi cette ville *Schâm*, qui est le même nom qu'ils donnent à la Syrie, suivant leur coutume de donner à quelques villes capitales le nom des provinces dont elles sont capitales. C'est ainsi qu'ils appellent *Mesr*, non-seulement l'Egypte, mais encore sa ville capitale, qui est le Caire. Le mot *schâm* en Arabe signifie *la gauche*, c'est-à-dire le septentrion ; du verbe *schaama*, qui signifie être à gauche, aller à gauche ; & les Arabes ont donné ce nom à la Syrie, parce qu'elle est au septentrion de l'Arabie : car ils entendent par la gauche, le septentrion, & par la droite le midi : c'est pourquoi aussi ils appellent l'Arabie heureuse *Yemen*, c'est-à-dire, la droite & le midi. *

DAMAS. Prunes de Damas. De la ville de Damas en Syrie. Pline, livre XV. chapitre 13. *In peregrinis arboribus dicta sunt damascena, à Syriæ Damasco cognominata : jam pridem in Italia nascentia ; grandiore quamquam ligno & exiliore carne, nec umquam in rugas siccata, quoniam soles sui desunt.* Dioscoride, livre 1. chapitre 175. Τῶν δὲ Συριακῶν, καὶ μάλιστα τῶν ἐν Δαμάσκῳ γινομένων, &c. Athénée, livre 2. Πλεῖστον ἐν τῇ τῶν Δαμασκηνῶν ἐστὶ χώρᾳ τὸ κοκκύμηλον καλούμενον, καὶ κάλλιστα γεωργεῖται. ἰδίως καλεῖται τὸ ἀκρόδρυον, Δαμασκηνὸν, ὡς διάφορον τῶν κατὰ τὰς ἄλλας χώρας γινομένων. Galien, au livre 2. des Qualités des Alimens : ἄριστα τῶν ἄλλων κατὰ Συρίαν ἐν Δαμασκῷ γινόμενα. Quintus Serenus Sammonicus, au chapitre intitulé, *Ventri molliendo :*

> *Prunáque conveniunt, quæ mittit clara Damascus.*

Voyez mes Origines Italiennes, au mot *susina.* M.

DAMAS. Etoffe de soye. De la ville de Damas, où elle a été premiérement faite. Les Angevins disent *damarre*, & les Italiens, *damasco.* M.

DAMASQUINE'. De la ville de Damas, d'où nous sont venus les ouvrages damasquinés. *M.*

DAME. De *domina*, & de *dominus :* car anciennement ce mot se disoit aussi des hommes : & il signifioit *Seigneur.* Vous trouverez souvent dans les vieux livres *Dame Diex*, pour *Seigneur Dieu.* Ce mot est encore aujourd'hui en usage dans son composé *Vidame.* Voyez *Vidame.* Au lieu de *Dame*, au masculin, on a prononcé ensuite *Dam* & *Dan :* que quelques-uns écrivent *Damp.* Et de-là viennent, le *Dam*, & le *Dan*, *Chevalier* des Romans ; *Dammartin*, &c. Comme on a dit *Dam* & *Dan*, on a dit de même *Dom* & *Don*, qui viennent aussi de *dominus. Dominus, domnus*, DOM, DON. On a dit de même par contraction κῦρος de κύριος. *Adon*, en Ebreu, signifie *dominus.* Et de-là le mot *Adonis.* Hésychius : Ἄδωνις, δεσπότης ὑπὸ τῶν Φοινίκων. Ce qui a fait croire à Drusius, que l'Espagnol *Don* venoit de ce mot Ebreu *adon.* C'est dans ses Notes sur le Nouveau Testament, sur ces paroles de S. Jean XIX. 3. *Ave Rex Judæorum.* Drusius se trompe. L'Espagnol *Don* vient, comme le François *Dom* & *Don*, de *dominus.* Ce mot *Dom*, au reste, se disoit autrefois parmi nous des Chevaliers, & autres personnes de condition : ce qui paroît par un nombre infini d'endroits de nos vieux Romans. Et en Espagne, les Grands Seigneurs s'appellent encore aujourd'hui de ce nom. *Dom Pedro d'Aragon.* Aujourd'hui il n'est plus en usage parmi nous que pour les Chartreux, & les Benédictins. Anciennement en France tous les Religieux prenoient ce titre, comme il paroît par ces vers de Coquillart, qui sont de son Monologue des Perruques :

Mes-Dames sans aucun vacarme
Vont en voyage bien matin
En la chambre de quelque Carme,
Pour apprendre à parler Latin.
Frere Bérusle, & Dam Fremin,
Les attendent en lieu cellé.

Les Moines & les Religieux avoient pris ce nom des Ecclésiastiques séculiers, parmi lesquels c'étoit un nom de dignité. Voyez Onuphrius au livre qu'il a fait des mots Ecclésiastiques; & Barthius, dans ses Adversaires, livre XXIX. chapitre 19. & Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 3. chapitre 10.

De *Dame*, on a fait le diminutif Damoiseau, & Damoiselle. *Dominus, domnus, domus, damus, damicus, damicellus, damicella*, (d'où l'Italien *damigella*) Damoiseau, Damoiselle.

Ce mot *Damoiseau*, ou *Damoiselle*, signifioit aussi anciennement *Seigneur*: Et le Seigneur de Commerci se qualifie encore aujourd'hui *Damoiseau*. Mais le plus souvent on donnoit ce titre, non pas aux Seigneurs des terres, mais à leurs enfans, & aux Gentilshommes qui n'étoient pas Chevaliers. Ainsi au 3. livre d'Amadis, chapitre 3. les titres de *Damoisel* & *d'Ecuyer* sont donnés à Norandel, qui demandoit Chevalerie: lequel l'aïant reçue, n'est plus qualifié de ces titres, mais de celui de *Chevalier*. Les anciennes Loix d'Angleterre, qui se trouvent manuscrites dans la Bibliothéque de M. de Thou, au chapitre, *Quòd* Etheling *dicitur* Domicellus: Etheling, *vel* Edeling, *dicunt* Domicellum. *Alii Baronum filios dicunt* Domicellos. *Angli verò, nullos nisi natos Regum. Quod si expressius volumus dicere, in quadam regione Saxonum*, ling imago *dicitur*: & adela *Anglicè*, nobilis *Latinè: quod simul conjunctum, sonat* nobilis imago: adeling. *Unde etiam Occidentales Saxoni, scilicet Excestrenses, habent in proverbio summi despectus*, Hinderling, &c. Voyez Nicot en son Dictionnaire; M. Galland, Prêtre de l'Oratoire, au Traité qu'il a fait *de la Ville & Seigneurie de Commercy*; & sur-tout, Etienne Pasquier, dans ses Recherches, liv. VIII. chap. 5.

Jean Picard, dans sa Celtopédie, dérive ridiculement *Dame* de *δάμαρ*: ce qui a été fort bien remarqué par Barthius XIII. 4. en ces termes: *Omnino joculare est*, Dame *deduci à Græco δάμαρ, quod Illiad.* 3. *apud Poëtam sit uxor: cùm* Dame *è Latino* Domina, *teneritate Francicæ Linguæ, deducatur, non secus atque* donna *apud Italos;* donna & donzella *apud Hispanos*. M.

DAMER *le pion*. C'est une métaphore prise du jeu de Dames. *M.*

DAMOISEAU: pour *dameret: gentil*. De *domicellus*. Hugue, dans les Statuts de Cluny: *Statutum, ut Priores & Monachi Cluniacenses, famulos habeant maturos ætate, vitâ honestos, non suspectos, non domicellos*. Voyez *Dame*. M.

Damoiseau. Titre d'honneur. Voyez *dame*. M.

DAMOUDOT. Poire. Voyez *amadote*. M.

DAN.

DANDINER. Touchant la signification de ce mot, voyez Nicot & M. Richelet. *M.*

Dandiner. Au chap. 39. du liv. 3. de Rabelais, est le nom d'un bon homme, & de bon sens, qui de son tems appointoit ou terminoit tous les procès des bonnes gens de son voisinage, *quoique juge ne fust, mais homme de bien*, dit Rabelais dans le même chapitre. Et Rabelais, en lui donnant ce nom-là, nous le représente comme un homme, qui au lieu de monter à l'audience, & là s'asseoir sur des fleurs de lis, les pieds posés sur un marchepié, comme font tous les Juges Royaux dans leurs siéges, prenoit sa séance sur le premier tronc d'arbre renversé, ou sur la première pierre qu'il trouvoit, pour haute qu'elle fût; auquel cas, comme les jambes lui pendoient souvent, il leur donnoit le branle, comme un homme simple qu'il étoit, & faute de sçavoir se donner une contenance plus grave. C'est-là proprement ce qui s'appelle *se dandiner*, par une métaphore prise du branle des cloches, appellé *dandinement* par Rabelais, par onomatopée, à cause que dans leur branle le batan fait *dandin, dandan*. A Metz, sur la place d'armes, on voit encore bien entier, & en très-bon état, un assez haut banc de pierre de taille, sur lequel, avant l'établissement du Parlement, le maître Echevin expédioit les moindres affaires en *se dandinant*, c'est-à-dire, en donnant le branle à ses jambes, qui lui pendoient comme à *Perrin Dandin*. Le Duchat.

Dandiner. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 273. dérive ce mot de l'Italien *dadi*; & l'Italien *dadi*, de l'Arabe *dad*, qui signifie la même chose, sçavoir, jeu, chose plaisante, badinerie. Ecoutons cet Auteur parler lui-même. Voici ses termes: Denteln, *ludere, ludicrè agere Gallicè* dandiner. *Unde Gallis veniat hoc verbum, Menagius non explicavit. Videtur autem descendere per epenthesin ab Italico* dadi *tessera; sic ut primò fuerit ludere aleis, mox sensu translato ludicre agere, & ineptè gesticulari, ut lusores solent. Vocem Italicam quidam derivant à* ludo datorum. *Quos reprehendit Salmasius apud Ferrarium in Originibus, quia, teste Cicerone*, calculi *dabantur non* tesseræ. *Hinc Ferrario simplicius visum, ita appellari, quod in ludo etiam solitario tesserarum, sine calculis, mutuò tessera dentur & recipiantur à ludentibus. Sed fallitur vir Doctus. Nam* dad, ded, det, *est vox Arabica, significans lusum, rem ludicram, & aleam, teste Hydio* in nerdiludio, page 18. *Inde Italis* dadi, *Hispanis* dados, *Gallis* dez, *Cambris* dis, *talus, tessera, alea, cubus. A* dez *porro fit* ludus deciorum, *Gallicè* jeu de dez, *quod Cangius malè interpretatur* judicium Dei, *quasi esset à* de Deus. *Differt à* tenteln *nugari, quod vide*. *

DANGER. Ceux qui le dérivent de *damnum gerere*, se trompent. Il vient de *damniarium*. *Damnum damni, damniarium, damjarium*, danger. ¶ Voyez *Tiers & Danger*. M.

Danger, pour *péril*, vient de *damniarium*, comme *songer*, de *somniare*. *Danger*, dans le sens qu'il a lorsqu'on dit *tiers & danger*, vient de *decimarium*. Huet.

Danger. M. Ménage ne s'est pas souvenu de nous donner l'article de *Tiers & Danger*, & il n'a pas parlé non-plus de *danger* dans la signification de *mari jaloux*, qui se trouve employé dans le Roman de la Rose, & dans nos autres vieux Romans. Le Commentateur de l'*Aresta amorum*, sur le mot *danger* de l'Arrêt 3. *Hæc vox maritum signat: ab Alano Auriga, & cæteris Galliæ vulgaribus antiquis autoribus accommodata, quâ semper maritum intelligunt; appositè quidem, propter periculum, ubi viri uxorum amores præsenserint*. Rabelais, liv. 1. chap. 4.

Cy n'entrez pas, vous rassotez mastins,
Soirs ni matins; vieux chagrins & jaloux;
Ny vous aussi séditieux mutins,
Larves; lutins; de dangers palatins.

C'est-à-dire, *domestiques de maris jaloux.* Le Duchat.

DANOIS. Nom d'un peuple d'Europe, qui habite le Danemark. Ce nom est venu de celui des *Godanes* ou *Codanes*, qui habitoient autrefois le même pays. Wachter, dans son *Glossar. German.* page 251. DœNIN *Dani*, Dœnnemark *Dania*, *regnum Daniæ*, *marchia Danica. Somnerus in Dict. Anglosaxon.* Dœna, *Dani*, *Daci*. Dœna-lage *lex Danica*, Denamëarc *Dacia*, Denisc *Danus*, *Dacus*, *Danicus*, tha Denisçan *Dani. Ol. Wormius Danos suos ab Israëlitis oriundos contendit. Sed popularis ejus Torfæus rectiùs initia gentis ad Odinum refert; in serie Regum Daniæ lib. 11. cap. 2. Dani igitur, cùm sint colonia Odini, nomen suum non aliunde quàm ab ipso ductore, quem vulgus* Godan *appellavit, habere videntur. Paulus Diaconus, lib. 1. de Gestis Longobardorum, cap. 9.* WODAN quem adjectâ literâ GODAN dixerunt. *Certè Selandia, ubi hodieque est caput regni, antiquitùs dicta est* Codanonia, *& incolæ istius insulæ* Codanones, *& totum fretum insulis circumfluum*, Sinus Codanus. *Unde, nisi à* Godano, *imperii Danici primo fundatore, Duce & Deo gentis? Hinc* Dania, *ut credere par est; reapse est* Codanonia, *& Dani sunt* Codanones, *puta per aphæresin. Solent enim voces sæpissimè capite truncari, & in compendium redigi ab ignavis, lucri causâ, ut ille ait apud Plautum in Trucul. qui* rabonem *pro* arrabonem *dixerat :*

——ar facio lucri,
Ut Prænestinis conia est ciconia.

Quo magis miror Leibnitium, qui ab extremo & vix semel nominato fluvio Dina *celeberrimæ gentis nomen deducit?* Le mot *Danemark* signifie *marche des Danois*, dans le même sens que l'on dit *Marche* de Brandebourg, *Marche* Trévisane. Le Teutonique *mark*, d'où le François *Marche*, & *Marquis*, veut dire frontiere, ou pays frontiere. Quelques-uns ont dit ridiculement, que le *Danemark* a été ainsi appellé du Latin *dare*, parce qu'il donne beaucoup de biens; *Daniam quasi prolificam parentem & multorum bonorum datricem appellari.* D'autres, avec aussi peu d'apparence, ont cru que *mark* avoit été formé de *maris archia*, c'est-à-dire, empire de la mer; comme si l'on eût voulu marquer par ce nom, que le pays qui le porte, avoit l'empire de la mer. D'autres veulent que *Danemark* soit composé de *Dan*, nom du fondateur de la Monarchie Danoise. Mais ce *Dan* est un homme imaginaire, à moins que ce ne soit le même que *Godan* ou *Wodan*, dont parle Wachter, dans le passage rapporté ci-devant, & qui auroit été appellé *Dan*, par le retranchement de la premiere syllabe de son nom; de même que les *Danois* ont tiré le leur, comme l'on croit, de celui des *Godanes* ou *Codanes*; anciens habitans du pays, & appellés de la sorte de *Godan* ou *Wodan*, autrement *Odin*, qui fut le chef de la colonie qui vint s'y établir. ✝

DANS. De *deintus* : que l'on a dit pour *intus*. Fulgence : Promos & condos *appellari volunt Cellaritas, eò quòd deintus promant.* Dans l'ancienne Tragédie de Médée: *Vox deintus, chorus.* On a dit *deintus* pour *intus*, comme *decontra*, pour *contra*; *desub*, pour *sub*; *desuper*, pour *super*; *deforis*, pour *foris*; *desecus*, pour *secus*, &c. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 172. On a dit aussi *dedeintus*, dont nous avons fait *dedans*. Voyez *dedans* M.

Dans les Lettres de Loüis XII. on lit très-souvent *déans* pour *dans*. Le Duchat.

DANSE *de Saint Jean.* Voyez l'Histoire de Charles V. de M. l'Abbé de Choisi, page 317. *M.*

DANSER. Je m'étois imaginé que de *cadence* on avoit fait *danso*, & de-là le verbe *danser*. Car en effet toute la danse ne consiste qu'à marquer par des pas mesurés la cadence des airs & des chansons. Toutefois je me tiens volontiers à l'opinion de M. de Saumaise, qui croit que *danser* vient de *densare*, qui est l'action du Foulon, qui trepigne & bat des pieds sur le drap, parceque par ce moyen il le rend plus dense & plus épais. L'ancien Glossaire : ἐξυπόδια, *acupedium*, *addensatio*. ἐξυποδῶ, *addenso*; *denso*. Car ἐξυποδῶ signifie proprement *trepigner*, & *battre dru & menu des pieds*. Caseneuve.

DANSER. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 246. le dérive de *densare* : *Fullones dum vestimenta cogerent & densarent, saltabant. Hinc* densare *hodieque dicimus pro* saltare : *nam & qui saltant*, ἐξυποδῶσι. Et de-là, *saltus fullonius* dans Séneque. *Sunt exercitationes & faciles & breves, quæ corpus & sine mora laxent, & tempori parcant. Cujus præcipua ratio habenda est. Cursus, & cum aliquo pondere manus mota : & saltus, vel ille qui corpus in altum levat, vel ille qui in longum mittit, vel ille ut ita dicam, saliaris; aut, ut contumeliosiùs dicam, fullonius.* C'est dans son chapitre xv. Méric Casaubon, à la page 272. de son Traité *de Linguâ Anglicâ vetere, seu Saxonicâ*, le dérive du Grec θιᾶσαι: qui dans Hésychius est interprété χορεῦσαι, c'est-à-dire, *choreas ducere*, *tripudiare*, M. Bochart le dérivoit de l'Arabe *tanza*, qui signifie *danse*, & qui a été formé de *tanaza*, qui signifie *gesticulari*, *histrionem agere* : d'où il dérive aussi le Grec vulgaire τάντζα, & l'Italien *danza*, qui signifie *danse*. Je tiens ce mot Grec vulgaire fait de l'Italien *danza* : & je crois que l'Italien *danza* a été fait de l'Alleman *dantzen*, qui signifie *danser*, d'où on a fait aussi l'Italien *danzare*. M.

DANUBE. Nom de riviere. Homere n'a point parlé du *Danube*; mais Hésiode en parle, Theogon. v. 339. Et c'est le plus ancien auteur qui en ait fait mention. Le Géographe Etienne dit que les Scythes l'appelloient *Matoas*, qui signifioit la même chose en leur Langue que ἀπαθὴς en Grec; c'est-à-dire, *qui ne fait point de mal*; & qu'ils lui donnoient ce nom parce qu'ils passoient très-souvent, & toujours sans danger : mais qu'ayant une fois fait quelque perte en le traversant, ils le nommérent Δανούβις, qui veut dire, *auteur du dommage*; d'où est venu le mot *Danubius* : mais ce n'est là qu'une fable. Quelques-uns croient que ce mot a été formé de *Don*, qui en Langue Celtique signifie *bruit*, & que le *Danube* fut ainsi nommé à cause du bruit que font ses eaux. D'autres prétendent que ce nom lui est venu d'*Abenow*, ou *Abnoba*, en Suabe, nom du lieu où il prend sa source; & qu'en ajoutant l'article *Die*, le fleuve s'est appellé *Die abnaw*, & par contraction *Danaw*, comme en effet les Allemans le nomment encore à présent. A quoi il faut ajouter que c'étoit vers sa

source qu'il avoit ce nom. Isidore prétend que c'est la quantité des neiges qui grossissent ce fleuve qui l'a fait appeller *Danubius*, comme si l'on disoit *Danivius*. Ces trois opinions ne me paroissent gueres vrai-semblables ; mais celle d'Isidore est des plus mal-fondées. Il y a apparence que le nom de *Danube* vient du Celtique *Don*, qui signifie *unda*, *aqua* ; & que ce fleuve a été nommé ainsi par excellence, de même que le *Don* ou *Tanaïs*, fleuve de Scythie, & la *Duina*, fleuve de Livonie ; en sorte que tous ces noms qui semblent d'abord fort différens, ne sont essentiellement que le mot *Don* avec quelques changemens accidentels, qui n'empêchent pas qu'on ne le reconnoisse parmi les diverses altérations qu'il a souffertes en passant par la bouche de tant de peuples si éloignés les uns des autres. Ecoutons là-dessus Wachter dans son *Glossar. German.* page 297. L'endroit est curieux, & je le rapporterai ici dans les propres termes de l'Auteur : DON, *aqua*, *unda*. *Vox Celtica & antiquissima. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* Tonn *unda*, tonnog *undosus*. *Meretur hac vox notari, quamvis Leibnitio in Glossario Celtico neglecta, quoniam ab illa per varias flexiones prodierunt nomina fluviorum vetustissima, cujusmodi sunt*, DONAU, dona, *Anglosaxonicè* Donua, *Latinè* Danubius, *& in nummis* Danuvius, *id est*, *aqua*. TANAÏS, *fluvius Scythia, Europam & Asiam disterminans, qui à suis accolis etiamnum vocatur* Don, *hoc est*, *aqua*. *Inde est quod* Tanaïs *&* Danubii *nomina tanquam idem significantia sape confunduntur à scriptoribus. Testis mihi Zosimus, Lib.* 1. page 7. Scythæ Tanaïm transgressi vicina Thraciæ loca prædis agendis infestabant. *Id est, Gothi Danubium transgressi, ut pridem observavi in* Annalibus Alamannicis. *Rem ipsam vidit quoque Perizonius, quamvis notionis qua Celtica voci adharet, ignarus, in Q. Curtio Rufo vindicato, page* 138. Apud Scythas communiter omnes majores fluvios *Tana*, vel *Dona*, aut *Donau*, dictos putem : id porro nomen Græcos in sua lingua, terminatione sibi solita pronunciasse *Tanaïs*, Romanos *Danubius*, vel *Danuvius*. Certè idem fuisse nomen *Danubii* ex Germania per Pannoniam & Daciam in Pontum Euxinum se exonerantis, & *Tanaïs* ab septentrione per Mœotim in eundem Pontum se effundentis, vix dubito. DAUNUS, *fluvius Britannia ; unde* Doncaster, *arx ad fluvium Daunum. Miror Eduardum Luidium in appellationibus fluviorum Britannia nomen* Don *omisisse.* DUINA, Dyna, *fluvius Livonia.* DINA, *apud Geographum Ravennatem, est fluvius Holsatia, qui hodie* Eider, *eodem utrinque significatu, ut demonstravi in* Oder. *Omnes ista fluviorum appellationes à Celtis, cum ex Oriente in Occidentem & Septentrionem migrarent, suis quaque locis relicta sunt, & prater* aquam *nihil significant. Qua cum nobis hodie sint obscura, discessum lingua nostra ab antiqua nobis objiciunt. Stadenius hac fluviorum nomina à sonitu & fragore, qui nobis* don, *à* Donen *sonare, desumpta putat, in Voc. Bibl. page* 160. *Quod uti nec refellere, ita nec adoptare sustineo. Latinos à Celtica voce per metathesin formasse* unda, *Francos* und, *quivis absque monitore intelligit.* *

DAQ.

DAQS. Ville dans les Landes de Bordeaux. D'*Aqua Tarbellica*, si on en croit Scaliger sur Ausone, livre 1. chap. 6. Voici ses termes : TARBELLÆ, *Aqua sunt, non ea qua ad radices Pyrenaorum sita sunt prope Tarbam Bigerionum, sed ea qua ad ostia Aturri sunt. Vulgò nomen retinent : nam etiamnum* AQS *vocantur. Nimis argutantur qui Ptolemai* Δάκιον *opinantur esse illam civitatem. Ut non satis mirari possis primum stuporem hominum, qui non vident tantùm abesse hoc nomen ab illo oppido, quantùm Tarbelli absunt à Gabalis, post quos Dacios collocat Ptolemaus. Deinde & imprudentiam, qui, cùm sint Vascones, tamen ignorant morem lingua sua, qua vocibus à vocali incipientibus solet, hiatus vitandi caussâ, D praponere, quoties pracedens vox in vocalem desinit.* Mais M. Sanson soutient qu'*Aqua Tarbellica* est Bayonne, & non pas Dacqs. Voyez le Traité qu'il a fait d'*Aqua Tarbellica*. M. de Valois, dans sa Notice des Gaules, est pour Scaliger. *M.*

DAQS. Froissard nomme cette ville tantôt *Ast*, & tantôt *Dast*. Voyez-le au volume 1. de son Histoire, fol. 178 r°. de l'édition de 1520. Rabelais, livre 2. chapitre 33. la nomme *Dast*, à la Gascogne, suivant la remarque de Scaliger. *Le Duchat.*

DAR.

DARD. Je ne sais d'où vient ce mot. Les Irlandois & les Biscaïens se servent du même mot. Les Anglois & les Bas-Bretons disent *dart*. Les Italiens & les Espagnols disent *dardo*. *Dardus* se trouve dans Abbo, livre 1. du Siége de Paris :

At turris nocturna gemit dardis terebrata.

Et ensuite :

Arce ruit, dardumque ferens castella petivit.

Et dans les Homélies de Haimo : *Ex omnibus gentibus erant schola in Roma. Quidam exercebantur sagittis ut fierent sagittarii : quidam verò cum dardis & cateris exercitiis.* Voyez Spelman dans son Glossaire, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 5. Dans le Nivernois, dans le Berri, dans le Poitou, & dans la Basse-Normandie, *dard* se prend pour *une faux à faucher*. Dans l'Auvergne, on dit *dail* & *daille*. Rabelais s'est servi de *dail* au Prologue du livre 4. Voyez ci-dessus *dail*. Dans le Poëme de Pierre Gringoire, intitulé *Les Menus Propos*, vous trouverez, au feuillet 91. *La darde de l'Amour*, pour *le dard de l'Amour*. M.

DARD. Ce mot se trouve dans la Langue de Galle, dans la même signification. *Huet.*

DARD. Il n'y a guère lieu de douter que ce mot ne vienne originairement de la Langue Celtique. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 259. DARD, *jaculum, telum missile. Armoricis & Anglis* dart, *Latino-Barbaris* dardus. *Abbo de Obsid. Lutet. lib.* 11.

Scuta tonant, dardique volant.

Rem & nomen rei Celticum esse plerique existimant, etiamsi nec Cluverius nec Bochartus inter arma Celtica dardorum *mentionem injecerint. Familia vocis hodie superat apud Gallos, quibus* dard, *jaculum*, dardeur *jaculator*, darder *jacere, jaculari. Cum postremo convenit* δαρδάπτειν, *quod apud Hesychium exponitur* jacere, *observante Junio in notis ad Willeramum, pag.* 272. *Probabile est fuisse spiculum seu parvam hastam. Pro hac sententia stat Martinius in voce* Sagitta, *ubi* dard *deflectit à Graco* δοράτιον, *quod est diminutivum à* δόρυ *hasta. Hac etymologia omnibus quas vidi palmam praripit. Mihi tamen persuasum est, utramque vocem, tam Gracam quàm Germani-

tam è Celtico fonte petitam esse, nempe à taro *feri- re, quòd omnibus telis, sive cæsim lædant, sive punc- tim, convenit. Confer* Cateia. *

Dard : Sorte de poisson : ainsi appellé, dit Rondelet, à cause qu'il se lance comme un dard. Nicot dit la même chose. *M.*

DARIOLE. Voyez *dariolette.* M.

DARIOLETTE : pour *soubrette.* De *Dariolette*, Confidente d'Elisène, mere d'Amadis & femme de Périon de Gaule. Voyez le I. chapitre du I. volume des Amadis. *Dariolette*, est un diminutif de *dariole.* Et *dariole* signifie *une sorte de gasteau.* Rabelais, livre IV. chapitre 5. *Ces porphyres & ces marbres sont beaux : je n'en dis point de mal ; mais les Darioles d'Amiens sont meilleures.* L'Origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

DARNE *de saumon :* ou, comme disent les Toulousains, *darno de salmo ;* c'est-à-dire, tranche de saumon. De l'Anglois *deale*, qui signifie *portion. Deala, dala, dalina, dalna, darna*, DARNE : dont l'Anglois *darn.* En Bourgogne, on dit *des darnes de mouton, des darnes de veau, des darnes de bœuf*, pour dire, *des tranches de mouton, des tranches de veau, des tranches de bœuf.* On dit *dale de saumon* en Normandie. Et en fait de terre, on y dit *delle. Notre-Dame Délivrande*, près de Caën, sur la mer, c'est *Notre-Dame de la delle d'Ivrande ;* c'est-à-dire, de la portion de terre nommée *Ivrande.* Mais écoutons M. Moisant de Brieux, dans une de ses Lettres à M. de Prémont Graindorge : *Vous savez ce que c'est que* delle, *&* dellage : *& vous ne doutez pas que nous n'ayons tiré ces mots de l'Anglois* deale, *qui signifie* portion : *d'où vient le nom de* Delivrande : *c'est autant comme qui diroit, l'Eglise, ou la Chapelle, bâtie sur une portion de terre qu'on nomme* Yvrande : *ainsi que Robert Cenal, Evesque d'Avranches, l'a remarqué dans son Traité de* Re Gall. lib. 2. Perio. 4. fol. 156. *Nous avons encore conservé ce mot Anglois de* deale, *quand nous disons* une dale, *pour* une portion de saumon. *M.*

Darne, vient du Bas-Breton *darn*, de même signification. Ant. du Pinet a dit *darnes*, pour rendre le mot d'*incisuris distincta* de Pline, livre 15. chapitre 11. où il parle des coins dorés ou francicoins. Ce sont des coins à côtes, comme certains melons & autres fruits. Ainsi une *darne* de saumon, de mouton, &c. c'est proprement, non pas toute sorte de tranches, mais une tranche qui contient une des vertebres du saumon, du mouton, &c. *Le Duchat.*

DARSINE. On appelle ainsi sur la Méditerranée la partie d'un port de mer la plus avancée dans la ville, bordée d'un quai, & fermée d'une chaîne, qui sert à retirer les bâtimens de mer, & à tenir à flot les bâtimens desarmés. Je dérive ce mot de *dâr* & de *senâah*, deux termes Arabes, dont le premier signifie *maison*, & le second *travail*, du verbe *sanaa*, qui veut dire, *préparer, faire, achever.* Ces deux termes joints ensemble signifient à la lettre *domus opificii :* ce qui convient très-bien à la signification de *darsine*, qui est aussi l'endroit où l'on bâtit & où l'on raccommode les vaisseaux. Les Italiens appellent *darsena* le lieu où ils mettent leurs galeres. Ce mot ressemble encore davantage aux deux mots Arabes *dâr-senâah*, & en vient pareillement. Je crois même que le terme François a été pris immédiatement du terme Italien, & que celui-ci a été pris immédiatement de l'Arabe. Au lieu de *darsine*, on dit en quelques endroits *darse* par abregé. C'est ainsi qu'on dit, la *darse* de Toulon. Le mot *arsenal* vient pareillement, selon moi, de l'Arabe *dâr-senâah*, d'où l'on a retranché le D initial, & où l'on a ajouté L à la fin. Voyez ci-dessus l'article *Arsenac.* *

DARTRE : ou, comme on prononce dans les Provinces, DERTRE. Nous appellons *herpès*, une certaine sorte de dartre : du Grec ἕρπης, fait de ἕρπω, *serpo ;* parce qu'elle serpente sur la peau : ce qui me donne quelque pensée que notre mot de *dartre* pourroit bien avoir été fait du plurier δίερπετά. *Dierpeta, derpeta, derpta, derta*, DERTE, DERTRE, DARTRE. Plusieurs prononcent *derte* & *darte.* M. Scarron, dans son Imprécation contre le larron de son Juvénal :

> *S'il perdoit tout son bien aux cartes :*
> *S'il lui venoit quatre ou cinq dartes.*

En Anjou, nous disons *derte :* ce qui approche davantage de *derpeta :* διέρπω, signifie proprement *penetro serpendo.* Au sujet de τὰ διερπετὰ, il est à remarquer que les neutres passifs terminés en A, deviennent souvent des nominatifs singuliers de la premiere déclinaison : comme τὰ βίβλια, *biblia biblia.* M.

Dartre. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot me paroît tirée de trop loin. J'aimerois mieux le faire venir de δάρσις *excoriatio*, ou de δαρτὸς *excoriatus*, qui sont formés de δέρω *excorio.* Les dartres produisent des excoriations ; ou bien elles causent des démangeaisons violentes, qui obligent de se grater jusqu'à enlever la peau. *

DAT.

DATE : pour *de l'urine.* Ce mot est encore en usage en quelques lieux de France. Il se trouve dans Nicot. *M.*

Date, pour de l'eau qu'on a rendue, vient apparemment de *data.* On aura introduit ce mot pour éviter l'obscénité de celui d'*urine. Le Duchat.*

Date *de lettre.* De *dare*, parce qu'une lettre se donne à un messager, & que celui-ci la donne à son adresse. *Le Duchat.*

DATERIE. De *Dataria.* C'est le lieu à Rome où l'on prend les dates pour les Bénéfices. *M.*

DATTES. Fruit du palmier : De *dactyli. A digitorum similitudine*, dit Isidore XVII. 7. *M.*

DAU.

DAUBER. De *dealapare. Alapare* se trouve dans le petit Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe. Alapare, *buffoier.* M.

Dauber. Le verbe *dealapare*, d'où M. Ménage fait venir *dauber*, étant un verbe imaginaire, ne peut servir à fonder une étymologie. D'ailleurs il y a bien de la différence entre donner des soufflets, & *dauber*, qui signifie proprement, battre sur le dos à coups de poings. Ainsi il faut chercher à ce mot une autre origine ; & je crois la trouver dans le verbe *dubba*, qui dans une Dialecte Teutonique signifie frapper, & vient apparemment du Grec τύπτω, ou τυπτέω *percutio, verbero :* à moins qu'on ne veuille que le François *dauber* ait été fait immédiatement de ce verbe Grec ; à quoi je ne trouve aucune difficulté. Le T & le D sont des lettres du même organe, & se mettent facilement l'une pour l'autre : il en est de même du P & du

B. Le second τ dans le Grec τυπλω n'est qu'une lettre surnuméraire, qui ne doit être comptée pour rien, & il ne faut avoir égard qu'au Pi Grec Π, qui dans le Teutonique *dubba*, & le François *dauber*, a été changé en B. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, page 22. dérive du même verbe *dubba* le Latin-barbare *ad bare*, qui signifie *equitem creare*; parce que celui qui créoit un Chevalier, le frappoit sur le chignon du col; en sorte que la signification primitive de ce mot *adobare* est *percutere*, & que celle de *equitem creare*, n'est que secondaire. Du mot *dauber*, nous avons appellé *daube*, une viande cuite à petit feu dans une sauce de haut gout, parce qu'outre qu'on la bat souvent pour l'attendrir, avant que de la mettre cuir, elle se macere dans la sauce où elle cuit, & devient extrêmement tendre. *Dauber*, dans le sens figuré, se prend pour médire de quelqu'un, le railler; parce qu'alors on le frappe à coups de langue. Delà le mot *daubeur*, pour un médisant, un railleur. M. de la Fontaine s'est heureusement servi de ce mot dans sa Fable du Lion, du Loup & du Renard. Il applique cette Fable aux Courtisans qui se *daubent* les uns les autres:

Messieurs les Courtisans, cessez de vous détruire;
Faites, si vous pouvez, votre cour sans vous nuire.
Le mal se rend chez vous au quadruple du bien.
Les Daubeurs ont leur tour d'une ou d'autre maniere.
Vous êtes dans une carriere
Où l'on ne se pardonne rien. ‡

DAUFIN: pour le fils aîné des Rois de France. Humbert céda le Dauſiné au Roi Philippe, à la charge que le fils aîné des Rois de France seroit appellé *Daufin*. Voyez Paul Emile & Nicole Gilles dans leurs Histoires, & Paulus Mérula dans sa Cosmographie, partie 2. livre 3. chapitre 17.

Il faut écrire *Daufin*, & non pas *Dauphin*. C'est la remarque de M. de Valois dans sa Notice des Gaules. *M.*

DAUFIN. Ce mot vient du Latin *Delphinus*, formé du Grec δελφὶς ou δελφὶν. On ne sait pas trop bien pourquoi les Princes du Viennois portoient le nom de *Daufin*, qui devint ensuite celui de la Province de *Daufiné*; & les Auteurs sont extrêmement partagés là-dessus. Les uns ont cru que ce nom étoit venu des *Auffinates*, ancien peuple, dont Ptolomée & Pline font mention. Mais ces Auteurs logent ces *Auffinates* au de-là des Alpes dans la Gaule Cisalpine. D'autres écrivent, que les Allobroges l'ont apporté de *Delphes* en ce pays. D'autres, que les Princes du Viennois choisirent pour armes un *Daufin*, comme un symbole de leur douceur & de leur humanité, & qu'en conséquence ils furent nommés eux-mêmes *Daufins*. Thabost s'est figuré que ce mot est Gothique. Claude de la Grange croit que ce mot a été formé de celui de *Viennois*, qui étoit celui de la Province, *Provincia Viennensis*. Quand on demandoit, dit-il, à un homme de cette Province d'où il étoit, il répondoit, *do Viene*; & le Prince de ce pays s'appelloit le Prince *do Viene*; ensuite l'V se changeant à l'ordinaire en F, le Prince *Dofiene*; d'où par le retranchement des deux E, & le changement de l'O en AU, s'est fait *Daufin*. Mais ce n'est là, selon Chorier, qu'une subtilité ridicule. Le sentiment de M. le Président de Valbonne paroît le plus raisonnable de tous. Selon lui, Guigue le Gras, fils de Guigue le Vieux, épousa Mathilde, que l'on a cru sortie d'une Maison Royale, parce qu'elle est nommée *Regina* dans plusieurs titres. Ils eurent un fils nommé Guigue, qui est appellé *Delphinus* dans un acte passé entre lui & Hugue II. Evêque de Grenoble, vers l'an 1140. *Guigo Comes, qui vocatur Delphinus.* C'est pourquoi il n'est point nécessaire, pour découvrir l'origine du nom de *Daufin* & de *Daufiné*, d'avoir recours à des voyages d'Outremer où les Princes du Viennois aient pris pour armes ou marques de distinction sur leurs écus un *Daufin*, & s'en soient fait ensuite un nom de dignité. En effet cette conjecture n'est appuyée d'aucune preuve. Il n'est pas vrai d'ailleurs, que la premiere & la seconde race de ces Princes ait eû pour armes un *Daufin*, puisqu'à peine en peut-on trouver aucun avant Humbert I. qui l'ait mis dans son écu. Il est plus vrai-semblable, que le surnom de *Daufin*, que ce Guigue porta le premier, plut assez à ses Successeurs pour l'ajouter à leur nom, & pour s'en faire un titre, qui s'est conservé ensuite parmi ses Descendans. Rien n'étoit plus commun en ces tems-là que de voir les noms propres devenir des noms de famille, ou de dignité. Les Ademars, les Arthauds, les Aynards, les Allemans, les Berengers, & une infinité d'autres, ne doivent leurs noms qu'à quelqu'un de leurs Ancêtres, qui a transmis dans sa famille un nom qui lui étoit particulier. *

DAVID. Outil de Menuisier. C'est ce que l'on appelle autrement, & plus communément *un Sergent*. Voyez le Dictionnaire de M. Félibien, & ci-dessous le mot *davier*. M.

DAVIER. C'est un instrument de fer dont les arracheurs de dents se servent pour arracher les dents: que les Grecs appellent ὀδοντάγρα. Les Latins l'appellent *dentiducum*. Cœlius Aurelianus, livre 2. chapitre 4. *Erasistratus ait, plumbeum ὀδονταγωγὸν, quod nos* dentiducum *dicere poterimus, apud Delphos in Apollinis templo ostentationis causâ propositum: quo demonstratur oportere eos dentes auferri qui sunt faciles, vel mobilitate laxati, vel quibus sufficiat plumbei ferramenti conamen ad summum.* Dans Rabelais 4. 30. il y a *daviet*. *L'intestin jeun, comme un daviet.* Et 2. 16. il y a *davied*. *Un davied, un pelican, un crochet; & quelques autres ferremens, dont il n'y avoit porte ni coffre qu'il ne crochetast.* Et *davied* en cet endroit, doit s'entendre de quelques ferremens de serrurier. Les Menuisiers appellent *david* un de leurs outils, qu'ils appellent autrement *un sergent*. ¶ Dans le petit Dictionnaire François-Latin de Frédéric Morel, *davier* est interprété par *forceps*. M.

DAVIER. Je dérive ce mot de l'Alleman *taube*, qui signifie un pigeon; parce que la pince de cet instrument est faite comme le bec d'un pigeon: le pélican ayant par une semblable raison donné son nom à un autre instrument, que Rabelais, liv. 2. chapitre 16. nomme ensuite du *daviet*. Le Duchat.

DAUSSE. Terme de Blason. Dans le Roman du petit Saintré, chap. 58. *Le Seigneur de Beauchamp, qui portoit à une dausse de gueule au chief, a une orle de six merlettes de mesme.* M.

DE.

DE' à jouer. Voyez *dez*. M.

Dé. Terme d'Architecture. M. Félibien : *On appelle dé le milieu des piédestaux, c'est-à-dire, la partie qui est entre leur base & leur corniche, à cause qu'elle est souvent de forme cubique comme un dé. C'est ce que Vitruve, liv. 3. chap. 3. nomme* truncus. *M.*

Dé à coudre. Nos anciens François disoient *deil*, en Languedoc *didal*. Ces mots sont formés par contraction de *digitale* ou *digitabulum*. Le *Catholicon Parvum* : Digitabulum, *Deel à mettre au doit d'un Couturier*. Caseneuve.

Dé à coudre. De *detus*, barbare & inusité. *Digitus*, *ditus*, *detus*, dé. Nous disons en Anjou *deau*, pour *dé* : de *detale*, fait de *digitale*. Scaliger, dans son premier Scaligerana, s'est servi de ce mot. *Digitabula* : deaux à coudre. *Ex corio primùm fiebant ad colligendas olivas*. δακτυλοθηκη, *Græcè*. Ce sont les termes de Scaliger. *Deau* est de Province : on dit *un dé* à Paris. A Toulouse, on dit *didal*, de *digitale*. ¶ Les Allemans appellent un dé, *fingerhut* : qui est comme qui diroit, *le chapeau du doit*. *Finger* en Alleman, signifie *doigt*, & *hut*, *chapeau*. Je remarquerai ici par occasion, que les Allemans appellent aussi un gand *handschuch*, c'est-à-dire, *soulier de main*. M.

DEA.

DEAN. Voyez *Doyen*. M.

DEAU. Voyez *dé*. M.

DEB.

DE'BACLER. Comme quand on dit : la riviere a *débaclé* cette nuit ; pour dire, que la glace s'est rompue tout-à-coup. Ou bien : *débacler* une maison ; c'est-à-dire, ôter les barres des portes & des fenêtres d'une maison, & les ouvrir. On appelle *débacleur* un Officier de ville qui commande sur le port quand il faut *débacler*, pour faire sortir les vaisseaux vuides qui sont sur le rivage, & en faire approcher les autres qui sont plus éloignés. *Débacler* est formé de *bacler*, & de la particule *dé*, qui dans la composition de plusieurs mots, donne une signification contraire : & *bacler* vient du Latin *baculare*, fait de *baculum*. Voyez ci-dessus *Bacler*. *

DEBAGOULER. C'est dire indiscrettement tout ce qui vient à la bouche. En Basse-Normandie on dit *bagoulier*, pour dire un menteur, un homme qui parle à tort & à travers. Ce qui suppose le verbe *bagouler*, auquel on a joint la particule *dé*, qui dans la composition de plusieurs mots François, ne sert pas toujours à changer la signification, mais aussi quelquefois à l'augmenter, comme dans *démontrer*, *découper*, &c. Ainsi en joignant cette particule augmentative à *bagouler*, on a formé *débagouler*. Mais d'où vient *bagouler* ou *bagoulier*? Si on trouvoit dans une Langue ancienne, quoiqu'étrangere, un terme qui eût la même signification, & le même son que celui-là, ou du moins les mêmes lettres radicales ; deux qualités requises pour fonder une bonne étymologie ; qui empêcheroit qu'on ne pût dériver le mot François de ce mot étranger ? Or je trouve dans la Langue Syriaque le terme *bogoulô*, suivant la prononciation des Syriens Occidentaux, ou *bagoulâ*, suivant celle des Syriens Orientaux. Ce terme, comme on voit, ressemble tout-à-fait à *bagoulier*, quant aux lettres radicales : & il lui ressemble aussi dans la signification ; car il signifie un menteur, un bavard, un diseur de fadaises & d'impertinences. On peut aussi comparer le mot *bagoulier*, avec celui de *bégueule*, qui est proprement la même chose que *gueule bée*, c'est-à-dire, *gueule ouverte* ; & se dit populairement d'une femme qu'on taxe de bêtise & d'impertinence, comme qui diroit, une femme qui a toujours la gueule ouverte. Ne se pourroit-il pas aussi que *débagouler* eût été fait, par transposition, de *dégobiller*, pris au sens figuré. Ces sortes de transpositions n'ont rien d'extraordinaire, & on pourroit en citer plusieurs exemples. Voyez ci-dessous *dégobiller*. *

DE'BAIL. Terme de Coutume. Etat d'une femme qui devient libre par la mort de son mari. *Débail* est le contraire de *bail*. Quand une femme ou une fille se marie, il y a *bail*, parce qu'elle est en la puissance de son mari. Quand le mari meurt, & que la femme survit, il y a *débail*. *Bail* vient de *bailler*. Voyez ci-dessus *Bailler*. *

DE'BARASSER. Ce mot vient de *barre*, avec la particule négative *dé*. *Débarasser* quelqu'un, c'est comme qui diroit, ôter les *barres* qui le tenoient enfermé. Voyez ci-dessus *Barre*. *

DE'BATTRE. De *battre*, avec la particule augmentative *dé*. Voyez ci-dessus *Battre*. *

DE'BAUCHER. C'est un mot composé de *dé* & de *bauche*. Et *bauche* est un vieux mot qui signifie *boutique*, & qui a été fait de l'Italien *bottega*, qui l'a été d'*apotheca*. Voyez *boutique*. *Embaucher*, parmi les hommes de métier, c'est mettre quelqu'un en boutique : & parmi eux il y a des Embaucheurs, c'est-à-dire, des gens qui placent ceux qui cherchent condition. *Débaucher*, c'est donc proprement tirer quelqu'un de la boutique où il travaille, & figurément, le détourner de son exercice. *M.*

Débaucher. *Esbaucher*, *embaucher*. *Bauche*, est l'enduit qu'on met sur les murs de terre pour les conserver. Cet enduit est de terre & de paille. *Débaucher* est ôter cet enduit : *esbaucher* & *embaucher*, c'est le mettre. Et par métaphore, *débaucher* se prend pour dépouiller quelqu'un des principes de sagesse & de vertu, dont on avoit pris soin de le revêtir. *Huet*.

DE'BET. Terme de pratique, qui se dit de ce qui se trouve dû par un comptable après l'arrêté de son compte. Ce terme est pur Latin. On dit, un *débet* de clair, ou d'une somme liquide. On dit, faire la recherche des *débets* des comptables. Ce mot se dit aussi des parties données à crédit, qui sont sur les livres des marchands. *

DE'BITER. Vendre promptement & facilement sa marchandise. Quelquefois *débiter* se prend dans une signification plus particuliere, & signifie vendre en détail. Je dérive ce mot du Latin *debitor*, fait de *debeo* ; & c'est comme qui diroit, *rendre débiteur* : car la premiere signification de *débiter* étoit de *vendre à crédit* ; ce qui est le vrai moyen de faciliter une vente. De *débiter*, dans la signification de *vendre*, on a employé ce mot figurément, pour *réciter*, *raconter*, *parler*. On dit, par exemple, d'un Prédicateur, qu'il *débite* bien. On dit, *débiter* des vérités, *débiter* des mensonges, *débiter* des nouvelles. *

DEBITIS. Sorte de lettres Royaux, ainsi appellées, parce qu'en vertu de telles lettres, un Créancier contraint son débiteur à lui payer ce qu'il lui doit par bons titres. *Le Duchat*.

DE'BLAYER. C'est ôter d'un lieu ce qui em-

pêche. De *debladare* : qui a signifié originairement *oter le blé*. M.

DEBOITER. Voyez *boëte*. M.

DEBONNAIRE. Henri Etienne en son Traité de la Précellence du Langage François, page 93. le dérive de ces trois mots *de bonne aire*. *Quant à ce mot* debonnaire, dit-il, *c'est celui duquel l'origine pourroit estre encore moins reconnue, pource que de trois on n'en fait qu'un : car on dit* debonnaire, *au lieu de dire* de bonne aire : *étant par ce mot* aire *signifié le nid de l'oiseau de proie. Or faut-il bien que* debonnaire *ait une grande emphase, veu que nos ancestres, pour montrer la bonne nature du Roy Louis I. l'appellerent par forme de surnom* Debonnaire, *ou* le Debonnaire, *choisissans ce mot entre plusieurs, comme le plus convenable. Ce qui nous montre la grande commodité qu'apportent à nostre langage aucuns vocables tirez de cette belle science de la Fauconnerie : de laquelle commodité toutefois est privé le langage Italien, non moins que les autres.* Et dans ses Hypomnèses, page 103. *dicitur* debonnaire, *vel potius, adhibitâ apostrophi notâ*, debonn'aire. *Estque ab avibus quas prædatrices vocamus, translatio, quarum nidus propriè appellatus fuit* aire : *vel feminino, quod magis placet, vel masculino genere. Quod tamen si ita est, dictum olim fuit & scriptum*, de bonne aire. Pasquier dans ses *Recherches*, Nicot dans son Dictionnaire, René François dans son *Essay des merveilles de Nature*, & le Pere de Bouhours dans ses *Doutes sur la Langue Françoise*, ont écrit la même chose. Mais il est sans doute que debonnaire a été fait de *debonarius*, qu'on a dit pour *bonarius* ; comme *demane*, pour *mane*, & *demagis*, pour *magis*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *bonarietà*, & mes Observations sur la Langue Françoise, tom. 2. ch. 34. *M.*

DÉBONNAIRE. Les Italiens disent *bonario*, pour *débonnaire*, & nous-mêmes avons dit *bonnaire* pour *débonnaire* : & *bonnaire*, en la signification de *bonario*, se trouve dans le Diction. Fr. Ital. d'Ant. Oudin. Item Jean le Maire de Belges, dans sa plainte sur le trépas du Vicomte de Falaise :

Bonnairetez, amitiez, loyautez,
Attraicts joyeux, honnestes privautez.

Au reste Henri Etienne n'étoit pas le premier qui avoit dérivé *débonnaire* de ces trois mots *de bonne aire*. Marot, dans son Epître au Roi, fol. 150. v°. de l'édition de 1542.

Car votre argent de très-bonn'aire Prince,
Sans point de faulte est sujet à la pince.
Le Duchat.

DÉBOUQUER. Terme de mer. C'est sortir des bouches ou des canaux qui sont entre deux Isles, ou entre une Isle & la terre ferme. Ce mot vient du Latin *bucca*, bouche, & de la particule négative *dé*. Le *débouquement* c'est la sortie des bouches. *

DEBOUT. Etre *debout*, se dit de toute chose longue, assise, & plantée sur l'une de ses extrémités ; car il ne se peut dire d'une chose assise sur les côtés. La Coutume de Mons, chap. 48. *Les avoit à deux, debout & côtés* ; c'est-à-dire, *aux deux extrémités, & aux côtés*. Voyez ce que j'ai dit sur le mot *bout*. Caseneuve.

DEBOUT. Lat. *stare*. Du mot *bout*. On dit, *estre debout*, pour dire *estre sur ses piés* : comme les Poitevins & les Gascons disent, *estre de genou* ; pour dire *estre à genou*. Les deux bouts de l'homme sont les piés & la tête. Et ainsi, quand on est sur ses piés, on est sur l'un des deux bouts : & sur le bout, à commencer par sa tête. *M.*

DEBOUTER. *Pello, pulsum, pultum, pultare, buttare*, BOUTER : d'où le composé *debuttare* : dont nous avons fait DEBOUTER. *Debouter quelqu'un de sa requeste*, c'est, *rejetter sa requeste*. M.

DEBRAILLÉ. De *disbracculatus*, fait de *dis* & de *bracculа*, diminutif de *bracca*, Le Duchat.

DÉBRIS. Voyez *briser*. M.

DEBUSQUER. De *deboscare*. *Débusquer quelqu'un*, signifie proprement faire sortir quelqu'un de son bois, dans lequel il étoit comme dans un fort. *M.*

DÉBUTER. Commencer quelque chose : comme qui diroit, partir du but. Ce mot vient de *but*, & de la particule négative *dé*. Voyez ci-devant *But*. *

DEC.

DÉCAN. On appelloit *Décans* de petits Officiers sous le Chambellan de l'Empereur de Constantinople, qui commandoient chacun à neuf autres. On appelloit aussi à l'armée *Décan* un soldat qui commandoit à dix autres. Nous disons *Dizenier*. Dans les Monasteres un *Décan* étoit un Moine qui avoit soin de dix autres. Dans les grandes Eglises, c'étoit un Prébendé, ou un Chanoine, qui en avoit déja dix à sa charge. Dans un Diocèse, un Prêtre qui avoit inspection sur dix Paroisses, étoit aussi *Décan*. C'est ce que nous appellons Doyen Rural ; quoiqu'à présent ils ne soient pas restraints à dix Paroisses, mais qu'ils en aient souvent plus ou moins. Ce nom vient du Latin *Decanus*, dérivé de *decem*. Et quoique de *Décan* nous ayons fait *Doyen* en François, néanmoins quand il s'agit de ces Offices anciens tant Ecclésiastiques que Civils, il est bien de dire *Décan*, & non pas *Doyen* ; l'usage ayant attaché au mot *Doyen* une signification particuliere, qui ne conviendroit pas à ces autres offices. *

DECAPOLE. Contrée de la Palestine, ainsi nommée, parce quelle comprenoit dix villes principales, situées les unes au deçà du Jourdain, les autres au-delà de ce fleuve. Les Auteurs ne conviennent pas du nom de ces dix villes, ni de leur situation : mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question. On peut voir le Dictionnaire de la Bible de Dom Calmet. Bochart met toutes les villes de la *Décapole* dans la Galilée : en quoi il se trompe, comme M. Simon l'a remarqué. Il est parlé de la *Décapole* en divers endroits de l'Evangile, savoir, dans S. Matthieu IV. 25. dans S. Marc V. 20. & VII. 31. Quelques-uns de nos Traducteurs François, comme Port Royal, le Pere Bouhours, & M. Simon disent *Decapolis*, au lieu de *Décapole*. Je ne vois pas pourquoi on ne diroit pas aussi-bien *Décapole*, en parlant de ce pays de dix villes, qu'on dit *Pentapole* en parlant d'un pays d'Afrique qui comprenoit cinq villes. Le nom de *Decapolis*, d'où le François *Décapole*, fut donné à cette contrée par les Grecs, depuis l'Empire d'Alexandre. Il vient de δέκα dix, & πόλις ville ; à cause des dix villes principales qu'elle renfermoit. *

D'ECHIQUETER. *Tailler menu & par petits lopins*. Ce verbe est sans doute pris de *chic*, qui en Languedoc & en Gascogne signifie *petit &*

menu, ou bien *une fort petite portion* de quelque chose. Les Espagnols disent aussi *chicot*, pour *petit*. Et *chic* vient sans doute de *cicum*, fait de κίκκος : car Hésychius explique κίκκος par διαχώρισις, qui signifie *séparation & division en petites piéces*. Et dans les Gloses anciennes on lit *Cicum*, γρυκόκκος. Ou selon Vulcanius, il faut lire γρῦ κίκκος : car γρῦ dans Suidas & dans Hésychius, signifie toute chose extrêmement petite. *Caseneuve*.

DE'CHIQUETER. C'est le composé de *chiqueter*, qui signifie *incidere*, & qui a été fait de *secare*. *Seco*, *secatum*, *secatare*, CHIQUETER : par le changement de l'E en I : comme en *sie*, de *seca* : *dissecatare*, DE'CHIQUETER. M. de Caseneuve le dérive de *chic*, qui dans le Languedoc & dans la Gascogne signifie *petit*, & *menu*. M.

DE'CHIQUETER. Je doute fort que *chiqueter*, dont ce verbe est composé, vienne de *secare*, d'où M. Ménage le dérive. J'aimerois encore mieux l'étymologie de M. de Caseneuve, qui le fait venir du Languedocien *chic*. Mais ne pourroit-on pas le dériver avec plus de vrai-semblance du même mot dont nous avons dérivé *chicot & chiquet*; savoir de l'Arabe *schikkah*, qui signifie un morceau de bois fendu, un éclat, un copeau ? Voyez ci-dessus *chiquet & chicot*. *

DE'CHIRER. Nos anciens François disoient *descirer*. Le *Catholicon parvum* : Lacero, as, *descirer*. Lacer, *desciré*. On a fait *déchirer* de *dilacerare*; comme *cire* de *cera*. Caseneuve.

DE'CHIRER. Le Pere Menestrier dans son livre intitulé *l'Alliance sacrée de l'honneur au mariage de Monseigneur le Dauphin*, le dérive de l'Alleman *schiren*. *Les Armoiries de Baviere*, dit-il, *sont les Armoiries des Comtes de Scheren, dont estoit Othon de Witelspach, fait Duc de Baviere par l'Empereur Frédéric Barberousse. Les Armoiries de Scheren sont des Armoiries parlantes, puisque* schire, *en vieux langage Saxon, signifie* des piéces rapportées; *comme sont des Armoiries de Baviere.* Schiren, *ou* schiran, *en cette ancienne langue, signifioit* partager. *D'où vient, que les Provinces d'Angleterre, dont le langage est ancien Saxon, se nomment* Schire. *Cluvier parlant de ce royaume, dit* : Comitatibus, quos incolæ *Schires* vocant, tota distincta est. *C'est de ce mot Saxon que vient nostre mot François* déchirer, *pour dire desassembler des piéces unies : comme*, déchirer une robe, un manteau, *ou chose semblable.* Pontus de Thyard, dans son livre de l'Imposition des noms, à la page 18. le dérive de διασύρειν, *distrahere*. Il vient de *dilacerare*. *Dilacerare*, *dicerare*, DECHIRER. Voyez *déchirer*. M.

DE'COCHER. Voyez *coche*. M.

DE'COCTION. De *decoctio*, fait de *decoctum*, qui est le mot ancien. *M.*

DE'COLER. De *decollare*. Les Gloses anciennes : *ad decollandum*, εἰς ἀποκεφαλισμὸν : *decollo*, ἐκτραχηλίζω. Le Jurisconsulte Paulus au titre 17. du livre V. de ses Sentences : *Summa supplicia sunt, crux, crematio, decollatio.* Le Scholiaste de Juvénal sur ces mots de la Satyre 3. SED CORPORA TRUNCO : *Id est, etiamsi decolletur.* On a dit de même *decervicare*. M.

DECOMBRES d'un bâtiment. Ce sont les pierres & les platras qui demeurent après la démolition. De *decumulus*. M.

DE'CROIRE. Montagne, livre 2. chap. 2. *plaisante foy qui ne croit ce qu'elle croit, que pour n'avoir pas le courage de le décroire.* Malherbe dans sa prose s'est servi du même mot. De *discredere* : qui se trouve en plus d'un endroit de Commodianus. Page 9. *Quod discredunt inscia corda.* Et page 25. *Ergo si quis ea discredis esse futura.* Et page 30. *Omnia discredis.* Et page 58. *Ita tu discredis Dominum videre de cœlis.* Commodianus vivoit du tems de Silvestre I. *M.*

DE'CROTEUR *de vigiles*. Rabelais, liv. 1. chap. 27. *Beau dépêcheur d'heures, beau débrideur de matines, beau décroteur de vigiles.* Moine qui se dépêche de dire ses vigiles, comme de décroter sa robe pour la fête du lendemain. *Le Duchat.*

D E D.

DE'DAIN. Du verbe *dedignari* les Latins-Barbares ont fait *dedignum*, dont les Espagnols ont aussi fait *desden*, & les Italiens *disdegno*. M.

DEDANS. M. Lancelot le dérive d'ἔνδον : & Sylvius de *deintus*. DEDANS, *à* deintus, *pro* deens, *addito D ad explendum hiatum*, dit Sylvius à la page 141. de sa Grammaire. Il vient de *deintus*, qu'on a dit comme *demane*, *depost*, *deforis*, *deminus*, *dejam*. D'*intus*, on a fait *abintus* & *deintus*. *Abintus* se trouve dans Commodianus page 57. *Extinguis teipsum quando te incendis abintus.* Voyez *dans*. M.

DE'DUIT. Ce mot se prend pour *plaisir* en général. (Ainsi on dit, *le déduit de la chasse, de la volerie, de la jouste*) : & en particulier pour le *plaisir de l'amour*.

Souperons-nous? Ferons-nous le déduit?
Lequel des deux, qu'il vous plaira, dit-elle :
Mais le souper n'est pas encore cuit.

Ex deductio : *cùm quis mœrore confectus, aliò deducitur*, dit M. du Cange. *M.*

D E F.

DEFAIRE. On dit *défaire un homme*, quand il meurt par la main du Bourreau; bien que *défaite* ne se dise que de ceux qui ont été vaincus ou tués dans un combat. Ce verbe vient du Latin-barbare *disfacere*. La Loi des Lombards, liv. 1. tit. 2. L. 78. *Si Comes sine culpa per invidiam, aut occasionem injustam, nisi per justitiam & pacem faciendam, hominem disfecerit, honorem suum perdat.* Caseneuve.

DEFAIRE : pour *tuer: exécuter à mort*. Comme quand on dit : *Cette femme a défait son enfant : Cet homme a été défait en Gréve.* De *diffacere*, qui se trouve en cette signification dans l'Epitome de l'Empereur Clotaire, des Constitutions de Charlemagne, son aïeul, titre 1. chapitre 10. *Et si per odium, aut malum ingenium, nisi per justitiam faciendam, hominem diffecerit, honorem suum perdat.* Et *diffacere*, a été dit pour *disfacere*. M.

DE'FALQUER. De l'Italien *difalcare*, fait de *falx falcis*, & non pas de *Falcidia*, nom d'une Loi des Romains. De *Falciada*, selon l'analogie, on diroit *defalcidiare*. *Difalcare*, c'est donc proprement *falce demettere*. Les Espagnols disent *disfalcar*. M.

DEFFAIX. C'est un vieux mot, qui signifie *défense*, *lieu défendu*, & qui se trouve en cette signification dans la Coutume d'Anjou, article CXCII. *Si le Sujet pesche les estangs ou deffaix de son Seigneur, & prend ses connils de jour en ses garennes, il fait amende arbitraire.* De *deffesus*, qu'on a dit

pour *deffensus*. Les Italiens ont dit de même *diffesa*, pour *deffensa*. Il y a un article dans l'ancienne Coutume de Normandie, qui a pour titre, *des Banons & Deffens*. M.

DE'FIER. De *diffidare*, qui se trouve dans Ives de Chartres, épître 173. dans Fredericus, livre 3. *Feudal.* titre 59. §. 4. dans Pierre des Vignes, livre 3. épître 85. & dans les Loix des Lombards, au titre de *Diffidationibus*. Voyez Juret, sur Ives de Chartres, au lieu allégué, & Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 679. Quelques uns derivent *diffidare* du Saxon *feidum*, qui signifie *bellum indicere* : d'où le mot *feud*, usité parmi les Anglois Septentrionaux pour *odium*. M.

DE'FIER. Wachter, dans son *Glossar. German.* page 423. est du sentiment de ceux qui donnent au Latin-barbare *diffidare*, une origine Teutonique. Voici ses termes : FEDE, *inimicitia aperta, persecutio, vindicta. Anglo-Saxonibus* fœhth, *Islandis* fœd, *Latino-barbaris* faida & feida. *Lex Longobard. lib.* I. *tit.* VII. *art.* 1. & 15. Faida, id est, inimicitia. *Regino, lib.* II. *de Eccles. Discipl. cap.* 5. Vindicta parentum, quod faidam dicimus. *Vox in Capitularibus & Legibus veterum Germanorum ubique obvia. Primis temporibus videtur illam tantùm persecutionem denotasse, quâ quis cædem parentis, vel propinqui bello privato legitimè ulcisci poterat : de qua videndus Tacitus, cap.* XXI. *de Moribus Germanorum. Sed, hoc jure posteà abrogato, vox ab inimicitia capitali ad quamcunque inimicitiam & simultatem significandam adhibita est. Hinc Belgis* veede, *Anglis* feud *quamvis inimicitiam denotat. Utitur Ecclesia in cantilena sacra :* All fehd hat nun ein ende, *omnis hostilitas jam habet finem.* Ensuite, après avoir rapporté les sentimens de quelques Auteurs sur l'origine de ce mot, il ajoute : *A* faida *Latino-barbari formârunt* diffidare, *bellum indicare ; unde Gallis* défier *provocare,* & défi *provocatio. Germanis prioribus* feiden & bevehden *duo significat, bellum inferre, & bellum indicere. Utrumque ex eodem fonte.* *

DE'FRAYER. De *defredare*, inusité, fait de *fredum*. Voyez *frais*. M.

DE'FRICHER. C'est *ouvrer & cultiver une terre inculte*, comme sont les prés & les bois. Il y a apparence que du verbe *frangere* on fit, par corruption, *frigere* & *fricare* : car, comme j'ai déja dit sur le mot *arranger*, cette illustre Maison de Rome, nommée *Frangipani*, est appellée *Domus Frigepanensium*, par Ptolemæus Lucensis, en sa Chronique sur l'an 1133. & *Fricapanem* par Geoffroi de Vendôme, livre 1. Epître 8. De sorte que, comme *défricher* est proprement *rompre & ouvrir la terre*, je m'imagine qu'il a été formé du Latin-barbare *defrigere*, & *defricare* : & que par même moyen, quand nous disons qu'*une terre est en friche*, c'est comme si nous disions *infracta* & *infricata*, c'est-à-dire, *qui n'est pas encore ouverte & rompue*. En effet, *defricare* veut dire *rompre & entamer*. Car dans le Tome second des anciennes Leçons de Canisius, il y a un Auteur incertain, *De Episcopis Salasburgensibus*, qui parle d'un certain homme, qui, à force de se jetter à genoux, en avoit entamé sa chair. *Ut defricata*, dit-il, *cute & carne, genua sanguine invenirentur fluentia.* Toutefois *defricare*, en bon Latin, signifie *nettoyer en frottant*. *Ut fortè hic in balneas venis, cœpit, postquàm perfusus est, defricari*, dit l'Auteur du livre *Ad Herennium*, liv. 4. Caseneuve.

DE'FRICHER. M. Morin, Ministre de Caën, dans sa Dissertation à M. de Brieux, page 61. le dérive de *defricare : Vernaculè dicimus* defricher, *terras incultas cùm excolimus, & ad fructus disponimus producendos. Nec dubito eodem sensu olim usurpatum* defricare, *cùm metaphoricè usurpet Horatius, libro* 1. *Satyra X. ubi laudat Lucilium*, quòd sale multo urbem defricuit. M. de Caseneuve le dérive du même mot *defricare*, mais formé de la particule *de*, & du verbe *frangere*, pour lequel on a dit *fricare*, comme il paroît par le nom des *Frangipani*, qui a été rendu en Latin par *Fricapanes*. Voyez sa Note, & ci-dessous le mot *Frangipane*. Je crois que *défricher* a été fait de *defruticare* ; comme qui diroit, *frutices avellere*. M.

DEFTERDAR. Trésorier des Finances dans l'Empire Turc. Meninski l'appelle *Supremus Thesaurarius, Præses Cameræ* ; &, après Castel, *qui libris accepti & expensi præest, ejusmodi codicum custos & minister.* Le *Desterdar* est celui qui tient les rôles & les états de la Milice & des Finances chez les Persans & chez les Turcs. C'est le *Defterdar* qui reçoit les revenus du Grand-Seigneur, qui paye les Troupes, & qui fournit toute la dépense nécessaire pour les affaires publiques. Ce nom est composé de *defter*, mot Turc, qui signifie livre, cayer, mémoire, registre, livre de compte, où s'écrit la recette & la dépense ; & qui, selon la conjecture très-vrai-semblable de Meninski, est originairement un nom Grec, que les Turcs ont pris des peuples qu'ils ont conquis : car διφθέρα signifie peau, sur laquelle on écrivoit autrefois, parchemin. Le second mot dont *Defterdar* est composé, est *dâr*, nom Turc & Persan, qui signifie *capiens, tenens.* Ainsi *Desterdar* signifie proprement celui qui tient le livre de la recette & de la dépense. *

DE'FULER *son chapeau, son bonnet ; Picardis, tollere pileum : ex* diffibulare, dit M. du Cange dans ses Origines Françoises. Nous disons en Anjou, *déxubler*. M.

DE'FUNT. Tout le monde sait que ce mot vient de *defunctus* ; mais peu de personnes savent que *defunctus* se trouve dans Martial en cette signification. C'est dans l'Epigramme 73. du liv. 4.

Jam sibi defunctus, caris dum vivit amicis. M.

DEG.

DE'GAGER. Voyez GAGE. *

DEGAT. Ce mot vient du Latin *devastare*, par le changement de V en G ; comme dans *Gascon* de *Vascon*, dans *guêpe* de *vespa*, dans *gué* de *vadum*. Ou, si l'on veut, *dégat* viendra de *gâter*, & de la particule augmentative *dé*. *Gâter* vient du Latin *vastare*. Voyez ci-dessous *Gâter*. *

DE'GINGANDE', ou DE'HINGANDE'. Rabelais, liv. 4. chap. 52. *Le pauvre trou de mon Clos-Bruneau en fut tout déhingandé :* c'est-à-dire, *en alla tout de travers.* De *quà hinc, quà hac*, & de l'Italien *andare*. De *guingois*, ou, comme on dit à Metz, *de guingeuë*, signifie aussi *de travers*, & vient pareillement de *qua hinc, quà hac*. Rabelais, liv. 4. chap. 28. c. *Déhingandé*, & au chapitre 36. du même livre f. *Guingois*. Le Duchat.

DE'GOBILLER. *Gobare, gobillare, degobillare*, DE'GOBILLER. Voyez *gober*. M.

Les Flamans disent *gheubelen* & *gobelen*, vomir. *Dégobiller* pourroit bien venir de-là. *

DE'GOISER. Voyez *gosier*. M.

DE'GOULER. *Degulare* se trouve dans les Gloses anciennes, mais dans une autre signification. *Degulo*, καλαλαιμῶ. Et de-là l'Espagnol *degollar*. M.

DE'GOURDIR. Voyez GOURD. *

DE'GUENILLE'. Voyez GUENILLE. *

DE'GUERPIR. Voyez *guerpir*. M.

DE'GUISER. De *disguisare*; comme qui diroit, changer de guise, de maniere, de façon & de visage : car *guise*, selon moi, a été fait de *visa*. Voyez *guise* ci-dessous. Les Espagnols, de *disfaciatus*, ont dit de même *disfraçado*, pour dire, déguisé, masqué. *Difrax* se trouve en cette signification dans les Gloses anciennes: *Difrax*, διπρόσωπος : où *difrax* est dit pour *difax*. *Bifax*, expliqué par διπρόσωπος, se trouve dans les mêmes Gloses. *M.*

D E H.

DEHORS. En Languedoc on dit *defore*. Il vient du Latin-barbare *deforis*. Metellus, en ses Poësies intitulées *Quiniralia*, qui sont au premier Volume de Canisius :

Nec deforis quisquam remansit uspiam.

Le Concile de Bragues, chap. 36. dans Yves de Chartres, part. 3. c. 220. *Deforis circa murum civitatis sepeliantur.* La Loi des Ripuariens, chapitre 70. §. 4. *Deforis sepem*, &c. *Caseneuve.*

DEHORS. De *deforis*, qu'on a dit pour le simple *foris*; dont *hors*. Voyez *hors* ci-dessous. Voyez aussi M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 172. Les Languedociens disent *defore*. M.

D E J.

DE'JA. De *dejam*, dit pour *jam* : dont *jà*, Voyez *jà*. M.

DE'JEUNER. De *dejejunare*. Muret, liv. 4. chap. 12. de ses diverses Leçons : *Id vocabant*, (il parle du déjeuner) ἀκρατισμὸν, *aut* ἀκράτισμα, *quòd non dilutum, sed merum, ut ait Ausonius, merum biberent : aut etiam* διανηστισμὸν : *quam vocem, unà cum re ipsa, nostrates retinuerunt*. Casaubon sur Athénée, l. 9. *Miram verò vocem* διανηστισμὸς *pro eo quod dicimus nos Franco-Celtæ, planè ad verbum*, desjuner. *Sed nobis ratio constat : est enim quasi* dejejunare ; *pro* jejunium solvere : *ut* deonerare, *&* dearmatus. *Sæpè ita accipimus* τὴν DE. *Græci, quod sciam*, τὴν διὰ, *nunquam*. Jejunare *Græcis* νηστεύειν, *&* νηστίζεσθαι : *frangere jejunium*, ἀπονηστίζεσθαι, &c. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 820. DEJEJUNARE *dicimus pro* jentare : *quod est* jejunium solvere : *jejunat enim qui totum diem immorsus & jejunus perstat. At qui manè cibum sumit, is non potest ampliùs dici jejunus. Jejunium igitur solvit : hoc est, uno verbo*, dejejunat. Comme les Grecs ont dit ἀπονηστίζεσθαι & διανηστίζεσθαι, pour *déjuner*, & les Latins, *dejejunare*, les Anglois ont dit de même *breakfast*, qui signifie mot pour mot, *rompre le jeûne*. ¶ En Languedoc, *déjeûner* signifie *jeûner*, & *l'ou dejeun*, *le jeûne*. Les Italiens usent aussi de *digiunare*, en la signification de *jeûner*. M.

DE'JUC, DE'JUCHER. Rabelais, liv. 3. chap. 11. *La premiere fois sera une faute, & vaudra quinze ; au desjucher vous l'amenderez : par ce moyen seront seize.* Marot, dans la Ballade du jour de Noël :

Chantons Noël tant au soir qu'au desjuq.

De *disjugum* & de *disjugare*. *Déjuc*, c'est le matin, à l'heure que les poules quittent la perche où elles étoient *juchées*. Le Duchat.

D E L.

DELA'. De *de illac*. Voyez *deçà*. M.

DE'LABRER. Du Latin inusité *dislamberare* : dont les Milanois ont aussi fait *deslabrare*. Voyez mes Origines Italiennes. Le simple *lamberare* se trouve. Festus : LAMBERAT, *scindit, ac laniat*. M.

DELAY. De *dilatum*. M.

DE'LAYER : dans la signification de *diluere*. De *dilutare*. DE'LIER. De *disligare*. Le *Dictionarium Arabico-Latinum* : DISLIGO, *solvo*. M.

DE'LIER. Du verbe Latin-barbare *disligare*. Les Gloses Arabico-Latines : *Disligo*, *solvo*. Caseneuve.

DE'LIVRANCE. Terme des Officiers de la Monnoye. C'est une permission que les Gardes, & autres Officiers de la Monnoye, donnent au Maître de la Monnoye, c'est-à-dire, au Fermier, d'exposer les espéces fabriquées, ou de les donner à ceux qui ont apporté les matieres, après qu'ils les ont trouvées justes de poids & bonnes, de les exposer, suivant le rapport qui leur en a été fait par l'Essayeur. Voyez Poullain, dans son Glossaire, & Bouteroue, dans ses Observations, p. 247. *M.*

DE'LIVRER. De *deliberare*. Voyez *livrer*. M.

DE'LOGER. Voyez *logis*. M.

D E M.

DEMAIN. De *demane* : qu'on a dit pour *manè* ; comme *demagis*, pour *magis*. Les Gloses : *Demagis*, σφοδρῶς. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *dimane*. M.

DEMAIN. Ce mot s'est dit au plurier. La Passion à personnages, édition Gothique de 1532. fol. 112. v°.

Le peuple qui pourroit d'emblée
S'esmouvoir un de ces demains.

Et Guillaume Cretin, édition de 1723.

Que trouverez ung jour de ces demains.
Le Duchat.

DEMANDER. De *demandare*. Voyez le Glossaire de M. du Cange. *M.*

DEMANGER. De *demangiare*, fait de l'Italien *mangiare*, qui signifie *manger*. Voyez *mangiare*, dans mes Origines Italiennes. Les Espagnols disent de même *comezon*, pour *demangeaison*, de *comestio*. Et ces mots ont été dits par rapport aux parties de notre corps qui sont rongées des vers de notre vivant ; lesquels, par leur mouvement, excitent en nous une demangeaison. Martial, livre XIV. épigramme 23. qui a pour titre, *Auriscalpium* :

Si tibi morosa prurigine verminet auris ;
Arma damus tantis apta libidinibus.

Les Italiens disent *pizzicare* : de *pungere*. M.

DE'MANGORE'. Mot Messin, qui se dit d'un homme dont tout l'habit, & particulierement ce qui couvre le col & les épaules, est tellement déchiré & en désordre, qu'on diroit qu'il a été mis en cet état par une bête cruelle, qui a manqué de le dévorer. De *demanticboratus*, verbe fait de *manticbora*, bete cruelle, dont Pline fait la description, livre 8. chap. 21. *Le Duchat.*

DE'MANTIBULER. Ce mot vient du Latin *mandibula* mâchoire, comme qui diroit, rompre la mâchoire, qu'on appelloit autrement *mandibule*; & il s'est dit autrefois au propre: mais maintenant il ne se dit qu'au figuré, en parlant d'une chose rompue, gâtée, ou désassemblée. *

DE'MARER. De la particule *de*, & du nom substantif *mare*: comme qui diroit, *partir de l'endroit de la mer où l'on étoit à l'ancre.* M.

DE'MARER. L'étymologie de M. Ménage ne me plaît pas. J'aime mieux dériver ce mot des *amarres*, ou cordes qui tiennent le vaisseau attaché, & qu'on ôte quand on veut partir. Et suivant cette étymologie, *démarer* aura été dit par abrégé, au lieu de *désamarrer*. Pour ce qui est du mot *amarre*, il vient, suivant quelques-uns, du Bas-Breton *amarr*, qui signifie *lien*: ce qui suppose que le Bas-Breton ne l'a point pris du François. *Démarer* est le contraire de *amarer*: & comme *amarer*, selon M. Ménage lui-même, signifie *attacher*, ou *lier*; il s'ensuit que *démarer* signifie *détacher* ou *délier*, c'est-à-dire, ôter les *amarres* ou liens, & que, par conséquent, il ne vient pas de *mare*. Voyez ci-dessus *Amarer.* *

DE'MENC. M. du Cange: *Mensura frumentaria, apud Lugdunenses: ex* demensus. *M.*

DE'MENTOIR. *Se démentoir*, c'est perdre la raison, perdre l'esprit. Le Roman de la Rose, fol. 27. r°.

Ainsi que je me démentoye
Des grans douleurs que je sentoye.

Voyez ci-dessous *ramentevoir*. Ces mots viennent de *mens*; comme aussi *amens* & *demens*. Le Duchat.

DEMEURER. De *demorari*, dit pour *morari*: lequel mot *demorari* se trouve dans la Loi 2. au Code Théodosien *de Legatis*. M.

DEMI-CEINT. De *semicinctium*. M.

DEMI-LUNE. On appelle ainsi en termes de fortifications, un dehors fait en forme de bastion, placé vis-à-vis de la pointe du bastion du rempart, dont la gorge est arondie en forme d'une demi-lune, dont elle a pris son nom. *M.*

DEN.

DENDERMONDE. Ville des Pays-Bas, à l'embouchure de la Dendre dans l'Escaut. C'est de-là que lui vient son nom, qui signifie *embouchure de la Dendre*. Le mot *monde* est la même chose que l'Alleman *mund*, qui veut dire, entre autres choses, embouchure d'une riviere. *

DE'NIGRER. Les Gloses anciennes: *denigro*. *Denigrer* n'est plus en usage parmi nous que dans le composé. *Il m'a dénigré*. M.

DENIS de la Chartre. DENIS du Pas. Eglises de Paris. Voyez *Chartre*, & *Etienne des Grecs*. M.

DENRE'E. Ce mot signifie toute sorte de marchandises; bien que *denariata*, d'où ce mot vient, signifiât anciennement le poids auquel on vendoit le pain & la chair. Les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 31. chap. 20. *Ministri Reipublicæ provideant, ne illi, qui panem coctum, aut carnem per denaratas, aut vinum per sextaria vendunt, adulterare & minuere possint.* De sorte que ces mots de *denerata cera*, des lieux cités en cet endroit par le Pere Sirmond, ne se doivent point entendre, comme il croit, pour certain prix de deniers, mais bien pour le prix auquel la chose étoit vendue.

Les Loix d'Ecosse, intitulées *Iter Camerarii*, au chap. 21. qui est *de Foristallatoribus: Frangunt & secant pisces in frusta, & vendunt per denaratas.* Les Ordonnances de Guillaume, Roi d'Ecosse, chap. 37. §. 2. *Præcepit etiam dominus Rex quòd nullus extraneus mercator cum navibus veniens & cum marchandis, scindat pannum, vel vendat in denariatis, sed in grosso.* Caseneuve.

DENRE'E. De *denrata*: qu'on a dit, comme l'Italien *derrata*, au lieu de *denariata*. M. Ferrari se trompe tres-fort, dérivant l'Italien *derrata* de *rata: quod de rata pretii parte detractum sit.* Voyez mes Origines Italiennes, au mot *derrata*. Voyez aussi le Pere Sirmond, dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 74. Vossius, *de Vitiis Sermonis*, 3. 8. Spelman, & M. du Cange, en leurs Glossaires, au mot *denarius*; & M. de Caseneuve, dans ses Origines Françoises, où il remarque que ce mot de *denrée* signifioit anciennement le prix auquel on vendoit le pain & la viande. *M.*

DENRE'E. Dans nos vieux Livres, *denrée* signifie ordinairement autant de marchandise qu'on en donnoit pour un denier. Le Roman intitulé *la Destruction de Jérusalem, &c.* au chapitre qui a pour titre: *Comme quand la criée fut faite, il vint un Chevalier qui en acheta* (des Juifs) *pour un denier: Après que la criée fut faite, il vint un Chevalier à l'Empereur, & luy en demanda* (des Juifs) *une denrée, & l'Empereur subitement luy en fit bailler trente pour un denier.* Et plus bas: *Quand l'Empereur vit que les Juifs étoient presque tous vendus, il demanda aux Chevaliers combien de denrées y avoit encore à vendre: & ils répondirent, que tous estoient vendus, excepté six denrées. L'Empereur leur dit, qu'ilz n'en vendissent plus; car il vouloit retenir ces six denrées.* L'Empereur avoit juré qu'en vengeance de ce que les Juifs avoient apprécié J. C. à trente deniers, il feroit vendre trente des Juifs pour un denier: de sorte que dans ce Roman, une *denrée* de Juifs, c'est une trentaine de Juifs, dont le prix étoit un *denier*. *Denrée* se prend aussi dans nos anciens Auteurs, pour une certaine mesure ou quantité de choses bonnes à manger, de laquelle apparemment le prix ordinaire étoit d'un *denier*. Perceforest, vol. 1. chap. 159. *Le Roi* (Gadifer d'Ecosse) *est si noble & si courtois, & si gentil de cœur, qu'il donneroit mille besans d'or pour denrée d'honneur & de prouesse acquérir.* Froissart, vol. 1. chap. 17. *Les vivres ne s'en renchérirent point qu'on n'eust la denrée pour ung denier, aussi-bien qu'on y avoit avant qu'ils venissent.* Dans une Charte de Philippe, Comte de Flandres, citée par du Cange au mot *Simonellus*, une *denrée* de pain c'est un petit pain du prix d'un *denier*. Le Duchat.

DENT-DE-CHIEN. C'est l'herbe appellée en Latin *gramen*. Nous l'appellons ainsi, parce que les nœuds de ses racines représentent la blancheur & la figure des dents des chiens. *Caseneuve.*

DENT-DE-CHIEN. Nos Anciens appelloient ainsi ce que nous appellons aujourd'hui *chiendent*. Et ce mot se trouve dans les Dictionnaires de Robert Etienne & de Nicot, & dans la Version Françoise du livre des Plantes de Daléchamp. Nicot dit que cette herbe a été ainsi appellée, *parce que les chiens l'appétent & la paissent, quand ils se sentent dévoyez*. Il est vrai que les chiens l'aiment fort; & c'est pour cela qu'elle est appellée *canaria* par Pline, livre 25. chap. 51. *Invenerunt & canes canariam, quâ fastidium deducunt, eamque in nostro conspectu mandunt: sed ita, ut numquam intelligatur qua sit: etenim depasta cernitur.* Mais elle a été appellée *dent-de-chien* & *chien-dent*, de sa ressemblance à une dent de chien, comme le *dens leonis* de sa ressemblance à une dent de lion. M. de Caseneuve a fort bien trouvé la raison de cette ressemblance. *M.*

DENT DE LOUP. S. M. A Metz on appelle *dent de loup*, un hochet d'enfant; & on l'appelle de la sorte, parce qu'au lieu d'un morceau ou de cristal ou d'yvoire qu'on met aujourd'hui au bout de ce jouet pour adoucir la douleur que font aux enfans les dents qui leur percent, on y mettoit autrefois une *dent de loup*, comme un remede spécifique contre ce mal, si on en croit Louis Guyon, Tome 1. livre 2. chapitre dernier de ses diverses leçons. *Le Duchat.*

DE'NUE'. *Dépourvu.* Il se dit des facultés tant du corps que de l'esprit, bien que sa premiere & naturelle signification soit *dépouiller*, & *mettre à nu*. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. chap. 143. *Ils furent tous dénués de leurs vestemens.* Et au ch. 190. *Les corps du Connestable, du Chancelier, & de Remonnet, de la guerre furent tous desnués.* Il vient de *denudatus*. Caseneuve.

DEP.

DE'PANE'. *Déchiré.* Le Roman de Guillaume au court nez, au Couronnement de Loys:

A clops chevaux, & destriers déferrés,
A garnemens dérous & dépanés.

Et au Moinage Guillaume:

Tos ot ses draps rompus & dépanés.

Et le Roman de Guion de Tournaut:

Molt furent dépanés leurs bons hauberts; doublier
Ils n'avoient dessus eux ne de sain ne d'entier.

Dépané a été formé de *depanatus*, dit pour *depannatus*, formé de *pannus*. *Depanare*; d'où vient *depanatus*; se trouve dans Papias: *Depanare, dilacerare, de panno rapere*: & dans les Gloses d'Isidore: *Depanare, dilacerare*. *Depannare* se trouve dans Joannes de Janua: & *depannatus* dans les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 29. Aussi *dépanné* se trouve écrit par deux *N* dans le Roman de la Conquête d'Outremer:

Là peussiez voir tant viés dras dépannés,
Et tant grande barbe, & tant ciés hurpés.

Caseneuve.

DE'PART. Sortie d'un lieu à dessein de faire un voyage. Ce mot vient de *partir* avec la particule augmentative *dé*; & *partir* vient du Latin *partiri* partager, diviser, que l'on a pris dans un sens neutre. Quand on part d'un lieu, on s'en sépare, & il se fait comme une division. On appelle *départ*, en terme de monnoie, l'affinage de l'or. Ce mot dans ce sens-là vient de *départir*, fait aussi du Latin *partiri*, avec la particule augmentative *dé*. Le *départ* de l'or est un partage, une division, une séparation que l'on fait de ce qui est pur or, d'avec ce qui ne l'est pas. *

DE'PECER. Voyez *piéce*. M.

DE'PECHER. M. du Cange, dans ses Origines Françoises, imprimées à la fin du 2. vol. de son Glossaire Grec: DE'PESCHER, *aliquò mittere: ex depiscare: piscem piscatum alio & sine mora transferre. Vox fortè piscatorum.* Je ne sais ce que veut dire M. du Cange. *dépécher* a été fait de *depediscare*, comme *empecher*, d'*impediscare*, formé d'*impedire*. Robert Etienne s'est apperçu de cette étymologie, aiant écrit que *dépécher* avoit été dit *quasi depedire, id est expedire*. *M.*

DE'PECHER. Rabelais, livre 5. chapitre 1. *Et si jeûner faut, dit Pantagruel, expédient autre n'y est fors nous en despescher comme d'un mauvais chemin.* Dans ce passage, *expédient* & *despescher* sont employés dans leur propre signification. Le même Auteur, livre 1. chapitre 27. *beau dépécheur d'heures.* Comme les gens d'Eglise sont obligés de dire leurs heures tous les jours, ceux à qui un tel devoir est à charge, s'en débarassent le plutôt & le plus vîte qu'ils peuvent; & ce sont ceux-là proprement qu'on appelle *dépécheurs* d'heures. *Le Duchat.*

DE'PENDRE. *Dépenser.* Joannes Januensis, dans son Catholicon: Dispendere, *largiter donare*. Dispensare, *largiter donare*. Caseneuve.

DE'PENDRE. DE'PENSER. De *dispendere*, & de *dispensare*. Voyez M. de Caseneuve. *M.*

DE'PEUPLER. De *depopulare*, dit pour le simple *populare*, ou *populari*, qui signifie *ruiner*. M.

DE'PIE' *de fief.* C'est la perte qu'on fait de son Fief par l'aliénation de plus du tiers des héritages du Fief. Voyez la Coutume d'Anjou, article 203. & 204. *M.*

DE'PIT. C'est proprement un petit mouvement de colere accompagné de mépris: car anciennement *dépiter* signifioit *mépriser*. L'Histoire de Guesclin, chapitre 15. *Li homs n'est pas sires de son pays, qui est hays & despités de ses gens.* Nous l'avons tiré de *despectus*: comme *répit* de *respectus*; comme je le montrerai en son lieu. *Caseneuve.*

DE'PIT. De *despectus*: comme *répi*, de *respectus*. Pontus de Thyard, page 18. de son livre de l'Imposition des noms, dérive DESPITEUX de δυσπιθὴς: en quoi il se trompe. M. de Caseneuve a fort bien remarqué que *dépiter* a signifié *mépriser*. Voyez sa remarque. *M.*

DE'PLOYER. De *deplicare*. M.

DE'POUILLER. De *dispoliare*. M. Grotius, sur ces mots du Pseaume 22. DIVISERUNT SIBI VESTIMENTA: *In Davide hoc intelligendum* μιλαφοεαῦς; *id est, fortunas meas, ut confiscatas, inter se partiti sunt. Sic & Latini* spolia *dicunt de re quavis cùm propriè* spolia *sint* vestes: *unde* spoliarium *in balneo: & Gallicum*, dépouiller. Ce lieu des bains, pour le marquer en passant, s'appelloit de même des Grecs ἀποδυτήριον: qui est, comme qui diroit, *vestium Depositorium*. Et on a appellé de même ἀπόδυτον, le lieu où ceux qu'on alloit baptiser mettoient

leurs habits. ¶ Les Angevins disent *pouiller*, pour *induere*. *Pouiller un pourpoint*. M.

DE'PUCELLER. Voyez *pucelle*. Les Grecs ont dit de même ἀποπαρθενεύειν, & les Latins, *devirginare*. Pétrone : *devirginetur Pannichys nostra*. M.

DEPUIS. De *depost*. Depuisque. De *depostquàm*. Ces deux étymologies ont été fort bien remarquées par Sylvius. *M.*

DE'PUTER. De *deputare*. Nicolas de Clemangis, au livre qu'il a fait *de Annatis non solvendis : Deputatos fuisse certos alios de singulis nationibus ad advisandum de remediis*. Drusius prétend que Sulpice s'est servi de ce mot en cette signification, en ce passage du livre 2. de son Histoire Sacrée : *Accusatores deputari leonibus præcepit :* car il a fait cette Note sur cet endroit : deputari, *delegari, assignari. Unde* Deputati : *Gallicè* deputez : *verbum minùs usitatum hoc sensu Latinis Auctoribus. Eo tamen usus fuit & suprà : Quæ turba, inutilis servitio, exercendis, colendisque agris, ne incultum esset solum, deputata*. Mais il se trompe : *Deputari leonibus*, c'est *damnari :* comme le savant & le laborieux M. Fabrot l'a fort bien expliqué dans ses doctes Commentaires sur les Institutes : qui est un ouvrage qui n'est pas imprimé, mais qui mériteroit bien de l'être. *M.*

DER.

DERAYE'. C'est-à-dire, hors de sa place, dérangé. Rabelais, livre 1. chapitre 27. *Chacun étoit derayé*. Et livre 3. chapitre 3. *En ce monde derayé :* c'est-à-dire, sorti de la *raye*, sur laquelle il devoit être placé. *Le Duchat*.

DERECHEF. Camden, dans sa Bretagne, le dérive de l'Anglois *derchefu*, qui signifie la même chose. Il vient de l'Italien *derecapo*. M.

DERNIER. C'est une syncope de *derrenier :* qui est le mot ancien. Voyez Nicot. Et *derrenier* a été formé de *deretranarius*, fait de *de retro :* duquel *de retro*, on a fait aussi *deretranus :* dont *derrain*, vieux mot, qui signifioit *dernier*. Voyez *derriere*. M.

DE'ROBER : pour *voler*. De *deraubare*, qu'on a dit pour le simple *raubare*, qu'on a dit dans la signification de *voler*. La Loi Salique xx. 10. *Si quis alterum in via adsallierit, & alterum raubaverit*. Voyez *robe*. ¶ On appelle à Paris *féves dérobées*; autrement, *féves fréſées*, les féves dont on a ôté la robe; c'est-à-dire, la peau. *M.*

De'rober. Le verbe Latin-barbare *raubare*, vient de l'Alleman *rauben*, qui signifie la même chose. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, page 1244. Rauben, *rapere, vi capere, per vim auferre; cujus species* prædari, spoliare, furari, *&c. Verbum antiquissimum, à Scythis & Celtis cum ipsa re longè latèque disseminatum. Persis* rubaden *est rapere, & inde* roubah *vulpes, quia rapto vivit. Persas autem & genus & linguam à Scythis ducere, jam multa docuerunt vocabula. Usum Celticum demonstrant Idiomata Celtica Cambricum & Armoricum, in quibus vigent derivata ab hoc verbo oriunda, ut sunt* rhaib *rapacitas*, rob *præda ; manifesto satis indicio, ipsum verbum Celtis haud ignotum fuisse. Gothis* birauban *est spoliare, Luc* x. 30. *Anglo-Saxonibus* reafian, bereafian, *rapere, spoliare, diripere, privare. In Lege Salica,* raubare *est per vim auferre, &* charouueno *vi ablatum, tit.* lxix. 1. *&* 2. *Belgis* rooven, *Anglis* to rob, *Suecis* rofwa, *Latino-Barbaris* reffare, *idem significat. Quod imitantur Hispani in* robar, *Galli in* ravir *&* robber, *Itali in* rubbare *vel* rubare. *Quibus cognata sunt Latinum* rapio, *Arabicum* raphaa *abstulit, & Sorabicum* rabu *rapio, aufero, furor. A* rauben *est* raub *cum universa familia rapacissima, & rebus omnibus vi publica vel privata captis*. Le substantif Alleman *raub*, signifie habit, bien, meuble, volerie, chose prise en guerre, butin, chose volée. De-là le verbe *dérober*, dans le sens de *voler*, & dans le sens d'*ôter la robe*. Wachter continue ainsi : *Ferrarius originem invertit, & suum atque nostrum verbum format à* roba *res, facultas, quia* rubare *nihil aliud est quàm opes furto facere. Mihi origo hujus verbi, si quæ est, ob nimiam antiquitatem inexplicabilis videtur. Si quid tamen per augurium tentare licet, corvo utar, cujus frequens quondam in auguriis usus*. Corvus & rapina *in vetustissimo Anglo-Saxonum Idiomate eodem nomine designantur; nempe* rœfen, *testibus Somnero & Bensonio. Nota est corvorum ab origine mundi rapacitas. Nam ut cætera taceam, semina terræ commissa, atque una spem segetis agricolis eripiunt, tanto ad furtum ingenio à natura instructi, ut in fœcundis agris, ubi major rapiendi materia, gregatim, in sterilibus, ubi minor, bini tantum volent, teste Æliano, lib.* 11. *cap.* 49. *Quæ res primis nominum impositoribus potuit ansam dare, ut hominem rapacem appellarent* rœfen, *id est, corvum, sicut etiam more vetustissimo* hircos, canes, vulpes *appellamus, quorum mores istis animalibus respondent. A substantivo paulatim formari potuit verbum, & ex verbo reliqua. Alii, inverso ordine, corvum à rapacitate denominatum contendunt : quos nec refellere possum, nec volo, etiamsi mihi videantur id quod naturâ priùs, ab eo quod posteriùs denominare. Nam rapacitas corvi mundo coæva est, hominum non item, etiamsi sit valde vetusta. Mihi corvus, vi nominis, est avis cadaveris appetens. Et hæc nomenclatura etiam latronibus conveniebat, qui, dum prædam ex cæsorum cadaveribus colligunt, videntur illis insidere tanquam corvi. De corvo vide plura in* rabe. Voyez aussi le même Auteur au mot *Raub*. *

DE'ROUTE. De *disrupta*. Nos Anciens disoient *route* pour *déroute :* Et ce mot étoit en usage il n'y a pas cent ans. Il se trouve en cette signification dans Montagne, livre 1. chapitre 2. *Outre sa femme Romaine qui mourut surprise d'aise de voir fils revenu de la route de Cannes*. M.

DERRIERE. De l'adverbe Latin-barbare *deretro*. Le *Catholicon parvum :* Deretro, *derriere*. Caseneuve.

Derriere. De *de retro*. Baruch vi. 6. *Visa itaque turba de retro, & ab antè*. Sylvius dans sa Grammaire, page 154. Derriere *autem à* de retro ; *quod pro pone, in præpositiones assumpsimus. Sæpiùs loco & personæ convenit : ut*, Dicam prior te : *nos*, Ante te, devant toi. Dicam post te ; *id est*, posterior : *nos* appre's, *ab* approp*e*. *Sed si sumatur pro* post tergum tuum, derriere toi *dicimus*. M.

DES.

DE'S. Ces petits cubes ou quarrés d'os ou d'ivoire dont on joue, sont appellés *derii*, par Guillelmus Nubrigensis, livre 3. chapitre 23. *Nullus ad aleas vel ad derios ludat :* Et *dadi* dans les Constitutions de Naples, livre 3. titre 57. *De his qui ad dados ludunt*. Les Italiens les appellent *dadi ;* &

ceux de Languedoc & de Gascogne *dads.* Et d'autant qu'en jouant on se les donne alternativement, je crois qu'ils ont été ainsi appellés, de l'adverbe *datatim;* car cette alternation de main, qui se fait au jeu, s'exprime en Latin par *datatim ludere.* Plaute dans son *Curculio :*

> *Tum isti qui ludunt datatim, servi scurrarum in via,*
> *E datores, & factores, omnes subdam sub solum.*

Où *datores* sont ceux qui donnent la paume aux joueurs, & *factores* ceux qui jouent. Nonius Marcellus : *Datatim, id est, invicem dando.* Isidore, liv. 1. des Etymologies, chap. 29. rapporte ce lieu de l'ancien Poëte Ennius :

> *Quasi in choro pila*
> *Ludens datatim dat sese.*

Où, par une métaphore prise des joueurs, ce Poëte parle d'une femme impudique qui s'abandonnoit à toutes sortes de gens. M. de Saumaise sur l'Historien Flavius Vopiscus, ne s'éloigne pas beaucoup de mon opinion, dérivant le mot *dés* de *dari.* Car après avoir dit que *dari* se disoit proprement *de tesseris,* qui sont les dés; & *jaci, de calculis,* qui sont les jets ou jettons; il ajoute : *at, vice versa,* datos *vel* dados *vocamus tesseras;* jactos *verò, calculos.* Caseneuve.

DESARROY. Voyez *arroy.* M.

DESASTRE. L'opinion de ceux qui tiennent que les Astres font nos bonnes ou nos mauvaises fortunes, a fait couler ce mot dans notre Langue, pour dire *malheur* & *infortune.* Les Gloses d'Isidore : Astrosus, *malo sydere natus.* Caseneuve.

DESASTRE. De *disastrum.* DESASTREUX. De *disastrosus.* Les Grecs ont dit de même δυστυχὴς : & les Espagnols, *desastre,* & *desventurada. Astrosus* se trouve. Les Gloses d'Isidore : ASTROSUS, *lunaticus, vel malo sidere natus.* M.

DESORIENTE'. C'est un homme qui se trouve en quelque lieu où il ne sait de quel côté est l'Orient. Nous avons dit de même *perdre la tramontane.* Voyez *tramontane.* M.

DESORMAIS. De ces trois mots, *des, or, mais.* M.

DESPOTE. Titre d'honneur, qu'on donnoit à divers Princes Grecs. Ce fut l'Empereur Alexis, surnommé l'Ange, qui créa la Dignité de *Despote,* & qui lui donna le premier rang après l'Empereur. C'est Phranzès qui nous l'apprend, livre 1. chapitre 2. Les *Despotes* étoient ordinairement les fils ou les gendres des Empereurs. On appella aussi *Despotes* de Sparte, les Princes fils, ou freres de l'Empereur, à qui l'on avoit donné la Ville de Sparte ou Lacédémone en apanage. On donna le nom de *Despotat* au pays qui dépendoit du *Despote.* Il y a eu aussi des *Despotes* de Servie, & on donne encore aujourd'hui le titre de *Despote* au Prince de Valachie. Ce mot vient du Grec δεσπότης, qui signifie *maître* ou *Seigneur.* Il y a eu des Princesses, qui à l'imitation des Princes ont pris le nom de δεσπότινα, comme Théodore femme de Théophile. Δεσπότινα est le féminin de δεσπότης.*

DESRENER. Dans l'ancienne Coutume de Normandie, sous le chapitre de *Haro : Cil qui crie* haro *sans appert péril, le doit amender au Prince. Et s'il nie qu'il ne le crie pas, le Prince doit enquerir par les prochains d'illec, & par ceux qui louirent; savoir si ils ouirent le haro : que s'il nie, & s'il en est atteint, il l'amendera : & se l'enqueste se met en non savoir, il s'en pourra desrener.* C'est-à-dire, il s'en pourra purger. Voyez M. de Launay, le Professeur de Droit François, sur la Régle 27. du livre 1. des Institutions Coutumieres d'Antoine Loisel. Ce mot se trouve aussi dans les Loix de Guillaume le Bâtard, & dans les assises de Jérusalem. Il vient de *disrationare,* qui signifie *litigare, in Jure agere, jus suum disceptare, ad rationem ponere; causam suam coram Judice rationibus probare :* ce qui a été fort bien remarqué par M. du Cange. *M.*

DESSEIN. De l'Italien *disegno.* Voyez le Vocabulaire della Crusca. *M.*

DESSERRER. *Ouvrir, lâcher.* Il vient du Latin-barbare *disserrire.* Le Glossaire d'Ansileubus : *Disserruisse, apperuisse.* Caseneuve.

DESSERRER. M. de Caseneuve le dérive du Latin-barbare *disserrire.* Voyez sa remarque. Il vient du Latin-barbare *disserrare.* M.

DESSERTE : pour *mérite.* L'ancien Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe : MERITUM : *desserte.* Cretin dans le Débat de Vénérie & Fauconnerie :

> *Très-bon loyer aurez de vos dessertes.*

De *servire. Serviri, servitum : Deservire, deservitum.* M.

DESSILLER. *Dessiller* les yeux, c'est ouvrir les yeux. Ce mot vient de *cil,* avec la particule négative *dé;* & *cil* vient du Latin *cilium.* Les *cils* sont les poils qui sortent des extrémités des paupieres. Quand les yeux sont fermés, les *cils* de la paupiere supérieure & ceux de l'inférieure sont joints ensemble : & quand les yeux sont ouverts, les *cils* des deux paupieres sont séparés. Ainsi *désiller,* est comme qui diroit, séparer les *cils* des deux paupieres. De bons Auteurs écrivent *déciller,* & c'est ainsi en effet qu'il faudroit écrire selon l'étymologie; mais l'usage est pour *dessiller.* On le dit figurément des yeux de l'esprit :

> *Et vous, Vérité Sainte, en ces lieux descendue,*
> *Eclairez l'Univers, & par des traits vainqueurs,*
> *Dessillez tous les yeux, pénétrez tous les cœurs.* *

DESSINER. Il vient du Latin *designare,* qui signifie marquer, tracer, faire un modéle, former un plan. *

DESSOUS. De *desub :* que l'on a dit pour *sub.* Florus, livre 2. chapitre 3. *Quippe jam Ligures, jam Insubres Galli, nec non & Illirii lacessebant, sic desub Alpibus, id est, desub ipsis Italiæ faucibus, gentes, Deo quodam assiduè incitante, ne rubiginem ac situm arma sentirent.* Dans les Rois IV. 14. 27. *Nec locutus est Dominus, ut deleret nomen Israel desub cœlo.* Innocentius, l'Agrimenseur, au livre qu'il a fait *de Casibus litterarum : Delatus se alveum, & in valle duas aquas vivas habet; desub se, campum extensum.* Cet Innocentius vivoit vers le tems de Spartien. On a dit de même *desuper* pour *super.* Tacite, livre 2. des Annales : *Soli Cherusci juga insederunt, ut prœliantibus Romanis desuper incurrerent.* Florus, livre 3. chap. 2. & chap. 3. s'est servi du même mot, & Capitolin dans la Vie de Ma-

trinus. On a dit aussi *desursum* pour *sursum.* L'Auteur *de Vetula :*

> —— *Sed liber spiritus ipsum*
> *Evolet ad dominum, qui de sursum dedit illum.* M.

DESSUS & SUS viennent du Latin-barbare *Susum*. Les Gloses : *Susum*, ἄνω. *Susum*, ἐπάνω. Caseneuve.

DESSUS. De *desuper*. Voyez *sur* & *dessous*. M.

DET.

DE'TACHER. Voyez ATACHER. *

DETAIL. DETAILLER. *Détailler:* c'est proprement *mettre en piéces. Et de-là;* ce sont les termes de Nicot; *vendre en détail*, segmentis, vel particulatim, vendere : *qui est, quand quelque marchandise, ou denrée, est vendue par menus poids, ou mesure; parce qu'alors il faut despecer la piéce entiere en menues parties, selon que l'acheteur en demande.* Et par-là voit-on, *que ce mot* détail, *proprement prins, est au regard des marchandises où le trenchant est usité : comme en draps, toiles, chair, &c. Et abusivement, au regard des marchandises qui se vendent à menu : comme grains, liqueurs, &c. Toutefois l'usage indifféremment est tel, que* vendre en détail, *est l'opposite de* vendre en gros : & Marchand Détailleur, *l'opposite de* Marchand Grossier. *M.*

DE'TALLER. C'est ôter la marchandise de dessus le lieu de la boutique où elle est étalée. De *distallare*. Voyez *étau*. M.

DE'TELER. Voyez ATELER. *

DETOURBIER. De *deturbarium*, dit pour *deturbatorium*. M.

DE'TRAPER. Terme de Province, qui signifie débarrasser, déménager, tirer tous les meubles d'une maison. Il vient de *trape*, avec la particule négative *dé*; comme qui diroit *ôter la trape*. Voyez *trape* & *atraper*. On dit aussi *détrape*, pour exprimer la délivrance de quelqu'embarras. Ainsi à la mort d'un méchant homme on dit : voilà une belle *détrape*. On emploie souvent en Bourgogne le verbe *détraper*, dans la signification de *desservir* après le repas. *

DETRAQUER. Voyez *trac*. M.

DE'TREMPER. De *distemperare*, qui se trouve en cette signification dans Pline le Médecin, livre 1. chapitre 5. *Nuces rancidas cum corticibus distemperas.* Je me souviens de l'avoir lu aussi dans Fulbert. Voyez *tremper*. M.

DETRESSE. *Angustia*. De *districtia*, dit pour *districtio :* Jean de la Coste, dans ses Sommaires sur les Décrétales de Grégoire IX. page 364. *Judex Secularis aliquando Clericum ex permissu Pontificis constringit, coercet, & in carcerem conjicit, quem tamen condemnare non potest. Solet enim Ecclesia sæpe auxilium publicum advocare, non ad præjudicandum, sed ad persequendum, id est exequendum : ut loquitur caput* 1. *suprà de Off. Jud. Ordin. & de hac coercitione, vel districtione, custodite, si verum amamus, loqui videtur dictum caput* 2. *quæ Francicè dicitur* détresse, *in Consuetudine Normanniæ.* Aucunes fois appelle-t'on *justice*, une certaine détresse qui dépend du Droit : comme on dit d'aucun, qu'il justicie bien ses hommes par prendre meubles, ou fiefs, ou corps. *Sic in Legibus Boiorum* cap. 2. Si talis homo potens hoc fecerit, quem ille Comes distringere non possit, hunc dicat duci suo, & dux illum constringat. *M.*

DE'TRIER. C'est un cheval de combat. La Coutume d'Anjou, article 47. *Au Baron appartient l'espave du Faucon & du Destrier. Et est entendu* Destrier *un grand cheval de guerre coursier, ou cheval.* De *dextrarius*, qui a été dit, selon Vossius *de Vitiis Sermonis*, 3. 8. *à dexteritate*. Les Italiens disent aussi *destriere*. *Dextrarius* se trouve dans Hincmar, dans Pierre des Vignes, dans Mathieu Pâris, dans Beca, & dans Turocius. Radevicus s'en est aussi servi au livre premier des Gestes de Frédéric Barberousse, chapitre 26. Et parce que par ses paroles il paroît que le détrier se dit d'un cheval d'armes, & le palefroy d'un simple cheval, j'ai cru qu'il seroit à propos de les rapporter. Les voici : *Si extraneus miles pacificè ad castra accesserit, sedens in palefrido, sine scuto & armis, si quis eum læserit, pacis violator judicabitur. Si autem sedens in dextrario, & habens scutum in collo, lanceam in manu, ad castra accesserit, si quis eum læserit, pacem non violavit.* La même chose paroît par les Anciennes Loix d'Angleterre : *Veniet bene armatus pro guerra super uno bono dextrario, in præsentia Domini Regis, die coronationis suæ.* Voyez Vossius au lieu allégué.

Tournébe dans sa Dispute sur le livre *de Fato*, de Cicéron, page 243. donne une autre étymologie de *dextrarius* que Vossius. Voici ses termes : *In quadrigis equi duo* jugales *dicebantur, qui ad jugum currus juncti erant. Eos Græci* ζυγίους *vocant : duo funales, extra jugum : alter unus sinisterior; alter dexterior. Suetonius in Tiberio :* Dehinc pubescens, Acciaco triumpho currum Augusti comitatus est, sinisteriore funali equo, cùm Marcellus Octaviæ filius, dexteriore veheretur. *Hi à Græcis* σειραῖοι *dicuntur, &* σειραφόροι. *Etiam* δεξιόσειρος, dexterior equus *dicitur. Nos, à Circi consuetudine, equos bellatores in Historiis Gallicis,* dextrarios *appellari legimus : cùm præsertim* dextrationem, *pro aurigatione usurpârit Solinus : quod ideo fecit, quia dextroversum flexus meta lustrabatur.* Si cette étymologie n'est véritable, elle est du moins très-docte & très-ingénieuse.

Jean, Moine de Marmoutier, livre 1. de son Histoire de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou, use du mot de *dextralis*, au lieu de celui de *dextrarius : Dant dextrales dissonos hinnitus.* M.

DE'TROIT. De *districtum :* formé de la particule *dis*, & du nom substantif *strictum*. Voyez M. du Cange au mot *districtum*. M.

DE'TROUSSER. *Voler*. Il ne se disoit originairement que des marchandises ou équipages que les voleurs dérobent : parce qu'ils les détroussent, c'est-à-dire, les ôtent du paquet où elles sont troussées. Voyez *Trousse*. Caseneuve.

DEV.

DE'VALER. De *devallare*, fait de *vallis*. On a fait *devallare* de *vallis*, pour dire *descendre*, comme *montare*, de *mons montis*, pour dire *monter*. Voyez *monter*, & *avaler*. M.

DEVANT. De *deabante*. M.

DEVANTAU. Rabelais 3. 7. parlant de la Sybille de Panzoust : *Mist son devantau sur sa teste, comme les Prestres mettent leur amict, quand ils veulent Messe chanter.* Voyez *tablier*. Les Espagnols disent de même *devantal*. M.

DEVANTIERE.

DEVANTIERE. Montagne, livre 3. chap. 3. *Comme celui qui craint d'adorer la ſtatue d'un Saint, ſi elle eſt ſans devantiere.* Nous appellons proprement *devantiere* cette ſorte de grand tablier que les femmes portent à cheval. *M.*

DEVE'ER. C'eſt-à-dire, *défendre.* Le Roman de la Roſe, fol. 36. r°.

Se folle largeſſe devée,
L'en me tiendroit bien pour devée
Si je commandois avarice.

De *devetare*, comme *véer* de *vetare*. Voyez ci-deſſous M. Ménage au mot *Véer*. Le Duchat.

DE'VELOPER. Je dérive ce mot du Latin *evolvere*, avec l'addition de la particule augmentative *dé*. Le ſecond V du mot Latin a été changé en P, qui eſt une lettre du même organe : de plus l'O a été changé en E, & on a ajouté un O après L. C'eſt par les mêmes changemens que du mot *involvere* on a fait *enveloper*. Ou, ſi l'on veut, *déveloper* aura été fait de *volvere*, avec l'addition de la particule négative *dé*. *

DEVENIR. De *devenire*, qui ſe trouve en la même ſignification dans Gregoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, livre 1. chapitre 106. *Le Duchat.*

DEVERGONDE'E. De *deverecundata*: d'où les Eſpagnols ont auſſi fait *deſverguençada*. On a dit *deverecundiare*, comme *devirginare*. ¶ *Verecundia, verecuntia, vercunia, verguença, deſverguença, deſvergonçado.* M.

DEVERS. De *deverſum*: formé de *de*, & de *verſum*. Voyez *envers*. M.

DE'VIDER. DEVIDOIR. On prononçoit originairement *devuider* & *devuidoir*: parce que le dévidoir ſe vide de fil à meſure qu'on en fait des pelotons. Auſſi, *devider*, ſe diſoit en Latin-barbare *devacuare*. Le Dictionnaire de Jean *de Garlandia*: Devacuatrices, *quæ devacuant fila ſericea.* Où la Gloſe ajoûte: Devacuatrices, *Gallis* Dévoidereſſes, *& dicuntur à devacuo.* Voyez *vider*. Caſeneuve.

DEVIDER. Quaſi *devacuare*, dit Nicot : ce qu'il a pris de Robert Etienne. Scaliger, ſur ces mots de Varon, *Panuelium, à panno, & volvendo filo*, le dérive de *dividere*. *Apud Iſidorum, non prorſus malum Auctorem, legitur* panuelium: *item Heſychium, qui in Græca voce explicanda, uſus eſt vocabulo Romano.* Πήνιον, *inquit*, πανύκλιον, ἢ ἄτρακτος· εἰς ὃ εἰλεῖται ἡ κρόκη. *Quæ ſi vera eſt lectio, videtur à pano luendo* panuelium *dictum. Unde hodie* dividere *dicunt Francæ mulieres, à* dividendo, *hoc eſt, luendo filo. Ariſtoteles, libro* v. *Hiſtoriæ animalium*: ἐκ δὲ τούτων βομβύκια ἀναλύουσι τῶν γυναικῶν τινὲς ἀναπηνιζόμεναι. *Nonius* panulam *vocat.* Florent Chrétien, ſur ce vers de la Lyſiſtrate d'Ariſtophane,

Οὕτως καὶ τὸν πόλεμον τοῦτον διαλύσαιμεν ἄν τις ἐάσῃ,

lui donne une même origine. *Lego* διαλύσομεν. *Eſt autem* διαλύειν, *quod Franci dicimus* devider: *vel à* dividendo, *vel* dividuando: *ut monuit etiam vir maximus, & mihi colendiſſimus frater, Joſephus Scaliger.* Il vient de *devolutare*: comme DEVIDOIR, de *devolutorium*: ce qui a été remarqué par M. du Cange dans ſon Gloſſaire au mot *devolutorium*. ¶ Les Gaſcons diſent *debana*, pour dire devider : & ils appellent *debanadoure*, l'inſtrument à devider le fil. *M.*

DÉVIDER. Si comme le prétend M. Ménage, & comme il y a de l'apparence, *vide*, vient de *viduus*; *dévider* doit venir de *deviduare*. *Dévider*, c'eſt *vider* la bobine. *Le Duchat.*

DEUIL. En Languedoc on dit *dol*. Il vient de *dolus*, qui a été quelquefois pris pour *dolor*. Petrone, cité par Iſidore, livre 5. chapitre 25. *Quid eſt judicis dolus? nimirum ubi aliquid factum eſt quod legi dolet.* S. Ambroiſe, livre 4. épit. 13. *Et novacula ſatis acuta, ne faciat dolum.* Caſſiodore, épit. 39. livre 1. *Balnea contra diverſos dolos corporis attributa.* Un Gloſſaire d'Iſidore manuſcrit, cité par Savaron ſur Sidonius Apollinaris : *Vulnus, dolus, vel animi dolor.* Plaute, dans ſon *Pœnulus : Sed ubi exempla conferentur meritricum aliarum, tibi erit cordolium.* Apulée, livre 9. *Non uxori, nec ulli familiarum, cordolio patefacto.* Caſeneuve.

DEUIL. De *Dolium*, que les Latins ont formé de *doleo*, comme il ſe voit par le mot *cordolium*, qui ſe trouve dans les anciens Auteurs Latins. *M.*

DEVIN. De *divinus*: dont les Anciens Latins ont uſé en la même ſignification. Martial 3. 71. *Non ſum Divinus, ſed ſcio quid facias.* L'Auteur de la Vulgate, livre 1. des Rois, VI. 2. *Et vocaverunt Philiſtiim Sacerdotes & Divinos, dicentes, quid faciemus de arca Domini?* Saint Jérôme, dans ſes Queſtions ſur la Geneſe : *Et ex ejus* (Job) *genere eſt Balaam ille Divinus, ut Hebræi tradunt, qui in libro Job dicitur* Eliu. Les Gloſes : *Divinum*, θεῖον, καὶ μάντιν. *Divinus*, μάντις. M.

DEVINAILLE. Du Latin-barbare *divinaculum*. Le Gloſſaire d'Anſileubus : *Divinacula, ſortes.* Caſeneuve.

DEVISE. C'eſt-à-dire *volonté*. Le Roman de Guillaume au court nez, au Moinage Guillaume :

S'aviés armes, je cuit, à vo deviſe,
Et en vo poing une eſpée forbie.
De nos treſtous ne dorriés une alie.

A vo deviſe, c'eſt-à-dire, *à votre volonté.* Il ſignifie quelquefois *Teſtament* ou *derniere volonté*. Ville-Hardouin, livre 1. *Sa maladie creut & enforça, tant qu'il fiſt ſa deviſe & ſon lais.* Et au livre 3. *Et lor remonſtrerent que ils feuſſent confés : & feiſt chaſcun ſa deviſe, que ils ne ſavoient quant Diex feroit ſon commandement d'els.* Il eſt vrai-ſemblable que le diſcours & entretien familier eſt appellé *devis*; parce qu'il eſt volontaire, c'eſt-à-dire, qu'on y parle de ce qu'on veut ; pour faire différence des diſcours dont la matiere eſt preſcrite. Il n'eſt pas auſſi hors d'apparence, que les Deviſes ſoient ainſi appellées, parce que les Blaſons en ſont volontaires, & dépendent de la fantaiſie d'un chacun ; là où celui des Armoiries eſt néceſſaire & affecté aux familles. *Caſeneuve.*

DEVISE. Ital. *impreſa*. Du Latin *diviſa*, en la ſignification de *livrée*: en laquelle ſignification il a auſſi été uſité par les Italiens. Voyez le Vocabulaire della Cruſca. Dans le Roman du petit Saintré, ch. 6. *Nous voulons ſçavoir & veoir quelle deviſe c'eſt que vous portez en vos chauſſes.* On entrelaſſoit dans ces livrées le nom de la Dame que l'on aimoit. Dans le même Roman, chapitre 5. *Mon amy, je vous donne cette bourſe, & telle qu'elle eſt. Si vueil que les couleurs dont elle eſt faite, & les lettres entrelacées, doreſenvant, pour l'amour de moy vous portiez.* Et au chapitre 17. *Comment enfin Ma-*

dame lui dist qu'elle vouloit qu'il eust un bracelet esmaillé à sa devise. M.

DEVISE. Ce mot signifioit aussi anciennement *un Testament*, à cause de la division que fait le testateur de son bien dans son testament. Voyez M. du Cange dans son Glossaire, au mot *divisa*. M.

DEVISER. Parler ensemble. De *divisus*, en sous-entendant *sermo*, on a fait *devis*. *Divisi sermones*, ce sont menus propos. Et de-là, le verbe *divisare*, pour *deviser*. M.

DE'VOUER. De *devotare*. Voyez *avouer*. M.

DE'VOYER. *Se dévoyer*. Sortir de la bonne voie, s'égarer du droit chemin. Ce mot est formé de *voie* & de la particule négative *dé*; comme qui diroit, *s'écarter de la voie*: Et *voie* vient du Latin *via*. Les Latins ont dit dans le même sens *deviare*; & il se peut aussi que *dévoyer* ait été fait immédiatement de ce verbe Latin. *

DEUTEROCANONIQUE. On appelle ainsi, en terme de Theologie, un livre de l'Ecriture qui a été mis plus tard que les autres dans le Canon, soit parce qu'il a été écrit après que les autres y étoient déja, soit parce qu'il y a eu quelque doute sur sa canonicité. Les Juifs reconnoissent dans leur Canon des livres qui n'y ont été mis qu'après les autres. Tobie, Judith, la Sagesse, l'Ecclésiastique, les deux livres des Macchabées, sont du nombre des *Deutérocanoniques*. Ce mot est Grec, & composé de δεύτερος second, & de κανονικὸς canonique, parce que ces livres ne sont que les seconds Canoniques; ce qui ne signifie pas qu'ils aient moins d'autorité. *

DEUTERONOME. Nom d'un livre de l'Ecriture. Ce mot est Grec, composé de δεύτερος second, & de νόμος loi. Ainsi *Deutéronome* signifie *seconde loi*. Lorsque les Grecs firent leur traduction de la Loi de Moyse, ils donnerent aux cinq parties dans lesquelles elle étoit divisée, les noms de Genese, Exode, Lévitique, Nombres & Deutéronome. Ces noms expriment ce que contiennent ces livres, ou du moins la chose la plus remarquable qui y est contenue. Le *Deutéronome*, dont il s'agit ici, fut nommé de la sorte, parce qu'il comprend la répétition ou la récapitulation que Moyse fit aux Israëlites, avant que de mourir, de la Loi qu'il leur avoit donnée. C'est pour cela que ce livre est aussi appellé par les Juifs משנה *mischneh*, c'est-à-dire, *répétition*; & משנה תורה *mischneh thôrah*, c'est-à-dire, *répétition de la Loi*. Ils le nomment encore ספר תוכחות *sepher thocahhoth*, livre des réprimandes, à cause du chapitre XXVIII. qui est plein des bénédictions que Dieu promet aux Israelites s'ils gardent sa Loi, & des malédictions dont il les menace s'ils la transgressent. Les Juifs appellent aussi le Deutéronome אלה הדברים *elleh haddebârim*, parce que ces mots sont les premiers du livre; & ainsi des autres livres de Moïse, auxquels ils ne donnent point d'autre nom que les premiers mots par où chacun commence; à peu-près comme en citant un Décret, ou chapitre du Droit Canon, nous les nommons ou nous les désignons par les premiers mots par lesquels ils commencent. *

DEX

DEXTROCHE'RE. Terme d'Armoiries. C'est un bras droit. De *dextrocherium*. M.

DEZ

DEZ *à jouer*. De *dati*: pour lequel on a dit, par corruption *dadi*, qui se trouve dans les Constitutions Néapolitaines, livre 2. titre 57. Et *datus*, a été dit *à dando*. Ovide:

Tu malè jactato, tu malè jacta dato.

Ausone:

Narrantem fido per singula puncta recursu,
Quæ data per longas, quæ revocata moras.

Les Grecs ont appellé de même les dez βόλια & βολίδας, de βάλλειν, qui signifie *jacere*: duquel mot *jacere*, les anciens Latins les ont aussi appellés *jacula*. Isidore: *Olim autem tesseræ* jacula *appellabantur*, *à* jaciendo. Voyez Turnébe sur la troisiéme des Oraisons de Cicéron contre Rullus, page 123. de l'édition de Paris *in-4°*. de l'année 1576. où après avoir dit, *Non præterit nostras tesseras vulgo* datos *appellari*, *ex eo quòd qui in scrupis calculum promoverat*, dare *dicebatur*, il en rapporte plusieurs autorités. Et dès 1556. il avoit fait la même remarque sur la Préface de Pline, au mot *aleam*. Voyez aussi M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 465. Les Italiens disent de même *dadi*: & les Espagnols, *dados*; & les Toulousains, *dat*; & les Arabes, *dadan* & *dadanon*. Du François *dez*, les Latiniseurs ont fait *decii*. Une Ordonnance de S. Louis de l'année 1254. *Prætereà inhibemus distinctè*, *ut nullus omnino ad taxillos ludat*, *sive ad aleas*, *& schacos*; *& scholas deciorum etiam prohibemus*, *& prohiberi volumus omnino*: *& tenentes eas*, *districtiùs puniantur*. *Fabrica etiam deciorum prohibeatur*, &c. Les Statuts des Rois *in susceptione Crucis apud Gulielmum Neubrigensem*, liv. 3. chapitre 23. *Nullus ad aleas*, *vel ad decios ludat*. M. du Cange, dans son Vocabulaire Latin, au mot *decius*, prétend que ces mots François, *jeu de dé*, ont été faits de *judicium dei*. Voici ses termes: *Ludum deciorum dictum puto ex veteri gallico* Jus de dé: *id est*, Judicium Dei, *seu* Sortes per tesseras aleatorias jactæ: *unde postmodum* Jeu de dé *effictum*. *Vix enim* Jeu *à* jocus *deduxerim*: *nam cùm id nominis solis ferè taxillorum vel chartarum ludis tribuatur*, *in quibus*, *ut plurimùm*, *damnum*, *vel lucrum*, *sorte decernitur*, *admodum probabile est ita appellatas aleas*, *& alearum sortes*: *atque inde cæteros quos diximus ludos*. *Porrò* Juis, Judicia Dei *appellari*, *in voce* Juisium, *pluribus ostendimus*. De *autem pro* Deo *usurpatum*, *docemur ex veteribus Poëtis nostratibus*: Je ne puis approuver cette étymologie, quoique M. du Cange la préférât à toutes ses autres, & qui l'appellât *la Reine de ses Etymologies*. C'est comme il en parla un jour chez moi à M. le Duc de Montausier. Il est au reste indubitable, que notre mot *jeu* a été fait de *jocus*: comme *feu*, de *focus*; & *leu*; pour lequel nous disons présentement *lieu*, de *locus*; & *peu*, de *paucum*; & *queu* de *coquus*. Et il n'est point vrai que ce mot se dise particuliérement du jeu de dez & de celui des cartes.

Je viens présentement de voir dans les Origines Françoises de M. de Caseneuve, qu'il dérivoit *dez* de *datatim*, qui est une étymologie qui approche de la mienne. Voici ses termes: *Et d'autant qu'en jouant on se donne les dez alternativement*, *je crois qu'ils ont été appellés* dez *de l'adverbe* datatim: *car cette alternation de main*, *qui se fait au jeu*, *s'ex-*

prime en Latin par, datatim ludere. *Plautus* in Curculione :

> Tum isti qui ludunt datatim, servi scurrarum in via,
> Et datores & factores omnis subdam sub solum.

Nonius Marcellus : Datatim, id est, invicem dando : *où* datores *sont ceux qui donnent la paume aux joueurs ; &* factores, *ceux qui jouent. Isidore, liv.* 1. *des Etymologies, chap.* 29. *rapporte ce lieu de l'ancien Poëte Ennius :*

> Quasi in choro pila
> Ludens datatim dat sese.

Où, par une métaphore des joueurs, ce Poëte parle d'une femme impudique, qui s'abandonnoit à toute sorte de gens. L'analogie ne permet pas qu'on dérive *dez* de *datatim.* Ce mot vient assurément de *dati* : mais de *dati*, donnés *datatim.* M.

Dez. Ce qui fait que je ne doute point que notre mot *dez* ne vienne de *Dati*, c'est qu'anciennement on écrivoit *detz.* La version Françoise du *Manipulus Curatorum*, *fol.* 210. v°. *savoir si on peut faire aumosne du jeu de detz, de tables, &c.* Le Duchat.

Dez. Nonobstant toutes les autorités qu'allégue M. Ménage, j'ai peine à croire que ce mot vienne originairement du Latin *dare.* J'aime mieux le dériver, comme aussi l'Italien *dadi*, & l'Espagnol *dados*, de l'Arabe *dad*, qui signifie *lusus*, *res ludicra*, *alea.* C'est aussi le sentiment de Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Denteln*, où il s'exprime de la maniére suivante : *Vocem Italicam* (dadi) *quidam derivant à* ludo datorum. *Quos reprehendit Salmasius apud Ferrarium in Originibus, quia teste Cicerone,* calculi *dabantur, non* tesseræ. *Hinc Ferrario simplicius visum, ita appellari, quod in ludo etiam solitario tesserarum, sine calculis, mutuò tesseræ dentur & recipiantur à ludentibus. Sed fallitur vir doctus. Nam* dad, ded, det, *est vox Arabica, significans ludum, rem ludicram, & aleam, teste Hydio in Neriludio, page* 18. *Inde Italis* dadi, *Hispanis* dados, *Gallis* dez, *Cambris* dis, *talus, tessera, alea, cubus. A* dez *porro fit* ludus Deciorum, *Gallicè* jeu de dez, *quod Cangius malè interpretatur* judicium Dei, *quasi esset à* Dé *Deus.* *

DIA.

DIA. C'est le commencement de plusieurs termes de Médecine, de Chirurgie, & de Pharmacie. Dans les mots où ces trois lettres commencent le nom d'un reméde, d'un onguent, d'un cataplasme, &c. elles marquent une composition, un mélange, comme dans *Diapalme*, *Diachylon*, &c. *Dia* est encore le commencement de plusieurs mots, tant des arts & des sciences, que de l'usage ordinaire, comme *Diametre*, *Dialogue*, *Diacre*, &c. Dans tous ces mots, *Dia* vient de la préposition Grecque διὰ, qui commence les mêmes mots en Grec, & qui signifie *per*, *inter*, *ex*, *cum.* Il y a des mots où *dia* n'est point une proposition ; quoique ces mots viennent ou puissent venir d'une Langue étrangere, comme *Diamant*, *Diane*, &c. *

DIABETES. Terme de Médecine. C'est une évacuation copieuse d'urine, dans laquelle la boisson passe aussi-tôt après qu'on l'a prise, sans être changée. Le mot est pur Grec, διαβήτης, qui vient du verbe διαβαίνω, *je passe* ; & il a été donné à cette maladie, parce que la boisson passe fort vîte. *

DIABLE. Ce mot vient du Latin *diabolus* ; & le Latin *diabolus* vient du Grec διάβολος, qui signifie médisant, délateur, accusateur, calomniateur ; & qui a été fait du verbe διαβάλλω, qui signifie médire, accuser, calomnier. Le malin esprit a été appellé de la sorte dans l'Ecriture, ou parce qu'il calomnie Dieu auprès des hommes, comme lorsqu'il tenta Eve ; ou parce qu'il accuse les hommes auprès de Dieu, suivant qu'il est dit Apocal. XII. 10. *L'accusateur de nos freres, qui les accusoit jour & nuit devant notre Dieu, a été précipité.* Le Grec διάβολος répond à l'Ebreu שטן *satan*, qui est un des noms du malin Esprit, & qui signifie ennemi, accusateur, & même ces deux noms sont joints ensemble au même chapitre XII. v. 9. où il est dit : *Cet ancien serpent qui est appellé le diable & satan.* En Syriaque, le malin esprit est appellé *ôkelkartso*, c'est-à-dire, à la lettre, *publieur de calomnie* : ce qui convient parfaitement avec le Grec διάβολος. Au Deutéronome XXXII. 17. Les démons sont nommés dans le texte Ebreu שדים *schédim* ; car en cet endroit il est dit des Israëlites, qu'ils ont sacrifié aux *schédim* : ce que les Septante interprétent par δαιμονίοις. Le mot Ebreu *schédim* vient du verbe שדד *schâdad* ravager ; ensorte que les *schédim* sont la même chose que les *ravageurs.* Cette étymologie conviendroit avec celle du Grec δαίμων *démon* ; si l'on vouloit dériver ce mot Grec du verbe δαίω, en tant qu'il signifie *ravager*, *sacager.* Mais il y a plus d'apparence que δαίμων a été fait de δαίω, en tant que ce verbe signifie *connoître*, *savoir* ; en sorte que δαίμων est dit, *quasi* δαήμων, *gnarus*, *peritus.* Ce qui semble prouver cette étymologie, c'est que δαίμων, chez les anciens, se prend également pour un bon & un mauvais génie, pour un Dieu, une divinité. Platon appelle le Dieu modérateur de l'univers μέγιστον δαίμονα. Dans Homére δαίμων & θεὸς, sont souvent la même chose. Mais dans l'Ecriture Sainte, δαίμων ne se prend que pour signifier l'esprit malin. *

DIADEME. Du Grec διάδημα, qui signifie proprement *redimiculum*, & qui est fait du verbe διαδέω *redimio*, *revincio.* Le *Diadéme*, proprement dit, n'étoit qu'une espéce de bande dont les Rois se ceignoient la tête pour marque de leur dignité. *

DIAMANT. D'*adamante*, ablatif d'*adamas* : d'où les Italiens ont aussi fait *diamante* : d'où le Grec vulgaire διάμαντι On y a préposé un D, comme en *diapre.* Voyez *diapré.* M.

DIAMANS d'*Alençon.* Faux diamans : ainsi appellés de la ville d'Alençon, d'où ils nous viennent. M. de Saumaise sur Solin, page 1099. *Ignobiles adamantes, quos à solo natali* Alenconios *appellamus.* M.

DIANE. Comme quand on dit, *battre la diane.* De l'Espagnol *diana*, fait de l'Espagnol *dia*, qui signifie *jour. Battre la diane*, c'est battre la caisse au point du jour. *Dia*, dans la signification de *jour*, se trouve dans les anciens Poëtes Italiens. Voyez mes Origines Italiennes au mot *Dia.* Les anciens Candiots disoient δία en la même signification. Macrobe, dans ses Saturnales, livre 1. ch. 15. *Cretenses* ΔΙΑ τὴν ἡμέραν *vocant.* Et c'est de ce mot que les Latins ont fait leur *dies*, δία, δίαξ,

dies. Pour l'Italien & l'Espagnol *dia*, ils ont été formés du Latin *dies*. M.

DIANTRE : pour *le Diable* : afin d'éviter ce vilain mot. Rabelais, liv. 3. chap. 3. *Créature du grand vilain diantre d'enfer*. M.

DIAPASON. Terme de Musique. C'est ce que nous appellons *octave*. Ce mot est pris du Grec διὰ πασῶν, comme qui diroit, *harmonia ex omnibus* ; & la plûpart des Auteurs qui ont écrit de la théorie de la musique, l'ont employé pour expliquer l'octave. Ils ont aussi employé les mots *diatessaron*, *diapente*, pour dire la quarte, la quinte : & ces mots pareillement sont pris du Grec διὰ τεσσάρων, διὰ πέντε ; comme qui diroit, *harmonia ex quatuor*, *ex quinque*. *

DIAPHRAGME. Terme d'Anatomie. On appelle ainsi la cloison *musculeuse* qui sépare la poitrine d'avec le ventre. C'est de-là qu'est venu le nom de *Diaphragme*, qui est Grec, & signifie proprement une cloison, une séparation ; du verbe διαφράττειν *séparer*, ou *être entre deux*. C'est Platon, au rapport de Galien, qui le premier a nommé cette cloison *diaphragme*. Auparavant on l'appelloit φρένες, qui signifie *entendement*, parce qu'on prétendoit que dès qu'elle étoit attaquée d'inflammation, l'homme tomboit aussi-tôt en phrénésie : ce que l'experience ne confirme pas. *

DIAPRE'. Il signifie *bigarré de diverses couleurs* : bien que proprement il signifie *vert*. Il vient de *diaprasinus*, qui est formé de la préposition διὰ, qui signifie *per* ; & de *prasinus*, qui est le vert de la queue du poireau, appellé πράσον comme qui diroit *perviridis*. Toutefois j'ose croire que les Auteurs du tems moyen ont pris aussi *diaprasinus*, pour *bigarré* ; ou du moins pour la couleur semblable à la bigarrure d'une prairie bien émaillée de fleurs. Flodoard, livre 3. de l'Histoire de Reims, chap. 21. *Mittens ei quædam pretiosa ornamenta, casulam scilicet diaprasinam, quam habebat unicam*. Caseneuve.

DIAPRE'. Bigarré. M. de Casenevue le dérive de *diaprasinus*, formé, dit-il, de la particule Grecque διὰ, & de *prasinus*, qui signifie *verd*. Il vient de l'Italien *diaspro*. *Diaspro*, *diasprato*, DIAPRE'. L'Italien *diaspro* a été fait du Latin *iasper* : en y préposant un D, comme en *diamant*, d'*adamante*. Et *iasper* a été dit pour *iaspis*. Voyez *jaspe*. *Diapré* a vieilli : mais c'est un beau vieillard : & je n'ai point fait difficulté de m'en servir dans cet endroit de mon Idylle du Pêcheur :

> *Là se tut Alexie, & d'un torrent de pleurs,*
> *De son amour témoins, témoins de ses douleurs,*
> *Du fleuve il inonda la rive diaprée,*
> *Et grossit le tribut qu'il portoit à Nérée.* M.

DIARBECRE ou DIARBEK. Nom d'une Province d'Asie, située entre le Tigre & l'Euphrate. Ce nom est Arabe, & signifie *pays de Becre*. Il fut donné à cette Province à cause d'une famille Arabe, appellée *Becre*, qui s'y établit. Le *Diarbecre* est la même chose que le ארם נהרים *Aram Naharaiim* de l'Ecriture, c'est-à-dire, la *Syrie des deux fleuves*, & que la Mésopotamie des anciens, ainsi nommée parce qu'elle est renfermée entre le Tigre & l'Euphrate. C'est pourquoi aussi les Arabes la nomment *algezirah*, l'Isle, c'est-à-dire, la presqu'Isle. La ville capitale du *Diarbecre* propre a le même nom que la province ; quoiqu'on dise ordinairement *Diarbekir* en parlant de cette ville. C'est l'ancienne Amed, ou Amid, ou Amida. Les Turcs l'appellent *Caraëmid*, ou *Caraëmit*, c'est-à-dire, *Amida la noire*, parce que ses murailles sont bâties d'une pierre noire. *

DIATESSARON. Outre le *Diatessaron* de la musique, duquel il a été parlé à l'article *Diapason*, on appelle aussi en terme de Pharmacie, *Diatessaron*, une sorte de thériaque, parce qu'elle est composée seulement de quatre ingrédiens. On la nomme aussi thériaque des pauvres, parce qu'elle se fait en peu de tems, & à peu de frais. *

DID.

DIDIER. Nom propre d'homme, qui a été formé par corruption, du Latin *Desiderius*. Ce nom se dit differemment selon les differens lieux. Ordinairement on dit *Didier*. En Champagne plus communément *Dizier* : en Languedoc & en Italie *Deseri*, & *Drezeri* : au pays bas *Desie*. On a même dit *Gery*. *

DIDON. Nom propre de femme. Ce nom est Phénicien, & vient de דד *did*, qui signifie *dilectus*. On fait que la Reine Didon étoit Phénicienne. L'Ebreu דוד *dod* signifie la même chose, & c'est de-là qu'est formé le mot *David*. Servius dit que *Didon* en Phénicien signifie *virago*. L'Etymologiste & Phavorinus l'interprétent *errante*, *vagabonde* ; & Eustathe, dans ses Notes sur Denys le Géographe, l'explique ἀνδροφόνος *homicide*. Tous ces Auteurs se trompent. Le mot *Didon* ne signifie que *Dilecta*. *

DIDYME. Nom propre d'homme qui signifie *jumeau*. C'est la même chose en Grec que Thomas en Ebreu, comme S. Jean le témoigne XI. 16. & XX. 24. En effet תומים *thômim* Genes. XXV. 24. signifie *des jumeaux* ; du verbe תאם *thâam*, qui veut dire *gemellos parere*. *

DIE.

DIEPPE. Ville maritime de Normandie. M. Bochart prétend que cette ville a été ainsi appellée de l'Anglois *deep*, qui signifie *profond* : & que le bourg de Dieppedale, au-dessous de la ville de Rouen, située dans une vallée, avoit aussi été appellé de la sorte du mot Anglois *deepdale*, qui signifie *profonde vallée*. M.

DIE'SE. Terme de Musique. C'est l'élévation d'une note jusqu'au demi-ton. On appelle aussi de la sorte la marque qui fait voir qu'il faut hausser d'un demi-ton le son de la note qui la suit. Ce mot vient du Grec δίεσις, qui signifie entre autres choses *division* ; du verbe δίημι *transmitto*, trajicio. Le *Diése* a été nommé ainsi parce qu'il est la division d'un ton, & qu'il le partage. *

DIETTE. Comme quand on dit, *faire diette*. De *diata* : qui signifie *régime de vivre*, & qui vient du Grec δίαιτα, qui signifie la même chose. *M*.

DIETTE : pour *assemblée* ; comme quand on dit, *la Diette de Ratisbonne* ; vient aussi de *diata* : dans la signification de *sale où l'on fait des festins*. Les Gloses anciennes : δίαιτα, τὸ ὑπερῷον, *cenaculum*. διαιτάρχης, *atriensis*. De laquelle signification, il a passé ensuite en celle d'*une Assemblée d'Etats* : les anciens Allemans *aïant* de coutume de traiter d'affaires publiques au milieu des festins. Tacite, au livre qu'il a fait de leurs mœurs : *Sed & de reconciliandis invicem inimicis, & jungendis affinitatibus*,

& adsciscendis Principibus, de pace denique & bello, plerumque in conviviis consultant. Tamquam nullo magis tempore, aut ad simplices cogitationes pateat animus, aut ad magnas incalescat. Gens non astuta, nec callida, aperit adhuc secreta pectoris licentiâ loci. Ergo detecta & nuda omnium mens, postera die retractatur: & sua utriusque temporis ratio est. Deliberant, dum fingere nesciunt: constituunt, dum errare non possunt. Et c'est pourquoi Isaac Pontanus, livre 3. de ses Origines Françoises, chapitre 7. estime que le mot *mallus*, qui se prend souvent pour *un Parlement*, ou pour *une Assemblée d'Etats*, a été fait de *mael*, qui signifie en Alleman *un festin*. L'Anglois *meale* signifie la même chose. Et à ce propos il est à remarquer, que le mot de *Diette* ne se dit que des Assemblées des Allemans & des Polonnois : car les Suisses, dont les Assemblées s'appellent *Diettes*, sont Allemans. Et comme dans ces sales appellées *Diettes*, on avoit accoutumé de traiter d'affaires, le mot de διαιτητὴς est interprété dans les mêmes Gloses, *disceptator, arbiter, interventor*; & celui de διαιτῶ, *intervenio, discepto.* Voyez M. de Caseneuve dans le Traité qu'il a fait des Etats Généraux du Languedoc. *M.*

Diette. Ces sortes d'assemblées que nous appellons *Diettes*, les Allemans les appellent *Reichstag*, qui signifie proprement *journée Impériale* : & c'est ainsi que le traducteur de Sleidan a rendu ce mot par-tout où il l'a trouvé dans Sleidan ; ce qui semble ne laisser aucun doute que le mot de *Diette*, en la signification d'*Assemblée d'Etats*, ne vienne du Latin *dies*, jour ou journée. Aussi ne dit-on pas *Diata* dans la signification de ces sortes d'Assemblées, mais *Dieta*, fait de *Dies* : & *Dieta* s'est dit généralement de toutes les *journées* destinées à plaider ou à traiter d'affaires. Le Berger, dans la Farce de Patelin :

> *Il m'a parlé de vous, mon maistre :*
> *Je ne sais quelle adjournerie.*

Et plus bas, le Drapier au Berger :

> *Laisse m'en paix, va-t-en & garde*
> *Ta journée.*

Et plus bas, le Berger à Pathelin :

> *On me piquera en deffaut,*
> *Si je ne voys à ma journée,*
> *Monseigneur, a de relevée ;*
> *Et s'il vous plaist vous y viendrez,*
> *Mon doux maistre, & me deffendrez.*

Le mot de *journée* en ce sens est encore en usage en France dans les taxes de dépens. Olivier Maillard l'a même rendu en Latin par le mot *Dieta.* Voici le passage, pris du Sermon 11. *fer.* 2. *Dom. advent.* où il fait le conte d'un Avocat frippon qui avoit reçu de l'argent de deux parties adverses : *Quando verò venit Dieta ; primus qui non erat tam dives sicut alius, venit ad advocatum & dixit ei : Domine, hodie debet teneri dieta : si placet, respondebitis pro me.* Le Duchat.

DIEU. Ce mot vient du Latin *Deus* ; & le Latin *Deus* vient du Grec θεὸς. Mais d'où vient le Grec θεὸς, & que signifie-t-il littéralement ? Car il faut distinguer dans les mots la signification que j'appelle littérale ou d'origine, & qu'on peut aussi appeller étymologique, d'avec celle qu'ils ont dans l'usage ordinaire ; & c'est en cela que l'étymologie différe de la signification, c'est-à-dire, de la signification prise dans le sens qu'on donne ordinairement à ce terme. La science étymologique considere la premiere de ces deux significations, & la Grammaire s'occupe de la derniére. Par exemple dans le mot *angelus*, l'Etymologiste en considére la signification littérale ou originaire, qui est celle de *messager* ; & le Grammairien en considére la signification proprement dite, qui est celle d'*esprit céleste.* Pour ce qui est donc de l'origine du Grec θεὸς, les Etymologistes ne conviennent pas là-dessus. Quelques-uns dérivent ce nom du verbe θεᾶσθαι *regarder, considerer* ; parce que *Dieu* voit toutes choses. D'autres le dérivent de θέειν *courir* ; parce que l'immensité de Dieu le rend présent par-tout. D'autres le font venir de δέος *crainte* ; parce que *Dieu* est souverainement redoutable, & qu'on doit extrêmement craindre de l'offenser. Saint Jean Damascene donne encore une autre étymologie de θεὸς, qui est αἴθειν *ardere*, suivant ces paroles du Deutéronome IV. 24. *Le Seigneur votre Dieu est un feu consumant.* Je ne déterminerai rien sur ces différentes étymologies, qui ont chacune leur mérite, excepté peut-être la derniere, qui ne me paroît guère vrai-semblable. J'en conclurai seulement que le mot θεὸς n'exprime que des attributs de Dieu, & nullement sa nature, & qu'ainsi il ne répond point au grand nom Ebreu יהוה *Iehovah*, qui exprime l'essence Divine, & qui est incommunicable. Aucune autre Langue non plus n'a de nom qui y réponde. Mais le mot θεὸς répond à l'Ebreu אל *El*, qui signifie *Dieu*, par l'attribut de fort, & qui se communique de même aux créatures. Il répond aussi à l'Ebreu אלה *Eloah*, & au plurier אלהים *Elohim*, au chaldéen *Elah*, & au Syriaque *Aloho*, qui tous signifient pareillement *Dieu*, mais toujours par quelque attribut, & nullement par sa nature ; & qui, de même que le Grec θεὸς, sont communiquables, & s'attribuent non-seulement aux anges & aux hommes, mais encore aux idoles, & aux autres fausses Divinités. L'Espagnol *Dios*, & l'Italien *Iddio* viennent, de même que le François *Dieu*, du Latin *Deus.* Je joindrai ici pour plus grand éclaircissement ce que dit Wachter dans son *Glossar. German.* au mot *Diu*, où il s'exprime de la maniére suivante : Diu, *Deus. Vox Celtica, sed variè apud auctores scripta. Bochartus in Originibus Gallicis, pag.* 15. Apud Cambros hodieque *Diu* Deum significat. *Alii Cambris tribuunt* Dui *&* Duw, *& Armoricis* Due. *Boxhornius in Lex. Ant. Brit. in voce* dir *certus :* a fo da gan Dduw ys dir, *quod visum est Deo, certum. Idem in voce* llwyddo *prosperare :* ni fynno Duw ni lwydd, *quod non vult Deus, non prosperabit. Et in Botanico :* gras Duw *gratia Dei. Baxterus in Glossario Ant. Brit. page* 107. *Dui* in quadam Camdeni inscriptione Jupiter est. Etiam adhuc Dialecto quadam Deus Britannis Dicitur *Dyu*, ut & Aremoricis *Due. Unde Celtæ acceperint hanc vocem, an ex Theologia vera & primitiva, ab Hebræo nomine* Dai *sufficiens, perfectus, an ex Theologia Gentili, & præcipuè Græcorum, quorum vetustissimi (ut tradit Plato in Cratylo) eos solos* θεὺς *appellabant, quos perpetuo cursu in cœlo ferri conspiciebant, à* θέειν *currere, aliis inquirendum relinquo. Hoc omnes absque monitore vident, cum Celtica voce convenire etiam Latinam* Deus, *& Gallicam* Dieu, *& Italicam* Dio, *&c. An huc etiam spectet* Deut *vel* Düd, *quod Germanis antiquis tribuit Lutherus in Libello de Nominibus propriis, & incautè sequitur Cluverius, dubito, imo nego. Nam* Deut, *priscâ Germanorum linguâ, non Deum, sed terram*

aut populum significat, ut demonstravi in loco. Quo ipso corruit argumentum eorum, qui huic ficulneo argumento innixi, Germanos Dictos volunt Teutonas, *tanquam divinos.* Je croirois volontiers que le Celtique *Diu* a été fait du Latin *Deus*, & je n'y vois pas beaucoup de difficulté: ou bien il aura été fait du Grec Θεὸς, de même que *Deus.* *

DIF.

DIFFAMER. De *defamare*, Latin-barbare formé de *fama.* Joannes Januensis, dans son Catholicon: *Defamo, as, avi ex* de *&* famo, as. *Et est* defamare, *conviciari, criminari, famam auferre.* Caseneuve.

DIFFAMER. Périon & Jean Picard le dérivent de δυσφημεῖν: & à cause de cette étymologie, Picard l'écrit par un Y & par une seule F. Il vient de *diffamare.* Voyez Barthius XIII. 4. *M.*

DIG.

DIGESTION. Le premier Scaligerana, pag. 74. DIGESTIO *impropriè apud Macrobium pro* concoctione ciborum in ventriculo *dicitur? cùm apud probatos Auctores de sola distributione cibi & dissipatione per halitum & insensibilem transpirationem nuncupetur.* Scaliger se trompe: ce qui a été fort bien remarqué par Vertunien, en ces mots: *Verbum tamen* digerere *pro* conquoquere, *invenitur in Cicerone, in epistola 65. ad Atticum: & apud Senecam in epistola, cui titulus,* Quomodo aliena, per transformationem, nostra facere oporteat. Grégoire de Tours, livre 3. de son Histoire, chapitre 36. s'est servi du même mot en la même signification: *Quo celerius ad manducandum commoveretur, sumpto aloe, velociter digerebat.* Il parle de Parthenius. *M.*

DIGUE. Du Flaman *diic*, qui signifie *un amas de terre contre les eaux.* Mais comme les Flamans ont beaucoup de mots qui viennent du Grec; ce qui a été remarqué par Hadrianus Junius; ils ont peut-être fait *diic* de τεῖχος. Et M. de Saumaise dans son *de Hellenistica*, page 112. dit affirmativement que c'est de ce mot Grec qu'ils ont fait ce mot Flaman. *M.*

DIGUE. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1667. TEICH, *agger, aquis arcendis factus. Belgis* DYG *agger, munimentum adversus inundationes. Idem Gallis* DIGUE. *Cùm moles illa terrea, quam Belgæ Fluminibus objiciunt, ut impetum eorum cohibeant, muro similis sit, hinc Junius Belgicam vocem truncatam censet à Græco* τεῖχος *murus, in Observ. ad Willeram. pag. 182. Sed novâ etymologiâ minimè opus est. Nam à* teichen *fodere, tam fossa quàm terra egesta & in molem congesta, rectè vocatur* teich. *Ita etiam* graben *non solum fossam, sed etiam aggerem significat.* *

DIJ.

DIJON. Ville de France, Capitale du Duché de Bourgogne. Du Latin *Divio* ou *Dibio*, par le retranchement de V ou B. Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* page 173. donne pour étymologie de ce nom Latin, le mot *diu*, qui chez les anciens Gaulois ou Celtes signifioit un ruisseau, une fontaine; comme il paroît par quantité de noms de villes qui sont auprès des sources ou des ruisseaux. Il croit que *Divio* a tiré son nom de sa situation qui est entre deux petites rivieres. Cela est plus probable que ce que portoit une ancienne Chronique de Bourgogne, que le premier Président de Villeneuve disoit avoir lue; savoir que *Dijon* s'appelloit anciennement *Bourg-Ogne*, c'est-à-dire, *Bourg des Dieux; Ogne* en Langue Celtique, signifiant *Dieu:* que c'étoit cette ville qui avoit donné son nom à tout le pays long-tems avant la conquête des Gaules par les Romains: qu'ayant été détruite par l'Empereur Aurélien, & ce Prince craignant la colere des Dieux dont il avoit ruiné la ville, il la rebâtit, & voulut qu'elle fût appellée *Divio*, du nom *Divi*, qui signifie *les Dieux.* Hadrien de Valois croit seulement qu'Aurélien fit entourer *Dijon* de murailles, qu'il l'embellit & l'orna de temples & d'autres édifices publiques. Quoi qu'il en soit, comme *Dijon* est une ville très-ancienne, il n'y a pas d'apparence que son nom vienne du Latin: ainsi il est plus raisonnable de s'en tenir à la premiere étymologie que nous avons rapportée. Mais il faut remarquer d'un autre côté, que le mot *Diu*, qui en Langue Celtique signifie *fontaine*, signifie aussi *Dieu* dans la même Langue, comme on peut voir au mot *Dieu:* & en réunissant les deux significations, le nom *Divio* pourroit être interprété *fons Divinus*, ce qui reviendroit en partie au sentiment de ceux qui dérivent ce nom du Latin *Divi.* J'ajoute que *Divio*, ou *Divionum*, ressemble beaucoup à *Divona*, qu'Ausone dit signifier *fons Divinus:*

Divona, *Celtarum linguâ fons addite Divis.*

Et *vonan* signifie encore aujourd'hui *fontaine*, dans la Langue Cambrique ou du pays de Galle; suivant le témoignage de Bochart, *Orig. Gall.* page 15. De cette maniere *Divio* signifieroit toujours *fons Divinus.* *

DIL.

DILAYER. De *dilatare.* M.

DILEMME. Nom d'un argument fourchu ou cornu, qui après avoir divisé une proposition en affirmative & en négative, fait voir de l'absurdité des deux côtés. Ce nom, qui est Grec, vient de δὶς *bis*, & de λαμβάνω *capio;* & le *Dilemme* a été nommé ainsi, parce qu'il prend son adversaire des deux côtés. *

DILLE. C'est le fausset par lequel on tire du vin. Rabelais, dans le Prologue du livre 5. *Autant que vous en tirerez par la dille, autant en entonneray par le bondon.* De *duco. Duco, duxi, duxilla, dilla,* DILLE. Voyez *dousil.* M.

DIM.

DIMANCHE. *Dominicus*, suppléez *dies.* On appelloit autrefois *Dimanche*, ceux qui portoient le nom propre de *Dominique*, & ce nom se trouve dans Monstrelet. *Huet.*

DIN.

DINANDIER. Nicot: *Dinandier, est un maignen,* æsrarius faber, *ainsi appellé parce qu'à Dinand, ville du Liege, y a plusieurs chaudroniers. Dinanderie*, copia mercis æraria, æramentum. *Le Duchat.*

DINER. Sylvius, à la page 70. de sa préparation à la Langue Françoise; Henri Etienne, dans

ſes Etymologies Françoiſes tirées du Grec; Pontus de Thyard, Evêque de Châlons, page 19. de ſon Traité de l'Impoſition des noms; Trippault, dans ſon Celt-Helléniſme; Goſſelin, dans ſon Hiſtoire des vieux Gaulois, & M. Lancelot, dans ſes Mots François tirés du Grec, le dérivent, après Budée, de δειπνεῖν. Et pour cela, ils l'écrivent par un P. Charles de Bouvelles le dérive de *diurnum*, *à* die, *vel à* diurno, ſeu *victu unius diei*, *quem mercenarii totius diei labore ut vivant*, *emercantur*. Barthius au chapitre 4. du livre 2. de ſes Adverſaires, le dérivent de l'Alleman *diſchen*. Voici ſes termes: DISNER, ἀπὸ τοῦ δειπνεῖν, *deducunt. At quis neſcit* diſch *Germanis menſam eſſe*; diſchen, *quaſi* menſari *dicas*, *menſæ accumbere*, *&*, *per excellentiam*, prandere. *Hanc veram originationem eſſe*, *vel inde etiam patet*, *quòd ſemper Gallis alteri tempori paſtionis applicatum purum ſit quoque Teutonicum*: *nimirum à mellieri genere ferculorum*, *quo plerumque cœnas ordiri*, *nunc quoque Germani ſolemus*, ſouper, ſoupe, &c. M. de Valois le jeune le dérivoit de *dejejunare*: comme qui diroit, *rompre ſon jeûne*: à cauſe que pluſieurs ne déjeûnoient point. Et c'eſt auſſi l'étymologie que donne du mot Italien *deſinare* l'Infarinato, c'eſt-à-dire, Lionardo Salviati, dans ſa réponſe à la réplique de Camillo Peregrini. Voici ſes termes: *Il ſolvere il digiuno od il romperlo*, *è quaſi*, *direm coſi*, diſgiunare *Onde il Toſcano* deſinare, *è ſtato detto per avventura.* Et cette étymologie a été embraſſée par M. Ferrari. Le Pere Bertet, Jéſuite, dérivoit l'Italien *deſinare*, de *dezina*; mot Provençal qui ſignifie *demia*; comme qui diroit, manger à l'heure de dix heures. Pour moi, je crois toujours que le mot François *diſner* vient de l'Italien *deſinare*, & que l'Italien *deſinare* a été fait du Latin *deſinare*, qu'on a dit pour *deſinere*. Feſtus: DESINARE, *deſinere*. Plaute, dans le Trinummus, acte 2. ſcéne 2. verſ. 64. *Deſerere illum & deſinare in rebus adverſis pudet.* C'eſt ainſi qu'il faut lire en cet endroit, conformément à la correction de M. Guyet. Les Gloſes anciennes: *deſinator*, ἀβεστηλος. Et on a appellé le dîner de ce nom, parce qu'on ſe repoſe & qu'on ceſſe de travailler à l'heure de midi. Et par cette raiſon, les Grecs ont dit μεσημβριάζειν, & les Latins *meridiari*, & les Italiens, *meriggiare*, pour dire ſe repoſer à midi. Ciceron, dans le 2. *de Divinatione*: *Nunc quidem propter intermiſſionem forenſis operæ*, *& lucubrationes detraxi*, *& meridiatione addidi*, *quibus uti anteà non ſolebam.* Alfenus Varus le Juriſconſulte, en la Loi 26. au Digeſte *de Operis libertorum*: *Medicus libertus*, *quòd putaret*, *ſi liberti ſui medicinam non facerent*, *multò plures imperantes ſibi habiturum*, *poſtulabat ut ſequerentur ſe*, *neque opus facerent*; *id jus eſt*, *necne*; *reſpondit*, *jus eſſe*: *dummodo liberales operas ab eis exigeret*; *hoc eſt*, *ut adquieſcere eos meridiano tempore*, *& valetudinis*, *& honeſtatis ſuæ rationem habere ſineret.* Les Eſpagnols diſent dans le même ſens, *ſeſtear*: qu'ils ont fait de *ſexta*; en ſous-entendant *hora*. *Sexta*, *ſeſta*, *ſeſtum*, *ſeſti*, *ſeſticum*, *ſeſticare*, *ſeſtegar*, SESTEAR. ¶ L'S, dans le mot *deſinare*, ne permet pas de croire que ce mot ait été fait de *dejejunare*. ¶ Voyez relevée. M.

DINTIERS, ou DAINTIERS. Teſticules de cerf. L'origine de ce mot ne m'eſt pas connue. Comme on a dit *inteſtins*, *d'intus*, à cauſe que les inteſtins ſont dans les corps, n'auroit-on point dit auſſi *dintiers* de *deintus*, à cauſe que les teſticules ſont dans la bourſe? *Deintus*, *dintus*, *dintarius*, DINTIER. Et on peut avoir appellé *dintiers* les teſticules des cerfs, de *deintus*, a la différence des teſticules des ſangliers, qui ſont exterieurs, c'eſt-à-dire, qui ne ſont point dans une bourſe. *M.*

D I O.

DIOCLE'TIEN. Nom d'un Empereur Romain, qui avant ſon élevation à l'Empire s'appelloit *Dioclès*, mot Grec, formé de Διὸς, genitif de Ζεὺς Jupiter, & de κλέος gloria. Ainſi *Dioclès* ſignifie *à jove glorioſus*; & *Dioclétien* n'eſt qu'un allongement Latin de ce nom Grec. C'étoit la mode en ce tems-là d'allonger ainſi les noms. Le mot Διὸς entre dans la compoſition de pluſieurs noms propres tant d'hommes que de villes, comme *Diogene*, *Dioſcore*, *Diocéſarée*, *Dioſpolis*, &c. *

DIOPTRIQUE. Science qui enſeigne la troiſiéme partie de l'Optique ou de la viſion, & qui explique les effets de la réfraction que ſouffre la lumiére en paſſant par un milieu plus rare ou plus denſe. Ce mot eſt Grec, & il vient de διὰ *per*, & ὄπτομαι *video*; d'où διόπτομαι *pervideo*, je vois à travers. *

D I P.

DIPLOME. C'eſt la même choſe que *Chartre*. On a mis en uſage le nom de *diplome*, depuis que le P. Mabillon a fait ſur cette matiere un ouvrage connu de tous les Savans. Ce mot eſt pris du Grec δίπλωμα, fait de διπλόος *duplex*; & les *Diplomes* ont été appellés de la ſorte, parce qu'étant pliés ils reſſemblent à des lettres doubles. *

DIPTERE. Terme d'Architecture. Les anciens appelloient ainſi les temples qui étoient entourés de deux rangs de colonnes, parce que ces deux rangs faiſoient deux portiques qu'ils appelloient *ailes*. Ce mot eſt Grec, & ſignifie *qui a deux* ailes: de δὶς *bis*, & πτέρον *ala*. *

DIPTYQUES. C'étoit le régiſtre public ſur lequel s'inſcrivoient les noms des Conſuls & des Magiſtrats chez les Payens, des Evêques & des morts chez les Chrétiens. Il y avoit des *Diptyques* profanes dans l'Empire Grec, comme il y avoit des *Diptyques* ſacrées dans l'Egliſe Grecque. Ce mot vient du Grec δίπτυχα, fait de δὶς, & de πτύσσω *plico*. Les *Diptyques* étoient un livre plié en deux feuillets. Il y a apparence qu'on leur donnoit ce nom à la différence des livres qui ſe rouloient, & que les Latins appelloient *volumina*. *

D I S.

DISCIPLINE. Bien qu'il ſignifie proprement *inſtruction*, nous appellons pourtant d'ordinaire *diſcipline*, non-ſeulement le châtiment volontaire, ou enjoint par pénitence, que nous donnons à notre chair; mais encore le fouet, qui eſt l'inſtrument. Et cela veut dire, qu'on appelloit anciennement *diſcipline*, la peine infligée aux coupables. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, au titre 20. *Servus verò*, *ſecundùm Legem*, *triplâ compoſitione damnum in locum reſtituat*; *& pro damno*, *diſciplinæ corporali ſubjaceat.* Où il faut lire *pro banno*, comme il y a dans ce lieu du livre premier de la Loi des Lombards, tit. 14. L. XI. *Servus verò ſecundùm Legem triplum componat dam-*

num; in loco restituat; & pro banno, disciplinæ corporali subjaceat. Et dans la Loi des Baïvariens, tit. 9. ch. 4. §. 1. *Disciplina Ducalis*, signifie l'amende corporelle, ou pécuniaire, ordonnée par le Duc. Le mot de *discipline*, en François, a aussi été pris pour une *défaite* [illegible]*e gens de guerre*. Olivier de la Marche, liv. 2. de ses Mémoires, ch. 1. parlant d'un combat: *Et fut fait desdits Allemans grand discipline celui jour*. Caseneuve.

DISCIPLINE. Comme quand on dit, *se donner la discipline*. De *disciplina*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Mathieu Pâris en 1252. *Vestibus igitur spoliatus, ferens in manu virgam, quam vulgariter* baleis *appellamus, intravit Capitulum, & confitens culpam suam singulis Fratribus, disciplinas nuda carne accepit*. Voyez M. de Caseneuve dans ses Origines Françoises, & M. du Cange dans son Glossaire Latin. *M.*

DISCOURIR. De *discurrere*, dont les Italiens ont aussi fait *discorrere*. Ammien Marcellin, livre 30. *Actus discurrere per epilogos breves*. Il se sert encore du même mot en la même signification au livre XVII. Dans le Code Théodosien, en la Loi 1. du Titre *de Raptu virginum: Redemptique discursus pœna immineat*. Charlemagne, contre le Synode *de Adornandis Imaginibus: In præfata Synodo hebetudinis continentur discursus*. M.

DISETTE. De *desita*. *Desita*, *diseta*, *disetta*, DISETTE. Ceux qui le dérivent de δὶς ἐῖναι, sont ridicules. *M.*

DISPARATE. De l'Espagnol *disparate*. M.

DISTROIT. C'est proprement le Territoire dans l'étendue duquel s'exerce la justice d'un Seigneur ou d'un Magistrat. Dans le livre des Fiefs, tit. 5. *Si dominus districtum habuerit vel alium honorem*. Il vient du verbe *distringere*, que les Auteurs de la derniere Latinité ont pris pour *juger*, *ordonner* & *punir*. Guillaume le Breton, livre 5. de sa Philippide:

> *Se quoque promittit passurum mente benigna*
> *Quicquid eis super his Francorum Curia dicet,*
> *Quæ regni proceres distringere debet, & ipsum.*

La Loi des Bajoariens, tit. 6. *Si talis homo potens hoc fecerit, quem ille Comes distringere non potest, tunc dicat Duci suo, & illum distringat*. En vieux François *destraindre* signifie *tourmenter* & *punir*. Le Roman de Guillaume au court nez:

> *La seve amor me destraint & jostise.*

Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Nolo pecunias superiori commodare, quem non possum distringere*. Caseneuve.

DOA.

DOANE, ou DOUANE. Les Italiens disent *dogana* & *doana*, qui se trouvent souvent dans les Constitutions Siciliennes. Spelman dit que les Italiens ont emprunté ce mot des François. *Dictum*, ce sont ces mots, *à telonio Lugduni Gallorum, cui id nominis: atque inde translatum in Italiam*. Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, dit aussi que le Latin-barbare *dogana*, & *doana*, viennent du François *doane*. C'est le contraire. Le François vient de l'Italien, fait du Latin-barbare. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie du mot Italien. M. Bochart croyoit que l'Italien *doana*, venoit, comme l'Espagnol *duana*, ou *aduana*, de l'Arabe *diwan*: qui signifie proprement *Prétoire*, & qui vient de l'Ebreu *doun*, c'est-à-dire, *juger*: mais qui a signifié aussi *le Sénat*, & ensuite, *le livre où s'écrivent les Sentences & les Arrêts des Juges*: & ensuite, *les droits qui se levent par l'Ordonnance des Juges*. M. Doujat, célébre Professeur en Droit dans l'Université de Paris, croit que *dogana* a été fait de *Doge*, qu'on a dit en ancien Lombard pour *Duca*: d'où vient *Doge de Venise*: & *Dogado*, pour le territoire du Doge de Venise: & qu'ainsi *dogana* est proprement le tribut qu'on donne au Duc. Et à ce propos il est à remarquer, que la plûpart des Souverains de Lombardie sont Ducs. Mais pour moi je suis très-persuadé que l'Italien *doana* a été fait de *dogana*; & que *dogana* l'a été de δόκα, ou δόχα, qui signifient *recette*: & qui viennent de δέκομαι, ou δέχομαι, qui signifient *capio*, *excipio*. ¶ Δόχη, *doga*, δεχάνη, & δεκανα, se trouvent. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *dogana*. M.

DOANE. Vincent de Beauvais se sert de ce mot pour signifier la maison du Soudan. *Huet.*

DOC.

DOCETES, ou DOCITES. Nom d'anciens Hérétiques qui ont été ainsi appellés parce qu'ils croyoient que Jesus-Christ ne s'étoit pas véritablement incarné; mais que son Incarnation n'étoit fondée que sur l'opinion qu'on en avoit: car c'est ce que signifie en Grec le mot Δοκηταὶ, ou Δοκεταὶ, comme écrit Clément Alexandrin; qui vient du verbe δοκέω *videor*, *censeor*. *

DOCHE, ou *Docke*. Gr. λάπαθον. Jo. Baretus dans son *Alvearium* ou triple Dictionnaire, Anglois, Latin & François: *A Docke*: de la parelle. Lapathum, λάπαθον. *Officinæ autem* lapatium *&* paricellam *nominant*. Lapathum *autem ab effectu nomen accepit, quòd se exinaniat: etenim* λαπάζειν, vacuare, vel exinanire *Græcis est. Omnium si quidem generum foliis decoctis alvus mollitur. Fuchsius cap. 176.* Exeat urtica, paricella sit intus *amica*. *Galenus tria tantum genera lapathi facit*, oxaliden, oxilapathon, & hippolapaton, *quod sic Græci quasi* grande lapathum *dicunt: magnis amplisque rebus* hippo *præponere soliti*, ab equo, excellentis amplitudinis animali, amplitudinem mutuantes. *Officinæ* paricellam *nominant*: Anglicè, The cômon great Dock or te cûtrey Wilde Dock. Hippolapatum, *enim non solum in palustribus provenire videmus, sed etiam in montibus, iis præsertim in locis ubi pecudes diu stabulari solent, & ubi eorum fimo pinguescit solum. Mathiol, in Diosc, lib. 2. cap. 108. S. Add.*

DOD.

DODELINER. DODINER. On dit en Normandie *dodiner un enfant*, pour dire *le berser*: ce qui me fait croire que *dodiner* & *dodeliner* ont été faits de *dodo*. *Dodo*, *dodus*, *dodinus*, *dodinare*, DODINER. *Dodus*, *dodellus*, *dodellinus*, *dodellinare*, DODELINER. Voyez *dodo*. *Dodeliner* a donc signifié originairement remuer le berceau d'un enfant pour l'endormir: & ensuite, *remuer*, en général. Nous disons en Anjou *dodeliner de la teste*, pour dire *remuer de la teste*. M.

DODINE. Rabelais 4. 32. *S'il pleuroit, c'estoient canards à la dodine*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

DODINE. Rabelais au ch. 60. du même livre met les canards *à la dodine* au rang des ragouts dont se repaissoient les gastrolatres. Le Dict. Fr. Ital. explique ce que c'est qu'*à la dodine*, par *salsa di cipolle por l'anatre*, c'est-à-dire sausse qu'on fait aux canars avec de la ciboule. *Dodin* est le nom que le patois de Metz donne à un jeune garçon qui s'appelle *Claude*. Ainsi il se pourroit qu'on auroit appellé certaine sausse *à la dodine*, du nom de son inventeur, qui auroit eu le nom de *Dodin* par rapport à son véritable nom qui étoit *Claude*. Le Duchat.

DODO. Comme quand on dit, *faire dodo*; *aller dodo*. Cette façon de parler est venu des Nourrices, qui disent *dodo* à leurs Nourrissons, afin de les endormir. Et elle a été corrompue, comme je crois, de *dors*, *dors*. Les Latins ont dit de même *lallare*, de *lalla*. Le Scholiaste de Perse, sur ces mots de la Satyre 3. *Et iratus mammæ, lallare recusas: Nutrices infantibus, ut dormiant, solent dicere sæpe*, lalla, lalla, lalla, *aut* dormi: *aut* lacte. Voyez Scaliger sur Ausone, livre 2. chap. XI. & Casaubon sur les Caractères de Theophraste. *M.*

DODU. Plein de chair. *C'est un gros dodu*: C'est-à-dire, qui a beaucoup d'embonpoint. *Ces pigeons sont dodus*. M. (x)

(x) Ce mot viendroit-il de la meme langue, qui a fait donner en Persan le nom de Dodu à un Oiseau espèce de Poule des Indes, laquelle est très charnue, pesant jusqu'à 50 livres, et qui fait une si grande quantité d'oeufs, qu'elle peut être le symbole de l'abondance. (L'isle de Madagascar et de Mygarroys sont les pays où il y en a le plus. Voy. Hyde Hist. Rel. Vet. Persar. p. 322

DOG.

DOGE. A la page 66. du tome 3. des lettres de Louis XII. Dans un Bref du Pape Jule II. *Dux & Dominium Venetiorum* désignent le *Doge* & la Seigneurie de Venise. *Le Duchat.*

DOGE. Magistrat électif, qui est le chef de la République de Venise ou de Gènes. Ce mot signifie *Duc*, & s'est formé de *Dux*. Pareillement *Dogado*, mot Italien qui signifie le Duché de Venise, a été formé de *Ducatus*. *

DOGUE. Nous appellons ainsi un gros chien. De l'Anglois *dog*, qui signifie *chien*; parce que d'ordinaire les gros chiens viennent d'Angleterre, où pourtant ce mot signifie toute sorte de chiens, aussi-bien les petits que les grands. *Caseneuve.*

DOGUE: sorte de chien: gros chien d'Angleterre. De l'Anglois *dog*, qui signifie *chien*. Les Anglois ont été de tout tems renommés pour les chiens. Voyez Camden. L'Anglois *dog* a été fait du Saxon *dock*, dont les Flamans ont aussi fait leur *dogge*. M.

DOGUE. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 294. DOCKE, *canis molossus. Anglis* dog, *Belgis* dogg, *Suecis* dugg, *English* dugg, *Gallis* dogue. *Quamvis Anglis* dogue *sit omnis canis, in reliquis tamen dialectis est canis grandis & venaticus, & fortasse sic dictus à* tacken *capere, quomodò aliàs canis accipiter dicitur* habich, *ob similem causam. De verbo* tacken, *vide plura in* attachiare. *

DOI.

DOIS, ou DOIT. C'est un vieux mot, qui signifie *conduit*. Christien de Troyes, cité par M. Borel, dans ses Antiq. Gaul.

Les oreilles sont voye & dois,
Par où vient jusqu'au cuer la voix.

Nos peuples de Basse-Normandie appellent un *doit*, & plus communément *douit*, un réservoir d'eau, formé ou par une source, ou par le passage de quelque ruisseau: lequel sert d'abbreuvoir; & où les Lessivieres, comme ils disent, lavent le linge. Et ces mots viennent du Latin *ductus*, dont vous trouverez plusieurs exemples en cette signification dans le Glossaire Latin de M. du Cange, de qui j'apprens que les Angevins le nomment *Douet*. Ce mot est échapé à M. Ménage. *S. Add.*

Doigt. Voy. comme il s'est fait de Digitus, dans H. Etienne. Hypomn. de L. Gall. p. 149.

DOL.

DOL. Ville de Bretagne. Du Breton *dole*, qui signifie, selon Camden, *jacens, & apta ad mare, sive flumen*. M. Bochart dérive le Breton *dol* de l'Arabe *daula*, qui signifie *plaine*. Voyez son livre des Colonies des Phœniciens, page 754. *M.*

DOLER. Donat, sur l'Eunuque de Térence: DOLARE *dicitur faber, cùm lignum asciâ cædit*. Et de-là, *dolabra*: que nous appellons DOLOIRE, de *dolatoria*. Végéce, livre 3. *de Re militari*, chapitre 6. *Quòd si angustæ sint viæ, sed tamen tutæ, melius est præcedere cum securibus ac dolatoriis milites, & cum labore vias aperire, quàm in optimo itinere periculum sustinere*. C'est ainsi qu'ont les anciens Manuscrits, au lieu de *cum securibus & dolabris*, qu'ont les livres imprimés. *M.*

DOM.

DOM. Titre de Moines: des Bénédictins, des Feuillans, des Bernardins. De *domnus*, contraction de *dominus*. Bodin le tire, contre toute sorte d'apparence, du mot Celtique *Donn*. Voici ses termes, qui sont de sa Méthode de l'Histoire: DUNII *vox quid esset, multi sanè quæsierunt. Explicat Athenæus*: ac Dounos *à Celtis appellari* Dominos *scribit. Hanc vocem Hispani, magna sui parte à Gallis oriundi, ac Siculi, eodem sensu retinent. Nostri verò Monachis eam vocem reliquerunt.* ¶ Voyez *Dame*. M.

DOMAINE. De *domanium*, dit par corruption pour *dominium*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 406. *M.*

DOME. Du Latin *doma*, fait du Grec δῶμα. Saint Jerôme, *ad Simonem & Fretell*. DOMA, *in Orientalibus Provinciis, ipsum dicitur quod apud Latinos* tectum. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, & M. du Cange dans son Glossaire Latin. Mais écoutons M. Félibien: *Nous donnons particulierement le nom de* Dome *aux couvertures rondes; telles que le Dome de Saint Pierre à Rome; celui de la Sorbonne, du Val-de-Grace, & des Jésuites, à Paris: & c'est ce que les Italiens nomment* Cupola. *Car parmi eux le mot de* Domo *désigne particulierement l'Eglise Cathédrale*. M.

DOMENGER. Terme de Coutume, usité sur-tout en Gascogne & en Béarn, & qui signifie simple Gentilhomme. Il vient du Latin *Domicellus*, diminutif de *Dominus*, ou *Domnus*. Les anciens Actes Latins distinguent les Nobles de Gascogne & de Béarn *in Milites & Domicellos*, c'est-à-dire, en Chevaliers, & en *Domengers*. De Marca, *Hist. de Béarn, liv.* VI. *chap.* 24. §. 10. Les anciens titres distinguent les Nobles de Béarn en trois rangs, savoir, Jurats de la Cour de Béarn, *Milites*, & *Domicellos*. Les Jurats de la Cour de Béarn sont les Barons. Les *Milites* sont les Chevaliers, qui ont la qualité de *Dominus*, ou de *Dom*, ou bien, pour parler suivant le vulgaire

Béarnois de ce tems-là, *En.* Les *Domicelli* sont les *Domengers*, qui sont comme des diminutifs *des Domini*, & par conséquent au-dessous d'eux, c'est-à-dire, de simples Gentilshommes, qui ne sont ni Barons, ni Chevaliers. Au reste, ce terme de *Domengers*, ou *Domicelli*, en la premiere race de nos Rois, signifioit le fils du Roi chez Marculse. Ensuite les enfans des grands Vassaux & Barons prirent le titre de *Domicelli*, & les femmes celui de *Domicella*; ainsi qu'on l'apprend des Loix du Roi Saint Edouard, Confesseur; & d'Athon, Glossateur des Constitutions de l'Empereur Othon; & des anciens Registres. De sorte qu'il ne faut pas trouver étrange que nos prédécesseurs se soient servis de cette diction pour désigner un Gentilhomme qui n'étoit ni Baron, ni Chevalier. *De Marca.* *

DOMINO. C'est la partie du camail qui couvre la tête. *M.*

DOMMAGE. De *damnagium*, formé de *damnum.* M.

DOMTER. De *domitare*, diminutif de *domare.* M.

DON.

DONAVERT. Ville du Cercle de Suabe en Allemagne. Elle est sur le Danube au confluent du Vernitz, entouré presque de tous côtés. C'est de-là que lui vient son nom, qui signifie *Danubii insula.* Le Danube se dit en Alleman *Donau*; & *vert* c'est *insula*; de l'Alleman *werd*, ou *werder*, que Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, à ce mot, interpréte *locus pascuus aquâ circumfluus, locus solidus inter paludes, vel rivos*, & qui est, par conséquent, une isle, ou une presqu'isle. Le nom *Donau*, d'où le Latin *Danubius*, vient de *Don*, mot Celtique très-ancien, qui signifie en général *aqua*, *unda*, & qui ensuite est devenu le nom propre de plusieurs fleuves ou rivieres, comme entr'autres du *Danube*, duquel nous venons de parler; & du *Don*, fleuve de Scythie, que les Grecs & les Latins ont appellé *Tanaïs*, par le changement du D en T, lettre du même organe. Voyez ci-dessus l'article *Danube*, où nous avons rapporté un passage curieux. *

DONC. Henri Etienne, page 127. de ses Hypomnèses, le dérive d'οὖν. *Dicimus* onq *ex Latino* unquam. *At verò* donq, *quod adjectitiam literam habet pro* don, *est è Græco* οὖν *sumptum, ut docui in Tractatu de Gallicæ Linguæ cum Græca convenientia.* Sylvius, à la page 143. de sa Grammaire, le fait venir de *tunc.* TUNC, donc: *sed hoc ferè pro* ergo *usurpamus: ut*, viens-donc; *id est*, veni igitur. *Pro* tunc *autem, dicimus* ADDONC, *ab* attunc. M. Ferrari dérive de même l'Italien *dunque* du Latin *tunc.* M.

DONDON. Voyez *bedaine*, & *bedondaine.* M.

DONDON. Le Dict. Fr. Ital. d'Oudin, lettre D. *Dondaine, strumento da vento, come flauta o piva.* Il est sûr que *dondon* est un augmentatif de *dondaine.* Or puisque *dondaine* signifie proprement un ballon, il est visible que *dondon* s'entend d'une grosse jouflue, d'une femme à qui la graisse rend la peau tendue comme le cuir d'un ballon. De-là *dondir* pour *bondir*, au livre 1. chap. 23. de Rabelais. *Le Duchat.*

DONGEON. Le lieu le plus élevé d'un Château où le Seigneur fait sa demeure ordinaire. Comme de *dominus* on a fait *Dom*; ainsi a-t-on formé *dongeon*, de *dominicum.* Suger, Abbé de Saint Denis, dans son livre *de Rebus in Administratione sua gestis*, se plaignant de ce que l'Abbé de Saint Denis n'avoit aucun lieu pour habiter, dans un lieu appellé *Guillelvallis*, appartenant à son Abbaye, appelle *dominicum* le lieu destiné pour le logement du Seigneur: *Ut nec domus, nec grangia aliqua, nec dominicum in tota villa existeret.* Caseneuve.

DONJON. Le Président Fauchet, au liv. 1. de l'Origine des Chevaliers, le dérive de *domicilium.* Il vient de *dominio dominionis. Dominione, dominjone*; par le changement ordinaire de l'I voyelle en J consone; *domjone*, DONJON. Le *donjon* est appellé *domnionus* dans un titre du Roi Henri I. au Cardinal de Limoges. Mais si le Président Fauchet s'est trompé touchant l'étymologie du mot, il a bien rencontré touchant la signification: le *donjon* du Château d'Amboise étant nommé *domicilium* par l'Auteur des Gestes des Seigneurs d'Amboise. ¶ Il est dit dans le second Scaligérana, *que le* donjon *est une tour d'où sort un escalier, & que le reste, au haut, s'appelle* un donjon. *M.*

DONJON. Ce mot ne viendroit-il pas plutôt du Celtique *dun*, dans la signification de colline, hauteur, éminence? *Donjon* est proprement la partie la plus élevée d'un château. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 320. au mot *Dun*, où il dérive *donjon* de ce mot. Du Cange dit aussi qu'on a appellé de la sorte un château, *in duno aut colle ædificatum*; & que les Auteurs de la basse Latinité l'ont appellé *dunjo*, *dungeo*, *dongio*, *dangio*, *domgio*, & *domnio.* D'autres tiennent que *donjon* vient de *domus jugi.* D'autres, de *domus Julii.* Guichard trouve quelque ressemblance entre le mot François *donjon*, & le mot Ebreu דיק *daiek*, qui signifie une forteresse, un boulevart, un lieu fortifié. *

DONT. De *deunde*: ce qui a été fort bien remarqué par Sylvius dans sa Grammaire, page 142. Les Latins ont usé du simple *unde*, en la même signification. Virgile: *Genus unde Latinum.* Jornandès, *de Rebus Geticis*: *In Scanzia verò Insula, unde nobis sermo est*, &c. *Juxta Mæotidem paludem commanentes præfati, unde loquimur*, &c. *Sed nobis quid opus est, unde res non exigit, dicere?* Voyez M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 338. *M.*

DONZELLE. Terme burlesque, qui se dit pour *Demoiselle*, & qui en a été formé. Voyez ci-devant *Damoiselle.* *

DOR.

DORADE. Poisson. Voyez *orade.* M.

DORDONNE. Riviere. L'Auteur des Grandes Chroniques de France, dit que cette riviere a été ainsi nommée de deux fontaines, dont l'une s'appelle DOR, & l'autre, DONNE. Alain Chartier dit la même chose. Voici ses termes: *La tierce Province, si est Aquitaine, qui mainte noble Cité contient. La premiere est Clermont, Narbonne, &c. Mainte riche forest contient, & maint grand fleuve. Deux des plus renommez sont Gironde & Dordonne. Ce fleuve, qui est nommé* Dordonne, *retient le nom de deux fontaines: dont l'une est appellée* Dor, *& l'autre*, Donne. C'est aussi l'opinion d'Aimoin, livre 1. chap. 4. *Dordonia etiam, qui ex monte qui*

Dor *dicitur, & ex finibus Arvernorum, duobus scaturiens fontibus : quorum uni nomen est* Dor, *alteri*, Donia, *qui haud longè à monte ipso conjunguntur.* Le fleuve Jourdain a été de même ainsi appellé ; selon quelques-uns, d'une fontaine qui s'appelloit *Jor*, & d'une autre qui s'appelloit *Dan*. Et la Tamise a pris son nom de deux rivieres; de celle de *Tame*, & de celle d'*Ilis*, dans laquelle la Tame tombe à Dorchester. Voyez M. Salmonet, dans son Histoire d'Angleterre, page 450. *M.*

Dordonne, ou Dordogne. Voici ce que dit sur le nom de cette riviere M. Piganiol de la Force, dans sa Description de la France, tome V. page 308. Ausone donne le nom de *Duranius* à la montagne (le Mont d'or), & à la riviere (la Dordogne.) Cette derniere porte aussi le même nom dans Sidoine Apollinaire : mais les Ecrivains qui sont venus depuis l'ont corrompu, & lui en ont donné d'autres. Grégoire de Tours la nomme *Doronomia* ; & Scaliger se trompe quand il assure que cet Historien l'a appellée *Dordonia*. Eginhard, dans la Vie de Charlemagne, se sert du nom *Dornonia*. Aimoin est le premier qui l'ait appellée *Dordonia*, & qui ait avancé une fable, qui a été adoptée par la plûpart de ceux qui ont parlé de cette riviere depuis lui. Il dit qu'elle a pris ce nom de deux fontaines qui la forment, dont l'une s'appelle *Dor*, & l'autre *Donia*. Mais, comme le remarque fort bien M. de Valois, comment peut-elle avoir pris son nom de ces deux sources, puisqu'elle n'en a qu'une? Et d'ailleurs, pourquoi n'a-t-elle point toujours porté le nom de *Dordonia*, puisque, selon ces Ecrivains, la cause a toujours été la même ? D'où vient enfin, que le nom de *Dordogne* est si moderne? *

DORE'E. C'est une beurrée ; ainsi appellée de la couleur du beurre. *M.*

DORELOT. Rabelais, livre 3. chapitre 14. *J'avois une femme jeune . . . . laquelle me traitoit & entretenoit mignonement comme un petit dorelot.* Les Poitevins appellent de la sorte un enfant gâté. *Le Duchat.*

D'ORES-EN-AVANT. Ce mot est formé de *ores*, qui signifie *à cette heure* ; comme étant formé de *hac hora* ; aussi-bien que l'Espagnol *àora*, qui signifie même chose ; & de *en-avant*, que nous avons fait de *in antè*, ou *anteà* : comme l'a très-bien remarqué M. Bignon sur la Préface des Formules de Marculphe. De sorte qu'il est certain que *d'oresen-avant* a été fait de ces mots *de hac hora in-anteà*, que je trouve avoir été anciennement en usage, pour dire *d'ores-en-avant*. J'ai deux vieilles Chartes, l'une de Berenger, Vicomte de Narbonne, qui commence ainsi : *De hac hora in-anteà, ego Berengarius, Vice-Comes, filius Richardis Vice-Comitissa* : & une autre, qui commence aussi de cette sorte : *De hac hora in-anteà, ego Bernardus de Porta Regia, filius Richendis*, &c. Baldricus, Evêque de Noyon, dans sa Chronique de Cambray, livre 3. chap. 41. dans le *Jusjurandum fidejussorum Walteri Castellani Cameracensis, factum Geraldo Episcopo : Ab hac hora inanteà, non erimus tibi in damno, de vita, de membris, de Cameracensi Episcopio.* Caseneuve.

Dores-en-avant. De ces quatre mots, *de ores en avant* : faits de *de hac ora in ab-ante*. Voyez *ores & en-avant*. M.

Dores-en-avant. L'Histoire de Geoffroy de Ville-Hardouin, édition de Vigenère, page 75. *Que des hore en avant il ne vous tiegne ne por Seignor, ne por ami.* Ce n'est donc pas d'*ora*, mais de *hora*, que vient *ores* dans le mot *doresenavant*. Le Duchat.

DORGASSE. Ce mot, en quelques lieux du ressort du Parlement de Grenoble, est un mot d'injure ; & il signifie *vieille beste*. J'apprens d'Expilly, au chapitre 97. de ses Arrêts, que ce mot a été pris en cette signification, parce qu'un nommé Claude Chambrier, Vicechâtelain de Voiron, appelloit ainsi une vieille jument qu'il avoit. Au sujet de cette injure dite à une personne, il y eut autrefois un Procès dévolu par appel au Parlement de Grenoble, & jugé par Arrêt en 1585. Expilly, au lieu allégué, a produit cet Arrêt. *M.*

DORLOTER. Se *dorloter*, c'est se *délicater*. M.

Dorloter. Ce mot vient de *dorelot*, vieux terme François, dont il est parlé ci-devant, & qui signifie *mignon*. En Bas-Breton on dit *orlota*, pour dire *mignarder*. Un Auteur Satyrique a dit aussi en raillant de la barbe d'un Médecin :

Dorlotant une longue barbe,
Dont le parfum est de rhubarbe,
De coloquinte, & d'opium. *

DOROPHAGE. Qui vit de présens. Rabelais appelle *Dorophages* les gens de Palais. Ce mot vient du Grec δῶρον *présent*, & de φάγω *je mange*. *.

DOROTHE'E. Nom propre de femme. Il signifie *don de Dieu* ; & il vient de δῶρον *don*, & θεὸς *Dieu*. *

DORTOIR. De *dormitorium*, qui se trouve en cette signification dans le Concile d'Aix-la-Chapelle de 1316. *Nisi in dormitorio cum cæteris, absque causa inevitabili, dormire præsumpserit.* Et dans Cæsarius, dans Mathieu Pâris, & autres semblables Auteurs, cités sur ce sujet par Vossius, livre 3. *de Vitiis Sermonis*, chap. 10. Les Gloses : *Dormitorium*, ἐγκοιμητήριον. M.

DOS.

DOS. C'est proprement l'épine du dos : ou bien en l'homme la partie postérieure depuis le col jusqu'à la racine des cuisses : & au reste des animaux, la partie supérieure depuis le col jusqu'à la queuë. Il vient de *dossum*, duquel les Anciens se servoient pour *dorsum*. Les Gloses : ἰσχίον, *dossum, lumba*. Ainsi Varron, livre 2. *de Re Rustica*, chapitre 10. appelle *dossuaria jumenta*, les bêtes qui portent sur le dos : *Ob quam rem habent jumenta dossuaria Domini ; alii equas ; alii, pro his, quid aliud quod onus dorso ferre possit.* Caseneuve.

Dos. De *dossum*, qu'on a dit pour *dorsum* : comme *prossum*, pour *prorsum* ; *assum*, pour *arsum* ; *advossum*, pour *advorsum*, &c. Voyez *dais*. Vous trouverez dans Rabelais *dours*, pour *dos*. M.

DOSE. Terme de Médecins. De *dosis*, fait de δόσις. M.

DOSSE. C'est une grande planche, qui sert aux Maçons à échaffauder. *M.*

DOSSIER. De *dossarium*. Le *dossier du lit*, c'est τὸ ἀνάκλιτον τῆς κλίνης. M.

DOU.

DOUAIRE. *Dot. Constitution de mariage.* Il vient du Latin-barbare *dotarium*, formé de *dotare*. Les Loix Napolitaines, livre 3. titre 14. qui

est, *de Dotariis Constituendis*, §. 1. *Liceat ei unum dotarium uxori suæ de tribus feudis constituere.* Et au titre 15. *Quando feudum alienum, vel obligatur, aut in dotarium constituitur.* Caseneuve.

Douaire. Henri Etienne, dans ses Hyponnèses de la Langue Françoise, page 139. le dérive de *donarium*. Il vient de *dotarium*. *Dotarium*, *doarium*, douaire. *M.*

DOUAR. Terme de Relation. On appelle ainsi un Village des Arabes en Barbarie. C'est un assemblage de plusieurs tentes disposées en rues, & sous lesquelles logent plusieurs familles. Ce nom est Arabe, & signifie une habitation, une peuplade. Il convient avec l'Ebreu דור *dour*, qui signifie *habiter*. *

DOUBLE : pour *non sincere*. De *duplex*, usité des Ecrivans Latins des bas siécles en la même signification. *M.*

DOUBLET. *Duplex gemma*, disent Robert Etienne, Nicot, & Fédéric Morel. *M.*

DOUBLIER. Ce mot se trouve dans Perceforest dans la signification, tantôt d'un grand essuyemain, dont les deux bouts sont cousus ensemble, ou noués à des rubans; & tantôt d'un tablier à deux lez, destiné à couvrir le devant & le derriere. Au chap. 35. du vol. 6. du même Roman, *avoir aureille à doubliere*, se lit pour être abusé par une personne qui fait profession d'infidélité en amour. *Le Duchat.*

DOUBLONS : monnoye. De *dupliones*. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 208. *Glossæ* : dupliones, διπλοῖ. *Sic hodie* dupliones *vocamus aureos binarios ; & quadruplos, quos quaternarios Latini vocabant.* M.

Doublons, tant en Espagne qu'en Portugal, s'entend également de la double pistole, & du double ducat. On voit encore de ces anciens *doublons* au coin du Roi Ferdinand le Catholique, & d'Isabelle de Castille, sa femme; & le Portugal avoit aussi autrefois de ces *doublons*, ou doubles ducats. Clénard, page m. 186. dans une lettre à Jean Vasceus, datée d'Ebora le 3. Janvier 1536. *Mitto ducatos* XII. *id est duplones sex.* Le Duchat.

DOUCHE. Comme quand on dit, *prendre la douche à Bourbon.* De l'Italien *doccia*. Dante, dans son Poëme de l'Enfer, Chant 14.

Lor corso in questa valle si diroccia,
Fanno Acheronte, Stige, e Flegetonte :
Poi sen va giù per questa stretta doccia.

Et *doccia* a été formé de *duco*. ¶ *Duco*, *duxi*, *duxia*, *duccia*, doccia. Voyez *dousil*. M.

DOUELLE de tonneau, de pipe, &c. Les *douelles*, comme on dit en Anjou, ou les *dovelles*, comme on prononce en Basse-Normandie, sont ces ais plats dont la rondeur du tonneau est composée. De *dogella*, diminutif de *doga*. Voyez *douve* ci-dessous. *M.*

DOUER. Il se dit des biens du corps & de l'esprit. Nous l'avons fait du Latin *dotare*, qui, en sa premiere signification, s'entend du dot qu'on constitue à une femme; mais qui depuis a été étendu à toute sorte de biens. Manile, livre dernier :

Tertia Pleïadas dotavit forma sorores.

Et Ovide, livre XI. de ses Métamorphoses :

Nata erat hinc Chione ; quæ dotatissima formâ
Mille procis placuit.

Il y a une infinité d'autres exemples de ce mot en cette signification. On dit *doter*, seulement quand on parle du douaire des femmes; & *douer*, quand on parle des perfections & des qualités du corps & de l'esprit. *Caseneuve.*

DOUET & DOUIT. Voyez ci-dessus *Dois*. S. Add.

DOUGÉ. On appelle ainsi en Anjou, en Touraine, au Maine, & dans le Vendomois, ce qui est délié & fin. Ainsi on dit, *du fil dougé, de la toile dougée.* Ronsard, dans son Ode au Chancelier de l'Hopital :

Au milieu d'elles estoit (il parle des Parques),
Un coffre, où le temps mettoit
Les fuseaux de leurs journées :
De courts, de grands, d'alongez,
De gros & de bien dougez,
Comme il plaist aux Destinées.

Et au livre 2. de ses Amours, au Poëme intitulé *la Quenouille* :

Aussi je ne voudrois que toy, Quenouille faite
En notre Vandomois (où le peuple regrette
Le jour qui passe en vain), allasses en Anjou,
Pour demeurer oisive, & demeurer au clou.
Je te puis assurer que sa main délicate
Filera dougément quelque drap d'écarlate.

Sur lequel endroit Belleau a fait cette Note : Dougément : *subtilement : à filets prins, & menus.* Dougé *est un mot d'Anjou & de Vandomois, propre aux Filandieres, qui filent le fil de leur fuseau tenue & menu.* Le Roman de la Rose, folio 4.

Le corps est droit, gent & dougé.

Ce mot, comme celui de *délié*, a été fait de *delicatus*. *Delicatus*, délié. *Delicatus*, *delcatus*, *dolcatus*, dougé. Les Espagnols, de *delicatus*, ont fait de même *delgado* : dont nous avons fait doujat, nom de famille. On dit en Normandie *deugé*, de *delcatus*, contraction de *delicatus*. M.

DOURO. Riviere d'Espagne. En Latin *Durius*. Ce mot vient du Celtique *dur*, qui signifie eau, eau coulante, riviere, fleuve, passage d'une riviere, d'un fleuve. *Dur* est un terme Celtique des plus anciens. Les Bas-Bretons & les Hibernois appellent encore aujourd'hui l'eau *dur*, comme témoigne Toland, dans son Vocabulaire Harmonique de ces deux Langues. Ce mot, dans la signification de fleuve, ou de riviere, & dans celle de passage de fleuve, ou de riviere, se reconnoît encore aujourd'hui en plusieurs noms propres, outre le *Douro* ; comme dans *Duria*, riviere de Piémont, en François *la Doire* ; dans *Durocassium*, Ville de France, en François *Dreux*, &c. Mais écoutons Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 323. Dur, *aqua, lympha, latex. Vox Phrygia, quæ hodie perennat apud Armoricos & Hibernos, quibus* dur *aqua, teste Tolando in Vocabulario utriusque Linguæ Harmonico. Cambris* dwr, *& Armoricis* dour *etiamnum aquam denotare, testantur quoque Boxhornius in voce* dwfr *&* merydd, *& Pezronius, in Antiquitatibus Celticis, page* 386. *Idem Græcis* ὕδωρ, *& Latinis* udor, *quamvis alterato paulùm significatu. Falsi hic sunt Grammatici, qui* ὕδωρ *ab* ὕω *pluo deducunt; cum ea vox Græcis non sit domi nata, sed à Phrygibus tradita ; sicut multa alia nomina barbarica, quæ Linguæ Græcæ accommodari non possunt, & Phrygiam habent originem ; quod clarè satis ostendit Plato in Cratylo*,

page 281. *Pezronius Phrygiam vocem deducit à Celtica ; ego contra. Atque ut ita sentiam, movent me permulta vocabula in omnibus dialectis, quæ per varias mutationes à Phrygio videntur prodiisse .... Græcos à* dur *formasse* ὑγρὸς *humidus, haud improbabile.* DUR, *aqua profluens, vel alluens, amnis fluvius. Inde* DURIA, *flumen Alpinum, nunc* Doria. DURIUS, *flumen Lusitaniæ, arenulis aureis nobile.* DUR, *trajectus fluminis. Hunc significatum primus animadvertit Cluverius in Germ. Ant. pag.* 52. *& multis locorum nominibus in* Durum *desinentibus confirmavit. Cluverium sequitur alterum Geographiæ lumen Cellarius, in Not. Orb. Ant. tom.* 1. *pag.* 333. DUREN & MAGEN Linguâ Celticâ idem sonabant, transitum nempe fluminis. *Cluverius sensum à* thur *porta desumptu putat, alii à* thor *turris. Baxterus in voce explicanda, nihil ausus est, quod miror. Nam ex perpetuo Linguæ Celticæ & Græcæ consensu nosse poterat,* dur *esse à* διέρω *transeo, trajicio. Nos, missis quæ magno numero afferri possent locorum nominibus, pauca tantùm, sive vetera, sive ex veteribus facta, conabimur attingere, reliquis posteritatis industria relictis.* BOJODURUM, *trajectus Bojorum in Norico. Cæsar, lib.* 1. *de Bello Gallico, cap.* 5. Boji qui in agrum Noricum transierant. *De hoc transitu vide plura apud Cluverium in Norico, cap.* 5. BATAVODURUM, *trajectus Batavorum in Belgio. Hodiè partem nominis custodit* Durstede. DUREN, *trajectus, oppidum ad Roram fluvium, cujus nomen haud dubiè factum ex Taciti Marcodurum.* SOLOTURN, *oppidum Helvetiorum ad Arolam, quod in Tab. Theodos. vocatur* Salodurum. ZURZACH, *aqua dura, quasi* Dursach, *aqua trajectus.* DURSTEDE. V. Batavodurum. WINTERTURN, *factum ex antiquiori* Vitodurum. DREUX, *factum ex* Durocassium. AUXERRE, *factum ex* Autesiodurum. MANDURE, *factum ex* Epomandurum.*

DOUSIL. C'est ce qu'on nomme plus communément *faucet*. Les Auteurs du tems moyen l'appellent *duciolum* & *duciculum*. Theodorus Eremita, dans la Vie de Saint Magnoald, livre 1. chapitre 1. *Vas, quod* typrum *nuncupant, ad cellam deportavit ; & ante vas, quo cervisia condita erat, apponit : tractóque serraculo, meatus in typrum currere finit, ... & serraculum, quod* duciolum *vocant*, &c. Jonas, Abbé, en la Vie de Saint Colomban : *Serraculum, quod* duciculum *vocant*. D'où Goldast a pris sujet de dire, qu'il est ainsi appellé, *quia ducitur, hoc est, extrahitur cùm vinum est promendum*. Mais je suis plus porté à croire que l'origine de ce mot est barbare ; car en Languedoc *douts*, & en vieux François *doiz*, signifie *la source d'une fontaine*. Le Roman de Guillaume au court nez :

> *De sor un arbre foillu & verdoyant,*
> *A la fontaine dont li doiz sont courant.*

Et Thibaut, Comte de Champagne, en ses chansons :

> *Au renouveau de la dolzor d'esté*
> *Qui reclaircit li doiz à la fontaine.*

De-là vient le verbe *doisiller*. Belleau, premiere journée de la Bergerie, au Poëme des Vendangeurs :

> *Aiguisoient des fossets pour percer les vins doux,*
> *Et piquottans leurs flancs d'une adresse fort gaye*
> *En trois tours de foret faisoient saigner la playe,*
> *Puis à bouillons fumeux la faisoient doisiller.*

Sambucus, dans l'interprétation de quelques mots barbares qui se rencontrent dans les Ordonnances de quelques Rois d'Hongrie, imprimées en suite de l'Histoire de Bonfinius, remarque que *educillare* signifie *vinum vendere sub hedera*. Ce qui s'accorde beaucoup avec mon opinion : car à Toulouse, *adouzilla* signifie percer du vin pour le vendre à pot ; ce qui est, par une espéce de métaphore, faire couler la source d'un tonneau. *Caseneuve.*

DOUSIL. C'est le fausset par lequel on tire du vin. De *duco*. *Duco, duxi, duxium, duxillum*, DOUSIL. ¶ Voyez *douche*. Les Toulousains disent *adouzilha*, pour dire, mettre le vin en perce. ¶ Les Auteurs de la basse Latinité l'ont appellé *duciolum*. M. de Caseneuve en produit des exemples. *M.*

DOUVE *de tonneau*. De *doga*, qui se trouve en cette signification dans les Actes de Saint Thyrse & de ses Compagnons, nombre 25. *Et posuerunt caput ejus in tinam ; & cùm vellent aquam immittere, dissoluta est à circulis & dogis ; quasi concisa esset securibus :* Et dont les Italiens ont aussi fait *doga*. La Crusca : DOGA. *Una di quelle strisce di legno, di che si compone il corpo della botte, o simili vasi rotondi :* Et les Languedociens, *dougue*. Ce qui réfute l'opinion de Vossius, lequel a cru que *doga* se disoit du tonneau, & *dogus* des douves du tonneau. DOGUS, dit-il dans son *de Vitiis Sermonis, aliud ac* DOGA. *Siquidem* doga, *vas ipsum, ut proximè vidimus :* dogus *verò, asser vasis. Nam vas compingitur ex multis dogis, sive asseribus. Ac videtur* dogus *dici, quasi* δοχὸς, receptaculum, ἀπὸ τοῦ δέχεσθαι, recipere, continere ; *quia vasorum asseres liquorem recipiant & contineant. Nisi* dogus *à Germanico & Belgico* duygen : *ut in illo*, de ton is in duygen ; *id est*, vas in dogos est dissolutum. *Acta de Miraculis Sanctæ Mariæ de Ripuario, cap.* V. §. 25. Posueruntque caput ejus in tinam : & cùm vellent aquam immittere, dissoluta est à circulis & dogis ; quasi concisa esset securibus : ita sigillatim diminuta est, ut nec esset quòd foco posset aptari. *Dogis*, en ce passage, peut venir de *doga :* & M. du Cange le cite sur le mot *doga*. *Doga* a signifié la capacité du vaisseau, & le vaisseau. Les Gloses anciennes : *Doga*, βυτὶς. *Dogarius*, βυτοποιός. Vopiscus, dans la Vie d'Aurélien : *Facta est ratio dogæ cuparum, navium.* Sur lequel endroit voyez Cujas, livre IX. de ses Observations, chapitre 26. & Saumaise & Casaubon, dans leurs Remarques sur l'Histoire Auguste. Et il a signifié aussi une *douve* de vaisseau. Dans les deux premieres significations, il a été fait de δοχὴ, fait de δέχομαι. Voyez ci-dessous *Douve de Château*. Dans la signification de *douve de tonneau*, il paroît fait de δοκὸς, *trabs, tignum*. De *doga*, en cette signification, on a fait le diminutif *dogella*, inusité : dont les Normans ont fait DOUVELLE, & les Angevins, DOUELLE. ¶ Au sujet du passage des Actes de Saint Thyrse, & de celui des Actes de Sainte Marie de Ripuario, ci-dessus rapportés, dans lesquels les mêmes mots sont employés : *Posuerunt caput ejus in tinam*, &c. Je remarquerai ici, par occasion, que Vossius s'est tout-à-fait trompé, en citant les Actes *de Miraculis Sanctæ Mariæ de Ripuario*. Il n'y a point d'Actes intitulés de la

forte. Mais il y a une Abbaye en Champagne, à deux lieues de Troyes, appellée en Latin *Sancta Maria de Ripatorio*, & en François *Notre-Dame de la Rivour*; dans la Bibliothéque de laquelle les Actes de Saint Thyrse se trouvent, & desquels est le passage cité par Vossius. J'ai appris cette particularité de M. Chastelain, Chanoine de Notre-Dame de Paris. *M.*

DOUVE *de tonneau.* Je dérive ce mot de l'Alleman *daube*, qui signifie la même chose. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 260. DAUBE, *tabula doliaris. Gallis* douve. *Cambricâ Linguâ tu est latus. Et tabulæ illæ quid sunt, nisi latera dolii? Literæ finales possunt esse à paragoge. Galli inde derivant* adouver & addouber, *asserculos dolii compingere*, & radouber *asseres navis reficere. Germanis* dauben *aliquando idem denotavit ac latera dolii compingere, saltem prioribus illis, qui nobis cadorum nomina* tuppe & zuber *reliquerunt.**

DOUVE *de Château.* De *doga.* Grégoire de Tours, livre 1. chap. 25. *De Gloria Martyrum: Fossas in circuitu Basilicæ fieri jussit, ne fortè dogis occultis lymphæ deducerentur in fontem.* Et *doga*, en cette signification a été fait de δοχὴ, fait de δέχομαι, *capio, contineo.* D'où δεξαμενὴ, pour une citerne. L'Onomasticon Grec-Latin: *cisterna*, δεξαμενή. Les Gloses anciennes: δεξαμενὴ, *cisterna, lacus.* Marc Auréle, livre VII. section 3. Τὰς τῶν ἰχθύων δεξαμενάς. Hésychius: δεξαμεναὶ: ὑδάτων δοχεῖαι, καὶ ἐν τῷ σώματι φλέβες. Strabon, Erotien, Galien, Harmenopule, & Moscopule se servent du même mot en la même signification. ¶ On appelle *douve*, & *douvelle* en Normandie, ce qu'on appelle *douelle* en Anjou. Et ce mot, en cette signification, vient aussi de *doga.* ¶ Voyez ci-dessus *douelle.* M.

DOUZAIN. Monnoie valant douze deniers, un sou. On appelle aussi DOUZAIN, un petit Poëme de douze vers: comme, QUATRAIN de quatre, & DISAIN de dix. Ce mot de *douzain* se trouve en cette derniere signification dans Mellin de Saint Gelais, page 184. Il n'est plus présentement en usage: non plus que le mot de *disain*: mais on dit toujours *un quatrain.* M.

D O X.

DOXOLOGIE. Terme Ecclésiastique. Du Grec δόξα *gloria*, & λόγος *verbum.* Les Grecs ont ainsi nommé l'Hymne du vers. 14. du chap. 2. de Saint Luc: *Gloire soit à Dieu*, &c. parce qu'il commence en Grec par le mot δόξα. C'est ce qu'on a appellé la *grande Doxologie.* La *petite Doxologie* est le *Gloria Patri*, qui commence par le même δόξα, & que l'on chantoit à la fin de chaque Pseaume, comme on fait encore aujourd'hui. *

D O Y.

DOYE. *Canal.* Rabelais, livre 5. chapitre 22. *Une grande doye d'urine humaine.* De *doga*, qui se trouve dans Grégoire de Tours, *de Gloria Martyrum*, livre 1. chap. 25. *Le Duchat.*

DOYEN. De *Decanus.* Saint Jérôme, épître 22. parlant des Moines: *Divisi sunt per decanias atque centurias: ita ut novem hominibus decimus præsit: & rursus decem præpositos sub se centesimus habeat.* DECANIA se trouve dans Cassien, livre 4. chap. 17. Voyez *Capiscol.* ¶ On a prononcé autrefois *Déan* en quelques lieux de France, comme il paroît par un ancien Epitaphe rapporté par Camusat, dans son Appendice au Promptuaire des Antiquités de Troyes, & par ces paroles de l'article 31. des Statuts du Chapitre de Soissons: *Par l'Ordonnance du Chapitre, ou du Prevost, Déan, ou Chantre.* Ce qui paroît aussi par les mots de *Déannesse* & de *Déan*, qui se trouvent dans le petit Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe. *M.*

D R A.

DRAGE'E. De *tragea*, inusité, fait du Grec τράγημα. *Tragema, tragea*, DRAGE'E. *M.*

DRAGEON *d'œillet.* De *traducio. Tradux traducis, traducius, traducio, traducionis, traducione*, DRAGEON. Les anciens Latins ont usé de *tradux* en la même signification. Varron, liv. 1. *de Re Rustica*, chap. 8. *Quartum pedamentum est nativum ejus generis: ubi ex arboribus in arbores traductis vinea fit: quos traduces, quidam* rumpos *appellant.* Columelle, livre 4. chap. 29. *In illa autem (viviradice) quæ fit per terebrationem, primùm de vicino fructuosissimam oportet considerare vitem, ex qua (velut traducem inhærentem matri) palmitem attrahas, & per foramen transmittas: hæc enim tutior & certior est insitio; quoniam, etsi proximo vere non comprehendit, sequente certè, cùm increvit, conjugi cogitur, & mox à matre reciditur, atque ita superficies insitæ vitis usque ad receptum surculum obtruncatur. Hujus traducis si non est facultas*, &c. Et livre v. chap. 6. *Cùm deinde annis & robore vitis convaluit, traduces in proximam quamque arborem mittendæ*, &c. *Validam ergo vitem in ramos deducere censeo, & traducibus dispergere, atque diradiare*, &c. Si le P. Labbe eût vû cette remarque, il n'auroit pas écrit ce qu'il a écrit dans ses étymologies Françoises, au mot *dragon*, qu'il ne sait d'où vient ce mot en la signfication de *drageon de vigne.* M.

DRAGON. Serpent monstrueux qui est parvenu avec l'âge à une prodigieuse grandeur. Ce mot vient du Latin *draco*, formé du Grec δράκων, qui, selon l'opinion commune, s'est dit par méthathese, ou transposition, pour δέρκων, de δέρκω *video*, parce que les *dragons* ont la vûe très-perçante. Scaliger le pere tire δράκων de δρᾶν ἄχος, faire de la douleur. Vossius, de δρᾶν ἄκος *facere medelam*, ou comme il dit, ne point faire de mal; parce qu'au rapport de Solin, chap. 30. les vrais *dragons* ont la gueule petite, & ne peuvent mordre; ou s'ils mordent, leur morsure n'est pas venimeuse. C'est pour cela que les anciens les aimoient, & les appelloient ἀγαθοδαίμονας *de bons genies.* Vossius confirme encore son étymologie, parce que les *dragons* étoient consacrés à Esculape. On peut ajouter que sur les médailles, la Déesse Santé a toujours un serpent. La premiere de ces étymologies me paroît la meilleure. De *dragon*, on appelle *dragonneau*, en terme de Médecine, un animal semblable à un ver long, qui se met entre cuir & chair, & qui vient particuliérement aux jambes. Il est ainsi nommé, parce qu'il a la figure & la tortuosité d'un petit serpent. Les habitans de certains pays chauds y sont fort sujets. *Dragon* est aussi le nom d'un grand arbre qui croît dans l'Amérique, & qui donne une liqueur, laquelle étant épaissie est appellée *sang de dragon*, à cause qu'elle est rouge comme du sang, & que l'arbre d'où elle distille est nommé dragon. Quelques Botanis-

tes rapportent qu'au-dessous de la peau qui couvre cet arbre, on voit la figure d'un *dragon* aussibien représentée que si elle avoit été taillée par un Sculpteur, ayant un long cou, une longue queue, la gueule ouverte, l'épine du dos garnie de longs aiguillons; & c'est apparemment à cause de cela que l'arbre a été apppellé *dragon*. Mais d'autre Auteurs assurent que cette figure de *dragon* n'est qu'une fable. Ce qui n'empeche pas qu'elle n'ait pû être la cause du nom qu'on a donné à cet arbre. Les dénominations des choses sont quelquefois fondées sur des idées fausses & absurdes. *

DRAGONS. Soldats qui combattent à pied & à cheval. Lat. *dimachæ*, & *dimachi*. De *Dracones*, dit pour *Draconarii*. Végéce, livre 1. ch. 20. & livre 2. chap. 7. *Signiferi, qui signa portant, quos nunc* Draconarios *appellamus*. Dans l'Ordo Romanus, à la fin du liv. 8. *Post Episcopos Presbyteri: deinde Monachi: deinde Schola: deinde Milites Draconarii; id est, qui signa portant.* Ammien Marcellin, livre 20. *Petulantiam tunc hastatus, abstractus sibi torquem, quo, ut Draconarius, utebatur, capiti Juliani imposuit.* Et ces soldats étoient ainsi appellés à cause des dragons qu'ils portoient dans leurs enseignes. Modestin, dans son livre *de Vocabulis rei militaris: Signiferi, qui signa portant, quos nunc* Draconarios *vocant: dracones enim per singulas cohortes à* Draconariis *feruntur ad prœlium.* Quoique nos Dragons ne soient pas porte-enseignes; il peut être qu'ils ayent pris leur nom de ces *Draconarii*. Furetiere a fait cette Note sur cette étymologie: *Ménage dérive le mot de* DRAGONS *du Latin* Draconarii, *qu'on trouve dans Végéce en la signification de* Soldats: *mais il y a plus d'apparence qu'il vient de l'Alleman* tragen, *ou* draghen, *qui signifie* Infanterie portée. *Draghen* ne signifie rien en Alleman. Et *tragen*, qui est un mot Alleman, ne signifie point *Infanterie portée*, mais porter. *M.*

DRAP. C'est maintenant l'étoffe dont on fait les habits. Anciennement c'étoit l'habit même. Les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 29. chap. 1. *Cum drappis & calciamentis depannatis* Froissart vol. 1. chap. 122. *Draps fourrés de vair.* Marculfe, livre 2. au chapitre ou Formule 12. *Argento, auro, fabricaturis, drappis, vestimentis, vel omni supellectile eorum.* Dans lequel, & chez les autres Auteurs des anciennes Formules, on trouve souvent *drappi*, *drappæ*, & *drappatia*. Caseneuve.

DRAP. M. de Caseneuve dit que ce mot, qui signifie maintenant *l'étoffe*, signifioit anciennement *l'habit*. Je crois que c'est un mot Gaulois. *Drappus*, pour *pannus*, ou *vestis è panno*, se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans les Formules de Marculfe, dans le Synode de Piste de l'année 864. & dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis suis*, qui a été donné au public par Hermannus Conringius. *Drappa* & *drappalia* se trouvent aussi dans les diverses Formules. Voyez le Pere Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 66. M. Bignon sur Marculfe page 472. Spelman, dans son Vocabulaire, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, 2. 5. Les Flamans, les Anglois, & les Espagnols ont emprunté ce mot de nous. Les Espagnols disent *trapo*. M.

DRAP-DE-MEUNIER. D'un nommé *Meunier*, de la ville d'Elbœuf, qui fit le premier de cette sorte de drap, il y a environ soixante ans. *M.*

DRAP-DU-SSEAU. Sorte de drap. J'ai ouï dire à quelques Marchands que ce drap avoit été ainsi appellé, à cause qu'on y avoit mis originairement le sceau du Roi: ce que je ne crois pas. Ce mot au reste est assez ancien dans notre Langue. Vous trouverez dans la réponse de la Dame au jeune fils de Paci, qu'on croit être de Marot, & qui est imprimée parmi les Œuvres de Marot: *Et ma cotte de drap du siau.* M.

DRAPEAU. De *drapellum*, diminutif de *drapum*. Les Italiens disent de même *drapello*. M.

DRAULE ou DROLE. C'est ainsi que nous appellons un homme débauché & d'humeur folâtre. Je crois que ce mot vient de *trole* ou *drole*, [car les Langues de Septentrion prononcent le *d* & le *t* de la même maniere] qui en Langue Cimbrique ou Danoise signifie *un Démon*, ou bien un homme qui, à la façon d'un Démon, donne de la frayeur aux autres hommes: comme témoigne Isaac Pontanus, dans son *Appendix ad Itinerarium Galliæ Narbonensis*. Et ainsi appellons-nous *Lutin*, non-seulement un Démon, mais encore un homme d'esprit folâtre. Le même Pontanus dit qu'Olimpiodore a écrit que les Vandales appelloient *Troles*, les Goths: & il croit que c'étoit à cause de l'épouvante que cette Nation donnoit avec sa façon fiere. Il ajoute, qu'encore en Danemark, ou Chersonese Cimbrique, il y a une Maison noble, qui porte le surnom de *Troles*, laquelle porte pour armes la figure d'un Diable. Il rapporte aussi que les Allemans appellent le Diable *Drau*; d'où vient à mon avis qu'en Languedoc on appelle le Lutin *Drac*. Caseneuve.

D R E.

DRESSER. Périon le dérive ridiculement de δείλων. Il vient de l'Italien *drizzare*, qui a été fait de *directum*. M.

DREUX. Ville de France dans le Vexin François. Elle est très-ancienne. Ce nom vient de *Durocasses*, ou *Durcasses*, ou *Durcassinum Castrum*; d'où l'on a fait ensuite par corruption *Droga* ou *Droca*, d'où s'est formé le François *Dreux*. Il est aisé de reconnoître dans l'ancien nom de cette ville le mot Celtique *Dur*, qui signifie eau, riviere, fleuve, passage de riviere; & ce nom lui a été donné parce qu'elle est située sur une riviere. Voyez ci-devant au mot *Douro*, où vous trouverez plusieurs noms propres de villes, dans la composition desquels entre ce mot Celtique *Dur*. Il n'est donc pas vrai que le nom de la ville de *Dreux* vienne de celui des anciens Prêtres Gaulois appellés *Druides*. Cette opinion n'a aucun fondement solide, & n'est appuyée que sur une légere ressemblance de son avec le nom François de cette ville. Mais la ressemblance de son ne suffit pas pour établir une étymologie. DREUX est aussi le nom d'un Saint; & il a été fait par corruption du Latin *Drogo*. *

D R I.

DRILLE: pour *soldat*. De *soldarius*. *Soldarius*, *soldarillus*, SOUDRILLE: & par contraction, DRILLE. Voyez *soldat*. M. (*a*).

(*a*) Voyez la Dissertation Etymologique de le Clerc, qui est à la tête de la nouvelle édition du Dictionnaire de Martinius.

DRILLE. Rien ne paroît moins naturel que cette étymologie du mot *drille*. Je le dérive, après Wachter, de l'Alleman *trill*, qui signifie un serviteur, un esclave. Les Suedois disent *thral*, & les Anglois *thral*. Si on vouloit faire venir ce mot du Grec, on le tireroit de λάτρης par métathese; mais cela n'est pas necessaire. *Trill* vient plutôt du verbe *trillen*, qui signifie fatiguer, exercer par de rudes travaux. Les noms de serviteur & de soldat se confondent souvent. C'est ainsi que *latro* en Latin a signifié un soldat, ainsi appellé du Grec λάτρης, parce qu'il servoit la République dans la guerre. Le mot Alleman *knecht* signifie également un serviteur & un soldat. Nous disons aussi en François *servir*, pour faire le métier de la guerre; & *service* pour le métier de la guerre. Les travaux des soldats ne cédent guéres à ceux des serviteurs & même des esclaves. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* page 1714. au mot *Trill*, où il dit à la fin de l'article: *Menagius vocem Gallicam deduxit* à soldat, *per diminutivum* soudrille. *Quam etymologiam quovis oraculo veriorem vocat Clericus in Dissert. Prælim. ad Lex. Philolog. Martinii; quamvis sit vitiosa, utpote ex verbo confictlo facta.* *

DRO.

DROGMAN. Voyez *truchement*. M.

DROGUE. M. de Saumaise, dans son Traité des Homonymes des Plantes, page 62. croit que ce mot est un mot Persan. Voici ses termes: DROGAM *vulgò dicimus, usitato fermè toti Europæ nomine: quòd ex Persico factum videtur, quo* drogue, *fraus & impostura vocatur. Nulla quippe in re fraudes & adulteria magis solemnia. Hinc Homerus Ægyptum ferre dixit φάρμακα πολλὰ λυγρὰ καὶ ἐσθλά:* multas bonas herbas & malas. M. de Saumaise avoit fait la même remarque en sa premiere Epître *de Cruce*, page 172. *Falsum est* aroma *Græcè significare id quod vulgò dicimus* drogam, *ex Persico* daroui, *vel* darou, *sed* odorem. *Ex quo* drova, *& pro eo* drogua: *ut* vespa; guespa. *Omnia quippe aromatica, sic dicta, sunt odorata.* Je ne puis approuver cette étymologie de M. de Saumaise. Si les Persans avoient appellé DROGUES *des drogues*, il pourroit être que ce mot auroit passé aux autres nations avec la chose. Mais il n'y a aucune apparence que parce que les Persans appelloient *drogues* des fraudes & des impostures, d'autres nations éloignées d'eux, & qui n'avoient comme point de commerce avec eux, ayent appellé leurs drogues de ce mot Persan. Car, comme M. de Saumaise l'a fort-bien remarqué, ce mot de *drogue* est de toutes les Langues de l'Europe. Les Anglo-Saxons disent *druggs* pour exprimer ce que nous appellons *drogues*. Et ils appellent *drugster* un Droguiste; ce qui a été remarqué par Méric Casaubon, page 365. de sa Dissertation de l'ancienne Langue Anglicanne. Et c'est de ce mot Saxon, que vient le François *drogue*, & l'Espagnol *droga*, & l'Italien *droghe*. ¶ Remarquez que les Italiens ne disent point *droga*, mais *droghe*, au plurier. *M.*

DROGUET. Etoffe faite de fil & de laine. *M.*

DROGUET. Ne viendroit il point de *Drogheda*, ville d'Irlande? En bas Breton *droguet* signifie *robe de femme*. Huet.

DROIT. Gr. ὀρθός. De *directus*, dit pour *rectus*: d'où les Italiens ont aussi fait *dritto*, & les Espagnols, *derecho*. DROIT: pour *justice*. De *directum*, qui se trouve en cette signification dans Marculse, livre 1. de ses Formules, chapitre 21. *Ut uniquique pro ipso, vel hominibus suis, reputatis conditionibus & directum faciat*, &c. Sur lequel lieu voyez M. Bignon. Ciceron, dans ses Partitions, en a usé en la même signification: *Æquitatis autem vis est duplex: cujus altera directi, & veri, & justi, & ut dicitur, æqui & boni ratione defenditur.* Horace a dit aussi: *Curvo dignoscere rectum.* Voyez *tort*. M.

DROLE. Peut-être de *drauculus*, diminutif de *draucus*. Ou plutôt de *trossulus*, dans la signification d'un homme qui fait le beau, qui se pique d'être élégant en sa personne. Varron, dans son *Sesqui-Ulysses: Nunc emunt trossuli nardo viridi vulgò Attico talento equum.* Ce passage est rapporté par Nonius Marcellus. Sénéque, épitre 87. *O quam cuperem illi nunc occurrere aliquem ex his trossulis in via divitibus.* M. de Caseneuve le dérive du Danois *trole*, qui signifie, dit-il, *un démon*. Voyez sa remarque.

J'apprens de la Chronique de l'Abbaye des Bénédictins de Rastede, au Diocèse de Brême, qu'un *Joannes Fabri*, XXI. Abbé de cette Abbaye, fut surnommé *le Drôle*. *Dicebatur Joannes* Draulus, *sive fatuus & lubricus.* Le mot *draulus* favorise la pensée que j'ai eue, que *drôle* pouvoit avoir été fait de *drauculus*, diminutif de *draucus*. M. Voyez ci-dessus DRAULE.

DROLE. L'étymologie que M. de Caseneuve donne de ce mot paroît la meilleure. Les peuples septentrionaux appellent du nom de *trôle* ou *drôle*, certains démons familiers, qui hantent, disent-ils dans leurs maisons, qui pansent leurs bêtes de voiture, & qui leur rendent plusieurs services domestiques. C'est ce que nous appellons des esprits follets. Et parce que ces *drôles* font souvent, dit-on, des tours de gaillardise pour se réjouir, cela a fait donner le nom de *drôles* aux hommes qui sont plaisans, gaillards & subtils, madrés & dangereux, comme ces démons follets. *

DROMADAIRE. Espéce de chameau, qui est fort léger. Du Latin-barbare *dromadarius*, fait de δρομάς. M. de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 73. *Cervus* δρομάς, *à cursus velocitate vocatur: in quo est ὁμωνυμία: nam camelorum generi velocissimo hoc nomen à Græcis impositum; quæ* δρομάδες *inde dictæ absolutè.* Dromadarii *nunc appellantur.* Isidore 12. 1. DROMEDA, *genus est camelorum, minoris quidem staturæ, sed velocioris: nam* δρόμος *Græcè cursus velocitas appellatur. Centum, & ampliùs* milliaria *peragere solet*. M.

DRONOS. Rabelais 2. 14. *Autre chose ne me firent, sinon un petit Turc bossu par le devant, qui furtivement me croquoit mes lardons: mais je lui baillay si verd dronos sur les doigts, à tout mon javelot, qu'il n'y retourna pas deux fois.* Ce mot est fort usité dans l'Anjou. Je n'en sais pas l'étymologie. *M.*

DRU.

DRU. DRUE. C'est-à-dire, *Ami* & *Amie*. Le Roman de Guillaume au court nez, au Charroy de Nîmes:

Droit en un val sont les Francs descendus,
Li Roys Loys, environ luy ses Drus,
Et ses amis, & ses gens absolus.

Et en un autre lieu:

Sa femme appelle que il a apperceue;
Qui est cist enfes belle sœur douce drüe.

Le Roman de Guy de Tournaut :

Onq ne fu tel criée depuis le Roy Artus :
Là regrete chascun son ami & son drus.
Caseneuve.

DRU : pour *densus*. Maître François 1. 4. *Après disner, tous allerent pesle-mesle à la saussaye : & là sur l'herbe drue, dançoient au son des joyeux flageolets.* Et v. 8. *Fauchez le pré en sa saison, l'herbe y reviendra plus drue.* De *densus*, en y inserant une R ; comme en TRESOR, de *thesaurus* ; en FRONDE, de *funda* ; en FRONTEVAUX, de *Fons Ebraldi*. ¶ *Densus*, *drensus*, DRU. *M.*

DRU, en terme de Fauconnerie, se dit des oiseaux qui sont prêts à s'envoler du nid. Quelques-uns croyent que ce mot a été fait de *dur*, par métathese ou transposition, parce que les oiseaux deviennent plus durs à mesure qu'ils croissent. Cette transposition de lettres est fort ordinaire dans les langues ; comme dans *éprevier*, au lieu d'*épervier*, dans *profil* au lieu de *porfil*, dans *fromage* au lieu de *formage*, dans *crenelé* au lieu de *carnelé*, &c. Guichart croit que *dru* vient du Grec ἀδρὸς, qui veut dire, *grand*, *abondant*, *riche*, *épais* ; & que ἀδρὸς vient de l'Ebreu אדיר *addir*, qui signifie *magnifique*, *puissant*. On dit qu'un enfant est *dru*, c'est-à-dire, qu'il est grand pour son âge. On dit qu'une fille est *drue*, c'est-à-dire, qu'elle est bonne à marier. *Dru*, en vieux François, signifioit gaillard. On emploie ce mot à Paris pour brave, courageux, hardi, alerte, entreprenant. Cet homme est un *dru*, c'est-à-dire, un bon drole, un gaillard, un éveillé. *

DRUD. DRURIE. Vieux mots François, dont le premier signifie *féal*, *fidel ami* ; & le second, *fidélité*, *amour*. Le Roman de Guy de Tournaut :

Onq ne fut tel criée depuis le Roy Artus :
Là regrette chascun son ami & son Drus.

Celui de Guillaume au court nez :

S'avons perdu, & je, & vous, assez
Amis & Drus, & parens & privez.

Celui de la Rose :

Par drurie & par solas
Li ot s'amie fait chapel
De roses, qui mout li fu bel.

Ces mots François viennent de l'Alleman *draw*, qui signifie *foy* : d'où vient aussi l'Anglois *true*, qui signifie *fidelle* ; & *truth*, qui signifie *foy*. Et c'est de ce mot Alleman que les Latiniseurs ont fait *Drudi* & *Drudes*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, XXIII. *Anima vestra sine adjutorio uxoris ac filiorum, & sine solatio & comitatu Drudorum atque Vassorum, nuda & desolata exibit.* L'Auteur de la Vie de Saint Uldaric, page 139. *Drudes suos donis congruis sibi complacare satagebat.* Voyez M. Bignon dans ses Notes sur les Formules de Marculfe, le Pere Sirmond dans les siennes sur les Capitulaires de Charles le Chauve, Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 5. M. de Caseneuve, liv. 1. de son Franc-Alleu, chapitre x. & M. du Cange dans son Glossaire. Les Italiens ont aussi fait de ce mot Alleman leur *Drudo*, qui signifie *le galand d'une femme*. Ce qui me fait souvenir que dans un Indice de vieux mots de la Langue Teutonique, que Bonaventura Vulcanius a fait imprimer à la fin de son Jornandès, *drut* est interprêté *dilectus*. Nos anciens Romans en rime usent d'ordinaire de ce mot en bonne part : mais il se prit en mauvaise part vers le régne de Saint Louis : car Guillaume de Lorris & Jean de Meun l'appliquérent aux amours sales & deshonnêtes. Les Italiens en ont usé de même. Dante, dans son Enfer, chapitre 18.

Taida è la putana, che rispose
Al drudo suo.

Originairement ce mot parmi les Italiens ne signifioit aussi qu'*amant*. Jean de la Case dans son Galathée : *E più acconciamente dirai* il Vago della Luna, *che tu non diresti* il Drudo : *avvegna che amendue questi vocaboli importino* lo Amante. ¶ Voyez Besly dans son Histoire des Comtes de Poitou, page 60. ¶ Au lieu de *draw*, on a aussi dit *traw* : d'où le mot de *tresve*, comme je le fais voir sur ce mot. *M.*

DRUD, en Langue de Galle, signifie *cher*, *bien-aimé*. Huet.

DRUERIE. C'est-à-dire, *amitié*. Le Roman de Guillaume au court nez :

Assez iot grande joie & druerie
Entre Foques & Anselis s'amie.

Le Roman de Guion de Tournaut :

Voire, ce dit le Roy, mais une mienne espie
M'a dit que vos aimiés par droite Druerie
Guyon, le mien cousin, que mon corps n'aime mie.

Et en un autre endroit :

Bien me devés monstrer amour & druerie,
Quant vo pere le Roi a besoin de maie. Caseneuve.

DRUGE. Vieux mot inusité, qui signifie *une souris*. Ce mot se trouve en cette signification dans le Roman de la Rose. Je ne sais d'où il vient. *M.*

DRUIDES. Pline croit que les Druides ont été ainsi appellées de δρῦς, qui signifie *chesne*. *Nihil habent Druidæ ; ita Galli suos adpellant Magos ; visco, & arbore in qua gignitur, si modò sit robur, sacratius. Jam per se roborum eligunt lucos, nec ulla sacra sine ea facere consueverunt : ut inde adpellati quoque interpretatione Græca possint* Druidæ *videri. Quidquid adnascitur illis arboribus, è cœlo missum putant, signumque esse à Deo electæ arboris. Sacerdos, candida veste cultus, arborem scandit, viscum aurea falce demetit. Candido id excipitur sago. Omnia sanare credunt.* C'est au chapitre dernier du livre XVI. M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phœniciens approuve l'opinion de Pline. Il ajoute : qu'il ne faut pas s'étonner que les Druides ayent pris leur nom de δρῦς, puisque les Celtes appelloient un chêne *deru*, comme l'appellent encore à présent les Bas-Bretons, & que les Anglois l'appellent *derw*. Et là-dessus, il cite Camden, page 10. Je croirois plutôt que *Druides* viendroit de *drus*, qui, en vieux Langage Britannique, signifie un *démon*, un *esprit*, & même, un *Magicien* D'où vient que les femmes Gauloises Prophétes étoient appellées *Dryades*. Vopiscus, en la Vie d'Aurélien : *Mirabile fortasse videtur quòd compertum Diocletiano Asclepiodorus Celsino, Consiliario*

ſuo, dixiſſe perhibet. Sed de hoc poſteri judicabunt. Dicebat enim quodam tempore, Aurelianum Gallicanas conſuluiſſe Dryadas, ſciſcitantem utrum apud ejus poſteros imperium permaneret : tum illas reſpondiſſe dixit, nullius clarius in Republica nomen quàm Claudii poſterorum futurum. Le même Hiſtorien, en la Vie de Numerianus : *Semper exinde Diocletianus in animo habuit imperii cupiditatem, idque Maximiano conſcio atque avo meo, cujus hoc dictum à Dryade ipſe retulerat.* Et au même endroit : *Niſi ut impleret Dryadis dictum.* Et un peu plus haut : *Quum Diocletianus apud Tungros in Gallia, quadam in caupona, moraretur, in minoribus adhuc locis militans, & cum Dryade quadam muliere rationem convictus ſui faceret*, &c. *Poſt quod verbum, Dryas dixiſſe fertur :* Diocletiane, jocari noli : nam Imperator eris, quum aprum occideris. Lampridius, dans la Vie d'Alexandre Sévére : *Mulier Dryas eunti exclamavit Gallico ſermone :* Vadas, nec victoriam ſperes, nec militi tuo credas. Et à ce propos il eſt à remarquer, que dans la Verſion Irlandoiſe du Nouveau Teſtament, les Mages y ſont appellés *Druides :* ce qui m'a été dit par M. Bochart, à qui M. Naudé avoit fait voir cette Verſion. Touchant les *Druides*, voyez M. de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, pag. 237. & 385. Goſſelin, dans ſon Hiſtoire des anciens Gaulois, & Iſaac Pontanus, dans ſon Gloſſaire Celtique. *M.*

Druides. En la Langue de Galle *dar* & *derw* ſignifient *chêne ; & Derwiden* ſignifie *Druides ;* & *Dera*, le *Diable.* Huet.

Druides. Comme on a beaucoup écrit ſur l'origine de ce mot, je crois qu'il ne ſera pas mal de joindre ici ce qu'on en trouve dans le dernier Auteur qui a traité cette matiére. C'eſt Wachter dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, page 311. Nous rapporterons ſes propres paroles, quoique le paſſage ſoit un peu long : mais on ſera peut-être bien aiſe d'y trouver raſſemblés les divers ſentimens des Ecrivains précédens. Druiden, dit cet illuſtre Gloſſateur, *Philoſophi & Sacerdotes veterum Gallorum & Britannorum. Nomen celebre, & magno olim in honore habitum, præcipuè in Gallia, ubi ſumma rerum erat penes Druides tempore Cæſaris. Germani ſolent hanc vocem linguæ ſuæ accomodare, quamvis diverſis modis. Aventinus & plures alii* Druidas *ſic dictos volunt ab adjectivo* drut *fidelis, dilectus, velut amicos & ſocios Dei. Palthenius adjectivum in nomine agnoſcit, ſed à ſubſtantivo* Druhtin *Dominus, Deus, formatum, & à peregrinis ſcriptoribus minùs plenè expreſſum ; ut* Druidæ *ſint divini, ſive qui rem divinam faciunt. Cur verò adjectivo opus ſit, cum etiam ſubſtantivè* Domini *dici potuerint honoris causâ, nullam rationem affert. Aliis eſt vox compoſita,* ſapientem *ſignificans ; quamvis ad hunc ſenſum demonſtrandum non una utantur compoſitionis ratione. Goropius Becanus, qui de* ſapiente *primus cogitavit, vocem componit ex* trou *verus, &* wis *ſapiens : quam etymologiam commendat Richardus Simon in Bibliotheca nova, tom. 2. cap. 2. Schilterus priorem compoſiti partem deſumit à* dera *arbor, & poſteriorem à* wit *ſapiens ; ut Druidæ ſint religionis arboreæ periti. Contra Baxtero* Druidæ *ſic appellantur velut* Doorwitten perſapientes, *à particula Belgica* door *per ; quod miror viro linguæ Britannicæ perito potuiſſe placere. Sed magnis ingeniis ſæpe idem accidit quod magnis venatoribus, ut quædam acriùs, alia verò negligentius ſectentur. Enimvero, ſi nomen* Druidarum, *prout ipſe fatetur & pleriſque placet, Celticum eſt, fruſtra in ſaltibus Germaniæ, ubi nulli umquam fuere Druides, etymon ejus venabimur. Quamvis enim Germanicus ſermo in multis conveniat cum Celtico, in aliis tamen & penè innumeris totus Scythicus eſt, tantùmque à Celtico diſcriminatus, ut jam Arioviſti ævo Germanis ad Gallicè loquendum longinqua exercitatione opus fuerit. Æquum autem eſt ut Celtica à Celticis deriventur, ſi fontes proſtent, & nulla ſit in alias linguas tranſiliendi neceſſitas. Sed ne videar gratis præſumere quod fuerat demonſtrandum, teſtibus utar. Diſciplinam Druidarum in Britannia repertam, & inde in Galliam tranſlatam eſſe, neque* Druidas *habere Germanos, qui rebus divinis præſint, ſcribit ſummus auctorum Julius Cæſar, lib.* VI. *de Bello Gallico. Ergo cum diſciplina vocabulum quoque tranſlatum intelligitur. Diſerte vero Plinius, lib.* XVI. *cap.* 44. Non eſt omittenda in ea re & Gallarum admiratio. Nihil habent Druidæ (ita ſuos appellant Magos) viſco, & arbore in quâ gignatur, ſi modò ſit robur, Sacràtius. Jam per ſe roborum eligunt lucos ; nec ulla ſacra ſine ea fronde conficiunt : ut inde appellati quoque interpretatione Græca poſſint Druidæ videri. *Quòd ſi Galli magos ſuos appellant* Druidas, *linguâ ſuâ id faciunt, quæ à Britannica haud multùm diverſa, teſte Tacito in vita Agricolæ, cap.* XI. *Ergo ſi robur nomen dedit* Druidis *(quod rectè autumat Plinius,) non aliâ linguâ quàm Gallicâ & Britannicâ dediſſe cenſendum eſt. Reſtat ergo ut ipſum vocabulum oſtendam. Magum linguâ Celticâ appellari* Dry, *& Græcos inde formaſſe* Δρυίδαι, *Latinos* Druidarum *vocabulum, contendit Cluverius, lib.* 1. *Germ. Ant. cap.* 24. *ſed fallitur & fallit vir doctus, ut plerumque in vocibus Celticis. Fallitur, quia* dry *non eſt vox Celtica, nec Celtis umquam denotavit magum, ſed Anglo-Saxonibus tantùm, ut poſtea oſtendam. Fallit quia hypotheſi ſuæ ſervit, Gallos veteres Germanica lingua uſos eſſe, quæ omnino falſa. Vera & antiqua vox non ex inanibus conjecturis, nec ex affectu omnia ad ſe rapiendi, ſed ex idiomate populorum Celticè loquentium æſtimanda eſt, quales ſunt hodie Cambri & Armorici, linguæ veteris Celticæ unici cuſtodes. Quâ voce illi utantur, à multis jam viris doctis oſtenſum. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* Derwyddon, Druides, ſapientes, vates. *Baxterus in Gloſſ. Ant. Brit.* Druidæ Britannicâ linguâ appellati Deruidhon. *Invento jam verò & genuino nomine, inquirendum in ejus cauſam & ſignificatum. Plinius utitur interpretatione Græca* ἀπὸ τῦ δρυὸς *à quercu ; quem ſequuntur innumeri. Boxhornius hæret, itane dicti ſint à* δρῦς *quercus, an ab Hebræo* darash *interpretari, exponere. Picardus verò in Celtopædia,* Druides *à principe ſuo* Druide *appellatos exiſtimat, nodum figmentis ſecans, non ſolvens. Nos, miſſa Græca & Hebræa derivatione, quæ præter rationem obtruditur, vocabulum ex lingua Celtica, ut par eſt, interpretabimur. Cambris* derw *quercum,* uud *Dominum ſignificat. Quibus in unum conjunctis fit* derwydd, *& pluraliter* derwyddon *Domini quercuum. Boxhornius loco citato :* derw, derwen, *quercus, robur,* uud *Dominus, unde Poëtæ antiqui interdum dicebant* uud Ceſſar *pro* Julius Ceſar. *Priorem vocem invenio quoque in Legibus Wallicis, lib.* III. *Sect.* 13. *ubi quercus & pomus dicitur* derw ac afall, *& pretium quercus* gwerth derwen. *Nec dubito quin altera quoque vox in iiſdem Legibus alicubi reperiatur, etiamſi ſtudium quærendi meum effugerit. Ante nomen* Drui-

darum *auditum*, *Græci Theologos & Philosophos Celtarum appellabant* Saronidas; *cujus nominis eadem potestas. Nam* ida *est à Celtico* uud *Dominus*, *vel ab Islandico* it *vir*, *& σαρὼν Græcè olim denotavit quercum*, *teste Plinio*, *lib.* IV. *cap.* 5. Sinus Saronicus, olim querno nemore redimitus, unde nomen; ita Græcia antiqua appellante quercum. *Ex quo Plinii loco rectè colligit Bochartus*, Saronidarum *&* Druidarum *eandem nominis rationem esse*, *utroque à quercu ducto. Cur autem à quercu? Causas jam exposuit Plinius*; *quarum optima*, *quia* hac arbore Druidis nihil Sacratius; *altera*, *quia* per se roborum eligunt lucos, *puta tam sacrificandi quàm philosophiam docendi causa. Lucanus certè Gallorum* Druidas *describit tanquam* nemorum incolas; *eosdemque* multa nobilissimos gentis in abditis saltibus docere, *teste Mela. An Tolandus idem sentiat*, *nescio*, *quia tractatum ejus* de Druidibus *non habeo ad manus. Pezron*, *in Antiq. Celt. existimat* Druidas *sic appellatos*, *velut* quercuum incantatores, *ab* hud *incantatio. Sed non persuadet*, *quia tunc dicendum fuisset* Derwhudol, *quod à nomine* Druidarum *nimium distat. Testis mihi Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* hud *præstigia*, *illusio*, hudol *præstigiator*, *impostor. Martinius*, *qui novissimè sententiam dixit de* Druidibus, *nomen componit à* deru *quercu*, *& terminatione* iddon. *Quam etymologiam*, *si de stipite & non de Mago sermo esset*, *libens probarem. At Magum ideo vocare quercum*, *querceum*, *aut querculanum*, *quod in quercubus latitet*, *nescio quo pacto id fieri possit.* Je laisse au savant Lecteur à juger quelle est la meilleure de toutes ces différentes opinions; mais je crois du moins qu'on ne sauroit douter raisonnablement que les *Druides* n'ayent été ainsi nommés du mot celtique *derw*, qui signifie *chêne*, de même que le Grec δρῦς: car comme ils étoient les Prêtres & les Philosophes des anciens Gaulois & Bretons, c'est dans la langue Celtique, & non dans aucune autre, qu'il faut chercher l'origine de leur nom. Pour ce qui est de la ressemblance du Celtique *derw* avec le Grec δρῦς, cela prouve seulement que ces deux mots ont une origine commune, & non pas que l'un vienne de l'autre. Le mot *Druide*, de même que celui de *Magus*, a dégénéré de signification, & s'est pris dans la suite pour un homme qui a commerce avec le démon. Encore aujourd'hui en Frise, où il y avoit autrefois des *Druides*, on appelle ces sortes de gens *Drus*. *

D R Y.

DRYADES. Nymphes des Bois, ainsi appellées du Grec δρῦς qui signifie proprement un chêne, mais qui se prend aussi en général pour arbre. Les *Dryades* étoient différentes des *Hamadryades*, en ce que celles-ci étoient attachées à un arbre particulier avec lequel elles naissoient & mouroient, au lieu que les *Dryades* étoient Déesses des Arbres en général & des Forêts, & demeuroient au milieu des Arbres & des Forêts. Le nom des *Hamadryades* est fait du Grec ἅμα *simul*, & de δρυάς. Les Auteurs témoignent que chez les Gaulois il y avoit des Devineresses appellées *Dryades*, dont on trouve des prédictions qu'elles ont faites à des Empereurs Romains. Ces *Dryades* Gauloises étoient proprement des femmes Druides, c'est-à-dire des femmes de Druides, ou de la race des Druides, & les Auteurs qui les appellent *Dryades* leur donnent un nom Grec & Latin, qui est imité de celui de *Druides*, & qui dans son origine signifie la même chose. Voyez *Druides*. *

DRYLLE. C'est le gland d'une espèce de chêne, appellé *cobier*, de δρῦς δρυὸς, qui signifie *chêne*. De l'Arabe *bellota*, qui signifie aussi *chêne*, les Espagnols ont de même appellé *bellotas* les glands du chêne vert: & Covarruvias se trompe qui le dérive de βάλανος. *M.*

D U C.

DUC. Le plus grand des Oiseaux de nuit, appellé βύας des Grecs, & *bubo*, des Latins. Belon, livre 2. de son Histoire des Oiseaux, chapitre 30. *On le nomme* un Duc *en François: possible quasi comme s'il estoit conducteur de quelques oyseaux, quand ils partent pour s'en retourner en estrange pais. Car Aristote confirmant ceste opinion, a escrit au douziéme chapitre du huitiéme livre des animaux:* Cùm hinc abeunt Coturnices, ducibus, Lingulaca, Oto, & Matrice, proficiscuntur. *Otus* est un oiseau de nuit. Pline, VIII. 12. *Otus*, *Noctuæ similis est*, *pinnis circiter aures eminentibus*, *praditus*, *unde nomen accepit: quasi* auritum *dicas. Nonnulli* Ululam *eum appellant: alii* Asionem. Mais les oiseaux de nuit ne voyant presque point le jour, cet Otus étoit un mauvais guide.

On appelle ce Duc *le grand Duc*, pour le différencier du moyen Duc, appellé DUCQUET par les Gascons. Jules Scaliger sur Aristote page 1064. Asio *à Vasconibus* DUCQUET *vocatur*; *quasi dicas* parvum Ducem: *nam* Bubo DUC *dicitur*.

On l'appelle aussi *Duc à corneilles*, parce qu'on s'en sert pour le vol de la corneille. Belon au lieu allégué: *Quand les Fauconniers sont en pleine campagne avec leurs Sacres & Faucons, ayans avisé le Milan, ils laissent soudain voler leur Duc, auquel ils ont attaché une queue de renard. Le Duc s'envole à fleur de terre assez loin, & là demeure dedans un champ sans se brancher sur un arbre. Or puisque le Milan ne fait rien de mal au Hibou, sinon que se tenir près de lui, n'y a-t-il pas occasion de demander qui est la cause qui fait amuser le Milan à le regarder? L'on ne trouvera autre raison que celle qu'Aristote a enseigné, parlant des oisillons qui s'amusent à contempler la Chevéche, émerveillés de sa forme, qui sont attentifs à la regarder.* On s'en sert de même pour le vol de la corneille, comme il vient d'être dit. Le Duc-à-corneilles a des plumes sur les oreilles, qui paroissent des cornes. Voyez Belon au lieu allégué. Et le moyen Duc, qui en a de semblables, a été appellé en François *Hibou cornu*. C'est la remarque de Belon. Ce qui pourroit donner sujet de croire que le Duc-à-corneilles auroit été ainsi appellé, au lieu de *Duc-à-petites-cornes*. Je crois néanmoins qu'il faut s'en tenir à la premiére étymologie. *M.*

DUCAT. Monnoye premiérement forgée à Venise, & ainsi nommée des Ducs de Venise. *Huet.*

D U E.

DUEL. De *duellum*: dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis en cette signification. L'Empereur Frédéric II. au livre 2. de ses Constitutions Néapolitaines, titre 2. *Ingerentes se casus præsentis materia circa Francos*, *qui personarum suarum*, *plurimarumque rerum suarum omnium fortunam in monomachiam*, *quæ* duellum *vulgari-*

ter dicitur, reponebant. Les anciens Auteurs Latins, ce qui est sçu de tout le monde, usoient du mot de *duellum* dans la signification de *guerre*, en général, d'où ils ont fait celui de *bellum*. Voyez mon Traité du Changement des Lettres. Il y a apparence qu'on a dit ensuite *duellum*, pour *monomachia*, dans la pensée qu'on a eû que ce mot avoit été fait de *duorum bellum*. M.

DUI.

DUIT : Comme quand on dit, *cela ne me duit pas*. De *decet*. M.

DUIT : Vieux mot, qui signifie *appris, expérimenté*, de *doctus* : comme *cuit*, de *coctus* ; & *nuit*, de *nocte*. M.

DUL.

DU-LIS : famille de Paris, ainsi dite de la Pucelle d'Orléans. Cette fille s'appelloit *Janne Darc*. Mais Charles VII. en considération des grands services qu'il en avoit reçus, permit à ses freres de porter dans leurs armoiries un écu en champ d'azur, garni de deux fleurs de lys d'or, & d'une couronne au milieu, & de changer leur surnom de *Darc* en celui de *Du-Lys* ; & de-là vient qu'Alain Chartier, qui étoit Secretaire de ce Roi, appelle cette fille *Janne du-Lys. Arriva une fille de l'eage de dix-huit à vingt ans, par devers le Roy, au Chastel de Chinon, nommée* Jeanne du Lys, la Pucelle. C'est dans son Histoire de Charles VII. page 69. s'il est vrai que cette Histoire soit d'Alain Chartier, ce que le célebre André du Chesne ne croit pas. Voyez-le dans sa Bibliothéque des Historiens François. Voyez-le aussi dans ses Annotations sur le lieu ci-dessus allégué d'Alain Chartier, où il produit l'article d'un compte rendu en la Chambre des Comptes de Paris, en 1444. par lequel Pierre, frere de la Pucelle, est nommé *Messire Pierre du Lys, Chevalier*. M.

DUN.

DUN. Terminaison Françoise d'un nombre infini de lieux. On prétend que c'est un ancien mot Celtique, qui signifie *un lieu éminent*. Le P. Sirmond sur le Poëme VI. du liv. IV. de Théodulfe, *ad Maduinum Episcopum* : EPISCOPUM, inquit, AUGUSTODUNENSEM, &c. *Ad hunc exstat Flori Lugdunensis Epistola, typis olim Morelianis excusa. Sunt & aliæ duæ Flori ejusdem in Codice Petaviano* DCCXCI. *Una, prolixior, pro Ecclesia Lugdunensi*, EGREGIO MODOÏNO, VIRO, &c. *altera, brevior, in qua, quia* dunum *vetere lingua Gallorum* montem *significat, Modoïnum, Augusti Montis Episcopum vocat. Sic enim illum affatur* :

Salve, Sancte Parens, Christi venerande Sacerdos,
Augusti Montis Pastor in arce potens :
Quem sacer illustrat meritis splendentibus ordo,
Doctrinæ & studium tollit ad astra piæ.

Clitophon, parlant des Gaulois : δοῦνον καλοῦσι, τὸν ἐξέχοντα. Ces mots de Clitophon se trouvent dans le Traité des Fleuves de Plutarque le jeune. En effet, toutes les Villes dont les noms se terminent en *Dunum* sont assises sur des lieux éminens. Buchanan, liv. I. de son Histoire d'Ecosse : *Est & alia nominum forma vel à* Duno *inchoantium, vel in eam vocem exeuntium, quam Gallicam fuisse ostendunt cumuli illi arenæ in littore Morinorum, qui* Duni *adhuc appellantur ; & in mari cumuli adversus Anglicum littus, quibus idem est nomen : & Plutarchus (is dico qui de fluminibus libellum scripsit), qui exponens Lugduni originem*, Dunum *pro vocabulo Gallico agnoscit. In nominibus autem vicorum & oppidorum exprimendis, non est ferè alia vox frequentior apud nationes quæ veterem Gallicam linguam propè integram servant. Intelligo Brittones in Gallia Celtica, & priscos Scotos in Hibernia & Albio, & Vallos & Kernicovallos in Anglia. Neque enim quisquam est harum gentium qui id vocabulum pro suo non agnoscat. Id modò interest quòd Galli veteres compositas inde voces in* Dunum *finiebant. Scoti plerumque in principio verborum eam collocant. Hujus generis in Gallia hæc reperiuntur* :

Augustodunum, in Æduis.
Castellodunum, agri Carnotensis.
Melodunum, ad Sequanam
Lugdunum, ad Confluentem Araris & Rhodani.
Augustodunum in Avernis, Ptolemæo.
Lugdunum in Convennis, Ptolemæo.
Nevidunum in Tribocis, Ptolemæo.
Uxellodunum, Cæsari.
Juliodunum, in Pictonibus.
Issodunum & Rigiodunum, in Biturigibus.
Latdunum, agri Remensis.
Cæsarodunum in Turonibus, Ptolemæo.
Segodunum in Ruthenis, Ptolemæo.
Velaudunum, Cæsari.

IN HISPANIA.

Caledunum, Ptolemæo Brac.
Sebendunum, Ptolemæo.

IN BRITANNIA.

Camulodunum in Brigantibus, Ptolemæo.
Camulodunum, Colonia Romana, Tacito.
Dunum oppidum Duretrigum, Ptolemæo.
Maridunum Demetarum, Ptolemæo & Itinerario Antonini Aug.
Rigodunum in Brigantibus, Ptolemæo.
Cambodunum, Itinerario Antonini Aug.
Serviodunum vel Sorbiodunum, eodem Itinerario.
Segodunum & Axelodunum, lib. de Notitia Imp.

RECENTIORA IN ANGLIA.

Venantodunum. *Dunelmum.*

IN SCOTIA.

Duncaledon, quæ & Caledonia.
Deidunum, aut verius Toadunum, ad Taum amnem.
Edinodunum, quam vocem prisci Scoti adhuc retinent : at qui germanissant Edimburgum malunt.
Dunum Hiberniæ oppidum.
Noviodunum vel Dunum novum, in Covalia.
Britannodunum, ad confluentem Glottæ & Levini.
Sunt autem hoc tempore innumera nomina arcium aut vicorum, aut collium hinc composita.

IN GERMANIA,

APUD PTOLEMÆUM LEGUNTUR

Lugdunum, Segodunum, Tarodunum, Rhobodunum, Carrodunum.

IN ALPIBUS.

Ebrodunum, & Sedunum.

IN VINDELICIIS, RHÆTIA ET NORICO.

Cambodunum, Corrodunum, Gesodunum, Idunum, & Noviodunum; & in libro de Notitia Imperii Romani, Parrodunum.

IN SARMATIA, ET DACIA, PTOLEMÆO.

Corrodunum, Singidunum ad Danubium: Noviodunum ad ostium Danubii: item Noviodunum alterum. Sunt & in eisdem Provinciis non pauca à Dur *declinata, quæ vox veteribus Gallis & Britannis* aquam *significabat, & apud quosdam in eodem intellectu adhuc perseverat.*

M. de Saumaise *de Hellenistica*, page 3. estime que ce mot Gaulois a été fait du Grec δοῦνος, qui signifie aussi *éminence*, & qui a été dit pour βουνός. *De illa voce Phrynicus notavit* ὀθνείαν τὴν φωνὴν τῆς Ἀττικῆς, *peregrinam vocem Attica, quæ nec intelligebatur Atticè loquentibus. Inde in Comœdia quadam, cùm quidam dixisset,*

Βουνὸν ἐπὶ ταύτῃ καταλαβεῖν ἄνω τινά,

Alter respondet:

Τίς ἐσθ᾽ ὁ βουνός, ἵνα σχῶσ᾽ οὐ μανθάνω.

Æolicè *mutatum hoc nomen ad gentes plerasque barbaras Europæas.* Il dit la même chose à la page 357. & dans ses Homonymes des Plantes, chap. 31. pag. 35. Au lieu de *dun*, on a dit aussi *tun*, comme il paroît au mot *Andomatunum*, qui est la capitale de la Province de Langres, & dont il est fait mention dans Ptolomée. C'est pourquoi M. Bochart, liv. 1. des Colonies des Phœniciens, chap. 24. estime que ce mot vient de l'Arabe *tun*, qui signifie *une chose éminente entre deux autres égales.* Voyez Isaac Pontanus en son Glossaire Celtique. Scaliger dans son premier Scaligerana, a écrit que *dun* signifioit *ville* parmi nos vieux Gaulois. Danum *apud veteres Gallos* urbem *significabat: ut* Juliodunum *est* Julii urbs. *Unde nunc etiam* Doun *Anglis significat idem: qui Angli Linguâ Saxonicâ utentes, multa etiamnum retinent veteris Gallicæ Linguæ vestigia.* M.

Dun. Ce mot est commun aux Celtes & aux Scythes. Beaucoup d'Auteurs ont cru qu'il signifioit seulement une éminence grande ou petite, une colline, une montagne; mais il signifie aussi un lieu fermé, ou fortifié, une maison, un village, un bourg, une ville. Les Bas Bretons & les Irlandois appellent encore aujourd'hui *dun* une colline. Les Anglosaxons appelloient ainsi une montagne; d'où est resté aux Anglois le mot *down* pour signifier une colline. Nous appellons encore aujourd'hui en François *dune* une élévation de sable. L'Anglois *town*, dans la signification de ville, vient aussi de *dun* dans la même signification. Il y a en France, en Allemagne, en Espagne, dans les Isles Britanniques, & ailleurs, quantités de villes, dont le nom se trouve composé du mot *dunum* ou *dun*, & où il signifie tantôt ville, & tantôt colline ou montagne. Une preuve qu'il n'a pas toujours cette derniere signification dans ces noms, c'est que certaines villes, dans le nom desquelles il entre, ont toujours été situées dans des lieux bas, & jamais sur des éminences. Ainsi, par exemple, dans *Lugdunum Batavorum*, le mot *dunum* signifie *ville*, & dans *Lugdunum in Gallia*, il signifie *éminence*, *colline*. Mais écoutons Wachter, page 318. de son *Glossarium Germanicum*, où il parle ainsi: Dun, *sepimentum. A* tynen *sepire. Somnerus:* tun *sepes, septum, sepimentum, vallum;* tynan *claudere, sepire, obsepire. Verelius in Indice:* tun *sepimentum. Hodie cum Francis dicimus* zaun. *De verbo* tynen *vide plura in* zeunen. Dun, *locus septus, sive sit domus aut hortus, sive nemus aut campus, sive villa, vicus, aut pagus. Rursus à* tynen *sepire. Somnerus:* tun *villa, vicus, domus, prædium, hortus;* deor-tun *hortus cervorum, septum, saltus, forensi Latinitate parcus;* apple-tun *pomarium*, tun-gerefa *villicus. Verelius in Indice:* tun *locus septus, clausus, munitus;* tunberg, tunvallr, *idem;* tompt oc tungardr *fundi pars ædificiis occupata & clausa. Et huc etiam spectat vox* thun *ex abrenunciatione Antiquo-Theotisca apud Eccardum, ubi lucorum cultores vocantur* thuna erende. *Hodie superat apud Belgas, quibus* tuin *sepes & hortus. Reliqua vide in* zaun *prima significationis.* Dun, *civitas, urbs, oppidum. Ex eodem fonte, quia oppida sunt loca, septa & munita, & semper fuerunt antiquitus, si non muris & maceriis (quod serius factum in Germania), certè palis, stipitibus, fossis aggeribus, aliisque impedimentis. Vox omnibus Celticis Scythicisque populis communis. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* dinas, *civitas, urbs;* dinas fraint *jus civitatis*, dinesig *urbanus*, dinaswr *civis, civitate donatus. Somnerus:* tun *oppidum*, tunesman *villanus & oppidanus*, tungerefa *præfectus oppidi, aliàs* caldor-man. *Verelius in Indice:* tun *sæpius pro oppido vel urbe munita. Hodie perennat apud Anglos, quibus* town *oppidum, municipium*, towns-man *oppidanus*, dennison *civis, à Cambrico* dinas *civitas. Tanta autem est Urbium apud veteres in* dunum *desinentium copia, ut omnibus ritè explicandis sinuoso volumine opus esset. Ideoque ex innumeris quædam seligam.* Lugdunum *Batavorum, à* llug, *quod Cambris substantivè lucem, adjectivè clarum & lucidum significat. Inde* Lugdunum *clara civitas, sicut* lug afon *clarus amnis. Baxterus in Glossario Ant. Brit. pag.* 159. Britannis nostris *lugavon* lucidus amnis dicitur. *Mensuram nominis locus ille non solùm avorum memoria, sed etiam nostris temporibus implevit, dum pristino splendori decus litterarum addidit.* Londinium, *urbis regia apud Britannos, fortè sic dicta quia flumini imposita, à Celtico* lan lon *fluvius, quod vide infra in loco. Hoc certè malo, quàm cum Baxtero nomen urbis contrahere ex* Lugavondunum, *liquidi amnis oppidum. Somnerus* Londinium *putat denominari à Cambrobritannico* llawn *frequens, plenus, &* dyn *homo; ut* Lawndyn *tantumdem sit ac si dicas, urbs frequens & hominibus refertissima, prout sententiam ejus refert Junius in Glos. Goth. pag.* 189. *Fortè respexit ad verba Taciti Annal.* XIV. 33. Londinium copiâ negotiatorum & commeatuum maximè celebre. Augustodunum *in Æduis, nomen haud dubiè à Principe ejusdem nominis suscepit, ut postea nomen* Flaviæ *à Constantio vel Constantino à Flavia gente prognatis. Nunc contractè* Autun *appellatur, quasi* Civitas augusta. Noviodunum, *urbs nova, non collis novus. Oppidum Suessionum, Æduorum, Biturigum, &c. Germanicè* Neustadt. Uccellodunum *Germanicè* Hochstedt, *ab* uchel *altus, sublimis, excelsus, vocabulo Cambro-Britannis hodieque usitato. Oppidum Cadurcorum & Brigantum, à situ monta-*

no & natura loci sic dictum. Baxterus in Glossario Britannico, pag. 257. Uchel dun veteri Celtarum sermone est arx, vel civitas excelsa. *Hodie Gallis* Usseldun, *Britannis* Hexham *dicitur. In his aliisque urbium nominibus,* dun *volunt esse collem Cluverius, Vossius, Leibnitius, alii, quasi omnia loca sic denominata in edito ædificata fuerint. Quod etiamsi verum esset (falsum autem esse vel exemplo* Londinii *&* Lugduni Batavorum *putet), malè tamen* dun *traheretur ad collem, ubi* oppidum *significare potest. Sed hic significatus eruditis hactenus fuit ignotus, aut certè non animadversus.* Dun, *mons, collis, cumulus, & quævis terræ eminentia, parva vel magna. Celticâ linguâ* dun *collem & eminentiam denotare, testis Clitophon apud Plutarchum in libro de fluminibus. Pezronibus tribuit Æolibus* βουνὸς *eodem sensu, in Ant. Celt. pag.* 235. *Armoricos & Hibernos collem etiamnum appellare* dun, *testis Tolandus in Vocabulario Harmonico. Græcis* Θὶν *est cumulus arenæ, &* Θῖνες *colles vel acervi. Gallis hodiernis* dunes *sunt montes arenosi in littore maris, &* donjon *propugnaculum in colle ædificatum. Germanos antiquitus eadem voce usos, ex idiomate Anglosaxonico manifestum. Somnerus in Dict. Anglo-Saxon.* dun, dune *mons,* dun-ælfas *orcades,* dun-weard *deorsum,* dun-land *terra montana,* dun-sœtas *monticolæ,* dun-stræt *via montana. Quibus addo* olivetes dune *mons oliveti, ex Evangelico Gentis Matth.* XXVI. 30. *Inde Anglis remansit* down *collis, Belgis* duinen, *colles arenarii ad mare, Saxonibus inferioribus* dünen *colles. Cuncta à* dunen, *turgere, intumescere, elevari. Quid enim sunt montes & colles, nisi tumores terræ? Huc etiam spectat ex remota antiquitate* Taunus, *mons in Cattis propè Giessam, Tacito Annal.* I. 56. XII. 28. *& Pomponio Melæ in Descriptione Germaniæ memoratus (ubi Drusus quondam castellum posuit, à Germanico postea renovatum), quem hodie* Dyns *vocant, olim verò* Taun *appellasse videntur, ut ex Latina voce adparet. Et hic significatus in quibusdam locorum nominibus satis conspicuus est. Hujusmodi sunt,* Segedunum *in Germania, Gallia & Britannia, quod propriè* collem aridum *significat, à* Sych *siccus, aridus, vocabulo apud cambros superstite. Eandem nominis interpretationem dedit Baxter, vir clarissimus, in Glossario Antiq. Brit.* Lugdunum, *vel* Lugidunum *in Gallia, quod Baxter interpretatur* collem liquoris, *pag.* 160. *Rectiùs, opinor,* Clitiphon *apud Plutarchum, Lib. de Fluv.* Lugum Galli lingua sua corvum vocant, Dunum verò locum eminentem. *Et rationem nominis hanc reddit, quia cum jacerentur fundamenta urbis in colle ex oraculi præcepto, corvi quidam subitò apparuerunt. Germanicè dixeris,* Ravensperg. *Scaliger in Euseb. hanc interpretationem in dubium vocat:* De priore voce, *inquit,* ipse viderit, de altera dubium non est, *dunum* olim & nunc quoque in Belgis significare collem & eminentiam. *At de priore frustra dubitatur. Nam corvus in hunc usque diem Armoricis & Hibernis vocatur* lug, *teste Tolando in Vocabulario utriusque linguæ Harmonico. Fortè à videndi perspicacia. Nam* lugen *nostris est prospicere. Cluverius in Germania Antiqua, pag.* 52. *magnum texit catalogum urbium in Germania magna & Cis Rhenana, Gallia, Hispania, Britannia, Vindelicia, Norico, Pannonia, quarum nominibus adjectum est* dunum, *quod ille universè collem vel montem interpretatur. Sed falli eum in plerisque jamjam ostendi in* dun *civitas. Interim, ex recentioribus huc spectat,* Dunkerca, *vulgò* dün-kirche, *id est, Ecclesia montana.* Le même Auteur ajoute ensuite: Dunen, *turgere, intumescere, elevari. Verbum antiquissimum, cujus custodes hodie sunt Saxones inferiores, quòd illos ab antiquis accepisse, manifestum ex derivatis,* dun *mons, collis, terræ tumor;* dunen *pennæ elasticæ, quæ depressæ resurgunt & elevantur. Vide frequentativum in* dunsen. *Frisiis quoque* duynen *idem esse quod tumescere, &* duyninge *fluctum decumanum, Kilianus auctor est. Cuncta affinia Græco* οἰδαίνω *tumeo.* J'ai été bien aise de rapporter ce passage tout au long, afin que l'on vît les différentes significations du mot *dun*, dont l'origine n'avoit été connue jusqu'ici qu'imparfaitement. *

Dun. Petite Riviere de Normandie en France. Il y en a aussi une de même nom en Angleterre, & une autre en Ecosse. *Dun*, en ce sens-là, vient du mot Celtique *don*, qui signifie *aqua*, *unda*, & qui est le nom de plusieurs grandes Rivieres, comme du *Don* ou *Tanaïs*, du *Danube*, en Alleman *Donau*. Voyez ci-dessus *Danube*. *

DUNE. Une levée de terre pour arrêter le flu & reflu de la mer, ou l'inondation d'une riviére. Ce mot vient de *dunum*, qui en Flaman signifie les *collines*, *tertres*, & autres lieux médiocrement élevés: comme témoigne Goropius, liv. 3. de ses Origines d'Anvers. Et s'il faut rechercher la source même du mot Flaman; Mathias Martinius, en son Dictionnaire Philologique, dit que *dunnen*, en Langue de Frise, signifie *être enflé* & *relevé*. Caseneuve.

Dune. Nicot a fait une grande remarque sur ce mot. La voici: dune, *ou* dunne, *est ce qu'on appelle* unde de mer, *que les Mariniers nomment* oule, *quand elle est grande & impétueuse; usurpans en cela le mot Espagnol* ola: *laquelle, navigeans en la Mer Méditerranée, ils appellent* vague: quia suo impetu, suaque mole assultans, in mari huc illuc longè latéque pervagatur. Unda fluctus: Unda æstu percita: Unda furens. *Le mot vient du vieil terme des Gaulois Grecs* dunne, *qui signifie* unde: *lequel, comme dit Wolgangus Lazius, au premier livre* de Migrationibus gentium, *lesdits Gaulo-Grecs, qui estoient Allemans, comme il prétend, prindrent des Grecs, lorsqu'ils y furent sous la conduite de Brennon, Acichorion Belgien, Cerethrion, & Bathavace, leurs Capitaines, par meslange & corruption de leur langue naturelle, avec celle du païs de leur conqueste, où le mot* δυνὴ *estoit usité pour* unde: *qui semble estre la cause pourquoy les Flamans ont donné le nom de* Dunnes, *aux falaises costoyans le bord de leur mer: qui sont hurts de sable haut eslevez en la coste, ou costaus de sable: d'autant qu'ils sont teste à la Dunne; c'est à dire, au flot impétueux de la mer, & empeschent qu'il ne submerge le païs. Or parce que je n'ay souvenance avoir leu en aucun Autheur Grec ledit mot* δυνὴ *en la signification d'eaue, mais trop bien* δύω, *pour* ingredior, mergo, subeo: *dont, conformément à ce propos, Homere au* VII. *de l'Iliade a dit* χθόνα δύμεναι, *on pourroit dire que ce mot* Dune, *par un simple, vient du verbe* δύω *(duquel les Grecs vulgaires ont fait par aventure ce mot* δυνὴ; inusité aux Anciens, & s'en sont servis en leur Langue moderne, *qu'on dit* vulgaire), à contrario effectu: *Car d'autant que* δύω *signifie* entrer, pénétrer, submerger, *& noyer, (ce que les vagues, grands flots, & oules font souvent ès pais-bas, entrans dans la terre, & allagans le païs prochain des costes de la mer bien avant) ces Dunes-cy arrestent la furie*

d'iceux, *& empeschent qu'ils ne pénétrent dans le pais*, *& le submergent. Et seroit cela ainsi prins* per antiphrasin, *tout ainsi que les Latins appellent* Parcas *ces trois Fées*, *Clotho*, *Lachesis*, *& Atropos*, *lesquelles néantmoins ne pardonnent à nul*; *&* bellum, *quoyqu'en la guerre il n'y ait rien de beau*; *&* Manes, *ces Dieux Infernaux*, *qui néantmoins n'avoient rien de* Manum, *c'est à dire*, *de clarté ne de bon*, &c.

Tout ce discours de Nicot est nul de toute nullité.

Les Flamans appellent *dunes* les côtaux de sable qui sont élevés sur le bord de la mer. De *dun*, vieux mot Gaulois, qui signifie *éminence*. Voyez *dun*. M.

DUNQUERQUE. Ville. Du Flaman, ou du bas Alleman, *kerke*, qui signifie *Eglise*, & du mot *dune*, qui signifie *lieu éminent*: comme qui diroit *Eglise sur une éminence*. Hermannus Monachus au livre qu'il a fait *de Miraculis Sanctæ Mariæ Laudunensis*: *De Wintonensis civitate* venimus ad villam, *quæ dicitur* Christi kerka, *id est*, Christi Ecclesia. L'Auteur des Additions au livre de Guicchardin: *Dunkerke* emprunte le nom du Temple, qui se dit en Flaman KERKE, lequel se montre aux Mariniers en mer par dessus les Dunes. Voyez M. Sarasin dans son Histoire du Siége de Dunquerque. ¶ M. de Valois le jeune croit que *kerke* a été fait de κυριακὴ; c'est-à-dire, *basilica*, *dominicum*: comme qui diroit *Eglise dédiée à Notre Seigneur*. M.

DUO.

DUODENUM. Terme d'Anatomie, qui se dit du premier des intestins grêles, lequel est ainsi appellé parce que sa longueur est d'environ douze travers de doigt. *

DUP.

DUPE. En quelques lieux de France on dit *dupe* pour *hupe*, ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot de *dupe* avoit été pris en la signification de niais & de sot, à cause que l'oiseau appellé *Hupe* est & niais & sot. *M.*

DUPER. De *decipere*. Decipere, depare, DUPER. *M.*

DUR.

DURANCE. Riviére de France, qui se jette dans le Rhône. Je dérive ce nom du mot Celtique *dur*, qui signifie eau, fleuve, riviére, & duquel viennent les noms de plusieurs autres riviéres, comme de la *Doire*, en Latin *Duria*, riviére du Piémont, qui a sa source dans les Alpes, de même que la *Durance*; du *Douro*, en Latin *Durius*, fleuve d'Espagne & de Portugal. Voyez ci-dessus *Douro*. *

DUS.

DUSIENS. En Latin *Dusii*: nom que les Gaulois donnoient autrefois aux démons impurs. Ce sont les mêmes que les Latins appelloient *Incubi*, & que nous appellons en François *Incubes*, du même nom. Quelques-uns dérivent le mot *Dusien* de l'Ebreu דוץ *Douts*, qui signifie sauter, sauter de joie; en sorte que *Dusien* signifie un génie de plaisir, un génie voluptueux; mais il est plus naturel de chercher l'étymologie de ce mot dans les Langues Septentrionales. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 328. en parle de la maniére suivante: DUSII, *Dæmones impuri apud Gallos*, *quos feminarum amore flagrare*, *& cum illis consuescere referunt S. Hieronymus in Jeremiam*, *L.* 39. *& Esaiam* XIII. *& S. Augustinus*, *Lib.* XV. *de Civitate Dei*, *cap.* 23. *Glossa Isidori*. Dusius *Dæmon. Propriè est Dæmon incubus. Nam* duyse (*ut pridem viris doctis & Kiliano observatum*) *veteribus Belgis est concubina*, *&* thydast *Scandis antiquis est concumbere. Verelius in Indice*: thydast *cum muliere vel viro rem habere*. Tyst hana *consuevit cum illa*. DUSII, *manes*, *animæ defunctorum*, *apud populos Sclavonicos. Sorabis* duschi, *Bohemis* dusse, *à* duch *spiritus bonus vel malus*, *vel* duscha *anima*, *quod est à* duju *flare*, *spirare*, *interprete Frenzelio in Orig. Sorab. pag.* 268. DUSII, *Parcæ*, *apud Septentrionales. Wormius*, *lib.* 2. *Mon. Dan. pag.* 121. DYSER alioquin Deæ fuerunt parcarum instar, quæ ab Odino morituris transmitti credebantur, ut animas eorum ad aulam mortuis destinatam deferrent. *Fortè sic dicuntur quasi dæmones sepulcrales à* dysia *tumulo condere*, *vel* dys *tumulus*; *quamvis Wormius hæc vocabula inverso ordine à* dysiis *deducat*. DUSII, *spectra*, *apud eosdem. Wormius in Lit. Run.* Dus *interpretatur spectrum montivagum. Martinus*, *qui de prisca* Gallorum Religione *opus multis lucubrationibus commentatum edidit*, *hanc etymologiam proponit*, *lib.* IV. *cap.* 25. Les Gaulois appelloient ces Divinités DUSII, qui est un mot Celte, avec une terminaison Latine, formé de *Teus*, qui signifie tout ce qui paroît & disparoît en un moment, un lutin, un spectre, un phantôme. *Sed non addit qua dialecto. Fortè est aliquid timidum vel timendum*, *quod vel fugit conspectum hominum*, *vel metum videntibus incutit. Græcis* δείω *est timuit*, δεισίδαιμων *dæmones metuens*, δεινὸς *metuendus*. *

DUSSEAU, drap; à cause du seau du Roi qu'on mettoit anciennement à ce drap. *M.*

DUV.

DUVET. De *tufetum*, qui a été fait de *tufa*, qui est une herbe qui croît dans les marais, & dont la fleur, qui est velue, servoit aux Anciens à mettre dans les coites, & dans les matelas. Voyez *Toufe*. Les Angevins, les Poitevins, & les Normans disent *dumet*, & c'est comme parle Rabelais. Il faut dire *duvet*; c'est ainsi qu'on parle à Paris. Le petit peuple d'Amboise dit du *dubet*. M.

DYS.

DYSENTERIE. Terme de Médecine, qui vient du Grec; savoir de δὺς, qui signifie difficilement, avec peine, avec difficulté, & de ἔντερον intestin. La *Dysenterie* est un flux de ventre sanguinolent, accompagné de douleur des intestins. *

DYSPEPSIE. Difficulté de digérer. Terme de Medecine, qui est formé du Grec δὺς difficilement, avec peine, & de πέπ|ειν cuire, digérer. *

DYSPNE'E. Terme de Medecine, qui signifie difficulté de respirer. Du Grec δὺς, & de πνέειν respirer. On nomme aussi cette maladie *courte haleine*. On appelle *asthme* une difficulté de respirer plus grande, du Grec ἆσθμα, qui signifie *flatus*, *anhelatio*, & qui est formé du verbe *au flo*, *spiro*

ou de *ἄζω*, qui est expliqué *τὸ ἀθρόως προσπτῶ τῷ ςόματι θερμόν*. L'*asthme* est une difficulté de respirer, accompagnée de siflement & de ronflement. On appelle *orthopnée*, la difficulté de respirer la plus violente de toutes, les malades ne pouvant demeurer couchés, & étant obligés d'être debout ou assis, afin de pouvoir respirer. Du Grec *ὀρθὸς* *rectus*, & *πνέω* *spiro*. *

DYSURIE. Terme de Medecine. Difficulté d'uriner, accompagnée de douleur. Ce mot est Grec, formé de la particule *δὺς* difficilement, avec peine, & de *οὐρεῖν* uriner. *

EAS. EAU. EAU. EBA.

EAST-ANGLE, qu'on prononce EST-ANGLE. Nom propre d'un ancien Royaume des Anglo-Saxons, dans l'Isle Britannique. *East* signifie Orient, d'où nous est venu le nom d'*Est* dans le même sens ; ainsi *Est-Angle* signifie *Orientalis Anglia*. Voyez ci-dessus *Anglois*. *

EAU.

EAU. D'*aquella*, diminutif d'*aqua*. M.

EAU. Je doute fort que ce mot vienne d'*aquella*, ou d'*aqua*. J'aimerois mieux le dériver de l'ancien Saxon *ea*, auquel il ressemble davantage, & qui signifie la même chose. Ecoutons là-dessus Wachter, pag. 9. de son *Glossarium Germanicum*, où il s'exprime de cette sorte : ACH, *elementum aquæ. Gothis* ahwa *in composito* ahwaflodus, *inundationes aquarum, quòd extat Luc* VI. 49. *Cui simile est Latinum* aqua, *Hispanicum* agua. *Cuncta ex simplicioribus orta. Videamus quanam illa sint. Aqua Anglosaxonibus dicitur* ea, *plur.* æa. *Somnerus :* ea *aqua*, æa *aquæ. Gloss. Ælfrici, pag.* 76. *flumen* flod, *vel* yrnende ea (*aqua currens*), *fluvius* singal flowende ea (*aqua fluens vel continua*), *fluctus* welcynde ea (*aqua revolvens*). *Ubi observandum, quod* e *in voce Anglosaxonica diphtongetur per* a, *& quod* ea *monosyllabum sit. Quando verò ex* ea *fit bisyllabum, tunc mutatur significatus, & ex aqua fit flumen. Similiter Septentrionalibus* a *simpliciter positum* aquam, *duplicatum* flumen *denotat, ut postea dicetur. Hæc monosyllaba cum ob nimiam brevitatem nec componi, nec aliunde derivari possint ; necessariò sunt primitiva, nisi quis illa ex longioribus abscissa existimet. Quæ verò cùm rationem nominis sui luculentam non habeant in ulla lingua, brevioribus pro etymo substerni non possunt. Hinc fortasse non errabimus, si à brevissimis initiis cætera longitudinis studio profecta opinemur. Saxonicum* ea *Galli imitantur in* eau *aqua. Imo etiam Germanis* ey *interdum aquam denotat. Quid enim est* eyland *nisi terra aqua circumflua ?* *

EAUBENOISTIER. C'est ainsi que nos Anciens appelloient ce que nous appellons aujourd'hui *benoitier*, ou *benitier*. L'Inventaire des Meubles de Charles V. publié par l'Abbé de Choisy, à la fin de sa Vie de Charles V. page 6. & page 8. *Eaubenoistiers, Aspergeoirs d'or. Trente-quatre Eau-bénoistiers*. J'ai remarqué dans mes Observations sur la Langue Françoise, chap. 9. de la I. Partie, que l'Abbé le Laboureur s'étoit servi du mot d'*Eaubénitier*, en quoi il n'étoit pas à imiter, non plus que ceux qui s'en servent encore aujourd'hui : car il y a encore plusieurs personnes à Paris qui disent *Eaubenitier*. Voyez ci-dessus *Benestier*, où vous ajouterez s'il vous plaît cet endroit de M. de Marca, ci-dessus rapporté au mot *cagot : De maniere, que mesme dans les Eglises, ils ont une porte séparée pour y entrer, avec leur Benestier*. M.

EAU-DANGE. Je ne sais pas bien la raison de cette locution. C'est peut-être, parce qu'on attribue les choses excellentes aux Anges. Ainsi nous disons, *beau comme un Ange, chanter comme un Ange, écrire comme un Ange*. M. Rigaud, Conseiller du Parlement de Metz, croyoit, pour le marquer ici en passant, que cette derniére façon de parler venoit d'Angelo Vergerio, auteur de nos beaux caractéres Grecs ; en quoi je ne suis pas de son avis. *M.*

EAU-DE-LA-REINE-D'HONGRIE. D'Isabelle, Reine de Hongrie, qui s'en servoit ordinairement, & utilement. Voyez le livre de la Chimie Charitable de Mademoiselle Marie Meurdrac, part. 6. chap. 3. *M.*

EAU *de Naphe*. Voyez *Naphe*. M.

EAU-IMPERIALE. C'est une eau distillée de canelle, de noix muscade, d'écorce de citron, de cloux de girofle, de calamus aromaticus, de santal citrin, & de plusieurs autres choses. M. Lemery dit qu'il y a apparence que le nom de cette eau vient de ce qu'elle a été inventée par quelque Empereur : mais il se pourroit bien faire aussi qu'on ne lui auroit donné ce nom que pour en donner une grande idée, comme on a dit l'eau d'ange & l'eau divine, parce qu'il y entre beaucoup de drogues, dont aucune n'est en assez grande quantité pour lui donner son nom en particulier. *

EAU-ROSE. C'est de l'eau tirée de feuilles de roses. Remarquez qu'on dit *eau rose*, & non pas *eau de rose*, comme a dit l'Auteur du Journal des Savans. *M.*

EAUX-BASSES. Bourse dont on voit le fond, disette d'argent. C'est une métaphore prise de l'eau d'un fleuve, d'où, quand elle est si basse qu'on y voit le fond, on ne sauroit prendre de poisson. Les *Arresta Amorum*, Arrêt 16. fol. 90. R°. edit. de 1544. *Et au regard de lui, il confessa bien debvoir ladicte somme ; mais les eaues étoient si basses qu'on n'y sçauroit prendre poisson. Et brief à présent n'avoit de quoy payer.* Le Duchat.

EBA.

EBAHIR. D'*exbadire*, qu'on a dit, par métaplasme, pour *exbadare*, ce qui paroît par le diminutif Italien *sbadigliare*. Les Latins des bas siécles ont dit *badare*, pour dire *regarder avec étonnement*. Les Gloses d'Isidore : *bippitare, oscitare, badare*. Ou plutôt d'*expavire*, dit pour *expavere*.

L'Auteur

L'Auteur de la Vie de S. Balric, ch. 28. *Expavit se vehementer*; c'est-à-dire, *il s'ébahit fort*. Et ensuite: *pro eo plus expavit, quia*, &c. *M.*

EBATRE. *Se promener, se réjouir en se promenant aux champs*. En Languedoc *embatre*. Il y a quelque apparence, que nous avons tiré ce verbe du Grec ἐμβατεύειν, qui signifie *aller, marcher, & se promener*. Caseneuve.

EBATRE. Périon le dérive de σπαταλᾶν, *deliciari*; & M. de Caseneuve d'ἐμβατεύειν, à cause qu'en Languedoc on dit *embattre*. Il vient de *spatiari*. Dans les Priapées: *spatiantem rure paterno Nausicaen*: d'où les Italiens ont aussi fait *spasseggiare*. *Spatium*, SPASSO, SPASSARE, SPASSEGGIARE, SPASSATEMPO. Du même mot *spatium*, les François ont fait *ébat*, en y préposant un E: comme en *esprit*, de *spiritus*; en *espéce*, de *species*. Ils en ont ensuite ôté l'S & prononcé *ébat*: comme *épée*, de *spada*. Du verbe *spatiari*, ou du supin *spatiatum*, ils ont fait ensuite EBATRE. *Spatiari, exspatiari, exbatiari*, E'BATRE. *Spatiatum, spatiatare*, &, par métaplasme, *spatiatere*, EBATRE. Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe, *spatiari* est expliqué par *esbenoier, esbatre*. Rabelais, livre I. chapitre 57. a dit: *allons à l'ébat és champs*. M. (x)

EBAUBI. Mot du peuple de Paris, qui signifie *étonné*. Nos Anciens disoient *abaubi*. Le Roman de la Male-Marastre:

> *Quand li autres ot cet oï,*
> *Si furent moult abaubi*, &c.

Le Reclus de Molens, en son Miserere:

> *Qui gardera las ces brebis?*
> *Je voy pastours tous abaubis.*

Voyez le Glossaire de M. du Cange sur Ville-Hardouin. *M.* (xx)

EBAUCHER. M. Félibien: Esbaucher un tableau, *c'est lorsqu'on donne la premiere forme aux figures, & que l'on met les premieres couleurs. Les Sculpteurs disent aussi* ébaucher une figure, *quand ils travaillent de cire, de terre, ou d'autre matiere: mais ils disent* dégrossir un bloc de marbre, *lorsqu'ils commencent à vouloir en ébaucher quelque chose. Les Menuisiers appellent* ébaucher le bois, *lorsqu'ils le dégrossissent avec le fermoir, à coups de maillet, ou de marteau.* L'étymologie de ce mot est fort cachée, & j'avoue qu'elle ne m'est pas bien connue. Comme il est permis de deviner en matiere d'étymologie, je crois pourtant que ce mot a été formé du Latin-barbare, inusité, *busa*, dans la signification de *bosse*, ou de quelque autre chose relevée en grosseur. De φυσάω, *turgeo*, on a fait *busa*, & *bussa*. De *busa*, nous avons fait *bouse*, qui est encore en usage en cette façon de parler, *bouse de vache*. Et de *bussa*, nous avons fait *bosse*. De *busica*, dérivé de *busa*, on a fait le verbe *busicare*: & ensuite, celui de *bosicare*: d'où *exbosicare*, & par contraction, *exbocare*: d'où EBOCHER: pour lequel on a dit EBAUCHER. Ce mot, qui a été dit originairement d'un bloc de marbre qu'on dégrossit, a passé de la Statuaire à la Peinture. Les Espagnols disent de même *debuxar*, pour dire *ébaucher*: mot, formé de *depusar*: mot, formé de la particule *de*, & du substantif *pusa*, qu'on a dit dans la signification de *pustula*. *Pusula* se trouve en cette signification: ce qui ne permet pas de douter qu'on n'ait dit *pusa*. Les Italiens ont dit de même *sbozzare*, pour dire *ébaucher*. φυσάω, *phusa, pusa, busa, busum, bosum, bositum, bossitium*, BOZZO. D'où SBOZZARE; & ABBOZZARE. Au lieu de *bositum*, on a dit *bossitum*, & ensuite *bossutum*. Et c'est de-là qu'est venu notre mot de BOSSU. M. Ferrari dérive le mot Italien *abbozzare* de *buxus*: *quia pueri olim diagraphicem in buxo discebant*, selon le témoignage de Pline, livre XXXV. chapitre 10. Je persiste dans ma conjecture. Voyez ci-dessus *bouse de vache*, & mes Origines Italiennes, au mot *bozzo*. ¶ Il est néanmoins à remarquer, que nos Anciens écrivoient *ébofcher*. Tusan, sur ces mots de la fin de la lettre de Budée à Alciat, qui est la troisiéme de la 2. partie, *ad operis jam affecti, exasciatique prascriptum*: Exasciatæ tabulæ *dicuntur dolabra & ascia paratæ: nondum tamen expolitæ. Quare* exasciatum *dicitur, quod jam affectum est, quamquam confectum non sit. Plautus in Asinaria*: Jam hoc opus est exasciatum. *Vulgò* eboscare *appellant artifices, quasi prima manu formare*. M.

EBAUDIR. Le Président Fauchet, dans ses Antiquités, le dérive de l'ancien mot François *boisdie*, qu'il dit signifier *mocquerie*. Il vient d'*exbaldire*. Voyez *baldo* dans mes Origines Italiennes. *M.*

Le mot *boisdie*, de l'Alleman *bos*, *malus*, signifie méchanceté. Voyez du Cange, aux mots *baudia*, & *bausia*. Ce n'est pas, au reste, dans ses Antiquités que Fauchet dit cela, mais dans ses anciens Poëtes François, chap. 29. *Le Duchat.*

E B E.

EBENE. Dans les *Prima Scaligerana*: Ebenum *arborem esse quæ nigro colore sit haud credendum est; sed revera radices sunt sub terra asservata; itaque nigrum colorem acquirentes.. Pausanias, Attic. paulò ante finem*. S. Add.

E B I.

EBIONITES. Anciens Hérétiques, qui ont paru dès les premiers commencemens de l'Eglise. Origéne a cru qu'ils avoient été ainsi appellés du mot Ebreu אביון *ebion*, qui, dans cette Langue, signifie *pauvre*, parce qu'ils étoient, dit-il, pauvres de sens, & qu'ils manquoient d'esprit. Eusebe, qui a eu égard à la même étymologie, prétend que ce nom leur fut donné, parce qu'ils avoient de pauvres sentimens de J. C. qu'ils croyoient être un simple homme. Mais tout cela, dit M. Simon dans son Histoire Critique du texte du Nouveau Testament, n'est qu'une simple allusion au nom de ces Sectaires, qui signifie *pauvres*, dans la Langue Ebraïque. Il y a plus d'apparence que les Juifs les appellerent ainsi par mépris, parce qu'en ces premiers tems la plûpart de ceux qui embrassoient la Religion Chrétienne étoient des pauvres. Origéne, dans ses Livres contre Celse, semble confirmer cette opinion, lorsqu'il dit qu'on appella *Ebionites* ou *pauvres* ceux d'entre les Juifs qui crurent que Jesus étoit véritablement le Messie qu'ils attendoient. On pourroit aussi dire que les Ebionites prirent eux-mêmes ce nom, conformément à leur profession. En effet, Saint Epiphane a remarqué qu'ils se vantoient d'être pauvres à l'imitation des Apôtres. Le même Saint Epiphane a néanmoins cru qu'il y a eu un homme appellé *Ebion*, Chef de la Secte des *Ebionites*, & qui vivoit en même tems que les Nazaréens & les Cé-

(x) Ebat est Celtique. Les Bretons s'en servent. Voi Rostren. L'Anglois dit Abaidments, que Lye dans l'Etymol. Anglic. de Junius rend par Ludi, lusus, oblectamenta : et c'est de l'armorique Ebat, qu'il croit avec raison que le mot Anglois s'est fait.

(xx) Abawed en Ecossois, est territus, consternatus, dans l'Etymol. de Junius; et il en indique la composition

rinthiens. Cette derniere opinion est peut-être la plus vrai-semblable de toutes. *

E B L.

EBLOUIR. Voyez *bluette*. M.

E B O.

EBOUFFER. On dit, *ébouffer de rire*, pour dire, *éclater de rire*. M.

EBOULER. Βῶλος, *bolus*, *bolare*, *exbolare*, EBOULER. *M.*

E B R.

EBRUTER. Par corruption, pour *ébruiter*. Les Bas-Normans *ébriter* : ce qui confirme cette étymologie : car ils disent *brit*, au lieu de *bruit*. M.

E C A.

ECACHER. Les Espagnols disent *escarcha*, pour signifier le bruit que l'on fait en marchant. Covarruvias : ESCARCHA, *dixose del sonido que haze quando se pisa*. Sur lequel endroit de Covarruvias M. Guyet a fait cette Note : *Ergo* escarchar *est* obterere. *Gallicum* écacher, *ab eodem fonte derivatum videtur*. M.

ECAFIGNON. Nicot : ESCAFIGNON *se prend ores pour une espéce de soulier à simple semelle, de cuir subtil & délié : si qu'estant chaussé, il semble estre collé au pied. Et ores, pour un chausson de toile qu'on porte dans les chausses :* calceolus lineus. Je ne doute point que ce mot n'ait été fait de *scarpinus. Scarpinus, scapinus, scapino, scapinonis, scapinone*, ESCAFIGNON : qu'on prononce *écafignon*. Le P s'est changé en F. ¶ Voyez *escarpin*. M.

Rabelais, livre 4. chap. 9. *En une autre salle basse, je vis un jeune escafignon espouser une vieille pantousle. Et nous fut dit, que ce n'estoit pour la beauté & bonne grace d'icelle, mais par avarice & convoitise d'avoir ses escus, dont elle estoit toute contrepointée.* Le Duchat.

ECAILLE. De l'Italien *squaglia*, fait de *squamula*, diminutif de *squama*. M.

ECAILLE. L'Italien *squaglia*, & le François *écaille*, viennent tous deux de l'Alleman *schale*, qui signifie la même chose. On lit dans les Vigiles du Roi Charles VII. page 37. du tome 1. édit. de 1724. où il est parlé de l'Empereur Auguste :

> *Entre les autres Empereux*
> *De noble couraige & escaille,*
> *L'on ne vit Empereux eureux*
> *Ainsi qu'il étoit en bataille.*

Ecaille, selon moi, se prend là pour naissance, origine. D'un petit morveux qui fait l'entendu, on dit, qu'à peine est-il sorti de l'*écaille*, qu'il s'en fait accroire. *Le Duchat.*

ECAILLE. L'étymologie que M. le Duchat donne de ce mot est la seule véritable, & on ne sauroit douter qu'il ne vienne de la Langue Teutonique. On en sera encore mieux convaincu, en lisant ce que dit Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1373. où il s'exprime de la maniere suivante : SCHALE *plures habet significatus, à notione legendi desumptos, & hæc notio oritur à verbo Scandico antiquissimo* scyla, skiule, *tegere, quo Dani & Sueci etiamnum utuntur, ut* ostendi in schild. *Dicitur primò de artefactis. Inde Gothis* skaljo *tegumentum, Luc.* v. 19. *Islandis* skiul *latebra, tectum sine parietibus ad arcendam pluviam à substantibus ; Suecis* skiul *teges, tegmen, tegulum ; Germanis* messerschale *esficulum quo manubrium cultri legitur. Secundò de rebus naturalibus. Inde Græcis* σκῦλος *corium, pellis, naturale corporis tegumentum ;* σκυλοδέψης, *coriarius, pellium præparator. In reliquis dialectis significat tegumenta piscium, conchas, testas, squammas, necnon tegumenta fructuum, putamina, folliculos, siliquas,* &c. *Somnerus, in Dict. Anglo-Sax.* scala *glumula ;* sceala *putamina, cortices, testæ, conchæ, crusta, squama ;* sciel, scyll, *concha, testa, cortex ;* bean-sceala *siliqua fabarum. Verelius in Indice :* SKAL *putamen, item crusta, tegumentum, squamma : vox valde communis, & tam de animalibus, ut conchyliis & piscibus, quàm de diversis fructibus dicitur. Inde Italis* squaglia *squamma,* scagliare *desquamare. Addo, nec aliunde Gallis* escaille & escailler. *Ferrarius & Menagius, qui has voces autoritate Scaligeri à Latino* squamma *deducunt, corruptis elementis, non sunt audiendi. Hodie eadem voce & eadem latitudine utimur. Inde composita,* eyerschale *testa ovi,* hirnschale *cranium, os quo cerebrum tegitur ;* nußschale *cortex nucis,* schalfisch *piscis estaceus, & alia multa à notione tegendi manifestò desumpta.* De la même source vient aussi le mot *écale*, qui se dit de la coque d'un œuf, de la premiere peau des pois quand ils cuisent, & de la peau verte des noix. De-là aussi *écaler*, pour ôter l'écale, ou l'écorce ; & *écalot*, qui se dit en quelques Provinces pour noix, en prenant apparemment la partie pour le tout, c'est-à-dire, l'écale ou la coque, pour la noix. C'est quelque chose de plaisant que la Lettre à la Duchesse de Bouillon, où l'Abbé de Chaulieu, en se moquant de Ménage sans le nommer, se fait demander par Madame de Chaulieu, si le mot *coque* est plus François qu'*écale*. Il décide en faveur du premier, d'où il tire les étymologies de *coquin*, *coquette*, & *coqueter*, en suivant la méthode de Ménage. Voyez les œuvres de l'Abbé de Chaulieu. Plusieurs Provinciaux disent *calot*, au lieu d'*écalot* ; & *caler*, au lieu d'*écaler*, ôter la premiere peau des noix vertes. *

ECALLER *des noix*. De *squallare*. Voyez *écaille*. Rabelais, livre 1. chap. 25. a dit, *challer des noix*. On dit aussi, *écaller des pois & des féves*. M. de la Quintinye : ECALER *se dit des pois & des féves, qu'on écosse ; c'est-à-dire, qu'on sort de leur cosse*. M.

ECARDER. D'*excardare*. *Cardus*, *cardare*, *excardare*. Voyez *chardon*. M.

ECARLATE. De *scarleta*. Thomas Cantipratensis, livre 1. chap. 7. *Vestes ejus, ex scarleta forrata*. Et livre 2. chap. 28. *Matrem quoque suam, cùm in solemnitate quadam optimis scarleticis & rubicundis vestibus uteretur, cum gravi mœrore corripuit in Ecclesia, coram consedentibus*. On a dit aussi *scarletum* : d'où l'Italien *scarlatto*. *Scarleta* & *scarletum* ont été faits de l'Alleman *scarlaet* : d'où l'Anglois *scarlet*. On prétend que l'Alleman *scarlaet* a été fait de *cusculium*, qui se trouve dans Pline, pour de la graine d'écarlate. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *scarlatto*. M.

ECARLATE. L'origine de ce mot est assurément fort obscure. On en peut juger par le passage de Wachter, que nous allons rapporter, & qui se lit à la page 1381. de son *Glossarium Ger-*

manicum, en ces termes : SCHARLACH, *color & pannus coccineus. Arabibus* yxquerlat, *apud Cangium in Glossario; Cambris* ysgarlad, *apud Boxhornium in Lex. Ant. Brit. Turcis* iskerlet, *apud Clodium in Lexico Turcico ; Gallis* escarlate, *Italis* scarlato, *Anglis* scarlet, *Islandis* skarlatz, *apud Verelium in Indice; Belgis* scharlaken, *Suecis* scharlakan. *Vocem origine Celticam esse, &* Galaticum ruborem *designare, contendit Pezronius in Ant. Celt. pag.* 69. 70. *Sed partes compositi non docet. Veteres Hispanos coccum ilicis appellasse* quisquilium, *vel* cusculium (*variè enim legitur*), *tradit Plinius, lib.* XVI. *cap.* 8. *Hinc quidam viri docti, quos nominat sequiturque Ferrarius, inde fecerunt* vestem quisquiliatam, *& ex quisquiliata* scarlatam, *nescio quo literarum miraculo. Quibus magis assentirer, si alteram Plinii vocem,* scolecium *inquam, quæ cocco illicis tribuitur, lib.* XXIV. *cap.* 3. *attulissent. Tolle enim caninum R è medio vocis Belgicæ, & habebis Atticam vocem* σκωλήκιον, *vermiculus. Coccum autem est color è vermiculis rubicundis. Alii existimant,* skar *in principio vocis esse abscissum ab Arabico* kermes *vermis, & sibilo auctum. Huc propendet Cangius in Glossario ; & secundùm hanc etymologiam* scharlack *erit, vel rubrum vermiculare, vel pannus vermicularis. Illud à* lack *rubrum, hoc à* laken *pannus. Hoc fortasse movit Menagium, ut vocem, cujus partem aliquam nostri idiomatis esse noverat, à Germanis factam scriberet. Nec desunt inter nos, qui merè Germanicam putent. Stilerus, in Thesauro L. Germ.* SCHARLACH *ab antiquo* schor *ignis, &* lak *pannus, quasi* fevertuch *coccum.* Que peut-on conclure de cette grande variété de sentimens, dont plusieurs paroissent également absurdes & ridicules, sinon, encore un coup, que la véritable origine du mot *écarlate* nous est inconnue, & qu'on n'en peut rien dire de certain ? *

ECARQUILLER *les jambes.* Lat. *divaricare crura.* D'*exvaricare :* de cette maniere : *Varus, varicus.* Ovide, livre 3. *de Arte amandi :*

Illa, velut conjunx Umbri rubicunda mariti
Ambulat, ingentes varica fertque gradus.

Varicus, variculus, variclare : variquus, variquillus, variquillare : & par le changement de l'V consone en U voyelle, *uariquillare :* & par l'addition de G devant l'U, (comme en GUESPE, de *vespa ;* en GUÉ, de *vadum ;* en GASCON, de *Vasco*), *guariquillare :* dont *quarquillare*, & ensuite, *carquillare ;* & par l'addition de la particule *ex*, *excarquillare :* dont ESCARQUILLER. J'ai quelque opinion que cette étymologie ne déplaira pas aux Etymologistes. ¶ Quelques-uns disent, *écartiller les jambes*, pour *écarquiller les jambes :* d'*expartillare*. M.

ECART. Nicot : *Il se prent ores pour le rejett, ou rebut, que les joueurs de pille, prime, cent, ou autre jeu aux cartes, font de celles qui ne leur servent, au lieu desquelles le donneur leur en baille d'autres au hasard. De-là vient le verbe* escarter, *c'est-à-dire, jetter ses cartes inutiles, & par métaphore, pour un lieu esloigné de compagnie, esseulé.* Secessus. Il s'est retiré à l'escart, abiit in secessum, secessit : *&* s'escarter d'une troupe, *ou* d'un chemin, s'en tirer au loing, s'en essoigner ; secedere ab agmine, à via. *On dit aussy*, Ils sont escartez par les champs : palantes ; Tite-Live, livre 22. *&* s'escarter, *pour faillir son chemin, se fourvoyer*, aberrare à via.

Nicot n'a pas bien rencontré en cette étymologie. ECART a été fait d'*exparte*, par le changement ordinaire du P en C. Voyez mon Discours du changement des Lettres. *Expartare se*, c'est *sortir de sa part*, c'est-à-dire, du lieu où l'on est. ¶ *Ecarter*, se dit d'un carrosse, dont un cheval va au milieu de l'une des deux ornieres, & l'autre en dehors de l'une des deux ornieres. *M.*

E C C.

ECCLESIASTE. Nom d'un des Livres de l'ancien Testament. Ce mot est Grec, ἐκκλησιαςής, & signifie *Prédicateur.* Il est formé du verbe ἐκκλησιάζω, qui signifie, tenir une assemblée, & qui est fait d'ἐκκλησία, qui l'est du verbe ἐκκαλέω *evoco.* Le Livre de l'Ecclésiaste est appellé dans le texte original קהלת *koheleth*, c'est-à-dire *congregatrix ;* du verbe קהל *kahal*, *congregavit :* où il faut sousentendre *anima sapientis*, ou bien *ipsa sapientia ;* car ce mot Ebreu est un participe actif féminin : & le Livre dont nous parlons a été nommé ainsi par Salomon son Auteur, parce que son but est de rassembler & d'appeller à soi tous ceux qui veulent prendre soin de leur salut, & éviter les dangers du monde ; & qu'il veut les rassembler autour de soi, comme un Prédicateur assemble son auditoire. On voit par-là que le nom Grec n'est qu'une traduction du nom Ebreu. D'autres disent que l'*Ecclésiaste* a eu ce nom, parce que l'Auteur de ce Livre y déclame en Prédicateur contre les vices, & les vanités du monde. Quelques Docteurs Ebreux disent que c'est parce qu'il a ramassé beaucoup de sagesse. Grotius croit que c'est parce que ce Livre contient un assemblage de plusieurs belles Sentences sur la vanité des choses de la terre. R. Abraham, dans son Livre intitulé *Tseror Hammor*, c'est-à-dire *Faisceau de Myrrhe*, croit que c'est parce que l'Auteur tenoit des assemblées publiques. La premiere raison que nous avons rapportée du nom de ce Livre paroît la meilleure, & la plus naturelle. Du mot *Ecclésiaste* a été formé celui d'*Ecclésiastique*, qu'on donne à un autre Livre Canonique de l'ancien Testament, & qui signifie *ad concionem pertinens*, & comme qui diroit, *concionalis.* *

ECCOPROTIQUES. Terme de Médecine. On appelle ainsi des remédes laxatifs, qui purgent doucement le ventre, en ramollissant les humeurs & les excrémens. Ce mot est fait de la préposition Grecque ἐκ *ex*, & de κόπρος *excrément fécal.* *

E C H.

ECHAFAUT. Quelques-uns le dérivent de l'Alleman *schawhausz*, qui signifie la même chose, & qui est composé de *schawen*, qui signifie *regarder*, & de *hausz*, qui signifie *maison.* Il vient d'*excatafalcus.* Les Italiens disent *catafalco*, mot composé du Grec κατὰ, & du Latin *palus*, en la signification de *pieu.* Scaliger, dans sa Poëtique, livre 1. chap. 21. *A palis*, palcos *Itali claustra & pegmata : nunc* catafalcos ; *addita aspiratione : sicuti sinum maris*, golfo, *pro* κόλπου. M.

ECHALAS. C'est ce petit pau qui soutient la vigne. Du Grec χάραξ, qui signifie la même chose, on forma le Latin-barbare *carratium.* Les Loix des Lombards, livre 1. titre 25. §. 34. *Si quis palum, quod est* carratium, *de vite tulerit*, &c. Ainsi Guillaume le Breton, dans sa Philippide, appelle un escadron de gens de guerre *scala ;* & nos Ro-

mans *échielle* : ce que les plus anciens Auteurs appellent *scara*. En Languedoc on appelle un échalas *paissel* : de πάσσαλος, qui signifie *un pal*. Aussi les Latins l'appellent *palus*. Tibulle :

Qui docuit teneram palis adjungere vitem.
Caseneuve.

ECHALAS. Les Picards prononcent *esaras* : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot venoit de χάραξ : mot, au genre féminin, de la même signification. Les Gloses anciennes : χάραξ, *sudis*, *redica*. Il faut *ridica*, & non pas, comme corrige Bonaventura Vulcanius, *pertica*. Ulpien, en la Loi XI. au §. 3. du tit. *Quod vi, aut clam*, &c. *Si quis in vineas meas venerit, & inde ridicas abstulerit.* L'Onomastique : *ridica*, μίχλοι. Ce mot se trouve en la même signification dans Varron, dans Columelle, & dans Pline. Et il a été fait de *rudis*, en la signification de *bâton*. *Rudis*, *rudicus*, *ridicus*, RIDICA. Et *rudis* a été fait de ῥάβδος, *virga*. Au lieu de *rudis rudis*, on a dit *rudis ruderis* : d'où les Espagnols ont fait *rodrigo*. *Ruderis*, *rudericus*, *rudricus*, RODRIGO : mot de la même signification que *ridica*. Voyez *tricot*. Je reviens à notre mot *échalas*. Il a été fait de *scalaceus*, qui a été formé de *scala*. M.

ECHALEAU. On appelle ainsi en Anjou une noix qui commence à sécher. De *squalellum*, diminutif de *squalus*. Voyez *écaller*, & *sale*. M.

ECHALER. Voyez *écaller*. M.

ECHALOTES. Espéce d'oignons. D'*ascalonita* : qui a été formé d'*Ascalon*, ville de la Palestine. Pline, livre XIX. chapitre 6. *Capa genera apud Græcos*, sarda, samothracia, alsidena, setaria, schista ; ascalonia, *ab oppido Judaæ nominata*. Stephanus le Géographe, au mot Ἀσκάλων : καὶ ἡ μὲν πόλις : ὃ πρῶτόν φασι τὰ κρέμμυα γενέσθαι, καὶ κατὰ τὴν Ἀλεξανδρέων συνήθειαν Ἀσκαλωνεῖα κρόμμυα. Et de-là vient que la ville de Crommyon, qui étoit proche d'Ascalon, fut ainsi appellée, ἀπὸ τῶν κρομμύων. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *scalogno*. M.

ECHALOTES. Ce qui paroît confirmer que ce mot vient en effet d'*Ascalonita*, c'est que les *échalotes* étoient nommées en vieux François *eschaloignes*, mot formé apparemment de l'Italien *scalogno*, fait d'*Ascalonita*. Il y avoit beaucoup de cette sorte d'oignon autour d'Ascalon, ville de Judée, d'où elle a été apportée en Europe. C'est pourquoi elle est appellée par quelques Botanistes *capa Ascalonica*. D'un autre côté, le mot *échalote* ressemble extrèmement au mot Alleman *schale*, d'où est venu le François *écaille*, & *écale* ; & on diroit d'abord que c'est un diminutif de ce mot Alleman. Voyez ci-dessus *écaille*. Dans cette supposition, l'*échalote* auroit eu ce nom, parce qu'elle est couverte de plusieurs pellicules ; de même qu'un œuf, en terme d'enfant, s'appelle un *coquar*, à cause de sa *coque*. *

ECHANCRER. Terme de Tailleur. C'est tailler en arc : & ce mot a été fait de celui de *cancer*, à cause que les cancers rongent la chair en forme d'arc. *M.*

ECHANDOLE. Bois, pour couvrir les maisons, au lieu d'ardoise. De l'ancien mot Latin *scandula*, qui signifie la même chose. Voyez le Calepin, & Matthias Martinius. *M.*

ECHANGE. D'*excambium*. Voyez *changer*. M.

ECHANSON. C'est l'Officier qui donne à boire à un Prince, ou à un grand Seigneur. De *scantio*. Le Glossaire d'Ansileubus : *Pincerna*, *scantio*. Le Concile de Tolède : *Comes Scanciarum*. Caseneuve.

ECHANSON. Lat. *pincerna*. De *scantione*, ablatif de *scantio*. Le vieux Glossaire : SCANTIO, *pincerna*. Voyez François Pithou, sur la Loi Salique. On prétend que *scantio* a été fait de l'Alleman ou du Flaman *schencken*, qui signifie *verser à boire*. M.

ECHANTILLON. C'est une petite portion de drap qu'on coupe de la piéce entiere pour en faire montre. De κάνθος, qui signifie le coin de l'œil, on a fait *canton*, qui signifie *un coin de rue* : & *chanteau*, en Languedoc *cantel* ; qui signifie *un pain entamé*, c'est-à-dire, duquel on a retranché un coin. De-là est formé le mot *échantillon* : car aussi en Languedoc *escantelà* signifie *entrecher*, & *rogner* quelque chose qui étoit entiere. De-là vient aussi le mot *échantillon* de la Coutume de Dunois, art. 60. qui porte, que lorsqu'on a bâti une cheminée en mur mitoyen, on ne la peut faire ôter en laissant par moitié du mur, & un *échantillon* pour contre-feu, c'est-à-dire, un petit retranchement du mur, pour y enchasser la pierre, ou telle autre chose, qui doit servir de contre-feu ; ce qui est appellé *chantel*, *pour contre-feu*, dans la Coutume de Montargis, chap. 10. art. 5. & dans celle d'Orleans, art. 235. *Caseneuve.*

ECHANTILLON. De *cantillio*, diminutif de *cantus*, dans la signification de *coin*. *Cantus canti*, *cantellus*, CHANTEAU : *Cantus canti*, *cantillus cantilli*, *camillio* ; *excamillio excamillionis*, *excantillione*, ECHANTILLON. *M.*

ECHAPER. Nos anciens François disoient que ceux-là *escampoient*, qui, après une défaite, se répandoient emmi les champs, & se sauvoient à la fuite. Ville-Hardouin, livre 4. *Il erent mult de grant péril escampé.* Et livre 8. *De tos les sixvingts n'en escampérent mie plus de dix, que tuit ne fussent morts ou pris.* Mais par la suite des tems, d'*escamper* on a fait *échamper* ; & enfin, *échaper*. Caseneuve.

ECHAPER. De l'Italien *scappare*, fait de *scampare*, fait d'*excampare*. *Nos anciens François*, dit M. de Caseneuve, *disoient que ceux-là escampoient, qui, après une défaite, se répandoient parmi les champs.* Je croirois plutôt que ce mot auroit été dit de ceux qui, après leur défaite, quittoient le champ de bataille. M. Ferrari dérive l'Italien *scampare* de *gamba* : en quoi je ne puis être de son avis. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *scampare*. M.

ECHAPER. De *scapha*. C'est proprement se *sauver dans l'esquif*, quand le vaisseau coule à fond. De *scapha* s'est fait aussi *esquif*, d'où s'est formé le mot d'*esquiver*. Huet.

ECHARCETE. Voyez *échars*. M.

ECHARDE. Nicot dit que c'est cette petite éclature ou tronçon de fêtu, qui s'éleve quand on fend du bois. De *cardus*, dit pour *carduus*, comme nous l'avons fait voir au mot *chardon*, on a fait *excardare*. D'*excardare*, nous avons dit ECHARDER : & ECHARDE, d'*excarda*. Les Angevins disent *éjarder*, & *éjarde*. M.

ECHARIR. Le Mystére de la Résurrection de J. C. Myst. 4. Malchus parlant à Joseph d'Arimathie : *Sus, tost, escharissez la place* ; c'est-à-dire, *décampez d'ici*, ou, comme on parle, *déchargez le plancher*. Ce mot, que nos Dictionnaires

n'ont point, vient de l'Alleman *scheuren*, nettoyer. *Le Duchat.*

ECHARNIR. ECHARS. Ces mots signifioient *railler* & *raillerie*. Le Roman de Guillaume au court nez :

Mauvaisement fut li Cuens salués :
Més par contraire fu assés appellés,
Et d'uns & d'autres escharnis & gabés.

Le Roman de Guyon de Tournaut :

Quant vos voulés mon cors ensement lai danger,
Et devant tes Barons escharnir & moquer.

Le Traité des Vertus & des Vices : *Après sont les gabs & eschars, que ils dient sur les preudes hommes, & sur tous ciaux qui veulent bien faire.* Encore en Languedoc, *escarni* signifie *contrefaire quelqu'un en moquerie*. Caseneuve. *Voyez* ECHERNIR.

ECHARPE. Je ne pense pas que ce mot, au sens que nous le prenons, soit fort ancien ; car il est croyable qu'Enguerrand de Monstrelet s'en fût servi en la description qu'il fait des écharpes, tome 1. chap. 64. où, parlant de ceux du parti du Duc d'Orléans, il dit : *Si portoient, tous les Princes, des alliances ; & aussi toutes leurs gens, de quelque estat qu'ils fussent, tant d'Eglise comme séculiers, pour l'enseigne, bandes estroites, qui estoient de linge, sur leurs épaules, pendant au senestre bras de travers, ainsi que le porte un Diacre en faisant le service de l'Eglise.* Je crois pourtant que de *carpere* nous avons fait *charpir*, & que de-là nous avons formé *écharpe*. Et *charpir* signifie proprement *carder* & *peigner*, en matiere de lin, de soie, & de chanvre : & comme en charpissant ces choses, les fils & les poils en sont séparés, & détachés les uns des autres ; de même ces petites bandes de toile ou de soie, dont on faisoit du commencement les écharpes, étoient retranchées & séparées d'une piéce entiere. Ainsi appellons-nous *charpie*, le linge défilé dont les Chirurgiens font des tentes pour les plaies. De-là vient que nos anciens François appelloient aussi *écherpilleurs*, du verbe *charpir*, toute sorte de voleurs : bien que cela ne se dise proprement que des voleurs de manteaux ; qui est ce que nous appellons encore *tireurs de laine* : & *écherpeler*, pour *voler* ; comme qui diroit *charpir la laine*, qu'on dit en Languedoc *escarpi*. Les anciennes Coutumes de Paris, intitulées : *Li Establissement le Roy de France, selon l'usage de Paris, d'Orleans, & de toute sorte de Baronnie : —— li tolt le sien en chemin ou en bois, de jour ou de nuit ; & ce est appellé* escherpellerie. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. *A l'entrée de Charles VII. à Rouen, le sire de S. Treille, Grand Ecuyer de France, portoit en escharpe la grande espée de parement du Roy.* Caseneuve.

ECHARDE. *Carpo, excarpo, excarpsi, excarptum, excarpta, excarpa*, ECHARPE. *M.*

ECHARS. Vieux mot, qui signifie *épargnant*. D'*exparcus* : dont les Italiens ont aussi fait *scarso*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *scarso*. Henri Etienne, page 4. de son Livre de la Précellence, s'est apperçu de cette étymologie. ECHARS, dit-il, *est un peu éloigné de* parcus. *Mais si en vient-il. Et en approcheroit plus, quand, en n'ajoutant point d'aspiration au C, on diroit* escars.

De *scarsitate*, ablatif de *scarsitas*, nous avons fait ECHARCETÉ : comme les Italiens en ont fait *scarsita*.

En terme de monnoye, ECHARCETÉ, c'est la qualité du reméde de loys, ou bonté intérieure, que le Maître en allayant son métail, a pris sur chaque marc d'or ou d'argent en œuvre : la valeur de laquelle *écharceté* il est tenu payer au Roi, suivant le Jugement qui en est fait par la Cour des Monnoyes. C'est la remarque de Poullain, dans son Glossaire, & de Bouteroue, dans ses Observations. *M.*

ECHARS, ne viendroit-il pas plutôt de la Langue Teutonique ? Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 815. KARG, *avarus. Belgis* karig. *Quasi* gierig. *Novum, sed legitimè factum. Nam à* gier *cupiditas, avaritia, quod est à* geren *cupere, rectè fit* gierig, karig, *& contractè* karg *cupidus, avarus. Idem, præfixo sibilo, Italis* scarso, *Gallis* échars. *Olim deduxi à* kar *sollicitudo, quæ dum crescentem sequitur pecuniam, avarum reddit sollicitum. Anglo-Saxonibus sane* cearig *est sollicitus, querulus, mente turbatus. Sed præstat à cupiditate quàm à sollicitudine denominare avarum.* *

ECHASSES. Nous prenons ce mot pour ce que les Latins appellent *grallæ* ; qui sont ces longs bâtons qu'on attache aux jambes, & sur lesquels un homme étant élevé, chemine à grands pas. Toutefois ce mot signifioit proprement ce que nous appellons maintenant *potences*, qui servent d'appui aux boiteux & estropiés. En Languedoc on appelle tous les deux *écasses*. Et ces deux mots *écasses* & *échasses*, viennent du verbe σκάζειν, qui signifie *boiter, clocher*. Adrianus Junius a remarqué que chez le Poëte Epicharme σκωλοβατίζειν signifie *marcher avec des échasses*. Σκωλοβατίζειν, *apud Epicharmum dicuntur, qui ligneo pede innituntur claudi, vel qui grallatoriâ perticâ incedunt.* Caseneuve.

ECHASSES. Lat. *gralla*. De *scalacia*, augmentatif de *scala*. Touchant la signification du mot, voyez Nicot, dans son Trésor de la Langue Françoise. Le Latin *gralla*, pour le marquer en passant, a été fait de *grada*, dit *à gradiendo. Grada, gradilla, gralla.* Et de-là, *grallator.* M.

ECHAUBOULURE. De *caleo*, & de *bulla*, on a dit *excalbullare* : dont nous avons fait *échauboulier*. ECHAUBOULÉ : *qui cutim papulis exasperatam habet*, dit Nicot. Les Angevins prononcent *échaubouillé*. Et d'*excalbullare*, on a fait *excalbullatura* : d'où *échauboulure*. M.

ECHAUDER. D'*excaldare*. Petrus Cellensis, livre v. épître 7. *Proverbium est*, Excaldatus aquam timet. Nous disons en François, *Chat échaudé craint l'eau froide.* M.

ECHAUDÉS. D'*excaldati* : en sous-entendant *panes*. Voyez M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *excaldare*, & au mot *echaudati panes*. M.

ECHAUGUETTE. Nicot : *C'est la tourelle où est assise la guette.* Specula. *De telles tours void-on assez sur les costes de la Mer, & en Espagne & en Sicile, & ailleurs sur les costes de Mer exposées aux déprédations des Turcs & Mores. On en use aussi au Méditerranée. Et en icelles tours sont établis ceux qui guettent ce qui se présente de danger, soit par mer, soit par terre ; ou par fumée de jour, ou par flambe de nuit, ou par cor & cri, ou son de cloche, en donnent signal & advertissement. Qui le*

voudroit expliquer par ce mot sentinelle, *il exposeroit un mot naïf François par un mot Italien naturalisé. L'Espagnol l'appelle* atalaya. M. du Cange le dérive de l'Alleman *Schaerwachte :* mot composé de *schaëre*, qui signifie *agmen*, *cohors* (d'où vient le *schiera* des Italiens), & de *wachte*, qui signifie *excubiæ*. Voyez-le dans son Glossaire Latin, au mot *scaraguayta*, & au mot *eschargaita*. Cette étymologie est la véritable. *M.*

ECHAUGUETTE. Perceforest, vol. 1. ch. 34. *Et quant ilz furent à ung trait d'arc du chasteau, une Damoiselle de merveilleuse beauté, qui estoit aux fenestres ou esquerquettes de la porte montée, se print à dire ....* Le même mot, dans la même signification, se trouve encore ailleurs dans le même volume : ce qui fait voir qu'autrefois nous parlions de la sorte, & que, par conséquent, l'étymologie de M. du Cange est la véritable. *Le Duchat.*

ECHECS. De l'Italien *scacchi*. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot Italien. On croit, quoique faussement, que le jeu des *échecs* a été appellé par les Latins *ludus latronum*, ou *latrunculorum*. Dans cette créance, Leunclavius, en ses Pandectes de l'Histoire Turque, estime, que *scacchi* a été dit de ces voleurs surnommés *Uscochi*, dont nous avons parlé au mot BAGAUDES : *Turcomanni tunc erant infami vocabulo, instar illorum prædonum quos nunc* Martelossos *&* Uscochos (*unde* scacchorum, *sive* latrunculorum *nomen*) *vocamus.* Le Pere Sirmond, dans ses Notes sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 27. le dérive de l'Alleman *scach*, qui signifie *latrocinium*. Les Loix des Lombards, livre 2. titre 55. *De furto, aut scaccho, si ultra sex solidos fuerit, similiter ut per pugnam veritas inveniatur, præcipimus.* Dans les Capitulaires de Charles le Chauve : *Ego ille ad salituram illud malum quod* scach *vocant, vel* tesceiam, *non faciam ; nec ut alius faciat, consentiam ; & si sapuero qui hoc faciat, non celabo : & quem scio qui nunc latro, aut scacchator est, vobis Missis Dominicis non celabo.* Vossius, livre 2. *de Vitiis Sermonis*, chapitre 17. est du même avis. Il en propose néanmoins ensuite un autre : qui est, que *scacchus* peut venir de *calculus :* & c'est l'opinion de M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 459. où, après avoir dit que *calculi* & *latrunculi* étoient la même chose, il ajoûte : Scachios *hodie vocant Itali & Galli, voce à* calculis detorta. Calclum, *vel* cauclum, *dicebant ; & præpositâ sigma*, scalclum. *Sic enim* sphalangium *pro* phalangium *recentioribus Latinis : atque ita apud Vegetium scribitur. Sic* sfæcula *pro* fæcula. *Hinc Græcis Medicis* σφέκλα. *Sic* squadrones, *pro* quadrones, *&* squadras *pro* quadras, *&c. Sic igitur &* scalclum *pro* calclum. *At solent Itali lambdam in iotam eliquare. Hinc* scalcius *vel* scaclus, *pro* scalclus *vel* scalculus. *Hanc vocem Longobardi ab Italis Germanique sumpsere*, &c. Et sur Solin, page 1130. *Notavi aliquando calculorum ludum Græcis recentioribus* ζατρίκιον *appellari, eamque dictionem origine Græcam esse demonstravimus. Idem quippe* ζατρίκιον, *quod* ζατρίον, *vel* ζατρεῖον. *Quid esset explicavimus. Id non placuit viris quibusdam eruditis, qui à Persico vocem illam deducere maluerunt, quibus* Xatreng, *vel* Xatrang, *hodie appellatur latrunculorum ludus. Adeo inquam hæc observatio cuidam bella visa est, ut palmariam censeat. Mihi contrà videtur. Potiùs crediderim Persicum illud* Xatreng *ex Græco* ζατρίκιον *fictum fuisse, quàm Græcum ex Persico.* ζατρίκιον *dictionem esse merè Græcam, præter illa quæ ibi tum adnotavimus, Lexicon vetus Regiæ Bibliothecæ id mihi posteà confirmavit, in quo ita legi :* ζατρίκιον, ὁ κῦπος, τὸ τῶν δούλων κολαστήριον. *Hæc est* mandra *in ludo calculorum apud veteres :*

> Mandris & vitreo latrone clausos.

Et in Lucani Panegyrico, de calculis, sive latrunculis :

> Ut citus & fractâ prorumpat in æquora mandrâ.

Hoc est ζατρίκιον. *Postremò quis nescit hujus ludi inventionem Græcis deberi ? A Græcis igitur ad Persas res ipsa cum nomine transiit. Hispani* Axedres *vocant hunc eundem lusum, voce indidem formata ac detorta, nempe ex* ζατρίκιον. *Hoc argumento vel vinci potest id nomen non esse Persicum. Nec enim à Persis id habuere, sed à Mauritanis, qui voces pœnè innumerabiles è Græco ac Latino in suam Linguam traduxerunt.* Alzatrec *cum articulo videntur appellasse* τὸ ζατρίκιον, *unde Hispanum* Axedres. *Pauca admodum sunt herbarum, arborum, gemmarum, siderum Arabica, quæ non ex Græco detorta sint, ut sciunt ejus Linguæ periti : & nos quædam observavimus, quæ illos fugerunt. Persæ in eo ludo latrunculorum &* Rocham *dicunt, quæ nobis* Rocca *est, infimæ nempe Latinitatis vocabulum pro rupe.* Piada *quoque nominant pro pedite. Quæ non magis sunt origine Persica, quàm ipsius ludi appellatio, quem* Xatreng *ex Græco* ζατρίκιον *nuncuparunt. Nec Persicam ab antiquo originem melius redolent eæ voces quibus hodie Persæ matrem, fratrem & sororem appellant : quas & Germanicæ Dialecto communes esse miratur Scaliger. Ego non miror. Nam & Persæ à Græcis eas acceperunt : Germani à Latinis, qui easdem habuêre cum Græcis. Germanos plurima è Græco mutatos esse constat, ut alibi ostendimus. Persæ lac vocant* Xir ; *non omne lac fortasse, sed id quod lactis more manat primò, deinde concrescit ut gummi, ut lac Cyrenaïcum, lac Hammoniacum, quod dixêre* λευκόγαλα. *Sic* lac Mambu, *quod ipsi vocant* Tabaxir, *est Saccharum salis instar concretum.* Xirquest *quoque apud eosdem genus manna : de qua diximus suprà. Græci* ξηρὸν *&* ξηρίον *id appellant. Atque inde Persicum. Omnia quippe gummi genera Græcis* ξηρία *dicuntur. Chimicis auctoribus electrum vel Succinum* τίλιον ξηρίον *vocatur. Lexicon eorum :* Ἤλεκτρον, τίλιον ξηρίον. *Iisdem Persis* Feruza, *aut* Firusa *nomen est gemmæ. Ea nostra est Turchesia : Sed ex Græco sumptum Vocabulum. Jaspis* ἀερόεσσα *vel* ἠερόεσσα, *& contractè* ἠερεῦσα. *Unde Persicum* Firuza. Ἀερόεσσα *autem Jaspis quæ cœlini coloris est, planè eadem cum nostra Turchesia. Inde etiam factum Arabicum* Feruzegi, *ex* ἀερίζουσα *corruptum. Quidam Smaragdum interpretantur, alii Sapphirum. Verum iidem Arabes Smaragdum vocant* Zamardum : *ex Græco infimæ ætatis* ζμάραγδος. *Servius :* Alii tradunt Jaspidem in Zmaragdum transire. *Sic* ζμίλαξ *herba pro* σμίλαξ *apud Harpocrationem Alexandrinum in Lexico* περὶ φυσικῶν δυνάμεων *nondum edito. Cognatio igitur Jaspidis cum Smaragdo, ut etiam testatur Theophrastus :* δοκεῖ γὰρ, *inquit,* ἡ σμάραγδος ἐκ τῆς ἰάσπιδος γίνεσθαι. *Jaspis autem cœlini vel aërini coloris planè est Turchesia. Sic ex Græco* ζατρίκιον *Persica vox* Xatreng. Scaliger dans ses Notes sur l'Eglogue de Lucain à Pison, dit à peu près la même chose : *Calculorum ludus & latrunculorum idem est. Ovidius :*

Sive latrocinii ſub imagine calculus ibit.

Lucillius, *lib.* XVII.

Naumachiam licet hac, inquam alveolúmque putare

Et :

Calces delectes te, hilo non rectiu' vivas.

Nam calces *ſunt* calculi, *ut alicubi notat Feſtus. Hodie alludunt ad vetus nomen Itali & Galli.* Scalculum *enim vocant. Puto artis verbum fuiſſe*, excalculari *de eo qui vinceretur : ut* excuriari & excuneari *Varroni. Unde & etymi licentia videntur dicti* Axedres, *ut Hiſpani vocant*, *quaſi* exquadri. *Nam* ſquadrones *quadras phalanges vocant.* D'autres dérivent le mot Italien *ſcacchi* de l'Alleman *ſach*, ou *ſcach*, qui ſignifie *calculus.* Voſſius *de Vitiis Sermonis*, page 270. SACHUS *à Germanico* ſach *vel* ſcach, *hoc eſt* calculus. *Apud Coſmam Pragenſem Bohem. Chronic. lib.* 11. Adornata lapidibus pretioſis & cryſtallinis ſachis. *Imò & in Iſidori Gloſſis eſt :* Saga, nomen Gemmæ. *Scachus etiam* calculus : *unde* Scachorum *ludum dicimus qui aliter* latronum. *Sed de iſto ſecus alii.* Dempſter ſur Roſin, page 331. dit que de l'Hébreu *ſchach*, qui ſignifie *vallavit*, & de *mat* ou *mot*, qui ſignifie en la même Langue *mortuus eſt*, on a fait *ſcacco* & *matto*; ce qu'il a pris de Gregorius Toloſanus, qui dans ſon *Syntagma Juris*, livre 34. ch. 4. dit la même choſe. Polydore Virgile, livre 11. des Inventeurs des choſes, chap. 13. le dérive de *ſcando : Eſt aliud ludi genus quo calculis in tabula luſoria, id eſt fritillis & alveolis, luditur, inventum olim circiter annum orbis cond. ter milleſimum* DCXXXV. *à quodam viro ſapiente nomine Xerxe, qui ita Tyranni ſævitiam coërcere metu, ac eum documento monere volens; oſtendit majeſtatem ſine viribus, hominumque adminiculis parum admodum valere, atque tutam eſſe, quando per iſtiuſmodi ludum ſatis patebat Regem facilè oppreſſum iri, niſi invigilaret, à ſuiſque defenderetur. Vocant hodie hoſce calculos, ſeu ſcrupos, furunculoſve, quibus præliando ludimus ; eſt enim certamen inſtar prælii.* Scacos *à* ſcandendo *forſitan dictos, quòd calculi cùm moventur, in alteram adverſariam partem ſcandere videantur :* qui eſt une étymologie tout à fait ridicule & impertinente. Je ne ſais au reſte où Polydore Virgile a trouvé que ce Xerxès a été l'inventeur du Jeu des échecs. Joannes Fabricius, page 144. de ſon *Specimen Arabicum*, en attribue l'invention à un célebre Philoſophe & Mathématicien Perſan, nommé *Schatrenſcha*; du nom duquel il dit que ce jeu a été appellé *Schatrenſcha : Legimus in Hiſtoria Timuri, ſive Tamerlanis, quod is quandoque occupatus fuerit in uſu latrunculorum, ſive ſcachiæ. Verba ita habent, lit.* I. *pag.* 68. Kan âla adetihi meſchgoulun bilaâb elſchatrang : *Id eſt*, erat pro conſuetudine ſua occupatus in luſu SCHATRENCHA, *hoc eſt* latrunculorum. *Eſt enim* ſchatrang' *nomen proprium Philoſophi & Mathematici, Perſæ celeberrimi, qui primus inventor fuit luſus illius* Scachiæ ; *à quo nomen quoque ſuum adeptus eſt, ut diceretur* luſus Schatrenſcha. *Germani dicunt* Schachſpiel. Schach *autem eſt vox Perſica, ſignificans* Regem. *Nam quod Arabibus eſt* Sultaân, *& Tartaris* Chaân, *hoc Perſis eſt* Schach, *id eſt* Rex. *Unde cùm in ludo illo latrunculorum Rex ita arctatur premiturque, ut ſede egredi non poſſit, tum dicitur* Schach mâta, Schachmat, *hoc eſt*, Rex cecidit, obiit, mortuus eſt. *Cùm ſcilicet nulla fugiendi ſpes reſtat, nullaque evadendi via supereſt, adeò ut calculus ad extremum redactus, immobilis quaſi mortuus reddatur, tum voces illæ Perſicæ audiuntur. Sic latrunculus ille qui occupat angulum iſtius tabulæ luſoriæ, appellatur voce Perſico-Arabicâ* ROCHO, der Roche, *vulgò* der Elephant. C'eſt ce grand oiſeau fabuleux, qui, ſelon les Arabes, enleve l'éléphant, & que Paul Vénete, livre 30. chapitre 40. appelle *ruc. Primi igitur natales hujus egregii luſus, qui pugnæ cujuſdam ſimulacbrum eſt, omnino aſcribendi ſunt inſigni huic in Oriente Mathematico & Philoſopho ; quod nemo hactenus, quod ſciam, qui de luſu hoc ſcripſit, ante me, obſervavit.* Je ne ſais pas non plus où Fabricius a trouvé que l'Inventeur de ce jeu a été un nommé *Schatrenſcha*, grand Philoſophe & Mathématicien Perſan : & je crois que cela eſt dit *gratis*, auſſi-bien que le conte du Xerxès de Polydore Virgile. Nicot, au mot *eſchec*, le dérive de *Xéque. Eſchec*, dit-il, *eſt un mot deſcendu de cettuy Moriſque* Xéque, *qu'il convient prononcer comme s'il eſtoit eſcrit* Scheque, *qui vaut autant que* Seigneur, Roy, Prince, *comme* Xéque Iſmaël; *& eſt uſité au jeu des eſchecs, quand aucune piece de l'adverſaire tire de droit fil, ſans deſtourbier entre deux, à noſtre Roy, comme ſi en tel eſtat du jeu il advertiſſoit le Roy de partie adverſe de ſe couvrir, parer, ou mouvoir de place, diſant* Xéque, *c'eſt-à-dire*, Roy, prend garde à toy. *Et quand il le tient ſi aſſiegé qu'il ne peut ſe mouvoir ne couvrir qu'il ne ſoit en priſe, il dit*, Xéque mato, *ou* mat, *c'eſt-à-dire*, Roy je te mets à mort; *qui eſt le gain du jeu : ce que les François diſent, par corruption du mot*, eſchec & mat, *& les Italiens auſſi* ſcacco matto. *L'Eſpagnol approche plus ledit mot Moriſque diſant* Xaque. Le *Xéque* de Nicot, c'eſt le *Scheich* des Arabes, qui a ſignifié premiérement *ſenex*, & enſuite *ſenior*, c'eſt-à-dire *Seigneur*, & qui n'a rien de commun avec le Perſan *Schah* en la ſignification de *Roy*. Nicot a confondu ces deux mots, qui différent d'écriture, de ſon, de langue, & de ſignification. M. Bochart dans ſa Géographie Sacrée; l'Ouvrage le plus docte qui ait paru de nos jours, & que j'eſtime encore davantage que je ne l'ai loué par mes vers; le dérive du Perſan *shac*, qui ſignifie *Roy*. Voici ſes termes, qui ſont du chapitre 20. du livre 2. *Perſis & Carmanis qui in vicinia habitant, ſolemne eſt ut literam* ה He *fortiùs efferant, quaſi eſſet* χ *vel* k. *Sic* Brachmanum *nomen Perſicum* בראהמה *ſcribitur per* He *ſimplex : ut* דה dec, *id eſt* decem : *&* שאה shac, *quod* Regem *ſonat. Unde* Σακία Sacea, *Feſtum, cujus apud Athenæum meminit Cteſias in Perſicis Quo per ſingulas domos Domini ſervum* ἐνδεδυκότα στολὴν ὁμοίαν τῇ βασιλικῇ veſte indutum Regiæ ſimili, *familiæ præficiebant, & Regis loco eſſe jubebant. Dio Chryſoſtomus Oratione* IV. *de Regno*, Saccarum Feſtum *nominat, & eo Feſto ſcribit ſolere unum è vinctis morti addictis in ſella Regis collocari, & ornari veſte Regia, fierique ei poteſtatem delicatè & molliter vivendi, regiiſque pellicibus per eos dies utendi, neque illum quemquam impedire quominùs quicquid voluerit faciat. Verba ſunt :* ἐκ ἐπιτενόηκας τὴν τῶν Σακκῶν ἑορτὴν ἣν Πέρσαι ἄγουσιν. λαβόντες τῶν δεσμωτῶν ἕνα τῶν ἐπὶ θανάτῳ, καθίζουσιν εἰς τὸν θρόνον τοῦ βασιλέως, καὶ τὴν ἐσθῆτα διδόασιν αὐτῷ τὴν αὐτήν, καὶ τρυφᾶν καὶ ταῖς παλλακαῖς χρῆσθαι τὰς ἡμέρας ἐκείνας ταῖς βασιλέως, καὶ οὐδεὶς οὐδὲν κωλύει ποιεῖν ὧν βούλεται. *Itaque, propter*

ludicram illam Regum imaginem, Sacea, vel Saccorum, id est, Regum Festum vocabant, à Persico שאה shac quod Regem significare diximus. Indidem nomen Shaccorum ludo, quem voce composita Persæ שטרנג sahtrang nominant, id est, Regis ludum; Hispani, Axadrez; & Græci recentiores, ζατρίκιον. Et vulgare illud שאה מאת shac mat Persica lingua sonat Regem esse mortuum. Hinc Historiæ Saracenicæ, lib. 2. cap. 7. pag. 129. narratur Chalipham Alaminum huic ludo ita deditum, ut propterea res suas negligeret; cùm illi nunciatum esset cum Cutero ludenti, Regni Metropolim Bagdad arctissimâ obsidione premi, respondisse: Sine me, jam enim apparuit mihi עלי כותר שאה מאת contra Cuterum schachmat. Mirum, id non vidisse doctissimum Interpretem, in his literis ad miraculum usque doctum, qui tamen hæc verba nullo sensu reddidit: Sine me, jam enim mihi apparuit contra Cuterum taurus sylvestris moriturus. Fateor quidem Arabicè שאה etiam pro tauro sumi. Sed cùm de Shaccorum ludo hic agatur, nemo non videt illud שאה מאת shac mat ita reddendum. Teixeira in Historia Regum Persiæ, lib. 1. cap. 35. pag. 190. En lugar de mate dizen Xamate, que en la misma lingua quiere dezir el Rey es muerto, id est, pro nostro vernaculo mate, Persæ dicunt Xamate, quod Persicà significat Regem esse mortuum. Ibidem docet Texeira sub Regno Kesere Anuxiron (nostri Cosroen appellant, Persæ & Arabes Nusirrawan), Indos hunc ludum à se excogitatum communicasse cum Persis, ut in ludicra velitatione varii eventus illos admonerent, bellorum fortuna quàm esset anceps. Quod ideo observo, ne quis miretur ludi nomen esse Persicum. Ce sont toutes les opinions qui sont venues à ma connoissance touchant l'étymologie du mot échec. Car quant à ce que dit Vida, dans le Poëme qu'il a fait de ce jeu, qu'il a été ainsi appellé de la Nymphe Scacchide; c'est une galanterie Poëtique, & une étymologie faite à plaisir. De toutes ces opinions, la plus vrai-semblable, à mon avis, est celle de M. Bochart; & c'est aussi celle de Scriverius, selon le témoignage de Souterus, livre 1. de son Palamedes, chap. xi. Mihi sanè palmaria videtur Petri Scriverii observatio. Semit ille, Ζατρίκιον vocabulum purum Persicum: Persis namque latrunculorum ludus Xatreng, vel Xatrang, appellatur, quod ipsis est Regius jocus, sive ludus. Inde Græci recentiores Ζατρίκιον fecerunt, ν literâ omissâ, quod in multis usu venit. Sic κασρίσιον, sive κασρέσιον, castrense; Ῥωμανήσιον, Romanense; ἱρμῆντα, armenta; & ἱρμηντάριον, armentarium, scribunt, efferuntque; & similia alia Græco-Barbari. A Persico Xatreng, Hispanorum Axadres, similiter detortum; quod plenè olim fuerit Al-Xatrengs. Nemini enim paulò humaniori al articulus Arabicus est ignotus, quo appellativa & adjectiva nomina latè patentia & vaga restringunt. Hæc quoque divinatio est eruditissimi ejusdem Scriverii. Legerat ille apud Petrum Teixeiram in Compendio Historiæ Persicæ (ex Tarryco Mirkondo Persarum Chronographo antiquo, & aliis), Hispanicè conscripto, circa tempora Anuxironis Persarum Regis, & Avicennæ, celeberrimi Medici, ex India in Persiam allatos esse duos insignes libros Philosophicos, quorum alteri Kelilàh, alteri, Wademanà nomen inditum erat; iisque adjunctam fuisse tabulam latrunculariam (Zatricion Achmes & alii, Axadres Hispani vocant), quâ significabant inconstantiam ac mutabilitatem vitæ humanæ, ejusdemque perpetuam discordiam, in qua cùm luctandum esset & certandum quotidie, arbitrabantur vitam institui oportere cautè inprimis ac prudenter. Testatur Mirkondus remissum Indis à Persis alveum tesserarium: quo indicabant solam prudentiam hominibus in hac vita militantibus non sufficere, sed addendam esse necessariò aliquam arti & industriæ fortunam. Cui in tesseraria tabula plurimùm licet. In latrunculorum verò ludo peritiæ ludentium ex ingenio soli locus erat. Nihil ibi alea quod ageret, habebat. Teixeiras idem Persis atque Indis frequentari utrumque lusum, præstantissimosque inibi in ea arte non paucos refert. Quamquam autem diversos præceptores & varia dogmata sequantur, tamen Scachiæ inprimis ludo dediti sunt. Neque à verò absonum videri sibi scribit Teixeiras, apud Persas primùm repertam tabulam latrunculariam, ratione potissimùm hac persuasus: quòd quibuscumque in regionibus hoc ludi genus luditur, serventur calculorum sive latronum nomina eadem, aut corrupta saltem minimùm & variantia à Persica nomenclatura. Nam Rex illis est Xà, quod probè convenit. Domina, seu Regina, Wazir, qui calculus proximus est à Rege. Qui nobis Delfin, illis Fil est, quæ vox Elephantem denotat, quorum animalium plurimus in bello apud Orientales usus. Equum illi appellant Asp, vel Faràz, quod idem est. Peon Peadà, quasi peditem. Quodque Xàque nos dicimus, illi Xà enunciant, quo verbo Rex admonetur. Et pro nostro Mato, illi Xàmate dicunt, quod Linguâ Persicâ significat, Rex mortuus est. Hæc obiter Historiæ Persicæ Compendio intexit Petrus Teixeiras. Qui prætereà addit, latrunculariam tabulam Babylonicorum inventum quibusdam videri. Rectè, ut ait ille, & probabiliter: quo evincitur videlicet, debere nos hunc ludum Persis, quorum in confinio Babyloniorum Regnum, cujus Imperio sæpe ac aliquandiu potiti fuerunt Persæ. Les Orientaux sont grands joueurs d'échecs. Jean Villani, livre vii. de son Histoire de Florence, chap. 12. In questi tempi (1266.) venne in Firenze uno Saracino che avea nome Buzecca, il miglior giucatore à scacchi che si trevasse: ed id sul palagio del popolo, dinanzi al Conte Guido novello, giucò a una ora a tre scacchieri, co' migliori maestri di giuoco di Firenze, giucando con due a mente, e col terzo a veduta. E due giuochi vinse; e'l terzo fece tavola: laquale fu tenuta grande maraviglia. A toutes ces raisons on peut ajoûter, ce que j'ai appris de M. Auzout, homme de grande érudition, que sous une piéce de ces grands échecs qui sont à Saint Denis, & qu'on dit être les échecs de Charlemagne, on y lit ces mots Arabes: Min âmel Jousouf el-Nakali, qui veulent dire, ex opere Joseph Alnakali. Voyez M. Sarasin, dans la savante & curieuse Lettre qu'il a écrite sur le jeu des échecs à M. Arnaud, Maréchal de Camp. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 461. dérive le mot mat, qu'on joint à celui d'échec, du Latin mattus: Porrò, quem Veteres calculum incitum, hoc est ad incitas adjectum, vocabant, eum nobis in hoc eodem ludo saccum mattum dicimus, id est contritum & subactum, eòque loci adactum, ut moveri non possit. Mattus antiqua vox & Latina, quæ emollitum, subactum & maceratum significat. Inde verbum mattare, pro domitare, subigere & macerare. Isidorus in Glossis: Mattum est, humectum est, emollitum, infectum. Hinc via matta Ciceroni, via lutosa & humecta, lib. epist. ad Atticum xvi. epist. xii. Itaque eo die mansi Aquini: longulum sanè iter, & via matta. Ita enim eo loco libri veteres omnes constanter legunt: vulgò excuditur, & via inepta,

inepta, *quod ineptum est. Inde, per metaphoram, homo tristis, & contusi contritique cordis*, mattus *dicebatur. Veteres Glossæ, quarum excerpta in suis Adversariis protulit Turnebus* : mattus, tristis. *Hanc nos primi vocem, cum aliis quamplurimis, cœlo Latino redonavimus, & optimo Linguæ Latinæ Auctori reddidimus : originationis tamen Græcæ est. Nam venit à verbo* μάττω, *quod est* pinso, & subigo, & emollio : *à quo* μακτὸς, subactus & emollitus ; *atque inde Latinum*, mattus. Mais en cela M. de Saumaise s'est mépris ; ce mot *mat* vient de l'Arabe, comme il paroît manifestement par les paroles de Scriverius, & par celles de M. Bochart, ci-dessus alléguées. Dans une Ordonnance Latine de Saint Louis de l'année 1254. le jeu appellé *scachi* est mis entre les jeux défendus : *Prætereà inhibemus distinctè, ut nullus omninò ad taxillos ludat, sive ad aleas & scachos ; & scholas deciorum etiam prohibemus*, &c. Ce qui a fait croire à quelques-uns que le mot *scachi* en cet endroit devoit être entendu, non pas du jeu des *échecs*, qui est un jeu où le hazard n'a point de part, mais de celui des Dames rabattues, ou de quelque autre semblable. Mais peut-être que les *échecs* ont été défendus par ce Prince, comme un jeu trop sédentaire ; qui est la raison pour laquelle ils l'ont été par une Ordonnance de 1368. de Kasimir II. Roi de Pologne : *Filius nondum emancipatus in paterna constitutus potestate, nec à fratribus divisus, vel separatus, si globisando, vel tesserisando, aut quemlibet alium ludum damnosum ludendo, aut alia exercendo, aliquid perdiderit ; talia omnia, & singula per ipsum deperdita, volumus & decernimus, quòd in ipsius partem seu sortem computentur. Nihilominùs tamen decernentes quòd sive in Taxillis, aut Scachis, vel quibuscumque aliis ludis lucrosis, ipsis ludentibus pro pecuniis, equos, aut alias res lucratas, seu in hujusmodi ludis acquisitas, mutuos fidejussores interposuerit, monendi, requirendi, petendi, seu vendicandi (nonobstante qualibet fidejussoria cautione, seu obligatione), penitus nullum jus ex prædictis ludis sit acquisitum. Sed duntaxat quoslibet ludos habere concedimus & volumus gratiâ temporis deducendi, & causâ solatii & exercitii habendi.* A quoi on peut ajoûter ce que nous lisons dans le Βασιλικὸν δῶρον de Jacques, Roi d'Angleterre, qu'il défendit le jeu des *échecs* à son fils, comme un jeu qui n'étoit pas assez jeu, pour user des termes de Montagne, & qui exerçoit trop sérieusement. *M.*

Echecs. Le jeu des *échecs* a été inventé en Perse, ou aux Indes ; & son nom original, qui est *Schatreng*, c'est-à-dire, *Jeu du Roi*, est purement Persan. Ce jeu fut porté en Afrique, & de-là en Espagne par les Maures, d'où apparemment il s'est répandu dans le reste de l'Europe. Les Romains ne l'ont point connu. Les Espagnols le nomment *Axedres*, ce qui paroît être une corruption de *Schatreng* : les Allemans *Schach-spil*, qui signifie la même chose, & qui est un mot hybride, composé du Persan *Schah*, qui signifie Roi, & de l'Alleman *spil*, qui signifie *jeu*. Je crois que l'Italien *scacchi*, & notre mot *échecs*, ont été formés de *Schah*, en prononçant fortement la derniere aspiration, à la maniere des Persans. Quant à *échec & mat*, qui se dit en Espagnol *xaque-mate*, en Italien *scacco-matto*, en Anglois *check-matte*, en Alleman *schach-matt*, il est formé aussi du Persan *Schah-mat*, qui signifie *Roi vaincu*. *Schah* signifie Roi, comme on a déja vû ; & *mat* signifie affoibli, réduit à l'extrémité, surmonté, vaincu. C'est un mot purement Persan, & qui n'est ni Ebreu, ni Arabe. Il ressemble entierement à l'Alleman *matt*, qui signifie foible, languissant, affoibli, épuisé, & d'où vient apparemment notre mot *mâter*. On sait que les Langues Persanne & Allemande ont quantité de mots tout-à-fait semblables ; ce qui prouve qu'elles ont une origine commune. Ajoûtons à tout ce que dit M. Ménage sur le mot *échecs*, ce qu'on lit dans le *Glossarium Germanicum* de Wachter, page 1364. qui servira à éclaircir davantage l'origine de ce mot. Nous rapporterons les propres termes de l'Auteur. Schach-matt, dit-il, *vox Persica à Mauris in Europa proseminata, & cum ludo Schachico Hispanis tradita, quæ Hispanis & Portugallis effertur* xaque mate, *Italis* scacco matto, *Anglis* check mate. *Plerique eruditorum consentiunt, priorem compositi partem* Regem *denotare, à Persico* Shah *Rex. Et hoc vocabulum apud Orientales (à quibus Scachiludium ad nos venit) inter ludendum frequenter pronunciari, tanquam monitorium, ut Rex ab imminenti periculo sibi caveat, auctor mihi celeberrimus Hyde in Tractatu de* Scachiludio, *pag.* 3. *Sed quid sit* mat, *non æquè convenit inter omnes. Menagius, & post illum Eccardus, interpretantur* mortuus ; *ut totum compositum idem sit quod* Rex mortuus, cæsus, interfectus. *Et huic interpretationi videtur favere, quòd Hebrais* mat *mortem & interitum significat, Arabibus* mata *mori, Hispanis* matar *occidere, facere ut moriatur. Verùm cum hic ludus non sit origine Hebræus, nec Arabicus, nec Hispanicus, sed Persicus ; hinc è Persica Lingua non solùm priorem, sed etiam posteriorem nominis partem arcessendam esse, res ipsa declarat. Persis autem* mat *est debilitatus, enervatus, labefactatus, victus, superatus, & hinc* Shahmat *Rex victus, interceptus, & ad impotentiam agendi reductus. Ita me docuit Hydius loco citato, pag.* 151. *qui hoc argumentum funditus examinavit. Germanis* matt *etiamnum est languidus, debilis, fessus, &* Schach-matt *enervatus, viribus exhaustus, sensu à regulo ludi desumpto. Ericus*, in Mysterio Philologiæ, *aliam comminiscitur etymologiam, cujus summa hæc est : ludum latrunculorum iis fortè temporibus inventum esse quibus latrocinia gloriæ habebantur : in hoc ludo duos figurari latrunculos, quorum nomina Rex albus & Rex niger, & abduci quatuor tauros, totidemque juvencas : sub his figuris* Herculem *Abactorem &* Cacum *Abigeum repræsentari : hinc verba* Scacco matto *significare* Cacus mactus est : *Italos verò ad evitandum sordidiorem vocis* cacco *significationem literam S præfixisse. Quæ sicut ingenio non carent, prout nec cætera hujus viri inventa ; ita iis solis placere possunt qui Persicas origines ignorant, aut fastidiunt.* Wachter ajoute ensuite : Schach-spil, *ludus Regius. Vox hybrida à Persica & Germanica composita, cujus verum sensum primus vidit Weickmannus Suevus, Hydio laudatus, qui hunc ludum appellavit* Konigspil, *hoc est, Regiludium. Vulgò interpretantur* ludum latrunculorum, *id est, prædonum, quod (ut Ovidius ait)* latrocinii sub imagine calculus iret, & Schach, *Germanis sit latrunculus. Quâ interpretatione admissâ* Schachspil *erit vox ex asse Germanica. Grotius in Indice :* Scacchum rapina, unde & ludo latrunculorum nomen, quod à Germanis ad Græcos & Persas usque pervenit. *Hæc ille. Sed multa hic opponit Hydius, quæ sententiam vulgarem evertunt. Primò universè negat* Scachiludium *Romanis innotuisse, etiamsi superiori sæculo multum bonæ Latini-*

tatis profusum fuerit ad hoc probandum : Ex authenticis & indubitatissimis testimoniis illius ludi inventionem, vel saltem ex India in Persidem missionem, referri ad tempora Regis Nusbirravani, qui Justiniano Imperatori coævus fuerit : Et hanc inventionem deberi Indis, minimè verò Germanis. Qua in re consentientem habet D. Willisium in Tractatu de Algebra, *cap.* 3. *Secundò, ludum illum Romanum, quem veteres* latrunculorum *vocant, ludum fuisse* militum, *ait, non* furum, *aut* prædonum. *Hoc ut evincat, prolixè ostendit, tempore Ennii & Plauti* latrocinari *idem fuisse ac militare*, latrocinium *idem quod militiam; & milites universè dictos esse* latrunculos *à Græco* λάτρις *servus, famulus, quod in bello servirent. Vide præclarum Auctorem in* Schachiludio, *pag.* 17. *& in* Damiludio, *pag.* 177. *Uterque Tractatus multa continet singularia, & hoc inter alia, quòd ludus* Schachicus *in Americanis Insulis, primo Europæorum adventu inventus fuerit ; unde illarum incolas anteà cum Orientalibus commercium habuisse colligit.* Je crois pouvoir conclure de tout cela, que les mots *échecs*, & *échec & mat*, ont véritablement leur premiere origine dans la Langue Persane, & non dans aucune autre Langue, comme il a déja été remarqué ci-devant ; mais qu'ils nons sont venus immédiatement de l'Espagnol, ou de l'Italien.

ECHELLE. On appelle *Echelles*, les Ports de mer du Levant, où il y a commerce. Et on les appelle de la sorte, à cause que l'on y descend pour y faire embarquer les marchandises. Les Latins se sont servis de *scala*, en la même signification. Les Empereurs Théodose & Valentinien, en la Loi 7. au Code Justinien, *de Aquaductu : Ad reparationem aquaductus hujus almæ urbis, omnia vectigalia quæ colligi possunt ex universis Scalis hujus inclytæ urbis, & ex operariis qui* Cizycenii *dicuntur, ad refectionem ejusdem aquaductus procedere.* Mais écoutons Cujas, sur cette Loi de Théodose & de Valentinien : *Anteà legebatur*, ex universis calculis. *Emendavi*, ex universis scalis, *tam ex veteri scriptura quàm ex Græcorum metaphrasi. Verba ipsa proponam :* εἰς ἀνανέωσιν τοῦ ἀγωγοῦ τὰ ϖαρεχόμενα εἰς τὰς σκάλας ἀναλισκέσθω. *Scalæ, sunt trajectus maritimi : qualis in regione sexta, Scala Sycana, quæ ϖέρασμα Justinianarum dicitur in Novella* 69. *quod confirmat Stephanus, iis verbis :* Συκαὶ ϖόλις ἀντικρὺ τῆς νέας Ῥώμης, ἡ καθ' ἡμᾶς Ἰουστινιαναὶ ϖροσαγορευθεῖσα. *Quamobrem Gyllio adsentior, ad finem Orationis primæ* ϖερὶ ἰουστινιανῶν κτισμάτων, *legenti* Justinianis *pro* Jucundianis : *Gyllio, viro animi, vigilantiæ, industriæ incredibilis : quem non ita dudum ordine functum lugeant, lugeant Helvii : quoi vix unquam parem edituri sunt. Cedrinus* Sycarum *appellationem sumptam scribit* ἐκ τῶν συκοφόρων δένδρων. *In quinta regione fuit Scala Chalcedonensis : in quarta, Scala Timasi, ut antiqua descriptio urbis Constantinopolitanæ docet. Græcè dicuntur* χηλαί. *Protensæ erant in mare, trajiciendi causâ, usque ad navigia. Nautæ in eam rem certi singulis Scalis destinati erant : & quidquid nummorum redibat inde, nescio an anteà ad Principem pertinuerit, id hæc lex deputat aquaductui reparando & reficiendo.* ¶ Encore aujourd'hui à Constantinople, on appelle *Echelles* les différens endroits où l'on s'embarque. *M.*

ECHELLE. C'est ainsi qu'on appelle les Ports de la mer Méditerranée. Les Grecs les appellent κλίμακας. Dans le Livre 1. des Macabées, ch. 11. v. 59. ἀπὸ τῆς κλίμακος τύρου. A cause des échelles dont on se sert pour descendre des vaisseaux, & pour monter sur les quais. *Huet.*

ECHELLE. Le Golphe d'*Arnautevi*, dans le voisinage de Constantinople, est désigné par Denys de Bizance sous le nom de *Golphe de l'Echelle*, parce que dans ce tems-là il y avoit une fameuse échelle ou machine composée de poutres, laquelle étoit d'un grand usage pour charger & pour décharger les vaisseaux, parce que l'on y montoit comme par degrés. Ces sortes de machines s'appelloient *chelæ*, par je ne sais quelle ressemblance qu'on y trouvoit avec les pattes des écrevisses. De *chelæ* on fit *scala*. De-là vient que les Ports les plus fréquentés du Levant s'appellent des *Echelles*. Tournefort, Voyage du Levant *in*-4°. Louvre, 1717. tome 2. page 161. *Le Duchat.*

ECHELLER. Sorte de supplice. La Coutume de Nivernois, article 15. du Titre de Justice : *Au haut Justicier appartient la connoissance des cas & des crimes punissables de mort, mutilation de membres, & autres peines corporelles : comme, fustiger, fouetter, pilorifer, escheller, &c.* Du mot *échelle*. Coquille sur cet endroit : ECHELLER, *est pour une amende honorable publique, aggravée par les circonstances. Au haut de l'échelle sont cinq pertuis ronds, pour y enserrer la teste, les deux bras & les deux pieds du condamné, & exposer son infamie & sa personne à la veue de tout le monde. On en use, non-seulement ez Jurisdictions temporelles, comme sont à Paris les Echelles de Saint Martin des Champs & du Temple, qui ont Justice totale en certains destroits à Paris : mais aussi l'on en use en Jurisdiction Ecclésiastique, pour punir & rendre infames publiquement ceux qui sont convaincus d'avoir à leur escient deux femmes épousées en même tems.* M.

ECHELETTE, ou ECHILLETTE. On appelle ainsi en plusieurs lieux de France, & particulierement sur la riviere de Loire, ces cloches que les Crieurs portent aux enterremens. De *scilletta*, diminutif de *scilla* ; lequel se trouve dans cette signification en plusieurs endroits. Dans les anciens Statuts du Monastére de Saint Benoist-lez-Fleury, imprimés dans le *Bibliotheca Floriacensis : Aurora apparente, pulsatur scilla*, &c. *Dum in Missa cantatur Tractus, Capicerius debet scillam medicè pulsare*, &c. *Post Tertiam, silent Fratres : & post Sextam, iterum sedent in Claustro, usquequò, pulsante scilla, dormitorium ascendunt.* C'est à la pag. 390. 396. & 406. Dans la Loi Salique, Titre XXIX. §. 3. *Si quis skellam de caballis furaverit.* Sur lequel endroit François Pithou a fait cette Note : *Sic quinque exemplaria, non* sellam, *ut editum erat anteà.* Tintinnabulum, *Alleman.* skel, *Tholos.* esquil. Durandus, *de Divinis Officiis, cap.* 4. *Nota sex esse genera tintinnabulorum quibus in Ecclesia pulsatur, squilla, cymbalum,* &c. *Squilla pulsatur in triclinio ; id est, refectario.* Aimoinus, lib. 3. cap. 83. Hermannus Comes, au commencement de son Livre *de Origine & sedibus priscorum Francorum*, interpréte *schellam caballi*, par *instrumentum quod vulgò* campanellam, *vocant : seu tintinnabulum, quò utuntur equi onerarii.* Les Italiens disent aussi *squilla*. Le Tasse, livre VII. de la Jérusalem, Stance 42.

E poi su l'ampia fronte il' repercuote :
Si che'l picchio rimbomba in suon di squilla.

Pétrarque, Chanson VI.

Ne senza squille s'incomminci a assalto.

Hieronymus Maggius, dans son Traité des Cloches, veut que le mot Italien ait été fait du mot François. En quoi il se trompe. L'Italien & le François ont été faits de l'Alleman *schell*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *squilla*. M. Ferrari dérive l'Alleman du Latin *cochleola*, diminutif de *cochlea* : d'où il dérive aussi le mot Alleman *cloch*. Selon moi, ces mots sont d'origine Allemande. Et Matthias Martinius n'a pas raison de dériver l'Alleman *schal*, de καλεῖν. M.

ECHENAU. Substantif masculin, que le peuple de Metz prononce *chenau*, & fait féminin. De *canalis*. C'est une goutiere pour faire écouler par un tuyau, ou par un canal, l'eau d'un toit dans la rue. Ce mot, au reste, est un de ceux qui, comme *royau*, *héréditau*, & *vau*, dont il est parlé au chapitre 29. de la seconde partie des Observations de M. Ménage sur la Langue Françoise, a été autrefois féminin, quoique la terminaison de *chenau*, comme celle de tous les autres mots, semble ne convenir plus aujourd'hui qu'au genre masculin. Et à propos de l'irrégularité apparente dans le genre de *royaux* entre *lettres* & *royaux*, il y en a encore une autre, dans les mêmes mots pour ce qui regarde le nombre, puisqu'on n'appelloit pas autrefois simplement *lettres royaux* le *diploma regium* de Budé, mais *unes lettres royaux*, & une lettre missive *unes lettres*. Rabelais, livre 4. chapitre 16. *Je te donneray unes belles, grandes, vielles lettres royaux . . . . pour repetasser ton tabourin.* Et livre 2. chap. 23. *Receu d'une Dame de Paris . . . . unes lettres inscrites au-dessus*, &c. C'est que *lettres* est pris de *littera*, plurier Latin, qui signifie une lettre missive, en tant que composée de plusieurs lettres, ou caractéres particuliers. Et quand on a joint au mot *lettres* celui d'*unes*, qui dit en apparence le contraire, ç'a été pour exprimer l'unité de certain Acte, qui n'avoit point d'autre nom en François que celui de chaque caractere particulier dont il étoit composé. *Le Duchat.*

ECHERNIR. Vieux mot, qui signifie *se mocquer*, *irridere*. Une ancienne Traduction des Pseaumes, sur ce verset du Ps. 2. *Qui habitat in cœlis, irridebit eos; & Dominus subsannabit eos*, dit : *Celui qui habite ez cieulx, les eschernira; & notre Sire les subvertira.* Ce mot vient de l'Italien *schernire*, fait du Latin *spernere*, par le changement ordinaire du P en CH, comme l'a fort bien remarqué M. Ménage dans ses Origines Italiennes. *S. Add.* Voyez ci-dessus ECHARNIR.

ECHEVEAU *de soie*, ECHEVEAU *de fil*. De *capillus*. *Capillus*, *capellus*, *cavellus*, *excavellus*, ECHEVEAU. Un écheveau, c'est *un peloton échevelé*. Dans le vieux Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe, *scabellum* est interprété par *banquet*, c'est-à-dire, *un petit banc*; & par *échevel*. M.

ECHEVEAU. On appelle *écheveau* une petite piéce de soie, ou de fil, de laquelle les deux bouts sortent dehors, en sorte qu'ils sont faciles à trouver, lorsqu'on la veut réduire en peloton. Ainsi je ne sais si *écheveau* ne pourroit pas venir de *chef*, en la signification de *bout*, comme au verbe *chevir*, qui signifie *venir à bout*. On dit dans le patois Messin le *chef* d'un banc, pour le *bout* d'un banc. *Le Duchat.*

ECHEVELÉ. D'*excapillatus*. M.

ECHEVER. Vieux mot, qui signifie *éviter*. D'*excavere*. *Cavere*, *excavere*, *excavare*, par métaplasme, ECHEVER. *M.*

ECHEVER. Je croirois plutôt que ce mot nous est venu immédiatement de la Langue Teutonique. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1402. SCHEUEN, *vitare*, *fugere*, *declinare*. *Francis* scuwan, sciuhan, skien; *Belgis* schuwen; *Italis* schifare, *Gallis prioribus* eschever, *Anglis* eschew, *Suecis* skyy. *Glossa Juniana ex Willeramo, pag.* 90. scuuuan *vitare* : thú ne scuuuest; *non vitas . . . . Junius, nescio quibus machinis, traxit à Græco σκευάζειν instruere se instrumentis ad propulsanda vitæ incommoda. Verosimilius est, Francos hoc verbi formasse à Latino* cavere, *sibilo præfixo. Nam qui cavet, vetat, fugit, declinat. Vox Suecica nimia brevitate laborat. Anglica est à Gallica, quòd bene animadvertit Skinnerus. Gallica & Italica, à Francica* scuwen. *Cætera Francorum formæ sunt deformes & corruptæ.* *

ECHEVIN. Loiseau, dans son Traité des Seigneuries, au chapitre 16. qui est des Justices qui appartiennent aux villes, dérive *Echevin* du vieux mot François *échever*, qui signifie *cavere*, *præcavere*. Il vient de *Scabinus*, *Scabineus*, ou *Scabinius*, qui se trouvent souvent dans les Capitulaires de nos Rois, & dans les Loix des Lombards, en la signification de *Juge*. Cujas, sur le premier livre des Fiefs, veut que *Scabinus* soit d'origine Ebraïque. *Si ita Scabinis videatur, nomen est Judicum : quod retinuimus ex Hebraica Lingua deflexum.* En quoi il a été suivi par Choppin. Mais Cujas & Choppin se trompent manifestement. La plûpart des Etymologistes le dérivent de l'ancien Alleman *Scepeno*, qui signifie *Juge*. Le Glossaire Thudesque : *Judex*, SCEPENO. Lipse, dans la quarante-quatriéme Lettre de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas* : SCEPENO, *Judex*. *Hodiè* Scepenen *Scabini*. Voyez Pithou & Lindenbrog dans leurs Glossaires, Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 17. le Pere Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 70. & M. du Cange, dans son Glossaire, au mot *Scabinus*. Mais cette commune opinion des Etymologistes est réfutée par M. Grotius, dans une de ses Lettres à son frere; qui est la 377. Ses paroles méritent d'être ici rapportées. Les voici : *Illud nunc obiter addam, nugas esse quæ ex Hadriano Junio adferunt de origine vocis* Scabinorum, *à* Scaphin. *Est id nomen usurpatum ubique in Gallia, non notum in Saxonia bello domita, ubi jura quædam usurpata sunt armis sæviora. Sed ut mea quoque vineta cædam, arbitror me non rectè ejus vocis originem deduxisse à* vonnis scheppen, *quod est* judicare. *Non enim forma ista vocis est activè, sed passivè. Et in Speculo Saxonico, aliisque libris Germanicis veteribus, scribitur* escheper. *Ubi E est augmentum significativum præteriti passivi. Quod vestri per* ge *exprimunt : Frisii autem, ut plurimùm, omittunt. Est autem* escheper, *nihil aliud quàm* Electus, ELEU, *in quibusdam Galliæ locis :* Scepenbaer, *is qui talis est, ut eligi possit.* M.

ECHEVIN. Les *Echevins* d'une ville sont proprement les chefs de la Bourgeoisie : ainsi je ne sais si ce mot ne viendroit pas de *cabinus*, diminutif formé de *caput*. Ce qui fait que je n'en doute presque pas, c'est que les Echevins de Toulouse sont nommés *Capitous*, mot formé aussi, selon moi, de *caput*, ou de *capum*, dont il n'est proprement non-plus qu'un diminutif. *Le Duchat.*

ECHEVIN. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1457. donne aussi, comme la plûpart des étymologistes, une origine Teutonique

au mot *scabinus*, d'où le François *Echevin.* Je rapporterai les paroles de cet Auteur. SCHOPPEN, dit-il, scheffen, scheppen, *judices, arbitri causarum, lingua Francorum & Longobardorum. Gloss. Lips.* scepeno *Judex. Forte judices. Glossa vetus apud Freherum : penes arbitros* scefina uualtendi. *Latino-Barbaros inde formasse* scabinos, *Gallos* Eschevins, *convenit inter omnes. Sed non convenit unde vox Francica orta sit. Multi eam ex Oriente à majoribus allatam, posterisque traditam existimant. In qua sententia videntur versari omnes, qui eam ab Hebræo* schaphat *judicavit, deducunt. Aliis* scabini *sic dicti putantur à Græco* σκεπτεὶ, *quasi observatores & custodes justitiæ. Latinæ origines à* scabellis, *aut aliunde desumptæ, cùm duræ sint & ineptæ, non merentur hic recenseri. Pasquierius in Orig. Gall. retulit ad* schaffen *curare, quod* scabinorum *sit providere, ne Respublica aliquid detrimenti capiat. Quod etiamsi admitti possit ab obiter considerantibus, nondum tamen ejus probitatis est, ut nullam exceptionem patiatur. Nam cura Reip. apud Francos* Missis Regiis, *non* Scabinis, *incumbebat. Eccardus in Cat. Theot. pag.* 128. *deduxit à* schaffen *facere, formare, creare; &* Scabinos *interpretatur* factos, constitutos, creatos, *scilicet* judices ; *quia nimirum à Missis regiis ad hoc constituti, electi, & Comiti adjuncti erant, ut unà cum ipso justitiam administrarent. Qua de re insignis est locus in Lege Longobard. lib.* 11. *tit.* LII. 24. Missi nostri cum consensu totius populi Scabinos bonos eligant, & cùm electi fuerint, jurare faciant, ut scienter injustè judicare non debeant. *Secundum hanc etymologiam judices fuissent appellandi* geschoppen, *vel* geschaffene richter ; *quod à consuetudine alienum. Alii igitur hoc nomine non constitutionem judicis, sed officium ejus exprimi censent, quod volunt esse* schaffen *ordinare, disponere ; quia judex dùm in jure dicundo versatur, multa ordinat, disponit, literis mandat, facienda præscribit, &c. Sed meminisse debemus, quòd* schaffen *&* schopfen *non solum significet* ordinare, disponere, *sed etiam* jus dicere ; *quod, cum judicis proprium sit, & mensuram nominis atque officii ejus perfectè impleat, cæteris significationibus haud dubiè preferendum est. Quemadmodum igitur à* schaffen *fingere, Poëta antiquis vocatur* scof *&* scop, *ut suo loco ostendi ; ita à* schaffen, scopfen *jus dicere, rectè formatur* scof *&* scop, *judex, pluraliter* scoffen, scoppen. Je préfére cette étymologie à toutes les autres qu'on donne de *Scabinus*; & je ne vois pas pourquoi Grotius, dans le passage rapporté par M. Ménage, la méprise si fort. Celle qu'il y substitue n'a aucune vrai-semblance. Ceux qui veulent des Origines plus reculées, dérivent le mot *Echevins* du Chaldéen & Syriaque שוין *schaven*, qui signifie des hommes justes & raisonnables : mais cette étymologie est tirée de trop loin, & n'a d'autre fondement qu'une légere ressemblance de son. Je porte le même jugement de celle de M. le Duchat, qui dérive *Echevin* de *cabinus*, diminutif de *caput.* *

ECHIELLE. Il signifie *Escadron.* Le Roman de Guillaume au court nez, aux Enfances Guillaume :

Les quatre Eschieles tot ensemble josterent.

Et en un autre endroit :

A tant vint une Echiele de François combattans
Quatre mil Chevaliers as vers hiaumes luisans.

C'est ce qu'ils appelloient *Scaræ.* Hincmar, épît. 5. *Bellatorum acies, quas vulgari sermone* Scaras *vocamus.* Aymonius lib. 4. cap. 16. *Collegit è Franciæ bellatoribus Scaram, quam nos* Turmam, *vel* Cuneum *appellare possumus.* Caseneuve.

ECHINE. C'est ce que nous appellons communément *le dos.* Il vient d'ἰσχίον, qui signifie entr'autres choses *le dos.* Les Gloses : ἰσχίον, *dossum, lumba.* Et en effet, on dit en vrai Gascon *esquie :* par où il est aisé de voir que Robert Etienne s'est trompé, de croire qu'il venoit de *Spina.* Caseneuve.

ECHINE. De l'Italien *schiena*, fait du Latin *spina*, par le changement ordinaire du P en CH : comme en *proche*, de *prope* ; en *roche*, de *rupes* ; en *ache*, d'*apium*, &c. De *spina*, en cette signification d'*échine*, les Latins ont dit *spina dorsi* ; & les François, *l'épine du dos.* Voyez ci-dessous *épine du dos.* M. de Caseneuve qui dérive *échine* d'ἰσχίον, & qui blâme Robert Etienne pour l'avoir dérivé de *spina*, se trompe manifestement *M.*

ECHINE'. D'*expinatus.* M.

ECHINE'E. De *spinata.* Sylvius, dans sa Grammaire, page 159. ESCINER, *pro* espiner, *à* espinare *etiam dicimus ; quasi intelligas*, spinam luxare : *ut* escinée, *pro* espinée, *partem spinæ suillæ vocamus.* A Paris on prononce *échignée.* M.

ECHIQUIER. Ce mot signifie deux choses. La premiere, un *tablier sur lequel on joue aux échecs :* & en cette signification, il est sans doute qu'il vient du mot *échec*, & qu'il a été dit par corruption pour *échequier.* Et la seconde, le lieu où s'assembloient autrefois les Commissaires que les Rois ou les Ducs envoyoient dans leurs provinces. Ainsi on dit, *l'Echiquier de Normandie*, pour dire le Tribunal souverain de Normandie. Et en cette signification, il y a plusieurs opinions touchant l'étymologie de ce mot. Nicot a cru que les Cours de l'Echiquier avoient été ainsi appellées, parce qu'elles étoient composées de personnes de différentes qualités, comme le jeu des échecs est composé de diverses piéces. D'autres ont cru qu'on les avoit ainsi appellées, parce qu'on s'y assembloit pour y plaider les uns contre les autres, comme en bataille rangée : qui est une image du jeu des échecs. Ces deux étymologies me paroissent peu vrai-semblables. En Ecosse, on appelle encore aprésent *Chéker*, c'est-à-dire *Echiquier*, la Chambre des Finances : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot Ecossois venoit du Saxon *scata*, qui signifie *trésor.* Les Latiniseurs ont appellé l'Echiquier, *scacarium.* Dans une Chartre de Henri I. Roi d'Angleterre & Duc de Normandie, qui est de 1113. *Ministri mei de illis civitatibus qui firmas meas tenuerint, afferent mecum hanc pecuniam ad Scaccarium meum ad Festum Sancti Michaëlis.* Et quelques-uns ont cru que *Scaccarium* avoit été dit par corruption pour *Statarium :* comme qui diroit, *stataria & perennis Curia :* qui est une étymologie peu vrai-semblable. M. du Cange croit que le lieu où l'on tenoit l'Echiquier à Rouen, étoit pavé de noir & de blanc, en forme d'un Echiquier : & il veut que de-là l'Echiquier de Normandie ait été appellé *Echiquier.* Pour moi, je suis de l'avis de Pierre Pithou, qui dérive ce mot de l'Alleman *schicken*, qui signifie *envoyer :* parce que les Juges, ou les Commissaires qui tenoient l'Echiquier, étoient envoyés dans les Provinces par les Rois, pour s'enquérir de l'état des affaires ; pour voir

comme se comportoient les Evêques, les Abbés, & les Abbesses, & autres personnes Ecclésiastiques; comme se comportoient les Comtes & les Juges des lieux. Et de-là vient, que ces Juges ou Commissaires sont appellés dans les anciens Titres Latins, *Missi Dominici*; & les lieux où ils s'assembloient, *Missatica*; & que nous appellons encore aujourd'hui *Envoyés*, ceux que le Roi envoie vers les Princes étrangers pour quelque affaire extraordinaire. ¶ Voyez Pierre Pithou dans son Traité des Comtes de Champagne, le Glossaire des Capitulaires de Charlemagne, sur le mot *Missi Dominici*, Nicot, dans son Dictionnaire, & Jacques Skene sur les Ordonnances du Royaume d'Ecosse. *M.*

Echiquier. L'Angleterre a aussi son *Echiquier*, ainsi appellé parce que le bureau de ce Tribunal est couvert d'un tapis travaillé en façon d'*échiquier*. La Cour du *Tapis verd*, autre tribunal du pays, est appellée de la sorte par une raison semblable. Voyez Chamberlin, Etat nouv. d'Angleterre, part. II. ch. IV. *Le Duchat.*

Echiquier, dans la signification d'un tribunal souverain. Je préférerois le sentiment de ceux qui croyent que ce tribunal fut nommé de la sorte, parce que sur le bureau autour duquel étoient les Juges, on mettoit un tapis distingué en plusieurs quarreaux comme un *échiquier*; ou parce que le pavé de la chambre où se tenoit le tribunal, étoit figuré en *échiquier*. Cette étymologie est simple & naturelle. On ne doit pas être surpris qu'un tribunal ait tiré son nom de pareille cause. Nous en avons un qui s'appelle *la Table de marbre*. *

ECHMALOTARQUE. C'est le nom que l'on donne aux chefs qu'avoient les Juifs pendant la captivité de Babylone, & qui les gouvernoient. Mais ce n'est pas celui que les Juifs leur donnent, comme on pourroit se l'imaginer en lisant quelques Auteurs modernes. Les Juifs les appellent ראשי גלות *Rasche galouth*, c'est-à-dire, *Chefs de la captivité*; & on a formé sur ce modéle le Grec αἰχμαλωτάρχης, de ἀρχὸς Chef, Prince, & αἰχμάλωτος, captif, homme pris en guerre & par les armes, fait de αἰχμὴ lance, pointe d'une arme, & ἁλίσκω je prens. De-là le Latin *Achmalotarcha*, & le François *Echmalotarque*. *

ECHO. Ce mot est le pur Grec ἠχὼ, fait de ἦχος, *sonus*. *

ECHOIR. Il vient du Latin *excidere*, comme *choir* vient de *cadere*. *

ECHOPES. On appelle ainsi à Paris ces petites boutiques qui sont au Roi, & qui sont attachées à des maisons qui appartiennent à des particuliers. Les Anglois appellent *eschop* une petite boutique. Je ne sais s'ils ont pris ce mot de nous, ou si nous l'avons pris d'eux. Eschopier, dans le pays de Caux, & dans l'Artois, se dit de celui qui vend de la chandelle, du suif, de l'huile à brûler, & autres choses semblables. *M.*

Echopes. Le mot François *échopes*, & l'Anglois *shop*, viennent tous deux de l'Alleman *schopf*, qui signifie une cabane, un lieu couvert, un portique, une galerie, &c. *Le Duchat.*

ECHOUER. Du Latin-barbare, inusité *scopulare*, formé de *scopulus*, qui signifie *écueil*. M.

ECHYMOSE. Terme de Médecine, qui se dit lorsque par quelque effort ou contusion le sang s'arrête entre cuir & chair, & s'y épanche, quoiqu'il n'y ait ni plaie, ni ouverture. Ce mot vient du Grec ἐκχύμωσις, qui signifie épanchement d'humeur, & qui est fait de la préposition ἐκ *ex*, & de χυμὸς *suc*, *humeur*. *

E C L.

ECLABOUSSER. C'est faire rejaillir de la boue sur quelqu'un. Du mot *éclat* & de celui de *boue*. On dit, *J'ai reçu un grand éclat de boue*: ce qui ne permet pas de douter de la vérité de cette étymologie. *M.*

Eclabousser. On a dit *escailbotter* dans la même signification. Voyez les antiquités de du Breuil, edit. de 1608. fol. 114. 6. Et ce mot pourroit bien venir de *caillebotte*. Les éclats de boue sur un habit sont une sorte de *caillebottes*, à la couleur près. *Le Duchat.*

ECLAIRE. Simple, appellé des Botanistes *chelidonium minus*. Charles Etienne dans son *de Re Hortensi*, chapitre 25. *Hac herba dicuntur hirundines pullis suis visum restituere: ad quod videtur* vulgaris *noster sermo alludere*. Je crois qu'on l'appelle *éclaire*, de sa couleur, qui est d'un vert clair. *M.*

ECLANCHE: autrement *gigot de mouton*. J'ai vu chez Mrs de Valois un Dictionnaire François-Germanique, où le mot François *gigot de mouton* est interprété par *hammelschlegel*, mot composé de *hammel*, qui signifie *mouton*; & de *schlegel*, qui signifie *cuisse*. Les Italiens disent *lacca* & *lacchetta*, & *flacca* & *flacchetta*, pour dire la cuisse d'un animal quadrupéde. Et dans mes Origines Italiennes, j'ai fait venir ces mots Italiens du Latin-barbare *anca*, qui a signifié la hanche. *Anca*, *lanca*, lacca, lachetta. Au lieu de *lanca*, on a dit *exlanca*: d'où selon moi nous avons fait *éclanche*. Les Espagnols & les Italiens disent *anca*, & les François, *hanche*: ce qui donne sujet de croire que les Latins ont dit *anca*: car lorsqu'un mot est commun au trois Langues, il vient ordinairement du Latin. ¶ Les Italiens disent *lacchetta*, pour dire *une raquette*. Voyez *raquette*. J'oubliois à remarquer que les Allemans appellent aussi une éclanche *hammelsquallen*. M.

E'CLAT. E'CLATTER. Joachin Périon, dans son Traité *De Lingua Gallica cum Graca cognatione*, dérive ces mots de κλᾶσθαι, qui signifie *être rompu*; & de κλάσμα, qui signifie *fragment* ou *pierre rompue*. Caseneuve.

Eclat. Eclater. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Trippault: eclat, & eclater: de κλάσμα frustum, & κλάειν frangere. *Il me semble aussi qu'il ne seroit pas mal dit & recherché du son que le bois fait quand on le met en piéces. Ce qui s'apperçoit bien clairement au briser des lances aux Tournois. Au second livre d'Amadis:* Adonc laisserent leurs lances, & donnant des éperons à leur chevaux, coururent l'un contre l'autre de si grande roideur que leur bois vola en éclats. *Et éclat aussi se dit pour* lueur. *Exemple:* Ce diamant a bon éclat. M. Lancelot: Eclat, eclater. *De* κλάω frango, *rompre.* κλάσμα, *fragment, rupture: mots formés en chaque langue par imitation du son.* Le P. Labbe: Eclat, eclater, *viennent du son que font les arbres ou autres choses, quand elles se fendent de froid, ou par quelque grande violence:* faire cla: *d'où les Grecs ont aussi emprunté leurs* κλάω, κλάσις, κλάσμα, *& les Latins, leur* fragor: à frangendo. *Les éclats de bois*: assulæ:

te qui se rompt lorsque le bois s'éclate : & se fend toujours en long, & jamais en large : d'où vient qu'on ne peut le faire venir d'exlatare. *On dit aussi* l'éclat du tonnerre, *quand les nues s'entrechoquent, & se rompent, pour jetter le quarreau. L'éclair le précède ordinairement, qui fait le ciel clair. Et de-là*, éclairer, éclaircir, éclaircissement, *&c. de* clarus, clarare, clarescere. *L'*éloise *des Bourdelois vient d'*elucere.

Eclat, en l'une & l'autre signification, vient d'*ecferre*, qui se trouve pour *efferre*. Nonius Marcellus, page 297. *Lucilius libro* XXVI. Ego ubi quem ex præcordiis ecfero versum. Et il en vient de cette maniere ; *Ecfero, ectuli, eclatum*, ECLAT : *eclatare*, ECLATER. *Eclat de bois*, Gr. σχίζα, c'est une partie ôtée de son tout. Et *eclatum*, en cet endroit-là, c'est *ablatum*. Et *éclat* pour *lueur*, a été fait d'*eclatum*, fait d'*efferre*, en la signification d'*exalter*. Virgile : *Extulit hæc Decios, Marios, magnosque Camillos. Volo se efferat in adolescente fœcunditas*, dit Quintilien. C'est-à-dire, *Je veux que la fécondité éclate dans un jeune homme*. M.

Eclat. L'étimologie que M. Ménage donne de ce mot, me paroît la meilleure. D'*eclatum*, participe passif du verbe *ecfero*, a été formé l'infinitif barbare *eclatare*, & de-là *éclater* ; comme de *relatum*, *relatare*, le vieux Gaulois relater ; de *translatum*, *translatare*, translater, dont on usoit encore au commencement du siécle dernier ; de *tralatum*, *tralatare*, frelater, anciennement *fralater*, changeant *tra* en *fra*, à l'Italienne. Les autres significations du mot *éclat* ont rapport à cette même origine. Ainsi Eclat signifie tantôt la partie qui se détache d'un corps dur avec violence, à cause qu'elle est emportée loin de-là ; tantôt bruit, à cause du bruit que fait cette partie d'un corps dur, lorsqu'elle s'en détache avec force ; & tantôt lumiere, à cause de la lueur que produisent quelques-uns de ces corps quand ils sont froissés. *

ECLECTIQUE. Nom que l'on donnoit à quelques Philosophes anciens, qui, sans s'attacher à aucune secte particuliere, prenoient de chacune ce qu'ils y trouvoient de bon & de solide. De-là leur venoit leur nom, qui en Grec signifie *choisisseurs*, ἐκλεκτικοὶ, du verbe ἐκλέγω *je choisis*. Diogene Laerce dit qu'on les nommoit encore, par la même raison, *Analogetiques* ; & que pour eux ils s'appelloient *Philalethes*, c'est-à-dire Amateurs de la vérité. *

ECLEGME. Terme de Pharmacie. Médicament pectoral d'une consistence de syrop épais. Ce mot, qui signifie léchement, sucement, est Grec, & il vient du verbe ἐκλείχειν *lécher*. On a nommé ainsi ce remede, parce qu'on le fait sucer aux malades avec un bâton de réglisse qu'on trempe dedans par un bout. On appelle aussi ce médicament *looch*, qui est le nom que lui donnent les Arabes, & qui signifie la même chose que le nom Grec. *

ECLIPTIQUE. C'est la ligne qui est marquée dans les Sphéres au milieu du Zodiaque, & qui est dans le Ciel le cercle que décrit le Soleil par son mouvement annuel. On la nomme ainsi à cause que les éclipses ne se font jamais, que les deux Planetes ne soient aux environs des nœuds ou intersections de l'Ecliptique. Le mot *éclipse*, vient du Grec ἔκλειψις, fait du verbe ἐκλείπω *deficio*. *

ECLISSE *de fromage*. De *crates*. *Crates, cratis, excrates, excratis, excraticius, eclaticius, eclaticia*, ECLISSE. M.

ECLORRE. D'*excludere* : comme ENCLORRE, d'*includere* : & CLORRE, de *cludere*, dit pour *claudere*. *Excludere ova*, pour dire *éclore des œufs*, se trouve souvent dans Columelle, & autres Auteurs de l'Agriculture. M.

ECLOS : en la signification de *sabots*. Voyez *esclos*. M.

ECLOY. C'est un mot Picard, qui signifie *urine* : ce qui a été remarqué par Robert Etienne & par Nicot. D'*exlotium*, formé de la particule *ex*, & du substantif *lotium*, qui signifie *urine*. M.

ECLUSE. D'*exclusa*. Voyez le Pere Labbe. *M.*

Ecluse. Il vient de l'Alleman *schleuse* fait du verbe *schliessen* claudere. *Sclusa, locusubi concluduntur aquæ*. Les Flamans disent *sluis*. Voyez Eccard pag. 51. de son *Leges Francorum Salicæ*, sur ces mots de la Loi salique, tit. 23. n. 2. *Si quis selusam de farinario* (molendino) *alieno ruperit*. Le Duchat.

ECO.

ECŒUIL. De *scopulus* : comme *œuil*, d'*oculus*. Caseneuve.

Ecœuil. De l'Italien *scoglio*, fait du Latin *scopulus*. Le P. Pétau s'est tout-à-fait mépris ; ce qui soit dit avec tout le respect qu'on doit à un si grand homme ; en dérivant le François *écœuil* du Latin *scylla*. C'est dans ses Remarques sur Synesius pag. 47. Voici ses termes : *Et nos inde* (Il parle du mot Grec σκύλλη) *vernaculum nomen deduximus* écueil. *hoc est*, inaccessum scopulum, & navifragum. *Glossæ Isidori :* Scyllæ. Saxa latentia in mari. *M.*

ECOLE BUISSONNIERE. M. Moisant de Brieux dans son Discours à M[lle] de la Luzerne, parle ainsi de l'origine de cette façon de parler : *Cette locution est née au village : & M. de Cotgrave dans son Dictionnaire, l'explique ainsi*, chercher des nids de petits oiseaux. *Par où il marque, qu'il a cru qu'un enfant est dit* faire l'école buissonniere, *lorsqu'au lieu d'aller à l'école, il s'amuse à chercher des nids dans les hayes & dans les buissons : ce qui est assez le divertissement des enfans. D'où vient que Claudien en l'Epithalame de Celerine, parlant des Amours qui s'étoient épandus çà & là, lorsque Vénus dormoit, dit :*

> Pars vigiles ludunt, aut, per virgulta vagantes,
> Scrutantur nidos avium.

Souffrez ce Latin, &c. *Mais le Sieur Goulart semble donner lieu de croire qu'il a pensé qu'un enfant faisoit école buissonniere, quand au lieu d'aller à l'école, & craignant d'être châtié pour quelque faute, il se cachoit derriere un buisson. C'est en son Traité des afflictions qui arrivent aux Fidéles, qu'il dit :* Pensez quelle honte ce seroit, & comme on se gaudiroit d'un Gentilhomme qui ne feroit autre chose à la guerre, que se peigner, testonner, & parfumer, & qui tous les jours se regarderoit au miroir pour s'accoutrer. Pensez aussi quels vaillans soldats nous sommes, & quelle belle réputation nous acquerons, si en la guerre, où nous devons être toutes nos vies, durant que les allarmes se donnent, & que tout le monde monte à cheval

pour aller à l'écarmouche, nous voulions faire la cane, ou nous aller cacher derriere un buisson, comme les enfans qui n'oseroient aller à l'école de peur d'être fouettés.

La premiére étymologie est la véritable. Marot dans son Eclogue à François I.

Où pas à pas, le long des buissonnets,
Allois cherchant le nid des chardonnets.

Je remarquerai ici en passant, que Marot a employé cette façon de parler :

Vray est qu'elle fut buissonniere,
L'Ecole de ceux de Pavie.

C'est dans son coc-à-l'âne à Lyon Jamet. *M.*

ECOPIR. Ce mot est fort usité en Normandie, pour dire *cracher* : & même on s'en sert par mépris. Car pour dire qu'une personne crache souvent, on dit : *il ne fait qu'écopir.* Je crois que ce mot vient de l'Espagnol *escupir*, que Covarruvias tire du Latin *expuere*. Escupir, *quasi* espuir, *corrompido del verbo Lat.* spuo, is ; salivam ejicio. *S. Add.*

ECORCHER. De *scortum*, qui, en bon Latin signifie *le cuir* & *la peau* des animaux, d'où vient l'adjectif *scortens*, qui signifie *fait de cuir*; on forma le Latin-barbare *scorticare*, qui signifie *ôter la peau* : d'où nous avons fait *écorcher*, qui est la même chose. Les Capitulaires de Charlemagne, liv. 5. chap. 2. *Et si ordinatus presbyter sit, duos annos in carcere permaneat, anteà flagellatus & scorticatus* ; &c. *Caseneuve.*

Ecorcher. D'*excorticare*, selon Sylvius dans sa Grammaire, pag. 158. d'où les Italiens, selon M. Ferrari dans ses Origines Italiennes, ont aussi fait *scorticare*. *Excorticare*, se trouve dans les Gloses Anciennes. *Excorticat*, λεπίζει. M. de Caseneuve dérive *écorcher* de *scortum* en la signification de *cuir*. Ces deux étymologies me paroissent également naturelles ; & je ne sais laquelle choisir. On dit qu'un arbre a été écorché, quand il a été froissé par une charette, laquelle en passant trop près de cet arbre, a emporté quelque partie de son écorce: ce qui ne favorise pas peu l'opinion de ceux qui dérivent *écorcher* de *cortex*. Le P. Labbe, dans la premiere partie de ses Etymologies Françoises, pag. 197. met de la différence entre *écorcer* & *écorcher*. Voici ses termes: Ecorce, cortex : *d'où est formé le verbe* ecorcer, excorticare, de corticare: *& même dans nos anciennes Loix*, scorticare. Ecorcher, *c'est oster le cuir*, excoriare, corio spoliare : Ecorcheur, écorchûre. *Autant vaut qui tient, comme qui écorche, disent les Usages ou Statuts des Royaumes de Jérusalem, ou de Chypre, au chapitre 71. De-là viennent* les écourgées ; *ou, prononçant l'S*, escourgées: *parcequ'elles sont faites de cuir, & qu'en fouettant, on écorche la peau* : scutica, à cute, seu cuticula vellenda, *comme disent quelques-uns, pour se gausser.* M.

ECORNIFLER. Le P. Labbe dans la premiere partie de ses Etymologies des mots François, page 198. parle de l'étymologie de ce mot en ces termes : *Et d'autant que les parasites, ou chercheurs de franches lippées, sont sujets à recevoir des écornes, nos Ancestres les ont nommés* des écornifleurs; excornatores, sive excorniculatores. *Ou bien, si vous voulez*, écornifler *ce sera chercher à remplir les cornets ou le bout de quelque bonne table. D'autres auront peut-estre de meilleures rencontres.* Le R. P. Labbe n'a pas ici bien rencontré. *Ecornifler* vient d'*excorniculare* ; comme *ronfler*, de *ronculare*. Les Grecs ont appellé les parasites, κόρακες, c'est-à-dire *des corbeaux*. M.

ECOSSE *de féves, de pois.* Lat. *Siliqua*. D'*excossa*, dit pour *excussa*. M.

E'COT. C'est ce qu'on donne pour un repas fait dans une Hôtellerie ou Cabaret : ou bien, plus proprement, c'est ce que chacun contribue pour un banquet qui se doit faire à communs frais. Et d'autant que c'est une espéce de tribut qu'on exige de ceux pour lesquels le banquet ou la dépense ont été faits, cela fut appellé *écot*, de *scot* ou *scotallum*, qui signifie *tribut* & *constitution*, en Langue Septentrionale, ou du moins Angloise. Dans les Ordonnances de Guillaume le Conquérant, qui se lisent dans la derniére partie de l'Histoire de Roger de Hoveden, en la Vie de Henri II. Roi d'Angleterre ; *anscote* est une espéce de tribut : *Omnis Francigena qui tempore Edwardi, propinqui mei, fuit in Anglia particeps, consuetudinem Anglorum, quod ipsi dicunt* Anhlote *&* Anscote, *persolvat secundùm consuetudinem Anglorum.* Le même Roger de Hoveden, dans la premiere partie de ses Annales, *in Willelmo juniori : Omne injustum scottum interdixit.* Et dans les mêmes Ordonnances, *Romscot* signifie le Tribut appellé *le Denier S. Pierre. De Denario S. Petri, qui Anglicè dicitur* Romscot. Et dans les Ordonnances de Jean, Roy d'Angleterre, rapportées par Mathieu Pâris en la Vie de ce Roi, *Scotallum* signifie *une Exaction* & *un Tribut* : *Nullus Forestarius vel Budellus faciat de cætero scotallum, vel colligat garbas, vel avenam, vel bladum, vel agnos, vel porcellos ; nec aliam collectam faciat*, &c. *Caseneuve.*

Ecot. De l'Anglois-Saxon *scot*. Mathieu Wesmunster, en l'année 77. *Ex Pictis & Hibernensibus Scoti originem habuerunt ; quasi ex diversis nationibus compacti :* Scot *etenim illud dicitur, quod ex diversis rebus in unum acervum congregatur.* Et de-là, le mot Anglois, *Romscot*, qui signifioit le tribut que le Royaume d'Angleterre payoit autrefois au Pape. Mathieu Pâris, en la Vie d'Offa II. *Hoc quoque sciendum est, quòd Offa, Rex magnificus, tempore quo Beati Petri Vicario, Romanæ Urbis Pontifici, redditum statutum, id est,* Romscot, *de regno suo concessit.* Et ensuite: *Quæ Ecclesia, tanta libertate privilegiata refulget, ut ab Apostolica consuetudine & redditu qui* Romscot *dicitur Anglicè*, denarius Sancti Petri *Latinè*, &c. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 16. & M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *scot*. ¶ Les Italiens disent aussi *scoto*, en la même signification : & *riscuotere*, pour dire recevoir de l'argent qui est dû. ¶ M. Guyet croyoit qu'*écot* avoit été formé d'*exquota* : en quoi il se trompoit. *M.*

Ecot. Le Diction. Angl. & Fr. de Miege : *scot*, part, quote-part. *To pay scot and lot*, payer les charges de la Paroisse. *Scot-free*, franc, qui ne paye rien. L'Anglois *scot* vient du Saxon *scot* symbolum, collatio, collecta, solutio. *Scot* de l'infinitif *schiessen*, c'est proprement de l'argent jetté sur la table de l'Hôte pour prix du repas qu'on a pris chez lui. *Le Duchat.*

ECOUFLE : sorte d'oiseau. C'est le Milan. L'Origine de ce mot m'est inconnue. Dans le Dictionnaire Anglois de Skinnerus *schoffier* est interprété *Pelecanus avis.* M.

ECOULE'. Soulier *écoulé*. Fen. 1. 2. *En*

Etay . . . . il bous faut des souliers à criq ou à pont lavedis, si bous boulez, escoulez jusques à la semelle. C'est-à-dire, dont l'empeigne ne couvre pas le cou du pié. *Ecoulé*, d'*excollatus*, comme d'*excolletatus* escoleté, qui étoit le mot d'usage. Ch. Etienne *de re vestiaria*, Ch. *de calceamentis: Fenestratum calceum quidam appellant, quem nostri vulgo* scoletatum *dicunt, nempe dimidiatum obstragulum habentem*, ung soulier escoleté. *Le Duchat.*

ECOULORGER. Mot Angevin, qui signifie tomber en glissant. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe: ELABI, *écolorger.* C'est un dérivé de *couler.* M.

ECOUTER. Pontus de Thyard, page 18. de son *De Recta Nominum Impositione:* Escoutez, *vulgò* accoutez, audite: *ab ἀκούω, & ἀκούετε.* Il vient d'*ascoltare*, Italien, fait du Latin *auscultare*, formé d'*ausis*, dit pour *auris. Ausis, ausica, ausicula, ausiculo, ausiculito*, AUSCULTO. Du même mot *ausis*, on a dit OSOLLARE, mot Siénois, qui signifie *écouter avec attention. Ausis, ausila, ausula, ausulare*, OSOLARE. Le Latin *auscultare*, pour le marquer en passant, signifie aussi écouter avec attention. Varron dans le v. *de Lingua Latina: Audio, haud ausculto.* Cæcilius, Poëte Comique ancien:

> *Audire ignoti quod imperant, soleo, non auscultare.*

Pacuvius:

> —— *His qui avium cantum intelligunt,*
> *Magisque ex alieno jecore sapiunt, quàm suo,*
> *Magis audiendum, quàm auscultandum, censeo.*

A quoi Pétrarque a visé, dans son Sonnet 217.

> *Io pur ascolto, e non odo novella.*

Du verbe *ascoltare*, on a fait le substantif *ascolta:* d'où nous avons fait *écoute. Sœur Ecoute*, dans les Monasteres de filles, c'est la Religieuse qui est préposée pour écouter ce que l'on dit à une autre Religieuse, & le redire à la Supérieure, si le cas y échet. Les Italiens ont employé le mot d'*ascolta* dans la signification de *sentinelle.* Dans les Gloses d'Isidore, *auricularius* est expliqué par *auscultator.* M.

ECOUTILLE. Nicot: ECOUTILLES *en fait de navires, sont les ouvertures ou avalloires faites au tillac en maniere de trappes, par lesquelles on devalle la marchandise & les vitailles pour les loger sous ledit tillac.* M.

ECOUTILLE. De *scutella*, qui est proprement un couvercle, parce que le couvercle de ces trappes est fait en maniere de targe. On a de même appellé *coutillier* le valet de l'homme d'armes. De *scutellarius*, parce qu'il portoit l'écu de son maître. *Le Duchat.*

ECOUVETTE. Espéce de vergette, ou de balay. Villon:

> *Et le deust on vif brusler,*
> *Comme un chevaucheur d'escouvette.*

C'est-à-dire, *comme un chevaucheur de balays:* qui est une périphrase pour dire *un sorcier:* à cause que le peuple croit que les sorciers s'envont au sabat par le tuyau de la cheminée, un balay entre les jambes. ¶ C'est un diminutif d'*écouve*, fait de *scopa. Scopa, scopetta*, ECOUVE, ECOUVETTE. Les Espagnols disent *escoba*, & les Languedociens *escoube.* Il y a une rue à Paris qui s'appelle *la Rue des Ecouses:* laquelle, apparemment, a été ainsi appellée, parce qu'on y vendoit des balays. M.

E C P.

ECPHRACTIQUES. Terme de Médecine. Médicamens qui ont la vertu d'ouvrir & de déboucher les conduits par où les humeurs doivent passer. Ce mot vient du Grec ἐκφράσσειν délivrer d'obstruction, formé de la préposition ἐκ *ex*, & de φράσσειν *obstruere.* *

E C R.

ECRAN. De *crates*, qui signifie *une claye. Crates cratis, cratinum;* d'où le mot François *cretin*, pour *un petit panier: cratinum, cranum, excranum, scranum*, ECRAN. Les premiers écrans se faisoient de brins d'osier, ou de troësne, tissus; & on en voit encore plusieurs faits de cette maniere. On a dit *excratinum*, pour *cratinum*, comme *excarbunculus*, pour *carbunculus; exlotium*, pour *lotium;* Voyez *écloy: exlanca*, pour *lanca;* Voyez *éclanche: excarabus*, pour *carabus;* Voyez *écrevisse.* M.

ECRAIN *coffret.* De *scrinium.* M.

E'CRASER. De *ecrasare*, qu'on a dit de *rasum* pour *escrasare.* M.

ECRASER. Je crois que ce mot vient des Langues Septentrionales. Briser, broyer écraser se dit en Gothique *krotan*, en Suédois *krossa*, en Anglois *to crush*, en Flaman *gruisen*, en quelques endroits d'Allemagne *gruisen.* Il se dit en Hébreu *garas*, mot qui ressemble beaucoup à ceux dont nous venons de parler. *

ECRENE. De *screuna*, ou *screona.* La Loi Salique, tit. XIV. I. *Si tres homines ingenuam puellam de casa aut de screonea rapuerint.* Les Loix des Bourguignons, tit. XXIX. *Effractores omnes qui aut domos aut screunias*, &c. On appelle encore aujourd'hui en Bourgogne *écrenes*, ces petites maisonnettes où les villageois s'assemblent pour veiller. *Etiam hodie rusticis Campanis dicuntur cameræ illæ demersæ in humum, multò insuper fimo oneratæ, in quibus hyeme puellæ simul convenientes pervigilant ad mediam noctem:* ce sont les termes de François Pithou, sur le titre IV. de la Loi Salique. Voyez le livre intitulé *les Escrenes Dijonnoises de Tabourot*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 278. *M.*

ECREVICE. Nicot le dérive de l'Alleman *crebs*, ou du Latin *carabus*, qui signifient la même chose. Scaliger contre Cardan exerc. CCXLV. chap. I. est du même avis: *Gallica vox ad Græcam*, ESCREVICE, κάραβος. *Ita inde crederem, nisi nostra nos moneret, sese à Francis in Galliam è Germaniis importatam* CREP. Il vient de *scarabisca*, qui a été fait de *scarabus*, qu'on a dit pour *carabus. Carabus, scarabus, scarabiscus, scarabisca*, ESCREVICE. Les Anglois disent *crabbe.* L'Anglois *crabbe*, & l'Alleman *crebs*, ou *creb*, ont été fait du Latin *carabus.* Le Latin *carabus* vient du Grec κάραβος: d'où Pontus de Thyard dérive aussi *écrevisse.* C'est à la page 19. de son Traité de *Recta nominum impositione.* M.

ECREVICE. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 882. prétend que ce mot nous est venu de la Langue Teutonique. Voici ses termes·

mes : Krebs, *cancer. Anglo-Saxonibus* crabba, *Anglis* crabfish, *Belgis* creeft, krevet, *Suecis* krœfweta, *Gallis* cerevice. *Græcis* κάραβος *est species cancri: Gallos vocem suam à nobis sumpsisse, nos nostram à Græcis, sensu à specie ad genus traducto, existimat Martinius. Illud verum, hoc minimè necessarium. Nam omnium origo potest esse à* krupen *reptare.* *

ECROUE. Nous appellons ainsi l'acte de l'emprisonnement de l'accusé ou du débiteur, que le Sergent qui exécute le decret de prise de corps, ou la contrainte par corps, écrit sur le papier ou Registre de la Geole, pour charger le Concierge du prisonnier : ce qui revient à ce que les Romains nommoient *rationem carceris.* Cicéron dans la VII. de ses Oraisons contre Verres: *Cedo rationem carceris quæ diligentissimè conficitur, quo quisque die datus in custodiam, quo mortuus, quo necatus sit.* En effet, lorsque les Juges prononcent sur un emprisonnement injurieux, tortionnaire, & déraisonnable, ils ne manquent jamais d'ordonner que l'*écroue* sera rayée & biffée. Et néantmoins, il est manifeste qu'aux articles 103. 104. 105. & 123. 124. 125. de l'Ordonnance de Louis XII. de l'an 1499. le mot *écroue*, qui y est interprété par celui de *brevet*, signifie l'acte que le Greffier expédie pour l'élargissement & la délivrance du prisonnier, & pour la décharge du Concierge. Cujas sur la Loi 1. *de Excusationibus Artificum*, au 10. liv. du Code, le dérive du Grec ἐκκρούειν : *Commentariensem* ὑπομνηματογράφον *vocant. Hesychius :* κομεντάρισος, τὰς ἐγγραφὰς τῶν ἐγκλημάτων δεχόμενος : *quæ commentaria à Gallis in foro vocantur* l'ECROUE, παρὰ τὸ ἐκκρούειν, *quod est contrudere, & conjicere in carcerem.* L'opinion de Cujas ne me plaît pas : car outre que ἐκκρούειν ne se trouve point pour *conjicere in carcerem*, le mot d'*écroue*, selon l'analogie, ne peut venir d'ἐκκρούειν. M. de Valois le jeune le dérive de *scriptura*, qui se trouve en cette signification dans un Recueil manuscrit des actes & associations de la Noblesse de plusieurs Provinces de France, des Ecclésiastiques, & du Peuple, contre le Roi Louis Hutin, pour s'opposer à diverses exactions, tailles, & subventions dont ils avoient été surchargés : qui est dans le Trésor des Chartres du Roi, Layette, *Ligue des Nobles*, & qui est mentionné par Pierre le Maçon dans ses Annales de France. Voici l'endroit, qui est sur l'article des Lettres-Patentes que le Roi accorda le 1. Avril 1316. *Item, quod super eo quod frequenter capi & incarcerari contigit, & causâ cognitâ innocentem, seu inculpabilem reperiri, & nihilominus detineri pro geolagio, seu carceragio, & scriptura, peterent ab ejusmodi extorsionibus desistere & cessare : Concessimus, quòd nullus, quamvis captus & incarceratus fuerit, & demum tamen innocens & sine culpa de imposito sibi facto repertus, & absque vehementi & justa suspicione incarceratus fuerit, ad solvendum hujusmodi geolagium, seu incarceramentum, aut scripturam, ob hoc factum aliquatenus teneatur, nisi copiam de scriptura illa petierit sibi dari : de qua tantummodo satisfiat.* Cette étymologie plaisoit fort à M. Nublé, qui la confirmoit par les différentes significations du mot d'*écroue*. Car en premier lieu, ce mot est en usage dans la Maison du Roi, & en celles des Princes, pour *le rolle de la dépense journaliere.* En second lieu, la Coutume de S. Paul sous Artois s'en sert en l'article 3. du premier Titre, pour la déclaration de cottierie, que le vassal est tenu de donner à chaque mutation de Seigneur. En troisiéme lieu, il se prend dans les Ordonnances de l'Echiquier de Normandie, de l'an 1497. & au stile du païs de Normandie, & en l'Edit de Louis XII. de l'érection de la Cour Souveraine séante à Rouen, pour les écritures qui contiennent au long les faits & raisons des parties & de la matiere. Et ces Ordonnances portent en termes exprès, que les Sergens bailleront leurs exploits *par escroue.* Et en quatriéme lieu dans l'article 24. de l'Edit de François I. de l'an 1517. fait pour le Réglement de la Jurisdiction des Elûs, *les escroues* sont les Rolles que les Receveurs des Tailles & des Amendes de Justice délivrent aux Sergens pour faire venir les deniers. ¶ J'ajoute à cette remarque que si le mot d'*écroue* vient de celui de *scriptura*, comme il y a toute sorte d'apparence, il en vient de cette maniere : *ecritoure, ecroure*, ECROUE : pour lequel mot d'*écroue*, on a dit ensuite ECROU : car c'est comme on parle présentement. Il me reste à remarquer que Nicot dérive, comme Cujas, le mot d'*écroue* du Grec ἐκκρούειν, mais dans la signification d'*expellere*, qui est sa véritable signification. Voici ses termes : *Ce mot* escroue, *peut être tiré de* ἐκκρούω, *qui signifie* expello. *Car par l'escroue financiere on met hors de la recepte celui sur lequel escroue est faite, & le descharge-on d'autant de somme qui est yssue de sadite recepte, comme le Geolier par l'escroue de l'yssue du prisonnier qu'il avoit receu en sa garde, est descharge dudit prisonnier.* M.

Ecroue, ou *écrou*. Peut-être d'*exrotulus*, ou d'*exrotula*, dit pour *exrotulatio*, comme *responsa* pour *responsio*. Ou plutôt d'*exrota*, dit pour *exrotatio. Rotulus*, d'où le François *rôle*, est un diminutif formé de *rota*. Le Duchat.

Ecroue *de pressoir :* Ecroue *de serrure.* Je ne sais d'où vient ce mot en cette signification. *M.*

Il vient de l'Alleman *schraube*, cochlea, clavus cochleatus; & *schraube* vient du verbe *schrauben torquere cochleam.* Les Anglois disent *screw*. Le Duchat.

ECROUELLES. De *scrophella*, diminutif de *scropha*. M.

ECU.

ECU. Nicot : Escu ; *c'est la targe que les Chevaliers & hommes d'armes portoient anciennement, combattans, soit à pied, ou à cheval ; laquelle estoit toute d'acier, ou couverte de lames d'acier, faite de la façon des escussons qu'on voit aux armoiries ; combien qu'en aucunes sépultures on en voit qui sont faites par bas en queue de lampe : & portoyent l'escu pendant du col en escharpe sur la cuisse gauche, à une large courroye, à boucle richement estoffée : & sur l'escu estoit peint le Blason du Chevalier à qui il estoit : à cause de quoy, &* escu *pour* Blason, *&* Blason *pour* Escu, *se trouvent maintes fois usurpez : Voyez* Blason. *Il vient de* scutum : *&* scutum *vient de* σκῦτος, *Grec, qui signifie cuyr : parce qu'anciennement les escus estoient couverts sur racine de figuier, de cuyr bouilli ; & aucunes fois, de nerfs demincez & pilez, & empastez de la glus.* M.

Ecu de France : *C'est l'Ecu au blason & armes de la Couronne de France : qui estoit anciennement semé de Fleurs-de-lis sans nombre, sur fond d'azur. Mais Charles VI. en l'an* 1380. *ordonna que de-là en avant il n'y en auroit que trois, comme Nicole Gilles rapporte en sa Chronique. Par mesme*

raison, *on dit*, Escu de Bretagne, d'Angleterre, de Guienne, *& semblables*, *l'Escu auquel sont les armoiries des Duchez de Bretagne & Guienne*, *& de la Couronne d'Angleterre*. M.

Ecu-sol. Il est ainsi appellé parce que l'Ecu des Armes de France y est empreint. Le vulgaire l'appelle *Ecu au Soleil*; à cause du mot *Sol*, lequel pourtant, selon l'opinion des Doctes, vient de *Solidus*, qui est la monnoie ordinaire dont les Anciens se servoient : comme on peut voir dans les Loix Barbares. Sibrandus Siccama, en ses Notes sur les anciennes Loix des Frisons : *Putant viri docti solidum fuisse nummum aureum*, *& eundem cum coronato Francico*, *qui* Solaris *dicitur : non à* Sole, *ut quidam falsò existimant*; *sed à* Solido, *quem &* scutatum, *Gallicè* Escu-Sol, *appellant*. Caseneuve.

Ecu-sol. Ecu-au-soleil. Le mot *sol* a été fait de *solidus*. Voyez *sou*. Et comme *sol* signifie en Latin *Soleil*, M. de Caseneuve croit qu'on a dit de-là, par ignorance, *Ecu au soleil*. Et là-dessus, il cite cet endroit de Sibrandus Siccama, sur les Loix des Frisons: *Putant viri docti Solidum fuisse nummum aureum*, *& eumdem cum Coronato Francico*, *qui* Solaris *dicitur : non à* Sole, *ut quidam falsò existimant*; *sed à* solido, *quem &* scutatum, *Gallicè* Escu-sol, *appellant*. Ce Sibrandus Siccama, qui accuse les autres de se tromper, se trompe lui-même. M. le Blanc, dans son Traité Historique des Monnoyes de France, page 305. au chapitre de Louis XI. *Le 2. Novembre 1475. on cessa la fabrication des Escus d'or à la Couronne : & on fit à leur place des Escus d'or au Soleil. Ces Escus devoient avoir un Soleil au-dessus de la Couronne*, *& point de Fleurs de Lys à côté de l'Escu. Depuis ce tems-là*, *on a toujours continué de mettre un Soleil sur les Escus d'or : qui à cause de cela sont nommés très-souvent Escus-sol. Jusques ici je n'ay pu découvrir pourquoy Louis XI. fit mettre un Soleil sur ses Monnoyes d'or & de billon : car lors qu'on fit les Escus au Soleil*, *on fit aussi en même tems* des Blancs & des demi-Blancs *au Soleil*. ¶ Budée a rendu en Latin *Ecu au Soleil*, par *Nummus Solatus* : ce qui a été remarqué par Nicot. *M.*

ECUEIL. Voyez ECŒUIL.

ECUELLE. Ces petits vases ronds, dont on se sert entr'autres choses pour prendre le bouillon, ont sans doute été ainsi appellés de *scutella*, qui signifie même chose. Cicéron, au 3. des Tusculanes : *Demus scutellam dulcicula potionis : aliquid provideamus orbi*. Martial, livre XI. de ses Epigrammes:

Hic implet gabatas paropsidesque,
Et leves scutulas, *cavasque lances*.

Ulpien, dans la Loi *Et si non sunt clavi*, au Digeste *De auro argento*, &c. *Legatis*, §. *Sed cui vasa*, a dit : *Et ideo scutellas vel promulsidaria contineri*. Les Doctes ne demeurent pas bien d'accord de l'origine de ces mots. Turnébe tient que ce sont des diminutifs de *scutum* : ce que M. de Saumaise ne peut se persuader, parce que le vase qu'ils signifient est rond, & non pas carré, comme l'écu des anciens; & de plus, parce que la premiere syllabe est longue en *scutum*, & bréve en *scutella* & *scutula* : & là-dessus il soutient, avec beaucoup de raison, que ces mots tirent leur origine de *scutra*, qui signifie un vaisseau de cuivre. Les Gloses : *Scutra*, χαλκίον. Plaute, dans sa Comédie intitulée *Persa* : *Æquam appara bene*, *ut in scutris concaleat*. Le anciens disoient aussi *scutrum*; puisqu'on trouve son diminutif *scutriscum*, à la façon des Grecs, dans le 29. ch. des Origines de Caton. De sorte que j'estime que toutes les fois que dans les Auteurs du tems moien on trouve *scutum*, pour un *vase* ou *bassin*, il faut lire *scutrum* : comme dans Adam, Chanoine de Brême, dans son Histoire des Evêques de Hambourg, chap. 161. où il parle des meubles d'une Eglise : *Unum vas Chrismale argenteum*, *scutum argenteum deauratum*, *Psalterium aureis scriptum literis*. Caseneuve.

Ecuelle. De *scutella*. Le Glossaire intitulé *Excepta* ex veteri Lexico Græco-Latino: *Scutella*, δισκάριον. Le Lexicon Grec-Latin : σκυτέλιον, *scutela*. M.

ECUIER. De *scutarius*. M.

Ou plutôt d'*equarius*, quasi *curator equorum*; comme *cavalier* de *cavallarius*. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Marschalk*. *

ECUME. De *spuma* : P en C. Voyez mon Discours du Changement des Lettres. *M.*

ECUMEUR DE MER. Marquardus Freherus, *de secretis Judiciis in Westphalia usitatis*, *postea abolitis : Occultorum in Westphalia Judiciorum Judices* Foymers *vulgò nuncupantur. Unde ? Nisi quòd multis hominibus*; *quòd Latrunculorum &* λῃστοδιωκτῶν *est officium*; *regionem liberarent*, *velutique despumarent ? Eadem scilicet formâ*, *quâ Francogalli piratas suos*, *qui velivolis ratibus quasi spumam maris sublegunt*, écumeur de mers, *joculari verbo vocitant*. M.

ECURER. On dit *écurer de la vaisselle*; *curer un puits*; *curer des fossés*; *curer les dents*; *curer les oreilles*; *curer du blé* : qui est une façon de parler de Basse-Normandie, pour dire purger du blé, en ôter le mauvais grain. Et nos Laboureurs appellent *une curette*, cet instrument dont ils se servent pour ôter la terre qui s'attache au soc de la charue. Tout cela ne permet pas de douter que *curare*, dans la Basse-Latinité, n'ait signifié avoir soin de tenir net. *Excurare rubiginem* se trouve dans Faustus Rheginensis. *M.*

ECUREUIL. De *sciuriolus*, diminutif de *sciurus*, fait de σκίουρος, ainsi dit *ab umbra caudæ*. M.

ECURIE. François Pithou, en son Glossaire sur la Loi Salique, tient que ce mot vient du Latin-barbare *scuria*, qui signifie quelquefois *une étable*. La Loi Salique, tit. 18. *Si quis sudem cum porcis*, *scuriam cum animalibus*, *vel fœnile incenderit*. Mais le plus souvent *scuria* signifie *une grange* à mettre le foin, & la paille, & les blés. La Loi des Bajoariens, tit. 2. L. 4. *Defendere volunt casas vel scurias*, *ubi fœnum vel granum inveniunt*. Hincmar, Archevêque de Rheims: *Insuper & scuriam ipsius interclusit*, *& annonam de terris dominicatis collectam*, *sine licentia ipsius Presbyteri in eam misit*. Et Lindeburgius, dans le Glossaire sur les Loix Barbares, cite ces paroles d'un Glossaire Latin-Theotisque, *Scuria*, *ubi manipuli vel fœnum reponitur*. *Scura*, est un ancien mot Alleman. Dans les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 31. ch. 28. *Et de manopera in scuria battere nolunt*. De sorte qu'il me semble plus à propos de tirer le mot *écurie*, d'*equaria*, qui en bon Latin signifie *un haras* ou *troupeau de chevaux*. Varron, en la Préface du livre 2. *De Re Rustica* : *Quòd & ipse pecuarias habui grandes*, *in Apulia oviarias*, *& in Reatino equarias*. Le Jurisconsulte Ulpien en la Loi 38. au Digeste *De Ædilitio Edicto*, n'aiant peut-être pû

rencontrer ce mot, a dit *polia*, qui est tiré de πώλια, qui signifie même chose qu'*equaria*. Caseneuve.

ECURIE. Du Latin-Barbare *scuria*. Le Pere Sirmond, sur cet endroit des Capitulaires de Charles le Chauve, page 327. *Et de manopera in scuria battere nolunt :* Battere, *est tundere & percutere : linum battere, tundendo purgare. Hic de messe intelligendum, quam coloni nostri battendo & flagellando purgant. Quare* scuriam, *quæ apud nos stabulum nunc equorum significat, latiùs olim usurpârunt pro ea quam* graneam *vocitant. Hincmarus adversus nepotem :* Scuriam ipsius interclusit, & annonam de terris dominicatis collectam, sine licentia Presbyteri in eam misit. *Polypticus S. Remigii :* Faciunt & pecturam ad cortem, scurias, & hortum claudendum. La Loi Salique, titre 18. article 3. *Si quis sudem cum porcis, scuriam cum animalibus, aut fœnile, incenderit.* François Pithou sur cet endroit de la Loi Salique : *Alleman.* schure, *sive* scheure. *Hincmarus Remensis adversus Hincmarum Laud.* Insuper & scuriam ipsius interclusit, & annonam de terris dominicatis collectam, sine licentia ipsius Presbyteri in eam misit. *Et titulo 4. Legis Bajuvar.* Qui defendere volunt casas, vel scurias, ubi fœnum vel grana inveniunt. *Inde nostris* escurie : *& fortasse Glossarium Beati Germani :* Curia, ἱππων θυλή. Loiseau, dans son Traité des Ordres, chapitre 5. dit qu'il n'a jamais lû le mot *scuria* qu'en cet endroit de la Loi Salique, & qu'il croit qu'il a été fait du François *escurie*. Mais c'est le contraire. Le François vient du Latin-barbare : & le Latin-barbare, de l'Alleman *scheure*. ¶ Plusieurs provinciaux, & entr'autres, les Angevins, prononcent *écuirie*, qui est une prononciation vicieuse. *M.*

ECUSSON. *Scutum scuti, scuticium, scuticio scuticionis, scuticione,* ECUSSON. M.

ECUYER. Voyez ECUIER.

EDE.

EDEN. Nom de lieu, dont il est fait mention dans l'Ecriture. Le pays d'*Eden* est l'endroit où étoit le paradis terrestre : d'où vient qu'on l'appelle le jardin d'*Eden*. Ce mot vient de l'Ebreu עדן *eden*, qui signifie *délices*. C'est pour cela que les septante & S. Jérôme, dans sa Vulgate, prennent quelquefois ce nom pour un appellatif. S. Jérôme, par exemple, traduit *paradisus voluptatis* Gen. II. 8. & *locus voluptatis* ibid 10. Mais ailleurs S. Jérôme lui-même en fait un nom propre, comme Gen. IV. 16. où il dit, conformément à l'Ebreu & aux septante, que Caïn, rejetté de Dieu, habita à l'orient d'*Eden*. Les Septante en font aussi un nom de lieu, Genese 11. 8. Lors même que les Septante ou Saint Jérôme traduisent par un nom appellatif, τρυφὴ, ou *voluptas*, ce n'est pas qu'ils ne prennent le nom *Eden* pour un nom propre; mais ils veulent faire sentir en Grec ou en Latin, ce que signifie ce nom, & ce qu'étoit le lieu auquel on l'avoit donné, comme le nom Ebreu le faisoit connoître : car tout le monde convient que ce lieu fut appellé *Eden*, c'est-à-dire *délices*, parce que c'étoit un lieu délicieux & très-agréable. De plus tous les Peres de l'Eglise, Grecs & Latins, comme l'a remarqué le sçavant M. Huet, tous les interprétes de l'écriture, anciens & modernes, & tous Orientaux demeurent d'accord qu'*Eden* est un nom local tiré de la beauté du lieu; comme *Placentia*, chez les Latins; *Callicolona*, chez les Grecs; *Beauveau*, *Beaumanoir*, *Beauménil*, parmi nous; *Belvedere*, chez les Italiens, &c. Le texte Ebreu montre encore qu'Eden est un nom de lieu ; car il porte Gen. II. 8. que Dieu planta un jardin בעדן *beéden*, c'est-à-dire, *dans Eden*. La préposition exprimée par la lettre ב désigne clairement, suivant son principal & plus naturel usage, la situation du jardin dans *Eden*. Outre cela, il est dit Gen. 11. 10. qu'un fleuve sortoit מעדן *meéden*, d'*Eden* : & Gen. IV. 16. on lit que Caïn s'arrêta dans le pays de Nod, קדמת עדן *kidmath Eden*, c'est-à-dire, *à l'orient d'Eden*. Si *Eden* étoit seulement un nom appellatif, & non pas un nom propre, il n'eût pû être mis seul, comme il l'est dans ces passages : & il auroit fallu y ajouter le mot de *pays*, ou quelque autre semblable, & dire, que Dieu planta un jardin dans le *pays de délices* ; qu'un fleuve sortoit du *pays des délices*; que Caïn s'arrêta à l'orient du *pays des délices*. Enfin *Eden* est le nom de plusieurs autres lieux, qui ont été ainsi appellés à cause de leur beauté & de leur fertilité. Tel étoit celui dont parle le Prophète Amos 1. 5. bien différent & bien éloigné de celui de Moyse. C'étoit une belle vallée de Syrie, située entre le liban & l'anti-liban, & dont Damas étoit la capitale. Cette vallée mérita le nom d'*Eden*, ou plutôt de *Beth-Eden*, c'est-à-dire, *maison de délices*, à cause de sa fertilité & de son aménité. C'est ce qui a fait croire à quelques-uns que c'étoit-là qu'il falloit chercher le paradis terrestre. Telle étoit *Adena*, ou *Adana*, Ville de Cilicie, ainsi nommée pour la bonté de son terroir & la beauté de sa situation. Tel est encore le village d'*Eden*, près de Tripoli de Syrie, sur le chemin du Liban. Telle est aussi la célébre Ville d'*Aden* ou *Adana*, sur la côte de l'Arabie heureuse, ainsi nommée, parce qu'elle est une des plus belles & des plus délicieuses du pays. Outre cette *Adana*, il y en avoit encore une autre méditerranée dans le même pays, laquelle portoit le même nom que la premiere, & pour la même cause. C'est pourquoi les Arabes, habitans de cette province, ont cru que le Paradis terrestre étoit chez eux. *

EDI.

EDIMBOURG, ou EDINBOURG, ou EDENBOURG. Nom propre de la Ville capitale d'Ecosse. Selon quelques-uns, c'est la même que l'*Alata castra* des Romains, & le Στρατόπεδον πτέρωτον de Ptolomée. Camden dit aussi que le nom de cette ville signifie en langage Saxo-Britannique, *Alata castra :* que *adain* signifie *ala* en langage Britanique; & que *burg* veut dire *castrum* en Saxon. Pour ce qui est de *burg*, on sait assez ce qu'il signifie. Voyez ci-devant *Bourg*. Ainsi, suivant Camden, le nom de la Ville d'*Edimbourg*, n'est qu'une traduction de l'ancien nom que les Romains lui donnerent. Camden croit que ce nom vient des compagnies de cavalerie que les Romains y avoient, & qu'ils appelloient *alæ equitum ;* ou de ces doubles murs dont parle Vitruve, qui en s'élevant forment la figure d'une aile, & que les Architectes Grecs appelloient πτερώματα *des ailes*. Wachter donne une autre étymologie du mot *Edimbourg*. Il dérive *Edim* ou *Eden*, de l'Anglo-Saxon *ead*, qui signifie bonheur, félicité. De-là *eadig*, *eadigre*, *eadigest*, heureux, plus heureux, très-heureux; *eadigan*, rendre heureux. Au lieu de *ead*, les Goths disoient *aud* ; & de-là *audags* heureux, Matthieu XI. 6. *audaga*, heureuse, Luc. 1. 45. Les Alle-

mans disent *od* dans le même sens. Suivant cete explication, *Edenbourg* signifiera *ville heureuse*, ou *forteresse heureuse*. Et selon le même Auteur, on peut encore l'expliquer *ville riche*, en dérivant *eden* du Teutonique *od*, qui veut dire aussi, biens, possessions, richesses. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Od.* *

EDM.

EDMOND. Nom Teutonique d'un Roi d'Angleterre. Il signifie *tutor felicitatis*, ou bien *vir felix*, de *ead*, qui signifie *felix*, & dont il a été parlé dans l'article précédent, & de *mund*, qui signifie *vir*, & aussi *tutor*, *protector*. Il y a quantité de noms propres Teutoniques terminés en *mond*; comme *Cunimond*, *Pharamond*, *Sigismond*, *Thorismond*, qu'on peut voir chacun en son lieu. *Mund*, dans la signification de *vir*, a été fait de *man*, qui veut dire la même chose. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* aux mots *Mund* & *Man.* *

EDO.

EDOM. C'est le nom ou le surnom qui fut donné à Esaü, fils aîné de Jacob, après qu'il eut vendu son droit d'aînesse pour un plat de lentilles, ainsi qu'il est rapporté Gen. xv. 30. Quelques-uns disent que ce nom fut donné à Esaü parce qu'il étoit roux. Il est vrai que l'Ecriture, Gen. xxv. 25. dit qu'il étoit roux; mais elle ne dit point que ce soit là la cause de son nom; & elle en rapporte une toute différente, cinq versets plus bas, savoir, qu'il fut nommé *Edom* parce qu'il avoit vendu son droit d'aînesse pour un mets de lentilles, lequel mets de lentilles est appellé en Ebreu אדום *adom*, c'est-à-dire, rouge, roussâtre, roux. Le mot אדום *Edom* signifie la même chose, & vient pareillement du verbe Ebreu אדם *ádam*, qui veut dire, être rouge, être roux. De-là vient aussi *Adam*, le nom du premier homme, ainsi appellé, parce qu'il fut tiré de la terre nommée אדמה *adamah*, c'est-à-dire, rouge ou rougeâtre. Quelques-uns prétendent que *Edom* peut aussi signifier *sanglant*, parce que Saint Augustin dit que dans la Langue Punique ou Phénicienne, qui étoit autrefois celle de l'Afrique, le sang s'appelloit *edom*. Mais ils n'ont pas fait attention que l'*Edom* de S. Augustin n'est pas la même chose que l'*Edom* dont nous parlons; que la premiere lettre de l'*Edom* de ce Pere n'est pas radicale; que ce n'est que l'article Phénicien & Ebreu ה, & non pas un א; & que *sang* en Phénicien, comme en Ebreu, se disoit דם *dam*, & non pas אדם *adam*. Au reste, je n'examine pas si ces deux mots ont la même origine; & si דם sang, a été fait de אדם rouge, à cause de la couleur du sang; ou au contraire אדם rouge, de דם sang. Quoi qu'il en soit, cela ne prouve rien en faveur de l'opinion que je réfute; & il est certain par la Genese xxv. 30. que *Edom* ne signifie point *sanglant* quand il est dit d'Esaü. Le pays qu'habita Esaü, fut appellé de son nom *Edom*: ses descendans furent appellés de même; & c'est de ce nom qu'a été fait celui d'*Idumée*, & d'*Iduméens*. Les Mahométans appliquent le nom d'*Iduméens* aux Chrétiens Grecs & Romains, à l'exemple des Juifs, qui leur ont persuadé malicieusement que ces peuples descendoient d'Esaü; & cela pour faire tomber sur les Chrétiens par une insigne imposture, les malédictions que les Prophêtes ont données aux *Iduméens.* *

EDOUARD. Nom propre d'homme. Il est Teutonique, & signifie *defensor felicitatis*. C'est le nom de plusieurs Rois d'Angleterre, & il est digne de la majesté royale. Il est composé de l'Anglo-Saxon *ead*, qui signifie bonheur, félicité, & de *wart*, qui veut dire gardien, curateur, commandant, défenseur, conservateur. Le T final a été changé en D, qui est une lettre de même organe. Ce mot *wart* ou *ward* se trouve dans plusieurs noms propres Teutoniques, & c'est de-là que vient le François *garde*. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Wart*; & ci-dessus l'article *Edimbourg*. Le nom *Edouard* signifie la même chose que celui d'*Edmond*, suivant la premiere signification que nous avons donnée à ce dernier. Voyez l'article *Edmond.* *

EFF.

EFFACER. D'*exfaciare*. Nicot: EFFACER, *Semble qu'il vienne de* facies; *quasi sit* pristinam faciem auferre, *seu* formam delere, delinere, oblitterare, expungere, deformare; *comme qui diroit* effaciare, *ou* exfaciare: ce qu'il a pris de Robert Etienne. Cette étymologie est indubitable. *M.*

EFFARER. D'*exferare*. M.

EFFAROUCHER. D'*exferociare*. Voyez *farouche*. M.

EFFLEURER. Oter quelque peu de la peau, de l'ecorce, de la superficie de quelque chose. De-là ce mot a été employé pour dire passer le long de quelque chose, la raser en faisant chemin ou par eau ou par terre: & au figuré, en parlant des choses spirituelles qu'on touche légérement & superficiellement. Il vient de *flos*; comme si on disoit *efflorare.* *

EFFŒIL. On appelle ainsi en plusieurs provinces l'accroît du bétail. La Coutume d'Anjou, article 103. *Et si peut le Seigneur de Fief prendre & lever l'effoil, revenu, & accroit dudit bestail, nourri du domaine, & mestairie tenue de lui.* D'*exfolium*: comme EFFOUILLER, d'*exfoliare*. Gr. ἀποφυλλίζειν. Ce que nous appellons communément *effeuiller*. *Effeuiller la vigne*, c'est *vitem pampinare*. M.

EFFONDRER. D'*exfundulare*: par le changement ordinaire de L en R: comme en *chartre*, de *cartula*. M.

EFFORMIER, *fourmiller*. L'Hist. de Geoffr. de Ville-Hardouin, liv. 9. pag. 173. de l'Edition de Vigenere, Paris 1585. *Lors vossiez la cité de Constantinople mult efformier de Vénisiens & de Pisans, & d'autres gens qui de mer savoient.* Vigenere a rendu ce vieux mot par *esmeuvoir*; ce qui n'est pas une explication exacte. *Le Duchat.*

EFFRAYE. Nom d'oiseau. Voyez *fresaye*. M.

EFFRAYER. D'*exfragare*. Voyez. *fayeur*. M.

EFFRAYER, ou *donner de l'effroy*, c'est *faire peur*. *Faire effroy*, c'est *faire du bruit*. Rabelais liv. 1. chap. 48. *Toutesfois ne fit oncques effroy jusqu'à ce que tous les siens eussent gagné la muraille, puis s'ecrie horriblement.* La trentiéme des Cent Nouv. Nouvelles: *saillirent de leurs chambres sans faire effroy ou bruit.* Froissart s'est aussi servi de ce terme dans la même signification. *Le Duchat.*

EFFRAYER. Quelques-uns font venir ce mot

du Latin *efferare*. Mais c'est *effarer* qui vient d'*efferare*, dit pour *exferare*. Voyez ci-dessus *effarer*. Quant à *effrayer*, il vient plutôt de *frigor*, d'où s'est fait le François *frayeur*, qu'on a depuis prononcé frayeur; & de-là *effrayer*, c'est-à-dire, causer de la frayeur. Le froid des fiévres est appellé par divers Auteurs Latins *frigor*; & on dit de ceux qui sont saisis de peur, qu'ils ont la fiévre, qu'ils frissonnent. *Effroy* vient aussi de *frigor*: & on peut aussi en dériver immédiatement *effrayer*, qu'on aura dit au lieu d'*effroyer*. *

EFFRONTE'. Impudent, qui n'a point de pudeur, que la honte ne retient point dans les choses mauvaises & indécentes. Comme le front est le siege de la pudeur, on a dit que les impudens sembloient n'avoir point de front. *Effrons* se trouve dans Vopiscus. Et l'on a fait ensuite en Latin-barbare *effrontatus*; d'où est venu l'Italien *sfrontato*, & le François *effronté*. *

EFFROUER. C'est *émier*, *émietter*. Voyez Robert Etienne & Nicot. D'*exfricare*. *Exfriare*. *exfruare*, *effruare*, EFFROUIR. M.

EGA.

EGADE. *Faire égade*. D'*aquata*. M.

EGAIL. *De la rosée*. De l'Hébreu אגל *agal*, *goutte*. Huet. Voyez cidessus AIGAIL.

EGARD. Respect, considération, révérence. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 1836. dérive avec raison ce mot de la langue Teutonique. Ecoutons-le parler lui-même. WARTEN, dit-il, *observare reverendo quod etiamsi hodie non dicatur, nec olim dictum esse, ex paucis illis quæ de Literatura veterum ad nos usque venerunt monumentis, demonstrari possit, simile tamen fuisse videtur verbo Gothico* witan, *quod primò videre, deinde custodire, tandem etiam revereri significat. Hunc scalæ apud nos defectum supplet Gallica dialectus, in qua singularis persona aut meritorum ejus consideratio dicitur* égard, *à Francico* warten *revereri, quod ex hoc derivato cognoscitur. Latinis quoque* respectus *non solum intuitum, sed etiam observantiam & reverentiam intuentis significat; quoniam eos, quos ob singularem quandam virtutem reveremur, quasi contemplantes adspicimus. Sic Nero apud Suetonium ait:* occultæ musicæ nullum esse respectum. *Gloriosius existimans, si citharam in scena tentaret.* Du verbe Teutonique *Warten*, vient aussi notre verbe François *garder*, par le changement de W en G, comme dans *Guillaume* de *Willielmus*, & par le changement de T en D, qui est une Lettre de même organe. Dans *égard* on a ajoûté un E au commencement du mot, comme dans plusieurs autres. Voyez Wachter pag. 1833. de son *Glossarium Germanicum*. *

EGARDS. *Maîtres Egards*. On appelloit ainsi anciennement à Paris, ceux de chaque métier qui étoient choisis de tems en tems pour avoir inspection sur les autres; & qu'on appelle aujourd'hui par corruption: *Maîtres & Gardes*. Ragueau ESGARDS; *Calais, art.* 170. 171. *qui sont gens connoissans à faire visitations & rapports*. Parmi les Chevaliers de S. Jean de Jérusalem, il y a une compagnie des Commissaires de l'Ordre qui se nomment *Juges de l'Egard*. Et il est parlé de ces Juges en plusieurs endroits des Statuts de l'Ordre: & particulierement, au chapitre 28. du titre 2. *Sgardium Bajulinorum*. Et au titre 8. *de forma tenendi Sgardii*, art. 10. du Titre 19. *de Verborum significatione:* Esgardium *Gallica vox est, & significat rationem, considerationemque, seu, ut ita dicam, respectum: quod quidem* Esgardium, *est antiquissimum & primum judicium Domûs Hospitalis.* ¶ Voyez *regarder*. M.

EGARER. S'EGARER. Se détourner du droit chemin. M. de Saumaise dit que ce verbe est formé du verbe *varare*, qui signifie *détourner à côté & passer au travers*; comme qui diroit *evarare*. Caseneuve.

EGARER. D'*exvarare*. Voyez *gare*, & *guérite* & *lougarou*. M.

EGAUDIR. S'EGAUDIR. Ce vieux mot ne signifioit pas originairement *se réjouir*, comme quelques-uns l'ont cru; & par conséquent il ne vient pas du Latin *gaudium*. Il vient de *gaut* ou *égaudée*, qui signifioient un bois, une forêt. Les Picards disent encore aujourd'hui *s'égaudir*, pour dire, chasser dans un bois, ou aller dans un bois. On disoit, dedans un *gaut* plenier, pour dire en plein bois, au fond d'une forêt. On lit dans le Roman de Guarin de Leheranes:

Et tout le bois & le gaut font tentir.

Et encore:

La venaison qui est en égaudée,
N'en set eslir, quand elle y est entrée.

Mais parce qu'on alloit dans les bois se réjouir & se divertir, *s'égaudir* s'est dit dans la suite dans cette signification; & on lui a trouvé une étymologie Latine de *gaudere* se réjouir, ou se *gaudir*, qu'on a confondu avec *s'égaudir*. *

EGAYER. Rendre gay. Voyez GAY. *M.*

EGI.

EGINHART. Nom propre d'homme. Il est Teutonique, & signifie, selon Wachter, *juvenis fortis*. Il vient de *enke*, qui veut dire *jeune*, & de *hart*, qui dans sa signification primitive veut dire *dur*, & ensuite difficile, roide, ferme, stable, robuste, courageux, hardi, &c. *Hart* ou *hard* entre dans la composition de plusieurs noms propres Teutoniques; comme ARDABUR, qui signifie *courageux citoyen*, de *bur* ou *bauer* habitant, citoyen. Nom d'un noble Goth ou Alain, qui étoit à la Cour & dans l'Armée de l'Empereur Léon. HARTOMOND, c'est-à-dire *homme courageux*, de *mund* homme. Nom d'un noble Franc ou Marcoman, dont parle Vopiscus. *Bernard* signifie la même chose. Voyez ce mot à son article. *Leonard* veut dire *courageux comme un Lion*, & *Gerard* veut dire *courageux à la guerre*, de *ger* guerre. Voyez ci-dessus *Ardabure*. Voyez aussi Wachter dans son *Glossarium Germanicum* au mot *Hart*. Voilà pour la seconde partie du nom *Eginhart*. Quant à la premiere elle a besoin d'être éclaircie; & pour cela écoutons le même Wachter, pag. 371. de son *Gloss. Germ.* où l'on trouve ce qui suit: ENKE, *juvenis. Schilterus in Gloss. Teut.* ank *juvenis, minister. Lutherus, in libello de nominibus propriis German. nomen* Francorum *componit ex* fry *liber, &* ank *juvenis, & de voce* ank *ita disserit: Ancke* est adolescens: juvenis, nomen hodie gentile multis familiis; & *enckel*, *enckle*, diminutivè dicitur adhuc juvenis, arator seu aratrum gubernans; ut appareat *Francos* fuisse pubem, seu juventutem, quæ se fortè servili bello per seditionem in libertatem asseruit &c.

Lutherum sequitur Becmannus in Originibus, voce Cyrus, *ubi verba : Francus*, id est ἐλεύθερος liber, à frei aut fry, & ank. Ancke enim est adolescens, juvenis; quod etiam nunc in pagis audias, *&c. Et tametsi vetustiora laudare non possim, quia non omnia à majoribus scripto tradita sunt, constat tamen voci sua antiquitas, cum ex perenni Germaniæ usu, cujus initium ignoratur, tum ex eo quòd priscis (ut ex voce* knab *infrà patebit) familiare fuit nomina servorum ad juvenes transfere. Quod haud temerè, sed meritò fecisse putandi sunt; quia per juvenem omnes intelligunt hominem ætate & viribus florentem, qui alios juvare potest. Et hoc sensu sæpe occurrit in nominibus propriis Alamannorum, cujusmodi sunt apud Goldastum in Indice*, Enginbert, *juvenis clarus*; Enginhart, *juvenis fortis. Quemadmodum autem voces sæpe nominandæ, qualis omnino sunt juniorum, hoc est puerorum & adolescentium, mutationibus magis quam aliæ obnoxiæ sunt; cui rei fidem facit vox* jung, *multis modis depravata; ita etiam vox* enke, ango, eincho, *in ore Francorum & Alamannorum triplicem mutationem passa est, unam à syncope, unde* ekke *&* egge *pro* enke: *alteram à metathesi, unde* ekkin *&* egin *pro* enke: *tertiam ab apocope, unde* ein *pro* enke. *Harumque mutationum testes mihi sunt luculenti permulta nomina propria in Indicibus Goldasti, quæ etiamsi hactenus fuerint obscura, clariora tamen fient, & (ausim dicere) venusta, si claviculam meam adhibeas. Talia sunt.* Ekkiart, *juvenis fortis*; Ekkeprecht, *juvenis clarus*; Egeolf, *juvenis juvans*; Eggirih, *juvenis potens*; Eggibald, *juvenis audax*; Eginolf, *juvenis juvans*; Eginhart, *juvenis fortis*; Einhart, *juvenis fortis*; Einrih, *juvenis potens*; Einwalt, *juvenis potens. Alias juvenis dicitur etiam* ing, *sed ex alio fonte. Nam hujus vocis sensus non est à servientibus, sed à nova ætate petitus.* *

EGL.

EGLANTIER. Voyez *aiglantier.* M.

EGLOGUE. Espéce de Poësie pastorale où l'on introduit des bergers qui s'entretiennent. Ce mot vient du Grec ἐκλογή, qui signifie *choix.* L'*églogue* est un petit ouvrage, mais remarquable par son élégance. Ce n'est, selon son étymologie, qu'une piece choisie; mais l'usage l'a déterminée a signifier une piece de Poësie courte, & d'un stile simple & naturel. Les Eglogues de Théocrite portent le titre d'Idilles εἰδύλλια, mot qui est un diminutif de εἴδη, plurier de εἶδος, qui signifie genre, espéce. Les Odes de Pindare sont appellées εἴδη, parce que ce sont différentes especes d'Odes; & les *Eglogues* de Théocrite εἰδύλλια, parce que ce sont différentes especes de petites pieces de Poësie. Quelques-uns se sont imaginés mal-à-propos que le nom d'*Eglogue* venoit d'αἴξ αἰγὸς chêvre, & de λόγος discours; comme qui diroit, discours sur les chêvres, ou discours des bergers de chêvres. Mais si cela étoit, ce nom auroit été écrit par αι en Grec, & par æ en Latin; ce qui n'est pas. On a dit *Eclogue*, en parlant d'autres ouvrages que de pieces de Poësie: car on a dit les *Eclogues* de Diodore, de Polybe, de Ctésias, de Theophraste, de Strabon; & en ce sens, ce mot ne veut dire autre chose que des Extraits, des Collections. D'où vient qu'on appelloit *Eclogaire*, un sçavant qui avoit fait beaucoup de collections des Auteurs qu'il avoit lus. *

EGO.

EGOUT. D'*exguttum*: formé de *gutta.* M. Ce mot ne viendroit-il point plutôt de l'Alleman *gosse* ou du Flaman *goot*, qui signifient la même chose? *

EGR.

EGRAFIGNER. C'est le même qu'*égratigner.* Ronsard:

Toujours le chardon & l'ortie
Puisse esgrafigner ton tombeau. M.

EGRATIGNER. Voyez *grater* ci-dessous; & M. du Cange dans son Glossaire au mot *ingratinare.* M.

EGRAVILLONNER. Terme de Jardinage, qui se dit des arbres qu'on leve en motte. Après en avoir tout autour & au-dessous retranché la motte environ des deux tiers, pour-lors avec la pointe de la serpette, ou avec un morceau de fer pointu, on retire d'entre les racines un peu de la terre qui y étoit, afin que ces racines se trouvant ensuite garnies d'une terre nouvelle, puissent profiter des sels qui y sont contenus, & par ce moyen prendre une nouvelle vigueur. Voilà ce qui s'appelle *égravillonner.* Ce mot est composé de la particule *é*, qui dans la composition signifie souvent séparation, retranchement; & du mot *gravier* ou *gravillon*, c'est-à-dire petit gravier. *Egravillonner*, c'est ôter le gravier. *

EGREFIN. Nicot: Eglefin, ou egrefin: *poisson de mer.* Rondelet livre IX. chapitre 10. Egrefin, *ou* eglefin: *poisson, fréquent en Angleterre & Ecosse, d'où possible ce nom est venu.* Robert Etienne écrit *aigrefin*: qu'il explique par *piscis jecorarius.* M. Voyez ci-dessus AIGREFIN.

Egrefin. Rondelet livre. IX. chapitre 11. de son Traité des Poissons, parlant de l'Egrefin: *Capite est magno, oris scissura magna, oculis magnis, rostro aquilino.* C'est peut-être de ce bec aquilin, qu'est venu le nom de ce poisson. *Le Duchat.*

EGRETTE. Oiseau. Voyez *aigrette.* Jules Scaliger, dans son Exercitation 233. contre Cardan, écrit *égrette: Aremorici minores, egrettas nuncupant*, M. Voyez ci-dessus AIGRETTE.

EGRUGER *du sel.* Lat. *friare.* D'*exgrumicare. Grumus grumi, grumio, grumico, grumicare, exgrumicare, egrucare*, egruger. *Grumus salis*, pour *un grumelot de sel*, se trouve dans Pline liv. 33. chap. 4. *Aurum plurimis modis pollet in remediis*, &c. *Torretur & cum salis grumo, pondere triplici misso: & rursum cum duabus salis rationibus*, &c. *M.*

EGRUMELER. D'*exgrumellare. Grumus, grumellus, grumellare, exgrumellare.* De *grumellus.* nous avons fait *grumeau.* M.

EGU.

EGUE. On appelle ainsi une jument en Languedoc. Rabelais s'est servi de ce mot: *Chicanous issu du château, & remonté sur son esgue orbe; ainsi nommoit-il sa jument borgne.* C'est au chap. 13. du liv. 4. D'*equa.* M.

EGUIERE. D'*aquaria.* M. Voyez ci-dessus AIGUIERE.

EGUILLE. Voyez AIGUILLE. *M.*

EK.

EK. Fauchet dans son livre de l'Origine de la Langue & de la Poësie Françoise, chap. 2. dit que ce mot est Bas-Breton, & qu'il signifie *saumon*. M. de Valois le jeune croit qu'il a été fait d'*esox*, qui signifie la même chose. L'Auteur de la Vie de S. Maïeu Abbé de Clugny : *Ad primum tractum, immanem esocem, quem vulgò* salmonem *vocant, ab eadem aqua trahunt.* Sulpice Sévére en la vie de S. Martin, parlant de l'embouchure de la riviere de Loire : *In rete permodico immanem esocem Diaconus extrahit.* La Loi des Wisigoths, livre 8. titre 4. chapitre 29. *Flumina majora per quæ mesoces, aut alii pisces maritimi, subrigantur, nullus ad integrum excludat :* auquel endroit, selon la correction du même M. de Valois, il faut lire *esoces*, conformément à la version Espagnole : *Los grandes rios, porque vienen los salmones, o otro pescado de mar.* M.

ELA.

ELAGABALE. Surnom que l'on donnoit au Soleil dans la ville d'Emese en Syrie, où il étoit honoré. On ne peut douter que ce ne soit le Soleil à qui l'on donna ce nom, puisque Dion & Hérodien se rendent par ἥλιος *Soleil*, & que l'on trouve d'anciennes inscriptions qui portent SOL ALAGABALUS, & sur les médailles du dernier Antonin SACERDOS DEI ELAGABALI. Une autre médaille du même porte SACERDOS DEI ELAGABALI. Au reste ce nom est différemment exprimé dans les Auteurs qui en parlent. Hérodien dit *Heleagabalus*, Capitolin & Lampridius *Heliogabalus*, Xiphilin *Elegabalus* & *Heliogabalus*, Photius *Elagabalus* & *Lagabalus*. Mais de quelque maniere qu'on écrive ce nom, il est certain qu'il est composé de deux mots Syriaques, dont il n'y a pas à douter que le premier ne vienne de l'Ebreu אלה *Eloah* Dieu, que les Syriens prononcent *Alaha* ou *Aloho*, & les Arabes *Ilah*. Quant au second, les sentimens ont été partagés sur son origine. Quelques-uns ont cru que *gabal* avoit été dit par métathese, au lieu de *bagal*, & que *bagal* en cette occasion étoit la même chose que *Baal*, qui s'écrit בעל, par un *ain*, lettre qui s'exprime quelquefois par un *g*. D'autres ont cru que *gabal* pouvoit avoir été dit au lieu de *hhabal* par le changement du *hhet* en *g*; que ce mot *hhabal*, qui est Syriaque, & signifie *corrupteur*, convenoit très-bien à Apollon, qui étant le même que le Soleil, passoit chez les Anciens pour un Dieu qui amenoit la corruption & la peste, & que c'étoit même de ce mot que le nom *Apollon* avoit été formé. Mais pour trouver l'étymologie de *gabal*, il n'est besoin ni de métathese, ni de changement de lettre, puisque la Langue Syriaque nous fournit le verbe *guebal*, qui signifie *formare, fingere*, duquel se fait tout naturellement le nom verbal *gabâl*, ou *gabâla* avec l'emphase; de sorte que *Elagabale* est la même chose que *Dieu formateur*, c'est-à-dire Dieu Créateur & Auteur de toutes choses. En effet, Ammien Marcellin, liv. XVII. & Porphyre dans Eusebe, *Prep. Evang.* liv. III. ch. 4. nous apprennent que le Soleil étoit appellé par les Grecs Κτιστὴς *Créateur*. Le dernier Empereur Romain de la famille des Antonins, appellé Marc Aurele Antonin, fut surnommé *Elagabale*, ou comme on prononce ordinairement *Heliogabale*, parce qu'avant que d'être Empereur il étoit Prêtre du Dieu qui portoit ce nom : & depuis qu'il fut Empereur il le fit apporter d'Emese à Rome, où il lui fit bâtir un magnifique Temple, & l'honora par des cérémonies inconnues jusqu'alors à cette Ville. Le Dieu *Elagabale* étoit représenté sous la figure d'une grande pierre en forme de cône : c'est Hérodien qui nous l'apprend, & les médailles confirment ce qu'il en dit. *

ELAGUER *des arbres :* c'est les ébrancher. Les Latins ont dit *collucare*, & *interlucare*, & *sublucare*, en la même signification. Caton, chapitre 139. *Lucum collucare Romano more sic oportet.* Columelle, livre 2. chapitre 22. *Feriis arborem collucare non permittitur.* Pline XVII. 23. *Deputantur cum vite pariter, interlucata densitate, ramorum qui sint supervacui ne absumant alimenta.* Paulus le Jurisconsulte, livre 5. de ses Sentences, chapitre 6. *Arbor, quæ in alienas ædes, vel in vicini agrum, nisi à domino sublucari non potest.* Et tous ces mots ont été formés de *lux lucis :* ce qui a été fort bien remarqué par Charles Etienne dans son *Seminarium*, page 41. en ces termes : *Et à luce deductum videtur vocabulum; quòd locus, unde caeduntur rami, vacuus, lucem aliis ramis præbeat.* Festus avoit dit avant lui : conlucare *dicebant, cùm profanæ sylvæ rami deciderentur, efficientes lumini.* C'est ce qui a fait dire à Virgile, *falce premes umbras :* & au Psalmiste, *revelare condensa.* Or, comme on a dit *collucare*, & *interlucare*, & *sublucare*; on peut avoir dit, *elucare*; d'où nous aurons fait ELAGUER : ou par le changement de l'U en A, comme en *calix*, fait de κύλιξ, & en *canis*, fait de κύνος, génitif de κύων : ou par le changement de l'U en O, & ensuite de l'O en A; comme en DAME, de *domina*. Si cette étymologie ne plaît pas à mes Lecteurs, en voici une autre que je leur propose : *Exlargare, elargare*, ELARGUER, ELAGUER. *M.*

ELAN. Voyez ci-dessous *ellend.* M.

ELANCÉ. Nicot : ELANCÉ, *allongé en longueur & maigreur.* Strigosus. *Cela est dit par translation prinse de l'allongement que fait une beste quand elle se lance de saut & de course; pour ce que lors elle se montre plus maigre, & cousue par les flancs, & moins entassée. Ainsi on appelle* chevaux eslancez, *ou* lancez, *ceux qui par long travail, ou par faute de traitement, sont emmaigris & estressis par les flancs.* Strigosi equi. *Budée. Car c'est le flanc de la beste qui s'amenuise quand elle se lance, sautant ou courant.* Pontus de Thyard, Evêque de Châlons sur Saône, page 18. de son *de Recta Nominum Impositione : Patet ergo per antiquum Gallicum esse vocabulum* lance; *unde etiam verbum* élancer *ductum putes.* ¶ Ce mot est fort usité en Basse-Normandie. *M.*

ELANCER. On dit *s'élancer*, pour jetter son corps avec violence & impétuosité. On dit aussi qu'un mal d'aventure, qui est prêt d'aboutir, *élance*, quand il cause une douleur aigue avec quelque agitation ou mouvement qu'on sent dans la partie. Ce mot a été fait de *lancer*, avec la particule augmentative *é :* & *Lancer*, qui s'est dit d'abord d'une *lance* que l'on jette, a été ensuite appliqué à d'autres choses, comme il arrive ordinairement. D'*élancer*, on a appellé *élans* les sauts que fait une personne ou un animal qui

court impétueusement, & on dit aussi des *élans* en parlant des soupirs de dévotion. *

ELASTIQUE. Qui a du ressort. Du Grec ἐλαςὶς, formé du verbe ἐλαύνειν, qui signifie *pousser*, *agiter*. *

ELATERIUM. Terme de Pharmacie. Préparation purgative de concombre sauvage. On nomme de la sorte ce remède, parce qu'il purge vigoureusement. Du Grec ἐλαύνειν *pousser*, *agiter*. *

E L B.

ELBE. Grand Fleuve d'Allemagne. Wachter, page 361. de son *Glossarium Germanicum*, explique ainsi l'étymologie de ce nom. ELBE, *Albis*, *Fluvius Germaniæ*, *de quo Tacitus*, *cap.* XLI. *de Mor. Germ.* In Hermunduris Albis oritur, flumen inclytum & notum olim: nunc tantùm auditur. *Notum erat*, *inquit Cluverius*, *cum Drusus*, *Tiberius*, *ac Germanicus*, *aliique Romani exercitus Duces*, *Cheruscos*, *Cattos*, *Hermundurosque debellarent. Trajano autem imperante*, *cujus imperii primo anno librum de Germania condidit Tacitus*, *quum Romani ab illorum finibus recessérant*, *audiebatur tantùm. In Germ. Ant. pag.* 609. *Oritur autem non in Hermunduris*, *sed in montibus Bohemiæ*, *è jugo gigantum*, *undecim*, *ut ferunt fontibus*, *& mediam Germaniam secat. Hinc quidam nomen ejus derivant ab* alp *mons*, *alii ab* halb *dimidium*, *& rursus alii ab* elf *undecim. Hieronym. Orosius :*

Nomen ab undenis fontibus Albis habet.

Succis elf *quemvis fluvium denotat*, *quod mihi est instar etymi. Slavos & Venedos inde formasse suum* Labe *per metathesin*, *credibile est*, *quia vetus nomen in quo omnes Scriptores tam Græci quàm Latini conveniunt*, *est* Albis. *Si verum est*, *quod conjectat Altingius*, *locum fontis à Ptolemæo appellari* Devona, *Albis erit flumen divinum. Ita vocem explicat Ausonius in hoc versu :*

Divona Celtarum linguâ fons addite Divis.

Et hodieque apud Cambros diu *Deum significat*, *&* vonam *fontem*, *teste Bocharto in Orig. Gall. pag.* 15. *Certè numen inesse fluminibus*, *ex perpetuo eorum motu Germanis fuit persuasum. Hinc pro iis tanquam pro Diis pugnabant*, *teste Tacito Annal.* XIII. 57. *Confer* Rhein. *

E L E.

ELECTUAIRE. Médicament. Furetiere : *C'est un médicament composé de poudres*, *ou d'autres drogues incorporées avec du miel & du sucre. Il est ainsi nommé à cause que les parties qui le composent doivent être curieusement choisies.* L'Auteur du Vocabulaire intitulé *Catholicon*, est du même avis : ELECTUARIUM, *ab electione rerum quibus conficitur*, *dictum.* Papias semble le dériver de *lac lactis :* Car il dit qu'*electuarium* a été dit, *quòd melle sorbeatur.* Et à ce propos il est à remarquer que les Grecs des bas siécles l'ont appellé λατνάριον. Scaliger, dans son premier Scaligerana, le dérive de λείχω. Voici ses termes : Electuarium, *barbarum nomen est*, *deductum à verbo Græco* λείχω, linguo. *Latinè dici potuit* elinctum ; *quòd lingitur & sub lingua tenetur ; aliter* ὑπογλωττίον *dictum : pro quo Barbari fecére* Electuarium. *M.*

ELECTUAIRE. On appelle à Metz *Latuaire*, ou *raisinet*, une espece de confiture qui se fait avec du vin qu'on exprime des grappes de raisin noir, & que l'on cuit jusqu'à ce qu'il ait assez de consistence pour pouvoir être étendu sur du pain. *Le Duchat.*

ELEGIE. Sorte de Poësie qui s'emploie dans les sujets tristes & plaintifs. Ce mot vient du Grec ἔλεγος, qui signifie proprement lamentation, voix lugubre & plaintive, & qui ensuite a été employé pour signifier des vers élégiaques, c'est-à-dire des vers plaintifs. Le Grec ἔλεγος, dans cette derniere signification, a été dit suivant le Grammairien Diomede παρὰ τὸ εὐλογεῖν τοὺς τεθνεῶτας, c'est-à-dire, de ce qu'on y célebre les louanges des morts. *

ELE'VE. *Elève de Peintre.* C'est le disciple d'un Peintre. De l'Italien *allievo*, qui a été fait d'*allevare*, en la signification de *nourrir*, & d'*élever*. M.

E L I.

ELIE. Nom propre d'homme. Il vient de l'Ebreu אליהו *Eliiahou*, qui signifie *mon Dieu est Jehovah*, & qui est composé de trois mots. Le premier est אל *El*, qui signifie *Dieu* en qualité de *fort*, & qui est joint avec le pronom ou l'affixe de la premiere personne. Le second mot est יה *Ia*, qui est l'abregé du grand nom יהוה *Jehovah :* & le troisieme est הו *hou*, pronom de la troisieme personne, mais dont la premiere lettre soufre ici une élision. *

ELINGUE. C'est une fronde sans bourse. En Basse Normandie, *une élingue*, c'est un petit bâton fendu par un bout, dont les enfans se servent pour jetter des pierres. *M.*

ELINGUE. C'est proprement une fronde. Je ne sais pas qui a dit à M. Ménage que c'est une fronde sans bourse, & qu'en Basse Normandie *une élingue* est un bâton de bois fendu par un bout. Le mot d'*élingue* s'entend & d'une fronde de corde, soit à bourse, ou à trois cordons, & du baton fendu par un bout. L'*élingue* de corde est la plus noble, comme celle qui demande le plus d'adresse. Celle du bâton étant plus aisée à faire & à manier, est plus en usage dans la République puérile. Voici ce que dit M. de Brieux touchant l'origine de ce mot, dans ses origines des Coutumes anciennes, & façons de parler triviales, page 174. *Nous appellons* une élingue, *ce qu'en François on appelle* une fronde. *Et ce mot nous l'avons du Saxon* schling *&* sching, *signifiant la même chose.* Jean Drusius, dans ses notes sur le *Nomenclator Eliæ Levitæ*, au mot *Funda :* FUNDA, *Germanicum* schlincker, *sive* slinger, *aut* schlencker ; *quod in Elia* שלנקער *dicitur &* schling. Le Dictionnaire Latin-Alleman : Funda, *schling. S. Add.*

ELISABETH. Nom propre de femme. Il est Ebreu, & composé de deux mots, qui signifient *Dieu du serment*, ou, *mon Dieu est le serment.* Nous en avons formé *Isabelle*, *Isabeau*, & le diminutif *Babet*. *

ELIXIR. De l'Arabe *elicsir*. Il est difficile de dire d'où vient ce mot Arabe. J'ai consulté là-dessus M. Bochart, qui est un des hommes du monde le plus intelligent dans les Langues Orientales, & voici ce qu'il m'a répondu : ELIXIR, *Arabicè vocem esse barbaram*, *docet præfixum initio*, *quomodo præfigere solent in vocibus peregrinis*, *quarum initium est à duplici consonante. In Lexico Coptico Kircheri*, *pag.* 201. elixir *Copticè redditur* ΞΟΤΡΟ CX. *In Suida*, ξήριον *est* εἶδος ἰατρικόν. *Salmasius* in

in Solinum, pag. 1130. *dicit omnia gummi genera Græcis recentioribus* ξηρία *dici. Sic* ἤλεκτρον, τέλειον ξηρίον. *In Rob. Constantino*, ξηρία, *&* ξηρὰ, *sunt medicamenta sicca, ut pulvisculi*, &c. *Ita in Ægineta & Actuario. An hinc* Elixir *est pulvis aureus, quo metalla transmutantur? Alchymiam & aurum Chymicum explicant.* Ce que dit sainte Marthe de l'Elixir, dans l'Eloge de François de Foix de Candale, mérite d'être ici rapporté : *Multaquè præterea cœlestis ingenii tui argumenta, & salutare imprimis illud Elixir (sic enim antidotum admirabili solertia tibi repertum, ipse appellas), cujus compositionem & usum, ne posteritas nimio sumptu deterrita negligeret, aut amitteret, annuam in id pecuniam de tuo legare non piguit.* M.

Elixir. Lemery dérive ce mot du Grec ἕλκω *tirer*, parce que dans la préparation des *élixirs* on tire la partie la plus pure des ingrédiens, ou de ἀλέξω *secourir*, à cause des secours qu'on tire des *élixirs* dans la cure des maladies. Ces deux étymologies sont également fausses. Le mot *élixir* n'est point dérivé du Grec, mais de l'Arabe, comme sa forme seule le fait assez voir, & on ne sauroit guère douter qu'il ne vienne du verbe Arabe *casara*, qui signifie *briser*, *mettre en poudre.* Golius, dans son Lexicon Arabe Latin, l'en dérive pareillement, & il l'explique après le *Camous*, par *alkimia*, & ensuite par *essentia seu substantia vis arte elicita*, & particulierement *pulvis philosophicus.* M. Ménage avoit suivi ce sentiment dans la premiere édition de ses Origines Françoises, où il dit que l'Arabe *elexir* signifie proprement *fraction*, & vient de la racine *chesre* (c'est la même chose que *casara*,) *fregit*, *confregit*; *quòd morbos frangat*, ou bien, *quòd metallorum impuritates, quæ sunt veluti metallorum morbi, frangat.* Je ne sais pourquoi il a changé de sentiment dans la seconde édition de ses Origines, où il semble désespérer de trouver l'origine de ce mot, & en effet ne rapporte rien qui l'éclaircisse tant soit peu. *El*, qu'on prononce aussi *al*, est l'article Arabe qui se met au commencement des mots. Cette étymologie d'*élixir* est la seule véritable. Ce terme, qui signifie donc en général un remède préparé chimiquement, & qui a de plus les significations que nous avons vûes, a été ensuite déterminé par distinction à celle que nous lui donnons, c'est-à-dire à signifier une teinture extraite par le moyen d'un menstrue de plusieurs ingrédiens énergiques, qui sont, pour ainsi dire, brisés & atténués, & dont la distillation a séparé les parties les plus subtiles. Le verbe Latin *cassare*, d'où M. Menage dérive le François *casser*, ressemble tout-à-fait à l'Arabe *casara*, & pour le son & pour la signification. Je laisse au savant Lecteur à tirer de-là les conséquences qu'il jugera à propos. Voyez ci-devant Casser. *

E L L.

ELLE. D'*ella*, qu'on a dit pour *illa*, & dont les Italiens usent encore aujourd'hui. Les Gloses anciennes, ἐκείνην, *ellam.* M.

ELLEND : animal. C'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans tous les anciens Dictionnaires François : mais nous prononçons *élan.* C'est cet animal que les Latins appellent *alce.* Pontus de Thyard, Evêque de Châlons sur Saône, dans son Traité *de Recta nominum impositione*, page 66. *Ἄλκη autem verè nominatur ἀλκὴ, quia est subsidium remediumque miserandæ epilepsiæ.* Alce *est Germanis, & Gallis* Ellend : *rarum animal : quod vivum tamen vidi Regi Henrico, Domino meo, oblatum, honorarii muneris loco, à legato Polonorum, anno* 1577. Cet animal se trouve dans les Forêts de la Prusse, & il est appellé *Ellend* dans le Dictionnaire Belgique de Cornelius Kiliani : ce qui donne sujet de croire que ce mot *Ellend* est un mot Alleman. Jules Scaliger, contre Cardan, 206. 5. dit qu'il s'appelle *Dant*, *Lant*, & *Elant.* Et à l'article 2. de la même Exercitation, il dit que c'est un mot Alleman, & que les Allemans appellent *Ellend*, ce que les Suédois appellent *Ranger*, & les Goths *Rangiser*, & qu'*Elk* est le même animal, mot fait d'*alce.* M.

Ellend, d'où notre mot *élan* ou *élant* est véritablement un terme Alleman, qui dans son origine signifie force, robuste, fort : en quoi il convient avec l'Hébreu *el*, qui signifie la même chose. L'Elan a été ainsi nommé à cause de sa grande force. Son nom d'ἄλξ ou ἄλκη en Grec, & d'*alx* ou *alce* en Latin, signifie pareillement la force. Les autres étymologies sont ridicules. *

E L O.

ELOIGNER. D'*exlonginare*, diminutif d'*exlongare. Longus, longinus, longinare, exlonginare*, eloigner. *M.*

ELOISE. C'est un vieux mot, qui signifie *éclair*, & dont on use encore à présent en quelques Provinces de France, & particuliérement en Poitou. Il se trouve dans Montagne, livre 3. chapitre 5. *Notre vie n'est qu'une éloise dans le cours d'une nuit éternelle.* Il vient d'*elucia*, qui a été fait d'*elucere.* Le Pere Labbe, dans la 1. partie de ses Origines Françoises, pag. 196. dit que ce mot est un mot de Bourdeaux. *M.*

E L U.

ELUS : pour *Officiers des Elections.* Dans le second Scaligerana : Les Eslus de France, *vocati aliquando* adlecti. *Sed non possunt habere peculiares appellationes veteres quia tunc non erant. Sunt Officia recentia.* Coquille dans son Histoire de Nevers : *Les Commissions du Roy arrivées en chacune Province, le Tiers Etat assemblé, eslisoit certain nombre de bons personnages, cognoissans, pour départir sur chacune Ville & Paroisse sa quote part : puis en chacune Ville & Paroisse estoient Esleus Asséeurs & Départeurs, pour distribuer & esgaler sur chacun feu selon ses facultez. Cette est l'origine du nom des* Esleus *au fait des Tailles : mais depuis, quand les Tailles furent mises en ordinaire, le Roy establit & institua en titre d'office formé ces Esleus, & demeura le nom* d'Esleu ; *jaçoit qu'ils ne fussent plus esleus & choisis par le Peuple.* M.

E M A.

EMAIER, ou ESMAIER. Vieux mot, qui signifie s'étonner. Villehardouin, n. 27. *Là lor vint nouvelle que mul des Pélerins s'en alloient par autres chemins à autres ports, & furent moult esmayés.* Le Chastelain de Coucy :

Cet dont n'est pas courtois qu'on trop dilaie,
Si s'en esmaie, & plaint cil qui l'attend.

Phil. Mouskes :

Ci mos esmaia les Flamens.

Le Reclus de Moliens :

Quand li chiens aboier dilaie,
Si leus vers les brebis s'esmaie.
Prelats veillez comme chien vrai.
Quand vous dormez l'en a bon mai,
Tant estes meu que je m'esmai ;
Car ne truis chien dont leu s'esmaie.

Voyez du Fresne, *Gloss. de Villebard.* Je dérive ce mot du Latin *emoveo*. Un homme étonné, est *emotus*, ému, c'est-à-dire, comme hors de lui-même. De-là, être en *émoi*, pour être étonné. *

E'MAIL. Ce mot vient de l'Hébreu *hasmal*, que S. Jérôme a traduit *electrum*, au chap. 1. d'Ezéchiel : *Nubes magna, & ignis involvens, & splendor in circuitu ejus, & de medio ignis quasi species electri.* Vigénére, dans les Annotations sur les Images de Philostrate, dit que Rabbi Salomon confesse qu'il ne sait pas ce que signifie *hasmal* ; & que cependant il n'y a point de doute que ce ne soit l'émail du rouge clair. *Caseneuve.*

EMAIL. De l'Italien *smalto*, qui signifie la même chose. La Crusca : *E si dice* smalto *anche a quella materia di più colori, che si mette in su l'opere, per adornarle. Smalto*, dans sa premiere signification, a signifié *du ciment* : & ce mot a été fait de *maltha. Maltha, malthum, exmalthum, smalthum*, SMALTO. Maltha, se trouve dans Pline, liv. 36. chap. 26. *Maltha è calce fit recenti. Gleba vino restinguitur, mox funditur cum adipe suillo, & ficu, duplici lineamento : quæ res omnium tenacissima, & duritiem lapidis antecedens.* C'est un mot d'origine Ebraïque, si l'on en croit M. Bochart. Voyez mes Origines Italiennes au mot *smalto*. M.

EMAIL. Je crois plutôt que le François *émail*, autrement *esmail*, de même que l'Anglois *amell*, est un mot corrompu de l'Alleman *schmelze*, qui signifie la même chose, & qui vient du verbe *schmelzen* ou *smelten*, qui signifie fondre, liquifier. La Peinture en émail se fait avec le secours du feu & en fondant ; c'est pourquoi elle se nomme en Latin *encaustum*. On ne doit pas être surpris que beaucoup de termes de Chimie & de Métallurgie nous soient venus de la Langue Allemande, parce que les Allemans ont toujours été addonnés plus que les autres Nations à ces deux Sciences. *

EMB.

EMBABOUINER. Voyez *babouin*. M.

EMBALER. Pontus de Thyard, Evêque de Châlons sur Saône, page 18. de son livre *de recta nominum impositione*, le dérive d'ἐμβάλλειν, *immittere*. Il vient du mot de *bale*, dans la signification de *pacquet*. *Embaler, c'est mettre en bale.* M.

EMBARASSER. De *Barat, tromperie*. Envelopper quelqu'un dans quelque affaire, pour le surprendre & le tromper. *Huet.*

EMBARASSER. Je dérive ce mot de *barre*. Un homme embarassé est pour ainsi dire comme s'il étoit enfermé dans des *barres* ou des barrieres. Voyez ci-dessus *Barre*. *

EMBATTRE. S'embattre, se trouver, se rencontrer quelque part, c'est ce que l'Allemand dit *sich en-treffen* ; duquel mot *treffen*, qui signifie aussi battre, frapper, nous avons fait *trouver*, & *s'embattre*, qui se lit souvent dans nos vieux Romans. *Le Duchat.*

EMBLAVER. Semer une terre en blé. C'est la même chose qu'*emblayer*, qui suit, & il vient pareillement d'*imbladare*, fait de *bladum* blé. *

EMBLAYER. D'*imbladare*. Voyez *blé*. M.

EMBLE'E. Comme quand on dit, prendre une Ville d'*emblée*, c'est-à-dire, d'abord, en fort peu de tems, dès le premier effort. Quelques-uns dérivent ce mot du verbe *embler*, en tant que ce dernier signifie voler, dérober ; en sorte que, selon eux, une Ville prise d'*emblée* est une Ville prise comme à la dérobée. Voyez ci-après *Embler*. Pour moi j'aimerois encore mieux dériver *emblée* du verbe *ambler*, dans le sens d'*ambulare*, d'où il vient effectivement. Une ville prise d'*emblée* est une ville que l'on prend du premier abord, & comme en marchant, ou en se promenant. Voyez ci-dessus *Ambler*. *

EMBLEME. Espece d'énigme en tableau, qui en représentant quelque histoire connue, avec quelques paroles au bas, nous apprend quelque moralité, ou nous donne quelqu'autre connoissance. Ce mot vient du Grec ἔμβλημα, formé du verbe ἐμβάλλειν jetter dedans, insérer. Les Grecs donnent le nom de ἐμβλήματα aux ouvrages de marqueterie, & à tous les ornemens des vases, des meubles, des habits. Les Latins se sont servis d'*emblema* dans le même sens. Quand Cicéron reproche à Verrès les Statues & Piéces bien travaillées qu'il avoit volées aux Siciliens, il appelle *emblemata* les ornemens qui y étoient attachés, & qu'on pouvoit en séparer. Les Latins ont souvent comparé les figures, les ornemens d'un discours, à ces *emblemata*. Un ancien Poëte Latin, pour louer un Orateur, disoit que tous ses mots étoient arrangés comme des piéces de marqueterie :

Quàm lepidè λέξεις *compostæ, ut tesserulæ, omnes,*
Endo pavimento, atque emblemate vermiculato.

Le Grec ἔμβλημα signifie tout ce qui est inséré, appliqué, ajouté à une autre chose pour lui servir d'ornement ; mais nous ne nous servons en François du mot *emblème*, que pour signifier une peinture, un bas relief, ou autre représentation destinée à quelque instruction morale, politique, ou académique. Le R. P. Menestrier a donné un Traité des *Emblèmes*, où l'on trouve tout ce qui regarde l'*emblème*, sa définition, sa matiere, sa forme, ses especes, & ses divers usages. *

EMBLER. Vieux mot qui signifie *voler*. *Il est bien larron qui larron emble*, dit le proverbe. La Coutume d'Anjou, art. 192. *Et pour les connils emblez ou desrobez.* Périon le dérive ridiculement d'ἐμβάλλειν. Voici ses termes : *Sic* ἐμβάλλειν, *id est* inserere, *&* interjicere, *nos ad furtum referentes*, embler *dicimus ; quòd res subrepta inter alias interjici, vel cum aliis commisceri, ne agnoscantur, soleant.* Il vient d'*involare*, fait de *vola*, qui signifie *le creux de la main*. Servius : Volema, *ab eo quòd volam impleant, dicta sunt.* Vola *autem est medietas palmæ vel pedis : unde &* involare *dicimus.* Le Fragment d'un ancien Dictionnaire, inséré dans le 19. chapitre du livre XXVIII. de Barthius : INVOLARE, *in manu tenere*. IR. *meditas palmæ quæ* vola *dicitur.* Je remarquerai ici en passant, que ce mot *Ir* a été fait de χείρ. *Involα-*

re se trouve dans les Anciens, en la signification de *voler*. Les Gloses de Philoxène: *involat*, κλέπτει. Le Glossaire Grec-Latin: κλέπτης, *fur*, *involator*: κλέπτω, *furor*, *involo*. Cornelius Fronto, dans les Exemples de l'Elocution, attribués par d'autres à Arusianus Messus: INVOLAT, *qui in die venit*. SURRIPIT *clam*, *id est*, *furtivè*. La Loi des Bourguignons: *Si quis canem veltraum, aut segutium, vel petrunculum, præsumpserit involare, jubemus ut convictus, coram omni populo posteriora ejus osculetur.* Du simple *volare*, nous avons fait VOLER: comme VOLEUR, de *volator*.

Cujas sur le chapitre v. aux Décrétales *de Pignoribus*, croit que de ce mot *volare* en cette signification, on a aussi fait celui de *Volerones*, dont il est fait mention dans Tite-Live. *Cujus conditionis homines;* Cujas parle des voleurs de grand chemin; *ut hodie vulgò, ita etiam olim* Volerones *dicebantur, quòd involarent aliena.* Voici les paroles de Tite-Live, qui sont du livre 2. *A Centurionibus corruptum exercitum dicere Tribunum plebis, cavillans, interdum &* Volerones *vocare.* M.

EMBOISER. C'est duper, tromper, faire tomber dans l'embuche. Je crois qu'*emboiser*, *embaucher*, & *embusquer*, ont une même origine, & qu'ils viennent d'*imboscare*. Le Duchat.

EMBRASER. De l'Alleman *brasen*, être allumé, être enflammé. Ce mot ressemble au Grec πρήθειν, πρῆσαι, bruler, enflammer.*

EMBROCATION. Terme de Pharmacie, qui se dit des huiles, décoctions, ou autres liqueurs, qu'on applique, ou qu'on fait pleuvoir sur les parties malades. Ce mot a été formé du Grec ἐμβροχὴ, qui signifie *irrigatio*, *perfusio*, & qui est fait du verbe βρέχω, *irrigo*, *madefacio*, *intingo*, *pluo*, avec la préposition ἐν *in*.*

EMBRUNCHER, ou EMBRUNGER. Vieux mot inusité, qui signifie *couvrir*. La Chronique de Hainaut, chapitre 142. du troisiéme volume, feuillet 94. *Et ainsi qu'il eust eslevé ses yeux sur ledit Gouverneur pour le regarder, il couvrit sa face, & se embrungea.* Rabelais, 2. 14. *Incontinent le feu prist en la paille, & de la paille au lit, & du lit au solier, qui estoit embrunché de sapin, fait à queues de lampe.* Je crois qu'il vient d'*imbricare*. Voyez *brique*. M.

EMBRUNCHER. Il vient de *lambruscare*, d'où aussi *lambris*. L'Enquête pour la canonisation de Charles de Blois, tome 2. page 550. de l'Histoire de Bretagne par Lobineau: *Et postquam fuit Dux Britanniæ, fecit eandem Ecclesiam lambruscari.* La Chronique Scandaleuse, sous le mois de Novembre 1475. *Et estoit ledit Monseigneur le Connestable vestu & habillé d'une cappe de camelot, doublée de veloux noir, dans laquelle il estoit fort embrunché. Embrunché*, en cet endroit, comme déja dans la Chronique de Hainaut, c'est avoir la tête enfoncée dans sa cappe, afin de n'être pas vû au visage. *Le Duchat.*

EMBRYON. Terme de Médecine. Fœtus, qui se forme dans le ventre de la mere. Ce mot vient du Grec ἔμβρυον, qui signifie la même chose: & ἔμβρυον est fait de la préposition ἐν *in*, & du verbe βρύω *scaturio*, *pullulo;* comme qui diroit, τὸ ἐντὸς τῆς γαστρὸς βρύον, qui remue dans le ventre de sa mere. Les Grecs donnent le nom d'ἔμβρυον au fœtus, pendant tout le tems qu'il est dans la matrice; & Homére le donne aussi aux petits nouveaux nés des animaux, comme aux jeunes agneaux & aux jeunes chevreaux. *Odyss. IX.*

Ἑζόμενος δ' ἤμελγεν ὄϊς καὶ μηκάδας αἶγας,
Πάντα κατὰ μοῖραν, καὶ ὑπ' ἔμβρυον ἧκεν ἑκάστῃ.*

EMBUFFLER. Tromper, embabouiner. *Embuffler* quelqu'un, c'est le mener par le nez comme un *buffle*. Ainsi ce mot vient de *buffle*. Montagne a dit: *Je ne m'étonne plus de ceux que les singeries d'Apollonius & de Mahumed embufflerent.* *

EMBURELUCOQUER. Rabelais, liv. 2. chap. 6. *N'emburelucoquez jamais vos esprits de ces vaines pensées.* C'est un composé de la particule *in*, de *burrula*, diminutif de *burra*, d'où nous avons fait *bure*, & de *coca*, fait de *concha*, dans la signification d'une coquille, ou d'un coqueluchon. Et ce mot, qui signifie s'embarrasser l'esprit, & se remplir la tête de bagatelles, doit son origine aux Moines gris, qui sont les Franciscains, dont plusieurs, par leurs écrits de Thélogie Scholastique & de Philosophie, ont fait voir qu'ils avoient la tête pleine de minuties, qui ne laissoient pas de les embarrasser beaucoup. *Le Duchat.*

EMBUSCADE. D'*imboscata*. EMBUSCHE, d'*imbosca;* parce que les embusches se font ordinairement dans les bois. Virgile:

Arripuitque locum, & silvis insedit iniquis.

Les Italiens disent de même *imboscata*, & les Espagnols, *emboscada*. M.

EMBUT. On appelle ainsi dans le Languedoc un entonnoir. Rabelais s'est servi de ce mot, livre 1. chap. 24. *Puis retiroient le vin avec un embut.* Il vient d'*imbuttum*, dit pour *imbutta*, composé de la préposition *in*, & du substantif *butta*. Voyez *bouteille*. De *tonne*, nous avons dit de même *entonnoir*. M.

E M E.

EMERAUDE. De *smaragdus:* d'où les Italiens ont aussi fait *smeraldo*, & les Arabes *zomorrad*. *Smaragdus* a été fait du Grec σμάραγδος. M.

EMERI. Pierre pour polir les pierres précieuses. De *smiris*, fait du Grec σμύρις, qui se trouve en cette signification dans Dioscoride. M. Redi, dans son *Bacco in Toscana*, croit que l'Italien *smeriglio;* qui est la même chose que le François *émeri;* peut avoir été fait du verbe Italien *smerare*, qui se trouve dans les anciens Auteurs Italiens, en la signification de *nettare*, *pulire*. Voici les termes de M. Redi: *E di quì forse venne* smeriglio, *pietra con laquale si brunisce l'acciaio, e si puliscono i marmi.* Mais il ajoute: *se però non fosse un volgarizzamento del Greco* σμύρις. Cette derniere étymologie est la véritable. *M.*

EMERILLON. Oiseau de proie. De l'Italien *smeriglione*, qui signifie la même chose. Vossius, dans son Etymologique, veut que *smeriglione* ait été dit de la ressemblance de cet oiseau à un merle. Il y auroit plus d'apparence qu'il auroit été dit de la sorte *à capiendis merulis:* comme l'épervier a été dit *accipiter fringillarius, à capiendis fringillis. Fringilla*, c'est *un pinçon*. Mais il est certain que l'Italien *smeriglione* a été fait de l'Alleman *schmirling*. Voyez mes Origines Italiennes, & M. Bochart dans son livre des Animaux de la Bible, partie 2. chapitre 8. *M.*

EMERILLONNE'. C'est *éveillé*, *comme un émerillon*. Voyez *émerillon*. M.

EMEUTE. D'*exmota*. *Movita* se trouve en

cette signification, dans Grégoire de Tours. *M.*

EMEUTIR. Nicot, au mot *mutir*, qui est la même chose qu'*émeutir* : MUTIR, *entre Faulconniers*, *est* mettre hors la fiente : *ce qu'ils disent des oiseaux, par terme à eux particulier en l'art de Faulconnerie. Le Grec appelle* μυτῖς *ce que la seiche esmutit & jette hors, quand on la pesche, pour troubler l'eaue : à ce que le pescheur ne la puisse assener avec le filé. Et dudit mot* μυτῖς, *peut descendre ce verbe usité entre les Faulconniers pour* excrémenter : excernere, excrementum ejicere. Nicot se trompe. EMEUTIR vient de l'Italien *smaltire*, qui signifie *digérer* ; mais qui a signifié premierement *liquéfier. Maltha*, c'est *cera ammolita* ἀπὸ τοῦ μαλάσσειν. Hésychius : μάλθη, μεμαλαγμένος κηρός. Voyez mes Orig. Ital. au mot *smaltire*. Au lieu de *smaltire*, on a dit *smeltire*, d'où les François ont fait émeutir. Il est à remarquer, que *malzen*, en Alleman, signifie aussi *liquéfier*. M.

Malzen, n'est pas un mot Alleman. C'est *schmelzen* ou *smelten*, qui signifie liquifier, fondre. *Le Duchat.*

EMI.

EMIR. Nom de dignité chez les Sarasins & chez les Turcs. Ce mot est Arabe, & signifie Prince, Commandant. Il vient du verbe *amara* commander, ordonner. Les Khalifes successeurs de Mahomet portoient le titre d'*Emir el Moumenin*, c'est-à-dire Commandant des Fideles ; & ce fut le Khalife Omar, qui prit le premier ce titre. Dans la suite le nom d'*Emir* fut donné aux enfans des Khalifes : & par succession de tems il a été donné à tous ceux qui sont censés descendre de Mahomet par sa fille Fatime, & qui portent le turban vert. Il y a en Palestine l'*Emir* de Gaze, & en Phénicie l'*Emir* de Seide. Voyez d'Herbelot au mot *Emir.* *

EMM.

EMMANUEL. Nom que le Prophéte Isaïe donne au Messie, & qui dans le Christianisme est devenu un nom propre d'homme. Ce nom qui est Ebreu, signifie *Dieu avec nous*, étant composé de la préposition עם *im* avec, de נו *nou* nous, & de אל *el* Dieu. Les Grecs ont dit *Manuel* pour *Emmanuel.* *

EMMAUS. Nom de lieu. *Emmaüs* étoit un bourg éloigné de soixante stades de Jérusalem. On le trouve aussi nommé *Ammaüm Castellum*. C'est sur le chemin de Jérusalem à ce bourg que J. C. apparut à deux de ses disciples le soir du jour de sa résurrection. Il y avoit à *Emmaüs* des eaux chaudes qui étoient très-salutaires ; & c'est de-là que lui venoit son nom : car *Emmaüs* ou *Ammaüs* vient de l'Ebreu חמם *hhamam*, qui signifie *être chaud, être échauffé* : & ce nom en passant dans le Grec & le Latin a perdu sa lettre gutturale ח *hh*, comme il est arrivé à plusieurs autres. Le mot חמים *hhammim* en Ebreu signifie des eaux chaudes, des thermes : *hhamîm* en Arabe signifie la même chose, du verbe *hhamma* échauffer l'eau : de-là aussi *hhammâm* un bain, particulierement d'eau chaude. Outre cet *Emmaüs* dont nous venons de parler, il y avoit en Judée une ville de ce nom, laquelle fut appellée *Nicopolis* ; & une autre près de Tibériade, toutes deux nommées *Emmaüs* ou *Ammaüs*, parce qu'elles avoient pareillement des bains d'eaux chaudes. *

EMMEVÉ. Les Allemans appellent *heimwehe* ou *heim-kranckheit*, la rage du retour dans la patrie : qui est telle parmi eux, que ceux qui l'ont deviennent languissans, & sont en danger de mourir s'ils ne retournent dans leur pays. Les Suisses sont particulierement sujets à cette maladie. Et j'ai oui dire à feu M. le Maréchal de Bassompiere, que lorsqu'il étoit Colonel Général des Suisses, quand il voyoit un Suisse attaqué de cette maladie, il lui donnoit son congé. C'est lui au reste qui a introduit en notre Langue le mot d'*emmevé*, pour exprimer cette rage du retour dans la patrie. Et ce mot de son tems étoit fort en usage à Paris. Il y a long-tems qu'on ne s'en sert plus, & je prévois qu'il ne durera pas encore long-tems intelligible. *M.*

EMMEVÉ. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 692. HEIM, *patria, locus natalis multis communis.* Manheim *patria virorum fortium*, einheimisch, *patrius*, heimvehe *ægritudo ex desiderio patriæ. Hoc imitantur Galli (quamvis vitiosè ut plerumque) in* Emmevé, *auctore Mareschallo de Bassompiere, qui primus Gallicam linguam hac voce auxit, teste Menagio in Originibus Gallicis. Hinc porro repatriare, sive in patriam redire, Francis dicitur* heimon *apud Schilterum in Glossario Teutonico; Anglosaxonibus* hamsithian *apud Junium in Gloss. Goth. nobis* heimreisen. *

EMMITOUFLER. Du Latin-barbare, inusité, *immitufulare*. En parlant à un chat, nous l'appellons *mis*, & *mitis* : & en parlant à une chate, nous l'appellons *mite* : ce qui donne sujet de croire que *mitus* a signifié un chat dans la Basse-Latinité. Voyez *mitaine*. De *mitus*, on a fait par production *mitufus* : d'où le diminutif *mitufulus* : d'où le verbe *mitufulare*. Et ainsi d'*immitufulare*, on a dit *immitufulatus*, pour dire celui qui est enveloppé dans un habillement fourré de peau de chat. *M.*

EMMY : comme quand on dit, *emmy la rue*. D'*in medio*. Montagne s'est servi de ce mot, livre 2. chapitre 17. page 578. de l'édition de Journel. *Un Prince étouffe sa recommandation emmy cette presse.* Malherbe s'en est aussi servi dans sa prose : dont il a été blâmé par M. de Vaugelas dans ses Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise : où l'Avocat anonyme qui a fait des Observations sur ces Remarques, a dit que ce mot d'*emmy* pouvoit avoir été formé de celui d'*en mitan*, en ôtant la derniere syllabe *an* : *Car on disoit autrefois ; & quelques personnes le disent encore dans les provinces ;* au mitan de la chambre. Ce sont ses termes. Quelles impertinences ! Il est vrai qu'on a dit, & qu'on dit encore dans les Provinces, *au mitan* : mais on n'a jamais dit *en mitan*. Et quand on l'auroit dit, *emmy* n'en auroit pas été fait. Voilà l'homme qui nous reprend sans cesse, le Pere Bouhours & moi, au sujet de nos Remarques sur la Langue Françoise, & qui dit que toutes nos regles sont fausses. Je reviens à notre mot d'*emmy*. De *medium*, nous avons fait *mi*. Ainsi de *medius dies* nous avons fait *midi* : & *minuit*, de *media nocte* : & *parmy*, de *per medium*. M.

EMO.

EMOLOGUER. C'est ainsi que parloient la plûpart de nos Anciens. On dit aujourd'hui *homologuer*, conformément à l'étymologie ὁμολογεῖν. M.

EMOLUMENT. Terme de pratique, qui se dit des profits qu'on tire journellement d'une charge. Il vient du Latin *emolumentum*, fait de *molere* moudre, & qui signifie proprement le profit qu'un meunier tire de son moulin. *

EMOUCHET. Oiseau de proie. Voyez *mouchet*. M.

EMOUCHEUR. Qui chasse les mouches. Du verbe *émoucher*, fait de *mouche*, avec la particule privative *é*. La Fontaine a employé ce mot dans ses Fables :

> *L'ours alloit à la chasse, apportoit du gibier,*
> *Faisoit son principal métier*
> *D'être bon émoucheur, écartoit du visage*
> *De son ami dormant ce parasite ailé,*
> *Que nous avons mouche appellé.*
> . . . .
> *Aussi-tôt fait que dit : le fidele émoucheur*
> *Vous empoigne un pavé, le lance avec roideur.* *

EMOUDRE. D'*exmolere*, en la signification d'*ad molam acuere*. M.

EMOULU. Comme quand on dit, *se battre à fer émoulu*. De *mola* ; c'est-à-dire, *une meule* ; on a dit *molo*, *moluo*, *molutus* : d'où nous avons fait *moulu* : comme *émoulu*, d'*exmolutus*. On aiguise les couteaux avec une meule. Et de-là le mot Gascon *amoula*, pour *aiguiser*. M.

EMOUSSER un *arbre* d'*exmuscare*. Columelle XI. 2. *Iisdem diebus, ubi pregelidum & pluvium cœlum est, oleæ putantur & emuscantur*. M.

EMOUSSER *un couteau : gladii aciem hebetare*. De *mucro* : de cette maniere : *mucro*, *mucronis*, *mucronare*. *Mucronare* se trouve dans Pline liv. 32. chap. 2. où, parlant du poisson nommé *pesce spada*, en Italien, il dit : *Trebius Niger auctor est, Xiphiam, id est, gladium, rostro mucronato esse, a quo naves perfossæ merguntur*. De *mucronare*, on a fait le diminutif *mucronicare* ; d'où, par contraction, *municare*, & par autre contraction, *mucare* : d'où, *exmucare* : d'où EMOUCER. C'est ainsi que Robert Etienne & Nicot écrivent ce mot. Les Espagnols disent aussi *remochar*, pour dire *émousser* ; & *remochado*, pour dire *émoussé* : ce qui ne favorise pas peu cette étymologie. Le Lecteur remarquera que la Langue Françoise aime les contractions : *Laodunum*, LAON, qu'on prononce *Lan* : *Credonium*, CRAON, qu'on prononce *Cran*. M.

EMOUSSER. Je ne saurois goûter l'étymologie que M. Ménage nous donne de ce mot ; car outre qu'elle est fondée sur un terme imaginaire, ce terme imaginaire paroît encore tiré de trop loin. Mais il n'est pas facile d'en donner une meilleure. Comme les conjectures sont permises dans cette matiere plus que dans toute autre, ne pourroit-on pas dire, que *émousser* a été fait de l'Anglosaxon *muth* ou de l'Anglois *mouth*, qui tous deux signifient *bouche* ; au lieu de quoi les Francs disoient *mund*, comme les Allemans disent encore aujourd'hui : que *muth* ou *mouth*, aura pu être pris dans le sens de pointe, de la même façon que les Ebreux disent פי חרב *phi hhereb*, les Grecs *στόμα μαχαίρας*, & les Latins, *os gladii*, pour dire la pointe de l'épée : & qu'en ajoutant la particule privative *é* à ce mot Teutonique *muth* ou *mouth*, on aura fait *émousser*, comme qui diroit ôter la bouche, c'est-à-dire la pointe. Les Grecs disent de même *ἀποστομόω*, *aciem aufero*, *obtundo*, de *στόμα os*, & d'*ἀπὸ ab*. *

EMOY. D'*exmotium* : comme *écloy* d'*exlotium*. Voyez *écloy*. ¶ *Moveo, movi, motum* ; *motium* ; *exmotium*, EMOY. *M.*

EMP.

EMPALER. Du Latin-barbare *impalare*. La Loi des Ripuariens, tit. 70. §. 3. *Quod si in sepem animal impalaverit*. La Loi des Bourguignons tit. 23. §. 2. *Si quodlibet animal, dum de messe, aut de prato, aut de vinea, aut de area annonaria expellitur, impalaverit*. La Loi des Lombards, liv. I. tit. 19. §. 10. *Si caballus, aut quodlibet peculium, in clausuram alterius, intus saliendo, se impalaverit*. Les cloisons étoient anciennement faites de paus, ou pieus, aiguisés & pointus : ce qui faisoit que les bestiaux qui vouloient sauter par-dessus ces cloisons, étoient sujets à s'empaler. *Caseneuve*.

EMPALER. Du Latin *impalare*, qui se trouve dans la Loi des Ripuariens, au Titre 70. §. 3. & dans celle des Bourguignons au Titre 23. §. 2. & dans celle des Lombards, liv. I. Titre 9. §. 10. D'où les Italiens ont aussi fait leur *impalare*. Brodeau liv. 2. de ses Meslanges, chap. 9. expliquant ces mots de l'Epître 14. de Sénéque, *Cogita hoc loco carcerem, & cruces, & equuleos, & uncum ; & adactum per medium hominem, qui per eos emergat, stipitem*, &c. Adigere per medium hominem, *id est, per hominis sedem ; honor sit auribus ; stipitem. Græci recentiores σατλαλιύειν ; Galli*, empaler ; *Itali*, impalar, *vocant. Hoc supplicii genus Turcis peculiare est*. M.

EMPALETOQUÉ. Rabelais liv. I. chap. 21. *Après avoir bien à point déjeûné alloit à l'Eglise, & lui portoit-on dedans un grand panier un gros Bréviaire empantouflé, pesant, tant en graisse qu'en fermoirs & parchemin, onze quintaux six livres. Là oyoit vingt-six ou trente Messes : cependant venoit son diseur d'heures, empaletoqué comme une duppe, & très-bien antidoté son alaine à force de syrop vignolat*. Ce diseur d'heures (canoniales) étoit vraisemblablement quelque Chanoine Aumonier de Gargantua. On sait que les Chanoines étant à l'Eglise en hyver s'enveloppent pendant le chant des Pseaumes avec un aumusse de petit gris. Cette aumusse a l'air d'un petit manteau ou *palletoc*, qui ne ressemble pas mal au plumage de la *huppe*, oiseau qu'on appelle aussi *duppe* : & c'est en ce sens que Rabelais dit que le diseur d'heures de Gargantua étoit *empaletoqué* comme une duppe. De *palletoc* on a fait *empaletoqué*, & aussi *palletoquet*, mot Messin qui répond au François *pallot*, & qui se dit d'un jeune villageois grossier & niais. *Le Duchat*.

EMPARER. De l'Espagnol *amparar*. M.

EMPARLIER. Vieux mot inusité, qui signifie *Avocat*, & qui se trouve en cette signification dans Helinand. *M.*

EMPAUMER. C'est proprement recevoir quelque chose dans la *paume* de la main. On dit *empaumer* une balle : voilà un éteuf bien empaumé. Ce mot vient d'*in* & de *palma*, dont on feroit *impalmare*. On dit aussi *empaumer* pour serrer avec la main. Cet homme est si fort que quand une fois il a *empaumé* quelque chose, on ne sauroit la lui arracher. De-là on a employé ce mot figurément pour se rendre maître de l'esprit de quelqu'un. Le Nob.

> *Chez les fous animaux cet adroit introduit,*
> *Les sut si finement empaumer, que, sans bruit,*
> *Le bon Berger surpris fut chassé de l'étable.*

On dit encore au figuré, *empaumer* une affaire, pour la bien prendre, la bien manier. *

EMPECHER. *Impedio, impedisco, impediscare*, EMPECHER. De *desimpediscare*, nous avons fait de même *dépêcher*. Voyez *dépêcher*. M.

EMPEIGNE. C'est le cuir qui couvre le dessus du soulier. Il est croiable qu'il vient d'*impilia*, qui, selon Brisson, étoit la couverture du pié faite de feutre. *Tegumenta pedum è coacta lana*. Il en est fait mention en la Loi 25. §. *Fascia*, au Digeste *De auro & argento*, &c. *legatis*, en ces termes: *Fasciæ crurales, pedulesque, & impilia, vestris loco sunt; quia partem corporis vestiunt.* Quelques-uns veulent qu'*impilia*, en cet endroit, signifie une espéce de couvre-chef. Cujas dans ses Observations liv. 5. chap. XI. avoue que le mot *impilia* se dit des piés; & que c'est ce que Théophraste, liv. 8. des Plantes, appelle πῖλοι. Il ne faut pas pour cela croire que *pedules* & *impilia* soient même chose; car *pedules*, comme dit Festus, *sunt fasciæ pedum aut calceamentorum*. Et il est croyable qu'*impilia* étoit ce que nous appellons *empeigne*; qui est la couverture du soulier faite d'une seule piece, & qui couvre tout le pié: en quoi *impilia* diffère de *pedules*, qui n'étoient autre chose que des bandes qui ne couvroient qu'une partie du pié. *Caseneuve.*

EMPEIGNE *de soulier.* Villon dans son Grand Testament: *Autant empeigne que semelle.* M. de Caseneuve le dérive d'*impilia*, qui a signifié une espéce de chaussure. Voyez Turnèbe liv. 11. de ses Adversaires chap. 14. & Cujas liv. 5. de ses Observations chap. 11. *M.*

EMPERIERE. Sorte de rime. Thomas Sibilet dans son Art Poëtique liv. 2. chapitre dernier. *Rime emperiere, est espece de Couronnée. Et est dite* Emperiere, *pour ce qu'elle a triple couronne. Ceste ne se fait que d'une syllabe répétée deux fois simple après le mot qu'elle couronne. De ceste n'a point usé Marot, ne les célébres Poëtes de ce tems: pour ce suy-je contraint de t'en donner vieil, & j'ay peur que lourd, exemple:*

En grand remord mort mord
Ceux qui parfais, fais, fais,
Ont par effort, fort, fort
De clers & frais, rais, rês.

Le Sieur des Accords a dit la même chose dans son chapitre de l'Echo. M.

EMPETRER Ce verbe est plus passif qu'actif. On aura dit *être empêtré*, pour dire *être embarassé* dans un lieu pierreux. Et on dit ordinairement à la campagne qu'un cheval est empêtré dans un bourbier, pour dire qu'il est embourbé: ce qui est dit par allusion à la signification précédente. Et selon cette pensée, ce mot me semble formé d'*impetrare*, composé d'*in* & de *petra*. S. Add.

EMPHASE. Expression forte & qui dit beaucoup en peu de mots; ou comme Quintilien l'explique liv. 9. chap. 2. *Quum plus significatum est quam dictum.* Ce mot vient du Grec ἔμφασις, qui signifie la même chose, & qui est fait du verbe ἐμφαίνω *represento, ostendo, ob oculos pono.* *

EMPHYTEOSE. Terme de Palais. Bail d'héritages à perpétuité, ou à longues années, à charge de les cultiver, de les améliorer & d'en faire un certain revenu. Ce mot vient du Grec ἐμφύτευσις, qui signifie *ente, greffe*, & par métaphore *aliénation*, parce qu'on n'ente les arbres que pour les améliorer. On n'aliéne aussi son bien par *emphytéose* qu'à condition de l'améliorer. De-là *emphytéote* ou *emphyteutaire*, celui qui a pris une *emphythéose*. Le verbe Grec φυτεύω signifie *planto*, ἐμφυτεύω *insero*, d'où ἐμφύτευσις *insitio*. *

EMPIRER. Du Latin-barbare *impejorare*. L'Addition à la Loi des Frissons tit. XI §. 1. *Componat ei juxta quantitatem quâ rem ejus impejoravit.* Caseneuve.

EMPIRIQUE. On appelloit ainsi autrefois un Médecin qui se fondoit uniquement sur l'expérience. Ce mot vient du Grec ἐμπειρικὸς, fait de ἔμπειρος, qui signifie savant, habile, mais surtout savant par expérience. La racine *est* πεῖρα essai, expérience. Les Médecins *empiriques* ont formé autrefois une secte célèbre. Le nom d'*empirique* s'est pris ensuite en mauvaise part; & aujourd'hui il signifie à peu près la même chose que *Charlatan*. *

EMPLOI. Usage qu'on fait de quelque chose; & aussi le travail l'occupation qu'on donne à quelqu'un, ou qu'on prend soi-même. Il vient du Latin *implicare*, de même que *employer*. *

EMPLOITE. Raoul Fournier au chap. 28. du 3. livre *Aureorum*, ou *Rerum Quotidianarum*, croit que ce mot peut être dérivé du Grec ἐμπολή. Il vient d'*impleta*: qui a été fait d'*implere*, à cause que les Marchands emplissent leurs magasins de marchandises. *M.*

EMPOISONNER. D'*impotionare*. Voyez *poison*. M.

EMPREINDRE. D'*imprimere*. Voyez *peindre*. M.

EMPREUT. Nicot: *Quasi* ἔμπρωτον. *Cùm enim numerare incipimus*, ἓν πρῶτον *dicimus. Budæus: id est, unum primum.* Pontus de Thyard, Evêque de Châlons, a dit la même chose: *Ab* ἐμπρῶτον *vel* ἐμπρώτως, EMPREUX, *nobis est numerorum primus, autnumerandi principium.* C'est dans son Traité *de Recta nominum impositione*, page 18. Remarquez que Pontus de Thyard appelle *empreux* ce que Nicot appelle *empreut*. M.

EMPRUNTER. Le P. Labbe à la page 204. de la 1. partie de ses Etymologies Françoises, le dérive de *promptum*, *sive in promptu dare vel accipere.* D'autres le dérivent de *promptare*, qui se trouve dans la signification de *promere*. *Premo, prompsi, promptum, promptare, impromptare*, EMPRUNTER. *M.*

EMS.

EMS. Riviere de Westphalie en Allemagne. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 46. parle de l'étymologie de ce nom, & voici ce qu'il en dit: AM, *fluvius. Baxterus in Gloss. Antiq. Brit. pag.* 221. Erat autem *am* antiquioris linguæ Celticæ prolatu idem quod *au* unda vel amnis; Scotobrigantum veteri dialecto *aman* vel *amon*, unde & Latinorum *amnis. Hæc ille. Quid si* am *sit abscissum ab* amnis? *Sane* amnis *in Latina lingua etymologiam habet percommodam ab* am & no *circumfluo. Varro lib. 4. de L. L.* Amnis id flumen est quod circuit aliquid. *Quidquid sit, vox valde antiqua est. Nam hinc videntur oriri nomina fluviorum vetustissima*; EMME *in Helvetia, Lat.* Amma; EMMER *in Westphalia, Lat.* AMBRA; EMS, *Latinis* AMISIA; SAMBRE *in Gallia Belgica, olim* SAMARA. *Sibilus sæpe, ubi minimè necessarius, capiti & fini annectitur, & labiales se mutuo attrahunt. Hinc porro* Ambrones *censeri possunt omnes*

populi qui flumen aliquod accolunt ; ut necesse non sit migrationes fingere , aut Ambrones *Helvetiorum ex interiore Germania versus austrum deducere. Excipio tamen* Ambrones *qui cum Cimbris & Teutonis arma circumtulerunt. Nam hos Saxonici generis fuisse , ab insula Danica* Amrum *sic dictos , ex consensu Festi & Nomii sat luculenter demonstravit doctissimus Abbas Godefridus in* Chronico Gotwicensi *Tom.* 1. *lib* 1. *pag.* 544.*

E N.

EN : Comme quand on dit , *J'en dirai mon avis ; Je n'en ferai rien.* Du Latin *inde* , qui se trouve en cette signification dans le Poëme d'Adalberon , page 247.

Præsul & ille sacer loquitur Gregorius inde.

Sur lequel endroit M. de Valois le jeune a fait cette Note : *Hoc est , Gregorius ea de re scripsit.* Saint Grégoire en parle. *Ita hodieque vulgò loquimur.* Et c'est de ce mot , dont les Italiens ont aussi fait leur *ne* , en la même signification. *Vattene à Roma ;* c'est-à-dire , *Vade inde ad Romam. Vai tu à Roma ? Jo ne vengo ;* c'est-à-dire , *Vadis tu ad Romam ? inde venio. Se io ò peccato , me ne pento ;* c'est-à-dire , *Si peccavit , inde me pœnitet. S'io l'ò fatto , me ne pento ;* c'est-à-dire , *Si feci , inde me pœnitet. Vattene ;* c'est-à-dire , *Vade tu inde. Io me ne vo ;* c'est-à-dire , *Ego inde vado.* M.

En , a deux significations. *Il est en terre.* dans cette signification il vient d'*in. Il en vient , il en a :* il vient d'*inde* en ce sens. On écrivoit autrefois *end.* Huet.

E N A.

ENASER. Gr. ἀποῤῥινοῦν. C'est *ôter le nez.* D'*exnasare :* & non pas , comme dit Nicot , de *denasare.* M.

ENAVANT. D'*in-ab-ante.* Voyez *doresenavant. Inante & inantea* se trouvent souvent , dans les Ecrivains de la Basse-Latinité. Et c'est de-là que les Italiens ont fait leur *innanzi.* M. Bignon sur les Formules de Marculfe : Inantea , id est , in posterum , dehinc : *Gallis veteribus* enavant. *Unde natum Italicum* innanzi , *Quæ dictio , non hujus tantùm Auctoris , qui sexcentis locis eâ utitur , sed & omnium ferè ejusdem ævi & sequentium Auctorum.* Mais ce mot *inante* ne se trouve pas seulement dans les Auteurs de la Basse-Latinité , mais dans ceux qui ont vécu dans le siécle d'or de la Latinité. Il se trouve dans Plaute , dans Ciceron , dans Properce , & dans Martial : ce que j'ai remarqué dans mes Origines Italiennes , au mot *innanzi.* M.

E N C.

ENCAN. Je le dérivois autrefois d'*incantum* , fait d'*incantare* , dans la signification de *proclamer ;* parce qu'on proclame les choses qui sont à vendre dans les encans : ce qu'on appelle *crier.* Dans l'Exode , xxxv. 6. *Jussit ergo Moyses præconis voce cantari.* Mais je suis présentement de l'avis de M. de Caseneuve qui le dérive d'*inquantum :* c'est-à-dire , *pour combien.* M. de Caseneuve remarque que les Anciens écrivoient *inquant :* ce qu'il prouve par ces mots de l'article 728. de la Coutume de Bretagne , *Ladite maison sera vendue & inquantée entre lesdits héritiers.* Et avant que d'avoir lû les Origines de M. Caseneuve , cette étymologie m'étoit venue dans l'esprit , après avoir lû dans les Libertés de l'Eglise Gallicane , tome 2. page 578. ces termes d'un Arrêt du Parlement de Paris de 1413. *Tellement que comme à l'inquant se bailloient lesdites Prélatures :* & ceux-ci de l'article 439. de la coutume d'Orléans , *Un achepteur de biens vendus à l'encant.* Mais ces mots de la Coutume d'Orléans peuvent convenir à l'étymologie d'*incantum.* Voyez ci-dessous INQUANT. M.

ENCARRER une Arquebuse , dans la signification de l'afuter au niveau , se lit dans le Réveille-matin des François &c. Edimb. 1574. Dial. 2. pag. 172. De l'Italien *inquadrare* , synonime de *Livellare* , qui se trouve dans Oudin , de même que le François *encarrer.* Rabelais liv. 4. ch. 21. *Notre nauf est-elle encarée ?* Et liv. 5. ch. 18. *Comment notre nauf fut encarée. Encarée* signifie là , jettée par les courrans sur quelque banc de sable , comme sur un chariot. De l'Italien *incarrare* , charges sur un chariot *Le Duchat.*

ENCASTILLE'. On dit en terme de Marine , qu'un vaisseau est *encastillé* , lorsqu'il est fort élevé par ses hauts , c'est-à-dire , par les parties qui sont sur le pont , telles que sont les deux gaillards ou châteaux , & la mâture. Je dérive ce mot d'*in* & de *castellum.**

ENCEINTE. Quand ce mot signifie *clôture* , il n'y a point de doute qu'il ne vienne d'*incincta.* Le *Catholicon Parvum :* Incincta , *enceinte.* Il ne faut pas non-plus douter que lorsqu'il signifie *une femme grosse* , il ne vienne aussi du même *incincta ;* mais d'une maniere toute contraire : car lorsqu'il signifie *clôture* il vient d'*incincta* , entant qu'*incinctus* signifie *ceint & environné :* mais quand il signifie *une femme grosse* , il vient d'*incincta* , entant qu'*incinctus* signifie *non ceint* , ou *qui n'est pas ceint :* & *incincta* , en ce sens , c'est-à-dire *non cincta ;* car les femmes grosses ne sont pas ceintes , c'est-à-dire , n'osent pas serrer la ceinture de leurs jupes , de peur de presser trop leur ventre. Martial liv. XIV. epig. 51. dont le titre est *Zona :*

Longa satis nunc sum : dulci sed pondere venter
Si tumeat , fiam tunc tibi zona brevis.

Joachin Périon dans son *De Lingua Gallica cum Græca cognatione* , écrit *encynte* , & le dérive de ἔγκυος , qui signifie *grosse.* Henri Etienne dans son Traité *De Latinitate falsò suspecta* , chapitre 1. *Non minùs autem novum videatur plerisque vocabulum* inciens : *nec minore ab illis risu excipiatur qui* incientem fœminam *vocaverit ; quàm Gallica Lingua , illud imitans , appellat* une femme enceinte ; *quàm qui illud* pausa , *pro Gallico* pause , *dixerit.* Caseneuve.

Enceinte. Nos Anciens appelloient ainsi une femme grosse : & ce mot est encore en usage en plusieurs provinces de France : & M. d'Ablancourt & M. Patru s'en sont servis. L'opinion de Périon , qui le dérive du Grec ἔγκυος , & qui pour cela l'écrit par Y , est insoutenable. La plupart des Etymologistes le dérivent de l'Italien *incinta* , fait , disent-ils , du Latin *incincta* , c'est-àdire , *non cincta.* Jan Villani livre 2. de ses Histoires de Florence , chapitre 12. *La moglie di Luis il Balbo , Re di Francia , rimase incinta d'uno figliuolo.* Messer Remigio , Florentin , dans son apostille sur cet endroit du Villani : incinta , *Cioè* , gravida : *perche le Donne di Firenze , quando eran gravide , andavano senza cintura : e però si chiamavano* incinte : *ed è*

voce che non è più in uso. Ces vers du premier livre de la divine Pédotrophie de Scévole de Sainte Marthe, sont remarquables à ce propos :

> *Præcipuè, angusto ne comprime corpus amictu'*
> *Quo cingunt se more nurus, quas Gallia nutrit'*

Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane, a fait la même remarque que le Remigio : Estar encinta, *es estar preñada ; porque tiene ceñida la criatura.* Cette raison est ridicule. *Otros quieren se aya de desir*, estar descinta : *en razon de que por el tiempo de la preñez, la muger ha de andar floxa en el vestido, y no metida en pretina, como las muy Damas, que no se contentan con esto, mas aun se ponen tablilla, o tablon, para andar derechas, y con esto nacen los hijos corcobados.* Mais écoutons les Députés en 1573. sur la correction du Décameron de Bocace : Incinta, *che pur due o tre volte nel Villani si trova, della quale diciamo brievemente, che* incignere è *a noi il medesimo che* ingravidare ; *&* incinta, *che* gravida. *O sia questa voce dal Provenzale encinta, come molti vogliono, o dal Latino, che chiama le pecore vicine alla figliatura*, incientes, *come molti vogliono : pur che quella novella dell' andare cinte, o scinte, le nostre Donne anticamente, quando erano gravide, se ne rimandi per una baia, trovata da alcuni Commentatori di Dante, com' ell' è, se gia provassero che in que' tempi, come si burla d'un suo amico Cicerone, elle portassero i figlivoli nella scarsella. Ma lasciando ire queste ciance, che nondimeno sono efficaci pruove, quanto alcuni vanno spesso indovinando e fingendo, pur che non si abbiano a scoprire di non sapere. Donde ella si venga, poco rilieva ; e dall' una e dall' altra ne abbiamo assai : e di queste ne sono dalle cose della villa non poche. Basta che la voce era in que' tempi in frequente uso : perchè, oltre al luogo notissimo di Dante*, Benedetta colei che in te s'incinse, *& a luoghi del Villani già accennati, ella è un monte di volte nel Maestro Aldobrandino, nel capitolo che à per titolo*, Come si debba guardare la femmina, quando ella è incinta. *Et in quel delle Balie. E Messer Luca da Panzano anche ei disse.* Quando venne a marito avea forse xiv. anni : e mai non incinse, se non questa volta sola. *Trovasi ancora nel Volgarizzatore di Ovidio : ma ne' testi antichi : perche negli altri, i Copiatori, che non la intesero, la levarono via :* La Regina Eccuba, quando incinse di Paris, si sogno un maraviglioso sogno.

Le mot Italien *incinta* vient indubitablement du Latin *incincta*. Anastase le Bibliothécaire, dans son Histoire Ecclésiastique, parlant de ceux de Pergame assiégés par Musalmus : *Viri civitatis illius mulierem incinctam, jamjamque parituram, inciderunt.* Mais le Latin *incincta* ne vient pas de *cingere.* Il vient d'*incire.* Festus : Gravida, *est quæ jam gravatur conceptu :* Prægnans *verò, occupata in generando quod conceperit :* Inciens, *propinqua partui : quòd incitatus sit fœtus ejus.* Et ce mot *inciens*, pour le marquer en passant, se trouve dans Varron, livre 2. chap. 2. *de Re Rustica*, & dans Arnobe, livre vii. *adversus Gentes.* Et *incire*, selon moi, a été fait du Grec ἐγκύειν. Les Gloses : *prægnans :* ἔγκυος, ἐγκυμονοῦσα. Isidore se trompe, qui dérive *incincta*, de *sine cinctu : quia præcingi fortiter uterus non permittit.* Voyez mes Origines Italiennes, au mot *incinta.* Le savant M. Ferrari, & le plus savant des Italiens, a été de mon côté touchant cette étymologie. *M.*

Enceinte. Villon, dans son grand Testament, a dit, *emmailloté d'ung jacopin*, en parlant d'un homme empêché d'un gros flegme, comme l'est de son enfant une femme *enceinte.* Ce qui me fait croire qu'*enceinte* vient de *cingere.* Et ce qui me le prouve encore mieux, c'est que dans la Chronique Scandaleuse, sous l'onziéme Juin 1465. il est parlé d'une Procession qui se fit à Paris ce jour-là pour la santé & bonne prospérité du Roy, & aussi de la Royne, *& du fruict qui estoit autour d'elle*, c'est-à-dire, dont elle étoit *enceinte* & empêchée, à peu près comme l'est dans Villon un homme *emmailloté d'un jacopin*, qui pourtant ne le ceint pas, ni ne l'emmaillote, puisque c'est dans sa poitrine qu'il le porte. *Le Duchat.*

ENCENS. D'*incensum.* Voyez Pasquier, dans ses Recherches, livre viii. chapitre 34. & M. de Saumaise sur Solin, page 500. *M.*

ENCHANTER. D'*incantare*, qu'on a dit pour le simple *cantare.* Servius, sur ce vers de Virgile :

> *Frigidus, in pratis cantando rumpitur anguis.*

Veteres cantare *de magico carmine dicebant : unde &* excantare, *est magicis carminibus obligare. Plautus in Bacchidibus :*

> Nam tu quidem cuivis excantare cor facilè potes. *M.*

ENCHASSER. Mettre dans une chasse ; mettre dans un chassis, dans un chaton, dans quelque chose qui retienne la chose enchassée. Du Latin *capsa* chasse ; comme qui diroit *incapsare.* * (x)

ENCHERIR. Devenir plus cher ; rendre plus cher, augmenter le prix ; & de-là figurément surpasser, aller au-dessus. De *cher*, fait du Latin *carus.* Voyez ci-dessus *Cher.* *

ENCHEVESTRER. D'*incapistrare :* d'où les Espagnols ont aussi fait *encabestrar. Incapistrare* a été formé de *capistrum.* M.

ENCHIFRENÉ. Qui a un rhume dans le cerveau. D'*incamifrænatus. In chamo & freno maxillas eorum constringe*, dans le Pseaume 31. Ceux qui ont un rhume dans le cerveau, ont le nez embarrassé. *M.*

ENCIS. L'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine, non imprimée : *Le Baron a en sa Terre le meurtre, le rapt, & l'encis. Tous ne l'eussent pas anciennement.* Rapt, *si est femme forcée.* Encis, *si est quand l'en fiert femme enceinte, & elle & l'enfant se meurent.* En la nouvelle, Article 44. *Le Seigneur Chastelain est fondé d'avoir toute Justice, haute, moyenne, & basse, avec la connoissance des grands cas cy-après declarez : C'est-à-savoir, de ravissement de personnes, d'homicides faits de guet à pens, & de encis ; si est de meurtrir femme enceinte, ou son enfant au ventre.* Je crois qu'il vient d'*incisum ;* qu'on a fait d'*incidere ;* qu'on a dit comme *occidere. Incidere*, c'est *intus cadere.* M.

ENCLITIQUE. Terme de la Grammaire Grecque. On appelle *enclitiques* certaines particules qui s'inclinent & s'appuyent si bien sur le mot précédent, qu'elles semblent s'y unir, & n'en faire qu'un avec lui. Du verbe ἐγκλίνω *inclino.* *

ENCLUME. D'*incudine*, ablatif d'*incudo :* dont les Italiens ont aussi fait *ancudine : incudine, includine, inclune, inclume*, enclume. *M.*

ENCOMBRER. Vieux mot, qui signifie *empêcher, embarrasser :* d'où le substantif encombrier. Du Latin-barbare *incombrare*, fait de *combri,*

(x) Voy. H. Estienne, Hypomn. de L. Gall. p. 146.

bri, qui signifie *un abatis de bois*. La Chronique d'Aymar de Chabannes, page 152. parlant de Clotaire : *In Silvam confugit in Arelauno, fecitque combros, totam spem suam in Dei pietate transfundens*. Ce qui est pris mot pour mot de l'Auteur du *Gesta Regum Francorum*, chap. 25. lequel vivoit du tems de Charles Martel. Grégoire de Tours, livre 3. de son Histoire, chapitre 28. parlant de la même chose, a dit : *Et concides magnas in silvis illis fecit, totamque spem suam in Dei pietatem transfundens*. Ce qui ne permet pas de douter que *combri* ne signifie *des abatis de bois*. Les Italiens du même mot Latin *incombrare*, ont fait leur *ingombrare*. L'Aleandri, qui le dérive d'*inumbrare*, se méprend tout-à-fait. C'est dans sa Défense de l'*Adone* du Cavalier Marin : où, après avoir cité ces vers du Cavalier Marin ;

Di questo corpo la grandezza vera
Minor sempre è del sol : nè mai l'adombra ;
Che della Terra a misurarla intera,
La trentesima parte appena ingombra ;

il dit : *Dove avvertasi, ch' egli usa parimente la voce* ingombrare ; *laqual viene dal Latino* inumbrare ; *che vale*, coprir con l'ombra, *ovvero* offuscare : *unde leggiamo appo Lucrezzio, nel quinto* :

Terraque inumbratur, quà nimbi cumque feruntur.

Nel qual senso, pare l'usasse il Petrarca, quando disse ;

Nè d'altro impedimento, ond'io mi lagni
Qualunque più l'umana vista ingombra,
Quando d'un vel, *&c.*

E perche l'ombra riesce come d'impedimento ed occupazione a' luoghi illuminati, s'è poi tirato il detto verbo ingombrare *al significato* d'occupare *e* d'impedire. Je suis, au reste, de l'avis de M. Guyet, qui dérivoit *combrus* de *cumulus*, & *incombrare*, d'*incumulare*. De tout ce discours, il paroît qu'*incombrare* a signifié originairement *embarrasser par un abatis de bois*. M.

ENCORE. Sylvius, dans sa Grammaire, page 157. le dérive d'*incoram*. CORAM, dit-il, *Apuleius sæpè* incoram ; *nos*, encore : *sed pro* adhuc ; *quasi* in conspectu, in promptu, *&* præ manibus : *ut*, Non habeo adhuc : ENCORE. Nicot dit la même chose. ENCORE, dit-il, *semble qu'il vienne de* incoram : *qua dictione utitur Apuleius, libris* 7. *&* 10. *quasi*, in conspectu, in promptu, *&* præ manibus : denuo, etiamnum. Il vient de l'Italien *ancora*, fait d'*anche ora* ; c'est-à-dire, *aussi à présent* : *etiamnum*. La Crusca, au mot *ancora*, a approché du but. *Vale anche* in questa ora, in questo tempo, in questo punto. *E in questo significato pare che dimostri la sua etimologia, cioè*, anche è ora. Les Espagnols disent *agora*, de *hac hora*. Covarruvias : AGORA, *vale tanto como* en este tiempo presente. *Y dixose* agora, *quasi* hac hora. M. Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne, dérive l'Italien *ancora* du Latin *hoc quoque*, en cette maniere : *Hoc quoque, hocque, anche, ancho*, ANCHORA. Ou d'*ad que*. *Ad que, anche, ancho*, ANCHORA. Qui sont des dérivations peu vrai-semblables. J'oubliois à remarquer, que Bourdelot & M. du Cange le dérivent aussi d'*incoram*. La signification de *coram*, & celle d'*encore*, ne s'accordent pas bien. *M.*

ENCOURIR. *Encourir la peine d'un crime* ; *encourir la disgrace de quelqu'un*. Il vient d'*incurrere*, que les Anciens ont pris pour *se rendre coupable d'une faute & d'un crime*. Ælius Lampridius, dans la Vie d'Alexandre Sévére : *In milites autem gravissimè animadvertit, qui fortè incurrerunt aliquid quod videretur injustum*. Tertullien : *Crimina quotidiana incursienis*. Caseneuve.

ENCRATITES. Anciens hérétiques, ainsi appellés parce qu'ils faisoient profession de continence, & rejettoient le mariage. Du Grec ἐγκρατὴς *continens*. *

ENCRE *à écrire*. D'*incaustum*. Isidore, dans ses Gloses : *Sepia, incaustum : Persius*. Pierre, Abbé de Clugny, épître 49. du livre 2. *Sed forsitan calami non inveniuntur, incaustum abest*. Au lieu d'*incaustum*, on a dit *incaustrum* : d'où les Italiens ont dit *inchiostro*, & les François *encre*. Vossius, livre 1. *de Arte Grammatica*, chap. 39. *Ab* encaustri *voce est, quòd Poloni celerem quo scribitur, etiam atrum, per* εὐμεταβολὴν *generis, appellent* incaust : *ut Itali*, inchiostro. *Volunt & inde esse Belgicum* inket. *Verùm hoc censeo*, inket *dicere* κατὰ ἀφαίρεσιν, *pro* tinct, *quasi* tincta, *vel* tinctura : *quia penna in eo tingitur. Nec alius originis Anglicum* inke. Ce que dit Vossius des Polonois est véritable. Dans mon petit Dictionnaire Polonois-Latin, *incaust* est interprété par *atramentum*. M.

ENCROUÉ. Ce mot est fort en usage en Basse-Normandie, où les enfans, & autres, jettent des bâtons dans les pommiers & dans les poiriers, pour abattre des pommes & des poires ; dans les noyers, pour abattre des noix ; dans les hêtres, pour abattre des faines, &c. & comme il arrive souvent que ces bâtons demeurent embarrassés dans les branches, on dit, *qu'un bâton est encroué* : & ce mot vient d'*incrucatus*, formé de *crux* ; parce qu'un bâton, dans cet état, forme une croix avec la branche qui le retient. J'apprens de M. de la Piquetiere, que les Angevins disent aussi *encruché* dans le même sens : ce qui fortifie ma pensée. Il peut bien aussi avoir été fait d'*incrocare*, formé à l'Italienne du mot *croce*, que les Italiens ont fait de *cruce*. Voyez le Glossaire Latin de M. du Cange, au mot *incrocare*. S. Add.

ENCYCLOPEDIE. Science universelle ; recueil ou enchaînement de toutes les sciences ensemble. Ce mot vient du Grec ἐγκυκλοπαιδεία, fait de la préposition ἐν *in*, de κύκλος cercle, & de παιδεία, qui signifie science, doctrine, érudition, littérature, & dont la racine est παῖς *puer*. Les Grecs appelloient ἐγκυκλοπαιδεία la connoissance des sept Arts libéraux, la possession de toutes les sciences. *Orbis illa doctrinæ, quem Græci* ἐγκυκλοπαιδείαν *vocant*, dit Quintilien. Les Grecs ont aussi dit κυκλοπαιδείαν. *

END.

ENDABLE. Le Roman de la Rose, fol. 69. r°.

Eglise, tu es mal sortie,
Si ta cité est assaillie
Par les Chevaliers de la Table.
Ta Seigneurie est fort endable,
Si ceulx s'efforcent de la prendre
A qui on la baille à deffendre.

Ce mot vient d'*indebilis*, par le changement de l'*e* en *a*. Ailleurs on lit *endable* dans la même signifi-

cation. Voyez Borel, dans les Additions à ses Antiquités Gauloises & Françoises. *Le Duchat.*

ENDEMENTIERS. Vieux mot inusité, qui signifie *cependant*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe: INTERDIU, *endementier que jours est.* Joachim du Bellay s'est servi de ce mot dans la Traduction qu'il a faite de quelques livres de l'Enéide, comme il le témoigne lui-même, dans son Epître à son ami Morel, Gentilhomme Ambrunois. *J'ai usé*, dit-il, *de* gallées, *pour* galléres; endementiers, *pour* cependant; isnel, *pour* leger; carrollant, *pour* dantant; *& autres, dont l'Antiquité, suivant l'exemple de mon Auteur Virgile, me semble donner quelque majesté aux vers, principalement, en un long Poeme; pourveu toutesfois que l'usage n'en soit immoderé.* Pasquier, livre VIII. chapitre 3. ENDEMENTIERS *avoit eu vogue jusques au tems de Jean le Maire de Belges: car il en use fort souvent. Joachim du Bellay le voulut remettre sus, mais il n'y put jamais parvenir.* André du Chesne, dans ses Annotations sur Alain Chartier, page 858. le dérive d'*intereadum.* Il vient de ces trois mots Latins, *in*, *de*, *interim*. Les Italiens ont fait de même *mentre*, d'*interim*; par métathèse. *Interim*, *entrem*, MINTRE. On a dit *deinterim*, comme *demagis*, *dedeinde*, *demane.* M.

ENDENTURE. Henri VI. Roi d'Angleterre, charge par une espéce de lettre ou commission, Messire Thomas Hoo, Chevalier, Bailli de Mante, de commander dans cette ville. Le titre de cette Lettre est, *Endenture* faite entre Henri VI. Roi d'Angleterre, & Thomas Hoo, &c. Ces *Endentures* étoient des contrats en parchemin; appellés en Latin *charta indentata.* On les faisoit doubles pour les deux contractans, mais sur une même feuille de parchemin pliée, l'un sur un feuillet, & l'autre sur un autre; ensuite on les séparoit: & lorsqu'ils étoient séparés, on découpoit le parchemin en forme de dents, afin qu'on ne pût le falsifier. Celui qui vouloit se servir de son double, étoit obligé de faire voir que les *endentures* se rapportoient à l'autre original, en les approchant l'un de l'autre, & les joignant par les dents. On les appelloit aussi *charta partita.* Le Pere Daniel, *Histoire de la Milice Françoise.* Les Anglois appellent encore aujourd'hui *Indenture* un Acte de cette façon. *

ENDETTER. D'*indebitare.* M.

ENDEVER. Peut-être d'*indivare*; comme qui diroit, *à Deo, aut Dæmone corripi: estre possédé. Divatus* se trouve dans les Gloses; mais en une autre signification. *Divatus*, ὁ τῆς θείας μνήμης. M. du Cange le dérive d'*indeviare*: prétendant que de *deviare*, dit pour *extra viam ire*, comme *delirare*, pour *extra liram arare*, on a dit *desver. Desver* se trouve dans une vieille Traduction Françoise du Droit Canon: *Sa doctrine ne doit pas estre appellée* hérésie, *mais* desverie. C'est au ch. 2. *de Summa Trinitate*, vers la fin. Il y a dans le Latin, *Almarici doctrinam, non tam hæreticam, quam insanam esse censendam.* M.

ENDIMANCHE': pour *paré*, *bien ajusté*; qui est une façon de parler fort usitée à Paris par le petit peuple, & qui a été formée du mot de *dimanche*; à cause de la coutume qu'on a de se parer davantage les dimanches que les jours ouvriers. Les Gascons disent de même, *s'endimenja.* Ils appellent le dimanche, *dimenja.* M.

ENDITER. Vieux mot, qui signifie *désigner.* M. Huet le dérive d'*indictare*, fait, dit-il, d'ἐνδείκνυμι. Je crois qu'il vient d'*indigitare.* M.

ENDIVE. Espéce de chicorée. D'*intyba.* Virgile: *Et amaris intyba fibris.* Columelle: *Et torpenti grata palato, Intuba.* M.

ENDOIER. Vieux mot inusité, qui signifie *montrer au doit.* D'*indigitare. Indigitare*, c'est-à-dire, *digito monstrare.* Δακτυλοδεικτεῖν. M.

ENDROIT. *In directo.* M.

ENDUIRE. *Incrustare parietes.* Picard le dérive d'ἐνδύειν. Il vient d'*inducere.* Nicot: ENDUIRE, *est, faire incrustation sur un mur, pour en cacher la déformité de l'entrebayement des pierres. Et vient* d'inducere, *qui signifie* oblinere, incrustare, linimento obducere. *Inducere* se trouve en cette signification dans les anciens Auteurs Latins: Juvénal:

——Inducitur, atque fovetur,
Tot medicaminibus facies dicatur an ulcus.

Tertullien a dit, *tectoria inducere: Scit albarius, tector, & tecta sarcire, & tectoria inducere, & cisternam liare, & cymatia distendere, & multa alia ornamenta præter simulacra parietibus incrispare.* C'est dans son livre de l'Idolatrie. Pline a dit aussi *parietem cretâ inducere.* M.

ENDUIRE signifie aussi dans nos vieux livres *digerer.* Rabelais, livre 3. ch. 15. édit. de 1626. *Ainsi sont les fauconniers: quand ils ont repeu leurs oiseaux, ils ne les font voler sur leurs gorges; ils les laissent enduire sur la perche.* Mais le sieur des Essars, ch. 50. du liv. 5. d'Amadis, semble avoir employé le mot *enduit* pour celui d'appétit, dans ces paroles, dans ce passage: *Et à cette cause manda incontinent à celle qui avoit la garde des griffons, qu'elle ne les repeust pour ce jour, afin qu'ils eussent meilleur enduit quand viendroit au besoin.* Le Duchat.

ENDURER. Le verbe *durare* signifie souvent dans les bons Auteurs *endurer & souffrir patiemment.* Virgile, livre 1. de l'Eneide:

Durate, & vosmet rebus servate secundis.

Térence dans ses Adelphes: *Durare quisquam, si sic fit, potest.* Les Gloses: μακροθυμῶ, duro: μακρόθυμος, *longanimis.* Et du verbe *durare* les Auteurs de la moienne Latinité ont fait *indurare*, d'où nous avons tiré notre *endurer.* Boniface, Archevêque de Maience, épît. 92. *Nisi aliunde consilium & adjutorem habeant, ut sustinere & indurare in illis ad ministerium populi possint.* Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Impetus militum durorum & Martiorum sustinere non pravalens.* Caseneuve.

ENE.

ENERGUMENE. Homme possédé du Démon. Ce mot vient du Grec ἐνεργούμενος, fait du verbe ἐνεργεῖσθαι, qui signifie être mu, être mis en action, être mu par un esprit, & en particulier par un malin esprit. De ἐν in, & ἔργον opus, factum. Le mot ἐνέργεια, qui signifie action, opération, efficacité, & duquel est pris le François *énergie*, vient aussi de la même source. *

ENERTER. Nos paysans d'Anjou disent *enerter un lieu*, pour dire, *y planter des arbres.* Peut-être d'*inarbustare.* M.

ENF.

ENFANS. D'*infantes*: dont les Latins se sont

ſervis en cette ſignification. Cujas ſur la Loi *Si infantes*, au Code *de Jure deliberandi : Et majore errore* infantes *vulgò dicuntur liberi, ut loquimur in idiotiſmo, & Hieronymus refert in Geneſim.* Hodieque, *inquit*, omnes filii vocantur *infantes* Romæ. *Et invenies quoque in Lege* Uxorem, §. *ultimo*, *de legatis* 3. *Et in Lege* Cùm verò, §. Cùm quidam, *Digeſtis* de Fideicommiſſariis Libertatibus, infantem *dici, non pro minore ſeptennio, ſed pro quolibet puero, vel puella.* ¶ Dans la Gaſcogne & dans le Languedoc, on appelle *enfans* les enfans mâles. Scaliger dans ſon ſecond Scaligerana, page 70. *Un Gaſcon diſoit d'une Damoiſelle*, Elle a trois enfans & deux filles. Enfant *&* infans *auſſi ſe diſent des maſles, & non pas des femelles, ſelon quelques-uns.* M.

Enfans-perdus. Voyez Paul Jove, livre xv. de ſes Hiſtoires, feuillet 175. verſo. *M.*

ENFERME. Ce mot s'eſt dit pour *infirme*; & *enfermier* pour *infirmier*. Perceforeſt, vol. 6. chap. 35. *Dont eſt l'enferme en grand péril, qui ſe met pour guérir ez mains de celui qui ne connoiſt ſa maladie.* Le Duchat.

ENFERMER. D'*infirmare*. Voyez *fermer*. M.

ENFEU. On appelle ainſi dans l'Anjou une cave dans les Egliſes, pour la ſépulture des corps morts. D'*infodicum*. *Infodicum*, *infocum*, enfeu. Voyez mon Hiſtoire de Sablé, livre ix. chapit. 3. page 240. On a dit *fodere*, de ceux qui faiſoient les foſſes pour la ſépulture des morts. Et de-là, *Foſſarius*, pour celui qui faiſoit ces foſſes. L'Auteur de la Lettre *de Septem Ordinibus Eccleſiæ*, attribuée fauſſement à S. Jérôme : *Primus igitur in Clericis Foſſariorum ordo eſt, qui, in ſimilitudinem Tobiæ ſancti, ſepelire mortuos admonentur.* Et c'eſt de ce mot *Foſſarius* que les Angevins ont fait leur mot de *Fouſſier*. C'eſt ainſi que les Angevins appellent un Foſſoyeur.

ENFILER *des perles ; un chapelet*. D'*infilare*. Les Italiens diſent *infilzare*, qu'ils ont fait d'*infiliciare*. *Filum*, *fili*, *filicium*, *infiliciare*, infilzare. Les Eſpagnols diſent *enſartar*, d'*inſerere : inſero*, *inſertum*, *inſertare*, ensartar. *M.*

ENFONCER. D'*infundicare*. *Fundus fundi*, *fundicus*, *fundicare*. De *fundus*, les Italiens ont fait de même *affondare*. M.

ENFOUIR. D'*infodire*, dit par métaplaſme, pour *infodere*. M.

ENFREINDRE. *Rompre*, *briſer*. Ce mot n'eſt plus aujourd'hui en uſage que dans les contraventions aux Loix, Coutumes, Ordonnances, & Traités. Il vient d'*infrendere*, compoſé du verbe *frendere*, qui ſignifie *rompre* & *briſer*. Feſtus Pompeius : *Frendere, eſt frangere.* Virgile au livre 3. de l'Eneïde, prend *infrendere dentibus*, pour *grincer les dents :* parce que durant le tranſport d'une colére enragée, on les fait craquer comme ſi l'on en briſoit quelque choſe de bien dur. Les Gloſes : *Frendeo*, θλάω ; c'eſt-à-dire, *briſer*, *froiſſer*. Caſeneuve.

ENG.

ENGAGER. Comme de *vadium* nous avons fait *gage ;* ainſi nous avons formé *engager* d'*invadiare*. Burchardus, *de Caſibus Monaſterii S. Galli* chapitre xi. *Calicem aureum ac alias poſſeſſiones, pro centum nonaginta marcis & centum libris denariorum, invadiavit.* Caſeneuve.

Engager. D'*invadiare ;* qui ſe trouve en cette ſignification dans la Loi des Lombards, liv. I. titre 14. Sigebert, dans ſa Chronique ſur l'année cx. *Willelmus, Comes Pictavienſis*, invadiavit *eamdem civitatem Raymundo Comiti.* Voyez *gage*. M.

ENGANNER. Voyez *engigner*. Caſeneuve.

Enganner. Vieux mot François, qui ſignifie *tromper*, de même que l'Italien *ingannare*. Le François & l'Italien ont été faits de *gannare*, mot Latin, qui ſignifie *ſe moquer :* comme *ganna* & *gannatura* ſignifient *moquerie*. Les Gloſes anciennes : *Gannat*, χλευάζει : *gannator*, χλευαςής. Aldelme, dans ſon livre des Louanges de la Virginité : *Quaſi ridiculoſum ſubſannantis gannaturæ opprobrium.* Voſſius ſe trompe, qui corrige en cet endroit *gannituræ : à gannitu*. Et Lacerda l'explique mal, par *turpe lucrum*. Rabanus Maurus, livre I. *de Inſtitutionibus Clericorum*, chap. 3. *Ut idem Apoſtolus, ſuique ſucceſſores, & Jeſquipedes ridiculoſum gannaturæ ludibrium in populo Romano portarent.* Le Latin *ganna* a été fait du Grec χλεύη, mot de la même ſignification que *ganna*. Heſychius : χλεύασμα, καλαμώκημα : χλευάζει, καλαμωκᾶσθαι. Le χ ſe change en γ. Χλεύη, *gana*, *ganna :* comme en *galbanum* de χαλβάνη ; & en *doga*, de δοχὴ, en *ſtigium*, de ςίχιον. M. Carlo Dati dérivoit l'Italien *ingannare* d'*ingenium*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. ¶ *Enganner*, pour *tromper*, eſt encore aujourd'hui en uſage dans la Baſſe-Normandie parmi le petit peuple. *M.*

ENGEANCE. D'*ingignere*, on a fait Engeer. *Ingigno*, *ingino*, *inginico : inginco*, *ingincare*, inger : *ingincantia*, engeance. *M.*

ENGEAUTRER. Mot de même ſignification qu'*engeoler*. Villon, dans ſon grand Teſtament : *Toujours trompeur auſtruy engeauſtre.* D'*ingabiolotare ;* comme *vautrer* de *volutare*. Le Duchat.

ENGELURE. Mal cauſé par le froid. D'*ingelatura*. M.

ENGEOLER. D'*ingabiolare*. C'eſt une métaphore, priſe des Oiſeleurs, qui attirent les oiſeaux dans leurs filets, par le chant d'autres oiſeaux. *Fiſtula dulce canit, volucrem dum decipit auceps. Gabiola* eſt un mot Italien qui ſignifie *une cage*. M.

ENGIGNER. C'eſt-à-dire, *trahir*, *tromper*. Le Roman de Guillaume au court nez, au Charroy de Niſmes :

Dex, dit Bertrand, beau-pere droiturier,
Nos ſommes ore trahi & engigné.

On diſoit auſſi *enganer*. Le même Roman :

Mal enganés, & malement ſurpris.

Et de-là vient l'Eſpagnol *angañar*. Caſeneuve.

Engigner. Vieux mot inuſité. Gaſton de Foix, dans ſon Miroir de la Chaſſe, page 20. *Car aucune fois on y eſt engigné.* C'eſt-à-dire, *on y eſt trompé*. D'*ingannare*. M.

ENGILBERT, ou ENGINBERT. Nom propre d'homme. Il vient de la Langue Teutonique, comme on voit aiſément, & il ſignifie *juvenis clarus*. Il eſt compoſé de deux mots. *Engil* ou *engin* eſt fait de *enke* jeune, dont le diminutif eſt *enckel*. Au lieu de *enke* on a dit auſſi *ango*, *eincho*, *enke egge*, *ekkin*, *egin*, ſuivant les différentes prononciations. Voyez ci-devant *Eginhart Bert* ſignifie *illuſtre*. Voyez *Berte*.*

ENGIN. Il vient du Latin *ingenium :* & par

ainsi la propre signification de ce mot est *esprit*, *industrie*, & *entendement*. Le Maréchal de Ville-Hardouin, livre 1. *Par son sens & engin, que il avoit molt cler & molt bon.* Et Alain Chartier au Traité de l'Espérance ou Consolation des trois Vertus : *Mais la discretion de régence naist de plusieurs engins, esquels les ..rs sont espartis, qui affierent à si haut ministere.* Il signifioit anciennement *tromperie* & *trahison*. Le Maréchal de Ville-Hardouin : *A bonne foy, & sans mal engin.* Et le Roman de Guillaume au court nez, au Moinage Guill.

Je l' sçaurai bien par ma barbe florie,
Se vous me dites engin ne tricherie.

Nos Historiens prenoient le mot *ingenium* en ce même sens. Grégoire de Tours, livre 3. chapitre 2. *Rex verò adveniens cùm in multis ingeniis eos auferre niteretur.* Et ailleurs : *Rex verò cùm eos per ingenium dolosè eis juratis non posset ejicere.* Et de-là vient le mot Espagnol *inganno*. Nous trouvons aussi dans un Catalogue des Gentils-hommes qui tenoient immédiatement des terres de Guillaume le Conquérant, que Duchesne a fait imprimer ensuite des Historiens Normans, ces deux noms propres *Willelmus Ingania*, & *Waldinus Inganiator*; qui étoient sans doute deux soubriquets, dont l'usage étoit si commun en ce tems-là, que les Princes même ne s'en offençoient pas. Le mot d'*engin* ne se dit aujourd'hui que des machines & instrumens d'invention subtile : auquel sens il étoit aussi pris par les Anciens. Le Maréchal de Ville-Hardouin, livre 7. *Et firent engin chapuiser de mainte maniere.* Tertullien, dans son Traité *De Pallio* : *Cùm tamen ultimarent tempora patriæ, & aries jam Romanus in muros quondam suos auderet; stupuere illico Carthaginenses ut novum extraneum ingenium.* Caseneuve.

Engin. D'*ingenium*. Ce mot *engin* signifioit anciennement *esprit* & *invention*. Alain Chartier, dans son Quadrilogue, page 414. *Vos engins travaillent à acquérir finance, & vos vanités à les degaster.* Le Reclus de Molens :

Hom qui raison as & angien,
Icheste semblance retien.

Un ancien Fragment, cité par André du Chesne : *La force vient de bon sens & de bon engien plus que de grandeur de membres.* Rabelais, livre II. chapitre 27.

Prenez-y tous, Roys, Ducs, rocs & pions,
Enseignement, qu'engien mieux vaut que force.

Or comme il faut beaucoup d'esprit & d'invention à faire des machines & des instrumens, ce mot a été pris ensuite pour des machines & des instrumens. Le Roman de Garin :

Li engignierres, qui ont l'engin basty.

Et ailleurs :

Lievent engins sont perrieres dreciées,
A Mangoniax le feu Grezois lors giettent.

Les Latins ont usé du mot *ingenia* en cette signification. Isidore : *Apud Antiquos Minerva vocata quasi Dea & manus artium variarum. Hanc enim multorum ingeniorum prohibent.* De-là, nous avons fait le mot *Ingénieurs*, & les Espagnols en ont fait celui d'*ingenieros*. Voyez François Pithou, dans son Glossaire, au mot *ingenium*, André du Chesne, dans ses Annotations sur Alain Chartier, page 856. M. Bignon sur Marculfe, page 529. & M. de Saumaise sur Tertullien *de Pallio*. M.

ENGLOUTIR. Outre sa naturelle signification, qui est *avaller*; il est pris pour *enfoncer* & *abymer*. Il est formé d'*inglutire*, composé de *glutire*, qui signifie *avaller*. Caseneuve.

ENGONCÉ. Gêné, contraint dans son habit. D'*ingonnicatus*. Voyez *gonne*. M.

Engoncé ou Engonsé. C'est ainsi qu'on appelle ceux qui ont la taille entassée, & la tête entre les deux épaules. Par corruption du mot *esconsé*, qui se trouve dans les vieux écrivains François, pour *caché*. D'*absconsus*. Huet.

ENGOUÉ. A Beaune, en Bourgogne on dit *agoué*, pour dire *dégoûté*, quand on est las d'avoir trop mangé d'une chose. Ce qui pourroit donner sujet de croire que le mot *agoué* auroit été fait de la particule privative *A*, & de l'adjectif *gustatus*; & qu'*engoue* a été fait de même d'*ingustatus*. Mais il est certain qu'*engoué* a été fait d'*ingumiatus*, fait de *gumia*, vieux mot Latin qui signifie *goulu*. *Gumia*, *ingumiare*, *ingomiare*, d'où l'Italien *ingoiare*, *ingoare*, ENGOUER. *M.*

ENGOUER. D'*angere*. Huet.

Engouer. On appelle *s'engouer*, quand on met de si gros morceaux dans la bouche, qu'on ne les peut quasi avaler. Je crois que ce mot a été fait d'*ingulatus*. Le Duchat.

ENGOURDI. Il est dit proprement du corps & de l'esprit par métaphore. On dit *engourdi de froid*, & *engourdi de paresse*. Il vient de *gurdus*, qui signifie *stupide*, *lent*, *inutile*, & *grossier*. Les Gloses d'Isidore : *Gurdus, lentus, inutilis.* Celles de Papias : *Gurda, inutilis, inepta, stulta.* Sulpice Sévére, Dialogue 2. de la Vie de S. Martin, appelle *hominem gurdonicum*, un homme grossier & rustique : *Vereor ne offendat vestras nimium urbanas aures sermo rusticior. Audietis me tamen, ut gurdonicum hominem, nihil cum socco aut cothurno loquentem.* Caseneuve.

ENGOURDIR. Voyez *gourd*.

ENGRAINER. Le Roman de la Rose, MS. cité par Borel au mot *engraigne* :

Se l'ire jalousie engraigne,
Elle est moult fiére & moult griffaine.

A quoi se rapportent ces paroles du fol. 79. r°. de la révision de Marot, édit. *in-fol.* de 1571.

Mais supposé que je le prenne,
A jalousie la griffaine,
Que pourrons-nous adoncques dire,
Bien sçay qu'elle enreigera d'ire.

C'est de ce mot *engraigner* qu'est venu le *mal engrain*, qu'Ant. Oudin explique par mauvaise humeur *cattivo humore* : duquel mot s'étoit déja servi Rabelais, livre 3. ch. 10. où il parle *du mal en grain de la Parque felone*. Je ne sais pas bien d'où vient ce mot. *Le Duchat.*

ENGRESLÉ. ENGRESLURE. Terme de blason. Le Pere Ménestrier, dans son livre de l'origine des Armoiries, dérive ces mots de *gracilis*; *parce que les engreslures sont minces & délicates, comme des pointes de tresses* : ce sont ses termes. Upton les dérive de *gradus*. *Arma cum bordura ingradata, quandoque portantur : Et talis fimbria, sive bordura, vocatur* fimbria ingradata, *quia ejus color gradatim insertur in campum armorum.* Et ensuite : *Portat arma de auro fimbriata, sive bordura-*

la de nigro ingradata, cum uno leone rapaci de rubio: Et Gallicè, Il porte d'or une bordure engrailée de sable, un leon rampant de gewlez. C'est au liv. 4. de Milit. *M.*

ENH.

ENHASE'. Nicot: ENHASÉ, *c'est embesoigné: celui qui est plein d'affaires & de grandes besoignes.* Henri Etienne, page 138. & 144. de son Discours de la Précellence du Langage François, & page 524. de son Dialogue du Langage François Italianisé, dit que ce mot est un mot Parisien. Il est aussi en usage dans la Basse-Normandie, où l'on dit, *cet homme-là fait l'enbasé*; pour dire *fait l'affairé*. Les Espagnols disent *hazer*, pour dire *faire*: & c'est de ce mot Espagnol que vient le François *enbasé*; comme qui diroit *enaffairé*, *enhazado*. M.

ENHERBER. Vieux mot François inusité, qui signifie *empoisonner*. Un vieux Poëte Anonyme:

> *Sous gist le frais serpent en herbe.*
> *Fuyez, enfans: car il enherbe.*

Il vient d'*inherbare*, fait d'*herba*, dont les Auteurs Latins se sont servis, pour dire *du poison*. Virgile: *Miscueruntque herbas, & non innoxia verba.* La Loi Salique, tit. XXI. *Si quis alteri herbas dederit bibere, & mortuus fuerit.* Voyez François Pithou sur la Loi Salique, tit. XXI. & M. Bignon sur les anciennes Formules, page 607. & 608. Les Espagnols disent encore à présent *enerbolar*, pour dire *empoisonner*; & *enerbolado*, pour dire *empoisonné*. M.

ENN.

ENNUY. C'est une fâcherie ou maladie d'esprit. Il vient sans doute d'ἔννοια, qui signifie une forte application de l'entendement à quelque chose. Et en effet dans l'ancienne Langue Provençale, & encore en Espagnol, *ennojar* signifie *ennuyer*. Joannes Januensis, dans son *Catholicon*: Ennoyar *componitur ab* en, *quod est* in; & noys, *quod est* mens: *inde* ennoyan, *id est*, in mente; *id est accidens quod dicitur esse in mente* Caseneuve.

ENNUY. ENNUYER. Fédéric Morel, dans son petit Dictionnaire Latin-François, le dérive du mot Grec εἰνία, qu'il explique par *fascherie*. C'est une faute d'impression, il faut lire ἀνία. Les Espagnols disent *enoja* & *enojo*, dans la même signification: & c'est de-là que nous avons fait notre mot *ennuy*. L'Espagnol a été fait d'*in*, particule intensive, & du substantif *noxa*. *Noxa*, *innoxum*, *inoxum*, *inoxo*, *enoxo*, ENOJO, *ennuy*: *enoxar*, ENOJAR, *ennuyer*. Ou bien de cette sorte: *Noxa*, *innoxo*, *enoxo*, INOJO, *ennuy*; ENOJAR, *ennuyer*. De *noxa* on a fait *noxia*; d'où l'Italien *noia*, pour dire *ennuy*. M.

ENO.

ENORME. Prodigieux, excessif. De *norma*; comme si on disoit *præter normam*. On a dit dans la Basse-Latinité *innermis* & *inormis* pour *immensus*. Borel témoigne qu'on disoit autrefois *anorme* & *anormal*, pour dire, contre la régle commune. *

ENOSSE'. Ce mot se dit d'un chien qui a le gosier embarrassé d'un os. D'*inossatus*. M.

ENP.

ENPAN. C'est la distance qu'il y a du pouce au petit doigt, lorsque la main est étendue en largeur. *Quantum expansa manu metimur.* Nos anciens disoient *espan*. Nicole Gilles en la Vie de Charlemagne: *Il avoit le visage d'un espan & demi de long.* M. Guyet dérivoit *espan* d'*expalmus*: & *empan*, d'*impalmus*: comme *empaumer* d'*impalmare*. *Palma*, c'est la paume de la main. M. du Cange, dans son Glossaire au mot *spanna*, dérivoit *pan*; qui est la même chose qu'*espan* & *empan*; du Latin-Barbare *spanna*, mot de même signification, fait de l'Alleman *spannen*, qui signifie *étendre*. Dans la Loi des Frisons, titre 22. §. 65. *Vulnus, quòd longitudinem habeat quantum inter pollicem & complicati indicis articulum, spannum non impleat, 3. sol. componatur. Quod integra spanna longitudinem habuerit, hoc est, quantum index & pollex extendi possunt*, &c. Je crois qu'il faut s'en tenir à cette étymologie. ¶ Les Grecs disent σπιθαμὴ, en la même signification. *M.*

ENPAN, vient de l'Alleman *spann*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

ENPESER. D'*impiciare*, formé de la préposition *in*, du substantif *pix picis*, nous avons fait *enpeser*; comme d'*impicium*, *enpois*. M.

ENQ.

ENQUERRE. Vieux mot, qui signifie *enquerir*. D'*inquirere*. Ce mot est encore en usage parmi ceux qui se mêlent du Blason, qui disent *Armes à enquerre*, en parlant des Armes irrégulieres; c'est-à-dire, *Armes pour lesquelles il faut s'enquérir de la raison de leur irrégularité.* Dans l'Académie Françoise on dit encore aussi à présent, *Mots à enquerre*. Voiture s'est servi de ce mot dans ses Etrennes pour la Taupe:

> *Oui, lui dis-je, Mademoiselle,*
> *Je suis Taupe pour vous servir:*
> *D'où venez-vous présentement,*
> *Commença-t-elle de s'enquerre?*

ENR.

ENRAYER. Lat. *Sufflaminare*. D'*inradiare*. M.

ENRIME'. On disoit autrefois *enrimé*, pour *enrhumé*. Marot, dans sa petite Epître au Roi: *Et en rimant bien souvent je m'enrime.* Le Duchat.

ENROLLER. D'*inrotulare*: comme *controller*, de *contrarotulare*. Voyez *rolle*. M.

ENROUE'. Du Latin *raucus*. *

ENS.

ENS, ANS. Vieux mot François, pour *dans*, *dedans*. C'est un adverbe de lieu, dont Nicot & le Dictionnaire des Arts ont fait mention. La mort de Séneque est racontée en ces termes dans le Roman de la Rose:

> *Fist Neron ung baing apprester,*
> *Et fist ens le preud'homme mettre,*
> *Et puis seigner, ce dit la lettre;*
> *Et tant lui fit de sang espandre,*
> *Qu'il lui convint son ame rendre.*

Ce mot vient du Latin *intùs*; & à cause de cela Borel prétend qu'il falloit écrire *ents*, pour mieux conserver l'origine. Cet Auteur prétend aussi que le changement d'orthographe fait perdre les étymologies des mots. Cela se peut: mais nonobstant tout ce qu'on peut dire là-dessus, il sera toujours nécessaire de se conformer à l'usage. *

ENSEIGNE. C'est une marque particuliere, qui, aidant à discerner quelque personne, ou quelque chose, d'avec une autre, la fait connoître : l'enseigne d'une maison, d'une hôtellerie, d'une Compagnie de gens de pié; une enseigne qui se portoit autrefois au chapeau, ou en quelqu'autre endroit; l'enseigne d'un Sergent, ou d'un Messager; qui est une chose semblable à ce qui s'appelle *l'émail*, à l'égard des Hérauts d'armes. Et de-là cette façon de parler, *à telles enseignes*. D'*insigne*, ou d'*insignium*. M.

ENSEIGNER. Il y a grande apparence que, comme remarque M. de Saumaise, ce verbe vient d'*insinuare* : parce que dans les Glossaires on trouve *insinuate*, δηλώσατε; c'est-à-dire, *éclaircissez*, *enseignez*, *déclarez*; & *insinuatio*, διδασκαλία, c'est-à-dire, *doctrine*, *enseignement*. S. Grégoire, Homélie 10. *In eo namque quod admoniti faciunt*, *nobis profectò insinuant quid faciamus*. Toutefois je suis grandement porté à croire, que comme *enseigne* vient d'*insigne*, *enseigner* doit venir d'*insignire*, qui signifie *marquer*, & *rendre connoissable* une chose par certaines marques. *Caseneuve*.

ENSEIGNER. M. de Saumaise, sur les Auteurs de l'Histoire Auguste, page 101. INTIMARE, *est quasi*, in intimo ponere, *vel* intimum facere. *Sic &* insinuare *eàdem ratione dicitur : unde nostrum* enseigner. *Apud recentis enim Latinitatis Magistros* insinuare, *est* docere. *Glossæ :* Insinuate, δηλώσατε. Insinuatio, διδασκαλία. Insinuavit, ἐνεφάνισεν. *Perperam hodiè legitur* ἐνεχυρίασεν, &c. Il dit la même chose sur Solin, page 25. INSINUARE, *est* διδάσκειν, ἐμφανίζειν. *Inde nostrum* enseigner. A quoi on peut ajouter les autorités suivantes. Udalric, Evêque d'Ausbourg, en son Sermon Sinodal : *Videte ut omnibus Parochianis vestris Symbolum & Orationem Dominicam insinuetis*. Et au même endroit : *Patrini filiolis suis Symbolum & Orationem Dominicam insinuent, aut insinuari faciant*. Wolfordus, au livre 3. des Miracles de Sainte Valpurge: *Prudens lector avaritiæ imputat, quod & signum sequens patenter insinuarit*. Grégoire de Tours, liv. 2. chap. 3. racontant la conversion de Clovis : *Tunc Regina accersiri clam S. Remigium, Remensis urbis Episcopum, jubet, deprecans, ut Regi verbum salutis insinuaret*. Et au chap. 34. parlant du Fils de Dieu : *Sic & ipsos Sanctos, ac dilectos suos Apostolos, cum de futuræ persecutionis tentationibus doceret, insinuavit*. Saint Grégoire, Hom. x. *In eo namque quod admoniti faciunt, nobis profectò insinuant quid faciamus*. Les autres le dérivent d'*insignare*, fait de *signum*; comme qui diroit, *per signa docere* : duquel mot *signum* les Latins ont dit *significare*, à peu près en la même signification. Et cette étymologie est plus conforme à l'analogie; *nare* faisant plus naturellement *ner*, que ne fait *nuare* : & le G dans le mot François *enseigner*, & dans l'Italien *insegnare*, témoignant que ces mots ont été faits de *signum*, plutôt que de *sinus*. Covarruvias, au mot *enseñar*, a suivi l'une & l'autre étymologie; disant que le mot Espagnol *enseñar* a été fait d'*insinuare*, ou de *signum*. Dans mes Origines Italiennes, & dans la premiere édition de mes Origines Françoises, je me suis rangé du côté de ceux qui le dérivent de *signum* : & je viens d'apprendre par les Origines Françoises de M. de Caseneuve, que cette opinion est aussi celle de ce grand Etymologiste. Voici ses termes : *Je suis grandement porté à croire que comme* enseigne *vient* d'insigne, enseigner *doit venir* d'insignire, *qui signifie* marquer & rendre connoissable *une chose par certaines marques*. Néanmoins je suis aujourd'hui pour l'étymologie d'*insinuare* : considérant que ce mot se trouve dans la signification d'*enseigner*, dans un nombre infini d'endroits; & qu'*insignare* ne se trouve nulle part en cette signification. Et à l'égard du G, il peut fort bien avoir été ajouté : comme en *ligne*, de *linea*; en *vigne*, de *vinea*; en *tigne*, de *tinea*; en *châtaigne*, de *castanea*; en *Champagne*, de *Campania*, &c. Et quant à la terminaison *nuare*, elle peut aussi avoir été changée en celle de *nare*. M.

ENSEMBLE. Il vient de l'adverbe Latin-barbare *insimul*. Eginhard, ép. 13. *Jopila verò, quando insimul fuerimus locuti*. Les Gloses : *Insimul*, ἅμα. Caseneuve.

ENSEMBLE. D'*insimul* : qu'on a dit pour *simul* : comme *inante* & *inantea*, pour *ante*; & *insecus*, pour *secus*; & *insemel*, pour *semel*. Voyez M. Bignon, sur les Formules de Marculfe, & M. de Saumaise, dans son *Specimen confutationis Animadversionum Heraldi*, page 107. *Simul* a été fait par apocope de *simulus*, comme *Consul*, de *Consulus*. *Simulus* a été fait d'ὁμαλός. M.

ENSOUPLE, ou ENSUBLE. C'est cette piéce de bois sur laquelle les Tisserans entourent leur fil, & de laquelle ils l'ôtent à mesure qu'ils ont tissu ce qui est devant eux. D'*insubula*. Cujas, livre XXVII. de ses Observations, chapitre 38. *Instrumento textorio legato, ex Lucretio dicam contineri levia quæ appellat* insibilia, *vel* insubula : *quæ Philoxeni Glossæ docent Græcos vocare* ἀντία : *Textores Galli, procul dubio, voce Latina propiùs*, ensouples; *contineri parvos fusos quos iidem* tuyaux, *id est, tubulos, confectos ex arundine, quibus subtegmen involvunt, eosque medios radiis inserunt simul; & radios acutos, quos* novellas *vulgò; &* sonantes scapos, *quos vocant* les chasses.

¶ *Insubulum*, & *insubula*, au féminin, & ἀντίον, & ἀντία, se trouvent dans les Gloses anciennes.

¶ ENSUBLE, est le mot le plus commun. *M.*

ENT.

ENTAMER. Du Latin-barbare inusité *entamare*, fait du Grec ἐνταμεῖν, *inscindere*. Ταμεῖν se trouve. Cette étymologie du mot *entamer*, a été remarquée par Picard, par Trippault, par Robert Etienne, & par Nicot. Les autres le dérivent d'ἐντομή. Voyez Nicot, & Robert Etienne. Et Maître François Rabelais a visé sans doute à cette derniere étymologie, lorsqu'il a fait le nom de *Frere Jean des Entommures*, au lieu de celui de *Frere Jean des Entamures*. Je remarquerai ici par occasion, que ce *Frere Jean des Entommures* de Rabelais, étoit un nommé Buinard, Prieur de Sermaise : ce que j'ai appris de ces vers d'Antoine Couillard, Sieur du Pavillon, au commencement de ses Contredits des Prophéties de Nostradamus, adressés à Monseigneur Buinard, Prieur de Sermaise :

Quand Rabelais s'appeloit Moine,
C'estoit sans queüe & sans dorure.

Tu n'estois Prieur, ne Chanoine ;
Mais Frere Jean de Lecitamure.

(Il faut, *Mais Frere Jean de l'Entamure*)

Maintenant es en la bonne heure
Pourvu, & beaucoup mieux à l'aise ;
Puisque fais paisible demeure
En ton Prieuré de Sermaise.

Les Bas-Bretons disent *entamiff*, pour dire *entamer*, & *tam*, pour dire *un morceau*.

Je trouve que Budée, dans ses Commentaires de la Langue Grecque, page 212. dérive aussi le mot François *entamer* du Grec ἐντέμνειν. M.

ENTE. M. de la Coste, au commencement de son Traité sur le Titre du Code *de Jure Emphyteutico*, le dérive du Flaman *impoten*. Voici ses termes : Emphyteusin *nemo est qui nesciat esse Græcum nomen Romana civitate donatum, quò significatur* insitio surculi in arbore : *& inde detorta vox Latino-barbara*, impotus, *de qua Joannes Lydius in Glossis Latino-barbaris, & ex qua etiam hodie Belgas* impoten *dicere, pro* inserere, *idem Auctor notat : ut & nos Aquitanici vulgò* empheault : *Franci verò compendio*, empter, *&* empte. M. de la Coste se trompe : ce qui soit dit avec le respect qu'on doit à un si grand homme, le plus savant Jurisconsulte de France, après M. Cujas. *Ente* a été fait d'*insita*. Le Capitulaire de Charlemagne *de Villis propriis*, article 62. *Quid de insitis ex diversis arboribus*, &c. M. de Saumaise sur Solin, page 26. *Insita, sunt τὰ ἔμφυτα, ut Glossa interpretantur.* Intas, *vel* entas, *dicimus quasi* insitas. Nous disons en Anjou *une enture*, au lieu d'*une ente*. M.

ENTERINER. M. de Vaugelas, dans ses Nouvelles Remarques sur la Langue Françoise, le fait venir d'*interim*. Voici ses termes : INTERINER UNE REQUESTE *ne vaut rien. Il faut dire* entériner. *Et il ne sert de rien d'alléguer que ce mot vient* d'interim, *comme il n'est pas sans apparence, sans que néanmoins je me veuille amuser a l'examen de cette étymologie.* Sur lesquels l'Anonyme qui a publié ces Remarques, a fait cette observation : *M. de Vaugelas ayant tardé à nous donner cette Remarque ; M. Ménage en a profité, & a dit dans ses Observations qu'il falloit dire* entériner, *& non* intériner. *Ce qui est véritable : mais il tire ce mot d'un autre endroit. Voici la généalogie qu'il nous en donne :* integer, integerus, interus, interi, interinare, ENTERINER. *M. Ménage fait toujours venir les mots d'où l'on ne se seroit jamais imaginé qu'ils vinssent. Car quel rapport d'*integer, *dans sa signification & dans son mot, avec* entériner ? *Aussi a-t-il eu besoin d'aller chercher* integerus *dans la basse Latinité : & encore cela ne lui auroit de rien servi, s'il n'avoit trouvé* interus, *dont le fils* interi *a mis au monde* interinare. *Plaisante généalogie ! Ne semble-t-il pas que ce soit ici la généalogie de quelque Roi Goth ?* L'interim, *ou* l'interin, (*car on l'écrit avec un M, & on le prononce avec une N*) *de M. de Vaugelas, est une origine d'*entériner *bien plus vrai-semblable. Les Protestans, dans leur établissement en Allemagne, présenterent une Requête à l'Empereur, pour avoir l'exercice de leur Religion par provision, jusqu'à ce que par un Concile, ou par une Diéte, on eût remédié aux différends qui regnoient pour-lors dans l'Empire entre les deux Religions, la Catholique, & la Protestante. L'Empereur accorda cette demande. On appella ce Décret de l'Empereur* l'Interim d'Allemagne. *Et depuis on a dit,* intériner une Requête *pour* l'accorder, *& ensuite,* entériner. *Et voilà, n'en déplaise à M. Ménage, une origine plus raisonnable que la sienne,* &c.

A considérer les railleries que fait ici de moi cet Auteur sans nom, ne diriez-vous pas que j'aurois dit la plus grande impertinence du monde, & qu'il auroit dit la chose du monde la mieux dite ? Et cependant mon étymologie est la véritable, & la sienne est ridicule, impertinente & extravagante, & contraire à l'Histoire. Je ne dis rien de M. de Vaugelas, qui a parlé de cette étymologie d'*interim* modestement, & sans affirmation.

Premiérement : il est faux que nous disions l'*Intérin d'Allemagne*. D'ailleurs, l'Empereur qui accorda l'Intérim aux Protestans d'Allemagne, étoit l'Empereur Charles-Quint : & il le leur accorda en 1548. & en ce tems-là, il y avoit plus de 200. ans que le mot d'*entériner une Requête*, étoit en usage parmi nous ; comme il paroît par un nombre infini d'Arrêts du Parlement de Paris. Voilà donc l'étymologie de l'Anonyme détruite. Il faut présentement établir la mienne. Le mot Italien *intero* ne permet pas de douter qu'on n'ait dit *interus*. Et notre vieux mot François *enterin*, pour *entier*, ne permet pas non plus de douter qu'on n'ait dit *interinus*. Ce mot *enterin* se trouve dans le Roman de la Rose :

De fin cuer net, & enterin,
Sommes cy venus Pelerin.

Voyez M. Borel, dans ses Antiquités Gauloises ; où il dit qu'*entériner* signifie remettre en entier ; & *entérineté*, *intégrité* ; & que ce mot d'*entérineté* vient d'*integritas* ; comme qui diroit, *entiéreté*. Et conformément à cette étymologie, nos Jurisconsultes traduisant en Latin *entériner des Lettres royaux*, l'ont traduit par *integrare Litteras regias*. Eguinarius Baro, sur la Loi 29. au Digeste *de Adoptionibus : Inde constat Judices non debere judicare secundum rescripta principalia* (*quod* integrare Litteras regias *dicunt*), *nisi vocatis iis qui probabiliter contradicerent, & ladi possent rescriptis à Judice admissis.* D'ailleurs, le mot Latin *integrare* est traduit dans le vieux Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe, par le François *entériner*.

Il est donc constant qu'*entériner* vient d'*interinare*, & qu'on a dit *interinare* dans la signification d'*integrare*. Mais il n'est pas bien constant pourquoi on a dit *entériner des Lettres, ou des Requêtes*, pour dire en accorder l'effet. M. Nublé avoit quelque pensée que cette façon de parler avoit été premierement dite des Lettres ou des Requêtes qu'on présentoit pour être restitué en son entier, & qu'elle avoit été dite ensuite de toutes sortes de Lettres & de Requêtes. Ce que je ne crois pas véritable. Et je crois qu'on a dit *entériner des Lettres & des Requêtes*, parce que ces Lettres & ces Requêtes ne peuvent être considérées comme entieres & parfaites, que lorsqu'elles ont été reçues & vérifiées par les Juges.

Il me reste à remarquer, que nous disions anciennement *intérinement*, & non pas *entérinement*. Dans le chapitre 62. de la Coutume de Hainaut : *Item, que quand aucun demandera l'exécution ou intérinement d'un Jugement, ou Ordonnance.* Car *entermement* a été mis en cet endroit par une faute de l'Imprimeur, qui ne savoit pas qu'il n'y a que

200. ans qu'on met des points sur les I. Voyez les Diplomatiques de Dom Jean Mabillon, & mon Histoire de Sablé, à la page 62. Et *intérinement* a été formé d'*interinamentum*, & non pas, comme l'a écrit Drosæus dans sa Méthode du Droit, selon le témoignage de Calvin dans son *Lexicon Juris*, d'*interinimentum*.

Notre homme au reste, en disant que M. de Vaugelas ayant tardé à publier sa remarque, j'en ai profité, veut faire croire à ses Lecteurs que j'ai pris ma remarque de M. de Vaugelas. Il dit la même chose ailleurs de quelques-autres de mes remarques : ce qui m'oblige de protester ici que devant la publication de ces Nouvelles Remarques de M. de Vaugelas, je n'avois jamais oui parler de ces Nouvelles Remarques. ¶ Je finis ce long discours en disant que ce Monsieur l'Anonyme qui les a publiées, a rendu en cela un mauvais office à M. de Vaugelas : car elles sont indignes de M. de Vaugelas. Et ce Monsieur l'Anonyme a été obligé de les abandonner en plus de cent endroits. Et cet homme qui les a abandonnées en cent endroits, m'accuse d'ingratitude envers M. de Vaugelas, pour n'avoir pas suivi son opinion en 20. ou 30. de mes Remarques.

J'avois fait cette remarque sur le mot d'*entériner*, & je l'avois même envoyée à Lyon à l'Imprimeur de cette seconde édition de mes Origines de la Langue Françoise, lorsque je suis tombé sur cet endroit de la seconde partie des étymologies Françoises du Pere Labbe : ENTERINER, *comme quelques-uns ont estimé, se disoit au commencement, de ce qui s'homologuoit & se vérifioit à la Cour, comme par* interim, *en attendant une plus entiere délibération, & plus ample connoissance. Ou bien* ENTERINER, *c'est donner un interim, une surseance, un répit, le loisir de songer & pourvoir à ses affaires. Au moins* l'Interim *des Protestans d'Allemagne, nommés de-là* les Intérimistes, *est assez connu. Et de plus, nos grands peres disoient* endementiers, *pour* cependant : *qu'ils avoient tiré du Latin* interim, *ou d'interibi*, d'interdiu. *Mon ancien Glossaire MS. Latin François, dit :* INTERDIU, endementiers que jour est. *Mais le même nous a fait voir la véritable étymologie de ce verbe en ces termes :* INTEGRITAS, entérinetz. INTEGRARE, entériner : *d'un vieux mot* ENTERIN, integer. *Le même, en un autre lieu :* SOLIDATUS, soldz fermez, entérinez. SOLIDARE, solder, entériner.

J'ajoute à la remarque du Pere Labbe, que dans les Registres du Conseil du Parlement de Paris du dernier d'Août 1514. contenant l'Arrêt de vérification des Lettres du 28. de Juillet de la même année, par lesquelles le Roi avoit donné au Duc de Vendôme, & à ses Successeurs, le droit de lui présenter aux offices Royaux de ce Duché, il est dit. *La Cour a ordonné, & ordonne, que sur lesdites Lettres sera mis*, Registrata, audito Procuratore Generali Regis, Integrationem hujusmodi Literarum, in quantum Officia Electorum, Clerici & Graffiarii eorumdem, ac Granaterii Contrarotulatoris, ac Receptoris Juvaminum in Electione Vindosinensi tangit, consentiente.

Le Lecteur remarquera, que cet Arrêt est de 1514. & l'Interim de Charles Quint, de 1548. *M.*

ENTEROCELE. Terme de Médecine. Descente de Boyau. Hernie dans laquelle le boyau tombe dans l'aine ou le scrotum. Ce mot vient du Grec ἔντερον intestin, & de κήλη, qui signifie tumeur en général, & en particulier, tumeur du scrotum, & que Suidas dérive du verbe χαλάω *laxo*. Lorsqu'au lieu de l'intestin c'est l'épiploon qui est tombé, la tumeur s'appelle *épiplocele*. L'*épiploon* est ainsi appellé de la préposition ἐπὶ *super*, & de πλέω *navigo*, parce qu'il nage pour ainsi-dire sur les intestins. Quand la tumeur n'est que dans l'aine elle se nomme *bubonocele*, de βουβὼν aine. Quand la tumeur est formée par l'intestin & l'épiploon en même tems, elle s'appelle *entero-epiplocele*. Quand elle est au nombril elle se nomme *entero-epiplomphale*, d'ὀμφαλὸς nombril. *

ENTESER. Vieux mot pour dire *tendre*. Le Roman de la Rose, fol. 11. R°.

Tantôt une flêche il a prise ;
Et là-dessus la corde mise,
Il entesa jusqu'à l'oreille
L'arc qui étoit fort à merveille.

il l'*entesa* ; c'est-à-dire il le tendit. D'*intesare*, fait d'*intensare*. Comme de *tensus* on a fait *tesa*, d'où nous avons fait *toise*. Voyez M. Ménage au mot *toise*. Le Duchat.

ENTHOUSIASME. Fureur prophétique ou poëtique qui transporte l'esprit. Ce mot est Grec, & nous n'y avons changé que la terminaison : il est formé d'ἔνθεος, qui signifie un homme animé de l'esprit de Dieu d'une maniere extraordinaire, dans lequel Dieu est, ἐν ᾧ θεός. De-là on a fait le verbe ἐνθουσιάζω ou ἐνθουσιάω *être inspiré de Dieu*, ἐνθουσιασμὸς *enthousiasme*, ἐνθουσιαστὴς *qui est sujet à l'entousiasme.* *

ENTICHÉ. Taché ou atteint d'un vice ou d'une maladie, qui se montre au-dehors. De *tache*. C'est la même chose qu'*entaché*. Voyez *tache*. Le Duchat.

ENTIERCER : pour *séquestrer : mettre en main tierce*. D'*interciare*. Voyez la Loi Salique titre 49. & François Pithou sur ce titre : & du Moulin sur l'article 380. de la Coutume d'Orleans, & Imbert dans ses instructions Forenses. *M.*

ENTONNER *une chanson*. D'*intonare*, fait de *tonus*. *Intonat horrendum*. M.

ENTONNER *du vin*. D'*intonnare*, fait de *tonna*. Voyez *tonneau*. M.

ENTORS. D'*intortus*. Les Gloses Anciennes : *Intortum*, ἀνεστραμμένον. M.

ENTRAGUES ; petite ville d'Auvergne. D'*inter aquas*. M. de Thou dans son Histoire, a appellé *Inter-amnis* le Seigneur d'Entragues : en quoi il n'a pas eu raison ; car outre que d'*inter-amnis* l'analogie ne permet pas qu'on fasse *Entragues*, il y a un lieu dans le voisinage de Châteaugontier & de Laval, qui s'appelle *Entrammes*, lequel mot a été fait d'*Inter-amnis*. Et il y en a un autre dans l'Auxerrois appellé *Entrain*, mot fait aussi d'*Inter-amnis*. Voyez M. de Valois dans sa Notice des Gaules, au mot *Inter-amnis*. M.

ENTRAILLES. D'*intralia*. ἔντερον, *intra*, *intrale*, *intralia*, ENTRAILLES. *Entrus*, *entranus* ; d'où l'Espagnol *entrañas*. *Buenas entrañas*. D'ἔντερον les Latins ont fait *venter*. M.

ENTRAPE, ENTRAPER. Vieux mots, qui dans Oudin signifient *embarras*, *embarrasser*. Le Patois Messin les a conservés dans le même sens. Ils viennent du Latin-barbare *trappa*. Voyez ci-dessous *trappe*. Le Duchat.

ENTRAVES. Nicot : ENTRAVES, *comme manottes (car il y en a toujours deux qui s'entretiennent), sont un engin de fer à deux demi-cercles*

&

& un verroul courant, qu'on met aux pieds des chevaux, soit quand on les met paistre aux champs, à ce qu'ils ne s'esgarent; soit dans leur estable, s'ils sont vicieux a eux dresser. De la particule *in*, du substantif *trabes*. M.

ENTRECHAT. Saut figuré : capriole entrecoupée. Les Italiens appellent un entrechat *capriola intrecciata* : ce qui donne sujet de croire que le mot François *entrechat* a été fait de l'Italien *intrecciato*, en sousentendant *salto*. C'est ce que j'ai appris de M. Boudot, célebre Libraire de Paris. Cette étymologie me semble indubitable. *M.*

ENTREGENT. Montagne liv. 1. chap. 13. *C'est une très-utile science, que la science de l'entregent.* D'*inter gentes*. M.

ENTRŒUIL. C'est l'*intercilium* des Latins & le μεσόφρυον, ou le μετώπιον des Grecs; c'est-à-dire, *la partie qui est entre les deux yeux*. Ce mot, qui n'est plus aujourd'hui en usage, se trouve dans plusieurs des anciens Ecrivains. L'ancien Dictionnaire du P. Labbe: INTERCILIUM, *entrœil*. M.

ENTULE. Le Roman de la Rose fol. 34. r°.

Si suis-je plus saige que Tulles.
Bien feroye fol & entules,
Si tels amours vouloye querre.

Et ailleurs selon Borel :

Que cil vilain entule & sot.

Et encore ailleurs suivant le même Borel :

Quel n'aura ja honte en tule,
En bel accueil n'a autre bulle.

Je crois que le vrai mot est *tule*, & qu'il signifie *titre*; de *titulus*. *Titulus, tulus, tule. En tule* voudroit donc dire *en titre*; & fou *en tule*, fou *en titre, intitulé*. Peut-être aussi que *entule* vient de l'Alleman *doll*, qui signifie acariâtre, écervelé. *Le Duchat.*

ENV.

ENVELOPER. D'*involvere*, *involpare*. Huet.

ENVERS. Voyez L'ENVERS.

ENVIE : pour *désir*. *Invidia* se trouve en cette signification dans Plaute Act. 3. Scen. 3. du *Trinummus*. *Perlungum'st huic ducendi invidia abscesserit.* Et dans Virgile au livre 1. des Georgiques :

Jampridem nobis te cœli regia Cæsar
Invidet, atque hominum queritur curare triumphos.

Où *invidet* signifie *desiderat*.

ENVIES. Ces petites peaux qui se détachent des extrémités des doigts près des ongles. De *redivia*. Huet.

ENVIRON. Comme nous avons tiré *virer* de *gyrare*, il est aussi certain que nous avons fait *environ* de *in gyrum*, que je trouve signifier proprement *environ*, & *autour*. Les petites Annales de France, où est décrit un Siége fait par Charlemagne : *Eodem anno verni temporis, obsedit dominus Rex Carolus Herisburgo, & Franci sedebant in gyrum.* Aymoin liv. 4. chap. 57. — *munitionem in gyrum, in modum arietum, instruxit.* Glaber Rodulphus liv. 3. *Fuit pax cum Regibus in gyro regni sui positis.* De Roberto Rege loquitur. *Caseneuve.*

ENVIRON. C'est un mot composé d'*en*, & de *viron*. Il n'y a guere plus de cent ans qu'on disoit *viron* pour *environ*. Charles de Bourgueville dans ses Antiquités de la ville de Caen, livre 2. page 78. *Viron ce temps-là, Monsieur Charles de Bretigny, Evesque de Castres & Abbé de Caen.* *Viron* a été fait de *gyrus*. *Gyrus, gyro, gyrone*, VIRON. M.

ENVOIER. D'*inviare*, c'est-à-dire, *in viam mittere*. Solin. chap. xi. parlant de l'Italie : *Verum, ne prorsus intacta videatur, in ea quæ minus trita sunt, animum intendere haud absurdum videtur, & parcius depavita, levibus vestigiis inviare.* Fulgence a dit de même *insemitare* : ce qui répond au Grec ὁδίζειν. Les Espagnols d'*inviare*, ont fait *embiar*. M.

ENVOISURE. Dans Borel *envoisure* signifie joie. *Envoiseux*, luxurieux. Epithete donnée au Duc de Bourgogne Philippe le bon, par Olivier de la Marche, liv. 1. chap. 13. page 159. C'est proprement celui à qui le beau sexe donne dans la vue. *Le Duchat.*

ENVOUTER. Vieux mot, qui signifie *ensorceler avec une image de cire*. Mézeray, dans la Vie de Louis X. dit *Hutin* : parlant d'Enguerran de Marigny : Comme les poursuites traînoient, on découvrit que sa femme abusée par quelques Enchanteurs, cherchoit à envouter le Roi : *c'est-à-dire le faire mourir par des images.* D'*invotare*. Les anciens Latins se sont servis de *devovere* en la même signification. *M.*

ENVOUTER, paroît venir plutôt d'*invultare*, fait de *vultus*. L'opinion commune est que les sorciers charment par le seul aspect; & anciennement on appelloit *voult* le visage. Ou bien parce que les images dont on se sert pour ensorceler doivent être faites à la ressemblance de la personne à qui on en veut. On a dit aussi *voutoier* de *vultuare* dans la même signification. Voyez *vout*. Le Duchat.

EOL.

EOLIPILE. Voyez *æolipile*. M.

EPA.

EPACTE. Terme de Calendrier. C'est le nombre des jours que l'année commune solaire a de plus que l'année lunaire; & ils sont nommés *epacte*, du Grec ἐπακτὴ *inducta*, parce qu'on les ajoute à ceux de l'année suivante, autrement parce qu'on les intercale. Ce mot ἐπακτὴ est fait du verbe ἐπάγω *induco intercalo*. *

EPAGNEUL. Chien. De *spagnuolus*, à cause que cette sorte de chiens vient d'Espagne. Jean d'Archius, en son Poëme intitulé *Canes* :

Sin autem vacui spatiosa per æquora campi
Auritum tepido leporem exturbare cubili,
Accipitrémque juvat volucri prætendere aprica,
Hic tibi sunt humiles villo breviore legendi,
Indidit ipsa suum quibus olim Hispania nomen.

Les Anglois appellent aussi ces chiens *spanik*. Voyez Ulitius dans ses Commentaires sur la Chasse de Nemesien page 357. Anciennement nous disions *espagnols*, pour *épagneuls*; & vous le trouverez ainsi écrit dans du Fouilloux. Rabelais 1. 12. *Avec un Tiercelet d'Autour, demy-douzaine d'Hespagnols, & deux levriers, vous voila Roy des per-*

drix & lièvres pour tout cet hyver. Or comme nous avons nommés ces chiens *épagneuls*, à cause qu'ils nous sont venus d'Espagne, les Espagnols ont nommé le lévrier *galgo*; de *gallicus*: parce que les levriers leur sont venus de France, dont ces sortes de chiens ont été prisés par les Anciens. Ovide, Liv. I. de sa Metamorphose :

> *Ut canis in vacuo leporem cùm Gallicus arvo*
> *Vidit, & hic prædam pedibus petit, ille salutem.*

Catulle : *ridentem catuli ore Gallicani.* On a dit *spagnolus*, pour *hispaniolus*, de *Spania*, que les Latins ont dit pour *Hispania*, comme les Grecs Σπανία: lequel mot Σπανία se trouve dans les anciens Manuscrits d'Athénée, & dans ceux de l'Epître de S. Paul aux Romains, selon le témoignage de Casaubon au c. I. du l. XVIII. de ses Animadversions sur Athénée. Mais ce mot ne se trouve pas seulement dans les Manuscrits de l'Epître de S. Paul aux Romains, mais dans toutes les éditions. C'est au chap. XV. 24. 28. *M.*

EPAN. C'est le même qu'*enpan*. Voyez *enpan*. Méric Casaubon dans sa Dissertation de l'Ancienne Langue Anglicane, page 337. dérive l'Anglois *span*; qui est la même chose que le François *espan*, qu'on prononce *épan*; du Grec σπιθαμή. *Epan* peut avoir été fait d'*expalmus*. *Expalmus*, *expanmus*, *expannus*. M.

Epan. Quelle apparence que ce mot ait été fait d'*expalmus*, qui est un terme imaginaire? N'y aura-t-il donc qu'à feindre des termes à sa fantaisie pour en tirer des etymologies? La chose ne seroit pas difficile, & on s'épargneroit bien des recherches. Mais si *épan* ne vient pas d'*expalmus*, viendra-t-il du Grec σπιθαμή. Je ne le crois pas : la ressemblance entre ces deux mots n'est pas assez grande. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 1550. le fait venir de la Langue Teutonique. Voici ses paroles : Spanne, *spithama, mensura digitalis. Anglosaxonibus* span *apud Somnerum*, spon & sponne *apud Bensonium. Verelio in Indice* spanna. *Belgis & Anglis* spanne. *Italis* spanna. *Gallis* espan & empan *vel* enpan *propriè est spatium seu extensio inter duos digitos extensos, ortumque à* spannen *tendere, quia digitorum extensione spatium illud mensuratur. Hinc antiquitus non solum* spithama, *quæ spatio inter pollicem & minimum digitum extensos definitur, sed omnis longitudo à digito ad digitum extensum* spanne *vocabatur. Lex Frisionum, tit* XXII. *art.* 66. Vulnus... quod integræ *spannæ* longitudinem habuerit, hoc est quantum index & pollex extendi possunt, VI. solidis componat. *Et art. seq.* Quod inter pollicem & medii digiti *spannum* longum fuerit, XIII. solidis componat. *A* spanne *rursus fit* spannen *extensione digitorum metiri. Somnerus in Dict. Anglosaxon.* spannan *manu à pollice ad minimum digitum extensa quod metiri, spithama mensurare.* Ce passage montre clairement, ce me semble, que le mot *épan* ou *enpan* nous est venu de la Langue Teutonique, puisqu'on le reconnoît dans plusieurs de ses Dialectes. Ainsi il est inutile d'en chercher l'origine dans le Grec ou dans le Latin. *

EPANCHER. D'*expansare*, formé d'*expansum*, supin d'*expando*. *Expansum* se trouve dans Pline, & *dispansum* dans Lucrèce. *M.*

EPANOUIR. D'*expanutire*. *Planus*, *pianus* (d'où l'Italien *piano*), *panus*, *expanus*, *expanire*: d'où notre ancien verbe epanir : comme epanouir, d'*expanutire*. *Les fleurs s'épanouissent*, c'est-à-dire, *sese explanant*, *sese explicant*, *se aperiunt*. On disoit anciennement, *la rose épanit*. Voyez Nicot. On a fait de même *évanouir*, d'*exvanutire*. Voyez *evanouir*. M.

Epanouir. D'*expandere*. Huet.

Ne viendroit-il point plutôt de l'Anglosaxon *openiam* aperire ? C'est le sentiment de Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 1163. où il dit : *Anglosaxonibus* openiam *est aperire & patere*, yppan *indicare & prodere. Gallicum* épanouir *perperam ducitur à fictitio* expanutire, *cum manifestò sit ab Anglosaxonico* openiam *aperire*. Les Anglois disent *to open* dans le même sens. Les Allemans *offen*. Les Francs disoient *offantuan*. *

EPARGNER. De *parcere*, qui signifie *épargner*, on a fait le composé *comparcere*, qui signifie même chose. Térence dans le *Phormion : Quod ille unciatim vix de demenso suo, suum defraudans genium, comparsit miser.* Et Solin chap. 22. *In hyeme compercit arborum fructus.* Sur lequel endroit M. de Saumaise assure que de *parcere* on a fait *exparcere* & *exparcinare* : d'où nous avons formé le verbe *épargner*. Caseneuve.

Epargner. D'*exparcinare*. M. de Saumaise sur Solin pag. 250. *Dicebant &* exparcere, *&* exparcinare; *ut* intrico, intricino : *inde nostrum* epargner. Les Allemans disent *sparen*, pour dire *épargner*, & les Anglois *spare*. M.

EPARPILLER. De l'Italien *sparpagliare*; fait de *spargere*. *Spargo*, *spargico*, *spargiculo*, *spargiculare*, *sparglare*, *spargliare*, & par réduplication, *sparpagliare*. M.

EPARS. D'*exsparsus*. Nos anciens disoient *épardre*, de *spargere*. Végéce liv. 1. *de re militari*, chap. 15. *Sed melius est plures acies facere, quàm militem exspargere* : c'est ainsi qu'il y a dans quelques manuscrits de Végéce, selon le témoignage de Scriverius, & non pas *spargere*. M.

EPAVES. Ce mot, à proprement parler, signifie des bêtes effrayées, égarées & errantes, & sans garde, & dont le Seigneur est ignoré. D'*expavefacta*. La signification de ce mot s'est multipliée : car il se dit quelquefois des choses inanimées : & il se dit même quelquefois des hommes. Voyez Ragueau dans son Indice, au mot *espaves*, & Baquet au chapitre 3. du Droit d'Aubaine, & au chap. 33. des Droits de Justice. Voyez aussi ci-dessus au mot *ébahir*. Mais écoutons Coquille, dans ses Institutions au Droit François, au chapitre *des Droits de Justice en commun : L'autre cas, est des espaves : qui est un mot François, signifiant les choses mobiliaires égarées, desquelles on ne sait le maistre & propriétaire. Ce mot a donné occasion à aucuns Chrétiens de facile créance, de s'adresser par priéres à Saint Antoine de Padoue, de l'Ordre de Saint François, pour recouvrer les choses égarées : parce que en ancien langage Italien, que les Contadins retiennent encore, on appelloit* Pava, *ce qu'aujourd'huy on appelle* Padoua : *en laquelle ville repose & est grandement vénéré le corps de Saint Antoine*, dit de Padoue, *ou* de Pade, que d'*ancienneté on appelloit* S. Antoine de Pave. *M.*

EPAULE. De *spalla*, diminutif de *spatula*. Les Italiens disent encore aujourd'hui *spalla*. M.

EPAULIERE. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : humerale : *espauliere*, *éphod*. M.

E P E

EPEAUTRE. Nicot : *Espéce de blé, qu'on appelle ainsi :* Zea, semen. *Les Italiens le nomment* spelta, *& les Languedocs* speute. Du Latin *spelta*. Les Gloses anciennes : *Spelta*, ὄλυρα. *Spelta*, ζέα. Au lieu de *spelta*, on a dit aussi σπίλτος. M. de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 57. page 68. *Græci recentiores* ζέαν *in suis Lexicis interpretantur* σπίλτον. *Glossæ Iatricæ Nicomedis Jatrosophistæ :* ζέα σπίλτον. *Hæc est, quam* speltam *vulgò dicimus, veteri & ipso vocabulo.* M.

EPÉE. De *spatha* : mot de même signification ; dont les Italiens ont aussi fait *spada*, & les Espagnols, *espada*. *Spatha* est un mot Gaulois. Diodore, livre v. parlant des Gaulois : ἀντὶ δὲ τοῦ ξίφους, σπάθας ἔχουσι μακρὰς σιδηρᾶς. M. Bochart, page 743. de son Livre des Colonies des Phéniciens, dérive le Gaulois de l'Ebreu : *Spathis Romani usi deinceps. Vegetius :* Habebant gladios majores, quos *spathas* vocant. *Spatam definit Isidorus*, gladium ex utraque parte acutum ; *id est*, δίστομον, *ancipitem. Hoc cæsim feriebant, non punctim*, διὰ τὸ μηδαμῶς κέντημα τὸ ξίφος ἔχειν, *quia mucrone carebat, ut scribit Polybius, libro 2. Ita etiam Livius*, lib. 32. Gallis prælongi gladii, ac sine mucronibus. *Itaque falluntur qui* spathan *dici volunt, à similitudine τοῦ* שפוד sphud (*Chaldæi sic vocant verutum ; ut Itali* spada ; *Belgæ*, spet ; *Angli*, spitte ; *Germani*, spiisz) : *Nam ex descriptione apparuit Gallicum gladium nihil habuisse simile cum veruto. Sed* spatæ *nomen factum ex Hebræo* שבט, *cujus plurale* שבטים sbatim. *Chaldæi etiam per* P שפטין spatin, *id est* spatas, *scribunt.* שבט *est baculus quivis. Sed Psal. 2. 9.* שבט ברזל *baculus ferreus, est* חרב ensis, *ut rectè monent Rabbi Selomo & Aben Ezra. Ita* spatha, *vel* spata, *Gallis, qui nomen generis pro specie usurpârunt.* M.

EPEICHE : en Grec πίπρα. C'est un oiseau qui gravit par les arbres, comme un pivert, dont il est une espéce. Je croirois volontiers que ce mot auroit été fait de *spicare*, qui signifie *piquer*. Grotius : *Quàm longa exigui spicant hastilia dentes.* Virgile, au 1. des Géorgiques :

——— *Ferroque faces inspicat acuto :*

Et que de *spicare*, on aura dit *avis spica*, pour dire *avis quæ pungit* ; & que de *spica*, nous aurons fait *épeiche*, à cause que cet oiseau pique sans cesse les arbres. Les Grecs, pour la même raison, ont appellé le pivert δρυοκολάπτης. Les paysans d'Anjou disent *épeicre* : ce qui fait songer que de πίπρα on peut avoir fait *picra*, par le changement du P en C. ἵππος, *equus*. M.

EPELER. D'*appellare* ; parce que les enfans nomment toutes les lettres en épelant : d'où vient que quelques-uns disent encore aujourd'hui *appeler*, pour *épeler* : & c'est ainsi qu'on parle à Blois, à Chartres, à Orléans, & à Châteaudun. *Appellare literas* se trouve dans le Brutus de Cicéron : *Nam de sono vocis, suavitate appellandarum literarum, quoniam filium cognovisti, noli expectare quid dicam.* Et *appellatio literarum*, dans Quintilien, XI. 3. *Laudatur in Catulo suavis appellatio literarum.* M. Bochart dérivoit *épeler* de l'Alleman *spell*, ou du Flaman *spellen*, qu'il disoit signifier la même chose. *Spel*, & *spelle* signifient *parabola, fabulatio* : & viennent de l'ancien Alleman *bispilla*, mot de même signification. Voyez Lipse, dans la 44. Lettre de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*. M.

EPERLAN, Poisson : ainsi appellé de sa couleur, semblable à celle d'une perle, dit Rondelet, au chapitre 18. des Poissons de riviere. Nicot dit la même chose : *A nitido & splendido colore, quo unionem* (perlam *vocant*) *refert*. M.

EPERLAN. Dans les anciennes éditions de Rabelais, livre 4. chapitre 60. on lit *espelan*, pour le nom de ce poisson, & non pas *eperlan*, comme on lit dans les éditions de Hollande. L'Epître aux Lecteurs, que Belon a mise au-devant de son Histoire des Oiseaux, porte aussi *espelan* ; & cette ancienne prononciation se conserve encore aujourd'hui à Caën, où l'on dit *espelan*, ou *esplan*. Le Duchat.

EPERON. Ce mot vient de l'ancien Teudisque : car les Allemans disent encore *sporen*. Le Testament du Comte Everard, gendre de Louis le Débonnaire, qui se lit dans le Code *Donationum Piarum* d'Aubertus Miræus : *Spourones duos de auro & gemmis*. Caseneuve.

EPERON. Pontus de Thyard, page 18. de son *de Recta nominum impositione*, le dérive de περόνη. Voici ses termes : *A* περόνη, fibula acicula, ESPERON : *&* περονάω, transfodio, ESPERONNER. Trippault en donne la même étymologie, avec quelques autres. EPERON, dit-il, *de* περόνη ; *comme si nous disions*, ἐς περόνην, à fibulâ. Etymologicum magnum (immo, si cum tenuissimo isto nostro conferatur, maximum), περόνην deducit à πείρειν, *& l'expose* κεντᾶν, καὶ διαπείρειν, picquer : *d'où descend* ἐμπερονᾶν, *esperonner, & picquer. Aucuns tirent* éperon *du Latin* sphærula, *pource que la molette de l'éperon est rende. Autres, comme Cælius Rhodiginus, de* σφυρόν. Il vient de l'Italien *sperone*, fait de l'Alleman *sporn*, d'où les Anglois ont aussi fait *spurre*. M.

EPERON. Je joindrai ici, pour plus grand éclaircissement de l'origine de ce mot, ce que dit Wachter, dans son *Gloss. Germ.* page 1568. SPORN, *calcar. Anglo-Saxonibus & Suecis* spora ; *Belgis* spoor, *Anglis* spur, *Islandis* spori, *Italis* sperone, *Gallis* esperon, *Cambris* barrog & yspardon. *Menagius vocem Gallicam ab Italica, & hanc à Germanica petit ; syncerior Ferrario, qui suam & nostram à* spola, *textorio instrumento, effingit. Quamvis etiam à* sphærula, *quæ extremitati calcaris addi solet, haud ineptè deduci posse putet. Alii rectiùs & veriùs rationem nominis desumunt ab acicula, quæ Græcis* περόνη *dicitur, à* πείρειν *pungere. Præpone S, & habebis* sporn. *Hoc volunt auctores Menagio laudati. Et tale est calcar quo Gallus gallinaceus à natura munitur, quodque vulgò* hanensporn *vocamus. Sibilum præfigere vocabulis Græcis, quid magis solemne in ore Germanico ?* Je conclus de tout cela que l'origine immédiate du mot *éperon* est véritablement Teutonique ; mais que l'Alleman *sporn* peut fort bien être venu du Grec περόνη. On ne sauroit douter que la Langue Grecque n'ait fourni plusieurs mots à la Langue Teutonique, lesquels ont passé ensuite dans le François. *

EPERVIER. De *sparvarius* : qui se trouve en cette signification dans la Loi Salique, titre VIII. paragraphe 4. & ailleurs : & qui vient de l'Alleman *sparver*. Jules Scaliger, contre Cardan, CCXXXIII. Sparverium *aliquando è Græco deduxissem*, παρὰ τὸ σπαράττειν *aves : quam vocem in Ita-*

liam simul Exarchatus cum Gracula superbia impertasset : nisi Germanicè eum sic appellaremus. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis.* M.

EPERVIER. Ce que dit Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1556. éclaircira encore davantage & confirmera cette étymologie. SPERBER, dit cet Auteur, *accipiter fringillarius. Corruptum ex vero & primigenio* sperw-ari, *quo vetustissimi Francorum videntur usi, quantum ex voce Salica* sparvarius *conjicere licet. Belgæ dicunt* sperwer, *quod primigenio proximum. Nomen ducit à passere, quem appetit, qui Gothis dicitur* sparwa. *Matth.* x. 19. *Genus ab aquila. Id enim significat* ar, *vel* er, *in fine compositi. Passerem & aquilam in voce* sperber *primus detexit celeberrimus Eccardus in not. ad Leg. Sal. pag.* 24. *Feliciori indagine quam Vossius, qui* sparvarium *præter rationem sic dictum putat quasi* spar-var, *pennas suas latè spargentem. Hic accipiter Græcis inferioribus vocatur* βάρζαξ, *omissione sibili, ut in aliis multis, quæ hoc elemento restituto statim agnoscuntur : Italis* sparviere, *Gallis* esprevier, *imitatione magis vel minùs vitiosa, manifesta tamen.* Saxones *antiqui alio utuntur composito, simili tamen quoad sensum Gloss. Ælf. in nom. avium : Accipiter vel raptor* spear-hafoc. *Prior pars* passerem, *& quemvis avem minorem, altera* accipitrem *significat, ut ostendi in* spier *&* habich. *

EPERVIN. Mal de cheval : ainsi défini par Soleyssel, dans son Maréchal Parfait : *C'est une sorte de maladie de cheval, qui vient au bas du jarret & au-dedans, & à l'endroit où la jambe se joint. Cette maladie provient de ce que le jarret est embarrassé par des matieres crasses & visqueuses, qui descendent des parties d'en-haut, & s'arrestent aux muscles qui font le mouvement.* Ce mot peut avoir été fait de celui d'*épervier* ; les chevaux qui ont ce mal, marchant difficilement, & en levant les pieds à la façon des éperviers. *M.*

EPERVIN. Je dérive ce mot de l'Alleman *uber-bein*, c'est-à-dire *sur-os*, parce que la tumeur qui fait l'*épervin* embarrasse le jarret : ou plutôt de l'Alleman *sper-bein*, c'est-à-dire *jambe roide.* Le Duchat.

EPH.

EPHOD. Nom d'un habit Sacerdotal, qui étoit en usage chez les Juifs. Ce mot est Ebreu, & vient du verbe אפד *aphad*, qui signifie *revêtir, habiller*, comme il paroît par l'Ecriture, Exode XXIX. 5. & Lévit. VIII. 7. *

EPHORE. Magistrat qui étoit établi à Sparte, pour balancer & réprimer l'autorité des Rois, & veiller sur les intérêts de la République. Ce mot vient du Grec ἐφορᾷν *considérer, observer*, formé de la préposition ἐπὶ, & du verbe ὁρᾷν *voir* : ἔφορος est un *Inspecteur.* Les *Ephores* étoient les *Inspecteurs* de toute la République. *

EPHRAIM. Nom propre d'homme. Le second fils que Joseph eut en Egypte d'Asephet, fille de Putiphar, Prêtre d'Héliopolis, fut nommé par son pere *Ephraïm*, parce que Dieu, en le lui donnant, faisoit croître ou fructifier sa famille, Gen. XLI. 52. Par où il est évident que אפרים *Ephraïm* vient du verbe פרה *pharah*, qui signifie *fructifier.* On dit & on écrit quelquefois *Ephrem*, au lieu d'*Ephraïm* ; mais c'est le même nom. Ainsi il est parlé dans l'Evangile de Saint Jean, XI. 54. d'une ville nommée *Ephrem*, laquelle est appellée *Ephraïm* au deuxiéme livre des Rois, XIII. 23. Il y a aussi Saint *Ephrem*, Diacre de l'Eglise d'Edesse. Les Syriens écrivent & prononcent *Aphrem.* *

EPI.

EPICES. De *species*, dont les Latins se sont servis en général pour *drogues.* Marcian le Jurisconsulte en la Loi XVI. §. 7. au Digeste *de Publicanis & Vectigalibus : Species pertinentes ad vectigal, cinnamomum, piper longum, piper album.* M. de Saumaise sur Solin, page 1050. *Drogam vocant* speciem *omnem, cujuscumque tandem sit odoris, jucundi vel ingrati, modò aliquid habeat* φαρμακῶδες. *Inferior Latinitas* speciem *simpliciter dixit ; ut & Græci* εἴδη. *Hodiè* speciem *strictiùs sumimus de acribus tantùm & morsicantibus ; ut sunt, piper, canella, & similia.* Speciarium *tamen dicimus qui omne genus speciei vendit. Latini* Seplasiarium *dicebant.* On s'est servi ensuite de ce mot pour dire *des dragées & des confitures.* Pierre, Abbé de Clugny, dans les Statuts de son Orbre, Statut XI. *Statutum est, ut ab omni mellis ac specierum cum vino confectione, quod vulgari nomine* pigmentum *vocatur, Cœnâ Domini tantùm excepta, quâ die mel absque speciebus vino mistum Antiquitas permisit, omnes Cluniacensis Ordinis Fratres abstineant.* Alain Chartier, page 89. de son Histoire de Charles VII. *Le Roy luy fit grand chiere* ; c'est de la Reine de Sicile dont il parle ; *& vint après souper, & après ce que ladite Reine eut faicte la révérence au Roy, dancérent longuement ; & après l'en apporta le vin & les espices ; & servit le Roy, Monseigneur le Comte de Clermont, de vin, & mondict Seigneur le Connestable servit d'espices.* Philippe de Commines l'a employé en la même signification. De-là vient que nous appellons EPICES l'argent que prennent les Juges pour les Jugemens des Procès : car anciennement les Parties qui avoient obtenu gain de cause, faisoient présent à leurs Juges de dragées & de confitures ; comme font encore à présent à Paris les Officiers subalternes à leurs Rapporteurs, lorsqu'ils sont reçus en leurs Charges. Loiseau, livre 1. des Offices, chap. 8. *En France, du commencement, les Juges ne prenoient aucuns salaires des Parties, au moins par forme de taxe, & contre leur volonté : car les espices estoient lors un présent volontaire, que celuy qui avoit gaigné sa cause faisoit par courtoisie à son Juge, ou Rapporteur, de quelques dragées, confitures, ou autres espiceries, comme le docte Ragueau a fort bien prouvé, rapportant trois anciens extraicts du Greffe de la Cour, par lesquels il se voit comme les espices ont esté changées en or.* Le 12. May 1369. le Sire de Tournon, par licence de la Cour, bailla vingt francs d'or pour les espices de son Procès jugé, & les eurent les deux Rapporteurs. Le 4. Juillet 1371. un Conseiller de la Cour, Rapporteur d'un Procès, eut après le Jugement, de chacune des Parties, dix francs. Le 17. May 1403. au Conseil fut ordonné que les espices données aux Visiteurs des Procès, par permission de la Cour, ne viendroient en taxe de despens. *Ainsi à succession de temps les espices ou espiceries furent converties en or : & ce qui se bailloit par courtoisie & libéralité, fut tourné en taxe & en nécessité ; & ce insensiblement : car on ne peut dire quand ce fut, n'ayant esté approuvé par aucune Ordonnance, qu'il ne fust long-temps auparavant estably en l'usage : & si ce ne fut pas en mesme temps par toute la*

France. Car le docte Conseiller de Bretagne Langlé, en son VII. *Livre* Otii Semestris, *chap.* I. *nous apprend que cela ne commença en Bretagne que depuis l'an* 1539. *Mais un ancien Praticien sans nom, qui a escrit du temps de Charles VI. nous en a laissé une belle prophétie :* On pense, *dit-il*, mieux faire de laisser prendre argent aux Juges pour les espices ; mais ce n'est mie trop bien faict : la Justice n'en sera que plus chere, *&c.* Voyez André du Chesne, sur Alain Chartier, page 832. où il remarque, entr'autres choses, que ce mot d'*épices* est encore en usage en la signification de *dragées* & de *confitures* aux festins solemnels des Ecoles de Théologie de Paris ; où l'on a accoutumé de demander sur le dessert *le vin & les épices.* La même chose se pratique dans les Ecoles de Médecine. En la marge de quelques anciens Registres du Parlement de Paris, à l'endroit de plusieurs Arrêts, sont écrits ces mots, *non deliberetur, donec solvantur species.* M.

EPIER. Ce mot vient de la Langue Teutonique, & il est aisé de le reconnoître dans plusieurs de ses dialectes. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1547. s'exprime de la maniere suivante : SPÆHEN, *speculari, oculis insidiari, ut exploratores in castris solent, qui aditus viasque omnes, & numerum motumque exercitus, cateraque belli arcana curiosè observant :* auspæhen *explorare. Notkerus, Psal.* XL. 7. Giengen in ze mir daz sie mih irspehotin, *ingrediebantur ut viderent. Id est veniebant explorandi causa. Et mox :* Mih selben irspehota Judas, andere mine lide uuerdent irspehot fone manigen, *meipsum exploravit Judas, alii meorum explorantur à multis. Sensus ultimus & pessimus, sed una cum reliquis à videndo legitimè petitus. Sueci dicunt* speya, *Belgæ* spien *&* spieden, *Angli* to spy, *Itali* spiare, *Galli* espier, *Hispani* espiar. *Hinc porro explorator Anglis vocatur* a spy, *Italis* spia, spione, *nobis* spion, *Gallis* espion, *Hispanis* espia, *Cambris* yspiwr, yspiennwr, yspiennddyn. *Ubique ab oculorum insidiis.* Le même Auteur dérive le verbe Alleman *sphæhen*, voir, de *spu*, mot Scythique, qui signifie *œil.* Voyez ci-devant *Arimaspes.* *

EPIEU. Ce mot vient de l'ancien Théotisque. Le Glossaire Théotisque-Latin que J. Lipse a recueilli d'un ancien Pseautier, & qu'il a inséré dans la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas :* Spietis, *hasta. Nos* spiesse. *Nomen primogenitum à mucrone*, spiets. *Caseneuve.*

EPIEU. Sorte d'arme. Peut-être de l'Alleman *spieß*, qui signifie la même chose ; ou de *spiculum.* M.

EPIGLOTTE. Terme de Médecine. C'est le couvercle du larynx. Il a été appellé de la sorte, parce qu'il est fait comme une petite langue qui porte sur la fente du larynx, que Galien appelle *glottis*, c'est-à-dire *languette :* aussi *épiglotte* signifie *surlanguette*, du mot Grec γλῶσσα ou γλῶττα *langue*, & de la préposition ἐπὶ *sur.* *

EPIGRAMME. Espéce de Poësie courte, qui finit par quelque pointe, ou pensée subtile. Ce mot signifie proprement *inscription*, du verbe ἐπιγράφω *inscribo.* L'*Epigramme* tire son nom des inscriptions que les Anciens mettoient aux tombeaux, aux statues, aux temples, aux palais, & aux Arcs de triomphe. Ce n'étoit d'abord que de simples monogrammes : on fit dans la suite de petites piéces en vers, pour les rendre plus faciles à retenir. Hérodote, & d'autres, nous en ont conservé plusieurs. Ces petits Poëmes garderent le nom d'*Epigrammes.* Outre l'usage de l'institution, l'on s'en servit pour raconter un fait, ou pour caractériser une personne, & enfin pour toute sorte de sujets. Comme il y a dans l'Anthologie plusieurs *Epigrammes* qui n'ont pas beaucoup de sel, on a appellé pendant quelque tems *Epigramme à la Grecque*, une *Epigramme* qui n'est pas bonne, qui n'a point de sel. *

EPILEPSIE. Nom d'une maladie, ainsi appellée du Grec ἐπιλαμβάνειν *surprendre, saisir, empoigner*, à cause que ce mal surprend & saisit tout d'un coup, surmonte les sens, & ôte la connoissance. Les Latins l'ont nommé *Comitialis morbus*, parce que s'il arrivoit dans les assemblées du peuple Romain, qui s'appelloient *Comitia*, que quelqu'un fût attaqué d'un accès d'*épilepsie*, on rompoit l'assemblée, à cause que cet accident étoit tenu pour un sinistre présage. Quelques-uns l'ont appellée *maladie divine*, ou *maladie sacrée*, comme étant envoyée par une punition spéciale de Dieu. On l'appelle aussi *mal caduc*, ou *haut mal.* Le peuple l'appelle *mal de Saint Jean*, ou absolument *mal de Saint*, parce que la tête de Saint Jean tomba à terre lorsqu'il fut décapité. *

EPINARS. Herbe. *A spinoso semine*, dit Charles Etienne, dans son *de Re Hortensi.* M.

EPINARS. On dit à Metz *pinoches*, & c'est ce vieux mot qui vient *à spinoso semine.* A l'égard de ce que dit Ch. Etienne, Platine l'avoit dit avant lui dans l'un des chapitres du livre 7. de son *De honesta voluptate.* Le Duchat.

EPINE-DU-DOS. On appelloit anciennement en France le crime de Sodomie, *le délit de l'épine-du-dos.* Ce qui paroît par ce que dit Monstrelet, que quelques-uns furent brulés à la Gréve, pour avoir commis le délit de *l'épine :* & par ces termes d'une petite Chronique Latine manuscrite, composée par Frere Michel de Audars, de l'Ordre des Freres Mineurs : *Johannes Petabini, Mercator divitiis affluens, de heresi Albigensium suspectus, & de delicto spinæ dorsi accusatus, à Bertrando, Vicario Tolosæ, incarceratur, & Inquisitori fidei traditur : de supradictis criminibus convictus, ad flammas, ut hareticus & Sodomitus, condempnatur ; & sententia condempnationis executioni mandatur apud platteam de Salinis juxtà pillorium.* Voyez M. Borel, dans ses Antiquités Gauloises, au mot *espine.*

J'apprends de M. l'Abbé Berault, que le mot *pochti* chez les Persans, signifie le *dos*, & un *Nonconformiste.* M.

EPINE-VINETTE. Arbre, ainsi appellé de ses épines, & de son fruit, qui est aigret comme de la vinette, c'est-à-dire de l'oseille. *M.*

EPINETTE. Instrument de musique. De l'Italien *spinetta.* Jules Scaliger liv. I. de sa Poëtique chapitre 48. *Fuit & Simicommentum illud quod ab eo* Simicum *appellatum. Quinque & triginta constabat chordis : à quibus eorum origo quos nunc* Monochordos *vulgus vocat : in quibus ordine digesta plectra subsilientia reddunt sonos. Addita deinde plectris corvinarum pennarum cuspides ex aeris filis, expressiorem eliciunt harmoniam. Me puero*, Clavis cymbalum, *&* Harpichordum : *nunc ab illis mucronibus* Spinetam *nominant. Vetus monochordos unico nervo contentus erat : Arabum inventum. Trichordos autem*, Assyriorum ; *quod* Panduran *appellabant.* Pentachordos, *Scytharum fuit. Ex cruda pelle bubula confectas chordas pulsabant*

plectro, quod ex ungula caprina optimum habebatur. Durat etiam nunc plectri usus in Hispania, & Psalterii: cujus sonum miscent cum sono tibiæ, loco tympani: quod iccirco Tympanum chordatum *vocant: Itali, me puero*, Tabassum. Trippault le dérivoit ridiculement d'ἐπὶ, & de νήτη. Voici ses termes: EPINETTE, *instrument de Musique, peut venir de la préposition* ἐπὶ, & de νήτη, *diction que les Grammairiens interprétent*, le son aigu d'une chorde, *comme on pourroit appeller*, *le haut son d'une chanterelle. Suidas:* νήτη, χορδὴ μυσικὴ ὀξὺ φθόγγον ἀποτελοῦσα. *Vitruve en son livre 5. de l'Architecture, chap. 4 parlant de l'harmonie, met mesmes en caractéres Latins* nete, *& son composé* paranete, *&c. Mais pourquoi n'escririons-nous* espinette, *comme disans* spinulam? *Car en cet instrument les sauterelles semblent aux espines, quand lorsqu'on frappe les marches, par leur percussion elles picquent les chordes.* M.

EPINGLE. Il vient de *spinula*: car les épingles ont été ainsi appellées à cause de la ressemblance aux épines; ou bien, parce que du commencement les épines tenoient lieu d'épingles. Tacite *De Moribus Germanorum: Tegumen omnibus sagum, fibulâ; aut, si desit, spinâ consertum.* Caseneuve.

EPINGLE. Hotman le dérive de l'Alleman *spehel*, qui signifie la même chose. Les autres le dérivent du Latin *spicula*, dit par métaplasme, pour *spiculum*: d'où ils veulent que les Italiens ayent aussi fait *spigola*. Et les autres, de *spinicula* diminutif de *spinula*, diminutif de *spina*. *Spina, spinula, spinicula, spingla*, EPINGLE. Anciennement, on se servoit d'épines au lieu d'épingles: & les paysans, en plusieurs lieux de France, s'en servent encore à présent. Virgile liv. 3. de l'Enéide: *consertum tegmen spinis*. Tacite, parlant des Allemans: *Tegumen omnibus, fibulâ; aut, si desit, spinâ consertum.* Marcellus, élu Archevêque de Corfou, dans son Rituel des Cérémonies Ecclésiastiques, livre 1. section 10. chapitre 5. décrivant le Pallium: *Et illud cùm Subdiacono aptat: non tamen infigit spinulas: & recipit illud ad osculum pacis.* Cet Archevêque vivoit sous Sixte IV. Les Allemans disent aussi *spingler*: & les Anglois *a spinne*: & les Languedociens, *spinlo*: & les Toulousains, *spillo*. Cette etymologie me paroît la plus naturelle. *M.*

EPINOCHE. Pathelin, dans la Farce qui porte ce nom:

> *Hé dea, s'il ne pleut, il dégoutte.*
> *Au moins auray-je ung espinoche.*
> *J'auray de lui, s'il chet en coche,*
> *Ung escu ou deux pour ma peine.*

Je crois qu'*épinoche* dans ce passage est un poisson fort petit, qui a été ainsi appellé parce qu'il a sur le dos des épines ou aiguillons dont il se défend. En effet quand Pathelin dit, que s'il ne pleut pas, il dégoute, & qu'il aura au moins du berger une *épinoche*, il veut dire, que si l'argent ne pleut pas chez lui, au moins en tombe-t-il quelque peu dans sa poche; & que s'il ne fait pas une pêche considérable, au moins prendra-t-il un poisson, si petit soit-il. *Le Duchat.*

EPINOCHER. Terme populaire, qui se dit quand on prend des viandes ou du pain en petite quantité & par parcelles, comme en témoignant du dégout. On dit d'une personne, qu'au lieu de manger, elle ne fait qu'*épinocher*. Ce mot vient d'*épinoche*; comme qui diroit prendre garde aux épines de ce poisson. *

EPIPLOON. Terme d'anatomie. C'est une membrane graisseuse qui semble nager sur les intestins. Ce mot est purement Grec, & vient du verbe ἐπιπλέειν, qui signifie *surnager*. *

EPISODE. Incident, histoire ou autre action détachée, qu'un Poëte ou un Historien insere & lie à son action principale, pour remplir son ouvrage d'une plus grande variété d'événemens. Ce mot vient du Grec ἐπεισόδιον, comme qui diroit *adventitium*, fait d'ἐπὶ, *super*, & εἴσοδος *ingressus*. Quelques-uns le dérivent mal-à-propos d'ᾠδὴ *cantus*. *

EPITOGE. C'est cette fourrure que les Présidens au Mortier mettent sur leur robe. D'*epitogium*: qui est un mot hibride, c'est-à-dire, composé de mots de diverses Langues: car il est composé du Grec ἐπὶ, & du Latin *toga*; ce qui a été remarqué par Quintilien liv. 1. chap. 9. *M.*

EPL.

EPLUCHER. Robert Etienne parle de l'étymologie de ce mot en ces termes: *Semble qu'il vienne d'*explicare: *car quand on veut éplucher des pois, ou autre chose*, explicatur: *c'est-à-dire, il les faut estendre, & comme desployer, pour voir ce qui est bon, & ce qui est mauvais. Le Picard dit* épluquer. Nicot a dit la même chose, & en mêmes termes. Hélinand, dans son Poëme de la Mort, a écrit *éplucer*. Nous avons fait *peluche* de *pellicia*: ce qui donne sujet de croire que nous avons fait *éplucher* d'*expellicare*; & que ce mot, qui aura été dit premierement des animaux dont on ôte la peau pour les accommoder, a été ensuite transporté à d'autres choses. *M.*

EPLUCHER. M. Ménage m'avoit presque persuadé que ce mot venoit d'*expelliciare*: mais ayant rencontré dans la lecture d'un Auteur le mot *espulgar*, dont la suite de la période me fit connoître le sens; je n'ai pas douté que ce mot Espagnol n'ait été fait du Latin *expulicare*, formé d'*ex* & de *pulex, pulicis*: & j'ai trouvé dans un Dictionnaire Espagnol le mot *espulgar*, rendu en François par *éplucher* & *épucer*. La signification propre & primitive d'*éplucher*, c'est donc *épucer*; c'est-à-dire, *ôter les puces*: & ce n'est qu'improprement & par métaphore qu'on a dit *éplucher des herbes*, &c. *Eplucher* vient sans doute de l'Espagnol *espulgar*, par métathese de l'U en L. *S. Add.*

EPLUCHER, vient tout naturellement de l'Alleman *pflucken*, ou du Flamand *plucken*, ou de l'Anglois *to pluck*: car ces trois verbes qui ont la même origine, signifient aussi la même chose que le verbe François. *

EPO.

EPOQUE. Terme de Chronologie. Tems certain & fixe d'où l'on commence à compter les années. Du Grec ἐποχὴ, qui signifie *remora, retentio*; formé du verbe ἐπέχειν, *remorari, cohibere*. L'*époque* définit & détermine un certain espace de tems. *

EPOUSER. De *sponsare*. Il est à remarquer que ce mot signifioit autrefois *fiancer*, & non pas *épouser*. Dans la Loi 38. au Digeste *de Ritu Nuptiarum: Si quis officium in aliqua provincia administrat; inde oriundam, vel ibi domicilium habentem,*

uxorem ducere non potest : quamvis sponsare non prohibeatur. M.

EPOUSSETTE. Nicot *écrit espoulsette.* Et il dit qu'il vient de *poudre*, qu'aucuns disent *pouldre* & *poulsiere*; comme qui diroit *expulveratorium.* Il vient d'*expulsetta. Pulsare*, *pulsa*, *pulsetta*, *expulsetta*, EPOUSSETTE. *Epousseter*, c'est battre un habillement avec une baguette, pour en faire sortir la poussiere. *M.*

EPOUVANTER. D'*expaventare* : d'où les Italiens ont aussi fait *spaventare*, & les Espagnols *spavantar*. M.

EPR.

EPREINDRE. D'*exprimere.* Voyez *peindre.* M.

EPU.

EPURGE. Simple : ainsi appellé de la faculté qu'il a de purger. *Ab expurgandi facultate.* Ce sont les mots de M. de Saumaise sur Solin, pag. 1054. *M.*

EQU.

EQUERRE : en Latin *Norma*, *regula.* C'est un instrument dont on se sert pour faire les angles carrés. Je ne doute point qu'il ne soit ainsi appellé, *à quadrando*; puisque les Italiens l'appellent *squadra*, & les Espagnols *esquadra*. Cependant j'ai cru autrefois que c'étoit un mot de l'ancienne Langue Gauloise, parce que j'avois lu dans la Vie de S. Abbo Abbé de Fleury, composé par Aymoin le Moine chap. 16. que le lieu de la Réole, auprès de Bourdeaux, nommé en Latin *Regula*, étoit anciennement appellé *Squirs*. Mais il y a apparence que notre *équerre* n'est pas de l'ancienne Langue Gauloise ; mais bien de la Romaine : & que c'est la même chose que le Latin *exquadra*. Caseneuve.

EQUERRE. De *quadra. Quadra*, *exquadra*, EQUERRE. Feu M. Bignon, Avocat Général au Parlement de Paris, avoit une Vie manuscrite d'Abbo, où il est parlé de la Réole, comme d'un lieu qui s'appelloit *Squirs*, en langage vulgaire, & *Regula* en Latin. *M.*

EQUILLE. Sorte de petit poisson de mer, qu'on appelle en Latin *acus*, *acicula* : d'où *équille.* Huet.

EQUIPPAGE. EQUIPPER. De l'Alleman *schiff*, qui signifie un navire. *Equippage*, c'est le corps ou la troupe des officiers mariniers, des soldats, & des matelots, qui montent un vaisseau. *Equippement*, c'est la provision & l'assortiment de tout ce qui peut servir à la subsistance, à la sureté, & à la manœuvre de l'équippage. *Equipper un vaisseau*, c'est le fournir de ses agrais, de ses apparaux, & de ses vituailles. *M.*

ERA.

ERABLE., arbre, appellé *acer* par les Botanistes. De ce mot *acer* en cette façon : *acer*, *acerum*, *acera*, *acerabum*, *acerabulum*, *erabulum*, ERABLE. Les Italiens disent *acero* : ce qui fait voir qu'on a dit *acerum*. Scaliger dans son premier Scaligerana, a écrit que notre érable est l'*opulus*, & non pas l'*acer* des Latins. *M.*

ERAGE. Vieux mot, qui signifie *race*. Rabelais 2. 1. *Et dit-on qu'en Bourbonnois encore dure l'érage.* Et 3. 32. *Saint Iago de Bressuire : en est-il encore de l'eraige ?* De *radix* : en cette maniere : *radix*, *radicis*, *radicium*, *exradicium*, ERAGE. *M.*

ERAILLER. Comme quand on dit, *yeux éraillés.* De *radere. Rado*, *rasi*, *rasum*, *rasicum*, *rasiculum*, *rasiculare*, *raculare*, RAILLER : *extraculare*, ERAILLER. *M.*

ERAIN. D'*aramen* : dont les Italiens ont aussi fait *rame*. On a fait *érain* d'*eramen*, comme *essain*, d'*examen*, & *mairrain*, de *materiamen*. M.

ERE.

ERE *Chrétienne*, en Latin *Æra*. D'*annus erat Augusti* : mots qui s'écrivoient par abbreviation A. E. R. A. mais dont l'ignorance des siecles suivans a fait *æra* en un seul mot. Voyez Genes. Sepelveda, cité par Becman pag. m. 58. de ses Orig. Lat. Wittemb. in 8°. 1613. & Guevare, Epit. dorées, tom. 1. fol. 92. 6. edit. de Paris 1565. in-8°. La Lettre est écrite de Toléde & datée du 12. Décemb. 1526. *Le Duchat.*

ERE. L'etymologie que donne de ce mot M. Le Duchat après d'autres Auteurs, n'est rien moins que certaine : elle a même peu d'apparence de vérité. Isidore fait venir *æra* d'*æs æris*, à cause de la piece d'argent que l'Empereur Auguste imposa par tête sur tous les sujets de l'Empire. Cette etymologie n'est pas plus vraisemblable. Quelle preuve donne-t-on que cette piece d'argent ait servi à établir une époque ? D'autres ont cru avec encore moins d'apparence, que *æra* s'est dit pour *hera*, de *herus*, maître, seigneur. Quoi de plus ridicule ? Favyn dans son *Hist. de Navarre* liv. 1. prétend qu'*æra* se trouve dans Ciceron & dans Lucilius, qui le font plurier, & qu'il signifie la même chose que *commentaria*, les feuilles d'un livre de compte & papier journal d'un marchand ; où il écrit ce qu'il achete & débite tous les jours, tant en gros qu'en détail. Mais quand il seroit vrai que Ciceron & Lucilius emploient ce mot *æra* en cette signification, cela ne nous en apprend pas l'etymologie, & il faudroit toujours montrer comment il a été déterminé à signifier une époque. Concluons de cette variété de sentimens si peu fondés, que le mot *ere* ou *æra* est un de ceux dont on ignore l'origine. C'est sçavoir quelque chose que de connoitre qu'on ne sait pas. * ✝

✝ Mais avant de dire qu'une chose est ignorée, il faudroit être sûr que personne encore n'en a donné la vraie idée. Or Isaac Vossius, de Sibyll. Orac. Cap. 3. a indiqué l'origine du mot Ere, et établi que c'est le même mot que Egira des Arabes, duquel les Espagnols ont ôté le g, ainsi que les Juifs et les Arabes disent aussi Heira. C'est en Espagne que le mot Ere a été employé avant que le reste de l'Occident s'en servît. Il est certain que l'Ere d'Espagne precede de 38 ans de même que l'Egire des Arabes la naissance de N. S. J. C. Vossius développe fort bien cette origine inconnue à son pere, comme il paroit par l'Etymolog. de celui-ci.

ERESIPELE. Nom d'une maladie. On sait assez qu'il vient du Grec ἐρυσίπελας ; mais l'origine de ce mot Grec n'est pas trop clairement connue. Quelques-uns le dérivent d'ἐρυθρὸς *rouge*, & de πελὸς *noir*, *livide* ; parce que la rougeur de l'*erésipele* devient ensuite livide. J'aime mieux suivre le sentiment de l'Etymologiste Grec, qui écrit qu'ἐρυσίπελας a été dit παρὰ τὸ ἐρύεσθαι ἐπὶ τὸ πέλας, καὶ ἐπιφέρειν τοῖς πλησίον ἐπινεμόμενον, c'est-à-dire, parce qu'il s'étend de proche en proche, & se jette sur les parties voisines. *

ERG.

ERGO-GLU. Nous nous servons de cette expression, lorsque nous voulons dire qu'un raisonnement ne conclut rien : qui est une expression qui nous est venue de l'Université. On disoit anciennement, *ergo gluc.* Dans le Catholicon page 120. de la derniere édition : *Or est-il, que tous les*

jeunes Curez, Prestres, & Moines de notre Université, & nous autres Docteurs, pour la plus part, avons été Promoteurs de cette Tragédie. Ergo gluc. Janot de Bragmardo, dans Rabelais, livre 1. chapitre 19. *Omnis clocha, clochabilis, in clocherio, clochando, clochans, clocativo, clochare facit clochabiliter clochantes. Parisius habet clochas. Ergo gluc.*

Théodore de Béze, dans sa Lettre sous le nom de *Benedictus Passavantius*, au Président Lizet, page 166. *Secundò, sic argumentatur Dominus, nunc Abbas, ad probandum quòd hoc pertinet ad Romanum Præsulem: Interpretatio Legis pertinebat ad summum Sacerdotem, qui fuit typus Romani Præsulis: Ergo gluc.* M.

ERGOT *de coc.* Nicot, au mot *argot*, qui est la même chose qu'*ergot*, renvoie le Lecteur au mot *herigoter*, où il dit, ces mots: HERIGOTEURE. *Fouilloux au 9. chapitre: Autres ont voulu regarder aux jambes de derriere, aux hérigoteures. Il parle des chiens: que s'il n'en y a point, c'est bon signe: & s'il y en a une, que c'est aussi bon signe: mais s'il y en avoit deux, seroit mauvais.* Ainsi, il semble dériver *ergot* de *hérigot*: qui est un mot dont l'etymologie ne m'est pas connue. Nos Anciens prononçoient *argot*: & plusieurs prononcent encore de la sorte: & les Italiens appellent *artiglio* les ongles crochus & piquans des animaux de proie, tant terrestres qne volatiles: mot formé du Latin *articulus*, diminutif de l'inusité *articus*: ce qui me donne sujet de croire que le mot d'*argot* a été fait de ce mot *inusité*. ¶ *Articus, articottus, arcottus, argottus*, ARGOT. *M.*

ERGOTER. Quelques-uns le dérivent d'*argutari*. Je croirois plutôt qu'il viendroit d'*ergo*: à cause que les argumens de nos Dialecticiens finissent par *ergo*. M.

E R I.

ERIC. Nom propre de plusieurs Rois Danois. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 389. nous fournira l'etymologie de ce nom. Voici comment il s'exprime: ERICH, *videtur aliquando fuisse nomen Martis. Nam apud Austriacos* Erchtag *est dies Martis. Celticâ linguâ, & hodie Cambricâ*, erch *dicitur horrendus. Fortè quasi* herich, *ab* her *terribilis. Talis autem fuit Mars, utpote non solum concessis animalibus, sed etiam occidione hostium, & victimis humanis placatus, teste Tacito, cap.* IX. *de M. G. & Annal. cap.* 57. *sed &* bellipotentem, *& ferro potentem, significare potest. Nam* ar *Cambris est bellum, prælium; &* ar *Anglosaxonibus* as, *ferrum; sicut* rich *popens, in plerisque & vetustissimis dialectis. Hoc nomen rursus convenit Marti, nec Marti tantum, sed etiam regibus bellicosis. Et hanc fortasse ob causam multi Danorum Reges dicti sunt* ERICI. Ce nom peut aussi signifier *legibus potens*, de *ew* ou *ewa*, vieux mot Teutonique, qui veut dire *loi*; & alors *Eric* sera la même chose que *Euric* ou *Evaric*, nom d'un Roi des Goths. Voyez Wachter, *Glossar. German.* au mot *Ehe*, & pag. 1867. au mot *Wer.* *

E R M.

ERMES. Terres en friche. De τὰ ἔρημα. Voyez Ragueau dans son Indice, & Cujas sur la loi quatriéme au Code *de Censibus*. M.

ERMINE, ou ERMINETTE. Instrument de Menuisier pour dégrosser le bois. M. Bochart le dérivoit de l'Arabe *alermin*, qui se trouve dans le Nomenclateur Coptique entre les instrumens de Menuisier, & que Kirker a mal traduit par *scalprum*. M.

ERMINE. Lat. *mus Ponticus*. D'*erminium*. Galfridus Monumeth livre IX. chapitre 3. *Omnes herminio induti*, &c. *cujus Dapifer erminio ornatus.* Ce mot est commun à toutes les Langues de l'Europe.

M. du Cange dans son Glossaire sur Ville-Hardouin, a fait une belle Note sur l'etymologie de ce mot, & qui mérite d'être ici inserée. La voici:

Il n'y a personne qui ignore que les hermines sont les rats de Pont (*mures Pontici*) des Anciens: mais aucun n'a encore rendu la raison pourquoi la France, & toute l'Europe, les appelle *Hermines*. Ce que Ville-Hardouin nous apprend assez sur le terme d'*Hermines*, qu'il donne à ces animaux, & aux peuples d'Arménie; faisant voir par-là, qu'ils ont été ainsi nommés, parce qu'ils venoient de cette Province, qui en abonde, & où l'usage des manteaux & habits faits de ces sortes de fourrure, étoit ordinaire: qu'ils appellent μυωτοὶ, selon Julius Pollux. Car comme les Anciens ont donné à ces animaux le nom de *rats de Pont*, parce qu'ils venoient de la province de Pont en Asie; ainsi nos François, & autres peuples Latins, qui les faisoient venir de l'Arménie, où ils trafiquoient plus qu'en la Province de Pont, les ont appellés du nom adjectif, usité en ce tems-là, d'*Hermines*, c'est-à-dire, *rats* ou *fourrure d'Arménie*: laissant le nom substantif, qu'ils sous-entendoient: de même que les nouveaux Grecs leur donnerent le nom de Ποντικὸς simplement, sans parler du nom de l'animal: n'étant pas d'ailleurs sans exemple que le nom de la Province où telles peaux se débitent, & où les animaux naissent, leur soit demeuré; puisque nous lisons que ces mêmes peaux ont été appellées autrefois *peaux de Babylone: Pelles Babylonicæ*: in Lege 16. §. 7. *de Publicanis*: dans S. Hiérosme, en l'épître *ad Lætam*, & dans la Géographie d'Alypius Antiochenus. Voyez les Notes de Valesius sur Ammian Marcellin, page 272. où il est constant que ces peaux de Babylone étoient peaux de rats, par les termes d'Ælian, au livre 17. περὶ ζώων, chap. 17. De sorte qu'elles ont été appellées indifféremment, *Peaux de Pont, de Babylone*, ou *d'Arménie*: suivant qu'elles se débitoient en ces Provinces, qui sont toutes dans l'Asie, & voisines les unes des autres: de même que le nom adjectif de *Zibellines*, ou *Zébellines*, a été donné aux Martes, à cause que les Marchands de Zibel ou Zebel, ville de la Terre-Sainte (en Latin *Biblium*), en trafiquoient, & que de-là elles se portoient en divers endroits de l'Europe. *M.*

E R N.

ERNER. D'*erenare*: qui est comme qui diroit, *renes luxare, renes frangere*. M.

ERNER. D'autres disent *éreinter*. Mais si *éreinter* se peut dire, je pense que ce n'est que du cheval. *Le Duchat.*

ERNEST. Nom propre d'homme. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum* pag. 391. dit qu'il signifie la même chose que le Grec ἀριστὸς, c'est-à-dire,

c'est-à-dire, *fortissimus*, & voici comment il en parle : Ernst, *certamen singulare. Vox Celtica. Boxhorn. in Lex. Ant. Brit.* ornest *duellum*, *monomachia*, ornestwr *pugil. Somnerus in Dict. Anglosaxon.* eornest *duellum*, *monomachia. Ipse ab* arrhis *dictum existimat, quibus se mutuò obligabant pugiles, quæ hodienam Anglis vocantur* earnest. *Ego malim ab* ἀριστεύειν *fortiter pugnare, ob perpetuum Linguæ Celticæ & Græcæ consensum, quia duellum, secundùm veteres, est facinus strenuum, quod lites ferro terminat. Litera N in medio vocis neminem debet morari. Hoc enim commune fatum omnium penè vocabulorum in alias linguas transeuntium est, ut vel mutentur in medio per epenthesin, ut hoc loco, vel in capite per aphæresin. Sic ab* ἀριστεία, *alia dialecto, fit* reist *virtus, unde nobis remansit* rustig *fortis, quod vide. Atque hinc porro patet, quid propriè sit* Ernestus *vel* Ernst, *quatenus est nomen proprium viri, nempè idem quod Græcis* ἄριστος *fortissimus. Hoc malo, quàm cum aliis transponere è Latino* strenuus. *

E R R.

ERRE : comme quand on dit, *Il va grand' erre.* Peut-être d'*itura*. M.

Erre. Froissart, édition de Jean Petit 1518. tom. 1. fol. 5. v°. *Et cependant fist-elle appareiller son erre & ses besognes.* C'est-à-dire son *départ*. Item fol. 8. r°. *errer*, pour *avancer chemin*. L'ancienne orthographe d'*erre* étoit *oirre*, qui vraisemblablement vient d'*itura*. L'Hist. de Geoff. de Ville-Hardouin, liv. 9. pag. 178. de l'édition de Vigenére, Paris 1585. *Et retournerent leur oirre vers Andrinople.* C'est-à-dire, reprirent leur allure vers Andrinople. *Le Duchat.*

ERRES. Comme quand on dit, *donner des erres au Coche.* D'*arrha*, fait d'ἀῤῥαβὼν, mot de la même signification, mot d'origine Ebraïque. *M.*

E R S.

ERS. Sorte de légumes. D'*ervum*. M.

E R T.

ERTE. Comme quand on dit, *être à l'erte.* D'*erectus*. M.

E R U.

ERUSSER. Belon livre 3. de son Ornithologie, chapitre 8. parlant de l'oiseau appellé *biévre* : *Sa queue est ronde comme celle des oiseaux de riviere. Mais la voyant erruffée par le bout, avons eu occasion de penser qu'il se perche, & fait son nid par les rochers & sur les arbres.* Nous disons en Anjou *erusser le chanvre*, pour dire arracher la graine du chanvre avec un certain bâton fendu. Peut-être d'*eruo*. *Eruo*, *erusso*, *erussare*, erusser. Dans le passage de Belon, *erruffée* semble être dit pour *hérissée*. M.

E S C.

ESCADRE. *Escadre de galeres. Chef d'Escadre.* De *quadra*. *Quadra*, *exquadra*, escadre. Les Espagnols disent aussi *esquadra*. *Esquadra de galeras : Cabeça de esquadra.* M.

ESCADRON. De l'Italien *squadrone*, fait du Latin *squadro*, qu'on a dit pour *quadro*, comme *squadra* pour *quadra* : d'où notre mot escadre. Et on a dit *quadra* pour un escadron, de sa figure quarrée. Tibulle livre 4.

> *Seu sit opus quadratum acies consistere in agmen,*
> *Rectus ut æquatis decurrat frontibus ordo.*

Nous disions anciennement *scadron*. Garnier, au commencement de sa Tragédie de Porcie :

> *De scadrons en scadrons s'animer au carnage.*

Le Cardinal du Perron dans son Poëme intitulé *l'Ombre de M. l'Amiral de Joyeuse :*

> *Il se promettoit lors que sa dextre guerriere*
> *Apprise à repousser les scadrons en arriere.*

Et M. de Racan, de l'Academie Françoise, n'a pas fait difficulté d'en user dans le Sonnet qu'il a fait sur la mort de son pere :

> *Aux scadrons ennemis on a vu sa valeur*
> *Peupler les monumens, & déserter la terre.*

Cette étymologie du mot *escadron* me semble très-naturelle. Cependant M. du Cange dérive ce mot de *scala*, ou de *scara*, qui se trouvent dans les Auteurs de la Basse-Latinité en cette signification. Guillaume le Breton livre 3. de sa Philippide :

> ——*ut subsit quæque Tribuno*
> *Scala suo*, &c.
> *Deposuitque acies per scalas, perque cohortes*
> *Ordine compositas recto.*

Et livre 10.

> *Efficiunt animis scalam concorditer unam.*

Et livre 11.

> *Quos inter, Regemque, viri virtute corusci.*
> *Astant continua serie, scalasque suorum*
> *Quisque magistrorum densant, dum buccina sævum*
> *Obstrepat, ut celeri levitate ferantur in hostem.*

Ce que nos anciens Ecrivains François ont rendu par *échelle*. M. du Cange en produit plusieurs exemples. Voici quelques-unes de ses autorités touchant le mot de *scara* en la même signification. Hincmar, dans son épître aux Evêques du Diocése de Rheims chap. 3. *Bellatorum acies, quas vulgari sermone* scaras *vocamus.* Aimoin, livre 4. chap. 26. *Collegit è Franciæ bellatoribus scaram, quam nos turmam, vel cuneum appellare consuevimus.* Il ajoute ; *Alamannis* schaar *idem sonat. Hinc nostratibus Poëtis* esquierre. *Unde nata vox ævo hoc usurpata eodem sensu* escadron. Je persévére dans mon opinion : qui est aussi celle de Covarruvias. Escadron, *dize mas que* esquadra : *parte del exercito, que por llevar forma quadrada, se dixo* esquadron. Et celle de Scaliger sur les Catalectes : Quadrones *quadras phalanges vocant.* Et celle de M. Ferrari dans ses Origines Italiennes. *M.*

ESCALADER. De *scala*. *Scala*, *scalata*, *scalatare*. *M.*

ESCALIER. De *scalarium*. Voyez M. du Cange. *M.*

ESCALIN. Petite monnoie d'argent, qui a cours en Lorraine, en Allemagne, & en Flandre, & qui vaut sept sols & demi. Ce mot se trouve

dans le Dictionnaire de Richelet. De l'Alleman *ſchilling*, qui ſignifie la même choſe. *M.*

ESCALQUE. Pour *Ecuyer Tranchant*. Rabelais 4. 64. s'eſt ſervi de ce mot. De l'Italien *ſcalco*, qui ſignifie la même choſe, & qui a été fait de l'ancien Alleman *ſcalt*, qui ſignifie *ſervus*, *miniſter*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ſcalco*; & ci-deſſous, au mot *mareſchal*. M.

ESCAMOTER. De l'Eſpagnol *camodar*, c'eſt-à-dire, *jouer des gobelets*. CAMODADOR, c'eſt *un joueur de gobelets*. L'Eſpagnol *camodar* a été fait du Latin *commutare*. M. du Cange n'a pas bien rencontré, faiſant venir *eſcamoter* de *Scamares*, qui ſont des voleurs. Voyez ſon Gloſſaire Grec au mot σκαμάρεις, & ſes Origines Françoiſes imprimées à la fin de ſon Gloſſaire Grec. *M.*

ESCAMPER. De *ſcampare*, d'où cette façon de parler, *Avoir la clé des champs*. Voyez ci-deſſous *eſcapade*. M.

ESCAPADE. De l'Italien *ſcappata*: verbal de *ſcappare*, qu'on a dit pour *ſcampare*. Voyez *ſcampare* dans mes Origines Italiennes. *M.*

ESCARBILLARD. Un éveillé. Les Languedociens diſent *eſcarrabillat*, & les Toulouſains, *ſcandrillat*. M.

ESCARBOT. De *ſcarabuttus*, formé de *ſcarabeus*. Les Gaſcons diſent *eſcarabat*. M.

ESCARBOUCLE. Pierre précieuſe. *Carbunculus*, *excarbunculus*, ESCARBOUCLE. *M.*

Ce mot s'eſt dit auſſi pour *Charbon de peſte*. Le continuateur de Monſtrelet, ſur l'an 1476. vol. 3. fol. 191. a. édit. de 1572. *La quarte fut d'une plaie qu'il avoit en une eſpaule, à cauſe d'un eſcarboucle que autrefois il y avoit eu.* Le Duchat.

ESCARCELLE. De *ſcarcella*, fait d'*exparcella*. Voyez *échars*. M.

ESCARCELLE. Grande bourſe de cuir à l'antique, qui ſe fermoit avec un reſſort de fer. On le dit auſſi dans le ſtile familier, plaiſant, burleſque, de la poche & de la bourſe en général. On dit, fouiller dans l'eſcarcelle. Ce mot vient de l'Italien *ſcarcella*, qui ſignifie *bourſe*, & qui a été fait de *ſcarſo*, qui ſignifie *avare*. *

ESCARCINE. Monconis, tome troſiéme de ſes Voyages, page 56. décrivant une Cavalcade de Janiſſaires: *Ils ne portent d'autres armes que des eſcarcines, ou coutelas, ceints au coſté.* M.

ESCARE. Terme de Chirurgie, qui ſignifie la croute d'une plaie. De *ſcara*: qui ſe trouve dans les Médecins Latins en cette ſignification, & qui a été fait d'ἐσχάρα. M.

ESCARE. Sorte de poiſſon. De *ſcarus*, qui ſignifie la même choſe. Le mot d'*eſcare* ſe trouve en cette ſignification dans Montagne, livre 2. chap. 12. page 261. de l'édition de Journel. *M.*

ESCARGOT. Sorte de limaçon. De *ſcarabeus*. *Scarabus*, *ſcarabi*, *ſcarabicus*, *ſcarabicottus*, *ſcarcottus*, ESCARGOT. *M.*

ESCARMOUCHE. C'eſt proprement le combat que rendent quelques bandes de ſoldats détachés du corps de l'armée. Il eſt croïable qu'il vient de χάρμη, qui ſignifie *combat*; d'où eſt venu le Latin-barbare *carmulum*, qui ſignifie *émeute* & *ſédition*. La Loi des Baivariens, tit. 2. §. *Seditionem excitare, quod Bajoarii* carmulum *dicunt*. Si ce n'eſt qu'on le veuille dériver de *ſcara*, qui étoit anciennement une troupe de gens de guerre; comme qui diroit *eſcaramouche*: car auſſi-bien *une eſcarmouche* eſt un combat qui ſe fait par bandes. On trouve encore *ſcamara* dans la ſignification de *pillage*. Dans une Epître du Pape Etienne au Roi Pepin: *Quotidie ſcamaras & depredationes eorum finibus faciebant.* Caſeneuve.

ESCARMOUCHE. De l'Italien *ſcaramucia*, fait de l'Alleman *ſchirmen*, qui eſt le *velitari* des Latins. *Schirmen*, *ſchirmare*, *ſcharmare*, *ſcharamare*, *ſcaramacare*, *ſcarmucare*, *ſcaramucciare*. Ou de *ſcara*, qui ſignifie *turma*. Voyez le P. Sirmond ſur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 102. ¶*Scara*, *ſcarama*, *ſcaramus*, *ſcaramucius*, &c. Voyez auſſi mes Origines Italiennes au mot *ſcaramucciare*, & ci-deſſous, *eſcrimer*. M.

ESCARPER. De l'Italien *ſcarpare*, fait de *carpere*. *Carpere*, *carpare*, *excarpare*. Voyez *écharpe*. M.

ESCARPIN. C'eſt une eſpéce de ſoulier fort leger, & à ſimple ſemelle. Il vient de *carpiſculus*, qui eſt auſſi une eſpéce de ſoulier. Flavius Vopiſcus, en la Vie de l'Empereur Aurelien: Carpiſculum *enim genus calciamenti eſſe ſatis notum eſt*. M. de Saumaiſe croit qu'il vient de *carpere*: mais je ne ſais s'il ne tire point ſon origine de καρπάλιμος, qui ſignifie *léger*. On dit encore en Languedoc *eſcarpinà*, pour dire *courir légérement*. Caſeneuve.

ESCARPIN. De l'Italien *ſcarpino*, qui ſignifie la même choſe. Les Latins ont appellé *carpi* une eſpéce de ſouliers découpés: de *carpere*, en la ſignification de *ſcindere*. Au lieu de *carpi*, on a dit enſuite *excarpi*: d'où on a fait *ſcarpi*; & enſuite, *ſcarpini*, par diminution: d'où nous avons fait *eſcarpins*, par l'addition ordinaire de l'E devant l'S. Cœlius Rhodiginus xx. 33. *Carporum verò in Europa copias ab Aureliano afflictas, prodit Hiſtoria: quo nomine* Carpicum *Senatus eum appellavit. Quod indignè is ferens*, Supereſt, *inquit*, Patres Conſcripti, uti *Carpiſculum* etiam me dicatis. *Erat autem eo nomine calceorum genus notiſſimum: unde calceis forſan indita modò plebeia nuncupatio.* Voyez M. de Saumaiſe ſur l'Hiſtoire Auguſte, page 369. *M.*

ESCARPIN. Héſychius, au mot ὑλίαι, parle de certains ſouliers nommés καρπάτινοι, & καρβάτιναι. Huet.

ESCARPOLETTE. De l'Italien *ſcarpoletta*, qui ſignifie la même choſe; & qui eſt un diminutif de *ſcarpola*, diminutif de *ſcarpa*, qui ſignifie *une écharpe*. Originairement, on brandilloit à l'eſcarpolette dans une grande écharpe. *M.*

ESCAUDE. Petite barque dont on ſe ſert ſur les marais, & ſur les petites rivieres. D'*excavata*. Huet.

ESCIENT. De *ſciente*, ablatif de *ſciens*. Les Ecrivains Latins des bas ſiécles ont dit *ſuo ſciente*, pour dire *à ſon eſcient*. Voyez M. du Cange dans ſes Origines Françoiſes imprimées dans le ſecond volume de ſon Gloſſaire Grec. *M.*

ESCLAME: habit de pelerin. Nicot: *C'eſt une façon de manteau long, que les pelerins portoient anciennement, comme ſe voit au Roman de Guy de Warvic. Aucuns l'appellent* eſcluine. Pænula chlamys. *Mais on peut dire qu'au lieu d'*eſclamme *&* d'eſcluine, *il faut lire* eſclavine, *ou* ſclavine. *Voyez* eſclavine. *Toutefois du Fouilloux chap. 20. de ſa Venerie, dit que des cerfs bruns, y en a qui ſont grands, longs, & eſclames: qui eſt à dire, de grand corſage & manteau. Auſſi dit-on* le manteau du cheval, *pour le poil & la peau dont il eſt emmantelé.* M.

ESCLANDRE. De *ſcandalum*, qui ſe trouve en ce ſens dans le *Catholicon Parvum*, & ailleurs. *Caſeneuve.*

ESCLANDRE. Vieux mot, qui signifie *scandale*. La Coutume d'Anjou art. 148. *Et pourceque aucuns qui pour leur maléfice ont été bannis par Justice du pays, n'en tiennent compte, mais y fréquentent & havitent comme auparavant, & autres se dissimulent de lieu en lieu, par le support & soustrait de ceux qui les retirent chez eux. Ce qui tourne au grand esclandre de la Justice.* Dans les libertés de l'Eglise Gallicane, tome 2. page 136. *S. Pol qui dit ainsi, Se mon frere étoit esclandre*, &c. *Pour esclandre eschever, l'en doit faire*, &c. *L'en ne puet nier qu'il ne sceust tel esclandre.* C'est dans la Requête du Peuple de France à Philippe le Bel contre Boniface VIII. *De scandalum.* L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : SCANDALUM, *esclandre.* L'ancienne Version des Pseaumes, Ps. 136. 6. *Et penserent esclandre vers le chemin.* Il y a au Latin, *Juxta iter scandalum posuerunt mihi.* On y a ajouté une L : & on a dit, *esclandre*, au lieu d'*escandre*. M.

ESCLANDRE. *Escande* se lit chez Alain Chartier, page m. 356. dans l'ouvrage intitulé *L'Espérance*, &c. *Elle* (l'Evangile) *ne induit à croire chose qui ne soit en la louange de Dieu, à prendre forme ne estat dont naisse vil escande, ne dissolu exemple.* Le Duchat.

ESCLAVE. Nous prenons aujourd'hui ce mot pour toute sorte de serfs & de captifs ; quoiqu'originairement il ne s'entendit que de ceux qui étoient esclaves de nation. Il y a dans le tome 2. du livre de Wiguleius Hundius, intitulé *Metropolis Salisburgensis*, un Acte de Louis, Roi de Germanie, fait en faveur de l'Abbaye d'Altah, où se lisent ces paroles : *Homines ipsius Monasterii, tam ingenuos quàm servos, sclavos, & accolas, super terram ipsius commanentes.* Car durant les grandes & longues guerres que Charlemagne & Louis le Débonnaire eurent contre les Sclaves, il y en eut un si grand nombre qui subirent le joug de la captivité Françoise, qu'a la fin toute sorte de serfs & de captifs, de quelque nation qu'ils fussent, furent appellés *esclaves*. Ditmarus Mersepurgensis liv. 3. *Omnia nostram priùs Ecclesiam respicientia, divisa sunt miseraliter, Sclavonicæ ritu familiæ, quæ accusata venundando dispergitur.* Il n'y a plus aujourd'hui qu'une partie de l'Illyrie, qui porte le nom de *Sclavonie*; quoiqu'autrefois la plus grande partie des nations Septentrionales fût prise sous le nom de *Sclaves :* car dans les Annales de Fulde, *Bohemi*, ou *Bohemani*, *Sorabi*, *Dalmatii*, *Marahenses*, *Margenses*, *Linones*, *Suissi*, sont appellés *Sclaves.* Et Helmodus, dans sa Chronique des Sclaves, liv. 1. chap. 1. & 2. comprend sous ce nom les Russiens, Polonnois, Prussiens, Bohêmes, Moraves & Sorabes, & un grand nombre d'autres nations. *Caseneuve.*

ESCLAVE. Du Latin-barbare *sclavus :* d'où les Italiens ont aussi fait *schiavo. Sclavus* a été fait de l'Alleman *slaef*, ou *slave*, qui signifie la même chose, & qui, selon la pensée de Vossius, a été dit en cette signification à cause des peuples d'Esclavonie: *Censeo apud Germanos id primitus nomen habuisse eos, quos è forti Slavorum gente captos in servitutem redegissent : inde latiùs extensam significationem ad cujusvis gentis captivos, vel servos.* C'est dans son *de Vitiis Sermonis*, au mot *sclavus*, page 178. *M.*

ESCLAVINE. Nicot: ESCLAVINE *est une maniere de robe longue jusques à demi-jambe, à collet haut & quarré, & manches courtes : d'estoffe grossiere, dont les mariniers matelots, & barquerots, usent l'hyver allans sur mer. Le mot vient du pays & peuple d'Esclavonie, & l'usage de tel vestement aussi. L'Italien dit* schiavina, *&* ischiavina. *Toutefois ce n'est l'estoffe grossiere qui fait le nom de* Esclavine, *comme de* gausape *Latin : ains la façon de la robe. Car les Capitaines, & autres chefs des vaisseaux de mer, en portent de si riche estoffe qu'ils veulent.* ¶ Plusieurs de nos habillemens ont été appellés du lieu d'où ils nous sont venus : *hongreline*, *brandebourg*, &c. *M.*

ESCLOTS. On appelle ainsi les sabots dans le Périgord, dans le Limousin, dans l'Auvergne, & dans le Languedoc. Rabelais, livre 3. chap. 17. parlant de la Sibylle de Panzoust : *Depuis je vis qu'elle déchaussa un de ses esclots : nous les appellons* sabots: *mit son devantau sur sa teste.* Et au chapitre 52. du même livre : *Comme font les Limosins à bel esclots.* Et au chap. 27. du livre v. il appelle *l'Isle de Esclots*, l'Isle des Religieux qui portent des socques, & qui pour cela sont appellés *zoccolanti* par les Italiens. Ce dernier passage de Rabelais m'a fait trouver l'étymologie d'*esclots*. Il est sans doute que ce mot a été fait de celui de *soccus*, en cette maniére: *soccus*, *socculus*, *socculottus*, ESCLOT : & au pluriel ESCLOTS. Les Toulousains prononcent *esclops*, par corruption. ¶ Dans Froissart, au chap. 49. du 4. volume, il y a, *les Sergeans de Paris qui poursuivoient les Esclos*, &c. Je n'entens pas bien ce mot en cet endroit-là. *M.*

Plus haut dans le même chap. on lit : *Le Prevost de Paris à plus de soixante hommes à cheval, essit hors, par la porte sainct honoré ; & suivit les Esclots de Messire Pierre de Craon.* C'est-à-dire les pas des chevaux. Et ce mot, qui se trouve encore en plusieurs endroits de Froissart en la même signification, est commun dans nos vieux Romans, & particuliérement dans Perceforest. On trouve aussi *esclot* pour un forçat de galere, au vol. 5. d'Amadis, chap. 8. *Car le geant l'avoit mis à la cadene, & lui faisoit tirer la rame comme aux autres esclots.* Le Duchat.

ESCOFION. Habillement de tête de femme. De *scaphium*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *cuffia*. M.

ESCOFION. Ce mot est un diminutif de *coife*, & par conséquent il a la même origine. Voyez ci-dessus *coife*, & *coeffe*. Voyez aussi *cappe*. *

ESCOGRIFE. Par corruption pour *hypogryphe*. Huet.

ESCOGRIFE. Le mot *hypogryphe*, d'où M. Huet tire *escogrife*, vient du Grec ὑπόγρυπος, qui signifie, un peu crochu. Un *escogrife* est une espece d'escroc, qui ne cherche qu'à attraper quelque chose, qui prend hardiment sans demander. J'ai peine à croire que ce mot soit une corruption d'*hypogryphe*. Je croirois plutôt qu'il a été formé d'*escroc* & de *grife*; & qu'au lieu d'*escrocgrife*, on aura dit pour la facilité de la prononciation, *escogrife*, en retranchant R & C du mot *escroc*. Ces retranchemens sont ordinaires. Par le mot *escogrife*, qui est un terme populaire de raillerie, ou d'injure, on a voulu désigner un escroc qui est comme armé de griffes, qui cherche à prendre & à attraper de tout côté ; ensorte que ce mot est aussi en quelque façon une onomatopée. *Escroc* & *grife* signifient tous deux quelque chose de crochu. *Escroc* vient de *croc*. Voyez ci-dessous *escroc*, & ci-dessus *croc*. On peut dériver *grife* du Grec γρυπὸς, qui signifie *crochu*, ou bien de la Langue Teuto-

nique. Les Allemans disent *krapfen* & *kappen*, saisir avec le bec, ou avec les ongles, ou avec un croc. *Crapp* & *crapf* en Alleman, *craf* en Langue Cambrique ou du pays de Galle, & *grapple* en Anglois, signifient un croc, un crochet, une main de fer, un grapin. De-là vient le François *agraffe*. Le Grec γρὺψ signifie un oiseau qui a le bec crochu: de-là le François *grifon*. Le mot *greif* en vieux Alleman veut dire la main, parce qu'elle sert à saisir. *Greiffen* en Alleman signifie prendre, saisir. En Gothique c'est *greipan*, en Anglo-Saxon *gripan*, en Alemannique *creiffen*, en Flaman *grypen*, en Suédois *grypa*, en Anglois *grype*. De-là en François *griper*, *agriper*. *Gripe* en Anglo-Saxon, signifie une poignée; *grip* en Islandois, l'action de saisir; *griff* en Alleman, une poignée, un manche, l'action de saisir. Le Grec γρῖπος signifie un filet, γριπίζειν prendre du poisson, pêcher. Je laisse aux sçavans à décider quelle est l'origine du Latin *agrippa*. On voit entre tous ces mots de diverses Langues, une convenance parfaite. Voyez ci-dessous *Grife*. *

ESCONDIRE. Cacher. D'*abscondire*, dit par métaplasme pour *abscondere*. Le Roman de la Rose, fol. 10. v°.

De ces pierres je vous veuil dire,
Quelque chose sans escondire. Le Duchat.

ESCORNE. De l'Italien *scorno*, fait de *schernire*, fait de *spernere*; ou de l'ancien Alleman *scerni*, qui signifie *subsannatio*, *illusio*. Voyez mes Origines de la Langue Italienne au mot *scorno* & au mot *schernire*. M.

ESCORTE. De l'Italien *scorta*, fait de *scorgere*. Voyez mes Origines Italiennes. *M.*

ESCORTE. Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *cohors cohortis*: Il y a du moins quelque apparence que l'Italien *scorta* en vient, supposé que le François *escorte* ait été fait immédiatement de ce mot Italien. *

ESCOUADE. Terme militaire. Le tiers d'une Compagnie de gens de pié. De *squadrata*. Ou par corruption, pour *escadre*. Voyez *escadron*. M.

ESCOUPETTE. De l'Italien *schiopetta*, fait de *scloppus*, qui se trouve dans Perse, Sat. v. pour le bruit que font les joues enflées quand on frappe dessus. *Nec scloppo tumidas intendis rumpere buccas.* ¶ *Scloppus*, *sclopus*, *schopus*: *schiopo*, *schiopetto*, *schiopetta*, ESCOUPETTE. M. du Cange le dérive de *scopetum*, fait de *scopa*: à cause, dit-il, de sa ressemblance à un balay. *M.*

ESCOURGE'E. De l'Italien *scorreggiata*. M.

ESCOUSSE. D'*excussa*, fait d'*excutio*. Les Italiens d'*excussus*, ont aussi fait *scusso*. M.

ESCRENE, qu'on prononce *écrène*. M. Ménage a parlé ci-dessus du mot *écrène*. Et comme nous n'avons pas mis en cet endroit ce que nous avions à dire sur ce mot, nous le mettrons ici. M. Ménage nous dit bien qu'*écrène* vient de *screuna* ou *screona*; mais il ne nous apprend pas quelle est l'origine de ce mot Latin-Barbare. On appelloit autrefois *escrènes* ou *écrènes*, ces maisons que les paysans creusent sous terre, qu'ils couvrent de fumier, & où les filles vont faire la veillée. Elles étoient autrefois en usage chez les Allemans, comme il se recueille d'un passage de Tacite. C'est ce qui a donné le nom aux *écrènes* Dijonoises & Champenoises, dont parlent quelques Auteurs. Les paroles de Tacite sont du chap. XVI. *de Mor. Germ.* Les voici; *Solent & subterraneos specus aperire, eosque multo insuper fimo onerant, suffugium hiemi, & receptaculum frugibus.* Tabourot au Prologue de ses *Ecraignes Dijonoises*, dit que de son tems, *écraigne* à Dijon étoit une hute faite avec des perches fichées en rond & recourbées par en haut, d'une maniere qui ressembloit à la forme d'un chapeau, le tout couvert de gazon & de fumier, si bien lié & mêlé, que l'eau n'y pouvoit pénétrer. En ce tems-là les vignerons de chaque quartier avoient leurs écraignes, où après soupé ils s'assembloient en hiver avec leurs femmes & leurs filles pour faire la veillée jusqu'à minuit. *Ecraigne* se prend & pour le lieu de l'assemblée, & pour l'assemblée même. Les pauvres gens ne bâtissent plus à Dijon de ces sortes de taudis. Ils tiennent leurs veillées l'hiver en quelques caves, & ces assemblées conservent encore le nom d'*écraigne*. Le mot *screuna*, ou *screona*, d'où *écrène* ou *ecraigne*, vient apparemment du Teutonique *schrein*, qui signifie un coffre, une cabane, une chaumiere, une hute, une loge souterraine. Lindenbrog dérive *screona* du Grec γρύτη *caverne*, en ajoutant la lettre S au commencement du mot. Au lieu de *schrein*, qui est le mot dont se servent les Allemans; les Flamans disent *schryn*, les Anglois *shrine*, les Suédois *skryn*, les Italiens *scrigno*, les Cambriens ou Gallois *ysgrin*. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1465. dérive tous ces mots, de même que le Latin-Barbare *screona*, & le François *escrire* du Latin *scrinium*, qui a été dit comme si c'étoit *secernium*. M. Ménage dérive aussi *écrain* de *scrinium*. *

ESCRIMER. De *schermire*. *Schermire*, *schermare*, &c. De l'Alleman *schirmen*. Matthias Martinius, au mot *scrama*: *Germanicum est* schirmen, *pugilare: deinde pugilando tueri. Compositum* beschimen; *& veteribus Germanis*, scherm, *ars gladiatoria: unde Italis* schermo *&* schermire: *Gallis*, escrime, escrimer. Voyez ci-dessus *escarmouche*. M.

ESCRIMER. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1418. confirme cette étymologie. Voici ce qu'il dit. SCHIRMEN, *pugilare. Rhythmus de S. Annone.* §. 9. Ninus leirti sini man schiezin unti schirmin, *Ninus docuit milites suos jaculari & pugilare. Belgæ eodem sensu dicunt* schermen, *& inde* scherm-meester *lanista. Hoc verbum cum præcedenti non debet confundi, quia pugilare plus est quàm ab ictu defendere. Junius illud deduxit à Græco* χάρμη *pugna, præposito sibilo; Martinius à* scrama, *quòd in lege Wisigothorum, lib.* IX. *tit.* II. *9. ponitur pro telo, & fortè pro gladio. Uterque ea verisimilitudine, ut nescias cui potissimum assentiaris. Pro Martinio est, quòd idem verbum apud antiquos non solùm* scirmen, *sed etiam* scrimen *efferri consuevit. Inde Gallis* escrimer *pugilare, & Anglo-Saxonibus* scimbre *gladiator, apud Somnerum & Bensonium.* Voyez le même Auteur, page 1463. au mot *schrammen*. *

ESCROC. ESCROQUER. Plusieurs Etymologistes, & entr'autres, M. Lancelot, dérivent *escroquer* d'αἰσχροκερδὴς, qui signifie *celui qui fait un gain sordide*. Le P. Labbe improuve fort cette étymologie, & dérive *escroc* de *croc*: & *escroquer*, de *croquer*; comme qui diroit, prendre quelque chose avec un croc. Le François *escroc* vient de l'Italien *scrocco*; & *escroquer*, de *scroccare*: mais l'Italien *scroccare* vient du Latin-barbare *excrocca-*

re, qui veut dire, *crocco*, *sive hamo*, *extrahere*. *Non fuit Autolyci tam piceata manus*, dit Martial: ou comme M. Guyet prétendoit qu'il falloit lire, *tam pice tacta manus*. Et nous disons d'un homme qui est sujet à prendre, qu'il a les mains crochues: *habet uncas manus*. M.

ESCUEIL. Ce mot & l'Italien *scoglio*, viennent de l'Ebreu סקול *sekôl*, qui signifie un *rocher*. De-là vient le nom de *Scylla*, qui étoit un rocher; & le mot de *Scollis*, qui s'appelloit autrement *olenia petra*. Huet.

ESM.

ESME. Dans la signification de ce que les mariniers appellent estimes. Voyez la Note 8. sur le ch. 10. du I. liv. de Rabelais. L'ancienne orthographe étoit *aesme*, fait du Latin *adaestimare*. l'Hist. de Guill. de Ville-Hardouin, liv. 8. p. 158. de l'édit. de Vigenere. Paris 1585. *Et aesmerent que ils avoient bien quatre cent Chevaliers, & que ils n'en avoient mie plus*. *Aesmer* d'*adaestimare*; comme *aorer*, d'*adorare*; & *aorner*, d'*adornare*. Le Duchat.

ESP.

ESPADILLE. On appelle ainsi l'as de pique au jeu de l'hombre, parce qu'en Espagne, d'où ce jeu vient, la figure de cette carte est une épée, appellée en Espagnol *espadilla*. C'est toujours le premier matador en telle couleur que l'on joue. Il ne peut jamais être forcé ni pris. *Le Duchat*.

ESPADON. De l'Italien *spadone*, augmentatif de *spada*. Voye *épée*. M.

ESPAGNE. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1549. SPANIEN, *Hispania, vel potius Spania. Nam* Spania *non est vox medii aevi ex* Hispania *in compendice redacta, ut* Speria *ex* Hesperia, *quae Cangii opinio est; sed nomen antiquum & sacris litteris proditum. Rom.* xv. 24. ὡς ἐὰν πορεύωμαι εἰς τὴν Σπανίαν. *Unde fieri potuit primò Yspania, auctoribus Celtis, qui hoc incaeptivo delectantur in multis vocibus apud Boxhornium in Lex. Ant. Brit. & mox, praefixo halitu* Hispania. *Sed quid sit* Spania, *aut unde dicta, nondum satis probatum explicatumque est. Bocharto in Geographia sacra sic dicitur quasi* Schephania, *cuniculosa, ab Hebraeo* Schaphan *cuniculus. Quòd in regione illa cuniculi tanta olim fuerint frequentia, ut continuis suffossionibus oppida subverterent, idque animal Hispaniae quasi peculiare sit. Contra Hillerus in Onomastico sacro Celticum nomen esse credit, originem ducens à* span *socius, quòd & alii populi cum Phoenicibus in Hispaniam venissent, & omnium nomen in unum & sociale transiisset. Poenos antiquissimis temporibus partem Hispaniae occupasse certissimum est. Nam & urbem* Carthagini *cognominem ibi condiderunt, & non nisi serò à Romanis Hispania pulsi sunt. Hinc alius fortasse nomen* Spaniae *à Poenis vel* Punis *haud ineptè deduxerit, cùm sibilus ab initio vocis saepè ludibrium vulgi sit. Bocharti tamen conjecturam commendat nummus Adriani, in quo Hispania montibus Pyrenaeis innixa cum cuniculo ad pedes cernitur*. L'étymologie de Bochart me paroît la plus vrai-semblable de toutes. Comme les Phéniciens ont été les premiers qui ont connu les ports d'Espagne, ce seront eux qui auront donné à l'*Espagne* un nom Phénicien, tiré tout naturellement d'un animal qu'ils voyoient en si grand nombre dans ce pays-là. On sait que la Langue Phénicienne étoit la même que l'Ebraïque, ainsi le mot Ebreu שפן *schaphan*, qui signifie *cuniculus*, & qui se lit dans le Texte sacré, étoit sans doute pareillement en usage chez les Phéniciens. On s'est moqué avec raison de ceux qui ont dérivé *Hispania* d'*Hispan*, fils d'Hercule, ou d'*Hispal*, Roi très-ancien. L'opinion de ceux qui ont cru que l'*Espagne* fut nommée *Pania* de *Pan*, Lieutenant de Bacchus, & que comme ce nom lui étoit commun avec le Péloponese, ou du moins avec l'Arcadie, on y ajouta la syllabe *His*, qui en Langue Teutonique signifie l'Occident; cette opinion, dis-je, ne mérite pas d'être réfutée sérieusement. Les anciens ont aussi appellé l'Espagne *Hesperia*, c'est-à-dire *occidentale*, du Grec ἕσπερος, qui signifie l'étoile du soir, & qui se prend aussi chez les Poëtes pour *occidental*. Les Grecs donnerent le nom d'*Hesperie* à l'Italie, parce qu'elle étoit à leur occident; & les Latins le donnerent à l'Espagne par la même raison.*

ESPALIERS *de fruits*. M. de la Quintynie: ESPALIER *se dit des arbres fruitiers, plantez le long des murailles, & palissez, c'est-à-dire, dont les branches sont attachées depuis le pied jusques en haut à un treillage qu'on a appliqué à ces murailles*, &c. *L'origine de ce mot ancien peut venir du mot de* pallissade, *qu'on a connu de tout temps par les allées des Parcs & des Jardins, qui sont ornées & accompagnées à droit & à gauche de certains arbres propres à être tondus & taillez, & retenus en forme de murailles; savoir, charmes, charmilles, érable*, &c. Le mot François *espalier* vient de l'Italien *spalliere*, dit pour *spalliera*. Messieurs della Crusca, dans leur Vocabulaire: SPALLIERA: *Quell' asse, o cuoio, o altra sì fatta cosa, alla quale, sedendo, s'appoggia le spalle*, &c. *Unde per similitudine, diciamo* spalliera *a quella verzura, che con artificio si fanno coprir le mura degli orti*. ¶ *Espaliers de Galere*, a la même origine. La Crusca: SPALLIERA *si dice a' primi banchi della galea, vicini alla poppa: e* SPALLIERI, *a quei che vi vogano*. M.

ESPARGOUTTE. Cette herbe est appellée en Grec παρθένιον, & en Latin *matricaria*. Nous l'appellons *espargoutte*, comme dit Ch. Etienne dans son livre *de Re Hortensi*; *à guttis spargendis*: parce qu'étant broïée & appliquée à la bouche pour la douleur des dens, elle fait sortir la pituite goute-à-goute. *Caseneuve*.

ESPARGOUTTE. Herbe appellée autrement *matricaire*. Charles Etienne dans son *de Re Hortensi*, section 125. Matricaria *Latinis dicitur, quòd contusa, matricis dolores sanet. Vulgus nostrum vocat hanc herbam* de l'espargoutte; *à guttis spargendis: quòd ejus folia trita, & admota ori & auribus, in dolore dentium, guttas pituitae spargant & eliciant tenuando*. M.

ESPAVILADOR. Mot Espagnol, qui signifie *celui qui mouche la chandelle*. *Espaviladeras*, signifie *les mouchettes*. *Pavilo*, c'est ce que les Latins appellent *fungus*, & les Grecs μύκης: d'où le Latin *fungus*. Μύκης, μύκος, *muncus*, *fungus*. M en F: comme en *formica*, de μύρμηκα, accusatif de μύρμηξ. M.

ESPECES: dans la signification de *monnoye*. De *species*, qui se trouve en cette signification dans Grégoire de Tours, v. 19. *Cùmque praetextatus Episcopus ea quae Rex dixerat, facta negaret, advenerunt falsi testes, qui ostendebant species ali-*

quas, dicentes : Hæc & hæc nobis dedisti, ut Merovecho fidem promittere deberemus. Ce mot se trouve en la même signification dans Aymoin liv. 4. chap. 36. à l'endroit où il est parlé du partage des trésors de Dagobert entre Sigebert & Clovis, ses enfans. Et dans la Notice de l'un & l'autre Empire, au chapitre de *inhibenda largitate*, il y a : *Formas & species commodas, atque pro temporibus diversas, variasque veterum provisiones ex primicolorum qualitatibus properavi.* M.

ESPETER. La Coutume de Troye, article VI. XX. X. *Quand aucun laboure, & traverse, en labourant, un chemin royal, ou autre grand chemin, & voye publique, il y a amende de 60. sols tournois. Et s'il fait roye ouverte au long desdits chemins, en entreprenant sur iceux, y a pareillement amende de soixante sols tournois. Et s'il y espete, y a seulement cinq sols tournois d'amende.* Pierre Pithou sur cet article : ESPETER, *à ce qu'on dit, est quand en tournant la charrue au bout du sillon sur le grand chemin, il touche audit grand chemin. Lors il n'y a pas si grand dommage, pour ce qu'il touche seulement le bord.* ¶ D'*exspatiare*. *Exspatio exspatias, exspatiatum, exspatiatare, exspatare*, ESPETER. *M.*

ESPIEGLE. Nous appellons ainsi un homme qui fait des petites tromperies ingénieuses. L'origine de ce mot est fort cachée : mais je l'ai enfin découverte. La voici *Ulespiegel*, autrement *Eulespiegel*, ou *Eulenspiegel*, est un mot Alleman, qui signifie *miroir de hibou : miroir de chouette :* & qui est composé du mot *eule*, qui signifie *hibou, chouette ;* & de celui de *spiegel*, qu'on prononce *spiegle*, qui signifie *miroir.* Un Alleman, du païs de Saxe, nommé *Till Ulespiegle*, qui vivoit vers 1480. étoit un homme célèbre en ces petites tromperies ingénieuses. Sa vie ayant été composée en Alleman, on a appellé de son nom dans l'Allemagne *Ulespiegel* un fourbe ingénieux. Ce mot a passé ensuite en France dans la même signification : cette Vie ayant été traduite en François, & imprimée avec ce titre, *Histoire joyeuse & récréative de Tiel Ulespiégle, lequel par aucunes fallaces ne se laissa surprendre ny tromper.* M.

ESPIEGLE. Le prologue qu'on a mis à la tête de la traduction Françoise de la vie de l'Espiegle, dit que ce plaisant mourut en 1550. Au chap. 495. du tom. 1. des *Jocoseria de Melander :*

> *Olim scurra fuit nostris notissimus oris,*
> *Saxonicam gelidus qua rigat Albis humum;*
> *Noctua Cecropiæ dederat cui sacra Minervæ*
> *Et speculum falsis nomen imaginibus.*

La vie de *Till Ulespiegel*, traduite de l'Alleman, fut imprimée à Lyon in-16. par Jean Saugrain l'an 1559. Cette vie fut traduite en vers Latins sous ce titre, *Ægidii Periandri speculum noctuæ, omnes res memorabiles variasque & admirabiles Tyli Saxonici machinationes complectens, &c.* Il y en a une édition à Amsterdam 1563. sous ce titre. *Ulularum speculum, alias Triumphus humanæ stultitiæ, vel Titus Saxo*, &c. Le frontispice représente une chouette tenant de sa pate gauche, un miroir où elle se regarde. *Le Duchat.*

ESPINGALE. Machine de guerre. De *spingarda.* C'est un mot d'origine Allemande. Voyez M. du Cange. *M.*

ESPION. De l'Italien *spione*, augmentatif de *spia*, mot Italien de la même signification. L'Italien *spia* a été fait de *spica :* d'où nous avons fait aussi *épie.* De *spica*, on a fait aussi *spico spiconis :* d'où l'Italien *spione*, & le François *espion ;* & non pas d'*explorare*, comme veut Caninius dans ses Canons des Dialectes. *Spica* a été fait de *spicare*, mot ancien Latin, qui signifie *aspicere*, & qui a été fait du Grec σκέπτω. Σκεπτῶ, σπέκω, *spice*, & *spicor.* Et de-là, *conspicor, suspicor, despicor*, &c. De *spicare*, on a dit *spiare :* d'où l'Italien *spiare*, & le François *épier. Spicio* pour *aspicio*, se trouve dans Nonius Marcellus, *de Proprietate sermonis :* EXTISPICES, *propriè Haruspices dicti sunt, quòd extra spiciant.* Les Anciens ont aussi dit *specio.* Et de-là, ces mots, *species, speculum, spectrum, specto*, &c. Varron *de Lingua Latina.* livre V. Spectare, *dictum est ab* specio, *antiquo : quo etiam Ennius usus.* Voyez mes Aménités de Droit, au chap. 39. qui est des Etymologies des Jurisconsultes, au mot *spectaculum.* Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, dérive l'Italien *spia* & *spione*, de l'Alleman *spien*, qui signifie *contempler.* Mais l'Alleman, comme l'Italien, est d'origine Latine. M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes, dérive *spia*, & *spione*, du Latin *speculor*, en cette maniere : *speculor, speculone, speclone*, SPIONE. *Specula*, SPIA. Je persévére dans ma premiere opinion. *M.*

ESPION. Le François *espion*, l'Italien *spia* & *spione*, l'Espagnol *espia*, l'Anglois *spy*, viennent également de la Langue Teutonique. *Espier* ou *épier* se dit en Alleman *spahen*, en Flaman *spien* & *spieden*, en Suédois *speya*, en Anglois *to spy.* Les Gallois ou habitans du pays de Galle appellent aussi un espion *yspiwr* & *yspienwr*, comme qui diroit *homme espionneur ;* car le mot *wr* signifie *homme* en Langue Celtique. Voyez ci-dessus *épier.* *

ESPONTON. Espéce d'arme. Demi-pique dont on se sert particulierement sur les Vaisseaux quand on vient à l'abordage. C'est aussi un arme d'Officier d'Infanterie. Elle a été ainsi appellée de l'Italien *spontone*, parce que c'est un arme pointue & aigue. *

ESPORLE. Terme de Coutumes. C'est la reconnoissance des devoirs à l'égard du Seigneur. Ce mot vient du Latin *sportula*, diminutif de *sporta*, qui signifie ce que le vassal donne ou offre à son Seigneur pour obtenir de lui l'investiture de quelque fief, ou ce qu'il lui donne pour relief lorsqu'il y a mutation. Voyez du Cange dans son Glossaire au mot *sporta*, & M. de Lauriere sur Ragueau au mot. *esporle.* *

ESPRELLE. Sorte d'herbe, dont la tige est fort rude. D'*asperella.* Huet.

ESPRELLE. Le vrai nom de cette plante est *prêle*, autrement *queue de cheval*, en Latin *equisetum.* Le nom Latin *asperella*, d'où le François *esprelle*, a été fait d'*aspera ;* & cette plante a été appellée de la sorte, à cause que sa tige est rude. *

ESPRINGUER. Sauter. Le Roman de la Rose, fol. 117. v°.

> *Et espringue, sautelle, & bale,*
> *Et fuit du pied emmy la sale.*

De L'Alleman *springen*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

ESPRIT-DOUX. Le voyage de Bachaumont, parlant de M. d'Osneville & de sa femme : *Elle est jeune, riche, espritée : il est jeune, riche, esprit-doux. Esprit-doux*, par corruption, pour *es-*

priteux : de l'Italien *spiritoso*. Ce mot, autrefois fort à la mode, a eu diverses significations, & particulierement celle d'*homme de Lettres, aimant la vie douce & aisée*. Le Duchat.

E S Q.

ESQUIF. C'est la petite barque qui sert pour aller des grands vaisseaux au port, & pour se sauver en cas de naufrage. Nous l'avons formé de *scapha*, fait de σκάφη, qui signifie la même chose. Il est vrai que quelquefois *scapha* signifie un vaisseau qui n'a point de rapport à un plus grand : mais le plus souvent il est pris en la premiere signification. Les Commentaires de César, liv. 4. *Quod cùm adnimadvertisset Cæsar, scaphas longarum navium, item speculatoria navigia militibus compleri jussit*. Ciceron l. 2. *De Inventione : Posteà aliquanto ipsos quoque tempestas vehementiùs jactare cœpit, usque adeò ut dominus navis, cum idem gubernator esset, in scapham confugeret*. C'est pourquoi ce petit vaisseau étoit compté entre les instrumens & la dépendance d'un navire : comme il paroît par la Loi 29. du tit. 7. au Dig. *De Instructo vel Instrumento legato*. Le Latin *scapha*, comme j'ai déja dit, est formé du Grec σκάφη, qui vient de σκάπτειν, qui signifie *caver, creuser*, parce qu'originairement ces petits vaisseaux étoient faits d'un seul tronc d'arbre cavé & creusé. *Caseneuve*.

ESQUIF. De l'Italien *schiffo*. M.

ESQUIF. Les Allemans appellent un vaisseau, *schiff*, les Flamans *schip*, les Anglois *ship*, les Islandois *skip*, les Suédois *skepp*. Les Goths disoient *skip*, les Anglo-saxons *scyp*. Les Francs *skeff*, *shef*. Les Grecs ont dit anciennement σκύφος dans le même sens. Les premiers vaisseaux n'étoient que des troncs d'arbres creusés. De-là les Grecs ont appellé σκαφὴ, les Latins *scapha*, les Bas-Bretons *scaff*, les Italiens *schiffo*, & les François *esquif*, une sorte de petite barque. On voit clairement que tous ces mots qui se ressemblent si fort, quoique de diverses Langues, ont une origine commune, qui ne sauroit être que la Langue Celtique, ou la Scythique, dans laquelle *skif* ou *skip* signifie un vaisseau. Voyez Wachter, Glossar. German. au mot *schiff*. *

ESQUILLE. Terme de Chirurgie. De *squidilla*, diminutif de *squidia*, formé de σχίδιον *assula*. M.

ESQUINANCIE : qu'on prononce *eskinancie*. Maladie. Par corruption, au lieu de *synanchie*. Les Grecs ont appellé cette maladie συνάγχη, de la particule σὺν, & du verbe ἄγχω, qui signifie originairement *cogo, constringo, coërceo* : d'où vient ἀνάγκη, *necessitas* : mais qui a signifié ensuite *strangulo, suffoco, constringo fauces*. Arétée & Alexander Trallianus ont fait mention de cette étymologie de συνάγχη. Voici l'endroit d'Arétée, qui est de son livre premier des Maladies aiguës, chapitre 7. συνάγχην τὴν δὲ καλέομεν, οἷον συνιοῦσαν ἔνδον, καὶ ἄγχουσαν. Voici celui d'Alexander Trallianus, qui est du livre 4. chapitre 1. τὸ τῆς συνάγχης πάθος, εἴπερ τι καὶ ἄλλο, τῶν ὀξυτάτων ἐστὶ παθῶν. δίκην γὰρ ἀγχόνης καὶ βρόγχου, ἀποπνίγει ὧδε τοὺς κάμνοντας· ὅθεν καὶ ΣΥΝΑΓΧΗ πάθος ὠνομάσθη. Et de-là, le mot Latin *angina*. Jules Scaliger dérive συώγχη, de συῶν ἄγχη, c'est-à-dire, *esquinancie de porcs*. C'est à la page 965. de ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote : à l'endroit où il parle de κυνάγχη, c'est-à-dire l'esquinancie des chiens. Voici ses termes : *Ut* κυνάγχη *sit canum* : συνάγχη, *quasi* συάγχη *&* βράγχος : ἀγυράγχη, *luporum causidicorum*. M.

ESQUIPOT. C'est le tronc des Chirurgiens ; c'est-à-dire, une petite boëte faite en forme des troncs des Quêteuses, dans laquelle on met ce que gagnent les garçons Chirurgiens, & qui est ensuite partagé entr'eux & leurs Maîtres. M. le Noble dans sa Fradine :

> *Et qui de l'esquipot hureusement tirée*
> *Du lit d'un Maltotier tu te vois honorée.*

Par corruption, pour *estipot*, formé de *stipus*, qu'on a dit pour *stipes* ; c'est-à-dire, un tronc, & qui a été fait de στύπος, qui signifie la même chose. *Stipus, stiputtus, stipottus*, ESTIPOT. Les grands troncs des Eglises ont été de même ainsi appellés de *truncus*. Le Pape Innocent III. dans une de ses Epîtres à l'Archevêqee de Magdebourg : *In singulis Ecclesiis truncum concavum poni præcipimus, tribus clavibus consignatum*. On appelle aussi *esquipot* un jeu de cartes. Je n'en sais pas la raison. *M.*

ESQUIPOT. En Languedoc on appelle *esquipot* un petit plat, une petite écuelle. Ce mot vient de l'Alleman *schif* qui signifie *bateau*, duquel mot vient aussi notre *esquif*, dans la même signification. Et je ne doute point que l'*esquipot* des Chirurgiens n'ait été appellé de la sorte de ce qu'anciennement ce n'étoit qu'une espéce de gondole ou d'écuelle. Le jeu de cartes appellé *esquipot* doit aussi avoir été appellé de la sorte, soit de quelque écuelle où l'on met l'argent qui est au jeu, ou de ce qu'on le met dans une carte repliée par les côtés en forme d'un petit esquif. *Le Duchat*.

ESQUISSE. Terme de Peinture. On appelle ainsi le premier crayon d'un tableau. De l'Italien *schizzo*, Le Vasari, chapitre 16. de son Traité de la Peinture, imprimée à la tête de ses Vies des Peintres : *Gli schizzi chiamiamo noi una prima sorte de disegni, che si fanno per trovare il modo delle attitudini, e il primo componimento dell' opra : e sono fatti in forma di una macchia, & accennati solamente da noi in una sola bozza del tutto. E perche dal furor dello artifice sono in poco tempo con penna, o con altro disegnatolo, o carbonne, espressi, solo per tentare l' animo di quel che gli sovvien, perciò si chiamano* Schizzi. Schizzare, *vale saltar fuori, scaturire con impeto*. Voyez *schizzare* dans mes Origines Italiennes. *M.*

ESQUISSE. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* page 1385. SCHATTEN, *umbra & obscuritas. Gothis* skadau *Marc.* IV. 32. *Luc.* I. 79. *Anglosaxonibus* scua, sceade, scadu, scaduwe ; *Francis* scuwa, scata, scado, scatue ; *Belgis* schaduw ; *Anglis hodiernis* shadow ; *antiquis* shaw, *teste Skinnero. Tatianus cap.* IV. 18. In scuuuen todes sizzent, *in umbra mortis sedent. Notkerus psal.* XXII. 4. In mittemo statue des todes, *in medio umbræ mortis. Psal.* LVI. 2. Ih kedingo an den scado dinero fettacho, *spero in umbra alarum tuarum. Psal.* CI. 11. Mine taga uuanchton also scato, *dies mei declinaverunt sicut umbra. Cuncta Græca originis, omnium eruditorum consensu : &* scua *quidem à* σκιὰ *umbra*, scato *verò & reliqua huic similia à* σκότος *tenebra, vel à* scua *per epenthesin. Quæcunque ab his simplicibus vel componuntur, vel derivantur, cùm vulgò nota sint, non debent me detinere. Hoc unum indicio opus habet, quòd paucis aut nullis perspicuum, Belgas à* scata *umbra, quod Fran-*

cicum esse vidimus, formasse verbum schetsen *adumbrare, rudibus signis exprimere, & inde* schets *inchoati operis rudis delineatio, creta, carbone, vel penicillo, facta. Pictores nostri ejusmodi delineationem vocant* schitz *vel* skitxe, *imitatione Belgarum, qui artem pingendi præ cæteris excoluerunt. Italicum* schizzo, *& Gallicum* esquisse, *ex eodem fonte sunt.* *

ESQUIVER. Se sauver avec légereté & promptitude. Ce mot vient d'*esquif*, petite barque propre à s'enfuir ; comme *échaper* a été fait de *scapha*. Voyez ci-dessus *esquif*, & *échaper*. *

ESS.

ESSAIN. D'*examen apum* : comme *érain*, d'*æramen*, & *mairrain*, de *materiamen*. Ceux qui dérivent *essain* d'ἐσσὴν, qui se trouve dans le Scoliaste de Callimaque, pour *le Roy des abeilles*, se trompent manifestement. Trippault est de ceux-là. Ce qu'il dit pourtant douteusement. Voici ses termes : *Possible, de* ἐσσὴν, *Roy des mousches : dit ainsi* essein, *parce que les mousches suivent leur Roy.* Jean Bréche, qui dans son Appendice sur le 3. article de l'ancienne Coutume de Touraine, qui est *des épaves mobiliaires*, le dérive d'ἑσμὸς, n'a pas mieux rencontré. Voici ses termes : *Barbara sanè admodum esse videntur hæc verba*, essain d'abeilles, *quæ significant* examen apum : *quod à Græcis* ἑσμὸς *dicitur : unde arbitror fluxisse hoc verbum* essain : *de qua re latissimè scripsimus in Commentariis ad hunc locum.* ¶ Je remarquerai ici par occasion, que le mot ἑσμὸς a été fait de celui d'ἵω, *eo*, *exeo*. M.

ESSANGER *du linge*. C'est le laver dans de l'eau froide, le décrasser dans la premiere eau, avant que de le mettre à la lessive. L'étymologie de ce mot est fort cachée : & je crois être le seul qui l'ai découverte. Ce mot François a été fait du Latin-barbare inusité *exsaniare*, composé de la particule *ex*, & du verbe *saniare*, fait de *sanies*, qui dans cet endroit de Pline, qui est du livre IX. chapitre 38. *Rursusque carminata mergitur, donec omnem ebibat saniem*, signifie cette ordure qui s'attache à la laine des brebis. Et il en a été formé de cette maniere : *exsaniare*, *exsanjare*, ESSANGER. On a changé l'I voyelle en J consonne : comme en *singe*, de *simia* ; en *tige*, de *tibia* ; en *pigeon*, de *pipione*, ablatif de *pipio*, &c. *M.*

ESSANGER. Je crois que ce mot vient plutôt de *sang* que de *sanies*. La dérivation est beaucoup plus naturelle & plus simple. Pour faire *essanger* de *sang*, il n'a été besoin que d'ajouter l'*é* privatif au commencement du mot, & la terminaison Françoise à la fin. D'ailleurs on a plus souvent occasion d'ôter du *sang* des linges, que d'en ôter de la *sanie* ; & par conséquent il y a plus d'apparence qu'*essanger* a été fait de *sang*. *

ESSARS. Voyez *essarter*. M.

ESSARTER. Ce n'est pas proprement ce que les Latins appellent *collucare* : car ce verbe ne signifie autre chose, sinon couper certaines branches d'un arbre tellement touffu qu'il empêche la vue. *Essarter*, c'est défricher entierement un bois : & ce mot vient du Latin *exartare*, qui signifie *défricher* un bois, un pré, un chemin. La Loi des Baïvariens tit. 26. §. 2. où il est question d'un champ & d'un pré : *Labores de isto campo semper ego tuli ; nemine contradicente exartavi.* L'Addition 1. à la Loi des Bourguignons, tit. 1. §. 1. *Observandum viam publicam, vel inter agros communiter divisam, nec possideri, nec intercludi, nec exartari posse.* Le verbe *exartare* est formé d'*exartus*, d'où nous avons formé *Essart*. La Loi des Bourguignons tit. 13. *Si quis, tam Burgundio quàm Romanus, in sylva communi exartum fecerit.* Mathieu Pâris dans le *Charta Libertatum Joannis Regis Angliæ : De omnibus purpresturis, vastis, & assartis, factis in illis boscis.* Et dans ses Additions aux Vies des Abbés de S. Auban : *Quantum valeat imbladatio singulorum assartorum, quæ nunc inveniuntur imbladata.* Caseneuve.

ESSARTER. D'*essartare*, qu'on a dit pour *exartare*. Une Chartre de Charles le Chauve pour le Monstier-Ramey : *Sibi locum & licentiam dari ad exartandi sive concidendi, atque emundandi sive procurandi, tanti spatii terram.* Une autre du Comte Thibaut de l'année 1163. *Ducenta arpenta nemorum, cum terra & tresfundo ipsorum arpentorum*, &c. *ad essartenda*, &c. Le 28. Canon du Concile III. d'Orléans, qui est de l'année 538. *Quia persuasum est populis, die Dominico agi cum caballis aut bubus & vehiculis itinera non debere, neque ullam rem ad victum præparare, vel ad nitorem domûs vel hominis pertinentem ullatenus exercere (quæ res ad Judaïcam magis quàm ad Christianam observantiam pertinere probatur), id statuimus, ut die Dominico quod ante fieri licuit liceat. De opere tamen rurali, id est, arato, vel vinea, vel sectione, messione, excussione, exarto, vel sepe, censuimus abstinendum.* M. de la Coste dans son Commentaire sur le titre *de Jure Emphyteutico*, qui m'a été communiqué manuscrit par M. le Premier Président de Lamoignon : *Veteres Franci, agros incultos, silvas, vel saltus, dederunt sub lege rumpendi, scindendi & aperiendi, quod vulgò dicitur*, à la charge de rompre & ouvrir les terres. *Et inde terræ istæ vel possessiones ruptæ, scissæ & apertæ, detortis à Latina lingua nominibus, dictæ fuerunt*, rupturæ, scindæ *quasi* scissæ, *&* apritiones *quasi* aperitiones, *pro novalibus, quæ linguâ Francicâ Teutonicâ dicuntur* exarta ; *& inde*, exartare *in Capitularibus Caroli Calvi, vulgò* ESSARS, & ESSARTER. Voyez Pierre Pithou sur la Coutume de Champagne tit. X. & François Pithou dans son Glossaire. *M.*

ESSAY. L'Abbaye de l'Essay, de l'Ordre de S. Benoît au Diocèse de Coutance en Basse-Normandie. J'apprens du Pere Jacob qu'elle s'appelle *Exaquium* ou *Exaquense Monasterium*. Il y a aussi en ce pays-là un lieu qu'on appelle *les Landes de l'Essay*. S. Add.

ESSAY. Voyez *essayer*. M.

ESSAYER. Julien Taboët *de Repub. & Lingua Francica*, dit que ce verbe se dit proprement des habits ; & qu'il est formé de *saye*, comme s'il signifioit éprouver si un habit sied bien. *Essayer*, dit-il, *à sagum ; id est probare sagum, induendo.* Caseneuve.

ESSAYER. De l'Italien *assaggiare*, qui signifie la même chose, & qui a été fait de *sapor*, en cette maniere : *sapor*, *sapos*, *sapus*, *sapa*. *Sapa*, *sapagium*, *sapagiare*, *sapgiare*, *adsagiare*, ASSAGGIARE : qui signifie proprement gouter légérement de quoi que ce soit, pour en connoître la saveur. Les Toscans disent autrement *assaporare* : ce qui confirme tout-à-fait mon étymologie. *Sapa* a été usité. Voyez ci-dessous au mot *Seve*. Nicot s'est trompé, en disant que l'Italien *assaggiare* venoit du François *essayer*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *assaggiare*. M.

ESSEAU. Voyez *essieu*. M.

ESSEMER,

ESSEMER, ou ESSIMER. On dit que les abeilles essement, ou essiment, quand elles sortent par essain. Voyez *essain*, & *essimer*. M.

ESSERPILLERIE. L'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine, non imprimée : *Quand l'en toult à homme le sien, de nuits ou de jours, en chemin ou en bois, tel larrecin est appellé* esserpillerie : *& tous ceux qui font ce messait, deivent estre treinez & pendus, & tous leurs meubles seront au Baron.* Pithou, sur ces mots de la Coutume de Troyes, titre *des Donations*, page 363. *Et le serpault, que on appelle en aulcuns lieux* le trousseau : *Inde* desserpilleurs, destrousseurs. *Mesmes les Coutumes d'Anjou*, 44. *& le Maine*, 51. *conjoignent les* desrobbeurs & desserpilleurs de passants les chemins : *Et pareillement Boutillier, en sa Somme Rural, liv.* 1. *tilt.* 28. *escrit*, *qu'*en Normandie on appelle *escherpellerie*, violence, si comme de tollir à aultruy le sien, en voye, ou en chemin, par les champs, ou en lieu public. *Et au Livre intitulé, Li Estats dou Royaume de France :* Escharpelerie, volerie. *Jean, Sire de Joinville :* Entre les Chevaliers que Messire Jean de Vallance ramena d'Egypte, j'en congneu bien quarante de la Court de Champagne, qui estoient tous desserpillez & mal atournez. Lesquels tous quarante je feis abiller & vestir, à mes deniers, de cotes, & surcots de vert, &c. *Encores à présent, en quelques endroits les Marchands appellent la couverture de leurs ballots & fardeaux de marchandises*, serpilliere. On l'appelle ainsi en Anjou. Comme on a dit *détrousser*, de *trousseau* ; on a dit de même *desserpiller*, de *serpilliere*. Voyez *serpilliere*. M.

ESSIEU. D'*axiolum*, diminutif d'*axium*, inusité, fait d'*axis*. On prononçoit anciennement *aisseul*. Nicot : AISSEUL, *est cette grosse pièce de bois aiguant aux deux bouts, laquelle passe sur le lit de la charrette, & sort de chacun bout à travers les moyeux des roues.* Axis. *Duquel mot Latin il est fait.* ¶ De l'ablatif *axe*, on a formé *axellus :* d'où nous avons fait ESSEAU. *M.*

ESSIL. Nicot : ESSIL, *dont on couvre les maisons.* Scandula. *Peut-estre qu'on l'écriroit mieux* aissil : *car ce sont de petits ais fendus.* Il est indubitable qu'*essil* a été fait d'*axillum*.

On les appelle *essentes*, en Normandie & au Maine. *M.*

ESSILLER. Mot Picard, qui signifie *dépenser, employer. J'ai beaucoup essillé d'argent* ; c'est-à-dire, *j'ai beaucoup employé d'argent.* M.

ESSIMER. On dit, en terme de Fauconnerie, *essimer un Faucon*, quand, pour lui ôter la graisse & pour l'amaigrir, on lui donne diverses cures, dit Nicot : lequel dérive ce mot d'*eximere*. Il ajoute, qu'il faudroit dire *essuymer*, *c'est-à-dire*, dit-il, *abaisser*, *ou oster le suif.* M.

ESSOINE. C'est l'excuse légitime qu'on peut alléguer pour n'avoir pas paru en Justice. Les doctes ne sont pas d'accord touchant l'origine de ce mot. Quelques-uns le font venir du verbe Ἐξομνύσθαι, qui signifie *s'excuser avec serment.* Cujas, sur la Loi 22. au Digeste *de Obligationibus & Actionibus*, le forme du verbe Latin-barbare *exidoneare*, qui, selon son opinion, signifie assurer qu'on n'est pas propre & idoine à quelque chose. Néanmoins je trouve que le verbe *exidoniare*, ou, comme lit Lindeburgius, *exidoneare*, qui se trouve dans le Décret de Tassilon, & dans la Loi des Allemans, titre 18. §. 5. ne signifie pas cela, mais bien *procurer la liberté* à une fille de libre condition, qui l'avoit perdue pour avoir épousé un esclave. *Si parentes ejus non exidoniaverint eam, ut libera fuisset.* Car quant au verbe *ideonare*, dont il est composé, il signifie *se justifier*, & *se purger d'un crime par serment*, selon les Capitulaires de Charlemagne, livre 3. titre 64. & livre 4. titre 29. M. de Saumaise, dans ses Notes sur l'Historien Julius Capitolinus, sur ce que dit Aule Gelle, livre 20. chap. 1. que le mal caduc, appellé *morbus sonticus* dans les Loix des XII. Tables, est pris pour toute sorte de maladie extrême & violente, soutient, après M. Bignon, sur le chap. 57. du liv. 1. des Formules de Marculfe, que les Auteurs de la derniere Latinité ont fait *sondia* & *sonnia*, de *sonticus*; & que nous en avons formé *essoine*. Quoi qu'il en soit, le mot *sunnis*, ou *sonnis*, comme tient Pithou en son Glossaire sur les Loix Saliques, signifie *empêchement*. Et en effet, dans la Loi des Ripuariens, titre 52. §. 1. & dans la Loi Salique, titre 2. §. 1. & dans les Capitulaires de Charlemagne, livre 3. titre 45. on lit ces paroles : *Si quis Legibus ad mallum mannitus fuerit, & non venerit ; si eum sunnis non detinuerit, xv. sol. culpabilis judicetur.* En la Loi des Lombards, livre 3. titre 13. §. 3. il est dit en termes plus clairs & plus exprès, que *sunnis* est un *empêchement : Nisi aliquibus sunnis, aut cæteris impedimentis, quæ Legibus continentur, detentus fuerit.* De *sunnis*, *sonnis*, ou *sonnium*, selon Marculfe, au lieu ci-dessus allégué, on fit *exonia*. Hincmar, dans une épître à Charles le Chauve: *Qui mittens ad dominationem vestram, excusationem impossibilitatis suæ illuc veniendi ; requisita est quam patriotica Linguâ nominamus* exonia, *quia venire nequiverit.* Le chap. 33. des Formules, *secundùm Legem Romanam : Nec ecsonia nunciavit, nec suum placitum adimplevit.* D'*exonia* a été fait *essoine*, que nos anciens François prenoient aussi pour toute sorte d'*excuse*. Froissart, volume 1. chap. 134. *Le Roy de France manda à son fils, que toutes essoines mises derriere, il se deffist du Siége, & retournast en France.* Caseneuve.

ESSOINÉ. Voyez *exoine*. M.

ESSONIER. Terme de Blason. C'est un double orle qui couvre l'écu dans le sens de la bordure. Ce mot vient du Grec ζώνη, qui signifie *ceinture.* En effet, c'étoit autrefois une ceinture ou enceinte où les chevaux des Chevaliers étoient placés, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournois, & où ils étoient séparés par des barres & traverses, comme ils sont à présent dans les écuries. *

ESSOR. D'*exaurum*, fait d'*aura*. *Exaurum*, *essaurum*, *essorum*, ESSOR. *Exaurare*, ESSORER. Nicot : ESSOR, *c'est quand le vent & le hasle sont à la seicheresse. Et ainsi aucuns le rendent par ce mot Latin* siccitas : *& semble qu'il vienne de* ex, *&* aura ; *comme si on disoit* essaur : exaura, quæ, ut plurimum desiccat. *Ainsi dit-on un oiseau avoir pris l'essor, ou estre allé à l'essor, quand il a pris l'amont, suivant le vent.* Les Gascons disent *eschaure*. Cette étymologie est indubitable. *M.*

ESSORILLER. Gr. ὠτοτομεῖν. D'*exauriculare*. M.

ESSOUFLER. D'*exsufflatus*. M.

ESSUIER. Bourdelot le dérive d'*exsudare*. D'autres le dérivent d'*exhumidare*. Il vient de l'Italien *sciugare :* pour lequel on dit plus communément *asciugare*. M. Ferrari dérive *asciugare* d'*adsiccare*. Et il me reprend de l'avoir dérivé

d'*exugare*. Je persévère dans mon opinion. *Exugo*, *scugo*, *sciugo*, SCIUGARE: *adsciugare*, ASCIUGARE. Le Pergamin, pour le marquer en passant, dit qu'on dit *asciugatoio*, & *sciugatoio*; mais qu'on ne dit qu'*asciugare*. Il se trompe. Le Cento-Novelle, de l'impression de Florence, qui est très-correcte, Nouvelle 63. *Fue uno Filosopho, molto savio, loquale avea nome* Diogene. *Questo Filosofo si era un giorno bagnato in una troscia d'acqua, e stavasi in una grotta a sole, a sciugare.* ¶ Du verbe *essuier*, & du substantif *main*, nous avons fait *essuimain*: comme les Italiens *sciugamano*, & les Grecs χειρόμακτρον. M.

EST.

EST. Vent. De l'Alleman *Oest*, qui signifie *le* Levant. *Ostrogots*; c'est-à-dire, *Goths du Levant*. Voyez *bise*. M.

EST. Il sera bon d'expliquer un peu davantage l'origine de ce mot. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1173. OST, osten, *oriens, plaga mundi orientalis. Anglo-Saxonibus* east, *Francis* ost, *Belgis* oost, *Anglis* east, *Gallis* est, *Suecis* oster, *Islandis* austr. *Martinius deduxit ab* ortus, *vel* æstus. *Malim, si peregrina origine opus sit, ab* ἠώς *aurora, diluculum. Sed & hoc carere possumus. Nam* osten *est verbale ab* ustan *surgere, egredi; & dicitur de plaga mundi orientali, quia sol ibi surgere & egredi videtur. Vestigia verbi antiquissimi haud obscura deprehendi in idiomate Gothico. Primum est* usstoth *surrexit, quod eo sensu ter occurrit in codice argenteo. Marc.* VI. 1. usstoth jainthro, *egressus est inde. Luc.* IV. 16. usstoth sigwan, *surrexit legere. Joh.* XI. 31. usstoth sprauto, *surrexit citò. Alterum*, usstass, *resurrectio, Joh.* XI. 31. *Quæ certè formam verbi* ustan *manifestò supponunt.* De ce mot viennent les noms d'*Osterlings*, *Ostrogoths*, *Austrasie*, *Autriche*, *Estonie*, & plusieurs autres. Voyez ci dessus *Autriche*, & *Austrasie*. *

ESTACADE. Lat. *vallum ex sudibus defixis*. De l'Italien *steccada*, ou *steccato*. M. Ferrari dérive *steccato* de *stipicatum*, formé de *stipes*. Je crois qu'il vient de l'Alleman *stechen*, qui signifie *poindre*; ou de *stecken*, qui signifie *ficher*, formé de *stecke*, qui signifie un bâton; ou de l'Italien *stecco*, qui signifie *la tige d'un arbre*, & que Jules Scaliger, sur le premier livre de l'Histoire des Plantes de Théophraste, dérive de στίλιχος. Voici l'endroit de Scaliger: Καυλὸς, *generis nomen est*. Στίλιχος, *arborum tantùm*, stipes; *unde &* stirps; *de solidioribus tantùm, si* ἔτυμον *sequare*. Στίλιχος *adhuc Itali vulgò exprimunt: tametsi corrupta voce* stecco. *M.*

ESTACADE. L'origine de ce mot est certainement Teutonique. Ecoutons Wachter, page 1579. de son *Glossarium Germanicum*, où il s'exprime de la maniere suivante: STAKETE, *stipes in terram defixus. Belgis* staketsel, *Gallis* estacade, *Italis* stachetta. *Diminutivum à* stecken *sudes, de quo infra. In plurali sensum habet collectivum, notatque locum sudibus & stipitibus septum, aut munitum, quam Itali vocant* steccato. *Ferrarius vocem Italicam petit à Latino* stipes, *unde illi fit primò* stipicatum, *quamvis absque auctore, mox* steccatum *per syncopen. Eundem ortum tribuit verbo Germanico* stecken (*malè scribit* stechen), *quod secundùm ejus opinionem est à* steccato, *& non* steccato *à* stecken. *Et sic confictas obscurasque origines veris & manifestis nusquam non præfert, amore linguæ non tam patriæ quàm Latinæ in transversa raptus.* Le mot Alleman *stecken* ou *steck*, duquel est formé le diminutif *stakete*, signifie un pieu, & toute piéce de bois que l'on a taillée en pointe, afin de pouvoir la ficher en terre; & ce mot Alleman vient du verbe *stechen* piquer. Voyez le même Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *steck*. *

ESTAFIER. De l'Italien *staffiere*, formé de *staffa*, qui signifie *un étrier*, & que Vossius dérive de *stapes*, qu'il dérive *à statione pedum*. Voyez-le dans son *de Vitiis Sermonis*, page 33. où il produit cet endroit d'une ancienne Inscription:

DUM VIRGUNCULÆ PLACERE CUPEREM, CASU DESILIENS, PES HÆSIT STAPIÆ, ET TRACTUS INTERII.

Et cependant Filelse, dans sa premiere Lettre du livre 24. de ses Lettres, page 265. se vante d'avoir inventé le mot de *stapes*: *An ignoramus esse verba propter res ipsas inventa? Ego primus ferrea illa retinacula, quibus equitantes pedibus insistimus, innitimurque, stapedes nominavi, à* stando, *& pedibus.* Grapaldus parle aussi du mot *stapes* comme d'un mot nouveau: *Ephippio, dextrâ ac sinistrâ loris quibusdam ferrea machinulæ addumur, quas* stapedes *eleganter & latialiter appellabimus; quia in his sessores, dum terga premunt equorum, pedes habere consueverunt. Apud majores, ut in statuis equestribus apparet, non fuerunt.* C'est au feuillet 98. de l'édition de Parme: mais où, par une faute d'impression, il y a *strapedes*, au lieu de *stapedes*. ¶ Si l'Italien *staffa* a été fait de *stapes*, il en a été fait en cette maniere: *Stapes*, *stapis*, *stapia*, *stapa*, *stafa*, STAFFA. Il me reste à remarquer, que de l'Italien *staffa* les Espagnols ont fait *estafa*. Voyez *étrier*. M.

ESTAFFILADE. Marque au visage, faite par une épée, ou par quelque autre chose qui tranche. M. du Cange le dérive du Latin *extra filata*, à cause de la ressemblance qu'a une *estaffilade* à un fil hors de sa trame. Les Italiens disent *staffilata*; mais dans une autre signification. Voyez la Crusca. *M.*

ESTAIN. *Bouc-estain*. C'est un bouc sauvage; dont vous trouverez la figure dans les Singularités de Belon, livre 1. chapitre 13. L'étymologie de ce mot ne m'est pas connuë. Belon, en plusieurs endroits de ses Singularités, dit que c'est un mot François. *M.*

ESTAIN. *Bouc-estain* vient de l'Alleman *steinbock*, nom que les Allemans ont donné à un certain animal, qui tient du chevreuil & du daim. C'est comme qui diroit, *bouc de montagnes & de rochers*. A Sterzingen, dans les montagnes sur la route d'Inspruck à Trente, on mange de cet animal, dont la chair est fort délicate. Misson, Voyage d'Italie, Lettre 13. Rabelais parle du *bouc-estain*, livre 4. chap. 32. & 59. mais il l'y nomme *stambouc*, du mot Alleman qui est aujourd'hui seul en usage. Les François, suivant le génie de leur Langue, ont renversé le mot *steinbock*, & d'abord ils en ont fait *bock-stein*, & ensuite *bouc-estain*. Le Duchat.

ESTAME. Comme quand on dit *des bas d'estame*. De *stamine*, ablatif de *stamen*. *Stamine*, *stamina*, *stama*, ESTAME. De *stame*, on a fait aussi le diminutif *stamettum*: d'où nous avons fait *estamet*. M.

ESTAMOIE. Sorte de vase. Dans l'Inventaire des meubles de Charles V. imprimé à la fin de sa Vie, écrite par M. l'Abbé de Choisy : *Six estamoies d'or émaillez, avec un couvescle, pesant 177. marcs d'or.* M.

Estamoie. Je crois que ce vase fut appellé de la sorte, parce qu'ordinairement on le faisoit d'étain. *Le Duchat.*

ESTAMPE. De l'Italien *stampa*, fait de *typus*. *Typus*, *tympus*, *tympa*, *stimpa*, STAMPA : d'où STAMPARE. D'autres le dérivent de l'Alleman *stampfen*, ou du Suédois *stamp*, qui signifie *tundere*, *contundere*. M.

Estampe. Ce mot peut bien avoir été fait de l'Italien *stampa* : mais il y a apparence que l'Italien *stampa* vient immédiatement de la Langue Teutonique, plutôt que de *typus*, puisqu'on trouve dans cette Langue un terme tout semblable. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1583. STAMPFEN, *calcare*. *Anglis* to stamp. *A simpliciori & inusitato* stapfen, *quod est à Græco* στίβειν *calcare*. *Propriè dicitur de pedibus, quatenus subjecta premunt*, pulsant, terunt ; *posteà etiam de instrumentis, quæ similem effectum producunt, ut mox patebit.* STAMPFEN *à pedibus transfertur ad instrumenta* premendi, pulsandi, terendi, *ob manifestam similitudinem, & tunc significat quantum potest, quantumque similitudo permittit. Inde nobis* stampfen *tundere mortario*, stempfel *pistillum*, stampfmülle *pistrinum, locus ubi frumentum pilis conteritur*, stempfel *typus monetarius, quia malleo vel prelo tunditur, & metallum vicissim premit. Italis* stampare, *nummos cudere*, stampa *forma*. *Gallis* estampe, *effigies prelo expressa*. *Anglis* stamper *impressor.* *

ESTER. De *stare*. *Ester à droit*, *ester en Jugement*, c'est *legitimam personam standi in Judicio habere.* M.

ESTIER. On appelle ainsi un canal par où l'on conduit la mer dans les marais salans. D'*æstuarium*. Huet.

ESTIME. Il vient d'*æstimia*, & d'*æstimium*. Festus : *Æstimias*, *æstimationes*. La Loi des XII. Tables : *Ærisque æstimiam*. Julius Frontinus, dans son Traité *de Limitibus* : *Pro æstimio ubertatis professionem acceperunt.* Hygenus : *Possessiones pro æstimio ubertatis angustiores sunt assignatæ.* Caseneuve.

ESTOC. ESTOCADE. Pontus de Thyard, page 18. de son *de Recta Nominum impositione* : Quis ad στοχάζομαι, aut ἰυσοχίω, *id est*, punctim ictum designo, *nostrum* ESTOCCADE, *&* ESTOQUER *non referat ?* Ces mots viennent de l'Italien *stocco* & *stoccata*. *Stocco* vient de l'Alleman *stock*, qui signifie *un bâton*. ¶ Estoc, comme quand on dit *estoc & ligne*. De l'Alleman *stock*, qui signifie *tronc*, *souche*. Le Glossaire Latin-Germanique : *Truncus*, STOCT. Ainsi en Isaïe, chap. XI. là où la vieille version porte *de Radice Jesse*, Eusèbe, Aquila, Symmaque, & Théodotion, ont interprété *tronc*, ἀπὸ τοῦ κορμοῦ : ce que les Interprétes de Genéve ont suivi. Perse :

Stemmate quod Tusco ramum millesime ducis.

D'où nous avons dit *ramage*, en la même signification. Les Ebreux ont dit de même עקר eker, qui signifie *radix*, pour *stirps* & *progenies*. Voyez Nicot, au mot *estoc*, & Pierre Pithou, sur la Coutume de Champagne, art. VIII. Les Latins usent aussi en cette signification du mot *stirpes*, qui signifie proprement *une souche* ; comme nous de celui de *souche* ; & les Italiens de *ceppo*, qui signifie *un tronc* ; & les Espagnols de *cepa*, comme quand ils disent, *di buena cepa*. Nous disons aussi *race* : qui a été fait de *radix*, comme nous le montrerons en son lieu. *M.*

Estoc & Estocade, ont été autrefois synonimes, dans la signification de *coup de pointe* : & en ce sens ces mots viennent indubitablement de l'Alleman *stechen*, *pungere* ; d'où *stich*, une *estocade*. Le Duchat.

Estoc. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot est très-certaine. Wachter la confirme dans son *Glossar. German.* page 1612. où il dit : Stock, *stirps. Gloss. Pez. Stirps* stoch. *Propriè est stirps arboris, composité* baumstock, *à* στῆναι *stare* stehen *stare*, *sic dicta, quòd stet erecta & immota, & stare faciat arborem ; ut* stamm *à* stan. *Inde Italis* stocco, *Gallis* estoc, *eodem sensu. Allegoricè dicitur de stemmate gentili, prorsus ut Latinis* stirps. *Inde Anglis* stock *genus origo, prosapia ; Belgis* stockgoederen *bona paterna, avita hæreditaria. Hoc Itali rursus imitantur in* stocco *origo gentis, quod Ferrarius perperam, & reclamantibus litteris deduxit à* stipite. Le mot Alleman *stock* signifie aussi un tronc d'arbre, un bâton, un pieu, un bois pointu, & plusieurs autres choses. C'est de *stock*, dans la signification de pieu, ou de bois pointu, que vient l'expression Françoise, *frapper d'estoc*, c'est-à-dire, de la pointe. *

ESTOCCAGE. Ce mot se trouve dans la Coutume de Desurenne, & signifie le droit qu'on paye au Seigneur de Fief, quand on achete quelque immeuble dans l'étendue de sa Seigneurie. *M.*

ESTOIRE. C'est une Flotte. Roger de Hoveden, dans la derniere partie de ses Annales d'Angleterre : *Cum sexaginta tribus navibus magnis de storio Regis Angliæ : Storium idem est quod* navigium. Geoffroy de Ville-Hardouin, livre premier de son Histoire : *Onques plus belles Estoires ne party de nulle part.* Et au livre 2. *Il fu envoyés en Surie en message, en une des Nés de l'Estoire.* Caseneuve.

Estoire. Vieux mot, & inusité depuis longtems. Il signifie une Flotte, une Armée navale. Ville-Hardouin, *n.* 13. *Vos prient por Dieux que vos aiez pitié de la Terre d'Ostremer, & de la honte Jesu-Crist vengier, comment ils puissent avoir Navire & Estoire.* Le même Auteur, *n.* 25. *Mult fut belle cette Estoire & riche, & mult y avoit grant fiance li Cuens de Flandre & li Pelerin, parce que la plus grant plentez de lor bons serians s'en allerent en cette Estoire.* Ce mot semble avoir été fait de *stolus* ou *stolium*, dont les Auteurs Latins du moyen âge se servent souvent dans la même signification. Ou si l'on veut, avec M. de Caseneuve, qu'il vienne de *storium*, on aura dit *storium*, au lieu de *stolium*. Or *stolus* & *stolium* viennent du Grec στόλος, qui signifie pareillement une Flotte, une Armée navale, du verbe στέλλω *j'envoie.* *

ESTORER. On se sert de ce mot en Normandie, pour dire, *se pourvoir*, *faire sa provision.* Il vient d'*auctorare*. Huet.

ESTOUR. Vieux mot, & hors d'usage, qui signifie dans les anciens Romans *combat*, *assaut de ville*. On disoit, l'*estour* de la bataille. On disoit aussi, l'*estour* des vents, pour dire, une rencontre de vents contraires. On a dit autrefois *estourmir*, pour dire, *combattre*. Ce mot vient, selon quelques-uns, de l'Italien *stormo*, qui signifie une

assemblée de plusieurs personnes armées pour combattre. Mais je crois qu'il vient plutôt de *storm*, mot Teutonique, qui signifie proprement un tourbillon, une tempête, & figurément une attaque, un assaut, parce qu'il ressemble à une tempête. La lettre M, qui est à la fin de ce mot, ne lui est pas essentielle : elle sert dans la Langue Teutonique à former les noms dérivés : & *storm* vient, selon Wachter, du verbe *storen*, qui signifie troubler, agiter, ébranler, exciter des mouvemens contraires. Cela supposé, la ressemblance est plus sensible entre le mot François & le mot Teutonique. Pour ce qui est de l'Italien *stormo*, il vient apparemment du Latin *turma*. Néanmoins comme il signifie aussi tumulte, alarme ; comme quand on dit, *sonare à stormo*, sonner l'alarme ; ce qui ne signifie pas seulement convoquer la multitude au son de la cloche, mais encore la convoquer pour faire une attaque ; cela pourroit donner lieu de croire que ce mot Italien a la même origine que le François *estour*. Les Anglois se servent aussi de *storm*, pour dire, tempête, orage, bourasque ; bruit, vacarme, tintamarre, trouble, désordre, sedition ; assaut, attaque. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *sturm* ; & ci-dessous *Etour*. *

ESTOURGEON. Poisson de mer, dit en Latin *acipenser*. Voyez Rondelet, livre 13. des Poissons de mer, chapitre 8. De *sturio* : par le changement ordinaire de l'I voyelle en l'J consone. *Sturio, sturionis, sturione, sturjone*, ESTOURGEON. *Sturio*, est un mot de la basse Latinité, d'origine Gothique. Jules Scaliger contre Cardan, 218. 3. *Quid igitur* sturio *veteribus? Non dubium est, quin Circassi, cæterique Mæotidis accolæ*, oxyrynchum *vocent. Gluten namque quod ex eo fit*, colla xyrichi *dicitur ab illis. Cæterùm apud Athenæum fluviatilis mugilis cognomen est. Quum diversi diversa sentirent, & nonnulli acipenserem suspicati essent, objecerunt alii, non posse : quibus nos quoque assentiebamur ob validissimam rationem, qua doctissimo viro, summoque amico nostro Rondelletio, acipenserem judicanti, occurrebamus. Si elops esset acipenser, qui possit esse sturio acipenser ; quando acipenser squammis tegitur? Elops enim squammosus est : sturio verò corio, & osseis chartilaginibus. Tum ille nihil respondit mihi, affirmanti distinguendum esse ab elope acipenserem ; si acipenser sturio futurus sit. Quod silentium posteà accuratissima pensavit animadversione. Non enim solùm eos separavit, ita ut duæ species essent, verùm etiam subtilissimè adversùs Nigidii historiam disputavit. Haud esse in rem natatilis naturæ, squammarum situs ad caput obversarum : quales ex illius sententia apud Plinium recitantur. Itaque & veterem sententiam probamus, quæ* sturionem *putabat* acipenserem : *& doctissimo atque optimo viro ut assentiamur, faciunt Athenæi verba in septimo : qui similem quidem galeo Rhodiensi dicit, sed rostro porrectiore : cujusmodi sanè sturio est.* Sturionis *autem vocabulum Gothicum est, & ab ea gente in Europam inferiorem importatum : sic enim etiamnum vocant*, stur : *non autem ab Asturia, ut ille jactitabat.* Pour l'intelligence de cet endroit de Scaliger, voyez Rondelet au lieu allégué. ¶Plusieurs écrivent *esturgeon* : & c'est comme M. du Cange a écrit ce mot. Le grand & le bel usage est pour *estourgeon*.

Le mot Latin-barbare *sturio* est fait de l'Alleman *stor*, ou du Flaman *steur*, fait du Flaman *stooren*, qui signifie troubler. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 288. Jules Scaliger, sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 47. dérive *sturio* de *silurus* : *Est silurus, quem* sturionem *corruptis aliquot elementis, propinquo vocamus sono.* Ce sont ses termes. *M.*

ESTOURGEON. On dit présentement *esturgeon*. Selon Wachter, l'origine de ce mot n'est pas Gothique, mais Celtique. Ecoutons-le parler lui-même. C'est à la page 1617. de son *Glossarium Germanicum*. STOR, stor, *quidam piscis, qui Latinè scribentibus* sturio, stirio, sturcio, *Anglo-Saxonibus* styria *&* styriga, *Belgis* steur, *Suecis* storia, *Italis* sturione, *Anglis* sturgeon, *Gallis* estourgeon. *Gloss. Ælf. in nominibus piscium : Rombus* styria. *Somnerus in Dict. Anglo-Sax.* Styria, styriga, *porcopiscis, porcus marinus. Cangius in voce* sturcio : Piscis qui maximo in mensis honore habetur apud eos, in quorum fluminibus capitur : subit enim è mari flumina. Hunc *silurum* Paulus Jovius Ausonii existimavit, ut & Vossius : Hermolaus *hiccam* apud Athenæum : alii *tursionem* Plinii : denique Rondeletus *acipenserem* Romanorum literis nobilitatum. *Huc usque Cangius. Ab insigni longitudine (quam aliqui ad* XIV. *pedes extendunt) nomen pisci creavit Martinius, quia Danorum & Suecorum Linguâ* stor *magnum sonat. Quod non ausim refellere, sed nec probare. Nam potius est* porcopiscis *à rostro porcino sic dictus. Sanè Cambricâ Linguâ* twrch *est porcus, opinor à* turio *fodere, quòd terram rostro effodiat. Hinc idem piscis alio nomine* hicca *vocari solet, ab* hwch *sus, ejusdem dialecti, necnon* hysca *ab* ὗς *sus, &* tursio *à* turch *sus. Non igitur est vox Gothica, ut Scaliger scribit apud Menagium, sed Celtica & antiquo Britannica. Huic etymologiæ plurimum fido, etiamsi libido sibilandi elementum suum præfixerit, quod fieri solet sæpissimè. Quemadmodum igitur* stor *est abscissum à* sturch, *ita à* sturch *factum est* sturcio, styriga, *& reliqua.* Voilà un de ces mots qui sont essentiellement les mêmes dans différentes Langues. *

ESTRADE. Voyez LESTRADE.

ESTRADIOTS. Philippe de Commine, livre dernier, chapitre 4. ESTRADIOTS, *sont gens, comme Genetaires, vestus à pied & à cheval comme les Turcs, sauf la teste, où ils ne portent cette toile qu'ils appellent* toliban. *Et sont dures gens ; & couchent dehors tout l'an, & leurs chevaux. Ils estoient tous Grecs, venus des places que les Vénitiens y ont : les uns de Naples de Romanie en la Morée ; autres d'Albanie, devers Duras. Et sont leurs chevaux bons, & tous de Turquie. Les Vénitiens s'en servent fort, & s'y fient.* Guichardin, au livre 2. de ses Histoires : *Nel qual tempo si raccoglieva sollecitamente nel territorio di Parma l'esercito de' Collegati, in numero di duo mila cinque cento nomini d'arme, otto mila Fanti, e più di duo mila Cavai Leggieri : la maggior parte Albanesi, e delle provincie circostanti di Grecia : i quali, condotti in Italia da' Veneziani, ritenendo il nome medesimo che anno nella patria, sono chiamati* Stradiotti. Cœlius Rhodiginus, livre XVI. chapitre 10. *Illud exploratius, Casiorum Insulas esse paulò plures per ambitum Carpatho : quod monumentis Strabo prodidit : unde frequentissimum tempestate nostra defluxit* casiacæ *vestis nomen : quam esse usui maximo scimus Græcis militibus, quos Græco vocabulo passim* Stratiotas *vocamus omnes.* Le mot Grec est Στρατιῶται, qui signifie *Soldats*. Les Italiens ont fait *Stradiotti* du Grec Στρατιῶται ; & nous avons fait *Estradiots* de l'Italien *Stradiotti*. M.

ESTRAGON. Herbe. De *draco*. M. de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, chapitre 47. page 51. *Hodiè* dracunculus *vocatur herba hortensis, quâ vulgò utuntur in acetariis cum oleribus & lactucis : facie in totum diversa ab illis dracunculis Plinianis.* Targonem *vulgò vocant : Olitores nostri* estragonem, *corruptâ fortè dictione ex* draco. *M.*

ESTRAMAÇON. De l'Italien *stramazzone*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *stramazzone*. *Scrammasaxus* se trouve pour une sorte de glaive. Grégoire de Tours, livre 4. chap. 52. *Tum duo pueri, cum cultris validis, quos vulgo* scrammasaxos *vocant*. Et *scramsaxus*. Dans le *Gesta Regum Franciæ*, chap. 35. *Ipsi gladiatores percusserunt Regem (Chilpericum) in alvum scramsaxis.* L'Auteur de ces Gestes vivoit sous Thierry. *M.*

ESTRAPADE. Les Italiens disent *strappata*. C'est une peine qu'on donne aux légéres offenses. Ce mot vient de l'Alleman *straff*, qui signifie *petit châtiment*. Le Dictionnaire Alleman-Latin de Dasypodius : Staff, *pœna, damnatio, castigatio, supplicium*. Straffen, *multare, pœnam sumere*. Caseneuve.

ESTRAPADE. Supplice militaire. De l'Italien *strappata*. Mais d'où vient l'Italien *strapata*? Dans mes Origines Italiennes, au mot *tarpare*, je l'ai fait venir du Latin *extirpare*, en cette maniere : *extirpare, stripare, strappare, strappata*, ESTRAPADE. Et M. du Cange, dans ses Origines Françoises a donné la même origine au mot *estrapade*, & à celui d'*estrepamentum*. Mais la signification d'*extirpare* ne s'accorde pas avec celle d'*estrapade*. Et je suis présentement de l'avis de M. de Caseneuve, qui dérive *estrapade* de l'Alleman *straff*, qui signifie *peine, châtiment, supplice*. M.

ESTRAPONTIN. Nous appellons ainsi ce petit siége qui se met au milieu du carrosse. De l'Italien *strapontino*. M.

ESTRE'E. Chemin, de *Strata*. La Maison d'Estrées, porte à ses Armes Fretté de sable. Ces Frettes sont des Armes parlantes, représentant des chemins qui se croisent. *Huet*. Voyez ETRE'E.

ESTREMADURE, ou ESTREMADOURE, ou ESTRAMADURE. Nom d'une contrée d'Espagne. Ce nom s'est formé, suivant quelques Auteurs, des deux mots Latins *Extra Durium*, c'est-à-dire, *au de-là du Douro* ou *Duero*; & il fut donné à ce pays par les peuples qui habitoient au nord de ce fleuve, parce que c'étoit à leur égard le pays qui étoit au de-là du même fleuve. D'autres prétendent que ce nom vient de la dureté du terroir. Voyez ci-dessus *Douro*. *

ESTREPER. La vieille Coutume d'Anjou & du Maine non imprimée : *Quand l'en toult à homme le sien, de nuits ou de jours, en chemin ou en bois, tel larrecin est appellé* esserpillerie, *& tous ceux qui font ce meffait deivent estre treinez & pendus, & tous leurs meubles seront au Baron. Et s'il avoit terres ou maisons en la Baronnie, le Baron doit faire les maisons ardoir & les prez arer, & les vignes estreper, & les arbres trancher.* Il vient d'*extirpare*. Voyez M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *estreper*. Voyez aussi mes Origines Italiennes au mot *tarpare*. M.

ESTROPIER. De l'Italien *stroppiare*, fait de στρέφειν, qui signifie *tordre* : στρέπω, στρόπω, στρόπιον, *stropium*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *storpio*. M. Ferrari s'est trompé, dérivant l'Italien *stroppiare*, du Latin *torquere*. M.

ESTROUSSER. Parce que parties des meubles qui se pourroient écarter sont portés aux encans, troussés, c'est-à-dire, empaquetés; il faut de nécessité que, pour être livrés au plus offrant & dernier enchérisseur, on les estrousse, c'est-à-dire, qu'on les tire du paquet. De-là vient qu'on dit *estrousser, & vendre estroussement*. Et quoique du commencement cela ne se soit dit que des biens meubles qui se vendoient empaquetés, cela n'a pas laissé dans la suite de se dire aussi des immeubles. Aussi dans la Coutume d'Auvergne, chap. 24. art. 26. il y a *Estrousser les héritages vendus au plus offrant & dernier enchérisseur*. Et dans celle de Nivernois, chap. 20. art. 1. *Les fermes estroussées délivrées*. Caseneuve.

ESTURGEON. Voyez ESTOURGEON.

ETA.

ETABLE, féminin. De *stabula*; d'où les Italiens ont aussi fait *stalla*. Le féminin *stabula* se trouve dans les Gloses anciennes : ἔπαυλις, *stabula, ovile*. M.

ETAGE. Il vient de στέγη, qui signifie la même chose : d'où est sorti τρίστεγον, qui signifie *le troisiéme étage*. De-là les Auteurs du tems moïen ont formé *tristega*, pour signifier *le troisiéme étage*. Suget en la Vie de Louis le Gros : *Occupata munitionis argumentum, quod tristega turris in eadem munitione longâ planitie supereminens apparebat.* De-là est aussi sorti *bistega*, qui signifie *le deuxiéme étage*, ou *un bâtiment à deux étages*. Guillaume le Breton, liv. 4. de sa Philippide :

> *Per loca bistega, castellaque lignea surgunt,*
> *Ne subitò Saladinus eos invadere possit.*

Et au liv. 7.

> *Haud secus absumit bistegas, valla, domosque.*

Car c'est ainsi qu'il faut lire, au lieu de *bristegas*. Grégoire de Tours, livre 8. chap. 42. *Dum epularetur cum diversis in tristega, subito effracto pulpito vix semivivus evasit.* Baudouin, Comte de Flandre & Empereur de Constantinople, dans sa Lettre touchant la prise de Jérusalem, appelle les étages *stationes*. *Turribus autem supererigantur ligneæ turres altissimæ, stationum sex.* Ce qui témoigne que de son tems on vouloit dériver le mot *étage* de *statio*, faute d'en sçavoir la vraie origine. *Caseneuve*.

ETAGE. Nicot, dans son Dictionnaire, & Caninius dans son Canon des Dialectes, le dérivent très-véritablement de στέγη. Στέγη, στέγα. *stegagium*, E'TAGE. Ou bien : *stega*, ESTE'GE, ESTAGE. *Tristega* se trouve pour le troisiéme étage. L'ancien Scoliaste de Juvénal, sur la Sat. 3. *Tecta superiora, & tristega*. M.

ETALER. De *stallare* : comme *étau* de *stallum*, diminutif de *stabulum*. Voyez *étau* & *installer*. M.

ETALER. Je veux croire qu'*étaler* a été formé du verbe Latin-barbare *stallare* : mais toujours est-il vrai que *stallare* vient du verbe Alleman *stallen*, qui signifie disposer, arranger; ou de *stall*, dans la signification de table où les Marchands exposent leurs marchandises. Le substantif *stall* signifie plusieurs autres choses en Alleman, comme entr'autres, les siéges des Ecclésiastiques ou des Moines dans les Chœurs des Eglises. De-là notre mot de *stalles*, & celui d'*installer*. Wachter, dans

son *Glossar. German.* page 1581. STALL, *mensa vel pluteus mercatorum, in quo merces venales exponuntur. Latino-barbari inde habent* stallagium, *id est locarium, seu jus exigendi siliquaticum à mercatoribus, pro loco in foro. Hodie superat apud Gallos, quibus* estal *est pluteus mercatorum*, estaler sa marchandise *exponere merces venales*, estaler son érudition *eruditionem suam tanquam rem promercalem ambitiosius ostendere*, estaleur *propola, qui merces exponit. Recentiores scribunt* étal *&* étaler, *sed malè. Nam litera S est index & custos originis Germanicæ, quem illi non debebant eliminare.* Et ensuite: STALL, *subsellium in templo vel theatro. Somnerus in Dict. Anglo-Saxon.* steal, stealle, *podium subsellium templorum, sedes, sedile, cathedra. Bensonius in Voc. Anglo-Saxon.* weard-stael *spectacula ludicra. Propriè subsellium unde ludicra spectantur*, à waren *videre. Inde Latino-barbaris* stallus *&* stallum *subsellium Monachi in choro; & hinc porro* installare, *locum in choro dare, unaque beneficium ecclesiasticum cum loco in choro conjunctum conferre. Testimonia vide apud Spelmannum & Cangium. Hodie superat apud Anglos, quibus* à stall *idem quod* à seat in the church *sedes in templo.* *

ETALON. Ces petits arbres, à qui en coupant un taillis on laisse un pié, pour repeupler un bois & le laisser à l'avenir croître en haute-futaie, sont ainsi appellés de la particule négative *ex*, & du mot Latin *talea*, qui signifie *la coupe* d'un bois, ou ces petits sions qu'on coupe pour faire des entes; en Latin *stolones*: de même que nous disons *effeuillé*, qui est sans feuilles; & *essoreillé*, qui est sans oreilles. Nonius Marcellus: Taleas, *scissiones lignorum vel præsegmina.* Varron *de Re Rustica*, liv. 1. chap. 40. *De tenero ramo ex utraque parte æqualiter præcisum, quas alii* clavolas, *alii* taleas *appellant.* Caseneuve.

ETALON. *Equus emissarius*; un cheval de haras, qu'on garde pour couvrir les jumens. On les tient d'ordinaire dans l'étable, afin que par le repos & la continuelle action de la nourriture ils deviennent plus vigoureux. Et c'est pour cela qu'ils sont appellés *étalons*; de *stallum*, qui signifie *étable*: car encore les Allemans appellent une étable *stall*; & les Italiens *stalla*, & un étalon *stalone*. Dans la Loi des Wisigoths, liv. 8. tit. 4. L. *Qui alienum animal, aut quemcumque quadrupedem, qui ad stadium fortasse servatur, invito Domino vel nesciente, castraverit.* Où Lindenbrog assure que dans les vieux Exemplaires il y a, *qui ad stallum fortasse servatur.* Caseneuve.

ETALON. Voyez *etlon*. M.

ETAMER. De *stannare*: comme qui diroit, *stanno inducere*. M.

ETAMINE. De *staminia*, ou *staminea*, faits de *stamen*. *Staminia* se trouve en cette signification dans les Statuts de Clugny de Pierre le Vénérable, Abbé de Clugny. Voici l'endroit: *Statutum est, ne staminia, quæ ex more antiquò propter graviora qualibet Fratribus acriùs flagellandis scindi solebant, & usque ad cingulum violenter detrahi, ulteriùs scinderentur: sed staminia integra manente, verberibus subjiciendus Frater ex toto exueretur. Caussa instituti hujus fuit, ut & frequens damnum scissarum staminiarum vitaretur, & pleniùs nudatus Frater expeditiùs verberaretur.* Petrus Damianus, c'est-à-dire, Pierre, frere de Damien, a dit *stamineum*. *Non molle carbasinum, non stamineum delicatum.* C'est dans la 2. épître du VI. liv. de ses Epîtres. L'Auteur de la Vie d'Oddo, Abbé de Clugny, a dit *stamina*: *Lanea veste, quam vulgò* staminam *vocant, à dorso abstructa, illorum nuditatem cooperit.* M.

E'TANCHER. Du verbe *stagnare*, qui en bon Latin signifie *faire regorger l'eau, & l'arrêter en forme d'étang*, la derniere Latinité fit, par métaphore, *stagnare sanguinem*; d'où nous avons fait *étancher*, c'est-à-dire, *arrêter le sang*. La Loi des Allemans, tit. 65, §. 6. *Si autem ferrum calidum intraverit ad stagnandum sanguinem.* La Loi des Bajuvariens, tit 3. chap. 4. *Si in eo venam percusserit, aut sine igne sanguinem stagnare non possit. Etancher la soif* vient aussi du même verbe *stagnare*; parce que lorsqu'on arrête l'eau d'un ruisseau en forme d'étang, le lieu où elle est répandue en est abrevé: témoin ce vers de Virgile:

> *Claudite jam rivos pueri, sat prata biberunt.*

Stancare se trouve aussi pour *étancher*. Serenus Sammonicus: *Ad medendam rejectionem cibi & sanguinem stancandum.* Et ce verbe a été formé de *stagnare*, par transposition de lettres. *Caseneuve.*

ETANCHER: comme quand on dit, *étancher le sang*. De *stancare*: mot de la Basse-Latinité en cette signification, & qui se trouve dans Sammonicus: *Ad sanguinem stancandum. Stancare* a été dit par corruption pour *stagnare*, qui signifie *firmare*, & qui vient de στεγανοῦν. Justin, parlant du Lac Asphaltite, liv. XXXVI. *Neque ventis movetur, resistente turbinibus bitumine, quo aqua omnis stagnatur.* Stace, liv. III. des Sylves, dans le Propempticon de Melius Celer:

> *Cur vada desudant, & ripa coerceat undas*
> *Cecropio stagnata luco.*

Les Italiens disent encore à présent *stagnare* & *ristagnare il sangue*; & les Provençaux, *stancar lou sang*. ¶ *Stagnare, stagare, stancare*, ETANCHER. Voyez M. de Saumaise sur Solin, page 577. dans ses Epîtres, page 247. & M. Bochart, livre 1. des Colonies des Phœniciens, & Pierre Pithou, liv. 1. de ses Adversaires, chap. 19. *M.*

ETANÇON. Voyez *étayer*. M.

ETANDART: pour *standart*; qui est comme on prononçoit anciennement. Burchardus, dans l'Epître qu'il a faite sur la prise de Milan, écrite l'an 1162. *Venit populus cum Baneris, quod apud nos* standart *dicitur.* Voyez Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, page 288. au mot *stantardus*, où il dérive *standart* de l'Alleman *standen*, c'est-à-dire *stare*. Voici ses termes: Stantardus, *vexillum Regium sive Reipublicæ; ex Belgico, & Anglico* standard: *pro quo Galli* estandard. *Matthæus Parisius*, &c. *Non à* standi *verbo, sed Germanico, & veterum Belgarum* standen, *hoc est* stare. *Unde hodieque, quod Belgis* staen, *Anglis est* stande. Standaerd *igitur atque etiam* stander *dixere, quia esset vexillum statarium.* Voyez-le aussi à la page 608. au mot *standifer*. M.

ETANG. De *stagnum*. Le Pere Labbe qui le dérive *à stantibus aquis*, n'a pas bien rencontré en cette étymologie. Voyez *étancher*. M.

ETAPE. Nicot: ESTAPE. *Est le lieu en une ville, ou port de mer, où les marchandises & denrées sont deschargées par les marchands forains. Nicole Gilles en la Vie de Louis XII.* L'Archéduc fit requête au Roi, faire tenir à l'Ecluse & au Dan l'estape des denrées & marchandises de France qu'on envoye par mer, ou rivieres, esdits pays, comme

auparavant les guerres. Trippault : ESTAPE : *lieu auquel ordinairement s'expose en vente le vin és villes* : de σαπὶς, σαφὶς, *uva passa*, *ou bien*, de σαφυλὴ, *uva*. ¶ A Paris, c'est le lieu où l'on paye les droits qui sont sur le vin. Boxhornius, dans son Théatre de la Hollande, page 100. à l'endroit où il parle de la ville de Dordrecht : STAPULA, *est jus quo potestas conceditur aliunde invectis mercibus quasi manum injiciendi, ab instituto cursu retrahendi, ac denique ita sistendi, ut non priùs quàm publico foro divenditæ ibi fuerint, aliò transferantur. Ita autem dicitur à* stapelen, *quod*, in unum aliquid coacervare, *designat*. Et page 110. *In Legibus Philippi Burgundi A.* 1446. Stabulari, *est* in stabulâ consistere. Lege 1. *Merces quæ juri stabulæ subjiciuntur, quales sunt, frumentum, pisa, faba, sal, lignum, carbones, calx, molendina, scandulæ, lupus salictarius, ustrina, aliaque id genus, Dordrechti absque ulla exceptione stabulabuntur*. Et ce qui suit. Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, page 286. STAPLUS *pro loco, ubi publicum judicium exercetur. Est à Germanis; qui, ut monitum præstantissimo Lindembrogio, aiunt Im stapel sitzen, und offentliche Dericht halten hoc est*, In staplo sedere, ac publicè judicium exercere. *Legg. Ripuar. tit.* XXXIII. *Leg.* 1. Si ad Regis staplum, vel ad eum locum, ubi mallus est, auctorem suum in præsente habeat. *Similiter tit.* LXVII. *Leg.* V. *Item tit.* LXXV. *Scriptor Glossarii Clemangi appositi, exponit tegumentum, vel tapetium : sed perperam omnino*. M.

ETAPIER. Le sieur Guillet. ETAPIER, *ou* Entrepreneur des étapes, *est un particulier qui fait marché avec une Généralité, ou une Election, pour la fourniture des vivres & du fourrage destinés au passage des gens de guerre*. M.

ETAT. Si je fais mention de ce mot, ce n'est pas que son étymologie soit obscure ou incertaine, mais je veux seulement faire remarquer sa ressemblance pour le son & pour la signification avec le Latin *status*, d'où il vient apparemment; avec le Grec σάσις, & avec l'Alleman *stat*. Le Grec σῆναι & σαθῆναι, le Persan *staden*, l'Alleman *stan*, signifient tous la même chose, sçavoir *stare*, & conviennent aussi pour le son avec ce verbe Latin. Le Grec σῆσαι, & l'Alleman *statten*, ont aussi la même signification que le Latin *statuere*. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum* au mot *stat*. *

ETATS. Voyez Nicot. *M.*

ETAU. De *stallum*, contraction de *stabulum*. Voyez *étaler*, & *installer*. M.

ETAU. *Stallum*, mot Latin-barbare, vient de l'Alleman *stall*, dans la signification de table de marchand, & ce n'est point une contraction de *stabulum*. Voyez ci-devant *étaler*. *

ETAYE. C'est un pal, ou autre piéce de bois, qui soutient & appuye quelque chose. Dans la Loi Salique, tit. 29. §. 32. *Si quis statuam, aut tremaclum, vel vertuolum, de flumine furaverit*. Pithou a noté là-dessus, qu'en quelques autres Exemplaires il y a *stavam*, qui signifie un *pal*, ou *pieu*; en Alleman *staf*. Il y a beaucoup d'apparence que de *stava*, ou comme prononcent les Septentrionaux, *staga*, nous avons fait *étaye* : comme *playe*, de *plaga*. Caseneuve.

ETAYE. Je crois plutôt que ce mot vient du Latin *stata*, ou du Teutonique *stat*, dans la signification de *statumen fulcrum*. Voyez *étayer*. *

ETAYER. De *statare*. Sto, *steti*, *statum*, *statare*, ETAYER. Voyez le Pere Thomassin, page 114. de la 2. Partie de son Traité des Langues. Béze, dans la Lettre Macaronique qu'il a écrite sous le nom de Benedictus Passavantius au Président Liset, appelle les étayes *estagios* : *Quia non facis bonos estagios : & ideo toti tui cuniculi cadent super tuum caput*. De *stata*, nous avons fait de même ETAYE : & ETANÇON, de *statanicum*. *Stata, statanus, statani, statanicus, statanicum, stanicum, stancum, stancium, stancio, stancionis*, ETANÇON. Monsieur de Caseneuve dérive *étaye* de *stava*, qu'il dit signifier *un pau* dans la Loi Salique, & qu'il dérive de l'Alleman *staf*. Voyez sa remarque. *M.*

ETE.

ETEIGNOIR. Instrument pour éteindre les cierges & les chandelles. D'*éteindre*, fait d'*extinguere*, par l'adition du D : comme en *cendre*, de cinere; en *poudre*, de pulvere; en *pondre*, de *ponere*, &c. Les Espagnols appellent cet instrument *matacandelas*, c'est-à-dire, *tue-chandelles*. Au bout de cet éteignoir on met ordinairement une bougie pour allumer les cierges. Et cet éteignoir s'emmanche au bout d'un long bâton; & ce bâton est appellé *canna* dans les anciennes Rites des Moines de Dom Emond Marténe. Voyez-le dans son *Index Onomasticus*, au mot *canna*. M.

ETELON. Voyez ETLON. *M.*

E'TE'PE. Les Poitevins appellent ainsi un pieu qui sert à soutenir une treille. De *stipes*, à *stipando*. M.

ETERNUER. De *sternuare*, qui se trouve dans Plaute pour *sternuere*, & *sternutare*. M.

E'TE'SIES. Vents anniversaires & réguliers, qui soufflent chaque année dans la même saison. Ce mot vient du Grec ἐτησίαι, formé d'ἔτος *année*. *

E'TESTER *des arbres* : c'est en couper la cime qui leur tient lieu de tête. D'*extestare*. Les Latins ont dit de même *decacuminare arbores* : & ce mot se trouve dans Columelle, liv. 4. ch. 7. & liv. 5. ch. 4. *M.*

E'TEUF : qu'on écrivoit anciennement *estœuf*. Bouteroue, dans ses Recherches Curieuses des Monnoyes de France, le dérive de *tufa*. *Ce qui est à remarquer*; il parle d'une monnoye de Mérovée; *est la boule qui est au haut de l'Enseigne; qui est ce qu'ils appelloient* tufas : *d'où vient nostre mot* esteuf. *Végéce, livre* 3. *chap.* 5. Inter signa militaria, Aquilas, Dracones, vexilla, flammulas, tufas. *Les Gaulois s'en servoient : & portérent cette coustume en Angleterre. Beda, liv.* 2. *chap.* 16. *parlant du Roi Eduin* : Incedente illo per plateas, illud genus vexilli, quod Romani *tufam*, Angli appellant *thuuf*, ante eum ferri solebat. *Les Turcs s'en servent encore : & portent une balle au bout d'une lance, où est attachée la queue d'un cheval. Gosselin, chap.* 5. Lipse explique de même par *pilas* le mot de *tufas* dans l'endroit de Végéce ci-dessus rapporté : mais où, selon moi, il signifie *une touffe*. Voyez ci dessous *touffe*. ¶ *Eteuf* peut venir de *stupeus*; c'est-à-dire, *fait d'étoupe*. On fait dans nos provinces des éteufs de bourre. *M.*

ETEULE. Voyez *étouble*. M.

ETH.

ETHELBERT. Nom propre d'homme. Il y a saint *Ethelbert*, Roi de Kent en Angleterre. Ce nom est formé de deux mots de la Langue An-

glo-Saxonne. *Ethel* signifie *noble*, & c'est la même chose qu'*édel*, ou *adel* en d'autres Dialectes Teutoniques. *Bert* signifie *brillant*, *illustre*. Ainsi *Ethelbert* est la même chose qu'*Adelbert*, ou *Adalbert*. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum* aux mots *Adel* & *Edel*; & ci-dessus *Berthe*. *

ETHELRED. Nom propre d'homme. Il vient de la Langue Teutonique. On peut l'expliquer *noble Conseiller*. *Ethel* signifie *noble*. Voyez *Ethelbert*. *Red* est la même chose que *rat*, qui veut dire *conseiller*. Wachter, dans son *Glossar. German.* page 1240. explique autrement la premiere partie de ce nom. C'est à la page 1240. de son *Glossar. German.* où après avoir montré que le mot Alleman *rat* signifie *consilium*, il ajoute : RAT, *consiliarius*, *consultor*, *auctor consilii*, *ex eodem fonte. Isidorus Hispalensis*, *in fragmento contra Judæos*, *cap.* v. 2. Endi uuirdit sïn namo chinemnit uuundarlüh, chirado, *& vocabitur nomen ejus admirabilis consiliarius. Ergo simplex est* rado *consiliarius. Hoc sensu occurrit in nominibus propriis*, *quæ prisci tam Saxones quàm Franci & Alamanni*, *boni ominis causa pueris suis imposuerunt. Cujusmodi sunt*; ETHELREDUS, *consultor patriæ*, *qui patriæ bene consulit. Nam terra parens Anglo-Saxonibus dicitur* ethel. CUTHREDUS, *consultor prudens. A* cuth *expertus*, *quod itidem Anglo-Saxonicum. Vel certè*, *consultor bonus: quem sensum etiam admittit* Guthfredus. FOLCRAT, *consultor populi*. HERIRAT, *consultor exercitûs*. LANTIRAT, *consultor patriæ*. MARCRAT, *consultor limitis. Et alia innumera*, *tam masculina quàm fœminina*, *quæ summo studio ex Indicibus Alamannicis Goldasti collegit Junius*, *& Observationibus suis in Willeramum inseruit*, *pag.* 152. *Verùm cùm ad eum vocis significatum quem ex Isidoro modò produximus*, *non attendisset*, *consilium pro consule substituit*, *hoc modo :* Folcrat, *populi consilium*; Herirat, *exercitûs consilium*; Lantirat, *regionis consilium*; Marcrat *limitum consilium. Junium sequitur Somnerus in voce* red. *Miror tam magnis viris tam frivolum interpretamentum placere potuisse. Quid enim ? Virumne appellabimus* consilium, *an* consultorem ? *Saniora hic habet Lutherus in Libello de Nom. prop. Germ.* Omnia, *inquit*, nomina in *rat* (desinentia) sunt Germanica. *Et mox : Rat* significat ipsos consiliarios. *Ex hoc principio omnes Junianæ interpretationes facilè emendari possunt ab iis qui veteris Linguæ peritia non planè destituuntur.* Ce passage servira à faire entendre la signification de plusieurs noms propres qui viennent de la Langue Teutonique. *

ETHIOPIEN. Ce mot vient du Grec αἰθίοψ, fait du verbe αἴθω *uro*, *ardeo*, & d'ὄψ *facies*; comme qui diroit κεκαυμένος τὴν ὄψιν, *qui a le visage brulé*; parce que le climat des Ethiopiens les expose à être brulés par les ardeurs du Soleil ; ou parce qu'ils sont noirs comme ce qui a été brulé. Le Grec αἶθοψ signifie entr'autres choses *noir*; & Homére donne cette épithéte au vin. L'*Ethiopie* est désignée par le mot de *Chus*, dans quelques Livres de l'ancien Testament. Voyez ci-devant *Chus*. *

ETI.

S. ETIENNE DES GRECS. Eglise de Paris. Par corruption, pour *S. Etienne des Grès*. M. de Launoy, Docteur en la Faculté de Théologie de Paris, dans sa docte & curieuse Dissertation sur la Vie de S. Denis, Evêque de Paris, chap. 6. *Cæterùm hujusce rei quam persequitur Fortunatus*, *vestigium hodiéque perseverat ea in æde*, *quæ à Dionysio Passo* Ecclesia B. Dionysii de Passu *corruptè nuncupatur. Id in hac*, *quod in aliis quibusdam Parisiensibus Basilicis annorum vires obtinuerunt*, *ut ex Latinis nominibus Gallica locutio nostra primùm derivata sit : deinde ubi amissa est temporum detrimento genuina nomenclatio*, *ex Gallica locutione non tam Latinus quàm Barbarus Ecclesiarum titulus os multorum*, *librosque occupavit. Testatur hoc Ecclesia Sancti Stephani ad Portam San-Jacobæam*, *quæ*, *cùm non ita pridem* de Gressibus *appellaretur*, *nunc ex aliena quadam vernaculæ linguæ imagine & affinitate* de Græcis *appellatur. Illud quoque testatur Ecclesia Sancti Andreæ vulgò* de Arcubus, *aut etiam propter Academiæ confinium* de Artibus *dicta*, *quæ ex territorio Abbatiæ Sancti Germani subjecto quondam* de Laasso *certissimè vocabatur.* Le même M. de Launoy en son Examen à la Réponse à la Dissertation des deux Denys chapitre 18. *Quinta utilitas oritur ex assertione veri tituli*, *quo* I. *Ecclesia Sancti Stephani de Gressibus apud Parisienses insignita est. Quæ enim* Ecclesia Sancti Stephani de Gressibus *quondam appellata est*, *non ante multos annos* de Græcis *appellarunt*, *ut Hilduinianæ causæ suffragarentur. Sed antiquæ nomenclationi fidem facit Charta*, *quæ institutam in hac Ecclesia Capiceriæ dignitatem continet :* Omnibus præsentes litteras inspecturis, Decanus, totumque Capitulum Parisiense, Salutem in Domino. Cùm Ecclesia Sancti Stephani de Gressibus ad nos & ordinationem nostram immediatè pertineat, *&c.* Datum anno 1250. II. *Alia Charta de ejusdem Capiceriæ fundatione :* Universis præsentes litteras inspecturis, G. Decanus & Capitulum Parisiense, in Domino Salutem. Cùm Ecclesia Sancti Stephani de Gressibus ad nos & ordinationem nostram immediatè pertineat, *&c.* Actum anno Domini 1269. *Hæc utraque Charta nuper Lutetiæ edita est.* III. *Alia Charta Simonis de Buciaco Parisiensis Episcopi scripta anno* 1290. *Ubi* Ecclesiam Sancti Stephani de Gressibus *legere licet. Hæc refertur in libro Antiquitatum Parisiensium.* IV. *Joannes de Sancto Victore*, *qui Philippo Pulchro Rege vixit*, *in Memoriali Historiarum ad annum* 1218. Hoc anno, *inquit*, in Ecclesia Sancti Stephani de Gressibus inventæ sunt plurimorum Sanctorum reliquiæ, *&c.* V. *Alia Charta quæ Capicerii prærogativas complectitur :* Universis præsentes litteras inspecturis, Decanus, totumque Capitulum Ecclesiæ Parisiensis, æternam in Domino Salutem. Cùm discretus vir D. Jacobus dictus *Poignant*, Capicerius Ecclesiæ Sancti Stephani de Gressibus, *&c.* Datum & actum anno Domini 1331. *Hæc Charta Lutetiæ edita est anno* 1626. VI. *Charta exceptionum*, *quas Monachi Sancti Dionysii contra Parisiensium Canonicorum rationes dederunt in ea lite*, *quæ tempore Gersonis super aliquam Dionysiani Capitis partem inter eosdem Monachos & Canonicos mota est :* Item Decanus & Capitulum producunt clausulam ex libro Chronicorum haustam, in qua sic habetur : tunc inventæ sunt Parisiis in Ecclesia Sancti Stephani de Gressibus reliquiæ, *&c. Hæc Charta asservatur in Archivis Parisiensis Ecclesiæ.* VII. *Ubicumque in hujus Ecclesiæ Commentariis occurrit Collatio Præbendarum Ecclesiæ Sancti Stephani*, *in iis semper nominatur Ecclesia Sancti Stephani de Gressibus. Infinitum est loca Commentariorum singula recensere. Hæc de monumentis eorum ad quos res ipsa pertinet. Nunc externorum testimonium audiatur.*

diatur. I. *Liber Procuratorum Gallicanæ Nationis in Academia Parisiensi ad annum* 1470. Procurante Nationem Cantiano Hueo. Convenerunt, *inquit*, singularum Facultatum Magistri & Doctores in vico Sancti Jacobi intra Portam Civitatis, & Porticum Prædicatorum, miro modo ordinati de latere Sancti Stephani de Gressibus. II. *Rursus idem liber ad eundem annum :* Universitas convenit ad portam Sancti Jacobi de latere Sancti Stephani de Gressibus Reginam salutatura. III. *Joannes Muneratus Theologus Parisiensis anno* 1490. *in libello de Dedicatione Parisiensis Ecclesiæ nominat Basilicam Sancti Stephani de Gressibus.* IV. *Sententia Commissariorum Episcopi Parisiensis in Causa Capituli Sancti Germani Autissiodorensis, & Parochi Sancti Eustachii quæ sic incipit :* In nomine Domini. Amen. Viso processu coram venerabilibus viris Magistris Matthæo Lelieux, Ecclesiæ Parisiensis Canonico, & Luccentore, & Nicolao le Blan, Canonico & Capicerio Ecclesiæ Sancti Stephani de Gressibus, Judicibus à Dominis Vicariis R. P. Episcopi Parisiensis in hac parte nominatis, *&c.* anno 1514. 5. Febr. V. *Regesta Domini Rectoris Parisiensis ad annum* 1596. Cardinalem Florentinum ad Henricum IV. Galliæ & Navarræ Regem Christianissimum, de latere Legatum, Rector excepit in ipsis Sancti Stephani de Gradibus, vel de egressu de valvis. *An autem Academici, quis fuerit verus hujus Ecclesiæ titulus, ignoraverint, aliorum judicio, permitto. Ut quamquam hæc vera sunt, Gallica tamen locutio Antonium Democharem fefellit, qui non Milletum quidem, sed alios complures in eumdem secum errorem abduxit : scilicet ex Gallico nomine quod his verbis de Gressibus respondet, novum nomen Latinum effictum est ; obstetricante Areopagitica missione, cujus idolum ante oculos Auctorum novæ Latinitatis oberrabat. Hujus corrupti sermonis seu novitatis index est Gallica inscriptio, quæ sustentanti Crucem ad vicum lapidi incisa est anno* 1595. *In ea siquidem habet :* L'Eglise de Monsieur Saint Etienne des Grecs. *Hæc autem inscriptio, ut apparet, recentissima, decepit nuper Monachum Sancti Dionysii, cognomento Doubletium, qui cùm eam antiquissimam crederet, in Sancti Stephani vita, quam edidit, verum hujus Ecclesiæ titulum esse de Græcis, non de Gressibus, digna auctore suo confidentia, scripsit,* &c. *M.*

ETIQUE. : comme quand on dit, *un homme étique ; fievre étique.* Par corruption, pour *hectique :* de *hecticus*, fait du Grec ἑκτικός. M.

ETIQUETTE. Bourdelot & M. Huet le dérivent de στίχος. Στίχος, *stichus*, *stichettus*, *stichetta*, ETIQUETTE. Cette étymologie est assez naturelle. *M.*

ETIVAUX. Vieux mot inusité, qui signifioit une sorte de *bottes*, ainsi appellées du mot Latin *estivale ;* d'où les Italiens ont aussi fait leur *stivale ;* & dont les Allemans ont fait aussi leur *stiefel*, si l'on en croit M. Ferrari. Ce mot *étivaux*, que l'on écrit *estivaux ;* & les mots de *stivalia* & *æstivalia*, se trouvent en cette signification de bottes en plusieurs lieux, rapportés par M. du Cange dans son Glossaire Latin au mot *æstivalia :* Et ces bottes ont été ainsi appellées, parce qu'on s'en servoit l'été. Il y a dans le Diocèse du Mans une Abbaye de filles, appellée *Etival* en François, & *Æstivale*, en Latin. ¶ J'oubliois à remarquer, que dans le petit Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe, il y a OCREA, *heuse, ou estivaux, ou esquembaux, pour chaucier les gembes*, Il faut, *estivaux*. M.

ETL.

ETLON. *Admissarius equus.* ἀναβάτης. De l'Italien *stallone*, fait de *stallo stallonis*, contraction de *stabulo stabulonis.* On garde l'*etlon* dans l'écurie. On prononçoit anciennement *étalon.* On a dit ensuite *etelon ;* & on prononce présentement *étlon.* Touchant les différentes significations d'*etlon*, voyez Nicot au mot *estalon.* Et sur ce que dit Nicot, qu'on appelle *étalon* le modelle des mesures, soit d'aunage, toisage, ou de capacité, comme de boisseau, de minot, & semblables, M. Guyet y a fait cette Note : *An* estalon, *modus, seu modulus ille regius, sic denominatus est metaphorâ ab equo admissario, quòd modulus ille in Prytaneo immobilis permaneat, tamquam equus admissarius in stabulo ? An quòd mensuræ omnes explorandæ ad eum mittantur, tamquam equæ ineundæ ad equum admissarium ?*

On appelle aussi *étalons*, ces petits arbres qu'on laisse en pié dans les taillis, pour repeupler le bois. Et si on en croit M. de Caseneuve, on les appelle de la sorte, d'*ex* particule négative, & de *talea*, qui signifie *coupe.* Je croirois plutôt qu'on les auroit appellé de la sorte, de *stolones :* qui sont ces rejettons qui naissent au pié des arbres. *M.*

ETLON. On dit plus ordinairement *étalon.* Ce mot, dans le sens d'*equus admissarius*, peut bien avoir été fait de l'Italien *stallone*, comme pense M. Ménage. Mais je ne crois pas que l'Italien *stallone* vienne de *stabulo stabulonis*, qui est un terme imaginaire, ni aussi de *stabulum.* Il est bien plus naturel de le dériver du Teutonique *stall*, dans la signification de *stabulum*, *præsepe.* Les Flamans disent *stal*, dans le même sens, & les Italiens *stalla.* Les Grecs ont aussi σταλη, qu'Hesychius interprete ταμεῖον κτηνῶν, *receptaculum jumentorum*, & qui, comme on voit, ressemble entierement au Teutonique *stall.* Ainsi il est toujours vrai de dire que l'*étalon* est ainsi nommé parce qu'on le garde dans l'écurie, appellée *stall* en langue Teutonique ; duquel mot *stall* a été formé l'Italien *stalla*, & ensuite *stallone.* Un *étalon* se dit en Anglois *stallion ;* mot qui vient pareillement de *stall.* C'est le François *étable*, qui a été fait du Latin *stabulum.* Voyez *étable.* Voyez aussi Wachter dans son *Glossarium Germanicum* au mot *stall.* *

ETO.

ETOFFE. C'est ainsi qu'on appelle aujourd'hui la matiere dont on fait quelque chose, & particulierement celle dont on fait les habits. Ce mot vient du Latin-barbare *stuffare*, qui signifie *garnir, équiper & pourvoir.* Les Statuts de Robert, premier du nom, Roy d'Ecosse, chap. 5. *Quòd quisque dominus veniat stuffatus ad exercitum de carriagiis & victualibus.* Froissart vol. 4. chap. 14. faisant parler quelques-uns qui faisoient bonne chére : *Nous estions gouvernés & estoffés comme Roys.* Caseneuve.

ETOFFE. De *stuffa.* ETOFFER, de *stuffare. Etoffer*, dit M. du Cange au mot *stuffare*, *est pannis instruere, ac calorem stuffarum hocce sibi vestitu conciliare. Vossius de Vitiis sermonis*, pag. 198. le dérive de *stoffa*, qu'il dit signifier *materies, sive id ex quo aliquid fit.* M.

Etoffe. Ce mot vient des langues septentrionales. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 1614. Stoff, *apparatus. A* τεύχω *paro. Utraque mutatio, tam ea qua sibilus præfigitur, tam altera qua CH in F vertitur, exempla habet innumera. Dicitur alias* zeug, *& ex eodem fonte. Usurpari autem solet duobus modis: (1) de quacunque substantia ex qua aliquid fit vel fieri potest. Inde Anglis* stuff *materia. Belgis* stoff *pannus, laneus & sericus, quia sicut ex materia fit materiatum, ita ex panno vestis. Gallis* estoffe, *eodem & latissimo sensu. Cambris* ystof *stamen, fortè quia initium telæ. 2. De quacumque re parando facta. Inde Anglis* houshold-stuff *supellex.* Et pag. 1579. Staffieren, *instruere. Belgis* staffeeren, *Gallis* estofer, *Latino-barbaris* stuffare. *Non certè à* stube *balneum aut vaporarium, ut sit quasi vestibus frigus depellere, aut calorem, qualis est in* stubis *conciliare, quæ Cangii interpretatio est. Nec à* stoff *materia quod voluit Vossius: sed à* stoff *apparatus. Nam propriè est* apparatu instruere, *& dicitur antiquitus non solum de pannis, aliisque textilibus, ut hodie, sed etiam de apparatu expeditionali & nautico, ut pluribus ostendit Cangius in voce barbara.* *

ETONNÉ. D'*extonatus. Tonus, tonatus, extonatus* ETONNÉ, comme qui diroit *étourdi du bruit*. Voyez mes Origines Italiennes au mot *intronati. Extonatus* a été dit pour *extonitus*: qui est le même qu'*attonitus*. Les Gloses: Κεραυνόβλητος, *attonitus*. Et de-là, l'Espagnol *tonto*. M.

ETORER. *Bâtir*. Le Roman de Guillaume au court nés, au Charroy de Nismes:

> *Se veiés le Palais de la Ville,*
> *Qui tos es fés à volte & à lices,*
> *Si l'estora Grifonés d'Aumarie.*

Le Maréchal de Ville-Hardouin l. 3. *Onques si grant affaire ne fu empris de si pou de gens, puisque li monde fu estoré*. Froissart chap. 7. vol. 7. *Depuis que le monde fut premierement édifié & estauré*. Caseneuve.

ETOUBLE. Tuïau de blé: chaume. De *stipula*. Le petit Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe: Stipula, *estouble*. C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *escouble*. On appelle *étouble* en Normandie le chaume qui reste sur la terre quand on a sié le blé. Virgile a usé de *stipula* en cette signification:

> *Sæpe etiam steriles incendere profuit agros,*
> *Atque levem stipulam crepitantibus urere flammis.*

Stupa, stupula, stupla, ESTOUBLE, qu'on prononce ETOUBLE. Au lieu d'*étouble*, les Picards disent ETEULE: & ce mot se trouve dans le Dictionnaire François-Espagnol d'Oudin. Et ce mot a aussi été fait de *stipula*, en cette maniere: *stipa, stupa, stupula*, ETEUBLE, ETEULE. Et de-là ETEULÉ, & ETIOLÉ. *Stipulatus, stiboiatus, estiolatus*, &c. *M.*

ETOUFFER. Du verbe τύφειν, qui signifie *allumer*, & *brûler*: d'où vient le nom τῦφος, qui signifie *brûlure*; les Latins ont formé *stufa*, qui signifie *étuve*. Car dans Palladius, le titre du chap. 40. est *de Balneis & Stufis*. De *stufare*, fait de *stufa*, nous avons formé *étouffer*, qui signifie *suffoquer*. Et de fait, nous disons *étouffer de chaud*, & *chaleur étouffante*. Caseneuve.

Etouffer. De *stufare*: comme qui diroit, empêcher la respiration par une chaleur excessive. Voyez *étuves*. M.

ETOUPE. De *stuppa*. Les Gloses anciennes: στυππεῖον, *stuppa*. Καννάβεις, *stupparius*. M.

Etoupe. Le Latin *stupa* ou *stuppa*, d'où le François *étoupe*, vient du Grec στύπη ou στύππη, qui signifie la même chose, & qui a été fait, suivant quelques-uns, du verbe στύφω *spisso, stringo*, parce que l'*étoupe* sert à boucher les trous & les fentes. D'autres le dérivent avec moins de vraisemblance, de τύπτω *verbero*. *

ETOUPER. De *stuppare*. C'est *boucher avec de l'étoupe*. M. de Saumaise sur Tertullien *de Pallio*, page 146. *Rimæ navium etiam stuppâ stipabantur: unde &* stuppare *hodieque dicimus* étouper. La Loi des Allemans titre 59. *Si ex ipsa plaga cervella exierit, & Medicus eam cum medicamento, aut syrico, stuppaverit*. Ce mot a passé à toutes les Nations. Les Allemans disent *stopffen*; & les Flamans, *stoppen*; & les Anglois *stop*; & les Italiens, *stopare*; & les Espagnols, *estopar*. M.

ETOUR. Nous le prenons d'ordinaire pour *combat* ou *mêlée*. Il vient du Latin-barbare *Sturmum*, qui signifie *une sédition*; ou bien, le désordre qui se fait en une sédition lorsque deux partis contraires viennent à s'entrechoquer. Ptolomée Evêque de Luques, sur l'an 1.88. *Et Sturmum magnum factum est*. Et sur l'an 1288. *Fuit Sturmum in Burgo Sancti Fridiarii inter Martinos & Faitinellos*. Les Sturmariens, Peuples de Saxe; dans la Province desquels est l'ancien Archevêché de Hambourg; furent ainsi appellés, à cause des fréquentes séditions qui s'élevoient entr'eux. Adam, Chanoine de Brême, dans son Histoire des Archevêques de Brême, ou de Hambourg: *Tertii; qui & Nobiliores* Sturmarii *dicuntur, eò quod seditionibus illa gens frequenter agitur*. Le mot *Sturmum* vient de l'ancien mot Allemand *Stuer*, qui signifioit *Sédition*. Jean Chapeaville, en ses Notes sur l'Histoire des Evêques de Liége d'Ægidius Monachus Aureæ Vallis, rapporte ces paroles d'un ancien Titre de l'Empereur Henri, en date de l'an 1108. *In seditionibus quas vulgò* stuer *& burinne dicimus*. Nos anciens François disoient *estormir* pour *combattre* & *escarmoucher*. Le Roman de Guillaume au court nez:

> *Moy & mon frere le petit Guielm,*
> *Irons as loges por payens estormir.*
> Caseneuve.

Etour. Conflit de bataille. Voyez Nicot. Nos Anciens écrivoient *estour*: que le Pere Thomassin, pag. 866. de la 2. partie de son Traité des Langues, dérive de l'Italien *stormo*, qui signifie une multitude d'hommes assemblés pour combattre. Il vient, comme *stormo*, du Latin-barbare *sturmum*, qui signifie *sédition*, & *le désordre qui se fait dans une sédition*; & que M. de Caseneuve dérive de l'ancien Alleman *stuer*, qu'il dit signifier *sédition*. Voyez sa remarque. *M.*

Etour. Le Latin-barbare *sturmum* vient de l'Alleman *sturm*, qui signifie tempête, & ensuite sédition, attaque, assaut qu'on donne à une place. Voyez ci-dessus *estour*. *

ETOURDI. Le Président Fauchet, chapitre 1. de l'Origine des Chevaliers, croit que ce mot vient de celui d'*étour*, & qu'on a premierement appellé *étourdis*, ceux qui dans les étours étoient affoiblis, & comme endormis, à force de coups. Il vient de l'Italien *stordito*, fait de *stolidus*. *Stolidus, stolidire, stoldire, stordire*, ETOURDIR. *Stolidito, stoldito, stordito*, ETOURDI. *M.*

ETOURDI. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, page 159. condamne l'étymologie que M. Ménage donne de ce mot, & il le fait venir, de même que l'Italien *stordito*, de la Langue Celtique. Voici ses termes: BESTURZT, *percussus. Lutherus habet* verstürzt *act.* 11. 6. *quod idem. Quemadmodum* percussus *Latinis alio vocabulo dicitur* attonitus, *Gallis* estonné, *Germanis* estaunt, *notione à fragore petita; ità rursus idem nobis vocatur* bestürzt, *Gallis* estourdi, *Italis* stordito, *à Celtica voce* twrdd *strepitus, clangor, tonitru, quam sistit Boxhornius in Lex. Ant. Brit. Ita etiam Græcis à βροντῇ fit ἐμβρόντητος attonitus. Spurias origines (quales sunt* surdatus *&* stolidatus *) qui scire desiderant, adeant Ferrarium in voce Italica, Menagium in Gallica.* *

ETOURNEAU. De *sturnellus*, diminutif de *sturnus.* Nous appellons *poil d'étourneau*, un certain poil de cheval, de sa ressemblance au plumage des étourneaux. Et à ce propos il est à remarquer, que les Grecs appelloient *étourneaux*, les chevaux qui étoient de ce poil. Eustathius sur l'Iliade ρ, page 1226. de l'édition de Rome: ὅτι ἡ ἐκ τοῦ ψὰρ ψαρὸς, γίνεται ψαρὸς ἵππος, ὁ κατὰ τὸν ψᾶρα ποικίλος, καὶ ὡς εἴποι τις βάλιος, οὐκ ἔστιν ἀμφιβάλλειν. Hésychius: ψᾶρες, ψαρὸς ἵππος: c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas ψαρὸς, ἵππος. Les Grecs ont appellé de même *taupes*, les chevaux noirs. Voyez Hésychius, au mot σπάλαξ. M.

ETOUTEVILLE. Nom de ville & de famille. De *Stoti-villa.* Voyez mes Remarques sur la vie de Matthieu Ménage, premier Théologal d'Angers. *M.*

ETR.

ETRAINDRE. De *stringere.* Voyez *peindre.* M.

ETRANGE. De *stranius.* ETRANGER. De *stranierus. Extraneus, extranius, stranius, stranjus,* ETRANGE. *Stranierus, strangerus,* ETRANGER. Duquel mot *stranierus* les Italiens ont aussi fait leur *straniere.* Pierre de Chapes, Chancelier de France, présentant au Roi Philippe le Long le Conseil que le Pape Jean XXII. avoit donné pour l'accommodement entre le Roi & le Comte de Flandre, en 1317. dit qu'il contenoit *multa extranea, onerosa, & prorsus insolita, sibi & suis successoribus.* Ce que j'ai appris d'un Recueil Manuscrit de M. du Puy, des Droits Royaux, au chapitre *Simple promesse du Roy en Traitez.* M.

ETRANGUILLON. Poires d'étranguillon. Henri Etienne, dans son Trésor de la Langue Grecque, tome 2. page 1631. *Hoc sciendum est, quamvis ὄγχνη generaliter de piro dicatur, & quidem alicubi (ut in illis Homeri locis) de hortensi seu sativo potiùs quam de agresti, propriè tamen hanc appellationem agresti piro (quod & ἀχρὰς vocatur) convenire existimari: tanquam hoc nomen sortito à verbo ἄγχειν, quod* strangulare *significat; quoniam acerbitate sua propemodum strangulat. Adeò ut sit propriè quod Galli dicunt* poire d'estranguillon: *quod sonat, quasi quis dicat* pirum strangulatorium; *aut magis ad verbum,* pirum strangulatûs, *seu* strangulationis. Charles Etienne, son oncle, dit la même chose: *Sunt quæ* strangulanea pyra *appellantur: vulgò* poires d'estranguillon: *quæ, cum pulchritudine, & rubro colore & luteo, quasi maturitatis indice, prætereuntes invitent ad carptum; mansa tamen tanta displicent acerbitate, ut devorari nequeant, sed demorsa protinus respuantur: unde nomen habent.* C'est dans son *de Re Hortensi.* M.

ETRE. Ce verbe prend ses tems de trois origines différentes. *Je suis*, de *sum*; *Je fus, de fui*; *Etre*, de *stare. Stare* est souvent employé par les anciens Auteurs Latins pour *être.* Comme quand Horace a dit:

Hoc miseræ plebi stabat commune sepulcrum.

On disoit aussi *ester, ester à droit.* Et au contraire, plusieurs de nos anciens Auteurs François se sont servis du verbe *estre* pour *stare.* On trouve souvent dans Froissard, *estant sur ses pieds*, pour *stans.* Huet.

ETRECIR. De *strictum. Strictum, strettum* (d'où l'Italien *stretto*, & le François *étroit*), *strettitium, strettitire,* ETRECIR. *M.*

ETRE'E. Vieux mot inusité, qui signifioit *chemin.* De *strata*: en sous-entendant *via.* Les Gloses anciennes: λεωφόρος, *strata, itiner.* Victor Uticensis, livre 3. de la Persécution des Vandales: *Strata verò, vel semitæ, cadaveribus repletæ.* Ce mot se trouve aussi dans Procope, liv. 2. chap. 1. de la Guerre de Perse, page 88. De *strata*, les Italiens & les Espagnols ont aussi fait *strada.* M. Voyez ci-dessus ESTRE'E.

ETREINDRE. Du Latin *stringere.* L'Alleman *strengen*, qui signifie la même chose, & l'Anglois *to strain*, viennent aussi, suivant Skinnerus, de ce verbe Latin. Les Grecs ont στραγγεύω, qui veut dire *premo, torqueo*, fait de στραγγὸς *tortus, obliquus*; & il y a apparence que le Latin *stringere* est tiré du verbe Grec. *

ETRENE. De *strena*, dont les Latins ont usé en la même signification. Suétone en la Vie de Tibére, chap. 34. *Strenarum commercium ultra Kalendas Januarias prohibuit Tiberius.* Et dans celle de Caligule au chap. 42. *Edixit & strenas ineunte anno se recepturum: Stetitque in vestibulo ædium* kal. *Januarii ad captandas stipes, quas plenis ante eum manibus ac sinu omnis generis turba ferebat.* Festus: STRENAM *vocamus quæ datur die religioso, ominis boni gratiâ, à numero quo significatur alterum tertiumque venturum similis commodi, veluti* trenam, *præposita S litera, ut in loco & rite solebant Antiqui.* Le vieux Glossaire: *strena* (c'est ainsi qu'il faut lire), ἐναρχισμὸς θαλλός. Symmaque, livre 1. épître 4. *Ab exortu pœne Urbis Martiæ strenarum usus adolevit auctoritate Tatii regis, qui verbenas felicis arboris ex luco Streniæ anni novi auspices primus accepit. DD. Imperatores: nomen indicio est viris strenuis hæc convenire ob virtutem.* Voyez Turnébe, livre x. de ses Adversaires, chapitre 26. Casaubon, livre III. chapitre 18. de ses Animadversions sur Athénée, & dans ses Notes sur Suétone, en la vie de Tibére, au lieu allégué. *M.*

ETRIEU. On demeure d'accord que les anciens Grecs & Romains n'avoient point l'usage des étrieus, parce que ni leurs Statues à cheval, ni leurs Portraits qui restent encore dans leurs Médailles, n'en font paroître aucune marque; & que pas un ancien Auteur n'en a parlé; non pas même Xénophon, qui nous a laissé un Traité de l'Art de monter à cheval. Plusieurs autres ont suivi cette opinion; & entr'autres, Brodeau, dans ses *Miscellanea*, livre 4. chap. 16. Hiéronymus Magnus, dans ses *Variæ Lectiones*, livre 2. chapitre 14. & autres: mais aucun ne marque le tems environ lequel on commença de s'en servir dans l'Empire

Romain. Pour moi je pense que les peuples du septentrion en furent les inventeurs : parce que leur humeur guerriere, & la qualité de leurs pays marécageux, les obligeoit d'aller d'ordinaire à cheval ; & que, lorsqu'ils se répandirent sur les terres de l'Empire, ils y en porterent l'usage. Ce qui me confirme dans cette opinion, est que le plus ancien Auteur qui fasse mention des étrieus, est S. Jérôme, qui vivoit quelque tems après que ces peuples commencérent à se déborder sur l'occident : car dans une de ses épitres on lit ces paroles, *Jumentum conscensurum jam pedem habuisse in bistapia* ; car en ce tems-là on appelloit les étrieus *bistapia*, ou *stapia*, comme il se lit dans une vieille Inscription, rapportée par Hiéronymus Magnus, au livre ci-dessus allégué. Mais ce n'est ni de l'un ni de l'autre de ces deux mots qu'il faut dériver celui d'*étrieu* ; mais bien de *strepa*, qui signifie même chose. Cæsarius, Moine de Heisterbacht, livre v. de ses Histoires Mémorables, chapitre 36. *Nunquam equum suum ascendit, quin ille praeparatus esset, & genu flexo strepam teneret.* Et au liv. 7. chapitre 33. *Apprehendensque strepam equi ejus, ut ascenderet praecepit.* L'Histoire des Archevêques de Brême : *Descendenti de equo tenuit strepam.* Metellus Tegerseensis, dans ses *Quirinalia* :

——Haret pes sibi dexter
In strepa.

J'omets encore à dessein plusieurs autres lieux, par lesquels il paroît combien Marcellus Donatus s'est méconté dans ses Dilucidations de Suétone, sur le chapitre 3. de la Vie de Caligula ; où il avance ces paroles : *At quis ignoret* Strepas *non esse* Staffas, *sed potiùs genus calciamenti seu crepidæ, ita dictum, à verbo* strepo, *quod est pedibus vel alio quocunque modo strepitum facere.* Or il est vrai-semblable que *strepa* vient de στρέφειν, ou de τρέπειν, qui signifie *tourner* ; parce que les étrieus étant pendus à l'étriviere, se tournent facilement de tous côtés. M. de Saumaise veut pourtant qu'*étriviere* vienne d'*astraba*, qu'il prend pour l'*étrieu* ; fondé sur cet endroit des Gloses d'Isidore : Astraba, *tabella in qua pedes requiescunt* : où pourtant il n'est fait mention ni de selle, ni de cheval. D'ailleurs, il est contraint d'avouer que ἀστράβη, dans Suidas, signifie *l'arçon de la selle* ; & que ces paroles de Nicétas, ἐκ τῆς ἀστράβης ἀποσφαιρίζειν, signifient *désarçonner.* Mais puisque nous avons fait voir que *strepa* est un *étrieu* ; il est bien plus vrai de dire que de *streparia* on a fait *étriviere.* Dans les Gloses, *strepus*, τροπωτὴρ, c'est le lien avec lequel on attache la rame à la cheville. Ce mot vient de τρέπω. Caseneuve.

Etrieu, ou Etrier. De *streparium*, fait de *strepa* : lequel mot *strepa* se trouve en la même signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Cæsarius Monachus, livre v. de ses Histoires Mémorables, chapitre 36. *Nunquam equum suum ascendit, quin ille praeparatus esset, & genu flexo strepam teneret.* Et livre vii. chap. 33. *Apprehendensque strepam equi, ut ascenderet praecepit.* Matthieu Pâris, dans la Vie de Henri III. en l'année 1244. parlant d'Engelrame de Cusey. *Equino pede ad aliquod offendiculum titubante, corruit supinus in profundum : ad quod tamen propriâ strepâ pertractus est violenter, & tunc infeliciter.* Et en l'année 1241. parlant de la mort du Comte Gillebert : *Vacillare, & post paullum corruit ab equo semivivus ; ipsum unâ streparum retinente, & per agrum spatio aliquo sic trahente.* Et *strepa* a été fait de l'Aleman *stref*, mot de même signification. *De strepa*, les Espagnols ont aussi fait *estribo.* Ils ont dit *astraba* en la même signification. Isidore, qui étoit Espagnol : Astraba, *tabella, in qua pedes requiescunt.* C'est ainsi que M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 163. & 164. explique cet endroit d'Isidore : dont M. de Caseneuve ne demeure pas d'accord. Ἀστράβη dans Hésychius, est interprété τὸ ἐπὶ τῆς ἵππων ξύλον, ὃ κρατοῦσιν οἱ καθεζόμενοι. Mais comme ce mot dans Suidas signifie *l'arçon de la selle*, il n'est pas bien constant que dans le passage d'Hésychius ἀστράβη, signifie *un étrier.* ¶ De *strepa*, on a fait *streparia*, dont nous avons fait etriviere.

Il me reste à remarquer, que les anciens Grecs & Romains n'avoient point l'usage des étriers : ce qui paroît par leurs médailles & par leurs statues : & le plus ancien Auteur qui en ait fait mention, c'est S. Jérôme. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 1. chap. 7. *M.*

ETRIF. ETRIVER. Voyez M. de Caseneuve. *M.*

ETRIVER. C'est *débatre de paroles. Etrif*, c'est-à-dire, *contention* & *débat.* Le Traité des Vertus & des Vices : *Estrif & contens, est quand l'un dit à l'autre, si fu non fu.* Il y a grande apparence qu'il vient du verbe Latin-barbare *striviari*, qui signifie même chose. L'Auteur anonyme des Vies des Peres, traduit en Latin par Pélagius, Diacre de Rome, au livre 16. raconte comme quelques Religieux rencontrérent certains jeunes enfans qui étoient sous la discipline d'un bon Abbé, lesquels débatoient entr'eux avec des paroles sales ; & qu'ayant été voir l'Abbé, ils lui dirent : *Quomodo acquiescis tecum habere pueros istos, & non praecipis eis ne strinientur !* Où en ce cas il faut lire *strivientur.* Ruffin, liv. 3. de ses Vies des Peres, qui raconte la même Histoire, rend le même discours en ces termes : *Quemadmodum potes sustinere, Abba, voces infantium istorum, & non praecipis ut non ita vociferentur ?* Or ce qui confirme d'autant plus mon opinion, c'est que le Jésuite Heribertus Rosweidus, sur cet endroit, semble être de ce sentiment. *Flandris* Strijen *est contendere ; ut Gallis* estriver, *litigare. Nescio an allusione ad hoc verbum Latinum.* Ce sont ses termes. *Caseneuve.*

Etriver. Il y a toute apparence que le Latin barbare *striviari*, d'où nous avons fait *étriver*, & qui signifie, *contendere*, *rixari*, vient de l'Alleman *streben*, ou du Flaman *streeven*, ou de l'Anglois *strive*, qui tous trois ont la même origine, & signifient la même chose que *striviari.* Wachter, dans son *Glossar. German.* page 1623. Streben, *niti, omnibus viribus conari* ; widerstreben *obniti, resistere, repugnare. Belgis* streeven, & tegenstreeven ; *Anglis* strive, & strive against ; *Suecis* stræfwa & strafwa emoot. *Martinius in voce* nitor : *Germanis niti est* streben, *eleganti voce, quasi* στερεὰν βίαν *(firmam vim) adhibere. Gallis* s'efforcer, *Italis* sforzarsi. *Stadenius tribuit etiam Gallis* estrever. *Ipsum verò* streben *deduxit à* straf *rigidus, durus, astrictus. Secundum hanc etymologiam, niti est astringi, contrahi, & obfirmari, ad aliquid consequendum ; & nisus, astrictio virium, qualis illa apud Virgilium Æneid.* 12.

Verte omnes tete in facies, & contrahe quidquid
Sive animis sive arte vales. *

ETRIVIERE. Voyez *étrieu*. Caseneuve.

ETRIVIERE. D'*astrabarium*, fait d'*astraba*. Les Gloses d'Isidore : *Astraba, tabella in qua pedes requiescunt*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 163. & 164. Ou plutôt de *streparia*. L'*étrieu* est appellé *streuva* dans un manuscrit de la Bibliothéque du Roy. Voyez *étrieu* ci-dessus. *M.*

ETRON. De *struntus* : dont les Latins se sont servis en la même signification. Les Gloses anciennes : *strundius, sive struntus*, πίλιθος. Bonaventura Vulcanius corrige *truncus*, & στίλιχος : en quoi il se trompe. Scaliger sur les Priapées : *Ut autem suis, bovis, muris stercus*, succerda, bucerda, mucerda ; *sic hominis priùs* homerda *dicta fuit. Porrò rotundiora stercora vulgò* struntos *vocamus : idque in peroptimo Glossario inveni Latinè dictum* struntus, πίλιθος : *quod verbum in idiotismo Gallico & Teutonico remansit*. Les Allemans disent *strunt* ; & les Ecossois *turd*. Vossius *de Vitiis Sermonis*, 2. 27. dérive le Latin *struntus* du Flaman *stront* ; & le Flaman *stront* de *ront*. Strundius *vel* struntus, *stercus, ex Belgico* stront. *Glossæ Philoxeni* : strundius, sive struntus σπίλιθος. *Ubi Bonaventura Vulcanius annotavit, legi oportere* truncus, στίλιχος. *Faciliùs persuaderet, nisi reponeretur in litteris ab S incipientibus. Quare & Scaliger Castigationibus in Priapeia, vulgatam retinet lectionem. Ait ille, sic rotundiora dici stercora. Credo*, stront *voluit esse ex* ront, *hoc est*, rotundus : *ut* ſt *præfigatur. Sanè S præmitti videas in multis : ut* stlites, *pro* lites ; stritavus, *pro* tritavus. Scaliger n'a point eu cette pensée. A l'égard de l'étymologie de *struntus*, le Latin *struntus* peut avoir été fait du Grec στέρθυγξ : qui signifie, entr'autres choses, *des cheveux meslez & entortillez avec de l'ordure*. Julius Pollux, 2. 3. 5. Τὰς δὲ συνεστραμμένας τρίχας κατὰ ῥύπου, στέρθυγγας ἡ Κωμῳδία καλεῖ. M.

E T U.

ETURGEON. Voyez ESTOURGEON.

E'TUVE'E : comme quand on dit, *une carpe à l'étuvée*. Voyez ci-dessous *étuver*. M.

ETUVER *une playe : vulnus aquâ fovere*. Les Allemans disent *stoven*, pour dire *fovere*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 198. au mot *estoverium*. De l'Alleman *stoven*, on a fait le Latin-Barbare *stovare* ; d'où nous avons fait *étuver* : comme *étuvée*, de *stovata*. M.

ETUVES. De *stuba*, qui se trouve souvent en cette signification dans les Auteurs de la basse Latinité, & dont vous trouverez plusieurs exemples dans Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 17. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot *stuba*. Lipse sur l'Epître xc. de Sénéque le dérive de celui de *tubi* : *Veteres, per tubos parietibus impressos, per quos circonfunderetur calor, qui summa & ima foveret æqualiter, domos suas vel cœnationes calefaciebant. Ab his tubis nescio an* stubarum *nomen, quod medii ævi scriptores & hodiernus usus habent*. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 459. le dérive de *tupha*, qu'il fait venir de τύφη : *ita etiam* stupham *pro* tupham. Τύφη *est accensio*, ἀπὸ τοῦ τύφω : *ut* ὀφείλη debitum, ἀπὸ τοῦ ὀφείλω. *Addito S Latini fecerunt* stufam, *&* stubam. *Quæ vox* hypocaustum *significat. Apud Palladium caput est* de balneis & stufis. Vossius, au lieu allégué, estime qu'il vient de l'Alleman *stuben*, qui signifie la même chose. *Est verò* stuba, *vel* stufa, *à Germanico* stuben ; *pro quo Belgæ* stove ; *Galli* ESTUVE. *Sed quæritur utrum vox ea* stube *ortu Germanica sit à* STOVEN, fovere ; *an potiùs Latina ; puta ab* æstuo : *vel Græca ; videlicet à* τύφη accensio, *quod* ἀπὸ τοῦ τύφειν accendere, urere ; *ut nempe S præmittatur, quomodò recentiores* sphalangium *dixêre pro* phalangium ; *atque eadem* πρόθεσις *habeat locum, si à Latino* tubus *deducas, quia Romani per ambientes tubos calefacerent cœnacula*, &c. *M.*

ETUVES. Il sera bon de joindre ici, pour plus grand éclaircissement, ce que dit Wachter sur ce mot. Voici ses termes : STUBE, *hypocaustum. Anglo-Saxonibus* stofa, *Anglis* stove, *Saxonibus inferioribus* stave, *Islandis* stufa, *Suecis* stufwa, *Sorabis* stwa, *Italis* stufa, *Gallis* estuve, *Hispanis* estufa, *Latino-barbaris* stuba. *Somnerus in Dict. Anglo-Sax.* stofa *balneum, caldarium, hypocaustum. Verelius in Indice* : Stufa *hypocaustum. Plerique dubitant, an vox Germanica sit, quamvis à Germanis proseminatam fateantur. Hinc Frenzelius eam deduxit ab Hebræo* schebbeth *sedes, habitatio, per metathesin : Martinius ab* æstuo : *Salmasius à* τύφη *accensio : Lipsius à* tubis *illis scilicet de quibus scribit Seneca, Epist.* xc. Quædam demum nostrâ memoriâ prodiisse scimus, ut speculariorum usum, perlucente testa clarum transmittentium lumen : ut suspensuras balneorum, & impressos parietibus tubos, per quos circumfunderetur calor, qui ima simul & scamma foveret æqualiter. *Sed hos tubos non magis novit Germania antiqua, quàm fornaces & hypocausta. Disertè Tacitus, cap.* XVII. *de M. G.* Cætera intecti, totos dies juxta focum atque ignem agunt. *Huic foco, cum ædificandi peritiâ, successit hypocaustum, seu conclave, in quo ignis calefaciendi causâ accenditur, sive in camino, sive intra fornacem. Hinc manifestum esse puto* stubam *sic appellatam esse Synecdochicè, positâ parte pro toto conclavi*, foco *pro* hypocausto. Ce passage de Wachter est à la page 1635. de son *Glossarium Germanicum*. *

ETUY. Robert Etienne, Nicot & le Pere Labbe, le dérivent de *theca*. Il vient de l'Italien *stuccio*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *astuccio*. Du François *étuy*, les Latiniseurs ont fait *estugium*. Voyez le Glossaire de M. du Cange. *M.*

E U.

E U. Ville de France dans la Normandie. M. Huet, dans son livre de l'Origine de Caen, dit que *au*, *aw*, *awe*, & *ou*, en Alleman, signifient un *pré* ; & que la ville d'Eu a tiré de-là son nom, parce qu'elle est située dans une prairie. Il croit que ces mots Allemans viennent de l'Ebreu אחו *abhou*, qui signifie un lieu marécageux, un lieu plein de joncs. La ville d'*Eu* est nommée dans les Auteurs Latins, *Auca*, *Aucia*, *Aucum*, & *Augum*. Tous ces noms paroissent avoir été faits des mots Allemans dont nous avons parlé. Hadrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, remarque que les Auteurs Anglois appellent cette ville *Ou* & *Ow*. On trouve dans le *Glossarium Germanicum* de Wachter *au*, *auw*, & *auwe*, dans la signification de *pratum*, *campus pascuus*. L'Auteur dit que ces mots signifient proprement *locus irriguus*, & qu'ils viennent de *au*, *ea*, *aa*, qui signifient *aqua*. Voyez cet Auteur, dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *Ach*, & *Acha*, & ci-dessus *Eau*. *

EUC.

EUCHOLOGE. C'eſt ainſi qu'on nomme le Rituel des Grecs, où l'on trouve tout ce qui appartient à leurs cérémonies, ſoit dans leurs liturgies, ſoit dans l'adminiſtration des Sacremens, ſoit dans la collation des ordres. Ce mot eſt Grec, & ſignifie littéralement diſcours de prieres, de εὐχὴ *priere*, & λόγος *diſcours*. *

EUD.

EUDISTES. On appelle ainſi une Congrégation de Prêtres ſéculiers, parce qu'elle a été inſtituée par le Pere Eudes, qui étoit frere de Mezeray, Hiſtoriographe de France. Le Pere Eudes avoit été Prêtre de l'Oratoire, & il en ſortit pour établir ſa Congrégation. Il l'établit d'abord à Caen; d'où elle s'eſt répandue dans la France, & ſur-tout en Normandie. *

EVE.

EVE. Vieux mot François, inuſité, qui ſignifie deux choſes: *de l'eau*, & *une jument*. Dans la premiere ſignification, il vient d'*aqua*; comme *évier*, d'*aquarium*. *Aqua*, *aqva*, EVE: *aquarium*, *aqvarium*, EVIER. Dans la ſeconde ſignification, il vient d'*equa*. *Equa*, *eqva*, EVE. Et ce mot ſe trouve en cette ſignification dans l'ancienne Coutume d'Anjou & du Maine, non imprimée, au titre *le Hers eſt pendu*. *Le Hers eſt pendu, quand il emble chevaux, ne éves*. Les Gaſcons diſent *éque*, dans la même ſignification. Voyez ci-deſſus *égue*. M.

EVE, dans la ſignification d'*eau*. Je crois que ce vieux mot vient du Saxon *ea*, qui veut dire la même choſe, plutôt que du Latin *aqua*. Voyez ci-deſſus *Eau*. *

EVE. Nom propre de la premiere femme. Elle fut ainſi appellée par Adam, du verbe Ebreu חיה *bhaiah* vivre, parce qu'elle étoit la mere de tous les vivans, comme il eſt dit Gen. III. 20. *Eve* ſe dit en Ebreu חוה *bhavvah*, d'où l'on a fait le Latin *Eva*, par le retranchement des aſpirations, ainſi que dans pluſieurs autres mots. C'eſt l'Ecriture qui nous donne elle-même l'étymologie de ce nom. Quelques Rabbins néanmoins qui veulent jouer ſur les mots, ne laiſſent pas d'en donner une autre. Ils dérivent le nom d'*Eve* du verbe חוה *bhivvah*, qui ſignifie *indiquer*, *découvrir*, *faire connoitre*; & ils diſent que la premiere femme fut appellée *Eve*, parce qu'elle découvroit ce qu'elle ſavoit, c'eſt-à-dire parce qu'elle aimoit beaucoup à diſcourir. De-là cette Sentence des Rabbins: Dix meſures de paroles ſont deſcendues dans le monde, & les femmes en ont enlevé neuf. *

EVEILLECHIEN. Nom de famille du Loudunois. Cette famille a été ainſi appellée de l'alliance de Renée Eveillechien avec François du Pleſſis, premier du nom, Seigneur de Richelieu, quatriéme ayeul du Cardinal de Richelieu. M. du Cheſne, au chapitre 8. de ſon Hiſtoire du Pleſſis de Richelieu, rapporte l'origine de cette Renée Eveillechien à Herbert, ancien Comte du Mans, qui, dans les guerres qu'il eut contre Fouques le vieux, Comte d'Anjou (lequel avoit contraint Hugues, Comte du Maine, ſon pere, de lui faire hommage), fit pluſieurs courſes ſur ſes terres, & épouventa tellement les hommes & les chiens par les furieux aſſauts qu'il livra, tant à la ville d'Angers, qu'aux autres plus fortes places du pays, que chacun étoit contraint de veiller ſans intermiſſion: d'où il fut ſurnommé *Eveillechien*. Odericus Vitalis, livre IV. de ſon Hiſtoire de Normandie: *Herbertus Cenomanorum Comes ex proſapia, ut fertur, Caroli Magni originem duxit; & vulgò, ſed parum Latinè, cognominari* Evigilans-canem *pro ingenti probitate meruit. Nam poſt mortem Hugonis patris ſui, quem Fulco ſenior ſibi violenter ſubjugarat, in eumdem arma levans nocturnas expeditiones crebrò agebat, & Andegavenſes homines & canes in ipſa urbe, vel in munitioribus oppidis terrebat, & horrendis aſſultibus pavidos vigilare cogebat*. M.

EVEILLE-FOU. On appelloit ainſi chez les Moines libertins, la cloche qui ſonnoit les matines. Ils traitoient de fous ceux qui ſe levoient de bon matin pour aller chanter à l'Egliſe. Dans une Charte de l'Hôtel-Dieu d'Angers de l'an 1183. on trouve *tintinnabulum, quod evigilans ſtultum dicitur*. Au contraire, à l'entour du timbre ou de la cloche qu'on ſonnoit pour aller au réfectoire, quelques uns avoient mis un vers, en ces termes, ou à peu-près:

Vox mea vox grata eſt, quia prandia dico parata.

Il y a encore de ces timbres dans quelques Monaſtéres de Bénédictins, qui ſont maintenant très-reglés. *

EVENTAIL. D'*exventabulum*. Le Gloſſaire de Vendôme: *Flavellum ventabulum*. M.

EVESQUE. On ſait aſſez qu'il vient du Grec ἐπίσκοπος, & je ne parle de ce mot que pour faire obſerver l'altération qu'il a ſoufferte en paſſant dans la Langue Françoiſe. Cette altération n'eſt pas toutefois ſi grande qu'il ſembleroit d'abord. Le premier P d'*epiſcopus* a été changé en V, qui eſt une lettre du même organe. Le changement d'I en E n'eſt rien. On conſervoit autrefois la lettre S, puiſqu'on écrivoit *Eveſque*, à quoi on ſupplée aujourd'hui par l'accent circonflexe. Ainſi il n'y a proprement de retranché que le dernier P, & l'O: & ſelon la méthode étymologique de M. Ménage, *Evêque* aura été fait d'*Epiſcopus* en cette maniere: *Epiſcopus*, *Eviſcopus*, *Eveſcopus*, *Eveſcpus*, *Eveſcus*, *Eveſque*, EVEQUE. Quant au mot Grec ἐπίσκοπος, il ſignifie *ſurveillant*, ou *inſpecteur*; du verbe ἐπισκέπτομαι *inviſo*, *viſito*. Les Athéniens appelloient de la ſorte ceux qu'ils envoyoient dans les provinces de leur dépendance, pour voir ſi tout ſe paſſoit dans l'ordre. Les Latins ont auſſi donné ce nom à ceux qui étoient Inſpecteurs & viſiteurs du pain & des vivres. On voit par une lettre de Cicéron qu'il avoit eu lui même cette charge. *Epiſcopus oræ Campaniæ*. On appelloit auſſi *Diœceſe*, διοίκησις, l'étendue d'un Gouvernement; & Cicéron s'en eſt ſervi en ce ſens. Ces mots ont été pris des Payens, & depuis conſacrés par les Chrétiens, comme une infinité d'autres. *

EVI.

EVIER. Lieu pour vuider les eaux d'une cuiſine. Voyez ci-deſſus *Eve*. M.

EUP.

EUPHRATE. Nom propre d'un fleuve d'A-

ſie. C'eſt une erreur de croire que ce nom eſt composé de ſon nom Ebreu פרת *pherath*, & du pronom הוא *hou*, qui ſe trouvent joints enſemble, Gen. II. 14. ce que pluſieurs habiles gens ont pourtant cru. Les Grecs ont changé *Pherath* en *Euphratès*, en ajuſtant ce mot, ainſi que tous les mots étrangers, au génie de leur Langue: comme s'il étoit dérivé du verbe εὐφραίνειν *réjouir*, à cauſe de l'agrément que porte l'Euphrate dans tous les lieux de ſon paſſage. Cette étymologie a été reçue de pluſieurs, comme Saint Ambroiſe l'a remarqué. Peut-être auſſi que les Grecs ayant lû que ce fleuve étoit nommé de la ſorte à cauſe de ſa fécondité, ils ont rapporté l'origine de ſon nom au mot εὔφορος, qui ſignifie *fertile*, & y ont accommodé ce nom. Peut-être, ſans avoir en vûe ces étymologies de *Pherath*, ils ont fait *Euphratès*, comme de *Thabor* ils ont fait *Atabyrius*, & de *Derceto*, *Atergatis*. La Langue Françoiſe aime pareillement à commencer pluſieurs mots par un *e* qui ne ſe trouve point dans leur racine. C'eſt ainſi que de στάσις, nous avons fait *étage*; de *ſpiritus*, *eſprit*. Il y a plus d'apparence que les Grecs entendant nommer ce fleuve הפרת *haphpherath*, avec l'article ה *he*, joint à un *pathach*, c'eſt-à-dire un *a* clair, dont le ſon approche d'un *e*; & changeant, comme il eſt très-naturel de le faire, & qu'il s'eſt ſouvent fait en pluſieurs Langues, le premier *ph* en *u*; de *haphpherath* ou *hephpherath*, ils ont fait *Euphrat*, & avec la terminaiſon Grecque εὐφράτης. Quoi qu'il en ſoit, le mot Ebreu פרת *pherath* ou *phrath*, comme l'a remarqué M. Huet, dans ſa Diſſertation ſur le paradis terreſtre, & preſque tous ceux qui en ont cherché l'origine, vient du verbe Ebreu פרה *pharah*, qui ſignifie *fructifier*, *croître*, *s'augmenter*; & dans la conjugaiſon hiphil *fertiliſer*, *rendre fécond*; parce que ce fleuve en s'augmentant, porte par ſes innondations la fertilité dans tous les lieux qu'il arroſe. C'eſt le ſentiment de S. Jérôme, de la plûpart des interprétes de l'Ecriture, & des Rabbins. Joſephe écrit le nom Ebreu de l'*Euphrate*, par φορά, le prononçant à la maniere des Arabes, & il l'explique σκέδασμὸν ἢ ἄνθος, *diſſipation* ou *fleur*, le dérivant du verbe פור *phour*, qui ſignifie *ſe détruire*, *ſe diſſiper*, à cauſe de l'écoulement, & pour ainſi dire, de la diſſipation des eaux de l'Euphrate; ou du verbe פרח *pharahh*, *fleurir*, *germer*, parce que les eaux de ce fleuve font fleurir & germer les terres qu'elles baignent. On s'étonneroit qu'un Juif allât chercher des origines ſi éloignées & ſi forcées, ayant celle de פרה *pharah*, ſi proche & ſi naturelle, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs qu'il ne raffinoit pas ſur la Langue Ebraïque. *

E V R.

EVREUX. Ville de Normandie. D'*Eburonices*. Les peuples de ce pays-là ont été appellés *Eburonices*, parce qu'ils ſont ſur la riviere d'Eure. D'E B-U R. *Eb*, en bas Breton, ſignifie *ſur*, *près*. On a de même appellé ceux de Liége *Eburones*, à cauſe qu'ils ſont ſur la riviere d'Ourt: & Yorch, *Eboracum*, parce qu'il eſt ſur la riviere d'Ouſe, qu'on nommoit anciennement *Urus*. Voyez Camden, page 571. *M.*

EURIPE. Détroit de mer entre la Béotie & l'Iſle d'Eubée ou Negrepont, où les courans ſont ſi violens qu'on dit que la mer y flue & reflue ſept fois par jour. On a depuis attribué ce nom à tous les endroits où l'eau étoit dans un grand mouvement, ou une agitation irréguliere. Il vient du Grec εὔριπος, fait de l'adverbe εὖ *facilè*, & du verbe ῥίπτω *præcipito*, ou ῥιπίζω *ventito*; comme qui diroit, εὐχερῶς ῥιπτόμενος ou ῥιπιζόμενος. *

EVROLES. Nous appellons ainſi en Anjou, les ampoulles ou veſſies qui viennent ſur le corps humain. D'*aquariola*. Voyez *aérole*, dans les Origines de M. de Caſeneuve. *M.*

EUROPE. Une des quatre parties du monde. Ce nom eſt fort ancien. Les Grecs ont dit Εὐρώπη, & les Latins *Europa*. On ne convient pas de l'origine de ce nom. Les Poëtes ont dit que Jupiter pour faire honneur à Europe, fille d'Agenor, qu'il enleva, donna ſon nom à une des parties du monde. *Tua ſectus orbis nomina ducet*, lui dit Vénus dans Horace, livre III. Od. 27. Hérodote, dans ſon IV. Livre, appellé Melpomène, avoue qu'il ne ſait ni d'où vient le nom d'*Europe*, ni qui l'a donné à la partie du monde qui le porte. Bochart dans ſon Phaleg, livre IV. chapitre 33. croit qu'il vient du Phénicien חור אפא *ur appa*, c'eſt-à-dire, *blanc de viſage*, ou *viſage blanc*; & que les Carthaginois nommérent de la ſorte cette partie du monde, à cauſe de la blancheur du viſage de ceux qui l'habitent, leſquels ne ſont ni bazannés comme les Aſiatiques méridionaux, ni noirs comme les Afriquains. D'autres croyent que l'*Europe* a été ainſi nommée d'une contrée qui étoit dans ſa partie orientale, proche de l'Aſie, & que l'on rencontroit la premiere en venant d'Aſie. Elle faiſoit la partie orientale de la Thrace, & s'étendoit tout le long de la côte qui regarde l'Aſie mineure, depuis le pont Euxin, juſqu'à l'Archipel. Ce dernier ſentiment paroît fort probable. Dans l'antiquité & dans les ſiécles poſtérieurs, & même juſques à nos jours on a ſouvent donné à tout un grand & vaſte pays, le nom de la premiere contrée que l'on rencontroit en y abordant. Les deux autres parties du monde connues dans l'antiquité, ſavoir, l'Aſie & l'Afrique, doivent leur nom à cet uſage. Il en eſt de même de l'Allemagne, du Canada, & de pluſieurs autres régions. Mais ce ſentiment, quelque probable qu'il paroiſſe, ne nous découvre pas l'étymologie du nom d'*Europe*, qui eſt ce que nous cherchons. Wachter, dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, page 399. en propoſe une qui mérite d'être rapportée ici, quand ce ne ſeroit qu'à cauſe de ſa ſingularité. La voici dans les termes de l'Auteur: EUROPA, *pars mundi occidentalis & borealis. Euſtathius dictam vult, quaſi* εὐρυωπὴν *latam aſpectu*, *pulchram. Feſtus, ab* Europa *Agenoris filia. Bochartus Pœnis ait* Europam *dici* ut appa, *quaſi terram* λευκοπρόσωπον, *quia* Europæi *Africanos candore faciei multùm ſuperant. Quid ſi* Europa *ſit* terra illuſtrium, *ſicut* Aſia *eſt* patria Deorum, *&* Africa regio ſimiarum? *Nonne optimus verborum ſenſus in ſingulis, conjectura reddit opinabilem? Atqui* ar *Celticâ linguâ eſt* terra, *&* roſe *Anglo-Saxonicâ* clarus, celebris, illuſtris, *à* ropen, ruſen *celebrare. Reliquas orbis partes vide in loco.* Les peuples de l'Aſie appellent l'Europe *Frankiſtan*, c'eſt-à-dire, en Langue Perſienne, *pays des Francs*, ou des *François*; & ils appellent tous les Européens *Frankis*, parce que les François ſont les peuples qu'ils ont le plus connus, à cauſe des grandes expéditions de ceux-ci en Aſie. Les Européens ſont enfans de Japhet: car l'Europe fut peuplée après le déluge par les enfans de ce fils de

Noé ; & les payens même ne l'ont pas ignoré. Ils le nomment Japet. *

E U S.

EUSE. Ville de . . . . . . La Coste, page 168. de ses Commentaires sur les Décrétales de Grégoire IX. *Et in Concilio Agathensi subscripsisse reperio Clarum Elusæ Metropolitanum, & Nicetum Auxiorum Episcopum. Sed Elusâ dirutâ, de qua Claudianus illo loco :*

> Invadit muros Elusæ, potissima dudum
> Tecta petens.

Dirutâ, inquam, Elusâ, quæ hodiè sine Episcopo est, & in vicum redacta, vulgòque vocatur Euse, *Metropolitanam Sedem obtinuit Episcopus Auxensis : sic vocatur apud Flodoard, lib. 2. cap. 5. Hist. Eccles. Rhem. Et ita lego in veteri Provinciali Ecclesiæ Romanæ Ms. Vasconiam divisam esse in Vasconiam curtam, & Vasconiam longam : Vasconiæ longæ caput esse Burdegalam, Vasconiæ curtæ Auxium.* P. J. Add.

E X A.

EXAMINÉ : pour *usé. Un manteau bien examiné.* Papias : *Confecta, debilitata, imminuta, examinata.* M.

EXARQUE. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Préfet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne, pour la défendre contre les Lombards. *Exarque*, dans l'Antiquité Ecclésiastique d'Orient, étoit une dignité qui répondoit à celle de Primat. C'étoit aussi le nom d'un Supérieur Général de plusieurs Monasteres. Ce mot vient du Grec ἔξαρχος, qui signifie *Chef, Commandant.* Homere, Philon, & d'autres Auteurs, donnent le nom d'*Exarque* aux Maîtres des Chantres d'un Chœur, ou à celui qui chante le premier. Car le verbe ἄρχω signifie également *commencer*, & *commander.* *

E X C.

EXCOMMUNIÉ. On appelloit ainsi anciennement un scélérat & un méchant. Philippes de Commines, livre v. chapitre dernier : *Ne seroit-il pas plus juste envers Dieu & le monde, de lever par cette forme, que par volonté desordonnée ? car nul Prince ne le peut autrement lever par octroy, comme dit est, si ce n'est par tyrannie, & qu'il soit excommunié.* Matthieu Pâris, en l'année 1251. *Confluebant ad ipsorum consortium fures, exules, fugitivi, excommunicati ; quos omnes* Ribaldos *Francia vulgariter consuevit appellare.* M.

EXCOMTE. D'*excomputum.* Touchant la définition du mot, voyez Savary, dans son Parfait Négociant, partie premiere, chap. 2. & 29. On prononce *escomte* : & ce mot se trouve ainsi écrit dans le Dictionnaire de M. Richelet. *M.*

E X E.

EXEDRE. C'étoit chez les Anciens un lieu où disputoient les Philosophes, les Rhétoriciens, &c. Budée croit que ce que les Anciens appelloient *exedres*, convient assez avec ce que nous appellons Chapitres, dans les Cloîtres de Moines, ou de Chanoines. Le mot *exedre* vient du Grec ἐξέδρα, fait du verbe ἕζομαι *sedeo*, & ainsi nommé à cause du grand nombre de siéges qu'il y avoit dans ces lieux, & de la commodité qu'on y trouvoit pour s'asseoir. Il semble que dans Cicéron *exedra* se prend pour un Cabinet d'étude, où il y a un petit lit pour se reposer. Vitruve emploie ce mot en plusieurs significations. *

E X I.

EXILÉ. *Comme une terre arie & exilée :* laquelle expression se trouve souvent dans Froissart, & chez nos anciens Auteurs, dans la signification d'une Province détruite & gâtée par le fer & par le feu. A Metz on dit d'une chose gâtée, ou réduite à rien qui vaille, qu'elle est *chillée :* ce qui est proprement l'*exilé* de Froissart. Et je ne doute point que ce mot ne soit un composé de *nihilare*, fait de *nihil*, qu'on prononçoit autrefois *nichil.* Le Duchat.

E X O.

EXOINE. Budée dérive le mot *exoiner* d'ἐξόμνυσθαι, à cause du serment qui se fait pour l'*exoine* par procuration expresse, & qui se faisoit aussi anciennement parmi les Grecs. Eschine, en son Oraison de la fausse Légation : ἄῤῥωστος δὲ ἔχων, τὴν μετὰ πρεσβείαν οὐκ ἐξωμοσάμην. Démosthene : καὶ λαβὼν τοὺς ἰατροὺς ὁ ἀδελφὸς αὐτοῦ, καὶ προσελθὼν τῇ βουλῇ ἐξωμόσατο ἀῤῥωστεῖν τουτονί. Libanius : τὸν δὲ ἀδελφὸν τὸν ἐμαυτοῦ καὶ τὸν ἀδελφιδοῦν καὶ τὸν ἰατρὸν ἔπεμψα, οὐκ ἐξομνυμένους ἐμὲ (οὐ γὰρ ὁ νόμος ἐᾷ τὰς ἐκ τοῦ δήμου χειροτονίας ἐν τῇ βουλῇ ἐξόμνυσθαι), ἀλλὰ τὴν ἀῤῥωστίαν μου δηλώσοντας. Cujas, dans son septiéme Traité *ad Africanum*, sur la Loi pénultiéme, au Digeste *de Publicis Judiciis*, qui est de Papinien, le dérive d'*exidoneare*, ou d'*exonerare.* Voici ses termes : *Additur etiam hoc loco, excusationes absentium reorum, vel accusatorum, posse allegari per alios ; per amicum, per procuratorem voluntarium.* M. de Saumaise sur Spartien, page 20. dérive *exoine* de *sonnia : A* sonte, sontia, *quam corrupto vocabulo,* sondiam *&* sonniam *dixerunt :* ESSOINE, *& posteà* EXOINE. *Sonia* se trouve dans le serment que firent les Ambassadeurs du Roi Henri au Concile VI. de Rome en l'année 1079. *Legati Domini mei Regis ad nos venient infra terminum Ascensionis Domini, exceptis legitimis soniis, id est morte, vel gravi infirmitate, vel captione absque dolo.* M. Bignon, dans ses Notes sur Marculfe, page 533. est de même avis : Sonnia, *est impedimentum, excusatio.* Sunnis, *in Leg. Sal. tit.* 1. *Leg. Ripuar. tit.* XXXIV. *Capit. lib.* III. *cap.* 45. *Nobis* EXOINES, *de quibus integro capite agit Philippus de Beaumanoir, quem modò laudavi, cap.* 3. Des essoines & contremans. *Veteribus quibusdam monimentis* SOINE. *Non placet hanc vocem deducere ex alia Barbarica voce* EXIDONIARE, *ut quidam scripsêre.* C'est Cujas. *Nam hæc duo vocabula toto cœlo inter se distant, quæ de re aliàs. Mallem à morbo suntico,* sunnis *originem petere. Sonticus morbus* se prend chez les Jurisconsultes pour une maladie pour laquelle on est excusé de venir en jugement. Ce qui convient fort bien avec notre mot *exoine.* Mais écoutons Vossius. SUNNIS, *impedimentum, Germanis* saumnis, *Belgis* ver-suymnis. *Uti hæc à Germanico* seumen, *vel* saumen ; *quòd Belgis* ver-suymen, *hoc est,* negligere, omittere. *Lege Salica, titul.* XIX. §. VI. Si in mallum vocatus fuerit, & is qui vocatus est, non

non venit ; si eum aut infirmitas, aut Ambascia Dominica detinuerit, vel fortè aliquem de proximis mortuum inter domum suam habuerit, per ista sunnis se potest homo excusare : aliàs de vita componet. *Similiter Leg. Ripuar. tit.* XXXII. §. 1. *& Longobardicæ sæpius. Item in Constitutionibus Karol.* Si quis ad mannum Legibus mannitus fuerit, & non venerit, si eum sunnis non detinuerit, XV. solidis culpabilis judicetur. *Eum ad locum annotavit Vitus Amerpachius, putare se* sunnis *esse reconciliationem cum adversario, à Germanico* sunen, ver-sunen : *aut certè generale esse vocabulum, quodvis notans necessarium impedimentum. Posterius malo. Nempe ut sit à* sumen, versumen, *sicut diximus. Glossæ :* Sunnis, impeditio. Sonnis impedimentum. *Apud Papiam pro eo est* sumnis ; *quod propius accedit ad Germanicum* saumnis, *vel Belgicum* versuymenis. *Nec solùm* sumnis, sunnis *vel* sonnis ; *sed etiam* sunnia *dixere, vel* sonnia. *Marculphus Monachus, libro* 1. *Formul.* 37. Ipse nec venisset ad placitum, nec nulla sunnia nuntiasset. *Hoc est, nec impedimenti nos fecisset certiores, quo foret excusatior. Vir summus* (c'est M. de Saumaise), *à sontico morbo, vel causa sontica,* SONNIÆ *nomen deflexum suspicabatur. Sed omnino vox est à Germanis, ut diximus. Ac ab eodem* somnis, *vel* sumnis, *est Gallicum* ESSOINE, *vel* EXOINE, E *ante* S, *more gentis, præmisso. Indeque Barbarum* essonia *itidem pro impedimento, non ex Latino-barbaro* exidoneare ; *quod traditum nonnullis : plurimùm enim significatio horum distat.* C'est dans son Livre *de Vitiis Sermonis*, page 289. Voyez François Pithou sur la Loi Salique, titre 1. & dans son Glossaire ; & Lindembrog, aussi dans son Glossaire.

Ce mot est ancien dans notre Langue. Hincmar au Roi Charles le Chauve : *Qui mittens ad Dominationem vestram, excusationem impossibilitatis suæ illuc veniendi mandavit, requisita est, quam patriotica lingua nominamus* EXONIA, *quia venire nequiverit ; quod hactenus est inauditum.* C'est ainsi que M. du Cange a rapporté ce passage, que je trouve autrement dans Vossius *de Vitiis Sermonis*, où il y a, *Quò mittens*, &c. Il n'y a point de *mandavit*, & ce mot gâte le sens. *M.*

EXOINE. Je ne sais s'il ne viendroit pas d'*assrin*, qui, dans la Langue de Galle, signifie *absentiæ excusatio.* Huet.

EXP.

EXPLOITER. Voyez la remarque suivante. *M.*

EXPLOITS *militaires.* D'*explicare* : qui se trouve pour *facere.* Valère Maxime 2. 9. 7. *Equestris quoque ordinis bona magnaque pars quadringenti juvenes censoriam notam patiente animo sustinuerunt : quod M. Valerius, & P. Sempronius, quia in Sicilia ad munitionum opus explicandum ire jussi, facere id neglexerant ; equis publicis spoliatos in numerum ærariorum retulerunt.* Martial livre 1. Epigramme 104.

Deque decem, plures semper servantur oliva ;
Explicat & cœnas unica mensa duas.

Explicitum, explictum, explectum, expletum, EXPLOIT. *Explicitare,* EXPLOITER. Cette étymologie est confirmée par cette remarque de Bourdelot sur le mot *exploiter : Dans des Arrests de la Cour :* Ballivum malè expletasse. *Quelquefois il s'y trouve,* explectare, *&* explectavit, *&* explectaverunt. ¶ EXPLOIT, terme de Palais, a la même origine : comme qui diroit, *l'intention expliquée.* Nous disons EXPLOITER UNE TERRE, pour dire, la faire valoir, en jouir. Ce que les Ecrivains Latins des bas siécles appellent *expletare :* comme les revenus, *expleta.* Sur lequel mot *expletare* M. du Cange a fait cette Note : *Cowellus vocem ab* expleo *deducit : quod vix crediderim. Fortè, quòd ex placito, seu pacto, cum Firmariis Domino cedit ex proventibus agri. Exploiter*, en cette signification, pourroit bien aussi venir d'*explicitare.* M.

FAB. FAC. FAC.

FABLIAU. Vieux mot, qui signifie *Poëme.* Voyez le Président Fauchet. De *fabula. Fabula, fabulum, fabulellum,* FABLEAU, FABLIAU. *M.*

FAC.

FACE. Termes d'Armoiries. *Bethune & Sainte Maure portent d'or à la face de gueules.* Par corruption, pour *fasce.* De *fascia.* On a dit de même *facé :* de *fasciatus.* Voyez *fesse.* M.

FACHER. De *fascinare.* Les Gloses d'Isidore : *Fascinat, gravat.* Ce verbe est formé de *fascis.* Ainsi ἄχθος, qui signifie *un fardeau, une charge*, est pris pour *un déplaisir* & *une fâcherie.* Car de *fascis* & *fasciculus*, qui furent pris par métaphore pour les douleurs & les déplaisirs dont le cœur d'une personne affligée se trouve chargé, on forma *fâcherie.* Adam de Brême, dans des vers qui se lisent après son Histoire des Archevêques de Brême :

Tu solvis populi duram cervice catenam ;
Fasciculosque graves ab onusta plebe repellens ;
Afflictæ gentis mærorem in gaudia vertis.

Caseneuve.

FACHER. Henri Etienne dans ses Hypomneses de la Langue Françoise, à la page 152. le dérive de *fascis : Nonnunquam metaphoricam Latino vocabulo significationem dedimus, vel potius dederunt illi majores nostri, quum id ex Latio in Galliam migrare vellent. Veluti quum ex* fasce *fecimus* fascher : *deinde, ex hoc verbo nomen* fascherie. *Sed tantum abest ut hunc metaphoricum usum reprehensione dignum existimem, ut contrà festivissimè pariter & elegantissimè dictum quempiam arbitrer, ex Virgilio,* Ego hoc te fasce levabo, *significare volentem quod dicimus,* Je vous osteray cette fascherie : *vel*, de cette fascherie. M. de Caseneuve a eu la même pensée. FACHER, dit-il, *de* fascinare, *&c.* Voyez l'article précédent.

Charles de Bovelles le dérive de *fastidire.* FAS-

CHIER, dit-il : *inde* fascherie, *à* fastidio. Et Bourdelot; FASCHER, *fastidire*. Ce sont les termes de Bourdelot. Il ajoûte : FASCHEUX, *fastidiosus*; *vel à fasce*, *estre à charge*. D'autres le dérivent de *fatigare*, que les Latins ont dit pour *offenser*, *& piquer par brocards & par railleries*. Donat sur ce vers de l'Eunuque de Térence,

Quo pacto Rhodium tetigerim in convivio:

TETIGERIM, *luserim*, *fatigaverim*. Le vieux interprète de Juvenal sur cet endroit, *Et salibus risum movisse facetus : id est*, *facetiis urbicis abundans : id est*, *urbanus : id est*, *qui solebas in conviviis jocis omnes fatigare*. Aurelius Victor : *Condiscipulis quoque qui eum in auditorio verbi fatigatione taxaverunt*, *perniciosus fuit*. Sévére Sulpice dans ses Dialogues : *Facis*, *Sulpici*, *tuo more*, *qui nullam occasionem*, *si qua tibi porrecta fuerit*, *omittis*, *quin nos edacitatis fatiges*. Et peu après : *Sed supersedendum est*, *ne Gallus sese existimet fatigari*. Et ailleurs : *Tum ille*, *sicut est verecundissimus*, *aliquantulum erubescens*, *dum fatigationem meam accepit*. Valerien Homélie VI. *Otiosa verba sunt figurata convitia*, *stulta fatigatione composita*. Gregoire de Tours VIII. 42. *Dum à Fredegunde Beppolenus Dux valde fatigaretur*, *nec juxta personam suam ei honor debitus impenderetur*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 482. J'ai autrefois suivi cette derniere opinion : qui est celle de M. de Valois le jeune. Aujourd'hui celle de Henri Etienne & de M. de Caseneuve me plaît davantage. *Fascis*, *fascius*, *fascia*, *fasciare*, FACHER : *fasciaria*, FACHERIE. *M.*

FAÇON. FAÇONNER. De *factio*, qu'on prend pour *ornement* & *agencement*, on fit *façon*. Les Gloses : *Factionem*, συστολήν. De *factio* on fit *facionarius*, qui signifia celui qui agence & qui orne. Les Gloses : κοσμητής, *facionarius*. Et de *facionarius* on forma *facionare*, dont nous avons fait *façonner*. Caseneuve.

FAÇON. De *factio*; comme LEÇON, de *lectio*; CUISSON, de *coctio*; MAUDISSON, de *maledictio*; BENISSON (qui est un vieux mot qu'on a dit pour *benédiction*, & dont on se sert encore en Touraine dans la signification d'*épousailles*), de *benedictio*; POINÇON, de *punctio*, &c. *M.*

FACQUE. Etui, pochette. Rabelais, liv. 4. chap. 6. de l'édition de 1548. qui répond au chap. 16. du même livre dans ses éditions suivantes : *Adoncques mist la main en sa facque* : au lieu de quoi ces éditions ont : *mist la main à son escarcelle*. *Facque*, de l'Alleman *fach*, étui, petite bourse. Ailleurs dans Rabelais on lit encore *facque* dans les éditions nouvelles, comme aussi *fasque*, liv. 2. chap. 26. *Le Duchat*.

FACTISTE. Jules Scaliger *de Causis Linguæ Latinæ*, livre 4. chapitre 98. *Sunt etiam duo alii modi verbales*; Πυθαγορισμός : *ut* Grammatista : & Πυθαγορικλῆς : *ut* πόκλης : *& συκλῆς*, *Æolicè*. *Sic nescio quo felicissimo commento Franci etiam nunc poëtam*, *patria linguâ*, FACTISTAM *dicunt* : *qua voce nulla meliore analogia Græcam potuit & excipere & exprimere*. Le même Scaliger a remarqué dans sa Poëtique, livre 1. chapitre 1. que les Latins au lieu de donner, comme les Grecs, le nom de *Facteur* au Poete, l'avoient donné à un Huilier. Le passage mérite d'être rapporté. Le voici : *Quod nomen* : il parle du nom de *Poëte* : *Græci sapientes*, *ubi commodissime* παρὰ τὸ ποιεῖν, *effinxissent*, *miror majores nostros sibi tam iniquos fuisse*, *ut factoris vocem qua illam exprimeret*, *maluerint oleariorum cancellis circumscribere* : *eum enim solum qui oleum facit*, *cùm pro consuetudine casse*, *tum pro significatione stulte*, *appellare licet*. Remarquez que nos Anciens disoient *Fatiste*, & non pas *Factiste*. Pasquier livre 7. de ses Recherches, chapitre cinq : *Au Chant Royal*, *le* Fatiste (*ainsi nommerent-ils le Poëte d'un mot François symbolisant avec le Grec*) *étoit obligé*, &c. *M.*

FACTISTE. On appelloit les Historiens également & *facteurs* & *fatistes*. Voyez la Préface d'André du Chesne sur les Œuvres d'Alain Chartier. Et c'est en ce sens qu'au liv. 1. ch. 8. de Rabelais, l'Auteur sous le nom d'*Alcofribas*, se qualifie le bon *facteur* de Gargantua. *Le Duchat*.

FACTUM. Les Factums ont été ainsi appellés, parce qu'originairement ils ne contenoient que le fait du procès. Je remarquerai ici par occasion, que Jean-Jacques de la Vergne, *Sr de* Guilleragues, Avocat au Parlement de Paris, gendre de M. le Maistre, Premier Président au Parlement de Paris, a été le premier qui ait fait un Factum. C'est ce que j'ai appris de cet endroit du Dialogue des Avocats, d'Antoine Loisel; *De la Vergne*, *fut celui qui commença à faire imprimer des Factums au procès qu'il eut contre M. le Premier Président le Maistre*, *son beau-pere* : *lequel il gagna quasi d'une voix* : *jusqu'à faire dire à M. le Premier Président qu'il acquiesçast à son appel* ; *autrement*, *qu'il seroit condamné en l'amende* : *ce qui montre combien on étoit lors sévére en Justice pour ce regard*, *& combien les plus avisés plaideurs se trompent souvent en leur fait*. Ce Jean Jacques de la Vergne étoit fils de Pierre de la Vergne, Président au Parlement de Bordeaux. *M.*

FAD.

FADAISE. De *fatuacia*, fait de *fatuus*. Voyez *fade*. M.

FADE. De *fatuus* : dont les Latins se sont servis en cette signification. Martial :

Ut sapiant fatuæ fabrorum prandia betæ,
O quam sæpe petet vina piperque coquus!

Fatuus a été dit premierement pour *un homme inepte*. M.

FADRIN. Rabelais 1. 4. *L'Assemblée de tous Officiers*, *Truchemens*, *Pilots*, *Capitaines*, *Nauchiers*, *Fadrins*, *Hespailliers*, *& Matelots*, *fut en la Thalamége*. A Barcelonne on dit *fadrin*, pour dire *garson*. *C'est un bon fadrin* : c'est-à-dire, *c'est un bon garson*. M.

FAG.

FAGOT. Il y en a qui le tirent de φάκελος; qui signifie *un faisceau* : ou bien de *fascis*, comme qui diroit *facot*. Mais je crois qu'il vient de *fagus*, qui est l'arbre que nous appellons *fau*, *fouteau*, ou *haitre*. Car bien-que les fagots se fassent de branchage de toute sorte d'arbres, il est croiable qu'ils ont été ainsi appellés, de *fagus*; parce que les Anciens ont souvent compris sous le nom de cet arbre, presque toutes les espéces d'arbres qui portent le gland; lequel, selon leur opinion, aiant été la viande des premiers hommes, fut appellé *faine*, ἀπὸ τοῦ φαγεῖν, qui signifie *manger*. Quoi qu'il en soit, *fagus* étoit jadis le droit qu'on avoit de pouvoir faire des fagots dans un bois. Henri,

Duc de Lorraine & de Brabant, dans la Fondation de l'Abbaïe de Sainte Gertrude de Louvain, qu'Albertus Miræus a donnée au public dans le livre intitulé *Notitia Ecclesiarum Belgii : Et Usum lignorum in sylva mea, quæ dicitur* Mendar, *accipiendorum ad necessitatem eorum, & cum uno plaustro tantùm : qui usus in nostro vulgari* Fagus *appellatur.* Caseneuve.

FAGOT. De *facottus*, formé de φάκος, qui signifie *fascis*. Ce mot φάκος ne se trouve point : mais par son diminutif φάκελος, qui se trouve dans Ammonius, au livre qu'il a fait des mots semblables & differens, il paroît qu'il a été autrefois en usage. Voici l'endroit d'Ammonius : ΦΆΚΕΛΟΣ καὶ ΦΆΚΕΛΟΝ διαφέρει. ΦΆΚΕΛΟΣ μὲν γάρ ἐστι φορτίον ξύλων. Θουκυδίδης· φακέλους ὕλης ἀρχαίας. ΦΆΚΕΛΟΝ, ὁ δὲ μετὰ φλεγμονῆς σπασμός. De φάκος, les Grecs ont dit σφάκος, pour signifier *de la sauge*, à cause que les branches de sauge sont comme fagotées les unes avec les autres. De φάκος, les Latins ont fait *fascis* : & de *fascis*, *fasciculus*. ¶ M. de Caseneuve dérive *fagot* de *fagus*, qui signifie un *fouteau* : prétendant que les premiers *fagots* ont été faits de *fouteaux*.

Par ces mots de la Lettre de Passavantius au Président Liset, page 153. *Tu es unus Lutheranus, qui bene sentis tuos fasciculos*, il paroît que Beze a cru que le mot de *fagot* avoit été formé de *fascis*. M.

FAGUENA. Mauvaise odeur. L'origine de ce mot m'est tout-à-fait inconnue. *M.*

FAI.

FAIANCE. Sorte de poterie : ainsi appellée de la ville de Faïance, près de Boulogne en Italie, d'où elle nous est venue. Les Italiens l'ont appellée de même *maïorica*, & *maïolica*, de l'Isle de Maïorque, d'où elle leur est venue. Jules Scaliger contre Cardan, Exercitation 92. *Ea vasa in Italia nunc audio tam perfecta venire ; ut cuivis cassitero, quod ibi vocatur* peltrum, *anteferatur. Ea, corruptâ unâ literâ, à Balearibus, ubi dicuntur excellentissima fieri*, maïolica *nominantur.* Le Tassone dans son Poëme intitulé *la Secchia Rapita*, a fait allusion à cette poterie de Faïance, *Di maiolica fina erano armati.* Il parle de ceux de Faïance. *M.*

FAIANCE. Il se fait aussi de la faïance en Provence dans la petite ville de *Faïance* : & Mezerai, dans sa Gr. Histoire, Paris 1651. tom. 3. pag. 978. prétend que c'est de-là, & non pas de *Faïance* d'Italie, que cette poterie a pris son nom. *Le Duchat.*

FAIDE. Vieux mot qui signifie le droit de vengeance permise par les Loix barbares aux parens d'un homme tué, quelque part qu'ils trouvassent le meurtrier. Ce mot vient du Latin-barbare *faida*, qui se trouve par-tout dans les Capitulaires, & dans les Loix des anciens Germains, & qui est par conséquent d'origine Teutonique. Il signifie proprement inimitié ouverte, vengeance, poursuite. En Anglosaxon on dit *fæhth* ; en Islandois, *fæd* ; en Alleman, *fede*. De-là le Flaman *veede*, & l'Anglois *feud*, qui se prennent pour toute sorte d'inimitié. *

FAILLIR. De *fallire* : qui se trouve dans la Loi Salique, Titre XIX. qui est *de Vulneribus*, paragraphe premier : *Si quis voluerit alterum occidere, & colpus ei fallierit : vel cum sagitta toxicata eum percutere voluerit, & ei ictus fallierit.* *Fallire* a été fait de l'Alleman *faelen*, ou *fallieren*, qui signifient la même chose : dont les Anglois ont aussi fait *to fail*. Il pourroit aussi avoir été fait du Latin *fallere*. ¶ Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, IV. 8. & *Spelman* dans son Glossaire. *M.*

FAILLIR. Du Latin *fallere*. D'où s'est fait aussi le verbe inusité *falloir*. Ces deux verbes ont eu en quelque tems une même signification. *Il me faut*, c'est la même chose que *il me manque*. *Il me faut du pain*, c'est la même chose que *il me manque du pain*. Mais l'usage a donné à ces deux verbes des inflexions & des significations différentes. *Huet.*

FAIMVALLE. Faim canine. Gr. βουλιμία. De *fames caballa* ; qu'on a dit pour *fames caballina*. Martial a dit de même *Gallus*, pour *Gallicus*. *Debet enim Gallum vincere verna liber.* Il y a un million d'autres exemples, où le substantif est employé pour l'adjectif. Les chevaux sont sujets à la boulimie. Voyez Soleyssel dans son Parfait Mareschal. Et c'est pour cela qu'on a dit *faim caballine* pour *boulimie* ; de la même façon qu'on a dit *faim canine*, à cause de la faim presque continuelle des chiens. Ce mot de *faimvalle* est fort usité dans l'Anjou. J'y ai souvent ouï dire : *ce petit garçon ne fait que manger. Je crois qu'il a la faimvalle.* Ce mot au reste ne se dit plus à Paris que de la boulimie des chevaux. Il me reste à remarquer, que *faimvalle* a été formé de *fames caballa*, de cette maniere : *fame caballa*, *fame cavalla*, *fame valla*, FAIMVALLE. Je remarquerai ici par occasion, que dans les Gloses anciennes, βούλιμος, ὁ μέγας λιμός, est interprété par *furcilla*. Ce mot de *furcilla* en cette signification m'est tout-à-fait inconnu. *M.*

FAINE. C'est le fruit du *fouteau*. De *fagina* formé de *fagus*. Au lieu de *fagina*, on a dit *faia*, par contraction : d'où nous avons fait FAYE. La Loi des Lombards liv. 1. tit. 19. *Si quis roborem, aut quercum, seu cerrum ; quod est modo laïscum ; aut glandem ; quod est faia ; inciderit, componat pro arbore tremissos duos.* ¶ De *faginus*, nos Anciens ont aussi fait FAIN, pour signifier *un fouteau*.

Deux beaux vaisseaux, & deux pots figurez,
De fain faits, & très-bien mesurez.

C'est ainsi qu'un ancien Traducteur des Bucoliques de Virgile, dont la Traduction se voit à la tête de celle qu'Octavien de Saint Gelais, a faite de l'Eneïde, a traduit ces vers, *tibi pocula sumam Fagina.* Voyez *fau*, & *fouteau* ci-dessous. *M.*

FAINE. M. Ménage fait voir que de *faginus* nous avons fait *fain*, ou plutôt *fain* : mais il n'a pas pris garde que *foin* de *fœnum*, & *faim*, en Latin *fames*, ont été écrits & prononcés aussi *fain* par nos Anciens. Le Roman de la Rose, fol. 62. v°.

Se pauvreté vous veut baller
Elle vous fera tant dévaller
Sur ung peu de chaulme ou de fain,
Que mourir vous fera de fain.

Ce que je ne remarque que pour avoir occasion d'en venir à l'origine des *machefain*, que quelques-uns écrivent *machefoin*. Cette origine est d'autant plus difficile à découvrir, qu'à cela près qu'on voit bien que c'est un terme d'injure & de mépris, on ne sait s'il signifie une personne qui se nourrit de *faine*, qu'on disoit anciennement *fain* ; ou de *foin*, que le Roman de la Rose écrit *fain* aussi ; ou une personne qui mâche à vuide, & qui par conséquent a toujours *faim* ou *fain*,

suivant l'orthographe du même Roman. *Machefain*, dans la signification d'un homme qui se nourrit du fruit du fouteau, peut signifier un grossier, un avare, ou un misérable. Dans la signification d'un homme qui mange du *foin*, *machefain* désigne un brutal : & dans la signification d'un homme qui a faim, il convient aux Praticiens de l'ancien tems, lesquels n'étoient pas si gras que ceux d'aujourd'hui. *Le Duchat.*

FAINEANT. De *faire*, & de *néant*. Voyez le Président Fauchet liv. 10. de ses Antiquités Françoises chap. 16. *M.*

FAISANT. Oiseau. Du fleuve *Phasis* dans la Colchide, d'où il en vient quantité. Voyez Belon dans son Histoire des oiseaux, liv. 5. ch. 12. & Bruyerin. *de re cibaria*, liv. 3. ch. 2. *Le Duchat.*

FAISCEAU. De *fascellus*, diminutif de *fascis* : dont les Italiens ont aussi fait *fastello*, par le changement du C en T. *M.*

FAISTE. De l'inusité *fastum* : d'où *fastigium.* M.

FAITARD. De *faciens tardè.* Villon, dans sa Balade & Oraison sur Maistre Jean Cotard :

De bien boire ne fut oncques
Faitard.

Marot, sur cet endroit : FAITARD, *paresseux, qui tard fait quelque chose.* Et dans son Grand Testament :

Car de lire je suis faitard :

Où Marot a fait la même Note. De *faitard*, on a fait le substantif *faitardise.* M.

FAITISSIER. Comme quand on dit *Serge faitissiere :* qui est un mot fort usité dans la Province d'Anjou. De *factitiarius :* à la différence des étoffes étrangeres. On a dit aussi *faitis*, de *factitius.* Le Drapier dans la Farce de Pathelin, parlant de son drap :

Je l'ay fait faire tout faitis
Ainsi des laines de mes brebis. M.

FAITURIER. On appelle ainsi en Normandie le Sindic d'une Confrairie. De *Facturarius.* Huet.

FAK.

FAKIR. Espece de Religieux Mahométan qui court le pays, & vit d'aumônes. *Fakir* est la même chose que Derviche comme d'Herbelot l'a remarqué dans sa Bibliothéque Orientale. Les Persans & les Turcs appellent Derviche, un pauvre en général, tant celui qui l'est par néceffité, que celui qui l'est par choix & par profession : & les Arabes disent *Fakir* dans le même sens. C'est pourquoi il y a des pays dans le Musulmanisme, où les Religieux sont nommés Derviches, & d'autres où on les nomme *Fakirs*, comme l'on fait particulierement dans les Etats du Mogol. Le mot *Fakir* est Arabe : il signifie *un pauvre*, & vient du verbe *fakara*, qui veut dire être pauvre, être dans l'indigence. Dans une Lettre écrite par le P. Carlinus de Grimaldis sur la mort de trois Peres Cordeliers martyrisés à Arsenga en Arménie par les Sarrasins, & rapportée par Wading dans ses Annales, on trouve ces paroles : *Tunc Cadi, vocatis Senioribus Saracenorum, & Falqueriis, id est Religiosis.* N'y a-t-il point une faute? *Faqueriis* ne seroit-il pas mieux que *Falqueriis?* Car on dit *Fakir*, & non pas *Falkir.* *

FAL.

FALAISE. On appelle ainsi les rochers droits & escarpés qui bordent le rivage de la mer. Il est croiable que ce mot est formé de φαλὸς, qui selon l'étymologique Grec signifie *un écueil & un rocher* qui paroît dans la mer : d'où vient aussi que les Allemans appellent *fales*, ou *fels*, un rocher. *Caseneuve.*

FALAISE. On appelle ainsi en Normandie & en Picardie ces côtaux, qui sont le long de la mer, De l'Alleman *fales* qui signifie *une roche.* Joseph Scaliger sur le 3. livre de Varron *de Re Rustica : Doctissimus vir quidam dixit de Falere : in quibus, quòd à candore dictum putas, mihi non persuadet.* (C'est de Turnébe dont il parle. Voyez les Adversaires de Turnébe livre 21. chapitre 23.). *Sed quòd falesas, linguâ Normannorum a faleribus dictas conatur probare, id homini ulli Septemtrionali non persuadebit. Interroga enim de hoc Vocabulo Saxonem hominem, aut Germanum, & quemvis ex illis partibus unde originem trahunt Normanni, statim respondebit* Fales, *aut* Fels, *esse rupem : neque aliud esse nisi id quod Normanni vocant* FALE'SE. Lipse dans l'ancien Glossaire Alleman, inséré dans sa lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas :* FELIS, *rupem.* Et *Falaise*, ville de Normandie, a été ainsi appellée de ses falaises sur lesquelles elle est située. Guillaume le Breton dans son Histoire de Philippe Auguste : *Anno ab Incarnatione* 1203. *Philippus Magnanimus, statim post octavas Pascha, cum ingenti multitudine armatorum intravit Neustriam, & venit usque ad oppidum quod* Falesiam *vocant, propter firmitatem rupis quâ sedet & circumdatur.* Le Sieur de Bourgueville dans ses Antiquités de Normandie : FALAISE *est une autre Ville & Vicomté, qui prend sa dénomination à cause des grandes roches qu'on appelle falaises, qui l'environnent à l'un des fauxbourgs.* Voyez M. Hadrien de Valois dans son *Notitia Galliarum*, au mot *Falesia.* On appelle aussi en Normandie *falaises* ces monceaux de neige que le vent forme. ¶ En Touraine, & particulierement à Amboise, on appelle *de la falaise* du sable menu. *M.*

FALAISE. Ville de Normandie : ainsi appellée, parce qu'elle est bâtie sur des rochers appellés *falaises.* Guillaume le Breton liv. 8. de sa Philippide :

Vicus erat, scabrâ circundatus undique rupe,
Ipsius asperitate loci Falesa *vocatus.*

Caseneuve.

FALARIQUE. Nom d'une ancienne arme. Grégoire de Tours en parle, *Hist. Francor.* liv. IX. chap. 35. & il semble que c'étoit une espéce de lance, de hallebarde, ou de pertuisane. Sulpitius, dans ses Notes sur Lucain, dit qu'elle ressembloit à une lance ou pique, & étoit armée d'un puissant fer ; que l'on enduisoit son bois de soufre, de résine, de bitume ; qu'on l'entouroit d'étoupes, sur lesquelles on versoit de l'huile qu'on appelloit *incendiaire ;* & qu'on le décochoit avec une balliste. D'un autre côté il semble que la *falarique* étoit une fléche que l'on lançoit contre les tours de bois : car Tite-Live liv. 34. chap. 14. dit que le trait appellé *falarique* étoit terrible,

quand même il ne seroit entré que dans le bouclier sans toucher l'homme. La raison qu'il en apporte, c'est qu'on le lançoit demi-enflammé, & que le feu s'augmentant en l'air par le mouvement, on étoit obligé de jetter ses armes pour n'être pas brûlé, & de demeurer ainsi à découvert. Végéce dit, liv. IV. chap. 18. que souvent on mettoit le feu aux machines faites en forme de tours, par le moyen des *falariques*. Tite-Live, à l'endroit que nous avons cité, parle de la *falarique* des Saguntins. Ainsi de cet Auteur & de Grégoire de Tours on peut inférer que c'étoit une arme propre des Celtes ou Gaulois, & des Espagnols : & peut-être ceux-ci l'avoient-ils reçue des Celtes qui s'établirent le long de l'Ebre. Quelques-uns dérivent ce nom du Grec φαλὸς, fait de φάω *luceo*, *splendeo*. Si cette étymologie étoit vraie, la *phalarique* auroit été ainsi appellée parce qu'elle étoit une arme enflammée. D'autres disent que son nom lui venoit du mot Latin *fala*, qui signifie une tour, & cela parce qu'on se servoit de la *falarique* pour combattre de dessus les tours, & parce qu'on la lançoit aussi contre les tours de bois afin d'y mettre le feu.*

FALBALA. Voyez *Passecaille*.

FALBALA, vient de l'Alleman *fald-plat*, qui veut dire proprement une feuille plissée ou pliée. M. Leibnitz, de qui je tiens cette étymologie, dit que ce mot est commun dans la haute Allemagne pour désigner une sorte de jupe qui a tout l'air de celles qu'on appelle *falbalas*. Le Duchat.

FALE : mot Normand qui signifie *jabot*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

FALLOPE. Voyez FARLOUSE.

FALOT. Je ne sais s'il est formé de φαλὸς, qui signifie *reluisant*, formé de φάω, *luceo* ; comme dit l'étymologique Grec : ou bien si c'est un diminutif de *fala*, qui dans Nonius Marcellus, dans Servius, dans Isidore, & dans plusieurs autres Auteurs, signifie *une tour* ; parce que d'ordinaire les falots sont faits en forme de tour. *Caseneuve*.

FALOT. Florent Chrétien, sur la Paix d'Aristophane, page 687. le dérive de *phallus* : & il blâme ceux qui le dérivent de φανὸς. *Sunt*, dit-il, *qui putent Gallicam vocem* FALLOT, *esse detortam à* φανὸς. *Non habent ejus sententiæ auctores me astipulatorem. Nam laternæ illæ quæ hærent tereti ligno, & sublimes sursum feruntur, linguâ nostrâ* FALLOTS *vocantur : fortasse, quia velut phalli, vel etiam ityphalli, ab imitatione gestationis illius orthophallica, ut nomen ipsum prodit.* Je crois que Florent Chrétien se trompe, & que *falot* a été fait de φανὸς. Φανὸς, *phanus*, *phanuttus*, *phanottus*, FANOT, FALOT : N en L : comme en BOLOGNE de *Bononia*. Du tems de Nicot, quelques-uns disoient encore *fanot* : comme Nicot l'a remarqué au mot *falot*, & au mot *fanal*.

M. Lancelot dit que *falot*, pour *inepte*, *étourdi*, est un diminutif de *fol* : ce qui n'est pas véritable. M.

FALOT. L'étymologie de M. de Caseneuve qui dérive ce mot de φαλὸς, paroît assez naturelle, puisque φαλὸς signifie *splendidus*, aussi-bien que φανὸς. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *cereophalum* un *falot de cire*. Icquez va chercher l'origine de *falot* dans l'ancien mot Saxon *bal* ou *bæl* ; d'où les Francs formerent *balo* dans leur Langue. Ces mots, selon lui, veulent dire *bucher*, *grande flamme* : on y a changé, le *b* en *v*, ensuite l'*v* en *f*, & l'on a ainsi formé le mot de *falot*. Guichard prend une autre route qu'Icquez ; & il dérive *falot* de l'Ebreu פלד *peled*, qui signifie une torche, un flambeau, il prononce le פ comme *ph* : il y a apparence qu'autrefois les Ebreux le prononçoient toujours de cette maniere comme font encore aujourd'hui les Arabes : & il change le *d* en *t*, changement qui est ordinaire dans les Langues, parce que ce sont des lettres du même organe. Il semble que פלד *peled* ne soit qu'une transposition de לפיד *lappid*, qui signifie de même une torche, un flambeau, & qui a quelque affinité avec le Grec λαμπάς.*

FALOURDE. Nicot : FALOURDE, *est un gros fagot, ou trousseau, de menu bois de fagotage*. Virgultorum fascis major. *Aucuns estiment ce mot estre composé de* fais *&* lourd : *fais pesant : parce que la falourde est plus fournie de bois, & plus lourde à porter que le fagot*. M.

FAN.

FAN de biche. D'*infans*. Les Latins ont dit de même *innulus*, & *innuleus*, pour dire *un fan* ; du Grec ἰνίς, qui signifie *un enfant*. Isidore : *Innuli filii sunt cervorum.* Les Grecs ont dit aussi βρέφη *infantes*, des petits animaux : & παῖς ἐλάφου, d'un fan : & παῖδες ἵππων, des poulains. Et dans le Pseaume 28. les agneaux, ou, pour parler avec les Parisiens, les anneaux, sont appellés *les enfans des béliers*. Et les Ebreux disent בן בקר *ben bakar*, *filius vaccæ*, pour dire *vitulus*. ¶ Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 106. ¶ Nous avons ôté la premiere syllabe d'*infans*, à l'imitation des Italiens qui ont dit *fante*, pour *infante*. Nicot se trompe, dérivant *fan* (qu'il écrit *faon*) de φάος. Théodore de Béze, dans son livre *de Recta Linguæ Francicæ pronuntiatione*, page 43. a remarqué que quoique le mot François *faon*, se prononce *fan*, on prononce néanmoins *faonner* tout entier : *In* PAON. pavo, *&* FAON fœtus, *O quiescit : pronuntiamus enim* pan, *&* fan. *At in verbo* faonner, *quod de cervarum partu dicitur, mansit & scriptum & pronuntiatio hujus diphtongi integra.* Aujourd'hui à Paris on prononce *fanner*. M.

FANAL. De φανὸς, *lanterne* : φανίον, & φανάριον, *petite lanterne*. Caseneuve.

FANAL. De *phanalium*, fait de φανάριον : R en L. *M.*

FANATIQUE. On appelloit *fanatiques* chez les Anciens, des espéces de devins, ou prétendus prophètes. Ils étoient ainsi nommés du Latin *fanum*, parce qu'ils demeuroient dans les temples. C'étoient sur-tout les Prêtres d'Isis, de la Mere des Dieux, de Bellone, & quelques-autres, qu'on nommoit *fanatiques*. Il y a dans Gruter pag. 312. n. 17. une inscription dans laquelle un L. Cornelius Januarius est appellé *fanaticus*. On trouve, pag. 313. n. 1. *Fanaticus de æde Bellonæ* ; & pag. 654. n. 7. *Fanaticus ex vico Bellonæ*. Comme ces Prêtres paroissoient furieux & extravagans dans leurs sacrifices, on a appellé ensuite à cause de cela *fanatiques*, tous ceux qui s'imaginent avoir des révélations & des inspirations, qui se croyent transportés d'une fureur divine. Du même mot *fanum*, qui signifie proprement un temple de Payens, les premiers Chrétiens donnoient le nom de *fanatiques* à tous les Idolâtres. Les vieilles Chroniques de France ont appellé Clovis, *Fanatique* & payen. *Fanatique* est aussi un nom de secte. Il y a beaucoup de *fanatiques* en Angleterre, en Hollande, & en

Allemagne. Il y a eu en France les *Fanatiques* des Cévennes, excités par les prétendues prophéties du Ministre Jurieu. *

FANE. M. de la Quintinye : FANE *& feuille, c'est la même chose, & on s'en sert indifféremment à l'égard des Plantes. La fane, ou feuille de cette plante, est différente de celle de cette autre.* Je n'ai point lu ailleurs ce mot en cette signification. *M.*

FANE. Je dérive ce mot de *fœnum.* *

FANER. De *fœnum.* Nicot : FENER, *que les François prononcent par A obscur, comme* ente, tente, fente. *M.*

FANER. Comme ce mot vient de *fœnum*, quand on le dit dans le sens propre, en parlant d'une prairie que l'on *fane*; je crois qu'il en vient pareillement quand il signifie *se flétrir*, *se sécher* : car comme le foin quand on le *fane* se flétrit & devient pâle ; de même on dit dans le sens figuré *se faner*, de tout ce qui perd sa premiere couleur, sa beauté, son air vif. Quelques-uns ont dérivé ce mot de *vanescere*, en changeant l'V en F, qui est une lettre du même organe : mais cette étymologie paroît tirée de trop loin. *

FANFAN. Terme populaire, dont les peres & les meres se servent à l'égard de leurs enfans.

Mais le moyen qu'on s'en défende !
C'est le papa, c'est la maman,
C'est le pauvre petit fanfan,
Qui par ses cris me le demande.

Nouveau choix de vers.

Ce mot est formé de *fan*, & de son réduplicatif ; & *fan* est l'abrégé ou la derniere syllabe d'*enfant*. La répétition de cette derniere syllabe est une espéce de mignardise, comme dans *papa*, *maman*, *tata*, *joujou*, & autres termes dont on se sert avec les enfans qui commencent à parler. Je crois que ce sont les enfans eux-mêmes qui ont formé, ou qui ont donné occasion de former ces mots ; parce que quand ils commencent à parler ils ne disent que quelques syllabes des mots qu'on leur suggere, la premiere, ou la derniere, & la répétent souvent deux fois, sur-tout quand ils s'animent. *

FANFARE. Nicot : FANFARE, *proprement est quand ceux qui veulent jouster se monstrent en la lice avec trompettes & clairons.* Pasquier VIII. 6. dit que le Fanfare des Clairons, & que le Trantrat du Corps des Chasseurs, est une onomatopée : de même que le Tarentara des Trompettes Romaines. Les Espagnols disent *fanfarria.* ¶ FANFARON. Les Espagnols disent *fanfarron*, que Covarruvias dérive de *for*, *faris*, qui signifie *loquor.* C'est un mot Arabe. *Farfar*, en Arabe, signifie *levis*, *inconstans*, *garrulus*, *qui plura promittit quàm potest præstare.* M.

FANFARE. On appelloit *fare* une certaine fête de Pêcheurs qui se faisoit autrefois vers le mois de May, où les Pêcheurs s'assembloient, & quelquefois les Officiers des Eaux & Forêts, pour faire une pêche solemnelle & de réjouissance. Il est défendu par la derniere Ordonnance de 1679. d'aller à la *fare*, à cause que cela dépeuploit les riviéres. Ce terme de *fare*, suivant le P. Menestrier, est l'occasion du mot de *fanfare*, parce que l'on faisoit ces *fares*, ou fêtes de pêches avec grand bruit de trompettes, de tambours, de haut-bois, de flutes, & autres instrumens ; & le peuple disoit *fanfare*, pour dire, ils font *fare.* Au reste *fare*, dans le sens de fête & de réjouissance, vient apparemment de la Langue Angloise, qui emploie *fare*, dans la signification de *chère* ; comme quand on dit, *good fare* bonne chère, *slender fare* mauvaise chère. *

FANFARON. Voyez *fanfare.* M.

FANFARON, est, selon moi, un homme dont les vanteries sont autant de fanfares que le vent emporte. *Le Duchat.*

FANFRELUCHE. De l'Italien *fanfaluca.* La Crusca : FANFALUCA. *La frasca secca, le cui frondi abbruccianate si levano in aria. Lat.* stipula volans. *E da questa similitudine si dicono* fanfaluche, *le cose del mondo fondate in aria.* ¶ *Fanfaluca* a été fait de *fanfala*, mot de la même signification que *farfalla*, qui est ce papillon qui se brule à la chandelle. Je vous prie de voir mes Origines Italiennes au mot *fanfalla.* M.

FANFRELUCHE. Trippault dérive ce mot du Grec πομφόλυξ, qui signifie une petite boureille qui s'éleve sur l'eau quand il pleut, ou qu'elle bout : πομφόλυξ est un diminutif de πέμφιξ. Du Cange témoigne qu'on a dit dans la basse Latinité *fanfaluga*, & *fanfaluca* ; & que ces mots sont tirés du Saxon, où ils signifient une chose de rien, une ordure ; & qu'on en a fait *fanfreluche.* Le second chapitre de Rabelais est intitulé, *les fanfreluches antidotées, trouvées en un monument antique.* *

FANGE. De *fimia. Fimus, fimi, fimia, fimja,* FANGE. Et à ce propos il est à remarquer, qu'Appulée a dit *fima*, pour *fimus.* Voyez *fiente.* M. Ferrari dérive l'Italien *fangoso* du Latin *famicosus* : fondé sur ce passage de Festus : *Familicosam, vel famicosam, terram palustrem vocabant.* L'Italien *fango* a été fait de même de *fimus. Fimus, fimius, fimicus, fimcus, fincus, fencus, fancus,* FANGO. *M.*

FANION. C'est, dit le Sieur Guillet, *un Etendart, qu'un valet de chaque Brigade de Cavalerie & d'Infanterie porte à la teste des menus bagages de sa Brigade, pendant la marche des bagages de l'armée, pour en reigler le rang & l'ordre, & éviter l'embarras de la marche des Equipages.* Voyez *gonfanon.* M.

FANION, vient de l'Alleman *fane* vexillum. Ce mot au reste se trouve dans les Ordonnances militaires de Louis XIV. du 25. Avril 1672. & du 22. Mai 1673. *Le Duchat.*

FANON *de bœuf.* Lat. *paleare*, ou *palearium.* Les Gloses anciennes : τὸ ὑποκάτω τοῦ τραχήλου τοῦ βοὸς κρεμάμενον δέρμα, *palearium.* FANON : pour le *manipule*, qui se met au bras gauche du Prêtre. FANON : terme d'armoiries, c'est ce brasser large qui pend de l'encollure du bras droit, à la façon du fanon ecclésiastique. Tous ces mots viennent du Latin-barbare *fano*, *fanonis*, qui signifie *vexillum*, & qui a été fait de l'Alleman *fane*, mot de la même signification. Voyez ci-dessous au mot *Gonfalonnier.* M.

FANON. Le mot Alleman *fane*, d'où a été formé le Latin-barbare *fano*, *fanonis*, signifie un drap de laine, un linge, une bande, une envelope, une nappe, une serviette, un mouchoir, & ensuite un étendart. Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 411. dérive ce mot du Latin *pannus* ; & le Latin *pannus*, du Grec πῆνος *tela*, textura. Voyez cet Auteur au mot *Fane.* *

FANTASSIN. De l'Italien *fantassino*, diminutif de *fante.* M.

FANTASSIN. *Fante* pour *Fantassin*, se trouve dans Cl. de Seyssel, fol. 463. b. de sa traduction d'Appien *in*-8°. Paris 1570. item fol. 465. a. *En-*

fans à pié pour *fantassins*, se trouve dans le Journ. de Paris 1729. tome 1. page 558. dans une lettre du Duc de Bourgogne du 12. Mars 1475. Ils ont été nommés ainsi à cause de leur jeunesse. *Le Duchat.*

FAQ.

FAQUIN. Homme de néant. Gr. οὐτιδανός. Ce mot a signifié originairement *un crocheteur*, *un portefaix*. Rabelais 3. 36. *A Paris, en la rotisserie du petit Châtelet, au devant de l'ouvroir d'un Rotisseur, un Faquin mangeoit son pain à la fumée de son rost*, &c. *Le rotisseur repliquoit que de fumée de son rost n'estoit tenu nourrir les Faquins : & renioit, en cas qu'il ne le payast, qu'il lui osteroit ses crochets.* Et comme on prenoit ordinairement des crocheteurs pour courre contre eux au Faquin, ce mot a signifié ensuite *un faquin*. Casaubon sur Athénée IV. 15. qui le dérive de φακινὸς, n'a pas bien rencontré. Voici ses termes : *Sed videntur Græci φακινοὺς, appellasse à cibi hujus* (il parle des lentilles) *vilitate homines abjectos & nihili ; hoc est, eos qui hodieque Italis & Gallis* Faquini *nominantur. Non enim caret joco, quod ait Cynulcus, plenam esse Alexandriam φακινῶν.* Casaubon se trompe. Le mot François *faquin* a été fait de l'Italien *facchino.* Il reste à examiner d'où vient *facchino.* Ceux qui le dérivent de *facchino*, à cause que le crocheteur se baisse pour recevoir le fardeau, sont ridicules. Covarruvias le dérive de *fascis.* Et cette étymologie me paroît assez naturelle. *M.*

FAQUIN, vient de l'Arabe *fakiron*, gueux, mendiant. *Huet.*

FAR.

FARAILLON. C'est un fare, autrement une tour élevée sur le bord de la mer, au haut de laquelle on allume du feu, ou un fanal, la nuit, pour avertir les pilotes que la côte est dangereuse, afin qu'ils l'évitent. En la ville des sables d'Olonne, sur la côte de Poitou, il y a une semblable tour que l'on nomme la tour du *Faraillon :* on y met toutes les nuits un fanal. De *fare*, ou *phare* on a fait *pharillon*, qui veut dire un petit fare ; & dans la suite, par corruption, on a dit *faraillon.* Le mot de *fare* ou *phare* vient de *Pharos*, Isle près de la ville d'Alexandrie en Egypte. Il y avoit dans cette Isle une tour d'une grande hauteur, que Ptolomée Philadelphe avoit fait élever. On allumoit toutes les nuits au haut de cette tour des lumieres & des fanaux, qu'on voyoit de loin en mer, & qui assuroient la navigation. Cette tour s'appelloit aussi *Pharos* ou *Phare*, de même que l'Isle : & c'est de-là qu'on a donné le nom de *phare* ou *fare* à quelques tours & hauteurs qui sont sur le bord de la mer, & qui servent à la même fin que la tour de l'Isle de Pharos. Il y a le *Fare* de Messine. *

FARAMAN. C'est un nom que l'on donna dans le sixiéme siécle à une partie des anciens habitans de la Province Viennoise dans les Gaules, après que les Bourguignons en furent les maîtres. Les Bourguignons s'étant rendus maîtres de cette Province, firent un traité avec Constance, qui avoit succédé à Stilicon, & commandoit dans les Gaules pour les Empereurs Romains. Par ce traité les Bourguignons devoient avoir les deux tiers de toutes les terres de la province Viennoise, & le tiers des serfs. Mais ce traité qui désoloit tant de familles, ne fut pas exécuté rigoureusement, ni en tous lieux. En quelques-uns on introduisit un nouveau droit qui fut appellé l'Hospitalité. Les premiers habitans demeurerent propriétaires de leurs possessions ; & de-là ils furent nommés *Faramans. Fara* veut dire génération, famille ; *man* homme : & ces deux mots joints ensemble signifient les habitans originaires naturels de condition libre. C'est ce qu'apprennent les Loix des Lombards, où en divers endroits il est parlé des *Arimans*, qui sont la même chose que les *Faramans.* Une Paroisse de Dauphiné, près du bourg de la côte saint André, à six lieues de Vienne, est appellée *Faraman ;* sans doute parce que sous la domination des premiers Bourguignons, ses habitans ne furent point troublés dans la possession de leurs fonds. Tout ceci est tiré de Chorier *Hist. de Dauph.* tome 1. page 460. & 557. M. du Cange entend par *Faramans*, des étrangers à qui on a accordé des terres pour habiter ; en sorte que, selon son explication, ce ne furent pas les anciens habitans de la Province Viennoise qui eurent le nom de *Faramans*, comme dit Chorier ; mais les Bourguignons eux-mêmes, parce qu'ils avoient été reçus dans le pays comme étrangers & comme hôtes, & qu'on leur avoit accordé des terres pour y habiter. *Faraman*, dans la signification d'*étranger*, peut venir du verbe Teutonique *fara*, qui signifie aller, partir, passer, & dont Verelius fait mention dans son *Index.* De cette maniere *Faraman* signifiera à la lettre *homme qui voyage*, *homme qui passe*, c'est-à-dire, un étranger. Il est sûr d'un autre côté que *fara*, chez les Lombards, signifie génération, famille. Paul Diacre *de Gestis Longob.* Liv. II. ch. 9. *Gisulphus non priùs se regimen civitatis & populi suscepturum edixit, nisi ei quas ipse eligere voluisset Longobardorum* pharas, *hoc est generationes vel lineas tribueret.* La Loix des Lombards, Livre III. Tit. 14. *Si quis liber homo migrare voluerit aliquò, potestatem habeat cum* fara *sua migrandi quò voluerit.* Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Faren*, & aussi au mot *Arimanni.* *

FARCE. Mélange de diverses sortes de viandes. De *farcio. Farcio*, *farsi*, *farsum*, *farsa*, FARCE. *M.*

FARCE. Espéce de Comédie. Du même mot *farsa :* à cause qu'originairement c'étoit un mélange de diverses choses, comme la Satire des Romains. *Ergo & hoc carmen* Saturam *appellaverunt, quia multis & variis rebus refertum est*, dit Porphyrion sur Horace. Et comme *la frottola* des Italiens. Voyez mes Origines Italiennes au mot *frottola.* Les Italiens disent *farsa* en la même signification. Sur lequel mot Messieurs de l'Académie della Crusca, ont fait cette Note : FARSA, *Commedia mozza : imperfetta. Dal Greco φᾶρος, che vale* vesta mozza : en quoi ils n'ont pas bien rencontré. *M.*

FARCIN. Il est formé de *farciminosus.* Vegetius Renatus, liv. 1. de son *de Arte Veterinaria*, chapitre 14. Farciminosus *autem* morbus *à similitudine farciminis appellatus est : quia velut per fistulas quasdam inter cutem & carnem corruptus humor emanat, & per totum corpus collectiones plurimas facit.* Caseneuve.

FARCIN. Maladie de cheval. De *farcimen.* Scaliger sur les Catalectes : *pantices sunt, quod vulgò vocamus* farcin : *corruptè, à* farcimine. Végéce, liv. 1. ch. 14. de son Art Vétérinaire, parlant du

farcin des chevaux : *Farciminosus autem morbus à similitudine farciminis appellatus est : quia velut per fistulas quasdam inter cutem & carnem corruptus humor emanat , & per totum corpus collectiones plurimas facit.* M.

FARD. Nous l'avons pris de l'Alleman *farb*, qui signifie *couleur*. Le Dictionnaire de Dasypodius : *Farb* , *color*. Caseneuve.

FARD. Le Pere Labbe, à la page 231. de la 1. partie de ses Etymologies , le dérive de *fuco ardens* ; qui est une Etymologie indigne d'un si savant homme : car le Pere Labbe étoit un homme savant. *Fard* a été fait de *fucus* , en cette maniere : *Fucus* , *fucardus* , *fuardus* , *fardus* , FARD. M. de Caseneuve le dérive de l'Alleman *farb* , qui signifie *couleur*. Le Dictionnaire de Dasypodius : *Farb* , *Color*. Je persévére dans mon origine. *Fard* a été formé de *fuardus* , comme *mourre* , de *micatura*. *Micatura* , *miaurra* , *miurra* , *murra* , MOURRE. Voyez *mourre*. M.

FARD. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot , ne paroît pas recevable. J'aimerois encore mieux celle de M. de Caseneuve , qui le dérive de l'Alleman *farb* , par le changement de *b* en *d*. Guichart croit qu'on peut le faire venir de l'Ebreu ברד *barad*, en changeant le *b* en *v* , & l'*v* en *f*, trois lettres qui sont du même organe. *Barad* signifie la *grêle* , & ברוד *baroud* signifie *grêlé* , c'est-à-dire , marqué de points semblables à des grains de grêle. Nous disons en François, un visage grêlé, en parlant d'un visage marqué de petite vérole. Mais il y a bien de la différence entre un visage grêlé , & un visage fardé ; & les Dames qui mettent du fard , seroient fâchées de paroître avec un visage grêlé. *

FARDEAU. Nicot le dérive de φορτίον, diminutif de φόρτος , *onus*. Il vient de *fortellus* , diminutif de *fortus*. Φόρτος , *fortus* , *fortellus* , *fartellus* , *fardellus* , FARDEAU. Ou de *feritellum* , inusité, formé de *fero*. *Fero* , *feritum* , *feritellum*, *fertellum* , *fartellum* , *fardellum* , FARDEAU. François Pithou, dans son *Pithœana* , dit que *fardus* se trouve en cette signification dans Festus. Je l'y ai cherché , & je ne l'y ai pas trouvé. *M.*

FARDEAU , vient originairement de *burd*, mot Alleman des plus anciens. En Grec φόρτος & βρῖθος, en Anglo-Saxon *byrthen* , en Anglois *burthen* , en Islandois *byrd*. De-là le mot *burdones* , mulets de charge , dans Ulpien. *

FARE. C'est ainsi qu'on appelle une tour élevée sur le bord de la mer , au haut de laquelle on allume du feu , ou un fanal , la nuit , pour assurer la navigation. Ce mot vient de *Pharos* , Isle près d'Alexandrie en Egypte , dans laquelle il y avoit une tour qui portoit aussi le nom de *Pharos* ou *Phare* , & sur laquelle on allumoit des fanaux chaque nuit. Voyez ci-devant *Faraillon*. *

FARFADET. Sorte de démon , appellé autrement *Esprit-follet*. J'ai cherché long-tems l'étymologie de ce mot : & je l'ai enfin trouvée. *Farfadet* a été fait de *fadus*, qui se trouve en la même signification. Gervasius Tilleberiensis, en son livre *de Otiis Imperialibus*, décision 3. chap. 82. *Multi testantur, se vidisse Silvanos & Paanes , quos* Incubos *nominant : Galli verò* Dusios *dicunt* , &c. *Quosdam hujusmodi larvarum quas* fadas *nominant , amatores audivimus* , &c. Et au chapitre 94. parlant d'un cheval admirable : *Quid dicam ? nescio si verus equus fuit , aut si fadus erat , ut homines dixerant*. Ce livre n'est pas imprimé ; mais ce passage a été produit par M. du Cange dans son Glossaire Latin au mot *fadus*. Et *farfadet* a été fait de *fadus*, en cette maniere : *Fadus* , *fadetus* , & par réduplication , *fafadetus* , & ensuite , par l'addition de l'R, *farfadetus*. C'est ainsi que les Italiens de φάλλη, qui signifie ce papillon qui se brûle à la chandelle , ont fait *farfalla* , mot de la même signification. Φάλλη , *falla* , *fafalla* , FARFALLA. Voyez ci-dessous *parpaillaud* , & mes Origines Italiennes au mot *farfalla*.

Il me reste à parler de l'étymologie du mot *fadus*. Il a été fait de *fari* , qui signifie proprement *parler* , mais qui emporte aussi quelque divination : comme il paroît par le mot *fata* , dont nous avons fait *Fée* ; & par celui de *vates* , fait , comme *fata* , de φάω, *dico*. Φάω , *fatus* , *fata* , φάταξ , *vates*. Les Grecs ont appellé de même λόγιον un Oracle : & les Latins ont dit *dicta* , en la même signification : d'où les Espagnols ont fait *dicha*. Au lieu de *fatus* & de *fata* , on a dit *fadus* & *fada*. Et de-là , l'Espagnol *Hada* , pour *une Fée*. Voyez *Fée*. M.

FARFOUILLER. De *perfodiculare*. *Parfouiller*, FARFOUILLER. Où le *per* signifie le κατὰ des Grecs : comme en *perseminare*, PARSEMER : ou bien le περὶ, comme en *perfero* : qui est le περιφέρω des Grecs. ¶ Voyez *fouiller*. M.

FARFOUILLER. Ne pourroit-on pas le faire venir avec plus de vrai-semblance de *feuille* ? *Farfouiller* , c'est comme qui diroit , *parfouiller* , ou fouiller par-tout. *

FARIBOLES. Les Gloses d'Isidore : *Faria* , *verba multa*. De *faria* , il y a apparence qu'on fit *fariabola*; à l'imitation de *parabola* , qui a été pris pour *parole* , comme je fais voir sur le mot *parole*. Caseneuve.

FARIBOLES. Henri Etienne , dans le Traité qu'il a fait de l'abus de la Langue Grecque , & Trippault , dans ses Etymologies, estiment qu'on a dit *faribole* par corruption pour *parabole* : Et cette pensée a reçu beaucoup d'approbation. Mais pour moi je suis très-persuadé que *fariboles* a été fait de *frivola* , par l'insertion de l'E. *Frivola* , *ferivola* , *farivola* , *faribola* , FARIBOLES. M. de Caseneuve le dérive de *faria* , qui dans les Gloses d'Isidore est interprété par *verba multa*. Bourdelot lui donne la même origine. Je remarquerai ici par occasion , que ce mot a été fait de *fari*. M.

FARIBOLES. Voici un passage d'un vieux Livre , où *frivoles* au substantif a été employé dans la signification de *fariboles*. Il est pris de la grande Nef des Fous du monde , Livre imprimé en 1499. fol. 43. v°. où l'Auteur déclamant contre l'Astrologie judiciaire , parle ainsi : *O vivant en ce monde , ne enterre pas ton entendement de ces frivolles ; mais tes sens offusquez delyes. Fais bien , & soyes vertueux : ne doubte ces choses*. Ce passage confirme l'étymologie de M. Ménage. *Le Duchat*.

FARLOUSE , ou FALLOPE. Oiseau appellé autrement *alouette de mer*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. On l'appelle aussi *alouette de pré* ; parce qu'elle fait son nid dans les prez. Voyez Belon. *M.*

FARLOUSE est peut-être une corruption de *prati alauda*. Comme on a appellé cet oiseau *farlouse* , cela me persuade qu'on a dit aussi, *farlouë* ; qui se sera formé de *prati alauda*. *Prati alauda* , *pralauda* , *fralauda* , *farlouë* , & ensuite *farlouse*. Le Duchat.

FAROUCHE. De *feroce*, ablatif de *ferox*. M.

Farouche. L'Alleman *frech*, qui signifie *nimis liber*, *metu & pudore solutus*, convient avec le Latin *ferox*, & avec le François *farouche*. *

FAS.

FASCINES. De *fasces*. *Fascis*, *fascina*, *fascinina*, *fascinina*, fascines. Voyez M. du Cange au mot *fascenina*. M.

FAT.

FAT. De *fatuus*. M.

FATRAS. De *farcio*. *Farcio*, *farsi*, *fartum*, *farta*, *fartacium*, fartas, fatras. *M.*

Fatras. On a dit autrefois *faratz* au lieu de *fatras*. Rabelais, livre 4. chap. 50. *Homenas tira d'un coffre près le grand autel un gros faratz de clefs.* Car c'est ainsi qu'on lit dans les anciennes éditions. *Le Duchat.*

FAU.

FAU. Arbre. De *fagus*. Voyez *fouteau*. M.

FAVAS. C'est ainsi qu'on nomme en Normandie la tige des fèves. De *fabalia*: comme aussi *pesas* de *pisalia*; c'est-à-dire, *pisorum* & *fabarum stramen* ou *stipulæ*. Voyez Mat. Martinius, au mot *Fabalis*. S. Add.

FAUBLOYER. Ce mot, qui étoit autrefois en usage, signifie *dire*, *réciter*, *parler*, & il vient de *fabulari*, qui signifie la même chose en Latin. *

FAUXBOURG. Julien Taboët *De Republica & Lingua Francica*, l'écrit *Faux-bourg*, c'est-à-dire, *fictus vicus & burgus*. Henri Etienne, au livre de la Précellence du Langage François, tient qu'on devroit dire *forbourg*; d'autant qu'il est fors le bourg, c'est-à-dire, *extra burgum*. Caseneuve.

Fauxbourg. Par corruption, pour *forsbourg*. De *foris* & de *burgus*. L'ancienne Coutume de Touraine, au chap. des Amendes, art. v. *Et pour ladite requeste de lettre & exécution d'icelle, le Sergent en la Ville & Forsbourg n'aura que cinq sols, tant pour lui que pour ses Records.* Périon, dans son livre *de Lingua Gallica Origine*, *ejusque cum Græca cognatione*, page 87. 6. *Extra urbes & oppida domus eis vicinæ*, *Latinè* suburbana *dicuntur*: *à nobis autem cur* faulsbourgs *appellentur*, *nescio. Nomen est*, *inquam*, *junctum*, *& compositum.* Burgos, *ut Eutropius ait*, *Burgundiones conjunctas domos appellabant*: *nec Burgundiones tantum*, *sed etiam Franci*; *quod verbum non oppidis jam tribuimus*: *tributum autem esse quondam hinc apparet*, *quòd cives nunc etiam ex eo* bourgeois, *&* *suburbana*, forsbourgs *nominamus. Alterum autem verbum*, *non* fauls, *sed* fors *scribendum arbitror*, *à* foris *præpositione*, *quæ* extra *significat. Quæ præpositionis significatio in aliis etiam nostris verbis apparet*: *ut cùm errare aliquem in via & itinere* fourvoyer, *id est*, extra viam, *& à via deflectere*, *dicimus*: *Et cùm equos*, *qui nimiùm biberunt*, forbeus *dicimus*; *quòd extra & prætermodum*: *Et cùm* forfaire, forfaict, *&* forfaiture *dicimus*: *quod præter jus*, *æquum*, *& bonum fiat. Sic enim peccare & peccatum appellamus*: *cùm vos etiam* forclorre, *id est*, *excludere aliquem à præsidio juris culpâ suâ*, *dicitis*; *quasi* extrà, *id est*, foris claudere. *His ergo verbis*, *aliisque ejusdem generis*, *adducor*, *ut non* faulsbourgs, *ut scribi solet*, *sed* forbourgs *scribendum esse credam*: *quòd domus sint vicinæ urbi*, *eique adjunctæ*, *sed extra mœnia.* Nicot a visé à cet endroit de Périon, lorsqu'il a dit dans son Trésor de la Langue Françoise: *Qui est ès faulsbourgs*, *ou auprès de la ville*: suburbanus. *Ut*, ager suburbanus. *Aucuns escrivent* forbourgs: *à* foris, *adverbio*, *quòd* extra *significat. Quæ significatio in aliis etiam verbis apparet*: forclorre, forfaire, forbeu, forvoyer. *Sic* forbourg *scribendum putant*, *quod domus quidem sint vicinæ urbi*, *eique adjunctæ*, *sed extra mœnia.* Les Ebreux ont dit de même מגרש migras, pour *un faubour*: qui est comme qui diroit, *urbe expulsum*: de גרש *garas*, qui signifie *ejicere*, *expellere.* Pasquier, dans ses recherches, livre viii. chapitre 2. est du même avis. Bourg, *pour* ville; ce sont ses termes: *Et de-là*, Bourgeois *pour citoyens*: Bourgeoisie, *&* Forbourgs; *que nous avons adoucy du mot de* fauxbourgs; *qui sont toutes les maisons hors l'enceinte de la ville.* Henri Etienne, dans son livre de la Précellence du Langage François, a fait la même remarque, & Catel, dans ses Mémoires du Languedoc.

Nos faubourgs n'ont pourtant pas été ainsi nommés à cause qu'ils étoient hors des bourgs, c'est-à-dire, hors des villes; ce que j'ai appris de M. de Valois le jeune; mais parce qu'ils étoient des bourgs, bâtis hors les murailles & l'enceinte des villes: nos Auteurs les appellant communément *Burgi*. Robertus, Moine de S. Marien d'Aussere, en sa Chronique: *Henricus Rex* (c'est Henri I.) *prope Senones castra ponit*, *ubi septem diebus morantes*, *Cœnobium Sancti Remigii*, *& Burgum Sancti Heraclii*, *quod nunc* Sancti Joannis *dicitur*, *necnon & Burgum Sancti Leonis*, *incendendo vastârunt.* Ce sont deux Fauxbourgs de Sens, comme il paroît par ce qu'il avoit dit un peu au-dessus, parlant de Sens: *Tunc Sanctæ Mariæ extra muros*, *Sanctique Leonis*, *necnon & Sancti Desiderii Basilicæ*, *cum ipsis duobus suburbiis*, *sunt incensæ.* Et cette Eglise de S. Léon a donné son nom à un Fauxbourg de Sens, où elle est située. Le même Robertus, en l'an 1197. *Brenensis Comes*, *ejusque fratres*, *Vizeliacum cùm expugnare non possent*, *Burgum suppositum*, *domibus confertissimum*, *devastant incendio.* C'est-à-dire, ne pouvant prendre Vézelay, ils brûlérent le Fauxbourg. Et à ce propos il est à remarquer que la partie basse de la ville de Valence en Dauphiné, laquelle est sur le bord du Rhône, s'appelle le *Bourg*: & que les rues de Paris qui portent le nom de *bourg*, ont toutes été autrefois hors la Ville, & dans les Bourgs. Comme entr'autres, *la Rue Beaubourg*: *la Rue Bourg-Labbé*: *la Rue Bourg-Tibourg*. Ces Rues étoient anciennement hors l'enceinte de la Ville: ce qui paroît par les vieux murs de la Ville.

J'ajoute à toutes ces autorités, cet endroit de la fondation du Prieuré de Sablé, imprimé dans mon Histoire de Sablé, page 77. *Dedimus etiam illis Terram*, *ad Burgum faciendum.* C'est-à-dire, *pour faire un Fauxbourg*. M.

Fauxbourg, est un mot tout-à-fait Teutonique, & non moitié Latin. On appelle en Flaman un Fauxbourg *voor-stadt*, c'est-à-dire la ville de devant, ou les bâtimens que l'on rencontre avant que d'entrer dans une ville. *Voor* ou *vor* est une préposition qui signifie *ante*; c'est la même chose que le *fore* des Anglois, le πρὸ des Grecs, & le *pro* des Latins, & tous ces mots ne diffèrent point essentiellement. Il y a un bourg que l'on rencontre avant que d'entrer dans la Haye, le plus beau

bourg de l'Europe; qu'on nomme *Voor-burg*. C'eſt juſtement le *proop̄pidum* de Bembo. Biblioth. choiſie de M. le Clerc, tome 1. page 330. Au lieu de *forbourg* ou *faurbourg*, nous diſons *faubourg* en retranchant l'*r*. Mais on a dit autrefois *forbourg*. Froiſſart, vol. 1. fol. 34. v°. édition de Jean Petit : *Et coururent les coureurs jusques aux portes, & méchaignerent aucuns hommes qu'ils trouverent ès Forbourgz*. Le Journal du Régne de Charles VI. ſur l'an 1418. page 502. de l'Hiſt. de ce Roi, édit. du Louvre 1653. *Et courir jusques aux Forbourgs*. Le Duchat.

FAUCHER. De *falcare*, ou de *falcitare*. Joannes Januenſis, dans ſon Catholicon : Falcare, *falce ſecare*. Les Gloſes d'Iſidore : *Falcitat, putat, ſecat*. Caſeneuve.

FAUCHER. De *falcare*. M.

FAUCHET. *Falx, falcis, falce, falcettus*, FAUCHET : mot célébre par le nom du Préſident Fauchet. *M.*

FAUCHON. Vieux mot, qui ſignifie une ſorte d'épée appellée autrement *brance*, en vieux langage Alleman. Le Préſident Fauchet eſtime que cette épée a été appellée *fauchon*, parce que dans les combats on en fauchoit la vie des hommes. Et pour cela, il produit ces vers de l'Auteur du Pelerinage de l'Ame :

Ou le fauchon je te ceindray,
Ou je ta vie faucheray.

C'eſt au livre 2. de ſa Milice, chap. 1. L'opinion de Fauchet me ſemble peu vrai-ſemblable. Fauchon a été dit de ſa figure courbée en forme de faux. Les Gloſes d'Iſidore : *Falcarius, Gladiator falcem gerens*. M.

FAUCILLE. C'eſt une eſpéce de petite faulx à couper le blé par poignées. De *falcilla* ou *falcicula*, diminutif de *falx, falcis*. Le Duchat.

FAUCON. On appelle proprement *faucons*, en Latin *falcones*, les hommes qui ont les doigts des pieds crochus en forme de faux. Feſtus Pompeius : Falcones *dicuntur, quorum digiti pollices in pedibus intrò ſunt curvati; à ſimilitudine falcis*. Les Gloſes d'Iſidore : Falcones, *qui pollices pedis intrà curvos habent*. Les Gloſes : *Falcones*, δάκτυλοι ποδῶν ἔσω ἐληλυθότες.

Entre les oiſeaux de rapine, le *faucon* a été ainſi appellé, parce qu'il a les ongles fort crochus. Auſſi Albert le Grand, au livre *de Falconibus, Aſturibus, & Accipitribus*, chap. 1. faiſant la deſcription d'un vrai faucon, lui donne des ongles recourbés en dedans : *Sit igitur coxa longa & bene pennata, & crus curtum, & pes bene patulus; & digiti fortes, & præcipuè in nodis articulorum; & ungues fortes, & magis aliquantulùm ad interius pedis curvati*. Caſeneuve.

FAUCON. Oiſeau. De *falcone*, ablatif de *falco* : lequel mot *falco* a été dit d'un oiſeau qui a les pieds crochus. Sextus Pompeïus : FALCONES *dicuntur, quorum digiti pollices in pedibus intrò ſunt curvati*. Iſidore, livre XII. de ſes Origines, chap. 7. CAPUS, *Italicâ Linguâ dicitur à* capiendo. *Hunc noſtri* falconem *vocant, eò quòd incurvis digitis ſit*. Et dans ſes Gloſes : Falcones, *qui pollices pedis intrà curvos habent*. Pontus de Thyard, Evêque de Châlons ſur Saone, qui dérive *faucon* de φασσοφόνος n'a pas bien rencontré. Voici ſes termes; qui ſont de ſon Traité de l'Impoſition des noms, page 60. φασσοφόνος, (*unde Gallis* faucon), *quòd palumbos, id eſt*, φάσσας, *perſequatur, & capiat : atque etiam columbas, quæ* περιστεραὶ, ἀπὸ περισσῶς ἐρᾶν : *quòd ſupra modum amori ſint deditæ*. M.

FAUCON. Le mot Latin *falco*, d'où le François *faucon*, vient, ſelon Wachter, des Langues ſeptentrionales. Voici les paroles de cet Auteur, dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, page 406. FALK, *ſpecies accipitris, incredibilis avium terror. Gloſſ. Ælf. in nom. avium : Falco, vel capus, à capiendo*, wealhhafoc. *Boxhornio in Lex. Ant. Brit.* gwalch *accipiter. Gloſſ. Pez. Herodion* falucho. *Verelius in Ind.* Valur *falco, accipiter. Idem Belgis* valk, *Græcis inferioribus* φάλκων, *Latinis* falco, *Gallis* faulcon. *Quidam nomen à* falce, *vel* falcatis *unguibus, effingunt, quaſi origine Latinum eſſet, quod falſum. Nam* falco *Latinis ſerò innotuit, & ante Julium Firmicum nemo dixit* falco, *ne Plinius quidem, qui hiſtoriam animalium ſtylo ſuo ornavit. Et Bembus, Cardinalis ille Latinè doctiſſimus, non auſus eſt dicere* falco, *ſed falcones* aquilas *appellavit, quamvis ineptè. Latini enim non* aquilam, *ſed* immiſſulum *vocant, ab immittendo, quia capturæ causâ in ſublime mittitur. Olim exiſtimari* falk *derivari à* fællen *proſternere, vel à* fallen *irruere, vel à* walken *agitare; quoniam hæc mirè convenire videbantur falconi, qui aves minores ſolo conſpectu deprimit, ut manibus prehendi à venantibus poſſint : grues verò altiſſimè ſupervolans fulminis inſtar adoritur, eaſque in aëre diu agitatas, tandem in terram dat præcipites. At nunc diligentiùs perpenſa voce Saxonica* wealh-hafoc, *quæ propriè accipitrem peregrinum denotat, à* walch *peregrinus, non ampliùs dubito quin reliquæ ab illa ſint avulſæ per apocopen. Præcipuum compoſitum eſt* gerfalk, *de quo infra*. *

FAUDE. Voyez *fauteuil*. M.

FAUPERDRIEU. Oiſeau de rapine. Je crois que cet oiſeau a été ainſi appellé de *falco perdiciolus*; comme qui diroit *faucon de perdris* : à cauſe qu'il prend les perdris. *M.*

FAUSSARD. Sorte de Javelot. L'Hiſtoire de Bertrand du Gueſclin, chap. 40. *Si coururent aprés eulx, & les aſſaillirent en gettant dars & fauſſars*. Dans Galien Reſtauré, chap. 59. c'eſt un ſabre courbé comme une *faux*, & qui ſe met dans une gaine. Et chap. 73. c'eſt une épée tranchante. *Le Duchat.*

FAUSSER *une épée*. De *falſare*. Jean, Moine de Marmoutier, en la Vie de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou : *Impoſita eſt capiti ejus caſſis temperaturæ, ut nullius enſis acumine incidi aut falſificari poſſet*. Ce paſſage fait voir que Paſquier s'eſt trompé, qui veut qu'on ait dit *fauſſer un harnois*, pour *forcer un harnois*. C'eſt au chap. 62. du livre VIII. *M.*

FAUSSER *une épée*. On dit qu'une épée eſt fauſſée, quand elle eſt courbée : & ce mot vient ſans doute de *falcare*, formé de *falx*; parce qu'une épée fauſſée reſſemble, en quelque maniere, à une faux. Et je me viens d'appercevoir, en liſant le diſcours de M. Ménage ſur ce mot, que le mot de *falſificari*, dans le paſſage de la Vie de Geoffroi le Bel, ne ſe rapporte pas à celui d'*enſis*; mais à celui de *caſſis*. Car ce paſſage ne dit autre choſe, ſinon *qu'on lui donna un caſque d'une trempe ſi forte, que la pointe d'une épée n'y pouvoit pas faire la moindre égratignure, rayure*, &c. Et comme l'on pourroit accuſer M. Ménage de s'être mépris dans cette citation, je ſuis obligé de rendre témoignage de la vérité, & de dire que l'intention de M. Ménage étoit autrefois de mettre FAUSSER *un caſque*, & non pas *fauſſer une épée* : ce que je peux prou-

ver par sa propre écriture sur son exemplaire de la premiere édition, où cette Note se trouve ainsi. Et je suis persuadé qu'ayant appris ensuite qu'on disoit *fausser une épée*, il a eu dessein d'en parler par occasion. On a dit, *fausser un haubert*. Et M. du Cange dit fort bien, que le mot *falsificare*, dont les Latins du bas siécle se sont servis, a été fait du François *fausser*; qui vient sans doute de *falcare*. S. Add.

FAUSSET. Petite broche qu'on met à un tonneau proche une plus grosse. On l'appelle *fausset*, pour la distinguer de celle-ci qui est la véritable broche. On dit dans le même sens une *fausse-porte*. Le Duchat.

FAUSSET. Terme de Musicien. Voix aiguë qui contrefait le dessus en un concert, & qui d'ordinaire est désagréable & discordante, parce qu'elle n'est pas naturelle. Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *fauces*. Je crois qu'il vient plutôt de *faux*, en Latin *falsus*. Une voix de *fausset* est une voix ordinairement discordante, & par conséquent *fausse*; ce qui est la même chose. *

FAUTEUIL. Ce mot se trouve écrit si diversement, que jusqu'ici on n'a pû en découvrir la véritable origine. Le Pontifical Romain l'appelle *faldistorium*: & la Chronique de Flandres, ch. 51. *fandesteuf*. Le Roman de Girard de Roussillon, écrit en ancienne Langue Provençale, dit *fadestol*:

Era so lo cosseltis de Noel pres,
En la chambra ques vouta al cab del des,
Que so encortinada de palis fres,
Sis en un fadestol Karles lò Reys.

Mais il falloit qu'originairement il fût écrit *faldastal*; mot formé de *faldan*, qui, en ancienne Langue Tioise, signifie *plier*. Le Glossaire du Moine Kéron: Plicare, *faldan*: ou, comme écrivent aujourd'hui les Allemans, *falten*. Le Dictionnaire de Dasypodius: Falten, *plicare*. Et de *stal*, qui signifie *un siége* & *une chaire*, comme je fais voir sur le verbe *installer*. Car, en effet, quelque forme qu'on donne aujourd'hui au fauteuil, c'est toujours un siége pliant, comme il est représenté dans le Pontifical Romain, & comme il se voit ordinairement lorsque les Prélats conférent les Ordres, ou font les saintes Huiles. Et cette façon de siége est fort ancienne; comme l'on peut voir dans le portrait des figures entaillées sur la colonne de Trajan, que Ciaconius a donné au public, où cet Empereur est représenté assis sur un siége pliant, lorsqu'il harangue son armée. *Caseneuve*.

FAUTEUIL. Par corruption, pour *faudesteuil*. Le Roman de Merlin, tome 1. vers la fin: *D'autre part estoit assise sur un faudesteuil, une des plus belles Dames qui onc nacquit*. Dans l'Inventaire des meubles du Roi Charles V. qui est dans la Bibliothéque du Roi, & qui m'a été communiqué par Messieurs du Puy: *Item: Une Chaire en maniere de Faudesteuil*. *Faudesteuil* a été fait de *faltisterium*, ou *faldisterium*, d'où les Italiens ont fait *faldistoro*. Le Pere Sirmond, sur l'Epigramme 5. du Livre 2. de Théodulfe, dont l'inscription est *In Faldaone Episcopi: In Sede*, inquit, *seu Cathedra Episcopali. Ab eodem enim fonte*, faldistorium *pro sede, passim legitur in Ritualibus Ecclesiæ Romanæ: ut in Cerimoniali, de Episcopo qui celebraturus est*: Inde venit ad paratam sibi sedem, seu faldistorium, ad cornu Epistolæ positum. *Sed* faldistorium *ab Episcopali sede distinguebant*. Propius, *inquiunt*, Episcopus, non in faldistorio, sed in propria Episcopali sede stare & sedere debet. *De propria ergo sede Theodulfum loqui arbitror*, &c. M. de Valois, dans son Commentaire sur le Panégyrique de Berengarius Augustus: Cliophedrum *Græcè dicitur sella plectilis, quæ vulgo* valdestolum *vocatur*. Valdestolum *vocat Glossator sedem vel Cathedram, quam Fredegarius, lib. 5. & ult. Chronici, cap. 34. & Theodulfus*, faldaonem; *recentiores* faldisterium, *vel* fald .... *appellant. Matthæus Parisiensis* faudestolam; *nos vulgò olim* faudesteuil; *nunc, truncato nomine*, fauteuil; *Itali*, &c. J'ai cru autrefois que *faldistorium* venoit de l'Italien *falda*, ou de l'Alleman *falden*, qui signifie *frange*; à cause qu'ordinairement on met de la frange aux *fauteuils*. Mais il y a grande apparence qu'ils n'étoient point anciennement étoffés. Et je suis à présent de l'avis de Spelman, qui le dérive du Saxon *fald*, qui signifie *septum, claustrum*. Voici ses termes: FALD, *Saxonibus* stabulum *vulgariter: propriè vero* septum, claustrum: *cùm ad aliorum animalium, tum ad hominis præsidium. Inde sedes Episcopi cancellis circumclusa, quam &* thronum, *&* stallum *vocant, in antiquis membranis* faldistorium *dicitur*: & ce qui suit, que je prie le Lecteur de voir. ¶ La remarque du Pere Monet, dans son Dictionnaire sur le mot de *faude*, mérite d'être ici rapportée. La voici: FAUDE, *giron*: FAUDIERE, *garde-chausse*. FAUDE, *siége creus de chaire, à guise de giron enfoncé*. Faudar *en Savoye*; Faudeau, *en Provence, Dauphiné, Languedoc, est un devanté, tablier à garantir la faude, le giron de la robe, & les environs*. Fauder, *façonner à guise de giron enfoncé*. Fauder une chaire, *luy façonner le siége en faude*. Faudeteuil, *chaire dossiere, ayant siége de sangles entrelassées, couvert de riche estoffe, & à faude enfoncée*, &c. *M.*

FAUTEUIL, ou FAUDESTEUIL, & *faldistorium*, viennent de l'Alleman *fald-stul*, comme qui diroit *siége pliant*. Les anciens *fauteuils* étoient des siéges plians. *Fald* ou *felt* signifient *pliant*, & *stul*, *siége*. Les Anglois & les Suédois disent *stool*. Je ne doute pas que *faux du corps*, dans la signification de cette partie du corps qui comprend le haut des cuisses jusqu'au commencement des côtes, ne vienne pareillement de l'Alleman *fald*. Le Duchat.

FAUTEUIL. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1637. STUL, *sella, sedile. Gothis & Anglo-Saxonibus* stol, *Francis* stual, stuol, *Præcopensibus* stul, *Belgis* stoel, *Anglis & Suecis* stool, *Islandis* stol, *Cambris* ystol. *Gloss. Pez. Accubitus* stuola, *triclinium* stuol, *vel* hohsedal, *gestatorio* tragastuole. *Verelius in Indice*: Stol *sedile. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* ystol *sella, seliquastra, sedile. Inter composita, quæ hic recenseri merentur, est* faldistolium *sella plicatilis, unde Gallis hodiernis* fauteuil, *observante Cangio*. *

FAUTRAGE. Ragueau, en son Indice des Droits Royaux & Seigneuriaux: *Droit de Préage & de Faultrage. Tours, articles* 100. *&* 101. Quand un Seigneur peut mettre avec garde des bestes chevalines & vaches ès prez de ses sujets; lesquels prez il est tenu garder. *De ce droit aussi est fait mention en la Coustume locale de la Chastellenie des Escluses au village de Touraine*. ¶ On appelle ainsi en Touraine le droit qu'ont quelques Seigneurs d'envoyer de leurs bestiaux dans des prairies de leurs vassaux non encore fauchées; les faisant fau-

cher devant ceux qui menent ces bestiaux. De *falcitragium*; comme qui diroit, *le droit de fauchage*. *Falcitare*, *falcitrare*, *falcitragium*, FAUTRAGE. *Falcitare* se trouve. Les Gloses d'Isidore : FALCITAT, *putat*, *secat*. M.

FAUVE. De *flavus*, par la transposition d'une lettre, on fit *falvus*, d'où nous avons formé ce mot. L'Empereur Frideric, livre 2. *De Venatione cum avibus*, chap. 24. *Quod residuum ex utraque parte plumæ sit rotundum & falvum, tendens ad rubedinem.* Et au titre du chapitre suivant : *De peregrinis brunis, & de subrufis & falvis.* Caseneuve.

FAUVE. De *flavus*, ou de *fulvus*. La premiere étymologie me plaît davantage. *Flavus*, *falvus*, FAUVE. *M.*

FAUVETTE. Oiseau. On croit que cet oiseau a été ainsi appellé de son plumage ; qui est une étymologie réfutée par Belon, en ces termes : *Et pensons le petit oyseau que nous nommons* fauvette rousse, *pource qu'elle entre dedans les fosses. Quelques Anciens, par semblable raison, l'ont nommé* troglodites. *Les uns pensent qu'il faille dire* fauvette, *de la couleur fauve : mais l'étymologie de* troglodites *enseigne le contraire, & qu'il faut dire* fovette *à* foveis. C'est au chapitre 4. du livre VII. de la Nature des Oiseaux. L'origine que Belon réfute, est la véritable. *M.*

FAUX. Qui n'est pas véritable. Du Latin *falsus*. La Langue Celtique a un mot tout semblable, & dans la même signification ; & il se trouve aussi dans plusieurs dialectes de la Langue Teutonique. Le terme Celtique vient-il du Latin *falsus*, ou celui-ci du Celtique ? C'est ce que je n'entreprendrai pas de décider. Je me contenterai de rapporter ce que dit là-dessus Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 410. FALSCH, *non verus, mendax, ad decipiendum factus. Vox Celtica, quæ Cambris & Armoricis effertur* fsals, fals, *Hibernis* falsa, *Anglis* false, *Belgis* valsch, *Suecis* falsk, *Islandis* falscur, *Gallis* faux, fausse, *Latinis* falsus *&* fallax. *Cuncta à* fælen *decipere. Dicitur & substantivè pro fraude & materia fraudulenta, saltim apud veteres Islandos. Verelius in Indice :* Fals-laus *integer, sine fraude,* fals *pecunia adulterina : dicitur & de aliis rebus quæ falsamur, vel in quibus sub genuino fraus & dolus occultatur. Plura substantiva ab eodem verbo oriunda vide in fonte. A* falsch *porrò oritur* fælschen verfælschen, *vitiare, adulterare, falsum pro verò substituere ;* fælschlich *mendaciter, dolosè.* *

FAUX-DU-CORPS. Voyez *fais-du-corps*. M.

FEA.

FE'AL. M. Nublé le dérivoit de *feodalis*. Je vois que Cujas a eu la même pensée. Voyez ci-dessous au mot *fief*. L'opinion de ceux qui le dérivent de l'Italien *fedele*, me plaît davantage. Voyez Hotman, dans son Lexicon des Mots Féodaux, au mot *fidelis*. M.

FE'AL. L'Auteur du Roman de la Rose, tout au commencement de son Livre, a dit *affable*, pour *fidéle*, par contraction pour *afféable*, que je dérive d'*adfidabilis*, fait d'*adfidare* ; d'où notre vieux mot *affier*, pour *fidem dare*. Ainsi je ne doute point que *féal*, par une seconde contraction, ne vienne de *fidabilis*, fait de *fidar*. *Fidabilis*, *fidalis*, *fidale*, FE'AL. *Le Duchat.*

FEE.

FE'E. De *Fata*, qui a été fait de *for*, fait de φάω. Φάω, φημὶ, φατὶς : *for*, *fatus*, *fatum*. Et delà, προφήτης. Les Italiens disent encore aujourd'hui *Fata*. *La Fata Manto : la Fata Morgana.* Donat, sur l'Eunuque de Térence : *A* fando fatuus *dicitur. Inde Fauni* fatui, *& Nymphæ* fatuæ *dictæ sunt.* Le mot de *vates* a la même origine. φάω, φατὶς, *fatus*, φάταξ, inusité, *vates*. De *Fata*, les Espagnols ont aussi fait *Hada*. Cette étymologie de *Fee* a été remarquée par Jacques Pelletier du Mans, dans son Art Poëtique, livre 2. ¶ M. du Cange dérive *Fée* de *Nympha* : en quoi il n'a pas bien rencontré. ¶ Voyez *farfadet*. M.

FE'ES. Les Italiens les appellent *Fate* ; les Ecossois *Fairs*, ou *Elfes* ; & les Languedociens *Fades*. Ces mots sont formés du Latin *Fatua*. Arnobe, livre 1. *Qui Faunos, qui Fatuas, civitatumque genios, qui Parsos reverentur atque Bellones.* Et *Fatua* vient de *fatum* ; parce qu'on a cru que les Fées se trouvoient à la naissance des Grands, & leur présageoient leur bonne ou mauvaise fortune. Et on appelloit *Faé*, celui qu'elles avoient doué de quelque qualité extraordinaire ; comme qui diroit *fatatus*. Joannes Januensis : *Fatatus, fato destinatus.* Et *fader*, en ancienne Langue Provençale, signifie *destiner*. Jaufré Rudel de Blaya :

Mal mi faderon miei parri.

Hector Boëtius, livre 12. de l'Histoire d'Ecosse, écrit que trois Fées apparurent à Machabée, & à Blankon Stuard : & qu'à l'un elles présagérent qu'il parviendroit au Royaume d'Ecosse ; & à l'autre, qu'il seroit chef d'une Famille Royale. Olaüs Magnus, livre 3. chapitre 10. écrit aussi que le Roi Hoths conversoit familierement avec elles. Et Froissart, volume 4. chap. 88. raconte que les Dames de l'Isle Céphalone, qu'il appelle *Chifolignie*, ont un commerce visible avec elles. On lit aussi dans la procédure de Jeanne, la Pucelle d'Orléans, que les Anglois l'accusoient de les avoir pratiquées auprès d'une fontaine de son pays, appellée *la Fontaine des Fées*, ou *des Dames*. Du nombre de ces Fées étoient Mélusine, Morgue, Alcine, Habunde, Urgande, la Fée des Montagnes, de la Norche, & autres, dont les noms se trouvent dans les Romans. Il est croyable que c'étoient, ou des esprits succubes, ou bien des femmes de grande maison qui étoient sorcieres, ou qui, à cause de la connoissance qu'elles avoient de l'Astrologie Judiciaire, passoient pour Fées en l'opinion du vulgaire ignorant. En effet, nous lisons que Dame Tiphaine, femme de Bertrand du Guesclin, fut soupçonnée d'être Fée, pour la même raison. Voici les paroles de l'Histoire de ce grand Connétable, chap. 7. *Là avoit une Dame nommée* Tiphaine, *extraite de noble lignée, laquelle avoit environ vingt-quatre ans, ne onques n'avoit esté mariée ; & estoit bonne, sage, & bien doctrinée, & moult experte ès Arts d'Astronomie : aucuns disoient qu'elle étoit Faée ; mais non estoit ; mais estoit ainsi inspirée de la grace de Dieu.* Caseneuve.

FEI.

FEINDRE. De *fingere*. Voyez *peindre*. Jules Scaliger, dans son Livre *de Causis Linguæ Latinæ*, dérive *fingo* de φέγγος, *lumiere* ; parce que les

choses feintes ont l'apparence des choses véritables. *M.*

FEL.

FELLURE. René François, dans ses Essais de Merveilles, chapitre 21. a parlé de ce mot en ces termes : FELLURE, *sont proprement ces petits cheveux, & comme des filets, qui paroissent dedans les pierreries. Et pourtant il faut possible dire* filure; *comme si c'estoit un fil qui se fust rencontré dans cette glace : comme dans l'ambre on trouve des mouches, & des fourmis & des pailles.* Il se trompe. FELLURE vient de *fesler* : & *fesler*, de *fissulare*. *Fissulare*, FESLER. Voyez *fesler*. *Fissulare*, *fissulatum*, *fissulatura*, FESLURE, & FELLURE. *M.*

FELONIE. Cujas, sur le titre 2. du livre 1. *de Feudis*, tient que ce mot vient de φήλωσις, ou φήλωμα, qui signifient *fraude*, *déception*, & *imposture*. Mathias Martinius, dans son *Lexicon Philologicum*, croit que c'est un mot Alleman; & qu'il est formé de *fehlen*, qui signifie *tromper*, & *manquer de foi* : d'autant que le crime de félonie est quand le Vassal va contre la foi qu'il a promise à son Seigneur. Et J. Goropius Becanus, au livre 1. de ses Origines d'Anvers, le dérive de *fel*, ou *phel*, qui signifie *cruel*. Quoi qu'il en soit, *fello*, d'où vient *félonie*, étoit anciennement un nom d'injure, qui signifioit sans doute la même chose qu'aujourd'hui. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 23. chapitre 15. *Non sit tibi cura, Rex, quæ tibi referunt illi fellones atque ignobiles.* Caseneuve.

FELONIE. Le Pere Labbe, à la page 233. de la premiere partie de ses Etymologies Françoises, dit que *félonnie* a été dit, comme qui diroit *fé honnie*, c'est-à-dire, *foy violée*, soit du Vassal envers son Seigneur, ou du Seigneur envers son Vassal. Cette étymologie est puérile. Celle de Sylvius, sur Mésué, page 218. du livre 3. *à felle*; & celle de M. Lancelot, de φήλωσις, *imposture*, ne sont pas plus raisonnables. *Félonie* a été fait du Latin-barbare *felonia*, fait de *felo*, ou *fello*, qui se trouvent dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans les Auteurs qui ont écrit des Fiefs, & dans Matthieu Pâris, en la signification de *felon* : & c'est de ce mot que celui de *felon* a été formé. On croit que *felo* a été fait de l'Alleman *felen*, qui signifie *faillir*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, 2. 6. & Spelman, dans son Glossaire. *M.*

FELONIE. Il est certain que ce mot vient originairement des Langues Septentrionales. Mais quand il s'agit d'en déterminer l'origine précise, les Auteurs ne sont pas d'accord. Ecoutons là-dessus Wachter : voici comme il parle dans son *Glossarium Germanicum*, page 434. FELONIA, *perfidia clientis in dominum, aut domini in vasallum. An à Græco* φηλοῦν *decipere, illudere ? Sed hæc vocis interpretatio nondum explet mensuram criminis. Ejusdem census sunt derivationes eorum qui hærent in verbis* fallen *delinquere*, *aut* felen *errare. Nam* felonia *non est quodvis delictum, & multò minùs error & hallucinatio, sed crimen quod infidelitate definitur. Cujusmodi est, si vasallus dominum, gladio aut veneno petat, si in bello periclitantem deserat, aut non liberet si possit, si inimicis domini adhæreat, & alia innumera, quorum syllabum contexuit ex Constitutione Conradina Spelmannus in voce. Ipse* feloniam *derivat à* fallen *cadere, quòd illa sit genus culpæ, ob quam feudum in manus domini cadat. A relapsu igitur feudi ad dominum, hoc est à pœna, ipsius delicti nomen arcessit. Quod etiamsi haud frequènter contingat, ut scilicet nomen pœnæ delicto communicetur, an hic factum sit dubito. Nam Anglo-Saxonibus* fæle *est fidelis, &* unfæle *infidelis, probante Somnero & Bensonio. Ab* unfæle *autem fieri potuit* onfelia, *& per conversionem syllabarum* felonia, *hoc est perfidia. Quod si hæc conjectura non placet, alias proponam in gratiam eorum qui transpositionibus offenduntur. Nam* felonia *sic dici potuit* (1) *à* fel *hostis, velut hostilitas* : (2) *à* fallen *deficere, defectionem facere, quia* felonia *reverà est defectio ab eo, qui ante fuit amicus, sive domini à vasallo, sive vasalli à domino. De* felonia *vasalli, vide Spelmannum : De felonia domini*, Gundlingiana *Fasciculo*, XLII. I. Voyez le même Wachter, au mot *Feld*, où il explique aussi *felonia* par *hostilitas*, & le dérive de *fela*, verbe Celtique, qui signifie *belligerare*, & qui se trouve encore dans plusieurs composés de la Langue des Cambriens, ou habitans du pays de Galle en Angleterre, & des bas-Bretons. On sait que ces deux peuples retiennent constamment l'ancienne Langue Britannique & Gauloise. Avec le verbe Celtique *fela*, convient le Teutonique *fallen*, qui signifie *irruere*, *involare*, *hostilibus modis invadere*, & qui est encore aujourd'hui en usage. *

FELOUQUE : ou, comme parloient nos Anciens, FALOUQUE. C'est le plus petit de tous les vaisseaux à rame. L'étymologie de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

FELOUQUE. De l'Arabe *folkon*, navire. *Huet.*

FEM.

FEMME : pour *uxor*. De *femina* : dont les Latins se sont servis en la même signification. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 31. *Si femina maritum, aut maritus feminam accepit, illud conjugium dissolvatur.* Ils se sont servis en la même signification du mot *mulier* : ce que le Pere Sirmond a remarqué dans ses Notes sur les mêmes Capitulaires, page 8. Et ce mot, pour le marquer en passant, se trouve en la Loi 39. *de Legatis & Fideicommissis*; qui est de Scævola; & en la Loi I. *de Inspiciendo ventre*; qui est d'Ulpien. Et c'est de ce mot *mulier*, que les Italiens ont fait leur *moglie*, & les Espagnols leur *muger*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *moglie*. Les Grecs ont dit de même γυνὴ, pour γαμετή. ¶ *En tous les Livres que j'ay écrits, on n'escrit* la femme, *ains* la fame, *sans doubler la lettre M : & on dit* homs, *au lieu d'*homme, *pour* mari; dit Carondas sur le 225. article de la Coutume de Paris. *M.*

FEN.

FENABREGUE. Sorte d'arbre. Rabelais, livre 3. chapitre 49. *La fille aînée eut nom Vigne, le fils puisné eut nom Figuier, l'autre Noyer, l'autre Chesne, l'autre Cormier, l'autre Fenabregue, l'autre Peuplier. Le dernier eut nom Ulmeau, & fut grand Chirurgien en son temps.* On appelle *Fenabregue* l'Alisier, dans le patois de Montpellier & des environs. Voyez Jo. Bruyer. *De re cibaria*, l. XI. ch. 37. *Le Duchat.*

FENOUIL. De *fœniculum* : qui est un diminutif de *fœnum*. Le fenouil paroît du foin sec : & c'est pour cette raison qu'il a été nommé par les Grecs μάραθον, ἀπὸ τοῦ μαραίνειν. M.

FENOUILLET. Sorte de pomme, venue

d'Anjou à Paris : ainsi appellée du goût de son eau. *Le fenouillet gris*, dit M. Merlet, *ou pomme d'anis, est une bonne pomme, qui ne sent point : & en la mangeant, il semble que l'on mange du fenouil, ou de l'anis musqué.* M.

FER.

FERDINAND. Nom propre d'homme. Il n'est pas facile d'en découvrir l'origine. Selon quelques-uns, il est Arabe, & dans cette supposition, on peut le dériver de *ferhh din andahou*, qui signifie *gaudium religionis apud illum. Ferhh*, ou *farhh*, veut dire *gaudium*, du verbe Arabe *farihha* se réjouir : *din* veut dire *religio*, du verbe *dâna*, embrasser la Religion, s'attacher à la Religion : *anda* ou *enda*, c'est *apud* : & *hou*, c'est le pronom *ille*, qui s'emploie aussi pour le verbe substantif. Le premier qui porta ce nom, ajoutent les mêmes Auteurs, est *Ferdinand* I. Roi de Castille & de Léon, second fils de Sanche III. Roi de Navarre, qui le fit héritier de ces Royaumes : il vivoit au milieu de l'onziéme siécle ; & on lui donna le nom de *Ferdinand*, parce qu'il prit Conimbre sur les Maures, & qu'il poussa ses conquêtes sur eux jusqu'au Mondego, riviere de Portugal. Mais il n'est pas aisé de comprendre pourquoi les Chrétiens Espagnols auroient donné un nom Arabe à un Prince de leur nation & de leur Religion. On n'en trouve aucun exemple, que je sache. On sait quelle étoit & quelle devoit être naturellement leur aversion pour tout ce qui avoit rapport aux Maures, leurs vainqueurs. Il est clair, d'un autre côté, que les Maures n'ont pû donner un pareil nom à un Prince leur ennemi, & l'ennemi de leur Religion. D'ailleurs c'est un nom propre, & rien ne donne lieu de juger que ce soit un surnom. Ainsi il y a plus d'apparence qu'il vient de la Langue Gothique, & c'est aussi le sentiment de Covarruvias. Skinner le dérive de deux mots Allemans, *pferd* cheval, & *dienen* servir. Mais, après tout, on n'en peut rien dire que de très-incertain. De *Ferdinand*, qui est un nom très-commun en Espagne, les Espagnols ont fait *Fernandez*, *Fernando*, *Fernan* ; & nous *Fernand*, & *Ferrand*. Car nous disons *Ferdinand*, *Ferran*, ou *Ferrand* I. Roi de Naples & de Sicile. Ainsi le Pere Daniel, en parlant du Comte de Flandres, pris par Philippe Auguste à la Bataille de Bovines, l'appelle tantôt *Ferdinand*, & tantôt *Ferrand*. Mezeray l'appelle aussi *Ferrand*. C'est de-là qu'ont pris leur nom tant de familles en France qui se nomment *Ferrand*. *

FERE. Nom de lieu. *Fere Champenoise : la Fere en Tardenois : la Fere en Picardie.* De *Fara*, mot d'origine Allemande. M. de Valois, dans sa Notice des Gaules, au mot *Fara :* Faram *autem dixêre Franci, Langobardi, & ceteri Germaniæ populi, cunctos unius ejusdem generis ac familiæ homines, ut Paulus Langobardus docet : qui si in aliquem locum simul omnes, non admissis alienis, commigrassent, ibique structis ac conjunctis casulis vicatim habitare cœpissent, locus ab habitatoribus* Fara *appellabatur.* M.

FERIE. Terme de Breviaire. C'est ainsi qu'on nomme les jours de la semaine qui suivent le Dimanche. Autrefois toute la semaine de Pâque étoit fêtée par une Ordonnance de l'Empereur Constantin : ainsi on appella ces sept jours *féries*, c'est-à-dire *fêtes*. Le Dimanche étoit la premiere *férie*, le Lundi la seconde, *&c.* & comme cette semaine étoit alors la premiere de l'année Ecclésiastique, on s'accoutuma à appeller *féries* les jours des autres semaines. Quelques-uns ont dit que les jours de la semaine n'ont pas été appellés *féries*, de ce qu'on les fêtoit ou les chommoit, mais pour avertir les Fidéles qu'ils doivent s'abstenir de pécher. Une pareille raison n'a pas besoin d'être réfutée. Isidore croit que ce nom vient de *fari* parler, parce que ce sont des jours où il faut célébrer les louanges de Dieu. C'est une étymologie d'Isidore, c'est tout dire. Le mot *férie* nous est resté de l'usage des anciens Romains, qui, selon quelques Auteurs, ont dit *feria, à feriendis victimis.* C'étoit un jour de fête ou de solemnité, où l'on étoit obligé à la cessation de tout travail. Il y avoit chez les Romains différentes sortes de ces *féries* ou solemnités. On donna ensuite le nom de *féries* à certains jours où l'on s'abstenoit simplement de travailler, quoique ce ne fussent pas des jours de fêtes, & qu'on n'y offrît pas des sacrifices. *Férie* s'est dit aussi chez les Romains pour un jour de foire, parce qu'on tenoit les foires les jours de *férie*, comme on fait encore souvent : & c'est du mot *férie* qu'a été formé celui de *foire*. Voyez ci-dessous *Foire*. On a appellé de même les vacations *féries*, à cause de la cessation du travail, & on a dit en Latin *feriari*, pour s'abstenir de travailler. *

FERLANDE. Les Païsans de la Bretagne appellent ainsi un sou marqué. Ainsi ce pourroit bien être un Breton, qui auroit dit dans certaine vieille chanson :

Donnez-moi une Ferlande,
Je vous dirai ma chanson.

Ce mot, au reste, est d'origine Allemande ; & il vient de ce que sur une petite monnoie de la ville de Hambourg il y a pour légende *müntz vor land*, monnoie pour le pays. Les Hambourgeois, qui trafiquoient à Nantes, y ayant apparemment regardé les sous marqués qu'on leur donnoit sur le pied de cette petite monnoie de leur pays, & leur en ayant donné le nom, ceux du pays de Bretagne les ont depuis appellés simplement *ferlandes*, par corruption, & faute d'avoir pû retenir l'autre mot Alleman. *

FERLER. Terme de marine. C'est plier les voiles sous l'antenne, les mettre en fagot. Le contraire est *éferler*. Un Auteur dit que ce mot vient peut-être des mots Latins *pressus*, *pressulus*. Quoique dans toutes les Langues le changement du *p* en *f* soit ordinaire, cette étymologie paroît forcée. Le même Auteur dit que les Anglois ont formé de *ferler*, leur verbe *furl*, qui signifie la même chose. Mais il faut rendre aux Anglois un bien qui leur appartient. Plusieurs termes François de Marine sont venus des Langues du Nord, & il est plus naturel de dériver *ferler* de *furl*, que *furl* de *ferler*. *

FERLIN. Bodin, Rép. à Malestroit, édition de 1594. au feuillet 75. *Laissant toutesfois deux ferlins de remédes sur le marc de monnoye forgée au coing.* Dans le Dict. Ital. Fr. d'Oudin, *ferlino* est un mereau que l'on donne aux ouvriers pour être payés : & *ferlinanti* ce sont ces mêmes ouvriers. *Ferlin*, sorte de poids en terme de Monnoyeurs. Bodin là-même, au feuillet 76. *Le Duchat.*

FERME. Pour *conductio*. De *firma :* qui se trouve en cette signification dans les Ecrivains de la basse Latinité : comme *firmarius*, pour FERMIER. Ciron, dans ses Paratitles sur le Droit-Canon,

rapporte deux opinions touchant l'étymologie de *firma*, dans la signification de ce mot de *ferme*. Voici ses termes : Firmæ *vocabulum sumpsit originem ex Constitutione Zenonis in Lege* 34. *De Locato & Conducto : quâ, intrà annum licebat resilire à contractu. Sed quia fides firma dabatur non recedendi, locatio dicta est* Firma, *capite ultimo.* Ne Prælati vices suas, *&c. Vel, ut alii volunt, à mercede certa & firma quæ promittebatur, contractus dictus est* Firma. Dominicy, dans son Traité du Franc-Alleu, chap. 17. a suivi la premiere opinion. Voyez-le. Jean de la Coste a suivi la même opinion. *Inde igitur* Firmæ *nomen, quòd præstita fide de non expellendo conductore firmaretur contractus.* Firma *igitur nihil aliud est quàm* conductio firmata : *ut in legibus Bojariorum* firmata emptio, *sub titulo de Firmatione.* Spelman dit que ce mot est originaire Saxon, & qu'il signifioit premierement toutes sortes de vivres, dont il rapporte des preuves ; & que, comme les Terres des Seigneurs étoient autrefois affermées, non pas à argent, mais à condition de fournir des vivres, dont il rapporte aussi des exemples ; il a été pris ensuite pour la Ferme même. Voyez son Glossaire, au mot (x) *Firma.* Pour moi, je suis très-persuadé que *Firma* a été dit de *firmus*, pour *un lieu fermé* ; & comme nous disons en Anjou, *une Closerie* : d'où vient qu'en plusieurs lieux de France, on appelle *Ferme*, la Métairie même. Et comme ceux qui demeuroient dans ces Fermes, & qui pour cela s'appelloient *Fermiers*, donnoient aux Seigneurs, ou quelque argent, ou quelques denrées, pour jouir du revenu des Terres de ces Seigneurs, on a dit *Ferme* pour *conduction.* Comme *Firma* a été dit pour *un lieu fermé*, on a dit aussi *Firmitas*, pour *un Bourg*, ou *Village*, fermé de murailles. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 31. chapitre 1. *Et volumus, & expressè mandamus, ut quicumque istis temporibus Castella & Firmitates, & Haias, sine nostro verbo fecerint*, &c. d'où nous avons fait Ferté : qui est le nom de plusieurs lieux de France. Voyez ci-dessous *Ferté*. On a aussi dit *firmare*, pour *enclore*, & *fortifier* : d'où nous avons fait *fermer* : comme *fermoir*, de *firmatorium*. Rigord, dans ses Gestes de Philippe-Auguste, page 49. *Regnante Francorum Rege, Philippo Magnanimo, Ludovici Pii filio, anno ejusdem regni* XXVIII. *ab Incarnatione Domini* M. CC. IX. *accessit ad Philippum, Regem Francorum, Juchellus de Mediana, vir nobilis & fidelis, deferens ei querimoniam de eo quòd quidam firmaverunt Castrum quoddam in quadam rupe excelsa, cui nomen erat* Guarplic, *quod sonat ex Britannico in Latinum* mollis plica, *sive* super plicam : *eò quòd sit super sinum maris : vel quia ibi molliter plicatur refluxus maris, in Septemtrionali latere Britanniæ Minoris, quæ* Armorica *dicitur, ab antiquo* supra mare : *unde patebat facilis transitus in Majorem Britanniam, quæ nunc* Anglia *nuncupatur.* Voyez mon Histoire de Sablé, page 159. & Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 429. Ainsi le mot Ebreu *hatsam*, qui signifioit premierement *roborare*, *firmare*, *fortifier*, a signifié ensuite *fermer*. Dans Isaïe, XXIX. 10. *Et firmavit oculos vestros* : c'est-à-dire, *clausit*. Et XXXIII. 15. *Et firmans oculos suos, ut ne videat* : c'est-à-dire, *claudens*. Les Syriens disent de même *amots*, & les Arabes, *hainadh*. M.

FERMER. Nous le prenons seulement pour *clorre* : bien que sa premiere & naturelle signification soit *fortifier*. Le Maréchal de Ville-Hardouin liv. 6. *Fermerent un Châtel, qu'on appelle* Palerme, *si le garnirent de lor gent.* Le sire de Joinville en la Vie de S. Louis ; *Pour ce qu'ils oirent que le Roy faisoit fermer Jajete.* Ce verbe est fait de *firmare*, dont les Auteurs de la derniere Latinité ont usé pour dire *fortifier* ; & d'où ils ont formé *firmitates*, pour *forteresses*. L'Auteur incertain de la Chronique de Normandie : *Cœperunt firmare munitionem Calvi montis ut exinde pagum Turonicum infestarent.* Et un peu devant : *Tradidit Henrico, Regi Anglorum, firmitates suas quas habebat in Francia.* Et d'autant que pour fortifier une place il falloit nécessairement l'enclorre ; de-là vient que par la suite du tems, *fermer* a été pris pour *clorre*. Caseneuve.

Fermer. Voyez *ferme*. M.

FERMIER. Voyez *ferme*. M.

FERONNIER. De *feronarius* : fait de *ferro ferronis*. L'ancien Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe : Ferrarius, *ferron.* Il y a une rue à Paris qu'on appelle *la rue de la Ferronerie*. M.

FERRANT. C'est un vieux mot François, qui signifie un certain poil de cheval, & qui se trouve souvent dans nos vieux Romans. Voyez M. du Cange. Rigord, en la Vie de Philippe Auguste page 65. parlant de Ferrand, Comte de Flandre : *Nec verecundabantur illudere Comiti Ferrando rustici, vetulæ, & pueri, nacta occasione ab æquivocatione nominis ; quia nomen ejus tam equo quàm homini, erat æquivocum ; & casu mirabili, duo equi ejus coloris, qui hoc nomen equis imponit, ipsum in lectica vehebant. Unde & ei improperabant, quòd modò ipse erat ferratus, quòd recalcitrare non poterat, qui priùs impinguatus, dilatatus, recalcitravit, & calcaneum in dominum suum elevavit.* Dans la Chronique de S. Denis, dont l'Auteur a traduit cet endroit de Rigord, il est dit, que le peuple se mocquant de ce Comte, crioit, *que deux Ferrans emportoient le tiers Ferrant, & que le Ferrant estoit enferré* : ce que du Haillan n'a pas entendu. Guillaume le Breton, au liv. 2. de sa Philippide, a fait la même remarque que Rigord : car parlant de ce Comte Ferrand, pris à la Bataille de Bovines, il dit :

> *At Ferrandus, equis evectus fortè duobus,*
> *Lectica, duplici temone, vehentibus ipsum,*
> *Nomine quos illi color æquivocabat, ut esset*
> *Nomen idem Comitis, & equorum, Parisianis*
> *Civibus offertur, Lupara claudendus in arce.*

M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *ferrandus*, croit que ce poil *ferrand* est notre poil *pommelé*. M. Besly, Avocat du Roi de Fontenaile-Comte, expliquoit ce mot *ferrand* d'un cheval de guerre. Et il le dérivoit de *Waranus*, qu'il prétendoit avoir été dit pour *Waranio* : lequel mot *Waranio* se trouve en la signification d'*un cheval*, & dans la Loi Salique titre 4. paragraphe 2. *Si quis Waranionem homini Franco furaverit* ; & au paragraphe 4. *Si quis Waranionem Regis furaverit.* Quoi qu'il en soit, il est à remarquer que de *varanione*, ablatif de *varanio*, les Languedociens & les Provençaux, ont fait *guaragnon*, pour dire *un étlon*. ¶ Les Latins ont dit *ferrugineus color* d'une certaine couleur : ce qui pourroit donner sujet de croire, que notre mot *ferrant* auroit été fait de *ferrum*. Et nous appellons encore aujourd'hui *couleur de gris de fer*, une certaine autre couleur : ce qui confirme cette conjecture. *M.*

(x) Je trouve dans le Diction. Brit. Lat. de Davies Fferm, Prædium Villa rustica : et dans le Diction. Franç. Celt. de Rostrenen : Ferme, Métairie. Ferm. Feurm. Donner à Ferme, Fermi et Feurmi

Ferrant. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 1830. le dérive de *Warannio*, qui dans la Loi Salique signifie un étalon. Voici les termes de cet Auteur : Warannio, *admissarius. Latino-Barbaris* emissarius. *Lex. Sal. Tit.* xli. 3. Si quis Warrananionem (*in lege sequenti legitur* Wararanionem) homini Franco furaverit, solid. xlv. culpabilis judicetur, excepto capitale & delatura *Capitulare Karoli M. de villis cap.* 13. Ut equos emissarios, id est Waraniones, benè provideant. *Propriè est equus bellicus, vel admissarius belli, à* wer *bellum, & obsoleto* reinno *admissarius, quod est à* rennen *inire, coïre. Glossæ Ratisbonenses MS.* Warannio, reinno. *Glossæ Florentinæ MS.* emissarius, reino. *Glossarium Rabani Mauri MS.* emissariis reinneo. *Hinc admissarius Hispanis, Occitanis, & Provincialibus etiamnum appellatur* guaragnon, *Italis* guaragno, *Gallis* ferrand. *Cuncta ex observatione Eccardi in not. ad Leg. Sal. p.* 13. & 76. *Causa, cur admissarius apud Francos à bello denominatur, hæc esse videtur, quia antiquitus optimos tantùm & præstantissimos equos, quales erant bellatores, feturæ adhibebant.* *

FERRER *un cheval*. De *ferrare*, fait de *ferrum*. Voyez M. du Cange. Je remarquerai ici par occasion, qu'anciennement parmi les Grecs, les fers des chevaux n'étoient pas attachés aux pieds des chevaux avec des clous ; mais avec des liens, comme sont nos souliers. C'est une observation de Joseph Scaliger dans ses Castigations sur Catule, pag. 17. *Soleæ equis inducebantur ; non, ut nunc clavis, suppingebantur : propterea Græcis illud, ut in homine, est* ὑποδεδέσθαι. *Artemidorus :* ἔδοξέ τις ὑποδήματα ἵππῳ ὑποδεδέσθαι. *Et Arrianus soleas equinas* ὑποδήματα, *eodem modo, appellat :* χαλινάεια τῦ ἐταρίυ, σαγμάτια, ὑποδήματα, κεῖσθαι, χόρτος. *Xiphilinus, in Nerone,* σπάρτια *vocat.* Τὰς ἡμιόνους σπάρτια ἐπίχρυσα ὑποδεδέσθαι.

Or quoique *ferrare* ait été fait de *ferrum*, on dit, *un cheval ferré d'or, un cheval ferré d'argent*. Brompton, page 911. *Mulam etiam, quam equitabat, auro fecit ferrari : prohibens omnes suos, ne quando ferratura caderet, sustollerent.* Je remarquerai encore ici par occasion, que ces ferrures d'or & d'argent sont très-anciennes. Pline xxxiii. xi. Tacite, parlant de Poppea, maîtresse de Néron : *Nostraque ætate, Poppæa conjux Neronis principis, delicatioribus jumentis suis soleas ex auro quoque inducere solebat.* M.

Ferrer *la mule*. Expression proverbiale, qui se dit lorsque les domestiques ou les commissionnaires trompent sur le prix des marchandises, & les comptent plus qu'ils ne les ont achetées. Ce proverbe vient d'une action que fit autrefois le muletier de Vespasien, au rapport de Suétone, qui sous prétexte qu'une des mules étoit déferrée, arrêta long-tems la litiere de cet Empereur, & par-là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promise moyennant quelque somme d'argent : dont l'Empereur ayant connoissance, voulut partager avec lui le gain qu'il avoit fait à *ferrer* la mule. *

FERRI. Nom propre d'homme. Il a été fait de *Frédéric*, ou *Fridéric*, en cette maniere : *Frédéric*, *Fédéric*, *Fédric*, *Ferric*, Ferri. Guyot, dans sa Bible, a dit, l'Empereur *Ferri*. Dans la maison des Comtes de Vaudemont, branche de celle de Lorraine, il y a deux ou trois Princes nommés *Frédéric* ou *Ferri*. Quant à l'étymologie de *Frédéric*, voyez ce mot à son article. *

FERRIERE. Ant. Oudin dans son Dict. Fr. Ital. *Ferriere, vase de verre*, amola. De *verriere* par le changement de l'*v* consone en *f*. Rabelais liv. 1. chap. 34. *Lors* (Gymnaste) *découvrit la Ferriere, & sans mettre le nez dedans, buvoit assez honnêtement.* Et liv. 2. ch. 28. *Excepté une Ferriere de cuir bouilly de tours, que Panurge emplit pour soy ; car il l'appelloit son vade mecum.* Dans ces deux passages de Rabelais, *Ferriere* est employé dans la signification d'une bouteille de cuir ; & cependant cette bouteille est appellée *ferriere*, quasi *verriere*, à cause de la ressemblance qu'avoit, quant à la forme, cette bouteille de cuir avec les véritables *ferrieres*, ainsi appellées parce qu'elles étoient de verre. Quant au nom de *Ferriere*, & de *la Ferriere*, que portent en France plusieurs terres, il semble qu'elles ont été appellées de la sorte à cause de quelque ancien possesseur nommé *Ferri*, du Latin *Fridericus* ; comme *Merri* ou *Méderic*, de *Medericus*. Le Duchat.

FERRIERES. Nom propre de différens lieux de France, ainsi nommés apparemment parce qu'autrefois il y avoit des mines ou des manufactures de fer. Voyez Hadrien de Valois dans sa Notice des Gaules, au mot *Ferrariæ*. *

FERRILAND. Nom d'une contrée de l'Isle de Terre-neuve dans l'Amérique Septentrionale. Ce nom signifie *terre de fer*. *Land* est un mot Teutonique qui veut dire *terre*, & qui se rencontre dans une infinité de composés des Langues du Nord. Les Anglois ont quelques colonies dans le *Ferriland* ; & ce sont eux qui ont donné ce nom à ce canton, ou parce qu'ils y trouverent du fer, ou parce que la terre est de couleur de fer. *

FERRONNERIE. Lieu où l'on vend, ou celui où l'on fabrique les ouvrages de fer. Il y a à Paris la rue de la Ferronnerie. On appelle *ferronnier*, un marchand qui vend les gros ouvrages de fer. *

FERTE'. Il y a beaucoup de lieux en France qui portent ce nom ; comme *la Ferte-Bernard*, *la Ferté S. Aubin*, *la Ferté-Milon*, &c. C'étoient anciennement des places forestieres : ce qui me fait croire que ce mot est formé par contraction de *firmitas*, que les Auteurs de la derniere Latinité, comme je viens de dire, ont pris pour *forteresse*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, tit. 31. *Castella & firmitates*. L'Auteur des anciennes Chroniques de Normandie, au lieu ci-dessus allégué. Le Roman de Guillaume au court nez, se sert en un même lieu de *fermeté* & de *ferté* :

Ains ne fina trusque la fermeté
De si au pont de la maistre ferté.

Toutefois quelques-uns, ne prenant pas garde à cela, se sont persuadés que *Ferté* venoit de *feritas* ; & l'ont ainsi appellée en Latin. Les mêmes Chroniques de Normandie : *Munitionem Hugonis de Gornaco, quam* Feritatem *nominant, assultu capiens, igni tradidit.* Caseneuve.

Ferte'. Nom de lieu. *La Fertè-Bernard : La Ferté-Milon : La Ferté-sous-Jouare*, &c. De *firmitate*, ablatif de *firmitas* : qui a été dit d'un lieu fermé & fortifié. Voyez *fermer*. Voyez aussi Pasquier viii. 37. Du mot François *Ferté*, les Latiniseurs ont fait *Feritas* : qui est un mot qui se trouve souvent dans les vieux Titres Latins pour *Firmitas*. Vous trouverez *Feritas - Bernardi*, pour *la Ferté-Bernard*, dans Guillaume le Breton *de Gestis Philippi Augusti*, pag. 75. *M.*

Ferte', Forteresse. On trouve aussi le mot de

de *fermeté* dans la même signification. Histoire de Bertrand du Guesclin, chap. 48. *Bertrand alloit autour de la Fermeté.* Froissard, liv. 1. chap. 246. *Villes, Fermetés ou Forteresses.* Huet.

FERU. Participe passif du vieux verbe *férir*, qui signifioit *frapper*, du Latin *ferire*. *Féru* n'est en usage que dans le stile familier & badin. On dit qu'un homme est *féru* d'une femme, pour dire qu'il a de la passion pour elle. On dit aussi *féru* pour choqué. C'est en ce sens que le P. du Cerceau a dit de Juvénal :

On sait que c'est un vieux bourru,
Dont l'âpre & bouillante colère,
Quand une fois il est féru,
Ne feroit pas grace à son pere. *

FES.

FESLE'. Vaisseau félé. De *fissulatus*. Voyez *fellure*. M.

FESSE. Terme d'armoiries. *Rubenpré porte d'argent, à trois fesses jumelles de gueules. D'Aubigny porte d'argent, à une fesse de gueules.* De *fascia* : d'où on a aussi fait *face*, qui est la même chose. Voyez *face*. *Fesse* n'est plus en usage en cette signification. *M.*

FESSE. Rabelais, liv. 4. ch. 40. *Tous ces nobles cuisiniers portoient en leurs armoiries en champ de gueule lardoire de sinople fessée d'un chevron argenté, penchant à gauche.* Le Duchat.

FESSE-MATTHIEU. Autrement *chicheface*. C'est proprement un avare, un usurier. L'Evangeliste S. Matthieu avant sa vocation étoit péager & usurier : ce qui me persuade que nos Ancêtres en traitant un avare ou un usurier de *fesse-Matthieu*, entendoient par-là *face de Matthieu* ; c'est-à-dire l'air & le visage d'un péager & usurier, tel qu'étoit S. Matthieu avant sa conversion. *Le Duchat.*

FESSES. De *fisse* : parce que les fesses sont séparées l'une de l'autre par une fente. On dit d'un cheval qui a les cuisses bien ouvertes, qu'il est bien fendu. La remarque de Charles de Bouvelles sur le mot de *fesses*, est ridicule. La voici : FESSES, *nates : vel à vessica dicuntur, labente V, in F : vel à fesso, quòd fessi longa deambulatione in iis molliter sedeant.* M.

FEST. La Coutume d'Anjou, article 173. *Tous vendeurs de draps en détail les aulneront par le fest, sur peine d'amende arbitraire.* C'est-à-dire, par le haut. De *fastum*, inusité, dont *fastigium*. M.

FESTIN. Il n'y a point de doute qu'il ne vienne de *feste* : Mais je crois qu'il a pris son origine de la coutume des anciens Moines, ausquels on donnoit, à de certains jours de feste, un repas extraordinaire, c'est-à-dire, au-delà de leur pitance accoutumée. Il y a dans la Bibliothéque de Fleury un vieux fragment de la translation de Saint Martin, où parlant de la feste de cette Translation il est dit : *Dictis etiam missis, ut ventum est ad convivium.* Dans la Censure des anciennes Chartres Allemandes de Goldast, il y en a une qui fait le chapitre 82. où se lisent ces paroles : *Ordinavit etiam dictus Præpositus, ut in die festo S. Spiritus, die secundo, stoupum Decanus daret, & Chorus festivaret in die dominico S. Spiritus.* Joannes Hocsemius liv. 2. chap. 17. de l'Histoire des Evêques de Liége : *Bene nos in prandio festinavit.* Le verbe *festivare* est fait de *festivum*, duquel nous avons formé *festin*. Caseneuve.

FESTIN. De *festum*, qui signifie *jour de feste* ; nous avons employé le mot de *feste* dans la signification de *repas magnifique*. Ainsi nous disons ; *faire une feste, donner une feste* : parce qu'anciennement on faisoit les noces & des réjouissances les jours de feste. Voyez Pasquier VIII. 7. De *festinum*, diminutif de *festum*, nous avons fait FESTIN : Et de *festiare*, nous avons fait FESTOYER, & FESTIER. Les Espagnols ont appellé de même *boda* une noce : de *voveo*. *Voveo, vovi, votum, vota, bota,* BODA : en sous-entendant *dies*. Comme qui diroit, *festum, Deo, vel alicui Sancto consecratum.* Les Gascons appellent *la bote del vilatge*, la feste du village : *Festum pagi : paganalia.* M.

FESTIN, *festinare*, pour *festiner*, se trouve dans l'ancien interpréte Latin du Commentaire d'Origene sur S. Matthieu : *Ut veniens illuc Jesus festinet cum discipulis suis.* Huet.

FESTONS. Terme d'architecture. C'est un amas de fruits, de fleurs, & de feuillages liés ensemble. De *fascis* : De cette sorte : *fascis, fascius, fasceus, fastus* : d'où l'Italien *fastello, fastellone*, & *fastellaccio*, & *fastellino*. De *fastus*, on a fait aussi *fasto fastonis* : d'où nous avons fait FESTON. *M.*

FESTU. De *festuca*, qui signifie même chose, on a dit par corruption *fistuca*, qui se trouve souvent dans les anciens Documens. Les investitures se faisoient ordinairement *per fistucam* ; parce que les fêtus & les pailles se trouvent en tous lieux. *Caseneuve.*

FESTU. De *festucum*, dit par métaplasme, au lieu de *festuca*. M.

FEU.

FEU : pour *défunt*. J'ai traité amplement de l'origine de ce mot dans mes Observations sur la Langue Françoise au chapitre 57. de la 2. partie : Et voici comme j'en ai parlé :

Le Pere Bouhours a une rage de me reprendre. Il me reprend même dans les choses qui méritent quelque louange. J'ai fait une remarque sur ces mots : La feue Reine, la feu Reine : *qui est celle de toutes mes remarques qui a eu le plus d'approbation. Cependant le P. Bouhours l'a voulu détruire. Le Lecteur jugera s'il a eu raison. La voici :*

Plusieurs disent *feu*, en parlant d'une femme : étant persuadés que ce mot vient de *fuit* ; à cause que les Italiens disent, *la fu Madama : il fu Gran Duca* ; & que, par conséquent il est indéclinable. Mais ils se trompent, & dans leur décision, & dans la raison de leur décision. *Feu* ne vient point de *fuit* : quoique Montagne, liv. 1. ch. 19. & Vertunien dans le premier Scaligerana au mot *abiit homo*, l'en ayent fait venir. Il vient de *felix*. *Felix, felicis, felice, felce,* FEU. L'L se change en U : comme en FEUTRE, de *feltrum* : en FOUGERE, de *filicaria* : & en mille autre mots semblables : & le C se perd : comme en FEU, de *focus* : en JEU, de *jocus* : en LIEU, ou LIEU, de *locus*, &c. Notre *feu*, pour *défunct*, est donc le μακαρίτης des Grecs, & le *felicis memoriæ* des Latins : & il se décline. On dit *la feue Reine Mére*, & non pas, *la feu Reine Mére*. C'est comme parlent tous ceux qui parlent bien. Le Cardinal d'Ossat, lettre 3. du livre premier : *Feue Madame de Parme.* M. Gombaud a pourtant dit, *Elégie sur la mort de feu Madame*

d'Orléans. Mais M. Gombaud, qu'on devroit imiter par tout ailleurs, n'est pas en cela à imiter. *La feu* est un monstre de Grammaire. ¶ J'oubliois à remarquer que *fu*, pour *défunct*, ou *défuncte*, ne se trouve point dans les anciens livres Italiens; & que cette façon de parler a été introduite vraisemblablement de la Langue Françoise dans la Langue Italienne.

J'ajoute à ces raisons, que nous prononçons autrement feue *que* feu. Feu *se prononce plus court que* feue.

Voici la remarque du P. Bouhours : On demande si *feu* se dit d'une femme comme d'un homme; & s'il faut dire *la feu Reine Mére*, ou *la feue Reine Mere.* Les esprits sont partagés là-dessus. La plus saine opinion, à mon avis, est celle qui fait *feu* indéclinable. M. Ménage la combat de toute sa force; parce qu'au lieu de faire venir *feu* de *fuit*, il le fait venir, par la vertu de son esprit étymologique, de *felix :* en cette maniere : *felix*, *felicis*, *felice*, *felce*, FEU. Néanmoins en voulant détruire *la feu Reine Mere*, il l'établit sans y penser. Car il avoue que les Italiens disent *la fu Madama*, comme *il fut Gran Duca ;* & que plusieurs disent *la feu Reine.* Il cite entr'autres, M. de Gombaud, qui a dit, *Elégie sur la mort de feu Madame d'Orléans :* Et il auroit pu citer M. Chapelain, qui étoit pour *la feu Reine*, contre *la feue Reine.* M. Patru, M. de Segrais, & d'autres Ecrivains célébres, sont dans le même sentiment.

Le P. Bouhours, comme je l'ai fait voir au chapitre 35. de cette seconde partie de mes Observations sur la Langue Françoise, ne sait ce que c'est qu'étymologie. Non-seulement feu *ne vient point de* fuit, *mais il n'en peut venir : & le P. Bouhours qui dérive cet adjectif de ce prétérit, fait bien voir par-là qu'il est tout-à-fait ignorant dans les étymologies. Il est vrai, au reste, que c'est par la vertu de mon esprit étymologique que j'ai fait venir* feu *de* felix : *car il faut avoir en effet l'esprit d'étymologie, pour trouver une étymologie aussi difficile à trouver qu'est celle-là.*

Pour ce qui est de l'Italien la fu Madama, *je n'ai rien à ajouter à ce que j'en ai dit : qui est, que cette façon de parler Italienne a été prise de la Langue Françoise, & que, comme il y a peu de différence, dans la prononciation, entre* feu *&* feue, *les Italiens ont cru que nous prononcions ce dernier mot comme le premier.*

Il me reste à répondre à l'autorité de M. Chapelain, à celle de M. Patru, & à celle de M. de Segrais. A l'égard de M. Chapelain, je répons au P. Bouhours ce qu'il m'a répondu, lorsque je lui ai allégué la même autorité, au sujet du mot de venusté: *qui est, que le témoignage d'un mort n'est pas recevable, quand il n'y a nul écrit qui l'autorise. Pour ce qui est de M. Patru, & de M. de Segrais, il faudroit les ouir là-dessus : car je ne puis croire que deux personnes aussi éclairées dans la Langue Françoise, que sont ces deux célébres Académiciens, soient dans une opinion si erronée. Et à l'égard de M. Gombaud, nous ne savons pas avec certitude qu'il ait été de cette opinion.* Feu Madame d'Orléans *est peut-être une faute d'impression. Mais s'il en a été, j'ai bien la vanité de croire qu'il eût changé d'avis, s'il eût vu ma remarque.*

Mais puisque le Révérend P. Bouhours me combat par des autorités, je veux le convaincre par celle d'une personne qu'il estime plus que toutes les personnes du monde. Cette personne si estimée du Révérend P. Bouhours, c'est le Révérend P. Bouhours lui-même, qui a toujours dit la feue *au genre féminin.* Je me souviens d'une Devise entr'autres qui est peinte au Louvre dans l'anti-chambre de la feue Reine Mere Anne d'Autriche. *C'est dans son Entretien des Devises, à la page 287. de la premiere édition. Et à la page 368.* Celui dont vous parlez a mérité les bonnes graces de feue Madame la Marquise de Rambouillet dont le nom seul est une éloge. ¶ *Le P. le Moine, qui étoit le camarade du P. Bouhours, a toujours dit aussi* feue *au féminin.* On estime encore avec raison cette inscription faite pour les canons de feue Madame Royale, HABET ET SUA FULMINA JUNO. *C'est à la page 226. de son livre de l'Art des Devises; qui est un livre pour lequel le P. Bouhours a tant d'estime, qu'il l'a inséré presque tout entier dans son Entretien des Devises. Et à la page 208. du même livre :* En la mort de feue Madame la Duchesse d'Arpajon, autrefois Mademoiselle de Montchas. *M. Orger, page 100. de son Apologie pour M. de Balzac, a dit de même :* Tous les perroquets & tous les singes du Louvre, & qui ne sont pas moins de la Cour qu'en étoit feue Maturine. *Et M. de Balzac dans une lettre qu'il m'a écrite; qui est la 13. du livre* XI. Si ensuite vous ne connoissez pas Uranie, cette Nymphe que j'ai tant louée, & que je pleure si amérement; je vous averti que c'est feue ma bonne amie Madame des Loges. *Et Pasquier dans ses Recherches, livre 6. chap.* XI. Eu égard mêmement à son contract de mariage, & Testament de feue sa femme. *Vous trouverez aussi dans le cérémonial de France, page 229. de l'édition in-4°. à l'article de l'Ordre tenu au Sacre & au Couronnement d'Eleonor d'Autriche, sœur de l'Empereur Charles-Quint, & femme de François I.* Feue de très-recommandable mémoire Madame l'Archiduchesse d'Autriche. *M.*

FEU. D'Aubigné, dans la conférence de Sancy : *La feue bonne Reine sa compagne.* Et au livre 2. chap. 7. *La feue Reine mere du Roy.* J'en ai vû une infinité d'autres exemples dans d'anciens ouvrages. Ant. Oudin, dans son Dict. Fr. Ital. au mot *feu : La feue Reine*, *la Regina di felice memoria.* Les Allemans disent de même *feliger*, & *felige*, adj. c'est-à-dire *heureux*, & *heureuse*, dans la signification de *feu*, & de *feue.* Ce qui fait voir que l'étymologie de M. Ménage est la véritable. *Le Duchat.*

FEU : pour défunt. Quelque ingénieuse que soit l'étymologie que M. Ménage donne de ce mot, qu'il fait venir de *felix*, j'ai peine à croire qu'elle soit véritable. La raison de cela est qu'elle me paroît tirée de trop loin. Ainsi je préfererois le sentiment de ceux qui dérivent *feu*, de *fuit.* Cette dérivation est simple & naturelle. Ce qui semble la confirmer, c'est que les Notaires de quelques Provinces disent encore au pluriel *furent*, en parlant de deux personnes conjointes & décédées: or on ne sauroit douter que *furent* ne vienne de *fuerunt :* d'où je conclus que *feu*, vient aussi de *fuit.* Nicot le dérive de *defunctus ;* & Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 1851. croit qu'il peut venir du mot Alleman *weihe*, qui signifie *sanctus*, *sacer.* *

FEU. Lat. *ignis.* Nicot : *Aucuns le veulent escrire par ce diphtongue* fœu, *comme venant de* focus. *Il vient de* φῶς, *mot Grec qui signifie* lumiere, *& en Grec vulgaire* feu. L'étymologie que Nicot rejette, est la véritable. FEU vient de *focus*; com-

me IEU ; de *jocus* ; QUEUX, de *coquus* ; LEU, pour *lieu*, de *locus* ; PEU, de *paucum*. *Focus*, dans sa premiere signification, a signifié *un foyer* : mais comme on fait le feu dans les foyers, il a signifié ensuite du feu. Et il se trouve en cette signification dans cet endroit de Servius, sur le VI. de l'Eneide de Virgile : *Sicut Lucilius*, Scinde, puer, calam, ut caleas. *Id est, frange fustes, & fac focum.* Et dans celui-ci de Spartien en la Vie de Pescennius Niger : *Ut tota in expeditione in commanipulatione nemo focum faceret*, &c. Et dans les Loix Alémanniques Tit. 8. Et dans Abbo. Barthius, liv. 35. de ses Adversaires, chap. 19. parlant d'Abbo: FOCUM, *cùm pro quovis igne vel incendio ponit libro 2. 296. eruditè facit. Et sic hodie Hispanismus semper* fuego *pro igne ponit. Vide Servium ad Æneidem* XII. Les Italiens disent de même *fuoco*.

Il me reste à remarquer, que nous usons du mot de *feu* pour *famille* : comme quand nous disons, *il y a cent feux dans cette paroisse* : & que les Latins ont usé de *focus* en la même signification. Siculus Flaccus, dans son livre *de Limitibus agrorum : Sæpe uni foco territoria complurium acceptarum attribuuntur.* Henri Etienne, dans son Trésor de la Langue Grecque, au mot ἐσχάρα : *At verò Iliad.* K. *vers.* 419. ὅσαι γὰρ τρώων πυρὸς ἐσχάραι; *vocantur* ἐσχάραι πυρὸς *ipsæ domus, seu qui habitant in singulis domibus : quod ego planè simile esse arbitror Gallico huic genere loquendi*, autant qu'il y a de feux, *pro*, autant qu'il y a de ménages. *M.*

FEU. Les raisons dont se sert M. Ménage pour montrer que notre mot *feu* vient du Latin *focus*, paroissent importantes ; & on peut, je crois, s'en tenir à cette étymologie. Il sera bon néanmoins de faire attention à la ressemblance qui se trouve entre les termes qu'employent diverses Langues pour exprimer le *feu* : & pour cela je rapporterai ce que dit là-dessus Wachter dans son *Glossarium Germanicum* page 442. Voici comment il s'exprime : FEUR, *ignis. Phrygibus & Græcis* πῦρ ; *Anglosaxonibus* fir, fyr ; *Francis & Alamannis* fuir ; *Belgis* vuyr, vier ; *Anglis* fire ; *Gallis* feu *per apocopen. Gloss. Keron. igne* fuire. *Vox phrygia, teste Platone in Cratylo, quæ hodie malè scribitur* feuer, *cùm sit monosyllabum apud omnes antiquos. Verba Platonis hæc sunt pag.* 281. Scis qua ratione ignis πῦρ nominatur ? Vide quid de hoc suspicer. Reor multa nomina Græcos à Barbaris, eos præsertim qui sub Barbaris sunt, accepisse. Vide igitur, ne hoc nomen πῦρ barbaricum sit. Neque enim facile est, istud Græcæ linguæ accommodare ; constatque hoc Phryges nominare, parum quid declinantes, ut ὕδωρ, & κύνας, aliaque permulta. Vera hæc sunt &c. *Scripsit etiam Aristoteles Librum de* Nominibus Barbaricis, *qui si adhuc superesset (periit autem maximo reip. literariæ damno), haud dubiè multa vocabulorum secreta nobis panderet. Habent & Hebræi* ur *vel* uur *pro flamma, haud dubiè ex lingua humani generis primitiva ; unde Phryges quoque suum hausisse vocabulum tanquam ex communi fonte, credibile est. Ab hoc primitivo prognata sunt verba in multis etiam vetustissimis linguis. Inde Hebræis* baar *arsit ; Græcis* πυροῦν *incendere*, πυεᾶν *fovere ; Latinis* urere, burere, furere, fervere, *& fortè etiam* feriari ; *Anglosaxonibus* byrnam *ardere*, bærnan *urere ; unde Anglis remansit* to burn, *utroque significatu. Postera ætas dixit* brennen, *liquidâ è loco nativo motâ ; quod fieri solet sæpissimè. Sed* bernen *antiquius est, diuque custoditum .... Omitto nunc cætera derivata, qualia sunt apud Græcos* πυρὴ *focus, rogus*, πυρεῖον *igniarium*, πυρίτης *lapis ex quo excutitur ignis, &c. apud Latinos* pyra, fornax &c. *apud Anglosaxones* bærning *ustio, & similia.* On voit par ce passage, que Wachter dérive le mot François *feu* du Germanique *feur* ; & non pas du Latin *focus*, comme M. Ménage. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette étymologie, il est toujours bon de remarquer la convenance de l'Ebreu אור *our*, qui signifie *feu*, avec le Grec πῦρ; & celle du Grec πῦρ avec le Germanique *feur*, & les autres mots Teutoniques rapportés au commencement du passage de Wachter. Le P. & l'F sont des lettres du même organe, & qui en diverses Langues s'ajoutent souvent au commencement des mots, sans en changer pour cela l'essence. *

FEU-GREGEOIS. De *focus Græcensis*, dit pour *ignis Græcus*. Jean, Moine de Marmoutier en la Vie de Geoffroi le Bel, Comte d'Anjou, livre 1. *Hi verò, qui in turribus ligneis erant, sagittarum grandine præmissa, græcum jaculantur ignem.* C'est un feu qui brûle dans l'eau. Et ce feu a été appellé *Grégeois*, parce qu'il a été inventé dans la Gréce. Et ce fut un certain Callinicus qui l'inventa. Et ce Callinicus vivoit du tems de Constantin. Voyez le Pere Pétau, dans son *Rationarium Temporum*, livre 8. de la premiere partie, chap. 1. & M. du Cange, à la page 306. de ses Observations sur l'Histoire de Ville-Hardouin. *M.*

FEUILLANS. Religieux de l'Abbaye de Fueillent, de l'Ordre de Saint Bernard : réformée en 1573. par Dom Jean de la Barriere, qui en étoit Abbé. Entre les Lettres du Cardinal d'Ossat, il y en a une sur cette Réforme, écrite à ce Dom Jean de la Barriere : & c'est la derniere de ces Lettres. Cette Abbaye est à cinq lieues de Toulouse, dans le Diocèse de Rieux. Ceux du pays l'appellent *Huélans*. M.

FEUILLE. Il n'y a personne qui ne sache que ce mot François a été formé du Latin *folium* : mais tout le monde ne sait pas ce que je vais remarquer au sujet de ce mot Latin. Ce mot a été fait de φύλλον par le changement du second lambda en iota : comme en *alius*, d'ἄλλος ; en *salio*, de ἅλλω, &c. Joseph Scaliger, qui a cru que ce changement étoit universel à la fin des noms, s'est trompé : ce qui paroît par le mot ἕρπυλλον, qui fait *serpyllum*, & non pas *serpylium* ; ce qui a été remarqué par Schioppius. Isidore de Péluse, dans la Lettre 477. du livre V. de ses Lettres, a cru que ce mot avoit été dit ἀπὸ τοῦ φυλάττειν τὸν καρπόν : *à conservando fructum.* Et en effet, les feuilles conservent le fruit. Pline, XII. 26. *Palma sola in spathis habet fructum, racemis propendentem : reliquis, sub folio pomum, ut protegatur.* Isidore de Péluse s'est trompé. φύλλον a été fait de φύω *produco*, qui a été fait de ὕω, mot de la même signification : dont υἱὸς *filius*. ¶ φύλλον, pour *la page d'un Livre*, se trouve dans Nilus, au Traité *De octo vitiis*. M.

FEUILLEE. De *foliata*. Théocrite a dit de même φυλλάς. M.

FEUILLETTE de Vin. Voyez *fillette*. M.

FEUR. Nicot : FEUR. *En ces manieres de parler*, au feur de cinq sols piéces, au feur l'emplage, *ou* empléage, *& semblables, signifie* à la raison, à la proportion, *&* selon. *A raison de cinq sols piéce, à la proportion du cours du marché, & selon iceluy faire empléte. Nicole Gilles, en la Chronique du Roy Jean :* Et par ce, fut ordonné que toute maniere de gents du Royaume, fussent

du lignage du Roy, Prélats, Religieux, Hospitaliers, Officiers, Marchands, Laboureurs, ou autres, qui auroient cent livres de rente, ou de revenu en bénéfices, ou de gages d'Offices, feroient aide au Roy de 4. livres, & au-dessus & au-dessous, *au feur l'emplage*; c'est-à-dire, *proportionnément. Mais au pluriel*, feurs, *& accompagné de ces deux* labours, *&* semences, *ou du dernier sans plus, signifie les fraiz faits pour la culture, production, & recueil des fruits, comme aux Coustumes de Paris, chap.* 1. *art.* 38. Le Seigneur Féodal, qui met en sa main par faute d'homme, droits & debvoirs non faits, le fief tenu de luy, auquel a des terres emblavées par aucun Fermier, ou Laboureur, auquel sont baillées à ferme : iceluy Seigneur Féodal, s'il veut avoir les gaignages d'icelles terres, est tenu rendre au Fermier & Laboureur ses feurs & semences : *Et au dernier article :* ses feurs, labours & semences. *Et ainsi Charles du Moulin l'expose en cedit article.* ¶ Voyez la Coutume de Troyes, art. 68. & Ragueau, dans son Indice, au mot *fur*. ¶ *Feur* a été fait de *forum. Au feur*, c'est-à-dire, *fori more.* Caton le Grammairien : *Foro te para.* C'est-à-dire, *mori, consuetudini pare.* M. Voyez ci-dessous FUR.

FEVRE, ou FEBVRE. Ouvrier en quelque métal. On le trouve dans Nicot, & dans Pomey, qui l'explique par *ouvrier en besogne de fer.* Borel l'explique par Faiseur d'épées, ou Maréchal, ou Forgeron. On trouve dans de Beaumanoir : *Est-il avenant que le marteau se rebelle à son Fevre?* Ce mot s'est formé du Latin *faber.* Il entre dans la composition du nom *orfévre*, qui signifie ouvrier en or, & il est devenu le surnom de plusieurs familles. Il se trouve quelquefois écrit avec un *i*, *Feivre.* En quelques Provinces, au lieu de *Fèvre*, on dit *Fabre*, qui est formé pareillement de *faber*, par une simple transposition de lettres. *

FEURRE. FOUARRE. De *furrum*, ou *forrum*, qui signifient une espéce de *jonc*; qu'en Languedoc on appelle *sesque*; propre à faire litiere aux chevaux. Innocentius, *de Litteris & Notis Juris exponendis*, Auteur ancien, & duquel Ammien Marcellin fait mention au livre 19. *Aquam vivam significant sub se juncina & furra.* Marcus Baro, *de Geometria : Aquam vivam significant sub se juncina & forra.* Ces mots étoient en usage long-tems avant qu'on se servît de *foderum*, ou *fodrum*, qui signifient proprement *les provisions de guerre*, tant pour la nourriture & entretien des hommes que des chevaux : dont on veut dériver *feurre*, *fouarre*, & *fourage*, se fondant sur ces paroles des Capitulaires de Charles le Chauve : *Missi curam habeant ne homines nostri vicinos, tempore æstatis, quando ad herbam caballos suos mittunt, vel tempore hyemis, quando Marascalcos illorum ad fodrum dirigunt, deprædentur aut opprimant.* Où *fodrum*, rapporté *ad herbam*, signifie entr'autres choses l'*avoine* & les autres grains, dont on nourrit les chevaux l'hiver : car le *feurre*, dont on leur fait litiere, n'est pas chose si malaisée à trouver, ni de telle importance qu'il fallût donner la peine aux Maréchaux, c'est-à-dire, aux Officiers d'écurie, ou Valets d'étable, de l'aller querir fort loin, & d'en incommoder les habitans des lieux circonvoisins. Outre que Pasquier, en ses Recherches, remarquant que la rue de Paris appellée *la rue du Feurre*, est nommée dans les anciens Actes Latins *Vicus straminum*, fortifie mon opinion ; parce que *stramen* n'est autre chose que le *feurre*, c'est-à-dire le jonc ou la paille, & les herbes, dont, faute de jonc, on jonche, c'est-à-dire, on parséme la terre. Voyez ce que je dis sur le mot *joncher.* Caseneuve.

FEURRE. Voyez *fourrage*, & *foare.* M.

FEURS. Ville de France dans le haut Forès, dont quelques-uns la nomment capitale. C'est le *Forum Segusianorum* des anciens, & son nom s'est formé de-là par abréviation & corruption. Hadrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, écrit *Feurs* sans *s*, & dit qu'on écrit aussi & qu'on dit quelquefois *Furs.* C'est du nom de cette ville que le pays de sa dépendance a pris le nom de Forès, *Forensis pagus.* *

FEUTRE. C'est ce que les Latins appellent *coactile*, ou *lana coacta.* Il vient de *feltrum*, ou *filtrum.* Le *Catholicon Parvum :* Filtro, *feûtrer.* Filtrum, *feutre.* Balbus *in Catholico* : Filtrum *dicitur quia ex filis, id est pilis animalium fiat : unde* filtratus. Le feutre se fait ou de laine, ou de poil d'animal, comme lapin, loutre, & castor. Je le trouve entre les choses dont on équipe les chevaux, ou autres bêtes de voiture. La Loi des Bajuvariens, titre 2. chap. 6. *Si quis in exercitu aliquid furaverit, pastorium, capistrum, fœnum, feltrum.* Un Acte ancien, qui fait le chapitre 58. de la Centurie des vieilles Chartes de Goldast : *Cavallos v. cum saumas, & rufias, & filtros cum stratura sua ad nostrum iter ad Romam ambulandum.* Il y en avoit de précieux, comme sont maintenant ceux de loutre & de castor, dont les grands Seigneurs se paroient. Le Roman de Guillaume au court nez :

A son col ot un mantel sebelin,
Dessus un feutre de paille Alexandrin.

Où *paille* signifie *drap*, comme je vous ferai voir sur le mot *poile.* Goldast, sur ces paroles d'Ekkehardus Junior, *piltris loricæ fiunt*, croit qu'il faut lire *filtris :* mais comme les feutres se font aussi-bien de poil que de laine, je tiens qu'il y faut retenir *piltris.* Caseneuve.

FEUTRE. De *feltrum*, ou *filtrum*; que les Ecrivains de la basse Latinité ont employé pour *tegumentum è pilis coactis.* Dans les Statuts de Hugues, Abbé de Cluny: *Capelli filtrei.* Vous en trouverez plusieurs autres exemples dans Vossius, livre 2. *de Vitiis Sermonis*, ch. 6. & dans le Glossaire de M. du Cange. Anciennement nous disions *feautre*; & ce mot se trouve ainsi écrit dans Villon : *Chapeau de feautre*, &c. *Feltrum* vient de l'Alleman *filt*, qui signifie la même chose : d'où vient aussi l'Italien *feltro.* ¶ *Filt, felt, feltro, feautre*, FEUTRE. *M.*

FEUTRE. Il n'y a pas de doute que ce mot ne soit d'origine Teutonique. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 446. en parle de la maniere suivante : FILZ, *pannus ex lana densatus, non textus; & omne tegumentum ex tali panno, sagum, stragulum, matta, &c. Gloss. Keron. Matta* filza. *Gloss. Pez. In sago* in vilze. *Vestitus primævus Germanorum, de quo Tacitus in Mor. Germ. cap.* VI. Nudi aut sagulo leves. *Cap.* XIX. Tegumen omnibus sagum. *Derivari potest vel à Græco* πιλητὸς *opus coactile, quod à* πιλεῖν *arctare, densare, lanam cogere; vel à Latino* villus *aut* villosus. *Nam ad cognationem τοῦ* fell *pellis referre, non amplius placet, quoniam* filz *notione sua non operimentum simplex, sed operimenti crassamentum ingerit. Eadem res Anglo-Saxonicè dicitur* felt,

Belgicè vilt, *quod ideò notandum quia ex his dialectis ad Græcos & Latinos inferiores rursus manavit* φίλτρον, feltrum, filtrum, *de quibus fusè & eruditè agunt Meursius, in Lexico Græco-barbaro, Seldenus in uxore Hebræa, Lindenbrogius & Cangius in Glossariis, Martinius in Lexico Philologico. Itali vocem Germanicam integrè custodiunt in* feltro, *Galli corruptè in* feutre. *A* filtrum *porrò prodierunt* filtreus, *&* filtrinus, *& verbum* filtrare, *h. c. percolare per filtrum, transfundere per pannum densiorem, ne sordibus pateat exitus.* Voyez ci-dessous *Filtrer.* *

F I.

FI. Cette interjection de haine & d'aversion, est, à mon avis, de l'ancienne Langue Tioise. Le Glossaire de Kéron : Inimicis, *fiantu.* Inimica, *fiantin.* Inimicos, *fiant.* Odire, *fien.* Odisti, *fietos,* Caseneuve.

Fi. Nicot : Fi, *est interjection réjective, dont le François use quand il abhorre quelque chose comme,* fi, le vilain : impurum ac sordidum hunc apage, *vel* apagete. *Et par plus grande abhorrence, il la redouble,* fi, fi. *Le mot peut être imité de* fimus, *Latin, qui signifie* fiente, *par apocope : comme si le François, par cette diction réjective des choses qu'il veut abhorrer, disoit,* ostez au loing cela; car c'est ordure & chose puante, comme fiente. Charles de Bovelles le dérive de *fœtor*, ou de *fex, fecis.* M.

Fi. Les étymologies que M. Ménage rapporte de ce mot sont tirées de trop loin, & je ne les crois pas véritables. J'aime mieux le dériver de l'interjection Latine *phy*, qui se trouve dans Plaute dans le sens d'*apage*, c'est-à-dire, pour marquer l'horreur : *Phy i in malam crucem.* Et cette interjection Latine peut avoir été faite de l'interjection Grecque φεῦ, qui s'emploie quelquefois pour marquer l'horreur, l'indignation. On écrivoit autrefois *phi*; ce qui approche davantage du Latin & du Grec. Les Italiens disent *fi*, de même que nous, les Espagnols *fai*, les Anglois *fie*, les Allemans *fey*, les Flamans *foei*; qui viennent apparemment de la même source : ou, si l'on veut, ce sont de ces mots que la nature dicte elle-même à tous les peuples, pour exprimer les mouvemens de leur ame. Pasquier dit qu'on a appellé Maître *Fifi*, celui qui fait métier de curer les latrines. Voyez ses Recherches, livre VIII. chap. 26. où il rapporte ces vers de Hugues de Berry, Moine de Saint Germain des Prés, dans sa Satyre qu'il appelle la Bible de Guyot, où parlant des Médecins, qu'on appelloit alors Physiciens, il dit :

Fisiciens sont appellés;
Sans fi *ne sont-ils point nommés,*
De fi *dont toute ordure naître,*
Et de fi *Fisique doit être.*
De fi *Fisique me défie :*
Fol est qui en tel Art se fie,
Où il n'y a rien qu'il n'y ait fi :
Donc suis-je fol si je m'y fi. *

F I A.

FIACRE. On appelle ainsi à Paris, depuis quelques années, un carrosse de louage; à cause de l'Image S. Fiacre, qui pendoit pour enseigne à un logis de la rue Saint Antoine, où on louoit ces sortes de carrosses. C'est dont je suis témoin oculaire. M. Sarasin, dans la Pompe Funébre de Voiture, qu'il m'a fait l'honneur de m'adresser, a fait allusion à ce mot, à l'endroit où il parle de l'Enchanteur Fiacron. ¶ Nous avons de même appellé *Blavet* des carrosses de voiture, d'un nommé *Blavet*, qui les louoit à ceux qui en avoient besoin. C'est aussi dont je suis témoin oculaire. *M.*

FIAMETTE. Couleur. De l'Italien *fiametta, flammula.* Huet.

FIANCER. Il est formé de *fidentia*; comme qui diroit *fidentiare.* C'est maintenant *promettre de prendre en mariage.* Il se disoit anciennement de tout ce qu'on promettoit sur sa foi. Froissart, volume 1. chap. 32. *Si fist le Roy à Monseigneur Guy de Flandres, fiancer sa foy, & obliger prison.* Le même, au chapitre 189. *Et fut pris l'Evesque de Noyon devers la barriere, & fiança prison.* Caseneuve.

Fiancer. M. du Cange le dérive de *fiduciare.* Il vient de *fidentiare* : comme *fiançailles*, de *fidentialia* : & *fiancé*, de *fidentiatus.* M.

FIANTE, ou FIENTE. De *fimetum. Fimetum, fimentum, fimenta, fienta,* FIANTE. Voyez *fange.* M.

FIAT. Ce mot, dans la signification de *fiance*, est du patois Messin : mais Cl. de Seyssel l'a employé dans sa traduction d'Appien, fol. 453. de l'édition *in-8°.* 1570. *Le Duchat.*

F I C.

FIC. Maladie. De *ficus.* M.

FICELLE. Voyez *fiscelle.* M.

FICHE. Piéce de fer, ou de cuivre, qu'on fait entrer dans le bois pour y attacher des portes, des volets, ou pour faire d'autres assemblages de menuiserie. *Fiche*, est aussi un outil de fer long & pointu, qui sert aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pierres. Ce mot vient du Latin *figere*, qui signifie *enfoncer, faire entrer par la pointe.* De la ressemblance à ces morceaux de fer pointus, on a appellé *fiches*, des marques qu'on donne en plusieurs jeux pour marquer son jeu. *Fiche* signifie proprement une pointe. En termes de Blason on appelle *fiché*, ce qui a une pointe, ou *fiche*, qui le rend propre à être fiché en quelque chose. Les croix *fi hées*, ou au pied *fi hé*, sont fort communes dans le Blason. On appelle *ficheron*, une sorte de petite cheville de fer. *

FICHER. De *figere. Figo, fico, ficare,* FICHER. *M.*

FICHU. Les femmes appellent de ce nom une sorte de mouchoir en pointe, de soie, d'indienne, ou de quelque autre étoffe légére, qu'elles se mettent sur le cou, quand elles sont en deshabillé. Il a été ainsi appellé, comme qui diroit *fiché*, c'est-à-dire pointu : du Latin *figere*, faire entrer par la pointe. Voyez ci-devant *fiche.* *

F I D.

FIDELIUM. Pasquier, VIII. 33. *Quand au lieu de nous acquitter de plusieurs charges, esquelles sommes obligez, nous les passons à la légére, on dit que nous les avons toutes passées par un* Fidelium. *Il ne faut point faire de doute, que nous avons emprunté ce commun dire des fautes qui sont faites par nos Curez, quand ils ne rendent le devoir qu'ils doi-*

vent aux morts. Car comme il advient que l'on ait fondé plusieurs Obits en une Eglise, esquels par longs laps de temps, pour la multitude d'iceux, il seroit impossible de fournir, ou bien que la négligence des Ecclésiastiques soit telle; nos Anciens dirent que tout cela se passoit par un Fidelium, *qui est la derniere Oraison dont on ferme les Prieres des Morts; voulans dire que l'on avoit employé une seule Messe des Morts pour toutes les autres: aussi fut employé ce mesme proverbe en toutes autres affaires, où l'on commettoit pareilles fautes.* M.

FIE.

FIEF. Quelques-uns le dérivent de *fides*, & d'autres de *fœdus*. Cujas, dans sa Préface sur les Livres des Fiefs: FEUDUM *quidam dixêre* fœdum: *ut Guillelmus Imperator in Constitutione quadam in Chronicis Flandriæ relata, per quam terris Imperialibus privatur Margarita, Comes Flandriæ, ob fidem non præstitam. Vocem sanè* feudi *Isidorus à* fœdere *deduxit. Obertus autem, à* fidelitate, *vel* fide: *quod rectiùs puto: vel eò maximè, quòd hi, qui rem à Domino, jure feudi, acceperunt, dicantur esse ejus* leudes, *sive* leodes: *quod est Francorum linguâ,* SES LEAUX, ou LOYAUX. *Annonius,* 3. *cap.* 81. Guntranus fuit leudis suis benevolus, *&c. Unde puto Germanos* feudum, *appellare* leudum, *sive* léhen. *Nam & pari ratione iidem illi Leudes,* Feudales *dicuntur: quod est Francorum linguâ* FEAUX: *&* Feudum, *jus, sive res, cujus acceptione, fidei Dominis exhibendæ, vinculo constringuntur.* Je remarquerai ici par occasion, que le mot de *feudum* n'étoit pas encore en usage du tems d'Isidore. Continuons. Bodin, livre 1. de sa République, chapitre 10. *A fide præstanda,* feuda *dicta sunt. Hinc enim* F. E. D. V. M. *dici videtur: quod qui fidem daret, his verbis utebatur,* FIDELIS ERO DOMINO VERO MEO. *Contractis autem dictionibus in litteras,* feudi *appellationem traxerunt: nisi à* fœdere *utrinque contracto derivari veriùs sit.* Hotman, dans son Traité des Fiefs, le dérive de l'Alleman *feed*, qui signifie *guerre*. Gosselin, dans son Histoire des anciens Gaulois, veut qu'il vienne du mot Gaulois *fiu*, qu'il dit signifier *de l'argent*. Voici ses termes: *Indeque jus feudorum: ex eo quòd inopes in clientelam & patrocinium majorum, unà cum omni substantia, se traderent, in Rempublicam primò invectum possumus non temerè suspicari. Nec enim (quod vulgò persuasum est) ab Italis, aut Longobardis natum esse arbitror, sed à nostris illis veteribus Gallis, qui linguâ vernaculâ* fiu *pecuniam dicebant, & pecora,* fio: *ut patet ex Indice vocum Belgicarum apud Lipsium. Itaque prædia illa pro quibus aliqua pecora, vel pecuniam annuam cliens domino debebat,* fiu *nominârunt.* M. de Saumaise croit que *feudum* a été fait de φυτὸν. C'est dans sa Disquisition *de Mutuo*, page 338. à l'endroit où il parle de l'Emphytéose. Voici ses termes: *Etiam feuda ipsa indè traxerunt nomen fortassean cum re suum. Nam* ἐμφύτευσις *ab* ἐμφυτεύειν, *& simplex* φυτόν. *Unde* feudum *Barbari fecerunt.* M. Grotius, dans ses Prolégomenes de Procope, le dérive de l'ancien Saxon *ot*. OT, dit-il, *possessio est priscis Saxonibus: unde* FEOT, *sive* FEODUM, *fiduciaria fructuum possessio.* M. Guyet le dérivoit de *fidum*, en sous-entendant *beneficium*: & de *feudum*, il dérivoit le François *fief*, par le changement du D en F; comme en *Juif*, de *Judæus*. M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes, a suivi l'opinion de M. Guyet. ¶ Voyez Loiseau, au chap. 1. des Seigneuries.

J'oubliois à remarquer, que M. Hauteserre, au chapitre 16. de son Franc-Alleu, dérive *Fief* de l'Alleman *foden*, ou du Saxon *feod*. Voici ses termes: *Quidam* feudi *etymon deducunt à voce Germanica* feld, *quæ* campum *denotat: sed magis placet eorum sententia, qui* feudum *deducunt à Germanica item voce* foden, *quæ idem sonat ac* alere: *vel meliùs, à Saxonica* feod, *quæ* stipendium *sonat: quâ ratione præbendas, quarum nomine, etiam victui necessaria, penes Authores continentur,* beneficia *dicimus.* Et que Pithou sur l'article 22. de la Coutume de Troyes, rapporte plusieurs anciennes Chartres, du commencement de la troisiéme Race de nos Rois, où notre mot de *fief* est exprimé par celui de *fevum*; & qu'il tient que de ce mot *fevum* s'est formé celui de *fief*: comme *brief*, de *brevis*, & *grief*, de *gravis*.

Dominicy, au chapitre XV. de son Traité du Franc-Alleu, a observé que le mot de *fief* n'a commencé à se dire que sous *Charles le Gros*. M.

FIEF. M. Ménage rapporte avec beaucoup d'érudition, à son ordinaire, les différentes opinions des Auteurs sur l'origine de ce mot; mais il ne détermine rien, & nous laisse dans l'incertitude sur le parti que nous devons prendre. Voyons si Wachter nous dira quelque chose de plus positif. Il a fait sur le mot *feudum*, d'où le François *fief*, un grand article, que je crois devoir rapporter tout au long dans les propres termes de l'Auteur, afin que le Lecteur curieux soit en état de se déterminer sur l'étymologie d'un mot qui est aussi célébre que son origine est obscure. Voici donc comme en parle Wachter à la page 440. de son *Glossarium Germanicum*. FEUDUM, feodum, *prædium militare vel clientelare, stipendii loco concessum. Quidam ad Latinas origines prolapsi,* feudum *à* fide *vel* fœdere *derivant, quia* feudum *est genus clientelæ, cujus prima lex fidelitas erga patronum, & vitæ fortunarumque ejus defensio. Goldastus Latinitatem quidem in voce agnoscit, sed provincialem; &* feudum *deducit à* foi *fides, sicut* leudum *à* loi *lex, tom. 1. Rerum Alam. pag. 132. Contra alii & plerique rem & nomen rei origine Germanicum esse contendunt, quamvis eorum non una hæresis sit, dum alii vocem ad simplices, alii ad compositas referre malunt. Videamus primo de illis qui simplicitatem tuentur. Horum præcipuus est Spelmannus, qui vocem arcessit ab Anglosaxonico* feoh, *quod stipendium interpretatur. Atque ut contumaciam literæ D, quam sib infestam experiebatur, quodammodo compesceret, illam ex litera finali H, euphoniæ gratiâ, factam ait, quod nescio an ullo exemplo comprobari possit. Ex adverso Stiernhielmius* feudum *ab alendo deducit, quia* foden *est nutrire, &* foda *alimentum in omnibus veterum dialectis. Et hinc, inquit, decantatum illud* feudum, *bona scilicet quæ sunt data* till fodum, *hoc est in alimentum: de cujus vocis etymo Andabatarum more digladiantur linguæ* Scandicæ *imperiti interpretes Legum Longobardicarum. Hæc ille totidem verbis in Gloss. Ulph. Goth. pag. 46. & seq. Inter compositores rursus chorum ducit Spelmannus, qui præter superiorem, mox aliam conjecturam proponit, ut* feudum *perinde dicatur, quasi* feo-had *ordo & status stipendiarius, sicut* enyht-had *ordo militaris. Sanè Anglosaxonibus* had *in multis compositis ordinem & statum denotare, rectè asserit vir summus, etiamsi ipsum compositum è monumentis Saxonicis ostendere non possit. Gundlin-*

giana vocem componunt ex feo pecu, *&* od *bonum; ita ut* feudum, *sit bonum rusticum vel pecuarium, Germanis* ein vieh-gut. *Et in hac sententia dicuntur etiam versari Locennius, & alii benè multi. Tertia compositio est Hugonis Grotii, cujus vi* feodum *est fundus stipendiarius, sic dictus ab* od *substantia, fundus, possessio, &* feo *stipendium, salarium, merces: de quo significatu actum infra in* vieh. *Et his ferè partibus totum compositum apud diversos diversimodè constatur. Plura opinionum divortia exhibent* Origines Feodi *viri amplissimi Georgii Christiani Gebaneri. Mihi præ cæteris placet sententia Stiernhielmii & Grotii: sed quænam alteri præferenda sit non facilè dixerim. Illa simplicitate sua se commendat, & linguæ Celticæ suffragio, quæ* fwyd *(ut postea ostendam in* fodem *nutrire) alimentum significat, tum & aliorum vocum analogiâ, quæ ante nomen* feudi *repertum, stipendio militari antiquitus adhæserunt, & præter victum nihil significant, ut mox patebit. Hæc compositionis elegantiâ, & ipsius rei testimonio se tuetur. Quid enim est* feudum *nisi stipendiaria possessio?*

Primis temporibus, cùm Germania tota esset militaris, nemo militiæ causâ stipendium accipiebat, sed omnes ex annona publica alebantur. Quorsum videntur spectare verba Taciti cap XIV. de M. G. Epulæ, & quanquam incompti, largi tamen apparatus, pro stipendio cedunt. *Id quod etiam voces antiquæ demonstrant. Nam stipendium militare Luc.* III. 14. *ubi sedes voci nativa, interpreti Gothico vocatur* anno *à Lat.* annona; *Anglosaxonico* andlyfe, *hoc est victus, Francico* libnara, *hoc est alimentum, sustentatio vitæ, in Harm. Evang. Tatiani, cap.* XIII. 18. *Et in Glossis Boxhornianis* libnara *exponitur* stipendia.

Postea, captis Romanorum provinciis, militi ex hostico provisum est, tertia vel dimidia parte soli, prout victori placuit, inter belligerantes sorte divisa. Quæ res ipsi fundo stipendiario sortis *nomen conciliavit. Notæ sunt* sortes Vandalorum *in Africa,* Ostrogothorum *in Italia,* Visigothorum *in Hispania,* Burgundionum *&* Francorum *in Gallia. De* sortibus Vandalorum *agit Procopius lib.* 1. *de Bello Vandal. cap.* 1. *De* sortibus Ostrogothorum *idem lib.* 1. *de Bello Goth. cap.* 1. *De* sortibus Wisigothorum *Lex Wisigoth. lib.* X. *tit* 1. 8. *De* sortibus Burgundionum *Lex Burgund. tit.* XIV. 5. *tit.* LXXXIV. 1. 2. *Et Marius Aventicensis in Chron. ad an.* 456. *De* sortibus Francorum *Lex Salica, tit.* LXII. *quod vel hinc patet quia Lex ibi inscribitur* de Alodis, *id est de sortibus, & quia* Alodum *mox vocatur* terra Salica, *id est stipendiaria, sicut alibi ostendo.*

His sortibus novissimè successit Feudum, *novum genus beneficii militaris, & omnium judicio à præcedenti diversum. Dico novum. Nam terra feudalis non est terra hostis, sed ipsius Principiis cui militatur. Imago ejus rei cernitur in Barbaris, in solum Romanum ea lege receptis, ut Romanis militarent. Quando vox* feudi *primùm audita sit, inquirit Cangius in voce, & cel. D. Gebanerus in Dissertatione Academicâ suprà laudatâ.* *

FIEFFÉ. Un homme *fieffé* est un homme qui possède un fief, qui a été établi propriétaire d'un fief avec toutes les formalités requises en pareil cas; un vassal ou feudal qui tient un héritage en foi & hommage. *Fieffé* se dit aussi par injure, de ceux qui ont quelque vice, quelque mauvaise habitude au suprème dégré. Dans ce sens-là il signifie achevé, comme qui diroit, un homme à qui il ne manque rien d'un tel vice; de la même façon qu'il ne manque rien pour posséder un fief à celui qui en a été établi propriétaire par le Seigneur féodal avec toutes les formalités requises. *

FIENTE. Voyez *fiante*. M.

FIER. De *ferus*: dont les Italiens ont aussi fait *fiero*. M.

FIER. On dit proverbialement, *fier* comme un Ecossois. Ce proverbe est fondé sur la fierté de la Nation, sur-tout dans le tems que les Ecossois étant alliés avec la France pendant nos guerres contre l'Angleterre, faisoient valoir leurs services.*

FIER. Verbe. De *fidare*, qu'on a dit pour *fidere*: d'où *fidamen*, mot de Tertullien. Voyez M. de Saumaise sur Tertullien *de Pallio* page 162. *M.*

FIERABRAS. Sobriquet de Guillaume, Comte de Poitou, IV. du nom, selon Besly. De *ferre-brachia*; dont on a dit, par corruption, *Fierabras*; comme *fourche-fiere*, de *furca ferrea*. Voyez mon Histoire de Sablé page 67. & M. du Cange dans son Glossaire Latin au mot *Ferre-brachia*. Ce mot de *fierabras*, qui étoit un nom particulier, est devenu un nom général: & il signifie présentement *un homme fort & vaillant*. M.

FIERABRAS, ne se prend jamais, que je sache, & ne s'est jamais pris de nos jours qu'en mauvaise part. C'est à peu près la même chose que *Fanfaron*. Le Duchat.

FIERS. Sorte de raisins, appellés autrement *des fumez*. Rabelais 1. 25. *Car notez, que c'est viande céleste manger à désjeûner raisins avec fouaces fraiches: mesmement, des pineaux, des fiers, des muscadeaux, de la bicane, & des foyrards.* On prononce en Anjou *fiez*; mais on dit *figers* en Poitou: ce qui me fait croire que ce mot de *fiers* a été fait de *ficarii*, & qu'on a appellé ces raisins de la sorte, à cause de leur douceur, qui approche de celle de la figue: & ce qui me confirme dans cette créance, c'est ce que dit M. Borrel, qu'on les appelle à Montauban *des raisins goust de figue*. M.

FIERTE. Comme quand on dit *lever la Fierte*: *La Fierte de Saint Romain*. C'est une chasse. De *feretrum*. De *fierte*, on a fait l'adjectif *fiertable*. *Cas fiertable*: *Cas non fiertable*. ¶ Anciennement on prononçoit *fiertre*: & ce mot se trouve ainsi écrit dans les Etymologies Françoises de M. du Cange, & dans les Origines Gauloises de M. Borel. *M.*

FIERTÉ. De *feritas*; qui en vrai Latin signifie *cruauté*, & *humeur sauvage*; mais que les Auteurs de la derniere Latinité ont pris pour *audace*, & *courage accompagné de mépris*. S. Colomban Abbé, dans ses Monastiques:

Te feritate magis faciat moderatio clarum.

Caseneuve.

FIEVRE-SAINT-VALIER. Le Président de Thou livre 3. de son Histoire, parlant de Jean de Poitiers, Seigneur de S. Valier: *Ad mortem damnatus, cùm ad supplicium duceretur, ex pavore in tam acutam febrem incidit, ut veniâ, in gratiam filiæ, quæ pulchritudine sua multorum Procerum benevolentiam demeruerat, à Francisco I. impetratâ, vix ad mentem & sanitatem, sæpius misso sanguine, reduci potuerit. Unde* Sanvaleriana febris *in proverbium abiit.* Pasquier livre VIII. de ses Recherches, chapitre 39. *Le lendemain Maistre Nicolas Malon, Greffier Criminel, accompagné de Maistre Jean de Vignoles, l'un des quatre Notai-*

res & Secretaires de la Cour, & de plusieurs Huissiers, se transporta à une heure de relevée à la seconde Chambre de la Tour quarrée, où il lui prononça son Arrest. Je vous laisse toutes les particularitez qui se passerent entr'eux. Tant y a, qu'une heure aprés, ou environ, de relevée, il est mené sur le perron des grands dégrez du Palais : ou aprés son cri fait, monté sur une mule, & derriere luy, un Huissier en croupe, fut conduit par les Huissiers de la Cour, Sergens à Verge, Archers, Arbalestiers, & gens du Guet de la Ville, jusqu'à la place de Grêve, où il monta sur l'Echaffaut : Et aprés s'estre reconcilié à Dieu, entre les mains de son Confesseur ; comme il estoit sur le point de s'agenouiller, pour recevoir le coup de la mort par l'Exécuteur de la Haute-Justice, voicy arriver un Archer des Gardes du Roy, nommé François Bobé, *qui présenta à Malon deux Lettres : l'une, Missive, & l'autre, Patente : portant commutation de la mort en une prison perpétuelle. A cette nouvelle, Malon laisse le prisonnier, & deffend au Bourreau de passer outre : Et de ce pas, se transporte, avec Vignoles & Bobé, & quelques Huissiers, à la maison du Seigneur de Selve : lequel, ayant lu les Lettres, commanda d'en faire lecture devant tout le peuple, & de ramener Saint Valier en prison, pour en estre ordonné par la Cour ce qu'elle verroit de raison. Ce commandement est exécuté. Toutefois l'appréhension que ce pauvre Seigneur avoit eue de sa mort, le réduisit en telle fiévre, que peu de jours aprés il mourut.* * *Et de-là est venu*, La fiévre de Saint Valier, *tant solemnisée par nos communs propos.*

Cette fille de S. Valier, c'étoit Diane de Poitiers, Maitresse du pere & du fils ; c'est-à-dire de François I. & de Henri II. d'où vient que Buchanan l'a appellée, *Diana, venatrix Regum.* M. de Varillas prétend qu'elle n'a pas été maitresse de François I. *M.*

F I F.

FIFRE. Sorte de flute, dont on se sert dans le Régiment des Gardes Suisses, & dans celui des Gardes Françoises. De l'Alleman *pfeiffe :* qui est comme les Allemans appellent cet instrument. Ils disent *pfeiffen* pour dire *jouer de cet instrument ;* & *pfeiffer*, pour signifier celui qui en joue. *M.*

Fifre. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* confirme cette étymologie. Voici ses termes page 1192. Pfeiffe, *fistula, arundo canora. Cambris* pib, *Anglosaxonibus & Anglis* pipe, *Belgis & Suecis* pyp, *Gallis* fifre, *Italis* piva. *Menagius & Ferrarius vocum suarum originem referunt ad Germanicum* pfeiffe. *Nos nostram referre possumus ad verbum* puffen (pfuffen) *quod primò significat flare, inflare, ventum facere, mox etiam sonum edere, ut demonstravi in loco. Utrumque convenit fistulæ, cùm quia inflatur, & inflata sonum edit, tum quia buccas vicissim inflat, & ideo à Minerva fingitur rejecta. Postea, ut fieri solet, vox aliis quoque rebus quæ fistulæ non sunt, fistulas tamen longitudine & cavitate referunt, aptari cœpit. Inde Cambris* pib *tubus, canalis ; Belgis* pyp *tubus, canalis, tibia pedis & brachii, dolium vini Hispanicum ; Hispanis* pipa *dolium oblongum ; Gallis & Anglis* pipe *tubus & dolium ; Germanis* pfeiffe *tubus fictilis*, rucken-pfeiffe *sacra fistula, &c. Latino-Barbaris* pipa *vasculum, cadus, item fistula, quâ sanguis Dominicus hauriebatur interprete Cangio. De Clerico* pipæ *vide Spelmannum in* pipa. On voit par ce passage comment dans le même mot la signification de *tuyau* & celle de *tonneau*, qui paroissent d'abord si éloignées, ont néanmoins la même origine. *

F I G.

FIGER. Nicot : *Il vient de* figere. *Une chose figée est comme fichée, ou fixée, & arrestée : tellement qu'elle ne peut couler.* Ce qu'il a pris mot pour mot de Robert Etienne. *M.*

FIGNOLER, ou FINIOLER. Raffiner, vouloir par vanité surpasser les autres dans ce qu'on fait, enrichir sur eux par des manieres affectées. Ce mot vient de *fin*, entant que celui-ci signifie ce qui est le plus excellent en son genre, le plus recherché, le plus exquis. Un homme qui fignole en quelque chose, est un homme qui y recherche avec affectation tout ce qu'il y a de plus exquis. Voyez ci-dessous *Fin.* *

FIGUE. Faire la figue à quelqu'un ; c'est-à-dire, tromper, ou se moquer, en Espagnol *figa* signifie tromperie. *M.*

Figue. Le proverbe *faire la figue*, pour dire, *se moquer*, vient de l'Italien *farlafica.* Il tire son origine, à ce que disent quelques Auteurs, de ce que les Milanois s'étant révoltés contre l'Empereur Frédéric, avoient chassé ignominieusement hors de leur Ville l'Impératrice sa femme, montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le dos tourné vers la tête de la mule, & le visage vers la croupiere. Frédéric les ayant subjugués, fit mettre une *figue* au fondement de la mule, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dents, & de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus & étranglés sur le champ : & ils étoient obligés de dire au bourreau qui étoit présent, *ecco la fica.* C'est la plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanois que de leur faire la *figue :* ce qu'on fait en leur montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins. De-là ce proverbe est passé aux autres Nations. Les Latins montroient par dérision la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce passage de Juvénal, *mediumque ostenderet unguem.*

On dit aussi par une expression populaire *faire la figue*, lorqu'aprés avoir joint ensemble le pouce & le doigt du milieu, on les sépare ensuite avec violence, & en faisant un certain bruit. Il n'est pas trop aisé de découvrir l'origine de cette expression : car je ne crois pas qu'elle vienne en aucune façon du mot *figue*, pris pour *ficus.* Je ne vois aucun rapport entre une *figue*, & le bruit qui arrive en faisant la *figue.* Je penserois donc plutôt que c'est une onomatopée ; & qu'au lieu de dire faire la *fique*, on aura dit faire la *figue ;* à cause de la ressemblance de *fique* avec un mot aussi connu que celui de *figue.* Les Arabes ont dans leur langue le verbe *fakkaa*, qui signifie suivant le Gieuhari, *collidendo divulsit pollicem & medium digitum, iisque ita concrepuit ;* c'est-à-dire, précisément la même chose que ce que nous appellons *faire la figue.* On prendra si l'on veut le terme Arabe pour une onomatopée : mais je ne sais s'il est nécessaire d'aller chercher dans ce terme Arabe l'origine du nôtre. *

F I L.

FIL-D'ARCHAL. De *filum*, & d'*aurichalchum*,

chum, qu'on a dit au lieu d'*oricalchum*. Scaliger sur Festus, page 26. *Cùm Græci dicant* ὀρείχαλκον, *tamen Latini scripserunt* aurichalcum ; *quod putarent id ex auro & ære componi, additâ Cadmeâ terrâ : ut electrum, ex auro & argento : de quo intellexit Martialis :*

Pallida sic niveo radiant electra metallo ;
Et niveum felix pustula vincit ebur.

Intelligit enim de illa materia composita, non de succino. Igitur ex vitio pronuntiationis nata est falsa illa de compositione auri & æris opinio. Quare & auctor Glossarii rectè dixit, aurochalca, κραματικά : *quòd putarent esse auri, & chalci, seu æris*, κρᾶμά τι, *& compositionem quandam. Non nego ex auro & ære præstantissimum æs fieri, ut prodiderunt Veteres de Corinthio ære. Sed id* ὀρείχαλκον *esse, id verò pernego. Aristotelem enim habeo auctorem, qui, apud Interpretem Apollonii, negat* ὀρείχαλκον *esse in rerum natura. Hésychius* : ὀρείχαλκον, τῆς εἰκῆ διαδεδομένως εἶναι τοὔνομα. Οἱ δὲ πλείους ὑπάρχειν αὐτόν. Ἔστι δὲ καὶ ὕλη ὁμοία χαλκῷ. *Sanè* ὕλην ὁμοίαν χαλκῷ *vulgò vocamus* letonum. *Et de eo intellexit Horatius :* Tibia, non, ut nunc, orichalco vincta. *Sed illud commentitium aurichalcum tanti fuit apud Veteres, ut cùm nusquam esset, tamen quasi esset, etiam auro excellentius haberetur. Id quod ex Plauto cognoscimus, qui aurichalcum pluris facit, quàm talentum auri. Quod & non prætermisit Servius in Virgilium.* ¶ La Glose de la vieille Bible Françoise, imprimée à Paris en 1544. sur le chap. 6. du livre 3. des Rois : *Ne ayes pas merveilles, si tu lis en aucuns lieux à la fois, que ces choses estoient d'airain, & à la fois arcal : car* airain *&* arcal *est un mesme métal*. Et l'Auteur de cette version traduit ainsi ces mots du 15. vers. du chap. 1. de l'Apocalypse : *Et pedes ejus similes aurichalco : Et ses pieds sembloient à archal*. M.

Fil-d'Epinay. Nous appellons ainsi une sorte de fil à coudre, qui est de grand usage parmi les Lingéres : & nous l'appellons de la sorte, parce qu'il se fait à Epinay, Bourg situé entre Anvers & Malines. Nous disons de même *fil de Malines, & fil de Baïonne* ; parce que ces sortes de fils, qui sont fort déliés, & dont on fait des points & des dentelles, se font à Malines & à Bayonne. *M.*

Fil-de-Malines. Voyez *fil d'Epinay*. M.

Fil-de-Perles. De *filum gemmarium*. Les Gloses anciennes : Τρίλινον, κοσμὸς γυναικός, *trifilum gemmarium*. Un fil de perles est appellé *linea margaritorum* dans la Loi 26. *ad Legem Falcidiam*, qui est de Scævola : Et *linea ex margaritis*, dans la Loi derniere *de Auro, argento, mundo*, &c. qui est du même Jurisconsulte : Et *linea margaritarum*, dans le paragraphe 25. de la Loi 52. *de Furtis*, qui est d'Ulpien. *M.*

FILANDRES. Filets, qui s'engendrent dans le corps du faucon. De leur ressemblance à des filets. *M.*

Filandres. Certains crespes qui volent en l'air. De leur ressemblance à des filets de laine. *M.*

FILASSE. *Filum, fila, filacium, filacia*, filasse. Voyez M. du Cange. *M.*

FILATRICE. Etoffe tramée de fleuret. *Filatrix, filatricia*, filatrice. *M.*

FILE. Substantif féminin. De l'inusité *fila fila*, fait de *filum*. C'est une métaphore prise des Tailleurs, qui employent les fils les uns après les autres. *M.*

FILER. De *filare* : qui a été fait de *filum*, & qui se trouve dans Saint Odéric, au chap. 1. paragraphe 4. de sa Pérégrination. *In ea* : il parle de la Terre d'Ur : *sunt pulchri senes. Ibi viri nent & filant : mulieres verò, non*. Guillaume de Puy-Laurens, ch. 8. *Ite, Domina ; filate colum vestram*. M.

FILERIA. Voyez *phileria*. M.

FILET. Sorte de bride sans branches. De *filetum*, diminutif de *filum*. ¶ On dit *être au filet*, pour dire *être à table, sans avoir de quoi manger* : qui est une métaphore, prise des chevaux, auxquels on donne un filet pour les empêcher de manger. *M.*

Filet sous la langue. Grec ἀγκυλόγλωσσον. Budée, dans ses Annotations sur les Pandectes, fol. 140. *Æginetа* ancyloglossum *appellat vitium linguæ, aut congenitum, astrictâ lingua infanti nascenti membranulis quibusdam duriusculis & brevioribus ; aut agnatum, id est, accidentarium, cùm ulcus sub lingua cicatricem duriorem obduxit. Est autem vinculum nervosum, quod* filum *vulgariter nuncupatur*. Rabelais liv. 3. chap. 34. *Le bon mari voulut qu'elle parlast. Elle parla, par l'art du Médecin & du Chirurgien, qui lui coupérent un encyliglotte qu'elle avoit sous la langue*. M.

Filet-de-Perles. De *filetum gemmarium*. Voyez ci-dessus *fil de Perles*. M.

FILIBERT, ou FILBERT, ou PHILIBERT. Nom propre d'homme. Il vient de la langue Teutonique, comme il est facile de s'en appercevoir par la terminaison, & il signifie *valde clarus*, ou *præclarus*. Il est composé de deux mots, savoir *fili*, & *bert*. Le premier est une particule qui dans la composition sert à fortifier le sens, & c'est la même chose que l'Alleman *viel*. On trouve cette particule jointe ainsi à quantité de mots Francs, & pour le même usage. Willibald. signifie pareillement *valde audax*. Willigise, *valde potens*, ou *præpotens*. *Willi* est la même chose que *fili*. W ou V & F sont des lettres du même organe, qui se mettent facilement l'une pour l'autre. Le second mot qui entre dans la composition de *Filibert*, est *bert*, qui signifie *illustre*. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum* au mot *viel*, & ci-dessus *Bert*. *

FILIERE. C'est un morceau de fer percé de plusieurs trous d'inégale grandeur, par où on tire & on fait passer l'or, l'argent, le cuivre & le fer, pour les réduire en fils si menus qu'on veut, comme on voit le fil d'archal, les cordes d'épinettes, & les fils d'or & d'argent dont on fait les dentelles & les étoffes. C'est du mot *fil* qu'on a appellé *filiere* ce morceau de fer. *

FILIGRANE. De l'Italien *filigrana*, mot composé de *filum* & de *granum*. C'est un ouvrage d'orfévrerie, travaillé à jour délicatement. Il y a des grains sur les filets : & c'est apparemment de-là qu'il a été appellé *filigrane*. Ceux qui croyent que le filigrane est une invention nouvelle se trompent. Il y a au trésor de N. D. de Paris une Croix de Filigrane de vermeil doré, qu'on croit avoir été travaillée par S. Eloy ; & la plûpart des ouvrages qui restent de ce Saint, qui est mort l'an 665. sont ornés de filigrane. *M.*

FILIPENDULE. Plante qui est ainsi nommée, parce que ses racines ont quelques tubercules attachées à des fibres assez déliées, d'où elles pendent comme si elles ne tenoient qu'à un filet. *

FILLATRE. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : *Privignus*, *Fillastre*. De *filiaster* : comme *marâtre*, de *marastra*. Aujourd'hui, dans le Lyonnois, *fillâtre* se prend pour *gendre*. ¶ Pasquier liv. 8. de ses Recherches, chapitre 50. *Il m'est tombé en mémoire que nos ancestres par un honneste silence furent trop plus copieux ès parolles de consanguinité & affinité, que nous autres, qui, par une superstitieuse ignorance, avons en cet endroit appauvri nostre vulgaire. Car ils usérent du mot* parastre, *comme de* marastre, *pour descouvrir celui que notre mere avoit espousé en secondes nopces. Et semblablement, de* fillastre, *pour nommer le fils de nostre mari, ou femme, qui estoit issu d'autre mariage*. M.

FILLETTE *de vin*. Charles Etienne, dans son Abregé *de Arte Vascularia* de Lazare de Baïf, page 38. *Lugdunenses* fillettam *appellant quasi* fideliam : *quæ duplex pintam continet*. A Paris, où on prononce *feuillette*, & *feillette*, c'est un demi-muid.

Touchant le mot *fidelia*, voyez Nonius Marcellus. Mais ce n'est pas de ce mot dont nous avons fait *feuillette*. C'est de l'Italien *foglietta*, qui signifie aussi une mesure de vin. Comme ce mot n'est pas ancien dans la Langue Italienne, en cette signification, il peut être que les Italiens ayent emprunté ce mot des François.

On appelle *fillette*, ce petit linge dont on envelope le bout du doigt quand on y a mal : qu'on appelle autrement, *une poupée*. M.

FILLETTES. C'étoit de pesans *ceps* que Louis XI. faisoit épouser à ceux qui pour raison de leurs services, avoient mérité de devenir ses gendres. De-là le nom de *fillettes* du Roi Louis XI. dans la signification de ces *ceps*. Voyez Commines, liv. VI. ch. 12. *Le Duchat*.

FILLEUL. De *filiolus*, qui se trouve en cette signification dans un million d'endroits. Voyez le Glossaire de M. du Cange. *M*.

FILOU. Trompeur subtil, escroc, voleur, tireur de laine. Ce mot a signifié originairement ce petit bâton d'yvoire, long de trois pouces, & de la grosseur du petit doigt, à six pans, marqué comme un dé sur chaque face, avec lequel on jouoit. Et ce petit bâton s'appelloit *un cochonnet*. Or comme il étoit facile de piper à ce jeu, & qu'on y pipoit ordinairement, on appella à Paris, il y a environ 70. ou 80. ans, *Filoux* & *Filoutiers*, ceux qui pipoient & escroquoient en quelque occasion que ce fût. *Il n'y a pas trente ans que le mot de* filou *a été mis en usage*, dit Bourdelot, dans ses Origines Françoises manuscrites. Ce mot fut ensuite donné à ceux qui volent la nuit la bourse, & tirent la laine. Je ne sais d'où peut venir le mot de *filou*, dans la signification de ce dé dont nous avons parlé. *Filones* se trouve dans Ekkehardus, au ch. 5. *de Casibus Sancti Galli. Ad quorum ducem* (Il parle des Sarasins, qui étoient entrés dans la Bourgogne, & y faisoient un grand dégât) *Conradus, nobili astutiâ usus, Legatos dirigit, his verbis :* Ecce Ungri, filones illi fugitivi, nunciis me fatigant, ut sibi, pace mea, vos quidem à tantæ ubertatis terra armis expellere liceat. Sed vos, si viri estis, obviam illis, me juvante, quantociùs pergite. Sur lequel endroit Goldstat, dans ses Alémanniques, tom. 1. part. 1. pag. 198. a fait cette Note : *An* villones ? *id est*, villani. *Et obaudio Freherum*, fillones *exponentem* verberones : *à veteri verbo fillen. Otfrido, Notkero Labioni, frequens, pro* cædere, flagellare, fustigare. *An latrones & prædones* ? M. de Caseneuve, après avoir confirmé cette interprétation de Fréhérus, par ces mots du Glossaire du Moine Kéron : *Verbera, fillo : Verberum, filloon, fillonokertu* ; & par ceux-ci de l'ancien Glossaire de Lipse : *Fillunga, flagellum* ; dérive notre mot *Filou* de ce mot Alleman : le métier des Filous étant, dit il, de prendre de l'argent pour battre le monde.

D'autres dérivent *Filou* du Grec φιλήτης, ou φηλήτης, qui, selon Hésychius, signifie *un voleur*. Et d'autres du Flaman *fyil*, qui signifie *un méchant, un vaut-rien*. M.

FILOUS. Ce sont des Voleurs & des Assassins. Ce mot est fort ancien en Allemagne. Ekkehardus Junior, *De Casibus Monasterii S. Galli*, chapitre 5. parlant des Hongres qui ravageoient l'Allemagne : *Ecce Ungari, filones illi fugitivi, nuntiis nos fatigant*. Où Goldast a remarqué, que selon l'opinion de Fréhérus, ce mot est formé de l'ancien Alleman *fillen*, qui dans Otfridus & Nokerus, anciens Auteurs de la Langue Tioise, signifie *battre & fouetter*. Ce qui a beaucoup d'apparence ; d'autant que j'en trouve des preuves dans le Glossaire du Moine Kéron : *Verbera*, fillo : *Verberum*, filloon, Fillonokertu. Comme aussi dans le Glossaire de Lipse, au liv. 3. de ses Epîtres *ad Belgas :* Fillunga, *flagellum*. En effet, l'un des plus honnêtes métiers des Filous, c'est de prendre salaire des coups d'épée ou de bâton qu'ils donnent à ceux dont les ennemis se veulent venger. *Caseneuve*.

FILTRER. FILTRATION. De *feltrum :* qui signifie *du feutre*. *Feltrum, filtrum, filtrare, filtratio*. Voyez *feutre*. La filtration est une espéce de colature, qui se fait avec des piéces de feutre, coupées en long, par lesquelles la liqueur découle. Elle se pratique par ceux qui veulent séparer la portion la plus ténue d'un médicament d'avec la plus grossiére. *M*.

FIN.

FIN. Adjectif. *Joannes à Sancto Geminiano*, dans la Vie de Sainte Fine, Vierge : *Quod excellentem, vel optimum gradum bonitatis obtinet*, finum, *vel* finissimum *vulgariter appellatur*. Casaubon, sur la Sat. 1. de Perse : *Præclarè & nos in Idiomate nostro res in suo genere præstantes, tanquam finem ultimum assecutas, vocamus* fines, *sive* finitas ; *ut pannum, telam, & similia. Ita Græci* τελείας, ἀπὸ τέλος. Les Italiens & les Espagnols, disent *fino*, dans la même signification. Ce mot a une origine difficile à découvrir. M. Guyet le dérivoit du Latin ancien *vinus*, qu'il prétendoit signifier *bellus, scitus, venustus, elegans, delicatus :* fondé sur ce passage de Nonius Marcellus : VINNULUM, *scitiloquum ; id est*, illecebrum. *Plautus Asinariâ :* Compellando blanditer, osculando, oratione vinnula, venustula. Il y a dans Nonius Marcellus, *sensiloquum :* pour lequel mot M. Guyet corrige *scitiloquum*. Au lieu de *fino*, les Italiens on dit aussi *fine* ; d'où l'abstract *finezza :* d'où le François, FINESSE. J'oubliois à remarquer, que M. du Cange dérive notre mot *fin*, de *finitus*. L'analogie ne permet pas que de *finitus* on fasse *fin*.

Pasquier a fait un chapitre particulier des trois differentes significations de ce mot *fin :* qui est le dernier du huitiéme livre de ses Recherches. Voyez-le. *M*.

FIN. Ce mot dans la signification de ce qui est excellent dans son genre, est commun aux Bretons, aux François, aux Hibernois, aux Anglois, aux Allemans, aux Italiens, & aux Espagnols; ce qui montre que son origine est Celtique. Les Anglois disent *fine*; les Flamans *fyn*; les Allemans *fein*; les Italiens & les Espagnols *fino*. De cette premiere signification, ce mot a été employé pour signifier *menu*, *subtil & rusé*. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Fein.* *

FINANCE. C'est proprement l'argent qui provient des Tailles, Gabelles & autres Impositions que le Roi léve sur le Peuple. Sous lequel mot on comprend aussi le revenu des Domaines & des Parties Casuelles. Aussi anciennement le Trésorier de l'Epargne étoit appellé *Garde de la Finance*. Enguerrand de Monstrelet, vol. 1. ch. 57. *Le Borgne de Foucal, Ecuyer du Roi, & Garde de sa Finance, nommée communément* l'Espargne. Le même Auteur, vol. 3. parlant des crimes dont Jacques Cueur, Argentier du Roi, fut accusé: *A esté aussi fait prisonnier, pource qu'il a extorqué, pris & rapiné indeuement, plusieurs grands Finances sur le Pays du Roi, tant en Languedoc, Languedouy, comme ailleurs.* Ce mot est formé du Latin-barbare *finis*, qui signifie la promesse qu'on fait de bailler une somme d'argent. Matthieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Clanculò captus fuit & retentus; & tacito facto fine, interpositis fide & juramentis, & Chartis, cautè dimissus. Finaison nulle*, dans les anciennes Coutumes du Perche, comme remarque Ragueau en son Indice, est quand le Vassal ne paye au terme accordé ce qu'il avoit promis à son Seigneur pour le rachat & profit du Fief. De-là on forma le verbe *finer*, qui signifioit anciennement *exiger*, & *composer par force* avec quelqu'un, d'une somme d'argent. Le Sire de Joinville, en la Vie de S. Louis: *Lui dit qu'il ne le laisseroit point aller, jusqu'à ce qu'il eust finé à luy; & force luy fut finer au Chevalier à cinq cens livres.* Les Languedociens disent encore *finà* dans ce sens. *Caseneuve.*

FINANCE. C'est proprement l'argent du Roi, provenant des Tailles & Gabelles, dit M. de Caseneuve: qui dérive ce mot de *finis*: qui signifie, dit-il, la promesse de donner une somme d'argent. Voyez-le. M. du Cange le dérive du même mot; mais dans la signification d'*extrémité*. FINANCE, dit-il, *pecunia, quâ exsolutâ, lis finitur.* ¶ *Finantz*, en Alleman, signifie *usure, intérêt*: & *finanzen*, *donner à intérest*. Mais cette signification n'a rien de commun avec notre mot de *finance*. FINANCE ne viendroit-il point de l'ancien mot François *finer*, que je crois avoir signifié *trouver*? Les Périgourdins disent encore aujourd'hui *fina*, pour *trouver*: Et *finna*, parmi les Suédois, & parmi les Allemans *finden*, signifient la même chose. Ce qui me fait remarquer ici, que M. du Cange dérive le mot *treuver* de celui de *treu*, qui signifie *tribut*, & qui a été fait de *tributum*: *Proinde vocis* treuver, *seu, ut hodie efferimus*, trouver; *ut Itali* trovare; *etymon petendum ab ejusmodi tributorum Collectoribus, qui dicebantur* avoir treuvé, *cùm tributum, seu* le treu, *exegissent: quam vocem postmodum pro invenire usurpavimus.* Ce sont les termes de M. du Cange, dans son Glossaire Latin, au mot *trutanizare*, à la page 1213. du troisiéme volume. *M.*

FINANCE. M. de la Mothe, le Vayer, dans son Traité de l'Institution du Prince, dérive *Finance* de *finer*, dans la signification de *finir* ou d'*achever*. De-là vient aussi, dit-il, que *finance* est la même chose que le vieux mot *chevance*, parce qu'avec l'argent on *finit* & on *acheve* les choses les plus difficiles. *Le Duchat.*

FINANCE. Quoique le mot Alleman *finanz*, ait aujourd'hui un sens un peu différent de celui de notre mot *Finance*; cela n'empêche pas que ce dernier ne puisse en être dérivé. La signification des termes ne demeure pas toujours la même, & ce qui s'est pris d'abord en bonne part, se prend souvent ensuite en mauvaise part. D'ailleurs la ressemblance du mot Alleman & du mot François, est si entiere, qu'il est difficile de croire qu'ils n'ayent pas tous deux une même origine. *

FINER. Nos anciens disoient *finer* pour *finir*. Voyez Nicot. *M.*

FINLANDE. Nom d'un grand pays de l'Europe Septentrionale. Les Auteurs Latins modernes, l'ont appellée *Finnia*, & *Finnonia*. Tacite nomme le peuple *Fenni*, sans nommer le pays. Rien n'est plus absurde que l'étymologie que donne Ziegler, du nom *Finland*. Il prétend qu'il vient du mot *fin* dans le sens de *beau*, *agréable*. Il est vrai que *fin* ou *fein*, signifie cela en Langue Teutonique; mais rien ne convient moins à la *Finlande* que de l'appeller un *beau pays*. Voyez ci-dessus *Fin*. L'étymologie du savant Wagenseil, ne vaut guere mieux. Il veut que les anciens Suédois, étant souvent infestés par les *Finnois*, qu'il nomme *Finnones*, en appellerent le pays *Fienden-land*, c'est-à-dire, *pays des ennemis*, & par contraction *Finland*. On sait que *land* en Langue Teutonique, signifie *terre*, *pays*; & ce mot entre dans la composition de quantité de noms propres de pays. La véritable étymologie de *Finland*, se tire du mot Teutonique *fen*, qui veut dire *boue*, *marais*, *pays marécageux*: & c'est de-là, pour le dire en passant, que vient notre mot *fange*, & l'Italien *fango*. De sorte que *Finland* est la même chose que *terre de marais*: nom qui convient à merveille à ce pays, où il y a quantité de lacs & de marais. Cette étymologie est confirmée par le nom que les habitans lui donnent dans leur propre Langue: car ils l'appellent *Soo-ma*, qui signifie la même chose que *Finland*; de *Soo* marais, & *ma* terre: & il semble que le nom Teutonique ne soit qu'une traduction du nom Finlandois. *Fenni* ou *finni*, vient pareillement du Teutonique *fen* marais, & signifie *habitans des marais*. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Fen.* *

FIO.

FIOLANT. *Che fa del bravo*, dit le Dictionnaire Fr. Ital. d'Oudin. Je crois que c'est proprement celui dont on dit qu'il fait *feu violet*: & peut-être *fiolant* vient-il de-là. Du reste *fiolant* se trouve dans le *Perroniana* au mot *courage*. Le Duchat.

FIONIE. Nom propre d'une des Isles du Danemark. On la nomme aussi *Funen* & *Fuinen*. Olaüs Magnus, & Stephanus dans ses Notes sur le Grammairien Saxon, pag. 19. disent que le nom de *Fionie* vient de *fion*, qui signifie séparation; parce qu'elle est séparée de l'Isle de Zélande & de la terre-ferme par deux Détroits, savoir le grand Belt & le petit Belt. Peut-être lui donna-t-on ce nom, parce que c'est une séparation que fit la mer d'une portion de la Zélande, ou de la Jut-

lande, qu'elle sépara, qu'elle détacha, & dont elle fit une Isle particuliere. *

FIQ.

FIQUETTE. Comme quand on jure *par ma fiquette*; qui est un serment que font beaucoup de femmes sans savoir ce qu'elles disent. De *fichetta*, diminutif de *fica*, qui se prend chez les Italiens *in obscænis*. Le Molza, dans son *Capitolo delle fiche*, remarque que les femmes de Provence ont de coutume de jurer de la sorte.

Questo basta a chi vuol lor fama dare.
Anchor, ch'al tempo antico gia gli Athleti
Usasser con le Fiche d'ingrassare :
Però in Provenza, in quei paesi lieti,
Il giurar per ma Figa, *è un sagramento*
Ch'usan le Donne, ond'ogni buon s'acqueti.

Sur lequel endroit Annibal Caro, sous le nom de *Ser Agresto*, a fait cette Note : *Come il guiderdone d'un huomo buono è diventar santo, così esse Fiche, per i loro buoni portamenti, sono state canonizate per sante in Provenza, là tra quelle persone da bene. Percio che le Donne in quel paese, quando vogliono affermare una verità giurano* per ma figa, *id est, per la fica mia, come per cosa santificata : e quelle buone persone credono a questo giuro, come a Sacramento infaillibile, & inviolabile.* Les Grecs se sont servis du mot de *figue* en la même signification. Le Scholiaste d'Aristophane, sur la Comédie de la Paix : σῦκον δὲ ἐκαλεῖτο τὸ τῆς γυναικὸς αἰδοῖον. Voyez Vigénaire sur Philostrate, au Tableau des Présens Rustiques. Mais peut-être que l'Italien *fica*, en cette signification obscéne, vient de *buca*, qui signifie *ouverture*. Voyez mes Origines Italiennes. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer, que les Italiens jurent de même *cazzo*, & *potta*. Nous disons aussi *par ma fi*, qui est une abbréviation de *par ma fique*. Rabelais, I. 7. *Une de ses Gouvernantes m'a dit, jurant sa fi.* M.

FIS.

FISCELLE. Bourdelot : FISCELLE : Fiscella *est proprement le vaisseau où on faisoit des fromages, qui premierement fut de jonc, puis d'osier, & enfin de cordes mêmes, qui ont retenu le nom.* Les Gloses d'Isidore : Fiscella, *forma ubi casei exprimuntur*, Fiscellus, *mollis casei appetitor.* Tibulle, liv. 2. Eleg. 23.

Tunc fiscella levi detecta est vimine junci,
Raraque per nexus est via facta sero.

Voyez *fisque*. ¶ Je doute fort que notre mot François *fiscelle* vienne du Latin *fiscella* : ces deux mots n'ayant rien de commun ensemble. Et je croirois plutôt qu'il viendroit ou de *funicellus* : *Funis, funiculus, funicellus, finicellus, ficellus, ficella*, FICELLE : ou de *filicella*, fait de *filum*. M.

FISCELLE. Dans le sens de *panier* de *jonc*, pour faire du fromage, n'est point François. Mais dans le sens de *petite corde*, il faut écrire *ficelle*. Il vient de *fides, fidicula, fidicella, ficelle*. Le D. dans le milieu des mots, souffre très-souvent élision. *Medericus, Merry ; Laudunum, Laon ; Theodoricus, Thierry ; Theobaldus, Thibaud ; Fides, Foi ; Cadomum, Caën.* Huet.

FISQUE. Du Latin *fiscus*, qui signifie proprement *un panier*, & qui vient du Grec φίσκος ; mais qui a été pris figurément pour *le Trésor public*. Asconius : Fisci *spartea sunt utensilia ad majoris summæ pecunias capiendas : unde, quia major est summa pecuniæ publicæ, quàm privatæ ; ut pro censu privato* loculos *&* arcam *dicimus, sic pro thesauro publico ærarii dicitur* fiscus. Hésychius : φίσκος, δημόσιον ταμεῖον πολύχρημον. Φισκοσυνήγορος, ὁ τοῦ ταμείου συνήγορος. Isidore, XX. 9. Fiscus, *saccus est publicus. Hunc habent exactores, & in eo mittunt debitum publicum quod redditur Regibus.* S. Augustin sur le Pseaume 146. *Si non habet Remp. suam Christus, non habet fiscum suum :* fiscus *enim scitis quid sit ?* Fiscus, *saccus est : unde &* fiscellæ *&* fiscinæ *dicuntur. Ne putetis quia aliquis draco est fiscus, quia cum timore auditur exactor fisci.* Fiscus, *saccus est publicus. Ipsum habebat Dominus hic in terra, quando loculos habebat : & ipsi loculi Juda erant commissi.* M.

FLA.

FLACARGNE. C'est-à-dire, *calomnie*. Le Roman de la Rose, fol. 25. r°.

Malebouche qui rien n'espargne,
Sur chascun trouve sa flacargne.

C'est un substantif un peu corrompu du verbe *flagorner*, fait de *flatare* enfler, & de *cornare*, fait de *cornu*, dans la signification d'un *cor* de chasse ou d'une trompette. *Le Duchat.*

FLACHIER. C'est un marais. Froissart, vol. 2. fol. 107. r°. édition de Verard : *Et avoient audevant d'eux ung grant flachier plain de eaue dormant. Flachis* s'est dit aussi à peu près dans la même signification. Froissart, vol. 2. fol. 74. v°. *Entre sa bataille & les gens de Rasse qui se combattoient & qui mors estoient, y avoit un grant flachis tout plain d'eaue & grant marais.* Je crois que l'un & l'autre viennent de *lacus*. Le Duchat.

FLACON. On appelloit autrefois *flasca*, les étuis ou les couvertures des bouteilles. Isidore, liv. 20. ch. 6. Flascæ, *à Græco vocabulo dictæ. Hæ pro vehendis ac recondendis phialis primùm factæ sunt ; inde & nuncupatæ sunt : postea in usum vini transierunt ; manente Græco vocabulo, unde & sumpserunt initium.* Il veut dire qu'elles sont ainsi dites de φιάλη, qui signifie *une bouteille* ; comme qui diroit *phialasca*. Aussi les appelloit-on *philasca*, & *pilasca*. Les Gloses d'Isidore : Philasca, *vas vinarium ex corio.* Balbus *in Catholico* : Pilasca, *vas vinarium corio piloso opertum, & derivatur à* pilis. Je trouve aussi que *flasca* étoient des corbeilles que les habitans d'une ville assiégée remplissoient de charbons ardens, & qu'ils rouloient ensuite du haut des murailles pour bruler les fascines dont on tâchoit de combler les fossés. Oderic Vital, liv. 10. de l'Histoire Ecclésiastique : *Oppidani fascas prunis ardentibus plenas desuper demittebant ; & congestiones rerum quæ ad sui damnum cumulatæ fuerant, adminiculante sibi æstivo caumate, concremabant.* Le même Auteur, au liv. 6. prend aussi *flascones* pour *des hotes*, avec lesquelles S. Guillaume, Duc de Guienne, du tems qu'il étoit Moine, alloit querir sur un âne les provisions de son Couvent. *Quondam Dux potentissimus non erubescit vili asello gestari cum suis flasconibus.* Cela fait voir que du commencement, comme j'ai déja dit, *flasca* & *flascones*, n'étoient que les étuis & les couvertures des bouteilles ; lesquelles furent enfin appellées *flascones*. Flodoard, liv. 1. ch. 15. *Vas vini, quod vulgò flasconem vocant.* Walafridus Strabo, dans la Vie de S. Othmar, ch. 9. *Nibil jam potuum superesse, præter quod in flascone parvo servabatur.* Caseneuve.

Flacon. C'est une bouteille à vis. Rabelais, I. 5. *Quelle différence est entre* bouteille *&* flacon? *Grande : car bouteille est fermée à bouchon ; & flacon, à vis.* De *flasco.* Flodoard, dit que S. Remi donna à Clovis qui alloit combattre contre les Wisigots, une bouteille de vin qu'il avoit bénite : *quam* flasconem *vocant :* & qu'il l'avertit, que tant que ce vin dureroit, il auroit un heureux succes contre ses ennemis. Et de-là, le Grec moderne φλασκίον. Suidas : φυλίνη, ὅπερ παρ' ἡμῖν λέγεται φλασκίον. Sur lequel endroit Æmilius Portus a fait cette Note : *Italicè* flasco : *Gallicè*, flascon, *vel* bouteille : *Latinè*, lagena. Les Espagnols disent aussi *flasco*, & les Italiens, *fiasco*. *Flasca* se trouve en la même signification. Isidore, xx. 6. Flascæ, *à Græco vocabulo dictæ. Hæ, pro vehendis ac recondendis phialis primum factæ sunt : inde & nuncupatæ sunt. Postea in usum vini transierunt, manente Græco vocabulo, unde & sumpserunt initium.* Et de-là, le mot François Flasque. Rabelais, liv. v. chap. xi. *Là aussi nous dist estre un flasque de sang gréal : chose divine, & à peu de gens connue. Flasco*, & *flasca*, ont été faits de l'Alleman *flasch*, qui signifie la même chose. ¶ Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, 2. 6. & Goldstat sur Valafridus, en la Vie de S. Omer, ch. 9. & Pasquier 8. 2. ¶ Nicot dérive *flacon* de φακός, qui est, dit-il, appellé *Lenticula*, liv. 4. des Rois, ch. 9. Æmilius Portus, sur ces mots de Suidas : φακὸς ὕδατος. Εἶδος ὑδατοδόχου ἀγγείου ἐστὶν, ὃ ἀγροικικῶς παρ' ἡμῖν ἀσκοδαῦλα λέγεται ; lui donne la même origine. *Galli*, dit-il, *servatis vocis Græcæ vestigiis, vocant* flascon. *M.*

Flacon. Joignons à ce qu'on vient de lire sur ce mot, ce qu'en dit Wachter, à la pag. 453. de son *Glossarium Germanicum*, où il parle ainsi : Flasche, flæsche, *lagena. Olim etiam uter, follis, amphora, & quodlibet vas condendis liquidis accommodum. Vox omnibus populis Celticis, & Slavonicis quoque usitata, quamvis variè enunciata. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* ffiaced *lagena, uter. Gloss. Pez. ascopam (hoc est utrem)* ulascun. *Somnerus :* flaxa *lagena. Sed in Evangelio Anglo-Saxonico, Matth.* xiv. 13. wæter-flaxan *sunt amphoræ. Verelius in Indice :* flaska *lagena. Belgæ dicunt* flesche, *Angli* flagon, *Galli* flacon, *olim* flascon, *Hispani* flasco, *Itali* fiasco, fiascone, *mutato* L. *in* I. *ut sæpe alias : Poloni* flasha, *Bohemi* flasse, *Hungari* palaszk. *Latino-Barbari habent* flascas, flasculas, *&* flascones, *vario sensu apud Cangium in Glossario. Hesychio* φλάσκων *exponitur* εἶδος πολυπὸ *species poculi. Cuncta videntur corrupta ex* pilasca, *quæ vox, Martinio judice, derivatur à* pilis, *& Græco* ἀσκὸς *uter ; sic ut* pilasca *sit uter ex corio piloso factus. Vocem sistit Isidorus, in Glossario :* Pilasca, *vas vinarium ex corio. Ejusmodi vas Gothis in Evangelio vocatur* balg *Matth.* ix. 17. *Luthero* schlauch, *hoc est, follis, uter. Hic primus vocis sensus, unde reliqui per translationem orti.* *

FLAGEOL, FLAGEOLER, FLAGORNER, FLATER. Tous ces mots viennent de *flare. Flare, flatum, flaticium, flaticiolum, flaciolum,* flageol. *Flaticiolare, flaciolare,* flageoler. *Flaciolinare, fraciorinare, fragorinare,* flagorner. *Flare, flatum, flatare,* flater. Voyez *flater.* M.

FLAGEOLET. De *flaticioletum.* Voyez *flageol.* M.

FLAIRER. De *fragrare :* qui signifie, & *odorari*, & *odorem exhalare.* R en L : comme en *pelerin*, de *peregrinus.* M.

FLAITRIR. Comme de *meio*, ou *mingo*, on a fait le verbe désidératif *micturio ;* il pourroit être, que dans la licence qu'on se donnoit de faire des verbes Latins-barbares, on auroit formé de *flacceo & flaccesco*, le verbe *flacturire ;* & que de-là on auroit fait *flaitrir.* Quoi qu'il en soit, *flaitrir* ou *flatrer ;* que nous prenons en la signification active, & qui signifient *imprimer une marque d'infamie avec un fer chaud ;* peuvent venir de la même origine ; parce que comme les choses flaitries prennent une couleur qui tire sur le fauve ou sur le tané, l'impression du fer chaud donne la même couleur à la chair où il est appliqué. Aussi Goldast, sur les anciennes Poesies Allemandes de la Dame Winsbekie, dit qu'en Alleman *veluven*, qui signifie *flaitrir*, vient de *val*, qui signifie *flavus.* Caseneuve.

Flaîtrir. De *flaxeo. Flaxeo, flaxi, flaccitum, flaxitire, flaxire,* flaitrir. Nos anciens disoient *flatrer.* Nicot : Flatrer *au front d'une lettre chaude. Aucuns dient* flattir. *Autres dient* fleutrir. M. Guyet dérivoit *flatrer* de *later. Later lateris, laterare, flaterare ;* comme qui diroit, *laterculo notare.* Ne viendroit-il point de *litera ? Litera, letterare ;* mot Italien : *letterare, lettrare, flettrare ;* c'est-à-dire, *literis notare.* Et de-là, *servi literati*, pour *des esclaves marqués de lettres au front*, appellés des Grecs pour la même raison, στιγματίαι. M.

FLAMAND. Hadrien de Valois croit qu'on ne peut trouver l'étymologie de ce nom. Selon Skinner, il pourroit bien venir de l'Anglo-Saxon *flyming*, qui veut dire fugitif, exilé. Les peuples de la Basse-Allemagne ayant été obligés de changer souvent de demeure, à cause des inondations de la mer, on les a appellés *Flamands*, c'est-à-dire, *fugitifs.* Il y a plus d'apparence que ce nom vient de *Flandreman*, homme de Flandres ; dont on a fait successivement *Flandeman, Flandman, Flaman*, & enfin *Flamand.* Voyez ci-dessous le mot *Flandre.* *

FLAMBE. Les Grecs appellent cette fleur *Iris ;* à cause du rapport qu'ont ces couleurs avec celles de l'arc-en-ciel. Nous l'appellons *flambe ;* parce que, comme dit Charles Etienne dans son Livre *de Re Hortensi*, ses feuilles ressemblent à des langues de flamme. Quelques-autres croyent qu'elle est ainsi appellée parce qu'elle a certaine qualité chaude qui échauffe grandement. *Caseneuve.*

Flambe. De *flamma.* M en B : comme en *marbre*, de *marmore :* en *gambero*, Italien, de *cammare :* en *scabellum*, de *scamnum.* De *flamma*, on a fait les diminutifs *flammula* & *flammella.* De *flammella*, on a dit *flammellum*, par métaplasme ; d'où *flambeau.* M.

FLAMMANT, ou FLAMBANT. Oiseau : ainsi appellé de la couleur de ses plumes, qui est comme flambante. Le bon, le savant & le judicieux M. Gassendi, dans la Vie de M. Peyrese, en l'année 1612. *Parisiis porrò discessurus, ac vale jam amicis dicens, recepit inter cetera, se ad Mericum vicum, hieme ingruente, transmissurum par Phœnicopterorum. Subierat quippe earum avium enutriendarum desiderium, non ob pulchritudinem modò alarum rubore flammantium (unde Nostrates,* ce sont les Provençaux, Flammantem *vocant), obque proceritatem crurum & colli, cujus caussâ à Juvenale* Phœnicopterus ingens *dicitur ; sed præsertim ob speciem victûs, quo Peireskius quasdam apud Varium educatas commemorabat. Referebat enim illas*

noctu potiùs, quàm interdiu capere cibum, qui ferè illis parabatur ex pane aquâ madefacto; præsentire frigus adventans, ac tum ad ignem accedere, pedibusque etiam interdum cremari; dolente pedum altero, illius vice uti rostro; ipsoque, & altero pede alternando incedere: dormire erectas in alterum pedem; reliquo in ventrem, plumasque, subducto: parci esse somni, aliaque similia. Voyez Belon, en son Ornithologie. Les Grecs l'ont appellé φοινικόπτερος pour la même raison. Martial:

> *Dat mihi penna rubens nomen: sed lingua gulosis*
> *Nostra sapit: quid si garrula lingua foret?*

Rabelais l'a aussi appellé *flammant. Flammans, qui sont phœnicopteres.* C'est au chapitre 37. du liv. 1. Et au 41. du livre quatriéme: *Et étoit le pennage rouge cramoisi, comme est celui d'un phœnicoptere, qui en Languedoc est appellé* flammant. Les Espagnols l'appellent *flamenco.* M.

FLAMME: pour la fleur Iris, autrement, *glayeul.* M. de Saumaise, dans son Traité des Homonymes des Plantes, ch. 28. Flammas *appellamus quæ sunt Veterum* Irides, *vel* Gladioli. *Nihil habent, quare sic meritò appellentur, nec in specie, nec in colore. Græci veteres φλόγα appellârunt floris genus, à flammeo fulgore. Hesychius: φλόξ, ἡ τοῦ πυρὸς, καὶ ἄνθος τι. Meminit Theophrastus: & odore carere dicit, qui φλόγιον etiam nominat; id est,* flammulam. *Perperam* flammeum *vertit Plinius, & de flammeo violæ genere accepit: quasi scriptum esse φλόγινον. Corrigendus Nicandri de ea versus in floribus coronariis:*

> φλὸξ ἢ θεῶν αὐγῇσιν ἀνερχομένης ἴσα ἥσα.

De colore similem facit exorientis Solis luci. Auroræ colorem *nostrates vocant mulieres.* Charles Etienne, dans son *de Re Hortensi*, sect. 116. Iris, *sive* flammula: des flambes: *à cœlestis arcûs figura, quæ in florum coloribus cernitur, tum etiam à foliorum similitudine, quæ flammæ linguas referunt, dicta.* M.

FLAMME. C'est un petit instrument de Maréchal, dont on se sert pour saigner un cheval; & on l'appelle ainsi, parce qu'il est fait en forme de *flamme.* On donne le même nom, en terme de marine & par la même raison, à une longue banderole fourchue, qu'on arbore aux vergues & aux hunes des vaisseaux, soit pour l'ornement, soit pour faire signal. On a nommé en Latin *flammulum* un étendard qui aboutissoit en pointe comme la *flamme*, tel qu'est celui qui est peint à S. Jean de Latran, que S. Pierre donne à Charlemagne. C'est apparemment de-là qu'est venu le mot d'*oriflamme*, dont il est tant parlé dans notre ancienne Histoire. On appelle *flamme* ou *flammeche*, en terme d'Astronomie, de petites pointes faites en forme de flammes, qui sont attachées aux rets de l'astrolabe, & qui désignent les principales étoiles fixes. *

FLANC. Lat. *Latus.* Nicot & le P. Labbe, le dérivent de l'Italien *fianco.* M. Guyet, après Trippault, le dérivoit de λαγών, qui signifie la même chose. *Lagon, lagonis, lagone, flagone, flagne,* FLANG, FLANC. Ou bien, de cette maniere, qui me plaît davantage: *Lagonum, lagonicum, lagnicum, lancum, flancum.* Et de-là, l'Italien *flanco, fianco.* On a mis l'F devant, comme en *floco*, de *roco.* Voyez mes Origines Italiennes, au mot *fianco.* M. Lancelot le dérive aussi de λαγών: & cette étymologie, que le P. Labbe désaprouve, me semble très-vraisemblable. *M.*

FLANC. Je crois que ce mot vient de l'Alleman *flanke*, qui signifie la même chose, & qui est lui-même formé de *lank* par l'addition de la lettre F. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German.* aux mots *flanke* & *lank.* *

FLANDRE. On varie sur l'origine de ce nom. Quelques-uns disent qu'il vient de Flandebert, ou Flantdebert, fils d'un certain Claude, Roi des Gaulois: Que César ayant fait assiéger Bavay, alors Ville des Bovaques, par C. Antistius Reginus, son Lieutenant, & les assiégés étant extrêmement pressés de la faim, Andromade, Roi de la Nation, fit sortir de la Ville par des chemins soûterrains, la plus grande partie des Bourgeois, avec une escorte de soldats, sous la conduite de Flandebert ou Flantdebert, & de Flamincus: qu'ils s'arrêterent dans les campagnes du Lys, près de Bailleul: Que Flandebert fit un Traité avec Antistius, à des conditions avantageuses: qu'il en obtint tout ce qui s'étendoit depuis l'Escaut jusqu'à la mer, & qui n'étoit qu'une épaisse forêt: qu'il la défricha, cultiva la terre, sur-tout proche du Lys, & y bâtit la ville de Lille; & que s'étant ainsi fait un état, le pays prit son nom. Tout cela est si fabuleux qu'il n'est pas besoin de le réfuter. D'autres prétendent que la *Flandre* a été appellée de la sorte de *Flandrine*, fille de Lideric II. grand Forestier de ce pays sous Charlemagne & Louis le Débonnaire. D'autres croyent, avec plus de vraisemblance, que le nom de *Flandre* ou *Vlaenderen*, comme les habitans la nomment, est venu des vents qui souffloient avec impétuosité, contre les forêts dont elle étoit autrefois couverte; ou bien de ces mots Latins *fluctus* ou *flatus*, savoir des ondes flotantes de la mer, ou des vents marins & occidentaux qui y regnent. Mais, à dire vrai, toutes les étymologies que l'on donne du nom de *Flandre*, sont très-incertaines, & il faut avouer de bonne foi, qu'on ignore la véritable. *

FLANDRIN, NE. Homme ou femme de mauvais air, & dont les jambes sont trop longues, & tout d'une venue. *Flamand* & *Flandrin*, sont synonimes dans la signification d'homme né en Flandres: & on appelle ainsi *Flammant* le Phénicoptere, à cause de la couleur, comme *flambante*, des plumes de cet oiseau, qui d'ailleurs a les jambes longues & grêles. C'est par rapport aux jambes longues & menues du Phénicoptere, que comme qui dit *Flammant*, dit *Flandrin*, on appelle *Flandrin* & *Flandrine*, toute personne à qui des jambes trop longues & peu fermes donnent un mauvais air. *Le Duchat.*

FLANELLE. Petite étoffe blanche de laine, pour doubler. L'étymologie de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

FLANELLE. Peut-être vient-il de *lana. Lana, lanella, flanelle*, par addition de l'F au commencement, comme en plusieurs de nos mots. *Le Duchat.*

FLANS. On appelle ainsi à Paris, en Picardie, en Normandie, & ailleurs, une sorte de tarte. Villon, dans son Grand Testament:

> *Bons vins ont souvent embrochez,*
> *Saulces, brouetz, & gras poissons,*
> *Tartres, flancs, œufs frits & pochez,*
> *Perduz, & en toutes façons.*

Et ailleurs, dans le même Testament:

Item, aux Freres Mendians;
Aux Devotes & aux Beguines,
Tant de Paris que d'Orleans,
Tant Turpelins que Turpelines,
De grasses souppes Jacobines,
Et flans leur fais oblation.

Et quelques pages après :

Mon long tabart en deux je fends :
Si vueil que la moitiè s'en vende,
Pour leur en achepter des flans :
Car jeunesse est un peu friande.

Jean de Meun, dans son Roman de la Rose, fol. 244. de l'édition de Pierre Vidoue, *in*-8°. les a appellés *flaons*.

Ou de tartes & de flaons,
Ou de fromages en glaons.

Je ne sais d'où vient ce mot. Bourdelot le dérive *a flando*, ou *à flendo*. *A flando*; parce qu'il faut manger les flancs chauds. *A flendo*; parce qu'ils se donnent aux enfans pour les appaiser : qui sont deux étymologies également mauvaises. Celle de M. Borel, dans ses Antiquités Gauloises, n'est pas meilleure. Il dérive *flandrelets*, qui est comme nous appellons les flans en Anjou, du mot de *Flandre*, & de celui de *lait*; pour avoir été inventés, dit-il, en Flandre, où le lait abonde. D'autres prononcent *flandelet*, & Bourdelot a écrit ce mot de la sorte : & ils le dérivent de *flan de lait*. Nous prononcions anciennement *flaons*: comme il paroît par le passage du Roman de la Rose, ci-dessus rapporté. Et les Espagnols disent encore aujourd'hui *flaones*. Et les Languedociens, *flaones*, *flounes*, *flausous* & *flausones*. Ce qui pourroit donner sujet de croire que ce mot de *flaon*, auroit été fait de *flavene*, ablatif de *flavo*, dit par métaplasme pour *flavus* : & qu'on auroit dit *flaon* de *flavone*; comme *paon*, de *pavone*, ablatif de *pavo*; & qu'on auroit appellé *flavones* ces tartelettes, de leur couleur jaune, causée par les jaunes d'œufs qui sont dedans. M. Nublé a écrit à la marge de son exemplaire de mes Origines Françoises de la premiere édition, que ce mot de *flans* signifie des œufs battus & détrempés avec du lait, & cuits dans un plat sur un réchaut; ce qui pourroit servir à confirmer cette étymologie. Mais comme les flans sont appellés dans les livres Latins *flatones*, *flantones* & *fladones*; dont M. du Cange rapporte plusieurs exemples; il est indubitable que le mot François *flans* vient de ce mot Latin. Mais il est difficile de dire d'où vient ce mot Latin. Les Allemans, selon le témoignage de M. du Cange, disent *vlaeyen*. J'apprends d'ailleurs qu'ils appellent *fladen*, une sorte de gâteau. *M.*

FLANS. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 452. FLADEN, *placenta. Francis* flado, *Belgis* ulaade. *Gloss. Pez. Placentas* fladan *vel* preitinga. *Inde Placenta Latino-Barbaris* fladones, flatones & flantones; & *Gallis* flaons & flans, *quamvis literâ D in medio vocis elisâ. Quidam existimant, Francicam vocem imitari Latinam* placenta. *Alii utramque à Græca πλακὸς ἄρτος derivant, quæ est à πλάξ incrusto. Alii malunt Germanicum nomen à Latino-Barbaro* oblata *deducere per aphæresin, figuram in peregrinis vocabulis adoptandis familiarem. Utitur hoc etymo Lutherus in Post. Eccles. Homil. super*, 1. *Cor.* 5. *de purgando veteri fermento. Quem sequitur Helvigius in Orig. German. & Frischius in Bodekero illustrato*, pag. 209. *Et negari sanè non potest, panes quosdam tostos & tenuissimos infimæ Latinitatis scriptoribus appellari* oblatas, *etiamsi testimonia à Cangio allata non sint tantæ vetustatis ut Glossa Theotisca*, &c. *

FLAQUE. Lieu marécageux. C'est un mot Flaman. Les Latins-barbares ont dit *flacco*. Voyez M. du Cange. *M.*

FLASQUE. De *flaccus*. Pline, liv. XI. ch. 3. *Aures homini tantùm immobiles. Ab iis* flacconum *cognomina*. On a dit de même *flacci* des chevaux qui ont les oreilles basses & pendantes. Nous disions anciennement *flaque*. Ronsard, dans son Discours du Poeme héroïque : *Les vers Alexandrins sentent trop la prose très-facile, & sont trop énervez & flaques*. Et c'est ainsi que ce mot se trouve écrit dans Nicot. *M.*

FLASQUE : pour *flacon*. Voyez *flacon*. M.

FLASSAIE. Vieux mot inusité, qui signifioit *un loudier*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : LODIX, *flassaie*. M.

FLASSAIE. Ce mot vient peut-être de l'Alleman *flax*, qui signifie du lin. Il se fait des loudiers de lin grossier en plusieurs pays de l'Allemagne, où le chanvre est rare. *Le Duchat.*

FLATER. De *flatare*. Le Glossaire de Papias : Flatare, *augere, & amplum reddere*; parce que les flateurs remplissent de vanité, & enflent de la bonne opinion qu'ils ont d'eux-mêmes, ceux qui les écoutent & qui croient ce qu'ils disent. *Caseneuve.*

FLATER. Sylvius, dans sa Grammaire, le dérive de *flatare*. FLATARD; *id est* adulator : à flatare, FLATER, *frequentativo verbo* flo, flas. C'est à la pag. 104. Nicot lui donne la même origine. *Quelques-uns*, dit-il, *pensent que* flater *vienne de* flatare, *fréquentatif de* flo, flas; *parce que les flateurs soufflent toujours aux oreilles de ceux qui les veulent ouir.* Il entend parler de Trippault : FLATEUR, dit Trippault, *vient de* flator, *ou de* flo, flas. *Car les flateurs soufflent toujours quelque chose aux oreilles de ceux qui les veulent ouir.* M. de Caseneuve lui donne la même origine. M. Guyet le dérivoit de *lactare. Lactare*, *flactare*, FLATER. *Flatare*, est la véritable origine. Voyez *flageol*. M.

FLATINS. Sorte de petits couteaux de poche plians, & emmanchés de corne : ainsi appellés de *Denys Flatin*, Coutelier de la Ville de S. Etienne en Forêts, qui en fut l'inventeur. Ce nom de *Denys Flatin* est gravé sur la lame de ces couteaux. *M.*

FLATIR. Le Journal de Paris, imprimé en 1729. tom. 1. pag. 11. *Les firent flatir jusques aux portes* : c'est-à-dire, plier. De *flectire*, dit pour *flectere*. On a dit de même *flatrer*, pour *fletrir*, par le changement de l'*e* en *a*. Le Duchat.

FLAVELLE. Faux discours. Le Roman de la Rose, fol. 25. v°.

Ils tendent à vous decevoir,
Vous le pouvez apercevoir,
Et faire tant par leur flavelle,
Qu'ils vous tirent à leur cordelle.

De *fabella*, diminutif de *fabula*. A Metz, on dit de même un *flaveau*, pour une *fable*, de *fabellum*; & *flave*, de *fabula. Fabula, fabla, flaba, flave.* Le Duchat.

F L E.

FLEAU. De *flagellum*. Alcuin, Epît. 1. *Hoc*

dico, propter flagellum, quod nuper accedit partibus Insulæ nostræ. Anciennement nous disions *flael* : & vous trouverez ce mot ainsi écrit dans nos vieux Romans. Nous disions aussi *fléel*. L'ancien Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : FLAGELLUM, *fléel*. Du même mot *flagellum*, nous avons fait *fleau*, dans la signification d'un bâton à battre le blé. S. Jérôme sur Esaïe, ch. 28. *Sed virgá excutiuntur & baculo : quæ vulgò* flagella *dicuntur.* Et de-là, *messem flagellare* ; qui se trouve dans Pline, liv. 18. ch. 30. *Messis ipsa, alibi tribulis in area, alibi equarum gressibus exteritur, alibi perticis flagellatur.* M.

FLEAU. Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 456. *Armoricis tribula dicitur* flau ; *à* plau *percutere, quod custodiunt Cambri. Galli inde habent* fleau *flagellum frumentarium.* Les Anglois disent *flail*, dans le même sens. *

FLECHE. Lat. *sagitta.* Les Allemans appellent *flitzbogen*, un arc avec lequel on tire : qui est un composé de l'inusité *flitz*, qui signifie *fleche* ; & de *bog* qui signifie *un arc.* Ils appellent aussi *flitschpfeil*, la fléche, c'est-à-dire, le trait : mot composé de *flitz* ; & *pfeil*, qui signifie *telum, jaculum.* Il y a apparence que notre mot *fléche* a été fait de l'Alleman inusité *flitz.* Charles de Bouvelles le dérivoit *à Græca voce* φλέγω, *id est*, ardeo : *quòd sagitta interdum nimia velocitate ignem concipere, & in sublimi aëre ardere, visa sunt* : qui est une étymologie ridicule. Le P. Labbe a mieux rencontré, le dérivant de *flexa* : parce qu'une fléche est faite de bois flexible, & facile à manier : *quòd in omnem partem facilè mitti, moveri, & flecti possit.* Et c'est l'étymologie que lui a donnée M. Guyet. Les Italiens disent *freccia*, que j'ai dérivé dans mes Origines Italiennes de *feritia*, fait de *ferire.* M. Ferrari le dérive de l'Alleman *flitsch*, ou du Latin *infligere.* Je crois présentement qu'il vient de l'Alleman *flitsch.* M.

FLÉCHE. Dans la signification de *sagitta.* M. Ménage a raison de croire que ce mot vient de l'Alleman *flitsch* ou *flitz.* C'est la véritable étymologie. Wachter est du même sentiment, dans son *Glossar. German.* pag. 460. Voici ses termes : FLITZ flitsch, *sagitta. Anglo-Saxonibus* fla, *Belgis* ulitz, *Gallis* flesche. *Quidam derivant à stridore sagittæ, per onomatopœam. Alii à* φλέγω *ardeo, quod sagittæ interdum volatu ignem concipiant. Alii à* φλάω *contundo, & hæc Junii etymologia est, in Obs. ad Will.* pag. 240. *Aptissimè Helvigius à* πλῆξαι, *quòd eminus feriat. Gallica vox è Germanico fonte est : nec aliunde Italica* frezza, freccia, *etiamsi literas mutando originem occultet. Præcipuum compositum est* flitz bogen, flitsch bogen, *arcus sagittarius. Flitch* en Anglois, signifie aussi une *fléche.* Ce qui confirme que le mot François est d'origine Teutonique. *

FLECHE. Ville d'Anjou. De *fissa*, ou *fixa.* C'est ainsi que cette ville est appellée dans les vieux Titres Latins. *Castrum Fissa.* On y a inséré une L. Et à ce propos il est à remarquer, que les Angevins disent *fleger*, pour *figer.* M.

FLECHE *de lard.* Les Danois, les Suédois, & les Norvégiens, appellent du lard *flesk.* Et *fliskinga* se lit souvent dans les Capitulaires pour *du porc.* Ce mot *fléche* vient apparemment de ce mot *flesk.* Voyez le P. Thomassin, tom. 1. de ses Origines, pag. 507. ¶ Nicot & Robert Etienne ont écrit *fliche de lard.* Et ils ont remarqué que les Picards disoient *flique.* On dit en Flaman, *vleesch* ; & en Anglois, *flich of bacon.* M.

FLÉCHE. *Fleisch* en Alleman, c'est de la *chair.* Je ne sais si *fléche* de lard, ne viendroit point de ce mot Alleman ; toute la chair de l'un des côtés du porc faisant partie de la *fléche*, aussi-bien que tout le lard. On a dit *fleiche* & *fliu*, dans la même signification ; & ces deux mots se trouvent dans le Dictionnaire François & Anglois, de Cl. Hollyband, imprimé, *in*-4°. à Londres en 1593. *Le Duchat.*

FLÉCHIR. *Flecto, flexi flexum, flexire,* FLÉCHIR. *M.*

FLÉGARD. Ce mot, qui se trouve dans la Coutume de Boulenois, art. 29. signifie un lieu public, & qui n'appartient à aucun particulier : comme un marché, ou une rue, ou quelque Commune : ce que j'ai appris de M. Féranus, Avocat au Parlement, qui a fait des Commentaires sur cette Coutume. Ces Commentaires ne sont pas imprimés, mais ils mériteroient bien de l'être. ¶ Ce mot se trouve en la même signification en d'autres Coutumes. Voyez l'Indice de Ragueau, au mot *flégarts.* M.

FLÉTE. Espéce de bateau. Spelman interpréte *fleta* d'un canal. Et ainsi *fleta* pourroit être un bateau pour aller sur un canal, dit M. Nublé. *M.*

FLEUR. Terminaison de plusieurs lieux maritimes de Normandie. *Honfleur, Harfleur, Barfleur, Ficfleur.* Dans les vieux Titres les noms de ces lieux sont terminés en *flot. Flot* s'est changé en *fleut*, comme *flos en fleur.* Et *fleut* est devenu *fleur* ; notre Langue se portant volontiers à cette terminaison. *Flot* vient du Saxon *floeten*, couler. Or tous ces lieux sont situés proche du flot de la mer, *in æstuariis.* Les Allemans disent *fleet*, les Anglois *fleta*, les Hollandois *vliet.* De-là vient aussi le *Flevus* des anciens, nommé par Mela *Fletio.* C'est aussi de cette racine que vient le mot de *Flotte.* Huet.

FLEURETTE. On le dit au figuré, en parlant des tendres discours des amans. On dit, *conter fleurettes*, ou, *conter des fleurettes.* Il sembleroit d'abord que les tendres discours des amans ont été nommés de la sorte, comme si c'étoit de petites fleurs de Rhétorique qu'ils emploient pour mieux persuader. Mais, selon M. le Noble, le mot *fleurette* a une autre étymologie. Il y avoit en France sous Charles VI. une espéce de monnoie sur laquelle on voyoit quantité de fleurs, & ces piéces de monnoie ainsi gravées s'appelloient des *fleurettes*, comme l'on dit à présent des pistoles, des écus, & ainsi du reste : de sorte que conter des *fleurettes*, c'étoit compter de la monnoie : ce qui, dans tous les tems, a été le moyen le plus persuasif. *

FLEURS. De *flueurs*, par contraction. C'est le flux menstruel des femmes. Jule-César Scaliger, sur le livre 6. chap. 2. de l'Histoire des Animaux d'Aristote, écrit que les François les appellent *fleurs*, de *flores. Galli voce honesta* flores. *Liberiùs qui loquuntur in Vasconia, vocant menstruatas,* Rutenenses. Il veut dire qu'en Gascogne on dit qu'*une femme est de Rodez*, quand elle a ses fleurs. Mais ce mot *Rodez* est pris du Grec ῥοώδης, qui signifie *flueur* & *fluxion* ; & non pas de *Rodez*, ville capitale du pays de Rouergue. *Caseneuve.*

FLEURS : pour *les ordinaires des femmes.* La plûpart de nos Etymologistes le dérivent de *fluores* : prétendant qu'on a dit *fleurs*, par corruption, pour *flueurs.* Nicot : FLEURS *de femme : id est*, fluores, menstrua :

menstrua : *vulgò* les fleurs. Bourdelot : *Fleurs d'arbre, ou de plante : de* flores. *Fleurs de femmes : de* fluores. *Le Glossaire de Vendôme :* fluidum cruoris fluxum. M. de Caseneuve : FLEURS. *De flueurs : par contraction. C'est le flux menstruel des femmes.* M. du Cange : FLORES. *Menstrua mulierum. Michaël Scotus Physionomia, capite 6.* Sciendum est, quòd natura ob hoc sibi tribuit purgamentum, quod *flos* nominatur in vulgari, & *menstruum* in scriptura. *Infrà :* De flore mulieris est ut arboris : quoniam fructum non portat, nisi priùs florescat. *Nostri* fleurs *dicunt, non à* floribus, *sed à* fluore: *ita enim ῥοῦν mulierum vertunt Latini Medici.* Et Montagne les a appellées *flueurs. Certaines nations, & entr'autres la Mahumétane, abominent la conjonction avec les femmes enceintes. Plusieurs aussi, avec celles qui ont leurs flueurs.* C'est au chap. 29. du livre premier de ses Essais. Mais Jules Scaliger, dans ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, dérive le mot François *fleurs* du Latin *flores. Galli, voce honesta,* flores. Il parle des ordinaires des femmes. *Liberiùs qui loquuntur in Vasconia, vocant menstruatas* Rutenenses. C'est-à-dire, dit M. de Caseneuve, qu'on dit en Gascogne, qu'une femme est de Rodès, quand elle a ses fleurs. Il ajoute : Mais c'est un mot dérivé du Grec ῥοώδης, qui signifie *flueur* & *fluxion*, & non pas *de Rodès*, ville capitale du pays de Rouergue. Je ne suis pas de l'avis de M. de Caseneuve. Je crois que par ce dicton on a visé au mot ῥόδα, qui signifie *des roses*, & non pas à ῥοώδης, qui signifie *fluxion*. Et cela, à cause de la couleur rouge des menstrues, semblable à celle des roses ; pour laquelle nos femmes les appellent *le Cardinal*. M.

FLEZ. Poisson de mer, du genre du *passer*, Rondelet XI. 9. dit que ce poisson a des marques jaunes aux corps & aux ailes : ce qui pourroit donner sujet de croire que ce mot auroit été fait de *flavus*. Mais il ajoute, qu'il y a deux espéces de flez : l'un, plus petit, nommé *flez* ; & l'autre, plus grand, nommé *flételet*, quoiqu'il semble que ce soit un nom de diminution : lequel mot *flételet* ne viendroit pas si naturellement de *flavus*. M.

FLEZ. L'Anglo-Saxon nomme *floc*, le poisson appellé *passer* ; & les Anglois le nomment *plaice-fish*. Le Duchat.

FLI.

FLIBOT. Sorte de vaisseau de mer. L'étymologie de ce mot, que je tiens Anglois, ne m'est pas connue. On dit *Flibustier*, pour celui qui gouverne un flibot. *M.*

FLIBOT. M. Ménage a raison de croire que ce mot est Anglois : il se dit en cette langue *flyboat* ; mot composé, qui signifie *barque volante*. *Fly* en Anglois signifie *voler*, & *boat*, barque, bateau. *

FLIBUSTIER. De l'Anglois *Flibuster*, Corsaire : parce que les premiers Aventuriers dans le Nouveau Monde, étoient Anglois. De *Flibustier* il y a apparence qu'on a nommé *flibots* les vaisseaux dont ils se servoient ; ou plutôt ils ont pris le nom de *Flibustier*. Ces deux mots ne sont pas anciens dans la langue Angloise. *Huet.*

FLIC : Comme quand on dit *flic, flac*. C'est une onomatopée. *M.*

FLIN. Nicot dit que c'est la pierre de foudre, dont les Arquebusiers se servent pour fourbir les épées. Je crois que ce mot a été fait de *Sulphurinus* ; en sous-entendant *lapis. Sulfurinus, furinus, fulinus, flinus*, FLIN : à cause que cette pierre sent le soufre. Et c'est à cause de cette odeur que nous l'avons appellée *pierre de foudre :* car la foudre sent le soufre. Pline XXXV. 25. *Fulmina, & fulgura quoque, sulphuris odorem habent ; ac lux ipsorum sulphurea est.* Les Latins, pour la même raison, l'ont appellée *brontia*, du mot Grec βροντὴ, qui signifie *tonnerre*. Pline XXXVII. 10. *Brontia, cum tonitruis cadens ; ut putant.* Les Grecs modernes l'appellent ἀστροπέλεκι : comme qui diroit, *securis cœlestis, arme du Ciel*. M. le Gros, Curé de Drouet, homme très-versé dans les Etymologies, dérive *flin* de *fulmen :* qui est une étymologie qui ne me déplaît pas. *Fulmine, fluine*, par métathèse : *fluin*, FLIN. Les Saxons disent *vlint*, & les Anglois, *flint-stone*. M.

FLIN. Quelle étymologie, de faire venir *flin* de *sulphurinus* ou de *fulmen ?* Puisque M. Ménage reconnoît que les Saxons disent *vlint* & les Anglois *flint*, ou *flint-stone*, pour dire une pierre à feu, un cailloux, pourquoi ne pas dériver de-là le mot François *flin*, plutôt que d'avoir recours à des étymologies forcées ? Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 460. FLINS, *Silex. Gloss. Pez. Silices* flinssteina, *de ignitis lapidibus* ulinsin. *Non à* πλίνθῳ *later, ut antecedens ; quid enim lateri & silici commune ? sed potius à* πλήσσω *percutio, allido, illido, per epenthesin. Nam silex est petra focaria, quæ ignis eliciendi gratiâ alliditur ad chalybem. Hodie dicimus* flint *cum Saxonibus Dialectis.* FLINT, *eadem notione. Anglosaxonibus, Anglis & Suecis* flint, *ex eodem cum præcedenti fonte.* *

FLIONS. Petites moulettes qui se trouvent sur le bord de la mer. De *felina. Felina, felinio, flion*. Huet.

FLO.

FLOC. De *floccus*. FLOCCON. De *floccone*, ablatif de *flocco*, dit par métaplasme au lieu de *floccus*. Voyez *froc*. M.

FLOC. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* page 460. FLOCK, *pars avulsa velleris, lanæ nivis &c. Latinis* floccus, *Anglosaxonibus* flacea, *Francis* flocho, *Anglis* flake, *Islandis* floka, *Italis* fiocco. *Somnerus in Dict. Anglosaxon.* flacea *floccini, flocci nivis. Gloss. Pez. lanugo* flocho. *Verelius in Indice :* floka olpa *floccus lanæ. Refer ad* plücken, pflücken *carpere, vellere.* Voilà encore un de ces mots qui sont communs à un grand nombre de langues. *

FLOND. Pierre Gringore, dans ses Menus Propos, folio 84.

Et que la Dame, où tout mon cœur se fonde,
Avoit les yeux verdoyans, face flonde. M.

FLOQUER. Vaciller. De *floccare*. Voyez M. du Cange. *M.*

FLOQUETS, ou FLOCONS *de cheveux*. De *floccus. Floccus, floketus*, FLOQUET. Les Anglois disent *lock of haire*. Et dans l'ancien Dictionnaire Alleman produit par Lipse dans la 44. Lettre de la Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, *lockis* est interprété par *capilli*. M. Brochart dérivoit *floccus* de πλόκαμος, ou de πλοκή. M.

FLOQUETS *de neige*. De *floccus*. Les Italiens disent de même *fiocco di neve*. Dans le Pseaume 147. *Qui dat nivem sicut lanam.* M.

FLORAUX. Voyez *Jeux Floraux*. M.

FLORIN. Sorte de monnoye d'or, de la ville de Florence. Les Florentins l'appelle *fiorino :* que le Politi dérive de *Fiorenza*. Voici ses termes : Fiorino, *Moneta di Firenze : così detta da Fiorenza ; dove primieramente fù battuta. E ciò si cava da Dante, quando dice nel nono del suo Paradiso, parlando di Fiorenza :*

> La tua città, che di colui è pianta:
> E più volse le spalle al suo fattore,
> E di cui è l'invidia tanto pianta,
> Produce, e spande il maladetto fiore.

Mais il se trompe tout-à-fait. Cette monnoye a été ainsi appellée de la fleur des lis, qui sont les armes de Florence, laquelle étoit empreinte sur cette monnoye. M^{rs} della Crusca : Fiorino. *Moneta d'oro battuta nella città di Firenze : e così detta, dal giglio fiore, impresa d'essa città, impressovi dentro.* Le Borghini & le Davanzati dans leurs Discours des Monnoyes, ont fait la même remarque. La Cerda, sur ces vers de Virgile, *Dic quibus in terris inscripti nomina Regum Nascantur flores*, a écrit que le florin avoit été ainsi appellé de *Lucius Aquilius Florus*, qui avoit fait battre cette monnoye avec la tête d'Auguste d'un côté, & de l'autre, une fleur, avec ces paroles, Lucius Aquilius Florus, III. Vir : qui est une étymologie tout-à-fait ridicule.

On prétend que tous les florins de l'Europe ont pris leur dénomination des florins de Florence : car tous les Princes de l'Europe ont fait battre de la monnoye sous ce nom. Voyez M. le Blanc dans son Traité des Monnoyes, page 165. Il me reste à remarquer, que cette monnoye de Florence fut premierement battue en 1252. *M.*

Florin George. Monnoye. M. le Blanc page 244. de son Traité Historique des Monnoyes : *Les Florins George furent faits à Orleans par l'ordre de Philippe Duc d'Orleans, quatriéme fils du Roy Philippe de Valois. Je trouve qu'on leur donna cours au mois de Février 1340. Le Roy est représenté sur cette monnoye sous la figure d'un Saint George, terrassant un dragon : qui selon le manuscrit que j'ay déja cité deux fois, signifie le Roy d'Angleterre.* M.

FLOT, FLOTER. De *fluctus*, & *fluctuare :* si ce n'est qu'on veuille dire, que ces mots sont formés du bruit que font les vagues. *Caseneuve.*

Flot. De *fluctus*. Voyez *floter*. M.

FLOTTE. Glaber Rodulphus liv. 1. ch. 5. de son Histoire, dit que c'est un mot de l'ancien Langage des Normans ; lesquels, comme on sait, étoient sortis du Danemark & de la Norvege. Car parlant de Hasting, Général des Normans qui ravageoient la France : *Clam egrediens ad prædictam Normanorum gentem, illis tantummodò primitus adhæsit, qui assiduè raptui servientes victum cæteris ministrabant ; quos etiam illi communiter* Flottam *vocant.* Cet ancien Historien veut dire, que ceux des Normans qui écumoient les Côtes de l'Océan, fournissoient la subsistance à leur armée de terre : & que leurs vaisseaux qui étoient en grand nombre, portoient en leur Langue le nom de *Flotte*. De sorte qu'il est aisé de juger que les François ont depuis emprunté ce nom des anciens Normans. Je ne sais pourtant si les Normans l'avoient formé de *Flot* & *Flotte*. Caseneuve.

Flotte. De *flotta*. C'est un ancien mot : Et si on en croit Glaber, c'est un mot Normand. Les Espagnols disent aussi *flotta*. M.

Flotte. Wachter, *Glossar. German.* p. 462. au mot *flot*, qui est la même chose que *flore*, le dérive du verbe Alleman *fliessen*, nager. *Flotte* se dit en Anglo-Saxon *flota*, en Anglois *floot*, en Flaman *uloot*, en Grec πλόϊζ, ou πλῶς. *

FLOTTER. Sylvius, à la p. 32. de son Introduction à la Langue Françoise, le dérive de *fluitare*. D'autres le dérivent de *fluctuare*. Je crois qu'il vient de l'inusité *fluctare*, dit pour *fluctuare*. M.

Flotter. Je croirois plutot que l'origine de ce mot est Teutonique. Wachter dans son *Glossarium Germanicum* page 459. Fliessen, *fluere*. *Anglosaxonibus* flowan, fleowan ; *Francis & Alamannis* fleozan, fliezen ; *Belgis* ulœijen, ulieten ; *Anglis* flow ; *Suecis* flyta. *Notkerus psalm.* LXXVII. 20. Er fluog an der stein, unde far dannan uz fluzzen uuazzer genuhtigu, *percussit petram, & mox inde fluxerunt aquæ abundantes. An à Latino* fluere, fluitare ? *Ita judicat Skinnerus. Sed verosimile non est, Germanis hoc verbum ante bella cum Romanis gesta ignotum fuisse, cum* Flei, *&* Flevi, *&* Fletionis *appellationes sint antiquissimæ, & ex precedentibus ortæ, quod etiam vidit Huetius cap.* 21. *Orig. Cadom. Si peregrina origine opus sit, habent Græci* βλύειν, βλύζειν, φλύζειν, *scaturire, manare, profundere, quod pro etymo adducit Helvigius.* Le même Auteur ajoute ensuite : Fliessen, *natare, labi in aqua vel supra aquam. Anglosaxonibus* fleotan, *Belgis* ulotten, *Islandis* fliota, *Gallis* flotter. *Verelius in Indice :* fliota *supernatare*, fliotendi ligna *natantia quæ sustinent rete. Sensus ab aqua ad res in aqua natantes translatus, quoniam & ipsæ cum aqua fluere videntur. Inde* floss *ratis*, flossen, floss-federn *pennæ remiges*, flotte *classis, exercitus navalis*, flot-milch *flos lactis à pinguedine in summitate natante sic dictus. Et huc etiam spectat* flotholm *insula natans, e Lexico Juris Sueo-Goth. Loccenii.* *

FLU.

FLUET. On disoit anciennement *flouet :* & *flou :* dont *flouet* est le diminutif. Villon dans son Grand Testament :

> *Item : Je donne à Jehan le Lou,*
> *Homme de bien, & bon Marchand,*
> *Pour ce qu'il est linget & flou*, &c.

Sur lequel endroit Marot a fait cette Note : Flou ; *flouet, délicat*. M.

Fluet. Ce mot doit avoir été formé de *flus*. *Fluet*, ou *flou*, comme on parloit autrefois. C'est proprement celui qui est menacé de la maladie de consomption. *Le Duchat.*

FLUTE. De *flaûta*. *Flaûta*, *fluta*, flute. *Flaûta* se trouve. Voyez le Glossaire de M. du Cange. Et il a été fait de *flare*. *Flare*, *flatum*, *flatuo*, *flatuto*, *flatutare*, *flaûtare*. *Flator*, se trouve aussi pour *un fleuteur*. Le Lexicon Arabico-Latin : Flator : *qui tubam inflat*. J'oubliois à remarquer, que les Espagnols disent *flauta*. M.

Flute, vaisseau de mer. Du Saxon *fleten fluere*. Eccard pag. 50. de son *Leges Francorum Salica*, Francf. in-fol. 1720. *Le Duchat.*

FOI.

FOIBLE. De *flebilis :* dont les Latins se sont servis en la même signification. Une Lettre d'Alcuin à Charlemagne : *Omnis corporis mei fortitudo*

recessit, &c. *ingravescente infirmi corporis flebilitate, omnimodis hoc idem fieri non posse probatum habeo.* Une Chartre, qui est dans le troisiéme volume des Chartres de la Chambre des Comptes de Paris: *Dominus Rex, & ejus Eleemosinarius, per suas Literas in sericis & cera viridi sigillatas, datas Parisiis mense Septembri* 1396. &c. *Et ordinavit quòd de bursis aut eleemosinis, nuncupatis* Les Bourses du Parloir aux Bourgeois, *jampridem fundatis per Burgenses aut habitantes villæ Parisiensis, ad providendum pauperibus gentibus, antiquis, & flebilibus, qui non possunt vitam suam lucrari.* Et M. Guyet prétendoit que Tibulle s'étoit servi du même mot *flebilis* en la même signification dans ce vers, *Et jaceam clausam flebilis ante domum.* Il est à remarquer, que dans la Picardie on prononce encore *floible*, & que le petit peuple de Paris prononce aussi ce mot de la sorte. Et de-là, le mot de *Fieubet*; qui est un nom propre de famille. De *flebilis*, les Italiens ont fait de même *fievole*: & non pas, comme le prétend M. Ferrari, de *flexibilis*. Dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe, *enervis* est interprété par *fleubles*. Sylvius s'est fort bien apperçu de cette étymologie. *Flebilis, flebile*, FEBLE, *vel* FLEBE. *Nos*, *pro* debilis. Ce sont ses termes. Il paroît par toutes ces preuves, que M. Ferrari, qui m'a repris d'avoir dérivé le mot Italien *fievole*, de *flebilis*, n'a pas eu raison. *M.*

FOIE Voyez FOYE.

FOIGNER, pour *bouder*, se trouve au chap. 38. des Contes de Bonav des Periers. Peut-être de l'interjection *foin*. Le Duchat.

FOIRE, FOIREUS. De *foria*, & *foriolus*. Nonius Marcellus: Foria, *stercora liquidiora*. Foriolus, *qui foria facilè emittit, soluti scilicet ventris*. L'ancien Poëte Laberius: *Foriolus esse videris, in coleos cacas*. Les Gloses: *Forica*, ἀφεδρών. C'est-à-dire *une chaire percée*. De-là est fait *foricarius*. La Loi 17. §. 5. au Digeste *De Usuris*: —— *ut solet à Foricariis, qui tardiùs pecuniam inferunt*. Les Gloses d'Isidore: *Foria, latrina, secessus*. Caseneuve.

Foire. C'est un Marché général & solemnel, qui ne se tient qu'à certaines saisons de l'année. Ce mot vient de *Forum*, qui signifie *un lieu destiné à vendre les denrées*. Il y avoit de deux sortes de Foires. Les unes se tenoient dans certaines places particulieres de chaque ville, affectées à la vente de certaines choses; comme étoit dans Rome *Forum boarium, Forum suarium, Forum olitorium, Forum piscarium*: C'est-à-dire, *Le Marché aux bœufs, le Marché aux pourceaux, le Marché aux herbes, & le Marché aux poissons*. Les autres se tenoient à certains tems de l'année dans certaines villes, où les Marchands venoient de diverses endroits pour acheter & pour vendre. Festus: *Negociationis locus, ut* Forum Flaminium, Forum Julium, *ab eorum nominibus qui ea Fora constituenda curârunt: quod etiam locis privatis, & in viis, & in agris, fieri solet*. Dans Flodoard liv. 4. chap. 13. de l'Histoire de Reims, le mot *Forum* est pris clairement pour ce que nous appellons *Foire*. *Quas quidam negociator emptas, per diversa detulit fora, nec alicubi venundare potuit*. On a dit aussi *forus* & *fori* dans le même sens. Joannes *de Janua*: Forus *etiam est ubi res venduntur*. Le Glossaire de Papias: Forus & fori *dicuntur. Habent autem quatuor species. Primò, est locus in civitate ad exercendas nundinas relictus*, &c. Il y a des Foires en France où est établi un Juge pour terminer les differends qui pourroient survenir entre les vendeurs & les acheteurs: & je trouve que ce Juge est appellé *Judex fori*. Adrevaldus dans son livre *De Miraculis S. Benedicti*, parlant de la foire de Fleury: *Contentione obortâ, Judex fori Engilraus vocabulo accurrit*. En Languedoc on dit *Fiere* & *Feire*, pour *Foire*: si bien qu'on auroit grande raison de dire que ces mots viennent de *feria*; puisque Festus dit: *Nundinas Feriarum diem esse voluerunt antiqui, quo rustici mercandi vendendique causâ in urbem convenirent*. Cependant, quoique les Foires se tinssent les jours de Fête, les Foires & les Fêtes n'étoient pas même chose. Aussi Spelman, en son Anchéologue, ou Glossaire, dit qu'il n'a point trouvé d'Auteur ancien, où *feria* soit pris pour *nundinæ*, qui sont *les Foires*. Feria *tamen pro* nundinis *nusquam, quod sciam, occurrit antiquè*. Caseneuve.

Foire: pour *marché*. De *feria*. Un vieux Titre, écrit à la main: *magnum forum, quod dicitur* feria. Loiseau en son Traité des Seigneuries, chap. 8. §. 103. allégue deux anciens arrêts, dont l'un est du Parlement de la Pentecôte de l'an 1269. contre le Comte de Châteauroux; qui porte, *quòd nullus in regno potest facere feriam sine permissu domini Regis*. Le menu peuple en Touraine; & particulierement à Amboise, ne dit pas *foire*, mais *faire*. Le peuple de Basse-Normandie parle de la sorte. Les Espagnols disent aussi *feria*, & les Italiens, *fiera*. *Feria* a été dit en cette signification, *à feriando*: à cause de la coutume qui se pratique de tous tems, de tenir des foires aux lieux où on célébre des fêtes. Festus: *Nundinas feriarum diem esse voluerunt Antiqui, ut rustici convenirent mercandi, vendendique causâ, eumque nefastum; ne si liceret cum populo agi, interpellarentur Nundinatores*. S. Basile dans ses Ascétiques, chap. 40. *Nundinas, & publicum emporium, ex Martyrum tempore & loco facientes*. Voyez Solime au livre xi. chapitre 3. & Spelman au mot *feria*. Nicot le dérive du Grec φόριον, qui, selon lui, signifie *marchandise*. M.

Foire: pour *stercus liquidius*. De *foria*. Les Gloses d'Isidore: Foria, *latrina, secessus*. Joseph Scaliger dans son premier Scaligerana: Foriosus; *à foria, id est, stercore liquido. Dicitur à* foras *adverbio. Laberius*: Foriosus es, cacas in coleos. Et de-là, *conforire*, pour *conchier*. Voyez Nonius Marcellus. Il me reste à remarquer, que Scaliger, en disant que *foria* avoit été dit de *foras*, a voulu dire que ce mot avoit été dit de la sorte, *quia stercora liquidiora facilè feruntur foras*, ¶ *Forica* se trouve dans Juvenal pour *latrina publica*: & *foricarii*, dans la Loi 17. au Digeste *de Usuris*, pour ceux *qui foricas conducunt*. M.

FOIS: comme quand on dit, *une fois, deux fois, toutefois*, &c. De *vices*: dont les Espagnols ont aussi fait *vez*, & *vezes*. V en F. Nos Anciens écrivoient *toutevoye*: & les Italiens disent *tuttavia*, Voyez ci-dessous *toutefois*.

Fois-du-corps. On demande, s'il faut dire *faux du corps, fort du corps, fois du corps*, ou *fais du corps*. Pasquier liv. viii. de ses Recherches chapitre 61. veut qu'on ait dit par corruption, *saisir un homme par le faux du corps*, au lieu de, *par le fort du corps*. Ce qui fait voir que de son tems, on disoit à Paris *le faux du corps*: car Pasquier étoit Parisien. C'est aussi comme parle le Maréchal de Monluc au liv. 4. de ses Mémoires: *Tous les Princes vinrent voir notre besogne: & M. d'Anguien me prenant par le faux du corps, me dist: Vous avez esté*

mon soldat autrefois : à présent je veux estre le vôtre. Et Montagne, livre 2. chapitre 35. *Elle se fit lier & attacher bien étroitement avec son mari par le faux du corps.* On dit aujourd'hui à Paris plus communément *fois du corps.* Charles Etienne dans son Dictionnaire Latin-François a écrit *foye du corps. Mediam mulierem complectitur. Terentius. Il l'embrasse par le foye du corps.* C'est au mot *medius.* Mais au mot *vinctus*, il a dit *faux du corps.* VINCTO PECTORE VIRGO. *Terentius. Serrée & estreinte d'un tissu, ou autre chose, depuis le faux du corps jusqu'aux mammelles.* Et le mot Grec κενεὼν, qui signifie cette partie du corps dont nous parlons, confirme cette façon de parler *faux du corps* ; ce mot ayant été formé de κενὸς, qui signifie *vacuus* : & cette partie étant comme vuide en comparaison des autres. *Si quidem inanis tota ea regio videtur, si tam cum inferis quàm cum superis partibus, utrisque osseis, conferatur*, dit Gorræus, (en François, *des Gorris*,) dans ses Définitions, au mot κενεὼν. Cette étymologie de κενεὼν, a été remarquée par Galien dans son Commentaire sur le κατ' ἰητρεῖον d'Hippocrate. En Bresse, on dit *le défaut du corps* : ce qui confirme encore *faux du corps.*

Nous disons en Anjou, *fais du corps* : ce qui me fait croire que ce mot a été formé de *fascis* ; le faux, ou le fois du corps, ressemblant à un faisceau. De *fascis*, nous avons dit *fais* : comme *faisceau*, de *fascellus*, diminutif de *fascis.* Au lieu de *fascis*, on a dit *fascius* : d'où les Italiens ont fait *fascio. Far fascio d'ogni erba.* De *fascius*, nous avons fait *faux*, dans la signification de *faisceau* : comme *fau*, nom d'arbre, de *fagius* ; qu'on a dit au lieu de *fagus.* De *fau du corps*, on a dit ensuite *faux du corps* : & de *fais du corps*, *fois du corps.*

Mais pour revenir à notre question : je dirois *fois du corps*, puisque c'est ainsi qu'on parle à Paris, & que le langage de Paris est préférable à celui des Provinces : mais sans blâmer ceux qui disent *faux du corps*, lesquels sont en grand nombre. C'est ainsi qu'on parle en Normandie. *M.*

FOIS-DU-CORPS. *Faux*, dans la signification de cette partie du corps qui prend depuis le défaut des cuisses jusqu'au commencement des côtes, vient de l'Alleman *fald*, qui signifie pli. C'est proprement l'endroit où le corps se plie. *Le Duchat.*

FOISNE. C'est ainsi que le peuple de Normandie appelle une *épée*, par dérision. De φόνος, *meurtre.* Huet.

FOISON. *Abondance.* Nous avons tiré ce mot de *fusio*, qui signifie *épanchement*, particuliérement en matiere de choses liquides : parce que lorsqu'on les verse elles s'épanchent. Ainsi disons-nous qu'*il y a des choses à foison* ; comme qui diroit *ad fusionem*, jusqu'à être épanchées. Les Tailles & les Tributs sont appellés *fusiones*, à cause de l'abondance des deniers que le public y contribue. Les Gloses : *Fusiones*, ὑλισμοί. συντέλειαι, εἰσφοραί. Auquel sens ce mot se trouve pris dans la Loi 6. au Code Théodosien, *De Indul. Debit. Considerantes Africæ devotionem usque in initium Fusionis quintæ ; universa reliqua, quæ tam ad arcam sublimium potestatum, quàm ad largitiones pertinent, relaxare cupimus.* Quelques-uns disent que d'*affatim* on a fait *à faison* ; & ensuite, *à foison.* Caseneuve.

FOISON. De *fusione*, ablatif de *fusio.* Le Pere Labbe ne songeoit pas à ce qu'il écrivoit, quand il a écrit que ce mot avoit été fait de *fascis.* C'est à la page 47. de la deuxiéme partie de ses Etymologies. Trippault a encore plus mal rencontré, le dérivant de φόειον, *merces*, ou de *fœtus.* M.

FOL.

FOL. FOLIE. Le mot *follus* est ancien en France. Besly, dans les Preuves de son Histoire des Ducs de Guienne, a donné un Fragment de la Chronique de Maillezais, où se lisent ces paroles : *Defuncto Rege Ludovico, Regnum pro eo filius Carolus, cognomento* Insipiens, *vel* Minor, *accepit, anno* 913. *& Remis factus est Rex. Hic fuit follus, qui postea à Roberto dejectus est de Regno Francorum.* J'ai un Dictionnaire MS. où se lisent ces paroles : Follicia, *vel* follentia, *vanitas, superbia, stultitia.* Les Gloses d'Isidore : *Folonitia, vanitas.* On tient que ces mots sont formés, *à vana follis inflatione.* Joannes Januensis, dans son Catholicon : Follesco, *id est, esse vel fieri follem, stultum, & vanum.* Follicia, *vel* follonicia, *id est vanitas, superbia, stultitia.* Où, après ces paroles, on voit cette addition : *Et quia folles inflantur, quasi quâdam re inani ; inde est quod* follis *dicitur stultus, superbus, vanus, inflatus.* Quelques-uns tiennent que *fol* est formé de φελλὸς, qui signifie *une personne ridicule.* D'autres le tirent de φαῦλος, qui signifie quelquefois [illegible] & *leger* ; comme remarque Henri Etienne, au livre de la Précellence du Langage François. *Caseneuve.*

FOL. Voyez *fou.* M.

FOLEFARINE. C'est cette farine que l'agitation violente de la meule du moulin fait voler en l'air, & qui s'attache ensuite aux parois. Peut-être de *flos farinæ*, par corruption. Messieurs *della Crusca*, dans leur Vocabulaire, au mot *friscello* : FRISCELLO, *fior di farina, che vola nel macinare. Oggi la chiamamo* fuscello : *è amara : e piglia l'amaritudine nello stare appicata alle mura del mulino, che sempre sono umide : non s'adopera ad altro che a far pasta da impastare, e congiugner le cose insieme.* M.

FON.

FONCOUBERTE. Abbaye à quatre lieues de Narbonne. *Fontis cooperti Monasterium*, selon le Pere Labbe, dans sa Table des Conciles. *P. J. Add.*

FONTAINE. De *fontanus*, adjectif, on fit le substantif *fontana*, qui signifie même chose que *fons.* La Loi des Lombards, livre 2. titre 38. Loi 1. *Qui ad arborem, quam Rustici* sanguinum *vocant, atque ad fontanas adoraverit.* Innocentius, l'un des Auteurs *Finium Regundorum* : *Alias fontanas sub se habens.* Joannes Januensis *in Catholico* : Fontana *idem est quod* fons. On a dit aussi *fontanum.* Les Gloses : πηγημαῖον, *Fontanum.* Caseneuve.

FONTAINE. De *fontana*, formé de *fons* ; comme *montana*, de *mons.* *Fontana* se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité. *M.*

FONTAINEBLEAU. Maison Royale. Dans le Sire de Joinville, ce lieu est appellé *Fontainebliaut* : & dans les Coutumes Latines de Lorris, qui sont du tems de Louis le Gros, il est appellé *Fons Blaaudi* (*a*). Voyez la Notice des Gaules de M. de Valois. *M.*

(*a*) *Fons Eblaudi* apud Rigond, de Gestis Philip. Aug. Hist. Franc. tom. v. pag. 35.

FONTANGE. On appelle ainsi un certain nœud de ruban, que les Dames portent sur le haut de la tête. De Madame la Duchesse de Fontange, très-belle personne, du nom de *Descorailles*, & laquelle porta la premiere ce ruban noué sur le haut de la tête.

La Terre de *Fontange* est appellée en Latin *Fontania*, & c'est de ce mot qu'est formé celui de *Fontange*. M.

FONTE. De *funda*. M. de Saumaise, sur Solin, page 1078. *Ferrum fusile hodiè* funtam *vocamus; pro* funda : *à* fundendo. *Sed & massas quales ex fornace fluxêre, liquati ferri, vulgò vocant* gusas, *quasi* fusas, *vel* χύσεις. M.

FOR

FORAGE. De *forare*; c'est-à-dire, *percer*. C'est un droit qu'on prenoit sur chaque muid de vin qui se vend en détail. *M.*

FORAIN. De *foris*, on fit *forensis*: d'où nous avons formé *Forain*. Ratpertus, dans son Livre *de Origine Monasterii S. Galli*, chap. 5. *Prædictus Episcopus assumens quemdam Presbyterum forensem*, &c. Les Capitulaires ajoutés par Charlemagne à la Loi des Bajuvariens, §. 8. *Tam in Monasteriis virorum quam puellarum, vel in forensibus Presbyteris.* Caseneuve.

FORAIN. M. de Caseneuve le dérive de *forensis*. Il vient de *foranus*, fait de *foras*. M.

FORBANS. Sortes de Pirates de l'Amérique, ainsi appellés parce que la plûpart d'entr'eux sont des scélérats bannis de leur patrie. *Forbanni* est l'ancien mot dont *Forban* est une abréviation. *Le Duchat.*

FORBU. Henri Etienne, au Livre de la Précellence du Langage François, dit que c'est quand un cheval a *bu* ayant trop chaud, & *fors* le tems qu'il devoit boire. *Caseneuve.*

FORBU. Voyez *fourbu*. M.

FORÇAT. C'est celui qui, ayant été condamné aux Galéres, est forcé & contraint d'y tirer la rame. Il est ainsi appellé, à la difference de ceux qui font volontairement ce métier. *Caseneuve.*

FORÇAT. *Galérien.* De *fortiatus*; dont les Italiens ont aussi fait *forzato*, & les Espagnols *forçado*. Un *Forçat* est ainsi appellé, à la difference de ceux qui servent volontairement sur les Galéres, appellés pour cette raison *Bonnevogles*. M.

FORÇAT. Nous avons fait ce mot de l'Italien; car l'ancien mot François étoit *forcé*. Rabelais, livre 1. chap. 37. *Car trop mieux sont traités les forcés entre les Maures & les Tartares.* C'est comme on lit dans l'édition de 1542. & dans celle de 1553. & dans ce passage de Rabelais, *forcé* veut proprement dire un esclave : car les Maures n'ont gueres de Galériens volontaires, & les Tartares n'en ont point du tout, ni des uns, ni des autres. *Le Duchat.*

FORCE. Du Latin barbare *fortia*. La Loi des Bajuvariens, titre 2. chap. 5. *Per fortiam hostilem aliquid depradari voluerit.* Et titre XI. chap. 5. *Cui Deus dederit fortiam & victoriam.* La Loi des Lombards, livre 3. titre 12. §. 5. *Neque per suam fortiam in mansione arimanni se applicet.* Marculfe, livre 1. Formule 28. *Eidem terram suam fortiam tulisset.* Caseneuve.

FORCE. De *forcia*, ou *fortia*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans les Loix Ripuaires, dans Marculfe, & ailleurs. *Fortia* vient de *fortis*. De *fortia*, on a fait *confortiare*, qui se trouve dans le Glossaire ancien. *Confortiat*, συνοχυρίζεται : & *disfortiare*; & *defortiare*; qui se trouvent dans Matthieu Paris. Voyez les Notes du Pere Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 13. Celles de M. Bignon sur Marculfe, page 294. de la derniere édition, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chapitre 22. & livre 3. chapitre 12. *M.*

FORCENÉ. Henri Etienne, au livre de la Précellence du Langage François, dit qu'il est formé de *for*, c'est-à-dire *hors*; & de *sens* : auquel cas il faudroit écrire *forsené*. Caseneuve.

FORCENÉ : pour *forsené*. De l'Italien *forsennato* : c'est-à-dire, *hors de sens*. Le Bembo prétend que *forsennato* est un mot Provençal. *M.*

FORCES : grands ciseaux. De *forfices*, plurier de *forfex*. M.

FORCHIER. Coffre fort. L'Histoire du Connétable du Guesclin, chap. v. *Puis alla à son forchier, & en trayt cent flourins, qu'il lui donna aussi.* A. Chartier, p. 503. de ses Œuvres, édit. de 1617. *Fortune a le forcier cassé, où j'épargnoye ma richesse.* De l'Italien *forziere*. Le Duchat.

FOREST. Les Anglois trouvent l'étymologie de ce mot dans un vieux Livre, qu'ils appellent *le Livre noir de l'Echiquier*, en ces termes : Foresta, *est tuta ferarum mansio; non quarumlibet, sed sylvaticarum; non quibuslibet in locis, sed certis & idoneis : Unde* Foresta *dicitur; quasi* feresta, *id est* ferarum statio. Camden, dans sa Bretagne, trouve cette origine ridicule : mais elle ne le sera pas tant à celui qui la voudra rapporter à ce vers de Virgile :

Itur in antiquam sylvam, stabula alta ferarum.

L'Auteur de la Vie de Saint Hugon, ou Hugues, Evêque de Lincolne, que Surius a insérée dans son sixiéme volume, rapporte, dans le chap. XI. l'origine du mot *Forestiers*, que le zéle de la justice avoit fait inventer à ce saint Prélat, avec plus d'industrie que de vérité. *Videns autem tyrannidem Forestariorum, ait : rectè quidem* Forestarii *dicti sunt isti, quia foris stabunt extrà Regnum Dei.* Je crois que *forestis*, *foresta*, & *forestum*, d'où nous avons fait *forêt*, signifioient originairement le droit que le Prince se réservoit sur les bois & sur les rivieres, qui étoit d'en pouvoir défendre la coupe & la pêche; & que ces mots viennent de *foris*, qui signifie *le dehors* & *les champs*. En effet, *rus*, en Latin, est pris pour les *forêts* & les *pâturages*. Servius : Rura *dicebant sylvas & pascua.* Un Auteur sans nom, *de Limitibus* : Rura *Veteres incultos agros dicebant; id est, sylvas & pascua.* Aussi les Grecs appelloient *Gardes des champs*, ceux qui étoient commis à la garde des forêts. Les Gloses : *Saltuarius*, ὑληωρός, χωροφύλαξ, *Saltuarius*. Il n'y avoit anciennement que les Rois en France qui pussent établir des forêts; c'est-à-dire, comme j'ai dit ci-dessus, se réserver sur les bois & sur les eaux le droit de coupe, de pêche, & de pâturage. Les Capitulaires de Charlemagne, livre 4. titre 42. *De forestibus noviter institutis*, qui est de Louis le Débonnaire : *Ut quicunque illas habet, dimittat; nisi fortè judicio veraci ostendere possit quòd per jussionem, sive per permissionem Domini Caroli, Genitoris nostri, eas instituisset.* Et au titre 65. *De forestibus nostris ut ubicunque fuerint, diligentissimè*

inquirunt quomodo salvæ sint & defensæ ; & ut Comitibus denuntient ne ullam forestem noviter instituant ; & ubi institutas sine nostra jussione invenerint, dimittere præcipiant. La même Ordonnance se trouve réitérée au livre 3. titre 36. de la Loi des Lombards. Depuis ce tems-là les Fiefs étant devenus héréditaires & patrimoniaux, les Seigneurs s'attribuérent le pouvoir d'établir des forêts ; d'où vient que nous voyons en France tant de bois sous le nom de *forêts*. Quant à ce que j'ai dit que le mot de *forêt* s'entendoit aussi-bien des eaux que des bois, on en pourra voir les raisons & les preuves dans le Recueil des Rois de France de du Tillet : à quoi j'ajoute seulement ces mots du Glossaire de Goldast : *Forestis, prohibitio in aqua piscandi, aut in sylva venandi.* Au reste, il ne faut pas trouver étrange que de *foris* on ait fait *forestis* ; puisqu'on en a formé *forasticus*, qui signifie *de dehors*. Saint Boniface, Archevêque de Mayence, épît. 3. *Presbyter forasticus.* Caseneuve.

Forest. De *foresta*, ou *forestis*, qui se trouve en cette signification dans plusieurs Auteurs de la basse Latinité. Le Capitulaire *de Villis suis*, attribué à Charlemagne, article 36. *Ut sylvæ, vel forestes nostræ, bene sint custoditæ.* Vossius doute si ce mot vient du Latin *foris*, *quia sylva foris est, sive extra urbem & agros* ; ou de l'Alleman *forst*, qui signifie la même chose. Je croirois plutôt qu'il viendroit de l'Alleman : contre l'opinion de Spelman, qui le dérive de *foris*, ou de *foras*. *Dicta ab adverbio* foris, *seu* foras ; *quasi pars forastica, seu exterior, hoc est, foris culta & habitata. Sic Gallis* for & rest, *Italis* fore & resta, *illud notant quod foris restat. Eodem sensu* desertum *dicimus, quasi id quod deseritur & foris relinquitur. Hinc* afforestare & desertare, *idem sunt quod cultum in forestam & desertum adigere :* de forestare & assertare, *idem, quod forestam & desertum in cultum redigere, quod* assertum *vocant ; hoc est, deserto contrarium. Vocem autem* forestam *à Normanis reor introductam*, &c. Voyez-le dans son Glossaire, au mot *foresta*, & Vossius, *de Vitiis Sermonis.*

Forêt semble avoir signifié, comme le mot *garenne*, un endroit, tant d'une riviere que d'un champ, d'où quelqu'un avoit droit d'exclure les autres. Pithou, en son Glossaire sur les Capitulaires de Charlemagne : Forestis, iv. 42. *In Pragmatica Childeberti :* Has omnes piscationes quæ sunt & fieri possunt in utrâque parte fluminis, sicut nos tenemus & nostra forestis est, tradimus ad istum locum. Charlemagne, chap. 18. *Capitulorum ex triplici lege*, cité par le Pere Sirmond sur les Capitulaires de Charles le Chauve, page 107. *De forestis : ut Forestarii bene illas defendant, simul custodiant bestias & pisces ; & si intus foreste feramen unum aut magis dederit, ampliùs ne prendat, quàm illi datum est.* Pasquier, 2. 14. *Mais puisque sommes arrivez sur ce mot* Forestier, *dont vient nostre Jurisdiction des* Eaux & Forests, *laquelle après avoir passé par les mains de Lieutenans Généraux en diverses contrées, aboutissent puis après par appel pardevant le Grand Maistre & ses Conseillers establis ès Tables de Marbres, aux Palais de chaque Parlement : car, s'il vous plaist y prendre garde, vous trouverez qu'il n'y a pas grande communauté entre les rivieres publiques navigables, & les forests ; qui nous a induit de n'en faire qu'une Jurisdiction. Quant à moy, je pense n'y avoir plus belle résolution que celle du Jurisconsulte, quand il dit qu'il est mal-aisé, voire impossible, de dire dont proviennent les choses que nous tenons en foy & hommage d'une longue ancienneté. Et néantmoins, s'il m'est permis de deviner en une matiere obscure, je vous diray avec le Greffier du Tillet, au lieu par moy préallégué, qu'en vieux langage François le mot de* forest *convenoit aussi-bien aux eaux qu'aux forests. Qu'ainsi le voyons-nous en estre usé par nostre Roy Childebert, en sa fondation de l'Abbaye Saint Vincent (depuis nommée* Saint Germain*), quand il luy donne son domaine d'Issy, avec la pescherie de Vanves, & autres choses qui estoient en la riviere de Seine, depuis le pont de la Cité jusques au ru de Seine, entrant dedans la riviere, telle que sa forest est. Et dit encores du Tillet, avoir veu deux anciens tiltres de l'Abbaye Saint Denis en France, par lesquels nostre Roy Charles le Chauve luy donna par l'un la Seigneurie de Cavoche en Thiérarche, avecque la forest des Pesches de la riviere de Seine : par l'autre, la terre & Seigneurie de Ruel, & la forest d'eau, depuis la riviere de Seine jusques au lieu amplement désigné*, &c. *Pareillement, qu'en l'Abbaye Saint Benigne de Digeon, y avoit autre tiltre, par lequel le mesme Roy donnoit aux Religieux, Abbé & Convent de ce lieu, sa forest des poissons de la riviere d'Aische. Tous ces tiltres sont Latins, que je n'ay veu, & ne doute point qu'en iceux ne soit usé du mot de* forest *corrompu pour* riviere, *tout ainsi que nous voyons en la donation du Roy Childebert, de sa terre & Seigneurie d'Issy, insérée dedans l'Histoire d'Aimoin le Moyne, chap. 20. livre 1.* Has omnes piscationes *(dit ce Prince)* quæ sunt & fieri possunt in utrâque parte fluminis, sicut nos tenemus, & nostra forestis est, tradimus ad istum locum. *En ces deux tiltres de Saint Denis, & celuy de Saint Benigne, finit du Tillet. Ausquels j'ajousterois volontiers par forme de commentaire, si me permettez de le faire, que ce mot de* forest *estant anciennement employé, tant pour les eaux que pour la terre, cette Jurisdiction fut dite des* Eaux & Forests ; *& depuis, le mot de* forest *ayant esté par succession de temps aux bois, esquels il falloit Reiglement comme aux eaux, nous appellasmes cette Jurisdiction des* Eaux & Forests. *M.*

Forest. Les Allemans appellent aussi *forster* un *forestier* : & il est bien sûr que notre mot *forest* vient de l'Alleman *forst*. Voyez J. H. Ottius, dans sa *Franco-Gallia*, imprimée à Bâle en 1670. p. 135. au mot *Forest*. Le Duchat.

FORET. De *foraculum* ; formé du verbe *forare*, qui signifie *percer*. Les Gloses : τέρετρον, *foraculum*. Le Glossaire de Papias : Foro, as ; *penetro : inde dicitur* foramen. *Caseneuve.*

Foret. Instrument à percer le vin. De *foratum*, pour *foratorium* : comme *soufflet*, de *sufflatum*, pour *sufflatorium*. *Foratorium* a été fait de *forare*. Petrus Cellensis, livre 9. chap. 5. *Tonellus foratur, ut vinum habeatur. Foraculum* se trouve dans les Gloses anciennes, pour *foret*. Τέρετρον, *foraculum, perforaculum*. M.

FOREZ. Petite Province de France. On écrit aussi *Forais*, ou *Forès* : mais il ne faut pas écrire *Forest*, ou *Forêt* ; comme si ce pays avoit tiré son nom d'une forêt dont il auroit été autrefois couvert ; ce qui n'est pas véritable. Il fait partie du pays des anciens Ségusiens, & il a tiré son nom de la ville appellée par les anciens *Forum Segusianorum*, & aujourd'hui *Feurs*. Ce mot *Forum* signifie le lieu du pays où les peuples s'assembloient, pour leurs affaires concernant la justice & le négoce : ce qui marque la grande antiquité de *Forum Segu-*

sianorum, dont Ptolomée fait mention, & qui est aussi marqué sur la carte de Peutinger. De la Mure, dans son Histoire du pays de *Forez*, livre III. chap. 1. 2. 3. 4. observe qu'avant que ce pays fût uni à la Couronne, son nom s'écrivoit déja *Forez*, par un simple z, comme nous l'écrivons : qu'auparavant sous les vieux Comtes du nom de *Forez*, il s'écrivoit *Forrais*, ou *Fourez* : que dans un titre de l'an 1120. il se trouve écrit simplement *Forès*, en Latin *Provincia vocata Fores* ; & que plusieurs Auteurs qui sont venus ensuite l'ont écrit de même : que la vraie maniere d'écrire ce nom est *Forès* ou *Forez* : que le nom appellatif de *Forisien* en est une preuve : que *Forès* est plus conforme au nom Latin *Forisium*, & depuis *Foresium*, d'où s'est formé le nom François *Forès* : que ce nom n'a point été donné à ce pays, à cause des forêts dont il étoit plein : que son nom Latin n'a rien d'approchant de cette signification : que ce seroit *Patria Silvanectensis*, & non pas *Forensis*, ou *Forisiensis* : que le premier nom que l'on trouve de ce pays est *Patria Forensis*, ensuite *Forensium* ; ou *Patria Forisiensis*, & enfin *Foresium* : que le nom de *Forez* vient de celui de la ville de *Feurs*, qui est le *Forum Segusianorum* ou *Segusianorum* de Ptolomée, livre VIII. Tab. 3. qu'ainsi *Forez* vient de *Forum* : que c'est le sentiment d'Ortelius, de du Chesne, du Pere Foderé, Cordelier, en sa description de la Province de Saint Bonaventure, de Paul Mérula, de Papyre Masson, de François des Rues, & de l'Auteur du Nouvel Atlas. *

FORFAIRE. De *forisfacere*. Les Gloses d'Isidore : *Forisfacio* ; *offendo*, *noceo*. De *forisfaciente*, les Italiens ont fait *forfante* ; d'où nous avons fait notre *forfante*. Voyez Loyseau, des Offices, livre I. chap. 13. §. 2. *M.*

FORFAIRE. *Forisfacere*, ou *forfacere*, d'où notre mot *forfaire*, est un mot hybride de la basse Latinité. Il est composé de *facere*, & de la particule barbare *for*, autrement *far*, ou *fur*, qui, dans ses composés, marque souvent le vice de l'action. Ainsi en Anglo-Saxon, *laran*, c'est enseigner, *forlaran*, c'est séduire ; *radan*, c'est conseiller, *forradan*, c'est mal conseiller. En Anglois, *swear*, c'est jurer ; *forswear*, c'est se parjurer. Le Latin barbare se sert de *for*, *fore*, & *foris*, dans le même sens, dans les mots hybrides. Ainsi *forfacere*, c'est *malfaire* ; & *forfactum*, d'où *forfait*, c'est un *méfait*. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Forlegani*, & au mot *Verwurken*.*

FORFANTE. Voyez *forfaire* M.

FORGAGE. C'est un droit de retirer son gage. On l'appelle autrement *forgas* ; qui est un mot de Normandie. M. Huet dérive *forgage* de *forcapia*, qui, dans les Capitulaires de Charlemagne, se prend pour des serviteurs fugitifs & repris par leurs maîtres, sans que ceux chez qui ils se sont réfugiés, s'y puissent opposer. Et il ajoute qu'on appelle autrement ce droit *forgas* ; & que *forcapia* vient de *foris capere*. Je ne doute point que ce mot n'ait été fait de *foris vadium*. Voyez *gage*. M.

FORGE. FORGER. De *fabrica*. *Fabrica*, *fabricia*, *fauricia*, FORGE. *Fabriciare*, *fauriciare*, FORGER. Les Gloses : ἐγχαλκεύω, *fabrico*. M.

FORGES. Lieu dans la Province de Normandie, où l'on va prendre des eaux. De *Fabricia*. C'est comme ce lieu se trouve appellé dans les anciens titres Latins. *M.*

FORISSIR, FORISSU. C'est-à-dire, bannir, banni. On sait assez que ces mots viennent de l'Italien *uscir fuora*, & *fuoruscito* : aussi mon dessein n'est-il ici que de faire voir que le mot *forissir* s'est pris autrefois chez nous, non pour sortir dehors, comme signifie proprement *uscir fuora*, d'où il a été fait ; mais dans une signification active, pour *mettre dehors*. Ce qui se prouve par Rabelais, qui, au Prologue du livre 3. parlant des préparatifs que faisoient les Corinthiens pour résister au Roi Philippe, dit, qu'entre autres mouvemens qu'ils se donnoient dans cette vûe, *ils forissoient patrouilles* ; c'est-à-dire, qu'ils mettoient des patrouilles en campagne. Il est vrai que les éditions modernes portent en cet endroit *fortifioient* : mais c'est une faute de copiste, qui n'a été commise que pour avoir voulu en éviter une autre, en mettant, comme dans l'édition de 1547. & dans celle de 1553. *florissoient* : au lieu que si les copistes avoient vû celle de 1552. & celle de 1626. qui a été faite sur son modèle, ils auroient remarqué que *florissoient* ne s'étoit mal-à-propos glissé dans ces deux anciennes éditions, que parce que ceux qui en avoient pris soin ne s'étoient pas apperçus que *forissoient* qu'ils rejettoient, étoit très-bon dans une signification active, comme il devoit être pris dans cet endroit. *Le Duchat.*

FOR-L'EVESQUE. Prison de Paris. On dit *For-l'Evesque*, & *Four-l'Evesque*. *For-l'Evesque* est le plus usité : Et c'est comme il faut dire, nonobstant l'étymologie de *Furnus Episcopi*. C'est comme ce lieu est appellé dans les anciens titres : ce qui a été très-véritablement remarqué par M. de Valois, dans la Préface de sa Notice, pag. 16. & 17. en ces termes : *Fuit Parisiis, estque etiamnum, domus, vulgò dicta* Furnus Episcopi : LE FOUR-L'EVESQUE : *in vici Sancti Germani Antissiodorensis, ad flumen Sequanam posita. In suprà laudato libro Privilegiorum ad Episcopum Parisiensem pertinentium, legi Litteras anno* 1256. *datas, quarum inscriptio talis est :* Littera super x. solidis capitalibus accipiendis super quadam platea in vico Sancti Germani, versus Secanam. *Ibi memorari invenio, quamdam plateam, quam Dominus Episcopus habebat absque ædificio in censiva atque in dominio suo sitam Parisiis, contiguam domui Domini Episcopi, quæ dicitur* Domus Furni Episcopi, *ex una parte, &c. Ibidem : alia Littera, data anno* 1238. *hujusce Furni Episcopi mentionem faciens, his verbis,* v. solidos super quamdam domum sitam versus Furnum Episcopi. *Locus à re habebat nomen. In eo enim Furno homines Episcopi panes coquere, & pro coctione, pecuniam dare jubebantur, compellebantur : quales Furnos* bannarios *appellabant, &c.* Furnus Episcopi, *in vico Sancti Germani, hodièque appellatione vulgari apertissimè omnibus indicat, quod olim fuerit. Quippe vetus nomen servat, & vocatur* le Four-l'Evêque. *Sed furno pridem diruto, domus nunc carcerem, nunc & auditorium habet, in quo Judex, vel Ballivus, nomine Archiepiscopi Parisiensis, jus reddit. Quâ decepti re, Carolus Molinæus Jurisconsultus, & recentiores omnes Scriptores, ignari antiquitatis,* Forum Episcopi *vocant, quem* Furnum Episcopi *convenit appellari.* Voici l'endroit de du Moulin, qui est de son apostille sur la Glose du chapitre *Quod Clerici*, aux Décrétales : *Imò ibi non habet Episcopus Jurisdictionem temporalem, nisi in certo limitato loco, quem* Forum Episcopi *vocant.* M.

FORLIGNER. De *forlineare*. C'est-à-dire, sortir hors de la ligne : dégénérer. *M.*

FORMARIAGE. C'est l'amende que paye un homme serf, épousant une femme franche; ou celle que paye un homme franc, épousant une femme serve. Voyez M. de Launay sur cette Régle des Institutions Coutumieres d'Antoine Loisel, *En formariage, le pire emporte le bon* : qui est la 21. du liv. 1. Voyez aussi M. Bignon sur Marculfe, liv. 2. ch. 29. pag. 325. de la derniere édition. *M.*

FORME *de soulier.* Les Latins ont dit de même *forma calcei.* Le Jurisconsulte Julien, en la Loi 3. §. 3. du Digeste *Ad Legem Aquiliam : Sutor puero discenti ingenuo filiofamilias, parum bene facienti quod demonstraverit, formâ calcei, cervicem percussit, ut oculus puero perfunderetur.* Le Glossaire Grec-Latin καλόπυς, *forma calcei, norma* : Car c'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas, *calcis*, comme portent les éditions. *M.*

FORME. Une fosse d'eau où l'on prend des canards sauvages, est appellée *forme*, à la pag. 128. du livre des Quinze Joyes du mariage, édition de 1606. & de même dans le traité des Ruses innocentes, liv. 3. ch. 26. du Latin *forma*, qu'ont employé en cette signification les Auteurs du onziéme Siécle. FORMÆ, *dictæ quævis fossæ aquas continentes, aquarum receptacula*, δοχεῖα, dit du Cange; à qui soit dit en passant, il faut s'adresser pour savoir cela; aucun de nos Dictionnaires, au moins que je sache, pas même celui des Arts de Thomas Corneille, ni celui de Trevoux, n'ayant le mot *forme* en la signification dont il s'agit. Voyez aussi les Mélanges de Vigneul Marville, Paris 1713. tom. 2. pag. 242. *Le Duchat.*

FORS. De *Foris.* M.

FOS.

FOSSÉ. De *fossatum*, ou *fossatus*, formés de *fossa.* Modestin le Jurisconsulte, au paragraphe 3. de la Loi 4. au Digeste *de Re Militari : Qui a fossato recedit, capite puniendus est.* Innocentius, *de Casibus literatis : Fossatum, qui rivus interpretatur.* Latinus & Myrsontius : *Fossatos, quos Augusteos appellamus.* Abbo, dans son Poëme du Siége de Paris :

Ducere fortè truces secum conantur Odonem,
Qui primum feriendo, falx fossata volatu
Transiliit propero, clypeum, gestansque cateiam.

Les Gloses anciennes : τάφρος, *fossa, sepes, fossatum.* Europalates : ὥσπερ ὁ μέγας δομέστικος ἰνεῖσθη εἰς τὸ φοσσάτον ἅπαν κεφαλή, ἔτυ, &c. Capitolin, en la Vie de Gordien : *Castra omnia fossato circuibat.* Casaubon, sur cet endroit : *Latina vox est* fossatum, *pro fossâ : ut apud Marcellum Empiricum :* In fossatis sepium requires. *Moschopulus, pag.* 42. Φοσσάτοι, ὁ στρατός. Les Grecs d'aujourd'hui disent aussi φοσσάτον, mais pour le *Camp.* M.

FOU.

FOU. De *fol* : par le changement de l'L & U. FOL a été fait du Latin-barbare *follus.* L'Auteur de la Chronique de Mallezais, parlant de Charles le Simple : *Hic Rex fuit follus.* Et *follus* a été fait de *follis*, c'est-à-dire, *un ballon.* Les Gloses anciennes : *follicia, vel follericia, vanitas, stultitia.* C'est aussi l'étymologie que donne de ce mot Cujas sur la Loi 3. au Code *Qui accusare non possunt* : FOL, *ab inanitate ventosi follis.* Et Bèze sur S. Matthieu, v. 22. RACA, ῥακά. *Qua voce significatur homo imprudens, & quasi cerebro vacuus : à nomine Hebræo* ריק rik, *quod vacuum & inanem declarat. Nos, Gallico idiomate*, follem *eadem notione vocamus.* De *follis*, les Italiens ont fait *folle* : & *follia*, de *follicia* : comme nous, *folie.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, pag. 431. où il parle de *folonitia* : & pag. 687. où il explique le mot *follicare.* Au lieu de *follus*, on a dit aussi *follis.* Guillaume, Abbé de Metz, dans son épître 3. qui est écrite à Manassès, Archevêque de Reims, insérée dans le premier Tome des Analectes de Dom Jean Mabillon, pag. 257. *Præterea, quod in ipsa festivitate B. Remigii*, follem *me, verbo rustico, appellasti : nec injuria id quidem. Nisi enim ego follis fuissem, ad te, tam immanem bestiam, non venissem. At certè omnino stupendum fuit, ut qui follis exstiti ad te veniendo, non fierem follior, sub tua tyrannide remanendo.* Sur lequel endroit Dom Mabillon, pag. 279. a fait cette Note : Follis *nomine, quo autor utitur hoc loco, veteres Galli* insanum *&* stultum *significabant, teste Joanne Diacono in libro IV. de Vita Sancti Gregorii* I. *96.* At ille, *inquit*, more Gallico sanctum senem increpitans, *follem*, &c. ¶ Les Bas-Bretons disent *foll*, pour *fol.* Et de-là, leur *foll fur* ; c'est-à-dire, *sage-fou* : μωρόσοφος : car *fur* en leur langue signifie *sage.*

Gosselin dérive *fol* de φαῦλος : en quoi il n'a pas bien rencontré. *M.*

FOU : dans la signification de *fouteau.* Voyez *fouteau.* M.

FOUACE. Belleau, sur le cinquante-cinquiéme Sonnet du livre 2. des Amours de Ronsard, le dérive de *feu. De ce mot* feu ; ce sont ses termes ; *tournant l'E en O, vient* fouyer : *&* fouace : *qui est une certaine galette, ou tourteau cuit au feu.* Il vient de *focatia*, fait de *focus.* Isidore, liv. XX. de ses Origines, ch. 2. parlant du pain : Subcineritius, *cinere coctus, & reversatus. Ipse est &* focatius. Les Périgourdins disent *fougace.* Les Bulgares se servent du même mot. Busbecq, dans la premiere des Lettres de son Ambassade de Turquie : *Post hæc, pluribus diebus fecimus iter per amœnas & non infrugiferas Bulgarorum convalles. Quo ferè tempore, usi sumus subcinericio :* fugacias *vocant.* Comme les Latins ont dit *panis focatius*, de *focus*, les Grecs ont dit de même ἄρτος ἐσχαρίτης, d'ἐσχάρα. Le petit peuple de Touraine dit *fouée* : ce qui montre qu'on a dit *focata*, au lieu de *focatia.* M.

FOUAGE. C'est le droit que les Seigneurs lévent sur les feux, c'est-à-dire, sur les maisons de leurs sujets. Voyez l'Indice de Ragueau, & Pasquier, liv. 2. ch. 7. *M.*

FOUAILLE. De *focale.* Nicot : FOUAILLE, *en Venerie, c'est le droit qu'on fait aux chiens, d'un sanglier, quand il est prins : ainsi dit, parce qu'il se fait sur le feu :* visceratio focaria. FOUAILLE *vient de* feu : *comme* fouage : *& en chasse de sanglier, c'est même que* curée *en chasse de cerf.* Gaston de Foix, dans son Miroir de la Chasse, pag. 39. dit la même chose. *Et devez savoir, que le* Fouail *doit-on appeller de sanglier, ainsi que on doit appeller* curée, *de cerf : pource qu'il se fait sur le feu ; &* curée, *sur cuir de cerf.* Voyez *curée.* ¶ *Focus, focalis, focale*, FOUAIL : *focalia*, FOUAILLE. *M.*

FOUAILLER. On appelle ainsi en Basse-Normandie, ce qu'on appelle ailleurs un *bûcher* ; c'est-à-dire, le lieu où l'on met le bois. De *focalarium*, fait de *focale*, qui signifie une provision de bois à bruler, & qui a été fait de *focus.* S. Add.

FOUARRE.

FOUARRE. Voyez *fourrage*. M.

FOUCHET. Sorte de marre ou de bêche dont les paysans des environs de l'Isle en Flandres, se servent à creuser des fossés. De *fodicettum*, fait de *fodicare*, diminutif de *fodere*. Le Duchat.

FOUDRE. De *fulgure*, ablatif, de *fulgur* : anciennement on écrivoit *fouldre*. On a dit *fulgur*, pour *fulmen* : ce qui a été remarqué par Casaubon sur ces mots de Capitolin, en la Vie d'Antoninus Pius, *& fulgur, cœlo sereno, sine noxa, in ejus domum venit*. Il a fait la même remarque sur Suétone, liv. 2. Voyez M. de Saumaise sur Solin, pag. 1135. *M.*

FOUDRE *de vin*. De l'Alleman *fuder*, qui signifie un tonneau de vin contenant 24. mesures, appellées en Alleman *ohmen*. Et un *ohm* tient 24. pintes. Et ainsi, 24. pintes font un *ohm*, & 24. *ohmen*, font un *foudre*. *M.*

M. Ménage a été mal-informé. Un *ohm* tient 24. pots, c'est-à-dire, 48. pintes, & par conséquent, un foudre contient le double de ce qu'a cru M. Ménage. *Le Duchat.*

FOUET. Diminutif de *fou*, *fagus*. Les *fouets* se faisoient autrefois d'une branche de fouteau, comme *houssine*, diminutif de *houx*. Huet.

FOUGADE. De *focata*. Huet.

FOUGE-MERDE. Nous appellons ainsi une sorte de scarabée; parce qu'il se plaît dans la fiante des animaux. *M.*

FOUGERE. De *filicaria*. *Filix*, *filicis*, *filice*, *filce* : d'où l'Italien *felce* : comme *elce*, d'*ilex ilicis*, *ilice* : *filicus*, *filica*, *filicalius*, *filicaria*, FOUGERE : ou, comme on prononce en plusieurs Provinces, FEUGIERE. De *filix*, *filicis*, *filicius*, les Espagnols ont fait de même *helecho*. ¶ La Ville de Fougeres en Bretagne, est appellée *Filiceria*, & *Filicaria* : de *filix*. Adrien de Valois, dans sa Notice des Gaules : *Filiceria, vel Filicaria, à filice haud dubiè nomen habent, quæ circa Castrum Filicerias plurima nascebatur*. ¶ Le P. Labbe, qui dérive *fougére*, du verbe *fouger*, c'est-à-dire, *fouiller*, s'est tout-à-fait trompé. Voici ses termes, qui sont de la pag. 245. de la premiere partie de ses Etymologies : *Et d'autant que les porcs & Jangliers qui aiment à fouger & à fouiller dans la terre, aiment fort la racine de la fougére :* filix : *elle en a pris de-là son nom en nostre Langue*. ¶ Le Latin *filix*, a été fait du Grec πτερίς. Voyez l'Etymologicum de Vossius. Pontus de Thyard, Evêque de Chalons sur Saone, dans son livre *de Recta nominum Impositione*, pag. 49. parle ainsi de l'étymologie de *filix* : *Illa verò agricolis invisa filix, Latinè dicta à vetere quodam Grammatico, quòd sit minime felix arvis, quodque sit sterilis, & incultioris soli amatrix* : qui est une étymologie ridicule ; quoiqu'elle soit du Grammairien Caper. Celle d'Isidore, *à singularitate folii*, n'est pas plus raisonnable. A l'égard de πτερίς, Pontus de Thyard, a fort bien remarqué, que les Grecs ont ainsi appellé la fougére, *ab effigie expansarum alarum*. M.

FOUGUE. Ce mot ne viendroit-il point du Latin *fuga*. Une *fougue* ressemble assez bien à une *fuite*, & arrive tout d'un coup comme une *fuite*. En faisant *fougue* de *fuga*, on aura seulement eu égard à l'impétuosité avec laquelle un homme épouvanté prend la fuite, & on aura fait abstraction de la lâcheté dont la fuite est souvent accompagnée. Les mots, en passant d'une langue dans une autre, & même en différens tems, changent souvent de signification ; & tel qui se prenoit dans une langue en bonne part, se prend dans une autre en mauvaise part ; & au contraire. Ce qui arrive par les différentes manieres & les différens côtés dont on envisage la signification des termes. *

FOUGUEUX. M. de Valois le jeune croit que ce mot a été dit premiérement des chevaux : & qu'il a été fait de *fucosus*, fait de *fucus* dans la signification d'*un frelon* : parce que les chevaux piqués de ces mouches entrent volontiers en fougue. Et ce qui peut servir à confirmer cette conjecture, c'est cette façon de parler, *quelle mouche le pique ?* Les autres dérivent *fougueux*, de l'Italien *focoso*. M.

FOUILLER. Henri Etienne, au livre *de Latinitate falsò suspecta*, ch. 8. est porté à croire que de *folliculum*, qui signifie *une bourse*, on a formé *fouiller* ; comme qui diroit *folliculare* : parce que l'on dit ordinairement *fouiller la bourse*. Caseneuve.

FOUILLER. De *fodiculare*, diminutif de *fodere*. M. de Valois le jeune le dérivoit de *follare*, fait de *follis* ; comme qui diroit, *manum in follem mittere*, mettre la main dans la poche. Henri Etienne, dans son livre *De Latinitate falsò suspecta*, ch. 8. a eu la même pensée : ce qui a été remarqué par M. de Caseneuve. *M.*

FOUILLER. Ne pourroit-on pas dériver ce mot, avec plus de vraisemblance, de l'Alleman *wulen*, qui signifie tourner, renverser, fonder, rechercher. Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 1932. WULEN, wülen, *versare*, *volutare*, sich wülen *volutari*. *Idem quod* wellen *volvere*, *hàc unâ tantùm differentiâ, quæ tamen merè arbitraria est, quod sensus ad motum in loco restringitur. Hinc vulgò tantùm dicitur de iis qui terram vertunt, sive instrumento, ut fossores, sive manibus, ut pueri, sive rostro, ut sus & talpa, vel in terra aut cœno volutantur*. Et ensuite : WULEN, wülen, *scrutari*, *rimari*, *explorare*. *Cambris* chwilio, *Gallis* fouiller. *Ducta similitudo à fossoribus, qui dum terram vertunt, eam scrutari videntur*. Cette étymologie de *fouiller* me paroît préférable à celle de M. Ménage. Nous avons changé w en F, comme en plusieurs autres mots. *

FOUILLOUSE. Rabelais, liv. 3. ch. 29. *Plus d'aubert n'étoit en fouillouse, pour solliciter & poursuivre*. C'est-à-dire, ils n'avoient plus d'argent en bourse. *Fouillouse* vient de *folliculosa*, fait de *follis*. C'est un mot de l'Argot. Le Diction. Franç. Ital. d'Ant. Oudin : *Fouillouse, parola di zergo, sacoccia*, poche, pochette. *Le Duchat.*

FOUINE : instrument de pêcheur. L'Auteur des Ruses Innocentes de la Chasse & de la Pêche, pag. 352. de la seconde édition : FOUINE, *est un instrument de fer qui a trois branches, lequel sert pour prendre des anguilles dans la vase. Il est ainsi nommé des Flamans, parce qu'il cherche le poisson dans le fond de l'eau, sous les arbres & parmi les herbiers, ce qu'ils appellent fouiner*. Il est ainsi nommé du Latin *fuscina*. Voyez *fouine*, animal. *M.*

FOUINE. Animal. M. de Saumaise dérive aussi ce mot de *fuscina*. C'est sur Solin, pag. 1009. Voici ses termes : Meles *igitur*, *aut id est quem vulgò* cattum putosum, *id est*, putentem, *nuncupamus : aut ea quæ hodie* fuscina *dicitur : à fusco pilo vulgò* fouinam *vocamus ; id est*, fuscinam. *Nam* fuscinam *tridentem*, *piscatorium instrumentum*, *in plerisque Galliæ locis* fouinam *appellant : & sic Veteres nostri vocabant. Sonus utriusque nominis idem, sed origo diversa*. Fuscinum *pro* fusco *infima Latinitas dixit : ut* aurinum, *pro* aureo : marmorinum,

pro marmoreo : aurichalcinum, *& similia. Sic* fuscinæ *dictæ, quia fuscum habent pilum.* M. Bochart le tire de *fagina*, à cause que les fouines se plaisent parmi les fouteaux : & pour cela, il cite Gesner, pag. 766. & il ajoute, que cette étymologie est indubitable. Les Italiens disent *faina*; & les Espagnols *fayna* : ce qui peut favoriser l'opinion de M. Bochart. *Faïna* pourroit aussi avoir été fait de φαιός. Φαιὸς, *faïus*, *fainus*, *faïna* : & *fouine*, de *fulvina*. M.

FOUIR. De *fodire*, dit par métaplasme, pour *fodere* : comme *colligire*, pour *colligere*, d'où CUEILLIR ; *tenire*, pour *tenere*, TENIR ; *acquirire*, pour *acquirere*, ACQUERIR. *M.*

FOULE. *Foule de monde*, *grande foule.* De *fouler*. Voyez *fouler*. Nous disons *presse* dans la même signification. *M.*

FOULER. De *Fullo*, qui signifie *Foulon*, on forma le Latin-barbare *fullare*, d'où nous avons fait *fouler*. Le *Catholicon Parvum* : Fullo, fullas ; *fouler, appareiller draps*. Car en effet, le métier de Foulon est d'appareiller les draps en les foulant sous les piés : d'où vient que nous avons étendu ce verbe à tout ce qui est mis sous les piés. Et ainsi *foule* signifie une presse de gens si grande, qu'on y est quelquefois mis sous les piés des autres. *Caseneuve.*

FOULER. Scaliger le dérive de *fullo*. C'est dans ses Conjectanées, sur ces mots de Varron, APUD FULLONEM, VESTIMENTUM CùM COGITUR, CONCILIARI DICITUR. Voici ses termes : *Imò conciliare, à ciliis : & Græce* κιλικια, *dicuntur. Ex iis coacta vestimenta, vulgò* feltra vocamus. *Nempe*, τὰ ἐκ τριχῶν συντιθέμενα. *Unde* conciliare, *fullonium verbum*, τὸ συμπιλεῖν, πιέζειν, ἰσοῦν, καὶ συμπατεῖν. *A quo & Galli quoque* fouler *dicunt. Hoc intellexit Titinnius Fullonius :*

——— terra hæc nova est :
Quasi ubi tu solitus pedibus argutarier,
Dum compescis cretam & vestimenta eluis.

Unde saltus fullonius *Seneca epistolá* 15. Cursor & cum aliquo pondere manus motæ : & saltus, vel ille qui in altum corpus levat, vel ille qui in longum mittit, vel ille, ut ita dicam saliaris, vel, ut contumeliosiùs dicam, fullonius. FOULER a été fait de *fullare*, fait de *fullus*, qu'on a dit pour *fullo*. M.

FOULQUE. Nom propre d'homme. Encore que les Auteurs Latins le disent *Fulco*, je crois que l'un & l'autre sont formés de *falco*, & qu'originairement on disoit *Falcon*. Ce qui me le persuade, c'est que dans le Recueil des anciennes Poësies Provençales, j'ai lu des vers que Guillaume Duc de Guienne, pere de ce Guillaume qu'on croit Saint, composa lorsqu'il entreprit le voyage de la Terre-Sainte, du tems de la premiere Croisade : dans lesquels il recommande à Foulque Comte d'Anjou (qu'il appelle son *Cousin*) les Terres, & son fils Guillaume, qui étoit encore fort jeune ; & où il l'appelle par-tout *Falcon*.

Pus lo partirs mes aitan grieus
Del senhoratge de Peytieus
Es garda la Falcon d'Angeius
Tota ma terra mon Cousi.
Si Falco d'Angieus nolh Seror
El Reis de cuy jeu tene m'enor,
Mal li faran tug li plusor
Qu'el veyran iovonet meschi.

Caseneuve.

FOULQUE. Oiseau, autrement dit *poule d'eau*. De *fulica*, que les Latins ont dit par contraction, *à fuligine* ; à cause de sa noirceur : & c'est pourquoi, comme dit Charles Etienne, on l'appelle *diable* en Guienne. Il vit dans la mer & dans les lieux marécageux. Isidore, liv. 12. ch. 7. donne une autre origine de *fulica* : Fulica *dicta, quod caro ejus leporinam sapiat* : λαγὸς *enim lepus dicitur : unde & apud Græcos* λαγὸς *dicitur*. Caseneuve.

FOULQUE : oiseau de mer. De *fulica* : mot ancien. Isidore, liv. XII. ch. 7. parle ainsi de l'étymologie de ce mot Latin : Fulica, *dicta quòd caro ejus leporinam sapiat* : λαγὸς *enim* lepus *dicitur : unde & apud Græcos* λαγὸς *dicitur*. Ce que je n'entends pas : n'y ayant guere de rapport de *fulica* avec λαγός. M. de Caseneuve dérive fort bien *fulica* de *fuligo* ; à cause de la noirceur de cet oiseau : pour laquelle nous l'appellons *diable de mer*. Et c'est aussi l'étymologie qu'a donnée de ce mot Jules Scaliger, sur le livre 9. de l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 1079. *M.*

FOULQUE. Nom d'homme. *Foulque Nerra* ; *Foulque Rechin*, Comtes d'Anjou. Guillaume, Duc de Guienne, dans des vers qu'il fit en partant pour le voyage de la Terre-Sainte, par lesquels il recommande ses terres & son fils à Foulque Rechin, Comte d'Anjou, appelle ce Foulque, *Falco d'Angius* : ce qui a fait croire à M. de Caseneuve que ce mot de *Foulque* avoit été fait de *Falco*. Voyez sa remarque. Ces vers sont imprimés dans le Recueil des Poësies Provençales. *M.*

FOULQUE. Nom d'homme. Quelques-uns le font venir de *volly*, qu'ils disent être un mot Alleman qui signifie *généreux*. Cette étymologie n'a pas la moindre vraisemblance. Skinner le dérive, avec plus de raison, de l'Anglosaxon *fole*, qui signifie *peuple* : de sorte que le nom de *Foulque*, dit Skinner, répond au nom de *Publius* chez les Latins, & à ceux de *Damon* & de *Démophile* chez les Grecs. *

FOUPIR, Froisser, chiffonner. Rabelais liv. 1. chap. 26. *Monstrans leurs paniers rompus, leurs bonnets foupis, leurs robes déchirées.* C'est proprement *fouler aux pieds* ; & c'est de *fouler* & de *pié* que vient le mot de *foupir* : comme de *pede tritus, a*, nous avons fait *pietri, ie*. Le Duchat.

FOUQUET. Nous appellons en Anjou un écureuil *un fouquet*. Et de-là vient que M. Fouquet, Procureur Général du Parlement de Paris & Surintendant des Finances de France, qui étoit originaire de la ville d'Angers, portoit un écureuil dans ses armes. *Fouquet* est un diminutif de *Foulque* : Et *Foulque* est un nom propre, comme il vient d'être remarqué. Nous avons donné des noms d'hommes aux animaux. C'est ainsi que nous avons appellé un étourneau, *un sansonnet* ; c'est-à-dire, *petit Samson* : un perroquet, *un perroquet*, c'est-à-dire, *petit Pierre*, &c. Voyez *renard*. M.

FOUQUET. Il y a aussi le jeu du *fouquet*, dont Rabelais parle en ces termes au Prol. du livre 4. *Et seront en figure trigone équilaterale au grand temple de Paris, ou au milieu du parvis, posées ces trois pierres mortes, en office d'estraindre avecques les nez, comme au jeu du fouquet, les chandelles, torches cierges, bougies, & flambeaux allumés.* Je crois que *fouquet* en cette signification pourroit bien venir de *focus* feu ; à cause que ceux qui jouent au fouquet sont exposés à se brûler le nez avec le feu que rendent les chandelles &c. qu'on emploie à ce jeu. *Le Duchat.*

FOURBE. De l'Italien *furbo*, mot de même signification. On ne sait pas bien d'où vient *furbo*. Dans mes Origines Italiennes, j'ai dit qu'il venoit, ou de *fur* : *fur*, *furis*, *furus* (d'où le mot Siennois *furo*, pour *un larron*) ; *furius*, *furjo*, FURBO : comme GREMBO, de *gremium*, ou plutôt de *furvus*, c'est-à-dire, *noir*, & *méchant* : dans laquelle signification de *méchant*, les Latins ont aussi employé *niger*. Horace : *Hic niger est*, *hunc tu*, *Romane*, *caveto* : & les Grecs, μέλας. Marc-Auréle, liv. 4. μὴ μέλαν ἦθος, &c. Μέλαν ἦθος, θῆλυ ἦθος, περισκελὲς ἦθος, θηριῶδες, βοσκηματῶδες. Et Plutarque interprétant le Symbole de Pythagore, μὴ ἐσθίειν τὸ μελάνουρον : c'est-à-dire, *Ne mangez point d'animaux qui ayent la queue noire* : μὴ συνδιατρίβειν μέλασιν ἀνθρώποις, διὰ κακοήθειαν. M. Ferrari le dérive de *four bourg*, qu'il prétend signifier *banni*. *Quare crediderim*, *ut* fourfante *à* forisfacto, *sive* ejecto, *dictus est*, *ita* furbo, *quasi* four bourg, *ob delicta expulsus & exterminatus*, *civitate mulctatus* : *inde pro malo & veteratore*. Fourfaict : Forfante, forfo, FURBO. ¶ Voyez mes Origines Italiennes, où j'ai réfuté cette étymologie de M. Ferrari. *M.*

FOURBIR. Les Italiens & les Provençaux disent *furbire*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

FOURBIR. De l'Anglois *furbish*, polir, éclaicir. *Huet.*

FOURBIR. Ce mot, selon Icquez, est dérivé de *furben*, qui dans la langue des Francs signifie *nettoyer*, *polir*, & qui revient à l'Anglois *furbish*, d'où M. Huet dérive *fourbir*. Skinner dit qu'il y a des Auteurs qui le dérivent des mots Latins *furvus* & *fervor*. Pour lui il aime mieux le faire venir de l'Alleman *farb* couleur ; d'où *farben* donner de la couleur, mettre en couleur. *

FOURBU. *Cheval fourbu*. C'est ainsi qu'il faut dire, & non pas *forbu*. Henri Etienne dans son livre de la Précellence du Langage François, dit que ce mot a été fait de *for*, & de *beu* ; comme qui diroit, un cheval qui a bu hors le tems qu'il devoit boire. Le Pere Labbe dit la même chose. CHEVAL FOURBEU : *qui a beu à contre-tems*. C'est à la page 54. de la 2. partie de ses Etymologies. Cette étymologie est insoutenable : car on ne dit pas qu'un cheval a fourbu, mais qu'il est fourbu. Pour moi, je crois que ce mot a été fait de *forimbutus*, c'est-à-dire, *malè imbutus* ; *mal abrevé*. M.

FOURBU Quelques Auteurs disent que *fourbu*, en vieux François, signifie *fourvoyé*. Si cela est vrai, il aura la même origine. Voyez ci-dessous *Fourvoyé*.*

FOURCHE-FIERE. Je crois que ce mot a été dit pour *fourche-ferrée*. C'est ainsi que ce mot est écrit dans Phœbus. Voyez *fierabras*. M.

FOUREAU. Latin *vagina*. Grec ξιφοθήκη. De *forellus* : qui est le même que *forullus*, qui se trouve en cette signification dans ces vers de Guillaume le Breton, qui sont du liv. 12. de sa Philippide ;

> *Francorum gladios*, *nimiâ jam cæde madentes*,
> *Vix foruli agnoscunt* ; *quosque emisêre nitentes*,
> *Tabo sordenti mutatos pœne repellunt*.

Ce mot, parmi les anciens Auteurs, signifie *armoire à livres*. Trippault s'est apperçu de cette étymologie. Voyez *fourrer*, dans la signification de *mettre dedans*. M.

FOURGON, *à four*. De *furcone*, ablatif de *furco*. *Furco* a été fait de *furca* : ce fourgon, originairement, étant fourchu. Les Espagnols disent de même *burgonero*. De *fourgon*, nous avons fait le verbe *fourgonner*. M.

FOURGON : pour *chariot*. Du même mot *furco*. Au timon du fourgon sont unis deux limons : ce qui représente une fourche. *M.*

FOURMILLER. De *formicular*e, diminutif de *formicare*, fait de *formica*. Les Grecs ont dit de même μυρμηκιᾶν. *Formicare* se trouve. Le P. Labbe reprend mal-à-propos M. Lancelot pour avoir dérivé le Latin *formica* du Grec μύρμηκα, accusatif de μύρμηξ. M.

FOURNEAU. De *furnellus*. Dans le Sermon 78. *de Tempore*, attribué à S. Augustin, mais qui est d'un Auteur postérieur à S. Augustin : *Fornalia*, *panibus coquendis*. M.

FOURNIR. H. Etienne le dérive de πορίζειν. Périon le dérive de πορσαίνειν. Voici ses termes : *Sic* πορσαίνειν, *id est*, *suppeditare*, FORNIR, σα *syllaba detractione*, *dicitur*. Cette étymologie est tout-à-fait ridicule : ce qui me fait souvenir de produire ici le jugement que Scaliger a fait du livre de Périon de la Langue Françoise : *Perionius Aristotelem omnino pervertit*, *ad Ciceronianum stylum vocabula Philosophiæ accommodans*, *utriusque Linguæ parum peritus* ; *ut fatuo libro ostendit de Ratione Linguæ Græcæ cum Latina*. C'est dans son premier Scaligerana. FOURNIR vient de l'Italien *fornire*, qui signifie la même chose, & qui a été fait d'*onare*, si on en croit M. Ferrari célébre Professeur de Padoue : lequel mot *ornare* se trouve dans la même signification dans les Auteurs anciens. Lucréce, livre 2.

> *Fervere cùm videas classem*, *latéque vagari*,
> *Ornatamque armis*, *belli simulacra cientem*.

Nepos : *Effecit*, *ut ea elephantus ornatus ire posset*. GARNIR, selon le même M. Ferrari, a la même origine. Voyez *garnir*. Turnébe, dans les Mémoires qu'on a trouvés de lui après sa mort, en son cabinet, dérivoit *fournir* de *furnus*. M.

FOURNOYER, FOURNAIER, signifient *enfourner* ; & ce sont des termes de coutumes, où ils désignent l'obligation des sujets d'aller cuire leur pain aux fours bannaux des Seigneuries où ils résident. Voyez la coutume d'Anjou, art. 15. & celle de Poitou, art. 46. *Le Duchat.*

FOURRAGE. De *foderagium*, qui a été fait de *foderum*, qui signifie *alimentum* ; *pabulum*. Aimoin, en la Vie de Louis le Débonnaire : *Inhibuit à plebeiis ulteriùs annonas militares*, *quas vulgò* foderum *vocant*, *dari*. L'Empereur Conrard, dans sa Constitution *de Beneficiis*, qui se lit au cinquiéme livre des Fiefs : *Fodrum autem de Castellis*, *quod nostri Antecessores habuerunt*, *habere volumus*. Cujas, sur ce lieu, *Quintum caput est de fodro*, *nolle se in eo exigendo morem antecessorum suorum excedere*. Fodrum *Annonius*, v. c. 3. *Annonam militarem esse interpretatur*. *Ergo à Germanico vocabulo* FUTER. *Fridericus*, *de Pace Constantiæ* : Nobis intrantibus in Italiam fodrum consuetum præstabunt. *Lotharius & Carolus in suis Legibus* : Missi curam habeant, ne homines nostri vicinos tempore æstatis, quando ad herbam caballos suos mittunt, vel tempore hyemis, quando Marescalos illorum ad fodrum dirigunt, deprædentur, aut opprimant. *Guntherus* :

> Id quoque quod *Fodrum* vulgari nomine dicunt,

Et Capitolicium certo sub tempore censum,
Hæc Ligures sacro tribuerunt omnia fisco.

Sic in C. præterea, de Jure Patronatus, *& Othonis 2. cap. 12. 23. Radevici 4. cap. 10. 15. 34.* Voyez diligemment Vossius *de Vitiis Sermonis* liv. 2. chap. 6. où il ne dérive pas comme Cujas, *foderum* de l'Alleman *futter*, qui signifie ce que mangent les chevaux; soit grain ou fourrage; mais de l'Alleman *foden*, ou *voeden*, qui signifie *paistre*, & dont les Flamans ont fait *voeder*, pour signifier la même chose. De ce mot *foderum*, nous avons fait celui de *fouarre*, pour dire *de la paille*; qui est encore en usage à Paris, & pour lequel on a dit aussi *feurre*, témoin le Proverbe, *faire à Dieu gerbe de feurre*, qu'on a depuis corrompu en *barbe de feurre*; comme l'a remarqué Pasquier en ses Recherches. Rabelais 1. xi. *Faisoit gerbe de feurre aux Dieux.* Il y a une rue à Paris près la Place Maubert, qui s'appelle aujourd'hui *du foarre*, & qui s'appelloit autrefois *du feurre*, & qui dans les titres Latins est appellée *vicus straminum.* Joannes Major sur le chap. 22. de Saint Matthieu : *In straminum vico, Parisiis, astutus Sophista, spiculorum pharetrâ onustus, sic auspicatur : Benigna cum venia Præsidis, cathedram circunspectissimè moderantis, omnium Philosophorum hujus sæculi facilè Principis, Baccalaureos duabus facilibus argumentationibus oppugnabo.* Il y a apparence que cette rue a été ainsi appellée, à cause de la paille qu'on y vendoit pour joncher les Ecoles de Philosophie qui étoient en cette rue; & celles de Médecine, qui en sont proches; sur laquelle paille les Ecoliers se mettoient, lorsqu'on faisoit des Actes publics. Ramus, en sa Préface pour la Réformation de l'Université de Paris, faisant mention de la dépense des Ecoles de Médecine : *Pro tapetis & stramine Quodlibetaria, 30. solidi. In Cardinali, pro tapetis & stramine, 30. solidi.* Anciennement on jonchoit de même la salle de l'Evêché de Paris, quand on y donnoit le bonnet de Docteur à quelqu'un; ce que j'ai appris de M. de Launoy, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris, mon ami particulier. M. Bochart a écrit en marge de son exemplaire de la premiere édition de ces Origines, qu'il *y a une autre rue près Saint Innocent, appellée* la rue aux Feurres; *que plusieurs disent* aux Fers; & que c'est celle où il étoit logé chez M. Bidal.

Mais écoutons André du Chesne dans ses Notes sur Petrus Venerabilis, Abbé de Cluny, pag. 110. MATTAS ANTIQUUM MONACHORUM OPUS COMPONE. *Sic & Epist. 4. lib. 2.* mattam Monachicam *dixit, quæ non tantùm à Monachis componi, sed & in qua Monachi, & minus honorati quique tam in collationibus quàm disputationibus & congregationibus publicis sedere consueti.* Nec mente excidat, *inquit loco jam citato*, quòd Episcopo locum Abbas, ut dignum erat, in sede propria tribuit, reluctantem sedere coegit : ipse ei in matta Monachica, quæ sedi illi contingua erat, assedit. Collatio, non de imis, sed de supernis habita est. *Et ante eum Sanctus Ambrosius in Epistolam primam ad Corinthios cap.* XIV. Sedentes disputent, seniores dignitate in cathedris, sequentes in subselliis, novissimi, in pavimento super mattas. *Unde & Urbanus V. rescripto cavisse dicitur, ut* Scholares Universitatis Parisiensis audientes suas lectiones, sederent in terra coram magistris, non in scamnis, vel sedibus elevatis à terra, ut occasio superbiæ à juvenibus secluderetur. *Et in eadem Universitate* stramineus vicus *nomen adhuc à* straminibus *hodie retinet, in quibus olim disputaturi Scholares, & Magisterium in Artibus consequuturi, sedebant. Quod & Petrarcha libro* IX. *Epistolarum attingere videtur, cùm de Gallis loquens, ait :* Et quid, oro, tot tantarum rerum studiis quod objiciant habent, nisi fortè, ut est genus sibi placens & laudatrix sui, unus his omnibus fragosus straminum vicus objicitur? *Et Epistola 2. libri* X. Nosti, ut in illo surgentis vitæ flore, quem Grammaticorum in stramine, velut in deliciis, egimus, cùm semel parens meus, patruúsque simul tuus, ad Carpentoracensem, quam modò dicebam, civitatulam, de more venissent, patruum ipsum quasi advenam voluntas cœpit, ut vicinitate, credo, & novitate rei orta, præclarissimum illum fontem Sorgiæ videndi.

Et avant Pétrarque, Dante avoit fait mention de cette rue du Feurre. Papyrius Masso, en la Vie de Philippe le Long : *Mense Julio, Dantes, Poëta, decessit, quem Carolus Valesius anno trecentesimo-primo Florentiâ excedere jusserat, quòd factioni Alborum deditus foret. Unde Bononiam, semper aliquid discendi causâ, mox Lutetiam venit. Vici Straminei, ubi Philosophiæ Professores dicebant, & Sigerii, excellentis Philosophi, meminit. Petrarcha quoque vicum illum propter strepitum disputantium auditorum*, fragosum *appellat, epistolâ ad Urbanum V. Aliâ quoque ad Thomam Messanensem, eamdem Lutetiam, nutricem studiorum sui temporis esse dicit.*

Rabelais fait aussi mention de cette rue du Feurre liv. 2. chap. 17. *J'eus un autre procès bien ord & bien sale contre Maistre Fifi & ses supposts, à ce qu'ils n'eussent plus à lire clandestinement de nuit, la Pipe, le Bussart, ne le Quart des Sentences; mais de beau plein jour, & ce ez Eschboles du Feurre, en face de tous les Artiens Sophistes.* Et au chap. 16. parlant des Maîtres ès Arts : *Un jour que l'on avoit assigné à iceux se trouver en la rue du Feurre.* Et au chap. 10. *Et premierement, en la rue du Feurre, tint contre tous les Régents, Artiens, & Orateurs.*

De *foderum*, on a dit, *foderarius*; d'où nous avons fait *fourrier*. Le Pere Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve pag. 26. FODRUM, *sive* FODIRUM, *interdum est annona militaris. Et à* fodro, FODRARII, *qui fodrum exigunt. Apud nos,* FODRARII *hodie dicuntur metatores mansionum : & hoc munere in equestribus turmis qui funguntur*, Marescalci hospitiorum *nuncupantur.* Voyez le Président Fauchet au Traité qu'il a fait des Maréchaux & Fourriers des logis, & au livre VI. de ses Antiquités Françoises chap. XI. *M.*

FOURRAGE. Nicot le dérive de *farrago*, qui signifie la même chose en Latin dans le sens propre, & qui a été pris dans le sens figuré, pour un mélange de toutes sortes de choses. *Farrago* a été fait de *far*, qui signifioit autrefois toute sorte de blé ou de grain. Si *fourrage* vient de *fodrum*, il aura une origine Teutonique; car on ne sauroit douter que celle de ce mot Latin barbare ne soit telle; & qu'il ne vienne du verbe Germanique *foden*, paître, nourrir, pour lequel on a dit *futern*, & *furen*; & d'où est formé l'Alleman *futer*, qui signifie la même chose que le Latin *fourrage*. L'Anglois *fodder* ou *fother*, a aussi la même signification. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *Foden*, *Furen* & *Futer.* *

FOURREAU. De *forulus.* Guillaume le Breton, liv. 12. de sa Philippide;

Francorum gladios nimia jam cade madentes

Vix foruli agnoſcunt; quoſque emiſere nitentes,
Tabo ſordenti mutatos pœnè repellunt.

Foruli cependant, ſignifie en bon Latin, *les étuis des livres.* Juvenal, Sat. 7.

Hic libros dabit & forulos.

Où l'ancien Interpréte explique ce mot par *Armariam ſive Bibliothecam.* Suétone, en la Vie d'Auguſte, chap. 31. Parlant des livres des Sibylles : *Hos quoque, delectu habito, condidit duobus forulis auratis, ſub Palatini Apollinis baſi.* Les Gloſes Arabico-Latines : *Forulus, ubi codices ponuntur.* Caſeneuve.

FOURREAU. Voyez *fourreau.* M.

FOURREAU. Voyez FOURRER. *

FOURRER : terme de Monnoyeurs. *Piéce fourrée : médaille fourrée.* Bouteroue, pag. 162. *Cette fraude eſt pratiquée en pluſieurs manieres. Ou l'on couvre avec des lames d'or & d'argent ſoudées par les bords, un faon, c'eſt-à-dire, une piéce non marquée, ſoit de cuivre ou de fer, ou de métaux mêlez; & après, on la paſſe dans les fers pour la monnoyer. Et les anciennes médailles fourrées ſont faites de cette façon. Ou on applique l'or ou l'argent ſur le faon, enſorte qu'il ne faſſe qu'un corps, & ait un ſon ſemblable à celui des bonnes eſpéces : qui étoit l'invention d'un nommé* Merlin, *fameux Faux-Monnoyeur. Le moyen de découvrir cette fraude, eſt de peſer l'eſpéce contre une autre, fabriquée en bonne monnoye, & de voir ſi le volume n'eſt point trop eſtendu, ou trop eſpais.* Les anciens avoient de ces piéces fourrées, comme il paroît par ce mot νόμισμα ὑπόχαλκον, qui ſe trouve dans Julius Pollux, livre VII. ch. 24. ſection 2. *M.*

FOURRER. De *foderare.* Cæſarius Heiſterbachtenſis, dans ſes Hiſtoires Mémorables, liv. 8. ch. 59. *Gerardus cappam ſuam foderatam, bonam ſatis, quâ ſe tegeret iens cubitum, tranſmiſit.* Aux Clémentines *De Vita & honeſtate Clericorum*, ch. 2. *Clerici utentes epitogio ſeu tabardo foderato.* Et dans le livre *De Statu Monachorum vel Canonicorum Regularium*, ch. 1. *In veſtibus ſendatum pro foderaturis non portent.* Et au ch. 2. *Pannis ſericis, variorum foderaturis.* Je crois que *foderatus & foderare*, ſont formés de *foderum & fodrum*, qui ſignifient les choſes néceſſaires à l'entretien des gens de guerre. L'Auteur de la Vie de Louis le Débonnaire : *Inhibuit à plebeiis annonas militares, quas vulgò* Foderum *vocant, dari.* Car il eſt certain qu'on leur fourniſſoit des habits. Vegetius, liv. XI. ch. 19. *Incongruum videbatur, Imperatoris militem, qui veſte & annonâ publicâ paſcebatur, utilitatibus vacare privatis.* Et parce que ces habits étoient ſans doute fourrés; ſur-tout lorſqu'ils étoient à la guerre dans les pays Septentrionaux, où le mot *foderum* étoit en uſage; il eſt croyable que de-là on prit occaſion d'appeller toute ſorte d'habits fourrés, *veſtes foderatas.* De *foderare* on fit enſuite *furrare* ou *furare*, d'où nous avons tiré *fourrer.* Le Concile de Salſbourg, tenu l'an 1274. qui ſe voit dans le premier volume des anciennes Leçons de Caniſius : *In pileis ſuffuraturas non habeant.* Caſeneuve.

FOURRER : pour *doubler.* Ital. *ſoppannare.* De *foderare :* qui ſe trouve en cette ſignification dans un nombre infini d'endroits des Ecrivains de la Baſſe-Latinité. Voyez Voſſius, & M. du Cange. M. de Caſeneuve prétend que *foderare*, a été fait de *foderum*, qui ſignifie les choſes néceſſaires à l'entretien des gens de guerre : & que comme les habits entroient dans ces choſes néceſſaires, & que ces habits étoient fourrés, on a dit depuis *foderare* dans la ſignification de *doubler.* Voyez ſa remarque. *M.*

FOURRER. Le Latin-barbare *foderare* vient de l'Alleman *futeren*, qui ſignifie la même choſe. *Le Duchat.*

FOURRER : *pour doubler.* Il eſt certain que l'origine de ce mot eſt Teutonique, ſoit qu'il ait été fait immédiatement du Latin-barbare *foderare*, comme veulent M. de Caſeneuve, M. Ménage & M. le Duchat; ſoit qu'il ſoit venu immédiatement de la Langue Teutonique. Ecoutons là-deſſus Wachter, dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, pag. 511. FUTTERN, füttern, *tegere, munire panno, pellibus, vel aliâ quacunque materiâ. Latino-Barbaris* foderare *apud Caſanovam, Italis* fodrare, *Belgis* vœderen, *Gallis* fourrer, *quod imitantur Angli in* to furr. *Dicitur in derivatis de operimento interno & externo. Ad priorem claſſem ſpectat vox, Gothica* fodr *vagina, in Cod. Arg. Joh.* XVIII. II. *unde Italis* fodro della ſpada *eodem ſenſu : Anglo-Saxonica* fodder *theca, apud Junium in Gloſſ. Goth.* pag. 164. *Germanica* futter *theca, capſa*, bogen-futter *pharetra*, flaſchen-futter, lauten-futter, *& alia ſatis nota*, futterat *theca, ferulus, loculamentum. Ad ſecundam claſſem ſpectant rurſus Germanica* futter *pannus veſtis interior, & quidquid voce panni adhibetur;* unterfutter *ſubtegmen. Unde Latino-Barbaris* fodratura *pellicium quo veſtis ornatur, apud Cangium. Arborem & ramos video, radicem non video. Poſſit tamen* futern *idem eſſe quod* fendere *munire, tueri, defendere, expulſo N. vel idem quod* opertare *frequenter operire, quod habet feſtus. Gallica* fourrer & fourreau *ſunt è Germanico fonte, & manifeſta ſyncope laborant.* *

FOURRER : pour *mettre dedans. Fourrer quelque choſe en quelque lieu.* Je ne ſais pas d'où vient ce mot en cette ſignification : car il ne vient pas de *ferre*, d'où Nicot le dérive, ni de φρυρεῖν, d'où Périon le fait venir. Φρυρεῖν *enim* excubare *eſt : quod qui faciunt, locum inſidiis aptum exquirunt :* ce ſont les termes de Périon. Ne viendroit-il point de *forare ?* fait de *forus*, qui a ſignifié *un étui : theca :* comme il paroît par ſon diminutif *forellus*, dont nous avons fait *fourreau*, & par ſon autre diminutif *forulus*, qui ſignifioit chez les anciens Latins *une armoire à livres.* Nous diſons en Anjou & à Paris, *il a été coffré*, pour dire, *il a été mis en priſon;* & on dit en Baſſe-Normandie, *il a été geollé*, pour dire, *il a été mis dans la geole :* ce qui donne ſujet de croire, qu'on peut avoir dit *forare*, pour *inforare ;* c'eſt-à-dire, *in foro ponere : in theca ponere.* Cette étymologie ne me déplaît pas. *M.*

FOURRIER. Ceux qui avoient la charge d'aller querir les vivres & les autres proviſions pour la ſubſiſtance des armées, furent appellés *Fourriers*, du mot *fodrum*, dont je viens de parler; comme qui diroit *Fodrarii.* Et parce qu'ils arrivoient les premiers aux quartiers où l'armée devoit loger, on leur donna depuis la charge de marquer les logis pour les Chefs & pour leurs Compagnies. Mais parce que, ſous prétexte de faire les proviſions de l'armée, ils enlevoient avec violence tout ce qui tomboit ſous leurs mains, & commettoient toute ſorte de déſordres, les mots de *Ferrator, Fourreur & Fourrier*, dont ils étoient appellés, furent donnés aux gens de guerre qu'on envoye dans les Terres ennemies pour y faire le dé-

gat. Guillaume de Nangis, dans les Gestes de S. Louis : *Rex Franciæ pontem aquæ cum suo exercitu pertransiens, suos usque ad Xantonas præcepit currere Forratores.* Froissart, vol. 1. chap. 159. *Leurs Fourreurs ne trouvant que fourrer.* Le Roman de Guillaume au court nez :

> *Li cuens Guillaume à les Fourriers mandés*
> *Parmy la terre pour le pays gaster.*

De *Fourreur* & *Fourrier*, on fit le verbe *fourrer*, qui signifie *piller* & *gâter*. La vieille Chronique de Flandre, chap. 90. *Deux mille Anglois se partirent du siége de Calais pour fourrer le pays.* Et au chap. 93. *Et fist ces contrées ardoir & fourrer en plusieurs lieux.* De-là vient qu'à Toulouse, on appelle *Fourrou*, les soldats du guet de l'Hôtel de Ville; à cause de la violence avec laquelle ils traînent les personnes en prison, ou font les exécutions ordonnées sur les biens meubles. *Caseneuve.*

FOURRIER. Voyez *fourrage*. M.

FOURRIERE. Dans la Maison du Roi, il y a des Officiers qu'on appelle *Officiers de la Fourriere*. Ces Officiers fournissent le bois & la paille. Et c'est de la paille qu'ils ont pris leur dénomination. Voyez *fourrage*. M.

FOURVOYER. Se *fourvoyer*; c'est-à-dire, s'écarter de la voye. C'est un mot hybride, composé du mot François *voye*, & de la particule prépositive *for*, qui est de l'ancienne Langue Germanique, & signifie souvent le vice de l'action. C'est ainsi que *forfait* signifie *méfait*. Voyez ci-dessus *forfaire*. *

FOUSSON. Instrument à fouir la terre, *sarculum*. La Légende dorée, imprimée en 1476. dans la Légende de S. Clément : *Il prit son petit fousson, & en férit légierement soubz le pié de l'aignel.* De *fodere*, *fodio*, *fodi*, *fossum*. *Fosso*, *onis*, *one*, FOUSSON. *Le Duchat.*

FOUTEAU. Arbre. Lat. *fagus*. Nos anciens disoient *fau* & *fou* : qu'ils avoient formé de *fagus*. M. Huet, croit que du même mot *fagus*, ils ont aussi fait *fouteau*. *Fagus*, *fagi*, *fagitellus*, *fatellus*, FOUTEAU. M. Guyet le dérivoit de *fustellus*, mot barbare, inusité, fait de *fustis*. *Fustis*, *fustus*, *fustellus*, FOUSTEAU, FOUTEAU. Voyez *futaye*. Cette seconde étymologie ne me déplaisoit pas autrefois. Aujourd'hui, je suis pour la premiere.

Ce mot de *fouteau*, au reste, est fort usité dans nos Provinces d'Anjou & du Maine. A Paris & en Normandie, on dit *haistre*. Et les Parisiens & les Normans croiroient dire une ordure, en disant *fouteau*. Je rapporterai ici à ce propos un conte que fait Montagne touchant cette obscénité prétendue. Il est plaisant. Le voici : *Nous dressons les filles, dès l'enfance, aux entremises de l'amour. Leur grace, leur attiffure, leur science, leur parole, toute leur instruction ne regarde qu'à ce but. Leurs Gouvernantes ne leur impriment autre chose que le visage de l'amour; ne fust qu'en le leur représentant continuellement, pour les en dégouster. Ma fille; c'est tout ce que j'ay d'enfans; est en l'âge auquel les Loix excusent les plus échauffées de se marier. Elle est d'une complexion tardive, mince & molle : & a été par sa mere élevée de même : d'une forme retirée & particuliere : si qu'elle ne commence encore qu'à se desniaiser de la naïveté de l'enfance. Elle lisoit un livre François devant moy. Le mot de* fouteau *s'y rencontra : nom d'un arbre connu. La femme qu'elle a pour sa conduite, l'arresta tout court un peu rudement : & la fist passer par-dessus ce mauvais pas. Je la laissay faire, pour ne troubler leurs reigles : car je ne m'empesche aucunement de ce gouvernement. La police féminine a un train mystérieux. Il faut le leur quitter. Mais si je ne me trompe, le commerce de vint laquais n'eust su imprimer en sa fantaisie, de six mois, l'intelligence & usage; & toutes les conséquences du son de ces syllabes scélérées, comme fist cette bonne vieille par sa réprimande & son interdiction.* C'est au ch. 5. du liv. 3. *M.*

FOY.

FOYE. De *ficatum*. Les Gloses de Papias : *Ficatum, jecur.* Joannes Januensis *in Catholico* : Ficatum, *id est jecur, sive hepar.* Caseneuve.

FOYE. M. de Saumaise sur Solin, pag. 1055. le dérive de *ficatum*. *Stultus est si quis in nardino conficiendo putat locum habuisse aloën hepatida, quæ nihil habet aromaticum.* Sycotinum *hodie vocamus; hoc est, ad verbum,* ἡπατίδα, *vel* ἡπατίζουσαν : *nam Græcia infima* συκωτὸν *pro* jecore *dixit; cùm antiqua jecur anseris, aut porculi, ficis pasti, in deliciis haberet, & sic vocaret.* ἥπατα σεσυκασμένα *dicuntur Polluci, quæ aliis* συκωτά. *Inde Recentiores* συκωτὸν *quodlibet jecur appellârunt, & eos imitati Latini,* ficatum. *Quo nomine hodieque jecur in nostro idiotismo nuncupamus. Lexicon Vetus :* συκωτὸν, ἥπατιν. *Cyrilli Lexicon :* χόλος ἥπατος, ἄκρον συκωτίου. Scaliger, dans son premier Scaligerana, pag. 114. de la premiere édition, avoit fait la même remarque. Et Vincenzo Tanara, au livre troisiéme de son *Economia del Cittadino in villa*, donne aussi la même étymologie au mot Italien *fégato* : *Marco Apicio ingrassava porci con fichi secchi, e davagli da bere acqua, o vino mellato : dal cui dolce cibo facevano il fégato grandissimo e gustosissimo. E ne venne, che per allusione mutossi dall' invenzione di costui il nome Latino di jecur in* ficatum : *qual poi seguito in Italiano a dirsi* fégato. Qui est aussi celle que lui donne Erythrée, dans son *Index Virgilianus*, & Ferrari, dans ses Origines de la Langue Italienne. A quoi j'ajoute cet endroit de Mathias Martinius, au mot *ficatum* : *Transiit hæc appellatio ad plures gentes pro* jecore *in genere. Ita hodie Græci est* σικώτιον, & σκότι, & σικότι, *pro* συκωτόν; *Italis*, fégato; *Hispanis*, higado; *Gallis*, foye. *Nam Italis* ficus *est* fico; *Hispanis*, higo. *An potius ergò à fici figura?* Mais nonobstant toutes ces autorités, je suis assez de l'avis de M. Guyet, qui dérive l'Italien *fégato*, & l'Espagnol *higado*, & le François *foye*, de *hepar*, en cette maniere : *hepar*, *hepatis*, *hepatum*, (*hepatium*, est un ancien mot Latin. Voyez ci-dessous *gesier*. Et il a été fait du Grec ἡπάτιον). *Hepatum*, *ecatum*, *fecatum*, FÉGATO. *Hepar*, *hepatis*, *hepatum*, *fecatum*, *ficatum*, HIGADO. L'E en *hepatum*, a été changé en I à cause de la prononciation de l'eta en iota. *Hepar hepatis*, *hepate*, *hepae*, *hepa*, *heca*, *fega*, *fea*, FOYE. Les Italiens, de *hepar*, ont fait de même *epa*, dans la signification de *ventre*, de *pance*. Touchant le changement de l'F en H, & du P en C, voyez mon Discours du changement des Lettres. Il est à remarquer, que la seconde en *fégato* est breve, & que réguliérement, si ce mot venoit de *ficatum*, il faudroit dire *fegáto*, & non pas *fégato*. Mais je n'appuie pas sur cette raison, ayant appris de M. Carlo Dati, Gentilhomme Florentin, un des premiers sujets de l'Académie *della Crusca*, qu'en quelques lieux d'Italie on prononçoit *fegáto*; & les Espagnols d'ailleurs prononçant *higádo*, & non pas hi-

gade. Il me reste à faire part ici à mes Lecteurs de l'opinion du P. Labbe touchant l'étymologie du mot de *foye.* Il veut qu'il vienne du mot Latin *focus*, en la signification de *foyer.* Voici ses termes, qui sont de la seconde partie de ses Etymologies Françoises, au mot *feu : Pour le* Foye, jecur, hepar, *il est aussi venu de* focus, *en la signification de* foyer; *quia veluti focus est in corpore animato : d'autant qu'il est le foyer de l'animal, pour cuire les viandes qui sont dans l'estomach, comme dans un pot à cuire. Barthius, au chap. 3. du liv. 36. de ses Collections, dit que Papias, & quelques autres, appellent le foye* figatum *ou* ficatum, *& que ce mot* foye *pouvoit bien venir de-là. Mon ancien Glossaire Manuscrit Latin-François, dit* FICATUM, Josier: *qui signifioit aussi cette même partie du corps chez nos ancêtres, de laquelle nous parlons.* Cette étymologie du P. Labbe est ingénieuse : mais elle n'est pas véritable. ¶ Il me reste à remarquer, que les Turcs appellent le foye, *gigher.* Voyez *gisier.* M.

FOYER. De *focarius* ou *foculare.* Joannes Januensis *in Catholico :* Focarius, *locus in quo fit ignis.* La Loi des Lombards, liv. 1. tit. 19. §. 2. *Si quis focum super novem pedes à foculare portaverit.* Les Constitutions Néapolitaines, liv. 1. tit. 100. *Si mille focularia ipsa Universitas habeat.* Où *foculare* est pris pour *maison.* Caseneuve.

FOYER. De *focarium.* M.

FRA.

FRACAS. FRACASSER. Le P. Labbe, pag. 58. de la seconde Partie de ses Etymologies, prétend que ces mots ont été faits par onomatopée. Ils ont été faits de l'Italien *fracasso*, & *fracassare.* Et *fracassare* a été fait de la particule *fra*, & du verbe *cassare*, fait de *quassare :* car je ne suis pas de l'avis de M. Ferrari, qui dérive *fracassare* de *frangere.* Voyez mes Origines de la Langue Italienne, au mot *fracassare.* M.

FRADET. On appelloit ainsi anciennement le fer d'une petite fléche & la fléche qu'on mettoit dans une arbalestre à jallet. *Le fradet lui est demeuré dans la cuisse.* C'est la même chose que *raillon.* Voyez *raillon.* Et de-là vient que la Maison de Fradet, Maison de Berri, porte d'or, à trois raillons, ou fers de dard, de sable, deux, & un. Je ne sais d'où vient ce mot, s'il ne vient de *ferraretum*, diminutif de *ferratum :* en sous-entendant, *lignum*, ou *telum.* M.

FRAINTE, d'hommes, de chevaux, c'est-à-dire, fracas. L'Histoire de B. du Guesclin, ch. 41. *Lesquels oyrent la Frainte de la venue de ... & de ses chevaulx.* De *frangere*, comme *enfraindre*, d'où l'adjectif *enfraint.* Le Duchat.

FRAION. Le Messin nomme ainsi l'écorchure d'entre les cuisses pour avoir fraïé l'une contre l'autre en marchant. *Le Duchat.*

FRAIS. En Languedoc on dit *fresc*, & au féminin *fresque.* Ces mots signifient *nouveau & récent.* Ainsi disons-nous *un œuf frais*, encore qu'il soit chaud : ce qui fait voir que c'est abusivement qu'on dit *frais & fraicheur*, d'un froid modéré & tempéré. Ce mot vient de l'Alleman *frisch.* Le Dictionnaire de Dasypodius : *Frisch*, *recens.* Les Anglois disent aussi *frisch.* Spelman, en son Archéologue : Fortia frisca *dicitur vis recenter illata.* Ce mot signifie aussi *joyeux & de bonne humeur.* Le même Dictionnaire de Dasypodius : Frisch, *alacer ;* parce qu'en effet, toutes choses nouvelles ont je ne sais quoi de gracieux qui réjouit & récrée : ainsi disons-nous *un teint frais*, pour dire, *un teint coloré :* & nos anciens François disoient qu'*une femme étoit frisque*, lorsqu'elle étoit galante & de belle humeur. Froissart, vol. 1. ch. 48. *Et bien lui estoit advis que oncques il n'avoit veu si noble, si frisque, ne si noble Dame.* Le même, au vol. 4. ch. 6. parlant du Roi Charles VI. lorsqu'il étoit à Montpellier : *Dansoit & carolloit avec ces frisques Dames de Montpellier.* Caseneuve.

FRAIS. De *frescum*, dit pour *friscum*, fait de *frigeo. Frigeo, frixi, frixum, friscum*, X en SC : comme en *ascella*, d'*axilla.* De *frescum*, les Italiens ont fait *fresco :* & les Allemans, *frisch*, de *friscum.* Les Latins ont employé le mot de *frigus* en la signification de *frais.* Virgile : *Umbras & frigora captant. Frigus captabis opacum.* Ils n'ont point de mot particulier pour dire *frais.* ¶ Voyez *fresque.* ¶ M. du Cange dérive ce mot de *frais*, de *friscum*, en la signification de *terre défrichée :* Voici ses termes : *Voces porrò nostris notas*, frès, *pro recens, novus ;* freschement, *pro recenter ;* eau fresche, *pro aqua recens ; ab ejusmodi agris incultis, & nondum proscissis, etymon ducere admodum probabile est : unde &* Novalium, *id est, recentium, appellatione etiam donantur.* Je persévére dans mon étymologie. *M.*

FRAIS. Ce que dit Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 491. éclaircira encore davantage l'origine de ce mot. Voici comment il s'explique : FRIESEN, *algere & gelare, frigere & frigore constringi. Somnerus :* frysan gelare. *Gloss. Pez. gelaverit* gifriusit. *Idem Belgis* vriezen, *Anglis* freeze, *Scandis* frysa. *Quibus consentit* φρίσσω φρίττω *horreo primò frigore, deinde metu. Ab hac verbi forma deriventur* frisch, frost, friesel, &c. FRISCH, *refrigerans*, erfrischen *refrigerare. Dicitur tantum de frigore remisso & recreante, quamvis ex eodem fonte. Inde Italis* fresco *frigus amabile. Gallis* vent frais *aura lenis & refrigerans*, rafraichir *refrigerare*, rafraichissement *refrigerium, refrigeratio.* FRISCH, *recens. Armonicis* fresc, *Belgis* versch, frisch, *Anglis* fresh, *Suecis* færsk, *Gallis* frais, fraiche, *Italis* frisco. *Ferrarius arcessit à* virescens, *quòd recens, ob vigorem, simile sit florenti & virenti. Alius à* vires, *quòd recens sit vegetum. Fortè primi inventores respexerunt ad frigus, quo vigor rerum naturalium conservatur. Quo posito*, frisch *propriè erit frigidus, à* friesen *frigere, & sensu translato* recens, *ducta similitudine ab iis rebus quæ frigore conservantur. Ita videtur sentire Helvigius in Orig. Dict. Germ. Imò etiam Martinius in voce* recens ; *quamvis etiam à* viresco *vel* frigeo *deduci posse putet. Francis hunc significatum haud ignotum nec inusitatum fuisse, postea patebit ex dicendis in* frischling. FRISCH, *alacer, vividus. Sensus, à recenti ad alacrem vividum & spiritu plenum, translatus, quia scilicet omnia ferè juniora & recentiora spiritibus abundant, antiqua vapescunt & elanguescunt.* Nous employons pareillement en François le mot *frais* dans la signification de robuste, vigoureux, qui est en bon état ; & cela par la même raison, savoir parce que les choses fraiches & récentes sont ordinairement dans toute leur force, n'ayant pas eu le tems de s'affoiblir en vieillissant. Ainsi nous disons, qu'un homme, quoiqu'âgé, est encore *frais*, c'est-à-dire, robuste ; qu'il a le teint frais, c'est-à-dire, vif, bien coloré, & sans rides. On dit de certaines choses, qu'elles se conservent long-tems *fraiches*, c'est-à-dire, sans trop secher. Un vent *frais*, en terme de marine, est

un vent qui a de la force, & qui fait bien avancer le navire. *

Frais *de Justice.* Il se dit maintenant de toute sorte de dépens ; bien qu'originairement il ne se dit que des dépens de Justice. Pour bien établir l'origine de ce mot, il faut savoir que c'est seulement depuis Charles IV. dit *le Bel*, que ceux qui perdent leur Cause sont condamnés aux dépens du procès envers leur Partie, pour les dédommager de l'indue vexation ; comme a remarqué Antoine Loisel, au liv. 6. de son Manuel. Car auparavant, celui qui avoit perdu sa Cause, étoit quelquefois condamné aux dépens envers le Roi ; & cette espéce d'amende étoit appellée *Freda*, *Fredum* ou *Fredus*. La Loi des Allemans, titre 4. *Ad fiscum similiter alios LX. solidos pro Fredo solvat.* Mais ordinairement elle étoit appliquée à celui qui avoit jugé l'affaire, comme pour se payer de ses peines & vacations. La Loi Salique, tit. 55. §. 2. *Fredus Grafioni solvatur, tanquam si de ipsa causa convictus fuisset.* Et au Décret de Clotaire, §. 12. *Fredus tamen Judici, in cujus pago est, reservetur.* Et c'est de cette sorte de dépens, appellée *Fredum*, qu'on forma le mot *freds*, que nous écrivons maintenant *frais* ; & qui, comme j'ai déja dit, ne s'entendoit anciennement que des dépens de Justice. Pour ce qui est de l'origine du mot *fredum*, les Doctes ont déja remarqué qu'il vient de l'ancien Alleman Tiois *frid*, qui signifie *paix* ; parce que c'est comme une amende à quoi on est condamné pour avoir sans raison, violé la paix par cette sorte de petite guerre, que nous appellons *procès*. Caseneuve.

FRAISE : pour *ornement de cou.* Peut-être de l'Italien *fregio*, qui signifie *ornement*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *fregio*. M.

Fraise *de veau.* De sa ressemblance à une fraise, en la signification d'ornement de cou. *M.*

Fraise. Je crois que la *fraise*, en la signification d'ornement de cou, a été ainsi appellée à cause de ses replis, qui font une espéce de frisure, & que ce qu'on appelle une *fraise de veau*, a été nommé de même, à cause de sa ressemblance à une *fraise* de cou. *Le Duchat.*

FRAISES : fruit. De *fraga*. Virgile : *& humi nascentia fraga.* Ovide : *montanáque fraga legebant.* Nicot a remarqué que nos anciens disoient *frage*. M.

FRAIZ. Comme quand on dit, *fraiz & dépens*. Du Latin-barbare *fredum*, qui se trouve dans les Loix des Lombards & dans celles des Frisons, pour l'amende qu'on payoit à l'Empereur, au Roi, aux Comtes & autres Seigneurs, lorsqu'on avoit rompu la paix faite avec eux. Grégoire de Tours, ch. 26. du liv. 4. des Miracles de S. Martin : *Affirmavit Rex, quosdam ex his qui absoluti fuerunt, ad se venisse, compositionemque Fisco debitam, quam illi* fredum *vocant, à se indultam.* Voyez Lindembrog, sur les Loix anciennes, Matthias Martinius, dans son Etymologique, François Pithou & M. du Cange, dans leurs Glossaires, & sur-tout, M. Bignon, dans ses Notes sur Marculfe, pag. 258. & 257. de la derniere édition, où il parle de l'étymologie de *fredum*, en ces termes : Fredum *verò Joachim Vadianus & Amerpachius à Germanica voce* frid *deducunt ; quasi dicas, violatæ pacis pœnam : paci namque observandæ, & ne quis eam infringere audeat, multis ab annis Germani student. Quod quidem Germanis expendendum relinquo.* M. Voyez ci-dessus Frais.

FRAMBOISE. Lat. *fructus rubi Idæi.* Il y a deux opinions touchant l'étymologie de ce mot. Bourdelot, dans ses Etymologies Françoises Manuscrites, qui m'ont été obligeamment communiquées par M. Bonnet Bourdelot, célébre Médecin de Paris, son petit neveu, le dérive de *fragum bosci* ; comme qui diroit, *fraise de bois*. Voici ses termes : Framboisier : *fraise de bois ; boisier, comme nous disons* maisons boisées : fragaria lignaria : *suivant l'observation de Dalechamp.* Voici ses termes, qui sont du chap. 1. du liv. 2. de son Histoire des Plantes : Rubus Idæus *appellatus est :* il parle du framboisier : *non, ut Plinius existimavit, quòd in Ida, non aliàs* (il vouloit dire *alibi*) *nascatur : sed quòd copiosiùs in Ida proveniat, Dioscoride auctore. Et certè Theophrastus Idæ peculiares arbores recensens, inter eas Rubum Idæum non numerat Eum fruticem Herbariorum major pars esse censet quem Galli* Framboisier *vocant, quasi* fragariam ligneam, *aut* silvosam. *Germani, bimbeeren : ut propemodum id sit extra controversiam.* M. de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, ch. 25. pag. 25. dérive *framboisier* de *Francus rubus*. Voici ses termes : *Rubus Idæus punicea mora fert : quæ* ruba *Propertio :*

Et dare puniceis plena canistra rubis.

Nobis hodie francus rubus : Framboisier Je suis pour l'étymologie de M. de Saumaise. Le même M. de Saumaise au même livre, chapitre 87. page 125. Francum *pro* libero *vocamus : hinc eam vocem omnibus ferè rebus accommodamus, quæ in suo genere optima sunt. Fructus, qui satu proveniunt, hoc nomine discernimus ab agrestibus : sativi quippe meliores. In generibus quoque arborum & herbarum distinguendis,* franca *appellamus optima quæque ac mitiora. Græci, ἀληθινὰ vocant : ut κιννάμωμον ἀληθινὸν, ῥόδον ἀληθινὸν, πορφυρὰς ἀληθινὰς Xenophonti, & similia. Liberi homines sunt ac vocantur, minimè ficti, fucatique, simplices & aperti, verique, qui quod sentiunt, liberè loquuntur. Inde &* liberum *pro* vero, *quod Græcis ἀληθινὸν, & πιστικόν.* Charles Etienne, dans son *Seminarium*, page 32. & 33. *Silvestres plantas appellat Plinius, quas vulgus nostrum vocat* des sauvaigeaux : *sativas autem*, des plantes franches.

Je reviens à notre mot de *framboisier*. Il a été ainsi formé de *francus rubus : Francorubus, franrubus, franrubosius, franbosius, franbosiarius,* framboisier.

Il me reste à produire ici ce que Pasquier, au chapitre 62. du livre viii. de ses Recherches, a remarqué touchant le mot de *framboise : Avec tout cecy, nous pouvons aussi adjouster, que les bons Gourmets, tastans du bon vin, disent, qu'il sent sa framboise, lorsqu'ils le veulent haut-louer : ne s'advisans pas toutefois, que si un vin sentoit sa framboise, il n'y a celui qui en voulust boire aisément. Parquoy il faut indubitablement dire d'un bon vin, qu'il sent son franc boire : c'est-à-dire, qu'il n'a aucun vice.* Je ne suis pas du goust de Pasquier. *M.*

FRANC. De *Francus*. Horman chap. 5. de son *Franco-Gallia : Sed ratio postulat, ut de hoc* Francorum *nomine paulò attentiùs consideremus, quod nusquam in Germaniæ descriptione reperiri superiùs diximus. Ne diutiùs teneam, necesse est, vel Francorum gentem, tenuem obscuramque fuisse, à qua tamen tantarum rerum gerendarum initia nata sunt : quemadmodum in Suittis, tenuissimo Helvetiorum pago, usuvenit ; à quo, cùm recuperandæ libertatis* auctores

auctores orti primum fuissent, Suitzerorum *nomen in Helvetios omnes propagatum est : vel, quod mihi verisimilius videtur, fictam ex re & occasione appellationem fuisse ; cum ii qui se libertatis recuperandæ principes atque auctores profiterentur*, Francos *se nominassent : qua voce liberos & servitutis expertes, apud Germanos intelligi, satis inter eruditos & literatos Germanos constare video. Indéque* Francum *populari linguâ pro* libero & immuni ; *&* francisiam, *pro* asylo *usurpamus ; &* francisare, *pro* in libertatem asserere. *Itaque rectissimè Ant. Sabellicus Emnead. X. lib.* 3. Francos, *inquit*, Itali liberos appellant : *quippe cùm Itali ex Germanorum eluvionibus promanârint. Ejus autem rei primum argumentum est, quod Procopius lib. Gott. Bell.* I. *memoriæ prodidit*, Francos *antiquitùs, generali nomine, Germanos appellatos fuisse. Post verò quàm è finibus suis excesserunt*, Francorum *nomen obtinuisse. Alterum est, quod Cornelius Tacitus Hist. lib.* IV. *ubi de Caninefatibus loquitur (quos Francorum finitimos, vel potiùs populares, atque adeò Francos ipsos fuisse ostendimus), eorumque primam adversùs Romanos victoriam describit, his verbis utitur :* Clara ea victoria in præsens, in posterum usui : armáque & naves quibus indigebant adepti, magnâ per Germanias Galliásque famâ, libertatis auctores celebrabantur. Germaniæ statim misere Legatos, auxilia offerentes. *Valeat igitur omen, ut Franci verè propriéque dicantur, qui Tyrannorum servitute depulsa, honestam, etiam sub Regum auctoritate, libertatem sibi retinendam putârunt. Non enim Regi parere, servitus est : neque qui Regi parent, continuò servi habendi sunt. Sed qui Tyranni libidini, aut latroni, aut carnifici, tamquam pecudes, lanioni sese subjiciunt, ii demum vilissimo* servorum *nomine appellandi sunt. Itaque Reges semper Franci habuerunt ; etiam tum, cùm assertores se ac vindices libertatis profitebantur : & cùm sibi Reges constituerunt, non tyrannos aut carnifices ; sed libertatis suæ custodes, præfectos, tutores, sibi constituerunt. Quemadmodum ex Franco-Gallicæ Reipublicæ forma posteriùs intelligetur. Sic Salustius Regem primis temporibus à Romanis habitum scribit, conservandæ libertatis atque augendæ Reipublicæ causâ. Ubi verò suam libertatem labefactari Regum insaniis senserunt, tum iis pulsis, suam sibi tuendam libertatem judicârunt. Quæ verò Johannes Turpinus nescio quis, Monachus certè stolidus atque imperitus, qui Caroli Magni, non vitam, sed fabulam, conscripsit, de* Francorum *vocabulo nugatur, ut qui pecuniam ad Dionysianum templum ædificandum contulisset*, Francus, *id est*, liber *diceretur ; quasi nomen illud Regis illius Caroli tempore demum natum sit ; nec memoratu quidem dignum est, non magis quàm reliqua illius omnia fabulis anilibus ac deliriis referta. Nostram porrò de* Francorum *nomine conjecturam adjuvat, quod Gregorius Turonensis, Ado Viennensis, Sigebertus, Abbas Urspergensis, Godfridus Viterbiensis, scribunt*, Francos à libertate, *& (ut illi ad vocis notionem alludentes loquuntur)* à ferocitate *nomen invenisse ; propterea quod Valentiniani Imperatoris stipendarii esse, tributáque aliarum nationum more pendere recusârunt. Non quò* Francorum *nominis mentio non multò antiquior sit Valentiniani Imperatoris ætate. Nam, ut superiùs demonstratum est, ampliùs centum ante annis sub Gallienis Imperatoribus usurpata est. Sed quia finitimi populi, cùm Francorum exemplum virtutémque imitarentur, seséque ex Romanorum tyrannide in libertatem vindicarent, eorumdem etiam nomen usurpandum putârunt. Nam quod Hanibaldus ait, nominatos à Franco Antharii Sicambrorum Regis ; idque factum addit Octaviano Augusto filio imperante : Primùm, ab omnium Romanorum & Græcorum Historiis alienum est, apud quos nulla tam antiquis temporibus* Francorum *mentio reperitur ; ut superiùs demonstratum est. Deinde, cùm illi populi Regem sibi crearent (sicuti & jam priùs dictum est, & posteà dicetur), perabsurdum est, populum à Rege potiùs, quàm Regem à populo denominatum. Multò verò absurdius est, eosdem dicere* Francos *&* Sicambros *fuisse propter hemistichium à Divo Remigio in Clodoveo baptisando usurpatum :*

—— Mitis depone colla, Sicamber.

Nam alios Francos, *alios* Sicambros, *fuisse, versus illi Sidonii Apollinaris declarant :*

Francorum & penitissimas paludes
Intrares, venerantibus Sicambris.

Quare, ut illud à Remigio usurpatum hemistichium concedamus, tamen alludendi potiùs, quàm veri nominis designandi causâ, id factum esse probabile est. Verùm, ut ad institutum redeamus, illud verissimè dici ac prædicari potest, omen Francorum *nominis, hoc est (ut Cornelius Tacitus interpretatur) auctorum libertatis ita faustum, felix fortunatumque fuisse, ut ex eo victoria propè innumerabiles consecutæ sint*, &c. Voyez Spelman aux mots *Ferancus* & *Francus*, & le Chronicon attribué à Yves de Chartres, & Nicot dans son Trésor de la Langue Françoise, & Vendelin dans son *Natale solum Legis Salicæ* ; où il montre que ce mot *Francus*, *est vox*, non pas *Attica*, comme il se dit dans Isidore, & dans la Chronique d'Yves de Chartres, mais *Atuatica*, ou *Aduatica*. Mais écoutons M. Rigault en son Apologétique pour le Roi Très-Chrétien : *Imò tam pertinax fuit etiam apud ingratos veritas, ut ipsimet Hispani tradiderint, ab immunitate illa quâ tum Franci per Hispaniæ loca jure optimo fruebantur, etiamnum immunis & ingenuæ conditionis homines, vulgari Hispanorum linguâ* Francos *nominari*. M.

FRANC. Ce mot est d'origine Celtique & Teutonique, & il signifie *libre*. Les Allemans disent *Franck*, les bas Bretons *franc*, les Flamans *vrank*, les Italiens *franco*, les Espagnols *franca*, les Anglois *free*. Les Anglosaxons disoient *freo*, *freah* & *frig*. Les Goths *frije*. Le mot *franc* peut avoir été formé de *frig* par l'insersion de la lettre N. Le nom de *Francs* n'étoit pas au commencement le nom d'une Nation particuliere, mais celui de divers peuples de la Germanie inférieure qui s'étant unis entr'eux pour se défendre contre les Romains, prirent le nom général de Francs comme une marque du zéle qu'ils avoient pour la conservation de leur liberté. Ensuite ce nom devint propre à cette partie des *Francs* qui se rendirent maîtres des Gaules. Mais pour éclaircir autant qu'il est possible, l'origine d'un nom si illustre, & si célébre, il sera bon de rapporter ce qu'en dit Wachter, qui dans son *Glossarium Germanicum* pag. 471. s'exprime de la maniere suivante : FRANC, *liber, suæ potestatis. Armoricis* franc, *teste Pezronio in Ant. Celt. pag.* 427. *Gallis* franc, franche ; *Belgis* vrank, *Italis* franco, *Hispanis* franca. *Gothis liber dicitur* frije *Joh.* VIII. 36. *Anglosaxonibus* freo freah, frig, *Francis* frio, *Alamannis* frig. *Gloss. Keron. ingenuus* friger. *Nec aliud sonare videntur trojanæ voces* phryx *&* phryges, *quàm liberos & ingenuos. Nemo tam malè audit, qui non sponte in-*

telligat, hæc omnia non solum inter se, sed etiam cum Celtico vocabulo franc, quod usus etiamnum agnoscit, convenire. Nam franc in nulla re differt à frig, nisi unius litteræ insertione. Hoc adjectivum transiit in Latinitatem medii ævi. Inde francus liber, francus tenens liberè tenens, franca femina libera femina, in Capitulari sexto Caroli magni anno 803. cap. 8. francus homo liber homo, in Capitulari Compendiensi an. 757. cap. 5. & alia illustri Cangio pridem observata in Glossario. A Franc est Franciscus, hoc est ingenuus, à libero genitus. Rationem interpretationis vide inter Prolegomena Sect. VI. in isch. Hodie frank conjungi solet cum frei quia se solo obsolescit. Utrumque est ab antiquiori frig, illud per epenthesin, hoc per apocopen. Vide plura in frei. Ensuite le même Auteur parle ainsi des Francs. FRANKEN, Franci. Saxonicè Francan, Theotiscè Frankon. Testis vocabuli (ut alios nunc omittam) Otfridus, lib. 1. cap. 1. per totum, & in præf. ad Regem Lud. ab init. unde sequentes Glossas decerpo :

Frankon *Franci*,
Frankono Kuning *rex Francorum*,
Frankono lant *terra Francorum*,
Frankono thiothe *gens Francica*,
Edil Franko *nobilis Francus*,
Frenkisga zunga *lingua Francica*.

Ab initio non fuit nomen gentile, ut postea, sed nomen sociale omnium gentium inferioris Germaniæ, Brunсterorum, Chamavorum, Ansivariorum, Chattorum, Chaucorum, Frisiorum, Sicambrorum, Usipetum, Tencterorum, Cheruscorum, Saliorum, Angrivariorum, Dulgibinorum, Chassuariorum, &c. quod primus animadvertit, & multis veterum testimoniis firmavit Cluverius lib. III. Germ. Ant. cap. 20. Quibus addi possum Victor de Cæsaribus, in Gallieno, cap. 33. Scribens: Francorum Gentes direptâ Galliâ Hispaniam possedisse. Et Eumenius in Panegyr. VI. cap. 5. scribens : Bataviam à diversis Francorum Gentibus occupatam. Idem alio loco intimas Francorum gentes, & Nazarius innumeras Francorum gentes commemorat. Causa nominis tot populis communis potuit esse (& haud dubiè fuit) commune libertatis contra Romanos tuendæ studium. Hæc est enim gens (verba sunt Prologi Legis Salicæ), quæ fortis dum esset & robore valida, Romanorum jugum durissimum è suis cervicibus excussit pugnando. Non igitur Francis propositum fuit, ut Romanis pro stipendio militarent, aut limitem Romanum contra populares suos, interiores Germanos, defenderent, ut quidam vir eximiè doctus in novo Systemate Monarchiæ Francicæ existimare videtur. Nam hæc Francorum & Romanorum æterna amicitia, quo pacto cum bellis tot seculorum sævissimè gestis, aut cum præfatione Salicâ, conciliari possit, nemo facilè inveniet. Cùm ex adverso omnia ritè cohæreant, si omnes illos populos, quos antiquitas Francorum nomine complexa est, inter se fœderatos fuisse, & in unum nomen coaluisse, etiamsi aliis nominibus distincti essent, cum Cluverio statuamus. Nec desunt testimonia, quibus hoc fœdus probetur. Quid enim est conjuratio sceleris, apud Eumenium, Panegyr. IV. cap. 17. Quid conspiratio fœderatæ civitatis, apud Nazarium, Paneg. IX. cap. 18. Quid vis collativa, apud eundem, nisi fœderis Francici invidiosa descriptio? Nec causa fœderis obscura esse potest, quia, experientiâ teste, vis unita fortior, & facilius singuli quam omnes vincuntur. De qua re juvat audire Cluverium : Sic igitur existimo. Quum prædictæ Rhenum inter & Albim nationes, variis jam inde à Julii Cæsaris ævo bellis à Romanis petitæ, dum aliàs manu superiores, aliàs inferiores extitissent, se plurima ex parte jugo Romano, falsò amicitiæ societatisque obtentu, subjectas esse, indignè acerbèque jam dudum tulissent; tandem ubi vicinos suos Alemannos, Gallicam origine gentem, eòque Romano imperio meritò addictiorem, rebellare contra Dominos, & in ipsam Dominorum provinciam pacatissimam, Galliam, crebras incursiones audacter facere viderunt; sibi etiam eosdem animos idemque consilium esse sumendum rati sunt. Quumque intelligerent, nulla alia re magis quondam libertatem suam à Romanis infractam suppressamque fuisse, quàm quod singulos illi seorsim adgressi fuerant, dum ipsi in unum consulere, communemque hostem communibus inter se junctisque copiis propulsare neglexissent : tandem plurimis experimentis edocti, innumerisque damnis admoniti, conspiratione factâ, in unam societatem in unumque fœdus, atque adeo in unum corpus coivere; novo sibi haud dubiè ab libertatis argumento, invento vocabulo, quo universi in posterum appellarentur thi FRANKON. De fœdere Francico vide plura in WRAK. Ex dictis manifestum est, quòd vulgaris opinio, quæ Francicum nomen à primo ortu censetur nomen unius gentis, falsa sit, præjudicata, & rerum gestarum turbatrix. Hoc monstrum ante omnia erat debellandum. Nam ex illo prodierunt non solùm falsæ etymologiæ, quæ quia ne hilum quidem valent, indignæ sunt quæ hic referantur, sed etiam falsæ Francorum origines, & primò quidem Trojana, postea Macedonica, deinde Pannonica, denique Baltica. De Trojana, quæ aut nulla est, aut omnibus Germanis communis, videbimus alibi. Reliqua urgentur iisdem incommodis. Nam undecunque venerint isti Franci, sive à sinu Codano, sive è Pannonia, sive è Macedonia, necesse est (nisi malè cohærentia dicant harum originum auctores) illos incredibilia patrasse, & omnes fortissimasque Germanorum nationes, quæ sunt inter Rhenum & Albim ad Oceanum usque, non solum imperio, sed etiam nomini suo subjugasse, antequam Romanis innotescerent. Quo quid dici potest fabulosius? Etymon Lutheri aliorumque vide suprà in enke juvenis.

Luther dans son livre de *Nom. propr. German.* dérive le nom de *Franc* du Tentonique *fry*, qui signifie *libre*, & de *ank*, qui signifie *juvenis*; & il parle ainsi du mot *ank* : ANCKE *est adolescens juvenis ; nomen hodie gentile multis familiis :* & enckel enckle *diminutivè dicitur adhuc juvenis arator, seu aratrum gubernans ; ut appareat* FRANCOS *fuisse pubem, seu juventutem quæ se fortè servili bello per seditionem in libertatem asseruit, &c.* Becman est du même avis dans ses Origines au mot *Cyrus*, où il dit : FRANCUS, *id est* ἐλεύθερος, *liber, à fre, aut fry, &* ANK. ANCKE *enim est adolescens, juvenis ; quod etiamnum in pagis audias*, &c. Ludolf, dans son Commentaire sur son Histoire d'Ethiopie livre 1. n. XIX. croit qu'on appelloit les *Francs* en Germanie, *Franken* ; & que ce nom est composé de *frey* ou *fri*, qui signifie libre, & de l'ancien mot *anke* qui signifie homme : que de ces deux mots, pour éviter la cacophonie, on a fait par synalephe *Franken* homme libre : que *anke* est encore en usage en Saxe, où dans les fermes celui qui est le premier après le maître Fermier, s'appelle *der anke* : & que son diminutif *ancklein* est encore aujourd'hui d'un usage général dans toute l'Allemagne pour signifier *nepos*, comme qui diroit *virunculus*, ou petit hom-

me. Althamerus avoit déja donné cette étymologie parmi celles qu'il a mises à la fin de Tacite.

Quelques-uns ont été chercher dans la langue Ebraïque l'origine de *Franc*; & l'ont dérivé du verbe פרק *farak*, qui signifie *liberavit*. Les Syriens & les Chaldéens disent *ferak* dans le même sens. Si cette étymologie n'est pas vraie, il faut avouer du moins qu'elle est ingénieuse & naturelle, & que les trois lettres radicales essentielles du mot Germanique conviennent parfaitement avec celles du terme Ebreu, Syriaque & Chaldéen, tant pour le son que pour la signification: ce qui est presque tout ce qu'on peut désirer en matiere d'étymologie. Le Sophiste Libanius dit que le nom des *Francs* vient du Grec φρακτὸς *munitus*, à cause des pays forts où ils demeuroient, qui sont les Isles & les marécages du Rhin. Cette étymologie n'est fondée que sur une légére convenance de son, & par conséquent ne mérite aucune attention. Dailleurs Libanius étoit Grec, & on sait que la coutume ordinaire des Grecs, est de tout rapporter, bien ou mal, à leur propre langue. Chifflet, dans son *Glossarium Salicum*, prétend que *Franc* vient de *vranghe*, mot Atuatique, qui signifie âcre, feroce, barbare, fier, cruel; & que ce nom fut donné aux Francs par leurs voisins, parce qu'ils étoient féroces & guerriers. La langue Atuatique étoit la langue du pays de Liege & des environs. Cette étymologie ne vaut pas mieux que la précédente. Quelques uns, mettant, comme on dit dans le proverbe vulgaire, la charue devant les bœufs, ont dérivé *Franc* de *France*; & ont avancé ridiculement que la *France* avoit été ainsi nommée, *quòd sit ferax, à ferendo grano, quasi feracia*; comme Varron dérive *Ceres, à gerendo & ferendo grano*. Un autre Auteur dit que *Franci* s'est dit pour *Frangi*, & *Frangi* pour *Frangones*, qui est la même chose que *Pherangones*. Or *angos* est dans Suidas & dans Eustathe une sorte d'arme des François: Ainsi *Pherangones*, de φέρω & ἄγγος *angos*, signifie des hommes qui portent une arme appellée *angos*. Mais il est inutile de rapporter d'autres étymologies du mot *Franc*. La plus simple, la plus naturelle, qui est en même tems la plus commune, & la seule véritable, est celle qui dérive ce nom du Teutonique ou Germanique, & l'explique par *libre*.

Les Orientaux appellent *Francs*, les François, les Européens & les Latins en général; & l'Europe *Frankistan*, c'est-à-dire, pays des Francs. La raison de cela est que la Nation Françoise s'est fait connoître & distinguer entre toutes les autres qui ont porté leurs armes en Orient au tems des Croisades. Les Arabes disent *Afrange*, & les Indiens, *Pranguis*. Le P. Goar, dans ses notes sur Codin ch. v. n. 43. observe que les Grecs n'appelloient d'abord *Francs*, que les François. Ensuite ils donnerent le même nom aux Apuliens, & aux Calabrois, après que les Normans les eurent conquis. Cédrenus appelle aussi les Germains *Francs*, & de même Procope. Dans la suite, les Grecs ont donné ce nom à tous les Latins; & c'est ainsi qu'en usent Anne Comnene & Curopalate, qui pour distinguer les François les appellent les *Francs* occidentaux.

On appelle *Langue Franque*, ou langage *Franc*, un jargon qu'on parle sur la mer Méditerranée & sur les côtes du Levant, & qui est composée de François, d'Italien, d'Espagnol, de Grec vulgaire, & autres langues. On voit aisément pourquoi elle a été appellée de la sorte. *

FRANC-*à-cheval*. Sorte de Monnoye du Roi Jean. M. le Blanc, dans son excellent livre des Monnoyes de France page 257. *La sixiéme Monnoye du Roy Jean, est un Franc-d'or fin, qui pesoit une dragme trebuchant. Elle fut ainsi nommée, à cause qu'elle valoit un Franc, ou une livre: c'est-à-dire, vingt sols. Le Roy la fit faire l'an* 1360, *lorsqu'il fut revenu d'Angleterre. Cette Monnoye eut long-temps cours en France: & il n'y a rien de si fréquent dans les Titres de ce temps-là, que les Francs-d'or. Cette espéce, qui ne valoit alors que vingt sols, ou un Franc, vaudroit aujourd'huy sept livres: ce qui fait voir combien la valeur de la livre est diminuée depuis l'an* 1360. *Les Francs-d'or du Roy Jean furent aussi nommez* Franc-à-cheval, *à cause que le Roy y est représenté armé de toutes pièces, monté sur un cheval.* M.

FRANC-*à-pié*. M. le Blanc, page 281. parlant du florin d'or aux fleurs-de-lys, fabriqué sous Charles V. *Pour le distinguer du Franc-à-cheval, on le nomma* Franc-à-pié, *à cause que le Roy y est représenté étant à pied.* M.

FRANCARCHERS. C'est un mot composé de celui de *franc* & de celui d'*archer*. Nicole Gilles, dans la Chronique du Roy Charles VII. *Le Roy donna, & mist sus, les Francarchers: qu'il vouloit estre armez & habillez par les habitans des Paroisses de son Royaume; en maniere qu'ils fussent toujours prests pour le servir, quand il en auroit besoin, & qu'il les manderoit au fait de ses guerres. Et afin que les Francarchers fussent à ce sujets, il les affranchit de toute taille, & imposts quelconques, qui seroient mis sus pour le fait des guerres: & aussi du guet, & garde des portes, quelque part qu'ils fissent leur demeurance. Et renvoya Commissions aux Baillifs & Seneschaux, pour eslire tels qu'ils verroient estre idoines pour servir au fait de la guerre.* Paul Emile, en la Vie de Louis XI. *Quatuor millia militum, ejus generis qui agresti delectu conscripti*, Franci Sagittarii *dicuntur, quòd liberi à tributis tantisper sint, &* liber *gentili linguâ* Francus *sit.* Machiavel, dans son livre intitulé *Ritratti di Francia*, a fait mention de ces Francarchers, en ces termes: *In ciascuna parrochia di Francia, è uno huomo pagato di buona pensione dalla detta parrochia: & si chiama il* Franco arciere: *il quale è obligato tenere uno cavallo buono, e stare provisto d'armature ad ogni requisitione d'el Rè; quando il Rè fusse fuori del regno per conto di guerra, ò d'altro.*

Il est fait mention dans Rabelais, au chapitre de la Librairie de S. Victor, d'un livre intitulé *Stratagemata Francarchieri de Baignolet*. M.

FRANC-DU-COLLIER. Villon a dit *franc au collier*:

Mil quatre cens cinquante-six,
Je, François Villon, Escholier,
Considerant de sens rassis,
Le frein aux dents, franc au collier.

C'est au commencement de ses Œuvres. Sur lequel mot Marot a fait cette Note: FRANC-AU-COLLIER; *Travaillant volontiers: comme les chevaulx qui franchement tirent au collier.* M.

FRANC-ESTU. Sorte de pomme. Liebault, Maison rustique, édit. de 1589. fol. 232.

FRANC-GONTIER. Villon, dans son Grand Testament:

Item, à Maistre André Courault,
Les Contredits Franc-Gontier mandé.

Marot sur cet endroit: *Du temps de Villon, Lecteurs, fut faite une petite œuvre, intitulée* Les dicts

de Franc-Gontier : *là où la vie pastouralle est estimée. Et pour y contredire, fut faite une autre œuvre, intitulée*, Les Contredicts de Franc-Gontier : *dont le subgect est prins sur un tyrant : & auquel œuvre la vie de quelque grand Seigneur, d'icelzy temps, est taxée. Mais Villon, plus sagement, & sans parler des grands Seigneurs, feit d'autres Contredits de Franc-Gontier : parlant seulement d'un Chanoyne : comme verrez cy-près.* Rabelais, dans le Prologue du livre 4. de son Pantagruel : *Les Francs-gontiers, & Jacques Bons-homs du voisinage, voyants ceste heureuse rencontre furent bien estonnez.* M.

Franc-gontier. Les *contredits* dont parle Marot ne sont pas du tems de Villon, comme l'a cru Marot. Ils sont de Philippe de Vitri, mort Evêque de Meaux en 1351. Voyez la Note sur cet endroit de Villon de 1723. Marot s'est encore trompé dans sa Note sur le nom de *Franc-Gontier*, en ce qu'il prétend que ce nom désigne un pauvre berger ; au lieu qu'on appelle de la sorte un paysan qui est à son aise. Voyez la Note 88. sur le nouveau Prologue du livre 4. de Rabelais. *Le Duchat.*

FRANCFORT. Nom de deux Villes d'Allemagne ; l'une située sur le Mein, & l'autre sur l'Oder. Les Allemans disent *Frankfurt*, & ce nom signifie *Majestus Francorum.* Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 508. Furt, *variè usurpatur in Dialectis. Cambris* ffordd *est via ; iter. Anglo-Saxonibus* ford *trajectus. Nostris* furt *vadum, via per undas ; locus ubi flumen equo aut curru transiri potest ;* anfurt *littus, quo naves appelli possunt. Cuncta legitimè facta à* faren *ire, transire transfretare. Confer voces sororias* fœrt & fart. *Ad Saxonicum significatum spectant,* Francfurt ; *trajectus Francorum,* Erfurt *trajectus Gera, & alia vetustiora apud Ptolemæum, ut sunt* Lupfurdum & Tulifurdum, *de quibus vide conjecturas Mensonis Altingii in Expos. Tab. Ptol.* Les Anglois conservent encore aujourd'hui le mot Anglo-saxon *ford*, pour dire un *gué* ; & ils disent *to ford* passer à gué. On trouve aussi ce mot dans plusieurs noms propres de Villes en Angleterre ; & apparemment que ces Villes sont toutes situées sur des rivieres, d'où elles auront pris leur nom ; comme *Stafford*, *Waterford* &c. *

FRANCISQUE. Arme, dont se servoient les anciens François. Flodoard, liv. 1. de son Histoire de Reims, chap. 3. *Rex* (Clodovæus) *instructas circumiens ritè phalanges, ad eum qui dudum percusserat urceum, pervenit : spretisque ipsius armis, ejus tandem franciscam projecit in terram : ad quam recipiendam inclinato militi Rex in caput suam defigit bipennem.* L'Auteur de la Vie de Saint Remi, imprimée dans le premier Tome des Ecrivains de l'Histoire de France : *Unus Francus levis, cum vociferatione, elevata bipenna, quæ alio nomine appellatur* francisca, *percussit urceum illum*, &c. *Accepit Rex franciscam ejus, quæ vocatur* bipenna ; *& projecit in terram.* Aimoin, liv. 1. chap. 12. *Rex extensa manu, franciscam ejus terra dejecit ; quæ* spata *dicitur. Ad quam recipiendam, cùm se ille inclinasset, Rex suam vaginâ exemit, ejusque cervici valido conamine illisit.* Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, dit que c'étoit une façon de hache longue, que nos anciens François appelloient autrement *ancon.* En quoi il se trompe, à l'égard de l'*ancon.* Car il est certain que l'*ancon*, ou plutôt l'*angon* : car c'est ainsi que cette arme s'appelloit. *Suidas* : ἄγγωνες, ἐπιχώρια δόρατα παρὰ Φράγγοις. Eustathius sur l'Odyssée ; t. 2. page 1854. de l'édition de Rome, & Agathias, livre 1. & livre 2. l'appellent aussi de la sorte : il est certain, dis-je, que l'*angon* étoit une sorte de lance, ou de fléche. M. de Valois le jeune, dans son premier volume de l'Histoire de France, page 456. *Et alii quidem secures ancipites, vel bipennes, vulgò* franciscas *à gente cognominatas ; alii hastas lanceasve quas* angones *vocabant, acuebant. Quidam scuta rupta resarciebant. Denique facillimè sua quisque arma suis manibus reficiebat. Tum enim, ut ait Agathias ; simplex & parabilis erat Francorum armatura, nec variis artificibus indigebat. Loricis & ocreis non utebantur, exceptis Regibus ac Primoribus gentis ; equis admodum pauci ; propterea quod more patrio pedestribus pugnis immutriti, & quotidiana exercitatione assuefacti erant. Plerique capite erant nudo ; galeis pauci tegebantur. Gladio cincti & scuto tecti, prælia inibant : nec arcubus aut fundis, sed bipennibus tantùm, & angonibus armabantur. Has, Sidonius* secures missiles ; *illas*, lanceas uncatas *appellat in lib.* IV. *epist.* XX. *Erant autem* angones *hasta mediæ magnitudinis, ferreis laminis ita vestitæ, ut præterquam in ima hastilis cuspide ; lignum nusquam nudum appareret. Ex summo spiculo utrimque prominebant unci deorsùm versùs incurvi. In pugna, Francus hanc hastam emittebat : & hostis quidem corpori si infixa esset, facilè velli non poterat, propter supradictos hamos ferreos, qui & hærebant penitus, & acerbos dolores movebant ; adeò ut leve vulnus insanabile esset. Si verò hasta scuto incidisset ; ex eo perforato pendebat, & circumagebatur, infima sui parte terram verrens ; neque evelli, propter uncorum tenacitatem ; aut gladio abscindi, propter ferreum tegumentum, poterat. Quod simul ac Francus animadvertisset, confestim invadebat impeditum hostem, ac pede calcans imùm hastile, corporis sui pondere ejus scutum deprimebat. Quo remisso, cùm adversùm os, pectúsque hostis nudaretur, securim fronti ejusdem infigebat, aut jugulum alia hastâ petebat. Militem Francum gladio, cujus capulus esset brevissimus, scuto & una securi, armari solitum, auctor est Procopius in Belli Gothici, libro 2. securimque latissimo fuisse & acutissimo ferro, quâ Francus in primo excursu jactâ, scuta perfringeret, hostesque interficeret.* M.

FRANCOLIN. C'est une espéce d'oiseau, que Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane, dit avoir été ainsi appellé, parce qu'il passe de France en Espagne. *Dixose* Francolin, *a lo que sospecho, por averse traydo a España de Francia.* Je ne sais si je dois croire que c'est le même oiseau que l'Empereur Frédéric, liv. 1. ch 23. *De Arte Venandi cum avibus*, appelle *Corlin. Alia habent caput rotundum, ut Corlini, Vanelli, Pluerii*, &c. Si cela est, on peut ajouter à l'opinion de Covarruvias, qu'en Espagne on l'appelle *Francolin*, comme qui diroit *Francus Orlinus.* Là-dessus je ne puis assez m'étonner de la hardiesse d'André Bosch, Religieux du Tiers-Ordre de Saint François, qui dans son Livre intitulé *Summari, Index, o Epitome dels admirables y nobilissimos titols de Honor de Cathalunya, Rossello y Cerdanya*, livre 1. chapitre 25. ose dire qu'une des preuves que le Comté de Roussillon n'est pas de la France, c'est que les Francolins, dont il abonde, ne se trouvent point en France ; & qu'au contraire, ils y meurent, si on y en apporte Car outre que l'opinion de Covarruvias fait voir le contraire, je suis assûré qu'il y a quantité de ces oiseaux en Gascogne, & sur-tout

le long des Monts Pyrénées. *Caseneuve.*

FRANCOLIN. Sorte de Faisan. Lat. *atagen.* De l'Italien *francolino* ; mot formé de *lagopus.* C'est comme les Latins ont appellé une espéce de Francolin, à cause de la ressemblance de ses pieds à ceux d'un Liévre. Pline, x. 4. parlant de cette espéce de Francolin : *Pedes leporino villo nomen ei hoc dedére.* Et *francolino* a été formé de *lagopus*, en cette maniére : *Lagopus*, *flagopus*, *flagopulus*, *flagopulinus*, *flangopulinus*, *francopulinus*, *francolinus*, FRANCOLINO. Touchant l'F mise devant L, voyez mon Discours du changement des Lettres. Les Espagnols disent aussi *Francolin.* Covarruvias dit que cet oiseau a été ainsi appellé en Espagnol, parce qu'il est venu de France en Espagne, qui est une étymologie ridicule. *M*

FRANCONIE. Nom propre d'une Province d'Allemagne. Les Allemans l'appellent *Franckenland*, qui, de même que *Franconie*, signifie *pays des Francs.* On ne convient pas pourquoi cette Province a été appellée de la sorte. Quelques-uns croyent que c'est parcequ'elle étoit le pays des anciens Francs, ou du moins qu'elle en étoit une partie, à laquelle ce nom est resté. D'autres croyent qu'elle n'a eu ce nom que depuis que Clovis eut vaincu les Allemans, ou que les Francs eurent subjugué le pays. *

FRANCS : espéce de monnoie. Bouteroue, page 244. *Depuis, on fabriqua des piéces d'or, qui valoient vingt sols, & furent nommées* francs : *& par cette fabrication, la livre devint aussi une monnoye réelle ; comme elle fut encore sous le regne de Henri III. en l'an 1575. lorsqu'il fit faire les francs d'argent : & on pouvoit aussi nommer* livre, *ou* franc, *les quarts d'écu, lorsqu'ils furent surhaussez jusques à vingt sols.* M.

FRANGE. De *frimbia*, dit pour *fimbria.* M. de Saumaise sur Solin, page 762. *Diversi cirri à* fimbriis ; *quas, nomine inde facto, appellamus* frangias. *M.*

FRANGE, se dit en Alleman *franzen*, en Anglois *fringe.* J'aimerois mieux dériver de-là notre mot François, que du Latin *fimbria.* Peut-être vient-il de *brem*, autre mot Alleman, qui signifie aussi *frange.* Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *Brem* & *Fransen.* *

FRANGIPANE. Voyez *gands de Frangipane.* M.

FRANKISTAN. Terme de Relation. Les Orientaux appellent ainsi l'Europe occidentale. Ce nom signifie *pays des Francs.* Il est formé du mot *stan*, qui, en Langue Persane, signifie *pays*, & sert à terminer en cette Langue les noms propres de plusieurs pays ; comme dans *Arabistan*, c'est-à-dire, pays des Arabes, ou Arabie ; *Farsistan*, pays des Perses, nom d'une Province du Royaume de Perse ; *Gurgistan*, pays des Georgiens, ou Georgie ; *Indoustan*, pays des Indiens ; *Turkestan*, pays des Turcs, &c. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1596. croit que *stan* est un terme d'origine Scythique ; que c'est la même chose que l'Alleman *stein*, pris dans le sens de *pays* ; qu'il a passé des Scythes aux Perses & aux Germains ; que les Grecs l'ont imité dans le mot *τανία*, en supprimant la lettre sifflante ; & que les Latins l'ont imité des Grecs dans les noms de pays qui se terminent en *tania*, ou *donia.* Voyez Wachter, à l'endroit cité ; & ci-dessus, au mot *Aquitaine*, & au dernier article *Franc.* *

FRANTAUPINS. Plusieurs dérivent ce mot de ταπεινός. Gregorius Tolosanus, dans la seconde partie de son *Syntagma Juris*, chapitre 3. Franci-Talpini, *id est*, ταπεινοί, *humiles rustici & bucolici milites*, &c. M. Naudé, livre 1. de son Traité *de Studio Militari*, page 153. *Carolo VII. Rege mortuo, cùm Ludovicus XI. Helvetiorum, quorum tunc, ob profligatum Burgundiæ Ducem, magnum & celebre nomen erat, aliquot millia in Galliam vocasset ; Sagittarii ipsi, qui priùs in honore erant, evilnere sensim : &, seu à voce Græca* ταπεινὸς, *quæ* depressum humilemque *significat, seu alia quadam de causa*, FRANCI-TALPINI *nuncupati sunt, ut notat Lupanus, libro 2. de Mag. Francorum. Atque hæc pedestris exercitus gloria tota penès exteros illos milites fuit usque ad Franciscum I.* Il vient de *Talpinus*, qui a signifié *un Mineur* ; à cause que les Mineurs fouillent en terre comme des taupes. *Talparius* se trouve en cette signification dans la Chronologie du Moine d'Aussere, qui vivoit sous Louis VIII. *Habebat quosdam artifices, quos* Fossores, *vel* Talparios, *vocant ; qui, ad modum talpæ, subterranea fodientes ; quaslibet murorum aut turrium firmitates ferramentis validissimis perrumpebant.* Les anciens Latins ont appellé de même les mines *cuniculos*, à cause des Lapins. Martial :

Gaudet in effossis habitare cuniculus antris.
Monstravit tacitas hostibus ille vias.

Et à ce propos il est à remarquer, qu'ils ont aussi appellé *taupes*, certaines machines de guerre. Otho Frisingensis, chapitre 23. de l'Histoire de l'Empereur Fridéric : *Cæsar autem reliquum apparatum, quem ad oppugnationes civitatis fecerat*, talpas, vulpeculas, ericios, cattos ; *talibus enim censentur nominibus ; jussit exuri.* On a ajouté le mot de *Franc* à celui de *Taupins*, à cause des franchises & exemptions que les Rois leur accorderent. Voyez *Franc-Archer.*

¶ De Luan, dans son Recueil Alphabétique des Ordonnances Royaux : *Charles IX. par Edit de l'an 1565. exempta, en chacune Paroisse, une, deux, ou trois personnes, leurs maisons & famille, leur vie durant, de toutes Commissions, tant Royales ; que de Communautez, de guet, garde des Portes, de logement de Soldats, ou gens de Cour, corvées, & fournitures de chevaux & harnois ; moyennant vingt escus.* Et cet Edit, comme l'a remarqué Guenois, est ordinairement nommé l'*Edit des Frantaupins.* Il est à remarquer, que cet Edit n'a point été vérifié ; qu'au contraire, la Cour, au rapport de ceux qui ont fait des Additions sur les Arrêts de Papon, l'improuva par Arrêt du 15. Juillet 1574. plaidant Choart & Marion. Mais Henri IV. le renouvella à Caen en 1603. par Edit, qui a été vérifié. ¶ Voyez *Taupin.* M.

FRAPARD. Terme de mépris, pour désigner un Religieux qui ne l'est que de nom. Rabelais, liv. 1. ch. 54.

Haires, Cagots, Caphars empantouflez,
Gueux mitouflez, Frapars escornillez.

Comme dans ces deux vers, les principaux Ordres des Moines sont désignés par leurs habits, il paroît que ceux que Rabelais appelle *Frapars escornillez*, sont les Cordeliers, qui portent leur capuchon écorné, & plus court que celui des autres Moines. Je crois qu'on les traite de *Frapars*, à cause qu'ils se donnent la discipline. Rabelais, liv.

vre 4. chap. 15. parle des *Frapins*, des *Frapeurs* & des *Fraparts*. Le Duchat.

FRAPER. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot ; qui est une marque que la véritable n'est pas bien connuë. Le Pere Labbe, page 247. de la premiere Partie de ses Etymologies des mots François, dit que c'est une onomatopée. M. Lancelot, son adversaire, le dérive de ῥαπίζειν. Et il en pourroit venir par l'inusité ῥάπτειν. Ῥάπτειν, *rapare*, *frapare*, FRAPER. Les autres le dérivent d'*alapare*. *Alapare*, *lapare*, *flapare*, *frapare*, FRAPER. *M.*

FRASQUE. Piéce qu'on fait à quelqu'un pour le choquer. De l'Italien *frasca*, qui signifie *une branche*, & qui a été fait de *ramus*, de cette maniere : *Ramus*, *rami*, *ramiscus*, *ramisca*, *rasca*, FRASCA. Mais comme on embarasse les chemins avec des branches, on a dit de-là *infrascar*, pour dire *embarasser* : & ce mot est encore aujourd'hui en usage en cette signification dans la Langue Espagnole ; dans laquelle signification nous disions anciennement *enfrasquer*. De *combri*, qui signifie un abatis de bois, les Italiens ont dit de même *ingombrare* ; & les François, *encombrer*. Voyez *encombrer*. M.

FRATRICELLES. Nom de Secte. De l'Italien *Fraticelli*, mot diminutif, qui signifie la même chose qu'en François *Frérots*, ou *petits Freres*. On donna ce nom, vers la fin du XIII. siécle, à une Secte d'hérétiques qui s'éleva dans la Marche d'Ancone ; & on le leur donna, parce que c'étoient presque tous des Moines apostats, & que les Italiens appellent les Moines *Fratelli*. Pierre Maurato & Pierre de Fossembrone donnerent commencement aux *Fratricelles*. Ayant obtenu du Pape Célestin V. la permission de vivre dans des solitudes en Hermites, & d'y pratiquer la Régle de Saint François dans toute sa rigueur, plusieurs Moines fainéans & vagabonds se joignirent à eux, vivans à leur fantaisie, & faisant consister toute leur perfection dans la pauvreté. Boniface VIII. les condamna comme hérétiques. Ils se retirérent en Sicile ; & lorsque Pierre-Jean d'Olive de Serignan eut fait paroître son Commentaire sur l'Apocalypse, ils en adopterent les erreurs. Ils traiterent l'Eglise Romaine de Babylone, & en voulurent établir une plus parfaite. Ils soutinrent que la Régle de Saint François étoit la Régle Evangélique observée par J. C. & par ses Apôtres. Ils se firent un Général particulier & des Supérieurs, bâtirent des Monastéres, & se donnerent un habit fort étroit. Outre les erreurs d'Olive, ils soutinrent que les Sacremens de l'Eglise étoient inutiles, parce que ceux qui les administroient n'avoient plus ni pouvoir, ni Jurisdiction. Voyez Sponde, à l'an 1297. *

FRATRISÉE. Sorte de rime. Charles Fontaine, dans son Art Poëtique, liv. 2. chap. dernier : *La Rime Fratrisée est nommée celle en laquelle les vers fraternisent de telle maniere, que le dernier mot du carme précédent est répété entier au commencement du métre suivant, soit en équivoque, ou autrement. De ceste a usé Marot en l'Epigramme dressant à Charon :*

Metz voile au vent, single vers nous, Charon ;
Car on t'attend : & quand seras en tente,
Tant & plus boy *bonum vinum charum*,
Qu'aurons pour vray. Donques, sans longue attente,
Tente tes pieds à si décente sente,
Sans te fâcher : mais en sois content, tant
Qu'en ce faisant, nous le soyons autant. *M.*

FRAXINELLE. Plante, qui a été ainsi appellée, à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du frêne, qu'on nomme en Latin *fraxinus* : d'où vient qu'elle a aussi été appellée *petit frêne*. *

FRAY. FRAYER. Ces mots se disent des poissons, & de la monnoye. Le fray des poissons, c'est *frictus*, *quia pisces affrictu coeunt*. *Monnoye frayée*, c'est *moneta fricata* ; *quòd digitorum frictu ac contrectatione nummi deteruntur*. ¶ *Chemin frayé*, a la même origine. *M.*

FRAYEUR. C'est proprement l'effet d'une peur soudaine & inopinée ; laquelle, pour l'ordinaire, cause un frisson pareil à celui qui précéde les accès des fiévres. Il pourroit être formé du Latin-barbare *frigor*, qui signifie *le froid des fiévres*. Joannes Januensis, dans son *Catholicon* : Frigores, *id est febres, quæ faciunt homines frigere*. Ou bien de *fragor*, qui signifie ce grand bruit qui surprend & effraye les esprits les plus fermes. *Caseneuve.*

FRAYEUR. De *fragor*. M.

FRE.

FREA, FREIA, FREYA, FRIA, FRIGA, ou FREY. Nom propre d'une Déesse des anciens Germains. C'étoit leur Vénus, & elle étoit femme du Dieu Wodan. On avoit donné son nom au sixiéme jour de la semaine, que les Allemans nomment encore *freytag* ; & les Anglois *friday*, c'est-à-dire le jour de *Frey* ; de même que les Romains le nommoient le jour de Vénus. Les Anglo-Saxons disoient *frigedæg*. Tatien dit *frigetag*, & Otfrid *friadag*. Les Saxons, qui avoient donné le nom de leur Déesse *Frea* au sixiéme jour de la semaine, avoient aussi donné au quatriéme jour le nom de leur Dieu *Wodan* son mari, & au cinquiéme celui de leur fils *Thor* ou *Thur*. Et encore aujourd'hui le quatriéme jour de la semaine, ou Mercredi, s'appelle en Anglois *Wednesday*, formé du Saxon *Wodnesdæg*, c'est-à-dire, jour de *Wodan* ; & le cinquiéme jour, ou Jeudi, se nomme en Anglois *Thursday*, en Danois & en Suédois *Thorsday*, c'est-à-dire, jour de *Thor*. Pour ce qui est de l'étymologie de *Frea*, qui est celle dont il s'agit ici, Wachter dérive ce nom de *freyen*, verbe Teutonique très-ancien, qui signifie aimer, rechercher en mariage, épouser ; de sorte, que, selon lui, *Frea* est la même chose qu'*amour*, ou *amour conjugal* : signification qui convient très-bien à l'idée que l'on a de cette Déesse Germanique, qu'on regarde avec raison comme la Vénus des anciens Germains. Le même Wachter croit que le verbe *freyen* a été formé de *frey*, mot Celtique, qui veut dire beau, aimable, désirable ; parce que l'on est porté naturellement à aimer ce qui est beau : c'est pourquoi il explique aussi le nom *Frea* par *pulchra*, *bella*, *amabilis* : signification qui s'accorde très-bien avec la précédente. Mais il est bon d'entendre Wachter parler lui-même de cette Déesse. Voici ce qu'il en dit dans son *Glossarium Germanicum*, page 483. FREYA, *Dea pronuba. Venus veterum Germanorum. Nomen hujus Deæ adhuc inter nos perennare in sexta die septimanæ negari vix potest. Reipsa erat uxor Regis Wodani, quæ cùm adhuc inter mortales*

versaretur, *à pulchritudine dicta est* Frea, *& post consecrationem* Freia, Friga, *& per syncopen* Frea, Fria. *Hinc dies Veneris, qui hodie* frey-tag, *antiquis dicitur* frige-tag *&* fria-tag, *velut dies* Frigæ *vel* Friæ. *Et ab hac quoque Dea cingulum Orionis in cœlo appellatum fuisse* Friggeroch, *colum Frigæ, quod post receptam Christianam Religionem* Mariroch, *sive colus Mariæ, dictum fuit, ex anonymo Auctore docet Mareschallus in Observ. ad Vers. Anglo-Saxon. pag.* 514. *Causa tam varii nominis omnibus una censetur, etiamsi in reddenda ratione non conveniant. Grotius videtur nomen Deæ derivare à* freien *liberare. Sic enim scribit in Indice:* Frea libera. Deæ nomen apud veteres Germanos, quæ matrimoniis præerat, per quæ virgines à manu parentum liberabantur. *Stiernhielmius, Deam à semine genitali, quod Suecis* fro, *sic dictam putat, quasi Matrem universi seminatricem, in Gloss. Ulph. Goth. pag.* 49. *Nobis post alios aliud sentire fas sit. Nam* Freya *est amor, præterea que nihil, à* freyen *amare; vel amor conjugalis, à* freyen, *nubere, procari. Nec* Matrem Phrygiam, *quam in Italiam secum vexit Æneas, aliud denotare puto quàm* Matrem Venerem, *vel* Matrem Amorem, *ob Linguæ Phrygiæ & Germanicæ in multis vocabulis consonantiam.* Voyez le même Auteur, aux mots *Frey* & *Freyen.* *

FREDAINE. Peut-être de *fraudana*, fait de *fraus fraudis.* M.

FREDEGONDE. Nom propre d'une Reine des François. Ce nom est célèbre dans notre Histoire. Wachter l'interpréte *virago tutrix*; du verbe Teutonique *frieden*, qui signifie *tueri, tutari*; & de *gund*, qui signifie *vira, virago*, formé de *gun, vir.* On trouve ce mot *gund* dans quelques autres noms Teutoniques de femme; comme dans *Aldegonde*, ou *Adelgonde*, c'est-à-dire *virago nobilis*; dans *Cunegonde*, c'est-à-dire *virago regia.* Le mot *gund* a encore une autre signification dans la Langue Teutonique, savoir celle de *bellum, prælium*; & il entre sous cette signification dans un grand nombre de noms propres d'hommes; comme dans *Gonthaire, Gonderic, Gondemond, Gontram, Gondebald.* Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Frieden*, & au mot *Gund.* *

FREDERIC, ou FRIDERIC. Nom propre d'homme, qui, dans la Langue Teutonique, d'où il vient, signifie *protecteur puissant.* Il est formé du verbe *frieden* défendre, protéger, dont il a été parlé dans l'article précédent; & de *ric* ou *rich* ou *reich*, qui signifie puissant, vaillant; & ensuite riche, opulent: d'où est venu notre mot François *riche.* Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Reich.* Le mot Teutonique *frid* sert à composer quantité de noms propres d'hommes, dans lesquels il signifie de même protecteur, défenseur; comme dans BALDFRID, *assertor audax*; CUNDFRID, *defensor notus*; DIOTFRID, *protector populi*; ERINFRID, *defensor honoris*; OTFRID, *defensor felicitatis*; HEILFRID, *defensor salutis*, &c. *

FREDON. J'ai cru quelque tems qu'il avoit été fait par contraction de *frequentamentum*, qui signifie même chose. Aule Gelle, livre 1. chap. XI. *Ita Graccho concionanti numeros & modos, & frequentamenta quædam varia Tibicen incineret!* Ou bien qu'il avoit été formé de *frequens* & de *tonus.* Mais depuis j'ai remarqué qu'anciennement en France & en Allemagne on se servoit de deux manieres de Musique différentes; l'une appellée *Frigdora*, & l'autre *Occidentana.* Ekkehardus Junior, *de Casibus Monasterii S. Galli*, chap. 4. *Frigdoræ autem & Occidentanæ, quas sic nominabat, jubilos illos animatus etiam ipse de suo excogitavit.* Celle qui portoit le nom de *Frigdora*, fut ainsi appellée, parce qu'elle étoit composée de tons Phrygiens & Doriques; & elle étoit usitée dans l'Eglise Orientale, où les Chantres faisant profession d'une Musique plus hardie, se servoient volontiers de ces gentillesses, que nous appellons *fredons*, & qui, à mon avis, ont pris ce nom de leur Musique. Pour ce qui est de l'autre, appellée *Occidentana*; qui étoit le Chant Romain inventé par Saint Ambroise, & introduit dans toute l'Eglise par Saint Grégoire le Grand; comme elle étoit plus grave & plus austére, on n'y avoit voulu introduire l'afféterie des *fredons.* Caseneuve.

FREDON. FREDONNER. Aulugelle a dit *frequentamenta vocis*, pour des *fredons*: ce qui me fait croire que nous avons fait *fredonner* de *frequentonare.* M.

FREGATE. Vaisseau de mer, dont on se sert pour aller apprendre des nouvelles des ennemis. Lat. *navis exploratoria.* Gr. κατασκόπιον. De l'Italien *fregata*: d'où les Espagnols ont aussi fait *fragata*, & les Turcs, *fargata.* Il est difficile de dire d'où vient l'Italien *fregata.* Dans mes Origines de la Langue Italienne, je l'ai fait venir de *remus*; la *frégate* étant un vaisseau à rame. *Remus remi, remicus, remicatus, recatus, recata, frecata*, FREGATA. Ce qui a été desapprouvé par M. Ferrari, en ces termes: Fregata *navigii species: cujus etymon non est facile oderari: nam si à* remo *ducatur, omnes actuariæ* frégate *dicerentur.* Les Etymologistes ne regardent pas à ces subtilités: & il suffit, pour fonder cette étymologie, que les *frégates* soient vaisseaux à rame. Mais peut-être que *fregata* a été fait de *catus*, ou *gatus*, selon la pensée de M. du Cange, à la page 289. de ses Observations sur Ville-Hardouin; qui est un mot qui se trouve en la signification d'*un vaisseau de mer*, dans Guillaume de Tyr, dans Albert d'Aix; dans Jacques de Vitry, & autres Ecrivains du moyen tems. Et cette étymologie de *catus*, ou *gatus*, qui signifie *un chat*, s'accorde fort bien avec celle de *galére*, formé du mot γαλῆ, qui signifie aussi *un chat.* Voyez ci-dessous *galére.* Il me reste à parler d'une autre étymologie du mot de *frégate*, que je viens de lire dans l'Histoire des Aventuriers qui se sont signalés dans les Indes. *Il y a une autre sorte d'oyseaux qu'on nomme* frégates, dit cet Historien à la page 118. du premier Tome, *à cause de leur vol, qui est extrémement subtil. Ils volent en l'air, sans qu'on leur voye remuer aucune chose, & ne laissent pas d'avancer plus viste qu'aucun oyseau. C'est d'eux que les frégates ont pris leur nom; à cause qu'elles vont mieux à la voile qu'aucun autre navire; qu'elles ont l'avantage, aussi-bien que de certains vaisseaux, de pouvoir également attaquer, se retirer, combattre, & se dégager sans rien risquer.* Mais cette étymologie ne peut subsister; le mot de *fregata* se trouvant dans Bocace, qui est mort long-tems avant la découverte de l'Amérique. *Certi Giovani Ciciliani, che da Napoli venivano con una lor fregata.* C'est dans la Novelle, 46. 5. *M.*

FREGATE. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot, n'a aucune vrai-semblance. Il vient originairement de la Langue Teutonique,

ainsi que l'Italien *fregata*, l'Espagnol *fragata*, & le Turc *fargata*. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 404. se moque avec raison de l'étymologie de M. Ménage. Voici ses termes : FÆRGE, *linter navicula, aliàs* bark, *quia labiales cum labialibus, & gutturales cum gutturalibus, in omnibus linguis permutantur. Anglis* barge & bark, *eâ saltem differentiâ usurpantur, ut (quod ex observatione Spelmanni scribo) illâ tanquam minore in fluviis tantùm, hac in mari trajiciendo utantur. Sed utriusque appellationis idem fons, nempe verbum Gothicum* farjan *remigare, quod vide in* faren *ejusdem significatus. Latino-barbari inde habent* barga, barca, barcus, & barica ; *Græco-barbari* βάρκα, *Galli* barque, *Itali* barca, & varco ; & *hinc porrò* varcare, *flumen rate trajicere ; imò etiam* fregata *navis æstuaria : quam vocem in medio reliquit Ferrarius, cautior Menagio, qui à catis & felibus lepidissimè deducit. Turcæ idem navigium sine ullâ transpositione vocant* fargata, *quod origini propinquius.* *

FRELATÉ. *Vin frelaté.* De *translatatus*, dit par corruption pour *translaticius* ; T en F : comme en *fra*, Italien, pour *tra*. Asconius Pedianus : Translaticia *Veteres dixerunt, non nova nec nuper inventa, sed aliunde translata.* M.

FRELATÉ. On peut dire ce me semble, de l'étymologie que M. Ménage nous donne de ce mot, qu'elle est elle-même *translatata* ou *translatitia* ; c'est-à-dire, tirée de bien loin. Je dérive *frelaté* du Latin *phaleratus*, qui se prend dans le même sens. *

FRELE. Fragile, aisé à casser ; foible, peu assuré, peu durable. Du Latin *fragilis*, fait de *frango*. *

FRÉLON. Latin. *crabro*. Je ne sais pas bien d'où vient ce mot. Le P. Thomassin le dérive de σφηκίον, diminutif de σφήξ, qui signifie *une guespe*, ou *un frélon* : car on confond souvent ces deux mots : ce qui a été remarqué par M. Bochart, dans son Hiérozoïcon. Et s'il en vient, il faut qu'il ait été formé de cette maniere : σφηκίον, φηκίον, *phecium, phecillum, phecillo phecillonis, phecillone, frellone*, FRELON. Mais il est difficile de s'imaginer que ce mot ait fait tout ce chemin-là. Dans Moufet, pag. 49. *crabro* est interprété en Alleman par *froisen*, & en François, par *freslon* & *froislon* : & dans Nicot, il est dit que *frélon* & *froilon* est la même chose. Tout cela pourroit donner sujet de croire que *frélon* auroit été fait de l'Alleman *froisen*, par le diminutif *fresillum*. *Fresen, fresum, fresillum, fresillo, fresillonis, fresillone, freslone*, FRESLON OU FRÉLON : ce mot s'écrit de ces deux façons. *Froisen* est aujourd'hui un mot plutôt Flaman qu'Alleman. Dans le Calepin qu'on appelle *de Passerat*, quoiqu'il ne soit pas de Passerat, *vespa* est interprété par *guespe* & *bourdon*. Ce qui pourroit aussi donner sujet de croire que *frélon* auroit été fait de *fucus*, qui signifie *bourdon* ; que le peuple auroit confondu avec *crabro* ou *vespa*. *Fucus, fuculus, fuculo fuculonis, fuculone, fulone*, & par l'insertion de l'R ; comme en *Frontevaux*, de *Fontevraut* ; *frulone*, FREULON. C'est ainsi que nos paysans d'Anjou prononcent ce mot. Il y a des exemples en notre Langue du changement du C en F, comme en RONFLER, de *runculare*, & en ÉCORNIFLER, d'*excorniculare* : ce qui pourroit aussi donner la pensée que *frélon* auroit été fait de *gracilis*. *Gracilis, cracilis, fragilis, fragilus, fragilone, frelone*, FRÉLON. Les frélons sont gresles. Le Scholiaste d'Aristophane sur le Plutus, a remarqué que pour cette raison les Grecs ont appellé σφηκώδεις les hommes gresles, & qui n'avoient point de ventre : τὰς λαγαρὰς τοῖς σώμασι, καὶ μὴ σφεκωλίας. Et Scaliger sur Varron, dérive *crabro* de *cracere*, qui signifie *gracilem esse*. Par toutes ces diverses opinions touchant l'étymologie de *frélon*, il paroît que la véritable n'est pas connue. *M.*

FRELORE. Vieux mot populaire, qui signifie *perdu, gâté*. Clément Jennequin mit ce mot fort en vogue du tems de François I. dans la chanson qu'il fit sur la bataille de Marignan que ce Prince gagna sur les Suisses.

Tout est frelore ;
La tinterole,
Tout est frelore, &c.

Cela veut dire, tout est perdu. Patelin, dans sa Farce dit :

. . . *Dea ne bougez encore ;*
Notre fait seroit tout frelore.

Je crois que ce n'est qu'une onomatopée. *

FRELU. Terme d'injure & de mépris. Le Catholicon d'Espagne, dans des vers qui sont insérés dans la harangue de M. d'Aubray :

C'est un malheutre & un frelu,
Pire qu'un Turc ou Mammelu.

De ce mot vient le diminutif *freluquet*, qui chez nous signifie un gueux dont les habits sont tout déchirés & chargés de *freloques*. Le Dictionnaire Fr. Ital. d'Ant. Oudin. Freloques, *sfilature*. Freloqué, *sfilato, stracciato*. Freluches, *fiocchetti ò bottoncini al capo delli bottoni grossi*. Freluquet, *moneta antica di Francia, mero quattrino. Item un menchione.* Mais dans ce passage du Catholicon d'Espagne, *frelu* ou *gueux*, veut dire hérétique ; & c'est une allusion aux Réformés de Flandre, ausquels on donne le nom de *Gueux*, comme long-tems auparavant aux Vaudois le nom Anglois de *Beggars*, qui signifie la même chose. De *frelu* vient aussi *freluquet*, qui se dit d'un jeune homme qui se fait un mérite d'être frisé & godronné, à l'exemple des mignons du Roi Henri III. *Le Duchat.*

FRELUCHES. De l'Italien *fanfaluca*, qui se dit des choses frivoles & badines. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *farfalla*. M. Voyez *Fanfreluches*.

FRELUQUET. Voyez FRELU. *

FRESANGE. C'est le droit de porc qui appartient aux Maitres des Eaux & Forêts. Voyez Ragueau, dans son Indice ; & ci-dessous, le mot *fresingue* & *fresangeau*. M.

FRESANGEAU. On appelle ainsi dans l'Orleanois un petit cochon, plus fort qu'un cochon de lait. De *frischingellus*, diminutif de *frischingus*, dit pour *frischinga*, qui se trouve en cette signification, dans les Capitulaires, & ailleurs. Voyez François Pithou, Lindembrog, & M. du Cange, dans leurs Glossaires ; le P. Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve ; & Ciron, dans ses Paratitles. Les Toulousains disent *fresingues*. Voyez *fléche de lard*, & *fresange*. M.

FRESANGEAU. Eicard, sur le mot *friskinga*, pag. 243. & 244. de son *Leges Francorum Salicæ* : *Vox* frisching, *vel ut nunc pronuntiamus* frischling, *aut* froeschling, *à* frisch *recèns derivata, significat porcum vel ovem recentem, quæ non est adultæ satis ætatis.* Le Duchat.

FRESAYE.

FRESAYE. Oiseau. De *præsaga* : à cause que cet oiseau est de mauvais présage. Les Poitevins disent encore aujourd'hui *præsaye*, pour *fresaye*. Les Gascons disent *bresague*, comme l'a remarqué Jules Scaliger, sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, pag. 251. Et pag. 1068. il dit, *A Gallis* effraye *&* fresaye : *a Vasconibus* bresaga, *quasi* præsaga.

Nos Anciens écrivoient *frasae*. Guillaume dans son Bestiaire :

> *Or dirons de nycticorace,*
> *Un oiseau de mauvaise trace,*
> Frasae *a nom en dret Romans.* M.

FRE'SE'ES : *Féves frésées*. De *faba fressata* : pour *fressa*. Ce sont des féves dont on a ôté la peau : autrement dites *féves dérobées*, c'est-à-dire, *féves dont on a oté la robe*. Voyez *dérober*. M.

FRESINGUE : porc. Voyez ci-dessus *fresangeau*. M.

FRESQUE. *Peindre à fresque*. De l'Italien *dipignere a fresco*. MM. *della Crusca*, dans leur Vocabulaire, au mot *fresco* : Dipignere a fresco : *è il dipignere sopra lo'ntonacato del muro non rasciutto*. M.

FRESSURE *de mouton* ; *Fressure de veau*. Lat. *exta vervecina : exta vitulina*. De *frixura* : parce qu'on fait des fricassées de ces sortes d'entrailles. Le P. Monet, Jésuite, dans son Dictionnaire : FRESSURE, FRESURE : *corée : partie vitale de l'animal, foye, cœur, poumon : dont on fait fricassée*, &c. *Fricassée de fressure* : frixum ex exstis, *&c. Fricassée de fressure de chevreau* : frixum ex hœdinis visceribus : *exsta hœdina frixa*. J'ajoute à l'autorité du P. Monet, qu'encore aujourd'hui en Saintonge on appelle *fricassée* la fressure. Ainsi quand un paysan, par exemple, veut vendre un veau à un boucher, & qu'il veut en retenir la tête & la fressure, il dit, *j'en retiens la tête & la fricassée* : ce qui ne permet pas de douter de mon étymologie. *M.*

FRESSURIER. Qui a fricassé son bien, un dissipateur. Les Mémoires du Duc de Nevers, tom. 2. pag. 134. *Fressuriers, saffraniers, banqueroutiers*. Le Duchat.

FRET. Nicot : FRET *signifie la conduction d'un vaisseau de mer, ou plutôt, le prix pour lequel il est loué pour transporter d'un port à un autre, soit marchandises, soit passagiers.* Naulum. *Selon ce, on dit* accorder du fret ; payer pour le fret : de naulo pacisci ; naulum pendere. *Il semble que ce nom, comme aussi le verbe* freter, *soient faits de ce vocable Latin* fretum, *qui signifie un estroit de mer, & le vaste de la mer même.* ¶ Les Espagnols disent *flete*, pour *fret de navire* ; & *fletar*, pour dire *freter un navire* : ce que les Bas-Bretons appellent *frettaf un lestr*. Les Anglois disent *fraight*, & les Flamans, *vrach*, pour dire *fret*. Tous ces mots viennent de *fretum. Fretum, freto*, & par métaplasme *fleto*, FLET, c'est-à-dire, *fretatio, transfretatio ; transfretationis pretium* : comme *feur*, de *forum*. Au lieu de *fleto*, les Espagnols ont dit *flete* ; comme *firme*, pour *firmo*, &c. ¶ Toubeau, dans ses Institutes du Droit Consulaire, liv. 2. tit. 8. dérive aussi *fret*, de *fretum*. Il ajoute : ou de *ferre* : qui est une mauvaise étymologie. *M.*

FRET. Sans aller chercher si loin des étymologies forcées, je dérive tout simplement *fret* de l'Alleman *fretten* onerare, gravare, qui peut-être vient du Grec βρίθειν onerare, βρῖθος onus *

FRETEL. Le Roman de la Rose, fol. 125. r°.

> *Droit est que mon fretel estuye,*
> *Car beau chanter souvent ennuye.*

Fretel, c'est la fleute qu'on donne au Dieu Pan, particuliere aujourd'hui aux Chaudronniers : ce mot vient de *fractellum*, diminutif de *fractum* : les différens tuyaux de cette fleute semblent avoir été faits d'un roseau rompu en autant de parties inégales qu'il y a de tuyaux dans le *fretel*. Le Duchat.

FRETER. On dit *Freter un Navire*, quand on l'équipe si bien de toutes choses nécessaires, qu'il est prêt à être régi & gouverné par le Pilote. Il est croyable que ce mot a été fait de *fretare*, Latin-barbare, qui signifie *régir* & *arrêter*. Les Gloses d'Isidore : *Fretat, regit, coercet*. Ou bien d'*exfretare*, qui signifie *naviger*. Les mêmes Gloses : *exfretat, navigat*. Ces verbes sont formés de *fretum*, qui signifie *la mer*, ou *un détroit de mer*. Caseneuve.

FRETILLE. Dans Bouchet, Serée onziéme, tom. 1. fol. m. 365. a. *coucher sur la fretille*, c'est coucher sur de la paille brisée. De *fractare*, augmentatif de *frangere*. Le Duchat.

FRETILLER. De *fritillare*. M. de Saumaise, sur l'Histoire d'Auguste, pag. 470. *A* fritillum, *verbum* fritillare ; *quo etiam hodie utimur, pro eo quod dicebant veteres* fringutire, *&* fritinnire : *cum motu scilicet & sono subsilire, & crebra spissaque agitatione concuti*. Et sur Solin, pag. 70. Fritinnire, *est moveri, & subsilire. Inde nomen* fritinnus, *motio, & subsultatio : à quo diminutivum* fritillus, *&* fritillum. *Sic vocârunt Latini pyxidem, quâ tesseræ concutiebantur, priusquam in pyrgum mitterentur. Græci* ψηφοβόλον *vocabant* : pyrgus *enim &* fritillum *differebant*. Pyrgus, *erat turris lignea in modum modii facta, quæ in parte alveoli hærebat, in summo aperta, & gradus intus excisos habens, in imo vero foramen quo tesseræ effundebantur in tabulam : at* fritillum *erat pyxis quæ manu tenebatur, & movebatur cum tesseris quæ inde in pyrgum mittebantur, ut per scamillos intus excisos crebro subsultantes, in tabulam demum exciderent. Atque ex eo dictum* fritillum, *à concutiendis tesseris : &* fritilla *avis, quòd caudam crebrò quatiat*, motacilla *etiam appellata, & Græcis* Σεισοπυγὶς, *&* σαλοπύγιον : ἀπὸ τοῦ σαλεύειν τὴν πυγήν. *Catullus* :

Dî boni salopugium disertum !

Ita enim scribendum ex veteribus Catulli & Senecæ membranis, quæ salupucium habent. Vox composita, à σάλος, *quæ κίνησιν significat, &* πυγή. Inde σαλίζειν, motitare, *& Latinum* salissatio, ὁ σαλμός. *Sic vocavit ille Calvum, pusillum hominem, assiduè subsultantem & fringutientem, ab ave illa* fritilla, *quam Græci* σαλοπύγιον *dixère. Inde & nostrum* FRETILLER. *M.*

FRETIN. Nicot : FRETIN *est un terme usité entre Poissonniers, Moruyers. Ainsi ils disent*, un cent de morues, meilleur Fretin, *ou* grand Fretin, *ou* de rebut, *ou* menu Fretin, *qui sont les quatre degrez de triage de morues, qui se fait par les marchands Poissonniers Moruyers ès hales de Paris. Lesquels termes ne sont usitez ès autres espéces de poisson. Et de ce procéde que pour estre le menu* Fretin *(en triage de morues) les moindres d'icelles, on dit par translation*, menu Fretin, *en une ville, compagnie, ou assemblée, ce qui reste de menu peuple, les prin-*

cipaux bourgeois, & plus apparens hors : Vulgus plebecula. *M.*

FRETIN. Les restes, le rebut de la marchandise. De l'Anglois *Farting*, petite monnoye de cuivre, qui vaut la quatriéme partie d'un denier sterlin. *Huet.*

FRETIN. Je le dérive de *fractinum*, diminutif de *fractum*. C'est la menuaille ; ce qui paroît en quelque sorte avoir été retranché des plus gros morceaux. *Le Duchat.*

FRETTE. Terme d'Armoiries. Le P. Ménestrier, dans sa Méthode du Blason : Frette, *est le comble d'un toît, qui se fait le plus souvent de perches croisées & entrelassées, comme les frettes du Blason.* De *fracta*. M.

FRETTE. On appelle ainsi en Basse-Normandie, cette longue bande qui sert à emmailloter un enfant. *M.*

FRETTÉ, en la signification de *rusé*, se trouve au Prologue du liv. 4. de Rabelais, & dans du Pinet, en sa traduction de Pline, liv. 34. ch. 8. De *fractatus*, fait de *frangere*, d'où par métaplasme on a fait *fractare*. De sorte que *fretté*, en cette signification, veut dire *rompu* à toute sorte de ruses. *Le Duchat.*

FREUX. Oiseau, appellé autrement *graye*, ou *grolle* ; en Latin, *gracculus* ; en Grec σπερμολόγος. De *frugilegus*. Belon a écrit dans son livre des Oiseaux, que les Latins avoient appellé cet oiseau *frugilega*. Et ils l'ont ainsi appellé, à cause qu'il vit de grain, qu'il tire de la terre avec son bec : qui est la raison pour laquelle les Grecs l'ont aussi appellé σπερμολόγος, & σπερματολόγος. *Freux* a été formé de *frugilegus*, de cette maniere : *frugilegus, frogilegus :* U en O : comme *fromentum*, de *frumentum : frolegus, fregus*, FREUX : comme *Drogus*, DREUX : *probus*, PREUX. *M.*

FRI.

FRIANT. De *frigente*, ablatif de *frigens*, participe de *frigere*, Charles de Bouvelles : FRIANT ; *id est, delicatus ; vel incertæ originis est, vel dictus à verbo* frigo, frigis : *à quo* frixuræ, *ciborum deliciæ : quòd ejusmodi frixuras is amet quem vulgus* friant *appellat.* M.

FRIBOURG. Nom d'une Ville d'Allemagne & d'une Ville de Suisse. Il est composé de deux mots Allemans, & signifie *Ville* ou *Château libre*. *Frei* ou *frey* libre : *burg* ville, château, forteresse. Voyez ci-dessus, *Franc* & *Burg*.*

FRICANDEAUX. On appelle ainsi à Paris des morceaux de rouelles de veau, piqués, qu'on fait cuivre dans une casserole. Et on les a ainsi appellés, parce qu'originairement on les fricassoit dans la poile. *M.*

FRICHE. *Terres en friche.* M. du Cange dérive ce mot de *friscum*, on *fraustum*, qui se trouvent en la même signification dans plusieurs endroits qu'il produit. Voyez son Glossaire Latin, aux mots *fraustum* & *friscum*. Bourdelot le dérive de φρίκη. L'étymologie de M. du Cange est la véritable. *M.*

FRICFRAC. Mot dont le peuple se sert pour exprimer un bruit qui se fait entendre en frapant à droite & à gauche. On dit, donner des coups *fric-frac*. On dit aussi, donner des soufflets *flic-flac*. Ces expressions sont des onomatopées, de même que *tif-taf*. Aristophane a mis dans ses Comédies, plusieurs expressions de cette nature. *

FRILLEUX. De *frigorosus*. L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : *frigorosus : freilleux*. On a changé l'R en L. *Frigorosus, frigolosus*, FRILLEUX. On peut aussi avoir formé *frileux* de *frigulosus*. M.

FRIMAS. Je crois que ce mot a été fait de *frigus, frigi*, dit, par corruption, pour *frigus, frigoris :* & qu'il en a été fait de cette maniere : *frigus, frigi, frigimus, frimus, frima, frimatium*. M.

FRIMAS. Ce mot ne viendroit-il pas plutôt de *fremitus ?* Les frimas font frémir & frissonner. *

FRIME. *Faire frime* ; c'est-à-dire, *faire semblant*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

FRIME. Je le dérive de *forme* par transposition de la lettre *r* & changement de l'*o* en *i*. Faire quelque chose pour la *frime*, c'est comme qui diroit, pour la *forme*, c'est-à-dire, pour sauver les apparences. *

FRINGANT. Pontus de Thiard, Evêque de Chalons sur Saone, pag. 18. de son *de Recta nominum impositione*, le dérive de σφριγάω, *juvenesco*. Bourdelot, M. Lancelot, & son adversaire, le P. Labbe, lui donnent la même origine. *M.*

FRINGANT. M. le Duchat, croit que *fringant* pourroit venir du verbe Alleman *springen*, qui signifie *sauter*. Ne pourroit-on pas le dériver aussi de l'ancien mot Latin *fringutire*, qui signifie, *cum motu & sono subsilire*, & dont parle Saumaise, dans le passage que rapporte M. Ménage, sous le mot *Fretiller ?* *

FRINGOTER. Entrecouper son chant. *Vocem cantando interfringere*. De *frangere*. *Frango, frangito, frangitare, frangotare, fringotare*. M.

FRINGUER *un verre*. Ce mot peut avoir été fait de *rinser*. *Rinsicare, rincare, ringare, fringare*, FRINGUER. Voyez *rinser*. M.

FRIPER. FRIPERIE. FRIPIER. FRIPON. L'origine de ces mots ne m'est pas bien connue. J'ai cru autrefois que *fripon*, pouvoit avoir été fait de *rapo raponis*, qui signifie *un gourmand*. Joseph Scaliger, dans ses Conjectures sur Varron, pag. 132. *Varro :* cùm hic rapo umbram quoque spei devoraſſet. Rapo, *id est, propriè* ἀδηφάγος. *Apud Ulpianum, Trebatius ait*, non esse morbosum, os alicui olere, ut hircosum, strabonem : hoc enim ex inluvie oris accidere. *Ego* ἀναμφιβόλως *lego*, ut lurcosum, raponem : hoc enim ex ingluvie oris accidere. *Ingluviam vocat* τὴν ἀδηφαγίαν, *ex qua oris graveolentia conflatur : ut in leone notat Aristoteles*. FREPATÆ VESTES se trouve : sur lequel mot M. du Cange a fait cette Note : *Nescio an inde petendum sit vocis* fripiers *apud nos etymon, pro vestium interpolatoribus : ita ut ii fuerint, qui vestes detritas*, frepatas, *& laceratas, venum exponebant : potius*, à ferpe, & ferperie : *licet horum vocabulorum notio, non omnino mihi comperta sit. In veteribus Statutis pro peagiis Parisiensis civitatis, Titulus habetur inscriptus*, Ferperie. *Deinde sequuntur hæc verba :* Couvertouers de vair, 6. deniers. Mantel, fourré de vair, 4. deniers. Chacune penne vaire, 3. deniers. Item, tous garnemens fourrez de vair. *Ibi tamen* la Ferperie *distinguitur* de la Pelleterie. *Vocis verò* Ferpe *meminit Guillelmus Guiart anno* 1304.

Fust tout l'ost du Roy atournez,
Sus biaux garnemens & sus ferpes,
Çà & là de blanches escherpes. *M.*

Friper. On peut dériver ce mot de l'Alleman *werfen*, qui signifie *jetter*. *Frepatæ vestes*, sont des hardes qu'on a jettées pour ne les plus porter. La *Friperie* est le lieu où s'achettent & se revendent ces sortes de hardes. *Friponer* ses hardes, s'est dit d'un fils de famille qui les vend à des *fripiers* à l'insu de ses parens, ou qui les dissipe plutôt qu'il ne les use: & on appelle *fripon* un homme qui consume son bien en débauches; parce qu'à la longue il faut qu'il use de mauvais moyens pour subsister. *Friper* a signifié aussi manger goulument: & ce mot a la même origine que *friper* dans la signification de *friper* ses hardes. *Le Duchat.*

FRIPIER. Voyez *friper*. M.

FRIPON. Voyez *friper*. M.

FRIQUET. Instrument de Cuisinier, dont on se sert pour tourner le poisson de friture. De *frigere*. *Frigo, frixi, frictum, fricticum, fricticettum*, friquet. *M.*

Friquet. Oyseau: moineau de noyer. Peut-être de *fritillus*. *Fritillus, fritillicus, frillicus, frillicettus, fricettus*, friquet: à cause de son mouvement. On a de même appellé *fritilla* la hochequeue. *M.*

Friquet. On appelle quelquefois *friquette* une petite fille éveillée & qui paroît avoir du penchant pour les hommes. C'est la même chose que *fretillante*. Le Duchat.

FRIRE. De *frigere*, infinitif de *frigo*. Le Pere Labbe prétend que *frire* & *fricasser* sont des onomatopées. *M.*

FRISE. C'est en Architecture, la bande qui sépare l'architrave d'avec la corniche, & que l'on voit ordinairement entaillées de figures de basse taille. Les Grecs & les Latins l'appellent *zophore*; & les Italiens *freggia*, d'où nous avons formé *Frise*. Guillaume Philandre sur le chapitre 1. du livre 1. de Vitruve, croit qu'elle fut ainsi appellée, à *Phrygionibus*; parce que les Phrygiens représentoient en broderie, avec l'aiguille, toute sorte de figures: *At non in earum zophoris (quæ* frigia *vulgò vocantur; voce, ut existimo, à* Phrygionibus, *qui acu faciunt, ductâ. Ut enim illorum opera acu picta figuris quibuslibet insigniuntur, ita zophororum ferè ratio scalpturam desiderat) triglyphi scalpuntur.* Caseneuve.

Frise. Terme d'architecture. C'est la partie de l'entablement entre l'architrave & la corniche. De *fregium*. Daniel Barbarus: Zophorus, *pars est suprà epistylium.* Fregium *nostri dicunt: Græci* ζωοφόρον *: à ferendis imaginibus, & sculpturis.* Bernardin Balde: *Cæterum* fresia *à Phrygionibus dici, Philander pluribus docet.* Voyez Philander sur Vitruve. De *fregium*, les Italiens ont fait de même *fregio* dans la signification d'*ornement*. Et les Latins ont appellé *Phrygiones* ces faiseurs d'ornemens. Pline livre VIII. chapitre 48. *Acu facere, Idæi Phryges invenerunt: ideoque* Phrygiones *appellati sunt.* Voyez Philander sur Vitruve livre 1. chapitre 2. & Vossius dans son étymologie, au mot *Phrygiones*, & M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 510. ¶ Les Espagnols disent aussi *frisa*. M.

Frise. C'est une espéce de drap plus velu que l'ordinaire, dont on fait des fourrures. Turnèbe liv. 24. chapitre 19. de ses Adversaires, dit que les Anciens appelloient *Phrixianas vestes*, les habits dont l'étoffe étoit velue & frisée; comme la Toison d'or, qui étoit appellée *Phrixianum vellus*, à cause de *Phrixus*, qui en fut le premier possesseur. *Sunt autem*, dit-il, *Phrixianæ vestes, quæ Phryxæi velleris crispos & eminentes villos imitantur.* Ce qu'il prouve par ce lieu de Sénéque liv. 1. chap. 3. *De Beneficiis: Inveniam alium Poetam, apud quem præcingantur, & spissis aut Phrixianis prodeant.* Et cette sorte d'étoffe se trouve opposée à une autre qui n'est pas velue, qui pour cette raison est appellée *rasa*. Pline livre 8. chapitre 48. *Togas rasas, Phrigianasque, Divo Augusto, novissimis temporibus, cœpisse scribit Fenestella.* Où, selon le même Turnèbe, il faut lire *Phrixinias* au lieu de *Phrigianas*. Il y a apparence que de-là nous avons formé *Frise*, puisque c'est une même maniere d'étoffe: si ce n'est qu'on veuille dire qu'elle ait pris ce nom de la *Frise*, pays d'Allemagne; car je trouve dans les anciens livres une espéce d'étoffe appellée *Fresonica*, ou *Frisonica*. Le Moine de S. Gal livr. 2. de la Vie de Charlemagne: *Pallia Frisonica alba, cana, vermiculata, vel Saphyrina.* Et plus bas: *Inferioribus verò saga Fresonica omnimodi coloris darentur.* L'Auteur de la Vie de Saint Othon Evêque de Bamberg, livre 3. chapitre 41. parle d'une étoffe appellée *Fricatii*; où j'estime qu'il faudroit lire *Frisatii*: *Fustani & purpuræ, parniati, fricatii quoque, seu alterius cujuslibet optimi generis vel coloris pannorum.* Caseneuve.

Frise: pour une sorte d'étoffe. Les Italiens disent *fresone*. C'est une étoffe velue des deux côtés: ἀμφίμαλλος. M. du Cange le dérive de *phrygium*. M.

Frise, étoffe. Lipse croit que ce mot vient de *Phryxiana*. C'est sur le Traité des Bienfaits de Sénéque, qui parle de *Phryxianæ vestes*; c'est-à-dire, faites de laines ainsi nommées de la toison de Phryxus. Lipse se trompe. La *Frise* a pris son nom de ce qu'elle est velue, & comme frisée. *Huet.*

FRISER. Lat. *crispare*. C'est le substantif *frise*, dans la signification d'une sorte d'étoffe, qui a formé ce verbe. *M.*

Friser. Il est dit pour *feriser*. *Ferro crispare.* Friser des cheveux, *crines calido ferro vibrare.* On disoit aussi autrefois *friser*, pour *marquer avec le fer*. Amiot dans la Traduction du Traité de Plutarque; *De sera numinis vindicta*, dit que *les Thraces frisent leurs femmes au visage*: *compungunt notis Threiciis.* Rendant ainsi le mot Grec de Plutarque στίζουσι. Il dit ensuite, *frisures & égratignures au visage*. Huet.

FRISONS. Habitans de la Frise. L'étymologie de ce nom est fort obscure. Je me contenterai de rapporter ce qu'en dit Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 491. où il parle ainsi: Fries; *Friso; Frisius.* Friesland *Frisia, terra Frisiorum. Anglosaxonicè* Frysa & Frysland *apud Somnerum & Bensonium. In sententia Bodini* Fries *est* Phryx, *hoc est Phrygius vel Trojanus. Quod Cluverius male inde refellit; quòd Germani sint indigenæ, nullisque aliarum gentium adventibus mixti. In sententia Baxteri* Fries & Phryx *sunt nomina communia omnium populorum in regione frigida habitantium. Nam quod Latinè dicimus* frigus, *id Græcis, inquit, est* ῥῖγος, *Pelasgis* φρῖγος & βρῖγος. *Hinc judicio ejus* Phryges, Bryges, Brigantes, Frixi, Frisii, Frisones, Brisones, Britones, Britanni, *imò etiam* Thraces, *sunt eadem nomina, à regionis frigore desumpta. Vide doctissimi viri* Glossarium Antiquitatum Britannicarum *pag.* 48. *Sed huic etymologiæ non ausim fidem meam interponere. Alii rationem nominis in studio libertatis quærunt; quod non ita frigidum est ut antecedens. Nam veteres Frisios libertatis tenacissimos fuisse, res gesta cum Olennio aliis-*

que declarant. Sed quâ linguâ fries *liberum designet, ipsi ignorant : Admitti tamen potest, si derivetur à* fry *liber, vel* freot *libertas, quod Anglosaxonicum. Helveticâ linguâ* friesen *est agrum concidere fossione, & fries* *fossor, teste Pictorio in Dict. Hinc Eccardus in* Præf. ad Collectanea Etymologica Leibnitii, *pag.* II. *optimè colligit,* Frisiam, *vi nominis, esse terram fossis refertam, &* Frisium *agrifossorem. Sed bonam causam male defendit ex hodiernâ Frisiæ natura & conditione. Hoc præcipuum in etymologia, non quod hodiernis conveniat Frisiis, qui veterum Cauchorum sedes tenent, sed quod antiquis, qui inter Cauchos & Caninefates, Oceanum & lacum Flevionem, medii habitabant, & in hoc situ tam humili & paludoso se tueri non poterant absque magno fossarum numero. Interim cum verbo Helvetico* friesen *convenit exactè Græcum* ὀρύσσω *fodio, si digamma Aeolicum præfigatur. Convenit etiam* frieden *munire.* *

FRISQUE. *Gay.* M.

FRISSON. Selon l'opinion des Etienne, de Picard, & de Périon, il est formé de φρίσσειν, qui signifie proprement *frissonner :* d'où vient φρίκη, qui signifie *frisson ; horror ex frigore vel febre.* Caseneuve.

Frisson. Ital. *ribrezzo.* Bilius sur S. Grégoire de Nazianze, page 1348. le dérive de φρίξ. φρίξ, *initium motûs corporis significat. Galli, servata nominis origine,* frisson *vocant.* Robert Etienne avoit fait la même remarque. Frisson, dit-il dans son Dictionnaire, *horror.* φρίκη *est horror, seu horror frigoris : qualis solet exercere febrientes.* φρίττω, *vel* φρίσσω, *horreo.* Ce que Nicot a copié. Le Pere Labbe le dérive de *frigus.* Frisson & frissonner *viennent,* dit-il, *de* froid : frigus : *en ostant l'O, pour approcher plus de la posture de ceux qui commencent de sentir le froid de la fiévre ;* frigere, frissare : *& non pas, de* φρύσσειν, fremere. M. du Cange le dérive de *frigitio,* formé de *frigus.* Il en vient. *M.*

FRIT. C'est un panchement de muraille en dedans, vers le haut. Voyez Nicot. Je ne sais pas d'où vient ce mot. *M.*

FRITIGERNE. Nom propre d'un Capitaine des Goths, dont parle Ammien Marcellin livre XXXI. chap. 5. 6. Ce nom signifie *pacis studiosus. Frith* ou *fryth* en Anglosaxon, *frido* en langage Franc & Alémannique, *frydh* en Suédois, *friede* en Alleman, signifient *pax. Gern* ou *georn* en Saxon signifie *cupidus,* du verbe *geren* désirer, souhaiter. *

FRO.

FROC. De *flocus,* & de *flocellus.* Le livre *De Statu Monachorum* chap. 1. aux Clémentines : *Flocum, cucullam, aut capam clausam habeant.* Et plus bas : *Nomine* floci, *habitum qui longas habet manicas, nos intelligere declaramus.* Geoffroy de Vendôme l'appelle *flocellum,* liv. 2. epit. 8. *Dominus Ernaldus, quem* Decanum *vestrum dicitis, si sibi secundùm justitiam placuisset, teste Flocello de capite suo, potiùs in nostra, quàm in vestra sorte manere debuisset.* Les Gloses de Papias : *Fluscellum, floculum.* Où je crois qu'il faut lire *frocellum.* Caseneuve.

Froc. De *frocus* ou *flocus,* qui se trouvent en cette signification dans Geoffroy Abbé de Vendôme, dans Matthieu Pâris, & ailleurs. Voyez Vossius liv. 2. *de Vitiis Sermonis,* chapitre 7. & dans l'*Appendix* pag. 803. Le Pere Sirmond dans ses Notes sur Geoffroy Abbé de Vendôme, page 27. Flocus, *ut docet Clemens V. de Statu Monachorum cap.* 1. *ea est Monachorum vestis, quæ longas, & amplas habet manicas.* Floculus & flocellus, *minor floccus. Nostrates hodie, literulâ mutatâ,* magnum & parvum frocum *vocant.* Il y avoit anciennement une touffe au bout des frocs, comme nous en voyons au bout des capes Biernoises : ce qui a vraisemblablement donné le nom de *flocus* au froc. Au lieu de *flocus,* on a dit ensuite *frocus ;* qui se trouve fréquemment dans les Auteurs du bas siécle. On a dit aussi *floscus ;* qui se trouve aussi souvent dans les mêmes Auteurs. Nicot parle de l'étymologie de ce mot *froc,* en ces termes : Froc de Moine, *pour* floc : *à floccis, ex quibus confici solet floccus.* M.

Froc : Le mot de *floc,* qui a donné le nom à l'habit qu'on nomme *froc,* vient de l'Anglo-Saxon *wloh* fimbria. *Le Duchat.*

Froc : pour *terre inculte.* M. du Cange le dérive de *fraustum.* Voyez son Glossaire au mot *fraustum.* M.

FROIDEUR. Du Latin-barbare *fridor* ou *frigidor.* Le Glossaire de l'Evéque Goth Ansileubus : *Fridor, frigus.* Joannes Januensis dans son Catholicon : *Frigidor, oris ; id est, frigus.* Caseneuve.

FROISSER. De *fressare ;* formé de *fressus,* participe de *frendere,* qui signifie *briser.* Et ainsi *fabæ fressæ* sont les féves froissées, ou comme l'on dit communément, *frasées.* Festus Pompeius : Frendere, *est frangere ; unde &* fabæ fressæ. Isidore liv. 17. chap. 4. Faba fressa *dicta, eò quod eam homines frendant, hoc est, frangant.* Caton chapitre 9. *Posteà fabam fressam puram ei far purum facito.* Columelle liv. 2. chap. XI. *Cicera bubus ervi loco fresa datur in Hispania Bætica.* Balbus *in Catholico :* Fresus, *id est contritus, concussus : unde &* fabam fresam *dicimus ; quia habet thecam molitam, id est fractam, concussam.* Caseneuve.

Froisser. De *frangere. Frango, fregi, fractum, fractare, fraxare, frassare,* froisser. M.

FROLER. De *frictulare,* diminutif de *frictare :* duquel *frictare,* nous avons fait *froter.* Voyez *froter.* M.

FROMAGE. Robert Etienne a déja remarqué que ce mot vient de *forma,* c'est-à-dire l'éclisse & le caseret où le fromage prend sa forme & sa figure. C'est pourquoi Theodore Gaza en sa Traduction de l'Histoire des Animaux d'Aristote liv. 3. chap. 20. l'appelle *formago : Ex amphora lactis caprini formagines obolæ duo deviginti conficiuntur.* Les Gloses de Papias : Caseus *dictus, quod careat sero :* Formaticum, *à Forma : inde fit diminutivum* Formula ; *unde etiam* Formella, *quæ etiam informationes casei significat ; unde &* Formatium *dicitur.* Les Capitulaires de Hincmar Evêque de Reims, qui sont au 3. Tome des Conciles de France : *Quando parrochias circuitis, nolite graves esse presbyteris, petentes friskingas, vel pisces, vel formaticos.* L'Abbé Eginard epit. 23. dans le 2. volume des Historiens de France de Du Chesne : *Et quæ nobis necessaria sunt ad habendum, id est farinam, bracem, vinum, formaticum.* De-là vient aussi que les pains de cire sont appellés *formellæ.* Valafridus Strabo en la Vie de S. Gal, chap. 12. *Paliula involvit formellam ceræ.* Et Isidore livre 15. chapitre 9. appelle *formatum* & *formatium* les parois de terre battue entre deux ais : Formatum *sive* formatium *in Africa, vel Hispania parietes de terra appellantur, quo-*

niam in formia circumdatis duabus utrinque tabulis infertiuntur magis quàm instruuntur. Les Gloses Arabico-Latines : Formatum, *vel* formatium, *in Africa & Spania parietes è terra appellantur.* Caseneuve.

FROMAGE. Charles de Bouvelles le dérive de *fermer.* Fromage , *caseus , à vulgari voce* fermer *pendet : quasi fermage : quia claudat mensam. Nam pæne apud omnes in exitu mensæ poni caseus inter bellaria solet , tanquam claudens & obfirmans tam mensam quàm stomachum.* Cette étymologie est ridicule. *Fromage* vient de *formaticum.* L'*Ordo Romanus* , au ch. *de Sabbatho Sancto Pascha : Eodem die Dominus Papa , & cæteri Romani ova manducant , & formaticum , id est , caseum. Formagium* se trouve dans les Gloses Anciennes , mais dans une autre signification. Gaza , dans sa version du livre 3. de l'Histoire des Animaux d'Aristote a dit *formago :* qui est un mot qui se trouve dans Apulée , selon le témoignage de Badius sur ces mots de l'Eclogue IX. de Batiste de Mantoue , Et *quo formatum caseus orbe : Fagineum.* Voici les termes de Badius : *Id est , vas rotundum , quo imprimitur. Unde à* forma , formaginem *vocat Apuleius. Unde Gallicum vocabulum.* Il est sans doute que *formaticum , formagium ,* & *formago* , viennent de *forma* , qui signifie l'éclisse où l'on fait le fromage. Les Glosses d'Isidore : *Fiscella : forma , ubi casei exprimuntur.* Et de *forma* , en cette signification , on a fait le diminutif *formella* , qui se trouve en la même signification dans le chapitre 17. verset 18. du premier livre des Rois : *Et decem formellas casei , has deferes ad tribunum.* D'où le *formella di cacio* des Italiens. M. Grotius dans son *Florum Sparsio* , sur le Titre au Code *de Aquaductu :* Forma *dicebatur id quod rem quamque continet. Inde* casei formati ; *id est* , formis infusi : *unde manet nomen apud Italos & Gallos.* Eginhard , dans une de ses Lettres à son Vidame, appelle le fromage , *formatem : Farinam , bracem , vinum , formatem , & catera , tempore opportuno illuc venire facias.* On lit dans Arnobe, liv. v. *Repertum nescio quis* (Atydem) *sumit : formas lacte alit hirquino :* mais où il faut lire , *formis lactis alit hirquini :* En Auvergne on appelle encore *forme* , un fromage. Nous prononcions anciennement *formage* & *fourmage :* & on prononce encore de la sorte en Basse-Normandie & en plusieurs autres lieux de France. Et les Italiens disent *formaggio.* ¶ Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis* livre 3. chapitre 12. & M. de Saumaise sur Solin page. 379. *M.*

FROMENTIER. Il y a des Familles du nom de *Fromentier :* ce qui fait voir que ce mot a été en usage , pour un marchand de froment. De *frumentarius :* mot ancien Latin. Lucilius , dans Nonius Marcellus page 18.

> *Frumentarius est , modium hic secum atque rutellum*
> *Unà affert.*

FRONCER. C'est-à-dire *plisser* & *rider.* M. de Saumaise , dans ses Notes sur Tertullien *De Pallio* , tient que ce verbe prend son origine des plis & des rides qui se forment sur le front : Frontiam *vulgò rugam aut plicem appellamus , à* fronte, *quæ rugis maximè contrahi solet & caperari : hinc* fronciare supercilium *dicimus,* τὸ συγνάζειν, τὸ ἐπισκύνιον συνάγειν. De-là vient *défroncer* , qui signifie le contraire de *froncer.* Jean de Meun en son Testament :

> *Cinglent estroit leurs tresses d'un las & d'un chapel ,*
> *Pour leur front défroncer & estendre la pel.*
> Caseneuve.

FRONCER. Comme quand on dit , *froncer le sourcil : une robe froncée.* De *frontiare* , qui a été fait de *frons frontis.* M. de Saumaise sur Tertullien *de Pallio* , pag. 335. *Ruga in vestibus , alia casu fiunt ; quæ ex ipsa vestis redundantia , variis modis complicata , nascuntur : incondita , & inordinata alia : alia arte constant ; quæ ex industria struuntur ad aliquem vesti ornatum conciliandum.* Στολίδας *has Græci vocant : quas in fine tunicarum certo modo atque ordine invicem nexas vinculum retinebat. Unde* στολιδωτοὶ χιτῶνες, *qui rugis hujusmodi & plicis striabantur. Pollux :* εἴη δ' ἄν τις καὶ στολιδωτὸς χιτών. Στολίδες δ' εἰσὶν, αἱ ἐξεπίτηδες ὑπὸ δεσμοῦ γεγνόμεναι κατὰ τέλος τοῖς χιτῶσιν ἐπιπτυχαί. *Stricta tunica in vulgari versione Bibliorum. Sic* stricta frons *apud Petronium , pro* rugata. Quid me spectatis cum stricta fronte, Catones ? *Et apud Apuleium* , strictam rugis frontem *legere est. Ubi quidam legunt* striatam. *Nos* frontiatam tunicam *diceremus. Nam* frontiam , *vulgò rugam , aut plicem , appellamus : à fronte quæ rugis maximè contrahi solet & caperari. Hinc* frontiare supercilium , τὸ συγνάζειν , τὸ ἐπισκύνιον συνάγειν. Voyez *ridean.* Dans l'ancien Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe , *ruga* est interprété *froncе :* ce qui fait voir qu'on a dit *froncе.* M.

FRONCLE. De *furunculus.* Les Gloses Anciennes : *furunculus* , δοθιήν. M.

FRONDE. De *funda :* par l'insertion de l'R : comme en *Frontevaux.* De *funda* , les Italiens ont fait de même *frumba :* au lieu duquel ils se servent plus ordinairement du diminutif *frumbola.* Il n'y a guere plus de 80. ans qu'on prononçoit *fonde.* Et M. Bochart a remarqué à la marge de son exemplaire de mes Origines Françoises de la premiere édition , qu'en son enfance on se moquoit du petit peuple de Paris qui disoit *fronde.* Amiot a dit *fondes :*

> *Ils n'usent point de fondes en bataille.*

C'est dans sa Traduction de la Vie de Thésée de Plutarque. *M.*

FRONDE. En 1606. on disoit encore *fonde.* Nicot , dans l'édition de cette année-là. Fonde , *funda.* Dans Oudin Dict. Fr. Ital. imprimé en 1655. on lit : fonde *frambola.* Monet imprimé en 1636. n'a pas même le mot *fronde ;* mais bien *fonde ;* & *fondeur* , pour un homme qui se sert de la *fronde.* Le Duchat.

FRONDEURS. Nom de parti , en ces derniers troubles de l'année 1649. Ce nom a été donné à ce parti , de cette sorte. M. le Duc d'Orléans étant allé au Parlement , pour empêcher qu'on ne mit en délibération quelques propositions qu'il jugeoit desavantageuses au Ministére ; M. le Coigneux de Bachaumont , Conseiller au Parlement , dit à quelques autres Conseillers qui étoient auprès de lui , qu'il falloit remettre la délibération a un autre jour que M. le Duc d'Orléans ne seroit point au Parlement : Et il se servit de la comparaison des Frondeurs , qui ne frondent pas en présence des Commissaires : mais qui frondent dès le lendemain , en leur absence , nonobstant leurs défenses. Quelques jours après , le même M. de Bachaumont , entendant opiner quelques-uns de

Messieurs du Parlement en faveur du Ministére ; se souvenant de sa comparaison, il dit à ces Conseillers dont je viens de parler, qu'il alloit fronder cet avis. Ces mots aïant été reçus avec approbation par ces Conseillers, & employés ensuite heureusement en vers par M. de Marigny, on appella *Frondeurs* ceux qui étoient contraires au Ministre & au Ministére : & on a dit ensuite *fronder quelqu'un*, pour dire *le pousser à bout*. Moliere, dans sa Préface de l'Escole des Femmes : *Bien des gens ont frondé d'abord cette Comédie*. M.

FRONTAIL. De *frontale*. Le Lexicon Grec-Latin, page 514. κεφαλέδεσμος *frontale*, *capitale*. On a dit de même *cubitale*. Le Lexicon de Cyrille ἀγκωνόδεσμος *hoc cubital*. M.

FRONTEVAUX. Abbaye célèbre du Diocèse de Poitiers & de la Province d'Anjou. Par corruption, pour *Fontevraut*. De *Fons-Ebraldi*. C'est ainsi que ce lieu est appellé dans les anciens Titres Latins. Et cette origine fait que plusieurs personnes disent encore *Fontevraut*. Mais il faut dire *Frontevaux*, avec les peuples d'Anjou & de Poitou. Et il y a très-long-tems que cette corruption a été introduite en notre Langue : Et même, dans la Langue Latine. La Chronique de Savigny, pag. 315. *Anno Domini* 1189. *obiit Henricus Rex Angliæ, octavis Apostolorum Petri & Pauli : & sepultus est apud Franteval*. Roger Hoveden dans la derniere partie de ses Annales : *Anno* 1177. *Frunt-Everoilt*. On y a inséré une R, comme en *fronde*, de *funda*. ¶ Dans l'Epitre 200. de S. Bernard, ce lieu est appellé *Fons-Eberaudi*. M.

FRONTIERE. De *frontaria*. Vossius *de Vitiis Sermonis*, livre 3. chapitre 12. FRONTARIA (*unde Gallis* frontiere, *quod & Belgis in usu*), *sunt limites regionum : ex eo quòd, frontis instar, primò in conspectum veniant*. M.

FROTER. De *frictare*. *Frico, frixi, frictum, frictare*, FROTER. De *fricare*, Les Italiens, ont fait *fregare*. ¶ Voyez *froler*. M.

FRU.

FRUIT-FOUR. On appelle ainsi dans la Maison du Roi toute sorte de patisserie qui se sert au dessert. *M.*

FRUSTE : adjectif. C'est-à-dire, *usé*. *Médaille fruste*, c'est une médaille effacée. De l'Italien *frusto*. M.

FUI.

FUIARDS : *pigeons fuiards*. Voyez ci-dessous *fuie*. M.

FUIE. Coulombier. De *fugia*, dit, par métaplasme, pour *fugium*. *Refugium, fugium, fugia*, FUIE. La fuie est le réfuge des pigeons, ou, comme parloient nos Anciens, *le refui*. Le Blason des Fausses Amours :

Son dernier refui, ce sont larmes.

Vous trouverez dans le Pseaume 103. *Petra, refugium herinaciis*. De *fuie*, nous avons fait *fuiard* : & on appelle *pigeons fuiards*, les pigeons de fuie ; à la différence des pigeons domestiques. *M.*

FUIR. De *fugire*, dit pour *fugere*, par métaplasme : comme *fouir*, de *fodere*. M.

FUL.

FULBERT. Nom propre d'homme. Il vient de la Langue Teutonique, & signifie *plein d'éclat* ou *de gloire*. *Full* en cette Langue, veut dire *plein* ; & *bert*, veut dire *illustre*. Voyez ci-dessus *Bene*. Le nom de *Fulbert* répond à peu près pour la signification au nom de *Lucius* chez les Latins, & à ceux de *Photius* & de *Photinus* chez les Grecs. *

FUM.

FUMÉE. De *fumata*, fait de *fumus*. M.

FUMÉES de cerf. Lat. *cervorum stercus*. De *fimata*. *Fimata, fumata*, FUMÉE. *M.*

FUMETERRE. Herbe : en Grec καπνὶς, & καπνίον, c'est-à-dire, *fumée*. Elle est ainsi appellée, comme qui diroit *fumus terræ* ; parce que son suc étant mis dans les yeux y cause même incommodité que la fumée. Les Latins l'appellent *fumaria*. Caseneuve.

FUMETERRE : herbe. De *fumus terræ* : dont les Italiens ont aussi fait *fumosterno*, & *fummosterno*. Les Grecs l'appellent de même γῆς καπνός. *M.*

FUMIER. Encore que ce soit *fimetum*, en bon Latin, on ne laisse pas de le former du barbare *fimarium*. Le Glossaire de l'Evêque Goth Ansileubus : *Fimarium, sterquilinium*. Les Statuts de David II. Roi d'Ecosse : *Si aliquis injustè & contra Legem alterius canem interfecerit, vigilabit, & custodiet ejus fimarium post annum & diem*. Le Grand Pastoral de l'Eglise de Paris, liv. 9. ch. 45. *Nec non fimarium, paleam & stramina existentia in porprisio*, &c. *Caseneuve*.

FUR.

FUR : comme quand on dit, *au fur & mesure*. Ce mot vient incontestablement de celui de *forum*. M. Auteserre, dans son Explication de la Loi *Cùm societas*, imprimée à la fin de ses Traités *de Fictionibus Juris* : *Unde forum sumitur pro pretio rerum quod commune est in foro. Synodus Suessionensis* : Civitatis legitimus forus, & mensura fiat, secundùm abundantiam temporis. *Albertus Argentinensis in Chronico* : Vina leviori foro & pretio vendebantur. *Et Matthæus Paris* : Quod cùm Rex Richardus cognovisset, misit Mareschallos suos ad majores civitates, petens ut exercitui suo victualia venderentur foro legitimo. ¶ Voyez Ragueau, dans son Indice, aux mots *feur* & *fur*, & ci-dessus le mot *feur*. M.

FURET. En Latin *viverra*. C'est un diminutif de *furo*, qui est le même animal dans Isidore, liv. 12. ch. 2. Furo *à furvo dictus : unde &* fur ; *tenebrosos enim & occultos cuniculos effodit, & ejicit prædam quam invenerit*. L'Espagnol l'appelle *huron* : & je crois que nos anciens François en faisoient de même ; car je trouve qu'ils appelloient les Mineurs *Hurons*. Froissart, vol. 1. ch. 288. *Le Prince menoit par usage toujours avec lui grand foison de Hurons, qu'on dit* Mineurs. Et c'est parce que les Mineurs se font des chemins sous terre, à l'imitation du furet : d'où vient aussi que les mines sont appellées en Latin *cuniculi*, qui est aussi le nom des lapins ou connins que cet animal poursuit sous la terre. *Caseneuve*.

FURET. Animal, appellé des Grecs ἰκτὶς & ἰκτίς, & des Latins *viverra*. De *Furetus*, diminutif de *furus*, qu'on a dit pour *furo*, qui se trouve en cette signification dans Isidore, liv. 12. ch. 2. Voici les termes d'Isidore : FURO, *à furvo dictus : unde &* fur ; *tenebrosos enim & occultos cuniculos effodit, &*

ejicit prædam quam invenerit. Voyez M. de Saumaise sur Solin, pag. 1009. Furectus se trouve en la même signification, dans l'Empereur Frédéric II. liv. 1. ch. 1. de son Traité *de Venatione :* mais où je crois qu'il faut lire *furettus*, quoique M. du Cange ait employé *furectus* dans son Glossaire, fondé sur le témoignage de cet Empereur. On a pourtant dit *valectus*, pour *valettus :* ce qui favorise la leçon de *furectus.* De *furo furonis*, les Espagnols on fait *huron.* De *furet*, nous avons fait le verbe fureter : que le P. Labbe dérive de *fur*, comme qui diroit, imiter les voleurs qui furetent par-tout : en quoi je ne suis pas de son avis. *Fureter*, c'est imiter le furet qui furete par-tout. *M.*

Furet. *Furectus* & *valectus*, pour *furettus* & *valettus*, viennent de l'ancienne orthographe Françoise, qui dans plusieurs mots a double *t*, comme *datte*, de *datum ; lettre*, *mettre*, de *litteræ*, *mittere*, changeoit en *c* le premier *t*, & mettoit *dacte*, *lectre*, *mectre.* Le Duchat.

FURETER. Voyez *furet.* M.

Fureter. Je suis pour l'opinion du P. Labbe, qui croit que ce mot vient du Latin *fur :* car *fureter*, c'est faire de petites fripponneries avec subtilité ; & ce mot a été formé de *furettare*, fréquentatif de *furari.* Ş. Add.

FUS.

FUSAIN. Sorte de plante. De *fusanum*, formé de *fusum.* On fait des fuseaux de cette plante. Et de-là vient que les Grecs l'ont appellée ἀτρακτυλὶς, du mot ἄτρακτος, qui signifie *un fuseau.* Voyez M. de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, pag. 106. & les Médecins de Lyon, liv. 2. chap. 69. *M.*

FUSIL. Toutes les pierres d'où se peut tirer le feu sont comprises sous le nom de *silex.* Virgile, au 6. de l'Eneide :

——*Quærit pars semina flammæ*
Abstrusa in venis silicis.

Isidore, liv. 16. ch. 3. Silex *est lapis durus, eò quòd exiliat ignis ab eo, dictus.* Il y a pourtant une autre espéce de pierre dont le feu se tire plus facilement : nous l'appellons ordinairement *fusil*, ou *pierre a fusil ;* en Grec πυρεῖον, & en bon Latin *igniarium.* Les Auteurs de la derniere Latinité l'appellent *petra focaris.* Isidore, au livre ci-dessus allégué, ch. 4. *Est alius pyrites vulgaris, quem* vivum lapidem *appellant ; qui ferro vel lapide percussus scintillas emittit, quæ excipiuntur sulphure, vel aridis fungis, vel foliis, &, dicto celerius, profert ignem : hunc vulgus* focarem petram *vulgò vocat.* Nous appellons proprement *fusil*, non la pierre, mais le fer dont on se sert pour en tirer le feu : de sorte que ce mot semble avoir été formé de *focus*, & du verbe *elicio ;* comme qui diroit *foci elicium.* Joannes Januensis, dans son Catholicon, le tire presque de même source. Fugillus, *ferrum quo extrahitur ignis de petra. Et videtur derivari à* fos, *quod est ignis ; &* gero, ris, *quasi* fos gerens : *unde* fugillare, *id est ignem de petra fugillo extrahere ; & hinc, per figuram,* Fugillatores *dicuntur umbræ Dæmonum qui ignem ferunt.* Mon opinion est que nous avons formé *fusil* de *focillus*, diminutif de *focus*, & d'où les Italiens ont aussi fait *focillo.* Caseneuve.

Fusil. Il y a deux opinions touchant l'étymologie de ce mot, qui sont toutes deux très-vraisemblables. Les uns le dérivent de l'Italien *focile ;* ou *fucile*, fait de *focus*, en la signification de *feu.* Isidore : *Est alius pyrites vulgaris, quem* vivum lapidem *appellant ; qui ferro, vel lapide, percussus, scintillas emittit, quæ excipiuntur sulphure, vel aridis fungis, vel foliis, &, dicto celerius, profert ignem. Hunc vulgus* focarem petram *vulgò vocat.* Scaliger, sur le Poëme d'*Ætna*, le dérive de *fusilis*, en sous-entendant *lapis ;* comme qui diroit, *une pierre fusile :* χυτὸς λίθος. Voyez Scaliger, au lieu allégué. Les Grecs l'appellent πυρεῖον, & les Latins *igniarium :* ce qui favorise la premiere opinion. Et d'un autre côté, la seconde syllabe en *fusilis*, étant bréve ; si *focile*, ou *fucile*, avoient été faits de *fusilis*, on auroit du dire *focile* & *fucile*, & non pas *focíle*, & *fucíle.* ¶ J'ajoute à ces raisons, cette autorité de l'ancien Dictionnaire du P. Labbe : Focalis, *le fiéuleux ; comme pierre qui fait feu.*

Voici une troisiéme étymologie de ce mot *fusil.* Le P. Labbe, à la pag. 51. dérive ce mot de celui de *feu*, & de celui de *fil*, contraction d'*exilire : quòd ex ejus & lapidis attritu, ignis exiliat :* qui est une étymologie Stoïcienne ; c'est-à-dire, une très-mauvaise étymologie, & qui n'est fondée que sur une allusion.

Le même Auteur, au même endroit, dit, *Compagnie des Fuzilliers.* Il faut dire, *Compagnie des Fuseliers.* C'est ainsi qu'on parle. Mais quand il est question de *faiseurs de fusils*, il faut dire *Fusilliers.* M.

FUST. *Fust de pressoir. Fust d'arquebuse. Fust de Croix.* De *fustis.* François Pithou, sur ces mots du paragraphe premier du titre 63. de la Loi Salique, Fustes alninos super caput suum frangat : *An inde* fustis fractio *in funere Regum nostrorum : &* rompre le fust, ou festu, avec quelqu'un ? *Sicut contrà, moribus nostris,* livrement de fust. *In veteri Instrumento :* Unde ejusmodi auctoramentum priùs ibidem in Capitulo, quodam fuste ut moris est, fecit : & posteà, eumdem fustem super altare posuit. *Et alibi :* Ex quo molendino, dum super altare donationem quodam fuste, ut moris est, faceret. *Item :* Posteà, hoc Majus Monasterium in Capitulo nostro, quodam fuste, qui apud nos nomine ejus inscripto in testimonium servatur, præsente Domino Abbate Alberto, fecit guerpitionem. Voyez Lindembrog & Spelman, dans leurs Glossaires, sur ces mots *festuca*, *fustis*, *investitura ;* & Ragueau, dans son Indice, aux mots, *fust*, & *livrement de fust.* Voyez aussi M. Galland, dans son Traité du Franc-Alleu. De *fust*, viennent *fûtaye*, & *fûtage.* Voyez ci-dessous *fûté.* M.

FUSTER. Dérober, piller. Monstrelet, édit. de 1573. vol. 1. ch. 189. fol. 259. sur l'an 1418. *Les Seigneurs des susdits, avec leurs gens & infini peuple de Paris avec eux, fusterent plusieurs maisons des Gouverneurs des susdits, & de leurs partisans.* Ce mot revient souvent en cette signification dans Monstrelet. Mais je ne sais d'où il vient. Peut-être de l'Alleman *futer*, d'où *fourage. Fuster* en ce sens, ou plutôt *futer*, c'est fourager. *Le Duchat.*

FUT.

FUTAILLE. Vaisseau où l'on met le vin. Ce mot est un diminutif de *fust* ou *fût*, qui vient du Latin *fustis*, & qui signifie la même chose. On dit qu'un vin sent le *fût*, pour dire, qu'il sent le tonneau. On a appellé un tonneau *fût*, & ensuite *futaille*, en donnant au tout le nom d'une partie,

parce que chaque douve dont il est composé, ressemble à un bâton, qu'on appelle en Latin *fustis*. Le mot *futaille*, s'est dit autrefois pour *futaie*, qui vient pareillement de *fustis* : bois de haute *futaille*, pour bois de haute futaie. On lit dans l'Histoire de Bretagne, tom. 2. pag. 1533. dans un Acte fait en 1490. *Pour ce que avons été avertis que les Franczoys ont vouloir & intention de entrer en notre pays la grande puissance & armée pour nous y faire la guerre, & qu'ils ont délibéré faire un camp à la maison de Saudecourt & à l'environ, pour cause qu'il y a bois de haute futaille & tailleys, aussi preez & estang, qui sont choses fort nécessaires pour ost & arrivée*, &c.*

FUTAINE. Sorte de toile. *Fustanum* se trouve en cette signification dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Vous en trouverez des exemples dans Vossius, liv. 2. *de Vitiis Sermonis*, & dans le Glossaire de M. du Cange. Les Italiens & les Espagnols disent aussi *fustana*, & les Flamans, *fustein*. Quelques-uns ont cru que ces mots avoient été faits de *fustis*, parce qu'on faisoit une sorte de futaine d'un bois qui porte le cotton. Mais ils ont été formés de *Fustat*, Ville d'Egypte, où il y a quantité de cotton, & d'où on nous apporte cette sorte de toile. *Fustat*, c'est l'ancienne *Memphis*; ou *Mésser*, qui est tout proche de Memphis. Voyez Elmacin, dans son Histoire Sarasine, liv. 1. chap. 3. ¶ En Arabe, on appelle *alfusta*, un logis dont les parois sont tapissés de futaine. *M.*

FUTÉ : comme quand on dit *un oiseau fûté*, *un fûté merle*. L'Auteur des Ruses Innocentes, pag. 280. de la derniere édition : FUSTER, *C'est lorsqu'un animal s'échappe d'un piége où il s'est pris, ou bien qu'il apperçoit la ruse par laquelle on le veut prendre*. Et pag. 352. *Et par le terme de* fuster, *on entendra le poisson, qui ayant esté manqué, ou bien rebatu fréquemment des Peschcurs, fuit & appréhende l'abord des filets*. Je crois que ce mot a été fait de *fustatus*, formé de *fusta*, dit pour *fustis*, qui signifie toute sorte de bois. De *fustis*, *fustus*, ou *fustum*, nous avons fait FUST. Et de-là, *Fust d'arquebuse*, *Fust de pressoir*. Voyez *fust*. De *fusta*, nous avons fait FUSTE, pour une espéce de vaisseau de mer de bas bord à rames, De *fusta*, on a dit *fustarus*, & ensuite *fustarellus*, dont nous avons fait FUSTEREAU, mot Angevin, qui signifie un bateau. Du substantif *fusta*, on a fait aussi *fustacia*, dont nous avons FUSTAYE. Et de-là, *Bois de haute fustaye*. De *fustellus*, selon M. Guyet, nous avons fait de même FOUTEAU. De *fusta*, on a fait aussi *fustare* : d'où FUSTER : comme de *fustatus*, FUSTÉ. Toutes ces dérivations me font croire, que nous avons dit *un fûté merle*, pour dire, *un fin merle* : comme qui diroit, *un merle qui a hanté les bois*; *qui a vu du pais* : par opposition aux oiseaux niais : c'est-à-dire, aux oiseaux qui ne sont point sortis de leurs nids; aux oiseaux béjaunes. Voyez *niais*, & *béjaune*. M.

FUTÉ. Un *futé merle*, c'est celui qui s'étant plus d'une fois posé sur la tirasse, & n'en étant jamais échappé sans avoir été atteint du *fût* qui régne le long des pans de ce filet, ne s'expose plus à y demeurer enfermé. Les Mémoires de du Bellai, liv. IX. sous l'année 1541. parlant du Roi François I. qui plus d'une fois s'étoit laissé affiner aux ruses de l'Empereur Charles V. *Et combien que je ne l'estime si aisé à tromper en chose si évidente, mesmement estant déja battu du filé*, c'est-à-dire, atteint du *fût* du filet. *Le Duchat.*

FUTEREAU. Sorte de bateau. De *fustis*. Voyez *fust*.

G A B.

GAB. Voyez *gaber*. M.

GABAN. Vieux mot, qui signifie *manteau*. Borel dit que c'est un manteau de feutre contre la pluie. De *cappa* : dont nous avons fait le mot de *cappe*. *Cappa*, *cappanum*, *gappanum*, GABAN. *M.*

GABARRE. C'est une espéce de bateau : & en Languedoc *Garrabot*, est un petit bateau. De καράβιον, qui signifie *un bateau*, on fit *carabus* & *carabrum*; & de-là *gabarre*. Isidore, liv. 19. chap. 1. Carabus, *parva scapha, ex vimine facta, quæ contecta crudo corio, genus navigii præbet*. Florentius Virgonensis sur l'an 891. *Occultè de Hibernia fugerunt; carabumque, qui ex duobus tantum coriis & dimidio factum erat, intraverunt; mirumque in modum, sine velo & armamentis, post septem dies in Cornubia applicuerunt*. Fulcherius Carnotensis, *De Gestis peregrinantium Francorum*, liv. 2. parlant du Siége de Tyr : *Quinque Venetici, secundâ satis fortunâ usi, carabrum suum ingressi, domum unam diripuerunt*. Caseneuve.

GABARRE. Espéce de bateau. M. Bochart le dérive de *carabus*, par transposition de lettres : qui est une étymologie assez vraisemblable. Isidore, liv. XIX. de ses Origines, chap. 1. qui est *de Navibus* : LIMBUS, *navicula brevis, quæ alia appellatione dicitur &* cymba & caupolus : *sicut &* LINTRIS; *id est*, CARABUS : *quo in Pado, paludibusque, utuntur*. CARABUS, *parva scapha, ex vimine facta, quæ contexta crudo corio, genus navigii præbet*. M. de Caseneuve le dérive du même mot. Et il remarque qu'en Languedoc on dit *garrabot*, dans la signification d'un petit bateau. Le Latin *carabus* a été fait du Grec καράβιον. *M.*

GABARRE. Etienne Guichard dérive ce mot de l'Ebreu עברה *abarah*, qui signifie un ponton, un bac, un bateau à passer une riviere, & dont la premiere lettre, qui est un *aïn*, a une prononciation qui approche de celle de *gh*. C'est ainsi que les Grecs & les Latins ont prononcé le nom de la ville de *Gaza*, qui dans l'Ebreu s'écrit avec un *aïn*. Le mot עברה vient du verbe עבר *abar*, qui signifie *passer*. Cette étymologie est fort simple & fort naturelle, & je la préfererois à toute autre. Il ne faut pas être surpris de trouver dans la Langue Françoise des mots dérivés de l'Ebreu. Le commerce avec les Juifs, & le long séjour qu'ils ont fait en France, ont pu en introduire plusieurs.*

GABATINE. Moquerie. Tromperie. Voyez *gaber*. M.

GABELLE.

GABELLE. L'origine de ce mot fait beaucoup de peine aux Savans. Le Cardinal Baronius sur l'an 31. nombre 63. dit que le Prince des Publicains (c'est-à-dire, Partisans) étoit appellé *Gabbé* en Hébreu ; & le reste des Publicains *Gabbaïn* : d'où il dit que peut venir *Gabelle*. *Princeps Publicanorum dicebatur Hebraicè* Gabbe ; *cæteri verò Publicani* , Gabbaïn : *unde fortaſſe deductum nomen* Gabella. Gaspar Waserus, liv. 2. *De Antiquis nummis Hebræorum*, ch. 17. confirme en quelque façon l'opinion de ce grand Cardinal, disant que *Gabbaia*, en Langue Syriaque, signifie *Exacteur*. Henri Spelman, dans son Archéologue, dit que *Gabelle* est formé de *gapol*, ou *gapel*, qui signifie *revenu* en Langue Saxonne. Et sur le mot *Gavelgilda*, qui signifie celui qui paye les Cens ; il dit qu'il est formé de *gapel*, qui signifie *Cens & Tribut*. Bodin, liv. 6. ch. 2. de sa République, le fait venir de *Javelle*, faisant allusion de *Gabelleurs* à *Javelleurs*. Je ne sais s'il veut dire que les *Gabelleurs* étoient proprement ceux qui prennent le Droit des champs, ou tel autre, sur les Javelles de blé : car en Languedoc on appelle les Javelles *Gabelles*. Quelqu'un a voulu dire que *Gabelle* venoit de l'Hébreu *Gabal*, qui signifie *limitation de prix* : parce que celui du sel est prescrit & limité dans les Greniers à sel du Roi. Quelqu'autre s'est persuadé que *Gabelle* venoit de *gabber*, qui signifie *railler* ; ne considérant pas que cette sorte de Tribut passe raillerie. Quoique ce mot ne s'entende en notre Langue que du tribut que le Roi prend sur les ventes du sel, on a pourtant remarqué qu'il se prend aussi pour les impositions faites sur les autres denrées : comme *la Gabelle du vin*, & *la Gabelle du Tonnieu*, dont il est fait mention dans les Ordonnances des Ducs de Bouillon. Voyez là-dessus l'Indice de Ragueau. Aussi dans les Constitutions Néapolitaines, liv. 1. tit. 59. *Gabella* est le revenu qui provient, tant du Domaine du Prince, que des autres Droits de la Couronne : & *Gabelloti*, ou *Gabellati*, en sont les Exécuteurs ; comme l'on peut voir au tit. 76. du même livre. *Caseneuve*.

GABELLE. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Bodin, au liv. VI. de sa République, chap. 2. dit qu'il a été fait de celui de *javelle*, à cause qu'anciennement on prenoit pour tribut des javelles de chaque faisceau. Voyez du Haillan, dans l'Etat de la France. Ciron, dans ses Paratitles sur les livres des Décretales, chap. 39. croit que c'est un mot Ebreu. GABELLA *dicitur* ; ce sont ses termes ; *ab Hebraica voce* gabbia, *quod est* stips collatitia : *vel à* gab, *quod apud Germanos est* munus, *ut annotavit Waserus*, *lib. 1. cap. 14. de Nummis Hebræorum : vel ab Hebraica dictione* ghavel, *quæ significat* legem iniquam, *ut scribit. Villalpandus in Ezechielem*, *dist. 1. cap. 2. lib. 2.* Je remarquerai ici en passant, que l'Ebreu *ghavel*, ou plutôt *avel*, signifie *iniquitas*, & non pas *lex iniqua*. Et au liv. 1. de ses Observations sur le Droit Canon, ch. 9. il dit : Gabellæ *nomen ducitur ab Hebraica voce* gab, *quæ significat* nummum, munus, stipem collatitiam : *vel à nomine* gabe, *quod* publicanum *sonat*. Le Cardinal Baronius sur l'an 31. nombre 63. le dérive aussi de l'Ebreu, mais d'un autre mot. *Princeps Publicanorum dicebatur Hebraicè* Gabbe ; *cæteri verò Publicani*, Gabbaïn : *unde fortaſſe deductum nomen* gabella. Mézeray, dans son Histoire de France, en la Vie de Philippe de Valois, a aussi écrit que notre mot de *gabelle*, étoit Ebreu d'origine. Caninius, dans ses Dialectes, dérive l'Italien *gabella* du Punique *cabala* : qui est aussi l'opinion de Gaspar Vaserus, dans son Traité *de antiquis Nummis*, liv. 1. chap. 17. Et M. Bochart approuve cette opinion. *Cette opinion de Caninius* ; c'est la remarque que M. Bochart a faite à la marge d'un exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise, de la premiere édition ; *est la véritable. Ce qui paroît*, ajoute-t-il, *par la Langue Espagnole*, *qui appelle la gabelle* alcavala, *avec un C*, *& avec l'article Arabe à la tête du mot. En Arabe* alcavala, *ou* alcabala, *signifie proprement* recepte. *La Gabelle*, *c'est la recepte du Roi*, *où on reçoit les daces & les impositions*. M. Besly approuve l'opinion de Bodin. Et il croit que *gabelle* a été dit pour *garbelle* : & que *garbelle* a été dit de *garbe*, qu'on a dit pour *gerbe* : témoin le proverbe, *faire jarbe de fouarre à Dieu* ; qu'on a corrompu en *barbe de foarre*. Et pour cela, il cite ce passage de Volfangus Hungerus in Tab. Bovill. au mot *javelle* : *Hoc quoque nostrate esse putabo diminutivum* ; *nempe à* garbe ; *quomodo nobis* garbelle ; *id est*, parvus manipulus. Toutes ces opinions sont assez vraisemblables : mais la véritable, est celle de M. Grævius : lequel, dans une lettre qu'il m'a fait l'honneur de m'écrire, dérive notre mot de *gabelle* de l'Alleman. Voici ses termes : *In Originibus tuis Italicis*, *voce* gabella, *varias recenses hominum eruditorum sententias de illius origine. Nullus dubito Germaniæ natales suos eam debere. Nam in Anglo-Saxonicis monumentis pervetustis sæpe*, zacul, gabul ; *sæpius*, zacol, gabel ; *nonnunquam*, zakel, gabel, *legitur*, *pro* vectigali, tributo : *ut in antiqua Versione Anglo-Saxonica*, *quam edidit cum Gothica Franciscus Junius* ; *Matthæi* XXII. 19. *Lucæ* XX. 22. VII. 41. & XVI. 5. *ut apud Venerabilem Bedam. Significat etiam in eodem codice* sacrificium, oblationem, *Luca* II. 24. *quasi tributum quod & Deo solvitur. Ab iis accepisse hanc vocem Gallos*, *Hispanos*, *Italos*, *mihi est vero simillimum.* C'est aussi l'opinion de Henricus Spelmanus dans son Archéologie : & celle de M. du Cange, dans son Glossaire, au mot *gabella*. *Varias horum sententias collegit & expendit eruditus Menagius in Originibus Gallicis & Italicis : quem fugit Saxonicum etymon*, *cæteris ab eo allatis longè probabilius.* Ce sont les termes de M. du Cange. ¶ Le mot de *gabella*, se trouve en plusieurs Auteurs de la Basse-Latinité. Voyez le Dictionnaire de Lindembrog, & le Glossaire de M. du Cange, au mot *gabella*, & Vossius *de Vitiis Sermonis*. ¶ Dans les Ordonnances de Sicile, vous trouverez *cabella* au lieu de *gabella*. M.

GABELLE. Je crois qu'effectivement le mot de *gabelle* est Alleman d'origine : mais je suis persuadé que même l'ancien Saxon *gabel*, dont parle Grævius, dans la signification de tribut, duquel mot il prétend que vient *gabelle*, est un diminutif de *gab*, mot Alleman qui signifie *don*, comme *geben* signifie *donner*. En effet, outre que la *gabelle* ne s'est d'abord exigée par les Princes que sous l'apparence d'un *don gratuit*, la *gabelle* Italienne dont il est parlé dans le Vocabulaire du Droit, est proprement ce qu'on appelle parmi nous, pour une bague, ou pour des épingles. *Le Duchat*.

GABELLE. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, *pag.* 11. confirme le sentiment de M. le Duchat. Voici ses termes : GABEL, *tributum*, *& quævis exactio summæ potestatis*, *quæ cùm antiquitùs minutatim ferè pendebatur*, *dicta est* gabel, *à* gabe *donum*, *quasi parvum munusculum. Nam finale diminutivi nota est*, *ut sæpe aliàs. Postea vox ad om-*

nes reditus & solutiones extensa est, præcipuè apud Anglo-Saxones, quibus, gafol, gaful, *est tributum, census*, *Marc.* XII. 14. *Luc.* XX. 22. *item fœnus Matth.* XXV. 27. gafol-gyld *solutio censûs, usura*; gafol-gyldan *censum tribuere*; gafol-land *terra censualis: item* land-gable *census terræ, apud Spelman. in Gloss. Latino-Barbari inde habent* gablum & gabellas *suas, cujusmodi sunt* gabella salis & gabella vini *apud Cangium.* *

GABER. C'est un vieux mot François, qui signifie *moquer*: comme *gab* ou *gabs*, *moquerie*. Guyot de Provins, qui vivoit environ l'an 1200. *Sur moy cherra tres-tous li gabs.* Hélinand, le plus ancien de nos Poëtes (selon Antoine Loisel, lequel a publié ses Poësies), & qui vivoit sous le Roi Louis VII. dit *le Jeune*, a employé le même mot dans son Poëme de la Mort. Les Italiens disent aussi *gabbare* en la même signification: & *gabbatina*, pour *moquerie*; dont nous avons fait GABATINE. M. Bochart croit que ce mot *gaber* vient du Bas-Breton. Et pour cela, il allégue le Dictionnaire Bas-Breton, qui explique *goapat* par *moquer*: au lieu duquel mot *goapat*, il croit qu'il faut lire *goabaff*; c'est-à-dire, se moquer de quelqu'un: *ober, goab a eurre bennac. Goabpaër*, c'est un moqueur: & *goabpaërez*, signifie moquerie. Dans tous lesquels mots celui de *goab* est à remarquer. *M.*

GABER. De l'Arabe *gabana*, frauder, tromper. *Huet.*

GABER. L'origine de ce mot est Teutonique. *Gabberen* nugari, selon Kilian. Etymol. Teutonique. *

GABIE d'un navire. C'est la hune. De l'Italien *gabbia*, qui signifie *cage*, & qui a été fait de *cavea*. Voyez *gabbia*, dans mes Origines Italiennes. *M.*

GABION. De l'Italien *gabione*, qui a été fait de *gabia*, qui signifie *cage*. Les *gabions* ressemblent à de grandes cages. Nous les appellions autrefois *mannes*, de leur ressemblance à des mannes. Voyez *manne*. M.

GABLE. C'est le bout d'une maison. *Gabalum* se prend pour une croix. Nonius: GABALUM, *crucem dici Veteres voluerunt.* Althelmus, dans son Poëme de la louange de la Virginité:

> *Quando crucis gabulum sacrato corpore scandit.*

M. Huet croit que *gable* a été fait de ce mot Latin: les gables ayant ordinairement deux piéces de bois, qui mesurent la hauteur & la largeur du gable. Ce qui doit s'entendre, dit-il, des gables faits de bois qui ont donné le nom aux autres. Les Allemans disent *giebel*, pour signifier la même chose. M. du Cange explique *gabulum*, par *frons ædificii*: & il dérive ce mot de l'Anglois *gable-head*, ou du Flaman *gheeb-vel*. M.

GAC

GACHE. Terme de Serrurier. L'origine de ce mot ne m'est pas connue en cette signification. *M.*

GACHE. Aviron. Nicot: GASCHE, *signifie une rame & aviron*: remus, palmula. *Mais il le faudroit écrire par* GUA: *comme aussi* guascher, guaschement, guachis: *qui viennent de* guasche: *car il est fait de ce mot Alleman* wasser, *que le François prononce* guasser (*comme de* Willelmus GUILLAUME: *& de* werpir GUERPIR); *qui signifie* eau, aqua. *Si que* guasche, *par corruption de prononciation de la lettre S, postérieure, sera dit l'aviron: parce que ceux qui voguent ès vaisseaux de rame, battent & froissent l'eau avec les rames: &* guascher, *pour brouiller parmy l'eau: comme on dit* guascher du plâtre: gypsum aquâ subigere. *Et un* guaschis d'eau: aquæ inanis, incommodaque, ac fœda profusio. *Et ores est verbe en l'Impératif, en la seconde & tierce personne. Ainsi le Maistre Maçon dit à son Ayde*, gasche: id est, gypsum aquâ subigito, temperato. *Et dites à un tel qu'il gasche*: dit, *gypsum aquâ subigat, temperet.* M.

GACHE. Outil de Maçon, qui sert à détremper la chaux, ou le plâtre. Lat. *rutabulum, rutrum.* A cause du gâchis que fait cet outil. Voyez l'article précédent. *M.*

GAD.

GAD. Nom propre d'homme. C'est le nom d'un des fils du Patriarche Jacob; & ce nom, qui signifie *bonheur, bonne fortune*, lui fut donné, parce que, quand il naquit, Lia s'écria de joie בגד *bagad*, c'est-à-dire, à la bonne heure, à la bonne fortune, *Genes.* XXX. 11. Les Rabbins composent ce mot du verbe בא *ba*, *venir*; comme si Lia eût voulu dire: voilà une bonne fortune, un bonheur qui me vient. D'autres entendent le ב du mot בגד *bagad*, comme une simple préposition. C'est ainsi que l'ont entendu les Septante, qui ont traduit ce mot par ἐν τύχῃ; & aussi Saint Jérôme, qui l'a rendu par *feliciter*. Mais cela fait toujours le même sens. Il est certain que l'Ebreu גד *gad* signifie bonheur, félicité. La version des Septante & la Vulgate y reconnoissent ce sens à l'endroit de la Genése que nous avons indiqué. La Paraphrase d'Onkelos & la version Syriaque l'entendent de même. On peut confirmer ce sens par la Langue Arabe, dans laquelle *giad* signifie aussi bonheur, félicité; du verbe *giadda*, *felix, fortunatus fuit*. Quelques Interprétes aiment mieux expliquer l'Ebreu גד *gad* par *turma*, le faisant venir du verbe גדד *gâdad*, qui veut dire *turmatim convenire, depopulari*. Mais cette explication ne convient nullement, sur-tout dans l'endroit de la Genese dont il s'agit ici. Il est vrai que Jacob semble y faire allusion, *Genes.* 49. 19. lorsqu'en parlant de son fils *Gad*, il dit: גד גדוד יגודנו והוא יגד, *Gad guedoud iegoudennou, ouehou iagud*; c'est-à-dire, *Gad sera ravagé par une troupe, & il ravagera aussi*. Mais ce n'est qu'une simple allusion, & un de ces jeux de mots assez fréquens dans l'Ecriture, & qui sont fort du goût des Orientaux, même dans les matieres les plus sérieuses; quoiqu'ils ne le soient pas beaucoup du nôtre: or une semblable allusion n'empêche pas que le mot *Gad* n'ait le sens que nous lui donnons avec les meilleurs Interprétes. *

GADILLE. Oiseau. Voyez *gorgerouge*, & *gardes*. M.

GADOUARD. Cureur de privés. De *gadoue*, qui signifie *latrinarum excrementa*. Mais d'où vient *gadoue*? Il vient de *cacare*. *Cacare, cacatum*: d'où l'Italien *cacata*, & l'Espagnol *cagada*. De *cacatum*, on a fait *cacatura*, mot usité par les Italiens; & ensuite, par le changement à l'Espagnole du T en D, *cacadura*; & enfin, par contraction, *cadura*; d'où GADOUE: comme *scriptura*, ECROUE; *prora*, PROUE, &c. *M.*

GAG.

GAGE. GAGER. De *vadium*, & de *vadiare*. *Vas vadis*, *vadium*, *vadjum*, GAGE. *Vadiare*, *vadjare*, GAGER. Voyez François Pithou, Spelman, Lindembrog, Wats, & M. du Cange, dans leurs Glossaires ; & M. de Saumaise, dans son livre *de Modo Usurarum*, page 586. 700. & 741. & Vossius, *de Vitiis Sermonis*, 3. 54. De *gage*, nous avons fait GAGEURE. Cluverius dérive ce mot de l'Alleman. C'est au livre premier de son ancienne Germanie, chapitre 9. *Galli*, dit-il, *si cum aliquo super aliqua re certantes in pignus deponant, id appellant* gageure. *Eandem rem Angli vocant* wager, *à Germanico haud dubiè verbo* wagen, *quod est rem in discrimen, sive in casum, dare.* M. Grotius, dans son Dictionnaire Gothique, est du même avis. Voici ses termes : WAD, *Latino-barbaris* vadium. WEDDE, pignus. *Francis*, gage. WADIARE, gager, *pignus dare*, &c. INVADIARE, *est vadio supponere ; id est, oppignerare : nam vadium, nunc* pignus *notat, nunc* mulctam. Mais écoutons M. de Saumaise, page 586. *de Modo Usurarum : Quòd* vades *olim dicebantur sponsores, qui pro altero vadimonium promittebant, nomen inde factum est à barbaris* vadium, *pro* pignore : *quod* guadium *&* guagium *ex eo vocamus : ut* pregium ; *& inde* plegium ; *pro* prædio, *vel* præde : *& inde verbum* invadiare, *pro* ἐνεχυράζειν, *& oppignerare. Sæpè legi in variis Instrumentis Donationum & Testamentorum, ante annos sexcentos scriptis, fundum ea conditione donari, vel legari ; ne vendi, invadiari, aut quocumque alio modo alienari posset. Græci quoque recentiores* βάδιον, *pro* pignore ; *& verbum* βαδιάζειν, *pro* invadiare. *Unde* ἀντιβαδιασταὶ *in Basilicis, qui rem jam alteri oppigneratam iterum alii pignori dant.* ¶ *Vadium* a été fait de *vas vadis.* Touchant l'étymologie de ce mot *vas*, voyez M. de Saumaise *de Modo Usurarum*, page 692. ¶ Je suis pour M. de Saumaise. *M.*

GAGE. Le François *gage* peut bien venir du Latin barbare *vadium* ; mais *vadium* vient lui-même de l'Anglo-Saxon *wed*, pignus, arrha. *Le Duchat.*

GAGE. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1884. est du sentiment de M. le Duchat & de Grotius ; c'est-à-dire, qu'il fait venir, comme eux, le Latin-barbare *vadium* de la Langue Teutonique. Voici ses termes : WETTE, *pignus, vinculum fidei reale. Somnerus in Dict. Anglo-Sax.* bad, wed, *pignus, arrha* ; wedde syllan *pignus dare. Verelius in Indice :* Væd *pignus* ; vædsettia, vidsetia *oppignerare*, vædsæ *res pignori obligata. Inde Latino-barbaris* vadium, wadium, *pignus* ; vadiare *pignori capere* ; invadiare *pignori dare vel ponere* ; disvadiare *rem oppigneratam redimere. A* wadio, *quod Barbarum esse vidimus & origine Germanicum, Itali habent* gaggio *pignus, insigni depravatione* ; *à* gaggio, *Galli* gager, *pignore certare.* Je préférerois ce dernier sentiment.*

GAGES d'Officiers. GAGES de Valets. De *vadia*, plurier de *vadium*. Voyez *gage*. Les Espagnols disent *gages* en la même signification : ce qu'ils ont pris, sans doute, du François *gages*. M.

GAGNAGES. Jacques du Fouilloux, ch. 32. de sa Venerie : *Il y a différence entre* Gaignages *&* Tailles : *car ce que nous appellons* Gaignages, *sont champs & jardins où croissent toutes espéces de blés & potages. Et quand les Cerfs vont là viander, nous disons qu'ils ont été aux Gaignages.* Je crois que ce mot a été formé de *gagner* ; parce qu'en cette sorte de champs il y a plus de profit à faire qu'au reste des terres incultes, comme sont les taillis, les brandes, & les bruyéres. Vanhier de Dodan, au Roman de Perceval le Gallois, les appelle pour la même raison *Gaigneries :*

Li Chastel si assis estoit,
Que d'une part la mer battoit :
De l'autre part est la Blayerie,
Les Villes, la Gaaignerie.

Caseneuve.

GAGNER. De l'Italien *guadagnare :* que le Monosini dérive de κερδαίνειν, qui est une étymologie assez vrai-semblable. Κερδαίνειν, *kerdanare*, *guerdanare*, *guardagnare*, GUADAGNARE. Périon donne la même origine au mot François *gagner.* M. Guyet le dérivoit de *vas*, de cette maniere : *Vas vadis*, *vadum*, *vadanum*, *guadagnum* ; comme qui diroit, *pretium vadationis.* Et M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes, au mot *guadagnare*, a suivi son opinion. M. de Court le dérive de l'Alleman *winnen*, ou de l'Anglois *winne :* qui signifient la même chose. Quoi qu'il en soit, il est certain que le François *gagner*, comme l'Espagnol *gañar*, ont été faits de l'Italien *guadagnare.* Le François *gain* a été fait de même de l'Italien *guadagno :* & Charles de Bovelles est ridicule de le tirer de *vagina : quia lucrum immittitur in vaginam, crumena speciem habentem.* Voyez *gain.* M.

GAGNER. Voyez GAIN. *M.*

GAGUI : comme quand on dit, *une grosse gagui* ; c'est-à-dire, *une grosse jeune femme.* Je ne sais pas d'où ce mot nous peut être venu. Dans l'Indice des mots des Nubiens (*a*), que Bonaventura Vulcanius a fait imprimer à la fin de son *Jornandes*, *gagi* est interprété *mulier.* M.

GAGUI. Je serois assez porté à croire que ce mot n'est qu'une onomatopée, & comme un terme enfantin.*

GAI.

GAI. Voyez GAY.

GAILLARD. Jules-César Scaliger, contre Cardan, Exercit. 325. 13. tient ce mot formé de *Gallus*, à cause de la hardiesse des Gaulois : *A Gallica audacia*, galliardus *nuncupatur is qui fortiter adit pericula.* Ger. Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre & chapitre 8. lui donne la même origine, mais d'une maniere un peu différente : Gaillardum *reperio apud nonnullos ; ex Gallico* gaillard ; *hoc est, agilis, hilaris : Unde & tripudii genus agile & lætum,* gaillardum *vocant : unde Gallica vox esset à Gallico ardore, qui agilitatem & lætitiam parit ; nisi posterior vocis pars sit ab* ard *sive* aert, *significante* ingenium *atque* indolem. *Caseneuve.*

GAILLARD. Scaliger, contre Cardan, 325. 13. parlant des chevaux : *A Gallica audacia*, galliardus *nuncupatur is, qui fortiter adit pericula.* Isaac Pontanus, dans son Glossaire Celtique : *Propertius Gallicum militem pro temerario usurpavit. Et in Ethicis, parœmia Aristotelis,* Gallica audacia, *omnibus nunc est (licèt Erasmum in Chiliadibus fugerit) celebratissima : sicut & illud Horatii ad Cæsarem Augustum :*

(*a*) C'est l'Argot des Bohémiens d'Allemagne.

Te non paventis funera Galliæ,
Duræque tellus audit Iberiæ.

Quibus nunc illud additum insuper velim, vocem Gal, *non solùm Danorum, Cimbrorumque videri, sed & Theutonum, Gallorumque, antiquitus fuisse. Probatur, quia Galli etiamnum reliquias ejus retinent in* gay, gaillardt, *&* galloper. Gailliardt *enim, lætum, jucundum, quique animosè ancipitia aggreditur, illis significat. Julii Scaligeri, quæ supra aspexi verba, sunt ista :* A Gallica audacia, *galliardus* appellatur is, qui fortiter adit pericula. Galloper *autem iisdem, est equum ad cursum incitare ; se exultabundum in equo oblectare. At* gay, *tàm Flandris quàm ipsis Gallis, est usitatissimum pro alacri ac præcipiti : item, pro cato, sollertique : quamvis pro eodem* gauw *Batavis sit usitatius.* Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, dit la même chose.

Je serois assez de l'avis de M. Ferrari, qui dérive l'Italien *gagliardo*, qui est la même chose que le François *gaillard*, de *validus*, en cette maniere : *Validus, validardus, vagliardus,* GAGLIARDO. M. de Launay, Avocat au Parlement, & Professeur en Droit François dans l'Université de Paris, dans une Note marginale qu'il a mise dans son exemplaire de mes Origines de la Langue Françoise, le dérive de *geliardus*, fondé sur ces mots du Concile de la Province de Touraine, tenu à Château-Gontier en 1231. titre *de Goliardis : Item, in Concilio Provinciali, statuimus, quòd Clerici Ribaldi, maximè qui* goliardi *nuncupantur, per Episcopos, & alios Ecclesiæ Prælatos, præcipiantur tondi, vel radi : ita quòd non remaneat in eis tonsura clericalis*, &c. Et au chap. I. *De vita & honestate Clericorum in Sexto : Clerici, qui Clericalis Ordinis dignitati non modicùm detrahentes, seu* joculatores, *seu* goliardos *faciunt, aut* bufones, *si per annum, artem illam ignominiosam exercuerint*, &c. M. du Cange, au mot *goliardus*, a fait la même remarque ; où, après avoir allégué plusieurs autres passages, dans lesquels ce mot de *goliardus* se trouve en la même signification, il ajoute : *Hinc Itali* gagliardo, *nostri* gaillard, *hauserunt haud indubiè, quidquid dicat Julius Scaliger contra Cardanum, Exercitatione* 325. *qui à Gallica audacia deducit ; aut Vossius, qui à Gallico ardore ; vel alii, à* validus, validior. *Guillelmus Armoricus, in Philippo Augusto, anno* 1201. Totamque munitionem illam vocavit gaillardum, quod sonat in Gallico *petulantiam. Sic porrò quidam dictos putant à quodam scurra, de quo Silvester Giraldus in Speculo Ecclesiæ, libro* 4. *capite* 16. &c. *M.*

Gaillard. Je dérive ce mot de l'Anglo-Saxon *gal*, qui signifie *libidinosus, luxuriosus, in venerem pronus.* Le mot *galand*, pris dans le même sens, a la même origine. *Le Duchat.*

Gaillard. Ce mot a tout l'air d'être une production de la Langue Teutonique. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 544. Geil, *libidinosus, luxuriosus, in venerem pronus. Anglo-Saxonibus* gal, *Belgis* geil. *Somnerus in Dict. Anglo-Saxon.* gal *libidinosus, venereus, salax, mœchus, petulens ;* gal fullice *luxuriosè ;* galnesse *luxuria, petulantia ;* gælsa *luxus. Verelius in Indice :* giælmadur *scortator. Plerique vocem origine Græcam esse existimant. Reizius in Belga Græcissante derivat à γάλλος castratus, quia secundùm Terentium* Eunuchi amatores mulierum maximi. *Alius ab ἀγάλλομαι lætor, exulto. Rursus alius à γαλιᾶν libidinosum & incontinentem esse : quod probarem, si verbum illud uspiam occurreret. Flandris* lack *est libidinosus, à* laichen *salire, lascivire, scortari. Atqui* lak *&* gal *se mutuò producunt per anastrophen. Nescio an alia etymologiâ opus sit ad vocem intelligendam. Interim Besoldus ad cognationem Germanicæ vocis refert* gaillard, *alii etiam* gallum *gallinaceum ob salaciam.* Le même Wachter, page 516. parle de *gall*, qui signifie *insanus, furens.* Voici ses termes : Gall, *insanus, furens. Islandis* gall, *Suecis* galen. *Vox Phrygia. Verelius in Indice :* gall *insanus. Idem in Herraudi Saga, pag.* 20. gall, galin, galning *insanus,* galnas *insanire,* galenskap *insania. Gallum fluvium in Phrygia memorat Strabo, lib.* 12. *Geogr. Cujus aquæ haustu bibentes insanos reddi, Ovidius, lib.* 4. *Fastorum ait :*

Cur igitur Gallos qui se exscidere vocamus ?
Cùm tantùm à Phrygiâ Gallica distet humus.
Inter, ait, viridem Cybelen, altásque Celenas
Amnis it insanâ, nomine Gallus aquâ.

qui bibit inde furit . . . .
Et Sext. Pomp. Festus, lib. VII. Galli, qui vocantur Matris magnæ comites, dicti sunt à flumine, cui nomen est Gallo, quia qui ex eo biberint, in hoc furere incipiunt, ut se privent virilitatis parte. *Gratulabundum humano generi fuerit, si in solâ Phrygia insanus hic liquor flueret. Sed aut inde in omnem terræ partem se effudit, aut suos quælibet orbis regio insaniæ fontes habet. Illud autem Auctorum istorum verba efficere volunt, & exsectos & insanos* Gallos *dici, & quidem à flumine* Gallo. *Sed scire velim à magnis istis viris, unde fluvio isti hoc nomen* Gallus. *Qui bibit inde, furit, aiunt. Propter furorem igitur fluvius iste dicitur* Gallus, *&c. Hactenus Verelius, doctè & eleganter. Unde rectè concluditur,* gall *vocem Phrygiam esse, utpote Phrygii fluvio, & Matris Phrygiæ Sacerdotibus propriam, propter furorem ; & hanc vocem ex Phrygia in Septemtrionem usque migrasse, ubi pristino viget significatu. Potuit autem oriri ab Attico χελᾶν furere, vel Atticum ab illo.* J'ai été bien-aise de rapporter ce passage, afin d'éclaircir l'origine du mot *Gallus*, dans le sens d'un Prêtre de Cybéle. Il y a lieu de croire que *gall* pour *insanus*, étant si ancien, aura produit l'Anglo-Saxon *gal*, & l'Alleman & Flaman *geil*, dans le sens de *libidinosus.* Il y a beaucoup de rapport entre ces deux significations, & la seconde peut fort bien être venue de la premiere. Je crois donc pouvoir rapporter à ce mot *gal* Phrygien, comme à la premiere origine, non-seulement l'Anglo-Saxon *gal*, mais encore *Gallus*, Prêtre de Cybéle, *gallus* coq, *gallare* de Nonnius, pour *bacchari* ; le vieux mot François *gale* réjouissance, *galla*, usité aujourd'hui dans le Nord dans le sens de fête & de divertissement, & aussi notre mot *gaillard.* Il n'est pas difficile de montrer l'analogie de toutes ces significations, en les rapportant à l'idée de fureur, ou de folie. On a vû ci-devant, que les Prêtres de Cybéle étoient appellés *Galli*, parce qu'ils devenoient furieux. Un impudique, en Anglo Saxon *gal*, est aussi une espece de furieux. Un coq aura été nommé *gallus*, ou *propter salacitatem*, ou parce qu'il se met aisément en fureur. Les réjouissances & les divertissemens ont beaucoup de rapport avec la folie ; & un *gaillard* est une espéce de fou. *

GAIN. GAGNER. Les anciens François écrivoient *guain* & *guaigner*. Ces mots sont formés par contraction de *gasaing* & *gasaigna*, qui signifient même chose en ancienne Langue Provençale, comme encore en Languedoc & en Guienne. Pierre, Cardinal du Puy, l'un des meilleurs & plus anciens Poëtes Provençaux, dans une belle Satyre qu'il a composée contre les Amoureux :

> *Ane no gazanhei tant'en re,*
> *Com quan perdei m'amia :*
> *Car perden liey gazanhei me*
> *Cuy jeu perdut avia.*
> *Petit gazanha qui pert se,*
> *Mas qui pert so que dan li te*
> *Jeu ore que gazanti sia.*

Je ne sais s'il faut croire que ces mots sont formés de *gaza*, qui, dans les bons Auteurs, signifie *les trésors & les richesses ;* bien qu'il se trouve quelquefois pris pour des choses de valeur médiocre. Virgile, au cinquiéme de l'Enéide :

> *Gratatur reduces, & gazâ latus agresti*
> *Excipit.*

N'étant pas hors d'apparence que ces mots en ayent été faits, comme qui diroit *gasanium* & *gasaniare ;* & qu'on les ait pris ensuite pour toute sorte de profit & d'acquisition. *Gañar* en Espagnol signifie *gagner*. Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Castillane, croit que *gain* signifie proprement le profit qui provient *del ganado*, c'est-à-dire, d'un troupeau de bétail ; & que de-là on appelle *ganancia*, le profit provenant du principal & du capital de toutes choses. GANAR, *el acrescentar, el ganado, y de alli qualquier otra hazienda* ganancia, *lo que se acrescienta al caudal*. Puis il ajoûte qu'en Hébreu *gane* signifie *gagner* & *acquerir*. En Languedoc on appelle *gasaille*, le bétail qu'on loue à moitié de profit & de perte. *Caseneuve*.

GAIN. Périon le dérive de κερδαίνειν. Voyez ci-dessus *gagner*. Nos Anciens écrivoient & prononçoient *gaain*, & *gaaigner*. Et M. de Caseneuve dérive ces mots de *gasaing* & *gasaigna*, qu'il dit signifier la même chose dans le Languedoc & en Guienne, & dans l'ancienne Langue Provençale ; & il croit que ces mots peuvent avoir été formés de *gaza*. Quoi qu'il en soit, il est constant que ces mots ont été dits originairement du profit qu'on faisoit à la campagne, en labourant les terres, & en nourrissant des bestiaux. M. du Cange en produit un grand nombre d'exemples. ¶ Voyez ci-dessus *gagner*, & mes Origines Italiennes, au mot *guadagnare*. M.

GAIN. Je crois que *gain* & *gagner* viennent originairement de l'Alleman *winnen*, ou de l'Anglois *win*, qui tous deux signifient *lucrari ;* ou même du Gothique *geigan*, qui signifie la même chose. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1912. WINNEN, *lucrari, quæstum facere ex quacumque re . . . . Anglo-Saxones eodem sensu dicere* winnan, *testantur Lexicographi. Hodiè dicimus* gewinnen, *& inde* gewinn *&* gewinst *lucrum. Sed à simplici Galli & Angli habent* gain, *Belgæ & Sueci* winst. *Illud est verbale, hoc derivativum à* winnen. *Obiter hic observo, quod lucrari vel lucrifacere Gothis dicatur* geigan. *Marc.* VIII. 36. *Luc.* IX. 9. 25. *Nam hinc apparet, unde Gallis sit* gagner, *nempe ex Gothico fonte*. Il me paroît donc constant que *gain* & *gagner* sont des mots d'origine Teutonique ; & je crois qu'il en est de même des mots Italiens *guadagno* & *guadagnare*, quoiqu'ils aient souffert un peu plus d'altération. Il se peut que les Goths aient porté en Espagne leur mot *geigan*, ou quelque autre semblable ; que de-là se soit formé l'Espagnol *gañar*, qui signifie la même chose ; & que de *gañar* se soit fait le François *gagner*. *

GAINE. De *vagina :* d'où les Bas-Bretons ont aussi fait leur *gwain*. Le Langage Bas-Breton est tout plein de mots Latins. Camden se trompe, dérivant notre mot de *gaine* de ce mot Bas-Breton. *M*.

GAINIER. Arbre : appellé autrement *Arbre de Judas*. De la ressemblance de ses gousses à une gaine, dit Daléchamp, livre 2. chapitre 52. *M*.

GAÏVES. *Choses gaïves*. Ce sont choses égarées, & que personne ne réclame : d'où vient le mot *gaiver*, ou *guesver*, qui signifie *délaisser ;* & celui de *guesvement*, pour *déguerpissement*. Voyez la Coutume d'Orléans, art. 121. & 132. Et touchant la différence d'entre *choses gaïves*, & *varech*, & *trésor trouvé*, voyez le Grand Coutumier de Normandie, part. 1. chap. 17. & 18. *M*.

GAL.

GALAAD. Nom de montagne dans l'Ecriture. Ce mot vient de l'Ebreu גל *gal*, qui signifie un amas, un monceau, & de עד *ed*, qui veut dire, *témoignage*. Jacob & Laban s'étant fait des promesses mutuelles de ne point passer ces montagnes pour se nuire, & ayant élevé un monceau de pierres pour être le gage & le monument de leur traité, Jacob nomma en sa Langue Ebraïque ce monceau de pierres, גלעד *gal-ed*, c'est-à-dire, *monceau du témoignage ;* & Laban le nomma en sa Langue Araméenne, autrement Syriaque, *iegar sahadoutha*, qui signifie la même chose. Du nom que Jacob donna à ce monceau de pierres, la montagne où il l'éleva, fut appellée *Galaad*, comme prononcent les Grecs & les Latins. Le texte Ebreu dit *gil-ad*. Il semble néanmoins que la montagne de *Galaad* portoit déja ce nom lorsque Jacob & Laban y firent leur traité, puisque le Texte sacré rapporte, que Jacob s'étant enfui de Mésopotamie, & ayant passé l'Euphrate, il s'avança vers la montagne de *Galaad ;* & que Laban ayant poursuivi Jacob durant sept jours, il le joignit à la montagne de *Galaad*. Mais on répond que cette montagne est ainsi nommée par anticipation, quoiqu'elle n'ait réellement porté ce nom que depuis Jacob. Voyez Genes. XXXI. vers. 21. &c. *

GALACTITE. Pierre à laquelle on a donné ce nom, parce qu'étant broyée elle se résout en une liqueur blanche comme du lait, qui est appellé en Grec γάλα. *

GALAND. GALANTERIE. Puisque Jules-César Scaliger & Vossius tiennent que *gaillard* est formé de *Gallus*, à cause de la hardiesse & de l'agilité ou belle humeur des Gaulois ou François ; il me sera bien permis de dire que *galand* & *galanterie* viennent de même origine : d'autant que la *galanterie*, c'est-à-dire la civilité, la courtoisie, & tout ce qui peut être compris sous le nom d'*urbanité*, sont des qualités que les François possèdent par éminence, par l'aveu même des nations étrangeres. Guillaume, Moine de

Malmesbury, livre 2. chap. 1. décrivant comme Egbert, Roi d'Angleterre, vint à la Cour de Charlemagne pour s'instruire aux vertus Royales, attribue aux François la courtoisie & la galanterie par-dessus toutes les nations de l'Occident. *Egbertus, transnavigato mari, Franciam venit: quod Dei consilio factum intelligo, ut vir ille ad tantum regnum electus regnandi disciplinam à Francis acciperet; est enim gens illa, & exercitatione virium, & comitate morum, cunctorum Occidentalium facilè Princeps.* Guntherus, Poëte Alleman, au livre 9. de son Poëme intitulé *Ligurinus*, leur attribue aussi, comme une qualité particuliere, la courtoisie & la galanterie :

Anglus, & urbanis illo qui tempore Gallis
Rex erat, ambo viros ad regia castra fideles
Legârant.

Quelques-uns veulent que *galand* soit formé de *gallantes*, qui se trouve dans ce Fragment de Varron : *Namque venustas hic adest gallantibus*; & que Nonius Marcellus dérive de *gallari*, qu'il explique par *bacchari*, qui est *faire le fou*, à l'imitation de ces Prêtres enragés de la Déesse Cybéle, appellés *Galli*. Mais parce que la folie de ces Prêtres n'a rien de commun avec la discrétion & la belle humeur des galans hommes, je ne saurois approuver cette origine. *Caseneuve.*

GALAND : élégant, poli, agréable. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. Charles de Bovelles le dérive de *gai*, *quasi* gayolant; *id est*, *multa dicens & promittens*, *sæpe autem numero fallens* : qui est une étymologie ridicule. Messieurs *della Crusca*, dans leur Vocabulaire, au mot *gala*, dérivent le mot Italien *galante*, qui est la même chose que notre mot *galand*, de ce mot *gala*, qui signifie allégresse, réjouissance. Et le Politi, dans son Dictionnaire, au mot *galante*, en a donné la même origine. Le Varchi, dans sa seconde Leçon *degli Occhi*, & le Cittadini, au chapitre premier, ont dit la même chose. Périon, & le Monosini le dérivent de καλός. M. de Caseneuve le dérive du mot *Gallus*, à cause de la politesse des Gaulois. M. Ferrari le dérive *à Gallis Matris Deûm*, *muliebri ornatu incedentibus* : qui est une étymologie surprenante (*a*). J'ai cru autrefois qu'il venoit de *valente*, ablatif de *valens*. Et je me fondois sur ce passage d'une Lettre de Cœlius à Cicéron, qui est la quatriéme du livre huitiéme des Epitres familieres : *Lælios & Antonios*, *& id genus*, *valentes dico.* Je crois présentement qu'il vient de *gala*. Les Espagnols se servent de ce mot pour dire *braverie*, *magnificence en habits*. Et ils disent *galan*, pour *mignon*, *joli*, *brave en habits*, & pour l'*Amant d'une Dame* : dans laquelle signification, nous disons aussi *galand*. Et cette étymologie a été remarquée par M. Guyet; car à la marge de son Covarruvias, au mot *galan*, il y a fait cette note : GALA, *Italicum est. Crusca* : GALA, ornamento che portan le Donne sul petto, alquanto fuor del busto. Et è una striscia di panno lino bianco, lavorato e trapunto con ago. E da *gala*, GALANTE; che val *gentile*, *grazioso*. *A* GALANTE *Italico*, *Gallicum* GALANT, *vel* GALAND : *ex quo Hispanis* GALAN : *quibus tamen* gala *vestem splendidam notat. An à* gala, GALAN? ἐπίχυ. ¶ *Galandé* (*b*) se trouve dans le Roman de la Rose pour *orné* :

Belle fu, & bien atornée.
D'un fil d'or estoit galandée. M.

GALAND. Ci-dessus, au mot *gaillard*, j'ai dérivé *galant*, entant qu'il signifie un homme qui a de l'inclination pour les femmes, de l'Anglo-Saxon *gal*, qui a la même signification. Mais pour *galant*, dans le sens d'homme de mérite, je crois qu'il vient du Latin *valente*, ablatif de *valens*. Le Duchat.

GALAND. Voici une autre étymologie de *galand*, tirée de Rob. Cenalis *de re Gallica*, Perioch. ij. fol. 124. édit. Paris. 1557. in-fol. *Man*, dit-il, *virum significat*, land *vero terram*; *ut cùm dici solet*, Scotman, *intelligendum est homo Scotus*; & Scotland, *Scotica terra* : *unde &* Normannus *septentrionalis homo est*, &c. *ita* Wallandia... *nihil aliud significat quam terram Gallicam* : *unde & illius terræ cultores* Guallandi *meritò appellari debent*, &c.*

GALATES. Peuples de l'Asie mineure. Ils étoient originairement des Celtes ou Gaulois qui passerent en Asie, & s'y établirent : & ce furent les Grecs qui les nommerent *Galates* au lieu de *Celtes*. Aussi l'étymologie de *Galates*, est la même que celle de *Celtes*. Voyez ci-dessus *Celtes*, & ci-dessous *Gaulois*.*

GALBA. Surnom d'une famille Romaine appellée *Sulpitia*. Ce surnom étoit ancien dans cette famille : mais on ne sait quel fut le premier des *Sulpitius* qui le porta, & on ne convient pas des raisons qui le lui firent prendre ou donner. On en a rapporté plusieurs, dont quelques-unes paroissent même opposées entre elles & contraires. L'une est, par exemple, que ce Sulpitius étoit fort petit, & que *galba*, est le nom d'un ver extrêmement petit qui se forme dans la viande. L'autre est que Sulpitius étoit fort gras, & que *galba* venoit de *galb*, qui en Gaulois, signifioit un veau. D'autres ont dit que Sulpitius ayant assiégé longtems une place d'Espagne, sans pouvoir s'en rendre maître, il y mit enfin le feu avec des fascines enduites d'une gomme nommée en Latin *galbanus*, ou *galbanum*, & que ce fut en cette occasion qu'on lui donna le surnom de *Galba*. D'autres ont avancé que ce fut parce que dans une longue maladie qu'il eut, il usa beaucoup de certains remedes enveloppés dans de la laine ou du coton, & qu'on appelloit *galbeum*. Voyez Suétone, Vie de *Galba*, ch. 3. Cassiodore dérive, je ne sais pourquoi, le surnom de *Galba à lurido colore*, ou *lucido*, comme d'autres lisent. L'Empereur Servius Sulpitius a moins disputé l'Empire à ses concurrens, qu'on n'a disputé sur son surnom de *Galba*. Mais on peut en fixer la véritable origine, après avoir remarqué d'abord que toutes celles qu'on vient de rapporter ne sont fondées sur aucune bonne raison. Suétone dit dans la vie de *Galba*, chap. 3. que ce mot étoit Gaulois. Or *galb* en Gaulois, signifie *gras*. Il vient peut-être de l'Ebreu חלב *hheleb*, qui signifie *graisse*, d'où חלב *hhalab*, lait, parce qu'il est gras. Il n'est pas difficile qu'on eût changé l'aspiration forte ח *hh* en *g* : ainsi *Sulpitius* auroit été surnommé *Galba*, comme qui diroit en François *Sulpitius le Gras*. On a appellé autrefois *galbe* en François, la partie de devant du pourpoint, laquelle couvre

(*a*) Ferrari n'a pas tant de tort. Du Chêne, dans sa note sur A. Chartier, page 862. cite *gallare* de Nonius, dans le sens de *bacchari*.

(*b*) Il y a *galonnée* dans tous les Mss. Borel a induit Ménage en erreur.

le ventre, & paroît presque toujours enflée, même dans ceux qui ne sont pas fort gras. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, 514. confirme cette origine du mot *Galba*. Voici ses termes : GALB, *pinguis. Vox Celtica apud Pezronium in Ant. Celt. pag.* 430. *Imperatorem Galbam nomen inde tulisse, jam multis observatum, de quo disertè Suetonius, cap.* 3. Nonnulli, quòd prapinguis fuerit visus, quem Galli Galbam vocant. *Cum voce Celtica consentit Hebraa* cheleb *pinguedo. Item quòd resina quadam Hebrais dicitur* chelbenah, *Gracis* χαλϐάνη, *Latinis* galbanum, *Germanis* galban; *quam à pinguedine sic appellari docet Martinius. Pinguis enim est, & cùm accenditur, flammam nutrit.* C'étoit une injure parmi les Celtes d'être appellé *Galb*, parce qu'ils regardoient comme une chose honteuse d'être trop replet. On dit encore aujourd'hui dans le Dauphiné, qu'un homme est un bon *galb*, lorsqu'il a beaucoup de santé & d'embonpoint. Quelques-uns se fondant sur ce que dit Suétone en parlant de l'Empereur *Galba*, ont cru mal-à-propos, que ce mot en Gaulois signifioit un *veau*. Mais Suétone dit seulement, que les Gaulois appelloient ainsi un homme gras & replet, & il ne parle point de *veau*. Ce qui a peut-être contribué à induire en erreur ceux qui ont été de ce sentiment, c'est qu'un veau s'appelle en Alleman *kalb*; en Anglo-Saxon, *celf*, *calf*, *cælf*, *cealf*; en Flaman, en Suédois & en Anglois, *kalf* & *calf*. Mais quoique ces différens mots approchent beaucoup de *galb*, il ne s'ensuit pas que ce soit la même chose. Comme certains termes qui paroissent fort différens, sont quelquefois essentiellement le même; il y en a d'autres qui nonobstant qu'ils ayent entre eux beaucoup de ressemblance, ont néanmoins des origines tout à fait différentes. Et c'est à quoi il faut bien faire attention en matiere d'étymologie; sans quoi on tombera aisément dans des erreurs grossieres. *

GALBANUM. Terme de Pharmacie. C'est le nom d'une gomme; & il vient de חלבנה *hhelbenah*, nom Ebreu de cette drogue : d'où a été fait aussi le Grec χαλϐάνη. Les Latins ont changé l'aspiration forte qui est au commencement du mot Ebreu & du mot Grec, en *g* : de quoi il y a d'autres exemples. Le *galbanum* a été nommé en Ebreu חלבנה *hhelbenah*, de חלב *hheleb*, graisse; parce que cette gomme est grasse. Le *galbanum* entroit dans la composition du parfum que Dieu ordonna de faire pour lui être offert dans le tabernacle, *Exod.* xxx. 34. Voici les paroles du texte sacré, traduit sur l'Ebreu : *Le Seigneur dit à Moïse : Prenez des aromates, du stacte, de l'onyx, & du galbanum, & avec ces aromates, de l'encens le plus pur, de chacun partie égale. Vous en ferez un parfum composé selon l'art.* On voit par ces paroles, que le *galbanum* qui entroit dans ce parfum, étoit d'une agréable odeur. Or comme celle de notre *galbanum* n'est rien moins qu'agréable, il s'ensuit que le *galbanum* dont parle Moïse, étoit fort différent du nôtre : ce qui n'empêche pas qu'il n'ait pu porter le même nom à cause de la qualité grasse, commune à ces deux drogues. La manne que Dieu fit tomber dans le désert, étoit aussi fort différente de la nôtre, quoiqu'elle porte le même nom.

On dit qu'un homme donne du *galbanum*, lorsqu'il promet beaucoup de choses pour en tenir peu; ou lorsqu'il parle en galimathias; qu'il ne satisfait pas sur une demande, ou une priere qui lui est faite; qu'il veut duper & tromper les gens. Ce proverbe vient de ce que pour faire tomber le renard dans le piége, on y met des roties frottées de *galbanum*, dont l'odeur lui plaît extrêmement, & l'attire en des lieux préparés pour l'attraper. *

GALE. Réjouissance. Alain Chartier, dans son livre des Quatre Dames :

Soit l'aventure bonne ou male :
Rire, plor, courroux ou gale.

Froissart : *Là dit le Duc de joyeuses paroles, & gales.* M.

GALE. Réjouissance. Je crois que de ce vieux mot on peut fort bien dériver *gaillard*, & *galand*, dans le sens de réjoui. Et peut-être aussi que *gale* vient de l'Anglo-Saxon *gal*, d'où M. le Duchat dérive *gaillard* & *galand*. Au lieu de *gal*, les Allemans disent *geil*, dans le même sens. Voyez ci-dessus *Gaillard*. *

GALEMAR. De *calamarium*. Les Gloses Anciennes : καλαμάριον, *atramentarium*. Voyez Meursius & M. du Cange, dans leurs Glossaires Grecs au mot καλαμάριον. *M.*

GALEOTE. Devin, homme qui fait profession de prédire l'avenir. Les *Galeotes* étoient autrefois une espéce de Devins chez les Siciliens, comme nous l'apprend le Géographe Etienne. C'étoient les interprétes des prodiges. Ce mot vient du Grec γαλεῶται, que Bochart *Hieroz.* P. I. liv. IV. chap. 7. croit avoir été fait de l'Ebreu גלה *galah*, qui signifie *revelavit*. Cela suppose que ce sont les Phéniciens qui ont porté ce terme en Sicile. *Galeota*, dans les Auteurs de la Basse-Latinité, a un autre sens : il se prend pour galérien, rameur d'une galere : & son étymologie est la même que celle de *galere*. Voyez *Galere*. *

GALERE : ou, selon les Anciens, *Galée*. Voyez Louis Servin, livre 2. Plaidoyé 47. Je ne rapporterai point ici ce qui est écrit au livre attribué à Xénophon, intitulé *de Æquivocis*, où il est fait mention des Gaulois; lesquels, au tems des premieres inondations, furent les premiers entre les hommes qui surmontérent les eaux du Déluge; ni ce qu'aucuns ont observé, qu'ayant les premiers vogué sur la mer, ils ont donné le nom aux *Galéres*. Je crois que ces mots viennent de *galin*, qui, en Langue Araméе, signifie *barque*. Il se peut faire aussi que le mot *Galére* soit formé de *gaulus*, qui étoit une espéce de bâteau dont fait mention Aule Gelle, livre 10. chap. 25. Festus : Gaulus, *nomen navigii*. Caseneuve.

GALERE. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot. Vigenaire sur Philostrate, au Tableau des Thyrréniens, croit que ce mot a été fait de celui de *galerus* : les galéres, selon l'opinion de quelques-uns, ayant été inventées sur la forme du chapeau de Mercure. Et le Castelvetro, dans son livre, intitulé : *Ragioni d'alcune cose nella Canzone di Messer Annibal Caro*, en a donné la même origine. D'autres le dérivent de *galea* : qui est un mot dont les Latins se sont servis pour signifier *un casque*. Et ils le dérivent de ce mot, à cause, disent-ils, qu'on mettoit ordinairement un casque sur la proue des navires. Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis* : *Non desunt, qui vocem* galeæ, *vel* galeidæ, *esse putent ex Latino* galeæ; *quasi* navim *dicas* galeatam : *quomodò B. Hieronymus dixit* Prologum galeatum : *qui vulgari Bibliorum Versioni pramitti solet. Et fortasse crebrò navis in prora* παράσημον *habuit galeam : uti illa qua Co-*

GAL.

rintho Ovidium vexit. Sic enim scribit libro 1. *Tristium, Eleg.* XI.

> Est mihi, sitque, precor, flavæ tutela Minervæ,
> Navis : & à picta casside nomen habet.

In puppi erat Minerva : in prora autem, cassis : unde ei galeæ, *vel* cassidis, *nomen. Ac fortasse hoc* παράσημον *frequens : ut inde extensa sit significatio, etsi id* παράσημον *non esset. Vel qui primæ navis quam vidissent, hoc* παράσημον, *& nomen scirent, inde omnes naves longas sic nuncupârunt.* Ce qu'il a pris de Joseph Scaliger, dans le livre qu'il a fait contre Robertus Titius, sous le nom d'*Ivo Villomarus* : *ἀπὸ τοῦ παρασήμου, navibus nomen imponi solitum diximus. Exigis testimonium. Ovidius :*

> Est mihi, sitque, precor, flavæ tutela Minervæ,
> Navis : & à picta casside nomen habet.

Lucianus : τὴν ἐπώνυμον τῆς νεὼς θεὸν ἔχουσα Ἶσιν ἀνατίμωθεῖν. Et ensuite : *præterea apud Ovidium, navis, non à Minerva quæ imponeretur puppi, sed à picta Minervæ casside nomen habet : ut non* Minerva, *sed* Galea *vocaretur : quo nomine, omnes hodie vocantur Liburnicæ.* Voyez le même Scaliger sur Eusébe, pag. 31. & 49. de la premiere édition.

Cette étymologie me paroît fort raisonnable. Je ne crois pourtant pas que ce soit la véritable. Et je crois que notre mot *galére*, & l'Italien & l'Espagnol *galera*, ont été faits de *galea*. Il est à remarquer que l'ancien mot Italien est *galea*, & non pas *galera*. *Scrivesi* galea, *e non* galera, dit le Pergamini. Nous prononcions aussi anciennement *galée*. Marot, dans son Eglogue sur la naissance de Monseigneur le Dauphin :

> *Plus voile au vent ne fera la galée,*
> *Pour trafiquer dessus la mer salée.*

qui est un mot, pour le marquer en passant, dont Joachim du Bellay, s'est servi dans les Traductions qu'il a faites de quelques livres de l'Enéide, comme il le témoigne lui-même dans sa Préface. Et nous disons encore aujourd'hui, *vogue la galée*. Et ce mot *galea* a été fait du Grec γαλία, mot de la même signification. Le Grand Etymologique, au mot κελητίζει : ἔστι δὲ εἶδος πλοίου λῃστρικοῦ, ὃ ἐστι γαλία. Vous trouverez un grand nombre d'autres autorités d'Auteurs Grecs modernes, dans le Glossaire Grec de M. du Cange. On a dit aussi γαλαῖα. Il est présentement question de savoir d'où vient γαλία. Je crois qu'il vient de γάλη, qui dans Hésychius est interprété, ἐξέδρας εἶδος ; c'est-à-dire, un lieu, un banc, où il y a plusieurs siéges : tel que sont les galéres. Γάλη, γαλία, γαλαῖα, GALEA. La seconde en *galea*, dans cette signification, est longue.

> *In terris galeas, in aquis formido galeas.*
> *Inter eas, & eas, consulo tutus eas,*

dit un Poëte dans Matthieu Pâris. Ce qui pourroit donner sujet de croire que notre *galea* auroit été fait de γαλαῖα. Γαλία pourroit bien aussi avoir été dit en cette signification de *galere*, de γαλία, en la signification d'un certain poisson, ainsi nommé, à cause de sa longueur, du mot γαλῆ, qui signifie *un chat*. Et de-là vient, dit Rondelet, livre 13. ch. 1. que tous les poissons longs ont été appellés γαλεοί. Comme les galéres sont vaisseaux qu'on appelle *longs*, & qu'elles nagent comme des poissons, on peut avoir donné ce nom de *galea* aux galéres. C'est l'opinion de Filippo Pigafetta, dans ses Notes sur la Traduction des Tactiques de Léon. Voici ses termes : *Il nome e la figura della galea, somiglia al pesce Spada, detto in Graco* galeotis, *da cui prima si dinominarono* le galeotte : *retinendo più dell' antico nome : & poi*, le galee. *Il pesce Spada, del quale ò preso conoscenza a Constantinopoli, à nel naso una spada, più d'un braccio lunga : che si confa col becco della galeotta, vasello.. Onde Eliano; che fu persona militare ; ponendo forse mente à cio, avvertisce nel* 14. *libro degli Animali, che quella spada, così nel naso postagli, somiglia al becco d'una trireme : usando, massimamente la trireme, di ferire con lo sprone il nemico, a guisa del pesce Spada. Le pinne che il pesce galeotis tiene al ventre di quà e di là, dissegnano li remi della galeotta, vasello : e la coda parimente di quel pesce, rappresenta il timone, e la poppa : usando gli antichi Graci di chiamar la poppa de' navili*, coda. *Ecco dunque, che le parti, e il nome del pesce galeotis rispondono al vasello galeotta. Alcuni stimano che* galea *si dinomini da un altro pesce, detto* galeo, *notissimo nell' Istoria de' pesci. In che possi notare, che in buon volgare, si dice* galea, *e non* galera : *come per tutto à il Boccaccio, e la ragione lo addita.* Et ce qui suit : que vous pouvez voir dans mes Origines de la Langue Italienne. Cette opinion de Pigafetta, ne me déplaît pas. *M.*

GALERIE. Comme c'est une espéce de bâtiment qui ne sert qu'à se promener & à se donner du plaisir, il y a quelque apparence que ce mot est formé de l'ancien verbe François *galer*, qui signifie *se réjouir* ; comme encore aujourd'hui en Languedoc *galà* signifie *se donner du bon tems*. Et ces mots semblent tirer leur origine de *gallescere*, qui signifie *s'éjouir & prendre au plaisir*. Les Gloses : *Gallesco*, χαίρω, γήθομαι. Caseneuve.

GALERIE. Les Italiens disent *galeria* : mais, de leur propre aveu, ils ont pris ce mot de nous. Giuliano Riccio, dans son *Prioristia*, à l'endroit où il parle des Gaddi : GALERIA : *Così, con voce Francese, si chiamano oggi certi terrazzi, o logge in palco, alluminate da tutte le bande, eccetto che da Tramontana.* Et le mot de *galerie* est un mot François assez ancien : comme il paroît par cet endroit de Bardin, Conseiller au Parlement de Toulouse, dans sa Relation de l'Institution du Parlement de Toulouse, laquelle m'a été communiquée manuscrite par M. de Masnau, Conseiller au même Parlement, homme de grand mérite, & de beaucoup de vertu : *Unum ambulacrum, quod nos* galeriam *vocamus.* L'Auteur de cette Relation vivoit en 1440. Parlons maintenant de l'étymologie du mot. Nicot a écrit que *gallerie* avoit été dit, quasi *allerie* : du mot *aller*. Et Trippault & Périon ont dit la même chose. Dans mes Origines Italiennes, j'ai dérivé après Covarruvias, le mot de *galerie* de celui de *galére*, à cause de la ressemblance qu'a une galerie avec une galere. *Galera, galeria*, GALERIE. M. Ferrari, s'est fort déclaré contre mon étymologie, en faveur de celle de Périon. Voici ses termes : *Non à forma galeræ, sive triremis : ut ineptè Covarruvias, quique eum sequuntur. Perionius, cum fermè ubique aberret, hac voce scopum tetigit.* Hinc porticus galeriæ, *quasi* aleria : ab eundo, *id est*, aller *appellavimus.* Et cette étymologie de Périon me semble tout-à-fait ridicule : tant les opinions des hommes sont différentes. ¶ M. de Caseneuve a eu une pensée particuliere sur l'étymologie de ce mot

mot. Il dit, qu'une Galerie étant une espéce de bâtiment qui ne sert qu'à se promener & à se donner du plaisir, il y a apparence qu'il a été formé de l'ancien François *galer*, qui signifie se réjouir. Je ne puis approuver cette étymologie : & je la tiens indigne d'un aussi grand Etymologiste qu'étoit M. de Caseneuve. *M.*

GALERIE. L'étymologie que donne M. Ménage du mot *galerie*, ne me semble guere meilleure que celle de M. de Caseneuve. J'aime mieux dériver tout simplement ce mot de l'Alleman *wallen*, *ire*, *ambulare*. Nous avons changé le w Germanique en *g*; changement qui est fort ordinaire en François. C'est ainsi que de *Willelmus*, nous avons fait Guillaume; de *Walles*, Galles; & de même de *Vasco*, Gascon; de *vespa*, guêpe, &c. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 1814. dérive pareillement le François *galerie* de l'Alleman *wallen*. *

GALERNE. Vent de Septentrion, qui fait gêler les vignes : d'où le dictum, *Va tibi, Galerna, per quam fit clausa taberna.* Ce qui a fait croire à M. Parfait, Contrôlleur ordinaire de la Maison du Roi, homme très-versé dans les Etymologies, que ce mot avoit été fait de *gelare*, de cette maniere : *gelare*, *gelarinus*, *gelarina*, *gelarna*, *galerna*, GALERNE : en sous-entendant, *aura*. Nous avons un vent de Septentrion que nous appellons *vent d'Ecosse*; parce qu'il vient du côté de l'Ecosse : ce qui me fait croire que le vent de Galerne, qui vient du côté de la Principauté de Galles, a été ainsi appellé de *Wallia*. *Wallia*, *Gallia*, *Galliarna*, GALIERNE, GALERNE : en sous-entendant, *aura*, comme dessus. *M.*

GALET. C'est une sorte de pierre plate, qui se trouve sur le bord de la mer, & dont on leste les vaisseaux. Il y en a grande quantité vers Calais : ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot avoit été dit, par corruption, au lieu de *Calais*. M. Bochart, dans son livre des Colonies des Phœniciens, page 755. le dérive de l'Ebreu גלד *galad*, qui signifie *durescere* : d'où vient, dit-il, le mot Celtique *kaled*, qui signifie *dur*, & duquel Camden dérive le mot de *Caledonius* : *Levi & facili mutatione, Britanni nostrates dicunt* kalet, *pro* kaled : *& nos, vernaculè*, coclacam GALET *vocamus*; *id est, littoreum calculum : quod silicis genus est durissimum.* Et de-là, le Bas-Breton *calidiff*, qui signifie *endurcir*. Cette étymologie de M. Bochart, est également docte & ingénieuse; mais elle n'est pas véritable : car il est certain que *galet* est un diminutif de *gal*. M. Moisant de Brieux, dans une de ses Lettres Françoises à M. de Prémont Graindorge, imprimée à la fin de la seconde partie de ses Poësies Latines; je veux dire, des Poësies de M. de Brieux : *Venons à notre* gal. *Il signifie pierre, ou caillou, dans la septiéme Muse Normande.*

> D'engaigne qu'ils avoient après être sortis,
> Ils prirent de gros gaux, & cassirent les vitres.

De gal, *l'on a fait le diminutif* galet : *que l'on prend pour le grais dont l'on pave les rues*; étendre sur les galets, *ou* sur les carreaux : *mais qui signifie proprement ces caillous que l'on trouve sur le bord de la mer. Nos Enfans appellent* gals, *ou* gaux, *deux pierres plantées & posées en telle distance que l'on veut, dans quelque grande place où ils jettent avec des crosses, dont ils frappent & poussent une balle, ou autre chose, & partant promptement du lieu où est leur gal, tâchent de la pousser jusqu'à l'autre gal : ce que s'ils peuvent faire, sans que leurs compagnons qui jouent contre eux, les en empêchent, cela s'appelle*, avoir, *ou* gagner le gal, *c'est-à-dire*, gagner la partie. *De-là, nous avons dit métaphoriquement*, avoir le gal, *pour dire*, avoir l'avantage.

Il faut présentement parler de l'origine du mot *gal*. Il vient de *calculus*. *Calculus*, *callus*, *gallus*, GAL : *calculi*, *calli*, *galli*, GAUX. ¶ On a dit *dégoter*, pour dire commencer à pousser cette balle dont il vient d'être parlé. Et dans notre Province d'Anjou, quand celui qui la pousse, est sur le point de la pousser, il crie aux autres joueurs, *Dégot s'en va* : & les autres joueurs lui répondent, *Quand il voudra* : ce qui montre que ce *gaux* a été aussi appellé *got*.

De la ressemblance à ces pierres plates, nous avons appellé *galette*, une espéce de tourteau plat. Cette opinion me paroît plus raisonnable, que celle de M. Bochart, qui dérive ce mot François de l'Ebreu Thalmudique חלתא *challeta*, qui signifie *une galette* : ni que celle du Pere Labbe, qui dit que *galette* est un abregé de *atelette*, abregé de *gâteau* : ni que celle de Sursin, qui le dérive de γάλα.

Il y a apparence que le Jeu du Gallet a aussi été ainsi nommé de ces pierres plates, à cause qu'on y jouoit anciennement avec des galets.

Le lieu où l'on prend ces pierres s'appelle *galetiere*.

Il me reste à remarquer, qu'il y avoit à Chinon, il n'y a pas long-tems, une famille du nom de *Galet*. Galet, le Joueur, qui a fait bâtir à Paris l'Hôtel de Sully, étoit de cette famille. C'est ce Gallet dont Regnier le Satyrique a fait mention en ces vers de sa 14. Satire :

> *Galet a sa raison; & qui fera son dire,*
> *Le hazard pour le moins lui promet un Empire.*
> *Toutesfois au contraire étant léger & net,*
> *N'ayant que l'espérance & trois dez au cornet,*
> *Comme sur un bon fonds de rentes & de réceptes,*
> *Dessus sept ou quatorze il assigne ses deptes.*

Ulrich Galet, Maître des Requêtes de Grandgosier, étoit de la même famille : ce que j'ai oui dire à Galet le Joueur. *M.*

GALETAS. Le dernier étage d'une maison, non carré. Ce mot est de difficile origine. Pierre le Loyer, Conseiller au Présidial d'Angers, livre VII. de ses Spectres, chapitre 9. le dérive de l'Arabe *calata*, qu'il dit signifier le lieu le plus éminent d'une maison : qui est une étymologie non recevable : car outre que ce mot signifie le donjon d'un château, & que cette signification ne convient point à celle du mot *galetas*, les mots ordinaires de la Langue Françoise n'ont point été formés de ceux de la Langue Arabe. Pierre le Loyer étoit un homme savant. J'ai eu l'honneur dans ma jeunesse de converser avec lui. Mais il étoit infatué de ses étymologies Françoises tirées de l'Arabe. Voyez je vous prie, ce que j'ai remarqué à ce propos dans mes Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, mon grand pere maternel. Après avoir cherché long-tems l'étymologie de ce mot *galetas*, je crois l'avoir enfin trouvée. Je crois donc que ce mot a été formé du Latin inusité *Valetostasium*, mot composé de celui de *valetus*, qui signifie *valet*, & de celui de *stasium*, fait du Grec στάσιον, qui signifie *demeure*. Βυστάσιν,

dans les Gloses anciennes, est expliqué par *boville*; c'est-à-dire, *étable a bœufs*. *Valetostasium* signifioit donc originairement *Valetorum statio*, la demeure, l'habitation des Valets; c'est-à-dire, des jeunes enfans des Seigneurs. Voyez ci-dessous. Et *galetas* a été formé de *valetostasium*, de cette maniere: *valetostasium*, *valestasium*, *galestasium*, GALETAS: comme GASCON de *Vasco*, & GATER, de *vastare*. Et on a dit *Galestasium* pour la demeure des Valets, de la même façon qu'on a dit γαρσονοςάσιον, pour *la demeure des Garçons*: qui est un mot qui se trouve en cette signification-là dans Cedrenus. Ecoutons Lipse, dans la lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*: *In Cedreno legas, Constantinopoli conflagrasse incendio* τὸ μεσίαυλον τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, τὸ λεγόμενον ΓΑΡΣΟΝΟΣΤΑΣΙΟΝ. *Id est*, mediam aulam Templi magni, quæ *Garsonostasium* dicitur. *In margine scripti libri notatum*: Γαρσονοςάσιον, ἐμοὶ δοκεῖ, Παιδοςάσιον· Γαρσόνιον γὰρ παρὰ Λατίνοις, τὸ παιδίον. *Id est*, Garsonostasium, mihi videtur esse puerorum statio: *Garsonium* enim Latinis, est *puer*. *Optimè ille*. M. du Cange, dans son Glossaire Grec, au mot γαρσονοςάσιον, a fait la même remarque: ΓΑΡΣΟΝΟΣΤΑΣΙΟΝ, *sic appellatum atrium subdiale ante Ædem Sophianam Constantinopoli, in quo scilicet consistebant Procerum famuli, quos* garçones, *ut & Galli hodie, Greci vocabant*. ¶ On peut aussi avoir fait *galetas* de *Valetostasis*. Et *Valetostasis* aura été dit, comme *Græcostasis*, qui étoit un Palais de l'ancienne Rome, où logeoient les Ambassadeurs de Gréce. Pline, XXXIII. I. Voyez Vigenaire, sur Tite-Live, page 523. du Tome premier.

Il me reste à remarquer que ce mot de *Valet* s'est dit originairement des enfans des Nobles qui n'étoient pas encore parvenus au degré de Chevalerie: Voyez ci-dessous au mot *valet*: & qu'il s'est dit ensuite des Ecuyers, appellés en Latin *Armigeri & Scutiferi*; c'est-à-dire de ceux qui dans les armées portoient les armes & les boucliers aux Chevaliers: Et ensuite, des valets honorables: Et enfin, des valets de petite étoffe. Et comme on loge la valetaille aux derniers étages des logis, ce mot de *Valestasium*, qui ne signifioit que *Valetorum statio*, a été pris enfin pour *un galetas*. M.

GALETAS. Peut-être de l'Ebreu עליה & עלית *galijath*, *chambre-haute*. Huet.

GALETTE. Sorte de tourteau. Voyez *galet*. M.

GALGALA. Nom propre d'une ville de la Palestine, autrement *Guilgal*, suivant la prononciation Ebraïque. C'est à *Galgala* que Josué érigea douze pierres pour être à la postérité un monument du passage miraculeux du Jourdain, & c'est-là aussi qu'il circoncit le peuple & célébra la Pâque. Ce nom est Ebreu, & signifie roulement, du verbe גלל *galal rouler*: & il fut donné à ce lieu parce que, comme il est rapporté *Jos.* V. 9. le Seigneur y avoit ôté de dessus les enfans d'Israel par la circoncision l'opprobre de l'Egypte. Les paroles du texte sont: *Le Seigneur dit a Josué: aujourd'hui j'ai ôté* (à la lettre *j'ai roulé*) *de dessus vous l'opprobre de l'Egypte. C'est pourquoi ce lieu fut appellé Guilgal* (c'est-à-dire *roulement*), *comme on l'appelle encore aujourd'hui*. Le Prophéte Amos, V. 5. fait allusion à ce nom, par un de ces jeux de mots assez ordinaires dans l'Ecriture, lorsqu'il dit: הגלגל גלה יגלה *Guilgal galoh iglèh*; c'est-à-dire, *Galgala ira certainement en exil*. *

GALILÉE. Ancien nom propre d'une partie de la Palestine. Il vient de l'Ebreu גליל *galil*, dont les Grecs ont fait Γαλιλαία, & les Latins *Galilæa*. Il signifie *limite*, *confin*; & il fut donné apparemment à ce pays parce qu'il étoit aux confins de la Terre-Sainte. *

GALIMAFRÉE. Sorte de ragoût. Hachis de diverses sortes de viandes. Montagne I. 46. *Quelque diversité d'herbes qu'il y ait, tout s'enveloppe sous le nom de* salade: *de même, sous la considération des noms, je m'en vais faire ici une galimafrée de divers articles*. Je ne sais pas d'où vient ce mot. *Galifre*, selon le témoignage de Charles de Bouvelles, signifie en Picard, *un gourmand*. M.

GALIMATIAS. Discours confus & obscur: grand discours où l'on ne comprend rien. *Galimatias*, & *galimafrée* sont cousins germains; mais je ne sais pas leur généalogie. *M.*

GALIMATIAS. Ce mot, à mon avis, a la même naissance qu'*Aliborum*, & a été formé dans les plaidoyers qui se faisoient autrefois en Latin. Il s'agissoit d'un coq appartenant à une des Parties, qui s'appelloit *Matthias*. L'Avocat, à force de répéter souvent les mots de *Gallus* & de *Matthias*, se brouilla; & au lieu de dire *Gallus Matthiæ*, dit *Galli Matthias*. Ce qui fit ainsi nommer dans la suite les discours embrouillés. *Huet*.

GALION. C'est ainsi qu'on appelle un vaisseau qui est plus grand que les navires; bien que la terminaison de ce mot témoigne assez que c'est proprement un diminutif de *galée*: aussi étoit-ce anciennement le nom d'un petit vaisseau. Un ancien Auteur de l'Histoire de Jérusalem, qui se voit dans le Recueil intitulé *Gesta Dei per Francos*: *Verùm quadam de galeis nostris, quinam veniant, inquisitura occurrit; & cum ea minor cumba, quam vulgò* galionem *vocant*. Et plus bas: *Galiones verò, uno remorum ordine contenti, brevitate mobiles, & faciliùs flectuntur, & leviùs discurrunt*, &c. *Casseneuve*.

GALION: GALIOTE. Γαλέα, γαλία. *galio galionis*, GALION. Γαλέα. γαλία, *galia*, *galiota*, GALIOTE. Γαλέα se trouve. Voyez le Glossaire Grec de M. du Cange. Voyez aussi ci-dessus *galere*. M.

GALION. Plante, appellée autrement *petit muguet*. De γάλλιον, qui signifie la même chose, & que Dioscoride IV. 96. & Galien liv. VI. des Facultés des Simples, dérivent de γάλα: parce que cette plante fait prendre le lait. Voici l'endroit de Dioscoride: ΓΑΛΛΙΟΝ, οἱ δὲ ΓΑΛΛΕΡΙΟΝ, οἱ δὲ, ΓΑΛΑΤΙΟΝ. ὠνόμασται δὲ ἀπὸ τοῦ γάλα πηγνύειν, ἀντὶ πυτίας, αὐτό. Voici celui de Galien: ΓΑΛΛΙΟΝ, ὠνόμασται δὲ ἀπὸ τοῦ γάλα πηγνύναι. Selon cette étymologie, il faudroit écrire γάλιον, & non pas γάλλιον. M.

GALLANDE. Rue Gallande. Voyez *Rue Gallande*. M.

GALLE. Rogne. Charle de Bouvelles & Nicot le dérivent de *callus*. C'est la véritable étymologie de ce mot. *Callus*, *calla*, *galla*, GALLE. *Callosus* se trouve pour *galleux* dans Adhelmus:

Insuper expertus calloso corpore lepram.

La galle rend la peau dure & rude; & calleuse, pour user de ce mot. Et de-là vient que les anciens Auteurs Latins l'ont appellée *scabies*. Jordanus Rufus, Calabrois, dans son Traité manuscrit *de Medicamentis equorum*, livre premier, chapitre dernier, parle de la galle des chevaux en ces termes: Galla, *est quadam tumefactio mollis, ad modum vesica: magna, ut galla, vel avellana*. Ce qui pourroit donner sujet de croire, que *galle*, dans la

signification de *rogne*, auroit été fait de *galle* dans la signification de *noix de galle*. Mais encore une fois, *galle*, en cette signification, vient de *callus*. ¶ Les Bas-Bretons disent *gallus*, pour *galleux* : ce qu'ils ont pris sans doute du François *galleux*. M.

GALLE. Noix de galle. Gr. κηκίς. Du Latin *galla*. Virgile, dans le quatriéme de ses Georgiques :

Proderit & tunsum gallæ admiscere saporem.

Les Espagnols y ont ajoûté un A. Ils disent *agalla* M.

GALLEFRETIER. Rabelais, dans la Préface du v. livre ; s'il est vrai que ce livre soit de Rabelais : *Quels trinquenailles ? quels gallefretiers.* Henri Etienne, vers la fin du chapitre 3. de son Apologie pour Hérodote, dit que nous disons *gallefretier*, au lieu de *gallefrotier* : *à scabie fricanda.* Les Espagnols disent *galloso*, & *gallofero*, & *galfarro*, & *galfaron*, pour dire *un mendiant* : & *gallofear*, pour dire *mendier* : & les Gascons disent *gallofou*, pour dire *un gueux revestu*, qui fait du suffisant : Et les Italiens, *gaglioffo*, pour *vilain*, *coquin*. Il y a apparence que *gallefretier* a été fait de *gallofretarius*, fait de *gallofero*. M.

GALLEFRETIER. Ce mot vient, selon moi, de l'Alleman *walfarter*, qui signifie pelerin, ou homme qui est en voyage pour aller visiter les tombeaux des Saints. On sait que sous l'habit de pelerin sont quelquefois cachés de mauvais garnemens, suivant le proverbe : *Jamais cheval ni homme n'amanda pour aller à Rome*. De-là vient que ce mot a été pris en mauvaise part. *Wal* en Alleman signifie entr'autres choses *mortuus* & *cadaver mortui*. *Fart* signifie, *profectio*, *iter*. Le Duchat.

GALLER. Vieux mot, inusité, qui signifie se réjouir. Coquillart dans son Monologue des Perruques :

Frere Beruste, & Dom Fremin,
Les attendent en lieu celé :
Sur queue de leur parchemin
Leur baillent leur beau blanc scellé.
Ont-ils bien gaudi & gallé,
En lieu de dire leurs Matines. M.

Voyez *galand*.

GALLES. Le pays ou la principauté de *Galles* en Angleterre, qu'on nommoit autrefois la *Cambrie*. C'est-là que se retirerent & se maintenerent les Bretons, lorsque les Anglosaxons s'emparerent de l'Angleterre. Pasquier dans ses Recherches livre 1. chap. 2. prétend que le pays de *Galles* a pris son nom des *Gaulois*, premiers habitans de l'Isle de la Grande Bretagne. Wachter croit que *Gallois*, signifie *peregrinus*, *migrator*, & il le dérive du verbe Teutonique *wallen*, qui veut dire *peregrinari*, *migrare*. Il donne la même signification & la même origine aux mots *Gaulois* & *Wallon*. Nous avons dit en François *Gallois* au lieu de *Walle*, qui est le véritable nom, en changeant W en G, comme en beaucoup d'autres mots. Mais pourquoi les *Gallois* ou habitans du pays de *Galles* ont-ils eu ce nom ? Ecoutons le même Wachter, qui dans son *Glossarium Germanicum* pag. 1811. parle ainsi là-dessus : WALE, *peregrinus*, *alienus*. *Bensonius in Voc. Anglosax.* Weal *advena*, Weallas *Britanni*, Weallisc *Wallicus*, *Cambricus*, Corn-Weallas *Cornubienses*. Quibus addere poterat Bryt-Weallas *Wallo-Britannos*. *Loccenius in Lex. Jur. Sueo-Goth.* Walinkunna *extranei peregrini*. *Francos eadem voce usos esse colligitur ex Pacto Legis Salicæ Guelferbytano*, *ubi Romani inter Francos degentes vocantur* uuala leodi, *homines peregrini*. *Tit.* XL. §. 5. & *ex Rythmo S. Annonis* §. 23. *ubi Italia vocatur* Walilant, *quæ respectu Æneæ erat terra extera. Cuncta à Simpliciori* el *alius*, *alienus*, *præfixo W. Inde Latinis* GALLI, WALLI, WALLONES, WALLICI : *quæ nomina propriè tribuuntur populis qui vel alio sermone utuntur quàm nostro*, *vel ex alia regione in eas quas nunc tenent sedes*, *migrârunt*. *De* Gallis *vidimus suprà. De* Wallis *in Britannia idem videtur statuendum. Cùm enim Britannorum*, *qui post amissam patriam cædibus superfuerant*, *pars in Cambriam*, *pars in Cornubiam*, *se recepissent* ; *Saxones*, *hos quidem* Corn-wealas, *illos verò* Bryt-wealas *appellabant*, *ut docet Cel. Wilkius in Gloss. voce* Waliscus. *Mirum quo jure*, *cùm ipsi potius fuerint peregrini in Britannia*, *illi indigenæ. Hinc fortasse rectius vocantur migrantes*, *quàm peregrini*, *à* wallen *migrare. Quidam etiam* Belgicum *nomen inde efformant. Nam à* wale *inquiunt fit diminutivum* walike, balike, & *hinc porrò* BELGA *per contractionem. Quod in medio relinquo. Gentilibus jungamus propria*, *pueris & puellis imposita. Nam hæc quoque ex eodem eum illis fonte à parentibus hausta videntur*, *ut sunt* WALAFRIDUS, *peregrinorum assertor*, *à* frieden *tueri*. WALPURGIS, *peregrinorum tutrix*, *à* bergen *servare*. WALTRUDIS, *peregrinis dilecta. Hodie superat incompositis & derivatis*, *cujusmodi sunt* wallnuss *nux exotica*, wallen *peregrinari*, welisch, *contractè* welsch, *externus peregrinus. De voce Celtica* el, *quæ omnium origo est*, *vide plura in loco*. Voyez aussi ci-dessus *Gaulois*. *

GALLON. Ornement d'habit. De *callone*, ablatif de *callo*, fait de *callus*. *Callus*, *callo*, *callonis*, *callone*, *gallone*, GALLON. Le gallon est élevé au-dessus de l'étoffe. Voyez *galle*. M.

GALLONNER le chef, pour *peigner*, *grater*, se trouve dans Froissart édit. d'Ant. Verard, vol. 2. fol. 16. v°. *Le Duchat*.

GALOCHE. Il n'y a point de doute qu'il ne soit formé de *Gallica*, qui signifie proprement une espéce de chaussure qui ne couvre que le dessus du pié, dont le reste paroît nu au travers de certaines courroyes dont cette chaussure est attachée. Dans Aule Gelle, liv. 13. chap. 20. *Omnia fermè id genus*, *quibus plantarum calces tantùm infimæ teguntur*, *cætera propè nuda*, & *teretibus habenis vincta sunt*, soleas *dixerunt* : *nonnunquam voce Græcâ* crepidulas. Gallicas *autem*, *verbum opinor esse novum*, *non diu ante ætatem M. Ciceronis usurpari cœptum*, *Itaque ab eo ipso positum est in secunda Antonianarum*. Cum Gallicis, *inquit*, & lacerna cucurristi. Son diminutif *gallicula* signifie *même chose*. Les Gloses : Σανδάλιον, *gallicula*. Le Glossaire d'Ansileubus : *Gallicula*, *calceamenta pastorum sunt*. Henri Spelman dans son Archéologue : *Sunt* Galoches *hodie apud Gallos crepidæ seu calcei quidam lignei*, *quibus in rure utuntur coloni*. Budée dérive *galoche* de καλόπους, qui signifie *un soulier de bois*. Caseneuve.

GALOCHES. Nébrisse, Baïf, Périon, Favyn, M. du Cange, & plusieurs autres dérivent ce mot de celui de *gallica*, qui se trouve dans la seconde Philippique de Ciceron, pour une espéce de soulier : *Cum gallicis & lacerna cucurristi*. Et dans le chapitre 20. du livre 13. d'Aulugelle : *Omnia fermè id genus*, *quibus plantarum calces tantùm infimè teguntur*, *cætera propè nuda*, & *teretibus habenis vincta sunt*, soleas *dixerunt* : *nonnumquam*, *voce Græca*, crepidulas. Gallicas *autem*, *verbum esse opinor novum*, *non diu ante ætatem Marci Cicero-*

nis usurpatum. Itaque ab eo ipso positum est in secunda Antonianarum. Cum gallicis, *inquit*, & lacerna cucurristi. Et ce mot est expliqué dans les Gloses anciennes par σανδάλιον. Σανδάλιον, *gallicula.* Où Bonaventura Vulcanius a fait cette note : *Galli etiam hodie* galloches *vocant.* Henricus Spelmanus ; ce qui a été remarqué par M. de Caseneuve ; a fait une semblable remarque dans son Archéologue : *Sunt* galoches *hodie apud Gallos, crepida ceu calcei quidam lignei, quibus in rure utuntur coloni.* Et Franciscus Silvius, sur les Epîtres d'Angelus Politianus ; parlant du mot *gallica* : *Gallicum fortasse est vocabulum : vocabulo enim domestico, nostri* gallocias *appellitant.* Covarruvias a eu une autre pensée. Il croit que l'Espagnol *galochas*, qui est le même que notre mot *galoches*, a été dit *à Gallis, porque los Franceses, y specialmente los que abitan en los Alpes, las usan.* Quelques-uns dérivent *galoches*, de *calones*, qui se trouve dans Festus, pour une espéce de souliers. *Calo, cala, caluca, galuca,* GALOCHE. Budée le dérive de καλόπους. Καλόπους, *lignea crepida, à nobis* gallochus *dicitur.* C'est dans ses Commentaires de la Langue Grecque, page. 212. de l'édition de Robert Etienne. Mais καλόπους ne signifie pas *un soulier*, mais *une forme de soulier.* Voyez ci-dessus *forme de soulier.* ¶ L'étymologie de Nébrisse, de Baïf, &c. me semble la plus vraisemblable. ¶ J'oubliois à remarquer que Postel a aussi dérivé *galoches* de καλοπέδιον. M.

GALOISE : galante : gentille. Le livre des Pardons S. Trotet :

> *Et puis s'en vont, pour faire les galoises,*
> *Lorsque devroient vaquer en Oraison.* M.

Voyez *galand.*

GALON. Mesure des choses liquides. M. de Brieux, dans ses Divertissemens, en sa Lettre à M. de Prémont : GALON, *parmi nous, est une mesure, ou un vaisseau, qui tient deux pots. Dans Mathieu Pâris vous trouverez* cerevisiæ galones. *Dans Froissart, volume 2. chap.* 19. Il leur convenoit acheter un pain mal cuit, six esterlins ; & un galon de vin, 24. esterlins. *Nous l'avons sans doute pris de l'Anglois* a galon : *que quelques-uns veulent tirer du Grec* λάγυνον, *en transposant les lettres.* ¶ Ce mot en cette signification, est fort usité à Caen : & c'est ce qu'a voulu dire M. de Brieux, en disant, *galon parmi nous*, &c. car M. de Brieux étoit de Caen. *M.*

GALON. Il vient de *Gillo.* Ce mot se trouve dans une ancienne Epigramme rapportée dans les Catalectes de Scaliger :

> *Quem recreat fessum gillo facella melo.*

Et dans une autre de la compilation de Pithou :

> *Gillo vomit gelidum vastis singultibus omnem.*

Les anciens Glossaires rendent ce mot par *baucalis.* Et Cassien : *Gillonem fictilem, quem baucalem nuncupant.* Huet.

GALOPER. Κάλπη & κάλπις, dans quelques Auteurs Grecs, signifient une certaine maniere de marcher ou de courir : de-là sont dérivés καλπάζειν & καλπᾶν, qui signifient proprement *faire aller un cheval à petits bonds.* Budée, Adrien Junius, Ruellius, & plusieurs autres après eux, ont remarqué que de-là vient *galop* & *galoper.* Voici les termes de Budée, qui sont de la page 212. de ses Commentaires sur la Langue Grecque : Καλπᾶν ἢ καλπάζειν *Graci dicunt, equum ad ingressum exultantem urgere. Nostri hoc* callopare *vocant ;* & callopum, *quod illi* κάλπην *dicunt.* M. de Saumaise cependant, dans ses Notes sur l'Historien Julius Capitolinus, met de la différence entre le καλπᾶν des Grecs, & notre *galoper. Differebat tamen*, dit-il, *currendi modus ille in equis, quem Graci* καλπᾶν *vocant, & quem nos* galopum *vocamus. Gracorum enim* κάλπα, *cursus est quem* trotum *vulgò nuncupamus, qui medius est inter* galopum & passum, *ut vulgò loquimur.* Mais il ajoute : *Haud dubiè tamen inde efficta vox est illa nostra Gallica*, &c. *Caseneuve.*

GALOPER. De *calupare.* M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 245. *Ut à voce* κάλπα, *qua* cursum *Gracis significat, verbum* καλπάζειν, *sic Latini* calpare, *vel* calupare, *dixerunt,* ἀπὸ τοῦ καλπᾶν. *Inde nostrum* galopare, *pro currere ; de equis. Differebat tamen currendi modus ille in equis, quem Graci* καλπᾶν *vocant, & quem nos* galopum *vocamus. Gracorum enim* κάλπα *cursus est quem* trotum *vulgò nuncupamus, qui medius est inter* galopum, & passum, *ut vulgò loquimur. Haud dubiè tamen inde efficta vox est illa nostra Gallica unde diximus.* Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, a dit la même chose ; & Ruellius, dans son Interprétation des Mots difficiles des anciens Médecins ; & Périon dans ses Dialogues de l'Origine de la Langue Françoise. Bourdelot, dans ses Etymologies Manuscrites, a fort bien remarqué que Budée est le premier qui a fait cette remarque. Voici les termes de Budée ; qui sont de ses Commentaires sur la Langue Grecque, pag. 212. de l'édition de Robert Etienne : Καλπᾶν, ἢ καλπάζειν, *Graci dicunt, equum ad ingressum exultantem urgere. Nostri hoc* callopare *vocant ; &* callopum, *quod illi* κάλπην *dicunt :* & ce qui suit. *M.*

GALOPINS. On appelle ainsi dans la Maison du Roi, les enfans de cuisine : qui sont ceux qui habillent les viandes, & qui les piquent. On appelle aussi à la Cour *Galopins*, les volontaires suivant la Cour : qui sont de petits gueux qui suivent la Cour. C'est un diminutif de l'Italien *galuppo. Galuppo, galluppino,* GALOPIN. M. Ferrari, dans ses Origines Italiennes : GALUPPO, *Servus militaris : agaso : non à* calo, *sive* calone ; *sed quòd currentem equum pedes insequatur, aut pracedat : vel quòd instar equi calpantis, cito cursu feratur.* Voyez *galoper.* M.

GALVARDINE. Rabelais, 4. 31. *La peau, comme une galvardine.* La signification de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

GAM.

GAMACHES. Guêtres, couverture de bottes. Les Italiens disent aussi *gamascia.* M. Bochart prétendoit que ces mots venoient de l'Arabe *giarmuk*, qui signifie la même chose. Les Languedociens disent *garamacho*, & *gamacho.* M. du Cange dérive *gamascia* de *campagus.* M.

GAMALA. Nom propre d'une Ville de Palestine, ainsi appellée de l'Ebreu גמל *gamal* chameau ; parce qu'étant située sur le sommet d'une montagne, elle sembloit représenter la bosse d'un chameau. *

GAMBADE. Voyez *jambe.* M.

GAMBAGE. C'est un droit dû aux Seigneurs par les Brasseurs de biére : dont il est fait mention dans la Coutume de Boulonnois, art. 45. & dans celle d'Herly, art. 3. Ce droit a été ainsi appellé, par corruption, au lieu de *cambage*, du Latin *camba*, qui signifie le lieu où se fait la biére. Dans le

Cartulaire de S. Michel de Tresport, en un Titre de 1141. *Monachi ibidem Deo servientes, in furno & camba, absque foragio & cambagio, panem & cervisiam facient ad proprium usum.* Dans les Chastelenies de l'Isle, 180. *Concessi etiam eis ut liceat in perpetuum furnos & cambas facere. Cambarius* signifie le Brasseur de bière; & *cambum*, le vaisseau où l'on met la bière. *Camba* vient de l'Alleman *cam*, qui signifie *bière*. Voyez M. Galland, dans son Franc-Alleu; & Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, 12. 4. & dans l'*Appendix*, pag. 801. Ce mot *cam* n'est plus en usage aujourd'hui chez les Allemans; mais il se trouve dans Ulpien, en la Loi *si quis*, au Digeste *de Tritico, vino & oleo legato*; & dans Priscus *de Legat.* pag. 55. de l'édition de Paris: Τὸ ἐκ κριθῶν χορηγούμενον πόμα, κάμον οἱ βάρβαροι καλοῦσιν αὐτό. M.

GAMBOISON. Les Anciens couvroient, à la guerre, leur estomac & leur ventre d'une espéce de plastron fait de lin ou de linge, tellement battu & serré qu'il pouvoit résister à la pointe des armes les mieux acérées. Æmilius Probus les appelle *loricas lineas*; & Plutarque, en la Vie d'Alexandre, en décrit un dont ce Prince s'armoit aux jours de bataille. Nos anciens François l'appelloient *gamboison*. Geoffroy de Ville-Hardouin; liv. 3. *Et ne fu armés que d'un gamboison & d'un chapel de fer, son escu au col.* Le Sire de Joinville, en la Vie de S. Louis, l'appelle *gaubison*. *Or il avint que je trouvay illec un gaubison d'estoupe qui avoit esté à un Sarrasin: & je tournay le fendu devers moy, & en fis escu.* Raimond de Agiles, dans son *Historia Francorum qui ceperunt Jerusalem*, écrit qu'au Siége de Jérusalem, les Turcs opposoient aux coups des machines de guerre, des coites faites de gamboison. *Erant autem culcitræ de gambasio*; c'est-à-dire, faites de la même étoffe dont on fait les gamboisons. Et parce que cette sorte de plastron servoit particuliérement à la défense du ventre, il fut appellé *wambasia*, d'où nous avons formé *gamboison*: car en ancienne Langue Tioise *wamb* signifie *ventre*. Rabanus Maurus, Abbé de Fulde, dans ses Gloses Latines-Barbares, des parties du corps humain: *Venter, id est wamba.* La Chronique de Colmar, part. 2. *Armati reputabantur, qui galeas ferreas in capitibus habebant, & qui wambasia, id est tunicam spissam ex lino & stuppa & veteribus pannis consutam*, &c. Albertus Argentinensis, dans sa Chronique: *Quidam carnifex Episcopum super dextrario in rubea wambasia circumientem, & exercitum suum ad pugnandum incitantem, cuspide perforavit.* Caseneuve.

Gamboison. Mot ancien, & inusité, qui signifie une sorte de plastron, fait de linge, tellement pressé qu'il pouvoit résister aux armes les plus acérées. M. du Cange sur Ville-Hardouin, pag. 294. Gamboison. *C'estoit une espéce de vestement contrepointé, long, & pendant sur les cuisses, sur lequel le Chevalier endossoit le haubert ou la cotte de mailles. Guillaume le Breton, lib. XI. Philip.*

> Tot ferri sua membra plicis, tot quisque patenis
> Pectora, tot coriis, tot gambesonibus armant.

Le Sire de Joinville, en l'Histoire de S. Louis: Je trouvay illec près un gaubison d'estoupes, qui avoit esté à un Sarrasin: & je tournay le fendu devers moy, & en fis escu. *Guillaume de Guilleville, Moine de Challis, en son Pélerinage de l'Ame:*

> Et tout ainsi comme fait est
> Les pontures, le goubison.

(*Aliàs*, gambelon, *ou* gambison: *ainsi que porte mon Manuscrit*)

> Pourquoy *pourpoint* l'appelle-on.

Et ailleurs:

> Car dessous va le gambison,
> Qui se veut armer par raison.

Il semble que ce vestement fut ainsi appellé, de l'estoffe qui estoit forte & espesse, afin que la cotte de mailles ne blessast la chair. ¶ Voyez M. de Caseneuve. *M.*

GAMELLE. Jatte ou plat de bois. Du Cange dérive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la Basse-Latinité, pour signifier la même chose. Il vient du Latin *camella*, qui signifie un panier fait d'un osier fort serré. Il se trouve en cette signification dans le liv. IV. des Fastes:

> *Dum licet appositâ, velutis cratere, camellâ,*
> *Lac niveum potes, purpureamque sapam.*

On appelle dans quelques Provinces, en stile bas & populaire, grande gamelle, une femme de mauvais air, qui a un grand cou. *

GAMME. Guido Arétin, Moine de S. Benoît, après avoir été employé à corriger les Chants de l'Eglise, environ l'an 1024. composa une Echelle, conforme au Sistême des Grecs, y ajoutant quelques cordes au-dessus & au-dessous. Et depuis, il inventa sur l'hymne *Ut queant laxis resonare fibris*, &c. qui est de Paul Diacre, qui vivoit en 774. les six Notes, ou syllabes, Ut, re, mi, fa, sol, la: Et dans le livre qu'il composa du Chant, il dit que le Plein Chant étoit plus facile à apprendre en six jours par cette méthode, qu'auparavant en six mois. Il mit ensuite, à côté de ces Notes, une de ces sept lettres, A, B, C, D, E, F, G. Et parce qu'il accompagna la Note qu'il ajouta sous le Sistême ancien, de la lettre *gamma*, toute l'Echelle fut appellée *Gamme*: comme elle l'est encore présentement. Et à ce propos, il est à remarquer, qu'on a de même appellé *gamma* une certaine sorte de limite. Voyez Rigaud, dans son Glossaire des Agrimenseurs, au mot *gamma*. M.

GAN.

GANACHE. Nous appellons ainsi, proprement, la mâchoire d'un cheval. Mais nous disons, figurément, qu'un homme est chargé de *ganache*, pour dire qu'il a la mâchoire pesante. Les Italiens disent *ganascia*, & les Espagnols, *ganassa*. Merlin Cocaïe a employé ce dernier mot dans ses vers Macaroniques:

> *Si tibi dens caderet, quoties feris ore bugiam,*
> *Jam tua non posset pane ganassa frui.*

Ganascia & *ganassa*, sont des augmentatifs de *gena*. *Gena, genascia, genassa, ganascia, ganassa.* De *ganascia*, nous avons fait ganache. *M.*

Ganache. De l'Arabe *canachon*, qui signifie *le palais & la partie du menton qui lui répond.* Il signifie aussi *bec*. Huet.

GANCHE. Le Roman de la Rose, fol. 54. v°.

Je ne vous peulx à point tenir,
Tant me faites & tours & ganches,
De bras, de trumeaux & de hanches;
Et tant vous allez destordans.

Et fol. 55. r°.

Mais la chose est si mal partie,
Que chasteté pert sa partie;
Quand elle assault ou se revenche,
Tant peu sut debuter & ganche,
Qu'il lui convient ses armes rendre.

Je ne sais si *ganche* ne seroit pas le simple de *revenche*, ou le verbal de *guenchie*, qu'on disoit autrefois pour *gauchie*. Le Duchat.

GANGES. Ce sont les oreilles du poisson. Le Traducteur du traité *de Opsoniis* de Platine, liv. 10. ch. 1. où il parle des poissons en général: *Les vuideras & leur arracheras les ganges ou oreilles, qui sont rouges, & les laveras très-bien.* Le Duchat.

GANGLION. Terme de Médecine. C'est une tumeur qui se forme sur les nerfs & sur les tendons. Ce mot vient du Grec γαγλίον, qui signifie la même chose.*

GANGRAINE. Voyez CANGRAINE. *M.*

GANIF. Voyez *canif.* On prononce *ganif* en Anjou, & en quelques autres Provinces. A Paris, on dit plus ordinairement *canif.* Les Espagnols disent *ganivete.* M.

GANO. Terme du Jeu de l'Hombre. Le mot en Espagnol signifie, *je gagne*: pour dire, lâchez-moi la main. *Le Duchat.*

GANS. De *wanti*, ou *wantones.* Dans la premiere Addition au Capitulaire de Charlemagne, ch. 22. il est permis aux Moines de porter *wantos in æstate, muffulas in hyeme vervecinas.* La Vie de S. Bethier ou Bethaire, Evêque de Chartres: *Chirothecas, quas vulgò* wantos *vocant.* La Chronique de Novaleze, *De expeditione Caroli Magni adversus Longobardos*, décrivant comme l'Empereur Othon entra dans le Sepulchre de Charlemagne: *Coronam auream erat coronatus, sceptrum cum wantonibus indutus tenens manibus, à quibus jam ipsæ ungulæ processerant.* Il est certain que *wanti* & *wantones* sont des mots de l'ancienne Langue Tioise: Et je ne sais s'ils sont formés de *hent* ou *hant*, qui signifie *la main* en cette Langue; comme encore *hand* en Alleman. Le Glossaire du Moine Kéron: Manus, *henti.* Manuum, *henteo.* Manibus, *hantum.* Caseneuve.

GANS. De *wanti*: mot Latin-barbare, qui a été fait de l'ancien Alleman, ou du Flaman, *wante.* Jonas, en la Vie de Columban: *Tegumenta manuum, quæ Galli* wantos *vocant, quibus in laboribus uti solebat, in lapidem deposuit.* L'Auteur de la Vie de Betharius, Evêque de Chartres: *Unus è Barbaris nisus est abstrahere à manibus ejus chirothecas, quod vulgò* wantos *vocant.* Voyez François Pithou & Lindembrog, dans leurs Glossaires, & Cluverius, dans son ancienne Germanie, liv. 1. ch. 9. & Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis.* En Picardie, on prononce encore à présent *ouans.* Et les Allemans appellent encore aussi aujourd'hui les gans *handschuch*: & les Flamans, *hantschoen*: qui est, comme qui diroit *le soulier de la main. Hant* signifie *main*; & *schuch* & *schoen*, *soulier.* Les Ebreux appellent de même les gans בתי ידים *bate iadaim*, c'est-à-dire, *les maisons des mains.* M.

GANS DE FRANGIPANE. Ces gans ont été ainsi appellés du Marquis de Frangipani, Seigneur Romain, inventeur du parfum avec lequel on les parfumoit. M. de Balzac, dans une de ses Lettres à Madame Desloges: *De son bon gré, il se fit hier votre tributaire, & s'obligea de vous envoyer tous les ans une raisonnable quantité de ses pastilles. Si vous les trouvez bonnes, elles auront plus de réputation que les gans de Frangipani. Mais parce que vos gens de Limosin se pourroient ici équivoquer, vous les avertirez, s'il vous plaist, que ce parfumeur a trente mille livres de rente, & la premiere dignité de notre Province; & que ce Gantier est Seigneur Romain, Mareschal de Camp des Armées du Roy, parent de S. Grégoire le Grand; &, ce que j'estime plus que tout cela, un des plus honnestes hommes du monde.* M. de Cerisante, dans des vers à M. de Voiture, imprimés parmi les Lettres Latines de M. de Balzac:

Amice, nil me, sicut anteà, juvat
Pulvere vel Cyprio
Comam nitentem pectere:
Vel, quas Britannus texuit subtiliter,
Mille modis varias
Jactare ventis tænias:
Vel quam perunxit Frangipanes ipsemet
Pelle, manum gracilem
Coram puellis promere.

Touchant l'étymologie du nom de *Frangipani*; voyez mes Origines de la Langue Italienne.

Il me reste à parler de l'étymologie de *Frangipani.* Le P. Gilbert de Varenne, dans son Traité des Armoiries: FRANGIPANI, *en Italie. D'azur, à deux mains d'argent; qui tiennent un pain d'or, coupez en deux moitiez: à raison qu'un de ses prédécesseurs fit au tems de la famine une très-grande libéralité à tout plein de personnes nécessiteuses.* Ceux de cette famille s'appelloient anciennement *Fricapanes.* Geoffroy, Abbé de Vendôme, liv. 1. épit. 8. *Primo anno, quo, Deo volente, vel permittente, nomen Abbatis suscepi, audivi, piæ recordationis Dominum Papam Urbanum, in domo Joannis Fricapanem latitare.* Sur lequel endroit, le P. Sirmond a fait cette Note: *Vetustissimæ ac nobilissimæ apud Romanos familiæ nomen: nunc paululùm inflexum:* Frangipanes *enim dicuntur.* Mais il y a déja long-tems qu'ils s'appellent *Frangipani.* La Chronique du Monastére d'Anchin, en l'an 1179. *Schismatici, quietem non ferentes Ecclesiæ, iterum quemdam Clericum, de progenie illorum, quos* Frangipanes *Romani vocant, contra Papam Alexandrum, Antipapam statuunt: quem mutato nomine,* Innocentem III. *vocitârunt.* Cette Chronique finit en l'an 1200. Corrad, Abbé d'Usperg, dans son Histoire, en 1227. *Imperator convocavit ad se de civibus Romanis potentissimos & nobilissimos, de familia eorum qui dicuntur* Frangentes panem; *& de aliis ad quos præcipuè habebat respectum Populus Romanus.* Cet Auteur vivoit il y a plus de 460. ans. *M.*

GANS DE NÉROLI. Par corruption, pour *gans de Nérola*: c'est ainsi qu'on appelle ces gans en Italie, d'où ils nous sont venus. Et on les a ainsi appellés, de la Princesse de Nérola, Duchesse de Bracciane, qui en a inventé le parfum. *M.*

GANS. En Flaman & en Suédois, un *gant* se dit encore aujourd'hui *want*; &, comme on voit, nous n'avons fait que changer W en G, ainsi que dans plusieurs autres mots. Les Italiens disent *ganti* ou *guanto.* Or le Teutonique *want*, est dérivé,

selon Wachter, de *gwain*, qui selon Boxhornius, est un terme Celtique & Bas-Breton, & signifie *theca*. De sorte que *want*, qui dans son origine ne signifioit qu'un étui, a été pris ensuite pour un étui du doigt, c'est-à-dire, pour un *gant*. *

GANSE. Sorte de petit cordon de soye. D'*ansa* : à cause de sa ressemblance à une anse de pot. *Ansa*, *gansa*, GANSE. Vous trouverez dans mon Discours du Changement des Lettres, un grand nombre d'exemples du G préposé. On a dit de même *un bouton de pourpoint*, de sa ressemblance à un bouton d'arbre : & *des glans de rabat*, de leur ressemblance à un gland de chêne. *M.*

GANTE : mot Languedocien, qui signifie *un oye sauvage* : ce mot est d'ancienne origine Germanique. Pline, liv. x. chap. 22. parlant des oyes : *Candidorum alterum vectigal in pluma. Velluntur quibusdam locis bis anno : rursus plumigeri vestiuntur : molliorque, quæ corpori quamproxima. Et è Germania, laudatissima. Candidi ibi ; verum minores* : ganzæ *vocantur*. Quelques manuscrits de Pline, selon le témoignage de Daléchamp, ont *gantæ*, & non pas *ganzæ*. Et cette leçon est confirmée par notre mot Languedocien *gante* : & par les Gloses anciennes, dans lesquelles le mot de *ganta*, est expliqué par χηναλώπηξ, c'est-à-dire, *vulpanser*. Mais d'un autre côté, la leçon de *ganza* est confirmée par la Langue Allemande & par la Flamande, dans lesquelles le mot *gans* signifie encore aujourd'hui *une oye* : & par la Langue Angloise, dans laquelle *goesen* signifie la même chose. A quoi j'ajoute, que l'Alleman *gans* peut avoir été fait du Latin *anser*. Isaac Pontanus veut que le mot *ganza* soit un mot Celtique. Ce qu'il prétend prouver par ces mots de Pline, au lieu allégué, *Mirum in hac alite, à Morinis usque pedibus venire* : qui ne le prouvent pourtant pas. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ganza*.

Le Pere Hardouin, dans ses Notes sur Pline préfére la leçon de *ganta*, à celle de *ganza*. Voici sa remarque : GANTÆ VOCANTUR. *Sic Regius*, 1. 2. *Paris*, *& Chiffl. Editi*, *minùs rectè*, Ganzæ. *Veteres Glossæ* : Ganla χηναλώπηξ : *hoc est*, vulpanser. *Adso*, *in Vita Sancti Walberti*, *cap.* 5. Anseres agrestes, quas à candore, vel sonitu vocis, more rustico, *Ganlas* vocant. Gantas *pariter & alii nuncupant*, *quos laudat* V. CL. *Ducangius in Glossario* : *&* Gantes *&* Gantulas. *Menagio tamen in Originibus Linguæ Italicæ*, *pag.* 430. *magis arridet* Ganza. *Hodie certè Belgæ plerique anseres* ganz *vocant* : *Hispani*, Ganso. *M.*

GANTELE'E. Fleur. De *gantulata* : à cause de sa ressemblance à un gant ; pour laquelle les Botanistes l'appellent *digitalis*. Nos Apothicaires l'appellent, pour la même raison, *Gants Notre-Dame*. M.

GAP.

GAP. Nom propre d'une ville de Dauphiné. Du Latin *Vapincum*, par le changement de l'V en G, comme dans *gâter*, de *vastare* ; dans *guêpe*, de *vespa* ; dans *Gascon*, de *Vasco*. *

GAR.

GARANCE : sorte de simple. De *varantia*. Le Glossaire Manuscrit de Messieurs du Puy : SANDIX, *herba tinctura quam vulgus* varantiam *vocat*. *Varantia* a été dit, par corruption, pour *verantia*. M. de Saumaise sur Solin, page 810. de l'édition d'Utrecht : *Vetus Autor Glossarum notat*, *sandycem esse herbam tincturæ aptam*, *quam Vulgus varantiam vocat. Hodie* garantiam *dicit vulgus Infectorum* ; *qui colorem rubræ sic appellat*, *quæ est Græcis* ἐρυθρέδανον : *sed antiquis* : *nam recentiores* ἀλυθρίδιον *&* λυθρίδιον *appellant*, *pro* ἐρυθρίδιον. Varantiam *autem* pro verantia, *perperam pronuntiavit infimum Latinitatis ævum*. Verantia, *pro vero colore* ; *ut* aurantia, *pro aureo*, *vel aurato pomo. Prisci Latini* verum colorem *de rubro & coccineo dixerunt* ; *ut Græci*, ἀληθινόν. *Myrepso rubia*, τὰ ἀληθινὰ βάπτει, *vero colore inficit. Veteri Interpreti Aristotelis Rhetoricorum* : σαγίον ἀληθινόν, *pannus ruber. Hesychius* : κιττάβαεα, χρῶμα ἀληθινόν. *Plura alibi notamus. Sic* verans color, ὁ ἀληθινός, καὶ ἀληθεύων. *Nam* verare *etiam dictum pro* ἀληθεύειν.

Satin vates verant ætate in agunda ?

apud veterem Poëtam ; *id est*, ἀληθεύουσι. *Inde &* verantia, *tinctura verantis*, *vel veri coloris. Rubiæ tincturam sic vocârunt* : *& corruptè*, varantiam, &c. Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 635. Verantia, *corruptiùs* varantia : *corruptissimè*, garantia : *sandyx*, *frutex* : *qui cocco similem colorem facit*. Verantia, *à* verando : *quia tinctura ejus*, *verus est color* ; *hoc est*, *verè ruber*, *& coccineus*. Verare, ἀληθεύειν. *Angelius in* XVIII. *Noctium*, *cap.* 2. *ex Ennii Annalium* 13. *adducit*, Satin vates verant ætate in agunda ? *Atque inde Vates & Arioli*, *dicti* Veratores : & Appuleio, in sequiori *sexu*, Veratrices, *ut Belgis* Waersleggers, *&* Waerslegsters. *Imò & pretium quod pro divinatione dabatur*, *ex eo veratrina appellatur*, *in veteribus Burgundionum Legibus*, *Titulo* XVI. *lege* 3. *Ubi perperam editum*, vegintura. *Ut ad* verantia *redeam* : *sicut à* constans, constantia, *à* substans, substantia ; *ita quoque*, *à* verans, verantia : *quia is color sit verans*, *sive verus* ; *hoc est*, *ruber*. ¶ Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 169. & 170.

Dans le Capitulaire de Charlemagne *de Villis suis*, sect. 70. Parmi les herbes que Charlemagne désire qu'on mette dans ses Jardins, il est fait mention de *Wacentia*. *Volumus quòd in horto omnes herbas habeant* ; *id est*, *lilium*, &c. *allia*, *Wacentiam*. Je crois qu'il faut *Warentiam*. M.

GARANT. De *warens*, ou *warantus*, qui viennent de l'Alleman *ware*. Voyez Lindembrog & M. du Cange dans leurs Glossaires, & Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. 2. chap. 20. & 23. *M.*

GARANT. Il est indubitable que l'origine de ce mot est Teutonique : & cette origine est le vieux verbe *waren*, qui signifioit primitivement *voir*, *considérer*, & ensuite, observer, soigner, garder, prendre garde. Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, page 1826. WAREN, *cavere*, *cautionem adhibere vel præstare*, *ne quid mali præter spem & opinionem accidat. Veteres plerumque habent* warnen, *quod vide. Sed &* waren *vel* weren *eodem sensu obtinuisse ex compositis & derivatis eorum intelligimus. Bensonius in Voc. Anglosax.* wer *cautus*, wære *cautio. Gloss. Pez. cautela* geuueri. *Idem cognoscitur ex Latinitate Barbara vetustissimi ævi. Nam à participio* warend *cavens*, *ante permulta sæcula facta sunt* warens *&* warantus *fidejussor*, warenda *&* warandia *fidejussio*, warendator *fidejussor*, warandare *&* warentizare, *evictionem præstare*, *& alia apud Glossographos. Ex eodem fonte sunt Gallica*, garant, garantir, garantie, *& similia noti significatus. Plura ad familiam verbi spectantia vide* in wer *cautio & pactio*. Nous avons changé l'w

en G, comme dans quantité d'autres mots. Voyez ci-dessous *Gare.* *

GARBE. L'air, la mine d'une personne. De l'Italien *garbo.* Ce mot *garbo* est de difficile origine. Voyez mes Origines Italiennes. *M.*

GARBIN. Vent sud-ouest. L'Italien dit aussi *garbino.* De *carbinus*, diminutif de *carbus*, dit pour *carbas*, dit pour *carba.* On trouve *carbas*, & *carba.* L'ancien Onomastique : *carba*, *ventus*, λίψ. Stephanus le Géographe, au mot καρπασία. Δημήτριος δ' ὁ Σαλαμίνιος ΚΑΡΒΑΣΙΆΝ φησὶν, ὅτι πρὸς τὸν καλούμενον ΚΆΡΒΑΝ ἄνεμον κεῖσθαι δοκεῖ. Vitruve, livre 1. chap. 6. *Dextrâ & sinistrâ, circa Austrum Leuconotus & Altanus flare solet. Circa Africum, Libonotus & Subvesperus. Circa Favonium, Argestes; & certis temporibus, Etesiæ. Ad latera Cauri, Circius, & Corus. Circa Septentrionem, Thrascias, & Gallicus. Dextrâ ac sinistrâ, circa Aquilonem, Supernas, & Boreas. Circa Solanum, Carbas, &, certo tempore, Ornithiæ.* Caninius, dans ses Dialectes, à la lettre N, dérive l'Italien *garbino* de l'Arabe *garbi*, qui signifie la même chose. C'est une étymologie indubitable. L'Arabe *garbi* signifie originairement *Occident.* Entre les Arabes Orientaux, le langage des Mauritains qui sont vis-à-vis de l'Espagne, est appellé *Magarabi*, dit Clusius, Aromat, liv. 1. chap. 3. *M.*

GARBOUIL. C'est la même chose que *grabuge.* Dans le Catholicon, page 46. de la derniere édition : *Il y eut aussi un peu de garbouil, entre, Mesdames de Belin & Bussy.* De l'Italien *garbuglio.* *Il garbuglio fa pe' malestanti*, dit le proverbe Italien. L'Italien *garbuglio* peut avoir été fait de *turba.* *Turba*, *turbula* (d'où le François *trouble*), *turbulium*, *ciurbulium* : comme *ciurma*, mot Italien, de *turma* : *ciarbuglium*, *carbulium*, GARBUGLIO. M. Ferrari le dérive d'*incapillatum* : qui est une étymologie peu naturelle. De *carbulicium*, diminutif de *grabulium*, nous avons fait GRABUGE. *M.*

GARCETTE. Il y a 50. ou 60. ans, que nos Dames portoient des cheveux rabattus sur le front : ce qu'elles appelloient *garcette.* Et cette mode, avec ce mot, nous étoit venue d'Espagne avec la Reine Anne d'Autriche : car les Espagnols appelloient ces cheveux *garcetas*; qui est un diminutif de *garça*, qui signifie l'oiseau appellé *aigrette*, ou *petit héron.* César Oudin dans son Dictionnaire Espagnol : GARCETAS, *aigrettes. Ce sont petites plumes blanches, & déliées.* GARCETAS, DE CUERNOS DE CIERVOS. *Petites branches és cornes des cerfs, qui pendent contrebas sur le front.* Le Pere Thomassin, Tome 2. page 556. GARSETA *en Espagne* : garsettes, *cheveux qui pendent sur le front : Ce qui y fut réservé aux Chrétiens dans les Loix d'Arragon contre les Sarrasins : de* κείρω, cædo : κουρὰ, cæsaries : *ou de* שער sagar, coma. *Garcio*, *garciones*, garçons, *de la mesme.* Κορὶς, κορίδιον : *chez nos paisans*, garses, garces, puellæ : *qui a été ailleurs mal tourné à des impudiques.* M.

GARÇON Voyez GARSON.

GARD. Nom d'une riviere près de Nismes : De *Vardo* : C'est ainsi que cette riviere est nommée dans les Titres Latins. *M.*

GARD. Poisson. Voyez *gardon.* M.

GARDE. Les Allemans, & beaucoup d'autres Nations du Nord, écrivent *wardia* : aussi est-il d'origine Tioise. Je crois que ce mot, en sa premiere & naturelle signification, étoit *une guette & une Sentinelle.* Jacques de Vitry dans son Histoire de Jérusalem : *Alba Specula, quæ vulgariter dicitur* Blanche Garde. De-là vient qu'en beaucoup d'endroits du Roïaume il y a des lieux, qui étant élevés & propres à découvrir de loin, sont appellés *la Garde*, & *Belle-Garde.* Mais comme celui qui guette & fait sentinelle, garde & conserve ceux qui se confient à sa vigilance & à ses soins; de-là vient que la signification de *garde* & *garder* s'est étendue à toute sorte de soins qu'on prend pour la conservation de quelque chose. Voyez *Regarder.* Caseneuve.

GARDE. Sylvius, dans son Introduction à la Langue Françoise, page 88. le dérive ridiculement du Grec καρδία. Voici les termes : OUARDE *autem* : *sive* GARDE, *id est*, custodia, ἀπὸ τῆς καρδίας, *id est*, à corde, *nasci videtur : quæ pars, vitæ principium, & caloris nativi fons, & custodia, est à natura undique munita firmissimè & tutissimè, in medioque totius thoracis collocata, ut docet Galenus in Opere de Usu partium.* Encore une fois cette étymologie est ridicule. Voyez *garder.* M.

GARDE GARDIENNE. Coquille, sur l'Ordonnance de Blois, article 152. *Lettres de Garde Gardienne d'ancienneté ont esté octroyées aux Eglises de Fondation Royale, & autres Eglises, qui avant l'Ordonnance du Roy Philippes le Bel, de l'an 1302. avoient esté reçues par le Roi en sa garde : car avant ce temps, les Roys facilement octroyoient des Gardes, & recevoient adveus, au préjudice des Seigneurs Justiciers. Par telles Lettres les causes desdites Eglises estoient commises à certains Juges Royaux, qui leur estoient donnez pour Gardiens : mesme és pays qui estoient sujets à Seigneurs Justiciers, autres que le Roy. Se void encores aujourd'huy, que les Eglises de Lezay, Saint Celse, dit Saint Ceolz, & Sainte Montaine en Berry, & Cusset en Auvergne, sont de la garde, ressort, & Justice du Baillage de Saint Pierre le Monstier. Et le Bailly de Saint Pierre le Monstier, d'ancienneté, prenoit titre de* Bailly des Exemptions de Berry & d'Auvergne. *A présent que Berry & Auvergne sont és mains du Roy, cet article veut que ces Gardes Gardiennes cessent.* ¶ *Des Gardes Gardiennes est parlé en l'Edit d'Orleans, art. 75. de Moulins, de l'an 1566. art. 56. & en l'article 177. ci après.* M.

GARDE-FOU. Par corruption pour *garde-faux*, en suppléant *du corps*; parce que cette sorte de balustrade couvre & garantit le corps jusqu'au *faux* ou *pli* qu'il fait au défaut des côtes. *Faux* dans la signification de *pli*, vient de l'Alleman *fald.* Voyez *Fois du corps*, Aub. tom. 1. liv. 5. chap. 10. a écrit *Gardesons*, comme qui diroit *gardes*, pour empêcher qu'on ne tombe au *fond* du fossé. *Le Duchat.*

GARDER. De l'Alleman *warden*, qui signifie la même chose. *Guardium*, *guardia*, *gardea*; *garda*, *guardianus*, *gardianus*, *gardingus*, *gardaroba*, se trouvent dans les Auteurs de la Basse-Latinité. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 8. & 20. Périon est ridicule, dérivant *garde* d'ἐγκράτη. M.

GARDER. Ce mot est un de ceux dont l'origine n'est pas douteuse, & il vient évidemment de la langue Teutonique, dont le verbe *warden* ou *warten* a une grande étendue de signification, & entre les autres celle du François *garder.* Wachter dans son *Glossarium Germanicum* pag. 1835. WARTEN *observare custodiendo. Hinc custodire Gothis dicitur* wardjan, *Anglo-Saxonibus* weardan, weardian, *Francis* uuarten, *Islandis* varda, *Gallis* garder,

der, *Italis* guardare. *Otfridus lib.* 1. *cap. ult.* 17.

Thaz hirta sine uns uuarten,
Io unsih io gihalten.
Ut pastores ejus nos custodiant,
Et nos quoque servent.

Inde nomen custodi vart *in omnibus veterum dialectis, ut dixi suprà. In qua derivatione nostri Græcos & Latinos habent consentientes. Meminisse enim debemus, quòd cùm primus verbi* warten *significatus, unde reliqui omnes oriuntur, sit* prospicere, *custos à visu & observatione sic dicatur, planè ut Græcis* σκοπὸς *à* σκοπέομαι, *video, & Latinis* ædituus, *templorum custos, ab* εἴδω *video.* De cette premiere signification du verbe *warten*, est venu le François *regarder*, & l'Italien *guardare* dans le même sens. De *wart* ou *ward*, dans le sens de *custos*, vient le François *garde*, & *gardien*. Et ce mot, dans le sens de *tutor, defensor*, se reconnoît dans plusieurs noms propres Teutoniques: comme Ethelvard, qui signifie *defensor patriæ*, ou bien *defensor nobilis*; Edouard, *defensor felicitatis*: Voyez ce mot ci-dessus: Sigevard, *tutor victoriæ*; Luitvard, *defensor plebis*; Lutvard, *defensor celebris*. Voyez Wachter dans son *Glossarium Germanicum* au mot *Wart*. *

GARDEROBE. Plante. Grec ἀβρότονον. *Quia fugat tineas in vestimentis*, dit Borel dans son *Hortus Simplicium*. M.

GARDES. On appelle ainsi à Rouen des groseilles rouges. On les appelle aussi *grades* à Caen: & *gradilles*, dans la Basse-Normandie. Nous les appellons *castilles* en Anjou. J'ai quelque opinion que tous ces mots ont été fait de *rubius*; à cause de la couleur rouge de ce fruit. *Rubius, rubicus, rubicardus, rubicarda, carda*, GARDES: & par métathèse, GRADES: d'où le diminutif GRADILLES. *Rubius, rubicus, rubica, rubicaster, rubicastillus, castillus, castilla*, CASTILLES. Nous avons ainsi appellé en Anjou *gadille*, cet oiseau qu'on appelle communément *gorgerouge*. *Rubius, rubicus, rubicatus, rubicatillus, rubicatilla, catilla*, GADILLE. Les Manceaux, selon le témoignage de Belon, l'appellent GADRILLE. Ils y ont inséré une R. Voyez mon Discours du Changement des Lettres. *M.*

Gardes. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot, pris dans le sens de *groseilles rouges*, paroîtra, je crois, assez singuliere. C'est une chose plaisante de voir comment les mots *grades, castilles*, & *gadille*, viennent également de *rubius*. Ce sont des enfans qui ne ressemblent guere à leur pere, & qu'on croiroit être d'une autre race. Il faut néanmoins, en matiere d'étymologie, qu'on puisse appercevoir dans ceux-là quelques traits de ressemblance avec ceux qui leur ont donné le jour. Il en est de cette étymologie de M. Ménage, comme de celle de *francolin*, qu'il fait venir de *lagopus*, de celle de *fregata* qu'il fait venir de *remus*, & de quelques-autres. Il n'est pas permis de tronquer les mots à sa fantaisie, de les allonger, de leur forger des diminutifs, & de les tourner de tant de façons qu'on les amene enfin au point où l'on veut. C'est le moyen de *quidvis ex quovis exsculpere*: mais c'est aussi le moyen de donner de très-mauvaises étymologies. Je ne dis pas cela pour dépriser celles de M. Ménage: j'en suis bien éloigné, & il me conviendroit mal de le faire. Mais comme les fautes des hommes vulgaires peuvent être négligées sans inconvénient, celles des grands hommes au contraire doivent être remarquées, parce qu'elles tirent à conséquence. M. Ménage nous donne un si grand nombre d'excellentes étymologies, qu'il est aisé de lui en passer quelques-unes où il n'a pas si bien réussi, & qu'il est très-difficile, ou peut être même impossible, de découvrir.

——— *Non ego paucis*
Offendar maculis, quas aut incuria fudit,
Aut humana parum cavit natura. *

GARD'INFANT. Sorte de grand vertugadin. C'est un mot Espagnol. *M.*

GARDON. Poisson. J'ai traité de l'étymologie de ce mot, au chapitre 75. de la deuxiéme partie de mes observations sur la Langue Françoise: & voici comme j'en ai parlé: Nous avons fait GARDON de *leucus*, ou de *leuciscus*. De λευκὸς, qui signifie *blanc, éclatant: candidus*: & qui a été fait de λάω, *video* (λάω, λέω, λέπω, βλέπω, *video*: λάω, λέω, λεύω, λεύσσω, λευκὸς): de λευκὸς, dis-je, les Grecs ont fait le diminutif λευκίσκος (c'est-à-dire, *blanchastre*), pour signifier *un gardon*: parce que le gardon est un poisson blanchastre. Voyez Rondelet dans son livre des Poissons. Les Latins ont appellé de même une ablette, *albula*; à cause de sa couleur blanche: & c'est de ce mot *albula*, que nous avons fait celui d'*ablette*: *albula, albuletta*, ABLETTE. Voyez mes Origines de la Langue Françoise. Et à ce propos, il est à remarquer que les Pescheurs appellent *de la blanchaille*, les ablettes, les gardons, les dards, & autres semblables petits poissons de couleur blanche: & que nous disons à Paris *alviner un étang*, pour dire *le peupler*: & *l'alvain d'un étang*, pour dire le peuple d'un étang: & que le premier de ces mots a été fait d'*albinare*; & le second d'*albamen*: les étangs étant peuplés ordinairement de dards & de gardons, & autres petits poissons, compris sous *la blanchaille*. De λευκὸς, Les Latins ont fait *leucus*: & de λευκίσκος, *leuciscus*: duquel mot *leuciscus*, les Italiens ont fait *lasca* pour signifier *un gardon*. *Leuciscus, leuscus, lescus, lascus*, LASCA. Voyez mes Origines de la Langue Italienne. De *leucus*, on a fait *leucardus*: comme *blancardus*, de *blancus*: duquel mot, *blancardus*, nous avons fait *blanchard*. Et de *leucardus*, on a fait, par aphérèse, *gardus*, & *gardo gardonis*. De *gardone*, ablatif de *gardo*, nous avons fait GARDON: & de *gardus*, GARD: qui est comme nos Anciens appelloient un gardon: & comme les Picards l'appellent encore présentement, selon le témoignage de M. du Cange.

Cette étymologie ne me déplaît pas. M. du Cange dérive le François *gardon*, du Latin *gardio*. Mais c'est le Latin *gardio* qui a été fait du François *gardon*. *Gardio* ne se trouve que dans la Topographie d'Ibernie de Silvester Girardus, qui est un Auteur très-moderne.

Je remarquerai ici en passant, que nous disons par une commune façon de parler, *sain comme un gardon*: & que Rondelet l'explique de cette sorte: *Ce poisson est allégre, & léger; d'où vient le proverbe des François, parlant d'un homme dispost & sain*: Il est sain comme un gardon. *Autrement ce poisson est de chair molle, & de peu de nourriture.* On dit en Basse Normandie: *Il est sain comme un poisson*; sans spécifier le poisson. *M.*

GARE. C'est l'impératif du verbe *garer*, qui n'est plus en usage; encore que *garà*, qui signifie même chose, soit encore usité en Languedoc. Ce verbe signifie *se conserver, prendre garde à soi*, &

se défendre. Il est mal-aisé d'assûrer s'il est de la Langue Françoise ou de l'Allemande, parce qu'il s'en trouve des marques en l'une & en l'autre ; puisqu'en Langue Saxonne *waran*, selon Spelman, ou *waren*, selon Vossius, signifient *se defendre*; de sorte que je me persuade volontiers que ce verbe est de l'ancienne Langue Celtique, qui étoit anciennement commune aux Germains & aux Gaulois, quant à la racine des mots. *Caseneuve.*

GARE : comme quand on crie, *gare*, *gare.* M. de Saumaise sur Solin, p. 946. le dérive de *varare :* Varare, *transire*, *trajicere*, διαβαίνειν. *Unde* varatio fluminis *apud Auctores de Limitibus*, ἡ διαβάσις. *Inde & varas appellârunt ponticulos ex tabulis factos*, *quibus fluminum alvei varantur*, *id est*, *trajiciuntur*, *apud Vitruvium. Ab eo verbo* varare, *nos fecimus* guarare, *hoc est*, *fugere*, *&* ἀπαναντλεῖσθαι, *& fugiendo sibi cavere. Sic ex* vastare, GUASTARE ; *ex* vespa, GUESPAM. *Inde* evarati, *vel* exguarati, *nobis dicuntur*, *qui à recta via deerrârunt. Inde etiam* lupi guarosi, *qui caterorum luporum fugiunt consortium*, *& soli incedunt : quo nomine & homines* μονοτρόπους, *societatem & cœtum vitantes*, *sibique viventes*, *solemus indigitare. Graci* μονοπείρας *vocârunt hujusmodi lupos.* ¶ Voyez *guérite.* M.

GARE, L'étymologie de M. de Saumaise ne paroît guére naturelle ; & je la crois même entiement fausse. Je dérive *gare* du vieux Teutonique *waren*, qui signifie *cavere*, *custodire.* Quand on dit *gare*, c'est comme si l'on disoit : *prenez garde à vous*, *gardez-vous.* C'est aussi le sentiment de M. de Caseneuve, qui croit avec raison que ce verbe *waren* vient de l'ancienne Langue Celtique. Sa signification primitive est *videre*, *spectare*, *intueri.* C'est pourquoi Wachter le dérive du Grec ὁράω *video*, auquel on a ajoûté le w Germanique. Il croit aussi que le Grec ὁράω & le Teutonique *waren* peuvent avoir été faits également tous deux de l'Ebreu אור *or*, qui signifie *lumiere* ; parce que c'est au moyen de la lumiere que l'on voit & que l'on est vû. Voyez cet Auteur dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Waren.* *

GAREAU. Bigarré. Nos paysans d'Anjou, en parlant a un bœuf bigarré, l'appellent *gareau.* De *varellus*, diminutif de *varus :* qui est le même que *varius.* Voyez *vérole*, & *bigarreau.* M.

GARENNE. Je viens de dire que *garer*, en vieux François, & *waren*, en Saxon, signifient entr'autres choses *défendre.* De-là vient sans doute *Garenne.* Car comme le mot de *Forêt* signifioit anciennement les bois & les rivieres, où il étoit défendu de chasser & pêcher sans le consentement des Rois, comme je l'ai fait voir sur le mot *Forêt :* ainsi par celui de *Garenne*, on entend des bois & des étangs appartenans à des particuliers, où la même chose est défendue. La Coutume du Perche : *Garenne à eau & connils.* Je trouve aussi qu'en Guienne les Garennes étoient anciennement appellées *Defés*, du verbe *deffendere* ; ou *Bedas*, de *vetare.* Dans diverses Coutumes locales de Gascogne, les Garennes sont entendues sous ces paroles, *Defés de claps*, *de conils*, *& de pesquers.* Et dans les Coutumes générales du Comté de Fesensac arrêtées l'an 1285. Il est permis aux Gentilshommes par le Comte d'Armagnac d'établir auprès de leurs Châteaux des *Bedats* ; c'est-à-dire, *des Garennes. Item fuit ordinatum & concessum per nos cuilibet circa castrum suum Bedatum suum rationabiliter facere*, *salvo jure alterius.* Caseneuve.

GARENNE. De *warenna*, fait de l'Alleman *warande :* lequel mot ; ce sont les termes de Vossius *de Vitiis Sermonis*, 2. 20. *primo*, *proprieque*, *notat* custodiam : *à* waren, *sive* bewaren, custodire. *Particulares verò significationes habet complures. In his*, *illam*, *qua sumitur pro loco septo*, *ubi fera*, *animantiaque custodiuntur*, *& adservantur : qualis Gracis* παράδεισος, *Latinis dicitur* roborarium, leporarium, vivarium. Ainsi nous disons, *garenne a connils*, *garenne a eau.* Loisel, dans ses Institutions Coutumieres, XI. 2. 10. *On ne peut tenir riviere en garenne ou deffense*, *s'il n'y a titre*, *ou prescription.* Mathieu Pâris s'est servi du mot *garenna* dans la Vie de Henri III. *M.*

GARGARISER. De *gargarisare*, fait de γαργαρίζειν, qui signifie la même chose, & qui est formé de γαργαρεών, qui signifie *guttur.* M.

GARGOTE. Lieu où on donne à manger pour un prix très-médiocre. Dans le Glossaire de Vendôme, GURGUTIA est interprété *loca tabernarum tenebrosa.* Il y a apparence que GARGOTE a été formé de ce mot Latin. *Gurgutium*, *gurgutum*, *gurgotum*, *gurgota*, *gargota*, GARGOTE. *Gurgustium* est interprété dans Festus, *genus habitationis angustum.* L'U a été changé en A. Voyez mon Discours du changement des Lettres. *M.*

GARGOTE. Les Allemans appellent une gargote *gar-kuche*, c'est-à-dire *parata culina* ; parce qu'on y trouve toujours quelque chose de prêt à manger : & c'est de-là que je dérive notre mot *gargote.* Le Duchat.

GARGOUILLE. Nicot : GARGOUILLE, *est ce petit canal de pierre**, *ou d'autre chose*, *issant en forme de coulewvre*, *ou d'autre beste*, *hors d'œuvre*, *au-dessous des couvertures des Eglises*, *& tels autres grands bastimens*, *pour jetter au loing l'eaue pluviale qui en descend.* Fistula, aquam pluviam à pariete longè emittens, arcens : canalis aquæ pluviæ emissarius. *Le nom est par onomatopée*, *du gargouillis & bruit que l'eaue fait*, *courant par telles gargouilles.* Le Pere Menestrier dit la même chose à la page 529. de son Livre de l'Origine des Armoiries. Et j'avois aussi remarqué la même chose dans mes Origines de la Langue Italienne, au mot *gorgo.* Le Pere Menestrier ajoute, que ces gargouilles ont été nommées par corruption *gringoles :* & que c'est de-là qu'est venu le terme de *gringolé*, pour ces têtes de serpens qui terminent certaines croix que l'on nomme en Blason *gringolées :* & qu'on dit encore en langage Picard, *dégringoler*, pour dire tomber d'enhaut, comme l'eau qui coule par les gargouilles. On se sert du même mot en Normandie, pour dire la même chose.

A Rouen, on appelle *la gargouille* la figure d'un gros serpent qu'on porte en Procession le jour des Rogations, & le jour de l'Ascension ; auquel jour on délivre le prisonnier qui a levé la fierte. Voyez *fierte.* M.

GARGOUILLE. Du Grec γοργύρα, *canal par où l'eau s'écoule.* Huet.

GARGOUILLE. Ce mot ne viendroit-il point du Latin *gurgulio?* ou de *grandis gula?* Le Duchat.

GARGUILLE. Nom propre ; mais qui dénote ordinairement un *quidam* duquel on fait peu de cas. C'est une corruption de *grand* & de *Guillaume*, dans la signification de *sot :* le nom de *Guillaume*, par allusion à *vieil homme*, vieux rêveur, se disant ordinairement sur le pié d'injure. De *grand* on a fait *gar* ; comme en *gargouille*, formé de *grandis gula.* Le Duchat.

GARINTHES. Sorte de fourrures. Voyez Favyn, dans son Théatre d'Honneur & de Chevalerie, livre 3. page 519. *M.*

GARITE. Du verbe inusité *garer* : parce que les *garites* ne sont faites que pour s'y défendre, & mettre à couvert des coups des Assiégeans. Guillaume le Breton, livre 2. de sa Philippide :

Nonnisi rarus erat qui muris staret in altis,
Omnibus ad tutas fugientibus ultro garitas.

Et au livre 7.

Hi cryptas, illi curvas subière garitas.

De-là vient le Proverbe des couards : *se sauver à la garite*, ou *prendre la garite.* Caseneuve. Voyez ci-dessous GUERITE.

GARNACHE. Sorte de robe. Dans le Compte d'Etienne de la Fontaine, Argentier du Roi, rendu en 1351. *Pour vingt aunes & demie de fin veluau vermeil des fors, pour faire une garnache, ou long mantel, fendu à un costé, & chapperon de mesme, tout fourré d'ermines*, &c. *Pour deux piéces de fin veluau blanc, pour faire une cote, & une garnache, fourrée d'ermines, pour le Roy, à ladite Feste de l'Estoille.* Et au chapitre *des Pennes* : *Pour fourrer un surcot, une garnache, un mantel à parer, & un chaperon que le Roy ot de fin blanc de Broisselles*, &c. *Pour soixante ermines, à fourrer les manches d'une garnache blanche, pour ledit Seigneur.* Goffredus Vosiensis, partie 1. chap. 74. *Novissimè usi sunt ampla quadam veste, instar Monachi, sine manicis : quod Franci vocârunt* garnacha. C'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *gamacha* : ce qui a été fort bien remarqué par M. du Cange.

Les Italiens disent aussi *guarnatca*, & *guarnaccia* : que j'ai dérivés dans mes Origines Italiennes du Grec-barbare γρανάτζα. Meursius, dans son Glossaire : Γρανάτζα. *Vestis Imperatoris, prælongis manicis, & ad talos usque dependentibus : quæ non cingebatur. Translata verò erat ex Assyria. Codinus, de Officiis Aulæ Constantinopolitanæ* : ὅτι καὶ ἀπὸ τῆς Ἀσσυρίων βασιλείας κατῆλθέ τι φόρεμα, μέχρι καὶ τῆς νῦν βασιλείων ΓΡΑΝΑΤΖΑ λεγόμενον, ὅπερ καὶ φορεῖ ὁ βασιλεὺς ἄνευ ζώνης, οὗ κρεμάμενα τὰ μανίκια δήκουσι μέχρι τῶν ἀστραγάλων. *Et postea* : καὶ ὃ μὲν ὁ βασιλεὺς φορεῖ, καλεῖται ΓΡΑΝΑΤΖΑ, ὡς εἴρηται. Jules-César Boulanger, Professeur de Pise, livre 2. de l'Empereur Romain, chap. 4. *Vestis Constantinopolitani Imperatoris*, granatza *dicta* : *reliquorum Principum*, lapatza. Granatza *quidem, quasi laxis & fluentibus manicis trabea, & vestis nitens : ex duabus vocibus Syris*, charana tzach. *Contrà*, capatza, *pro* lappatzach, *constricta trabea : quia manicæ erant cinctæ, & in zonam impactæ : ut Codinus* : ὅτι καὶ ἀπὸ τῆς Ἀσσυρίων βασιλείας κατῆλθέ τι φόρεμα, μέχρι καὶ τῆς νῦν βασιλείων ΓΡΑΝΑΤΖΑ λεγόμενον, ὅπερ καὶ φορεῖ ὁ βασιλεὺς ἄνευ ζώνης. Ab Assyriis, *inquit*, fluxit gestamen quoddam, ad nostros usque Imperatores dictum *granatza* : quod Imperator fert sine zona. Les Espagnols ont aussi dit *garnacha*. Covarruvias se trompe tout-à-fait, dérivant ce mot Espagnol de *guarnire* ; en quoi néanmoins il a été suivi par l'Aleandro. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *guarnello*. M. Ferrari, dans les siennes, a dérivé *guarnacca* du Grec ἀρνακὶς, qui, dans les Gloses anciennes, est interprété *pellis lanata*. M.

GARNEMENT. Mauvais *garnement*. De *garnir* : parce que les fainéans & gens inutiles ne servent que pour *garnir* ; c'est-à-dire, pour remplir & fournir le nombre des hommes. Horace :

Nos numerus sumus, & fruges consumere nati.

C'est la remarque de M. Huet ; & celle de Sylvius & de Nicot. Voyez *garnir*. M.

GARNIR. De *warnire*, qui signifie *se pourvoir*, & *s'équiper* des choses nécessaires. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 26. *Unusquisque infra patriam, cum pace, & sine oppressione pauperum & circummanentium, consistat ; & in hostem, vel ad placitum sive ad curtem veniens, de suo sic warnitus, & de domo sua moveat, ut cum pace venire, & nobiscum stare, & ad domum suam redire possit.* Caseneuve.

GARNIR. Sylvius, dans son *Isagoge in Linguam Gallicam*, page 71. le dérive de *granire*, fait de *granum*. Voici ses termes : *A granum, granarium*, GARNIER : GARNIR, *id est*, munire, *à* granire. GARNISON, *à* granitio ; *id est*, *munitio urbis aut castelli, quæ granis vel maximè constat ; sed etiam præsidio militum, quos etiam* garnison *vocamus ; unde, per syncopen* ni, GARSON, *id est*, nequam, *à consueta illorum nequitia. Unde etiam malos vocamus* mauvais garnemens, *à* granimentum. Cette étymologie est ingénieuse ; mais elle n'est pas véritable. *Garnir* vient de *warnire* ; comme *garni*, de *warnitus*. Le Pere Sirmond, sur ces mots des Capitulaires de Charles le Chauve, *De suo sic* WARNITUS, titre XLIII. chap. 24. *Et ad hic omnes* warniti *sint, id est, parati & necessariis rebus instructi. Quæ nunc in vernacula nostra ejus vocis est notio. Ut, cùm domum* warnitam *dicimus omni instrumento, & supellectile sua, ornatam atque instructam*, &c. *Warnitus* a été fait de l'Alleman *waren*, ou *bewaren*, qui signifient *garder, conserver.* Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, page 322. Ou de *garn*, qui signifie *paratus.* Lipse, dans son ancien Glossaire, inséré dans la Lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas* : Garo, *paratus* : & garn, *idem.* M. Guyet dérivoit aussi *garnir* de *granum*. *Granum, grani, granire, garnire*, GARNIR. *M.*

GARNIR. Il est vrai que le François *garnir*, d'où *garnison*, vient du Latin-barbare *warnire*. Mais *warnire* ne vient pas de l'Alleman *waren* ou *bewaren*, qui signifie *garder, conserver.* Il vient de *warnen*, autre verbe Alleman, qui signifie *munir, fournir des choses nécessaires.* Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1829. WARNEN ; *munire, instruere armis* . . . . . . *Latino-barbaris* warnitus, *armatus, armis instructus, in Capitularibus Regum Francorum. Gallis* garnison *præsidium militare, Italis* guarnire *munire. Posteà sensus ab apparatu militari ad quemcunque apparatum translatus est. Inde Islandis* warnadur *utensilia, Gallis & Italis* garnir, guarnire *instruere ; quod à Ferrario malè ab* ornare *derivatur. Similem translationem à defendendo ad vestiendum factam, vide infrà in* weren, *defendere, vestire.* *

GARNISON. De *garnir*, formé de *warnire*. C'est ainsi qu'on appelle aujourd'hui les gens de guerre ordonnés pour la défense ou conservation d'une Place. Ce mot s'entendoit anciennement des provisions d'argent & de vivres, & des autres choses nécessaires à l'entretien d'une ville de guerre. L'Histoire du Connétable du Guesclin, chap. . . . . *En ladite Ville conquestée fut trouvée mainte noble*

richesse; comme joyaux & monnoye d'or & d'argent, & très-grand garnison de bleds & de bons vins. On disoit aussi *garnesture*, pour *garnison*. Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Civitatem Damiatæ cum sustentamentis, quæ* garnestures *vulgares appellant.* Caseneuve.

Garnison. C'est le verbal de *garnir*. Voyez *garnir*. M. de Caseneuve a fort bien remarqué, que ce mot, qui signifie aujourd'hui les gens de guerre ordonnés pour la défense ou la conservation d'une place, signifioient anciennement les provisions d'argent, de vivres, & autres choses nécessaires à la conservation de cette place. Ce qu'il prouve par cet endroit de l'Histoire du Connétable du Guesclin : *En ladite ville conquestée, fut trouvée mainte noble richesse; comme joyaux, & monnoye d'or & d'argent, & très-grand garnison de bleds & de bons vins.* Et par celui-ci de Mathieu Pâris, dans la Vie de Henri III. *Civitatem Damiatæ, cum sustentamentis, quæ* garnestures *vulgares appellant.* ¶ *Garnisio* se trouve en plusieurs Ecrivains de la basse Latinité. *M.*

GARONNE. Le nom de ce fleuve est, à mon avis, de l'ancienne Langue Celtique. Car comme du verbe Alleman *rinnen*, qui signifie *couler* & *fluer*, a été fait le nom du *Rhin*, selon l'opinion de Goldast; de même de son prétérit *geronnen*, ou, comme prononcent les Allemans *gueronnen*, fut formé le nom de la *Garonne*; tant à cause de son cours ordinaire, que du flux & reflux de la mer. Je ne sais si Guillaume le Breton, qui, dans sa Philippide, l'appelle *Gerunna*, avoit fait réfléxion à cette origine :

> *Quum post retrofluum pelago crescente Gerunnam.*

Camden, en sa Bretagne, le dérive du Breton ou Anglois *garw*, qui signifie *rapide. Nobilissimum Galliæ flumen Garumnam torrentibus, & quasi exasperatis undis ferri notissimum est : unde Poëtis validus Garumna æquoreus : rapidus* garw *Britannicè designat.* Caseneuve.

Garonne. Fleuve. De *Garumna* : qu'on croit avoir été formé de *garaw*, mot Gaulois, qui signifioit *rapide*. M. Bochart, page 757. de son livre des Colonies des Phœniciens : Garw, *vel* garaw, rapidum *sonat : etiam Britannis nostratibus. Unde suspicatur Camdenus nomen habuisse* Garumnam. *De quo Claudianus in Ruffinum, libro 2.*

> —— perniciot unda Garumnæ.

Et Sidonius Apollinaris, carmine 22.

> Est locus irriguâ quâ rupe Garumna rotatus.

Ut ut sit, ad garaw *alludit Arabicum* גרף garaph, *propè ejusdem significationis. Giggeius* סיל גרף (sail garaph) *torrens omnia avehens.*

M. de Caseneuve lui donne une autre étymologie : voyez sa Note. *M.*

Garonne. Je préfére l'étymologie de M. de Caseneuve à celle de Camden. L'Alleman *run*, qui signifie un fleuve, une riviere, un torrent, vient du verbe *rinnen* couler, d'où a été formé le nom du *Rhein*. *Ga*, dans la Langue Germanique, est souvent une particule aggrégative. Ainsi *Garun*, en Latin *Garumna*, d'où notre François *Garonne*, c'est comme qui diroit *aggregatio Fluviorum*. On sait que la *Garonne* reçoit plusieurs autres rivieres, & qu'elle coule avec beaucoup de rapidité. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1318. Run, *fluvius, torrens, cursus aquarum. Gothis* rinno *Joh.* XVIII. 1. *Anglo-Saxonibus* ryne, *Francis & Alamannis* runs. *Isidorus, cap. 6.* Dhurah Jordanes runsa, *per Jordanis fluenta. Refer ad* rinnen *fluere. Simile est* Rhein *Rhenus, & fortasse etiam* Garumna *Aquitaniæ, quæ potest esse* Garunna; *hoc est, flumen quod alios fluvios recipit, & secum in mare defert; vel etiam* confluentia. *Nam* ga, *quod hodie effertur* ge, *sæpè est adverb. aggregandi.* Le nom François *Garonne* conserve très-bien les marques de cette origine; car il ressemble encore mieux à *Garunna*, qu'au Latin *Garumna*. Ptolomée nomme aussi cette riviere Γαρύνα, supposé qu'il n'y ait point de faute dans ce mot; car les copistes peuvent bien avoir oublié un μ. *

GAROU. Voyez *loup-garou*. M.

GAROUAGE. *Aller en garouage.* Voyez *loup-garou*. M.

Garouage. Je dérive ce mot de *gyrovagatio*. *

GARRIGUES. En Languedoc *garric* est un petit chêne : c'est pourquoi on y appelle *garrigues*, certaines terres incultes qui ne produisent que de petites brossailles de chêne, & particuliérement de celui que Pline, au livre 16. chap. 6. appelle *ilex, aquifolia*, qui produit ès environs de Montpellier & de Narbonne la graine nommée *kermes*, ou *cochenille*. Caseneuve.

Garrigues. Terres incultes. Belon, liv. 1. de ses Singularités, chap. 2. *Combien que l'herbe que nous nommons vulgairement* le thym, *croisse copieusement sauvage ès guarigues de Provence & de Languedoc.* M. de Caseneuve, au mot *garrigues* : *En Languedoc* garric *est un petit chêne : c'est pourquoi on y appelle* garrigues *certaines terres incultes qui ne produisent que de petites brossailles de chêne.* M. Borel a dit la même chose dans ses Origines Gauloises. Voici ses termes : Garrigues; *c'est-à-dire, des landes, ou brossailles. De* garric; *c'est-à-dire* chesne. *On en voit quantité au bas Languedoc, où on les appelle ainsi.* Quoi qu'il en soit, ce mot de *garrica* se trouve dans un grand nombre d'endroits d'Auteurs de la basse Latinité, produits par M. du Cange. *M.*

GARROT. Trait d'Arbalête. Marot, dans ses vers sur le cheval de Viart :

> *Grison fus hédard,*
> *Qui garrot & dard*
> *Passay de vistesse.*

Le Président Fauchet, dans son Traité de la Milice, dérive *garrots* de *quadrelli*; dont il dit que les Latiniseurs se sont servis pour exprimer cette sorte de traits d'arbalête : & il croit qu'on les a appellés *garrots*, par corruption, pour *garreaux*, ou *carreaux*. Il se trompe touchant l'étymologie. *Garrot* vient de *verutum*. Nonius Marcellus : Verutum, *est telum breve & acutum.* Saluste, livre 3. de son Histoire : *Saxaque ingentia, & axe junctæ trabes, per pronum incitabantur; avibusque eminebant in modum ericii militaris veruta binum pedum,* &c. Le même mot se trouve en la même signification dans César, & dans Silius Italicus. *Verutum* est un diminutif de *veru*. *Veru, verutum, veruttum, verattum, guerrottum, guarrottum,* garrot. De *guerrottum*, on a fait *guerretto, guerrettonis, guerrettone*; d'où les Italiens ont fait *verrettone*. Voyez *carreaux*.

Du mot *garrot*, est venu celui de *garrotter*, pour

dire *lier*; à cause qu'on se sert d'un *garrot* quand on veut lier quelque chose : ce qu'on appelle *lier & garrotter*; comme nous le voyons pratiquer par les Embaleurs, qui se servent d'un baton pour lier & serrer plus étroitement ce qu'ils embalent. ¶ Les Espagnols disent *garrote*; que M. Guyet, à la marge de son Covarruvias, dérive de *varrus*, de cette maniere : *Varrus, varrutus, varratum, varroto*; & par métaplasme, *varrote*, GARROTE : d'où, selon lui, le François GARROT. Cette étymologie ne me déplaît pas. *Varrus* signifie *stipes impolitus*. Voyez Mathias Martinius. *M.*

GARROT *de cheval*. C'est le haut des épaules du cheval. Je ne sais d'où vient ce mot en cette signification. *M.*

GARROT. Le Traducteur de la Maréchallerie de Laurent Rusc, chap. 34. *Une chose toutefois est utile, que le chevaucheur en trotant, ou galopant, ou menant à la course, tire si fort les resnes de la main, environ le dos contre bas vers la garese, que le cheval en courbant ou pliant le col, encline sa teste près de son estomac.* Et au chap. 72. *Pareillement advient au col du cheval, près les* guaretz, *semblable roigne ou teigne, déracinant du tout les poils.* Dans ces deux passages la *garese* & les *guaretz*, c'est le *garrot* du cheval. *Garrot, guaretz, & garese*, viennent d'*arcus*. *Arcus, arci, arco, arcotus, carotus, garrot. Arcus, arcetus, caretus, guaret & garese.* Cette inversion, qui se rencontre aussi en *ardillon*, fait de *radillone*, augmentatif de *radius*, & en *brutier*, fait de *ruptarius*, est fort familiere dans la Langue Françoise : & on ne peut douter que *garrot*, &c. ne viennent d'*arcus*, puisque le haut des épaules du cheval, qui est ce qu'on appelle *garrot* ou les *garetz*, est un os plat, & arrondi comme un *arc*. Le Duchat.

GARS. Voyez *garson*. M.

GARSE. Voyez *garson*. M.

GARSON, GARSE. L'origine de ces mots est tellement cachée, qu'on n'en a encore pû trouver aucune qui me plaise. Isaac Pontanus, dans son *Glossarii Prisco-Gallici Auctarium*, sur le mot *Baro* ou *Varo*, dit que de *varo* on a fait *warsio*; & de-là *warson* ou *garson*. Lipse, livre 3. épît. 44. *ad Belgas*, le forme de *garrio*, à *garritu*, à cause du caquet des petits garsons. Je n'en sais point d'autres, si ce n'est que *gars*, dont *garson* est le diminutif, doit être de l'ancienne Langue Celtique, en laquelle il signifioit *jeune homme* : & que comme *puer* est pris pour *un jeune enfant*, & pour *un serviteur*; & que *valet*, qui signifioit anciennement *un jeune homme*, est maintenant pris pour *un serviteur*, *garson* & *garse* ont aussi signifié dans la suite *un valet* & *une chambriere*. Traimundus, Moine de Clairvaux, en l'Epître premiere dans le quatriéme volume du Recueil des Historiens de France de du Chesne : *Regem putetis prodire, non præsulem ; tantus est equorum exercitus, tanta caterva Comitum, tantus præcedentium populus garcionum.* Le Roman de Guillaume au court-nez :

Les murs d'Orenge choisi sor la terriere
Tiex trois cens Dames ot a une apoiere,
Il n'y avoit garse, ni chamberiere.

Il y a des lieux en France où *garse* est encore pris en bonne part, & signifie *une fille de chambre* : de sorte qu'il en est de ce mot, comme de l'Espagnol *manceba*, qui se prend aussi bien pour *une fille honnête*, que pour *une débauchée*. Caseneuve.

GARSON. Isaac Pontanus, dans l'Augmentation de son Glossaire Celtique, au mot *Baro*, le dérive de *Varo*. *Nec aliud ferè existimo intelligi hodieque Gallis per* garson, *quàm olim per hoc vocis* varo. *Nam si enucleemus, dicitur* garson, *quasi* warson : *Omnia enim in W nostratia ita flectunt Galli.* Lipse, dans la Lettre 44. de la troisiéme Centurie de ses Lettres *ad Belgas*, le dérive de *garrio*, substantif; qu'il estime avoir été dit *à garritu*. *Jam vero*, dit-il, *& Gallorum* garzons *manifesto sunt* garriones *Latinis; à* garritu ; *sed I mediâ in consonantem fortius translata. In Cedreno legas, Constantinopoli conflagrasse incendio*, τὸ μεσίαυλον τῆς μεγάλης ἐκκλησίας, τὸ λεγόμενον Γαρσινοστάσιον. *Id est*, Mediam aulam Templi magni, quæ *Garsonestasium* dicitur. *In margine libri, notatum* : Γαρσινοστάσιον, ἐμοὶ δοκεῖ, παιδιοστάσιον· γαρσίνιον γὰρ παρὰ Λατίνοις, τὸ παιδίον. *Id est, Garsonestasium* mihi videtur esse puerorum statio. *Garsonium* enim Latinis, est *puer. Optimè ille. Et nescio an huc faciat Luitprandi Ticinensis scriptio* : Obtuli mancipia quattuor Carsamatia, Imperatori nominatis omnibus gratiosiora. *Carsumatium* autem Græci vocant, amputatis virilibus & virgâ, puerum Eunuchum. *Imo huc facit : & Græci illi inferiores leviter corruperunt.*

Garson est un diminutif de *gars*. Et ainsi l'étymologie de Lipse ne peut subsister. Je ne sais d'où vient *gars*. En Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & dans la Normandie, *garse* ne se prend pas toujours en mauvaise part. Ce mot quelquefois y signifie simplement *une fille*. Pierre de Blois, Rigordus, & Guillaume le Breton, se servent du mot *garcio*, qui a été fait du François *garçon*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre & chapitre premier. ¶ *Garçons*, parmi les Wallons, est une injure, comme *garce* parmi nous. ¶ De GARCE, nous avons fait GARÇAILLEUR : comme les Latins *mulierarius*, de *mulier* : & *femellarius*, de *femella*. Les Gloses d'Isidore : *Femellarius, feminis deditus*. Les Espagnols disent, *mugeriego*. C'est ce que j'avois remarqué sur le mot *garson*, dans la premiere édition de ces Origines. A quoi j'ajoute, que Périon dérive ridiculement *garson* du Grec κῦρ. M.

GARSON. M. de Caseneuve a raison lorsqu'il dit que *gars*, dont *garson* est le diminutif, doit être de l'ancienne Langue Celtique. Il en est effectivement. *Gur, gur, ur, wer, wair, bar, fair & fear*, suivant les différens dialectes, signifient la même chose que le *vir* des Latins, & l'ἀνὴρ des Grecs ; & on voit aussi que ces deux derniers mots ont beaucoup de ressemblance de son avec le mot Celtique. *Gars* signifie donc proprement *masculus* ; *garson* ou *garçon*, *vir, pusillus*, & simplement aussi *masculus* : *garse* ou *garce*, c'est proprement *mascula, virago*. Et *garou* vient de la même source ; & signifie pareillement *vir*. Ainsi *loup-garou*, est la même chose que *loup-homme*, λυκάνθρωπος. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 626. au mot *Gur*, & page 1864. au mot *Wer*. *

GAS.

GASPILLER. H. Ottius, dans sa *Franco-Gallia*, le dérive de l'Alleman *verspillen*, qui signifie proprement *perdre au jeu* ; & je crois qu'il a raison. Le Livre intitulé, *la Fameuse Compagnie de la Lésine*, part. 1. fol. 205. v°. édit. de 1604. a dit *guespiller*. Ce qui me fait croire que ce mot

pourroit bien venir de *vespa*. *Vespa*, *vespilla*, *vespillare*, guespiller. *Guespiller*, c'est vivre à la maniere des mouches *guepes*, c'est-à-dire, du labeur d'autrui, sans rien faire. *Le Duchat.*

GASPILLER. Quoique je ne désapprouve pas l'étymologie qui fait venir *gaspiller* du verbe Alleman *verspillen*, qui signifie prodiguer, dépenser mal-à-propos; j'aimerois néanmoins encore mieux le dériver du Saxon *gespillan*, qui signifie consumer, corrompre, gâter, & qui est composé du verbe *spillan*, & de la particule *ge*, laquelle se joint souvent à la tête du mot dans la Langue Teutonique. Au lieu de *ge*, on dit aussi *gi* & *ga*. Les Islandois disent *spilla*, dans le même sens que *gespillan*. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1775. fait venir, comme Ottius, *gaspiller* de *verspillen*. Voici ses termes: VERSPILLEN *prodigere, dilapidare bona, dialecto Belgica. Gallis* gaspiller. *Propriè est dissipare, à βάλλειν jacere, præposito S.* *

GASSENDI. Nom de famille de Digne en Provence, devenu très-célébre par le pere de la Philosophie l'illustre M. Gassendi (*a*). Ce mot a été fait du Latin-barbare *Gasindus*, qui se trouve dans Marculfe, & ailleurs, pour un serviteur, domestique important. Voyez M. Bignon sur Marculfe, Spelman & M. du Cange dans leurs Glossaires, & Gérard Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*. M. Bignon, au lieu allégué, ayant cité une ancienne Formule manuscrite, où *Gasindus* est appellé *Ministralis de intus casa*, Gérard Vossius a conclu de-là, que *Gasindus* étoit un mot composé de *casa* & d'*intus*. En quoi il s'est tout-à-fait trompé. Si ce mot vient de *casa* (car il n'est pas bien certain qu'il en vienne: voyez le Glossaire de M. du Cange), il en vient de cette maniere: *Casa*, *casina*, *cassina*; d'où le mot Provençal CASSINE. *Cassina*, *cassindus*, GASSINDUS. *Indus*, en ce mot, n'est qu'une paragoge, ou production. De très-grands hommes ont fait de très-grandes fautes en matiere d'étymologies, pour n'avoir pas pris garde à ces productions. C'est ainsi, pour ne parler que du même Vossius, qu'il a dérivé *mustarda*, de *mustum ardens*, & *bombarda*, de *bombus*, & d'*ardeo*. M.

GASTADOUR. Pionnier, ou homme qu'on mêne à l'Armée pour applanir les chemins. On disoit autrefois *Vastadour*: ce qui montre que le mot vient du Latin *vastare*. *

GASTALDE, ou CASTALDE. Nom d'un Officier de la Cour de différens Princes. Ce terme étoit en usage au tems du bas Empire. Il est souvent parlé des *Gastaldes* dans les Loix des Lombards. Macri croit que ce nom vient de l'Arabe *Chazendar*, qui signifie *Pourvoyeur d'une maison*. Cette étymologie est tirée de trop loin: d'ailleurs *Gastalde* est un nom Teutonique; par conséquent, c'est dans cette Langue, & non dans aucune autre, qu'il faut en chercher l'origine. Voici comment Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 531. parle de ce mot: GASTALDUS, *rector loci, sive locus ille sit curtis regia, sive civitas, aut castrum. Nam* Gastaldorum *munus & officium varium fuisse ac diversum, pro temporum & principum ratione, ex Legibus Longobardicis & Scriptoribus medii ævi observat Cangius in voce. Propriè est constitutus, vel auctoratus. Somnerus, in Dict. Anglo-Saxon.* gest-eald *constitutus. A* stellen *constituere, vel* stallen *auctorare. Grotius in Ind. nom. appellativ. Scriptoribus Gothicis præfixo:* GASTALDUS, exponitur qui curtim gubernat, propriè *positus*, qui vicem gerat: *ga* & *ge*, augmenta pro dialectis variant. Alii *ca* pro eodem ponunt, unde *Castaldus*. *Hæc ille. Spelmannus & Amerbachius derivationem instituunt à* gast *hospes, aliquâ tamen differentiâ. Ille* Gastaldum *interpretatur hospitum famulum, ab* aldius *servus: hic hospitum receptorem, ab* halten *tenere. Uterque erronicè, quia officium ejus non fuit peregrinos excipere, sed prædium Regis curare, & subjectis jus dicere. Nominis Longobardici adhuc servantes sunt Itali, quamvis in infimo significatu, quibus* Gastaldo *est villicus, qui domûs curam gerit, absente Domino. Quod ex* casticium *villa, &* aldius *verna, more suo componit Ferrarius.* *

GASTON. Nom propre d'homme. Il vient du Teutonique *gast*, qui signifie puissant, & de plus, Chef, Prince, Commandant. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 528. parle ainsi de ce mot: GAST, *potens. Oritur à* giesen *posse, valere, quod tempus, ut alia multa, delevit.* GASTO, *apud Italos & Gallos etiamnum est nomen proprium, nec aliud quàm validum & potentem designans. Eodem sensu manifesto satis occurrit in multis compositis veterum, cujusmodi sunt:* SEGESTES, *victoriâ potens, à* sieg *victoria. Princeps Cheruscorum, Arminii socer, de cujus rebus gestis prolixè agit Tacitus, lib. 1. Annalium, cap. 55. & sequentibus. Scribendum fuisset* Seggestes, *nisi Tacitus auctoritatem Strabonis, quàm pronunciationem Cheruscam, sequi maluisset.* HALIDEGASTES, *vel* HILDEGASTES, *bellipotens, ab* hild, *quod apud Bensonium, in Voc. Poet. exponitur* prælium. *Nomen Germani nobilis, Franci, Marcomanni, aut alterius apud Vopiscum in Aurel. cap. 11.* ARBOGASTES, *armipotens, ab* arf *telum, sagitta. Nobilis Francus, & Dux belli in exercitu Gratiani & Valentiniani II. Imperatorum.* NEVOGASTES, *vel* NEBOGASTUS, *dominus potens, à Celtico* naf *dominus. Rex Chamavorum, rebus cum Juliano Imp. gestis clarus, apud Ennapium & Petrum Patric. in Excerpt. Legat.* HENGISTUS, *majoribus potens, à Celtico* hyn *majores, progenitores. Dux & auctor imperii Saxonici in Britannia, è familia quæ Deos & Reges Saxonibus dedit, oriundus. De cujus natalibus ita scribit Beda, lib. 1. Hist. Eccl. cap. 15.* Duces fuisse perhibentur eorum primi duo fratres, HENGISTUS & HORSUS, è quibus Horsus posteà occisus in bello à Britonibus, hactenus in orientalibus Cantii partibus monumentum habet suo nomine insigne. Erant autem ut filii WITGISI, cujus pater VECTA, cujus pater VODEN, de cujus stirpe, multarum Provinciarum regium genus originem duxit. *Solent autem Heroes, magnis parentibus orti, à stirpe sua appellari potentes. Virgilius, Æn.* VII. Turnus avis atavisque potens. *Aliud etymon, sed tanto Principe indignum, vide in* hengst *equus.*

Scio, de his aliisque nominibus aliter judicare celeberrimos Legum Salicarum interpretes, qui illis, vel præfectos locorum, vel incolas regionum denotari putant. Sic Wendelino Nebiogastes *est* Præfectus Novesii. *Eccardo* Segestes, *maritimus* provincialis. *Sed vereor ne hæ interpretationes majoribus nostris ineptias affingant. Quid enim ineptius quàm pueris recèns natis à præfectura aut solo natali nomen imponere? Quàm aliena hæc sint à genio & usu Germanorum, sexcentis hactenus exemplis patuit*,

(*a*) Gassendi signoit Gassende.

quibus veteres in excogitandis puerorum suorum nominibus ad virtutem & claritatem unice respexisse docemur. Le même Auteur ajoute ensuite : GAST, *Dux, Princeps, unus ex Potentioribus, qui cæteris præest, & in compositis Præfectus hujus loci cui annectitur, aliàs Toparcha. Inde nomina appellativa (nam propria ignorantur) Procerum Francorum in Prologo Legis Salicæ*, WISOGAST, *Dux pagi inter Amasim & Visurgim.* BODOGAST, *Dux Batavia*, SALOGAST, *Dux pagi Salici. Confer dicta in Salgast & Sal-gow.* *

GAT.

GATEAU. Parce que sa figure est vaste & étendue, étant plus aplati que le reste des pains, il fut ainsi appellé, de *vastellum*, formé de *vastus*. Les Loix d'Ecosse, intitulées *Iter Camerarii*, ch. 9. qui est *de Pistoribus : Quòd non faciunt quodlibet genus panis ut Lex Burgi requirit ; videlicet quachetum, simmellum, vastellum.* Mathieu Pâris, dans les Vies des Abbés de Saint Auban : *Abbas solus prandebat, supremus in refectorio, habens vastellum.* Caseneuve.

GATEAU. Le Pere Cossart, Jésuite, le dérivoit de γάστεις, qui est une espéce de gâteau. Voyez Casaubon sur Athénée, livre 14. chap. 14. Sylvius, dans son Introduction à la Langue Françoise, page 87. le dérive de *vastellum*, diminutif de *vastum*. Voici ses termes : OUASTEL, *Picardis :* GASTEAU, *Gallis : à vasta pannis hujus magnitudine, tanquam à diminutivo* vastellum. Nicot a dit la même chose. GASTEAU : *nomen habet à vastitate, seu vasta hujus panificii magnitudine ; quasi* VASTELLUM. *Car un gasteau est de large estendue.* D'autres le dérivent de *pastellum*, diminutif de *pastum*, en la signification de *pâte*. *Pasta, pastum, pastellum, vastellum, gastellum*, GATEAU. Voyez *pâté*. L'étymologie de Sylvius & de Nicot, est la véritable. GASTEAU, ou, comme prononcent les Picards, OUASTEAU, a été dit originairement d'un grand *gâteau*, tel qu'est celui qu'on fait pour le jour des Rois. Les Grecs ont dit de même πλακοῦς, pour dire *une fouace* ; à cause de sa largeur. Ce mot, au reste, est ancien dans notre Langue. Hélinand, dans son Poëme de la Mort :

Qui plus a gastiaux, plustost miches. M.

GATER. Jules Scaliger, à la page 92. de ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, le dérive de γαστὴρ, *venter*. Voici ses termes : *Ventris umbilicum* radicem *dicere videtur ; ideirco, quia totiùs hominis radix est : alitur enim inde fœtus, quemadmodum radice sua planta. Venter autem, tamquam minister, aut sequester. Itaque facetè in libris de Semine genitali dicebamus, immeritò accusatum à membris ventrem in Apologo veteri, qui est apud Livium ; quòd ei servirent omnia inerti atque ignavo. Nam in creatione atque constitutione totius, membris omnibus aliis à ventre cibus est suppeditatus. Et illud ipsum* τὸ γίνεσθαι καὶ τὸ εἶναι, *secundùm materiam. Etiamnum nunc vulgus, à ventris avara receptione*, gastaré, *consumere, ait.* Jules Scaliger se trompe très-fort. *Gater* a été fait de *vastare*, en y préposant un G ; comme en GASCON, de *Vasco* ; en GUESPE, de *vespa* ; en GUÉ, de *vadum*. Trippault a suivi l'opinion de Scaliger ; mais sans le nommer : & par une autre raison que celle de Scaliger. GASTÉ, dit-il, *de* γαστὴρ : *celui étant perdu & gasté, qui sert à son ventre.* M.

GATINE : Pays. De *Wastina*, ou de *Vastinum*. Voyez M. de Valois, dans sa Notice des Gaules. *M.*

GATINOIS, ou GASTINOIS. Nom propre d'une contrée de France, nommée en Latin *Vastinium*, *Pagus Vastinensis*, ou *Wastenensis*, ou *Vastinensis*, & de-là en François *Gâtinois*, par le changement ordinaire de W ou V en G. Ce nom vient du Latin *vastum*, qui signifie inculte & désert ; & il fut donné par les François au pays dont nous parlons, parce que c'étoit une contrée presque par-tout inculte & inhabitée. Le mot *gâtine*, ou *gastine*, a la même origine ; & *Gâtinois*, si l'on veut, aura été formé de *gâtine* ; ce qui revient au même. On appelloit dans le moyen âge *vastina*, ou *wastina*, une terre inculte & déserte. Dans la convention passée entre le Duc de Brabant & le Chapitre de Sainte Vaudru à Mons, l'an 1209. & rapportée par Aubert le Mire, *Dipl. Belgic.* page 160. on lit : *Omnes* vastinæ, *quæ terræ silvestres dicuntur.* Il est arrivé qu'après que des lieux qui auparavant étoient incultes & déserts, ont commencé d'être cultivés, on leur a conservé néanmoins le nom de *gâtine* ; comme il se voit dans une Chartre de Robert, Comte de Flandres, de l'an 1089. où on lit ces paroles : *Omnem decimationem novæ terræ quæ vulgò* wastina *vocatur.* Ainsi il n'est pas étonnant qu'il se trouve en France plusieurs lieux qui portent le nom de *Gâtine* ou *Gastine*. Quelques-uns disent que le nom de *Gâtinois* vient de petites montagnes sabloneuses qui y sont, & que les habitans du pays appellent *gâtines*. Cela revient encore à ce que nous avons dit. Ces sables ont été appellés de la sorte, parce que ce sont des lieux stériles, & par conséquent, incultes. Le *Gatinois* est, en effet, sablonneux en plusieurs endroits. *

GAU.

GAU. Voyez *galet*. M.

GAVACHE. Les peuples montagnards du Gévaudan, que César appelle *Cabalos*, & Strabon Γαβάλεις, & Pline *Gabales*, sont appellés *Gavachos* par les Espagnols. Et comme ces peuples vont en Espagne pour gagner leur vie, où ils exercent les métiers les plus vils, on y a appellé de leur nom les personnes sans cœur, & mal vêtues. Voyez Covarruvias, dans son Dictionnaire Espagnol, au mot *gavachos*. Et c'est de ce mot Espagnol que le mot François a été fait. *M.*

GAUCHE. GAUCHER. Après avoir long-tems médité sur l'origine de ces mots ; qui est une des plus difficiles de toute la Langue ; voici ce qui m'est venu dans l'esprit. Du Grec σκαιὸς, qui signifie *gaucher*, les Latins ont fait *scævus*, par l'insertion du digamma Eolique. Ainsi d'ὠὸν, ils ont fait *ovum* ; d'αἰὼν, *avum* ; & d'οἶς, *ovis*. De *scævus*, ils ont fait ensuite le diminutif *scævola*, substantif masculin ; lequel existe, comme il paroît par le nom de Mucius Scævola. Au lieu de *scævus*, ils ont dit aussi *scæva*, au genre masculin. Ulpien, en la Loi 12. au Digeste *de Ædilitio Edicto : Sciendum est, scævam, non esse morbosum, vel vitiosum, præterquàm si imbecillitate dextra, validiùs sinistrâ utitur : sed hunc non scævam, sed mancum esse.* Et c'est de ce mot *scæva*, qu'a été nommée la famille de *Scæva* en Italie, & celle de Scéve en France. Et comme de *scævus* on a fait *scævola*, on a fait *scævalus* de *scæva* ; & de *scævalus*, *scæ-*

valicius. Ces mots n'existent pas. De *scavalicius*, on a dit, par aphérèse, *valicius*, & par contraction, *valcius*: & ensuite *galcius*, par le changement ordinaire de l'V en G; comme en *Gascon*, de *Vasco*; en *gué*, de *vadum*; en *guespe*, de *vespa*. De *galcius*, on a fait *galciarius*. De *galcius*, nous avons fait GAUCHE; & de *galciarius*, GAUCHER. Mais tout n'est que conjecture. *M.*

GAUDINE. Le Roman de la Rose, fol. 84. r°.

> *De Lyre vous donne congié,*
> *Malgré treslous les Chevaliers,*
> *Et par chambres & par celliers,*
> *En prez, en jardins, en gaudines,*
> *Sous pavillons & sous courtines.*

Borel, qui a trouvé ce mot aussi dans les Romans de Perceval & de Gauvin, l'interpréte par une *lande*. Pour moi, je crois que *gaudine* signifie un *bocage*; & je dérive ce mot de l'Alleman *wald*, un bois, une forêt. *Le Duchat.*

GAUDIR. De *gaudire*, dit par métaplasme pour *gaudere*. Périon le dérive ridiculement de τρυγωδεῖν. M.

GAUDIR. De *gaudir*, formé de *gaudere*, on a appellé *gaudisseur* un homme qui dissipe son bien à se donner du bon tems, un mauvais ménager. Du même mot *gaudere*, on dit en proverbe, *faire gaudeamus*. Le Duchat.

GAUFRE. Latinè *crustulum*. Du Latin-barbare *gafrum*. Vossius, *de Vitiis Sermonis*, 2. 8. GAFRUM *legas apud Barbaros, ex Germanico* wafel, *quod etiam apud Belgas obtinet. Similiterque Angli* wafre. W *converti solet in* G; *unde & Galli, pro eo*, gauffre, *vel* goffre. *Sic* gafrarium *legas pro eo quod Belgis* wafel-yser. *Hadriani Junii in Nomenclatore opinio est, quam Belgæ* wafel, *Galli*, gauffre *vocant, eam* crustulum *Horatio*, lib. 1. Sat. 1. & lib. 2. Sat. 4. dici. *Ac idem utensile, quo coquuntur*, artopram *esse arbitratur. De quo dissentio.*

Casaubon sur Athénée, XIV. 14. le dérive de γῦρος, qui signifie une espéce de gâteau. *Remansit*, dit-il, *hoc pisterii operis nomen in Gallico sermone leviter corruptum; gaufros enim dicimus.*

De la ressemblance à l'instrument avec lequel les Pâtissiers font les *gauffres*, on a appellé *gauffre* un certain fer à friser. Et de ce mot *gauffre*, on a fait le verbe *gauffrer* pour *friser*. Et de-là *étoffes gauffrées*. M.

GAUGUES. On appelle en Basse Normandie *noix gaugues*, les grosses noix, à la différence des noisettes, qu'ils appellent petites noix. Le noyer produit les premieres, & le coudrier les dernieres. *Gullioca* se trouve dans Lucile en cette signification: & Fr. Dousa, dans ses Notes sur cet Auteur, dit qu'il se trouve dans les Gloses anciennes. Les Gloses: *Gullioca* κάρυα μακρὰ παρὰ Λουκιλίῳ. Les mêmes Gloses: *Gulioca* καρυοτομία. Il se trouve aussi dans Festus: GULLIOCÆ, *nucum juglandum summa & viridia putamina*. Mat. Martinius rapporte l'endroit des Gloses de cette sorte: *Glossæ*: Gulluca, καρυοτομία; Gutilli ocæ κάρυα μακρὰ, παρὰ Λουκιλίῳ. Lege, *inquit Scaliger*, Gulioca, καρυοτομία. Gulliocæ, κάρυα μακρά. S. Add.

GAVION: *gosier*; Lat. *jugulum*. De *cavus*. *Cavus, cavi, cavio, cavione, gavione*, GAVION. *M.*

GAULE. Petit bâton. Janus Laurenbergius, dans son *Antiquaire*, croit que ce mot est formé d'*agolum*, qui signifie le bâton dont les Bergers touchent les brebis. Festus Pompeius: Agolum; *Pastorale baculum quo pecudes aguntur*. Caseneuve.

GAULE. Lat. *pertica, virga*. De *vallus*, qui signifie *un pieu*. *Vallus, valla*; par métaplasme, *galla*, GAULE. *M.*

GAULOIS. De *Gallensis*, fait de *Gallus*. Cluverius, liv. 1. de sa Géographie ancienne, ch. 9. le tire de l'ancien verbe Celtique *gallen*, qui signifie *voyager*. M.

GAULOIS. Les *Gaulois* ne se nommoient pas ainsi eux-mêmes, mais *Celtes*. Les Romains les appelloient *Gaulois*, & les Grecs *Galates*. On n'est pas d'accord sur l'origine & la signification du nom de *Gaulois*, & les Auteurs sont à l'ordinaire fort partagés là-dessus. Favyn, dans son Histoire de Navarre, livre v. page 162. & suiv. prétend que le mot *Gallus* peut avoir signifié un homme qui demeure, qui se retire dans les bois; que *gaut*, qui signifie un bois, en vient; qu'encore aujourd'hui en Breton on dit *goy* pour forêt, & en François une *gaule*, pour une branche d'arbre propre à faire une perche. Goropius dit que *Galli* vient d'un mot Cimbrique, qui signifie *joie, gaieté*, parce que les *Gaulois* étoient des hommes gais & aimans la joie. D'autres dérivent ce nom du Grec γάλα, qui veut dire *lait*, & prétendent qu'il a été donné aux *Gaulois*, à cause de la blancheur de leur teint. Borel le dérive de *Wallon*, & *Gallia*, de *Wallia*: mais cela ne nous apprend rien. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 516. rapporte les principaux sentimens des Auteurs sur l'origine du nom des *Gaulois*, & donne ensuite son propre sentiment. Voici ses termes: GALLI, *nomen quondam commune omnium populorum, qui vastissimum illud terræ spatium, quod est inter Rhenum & Oceanum, Pyrenæos & Alpes, incoluerunt. Dicti autem sunt* Galli *à Romanis, &* Galatæ *à Græcis non à seipsis. Utrumque nomen* Celtico *recentius. Pausanias Attic. cap.* 3. Serò usus obtinuit, ut Galatæ (*& Galli*) appellarentur. Celtas enim cum ipsi se, tum alii eos nominârunt. *Idemque memoriæ prodidit Cæsar, lib.* 1. *de B. G. ab init.* Ipsorum Linguâ Celtæ, nostrâ Galli appellantur. *Cluverius existimat*, Gallos *tunc primùm sic dictos esse, quum exundans domi multitudo, patriâ relictâ, cæteras petere regiones cœpisset, parte eorum in Italiam, parte in Illyricum, atque inde in Græciam & Asiam, parte in Germaniam delata: idque nomen à re ipsa accepisse, nempe à* gallen, *vel* wallen iter *facere, quasi* peregrinatores, *lib.* 1. *Germ. Ant. cap.* 9. *Alia etymologia, nec minùs speciosa, nomen Gallicum derivat à verbo Celtico* gallu *posse, valere, unde Armoricis* gallus *extat apud Boxhornium in Lex. Ant. Brit. rursus ex re desumpto vocabulo*, quia fuit anteà tempus quum Germanos Galli virtute superarent, & ultrò bella inferrent, ac propter hominum multitudinem, agrique inopiam, trans Rhenum colonias mitterent, *ut summus auctorum Jul. Cæsar scribit, lib.* VI. *de B. C. Ita sentire videtur Pezronius, Galliæ suæ decus, in Antiq. Celt. pag.* 370. *Suspicor Celtas tunc primùm* Gallos *à Romanis appellatos esse, cùm partem Italiæ Romanis subjectam occupassent, non quòd migrationibus delectarentur, aut potentiâ suâ Romanis incumberent, etiamsi utrumque verum sit; sed quòd moribus & linguâ essent alieni, & in solo alieno sedem collocassent. Nam* al, *Celticâ linguâ, est alienus, peregrinus, inimicus, ut prolixè demonstravi in vocula* el. *Ab* al *verò fit primò* wale *per prosthesin*,

sin, *& mox*, *W in G converso*, galè, *eodem sensu. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* alon *inimici*, *alieni*; galon *inimici*, *alieni. Hinc* alli *&* galli *antiquitus dicuntur omnes populi*, *qui in solo quod occuparunt non sunt indigenæ*, *sed vel aliunde adducti*, *vel armis nova sede potiti. Sic coloni quidam vocantur* Allobroges, *quòd ex alio loco in Galliam Narbonensem essent translati*, *apud veterem Scholiastem ad Sat. 8. Juvenalis. Similiter & Belgæ à Celtis dicti sunt* Walli, *vel* Wali, *hoc est alieni*, *alienigenæ*, *cum trajecto Rheno Galliam Belgicam vi occupassent. A quibus pars Flandrorum etiamnum vocatur* Walen, Wallons, Wallones. *Imò etiam Cambri non aliam ob causam videntur appellari* Walli, *Anglicè* Wales, *quàm quòd ab initio hospites essent in illo terræ angulo*, *sive bello Saxonico eo pulsi*, *sive è proximo Galliæ littore in Britanniam transvecti.* Voyez ci-dessus les mots *Celtes*, *Galates*, & *Galles.* *

GAVOTE. Sorte de danse. M. Huet, dans son Traité curieux de l'Origine des Romans, page 124. *Les Martegales & Madrigaux ont pris leur nom des* Martegaux, *peuples montagnards de Provence; de même que les* Gavots, *peuples montagnards du pays de Gap*, *ont donné le nom à cette danse que nous appellons* gavote. Cette étymologie me paroît très-véritable. *M.*

GAUPE. Trippault, au mot *paillarde*: *Je ne veux ici omettre*, *que les anciens Gaulois appelloient les paillardes* gaupes: *lequel mot je recherche de* gausape. *Et ainsi* gaupe, *diction prinse des couvertures où couchoient en guerre les paillardes. Gaupe* ne m'est pas connu en cette signification de *paillarde.* Ce mot aujourd'hui parmi nous signifie une servante, ou une grosse femme mal-propre; dans laquelle signification il vient de *galuppa.* Voyez ci-dessus *galopins. Gausapa*, selon le témoignage de Varron, étoit un vêtement très-grossier. Et le mot François *gaupe*, dans la signification d'une femme mal-propre, pourroit avoir été fait de ce mot Latin. *M.*

GAUPLUMÉ. On appelle ainsi en Normandie, celui dont les cheveux sont mal peignés. Il vient de *gau*, qui signifie coq, *gallus*, & de *plumé.* Huet.

GAUSSER. Les Dictionnaires de Robert Etienne, de Nicot, de Morel, de Monet, n'ont point ce mot: ce qui me fait douter de ce que dit M. Richelet, que c'est un vieux mot. Je crois, au reste, que ce mot a été fait de celui de *gaudir*, qui signifie, comme l'explique Nicot, *se moquer par jeu*, *& en riant.* Au 3. liv. d'Amadis, chap. 6. *Reprindrent leur chemin*, *gaudissans l'un l'autre d'avoir esté ainsi déceus par la malice des femmes.* ¶ Gausseur, c'est une contraction de gaudisseur. ¶ M. du Cange dérive *gausser* de *caussare.* C'est au mot *causare.* Voici ses termes: *Hinc apud nos* causer, *pro tricari*, *nugari*, *garrire*: *&* gausser, *pro irridere*: *Non enim etymon à Germanico* kosen *deducendum*, *ut vult Besoldus.* M.

GAUT. Bois, en vieux François, comme nous l'enseigne Fauchet. De l'Anglois *wood*, qui signifie la même chose. *Huet.*

Gaut. Bois, forêt. J'aime mieux le dériver du Germanique *wald*, qui signifie la même chose, & d'où a été fait aussi le Latin-barbare *gualda* & *gualdum*, qui signifie pareillement bois, forêt. Du Cange dérive de *gaut* le verbe *s'égaudir*, qui a signifié d'abord prendre plaisir à la chasse, & ensuite, se divertir de quelque maniere que ce soit, sur-tout si les divertissemens qu'on prend demandent du mouvement & de l'agitation. Sur *gaut*, voyez Favyn, Hist. de Navarre, livre v. pag. 263. & 264. *

Gaut, pour plaisir. C'est un mot du plus bas peuple; & dans cette signification il vient de *gaudium.* On dit, c'est le *gaut* des *gauts*; c'est-à-dire, le plaisir des plaisirs. *

GAUTIER. Nom propre d'homme. Il est d'origine Teutonique, & on peut le dériver de deux mots Germaniques différens, savoir de *wald*, bois, forêt; ou de *walt*, qui signifie entr'autres choses *administrator*, *procurator*, *negotiorum gestor.* Si on le dérive de *wald*, il signifiera habitant des bois, *silvestris*; & il aura été formé immédiatement du vieux mot François *gaut*, pris dans le sens de bois, forêt. De-là vient, dit Favyn, Hist. de Navarre, livre v. page 263. que les gens de factions & de brigandages sont appellés *Gautiers*, pour montrer que ces factions sont composées de gens de bois, de paysans, de brigands, qui tenant & ravageant la campagne, font leur retraite dans les bois. On dit en proverbe, c'est un fin *Gautier*, & on l'entend d'un homme qui fait bien son marché & ses affaires. L'origine de ce proverbe vient, selon quelques-uns, de l'échange que *Gautier* de Coutance, Archevêque de Rouen, fit avec Richard I. Roi d'Angleterre, de la Ville d'Andeli, pour la Ville & la Seigneurie de Dieppe, la Ville & la Seigneurie de Louviers, la Terre & la Forêt d'Alihermont, la Terre & la Seigneurie de Bouteilles, les moulins de Rouen, & le Patronage des Bénéfices situés à Andeli même. Voyez Description Géogr. & Hist. de la Haute-Normandie, tome 1. page 126. *

Gautier-Garouille. C'est le nom d'un fameux Baladin. De-là est venue cette façon de parler: c'est un franc *Gautier-Garguille*; pour dire, un franc sot, un franc gille. *

Gautiers. Paysans qui se soulevérent en Normandie en 1589. M. de Montpensier les défit en diverses rencontres. Ils furent ainsi appellés du Bourg de la Chapelle Gautier, dans le voisinage de Vimontier, où ils commencérent à s'assembler. Le Président de Thou, livre 95. de son Histoire: *Certior*, *& tamen major fide*, *clades Gualteranorum in Neustria fuit rusticorum*, *à Capella Gualterii sic dictorum*; *quòd ii coitionis armatæ pro libertate ante biennium*, *contra grassatores milites*, *initium fecissent. Ii*, *cùm se in armis innoxii primùm tenerent*, *mox crescente numero*, *ad vim versi sunt*, *& in quosdam*, *ad prædam licentiosè discurrentes*, *invecti*, *captum ex iis unum immani adeo carnificina laniaverunt*, *ut ne minima quidem cadaveris particula superfuerit*: *sanguine etiam à pueris & mulieribus epoto. Jamque latè malum illud pervaserat*, *serpente facilè exemplo*; *ita ut plus* XVICIƆ *millia hominum interdum coirent*, &c. Voyez Mézeray, dans la Vie de Henri III. page 626. de la premiere édition *in-folio.* M.

GAY.

GAY. Isaac Pontanus, dans son Glossaire Celtique, le dérive du Flaman *gay*, que les Hollandois prononcent *gaw*; c'est-à-dire, dit-il, *alacer*, *praceps*, *sollers.* Les Italiens disent aussi *gato*, pour dire *allegro*, *lieto*, *bello*, *festevole.* Le Cardinal Bembo a écrit que ce mot Italien étoit d'origine Provençale; ce qui a été réfuté par le Castelvetro, qui

dans ses Additions au livre premier du Bembo, & dans ses Additions aux Verbes, le dérive de καλὸς. L'Alcandro, dans sa savante Préface sur les Institutes de Caius, le dérive de *caius*. Voici ses termes: *Caeterùm*, Caii *nomen Romanis perquam celebre fuit, ut etiam significat nuptialis illa formula*, Ubi tu Caius, ego Caia. *Et hilaris erat appellatio: nam* Caii *dicti à gaudio parentum, ait C. Titius Probus, qui libellum conscripsit de Nominibus, Praenominibus*, &c. *qui etiam Valerio Maximo adscribitur. Itaque nunc Hetrusci, vernaculo idiomate, jucundas, laetasque res*, gaïas *quandoque vocant: quo vocabulo Dantes, Boccaccius, Petrarca, & caeteri, usi sunt.* L'Accarisio le dérive de *gaudium*. Le Pere Labbe lui donne la même origine. Et M. Guyet ne la désapprouvoit pas: car voici comme il faisoit la génealogie de ce mot: γάω, γαὸς, γαῖος, *gaius, caïus*. Item: γάω, γάνω, γαύδω, *gaudo*: d'où *gaudeo*. De *gaudo, gausus, gausare*: d'où l'Espagnol *gozar*. Item: γάω, γάδω, γάδομαι. Et de γάδω, γάθω, γήθω, γήθομαι, γηθάω. M.

GAYE-SCIENCE. Rabelais, liv. 1. ch. 13. *Ces premiers jours je te ferai passer Docteur en gaye-Science .... car tu as raison plus que d'aage.* Et cela à cause que le jeune Gargantua avoit retenu par cœur d'assez plaisans vers, & qu'il avoit trouvé l'invention de plusieurs aniterges. Cette *gaye-science* étoit celle des anciens Troubadours de Provence, & elle consistoit à inventer toutes sortes d'aventures fabuleuses, & à les publier en prose ou en rime, en langage Roman, c'est-à-dire, dans la langue du pays, mêlée, comme on sait, d'Alleman, de François, & de Latin corrompu. La même science, sous le nom de *gay saber*, s'est maintenue jusqu'à nos jours dans Toulouse, où les jeux Floraux qu'on y célebre depuis l'an 1325. en font une espéce d'Académie ou d'école publique, quoique l'exercice en soit depuis long-tems borné à quelques pieces de vers. M. Huet a parlé de la *gaye-science* ou du *gay saber* des Troubadours de Provence, dans son docte & curieux Traité de l'origine des Romans; & le Sieur de la Croix dans son Art de la Poësie Françoise page 131. de l'édition de Lyon en 1694. en a parlé encore plus particulierement. Mais comme les prix s'en distribuoient lors de la célébration des jeux Floraux de Toulouse, & que ce dernier parle de ces jeux à propos du *gay saber*, je me trompe fort si l'un & l'autre n'ont été fort aidés dans leurs recherches par trois ou quatre personnes, que ci-dessous à l'article de *Jeux Floraux*, M. Ménage cite comme ayant traité de l'origine de ces même jeux. *Le Duchat.*

GAYET. Rabelais 3. 41. *Ses grosses patenostres de Gayet.* Voyez *gezis*. M.

GAZ.

GAZE. Nom d'une ville fort ancienne de la Palestine, & qui subsiste encore aujourd'hui. Ce nom vient de l'Ebreu עזה *azzah*, qui signifie forte, fortifiée, munie, & qui est fait du verbe עזז *azaz*, fortifier, munir; être fort, être fortifié, être muni. *Gaze* étoit en effet très-forte, comme l'assurent Mela, Arrien, & Quinte-Curce. Les Grecs, en écrivant dans leur langue le nom Ebreu de cette ville, ont exprimé le ע *ain* par un G, comme si c'étoit un *gain* Arabe, parce qu'ils n'ont point, non plus que nous, de caractere qui approche davantage de cette lettre gutturale. En d'autres mots, ils l'ont omise entierement, comme dans *Arabe*, dont la premiere consonne est pareillement un *aïn*. En d'autres ils l'ont changée en esprit rude, comme dans *Heber*. Le nom de la ville de *Gaze* ne vient donc point d'Azon, fils d'Hercule, ni de ce que le trésor de Jupiter *gaza Jovis*, y fut gardé: ce sont des fables. Le mot *gaza*, dans la signification de *trésor*, est persan, comme témoigne Hesychius, & n'a rien de commun avec le nom de la ville de *Gaze*, appellée en Ebreu עזה *Azzah*, qu'une ressemblance fortuite de son. Ainsi l'étymologie que nous avons donnée de ce nom est la seule véritable; & il ne faut pas chercher dans la langue des Perses l'origine d'un nom qui est pur Ebreu, & qui n'a été confondu avec *gaza* trésor, que faute d'avoir consulté le texte original, où il est écrit d'une maniere qui ôte entierement l'équivoque. *

GAZE. Sorte de toile fort claire. M. du Cange croit que cette toile a été ainsi appellée de la ville de Gaza, dans la Palestine, d'où il dit qu'elle nous est venue. Et il produit un passage du Concile de Bude, où elle est appellée *gazatum*. M.

GAZELLE: espéce de daim. C'est un mot Arabe. Belon dans ses Observations de plusieurs singularités, liv. 2. chap. 51. a donné la description de cet animal. *M.*

GAZETTE. Du mot Vénitien *gazetta*, qui signifie une relation, ou un Journal de ce qui se passe en quelque lieu. Ce mot Vénitien signifioit originairement une sorte de petite monnoye. Et comme pour cette monnoye, on avoit le cahier de nouvelles, on a transporté ensuite le nom de la monnoye au cahier. C'est ce que j'ai remarqué dans la premiere édition de mes Origines de la Langue Françoise, il y a plus de 40. ans & dans la premiere édition de mes Origines de la Langue Italienne, il y a plus de 20. ans. M. Ferrari a fait ensuite la même remarque dans ses Origines Italiennes: ajoutant, qu'il ne sait pas l'origine du mot *gazetta*, dans la signification de cette monnoye. Voici ses termes: GAZETTA, *Veneta moneta, argentea, duorum assium: sed unde appellata sit, nondum mihi compertum est. Quo pretio, cùm olim nuncii rerum toto orbe gestarum, quae Tacitus* Diurna *appellat, pararentur, ipsa Diurna* Gazette *vocitantur.* Comme M. Ferrari étoit Professeur de Padoue, qui est une ville de la domination de la République de Venise; & que c'étoit un des plus savans hommes de toute l'Italie; il est à croire que puisqu'il n'a pas su l'origine de ce mot, elle n'est pas connue. *M.*

GAZON *de terre*. Mote de terre herbue, taillée en carré. Lat. *cespes*. Dans le Vieux Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe, *cespes* est expliqué par *voazon*: ce qui donne sujet de croire que *gazon* a été fait de *voazon*, en y préposant un G: comme en *Gascon* de *Vasco*; en *guespe*, de *vespa*; en *gué*, de *vadum*. L'origine de ce mot *voazon* ne m'est pas connue. Nos Anciens disoient *glason*: & ce mot se trouve dans le Calepin, au mot *cespes*: ce qui pourroit favoriser l'opinion de ceux qui dérivent *gazon* de *gleba*. Trippault dérive ridiculement *gazon* de *gaza*; comme qui diroit *riche terre*. M.

GAZON, ou *Voason*, vient de l'Alleman *wasen*, qui signifie la même chose. *Le Duchat.*

GAZOUILLER. De *garrire*. *Garrire, garritus, garritius, garritzus, garritzulus, garritzulare, garzulare*, GAZOUILLER. Gazouillis d'oiseaux, c'est *garritus avium*. M.

GAZOUILLER. Les Arabes ont le verbe *gâ-*

zala, qui ſignifie, *amatorio ſermone vel carmine demulcere*, & qui, comme on voit, reſſemble extrêmement au verbe François. Si on ne veut pas prendre cette reſſemblance pour une étymologie exacte, on la prendra pour une ſimple alluſion. En tout cas elle vaudra peut-être bien l'étymologie que nous donne M. Ménage du mot dont il s'agit. J'avoue, comme dit ce ſavant Auteur à l'article *Galetas*, que les mots ordinaires de la Langue Françoiſe n'ont point été formés de ceux de la Langue Arabe. Mais lorſque nous trouvons quelques-uns de ceux-là dont nous ne pouvons découvrir ailleurs l'origine, & qu'en même tems ils ont beaucoup de reſſemblance quant au ſon & à la ſignification avec ceux de cette derniere Langue; pourquoi ne voudrions-nous pas qu'ils en fuſſent dérivés, quand même nous ne verrions pas clairement par quelle route ils auroient paſſé juſques dans notre langue? Il me ſemble qu'agir autrement, ce ſeroit être un peu trop ſévére en matiere d'étymologies. *

G E A.

GEAIS. Sorte de pierre précieuſe. De *gagates*: d'où les Italiens ont auſſi fait leur *giaietto*. Nous diſions anciennement *gaiet*, qui approchoit davantage de *gagates*. Rabelais, 3. 41. *Ses groſſes patenoſtres de gayet*. Le Latin *gagates* a été fait du Grec γαγάτης: & γαγάτης a été ainſi appellé de *Gagas*, fleuve de Lycie, où l'on trouvoit beaucoup de ces ſortes de pierres. ¶ Voyez Anſelmus Boozius, dans ſon livre *de Hiſtoria Lapidum*. M.

GEANT. Du Grec γίγας, fait de γῆ *terra*, & de γάω ou γίνομαι *naſcor*; comme qui diroit γηγενὴς *terrâ genitus*. Le P. Pezron va chercher ſans néceſſité dans la Langue Celtique l'origine de ce mot. Les Geans ſont appellés dans le texte Ebreu de l'Ecriture de trois noms différens; ſavoir נפילים *nephilim*, רפאים *rephâim*, & אמים *emim*. Ils ſont appellés נפילים *nephilim*, du verbe נפל *naphal* tomber, ſe jetter, attaquer, ſe ſoulever; comme qui diroit *dejectores*, parce qu'au moyen de leur taille monſtrueuſe ils renverſoient par terre les autres hommes; ou *defectores*, parce qu'ils ſe révoltoient contre Dieu par leur impiété; ou *irruptores*, parce-qu'ils ſe jettoient avec violence ſur les autres hommes, & les opprimoient. Ils ſont nommés רפאים *rephaïm*, du verbe רפה *raphah* être foible, être affoibli; parce que la crainte qu'inſpiroit leur taille monſtrueuſe, affoibliſſoit le courage des autres hommes, & les rendoit ſans force. Ils ſont nommés אמים *emim*, c'eſt-à-dire terribles, redoutables. Le Chaldéen dit אימתנין *eimthanin*, qui ſignifie la même choſe. *

GEAY: oiſeau. C'eſt un ancien mot Gaulois, ſi on en croit Goropius Becanus, livre 2. des Choſes Gauloiſes. *Noſtrates, picas varias, olim* Gaias *vocabant: unde* Gazzas *Itali quidam, Gothicum ſermonem corrumpentes, vocârunt. Eſt enim avis, non ſolùm eleganti plumarum varietate imprimis placens, ſed humani etiam ſermonis imitatrix dexterrima. Hinc factum, ut Pſittacus, peregrina avis, ob eaſdem dotes* Papen-gaia *vocaretur: quia nimirum, non cujuſvis, ſed Sacerdotum & Pontificum,* Gaia, *ſive* pica varia, *ob pretii magnitudinem, & ſingularem elegantiam, videretur.* Les Eſpagnols diſent *gaio*. Les Anglois diſent *jay*: ce qu'ils ont pris des François. Et les Picards & les Normans prononcent, *gay*. Tout cela ne permet pas de douter que ces mots n'ayent été faits de *gaius*. Mais il eſt difficile de dire d'où vient *gaius* en cette ſignification. Quelques-uns le dérivent de *gracculus*, qu'ils expliquent par notre mot de *geay*. Mais en cela ils ſe trompent doublement. Car outre que l'Analogie ne permet pas de faire *geay* de *gracculus*, *gracculus* ne ſignifie pas *un geay*, mais cette eſpéce de corneille que nous appellons *Choucas*: ce que j'ai démontré dans mes Aménités de Droit: avant l'édition deſquelles, tous nos Dictionnaires généralement avoient expliqué le mot de *gracculus* par celui de *geay*. Et de tous les Auteurs de Dictionnaires, il n'y a que M. L'Abbé Danet & M. Furetiere, qui ayent expliqué *gracculus* par *choucas*: ce qu'ils ont fait par mon conſeil: celui-là dans la derniere édition de ſon Dictionnaire Latin-François qui eſt de cette année 1691. & M. Furetiere, dans ſon Dictionnaire Univerſel, imprimé en Hollande en 1690. M. Bochart dérivoit l'Italien *gazza*, qui ſignifie *une pie*, de l'Arabe *zag*, qui ſignifie la même choſe: & il prétendoit que notre mot de *papegay*, dans la ſignification de *perroquet*, avoit été fait de l'Arabe *babga*, mot de la même ſignification: ce que nous examinerons au mot *papegaut*.

Pour moi, je ſuis perſuadé que *geay* a été fait ou de *gaius*, dit pour *hilaris*: voyez *gay*: & qu'on a appellé un geay GAIUS, à cauſe de ſon caquet, qui eſt une marque de gayeté. La joye eſt babillarde. De *gaia*, les Italiens ont dit de même *gazza*, pour ſignifier *une pie*; qui eſt un autre oiſeau babillard: Ou plutôt, que de *varius*, on a fait *gaius*. *Varius*, *vaius*; & par la prépoſition ordinaire du G, *gaius*, GAIO: d'où le François GEAY. Pluſieurs Ecrivains Latins modernes ont appellé le geay, *pica-varia*. M.

G E D.

GEDEON. Nom propre d'un des Juges du peuple de Dieu. Il vient du verbe Ebreu גדע *gâda*, trancher, couper, détruire; & il convenoit, parfaitement à celui qui avoit taillé en pieces les ennemis de ſon peuple, qui avoit détruit l'Autel de Baal, & coupé le bois ſacrilége qui étoit autour de l'Autel. *Gedeon* fut auſſi nommé *Jerobaal*, à cauſe de ce qu'avoit dit Joas ſon pere: *Que Baal ſe défende lui-même contre celui qui a renverſé ſon Autel*. L'Ebreu: ירב הבעל *iâreb habbaal*, que Baal ſe défende: *iâreb*, du verbe רב *râb*, conteſter, diſputer, défendre ſa cauſe. *

G E H.

GEHENNE. *Gehenna*. Terme de l'Ecriture, qui ſe trouve en pluſieurs endroits du Nouveau Teſtament. Les Traducteurs de Geneve & les Lovaniſtes ſe ſont ſervis de ce terme en notre Langue. Par exemple, les Trad. de Geneve, Matth. v. 2. *Qui dira à ſon frere, Racha, ſera puniſſable par le conſeil. Qui lui dira, fol, ſera puniſſable par la gehenne du feu.* Les Lovaniſtes, Matth. v. 29. *Il t'eſt profitable qu'un de tes membres périſſe, & que tout ton corps ne ſoit point jetté en la gehenne du feu.* M. Simon eſt le ſeul de nos Traducteurs modernes du N. T. qui ait employé ce mot. Par exemple il traduit Matth. v. 22. *Celui qui l'appellera fou, méritera le feu de la gehenne.* Ibid. 29. *Il vaut mieux pour vous que vous perdiez entierement un de vos membres, que non pas que tout votre corps ſoit jetté dans la gehenne.* Et Luc XII. 5. il remarque que le

Oooo ij

mot de *gebenne* signifie l'enfer ; mais que comme il a quelque chose de particulier, il a été à propos de le conserver. Les autres Traducteurs modernes, au lieu de *gebenne*, mettent ordinairement l'*enfer*. Ce mot *gebenne* a été fait de l'Ebreu גי הנם *gue-hinnom*, Vallée de Hinnom, ou גי בן הנם *gue-ben-hinnom*, Vallée du fils de Hinnom. On ne sait pas pourquoi cette vallée portoit le nom de *Hinnom*. Elle étoit près de Jérusalem. Il en est fait mention Jos. xv. 8. Et on lit dans Jérem. vii. 31. *Ils ont bâti les lieux hauts de Tophet, qui est dans la vallée du fils de Hinnom, pour y consumer par le feu leurs fils & leurs filles.* Il y avoit en effet dans cette vallée de *Hinnom* ou *Ennom*, un lieu nommé Topheth, où quelques Juifs sacrifioient leurs enfans à l'Idole Moloc, en les consumant par le feu. Le Roi Josias, pour rendre ce lieu abominable, en fit un cloaque, où l'on alloit jetter toutes les immondices & les cadavres. On y entretenoit un feu continuel pour brûler ces immondices. Et comme des cadavres confondus avec toutes les immondices, & brûlés continuellement avec elles, exprimoient assez naturellement aux Juifs l'image que la foi leur faisoit de l'enfer, ils donnerent à l'enfer le nom de ce lieu qui la représentoit si bien. Il est parlé de la *gebenne* dans les plus anciens livres des Juifs, & entr'autres dans le Talmud. On lit dans le Traité *Sanhedrin*, chapitre 7. *Le Prince de la Gebenne a grincé des dents contre eux.* Et dans le Traité Nedarim, chapitre 4. *Sept choses ont été créées avant la création du monde, savoir la Loi de Moyse, la Pénitence, le Paradis, la Gebenne, le Trône de gloire, la Maison du Sanctuaire, & le nom du Messie.* Les Arabes appellent aussi l'enfer *gebennem*, mot tiré pareillement de l'Ebreu. Voyez d'Herbelot, *Bibl. Orient.* à ce mot. *

GEHIR. Vieux mot qui signifie, faire dire la vérité par force. L'Auteur du Roman de Pepin, & Monstrelet, s'en sont servis. Monstrelet chapitre 23. *Brouette vainquit aussi-tôt son adversaire, & lui fit gehir de sa bouche le cas pour lequel il étoit appellé.* Ce mot vient peut-être de *jacere*.*

GEHON. Nom d'un des quatre fleuves du Paradis terrestre. On lit Gen. ii. 10. *D'Eden sortoit un fleuve pour arroser le Jardin ; & de-là il se partageoit, & formoit quatre têtes. Le nom du premier fleuve est Phison .... Le nom du second fleuve est Gehon : c'est celui qui environne tout le pays de Chus.* Ce mot de *Gehon* vient de l'Ebreu גיחון *gikhon*, que l'on dérive ordinairement du verbe גוח *gouahh*, *erupit*, *eduxit* ; comme qui diroit un fleuve qui sort de son lit, qui se déborde. Mais on ne convient pas quel est ce fleuve, & ce n'est pas ici le lieu d'examiner cette question. D'ailleurs les savans sont si fort partagés là-dessus, qu'il est impossible de rien établir de certain ; car il n'y a pas une seule de leurs opinions qui ne souffre des difficultés presqu'insurmontables. Quelques uns, qui ont cru que le *Gehon* étoit un bras de l'Euphrate du Tigre, dérivent ce nom de גחון *gahhon* ventre, & donnent une raison bien singuliere de cette étymologie, savoir que le *Gehon* fut ainsi nommé, parce que depuis sa séparation d'avec l'Euphrate ou le Tigre, il semble qu'il ne fasse plus que ramper sur le ventre comme font les serpens & les autres reptiles. Un fleuve qui se nomme ventre parce qu'il semble ramper sur le ventre, me paroît une chose des plus plaisantes. Joseph explique *Gehon* τὸν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς ἀναδιδόμενον, qui est produit, qui sort de l'Orient. Il ajoute que c'est le Nil, suivant l'erreur des Anciens, qui confondoient les Indes & l'Ethiopie, & croyoient que la source du Nil étoit à l'Orient de l'Egypte. Il dérive mal-à-propos le mot *Gehon* de נגה *nagah*, qui signifie luire, éclater ; ne sachant pas que le mot Ebreu est גיחון *gibhon*, & non pas גיהון *gibon* : en quoi il fait voir, comme en beaucoup d'autres endroits, que pour être Juif, il n'en étoit guere plus savant en Ebreu. Les Protestans prononcent *Gihon*, ou *Gichon* : c'est une vaine affectation d'habileté Ebraïque, ou d'un attachement inutile au texte Ebreu : car puisque l'usage en notre langue, aussi-bien qu'en Grec & en Latin, est de dire *Gehon*, il faut dire ainsi ; de même que nous disons *Anvers*, & non pas *Antwerpen*, comme en Flaman ; *Londres*, & non pas *London*, comme en Anglois ; *Westphalie*, & non pas *Westphalen*, comme en Alleman : & ainsi de quantité d'autres noms étrangers, que nous prononçons suivant la maniere qui est usitée dans notre langue, & qu'il seroit ridicule de prononcer autrement quand on parle François. *

GEI.

GEINDRE. De *gemere* : comme *craindre*, de tremere ; *épreindre*, d'*exprimere*. M.

GEL.

GELE'E : comme quand on dit, *de la gelée de veau*, *de la gelée de groiselles*, &c. De *gelata* : pour lequel on dit plus communément *gelatina*. C'est ainsi que parlent les Médecins dans leurs Ordonnances. *M.*

GELINE GELINOTE. De *gallina*, & *gallinotta*. ¶ *Gelinote de bois*, c'est une perdrix, métive entre la perdrix rouge & la grise : & on l'appelle de la sorte, parce qu'elle fréquente les bois. Varron, parlant des gelines rustiques ; qui sont nos gelinotes de bois : *Neque ferè in silvis ova ac pullos faciunt (in servitute enim non fœtant), sed in silvis.* M.

GELINOTE. Voyez *geline*. M.

GEM.

GEMARE. On appelle ainsi la seconde partie du Talmud des Juifs. C'est un Commentaire sur la Mischne, ou premiere partie du Talmud. Le mot *Gemare* vient du Chaldéen גמרא *ghemarah*, qui veut dire complement, perfection, & qui est fait du verbe גמר *ghemar* perfectionner, achever, être perfectionné, être achevé. Et c'est en effet ce que les Rabbins ont prétendu signifier par ce nom. Ils appellent le Pentateuque simplement la *Loi*. Ils nomment la premiere partie du Talmud, qui n'est qu'une explication de cette Loi, une application de cette Loi aux cas particuliers, avec les décisions des anciens Rabbins sur cela ; ils la nomment, dis-je, *Mischne*, c'est-à-dire, seconde Loi. Et la seconde partie du Talmud, qui n'est qu'une explication plus étendue de la même Loi, & une collection des décisions des Rabbins postérieurs à la Mischne, ils la nomment *Gemare*, c'est-à-dire, perfection, complement, achevement ; parce qu'ils la regardent comme l'achevement de la Loi, & une explication après laquelle il n'y a plus rien à souhaiter sur cela. La *Gemare* se nomme aussi ordinairement Talmud, du nom commun de tout l'ouvrage. Il y a deux *Gemares*, ou deux

Talmud : celui de Jérusalem, qui est plus ancien, & que les Juifs estiment peu, parce qu'il est fort obscur : & celui de Babylone, qui est postérieur, & auquel ils donnent une autorité absolue, malgré les fables & les rêveries dont il est rempli. Voyez ci-dessous. *Talmud.* *

GEMATRIE. Nom de la premiere espece de la Cabale artificielle des Juifs. C'est une espece d'explication géométrique, ou arithmétique des mots de l'Ecriture. Elle se fait en deux manieres, qui sont deux sortes de *Gematrie.* La premiere tient plus de l'arithmétique. Elle consiste à prendre la valeur numérique de chaque lettre dans un mot, ou dans une phrase, & à donner à ce mot ou à cette phrase, la signification d'un autre mot ou d'une autre phrase, dont les lettres prises de même pour des chiffres font le même nombre. Car on sait que chez les Ebreux, comme chez les Grecs, il n'y a point d'autres chiffres que les lettres de l'alphabet. Ainsi donc un Cabaliste prenant ces deux mots de la prophétie de Jacob, Gen. XLIX. 10. יבא שילה *iabo schiloh*, il trouve que celui qui est promis-là est le Messie, parce que les lettres de ces deux mots font le même nombre que celles du mot משיח *maschiahh*, qui veut dire Messie; car les unes & les autres font également 358. La seconde sorte de *Gematrie* a plus de rapport à la Géométrie. Elle s'occupe à chercher des significations abstruses dans les mesures des édifices dont il est fait mention dans l'Ecriture, en divisant, multipliant, &c. ces grandeurs les unes par les autres. Le mot *Gematrie* est pris de l'Ebreù Rabbinique גמטריא *ghematria*, que les Rabbins ont fait par corruption du Grec γεωμετρία geométrie. Voyez ci-dessus *Cabale.* *

GEN.

GENAUX. Nous appellions ainsi anciennement ceux qui font des nativités : ce qui a été remarqué par Trippault. Et GENOCHES, les Devineresses. De *genicialis.* Voyez le Vocabulaire de M. du Cange au mot *genicialis.* Les anciens Latins ont dit *geno*, pour *gigno.* Ulpien, dans la Loi 17. paragraphe 1. *de Legatis primo : Si quis ita legaverit : Si quâ filia mihi genitur*, &c. Julianus en la Loi 13. paragraphe dernier, *de Rebus dubiis : Si quis mihi filius, aut filia, genitur, hæres mihi esto.* Priscien, livre x. page 898. GIGNO, genui : *pro quo*, GENO *Vetustissimi protulisse inveniuntur. Varro in Andabata :* Sed quod hæc loca aliquid genunt. *Cujus infinitum passivum Lucretius in 3. protulit* geni : Tanto magis inficiandum, Totum posse extra corpus durare, genique. *M.*

GENCIVES. De *gingiva.* L'Auteur des Glosses Anciennes dit que ce mot ne se dit point au singulier. GINGIVÆ *singulare non habet :* ἐλα τῶν ὀδόντων. GINGULÆ, *singulare non habet :* ἐλα τῶν ὀδόντων. Ce qui n'est pas véritable. Juvénal l'a employé au singulier. *Frangendus miserogingivâ panis inermi.* Satire 10. livre 4. *M.*

GENE. *Mettre quelqu'un à la gêne.* De *gebenna.* C'est un mot Ebreu. *M.*

GENER. On dit en Basse-Normandie, que quand le blé est dans un lieu humide, il gêne; c'est-à-dire, *germinat.* Et c'est du mot *germinare* qu'a été fait notre gêner. *S. Add.*

GENES. Latin *fidiculæ.* Ce sont les cordes qui servent à bander un tambour. Voyez le premier Scaligerana au mot *tympana.* Et ces cordes ont été appellées *gênes*, parcequ'elles donnent, pour ainsi-dire, la gêne aux peaux du tambour. *M.*

GENET. Arbrisseau. De *genista :* d'où les Espagnols ont aussi fait *genestra. Genestra*, Latin, se trouve. *M.*

GENET. Nous ajoutons ordinairement à ce mot celui d'*Espagne :* & nous disons, *un genet d'Espagne.* Les Anglois disent de même, *genet of Spaigne.* Regnier, le Satirique, Satire 6. a dit *genet de Sardaigne.*

Je me déchargeray d'un fais que je dédaigne,
Suffisant de crever un Genet de Sardaigne.

De l'Espagnol *ginete :* qui signifie proprement *un Cavalier*, avec sa lance & sa targe, & avec les étriers courts; mais qui se prend aussi simplement pour *un homme de cheval.* Ainsi les Espagnols disent, *es bon ginete*, pour dire, *il est bon homme de cheval.* Les François ont transporté le nom du Cavalier au cheval. Voyez Covarruvias dans son Dictionnaire, où il rapporte plusieurs étymologies de ce mot Espagnol *ginete.* De ce mot Espagnol vient aussi le mot François *ginette*, en cette façon de parler, *chevaucher à la ginette :* c'est-à-dire, *les étriers courts.* M.

GENETTE. Espéce de fouine. Favyn, dans son Traité de l'Ordre de la Genette, établi par Charles Martel en 726. *La genette est un animal presque semblable à la fouine : approchant en grandeur & grosseur aux chats d'Espagne. Il a le museau long & affuronné; le col & le corps greste, souple, & à délivre, comme un chat. Il est représenté après le naturel par Pierre Belon Médecin, au chapitre 76. du livre 1. de ses Observations, où il dit que cet animal s'apprivoise & se rend domestique comme un chat : pour en avoir veu de privez à Constantinople, & autres lieux en Levant. Il y a de deux sortes de Genette; la rare, & la commune. La commune est grise, mirouettée, & tavelée de noir : l'autre qui est l'excellente & rare, a le poil noir, & luisant comme un satin, ou panne de veloux noir. Elle est marquetée & mirouettée de plaques & taches rousses, qui tirent sur le rouge de merveilleuse beauté. La peau de cet animal échauffée, rend une odeur suave & douce comme de musc*, &c. *La Genette aussi-bien que le putbois, est apportée des Indes, de l'Afrique, & provinces d'Orient : d'où viennent les riches peleteries.* Ce Traité de Favyn est imprimé dans le premier Tome de son *Theatre d'Honneur & de Chevalerie.*

Du Beloy, dans son Traité de l'Origine des Chevaliers, folio 177. a fait aussi mention de cet Ordre de la Ginette, où je renvoye mes Lecteurs.

J'apprens de M. Galland, qui a une connoissance particuliere du Turc & de l'Arabe, que ce mot de *genette* n'est ni Turc ni Arabe : ce qui me fait conclurre qu'il est ancien François, formé de *faginetta*, diminutif de *fagina. Faginetta, ginetta*, GENETTE. La genette est une espéce de fouine : & le mot de *fouine* a été fait de *fagina*, selon M. Bochart. Voyez *fouine* ci-dessus. *M.*

GENEVE. Ville célébre & ancienne. Les Allemans disent *Genf*, les Italiens *Gineva.* César l'appelle *Geneva.* Ce nom a été écrit de plusieurs manieres différentes dans les Auteurs Latins. Quoi qu'il en soit, il est d'origine Celtique, & Wachter le dérive d'un terme qui signifie *dos*, & ensuite hauteur, élévation. La ville de *Geneve* est située sur une colline. Voici les termes de Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 113. RUCK,

rücken, *jugum montis, continuum & non continuum, æquale & gibbosum, sensu à dorso animalis accepto. . . . Obtinet hæc translatio in aliis quoque linguis. Ita Græcis* ῥάχις ὄρεος *est dorsum montis, Anglis* ridge of a hill *cacumen montis, observante Junio in not. ad Will. pag. 215. Latinos quoque dorsi appellationem montanis & alpestribus locis imposuisse, multis Oratorum & Poëtarum testimoniis demonstrat Freherus in Orig. Palat. Addi possunt Cambri & Armorici, quibus* cefn *non solùm dorsum, sed etiam dorsum montanum significat. Et hinc antiquitus montibus* GEBENNICIS, *quos hodie* CEVENNES *vocant, nomen inditum esse, observat Bochartus in Orig. Gall. pag. 38. Nec aliud sonat in auribus meis* GENF & GENEVA, *quam locum montanum aut gibbosum, præsertim cum antiquissimi ejus urbis incolæ Celticâ linguâ usi sint, ut Allobroges omnes, a quibus etiamnum vocatur* Colonia Allobrogum. *Littera N, quæ naturâ mobilis est, ut in* prolegom. *ostendi, neminem debet movere. Verum & primigenium nomen restituit Guntherus in Ligurino :*

> Scilicet ut geminas illis in finibus urbes,
> Lusannam, gelidaque sitas in rupe GEBENNAS,
> Berchtoldus regeret. *

GENEVOIS. On appelloit autrefois de la sorte ceux de *Gênes*. De l'Italien *Ginovese*, fait de *Ginova*, qui est le nom Italien de la ville de Gênes. M. Ménage, au chapitre 246. tome 1. de ses Observations sur la Langue Françoise, a blâmé nos Anciens d'avoir parlé de la sorte, sans avoir deviné la raison qui les y avoit portés. Comme dans le Diction. Franç. Italien d'Ant. Oudin, d'où j'ai pris le nom Italien de la ville de Gênes, les *u* voyelles sont toujours confondus dans le corps des mots avec les *v* consones, & que les Allemans appellent *Genoua* la ville de *Gênes*, je ne sais si dans ce Dictionnaire il ne faut pas lire *Ginouëse*, & *Ginoua*. Mais en ce cas-là notre vieux mot *Genevois*, pour *Genois*, ne laisseroit pas de venir de *Ginouëse* par le changement de l'*u* voyelle en *v* consone. *Le Duchat.*

GENICE. De *junix*. M.

GENIEVRE, ou GENEVRE : car on dit l'un & l'autre : *arbre*. De *Juniperus*. Le *ju*, en *ge* : comme en *genice*, de *junix*. De *juniperus*, les Italiens ont fait de même *ginepro*, & *ginebro* ; & les Espagnols, *enebro*. Je ne sais d'où vient *juniperus*. Toutes les étymologies que Mathias Martinus rapporte de ce mot, ne me satisfont pas. Les Grecs appellent cet arbre ἄρκευθος : que je dérive dans mes Botaniques, ἀπὸ τῦ ἀρκεῖν, *a propulsando, ab arcendo* : ἄρκεω, ἀρκέω : d'où le Latin *arceo* : ἀρκεύω, ἄρκευθος : à cause que ses feuilles sont des épines. *Junipero spina, pro folio est*, dit Pline, XVI. 24. *M.*

GENOBALD. Nom propre d'un Capitaine Franc, qui vivoit du tems de l'Empereur Valentinien, & dont il est parlé dans Grégoire de Tours, liv. 11. ch. 9. Ce nom signifie *vir audax*. Il est composé de deux mots Teutoniques, *gun*, *vir*, & *bald*, *audax*. *Bald* est la même chose que l'Anglois *bold*, & l'Italien *baldo*. Les Anglo-Saxons disoient aussi *bald*, les Francs *baldo* & *paldo*. Ce mot ressemble au Latin *validus*. Il entre dans la composition de beaucoup de noms Teutoniques, comme HERIOBAUDE, GUNDIBALD, BALDOMER, BAUDOUIN, VILLIBALD, ou VILLIBOLD, VINIBALD, LEOPOLD. Dans le premier de ces noms, il se change en *baude*, & dans le dernier en *pold*. Le B & le P sont des lettres du même organe. BANTON, nom d'un célèbre Capitaine Franc, dans l'armée de l'Empereur Gratien, est aussi la même chose que *bald*, & signifie pareillement, courageux, hardi, intrépide. Il y avoit chez les Goths, une famille très-noble, appellée la famille des *Balthes*, du même mot *bald*. L'Historien Jornandes : *De Reb. Get.* ch. 29. en parle de la maniere suivante : *Ordinant super se regem Alaricum, cui erat post Amalos secunda nobilitas, Balthorumque ex genere origo mirifica, qui dudum ob audaciam virtutis*, Baltha, *il est audax, nomen inter suos receperat.* Voyez ci-dessus au mot *Baudouin* ; & Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *bald*. *

GENOU. De *geniculum*. On écrivoit anciennement *genouil*, & *genoil*. De *genicularia*, nous avons fait GENOUILLERE. Et AGENOUILLER, d'*adgeniculari* ; qui est un mot de Tertullien. Et GENOUILLET ; qui signifie *nœu de chaume*. M.

GENOUILLEE : *herbe*. De *geniculata*. M.

GENSERIC. Nom d'un Roi des Vandales en Afrique, célèbre pour avoir pillé la Ville de Rome. Wachter croit que *Genseric* a été dit par corruption pour *Giseric* ; & il explique *Giseric* par *Gesus potens*, & *Gesus* par *vir fortis*. Mais il est bon d'écouter cet Auteur, parler lui-même, afin d'apprendre la signification de plusieurs noms propres, célèbres dans l'Histoire. Voici donc ce qu'il dit dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 578. GESUS, *vir fortis. Vox Antiquo-Gallica, quam custodivit Servius in 8. Aen. Gesa* hastas viriles, nam etiam viros fortes Gallis *Geso* vocant. *Oritur à gisen posse, valere, quod viris fortibus maximè proprium. Placuit hoc nomen Germanis antiquis, quamvis à labio eorum alienum, in multis nominibus propriis, ut ferè solent peregrina apud omnes gentes. De qua re memorabilis est locus Jornandis, cap.* IX. *de Reb. Get.* Nemo est qui nesciat, animadverti, usu pleraque nomina gentes amplecti, ut Romani Macedonum, Græci Romanorum, Sarmatæ Germanorum, Gothi Hunnorum. *Addo, ut Germani Gallorum. Idque nomen eò libentiùs amplectebantur nostri, quòd illud ex verbo Germanico apud Gallos natum intellexerant. In compositis nunc adjectivè, nunc substantivè, ponitur. Talia sunt ex vetustissimis :* ARIOGÆSUS, *prælio fortis. Nomen Regis Quadorum apud Dionem, & purè Celticum, ab* aet *prælium, pugna, conflictus. Similia composita vide in* wet *bellum.* ARIGIS, *eadem natione. Rex Longobardorum apud P. Diaconum.* LANIOGAISUS, *gladio fortis. Nomen nobilis Franci apud Marcellinum, & purè Celticum, à* llain *gladius. Latini ex eodem fonte habent* Lanista *gladiator, vel præfectus gladiatorum, & non à* laniando, *ut vulgò nugantur.* RADAGAISUS, *immensi exercitus ductor, & repentinus Italiæ terror. Gothus fuerit, an Vandalus, incertum. Germanicæ nationis fuisse nomen ostendit, quod* celerem Gesum *denotat.* Rad *etiamnum est celer, in quibusdam dialectis. De expeditione Radagaisi vide Historiam Germaniæ Mascovianam, pag. 343. Sq. in notis.* GISERICUS, *Gesus potens. Nomen geminum Regis Vandalorum in Africa.* GIZERICUS *Jornandi*, GAISERICUS *Idatio. Utrinque eadem sensu. Grotio est* viris fortibus pollens, *sensu minùs commodo, quia laudem fortitudinis detrahit Regi, tribuit aliis.* GENSERICUS. *Idem nomen, & ejusdem Regis, sed per epenthesin vitiatum. Aventino est* ganz-reich *totus dives, vel integrum regnum. Ineptè. Grotio* planè pollens. *Hoc interim supposito, uni viro duplex nomen diversæ interpretationis adhæsisse, quod*

minimè opinabile, & à consuetudine priscorum alienum. Wetgisus, *acer gesus, gesus bellicosus. Dux Saxonum, Hengisti & Horsi pater, Odini nepos, apud Bedam in Hist. Eccles. Somnerus in Dict. Anglosax.* hwæte, hwate, *alacer, fortis, bellicosus. Confer* wetzen *incitare.* Vitigis, *eadem notione. Rex Gothorum apud Procopium. Grotius exponit* sapiens & fortis, *contra morem veterum, qui non solent duo adjectiva in eadem voce cumulare. Nummi hujus Regis habent* Dn. Witiges Rex, *errore monetariorum istius temporis, qui solent etiam sculpere* Augustus *pro* Augustus. Wittigisus, *eadem notione.* Ildiges, *nobilis gesus. Recurrit in* alt *nobilis, cum aliis ejusdem compositionis.* Hildegis, *eadem notione.* Adalgis, *eadem notione, ab* edel *nobilis. Nomen Alamannicum in Indice Goldasti.* Giselicus, *fortibus par, cum fortibus conferendus. A* lic *similis, par, æqualis. Regis Alarici ex concubina filius, apud Procopium. Grotius interpretatur* socialem, *satis frigide.* Gisulphus, *gesus juvans. Dux Venetiarum, Alboini, Regis Longobardorum, nepos, apud P. Diaconum. Præter composita occurrit etiam simplex in nominibus propriis, & tribuitur non solùm viris, ut* Giso *in Indice Goldasti, sed etiam fœminis. Inde* Gisa *mulier fortis, nomen Amazonicum Reginæ Rugiorum ab Odoacro captæ.* Hactenus Ges fuit in honore. Postea (*ut sunt vocabulorum fata*) *cœpit vilescere, & à viris fortibus transferri ad quoscunque viros, à viris ad famulos, & à famulis ad vilissimum quemque. Inde Cambris* gwas vir, *famulus, de quo significatu mox erit agendum; & Gallis hodiernis* gueux *mendicus,* gueuserie *mendicitas. In qua voce explicanda splendidè nugantur, qui illam quasi è semine Latino prognatam, vel à* manganus, *vel à* quæstus, *vel à* vagus *arcessunt, vim rebus & auribus simul facientes.* Le mot *ric*, qui fait la seconde partie du nom *Genseric*, signifie puissant. En Bas-Breton, c'est *rich*, suivant le P. Pezron, *Ant. Celt.* pag. 436. En Gothique, c'est *reiks*, & au superlatif *reikist*; en Anglo-Saxon *rice*, en vieux Franc *rich*, en Islandois *rikur*. Ce mot pris dans le sens de *puissant*, se rencontre dans beaucoup de noms propres Teutoniques : & apparemment que le *rix*, qui termine plusieurs noms Gaulois, comme *Ambiorix*, *Eporedorix*. *Cingentorix*, *Vercingentorix*, *Viridorix*, & semblables, signifie aussi la même chose. *Ric* ou *rich*, a été pris ensuite dans le sens de *dives*. De-là le François *riche*, l'Italien *ricco*, l'Espagnol *rica* & *rico*, le Latin-barbare *ricus* pour *dives*; & *rici homines* des hommes riches, dans du Cange, au mot *Ricus*. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Henrich*, se moque de ceux qui expliquent le mot *Genseric* par *dives anseribus*. Il est cependant vrai, que *ganz*, *gans* & *gant*, en Teutonique, signifie une *oie*. Pline, Hist. Nat. liv. x. ch. 22. *Candidi anseres in Germania, verùm minores, ganzæ vocantur.* Et l'Auteur de la Vie de S. Waldebert, §. 5. *Anseres agrestes, quos à candore & sonitu vocis* gantas *vocamus.* Les Allemans encore aujourd'hui appellent pareillement une oie *ganz*, *gans* & *gant*. En Bas-Breton, c'est *ganz*, & *goaz*; en Espagnol *gansa* & *ganso*; en Anglois *goose*; en d'autres dialectes, *gas*, *gos* & *goas*; en Arabe *iouaz* & *ouaz*; en Chaldéen אוזא *iouaza*. Le Lecteur remarquera, s'il lui plaît, la ressemblance de tous ces mots de differentes Langues. Ainsi il est certain que *Genseric*, en ne supposant rien d'ajouté à ce mot, peut très-bien signifier *anseribus potens*, ou *anserum ductor*. Si ce nom n'est pas assez illustre pour un Roi, je n'y saurois que faire. Est-il absolument décidé, que les noms des Rois ou des Princes doivent toujours signifier de grandes choses ? Et n'avons-nous pas plusieurs exemples du contraire. Par exemple, l'Empereur Vespasien, ainsi appellé de *vespa*, guêpe, &c. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Gans*, & au mot *Reich*.*

GENT. Corps *gent*. Taille menue & dégagée, comme particuliere & propre aux Dames & aux filles de qualité. Les Allemans disent proverbialement de cette sorte de taille, qu'elle convient à la Noblesse. *Le Duchat.*

GENTIANE. Simple, ainsi appellé de Gentius, Roi d'Esclavonie, qui le premier le découvrit, & en montra les vertus & les propriétés. Pline xxv. 7. *Gentianam invenit Gentius, Rex Illyricorum : ubique nascentem : in Illyrio tamen præstantissimam.* Dioscoride, 3. 3. Γεντιανὴ. δοκεῖ μὲν ὑπὸ πρώτου εὑρεθῆναι Γεντίου, τοῦ Ἰλλυρίων βασιλέως, ἀφ' οὗ καὶ τὴν ἐπωνυμίαν ἔσχηκεν. M.

GENTIL. C'est une espéce de Faucon. Le Faucon Pelerin & le Gentil, sont tellement semblables, que l'Empereur Frideric, au liv. 2. ch. 4. *De arte venandi cum avibus*, n'en pouvant démêler la difference, est contraint de dire, que c'est une même espéce de Faucon, & qu'ils ont été appellés *gentiles*, c'est-à-dire, de même race que les Faucons Pelerins : *Dicunt multi quòd Falcones peregrini, & Falcones absolutè gentiles, sunt duæ diversæ species Falconum, & non una; vident enim majorem diversitatem inter Falcones peregrinos gentiles, & gentiles absolutè, quàm inter peregrinos ad invicem, & quàm inter gentiles ad invicem; videlicet quòd peregrini tardiùs mutantur, & majores & pulchriores sunt. Nos verò nullam videmus substantialem differentiam inter illos, dicimus quòd sit una species Falconum, non diversæ; sed sunt similes, & propinqui & utrique gentiles.* Cependant Charles d'Arcussia d'Esparron, dans sa Fauconnerie, chap. 18. dit que le bon naturel de cet oiseau lui a fait donner le nom de *Gentil*. Caseneuve.

Gentil. *Propre & bien ajusté.* Charles Loiseau, des Ordres de la Noblesse, chap. 4. dit que comme *gent* signifie *nation*; ce qui est à la mode, & qui est trouvé beau dans le pays, est appellé en François *gentil* : & qu'il semble que ce mot est pris en ce sens dans Suétone, en la Vie de Tibére : *Capillo utebatur pone occiput submissiore, ut cervicem etiam obtegeret, quod gentile ei videbatur.* Caseneuve.

GENTIL-HOMME. C'est-à-dire, *Noble homme.* Dans la plus grande partie des anciens livres François, & particuliérement dans les anciennes Coutumes de Paris, intitulées *Li Establissement le Roy de France*, &c. ce mot se trouve divisé en deux, *Gentis homme*, *Gentis femme*. Dans ces mêmes, coutumes, liv. 1. ch. 24. *gentilment* signifie *noblement* : car parlant du partage des biens fait entre les enfans d'une *gentis femme* mariée à un homme *Coutumier*, c'est-à-dire, *Roturier*, il est dit : *Si se despartent toujours, mais gentilment.* Et dans Froissart, vol. 2. ch. 116. *Gentillesse* est pris pour *Noblesse. Environ quatre cens lances, toute fleur de Gentillesse.* Les Romains appelloient *Gentiles*, les personnes de condition libre qui portoient même nom. Cicéron dans ses Topiques, sur l'autorité de Q. Mutius Scævola, dit que *Gentiles sunt, qui inter se eodem nomine sunt, ab ingenuis oriundi, quorum majorum nemo servitutem servivit.* Sur le-

quel endroit Boëce a fait cette Remarque : *Gentiles sunt, qui eodem nomine inter se sunt, ut Bruti, Scipiones. Quòd si servi sunt, nulla Gentilitas esse potest. Quòd si Libertinorum nepotes eodem nomine nuncupentur, Gentilitas nulla est ; quoniam ab ingenuorum antiquitate Gentilitas ducitur.* De sorte qu'il semble que notre Noblesse ait pris le nom de *Gentilhomme*, de cette façon de parler des Romains : parce qu'environ le Regne de Hugue Capet, tous les Fiefs ayant été rendus héréditaires & patrimoniaux ; les Nobles en France, qui, comme les autres hommes, n'avoient auparavant autre nom que celui du Baptême, prirent le surnom de leurs Fiefs, qui fut depuis celui de leurs familles : & ainsi ceux qui se trouverent porter le nom d'une famille Noble, furent appellés *Gentilshommes* ; à l'imitation des Romains, dont les habitans des Gaules observoient les Coutumes, lorsqu'ils devinrent sujets des Rois de France. Mais encore que depuis, à l'imitation de la Noblesse, le reste du peuple prît des surnoms, il n'y a point de Gentilité ou Gentillesse pour eux ; non plus que parmi les Romains, entre ceux qui étoient de condition servile. Car il faut être peu versé dans les Antiquités de France, pour ne savoir pas qu'à l'exception de la Noblesse, le reste des hommes étoient tenus pour personnes de servile condition, & étoient connus sous les noms de *Roturiers* & de *Vilains*, que nous opposons encore à celui de *Noble.* Je pourrois fortifier cette vérité par un grand nombre de preuves que je réserve pour un autre sujet. Il y en a qui tiennent que le nom de *Gentilhomme* vient de ce que les anciens François, qui étoient Gentils, c'est-à-dire, *Payens* ; étant venus après la conquête des Gaules, à posséder avec la qualité de *Nobles* les biens qui leur étoient échus en partage, les habitans originaires du pays, qui étoient Chrétiens, les appelloient, par une espéce de dédain, *Gentils* & *Gentilshommes.* Je laisse à part quelques-autres origines de ce mot que les Curieux pourront voir ailleurs. *Caseneuve.*

GENTIL-HOMME. De *Gentilis homo.* Bodin, liv. 3 de sa République, ch. 8. après avoir cité ce passage de Tite-Live, de la Harangue de Décius contre les Patrices : *Semper ista audita sunt, vos solos gentem habere*, &c. *ex quo satis innuit, nec servos, nec libertinos, gentem habuisse, & Gentiles fuisse qui ex ingenuis nascerentur. Hinc illa vox a nostris usurpata, ut qui nobiles sunt*, Gentiles *dicantur. Gentilis* se trouve à peu près en cette signification de *Noble* dans ce passage de Q. Mutius, rapporté par Ciceron dans ses Topiques : *Gentiles sunt, qui inter se eodem nomine sunt, ab ingenuis oriundi, quorum majorum nemo servitutem servivit, qui capite non sunt diminuti.* Boëce sur ce passage : Gentiles *sunt, qui eodem nomine inter se sunt, ut Bruti, Scipiones. Quòd si servi sunt, nulla gentilitas esse potest. Quòd si libertinorum nepotes eodem nomine nuncupentur, gentilitas nulla est ; quoniam ab ingenuorum antiquitate gentilitas dicitur.*

Caius dans ses Institutions : *Libertinorum, aut servorum, gentilitas non est.* Loiseau, dans son Traité des Ordres, ch. 4. explique fort au long l'origine de ce mot *Gentilis* : & ses paroles méritent d'être ici rapportées. Les voici : *Je commencerai par l'explication des noms de* Gentil-homme *&* Escuyer : *& quant à celui de* Gentil-homme, *je ne me départirai point des deux étymologies que je lui ai assignées au chapitre précédent : à savoir, le dernier*, à Gentilitate, *id est*, antiqua ingenuitate ; *vel* à Gentili, *id est*, Ethnico. *Mais il les faut approfondir un peu davantage : car c'est sans doute que* Gentil-homme *est un mot composé* ex duobus rectis, *comme parlent les Grammairiens ; puisqu'il se varie au plurier. Or* Gentil *vient de* Gent, *soit au Latin, ou en François : & comme* Gent *signifie tantôt simplement* une race, *& tantôt* toute une nation ; *aussi* Gentil, *son dérivatif, a plusieurs significations qui en procédent. Entant que* Gent *signifie* une race, *les Romains ont appellé* Gentiles *ceux qui étoient de même race, & par conséquent, de même nom ; que les Grecs appellent* ἐπωνύμως. Gentiles mihi sunt, qui meo nomine appellantur, *inquit Cincius apud Festum. D'où vient que Ciceron, en sa premiere Tusculane, appelle le Roi Tullius* Gentilem suum : *ainsi à peu près que Démosthene* in Aristog. *appelle les Juges* ἐπωνύμως τῆς δίκης ; *que Budée, au commencement de ses Pandectes, tourne* Gentiles. *C'est pourquoi les Douze Tables joignent souvent ensemble* agnatos *&* gentiles : *entendant* per agnatos, *les plus proches parents, &* per gentiles, *les plus éloignez, qui ne se reconnoissent plus que par le nom. Neantmoins la Gentilité étoit à Rome une remarque d'honneur ; pour ce que ceux d'ancienne race ont toujours été estimez plus honorables.* Libertinorum quippe & servorum Gentilitas non est, *dit Caius aux Institutes. C'est pourquoi Ciceron, aux Topiques, définit* Gentiles, *après Q. Mutius*, eos qui inter se eodem nomine sunt, ab ingenuis oriundi, quorum majorum nemo servitutem servivit, qui capite non sunt diminuti. *Qui est cause que plusieurs Doctes modernes appellent nos Gentils-hommes* Patricios, qui nempe patrem avumque ciere possunt. *Et entant que* Gent *signifie une Nation, ce qui est à la mode & trouvé beau dans le pays, est appellé en notre Langue* gentil : *& semble qu'il soit pris ainsi dans Suétone* in Tiberio : Capillo utebatur pone occiput submissiore, ut cervicem etiam obtegeret, quod gentile in eo videbatur [Loiseau se trompe. *Gentile*, en cet endroit de Suétone, signifie *ce qui étoit ordinaire à ceux de la Maison*]. *Mais communement les Romains usurpoient ce mot en une signification toute différente, appellant* Gentiles *ceux qui n'obéissoient à leur Empire :* quia nimirum jure Gentium utebantur, non civili, id est, Romanorum : *comme l'explique Cujas, ce qu'il confirme par la Loi unique* de Nuptiis Gentilium. Cod. Theod. *où* Gentiles *sont opposez* Provincialibus ; *c'est-à-dire, aux habitans des Provinces sujettes aux Romains. Semblablement, en la Sainte Ecriture & parmi les Auteurs Chrétiens, les pays Idolatres sont appellez* Gentils *&* Ethniques, *du nom Grec, signifiant une nation : d'autant qu'ils tiennent encore l'idolatrie accoutumée à leur gent ou nation.* Gentiles sunt, *dit Papius*, qui sine lege vivunt, & necdum crediderunt : dicti, quia sunt ut geniti fuerunt, id est, sub peccato, idolis servientes, & Græcè *Ethnici* dicuntur : *c'est pourquoi aussi on les appelle* Payens, Paganos : *toutefois aucuns pensent que ce soit* quia nondum militiæ Christianæ nomen dederunt. *Partant, la conjecture d'un moderne n'est pas sans apparence, qui est, que le nom de* Gentils-hommes *vient de ce que les antiques Francs, ou Francons, qui étoient Payens & Gentils, ayans subjugué la Gaule déja Chrétienne, & ayans seuls retenu les armes & les Seigneuries avec entiere franchise & immunité, comme je viens de dire, cela fut cause que les Chrétiens orignaires du pays les appelloient par dédain,*

ou

ou jalousie; Gentils, *ou* Gentils-hommes. *Car, au surplus, je ne trouve nulle apparence en la fantaisie d'un autre moderne, qui veut référer l'origine de nos Gentils-hommes & Escuyers, aux* Gentiles *&* Scutarii, *dont est souvent fait mention dans la Notice, & dans Ammian Marcellin; qui étoient les noms de certaines bandes ou compagnies de soldats Prétoriens; c'est-à-dire; destinez à la garde & défense du Prétoire ou Palais de l'Empereur, & qui étoient partant* sub dispositione Magistri Officiorum.

J'ajoute à ce long passage de Loiseau, la remarque que j'ai faite dans mes Origines Italiennes sur le mot *Gentiluomo:* qui est, que le mot *gens*, pour *noblesse d'extraction*, se trouve dans ces vers d'Horace, livre 2. Satire 5:

> *Qui quamvis perjurus erit, sine gente, cruentus*
> *Sanguine fraterno, fugitivus; ne tamen illi*
> *Tu comes exterior, si postulet, ire recuses.*

Sine gente: c'est-à-dire, *ignobilis.*

Il me reste à remarquer, que le mot Latin *Patricius* ne répond pas a notre mot Latin *nobilis.* Voyez M. Henri de Valois sur le livre 3. de l'Histoire Ecclésiastique d'Eusèbe, pag. 49. *M.*

G E O.

GEOLE. GEOLIER. Joseph Scaliger sur le livre 5. du Poëte Manilius, & M. de Saumaise sur l'Historien Fl. Vopiscus, disent que de *cavea* on fit *cabia*, & enfin *gabia*, d'où nous avons fait *Geole* & *Geolier.* Les Gloses: *Gabia*, γαλιάγρα. Et un autre Glossaire: γαλιάγρα, *cavea.* En Languedoc, on appelle *gabio* une cage: car quant au mot *gabiola*, qui se lit dans un Acte des Comtes de Champagne, rapporté par Pithou, dans la Coutume de Champagne, en ces paroles, *à custodia villa, turris, & gabiola*, il s'entend d'une garite, qu'on appelle en Languedoc *gabion.* Ce qui confirme davantage l'opinion de ces deux savans Personnages, c'est que ce mot γαλιάγρα, que ces Gloses expliquent par *cavea*, & par *gabia*, signifie *cage* & *prison:* & qu'une cage & une prison se ressemblent, en ce que les hommes & les oiseaux y sont enfermés contre leur gré, & n'y voyent le jour qu'à travers des grilles de fer, ou du fil d'archal. En effet, les cages ont autrefois servi de prisons aux hommes. Dorronville, en la Vie de Louis III. Duc de Bourbon, parlant des enfans de Pierre le Cruel, que son frere Henri Roi de Castille tenoit prisonniers: *Lesquels il tenoit en une cage de fer, & y furent mis en leur âge de huit ans.* Philippes de Commines, en la Chronique de Louis XI. ch. 136. dit que ce Roi avoit fait de rigoureuses prisons, comme cages de fer; & d'autres de bois, couvertes de pates de fer par le dehors & par le dedans, avec terribles fermures de huit piés de large, de la hauteur d'un homme & un pié plus. Le premier qui les divisa, fut l'Evêque de Verdun, lequel en la premiere qui fut faite, fut mis incontinent, & y a couché quatorze ans. Plusieurs depuis l'ont maudit, & moi aussi, qui en ai tâté sous le Roi présent huit mois. *Caseneuve.*

GEOLE. De *gabiola*, diminutif de *gabia*; mots, qui se trouvent dans le Vieux Glossaire: γαλιάγρα, *gabia:* & page 484. ζωγρεῖον, *caviola:* & dans une Chartre de Thibault, Roi de Navarre & Comte de Champagne, de l'an 1209. produite par Pierre Pithou sur le premier titre de la Coutume de Champagne: *Ipsos quittamus ab omni tallia, tolta, demanda, custodia villa, turris & gabiola, ab exercitu & chevauchia, & ab omni alia exactione.* Scaliger se trompe qui dérive GEOLIER de *Janicularius: Statores propriè, sunt carcerum aut adium custodes, quos vulgò* jauclarios, *corruptè pro* janiculariis, *vocamus.* C'est dans ses Notes sur les Priapées. *Gabiola* vient de *cavea. Cavea, cabea, cabia, cabiola, gabiola,* GEOLE. *Gabiolarius,* GEOLIER. Les Picards appellent encore aujourd'hui *gaiole* & *geole* une cage. Voyez Scaliger sur Manile, pag. 462. & M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 437. De *geole*, vient *engeoler*; par métaphore tirée des Oiseleurs, qui, par le moyen d'un oiseau enfermé dans une cage, y en attirent d'autres. Et de *gajole*, vient *cajoler*; qu'on a dit, au lieu de *gajoler*; qui est proprement *babiller & caquetter comme un oiseau en gajole*, c'est-à-dire, *en cage.* Voyez *cajoler.* M.

GEOMANCIE. Espéce de divination, que Polydore Virgile définit, une divination qui se fait par le moyen des fentes ou des crevasses de la terre. Ce mot vient du Grec γῆ *terra*, & μαντεία *divinatio*; c'est-à-dire, divination par le moyen de la terre. Autrefois on se servoit de petits cailloux. *

GEORGE. Ce nom propre est venu en usage dans ce proverbe. Laissez faire à *George*, c'est un homme d'âge. Il s'est fait du tems du Cardinal George d'Amboise, Ministre d'Etat de François I. Car comme ce Ministre étoit fort habile, on disoit en parlant des affaires publiques: Laissez faire à George, il est homme d'âge; pour dire, qu'il falloit s'en rapporter à sa bonne conduite, & à sa grande intelligence. *

GEORGET. Nom propre d'homme, diminutif de George. Le peuple a un vieux proverbe qui dit, que *Georget*, Croiset, Marquet & Urbanet, sont des jours funestes aux vignes & aux arbres; parce qu'il arrive souvent qu'il gele ces jours-là; c'est-à-dire, le 23. d'Avril, jour de S. George; le 25. du même mois, jour de S. Marc; le 3. Mai, auquel on célèbre l'Invention de la Sainte Croix; & le 25. fête de S. Urbain. Ce proverbe vient, non pas de ce qu'il gele en ces jours-là plutôt qu'en d'autres, ou que la gelée qui vient ces jours-là soit plus dangereuse; mais de ce que la gelée qui vient depuis la fin d'Avril jusqu'à la fin de Mai, est plus dangereuse pour les vignes & pour les arbres qui ont déja poussé, qu'en un autre tems; & de ce que ce sont des jours plus remarquables aux paysans que d'autres jours, parce que ce sont en plusieurs lieux des jours de foires & d'assemblées. *

G E P.

GEPIDES. Peuple de la Sarmatie Européenne, que l'on confond avec les Gétes & les Daces. Isidore prétend qu'on les appelloit ainsi parce qu'ils combattoient à pied. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Beiten*, croit que ce nom vient du verbe Teutonique *gebiden*, qui signifie demeurer, séjourner, tarder, s'arrêter. Voici ses termes: *Somnerus in Dict. Anglosax.* Bidan *manere, morari, cunctari, perstare. Bensonius in Voc. Anglosaxon.* Gebidan *manere. Si Græcus essem, inquit Skinnerus, derivarem à* παύειν παύεσθαι. *Ego malim derivare à Celtico* pedd *pes; ut propriè sit pedem figere, perstare. Nam pes ad utrumque paratus est, ad standum & progrediendum. Et hinc contraria verba ex nomine ejus oriri possunt.*

Ita à fus *pes derivamus* fussen *insistere. A simplici* biden *oritur* bedd *locus manendi, de quo supra; & hinc porrò* Bathaib *mansio vel sedes* Gepidarum, *vetus nempe Dacia, in quo composito* haib *occupatum quid significat, ut dixi in* habe. *A composito* gebiden *nomen ducunt ipsi* Gepidæ, *residui Gothorum in Sarmatia, primo quidem à mora sequendi, & quia cæteris tardiùs progressi in magna illa Gothorum ad Pontum migratione, mox etiam ab ingenio tardo sic dicti, quasi* cunctatores. *Utriusque appellationis causam commemorat Jernandes, cap.* XVII. *de Rebus Geticis. Sed ante Eccardum nemo radicem Gepidici nominis potuit investigare, ne Grotius quidem in Indice. Interim à* beiten *Itali habent* badare, *eodem sensu, quod frustrà negat Ferrarius. Angli utuntur composito* abide. *

GER.

GERANCE. On appelle ainsi une machine dont on se sert en Hollande pour décharger les vaisseaux : c'est une espéce de grue. On l'appelle en quelques endroits de France *guindoule*. Le mot *gerance* vient apparemment du Grec γέρανος, qui signifie *grue*. *

GERARD. Nom propre d'homme, il vient de la Langue Teutonique. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *ger* & au mot *hait*, l'interpréte *bello ferox*, de *ger*, pris dans le sens de *guerre*; & de *hart* ou *hard*, qui signifie fort, courageux, hardi, violent; & d'où vient aussi notre François *hardi*. Voyez ci-dessus *Ardabure*, & ci-dessous *Guerre*. Le même Wachter, au mot *gar*, interpréte *Gerhart*, qui est la même chose que *Gerard*, par *valdè acer*. Voici ses termes : Gar, *adverbium intendendi :* gar oft *sæpissimè*, gar gut *optimè*, gar recht *rectissimè. Somnerus in Diction. Anglo-Saxonico :* geara *benè, valdè, satis;* geara cennam *benè scire vel noscere. Similiter & in nominibus propriis auget significatum. Inde* Gertraut *valdè dilecta*, Gerbert *valdè clarus*, Gerhart *valdè acer*, Garifusius *valdè promptus. Itali imitantur vocem Germanicam in* guari *multum, quod Scriptores ultramontani malè derivant à Lat.* valdè, *vel* aliqua re. *Girard* a été dit par corruption au lieu de *Gerard*, que M. Ménage dérive de l'Alleman *geren*, qui signifie *desirer;* en sorte que, selon lui, *Gerard* veut dire la même chose que *Desiderius* en Latin, & *Didier* en François. Cette interprétation est confirmée par le nom d'Erasme, qui s'appelloit *Gerart* en Flaman & *Desiderius* en Latin. Voyez ci-dessous *Girard*. *

GERBE. En Languedoc on l'appelle *garbe*. Anciennement les Ecossois appelloient *garba*, un trousseau ou faisseau de fléches. Les Ordonnances ou Statuts de Robert premier du nom, Roi d'Ecosse, ch. 17. *Habeat unum arcum cum una garba sagittarum, scilicet viginti-quatuor sagittas.* Ce mot est formé de *garivon*, qui en Langue Tioise, signifioit *un botteau* ou *une javelle*. Le Glossaire que Lipse a recueilli d'un ancien Pseautier, & qu'il a rapporté dans la troisiéme Centurie de ses Epîtres *ad Belgas :* Garivon, *manipulos : nos* gerven. *Caseneuve.*

Gerbe. M. Besly le dérive de *germen*. Les Allemans disent *garbe :* & il y a beaucoup d'apparence que le François *gerbe* vient de ce mot Alleman : car anciennement nous prononcions *jarbe :* témoin le proverbe, *Faire à Dieu jarbe de foarre :* qu'on a corrompu en *barbe de foarre*. Nous avons aussi prononcé *garbe :* Et le mot de *garba* se trouve en cette signification dans un nombre infini de Titres Latins : & entr'autres, dans la Chartre de la Fondation de l'Abbaye de la Trinite de Caen, qui est écrite il y a 600. ans. *M.*

Gerbe. On ne sauroit douter que le mot Latin-barbare *garba*, d'où a été fait notre mot *gerbe*, ne vienne originairement de la Langue Teutonique, puisqu'on le reconnoît encore en différentes dialectes de cette Langue, soit qu'il ait été formé de *garipan*, moissonner, ou de *gripan*, prendre, saisir, ou de quelqu'autre verbe semblable. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *garbe*. *

GERBÉE. De *garbata*. Voyez *gerbe*. M.

GERBERT. Nom propre d'homme. Il vient de la Langue Teutonique, comme il est aisé de le reconnoître; & il signifie *valdè clarus*, si on le dérive de *gar valdè;* ou bien *bello clarus*, si on le dérive de *ger*, pris dans le sens de *bellum*. Voyez ci-dessus *Gerard*. *Bert*, signifie illustre, comme dans *Albert*, *Adalbert*, *Bertran*, & autres noms. Voyez ci-dessus *Berthier*. Au reste, *Gerbert* est la même chose que *Charibert*, nom d'un Roi des François, fils de Clotaire : le G a été changé en CH, à cause de la ressemblance de la prononciation. *

GERCER. Nicot : Gercir, *est couper par petites fentes :* in rimas scindere. *On le dit de la bise, quand, par sa froideur extrême, elle détaille la peau du visage & des mains en petites fissures :* faciei, manuumve pellem extimam *rimatim* secat. Je crois que ce mot a été fait de *carpiscare*, diminutif de *carpere*, en la signification de *decouper*. La Loi des XII. Tables : *Mulier, genas ne carpito.* Et de-là, *carpiscus*, pour une sorte de soulier découpé. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 369. Carpus *igitur, &* carpiscus, *&* carpisculus, *calceoli species, & pura puta vox Latina est. Sic appellatur calceus multifariam scissus & casus, quem Græci* πολυσχιδῆ *vocant &* λεπτοσχιδῆ. *Cephysodorus Trophonio :*

—— σανδάλιά τε τῶν λεπτοσχιδῶν,
ἐφ' οἷς τὰ χρυσᾶ ταῦτ' ἔπεστιν ἄνθεμα.

Carpere *id Latinis significat.* Carpus, *à verbo* carpo : *ut* dividus, *à* divido, *qui divisus est : unde &* dividia, διχόνοια, *&* divisio. *Sic* carpus, πολυσχιδής : *unde &* carpia, *quem Græci* μότον *appellant. Glossa,* ῥυπαρὸν πόκον *interpretatur : quam vocem hodieque retinemus.*

On a fait *gercer* de *carpiscare*, par le changement du C en G, & de l'A en E : Voyez mon *Discours du changement des Lettres*. Dans l'Anjou & au Maine, & dans la Basse-Normandie, on prononce *jarcer*. M.

GERFAUT. C'est une espéce de Faucon, beaucoup plus grand & plus hardi que les autres : comme remarque l'Empereur Frideric, liv. 1. ch. 4. *de Arte venandi cum avibus*, lequel en donne l'origine en ces termes : Girofalco *dicitur à* hiero, *quod est* facer, *vel à* kyrio, *quod est* dominus : *inde* Kyrofalco, *id est* Dominus falco, *secundùm Græcam Linguam.* La premiere origine a beaucoup d'apparence de vérité : car le Grec vulgaire appelle un Faucon γεράκι; bien que le vrai Grec dise ἱέραξ. Le *Corona Pretiosa :* Falco, γεράκι : *accipiter,* ἱέραξ. Toutefois Albert le Grand, au Traité *de Falconibus, Asturibus, Accipitribus*, ch. 6. nous en donne une meilleure origine. *Dicitur* Girofalco, à gy-

rando ; *quia diu gyrando acriter prædam insequitur.* Caseneuve.

Gerfaut. De *gyrofalcus* : comme qui diroit, *faucon qui vole en rond.* Voyez Volaterran. *M.*

Gerfaut. Je dérive ce mot de l'Alleman *gerfalk*, qui signifie pareillement une sorte de Faucon plus grand & plus hardi que les autres. *Gerfalk* est composé de *geir*, qui en Alleman signifie *vautour* ; & c'est peut-être dans ce sens-là, que les Flamans disent *giervalk*, comme qui diroit *vautour-faucon* ; ou bien de *ger*, qui signifie entre autres choses *cupidus*, *appetens* ; & de *falk*, qui signifie faucon ; comme qui diroit, *falco prædæ appetens.* Mais écoutons Wachter, qui dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 544. s'exprime ainsi : Geir, *vultur*, *non* geier *ut vulgò. Gloss. Pez. vulturem* kir. *Verelius in Indice* : geir *vultur*, geir-fugel *idem. Opinor ab avidâ naturâ. Nam* geren *est cupere*, *&* ger *cupidus*, *quod facilè mutatur in* kir *&* geir. *Cupidus autem est*, *non prædæ*, *ut accipiter*, *sed cadaveris*, *& imprimis humani.* Ennius :

> Vulturis in sylvis miserum mandebat homonem.

Juvenalis, *Sat.* xiii.

> Vultur, jumento, & canibus crucibusque relictis,
> Ad fœtus properat, partemque cadaveris adfert.
> Hic est ergo cibus magni quoque vulturis.

Creditur ova sua non omnia excludere, *sed unum vel alterum tantùm*, *reliquis è nido ejectis*, *ne aviditati naturali in tanta sobolis multitudine aliquando cadaver deficiat. Ipse interim prædâ alterius volucris ex accipitrum genere*, *quem Germani* geirfalk, *Græci inferiores, ad modulum Germanicæ vocis*, ἱερόφαλκον *vocant*, *quod vulturem appetat. Galli quoque vocem nostram imitantur in* gerfau, *sed vitiosè*, *ut plerumque.* Et à la pag. 564. le même Auteur dit : Gerfalk, *falco major & fortior. Latino-Barbaris*, gyro-falcus, *Belgis* giervalk, *Anglis* jerfalcon, *Gallis* gerfaut. *Vox Latina ita concepta est ac si esset à* gyro-faciendo : *Belgica*, *ac si* vulturem *& falconem unà conjungeret* : *Anglica*, *ac si* herum *h. e. sacrum falconem denotaret ; quam etymologiam proponit Imperator Fridericus II. lib.* 2. de Arte venandi, *cap.* 4. *Verosimilius est*, *omnes ex eodem fonte haustas esse*, *nempe ab Antiquo-Britannico* cur *verberatio*, *ictus*, *vel* curo *tundere*, *pulsare*, *verberare. Nam hic falco alias vocatur* stoss-falk, *à trudendo*, *quia majores aves impetu suo deprimit.* Voyez ci-devant *Faucon.* *

GERMAINS. Peuples qui occupoient autrefois ce que nous appellons aujourd'hui l'Allemagne. Selon Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 565. ce nom ne vient pas du Latin, comme l'ont cru plusieurs Auteurs après Strabon, qui dit que les Romains nommérent ainsi les *Germains*, pour montrer qu'ils les regardoient comme les freres des Gaulois. *Germain* vient de deux mots Teutoniques, savoir de *ger* & de *man* ; dont le premier signifie *telum*, *bellum*, & *cupidus* ; & le second *homo*, *vir*, *vir fortis.* Ainsi *German* signifie à la lettre, *vir telo armatus*, ou *vir bellicosus*, ou *vir cupidus.* Les *Germains* ne s'appelloient pas ainsi eux-mêmes. Ils se nommoient *Teutsch*, comme ils se nomment encore aujourd'hui *Teutscher*, mot qui est la même chose que *Teutiscus*, *Tuitiscus*, & *Theotiscus*, du Latin barbare. C'est le nom dont les Allemans se glorifient principalement, & il signifie *terrigena.* Quant au nom de *Germains*, ce furent les Gaulois qui le donnerent à quelques peuples de Germanie, qui après avoir passé le Rhin, s'étoient emparés d'une partie de la Gaule ; ce qui arriva dès avant le tems de César. Ensuite le nom de *Germains* passa peu à peu à tous les peuples que les Romains comprenoient sous ce nom. Mais il sera bon d'entendre Wachter parler lui-même. Voici donc ses termes à la page que nous avons citée : Germani, *princeps terrarum populus*, *& omnium bellicosissimus*, *qui virtute sua Imperium Romanum evertit*, *Galliam*, *Britanniam*, *Italiam*, *Hispaniam armis occupavit*, *populisque devictis*, *Reges*, *Leges*, *imò etiam linguam suam imposuit. De hoc nomine primus sententiam dixit Strabo*, lib. 7. *ab init.* Statim ergò trans Rhenum post Celticos populos, Orientem versùs sita loca Germani incolunt, à Gallis parum differentes, si feritatis, corporum magnitudinis, & fulvi coloris excellentiam spectes : sed & formâ & victu & moribus adsimiles sunt Gallorum. Itaque rectè mihi videntur Romani hoc nomen eis indidisse, cùm eos fratres esse Gallorum vellent ostendere. *Verùm ex Cæsare & Tacito*, *si conferantur*, *nimis manifestum est*, *hoc nomen recens & nuper additum esse ; non à Romanis*, *sed à Gallis expulsis ; non genti universæ*, *quæ numquam fuit anonyma*, *& tunc* Tutisca, *hoc est terrigena vocabatur ; sed quinque tantùm gentis nationibus*, Eburonibus *inquam*, Condrusiis, Seguis, Cæresis, *&* Pœmanis, *qui tunc Rhenum transgressi*, *Gallorum agros occupaverant* : *non aliquo fraternitatis affectu*, *quòd Gallis similes essent*, *aut consanguinitate juncti ; sed metu victoris*, *sive populi*, *sive ducis ; postea verò hoc nomen*, *quamvis seriùs & paulatim*, *ad totam gentem Transrhenanam pervenisse*, *puta ab Eburonibus*, *& reliquis Quinque-Pagorum populis*, *de quibus videndus Cæsar*, *lib.* 2. *de B. G. cap.* 4. *& lib.* 6. *cap.* 32. *Hi populi*, *trajecto Rheno*, *veteres colonos sedibus suis expulerunt*, *teste Cæsare. Quâ re percussi Galli*, *cum priores Germani*, *quotquot Rhenum transierant ante illos populos*, *neminem expulissent*, *sed vacua tantùm cultoribus loca occupassent*, *prædonibus illis Germanicum nomen indiderunt*, *vel à cupiditate occupandi* (*nam* ger *habendi cupidum significat*), *vel*, *quod omnibus magis probatur*, *à metu belli & armorum* : *quod etiam Tacitus indicare videtur*, *cap.* 2. *de M. G. his verbis* : Cæterùm Germaniæ vocabulum recèns & nuper additum, quoniam qui primi Rhenum transgressi Gallos expulerint, ac nunc Tungri, tunc Germani vocati sint. Ita nationis nomen, non gentis, evaluisse paulatim, ut omnes primùm à victore ob metum, mox à seipsis invento nomine, Germani vocarentur. *Locum à librariis afflictum esse non credo. Quocumque modo legatur aut restituatur*, *illud apertè satis declarat*, *non affectum fraternum*, *sed metum quemdam*, *causam nominis fuisse. Nihil autem bello & jaculis terribilius*, *præsertim inter inermes*, *quales tunc Galli fuisse videntur. Illud antiquis vocatur* wer, *hoc* ger. *Utrumque demonstravi in loco. Hinc* ger *cum annexo* man *denotare potest*, *vel* bellatorem, *vel* jaculo armatum. *Utrumque nomen terribile est*, *& primis illis Gallorum expulsoribus conveniebat*, *fiducia belli & ferri metuendis. De jaculis veterum Germanorum vide Tacitum*, *cap.* vi. *Non puto autem Gallos hoc nomen invenisse*, *sed à nomine Ducis Quinque-Pagensium*, *quem Tacitus* Victorem *vocat*, *arripuisse*, *& à duce ad populum*

transtulisse, quòd idem nomen omnibus convenire videbatur. Nam German, *quod & partes compositi, & Indices Goldasti demonstrant, ab omni retro memoria fuit nomen proprium viri in Germania. Factum autem est gentile auctoribus Gallis, ut paulò ante ostensum. Et primò quidem aliquandiu in Quinque-Pagensibus substitit, postea & paulatim universæ genti Transrhenanæ tribui cœpit, cum ob eumdem metum, tum quòd Gallis videretur Imperium Galliarum affectare. Nam* ger, *ut jam semel monui, antiquitus etiam cupidum significavit. Et hanc Germanorum cupiditatem graphicè describit Cerealis in Oratione ad Treveros apud Tacitum, lib.* IV. *Hist. cap.* 73. Eadem semper causa Germanis transeundi in Gallias, libido atque avaritia, & mutandæ sedis amor: ut relictis paludibus & solitudinibus suis, fecundissimum hoc solum, vosque ipsos possiderent. *Pezronius in Antiq. Celt. pag.* 326. Germanos *&* Carmanos, *tanquam ejusdem studii homines, ducit. Hæc duo nomina, inquit,* homines belli *significant. Nam* carm-man *Celtis idem sonat quod* gerreman *Germanis. Sed quid sit* carm, *non docet. In Lex. Antico-Britannico Boxhornii,* garm *exponitur clamor, vociferatio: &* garmwyn *milites, equites. Nos, donec melius constet quid propriè linguâ Celtarum sit* garm, *assensum nostrum suspendimus. De nomine Germanico vide plura huc spectantia in* ger *telum &* ger *bellum.*

Outre les opinions qu'on vient de lire sur l'origine du mot *Germain*, il y en a encore beaucoup d'autres. Quelques-uns l'ont dérivé de *gerere immania*, parce que le pays appellé *Germanie* est bien peuplé, & que ses habitans sont grands, forts, robustes & belliqueux. Æneas Sylvius le fait venir de *germinare*, parce que le pays qu'habitent les *Germains* est fort peuplé. On trouve des Auteurs qui vont chercher dans les Langues Orientales, l'origine du nom dont il s'agit. Les uns disent, que le mot *Germani* est formé de deux mots Ebreux, savoir גרים *gherim* étrangers, & ענוים *aniim* pauvres. D'autres dérivent les noms de *Germanie* & de *Germain*, de *Thogarma*, nonobstant le peu de ressemblance qu'il y a entre le primitif & les dérivés. Ils confirment leur sentiment par l'autorité de la Paraphrase Chaldaique, où on lit ces mots, *Province de Germanie*, pour expliquer ceux-ci, *maison de Thogarma*, Ezech. XXXVIII. 6. On voit suffisamment l'absurdité de ces étymologies, sans qu'il soit besoin de les réfuter. C'est assurément dans la Langue Germanique, qu'il faut chercher l'origine du mot *Germain*. Ceux qui l'y cherchent conviennent tous, que la seconde partie de ce nom, c'est-à-dire, *man*, signifie *homme*: ils ne sont de sentimens differens que sur la premiere, qui est *ger*. Quelques-uns font venir ce mot de *gar*, qui en Alleman signifie *tout*, *tout-à-fait*: de sorte que selon eux, *Germain* est la même chose que *tout-à-fait homme*, ou *tout homme*; c'est-à-dire, qui a des inclinations & des manieres entierement dignes d'un homme. Junius fait venir *ger*, de *geerr* honorable; & selon lui, *Germain* signifie homme honorable. Chrétien Juncker dérive *ger*, de *Ger*, nom d'un fleuve de la Turinge; de sorte que, selon son opinion, les *Germains* dans leur origine n'étoient que les Tongres, appellés depuis Turingiens, qui habitoient les rivages du fleuve Ger. Goropius Becanus, tire *ger* de *geren* assembler, parce que les Germains assembloient ou levoient toujours des troupes. Rudbeck, dans son *Atlantica*, dont l'extrait se trouve dans les nouvelles de la République des Lettres de l'année 1685. au mois de Fevrier, pag. 119. prétend que le mot *Germain* est Suédois. Cette opinion ne doit pas surprendre dans un Auteur qui trouve tout dans la Suede, & qui y a même placé le Paradis terrestre. *

GERMANDRÉE. Plante: appellée autrement, *chesnette*. C'est le χαμαίδρυς des Grecs. Les Allemans l'appellent *gamander*: & les Anglois *germander*: & les Italiens, *camedrio*, & *calamandrina*: & les Arabes, selon le témoignage de Dalechamp, *damadrios*, *chamadrios*, & *kemadrius*. Tous ces mots ont été dits par corruption du Grec χαμαίδρυς. Le François *germandrée* a été fait de *germandrata*, fait de l'Alleman *gamander*. M.

GERMIER. Nom propre d'homme. De *Waldomer*, qui en Langue Teutonique, d'où il vient, signifie *gouverneur celebre*, & qui a été formé de *walten* gouverner, administrer, & de *mære*, célèbre, illustre. *Waldomer* est la même chose que *Waldemar*. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Mære*, & au mot *Walt*. De *Waldomer* on a fait *Galmier*, par le changement de W en G, de même que de *vespa*, guêpe; de *vastare*, gâter; de *Warnacharius*, ou *Varnacarius*, Garnier; de *Vaifarius*, Gaifier; de *Walterius*, Gautier; de *Wenilo*, Ganelon; de *Willelmus*, Guillaume, &c. Ensuite de *Galmier*, changeant l'*l* en *r*, comme en cent autres, on a formé *Garmier*, puis changeant l'*a* en *e*, on a dit *Germier*. *

GÉRONDIF. Terme de Grammaire: c'est un tems de l'infini qui représente un avénement comme circonstance & dépendance d'un autre événement. Ce mot vient du Latin *gerundivus*, ou *gerundium*, qui a été fait du verbe *gerere*, parce que le *gérondif* représente la maniere & le tems d'une action. *

GERTRUDE. Nom propre de femme. De *Gertrudis*: qui vient de l'Alleman, *ger*, qui signifie *omninò*, *planè*; & de *treu*, qui signifie *fidelis*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. 2. ch. 5. & Goropius Becanus *Gallicorum*, liv. 4. pag. 101. *M.*

GERTRUDE. Nom propre de femme. Il est d'origine Teutonique, & signifie, *valdè fida*, ou *valde dilecta*: de *gar* particule intensive, dont il a été parlé au mot *Gerard*: voyez ce mot: & de *draut* ou *traut*, ou *drut*, ou *trut*, qui signifie fidéle, aimé, chéri, ami. C'est de-là que sont venus les mots Latins-Barbares *Drudes* & *Drudi*, pour signifier des vassaux, & tous ceux qui ont promis fidélité au Roi. De-là étoit venu aussi le vieux mot François *drut* ami, & *druerie*, amitié. Voyez ci-dessus *Dru* & *Druérie*. De-là pareillement l'Italien *drudo*, pour ami & amant. *Drud* en Langue Cambrique, ou du pays de Galle en Angleterre, signifie de même *charus*, *dilectus*: ce qui montre que ce mot est aussi de la Langue Celtique. Encore aujourd'hui, *trust* en Anglois, veut dire confiance, dépôt; *to trust*, fier, confier, commettre à la fidélité de quelqu'un, se fier, se confier, mettre sa confiance: *true*, vrai, véritable, certain, assuré; *truth*, vérité; *truly*, véritablement. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Draut*. *

GES.

GESE. En Latin *gesum* ou *gæsum*. Ancienne arme des Gaulois. C'étoit une espece de trait ou de dard. Il en est souvent parlé dans les Auteurs Grecs & Latins: & on ne sauroit douter que le nom, de même que la chose, ne soit d'origine Cel-

tique. Les Chaldéens appelloient aussi dans leur langue un dard, on un trait, גיסא ou גיססא *gisa* ou *gissa* : & on trouve ce mot dans la paraphrase Chaldaique 2. des Rois XVIII. 14. où il est dit : *Il prit trois dards dans sa main* : le texte Chaldéen, *trois gissin*. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 577. GESUM, *vel* gæsus, *telum Celticum & vetustissimum, quod Chaldeis dicitur* gisa 2. *Sam.* XVIII. 14. *Sept. Interp.* geson *Jos.* VIII. 18. *Islandis* kesia. *Gloss. Isid.* gesum, *asta, jaculum,* βολίς. *Verelius in Indice* : kesia *gesum, pilum* : kesian skroggs naut, *pilum quo usus est skroggus* : skytr han kesiani at Ajaxe, *pilum vel jaculum in Ajacem conjicit. Cæsari quoque* gœsa *sunt missilia in vallum conjecta, lib.* III. *de Bell. Gall. cap.* 4. *& Hesychio,* γαισὸς *exponitur,* ἰμϐέλιον ὁλοσίδηρον, *jaculum totum ex ferro. Quos sequitur Cluverius in German. Antiq. pag.* 298. *nisi quòd totum ferro constitisse negat. Singulos bina* aut *plura gestasse in bello vel itinere, ibidem ex Varrone, Livio, Virgilio, demonstrat. Romanos* gœsorum *usum ab Hispanis didicisse asserit Athenæus. Contra Virgilius* gesa Alpina *Æneid* VIII. *vocat, tanquam à Gallis Cis-Alpinis ad Romanos venissent. Quidquid sit, Celticum certè inventum fuit, Romanisque sive à Gallis, sive à Celtiberis Hispaniæ, communicatum. Non solùm autem Gallis, sed etiam Germanis hoc teli genus usitatum fuisse, rectè colligit Cluverius ex his Taciti cap.* VI. *de Mor. Germ. verbis.* Pedites & missilia spargunt, pluraque singuli, atque in immensum vibrant. *Et argumento est, vetustissimum nomen* ger *telum missile, de quo suprà. Nam* ger *&* ges *nomina haud diversa esse, ab æquis æstimatoribus facilè impetrabo, si consideraverint, S & R in Dialectis continuò permutari. Cæterum ab hoc telo omnes olim copiæ militares, qui* Gœsis *stipendia merebantur, dicti sunt* GŒSATI, *ut à pilis* pilati, *ab hastis* hastati. *Hinc nomen* Gœsatorum *&* Gœsatarum *non est nomen gentis, etiamsi Reges & Duces illis tribuantur, sed exercitus conductitii, quamvis vox ipsa aliud significet. Disertè Orosius, lib.* IV. *cap.* 13. Gœsatorum nomen non gentis, sed mercenariorum Gallorum est. *Quanta fuerit horum auxiliorum in bellis Senonum & Gallorum Insubrium adversùs Romanos gestis celebritas, ex Polybio, Strabone, Livio, Plutarcho, aliisque, manifestum est. Quos inter Polybius non tam in re quàm in voce errat, dum lib.* 2. *Hist. cap.* 22. *Scribit* : Gœsati è re dicti, quod æra bellando mereri soliti : id enim vox illa propriè significat. *Nam vi vocis* Gœsati *sunt* Gelgeri, *non stipendiarii, etiamsi stipendia meruisse certum sit. Unde porrò patet, quid de étymologia Cluveriana censendum sit, quæ* Gœsatos *interpretatur* famulos conductitios, *tanquam nomen factum sit à Cambrico* gwesyn *servulus, vel à Germanico* gesind *famulitium.* Le nom de *Gese*, étoit encore en usage en Provence environ l'an 1300. car dans l'Inventaire des meubles qui appartenoient aux Templiers, entre les armes & les instrumens de fer, il y est nommé un *gessus* ou *gesus*, dans le procès verbal de la capture de ces Templiers, aux archives du Roi, de la Ville d'Aix. *

GESIER, ou GISIER : car on dit l'un & l'autre. De *gigerium*. Nonius Marcellus : GIGERIA, *intestina gallinarum*. Lucillius, libro VIII. *Gigeria sunt, sive adeo hepatia.* Apicius : *jocinera, & gigeria pullorum.* Festus se trompe, qui interpréte *gigeria, cibum confectum ex multis obsoniis.* Voyez Scaliger sur Festus, & Desbordes Mercier sur Nonius Marcellus. ¶ Au lieu de *gesier* & de *gisier*, on a aussi dit *josier*. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe : FICATUM, *josier*. Quelques-uns prononcent *jusier* : qui est une très-vicieuse prononciation. Dans les Gloses Anciennes, il y a *gilerus gallinarum*, τὸ ἄκρον τῶν ὀρνιθῶν : où Bonaventura Vulcanius croit qu'il faut lire, *giserius gallinarum*, τὸ ἔντερον τῶν ὀρνιθῶν. M.

GE'SINE. De *jacina*, verbal de *jacire*, dit, par métaplasme, pour *jacere*. Voyez *gésir*. M.

GE'SIR. De *jacire*, dit par métaplasme, pour *jacere*. Nous prononcions anciennement *gisir*. Et de-là, le *cy-gist* des Epitaphes. *M.*

GET.

GETHSEMANI. Nom propre d'un lieu près de Jérusalem, dans lequel il y avoit un jardin où N. S. J. C. souffrit son agonie, & fut pris par les Juifs. Il en est parlé Math. XXVI. 36. & Marc. XIV. 32. Ce mot vient de l'Ebreu גת *gath*, qui signifie *pressoir*, & de שמן *schemen*, qui signifie huile : & ce lieu avoit été nommé de la sorte à cause de la quantité d'oliviers, qui s'y trouvoient ; car il étoit situé sur la montagne des Oliviers, comme il paroît Luc. XXII. 39. où il est dit en parlant du même lieu, que J. C. alla selon sa coutume à la montagne des Oliviers. Quelques-uns ont fait venir *Gethsemani* de גיא *ghe* vallée : mais cette étymologie ne s'accorde pas avec la maniere dont ce mot est écrit, suivant laquelle il signifie *pressoir d'huile*, & non pas *vallee d'huile*. D'autres ont tiré *semani* de סימן *siman* signal, סימנים *simanim* signaux ; parceque selon eux, c'étoit de dessus la montagne des Oliviers qu'on donnoit les signaux quand la nouvelle lune paroissoit. Mais cela est dit sans preuve. Dailleurs que signifieroit *pressoir des signaux* ? Quel rapport entre un pressoir & des signaux. On n'auroit pas dit non plus *vallée des signaux*, mais *montagne des signaux*. Ainsi il faut s'en tenir à la premiere étymologie que nous avons donnée. *

GETS. De *jacti*. Ce sont, en termes de Fauconnerie, les courroyes avec lesquelles on lâche ou on jette l'oiseau après le gibier. L'Empereur Fridéric, au liv. 2. chap. 38. *de Arte Venandi cum avibus* : Jacti, *sunt laquei de corio facti, imponendi pedibus Falconum, ut cum eis retineantur & jactentur ad prædandum : qui ob hoc* jacti *dicuntur, quòd cum eis jaciuntur falcones & emittuntur ad prædandum.* Caseneuve.

GETS, ou *giez*. Vieux mot François, qui signifie *liens & attaches* ; & qui est encore en usage parmi les Faulconniers. René François, dans son Essai des Merveilles de Nature, au chapitre de la Fauconnerie, page 51. *Les* gets, *c'est-à-dire*, le lien des jambes, *faits de cuir de chien, sur lequel on en met un autre avec les sonnettes.* Alain Chartier au livre des Quatre Dames, parlant des oiseaux de Fauconniers, a dit :

——— Ils les attachent
Aux perches où les gets se laschent,
Afin qu'après par faim pourchassent.

Et ensuite :

——— Si suis liée
Des giez d'amour ; & alliée.

De *jacti* : parce qu'on jette l'oiseau en lâchant les gets. Ce qui se doit entendre du Faucon, & non pas de l'Autour. On dit *jetter le Faucon*, & *lascher l'Autour*. L'Autour part de son mouvement : & il

n'a point de chaperon. L'Empereur Fédéric liv. 2. *de Arte Venandi*, chapitre 38. Jacti, *sunt laquei de corio facti, imponendi pedibus Falconum, ut cum eis retineantur, & jactentur ad prædandum: qui ob hoc jacti dicuntur, quòd cum eis jaciuntur Falcones & emittuntur ad prædam*. M.

Gets. Le Roman de la Rose, fol. 50. r°.

Tous mes biens vous sont obligez,
Tant sont puissans d'amours les giez.

Rabelais, liv. 5. chap. 5. *Et d'iceux les uns portoient jets aux jambes bien beaux & précieux.* Cette orthographe du mot *gets* est conforme à l'étymologie qu'en donne M. Ménage. *Le Duchat.*

GEV.

GEVAUDAN., ou GIVAUDAN. Nom d'une contrée de France. De *Gabali*, nom des anciens habitans de ce pays, on a fait *Gabalitanus*, *Gabaldanus* & *Gavaldanus*, qui se trouvent dans les Annales de S. Bertin, & dans celles de Metz: & de *Gavaldanus* nous avons formé *Gévaudan*. Le pays se nomme en Latin *Gabalensis provincia*, ou *Gabalitana regio*. Le nom de *Gabali* ou *Gabales*, a été altéré en *Gavaches*; & Belleforêt se sert de ce mot; comme font aussi les Espagnols, qui ont appellé il y a long-tems, *Gavaches*, ceux du *Gévaudan*, qui habitant un pays rude & stérile en beaucoup d'endroits, alloient tous les ans en Espagne pour y gagner de l'argent, en s'employant à des travaux bas & pénibles: ce qui les faisoit mépriser par les Espagnols, qui donnent le même nom aux voisins du Gévaudan qui passent aussi les Pyrénées pour le même dessein. Covarruvias dans son Trésor a fort bien expliqué l'étymologie de *Gavache*. Voyez ce mot ci-dessus. *

GIA.

GIAOUR. Terme de Relation. C'est un nom que les Turcs donnent à ceux qui sont d'une autre Religion qu'eux; c'est-à-dire qui ne sont pas Musulmans. Il est d'origine Persane, & vient d'un mot qui signifie fourbe, imposture. Les Persans appellent *Ghiaours* ou *Ghiabers*, ceux qui conservent l'ancienne Religion des Perses idolâtres, c'est-à-dire les adorateurs du feu. Nous les nommons de-là en François *Ghébres* ou *Gaures*. Ce sont les mêmes que les Magions ou Mages; & ils portent aussi le nom de *Parsis*, à cause qu'ils font profession de la Religion des anciens Perses. *

GIB.

GIBBAR. On appelle ainsi en Saintonge, une balaine; à cause, dit Rondelet, qu'elle a le dos vouté & bossu. *M.*

GIBE. Dans les Anciennes Coutumes d'Orléans, page 471. *La gibe de draps chargés à Orléans, doit trois sols au Roy.* En Bourgogne, les paysans appellent *gibe* leur casaquin de toile. *M.*

Gibe. De-là *gipon*, & *engiponné*. La racine de ce mot est l'Alleman *jupp*, *supparus*; d'où nous avons fait *juppe*. Le Duchat.

GIBECIERE. De *gibbiciaria*, fait de *gibbus*. *Gibbus*, *gibbicius*, *gibbiciarius*, *gibbiciaria*, gibeciere. *Gibbicius* a été fait de *gibbus*, comme *avaricius*, d'*avarus*. Et les gibecieres ont été ainsi appellées, à cause de la bosse qu'elles représentent. Marot, parlant de son valet qui l'avoit volé:

Ce vénérable hillot fut averti
De quelque argent que m'aviez départi,
Et que ma bourse avoit grosse apostume.

C'est dans une de ses Epitres à François I. Bourdelot s'est apperçu de cette étymologie. *Je ne sais*, dit-il, *si* gibeciere *ne viendroit point* à gibbo, *à cause de son enfleure & tumeur.* Et Beze y a visé, par ces mots de son Passavantius page 159. *Et defenditis sicuti histriones, ne quis respiciat quid sit in vestris gibberis. Gall.* Gibecieres.

M. de Saumaise sur Solin, page 680. de l'édition de Hollande, dit que κίβα chez les Etoliens, signifioit *pera*, *sacculus*: ce qu'il a pris d'Hésychius. Voici les termes de M. de Saumaise: *vox* κιβώσιον *Græcæ originis. Nam* κίβα *apud Ætolos*, pera, *vel* sacculus. *Unde &* κίβησις *pro eodem, cæteris Græcis. Inde* κιβωτὸς, arca quo aliquid includitur: *sed &* κιβώσιον. Il y a κίββα dans Hésychius. Et selon l'analogie, notre mot *gibbeciere* pourroit bien venir de ce κίββα. Κίββα, *cibba*, *cibbacia*, *cibbaciaria*, *gibbaciaria*, gibeciere. Je ne crois pourtant pas qu'il en vienne. *M.*

Gibeciere, vient de gibier, parce que les chasseurs y serrent leur gibier. *Huet.*

Gibeciere. M. Leibnitz dérive ce mot d'*Ægyptia* Egyptienne, en supposant que ces coureurs, nommés vulgairement Bohémiens ou Egyptiens, ont été les premiers joueurs de gobelets. Eccard fait venir *gibeciere* de l'Alleman *schibbecher*, formé de *schieben*, cacher, serrer, & de *becher*, coupe, gobelet; une *gibeciere* étant en effet un sac destiné à serrer les gobelets & le reste de l'attirail de ces faiseurs de tours. Cette étymologie paroît assez vraisemblable: du moins je l'aimerois encore mieux que celle de M. Leibnitz, & même que celle de M. Ménage. Lorsque M. Huet dérive *gibeciere* de *gibier*, il confond la *gibeciere* des joueurs de gobelets avec celle des chasseurs. Mais d'ailleurs la *gibeciere* des chasseurs n'a pas été nommée ainsi parce que les chasseurs y serrent le gibier. Elle ne sert point à cela. Les chasseurs y mettent seulement leur plomb, leur bourre, leurs pierres à fusil, leur tire-bourre, & généralement tout ce qui leur est nécessaire pour la chasse. Cette *gibeciere* a eu apparemment ce nom parce qu'elle ressemble en quelque sorte à celle des joueurs de gobelets. *

GIBEL. Nom d'une haute montagne de Sicile, qu'on appelle aussi *Ætna*, qui est son ancien nom. *Gibel*, vient de l'Arabe *gebel*, qui signifie montagne. Les Arabes s'étant emparés de la Sicile, nommerent ainsi le Mont Ætna; comme qui diroit montagne par excellence. On reconnoît ce mot Arabe dans plusieurs noms propres de lieux. Une partie de l'Idumée s'appelloit la *Gébalene*, parce que c'étoit un pays de montagnes. Eusebe & saint Jerôme, dans leurs Livres des lieux Ebreux, en font souvent mention. Il en est parlé au Pseaume lxxxii. 8. sous le nom de *Gebal*. Eusebe dit que c'étoit le territoire des environs de Petra. Joseph parle des *Gabalites* au midi de la Palestine, & Etienne le Géographe de la *Gabalene* dans l'Arabie. Une contrée de Perse, qui fait partie de l'Yerak Agemi, ou ancien pays des Parthes, a été nommée par les Arabes *al-Gebâl*, c'est-à-dire, *les Montagnes*, parce que c'est un pays rempli de montagnes. *

GIBELET. Voyez *guimbelet*. M.

GIBELINS. On sait que les premiers *Gibelins* ont été les Ducs de Swabe Empereurs. Ils ne furent nommés de la sorte que parce qu'ils descendoient de Conrad de Franconie, de la famille de *Weibelinguen*; duquel ils descendoient par la fille de l'Empereur Henri IV. (Agnès), qui épousa Fridéric Duc de Swabe. *Miscellanea Leibnitiana*. Leipsic. 1718. pag. 436. *Le Duchat*.

GIBET. Mathieu Pâris, en la Vie de Henri III. *Horribile patibulum, quod vulgus* gibettum *appellat*. Et au même endroit : *Ignominiosè super machinam illam pœnalem, quæ* gibet *appellatur, suspendio traditur*. Ce mot vient à mon avis de *gabalus*, qui signifie même chose. Le gibet est sans doute le plus haut & le plus élevé de tous les supplices. Celui qu'Aman avoit fait dresser pour pendre Mardochée, & où il fut lui-même pendu, avoit cinquante coudées de hauteur. Esther, chap. 7. *En lignum, quod paraverat Mardochæo, stat in domo Aman, habens altitudinis quinquaginta cubitos*. C'est pourquoi les Doctes dérivent *gabalum* de l'Hébreu *gab*, qui signifie *haut élevé*; ou de *gabal*, qui signifie *une borne*, ou une piece de bois plantée dans les champs. Franciscus Raphelengius, en son Indice des mots Persans, dit que *gab* signifie *haut élevé* : Et *gibel*, en Alleman, signifie *le faite & le sommet*. Le Dictionnaire de Dasypodius : Gibel, *fastigium*. En Arabe, *Gebel* est une haute montagne : d'où vient que celle qui a donné le nom au Détroit de Calis, ou Détroit de Gibraltar, est appellée *Gebal Tarik*, c'est-à-dire montagne haute, comme remarque Matthias Martinius dans son Lexicon Philologique. De sorte que, comme de *Gebel* on a fait *Gibel*; puisqu'on prononce *Gibraltar* & *Mont-Gibel* : il est aussi croiable que de la même façon nos François ont fait *gibet* de *gabalum*. Caseneuve.

GIBET. *Gibet*, en Anglois, signifie la même chose. Mathieu Pâris, dans la Vie de Henri III. *Propter quos suspendendos, paratum est horribile patibulum Londoniis, quod vulgò* gibbettum *appellabant*. Et au même endroit : *Primò igitur, a Westmonasterio, usque ad Turrim Londinensem, & inde usque ad pœnalem machinam, quæ vulgariter* gibbettus *dicitur*. Les Anglois ont pris ce mot de nous. Les Italiens ont pris de même de nous leur *giubbetto*, comme le témoignent Messieurs *della Crusca* dans leur Vocabulaire. Et nous avons fait *gibet* de *gabalus*. C'est ainsi que les Latins ont appellé un gibet. Nonius Marcellus : GABALUM, crucem *dici Veteres volunt*. Et là-dessus, il cite Varron. C'est l'origine que donnent de ce mot, Ausonius Popma sur les Satyres Ménippées de Varron; M. Guet, dans sa Note marginale, manuscrite, sur le mot *gibet* du Dictionnaire de Nicot; & François Pithou, dans le *Pithœana*, qui est un Recueil des Dits notables de François Pithou, fait par M. Pithou Conseiller au Parlement de Paris; lequel est manuscrit entre les mains de M. le Pelletier Contrôleur Général des Finances. Périon, ridiculement, à son ordinaire, dérive *gibet* de *jugum*. M.

GIBET. Le mot Latin *gabalus* paroît venir de l'Alleman *gabel*, qui signifie une fourche & un gibet. Le mot de *fourches*, ou *furca*, est pris chez les Latins pour un *gibet*; & nous le prenons aussi de même. *Le Duchat*.

GIBIER. C'est proprement la proye qu'on prend à la Chasse de l'oiseau. Je trouve que *gibecer* signifie chasser avec un oiseau. Vanhier de Dodan, au Roman de Perceval le Gallois :

Tant que un seul Chevalier vit,
Qui gibeçoit d'un esprevier.

Je ne sais si ces mots ont pris leur origine de *gibbosus*, qui est le nom d'une espéce de Faucon estimé pour son excellence par-dessus les autres. Albert le Grand au livre *de Falconibus, Asturibus, Accipitribus*, ch. 9. dit qu'il est *in genere Falconum Falco nobilissimus* : & après quelques lignes : *Gibbosus autem vocatur, eò quod propter brevitatem colli sui caput suum vix apparet*, &c. De sorte qu'on pourroit bien, à cause de l'excellence de cet oiseau, avoir appellé *gibecer*, le métier de chasser avec l'oiseau; & *gibier*, la proye qu'on prend à cette chasse. *Caseneuve*.

GIBIER. Dans la premiere édition de ces Origines, je l'ai fait venir de *cibarium*, conformément à l'opinion de Turnébe. Les Gloses anciennes : *cibarium*, ἔδεσμα. Ce mot de *cibarium*, pour *cibus*, se trouve plus d'une fois dans la Genese. M. de Valois le jeune m'a fait voir, dans les Statuts de Henri, Abbé de Clugny, le mot de *gibicere*, pour dire *giboyer* : *Nullus de Ordine nostro accipitres & falcones ad gibicendum habeat* : Et *gibostare*, dans ceux de Jean, Abbé de la même Abbaye : *Nullus de Ordine nostro accipitres & falcones ad gibostandum habeat*. Et *gibecer* se trouve dans la même signification dans le Roman de Perceval le Gallois :

Tant que un seul Chevalier vit,
Qui gibeçoit d'un esprevier.

Et comme le gibier est proprement la proye qu'on prend à la chasse de l'oiseau : voyez Nicot : M. de Caseneuve a quelqu'opinion que les mots de *gibier* & de *gibecer*, ont pris leur dénomination de *gibbosus*, qui est le nom d'une espéce de faucon. Voyez sa note. ¶. M. Furetiere a approuvé mon étymologie. *M.*

GIBOULÉE. Ondée. *Giboulée de Mars*. De *nimbus*, de cette maniere : *nimbus, nimbulus, nimbulata, gnimbulata, ghimbulata*, GIBOULÉE. On y a préposé un G : comme en *gnatus*, pour *natus*; en *gnobilis*, pour *nobilis*; & en *gnoscere*, pour *noscere*. Voyez mon discours du changement des Lettres. GUILÉE, qui signifie la même chose, a la même origine. *Gnimbulata, ghibulata*, GIBOULÉE; & par contraction, GUILÉE. On a ôté l'N : comme en *gibelet* de *guimbelet*. M.

GIBRALTAR. Pour *Gibal-Taric*, *Montagne de Taric*, par l'incorporation de l'*r* comme en *trésor*, de *thesaurus*, & en *Estrangorre* pour *Estangorre*, d'*Est-Anglia*. Le Duchat.

GIBRALTAR. Du tems de l'invasion de l'Espagne par les Mores ou Arabes, un de leurs Généraux, nommé *Tarik*, ayant débarqué son monde au pied de la montagne appellée anciennement *Calpé*, s'y cantonna d'abord, & s'y maintint malgré tous les efforts des Goths. En mémoire de quoi les Mores appellerent cette montagne en leur langue *Gebel Tarik*, c'est-à-dire, *Montagne de Tarik*. De *Gebel Tarik* se forma par corruption *Gibaltar*, & enfin *Gibraltar*. Voyez ci-devant *Gibel*. *

GIG.

GIGOT *de mouton*. C'est un diminutif de *gigue*, vieux mot, qui signifie *cuisse*. Nous disons en Anjou *grande gigue*, pour *grande cuisse* : Et on

dit en Normandie & à Paris, *grande guigue*, d'une fille grande & maigre; & qui est disposte, s'il m'est permis d'user de ce mot. Les Anglois & les Flamans disent aussi *gigot*; & les Italiens, *gigotto*; & les Espagnols, *xigote*, & *gigote*. GIGUE, a été fait de *giga*: & *giga*, de *coxica*, diminutif de *coxa*. *Coxa*, *coxica*, *xica*, *giga*, GIGUE. Les Espagnols disent encore aujourd'hui *xigote*: ce qui ne favorise pas peu cette descente. De *giga*, on a fait *gigum*; & de *gigum*, *gigotum*, d'où GIGOT. *M.*

GIGUE: Instrument de Musique. Guyot de Provins:

Cil Prince nous ont fait la gigue,
En harpe, en viéle, & en gigue.

Les Italiens disent *giga* en la même signification. Dante, dans son Paradis, Chant 14.

E come giga, ed arpa in temprà tesa
Di molte corde, fan dolce tintinno.

M. Ferrari le dérive du Grec γίγγρας, qui est une sorte de flute, selon Pollux. Il vient de l'Alleman *geige*, qui signifie la même chose.

Nous appellons aussi *gigue* une piece de luth fort gaye. Et ce mot parmi les Ecossois a une signification fort approchante de celle-là: car il signifie un air de danse fort gay. Parmi les Anglois, il signifie la partie de l'homme qui ne se peut nommer honnêtement. *M.*

GIGUE. Fille qui a de grandes cuisses: μακροσκελής. Voyez *gigot*. M.

GIL.

GILBERT. Nom propre d'homme. Il vient de la langue Teutonique, comme sa terminaison le fait assez voir. On peut le dériver de *geisel* ou *gisil*, qui signifie témoin, répondant, ôtage. Camden *Britan.* p. 100. dit que *gisle*, qui est la même chose que *geisel*, signifie en Saxon ou Anglo-Saxon un ôtage, ainsi qu'*homerus* en Grec. Somnerus dans son Dictionnaire Anglosaxon, explique aussi *gysel*, *gisel*, *gisle*, par *obses*: & Verelius dans son Index, explique de même *gisl* & *gisling*. *Bert* veut dire illustre, comme dans *Albert*, *Adalbert*, & autres semblables. Voyez ci-devant *Berthier*. Selon cette étymologie, *Gilbert* signifiera témoin illustre, ou répondant illustre, ou ôtage illustre. *Gisil* a la même signification dans GODEGISIL, nom d'un Roi de Bourgogne; & dans FREDEGISIL. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *geisel*. De-là aussi *Gisele*, nom de femme. Au lieu de *Gilbertus*, on disoit autrefois *Giselebertus*, ou *Gislebertus*; ensuite on a dit *Giselbertus*, & *Gisilbertus*, ou *Gislebertus*; & enfin par abregé *Gilbertus*. Skinner dérive la premiere partie de ce nom de *gal*, qu'il dit signifier blond-doré; & de cette maniere *Gilbert* signifieroit à peu près la même chose dans la langue Tudesque ou Teutonique, que *Rufus*, *Rufinus*, & *Rutilius* chez les Latins, & *Pyrrhus* chez les Grecs; & il faudroit l'interpréter *illustre blondin*. Si l'on vouloit se jouer de même sur les étymologies, sans avoir aucun égard à l'abbréviation de ce nom, on pourroit dire, que la premiere partie du nom de *Gilbert* vient d'une particule Teutonique intensive, que l'on trouve exprimée par *vil*, ou *fil*, ou *wil*, comme dans les noms propres *Filibert*, *Filimer*, lesquels signifient, selon Wachter, *præclarus*; & dans *Wilibald* & *Wiligise*, que le même Auteur interpréte *valdè fortis*, & *prævalidus*. Cela supposé, *Gilbert* signifieroit la même chose que *Filibert*; & on auroit changé W en G, comme dans *Guillaume*, de *Wilhelmus*, dans *Guiles*, de Wallia; ou V en G, comme dans *Gascon*, de *Vasco*; dans *guêpe*, de *vespa*; & dans plusieurs autres. D'ailleurs F, V, & W sont des lettres du même organe. On pourroit aussi dériver *gil* dans *Gilbert*, de l'Alleman *weil*, qui veut dire repos, tranquillité; & alors *Gilbert* signifieroit *repos illustre* ou *illustre par son repos*. Ou bien on pourroit faire venir *gil* de l'Anglo-Saxon *wela*, qui selon Bensonius, dans son Dictionnaire Anglosaxon, signifie félicité, richesses, & qui est la même chose que l'Alleman *wol*. Selon cette dérivation, *Gilbert* signifieroit *prosperitate clarus*, ou *opibus clarus*; toujours par le changement de W en G. Et il auroit la même signification que *Gelimer* ou *Gilimer*. Voyez ci-dessous *Gelimer*. *

GILDUIN. Nom propre d'homme. Il vient de la langue Tudesque ou Teutonique, & on peut l'interpréter *ferus bellator*, en le dérivant de *wild*, qui veut dire feroce, farouche; mot qui se trouve aussi dans la langue Angloise; & de *winn*, qui signifie guerre, combat, guerrier, combattant; & qui est fait de *winnen*, combattre, faire la guerre. On a changé à l'ordinaire W en G, dans le commencement du mot. Voyez *Gilbert*. Le mot *winn* entre dans la composition de plusieurs autres noms propres Teutoniques, comme *Baudouin* de *Balduinus*, *Winibald*, &c. Il y a aussi dans la langue Teutonique un mot à peu près semblable, qui signifie ami, bien-aimé: c'est *winn* en Alleman, *wine* en Anglosaxon, *unino* en vieux Franc, *ven* en Danois, *wan* en Suédois, *vin*, *vinur* en Islandois: mais cette signification ne semble pas pouvoir convenir dans le nom dont il s'agit présentement. Il y a Saint *Gilduin*, qui étoit de Bretagne. De *Gilduin* on a fait *Gelduin*; & de *Gelduin*, par le retranchement de L on a dit *Gedoin* ou *Gédouin*, qui est devenu parmi nous un nom de famille. *

GILIMER. Nom du dernier Roi des Vandales en Afrique. On peut le dériver de l'Anglo-Saxon *wela*, qui signifie félicité, richesses, & au lieu duquel les Allemans disent *wol*; & de *mære*, qui, de même que *bert*, veut dire célébre, illustre. Ainsi *Gilimer* ou *Gelimer*, par le changement ordinaire de W en G, signifiera, de même que *Gilbert*, *felicitate clarus*, ou *opibus clarus*. On reconnoît le mot *mære* dans plusieurs autres noms propres qui viennent de la Langue Tudesque; comme dans *Merobaudes*, *Filimer*, *Mérovic* ou *Méroué*, *Gundemar*, *Valdomar*, & autres; dans lesquels il signifie pareillement illustre, célébre. Voyez quelques-uns de ces noms à leurs articles. *

GILLE. Comme quand on dit, *Il a fait gille*; pour dire, *Il s'en est allé sans dire mot*: *Il a disparu*. Jacques Bourgoing, Conseiller de la Cour des Aydes de Paris, dans son Traité *de Origine, usu, & ratione vulgarium vocum* page 42. le dérive d'*agilis*. *Adde, quisquis expedite & palæstricè sese agit*, agilem *dici*; *quasi* agibilem: *Italicè*, agevole. *Infruditur porrò scurrili incremento vocula*, FAIRE GILE: G *pro* agile: *agili cursu se proripere*. Cette étymologie est ridicule. M. Furetiere a remarqué dans son Dictionnaire Universel, qu'on dit, *Il a fait gilles*, pour dire, *Il a fait banqueroute*: Ce qui me donne quelque sujet de croire que ce mot a été fait de celui de *guile*, vieux mot François, qui signifie *tromperie*:

tromperie : dans laquelle signification les Anglois disent encore aujourd'hui *gile*. Voyez ci-dessus *barat*, & ci-dessous *guile*. Or comme la banqueroute est une des plus grandes tromperies qu'on puisse faire, il est vrai-semblable qu'on l'a appellée de ce nom de *guile*, & qu'on a dit ensuite *faire gille*, pour dire *faire banqueroute* : & ensuite, pour *s'en aller sans dire mot* : ceux qui font banqueroute, s'enfuiant, & se cachant de peur d'être punis. Cette pensée est bien plus raisonnable, que celle de M. Furetiere, qui dit, que ce proverbe *faire gille*, vient de ce que Saint Gilles, Prince de Languedoc, s'enfuit secrettement, de peur d'être fait Roi : qui est une chose toute fabuleuse. ¶ *Guile*, & *gille*, est la même chose, comme il paroît par le mot Anglois *gile*. On a premierement prononcé *ghile*, & ensuite, *gille*. Ainsi nous avons dit *giboulée*, & *guilée* : quoique ces deux mots ayent la même origine, comme nous le faisons voir en leur lieu. On a dit de même *guimbelet* & *giblet* ; mots aussi de même origine. Et le peuple d'Anjou dit *barginer*, au lieu de *barguigner*. M.

Gille. Il est certain que *faire gille*, en la signification de faire banqueroute & de disparoître, ne s'est jamais dit que par forme de plaisanterie ; ce qui ne convient pas à l'étymologie que M. Ménage donne de ce mot *gille*. Ainsi je m'imagine que *gille* dans cette signification pourroit bien n'être qu'une allusion a *exil*. Faire *gille*, c'est prendre le parti de l'*exil*. *Le Duchat*.

Gille. On appelle ainsi le Boufon des Danseurs de corde : Et on l'appelle ainsi, apparemment, de quelque Boufon appellé *Gille*, qui aura donné son nom aux autres. Voyez *Zani*. Dans ma jeunesse, il y avoit un Bâteleur à Paris qui s'appelloit *Gille le Niais*. M.

Gille. Nous appellons ainsi en François le Saint que les livres Latins appellent *Ægidius*. Peut-être, d'*Ægidillus*. *Ægidius*, *Ægidillus*, *Gidillus*, *Gillus*, Gille. M. Labbé Châtelain, très-intelligent dans la Nomenclature des Saints, comme il paroît par le Traité qu'il a fait des noms des Saints, qui est imprimé à la tête de ces Origines de la Langue Françoise, croit que ce nom François de Saint, a été fait du Latin *Gillus*. *Gillus*, Gille : *Gilla*, *Gilletta* : Gille, Gillette. *Gillo*, nom d'homme, se trouve dans Juvénal, Satyre 1. *M.*

GIN.

GINDRE. On appelle ainsi à Paris le Maître garçon d'un Boulanger. Ce mot semble avoir été fait de *gener* : les garçons des boulangers, & de tels autres gens de métier, devenant souvent leurs gendres. Je marquerai ici par occasion, que le second garçon d'un Boulanger s'appelle à Paris *Unet*. C'est ainsi qui est appellé dans l'Etat de la Recette de l'Hôtel-Dieu de Paris, de 1663. *M.*

GINGEMBRE. De *gingiber* : dit, par corruption, *zingiber*. Voyez Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*. *Zingiber* a été fait de ζιγγίβερι. Aristote a remarqué, au chapitre 21. de sa Poëtique, que dans toute la Langue Grecque il n'y avoit que trois mots terminés en iota : qui sont μέλι, κόμμι, πέπερι. Il y faut ajouter ζιγγίβερι. Mais on peut dire, pour la justification d'Aristote, que ce mot étant d'origine étrangere, peut n'être pas considéré comme Grec. Voyez M. de Saumaise dans ses Homonymes des Plantes, & Galien dans son Glossaire sur Hippocrate, au mot ἰγδίᾳ. Il en est de même de πέπερι, & de σίναπι. *M.*

GINGEOLE. GINGEOLIER. *Gingeolier*, est un arbre : & *gingeole*, est le fruit de cet arbre. Lequel mot de *gingeole*, a été fait de *ziziphulum*, diminutif de *ziziphum*. Daléchamp croit que c'est un mot Africain. Voyez les Médecins de Lyon, dans leur Histoire des Plantes, livre 2. chapitre 9. & livre 3. chapitre 24. & 25. Touchant les diverses significations du mot de *ziziphus*, voyez aussi M. de Saumaise, au chapitre 69. de ses Homonymes des Plantes, & Bodæus a Stapel, dans ses Commentaires sur Théophraste. Voyez aussi au mot *jujube*. M.

GINGUER. C'est ruer du pié.

Je ne doute point que ce mot n'ait été fait de *giga*, en la signification de cuisse. *Giga*, *gigare*, *gingare*, ginguer. En Basse-Normandie on dit *gigoter* : ce qui confirme mon étymologie. *M.*

GINGUET. Sorte de vin verd. Pasquier liv. 8. de ses Recherches, chapitre 43. parle de ce mot en ces termes : *Il y a des mots qui naissent entre nous par hasard, & ausquels le peuple donne cours sans savoir pourquoy. En l'an 1554. nous eusmes des vins infiniment verds, que l'on appella* ginguets. *En l'an 1557. il survint un mal de teste, accompagné d'une perpétuelle fluxion de pituite par le nez, que l'on nomma* coqueluche. *Et pratiquons encore ces deux mots en mesmes matieres, quand les occasions s'y présentent. Toutesfois il est impossible de rendre raison de l'un & de l'autre. Il suffit de montrer au doigt quand ces mots furent mis en usage.* J'ai rendu raison du mot *coqueluche* au mot *coqueluche*. Pour ce qui est de *ginguet*, je n'en puis dire autre chose, si ce n'est qu'à Laval, & aux environs de Laval, & dans la Basse-Normandie, & même à Paris, on dit *un habit ginguet*, pour dire *un habit trop court, ou trop étroit*. M.

Ginguet. Les paysans du pays Messin ont une danse fort gaie, qu'ils nomment *Rapin-gaut*, lequel mot vient de *gigue*. Je ne sais si un habit *ginguet*, ou trop court, ne seroit pas proprement un habit qui découvre les *gigots* ou les cuisses. Les vins verts ou *ginguets* font trépigner des jambes, aussi-bien qu'ils font branler la tête. *Le Duchat*.

GINSENG. Nom d'une plante merveilleuse, que l'on n'a encore trouvée jusqu'ici que dans la Tartarie & en Canada. Le Révérend Pere Lafiteau, Missionnaire Jésuite, & naturellement amateur de la Botanique, l'ayant découverte dans les Forêts du Canada, la présenta ensuite à Monseigneur le Duc d'Orléans, Régent du Royaume, à l'honneur duquel elle fut nommée *Aureliana*, *Sinensibus Gin-seng*, *Iroquais Garent-oguen*, *R. Patris Lafiteau*. C'est la racine qui contient la principale vertu. Assez souvent à quelques doigts de sa tête, elle se sépare en deux branches, qui font que cette racine ressemble en quelque sorte à un homme, dont ces deux branches représentent les cuisses. C'est ce qui a fait donner à la plante le nom de *gin-seng*, qui, en Chinois, signifie ressemblance de l'homme, ou représentation de l'homme. *Gin*, en Chinois, veut dire homme ; *seng*, ressemblance ou représentation. Ceci est tiré du R. P. Jartoux, Missionnaire Jésuite à la Chine, qui a donné de cette plante la plus exacte description qu'on eût encore vûe. Il est remarquable que le nom Iroquois du *gin-seng* signifie à peu près la même chose que le nom Chinois. Les Tartares le nomment *orhota*, c'est-à-dire, la premiere des

plantes ; & les Japonois le nomment *nisi*. Dans l'Ambassade des Hollandois à la Chine, part. 11. chap. 13. où l'on parle du *gin-seng*, il est dit que les Japonois l'appellent *nisi* ; & qu'on lui a donné en Chinois le nom de *gin-seng*, à cause qu'il a la forme d'un homme qui écarte les jambes ; *gin* en Langue Chinoise signifiant homme. Le Pere le Comte, dans ses Mémoires de la Chine, tome premier, page 496. écrit *gin-sem*. *Gin*, dit-il, veut dire homme ; & *sem*, plante ou simple ; comme qui diroit *simple humain*, simple qui ressemble à l'homme. Le Pere Jartoux paroît mieux instruit que tous les autres sur cette matiere : ainsi nous le suivons, tant pour l'interprétation du nom de *gin-seng*, que pour la maniere d'écrire ce nom. *

GIO.

GIORE. Terme d'Histoire Ecclésiastique, & d'Antiquités Judaïques. Il signifie un Juif né de parens, dont l'un est Israelite, & l'autre Prosélyte. Africain, dans Eusébe, *Hist. Eccles.* liv. 1. chap. 7. rapporte qu'il avoit appris de la tradition de ceux qui restoient en Palestine de la famille de Notre Seigneur, appellés en Grec par cette raison Desposynes, que le vieil Hérode, pour couvrir la bassesse de son origine, avoit fait bruler tous les Mémoires que les Juifs conservoient pour connoître leurs généalogies, & pour distinguer les Israélites d'origine d'avec les Prosélytes, & ceux qui étoient mêlés de l'un & de l'autre sang, & qu'ils appelloient *Giores*. Ce mot est pris de גיור *ghior*, ou גיורא *ghiora*, terme Chaldéen & Rabbinique, qui signifie *étranger*, & qui est fait du verbe גור, qui, en Ebreu & en Chaldéen, veut dire, être étranger, voyager dans un pays étranger, s'y arrêter, y habiter. Du même verbe vient l'Ebreu גר *gher*, qui signifie pareillement étranger, & aussi Prosélyte. Le Chaldéen גיור *ghiôr*, outre la signification que nous avons vûe, en a encore une autre, qu'il ne faut pas confondre avec la premiere : c'est qu'il signifie aussi adultére. Voyez Buxtorf, dans son Lexicon Chald. Talmud. page 411. *

GIP.

GIP. Sorte de plâtre. La Chronique du Chevalier au Cyne, part. 3. chap. 1. *Car il fit maniere de leur donner plusieurs beaux dons, & mesmement une grande quantité de farines, avec lesquelles il fit mettre & mesler gip, croye & chaulx vive.* De l'Alleman *gips*, qui signifie la même chose, & qui est formé du Latin *gypsus*. A Metz on dit *giper* des vitres, pour coler du papier sur les chassis contre le vent & le froid ; parce qu'autrefois les fentes des chassis se bouchoient très-commodement avec du *gip*. *Guy de Flandres*, Rabelais, liv. 1. ch. 53. c'est du plâtre ; en Flaman *plaester-gips*. Les Allemans le nomment simplement *gips*, du Latin *gypsus*. Le Duchat.

GIPON. (JEAN) Le sobriquet de *Jean Gipon*, que les Mémoires de du Bellai, liv. 1. page m. 42. sur l'an 1517. donnent au Roi d'Arragon Ferdinand, mari d'Isabelle de Castille, taxe ce Prince de s'être laissé gouverner par cette maîtresse femme, de laquelle, pour ainsi dire, il endossoit la *juppe*, pendant qu'elle portoit les chausses. Brantome, vol. 1. page 94. de ses Hommes Illustres Etrangers, parle aussi de ce sobriquet ; fondé principalement sur ce que par le contrat de mariage de Ferdinand avec Isabelle, celle-ci s'étoit réservé le pouvoir de disposer de tout en Castille, & n'avoit laissé à son mari que le titre de Roi ; jusques-là qu'elle avoit stipulé expressément, que dans tous les Actes son nom seroit mis avec celui de Ferdinand. Le Gendre, Vie du Cardinal d'Amboise. Rouen, 1724. tome 1. pag. 176. & & 177. *Le Duchat.*

GIR.

GIRAFE. Animal : appellé des Grecs *camelopardalis* ; à cause qu'il est bigarré comme un léopard, & qu'il a le cou long, comme a le chameau. Les Egyptiens l'appellent *zurnapa*. Voyez Belon, au livre 2. de ses Singularités, chap. 48. Et c'est de ce mot de *zurnapa* que nous avons fait *girafe*. *Zurnapa*, *zirnapa*, *zirnafa*, *girnafa*, *girafa*, GIRAFE. *M.*

GIRAFE. De l'Arabe *zoraphaton*. De la racine *zarafa*, excéder la mesure en parlant ; parce que cet animal excéde la mesure ordinaire par la longueur de son cou. Hoeschelius, dans ses notes sur Photius, rapporte ces paroles d'un ancien Scholiaste : εἶδον δὲ τοιοῦτον ζῶον κἀγὼ παρὰ τοῦ τυραννοῦντος ἐν Ἀλεξανδρείᾳ σταλὲν τῷ βασιλεῖ ἡμῶν. ζόραφιν δ'ἐκάλει τοῦτο ὁ ἀγαγὼν βάρβαρος. Huet.

GIRARD, ou GIRAR. Nom propre d'homme. Par corruption, pour *Gérard* : & c'est comme nous prononcions autrefois ce nom ; témoin *Gérard d'Alsace*, dont la Maison de Lorraine est descendue. Du Latin *Gerardus*, fait de l'Alleman *geren*, qui signifie *désirer*. Et c'est pourquoi Erasme, qui s'appelloit *Gérart de Gérart*, ou comme nous dirions en François, *Didier Didier*, a été appellé en Latin *Desiderius Erasmus*. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 1. chap. 10. & livre 3. de l'Idolatrie, chap. 85. Je remarquerai ici par occasion, qu'Erasme disoit lui-même qu'il avoit été mal appellé *Erasmus*, au lieu d'*Erasmius* : ce qui a été remarqué par M. Joly, Chantre & Chanoine de l'Eglise de Paris, dans la Vie qu'il a écrite d'Erasme, non encore imprimée. Voici les termes de M. Joly :

Aussi Erasme fait-il voir quelque part qu'il ne tenoit pas ce nom Erasme *bien régulier* [C'est dans son Epitre liminaire sur Beatus Renanus, à l'Empereur Charles-Quint] : *disant, qu'il s'étonnoit qu'on lui eust donné un nom substantif, tel qu'est le mot Grec* ἔρασμος, *qui signifie* amour, *au lieu de l'adjectif* ἐράσμιος, *qui signifie* aimable. Quis quemquam mortalium *amorem* audivit appellari id quod Græcis significat ἔρασμος ? *Et quand il tint sur les Fonts de Baptesme le fils de Jean Froben, Imprimeur à Basle, il lui donna le nom* d'Erasmius [dans l'Epître liminaire de ses Colloques]. *Mais s'il lui eust donné le nom* d'Erasmus, *il eust mieux fait, selon l'usage de l'Eglise, qu'il ne pensoit ; puisqu'il se trouve un Saint Evesque & Martyr, appellé* Sanctus Erasmus, *dont on fait la mémoire au Martyrologe le huitiéme jour de Juin. Et la magnifique Chartreuse de Naples est batie sous la forteresse dite* de Saint Erasme. *Voyez Dom Jean Mabillon dans son Voyage d'Italie. Et ce mesme nom a été donné à d'autres personnes au Baptesme, & porté par des Religieux. Voyez Dom Jean Mabillon, au mesme endroit. Et Erasme mesme témoigne dans la Lettre 35. & dans la 41. du livre 3. de ses Lettres,*

qu'il y avoit de son temps à Louvain un Docteur en Droit, portant son nom. Est hìc alter Erasmus Doctor, ad quem scriptas literas, insciens nuper legi, putans ad me scriptas. *Il se trouve aussi une Vierge & Martyre, nommée* Erasma, *dont Gallonius fait mention en son livre* de Cruciatibus Martyrum. *M.* Voyez *Gerard.*

GIROFLE. De *caryophyllum*, fait de καρυόφυλλον. Voyez *cloux de girofle.* ¶ On appelle en Anjou *poire de girofle*, la poire de rousselet, à cause de son eau qui a le goût de girofle. *M.*

GIROFLEE. Fleur. Jean Picard dérive ce mot de γυρόφυλλον : *quòd ejus folia in orbem per frondes crescant.* Il vient de *caryophyllata.* Voyez les Botanistes. Les Languedociens appellent un œillet *giroufiado. M.*

GIRON. Anciennement on appelloit *girons* les pans d'une robe, ou de telle autre sorte d'habit long : de *gyrus ;* parce qu'ils sont à l'entour des habits *in gyrum :* & c'est de-là que nous avons formé *environ ;* comme j'ai fait voir en son lieu. Le Roman de Guillaume au court nez, parlant d'une *broigne*, c'est-à-dire d'un haubert, ou cotte de maille :

Vesti Guillaume la grand broigne treillice,
Grant & pleine, molt bien faite & massisse ;
Aux esperons tot li giron en trainent.

Vanhier de Dodan, au Roman de Perceval le Gallois, appelle aussi *girons* les pans d'un pavillon :

Un si très-riche pavillon,
Que tuit li pan & li giron
Furent de diverses colors,
A oyseaux, à bestes, à flors.

Et Pline, livre 5. chap. 10. comparant la ville d'Alexandrie à une casaque de guerre : *Ad effigiem Macedoniæ chlamydis orbe gyrato laciniosam.* Maintenant *giron* est ce que l'on appelle en Latin *gremium ;* c'est-à-dire le pli qui se fait au corps d'une personne assise, depuis la ceinture jusqu'aux genoux, parce qu'en cette posture on reçoit dans le giron, ou dans le pan de la robe, les choses dont on se veut servir. François Pithou, sur ces paroles du titre 48. de la Loi Salique, *Festucam in laisum jactet*, remarque qu'une Glose explique *in laisum* par *in sinum ;* & il ajoute que c'est ce qu'on appelle au Droit François, *tendre le giron.* Caseneuve.

Giron. *Geron*, au lieu de *giron*, se trouve dans le Livre intitulé *les Menus Propos*, au feuillet 90. v°. Et les paysans de Basse-Normandie disent *gron* en la même signification : & *une gronnée de pommes*, pour dire *une gironnée de pommes :* ce qui m'a fait croire autrefois que *giron* avoit été formé de *gremium.* Je crois présentement, avec M. de Caseneuve & avec M. du Cange, que ce mot a été fait de *gyro gyronis : quòd hac parte vestis gyret. Giron ;* & en Latin, *gremium ;* c'est le pli qui se fait depuis la ceinture jusqu'aux genoux au corps d'une personne assise. Ce sont les termes de M. de Caseneuve. Voyez sa Note.

Dom Edme Martene dans son Onomastique, imprimé à la fin de son livre *de Antiq. Monachorum. Rit.* Gyro, Gyrolacinia, *id est pars vestis ac togæ quæ laxior fit, & in superiori parte contracta, in largiorem formam in imo se explicat : sic dicta, quòd hac parte gyret vestis, id est circuli figuram efficiat.* M.

Giron. H. Offius, dans sa *Francògallia*, dérive *giron* de l'Alleman *geren*, qui signifie la même chose. *Garon* se lit pour *giron* dans la Légende dorée, imprimée en 1476. dans la Légende des Trépassés. *Le Duchat.*

GIRONDE. C'est le nom que l'on donne à la Garonne après sa jonction avec la Dordogne. On ne convient pas pourquoi elle a eu ce nom. Au confluent de la Garonne & du Drot, & au voisinage de la Réole, il y a un village appellé *Gironde.* Adrien de Valois croit que ce lieu s'appelloit anciennement *Garunda*, & que c'est de-là que la Garonne a été appellée d'abord *Garunda*, & ensuite *Geronde.* Lurbée & Masson nient que la Garonne ait pris de ce village le nom de *Gironde.* Ils se moquent de ceux qui tiennent cette opinion, qu'ils traitent d'erreur ridicule. Adrien de Valois se moque d'eux à son tour. Il est certain que le nom de *Gironde* a été fait du Latin *Garunda ;* & il paroît que *Garunda* n'est qu'une legere altération de *Garumna*, & que c'est au fond le même nom. Symmaque écrivant à Ausonne, qui étant de Bourdeaux devoit bien connoître le nom de cette riviere, dit : *Gallicanæ facundiæ haustus requiro, non quòd his septem montibus eloquentia Latiaris excessit ; sed quia præcepta Rhetoricæ pectori meo senex olim Garundæ alumnus immulsit. Est mihi cum Scholis vestris per Doctorem juxtà cognatio. Quidquid in me est, quod scio quàm sit exiguum, cœlo tuo debeo.* Il entend dans ce passage l'Ecole de Bourdeaux, qui étoit alors très-célebre, comme cela se prouve d'ailleurs par Ausone ; & il appelle *Garundæ alumnus*, un homme qui avoit étudié à Bourdeaux. Ainsi il donne le nom de *Garunda* à la même riviere, qui se nomme aussi *Garumna.* Henri Kington, qui écrivoit l'Histoire d'Angleterre avant l'an mcccc, s'explique ainsi : *Applicuerunt* (les Anglois) *in Vasconia apud Castellon* (Castillon de Médoc), *quæ situatur in littore fluminis de* Gerunde : *dediteque se eis Dominus urbis, & profecti sunt usque Burdeux* (Bourdeaux), *quæ distat per* v. *leucas ab urbe Blaive* (Blayes) ; *manseruntque in opposito civitatis illius in flumine de* Gerunde *per duos dies.* On voit que l'Auteur de ce passage appelle la Garonne *Gerunde*, même à Bourdeaux, & par conséquent avant que cette riviere soit jointe avec la Dordogne. Ce qui confirme que *Garunda*, d'où s'est fait *Gérunde*, & ensuite *Géronde* & *Gironde*, est essentiellement la même chose que *Garumna :* quoique maintenant on ne donne à cette riviere le nom de *Gironde* que depuis sa jonction avec la Dordogne. Pour ce qui est de l'étymologie de *Garumna*, voyez ci dessus *Garonne.* *

GIRONNÉ. Terme de Blason. De l'Italien *gherone*, qui signifie *pièce à un habit*, *gousset.* D'où vient le proverbe, *quello che non va nelle maniche, va ne' gheroni. Gherone* est un mot d'origine Allemande. Pontanus, dans son Glossaire Celtique, au mot *biherriga : Quamquam & ipsum hoc* bigarrures *nostri quoque sit idiomatis, modò attentiore aure literarum sonum, quasi fidium, exigamus. Nam Belgæ, Batavique*, gheeren & gheerden, *appellant insititios illos vestium limbos, laciniasque : cujusmodi hodieque, Helvetiis præsertim, aliisque Germaniæ populis, licèt parcius, usurpantur.* Les Siennois, pour le marquer en passant, disent *garone*, au lieu de *gherone.* M.

GIROVAGUE. Terme Monastique. C'est une sorte de Moines dont parle Saint Benoît dans

sa Régle, chap. 1. Les *Girovagues* étoient des Moines qui erroient toujours de Monastére en Monastere, sans s'attacher à aucun. L'amour de la liberté & de l'indépendance leur faisoit préférer ce genre de vie à celui des Cénobites. *Girovague* veut dire coureur, vagabond, & il vient du Latin *Gyrovagus*, formé de *gyrus* & de *vagari*. *

GIROUETTE. *A gyrando*; parce qu'elle tourne au gré du vent. Ainsi *gyraculum* étoit ce jouet des enfans que le vent fait tourner au bout d'un bâton. Joannes Januensis, dans son *Catholicon*: Gyraculum *est illud cum quo pueri ludunt; quod in summitate baculi volvitur, & contra ventum cum impetu fertur.* Il paroît de-là que *girouette* a été formé de *gyraculum*. Caseneuve.

Girouette, ou girouet. De *gyrus*. *Gyrys*, *gyruttus*, *gyruttettus*, girouet. *Gyrutta*, *gyruttetta*, girouette. *M.*

GIS.

GISANS. De *jacentes*. M.

GISARME, ou JUISARME. C'est un bâton de guerre dont le fer est tranchant. Le Roman de Guillaume au court nez:

De la gisarme l'a si bien assené,
Qu'il l'a fendu jusqu'à l'arçon doré.

Et en un autre lieu:

Et plus tranchant que rasoirs, ni gisarmes.

Ce mot est formé de *gesum*, qui étoit *une lance* ou *javelot* dont les Gaulois se servoient: & cette sorte d'arme leur étoit propre & particuliere, comme *pilum* aux Romains, & *sarissa* aux Macédoniens. Servius: Pilum *proprie est hasta Romana; ut* Gessa *Gallorum*, Sarissæ *Macedonum*. Jean *de Garlandia*, dans son ancien Dictionnaire: *Gesa Gallicorum*. Où la Glose fait cette remarque: Gisum, *Gallicè* Juisarme. *A* gero, is: *unde versus*:

Non amat ille Jesum qui fert ad prælia gesum.

Joannes Januensis, dans son *Catholicon*: Gesa: *à* gero, ris, *ducitur hæc* gesa æ, *genus armorum, quod Gallicè dicitur* gisarme: *vel* gæsa æ, *à* cædendo: *&* gese *vel* cese *Gallorum*; pila *Romanorum*; sarissæ *Macedonum*. Je trouve qu'on disoit aussi *gisarum*. Les Statuts de Guillaume, Roi d'Ecosse, chap. 23. *Habeat gisarum, quod dicitur* hand axe, *arcum & sagittas*. Cette sorte d'arme étoit en usage en France du tems du Roi Charles.... *Et estoient leurs valets armés de salades, brigandines, haubergeons, & haches ou juisarmes; & ceux qui les portoient étoient appellés* Juisarmiers. *Caseneuve*.

Gisarme. Bâton de guerre, dont le fer étoit tranchant. Dans le Roman de Guillaume au court nez:

De la gisarme l'a si bien assené,
Qu'il l'a fendu jusqu'à l'arçon doré.

Et dans celui de Rou:

Et vous avez lances agües,
Et guisarmes bien émolues.

M. du Cange & M. de Caseneuve le dérivent de *gesum*, arme des Gaulois. Voyez leurs remarques. *M.* Voyez Guisarme.

Gisarme. La *gisarme* étoit une besague, ou hache double, à la différence de la hallebarde, qui ne tranchoit que d'un côté. De *bis-arma*. Le Duchat.

GISBERT. Nom propre d'homme. Il est d'origine Teutonique, & même en partie d'origine Gauloise, selon Wachter, qui l'explique *gesus clarus*, le faisant venir de *gesus*, ancien mot Gaulois, qui signifie *vir fortis*, comme le témoigne Servius sur le livre VIII. de l'Enéide, lorsqu'il dit: *Viros fortes Galli* Gesos *vocant*. Voyez ci-dessus *Genseric*. Le mot *bert*, qui fait la seconde partie du nom de *Gisbert*, est Teutonique, & signifie *illustre*. Voyez ci-dessus *Berthier*. Ne se pourroit-il pas aussi que *Gisbert* ne fût qu'un abrégé de *Giselibert*, d'où s'est fait, suivant quelques-uns, *Gilbert*; & qu'ainsi *Gisbert* & *Gilbert* ne fussent au fond que le même nom? Voyez ci-dessus *Gilbert*. *

GISERIC. Nom d'un Roi des Vandales en Afrique. Wachter l'interpréte *gesus potens*. Jornandes dit *Gizericus*, & Idace *Gaisericus*. Le Roi *Giseric* est le même que *Genseric*, qui pilla la ville de Rome; & Wachter prétend que le nom de *Genseric* n'est qu'une altération de celui de *Giseric*, faite par épenthèse, c'est-à-dire, par l'insertion de la lettre N. Voyez ci-dessus *Genseric*. *

GISIER. Voyez *gesier*. M.

GISPE. Sorte d'arquebuse, usitée particuliérement dans les Pyrénées & dans la Catalogne. *M.*

GISTE. C'est le lieu où l'on couche; *la couchée*. Il vient du verbe *gésir*. Froissart, vol. 4. chap. 8. parlant du Maréchal de France, & du Sire la Riviere, que le Roi Charles VI. envoyoit vers le Comte de Foix: *Et vindrent gésir en une Cité assez bonne en Tolosain. Gésir* est formé de *jacere*. En Languedoc on appelle *jas*, le giste du liévre; & *jasen* s'y dit d'une femme qui est en gésine. Le droit de Gîte, dont il est fait mention en quelques anciens Arrêts, est un droit pareil à celui qu'on appelle *Alberque*; c'est-à-dire, le droit de logement qu'on a depuis abonné, & converti en certaine redevance. *Caseneuve*.

Giste de bois. *Appoggio*, *colonna*, *sostegno*, dit le Dict. Fr. Ital. d'Ant. Oudin. Ce mot, dans la signification de ces poutres sur lesquelles *gisent* ou posent les planches d'un pont, se trouve dans Froissart, vol. 1. fol. 124. *b*. Et le patois Messin appelle *jeutes* ces poutres sur lesquelles posent les tonneaux dans une cave. Du Latin *jaceo*; parce qu'elles sont *gisantes*, & non pas debout. *Le Duchat*.

GIT.

GITE. *Jacere*, *jacire*, gesir. *Jacire*, *jacitum*. gîte. *M.*

GIV.

GIVRE. Terme de Blason & d'Armoiries, qui signifie *serpent* ou *couleuvre*. De *vipera*. Voyez GUIVRE. *M.*

Givre. M. de la Quintinye: *C'est une maniere de gelée blanche, qui est si épaisse, qu'elle s'attache aux branches des arbres, & y fait quelquefois des glaçons pendants*. Peut-être de *gelatura*, de cette maniere: *Gelatura*, *getura*, *getvra*, *gitvra*, givre. *M.*

Givre. Le mot *givre*, dans ce sens, vient d'*imbre*, ablatif d'*imber*. *Imbre*, *ibre*, *gibre*, *givre*. Le Duchat.

G L A.

GLACE. Nous appellons ainsi le verre d'un miroir. Il est croyable que nous avons emprunté ce mot des Langues du Septentrion. Car *glas*, en Flaman ; & *gles* en Suédois, signifient *verre :* comme témoigne Goropius Becanus, livre 5. de ses Origines d'Anvers. Il en est de même de l'Alleman *glaß*, & de l'Anglois *glase*. Mais je crois que tous ces mots sont formés de *glacies ;* à cause de la ressemblance qu'a le verre avec la glace. *Caseneuve.*

GLACE *de miroir.* De la ressemblance du verre à la glace. Les Grecs se sont servis en ce sens du mot de κρύσταλλος, qui signifie *glace*. Hésychius : κρύσταλλος, εἶδος τοῦ ὑάλου. Les Allemans appellent *glaß* toute sorte de verre, soit vitre, miroir, ou verre à boire. Et, apparemment, ils ont pris ce mot du Latin *glacies :* car la Langue Allemande ; je parle de la Langue Allemande ancienne, a beaucoup de mots Latins : ce qui a été remarqué par Vossius, dans la Préface de son *de Vitiis Sermonis.* Il me reste à remarquer, que *glacia*, pour *glacies*, se trouve dans les Gloses anciennes. *Glacies, & glacia :* Κρύσταλλος, πάχνη. M.

GLAIEUL. Nous l'avons formé de *gladiolus*, parce que sa feuille est faite en forme de lame d'épée. C'est aussi pour la même raison que les Grecs l'ont appellé ξίφιον, qui signifie *une petite épée.* Caseneuve. Voyez ci-dessous GLAYEUL.

GLAIRE d'*œuf.* De *clarum ovi.* ¶ *Clarum, clari, claria,* GLAIRE. *M.*

GLAIRE. On disoit autrefois *claire* pour *glaire.* La Maréchallerie de Laurent Ruse, translatée de Latin en François en 1533. chap. 57. fol. 39. de l'édition de 1541. *Si aulcun sang apparoit en l'œil du cheval, tu le pourras oster avec la glaire ou claire de l'œuf mise dessus & apposée.* Le Duchat.

GLAIRE. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 843. n'approuve pas l'étymologie que M. Ménage donne de ce mot. Voici ses termes : KLAR, eyer-klar, *albumen ovi. Gallis* glaire d'œuf. *Propriè est glaucum ovi, à* glær *glaucus, cæruleus, non* clarum ovi, *ut scriptor celebris existimat. Hinc à Gallis rectiùs scribitur per* G, *quàm à nostris per* K. *Cæterùm, quod Germanis & Gallis in ovo videtur glaucum, id aliis videtur album. Hinc albumen ovi Anglo-Saxonibus dicitur* æges hwite, *Suecis* ægge hwitte, *Belgis* eiwit. Et à la page 591. le même Auteur s'explique ainsi : GLÆR, *cæsius, glaucus,* glæræugig *glaucos oculos habens*, eyer-glar, *album ovi, propriè glaucum. Vox Celtica, sed è genuina* glas *glaucus, lividus, cæruleus, quâ etiamnum utuntur Cambri, corrupta, elemento* S *in* R *mutato. Inde Anglo-Saxonibus* glæsen eage *oculus cæsius, non à* glas *vitrum, sed à* glas *glaucus. Nec aliunde Græcis* γλαὺξ *noctua, quàm ab oculis cæsiis. A* glas *porrò est* llasar *cæruleus, apud Cambros, nostris* lazur ; *unde Latinis* lazulus, *lapis ejusdem coloris.* Ainsi, selon Wachter, notre mot *glaire* tire son origine de la Langue Celtique. *

GLAIRE : *gros sable.* De *glarea.* M.

GLAISE. Terre ténace. Terre forte & grasse. De *glis glitis.* Les Gloses d'Isidore : *Glis glitis : humus tenax.* ¶ *Glis glitis, glitia, gletia, glatia,* GLAISE. *M.*

GLAIVE. De *gladius.* D en V : comme en PARVIS, de *paradisus.* Voyez *parvis.* M.

GLANER. C'est amasser les épis du blé après les Moissonneurs. *Glanes*, sont les boteaux ou petites gerbes qu'on fait des mêmes épis. Ces mots sont formés de *gelina* ou *gelima*, qui signifie *une gerbe.* Spelman, dans son Archéologue : Gelina, *fasciculus frumenti, garba.* Hugo Cardinal. *in Postil. Ruth.* 3. cité par le même Spelman : Anchomium *est acervus gelinarum, in imo latus, in summo acutus.* Mathias Martinius, dans son Lexicon Philologique, rapporte ce lieu d'un vieux Dictionnaire : Gelima, *garba, vel coma segetis ; & dicitur à* genu *&* ligo ; *quòd cum manu ligatur super genu.* Caseneuve.

GLANER. Nicot : *C'est ramasser les espics demeurez sur le champ, après les gerbes liées. Aucuns estiment qu'il vient de ce mot* glans glandis ; *parce que jadis le froment n'estant en usage, on vivoit de gland ; & que* glaner *est comme si on disoit* glander, *ou* glandéer ; amasser du gland : spicilegium facere. Il est vrai que *glaner* a été fait de *glans glandis. Glans glandis, glandinare, glannare,* GLANER. Mais non pas par la raison qu'allégue Nicot. Ce mot a été dit premierement de ceux qui, après la récolte du glan, alloient ramassant sous les chênes quelques glans échapés à la diligence de ceux qui avoient fait cette récolte. Et cette façon de parler a été ensuite transférée à ceux qui ramassoient les épis demeurés dans les champs après les gerbes liées : ce que les Grecs appellent καλαμᾶσθαι, dans le Deutéronome, chap. 24.

J'avois fait cette remarque, avant que d'avoir lû les Origines Françoises de M. de Caseneuve, par lesquelles j'ai appris que ce savant homme dérivoit ce mot du Latin-barbare *gelina*, , ou *gelima*, qui signifient *une gerbe :* qui est une étymologie également savante, ingénieuse & véritable. En voici la descente : *Gelima, gelimina, glimina, glimna, glinna : geliminare, glinnare,* GLENNER ; que nous prononçons GLANER. Il reste à montrer que *gelima* a signifié *une gerbe.* Joannes de Janua : GELIMA, *à genu, &* ligo ligas, *&* manu, *componitur : id est,* garba, *vel* coma segetis, *quæ cum manu ligatur super genu.* Ebrardus, en son Grécisme, chap. 9.

Dicatur gelima, genibus manibusque ligata.

Si vous en désirez d'autres exemples, vous les trouverez dans le Glossaire de M. du Cange.

M. du Cange, sans avoir lû les Origines de M. de Caseneuve, a fait la même remarque. Voyez-le dans son Glossaire Latin, au mot *gelima.* M.

GLANER. Rabelais a dit *glener :* c'est au liv. 2. chap. 12. en ces termes : *Et si la Cour n'y donne ordre, il fera aussi mal glener cette année, qu'il fit ou bien fera des gobelets.* Le Duchat.

GLAPIR. C'est proprement le bruit que fait le renard en chassant. Lat. *gannire.* M. Guyet le dérivoit de ὑλακτεῖν, de cette maniere : ὑλακτεῖν, *lactire, glactire,* GLATIR, GLAPIR. ὑλακτεῖν ; c'est *latratu prosequi :* & il a été dit des renards, non moins que des chiens. Voyez Pollux, XIV. 13. *M.*

GLAS. *Sonner les glas pour un trépassé.* Quelques-uns le dérivent de *lessus*, qui signifie le cri qu'on fait dans les lamentations pour les morts. Les Gloses : *lessus,* θρῆνος. Les XII. Tables : *Mulieres genas ne radunto, neve lessum funeris ergo habento.* Il vient de *classicum*, qui a été dit pour signifier le son des cloches des Eglises. Dans l'*Ordinarium Sancti Laudi Rotomagensis*, imprimé à Rouen, avec le livre *de Officiis Ecclesiasticis* de

Jean, Evêque d'Avranches, & Archevêque de Rouen: *Ad matutinum primò totum classicum pulsetur, &, remanente classico, duo minora signa sonent, donec fratres ad Ecclesiam conveniant.* Dans le *Gesta Guillelmi Majoris*, Evêque d'Angers, page 249. *pulsarent omnes classicum mortuorum.* Voyez le Glossaire de M. du Cange, où vous trouverez un grand nombre de semblables exemples. Nous disons en Anjou, & au Maine, *le clas.* On dit le *glas*, dans l'Orléanois & dans le Nivernois: & *le glais*, à Paris. *M.*

Glas. Dans la signification d'un fermoir de livre. Rabelais, livre 4. chap. 52. Je crois que ce mot vient du Latin *claudere.* Les Anglois appellent *clasp* une agraffe. *Le Duchat.*

GLATERON. Simple: autrement dit, *riebles.* Gr. ἀπαρίνη, & φιλεταίρειον, & φιλάνθρωπον. Voyez *grateron*, & *glouteron.* M.

GLAUCOME. Terme de Médecine. C'est une maladie des yeux, qui arrive lorsque l'humeur crystalline se change en couleur verdoyante ou azurée. Ce mot est Grec, & il est fait de γλαυκὸς, qui signifie verdâtre, couleur de verd de mer. *

GLAYEUL. Sorte de simple. De *gladiolus.* Les Latins ont ainsi appellé ce simple, à l'imitation des Grecs, qui l'ont appellé ξιφίον, & μαχαιρώνιον, de sa ressemblance à une épée. Dioscoride, IV. 20. ξιφίον, οἱ δὲ φάσγανον, οἱ δὲ μαχαιρώνιον καλοῦσι, διὰ τὸ τῷ φύλλῳ σχῆμα. Charles Etienne, dans son *de Re Hortensi*, chap. 116. Iris, *sive* flammula, des flambes; *à cœlestis arcus figura, quæ in florum coloribus cernitur; tum etiam à foliorum similitudine, quæ flammæ linguas referunt, dicta. Quinetiam nonnulli* gladiolum *etiam appellavêre, eadem ratione: unde in quibusdam Galliæ partibus nomen adhuc retinet: vocant enim* du glaiz. Ce mot *glaiz*, a été fait de *gladius.* M.

GLAZON. Voyez ci-dessus *gazon.* M.

GLE.

GLENOÏDE. Terme d'Anatomie. C'est un nom que l'on donne aux cavités externes des os, qui ne sont ni des plus profondes, ni des moins profondes & presque plates, mais moyennes entre les unes & les autres. La cavité de l'omoplate, qui reçoit l'humerus, est une cavité *glenoïde.* Ce mot est Grec, fait de γλήνη, qui signifie, selon quelques-uns, la prunelle de l'œil, & de plus, une cavité dans laquelle un corps en reçoit un autre qui s'y emboite; & de εἶδος forme, façon, maniere. Ainsi *glenoide* signifie, qui a la forme d'une cavité telle que nous venons de dire. *

GLETTE. Terme de monnoie. On appelle dans les monnoies *glette*, ou *litharge*, l'impureté des matieres qui a coulé de la coupelle d'affinage. Ces deux termes sont synonimes; mais celui de *glette* est plus en usage dans les monnoies que celui de *litharge. Glette* vient évidemment de l'Alleman *glett*, qui signifie la même chose. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 595. parle ainsi de ce mot Alleman: Glett, *purgamentum æris, fæx, spuma, scoria:* silber glett *spuma argenti. Græci* λιθάργυρον *vocant, velut lapidem argenti. Quâ ratione? viderint rei metallicæ periti. Nostros imitatione Græcorum eandem rem à* λίθος *lapis appellasse* glet *per prosthesin, satis manifestum.* Comme les Allemans se sont beaucoup appliqués à la Métallurgie, il n'est pas surprenant que nous ayons pris d'eux des termes de cet Art. *

GLEU. On appelle ainsi en Normandie *de la paille.* Du Syriaque *ghelo*, qui signifie la même chose. *Huet.*

GLI.

GLIC. Sorte de Jeu. Villon, dans sa Balade de bonne doctrine a ceux de mauvaise: *Au berlan, au glic, aux quilles.* Il en est fait mention dans Rabelais, au chapitre des Jeux de Gargantua. *M.*

Glic. Ce mot est pur Alleman, & signifie *chance*, ou plutôt *hazard heureux.* A Metz, où ce mot s'est conservé, & où on le prononce *glit* par corruption, il ne désigne aucun jeu particulier; mais c'est un des plus fréquens incidens d'un certain jeu de cartes appellé le *Dix-croix.* Le Duchat.

GLISSER. Robert Etienne dit que peut-être ce verbe vient de γλισχρὸν, c'est à dire *glissant.* Et je ne sais aussi si nous l'avons retenu de l'ancien Tiois. Le Glossaire que Lipse a recueilli d'un ancien Pseautier, & qu'il rapporte en la troisiéme Centurie de ses Epitres *ad Belgas:* Glidir, *lubricum;* & glideri, *lapsu.* Casencuve.

Glisser. Les Flamans disent *gliiden*, & les Anglois, *glide:* & dans le petit Glossaire de Lipse, l'ancien Alleman *glidir* est interprété par *lubricus:* & les Grecs disent γλίσχρος, pour *lubricus.* Tous ces mots ont beaucoup d'affinité avec *glisser.* Robert Etienne & Nicot ont quelque opinion que ce mot François a été fait du Grec γλίσχρος. Et c'est aussi la pensée de Jules Scaliger. γλίσχρον, *est lubricum. Etiam nunc Galli ita loquuntur.* C'est dans ses Commentaires sur l'Hoistire des Animaux d'Aristote, à la page 397. Dans le Roman de Lancelot du Lac, vous trouverez *glacer* pour *glisser:* ce qui a donné sujet de croire à quelques-uns que *glisser* avoit été dit *à glacie;* n'y ayant rien de plus glissant que la glace. *Glasser, glesser,* glisser. On a dit *grisler*, dans la signification de *glisser.* Dans un épitaphe qui étoit aux Mathurins de Paris, rapporté par Borel dans ses Antiquités Gauloises:

Mon vouloir estoit de monter
A l'honneur, par labeur & soin:
Mais Fortune n'a peu arter,
Et m'est le pied grislé bien loin.

Et nos Paysans, en plusieurs Provinces, parlent encore de la sorte. En Bourgogne, le petit peuple dit *lisser*, pour *glisser.* ¶ M. Nublé dérivoit *glisser* de *gliscere.* M. du Cange, dans le Recueil des Etymologies Françoises, insérées dans ses deux Glossaires, prétend que c'est une onomatopée. *M.*

Glisser. Ce mot ne viendroit-il point plutôt de l'Alleman *glitschen*, qui signifie la même chose? *

GLO.

GLOCER. De *glocare*, qu'on a dit, par métaplasme, pour *glocire:* qui est le mot dont les Latins se sont servis pour exprimer le son d'une poule qui veut couver. Festus: Glocire, & glocidare, *gallinarum proprium est, cùm ovis incubitura sunt.* Columelle, liv. 8. ch. 5. *Observare itaque dum edant ova, & confestim circumire oportebit cubilia, ut quæ nata sunt, recolligantur; notenturque quæ quoque die sint edita, ut quam recentissima sup-*

ponantur glocientibus : sic enim appellant rustici aves eas quæ volunt incubare. ¶ Je crois que ce mot *glocare* est une onomatopée. *M.*

GLOIRE. Terme de peinture. En termes de Peinture, on appelle ainsi des Anges en l'air. De l'Italien *Gloria d'Angioli.* L'Aleandri, dans sa Réponse à l'*Occhiale* du Stigliani, part. 2. pag. 223. UNA GLORIA D'AMORI. *Nota lo Stigliani questa esser frase profana. Perche cosi la nomini, sassselo egli solo. In termine è venuto da' Pittori, i quali dicono ordinariamente* Una gloria d'Angioli, *che depinger sogliono sospesa sull' ali in aere.* Et ensuite : *Al meno ci avesse lo Stigliani insegnato, donde venuto sia che più Angioli figurati in aria, si dicono* una gloria d'Angioli. *L'origine, credo, sia stata, perchè i primi che depinsero la nascita di Cristo Signor nostro, vi figurarono una moltitudine d'Angioletti, che sull' ali sostenendosi, mostravan di cantare* Gloria in excelsis Deo. *E benche negl' altri quadri non vi si dipenga il breve, con queste parole, e gl' Angioli si formino ad altro fine che a far quel canto, tuttavia da tal principio è passato il nome di* Gloria d'Angioli; *sempre che si figurano in ischiera pendenti in aria.* M.

GLORIETTE. M. du Cange, dans les Additions à son Glossaire Latin, insérées dans le second volume de son Glossaire Grec, pag. 101. au mot *glorieta*, parle ainsi de ce mot *glorieta : ædificiolum altius. Nostris* gloriéte. Et il produit ensuite cet endroit des Statuts de Milan, ch. 348. de la seconde Partie : *Si quis de cætero construere, vel construi facere, voluerit aliquam baltrescam, ponticellum, vel glorietam in ejus domo, super muro proprio, vel communi, per quam immediatè prospici possit in domum vicini, hoc ei liceat.* On appelle *gloriettes* à Bruxelles, toutes les maisons de plaisance. Et en Hollande, on appelle *gloriette*, le cabinet le plus élevé d'une maison dans une Ville, & un cabinet, ou un pavillon, à la campagne. Les Espagnols disent de même *glorieta*, pour dire un *cabinet de jardin.* Et en Languedoc, on appelle *gloriette*, un retranchement qui renferme le derriere du mur d'un four, & qui fait une espéce de petite chambre. *M.*

GLOSE. Du Latin *glossa*, fait du Grec γλῶσσα, dans la signification d'explication de mots obscurs. Quintilien, liv. 1. ch. 1. *Interpretationem Linguæ secretioris, quas Græci* glossas *vocant.* Varron, liv. VI. de la Langue Latine : *Qui glossemata interpretati sunt, id est*, Γλωσσογράφοι. Pollux, liv. 2. chapitre .... ἀλλὰ καὶ τὰς ποιητικὰς φωνὰς, γλώττας ἐκάλουν. Aristote, chap. 21. de sa Poëtique : ξενικὸν δὲ λέγω, γλῶτταν.

Galien, dans la Préface de son Vocabulaire sur Hippocrate ; lequel Vocabulaire il a intitulé, Ἱπποκράτους γλωσσῶν ἐξήγησις : ὅσα τοίνυν τῶν ὀνομάτων ἐν μὲν τοῖς πάλαι χρόνοις ἦν συνήθη, νῦν δ' οὐκ ἔτι ἐστὶ, τὰ μὲν τοιαῦτα ΓΛΩΤΤΑΣ καλοῦσι. Ce mot de *glose* a signifié ensuite toute sorte d'interprétation. Ainsi Irnerius a intitulé *Gloses*, ses Scholies sur le Droit Civil.

Nous disons en commun proverbe, *glose d'Orleans, plus obscure que le texte :* qui est un proverbe fort ancien, comme il paroît par cet endroit de *Petrus de Bella-pertica* sur le Titre des Institutes *de Actionibus*, au paragraphe *alia : Licet glossa alio modo exponat. Glossa Aurelianensis est, quæ destruit textum.* Ce *Petrus de Bella-pertica*; en François, *de Belle-perche*, qui étoit Professeur en Droit à Orleans, mourut Evêque d'Auxerre, en 1308. Je remarquerai ici en passant, que Cujas, dans les Notes qu'il a faites contre Jean Robert, aussi Professeur en Droit à Orleans, & qu'il a intitulées *Mercator*, les ayant faites sous le nom d'Antoine Marchand, son valet, a aussi fait mention de ce proverbe. C'est au chap. XI. du liv. 3.

Il me reste à remarquer, que quoique nous disions *glose* & *gloser*, & non pas *glosse* & *glosser* ; nous disons *glossaire*, & *glossateur*. M.

GLOSE. Le Grec γλῶσσα, d'où notre François *glose*, ressemble extrêmement à l'Ebreu לשון *lachon*, qui signifie pareillement *langue* ; & il y a même quelqu'apparence qu'il en a été formé par l'addition du γ au commencement du mot. Il y a en differentes Langues, plusieurs termes au commencent desquels le *g* a été ajouté après coup, sans qu'il leur soit essentiel. Les Rabbins se servent de l'Ebreu לשון *langue*, de même que les Grecs de γλῶσσα, pour signifier l'interprétation d'un terme obscur & inconnu. *

GLOSSOCOME. Terme de Chirurgie. C'est un instrument de Chirurgie, fait en maniere de coffre long, dont on se servoit autrefois pour remettre les cuisses & les jambes rompues ou disloquées. Il n'est plus d'usage. Ce mot est Grec, il vient de γλῶσσα *langue*, & de κομεῖν avoir soin. Les Grecs avoient ainsi nommé cet instrument de Chirurgie, parce qu'il ressembloit en quelque façon à un petit coffre dans lequel ils mettoient les langues ou hanches des hautbois pour les conserver ; lequel petit coffre ils appelloient γλωσσοκομεῖον, comme qui diroit, boete à conserver les langues. *

GLOTTE. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une fente qui est au-devant du gosier, laquelle sert à former la voix des animaux. Il vient du Grec γλωττίς, qui est la même chose que γλῶσσα langue ; ou de γλωττίς ; ainsi que Galien appelle cette ouverture, comme qui diroit *languette.* Et cette ouverture a été apparemment nommée de la sorte à cause de la ressemblance qu'elle a avec une langue ou hanche de hautbois, appellée aussi γλῶττα en Grec, parce qu'elle a la figure d'une langue. Voyez ci-dessus *Epiglotte.* *

GLOU-GLOU. Moliere a dit dans sa Comédie du Médecin malgré lui, Act. 1. Scéne 5.

Qu'ils sont doux,
Bouteille jolie !
Qu'ils sont doux
Vos petits gloux-gloux !
Mais mon sort feroit bien des Jaloux,
Si vous étiez toujours remplie.
Ah, Bouteille ma mie,
Pourquoi vous vuidez-vous ?

Et Madame des Houllieres a fait une Balade dont le refrain est :

Au doux glou-glou que fait une bouteille.

C'est une onomatopée. Les Latins ont dit de même *glut glut.* Un Poëte ancien anonyme, parlant d'un paysan ivre ;

Percutit, & frangit vas : vinum defluit ansa
Stricta fuit : glut glut *murmurat unda sonans.*

Remarquez que les Romains prononçoient *glout glout.* Ces vers sont rapportés par Casaubon à la pag. 428. de son Commentaire sur Perse, de la premiere édition. *M.*

GLOUT. Voyez *glouton.* M.

GLOUTE. J'ai appris de M. Doujat, célèbre Professeur en Droit de l'Université de Paris, que les Nourrices du Bas-Languedoc se servoient de ce mot pour dire *la langue* : & qu'elles disoient à leurs petits nourrissons, *Monstre mi la gloute*, pour dire, *Montre moi la langue* : &, *Te couperai la gloute*, pour dire, *Je te couperai la langue* : & que ce mot avoit été fait du Grec γλῶττα. *M.*

GLOUTERON. Simple. C'est l'ἀπαρίνη des Grecs. Les Allemans l'appellent *grosse klette*. M.

GLOUTERON. L'ἀπαρίνη des Grecs n'est pas le *glouteron*, mais le grateron. Le *glouteron*, c'est la bardane : en Latin *lappa*. Le mot *glouteron* vient de l'Alleman *klette*, qui signifie la même chose : & ce mot Alleman est formé d'un verbe qui veut dire *s'attacher*. Nous avons changé le K Germanique en G, qui est une lettre de même organe. Au lieu de *klette*, les Flamans disent *klesse* & *klisse*, qui signifie pareillement *glouteron* ; & ils ont le verbe *klessen* ou *klissen*, qui signifie attacher, s'attacher. Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 848. KLETTE, *lappa. Gloss. Aelf. in nom. herb. Blitum vel lappa* clate, *vel* clyf-wyrt. *Gloss. Pez. Lappa* chledda ; *lappa* chelduurz, cliba. *Belgis* klisse, *Latinis* glis glissis. *Cuncta ab adhaerescendo, ut docet Martinius, cujus hac sunt verba : glis glissis*, lappa ; *glissosus*, lapposus, lappa seu glisse plenus. Sic vetus Dictionarium. Vox Latinis scriptoribus incognita & barbara, tamen causa ejus idonea, quia lappa tenaciter adhæret, & quasi agglutinatur rebus comprehensis, ubi se affigere potest, ut panno. *Klesse* & *klisse* est lappa Belgis. Alii Germanorum dicunt *klette*. Flandris *klessen* est affigere, adhærescere, aliter *klissen*. *Hac ille in voce* glis. *Cum verbo Flandrico conveniunt quadam Scandica, cujusmodi sunt apud Stiernhielmium, in Gloss. Ulph. Goth. pag.* 90. loda, hloda, *adhærere* ; kladda, kludda, *compingere, facere ut adhæreat. Ad affinitatem videtur spectare, quod gluten farreum Germanis appellatur* kleister, *sive quia facilè adhæret, sive quia glutinat & compingit.* Si on aime mieux dériver notre mot *glouteron* de quelque autre mot Germanique que de l'Alleman *klette*, ou si l'on veut même le dériver de ce mot Latin-Barbare *glis*, dont parle Martinius : il sera toujours vrai de dire qu'il vient originairement de la Langue Teutonique. *

GLOUTON. Nous l'avons formé de l'ancien Latin *glutto*, qui signifie *gourmand*. Lucilius :

> *Vivite gluttones, comedones vivite ventres.*

Perse, Sat. I.

> *Nec glutto sorbere salivam mercurialem.*

Apulée, dans son Apologie : *gluttones omnes qui impenso pisces pretio a Piscatoribus mercantur.* Le gosier est aussi appellé *gluttus*. Les Gloses : *gluttus*, βρόγχος. Caseneuve.

GLOUTON. Goulu. De *glutto* : mot ancien Latin, de la même signification. Les Gloses anciennes : λαίμαργος, *glutto*. L'Auteur du trentiéme Sermon de l'Appendice du Tome 2. de S. Ambroise, qu'on croit être de S. Césaire d'Arles : *Sic amat Diabolus filios suos, ut perdat ; sicut amat gluto porcellum, ut comedat.* Acro, sur Horace, liv. 2. Sat. 2. *Edax, vorax, glutto.* C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, comme ont les livres imprimés, *glutio* : qui est une correction de M. Huet. Au lieu de *glutto*, les Latins ont dit aussi *gluttus*. Et de-là, notre mot ancien GLOUT, pour *glouton* : & le GHIOTTO des Italiens. L'ancien Dictionnaire du P. Labbe : AVIDUS, *glout. Glutto gluttonis*, & *gluttus glutti*, ont été faits de *gluttum*, qui signifie le gosier : *pars colli quâ cibi transmittuntur.* Les Gloses d'Isidore : GUTTUR, *glutum*. Perse, Sat. V.

> *Nec glutto sorbere salivam Mercurialem.*

Car *glutto* en cet endroit, est l'ablatif de *gluttum* ; comme Casaubon l'a fort bien pris : quoique Cornutus l'ait entendu du nominatif *glutto gluttonis*. *Gluttum*, a été fait par onomatopée. C'est l'opinion de Casaubon sur l'endroit de Perse, ci-dessus rapporté, & de Vossius, dans son Etymologique. Ou de γλῶττα. γλῶττα, γλωττὸς, *gluttus*. C'étoit l'opinion de M. Guyet. De *glutum*, (car on a dit aussi *glutum*) on a fait le verbe *glutire* : d'où le composé *de glutire*. M.

GLOUTON. Quelques-uns vont chercher l'origine de ce mot dans le Celtique ou Bas-Breton, *glout*, ou *gluth*, ou *gloiet*, qui signifie, dit-on, gourmand, goulu. Mais n'y a-t-il pas plus d'apparence que ces mots ont été pris eux-mêmes du Latin *glutto*, d'où le François *glouton* se dérive si naturellement ? Et ne peut-on pas dire avec fondement, que beaucoup de mots que certains Auteurs regardent comme Celtiques ou Bretons, viennent de la Langue Latine ? On ne sauroit presque douter qu'il n'y ait dans le Bas-Breton, quantité de mots Latins. Mais le malheur est que quand on s'est entêté d'une langue on voudroit tout y rapporter. J'ajoute que le mot *glouton*, ou *glutto*, a du rapport avec la racine Ebraïque לעט *laat*, qui se trouve dans la conjugaison *hiphil*, pour, faire manger, donner à manger. Ceux qui voudroient dériver *glouton* de ce mot Ebreu, diroient que l'on a fait une transposition de lettres, en mettant au commencement du mot François, le *aïn* qui est au milieu du mot Ebreu, & le prononçant comme un GH ou *gain* Arabe. *

GLU.

GLU. De *gluten*. Ou plutôt de *glux* : mot qui se trouve en cette signification dans Ausone :

> *Tergera dic clypeis accommoda qua faciat ? glux.*

Budée le dérivoit de γλοιὸς. Voici ses termes : qui sont de la pag. 213. de ses Commentaires sur la Langue Grecque, de l'édition de Robert Etienne : γλοιὸς, *id est, viscum*, glus *a nostris dicitur.* Nicot a fait après lui la même remarque : & Bourdelot après l'un & l'autre. *M.*

GLU. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot, paroit très-bonne & très-naturelle. Je remarquerai seulement, que le terme Latin *glux*, d'où il le dérive, a de l'affinité avec quelques mots Teutoniques dont il est parlé dans le second article *glouteron*. Voyez cet article. *

GLUI. Grosse paille, avec laquelle on couvre les maisons. Du Flaman *gheluye*, fait de *gelima*. M. du Cange, au mot *gelima* : *Flandri* gheluye *vocant, quod alii* glemam *&* gelimam. *Unde nostri* glui, *&* gluie, *etiamnum vocant frumentarios calamos, paleam, stipulam : praterea fasciculos ex his confectos.* ¶ On prononce GLU en Basse-Normandie. *M.*

GNO.

GNOMES. C'est un nom que les Cabalistes donnent

donnent à certains peuples invisibles ; qu'ils supposent habiter dans la terre, & la remplir jusqu'au centre. Ils feignent qu'ils sont de petite stature : ils les font gardiens des trésors, des minieres, & des pierreries. Ils disent que ces *Gnomes* sont ingénieux, amis de l'homme, & faciles à commander. Les *Gnomides* leurs femmes sont petites, mais fort agréables : & leur habit est curieux. Au lieu de *Gnomes*, Vigenère dit *Gnomons*. Ces mots sont pris du Grec γνώμων, qui signifie connoisseur, prudent, habile ; du verbe γνώσκω connoître. *

GNOMON. Terme de Mathématique. C'est le style qu'on met sur les cadrans pour marquer les heures. Ce mot est le pur Grec γνώμων, fait de γινώσκω connoître. On a donné ce nom au style du cadran solaire, parce qu'au moyen de l'ombre il fait connoître les heures. De-là Γνωμονικὴ la *gnomonique*, qui est la science de faire des cadrans solaires, & que Vitruve dit être une partie de l'architecture. *

GNOSTIQUE. Du Grec γνωστικὸς, qui signifie connoisseur, savant, intelligent ; du verbe γινώσκω connoître. Les Gnostiques, anciens Hérétiques, adopterent ce nom, parce qu'ils prétendoient avoir seuls la véritable connoissance du Christianisme : aussi regardoient-ils les autres Chrétiens comme des gens simples & grossiers, qui expliquoient les livres sacrés d'une maniere basse & trop litterale. Il y eut d'autres Sectaires appellés *Gnosimaques*, Γνωσίμαχοι, parce qu'ils étoient ennemis des connoissances recherchées de la Religion, disant que Dieu ne demandoit autre chose du Chrétien, que des bonnes œuvres ; & qu'ainsi on ne devoit songer qu'à bien vivre, & nullement passer son tems à l'étude de la Sainte Ecriture. S. Clément d'Alexandrie appelle *Gnostique*, le parfait Chrétien, comme étant le véritable savant, & possédant les plus sublimes connoissances. *

GO.

GO. Entrer tout de gô. *Entrar senza picchiare*, dit le Dictionnaire François-Italien d'Oudin. C'est comme qui diroit entrer sans façon, *à la Gauloise*. L'Ovide bouffon, liv. 2. pag. 151. parlant du taureau & de l'enlévement d'Europe :

> *Voit le tems de faire esquaquo,*
> *Et l'emmene de Gallico.*

C'est de *gallico*, en sous-entendant *more*, qu'on a fait *de go*, par contraction & par le changement de *gau* en *go*. *Gallus*, *gau*, *go*, comme de *Paul* on a fait *Pol*. Le Duchat.

Gô. Tout de *gô*. Façon de parler adverbiale, pour dire, tout d'un coup, sans préparation. L'Auteur d'une Epître, imprimée dans le Mercure de Mars 1735. dit en parlant des cérémonies & des formalités du Mariage :

> *Jadis tout alloit plus de gô :*
> *Une main mise l'une en l'autre,*
> *Sans Curé, ni sans Conjungo,*
> *Fit leur hymen, & rompt le nôtre.*
> *On se marioit in petto,*
> *Quelquefois même incognito,*
> *Sans cierges ni sans patenôtre.*

Je dérive ce mot du verbe Anglois *go*, qui signifie aller, s'en aller, marcher, passer, partir ; & qui est d'un grand usage dans la Langue Angloise. *Go*, dans cette Langue, signifie aussi *allure*. On dit, en parlant d'un cheval : *This horse has a good go with him*, ce cheval a une bonne allure. Je crois qu'une étymologie aussi simple, & où il n'y a pas la moindre chose à changer, est préférable à celle de M. le Duchat, qui fait venir par un long chemin *go* de *gallico*, en sous-entendant outre cela *more*. Je ne saurois goûter des étymologies si peu naturelles. *

GOBBIN. Petit bossu. De l'Italien *gobbino*, diminutif de *gobbo*, fait de *gibbus*, fait de ὑϐὸς ; mots de la même signification. ὑϐὸς, *gybus*, *gibbus*, GIBBO. Le plurier ὑϐοὶ, est interprété par Galien, dans son Glossaire sur Hippocrate, par κυρτοὶ, c'est-à-dire, *bossus* : & ὕϐωμα, par κύρτωμα, c'est-à-dire, *bosse*. Au lieu de ὑϐὸς, on a dit ὑϐδὸς, inusité ; dont ὕϐδωμα, dont *abdomen*. M.

GOBE. Noix-gobe, autrement appellée noix Lombarde. De *cuba*, à cause de sa figure à-peu-près *cubique*. Le Duchat.

GOBELET. Jules Scaliger, dans la vingt-sixiéme de ses Lettres, laquelle est adressée à Jean Cortade, le dérive de *cymbius*, *detracta litera tumidiore*. Budée le dérive de κύπελλον, *quasi* CUPELET. Mérille, dans le livre VII. de ses Observations sur le Droit, chapitre 2. le dérive de *caveolus*. Il vient de *cuppelletus*, formé de *cuppa* : d'où vient aussi l'Espagnol *gobelete*. *Cuppa*, *cuppus*, *cuppellus*, GOBEAU : *Cupellus*, *cuppellettus*, *gobelettus*, GOBELET, & GOUBELET : ce dernier mot se trouve dans Rabelais, 1. 24. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 253. CUPELLA, *vas admodum exiguum designat, quod Graci γυσπίδιον dicunt.* Cupellam, γυσπίδιον, *mutatis in suas affines*, gobellam, *vel* gobellum, *appellamus vas quo bibitur.* ¶ De *cupa*, on a fait le verbe *cupare* : dont nous avons fait GOBER. ¶ J'oubliois à remarquer, que Mitalier n'a pas bien rencontré, dérivant *gobelet* de l'Ebreu *ghabiali*. ¶ Voyez *coupe*. M.

GOBELIN. Le P. Labbe, au mot *gober*, à la page 262. de la premiere Partie de ses Etymologies : *On appelle en quelques contrées* gobelin, *un esprit folet, qui fait du bruit la nuit, remuant les gobelets ou autres vaisselles, ou bien les nettoyant & faisant le ménage. Ordéric Vital, Moine de Saint Evroul en Normandie, parlant de S. Taurin, Evêque d'Evreux, au liv. V. de son Histoire Ecclésiastique, dit ces mots :* Dæmon, quem de Dianæ fano expulit, adhuc in eadem urbe degit. Hunc vulgus *gobelinum* appellat. On appelle encore ainsi en Normandie un esprit folet. On y menace les petits enfans du Gobelin. *Le gobelin vous mangera : Le gobelin vous prendra.* En plusieurs Villes de France, on menace ainsi les petits enfans de quelque bête. A Toulouse, on les menace de la malebête. Voyez Lafaille, dans ses Annales de Toulouse, en 1496. pag. 275. Voyez aussi ci-dessous au mot *rabat*. ¶ Il me reste à remarquer, que ce que dit le P. Labbe, que cet Esprit folet avoit été appellé *gobelin*, parce qu'il remuoit les gobelets, est dit sans apparence de vérité. ¶ Ce mot, au reste, se trouve dans le Dictionnaire de Vénéroni. *M.*

GOBELIN. M. Ménage, blâme avec raison, ce me semble, l'étymologie que le P. Labbe donne de ce mot : mais il n'en donne lui-même point d'autre. Je le dérive du Grec κόϐαλος, qui signifie un homme fourbe, trompeur, imposteur, malin : & de plus, une sorte de Démon mal-faisant & cruel, suivant le Scholiaste d'Aristophane. Nous avons changé le K en G, qui est une lettre du même organe. Du même mot Grec, vient aussi, se-

GLOUTE. J'ai appris de M. Doujat, célèbre Professeur en Droit de l'Université de Paris, que les Nourrices du Bas-Languedoc se servoient de ce mot pour dire *la langue* : & qu'elles disoient à leurs petits nourrissons, *Monstre mi la gloute*, pour dire, *Montre moi la langue* : &, *Te couperai la gloute*, pour dire, *Je te couperai la langue* : & que ce mot avoit été fait du Grec γλῶττα. *M.*

GLOUTERON. Simple. C'est l'ἀπαρίνη des Grecs. Les Allemans l'appellent *grosse klette*. M.

GLOUTERON. L'ἀπαρίνη des Grecs n'est pas le *glouteron*, mais le grateron. Le *glouteron*, c'est la bardane : en Latin *lappa*. Le mot *glouteron* vient de l'Alleman *klette*, qui signifie la même chose : & ce mot Alleman est formé d'un verbe qui veut dire *s'attacher*. Nous avons changé le K Germanique en G, qui est une lettre de même organe. Au lieu de *klette*, les Flamans disent *klesse* & *klisse*, qui signifie pareillement *glouteron* ; & ils ont le verbe *klessen* ou *klissen*, qui signifie attacher, s'attacher. Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 848. KLETTE, *lappa. Gloss. Aelf. in nom. herb. Blitum vel lappa* clate, *vel* clyf-wyrt. *Gloss. Pez. Lappa* chledda ; *lappa* chelduurz, cliba. *Belgis* klisse, *Latinis* glis glissis. *Cuncta ab adhærescendo, ut docet Martinius, cujus hæc sunt verba : glis glissis*, lappa ; *glissosus*, lapposus, lappa seu glisse plenus. Sic vetus Dictionarium. Vox Latinis scriptoribus incognita & barbara, tamen causa ejus idonea, quia lappa tenaciter adhæret, & quasi agglutinatur rebus comprehensis, ubi se affigere potest, ut panno. *Klesse* & *klisse* est lappa Belgis. Alii Germanorum dicunt *klette*. Flandris *klessen* est affigere, adhærescere, aliter *klissen*. *Hæc ille in voce* glis. *Cum verbo Flandrico conveniunt quædam Scandica, cujusmodi sunt apud Stiernhielmium, in Gloss. Ulph. Goth. pag.* 90. loda, hloda, *adhærere* ; kladda, kludda, *compingere, facere ut adhæreat. Ad affinitatem videtur spectare, quòd gluten farreum Germanis appellatur* kleister, *sive quia facilè adhæret, sive quia glutinat & compingit.* Si on aime mieux dériver notre mot *glouteron* de quelque autre mot Germanique que de l'Alleman *klette*, ou si l'on veut même le dériver de ce mot Latin-Barbare *glis*, dont parle Martinius : il sera toujours vrai de dire qu'il vient originairement de la Langue Teutonique. *

GLOUTON. Nous l'avons formé de l'ancien Latin *glutto*, qui signifie *gourmand*. Lucilius :

Vivite gluttones, comedones vivite ventres.

Perse, Sat. I.

Nec glutto sorbere salivam mercurialem.

Apulée, dans son Apologie : *gluttones omnes qui impenso pisces pretio a Piscatoribus mercantur.* Le gosier est aussi appellé *gluttus*. Les Gloses : *gluttus*, βρόγχος. Caseneuve.

GLOUTON. Goulu. De *glutto* : mot ancien Latin, de la même signification. Les Gloses anciennes : λαίμαργος, *glutto*. L'Auteur du trentiéme Sermon de l'Appendice du Tome 2. de S. Ambroise, qu'on croit être de S. Césaire d'Arles : *Sic amat Diabolus filios suos, ut perdat ; sicut amat gluto porcellum, ut comedat.* Acro, sur Horace, liv. 2. Sat. 2. *Edax, vorax, glutto.* C'est ainsi qu'il faut lire, & non pas, comme ont les livres imprimés, *glutio* : qui est une correction de M. Huet. Au lieu de *glutto*, les Latins ont dit aussi *gluttus*. Et de-là, notre mot ancien GLOUT, pour *glouton* : & le GHIOTTO des Italiens. L'ancien Dictionnaire du P. Labbe : AVIDUS, *glout. Glutto gluttonis*, & *gluttus glutti*, ont été faits de *gluttum*, qui signifie le gosier : *pars colli quâ cibi transmittuntur.* Les Gloses d'Isidore : GUTTUR, *glutum*. Perse, Sat. v.

Nec glutto sorbere salivam Mercurialem.

Car *glutto* en cet endroit, est l'ablatif de *gluttum* ; comme Casaubon l'a fort bien pris : quoique Cornutus l'ait entendu du nominatif *glutto gluttonis*. *Gluttum*, a été fait par onomatopée. C'est l'opinion de Casaubon sur l'endroit de Perse, ci-dessus rapporté, & de Vossius, dans son Etymologique. Ou de γλῶττα. Γλῶττα, γλωττὸς, *gluttus*. C'étoit l'opinion de M. Guyet. De *glutum*, (car on a dit aussi *glutum*) on a fait le verbe *glutire* : d'où le composé *de glutire*. M.

GLOUTON. Quelques-uns vont chercher l'origine de ce mot dans le Celtique ou Bas-Breton, *glout*, ou *gluth*, ou *gloiet*, qui signifie, dit-on, gourmand, goulu. Mais n'y a-t-il pas plus d'apparence que ces mots ont été pris eux-mêmes du Latin *glutto*, d'où le François *glouton* se dérive si naturellement ? Et ne peut-on pas dire avec fondement, que beaucoup de mots que certains Auteurs regardent comme Celtiques ou Bretons, viennent de la Langue Latine ? On ne sauroit presque douter qu'il n'y ait dans le Bas-Breton, quantité de mots Latins. Mais le malheur est que quand on s'est entêté d'une langue on voudroit tout y rapporter. J'ajoute que le mot *glouton*, ou *glutto*, a du rapport avec la racine Ebraïque לעט *laat*, qui se trouve dans la conjugaison *hiphil*, pour, faire manger, donner à manger. Ceux qui voudroient dériver *glouton* de ce mot Ebreu, diroient que l'on a fait une transposition de lettres, en mettant au commencement du mot François, le *aïn* qui est au milieu du mot Ebreu, & le prononçant comme un GH ou *gain* Arabe. *

GLU.

GLU. De *gluten*. Ou plutôt de *glux* : mot qui se trouve en cette signification dans Ausone :

Tergora dic clypeis accommoda quæ faciat? glux.

Budée le dérivoit de γλοιός. Voici ses termes : qui sont de la pag. 213. de ses Commentaires sur la Langue Grecque, de l'édition de Robert Etienne : γλοιὸς, *id est, viscum*, glus *à nostris dicitur.* Nicot a fait après lui la même remarque : & Bourdelot après l'un & l'autre. *M.*

GLU. L'étymologie que M. Ménage donne de ce mot, paroît très-bonne & très-naturelle. Je remarquerai seulement, que le terme Latin *glux*, d'où il le dérive, a de l'affinité avec quelques mots Teutoniques dont il est parlé dans le second article *glouteron*. Voyez cet article. *

GLUI. Grosse paille, avec laquelle on couvre les maisons. Du Flaman *gheluye*, fait de *gelima*. M. du Cange, au mot *gelima* : *Flandri* gheluye *vocant, quod alii* glemam *&* gelimam. *Unde nostri* glui, *&* gluie, *etiamnum vocant frumentarios calamos, paleam, stipulam : præterea fasciculos ex his confectos.* ¶ On prononce GLU en Basse-Normandie. *M.*

GNO.

GNOMES. C'est un nom que les Cabalistes donnent

donnent à certains peuples invisibles, qu'ils supposent habiter dans la terre, & la remplir jusqu'au centre. Ils feignent qu'ils sont de petite stature : ils les font gardiens des trésors, des minieres, & des pierreries. Ils disent que ces *Gnomes* sont ingénieux, amis de l'homme, & faciles à commander. Les *Gnomides* leurs femmes sont petites, mais fort agréables : & leur habit est curieux. Au lieu de *Gnomes*, Vigenère dit *Gnomons*. Ces mots sont pris du Grec γνώμων, qui signifie connoisseur, prudent, habile ; du verbe γνώσκω connoître. *

GNOMON. Terme de Mathématique. C'est le style qu'on met sur les cadrans pour marquer les heures. Ce mot est le pur Grec γνώμων, fait de γνώσκω connoître. On a donné ce nom au style du cadran solaire, parce qu'au moyen de l'ombre il fait connoître les heures. De-là Γνωμονικὴ la *gnomonique*, qui est la science de faire des cadrans solaires, & que Vitruve dit être une partie de l'architecture. *

GNOSTIQUE. Du Grec γνωστικός, qui signifie connoisseur, savant, intelligent ; du verbe γινώσκω connoître. Les Gnostiques, anciens Hérétiques, adopterent ce nom, parce qu'ils prétendoient avoir seuls la véritable connoissance du Christianisme : aussi regardoient-ils les autres Chrétiens comme des gens simples & grossiers, qui expliquoient les livres sacrés d'une maniere basse & trop litterale. Il y eut d'autres Sectaires appellés *Gnosimaques*, Γνωσιμάχοι, parce qu'ils étoient ennemis des connoissances recherchées de la Religion, disant que Dieu ne demandoit autre chose du Chrétien, que des bonnes œuvres ; & qu'ainsi on ne devoit songer qu'à bien vivre, & nullement passer son tems à l'étude de la Sainte Ecriture. S. Clément d'Alexandrie appelle *Gnostique*, le parfait Chrétien, comme étant le véritable savant, & possédant les plus sublimes connoissances. *

GO.

GO. Entrer tout de gô. *Entrar senza picchiare*, dit le Dictionnaire François-Italien d'Oudin. C'est comme qui diroit entrer sans façon, *à la Gauloise*. L'Ovide bouffon, liv. 2. pag. 151. parlant du taureau & de l'enlévement d'Europe :

Voit le tems de faire esquaquo,
Et l'emmene de Gallico.

C'est de *gallico*, en sous-entendant *more*, qu'on a fait *de go*, par contraction & par le changement de *gau* en *go*. *Gallus*, *gau*, *go*, comme de *Paul* on a fait *Pol*. Le Duchat.

Gô. Tout de *gô*. Façon de parler adverbiale, pour dire, tout d'un coup, sans préparation. L'Auteur d'une Epître, imprimée dans le Mercure de Mars 1735. dit en parlant des cérémonies & des formalités du Mariage :

Jadis tout alloit plus de gô :
Une main mise l'une en l'autre,
Sans Curé, ni sans Conjungo,
Fit leur hymen, & rompt le nôtre.
On se marioit in petto,
Quelquefois même incognito,
Sans cierges ni sans patenôtre.

Je dérive ce mot du verbe Anglois *go*, qui signifie aller, s'en aller, marcher, passer, partir ; & qui est d'un grand usage dans la Langue Angloise. *Go*, dans cette Langue, signifie aussi *allure*. On dit, en parlant d'un cheval : *This horse has a good go with him*, ce cheval a une bonne allure. Je crois qu'une étymologie aussi simple, & où il n'y a pas la moindre chose à changer, est préférable à celle de M. le Duchat, qui fait venir par un long chemin *go* de *gallico*, en sous-entendant outre cela *more*. Je ne saurois goûter des étymologies si peu naturelles. *

GOBBIN. Petit bossu. De l'Italien *gobbino*, diminutif de *gobbo*, fait de *gibbus*, fait de κύβος ; mots de la même signification. κύβος, *gybus*, *gibbus*, GIBBO. Le plurier κύβοι, est interprété par Galien, dans son Glossaire sur Hippocrate, par κυρτοὶ, c'est-à-dire, *bossus* : & κύβωμα, par κύρτωμα, c'est-à-dire, *bosse*. Au lieu de κύβος, on a dit γύβος, inusité ; dont γύβωμα, dont *abdomen*. M.

GOBE. Noix-gobe, autrement appellée noix Lombarde. De *cuba*, à cause de sa figure à peu-près *cubique*. Le Duchat.

GOBELET. Jules Scaliger, dans la vingt-sixiéme de ses Lettres, laquelle est adressée à Jean Cortade, le dérive de *cymbius*, *detracta litera tumidiore*. Budée le dérive de κύπελλον, *quasi* CUPELET. Mérille, dans le livre VII. de ses Observations sur le Droit, chapitre 2. le dérive de *caveolus*. Il vient de *cuppelletus*, formé de *cuppa* : d'où vient aussi l'Espagnol *gobelete*. *Cuppa*, *cuppus*, *cuppellus*, GOBEAU : *Cupellus*, *cuppellettus*, *gobelettus*, GOBELET, & GOUBELET : ce dernier mot se trouve dans Rabelais, I. 24. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 253. CUPELLA, *vas admodum exiguum designat, quod Græci κυσσίδιον dicunt*. Cupellam, κυσσίδιον, *mutatis in suas affines*, gobellam, *vel* gobellum, *appellamus vas quo bibitur*. ¶ De *cupa*, on a fait le verbe *cupare* : dont nous avons fait GOBER. ¶ J'oubliois à remarquer, que Mitalier n'a pas bien rencontré, dérivant *gobelet* de l'Ebreu *gbabiali*. ¶ Voyez *coupe*. M.

GOBELIN. Le P. Labbe, au mot *gober*, à la page 262. de la premiere Partie de ses Etymologies : *On appelle en quelques contrées* gobelin, *un esprit folet, qui fait du bruit la nuit, remuant les gobelets ou autres vaisselles, ou bien les nettoyant & faisant le ménage. Ordéric Vital, Moine de Saint Evroul en Normandie, parlant de S. Taurin, Evêque d'Evreux, au liv. V. de son Histoire Ecclésiastique, dit ces mots :* Dæmon, quem de Dianæ fano expulit, adhuc in eadem urbe degit. Hunc vulgus *gobelinum* appellat. On appelle encore ainsi en Normandie un esprit folet. On y menace les petits enfans du Gobelin. *Le gobelin vous mangera : Le gobelin vous prendra.* En plusieurs Villes de France, on menace ainsi les petits enfans de quelque bête. A Toulouse, on les menace de la malebête. Voyez Lafaille, dans ses Annales de Toulouse, en 1496. pag. 275. Voyez aussi ci-dessous au mot *rabat*. ¶ Il me reste à remarquer, que ce que dit le P. Labbe, que cet Esprit folet avoit été appellé *gobelin*, parce qu'il remuoit les gobelets, est dit sans apparence de vérité. ¶ Ce mot, au reste, se trouve dans le Dictionnaire de Vénéroni. *M.*

GOBELIN. M. Ménage, blâme avec raison, ce me semble, l'étymologie que le P. Labbe donne de ce mot : mais il n'en donne lui-même point d'autre. Je le dérive du Grec κόβαλος, qui signifie un homme fourbe, trompeur, imposteur, malin : & de plus, une sorte de Démon mal-faisant & cruel, suivant le Scholiaste d'Aristophane. Nous avons changé le K en G, qui est une lettre du même organe. Du même mot Grec, vient aussi, so-

lon Wachter, l'Alleman *kobold*, que cet Auteur dit signifier un Démon railleur & moqueur. Voyez-le dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *kobold*. *

GOBELINS. Lieu près de Paris où l'on teint l'écarlate: ainsi appellé d'un nommé *Gobelin*, Teinturier célébre, lequel y établit le premier la teinture. Rabelais, XI. 22. *Tous les chiens y accouroient de demi-lieue, & compissoient si bien la porte de sa maison, qu'ils y firent un ruisseau de leur urine, auquel les cannes eussent bien nagé. Et c'est celui ruisseau, qui de présent passe à S. Victor: auquel Gobelin teint l'écarlate.* Et ailleurs, au même livre, il appelle ce lieu, *la Folie Gobelin.* ¶ Depuis que ce lieu a été appellé *les Gobelins*, on a appellé la riviére qui y passe, *la riviére des Gobelins*, qu'on appelloit auparavant *Biévre*: en Latin *Beveris*, ou *Bevera*. C'est ainsi qu'elle est nommée dans les Titres Latins. Et c'est de cette riviere que la rue de Biévre de Paris a été ainsi appellée. M. de Valois, dans sa Notice, parlant de la riviere de Biévre: *Nomen suum dedit intra muros Lutetiæ vico Beveræ:* la rue de Biévre: *quò usque olim fossâ adductus fuisse creditur. Nunc nomen quidem vici manet: certum rei argumentum. Fossæ hujusce, & alvei intramurani Beveræ, nulla supersunt vestigia.* M. de Valois n'a pas été bien informé de cette particularité. Les vestiges de l'Arcade, par laquelle cette riviere entroit dans la Seine, paroissent encore. A l'égard de la riviere, elle a pris son nom du village de Biévre, près de Paris, appellé *Biveris* & *Bivera*, où elle prend sa source. C'est ce que j'ai appris de Papirius Masso, dans son livre des Fleuves de la France.

Aujourd'hui la famille des Gobelins, est une famille de Paris très considérable. *M.*

GOBER. Voyez *gobelet*. M.

GOBET. Pour gosier. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase, Prendre un homme au *gobet*, pour dire, au gosier, au collet. Il a été fait du verbe *gober*. Le *gobet* est l'endroit par où on *gobe*, c'est-à-dire, par où on avale. *

GOBETS. On appelle ainsi à Paris, les grosses cerises de Montmorency. *M.*

GOBIN. Voyez GOBBIN.

GOD.

GODALE. Espece de ginguet en fait de biere. Marot, dans une de ses Ballades, fol. 55. v°. édit. de 1542.

Princes remplis de haut-los meritoire,
Faisons-les tous, si vous voulez m'en croire,
Aller humer leur cervoise & gadale:
Car de nos vins ont grand desir de boire,
Sur les climatz de France Occidentale.

A Metz, encore aujourd'hui, on appelle *godale*, ce qu'ailleurs on nomme *ginguet*. *Godale* est un mot composé de l'Anglois *good ale*, qui signifie proprement *bonne biere*. *Ale* est une sorte de biere douce, sans houblon. Or comme cette biere n'a rien de piquant, de là vient qu'en France, où l'on a de bon vin, on traite de *godale*, toutes les boissons fades. *Le Duchat.*

GODARD. Nom propre d'homme. Il vient de la Langue Tudesque ou Teutonique, & signifie *valdè bonus*. En Teutonique, c'est *gothart*, d'où nous avons fait *godard*. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 628. GUT, *bonus. Gothis*, god, gods, goda; *Anglo-Saxonibus* god; *Francis* guat, guot; *Alemannis* cuat.... *Inde Gothis* god salt *bonum sal Luc.* XIV. 34. goda hardeis *bonus pastor Joh.* X. 14. *Anglo-Saxonibus* god treow *bona arbor Luc* VI. 43. god weorc *bonum opus Marc.* XIV. 6. *Convenit Arabicum* giad *bonus*, & giada *bonus fuit. Convenit & Græcum* ἀγαθὸς, & γαθὸς. *Nam Theocritus, Idyll.* 1. *pro* ὦ ἀγαθὲ *posuit* ὦ γαθὲ, *ô bone. Stiernhielmius cunctorum originem ducit ab Hebræo* chadah *gaudere, unde Græcis* γηθεῖν, *& Latinis* gaudeo. *Secundùm hanc etymologiam, bonum erit id quo quis frui cum gaudio & voluptate potest. Dicitur autem sensu latissimo, non solùm de delectabili, sed etiam de probo, de pio, de utili & juvante, de integro, & de omni eo quod secundùm naturam est. Quæ si quis vellet in ordinem redigere singula, non unius horulæ, sed integri anni spatio opus haberet.* Voilà pour la premiere partie du nom *Godard* ou *Gothart*. Quant à *hart*, qui en fait la seconde, il signifie entre autres choses *valdè, vehementer*; & il a de la convenance avec le Grec κάρτα, qui signifie la même chose; & avec l'Espagnol *harto*, qui veut dire *satis sufficienter*, & qui est venu apparemment des Goths. Voyez Wachter, *Glossarium Germanicum*, au mot *Hart*. On appelle populairement *Godard*, celui dont la femme est acouchée. On donne ce même nom aux cignes. On leur dit quand on les appelle, qu'on veut les faire venir à soi: *Godard, Godard*; viens *Godard*: tiens *Godard*. *

GODEFROY. Nom propre d'homme. Il vient comme le précédent, de la Langue Teutonique, savoir de *god*, qui signifie bon, & de *fried*, qui signifie paix, tranquillité, protecteur, défenseur. Aussi *Godefroy*, se dit il en Latin *Godefridus*, ou *Gothofridus*. Nous avons altéré *fried*, & l'avons changé en *froy*. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Friede*. Et pour ce qui est de *god*, qui fait la premiere partie de ce nom, voyez *Godard*. Suivant cette étymologie, on peut interpréter *Godefroy* par *bon protecteur*. Mais il faut remarquer, que *god* ou *gott*, ou *goth*, ou *cut*, selon les différens Dialectes de la Langue Tudesque ou Teutonique, signifie aussi *Dieu*; & cette dénomination est prise visiblement de la signification de *bon*, conformément à ce que J. C. dit dans S. Luc, XVIII. 19. *Il n'y a de bon que Dieu seul.* Dieu en Persan, se dit *choda*, mot qui ressemble tout-à-fait au nom Germanique. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *gott*. Suivant cette seconde dérivation, on pourra expliquer *Godefroy* par *Dei pax*, ou *Dei tutela*. De *Godefroy* on a fait *Geoffroy*, qui est la même chose. *Geffredi* vient aussi de-là par abregé. *

GODELUREAU. Moliere s'est servi de ce mot dans sa Comédie de l'Ecole des Femmes. *Qui du Godelureau rompe tous les efforts.* C'est à la Scéne 1. de l'acte quatriéme. De *godellus*, nous avons fait *godeau*, qui est un nom de famille. Et de *godellus*, on a fait *godellurus*: & de *godellurus*, *godellurellus*, dont *godelureau*. Et *godellus* a été fait de *godus*. *Gode* est un nom de famille. Et de *godus* on a fait *godo gedonis*: dont nous avons fait *Godon*, autre nom de famille. De *godus*, on a fait aussi *godinus*, dont *Godin*, autre nom de famille. Au lieu de *godinus*, on a dit *gaudinus*, dont *Gaudin*, autre nom de famille. On a dit aussi *gaudus*, dont *Gaud*, autre nom de famille. Je crois que tous ces mots ont été faits du verbe *gaudere*. M.

GODENOT. C'est un diminutif de *gode*. Go-

dus, *godinus*, *godenus*, *godenottus*. On appelle ainsi cette petite marionnette dont se servent les Charlatans pour amuser le peuple. *M.*

GODERON. En Langue de Galle, *godreen* signifie *des franges*. Huet.

GODERONNER *des manchettes : des fraises*. M.

GODET. Vase. De *guttettus*, diminutif de *guttus*; qui est un ancien mot. Les Gloses anciennes : *Guttus*, πρόχοος : *guttum*, ληκύθιον, Ἐν-βαλανείῳ. Voici l'endroit de Juvénal, qui est de la Sat. 3.

——Domus interea secura patellas
Jam lavat ; & bucca foculum excitat, & sonat unctis
Strigilibus, & pleno componit lintea gutto.

Au lieu de *strigilibus*, lisez *striglibus*. M.

GODIVEAU. *Pâté de godiveau. Godiveau* est une espece d'andouillettes. Rabelais, 3. 18. *Mangeans ensemble un boisseau de godiveaux.* Et 4. 41. *Frere Jehan se tenoit quoy dedans sa truye, tout voyant & considérant ; quand les Guodiveaux, qui estoient en embuscade, sortirent tous en grand effroy sus Pantagruel.* Et ensuite : *En tels cris & esmeute choquérent les Guodiveaux, & à travers les Saucissons.* Et ainsi, les pâtés de godiveaux, ont été ainsi nommés des petites andouillettes qui sont dedans. *M.*

GODON. Nom propre, qui se donne également à un petit garçon, & à une petite fille. C'est un abregé de *Claude*, comme qui diroit, petit Claude, ou petite Claude. Au lieu de *Godon*, on dit en quelques endroits *Dodon*, & même *Dade*.*

GODRON. Sorte de poix. Par corruption, pour *goudran*, fait de l'Espagnol *alquitran*, fait de l'Arabe *kitran*. M. Bochart, liv. 1. des Colonies des Phœniciens, ch. 53. pag. 661. *Pix Talmudicis* עיטר itat, עטרא itra, & עטראן itran. *Arabes* ע & ק *de more permutatis*, *pro* עטראן itran, *scribunt* קטראן kitran ; & *Hispani* alquitran ; & *nos vernaculè* goudran, &c. *Goudran* est encore en usage. On dit : *pour ôter cette tache de goudran, il faut du beurre frais*. M. Voyez ci-dessous GOUDRAN.

GODRON. De *Cedrium*. C'est la gomme de l'arbre *picea*, comme on l'apprend de Pline. *Cedria*, est la gomme du cédre. C'est de-là qu'est venu le *kitran* des Arabes. *Huet.*

GOF.

GOFFE. Lourdaut. De *gufa*, ou *cufa* : qui est une espéce d'habillement de grosse étoffe. M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, pag. 391. Gufam *autem pro* cufa *scribit Isidorus in Glossis* : BIGERRA, *vestis gufa*, *vel villata. Ubi* gufam *appellat*, *quæ optimo Glossario* cufa ; *pallium* nempe & vestimentum spissum & *villosum. Inde nos* gufum, & gofum, *appellamus quidquid soloci filo & pingui Minerva factum est.* Je ne trouve point ce passage d'Isidore dans ses Gloses : auxquelles il est aussi attribué par Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, 2. 8. & par M. du Cange, dans son Glossaire, au mot *bigera* : Voyez Vossius & M. du Cange. *M.*

GOFFRE. Voyez GAUFFRE. *M.*

GOG.

GOGO. Nom enfantin que l'on donne aux petites filles qui s'appellent Marguerite. C'est un diminutif de *Margot* ; autre diminutif de *Marguerite*. *

GOGO. Comme lorsqu'on dit, vivre à *gogo*, avoir de l'argent à *gogo*. Il vient peut-être de *gaudium*, d'où on a dit *godir*, ou *gaudir*. *

GOGUE. Farce composée de sang & de plusieurs herbes potagéres fortes, de lard haché, de fromage, & d'épice. En Latin, *assiratum*, dit Scaliger dans son premier Scaligerana ; pag. 15. *à nomine antiquo* assir, *sanguinem significante.* ¶ καρύκη, est expliqué dans Erotien par λύδιον ἔδεσμα ποικίλον ἐξ αἵματος σκευαζόμενον. M.

GOGUE. Plaisanterie ; ou, comme on disoit autrefois, joyeuseté. On peut le dériver tout naturellement du Bas-Breton *gog*, s'il est vrai, comme dit M. le Duchat, que ce dernier mot signifie satire. *Goguette* est le diminutif de *gogue*. Voyez *goguettes*. Peut-être aussi que *gogue* vient de *gaudium*, par le changement de D en G ; comme dans l'Italien *giorno*, fait de *diurnum* ; dans *oggi*, fait de *hodie* ; dans *moggio*, fait de *modius* ; dans *raggio* fait de *radius*, &c. *

GOGUELU. Nicot : GOGUELU, *est un mot de mépris & moquerie, dont le François brocarde un petit compagnon qui se porte en superbe : comme quand il dit d'un glorieux qui se pavane, & se vente, par contenance hautaine, faire valoir*, c'est un goguelu : & *par plus gran desdain encore*, goguelureau, *diminutif de* goguelu. De *cucullutus. Cucullus*, *cuccullutus*, GOGUELU. Comme qui diroit, *gravis in cucullo*. M.

GOGUELUREAU. Voyez *goguelu*. M.

GOGUENARD. Du Flamand *geoghelaart*, farceur. *Huet.*

GOGUENARD. Voyez GOGUETTES.

GOGUETTES. Voyez *gogue*. *M.*

GOGUETTES. Chanter *goguettes* à quelqu'un. Du Bas-Breton *gog*, qui signifie satire : d'où vient aussi *goguenard*, comme qui diroit, un satirique. *Le Duchat.*

GOH.

GOHOURDE. De *cucurbita*. Voyez *gouhourde* ci-dessous. *M.*

GOI.

GOINFRE. L'origine de ce mot m'est tout-à-fait inconnue. Sursin, Médecin d'Angers, dans sa Grammaire Greque, le dérive de κῶφος : qui est une étymologie ridicule. *M.*

GOIRAN. Oiseau : dit autrement *bondrée*. Voyez Belon. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. Ce mot, selon l'analogie, pourroit être formé de *geranus*, fait de γέρανος : mais γέρανος est un autre oiseau. C'est une grue. Ne viendroit-il point de *gutturanus*, à cause de la grosseur du cou de cet oiseau. *M.*

GOITRE. De *gutteria* ou *gutturnia*. C'est une enflure du gozier causée par une maligne qualité des eaux, à laquelle sont sujets ceux qui habitent certaines vallées des Alpes & des Pyrénées. Cette maladie n'a su trouver un nom propre & particulier dans la vraie Langue Latine ; à moins qu'on ne l'y veuille entendre sous celui de *Struma*, ou *Scrofula*, qui signifient proprement *les écrouelles*. Cependant Ulpien, dans la Loi 12. 8. 2. au Digeste *de Ædilitio Edicto*, se sert de *gutturosus* pour signifier un homme qui est attaqué de ce mal. Mais comme *gutturosus* a été formé de *guttur*, la der-

niere Latinité en a fait aussi *gutteria* & *gutturnia*. Baldricus, dans la Chronique de Cambrai, liv. 1. ch. 16. *Si fœmina, vitio, quod vulgò dicimus* Gutteriam, *semper non careret*. La Vie de S. Vismar, écrite par Rathier, Evêque de Vérone, qui se trouve dans Surius, au 18. d'Avril : *Orta est in ejus collo sæva nimis infirmitas; quæ* Gutteria *dicitur sermone Gallico*. Les Gloses d'Isidore : *Gutturnia, gutturis inflatio*. De-là on fit *gutturnosus*. Hincmar, en la Vie de S. Remy : *Omnes qui hoc egerunt, & qui de eorum germine nati fuerint viri, ponderosi fiant, & fœminæ gutturnosæ fint*. Caseneuve.

GOITRE. GOITRIE. GOITREUX. De *guttur*, on a dit *gutturosus*, *gutturia*, & *gutteria*. De *gutturosus*, nous avons fait *goitreux* : & *goitrie*, de *gutteria*, ou *gutturia*. Au lieu de *gutturia*, on a dit *gutturnia*. Les Gloses d'Isidore : GUTTURNIA, *gutturis inflatio*. *Gutturosus* se trouve dans la Loi 12. au Digeste *de Ædilitio edicto*; qui est d'Ulpien. *Si quis naturâ gutturosus fit, aut oculos eminentes habeat, sanus videtur*. Et dans le Scholiaste de Juvénal, sur ces mots de la Satire 13. QUIS TUMIDUM GUTTUR MIRETUR IN ALPIBUS? *Quis potest, inquit, facta scelera suis in locis, ubi omnes tales sunt, mirari? tanquam si in Alpibus gutturosos homines admireris : ubi tales sunt plurimi scilicet : nam lata & inflata colla habent*. M.

GOL.

GOLFARINS. C'est la même chose que *goulfarins*, que le Dictionnaire François-Italien, d'Ant. Oudin, interpréte par *mangione*, gourmans. Le Traducteur de Platine *de Obsoniis*, dans le penultiéme chapitre du liv. 8. qui est le dernier dans l'original, fol. 81. r°. édit. de 1505. *Golfarins, goulus & voraces*. Je crois que ce mot vient de l'Italien *golfare*, engoufrer. *Le Duchat*.

GOLFE. De l'Italien *golfo*, fait de κόλπος. Voyez *gouffre*. M.

GOLGOTHA. C'est le nom Chaldéen ou Syriaque, que portoit du tems de N. S. la colline que nous appellons *Calvaire*, & qui étoit hors des murs de Jérusalem. Ce mot *Golgotha*, de même que *Calvaire*, signifie *crâne* : c'est une corruption de l'Ebreu גלגלת *gulgoleth*, qui signifie la même chose, & qui est formé du verbe גלל *gâlal*, rouler. Le crâne a été ainsi appellé en Ebreu, parce que c'est une chose ronde. Lorsqu'il est dit dans S. Jean XIX. 17. que le Calvaire se nomme en Ebreu *Golgotha*, il faut entendre par cet Ebreu, le langage que parloient les Ebreux de ce tems-là, c'est-à-dire, le Chaldéen ou Syriaque, lequel ne différoit pas beaucoup du véritable Ebreu. Il y a apparence que la colline du Calvaire fut nommée de la sorte parce qu'elle avoit la forme du crâne humain Voyez *Calvaire*. *

GOLIARD. Vieux mot, qui signifie *bouffon*. Il y a des Canons contre les Clercs *Goliards*; & la glose reconnoît que ce mot est François, & qu'il nous appartient. M. du Cange dérive de-là l'Italien *gagliardo*, & notre François *gaillard*. Voyez *Gaillard*. *

GOLILLE. Collet que les Espagnols portent au haut du pourpoint, ou du juste-au-corps, & qui entoure le cou. Ce mot vient de l'Espagnol *golilla*, qui signifie la même chose : & *golilla* est fait de *gola*, qui en Castillan signifie la gorge, & qui vient du Latin *gula*. La *golille* est ce qui enveloppe la gorge ou le cou. *

GOM.

GOMBETTE. On a ainsi appellé la Loi des Bourguignons. De *Gombata* : par corruption, pour *Gundebada*. De Gondebaut, Roi & Législateur des Bourguignons. Hincmar, Archevêque de Reims, au livre où il parle pour Lothaire, dans l'affaire de Tietberge : *Tamen si Christiani sunt, sciant se, nec Romanis in die Judicii, nec Salicis, nec Gundebadis, sed Divinis & Apostolicis Legibus judicandos*. Et de-là vient que les Bourguignons sont appellés *Gunthodingi* dans le Concile de Francfort, Canon 45. & *Gundebodingi*, dans le Capitulaire d'Aix, chap. 63. *Gombata*, pour *Gundebada*, se trouve dans une Inscription Ecclésiastique de Charlemagne : *Ex Capitulis, & Lege Salica, Romana, & Gombata*. Sur lequel lieu, voyez le P. Sirmond, dans ses Notes sur les Conciles de France, tome 2. pag. 248. *M*.

GOMEAU. Mot usité dans le Beauvoisis, pour signifier *un pot-à-l'eau*. De *cucumellum*. Voyez *coquemar*. M.

GOMEINES. Grosses cordes de navires. Les Espagnols disent *gumena* en la même signification; & les Italiens, *gumena*, *gumina*, & *gomona*; & les Arabes, *algiommel*. Tous ces mots viennent de *camelus*, dans la signification de *chable*. Voyez *chable*. Je me suis trompé dans mes Origines de la Langue Italienne, en dérivant *gomona* de *gemina*. M.

GOMMIERS. C'est une espéce de chaussures des paysans des Pyrénées. Et ce sont des peaux liées aux piés avec des cordes. *M*.

GON.

GOND *de porte*. De *gomphius* : qui se trouve en cette signification dans la Préface du livre de Hebernus, des Miracles de S. Martin : *Ostium fusile, quod gomphiis, & virtevellis, & quatuor clavibus firmabatur*. ¶ *Gomphius*, *gemphidus*, *gemdius*, *gomdus*, GOND. ¶ Le Latin *gomphius* vient du Grec γόμφος, qui signifie *cuneus*, *clavus* : d'où les dents molaires ont été appellées γομφίοι : *quòd clavorum modo genis infigantur*. ¶ Les Languedociens appellent un gond, *gafou*. M.

GONDEBAUD. Nom propre d'un Roi de Bourgogne. En Latin *Gundibaldus*, ou *Gundobaldus*. Il vient de *gund*, qui signifie *bellum*, & de *bald*, qui signifie *audax*, *fortis*, *intrepidus*. Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 614. GUND, *bellum, prælium. Vox Francica & Vandalica, sed paulùm deflectens ab Anglo-Saxonica* guth *ejusdem significatus .... Celtas eodem sensu dicere* cat, *suprà demonstravi in loco. A Celtico* cat *igitur est Saxonicum* guth; *à* guth, *Francicum* gund *per epenthesin; à* gund, *Islandicum* gunn *per apocopen. Nam hoc vitium passa est vox Francica apud septentrionales. Verelius in Indice* : gunn *prælium. Interest rei etymologicæ has mutationes nosse, quia, his nisi probè cognitis & perspectis, de nominibus propriis judicium ferri nequit. De nominibus à* cat *oriundis vidimus suprà in voce. Restat ut ea quæ à* guth *&* gund *oriuntur, perpendamus. Hujusmodi sunt* : GONTHARIS, Guntharis, Gunther, *pugnax bellicosus. Godigiseli Vandalorum Regis filius, apud Procopium*. GUNDERICUS, *bellipotens. Rex Vandalorum in Hispania, apud Isidorum in Chronico*. GUNDEMUNDUS, *vir bellicosus. Rex Vandalorum in Africa, Giserici ma-*

gni nepos, *apud Procopium*. *A* mund *vir*. GUNTRAMNUS, *bello validus*. *V. ram. Rex Francorum*, *apud P. Diac*. GUNDOBALDUS, *bello ferox*. *Recurrit in* bald. *audax*. *Grotius*, *quoties* gund *offendit in nominibus propriis*, benevolum *aut* benevolentiam *interpretatur*. *Quod minimè fecisset*, *si verum vocis significatum*, *qui nunc primùm in lucem prodit*, *cognitum habuisset*. *A Saxonico* guth *est* GUTHBERTUS, *bello clarus*. *Quo nomine claruit quidam Sanctus*. Pour ce qui est du mot *bald*, qui forme la seconde partie du nom *Gondebaud*; voyez *Baudouin*. *

GONDEMAR. Nom propre d'homme. Il vient de la Langue Teutonique, de même que le précédent; savoir de *gund*, *bellum* : voyez *Gondebaud* : & de *mare*, ou *maru*, qui signifie illustre, célébre, & qui entre dans la composition de plusieurs noms propres d'hommes. C'est la même chose que l'Alleman *mare*. Voyez Wachter, dans son *Glossar. German*. à ce mot. *

GONDOLE. Vaisseau pour boire. Le Président Fauchet, ch. 1. de son Traité de l'Origine des Chevaliers: *Nous appellons* gondole *un certain vaisseau à boire*, *de la ressemblance qu'il a avec les petits bateaux passagers*, *dont on se sert à Venise pour passer les canaux*. Les Latins ont appellé de même *cymbium*, un vaisseau à boire: de *cymba*, espéce de navire. Pompeius Festus : CYMBIUM. *Poculi genus* : *à similitudine navis*, *quæ dicitur* cymba. Macrobe, liv. v. de ses Saturnales, chapitre dernier: CYMBIA *autem hæc*, *ut ipsius nominis figura indicat*, *diminutivè à* cymba *dicta* : *quod & apud Græcos*, *& apud nos*, *ab illis trahentes*, *navigii genus est*. Il ajoute : ce qui fait extrêmement à notre propos : *Ac sanè animadverti ego*, *apud Græcos multa poculorum genera à re navali cognominata* : *ut* carchesia *suprà docui* : *ut hæc* cymbia : *pocula procera*, *ac navibus similia*. On peut ajouter σκάφιον à ces exemples. Le mot François *gondole*, selon le Président Fauchet, a donc été fait de l'Italien *gondola*, en la signification de *petit vaisseau de mer*. Mais il peut aussi avoir été fait de *gondolus*, diminutif de *gondus* : lequel mot *gondus* se trouve dans les Gloses anciennes interprété *scyphus*, & *patera* : & qui vrai-semblablement a été dérivé de κόνδυ, qui dans Hésychius, est interprété ποτήριον βαρβαρικόν : & κύμβιον, que j'explique d'un vaisseau de mer. Ce mot de κόνδυ se trouve en cette premiere signification dans les Septante, au chapitre XLIV. de la Genése, verset 2. & au chap. LI. d'Esaïe, verset 17. M. Ferrari dérive *gondola* de *contus* : *quòd navicula hujusmodi contis*, *non remis*, *agantur*. Covarruvias dit la même chose. M. Guyet dérivoit *gondola*, de κύμβη. κύμβη, *cumba*, *cumbula*, *combola*, GONDOLA. ¶ Je ne trouve point que les Italiens, ni les Espagnols, se soient servis de *gondola* en la signification de *vaisseau à boire*. M.

GONDOLE. Le Scholiaste de Juvénal, sur la cinquiéme Satyre : *Gondeia*, *genus navis quo Afri utuntur*. Huet.

GONFANON. C'est une Enseigne & un Drapeau de guerre. En armoiries, il est représenté avec trois queues pendantes. Et je le trouve distingué des autres Enseignes. Le Roman de Guillaume au court nez, décrivant une Armée de Sarazins :

El premier chef à quatrevingtz Enseignes;
Et dix Dragons; *& Gonfanons cinquante*.

L'ancienne Chronique de Flandre, chap. 67. *Et tenoit en sa main une lance à quoy l'oriflame estoit attachée d'un vermeil samit*, *à guise de gonfanon à trois queues*. Aussi Froissart, vol. 2. chap. 125. dit que l'oriflame étoit faite en maniere de gonfanon. L'origine de ce mot est de difficile recherche. Ces Pannons ou Drapeaux, que nous appellons *Pannonceaux Royaux*, & que le Droit Romain appelle *vela Regia*, dont on se sert pour marque de saisie ou sauvegarde du Roi, étoient appellés, en Langage du Nort, *wiffa*. La Loi des Bajuvariens, tit. 9. ch. 12. *Qui autem signum quod propter defensionem ponitur*, *aut injustum iter exscindendum*, *vel pascendum*, *vel campum defendendum*, *vel amplificandum*, *secundùm morem antiquum*; *quod signum* Wiffam *vocamus*; *abstulerit*, *vel injustè reciderit*, *cum uno solido componat*. La Loi des Lombards, liv. 3. tit. 3. §. 6. parlant de ceux qui ont refusé par trois fois de payer la dîme, se sert du verbe *wiffare*, pour ce que nous appellons *saisir* : *Si iterum contemptores existant*, *tunc per publicam authoritatem domus vel casa eorum wiffentur*, *quousque pro ipsa Decima*, *sicut suprà dictum est*, *satisfaciant*. En la même Loi des Lombards, liv. 1. tit. 27. §. 8. il y a *guiffare* : *Si quis sua authoritate terram alienam sine publico jussu guiffaverit*, *dicendo quòd sua debeat esse*, &c. C'est parce que les Langues du Nord prononcent les lettres *G* & *V* de la même façon. Lindenbrog, dans son Glossaire sur les Loix Barbares, rapporte une Glose ancienne, laquelle expliquant ce titre du Code, *Ut nemo privatus titulos prædiis suis vel alienis imponat*, *vel vela Regia suspendat*, fait cette remarque : *quod vulgò Longobardico more* guiphare *dicitur*; *apud nos* saisire. Puis donc que *wiffare*, ou *guiffare*, signifioit *suspendre* ou *attacher les Pannonceaux Royaux*, c'est-à-dire, de petits Drapeaux ou Guidons aux armes du Roi; il est aisé de juger qu'on fit de-là *gonfanon* : si ce n'est qu'on veuille dire qu'il est formé de *guifa*, & de *fanon*, qui signifie aussi un petit Drapeau. *Caseneuve*.

GONFANONIER. La Coutume de Boulenois, art. 7. dit *Gonfanier*. Quelques-uns l'écrivent *Gonfalonier*; à l'imitation des Italiens, qui disent *Gonfaloniere*. C'est celui qui porte l'Enseigne & le Gonfanon. Les Capitulaires de Charles le Chauve, parlant des Abbés & Abbesses, qui envoyerent à la guerre leurs hommes, c'est-à-dire, leurs Vassaux, titre 32. chapitre 13. *Qualiter unusquisque Episcopus*, *vel Abbas*, *vel Abbatissa*, *cum omni plenitudine & necessario hostili apparatu*, *& ad tempus*, *suos homines illuc transmiserint*, *cum Guntfanonario*. Car comme les Prélats avoient des Vassaux qu'ils étoient obligés d'envoyer à la guerre pour le service du Prince : il y avoit un de ces Vassaux, au Fief duquel étoit attaché le devoir de porter la Banniere ou le Gonfanon de l'Evêque ou de l'Abbé duquel il relevoit : comme le Comte de Vexin, qui étoit obligé de porter à la guerre l'Oriflame, qui étoit la Banniere de l'Abbaïe de S. Denis, de laquelle son Comté relevoit. Mais enfin *Gonfanonier* a été pris pour la premiere dignité d'un Royaume. Le Roman de Guillaume au court nez introduit un Roi des Sarazins, parlant de cette sorte :

Qui me prendra Guillaume le guerrier,
De mon Reaume sera Gonfanonier.

Et l'Histoire du Connétable du Guesclin, dit que le Connétable de Fiennes, rendant l'épée au Roi Charles, l'assura qu'il n'y avoit point d'homme qui la méritât mieux que Bertran du Guesclin : & que

le Roi lui témoigna, que s'il avoit tout le monde en sa Seigneurie, & qu'il voulût avoir un bon Gonfanonier pour garder sa terre, il n'en éliroit point d'autre. *Caseneuve*.

Gonfanonier, ou Gonfalonier. De *Guntfanonarius* : mot qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Gonfalon, c'est un étendard. Gonfalonier, c'est celui qui porte l'étendard. *Gonfalon*, a été dit pour *confanan*, mot composé de la particule *con*, & du substantif *fano*, *fanonis*, fait de l'Alleman *fane*, qui signifie *vexillum*. Voyez le P. Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve; Vossius *de Vitiis Sermonis*; M. du Cange, dans son Glossaire; & mes Origines Italiennes au mot *gonfalone*. M.

Gonfanonier. Il n'est point vrai, selon Wachter, que *gonfanon* ait été dit pour *confanon*, & que *gon* soit la particule *con*. *Gonfanon* vient de *gundfane*, mot purement Teutonique, composé de *gund*, qui signifie guerre, combat; & de *fane*, qui signifie étendard. Ainsi *gonfanon* veut dire, étendard de guerre. Au sujet de *gund*, voyez ci-devant *Gondebaud*. Somnerus, dans son Dictionnaire Anglo-Saxon, explique *guth-fana* par *labarum*; c'est-à-dire, *vexillum militare*. *Guth* est la même chose que *gund*. Voyez *Gundebaud*. Verelius, dans son Index, explique aussi *gunfana* par *vexillum militum*. L'Italien *gonfanone*, a la même origine que le François *gonfanon*. Pour ce qui est de *fane*, il est certain qu'il signifie étendard. Voyez ci-devant *Fanon*. Mais dans sa signification primitive, c'est un drap de laine, un linge : ensuite une bande, une envelope, une serviette, un mouchoir : & enfin un étendard, à cause de la ressemblance d'un étendard avec toutes ces choses. Wachter, dans son *Glossar. German.* pag. 411. dérive *fane* du Latin *pannus*; & le Latin *pannus* du Grec πῆνος, qui signifie *tela*, *textura*. Le même Auteur parle ainsi à la page 411. Fane, *vexillum. Anglo-Saxonibus* fana, fœna; *Francis & Latino-Barbaris* fano. *Quibus convenit vox Cambrica* penwn. *Plerique* fane *deducunt à* band *fascia*, *quod ejusmodi fasciæ perticis alligatæ priscis erant pro vexillis, sed revera notionibus & dialectis differunt. Nam* band *Gothicâ linguâ est signum, & Longobardicâ signum militare, ut demonstravi in voce*; fane, *Francicâ, linteolum ex hastili dependens, sensu à mappulis ab labara & vexilla ob manifestam similitudinem translato. Præcipuum & antiquissimum compositum, quod mire exercuit ingenia eruditorum est* gundfane, *quod explicavi in loco*. Voyez l'Auteur à ce mot.*

GONFLÉ : pour *enflé*, *bouffi*. De l'Italien *gonfiato*, fait du Latin *conflatus*. M.

GONIN : comme quand on dit, *c'est un maître gonin*. Bodin, dans sa Démonomanie, & dans son Discours contre Wier, dérive ce mot *maître gonin*, de l'Ebreu *megonim*, qu'il dit signifier *maître sorcier* : qui est, ajoute-t-il, ce que signifie parmi nous le mot de *maître gonin*. Cette étymologie n'est pas recevable. *M.*

Gonin. Je crois que *gonin* est un diminutif de *cuniculus*, dans la signification d'un *conil*, animal qui se cache dans les trous qu'il fait sous terre. *Cuniculus*, *cuniculinus*, *cunilinus*, *cuninus*, gonin. On traite de *maître gonin*, un homme qui a mille faux-fuyans & mille cachettes pour s'empêcher d'être découvert dans ses ruses. Rien de plus fréquent dans notre langue que le changement du C en G. *Le Duchat*.

GONNE. GONNELLE. Sorte de vêtement. De *gumna*, & de *gonnella*. Voyez *grisegonnelle* ci-dessous. *M.*

GONNELLE. Diminutif de *gonne*. De γόνυ, qui signifie *le genouil*. Car c'est une espéce d'habit qui couvre les genoux, comme une cote ou jupe de femme, dont les pans descendent jusqu'aux genoux. De-là vient le soubriquet de *Grisegonnelle*, qui fut donné à Geoffroy, Comte d'Anjou. Henri Spelman, dans son Archéologue, sur le mot *guna* : *A Græco* γῦνα, *pro* γόνατα, *id est* genua, *non malè dicatur*; *quasi vestis quæ genua tegit* : *ut* humerale, *quæ humeros*; podera, *quæ pedes*. Selon le Glossaire de Cabasilas, cité par le Jésuite Gretser, sur le chap. 1. de Codin, γονάτιον signifie un vêtement qui pend sur les genoux. Ἐπιγονάτιον, ou ὑπογονάτιον, étoit aussi un habit dont les Evêques Grecs se servoient au Sacrifice de la Messe; lequel s'attachoit aux flancs, & leur descendoit sur les genoux; & duquel, comme remarque Balsamon, ils se servoient, en mémoire du linge que Jesus-Christ portoit lorsqu'il lava les pieds à ses Disciples. Cluverius, dans son Ancienne Germanie, tient que *gonne* & *gonnelle* sont formés de *gaunaca*, ou *caunaca*, qui signifient *des tapis*, ou *des couvertures velues*. Car les Gloses d'Isidore expliquent *gaunaca* par *gausapa*, qui est une étoffe velue. *Caseneuve*.

GONTRAN. Nom d'un Roi des François. Il vient de *gund*, *bellum*, & de *ram*, *validus*; & il signifie, par conséquent, *bello validus*. Voyez *Gondebaud*, & *Bertrand*.*

GOR.

GORET. Petit pourceau. Du Latin-barbare inusité *corretus*, diminutif de *corus*, fait de χοῖρος. *Corus*, *cora*, gorre. *Corus*, *coro*, *coronis*, goron. *Corus*, *cori*, *corinus*, gorin. Et si l'on en croit Pontus de Thyard, Evêque de Châlons-sur-Saone, c'est un mot pur Grec. Voici ses termes, qui sont de la p. 19. de son Livre *de Recta Nominum Impositione* : *Quid? attendat quis vernulas, subulcas, & porcarias, sues, dum à pastione redeunt, in haræ vestibulo, ad potionem vocantes; illud* κοῖ, κοῖ, κοῖ; χοῖρε, χοῖρε, χοῖρε; coin, coin, coin; goré, goré, goré; *Græcissantes, inclamare audiet. Vel* gry, gry, gry : *quod Græci* γρῦ, *imitamentum suillæ vocis, esse dicebant. Rides. At libet : Aristophanicum enim est.* Jules Scaliger, sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, page 729. le dérive de *grunnitus*. Δέλφακα, *Galli* cochonem, *Vascones* tessonem, *vocant. Si paulò major*, gorret, *à* grunnitu, *dicitur*. Le Pere Labbe, au mot *gorre*, à la page 265. de la premiere partie de ses Etymolgies Françoises, prétend que ce mot a été fait par onomatopée. Les Grecs vulgaires disent γρυλίζειν, & γρύνιον. Voyez Tzetzès, Histoire 418. de la XII. de ses Chiliades, & Meursius, dans son Glossaire.

Nos vieux François ont appellé *rime goret*, une rime non riche. Charles Fontaine, dans son Art Poëtique, liv. 1. au ch. 7. qui est de la Rime : *En ces cinq especes de rymes, je te pense avoir montré la meilleure part de ce qu'il s'en peut dire : car ce que les resveurs du temps passé ont appellé* la ryme goret, *& j'appelle* ryme de village, *ne mérite d'estre nombrée entre les espéces de rymes, non plus qu'elle est usurpée entre gens d'esprit*. Pierre Fabri, Curé de Méray, natif de Rouen, dans son Traité de la Vraye Rhétorique, livre 2. fol. 14. *Une autre*

fort basse rithme; *que l'on appelle* rithme de goret, *ou* de boutechouque; *qui garde mesure en syllabes; mais en la rithme, a peu ou point de convenance: laquelle n'est approuvée qu'entre ruraux & ignorans, qui en font les dits, pour aller à la moutarde: comme cy:*

Grand Guillaume.
C'est bel ouvrage que de plastre,
Quand on le fait bien mettre à point.
C'est dommage quand on le gaste.

A Paris, on appelle *Goret* le premier Compagnon d'un Cordonnier: lequel tient la place du Maître, en l'absence du Maître, à l'égard des autres Compagnons. *M.*

GORET. L'Auteur du Glossaire sur les Noels Bourguignons, au mot *gorai*, qui est la même chose que *goret*, approuve le sentiment d'un de ses amis, qui dérive ce mot de *verres*, d'où, selon lui, on a fait *voret*, & ensuite *goret*. *

GORGE. Ce mot signifie proprement *le fond de la bouche*. Et de-là, ces façons de parler, *couper la gorge; coupe-gorge; mentir par sa gorge*. Il a signifié ensuite *la poitrine d'une femme*. Dans la premiere signification, les Italiens disent aussi *gorga*, & *gorgia*: que M. Ferrari dérive de *gula*. Je crois que ces mots Italiens, de même que le François *gorge*, & l'Alleman *gurgel*; car les Allemans appellent une gorge *gurgel*; ont été faits de l'ancien mot Latin inusité *gurgum*: d'où le mot *gurgulio*, pour *le gavion*. *Gurgum, gurgium, gurgia,* GORGIA. Les Espagnols disent *garganta*, & *garguero*: il y a apparence que tous ces mots ont été formés du Grec inusité γάργα: d'où γαργαρέων, qui signifie *le gosier*; d'où *Gargantua*, personnage de la Satyre de Rabelais. *M.*

GORGE. On dit par maniere de proverbe: C'est un ris de Boucher, il ne passe point le nœud de la *gorge*. Ce proverbe, dit M. de Brieux dans ses Origines de quelques Coutumes anciennes, est commun parmi le peuple de la haute Normandie, & vient, ou de ce que d'ordinaire les Bouchers tiennent leurs couteaux à leur bouche, ce qui leur fait montrer les dents, & faire une contorsion de lévres imitant le ris; comme on dit qu'il arrive à ceux qui avoient mangé une certaine herbe de Sardaigne, ainsi qu'il se voit dans Erasme, à l'endroit où il parle du ris Sardonique: ou bien cette façon de parler a pour fondement une fausse plaisanterie, & allusion au mot de bouche; & ainsi le ris de Boucher ne voudroit dire autre chose, sinon le ris d'un homme qui ne rit que de la bouche, &, comme on dit autrement, du bout des lévres. On se sert de l'un & de l'autre quand on voit quelqu'un témoigner à l'extérieur, qu'il a beaucoup de joie & de satisfaction, quoiqu'en effet il ne soit pas trop content: *Nec gaudium gaudet genuinum & intimum, atque in ipso penetrali cordis & anima vigens*, comme dit élégamment Aulugelle. *

GORGE-ROUGE. Petit oiseau: ainsi appellé de la rougeur de sa gorge; pour laquelle les Florentins l'ont aussi appellé *pettirosso*; & les Arétins, *rossiccio*; & les Espagnols, *pitiroxo*; & les Anglois, *roben redbrest*; & les Allemans, *rothbrustlein*. Les Grecs l'ont appellé ἐρίθακος, qui signifie *rougeâtre*: que Gaza a traduit *rubecula*. Nos paysans d'Anjou l'appellent *rubiette*, mot formé de *rubietta*: & *rubiane*, mot formé de *rubiana*. Ceux du Maine, selon le témoignage de Belon, la nomment *gadrille*. Et l'Auteur des Ruses Innocentes de la Chasse & de la Pêche, l'a appellée de même. C'est à la page 115. Ceux d'Anjou la nomment aussi *gadille*. Et ces mots, *gadrille*, & *gadille*; ont été faits de *rubiadilla*, *rubjadilla*, *jadilla*, *gadilla*: d'où GADILLE, & GADRILLE. On la nomme aussi *roupie*. *Et pource qu'on la voit venir aux villes & villages, lorsque les roupies pendent au nez des personnes, les autres l'ont nommée* une roupie, dit Belon. Belon se trompe. Elle a été appellée *roupie*, de *rubia*. Voyez *roupie*.

Il me reste à remarquer ce que dit Belon, que cet oiseau a été mal appellé *gorge-rouge*, sa gorge n'étant pas rouge, mais orangée. Jules Scaliger, à la page 885. de ses Commentaires sur l'Histoire des Animaux d'Aristote, dit qu'elle est le συρρύλας d'Aristote: qu'il traduit *byrriola*. M.

GORGERE. Collet antique de femme, servant à couvrir la gorge & le cou. Les mots *gorgerin* & *gorgerette* étoient plus en usage à Paris. En Province on disoit plutôt *gorgére*. On les y portoit plus ou moins façonnées, suivant la condition. Sur quoi on peut voir le Réglement de Police imprimé à Dijon l'an 1580. Les *gorgéres* des femmes avoient emprunté leur nom des *gorgéres* des gens de guerre, lesquelles faisoient partie de l'armure; & c'est ce que depuis on a nommé *haussecou*. Il en est de même des jaserans, ou colliers tissus les uns à mailles d'or, les autres à mailles d'argent, à la maniere des jaserans de guerre, ainsi nommés parce que c'étoient des cottes tissues à mailles d'acier, en Espagnol *azero*, d'où le mot *jazeran*, ainsi écrit anciennement, a été formé. Ces colliers ou jaserans étoient plus ou moins ornés, suivant la qualité des personnes. *Glossaire sur les Noels Bourguignons*, au mot *Gorgeire*. *

GORGERETTE. Lat. *mamillare*. C'est un diminutif de *gorgére*, fait de *gorge*. Lespleigny:

Que d'empoiser elles s'amusent
Leurs gorgéres & collerettes. M.

GORGERIN: ornement de gorge. Les Espagnols disent *gorgerina*. ¶ C'est un dérivatif de *gorge*. M.

GORGIAS. C'est un mot substantif & adjectif. Quand il est substantif, il signifie cet ornement que les femmes portoient à leur gorge. *Fascia pectoralis*. Quand il est adjectif, il signifie *habillé élégamment*. Et de-là, *se gorgiaser*. ¶ C'est un dérivatif de *gorge*. M.

GORGIAS. Rabelais, liv. 4. chap. 65. *Ce gorgias Euripides, dit Panurge, toujours a maudit les femmes*. Il semble que dans ce passage *gorgias* se doive prendre en la signification d'un Auteur qui a le stile mignard & délicat. Ou peut-être dans la signification de *braillard*, qui médisoit des femmes à gorge déployée: en vengeance de quoi aussi les chiens se gorgérent de ce Poëte, & le mangérent tout vif, comme Panurge le remarque dans la suite de ce passage. *Gorgias* vient de *gorge*, témoin ce passage de Rabelais, livre 2. chap. 32. *Lors commençai penser qu'il est bien vrai ce que l'on dit, que la moitié du monde ne sçait comme l'autre vit; veu que nul n'avoit encore escrit de ce pais-là, auquel sont plus de vingt-cinq Royaumes habitez, sans les déserts, & un gros bras de mer. Mais j'en ai composé un grand Livre, intitulé* l'Histoire des Gorgias: *car ainsi les ay nommez, parce qu'ils demeurent en la gorge de mon maître Pantagruel*. Le mot *gorgias* a signifié aussi *habillé proprement*; parce

que c'étoit la mode en France parmi les personnes du beau monde, hommes & femmes, de porter des habits fort décolletés. Voyez Nicot, au mot *Gorgias*; & H. Etienne, dans son Apologie pour Hérodote, chap. 28. où il décrit les modes ridicules qui avoient cours en France au quinziéme siécle. *Le Duchat.*

GORRE. Vieux mot François, qui signifie *pompe & braverie.* Et de-là l'adjectif *gorrier*, & *gorriere*. Coquillard :

Gorriers, mignons, hantans banquets,
Gentils, fringans, & dorelos.

Jean Marot, dans son Epître des Dames de Paris, aux Courtisans de France étant en Italie :

Et y veoit-on souvent la vieille ouvriere
Estre gorriere, & faire la poupine.

De γαῦρος, *superbus, elatus.* Rabelais, 1. 57. a dit *palefroy gorrier.* Théodoret, dans son Livre de la Providence, a dit de même, ἵππον γαυριῶντα.

On appelle aussi GORRE une truie. Voyez *goret*. M.

GORRE. En Normandie signifie la vérole. C'est un mot d'origine Gauloise. Dans la Langue de Galle, & en bas Breton, *goir* signifie *ulcére, pus, pustule.* Huet.

GORSE. La Coutume de la Marche, Art. 330. *Tertre & gorse estant entre un prey & une terre, appartient au Seigneur du prey, s'il n'appert du contraire.* M.

GOS.

GOSIER. Peut-être de *gula*, de cette maniere : *Gula, gulum*, par métaplasme; *gulicium, guliciarium, guciarium*, GOSIER. Voyez *gozzo*, dans mes Origines de la Langue Italienne. *M.*

GOT.

GOTHS. Nom de peuple. Ce nom est aussi célébre que l'origine en est incertaine. On ne peut cependant douter qu'elle ne soit Germanique, parce que les *Goths* étoient un peuple Germain, qui habitoit dans les commencemens près de la mer Baltique, & aux environs de la Vistule. Il ne faut pas les confondre avec les *Gétes*, qui étoient un peuple originaire de Scythie, & qui, ayant passé en Europe, vinrent s'établir aux environs du Danube. Cependant une infinité d'Auteurs, même des plus illustres, ont confondu ces deux peuples. On donne trois différentes étymologies du nom de *Goths*. Les uns le font venir de *Goth*, qui, en langage Gothique, signifie Dieu, ainsi que *God* en Anglo-Saxon, & *Gott* en Alleman : &, suivant cette étymologie, *Goths*, en Latin *Gothi*, *Coti*, & *Gotti*, signifieroit *Divins.* Cornelius Agrippa, liv. III. *De occult. Phil.* chap. 35. est de ce sentiment; car voici comment il s'exprime : *Nec alia ratione* GOTHI *nuncupati sunt, quam quòd summum Deum eorum linguâ nuncupabant* GOTTUM. D'autres dérivent ce nom, de *gut*, ou *god*, qui signifie *bon*; comme qui diroit des hommes bons, simples, & innocens. C'est l'étymologie que donne Grotius dans son Index. Voici ses termes : GOTHI, *id est boni, id nomen à vicinis accepére ob hospitalitatem, ut à contrariis moribus suum* QUADI. Enfin d'autres dérivent le nom des *Goths* de *jæt*, terme Gothique qui signifie *géant.* Ecoutons là-dessus Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 599. où il parle ainsi : GODE, gode, *longurio. Vox Suevis à Juthungis aut Alamannis relicta.* Jæt *vocabulum Gothicum est, quod gigantem significat, teste Wormio in Monum. Dan. pag.* 523. *Verelius in Indice :* jotun *gigas*, jœtte *homines monstrosâ staturâ cæteros mortales supergredientes. Suecis* jœt, *vel* giœtte, *etiamnum gigantem denotat. Verosimile est* GOTHICUM *nomen, toto orbe celeberrimum, à vastitate corporum desumptum esse, etiamsi Verelio hoc etymon in Spelmanno displiceat. Gothorum magna corpora notavit Procopius, de Bello Vand. lib.* 1. *cap.* 2. Cutis omnibus candida, flava cæsaries, corpus procerum. *Loquitur de Gothis, Vandalis & Gepidis. Eadem ratio nominis* JUTARUM (*qui Anglo-Saxonibus* geatas *vocantur, quasi longuriones*), *& fortè etiam* JUTHUNGORUM. *Vide plura in* Gothi. De ces trois étymologies, je préférerois la derniere, comme la plus naturelle, & la mieux fondée en raison; au lieu que les deux autres n'ont en leur faveur que de simples convenances de son, lesquelles ne suffisent pas pour établir une bonne étymologie, lorsqu'elles ne sont pas appuyées d'autre chose. Il ne faut pas se laisser tromper par ces convenances de son. Un mot ne vient pas toujours de celui auquel il ressemble davantage. Et pour ce qui est du nom dont il s'agit présentement, quelle preuve donnent de cette bonté des *Goths*, ceux qui dérivent ce nom du mot Germanique, ou Teutonique, ou Gothique, qui signifie *bon*? Et d'un autre côté, par quelle raison les *Goths* auroient-ils été ainsi appellés du mot qui signifie *Dieu?* Etoient-ils plus attachés au culte de la Divinité que les autres peuples? Je crois donc, encore un coup, qu'il faut s'en tenir à l'étymologie qui dérive le nom des *Goths* de la grandeur de leur taille. *

GOU.

GOUDO. Terme Bourguignon. On le lit dans le XIII. des Noels Bourguignons, page 44. édit. de 1720.

C'ai mai gorgeire,
Mon jaseran,
Mai clarceleire,
Mon goudô blan.

C'est une jupe plissée, faite ordinairement de plusieurs bandes de velours de diverses couleurs, tenant à un corps bigarré, ouvert & lacé par devant, mais non plissé. Les *goudô* des villageoises n'étoient souvent que d'une couleur seule, & d'une étoffe fort simple, la plûpart même de toile rousse. Celui dont il est parlé dans ce Noël, étoit de toile blanche. Feu M. Dumay avoit opinion que le *goudô* étant un habillement où il y avoit beaucoup à coudre, savoir le corps à la jupe, & cette infinité de godrons ou plis de la jupe, on l'avoit de-là nommé *coudô*, quoique l'on ait dit par corruption *goudô*. J'incline plutôt néanmoins à croire, que cet habit où le corps tient à la jupe, en sorte qu'il paroît rond, & qu'on ne sauroit le mettre que par dessus la tête, comme une chemise, est appellé en Bourguignon *goudô*, de sa ressemblance à un godet. C'est par rapport à cet arrondissement qu'on dit qu'un chapeau fait le *godet*. Glossaire sur les Noëls Bourguignons, au mot *goudô*. *

GOUDRAN. GOUDRON. C'est la liqueur

liqueur qui distille du sapin mis par un bout dans fourneau. Voyez Pline, xvi. 11. & ci-dessus le mot *godron*. M.

GOUFRE. Joachim du Bellay s'étant servi de ce mot dans son Antérotique, il en a été repris par Charles Fontaine, dans son Quintil Censeur, en ces termes :

A celle du Stygieux gouphre,
Où d'une miniere de soulphre.

GOULPHRE *pour* goulphe ; *qui vient de* γόλφος (il vouloit dire de κόλπος, ou du moins il le devoit dire). *Mais c'est pour venir à la rime.* Charles Fontaine se trompe. Il faut dire *goufre*, & non pas *goulphre*. ¶ Voyez *golfe*. M.

GOUFRE. Wachter dérive ce mot de la Langue Teutonique. Voici ses termes, dans son *Glossarium Germanicum*, page 514. GAFFEN, *os pandere, hiare. Anglo-Saxonibus* geapan, *Belgis* gaapen, *Scandis* gapa. *Fortasse à* kaw *cavus, ut propriè sit diductis labris cavum facere. In derivatis dicitur de omnibus rebus quæ aperturam patiuntur. Inde Anglo-Saxonibus* geaflas *fauces ; Islandis* gap *hiatus, foramen ; Gallis* goufre, *gurges ; Cambris* gwefl *labrum, labium ; Suevis* vaffel *rictus ; & stilo agresti os.* *

GOUGE. Outil de Menuisier. De *guvia*, mot Gaulois. Isidore, livre xix. de ses Origines, au chapitre 19. qui est des Ouvriers en bois ; *de Lignariis :* Canterium : *Galla*, guvia. On l'appelle encore aujourd'hui en bas Breton *gwef*. Et *gouge* a été fait de *guvia*, de cette maniere : *Guvia*, *gubja*, GOUGE. L'I voyelle est devenu consone. ¶ Les Espagnols l'appellent aussi *guvia*. *Guvia de carpintero.* M.

GOUGE signifie aussi la garce d'un soldat. Et en cette signification, il peut venir de *goujat*. Il se prend pour toute sorte de garces. Coquillart, dans son Monologue des Perruques :

Payer la gouge tout comptant.

Gouge, dans le Languedoc, se prend simplement pour *une fille* ; comme *garce*, en plusieurs lieux de ce Royaume. *M.*

GOUGE. De גויה *goja*. C'est ainsi que les Juifs appellent les femmes Chrétiennes. *Huet.*

GOUHOURDE. De *cucurbita*. Le vieux Dictionnaire Latin-François publié par le Pere Labbe : CUCURBITA, *coborde*. De *gobourde*, on a fait *gourde*, par contraction : & ce dernier mot est le plus usité. *M.*

GOUJAT. C'est le valet d'un homme de guerre ; en Latin *cacula*, & *calones* au plurier. Comme *garson* & *garse*, qui signifient *jeune homme* & *jeune fille*, ont été pris pour *valet* & pour *chambriere :* ainsi *goujat* & *goujate*, qui, en Languedoc, signifient *un garson* & *une fille*, ont été aussi pris pour *valet* & pour *chambriere ;* bien que *gouje* signifie proprement une *chambriere* d'âge un peu avancé, & *goujate* une plus jeune. De-là vient que les valets des gens de guerre sont appellés *goujats :* & non pas de *galearius*, comme quelques-uns l'ont cru. *Caseneuve.*

GOUIAT, ou GOUIART. *Goujart* a été fait de *galiarius*, dont les Anciens se sont servis pour signifier *un valet de soldat*. Eusébe, liv. 1. de sa Chronique : Ῥωμαῖοι Γαλλῶν μυριάδας δ' πρὸς τοῖς τετρακοσίοις ἀνεῖλον. Τοὺς δὲ αἰχμαλώτους αὐτῶν κατεδουλώσαντο, ΓΑΛΙΑΡΙΟΥΣ καλοῦντες αὐτούς. Végéce, livre 1. chapitre 10. *Non solum autem pedites, sed & equites, ipsosque equos ; vel lixas, quos* galearios *vocant, ad natandum exercere percommodum.* Et au livre 3. chap. 9. *Ex ipsis calonibus, quos* galearios *vocant.* Isidore, dans ses Gloses : CALONES, *galearii militum.* Et *galearius* a été dit *à galea ; quòd galeam portarent.* Tibulle, livre 2. Eleg. 6. *Levi galeâ qui sibi portat aquam.* Au lieu de *galiarius*, on a dit *galiaria :* ce que le Grammairien Velius a condamné de solécisme. *Militis puer*, galiarius *rectè dicitur : nam* galiaria *solœcismus.* ¶ Voyez M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, page 35. & M. Bochart, page 743. de son Livre des Colonies des Phéniciens, qui dérive *galiarius* de l'Ebreu גליור *galiar*, ou de גוליור *guliar*.

On prononce aujourd'hui *goujat*. On a dit de même, *soudart* pour *soldat*.

J'oubliois à remarquer, que les Maçons appellent *goujat*, celui qui porte le mortier sur l'épaule. *M.*

GOUIERE. Le vieux Dictionnaire Latin-François du Pere Labbe : ARTOTYRA, *tarte*, ou *gouiere*. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

GOUINE. *Putain.* C'est un diminutif de *gouge*. *Gouge*, *gougine*, GOUINE. Voyez *gouge*. M.

GOUJON. Poisson. De *gobio*, fait de κωβιός. Moschopule, page 63. Κωβιὸς, ὄνομα ἰχθύος. M.

GOULIAFRE. Glouton, homme qui mange avec avidité. Bourgoin dérive ce mot de *gula*, que le peuple appelle quelquefois *goule*, pour *gueule ;* & d'*asper* âpre, d'où l'on a fait *afre*. Suivant cette étymologie, *gouliafre* veut dire naturellement *âpre de la gueule.* *

GOULIARD. C'est un homme qui fait le bouffon par les maisons. Voyez Charondas, sur la Somme Rural, page 717. *M.* Voyez *Goliard* & *Gaillard*.

GOULIARD. Dans le Poëme d'Alain Chartier, intitulé, *le Parlement d'Amour*, un *gouliard* c'est un gaillard, un homme qui se vante de bonnes fortunes, un menteur. On a dit aussi *gouliardise*. Ces mots viennent de *gula*. Le Duchat.

GOULOT. Le *goulot* d'une bouteille, d'une cruche, d'un arrosoir. C'est l'endroit par où l'eau entre dans la bouteille, dans la cruche & dans l'arrosoir. De *gula*. *Gula*, *gulum*, *gulotum*, GOULOT. *M.*

GOULOUSER. Je crois que c'est proprement convoiter, regarder avec des yeux *goulus*. Le Duchat.

GOULPETTE. *C'est, en Languedoc,* faire l'école buissonniere : *dit ainsi de* vulpes, *renard ; comme qui diroit*, faire un tour de renard. *Et le mot de* buissonniere *vient de ce qu'en la fréquente si peu, que les ronces & buissons y naissent.* C'est une des belles découvertes de M. Borel, dans ses premieres Additions à ses Antiquités Gauloises. Voyez l'*Ecole buissonniere* de M. Ménage. *S. Add.*

GOUPIL. C'est une espéce de petit renard. Jacques Fouilloux, chap. 61. de sa Venerie : *Tout ainsi qu'il y a deux espéces de bassets, il y a semblablement deux espéces de renards & de tessons ; sçavoir est, des tessons de porchins & de chemins ; & des renards, de grands, & de petits goupils.* Ce mot est formé de *vulpillus*, diminutif de *vulpes :* aussi-bien le même Fouilloux, au chap. 61. les appelle *vulpins*. En ancienne Langue Provençale *volpilh* signifie *lâche & poltron* comme un renard. Le Moine de Montaudo :

E enveja me de fort maneira
Hom volpilh que porta baneyra.
Caseneuve.

GOUPIL. C'est un vieux mot François, qui signifie *renard* : témoin le proverbe, *A goupil endormi rien ne chet en la gueule.* L'Auteur du Bestiaire :

Le goupil est moult artillos,
Quand il est auques famillots.

Ce mot a été fait de *vulpes*, de cette maniere : *Vulpes*, *vulpis*, *volpis*, *volpiculus*, *volpillus*, GOUPIL : comme GOLBE, mot Espagnol, de *volpe*, ablatif de *volpis*. Et *vulpes* a été fait d'ἀλώπηξ : pour lequel les Eoliens, avec leur digamma, ont dit ϝαλώπηξ.

De *vulpicularia*, on a fait GOUPILLIERE ; c'est-à-dire, *renardiere*. Il y a plusieurs personnes dans le Poitou, dans l'Anjou, dans le Maine, & en Normandie, qui s'appellent *Goupil*, & plusieurs Terres qui s'appellent *la Goupilliere*.

C'est au sujet de cette remarque sur le mot de *goupil*, que la Reine de Suéde, Christine, dit à M. Vossius, que je voulois savoir d'où un mot venoit, & où il alloit. *M.*

GOUPILLE. Les Horlogers appellent ainsi ces petites pointes d'épingles ou d'aiguilles, qui leur servent de chevilles pour joindre & arrêter, par le moyen des piliers ou tenons, les deux platines d'une montre. Ce mot vient de *cuspicula*, diminutif de *cuspis*. J'avois donné cette étymologie à feu M. Ménage, qui a oublié de la donner en son lieu. *S. Add.*

GOUPILLON. Asperges. Lat. *aspergillum*. Gr. περιῤῥαντήριον. M. Furetiere parle ainsi de l'étymologie de ce mot : *Ce mot vient de* goupil, *renard ; à cause de quelque ressemblance qu'il a avec sa queue ; ou plutost, parce qu'on se servoit autrefois d'une vraye queue de renard pour un goupillon. On en trouve la preuve dans les vieux Titres du Chapitre de Notre-Dame de Paris. Du Cange le dérive de* vespilio : *eò quòd ex caudis vulpium fierent.* Il n'est point vrai que cette preuve se trouve dans des Titres de Notre-Dame de Paris ; & il n'est pas vrai non plus, que M. du Cange dérive ce mot de *vespilio* ; à cause qu'on faisoit des *goupillons* à queues de renard. M. du Cange parle de *gouspillon*, dans la signification d'*un torchon*. Voici ses termes : VISPILIO, *tersorium*, *Gall.* gouspillon, vulpecula, *seu* cauda vulpeculæ : *quod ejusmodi terseria plerumque ex caudis vulpecularum fierent.*

Je crois pourtant que *goupillon* a été formé de *vulpilio*, à cause de sa ressemblance à une queue de renard : car il est ridicule de croire qu'on ait fait des asperges de vraies queues de renard. Il y a une herbe, qu'on appelle *queue de renard*, ἀλωπέκουρος : qui pourroit avoir donné le nom de *goupillon* à ces asperges.

Il me reste à remarquer, que Fédéric Morel a écrit *guépillon* : & qu'en Basse-Normandie on dit *vipillon*. M.

GOURD. De *gurdus*, ancien mot Latin, qui signifioit *un étourdi*, & qui est Espagnol d'origine, comme le témoigne Quintilien en ces termes, qui sont du chapitre 5. du livre 1. de ses Institutions : *Gurdos, quos pro* stolidis *accepit vulgus, ex Hispania duxisse originem audivi.* Laberius s'est servi de ce mot. Voyez Aulugelle livre XVII. chapitre 7. Abbo, au livre de son Poëme du Siége de Paris, s'en est aussi servi :

Æstibus accingunt carpentum arentibus arcis
Ante fores Gurdi miserandæ gramine plenum.

Où un Glossateur a fait cette Note : GURDI, *id est*, stulti : *& hîc Nortmanni intelliguntur.* Ce mot a été pris ensuite par les Latins, comme nous le prenons en France, pour celui qui a les membres engourdis. Les Gloses d'Isidore : GURDUS, *lentus*, *inutilis.* Et c'est de ce mot, en cette signification, que nous avons fait le verbe *gourdir*, & son composé *engourdir*, qui est le plus en usage.

Aujourd'hui, *gordo*, en Espagnol, signifie *gras.* *Gordon*, c'est-à-dire, en Espagnol, *un gros grasset.*

Voyez Vossius dans son *de Vitiis Sermonis* livre 2. chap. 8. *M.*

GOURD. Substantif. *Ils se plongent dedans les gourdz & creux prochains de la mer.* Cosmogr. de Munster, édit. de Bâle 1556. pag. 1332. Ce mot revient souvent dans cet Auteur. Il vient apparemment du Latin *gurges*. Le Duchat.

GOURDE. Voyez ci-dessus *gouhourde*. M.

GOURDIN. Par ce mot nous entendons ordinairement un gros bâton court, qui sert à un besoin d'arme offensive & deffensive : mais c'est proprement la *corde* qui sert à battre la chourme : & les Italiens appellent cette *corde*, *cordino* ; ce qui fait voir que *gourdin*, que nous avons pris de leur *cordino*, vient de corde, fait du Latin *chorda*. *Gourdin* pourroit aussi venir de *curtinus*, en sous-entendant *baculus*. Le Duchat.

GOURET. C'est un mot Lorrain, qui signifie *une boule*. De *gurettus*, diminutif de *gurus*. *M.* de Saumaise sur Solin, page 1123. *Valgius in epigrammate apud Charisium :* Sint gurosa rotunda margarita. Gurosa *sunt* σφαιρώδη, *pro* gyrosa : *ut* gurare in silva, *apud Varronem*, *pro* gyrare. *Unde Lotharingi* gouret *dicunt*, *quod Galli* boule. *Alii* goerare *dixerunt*, *&* goeros : *alii* guros : alii guiros *scripsêre. Membrana vetustissima in epigrammate de Circensibus :*

Septem etiam guiris claudunt certamina palmâ.

pro gyris. *Et in calculo decemnovali Dionysii Parvi*, *Episcopi Alexandrini :* Regulam Paschæ conguirans in semetipsam : *pro* congyrans. *M.*

GOURGOUX. Froissard, vol. 2. fol. 28. r°. édit. d'Ant. Verard : *A ce record que Messire Pierre fit*, *estoient plusieurs Chevaliers de la Chambre du Roy*, *& par especial Messire Jehan de Guistalles de Haynault*, *cousin au Comte de Flandres*, *qui mettoit en gourgoux toutes les paroles du Chevalier*, *& tant que finalement il ne se put taire.* Mettre en *gourgoux*, c'est, selon moi, garder sur le cœur, ou plutôt dans le gosier, sans pouvoir avaler la chose. *Le Duchat.*

GOURGUE. Le Dict. Fr. Ital. d'Ant. Oudin. Gourgue de Moulin, *canale*. Ce mot ne viendroit-il pas de *gurges* ou de *gurgulio* ? Le Duchat.

GOURMAND. En Italien *ingordo* ; & *gourmandise*, *ingordezza*, & *ingordigia*. Ce qui me porte à croire que *gord*, ou *gordo*, est quelque mot de l'ancienne Langue Celtique, ou de la Tioise, qui signifie *grand mangeur* : duquel mot, & de celui de *man*, qui signifie *homme* en Alleman ou Tiois, on pourroit avoir formé *Gourmand*. Je sais bien que dans le Poëme *De Obsidione Lutetiæ*, du Moine Abbo, on lit ces vers :

Æstibus accingunt carpentum arentibus arcis
Ante fores Gurdi miserandæ gramine plenum:

Et que l'Auteur d'une Glose marginale explique en cet endroit *gurdi* par *stulti*; entendant cela des Normans : aïant peut-être fait réflexion à ce que dans Quintilien *gurdus* signifie *stolidus*; & dans les Gloses d'Isidore & de Papias, *stultus*, *ineptus*; comme j'ai fait voir sur le mot *Engourdi*. Mais parce que les hommes Septentrionaux sont grands mangeurs, on pourroit dire qu'Abbo les appelle *gurdos*, sur ce que peut-être les Parisiens les nommoient par dérision *Gourmans*, au lieu de *Normans*. Camden dans sa Bretagne dit que nous avons formé *Gourmand* de *gormod*, qui en Breton signifie *trop*, *excessivement*. On pourroit aussi dire que de *gurdus*, qui signifie *stolidus* & *stultus*, comme je viens de dire; & de *mando*, qui signifie *mangeur*; on a fait *gourmand*; comme qui diroit *gurdè mando*, c'est-à-dire *mangeant follement & à l'étourdi*. Caseneuve.

GOURMAND. Les Italiens disent *ingordo*, pour dire un *gourmand* : ce qui a fait croire à M. de Caseneuve que notre mot de *gourmand* avoit été fait de *gordo*, mot de l'ancienne Langue Celtique (qui peut, dit-il, avoir signifié *grand mangeur*) & de *man*, mot Alleman qui signifie *homme*. Camden, dans sa Bretagne, le dérive de l'ancien mot Breton *gormod*. *Galli*, dit-il, GOURMOND, *pro nimium edace. Britanni*, GORMOD, *pro* nimis, *vel* supra modum. Camden a cru que nous disions *gourmond*. Et à ce propos, il est à remarquer, qu'en 1528. il y avoit un Libraire à Paris appellé *Gilles de Gormont*. Voyez mon Antibaillet au chapitre 113. M. Guyet le dérivoit de *gormans gormantis*, participe de *gormare*. Voyez *gourme* ci-dessous. Le P. Labbe le dérive de *gourmer*. GOURMER *le vin*, dit-il, *se dit des gourmets qui tastent le vin pour voir s'il est bon: & de là*, un gourmand.

M. de Saumaise dans une de ses Lettres à M. Peyresc, qui est la quarante-neuviéme de ses Lettres, prétend que notre mot de *gourmand* est originaire de Perse. Voici ses termes: *Nous avons chez nous des mots tout purs Persans, aussibien qu'Allemans. Comme* gourmand *est une diction entierement Persique: car* gour, *ou* chour, *c'est à dire* mangeaille: *&* mand *est une addition qu'ils mettent à plusieurs vocables, pour en faire l'attributif.* Il n'y a guere d'apparence que ce mot nous soit venu de si loin. *M.*

GOURMAND. Un homme d'esprit qui a voyagé en Orient, confirme l'étymologie de Saumaise, & croit que gourmand vient du Persien *kourmand*, qui signifie mangeur.*

GOURMANDER. Dans la signification de *manger goulument*, il vient de *gourmand* : & non pas, comme dit Trippault, de κωμάζειν. Dans la signification de *maltraiter*, M. le Gros, Curé de Droué, le dérive de *tormentare*. Il vient de *gorma*, dans la signification de *gourmette* : parce qu'on gourmande le cheval avec la gourmette de sa bride. Voyez *gourme*, à l'article suivant. *M.*

GOURME. De l'Espagnol *gormar*, qui signifie *vomir*, & qui a été fait de *vomere*, de cette maniere : *vomo vomis* : &, par métaplasme, *vomo vomas* : & par le pléonasme de l'R, *vormo vormas*; comme *Frontevaux*, de *Fons Ebraldi* : dont ensuite, *gormo gormas*, en y préposant un G; comme en GUESPE, de *vespa*; & en GUÉ, de *vadum*. De *vomitare*, fait de *vomitus*, les Espagnols ont dit de même *gomitare*, pour dire *vomir*. De *gormo*, *gormas*, *gormare*, on a dit ensuite *gorma* : dont nous avons fait GOURME. *Jetter sa gourme*, c'est vomir. Les Latins ont appellé de même une apostume, *vomica*. ¶ De *gormans gormantis*, participe de *gormare*, on a fait, selon M. Guyet, GOURMANT, & GOURMAND : à cause que les gourmands sont sujets à vomir. *Edunt, ut vomant; vomunt, ut edant*, dit Séneque. *Ab hora tertia bibebatur, ludebatur, vomebatur*, dit Ciceron. Et comme les goulus aiment le vin, & qu'ils se connoissent en vin, nous avons appellé GOURMET, un homme qui se connoît en vin : & ensuite, un marchand de vin : les marchands de vin se connoissant aussi en vin. *M.*

GOURME. En Langue de Galle, *gormes* oppression, violence, coup, pus. De *gourme* gourmer, gourmade. *Huet.*

GOURME, & GOURMET, ne viendroit-il point de l'Alleman *gaum*, qui signifie le palais, le gosier; & auquel on auroit ajoûté la lettre R, comme on a fait dans quelques autres mots.*

GOURMER : en la signification de *donner des coups de poings à la bouche, au nez, & aux joues*. Le Pere Labbe : GOURME, ou GORME, vomica, *se dit proprement des chevaux qui bavent. Et de-là, on dit* la gourmette : *qui fait une partie du frein : &* se gourmer, gourmade, bon gourmeur, *de ceux qui se donnent des coups de poings dans la bouche & dans les joues.* M.

GOURMER *un cheval*. De l'inusité *gormare*, fait de *gorma*, qui a signifié *gourmette*, comme il paroît par son diminutif *gormetta*, d'où GOURMETTE. Voyez *gourme*. M.

GOURMET. Voyez *gourme*. M.

GOURMETTE *de bride*. Parce qu'elle se met sous la gorge du cheval à l'endroit où se fait l'abcès qui cause la gourme. C'est un diminutif de *gourme*, qui a signifié sans doute *gourmette*. Et delà le mot de *gourmer*, pour dire, *mettre la gourmette*. Voyez *gourmer un cheval*. M.

GOURNAIL. Terme de Bateliers : par contraction, pour *gouvernail*. Les Latins ont dit de même *gubernaclum*, pour *gubernaculum*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, p. 196. *M.*

GOURNAY, sur Marne. Prieuré célébre de Moines, dans le voisinage de l'Abbaye de Chelle, qui est une Abbaye de Filles. De *Gornacum*. On dit à Paris, en commun proverbe : *Elle a passé le Pont de Gournay : elle a sa honte beue* : que M. de Valois, dans sa Notice, explique de cette sorte : *In eo loco pons est flumini Matronæ impositus, notatus in quibusdam Tabulis Geographicis, nomine* Pontis Gornacensis : Pont de Gournay : *qui in proverbii ludicrum venit. Nam Lutetiæ plebeia mulierculæ, si cui impudicitiam objiciunt, ita loqui solent :* Hæc Pontem Gornacensem transiit : ac pudorem exhausit : ELLE A PASSÉ LE PONT DE GOURNAY : ELLE A SA HONTE BEUE. *Nimirum à Cala, interfluente Matrona, vix tria millia passuum abest. Itaque olim Monachi Gornacenses ad Calenses Monachas, vicinas suas, ventitasse; interdum etiam ipsæ puellæ, transito Matrona, ad Gornacenses sese contulisse, dicuntur. Quod si qua fecisset, tamquam quæ virum apertè quæreret, Pontem Gornacensem transisse, ac pudorem omnem extinxisse & consumpsisse, ferebatur. Hac est haud dubiè origo proverbii, posteà ad quaslibet libidinosas feminas, impudicasque, translati.* ¶ Il n'y a plus aujourd'hui de Pont à Gournay. *M.*

GOUSSAULT. Sot, en Anjou. Mém. Hist. &c. d'Amelot de la Houssaie. Tom. 1. page 381. C'est comme qui diroit, un homme qui n'est jamais sorti de *sa gousse*, de son nid, de sa coquille. Rabelais liv. 3. chap. 18. *Etant l'homme en son privé, on ne sçait pas pour certain s'il est, non plus que d'une féve en gousse*. Le Duchat.

GOUSSE. Gr. λοβὸς, περικάρπιον. Latin *folliculus*. De l'Italien *guscio*. *Guscio*, *guscia*, GOUSSE. Voyez mes Origines Italiennes au mot *guscio*, & au mot *buccia*. *Gousse* peut avoir été fait d'*excussa* : dont *écosse*. Voyez *écosse*. M.

GOUSSE. Les Ebreux ont le verbe כסה *casah*, qui signifie couvrir : & כסות *kesouth*, une couverture, un vêtement. Les Grecs appellent κὼς une peau de brebis; & κύσθος une partie du corps que la pudeur a soin de couvrir. Le Latin *casa* signifie une chaumime. On dit en François *cosse*, lorsqu'on parle de cette membrane qni enveloppe les légumes; & *gousse*, lorsqu'on parle de celle qui enveloppe les grains. Tous ces mots ont ensemble une grande convenance de son & de signification : d'où l'on pourroit peut-être conclure avec fondement, que l'Ebreu כסה *casah* est la premiere source de tous les autres. *

GOUSSET. C'est la mauvaise senteur des aisselles. Parce qu'on dit *puant comme un chien*, ce mot pourroit bien être pris de *gous*, qui en Languedoc signifie *chien*; ou de son diminutif *gousset*, qui signifie *petit chien*. Les Grecs ont aussi appellé cette puanteur τράγος, & les Latins *hircus*; c'est-à-dire, en l'une & l'autre Langue, *bouc*. Les Espagnols appellent un chien *perro*; & ceux de Languedoc *gous* : & ces deux mots viennent de *petrunculus*, & de *segutius*, qui étoit anciennement une espéce de chiens. L'Addition 1. à la Loi des Bourguignons, tit. 10. *Si quis canem veltraum, aut segutium, vel petrunculum, præsumpserit involare, jubemus ut convictus coram omni populo posteriora ipsius osculetur*. Caseneuve.

GOUSSET. Ce mot signifie proprement ce petit bourson dans lequel nous mettons notre argent. Et ce mot, en cette signification, a été fait de celui de *gousse*; à cause de la ressemblance de ce petit bourson à une gousse de féves, ou de pois. Et parce qu'anciennement on mettoit la bourse sous les aisselles, comme quelques paysans l'y mettent encore; nous nous sommes servis de ce mot pour signifier ce morceau de linge de la chemise, lequel est sous les aisselles, dit par les Italiens *gherone*. Voyez ci-dessus *gironné*. Nous nous sommes servis du même mot, pour exprimer la mauvaise odeur de dessous les aisselles. Ce que les Latins appelloient *sentir le bouc* : & ce que nous disons communément *sentir l'épaule de mouton*. M. de Malleville, de l'Académie Françoise, dans une de ses épigrammes non-imprimée:

> MOMMOR, *plus goulu qu'un pourceau,*
> *L'autre jour mordit un rousseau :*
> *Et le vouloit manger en somme.*
> *Et ce qu'il en fesoit, dit-on,*
> *C'étoit à cause que cet homme*
> *Sentoit l'épaule de mouton:*

Or comme les Grecs ont appellé cette odeur τράγος; & τραγομάσχαλοι, ceux qui ont cette odeur; & τραγίζειν, *avoir cette odeur* : & que les Latins ont dit *caper*, *hircus*, *hircosus*, *hirquitire*, dans la même signification; M. Bochart croyoit que notre mot de *gousset*, en cette signification de *mauvaise odeur sous les aisselles*, venoit de l'Alleman *geiss*, qui signifie *une chevre*, & qu'en quelque Dialecte Alleman, on prononçoit *geusz*; dont on auroit ensuite formé le diminutif *geusset*; pour lequel on aura dit *gousset*.

En Bourgogne on dit *la goussette*, pour dire *le gousset*, dans la signification de *bourson* : ce qui confirme aucunement ce que j'ai dit au commencement de cette Note, que le mot de *gousset*, dans la signification de *bourson*, avoit été fait de celui de *gousse*. M.

GOUSSET : pour odeur d'aisselle puante. Nos Etymologistes ont cherché avec beaucoup de peine l'origine de *gousset* dans cette signification. Rien n'étoit plus facile à trouver. Ce morceau de toile, nommé *gousset*, qui sert à faire tenir le corps de la chemise avec la manche à l'endroit de l'aisselle, ne pouvant manquer de contracter l'odeur de cette aisselle, qu'il touche; on a dit de-là, *sentir le gousset*, pour, exhaler une odeur semblable à celle qu'exhale ce gousset. Il ne paroît pas que ce mot en cette signification soit ancien dans la Langue. Il ne se trouve ni dans Rabelais, ni dans Marot, ni même dans aucun de ces Poëtes Satiriques dont fourmilloit le commencement du dix-septiéme siécle. Il est fréquent dans Scarron, qui a plaisamment imaginé, dans son Typhon, un *gousset* particulier pour les Dieux, & pour les Déesses, auquel, quand on venoit à le sentir, on reconnoissoit qu'un Dieu ou une Déesse avoit passé en cet endroit. Il est néanmoins qu'il pourroit avoir emprunté de ce Renardiere, qui au rapport d'Aubigné. liv. 4. de son Baron de Feneste, chap. 7. disoit qu'il connoissoit un Gentilhomme à l'odeur, & qu'il falloit qu'un vrai noble eût l'aisselle & les pieds un peu puans. Ménage au reste a été très-mal informé lorqu'il a écrit qu'on disoit en Bourgogne la *goussette* au féminin dans la signification de *bourson*. *Gousset*, en quelque signification que ce puisse être, y est toujours masculin. *Glossaire sur les Noëls Bourguignons*, au mot *goussai*. *

GOUSTER. On appelle ainsi à Paris le petit repas qui se fait entre le dîner & le souper. C'est ce que les Latins ont appellé *merenda*; & nos Anciens, *réciner*. De *gustare*, que les Latins ont dit en la même signification. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste page 419. *M.*

GOUTIER. En Latin *Gutherius*, Auteur d'un Traité de *Jure Manium*, cité par Bayle, Diction. critiq. troisiéme édition lettre O n°. 114. de l'art. *Hopital* (Michel de L'), & de quelques-autres mentionnés par le Long, pag. 126. & 373. de sa Bibliot. Historique. C'est la même chose que *Gontier*, nom propre. *Gontier*, *Goutier*, par le changement de la lettre *n* en *u*; comme en *couvent*. Guichenon, pag. 36. de son Hist. de Bresse, a rendu ce nom par *Goutiere* trissyllabe; en quoi il a eu raison: car c'est *Gunterus* qui fait *Goutier*; comme *Gonterius* fait *Goutiere*. Le Duchat.

GOUTTE. Le Jésuite Lacerda dans ses *Adversaria Sacra* chap. 25. §. 2. tient que le nom de cette maladie vient du Latin *gutta*; parce qu'elle est causée par une humeur maligne qui coule insensiblement & goutte à goutte. *Caseneuve*.

GOUTTE. Maladie. Du Latin-Barbare *gutta*, dont les Italiens ont aussi fait *gotta*. Beverovicius, dans son Idée de la Médecine des Anciens : *Barbaris* gutta *dicitur, quod sit defluxio guttatim facta*. Barthius liv. 43. de ses Adversaires, chapitre 20. LA GOUTTE, *apud eosdem Gallos, hodie signat* poda-

gram : *non aliunde quàm quòd Græco vocabulo abstinentes, cùm Latinum non haberent*, humorem *pro eo usurpârunt semiprisci Scriptores. Gregorius Magnus Homiliâ* XXXVI. Cujus manus ac pedes (podagræ) humore tumescenteis, & versi in vulneribus fuerant, & profluente sanie putebant. *Anastasius, Pontifice*, LXXXVIII. Sisinnius podagrico humore ita tenebatur constrictus, ut sibi cibum propriis manibus exhibere non valeret. *Abbo Floriacensis, in eodem*: Qui vir, podagrico & chiragrico humore ita detinebatur adstrictus, ut sibi propriis manibus cibum exhibere non valeret. *M.*

GOUTTE. Particule. Comme quand on dit, *ne voir goutte*. Nicot : *Quia res est minuta, sermoni vernaculo additur ad majorem negationem*. JE N'EN AY GRAIN NE GOUTTE. *Id est, hujus nihil habeo*. JE NE VOY GRAIN NE GOUTTE. *Id est, non video*. Voyez *point* ci-dessous. *M.*

GOUTTE-GRAMPE. Voyez *grampe*. Les Angevins disent *goutte grappe* : & quelques autres provinciaux, disent *goutte crampe*. Il faut dire *goutte grampe*. Voiture :

Quand nous fusmes dans Etampe,
Nous parlasmes fort de vous.
J'en soupiray quatre coups :
Et j'en u la goutte grampe. M.

GOUVET. Rabelais livre I. chap. 27. *Mais cependant que les Prestres s'amusoient à confesser les petits Moines, tous coururent au lieu où estoit Frere Jean, & lui demanderent en quoy il vouloit qu'ils lui aidassent : A quoy respondit, qu'ils égorgeassent ceux qui estoient portez par terre. Adoncques laissans leurs grandes cappes sur une treille au plus près, commencerent égorgeter, & achever ceux qu'il avoit déja meurtris. Sçavez-vous de quels ferremens? A beaux gouvets : qui sont petits demi couteaux dont les petits enfans de nostre pais cernent les noix*. On appelle à Paris cet instrument avec lequel on cerne des noix, *une cernoire*.

En langue Auvergnac, on appelle *un goujon*, ce demi couteau avec lequel on égorge les pourceaux & autres animaux.

Gouvet peut avoir été formé de *culter*, de cette maniere : *Culter, cultri, cultrivus, cultrivetus, gultrivetus, gulvetus*, GOUVET. *M.*

GOUVET. Comme il est sûr que dans ce passage de Rabelais que cite M. Ménage, on doit lire *gouët* au lieu de *gouvet*, qui est une faute, & que *Perche-Gouët* est une Châtellenie du pays du Perche, renommée à cause des couteaux qui s'y font ; je suis persuadé que les *Gouets* dont parle Rabelais, ont été appellés de la sorte parce qu'on faisoit ces couteaux à Nogent le Rotrou, ville principale de la Châtellenie *de Perche-Gouet*. Le Duchat.

GOY.

GOYER. Sanglier. *M.*

GOYER. L'Amant d'une putain. *M.*

GOYS. Séditieux de Paris : ainsi appellés d'un nommé *Goys*, boucher, qui étoit leur chef. C'est ce qui m'a été dit par le Pere Jourdan, Prêtre de la Compagnie de Jésus, Confesseur de Madame la Duchesse d'Orléans : car je n'ai lû nulle part cette particularité. *M.*

GOYS. Sorte de raisins. Ce sont ces raisins qu'on appelle autrement *des foirars* : & dont il est parlé dans Rabelais, I. 25. en ces termes : *Car notez que c'est viande céleste, manger à desjeunner raisins avec fouaces fraisches : mesmement, des pineaux, des fiers, des muscadeaux, de la bicane : & des foyrars, pour ceux qui sont constipez du ventre : car ils les font aller long comme un vouge ; & souvent cuidans peter, ils se conchient : dont sont nommez* les Cuideurs des vendanges. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

GRA.

GRABAT. Mauvais petit lit. Saint Amant, dans sa Chanson sur Mademoiselle de Gournay :

Belle, qui dans ton grabat,
Sans rabat.

Du Latin *grabbatus*, fait du Grec κράββατος. Voyez Mathias Martinius. *M.*

GRABEAU. GRABELER. Calcul, discussion ; calculer, discuter. Rabelais liv. 3. ch. 16. *Remettons à votre retour le grabeau & belutement de ces matieres*. Du Latin *gravellum, gravellare*, fait de *grave*, fait de *glarea*. Voyez *Grave* & *Gravelle*. Le Duchat.

GRABUGE. De l'Italien *garbuglio* : que je crois formé de *turba. Turba, turbula, turbulium, ciurbulium* : comme *ciurma*, de *turma* : *crabulium, garbulium* ; GARBUGLIO. Les Anglois disent *graboile*. M.

GRADUEL. Terme de Rubriques. On appelle *Graduel*, certains versets de l'Ecriture, qui se chantent à la Messe après l'Epître. Ils ont été nommés de la sorte à cause des degrés de l'ambon sur lequel ils se chantoient autrefois. On donnoit aussi par la même raison le nom de Graduel au livre dont on se servoit pour chanter ces versets. *

GRADUELS. Pseaumes. Salignac, Professeur du Roi en Langue Hébraïque : *Cantica, quæ dicuntur* Graduum, *dicuntur Hebrais ab ascendendo*, מעלות mahaloth : *quod dicitur* Ascensionum : *id est, quæ populus, cùm ascenderet & peteret Jerosolymam, canebat. Sese enim pii, ad solemnia festa, ex Dei præcepto, properantes, confirmabant his canticis, & solabantur. Cui & hoc consonat, quod est in Canticis Ascensionum* ; Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in Domum Dei ibimus. Salignac se trompe. Ces Pseaumes, qui sont au nombre de XV. depuis le CXIX. jusqu'au CXXXIII. inclusivement, sont ainsi appellés des XV. degrés qu'il y avoit depuis le parvis qu'on appelloit *Azara*, jusqu'au Temple *Hecal*, sur lesquels les Lévites étant assis, chantoient ces Pseaumes. *M.*

GRAFIGNER. C'est la même chose qu'*égrafigner*, & *égratigner*. Il se trouve dans Nicot, qui dit qu'il n'étoit usité de son tems que dans le Languedoc. Il le fait venir de l'Ebreu גרף *garaph*, arracher, entraîner de force. J'aimerois mieux le dériver du Grec γράφω, dans la signification de déchirer, blesser ; comme lorsque Homere dit : γράψεν δ' οἱ ὀστέον ἄχρις αἰχμὴ Πουλυδάμαντος. Voyez *égrafigner*, & *égratigner*. *

GRAFIONS. Sorte de cerises. Ce sont des *bigarreaux*. Voyez *bigarreau*, & *greffes*. M.

GRAFIONS. En Latin *Graphiones*. Nom que les François donnoient autrefois aux Juges pour les affaires qui concernoient le Fisc. Quelques Auteurs écrivent *Gravions*. Les lettres F & V étant du même organe, se mettent facilement l'une pour l'autre. Les sentimens sont fort partagés sur l'origine de ce mot. Lipse, Vredius, & Wendelinus, le dérivent du Grec γράφω *scribo*, à cause de sa ressemblance avec ce terme Grec. L'opinion la plus commune est que

les *Grafions* ont été ainsi appellés du Teutonique *grau*, vieux, ancien; comme qui diroit les anciens du peuple. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum* pag. 606. dérive ce mot de l'Anglosaxon *geresa*, qui signifie compagnon. Sur quoi je dois remarquer, que *Grafion* ou *Gravion* est à peu près la même chose que *Graf* ou *Grave* en Alleman, qui signifie un Comte, *Comes*, ainsi appellé, de même qu'en Latin, parce qu'il accompagnoit le Roi ou le Prince. Ensuite ce mot Alleman signifie un Capitaine, un Gouverneur, un Commandant, un Juge, un Receveur des revenus publics; en général, un homme établi de la part du Souverain ou de ses Lieutenans pour exercer quelque jurisdiction. Ecoutons Wachter, à la page 607. où il parle ainsi: GRAF, *judex provincialis, comes Ducis, vel Rectoris provinciæ, & inde nomen à comitatu.* Comites *apud Germanos vocat Tacitus qui comitabantur Principes, jura per agros vicosque reddentes, cap.* XII. *de M. G. Comites legere vel accipere negotiorum in provincia gerendorum, prorsus Romanum est, multisque exemplis probatum à Doctissimo Brummero in Tract. de Scabinis, pag.* 283. *Hinc* Comites *Latinis appellati, qui præsides in provinciam euntes comitabantur. Similiter & Franci, imitatione majorum vel Romanorum, duos præcipuos magistratus ad regendas provincias mittebant, alterum* Ducem, *alterum* Comitem Ducis: *quorum ille rem militarem, hic causas forenses tractabat. Hoc sensu occurrit* Grafio *in lege salica, tit.* LIII. 3. *tit.* LIV. 1. 2. *Et hoc sensu judex territorii etiamnum Westphalis dicitur* gow-gref. *Anglosaxones eundem* scire-geresa *vocant, quasi comitem pagensem, à* scire *pagus, unde Anglis remansit* sherif, *per contractionem. Dicitur &* Vice-comes, *quia Duci vel Comiti erat à vice.* Et quelques lignes plus bas: GRAF, *exactor pecuniæ tam publicæ quàm privatæ. Publicæ apud Francos. Nam* Grafionis *officium erat non solùm jus dicere, sed & mulctas exigere. Hinc* Grafio *in Lege Ripuar. tit.* LIII. Judex fiscalis, *alibi vero & passim* exactor *dicitur, quia fisco debita exigebat. Utriusque apud Anglosaxones. His enim* geresa *latissimè patet, & non solùm exactores regios, parvos & magnos, sed etiam rei familiaris dispensatores complectitur.* Je crois qu'on peut au moins conclure de-là que l'origine du mot *Grafion* est certainement Teutonique. *

GRAIGNEUR. Vieux mot qui signifie plus grand. Villehardouin. n. 35. *Or oiez une des plus grant merveilles, & des graignors avantures que vos onques oissiez.* Le même n. 213. *Une des graignors dolors, & des graignors domages.* Alain Chartier: *Les péchés & desordonnances descendent des graigneurs aux petits.* Froissart vol. 3. ch. 45. *Et lui fut fait le graigneur honneur qu'on put.* Ce mot vient de *grandior*, comparatif de *grandis.* On disoit & on écrivoit aussi *greignour*, & *grener.* Voyez la Nouvelle Histoire de Bretagne, p. 427. & 453. & le Glossaire du Pere Lobineau. Voyez aussi ci-dessous *greigneur.* *

GRAILE, ou GRELE. C'est une petite trompette qui a le son bas, aigu, & enroué; dont on se sert à la guerre, lorsqu'on ne veut pas être entendu de loin: on l'appelle autrement *sourdine.* Ce mot vient de *gracilis.* Gauterius Cancellarius, en son livre intitulé *Bella Antiochena: Jubetque præconari voce propatula, ut universi, audito primo sonitu Gracilis, festinent bellicis indui.* Et en un autre endroit: *Gracilibus, tibiis, tubis clangentibus.* L'ancienne Chronique de Flandre chap. 23. *Ils coururent aux armes, & firent sonner une graille de cuivre.* Où Denis le Sauvage a mal-à-propos remarqué que c'étoit une cloche. Le Roman de Guillaume au court nez:

A cinq cens grelles ont sonné la retraite.

Et en un autre endroit, parlant d'un festin des Sarrasins:

Mille Echansons y servent, & corent appreter,
A quinze grelles ont fait l'eaue corner.
Tote la ville en font retentir & sonner,
Car c'est lor enseigne, Payens veulent laver.

Vanhier de Dodan, au Roman de Perceval le Galois:

Un Seneschal a fait sonner
Une grelle pour l'eaue donner.

Quelquefois *grêle* signifie le son aigu d'un Cor ou d'une Trompe. Le Roman de Guillaume au court nez:

Li Cuens Guillaume mit à sa bouche un Cor,
Trois fois le sonne & en grelle & en gros.

Caseneuve.

GRAILER. Terme de Venerie. C'est sonner du cor, sur un ton bas, & enroué. De *gracillare*, fait de *gracilis*, qui a signifié une petite trompette au son bas & enroué; de laquelle on se sert à la guerre, quand on veut déloger à la sourdine; & qui pour cela, s'est appellé *sourdine.* De *gracilis*, nous avons fait *graile*, & *grelle*, qui se trouvent en la même signification dans nos anciens Auteurs. Tout cela a été fort bien justifié par M. de Caseneuve, par les passages suivans: *Gauterius Cancellarius*, dans son livre des Guerres d'Antioche: *Jubetque præconari voce propatula, ut universi, audito primo sonitu Gracilis, festinent bellicis indui.* L'ancienne Chronique de Flandre, chapitre 23. *Ils coururent aux armes, & firent sonner un graille de cuivre.* Le Roman de Guillaume au court nez:

A cinq cens grelles ont sonné la retraite.

Et ce qui suit: que je vous conseille de voir.

GRAILLE: pour Corneille. Les Provençaux & les Marchands de Marseille qui sont dans les Echelles du Levant, appellent les Corneilles des *grailles*: ce qui marque infailliblement que ce mot vient de *graculus*: car, comme M. Ménage l'a fait voir dans ses Amménités de Droit, le mot *graculus* ne signifie pas un Geai, mais une Corneille. Adrien Junius pag. 15. de son *Nomenclator* en huit langues, imprimé à la suite du Dictionnaire de Nicot *in-fol.* nomme aussi *graille* en François, le mot Latin *cornix.* Il y joint même *graillat*, diminutif de *graille*, comme *cornicula* l'est de *cornix.* *

GRAIN. Scaliger dans le second Scaligerana: GRAIN. *Au Lévitique:* Le fil teint de grain. *C'est-à-dire, en écarlate: car on l'apporte d'Espagne en graine. Graine de cochenille:* coccinum. *M.*

GRAIN. Les mariniers de Normandie appellent *grain*, un tourbillon de vent, qui après avoir arrêté tout court un vaisseau tout à l'instant, tempête si fort dans les voiles du navire, qu'il le renverse quelquefois sens dessus dessous. Voyez l'Histoire de l'Amérique par Jean de Lery, chap. 26. de l'édit. de 1585. *Grain* dans cette signification, vient de *gyrare*, tourner. *Le Duchat.*

Grain. Particule négative, comme quand on dit, *je n'en veux grain.* Elle est imitée de *point*, *pas*, *mée*, *goutte*, & autres négatives, prises de la comparaison des plus petites choses. *Le Duchat.*

GRAINDRE. Vieux mot François qui signifie *plus grand*. Guill. Guiart :

Car François, li graindre & li mendre,
Veulent à force terre prendre.

Ce mot s'étoit formé du Latin *grandior.* *

GRAIS, ou GRES. Pierre dure & grise. On le dérive de *craig*, vieux mot Celtique ou Breton, qui signifie une pierre. On dit proverbialement, *casser du grais* c'est-à-dire déguiser les choses, donner lustre à ses mensonges pour tâcher de tromper quelqu'un. Peut-être cette métaphore est-elle prise de ce qu'on lustre & qu'on donne le poli aux tableaux avec le *grais* cassé menu, & passé par un sas, & empaté avec l'eau. Nous appellons ici du cray ou gray, ce menu cailloutage qui se trouve aux carrieres avant que l'on rencontre la bonne pierre. Le Crau, dit M. Bochart dans la Dissertation sur Gosselin, est un champ de six ou sept lieues entre Marseille & Arles, tellement parsemé de pierres, qu'on diroit qu'il en est pavé. Strabon, liv. 4. πεδίον λιθῶδες. Pline. liv. 3. chap. 4. Campi lapidei. Mela, liv. 2. chap. 5. *Littus lapideum, in quo Herculem contra Albionem & Bergiona Neptuni liberos dimicantem cùm tela defecissent, ab invocato Jove adjutum imbre lapidum ferunt. Credas pluisse; adeò multi & passim latè jacent.* C'est une fable formée sur le modéle de l'Histoire qui se lit au chapitre 10. & 11. de Josué. Eschyle & Solin content la même chose; mais ils mettent ce champ en Ligurie, parce que les Ligures étoient alors voisins de Marseille. M. de Peyresc a voulu rechercher la cause naturelle de cette merveille, suivant qu'il est rapporté au chapitre 242. de sa vie. *Rogatus Peireskius à Jacobo Hallao Parisiensi, rationum magistro, de lapidibus Crautiæ, Herculeorumve camporum, censuit, totam illam planitiem potuisse olim restagnare, exundante potissimùm seu Druentia seu Rhodano, & lapidisico germine simul devecto, coagulante. Argumento fuit quod in salium concretione observamus: quippe ut in vase, ex quo aqua sale commista evaporatur, tessellæ majores in fundo quàm ad latera relinquuntur, quod illic salsedo uberiùs diutiùsque resideat; sic in medio Crautiæ, quod depressius est, majores longè lapides quàm ad oras observantur.* Quoi qu'il en soit, le *grais*, le cray, le gray, & crau, viennent tous du vieux mot Celtique & Breton *craig*, qui signifie une pierre, ou roche. *Crac* en Chaldéen signifie une roche ou Forteresse, bâtie sur un roc. Brochart en sa Description de la Terre Sainte: *Transibis terram Moab usque ad Petram deserti, quæ nunc Crac dicitur. In Stephano de Urbibus vocatur χαράκμωβα, id est petra Moab.* De Breuil, dans ses *Origines de quelques Coutumes anciennes.* Voyez ci-dessus *Carak* & *Crau.* *

GRAISSE. De *crassities*, on fit par contraction *crassies*; d'où nous avons formé *graisse*. Le *Catholicon Parvum : Crassitudo, crassies*, graisse. *Crassio*, vel *crasseo*, engraisser. *Caseneuve.*

GRAISSET. Petite grenouille. Lat. *rubeta.* Grec φρύνη. Peut-être, de *rana*, de cette maniere : *rana, ranisca, raniscetta, graniscetta, grascetta, grascettum*, GRAISSET. *M.*

Graisset. Ce mot vient de *coaxare*, d'où nous avons fait *coasser* & *croasser*, qui est le cri des grenouilles. *Coaxare*, aussi bien que le Grec κοάζειν, a été fait par onomatopée, à cause que la grenouille qui crie, fait *coac*, *croac* : mais particuliérement le crapaud, duquel le *graisset* est une espéce. Nous écrivions & prononcions autrefois *craisset*, & ce mot désignoit la grenouille verte. *Le Duchat.*

GRAMALLE. *Gramalla.* Nom d'un habit de deuil, qui étoit long. On en voit encore sur quelques tombeaux, & dans les ouvrages de sculpture du bas Empire. Ce mot vient, selon Magri, de *grandis malla*. Le mot *grandis* marque que cet habit étoit grand & ample ; & celui de *malla*, qui veut dire la même chose que *villosa*, marque la qualité de l'étoffe dont on faisoit cette sorte d'habit. *Malla* vient du Grec μαλλὸς qui signifie une toison, de la laine, de la laine longue. On appelle encore aujourd'hui *gramaglia* en Sicile & à Malte, un habit long de deuil. *

GRAMPE. *Goutte grampe.* Les Danois & les Flamans disent *crampe* : & les Allemans, *krampff* : & les Italiens, *granchio.* M.

GRANDSJOURS. Voyez *jour.* Caseneuve.

Grandsjours. Comme quand on dit, *Les Grandsjours de Troye, Les Grandsjours de Poitiers.* Dupleix en la Vie de Louis XIII. en l'année 1634. croit que ces Grandsjours ont été ainsi appellés par une allusion au Grand Jour du Jugement. *Le Parlement de Paris*, dit-il, *est de si grande estendue, qu'il ne peut pas toujours faire sentir de près les effets de sa justice ès provinces esloignées. De sorte que plusieurs crimes s'y commettent avec impunité. Pour cette considération, nos Rois de temps en temps ; & mesmement durant le calme de la paix ; ont accoustumé d'ordonner des Commissaires, pris du Corps du même Parlement, pour se transporter ès Provinces où ils jugent estre plus nécessaire que la Justice soit d'autant plus sévérement exercée, quelle y a été longuement languissante : A raison de quoy, ils appellent de-là* tenir les Grands Jours, *par quelque allusion au Grand Jour du Jugement terrible que Dieu exercera à la fin du monde.* Dupleix se trompe bien fort. Ces Grands Jours ont été ainsi appellés, comme qui diroit *Les Grands Plaids.* L'oiseau : *Les Grands Jours sont ainsi nommez à la différence des Jours, c'est-à-dire, des Plaids Ordinaires.* Voici au reste la définition des Grandsjours : Coquille sur l'article 206. de l'Ordonnance de Blois : Grands Jours *sont une Assemblée d'aucuns Présidents, Maistres des Requestes, & Conseillers de la Cour, en certain nombre : députés par Lettres-Patentes du Roy, qui séent en la ville ordonnée par le Roy, & pour les Provinces déclarées par lesdites Lettres, pour y juger toutes matieres criminelles sans distinction, & les matieres civiles, esquelles est question de six cents livres de rente, ou dix mille livres pour une fois seulement ; pour les appellations verbales, & autres, qui ont accutumé d'estre plaidées & jugées en l'Audience, & instruites à la Barre. Et jugent esdites matieres par arrest comme si c'estoit en Parlement séant.*

Touchant les Grands-Jours, voyez l'Ordonnance de Philippe le Bel de 1302. au commencement du premier Titre de la troisiéme Partie de l'ancien Style du Parlement ; & l'ancien Style du Parlement, Titre 22. & là-dessus, du Moulin. Voyez aussi Joannes Galli, Questions 15. & 19. & 250. les Mémoires de Du Tillet, au chapitre des Pairs ; Pierre Pithou, dans son Traité des Comtes de

Champagne ; Coquille en son Histoire de Nivernois, & sur la Coutume de Nevers ; Ragueau dans son Indice, au mot *Grands Jours* ; Loiseau, des Seigneuries, chapitre VI. nombre 55. & suivans ; & chapitre VIII. nombre 64. & suivans ; le Grand Coutumier, livre IV. chapitre 5. la Conférence des Coutumes par Guenois, en la premiere partie, à l'endroit où il est parlé du Ressort ; & la Conférence des Ordonnances. *M.*

GRANDSJOURS. Je crois qu'on a appellé les plaids, *jours*, parce qu'on y étoit *ajourné*, c'est-à-dire assigné à certains jours. Patelin :

Laisse m'en paix, va t'en & garde
Ta journée, se bon te semble. Le Duchat.

GRANGE. De *granea*, ou *granica*. La Loi des Allemans tit. 8. §. 2. *Si enim domum infra curtem incenderit, aut scuriam, aut graneam, vel cellaria.* Additio 4. Ludovici Pii, §. 93. *In suis utiliter graneis collectas habeat.* La Loi des Bajuvariens tit. 14. §. 5. *Stabulare, fœnile, granicam*, &c. Lindebrogii *Formulæ Solemnes*, Form. 175. *Cellariam, vel cameram, & granicam.* De *granica* les anciens François firent *granche* ; & de là, *grange*. Suger, Abbé de S. Denis, en son livre *de Rebus in Administratione sua Gestis*, ch. 10. *Nec granchia aliqua, nec quicquam dominicum in tota villa existeret.* Caseneuve.

GRANGE. De *grania* : qui se trouve en cette signification dans la Loi Salique, & dans les Capitulaires de Charlemagne. Voyez M. de Saumaise sur Solin pag. 763. de la premiere édition, & François Pithou dans son Glossaire au mot *granea*. ¶ *Granum grani, grania, granja*, GRANGE. Et delà, l'Espagnol *granja*. Les Auteurs de la Basse-Latinité ont aussi dit *grangia*. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, liv. 1. chap. 8. & M. du Cange dans son Glossaire Latin, au mot *grangia*. *M.*

GRANIT. Sorte de pierre très-dure, rude & mal polie. On l'appelle ainsi à cause qu'elle a quantité de petites taches qui sont formées de plusieurs grains de sable condensés. Il s'en trouve en Egypte d'une grandeur prodigieuse. *

GRAPIGNAN. Nom d'un jeune Procureur avide & fripon, introduit en diverses Scenes Françoises de la Matrone d'Ephèse, Comédie Italienne. De-là tous les fripons de cette espéce, recouvreurs de débets, grabeleurs, & autres maltotiers, peuvent être nommés *Grapignans*. *Glossaire sur les Noëls Bourguignons*, au mot *Grapeignan* : Ce mot a la même origine que *grappin*. Voyez *grappin*, & *griper*. *

GRAPPE *de raisin*. Les Anglois disent *grapp* ; & les Allemans, *traube*. J'ai quelqu'opinion que tous ces mots ont été faits de *racemus* : premierement par le changement de l'M en B ; comme en *flambe* & *flambeau*, de *flamma* & de *flammellum*. Quintilien, livre 1. chapitre 4. *Discat puer quid in litteris proprium, quid commune, quæ cum quibus cognatio : nec miretur cur ex* scamno *fiat* scabellum. Et ensuite, par le changement du B en P ; comme en *cuppa* de κύββα, & en *canopus* de κάνωβος, & en *puteus* de βόθρος. Et enfin, en y préposant un G : comme en *grenouille* de *ranuncula* ; & en *gravir*, de *rapere*. Voyez *gravir*. Et *grappe* aura été fait de *racemus*, de cette maniere : *racemus, gracemus, gracebus, gracepus, grapus, grapa*, GRAPPE. Et ce qui ne favorise pas peu cette étymologie, c'est que nous avons dit *grapper* & *grappiller*, pour *cueillir les petites grappes* que les vendangeurs ont laissées : de même que les Latins ont dit *racemare*. M. de Verderonne de Noirat, Chambellan de Monseigneur Gaston Duc d'Orleans :

Car tel est las de vendanger,
Qui dans un vignoble étranger
Tout de nouveau grapille.

Et nous appellons *grapillons*, ces petites grappes que les Latins ont appellées *racemi*. Turnébe livre XXV. de ses Adversaires chapitre 26. *Interest inter uvas &* racemos. Uvæ, *majores sunt, & crassioribus acinis :* racemi *minores, & minoribus granis : unde &* racemari *dicitur : ferè enim uvæ minores à vindemiatore, sub pampino latentes, fallentesque, relinquuntur.* ἐπιφυλλίδες *à Græcis vocari videntur racemi. Hinc* racemosissimam vitem *dicit Plinius ; quòd racemos multos, non uvas, ferat.* M. Lancelot s'est mépris, en disant que *racemus* signifie proprement *un grain de raisin*. ¶ J'oubliois à remarquer, que les Provençaux disent *rapugar*, pour dire *grapiller*. M.

GRAPPIN. On le dit en général de tout ce qui est crochu, & qui sert à attacher une chose à une autre. *Grappin*, en terme de Marine, est une ancre à quatre ou cinq pattes ou pointes, dont on se sert sur les galéres & vaisseaux de bas bord. C'est aussi un croc qu'on jette sur les Navires des ennemis pour les accrocher. Ce mot vient de la langue Teutonique. *Greiffen* en Alleman, *greipan* en Gothique, *gripan* en Anglosaxon, *creiffen* en Alémannique, *grypen* en Flaman, *grypa* en Suédois, *gripe* en Anglois, signifient tous également, prendre, empoigner, saisir, accrocher, enlever. De-là aussi le François *griper*, & *griffe*. *Greif* en vieux Alleman signifie la main, parce qu'elle est propre à empoigner, à accrocher, & à enlever. *Greif* signifie aussi en langage scythique cet oiseau Hyperboréen, que les Grecs appellent γρὺψ, les Latins *gryps, gryphus*, & nous *griffon* ; parce qu'il a le bec & les ongles crochus. Le Grec γρυπὸς signifie courbé, crochu, qui a le nez crochu. Les Italiens appellent *grappo* ce que nous nommons *grappin*. Les Anglois le nomment *grapple* : & accrocher c'est *to grapple*. Les Flamans disent *grabbelen* dans le même sens. Les Allemans ont aussi le verbe *kappen* ou *krapfen*, qui veut dire saisir, empoigner, saisir avec les ongles ou le bec, ou avec un croc : *krapp* ou *krapf*, un croc, un crochet. *Crap*, en langue Cambrique ou du pays de Galle, signifie l'action de saisir ; *craf*, un croc, un crochet, un harpon ; *crapaf*, une ancre. Les François ont *agraffe*. On voit aisément la convenance de tous ces mots de diverses Langues. Ils conviennent aussi en quelque sorte avec l'Ébreu גרף *garaph*, qui signifient rouler, entortiller, enlever, entraîner, renverser ; d'où אגרוף *egroph, pugnus* ; & avec l'Arabe *giarafa* qui veut dire prendre, enlever, emporter, entraîner. Voyez ci-dessous *griper*, & ci-dessus *agraffe*. Voyez aussi Wachter dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *greif, greiffen*, & *krappen*. *

GRAS. De *crassus*. Le *Catholicum Parvum* : Crassus, *gras*. Caseneuve.

GRAS. De *crassus*. Les Glosses Anciennes : *Crassum*, λιπαρόν. Παχεῖα, *grassa* ; παχεῖον, *grasso*. Le grand Etymologique : Γράσσος, τὸ λιπαρὸν καὶ πιμελῶδες, παρὰ Ῥωμαίοις. L'Ancien Dictionnaire Latin-François publié par le P. Labbe : PULPA, *Graon. C'est char, sans craisse.* Cest-à-dire, *chair sans graisse.* M.

GRASSETTE.

GRASSETTE. Nom d'une plante. Elle est ainsi appellée parce que ses feuilles semblent graissées avec du suif. *

GRAT. Comme quand on envoie quelqu'un au *grat*. Oudin, dans ses Curiosités Françoises, & M. de Furetiere, ont expliqué cette façon de parler, par, renvoyer un homme rudement, ou proprement l'envoyer où les poules gratent pour trouver des vers ou autre chose de quoi se nourrir. Et l'Auteur des notes sur le Catholicon d'Espagne, dans l'édition de 1699. sur l'art. 19. des vertus du Catholicon, a suivi l'interprétation de ces Messieurs dans l'interprétation de cet art. de l'édition qui se fit du Catholicon d'Espagne à Turin en 1594. Mais un Auteur plus ancien a expliqué ce proverbe, par, envoyer ou chasser quelqu'un bien loin, ou comme on diroit, aux Antipodes. Mat. Cordier, dans son livre de *corr. serm. emendatione*, édit. de 1539. chap. 41. n°. 29. *Mittam te ad Galatas*, vel, *Je t'enverrai bien au grat. Ablegabo te quò dignus es. Amittam te ad Garamantas & Indos. Te procul hinc abigam. Hinc te longissimè repellam.* Le Duchat.

GRATE-CU. C'est le bouton qui contient la graine des roses; & celui qui contient celle de l'églantine, espéce de roses, appellée *rose de chien*: κυνόροδον. Et de-là le proverbe: *Il n'y a si belle rose qui ne devienne gratecu.* La graine de ces roses contenue dans ces boutons, est entourée d'une bourre piquante, mais presque imperceptible; de laquelle on se sert, par malice, pour mettre dans les draps, afin de piquer les fesses de ceux qui s'y couchent: lesquels se sentant ainsi piqués, se gratent les fesses. Et c'est ce qui a donné le nom de *gratecu* à ces boutons. *M.*

GRATER. De *cratare*. De χαράσσειν, ou χαράττειν; qui signifient *graver*, *imprimer*, & *caver*; les Auteurs de la derniere Latinité formerent le verbe *caraxare*, qui signifie entr'autres choses, *grater*, & *égratigner*. Prudence Hymne 10.

Charaxat ambas ungulis scribentibus genas.

Et de *caraxare*, ou *carattare*, on fit *cratare*. L'Addition à la Loi des Frisons, tit. 3. §. 44. *Si quis unguibus crataverit, ut non sanguis, sed tumor aquosus decurrat.* Caseneuve.

GRATER. De *gratare*, Latin-barbare, fait de *radere*. *Rado, rasi, rasum, ratum, ratare, gratare*, GRATER. On y a préposé un G, comme en GRENOUILLE, de *ranuncula*. *Cratare* se trouve dans la Loi des Bourguignons, titre 3. paragraphe 44. *Si quis alium unguibus crataverit, ut non sanguis, sed humor aquosus, decurrat.* Les Allemans disent aussi *kratzen*. Et le François *grater* pourroit bien avoir été formé de ce mot Alleman. Les Italiens disent *grattare*. M.

GRATER, ou GRATTER. De l'Ebreu גרד *garad*, gratter. On dit en Grec γράφω γέγραπται, *grapter*, *gratter*. D'où vient *égratigner*. Huet.

GRATERON. Simple Grec ἀπαρίνη. Voyez *glateron*. M.

GRATERON. Nom d'une plante, dont les tiges sont quarrées, rudes au toucher, nouées, foibles, branchues, & s'attachent aux corps voisins. C'est de-là que lui vient son nom; comme qui diroit, plante qui grate. Voyez *grater*.*

GRATIN. C'est la bouillie attachée au fond du poelon: ainsi appellée parce que pour l'avoir, il la faut grater avec une cuiller. *M.*

GRAVAS. Plâtras. Voyez *greve*. M.

GRAVE: GRAVIER. De *glarea*. *Glarea, glaria, glariva, glava, grava*, GRAVE. *Vin de Grave*, c'est le vin qui croît dans le Bourdelois sur la gréve, c'est-à dire, sur les bords de la Garonne. Et de-là, on a appellé *la Gréve*, une place publique de Paris proche la Seine. De *grava*, on a fait *gravarium*: d'où notre mot *gravier*. Du même mot *grava*, on a fait *gravensis*: d'où notre mot *gravois*. ¶ Les bas Bretons disent *grouan*, pour dire *du sable*; & *groa*, pour dire *gréve*. Voyez *Grohan*, & *gréve*. M.

GRAVELLE. Maladie. C'est un diminutif de *grave*, fait de *glarea*. Voyez *grave*, & *gréve*. Henri Etienne dans son premier Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, pag. 134. *Il me monstra aussi comment la signification d'aucuns mots avoit esté restreinte: comme en ce mot de* gravelle, *dit du menu gravier d'une fontaine: au lieu que maintenant il ne se dit que de la malalie, qu'on appelle autrement* le calcul. *Et de cette signification ancienne, il m'allégua cet exemple, pris du Roman de la Rose:*

Je m'approchay de la fontaine,
Pour l'eaue voir très-claire & saine,
Et la gravelle belle & nette,
Qui au fond estoit très-parfaite. *M.*

GRAVER. Il vient de γράφειν, qui signifie *écrire*; non pas, comme nous faisons, en peignant sur du papier avec de l'encre; mais bien en gravant les lettres, comme sur de la cire: car les Anciens écrivoient de la sorte sur des tablettes de cire, avec un poinçon de fer qu'ils appelloient *stylus*. Et d'autant que le burin grave maintenant sur le cuivre & sur l'argent, de même maniere que faisoit ce poinçon sur la cire; de-là vient que cela a été appellé *graver*, de γράφειν: car nos François changent souvent la lettre *f* en *v*, appellant, par exemple, *Lantgrave*, celui que les Allemans disent *Lantgraff*. Caseneuve.

GRAVER. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 457. & 458. le dérive de *cavare*, que les Latins, dit-il, on dit pour *sculpere* (comme les Grecs διατρῆσαι), & *cavatores*, pour *sculptores*. Il ajoute: *Qui enim gemmas scalpunt, quasi quosdam sulcos in iis cavant, & foramina cælo imprimunt.* ¶ *Cavare, gavare, &, inserto R*, GRAVARE. Et sur Solin, pag. 1146. de la premiere édition, il le dérive de *cavare*, ou de *graphare*. Les Allemans disent aussi *graven*: qu'Hadrianus Junius dérive de γράφειν. Gosselin, pag. 42. le dérive de ἐγγράφειν. Il vient de *graphare*, fait de γράφειν. *M.*

GRAVIER. Voyez GRAVE.

GRAVIERE. Le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le P. Labbe: DISCERNICULUM, *graviere à devisier les cheveux.* Voyez *gréve*, dans la signification de *séparation de cheveux.* M.

GRAVIR. On a dit *rapere*, dans la signification d'*arripere*: le simple, pour le composé. Au lieu de *rapere*, on a dit *rapire*, par métaplasme: d'où on a fait RAVIR, par le changement du P en V consonne. Et de RAVIR, on a fait ensuite GRAVIR: les animaux qui gravissent dans des arbres, embrassant ces arbres avec les quatre pattes. Il en est de même des hommes qui gravissent dans des arbres. Ils embrassent aussi ces arbres avec les piés & les mains: ce que les Grecs appellent ἀναῤῥιχᾶσθαι. M. le Gros, Curé de Droué, dérivoit *gravir*, de l'Italien *gradire*. M.

GRAULY. On appelle ainsi à Metz le Dragon S. Clément, que l'on porte en procession le jour de la S. Marc, & pendant les Rogations. De l'Alleman *greulich*, c'est-à-dire, horrible, abominable. Voici deux passages de la Légende dorée, en François, imprimée en 1476. qui sont pris de la Légende, intitulée : *De la greigneur & mineur Letanie.* Le premier de ces passages est : *Et en cette procession* (des Rogations) *l'on porte la croix, l'on sonne les cloches, les bannieres sont portées, l'on porte un dragon à une grant queue en aucunes Eglises.* Le second : *L'on a de coustume en aucunes Eglises, & mesmement en celles de France, que l'on porte devant la croix, à la procession, un dragon à longue queue, & elle pleine & enflée les deux premiers jours; & au tiers jour elle est toute vuide & plate; & est portée ce jour après la croix; par lequel est signifié, que le premier jour, devant la loy, & au second, sous la loy, le diable régnoit en ce monde : mais au tiers jour qui est de grace, par la passion de Jhesus-Christ, de son Royaume a été deschassé.* Ces deux passages prouvent trois choses. La premiere est, que l'usage de porter un dragon en procession pendant les Rogations, n'est point particulier à la Ville de Metz; mais que plusieurs autres le pratiquoient autrefois, particuliérement en France. La seconde est, que ce dragon est tout-à-fait symbolique, contre l'opinion du peuple, qui croit que ce dragon est la figure d'un dragon anciennement dompté par quelque S. Evêque ou Archevêque. La troisiéme est, qu'une partie de ce qui se pratiquoit anciennement aux processions, ou pendant les deux premiers jours des Rogations, savoir que le serpent paroissoit avec une longue queue fort enflée, mais qu'au troisiéme jour elle paroissoit vuide & desenflée, ne se pratique plus, du moins à Metz, où pendant les trois jours des Rogations, la queue du *grauly* est toujours également grosse. *Le Duchat.*

GRAYER ou GRUIER. Encore qu'il y ait quelque différence entre *grayer* & *gruier*, ce sont toujours des Officiers de Forests : & ainsi il est croyable que ces deux mots viennent de même source. Il y en a qui les veulent dériver de δρῦς, qui signifie un *chêne*; comme qui diroit *druier*. Mais il y a bien plus d'apparence qu'ils ont été formés d'ἀγρὸς. Les Gloses : ἀγρὸς, *ager, villa, rus.* De sorte que comme *rus* signifie *une forest* : Servius : *Rura dicebantur sylvæ & pascua* : de même ἀγρὸς vint aussi à signifier *une forest.* Et ainsi on peut avoir formé *grayer* & *gruier*, comme qui diroit, *Agrarius*, ou *Agruarius.* Ce qui est d'autant plus vraisemblable, que ἀγροφύλαξ signifie *un Forestier*, ou *gardien de forests* : qui est proprement la charge du *grayer*, ou *gruier.* Les Gloses : ἀγροφύλαξ, *saltuarius.* Voyez ce que j'ai dit ci-devant sur le mot *Forest.* Caseneuve. Voyez ci-dessous GRUYER.

GRE.

GRE'. De *gratum.* D'où les Italiens ont aussi fait *grado* : comme quand ils disent, *malgrado* : ce que nous disons *malgré* : qu'on disoit autrefois *maugré.* Les Italiens ont emprunté de nous ce mot de *gré.* M. Rédi, Premier Médecin du Grand Duc, dans ses Remarques sur son *Bacco in Toscana*, pag. 79. GRE'. *Voce venuta di Francia, e usata dagli antichi Toscani ancora. L'antica Provenzale, è* GRAT : *dal Latino* gratum : & ce qui suit. *M.*

GRE'. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 561. Le dérive de *ger*, mot Teutonique, qui signifie entre autres choses, volontiers, de bon cœur, de bon gré, avec plaisir; & il dérive ce mot Teutonique du Grec χαίρω *lætor, bono sum animo.* Voyez l'endroit. *

GRE', s'est dit pour *degré*, de *gradus.* Le jugement des arbitres rendu en 1380. entre le Duc d'Anjou d'une part, & les Ducs de Berry, de Bourgogne & de Bourbon, d'autre part : *Et que ledit Monseigneur d'Anjou aura la presidence & prérogative selon son gré de ainnesse, & les trois autres Seigneurs, chacun selon son gré.* Le Duchat.

GRE'AL. Voyez *sang gréal.* M.

GRECS. Les Grecs furent ainsi appellés, selon quelques Auteurs, ou du nom d'un petit bourg, ou de celui d'un Roi fort obscur : mais ils quitterent bientôt ce nom, pour prendre celui d'Hellènes, ou d'Achéens. Le P. Pezron, dans ses Antiquités Celtiques, prétend que le nom de *Grecs* vient de la Langue Celtique. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, pag. 611. GRAU, *vetus. Armoricis* grec, groec, grai, *teste Pezronio in Antiq. Celt.* pag. 347. *Sensus à canitie ad senectam translatus, quia vetusta & annosa solent canescere. Inde Græcis* γραίνω, *senesco*, γραϊκὸς *anilis*, γραῖα *vetula, &c. Ex eodem fonte veteres Græciæ colonos dictos esse* GRAÏOS & GRÆCOS, *quasi antiquos, ut possent à novis advenis distingui, observat doctissimus Abbas Pezronius in Antiquitatibus sæpe laudatis.* *

GREDIN. Homme de néant. Gr. ἀτιδανός. De *grandius.* Il y a apparence que ce mot a été dit des valets qui sont de garde sur le degré de la chambre de leurs maîtres. Les Latins ont appellé de même *atrienses*, les valets qui servoient *in atriis* : & *statores*, ceux qui étoient toujours auprès de leurs maîtres. M. de Saumaise, sur l'Histoire Auguste, pag. 197. ὁ παραμβύω, *Græcis dicitur, quem Latini statorem vocant : qui semper stat, ad domini jussa paratus, nec ab ejus latere absistit. Hinc* Παραμίνων & Παρμίνων, *servi nomen in Comœdiis Græcis; & apud Latinos Comicos*, Parmeno. *M.*

GREEL. De *gradale.* L'ancien Dictionnaire Latin-François du P. Labbe : GRADALE, *greel : livre à chanter la Messe.* C'est le livre où sont les priéres qu'on chante à la Messe; c'est-à-dire, l'Introïte, le Graduel, le Trait, l'Offertoire, & la Communion. On l'a appellé *gradale*, par corruption, pour *graduale.* Et on l'a appellé *graduale*, à cause du Répons appellé *graduale*, qui étoit autrefois le seul Répons qui fût en ce livre. Et encore aujourd'hui, la veille de Pâques, on ne chante que ce Répons. Et ce Répons a été nommé *graduale*, parce qu'on le chantoit sur les degrés du pupitre, où l'on venoit de lire l'Epître. Présentement, on dit *graduale* en Latin, & *graduel* en François. ¶ Voyez *Graduels.* M.

GREFFE. Le sion ou petite branche d'arbre qu'on ente. De καρφίον, qui signifie même chose. Les Gloses : καρφίον, *surcuium, surculus* : car *surculus*, est proprement *une greffe.* Varron, liv. 1. *De Re Rustica*, ch. 40. *Ex arbore, è qua quis vult habere surculum, in eam quam inserere vult, ramulum traducit.* Cicéron, *De Oratore*, livre 2. *Amabo te, da mihi ex ista arbore quos seram surculos.* Caseneuve.

GREFFES *d'arbres.* Selon quelques-uns, de la ressemblance qu'elles ont à la pointe d'un stilet, appellé des Latins *graphium*, mot formé du Grec γραφεῖον Ceux de la Religion P. R. se sont servis de ce mot *greffe*, pour exprimer un instrument à

écrite, lorsqu'ils ont ainsi traduit le 1. verset du chap. 17. de Jérémie : *Le péché de Juda est escrit d'un greffe de fer.* Il y a une épigramme dans Fortunat, dont le titre est, *pro pomis & graphiolis* : sur lequel titre Browerus a fait cette Note : grafiola *accipio pro surculis. Et hujus significationis hodie vestigia durant in idiomate Gallico* GREFFES : *Et propriè* insitum *significat : idque surculi præcisum, quod, Varrone teste, de Re Rustica, capite* 40. clabulas *alii*, *sive* taleas, *appellitabant.* Mais *grafiola*, en cet endroit, pourroit bien signifier des cerises appellées *bigarreaux*. Voyez *grafions*. M. de Caseneuve dérive, avec beaucoup d'apparence, *greffe*, en la signification dont est question, de καρφίον, qui, dans les Gloses anciennes, est interprété *surculus* : car *surculus* est une greffe. Cicéron, au livre 2. *de Oratore : Salsa sunt etiam, quæ habent suspicionem ridiculi absconditam: quo in genere est illud Siculi, cui cùm familiaris quidam quereretur, quòd diceret uxorem suam suspendisse se de ficu*; Amabo te, *inquit* da mihi ex ista arbore quos seram surculos. *M.*

GREFFIER. Périon le dérive de γραφεύς : & à cause de cette origine, il l'écrit par un Y. Il vient de *graphiarius*, fait de *graphare*, fait de γράφειν. *Graphiarium* se trouve dans Martial pour une écritoire : Et *theca graphiaria*, dans Suétone : Et *graphium*, dans Ovide & ailleurs, pour une plume & un pinceau. *M.*

GREGEOIS. Voyez *feu grégeois*. M.

GREGUES. Culote. Sorte de haut-de-chausses. M. Scarron a appellé les Pages, *la gent à grégue retroussée.* J'ai quelque opinion que ce mot vient de *Græca* ; comme qui diroit, *culotte à la Grecque* : & ce qui me le fait croire, c'est cet endroit du premier Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé de Henri Etienne, pag. 212. *Depuis vostre départ, on a fait à Paris des habits à l'Espagnole, à l'Italienne ; & particuliérement, à la Napolitaine, à la Lansquenette, à la Flamande, à la Martingale, à la Marine, à la Matelote, qui est encore une autre sorte qu'à la Marine. Et à la fin on s'est mis à en faire sans brayette, que les uns ont appellé* chausses à la Grégesque, *ou* à la Garguesque ; *les autres, tout en un mot,* Grégesque *ou* Gargesque, *ou* Garguesque. *Et depuis, on a dit,* des chausses à la Provençale, à la Picarde, *&* à la Poulonnoise. ¶ Les Espagnols disent *greguescos* ; que César Oudin a traduit par *guerguesques*. M.

GREGUES. En Langue de Galle *gwregis*, ceinture. *Huet.*

GREIGNEUR. Vieux mot inusité, qui signifie *plus grand*, & qui a été fait de *grandis*, de cette maniere : *grandis*, *grandior*, en ôtant le D. Dans le Coutumier Général, au Procès Verbal de la Coutume du Maine, il y a, *Jean de Vassé, dit* Greigneur, *Seigneur de la Chastelenie dudit lieu de Vassé.* Sur lequel endroit Michel de la Roche-Maillet, Avocat au Parlement, mon compatriote, a fait cette Note marginale : *Aliàs* Groignet. *Mais il faut* Graigneur : *qui en vieil langage signifie* l'aîné : *comme* le Juveigneur *signifie* le puîné. La Roche-Maillet s'est ici lourdement trompé. Il faut lire, *Jean de Vassé, dit* Groignet, comme il y a dans toutes les autres éditions généralement. *Groignet*, est le sobriquet des aînés de la Maison de Vassé. Car les cadets de cette Maison, qui sont MM. de Vassé de S. George, ne sont pas fondés à prendre ce sobriquet. Ce qui fait voir que le nom de *Vassé* est le nom de la famille, & non pas celui de *Groignet*, comme le prétendoit M. du Bouchet, célèbre Généalogiste. *M.*

GRELE : pour *menu*. De *gracilis*, fait de βραχύλος, diminutif, inusité, de βραχύς. ¶ Du même mot *gracilis*, on a fait GRELE dans la signification d'*une petite trompette*. Voyez M. de Caseneuve, & ci-dessus le mot *grailler*. M.

GRELE. Lat. *grando*. De *grandine*, ablatif de *grando*. *Grandine*, *gréne*, GRELE. M. du Cange le dérive de *gracilis : quòd minutatim cadat grando.* Je ne crois pas que *gracilis* puisse être dit de la grêle. Diroit-on des grains de millet, *qu'ils sont grêles?* ¶ En Basse-Normandie, on appelle *grêle* la grosse grêle ; & *gresille*, la menue. *M.*

GRELER *de l'avoine.* C'est un mot d'Anjou : qui signifie ce qu'on dit à Paris *cribler de l'avoine.* Et GRELE en Anjou, c'est *le crible*. Dans la Recette de la Prévôté d'Angers, imprimée à la fin de la Coutume d'Anjou : *Tous Marchands de sâs & de greles, doivent chacun deux sâs, & semblablement deux greles.* De *cribulum*, & de *cribulare*. M.

GRELER. On appelle à Metz *pois grelés*, des pois que les enfans font griller sur la poële à feu, comme on grille les chataignes dans une poële pertuisée à la façon d'un crible. Et je ne doute point que le mot de *greler*, en cette signification, ne vienne de *grele*, qui se dit en Anjou pour un crible. *Le Duchat.*

GRELOT. Petite sonnette. De *gracilottum*, diminutif de *gracilis*. Voyez *grailer*, ci-dessus. *M.*

GRELU. Pauvre ; comme qui diroit *grêle*, par opposition à *gras* & à *gros* dans la signification de riche & puissant. Du Latin *gracilis*. Voyez ci-devant *grêle*, pour *menu*. *

GREMIL. Plante. Gr. λιθόσπερμον. De *granum milii*. Les Herboristes l'appellent *milium Solis*. ¶ Au lieu de *gremil*, on a dit *grenil*, mot qui se trouve dans Nicot : ce qui pourroit donner sujet de croire que ce mot auroit été fait de *granillum*, diminutif de *granum* ; & qu'on auroit dit *gremil*, par corruption, pour *grenil*. M.

GRENADE. De *granata*, plurier de *granatum*, on a fait le singulier féminin *granata*. *Granatum*, en la significatin de *grenade*, se trouve dans Columelle, XII. 44. & dans Pline, XV. 12. Et la *grenade* a été ainsi appellée de la multitude de ses grains. *M.*

GRENAT. Pierre précieuse ; ainsi appellée, parce qu'elle ressemble de couleur & de forme à un grain de grenade. *M.*

GRENETIER. De *Granatarius* : dont les Auteurs de la basse Latinité se sont servis pour *frumenti Præfectus : quòd grana*, κατ' ἐξοχὴν, *pro frugum granis usurparent*, dit Vossius, *de Vitiis Sermonis*, page 440. *Grenetier*, parmi nous, c'est celui qui a la Jurisdiction du Sel ; & celui qui vend des grains. *M.*

GRENOBLE. Dans le Scaligerana : GRATIANOPOLIS, *dicta à Gratiano, cùm antè vocaretur* Cularo. *Extat Inscriptio, ubi ita vocatur. Vide Notitiam Galliæ, Josephum Scaligerum, & Sirmundum ad Sidonium. In Episcopio Gratianopolitano erat lapis, ubi urbs illa ita vocabatur*, Cularone. *Et ita emendandum est in epistolis Planci ad Ciceronem.*

Nous prononcions anciennement *Grenople* : comme *Constantinople*. Voyez mes Observations de la Langue Françoise, au chapitre 122. de la seconde Partie. *M.*

GRENOUILLE. Les Anciens disoient *renouille*, qu'ils avoient formé de *ranella*. Le *Catho-*

licon parvum : Ranella, *petite renouille*. Rana, *raine*, *renouille*. Si ce n'est qu'on l'ait fait d'*agrenula*. Le Glossaire de l'ancien Evêque Goth Ansileubus : Agrenulæ, *rana parvæ in sicco morantes*. Caseneuve.

GRENOUILLE. De *ranuncula* ; en y préposant un G : comme en *grincer* & en *gravir*. Le petit peuple de Pontoise dit encore aujourd'hui *renouille*. Et Nicot a remarqué que plusieurs écrivent & pronocent de la sorte. *M.*

GRENOUILLE. L'ancien mot c'est *renouille* ; & ce mot revient jusqu'à trois fois au chap. 20. des Cent Histoires de Troye, Livre de Morale, imprimé *in*-4°. chez Philippe le Noir en l'année 1522. *Le Duchat.*

GRES. Voyez GRAIS.

GRESIL. Petite grêle. Cretin, dans son Chant Royal :

Gresil, frimas, gresle, vent despiteux.

De *grandine*, ablatif de *grando*. *Grandine*, *granzine*, *granzile*, GRESIL. ¶ Ce mot est en usage en Picardie & en Normandie. *M.*

GRESILLER, GRILLER : pour *petiller*, *trépigner*. Rabelais, livre 3. chap. 7. *Je gresille d'être marié*. Et au chap. 33. du même livre : *La défense ne fut si tost faite, qu'elles grilloient en leurs entendemens d'ardeur de voir qu'avoit dedans la boite*. C'est une metaphore prise du bruit & des bonds que fait le *gresil*, en donnant contre les vitres & en tombant sur le pavé. *Le Duchat.*

GRÉVE de jambe. Rabelais, I. 8. *Et notez qu'il avoit très-belles grèves, & bien proportionnées au reste de sa stature*. Les Espagnols disent *greva* en la même signification : & *grevas*, pour dire *des jambieres* ; c'est-à-dire, des bas de fer que chaussent ceux qui sont armés de toutes piéces. M. Guyet, dans ses Remarques manuscrites sur Covarruvias, dérive ce mot de celui d'*ocrea*. *Ocrea*, *ocreva*, GREVA. *M.*

GRÉVE. Je ne vois pas que *grève de jambe* puisse ou doive signifier autre chose que *gras de jambe*. Brantome distingue la *grève* d'avec la *jambe*. C'est dans sa Vie de la Reine Catherine de Médicis, où il dit que cette Princesse avoit la *jambe* & la *grève* très-belle. Le Livre intitulé, *la Fameuse Compagnie de la Lésine*, édit. de 1604. fol. 141. v°. *Combien que les juvenceaux de Venise, & ces Messieurs les Abbez frisottez, allargent & estirent malicieusement la soutane au-dessus, afin de faire voir leur belle grève, & en repaistre les yeux aux Damoiselles*. Le Duchat.

GRÉVE : séparation de cheveux sur le sommet de la tête. Dans le petit Dictionnaire Latin-François, publié par le Pere Labbe : DISCERNICULUM, *graviere*, *à devisier les cheveux*. Ce mot, en cette signification, a été fait de *cernere*, en la signification de *discernere*, c'est-à-dire, *séparer*, *diviser*. Varron, dans le quatriéme *de Lingua Latina* : Discerniculum, *est*, *quo discernitur capillus*. Nonius Marcellus, page 35. DISCERNICULUM : *acus*, *quæ capillos mulierum ante frontem dividit* : *dicta à* discernendo. Et il en a été fait de cette maniere : *Cerno*, *crevi*, *cretum*, *cretivum*, *cretiva*, *creva*, GRÉVE. Ou de *radius*. *Radius*, *radia* ; d'où RAYE. Voyez *raye* : *Radia*, *radiva*, *gradiva*, GREVE. *M.*

GRÉVE. A Metz on appelle *graye* cette séparation de cheveux qu'on appelle autrement *crève*. Ce qui donne sujet de croire que *grève* en cette signification pourroit bien avoir été formé de *radius*. Le Duchat.

GRÉVÉ : pour *gravier*. *Glarea*, *glaria*, *glariva*, *grava*, GRÉVE. Et de-là, *la Grève*, place publique de Paris, parce qu'étant voisine de la riviere, elle étoit pleine de graviers. Au lieu de *grève*, on prononçoit anciennement *grave*. Et ce mot se prononce encore de la sorte à Bordeaux ; où le vin qui vient sur la grève de la Garonne, s'appelle *Vin de grave*. De *grava*, on a fait *gravarium*, dont nous avons fait GRAVIER. Au lieu de *grava*, on a dit aussi *gravum*, par métaplasme : d'où *gravensis* : d'où GRAVOIS ; & par corruption GRAVAS. Les Maçons de Paris appellent *gravas* les platras. ¶ Voyez *grave*. M.

GREVURE. C'est la hernie, ou descente des boyaux : & *grevés*, sont ceux qui en sont incommodés. Nicot dérive ces mots de *crepo*. Mais il est croyable que *grevûre* est formé de *gravedo* ; & *grevé*, de *gravatus* : d'autant que cette maladie est appellée *ponderositas* ; & celui qui en est incommodé *ponderosus*. La Loi des Wisigots, liv. 6. titre 4. §. 3. 4. L. 3. *Cui ponderositas facta fuerit, centum solidi dentur in compositione*. La Loi des Lombards, liv. 1. titre 16. §. 4. *Et per ipsas feritas ponderosi, aut ponderosæ effecti fuerint*. Caseneuve.

GREVURE. C'est une hergne. GREVÉ. C'est celui qui a une hergne. Nicot : GREVEZ. *Herniosi*, *rupti*. *Et vient en cette signification de* crepo : *quia quæ franguntur, crepitant*. Nicot se trompe : ce qui a été fort bien remarqué par M. de Caseneuve ; lequel a aussi fort bien remarqué, que ce mot de *grevé* avoit été fait de *gravatus* : la hergne étant appellée dans les Ecrivains des bas siécles, *ponderositas* ; c'est-à-dire, *pesanteur* : & ceux qui sont incommodés de ce mal, y étant appellés *ponderosi*. M.

GREZ, signifie tantôt certaine pierre qui se forme de grains de *grève*, ou de *gravier* ; & tantôt certain argille propre à faire de la poterie. Je crois que ce mot a la même origine que *grève*, dans le sens de *gravier*. Le Duchat. *Voyez* GRAIS.

GRI.

GRIBLETTE. Richelet : Morceau de porc délié & taillé en long, qu'on leve sur la fléche du lard. De *ripp*, comme les Allemans nomment une côte d'animal. La chair de la *griblette* est attachée aux côtes. On a préfigé un *g* à ce mot, comme à grenouille, fait de *ranuncula*. Le Duchat.

GRIBOUILLIS. Rabelais, liv. 2. chap. 14. *Se donna à tous les diables, appellant Grilgoth, Astarot, Rappalus, & Gribouillis, par neuf fois*. Dans ce passage *Gribouillis* est le nom d'un diable. Mais liv. 4. chap. 4. c'est le nom de l'un des cuisiniers qui entrerent dans la truye. Au premier sens, je crois que c'est une corruption de *Griboury*, qui, chez nous, signifie un esprit follet, ou la bête dont on fait peur aux enfans. Le Dict. Fr. Ital. d'Ant. Oudin : Griboury, *il bau*, *spirito follette*, *farfadello*, *demonio* : & alors j'estime que ce mot vaut autant que *gris bourru*, ou le moine bourru, lequel moine on suppose avoir été un moine gris : car *bur*, d'où *bourru*, signifioit certain drap de couleur *grise*, comme sont encore la plûpart des draps qu'on appelle *burreaux*. Le Duchat.

GRIC *à Molac*. C'est le cri de la Maison de Molac, Maison illustre de Bretagne ; lequel signi-

fie, *paix à Molac*; *silence à Molac*. Gric, en Bas-Breton, veut dire *silence*. Ainsi le cri de la Maison de Lazé étoit *Paix à Lazé*. M.

GRIEF. De *grave*. M.

GRIESCHE. Comme quand on dit, *pie griesche*, *perdrix griesche*, *ortie griesche*. C'est-à-dire, *de Gréce*. Nous disions anciennement *Grieu*, pour *Grec*. Ce mot se trouve dans Ville-Hardouin. Et le vulgaire, selon le témoignage de Trippault, dit *feu griois*, pour *feu grégeois*. Les Italiens disent de même *grieco*; & les Espagnols, *griego*; & les Allemans *grisch*.

Le Brunetti, dans son *Tesoro*, dit que les François appellent *griesche* une caille. *Cotornice, è un uccello che i Franceschi chiamano* greoice, *perocchè fu prima trovata in Grecia*. Nous appellons *griesche* la perdrix, & non pas la caille. Et à ce propos il est à remarquer que les Italiens des bas siécles ont appellé la perdrix *cotornice*: ce qui a été remarqué par Messieurs della Crusca.

Dans le Gâtinois, on appelle *perdrix grieschès*, & par corruption, *perdrix gouesches*, les perdrix rouges. Et nous tennons en Anjou, que ce fut René, Roi de Sicile, qui les apporta en Anjou, & qu'on les lui avoit envoyées de Gréce. Pour les perdrix grises, elles sont anciennes en France; les François les ayant reçues des Romains, & les Romains les ayant connues, mais seulement du tems des guerres d'entre Othon & Vitellius, comme nous l'apprenons de Pline, livre x. chap. 49. Et c'est pourquoi, selon la conjecture des Doctes, elles furent appellées *externa*; d'où vient le mot Italien *starna*. *Externa*, *sterna*, STARNA.

En Bas-Breton, *gouez* signifie *sauvage*. Et M. Huet croit que c'est de ce mot Bas-Breton que nous avons fait *griesche*, & *gouesche*. M.

Griesche. Dans Alain Chartier, on lit *griesche* en la signification de *grief*. C'est dans son Poëme intitulé *le Livre des quatre Dames*, & en voici le passage:

Ce qui l'empesche,
C'est mort ou prison très-griesche.

C'est-à-dire très-*grieve*. Le Duchat.

GRIFE, ou GRIPHE. Discours énigmatique, description obscure & ingénieuse d'une chose. Du Grec γρῖφος, qui signifie la même chose, & qui a été fait de γρῖπος, qui veut dire un filet, un rets à prendre des oiseaux, des poissons, &c. Un *grife* est comme un filet dans lequel sont pris, en quelque façon, ceux qui ne peuvent en deviner le sens. On l'appelle aussi quelquefois *logogrife*, c'est-à-dire, discours énigmatique. Voyez ci-dessous, au mot *griper*. *

GRIFFAIN. Le Roman de la Rose, fol. 79. r°.

Mais supposé que je la prenne
A jalousie la griffaine,
Que pourrions-nous adoncques dire?

Griffaine se dit d'une plante sauvage qui n'a point été greffée, & ce mot se dit encore à Metz, des noix que portent les sauvageons. Or que ce soit là le sens de ce mot, cela se prouve par le texte même du Roman de la Rose manuscrit, cité par Borel, au mot *engraigne*, en ces termes:

Se l'ire jalousie engraigne,
Elle est moult fiere & moult griffaine.

Fiere vient de *fera*; & *fiere* & *griffaine* s'expliquent ici l'un par l'autre. Le même Roman déja cité, fol. 24. r°.

Se jalousie lors égraigne,
Elle est mouls fiere & moult griffaigne.
Le Duchat.

GRIFFE. Ongle crochu de certains animaux, ou des oiseaux de proie. Ce mot vient de la Langue Teutonique. L'Alleman *greiffen*, le Gothique *greipan*, l'Anglo-Saxon *gripan*, l'Alémannique *creiffen*, le Flaman *grypen*, le Suédois *grypa*, & l'Anglois *gripe*, sont tous verbes qui signifient saisir, empoigner, accrocher. Les Allemans ont aussi le verbe *krappen* ou *krapfen*, qui veut dire, saisir, & saisir avec les ongles, ou avec le bec. Le *griffon*, oiseau hyperboréen, en Grec γρὺψ, a été ainsi nommé à cause de son bec crochu & de ses griffes; & son nom, selon Wachter, est d'origine Scythique. Le Grec γρυπὸς signifie courbé, crochu, qui a le nez, ou le bec crochu. Voyez ci-dessus *grappin*, & ci-dessous *griper*. Voyez aussi Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *greiff*, *greiffen*, & *krappen*. *

GRIFFON. Nom d'un oiseau. Voyez *griffe*. *

GRIFONNER. Ecrire mal. Ce mot vient de *griffe*; comme si on écrivoit avec les *griffes* d'un oiseau, fort mal propres pour écrire. Voyez *griffe*. *

GRIFOUL. On appelle ainsi dans le Languedoc une fontaine dont l'eau sort par des tuyaux. De *gryphulus*, diminutif de *gryphus*, dans la signification de *grifon*; à cause des grifons qui font souvent l'ornement des fontaines, & par le bec desquels on fait jaillir l'eau. Les Romains faisoient ainsi jaillir l'eau de leurs fontaines par quelques animaux. Ulpien, en la Loi 17. au paragraphe dernier *de Actionibus empti & venditi*: *Constat, personas, ex quorum rostris aqua salire solet, villæ esse*. Et c'est ce qu'ils appelloient *Tullios*, *Silanos*. Voyez Cujas, au chap. 2. du livre xi. & au chapitre 13. du livre xiv. de ses Observations; & M. Rigault, sur les Auteurs *Finium regundorum*. M.

GRIGNE. GRIGNON. *Grigne*, & *grignon*, c'est une croûte de pain prise du côté qu'il est le mieux cuit, & le plus appétissant, dit Furetiere. Et de-là, le verbe GRIGNOTER. Je ne sais pas d'où vient *grigne*. Ne viendroit-il point de *grinser*? *Ringo*, *rinxi*, *rinxina*, *grinxina*, *grina*, GRIGNA. Il y a comme un grinsement au pain, à l'endroit où est la *grigne*. M.

GRIGOU. Mesquin. M. Furetiere dit, que quelques-uns dérivent ce mot de *Græcus*: la plûpart des Grecs qui viennent en France, étant des misérables. Cette étymologie n'est pas sans apparence. *Græcus*, *griæcus*: d'où l'Italien *grieco*; & l'Espagnol *griego*; & l'ancien François *grieu*. Et à ce propos, il est à remarquer, qu'il y a une famille à Paris du nom de *Grieux*. *Griæcus*, *griæculus*, *griægulus*, *griægulfus*, *grigulfus*, GRIGOU: comme Marcou, de *Marculfus*; Perdou, de *Perdulfus*; Arnou, d'*Arnulfus*. M.

GRIL. Voyez *grille*. M.

GRILLE, De *craticula*, diminutif de *crates*; d'où les Italiens ont aussi fait *graticola*. Henri Etienne, page 144. de ses Hypomnèses de la Langue Françoise: *Nomen* grille *vix quicquam ex ullo Latinæ Linguæ diminutivo retinere videtur: & tamen est à Latino diminutivo* craticula. *Sed cum ex* craticula *factum primò fuisset* craticule, *atque id*,

progressu temporis, *mutatum esset in* cratille; *posteà per syncopen dictum fuit* crille; *deinde*, *& literâ* c *in* G *versâ*, grille. *Verum ne hâc quidem syncope & mutatione contentum fuit vulgus*, *sed apocope etiam usum*, *ausum est ex dissyllabo facere monosyllabum* gril. *Ita* craticula, *ex* craticule *in* cratille, *ex* cratille *in* grille, *ex* grille *in* gril, *transiit*: *sic tamen ut non minùs illud tertium quàm hoc quartum in usu sit.* M.

GRILLON. Sorte de scarabée. De *grillone*, ablatif de *grillo*, dit pour *grillus*, dit pour *gryllus*, fait de γρύλλος. M.

GRILLON. On a dit *grisillons*, pour *grillons*. Alain Chartier, au livre des quatre Dames, page m. 595.

> *Là buvoient les oysillons*,
> *Après que des grisillons*,
> *Des mouschettes & papillons*
> *Ils avoient pris leur pasture.*
> Le Duchat.

GRILLONS. Petites cordes avec lesquelles on serre les bras de ceux qu'on mene prisonniers. Les Espagnols disent *grillos* en la même signification. Les Auteurs de la basse Latinité ont dit *grilliones*. Voyez M. du Cange, au mot *grilliones*. M.

GRILLONS. Je suis persuadé que *grillons*, dans ce sens, n'est qu'une contraction de *grezillons*. On appelle *grezillons* ce petit instrument de fer dont on serre les pouces d'un criminel, à qui on donne la question. Or *grezillon*, dans cette signification, vient indubitablement de *gracilone*, ablatif de *gracilo*, *onis*, augmentatif de *gracilis*. Ce qu'on appelle aujourd'hui *donner les grezillons*, s'appelloit du tems de Villon *égrillonner les pouces & les doigts.* Nicot: Grillons, ou grezillons, *genus tormenti*, *dactylethra*. Bud. Mettre aux grillons, *dactylethra confessionem exprimere*. Le Duchat.

GRIMACE. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. M. de la Peyrarède le dérivoit d'*agrimensor*; à cause des postures & des grimaces que font les Arpenteurs en mesurant les terres. M. Bochart prétend que les François ont apporté ce mot de leurs voyages d'Orient, & qu'il vient de l'Arabe *kermas*, qui signifie *se rider*, ou *tordre le visage*. M. Lancelot le dérive d'ἄγριον εἶγμα, *agrestis imago*. Ce qui est improuvé par le Pere Labbe; lequel le dérive de *grise mine*. Le Pere Thomassin a quelque opinion qu'il a été fait de *grima*, en la signification de vieille sorciere. Je crois pour moi, qu'il a été fait de l'Italien *grimo*, qui signifie *ridé*. *Grimo*, *grima*, *grimacius*, *grimacia*, GRIMACE. Et de-là l'Espagnol *grimazos*, terme de peinture, signifiant *postures extravagantes*. *Grimacium*, *grimacio*, GRIMAZO. *Grima*, en Espagnol, *propriè est horror ex pavore*, *cùm corpus quasi frigore contrahitur*, *& rugas facit*, dit M. Guyet à la marge de son Covarruvias. De l'Italien *grima*, substantif, nous avons fait *grime*, qui est un vieux mot François, qui signifie *moue*. *Faire la grime*, c'est *faire la moue*. Et l'Italien *grima* a été fait de *ringo*. *Ringo*, *rinxi*, *rictus*, *rigmen*; & par métaplasme, *rigma*: comme *grama*, mot Espagnol, de *gramen*. De *ringere*, les Italiens ont fait de même *grinzare*: à cause des rides des chiens irrités. Et ils ont dit, *visage de chien*; *viso cagnazzo*; pour signifier un visage ridé. Dante, dans son Enfer, XXXII.

> *Poscia, vid' io mille visi cagnazzi*
> *Fatti per freddo. Onde mi vien riprezzo*,
> *E verra sempre de gelati guazzi.*

Où le Landin a fait cette Note: *Per freddo grinzi*, *come di cani*. Ce passage de Dante s'accorde fort bien avec l'explication de M. Guyet du mot Espagnol *grima*. Il me reste à remarquer, que de l'Italien *rinzare*, nous avons fait *grincer*; & que les Anglois disent *grimme*; pour dire *affreux & épouventable à voir*; & *grimmely*, pour dire *affreusement*. M.

GRIMACE. Je dérive *grimace* de *grimm*, qui, en Alleman & en Flaman, signifie mine refrognée, chagrine, févére. Les Anglois disent *grim* dans le même sens, en qualité d'adjectif.*

GRIMAUD. Ce mot est de difficile origine. Les Italiens disent *grimaldello*, pour signifier cet instrument de fer, avec lequel on ouvre les serrures sans clef, & que nous appellons *un rossignol*. Et c'est un diminutif de *grimaldo*: lequel mot *grimaldo*, est formé de *rimari*; c'est-à-dire, *chercher*, *fureter*; parce qu'avec cet instrument on cherche & on furette tous les endroits de la serrure, afin de trouver celui par lequel on la peut ouvrir. Et ce mot, par sobriquet, est devenu un nom de famille. Il y en a en Italie une grande & illustre Maison du nom de *Grimaldi*. Le Prince de Monaco est de cette Maison. Il y a en Provence des Gentilshommes, & en Normandie des paysans, du nom de *Grimaud*. Et nous avons en Anjou une famille considérable du nom de *Grimaudet*, de laquelle étoit François Grimaudet, Avocat du Roi d'Angers, homme illustre, dont j'ai fait l'éloge dans mes Remarques sur la Vie de Pierre Ayrault, Lieutenant Criminel d'Angers, page 237. Mais ce mot Italien *grimaldo* n'a rien de commun pour la signification avec notre mot François *grimaud*, qui est le mot dont on appelle dans les Colléges les petits Ecoliers. Rabelais, 4. 48. *Et dura ce cris plus d'un quart d'heure. Puis y accourut le Maistre d'Eschole*, *avec tous les Pédagogues*, *Grimauds*, *& Escholiers.* Et 2. 8. *Mais par la bonté divine*, *la lumiere & dignité a esté de mon âge rendue ès Lettres*: *& y voy tel amendement*, *que de présent à difficulté serois-je receu en la premiere classe des petits Grimaux.* M. Richelet, dans son Dictionnaire au mot *grimaud*, pour autoriser l'usage de ce mot en cette signification, a cité cet endroit de la Sat. 4. de M. des Preaux:

> ——— *Ses vers*, *d'épithetes enflés*,
> *Sont des moindres grimaux chez Ménage sifflés.*

Il est très-faux que les Assemblées qui se font chez moi, soient remplies de *grimaux*. Elles sont remplies de gens de grand mérite dans les Lettres, de personnes de naissance, & de personnes constituées en dignité. Et ces vers n'ont pas dû être écrits par M. des Preaux: & ils pouvoient n'être pas allégués par M. Richelet.

M. Furetiere dit que ce mot est dérivé par quelques-uns de *Grammaticus*. Mais l'analogie ne permet pas qu'on fasse *grimaud* de *Grammaticus*. On appelle *grime* dans les Colléges un *grimaud*. Et il est sans doute que *grimaud* est un augmentatif de *grime*. *Grima*, GRIME. *Grimaldus*, GRIMAUD. Mais je ne puis dire d'où vient ce mot de *grime* en cette signification; si ce n'est qu'on ait voulu faire allusion par ce mot à celui de *Grammaire*.

De *grimo*, on a fait le diminutif *grimello* : d'où le verbe *grimellare*, dont nous avons fait *grimeler*. Et de ce diminutif *grimello*, on a fait *grimellino*, diminutif de ce diminutif ; dont nous avons fait GRIMELIN. *M.*

GRIMAUD. Dans le passage de Rabelais cité par M. Ménage, les *grimaux* étant mis immédiatement après les Pédagogues, & avant les Ecoliers, il y a de l'apparence que *grimaud* est proprement un Ecolier déja un peu avancé, qui commence à rimer, c'est-à-dire, à faire des vers Grecs & Latins, tant bien que mal. Ainsi *grimaud* pourroit bien venir de l'Italien *rima*, c'est-à-dire *rime*. *Rime*, *rimaud*, *grimaud*, par la préposition du *g*, comme en *grimoire*, fait de *rimoire*, & en *grenouille* fait de *ranuncula*. La Confession de Sancy, livre 2. chap. 1. *J'ay oui dire à la Brosse, que quand il étoit Régent de la Troisiéme en Bourgogne, il eût fouetté ses grimaux, s'ils n'eussent mieux fait.* Le passage montre que les écoliers qu'on traite de *grimaux*, ne sont pas ceux des dernieres classes, mais ceux de la troisiéme, où on commence à rimer en Grec & en Latin. *Le Duchat.*

GRIME. Voyez *grimace*, & *grimaud*. M.

GRIMOIRE. Nos nouveaux Dictionaristes définissent ce mot, *Livre pour évoquer les Démons.* M.

GRIMOIRE. Ce mot vient de l'Italien *rimario*, qui signifie proprement un livre de *rimes*, & auquel on a ajouté un *g*, comme dans *grenouille*, fait de *ranuncula*. Le Duchat.

GRIMPER. Henri Etienne le dérive de χρίμπτειν. Je crois qu'il vient de *repere*. M.

GRIMPEREAU. Oiseau : *ainsi appellé*, dit Belon, *parce qu'il grimpe & descend tout ainsi que font les Pics-vers.* Voyez Belon, livre VII. de la Nature des Oiseaux, chap. 17. & 31. *M.*

GRINGOLE. Voyez GARGOUILLE.

GRINGOTER. Fredonner en chantant. Mellin de Saint Gelais :

Notre Vicaire, un jour de feste,
Chantoit un Agnus *gringoté,*
Tant qu'il pouvoit à pleine teste,
Pensant d'Annette estre écouté. M.

GRINGOTER. Quelques-uns dérivent ce mot du Latin *fringultire*. *

GRINSER. De *rinxare*, formé de *ringo*. *Ringo*, *rinxi*, *rinxare*, *rinsare*, GRINSER. *M.*

GRINSER. Ou, comme on écrit aujourd'hui, GRINCER. Ce mot a de la ressemblance avec l'Ebreu חרק *hharak*, avec l'Arabe *hharaka*, & avec le Grec βρύχω, qui tous trois signifient *grincer* les dents. Il semble même que ces trois mots sont des onomatopées, parce que leur son exprime très-bien le grincement de dents. *

GRIOTES. Grosses cerises noires, à courte queue. *Cerasia acida : quasi* AIGRETTES, dit Nicot, après Robert Etienne. Les Médecins de Lyon, dans leur Histoire des Plantes, chapitre 8. dérivent aussi ce mot *ab acore*. Et cette étymologie est selon l'analogie. *Acrum acri* : ce mot se trouve dans les Gloses anciennes : *Acrium*, *acriotum*. Mais comme la plupart des griotes sont douces, quelques-uns doutent de cette étymologie, & dérivent *griote* d'ἄγριος : *Agrium*, *agriotum*, *griotum*, GRIOTE ; comme qui diroit, *cerise sauvage* : ἀγριοκεράσιον. Mais comme les griotes ne sont point cerises sauvages, cette étymologie est encore moins recevable que la premiere. J'ai cru autrefois que les griotes avoient été ainsi appellées de *cerasiota*, augmentatif de *cerasia* ; ces cerises étant les plus grosses de toutes les cerises *Cerasia* (ce mot se trouve pour *cerasa*), *cerasiota*, *crasiota*, *craiota*, *criota*, *griota*, GRIOTES ; par contraction : comme MOURRE, de *micatura*. Mais cette étymologie étant moins naturelle que la premiere, & y ayant des griotes aigres, je crois présentement que GRIOTE a été fait d'*acriotum*.

Le Pere Monet a remarqué qu'en quelques lieux de France on dit *agriotes*. M.

GRIOTES. Le Traducteur du Traité *de Obsoniis* de Platine, livre 6. au chapitre *des Pastez de crétes & cerées de Poulets* : *Quarante cerises aigres ou agriotes seiches mettras ced ans le pâté.* Et plus bas, livre 8. chapitre *des Tartres de cerises ou griotes* : *Les cerises aigres, qui sont dites griotes, exossées, pileras au mortier.* Dans le premier passage Platine avoit dit : *Hæc omnia cum cerasis acribus ac siccis ad quadraginta misceto.* Et dans l'autre : *Cerasia acria, quæ vel merendas licet appellare, exossata in mortario contundito.* Par où l'on voit que ce qu'autrefois on appelloit *agriotes* ou *griotes*, c'étoit proprement les cerises que nous appellons *cerises aigres* ; & qu'on les a appellées de la sorte à cause de leur aigreur. *Le Duchat.*

GRIPER. C'est proprement *rapiner*. GRIP, c'est-à-dire, *rapine*. Ainsi on dit, *Il vit de grip*, c'est à-dire, *de rapine* : & quand les Corsaires arment pour aller piller sur mer, ils disent que c'est pour aller *au Cap de grip*. Nicot dérive ce mot *griper*, ou de γρῖπος, qui signifie un filet à prendre des poissons, ou de γριπεύς, qui signifient pêcheur, ou de γρῦπις, qui signifie une ancre de navire & le croc dont on accroche le bord d'un vaisseau en combattant, ou de γρυπός, qui est celui qui a le nez aquilin, qui est un signe de rapacité. M. de Saumaise pag. 397. *de Hellenistica*, le dérive de γριπίζειν. Griphten, *Persicè est* capere, *Græcè* γριπίζειν, *Germanice* greiffen, *Belgice* grijpen. Et dans son livre *de Modo Usurarum*, page 353. γριπίζειν *pro* piscari, *propriè* ; *at per tralationem*, *pro* capere. *Unde* δυσγρίπιστος, avarus & tenax : & γριπὸς, rapax : *ut* μῖμος, & μιμητὴς *significat*, & *mutato accentu* τὸν μιμητὴν & histrionem. *Persæ, qui multa habent cum Græcis communia vocabula*, griphtau *pro* capere & apprehendere *usurpant*, & *pro* captura & apprehensione. *Græci* γρῖφον *pro* reti *dicunt*. *Unde* γρῖφοι *ænigmata*, & *perplexa tortuosáque dicta, more retis implicata & involuta, vel quòd irretiant eos qui ab his se non possunt expedire.* Gripare *etiam pro* capere *hinc hodiéque dicimus*, & *Germani Belgæque* grijpen. Barthius, livre XIII. de ses Adversaires, chapitre 4. dit que c'est un mot Alleman. GRYPER, GRYPEUR, *Teutonica, litteris & significatione.* D'autres le dérivent de *grife* : & ce qui favorise cette opinion, *grifen*, en Haut-Alleman, signifie & *griper*, & *les griffes d'un oiseau.* D'autres le dérivent de *grypes*, qu'on a dit pour *griphes*. Servius sur cet endroit de l'Eglogue V. de Virgile, *En quatuor aras*, &c. *Grypen, quæ eum etiam terrenum numen ostendit* : c'est ainsi qu'il faut lire en ce lieu de Servius, comme il paroît par cet autre lieu du même Grammairien, sur ces mots de l'Eglogue VIII. *Jungentur jam Gryphes equis*, &c. Gryphes *autem* ; *genus ferarum in Hyperboreis nascitur montibus ; omni parte leones sunt, alis & facie aquilis similes, equis vehementer infesti, Apollini consecrati.* Et c'est aussi comme il est représenté dans le manuscrit de M. Sarrau, Con-

ſeiller du Parlement de Paris, un des plus ſavans hommes de notre ſiécle. Il y a dans les Imprimés, *Gryphenæum, quod & terrenum numen oſtendit.* Dans Philippes de Commines, *grip* ſe prend pour une ſorte de petit navire. *Ils ne ſe doutoient que de petits navires, comme grips, dont il y en avoit pluſieurs au port d'Albanie.* C'eſt au chap. 14. du liv. VIII. Et enſuite : *Et n'euſt eſté le grip qui paſſa outre, dont le Patron eſtoit Albanois.* Je crois que ce vaiſſeau a été ainſi nommé de *griper*, comme *brigandin* de *brigander*. On dit en Normandie, *c'eſt ſa gripe*, pour dire, *c'eſt ſa manie : il en eſt infatué.* M.

GRIPESOU. On appelle ainſi à Paris ceux qui reçoivent les rentes ſur la Ville pour les Rentiers, parce que les Rentiers leur donnent un ſou par livre. *M.*

GRIPPEMINAUD. Chef de la Juſtice *Grippeminaudiere*, au liv. 5. de Rabelais ; ch. 12. 13. & 14. Homme qui avec toutes ſes feintes & ſes minauderies ne laiſſe pas de *griper* quand il peut. Dans l'édition de 1542. liv. 1. ch. 26. on donne *Grippeminaud* pour chef aux avanturiers, parce que cette milice ne recevant point de ſolde, devoit être & étoit en effet fort pillarde. *Le Duchat.*

GRIS. Je crois que c'eſt un mot de la Langue Tioiſe. Et bien que les Allemans diſent *grys*, je penſe pourtant qu'ils diſoient anciennement *glis* ; dont depuis on fit *gris*, par le changement de la lettre *l* en *r*, aſſez ordinaire aux Langues. Dans un ancien Fragment d'Hiſtoire, intitulé *Hiſtoria de Fratribus Conſcriptis* ; qui ſe voit dans le 2. volume *Rerum Allemanicarum* de Goldaſt ; il eſt dit, parlant de quelques préſens faits aux Moines de S. Gal : *Quibuſdam autem palliola viridia cum camiſilibus ſeu glizis donavit.* Auquel lieu *glizum*, ou *glizus*, eſt, à mon avis, l'étoffe griſe dont on fait les chemiſes des Moines. Et plus bas : *Menſaſque omnes operimentis mandavit glizinis veſtiri :* qui devoient être des napes ou des tapis de couleur griſe. *Caſeneuve.*

GRIS. Couleur. Les Italiens diſent *grigio*, & les Allemans *griis*. Voſſius dans ſon *de Vitiis Sermonis* a dérivé l'Italien de l'Alleman. Dans mes Origines de la Langue Italienne, je l'ai dérivé de *cinericius*. Et M. Ferrari a été en cela de mon avis : dans lequel je perſévére. Goropius Bécanus, au livre 4. de ſes Galliques, prétend que l'Alleman *griis* vient de *griiſen*, autre mot Alleman, qui ſignifie *pleurer* : qui eſt une étymologie peu vraiſemblable. Je crois qu'il vient, comme le François *gris*, & l'Italien *grigio*, du Latin *cinericius*. Les Auteurs de la Baſſe-Latinité ont dit *griſeus*. Voyez Voſſius & M. du Cange. *M.*

GRIS. M. de Caſeneuve a raiſon de croire que *gris* eſt un mot de la Langue Tioiſe ou Teutonique. Il vient de *greis*, qui ſignifie *ſeneſcens, canus* ; d'où le Latin-barbare *griſeus*. *Greis* eſt formé du verbe *greiſen* vieillir ; & il ſe prend dans la ſignification de *canus*, parce que les vieillards deviennent *gris*. L'étymologie de M. Ménage paroît tirée de trop loin.

On appelle du vin *gris*, un vin délicat, tel que celui de Champagne, qui eſt entre le blanc & le clairet. On appelle auſſi un tems *gris*, quand il fait un tems froid, parce qu'alors la terre eſt plus *griſe* qu'en autre tems. Et le peuple appelle à Paris un donneur de *gris*, une ſtatue qui eſt dans le Parvis Notre-Dame, où il fait extrêmement froid à cauſe du vent. Le mot *gris*, en ce dernier ſens, vient, ſuivant quelques-uns, du Grec κρύος *frigus*. *Gris*, en vieux François ſignifioit proprement froid & noirâtre. C'eſt apparemment dans ce ſens, qu'on dit, faire *griſe-mine* à quelqu'un, le regarder *gris*, pour dire lui faire mauvaiſe réception, lui témoigner qu'on eſt mal ſatisfait de lui, lui faire froide mine.

On dit en proverbe, *la nuit tous chats ſont gris*, pour dire, que toutes les couleurs ſont égales quand il n'y a point de lumiere, & qu'on ne diſtingue pas le plus ou le moins de perfection & de beauté dans les choſes de même eſpéce. Voici comment de Brieux, dans ſes *Origines de quelques Coutumes anciennes*, explique ce proverbe. Cela ſe dit (ce ſont ces termes) à ces gens qui donnent trop à la beauté, & qui, comme diſoit Olympias, mere d'Alexandre, ὀφθαλμοῖς γαμοῦσι, qui ſe prennent & ſe marient par les yeux. Nous l'avons imité de la réponſe qu'une Dame Grecque fit à Philippe, πᾶσα γυνὴ τοῦ λύχνου ἀρθέντος ἡ αὐτή ἐστι, la chandelle éteinte, toutes les femmes ſont ſemblables. Ce qu'Eraſme a très-mal-à-propos voulu interpréter au déſavantage des Dames : car voici la vérité de l'Hiſtoire, ſuivant que Plutarque la rapporte dans ſon Traité des préceptes du Mariage. Une Dame très-belle, mais encore plus chaſte, preſſée & ſollicitée de ſon déshonneur par Philippe, employa diverſes conſidérations pour éteindre la paſſion de ce Prince ; & entr'autres elle lui dit, que ces foibles charmes qu'il trouvoit dans ſes yeux & ſur ſon teint, s'évanouiroient la nuit ; & que lorſque les flambeaux ſeroient ôtés, la plus belle perſonne du monde ne différeroit pas de la plus laide. *

GRIS : en la ſignification de demi-ivre. M. le Duchat le dérive de l'Alleman *rauſch*, qui ſignifie une petite débauche, une demi-ivreſſe. Wachter dans ſon *Gloſſar. German.* pag. 1249. RAUSCH, *crapula. Græci & Latini* crapulam *vocant, quaſi vertiginem capitis, à κάρα caput, & πολεῖν vertere : Sueci* olſiuka, *quaſi morbum cerevisiarium. Angli* ſurfecit, *à ſuperfaciendo.... Germani* rauſch, *quod paulò obſcurius, & originem ſuam tàm ſcripturâ quàm pronunciatione occultat. Enimverò ſi ſcribamus more antiquo* hraus, *patebit illud eſſe contractum è Græco* καρώσις *gravitas capitis ex ebrietate.* Le même M. le Duchat dérive auſſi le mot *gris*, dans le ſens de demi-ivre, de *Græcus*, d'où *græcari*, pour, bien boire. Je ne ſais laquelle de ces deux étymologies eſt préférable. Peut-être ne ſont elles vraies ni l'une ni l'autre : mais je n'en ai pas de meilleure à propoſer. *

GRIS-DE-LIN. Couleur, ainſi appellée de ſa reſſemblance à la fleur de lin. Les Grecs modernes l'appellent λιλάκι, de ſa reſſemblance à la fleur du lilas. *M.*

GRIS-DE-PERLE. Couleur, ainſi appellée de ſa reſſemblance à une perle. *M.*

GRISEGONNELLE. Surnom de Geoffroi, Comte d'Anjou. Le *Chronicum Andegavenſe : Goffridus, Conſul Andegavus, indutus panno quem Franci* Griſetum *vocant ; nos Andegavi*, Buretum, &c. *Inter Principes ſedebat Molendinarius, à Rege evocatus. Fixis oculis Conſulem acceſſit : qui, genu flexo, arreptâ Conſulis tunicâ, Regi & cæteris, ait:* Hic cum griſa tunica ſternendo Danum, Francorum opprobrium abſtulit. *Cui omnis multitudo aſſenſum præbuit.*

Gonnelle a été fait de *gunella*, diminutif de *guna*. Cineardus, dans une Epître à Lullus : *Orarium*, &

& coculam, & gunam brevem nostro more consutam. Et Guitbertus, au même Lullus: *Gunam de pellibus lutrarum factam, tuæ Fraternitati misi.* Moschopule: σισύρα, ἡ γοῦνα. Le Scholiaste de Lycophron: σισύρα, τὸ ἐκ δέρματος ἔνδυμα, ὅπερ καὶ γοῦνα καλοῦσι. Constantin Porphyrogénéte, *de Administrando Imperio*, chapitre 32. γοῦνας ἐννηκοντα. Voyez Meursius dans son Glossaire, & sur Constantin Porphyrogénéte au lieu allégué; & Spelman & M. du Cange dans leurs Glossaires. *M.*

GRISETTE. Femme ou fille de basse condition. Ce mot ne viendroit-il pas de ce qu'anciennement en France les Dames ne s'habilloient de gris en aucune saison de l'année? Voyez Rabelais, liv. 1. chap. 56. *Le Duchat.*

GRISONS: Peuples des Alpes Rhétiques, entre les Suisses du Zurich & la Valteline, appellés *Rhoeti* par les Latins. Postel, dans son livre intitulé *Ptolomædus*, pag. 13. de l'édition de Paris, parle de l'étymologie de ce mot en ces termes: *Sunt hi* (Rhoeti) *ab Italia in hos montes profligati populi, duceque Rheto conducti: unde* Grizones *hodie quasi* Resones: *conjunctique in Helvetiorum populis liberis & fidis.* Le P. Monet lui donne une autre origine. Voici ses termes: *Les Retes originaires, pour se distinguer des Forains, habituez en leur terroir, prindrent jadis le nom de* Cani, *& Veteres, à différence des nouveaux venus, & étrangers:* Reti indigenæ, ad discrimen advenarum, Reticum solum multis locis incolentium, Canorum, ac Veterum, sibi appellationem asciverunt. *Le nom des* Grisons *vient du Latin* Cani, *tourné en vulgaire par les Italiens & Gaulois.* Retis inditum nomen Grisons, ducitur ab Latina voce *Cani*, quam Itali & Galli vernaculè expresserunt. Voyez Ortelius au mot Rhoeti. *M.*

GRIVE. Oiseau. Il peut être que ce mot ait été fait par onomatopée du chant de cet oiseau: comme le Grec τειχὰς, qui signifie une espéce *de grive:* laquelle, selon Aristote livre IX. de son Histoire des Animaux, chapitre 20. a un chant aigu & clair: ὀξὺ φθέγγεται. Et en effet, ces mots τει τει, ou *gri gri*, ne représentent pas mal le cri que font les grives. Le mot Grec τρίζειν, *stridere*, a été fait ainsi par onomatopée. *M.*

GRIVELEE. C'est proprement ce que par fraude, & sous un faux prétexte, on exige d'autrui: ce que les Latins appellent *Stellatura.* Spartianus, en la Vie de Pescennius: *Imperator Tribunos duos, quos constitit stellaturas accepisse, lapidibus obrui ab auxiliaribus jussit.* Lampridius, en la Vie d'Alexandre Sévére: *Tribunos, qui per stellaturas militibus aliquid tulissent, capitali pœna affecit.* Ce mot vient de *stellio*, qui est une espece de lésard marqueté de petites taches semblables à des étoiles; lequel, comme dit Pline, étant doué d'un instinct trompeur & envieux, a donné le nom au crime appellé *Stellionatus*, ou *Stellatura.* M. de Saumaise a doctement remarqué, que de *grive*, qui est un oiseau marqueté, & comme étoilé, on a aussi fait *Grivelée*, qui est le même que *Stellatura.* Sa Note est très-docte & très-curieuse. Je vous conseille de la voir, à la page 145. sur le Passage de Spartien ci-dessus allégué. Je crois aussi qu'en Latin *versipellis*, c'est-à-dire, *qui à la peau de diverses couleurs*, est pris pour *trompeur:* d'où vient aussi qu'on dit *fin*, *madré;* car on sait assez que ce mot signifie *marqueté & tavelé.* Caseneuve.

Grivele'e: petite volerie. Comme les Latins ont appellé *stellaturas*, *stellionaturas*, & *stellionatum*, les fraudes & les impostures, à cause de la variété des étoiles, & de la bigarrure des lésards; & que les Grecs ont appellé τρώκτας, c'est-à-dire, *truites*, les imposteurs & les fourbes, à cause des diverses marques du dos de ce poisson; nous avons de même appellé *grivelées* les petites voleries, du mot de *grive;* à cause de la variété du plumage de cet oiseau. C'est la pensée de M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 145. & 146.

Voyez M. de la Lande, Professeur en Droit dans l'Université d'Orléans, sur la Novelle 130. page 47. *M.*

Grivele'e, s'est dit aussi pour *cédule*, à cause de la variété que produit la blancheur du papier & la noirceur de l'écriture. Nicot: *grivelé*, variegatus. On trouve le mot *grivelée* en ce sens de *cédule*, parmi les Ordonnances sur les masques, imprimées à la fin du livre intitulé *Arresta Amorum*, page 428. de ce livre. *Le Duchat.*

Grivele'e. Comme une *grivelée* est une petite rapine, ne pourroit-on pas dériver ce mot plus vraisemblablement du verbe *griper*, pris dans le sens d'attraper, de ravir subtilement. La dérivation paroît assez naturelle. De *griper* on aura fait aisément le diminutif *griveler*, pour *gripeler*, par le changement de P en V, qui sont des lettres du même organe. Voyez ci-dessus *griper* & *grappin.* J'aimerois mieux cette étymologie de *grivelée*, que celle que l'on tire de *grive*, qui me paroît amenée de trop loin. *

GRIVOIS: comme quand on dit, *C'est un bon Grivois;* c'est-à-dire, *c'est un bon drôle, c'est un bon compagnon.* M.

Grivois. Je crois que ce mot vient de *garbensis*, fait de *garba*, d'où nous avons fait *gerbe.* Un *grivois*, c'est celui que Rabelais appelle *paillard de plat pays*, c'est-à-dire un fantassin levé à la campagne, où son métier étoit de lier des gerbes, de les battre, & de coucher sur la paille. *Garba*, *garbensis*, *grabensis*, *gribensis*, par le changement de l'*a* en *i.* Ou plutôt, comme on appelle proprement *grivois*, un drôle qui pratique volontiers la petite guerre, qui voit les filles, & qui se jette avec appétit sur les bons morceaux, je m'imagine que ce mot vient de *rapacius*, fait de *rapax.* La *grivoise*, sorte de tabatiere, s'appelle pareillement *rape:* & ce qu'on nomme *grivelée*, est proprement une petite rapine. Ainsi je m'imagine que *grivoise*, dans la signification de *rape* à tabac, & *grivelée* dans la signification de petite *rapine*, pourroient bien venir aussi de *rapio*, par le changement de l'*a* en *i*, & par l'addition du *g* au commencement du mot, comme en *grenouille*, fait de *ranuncula*, & en *gravir* fait de *rapire*, dit par métaplasme pour *rapere.* *Grivois* est en un sens la même chose que *ribaud;* & il pourroit bien venir de *ripensis*, fait de *ripa.* Voyez au mot *ribaud.* Le Duchat.

GRIVOISE. Sorte de tabaquiere, faite en maniere de rape, pour réduire en poudre le tabac qui est en rouleau: ainsi appellée, parce que les *Grivois*, c'est-à-dire les Soldats, s'en servent. Voyez *Grivois.* Ces sortes de tabaquieres nous sont venues de Strasbourg, à la fin de la campagne de l'année derniere 1690. *M.*

GRO.

GROBIS. Coquillart au tit. 2. des Droits Nouveaux, fol. 19. r°. Edition de 1532.

Chaines d'or courront mesbouen ,
Pour seindre millours & grobis :
Et qui n'aura argent ne rien ,
Se seindra d'une chaine à puis.

Et dans l'Enquête :

Preste à donner l'échantillon
A quelques grobis émaillés ,
Contrefaisant l'émerillon.

Et au Blason des Armes & des Dames :

Je les rends grobis & moussus.

Moussus, c'est-à-dire, Messieurs. *Le Duchat.*

Grobis. Vieux mot. On dit, faire du *grobis*, faire du *rominagrobis*. On disoit autrefois *raminagrobis*. De Brieux, dans ses Origines de quelques Coutumes anciennes, page 12. expliquant cette façon de parler, s'exprime de la maniere suivante : *Faire du grobis, du raminagrobis.* C'est-à-dire faire du pédant, du Seigneur, du grave ; & peut-être l'a-t-on forgé de *gravis*. Dans Rabelais, liv. 2. ch. 30. *Je vis maître Jean le Maire, qui faisoit du grobis.* Et dans l'Histoire de l'Evangile en vers :

Sus gripons-le par le pourpoint ,
Ça, maître , ne rebellez point.
Faites-vous ici du grobis ?
Vous viendrez par devers Nobis.

Ce *Nobis* me fait souvenir de la facétie d'un bon Bourgeois qui s'appelloit *Nobis*, & qui fit graver sur la porte de sa maison, *Si Deus pro nobis, quis contra nobis?* Un pédant passant par-là ne manqua pas de donner dans le panneau, & d'aller avertir le maître, qu'il avoit commis un solécisme dont tous les passans étoient scandalisés, & qu'il falloit mettre, *Si Deus pro nobis, quis contra nos?* Au mot de *grobis* on a ajouté celui de *ramina*, comme qui diroit *Domine gravis*. Raminagrobis, dit Nicot, est un terme de gaudissement, que le François a forgé à plaisir, pour gaudir un qui contrefait le grave & le sévere, *tragicè gravis, alto fastu turgidus.* Jusqu'ici ce sont les termes de l'Auteur des Origines de quelques Coutumes Anciennes. *

GROENLAND, ou GROENLANDE. C'est un grand pays qui fait partie des terres Arctiques. Il est au Septentrion de l'Europe, de l'Amérique, & de l'Isle d'Islande. Erric le Norvégien le découvrit dans le neuviéme siécle, & lui donna le nom de *Groënland*, c'est-à-dire en Teutonique, *terre verte*, parce qu'il en trouva les côtes toutes couvertes de verdure. *Groen* signifie vert, & *land* terre. *Maty* prend la prononciation Hollandoise pour la prononciation Françoise quand il dit que l'on prononce *Grounlandt*. Nous prononçons *Groënland* & *Groënlande*. Dans un Diplome de Louis le Débonnaire, daté d'Aix-la-Chapelle l'an 834. pour la fondation de l'Archevêché de Hambourg, il est parlé du *Groënland*, & ce pays est mis au nombre de ceux où la foi avoit été portée. *Idcirco*, dit cet Empereur, *Sanctæ Ecclesiæ filiis præsentibus & futuris certum esse volumus, qualiter divinâ ordinante gratiâ, nostris in diebus, Aquilonaribus in partibus, in gentibus videlicet Danorum, Suecorum, Norveorum, terra* Gronlandon, *Halingalandon ; Islandon, Seredevindon, & omnium Septentrionalium & Orientalium nationum, magnum cœlestis gratia prædicationis, sive adquisitionis, patefecit ostium.* Le Pape Grégoire IV. confirmant l'établissement de S. Anchaire, premier Archevêque de Hambourg, l'établit Légat dans tous les pays, qu'il appelle *Danorum, Sueonum, Nortweborum, Farriæ, Gronlandon*, &c. *

GROGNER. Voyez GROIGNER.

GROHAN. Dans un des fauxbourgs de la ville d'Angers, appellé *le fauxbourg de Bressigné*, il y a une hôtélerie appellée *la Côte de Baleine* ; où il y a un Jardin ; & auprès de ce Jardin il y avoit une vigne, il y a 50. ans, dans le milieu de laquelle il y avoit une place en ovale, où l'on voyoit des restes d'un Amphithéatre ancien, qu'on appelloit *Grohan*. M. Ménard, Lieutenant de la Prevôté d'Angers, fit graver ces restes d'Amphithéatre en 1636. Et la même année, il fit imprimer une Dissertation sur cet Amphithéatre, qu'il dédia à Monsieur Servien, Secrétaire d'Etat, relégué en ce tems-là à Angers. M. Ménard prétend dans cette Dissertation, que cet Amphithéatre avoit été appellé *Grohan*, parce qu'il étoit consacré à Apollon Grannus. Après avoir appuyé cette étymologie par quelques passages, il en propose une autre, qui est, que cet Amphithéatre pourroit bien avoir été appellé de la sorte à cause des magnifiques bâtimens qui y étoient : le mot de *grovanen*, dit-il, étant interprété *aréne, sable*, dans un vieux Glossaire Bas-Breton ; & celui de *groanic*, y étant expliqué par *sablonneux*. Pour moi, je suis très-persuadé, que cet Amphithéatre fut appellé *Grohan* du mot Bas-Breton *growan*, qui signifie, encore aujourd'hui *sable*. Voyez le petit Dictionnaire Bas-Breton de Quiquer, imprimé à S. Brieu en 1640. Mais il ne fut pas appellé de la sorte à cause de ces prétendus bâtimens magnifiques dont parle M. Ménard, qui sont des bâtimens imaginaires ; mais parce qu'on appelloit *arénes* la plûpart des Amphithéatres. C'est ainsi qu'on appelle celui de Nismes, *les Arénes de Nismes*. Et c'est de la sorte qu'on appelloit aussi l'Amphithéatre de Bourges : comme il paroît par la rue des Arénes, voisine de cet Amphithéatre lorsqu'il existoit. Les Latins appelloient *arenas* leurs Amphithéatres, parce que le sol étoit de sable battu. Et de là, *arenarius*, pour un *gladiateur ;* & *in arenam descendere*, pour *combattre dans l'Amphithéatre.* Le lieu où étoit cet Amphithéatre de Grohan, est aujourd'hui le Jardin des Religieuses de la Fidélité. *M.*

GROIGNER. De *grunire. Grunire, grunare*, par métaplasme ; groigner. Voyez ci-dessus *goret*, & le Glossaire de Meursius au mot γρῦνις. M.

Groigner. Les Grecs disent dans le même sens γρυλίζειν, les Allemans *grunzen*, les Anglois *to grunt* ; les Anglosaxons disoient *grennian*. Tous ces mots, ainsi que le Latin *grunnire*, ont été faits apparemment par onomatopée, du cri ou son que font les pourceaux. Peut-être aussi que le François *groigner* a été fait de *groin*. Chez les Religieuses, les petites pensionnaires qu'elles élevent, appellent entr'elles la mere *Grognon*, celle qui est chargée du soin de leur éducation, parce qu'elles les reprend de leurs fautes. *

GROIN *de porc.* De *grunium*, inusité : *Quia ea parte porcelli gruniunt*, dit Charles de Bouvelles. De *grunium*, les Italiens ont aussi fait *grugno : grugno di porco.* M.

Groin. Les Bas-Bretons & les Hibernois ont aussi le même mot dans leur langue, & dans la même signification ; ce qui donne lieu de croire que c'est un terme d'origine Celtique. Les Grecs disent ῥύγχος & ῥυγχίον. *

GROLE. C'est une espéce de corneille. Je crois qu'il est fait par contraction d'*agrolo*, qui en Languedoc signifie *une corneille*. Et d'autant qu'en certaines saisons on voit les champs couverts de

corneilles, & qu'on les voit se percher la nuit à grandes troupes sur les arbres pour y dormir, il y apparence qu'elles ont été ainsi appellées d'ἀγραυλεῖν, qui signifie *coucher dans les champs*, & y passer la nuit. *Caseneuve.*

Grole. Oiseau. C'est une espéce de corneille, qu'on appelle autrement *freux* : qui mange du grain, & ne mange point de charogne; & que les Grecs, pour cette raison, ont appellé σπερμολόγος. Voyez *freux*. Cependant les Italiens la prennent pour une espéce de corbeau qui mange des charognes: témoin ce mot:

Il corpo alle grole,
E l'alma a chi la vuole.

Garriola se trouve dans la Loi des Allemans, titre 100. paragraphe 13. *Anceta, garriola, ciconia, corvus, cauha, ut alia similia, requirantur.* Et j'ai cru autrefois que l'Italien *grola* avoit été fait de ce mot Latin. Je crois présentement qu'il l'a été de *gracula*, feminin de *graculus* : duquel mot *graculus* les Espagnols ont aussi fait *grajo*, mot de même signification. *Graculus, graculo, graclo,* Grajo. M. de Caseneuve n'a pas bien rencontré, dérivant *grole* d'ἀγραυλεῖν, *in agro pernoctare.* Voyez sa Note.

Il me reste à remarquer, que M. le Comte del Maestro, Gentilhomme Florentin, mon Confrere en Apollon dans l'Académie della Crusca, m'a autrefois écrit que ce mot *grola*, n'étoit pas un mot Italien. Mais depuis qu'il m'a donné cet avis, j'ai rencontré dans un Auteur Italien ces deux vers que je viens d'allèguer. *M.*

GROLLIER, adjectif. Noix *grolliere*, noyer *grollier*. Dans le Poitou & dans le Limousin on appelle *grolliere* une sorte de noix fort grosse, parce que sa coquille étant fort tendre, les *groles* ou corneilles mangent cette noix après l'avoir aisément cassée de leur bec: & le noyer qui la porte se nomme *grollier* par la même raison. Rabelais, liv. 1. ch. 38. *Sortant vers le noyer grollier.* Et liv. 3. chap. 32. *Au-dessus du noyer grollier.* Item liv. 4. ch. 63. *Carpatim, d'une coquille de noix grolliere, faisoit un beau, petit, joyeux & harmonieux moulinet.* A Metz on appelle noix *Lombarde* la noix *grolliere* de Rabelais. *Le Duchat.*

GROMMELER *entre ses dents.* Les Allemans disent *brummeln*, & *brummen* ; & les Flamans, *grommelen*, & *grommen*, dans la même signification. *M.*

GRONDER. C'est murmurer par des paroles prononcées à voix basse & comme enrouée. Ce verbe a été formé par onomatopée. Ainsi *grunnire* & *grundire* se disent des pourceaux. En Languedoc on dit *rouna* : & Goldast remarque sur les anciennes Poësies Allemandes, que *runen* signifie *parler bas & à l'oreille.* Le Glossaire que Lipse a inséré au 3. livre de ses Epîtres *ad Belgas* : Rundon, *susurrabant.* Caseneuve.

Gronder. Maran dans ses Paratitles, page 835. le dérive de *grunda. Veneti dicunt* la gronda, *canales illos qui in coronice parietum ædificantur, aut potiùs, ipsam coronicem* : la corniche: *habent enim tecta, non projecta, sed parietibus adæquata. Unde fortè* grondare *vulgò dicunt Galli : ductâ metaphorâ à murmure aquæ in canales illos quos sustinet coronix, influentis, & decurrentis.* Il vient de *grundare*, dit par métaplasme, pour *grundire* : lequel mot *grundire* se trouve dans Dioméde, livre 1. page 33. Ou bien de *grunitare*, diminutif de *grunire. Grunire, grunitum, grunitare, gruntare*, Gronder. Les Allemans disent *gruntzen*, & les Anglois *grunt*. Tous ces mots sont onomatopepiéménes. *M.*

GROS. Les Gloses, ou l'*Onomasticon Græco-Latinum : Grossus*, παχὺς, c'est-à-dire, *crassus pinguis.* Aussi est-il formé de *crassus*, aussi-bien que *gras.* Ainsi Louis VI. Roi de France, fut surnommé *Grossus*, parce qu'il étoit fort gras. L'Abbé Suger en la Vie de ce Roi : *Jamque Dominus Rex Ludovicus, & corporeâ gravitatis mole, & laborum continuato sudore, aliquantisper fractus,* &c. *Caseneuve.*

Gros. De *grossus.* Les Gloses Anciennes : *Grossus* (car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *grassus*), ὄλυνθος, καὶ παχὺς, καὶ λιπαρός. *Grossior* se trouve dans le 3. des Rois chapitre 12. *Minimus digitus meus grossior est dorso patris mei.* Et dans Geoffroi, Abbé de Vendôme, livre 1. épître 21. *Grossescere* se trouve aussi dans Beda ; & *grossitudo* dans la Loi Salique, & dans Cæsarius; & *grosse*, dans le livre de l'Imitation de Jesus-Christ. Voyez Vossius dans son *de Vitiis Sermonis*, & M. du Cange dans son Glossaire. *M.*

Gros. Les mots *grossus* & *gros* viennent de l'Alleman *groß*, qui signifie gros & grand. De-là aussi notre mot *grossier*. Le Duchat.

Gros. Wachter dans son *Gloss. German.* page 617. Gross, *crassus, subtili oppositus. Alamannis* groz, *Gallis* gros, *Anglis* groß, *Latino-Barbaris* grossus. *Gloss. Keron. grossitudine* grozzii. *Quod dicitur de grossitudine vestimentorum in Regula S. Benedicti, cap. 55. Cuncta à Latino* crassus. Grossus *pro* crassus *auctoritate Vulgatæ versionis invaluit. Allegoricè est rudis, rusticus, incultus, etiam Latino-Barbaris apud Cangium. Inde Gallis* grossier *eodem sensu.* Et ensuite : Gros, *magnus, parvo oppositus. Anglosaxonibus & Anglis* great, *Francis* groz, *Belgis* groot, *Gallis* gros. Le Latin-Barbare *grossus* vient donc immédiatement de la Langue Teutonique : ce qui n'empêche pas que le mot *groß* de cette Langue n'ait pu être formé du Latin *crassus.* Les Auteurs appellent en effet Louis le *Gros, Ludovicus Crassus.* Quoique nous ayons attaché des idées differentes au mot de *gras*, & à celui de *gros*, ces idées conviennent en beaucoup de choses, & surtout en ce quelles marquent une étendue considérable, ou dans un sens propre ou dans un sens figuré. *Gros* signifioit autrefois *gras* : c'est en ce sens que l'Empereur Charles le *Gras*, Roi de France, de Germanie, de Lorraine & d'Italie, est quelquefois appellé Charles le *Gros.* C'est pour la même raison que le Roi Louis VI. a été surnommé le *Gros*, comme le rapporte Suger. M. de Cailleres se plaint fort dans ses *mots à la mode*, de ce qu'on met *gros* partout. Cette chanson a couru contre cet abus :

Qu'une grosse beauté dérange la cervelle,
Et fait pousser de gros soupirs?
La grosse qualité peut flatter nos plaisirs.
Mais avec un gros bien on a ce qui s'appelle
De gros honneurs, de gros plaisirs. *

Gros. Espéce de monnoie. M. le Blanc, dans son Traité Historique des Monnoyes, pag. 189. *Tout le monde convient que S. Louis fit faire le gros Tournois d'argent. Il n'est rien de plus célébre que cette Monnoye dans les Titres, & dans les Auteurs anciens. Tantôt elle est nommée* Argenteus Turonensis : *souvent*, Grossus Turonensis ; *& quelquefois*, Denarius grossus. *Le nom de* gros *fut donné à*

cette espéce, parce que c'étoit la plus grosse monnoye d'argent qu'il y eût alors en France. Et on l'appella Tournois, *à cause qu'elle étoit fabriquée à Tours : comme le marque la Légende* TURONUS CIVIS, *pour* TURONUS CIVITAS. *Cette monnoye, qui, comme je viens de le dire, étoit l'espéce d'argent la plus grosse qui eût cours en France, pesoit trois deniers, sept grains trebuchants*, &c. Voyez Vossius *de Vitiis Sermonis*, pag. 441. & 442. ¶ Les Espagnols l'appellent *gorgaran*. M.

GROS. Espéce de monnoie. Wachter ne paroît pas entiérement persuadé que cette monnoie ait été ainsi nommée à cause de sa grosseur ; & il croit qu'elle l'a pu être à cause qu'elle étoit marquée d'une croix, qui en plusieurs Dialectes Teutoniques, se dit *croſſ* ; d'où l'on auroit fait *gros*, en changeant le C en G, qui est une lettre du même organe. Voici les paroles de cet Auteur, dans son *Glossar. German.* page 617. GROSCH, *moneta minor Germaniæ. Ab initio erat moneta aureæ species, quam Latino-Barbari* grossum aureum, grossum regalem, augustalem, *&* augustarium, *appellabant, à* grossus *crassus, quòd crassa esset, & ex solido auro conflata ; vel potius à* croſſ *crux, quòd cruce signata esset. Nam crux in multis Dialectis vocatur* croſſ, *præcipuè Anglicâ, Hibernicâ, & Islandicâ. Verelius in Indice :* croſſ *crux*, crossmark *signum crucis. Meminit hujus monetæ Charta Friderici II. Imper. an.* 1231. *apud Cangium in Glossario :* Et possitis aureos grossos & denarios monetare. *Postea, vergente ad finem sæculo, idem nomen communicari cœpit denariis, quamvis levioribus & ex lamina argentea factis, sive quòd crassiores essent prioris ævi bracteolis, sive quòd cruce signati. Horum antiquissimi sunt* Grossi Turonenses, *quorum imaginem sistit Blancus in Monetis Franciæ, & qui illis successerunt* Pragenses, *primi Bohemiæ, sed ordine secundi quia Wenceslaüs Ludovicum S. imitari potuit, non Ludovicus Wenceslaüm. Ille regnum deposuit, an.* 1270. *hic in humeros suscepit, an.* 1283. *

GROS DE NAPLES. C'est un taffetas à gros grain : ainsi appellé, parce qu'il étoit fabriqué à Naples. On a dit de même GROS DE TOURS, parce que ce taffetas fut fait à Tours à l'imitation du Gros de Naples. *M.*

GROSBEC. Oiseau : ainsi appellé de la grosseur de son bec. Voyez Belon, liv. VII. chap. 30. C'est le *pinson royal* des Manceaux. *M.*

GROSELIER. Il a été ainsi appellé, parce que son fruit ressemble aux petites figues, lorsqu'elles commencent à se former. Et ces figues s'appellent en Latin *grossuli*. Caseneuve.

GROSELIER. Arbre. De *grossularius :* ainsi appellé par les Botanistes, *quòd ejus fructus acini sint ficuum immaturarum acinis similes, qui* grossi, *sive* grossuli, *appellantur*, dit Charles Etienne, dans son *de Re Hortensi.* M. de Caseneuve dit la même chose. Pour moi, je crois que les groseilles ont été ainsi appellées de leur grosseur, par comparaison aux petites groseilles rouges, que les Normans nomment *grades*. Voyez ci-dessus *gardes*. C'est ainsi que la marjolaine a été appellée *majorana*, par comparaison à de moindres espéces de marjolaine, & que les Italiens ont appellé *grossa* une espéce de raisin plus gros que les autres.

Marot, dans le Rondeau qui commence par *Bon jour*, a fait rimer *groselles* & *Damoiselles*. Et c'est ainsi qu'on prononce ce mot en plusieurs lieux de France. A Paris on dit *groseilles*. En Anjou, on dit *groiselles*. M.

GROS-JEAN. Nom du vigneron mari de *Breugnette*, dans la Chanson en Dialogue, imprimée a la suite des Noels Bourguignons. *Gros-Jean* d'ordinaire est un synonime de rustre, témoin le proverbe : il ressemble à *Gros-Jean*, qui fait la leçon a son Curé, *Sus Minervam*. Les Allemans disent de même *Grobian* ; & c'est de-là que Frideric Dédékind, Poëte Alleman qui vivoit au milieu du seiziéme siécle, a intitulé son Poëme Elégiaque Latin *Grobianus* & *Grobiana*, parce qu'il y enseigne l'incivilité aux deux sexes, quoiqu'au fond par le contrepied, son but soit de leur enseigner la civilité. Ce Poëme, qui en 1549. ne contenoit que deux livres, fut en 1552. divisé en trois par l'Auteur, avec des changemens & des additions considérables. *Glossaire* sur les Noels Bourguignons, au mot *Gro-Jan*. *

GROSSE. GROSSOYE'. Comme la Minute écrite dans le Registre ou Protocole des Notaires est ainsi appellée parce qu'elle *est écrite minutis literis :* ainsi l'expédition des Minutes est appellée *Grosse* ou *Grossoyé*, parce qu'elle est écrite en grosses lettres, & sur du parchemin. En l'Edit du Roi François I. de l'an 1542. Il est porté, sur le fait des Notaires & Tabellions, que la Grosse appartient aux Tabellions, & la Minute aux Notaires. *Caseneuve.*

GROSSIER. *Marchand Grossier.* Scaliger, dans le premier Scaligerana : MAGNARIUS. *C'est un Grossier qui vend en gros. Apuleius, & veteres Inscriptiones. Ut* τεμαχιστὴς, *qui vend en détail : dicere possumus*, MINUTIARIUS. *M.*

GROTTE. Philandre sur Vitruve, croit que de *crypta*, qui signifie *une cave* ou *voute* bâtie sous terre, on fit *grupta* ; & de-là, *grotte. Nos paululum à Græcis detortâ voce è* crypta *fecimus* gruptam ; *& inde* grotta. Toutefois le Jésuite Christophorus Browerus, expliquant ce vers de l'Evêque Fortunatus :

Græcus Achilliaca, Chrotta Britanna placet ;

dit que *chrotta* est le luth appellé *testudo*, qui signifie aussi une *voute :* & que c'est de-là qu'en François & en Alleman les voutes sont appellées *grotes*. Les anciens François disoient *croute* pour *grotte*. Caseneuve.

GROTTE. De *crypta. Crypta, crupta, crutta, crotta*, GROTTE. Nous prononcions anciennement *croute*, selon le témoignage de Nicot. Mais écoutons Browerus, sur Fortunat, pag. 181. *Manet in Francico juxta Gallicoque sermone, ut testudines* GROTTE *appellitent. Qua de re visum est subnectere viri eruditi judicium*, grottam *scribentis, aut durius* crottam, *esse omnino testudinem substructionis in ædificio subterraneo, voce Gallica, quæ Græcis* κρύπτη, *vel* κρύπτα. *Unde & Sidonio & Plinio Juniori usitatam cryptoporticum Francos appellare* GROTTE, *&* GROTESQUES ; *Leodienses*, CROTTE. *M.*

GROTTESQUES. Sorte de peintures. De l'Italien *grottesche*. Les Italiens ont ainsi appellé ces peintures, parce qu'elles ont été trouvées dans des grottes anciennes. Philander sur Vitruve, liv. VII. ch. 5. *Picturæ genus, Italis dictas* grottescas *credo, quòd in terra, obrutis veterum ædificiorum fornicibus, quas* grottas, *quasi* cryptas, *vocant, primam invenerint.* Et ce fut le Morto, Peintre célébre, natif de Feltro, qui à l'imitation de ces peintures trouvées dans des grottes anciennes, peignit le premier des grottesques. C'est ce que j'ai appris de cet endroit du Vasare, dans la Vie de ce Morto :

Ritrovò il Morto le Grottesche più simili alla maniera antica, ch' alcun' altro Pittore : E per questo merita infinite lodi, da che per il principio di lui sono oggi ridotte dalle mani di Giovanni da Udine, e di altri artefici, a tanta bellezza e bontà, quanto si vede. Ma se bene il detto Giovanni, & altri, l' anno ridotte a estrema perfezzione, non è però che la prima lode non sia del Morto, che fu il primo a ritrovarle, e mettere tutto il suo studio in questa sorte di pitture, chiamate Grottesche, *per essere elleno state trovate per la maggior parte nelle grotte delle rovine di Roma : senza che ognun sà, che è facile aggiugnere alle cose trovate. Seguitò nella professione delle Grottesche in Fiorenza Andrea Feltrini, detto* di Cosimo, *perche fu discepolo di Cosimo Rosselli ; per le figure, che le faceva acconciamente : e poi dal Morto, per le Grottesche, come s'è raggionato : il qual ebbe dalla natura in questo genere Andrea tanta invenzione e grazia, che trovo il far le fregiature magiori, e più copiose, e ch' anno un' altra maniera che le antiche.* ¶ Voyez Bourgoin, dans son livre de l'origine des mots François, Nicot, dans son Trésor de la Langue Françoise, & Browerus sur Fortunat, 281.

Nous avons dit ensuite *grotesque* figurément, pour quelque chose de ridicule & d'extravagant dans le discours & dans les personnes.

Les Espagnols appellent *bruteſcos* les Grotesques : lequel mot *bruteſcos*, César Oudin croit avoir été dit par corruption, au lieu de *grutescos*. M.

GROTTESQUES. On a aussi donné le nom de *grottesques* aux grottes. Belleforest, dans ses Traductions des Histoires Tragiques, tom. 4. Hist. 43. *Tant qu'il fut inférieur à son ennemy, il vivoit par les solitudes & dans les grottesques, sans que jamais on sceût dire où estoit sa troupe.* Et tom. 2. Hist. 28. *Un si bon & beau nombre de grottesques naturellement cavées dans la profondeur des roches.* Le Duchat.

GROUILLER. Nous disons, *Je ne puis me grouiller*, pour dire, *Je ne puis me remuer. Il est tout grouillant de vers.* De *rotulare. Rotulare*, *grotulare*, *grolare*, GROUILLER. *M.*

GROUILLER. Par corruption de *crouller*. Voyez CROULLER. *Huet.*

GROULARD. Oiseau. *M.*

GROUPPE. Terme de Peinture & de Sculpture. C'est un assemblage de plusieurs figures. De l'Italien *groppo*, fait de *globus* : ou de *crupis*. Voyez mes Origines Italiennes, au mot *groppo*, & cidessus le mot *croupe*. M.

GRU.

GRUAU. On appelle ainsi à Paris, en Anjou, au Maine, en Normandie, & en plusieurs autres lieux de France, la farine d'avoine, avec laquelle on fait une sorte de bouillie délicieuse, appellée aussi GRUAU. De *grutellum*, diminutif de *grutum*. Spelman : GRUTUM, *leguminis genus* ; *aliter* granamellum, GROUTE. *Lib. Ramesſ. ſectione* 144. Decem mittas de brasco, & quinque de gruto : & quinque mittas farinæ triticeæ, & octo panes, & sexdecim caseos, *&c.* decerno. *Inde* Grutarius, *qui vendit legumina ; & interdum, qui poma. Videndus Palladii Interpres. Meursius*, γρῦτα. *Crusta, grutellum*, GRUAU. ¶ Au lieu de *grutellum*, on a dit *gruellum*, qui se trouve dans la signification de *gruau*, dans le *Monasticum Anglicanum*, pag. 149. *De avena, duodecim summas de eadem villa, ad gruellum faciendum ; scilicet quartâ & sextâ feriâ per totam Quadragesimam.*

Les Flamans disent *gruis* pour dire *du son*. Charles de Bouvelles : GRUIS, *inter Belgas* furfur, & purgamentum farinæ ; *quod Parisii vocant* son ; *Lemovici*, bren. *Omnes verò hæ voces incertæ originis sunt.* C'est un mot de l'ancienne Langue Allemande : pour lequel les Allemans d'aujourd'hui disent *griesz*. Et c'est de cet ancien mot Alleman, que le mot Italien *crusca*, qui signifie aussi *du son*, a été formé. *Gruis*, *gruiscus*, *gruisca*, *grusca*, CRUSCA. Et c'est de-là, pour le marquer en passant, que la fameuse Académie de Florence a pris son nom *della Crusca* : *dal cernere che fa della farina delle Scritture, il più bel fior cogliendone, e la crusca ribbuttando*, disent Messieurs della Crusca, dans leur Vocabulaire. Et c'est aussi de-là, pour le marquer encore en passant, qu'elle a pris pour sa devise, un belutoir, avec ces mots de Pétrarque, IL PIÙ BEL FIOR NE COGLIE. Mais comme les dénominations se font ordinairement *à potiori*, il semble qu'elle devoit plutôt se faire appeller l'*Académie de la Fleur*, que l'*Académie du Son.* M.

GRUAU. On appelle en quelques endroits de France *gruau*, & *grusses* ou *grus*, au plurier, de l'orge mondé, & même du froment mondé, qu'on met cuire comme du ris. De l'Alleman *grütse*, qui signifie de l'orge brisé, & de la grosse farine d'orge. En Anglo-Saxon, c'est *grut*, & *gryt* ; en Flaman *grutte*. Ces mots ont été faits de *grüsen*, ancien verbe Teutonique, qui signifie rompre, briser, écraser, piler. Ce verbe a de la convenance avec l'Ebreu גרס *gāras*, qui signifie, être brisé, être écrasé, broyé, pilé ; & qui s'emploie aussi en Chaldéen dans la même signification. Le François *écraser*, vient du verbe Teutonique. Il n'est pas besoin d'avertir que le nom du *gruau* d'avoine a la même origine : & ce nom lui convient d'autant mieux, que ce n'est en effet autre chose qu'une grosse farine. *

GRUE. Oiseau. De *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui se trouve dans la Loi Salique VII. 6. & dans les Loix des Lombards I. 19. ¶ *Grus*, *gruis*, *grue*, GRUA. *Grus* a été fait de γέρανος, de cette maniere : γέρανος, γέρανος, *gerans*, *grans*, GRUS. *M.*

GRUE. C'est une chose remarquable que le nom de cet oiseau est à peu près le même en plusieurs différentes Langues. En Grec, c'est γέρανος ; en Latin, *grus* ; en François, *grue* ; en Gallois, *garan* ; en Anglo-Saxon, *cran* & *cran* ; en Anglois, *crane* ; en Alleman, *krane* ou *kranich* ; en Flaman, *kran* ; en Ebreu, אגור *agour*, selon Bochart. Il y a apparence que les noms Teutoniques ont été faits du Grec γέρανος, que l'Etymologiste Grec dit avoir été dit, comme si c'étoit γέρανος : ἀπὸ τῶ τῆς γῆς ἐρευνᾶν σπέρματα. En effet, c'est un de ces oiseaux que les Grecs appellent σπερμολόγοι, c'est-à-dire, qui ramassent les grains, qui vivent de grains. *

GRUE. Machine pour élever des pierres. De sa ressemblance à un cou de grue. Les Latins se sont servis du mot de *grus*, & les Grecs, de celui de γέρανος, en la même signification. *M.*

GRUE. Machine de Jardinier, pour tirer de l'eau. De sa ressemblance à un cou de grue. Les anciens Espagnols l'ont appellée de même *Cigogne*, de sa ressemblance à un cou de cigogne. Isidore, XX. 15. TELONEM *Hortulani vocant lignum*

longum, quo hauriunt aquas. Et dictus telon *à longitudine :* τῆλυ *enim Græcè dicitur, quicquid longum est. Unde &* mustela *vocata, quasi* mus longus. *Hoc instrumentum Hispani* ciconiam *vocant, quòd imitetur ejusdem nominis avem, levantem ac deponentem rostrum dum clangit.* Et les Espagnols d'aujourd'hui se servent du même mot, appellant cette machine de Jardinier *cigoñal*, & *cigueñal :* mots formés de *ciconiale*. M.

GRUESCHE. Nous disons en Anjou, *jouer à la gruesche*, pour dire, *jouer au volant*. Dans Rabelais, au chapitre des Jeux de Gargantua, qui est le 22. du livre premier, il y a *à la griesche*, en quelques éditions : ce qui me fait croire que ce Jeu a été ainsi appellé parce qu'on y joue ordinairement avec un volant fait d'ailes de perdrix griesches. Voyez ci-dessus *griesche*. On l'appelle au Maine *coquantin ;* parce qu'on faisoit aussi des volants de plumes de coq. Ce mot se trouve dans Rabelais au lieu allégué. *M.*

GRUGER. Casser, réduire en menues parties des choses dures, séches & friables. On le dit aussi de ce qu'on casse avec les dents, comme des croutes, du biscuit de mer : & on l'emploie aussi, pour manger beaucoup. Quelques Auteurs le dérivent du Grec γράω *manduco*. Mais comme la signification de *manger* n'est ici que secondaire, & que *gruger* ne se prend pour manger, que parce qu'il signifie primitivement casser, briser, il faut tirer d'ailleurs l'étymologie de ce mot. Or il me semble, que rien ne convient mieux que de le faire venir de *grüsen*, ancien verbe Teutonique, qui signifie rompre, briser, écraser, piler, & qui est encore en usage en quelques endroits de l'Allemagne. Les Flamans disent *gruisen* dans la même signification ; les Suédois *krossa*, & les Anglois *to crush ;* par le changement de G en K & C, qui sont des lettres du même organe. C'est de-là que vient aussi notre verbe *écraser*. Les Ebreux ont le verbe גרס *gâras*, qui veut dire, être brisé, être écrasé, être réduit en parties menues, & qui, comme on voit, ressemble beaucoup au Teutonique *grüsen*. Voyez ci-devant *gruau*. Voyez aussi Wachter, dans son *Glossar. German.* au mot *Grut*. *

GRUIER. C'est l'Officier qui a le marteau pour marquer le bois que l'on prend dans les Forests. Henri Etienne, dans son premier Dialogue du Nouveau Langage François Italianisé, le dérive de δρῦς, qui signifie *chêne*. Il vient de *Gruarius*. Pierre Pithou, sur le Titre x. article 9. de la Coutume de Champagne : LE GRU *en France, mesme à l'entour de Paris, s'appelle tout le fruit de la Forest : comme la glanée, les chastaignes, les pommes & poires sauvages*, &c. *qui s'afferment sous ce mot* gru *par le Gruyer : le nom duquel semble venir du mesme mot.* ¶ En Normandie, on dit *le grou*, pour dire, les pommes tombées la nuit : Et *ramasser les pommes grouées*, pour dire, ramasser les pommes tombées par le vent : Et, *ce vent fera bien grouer des pommes*, pour dire, ce vent fera bien tomber des pommes. *M.* Voyez ci-dessus GRAYER.

GRUIER ou GROYER. C'est un Officier subalterne qui juge en premiere instance des délits & malversations qui se commettent dans les Forêts. On l'appelle quelquefois, à cause de cela, *Verdier* & *Forêtier*. Nicot, ainsi que Henri Etienne, dérive *gruier* du Grec δρῦς, qui signifie chêne, & même, selon quelques-uns, toute sorte d'arbres ; d'où vient qu'un Poëte a appellé la vigne δρῦς ὑποχίτωνα, & que δρυὸς, ou δρίος, formé de δρῦς, signifie en général une forêt, & δρυάω être garni d'arbres. Cette étymologie a de la vraisemblance. Il n'y a que le changement de D en G, qui pourroit peut-être faire de la peine : mais on en a des exemples dans la Langue Italienne, dans laquelle *giorno* a été fait de *diurnum*, *oggi* de *hodie*, *raggio* de *radius*, &c. Borel dérive *gruier* de *Druide*. D'autres le dérivent plaisamment de *grue* oiseau, parce que les grues sont de bon guet & de bonne garde ; comme doivent être les *gruiers* à leur exemple. Du Cange, dit que ce nom vient de l'Alleman *gruen* ou *groen*, qui signifie *viridis*, d'où l'on a fait *viridarius*, & *verdier*. L'étymologie qui paroît la meilleure, c'est celle qui fait venir *gruier*, du vieux mot *gru*, ou fruit des forêts : c'est aussi celle qu'a suivi M. Ménage : mais *il* ne nous apprend pas l'origine de ce mot, laquelle cependant il seroit nécessaire de savoir. *Gru*, dans la signification de fruit des forêts, est d'origine Teutonique. Il vient du verbe Franc *gruen* ou *grunen*, ou du Saxon *growan*, lesquels signifient être verd, être verdoyant, croître en verdoyant ; & cette étymologie revient à celle de M. du Cange. Du Saxon *growan*, est resté aux Anglois *to grow*, dans la signification de croître : & du même verbe Saxon, vient *grounesse* verdeur, bourgeon, rejetton. Ce dernier mot ressemble merveilleusement au Grec κορώνησις, qu'Hésychius explique par βλάστησις, c'est-à-dire, *germinatio*, & qui est formé du verbe κορωνᾶν, lequel signifie pousser une tige, & ne convient pas moins bien avec le Saxon *growan*. On pourroit peut-être dire, que le verbe Ebreu רענן *raanan*, qui signifie devenir verd, être verdoyant, lui ressemble aussi, pourvu qu'on transpose les deux premieres radicales de ce mot, & qu'on prononce le ע *ain*, qui est la seconde, comme si c'étoit un *gh*, ou *gain* Arabe. L'adjectif Ebreu רענן *raanan*, verd, verdoyant, conviendra pareillement de cette façon avec l'Aleman *grun*, *gruen*, ou *groen ;* l'Anglo-Saxon *graene* ou *grene ;* & l'Anglois *green ;* qui tous signifient de même, verd, verdoyant. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *grun*, & *grunen*. *

GRUIS. Voyez *gruau*. M.

GRULLER. Mot Bourguignon, qui signifie trembler, greloter de froid. Il est aussi en usage en Champagne. Il a la même origine que *grouiller*, & *crouller*, qui viennent de l'Italien *crollare* secouer : & l'Italien *crollare* vient du Grec κρούειν, qui veut dire, pousser, secouer, agiter. Voyez ci-dessus *grouiller* & *crouller*. *

GRUMEAU. De *grumellus*, diminutif de *grumus*. Les gloses d'Isidore : GRUMULUS *agger, tractus*. M.

GRUMEAU. Helvigius va chercher l'origine du Latin *grumus* dans la Langue Ebraïque, & il le dérive du verbe גרם *gâram*, qui signifie *comminuere*. Je ne sais si cette étymologie est vraie ; mais du moins la convenance des deux mots est assez heureuse. On peut aussi comparer *grumus* avec le Grec θρύμμα, qui signifie un morceau de quelque chose, & en particulier un morceau de pain. *

GRURIE. M. Lancelot le dérive de δρυΐα : ce qu'il a pris de Ragueau. Voyez *Gruier*. M.

GRUYER. Voyez *Gruier*. *

GRY.

GRYMPE. En Latin *grympa*. Ce mot se dit d'un certain voile de Sainte Agathe. Bollandus, *Febr.* tom. 2. pag. 627. dit que l'on trouve *grympa* dans des manuscrits qui parlent du voile de Sainte Agathe ; que ceux de Catane appellent ce voile *grympa* & *grympia* ; que quelques Savans tirent ce mot de γρυμπάνειν, qu'Hésychius explique par γρυπῶσαι & συγκάμπτειν, c'est-à-dire, courber, rouler, parce qu'on montre ce voile plié en quatre au bout d'un bâton d'argent ; que les Portugais appellent aussi *grympa* ce que nous nommons une girouette. M. Chastelain ne croit pas que le voile appellé *grympa*, ait été ainsi nommé parce qu'il est plié, mais parce que c'étoit proprement l'enveloppe du tombeau de Sainte Agathe. Le célébre voile de Sainte Agathe, dit-il, qu'on a coutume d'opposer aux flammes du mont-Etna, est nommé communément la *grympe* de Sainte Agathe, & cela par toute la Sicile. Ce n'est pas le voile qu'elle avoit sur la tête ; mais c'est le poile, qui d'abord avoit été mis sur son tombeau, comme on voit par ses Actes. Γρυμπαίνειν, mal écrit par les Copistes γρυμπάνειν, est un vieux mot, qu'Hésychius interpréte par γρυπῶσαι, qui signifie courber, ce qui, selon le même Hésychius, est la même chose que συγκάμπτειν (mal écrit par les mêmes Copistes συγκάπτειν), qui veut dire envelopper : ainsi *grympe* est proprement l'enveloppe dun tombeau. Cette interprétation paroît plus naturelle que celle qui veut que ce voile ait été nommé *grympe* parce qu'ordinairement il est plié. Au reste, il ne faut pas croire que *grympe* ait été dit pour *guimpe*, non plus que *velum*, pour voile de Religieuse, ou pour coeffe de femme séculiere. Les seuls noms qu'on peut donner à la *grympe* de Sainte Agathe, sont *voile*, pris dans un sens générique pour tout ce qui couvre, mot autorisé par les Actes ; ou *poile*, mot spécifique aux couvertures des tombeaux, & fait de *pallium*, Chastelain, *Mart.* tom. 1. pag. 540. L'étymologie de *guimpe*, est très-différente de celle de *grympe*. Voyez ci-dessous *guimpe*. *

GUA.

GUADALQUIVIR. Nom d'une des plus grandes rivières d'Espagne. C'est la même que le *Bœtis* des anciens, qui donnerent son nom à la Province Bétique. Les Arabes s'étant emparés de l'Espagne, appellerent cette riviere *wâd alcabir*, c'est-à-dire, *la grande rivière*, d'où s'est formé *Guadalquivir* : *wâd*, en Arabe, signifie riviere, ou fleuve ; *cabir* grand : *al* c'est l'article.*

GUADIANA. Nom d'une grande riviere d'Espagne. Les Latins l'ont connue sous le nom d'*Anas*, auquel les Arabes ont ajouté leur mot *wâd* ou *wâdi*, qui signifie rivière ; de sorte que *wâdi Anas*, est la même chose que *rivière d'Anas*. De *wâdi Anas*, s'est fait *Guadiana*, par le changement naturel & facile de w en G ; comme dans *Guillaume*, de *Willelmus* ; dans *Galles*, de *Wallia*, &c. La *Guadiana* se cache sous terre assez près de sa source, & elle en sort au lieu nommé en Espagnol, *los Oios de Guadiana*, c'est-à-dire, les yeux de la Guadiana. Cela a donné lieu à diverses conjectures, entr'autres, à celle-ci ; savoir, que le nom d'*Anas*, que les Latins ont donné à cette rivière, & qui signifie un canard, vient de la ressemblance de l'immersion de la *Guadiana* dans la terre, avec un canard qui se plonge dans l'eau, & reparoît à quelque distance. Mais les Auteurs de cette conjecture, n'ont pas fait réflexion, que le nom d'*Anas* ne convient au canard, qu'au nominatif, & qu'il est différent dans tous les autres cas. *Anas* rivière, fait *ana*, *anam*, *ana* ; au lieu qu'*anas* canard, fait *anatis*, *anati*, *anatem*, *anate* : ce qui est une preuve, que les anciens n'ont point songé à la ressemblance de canard, en nommant ainsi la *Guadiana*. Le savant Bochart, Geograph. part. 2. liv. 1. ch. 35. a cru trouver mieux son compte en cherchant une étymologie Arabe d'*Anas*, dans le verbe *hanasa*, ou plutôt *khanasa*, qui signifie se retirer, se soustraire à la vue, se cacher. Mais quel commerce les Arabes avoient-ils en Espagne du tems des Romains ? car le nom d'*Anas* est de ce tems-là. Il est vrai que Bochart croit que ce pouvoit être un mot de la Langue Punique : mais il pouvoit aussi n'en être pas. Comme les conjectures ne manquent pas à cet Auteur, il en donne une autre. Il croit que le mot *anas* pourroit bien venir du Syriaque ענא *ana*, qui signifie *brebis*, parce que, dit-il, il y a beaucoup de paturages pour les brebis sur les bords de cette rivière. Ce sont des conjectures dont on fera tel cas que l'on voudra. Quoi qu'il en soit de l'étymologie d'*Anas*, je remarquerai seulement que le mot Espagnol *guad*, fait de l'Arabe *wâd* rivière, entre dans la composition de plusieurs noms propres de rivières d'Espagne ; comme dans *Guadalajara*, petite riviere de l'Andalousie ; dans *Guadalaviar*, rivière du Royaume de Valence ; dans *Guadalbullon*, petite rivière de l'Andalousie ; dans *Guadalete*, petite rivière aussi de l'Andalousie, connue des anciens sous le nom de *Lethé*, auquel les Arabes ont ajouté les deux premieres syllabes ; dans *Guadalmançor*, ou *Guadalmaçor*, petite rivière du Royaume de Grenade, & dont le nom, qui est entiérement Arabe, signifie *rivière du Victorieux* ; dans *Guadalmedina*, petite rivière aussi du Royaume de Grenade, & dont le nom, qui est de même entiérement Arabe, veut dire *rivière de la Ville* ; dans *Guadaloupe*, petite rivière de l'Estramadoure, en Latin *Aqua Lupiæ*, qui arrose une Ville de même nom, & passe entre des montagnes de même nom ; de sorte que le nom de *Guadaloupe* est commun à une rivière, à une ville, & à une chaîne de montagnes ; de même que celui de *Guadalajara* l'est à une rivière & à plusieurs villes. Il y a aussi en Afrique, sur la Côte Septentrionale de Barbarie, une rivière appellée *Guadilbarbar*, c'est-à-dire, rivière de Barbarie.*

GUE.

GUE. De *vadum*. On prononçoit anciennement *Vé* : témoin *le grand Vé* & *le petit Vé* : qui sont deux passages fameux en Normandie vers le Coutantin. *M.*

GUEDE. Voyez Guesde. *M.*

GUEDE. Ce mot se dit d'un homme qui a trop mangé. *Je suis tout guedé.* Andreas de Alpago, de Bellun en Italie, dit que c'est un mot Arabe. Chede, dit-il, *est dispositio quæ accidit ex repletione.* C'est dans sa Nomenclature Arabique, imprimée à la fin d'Avicenne, pag. 15. colonne 3. Il n'y a point d'apparence que ce mot François vienne de ce mot Arabe : mais je ne sais d'où il vient.

Les Espagnols disent *hartado*, fait de leur adverbe *harto*, qui signifie *assez*, *beaucoup*, *a suffisance*; & qui a été fait de *farcio*. *Farcio*, *fartus*, *fartum*, HARTO. *M.*

GUEDÉ. Le Dictionnaire Fr. Ital. d'Antoine Oudin: Guedé, *stuffo*, *pieno*, *satollo*, *propriamente intento nel guado*. La *guede* est une herbe grasse dont on fait le pastel qui sert à renforcer la teinture; ou plutôt on appelle aussi cette même herbe *pastel*, parce que pour la faire servir à la teinture, on la broye, & on en fait de la pâte. Et de-là je m'imagine que *guedé* signifie proprement rassasié, à la maniére des oyes qu'on nourrit de pâte pour les engraisser. *Le Duchat.*

GUEDOUFLE. Rabelais, 2. 27. *Une guedoufle de vinaigre*. Je ne sais ni la signification, ni l'origine de ce mot. *M.*

GUEDOUFLE. La *guedoufle* est une sorte de bouteille à gros ventre, dans laquelle on conserve le vinaigre, & dont on se sert communément en Lorraine. Le Rabelais Anglois, interpréte ce mot dans un endroit par *bouteille de cuir*. Les Toulousains appellent *boudoufle* une vessie. *Le Duchat.*

GUEDOUFLE. Je crois que *guedoufle* est un mot formé par onomatopée, pour exprimer quelque chose qui ressemble a une vessie gonflée. *

GUELFE. Nom de faction. Les *Guelfes* étoient pour le Pape contre l'Empereur. L'origine de ce nom n'est pas moins obscure que celle du nom des *Gibelins*, qui étoient la faction opposée; & on n'en peut rien dire que de très-incertain, tant les sentimens des Auteurs sont partagés là-dessus. Quelques-uns écrivent que vers l'an 1240. lorsque l'Empereur Frédéric II. fut excommunié par le Pape Grégoire IX. ce Prince visitant les Villes d'Italie, donna le nom de *Gibelins* à ceux qui lui étoient affectionnés, & celui de *Guelfes* à ceux qui étoient attachés au Pape: mais cela ne nous apprend ni la raison ni la signification de ces mots. D'autres écrivent que Conrad III. Duc de Suabe & Empereur, passant en Italie en 1139. pour attaquer Roger, Comte de Naple & de Sicile, Roger appella à son secours *Welfe* ou *Guelfe*, Duc de Baviere; & qu'un jour, lorsque les deux armées étoient prêtes à en venir aux mains, les Bavarois se mirent à crier en Alleman, *hie Welf*, ou en Flaman, comme d'autres le rapportent, *hier Welf*, c'est-à-dire, *ici Guelfe*; que les Impériaux de leur côté répondirent par ces mots, *hie* ou *hier Weibelinguen*, appellant l'Empereur du nom du lieu où il étoit né & avoit été élevé. Hornius rapporte ces noms à la guerre que se firent Henri le Superbe, Duc de Baviere, & Conrad, Duc de Suabe: qu'un jour avant une bataille les Bavarois se mirent à crier, *Welf*; c'étoit le nom du frere d'Henri leur Duc; & les partisans de Conrad, *Weibelinguen*, nom du lieu où ce Prince étoit né & avoit été élevé, & qu'il porta en surnom; & que de *Weibelinguen*, les Italiens ont fait *Gibelin*. Martin Crusius, dit aussi que le nom de *Gibelin* vient du nom de la patrie de Conrad. Initium *Gibelina* (*Weibelina a patria Conradi Regis*) *& Welfica concertationis*. Platine dit que le nom de *Guelfe* vient de celui d'un Alleman qui demeuroit à Pistoie, & dont le frere, nommé *Gibel*, donna son nom aux *Gibelins*, faction opposée à celle des *Guelfes*. D'autres disent que l'Empereur appella *Gibelins* ceux de son parti, du mot Alleman *gipfel*, qui veut dire faite, sommet; parce que l'Empereur s'appuyoit sur eux, comme les chevrons d'une maison s'appuyent sur le faîte qui les retient par en haut. Cette opinion est encore moins fondée que celle de Platine. D'autres prétendent, avec aussi peu de raison, que *Gibelin* est un mot adouci, qui s'est dit pour *Gibertin* ou *Guibertin*, & qu'il est venu de *Guibert*, Anti-Pape, fait par l'Empereur Henri III. Maimbourg, Histoire de la Decadence de l'Empire, dit que les factions & les noms de *Guelfes* & de *Gibelins*, vinrent des différends de deux anciennes & illustres familles des confins d'Allemagne, celle des Henris de *Gibeling*, celle des *Guelfes* d'Adorf. Les *Gibelins* furent donc ainsi appellés du nom de la famille dont étoient les Empereurs Ducs de Suabe, & les *Guelfes*, prirent le nom des ennemis de cette maison. Il y a des Auteurs qui dérivent le nom de *Guelfe*, du mot Alleman *wolf*, qui veut dire loup; apparemment à cause des grands maux que causa cette faction. L'Alleman *wolf*, signifie non-seulement un loup, mais encore un petit chien, & le petit de quelque animal que ce soit. *Wulfs* en Gothique, & *wulf* en Anglo-Saxon, signifient un loup: *hwelp* & *hwylp* en Anglo-Saxon, *hwalp* en Suédois, *whelp* en Anglois, un petit chien: *welp*, *wolp*, & *wulp* en Flaman, un petit de quelque animal que ce soit. *Guelfe* vient assurément de quelqu'un de ces mots, par le changement ordinaire de l'*w* Germanique en G. Il est bon de remarquer par occasion la grande convenance du Latin *vulpes* avec tous ces mots Teutoniques, & même celle de *lupus*, en faisant une métathèse ou transposition de lettres. Le loup, le chien & le renard, sont des animaux presque d'un même genre. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, au mot *Wolf*; & ci-dessus *Gibelin.* *

GUEMENTER. Se *guémenter*, c'est *s'informer*, *s'enquérir*. Rabelais 1. 49. *Et toujours se guémente à tous estrangiers de la venue des Coquecigrues.* L'Auteur du Roman de la Rose, en a usé dans le même sens. Je suis persuadé que ce mot a été fait de *quærere*, de cette maniere: *quæro*, *quæsitum*, *quæstum*, *quæstare*, *quæstamen*, *quæstamentum*, *quæstamentare*, GUEMENTER. Ou bien, de cette sorte: *quæro*, *quærito*, *quæritare*, *quæritamen*, *quæritamentum*, *quæritamentare*, *quamentare*, GUEMENTER. Cette derniere échelle me plaît davantage. Et ce qui ne me confirme pas peu dans la créance où je suis que ce mot a été fait de *quærere*, c'est qu'on a dit *guémenter*, pour *se plaindre*. L'ancien Dictionnaire Latin-François, du P. Labbe: LAMENTARI, *guéémenter*. Et il est sans doute que ce mot, en cette signification, a été fait de *queror*. Cretin, dans la Déploration sur le trépas d'Olergan, a dit *guermenter*:

Des chants plaisans ne faut plus guermenter.

Et ce mot a été fait aussi de *quæritare*. *Quæritare*, *quæritamen*, *quæritamentum*, *quermentum*, *quermentare*, GUERMENTER. *M.*

GUENAUD de Saint Innocent. Rabelais, liv. 1. chap. 37. *Seigneur, ne pensez pas que je l'aye mis au Collége de Pouillerie, qu'on nomme Montagu. Mieux l'eusse voulu mettre entre les Guenaux de Saint Innocent, pour l'énorme cruauté & villenie que j'y ay connue: car trop mieux sont traitez les forçats entre les Maures & Tartares; les meurtriers en la prison criminelle; voire certes les chiens en vostre maison; que ne sont ces malautrus audit Collége.* Et livre 2. chap. 7. il disoit, *que*

c'étoit

c'étoit une bonne ville (Paris) *pour vivre, mais non pour mourir; car les Guenaux de Saint Innocent se chauffoient le cul des ossements des morts.* Et au chapitre 16. du même livre : *En l'autre un tas de cornets tous pleins de puces & de poux qu'il empruntoit des Guenaux de Saint Innocent.* Ce que Rabelais, dans le premier passage, compare les écoliers du Collége de Montaigu aux *guenaux* de Saint Innocent, & qu'il dit que même les chiens de la maison de Grandgousier sont mieux traités que ces écoliers, cela me fait penser que *guenau* pourroit bien venir de *canis*, comme *canaille* : mais je n'oserois l'assûrer. Pâquier parle des *guenaux*, & je pense que c'est dans ses recherches. On appelle *guenaux de Saint Innocent*, les gueux qui s'épouillent ordinairement dans le cimetiere des Innocens à Paris. *Le Duchat.*

GUENCHIR, vieux mot. On disoit autrefois *guenchir*, *guencher*, & *guenchier*, pour *gauchir*. Voyez Borel, & le Roman de Lancelot du Lac, vol. 1. au feuillet 205. v°. & vol. 2. au feuillet 53. r°. édit. *in*-4°. de 1520. Ainsi je m'imagine que *guenchir*, d'où nous avons fait *gauchir*, pourroit bien venir de *quà hinc ire*. Nous avons fait de même *cabin caba* de *quà hinc quà hac*, dans cette façon de parler, *gaigner cabin caba sa pauvre vie*; qui se trouve dans le Prologue du quatriéme livre de Rabelais, appliqué à un bucheron ou fendeur de bois, qui gagne sa vie à droit & à gauche, suivant les lieux où il trouve de l'ouvrage. *Le Duchat.*

GUENILLE. Habit déchiré, tombant par lambeaux. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

GUENILLE. Corrompu de *gonnelle*. Huet.

GUENIPPE. Gueuse, mal propre : femme de mauvaise vie. L'origine de ce mot ne m'est pas connue. *M.*

GUENON. Singe fémelle. De *genone*, ablatif de l'inusité *geno*, qui a signifié celui qui avoit de grandes joues : comme *naso*, celui qui avoit un grand nez; *capito*, celui qui avoit un grosse tête; *labeo*, celui qui avoit de grosses lévres; *dento*, celui qui avoit de grandes dents. Les singes ont de longues machoires. *M.*

GUENUCHE. diminutif de *guenon*. Petite *guenon*. Il se dit aussi au figuré par maniere d'injure. On dit d'une femme vieille ou laide, que c'est une *guenuche* coëffée. *Guenuchon* est le dimidutif de *guenuche*. *

GUE'PE. De *vespa*, en y preposant un G : comme en *Gascon*, de *Vasco*; en *gué*, de *vadum*; en *gâter*, de *vastare*. M.

GUE'PIER. Oiseau : ainsi appellé parce qu'il mange les guêpes. De *vesparius*. Les Latins l'ont de même appellé *apiaster*; & les Grecs modernes, *melissophago*; parce qu'il mange les abeilles. C'est le μέροψ des anciens Grecs. Virgile, livre 4. des Géorgiques, parlant des abeilles :

Absint & picti squalentia terga lacerti
Pinguibus à stabulis, meropesque, aliaque volucres,
Et manibus Progne pectus signata cruentis. M.

GUE'PIN, GUE'PINE. Mot burlesque, qu'on employe quand on veut marquer qu'une personne est fine, rusée, maligne. On dit : Ne vous fiez pas à cette femme, c'est une *guêpine*. Ce mot, comme on voit, est fait de *guêpe*. La piqure de la *guêpe* est très douloureuse. *

GUE'PINS. On appelle ainsi, par injure, les Orléanois. M. Adrien de Valois, dans sa Notice des Gaules, au mot *Genabum*, a traité de l'étymologie de ce mot *guêpins*, en ces termes : *Incolas Aurelianorum Gregorius, Turonicus Episcopus, passim* Aurelianenses, *nostri* Guepinos *vocant* : GUE'PINS : *quod nomen pro convicio à plerisque habetur. Origo nominis ab omnibus ignoratur. An* Guepini, *vel* Gepini, *dicti, quasi* Genabenses, *aut ut Orosius loquitur*, Cenapenses, *vel* Genapini, *sublatâ secundâ syllabâ? An potiùs quasi* Vespenses, *aut* Vespini : *à vespis, quarum advolantium molestos ictus, importunos bombos, ac pungendi libidinem, viro suo inflati, clamoribus, rixis, & conviciis imitantur? Apud Matthæum Parisiensem, in rebus anni* MCCLI. *Verum istud Aurelianensium nomen unà cum caussâ nominis haberemus, nisi esset Librariorium injuriâ depravatum.* Caninos *enim appellatos esse asserit : corruptè, forsitan, pro* Cavinis, *aut* Capinis. *Verba Matthæi sunt* : Pastores armati, qui civibus bene acceptantibus, civitatem Aurelianam intraverant, conniventibus oculis, dissimulante populo civitatis, sed veriùs consentiente (unde *Caninus* meruit appellari), multos Clericos trucidârunt, multosque in Ligerim demerserunt. *M.*

GUEPINS. On appelle *Guêpes* les gens de Palais, à cause de leurs mangeries. De-là peut-être le sobriquet de *Guêpins*, donné aux Orléanois, à cause des nombreuses écoles de l'un & de l'autre Droit, qui sont à Orléans depuis plusieurs siécles. Touchant le sobriquet de *Guêpes*, particulier aux gens de Palais, voyez la Promenade des Bons-Hommes, page 209. du Recueil de piéces concernant le Connétable de Luynes, édition de 1628. *Le Duchat.*

GUERCHE. Nom de lieu. Du Latin barbare *quercia*, qui signifie *chêne*; dont les Italiens ont fait *guercia*. Voyez mon Histoire de Sablé, pages 313. & 314. *M.*

GUERDON. Nos anciens François disoient *guerredon*. Le Roman de Guillaume au court nez :

Por le secorre me suis mis à bandon;
Se Dieu me garde de mort & de prison,
De cent escus me donra guerredon.

Jean de Meun, au Roman de la Rose :

Je n'appelle pas vente don :
Vente ne doit nul guerredon.

Vanhier de Dodan, au Roman de Perceval le Galois :

Jà ne li arés fait un don,
Dont bien n'ayez le guerredon.

Je crois que ce mot est composé de ces deux mots *guerre don* : & qu'originairement *guerredon* étoit le don & le prix dont on récompensoit les gens de guerre, que les Romains appelloient *donativum*; mais que depuis il a été pris indifféremment pour toute sorte de don & de récompense. *Caseneuve.*

GUERDON. Périon, Gosselin, & M. Lancelot, le dérivent de κέρδος. Il vient de l'Alleman *werdung*, qui signifie *pretii æstimatio* : dont les Ecrivains des bas siécles ont aussi fait *werdunia*, qui signifie la même chose. Voyez Vossius, *de Vitiis Sermonis*. Les Italiens disent *guiderdone*, & les Espagnols, *galardon*. M.

GUERDON, est un mot d'origine Celtique. Les Gallois disent *gwerth*, dans le même sens; les Allemans *wert*. *Werdung*, que rapporte M. Ména-

ge, eſt un ſubſtantif ſervant à marquer l'action ; au lieu que *wert* eſt le ſubſtantif ſimple, qui ſignifie le prix, la valeur d'une choſe. Les Flamans diſent *waarde*, les Suédois *warde*. En ancien Franc c'eſt *uuerd*, en Anglo-Saxon *wurth*. Voyez Wachter, *Gloſſar. German.* au mot *wert.* *

GUERE. Lat. *parum.* Sylvius, dans ſon Introduction à ſa Grammaire Françoiſe, le dérive de *varium.* VARIUM, dit-il : ouaire *Picardi* ; gaire *Galli : ſemper negativè. Unde* N'AGAIRE ; *id eſt, haud ita pridem : pro* n'hat gaire ; *id eſt, non interceſſit multum tempus.* Je n'en ay gaire ; *id eſt, non habeo magnam ejus varietatem ; id eſt, non habeo multum.* Les Italiens diſent *guari* ; que le Caſtelvetro, dans ſon Addition au Bembe, dérive d'*aliqua re.* Le Pere Bertet le dérivoit d'ὀλίγος, de cette maniere : ὀλίγος, λίγος (ce mot eſt en uſage parmi les Grecs modernes), ὀλιγάριον, λιγάριον, *gari*, GUARI. M. Ferrari le dérive de *validè. Validè, validum, guaridum*, GUARI. Dans mes Origines Italiennes, j'ai fait venir l'Italien *guari* d'*avariùs* ; & le François *guère*, d'*avarè.* Toutes ces étymologies ne me plaiſent point. Et la mienne me plaît moins que les autres. Comme le François *guère*, & l'Italien *guari*, ſe mettent toujours avec une négation, celle de Sylvius me ſemble la moins mauvaiſe. *M.*

GUÈRE. Ce n'eſt pas ſans raiſon que M. Ménage déſapprouve toutes les étymologies qu'il rapporte de ce mot ; elles me paroiſſent toutes également mauvaiſes, ſans en excepter celle de Sylvius. Il eſt vrai que *varium*, dont ce dernier fait venir *guère*, a quelque reſſemblance de ſon & de lettres avec cet adverbe ; mais comme il n'en a aucune de ſignification, on ne ſauroit conclure raiſonnablement que celui-ci en ait été formé : car pour une bonne étymologie, il faut au moins quelque rapport éloigné de ſignification entre le mot dérivé, & celui dont on le dérive : & c'eſt ce qu'on ne trouve pas entre ceux dont il s'agit. On ne ſauroit douter, ce me ſemble, que le François *guère*, & l'Italien *guari*, ne viennent de la même ſource ; ſoit que le mot François ait été fait immédiatement de l'Italien, ou l'Italien immédiatement du François ; ce que je n'entreprendrai pas de déterminer. Quoi qu'il en ſoit, je crois qu'il eſt très-difficile, ou plutôt qu'il eſt impoſſible de trouver dans le Grec ou le Latin la véritable origine de ces deux mots. Voyons-donc ſi on ne pourroit point la découvrir ailleurs. La Langue Teutonique nous fournit le mot *gar*, qui eſt un adverbe augmentatif, & qui ſignifie *beaucoup, fort, extrèmement* ; c'eſt-à-dire préciſément la même choſe que *guère*, & *guari.* D'ailleurs la convenance du ſon & des lettres eſt auſſi entiere qu'on peut la ſouhaiter. Ainſi je crois que c'eſt de l'adverbe Teutonique que les deux autres ont été formés. Wachter, dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, page 523. GAR, *adverbium intendendi :* gar oft *ſæpiſſimè*, gar gut *optimè*, gar recht *rectiſſimè. Somnerus in Dictionario Anglo-Saxonico :* geara *benè, valdè, ſatis* ; geara cennan *benè ſcire vel noſcere* . . . . . *Itali imitantur vocem Germanicam in* guari *multùm, quod Scriptores ultramontani malè derivant à Latino* valdè, *vel* aliqua re. *

GUERET. En Gaſcon *vareit.* C'eſt une terre labourée & prête à recevoir la ſemence. Ce mot eſt formé du Latin *veteretum*, que Joſeph Scaliger, dans ſes Notes ſur Varron *de Re Ruſtica*, aſſure être dans tous les Livres manuſcrits de Columelle, au lieu de *vervactum*, qui ſe lit dans les imprimés. *Caſeneuve.*

GUERET. M. de Saumaiſe ſur Solin, page 275. le dérive de *vervactum.* VERVACTUM, *eſt terra quæ tantùm proſciſſa eſt, hoc eſt, prima aratione verſata. Græci* νεατόν. Vervactum *etiam liceat* καταχρηστικῶς *appellare hieme proſciſſum. Nos* gueretum *inde dicimus : & terram in* gueretum *excitare, quæ hieme proſcinditur.* Il vient de *veteretum*, qu'on a dit pour *vervactum.* Scaliger, ſur le premier livre de Varron *de Re Ruſtica*, chapitre 4. Vervactum *opponitur* reſtibili. *Id vocat Columella* veteretum : *quod nomen hodieque in Gallia retinetur : vocamus enim, pars* gueretum ; *pars* varetum ; *ut in Aquitania, & in Tectoſagibus. Quare admonendus eſt Lector, in Columella, ubi ſemper in excuſis libris* vervactum *legitur, in calamo exaratis ſemper, ſine ulla exceptione,* veteretum *legi.* Les endroits de Columelle ſont au chap. 4. du livre 2. Dans Palladius, livre 4. chap. 2. il y a auſſi *vervacta.* M.

GUERIDON. Porte-chandelier. L'origine de ce mot eſt inconnue. *M.*

GUERIDON. Quelques uns diſent que ce mot a été apporté d'Afrique par les Provençaux. Je le croirois volontiers ; & il en faudroit conclure qu'il vient de l'Arabe, qui eſt la Langue vulgaire d'Afrique ſur les côtes de la Méditerranée, & bien avant dans les terres. Mais je n'ai pû découvrir de quel mot Arabe celui de *gueridon* a été formé. *

GUERIN. Nom propre d'homme. Du Latin *Varinus*, diminutif de *Varus.* On dit en quelques endroits *Garin.* *

GUERIR, ou GUARIR. Nos anciens François le prenoient pour *garantir & délivrer.* Le Roman de Guillaume au court nez :

Gariſſez-moy de mort & de torment.

Herman de Valenciennes, au Roman de la Bible :

Et par toy fu Noé du Déluge garis.

Depuis on l'a pris abſolument pour le Latin *ſanare.* Caſeneuve.

GUERIR. On prononçoit anciennement *guarir :* & on prononce encore de la ſorte dans le Languedoc, & dans les Provinces voiſines du Languedoc. Quelques-uns dérivent ce mot de *variare* ; parce que dans la guériſon il ſe fait un changement en la diſpoſition du corps : qui eſt une étymologie peu vrai-ſemblable. Camden, dans la Bretagne, le dérive de l'Anglois *guerif*, qui ſignifie *garder, ſauver, conſerver* ; qui eſt une étymologie aſſez raiſonnable. *Guarir*, c'eſt venir à ſauveté ; pour uſer de ce mot ; d'une maladie. M. de Caſeneuve a ſuivi cette étymologie. *Nos anciens François*, dit-il, *le prenoient pour garantir & délivrer. Le Roman de Guillaume au court nez :*

Gariſſez-moy de mort & de torment. *M.*

GUERIR. De *curare.* Huet.

GUERIR. Je le dérive du Teutonique *waren*, qui ſignifie entr'autres choſes, garder, ſauver, conſerver. On prononçoit autrefois *garir :* ce qui favoriſe encore cette étymologie. Nous avons changé l'*w* Germanique en G, comme dans quantité d'autres mots. Voyez Wachter, dans ſon *Gloſſarium Germanicum*, au mot *waren.* *

GUERITE. On prononçoit anciennement *garite.* Le Roman de Perceforeſt : *Adonc s'en tint*

la Guette aux garites de la porte. Et ensuite : *Et si luy di qu'elle vienne parler a nous à la garite.* Et les Espagnols disent *garita*, que Covarruvias prétend être un mot Arabe. *M.*

GUERITE. Je dérive ce mot de l'Alleman *warte*, qui signifie un lieu élevé, pour veiller & examiner, & qui est formé du verbe *warten*, qui signifie veiller, examiner, considérer, observer. Cette étymologie paroît fort naturelle, & il n'est pas besoin d'avoir ici recours à l'Arabe.*

GUERPIR. C'est un vieux mot François inusité, qui signifie *laisser*, *abandonner*; & dont le composé *déguerpir*, est encore en usage dans le Palais. Henri Etienne le dérive de ἕρπειν: qui est une étymologie que je ne comprends pas. Il vient de *werpire*: qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la basse Latinité; & qui a été fait de l'Alleman *werpen*, qui signifie *jetter*. Voyez Lindembrog, dans son Glossaire, au mot *werpire*. Voyez aussi M. Bignon, sur les Formules de Marculse: où il remarque, entr'autres choses, que dans Froissart, vol. 1. chap. 24. une veuve est appellée *guerpie*; comme qui diroit, *délaissée*, *abandonnée*. En Gascogne, encore aujourd'hui, les Notaires, dans leurs Actes, appellent les veuves *relictes*. *Relicte d'un tel*; pour dire, *veuve d'un tel*. Et c'est ainsi, pour le dire en passant, qu'une femme veuve est appellée *vacans mulier*, par le Jurisconsulte Marcianus, dans la Loi 7. au Digeste, *Ad Legem Juliam de vi publica*. Voyez aussi Vossius, dans son *de Vitiis Sermonis*, 2. 23. Barthius, livre 46. de ses Adversaires, chap. 23. & Loiseau, dans son Traité du Déguerpissement, chap. 2. *M.*

GUERRE. Nous le prenons maintenant pour toute sorte de guerre, tant civile qu'étrangere; bien que le mot Tiois *werra*, dont il est formé, ne signifiât originairement que *sédition*, ou *guerre intestine*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 23. chap. 15. *Rixas & dissensiones, seu seditiones, quas vulgus* werras *vocat.* L'épître de l'Empereur Henri, qui est dans les Annales du Moine Geoffroy, sur l'an 1195. *In Teutonica verò werræ multæ, & dissensiones eatenus inauditæ, oriuntur super Imperio.* L'Empereur Frideric, liv. 1. tit. 8. des Constitutions Néapolitaines: *Guerram in regno movere.* Et en la Loi suivante: *Comes, Baro miles, seu quicunque alius, qui publicè guerram in regno moverit.* Goldast, sur les anciennes Poësies Allemandes de Winsbeke, remarque que *werre*; qu'il dérive de ἔρις, qui est la Déesse de la guerre; signifie *discorde*: que *wer* signifie *épée*: que dans la Traduction Tioise des Evangiles de l'ancien Moine Otfridus, *gewerre* signifie *dissension* & *rébellion*: & que, dans quelques autres anciens Poëtes Allemans *wirren* signifie offenser quelqu'un, & le mettre en colére. *Caseneuve.*

GUERRE. De l'ancien mot Germanique *werre*, ou *warre*, les Ecrivains de la basse Latinité ont fait *werra*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans Yves de Chartres, & dans Mathieu Pâris. Voyez Cluverius, au livre 1. de son Ancienne Germanie, chap. 8. & Vossius, *de Vitiis Sermonis*, livre 2. chap. 8. 20. & 26. Et c'est, sans contestation, de ce mot Latin-barbare que vient le François *guerre*, & l'Italien & l'Espagnol *guerra*. Et il est ridicule de dériver ces mots du Grec γέῤῥον, comme ont fait Jean Picard & Périon. Ce qui a été fort bien remarqué par Bartius, livre XIII. chap. 14. de ses Adversaires, en ces termes: GUERRE: *Qui primis saltem labiis degustârit Germaniæ quamcumque dialectum, Græca originatione non habebit opus:* gwerre *enim populariter quamvis defensioni aptam rem denotat; sive manibus, sive telis, sive ingenio, astuve, negotium geras. Unde* GUERRE, *pro bello, sive pugna, in Italorum, Gallorumque, linguas descendit. Absonum verò, ab instrumento ignobili nobilissimam & generalissimam vocem deducere, cùm indubitata origo omnibus in promptu sit.* Caninius a dérivé l'Italien *guerra*, du Syriaque *ghera*, qui signifie *litigare*: en quoi il n'a pas bien rencontré. Goldast n'a pas mieux rencontré, dérivant le mot Alleman *werre*, du Grec ἔρις, qui signifie la Déesse de la guerre. C'est dans ses remarques sur les anciennes Poësies Allemandes de Vinsbeke. Voyez M. de Caseneuve. *M.*

GUERRE. L'étymologie que M. de Caseneuve & M. Ménage donnent du mot *guerre* est indubitable. *Wer* est un mot Celtique, qui, entr'autres choses, signifie *la guerre*. Les Anglo-Saxons disoient *war* & *wer*, les Francs *ueri*. Les Anglois disent encore aujourd'hui *war*, les Allemans *wer*, & les Flamans *werre*. Les anciens Gaulois disoient *guer*: ce qui approche encore plus de notre mot *guerre*: de-là *guerrire* guerroyer. *Guerrire* ressemble extrèmement à l'Hébreu גרה *ghérah*, qui signifie combattre, faire la guerre, exciter à la guerre; & au Syriaque *gari*, qui signifie exciter, animer. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, page 1867. au mot *wer*. *

GUERROYER. De *werrire*, ou *werrare*. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 27. chapitre 19. *Regnum illi non forconsiliabo neque werribo.* Une ancienne Charte des Tréves faites entre le Roi Philippe-Auguste, & Jean, Roi d'Angleterre, l'an 1206. *Qui apertè prædictum Regem Franciæ werraverint, in hac werra*, &c. *Caseneuve.*

GUESCLIN. Autrement GLESQUIN (Bertrand du), par corruption pour GLAYAQUIN. Voyez Froissart, édit. de 1574. vol. 3. chap. 75. *Le Duchat.*

GUESDE. Lat. *isatis*. C'est l'herbe dont se servent les Teinturiers. De *guastum*, ou *guasdum*, qui signifie la même chose, & qui est un mot Gaulois. Pline, XXII. 1. *Simile plantagini* guastum *in Gallia vocatur: quo Britannorum conjuges, nurusque, toto corpore oblitæ, quibusdam in sacris, & nudæ incedunt.* Car c'est ainsi qu'il faut lire en cet endroit, & non pas *glastum*: ce qui a été remarqué par M. de Saumaise sur Solin, page 254. en ces termes: *Ita scribendum in verbis Plinii esse, non* glastum, *ut vulgò extat, satis ostendit nomen quo hodieque hæc herba vocatur,* guesdum: *quod ex illo antiquo vocabulo Gallorum leviter tantum deflexum est & immutatum.* Nous disons en Anjou *guesdon*: ce qui fait voir qu'on a dit *guasto*, pour *guastum*. M.

GUESDE. Wachter n'approuve pas la correction de *glastum* en *guastum* dans le passage de Pline. Voici ses paroles, à la page 1846. de son *Glossarium Germanicum*: WEID, *glastum, herba tinctoribus nota. Anglo-Saxonibus* wad, *Anglis* woad, *Gallis* guesde, *Italis* guado. *Vox Gallica cæteris sanior & antiquior est, &, judice Menagio, facta à Latino* isatis *per prosthesin. Reliquæ è Gallica per syncopen sunt vitiatæ. Quidam audaculi apud Plinium legunt* guastum *pro* glastum. *Sed nihil in voce Pliniana mutandum esse, patet ex optimo ejus sensu*

in glaſt. *Quid magis obvium quàm rem unam diverſis nominibus appellari?* Je ne ſais pourquoi Wachter dit que M. Ménage dérive *gueſde* du Latin *iſatis*, tandis qu'on voit évidemment qu'il le dérive de *guaſtum* ou *guaſdum*: ce qui eſt, en effet, la véritable étymologie. *

GUESPILLON. *Aſpergillum*. Comme de *veſpa* on a fait *gueſpe*, on pourroit auſſi avoir fait *gueſpillon* de *veſpillo*, qui ſignifie *un porteur de morts*: d'autant que les Curés, quand ils vont enſevelir les morts, portent le *gueſpillon* ou *aſpergès* en la main. Quelques-uns l'écrivent *goupillon*. Caſeneuve.

Guespillon. L'étymologie que M. de Caſeneuve donne de ce mot, me paroît bien ſinguliere. Quoi! parce qu'un porteur de morts s'appelle en Latin *veſpillo*, & que les Curés, quand ils vont enterrer les morts, portent en main le *gueſpillon* ou *aſpergès*, il s'enſuivra que *gueſpillon* aura pû être fait de *veſpillo?* Je ne vois pas la conſéquence: je vois ſeulement entre ces deux mots une convenance de ſon, qui ne décide rien pour l'étymologie lorſqu'il n'y a pas quelque rapport de ſignification. Ainſi je crois que *gueſpillon* a été dit au lieu de *goupillon*, & par conſéquent, qu'il a la même origine. Voyez ci-deſſus *goupillon.* *

GUESTRE. Gamache. Bas de groſſe toile, qu'on met ſur les bas pour les conſerver. Je crois que c'eſt un dérivatif de *gamache*. *Gamacha*, *gamaſtra*, *gaſtra*, guaistre, guestre. *M.*

Guestre. J'ai peine à croire que ce mot ſoit dérivé de *gamache*. La dérivation me paroît trop dure. Mais je ne ſais d'où il vient. Quelques Auteurs diſent qu'il vient de *gueltrou*, qui, en Celtique ou bas-Breton, ſignifie la même choſe. Cette étymologie ſeroit fort bonne, s'il étoit vrai que le Bas-Breton n'eût pas pris du François ſon mot *gueltrou*. On cite Borel, comme faiſant venir *guêtre* du Grec γυῖθρον *indumentum*. Je ne trouve point ce mot Grec. *

GUESVER. GUESVEMENT. Mots de la Coutume d'Orléans, articles 121. & 132. *Gueſver l'héritage*, dit Ragueau, *c'eſt quand celui qui tient l'héritage redevable de cens & de relevoiſons à plaiſir, délaiſſe ledit héritage vacant au Seigneur cenſier, pour en jouir par lui, ſi bon lui ſemble, en acquit des relevoiſons; pour chacune deſquelles il eſt dû au Seigneur le revenu de l'héritage cenſuel pour un an.* C'eſt dans ſon Indice. Il dit la même choſe ſur le Procès-verbal de la Coutume de Blois. Je crois que ce mot a été fait de *guerpire*. *Guerpire*, *guerpare*, par métaplaſme; *gueſpare*, *gueſvare*, guesver. Voyez *guerpir*. L'r ſe change ſouvent en s. Voyez mon Diſcours du Changement des lettres. *M.*

GUET. En Alleman *wacht*. Ce mot eſt de l'ancienne Langue Tioiſe. Les Capitulaires de Charles le Chauve, titre 31. chap. 27. *In civitate atque in marcha wactas faciant ad deffenſionem patriæ.* Dans la conceſſion de Louis le Débonnaire, faite aux Eſpagnols réfugiés en France, que Pithou a extraite des Archives de Narbonne: *Explorationes & excubias, quod uſitato vocabulo wactas vocant, facere non negligant.* Les Capitulaires de Charlemagne, livre 3. titre 68. *Nec pro wacta, nec de ſcara, nec de wardea*, &c. Le Moine Kéron: Vigiliæ, *wahtono*. Vigilias, *vahtenm*, *nahtvachton*. Vigiliæ nocturnæ, *wahta de nahtit*. Caſeneuve.

Guet. De *wacta*: mot Latin-barbare, qui ſignifie *excubiæ*, & qui a été fait de l'Alleman *wacht*, qui ſignifie la même choſe. Voyez le Pere Sirmond, ſur ces mots du titre xxvii. des Capitulaires de Charles le Chauve, *In civitate, atque in marca, wactas faciant*; & Lindembrog & M. du Cange, dans leurs Gloſſaires. *M.*

Guet-a-pens. Par corruption, pour *guet apenſé*, dit pour *guet-appenſé*. (*a*) *Apenſer*, eſt un vieux mot, qui ſe trouve ſouvent dans les grandes Chroniques de France, pour *délibérer*. Voyez Paſquier, viii. 32. De *guetter*, on a fait le compoſé *aguetter*: d'où *aguet*, & *d'aguet*. *Aguet* a été dit pour *embuſche*. L'Auteur de la vieille verſion du Code, a traduit ces mots de la Loi *Dolum*, au Titre *de Dolo*; *Dolum ex inſidiis perſpicuis probari convenit*, par apers aguets: d'où Cujas a fort bien conjecturé qu'il falloit lire en cet endroit-là, *ex inſidiis*; conformément à la verſion des Grecs, ἀπὸ ἐπιβουλῶν φανερῶν; & non pas, *ex judiciis*. Voyez Cujas, livre xi. chapitre 11. de ſes Obſervations.

Jean de la Coſte croit que *guet-à-pens* a été dit par corruption, au lieu d'*aguet & à penſé*. *Hoc homicidii genus* (il parle du meurtre) *eleganter Novella quadam Baſilii Macedonis, relata in ſecunda parte Juris Orientalis, vocat φόνον ἐκ μελέτης καὶ ἀφορμῆς. Vetus Auctor Summæ Ruralis*, Meurtre d'aguet & propos à penſé: *vulgò*, *corruptè*, de guet à penſé. C'eſt à la page 303. de ſes Commentaires ſur les Décrétales de Grégoire IX. *M.*

GUETRE. Voyez GUESTRE.

GUETTER. Périon le dérive ridiculement de κυπάζειν. Voici ſes termes: κυπάζειν, *imminere*, *inſtare*, *ac perſpicere & obſervare*, *à nobis*, *paucis mutatis*, gueter *dicitur*. *Hinc Vigiles* guet: *&* vigilare *&* excubare, faire le guet, *dicimus*. Il vient de *cattare*, qui ſignifie *voir*, *regarder*, *conſidérer*. Le *Lexicon Arabico-Latinum*: Muſicum cattum: *quòd cattat*, *id eſt*, *videt*. Iſidore dit de même, que *cattus* eſt ainſi appellé, *quòd cattat*, *id eſt*, *videt*. Voyez M. de Saumaiſe ſur Solin, page 1009. où il dérive *cattare* de *captare*. Les Italiens ſe ſervent encore à préſent du mot *cattare*, en la ſignification de *guetter*; comme quand ils diſent, *va cattando*: & les Eſpagnols; comme quand ils diſent, *catad lo que dezis*; c'eſt-à-dire, *vide quid dicas*. M.

Guetter. Si comme on le croit avec raiſon, nous avons fait *guet* de l'Alleman *wacht*, pourquoi ne pas dériver *guetter* du verbe Alleman *wachten* qui ſignifie la même choſe, & quelle néceſſité de recourir à une autre étymologie? *Le Duchat.*

GUEUDE. Dans un Regître de la Chambre des Comptes de Paris, intitulé *Regître ancien des Adveus de la Chambre de France: Un Adveu & deſnombrement, baillé au Roy par les Confréres & Suppoſts de la Societé, vulgairement appellée* Gueude Marchande, *en la Ville de Monſtreuil ſur la mer, à cauſe des Droits de franchiſe, & choſes appartenantes à ladite Societé, qu'ils tiennent en fief de Sa Majeſté, à cauſe de ſon Chaſteau de Monſtreuil.* Daté du 12. jour de May 1518. cottée 3779. C'eſt un mot Flaman & Saxon. Voyez Voſſius *de Vitiis Sermonis*, pag. 213. & 804. & M. du Cange dans ſon Gloſſaire Latin, au mot *gildum*. M.

(*a*) *Penſatæ inſidiæ*. Hiſt. de Bretagne de Lobineau, tome 2. page 468. *Le D.*

GUEUDE. M. Ménage se contente de nous dire que *gueude* est un mot Flaman & Saxon, sans nous expliquer ce qu'il signifie, ni d'où il vient. Il signifie une societé, une fraternité. Et il est formé de *gilde* qui signifie la même chose, & en particulier, un corps de marchands, d'artisans, &c. C'est de-là qu'on a fait le Latin-Barbare *gildum*, & aussi *gelda*, *gilda*, *geldonia*, *gildonia*, qu'on peut voir dans du Cange. *

GUEULE. M. du Cange dit que ce mot, qui est un mot ancien inusité, signifioit *bourse* : fondé sur ces paroles d'une Histoire de France, Manuscrite, qui étoit dans la Bibliothéque de M. de Mesmes: *Le filleul du Prevost de Paris, fut prévenu d'un larrecin, & d'avoir renié un gueulle de deniers : dont il fut condamné par son parrain à estre pendu.* M.

GUEULES. C'est la couleur rouge, en termes d'Armoiries. Dans un Traité de l'Origine des Armoiries, que j'avois commencé il y a plus de vingt ans, j'ai dit que *gula*, & *gueules*, étoient des peaux de grand prix, teintes en rouge; dont les Rois, les Princes, & les Grands Seigneurs, fourroient leurs habits lorsqu'ils vouloient faire paroître leur magnificence. Saint Bernard dans un Traité qui porte ce titre, *Parabola de nuptiis filii Regis, & de ornamento sponsæ suæ*, donne au fils du Roi le jour de ses noces, pour ornement, une jupe d'hermines fourrée & bordée de ces peaux rouges autour du col & du poignet. *Arminiam pelliceam circa collum & circa manus rubiis gulis praeparatam.* Et plus bas, après avoir dit, *igitur pellicea sponso de arminia fit, quod candidum est*; il ajoûte : *circa collum, & usque supra pectus, & circa manus rubeis gulis ornata.* Le même en l'Epître 42. écrivant contre le faste & le luxe des Gens d'Eglise, se plaint à Henri Archevêque de Sens, de ce que les Prêtres de son tems portoient de ces peaux rouges autour de leurs mains : *Horreant & murium rubricatas pelliculas, quas* gulas *vocant, manibus circundare sacratis & sacrantibus secreta mysteria.* Le Roman de Guillaume au court nez fait souvent mention de ces gueules; &, conformément à ce qu'en dit S. Bernard, les joint avec les hermines :

Entre les gueules de l'hermin peliçon
Ly a tranchié le foye & le poumon.

Et en cet autre endroit :

Entour en mouillent les gueules de l'hermin.

Ailleurs il appelle *hermins engoulés*, les hermines qui étoient parées de gueules:

Sanglans en sont les hermins engoulés.

Et en un autre lieu :

A chascun a cent marcs d'argent donnés,
Pailles cendaux, & hermins engoulés.

Mais la raison pourquoi le rouge des Armoiries fut appellé *gueules*, c'est parce qu'anciennement, au lieu qu'on peint aujourd'hui les Ecus de couleur rouge, on y attachoit ces peaux précieuses. Vanhier de Dodan au Roman de Perceval le Galois:

A Alardin ot un escu,
Qui de gueule tout couvert fu.

Et ailleurs :

Un riche escu de gueules fines,
A un Lion rampant d'hermines.

Je ne sais si ces peaux rouges n'auroient point été ainsi appellées, parce qu'on les mettoit ordinairement autour du col, & proche du gosier, qui s'appelle *gula* ? Car je trouve qu'aux capes que portoient anciennement les Grands, l'endroit qui couvre le col, & où étoit l'entrée du capuchon, s'appelloit *gulerum*. Mathieu Pâris, en la Vie de Henri I. parlant d'une cape dont ce Prince se vêtoit un jour de Fête : *Cùm capam conaretur induere, invenit introitum capucii, qui* gulerum *vulgariter Gallicè appellatur, nimis artum.* Quelques-uns assûrent que *gulud*, en Hébreu, signifie *une peau rouge*. Cependant j'ai oui dire à des personnes fort savantes dans les Langues, que *gulud* en Arabe est le plurier de *geld* ou *gelda*, qui signifient *le cuir & la peau* simplement. De sorte que si *gulud* signifie *une peau rouge*, ce doit être en Hébreu Rabbin, que les Juifs pourroient bien avoir formé du mot François *gueules*, aussi-bien que beaucoup d'autres mots qu'ils ont Rabinisés. *Caseneuve.*

GUEULES. Couleur rouge en armoiries. De *gula* : qui étoient certaines peaux rouges, ou plutôt teintes en rouge. S. Bernard dans une de ses Epîtres à Henri, Archevêque de Sens; qui est la 42. de ses Epîtres: *Horreant & murium rubricatas pelliculas, quas* gulas *vocant, manibus circumdare.* Voyez M. Hauteserre livre 3. de ses Ducs & Comtes de province, & M. du Cange dans son Glossaire, au mot *gula*. Je ne sais pas d'où vient *gula* en cette signification. Il est à remarquer, qu'en parlant de cette couleur en armoiries, il faut dire *gueules*, au plurier, conformément à son étymologie *gulæ*, Car on ne dit point *gula*, au singulier, en cette signification. Ce qui paroît par le passage de S. Bernard ci-dessus rapporté : & par celui-ci, qui est de Brunon, dans son livre de la Guerre de Saxe : *Unus ex ipsis, cujusdam nobilis ex Curia, Crusinam gulis ornatam, quasi furtim præcidit.* M. du Cange, qui a dit *gueule*, n'est pas en cela à imiter. Plusieurs de nos Généalogistes modernes ont fait la même faute. *M.*

GUEULES. Couleur rouge en armoiries. Quelques-uns vont chercher l'origine de ce mot dans l'Ebreu גלד *gheled*, ou dans l'Arabe *gild*, qui fait *gioloud* au plurier. Mais outre que la ressemblance de ces mots Orientaux avec celui de *gueules* n'est pas suffisante, ils ne signifient point une peau rouge; mais le cuir & la peau simplement, comme le remarque très-bien M. de Caseneuve. D'autres croient que *gueules*, dans le sens de rouge, vient du Persan *gul*, qui signifie rose; d'où *Gulistan*, jardin ou parterre de roses, nom d'un livre célébre dans l'Orient. Mais comme ce mot Persan se dit de la rose en général, & qu'on ne voit pas qu'il signifie plus particulierement la rose rouge que la rose blanche, on n'en peut rien conclure par rapport à l'étymologie du mot *gueules*. Que les peaux rouges appellées *gulæ* aient eu ce nom parce qu'on les mettoit ordinairement autour du cou, & proche du gosier, qui s'appelle *gula*; qui est la conjecture de M. de Caseneuve; c'est à quoi je ne vois guere d'apparence. Ne seroit-il pas plus vraisemblable de dire tout simplement avec quelques-uns, que le mot de *gueules* s'est dit du rouge parce que les *gueules* des animaux sont ordinairement rouges ? *

GUEUSE *de fer fondu*. De l'Alleman *giessen*, fondre, forger, en fait de métaux. Voyez *Guises*. Le Duchat.

GUEUX. Il faut qu'il soit ou de l'ancienne Langue Celtique, ou de la Tioise. Nos anciens François prononçoient *veus*. Une partie du Roman de Guillaume au court nez est intitulée *Le Pauvre Veu*. C'est le Roman d'un Prince François, qui aïant été enlevé par les Sarrasins en son enfance, & nourri parmi eux, & s'étant depuis rendu Chrétien, se trouva pauvre & dénué de toute sorte de biens: ce que le Roman fait assez connoître par ce vers:

> *Parce qu'il fu sans terre, ot nom* le Pauvre Veus. *Caseneuve.*

Gueux. Mendiant. Il y a diversité d'opinions touchant l'origine de ce mot. M. de Caseneuve le dérive de *veus*, qu'il dit être un mot Celtique, de même signification. Voyez sa remarque. Nicot le dérive de l'Alleman *geiler*, qu'il dit signifier *un mandiam*. Pasquier VIII. 42. le dérive de *ganeo*. Voici ses termes: *Le* Gueux de l'hostiere, *est un autre mot, aussi transplanté du Latin en nostre vulgaire: je veux dire de* ganeo hostiarius; *c'est-à-dire un caimant qui va fleureter les huis des maisons*. M. du Cange croit qu'il vient de *manganus*, que Papias interpréte par *seductor*. Toutes ces étymologies ne me reviennent point. Les Allemans disent *goesen*, pour dire *gueuser*. Et ce mot François peut avoir été formé de ce mot Alleman.

Il me reste à remarquer, qu'on a appellé de ce nom les Protestans de Flandres. (*a*) Voyez *Strada*. M.

Gueux. Pour *queux*, *coquus*. Dans les Etats de la Maison du Roi, grand queux, *magnus coquus*. De *coquus* on a fait *coquinus*, coquin, synonime de *gueux*. Huet.

Gueux. Je crois que M. de Caseneuve a raison lorsqu'il dit que ce mot vient de l'ancienne langue Celtique, ou de la Tioise. *Gwas*, en Gallois, signifie un serviteur, & signifioit anciennement un homme, & même un vaillant homme; mais ensuite ce terme, comme il est arrivé à beaucoup d'autres, a été pris en mauvaise part chez les Flamans & les François pour signifier sous le nom de *gueux*, un mandiant, un misérable, un homme vil & méprisable. Ecoutons là-dessus Wachter: voici ce qu'il dit à la page 579. de son *Glossarium Germanicum:* Gesus, *vir. Vox Britannica, quæ omnis ordinis & conditionis liberæ viris tribuitur. Boxhornius in Lex. Ant. Brit.* gwas *antiquis significabat juvenem, adolescentem*, virum gwas gwich *vir fortis strenuus. Camdenus in Brit.* gwas dwer *vir fortis. Sed hisce adjicialibus non opus erat olim, cum* gwas *adhuc se solo virum fortem denotaret.* Gesus, *famulus. Boxhornius loco citato.* Gwas *servus, famulus. Sic Armorici* gwais *servi. . . . . Hic significatus apud Gallos & Wallones in eam prolapsus est vilitatem, ut* gueus, gueux, *non amplius servum, sed hominem vilem & mendicum significet. Isque significatus non tunc demum vulgatus est cum nobiles Belgii ab initio motuum civilium, habitu pauperum adsumpto, fundamenta conditionis ponerent, quasi ex vituperio gloriam captantes, sed multis sæculis ante. Quàm facilis autem fuerit vocis à servo ad hominem vilem translatio, omnes vident.* Le même Auteur avoit dit auparavant en parlant du mot François *gueux: In qua voce explicanda splendidè nugantur qui illam, quasi è semine Latino prognatam, vel à* manganus, *vel à* quæstus, *vel à* vagus, *arcessunt, vim rebus & auribus simul facientes.* *

(*a*) *Gueux* est un sobriquet des Gantois dans Monstrelet, vol. 3. fol. 210. b. édit. de 1512. *Le D.*

GUI.

GUI: *du gui de chêne*. De *viscum*. *Viscus:* fait de βισκὸς, dit à l'Eolique pour ἰξὸς. M.

Gui. Nom propre. De *Widus*. *Widus, Guidus*; d'où on a fait *Guido Guidonis*; Gui. *M.*

GUICHARD. Papyrius Masso, dans la Vie de Philippe le Long, dit que c'est un mot Sarasin, qui signifie *vagabond*. *Ex eadem Gallia oriundi Rogerius, Rex Siciliæ, & Robertus, fratres, res magnas in Italia gessêre. Filii Tancredi, Atevilla domini: quod est oppidum Lugdunensis secundæ, priscum hodie nomen retinens. Rodericus Toletanus libro* VI. *Apuliam, Calabriam, Siciliamque, ab hoc Tancredo occupatas refert. Robertum, Saraceni Punicâ linguâ* Guischardum *appellabant: quæ vox* erronem *sonat*. Le mot Arabe, est *Algucharbe*. M.

Guichard. Je ne sais où Papyrius Masso a trouvé que *Guichard* étoit un mot Arabe, & qu'il signifioit *vagabond*. Si les Sarrasins appelloient ainsi Robert le Norman Prince de la Pouille, ils le faisoient d'après les Chrétiens. On voit par les témoignages de divers Auteurs dans du Cange, que ce Robert fut surnommé de la sorte à cause de son caractére fin & rusé: car *Guichard* signifie *rusé*; & c'est un mot Teutonique, composé de *wit* ou *witz*, qui signifie *ingenium*, & de la particule *art*, qui se prend souvent pour marquer un vice, un défaut. *

GUICHET. C'est un diminutif de *huis*. *Huis, huisset, wisset, guisset*, guichet. Les Italiens ont dit de même *uscietto:* & les Grecs, θυρίδιον. On appelle *guichets*, les petites portes qui sont aux grandes portes des villes, que les Grecs ont appellé παραθύρας; comme qui diroit, *portulas positas juxta portam*. Voyez M. de Saumaise sur l'Histoire Auguste, page 436. Nous appellons aussi *guichets* les petites portes des prisons. *M.*

GUIDANE. Directoire pour apprendre chaque jour à dire le Bréviaire & la Messe. On l'appelle ainsi parce qu'il guide ceux qui ne savent pas assez bien les rubriques. Voyez ci-dessous *Guide*. *

GUIDE. Celui qui conduit. Guider: c'est *conduire, mener*. L'origine de ce mot est fort cachée, & il y a diversité d'opinions touchant cette origine. Matthias Martinius, dans son Etymologique, au mot *vadare*, le dérive de ce mot *vadare*. Voici ses termes: vado, vadas: *ut, per vadum transeo; trajicio. Inde Germanicum* waden: *puto & Italicum* guidare, *& Gallicum* guider, & *Hispanicum* guiar. *Amant enim alicubi* gu, *pro* v, *vel Germanico* w. *Dicimus autem, flumen vado transire*, flumen vadare. M. Ferrari dans ses Origines Italiennes, le dérive, ou de *viator*, ou de *via dux*, ou de *via index*. Je crois qu'il vient de *via dux*, de cette maniere: *via dux, via dus:* x, en s: comme au mot Espagnol *cruz*, ou *crus*, formé de *crux*. *Viadus, vidus, guidus*, Guida. On y a préposé un g: comme à gué, de *vadum*; à guespe, de *vespa*; à Gascon, de *Vasco*. L'Italien *guidone*, & le François *guidon*, ne permettent pas de douter qu'on n'ait dit *guidus*. ¶ De l'Italien *guida*, par suppression du d, les Espagnols ont fait *guia*, mot de la même signification. *M.*

Guide. L'Alleman appelle un guide *weg-weisek*, c'est-à-dire, montreur de chemin. Je crois

que notre mot *guide* vient de l'Alleman *weisen* montrer, ou plutôt du vieux Alleman *widen* de même signification. *Le Duchat.*

GUIDE. L'origine de ce mot n'est pas Latine, mais Germanique. Wachter, dans son *Glossarium Germanicum* page 1854. le dérive du verbe *weisen* pris dans la signification de *ducere*. Voici ses termes: WEISEN, *ducere:* wegweiser *dux viæ..... Quamvis* ducere *nihil aliud sit quàm* monstrare qua eundum sit, *& hactenus* weisen *affine videatur præcedentibus verbis, præstat tamen sequi analogiam, ut quemadmodum* leiten *est à* leit *via, ita* weisen *sit ab* wëc *via, præposito* w. *Hinc porro dux Anglosaxonibus dicitur* wisa, *Francis* uuiso, *Anglis & Gallis* guide, *Italis* guida. *Notkerus psal.* xiv. 14. min uuiso, min chundo, *dux meus, notus meus. Et Psal.* lxv. 15. *Apostoli vocantur* uuison dero Gotes hert *duces gregis Dei. Utrumque locum observavit Schilterus in Glossario. Et tametsi in ore Gallico & Italico durescat, origo tamen Germanica evitari non potest absque multis nugis, quas vide apud Menagium & Ferrarium. In quibusdam dialectis eadem vox usurpatur de principibus & ductoribus populi. Verelius in Indice:* visir *dux, rex. Ubi tamen observandum quòd littera terminalis R non sit necessaria, & quòd à* wisen *ducere, rectè formentur verbalia* wisa, wiso, wisi, *dux. Hoc sensu videtur occurrere in nominibus propriis, non Germanicis solùm, sed etiam Celticis. Talia sunt:* BELLOVESUS, *dux belli,* à fel *bellum Nomen memoriæ prodidit Livius lib.* v. *cap.* 33. *Confer* feld *bellum.* SIGOVESUS, *dux victoriæ, frater Bellovesi: apud eundem,* à sieg *victoria.* Voyez ci-dessus *Bellovese.* *

GUIDON. Il est ainsi appellé parce qu'il sert de guide & de conduite aux Gens de guerre. Vincenzio Borghini dans son Traité des Armes des Familles de Florence: *Di qui si veggono gli antichi Gonfaloni, che erano guida de gli eserciti: onde in questi tempi alcuni han presi il nome de* Guidoni. *Caseneuve.*

GUIDON. Etendart de Gendarmerie. Voyez *guide.* M.

GUIDON. Je ne doute pas que ce mot ne vienne de *guider.* Qu'il me soit néanmoins permis d'observer, que le terme Ebreu כידן *kidon* signifie une lance, une armure; & que *guidon*, ou étendart, auroit pu être ainsi appellé de ce terme Ebreu, parce qu'on mettoit le drapeau au haut d'une pique. On prendra, si l'on veut, cela pour une simple convenance de lettres & de son. Le c & le g sont des lettres du même organe, & se mettent facilement l'une pour l'autre. *

GUIENNE. J'ai fait voir sur le mot *Aiguiere*, que les anciens François disoient *aigue* pour *eau*; comme encore aujourd'hui en Languedoc & en Guienne. Et ainsi on ne sauroit douter qu'on n'ait changé *Aquitania* en *Aiguiene*; dont depuis on a fait *Guienne*, par le retranchement de la premiere syllabe. *Caseneuve.*

GUIENNE. Province de France. Montagne, i. 46. *Il semble y avoir en la Généalogie des Princes certains noms fatalement affectés: comme* des Ptolomées, *à ceux d'Egypte;* des Henris, *en Angleterre;* Charles, *en France;* Baudouins, *en Flandres: & en nostre ancienne Aquitaine,* des Guillaumes: *d'où l'on dit que le nom de* Guienne *est venu, par un froid rencontre; s'il n'y en avoit d'aussi cruds dans Platon mesme.* Il est vrai que cette étymologie est ridicule. Et il est vrai aussi qu'il y en a d'aussi ridicules dans Platon: ce que j'ai fait voir dans un Ecrit particulier, où j'ai fait sur les Etymologies du divin Platon, ce que Scaliger a fait sur celles de Varron, le plus docte des Romains. *Guienne* a été formé d'*Aquitania.* Scaliger dans sa Notice de la Gaule, pag. 108. Guienna. *Depravatum quidem ex* Aquitan, *ut res ipsa loquitur: sed ex quo tempore Reges Angliæ per affinitatem Francorum Regum fuerunt Domini Guiennæ, angustioribus finibus determinata est quàm olim. Nam Arverni, &c.* M. de Valois dans sa Notice, au mot *Aquitania: Aquitaniæ à Francis nomen suum relictum. Hæc à Nostris* Aquitaine: *ac demum, truncato & corrupto Latino nomine,* Guienna *dicta est;* GUIENNE; *quasi* Quitania, *vel* Quiania: *quo nomine, primùm tota Aquitania, deinde pars tantùm ejus, designata.* ¶ Touchant l'étymologie d'*Aquitania*, voyez la Notice de M. de Valois, au lieu allégué; & ci-dessus, le mot *Aquitaine.* M.

GUIER. Vieux mot, qui s'est dit pour *guider*, par le retranchement du D; & qui par conséquent à la même origine. R. de Rone.

Pinnac les guie à une verte enseingie.

Et Guiart:

A ceux qui la navie guient. *

GUIGNANNE'E C'est une Fête qu'on fait à Morlaix le dernier jour de l'an: & consiste en des présens de viande, que les Bourgeois font aux pauvres. L'ouverture en est toujours faite par ceux de l'Hôtel-Dieu, ausquels on donne des habits grotesques; & qui commencent à demander les GUIGNANNE'ES dès le 27. ou 28. de Décembre. Ils ont un Capitaine, deux Tambours, avec Officiers & Soldats, tous ajustés de maniere différente; & à chaque porte qu'on leur donne, ils font des cris qui sont entendus dans toute la ville. Le dernier soir de l'année, la Bourgeoisie se rend à la Maison de ville, qui est la plus belle de la Province. Les Syndic, Juges Consuls, & Jurats, s'y trouvent: & on délibere avec eux de la route qu'on tiendra. La délibération finie, on sort dans l'ordre qui suit: Quatre Trompettes, précédées de quantité de flambeaux, marchent à la tête pour avertir les habitans d'ouvrir leurs portes, & d'apprêter leurs présens. Ensuite vont les Tambours & Fifres: & derriere eux, dix ou douze crocheteurs que l'on charge des présens reçus. Ces crocheteurs sont couronnés de laurier, & de fleurs attachées de toutes couleurs. Les Syndic & Jurats les suivent, ayant devant eux les quatre Hérauts de la ville, & quelques jeunes Bourgeois députés pour recevoir les présens. Chacun en fait selon son pouvoir, & il n'y a personne qui s'en puisse dispenser. Ainsi ce ne sont qu'acclamations continuelles; puisqu'on en fait à chaque présent, qui est élevé fort haut par celui qui le reçoit. Ces Messieurs sont suivis de violons, de hautbois, & de toute la jeunesse, à laquelle la plûpart de la Noblesse ne dédaigne pas de se joindre: ce qui fait un Cortége très-nombreux. Tous ceux qui en sont, prennent des habits fort propres, & s'arment de grands bâtons, pour rompre les portes, s'il s'en trouvoit de fermées. On va d'abord chez M. le Gouverneur, qui fait toujours des présens considérables: comme, un mouton gras dans un grand bassin, des chapons, perdrix, beccasses, & autre gibier, dans deux autres. Les Belles sont aux fenêtres, avec

leurs présens, qu'elles descendent dans des paniers, ou corbeilles fort propres. Ce sont toutes sortes de petits animaux en vie, ornés de rubans : comme, perdrix rouges, pigeons des plus beaux, tourterelles, lapins blancs & noirs : & enfin ce qu'il y a de plus rare ; des martres, des écureuils, des cochons d'Inde, des furets, &c. Ces présens ne sont pas comme les autres. Celles qui les font, en favorisent qui elles veulent : & c'est à l'envi à qui aura quelque chose de plus beau. La plûpart de ceux qui les reçoivent, prennent cette occasion de donner les étrennes à celles qu'ils aiment, en mettant d'autres présens dans leurs corbeilles, avant qu'elles les retirent. Il n'y a point de moment plus commode pour cela : & telle qui dans un autre tems se trouveroit offensée du moindre billet, reçoit ce jour-là de son Amant toutes choses avec plaisir.

Cette remarque est extraite, mot pour mot, du Mercure Galant du mois de Février 1683.

Voyez ci-dessus *aguilanleu*. M.

GUIGNARD. Espéce d'oiseau particulier au pays Chartrain : qui est, un gibier noir, de la grosseur d'une grosse grive ; mais plus rond, & qui a le pié fendu. Cet oiseau a été ainsi appellé d'un nommé *Jean Guignard*, Bourgeois de Chartres, lequel, le premier, en reconnut la délicatesse en 1542. Ce Jean Guignard étoit pere de Denis Guignard, Notaire de Chartres ; & grand-pere de Jean Guignard ; lequel Jean Guignard a laissé une fille unique, mariée au Sieur des Engins, aussi Notaire à Chartres, & qui, en l'année 1686. fut Echevin de Chartres. Ces oiseaux sont de passage : mais ils viennent en deux saisons aux environs de Chartres, dans les terres à froment ; au mois d'Avril, & au mois de Mai : & ils disparoissent jusqu'à la mi-Août, ou vers la fin d'Août. Et ils demeurent au pays depuis ce tems-là, jusques vers la fin d'Octobre. On ne sait où ils font leur ponte : personne n'ayant jamais trouvé de leurs nids dans les Beausses du pays Chartrain. ¶ Il s'en trouve aussi aux environs d'Amiens, où on les appelle *Sirots*. M.

GUIGNARD. Nom d'un oiseau. On dit que cet oiseau s'amuse à considérer si attentivement ce que fait l'oiseleur, qu'il se laisse prendre aisément, & que quand on en a tué un, tous les autres s'attroupent auprès, & donnent au chasseur le tems de recharger. Si cela est ainsi, le *guignard* aura pu être nommé de la sorte, du verbe *guigner*, qui signifie regarder de côté. Voyez ci-dessous *Guigner*. *

GUIGNER. C'est *regarder du coin de l'œil*, comme font ceux qui tirent au blanc. De *videre*. *Video, vidi, visum, visare*, VISER. Marot, dans une de ses épigrammes :

> *Regarder, est très-bon langage.*
> Viser, *est plus agu du tiers.*
> *De dire, qu'il n'est en usage,*
> *J'en croy tous les Arbalestiers.*
>
> *Je demanderois volontiers,*
> *Comme on diroit plus proprement,*
> Un de ces deux Hacquebutiers,
> Par mal viser, faut lourdement, &c.
>
> Viser, *du Latin vient tout droit*
> Visée, *en est une lisiere.*
> *Et par ailleurs viser faudroit,*
> *Pour bien m'atteindre à la visiere.*

De *visare*, on a fait ensuite le diminutif *visinare* : dont, par contraction, GUIGNER, en y préposant un G : comme en GUÉ, de *vadum* ; en GUESPE, de *vespa* ; en GASCON, de *Vasco*. Et de *guigner*, on a fait GUIGNON, dans la signification de *malheur*. *Il m'a porté guignon*. Et on a donné cette signification à ce mot, à cause des fascinations qui se font avec les yeux. Virgile :

> *Nescio quis teneros oculus mihi fascinat agnos.*

Aulugelle IX. 4. *Oculis quoque exitialem fascinationem fieri, in iisdem libris scriptum est : traditurque esse homines in Illyriis, qui interimant videndo quos diutius irati viderint : eosque ipsos, mares, feminasque, qui visu tam nocenti sunt, pupillas in singulis oculis binas habere.* Et de-là le βασκανὸς ὀφθαλμὸς de Plutarque & d'Héliodore, & le πονηρὸς ὀφθαλμὸς de S. Mathieu.

Les Espagnols appellent encore aujourd'hui la fascination, *sorcellerie des yeux* : *aojo*. Et ils disent, *aojar*, pour dire, *ensorceler par les yeux*, en regardant attentivement : & *aojador*, pour dire, *un sorcier* qui ensorcelle par son regard. Voyez Covarruvias, au mot *aojar*. M.

GUIGNER. Je ne vois pas comment *guigner* peut venir de *videre*. Je crois qu'il a été fait de l'Espagnol *guinnar*, par l'insertion du G au milieu du mot. L'Espagnol *guinnar*, signifie la même chose que le François *guigner*, & il a été fait lui-même du Latin *annuere*, par le moyen de *gu*, ajouté au commencement du mot. Peut-être aussi que ces trois verbes viennent originairement des Langues Orientales ; savoir de עין *ain*, terme Ebreu, Chaldéen, Syriaque & Arabe, qui signifie *œil*. Le participe Ebreu עון *oven*, signifie un homme qui observe avec les yeux dans l'intention de nuire, & il se prend en ce sens au liv. I. des Rois, XVIII. 9. aussi la Paraphrase Chaldaïque l'explique par כמין *camin*, c'est-à-dire, qui tend des embuches. Le verbe עין *iien*, en Ebreu de Rabbin, signifie regarder, considérer, examiner : d'où עיון *iioun*, l'action de regarder, de considérer, d'examiner. Les Chaldéens disent עיין *aiien*, dans la même signification. Le verbe Ebreu ענן *ônen*, dans la Bible, veut dire, user de prestiges, de charmes, d'enchantemens : ענן *ônen*, & מענן *meônen*, un enchanteur, un magicien, un sorcier. L'adjectif *aïn*, en Arabe, signifie un homme qui regarde attentivement & de mauvais œil : *aioun*, qui regarde beaucoup, ou qui regarde de mauvais œil : *ana* & *aïana*, regarder attentivement, espionner. Les Ebreux disent, עין הרע *ain harà* l'œil malin, c'est-à-dire, jaloux, le regard d'un homme qui veut du mal. C'est ainsi qu'il est dit dans S. Matthieu, XX. 15. *Est-ce que vous avez l'œil malin, parce que je suis bon ?* La lettre ע *ain*, qui se trouve dans tous les mots Orientaux que nous avons rapportés, est une gutturale que l'on ne sauroit exprimer dans les autres langues : c'est pourquoi, tantôt on l'omet entierement, tantôt on l'exprime par le *ghain* Arabe, dont elle est comme un diminutif. Ainsi dans la supposition que le Latin *annuere*, l'Espagnol *guinnar*, & le François *guigner*, soient dérivés des Langues Orientales, comme il y a quelque apparence, on aura retranché le ע *ain* dans *annuere*, & on l'aura, dans les deux autres verbes, changé en G, qui est la lettre qui en approche le plus. Voilà pour la convenance des lettres & du son. Quant à celle de la signification, on voit qu'elle ne sauroit être plus juste. *Guignon*, qui a été fait du verbe *guigner*, signifie

signifie malheur, comme qui diroit, malheur causé par un œil malin, par fascination, par enchantement, par sorcellerie. De-là on a fait *enguignoner*, c'est-à-dire, porter malheur; & *deguignoner*, c'est-à-dire, délivrer du malheur : qui sont des expressions basses & populaires.

M. le Duchat, conjecture que *guigner* vient de *cuneare*, fait de *cuneus*. Il cite aussi ces vers du Roman de la Rose, édit. de 1531. fol. 14. v°.

Tiens-toy bien nect, tes cheveux pigne;
Mais ne te farde, ne te guigne:
Telles choses ne font sinon
Gens fols & de mauvais renom,
Qui amour par male avanture,
Ont trouvé encontre nature.

Le verbe *guigner* vient encore ici de *cuneare*, selon M. le Duchat, & signifie ajouter des coins à ses cheveux, comme font ceux qui par leur longue chevelure semblent vouloir passer pour des femmes. L'Auteur du Glossaire sur les Noëls Bourguignons, dérive *guigner* de *cuin*, écrit à la Picarde, pour *coin*, parce que *guigner*, c'est regarder du coin de l'œil. *Guigner*, dans le Comté de Bourgogne, signifie remuer, agiter; & apparemment que cette signification est prise du mouvement que fait l'œil en clignotant. Quant au mot *guignon*, dans la signification de malheur, principalement au jeu, M. le Duchat trouve tant de rapport de ce mot avec le *canis* des Latins & le κύων des Grecs, pour signifier le plus malheureux jet qu'ils pussent faire au jeu des osselets, qu'il ose presque assurer que notre *guignon* vient de l'un de ces deux termes. *

GUIGNES, ou GUINES. Sorte de cerises. Quelques-uns les appellent en Latin *cerasa Aquitanica* : comme si de *Guienne*, on leur avoit donné le nom de *guignes* ou *guines*. Ceux de Guienne & de Languedoc, les appellent *guindoules* : ce qui fait voir la fausseté de cette origine. *Caseneuve.*

Guignes. Sortes de cerises. On appelle ainsi à Paris, les cerises douces, & à longue queue : car dans les lieux voisins de la Saintonge, on appelle *guignes*, ce que nous appellons a Paris *des cerises*; c'est-à-dire, *des cerises aigres* : & *cerises*, ce que nous appellons à Paris *des guignes*. Il y a diversité d'opinions touchant l'étymologie de ce mot de *guignes*. Furetiere, dit que Monet dit dans son Dictionnaire, que les guignes ont été ainsi appellées parce qu'elles nous sont venues de la ville de Guignes en Picardie. Monet n'a rien dit de semblable. Il a dit seulement, que plusieurs croyoient que ces cerises nous étoient venues de Guyenne. Covarruvias, dans son Trésor de la Langue Espagnole, au mot *guinda*; qui signifie *une cerise*; le dérive d'*Aquitanica*; comme qui diroit *cerises de Guienne*. Voici ses termes : Guinda: *especie de cereça agria. Llamanse en Latin las cereças* cerasa Aquitanica : *por averse primero criado en aquella parte de Francia, dicha* Aquitania : *y los Franceses las llaman* Guienne (*Il faut, guignes*): *de donde parece averlas dicho en Castellano* guindas. *Otros dizen, que de* agrindas, *por ser agrias : y assi el Griego llama à la guinda* ἄγριον κεράσιον, agracereça. Il ajoute, *Sino queremos, se ayia traydo esta planta, y su fruta, de los pueblos de Africa, id-chos* Guindanes : *cuya provincia abunda en arboledas*, &c. Frédéric Morel, dans son petit Dictionnaire François-Latin, appelle aussi les *guines*, *Aquitanica cerasa*. Les Médecins de Lyon, dans leur Histoire des Plantes, 3. 8. les nomment *guines*, & *guindoules*, en François. Ce mot de *guindoule*, a été fait de l'Espagnol *guinda*. Les Turcs appellent une cerise *vischna*, & les Grecs modernes, *visna*; qui sont des mots qui approchent fort du François *guines* : car c'est ainsi que Morel & les Médecins de Lyon écrivent ce mot. Robert Etienne & Nicot écrivent *guisne* : ce qui approche encore davantage du mot Turc, & du mot Grec-vulgaire. Car de *visna*, selon la formation Françoise, on fait naturellement guisne. *M.*

GUIGNON. Voyez *guigner*. M.

GUIGNOT. C'est un mot Bourguignon, qui signifie le présent que font les parrains & les marraines à leurs filleuls & filleules pour étrennes, le premier jour de l'an après leur baptême. Pierre Palliot, dans son Parlement de Bourgogne, assure que ce mot est employé dans un compte rendu du tems de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, l'an 1424. à la Chambre des Comptes. *P. J. Add.*

Guignot. Selon l'Auteur du Glossaire sur les Noëls Bourguignons, au lieu de *guignot*, il faut dire *quignot*. J'observerai, dit-il, que le mot *quignô* (ou plutôt *quignot*), qu'on dit se trouver dans un compte rendu l'an 1424. en la Chambre des Comptes de Dijon, est un mot pur Bourguignon, dont on s'est originairement servi pour signifier le présent que les parrains faisoient à leurs filleuls le premier jour de l'an après le baptême. Ce présent s'appelloit *quaignô*, de *quaigne*, *veretrum*, par métaphore de *quine*, qui a dû signifier bâton, puisque son diminutif *quinette*, est interprété *scipio*, *baculus*, dans les vieux Dictionnaires François-Latins. *Quaignô* depuis s'est aussi bien dit des présens des marraines à leurs filleules, que des parrains à leurs filleuls; & ce mot, dans ce double sens, est encore fort en usage parmi le menu peuple à Dijon. Il est dit pag. 734. de la derniere édition des Origines Françoises de Ménage, que Palliot, dans son Parlement de Bourgogne, a écrit ce mot *guignot*. Je ne l'y ai point trouvé : mais s'il y est, on doit lire *quignot*, parce que, comme en voulant franciser *quaigne*, on a dit *quigne*; de même en voulant franciser *quaignô*, on a dit *quignot*. Glossaire sur les Noëls Bourguignons, pag. 264. Dans le Comté de Bourgogne ou Franche-Comté, on se sert précisément du même mot, que l'on prononce aussi de la même façon, *quignô*; & on entend par-là une espéce de pain rond ou de gâteau, dont les parrains & marraines font présent à leurs filleuls & filleules, le dernier jour de l'an; non-seulement, dans l'année de leur batême, mais encore plusieurs années ensuite. La prononciation de ce mot dans le Comté de Bourgogne, confirme ce qu'avance l'Auteur du Glossaire sur les Noëls Bourguignons, savoir qu'il faut dire en François *quignot*, & non pas *guignot*, comme le P. Jacob a écrit ce terme. En Champagne on dit *cugnot*. Quelques-uns croient qu'il pourroit bien venir de *cuna* berceau, parce que c'est un présent qu'on fait aux enfans. A Amiens on appelle *quignet*, un gâteau rond qui se fait à Noël, & dont les familles se régalent. On fait un semblable gâteau à Pâque : mais alors il se nomme *nourole*. *

GUILÉE. Petite pluie soudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printems. On l'appelle autrement *giboulée*. M. Ménage dit

que *guilée* a la même origine que *giboulée*, & que c'en est une contraction; & il fait venir par un long & pénible chemin, *giboulée* de *nimbus*: voyez ci-dessus *giboulée*. J'ai peine à croire que *giboulée* vienne de *nimbus*, & que *guilée* soit une contraction de *giboulée*. Quelques-uns dérivent *guilée* du vieux mot François *guille*, ou *gille*, qui veut dire tromperie; parce que les *guilées* surprennent, & arrivent sans qu'on y pense, comme les guilles, c'est-à-dire, comme les tromperies. Voyez ci-dessous *guille*. Je croirois plus volontiers, que *guilée* a été fait de l'Arabe *ghilah*, ou *ghilaton*, d'où M. Huet, dérive aussi *guille*. Ce mot Arabe signifie proprement une attaque subite & inopinée, & il est formé du verbe *ghala*, qui veut dire, attaquer, tomber dessus, tout d'un coup & à l'improviste: ce qui convient très-bien à la *guilée*, qui tombe tout d'un coup après un beau soleil, sans qu'on s'y attende. *

GUILLAUME. Ce nom propre d'homme est fort commun en France, & particuliérement en Guienne. Il est de l'ancienne Langue Tioise. Pontius Heuterus, en son Traité, intitulé, *Etyma Variorum Nominum Germanicæ Originis*, le dérive de *Guldhelm*, qui signifie *casque doré*, duquel on a fait *Willem* & *Guillaume*. Caseneuve.

GUILLAUME. Nom propre d'homme. Voyez M. de Caseneuve. *M.*

GUILLAUME. Ce mot, suivant Wachter, signifie *défenseur du repos*, & il est composé de *weil*, qui signifie repos, tranquillité, & de *helm*, qui signifie défenseur, protecteur, & vient du verbe *helmen*, défendre, protéger. *Weil* & *helm* sont deux mots Teutoniques. Il est vrai que le dernier signifie aussi un casque; & c'est de-là que vient le François *heaulme*, pour *casque*: mais dans les noms propres, il signifie défenseur, protecteur. Voyez Wachter, dans son *Glossarium Germanicum*, aux mots *helm* & *weil*. *

GUILLAUME, est aussi un terme d'injure & de mépris; comme si l'on disoit, vieux radoteur. Dans la Farce de Patelin:

C'est un Guillaume,
Qui a le surnom de Jousseaume.

Où il est évident que Patelin traitant de *Guillaume*, le marchand, nommé Guillaume Jousseaume, qui lui avoit donné son drap à crédit, taxe de folie ce marchand. A Metz, encore aujourd'hui, quand le peuple traite quelqu'un de Guillaume, c'est comme s'il l'appelloit insensé; & dans cette signification *Guillaume*, qu'on prononçoit anciennement *Willaume*, est une allusion à *vieil-homme*, parce qu'on suppose que l'esprit baisse à mesure qu'on devient vieux. *Le Duchat.*

GUILLE. C'est un vieux mot François qui signifie *tromperie*. Une ancienne Morale, composée par le commandement du Roi Philippe III. *Comme cil qui sont maistre de guille & de barat.* Jean de Meun, dans son Codicille:

Qui sont sans barat & sans guille.

Le Roman de Guillaume au court nez:

Par fine guille cuide-il eschaper.

En Languedoc, *guillà* signifie *tromper*: témoin le proverbe, *Tal penso guilla Guillot, que Guillot lou guille.* Caseneuve.

GUILLE. C'est un vieux mot François qui signifie *tromperie*; auquel on ajoutoit d'ordinaire celui de *barat*. Gaces de la Vigne, Auteur du Roman de la Chasse:

Là fu li Quens de Tancarville.
En luy n'est ne barat ne guille.

Les Anglois disent encore à présent *gile*, & *wile*, pour *tromperie*. Il est difficile de savoir s'ils ont emprunté ce mot de nous, ou si nous le tenons d'eux. De *guille*, nous avons fait le verbe *guiller*, qui signifie *tromper*; pour lequel les Flamans disent *beghilen*. Et du même mot de *guille*, nous avons fait le substantif *guillon*, & *willon*, pour *trompeur*, *fripon*; témoin le Distique de Marot sur le Poëte Villon:

Prou de Villons à decevoir:
Peu de Villons en bon savoir.

Et ce Poëte Villon fut ainsi appellé à cause de ses friponneries & tromperies: car son vrai nom étoit *François Corbueil*; comme il le témoigne lui-même dans son Epitaphe, rapporté par le Pr. Fauchet, liv. 1. de l'Origine des Chevaliers, en ces termes (*a*):

Je suis François, dont ce me poise,
Nommé Corbueil *en mon surnom,*
Natif d'Auvers emprès Pontoise,
Et du commun nommé Villon:
Où d'une corde d'une toise
Sçauroit mon col que mon cul poise,
Se ne fût un joly appel:
Le jeu ne me sembloit point bel.

Cet Epitaphe est autrement dans les œuvres de Villon. Voici comme il est:

Je suis François (dont ce me poise),
Né de Paris d'auprès Pontoise:
Où d'une corde d'une toise
Sçaura mon col que mon cul poise.

Et il y a au titre: *Quatrin que fit Villon, quand il fut jugé à mourir.* Pasquier se trompe, qui croit qu'à cause des friponneries du Poëte Villon, on a dit *villonner* & *villonnerie*, pour *frippon* & *frippennerie*. Voyez-le au chap. 60. du liv. VIII. de ses Recherches. ¶ Il me reste à remarquer, que Denys Godefroy, sur le paragraphe 2. de la Loi 4. au Digeste *de Ædilitio Edicto*, a ainsi parlé de Villon: *Impostor etiam Græcis πλάνος: qualem Franciscum Villonium ætate suorum patrum fuisse, scribit Budæus.* L'endroit de Budée est au feuillet 182. verso, de ses Annotations sur les Pandectes. Voici ses termes: *Impostorem insignem ætas patrum nostrorum vidit Franciscum Villionum: quo uno nomine plani definitio maximè intelligi potest.* Je dirai ici par occasion, que Villon par arrêt du Parlement, fut condamné au bannissement, & qu'il se retira à S. Maixant. Voyez Rabelais, livre 4. chap. 13. Il est dit au chapitre dernier du même livre, qu'il fut favori d'Edouard V. Roi d'Angleterre. Voyez ce chapitre. *M.*

(*a*) Fauchet, & Ménage après lui, ont tort d'en croire à cette prétendue épitaphe. *Villon* étoit véritablement le surnom de notre Poëte, comme il le dit lui-même, p. 44. de l'édit. de Coustelier, où le legs qu'il fait à son oncle commence par:

Item & à mon plus que pere
Maistre Guillaume de Villon.

Cette méprise de Fauchet a été relevée dans le mois de Septembre 1723. du Journal de Trevoux, d'après la Préface du Villon de Coustelier.

Guille. De l'Arabe *ghilaton*, fraude, embuches. *Huet.*

Guille. Le terme Arabe *ghilah* ou *ghilaton*, d'où nous avons dérivé *guilée*, signifie pareillement tromperie : ainsi *guille* peut bien en venir aussi, conformément à l'étymologie que M. Huet donne de ce mot. Les Ebreux ont le verbe עלל *álal*, qui signifie entr'autres choses, se moquer, se jouer, & qui a quelque convenance avec l'Arabe *ghilah*. Le ע ou *ain* Ebreu est une lettre gutturale, de même que le *ghain* Arabe, qui est au commencement du mot *ghilah* ; & il n'en diffère qu'en ce qu'il se prononce moins fortement. Je suis néanmoins beaucoup plus porté à croire, que notre mot *guille* a été fait immédiatement de l'Anglois *guile*, ou *wile*, qui signifie la même : & il n'y a pas lieu de douter que ce terme Anglois ne vienne de la Langue Teutonique ; puisque les Anglois ont le verbe composé *beguile*, qui veut dire, tromper, décevoir ; & les Flamans celui de *beghilen*, que M. Ménage cite dans la même signification. Ces sortes de compositions de verbes montrent clairement une origine Teutonique. *

GUILLEDIN. De l'Anglois *gelding*, qui signifie *un cheval hongré* ; & qui a été formé de *to gelde* qui signifie *châtrer* : si bien que ceux-là parlent improprement qui disent *une guilledine.* M.

GUILLEDOU. Comme quand on dit, *courir le guilledou*. Peut-être de *Gildonia*, qui étoit une sorte de confrairie. Lindembrog, en son Glossaire : *Gildonia Long.* 1. *tit.* 17. *l.* 7. *c.* 5. *tit.* 129. Confratrix *Hincmaro. Glossa veteres* : Gildonia, conspiratio, adunatio. *Papias* : Geldonia, adunatio. *Vicani atque Agricolæ in Germania* Gilde *vocant convivia publica, quæ collatitia stipe quotannis semel iterumque celebrare solent.* J'apprens qu'à Cologne ces Confrairies se font tous les Dimanches. Voyez le P. Sirmond, sur les Capitulaires de Charles le Chauve, pag. 113. Vossius, liv. 2. *de Vitiis Sermonis*, ch. 8. Or comme ces assemblées pouvoient être licencieuses, ou bien qu'au lieu d'aller à ces Confrairies, les jeunes gens alloient à la débauche ; il y a bien de l'apparence que ce mot *Gildonia*, a été pris pour *la débauche* même. Il y a encore à présent à Montreuil en Picardie, une compagnie de Marchands qui s'appelle *Guedon* ; & ce mot vient vrai-semblablement de *Gildonia*. M.

GUILLEMETS. Voyez *guimets*.

GUILLEMETTE. Nom propre de femme, fait de *Guillaume*. Le nom de *Guillemette*, se dit populairement par mépris, de toute femme ou fille, & en synonime de sotte, imbécille ; de même qu'on disoit autrefois *Guillaume*, par mépris. Baucoup de noms propres, d'ailleurs très-illustres, ont dégénéré parmi nous en termes de mépris ; comme Nicodéme, Olibryus, &c. *

GUILLEMOT. Oiseau. Sorte de pluvier. *Guillemot* est un diminutif de *Guillaume*. Touchant les noms de Saints donnez aux animaux, voyez ci-dessous au mot *Renard*, & au mot *Sansonnet*. M.

GUILLEMS. Monnoye, faite à Pamiés, par l'ordre du Comte de Foix, du tems de Charles VI. Voyez Catel, dans ses Mémoires de l'Histoire du Languedoc, liv. 4. pag. 698. *M.*

GUILLOT. Sorte de monnoye. Dans le Registre du Parlement de Paris, du 12. Juillet 1378. *Après que le Duc d'Anjou, & les nobles Bourgeois & habitans du Maine, ont baillé par déclaration les cas particuliers ; les Evesques du Mans, Doyen, & Chapitre illec, & autres, dirent, que la plusspart des dismes appartient aux nobles du pays, & non aux gens d'Eglise ; dirent que les Curez & gens d'Eglise, n'ont aucunes dismes ; au moins peu, comme dit est : & sont les gens du pays de petite dévotion ; & vont à l'offrande très-envis une fois ou deux l'an : & quand ils y vont, n'offrent-ils qu'un guillot ; dont les six ne valent qu'un tournois : & ont exhibé à la Cour la monnoye que les gens du pays offrent.* L'origine de ce mot ne m'est pas connue. M. le Blanc ne fait point mention de cette monnoye. *M.*

Guillot. Nom propre, formé de *Guillaume*, par corruption. *Guillaume*, *Guillemot*, *Guillot*. Jean de la Bruyere Champier, neveu de Symphorien, dans son Traité *de re cibaria*, liv. 15. ch. 1. parlant du fameux *Guillot*, cabaretier d'Amiens, dont il est fait mention dans Rabelais, liv. 4. chap. 51. confirme mon étymologie en ces termes : *Nostrâ memoriâ novimus in Gallia Belgica Ambiani unum popinarium, nomine Gulielmum : Guillotum vulgus cognominat.* Je ne doute pas même que *Quillot* & *Quillet*, noms de famille, ne soient aussi des corruptions du nom *Guillaume*. Glossaire sur les Noëls Bourguignons, au mot *Guillô*. On dit par maniere de proverbe : *Etre logé chez Guillot le songeur*, c'est-à-dire, être rêveur. Peut-être faut-il dire *Guillau* au lieu de *Guillot*, & que cette façon de parler a été prise de ce que nous lisons au premier livre d'Amadis, que Guillau le pensif fut un Chevalier errant, un des plus chevalereux qui fût onc en la Cour du Roi Lisuart ; mais qui étoit si rêveur à ses amours & à sa Dame, que pensant à elle, souvent il s'oublioit lui-même. Aussi un jour fut-il surpris dans ses rêveries par un autre Chevalier, qui le désarçonna d'un coup de lance. Et pour ce, le Roi Lisuart l'appelloit-il le plus grand rêveur du monde. De Brieux, dans ses Origines de quelques Coutumes anciennes, pag. 93. *

GUIMAUVE. Robert Etienne, dans un petit Recueil des noms des arbres & des herbes, dit que cette plante est ainsi appellée, comme qui diroit *malva viscum* ; parce que sa racine sert à faire de la glu. *Caseneuve.*

Guimauve. Plante. Gr. ἀλθαῖα. ; Lat. *ibiscus.* Les Herbolistes l'appellent *bis-malva* : Et le vulgaire des Etymologistes croit que *guimauve* a été fait de ce mot *bis-malva* ; comme qui diroit, *deux fois mauve* ; à cause que la guimauve est la plus grande des mauves : d'où vient qu'elle est appellée par les Grecs δενδρομαλάχη c'est-à-dire, *arbor malva. Guimauve* a été fait d'*ibisco-malva. Ibiscus malva*, *ibiscomalva*, *biscomalva*, *bismalva*, GUIMAUVE. Les Latins ont appellé cette espéce de mauve *ibiscus*. Erotien : ῥίζη ἀλθαίης, τῆς ἀγρίας δηλονότι μαλάχης, ἣν Ῥωμαῖοι ΙΒΙΣΚΟΝ καλοῦσι. Virgile, Eglogue 2.

Hœdorumque gregem viridi compellere ibisco.

M. de Saumaise, dans ses Homonymes des Plantes, page 46. *Neophytus* : ἀλθαία ἢ ἀλθίσκον, οἱ δὲ μαλάχην ἀγρίαν· Ῥωμαῖοι, ἰβίσκον. *Glossa* : ἀλθαῖα, hibiscum. *In aliis Glossis, absque aspiratione* : IBISCUS, herba mollis. *Inde* malvavisco *Italicum*, *pro* malva ibisco. *Quod nos Galli dicimus*, ibisco-malvam. *Inde enim nostrum* guimalva. *Nimirum ponimus antè, quod Itali pòst. Barbari* bismalvam *vocant* : *quod omnino ex* ibisco-malva *de-*

pravatum constat. ¶ Robert Etienne s'est tout-à-fait trompé, dérivant *guimauve* de *viscum* & de *malva*; parce que sa racine sert à faire de la glu. C'est dans son petit Recueil des noms des Herbes & des Plantes. *M.*

GUIMAUX. On appelle ainsi dans le Poitou, les prés qu'on fauche deux fois l'année. Rabelais, 1. 4. Gaudebillaux, *sont grasses tripes de coiraux.* Coiraux, *sont bœufs engressez à la créche, & prez guimaux.* Prez guimaux, *sont prez qui portent deux foix l'an.* De *bimales.* M.

GUIMAUX. La Coutume de Touraine, tit. 18. art. 202. les appelle *prés gaineaux*: & la note qui est à la marge de cet article dans le grand Coutumier, dit que ce sont *prata restibilia*, appellés *gaineaux*, parce qu'ils apportent du *regain.* Ce qui me fait douter de l'étymologie de M. Ménage, & croire que dans Rabelais, il faut lire en cet endroit *gaineaux*, & non *guimaux.* Ce terme, qu'on lit *gaignau* & *gaigneau* dans la Coutume de Poitou, art. 196. y a la même signification. L'art. 297. commence par *Prez gaignaux* ou *de regaing*, &c. *Le Duchat.*

GUIMBELET. Les Anglois disent *gimlet.* Il est difficile de dire, s'ils ont emprunté ce mot de nous, ou si nous l'avons emprunté d'eux. A Paris on prononce *giblet* & *gibelet.* M.

GUIMETS. Terme d'Imprimerie. Ce sont ces petites virgules renversées qu'on met à la marge des livres, pour marquer les passages cités, & les choses sentencieuses. On les appelle autrement *Guillemets*: ce qui me fait croire que *guimets* est une contraction de *guillemets*; & que *guillemets* a été dit d'un nommé *Guillemet*, qui en fut l'inventeur. *M.*

GUIMPLE. Espéce de lien de tête. Rabelais, liv. v. chap. xi. *Je ne vis oncques tant de sandeaux, tant de flambeaux, de torches, de guimples & d'agios.* Jean le Maire, en ses Illustrations: *Quand la Déesse eut mis bas ses habits & achémes, & qu'elle eut dessenblé coiffe, guimple, attour, & autre accoustrement de teste, termaillets, chaisnes, anneaux, bulletes, & tissus, jusqu'aux galloches dorées, demeurant tocquée sans plus d'un riche couvrechef.* De *vinculum.* Les Anglois disent *wimple*, & les Flamans *wimpel.* Au 22. verset du chap. 3. d'Isaïe, les Anglois ont traduit *wimples*, ce que ceux de la Religion P. R. ont traduit *voiles.*

Nous appellons aujourd'hui *guimpes* une sorte de coiffure de Religieuses: & Robert d'Arbrissel, dans la Régle qu'il a donnée aux Religieuses de Frontevaux, appelle ces coiffures *guimpas. Ut guimpa alba earum numquam appareant, velis eas operientibus* Voyez le Glossaire de M. du Cange, au mot *guimpa.* M.

GUIMPLE. Le François *guimple* ou *guimpe*, le Latin-barbare *guimpa*, & l'Anglois *wimple*, viennent tous du Flaman *wimpel*, qui signifie proprement une voile de navire, & dont la signification a été ensuite étendue à toute sorte de voiles. Le w a été changé en *gu* à l'ordinaire. *

GUINDER. Elever avec une machine. De *levante*, ablatif du participe *levans*, on aura fait le verbe *levantare*: pour lequel, par le retranchement de la premiere syllabe; ce que les Grammairiens appellent *aphérése*; on aura dit *vantare.* Et en y préposant un G, on aura dit ensuite *guantare*: dont on aura fait premiérement GUAINTER; comme GAINE de *vagina*; & enfin, GUINDER. Cette étymologie ne me déplairoit pas, si les Allemans ne disoient pas, *winden*, en la même signification: ce qui me fait conclure, que notre mot François *guinder*, vient de ce mot Alleman. ¶ Les Espagnols disent *guindar*: mot qu'ils ont pris de nous.

M. Perrault le Médecin s'est servi du mot de *guindage*, dans sa Traduction de Vitruve, à la page 320. Et dans les Notes qu'il a faites sur cet endroit de Vitruve, il s'est vanté d'avoir fait ce mot. *J'ay forgé, dit-il, ce nom de* guindage, *qui n'est point en usage; mais qui vient de* guinder, *c'est-à-dire, élever en haut.* Long-tems avant la publication de cette Traduction, ce mot étoit en usage parmi les gens de mer. Voyez le Sieur Guillet, dans son Dictionnaire de la Marine, au mot *guindage.* M.

GUINDER, vient de l'Alleman *winden*, qui signifie la même chose, & qui a été fait de *winde*, qui est comme les Allemans appellent un tour avec lequel on tire les tonneaux de vin hors des caves. *Le Duchat.*

GUINDOLE. Fruit autrement appellé *jujube.* C'est Jo. Bruyerin, livre xi. chap. 32. de son Traité *de Re cibaria*, qui dit que *guindole* est le nom commun du fruit que les Apothicaires appellent *jujubes.* Le Duchat.

GUINDOULE. On appelle ainsi dans quelques ports la machine qui sert à enlever les marchandises qui sont dans les Vaisseaux, pour les poser à terre. Du verbe *guinder.* Voyez ci-devant *guinder.* *

GUINGOIS. *De guingois*, de travers. On dit qu'une chose va de *guingois*; comme si on disoit qu'elle va de *guignois*; du verbe *guigner*, qui vient de *cuigner*, en écrivant *cuin* à la Picarde, pour *coin*; parce que *guigner*, c'est regarder du coin de l'œil. Dans le Poëme intitulé, *L'Amant rendu Cordelier à l'observance d'amours*, que je crois être de Martial d'Auvergne, on trouve, page 57. *yeus gingans*, pour *guignans.* Glossaire sur les Noëls Bourguignons, au mot *Guingoi.* Le Dictionnaire François-Italien d'Antoine Oudin, lettre G, explique *de guingois* par *di sbiasso, di traverso*; c'est-à-dire, de biais. Et comme dans nos anciens Livres on lit *guenchir* pour *gauchir*, M. le Duchat conjecture que *guinguois* vient peut-être de *guenche* ou *gauche*, & de *biais.* Cette conjecture ne me paroît pas fort heureuse. *

GUINGUETTE. Petit cabaret dans les fauxbourgs & les environs de Paris, où les Artisans vont boire en Eté, les Dimanches & les Fêtes. Ce terme est nouveau. Il vient apparemment de ce qu'on ne vend dans ces cabarets que de méchant petit vin verd, que l'on appelle *ginguet*, tel qu'est celui qui se recueille aux environs de Paris. Voyez *ginguet.* *

GUIPURE. Moliere, dans l'Ecole des Maris, page 38.

Je voudrois bien qu'on fist de la coquetterie,
Comme de la guipure, & de la broderie.

C'est une dentelle faite avec de la soie tortillée. Je ne sais pas d'où vient ce mot. *M.*

GUIPURE. Dans toutes les *guipures* il y avoit beaucoup de mouches, particuliérement dans les treilles; & l'ouvrage même étoit moucheté; c'est-à-dire, que les lisieres des fleurs étoient d'une soie velue comme le corps des mouches *guêpes*: ce qui me persuade que ce mot pourroit bien avoir été fait de *guêpe.* Le Duchat.

GUIRLANDE. En Languedoc *garlande.* Mathieu Pâris: *Coronulâ aureâ, quæ vulgò gar-*

landa *dicitur*, *coronatus*. Dans l'ancien Glossaire que Lipse a inséré dans le troisiéme livre de ses Epîtres *ad Belgas*, il se trouve des marques de l'origine Tioise de ce mot. Geherides, *coronasti : & alibi*, geruvit, *coronat : itemque*, geredostu, *coronasti*; car les Allemans prononcent *gue*, ce qui est écrit *ge*. De sorte que *gera*, ou *guera*, signifiant, sans doute, *une couronne*; il y a apparence qu'on en forma *guerland*, en y ajoutant *land*, qui, en Alleman, signifie *terroir*; comme pour dire, *couronne terrestre*; parce que les *guirlandes* sont proprement des couronnes faites de fleurs qui naissent de la terre. *Caseneuve*.

GUIRLANDE. *Garlanda* se trouve en cette signification dans la Vie de Henri III. Roi d'Angleterre, de Mathieu Pâris: *Rex veste deaurata, facta de pretiosissimo baldekino, & coronula aurea, quæ vulgariter* garlanda *dicitur*, *redimitus*. Caninius, dans ses Canons, dérive l'Italien *ghirlanda* du Punique *ghirnalda*. Et le Pere Thomassin, dans son Traité des Langues réduites à l'Ebreu tome 1. page 443. le dérive de l'Ebreu גלגל *galgal*, qui signifie *sphæra*, *corona*. Mais je suis très-persuadé qu'il vient de l'Italien *ghirlanda*: d'où vient aussi le François *guirlande*. Et l'Italien *ghirlanda* vient du Latin *gyrus*. *Gyrus*, *gyrulus*, *gyrulare*, *gyrulandum*, *ghirlandum*, GHIRLANDA. Voyez mes Origines Italiennes au mot *ghirlanda*, & au mot *cicirlanda*. M.

GUIRLANDE. Que le François *guirlande* vienne de l'Italien *ghirlanda*, je le veux : mais toujours est-il vrai que *ghirlanda* ne vient pas du Latin *gyrus*; comme on ne peut pas dire que le *garlanda* de Mathieu Pâris en vienne; puisqu'il est formé visiblement de l'Anglois *garland*, qui signifie la même chose. *Ghirlanda* vient donc des Langues Septentrionales, savoir du vieux verbe Saxon *gyrdan*, *cingere*, *nectere*; d'où *gyrd* & *girdel*, *cingulum*. On a ajouté à ce mot la terminaison Teutonique *and* : ce qui a fait en Gothique *gardland*, & en Anglois *garland*. J'aime mieux l'expliquer ainsi, que de dire, avec Hickesius, que *ghirlanda* a été dit pour *gyrdlhanda*, & *gardlanda* pour *gardlhanda*, c'est-à-dire, *sertum manu curiosè textum*. *

GUISARME, ou GISARME. Bâton de guerre, dont le fer étoit tranchant. Dans le Roman de Guillaume au court nez :

De la gisarme l'a si bien assené,
Qu'il l'a fendu jusqu'à l'arçon doré.

Et dans celui de Rou :

Et vous avez lances aguës,
Et guisarmes bien émolues.

M. du Cange & M. de Caseneuve le dérivent de *gesum*, arme des Gaulois. Voyez leurs remarques. Il est dit dans l'Arrêt rendu en 1453. contre Jacques Cœur, Argentier du Roi Charles VII. qu'il avoit fait présent de beaucoup d'armes aux Turcs, pour ne rien payer de ses Galères, chargées de poivre, & à savoir de *crenequins*, de *guisarmes*, de *haches*, de *voulges*, *de coulevrines*, de *jazerans*, & autres habillemens de guerre. *M.*

GUISE. Comme quand on dit, *faire quelque chose à sa guise*. Cluverius, livre 1. de son Ancienne Germanie, chap. 9. le dérive de l'Alleman *weise*. *Germanis superioribus vocabulum est* weise, *quod* morem, *seu* ritum, *ac* modum, *significat. Inferiores sua dialecto dicunt* wise. *Iisdem id literis scribunt Angli : pronuntiant verò, ut superiores Germani*, weise. *Id Italis & Hispanis nunc est* guisa; *Gallis* guise. Covarruvias a écrit, que *guisa* étoit un ancien mot Espagnol : en quoi il s'est trompé. Caninius s'est aussi trompé, dérivant l'Italien *guisa* du Syriaque *ghisa*, qui signifie *latus*, le côté. C'est dans ses Dialectes. L'Italien & l'Espagnol *guisa*, & le François *guise*, pourroient bien avoir été formés du Latin *visa*. M.

GUISE. Façon d'agir. Ce mot, de même que l'Italien & l'Espagnol *guisa*, ne vient point du Latin *visa*, & encore moins du Syriaque *ghisa*; mais de la Langue Teutonique. Ainsi l'étymologie que donne Cluvier, est la seule véritable. Wachter la confirme dans son *Glossarium Germanicum*, page 1853. où il parle ainsi : WEISE, *modus, quævis agendi vel existendi ratio. Anglo-Saxonibus, Francis, & Anglis*, wise; *Belgis* wyze; *Gallis* guise; *Italis & Hispanis* guisa. *Somnerus in Dictionario Anglo-Saxonico :* wise *modus, mos, ratio, forma :* on ure wisen, *nostro more :* on twa wisan, *bifariam. Gloss. Pez. modis* uuisun. *Gloss. Keron. aliter* andaruuis. *Oritur, non à* weisen *instruere, quam voci originem assignat Skinnerus; & multò minus ab* ἄισα *sors, quod voluit Helvigius : sed à* wesen *esse vel fieri, quia modus est forma quæ suam cuique rei determinatam existentiam tribuit. Hinc etiam ad ritus & mores, hoc est ad ea quæ fieri solent extenditur. Ferrarius vocem Italicam perperam derivat à* vice, *Menagius Gallicam à* visa. *Utramque origine Germanicam esse, ex dictis manifestum est.* *

GUISE. Duché. De *Gusia*. Voyez la Notice des Gaules de M. de Valois. *M.*

GUISES. Piéces de fer fondu. De χύσεις; c'est-à-dire, *fusiones*. C'est l'étymologie que donne de ce mot M. de Saumaise. Voici ses termes, qui sont de ses Remarques sur Solin, page 759. de l'édition de Hollande : FUNTAM *vocamus, pro* FUNDA : *à* fundendo. *Sed & massas, quales ex fornace fluxere, liquati ferri, vulgò vocant* GUSAS; *quasi* FUSAS, *vel* χύσεις. M.

GUITARRE, ou GUITERRE. Instrument de Musique. De l'Espagnol *guitarra*, fait de l'Arabe *kithar*, ou *kithara* : qui se trouvent dans les versions Arabes de l'Ecriture, Genèse, IV. 21. Apocalypse, v. 8. & XV. 2. Dans le texte original de Daniel, chapitre 3. verset 5. il y a *kitheros*. Tous ces mots Arabes viennent du Grec κιθάρα : d'où vient aussi l'Italien *cetra*. Le Grec κιθάρα a été fait de κίθαρος, mot Dorien : lequel, selon le témoignage d'Erotien, signifioit le *thorax* de l'homme. Le corps de la guitarre ressemble au *thorax* de l'homme.

De *cithara*, on a fait le diminutif *citharina*, dont nous avons fait *guiterne*, qui se trouve dans Rabelais, 4. 31. & dans Ronsard, selon le témoignage de Nicot. GUITERNE, *ou* GUITERRE : *car ainsi l'appelle Ronsard*, dit Nicot. ¶ *Citharina*, *citharna*, GUITERNE. *M.*

GUITONNAGE. Dans la Recette de la Prévôté d'Angers, imprimée à la fin de la Coutume d'Anjou : *Le Guittonnaige, que doivent les Maistres Varlets desdits Tanneurs*, &c. Ne viendroit-il point de *guastonagium*? Voyez *guesde*. M.

GUITRES. Nom d'une faction qui s'éleva en Guienne, à cause de la Gabelle, sous Henri II. en 1548. Les Officiers qui recueilloient ce droit établi par François I. exercerent des vexations si grandes, que quelques paysans d'Angoumois ayant

donné la chasse aux Gabeleurs de Coignac, s'enhardirent de faire sonner le tocsin; au son duquel sept ou huit Paroisses s'assemblerent, & choisirent pour Capitaine un Bourgeois de Bianzac, nommé Galafre. Aussi-tôt les Troupes s'étant grossies, un Gentilhomme, nommé Puy-Moreau, s'en rendit Chef en partie; & au mandement de ces deux Colonels, l'Angoumois, la Saintonge, le Marennois, puis le pays d'entre deux mers, & le Medoc, se souleverent avec une effroyable furie, & forcerent les villes de suivre leurs mouvemens. A l'exemple des peuples de deçà la Garonne, ceux du Bourdelois se souleverent aussi, & prirent pour Chef un certain Talemagne. On donna le nom de *Guitres* à toutes ces Troupes mutines, parce qu'elles firent une assemblée au bourg de *Guitres*. Mezeray, *Hist. de France*, tome 2. pag. 608. & 609. *

GUIVRE. Terme d'armoiries; qui signifie *serpent*, ou *couleuvre*. *Milan porte d'argent, à une guivre d'azur, issant de gueules, couronnée d'or.* De *vipera*. M.

GUIVRE. Dans la Légende dorée, imprimée à Lyon en 1476. dans la Légende de Sainte Christine: *Et laisse aller à elle deux couleuvres, deux guivres, & deux aspides.* Ce qui est pris du Latin: *Duas aspides, duas viperas, duosque colubros, ad eam dimitti fecit.* Le Duchat.

GUR.

GURGISTAN. Terme de Relations. Il est Persan, & signifie à la lettre *pays des Georgiens*. *Stan*, en Langue Persienne, veut dire pays, région; & on croit même que ce mot est d'origine Scythique. Il entre dans la composition des noms de quelques Provinces de Perse, comme *Farsistan*, *Khousistan*, *Segestan*, *Sablestan*. Les Persans l'employent aussi dans les noms de plusieurs autres pays. Ainsi ils appellent l'Arabie *Arabistan*, c'est-à dire, pays des Arabes; les Indes *Hindestan*, c'est-à-dire, pays des Indiens: l'Europe *Frankistan*, c'est-à-dire, pays des Francs, &c. Voyez ce que nous avons dit plus au long sur ce mot *stan*, d'après Wachter, au mot *Aquitaine*. *

GUT.

GUTTETTE. Poudre de *guttette*: en Latin, *pulvis ad guttettam*. Nom d'une poudre célèbre en Médecine, & qui est bonne contre les convulsions. Elle a été ainsi appellée du mot Languedocien *gouttette*, qui signifie épilepsie, & qui a été fait du Latin-barbare *gutta*, dont on s'est servi autrefois pour désigner plusieurs maladies, comme l'apoplexie, l'épilepsie, & ce que nous appellons la goutte; parce qu'on supposoit que ces maladies étoient causées par une humeur qui tomboit goutte à goutte. Voyez ci-devant *goutte*. La raison pourquoi la poudre de *guttette* a été ainsi appellée d'un mot Languedocien, c'est que Riviere, Médecin de Montpellier, fut le premier qui la prescrivit; & il lui donna un nom tiré de la Langue vulgaire du pays, dans laquelle *gouttette* signifie, comme nous avons dit, épilepsie. *

GYM.

GYMNASE. *Gymnasium*. Ce mot se dit des lieux où les anciens s'exerçoient. Il vient du Grec γυμνάσιον, fait de γυμνὸς *nudus*, parce que, pour s'exercer plus librement, on quittoit ses habits, & qu'on se mettoit nud, ou presque nud. De-là on appella *gymnastique*, γυμναστικὴ, l'art d'exercer le corps. Les *Gymnosophistes*, Philosophes Indiens, furent ainsi nommés, parce que la grande chaleur du pays les faisoit aller nuds, ou presque nuds; comme on nomma Péripatéticiens les Philosophes Grecs qui traitoient de la Philosophie en se promenant. *

FIN DU TOME PREMIER.

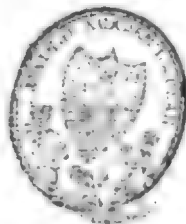

Digitized by Google

Digitized by Google